3 1761 04202 6450

BX
890
F58
1856
t.1
c.1
ROBARTS

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

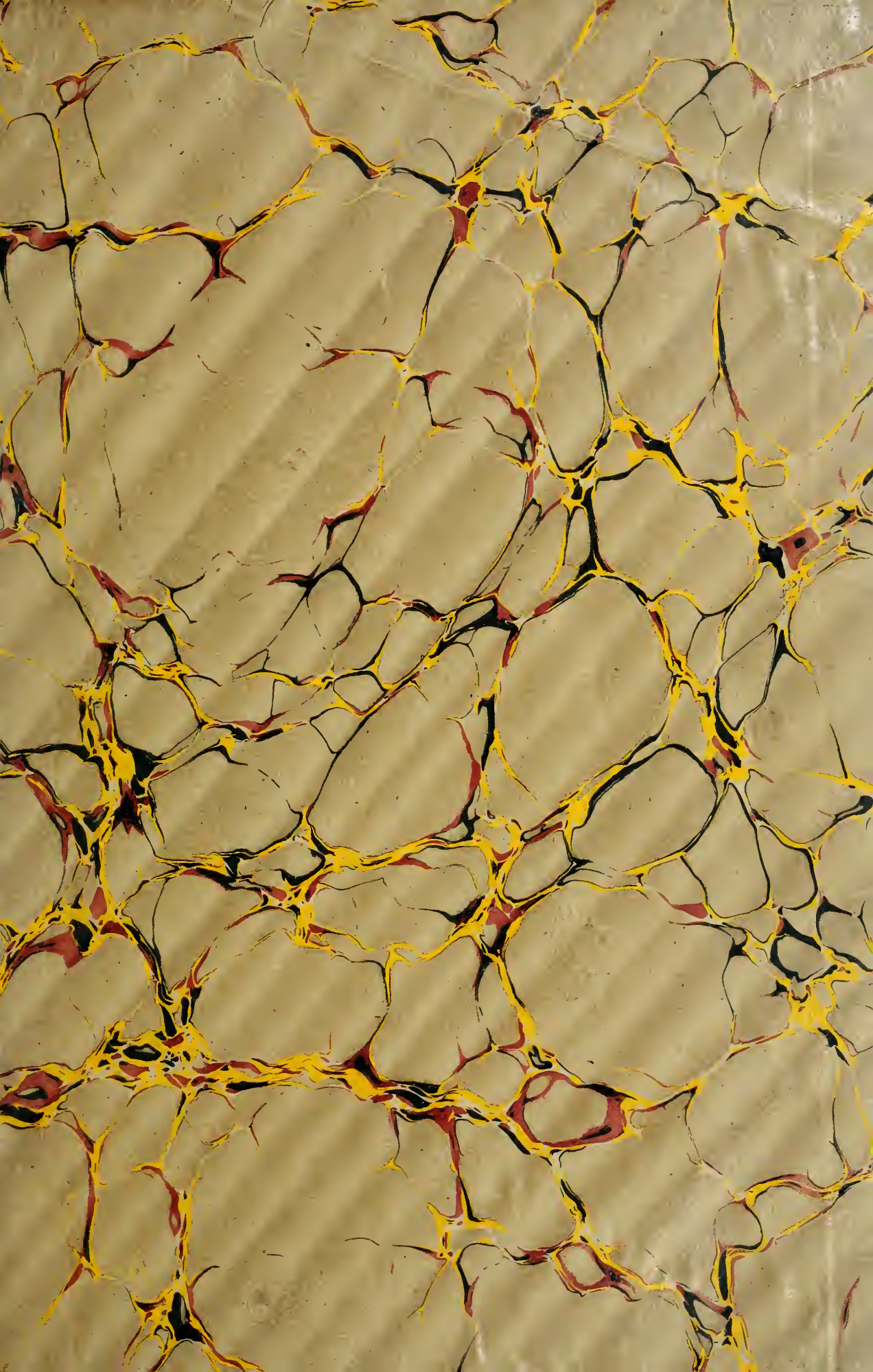

ŒUVRES COMPLÈTES
DE FLÉCHIER.

LF
5593

ŒUVRES COMPLÈTES

DE FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NIMES,

et membre de l'Académie française,

CLASSÉES, POUR LA PREMIÈRE FOIS,

SELON L'ORDRE LOGIQUE ET ANALOGIQUE.

PUBLIÉES

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

TOME PREMIER.

2 VOLUMES, PRIX : 14 FRANCS.

285-00
1/8/93.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

L

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME DES OEUVRES COMPLÈTES DE FLÉCHIER.

OEUVRES COMPLÈTES DE FLÉCHIER, ÉVÊQUE DE NIMES.

PREMIÈRE PARTIE. — OEUVRES ORATOIRES.

Avent.	49
Sermons divers.	154
Discours synodaux.	361
Discours à l'assemblée provinciale de Narbonne.	399
Discours aux chanoines de l'église cathédrale de Nîmes.	403
Exhortations.	431
Discours pour la profession d'un religieux.	433
Mandements et Lettres pastorales.	435
Discours académiques.	515
Harangues et compliments.	541
Panégyriques.	573
Sermons de circonstance.	865
Oraisons funèbres.	1023

DEUXIÈME PARTIE. — OEUVRES ASCÉTIQUES.

Considérations.	1153
Pensées diverses.	1243
Appendice aux OEuvres ascétiques.	1281

BX
890
F58
1856
t.1

Imprimerie de L. Migne, au Petit-Montrouge.

DISCOURS

SUR LA PERSONNE ET LES ÉCRITS DE FLÉCHIER.

—

Il est dans l'histoire de la littérature, partie la plus brillante de celle de l'esprit humain, un petit nombre d'hommes célèbres, dont les noms révérés de leurs contemporains et encensés par la postérité, sont devenus des éloges. En quelques lieux et en quelques circonstances qu'on les prononce, ces noms illustres, ils rappellent aussitôt à l'esprit ce qu'ont fait et ce qu'ont été ceux qui les ont rendus si fameux, par la solidité de leur mérite et l'excellence de leurs ouvrages. Le nom de Fléchier jouit depuis près d'un siècle de ce précieux avantage, et passera jusqu'aux âges les plus reculés, sans en être dépouillé. Telle est en effet la prérogative des écrivains dont les productions sont frappées au coin du vrai beau ; le temps qui emporte avec lui le souvenir des succès passagers, ne fait qu'accroître et affermir les réputations méritées. Parmi les beaux génies qui ont acquis, au siècle de Louis XIV, la gloire d'être mis au-dessus des siècles si vantés d'Alexandre, d'Auguste et de Léon X, par le haut degré de perfection où parvinrent les sciences et les arts sous la protection de ce grand prince, l'évêque de Nîmes occupa une place trop distinguée et trop justement due à ses talents, pour que certains critiques froids et dédaigneux réussissent à l'en faire descendre. Les suffrages de la cour la plus polie et la plus éclairée qui fut jamais, l'ont vengé d'avance de tous les reproches qu'on peut lui faire aujourd'hui ; et si l'on découvre quelques défauts dans ses écrits, par combien de beautés sublimes et touchantes ne sont-ils pas compensés ? Horace a dit que dans un poëme où brilleraient plusieurs morceaux dignes d'éloges, il ne serait pas choqué de quelques taches légères. Il siérait mal aux Aristarques de nos jours d'être plus rigides que ce législateur du Parnasse.

Tout ce que nous dirons dans ce discours, touchant la personne et les écrits de Fléchier, sera fondé, ou sur des témoignages authentiques, ou sur l'opinion générale des gens de lettres, ou sur des preuves tirées des ouvrages mêmes de ce prélat, aussi recommandable par sa candeur et sa modestie, que par les autres qualités de son esprit et de son cœur. Si nous ne sommes pas toujours d'accord avec l'éloquent auteur d'un *Eloge de Fléchier*, lu à la séance publique de l'Académie française du 19 janvier 1718, ce n'est pas que son autorité ne soit d'un grand poids à nos yeux ; mais toutes les fois que nous nous sommes éloignés de son sentiment, nous y avons été déterminés par de fortes raisons, et ces raisons, nous n'avons pas craint de les exposer avec confiance, parce que l'écrivain célèbre dont nous n'avons pas adopté les assertions et les remarques, ne doit pas moins sa réputation à son amour pour la vérité qu'à la vaste étendue de ses connaissances et à la variété de ses talents.

Fléchier fut l'artisan de sa fortune, et ne dut qu'à lui-même les honneurs auxquels il parvint, et la célébrité qui couronna ses travaux. Des hommes tels que lui n'ont pas besoin d'aïeux. Cependant, s'il eût été jaloux de cette décoration si précieuse aux yeux de la vanité, il ne lui aurait pas été difficile de s'en parer, sa famille étant ancienne et noble, et les annales du comtat Venaissin contenant des preuves avérées des services importants que ses pères ont rendus à leur pays, dans les guerres de religion qui agitèrent cette contrée, comme tant d'autres, au milieu du XVIe siècle. Il fallait même que dans ce temps-là les Fléchier fussent des gens considérables et puissants dans la partie du comtat qu'ils habitaient, puisque Jean, Michel et Barthélemy, fils de Jean, dit le Vieux, trisaïeul de l'évêque de Nîmes, se trouvèrent en état de faire la guerre à leurs dépens contre les ennemis du Pape et de l'Eglise. Ils en furent récompensés par les priviléges honorables qu'ils obtinrent du cardinal Georges d'Armagnac, collégat de la légation d'Avignon en 1565. Mais les efforts qu'ils avaient faits pour servir leur prince et leur patrie les jetèrent dans l'épuisement, et devinrent la cause de leur ruine ; en sorte que Pierre-Michel Fléchier, père de notre prélat, citoyen obscur de la petite ville de Pernes, au diocèse de Carpentras, fut réduit à chercher sa subsistance dans un commerce de détail, et à se marier avec la fille d'un marchand peu fortuné comme lui.

Esprit Fléchier, qui est l'objet de ce discours, fut l'un des fruits de ce mariage. Il naquit le 10 juin de l'an 1632, et fut baptisé sous les noms d'Esprit et de Valentin, dont il n'a retenu que le premier, sans qu'on sache la raison qui le lui a fait conserver seul, en abandonnant l'autre. De plusieurs autres enfants qui sortirent de la même union, Philippe, marié à Catherine de Nobilé, issue d'une branche de l'ancienne maison de ce nom, établie dans le comtat, est le seul qui ait laissé de postérité, par son

fils François-Esprit, de qui est né Esprit Fléchier, seul rejeton de cette famille (1).

L'honneur d'avoir produit un homme tel que Mgr l'évêque de Nîmes vaut mieux que tous les avantages dont elle fut dépouillée par le malheur des temps. Il a plus jeté de lustre sur elle par ses vertus et ses talents, qu'il n'aurait pu en recevoir, si elle eût été distinguée par les charges et les emplois les plus honorables. Mais ce que nous ne pouvons nous dispenser de remarquer ici, c'est que les ancêtres de Fléchier, et son père même, conservèrent toujours, dans le sein de la pauvreté et de l'obscurité, cette élévation d'âme et ce goût des choses honnêtes, qui sont le plus précieux apanage de la vraie noblesse : qualités sans lesquelles la plus haute naissance, jointe à tout l'éclat de la fortune, ne sert qu'à faire mieux connaître la bassesse de ceux qui traînent avec honte les grands noms que leurs pères ont illustrés.

Le jeune Esprit Fléchier puisa dans la maison paternelle ces sentiments purs et distingués, restes vénérables de sa noble origine. Son père était généralement estimé pour son exacte probité, et sa mère était un modèle de la piété la plus solide et la plus fervente. Leurs leçons et leurs exemples ne contribuèrent pas peu à lui inspirer de bonne heure cet esprit de religion et ce goût de la vertu, qui ne se démentirent jamais en lui, ni dans l'âge des passions, ni dans le commerce contagieux de la cour et du grand monde. Il eut toujours pour ses estimables parents l'attachement le plus tendre et le plus respectueux. Ce sentiment, qui fait l'éloge de son cœur, respire dans plusieurs de ses lettres, et surtout dans celle qu'il écrivit à sa sœur, religieuse de Sainte-Claire à Béziers, le 14 août 1653, sur la mort de leur mère Marguerite Audiffret, qu'ils venaient de perdre. Il y parle de cette chère défunte avec l'attendrissement d'un fils bien né, qui sent tout ce qu'on perd par la mort d'une mère; il fait l'éloge de sa piété, et il exhorte sa sœur à espérer comme lui, que le bonheur du ciel était le partage de celle qu'ils pleuraient, toute sa vie n'ayant été qu'une préparation continuelle à bien mourir.

Il fut envoyé très-jeune à Tarascon, pour y faire ses études dans le collége des Pères de la Doctrine chrétienne, et les heureuses dispositions qu'il y porta lui firent remplir le cours ordinaire des humanités et de la philosophie avec autant de rapidité que de succès. A l'âge de quinze ans ses études étant finies, il entra dans la congrégation où il avait appris les premiers éléments des sciences. Hercule Audiffret, son oncle maternel, en était alors général, et sans doute cette circonstance influa beaucoup sur son choix. Ce pieux et savant général a été regardé comme un des hommes les plus éloquents de son temps (2). Il a laissé quelques ouvrages de piété, peu lus et même totalement ignorés aujourd'hui, mais qui prouvent combien il était propre à la conduite des âmes, et versé dans les matières de spiritualité, par ses lumières et son expérience. Il fut le guide de son neveu dans l'étude des sciences divines et humaines et dans le chemin de la vertu.

Fléchier, sous un si bon maître, etendit ses connaissances, et perfectionna tous les jours ses talents par un travail assidu. Nous ne le suivrons pas dans les détails de l'enseignement des belles-lettres qui lui fut confié pendant quelques années, et nous passerons légèrement sur les essais par lesquels il se signala dans l'exercice des fonctions scolastiques ; c'étaient des compositions, tant en vers qu'en prose, du nombre de celles qui restent ensevelies dans l'obscurité des colléges où elles prennent naissance; mais les traits d'esprit et les étincelles de génie dont elles brillaient annonçaient aux connaisseurs ce que le jeune professeur serait un jour, et l'on pouvait déjà prévoir le rang qu'il occuperait dans la suite, parmi les excellents écrivains de la nation

Il venait de prononcer avec applaudissement, devant les états de la province de Languedoc, l'oraison funèbre de Claude de Rébé, archevêque de Narbonne, ouvrage qui ne lui avait coûté que dix jours pour le composer et l'apprendre, lorsqu'il se vit menacé de perdre le P. Audiffret, cet oncle si respectable et si cher, qui lui tenait lieu de père et de maître depuis plus de douze ans. Au premier bruit de sa maladie, Fléchier, alarmé pour des jours qu'il eût voulu conserver aux dépens des siens, part sans délai de Narbonne, il se rend à Paris; mais, quelque diligence qu'il pût faire, il ne trouva plus celui qu'il venait chercher avec tant d'empressement Il eut même la douleur d'apprendre, en arrivant, qu'on l'avait

(1) Nous avons sous les yeux un acte authentique, daté du 4 juin 1696, par lequel Laurent Fléschi, archevêque et vice-légat d'Avignon, confirme, au nom du Pape Innocent XII, à Philippe Fléchier, frère de l'évêque de Nîmes, le titre de comte, et les autres prérogatives honorables, accordées à ses ancêtres par les Souverains Pontifes, pour lui et ses descendants mâles à perpétuité.

Les armes de cette famille sont d'argent, chargé d'un arbre de sinople surmonté d'un chef de gueule, à trois étoiles d'or.

(2) Les sermons du P. Audiffret lui avaient fait une si grande reputation, que plusieurs prédicateurs de son temps recouraient à lui pour s'en procurer, et se faisaient honneur de ceux qu'il avait la complaisance de leur composer ; et des évêques mêmes venaient puiser à cette source, car il fallait alors que, pour entrer dans les vues de la cour, les évêques fussent assidus à remplir leurs fonctions, dont la prédication a toujours été regardée comme l'une des plus importantes. Il est rapporté dans le *Ménagiana*, tome II, p. 362, qu'un prélat, du nombre de ceux qui mettaient le talent du général de la Doctrine à contribution, ayant prêché avec beaucoup de succès dans une église de Paris, un des auditeurs, qui connaissait le véritable auteur du sermon, dit plaisamment, qu'il venait d'entendre prêcher *les travaux d'Hercule*, faisant allusion au nom de baptême du P. Audiffret, qui était *Hercule*.

enterré la veille. Ses regrets furent d'autant plus vifs et sincères, que ses sentiments pour l'homme de bien qu'il perdait n'étaient pas moins ceux de la reconnaissance que ceux de la nature et du sang.

Le devoir avait conduit Fléchier dans la capitale, et, quand sa douleur fut calmée, il sentit que ses talents étaient dignes de ce grand théâtre. Il prit donc la résolution d'y rester, et demanda pour demeure la maison de Saint-Charles, qui est la résidence du général de la Doctrine, le centre du régime, et par conséquent comme le chef-d'ordre de cette illustre congrégation. On le mortifia par un refus; il y fut très-sensible, et ce désagrément, joint à quelques changements introduits par le nouveau supérieur, dans la discipline d'un corps qui n'était plus gouverné par le sage Audiffret, le détermina, non sans peine, à rompre ses liens. Il quitta la congrégation de la Doctrine chrétienne, après y avoir resté douze ans et quelques mois (3); mais il conserva, dans tous les temps, un tendre attachement et beaucoup d'estime pour un corps où il avait puisé le goût des lettres, l'amour du travail, et cet esprit d'ordre qui influa sur tout le cours de sa vie, et qui fut peut-être le principe de ce style soigné, et si je puis dire, de ce fini qui caractérisent toutes les productions de sa plume.

Fléchier, rendu à lui-même, avait pour amis tous ceux du P. Audiffret son oncle, et ceux que sa réputation naissante lui avait acquis; mais il était sans fortune, et la récompense des talents est lente à venir, surtout lorsqu'ils sont modestes et sans intrigues. D'abord il prit de l'emploi dans une paroisse, ensuite il se chargea d'achever l'éducation du fils de M. Lefèvre de Caumartin, qui était alors âgé de douze ans. Il jouit dans cette maison de toute la considération qui était due à son mérite personnel, et que des parents superbes et injustes, n'accordent pas toujours aux fonctions pénibles et honorables dont il s'était chargé. En 1665, le roi ayant ordonné la tenue des grands jours d'Auvergne, et M. de Caumartin étant du nombre des commissaires nommés à cet effet, l'abbé Fléchier l'accompagna à Clermont avec son élève. Ce fut dans ce voyage, et à l'occasion de tous les événements dont il y fut témoin, qu'il composa la *Relation des grands jours d'Auvergne*, ouvrage écrit à la hâte, et qui ne ressemble en rien, ni pour la gravité du ton, ni pour l'élégance du style, aux autres productions de sa plume, qui sont toutes d'une diction si châtiée, et marquées au coin d'un goût si délicat. Aussi Fléchier, parvenu aux honneurs de l'Eglise, et compté déjà parmi les hommes célèbres de son temps, n'a-t-il jamais permis que cette bagatelle devînt publique par l'impression. Nous avons jugé comme lui qu'elle n'était pas digne de paraître telle qu'il l'a laissée, à côté des compositions immortelles qui lui ont fait un si grand nom, et nous avons respecté ses intentions, en ne la donnant que par extrait. Nous l'aurions même supprimée entièrement, si M. Ménard et d'autres n'en avaient pas parlé comme d'une pièce intéressante, et que l'auteur n'aurait pas désavouée dans le temps de sa plus haute réputation, mais que des considérations particulières, qui n'existent plus aujourd'hui, l'ont empêché de livrer à l'empressement du public. C'est pour nous une nouvelle raison de croire que ceux qui en ont parlé, sur ce ton d'éloges peu mérités, ne la connaissaient pas (3*).

Pendant que l'abbé Fléchier consacrait une partie de son temps à l'instruction de son élève, il employait l'autre à des occupations d'un genre encore plus sérieux et plus important; et ce travail secret, qui ne prenait rien sur les fonctions essentielles qu'il avait à remplir, devait bientôt devenir le fondement de sa réputation et de sa fortune. Il cultivait, par l'étude des grands modèles, les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature, et entraîné par l'impulsion du génie, il s'ouvrait la carrière de l'éloquence qu'il devait parcourir avec tant de succès. A peine eut-il commencé à faire entendre sa voix dans quelques chaires de la capitale, qu'on ne tarda pas à l'annoncer comme un digne rival des plus fameux orateurs de son temps, où l'éloquence sacrée était déjà portée à un si haut degré de perfection, par les Bossuet, les Bourdaloue, et tant d'autres qui attiraient sur eux les regards du public, et partageaient les bienfaits du prince le plus magnifique à récompenser les talents (4).

Ces heureux essais de Fléchier peuvent

(3) L'auteur de l'*Eloge de Fléchier*, lu à la séance publique de l'Académie française, le 19 janvier 1778, dit expressément, qu'étant *devenu libre* par la dissolution de ses premiers engagements, cet élève de la Doctrine chrétienne *accourut à Paris, où les talents cachés dans les provinces viennent quand ils l'osent, ou quand ils le peuvent, se montrer et s'essayer*. Nous croyons que ce récit n'est pas exact, et qu'il faut y substituer le nôtre. En effet, lorsque Fléchier partit de Narbonne pour venir à Paris, il n'avait d'autre dessein que de satisfaire à ce qu'exigeaient de lui sa gratitude et sa tendresse pour un oncle à qui il devait son éducation et son état. Sans les deux circonstances que nous avons rapportées, il paraît certain que le neveu du P. Audiffret, ne serait pas sorti de sa congrégation, ou du moins qu'il n'en serait pas sorti à cette époque. Des motifs respectables l'avaient conduit à Paris, et il ne prit la résolution de s'y fixer, que quand il se vit en quelque sorte forcé de reprendre sa liberté.

(3*) C'est le premier editeur qui parle.

(4) Le même auteur s'exprime de cette sorte, page 397 de son recueil : « La réputation des oraisons funèbres de Fléchier s'est conservée jusqu'à nos jours; on peut ajouter qu'elles en sont dignes, si l'on se souvient qu'elles ont été prononcées dans un temps où les véritables lois de l'éloquence étaient encore bien peu connues. » Nous nous arrêtons à la dernière partie de cette citation, où l'on trouve une assertion qui nous paraît difficile à prouver : nous osons demander au célèbre écrivain, dont nous prenons la liberté de ne pas adopter la pensée, si l'on peut dire que *les véritables lois de l'éloquence étaient encore bien peu connues, dans un temps*, où Bossuet, Bourdaloue, la Rue, et

être comparés aux premiers rayons de l'aurore, dont la lumière s'accroît et s'étend jusqu'à ce qu'elle ait rempli tout l'espace des cieux de son éclat. Sa réputation commença par des discours de piété, prêchés avec applaudissement dans quelques-unes des grandes solennités de la religion, elle augmenta de jour en jour, à mesure qu'il reparaissait dans la tribune évangélique, et ses oraisons funèbres y mirent le comble. Son début en ce genre fut un coup de maître. Il alla toujours depuis en s'élevant de plus en plus vers la perfection, et tous les vrais connaisseurs jugèrent qu'il y était parvenu dans les discours qu'il prononça sur la mort glorieuse et funeste du grand Turenne. Nous ne nous arrêterons pas ici à considérer ce qui caractérise ces chefs-d'œuvre de Fléchier, et ce qui distingue sa manière de celle des autres orateurs qui se sont montrés avec éclat dans la même carrière.

L'abbé Fléchier ne se borna pas à répandre les fleurs de l'éloquence sur le tombeau des illustres morts de son siècle. Un autre genre d'éloges, moins brillant peut-être, mais plus digne d'un orateur chrétien, devint l'objet de son zèle, et les héros de la religion dont il célébra les vertus parurent encore plus grands, plus propres surtout à nous servir de modèles, que les héros du monde qu'il loua d'une manière si noble et si touchante. Nous osons dire plus encore, et nous ne craignons pas d'assurer qu'il est plus original, plus différent de ses rivaux et de lui-même dans ses panégyriques des saints, que dans aucun des autres discours qu'il a faits pour la chaire. Dans les oraisons funèbres et les sermons de morale, il eut des modèles et des concurrents, il eut même quelquefois des vainqueurs. Mais dans les éloges qu'il a consacrés à la gloire des hommes vénérables par leur sainteté, que l'Eglise a placés sur ses autels, il n'a eu d'autre maître et d'autre guide que son génie; et si, parmi ces chefs-d'œuvre, il en est de mieux travaillés, ou d'un ton plus sublime, c'est un nouveau sujet de gloire pour lui, puisque alors il ne le cède, ou n'est supérieur qu'à lui-même. Comme il sait embrasser d'un seul coup d'œil toute l'étendue de son sujet, ramener toutes les idées accessoires à une idée principale, rendre ensuite cette idée féconde et en tirer, comme d'une source inépuisable, les vues particulières, les réflexions et les sentiments qui forment le corps de son discours! Comme il sait voir et saisir dans chacun de ces héros le caractère qui le distingue, le peindre des couleurs qui lui sont propres, et dans des vertus qui sont à peu près les mêmes par leurs principes et leurs effets, discerner et rendre sensibles les nuances délicates qui les différencient! Comme il sait, enfin, enchaîner habilement les récits avec les réflexions, passer tour à tour des uns aux autres, subordonner l'histoire à la morale, et faire servir les faits à l'instruction? L'orateur ne se montre presque jamais; ce sont les Paul, les Antoine, les Augustin, les Charles Borromée, les François de Sales, qui reparaissent et qui parlent, pour éclairer et sanctifier encore les Chrétiens. On les voit, on les entend, et les leçons qu'ils donnent, par leurs actions, joignent l'autorité de l'exemple à la force naturelle et pressante de la vérité.

Or, dans cette carrière, Fléchier ne trouva, parmi ceux qui l'y avaient précédé, même avec quelque succès pour leur temps, personne qu'il pût suivre et qu'il pût imiter. La route qu'il suivit, nul autre ne l'avait frayée avant lui, ni même entrevue. Destitué de modèles, parce que ceux qui l'avaient précédé ne méritaient pas de lui en servir, et réduit à marcher d'après son propre instinct, s'il est permis d'employer cette expression, il créa lui-même sa méthode, comme le philosophe Descartes inventa depuis la sienne. Elle fut l'heureux fruit de ses profondes réflexions sur cette partie de l'art oratoire, et ce qui prouve mieux que toute autre chose la solidité de ses principes et la finesse de son discernement, c'est que cette méthode inconnue avant lui est la seule qui convienne au genre des éloges sacrés,

plusieurs autres orateurs chrétiens, d'un mérite généralement avoué, attiraient la foule à leurs discours, et renvoyaient leurs auditeurs transportés d'admiration, et persuadés que l'esprit humain ne pourrait jamais reculer les bornes où ces grands hommes s'étaient arrêtés, après avoir épuisé tout ce que les ressources de l'art sont capables d'ajouter aux moyens de la nature. Quelle élévation dans leurs idées! quelle vérité dans leurs images! quelle force! quelle profondeur dans leurs raisonnements! quelle connaissance du cœur! quelle dignité dans les détails de morale, et dans la peinture des passions? Par quel coup de foudre ils savent terrasser les esprits superbes pour les soumettre à l'empire de la loi, malgré ses rigueurs! Et de quelle douce émotion ne pénètrent-ils pas les cœurs pour leur faire aimer la vertu? On avait admiré déjà le P. Lejeune, les deux Lingendes, le P. Senaut; c'est du temps où ceux-ci parurent, qu'on peut dire que *les véritables lois de l'éloquence étaient encore bien peu connues*. Guidés par un goût un peu plus sûr que les orateurs qui les avaient précédés, ils commencèrent à purger la chaire de ce vain étalage d'érudition profane et de ce mauvais ton qui la déshonoraient, et ils introduisirent dans nos temples cette éloquence noble, sublime et majestueuse, qui convient à la grandeur de nos mystères et des vérités de notre religion. Ils étaient remontés aux principes de l'art oratoire, qu'on vit bientôt porté au plus haut degré de la perfection, par les grands maîtres dont Fléchier fut l'émule et l'égal. A qui fera-t-on croire que *les véritables lois de l'éloquence étaient encore bien peu connues du temps* de ces derniers? Qui les a mieux connues depuis? Qui les a mieux suivies? Quelles découvertes précieuses les prédicateurs du XVIIIe siècle ont-ils faites dans le vaste champ de l'éloquence sacrée?.... Arrêtons-nous, pour n'en pas venir à des parallèles qui nous mèneraient trop loin, et dont le résultat serait peut-être désavantageux aux orateurs modernes qui nous fourniraient les pièces de comparaison.

parce qu'elle réunit l'intérêt propre du sujet avec l'utilité des auditeurs. Tous ceux qui sont entrés dans la même carrière après lui n'ont point réussi, lorsqu'ils ont voulu s'ouvrir des voies nouvelles. Ses imitateurs seuls ont vu leurs travaux couronnés par les suffrages du public éclairé. Cette preuve de fait vaut mieux que tout ce qu'on pourrait dire pour démontrer l'excellence de sa méthode. Au reste, Fléchier a développé lui-même ses vues et ses principes sur cette matière, dans la belle préface qu'il a faite pour servir d'introduction au recueil de ses panégyriques. Outre qu'elle est écrite avec cette élégance et cette dignité qui règnent dans tous les ouvrages sortis de sa plume, on ne peut la lire sans avouer que ses méditations n'ont pas moins contribué que ses ouvrages mêmes au progrès et à la perfection d'un art qu'il avait étudié dans toutes ses parties. C'est moins une préface qu'un traité didactique et savant sur cette branche de l'éloquence sacrée, qu'on doit regarder comme la vraie rhétorique des panégyristes (5).

Quoique les sermons de morale prêchés par M. Fléchier, soit avant, soit pendant son épiscopat, n'aient pas un mérite égal à celui de ses oraisons funèbres et de ses panégyriques, ils ne sont pourtant pas indignes de ce grand orateur. Le P. de la Rue, grand orateur lui-même, et par cette raison, juge compétent d'un art qu'il a exercé avec gloire, prétend que si Fléchier fut moins recherché à la cour et à la ville pour l'éloquence des mœurs, *lui qui eut peu de pareils dans les oraisons funèbres et dans la sphère du style panégyrique*, ce sont ses expressions, on doit en attribuer la cause à la pesanteur naturelle de sa voix et de son action, défaut qu'il avait su convertir en talent, lorsqu'il avait traité des sujets tristes et propres à exciter dans l'âme de ses auditeurs des idées lugubres et des sentiments douloureux; car, ajoute ce Père, au lieu de la véhémence et de l'impétuosité qui doivent régner dans les sermons de morale, le son de sa voix, qui avait quelque chose de sombre et de languissant, y répandait un froid, qui semblait amortir le feu de ses pensées, et la vivacité de ses expressions. Il suit de là que si Fléchier a moins réussi dans ce genre de prédication que dans les autres, ce n'est pas que la morale fût moins du ressort de son génie que les éloges, mais c'est uniquement, à s'en tenir au témoignage même du P. de la Rue, que sa voix, son geste, son débit, en un mot tout l'ensemble de son extérieur était moins assorti au degré de chaleur et de véhémence qu'exigent les discours de morale, pour produire leur effet sur l'esprit et le cœur de ceux qui les entendent. C'est l'idée que nous en donne l'abbé du Jarry, dans la préface qu'il a mise à la tête de son édition des sermons que nous tâchons ici d'apprécier. Il parle surtout de l'Avent prêché par Fléchier, en présence de Louis XIV et de sa cour, en 1682; et voici comme il s'exprime à ce sujet : « Je ne sais pas, » dit-il, « s'il est rien sorti de plus beau et de plus achevé de la plume de ce grand maître. Il m'a paru que la force et la solidité de ces sermons répondaient à leur élégance et à leur justesse; la plus sublime théologie y est mise en œuvre avec autant de netteté que d'érudition. Les principes de la religion y sont clairement développés, et l'ordre du raisonnement y est observé d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Aussi quand il prêcha cet Avent, si généralement applaudi, il était dans cet âge, où un grand esprit est, pour ainsi dire, parvenu au point de sa maturité (6). D'ailleurs, l'éclat d'une réputation acquise, la majesté d'un auditoire tout auguste, et l'estime de la cour la plus polie et la plus éclairée du monde, excitèrent ce fameux orateur à déployer toutes les richesses de son art,

(5) L'auteur des *Eloges lus dans les séances de l'Académie française*, dit, page 402, en parlant des panégyriques prononcés par Fléchier, *que cet orateur sembla moins propre à louer les héros de la religion que ceux du siècle;* et soit pour adoucir, soit pour se justifier de cette assertion, il ajoute : « Peut-être les écueils que présentait l'éloge des grands, aiguisaient son génie, par la difficulté même, et offraient à son éloquence un objet d'émulation qu'il ne trouvait pas dans l'éloge des saints.» On voit, par tout le morceau qu'on vient de lire, que nous n'adoptons pas ce jugement, et nous croyons que le nôtre est appuyé sur des raisons solides, auxquelles on ne peut rien opposer; mais s'il s'agissait d'examiner, en général, pourquoi tout étant égal d'ailleurs, et dans les oraisons funèbres, et dans les panégyriques, tant du côté de l'orateur, pour les dehors de l'action, que du côté des pièces mêmes, pour le travail et le style, il y a cependant une si grande différence dans le degré d'intérêt que ces deux genres de discours inspirent à l'auditeur; nous emprunterions la pensée et les expressions de l'auteur pour résoudre la question, et nous dirions avec lui : « l'éloignement où ces derniers (les saints) sont de nous, et l'habitude où nous sommes de les entendre louer, nous rendent plus indifférents sur leurs louanges mêmes.... Les oraisons funèbres, au contraire, nous offrant des hommes avec qui nous avons vécu, piquent bien autrement notre curiosité sur les traits dont l'orateur peindra son héros, et sur l'art qu'il emploiera pour en couvrir les taches. Nous le défions secrètement de s'élever à la hauteur de son sujet dans l'éloge des grands hommes; d'en remplir le vide dans l'éloge des hommes médiocres; enfin d'en arracher les épines, dans l'éloge de ceux qui ont eu de grands vices, ou fait de grandes fautes.» Réflexions pleines de finesse et de vérité, qui ne peuvent venir que d'un homme de beaucoup d'esprit, qui a bien étudié le cœur humain, et qui en a sondé tous les replis. On pourrait ajouter que l'amour-propre trouve mieux son compte avec les héros du siècle, qu'avec ceux de la religion, parce que les premiers étant plus près de nous, ce que nous savons de leurs faiblesses et de leurs fautes console notre vanité des louanges qu'on leur donne; au lieu que les discours destinés à célébrer des vertus plus pures et plus parfaites dans les seconds, ne lui offrent pas le même dédommagement

(6) Fléchier avait alors cinquante ans et demi, étant né, comme on l'a dit, le 10 juin 1632.

pour les consacrer à la religion, qui fut toujours la principale fin de ses travaux. » On peut appliquer sans restriction à tous les sermons de morale qui nous restent de Fléchier, à quelque époque de sa vie qu'il les ait composés, le jugement de l'abbé du Jarry, quoiqu'il porte plus particulièrement sur ceux qui composent l'Avent, prêchés à la cour en 1682. C'est dans les uns, comme dans les autres, le même ton d'éloquence, la même élévation de pensées, le même choix et la même pureté d'expressions, la même harmonie de style, le même fond d'instruction, et le même usage des richesses puisées dans les livres sacrées et dans les ouvrages des Pères de l'Eglise. Qu'on les lise sans se laisser préoccuper par le préjugé plus avantageux que l'opinion a établi en faveur des autres productions oratoires de ce grand homme, et nous ne doutons pas qu'on ne s'en forme la même idée que nous.

Lorsque l'abbé Fléchier prêcha, devant Louis XIV, l'Avent dont nous venons de parler, sa célébrité l'avait déjà conduit aux honneurs et aux récompenses qu'il ne pouvait pas manquer d'obtenir, sous un prince aussi magnifique et aussi juste dans la distribution de ses bienfaits. « Son éloquence l'appelait à l'Académie française ; il y avait été reçu en 1673, à la place de M. Godeau, évêque de Vence, le même jour que Racine et l'abbé Gallois. Il y parla le premier, et il obtint de si grands applaudissements, que l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* désespéra de pouvoir atteindre au même succès (7). » Trois ans après, le duc de Montausier, son ami et son Mécène, lui avait fait donner l'abbaye de Saint-Séverin au diocèse de Poitiers. Au mois de février 1681, le roi l'avait pourvu de la charge d'aumônier ordinaire de Mme la Dauphine, Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, et peu de temps après il avait encore reçu deux nouveaux bienfaits de ce monarque, juste appréciateur du mérite, l'abbaye de Baigue, au diocèse de Saintes, et le prieuré de Peyrat. Quoique ces bénéfices ne fussent pas d'un revenu fort considérable, ils suffisaient pour mettre un homme aussi sage et aussi modéré que Fléchier, en état de paraître avec décence à la cour, et le dédommageaient de la fortune dont le malheur des temps avait dépouillé sa famille un siècle auparavant.

L'abbé Fléchier connaissait trop bien les engagements et les devoirs de ceux qui se sont dévoués au service de la religion, pour regarder les récompenses comme le terme des travaux. Il saisit avec ardeur la nouvelle occasion qui se présenta d'exercer son zèle et ses talents. On le mit, en 1685, à la tête d'une mission destinée à ramener dans le sein de l'Eglise catholique les protestants du Poitou et de la Bretagne. Louis XIV avait extrêmement à cœur cette entreprise si digne de sa piété, et l'on avait choisi ce qu'il y avait de plus vertueux et de plus éclairé parmi les ecclésiastiques de ce temps-là, pour une œuvre dont on espérait les plus heureux succès. Fénelon, qui avait déjà commencé à se faire connaître par ses vertus aimables et cette extrême sensibilité d'âme qui ont été le principe de sa renommée et la source de ses disgrâces, s'était chargé d'un semblable emploi, et il y eut cela de commun entre ces deux hommes célèbres, qui avaient d'ailleurs des rapports si marqués de caractère et de talents, que l'un et l'autre, par leur douceur et le don de la persuasion qu'ils avaient reçus de la nature, attirèrent à eux les cœurs de tous ceux dont ils venaient combattre les opinions.

La réputation de Fléchier l'avait devancé dans les provinces qui étaient devenues le théâtre de son zèle, dans un genre de prédication où il fallait plus de ménagements et de sagesse que d'éloquence ; zèle plein de condescendance et d'égards, qui n'avait rien de dur et d'impérieux, qui attaquait l'erreur sans blesser, sans aigrir ses partisans les plus attachés à leurs anciens préjugés, et les moins disposés à les abandonner, qui réussissait toujours à faire aimer, respecter le ministre de la vérité, lors même qu'il n'atteignait pas le but du ministère, nous voulons dire, la conviction de l'esprit et la conversion du cœur. Par ces moyens habilement conduits, Fléchier n'envisageant dans ses travaux que l'utilité de ceux qui en étaient l'objet, l'intérêt de leur salut, et non la gloire du succès, eut la consolation d'en détromper un grand nombre, et de les rendre à la foi de leurs pères, plus fermes dans leurs sentiments, plus fervents dans les pratiques du culte qu'il leur avait fait embrasser, que les anciens catholiques mêmes. Son nom, comme celui de Fénelon, a été longtemps cher aux peuples des provinces où ils avaient porté tous les deux la lumière de l'instruction avec l'exemple des vertus, et au bout d'un siècle on se souvient encore du bien qu'ils y ont fait.

L'abbé Fléchier était en Bretagne tout occupé des importantes fonctions qui lui étaient confiées, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Lavaur, au mois de novembre 1685. Lorsqu'il fut de retour à Paris et qu'il alla remercier Louis XIV, ce prince qui savait donner un nouveau prix à ses bienfaits, par les mots flatteurs dont il les assaisonnait, lui dit : *Je vous ai fait trop attendre ce que vous méritez depuis longtemps, mais c'est que je ne voulais pas me priver de l'impression que me font vos discours en vous éloignant de moi* (8). Le roi mit le comble à ses faveurs, en permettant au nouveau prélat de vendre sa charge d'aumônier ordinaire de Mme la

(7) *Eloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, p. 408.

(8) Nous avons rapporté ce mot de Louis XIV, tel qu'il est conservé dans la famille de Fléchier. Il est énoncé un peu différemment dans l'éloge de ce prélat, lu à la séance publique de l'Académie française du 19 janvier 1778. Mais cette légère différence n'altère en rien la substance de ce mot

Dauphine, ce qui le mit tout de suite en état de subvenir aux dépenses que sa dignité l'obligeait de faire; et Mme la Dauphine, quoique très-fâchée de le perdre, lui fit présent d'une partie de sa chapelle. Ce fut Montausier, cet ami solide et vrai, à qui Fléchier devait toute sa fortune, qui fit pour lui ces divers arrangements, afin qu'il ne fût pas, comme tant d'autres, obligé de s'endetter en devenant plus riche.

De fâcheux démêlés, dont l'affaire de la régale était l'origine, avaient troublé depuis quelque temps la bonne intelligence qui avait régné jusque-là entre la cour de France et celle de Rome. Innocent XI, Pontife vertueux, mais fier et opiniâtre, plein de la fausse idée de son pouvoir qu'il étendait au delà de ses justes bornes (comme on en trouve des exemples chez quelques-uns de ses prédécesseurs, mais dans des siècles peu éclairés), et d'ailleurs ennemi personnel de Louis XIV, dont la grandeur le choquait, soutenait les prélats qui ne voulaient pas soumettre leurs Eglises au droit de régale, et refusait des bulles à ceux qui avaient été nommés pour remplir les siéges vacants, depuis le commencement de cette querelle, dégénérée alors en rupture ouverte, par une suite d'accidents, nés les uns des autres, comme cela ne manque jamais d'arriver, quand deux autorités jalouses de leurs droits se heurtent et se roidissent pour les étendre ou pour les soutenir. L'assemblée générale du clergé de France, tenue en 1681 et 1682, dont le grand Bossuet avait été l'âme et l'oracle, s'était rendue coupable d'un attentat contre les prérogatives du Saint-Siége, au jugement du Pontife irrité, parce qu'elle avait consacré les anciennes maximes du royaume, dans les quatre fameux articles qu'elle avait dressés. Fléchier fut obligé d'attendre, comme plusieurs autres, que la paix fût rétablie entre le Chef de l'Eglise et le prince de l'Europe le moins capable de consentir à tout arrangement qu'on eût pu regarder comme un aveu de sa faiblesse ou de ses torts ; et cette paix ne paraissait pas facile à conclure, attendu le caractère des deux souverains dont il fallait concilier les prétentions et rapprocher les esprits.

Mais si Rome refusait à l'abbé Fléchier la confirmation du Saint-Siége, qui, suivant l'usage établi depuis quelques siècles, lui était nécessaire pour recevoir par l'onction sacrée le caractère épiscopal et le pouvoir d'ordre qui y est attaché, elle ne pouvait lui ôter le zèle et l'amour du travail sans lesquels toutes les dignités de l'Eglise ne sont que de vains titres. Ne pouvant encore gouverner le diocèse de Lavaur comme évêque, il en prit du moins la conduite, comme grand vicaire du chapitre, et s'il n'eut pas les honneurs de l'épiscopat, rien ne put l'empêcher d'en remplir avec courage les devoirs les plus importants et les plus pénibles. Déjà par deux ans de résidence dans son diocèse, et d'application constante à étudier le caractère du peuple, dont le salut lui était confié, il était parvenu au but que doit se proposer un nouvel évêque, connaître les besoins de son troupeau, et les pasteurs du second ordre qui en sont chargés immédiatement; s'attirer la confiance de son clergé par des manières engageantes et des témoignages d'estime qui le flattent; discerner les abus qu'il faut tolérer pour un temps, et ceux qui exigent de prompts remèdes ; conférer, instruire, faire des visites, surtout dans les paroisses de la campagne, et par tous ces moyens de la vigilance et de la charité, gagner les cœurs, et se faire regarder comme un père qui ne se communique à ses enfants que pour obtenir leur amour et leur donner des preuves du sien. Déjà Fléchier avait satisfait à toutes ces obligations d'un nouvel évêque, déjà il avait tracé le plan de conduite qu'il se proposait de suivre, d'après les connaissances qu'il avait acquises du naturel et des dispositions de son peuple, et déjà il commençait à recueillir le fruit de ses premiers travaux, lorsqu'il apprit sa translation du siége de Lavaur à celui de Nîmes. Cette nouvelle, qui eût été flatteuse pour bien d'autres, l'affligea sincèrement. Il écrivit au roi une lettre forte et pressante, pour le supplier de ne le pas séparer d'une Eglise à laquelle il se sentait attaché par des liens qui lui coûteraient infiniment à rompre, quoique elle fût moins riche que celle qu'on lui offrait. Ses représentations au roi sont appuyées des raisons les plus puissantes ; en les lisant, on croit entendre un de ces évêques des premiers siècles, qui fuyaient les dignités de l'Eglise avec autant de crainte, qu'on a mis d'empressement à les rechercher depuis, et l'*on vit alors*, dit un des panégyristes de Fléchier, *une chose bien rare dans ces derniers temps, le désintéressement aussi éloquent que l'intérêt lui-même.* Mais le vertueux prélat ne put obtenir ce qu'il désirait. Louis XIV, en donnant de justes éloges aux motifs de sa résistance, trouva dans ces motifs mêmes de nouvelles raisons pour le croire digne d'un siége où il fallait porter des talents plus connus et un zèle plus actif, parce qu'il s'y rencontrait plus d'obstacles à surmonter et plus de bien à faire. Fléchier se rendit à la volonté du roi, qu'il regarda comme celle de Dieu ; car si la véritable humilité craint les honneurs et l'élévation, elle craint encore plus de manquer aux ordres de la Providence par amour du repos, ou par les raffinements d'un orgueil déguisé sous les dehors de la modestie.

Fléchier ne tarda pas à se rendre dans son nouveau diocèse. Il y était attendu avec un empressement qui répondait à la haute opinion qu'on avait de son mérite, partout où son nom et ses ouvrages étaient connus.

obligeant, qui mérite peut-être autant d'être conservé pour l'honneur du prince dont il exprime les sentiments, que pour celui du sujet, qui ne les aurait pas inspirés à un tel prince, s'il n'eût été qu'un homme ordinaire.

Sitôt qu'on eût appris à Nîmes son acceptation, les consuls de la ville lui avaient écrit au nom de leurs concitoyens, pour lui en témoigner leur joie et le supplier de venir s'établir au milieu d'eux. La réponse qu'il leur fit dut augmenter leur estime et le désir qu'ils avaient de le posséder. Elle porte l'empreinte d'une modestie noble et de ces sentiments affectueux qu'un évêque doit avoir pour son troupeau, dès l'instant qu'il s'est déterminé à se charger de le conduire : « Je ne mets point, » leur dit-il, « ma confiance aux paroles d'une sagesse humaine, mais en la vertu et en l'efficace de la parole de Dieu, qui seule peut toucher les âmes. Sa providence m'appelle, lorsque j'y pense le moins, et, si je l'ose dire, presque malgré moi, dans votre ville, pour en être sans doute le consolateur et le père. Quel bonheur pour moi si je puis adoucir vos peines, éclairer vos esprits, gagner vos cœurs, et porter le calme et la paix dans des consciences encore agitées ! » Dans ce peu de mots, il peint son caractère de douceur, d'indulgence et de bonté; il y trace les règles qu'il se proposait de suivre dans le gouvernement de son diocèse, et il s'annonce aux habitants de Nîmes, tel qu'ils l'ont vu pendant tout le cours de son épiscopat, un pasteur vigilant, un tendre père, un ami généreux, un consolateur bienfaisant, un supérieur sans domination, toujours accessible, toujours affable, en un mot, l'homme le plus propre à gouverner d'autres hommes dans des temps difficiles, et à faire aimer la vertu.

Les démêlés qui s'étaient élevés entre Rome et la France duraient encore, et ne furent apaisés qu'après la mort d'Innocent XI. Son successeur, Alexandre VIII, élu le 6 octobre 1689, moins entêté des anciennes prétentions de sa cour, moins prévenu contre Louis XIV, prit des conseils plus sages et plus modérés. Il entra dans un plan de conciliation, qui, sans blesser la dignité du roi, accordait au Saint-Siége tout ce qui ne contredisait pas les principes dont l'Eglise gallicane ne s'est jamais départie. Mais cette négociation ayant encore traîné quelques années, l'abbé Fléchier gouverna le diocèse de Nîmes, comme il avait gouverné celui de Lavaur, sous le titre de vicaire général du chapitre, depuis 1687 jusqu'en 1692, qu'il obtint enfin ses bulles, et qu'il fut sacré à Paris dans l'église du Val-de-Grâce. Il y eut presque autant de monde à cette cérémonie qu'on en avait vu dans le même lieu quelques années auparavant, lorsque le nouveau prélat y avait prononcé l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, qui fit lui-même un si bel éloge de cette vertueuse princesse, en disant, *que sa mort était le premier sujet de chagrin qu'elle lui eût donné.*

Le siége épiscopal de Nîmes était alors le plus difficile à remplir. Le calvinisme qui s'était maintenu et multiplié dans cette partie de la vaste province du Languedoc, y avait rassemblé toutes ses forces, et soutenu par les puissances ennemies de la France, il se montrait disposé à combattre contre l'autorité qui l'enveloppait et le pressait de toutes parts. Sous prétexte de conserver des priviléges dont il avait joui pendant près d'un siècle, il employait à les défendre tous les moyens que le fanatisme peut fournir au désespoir. L'édit qui révoque celui que les protestants avaient obtenu à Nantes, de la reconnaissance ou de la politique de Henri IV s'exécutait avec rigueur depuis 1685, époque fameuse dans les annales du calvinisme, par une révolution dont leurs écrivains et ceux qui les ont copiés nous ont tracé la peinture la plus touchante. Les réformés du Languedoc, à la vue de leurs temples détruits, de leurs assemblées proscrites, de leurs ministres chassés ou emprisonnés, et des voies de contrainte employées contre leurs chefs, leurs parents, leurs amis, tous ceux qui leur tenaient, par quelque lien que ce fût, désolés, abattus ou furieux, s'étaient divisés en trois classes. Les uns avaient ouvert les yeux à la vérité, et c'était le plus petit nombre; les autres, sans cesser d'être attachés en secret à leur culte, avaient embrassé celui du prince, et par cette lâche fausseté de conduite, les avaient trahis tous deux ; les autres, trop prévenus contre nos dogmes et nos pratiques, pour se prêter aux moyens dont on se servait pour les éclairer, ou trop vertueux pour se souiller par un parjure, en condamnant comme erreur ce qu'ils croyaient être des vérités, se préparaient à fuir la terre qui les avait vus naître, où l'avaient déjà abandonnée.

Dans ce triste état des choses, si la religion demandait à Fléchier de lui faire des prosélytes, la patrie éplorée le suppliait de lui conserver des citoyens. Or pour satisfaire aux vœux de l'une et de l'autre, il fallait ne se rien permettre dans la conduite et dans l'instruction même, qui pût faire ombrage à des esprits mal disposés, et réveiller dans des cœurs, dont les plaies saignaient encore, le sentiment des maux dont ils n'avaient pas perdu le souvenir ; il fallait, par des précautions sagement ménagées, affaiblir les préjugés de l'éducation et de l'habitude, sans les attaquer de front, et préparer le triomphe de la vérité, plutôt en se contentant de la montrer sous ses traits naturels et dans l'éclat de sa lumière, qu'en déployant de grands efforts de génie, et l'appareil imposant du savoir, pour la prouver; il fallait obtenir l'estime en méritant la confiance, sans paraître trop jaloux et trop empressé de remporter cette double victoire, et sans annoncer le dessein de subjuguer en maître les esprits et les cœurs ; il fallait témoigner de la considération et de la tendresse pour ceux qu'on voulait détromper des erreurs dont la racine n'était pas encore totalement extirpée, et guérir des anciennes préventions dans lesquelles ils avaient été nourris; leur persuader qu'on regardait les unes et les autres plutôt comme un malheur que comme un crime; il fallait plaindre les maux qu'ils avaient déjà soufferts,

les adoucir et les réparer par des bienfaits; se placer à propos entre l'autorité qui frappait et les victimes qui allaient tomber sous ses coups, et sauver quelques coupables, pour ne pas allumer dans beaucoup d'autres un faux courage qui leur aurait donné des complices; il fallait préparer des occasions favorables et fournir des prétextes plausibles de conversion à ceux qui n'étaient plus retenus dans le parti de l'erreur, que par des considérations de politique, d'amour-propre ou de respect humain, qu'ils désiraient de surmonter, mais dont ils n'avaient pas la force de s'affranchir; il fallait surtout, et ce n'était pas sans doute la moindre difficulté, maintenir la concorde et la paix entre les Catholiques et les protestants, et parmi ces derniers, entre ceux qu'on appelait les nouveaux convertis, et ceux qui persistaient opiniâtrement dans leur culte, au risque de tout ce qui pourrait leur en arriver, les uns et les autres, plus divisés encore par la différence que la loi et les hommes publics, chargés de la faire exécuter, mettaient entre eux, que par leur croyance même : et les noms offensants de papistes et de huguenots qu'ils se donnaient réciproquement, noms inventés par le mépris des deux partis, l'un pour l'autre, et devenus alors dans toute l'étendue du Languedoc un cri de guerre, qui marquait la haine et en faisait éclater les fureurs; il fallait en détruire l'usage déjà proscrit plus d'une fois, pour ne pas réveiller les passions ardentes qui les avait fait naître.

Ce que nous disons qu'il fallait faire dans ces conjonctures délicates, autant pour la gloire de la religion, que pour le bien de l'humanité, Fléchier le fit constamment dès qu'il fut entré dans le gouvernement de son Eglise, avec la plénitude d'autorité attachée à son caractère. Jamais il ne s'écarta de ces principes. On vit toujours son zèle tenir la même route et suivre les mêmes règles, sans se laisser rebuter par les obstacles et les contradictions qu'il rencontra presque à chaque pas, ni ébranler par les censures et les reproches de ceux qui blâmaient sa modération : car elle fut blâmée dans la province et dans la capitale, par quelques-uns de ses collègues; mais c'étaient ceux qui n'étaient pas assez éclairés pour en apprécier les motifs, ou assez courageux pour combattre longtemps dans l'espoir d'un triomphe durable, ou assez patients pour attendre la maturité lente, mais assurée des fruits que le zèle produit toujours quand il est conduit par la sagesse, et tempéré par la douceur.

Le pieux et savant prélat s'était assuré par l'expérience qu'il avait acquise dans ses missions du Poitou et de la Bretagne, que la plupart des protestants étaient plutôt séduits par les déclamations de leurs prédicants, que solidement éclairés sur les points qui divisaient leur communion d'avec l'Eglise romaine; il concluait de là que leur entêtement provenait de deux causes principales : l'ignorance de nos dogmes, et les préventions qu'on ne cessait de leur inspirer contre les cérémonies et les pratiques extérieures de notre culte. Pour détruire l'influence de ces deux causes qui agissaient presque également sur les hommes d'un esprit cultivé, comme sur le simple peuple, il ne connaissait qu'un seul moyen qui pût convenir tout à la fois aux uns et aux autres, et qui fût en même temps conforme à l'esprit de l'Evangile, l'instruction. Il s'y livra tout entier, comme au plus important de ses devoirs, et bientôt il eut la consolation de voir les heureux effets de ses travaux. Au commencement de son épiscopat, il montait en chaire plusieurs fois par semaine, tantôt dans sa cathédrale, tantôt dans quelque autre église de la ville. Il s'y rendait un concours nombreux d'auditeurs de toute condition, et jamais il ne se retirait sans avoir converti, ou du moins ébranlé, quelques-uns des réformés qui s'y portaient en foule. Dans ses discours, il évitait d'entrer trop avant dans les points de controverse, dont la discussion n'eût été propre qu'à entretenir l'esprit de dispute. Il se contentait d'exposer simplement les vérités capitales d'où découlent toutes les autres. Il les établissait sur des preuves claires et solides, sans se permettre aucune expression qui sentît l'aigreur, aucun reproche amer, ni aucun de ces traits qui échappent quelquefois à une imagination vive, mais dont l'application trop marquée serait devenue une offense pour ceux qui en auraient été l'objet. Il s'abandonnait ensuite à toute la sensibilité de son cœur. Il exhortait, il pressait les errants d'ouvrir les yeux à la lumière, par l'intérêt de leur salut, et même par celui de leur bonheur temporel : c'était la bonté, la charité qui s'exprimaient par sa bouche. Peu résistaient à cette éloquence du cœur. Tous étaient touchés, et ceux qui ne se rendaient pas d'abord souhaitaient du moins qu'il pût achever de détruire une autre fois les doutes qui leur restaient encore, et changer en conviction les dispositions favorables qu'il leur avait inspirées.

Dans les campagnes, lorsqu'il visitait son diocèse, il ne manquait jamais de s'arrêter dans chaque village, et de faire entendre au peuple la voix de son pasteur. Alors il prenait le ton familier d'un père qui parle à ses enfants; il leur prêchait la crainte de Dieu, la confiance en sa miséricorde, la reconnaissance pour ses bienfaits, la soumission aux lois, l'amour du travail, la concorde et l'union entre eux; il leur apprenait à faire un bon usage de leurs peines et à se sanctifier dans leur état par la pratique de tous les devoirs et de toutes les vertus propres à les rendre bons sujets du prince, bons pères de famille, Chrétiens attachés à la foi, Catholiques paisibles et édifiants. Ce qu'il leur disait sur les vérités les plus sublimes, les obligations les plus essentielles de la religion et de la morale, il le rendait sensible aux esprits les moins pénétrants, par la simplicité de ses expressions, et par des tournures et des façons de parler qu'il em-

pruntait de leur langage ordinaire ; en sorte que cet orateur si goûté à la cour pour la politesse et les grâces de ses discours, avait l'art de se faire entendre avec autant d'intérêt et beaucoup plus de fruit, par les habitants grossiers des bourgs et des montagnes, réduits aux seules lumières d'une raison que l'éducation et le commerce des hommes instruits n'ont point développées. Fléchier, dans ces occasions si précieuses pour son zèle et si chères à son cœur, ne se bornait pas aux fonctions publiques de son ministère : il allait visiter les pauvres dans leurs cabanes; il s'entretenait des heures entières avec eux, sur leurs travaux, leurs besoins, leurs affaires, l'état de leurs familles, leur manière de vivre, et l'idée qu'ils avaient de leur condition. Il les encourageait, les consolait; il mêlait souvent ses larmes avec celles que sa bonté leur faisait verser, et pour assurer le succès de ses conseils et de ses exhortations, il y joignait toujours ses bienfaits. Quand il sortait d'un village, pour passer dans un autre, tous les habitants le suivaient, les mains levées au ciel, lui souhaitant de longs jours, et priant Dieu d'acquitter leur reconnaissance qu'ils ne pouvaient lui témoigner que par leurs vœux.

Faut-il s'étonner après cela si la mémoire de Fléchier est toujours en bénédiction dans tous les lieux qui ont eu le bonheur de le posséder, par le soin que les pères ont eu de raconter à leurs enfants ce qu'ils savaient de l'affabilité, de la douceur et de la bienfaisance de ce grand évêque? Faut-il s'étonner si les hérétiques de son diocèse le disputaient aux Catholiques par l'estime et le tendre attachement qu'ils lui avaient voué ; s'ils aimaient à traiter avec lui, s'ils se confiaient plus à sa simple parole qu'aux engagements les plus sacrés des commandants et des magistrats? Faut-il s'étonner si, dans le feu même de la révolte des fanatiques du Languedoc, ces furieux, altérés de sang, qui n'avaient plus rien d'humain, épargnaient ce qui lui appartenait; si son nom seul, prononcé au hasard, leur imprimait une vénération subite qui paraissait dans leurs gestes et les traits de leurs visages, et si, lorsqu'ils venaient porter la terreur jusque sous les murs de Nîmes, il suffisait quelquefois de leur crier : *Voilà l'évêque Fléchier !* pour les arrêter tout à coup, et rappeler dans ces cœurs farouches des sentiments qu'ils ne connaissaient presque plus?

Quel temps d'épreuve pour le cœur sensible de ce bon prélat que celui où le fanatisme armait la moitié de ses enfants pour égorger l'autre? Ces hommes féroces parcouraient tout le pays le fer et la flamme à la main, massacrant tous les Catholiques qui avaient le malheur de les rencontrer, déchargeant surtout leur fureur sur les ecclésiastiques, comme pour étouffer dans le sang des pasteurs le culte dont ils étaient les ministres, brûlant les églises, et profanant les choses saintes avec une impiété dont l'histoire des siècles les plus barbares ne fournissait pas d'exemple. Chaque jour on apprenait des nouvelles plus affligeantes que celles du jour précédent, de nouveaux traits d'atrocité, de nouveaux sacriléges, de nouveaux crimes contre la religion et l'humanité. Les troupes qu'on envoyait à la poursuite de ces furieux ne pouvaient les atteindre. Partagés en pelotons, secourus par les gens du pays, dont la plupart étaient leurs complices et leurs parents, ils étaient avertis de tous les mouvements qui se faisaient pour les surprendre ou les attaquer. Ils fuyaient dans les montagnes et les bois par des routes inaccessibles. Ils se cachaient dans des cavernes dont eux seuls connaissaient les approches et les issues. Là, ils trouvaient des vivres, des armes, des munitions et l'impunité, jusqu'à ce qu'ils trouvassent l'occasion de se répandre dans les plaines et de recommencer leurs ravages. Des remparts de Nîmes, on voyait s'élever la flamme des incendies. Les curés qui pouvaient se dérober à la rage des meurtriers, après la mort cruelle de leurs confrères, se réfugiaient auprès de leur évêque. Fléchier, fondant en larmes, et pénétré de la plus vive douleur, les recevait dans ses bras, les logeait dans son palais, pourvoyait à tous leurs besoins, et en attendant qu'il plût au ciel de faire naître des circonstances plus heureuses, il les occupait par de saints exercices, soit pour les préparer à de nouveaux combats, si l'intérêt de la religion demandaient qu'ils s'y exposassent encore, soit pour leur apprendre à réparer les maux que tant d'assassinats et de brigandandages causaient à leurs troupeaux, si jamais le calme était rétabli.

Qu'on parcoure les lettres de l'évêque de Nîmes, depuis 1689 jusqu'en 1704 ; qu'on lise surtout les Instructions pastorales qu'il a publiées sur les malheurs du Languedoc et de son diocèse, pendant les troubles dont nous parlons, et l'on pourra se faire une idée juste, soit du caractère des fanatiques et de leurs cruautés inouïes, soit de la sensibilité qui lui faisait partager les malheurs de ses diocésains, et les dangers continuels où étaient exposés ses curés, qu'il aimait comme ses frères, et qu'il honorait comme ses coopérateurs. Tout ce que nous dirions de ces désastres et de la désolation qu'ils causèrent n'approcherait pas de la touchante peinture qu'il en a faite. Quatre généraux furent successivement employés dans cette guerre, qui n'est comparable à nulle autre, ni dans sa cause, ni dans ses progrès, ni dans les événements étranges qu'elle enfanta, ni dans la manière dont elle fut terminée. M. de Basseville, intendant de Languedoc, ami de Fléchier, déploya dans ces fâcheuses conjonctures toute l'intelligence et toute l'activité qu'on peut attendre d'un administrateur sage et prévoyant, qui réunit les qualités rares du magistrat intègre et du grand homme d'Etat. Si les généraux envoyés dans le Vivarais et les Cévennes avant le maréchal de Villars, eussent été assez bons citoyens pour déférer aux conseils de l'in-

tendant; et si la vanité des ministres, qui craignaient son mérite et faisaient tout pour l'écarter de la cour, eût permis qu'on adoptât ses projets, la révolte aurait été étouffée dès sa naissance, et l'on n'aurait pas été réduit, par l'enchaînement des circonstances, à ménager cette négociation honteuse, où l'on vit un maréchal de France traiter d'égal à égal avec un chef de brigands. On n'en vint à ce dernier expédient qu'après avoir essayé vainement de forcer les séditieux dans leurs repaires, où ils bravaient les troupes du roi, et de les effrayer par la terreur des supplices qu'on faisait subir à ceux qu'on prenait les armes à la main. Mais le premier de ces deux moyens ne servait qu'à les rendre plus audacieux, par le succès de leur adresse à tromper l'activité des troupes, et par les avantages qu'ils remportaient souvent sur elles; et le second ne produisait d'autre effet que d'allumer de plus en plus leur fureur, par le désir de la vengeance.

M. de Basville et Fléchier, quoique unis par une amitié constante, n'étaient pas toujours d'accord sur le choix et l'usage des moyens qu'on employait pour rétablir la paix dans la province, et ramener les fanatiques à la soumission. Il s'en fallait beaucoup que le premier fût un homme dur, sanguinaire, qui ne voulait attaquer l'erreur, et détruire la rébellion que par les bûchers et les gibets, en un mot, un tyran, comme les écrivains protestants l'on dit, et quelques autres d'après eux. Il est pourtant vrai que ce magistrat était naturellement ferme et sévère, qu'attaché aux maximes du gouvernement que Louis XIV avait établies, il regardait l'insubordination et la révolte des peuples comme la disposition la plus contraire au repos de l'Etat, et qu'à ses yeux des hérétiques armés, qui bravaient l'autorité pour obéir à des chefs que les ennemis de la France leur donnaient, n'étaient que des scélérats dignes des supplices décernés contre leurs semblables par les lois de toutes les nations. Mais il faut convenir aussi qu'il était chargé de veiller à la tranquillité de la province confiée à ses soins; qu'il répondait au roi de tous les soulèvements qu'il n'aurait pas su prévoir ou réprimer; qu'un magistrat n'est que le ministre de la loi, et un intendant l'exécuteur des ordres qu'il reçoit de ceux à qui son administration est subordonnée, et que d'ailleurs les fanatiques du Languedoc commettaient chaque jour tant d'atrocités, de crimes horribles, qu'on ne pouvait les plaindre lorsqu'ils en recevaient la juste punition. Quand on pèsera ces réflexions, on sera moins porté à blâmer la conduite de Basville, et sans faire entre lui et Fléchier une comparaison qui serait hasardée, on trouvera la cause de la différence de leurs principes, dans celle des devoirs qu'ils avaient à remplir; l'un étant l'homme du roi, et l'autre l'homme de la religion; l'un n'apprenant qu'avec indignation les excès du fanatisme, et l'autre n'y voyant que des sujets de larmes; enfin l'un se croyant obligé d'abandonner des criminels à toute la sévérité des lois, et l'autre n'aspirant, ne travaillant qu'à convertir des pécheurs.

Dès le commencement de son épiscopat, Fléchier avait senti l'avantage que donnaient aux réformés les ecclésiastiques ignorants, déréglés ou inutiles, dont le nombre n'était que trop grand dans les villes et dans les campagnes du diocèse de Nîmes. En effet, de tous les maux qui affligent la religion et qui la déshonorent, il n'en est point de plus funestes dans leurs suites que le défaut de lumières, la corruption de mœurs, ou le simple désœuvrement de ses ministres. Fléchier, d'autant plus convaincu de cette vérité qu'il en avait sous les yeux de plus tristes preuves, s'applique, sur toutes choses, à ranimer parmi ses curés et ses chanoines le goût de l'étude, avec l'esprit de régularité et la pratique des vertus, sans lesquelles le ministre de l'autel, réduit aux marques extérieures de son état, n'est distingué des autres hommes qu'à la honte de l'Eglise et à sa propre confusion. Ce fut l'objet des discours solides et touchants qu'il prononça dans les synodes de son diocèse, et de ceux qu'il adressa au clergé de sa cathédrale dans les chapitres généraux, où il se faisait un devoir de présider. Dans ces assemblées respectables, l'évêque de Nîmes paraissait, au milieu des uns et des autres, comme les anciens patriarches, lorsqu'ils réunissaient auprès d'eux les chefs des différentes branches de leur nombreuse famille, pour délibérer sur les intérêts communs et réunir leurs forces contre les ennemis qu'ils avaient à combattre. Ses discours, alors, n'avaient de son éloquence ordinaire que la noblesse des pensées et les charmes d'une élocution qui allait plus au cœur qu'à l'esprit. Sa douceur, sa bonté, son respect pour le caractère et les fonctions de l'ordre sacerdotal, dont il ne s'estimait que le premier, se peignaient dans ses paroles et dans ses manières : tellement que son autorité ne se faisait sentir que par la gravité des sujets qu'il traitait et par la force que ses exemples ajoutaient à ses leçons.

Mais ce n'était pas assez de convaincre ses ecclésiastiques de l'obligation où ils étaient de mener une vie régulière et irréprochable, pour faire honorer leur état en l'honorant eux-mêmes, et de leur apprendre combien il est nécessaire que ceux qui sont chargés dans l'Eglise d'instruire et d'éclairer les autres soient eux-mêmes des sources de lumière : il fallait, de plus, leur fournir le moyen d'acquérir les connaissances qui leur manquaient, et, en leur inspirant l'amour de l'étude, les y exciter par l'aiguillon si pressant et si efficace de l'émulation. Fléchier parvint à ce but par l'établissement des conférences ecclésiastiques, qui se tenaient tous les mois, et où les curés, les vicaires de la ville et des campagnes venaient se communiquer le fruit de leurs études particulières. Les vérités de la religion et la manière la plus utile de les enseigner, les questions les

plus épineuses de la morale, et les principes d'après lesquels on doit les résoudre, les divers points de la discipline ecclésiastique sur les mœurs et les devoirs des pasteurs, tels étaient les objets qu'on discutait dans ces utiles assemblées. Le prélat s'y rendait souvent. Alors elles devenaient plus solennelles par sa présence, et plus intéressantes par la manière savante et lumineuse avec laquelle il résumait, à la fin des séances, tout ce qui s'était dit, donnant des éloges à ceux qui les méritaient, et plaçant ses observations sur ce qu'on avait pu avancer d'inexact, si délicatement, qu'elles paraissaient plutôt des éclaircissements que des correctifs. Il recueillit bientôt le fruit de cet établissement et des soins qu'il se donnait pour en étendre les effets. Au bout de quelques années, les protestants eux-mêmes étaient forcés d'avouer que jamais le clergé du diocèse de Nîmes n'avait été si éclairé, et jamais les peuples si bien instruits ni si généralement édifiés par leurs pasteurs.

Le zèle de Fléchier embrassait tout par son étendue, suffisait à tout par son activité. S'il travaillait à détruire l'ignorance et à déraciner le vice, il n'était pas moins jaloux de maintenir la pureté du culte, et de préserver la religion de tout mélange de superstition et de fausse piété. Le peuple toujours avide de nouveautés, toujours crédule et facile à se laisser séduire lorsqu'on lui parle de prodiges, et qu'on présente à sa curiosité des objets qui le frappent vivement, courait en foule et sans autre motif que l'exemple de la multitude, porter son hommage à une croix érigée près du village de Saint-Gervasi, peu éloigné de Nîmes, par un pâtre grossier, dont la dévotion, louable dans son principe, n'était point dirigée suivant les règles de la prudence chrétienne qu'il ne connaissait pas. On attribua bientôt à cette croix une vertu miraculeuse, et les merveilles qu'on en racontait reçues sans preuves, accréditées par le nombre de ceux qui les répétaient, attiraient à ses pieds, d'abord les habitants des villages voisins, et peu à peu ceux des cantons les plus éloignés. Il se trouvait même des pasteurs assez peu éclairés pour y conduire leurs ouailles, comme à une source de grâces et de bénédictions. Outre qu'on ne doit jamais laisser au peuple la liberté de se choisir à son gré des objets nouveaux de vénération, on sait, par l'expérience, que si la dévotion est le premier motif de ces sortes de pèlerinages, ils ne tardent guère à dégénérer en scènes scandaleuses, par des abus et des désordres non moins contraires à l'honneur de la religion qu'à la vraie piété.

Cet enthousiasme du peuple et ce concours immense de gens crédules, ou curieux, que la nouveauté du spectacle attirait de toutes parts, quelles fâcheuses impressions ne devaient-ils pas produire sur l'esprit des protestants opiniâtres et des nouveaux convertis? Fléchier est frappé de cette pensée, et la première vue du mal lui fait sentir combien il est intéressant de s'opposer aux progrès de la superstition, et de ne pas laisser aux ennemis de l'Eglise un sujet de la calomnier, en se prévalant des abus qu'elle condamne. « Loin de lui, » dit un de ses panégyristes, « les maximes de ce zèle aveugle, qui croit honorer la religion en accréditant de faux prodiges; loin de lui, surtout, cet art sacrilége d'entretenir la crédulité des peuples, pour dominer sur eux avec plus d'empire. » Ministre et ami de la vérité, il connaît trop, et le respect infini qui lui est dû, et la sainteté de son caractère, et son extrême délicatesse, qui rejette avec dédain tout ce qui lui est étranger, pour ne pas croire qu'on la profane et qu'on l'outrage, lorsqu'on l'associe avec la fable et le mensonge. Que fera-t-il donc pour ramener au vrai une piété simple et trop confiante qui s'est laissé détourner de son objet? Il élèvera la voix, il instruira le Catholique, il satisfera même la religion sévère du calviniste, et calmera son imagination ombrageuse, en développant la doctrine de l'Eglise sur les pratiques qu'elle autorise, et celles que sa sagesse réprouve; en marquant la ligne qui, dans le culte du signe justement révéré de notre salut, sépare le respect qu'on ne peut lui refuser sans impiété, d'avec les abus que ce culte entraîne, quand il est mal réglé; en rappelant aux pasteurs et aux fidèles ce que ceux-là doivent enseigner, pour que la foi ne les désavoue pas, et ce que ceux-ci doivent faire pour ne pas aller au delà du terme où il leur est prescrit de s'arrêter. Voilà ce que Fléchier a exposé avec autant de prudence que de clarté dans la Lettre pastorale qu'il a publiée pour éclairer et guider la piété de son peuple, à l'occasion de la croix de Saint-Gervasi, dont la superstition et l'hérésie auraient également pu se faire un trophée, sous un évêque d'un zèle moins sage et moins vigilant.

Ce fut par les mêmes vues de sagesse, qu'il s'opposa constamment à l'établissement d'une confrérie de pénitents blancs que quelques citoyens de Nîmes, plus dévots qu'éclairés, voulaient ériger, en s'autorisant d'une bulle par laquelle ils croyaient ébranler sa fermeté; mais rien ne fut capable de lui faire accorder son consentement. Il avait pour maxime que la religion ne doit rien admettre dans son culte qui ne soit grave et majestueux comme elle, et qu'en fait de pratiques extérieures, il faut s'en tenir à celles que l'Eglise a consacrées par un long usage, que leur antiquité rend vénérables, et qui sont conformes à son esprit Quelle circonspection ne montra-t-il pas au milieu des disputes qui s'étaient élevées dans l'Eglise? Quelle sage impartialité ne sut-il pas garder entre les parties qui se provoquaient avec tant de chaleur et d'animosité? Il honorait le mérite et la vertu partout où il les voyait. Témoin des attaques violentes qu'on se livrait de part et d'autre, il en gémissait dans son cœur, parce que la religion ne pouvait qu'y perdre, et que c'était un sujet de triomphe pour l'hérésie et l'impiété. Dès le temps de sa réputation naissante, où ses

talents, ne faisant que d'éclore, annonçaient déjà ce qu'il serait un jour, l'un des partis essaya de se l'attacher, mais il eut le courage de rejeter avec mépris les offres brillantes par lesquelles on s'efforçait de le tenter. Il racontait souvent cette anecdote à ses amis, et il ajoutait : *J'aurais mieux aimé rester toute ma vie dans l'obscurité, que de parvenir aux honneurs et à la fortune, en me vendant aux uns ou aux autres.*

Ce caractère de droiture et de vérité qui l'éloignait de toute intrigue, était le principe de son désintéressement. Jamais il ne sollicita que par ses travaux et par la célébrité qu'ils lui acquirent. Les grâces qu'il obtint de la cour, les honneurs auxquels il fut élevé, il ne les dut qu'à son mérite ; et s'il y eut des démarches à faire auprès du prince, pour lui frayer la route, et le porter par degrés au rang dont il était digne, ses amis seuls s'en chargèrent, sans le mettre dans leur secret. Son désintéressement, qui parut en toute occasion, se montra surtout avec cette noblesse et cette franchise de procédés qu'il mettait dans toute sa conduite, lorsque la cour reprit le projet, déjà entamé sous son prédécesseur, d'ériger la ville d'Alais en évêché : ce nouveau diocèse devait être formé de toute la partie de celui de Nîmes qui comprenait les Cévennes et les pays voisins de ces montagnes. On avait remarqué qu'il était presque impossible qu'un seul évêque pût porter les regards de sa vigilance et l'activité de son zèle sur des cantons d'un accès difficile, et trop éloignés du lieu de sa résidence. Fléchier, touché des obstacles qui l'empêchaient de visiter les églises de cette contrée aussi souvent qu'il le désirait, consentit volontiers au démembrement de son diocèse, satisfait d'exercer son autorité sur un territoire moins étendu, pourvu que les peuples fussent mieux gouvernés, mieux instruits, et que les pasteurs chargés du soin des âmes fussent plus à portée de recevoir les ordres et les conseils du supérieur.

Tous ceux qui ont connu l'évêque de Nîmes ont loué sa douceur et sa tendre humanité. Les protestants lui ont toujours rendu à cet égard les mêmes témoignages que les Catholiques, parce qu'ils furent les uns et les autres, dans tous leurs besoins, les objets de sa bienfaisance. Les ressources que lui fournissait une sage économie le mettaient en état de ne laisser échapper aucune occasion de faire du bien. Les pauvres étaient surtout la portion de son troupeau qu'il chérissait le plus, parce qu'il savait que si cette classe d'hommes est la plus malheureuse, la source des maux qui l'assiégent vient principalement de ce qu'elle est la plus abandonnée. Outre ses aumônes journalières, qui étaient considérables, et les secours cachés qu'il donnait lui-même à à des familles honnêtes, dont lui seul connaissait l'intérieur, aucun genre de nécessité ne le trouva jamais sans moyens d'y remédier, ou d'en partager le poids. Portant ses vues dans l'avenir, il a rendu les effets de sa charité durables, en perpétuant ses bienfaits au delà de ses jours ; et les infortunés qu'il n'a pu soulager, parce qu'ils n'existaient pas encore, partageront dans tous les temps la succession qu'il leur a laissée. Les citoyens de Nîmes ne peuvent faire un pas dans l'enceinte de leurs murailles, sans rencontrer quelque monument de la bienfaisance de Fléchier, qui leur rappelle avec attendrissement le souvenir de ce charitable prélat (9).

Avec une âme aussi compatissante et aussi généreuse, quels efforts de charité Fléchier ne fit-il pas dans l'année désastreuse de 1709, pour égaler, s'il eût été possible, l'abondance de ses dons, aux besoins multipliés et renaissants chaque jour des malheureux dont il était environné? On n'a pas encore perdu le souvenir de cette disette affreuse qui s'appesantit sur tout le royaume, et qui jointe au fléau d'une guerre marquée par des pertes journalières, épuisa tout à coup les sources de la subsistance, et mit au nombre des indigents ceux qui auraient pu les secourir dans une calamité moins générale. Alors la charité de l'évêque de Nîmes ne connut d'autres bornes que l'épuisement total des moyens dont elle pouvait disposer. Mais, que disons-nous? elle alla même au delà de ces bornes, et ce prélat, si mesuré dans sa dépense, si économe pour lui-même, qui regardait les dettes comme une tache à la probité de tout citoyen jaloux du titre glorieux d'honnête homme, encore plus à la probité d'un évêque, ne craignait pas de s'endetter pour fournir du pain à la foule de ceux qui n'en pouvaient recevoir que de lui. Il ne faisait aucune différence dans la distribution des secours qu'il répandait entre les Catholiques et les protestants. Tous étaient malheureux, tous étaient ses enfants, il n'en fallait pas davantage pour qu'il leur ouvrît également à tous son cœur et ses mains. Quand on lui représentait qu'il fallait mettre des bornes à sa pieuse profusion, que l'excès de sa charité dérangeait ses propres affaires : *Peut-être dites-vous vrai*, répondait-il avec un soupir qui peignait bien toute la sensibilité

(9) Les établissements charitables de Nîmes transmettront à la postérité la plus reculée la mémoire de ce grand évêque, les uns ayant été fondés, les autres soutenus et consolidés par sa magnificence. L'Hôtel-Dieu ne s'est maintenu pendant plusieurs années que par ses aumônes. L'hôpital général, destiné aux enfants abandonnés par leurs parents, et aux vieillards des deux sexes, dut son existence à l'abondance de ses secours. Les religieuses de Notre-Dame du refuge, chez qui les personnes du sexe qui ont vécu dans le désordre trouvent un asile et tous les moyens de salut dont elles ont besoin, le regardent comme leur fondateur. La Providence, maison où les pauvres orphelines sont élevées dans l'amour du travail et loin des dangers auxquels la jeunesse et l'indigence ne sont que trop souvent exposées, s'est établie avec les fonds qu'il a fournis. Enfin c'est lui qui a procuré aux pauvres malades et honteux, les soins des sœurs de Saint-Lazare dont on admire tous les jours le zèle et la piété.

de son cœur, *mais sommes-nous évêques pour rien?* En même temps qu'il adoucissait, autant qu'il était en lui, les maux causés par l'inclémence des saisons, il consolait ses infortunés diocésains des afflictions dont la Providence se servait pour les punir, et il leur apprenait à faire un saint usage de leurs souffrances, pour calmer le ciel irrité par leurs désordres. C'est l'objet de la Lettre pastorale qu'il a publiée sur les calamnités de 1709. Il y emploie tous les motifs que la religion a pu lui fournir pour exciter son peuple à la pénitence, et à ne pas désespérer que cet Être tout bon et tout-puissant, qui veille à la conservation de ses créatures, ne lui fasse éprouver bientôt les effets de sa tendresse paternelle. Tous les détails dans lesquels il entre, tous les tableaux qu'il trace, embellis par l'éloquence du cœur, sont si convenables aux circonstances, et si touchants, qu'on ne peut lire ce bel ouvrage sans être attendri (10).

Au milieu de ces devoirs graves et importants, que Fléchier remplissait avec un zèle et une assiduité au-dessus de tout éloge, il ne négligeait pas la culture des lettres, qui avait été son goût dominant dans tout le cours de sa vie. Il leur devait son élévation et sa renommée. Elles lui furent toujours chères, autant par inclination que par reconnaissance. Il ménageait pour elles des moments que l'esprit d'ordre, auquel il s'était accoutumé de bonne heure, et qu'il conserva tant qu'il vécut, savait lui faire trouver parmi les soins d'une vie occupée ; et ces moments étaient les plus précieux, les plus doux, parce qu'ils le délassaient des fatigues et des sollicitudes dont toutes ses journées étaient remplies. Entouré de quelques amis choisis, qui savaient comme lui que sans l'étude des lettres et des beaux-arts, les sciences, naturellement sèches et arides par elles-mêmes seraient dépouillées de tout agrément, et presque sans utilité, il discutait avec eux des questions de goût, en développait les principes, faisait connaître la sagesse des règles établies d'après les chefs-d'œuvre des anciens, qui les ont puisés eux-mêmes dans les idées les plus pures du bon sens et de la raison ; et il concluait de là qu'il n'y a de beau que le vrai, et qu'avec du génie on s'égare souvent, si on se livre trop au feu de l'imagination. L'académie de Nîmes, fondée avec son épiscopat, mais faible et languissante, comme le sont les établissements de ce genre, tant qu'il leur manque et l'appui d'une protection puissante, et le ressort d'une émulation encouragée, lui dut ce qu'elle ne pouvait obtenir que de la bonté du prince, pour former un corps durable et autorisé, avec l'avantage d'être affiliée à l'Académie française, la première société littéraire du royaume par son ancienneté et par ses lumières. Cette double faveur fut le fruit des sollicitations de l'éloquent Fléchier. Il éprouva des difficultés, mais il les surmonta. Pouvait-on résister longtemps à l'homme du monde qui possédait le mieux l'art de persuader, quand il plaidait la cause des lettres, quand il ne travaillait à leur ouvrir un nouveau sanctuaire, que pour étendre l'empire du goût et des talents ?

Avec l'imagination la plus vive et la plus féconde, Fléchier était silencieux, timide et presque taciturne dans les cercles nombreux, ou composés de personnes qu'il connaissait peu ; mais, dans la société de ses amis, c'était l'homme le plus ouvert et le plus agréable. L'enjouement, les saillies, les traits d'esprit, les railleries fines et délicates, en un mot, tout ce qu'inspire la confiance et la liberté, il se le permettait. Débarrassé du fardeau des affaires, dépouillé de l'appareil de la dignité, il se livrait à ce doux épanchement, à cet abandon, qui fait tout le charme d'un commerce d'où la contrainte est bannie, sans que la décence cesse d'y régner. Sa conversation était, comme son caractère et ses écrits, noble, intéressante, faite pour plaire aux âmes sensibles et aux esprits délicats : son langage était aussi pur et aussi flatteur pour l'oreille, dans ses entretiens familiers que dans ses discours les plus travaillés. L'expression la plus juste et la plus propre à peindre sa pensée était toujours celle qu'il employait, sans qu'il fît le moindre effort pour la trouver. Il semblait qu'elle venait d'elle-même se placer sur

(10) Tout ce qui est capable d'émouvoir une âme sensible faisait les plus vives impressions sur celle de Fléchier. L'anecdote suivante en est une preuve. Nous la rapportons pour ne pas l'affaiblir, dans les propres termes du célèbre auteur de son éloge, lu dans la séance publique de l'Académie française, le 19 janvier 1778 : « Une malheureuse fille, que des parents barbares avaient contrainte à se faire religieuse, avait eu le malheur de se permettre des sentiments que lui interdisait son état, le malheur plus grand d'y succomber, et celui de ne pouvoir cacher à sa supérieure les suites déplorables de sa faiblesse. Fléchier apprit que cette supérieure l'en avait punie de la manière la plus cruelle, en la faisant enfermer dans un cachot, où, couchée sur un peu de paille, réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait et invoquait la mort, comme le terme de ses maux. L'évêque de Nîmes se transporta dans le couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux où cette infortunée se consumait dans le désespoir. Dès qu'elle aperçut son pasteur, elle lui tendit les bras, comme à un libérateur que daignait lui envoyer la miséricorde divine. Le prélat jetant sur la supérieure un regard d'horreur et d'indignation : *Je devrais*, lui dit-il, *si je n'écoutais que la justice humaine, vous faire mettre à la place de cette malheureuse victime de votre barbarie, mais le Dieu de clémence dont je suis le ministre m'ordonne d'user envers vous de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle. Allez, et pour unique pénitence, lisez tous les jours dans l'Evangile le chapitre de la femme adultère.* Il fit aussitôt tirer la religieuse de cette horrible prison, ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins, et veilla sévèrement à ce que ses ordres fussent exécutés. Mais ces ordres charitables qui l'avaient arrachée à ses bourreaux ne purent la rendre à la vie. Elle mourut après quelques mois de langueur, en bénissant le nom de son vertueux évêque, et en espérant de la bonté suprême le pardon que lui avait refusé celle qui ne devait punir sa faute que pour lui en faciliter le repentir. »

ses lèvres. La campagne avait pour lui des attraits dont l'impression agissait avec empire sur toutes les facultés de son âme. Les beautés de la nature, la variété de ses tableaux, le calme de la solitude élevaient ses pensées, et jamais il ne travaillait avec plus de facilité que dans les lieux écartés où il se retirait pour méditer ces ouvrages si précieux qu'on ne cessera point d'admirer, tant qu'on attachera quelque prix aux production de l'éloquence. Quelquefois il prenait plaisir à s'entretenir avec les paysans qu'il rencontrait dans ses promenades champêtres. La simplicité de ses mœurs le rapprochait aisément de leurs idées, et lui faisait trouver de l'intérêt dans le tour naïf et naturel de ces hommes sans étude, que la politesse des villes n'a pas formés à parler autrement qu'ils ne pensent, et à se parer de sentiments qui ne sont point dans leur cœur.

Ainsi Fénelon, à l'autre extrémité de la France, aimait à passer des heures entières dans une sorte d'égalité avec des villageois pleins de candeur et de naïveté, qui ne se doutaient pas que c'était le plus beau génie de son siècle; et ces deux prélats qui avaient fait les délices de la cour, ces deux écrivains, plus estimés encore des étrangers que de leurs compatriotes, ne craignaient pas de déroger à leur rang et à leur réputation par cette aimable popularité. Un pareil sentiment ne peut appartenir à des hommes ordinaires, auxquels ils semble que s'ils descendaient quelquefois vers le peuple, ils perdraient en partie le droit qu'ils ont à ses hommages : mais des hommes tels que l'archevêque de Cambrai et l'évêque de Nîmes, qui doivent moins à leur dignité qu'à eux-mêmes la considération dont ils jouissent, le sentiment de leur supériorité, que la modestie ne détruit pas, les garantit de toutes les petites frayeurs de l'amour-propre. Ils sont trop grands par leur mérite, pour appréhender d'être moins honorés en se rapprochant de ceux qui ne sont petits que par la différence des conditions ou par l'injustice de nos préjugés (11).

Si Fléchier était simple et populaire avec ses inférieurs, si ce goût de simplicité se faisait remarquer dans tout ce qui avait rapport à sa personne, dans ses habits, ses meubles, sa table, ses équipages, il savait être magnifique et splendide quand l'occasion ou le devoir l'exigeaient. Il en donna des preuves en 1701, lorsque les ducs de Bourgogne et de Berri passèrent à Nîmes, en revenant de Saint-Jean de Luz, où ils avaient accompagné le duc d'Anjou leur frère, qui était allé prendre possession du trône d'Espagne. Il céda son palais à ces princes, pour leur logement, après l'avoir orné d'ameublements convenables à leur auguste naissance, et pourvu de toutes les commodités nécessaires à des personnes de ce rang : il se retira dans la maison d'un particulier de la ville. Il y tint trois tables splendidement servies pendant tout leur séjour, pour les seigneurs de leur suite, et tous les officiers qui leur étaient attachés. Tous furent satisfaits de la magnificence du prélat, de ses manières nobles et de sa politesse, et déclarèrent qu'au milieu de la cour, on aurait eu peine à trouver tant d'abondance, avec tant de délicatesse et de dignité. Les princes étant allés visiter les monuments de Nîmes, restes précieux de la grandeur des Romains, Fléchier les accompagna, et leur en fit une explication courte, lumineuse, telle enfin qu'on aurait pu l'attendre des savants les plus versés dans l'étude de l'antiquité. L'honneur qu'il eut de posséder les petits-fils de Louis XIV fut bien cher à son cœur. Il saisit cette heureuse circonstance pour faire éclater le respectueux attachement qu'il avait voué à ce grand prince, et donner l'essor à la vive reconnaissance des faveurs dont il l'avait comblé (12).

Quoique ce prélat eût reçu de la nature

(11) Fléchier, dit l'auteur de son *Eloge*, lu dans la séance de l'Académie française le 19 janvier 1778, « n'avait ni la sottise de cacher l'obscurité de sa naissance, ni la vanité plus raffinée qui aurait pu chercher dans cette obscurité même un titre de gloire... Un jour cependant il sortit à regret de sa simplicité ordinaire ; forcé de répondre à un prélat courtisan, qui n'ayant que ses aïeux pour mérite, se trouvait humilié d'avoir en Fléchier un confrère que Dieu avait fait éloquent, charitable et vertueux, mais n'avait pas fait gentilhomme ; il trouvait fort étrange qu'un l'eût tiré de la boutique de ses parents, pour le placer sur le siége épiscopal, et il eut la basse ineptie de lui en laisser voir sa surprise. *Avec cette manière de penser*, lui répondit l'évêque de Nîmes, *je crains que si vous étiez ne ce que je suis vous n'eussiez fait des chandelles*. On raconte aussi que le maréchal de la Feuillade, ce flatteur intrépide de Louis XIV, qui se dédommageait de ses adulations auprès du maître par ses airs de hauteur avec ceux qu'il croyait devoir les souffrir, osa dire à Fléchier... *Avouez que votre père serait bien étonné de vous voir ce que vous êtes...* — *Peut-être moins étonné qu'il ne vous semble*, répondit le prélat, *car ce n'est pas le fils de mon père qu'on a fait évêque, c'est moi.* Il faut pardonner ces réponses à la modestie obligée d'imposer silence à l'orgueil : car la vraie modestie est comme la vraie bravoure, qui jamais n'outrage personne, mais qui sait repousser les outrages, au moins quand celui qui les fait n'est pas assez vil pour ne mériter que le mépris. »

(12) Le P. Niceron, t. I de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, p. 366, avance mal à propos, sur la foi du P. le Long, auteur de la *Bibliothèque historique de France*, que Fléchier a laissé un recueil en six volumes in-folio, contenant l'explication de toutes les antiquités du Languedoc. Ce recueil existe en effet, mais il n'est pas l'ouvrage de Fléchier. C'est le fruit des travaux et de la profonde érudition de M. Anne Rulman, citoyen de Nîmes, très-habile dans la science des antiquités. Le manuscrit de ce recueil, qui n'a jamais été imprimé, est daté de 1627, époque antérieure de cinq ans à la naissance de Fléchier, mais il s'est trouvé dans sa bibliothèque, d'où il a passé dans celle du roi en 1747, et sans doute, c'est sur cet unique fondement qu'il lui a été attribué. Ce prélat n'a écrit sur le même sujet qu'une notice succincte des anciens monuments qu'on voit à Nîmes, notice qu'il présenta aux ducs de Bourgogne et de Berri, lorsque ces princes passèrent dans cette ville, en 1701, à leur retour de Saint-Jean de Luz.

une constitution robuste, une santé qui ne s'était jamais démentie; quoiqu'il eût poussé la carrière d'une vie laborieuse jusqu'à l'âge où peu d'hommes ont le bonheur d'arriver; quoiqu'il conservât, sous les glaces de la vieillesse, toute la vivacité de l'imagination et toutes les grâces de l'esprit, il envisageait pourtant le terme de ses jours comme peu éloigné. Il eut même, à l'occasion de la mort d'un ami qui lui était cher, des pressentiments de sa fin prochaine; et cette idée qui le frappa, sans altérer sa gaieté naturelle et sans rien changer dans l'ordre de ses occupations ordinaires, lui firent prendre des précautions qui coûtent peu au vrai sage, et moins encore au vrai Chrétien (13). Cependant cet affaiblissement du corps et ces éclipses de la raison, qui présagent dans les vieillards la destruction des organes, n'annonçaient pas qu'il touchât de si près au moment dont il s'occupait en secret, sans qu'aucun de ceux qui l'entouraient s'en aperçût. Il avait assisté, selon sa coutume, en 1710, aux états de Languedoc, et il y avait déployé, comme à l'ordinaire, ce zèle éclairé pour le service du roi et pour le bien public dont il fut toujours animé.

Le 6 février, jour de la clôture de cette assemblée, il se sentit saisi tout à coup d'un grand froid, qui fut suivi d'une fièvre assez forte, et d'un abattement universel. On prit ces accidents pour les indices d'une apoplexie dont on le crut menacé : néanmoins il se mit en route, et se hâta de revenir à Nîmes. Dès qu'il fut arrivé, les symptômes fâcheux augmentèrent, et l'on jugea qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre. Lorsqu'il reçut les derniers sacrements, le prévôt de la cathédrale, qui faisait cette sainte et touchante cérémonie, accompagné de tout le chapitre, fut si attendri qu'il ne put achever l'exhortation qu'il avait commencé de lui adresser. Le prélat prit la parole d'un ton ferme et plein de dignité. Il déclara sa foi et ses derniers sentiments, avec des expressions si vives et si pleines d'onction, qu'il fit passer les mouvements de sa piété dans tous les cœurs (14). Peu de jours après il tomba dans une si grande faiblesse, qu'il ne lui fut plus possible de se faire entendre; mais il conserva jusqu'au dernier moment l'usage des facultés de son âme. La sérénité de son visage annonçait le calme de sa conscience et la confiance en la miséricorde de Dieu, première récompense de l'homme juste à la mort. Il rendit les derniers soupirs le 16 février 1710. Ainsi termina sa glorieuse carrière, dans la soixante-dix-huitième année de son âge, l'orateur le plus disert et l'un des plus vertueux évêques de son siècle, après une vie toute consacrée aux travaux de l'esprit et au service du prochain. Fénelon ayant appris sa mort, s'écria : *Nous avons perdu notre maître.* Ce mot d'un grand homme, qui en apprécie un autre, est plus expressif, et plus honorable pour Fléchier que tous les éloges.

M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, uni avec l'évêque de Nîmes par les liens d'une amitié constante, a fait l'épitaphe qu'on lit gravée sur un marbre blanc, placé au devant de son tombeau; la voici :

HIC JACET
SPIRITUS FLECHIER
NEMAUSENSIS EPISCOPUS
INGENII ATQUE LITTERARUM OMNIUM LAUDE
AC PATROCINIO
INTER ACADEMIÆ FRANCIÆ PROCERES
CLARUS :
SPLENDIDA, GRAVI, ACCURATA, VERA AC
PERFECTA ELOQUENTIA
INTER SACROS ORATORES ILLUSTRIS :
SOLA VIRTUTIS COMMENDATIONE
AD ORDINARII SERENISSIMÆ DELPHINÆ
ELEEMOSINARII MUNUS,
INDE AD EPISCOPALEM DIGNITATEM VOCATUS :
VITÆ INTEGRITATE, PIETATE SINCERA,
BENIGNA IN SUOS CHARITATE,
CHRISTIANÆ RELIGIONIS STUDIO CONSTANTI
ET INNOXIO,
SUAVISSIMA MORUM SIMPLICITATE
COMMISSUM FIDEI SUÆ POPULUM ITA SIBI
CONCILIAVIT,
UT INTER LUCTUOSISSIMOS CEBENNARUM
TUMULTUS

(13) L'abbé Ménard, prieur d'Aubort, pieux et savant ecclésiastique de Nîmes, pour qui le prélat avait une estime particulière, était cet ami. Fléchier songea que cet abbé était au bord d'une riviere qu'il venait de traverser, l'appelant et l'invitant à la traverser comme lui; qu'à cette invitation il avait passé la rivière, et qu'ayant joint son ami, ils s'étaient embrassés. Frappé de ce songe, il se persuada qu'il ne tarderait pas à suivre l'abbé Ménard, mort le 6 janvier. Aussitôt il fit appeler un sculpteur de Montpellier qu'il avait déjà employé à la construction d'une chapelle dans sa cathédrale, où il avait choisi sa sépulture. Il le chargea de lui faire le dessein d'un tombeau. Le sculpteur fit deux modèles, et les porta quelques jours après à Fléchier, qui était absent. Ses neveux parlèrent à l'artiste et ayant appris de lui les ordres qu'il avait reçus, le firent retirer. L'évêque surpris de son retardement l'envoya chercher. Le sculpteur revint, et raconta ce qui s'était passé : *Mes neveux*, lui dit Fléchier, *sont de bons enfants, mais allez toujours votre chemin.* Il examina les deux modèles, choisit le plus simple, et ajouta : *Mettez la main à l'œuvre, le temps presse.* En effet, un mois après, l'excellent prélat n'était plus.

(14) Ce fut après avoir satisfait à ce devoir de la religion, et dans un intervalle de mieux, qui donna quelque espérance du rétablissement d'une santé si précieuse, que Fléchier fit son testament. Il y donna des nouveaux témoignages de sa bienveillance et de son affection à ses neveux, et aux personnes qui étaient dans son intimité, car il fut toujours aussi bon parent que bon ami. Mais ses principales dispositions eurent pour objet les pauvres, qui n'avaient jamais cessé d'être celui de sa plus tendre sollicitude. Il légua 20,000 liv. à l'hôpital général de Nîmes, 8,000 liv. à l'Hôtel-Dieu, et 3,000 à la maison du refuge, outre une fondation de 500 livres de rente, destinées à faire célébrer une Messe chaque jour, à perpétuité, dans son église cathédrale, pour le repos de son âme; en sorte que ses dernières volontés furent, comme toutes les actions de sa vie, dirigées par la charité et la piété.

ET INSANOS PERDUELLIUM FURORES,
SECURUS AC PACATUS VIXERIT :
CHARUS OMNIBUS
IIS ETIAM QUOS, SAPIENTIBUS CONSILIIS AC
SALUTARI DOCTRINA,
AD BONAM MENTEM REVOCARE NON
POTUERAT,

ANNO ÆTATIS LXXVIII,
NEC MINUS SUIS ALIENISQUE FLEBILIS AC
DEFLETUS,
OBIIT,
ANNO R. S. H. M. DCC. X, DIE XVI. FEBR.
NIC. DE LAMOIGNON (15) APUD OCCIT. PRÆF.
POSUIT.

(15) L'amitié qui régna toujours entre ces deux hommes si capables de s'apprécier, et si dignes de s'estimer l'un l'autre, ne fut obscurcie que par un nuage passager. L'intendant avait ordonné que les églises brûlées, ou détruites dans le temps des troubles, seraient rétablies aux frais des communautés, et que cette charge serait indifféremment répartie sur les protestants et sur les catholiques : l'évêque trouva qu'il était injuste de faire supporter la réparation du dommage à ceux qui ne l'avaient pas causé. Basville et Fléchier furent quelque temps refroidis à cette occasion : mais le premier se rendit, déchargea les catholiques par une nouvelle ordonnance, et des amis communs les réunirent. Le raccommodement se fit dans un dîner chez l'intendant où le prélat se rendit ; ce fut là que Basville dit : *Monsieur de Nîmes a fait de moi ce qu'il a voulu ; il m'a fait changer du blanc au noir. Dites du noir au blanc*, repartit Fléchier, pour faire sentir au magistrat, par cette réplique ingénieuse, que le tort était de son côté.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR DE 1782

SUR LE PORTRAIT OU CARACTÈRE DE FLÉCHIER, ÉCRIT PAR LUI-MÊME.

—

Dans le discours sur la personne et les écrits de Fléchier, nous avons été partagés entre ces deux objets qui fixaient notre attention, et peut-être n'avons-nous pas donné au caractère moral de ce prélat tout le développement qu'on attendait de nous. C'est pour achever ce tableau et le rendre plus intéressant, que nous plaçons à sa suite celui qu'il a tracé lui-même. La touche en est aussi délicate que les couleurs en sont vraies. On y trouve Fléchier, tel que ses amis l'ont connu. Son esprit, son cœur, en un mot, son âme tout entière y respire encore.

Ces sortes de portraits et de caractères, où l'on exprime les bonnes et les mauvaises qualités de ceux qui en sont l'objet, avaient beaucoup de vogue dans le dernier siècle. La Bruyère, qui joint tant d'énergie à tant de vérité, avait fait naître la mode de peindre, dans son goût, tous ceux à qui l'on voulait du bien ou du mal. Les personnes d'esprit des deux sexes, qui composaient la cour brillante de Louis XIV, en faisaient un de leurs amusements. On y crayonnait ceux qui jouaient les plus grands rôles sur le théâtre du monde, et ceux qui faisaient le plus de sensation dans la société par leur mérite, leurs talents, et les agréments de leurs personnes. On exerçait tour à tour la finesse et la flexibilité de son pinceau sur ses amis, ses connaissances et même ses rivaux. Ordinairement c'étaient des éloges, mais quelquefois aussi c'étaient des satires, et d'autant plus piquantes, que la malignité s'y couvrait sous le voile de la franchise et de la politesse. On en trouve de ces deux genres dans la plupart des mémoires et des recueils du temps. La plupart sont mal dessinés et d'un coloris faible, mais il en est quelques-uns dans le grand nombre qui feraient honneur au pinceau de la Bruyère.

Celui que Fléchier nous a laissé de lui-même, est, si l'on peut parler ainsi, une analyse exacte de son esprit et de son cœur. Il s'y représente tel qu'il se voyait, avec les choses estimables et les défauts qu'un examen réfléchi lui faisait apercevoir en lui. S'il se loue plus qu'il ne se blâme, il ne fait qu'exprimer avec sincérité le témoignage intérieur que sa conscience lui rendait, lorsqu'il l'interrogeait sur le jugement qu'il devait porter des qualités dignes de louange ou de blâme qui formaient l'ensemble de son caractère. Il y a plus de naiveté que d'orgueil à se louer de la sorte. « On sent, » dit l'auteur de son éloge, lu dans la séance publique de l'Académie française du 19 janvier 1778, « à travers ces louanges, qu'il parle de lui avec sincérité, comme il aurait parlé d'un autre, convenant de ce qu'il est en effet, et ne voulant ni s'en prévaloir, ni s'en glorifier, véritable modestie des hommes à talents. L'opinion qu'il avait de lui, bien différente de tant de vanités hypocrites, ne se laissa voir que cette fois, dans la confiance de l'amitié, et surtout ne blessa jamais personne. Aussi dit-il « qu'il n'envie « point la gloire des autres, et ne leur a jamais fait souffrir les humiliations que donne l'or- « gueil. »

Dans les éditions précédentes, on a placé cette pièce après l'avertissement, qui est à la tête du recueil de ses lettres. Nous pensons qu'elle se trouve ici dans une place plus convenable, étant propre à compléter l'idée que nous avons tâché de donner de lui, dans le discours qu'on vient de lire. Quoi qu'il en soit, decet arrangement que nous avons choisi, comme on voit, par une raison d'analogie, nous ignorons pourquoi l'éditeur de ce recueil des lettres de Fléchier a voulu persuader que ce portrait a été fait à la prière d'un ami. Nous en avons sous les yeux une copie originale de la propre main du prélat, que nous avons suivie dans l'im-

pression. Elle est adressée à une demoiselle, et nous jugeons, avec beaucoup de fondement, que c'est Mlle Deshouillières, avec laquelle Fléchier a été dans une liaison d'amitié respectable, qui a duré toute sa vie, sans que les personnes les plus sévères en aient jamais pris ombrage. Nous possédons en original une suite de plus de cent lettres, écrites par l'évêque de Nîmes, avant et après son épiscopat, à cette demoiselle, qui, sans avoir autant de talent que sa mère pour la poésie, n'avait pas moins d'esprit qu'elle, et n'était pas moins recherchée des gens de lettres de son temps. Si nous publions ces lettres de Fléchier dans notre collection, ou séparément, ce ne sera pas la partie la moins attrayante de son commerce épistolaire.

Il y a des lacunes considérables et fréquentes dans le portrait de Fléchier, imprimé au-devant du recueil de ses lettres. Nous ne pénétrons pas les raisons qu'a pu avoir, dans le temps, celui qui en a dirigé l'édition, pour faire ces retranchements. Nous les avons rétablis d'après la copie écrite de la main de l'auteur, d'autant plus que nous n'y avons rien aperçu qui fût contraire au respect qu'il devait à son état, ni aux règles de la décence la plus scrupuleuse, dont on sait qu'il ne s'est jamais écarté.

Nous avons cependant substitué quelques termes à ceux de l'original ; non qu'ils aient rien de méséant, mais nous avons pensé que cette attention était due aux personnes d'une imagination qui se blesse aisément, et qui découvre sous les expressions les plus innocentes des sens détournés et peu modestes dont ne se doutaient pas ceux qui les ont employés. Sans doute une pareille condescendance eût été inutile, peut-être même déplacée, dans l'heureuse époque où Fléchier a vécu ; mais cette époque, trop digne de nos regrets, est déjà loin de nous, et l'on sait que plus les mœurs se dépravent, plus aussi l'on exige de réserve et d'honnêteté dans le langage.

PORTRAIT OU CARACTÈRE DE FLÉCHIER

ÉCRIT PAR LUI-MÊME.

—

Vous voulez donc, Mademoiselle, que je vous trace le portrait d'un de vos amis et des miens, et que je vous fasse une copie d'un original que vous connaissez aussi bien que moi. Je sens le plaisir qu'il y a de vous obéir, mais je connais la difficulté de vous satisfaire. Comment vous le représenterai-je? Si je dissimule ses défauts, je suis peu sincère; si je les découvre, je suis peut-être peu discret. Si je vous expose ses vertus, je serai suspect ou de trop d'amitié pour lui, ou de trop de complaisance pour vous. Mais enfin vous l'ordonnez, et j'espère que vous lui pardonnerez volontiers ce qu'il en peut avoir de mauvaises, et que vous me saurez quelque gré de vous l'avoir représenté tel qu'il est.

Sa figure, comme vous savez, n'a rien de touchant ni d'agréable, mais elle n'a rien aussi de choquant.

Sa physionomie n'impose pas, et ne promet pas au premier coup d'œil tout ce qu'il vaut; mais on peut remarquer dans ses yeux et sur son visage, je ne sais quoi qui répond de son esprit et de sa probité.

Il paraît d'abord trop sérieux et trop réservé, mais après, il s'égaye insensiblement, et qui peut essuyer ce premier froid, s'accommode assez de lui dans la suite. Son esprit ne s'ouvre pas tout d'un coup, mais il se déploie petit à petit, et il gagne beaucoup à être connu. Il ne s'empresse pas à acquérir l'estime et l'amitié des uns et des autres; il choisit ceux qu'il veut connaître et qu'il veut aimer; et pour peu qu'il trouve de bonne volonté, il s'aide après cela de sa douceur naturelle, et de certains airs de discrétion qui lui attirent la confiance. Il n'a jamais brigué de suffrage; il a voulu être estimé par raison, non pas par cabale : sa réputation n'a jamais été à charge à ses amis, et n'a rien coûté qu'à lui-même. Quand il a été louable, il a laissé aux autres le soin de le louer. Il sait se servir de son esprit, mais il ne sait pas s'en prévaloir, et quoiqu'il se sente et qu'il s'estime ce qu'il vaut, il laisse à chacun son jugement. Si l'on a bonne opinion de lui, il en est reconnaissant comme si on lui faisait grâce; si l'on ne juge pas de lui comme on doit, il se renferme en lui-même, et se rend la justice qu'on lui refuse.

Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend. Il a fait des vers fort heureusement, il a réussi dans la prose, les savants ont été contents de son latin. La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses lettres ingénieuses et délicates. Il a écrit avec succès, il a parlé en public, même avec applaudissement.

Sa conversation n'est ni brillante ni ennuyeuse; il s'abaisse, il s'élève quand il le faut. Il parle peu, mais on s'aperçoit qu'il pense beaucoup. Certains airs fins et spirituels marquent sur son visage ce qu'il approuve ou ce qu'il condamne, et son silence même est intelligible.

Quand il n'est pas avec des gens qui lui plaisent, il demeure au dedans de lui-même; quand il est avec ses amis, il aime à discourir et à se répandre au dehors. Il est pourtant toujours maître de son esprit: lorsqu'il parle, on voit bien qu'il saurait se taire, et lorsqu'il se tait, on voit bien qu'il saurait parler. Il écoute les autres paisiblement, et les paye souvent de la patience, ou

de l'attention qu'il fait paraître à les écouter. Il leur pardonne aisément d'avoir peu d'esprit, pourvu qu'ils ne veuillent pas lui faire accroire qu'ils en ont beaucoup. Ce qui fait qu'il est bien reçu dans les compagnies, c'est qu'il s'accommode à tous, et ne se préfère à personne. Il ne se pique pas de faire valoir ce qu'il sait, il aime mieux leur donner le plaisir de dire eux-mêmes ce qu'ils savent. Il n'est pas fort vif au dehors, mais il a beaucoup de vivacité au dedans, et peu de chose échappe à ses réflexions. Il n'est pas naturellement inquiet, et ne s'amuse pas à deviner les secrets d'autrui ; mais pour peu d'ouverture qu'on lui donne, il va de conjecture en conjecture, et, quand il veut, il n'y a guère de mystère qu'il ne découvre. Il voit tout d'un coup le ridicule des hommes, et jamais personne ne remarqua plus promptement une sottise.

Il est naturellement paresseux, mais quand il est pressé, il trouve en lui des ressources dont il a été souvent étonné lui-même. Quoiqu'il perde beaucoup de temps, il se rencontre qu'il en a toujours assez ; et tout lent qu'il paraît, il y a peu de gens qu'il ne rattrape, quelque diligents qu'ils puissent être.

Pour son style et pour ses ouvrages, il y a de la netteté, de la douceur, de l'élégance ; la nature y approche de l'art, et l'art y ressemble à la nature. On croit d'abord qu'on ne peut ni penser ni dire autrement, mais après qu'on y a fait réflexion, on voit bien qu'il n'est pas facile de penser ou de dire ainsi. Il y a de la droiture dans le sens, de l'ordre dans le discours et dans les choses, de l'arrangement dans les paroles, et une heureuse facilité, qui est le fruit d'une longue étude. On ne peut rien ajouter à ce qu'il écrit sans y mettre du superflu, et l'on ne peut rien en ôter sans y retrancher quelque chose de nécessaire. Enfin votre ami vaudrait encore mieux, s'il pouvait s'accoutumer au travail, et si sa mémoire, un peu ingrate, mais non pas infidèle, le servait aussi bien que son esprit. Mais il n'y a rien de parfait au monde, et chacun a ses endroits faibles.

Pour son cœur, où je crois que vous vous intéressez davantage, il n'est pas si aisé de le connaître : il se modère quand il veut, il est secret et circonspect, il se cache souvent sous les voiles d'une tranquillité et d'une indifférence apparente. Mais je l'ai vu dans son naturel, je l'observe depuis longtemps, et je suis dans sa confidence : ainsi, Mademoiselle, je vous ferai part de mes connaissances. Il n'aurait pas de peine à vous faire lui-même sa confession, et il est juste que vous sachiez comment est fait, et comment se gouverne un cœur que je suis persuadé que vous possédez.

Ce cœur donc, Mademoiselle, n'est pas indigne de vous : il a de la grandeur et de la générosité. Aucun intérêt ne le touche, et il ne voudrait avoir du bien que pour être en état d'en faire. Son plus sensible plaisir c'est de pouvoir obliger ses amis, ou de pouvoir reconnaître les obligations qu'il leur a. Il aimerait pourtant mieux avoir des grâces à faire que d'en recevoir. Il a toujours cru que le mérite pouvait se passer de la fortune ; il s'est contenté de l'un, et ne s'est point inquiété de l'autre.

Rien n'est tant contre son humeur que d'être à charge à qui que ce soit : dans ses besoins, il n'a recours qu'à sa patience ; et quand il serait plus éloquent qu'il n'est, il ne sait plus parler quand il s'agit de demander. Tous les honneurs du monde lui paraîtraient trop achetés, s'ils lui avaient coûté quelque bassesse. Il n'aime pas à contredire, mais il aime encore moins à flatter. Quoiqu'il n'y ait guère d'hommes qui sachent mieux louer que lui, il n'a jamais voulu vendre, ni même donner mal à propos ses louanges.

Il sait, quand il le faut, jeter quelque grain d'encens odoriférant qui récrée, et qui n'étourdit pas, aussi n'en reçoit-il pas qui ne soit aussi fin que celui qu'il donne.

Il a de l'ambition, non pas de celle qui s'empresse et qui s'agite pour parvenir, mais de celle qui attend paisiblement la justice qu'on doit lui rendre ; qui ne cherche pas les voies les plus courtes, mais les plus honorables, et qui veut toujours mériter, longtemps avant que d'obtenir, ce qu'il peut raisonnablement prétendre. Il se console aisément de n'être pas heureux, pourvu que le public l'en juge digne ; et il travaille à se faire considérer par lui-même, plutôt que par l'état où l'on l'aura mis.

Il n'envie la gloire de personne, mais il aime à jouir de la sienne. Quoiqu'il n'ignore pas les talents qu'il a, il estime ceux que les autres ont : ainsi il a le plaisir que donne l'honneur, sans faire souffrir aux autres les incommodités que donne l'orgueil. Il est sensible aux approbations sincères et désintéressées : un homme qui le loue sans le connaître, un auditeur qui s'écrie, un passant qui le montre, et qui dit, *c'est lui*, ce sont les éloges qui le touchent davantage. Quand on l'élève, il se tient dans une honnête modération, et sa pudeur est embarrassante ; mais si l'on veut l'abaisser, il lui prend une fierté qui le met au-dessus de tout. Il est facile, populaire, officieux à ceux qui sont au-dessous de lui, commode à ses égaux : pour les grands qui se prévalent de ce qu'ils sont, il les respecte de loin, et les abandonne à leur propre grandeur. Il se possède dans les occasions, et ses passions ne peuvent rien sur sa raison, si elle n'y consent, ou si elle n'est surprise. Il lui importe plus qu'à d'autres de bien considérer le parti qu'il prend, parce que difficilement il se résout de s'excuser ou de se dédire.

Il est de bonne foi, et il croit aisément que tout le monde est de même ; mais si l'on vient à lui manquer, on ne regagne plus sa confiance : ainsi il ne trompe jamais personne, et n'est jamais trompé qu'une fois. S'il a donné quelque sujet de plainte à quelqu'un, il n'oublie rien pour le satisfaire ; mais si l'on se plaint de lui sans raison, il a une innocence fière qui ne descend pas aux éclaircissements et aux justifica-

tions, et rien ne lui coûte tant que de faire son apologie. Quand on l'offense, il a le ressentiment vif, mais il ne dure pas longtemps. L'envie lui déplaît, mais elle ne l'afflige pas. Il souffre avec peine une injustice, mais il la pardonne. Mais l'infidélité d'un ami est le péché irrémissible pour lui. Lorsqu'on en use mal à son égard, il y a peu d'excuses qui le satisfassent, et il a d'autant plus de peine à se réconcilier avec ceux qui l'ont fâché, qu'il prend plus de précaution pour ne fâcher personne.

Il n'a pas de grands attachements au monde, et comme il n'a pas beaucoup à gagner, ni beaucoup à perdre, il n'a ni de grands chagrins, ni de grandes joies. Les devoirs extérieurs et les bienséances de la vie lui sont à charge. Les visites qu'on se rend, les lettres qu'on s'écrit, et ce commerce de société inévitable entre gens indifférents, sont des contraintes de sa part, et des importunités de la part des autres. Il ne compte avoir vécu que le temps qu'il a passé avec ses amis ou avec lui-même, et ses meilleures heures sont celles de ses entretiens familiers ou de ses libres rêveries. Le nombre de ses amis est comme celui des élus, fort petit, il ne les choisit pas légèrement, mais il les ménage, et il les conserve soigneusement quand une fois il les a choisis; et s'il en a peu, au moins a-t-il cet avantage, qu'il n'en perd point. Il est avec eux gai sans emportement, libre sans indiscrétion, familier sans incivilité, complaisant sans faiblesse, et sage sans austérité. C'est ainsi qu'il est fait pour ses amis, et c'est ainsi qu'il souhaite que ses amis soient faits pour lui.

Il ne reste plus, Mademoiselle, qu'à vous parler de sa tendresse, et vous montrer sa méthode, et pour ainsi dire son art d'aimer. Ce sont des secrets que peu de gens ont découverts, et qu'il a confiés à peu de gens. Pour moi, qui connais son cœur comme le mien propre, et qui sais qu'il n'a rien de caché pour vous, je vous exposerai ses sentiments et sa conduite dans ses amitiés privilégiées, non pas pour vous apprendre rien de nouveau, car votre expérience ne laisse là-dessus aucun lieu à votre curiosité, mais pour vous donner le plaisir de voir qu'il y a des cœurs que vous avez sujet de ne pas dédaigner, et qui sont capables de s'attacher à leurs amis, comme vous pouvez le désirer.

On dirait d'abord que votre ami n'est pas capable de tendresse, mais quand on fait tant que de le toucher, il n'y a guère d'homme plus sensible. Il ne prend pas de ces feux subits, qui s'éteignent presque aussitôt qu'ils sont allumés. Il va pied à pied, et laisse mûrir l'amitié. Il ne s'engage pas sans savoir bien à qui il s'engage: son cœur lui est trop cher pour le donner au hasard. Pour aimer, il ne se fie pas à son inclination, il consulte son jugement. Son amitié veut toujours être fondée sur l'estime, et quelque attachement qu'il ait eu, il a toujours commencé par sa raison. La beauté peut le surprendre, mais elle ne l'attache pas. Le mérite le gagne, et la bonté le retient. La douceur, l'honnêteté, la bonne conduite sont les premiers agréments qu'il cherche; il faut pourtant que la personne soit agréable, et bien que la raison soit la maîtresse, il faut que les yeux puissent être contents. La précipitation en matière de tendresse lui est suspecte, mais aussi trop de lenteur et de difficulté le rebute. Il laisse aux autres pour délibérer, le temps qu'il prend pour lui-même, mais si l'amitié se lie avec tant de peine, il y a un terme de patience au delà duquel il ne va point. Quand une fois l'affaire est conclue et qu'il s'est donné, c'est pour toujours et sans réserve; aussi il veut qu'on se donne de même, et croit qu'un cœur qui se partage ne vaut pas le sien tout entier. Il est capable de jalousie, et quoiqu'il en arrive, il veut être distingué et préféré. Il est de l'humeur de ce prince qui disait, ou *César ou rien*. Son amitié languit, si l'on ne la nourrit de quelques douceurs, et il n'aime rien tant que de sentir qu'il aime, et de connaître qu'il est aimé. Il voudrait pouvoir être là où est son inclination. Il s'entretient à cœur ouvert, il est en pleine confiance, il ne se pique pas de briller comme il ferait dans une compagnie indifférente, et l'on dirait qu'il donne son esprit à ses connaissances, mais qu'il garde son cœur pour ses amis. Aussi son amitié n'est pas de ces passions discoureuses qui s'évaporent en beaux sentiments, elle sent beaucoup plus qu'elle ne dit, et pourvu qu'elle se fasse bien entendre, elle ne se met pas en peine de se faire admirer.

Il observe tous les soins qu'on prend, et tous les pas qu'on fait pour lui, et dans l'impuissance où l'on est de se rendre de grands services, il sait qu'il y a une espèce de fidélité, et d'exactitude dans les moindres choses, qui répond de celle qu'on aurait dans les grandes, et que tout se doit compter entre amis. Il est délicat et difficile sur ce qu'on se doit quand on s'aime, il veut qu'on s'entende à demi mot, qu'on se prévienne, et qu'on devine ce qui peut plaire : mais il n'exige rien d'autrui qu'il ne s'impose à lui-même, et s'il se plaint pour peu de sujet qu'il en ait, il souffre aussi qu'on se plaigne pour peu de sujet qu'il en donne. Il a quelquefois des absences d'esprit qui le font soupçonner d'avoir quelques intervalles d'indifférence, mais il répare cela par des redoublements de tendresse qui lui prennent de temps en temps.

Quand on vient à diminuer de l'affection qu'on a pour lui, il la compte pour entièrement passée. Il tient que l'amitié, comme la dévotion, se perd dès qu'elle se relâche. Il serait moins fâché de tomber tout d'un coup, que d'avoir le déplaisir de descendre par degrés, et il est bien près de ne plus aimer, quand on commence à l'aimer moins. S'il s'aperçoit qu'on l'abandonne, il s'en afflige quelque temps, traînant les restes de son amitié jusqu'à ce qu'elle soit entièrement consumée, et il a toujours la consolation

d'être le dernier à aimer. Quoi qu'il en soit, quand il s'y trouve obligé, il délie sa chaîne et ne la rompt jamais avec éclat, et se venge de l'injustice qu'on lui fait, non pas par la colère ou par la haine, mais par une profonde indifférence.

Voilà, Mademoiselle, quelles sont les mœurs et les habitudes de notre ami. Si la peinture que je vous en ai faite répond à l'idée que vous en aviez, je ne me repentirai pas de vous avoir obéi : sinon, tenez-vous-en à l'image que vous vous en êtes formée vous-même, et laissez à votre cœur le soin de vous le représenter avec les qualités que vous lui souhaitez. Surtout faites-lui, je vous prie, un secret de cet écrit que je vous envoie. Tenez toujours un voile tiré sur son portrait ; et ne me brouillez pas avec un homme qui rougit de ses vertus comme de ses défauts, et qui faisant parler les autres de son mérite, n'en parle lui-même jamais.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE FLÉCHIER,

EVÊQUE DE NIMES.

—

Première partie.

ŒUVRES ORATOIRES.

—

AVENT.

—

SERMON PREMIER.

POUR LE JOUR DE LA TOUSSAINT,

Prononcé devant le roi, dans la chapelle de Versailles, en 1682.

Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. (*Matth.*, V, 6.)

Bienheureux sont ceux qui ont faim et qui ont soif de la justice, c'est-à-dire, qui désirent ardemment de devenir saints.

Sire,

Si je n'avais qu'à établir ici les avantages d'un bonheur humain et l'éclat d'une gloire mondaine, je n'irais pas loin chercher ces idées pompeuses de grandeur et de félicité, et j'en trouverais bientôt la riche matière dans Votre Majesté même. Je ferais avec joie le portrait d'un roi que la justice règle, que la sagesse conduit, que la fortune accompagne, que la valeur anime, que la victoire couronne, que la terre admire, que le ciel protége. Je le décrirais tel qu'il est, je veux dire si puissant, que l'Europe entière, jalouse et liguée, ne peut soutenir ni ses forces, ni son courage ; si modéré, qu'il offre volontiers la paix quand il est maître de la guerre ; si sage, qu'il reçoit sans émotion la prospérité comme s'il s'y était attendu, l'adversité comme s'il y était accoutumé ; si bienfaisant, que dans la distribution de ses grâces, on doute souvent lequel des deux on doit le plus estimer, de ce qu'il dit ou de ce qu'il donne ; du bienfait ou de l'honnêteté qui l'accompagne : si heureux, qu'il semble ordinairement que les saisons et les éléments se règlent sur le cours de ses entreprises.

A ces traits, Sire, chacun reconnaîtrait Votre Majesté. Je mettrais à vos pieds la couronne, comme la moindre marque de votre gloire. Je peindrais en éloignement des provinces conquises, même dans les plus rudes hivers : des fleuves forcés de s'entre-ouvrir malgré la rapidité de leurs eaux : une mer où l'on verrait les débris encore fumants de deux flottes confédérées errer au gré des flots et des vents et porter la terreur de vos armes sur toutes les côtes de la Sicile effrayée. Je marquerais vos campagnes par la prise de plusieurs villes, et celles de vos ennemis par quelques mouvements d'ar-

mée, et par la levée de quelque siége. Je représenterais leurs chefs, tristes, confus, fuyant devant Maëstricht, aux approches de votre armée, et reconnaissant, mais trop tard, que le ciel ne favorise pas également tous les princes, que les actions ordinaires des uns sont des témérités pour d'autres ; qu'ils pouvaient difficilement avancer en deux mois ce que vous achevez en treize jours, et que venant de forcer Condé et Bouchain à leur vue, vous leur aviez appris à la vérité l'art d'attaquer les places, mais que vous vous étiez réservé celui de les prendre. Je tracerais du côté du Rhin quelques traits plus sombres et plus obscurs, qui ne défigureraient pas pourtant mon tableau, et je me souviendrais de ce roi de Macédoine qui, après une longue suite d'heureux succès, demandait à ses dieux quelque petite disgrâce qui le fît souvenir qu'il était homme, et qui lui donnât lieu d'exercer cette partie de son courage, qu'il n'avait pas encore bien éprouvée.

Mais, sire, je m'élève aujourd'hui au-dessus de toutes les félicités humaines, j'oublie pour un temps la gloire que vous vous êtes acquise. Je ne pense qu'à celle que vous devez acquérir, non sur la terre, mais dans le ciel ; non par des ennemis vaincus, mais par des passions domptées ; non par vos propres forces, ou par les suffrages des hommes, mais par la grâce de Jésus-Christ, et par la libéralité de Dieu même.

C'est dans ce dessein, Messieurs, que l'Eglise tire aujourd'hui tous les voiles du paradis, et nous fait voir tous les saints ensemble avec toute la pompe et la magnificence de Dieu qui les environne. Elle se réjouit de voir que ses enfants, qu'elle a portés dans son sein vierge, qu'elle a arrosés des eaux sacrées du baptême, qu'elle a consacrés de ses plus saintes onctions, qu'elle a nourris du sang et de la substance de Jésus-Christ, et qu'elle a tendrement élevés à l'ombre de sa croix, jouissent en paix de l'héritage éternel qui leur avait été préparé dès le commencement du monde. Elle se réjouit de voir qu'on loue le Seigneur en ses saints, que leur mémoire soit encore vivante après le cours de tant d'années ; que dans des siècles corrompus, on rende encore justice au mérite des gens de bien qui nous ont précédés, et qu'en un temps où l'on trouve si peu de saints, on révère encore la sainteté. Mais son grand intérêt n'est pas en ces bienheureux morts. Ils sont dans un parfait repos, et n'y seront jamais troublés. Ses soins et ses inquiétudes sont pour les vivants qui ont encore à fournir une pénible carrière, et qui se trouvent exposés à mille dangers. Je suivrai l'intention de cette mère commune des fidèles, je ranimerai, si je puis, votre foi et vos espérances ; je vous montrerai le chemin du ciel où vous aspirez ; et si l'esprit de Dieu donne de la force et de l'efficace à sa parole que je vous annonce, vous serez convaincu que pour être saints, il ne faut que le vouloir et le désirer ; mais le vouloir et le désirer comme il faut. Adressons-nous à cet Esprit qui fait les saints, par l'intercession de celle que l'ange reconnut pour la plus sainte et la plus heureuse des femmes, quand il lui dit : *Ave, Maria*, etc.

Sire,

On dirait d'abord qu'il y a de la contradiction dans les paroles de mon texte : *Bienheureux sont ceux qui désirent la justice ;* car si la béatitude, selon saint Ambroise, est la possession paisible de tous les biens qui sont désirables, comment peut-on désirer si l'on est heureux ? Et comment peut-on être heureux si l'on désire ? Mais il faut distinguer deux sortes de félicités ; l'une consiste dans une plénitude de charité, et dans une union parfaite et consommée avec Dieu ; l'autre consiste dans une plénitude de désir de s'avancer dans la perfection et dans la justice ; l'une voit et possède le souverain bien, l'autre le croit et l'espère. L'une est une récompense qui fait les bienheureux dans le ciel, l'autre est une grâce qui fait les saints sur la terre. L'une est occupée à jouir de Dieu, et c'est la vie éternelle ; l'autre est occupée à le chercher, et c'est la vie spirituelle de l'homme. Vie déjà bienheureuse, parce que Dieu étant un être infini, peut remplir à lui seul toute l'étendue et toute la capacité de notre cœur, et que tous les biens créés ne peuvent jamais satisfaire ; et que de plus, étant un être très-simple de sa nature, il suffit de le désirer, de l'aimer, de le reconnaître pour le posséder. Ainsi, Messieurs, si vous me demandez ce qu'il faut faire pour se sauver, pour être bienheureux, je vous répondrai sans détour qu'il faut le désirer et le vouloir. Mais parce que chacun se flatte sur des volontés superficielles et des désirs imaginaires de son salut, je prétends vous montrer que cette volonté doit avoir trois conditions ; elle doit être forte pour surmonter les difficultés et les obstacles qu'elle rencontre ; elle doit être pleine et entière, pour répondre à la dignité du bonheur qu'elle attend ; elle doit être effective et agissante, pour mériter les récompenses qui lui sont destinées. Ce sont les trois réflexions qui composeront tout ce discours et qui feront le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT.

On se forme ordinairement deux fausses idées de la perfection et du salut. Les uns le regardent comme facile ; les autres le regardent comme impossible. Les premiers le réduisent à quelques pratiques de dévotion extérieure. Une messe où l'on assiste par bienséance, et quelquefois même par nécessité. Un sermon qu'on entend souvent avec dégoût, et dont on craint toujours la longueur : une prière qu'on récite par coutume et sans aucune réflexion : une aumône qu'on donne par hasard, et peut-être par vanité : une communion qu'on fait négligemment, à l'occasion d'une bonne fête : un peu de réforme dans les habits, qui ne passe pas jusqu'au cœur : quelques ten-

dresses de dévotion, qui viennent plutôt d'un tempérament affectueux que du fond d'une vertu solide. Sans s'incommoder autrement, et sans se contraindre dans le cours de leurs passions, ils croient qu'ils ont accompli la loi, que toutes les portes du ciel leur sont ouvertes, et que Dieu, trop content de leurs bonnes œuvres, n'attend plus que le moment qu'il a destiné pour les couronner. Cépendant Jésus-Christ nous apprend qu'il ne suffit pas d'entendre la parole de Dieu, si l'on ne la pratique ; que tous ceux qui disent Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans son royaume ; qu'il y a des aumônes infructueuses, qui n'auront que quelques louanges ici-bas pour les récompenser : qu'il faut interrompre et quitter même le sacrifice pour se réconcilier avec son frère ; et qu'enfin, pour être disciple de Jésus-Christ, il faut renoncer à soi-même, et emporter le royaume des cieux avec violence.

Les autres au contraire se rebutent de tout ; de rien se font des difficultés insurmontables. La vertu leur paraît affreuse. Ils sont effrayés de Jésus-Christ, comme ces disciples dont il est parlé dans l'Evangile, et le prennent pour un fantôme. Ils regardent les vrais chrétiens comme des hommes d'un naturel austère et insensible, durs à eux-mêmes, durs à autrui, et dont la vie est admirable, si vous voulez, mais nullement imitable. S'ils pensent quelquefois à leur salut ; ils en trouvent les conditions toujours impossibles. Comment être humble dans l'élévation et dans la grandeur ? Comment s'empêcher dans le monde de songer uniquement à son plaisir, à son intérêt, à sa gloire ? Comment pardonner quand on est blessé dans la partie la plus sensible de son honneur ? Est-on maître de son cœur pour aimer un ennemi ? Dispose-t-on de soi, a-t-on la grâce pour faire tout le bien qu'on veut ? Ainsi rejetant sur la dureté des commandements ce qui vient de la seule obstination de leur volonté, ils prennent leur paresse pour impuissance, et croient, ou qu'ils ne peuvent faire ce que Dieu commande, ou que Dieu ne commande pas ce qu'ils s'imaginent ne pouvoir faire. Cependant il n'y a nulle répugnance invincible qui les empêche de travailler à leur salut, nulle nécessité qui les emporte, nulle influence étrangère qui les corrompe malgré eux ; et cette impossibilité prétendue, n'est qu'une marque de leur endurcissement, et un prétexte qu'ils donnent à leur lâcheté,

Je condamne d'abord ces deux extrémités également vicieuses. Je ne dis pas qu'il soit aisé de devenir saints. A Dieu ne plaise que j'élargisse la voie étroite que Jésus-Christ nous a marquée dans son Evangile, et qu'affaiblissant sa vérité, je sois prévaricateur de mon ministère. Je ne dis pas non plus qu'il soit impossible. Malheur à moi si je venais appesantir le joug du Seigneur, et donner à mon gré des bornes à sa miséricorde et à sa puissance. Mais je dis qu'il est difficile, et que par conséquent il faut un désir ardent, et une volonté ferme pour vaincre tous les obstacles que chacun trouve dans le dessein de son salut.

La première difficulté vient de la corruption de notre nature. Deux choses rendaient la vertu facile à l'homme avant le péché ; la justice et la vérité. La vérité éclairait son esprit ; la justice réglait ses actions. La vérité lui donnait une claire connaissance de tous ses devoirs ; la justice lui donnait une heureuse inclination de les accomplir. Ainsi l'erreur n'obscurcissant pas sa raison, la convoitise ne répugnant pas à sa volonté, il se trouvait affermi dans la connaissance et dans l'amour du vrai bien, il ne pouvait que pratiquer avec plaisir ce qu'il connaissait avec certitude ; et c'est sur ce modèle que saint Paul dit que l'homme nouveau a été créé selon Dieu dans la justice et dans la sainteté de la vérité : *Qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis.* (*Ephes.*, IV, 24) Mais dans l'état du péché nous naissons aveugles, nous naissons injustes, l'ignorance nous cache les véritables biens, nos désirs nous portent à de véritables maux, selon les paroles du même Apôtre : *Veterem hominem qui corrumpitur secundum desideria erroris.* (*Ibid.*, 22) Ainsi notre esprit étant obscurci par nos passions, le mouvement par lequel notre volonté se porte à Dieu, est un mouvement violent, parce qu'il est contraire à nos inclinations corrompues, et que si Dieu ne nous soutient par une grâce extraordinaire, nous retombons vers nous-mêmes par un autre mouvement, qui est comme naturel à notre faiblesse.

De là vient qu'il n'y a point de vertu qui ne renferme en soi quelque difficulté, et que les Pères et les théologiens n'ont osé donner le nom de vertus aux perfections de Dieu, parce que sa volonté n'étant qu'une même chose avec sa justice et sa puissance, il ne s'efforce, ni ne se contraint dans le bien qu'il fait. Mais il y a en nous une contradiction intérieure, et un fonds de corruption qui produit sans cesse des mouvements déréglés qui s'opposent au bien que nous voudrions faire. Ce qui faisait dire au Roi-Prophète : *Domine, vim patior, responde pro me,* « *Seigneur, je souffre violence, répondez pour moi* (*Isa.*, XXXVIII, 14) ; » comme s'il disait, ajoute saint Bernard (serm. 3 *De divers.*) : Seigneur, je voudrais contempler votre vérité, mais un nuage importun qui s'élève entre le ciel et moi, me la couvre. Je voudrais courir dans la voie de vos commandements ; mais je ne sais quelle chaîne invisible m'arrête. Mon âme s'échappe quelquefois, et prend l'essor pour aller à vous ; mais une infinité d'objets étrangers, comme autant de piéges tendus pour la perdre, ou l'attirent, ou la retiennent. A qui puis-je m'adresser, et qui peut répondre pour moi, que vous, mon Dieu, qui m'avez imposé cette difficulté comme une peine du péché, et qui pouvez me l'ôter par un effet de votre miséricorde et de votre grâce.

Cette difficulté que la nature produit, est fortifiée par l'usage. A peine sommes-nous

dans le monde, qu'il semble que tout conspire à pervertir notre jugement. On dirait que tous les hommes nous y attendaient pour surprendre notre raison. La première chose que nous y entendons, ce sont des éloges du luxe et de la vanité. La première dont nous nous apercevons, c'est de l'estime qu'on fait généralement de la grandeur, des plaisirs, des richesses, et du mépris qu'on a pour l'humilité, la pauvreté et la patience chrétienne. Ainsi environnés de tant de faux principes, et entraînés par cette foule de faux jugements qu'on nous communique avant que nous puissions juger par nous-mêmes, nous prenons l'usage pour la raison, la coutume pour la vérité. Nous comptons les choses pour ce que le monde les estime, et non pas pour ce qu'elles valent devant Dieu; et ne jugeant que par les impressions que nous avons reçues, nous croyons qu'il faut estimer ce que tant de gens estiment, et mépriser ce que tant de gens méprisent, et nous fondons notre bonheur ou notre malheur éternel sur la foi d'une erreur publique.

Saint Augustin tire deux conséquences de ce principe. La première, que la concupiscence et la coutume forment en nous une volonté charnelle, qui nous rend prompts à désirer, hardis à entreprendre, fermes à exécuter les œuvres du monde et du péché. La seconde, qu'il faut lui opposer une autre volonté sainte et spirituelle, qui lui résiste, qui l'affaiblisse, et, s'il se peut, qui la détruise. Vous commencez à rentrer en vous-mêmes, et vous voulez, dites-vous, mener une vie plus chrétienne et plus exemplaire. Combattez donc cette volonté de plaire au monde, qui vous tient dans une ridicule circonspection, et qui vous fait craindre de passer pour inégal ou pour hypocrite. Vous désirez d'assister les pauvres par vos aumônes; ruinez donc cet autre désir de paraître puissant et magnifique, de soutenir une qualité imaginaire, de dépenser en habits, en meubles, en bâtiments, en équipages et en autres superfluités. Vous avez dessein de renoncer à la médisance, détruisez donc en vous cette inclination qui vous porte à savoir tout le mal qu'on fait et à croire tout celui qu'on dit. Cessez de vous attirer de malignes confidences, de recueillir tous les mauvais bruits, et de remplir votre esprit d'un redoutable recueil d'histoires scandaleuses; autrement vous répandrez le poison que vous aurez amassé, et vous débiterez infailliblement les médisances dont votre imagination sera chargée. Enfin vous croyez vouloir vous sauver. Cette volonté prévaut-elle à la volonté de vous divertir, à la volonté de vous élever, à la volonté de paraître plus que vous n'êtes, à la volonté de vous venger, à la volonté de vous enrichir? Sinon, cette proposition, je veux me sauver, est une réflexion de l'esprit, et non pas un mouvement de la volonté. C'est un témoignage qu'on rend qu'il y a une béatitude éternelle, et non pas une assurance qu'on donne de faire ce qu'il faut pour y arriver. C'est une façon de parler, dont on ne peut tirer aucune conséquence. Car comme il y a de vaines protestations d'amitié qu'on se fait mutuellement dans le monde, lors même qu'on est dans la plus grande indifférence, et qui ne sont qu'un commerce de paroles et d'honnêteté extérieure qu'une civilité humaine a établi; il y a de même certaines bienséances qui se sont introduites dans la religion, ce sont des manières de parler qui ne signifient presque plus rien; ce n'est pas l'esprit de la foi, c'en est seulement une teinture, c'est un air de religion que l'honnêteté veut qu'on se donne, quand on n'a pas tout à fait renoncé à Jésus-Christ ni à sa parole. Mais si l'on n'a une résolution forte et efficace, on a beau dire qu'on veut se sauver, on ne se sauvera jamais; que dis-je? on ne le voudra même jamais?

Ce qui rend cette résolution difficile, c'est notre peu de foi, Messieurs. Si elle était vive et animée, elle nous ferait voir que pour être heureux, il ne suffit pas de posséder ce qu'on désire, mais qu'il ne faut rien désirer de mal, et qu'il ne faut même désirer que le souverain bien; qu'aussi il n'y a presque point de véritable félicité parmi les hommes, parce qu'il leur arrive ordinairement, ou de désirer ce qu'ils ne peuvent avoir, ce qui est un tourment; ou d'avoir ce qu'ils ne devraient pas désirer, ce qui est une erreur; ou de n'aimer pas ce qu'il faudrait aimer et souhaiter uniquement, ce qui est le plus grand de tous les malheurs. Cette foi nous apprendrait que les satisfactions qu'on cherche dans les créatures, peuvent occuper notre cœur, mais qu'elles ne le peuvent remplir; que leur courte durée n'est propre qu'à inquiéter l'esprit de l'homme, qui par sa disposition naturelle désire jouir éternellement de ce qu'il aime, et n'est fait que pour un objet permanent. Cette foi nous ferait voir que notre volonté par son état propre et naturel, et par les impressions qu'elle a reçues de son créateur, tend toujours à ce qui est plus élevé que nous ne sommes, et cherche sa perfection dans son objet: que son ardeur et son activité ne sera pas satisfaite, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à la possession de ce bien, qui surpasse tous les autres; et qu'enfin il n'y a que Dieu en qui ce soit une même chose d'être, et d'être souverainement heureux, et qui suffisant à son propre bonheur, puisse faire celui de ses créatures.

C'est le défaut de cette foi, qui nous ôte le discernement et le goût de notre véritable bonheur, qui nous fait paraître solide ce qui est frivole, et frivole ce qui est solide; qui fait que le temps, qui nous échappe, nous touche, et que l'éternité, qui dure toujours, ne nous touche point. Quelques rayons de la vérité nous laissent quelquefois entrevoir qu'il y a une fin hors de nous, à laquelle il faut rapporter tout ce que nous faisons, et tout ce que nous sommes; et qu'il y a un souverain bien qui doit être le terme de notre repos; mais ce bien nous paraît dans un si grand éloignement, et les idées que nous en avons sont si sombres et si peu sensibles,

que les moindres félicités présentes font plus d'impression sur nous que cette félicité souveraine. En quoi il nous arrive comme à l'aiguille de la boussole, elle se meut vers le Nord, où l'on dirait qu'elle est appelée. Elle tourne avec des tremblements redoublés et une agitation fréquente, cherchant le lieu de son repos : mais si elle trouve quelques morceaux de fer ou d'aimant, quelque grossiers et mal polis qu'ils puissent être, elle s'y attache, elle s'y repose, et ne se souvient plus du Nord. Telle est la faiblesse et la légèreté de nos désirs. Nous cessons de chercher Dieu, ce bien infini, pour de petits biens qui se font sentir, et notre imagination diminuant de la grandeur de l'un et attribuant une fausse grandeur aux autres, il arrive que ce cœur que Dieu même ne pouvait remplir, se remplit d'un objet vain et périssable.

De là vient que la volonté, étant captive sous le joug des passions, ne peut avoir que des désirs impuissants et faibles pour son salut. On veut, et l'on ne veut pas; on sait à peu près où il faudrait s'arrêter, et l'on s'arrête à tout ce qu'on trouve. Le monde emporte, les affaires occupent, les plaisirs divertissent, le tempérament n'est point tourné au bien. On n'a jamais recours à Dieu; on ne se fait jamais violence à soi-même ; et cette négligence produit trois effets funestes. Le premier, que Dieu voyant que vous ne voulez pas comme il faut, ne vous assiste pas comme il vous serait nécessaire. Le second, que n'ayant ni cette volonté véritable, ni ces secours puissants, la moindre tentation nous emporte. Le troisième, qu'à faute de cette volonté forte et bien formée, on ne quitte point son péché, parce qu'on ne veut pas le bien avec assez de résolution pour l'exécuter : *Quia non ita vis ut impleas*, dit saint Augustin.

Car, Messieurs, examinons ce désir que la plupart des hommes disent qu'ils ont de faire leur salut : nous trouverons qu'ils le désirent en général, et qu'ils n'y travaillent jamais en détail. C'est un projet vague de se corriger, de réformer ses mœurs, de devenir saints, qui demeure toujours dans l'esprit, et ne descend jamais à l'action. Projet d'autant plus dangereux, qu'il semble être formé contre nos passions, et qu'il s'y trouve une image agréable de la vertu que chacun approuve, que chacun loue, que chacun admire en soi-même. Ce sont de ces désirs meurtriers dont parle l'Ecriture : *Desideria occidunt pigrum; noluerunt enim quidquam manus ejus operari.* (*Prov.*, XXI, 25.) Le monde est rempli de ces gens bien intentionnés qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions ; qui ont l'esprit toujours plein de la vérité, et les mains vides de bonnes œuvres ; qui condamnent toutes les passions en gros, et n'en punissent jamais aucune en particulier ; qui menacent tous les vices, et n'en attaquent jamais un seul, semblables à ces soldats représentés dans des pièces de tapisserie, qui ont toujours le fer haut et le bras levé pour frapper, et ne donnent jamais aucun coup. Ils disent incessamment, je veux, je veux, la moindre difficulté se présente-t-elle? ils oublient qu'ils aient voulu. Braves en paroles, lâches dans l'occasion. Humbles quand personne ne les méprise, patients quand ils n'ont rien à souffrir, chastes quand ils ne sont point tentés, justes quand il ne s'agit pas de leurs intérêts, charitables quand il ne leur en coûte rien. Mais faut-il vaincre un mouvement de colère qui les transporte : faut-il relâcher un peu de ses droits, de peur de blesser la charité : faut-il retrancher un peu de ce luxe qui ruine leur famille, faut-il adoucir cette aigreur qu'ils nourrissent contre le prochain ; faut-il préférer l'amour de la justice à leur intérêt ou à celui d'un homme qu'ils aiment, ils n'ont plus ni humilité, ni équité, ni charité, ni patience. Le désir de leur salut s'évanouit comme un nuage, et passe comme le vent, dit l'Ecriture : *Quasi ventus desiderium meum, et velut nubes pertransiit salus mea.* (*Job*, XXX, 15.)

Voilà, Messieurs, l'illusion la plus commune et la plus dangereuse : voilà la disposition de presque tous les hommes. Ils aspirent au ciel, et n'en cherchent pas les voies. Ils se repaissent d'une fausse idée de vertu, sans jamais devenir vertueux, et s'estimant beaucoup parce qu'ils ont ce désir faible et imparfait, ils vivent et meurent en cet état, sans avoir fait autre chose pour leur salut, que d'avoir désiré en général de se sauver. Cependant il faut combattre ses inclinations vicieuses ; il faut assujettir les sens à la raison ; il faut déraciner le péché, ce qui ne se peut sans une application particulière, continuelle et infatigable, sans une attention profonde, qui descende jusqu'à la source de la corruption, sans une violence qui arrache du fond du cœur des affections qui y ont jeté de profondes racines. En un mot, il faut une volonté forte pour surmonter les difficultés, mais encore une volonté pleine et entière pour répondre à la dignité du bien qu'elle espère; c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

Le Saint-Esprit, dans le *Livre de la Sagesse*, voulant tracer le plan de la perfection spirituelle de l'homme, pose pour fondement, que le commencement de la sagesse est le désir véritable de l'acquérir : *Initium illius verissima est disciplinæ concupiscentia* (*Sap.*, VII, 8), et que ce désir, quand il est plein et entier, le conduit comme par degré à la possession du royaume éternel, et à la ressemblance de Dieu même : car, ajoute-t-il, on ne peut désirer Dieu, qu'on ne le cherche; on ne peut le chercher, qu'on ne le connaisse ; on ne peut le connaître, qu'on ne l'aime ; on ne peut l'aimer, qu'on ne suive ses commandements ; on ne peut suivre ses commandements, qu'on ne se purifie et qu'on approche de la sainteté de Dieu : *Cura ergo disciplinæ dilectio, dilectio custodia legum, custodia legum consummatio incorruptionis*, etc. (*Ibid.*, 19.) C'est là l'heureux enchaînement des voies du salut, et le chemin par où l'on arrive au comble du

bonheur et de la vertu, La raison de cette vérité, c'est qu'en matière d'œuvres morales, l'amour et le désir de la fin, est la première cause qui meut et qui pousse toutes les autres, et qui applique toutes les puissances de l'âme à son objet. D'où je conclus deux choses : la première, que plus l'affection est grande, plus exacte est la vigilance, plus proche est la perfection ; la seconde, que plus l'objet où l'on aspire est noble et important, plus il faut avoir d'ardeur et d'application à le désirer.

Or, Messieurs, quand je vous propose votre salut éternel, élevez votre esprit au-dessus de cette gloire périssable du monde qui finit avec la vie, de ces honneurs passagers dont l'éclat vous séduit et vous trompe, de ces vains plaisirs dont la douceur est empoisonnée, de ces richesses fragiles que vous quittez ou qui vous quittent. Le salut, c'est la béatitude : la béatitude, c'est la vérité contemplée sans voile et sans nuage : c'est la charité sans aucun mélange d'amour-propre ; c'est la vue de Dieu, non plus par image et en énigme, mais à découvert et face à face. C'est la jouissance entière et assurée d'un bien éternel et infini, qu'on aime ardemment, et pourtant sans inquiétude ; qu'on possède toujours également, et pourtant sans aucun dégoût ; c'est la félicité de l'homme, qui en sa substance est de même ordre, et de même qualité que celle de Dieu ; parce que, comme Dieu seul peut se rendre heureux, et que son bonheur ne saurait être inférieur à ce qu'il est, aussi il peut lui seul faire la félicité, et être tout ensemble la félicité des créatures raisonnables. Disons tout, en un mot, c'est Dieu même, qui nous rend semblables à lui pour nous rendre capables de ses communications éternelles, et nous faire jouir en notre corps et en notre âme, des biens divins et incompréhensibles qu'il a préparés à ses élus.

Si l'excellence du bien qu'on prétend doit donc être la mesure de l'ardeur avec laquelle on se porte à l'acquérir, qu'est-ce qu'avoir faim et soif de la justice? Qu'est-ce que vouloir absolument se sauver? C'est avoir une grande idée de son salut, en faire son principal soin et son affaire la plus importante. C'est recueillir tous ses souhaits, et réunir en ce seul point toutes les forces et toutes les puissances de son âme. C'est songer soigneusement et assidûment à tous les moyens qui peuvent nous conduire à cette fin, dût-il nous en coûter tous les plaisirs et toutes les douceurs de la vie. C'est rejeter comme de grandes disgrâces et de grands malheurs, tout ce qui peut avoir quelque opposition à ce louable dessein, quelque apparent et quelque avantageux qu'il puisse être selon le monde. C'est craindre de tomber dans l'oisiveté et dans la mollesse, et s'exercer dans les vertus chrétiennes. C'est user du monde, comme si l'on n'en était pas, n'avoir rien à soi, lors même qu'on possède beaucoup, faire tout ce qu'on peut, et croire n'avoir jamais assez fait.

Vous croyez peut-être, Messieurs, que ce sont là de pieuses exagérations, et que je vous fais une idée du christianisme, telle que les philosophes en faisaient autrefois de leur vertu ou de leur république. Mais peut-on assez acheter un bonheur qui n'a point de fin? Quand il s'agit de s'unir à Dieu, peut-on porter ses devoirs trop loin ; et de quoi ne rend pas capable la force d'un noble désir, quand il excite une âme fidèle? Expliquons cette vérité par les principes de la religion, et par les paroles de Jésus-Christ même, qui doivent être la règle de notre conduite.

C'est une loi inviolable et éternelle, sur laquelle se fonde toute la discipline chrétienne, que notre principale et unique prétention doit être la possession du souverain bien; que toute notre joie doit se rapporter aux espérances d'un heureux avenir, et nos souhaits à l'acquisition de l'éternité : que tous les biens créés étant d'un ordre inférieur, doivent être regardés comme des moyens dont il faut user avec modération, et non pas comme ces félicités absolues, dont il faille jouir avec attachement. La justice consiste à donner ainsi le prix et le rang à chaque chose selon qu'elle a été ordonnée de Dieu, et c'est à la sagesse à réduire ainsi tout ce qui nous convient à sa fin, ou à son usage légitime. Or c'est troubler cet ordre, que d'arrêter son désir principal à des choses créées et passagères; c'est confondre les moyens avec la fin ; c'est établir son repos en un endroit où il ne fallait que passer, et attribuer à la créature, un ordre de supériorité qui n'est dû qu'au Créateur, et mettre un objet de sa cupidité à la place de son salut.

Cependant, Messieurs, que font la plupart des hommes? quel est leur désir, et quelle est leur fin? l'un brigue une charge, et ne songe qu'à y parvenir; il cherche tout ce qui peut servir, il écarte tout ce qui peut nuire ; il étudie tous les prétendants, diminue le mérite des uns, et grossit les défauts des autres ; tantôt il craint, tantôt il espère, et n'a pour toute fin que sa prétention. L'autre poursuit un procès, et ne pense qu'à obtenir un tribunal favorable, à prévenir ses juges, ou par des raisons apparentes, s'il n'en a pas des solides, ou par des sollicitations puissantes, ou par des invectives contre ses parties. Il suppute ce qu'il peut gagner, il suppute ce qu'il peut perdre. Il se fatigue lui-même de mille chagrins, et de mille soins inutiles? il fatigue tout ce qu'il rencontre d'un long et ennuyeux récit des circonstances ennuyeuses d'une affaire qui ne le touche que lui seul, et s'imagine qu'il n'y a rien d'important, ni rien au delà de son procès. Celui-ci et celle-là n'ont pour but que l'établissement de leurs familles ; leur vue ne va pas plus loin qu'à la fortune et au mariage d'un de leurs enfants ; ils examinent pour cela l'ancienneté de la noblesse, et plus encore la quantité de bien, et le degré de faveur de chaque maison, afin de faire une alliance considérable; destinant les uns à l'Eglise sans discernement et sans vocation, afin de mêler à des richesses d'iniquité le patrimoine

de Jésus-Christ; forçant les autres par des dégoûts continuels, et par des persuasions violentes à se jeter par désespoir dans des monastères, non pas pour s'y consacrer à Dieu, mais pour se sacrifier à l'ambition de leurs parents et à l'élévation de leurs frères. Que dirai-je de ceux qui bornent tous leurs désirs à acquérir une vaine réputation par des actions éclatantes selon le monde; à conserver une fragile santé par des délicatesses affectées; à remplir un esprit orgueilleux de curiosités inutiles?

Toutes ces fins, et tous ces désirs tiennent dans notre volonté le rang qu'y doit tenir uniquement notre salut. Ainsi ce sont des déréglements essentiels par lesquels l'homme s'attache au monde, pour qui il n'a pas été fait, au lieu de se porter à Dieu seul, qui l'a créé, et qui seul peut le rendre bon et bienheureux. C'est là ce que Jésus-Christ nous a souvent appris dans l'Evangile : tantôt qu'on ne peut servir deux maîtres, et qu'ainsi il faut réduire toutes nos actions à une unité de culte et de service : tantôt qu'une seule chose est nécessaire, et qu'ainsi nous devons rapporter tous nos soins et tous nos désirs à un seul : tantôt qu'il faut chercher sur toutes choses le royaume du ciel, c'est-à-dire qu'il faut nous renfermer dans une unité de dessein et conduire l'ouvrage de notre salut sans que rien nous en rebute ou nous en détourne.

Quoi donc, direz-vous, faut-il demeurer dans le monde sans action et sans mouvement? Faut-il renoncer à tout ce qui nous convient et qui nous est même nécessaire? N'y a-t-il point de désir qui ne soit criminel, ni de bien qui ne soit défendu? faut-il regarder le ciel incessamment et s'abandonner au hasard du reste? Non, Messieurs, ce serait tenter Dieu dont la Providence nous conduit par les routes mêmes du monde. Les états et les offices de la vie, les talents et les avantages naturels ou acquis, les soins ou les biens même temporels, ne sont pas incompatibles avec le salut, si l'on les retient dans leur ordre et dans leur usage. Il y a deux principes qui partagent les volontés des hommes, la cupidité et la charité; et comme la cupidité peut demeurer avec la foi, la charité peut subsister avec les biens de la terre, quand on les rapporte à celui qu'on espère dans le ciel. C'est la règle que Jésus-Christ nous a prescrite : *Quærite primum regnum Dei, hæc omnia adjicientur vobis.* (*Matth.*, VI, 35.) Comme s'il disait, dit saint Chrysostome : Je ne veux pas qu'aucun bien vous manque, mais que vous préfériez le plus grand aux moindres. Pourvoyez aux nécessités de cette vie, mais considérez l'importance de l'autre. Recevez les biens qui vous arrivent, mais adorez la main qui vous les donne. Il y aurait de l'orgueil et de l'imprudence à les refuser, il y aurait de l'injustice et de l'ingratitude à les aimer plus que celui qui les distribue. Je ne vous en interdis pas l'usage, je n'en retranche que l'inquiétude et l'attachement. Je consens que vous soyez riches, mais je veux préférablement à tout que vous soyez saints. Régnez, si je vous ai mis sur le trône, mais que je sois le seul qui règne sur vous. Je veux bien vous combler de prospérités, mais j'en veux être la fin comme j'en suis le principe. Autrement quel désordre serait-ce si vous estimiez plus les bienfaits que le bienfaiteur? Et si dans les grâces que je vous fais et dans les secours que je vous donne, au lieu d'être l'unique objet de votre reconnaissance et de votre amour, je n'étais que le ministre de vos passions et l'instrument de votre vaine gloire.

Ceux qui connaissent ainsi la dignité de leur fin ne la perdent jamais de vue. Tout ce qui les y conduit leur est agréable. La parole de Dieu ne les ennuie point, parce qu'elle les instruit. La vérité ne les choque point, parce qu'elle les corrige. La prière ne les lasse point, parce qu'ils souhaitent ce qu'ils demandent. L'adversité ne les rebute point, parce qu'elle les détache du monde. La prospérité ne les enfle point, parce qu'ils attendent une autre gloire. L'humilité ne leur déplaît point, parce qu'elle produit leur élévation. La croix de Jésus-Christ ne leur pèse point, parce qu'elle les sanctifie et qu'elle les sauve. Ils sont prêts à tout faire et à tout souffrir pour celui qui veut leur donner tout ce qu'ils aiment et qu'ils espèrent, parce qu'ils ont une volonté pleine et entière de l'obtenir.

Mais que cette ferveur est rare! Parlez à la plupart des chrétiens des vertus nécessaires et des devoirs essentiels de la religion; ils croient qu'on est trop austère, qu'on porte tout à l'extrémité, qu'on demande le plus pour gagner le moins. Ils prennent les lois de commandement pour les conseils de perfection. Ne pouvant ramener le monde au christianisme, ils ramènent le christianisme au monde et se font une mesure de sainteté proportionnée à leur faiblesse. Je ne me pique pas, disent-ils, d'être si grand saint, je laisse aux dévots à porter la vertu si loin. Un peu plus ou moins avant dans le ciel, il n'importe, pourvu que j'y sois. Je veux me sauver, à la vérité, mais je ne veux précisément que me sauver. Illusion, Messieurs, illusion; croient-ils que pour gagner le ciel ce soit assez de ne faire point de mal? Croient-ils que ce ne soit pas déjà un assez grand mal que de ne pas faire tout le bien qu'on peut? Croient-ils que dans cet état de tiédeur et de négligence où ils sont, ils ne demeureront pas au-dessous même de la faible idée qu'ils ont de leur salut? Ignorent-ils que Dieu ne donne pas ses grâces à ceux qui ne savent pas les estimer, que les habitudes chrétiennes comme les autres s'effacent insensiblement quand on ne les exerce pas, et qu'on n'est pas loin de devenir méchant, quand on craint d'être trop homme de bien.

Quand toutes ces raisons ne seraient pas considérables, je n'aurais qu'à vous dire que tout chrétien est obligé de tendre de toutes ses forces à la perfection. Nous sommes en ce monde comme voyageurs, bannis de notre patrie et dans la nécessité d'y retourner : *A longe aspicientes, et salutantes,*

et confidentes, quia peregrini et hospites sunt super terram, dit l'Apôtre. (*Hebr.*, XI, 13.)

Or cet état de voyageur consiste à s'avancer dans les voies de Dieu, et rien n'y répugne tant que de demeurer oisif, et de s'amuser aux divertissements qui se trouvent dans le lieu de notre exil. Outre cela, le commandement que Dieu nous a fait de l'aimer de tout notre cœur, l'ordre que nous avons reçu d'être parfaits, comme notre Père céleste est parfait, l'abondance de justice que Jésus-Christ exige de nous par-dessus les scribes et les pharisiens, l'attention et la vigilance perpétuelle qu'il recommande à ses disciples, ne sont-ce pas des obligations qu'il nous impose? Il est nécessaire que comme il y a une partie de nous-mêmes qui s'attache toujours à la terre, qui fait tous les jours de nouveaux progrès, et qui peut devenir invincible; il est nécessaire, dis-je, que l'âme se fortifie, qu'elle s'observe, qu'elle agisse, qu'elle maintienne ses avantages et ses droits, afin que la cupidité diminuant, et l'amour de Dieu venant à s'accroître, la charité du second Adam consume les impuretés du premier. C'est là avoir une volonté pleine et entière qui réponde à la dignité de l'objet. Il ne reste plus qu'à la rendre agissante et laborieuse, pour répondre à la récompense qui lui est destinée. J'ose demander encore un moment d'attention pour cette courte, mais utile partie de mon discours, où je recueille en peu de mots des réflexions très-importantes.

TROISIEME POINT.

C'est un ordre établi de Dieu, que l'on n'arrive à la gloire qu'il a préparée à ses élus, que par le travail, par l'action et par les souffrances; soit parce que la gloire étant le fruit des souffrances de Jésus-Christ crucifié, nous devons l'acquérir par les mêmes voies qui nous l'ont méritée; soit que nous ne puissions entrer après notre mort dans le sanctuaire du Dieu de la pureté, qu'après nous être purifiés nous-mêmes par les saintes pratiques de la pénitence; soit que la providence de Dieu ait voulu nous imposer la nécessité de travailler incessamment à notre salut, et nous exciter à accomplir toutes ses lois par l'espérance de ses récompenses. Aussi toutes les expressions dont l'Ecriture se sert pour nous marquer cette gloire, renferment ce qu'il faut faire pour y parvenir. Car qu'est-ce que la gloire? C'est une récompense; il faut donc avoir travaillé, avoir servi pour y arriver et pour l'obtenir. C'est la couronne de justice; il faut donc avoir combattu et vaincu des ennemis pour la mériter: c'est le royaume des cieux, et Jésus-Christ nous apprend qu'il faut le conquérir; c'est cette terre promise, où coulent des ruisseaux de lait et de miel: mais on n'y va que par les tribulations qu'on souffre dans le désert de ce monde. C'est enfin la béatitude de l'homme, mais cette béatitude en cette vie s'applique à la pauvreté, à l'humilité, à la patience: *Beati pauperes, beati mites,* etc. (*Matth.*, V, 3, 4.)

Mais, ô faiblesse, ô lâcheté du cœur humain et du cœur chrétien! au lieu que la grandeur de la récompense nous devrait obliger au travail, la difficulté du travail nous fait renoncer à la récompense; et plus touchés de quelques peines passagères que de l'espérance d'une félicité qui est éternelle, au lieu de tout entreprendre pour la mériter, nous refusons de la mériter de peur d'être obligé à rien entreprendre. Ainsi le désir que nous avons d'être heureux, n'est pas une impression de l'esprit de Dieu qui nous porte à rechercher notre fin et notre bonheur souverain; mais un simple mouvement de la nature, qui, toute corrompue qu'elle est, ne laisse pas de rechercher son repos et sa félicité. Cependant il n'y a rien de si contraire à l'état du chrétien, rien qui intervertisse tant l'ordre de la rédemption.

Pour comprendre cette vérité, Messieurs, remarquez avec moi que l'homme était tombé dans deux malheurs par le péché. Il avait désobéi à Dieu, il était déchu de son innocence et devenu criminel. Ensuite il était tombé dans la misère et dans le tourment, et se trouvait redevable à la justice de Dieu d'une punition éternelle. Pour le sauver de cet état, et le rétablir en celui dont il est déchu, Jésus-Christ a suivi le même ordre; il l'a sauvé premièrement du péché en le détournant du mal, le portant au bien, le sanctifiant, retraçant en lui son image; et, lui rendant la sainteté et la justice qu'il avait perdue, il l'a rendu agréable à Dieu: voilà la première partie du salut; la seconde est une suite de celle-ci. C'est qu'il l'a rétabli dans tous les droits qu'il avait eus sur la béatitude dans l'état de son innocence, et lui a mérité cette gloire, qui est une suite de la sanctification. De là il est aisé de comprendre que la première et la principale fin de la rédemption, c'est de nous rendre saints et agréables à Dieu. En effet, lorsque l'ange donne à Jésus-Christ le titre de Sauveur, ce n'est pas parce qu'il comblera le peuple de bénédictions temporelles, qu'il lui apportera la paix et l'abondance, qu'il le délivrera des misères; son premier dessein est de le délivrer de ses péchés: *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.* (*Matth.*, I, 21.)

C'est à nous à travailler à notre salut, par le même ordre que Jésus-Christ y a observé. Nous sommes sans doute touchés du plaisir qu'il y a d'être au nombre des bienheureux que l'Eglise nous représente aujourd'hui; mais avons-nous le courage de les imiter? Ils n'ont commencé d'être glorieux qu'après avoir été fermes et constants dans leur foi, ardents dans leur charité, patients dans leurs peines, humbles dans leurs conversations, infatigables dans leur pénitence: en quoi leur ressemblons-nous, et quelle raison avons-nous de ne leur pas ressembler?

Nous ne sommes plus, direz-vous, en ces bienheureux temps où tous les chrétiens étaient saints. J'avoue que nous sommes éloignés de la pureté des mœurs de nos pères, et que dix-sept cents ans écoulés de-

puis Jésus-Christ jusqu'à nous, sont comme autant de degrés par lesquels nous sommes, ce semble, descendus, et comme tombés de cette première perfection. Mais la main de Dieu est-elle accourcie? La loi divine, malgré la révolution des temps, n'est-elle pas immuable et éternelle? *Y a-t-il un Jésus-Christ d'hier et d'aujourd'hui*, disait l'Apôtre (*Hebr.*, XIII, 8), *et n'est-il pas le même dans tous les siècles.* Ne nous justifions pas aux dépens du public, et ne rejetons pas notre malice sur celle du siècle! il reste encore des âmes fidèles que le monde n'a point corrompues : pourquoi ne sommes-nous pas de ce nombre? Pourquoi ne résistons-nous pas au torrent comme elles? Ecoutez cette sentence de l'Ecriture (*Eccle.*, VII, 11) : *Ne dicas, quare priora tempora meliora fuerunt quam nunc sunt, stulta enim est hujusmodi interrogatio.* « *Gardez-vous de dire : D'où vient que les premiers temps ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui? Cette demande est déraisonnable;* » car c'est jeter sur la conduite de Dieu ce qui n'est causé que par le déréglement de l'homme : les temps ne sont bons ou mauvais qu'à proportion que les hommes sont justes ou injustes. Ce sont leurs péchés ou leurs vertus qui font les bons ou les mauvais jours, disait saint Jérôme. Ainsi ne demandons pas pourquoi les premiers temps ont été meilleurs que les nôtres; demandons-nous plutôt à nous-mêmes pourquoi nous ne sommes pas aussi bons que ceux qui ont vécu dans les premiers temps, puisque le même Dieu qui les a rendus saints est encore prêt à nous sanctifier, et qu'il a été et sera vrai en tout temps, que notre salut vient de Dieu, et notre perte de nous-mêmes.

Il est vrai, direz-vous; mais j'ai beau vouloir être saint comme eux, si Dieu ne me donne la même grâce qu'il leur a faite. Jugez-vous vous-mêmes : vous mettez-vous en état de l'obtenir cette grâce? la désirez-vous avec ardeur? l'espérez-vous avec confiance? l'attendez-vous avec humilité? la demandez-vous avec persévérance, la recevriez-vous avec joie? la conserveriez-vous avec fidélité? Vous ne travaillez pas à l'obtenir, et il n'est pas juste que la paresse recueille ce qui doit être le fruit du travail, et qu'elle soit récompensée au lieu qu'elle mérite d'être punie.

Si vous me dites que ce travail est difficile, qu'il vous faudrait faire trop d'efforts sur vous-même, et passer par une longue suite d'actions peu conformes à votre état, ou à votre humeur : je reconnais de bonne foi que les difficultés sont grandes; mais les secours que vous avez sont-ils moindres? Dieu vous promet tant de fois dans ses Ecritures, qu'il vous conduira lui-même par la main, qu'il aplanira les chemins difficiles, qu'il vous donnera un esprit et un cœur nouveau. Doutez-vous ou de la vérité de sa parole, ou de la puissance de sa grâce? Pourquoi Jésus-Christ a-t-il répandu son sang? pourquoi a-t-il institué les sacrements? pourquoi a-t-il envoyé le Saint-Esprit?

Mais je veux que ces peines soient aussi grandes que vous les imaginez, j'atteste votre conscience, ne souffrez-vous pas autant pour satisfaire vos passions, qu'il en faudrait pour faire votre salut? Que n'entreprend-on pas pour s'avancer dans la fortune? Il faut veiller continuellement à ses intérêts, se rendre complaisant jusqu'à la bassesse, essuyer tous les chagrins qui accompagnent ordinairement les espérances et les fortunes douteuses. Il faut supporter les attaques de ses ennemis, les trahisons secrètes de ses envieux, les jalousies de ses égaux, les railleries de ses inférieurs, les caprices de ses maîtres; encore leurs projets ne laissent pas d'être renversés par des révolutions imprévues, et par des jugements secrets de la providence de Dieu, qu'ils nomment destin ou fortune, qui les éloigne pour jamais de leurs fins. Que ne fait-on pas pour la santé du corps? On emploie toutes les forces de la nature, on achète tous les secrets de l'art; on se prive de tous les plaisirs, on souffre des incisions et des martyres, on abandonne une partie du corps pour sauver l'autre, et l'on perd sa vie, s'il faut ainsi dire, pour la conserver; et cela pour vivre quelques jours de plus, pour voir, pour souffrir et pour faire un peu plus de mal : et pour une vie solide dans sa puissance, éternelle dans sa durée, infinie dans ses biens, on se rebute d'un peu d'humiliation ou de pénitence.

Seigneur, vous qui changez les cœurs, et qui donnez, quand il vous plaît, le pouvoir et la volonté de vivre chrétiennement, faites en nous un changement qui soit digne de votre miséricorde. Rendez-nous dociles à votre vérité, flexibles à votre grâce, obéissants à votre loi, et dignes de vos récompenses. Formez en nous cette volonté forte qui fait mépriser les biens présents et fait chercher les biens à venir. Formez en nous cette volonté pleine et entière qui fait qu'on s'attache constamment à vous, et qu'on ne désire rien au lieu de vous, ni rien hors de vous. Faites que nous devenions justes pour obtenir la couronne de justice, et que nous soyons insensibles aux charmes du monde, afin que nous puissions être rassasiés de vos douceurs spirituelles et célestes. Vous nous avez appris à vous faire cette prière : Vous êtes mon Père, vous êtes mon Dieu, vous êtes le dépositaire de mon salut : *Ipse invocabit me, Pater meus es tu, Deus meus, et susceptor salutis meæ.* (*Psal.* LXXXVIII, 27.) Vous êtes mon Père, que ne dois-je pas espérer de votre bonté? Vous voulez me sauver. Vous êtes mon Dieu, qu'est-ce qui résiste à vos volontés? Vous pouvez me sauver. Vous êtes le dépositaire de mon salut; mon âme est entre vos mains, j'ose dire vous devez me sauver... Vous n'avez pas commencé votre ouvrage pour le laisser imparfait. Si je suis fidèle à votre loi, vous serez fidèle à votre parole. Je ne me défie pas de vous, mais je me défie de moi-même; je ne crains pas que votre grâce me manque, mais je crains de manquer à votre grâce. Je vous

demande donc, Seigneur, cette fidélité que vous demandez de moi, ce n'est que par vous que je puis être saint sur la terre, pour mériter d'être heureux dans le ciel, que je vous souhaite, etc.

SERMON II.

Pour le premier dimanche de l'Avent.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna, et majestate. (*Luc.*, XXI, 25.)

Alors ils verront le Fils de l'Homme venir sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté.

Lorsque Jésus-Christ instruit ses disciples des funestes circonstances de son dernier jugement, il leur représente les passions des hommes, et le trouble universel de la nature : ces guerres sanglantes, où les peuples, armés les uns contre les autres pour satisfaire leurs propres haines, exécuteront les jugements de Dieu par avance : ces divisions cruelles où citoyens contre citoyens, ruineront leur patrie par des meurtres et des parricides : ces stérilités de la terre, qui consumeront de langueur ceux qui auront échappé à la fureur et à la violence des armes. Ces révolutions du ciel, où les astres obscurcis laisseront le monde dans l'horreur, dans la confusion et dans les ténèbres. Déjà les tombeaux seront ouverts, et les cendres des morts ranimées. Déjà s'avancera dans les airs cette fatale nuée qui doit servir de tribunal au souverain Juge. Déjà ces vives lumières, qui, selon le prophète, sortent des yeux et de la face de Dieu quand il juge, perceront cette obscurité, et tout l'univers en suspens attendra l'arrêt décisif et public de son bonheur ou de son malheur éternel. Je tire, avec saint Bernard, cette conséquence : Quelle doit être l'exécution de ce jugement, si l'appareil en est si terrible, et que sera-ce de Dieu, quand il punira, s'il est si redoutable quand il ne fait encore que menacer ?

Mais lorsque le Fils de Dieu paraîtra lui-même, alors on verra le néant des grandeurs humaines : un rayon de sa majesté effacera tout ce qu'il y a de gloire mondaine, à lui seul appartiendra tout honneur et toute louange. Il n'y aura plus aucune différence de condition, que celle qu'y mettra la miséricorde, qui couronnera les uns, ou la justice qui punira les autres : grands et petits seront confondus ensemble, également humiliés, et s'accomplira cet oracle du prophète : *Humiliabitur altitudo virorum, et exaltabitur Dominus solus in die illa.* (*Isa.*, II, 17.) Dieu seul en ce jour-là sera grand. Grand pour les saints, qui verront en lui l'objet de leur éternelle félicité ; grand pour les réprouvés, qui tomberont devant cette majesté, qu'ils ont si souvent offensée. Ils ne verront plus ce monde qu'ils ont tant aimé, il aura passé comme un songe. Ils ne verront plus ces richesses, dont ils faisaient tant de cas, le feu de la vengeance de Dieu, aura consumé tous ces objets de leur convoitise. Ils ne verront plus leurs plaisirs, que comme la matière de leur supplice. Tout leur spectacle sera réduit à se voir eux-mêmes, et à voir leur Juge. Ils verront la difformité de leurs péchés d'un côté, et la justice de Dieu de l'autre. Ils n'ont pas voulu se connaître pour se corriger, Dieu es fera connaître à eux-mêmes pour les confondre : ce sera le premier point de ce discours. Ils n'ont pas voulu user de la miséricorde de Dieu durant cette vie, ils verront jusqu'où va sa justice en l'autre : c'est la seconde partie. Que ne puis-je vous dire, Messieurs, ce que Jésus-Christ disait à ses disciples : Pour vous, quand ces choses arriveront, regardez en sûreté et levez vos têtes : *Respicite, et levate capita vestra.* (*Luc.*, XXI, 28.) Mais je crains que vous n'ayez pas sujet d'avoir en vos cœurs cette confiance, et je me contente de vous exhorter à lever avec moi les yeux au ciel, pour demander à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires, par l'intercession de la Vierge, à qui nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*, etc.

PREMIER POINT.

Une des principales circonstances du jugement universel, sera la honte des pécheurs, lorsque Dieu, qui connaît le secret des cœurs, découvrira leurs consciences criminelles, à la vue et au jugement de toutes les nations assemblées : circonstance d'autant plus rude que nous sommes naturellement portés à cacher nos péchés, et que nous aurons un juge, dont les yeux pénétrants, perceront jusqu'aux moindres impuretés dans nos âmes. L'Ecriture est pleine de témoignages de cette vérité ; tantôt elle nous avertit qu'il n'y aura pas un péché secret, qui ne devienne public, eût-il été caché sous les voiles les plus épais de la dissimulation, eût-il été enveloppé dans les replis les plus sombres d'un cœur hypocrite, eût-il échappé à la vue de tous les hommes, et de celui-là même qui l'a commis : *Nihil occultum quod non revelabitur.* (*Matth.*, X, 26.) Tantôt elle nous exhorte à ne point juger des actions d'autrui, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui éclairera les ténèbres les plus épaisses, et rendra visibles les plus secrètes intentions des cœurs, afin que chacun reçoive de lui, ou l'approbation que sa vertu aura méritée ou le blâme qu'il doit attendre de son vice : *Qui revelabit abscondita tenebrarum, et manifestabit concilia cordium.* (I *Cor.*, IV, 5.) Elle nous assure que nos péchés sont comptés, et que ce tas d'iniquités est réservé et scellé devant Dieu, pour le jour de sa vengeance : *Nonne hæc condita sunt et signata ;* en sorte que de tant de discours frivoles, de regards impurs, de pensées extravagantes, de négligences affectées, de médisances mordantes, d'avarices sordides, d'impiétés secrètes ou manifestes, selon la dureté et l'impénitence du cœur des hommes : il se fait devant Dieu comme un trésor et un amas de colère, pour être découvert au jour de la vengeance, et de la révélation du juste jugement de Dieu : *Secundum duritiam tuam, et impœnitens cor,*

thesaurisas tibi iram in die iræ, et revelationis justi judicii Dei, dit l'Apôtre. (*Rom.*, II, 5.)

Cette verité est fondée sur ce que Dieu, qui voit tout, révélera tout, et qu'il sera par conséquent juge et témoin tout ensemble. Il y a cette différence entre les jugements des hommes et ceux de Dieu, que les premiers sont bornés dans leur connaissance, et longs dans leur discussion. La connaissance des hommes ne s'étend qu'aux actions extérieures, et aux péchés consommés, et ne va tout au plus qu'aux crimes qui troublent l'ordre visible de la société ; au lieu que Dieu pénètre dans le fond de nos actions, qu'il discerne non-seulement le péché, mais encore l'intention du pécheur ; et que, découvrant le crime dans sa source et dans son principe avant même qu'il soit accompli, il voit tous les déréglements du cœur dans le cœur, et les malices de l'âme dans l'âme même, et juge les volontés criminelles comme les crimes effectifs. 1° La justice humaine a des règles qui la contraignent dans ses fonctions, parce qu'elle a ses préventions, ses intérêts et ses faiblesses ; elle a des usages et certain ordre qu'on lui a imposés pour la redresser. De là viennent les plaintes, les accusations, les tourments et ces autres formalités qui sont la voie ordinaire des connaissances humaines. Mais Dieu est lui-même sa loi et sa règle : et comme il ne peut ni se tromper dans ses pensées, ni excéder dans ses jugements, ni ignorer la vérité, ni la dissimuler ; il sera lui seul l'accusateur et le témoin, le juge et le vengeur de tous les crimes.

C'est pour cela que Jésus-Christ aura tous les droits et tout le pouvoir de juger, parce qu'il est, par une attribution particulière, la sagesse, la lumière et la vérité. Sagesse qui découvrira tous les détours de la dissimulation et de la fraude. Alors on verra ces calomnies conduites avec tant d'art pour opprimer un innocent; ces moyens de parvenir par des injustices secrètes ; toutes les finesses de la prudence de la chair, ingénieuses à les inventer, ingénieuses à les couvrir : la lumière qui se répandra sur le pécheur et sur le péché, pour confondre l'un et découvrir l'autre. A cet éclat, on verra les actions les plus humiliantes, ces bassesses qu'on aurait voulu se pouvoir cacher à soi-même, coups sourdement donnés pour ruiner la réputation ou la fortune d'un honnête homme : vérité qui séparera les réalités des apparences, et qui montrera le fond de nos actions, sans s'arrêter à la surface. Alors il n'y aura rien que de vrai ; ces vices dont les flatteurs faisaient des vertus, dépouillés d'une enveloppe de réputation et de louange, reprendront leur forme, redeviendront vices. Ces richesses acquises si finement, l'industrie à part, ne feront plus qu'un amas de larcins et d'injustices. Ces amitiés qu'on croit si pures, quand on leur ôtera cette apparence d'honnêteté qui les couvre, paraîtront telles qu'elles sont, un vil commerce d'intérêt ou d'impureté. Ces aumônes, quand on effacera cette couleur de la charité qu'on leur donne, ne seront plus que de vaines ostentations, ou des compassions naturelles. Ces humilités qu'on admire, quand on aura levé le masque qui les couvre, ne seront peut-être que des vanités déguisées. Ces confessions et communions, dénuées de formes extérieures de la pénitence et de la piété, ne seront plus que ce qu'elles ont été, des coutumes sans réflexion et des bienséances sacriléges. Soit que le péché ait laissé en nous une impression, ou, comme parle Tertullien, une flétrissure, comme une marque d'infamie gravée dans le fond de nos consciences, et qu'une lumière divine rendra toutes ces marques visibles et reconnaissables : soit que Dieu serrant le cœur des pécheurs, les obligera par la force de la vérité, à manifester devant lui, toutes leurs pensées, et tirera de leur bouches criminelles des confessions forcées de leur vie et de leur conduite. Soit enfin que Dieu déclarera à chacun sa conscience et celle des autres, et imprimera dans leur imagination, leurs fautes publiques ou secrètes. Quoi qu'il en soit, quelque obscurité que vous ayez répandue sur vos actions, Dieu deviendra lumière pour les éclairer : *Quascunque factis tuis umbras substruxeris, Deus lumen est.*

La raison de cette conduite de Dieu dans cette dernière action de jugement, c'est qu'il est de l'accomplissement et de la perfection de sa justice de faire connaître à chacun le sujet de son salut ou de sa perte, et de justifier devant tout le monde, la sentence qu'il sera prêt de prononcer. Je sais, Messieurs, que les jugements de Dieu sont toujours véritables, et qu'ils portent leur justification avec eux : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* (*Psal.* XVIII, 10), parce qu'il ne cherche pas, dans la punition des hommes, une vaine ostentation de sa grandeur, mais des preuves de son équité suprême. Je sais que la volonté de Dieu et sa justice, c'est la même chose; qu'il a une puissance de force par laquelle rien ne peut lui résister, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni dans les enfers ; et une puissance de droit et d'autorité, par laquelle tout ce qu'il fait est rendu juste; et qu'ainsi, soit qu'il punisse, soit qu'il récompense, quoique les causes de sa bonté ou de sa rigueur soient obscures, elles ne laissent pas d'être équitables. Il n'a qu'à s'en rendre compte à lui-même. *Quis dicet tibi, quod fecisti? aut quis stabit contra judicium tuum? quis imputabit tibi si perierint omnes nationes?* (*Sap.*, XII, 12.) Qui est-ce, mon Dieu, qui vous dira : Pourquoi jugez-vous ainsi ? Qui est-ce qui prendra la défense de ceux que vous condamnerez ? Qui est-ce qui vous imputera la perte des nations que vous avez faites ? Qui est-ce qui entreprendra de vous contredire, et de réformer vos jugements ? Toutefois, il veut par une conviction publique fermer la bouche aux impies, faisant voir à chacun les péchés de tous, et à tous les péchés de chacun en particulier ; il veut que la justice soit reconnue, et que ceux qui la ressentiront, ne puissent en dis-

convenir eux-mêmes, quand ils se verront tels qu'ils sont.

Car la plupart des hommes ou diminuent leurs péchés, ou les ignorent, ou les cachent. Quelles excuses, quelles justifications ne trouvent-ils pas? S'ils sont puissants, ils croient qu'ils sont au-dessus des lois, et qu'on doit respecter leur autorité aux dépens même de la religion. S'ils sont obscurs, ils croient qu'il importe peu quelle vie ils mènent. S'ils commencent à pécher, ils prétendent que les premières fautes sont pardonnables; s'ils continuent depuis longtemps, ils accusent la force de leurs mauvaises habitudes, dont ils n'ont pas voulu se rendre les maîtres. S'ils sont délicats ils veulent qu'on les épargne et qu'on les ménage; ainsi, affaiblissant dans leurs esprits, leurs péchés, ils les regardent au dehors, ils les commettent sans crainte, et s'en accusent sans repentir: ils vont tête levée au pieds d'un prêtre. La moindre sévérité les offense. Il faut qu'un confesseur choisisse ses termes de peur de blesser leur délicatesse; et dans un tribunal aussi sévère et aussi absolu qu'est celui de la pénitence, on dirait que le juge tremble devant le criminel, et qu'il lui demande comme une grâce de vouloir prendre quelque soin de son salut : telle est l'indulgence des pécheurs pour eux-mêmes : on se flatte, on se déguise; qui est-ce qui n'a pas une apologie toujours prête pour son péché dominant? et qui est-ce qui ne se fait pas une espèce d'innocence par la comparaison de ceux qu'il veut croire plus méchants que lui? Qui est-ce qui ne tâche pas de s'aveugler soi-même et de corrompre sa propre conscience. Il est donc juste qu'il y ait un jour de reconsaissance et de révélation, comme parle l'Ecriture (*Eccli.*, XVII, 9) : *In die agnitionis, in die revelationis*, où chacun soit représenté à lui-même dans son état naturel, où la vérité, qui est la forme et la règle des jugements irréprochables, soit la seule qui préside, où toutes les fausses règles que nous avons appliquées à nos actions soient produites et redressées sur la règle infaillible et immuable de la loi divine, et ou cette lumière que nous avons tant de fois étouffée, en nous justifiant à nos propres yeux, nous découvre tout entiers à nous-mêmes, afin que Dieu soit justifié, et que ses jugements soient hors d'atteinte : *Ut justificeris in sermonibus, et vincas cum judicaris* (*Psal.* LX, 6); et que l'homme reconnaisse, et la grandeur de ses péchés, et la vanité des excuses qu'il recherche pour les affaiblir.

Ce serait peu s'il ne faisait qu'excuser ses fautes; mais malheureusement il les ignore. Il y a deux sortes d'ignorance, l'une est presque nécessaire et inévitable, l'autre est volontaire et affectée : la première est la suite et la peine du premier péché. Ce sont ces nuages qui s'élèvent dans nous, qui nous cachent ordinairement certains endroits de nous-mêmes, quelque soin que nous prenions de nous connaître : certains désirs cachés dans le fond de l'âme, qui sont aussi invisibles et aussi imperceptibles que l'âme même, qui les cache et les retient sans qu'elle s'en aperçoive. Ce sont ces mystères d'iniquité qui se passent en nous, que nous ne découvrirons jamais, si l'esprit de Dieu n'y entre et n'y porte sa lumière. C'est pour cela que l'Ecriture, après avoir dit que les voies de Dieu sont impénétrables, nous avertit que celles de l'homme le sont aussi, parce que comme il y a en Dieu une profondeur de lumière, et de sagesse, qui est impénétrable aux hommes et aux anges, il y a aussi dans l'homme, depuis qu'il s'est déréglé, une profondeur de ténèbres et d'égarement, qui le fait agir d'une manière incompréhensible aux autres et à lui-même. C'est ce qui faisait dire au Roi-Prophète : *Seigneur, ne vous souvenez pas de mes ignorances : « Ignorantias meas ne memineris* (*Psal.* XXIV, 7) : » comme s'il eût dit : Je travaille, Seigneur, à détruire en moi ces grandes passions qui m'agitent; comme elles se font sentir, elles se font pleurer; aussi je m'en défends, et je les combats; mais pour ces passions inconnues que j'entretiens en moi sans le savoir, c'est à votre miséricorde à les pardonner; c'est à votre grâce et puissance à détruire ces ennemis cachés qui me peuvent nuire, et dont je ne puis me défendre.

L'Ecriture sainte nous enseigne qu'il faut gémir dans la vue de ces ignorances, et le Saint-Esprit, dans les livres de l'ancienne loi, a prescrit les règles et la forme des sacrifices pour expier ces fautes inconnues avant que Dieu les montre et les punisse dans son jugement. Mais il y a une ignorance affectée et volontaire, qui ne vient pas d'un défaut de lumière, mais d'un défaut de soin et de réflexion. C'est cet aveuglement que nous faisons nous-mêmes, quand nous négligeons de connaître nos devoirs, de peur que l'obligation que nous aurons de les accomplir, ne nous presse trop quand ils seront une fois connus, et que nous ne soyons contraints de renoncer à nos passions; ou que nous ne tombions dans un remords incommode qui trouble notre repos et notre plaisir, comme s'il n'y avait point de jugement, et s'il était permis de vivre au hasard.

En effet, qui sont ceux qui font réflexion sur leur conduite? Qui sont ceux qui ont l'intelligence de leurs péchés : *Delicta quis intelligit?* (*Psal.* XVIII, 13.) Les uns nous échappent, dit saint Augustin, ou par le peu de précaution que nous avons à les éviter, ou par la facilité que nous avons à les commettre : nous échappons aux autres, en résistant, pour contenter nos passions, à nos lumières, ou en nous faisant de faux principes, ou pour en diminuer l'injustice, ou pour en effacer le souvenir. Quelqu'un songe-t-il aux péchés d'usage et d'emploi? profite-t-on du temps qu'on a pour gagner une éternité? Quelle partie en donne-t-on à son salut? le jeu, la conversation, les affaires ne font-ils pas l'occupation de la plupart, je dis des honnêtes gens selon le monde? Toute leur vie se réduit à des spectacles qu'on a vus, à des compliments qu'on a faits, à des visites qu'on a rendues, à des nou-

velles qu'on a, ou apprises, ou débitées; ils passent sans scrupule ces années d'amusement qu'interrompent à peine quelques bienséances de religion, que le monde même demande, quelques remords qu'une réflexion importune aura tirés d'un cœur lassé peut-être de ses plaisirs, et quelques soupirs que le danger d'une mort prochaine arrachera de leur esprit affaibli, et de leur conscience effrayée. Cependant on rendra compte à Dieu de tant de vains et inutiles moments : et si Jésus-Christ, dans son Evangile, nous assure qu'une parole oiseuse, sera rigoureusement condamnée et punie; que sera-ce d'une vie qui n'aura été qu'une longue et stérile oisiveté? Quel usage fait-on des biens du monde? on s'en sert pour entretenir la vanité, par des dépenses excessives, ou pour satisfaire son avarice, par des épargnes accumulées. On ne s'informe ni des malheurs du temps, ni de la misère des pauvres. On croit n'être grand et n'être riche que pour soi. Pourvu qu'on ne prenne pas le bien d'autrui, on croit pouvoir innocemment abuser du sien. Tantôt il faut soutenir sa qualité, tantôt il faut amasser pour ses enfants; ainsi on se fait de son avarice une vertu de sa condition, et l'on veut être prudent, quand il faut être charitable. Cependant tout le jugement semble se réduire à cela : *Esurivi, et non dedistis mihi manducare.* (*Matth.*, XXV, 42.) Personne n'y fait réflexion : *Delicta quis intelligit?* (*Psal.* XVIII, 13.) Y a-t-il quelqu'un qui s'examine sur ses péchés de conversation? à quoi aboutissent tous les entretiens d'aujourd'hui, sinon à s'amuser aux dépens d'autrui, et à se jouer de la réputation les uns des autres. C'est l'agrément de ceux qui parlent, c'est le plaisir de ceux qui écoutent; sans cela les conversations tarissent, le monde n'a plus d'esprit, avec cela chacun plaît, chacun s'insinue, chacun s'exprime heureusement; ce vice est devenu si commun, qu'on est parvenu à ne s'en apercevoir presque plus : on s'est fait un point de sincérité et de bonne foi, de ne se rien dissimuler de ce qui est désavantageux à ceux dont ont parle. Les oreilles se sont accoutumées à cette espèce de langage si peu charitable et si peu chrétien; tout consiste aux manières, car encore veut-on dans les péchés, même les plus cruels, garder quelque apparence de politesse. Une médisance grossière et insupportable, c'est déchirer sans pitié la réputation du prochain, c'est assassiner son frère inhumainement. Un honnête homme sait mieux vivre, il empoisonne avec art tous les traits de sa médisance, il commence un discours sanglant par une préface flatteuse, et disant d'abord du bien, pour faire mieux valoir le mal qu'il va dire, il pare la victime qu'il veut égorger, et croit qu'il est plus innocent, quand il jette quelques poignées de fleurs sur l'autel qu'il veut ensanglanter de son sacrifice.

Ceux mêmes qui se piquent de piété ne sont pas exempts de ce vice. Et cependant l'injure qu'on fait au prochain, la difficulté de la réparer, l'impression et le progrès que fait d'ordinaire une médisance, qui sert d'instrument à la passion des uns ou de nourriture à la malice des autres, et toutes les conséquences dont on est responsable, devraient faire trembler : *Delicta quis intelligit?* Qui est-ce, dit saint Chrysostome, qui connaît ou qui veut connaître les péchés de son état et de sa profession? soit parce qu'étant plus conformes à nos inclinations, ils nous deviennent plus familiers, soit parce qu'étant plus souvent réitérés, ils ne se font presque plus sentir; soit parce qu'ils ont plus de proportion avec nous, nous les prenons souvent pour des droits et pour des dépendances de notre emploi. Les magistrats qui ont la justice entre les mains, lorsqu'ils la font pencher du côté du sang, de l'amitié, de la faveur, ou de la brigue, lorsqu'ils donnent un tour favorable ou pernicieux aux affaires, en les montrant du bon ou du mauvais côté, lorsque par des longueurs infinies, ils lassent la patience des malheureux, ils croient que c'est un droit de leur état, et qu'ils sont maîtres de la justice; ils paraîtront devant le tribunal de Jésus-Christ, et leurs injustes jugements retomberont un jour sur eux-mêmes. Combien les personnes qui sont consacrées à Dieu, font-elles des fautes sans qu'elles s'en aperçoivent! Combien d'infidélités à Dieu, combien de déréglements dans leurs paroles! combien de fois blessent-ils la conscience des faibles, par les mauvais exemples qu'ils leur donnent? à quels usages destinent-ils les biens dont ils ne sont que les dispensateurs et les économes? quel soin ont-ils d'instruire les ignorants, et de ramener à Dieu ceux qui s'égarent? ils voient le crédit que leur donne leur dignité, et ne connaissent pas les devoirs, ni les dangers de leur ministère : *Delicta quis intelligit?*

Pour confondre tant de sortes de pécheurs, et pour leur faire voir ce qu'ils ont ignoré, Dieu descendra lui-même, dit le prophète (*Dan.*, IV, 10) : *Ecce vigil, et sanctus de cœlo descendit*, attribuant au souverain Juge deux qualités, la vigilance et la sainteté, pour marquer que ni l'éloignement, ni les ténèbres, ni le silence, ni le secret n'auront rien pu dérober à sa connaissance, et que rien de profane, rien de mondain, rien d'injuste n'aura pu être supportable à sa sainteté; et qu'ainsi il couvrira les impies de confusion, en devenant leur Juge, et les obligeant eux-mêmes à devenir leurs accusateurs; ce qui fera une des plus rigoureuses peines du jugement.

Il n'y a rien de si triste que la vue de nos péchés, quand ce n'est pas la miséricorde de Dieu qui nous les montre, pour nous exciter à l'humilité et à la pénitence. Jésus-Christ nous apprend que tous ceux qui font le mal ne peuvent souffrir la lumière, parce qu'elle les humilie, et qu'elle leur découvre ce que leur amour-propre leur veut cacher : *Omnis qui male agit odit lucem, et non venit ad lucem, ut non manifestentur opera ejus.* (*Joan.*, III, 20.) Le Roi-

Prophète proteste qu'il ne peut avoir ni paix ni repos dans son âme, tant que ses péchés, comme des spectres importuns, lui apparaîtront au milieu même de ses plaisirs : *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum* (*Psal.* XXXVII, 4); et la plus grande menace que Dieu fasse au pécheur, c'est de le représenter à lui-même : *Arguam te, et statuam contra faciem tuam.* (*Psal.* XLIX, 21.) Aussi qui est-ce qui ne cherche pas à se répandre au dehors, et à perdre le souvenir de soi-même par une vaine application aux choses extérieures? D'où vient que les hommes vivent dans une agitation perpétuelle, qu'ils s'occupent d'affaires, de sciences, de jeux, de désirs, d'espérances? d'où viennent ces soins qu'on a, ou qu'on se fait quand on n'en a pas, ces vues qu'on porte toujours hors de soi, de peur de tomber dans la connaissance de ses défauts, cette avidité de divertissements qui dissipent l'imagination, et qui la détournent sur des objets étrangers? D'où vient cette horreur qu'on a de la solitude, parce que n'étant plus frappés de cette grande diversité d'objets, on se trouve réduit à vivre avec soi et à penser à soi? Ces amusements qu'on cherche, non pas tant pour le plaisir qu'on y trouve, que parce qu'on y perd le chagrin de réfléchir sur ses actions. Enfin, soit que l'âme qui n'est pas attachée à Dieu ne trouve rien en elle qui la contente, soit qu'elle craigne de perdre ses plaisirs, si elle se donne le temps d'en apercevoir le vide, soit qu'ennuyée de sa condition depuis le péché, elle évite le dégoût et l'amertume que lui donnerait l'attention qu'elle ferait sur elle-même : il arrive qu'on se fait un art de s'oublier, au lieu de se faire une étude de se connaître. On croit avoir gagné les jours et les moments qu'on se dérobe à soi-même, et par une contradiction difficile à comprendre, l'homme qui s'aime tant, ne se peut souffrir, lui qui rapporte tout à soi, ne fait aucun retour sur lui-même, il se cherche et se fuit, il veut tout savoir, et ne craint rien tant que de se connaître.

Que si on a tant de peine à s'examiner quand on peut se corriger, et quand on jouit toujours du plaisir du péché, quel supplice sera-ce donc pour les pécheurs, quand ils se verront tels qu'ils sont, lorsqu'une lumière importune leur représentera une idée effrayante d'eux-mêmes, idée qui formera, non pas une humilité de pénitence, mais une humiliation de désespoir. Ils verront leurs péchés, non pas comme la matière de leurs plaisirs, mais comme le sujet de leur damnation. La flatterie ne les colorera plus, l'amour-propre ne les dissimulera plus, l'impunité ne les assurera plus, l'autorité ne les soutiendra plus, les ténèbres ne les couvriront plus, la pénitence ne les réparera plus, le sang de Jésus-Christ ne les effacera plus; il n'y aura plus que la vérité qui les découvrira, la loi de Dieu qui les condamnera, la justice qui les vengera, et l'endurcissement qui les entretiendra jusqu'à la fin.

Que nous reste-t-il à conclure? sinon qu'il faut vous épargner cette honte. Dieu vous connaîtra tel que vous êtes pour vous punir, connaissez-vous tel que vous êtes pour vous corriger. Faites vous-même aujourd'hui par sa miséricorde, ce qu'il vous menace de faire un jour par sa justice. Travaillez à vous guérir, et non pas à vous cacher; et si vous ne pouvez voir sans chagrin le misérable état où vous êtes, ne cherchez pas de vaines consolations à vos maux, cherchez plutôt de véritables remèdes. Mais ce n'est pas assez d'appréhender cette honte, il faut craindre la justice de Dieu dans son jugement, si nous abusons en ce monde de sa miséricorde; c'est ma seconde proposition.

DEUXIÈME POINT.

L'Ecriture sainte, ne recommande rien tant que de craindre Dieu, et d'appréhender ses jugements. Elle nous apprend que c'est-là le commencement de la sagesse, parce que le pécheur qui s'est éloigné de Dieu pour avoir été trop sensible au plaisir du péché, n'y retourne d'ordinaire que par un vif ressentiment de la peine qu'il a méritée, et que comme le mépris de sa bonté, ou la fausse confiance en sa miséricorde, est souvent le principe du déréglement, l'appréhension de sa justice, est aussi la première partie du repentir. Tantôt elle nous assure que nous ne pouvons être justifiés sans la crainte : *Nam qui sine timore est, non poterit justificari* (*Eccli.*, I, 28); car la crainte introduit la charité, qui est la véritable justice, et après avoir dompté l'orgueil de l'homme par les menaces, le soumet volontairement à la loi de Dieu, par l'espérance et par l'amour des promesses. Tantôt elle nous déclare qu'il n'y a que les âmes craintives qui aient sujet d'espérer dans les derniers jours : *Timenti Dominum bene erit in extremis* (*Ibid.*, 13), parce qu'ayant été vivement frappées du malheur qu'elles devaient craindre, elles auront pris soin de le prévenir et de l'éviter.

Ne nous flattons pas, Messieurs, c'est là la voie du salut qui nous est marquée. Les pécheurs n'aiment pas à songer à ce qui les inquiète; ils éloignent de leur esprit, tout ce qui peut troubler leur repos et leur confiance : la considération de la mort, de l'enfer et du jugement dernier, sont pour eux des méditations trop mélancoliques, et jugeant bien qu'ils ne pourraient attendre de la justice de Dieu, que des châtiments et des supplices, ils ne le regardent que du côté de sa miséricorde, dont ils se promettent toujours les grâces qu'ils ne se mettent pas en état de recevoir; ainsi ils secouent le joug de la crainte; c'est même le défaut de certains dévots, qui se croyant plus spirituels qu'ils ne sont, s'imaginent qu'il ne convient qu'aux grands pécheurs, ou aux âmes basses et grossières, de s'appliquer à ces objets de frayeur. Ils ne veulent nourrir leur dévotion que d'amour et de confiance, ils s'entretiennent dans une fausse paix, dans la poursuite d'une perfection imaginaire. Ils

sont d'autant plus faibles, qu'ils veulent faire les magnanimes, et sous prétexte de charité, satisfaisant leur amour-propre, ils ne parviennent pas à aimer Dieu, et se dispensent de le craindre.

Cependant toute l'Ecriture travaille à nous remettre ces pensées terribles devant les yeux, et les saints ne les ont pas trouvées trop grossières ni trop rebutantes pour eux, mais très-salutaires et très-efficaces. Je sais bien que le premier dessein de Dieu est d'aimer ses créatures et d'en être aimé, et que ce n'est que par accident qu'il les punit, et qu'il s'en fait craindre. Depuis que nous sommes pécheurs, il nous menace comme criminels. Il a pour nous, dit Tertullien, la bonté de père et l'autorité de maître, et veut être aimé par religion et craint par nécessité; en quoi nous devons adorer sa providence, qui, dans les occasions et dans le penchant du péché où nous sommes, veut bien opposer ses jugements comme une digue à nos passions; il nous fait une vertu de l'appréhension de nos peines, et exerce sur nous une espèce de miséricorde, par la crainte même de sa justice.

Or, cette justice ne paraîtra jamais plus terrible qu'en son dernier jugement; toutes les qualités divines de Jésus-Christ se manifesteront; toute sa grandeur accompagnera, pour ainsi dire, sa justice; tous ses attributs éclateront : sa puissance, il ressuscitera tous les hommes ; son immensité, il se rendra présent en tous les lieux ; son éternité, il rappellera tous les temps ; sa sainteté, il séparera les bons d'avec les méchants : sa colère, il se vengera des impies ; sa sagesse et sa vérité, il ouvrira tous les cœurs, et pénétrera toutes les consciences ; et comme son intelligence infinie ne laissera rien de caché, sa sévérité inflexible ne laissera rien d'impuni. Alors on verra un juge incorruptible, impitoyable, qui jugera sans exception, qui condamnera sans miséricorde, et qui jugera sans ressource. Expliquons ces vérités en peu de mots.

Une des principales règles que le Sage donne pour l'intégrité des jugements, c'est de considérer l'action, non pas la personne qu'on doit juger : *Cognoscere personam in judicio, non est bonum.* (*Prov.*, XXIV, 23.) Parce que si le juge ne met sous ses yeux ce voile mystérieux qu'on donne à la justice, il peut se laisser affaiblir, ou par la crainte de ceux dont l'autorité lui peut nuire, ou par la considération de ceux dont l'amitié lui peut être utile ; et ainsi préférer ces personnes à la vérité, abandonner la vertu quand elle n'est soutenue que par elle-même, et absoudre l'injustice pour flatter l'injuste qui la commet ou qui la protége. Or, qui ne sait que Dieu est exempt de ces faiblesses? On ne peut, ni le préoccuper, ni le surprendre. Il ne peut être ni gagné par les persuasions, ni fléchi par des prières étudiées, ni étonné par la puissance, ni touché par l'amitié ; tous les hommes également et sans distinction, sont soumis à son pouvoir et à sa justice : *Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam, quia pusillum et magnum ipse fecit.* (*Sap.*, VI, 8.) Où l'on peut remarquer trois causes de cette sévérité générale. La première est, *l'équité souveraine de Dieu*, qui fait que l'injustice lui déplaît en quelque sujet qu'elle se rencontre, et que son indignation tombe toujours sur le péché, de quelque qualité que soit le pécheur. Pour nous, qui ne connaissons ni le péché ni l'injustice, il nous arrive souvent, dit saint Augustin, *de haïr les hommes à cause des vices, ou d'aimer les vices à cause des hommes.* Il prend souvent des zèles indiscrets et des aversions capricieuses ; on se choque, on se scandalise, un rapport, un intérêt, une incivilité, une défiance nous font passer de la haine des mœurs à celle de la personne, ce n'est pas tant l'intérêt de Dieu que nous regardons que le nôtre. Souvent si nous nous examinons bien, ce que nous croyons zèle est une vengeance, et sous une apparence de justice nous couvrons un défaut de patience ou de charité. Au contraire, souvent nous aimons les vices à cause des hommes ; il prend des inclinations aveugles, on se prévient, on s'attache, on a des yeux indulgents pour ceux qu'on aime ; quelque critique qu'on soit d'ailleurs, quand on ne peut leur donner la perfection qu'on voudrait, on leur ôte du moins les défauts autant qu'on peut, on veut justifier l'attachement qu'on a pour eux, en justifiant toute leur conduite. On se fait un point d'honneur de ne pas montrer et de ne pas connaître soi-même qu'on soit trompé ; et de peur qu'on ne fasse tort à la personne, on aime mieux faire grâce à son péché. De là viennent ces condescendances qu'on a pour les volontés injustes des pécheurs, ces timidités qui empêchent les bons avis, les sages conseils et les autres offices de la charité chrétienne ; ces flatteries qui entretiennent la vanité ou qui la produisent ; ces partis qu'on prend sans raison, et souvent même contre la raison. C'est que nous n'avons pas l'idée qu'il faut du péché, et que nous sommes attachés par nos passions aux personnes qui le commettent : mais il n'y a point auprès de Dieu d'acception de personnes, il n'agit que par sa justice, il ne haïra que le péché.

La seconde raison qui fait que Dieu ne fera aucune distinction, c'est sa souveraineté et son indépendance, qui le mettant au-dessus de toute crainte et de toute espérance, le rendent inflexible et inexorable à toute injustice : *Nec verebitur magnitudinem cujusquam.* (*Ibid.*) La troisième, c'est cette égalité de droit et de puissance qu'il a sur les créatures, par laquelle il jugera les faibles et les puissants, parce qu'il a créé les uns et les autres, et qu'il brisera d'une même main, ces vases qu'il a faits d'or ou d'argile, quand ils auront été profanés. Tous les pécheurs donc paraîtront devant son tribunal, ces riches qui méprisèrent les pauvres ; ces pauvres qui attentèrent contre les riches; ces pasteurs qui ne veillèrent pas

sur leurs troupeaux; ces troupeaux qui n'écoutèrent pas la voix de leurs pasteurs, ces âmes vaines et curieuses qui inventèrent les erreurs; ces âmes simples et crédules qui les suivirent. Tous ces criminels seront jugés sur la même règle, et se trouveront enveloppés dans la même sentence de condamnation, chacun selon la proportion de ses crimes,

Comme il n'y a qu'une loi, une foi, un baptême; il n'y aura qu'un même jugement, une même récompense, un même supplice. Malheur à ceux qui se seront fait en ce monde des titres vains et imaginaires de distinction dans la poursuite de leur salut! Malheur à ceux qui auront vécu comme s'il y eût eu pour eux un Evangile plus doux et plus relâché! malheur à ceux qui, parce qu'ils commandaient aux autres hommes, auront fait comme s'ils étaient moins obligés d'obéir à Dieu! S'il y a quelque distinction, ce sera qu'ils seront jugés plus sévèrement. L'Ecriture sainte ne s'est jamais exprimée avec plus de force, que sur cette partie du jugement qui regarde les grands du monde : tantôt que les anathèmes et les malédictions du ciel seront lancés sur les montagnes, que le jour du Seigneur tombera sur les tours de Samarie, que sa voix brisera les cèdres du Liban : tantôt elle s'explique sans figure, que ce jugement sera terrible pour ceux qui ont quelque intendance sur les autres : *Judicium durissimum his qui præsunt, fiet* (*Sap.*, VI, 6), qu'il aura de la miséricorde pour les pauvres, mais qu'il punira les puissants de toute sa justice, et de toute sa puissance : *Exiguo conceditur misericordia, potentes autem potenter tormenta patientur.* (*Ibid.*, 7.)

Il vous jugera, Messieurs, selon vos qualités et selon vos charges. Vous lui répondrez de sa grandeur, dont vous avez été la représentation et l'image; de sa puissance, dont vous étiez les dépositaires; de sa justice, dont il vous avait faits les ministres; de sa religion, dont vous deviez être les protecteurs. Vous rendrez compte des passions qu'on vous inspirera, de celles que vous fîtes naître; des péchés que vous avez faits, et des grâces qu'il vous a faites; des soins que vous avez eus pour vous, de l'indifférence et du mépris que vous avez pour les autres; de ce que vous fîtes aimer, de ce que vous fîtes souffrir; de ce que vous accordâtes à la faveur, de ce que vous refusâtes au mérite; de la dissipation de vos biens et des charités qui s'en pouvaient faire; des vices que vous pouviez arrêter par votre autorité, des vertus que vous pouviez procurer par vos exemples. Votre chute sera plus grande, parce que vous avez été plus élevés : vous aurez moins d'excuses, parce que vous aviez plus de connaissance : vous avez eu plus de devoirs à accomplir, et vous aurez plus de sujets et plus de peine à vous justifier; vous avez eu plus d'occasions de faire du mal, et vous serez plus tourmentés : vous avez eu plus de moyens de faire du bien, et vous serez moins excusables; vous étiez plus accoutumés à vos aises et à vos plaisirs, les peines du châtiment seront plus sensibles; vous avez reçu plus de bienfaits, et votre ingratitude sera plus grande. L'excellence de votre condition ne fera que vous rendre plus punissable. Les flatteries qu'on vous dit et que vous cherchez, ne feront qu'augmenter votre confusion, et l'impunité dont vous jouissez ne fera que renforcer vos supplices. Ne prétendez donc pas de distinction ni de faveur du souverain Juge.

Non seulement ce jugement se fera sans distinction, mais encore sans miséricorde. Il n'y a point de religion qui ne reconnaisse que l'homme est pécheur, et qu'il est sujet à la colère du ciel; l'un naît du sentiment perpétuel de la conscience, l'autre vient de l'expérience de tous les siècles. Il est difficile de n'être pas convaincu de ces deux vérités. Mais plusieurs ont abusé de cette connaissance, en séparant ces deux choses qui doivent être inséparables; car les uns ont regardé les sentiments de la justice de Dieu, détachés des crimes des hommes, et se sont formé l'idée d'une divinité cruelle et impitoyable, qui se plaît à faire des malheureux, et à montrer sa puissance en détruisant ses propres ouvrages. Les autres, au contraire, ont regardé les péchés des hommes seuls et détachés des châtiments de la justice divine, et se sont formé l'idée d'une divinité molle et négligente, qui n'ayant pas la force ou le soin de punir les méchants, abandonne tout au hasard, et demeure dans une faible indifférence pour le bien et pour le mal. La religion chrétienne, qui, seule, donne une parfaite connaissance de Dieu, nous apprend à joindre ces deux objets, à ne regarder le châtiment que par rapport au péché qui l'a précédé, et à ne considérer le péché que par rapport au châtiment qui le suit infailliblement, et nous fait concevoir un Dieu bon et miséricordieux, qui aime ses créatures, mais pourtant juste, ennemi du péché et de l'injustice. Ce sont les idées qu'il faut avoir de Dieu souverainement bon et souverainement juste; et, parce qu'une justice sans bonté causerait notre désespoir, qu'une bonté sans justice attirerait notre mépris, il est convenable qu'il tempère sa justice par les effets de sa bonté, et qu'il fasse respecter sa bonté par les effets de sa justice.

Cependant il semble, Messieurs, que Dieu sépare l'exercice de ces deux attributs dans sa conduite à l'égard des pécheurs. En cette vie, il les souffre, il les appelle, il les attend, quoiqu'ils ne le méritent pas, quoiqu'ils soient ses ennemis, quoiqu'ils continuent de l'offenser; il déploie sur eux, dit l'Apôtre (*Rom.*, II, 4), les richesses de sa bonté et de sa longue patience : *Divitias bonitatis, patientiæ et longanimitatis.* Sa miséricorde agit toujours et sans relâche, et sa justice tout au plus par reprise et par intervalle; l'une est comme le soleil, qui nous fait tous les jours ressentir ses influences; l'autre est comme la foudre, qui ne tombe que rarement; la justice punit quelques méchants en ce monde, afin qu'il paraisse que sa pro

vidence gouverne tout. Elle laisse plusieurs crimes impunis, afin qu'on sache qu'il y a un jugement à venir, auquel il réserve la punition. On peut dire même avec saint Augustin, que la miséricorde agit toute seule ; que s'il nous châtie, s'il nous envoie des afflictions et des souffrances, c'est une espèce de miséricorde qu'il exerce sur nous, pour nous détacher du monde, pour nous ramener à lui, et pour faire de ces peines une partie de notre pénitence. Mais quand la mort surprend les pécheurs dans leur endurcissement, Dieu n'exerce plus que sa justice sur eux, en les privant par une dernière condamnation de toute espérance des grâces dont ils auront si longtemps et si indignement abusé.

Ne vous flattez donc pas, vous qui dites toujours que Dieu pardonne facilement, et qu'il est plus miséricordieux qu'on ne pense ; vous croirez-vous alors bien justifiés, en disant : Nous avions cru que Dieu était bon. Vous ne vous trompiez pas, il fallait bien qu'il fût bon, quand sous une feinte réconciliation vous entreteniez ces inimitiés, et que vous alliez présenter jusqu'aux pieds des autels, où ce Dieu de la paix réside, un cœur plein d'aigreur et de sentiments de vengeance. Il fallait bien qu'il fût bon, quand par des maximes impies et des railleries profanes, portant partout la froideur et le dégoût de la piété, vous étouffiez dans le fond des âmes crédules, les semences de religion qu'une bonne éducation y avait mises. Il fallait bien qu'il fût bon, quand vous passiez votre vie à recueillir ou à semer des bruits scandaleux, sans épargner ceux que leur piété devait vous faire respecter, et que leur caractère au moins devait vous rendre vénérables. Mais deviez-vous être méchant parce que Dieu était bon; parce qu'il était patient, fallait-il vous opiniâtrer à lasser sa patience? Non, non, s'il était bon, il fallait l'aimer et le servir, il fallait craindre de lui déplaire, il fallait l'imiter et devenir bon comme lui, il fallait se garder de l'obliger à devenir sévère et impitoyable. Sa bonté n'était pas une permission pour faire le mal, mais un secours pour faire le bien ; ce n'était pas un sujet de libertinage, mais un motif de conversion. Ignoriez-vous que la patience de Dieu, selon saint Paul, vous invitait à la pénitence ; et qu'au lieu de dire, si Dieu n'était pas si miséricordieux, il faudrait le servir plus fidèlement; il fallait dire, on ne peut le servir trop fidèlement parce qu'il est miséricordieux.

La justice alors prendra le soin de venger la miséricorde offensée. Dieu ne verra plus le pécheur comme un malheureux que sa misère aura rendu l'objet de sa compassion, mais comme un criminel que son crime aura rendu l'objet éternel de sa haine. Il invoquera Dieu, et Dieu ne l'exaucera plus : il souffrira, et Dieu ne le soulagera plus ; il cherchera Dieu, et il ne le trouvera plus. Ce qui pourrait, ce semble, diminuer la terreur de cette justice, c'est que l'Evangile nous apprend qu'elle sera exercée par Jésus-Christ ; et Jésus-Christ n'est-il pas le Sauveur des hommes? Mais, j'ose dire que c'est là l'endroit le plus terrible du jugement : quelle sera la crainte des impies, quand ils verront en Jésus-Christ tous les moyens de se sauver, toutes les causes de leur condamnation ; son salut qu'ils ont refusé, ses lois qu'ils ont violées, ses bienfaits qu'ils ont méprisés, ses exemples qu'ils ont rejetés, son alliance qu'ils ont déshonorée. Rien ne leur sera plus sensible que d'avoir pour juge, celui qu'ils ont tant offensé, et qui leur a fait tant de bien. Rien ne leur fera tant connaître la grandeur de leurs péchés, que de voir celui qui les a tant aimés, que de vouloir mourir pour eux, qui les jugera lui-même indignes de tout pardon.

Ils seront donc condamnés sans miséricorde, mais encore ils seront punis sans ressource. Dieu exerce sur nous deux sortes de jugements : l'un est un jugement d'épreuve, l'autre est un jugement de décision. Le premier se fait lorsque Dieu descend dans nos consciences et qu'il y dresse son tribunal, et nous cite devant lui pour y rendre compte de nos actions ; alors une âme s'ouvre à lui tout entière ; ses lois lui servent de règle, nos propres pensées sont nos accusateurs, et nos œuvres sont nos témoins qui déposent contre nous-mêmes ; il nous montre nos fautes et nous condamne. Mais l'arrêt qu'il y prononce contre nous, est un arrêt conditionnel et révocable, l'exécution en est suspendue. Toute la vie de l'homme à l'égard de Dieu, est un temps de vocation et de patience : il lui tend les bras de sa miséricorde, et il est prêt à le recevoir dès qu'il retournera vers lui... Ce n'est pas qu'il y ait en Dieu du changement, ou de l'inconstance ; car il demeure toujours dans sa première volonté de pardonner à l'homme, s'il se convertit : ainsi il est toujours égal à lui-même, le droit de sa justice est toujours qu'il punira le pécheur, s'il ne se repent ; mais il reste toujours un droit de sa miséricorde, qui est qu'il lui pardonnera s'il rentre en lui-même, et s'il se convertit. Mais il y a un jugement de décision que Dieu exerce en secret au jour de notre mort, et qui se manifestera au jour de la vengeance universelle : la sentence est irrévocable et l'exécution en est prompte et infaillible. Les voies de la pénitence sont fermées, car le péché étant de sa nature une privation de vie spirituelle, l'homme qui y demeure, demeure en la mort, selon les termes de l'Ecriture, et quand il manque à réparer ses fautes dans le temps de la rémission et de la grâce, elles deviennent irréparables dans le temps de la vengeance ; ensorte qu'étant jointes à la justice de Dieu, et enveloppées dans la sentence de leur condamnation, elles peuvent être toujours punies ; mais elles ne peuvent jamais être expiées.

Ce jugement étant donc si redoutable, d'où vient qu'il fait si peu d'impression dans nos esprits? Est-ce qu'il n'est pas certain? toutes les Ecritures l'annoncent, Jésus-Christ lui-même en a marqué toutes les

circonstances, et s'il vous reste un peu de foi, vous savez bien que c'est un mystère où il y va de votre éternité, sur la recherche de votre vie. Pouvez-vous désavouer vos péchés? pouvez-vous douter de la puissance et de la justice de Dieu, et quelle conséquence tirez-vous de ces choses jointes ensemble? Est-ce que vous le croyez ce jugement éloigné? Le Père céleste nous a caché les moments pour nous tenir dans une sollicitude continuelle; mais après tout le monde finit pour nous, quand nous finissons pour le monde; il n'y a qu'un moment entre la mort et nous, et il n'y a rien entre la mort du pécheur et une éternité malheureuse. Y a-t-il donc de la sagesse à vivre sans précaution? Jésus-Christ nous apprend qu'il viendra de nuit et subitement pour nous surprendre; en quel état voulez-vous qu'il vous trouve? Voudriez-vous que ce fût dans le moment que vous méditez cette vengeance? Voudriez-vous que ce fût en ce temps, où, occupée du désir de voir et d'être vue, vous nuisez partout au salut d'autrui, et vous hazardez du moins le vôtre? Voudriez-vous que ce fût au milieu de ces divertissements qui vous détournent de la crainte de Dieu, et qui vous remplissant des idées de la vanité et des folies mondaines, ne vous laissent pas même la liberté de penser à lui? Songeons à prévenir la colère de Dieu par une pénitence sincère: ce n'est pas son jugement qui est à craindre, c'est le péché: ôtez les vapeurs et les exhalaisons qui s'élèvent de la terre, le ciel sera toujours serein, il ne s'y formera point d'orage, la foudre n'en tombera pas; faites cesser vos péchés, et la colère de Dieu s'apaisera: toutes les portes de la miséricorde vous sont encore ouvertes, les larmes, la prière, le repentir, la conversion: n'attendons pas que la mort et le désespoir nous les ferment. Punissons-nous nous-mêmes, afin qu'il ne nous punisse pas, et qu'ayant redouté ses jugements, nous n'ayons qu'à jouir un jour de ses récompenses.

SERMON III.

Pour le second dimanche de l'Avent.

SUR LE SCANDALE.

Prononcé devant la reine, dans la chapelle de Saint-Germain.

Beatus qui non fuerit scandalizatus in me. (*Matth.*, XI, 6.)
Heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi.

Quelle espèce de terrible béatitude Jésus-Christ annonce-t-il aujourd'hui aux hommes, ou plutôt quelle sentence prononce-t-il aujourd'hui contre eux? Il est venu leur enseigner lui-même la vérité, la confirmer par la sainteté de sa vie, la soutenir par des marques visibles de sa puissance, la persuader par la force intérieure de sa grâce. Cependant ils ont écouté sans respect les oracles de sa bouche sacrée; ils ont vu sans admiration l'éclat de ses vertus et de ses exemples; ils ont soupçonné sans raison la vérité de ses miracles; ils ont reçu ses bienfaits, sans amour ni reconnaissance: rien n'a pu les instruire, rien n'a pu les toucher. Tels étaient autrefois les Juifs, tels sont aujourd'hui les Chrétiens, et c'est à bon droit que Jésus-Christ voyant le peu de connaissance des uns, le peu de foi des autres, la présomption de ceux-ci, la timidité de ceux-là, peut redire ces mêmes paroles: Heureux, je ne dis pas qui m'aime: où trouve-t-on de la charité, ni qui croit en moi? il n'y a presque plus de foi en Israël: ni qui m'écoute, l'endurcissement est venu jusqu'à fermer l'oreille à la vérité: ni qui me suit, personne ne veut plus porter sa croix; heureux donc celui qui ne se scandalise pas de moi! c'est beaucoup pour moi, de n'être pas méprisé d'eux, et c'est beaucoup pour eux de ne me pas désavouer.

Mais quel zèle m'emporte, Madame! grâces à Jésus-Christ de qui je parle, et que j'ai fait parler ainsi, Votre Majesté, attentive à sa parole, sensible à ses exemples, soumise à ses volontés, fidèle à sa grâce nous fait assez voir tous les jours qu'il reste encore des âmes chrétiennes, et que le monde, tout perverti qu'il est, tient encore à Dieu par quelques-unes de ses plus nobles parties. La gloire d'une auguste naissance, l'éclat d'une brillante couronne, attirent moins sur vous les yeux et la vénération des peuples, que les pratiques édifiantes d'une piété constante et solide; élevée sur le trône, et plus souvent prosternée aux pieds des autels, vous rendez à Jésus-Christ, que vous adorez, de grands hommages, et vous donnez aux hommes, qui vous admirent, de grands exemples. La grandeur, qui ne sert d'ordinaire qu'à entretenir le faste et à donner plus de liberté aux passions, ne vous sert que pour donner plus d'étendue à la vertu, et plus de crédit à la religion: les jours entiers suffisent à peine à la ferveur de vos oraisons, et toujours occupée du désir d'être humble et fidèle chrétienne, vous n'avez presque pas le temps de penser que vous êtes reine. Dans les temples sacrés, où vous demeurez plus longtemps que dans vos palais, quelles grâces n'attirez-vous pas sur vous, quelles prospérités n'attirez-vous pas tous les ans sur les armes triomphantes du roi votre époux, lorsque la gloire vous l'enlève et le conduit à ses expéditions militaires? Ces larmes que vous versez aux pieds des autels font croître ces lauriers si frais dont Dieu le couronne. Vous préparez, par vos prières, les victoires qu'il gagne par sa valeur et par sa prudence, et le ciel bénissant et vos souhaits et ses desseins au même temps, vous avez à peine achevé de former vos vœux, qu'il vous oblige à lui rendre vos actions de grâces. Ces considérations ne me font pas quitter le sujet où l'Evangile m'engage aujourd'hui, et je viens devant Votre Majesté, qui se loue et se glorifie de Jésus-Christ, apprendre à mes auditeurs qui sont ceux qui s'en scandalisent. J'ai besoin des puissantes intercessions de cette Vierge qui le conçut dans son sein, par l'opération du

Saint-Esprit, lorsqu'elle ouit ces paroles de l'ange : *Ave, Maria*, etc.

Il y a trois sortes de personnes qui se scandalisent de Jésus-Christ ; c'est-à-dire, qui méconnaissent, qui désavouent, qui abandonnent Jésus-Christ, ou par défaut de lumière, ou par dépravation de mœurs, et se font une occasion de chute et de réprobation de ce qui devait être la cause ou la matière de leur salut, Les uns s'offensent de sa foi et de sa doctrine, et la regardent ou comme fausse, ou comme incommode. Les autres s'offensent de ses exemples, et n'osent les imiter : plusieurs s'offensent de sa mort et de sa croix, et ne veulent avoir aucune part à ses souffrances. Je veux vous faire connaître aujourd'hui qui sont ces hommes incrédules, ces hommes timides, ces hommes délicats, qui ne croient pas la vérité de Jésus-Christ et de sa parole ; qui craignent de suivre la pureté de sa religion, parce qu'elle est contraire aux règles du monde, et qui négligent sa rédemption parce qu'il leur en coûterait quelques peines. Voilà tout le sujet de ce discours, si vous m'honorez de vos attentions.

PREMIER POINT.

Les Juifs ont été les premiers qui se sont scandalisés de Jésus-Christ : du mépris de sa personne, ils sont tombés dans le mépris de sa doctrine, et ils n'ont pas voulu recevoir pour maître celui qu'ils n'étaient pas résolus de reconnaître pour le Messie. Accoutumés à des miracles éclatants, et remplis des magnifiques idées d'une grandeur extérieure, ils attendaient un libérateur, qui par la force des armes s'assujettît les nations étrangères, qui mît aux fers les tyrans d'Israël, et les fît gémir à leur tour, sous une dure servitude, et qui régnât enfin, après ces grands événements, dans la paix et dans l'abondance, comblé de gloire et de prospérités mondaines. Cette vaine espérance dont ils étaient si prévenus, leur faisait demander à Jésus-Christ même quand le règne de Dieu viendrait? *Quando venit regnum Dei?* (*Luc.*, XVII, 20), et quoiqu'il leur eût répondu que le règne de Dieu ne viendrait point avec apparence : *Non venit regnum Dei cum observatione;* ils cherchaient le Messie dans le Messie, l'obscurité de sa naissance et l'humilité de sa vie leur était comme un voile impénétrable, qui leur cachait sa sagesse et sa vérité : *Scandalizabantur in eo*, dit l'Evangile (*Matth.*, XIII, 57) : ainsi s'accomplissait ce terrible mystère de la réprobation des Juifs, dont parle saint Paul ; le plus grand de tous les moyens leur devenait le plus grand de tous les obstacles ; le médiateur était lui-même la cause innocente de leur perte ; sa réconciliation était d'autant plus méprisée qu'elle était abondante, et l'ignominie de sa mort achevant de les rebuter, ils aimèrent mieux renoncer au Père, que de croire au Fils, et se révolter contre toutes les lumières de la loi, que de se soumettre à l'Evangile. Alors s'accomplit ce qu'avait prédit un de leurs prophètes (*Isa.*, VIII, 14) : *Qui erit vobis in sanctificationem, et in petram scandali et in ruinam habitantibus Jerusalem ;* que celui qui serait leur sanctification serait aussi une pierre de scandale pour eux, et une occasion de ruine à tous les habitants de Jérusalem.

La source de leur erreur fut qu'ils ne comprirent pas la différence de la loi nouvelle d'avec l'ancienne : l'une est une loi de chair, l'autre est une loi d'esprit : dans l'ancienne, Dieu s'était fait comme roi temporel de son peuple : il demeurait dans ses villes, il marchait à la tête de ses armées, il leur avait donné des lois politiques, il recevait de lui un tribut pour marque de sujétion et de dépendance : en un mot, il avait pris tous les droits, et s'était chargé de tous les soins visibles de la royauté. Mais le royaume de la loi nouvelle est un gouvernement de religion, non de politique : les ordonnances en sont toutes saintes : les armes, spirituelles : les victoires, intérieures : les récompenses, célestes : les châtiments, invisibles et éternels. Ainsi cette nation orgueilleuse, s'arrêtant à une bassesse extérieure, et ne pénétrant pas dans la grandeur cachée de Jésus-Christ, n'a pas été capable de le connaître, et a persévéré dans son erreur et dans son incrédulité.

Si j'avais à instruire ceux-ci, je leur dirais qu'il faut distinguer la vérité d'avec les figures ; qu'il y a un ordre de grandeur que les yeux charnels n'aperçoivent pas. Que les mêmes prophètes qui représentaient le Messie comme le maître et le juge des nations, le représentaient aussi comme pauvre et méprisable aux yeux des hommes. Contrariétés que Jésus-Christ a accordées en sa personne : que la perfection de la nouvelle alliance demandait que Dieu formât un peuple saint, et non pas puissant ; qu'il le comblât des biens de la grâce et de la gloire, et non pas de ceux de la nature et de la fortune, et le délivrât, non plus de la captivité de Babylone mais de la servitude du péché, qui est son plus dangereux et plus cruel ennemi. Mais laissons là ces incrédules : comme ils se sont scandalisés de Jésus-Christ, ils sont devenus, par un juste jugement de Dieu, le scandale de tous les peuples, et le seront jusqu'à ce que Dieu, sur la fin des temps, selon les promesses de l'Ecriture, rassemble les débris d'Israël, et sauve les restes épars d'une malheureuse nation qu'il avait autrefois aimée.

Les impies et les libertins ne s'offensent pas moins de Jésus-Christ et de sa doctrine : je parle de ces hommes sans foi et sans discipline, dont un Apôtre dit, qu'ils ne croient pas en Jésus-Christ et qui regardent Dieu comme menteur. Ils ne veulent ni lois qui les retiennent, ni juge qui les condamne, ni vérité qui les convainque, ni remords qui les inquiète. S'ils disent, un mot, c'est aux dépens de la religion. S'ils ont de l'esprit, ce n'est que pour donner aux choses, même les plus saintes, un tour ridicule. Ils ne reconnaissent de Providence, que lorsqu'ils en murmurent dans leur adversité ;

ils ne parlent de Dieu que lorsqu'ils le blasphèment dans leur colère : dites-leur que vous croyez ce que croit l'Eglise, ils s'imaginent que c'est ou par simplicité ou par bienséance ; prouvez-leur la religion, ils attribuent ce qu'il y a de fort, à votre raison, et à votre esprit ; ce qu'il y a de faible, ils l'imputent à la cause que vous soutenez ; s'ils remarquent quelque impureté dans les pratiques du christianisme, ils se font du relâchement qu'ils voient dans la discipline un sujet de douter de la doctrine. Tantôt ils pensent qu'on ne croit pas ce qu'on enseigne, quand on ne fait pas ce qu'on dit ; tantôt qu'on est bien aise d'enseigner aux autres, ce qu'on est résolu de ne pas faire soi-même ; et toujours Jésus-Christ est méprisé et sa religion offensée.

Vous croyez peut-être qu'ils allèguent de fortes raisons? Quelle raison peut-il y avoir contre Jésus-Christ et contre sa foi? tout leur savoir ne consiste qu'à donner de mauvais noms à de bonnes choses. Ils croient être plaisants et habiles, quand ils ont appelé la foi, crédulité ; les lois de Dieu, politique humaine ; l'humilité, bassesse ; la patience, lâcheté ; la révélation, artifice ; la mortification, mélancolie. Y a-t-il rien de si faible? Cependant on se sait bon gré d'avoir dit de pareilles choses. On est applaudi dans les compagnies : ceux-mêmes qui ont encore de la foi et de la religion dans le cœur se contrefont, et croient que pour avoir l'air du monde, il faut paraître aussi profanes que d'autres. Cela s'appelle être habile, et savoir à propos secouer le joug. Dussé-je me tromper, Messieurs, je dois ce respect à mes auditeurs, de croire qu'il n'y en a point de ce caractère : que ne puis-je supposer qu'il ne s'en trouve ni dans les cours des rois, ni dans les armées ?

Si j'avais à les convaincre, je leur dirais, avec saint Augustin : Ames extravagantes non moins qu'incrédules, croyez-vous nous avoir bien réjouis, quand vous avez dit que notre âme n'est que du vent et de la fumée? Ce serait un malheur qu'il faudrait pleurer durant tout le cours de la vie? Pourquoi préférez-vous votre propre sens à l'autorité de Dieu même? pourquoi mettez-vous au hasard ce qui vous est d'une si grande conséquence, je veux dire votre salut? il viendra ce temps fatal où le charme étant dissipé, vous verrez de près les portes de l'éternité malheureuse qui vous attend. Peut-être alors connaissant, mais trop tard, le véritable état de l'avenir et du passé, vous demanderez vainement cette foi que vous avez éteinte, ces sacrements que vous avez méprisés, cette grâce dont vous vous êtes rendus indignes : peut-être remplis des funestes idées de votre incrédulité, vous en serez touchés, mais vous n'en serez pas convertis ; peut-être prendrez-vous entre vos mains ce Jésus-Christ crucifié, qui vous a si longtemps servi de scandale ! endurcissez-vous tant qu'il vous plaira, formez-vous un cœur de fer et d'airain, ce cœur s'amollira malgré vous, et vous reprochera le mépris que vous avez fait de la religion, lorsque vous ne serez plus en état de la pratiquer.

Mais j'interromps ce discours. Il faut pour eux une voix plus forte que celle de l'exhortation : Dieu, dont la grâce peut les éclairer, puisse-t-il prendre soin de les convertir ! Puissent-ils eux-mêmes connaître le malheur d'un homme qui n'a point de part au royaume de Jésus-Christ ! puissent-ils se persuader cette vérité, que c'est une folie de ne point penser à sa fin dernière, qu'il n'y a entre eux et l'enfer qu'un petit espace de vie, et qu'il n'y a que deux sortes de personnes en ce monde, qui puissent être raisonnables, ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connaissent, ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connaissent pas encore. Je passe à une autre sorte d'esprits, qui ne sont pas si corrompus, mais qui ne laissent pas d'être égarés.

Ici, Messieurs, je l'avoue, je parle de vous, de moi et de presque tous les chrétiens, qui faisant profession de connaître Jésus-Christ, le renoncent pourtant par leurs œuvres : les uns négligent tous leurs devoirs, les autres les réduisent à quelques pratiques extérieures, et tous presque attachés aux biens de la terre et dégoûtés de la piété, se contentent d'une foi morte et d'une religion vaine, comme parle l'Ecriture, et ne croient pas au Fils de Dieu.

Il y a deux sortes d'infidélités à l'égard de Jésus-Christ, l'une est un aveuglement entier, et une infidélité absolue. Telle fut celle des païens et des Juifs, dont les uns, ne pouvant accommoder ni l'état, ni la doctrine de Jésus-Christ aux principes de leur superbe sagesse, prirent le mystère de l'Incarnation pour une folie ; les autres, ne trouvant pas en lui de quoi satisfaire cet esprit de domination et de gloire qu'ils affectaient sur toutes les nations de la terre, le regardèrent avec mépris et s'en firent un sujet de scandale, rejetant et sa personne et son Evangile ; ce que saint Paul nous enseigne en sa *Ire aux Corinthiens* (I, 22) : *Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt ; nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam* Les Juifs demandent des miracles, les Grecs cherchent de la sagesse : pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, et nous regardons comme la sagesse et la force de Dieu celui dont ils se moquent ou se scandalisent. Telle était encore l'infidélité de ces hérétiques qui niaient la divinité de Jésus-Christ, détruisant, par cette erreur, et la grandeur de sa charité, et le mérite de sa rédemption, et la force de ses exemples, et l'autorité de sa doctrine : ce qui fait que saint Jean a commencé et son Evangile et ses Epîtres par l'existence éternelle du Verbe dans le sein de Dieu, avant que de parler de sa naissance temporelle parmi les hommes.

Mais il y a une seconde espèce d'infidélité qui règne au milieu même du christianisme,

qui n'est pas opposée aux mystères, mais aux préceptes de Jésus-Christ, qui ne refuse, pas de faire profession publique de sa foi, mais qui ne saurait s'assujettir à sa loi, ni à sa doctrine, qui aime la vérité qui éclaire, et ne la peut souffrir dès qu'elle incommode dans la pratique. L'apôtre nous apprend que ce n'est pas connaître Jésus-Christ, et que c'est se tromper dans sa foi : *Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et veritas in eo non est.* (*I Joan.*, II, 4.) Tels sont aujourd'hui la plupart des Chrétiens, opiniâtrement attachés aux maximes du monde, et endurcis contre la vérité de l'Evangile, peu s'en faut qu'ils ne rougissent d'être disciples de Jésus-Christ : ils se flattent dans leurs péchés, et s'en font une si forte habitude, qu'ils n'en ont plus aucune honte. Ils ne s'occupent dans leur vie qu'à chercher les commodités du corps aux dépens de l'âme, et à donner à leurs sens tout ce qu'ils désirent : ils regardent les honneurs et les richesses comme leur souverain bien, qu'ils sont résolus d'acquérir par les bonnes voies, ou par les mauvaises : ils se reposent dans la vaine jouissance des objets qui passent, et ne songent pas à l'éternité : ils préfèrent les contes ridicules et les faussetés criminelles du siècle à la parole de Dieu, qu'ils ne se soucient ni d'écouter, ni de lire, et ne sont Chrétiens que parce qu'ils se trouvent au nombre de ceux qui le sont, qu'ils sont nés de parents qui l'étaient, et qu'ils ont gardé l'innocence de leur baptême durant un intervalle de temps où ils n'étaient pas encore capables de la profaner.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en vain on les ramène aux principes de la religion : les préceptes de Jésus-Christ les scandalisent, et ils disent comme ces lâches disciples qui l'abandonnèrent autrefois après lui avoir ouï dire, qu'ils devaient manger son corps et boire son sang, s'ils voulaient avoir la vie : *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?* (*Joan.*, IV, 61.) Cette doctrine est bien dure, et qui pourrait l'écouter? Examinons en détail, les dispositions ordinaires de ces Chrétiens dont je parle : dites à l'un : Vous menez une vie molle et sensuelle, divertissement sur divertissement, joie sur joie; souvenez-vous que pour être disciples de Jésus-Christ, il faut porter sa croix et le suivre. (*Matth.*, XVI, 24.) Ce langage lui paraîtra dur; il vous répondra qu'il faut vivre dans le monde, comme dans le monde, et vous renverra prêcher la croix dans les monastères; dites à l'autre : Vous vous ruinez en folles dépenses, retranchez une partie de ce luxe, de cette table, de ce train, de ces équipages, pour payer vos créanciers, pour assister les pauvres qui meurent de faim : Jésus-Christ vous défend d'être injuste, et vous commande expressément de faire des aumônes de tout ce qui vous est superflu : *Quod superest date eleemosynam* (*Luc.*, XI, 41) : il se moquera de ces préceptes; il croira pouvoir abuser de son bien, pourvu qu'il ne vole pas celui d'autrui; il se fera un nécessaire de condition ou pour mieux dire d'orgueil, auquel tous ses revenus ne suffiront pas; il remettra à ses héritiers le soin de payer ce qu'il doit, du débris de ses terres et de ses charges, et ni la charité, ni la justice, ne lui arracheront pas un sou de ces fonds immenses qu'il aura destinés à sa vanité ou à ses débauches : proposez à celui-ci de purifier son bien de tout ce qui pourrait être acquis d'une manière illicite, il trouvera la proposition austère et rebutante : quel embarras de savoir à qui, comment et combien il a volé! quelle peine de rabattre d'un air de grandeur qu'on a pris sur le pied de ses richesses! Il inventera des raisons pour éluder la restitution, et, résolu de ne se dépouiller de rien tant qu'il pourra le retenir, il jouira de tout, et laissera l'affaire à démêler après sa mort aux exécuteurs de son testament : parlez à celui-là de pardonner, et redites-lui ces paroles de Jésus-Christ (*Matth.*, V, 44) : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent : il vous répondra que c'est un conseil de perfection, et non pas un précepte de nécessité, qu'il n'est pas maître de son cœur; qu'il est le malheureux et l'offensé : sur ces raisons, il donnera toute liberté à sa haine et à sa vengeance; lors même qu'il protestera qu'il ne veut point de mal à son frère, il lui en fera ou lui en souhaitera pour le moins, et l'accablera même, s'il peut, en disant toujours que chrétiennement il lui pardonne.

Quel serait leur étonnement, si l'on leur enseignait qu'il faut toujours prier, renoncer à toutes choses, haïr son âme, entrer par la porte étroite, et être parfaits comme le Père céleste l'est? ils crieraient avec plus de force : *Durus est hic sermo :* cela est rude, cela est impraticable. Je pourrais leur répondre, comme saint Augustin ; (*De verbis Apost.*, serm. 2) : *Durus est, sed duris, incredibilis est, sed incredulis :* ces paroles sont dures, mais c'est aux personnes endurcies ; elles sont incroyables, mais c'est aux personnes incrédules, qui se scandalisent de la doctrine de Jésus-Christ. Passons à ces esprits timides, qui s'offensent de sa religion et n'osent la pratiquer hautement, par cette raison, que dirait le monde?

DEUXIÈME POINT.

Une des plus grandes marques de la malignité des hommes qui vivent selon l'esprit du monde, c'est de ne pouvoir souffrir ceux qui veulent vivre selon l'esprit de Jésus-Christ. La vertu est si noble et si estimable par elle-même, qu'ils devraient au moins avoir la justice de l'honorer en autrui, s'ils n'ont pas la force de la pratiquer eux-mêmes : cependant au lieu d'en connaître l'excellence, d'en imiter la perfection, d'en aimer la bonté, et d'en favoriser les progrès, ils tâchent de l'affaiblir par leurs persuasions, de la corrompre par leurs exemples, de la troubler par la haine qu'ils lui portent, et de l'arrêter par les persécutions qu'ils lui font. Le Roi-Prophète avait éprouvé ces contradictions dans

le cours de sa pénitence, et s'en plaignait à Dieu même : *Qui inquirebant mala mihi locuti sunt vanitates, et dolos tota die meditabantur* (*Psal.* XXXVII, 13) : ceux qui recherchaient ma vie passée, et donnaient de mauvaises interprétations à mes humiliations présentes, disaient de moi mille choses vaines, et me tendaient tous les jours des piéges : *Et qui retribuunt mala pro bonis detrahebant mihi, quoniam sequebar bonitatem* (*Ibid.*, 21) : ceux mêmes à qui j'avais fait du bien me déchiraient par les traits piquants de leurs langues envenimées, parce que j'entrais dans les voies du Seigneur, et que je commençais à devenir homme de bien. Quand le Prophète ne l'aurait pas dit, saint Paul nous l'aurait appris, lorsque, écrivant à Timothée, il déclare que tous ceux qui veulent vivre dans la piété, conformément aux règles de Jésus-Christ, seront exposés à l'aigreur et à l'injustice du monde : *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur* (II *Tim.*, III, 12) : et quand saint Paul ne nous aurait pas appris cette vérité, Jésus-Christ lui-même, n'a-t-il pas établi comme un principe de sa religion cette opposition formelle du monde et de lui, de son esprit et de sa sagesse, avec l'esprit du siècle et la prudence de la chair.

Vous entendez, Messieurs, que je ne parle point ici d'une persécution violente, ni d'une opposition tyrannique à la foi et à la religion de Jésus-Christ. A Dieu ne plaise, nous vivons sous des rois, sous qui il est non-seulement libre, mais encore nécessaire d'être Chrétiens; qui mettent avec respect, ou leur couronne au pied de la croix, ou la croix au-dessus de leur couronne, et qui, donnant eux-mêmes l'exemple d'un culte sincère et religieux, protégent la religion quand on l'opprime, et punissent l'impiété quand elle déborde. Je parle d'une persécution moins cruelle en apparence, mais qui n'est pas moins efficace, que le monde fait tous les jours à ceux qui commencent à se convertir à Dieu. Qu'un homme, après de longues réflexions sur sa vie passée, vienne à s'éloigner du jeu, des compagnies, des emplois même, où il sait par sa propre expérience qu'il expose son salut; qu'il distribue ses biens aux pauvres, et qu'il assiste plus souvent et avec plus d'attention aux sacrés mystères : qu'une dame, encore à la fleur de son âge, renonce au luxe et à la vanité, et se réduise aux règles de la modestie chrétienne; quelle visite les hôpitaux et les églises, on cherche les raisons de ce changement et l'on prend toujours les moins charitables; on donne, autant qu'on peut, un tour ridicule à ces conversions, et l'on les décrie, les faisant passer, ou pour des apparences trompeuses, ou pour des excès blâmables, ou pour des contraintes intéressées, ou pour des singularités bizarres : combien d'actions de piété sont demeurées sans effet dans l'esprit de ceux qui les avaient résolues! combien de pénitences naissantes ont été étouffées! combien d'âmes ont été comme arrachées à Jésus-Christ par ces dégoûts qu'on leur a donnés! Peut-être, Messieurs, n'y faites-vous pas réflexion; mais rien n'est si indigne d'un Chrétien, que ces reproches inhumains et ces railleries piquantes qui tombent sur des conversions encore mal assurées, à peu près comme ces froids et ces gelées hors de saison, qui surprennent des fruits encore tendres et naissants, et leur ôtent toute espérance d'accroissement et de maturité. Dieu vous demandera compte du sang de vos frères, si vous les détournez d'aller à lui : vous vous êtes scandalisés de Jésus-Christ, et Jésus-Christ se scandalisera de vous.

Si la malignité de ceux-là est grande, combien est déraisonnable la faiblesse de ceux qui, sur la crainte des bruits et des jugements frivoles des hommes, abandonnent ou n'osent accomplir les desseins qu'ils auraient de servir Dieu. Je veux par des considérations convaincantes vous désabuser, si je puis, de cette fausse pudeur qui, comme ce dragon dont il est parlé dans l'*Apocalypse* (XII, 3 seq.), est toujours prêt à dévorer les enfants de lumière, aussitôt qu'ils commencent à paraître.

Je dis donc qu'il n'y a rien de si contraire à l'esprit du christianisme, que de se conduire par les opinions et les jugements des hommes du monde. Saint Paul déclare qu'il ne les compte pour rien : *Mihi enim pro minimo est, ut a vobis judicer* (I *Cor.*, IV, 3), et les regarde même comme entièrement opposés à l'esprit de Dieu, croyant qu'il est incompatible d'être serviteur de Jésus-Christ et de plaire aux hommes : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* (*Galat.*, I, 10.) La raison, c'est que chacun juge selon ses affections, et que les pécheurs ayant le cœur rempli des funestes ardeurs de leurs convoitises, raisonnent conformément à leurs passions, et non pas selon les règles de la justice. Outre que se trouvant engagés dans la foule et dans le tumulte du monde, et suivant la coutume plutôt que la vérité, ils estiment ou méprisent les choses par l'impression que fait sur eux l'usage et la prévention, et non pas par les lumières surnaturelles et les raisons supérieures de la foi. Ce n'est donc pas aux discours, ni aux opinions des hommes qu'il faut s'arrêter. S'ils approuvent votre conversion, louez-en Dieu, non pour le plaisir qu'ils vous font de de vous approuver, mais pour la grâce qu'il leur fait de juger sainement de sa religion; s'ils l'improuvent, louez-le encore, puisque c'est déjà une grande marque que votre vie est chrétienne, de ce qu'elle ne plaît pas au monde, suivant ces paroles de l'Evangile (*Joan.*, XV, 19) : *Si de mundo essetis, mundus quod suum est, diligeret.*

Mais si vous abandonnez vos devoirs, ou si vous aimez mieux mourir dans vos déréglements, que de faire parler le public par un changement de conduite, que peut-on penser de vous, sinon que vous n'avez ni foi, ni raison, puisque vous avez plus d'égard à votre repos qu'à votre salut, et que vous aimez mieux être condamné de Dieu,

que d'être blâmé des hommes? Combien de Chrétiens se trouvent dans ce malheureux état? appelés par la grâce, retenus par la honte, poussés par les remords de leur conscience, effrayés par le bruit que font les pécheurs, voulant toujours être bons, et n'osant jamais déplaire aux méchants. L'homme du siècle réduit à ces deux extrémités pense en lui-même, que dira-t-on si je fais pénitence? et quelle excuse ai-je pour ne la point faire? que dirai-je à Dieu si je me réfugie dans quelque retraite? que diront mes amis, si je les quitte? que dira le monde si je ne me venge? que dira Dieu si je ne pardonne? Ils délibèrent, comme si le parti était égal, et plus souvent sans délibérer, ils se déterminent à continuer de vivre dans leurs désordres, de peur de s'attirer des reproches, récusant ainsi leur Juge invisible qui peut les sauver ou les perdre pour l'éternité, pour des juges visibles dont ils ne peuvent attendre que de vaines louanges, ou des railleries encore plus vaines. N'est-ce pas renverser tous les droits, et par une profanation sacrilége, mettre Dieu à la place des hommes, et les hommes à la place de Dieu?

La cause de cette perversité vient du pouvoir que s'est acquis la coutume et l'usage sur l'esprit des hommes, et du peu de violence qu'ils se font pour se dépouiller des préjugés dont ils sont imbus dès leur enfance. On se trouve pressé de la foule, et comme accablé du nombre de ceux qui se trompent. On croit faire injure à tant de gens, de vouloir être plus sages qu'eux. On sait ce que l'Ecriture remarque, que la seule vue d'un homme de bien est insupportable aux impies, parce que sa vie ne ressemble pas à la leur, et que leurs actions sont différentes. De là on conclut qu'il ne faut pas sortir de la voie large, quoiqu'elle mène à la mort, et qu'il y aurait de l'orgueil à ne pas faire ce que font les autres. Malheur à toi, torrent de la mauvaise coutume des hommes, disait autrefois saint Augustin. (*Conf.*, lib. II, c. 16.) Qui te pourra résister? Jusques à quand auras-tu la liberté de ton cours? Quand sera-ce que tes eaux seront taries? Jusques à quand entraîneras-tu les enfants d'Adam dans cette mer vaste et effroyable du monde, que ceux mêmes qui se jettent dans les vaisseaux les plus assurés et les mieux conduits ne sauraient passer qu'avec peine et avec danger?

C'est donc une erreur, Messieurs, ou, pour mieux dire, la source de plusieurs erreurs, de s'abandonner à ce que fait ou à ce que pense la multitude. Il faut vivre, dites-vous, comme vivent tant d'autres. Pourquoi non pas plutôt comme prescrit l'Evangile? Pourquoi selon la coutume, et non pas selon la vérité? Quelle prescription peut-il y avoir contre la loi de Jésus-Christ? Mais quels autres m'alléguez-vous? Gens chancelants dans leur foi, déréglés dans leurs mœurs, injustes dans leurs opinions; qui sont occupés du présent, et ne font nulle réflexion sur l'avenir; qui préfèrent à la vie éternelle des voluptés passagères, et qui se soutiennent par le nombre, par le crédit et par la hardiesse, non pas par la raison, par la sagesse ou par la vertu. Dans les temps bienheureux où tous les disciples de Jésus-Christ n'avaient en lui qu'un cœur et qu'une âme; où c'était une singularité surprenante de voir un Chrétien avare, superbe ou ambitieux; et où l'on ne parlait que de pauvreté, d'abstinence, de martyr, il était raisonnable de se conduire et de se régler sur les autres. Mais aujourd'hui, qu'il ne reste presque plus de ferveur ni de piété; qu'on ne voit partout que froideur, qu'infidélité, que passions, et que c'est une chose singulière, dont on s'effraye, que de voir un Chrétien qui veut vivre un peu chrétiennement, il s'agit de suivre les commandements et les exemples de Jésus-Christ, et de mépriser la conduite et les jugements d'une multitude aveugle, qui ne travaille qu'à nous empêcher de faire le bien

Mais je veux, Messieurs, que vous songiez à plaire aux hommes. Réglez-vous sur leurs jugements, puisque vous en faites tant de cas, et ne négligez pas une réputation qui vous est si chère. Ne craignez pas que je veuille accommoder ici Dieu avec le monde, et l'orgueil avec la religion. S'il semble que j'accorde quelque chose à la faiblesse, c'est pour lui inspirer plus de perfection; et mon dessein est de convaincre votre esprit, et non pas de flatter la vanité de qui que ce soit. Je dis donc que le moyen d'acquérir l'estime du monde, c'est de la mépriser; c'est de persévérer dans la piété malgré ses accusations, ses reproches et ses railleries. Que votre conversion soit ferme et constante, que votre vie soit réglée et uniforme, et je vous réponds que ceux-là même qui vous blâmaient, lorsque votre changement leur était suspect, vous loueront, quand votre persévérance les aura convaincus de la sincérité et de la fidélité de votre dévotion. Telle est la force de la vertu : elle imprime du respect dans le cœur même de ses ennemis, lorsqu'on la reconnaît pour véritable. Si l'on s'en moque, ce n'est que lorsqu'on s'en défie; mais elle devient vénérable dès qu'elle est éprouvée. Semblable au soleil, dès qu'elle est arrivée à un certain point de lumière et d'ardeur, il n'y a point de ténèbres qu'elle n'éclaire, point de nuages qu'elle ne dissipe, point d'yeux et de cœurs qu'elle n'attire. L'expérience le fait voir tous les jours : un homme qui se convertit avec quelque éclat trouve des oppositions de la part des pécheurs, lorsqu'il se met à faire des bonnes œuvres; mais s'il surmonte leur résistance par sa fermeté et par son courage, ceux qui n'auront pu le corrompre seront forcés de l'admirer; et comme ils disaient auparavant, c'est le dépit, c'est le caprice, c'est le chagrin et la nécessité de ses affaires qui l'a réduit à être dévot. L'est-il de bonne foi? Le sera-t-il longtemps? Ils sont contraints de dire, en voyant sa persévérance : C'est vraiment un homme de bien, c'est un saint; heureux sont ceux à qui Dieu fait de

pareilles grâces! (Aug., *De verb. Dom.*, serm. 18.)

Mais quand les contradictions devraient durer toute la vie, faut-il rougir ou se scandaliser de Jésus-Christ? Saint Paul, écrivant aux Romains, proteste qu'il est prêt à leur annoncer la religion de Jésus-Christ, et qu'il ne rougit point de son Evangile : *Non enim erubesco Evangelium.* (*Rom.*, I, 16.) Il parlait, dit saint Chrysostome (*In Epist. ad Rom.*), à un peuple orgueilleux, qui n'estimait que le faste et les grandeurs, et qui égalait ses princes aux dieux, leur donnant même des temples, des autels et des sacrifices. Il prêchait Jésus-Christ crucifié, en qui on n'avait rien vu d'éclatant selon le monde, et qui de plus était mort comme un criminel. Cependant, rien n'étonne cette âme héroïque; la terre, la mer, les embûches, les trahisons, rien ne l'arrête; il annonce un Dieu humble, dans la capitale du monde, dans la cour d'un empereur superbe et cruel. Pour nous, nous n'osons pratiquer quelques vertus chrétiennes devant des Chrétiens, ni donner aucun témoignage public de notre foi devant ceux mêmes qui la professent comme nous. Que devons-nous donc espérer, sinon que Jésus Christ exécutera sur nous cette terrible menace qu'il a faite : qu'il renoncera devant son Père, qui est au ciel, quiconque l'aura renoncé devant les hommes : *Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est.* (*Matth.*, X, 33.)

Lorsqu'au temps des Dioclétien et des Néron, un chrétien, traîné devant leurs tribunaux, allait répondre de sa foi, et que voyant autour de lui d'un côté un tyran furieux et des bourreaux inhumains, l'un prêt à prononcer, les autres prêts à exécuter la sentence ; de l'autre des lames luisantes et des fers brûlants ; des ruisseaux de sang qui coulaient encore, et un tas de corps déchirés pour la même cause, il consultait son cœur et sa foi. Si le terrible appareil du supplice, et l'affreuse image de la mort ébranlait son courage ; si sa main tremblante laissait tomber presque malgré lui quelques grains de profane encens au pied d'un idole ; le cœur eût-il désavoué le crime au même temps que sa main le faisait, eût-il gardé dans sa conscience la fidélité que la faiblesse de la nature et la crainte des tourments lui avaient fait perdre au dehors, l'Eglise le regardait avec horreur, et lorsqu'il demandait grâce, elle le renvoyait au tyran pour donner des preuves de son repentir, et pour laver de tout son sang la lâcheté qu'il avait commise. Que mériteraient donc ceux qui n'ayant à craindre qu'une parole ou un mépris étouffent tous les bons desseins qu'ils ont eus, et n'osent faire profession publique de l'humilité ou de la patience de Jésus-Christ ? Quelle injustice ! on sert le monde effrontément, sans se soucier des jugements de Dieu ; veut-on servir Dieu ? on craint jusqu'aux moindres raisonnements des hommes: pour satisfaire ses passions, on hasarde sa réputation et son salut même. S'agit-il de satisfaire Dieu qu'on a offensé ? on est retenu par une fausse pudeur et par de lâches timidités.

O vous qui, touchés de douleur de votre vie passée, commencez à recourir à Jésus-Christ, imitez, dit saint Augustin (*De verb. Dom.*, serm. 18), cet aveugle de l'Evangile : il demandait hautement sa guérison ; le peuple avait beau le gronder et le faire taire, il criait encore davantage : *Ipse vero multo magis clamabat, Jesu, Fili David, miserere mei* (*Marc.*, X, 48): pour vous apprendre qu'il faut redoubler votre courage à mesure que la contradiction s'augmente, continuez de dire au Fils de Dieu : Ayez pitié de moi ; dites-vous à vous-mêmes : Vaut-il mieux déplaire à Dieu ou aux hommes ; dites au monde qui vous insulte : Que trouvez-vous qui vous offense en ma conversion ? lorsque je vivais sans aucun sentiment de Dieu, et que je n'étais Chrétien que de nom, personne ne se plaignait des déréglements de ma vie ; dès qu'il me fait la grâce de me convertir, et que je tâche de réparer les injures que je lui ai faites, on me trouve extravagant et insupportable ! pourquoi ne m'accusait-on point alors ? Pourquoi m'accuse-t-on maintenant? Etais-je innocent lorsque j'étais si criminel ? suis-je devenu coupable lorsque je veux cesser de l'être ? mes péchés étaient grands, et personne ne prenait soin de me corriger et de me reprendre. Ma pénitence est si petite, et on la trouve excessive ; on se scandalise de l'une, et l'on ne se scandalisait pas des autres ; on a ouï mes médisances, on a vu mon ambition, on a connu mon avarice ; et le monde n'en a rien dit. Je fais des prières, des retraites, des aumônes, et le monde s'en offense. C'est ainsi, Messieurs, qu'on se fortifie contre les murmures du siècle ; c'est ainsi qu'on se tire du nombre de ces lâches Chrétiens qui se scandalisent de la religion de Jésus-Christ : il reste à combattre ceux qui se scandalisent de sa croix et de ses souffrances, encore un mot de cette troisième partie.

TROISIÈME POINT.

Rien n'a tant éloigné les Juifs de la foi et de la confiance qu'ils devaient avoir en Jésus-Christ, que l'ignominie de sa croix et de ses souffrances : ils n'ont pu se persuader que celui qu'ils ont crucifié fût l'auteur de la vie, et ils ont dit au pied de la croix, en lui insultant : *S'il est le roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, et nous croirons en lui : il met sa confiance en Dieu si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre ; puisqu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu* (*Matth.*, XXVII, 42, 43), en quoi ils se trompaient grossièrement, dit Tertullien (*De pac.*, c. 3) ; ils devaient croire tout le contraire : s'il est Dieu, disaient-ils, il se défendra ; et au contraire, c'est parce qu'il est Dieu qu'il ne se défend point, et qu'il ne veut pas se défendre. Celui qui a bien voulu se cacher pour notre salut, sous la forme de l'homme, n'a rien voulu prendre de l'impatience de l'homme : il est outragé, déchiré de coups, percé d'é-

pines, il meurt sur la croix, et il souffre tout dans le silence ; c'est à cela même qu'il était aisé de le reconnaître. L'orgueil de l'homme était incapable de cette douceur, et il fallait être Dieu pour souffrir avec tant d'humilité et de patience : ce raisonnement est convaincant.

Grâces à la miséricorde du Seigneur, nous rendons à sa croix l'honneur que nous lui devons, nous nous glorifions en elle comme l'Apôtre, parce que c'est l'instrument de notre salut, et de notre bonheur éternel : nous la regardons comme ce trône dont il est parlé dans l'*Apocalypse* (XXI, 5), où Jésus-Christ s'étant assis, a fait toutes choses nouvelles ; mettant la vérité à la place des figures, et faisant surabonder la grâce ou le péché avait abondé. Nous reconnaissons que les humiliations et les souffrances du Fils de Dieu ont été des marques précieuses de sa charité pour les hommes, et voyant au travers de son anéantissement des rayons d'une grandeur et d'une sagesse infinie, nous adorons les mystères de sa passion, parce qu'elle nous a été utile, et qu'elle nous était nécessaire.

Mais ceux-là mêmes qui s'en glorifient en Jésus-Christ, s'en scandalisent en eux-mêmes, menant une vie molle et sensuelle ; s'en scandalisent dans les gens de bien, les regardant comme maudits de Dieu, et plongés dans une tristesse continuelle, sans repos et sans consolation en ce monde, et tout au plus comme des malheureux volontaires, qui, par mélancolie, s'interdisent les plaisirs présents pour des espérances de l'avenir, et gémissant sous le joug pesant de la loi et de la crainte de Dieu, traînent leurs croix en tristesse, et tout au plus en patience, ennemis de leur propre joie et de celle d'autrui, esclaves de Jésus-Christ crucifié, et souvent homicides d'eux-mêmes, par des austérités excessives. Voilà, Messieurs, l'idée que se forment les hommes délicats et sensuels, de ceux qui vivent chrétiennement : cette vie leur fait horreur, et ils se croient heureux d'être dans les prospérités et dans les délices du siècle.

Que n'ai-je le temps de désabuser ceux qui pourraient être ici dans cette erreur? je leur dirais avec toute l'autorité que donne la parole de Dieu, ce que disait autrefois un prophète élevé dans la cour du roi de Juda : *Non est gaudere impiis, dicit Dominus* (*Isa.*, XLVIII, 22 ; LVII, 20) : Il n'y a point de véritable joie pour les impies ; qu'ils donnent toute l'étendue qu'ils voudront à leurs passions, qu'ils se mettent s'ils peuvent au-dessus des lois, et qu'ils n'aient pour toute justice, et toute raison que leur volonté et leur libertinage, et qu'ils se fassent une étude et un art de la volupté, et qu'ils ne refusent rien à leurs sens ; c'est Dieu qui le dit, non pas moi, ils ne peuvent être contents, et s'ils le sont, il n'y a point de plus grand malheur, que de ne connaître pas qu'on est malheureux, et de ne savoir pas qu'une fausse félicité est une véritable misère. L'Apôtre nous apprend au contraire que les justes paraissent tristes ; mais qu'ils ont dans le cœur une paix solide, et une joie continuelle, qui est inséparable de la justice : *Quasi tristes, semper autem gaudentes.* (II*Cor.*, II, 10). La pénitence, la retraite, les oraisons, les jeûnes, la mortification, le recueillement, la pauvreté volontaire, toutes ces vertus et ces exercices de la piété chrétienne ne leur ôtent pas cette modestie, et cette attention qui paraît tristesse, mais ils répandent dans leur âme une joie intérieure et secrète dont ils ne voudraient pas perdre un seul jour, pour un siècle de félicité sensuelle.

Comparons, Messieurs, sans prévention, l'éclat d'un de ces Chrétiens, avec celui d'un homme du monde : l'un met sa confiance en Dieu seul, auquel il n'y a ni changement, ni vicissitude ; l'autre la met en des biens passagers, qu'une révolution continuelle de fortune lui donne et lui ôte ; l'un s'établit un repos solide, en assujettissant ses passions, et possède son âme comme un pays conquis, dont il a réduit les habitants à vivre en paix ; l'autre est toujours agité : que de désirs ! que d'espérances ! que de craintes ! que de jalousies ! que d'intérêts ! que de remords déchirent son âme ! l'un trouve son bonheur dans lui-même : la connaissance de la vérité, l'intégrité de sa conscience, les grâces qu'il reçoit de Dieu, et les services qu'il lui rend, le comblent de consolations spirituelles, et le mépris même des plaisirs lui est un plaisir très-sensible ; l'autre n'a de bonheur que hors de lui-même ; il lui faut des divertissements, des spectacles, encore faut-il qu'ils soient tumultueux, et souvent même diversifiés, de crainte qu'il ne s'en ennuie.

Je sais qu'ils ont leurs peines l'un et l'autre, et qu'il y a des croix, et pour les sectateurs du monde, et pour les disciples de Jésus-Christ, mais avec cette différence, que les uns souffrent comme des malfaiteurs, les autres comme des martyrs ; ceux-là abandonnés à eux-mêmes, sentent toute la pesanteur de leur croix, ceux-ci ne la sentent qu'à demi, le poids n'en tombe pas tout sur eux. Jésus-Christ, qui habite en eux et qui souffre en eux, en porte lui-même une partie, et sa grâce, qui les soutient, adoucit tous leurs déplaisirs, et rend le joug, sinon agréable et doux, du moins léger et supportable. La première raison, c'est que leurs peines sont volontaires : leur ôte-t-on leurs biens? ils étaient prêts de les donner eux-mêmes. Les persécute-t-on pour la justice ? c'est pour eux une des béatitudes évangéliques. Perdent-ils ce qu'ils avaient de plus cher dans leur famille ? ils l'offraient tous les jours à Dieu, et lui en faisaient un sacrifice dans leurs prières. Secondement, ils aiment Dieu, et rien de ce qu'ils font pour lui ne leur paraît difficile. La charité adoucit tout ce que le travail peut avoir de rude, assister les pauvres, consoler les affligés, défendre les faibles, renoncer aux honneurs, aux plaisirs, à soi-même ; céder aux uns, pardonner aux autres, être utile à tous, ce seraient des fa-

tigues insupportables à des âmes tièdes, ce sont les délices des âmes fidèles et ferventes. Troisièmement, ils trouvent des secours et des ressources dans les grâces qu'ils ont reçues de Dieu, et dans l'habitude des vertus qu'ils ont pratiquées, comme lorsque le cœur est en quelque oppression violente, tout le sang coule à son secours, de peur qu'il ne tombe en défaillance; ainsi, quand l'âme d'un homme de bien est dans quelque affliction pressante, toute sa force se recueille, toutes ses vertus s'unissent ensemble. La foi lui fait connaître quels sont les véritables biens et les véritables maux : l'espérance adoucit ses peines, en lui représentant les récompenses éternelles; la charité lui fait adorer la main de Dieu, lors même qu'il frappe; l'humilité lui persuade qu'il n'y a point de châtiment qu'il ne mérite; l'obéissance le soumet, la patience le console, et Jésus-Christ le fortifie. Mais les méchants sont sans appui et sans assistance dans leurs peines : ils sont humiliés, dit saint Bernard, et ils n'ont point d'humilité; ils souffrent, et ils ne sont point accoutumés à la patience; les volontés de Dieu leur paraissent dures, parce qu'ils n'ont point de soumission, ni d'obéissance; leurs croix leur sont insupportables, parce qu'elles n'ont point d'onction; enfin ils ne voient que la disgrâce ou la douleur qui les accable; et ce feu de la tribulation qui affine et purifie les justes, comme des métaux précieux, fond et consume les gens du monde, comme des métaux impurs et grossiers.

Cependant ils se scandalisent des croix et des souffrances de Jésus-Christ, et ne se rebutent pas de celles du monde; ils surmontent tous les obstacles, quand il s'agit de satisfaire leurs passions, et la moindre difficulté les arrête quand il les faut combattre; le joug de la convoitise leur paraît doux, celui de Jésus-Christ leur est insupportable. Faites, Seigneur, faites tomber de leurs yeux le bandeau qui les aveugle; changez ces martyrs infortunés du monde en victimes de la pénitence, jetez une portion de votre croix, dans ces eaux amères du siècle, qui sanctifie leurs peines, et mêlez une goutte de votre calice à l'amertume de leurs souffrances, faites-leur mériter le torrent de joie dont vous enivrez vos élus dans le ciel, que je vous souhaite, etc.

SERMON IV.

Pour le troisième dimanche de l'Avent.

SUR L'AMBITION.

Prononcé devant le roi, dans la chapelle de Saint-Germain.

Miserunt Judæi ab Hierosolymis sacerdotes et levitas ad Joannem, ut interrogarent eum : Tu quis es? et confessus est, et non negavit, et confessus est : quia non sum ego Christus. (*Joan.*, I, 19, 20.)

Les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites vers Jean pour lui demander qui il était, il confessa, et ne le nia point. Je ne suis point le Christ.

Lorsque je me représente sur les rives désertes du Jourdain, d'un côté des prêtres et des lévites chargés des vœux et des suffrages de tout un peuple, et prêts à décider le point le plus important de la religion, se jeter aux pieds du précurseur de Jésus-Christ, et lui dire d'un air flatteur et dévot tout ensemble : Etes-vous le Christ? Etes-vous du moins un prophète? Faut-il vous adorer et vous reconnaître pour le Messie? Faites vous-même votre sort, et soyez aujourd'hui tout ce que vous désirez d'être. A quelle épreuve, pensai-je en moi-même, est exposée la vertu des saints, et jusqu'où va la malignité ou la flatterie des pécheurs? Lorsque d'autre côté je me figure saint Jean animé du zèle de la vérité, joignant un humble dépit à son austérité accoutumée, rebuter de la main ces députés avec leurs profanes louanges, et sortant comme hors de lui-même, faire retentir tout le rivage de ces paroles : Ne confondez pas le serviteur avec le maître, le précurseur avec le Messie. C'est assez et trop pour moi, d'être la voie de celui qui crie dans le désert : *Préparez la voie du Seigneur.* (*Ibid.*, 23.) Qu'il est difficile, m'écriai-je avec saint Bernard, de refuser un honneur qui se présente de lui-même, de ne vouloir de réputation qu'autant qu'on se sent de vertu et de mérite, et de se connaître tel qu'on est, quand on peut se faire estimer et paraître ce qu'on n'est pas?

Saint Jean n'a pas cette vanité ridicule, de vouloir cacher ce qu'il est et paraître ce qu'il n'est pas. Il arrête sa vue sur ses devoirs, et non pas sur ses vertus; tout grand qu'il est devant Dieu, il devient petit à soi-même; et s'appliquant à remplir fidèlement le ministère de la parole que la Providence divine lui a commis, il renonce à tous les avantages que l'opinion des hommes lui offre ou lui attribue; et pouvant s'élever jusqu'à la dignité de Messie, il se renferme dans les bornes de sa vocation, et se contente de reconnaître et de montrer aux autres celui qui l'est. Que cette humilité soit la condamnation de notre orgueil. Puisse l'Esprit de Dieu qui fait les humbles, répandre aujourd'hui sur nous ces grâces fortes et pénétrantes qu'il répand sur ses élus, lorsqu'il veut leur découvrir le vide et le néant des grandeurs humaines; demandons-les lui par l'intercession de celle qui étant destinée à être la Mère de Dieu, s'appela la plus humble de ses servantes, lorsque l'ange lui dit : *Ave, Maria*, etc.

Il y a deux sortes de péchés parmi les hommes, Messieurs : les uns portent avec eux un caractère de honte et d'infamie, qui déshonore ceux qui les commettent. Tels sont les vols, les assassinats, les trahisons et les parjures; soit parce qu'ils marquent un déréglement de cœur, dont les honnêtes gens, selon le monde, ne sont pas capables; soit parce qu'ils rompent les nœuds de la société, et que les lois humaines et divines s'unissent ensemble pour les punir; soit que les hommes, par une horreur naturelle du vice, ou par des égards et des bienséan-

ces humaines, n'aient osé s y accoutumer, et n'ayant pu les établir, se font honneur de les décrier. Quoi qu'il en soit, ce sont des crimes grossiers, quelque corrompu qu'on soit, on ne les commet qu'en tremblant, et il n'y a point de ténèbres assez épaisses pour les couvrir quand on les a commis malheureusement. Mais il y a de certains péchés qui sont entrés dans le commerce du monde, et que l'usage a autorisés, et parce qu'ils flattent l'orgueil et la cupidité des hommes, parce qu'ils n'offensent que Dieu, dont les intérêts nous touchent peu quand ils se trouvent séparés des nôtres ; et parce qu'ils sont établis par la corruption commune de la nature, et par la force de la coutume, chacun les pardonne, parce que chacun s'y trouve engagé. Ils sont non-seulement impunis, mais encore honnêtes ; qui veut en juger autrement, passe pour sévère, pour scrupuleux ou pour mal habile. Tels sont ces désirs de s'avancer dans les honneurs et dans la fortune ; de s'ennuyer incessamment d'être ce qu'on est, et de vouloir être ce qu'on est pas ; de gagner l'estime des hommes par des actions purement mondaines, et de s'attribuer une gloire qui n'appartient qu'à Dieu seul. Telle est l'ambition qui renferme tous ces désirs ; ambition que chacun nourrit dans son cœur et que personne ne se reproche ; ambition qui, pour être commune, paraît être moins criminelle. Je veux vous en montrer aujourd'hui la perversité, et vous faire voir dans ma première partie combien elle est contraire aux maximes de l'Evangile ; et dans la seconde combien elle est contraire aux ordres de la providence de Dieu ; il n'y a peut-être point dans la morale chrétienne de matière plus importante, ni qui soit plus digne de vos attentions.

PREMIER POINT.

L'ambition est un désir déréglé des honneurs et des dignités du monde ; c'est une des principales parties de la convoitise, qui portant l'homme à s'agrandir par ses propres soins, fait qu'il devient à soi-même en quelque sorte, son principe et sa fin. (S. Thom., 2-2, quæst. 131, art. 1.) C'est une des tentations que Jésus-Christ a voulu vaincre en sa personne, lorsque le démon lui offrit toute la gloire et tous les royaumes du monde, afin de nous laisser l'exemple de la combattre et de la vaincre par sa grâce : c'est cette sollicitude du siècle dont parle Jésus-Christ dans l'Evangile, qui, remplissant l'esprit de vaines idées de grandeur et de gloire, étouffe toutes les semences de la parole de Dieu : *Sollicitudo hujus sæculi, et fallacia divitiarum suffocant verbum.* (*Matth.*, XIII, 22.) C'est enfin cette amitié de ce monde, qui nous fait négliger Dieu, et qui nous fait haïr de Dieu, selon les termes de l'Apôtre (*Rom.*, VIII, 7) : *Amicitia hujus mundi inimica est Dei* : Rien n'est si opposé à l'esprit de Jésus Christ que cette passion démesurée de biens et d'honneurs mondains ; et rien ne doit être si honteux au chrétien que de s'y abandonner. S'il se regarde comme homme, peut-il rechercher avec tant de soin des biens qu'il peut perdre malgré lui pendant sa vie, et dont il ne jouira plus après sa mort? S'il se considère comme pécheur, prétend-il pouvoir s'élever et s'agrandir devant les hommes au même temps qu'il doit s'humilier et se confondre devant Dieu ? S'il est pénitent, comment peut-il accorder cette douleur et cette tristesse salutaire qui accompagnent la pénitence, avec cette joie profane qui suit le faste et la pompe de la grandeur ? et s'il se regarde comme justifié par la grâce, comment peut-il s'attacher à des biens auxquels il est mort, qu'il doit mépriser et qui peuvent lui faire perdre ceux qu'il possède.

Ces raisons ont engagé Tertullien (*De idololat.*,) à conclure, que les dignités temporelles étaient incompatibles avec les vertus évangéliques, qu'il convenait au disciple de Jésus-Christ d'obéir avec soumission, et non pas de commander avec autorité ; qu'il n'y devait y avoir entre nous qu'une émulation de nous surpasser les uns les autres en humilité, et qu'il n'y avait nulle proportion d'un Chrétien qui gouvernait, qui jugeait et qui précédait les autres, avec Jésus-Christ, qui y avait toujours vécu dans l'abaissement et la pauvreté, qui n'avait voulu s'établir juge d'aucun différend temporel, et qui avait refusé la royauté que les peuples lui avaient offerte. J'avoue que ce grand homme s'est trompé, et qu'il n'a pas assez distingué dans les dignités, ce qui est de Dieu d'avec ce qui est de l'homme. L'Ecriture autorise cette différence de conditions, et nous apprend qu'il y a des hommes établis et appelés pour être au-dessus des autres, qu'ils peuvent être élevés sans être orgueilleux, que Dieu qui leur communique une partie de sa puissance, peut leur communiquer, quand il lui plaît, une partie de sa sainteté, et les soutenir par sa grâce dans l'ordre où il les a placés par sa providence ; qu'enfin la grandeur n'est pas incompatible avec la religion, et que si l'on y remarque ordinairement de la présomption, du faste, de la dureté et de l'injustice, ce n'est pas la faute de la grandeur, mais la faute des grands qui en abusent.

Mais comme c'est une erreur de croire qu'un chrétien ne peut être légitimement dans les rangs et dans les charges honorables, lorsque la Providence divine l'y fait naître ou l'y élève, c'est une vérité fondée sur tous les principes de la religion, qu'il ne lui est pas permis de s'y pousser par orgueil ou par ambition, et qu'il ne peut s'y maintenir dans l'état de sa vocation, sans un grand détachement du monde et sans une grande humilité. C'est ce que Jésus-Christ nous enseigne, lorsque voyant ses apôtres prévenus d'une vaine imagination de gloire, il fait venir un petit enfant au milieu d'eux, et leur prononce cette sentence : *Nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regno cœlorum.* (*Matth.*, XVIII, 3) Si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez petits comme cet enfant,

vous n'entrerez point au royaume des cieux. Il y a donc une petitesse évangélique à laquelle toute sorte de grandeur se doit réduire. Ceux qui par leur naissance ou par leurs emplois se trouvent élevés au-dessus des autres, doivent descendre en esprit dans le néant, et craindre incessamment que les dignités qu'ils possèdent ne soient plutôt un poids qui les accable, qu'une qualité qui les honore. Ceux qui par les lumières de leur esprit se distinguent des autres, sont obligés d'avoir autant de docilité et de soumission, qu'ils ont de raison et de connaissance, de peur que s'arrêtant à la science qui enfle, ils ne perdent la charité qui édifie, et que leur sagesse mêlée de présomption ne devienne folie devant Dieu. Ceux qui se voient au milieu des joies et des prospérités du monde doivent reconnaître l'état dangereux où ils sont, et trembler qu'ils ne soient du nombre de ceux de qui Jésus-Christ a dit qu'ils ont reçu leur récompense. Si donc ceux qui sont montés dans les honneurs, doivent descendre, au moins dans leur cœur, au-dessous de ceux qui sont dans les conditions les plus médiocres, quel aveuglement à ceux qui sont dans une condition médiocre de vouloir monter à un rang plus élevé, où ils n'arriveront qu'avec peine, et dont ils doivent descendre au moins intérieurement, dès qu'ils y sont arrivés, s'il leur reste encore un peu de foi et de désir de se sauver?

Cet aveuglement vient de ce que l'homme créé pour commander à toutes les créatures, et à ses propres passions, étant tombé par le péché dans l'abaissement et devenu esclave des unes et des autres, cherche à rentrer dans cet empire qu'il a perdu, et à remplir par son ambition ce vide qu'il trouve en lui-même. (S. Aug.) Vous le voyez, dit saint Bernard, toujours occupé du monde et de sa fortune, prêt à essuyer des périls, à susciter des scandales, à soutenir des haines, à dissimuler des affronts, à négliger des mépris, pourvu qu'il s'avance ; il laisse ce qui est bon pour courir après ce qui lui est utile, et ne distingue ni vice ni vertu que par rapport à ses intérêts. S'il ne peut s'élever par son mérite, il s'élève par ses intrigues, et sacrifie tout au désir qu'il a de s'agrandir, sans avoir égard ni aux lois humaines, ni aux divines, ni à l'honneur, ni à l'amitié, ni aux bienséances. (S. Bern., *De convers., ad cleric.*, cap. 31.) Malheur à tous ceux qui se rencontrent sur ses voies, il leur impose de faux crimes, il leur en souhaite de véritables, et toujours naturellement amoureux de ses talents, et jaloux de ceux des autres, il ne peut souffrir que les autres prétendent aux mêmes honneurs que lui, non pas même qu'ils en soient dignes. Vouloir ainsi étendre une domination sur les hommes, au lieu d'établir dans nous-mêmes le règne de Jésus-Christ, c'est manquer contre tout l'ordre et toute la disposition évangélique, c'est renouveler le péché du premier homme, c'est entreprendre sur les droits de Dieu, à qui seul appartient l'honneur et la gloire de s'assujettir ses créatures.

L'Ecriture nous apprend (*Psal.* CXLIV) que Dieu exerce deux sortes d'empires : l'un intérieur et éternel, par lequel il se possède lui-même comme son unique et souverain bien, suffisant lui seul à sa perfection et à son bonheur, et régnant, s'il faut ainsi le dire, au dedans de lui par une paisible, invariable et éternelle jouissance de lui-même. Vous régnez, disait le Prophète, vous régnez, Seigneur, vous êtes vous-même votre souverain, et l'éternité est le temps et la mesure de votre règne : *Regnum tuum, regnum omnium sæculorum.* (*Ibid.*) L'autre est un empire extérieur et temporel, par lequel il préside hors de lui à tous ses ouvrages, les réduisant aux fins qu'il leur a marquées, et les tenant soumis aux ordres de sa Providence, par cette sagesse souveraine, qui sait se faire obéir avec douceur et avec force tout ensemble par ses créatures : *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter*, dit le Sage. (*Sap.*, VIII, 1.) Or, l'homme ambitieux, autant qu'il est en son pouvoir, usurpe ces deux sortes de dominations et de souverainetés. Il veut se rendre indépendant, et faire dépendre de lui tout ce qu'il peut, et devenir maître de lui-même en devenant celui des autres. L'expérience ne nous apprend que trop ce que je dis. Combien voit-on de grands du monde qui vivent comme s'il n'y avait point de juge à qui ils dussent rendre compte de leurs actions? Ils croient que l'autorité ne leur est donnée que pour en jouir et pour s'y plaire; que les hommes ne sont faits que pour contribuer à leurs plaisirs et à leur puissance ; que tout doit servir à leur gloire et à leur grandeur ; ils se regardent comme les maîtres de leurs volontés, et non pas comme les ministres et les interprètes de celles de Dieu. Ils exigent l'obéissance comme une justice qu'on doit à leurs personnes, et non pas à Dieu qu'ils représentent, et se font eux-mêmes la règle, le centre et la fin des autres hommes qu'ils tiennent dans une triste dépendance. C'est à quoi tendent tacitement tous ceux qui se poussent dans les charges, et je puis leur dire aujourd'hui ce que saint Augustin disait autrefois à leurs semblables : « Laissez à Dieu tout le pouvoir qu'il a sur vous : ne devenez pas esclaves du monde à force de vouloir y dominer. Cherchez au dedans de vous de quoi exercer un empire tout spirituel, étouffez dans votre cœur cette vengeance et cette haine qui vous ronge, rompez cet attachement qui vous lie ; modérez cette colère qui vous emporte. Réglez vos paroles sur la vérité, et vos actions sur la justice : il ne s'agit pas de monter de dignité en dignité, mais de croître de vertu en vertu : ce n'est pas le soin d'un chrétien de s'élever sur les ruines des autres, mais plutôt de se faire de ses propres passions, comme autant de degrés pour arriver à la perfection de son état. »

Mais quoi? je parle à un ambitieux de réprimer ses passions? ne sais-je pas qu'il ne

cherche qu'à les renforcer et à les satisfaire, car, Messieurs, quelle pensez-vous que soit la vue et la fin de ceux qui courent après les biens et après les honneurs du monde? Demandez-leur pourquoi ils briguent cette charge, pourquoi ils sollicitent cet emploi, pourquoi ils veulent avoir du crédit et de la faveur? ils vous répondront, l'un, qu'il veut se donner une occupation et se rendre la vie moins ennuyeuse; l'autre, qu'il suit le conseil de ses amis, ou le plan qu'on lui a dressé dans sa famille : celui-ci, qu'il veut sortir d'un état de médiocrité et se mettre en quelque considération dans le monde, par le poste qu'il y occupera celui-là prétend servir le public, et faire valoir les talents qu'il a, ou qu'il croit avoir : chacun a sa raison honnête pour acquérir et pour s'avancer; mais il y a une raison commune pour tous, qu'aucun ne dit, et que chacun a dans son cœur; c'est qu'on veut se donner plus de liberté et plus de moyens de satisfaire ses passions : on veut sortir de cette voie étroite dont parle Jésus-Christ dans l'Evangile (*Matth.*, VII, 13 seq.), c'est-à-dire de cette pureté de religion qui resserre la cupidité des hommes, et les réduit, autant qu'elle peut, à la charité de Dieu, et l'on veut entrer dans cette voie large qui mène à la mort et à la perdition, en donnant aux pécheurs les occasions et les facilités de pécher; ainsi, quand vous travaillez à vous agrandir, à devenir puissants, à faire fortune, j'en appelle à votre conscience, vous travaillez même sans y penser à vous donner une malheureuse commodité de faire le mal et à étendre cette inclination naturelle que vous avez à le commettre : vos passions sont trop resserrées dans votre cœur, vous voulez les élargir au dehors, avoir de quoi fournir amplement à votre luxe et à vos délicatesses; attirer les yeux du public par le nombre de vos valets et par la magnificence de vos équipages, avoir autour de vous quelques flatteurs de plus qui rendent hommage à votre fortune; appuyer de votre crédit les passions de vos amis, comme si ce n'était pas assez des vôtres, et faire sentir quand il vous plaira le poids de votre colère, lorsque vous vous croirez offensé; c'est ce que vous prétendez, du moins c'est à quoi vous vous exposez quand vous aspirez aux grandeurs humaines, et quand vous y arrivez par vos soins et par vos poursuites.

Si la fin qu'on se propose dans une élévation mondaine est si peu conforme aux règles de l'Evangile, la manière de s'élever ne l'est pas moins. Car y a-t-il rien de plus indigne d'un chrétien, qui doit être par sa condition indépendant de tous les biens passagers et périssables, et n'avoir que Dieu seul au-dessus de lui; qui doit connaître par la foi que tout ce que le monde a de grand, de glorieux et d'agréable, n'est pas seulement l'ombre des grandeurs, de la gloire et des délices que Dieu lui prépare dans le ciel? y a-t-il rien, dis-je, de plus indigne de la générosité d'un chrétien, que de s'attacher à des biens et à des honneurs qui ne sont rien, quelque grands qu'ils paraissent, qui ne durent rien, quelque longue qu'en soit la jouissance, et qui font périr pour une éternité ceux qui les possèdent, quelque fausse et folle volupté qu'ils leur donnent pour un temps. Que le monde tienne tant qu'il voudra pour maxime que l'ambition est le caractère d'une belle âme, que c'est la passion des grands hommes, que c'est le principe de toutes les actions héroïques, la religion chrétienne m'apprend que c'est la marque d'une âme basse, et le principe de toutes les mauvaises actions qui se commettent; car y a-t-il rien de plus bas pour l'homme, que d'aimer ce qui est au-dessous de lui, et de renoncer à son héritage qui est céleste? Or toutes les dignités du monde sont des biens créés, et par conséquent au-dessous du bien incréé pour la possession duquel il est destiné : quand donc il renonce à celui-là, pour s'attacher à ceux-ci, il se dégrade lui-même, et témoigne la même bassesse de cœur qu'un capitaine qui, pouvant être empereur, ne voudrait être qu'un misérable soldat.

L'expérience même du monde n'apprend-elle pas que la lâcheté est inséparable de l'ambition? Quelle complaisance n'a-t-on pas pour ceux qui peuvent servir, ou qui peuvent nuire? quels égards pour ceux qu'on veut engager dans les mêmes intérêts? que ne souffre-t-on pas de ceux de qui l'on dépend? et quelque grand qu'on soit, combien devient-on petit devant une grandeur supérieure? Le Saint-Esprit nous fait un admirable portrait de cet état, lorsque, par la bouche d'un de ses prophètes, il ordonne aux ministres de sa parole de s'adresser à une espèce de gens fiers et redoutables, qui néanmoins attendent toujours, et qui se laissent fouler aux pieds : *Ite, angeli veloces, ad populum terribilem, ad gentem exspectantem et conculcatam* (*Isa.*, XVIII, 2); allez et voyez ces ambitieux, terribles à ceux à qui ils commandent, rampants devant ceux de qui ils espèrent; maîtres impérieux des uns, et vils esclaves des autres; flattés et flatteurs à leur tour; recevant l'encens d'une main, pour le rendre de l'autre à leurs idoles; voyez-les, dis-je, s'abaisser aux ministères les plus méprisables, sacrifier tout l'honneur qu'ils ont pour en acquérir un qu'ils n'ont pas, après avoir passé leurs caprices, aller essuyer eux-mêmes celui des autres; semblables à ces flots, qui, après avoir troublé la mer et causé de tristes naufrages, viennent s'abaisser et se briser au pied des rochers.

Mais plût à Dieu qu'il n'y eût dans l'ambition que de la bassesse! ce serait une peine qui suivrait le péché, et ceux qui ne veulent pas être humbles méritent bien d'être humiliés. Mais hélas! l'ambition est la source de tous les crimes; car l'homme qui en est possédé se trouve dans une préparation de cœur à les commettre tous, s'il les juge utiles à l'accomplissement de ses desseins. Tous les péchés sont à craindre, parce qu'ils offensent tous la majesté souveraine de Dieu, et qu'ils

précipitent à leur ruine des âmes que Jésus-Christ a rachetées de son sang ; mais il y en a qui s'arrêtent dans le cœur de celui qui les a commis, et qui, n'ayant que leur propre malice, finissent sans aucune suite au moment qu'ils sont achevés, et meurent, pour ainsi dire, dans la plaie mortelle qu'ils viennent de faire : les autres, au contraire, traînent avec eux une longue suite de vices, et sont presque plus redoutables, par ce qu'ils font faire, que par ce qu'ils font. Telle est l'ambition dont les funestes effets causent tant de désordres : un prophète la représente comme une reine suivie d'une foule de crimes qui l'accompagnent, et qui se rend maîtresse de toutes les puissances de l'âme, *Væ coronæ superbiæ* (*Isa.*, XXVIII, 1) ; et le Sage nous avertit que comme la crainte de Dieu et l'humilité sont le commencement de toutes les vertus, l'orgueil et l'ambition sont le commencement de tous les crimes. (*Prov.*, IX, 10 ; XI, 2)

C'est Dieu même qui nous confirme cette vérité dans ses Ecritures : *Si videris calumnias egenorum, et violenta judicia, et subverti justitiam in provincia, ne mireris super hoc negotio. « Si vous voyez l'oppression des pauvres, la violence qui règne dans les jugements, et le renversement de la justice dans une province, ne vous en étonnez pas ; »* il en donne la raison : *Quia excelso excelsior est alius, et super hos quoque eminentiores sunt alii : « C'est parce que l'un est plus élevé que l'autre, et que d'autres sont plus élevés que celui-ci* (*Eccle.*, V, 7) ; » comme s'il disait : C'est parce qu'on se pousse dans les charges, et que la ruine de l'un sert à l'élévation des autres, qu'on veut se distinguer à quelque prix que ce soit : en un mot, c'est parce qu'il y a de l'ambition. C'est de là que naissent les médisances atroces, les cruelles jalousies, les infidélités secrètes, les haines mortelles, les guerres sanglantes : c'est de là que viennent l'envie contre les puissants, la défiance de ses égaux, l'abandonnement des pauvres, et souvent l'oppression des faibles : que dirai-je de cette agitation perpétuelle de désirs, de ces joies immodérées dans les prospérités, de ces grandes inquiétudes dans les espérances, de ces chagrins et de ces murmures fréquents contre la Providence dans les mauvais succès ?

Non-seulement elle fait naître les vices, mais encore elle abuse de toutes les vertus : elle se sert d'une patience intéressée, qui souffre tout de ceux de qui elle espère, d'une humilité contrefaite, qui s'abaisse pour s'élever plus sûrement, d'une honnêteté contrainte qui veut plaire à tous, pour avoir moins d'opposition à sa fortune, d'une modestie simulée pour exciter moins d'envie, et donner moins d'ombrage à ses concurrents, et d'une charité affectée, pour gagner les uns par des services recherchés, les autres par des complaisances étudiées. La religion même, je dis, cette religion dont toutes les maximes tendent à l'humilité, à la soumission, à l'obéissance, par une profanation sacrilége, est souvent employée pour donner du crédit à l'imposture, et pour servir à l'ambition qu'elle condamne. Qui ne sait qu'il y a un art de s'approcher des dignités en faisant semblant de s'en éloigner, de couvrir l'esprit du monde sous des apparences trompeuses de piété, et sous un air extérieur de réforme, afin d'arriver plus facilement au but qu'on s'est proposé, et de surprendre l'approbation des hommes, en leur faisant accroire qu'on a déjà celle de Dieu : ce qui est le comble de l'impiété. Après cela, Messieurs, regarderez-vous ce péché comme pardonnable, comme honnête ? Comment l'accommoderez-vous avec les règles de l'Evangile ? quelle couleur donnerez-vous à tous les excès où il porte ceux qui s'y abandonnent.

Je n'ai pas de ces grandes ambitions, direz-vous ; il me suffit de monter de quelques degrés ; je ne suis pas encore au rang où je puis raisonnablement prétendre, et j'y veux arriver sans faire tous ces grands crimes : tirez-moi de cette ennuyeuse médiocrité où je suis, et je vous quitte de tous les empires du monde. Vous ne connaissez donc pour ambitieux que ces faiseurs de grands desseins, qui n'imaginent rien que de vaste, qui voudraient forcer la nature et les éléments, et qui chargés de couronnes usurpées, et portés par l'ardeur de vaincre jusqu'aux extrémités de la terre, demandent s'il n'y a point d'autres mondes à conquérir : vous pardonnez l'ambition, si elle n'allume des guerres civiles, ou étrangères, si elle ne fait couler des rivières de sang, et si elle ne porte le fer et le feu partout où elle passe. Vous vous trompez ; il n'y a pas de petit orgueil, il est égal partout, quoique les objets soient différents, et que la fortune des orgueilleux ne soit pas égale : vous ne voulez monter qu'un degré, vous en voudrez monter un autre, et la cupidité croissant à mesure que vous croirez l'avoir satisfaite, vous voudrez vous pousser aussi loin que l'on peut aller ; croyez-moi, chacun prévenu de l'amour et de l'estime qu'il a pour lui-même, se croit toujours digne d'un plus haut rang à mesure qu'il en approche ; et donnez-moi le plus petit orgueilleux du monde, s'il n'a soin de se modérer, il se fera souverain, s'il peut. Mais quand vous donneriez de justes bornes à vos désirs, les moyens que vous prendrez seront-ils toujours légitimes ? vous ne feriez peut-être pas un meurtre ; mais ne hasarderiez-vous pas une médisance pour décréditer un de vos concurrents ? vous n'exciteriez pas une révolte ; mais ne rompriez-vous pas avec votre meilleur ami, s'il se trouvait contraire à vos intérêts ? vous ne vous porteriez pas aux dernières violences pour empêcher qu'on ne pût vous nuire ; mais ne dissimuleriez-vous pas une vérité ? ne rendriez-vous pas un mauvais office ? ne corrompriez-vous pas un juge, s'il convenait à votre fortune et à vos affaires ? Mais je veux que vous ayez bonne intention, et que vous prétendiez peu de chose ; si vous avez autant d'ardeur, d'empressement, et d'inquiétude qu'un autre en a pour les grandes, vous

êtes d'autant plus coupables, que l'intérêt qui vous anime est plus léger. D'où je conclus que l'ambition est absolument contraire aux règles de l'Evangile. Il me reste à vous montrer qu'elle est encore contraire à tous les ordres de la Providence de Dieu.

DEUXIÈME POINT.

Un des principaux désordres que produit l'ambition dans le cœur de l'homme, c'est de le mettre en inquiétude perpétuelle, de lui faire mépriser ce qu'il a, pour chercher ce qu'il n'a pas, et de le dégoûter presque toujours de l'état où il se trouve, pour lui en faire souhaiter un autre plus commode ou plus honorable ; en quoi il déplaît à Dieu, et pèche contre sa providence, suivant cette parole du prophète : *Dilexit movère pedes suos, et non quievit, et Domino non placuit* (*Jer.*, XIV, 10) ; il s'est agité, il a voulu quitter la condition où il était, et il a déplu au Seigneur. Car, Messieurs, chacun de nous se doit considérer, ou comme un homme que Dieu conduit à ses fins en particulier, ou comme une partie de la société qui, se trouvant mêlée dans le commerce du monde, peut servir à l'exécution des desseins de la Providence. Ainsi il faut regarder tout ce qui nous arrive, ou comme nécessaire pour nous, ou comme utile pour l'ordre de l'univers, et ne point sortir de la ligne que la main de Dieu nous a tracée, puisqu'elle aboutit, ou à notre salut ou à sa gloire. Or il est certain que lorsque nous désirons de sortir de l'état où il nous a mis, par notre seule vanité, nous entreprenons de confondre cet ordre, comme si nous avions plus de bonté et plus de sagesse que lui, comme s'il devait interrompre le cours de ses volontés pour les régler sur nos caprices, comme s'il devait réformer ses décrets éternels pour les ajuster à nos intérêts, et créer un nouveau monde, pour nous y donner le rang et la situation que nous y voudrions pour notre fortune.

Non, non, mon Dieu, il n'est pas juste que vous accommodiez vos desseins à nos passions, c'est à nous à soumettre nos passions à vos desseins. Bien loin de pervertir votre volonté, qui est sainte, redressez la nôtre qui est dépravée ; retenez-nous par votre grâce, où votre providence nous souhaite, et accomplissez en nous votre volonté malgré nous. Cette volonté, qui doit être une source de paix pour les âmes humbles, est un joug insupportable pour les superbes, parce qu'elle force leurs inclinations, et qu'elle contraint leurs désirs ; de là vient que sans regarder ce que Dieu veut, ou ne veut pas, on pense toujours à se contenter, et l'on ne pense pas à suivre ses ordres. On vient à croire qu'il ne nous a pas mis en notre place. On veut se donner le rang qu'on croit mériter. On se scandalise des jugements de Dieu ; sa conduite devient à charge, et l'on tâche d'échapper à sa providence. Il faut donc donner à ses désirs les bornes qui leur sont prescrites, et nous en tenir à notre état, pour nous y perfectionner sans en désirer de plus élevé.

Je sais bien que ce n'est pas en vain que Dieu distribue ses dons ; qu'il y peut avoir une louable émulation de s'employer pour le bien du prochain, et que celui qui souhaiterait une dignité proportionnée à son esprit et à sa naissance, qu'il serait capable d'exercer pour le bien de l'Etat et de l'Eglise, qui ne se servirait que de moyens honnêtes et justes pour l'obtenir, qui n'aurait en vue que de s'occuper par charité, et non pas de dominer avec empire, et qui souhaiterait sans empressement et sans inquiétude, et n'omettrait aucun de ses devoirs pour satisfaire sa prétention ; celui-là, dis-je, ne serait ni injuste ni ambitieux, et quand il parviendrait au rang où il aurait désiré de monter, on pourrait croire vraisemblablement que Dieu l'y aurait destiné. Mais, outre qu'il est difficile de trouver ces dispositions, il est à craindre qu'il n'y entre insensiblement un peu de présomption, de distinction et de préférence, et qu'on n'aille un peu au delà des limites que la charité, la justice, et la loi de Dieu ont marquées. Ainsi l'homme sage ne s'élève point dans ses pensées, et connaissant que ses passions le peuvent rendre malheureux en quelque état qu'il soit, et que sa cupidité se déborderait davantage, si elle avait plus de moyen de se satisfaire, dans l'incertitude où il est si ce serait un bien ou un mal pour lui, il conclut à se tenir dans la place où il se trouve.

Pour réduire cette matière en son ordre, remarquez, Messieurs, que, selon la doctrine de saint Thomas (2-2, q. 131, art, 10), pour être légitimement dans les charges et dans les emplois, il y a trois conditions nécessaires ; la vocation de Dieu, la proportion et la mesure de l'honneur et du mérite de la personne qui l'acquiert, et l'utilité publique qui en revient ; c'est-à-dire qu'il faut que Dieu en soit le principe et la fin, que celui qui les possède en soit capable, et que le prochain en profite. Ceux qui y entrent sans y être appelés, ceux qui s'y maintiennent sans en être dignes, ceux qui en jouissent pour eux-mêmes sans faire du bien aux autres, n'accomplissent pas les desseins de la Providence, et pèchent par ambition.

Je dis donc que, sans une vocation particulière, personne ne doit quitter son état pour en prendre un autre plus important, et l'on se trompe quand on dit qu'il faut que ce soit un noble courage qui nous pousse où tant d'autres sont arrivés ; que la carrière de l'honneur et de la fortune est ouverte à tous ceux qui ont de l'esprit et du talent, que Dieu ne se mêle point de ces légers intérêts mondains, et qu'il les abandonne à qui a plus de mérite, plus de bonheur et plus d'industrie. De là vient cette erreur commune, qu'il est libre d'acquérir les biens et les honneurs du monde par importunité, par faveur et par intrigue, et qu'il n'est besoin d'être appelé de Dieu, que dans les charges et les honneurs ecclésiastiques ; comme s'il n'avait pas la même puissance

sur tous les hommes, et si sa providence ne suffisait pas à régler tous les états différents. Il est vrai qu'on ne saurait assez examiner sa vocation, lorsqu'on s'engage dans les dignités ecclésiastiques. Qui ne sait que saint Paul (*Hebr.*, V, 4) recommande que personne n'entre par lui-même dans cet honneur et dans cette charge, mais seulement celui qui est appelé de Dieu comme Aaron; quelque vertu qu'on ait, il faut un ordre et un commandement de Dieu même, et Jésus-Christ, tout saint, tout innocent, tout Dieu qu'il était, ne s'est point élevé lui-même en gloire, pour devenir Pontife, mais son Père l'a élevé à cet honneur, en lui disant : Vous êtes mon prêtre éternel. Mais il n'est pas moins vrai de dire, que chacun par son mouvement doit demeurer dans la condition où il est dans le siècle, soit esclave, soit affranchi : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est in ea permaneat; servus vocatus es, si potes fieri liber, magis utere*, et le reste (1 *Cor.*, VII, 21) ; et qu'au contraire personne ne doit s'avancer que selon le mouvement que Dieu lui donne, et selon les grâces qu'il lui fait : *Unicuique sicut divisit Deus, unumquemque sicut vocavit Deus, ita ambulet.* (*Ibid.*, 24.)

Cette vérité est fondée premièrement, sur ce que Dieu étant la fin et le principe de toutes choses, tout doit procéder de lui par la puissance de sa grâce, tout doit retourner à lui par un hommage dû à sa souveraine majesté. Secondement, sur ce que connaissant lui seul, et pesant les cœurs des hommes, selon les termes de l'Ecriture, il est lui seul en droit de leur assigner les places proportionnées à leur force, et aux desseins qu'il a sur eux. Cependant, sans attendre que Dieu choisisse, chacun veut faire son choix à part, sans songer à ce qu'il peut ou ne peut pas, à ce qu'il doit ou ne doit pas : tel n'était né que pour obéir, qui veut commander ; tel veut enseigner, qui n'est propre que pour apprendre. On ne consulte que l'esprit du monde. On rejette ceux qui conviendraient, parce qu'ils ne flattent pas assez la cupidité. On s'applique à ceux qui ne conviennent pas, parce qu'ils sont plus conformes à l'orgueil. Dieu, dont on a méprisé les ordres dans les commencements, refuse ses grâces dans la suite. Comme on s'est mal engagé, on s'acquitte mal de tous ses devoirs. Voilà la source des désordres des particuliers, des maux de l'Eglise, des révolutions des Etats et des déréglements de tout le monde.

Si l'usurpation des charges et des emplois est si contraire à la Providence, l'incapacité de ceux qui les possèdent ne l'est pas moins. C'est une maxime constante dans la religion, que Dieu, selon sa sagesse infinie, partage ses grâces différemment ; et que chacun doit agir selon la mesure qu'il en a reçue. C'est ce que Jésus-Christ nous apprend (*Matth.*, XXV, 14 seq.), sous la parabole d'un maître qui assemble ses serviteurs, donne à l'un cinq talents, à l'autre deux, à l'autre un, pour les faire profiter, et distribuant à chacun un emploi proportionné à ses forces et à sa portée : *Unicuique secundum propriam virtutem*, n'exige aussi qu'une fidélité proportionnée à cet emploi qu'il lui a donné. C'est ce que saint Paul établit dans sa Ire *Epître aux Corinthiens* (XII, 4 seq), lorsqu'il enseigne qu'il a diverses distributions de grâces, encore que ce soit un même esprit qui les distribue ; qu'il y a diversité d'offices, encore qu'il n'y ait qu'un Seigneur qui les donne, et qu'il y ait plusieurs sortes de ministères et de fonctions, encore que ce soit Dieu qui fait tout en tous : et dans son *Epître aux Ephésiens* (IV, 7), traitant de la diversité des grâces et des dons de Jésus-Christ, après avoir montré que chacun en a reçu le partage qui lui convient selon la destination qui en a été faite, il conclut que chacun aussi est obligé dans l'opération, c'est-à-dire dans la conduite de sa vie, de se tenir à la partie qu'il a reçue : *Secundum operationem in mensuram uniuscujusque.* De là je conclus qu'il y a des états proportionnés au talent des uns, qui ne le sont pas à celui des autres ; que chacun doit s'appliquer à se connaître et à s'étudier soi-même, pour découvrir jusqu'où vont ses forces et ses lumières, de peur qu'il ne s'engage témérairement, et que s'avançant au delà des dispositions que Dieu a mises en lui, il ne commette mille fautes.

Jugez-vous sur cette règle, Messieurs. Vous prétendez aux magistratures, vous sentez-vous un cœur capable de résister à la surprise de la prévention, à la sollicitation des amis, à la corruption des présents, et à tous les efforts de l'injustice ? sinon, ne vous mêlez pas d'être juge : *Noli fieri judex, nisi valeas perrumpere iniquitatem.* (*Eccli.*, VII, 6.) Vous aspirez à la conduite et au gouvernement des peuples, avez-vous une assurance raisonnable que vous aurez pour eux une tendresse de père, et non pas une dureté de persécuteur : que vous ôterez les scandales, et que vous n'en commettrez point ; que vous punirez les oppresseurs, et que vous n'opprimerez personne ? sinon, suivez le conseil du Sage, ne rendez pas vos péchés plus publics et moins excusables : *Ne pecces in multitudine civitatis, nec te immittas in populum.* (*Ibid.*, 7.) Vous voulez vous élever aux premiers rangs de l'Eglise. Sans vous flatter, avez-vous les qualités que saint Paul demande ? Conduirez-vous les âmes avec charité, et non pas avec empire ? Répandrez-vous sur les pauvres le patrimoine de Jésus-Christ ? Ne le retiendrez-vous pas pour vous-même ? Serez-vous le modèle du troupeau par une vie apostolique, ou le scandale par une conduite irrégulière ? Si vous ne sentez en vous-même ces dispositions, *Noli quærere ducatum a Domino*, dit l'Ecriture (*Ibid.*, 4), *neque a rege cathedram honoris.* Ne demandez ni à Dieu, ni au roi, une dignité qui ne vous convient pas. Mais quoique ce soit pécher contre la providence de Dieu, que de s'élever sans mérite, et de former des desseins de vie, sans avoir auparavant, selon l'Evangile, supputé les frais, c'est-

à-dire, examiné ce que Dieu nous a donné de force, et de bonne volonté. On ne se détermine plus par la connaissance de ses vertus ou de ses défauts, ni par la mesure des dons de Dieu, ni par les conseils sages et désintéressés des personnes éclairées ; mais par certaines lois d'opinion que la vanité des hommes a établies : parce qu'on est de telle ou telle naissance, parce qu'on a certaine quantité de biens de fortune, parce qu'on est bien ou mal fait du corps. Celui-là court après les charges militaires, par cette seule raison que son père s'y est avancé. Celui-ci achète une charge dans la robe, seulement parce qu'il a de quoi l'acheter. Cette fille se fait religieuse, parce qu'elle ne trouve pas de parti selon sa condition ou son caprice, et souvent, hélas! parce qu'elle déplaît à ses parents, ou qu'elle n'est pas assez belle pour le monde, ou qu'elle a le malheur de n'être pas l'aînée de sa famille ; on la force tantôt par douceur, et tantôt par crainte, d'aller dans un cloître, sans piété et sans vocation, pleurer toute sa vie la perte involontaire de sa liberté, et porter la peine de l'âge ou de la beauté d'une sœur, de l'ambition ou de l'avarice d'une mère.

Mais ce n'est pas assez d'être appelés, ce n'est pas assez d'être capables, il faut être utiles au prochain, quand on s'élève au-dessus de lui. Jésus-Christ nous a enseigné cette vérité, lorsque, pour répondre à deux de ses apôtres qui demandaient les premières places de son royaume, il leur dit (*Matth.*, XX, 22) : *Pouvez-vous boire le calice que je boirai;* comme s'il eût dit, ainsi que remarque saint Augustin, vous voulez être grands, et vous ne considérez pas les conditions attachées à la grandeur. Vous regardez où vous avez dessein d'aller, et non pas où il est nécessaire que vous passiez ; il faut pour être au-dessus de tous, que vous deveniez comme moi, les serviteurs de tous, et que par un plus grand travail, vous parveniez à un plus doux repos. Ce qui fait voir que les dignités sont des fonctions et des ministères laborieux, et non pas de simples marques d'honneur, ou des prétextes pour vivre dans la mollesse. Saint Paul (I *Cor.*, XII, 7 seq.) pose comme un principe de la morale chrétienne, que la diversité des charges est ordonnée de Dieu, non pas pour l'honneur de ceux qui les possèdent, mais pour l'utilité de ceux qui en dépendent, et que s'il se trouve divers emplois dans les desseins de sa providence, c'est pour nous secourir mutuellement par la variété de nos services, et non pas pour nous préférer les uns aux autres par l'inégalité de nos talents. L'esprit de Dieu, dit-il, se manifeste diversement, et nous fait pourtant toujours agir pour le bien du prochain : *Unicuique datur manifestatio spiritus ad utilitatem.* La raison qu'en donnent les Pères, c'est que celui qui est supérieur aux autres, et qui par conséquent doit être dans une plus grande perfection, est obligé de travailler à celle des autres par ses discours, par ses soins et par ses exemples. Secondement, parce qu'il y a plus de devoirs où il y a plus d'élévation. Troisièmement, parce que celui qui gouverne les autres se dépouille en partie de lui-même, et que comme il acquiert sur ses inférieurs des droits de respect, d'amour et d'obéissance, il s'impose aussi réciproquement des devoirs de charité, de protection et de secours. S'il amasse du bien, ce ne doit pas être pour en jouir, mais pour en faire part aux pauvres. S'il est habile, ce n'est pas pour s'en glorifier, c'est pour conduire ceux qui ne le sont pas. S'il est puissant, ce n'est pas pour son intérêt, mais pour celui des faibles qu'il assiste ; et s'il est vertueux, il n'a presque de vertus pour lui, que celles qui servent aux autres. S'il n'est dans ces sentiments, qu'il quitte les dignités, elles ne sont pas faites pour lui. Que diront ici ceux qui, après s'être agités pour arriver aux premières places, s'y tiennent en repos et sans action, et ne font que recevoir l'encens qu'on leur donne comme à des idoles ? Que diront ceux qui s'y tourmentent sans relâche, mais pour acquérir de la réputation, pour avoir le plaisir de dominer, pour augmenter leurs revenus, et laissent le reste au hasard ?

En voilà assez, Messieurs, pour vous convaincre de l'opposition qu'il y a de l'ambition avec les maximes de l'Evangile et avec les ordres de la Providence. Mais comme ce n'est pas assez de vous avoir découvert le mal, si je ne vous donne aussi les moyens de l'éviter, je vous remets devant les yeux la vanité des choses humaines, la brièveté de la vie, la sévérité des jugements de Dieu. Quelle âme, fût-elle encore plus ambitieuse que je ne vous ai représenté, ne se détromperait par ces réflexions, si elle les faisait sérieusement? En qualité d'images de Dieu, nous sommes faits pour être heureux par une possession et une jouissance permanente, immuable, éternelle; de sorte qu'il est absolument nécessaire à notre bonheur, comme remarque saint Augustin, que notre objet soit incapable de périr, et que nous soyons aussi assurés de son éternité que de sa perfection. Il est donc manifeste que la plus ridicule et la plus basse prétention dont les hommes soient capables, c'est de chercher leur plaisir et leur joie dans la jouissance des choses du monde, qu'on est assuré de ne pouvoir conserver, dont la durée n'est que de quelques moments, et dont l'amour et l'attachement ferme notre cœur à la possession et à l'amour du vrai bien, et nous est un obstacle invincible à le posséder et à le prétendre. Je sens ici de l'indignation, et je crois pouvoir faire aujourd'hui le même reproche aux gens du monde, que leur faisait autrefois un prophète : *O qui lætamini in nihilo!* (*Amos*, VI, 14.) O vous qui vous réjouissez et qui vous repaissez de rien. Un peu de train et quelques serviteurs autour de vous, quelques titres qui serviront à vos épitaphes; faire un peu de bruit dans le monde, être un peu plus regardé par des hommes vains comme vous, avoir un peu plus de facilité d'agir : voilà à quoi aboutit votre ambition. Quelle solidité y

trouvez-vous, et que vous en restera-t-il pour l'éternité?

Mais je pardonne, si vous voulez, à votre imagination, et je veux que ces choses soient estimables; mais sur quoi sont-elles fondées? sur une vie de quelques jours. Quand on voit ces ambitieux qui entassent entreprises sur entreprises, qui forment des desseins auxquels plusieurs vies ne suffiraient pas, qui troublent par leurs caprices le repos des autres et le leur propre, sans songer à la mort qui les menace à tout moment; qui est-ce qui ne se sent pas porté à les rappeler à leur condition mortelle, et à leur dire qu'ils sont hommes? Cependant ils vieillissent, et leur ambition ne vieillit point; ils meurent, et leur orgueil ne meurt pas, au moins quelque temps devant eux. Ecoutez, et prenez les sentiments d'un homme sage dont parle l'Ecriture. Il est rapporté dans le IIe *Livre des Rois* (XIX, 31 seq.), qu'un seigneur de Galaad, nommé Berzellay, considérable par ses grands biens, vénérable par son âge, renommé pour sa fidélité et pour sa sagesse, après avoir assisté David de tout son pouvoir dans le cours des guerres civiles, vint, après la bataille de la forêt d'Estraim, trouver le roi pour se réjouir avec lui de l'heureux succès de ses armes. L'accueil répondit et à la générosité du prince, et au mérite du sujet. L'un croit n'avoir pas assez rendu de service; l'autre croit n'avoir pas assez de récompense à donner. L'un offre avec grandeur; l'autre refuse avec modestie. Enfin le roi veut l'attirer à sa cour, pour le loger dans son palais et l'y combler d'honneurs et de gloire. Alors ce sage vieillard, touché d'une vive reconnaissance et plus encore du dégoût des grandeurs humaines : La cour, seigneur, et des honneurs! répondit-il; ne sais-je pas le peu de temps qui me reste à vivre? Un homme qui ne doit penser qu'à la mort n'a pas besoin de ces embarras; et la seule ambition qui me reste, c'est de mourir dans ma maison et d'être enseveli auprès du tombeau de mes pères : *Quot sunt dies annorum vitæ meæ, ut ascendam cum rege in Jerusalem? Octogenarius sum hodie Non indigeo hac vicissitudine. Obsecro te, revertatur servus tuus et moriar in civitate mea.* (*Ibid.*, 35.) Où sont aujourd'hui les Berzellay, fussent-ils âgés de cent ans, qui, étant invités ou retenus à la cour, disent comme cet autre : Je suis vieux; et quand je serais jeune, quelle différence y a-t-il devant Dieu de quelques années de plus ou de moins? Qu'ai-je affaire des honneurs et des biens que je serai bientôt contraint de quitter? Qu'importe de mourir riche, il suffit de mourir chrétien. Laissez-moi employer le temps qui me reste à pleurer mes péchés passés. Il ne s'agit pas de plaire aux hommes en un temps où je m'en vais répondre à Dieu. C'est la crainte de ces jugements qui m'occupe d'autant plus que le moment où je les dois subir s'avance; puisqu'une malheureuse expérience du passé me fait voir qu'au lieu de me convertir, je deviens toujours plus coupable : je ne désire pas de vivre, ô mon Dieu; je souhaite plutôt de mourir pour expier une vie déréglée par une mort pénitente; si j'ai été assez misérable pour vivre de la vie des pécheurs, faites que je meure de la mort des justes, et que le dernier moment de ma vie, sanctifié par la douleur de l'avoir si mal employée, soit pour moi le commencement d'une éternité bienheureuse; c'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON V.

Deuxième pour le troisième dimanche de l'Avent.

SUR LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME.

Tu quis es... quid dicis de te ipso? (*Joan.*, I, 19, 22.)
Qui êtes-vous donc? Que dites-vous de vous-même?

Je viens aujourd'hui, Messieurs, comme envoyé de Jésus-Christ, en vertu du ministère de sa parole, faire à chacun de mes auditeurs la même demande qu'on fit à saint Jean : Qui êtes-vous, que dites-vous de vous-même? non pas pour vous inspirer de l'orgueil et pour vous donner lieu de faire votre propre éloge; car qui est-ce qui ne choisit pas ses beaux endroits, quand il s'agit de se faire voir? qui est-ce qui étant interrogé, ou qui s'interrogeant de soi, ne se répond pas à son avantage? qui est-ce qui ne se trouvant pas tel qu'il voudrait, après s'être examiné, ne cherche pas à se flatter ou à se prendre pour un autre? Qui est-ce enfin qui n'a pas un portrait de soi, fait sur un original souvent imaginaire, où il trouve moyen de cacher ses défauts et de relever ses vertus? Mon dessein est de vous ramener à vous-mêmes par la connaissance de ce que vous êtes, et de graver dans vos âmes de profonds sentiments d'une humilité raisonnable et chrétienne, en tirant de vous une confession intérieure de vos défauts, de vos faiblesses, de votre néant. Esprit-Saint, qui nous apprenez dans vos écritures que le cœur de l'homme est impénétrable, portez dans les plus sombres replis de nos cœurs votre lumière et votre grâce; levez ce voile que notre amour-propre étend sur nos consciences, et découvrez-nous ces mystères d'iniquité qui s'y passent. Vous qui êtes venu enseigner toute vérité, enseignez-nous aujourd'hui celles qui nous sont propres, dissipez ces mensonges de nous-mêmes à nous-mêmes, et cette ignorance affectée de nos fautes, qui est la source de nos désordres. Nous implorons votre secours par l'intercession de celle qui reconnut qu'elle était la servante du Seigneur, lorque l'ange lui annonça qu'elle en devait être la mère. *Ave...*

Les faiblesses qu'on éprouve, les devoirs auxquels on manque, les fautes que l'on commet, sont des sujets d'humiliation que chacun peut trouver en soi, et que chacun se cache et se dissimule. Il n'y a rien qui se fasse sentir plus vivement que les misères et les infirmités du corps et de l'esprit dans l'ordre de la nature; mais la faiblesse de l homme a cela de propre, dit saint Grégoire,

qu'elle lui fait détourner les yeux de tout ce qui peut lui déplaire ; ne pouvant trouver de quoi se satisfaire au dedans de lui, il cherche de quoi s'amuser au dehors; et au lieu de songer à sa guérison par la connaissance de ses maux, et des remèdes qu'il y doit apporter, il songe seulement à s'en consoler en s'efforçant de les ignorer. Il n'y a rien de si convenable au Chrétien dans sa religion, que de s'instruire de ses devoirs, et de se connaître, et se juger sur les obligations de son état : cependant on n'en veut savoir qu'autant qu'on est résolu d'en faire; on se pardonne certains défauts, du reste on s'endort sur la foi d'une innocence prétendue, et l'on se croit homme de bien, parce qu'on s'empêche de faire réflexion sur le mal qu'on fait. Il n'y a rien de si nécessaire au pécheur que d'avoir un ami fidèle, qui lui mette devant les yeux ce qu'il y a de défectueux et de déréglé dans sa conduite : mais qui est-ce qui aime la vérité quand elle est contraire à ses passions? et qui sont ceux qui ne sont pas compris dans ces paroles du prophète : *Odio habuerunt corripientem, et loquentem perfecte abominati sunt? « Ils ont haï celui qui reprenait, et ils ont eu en abomination celui qui parlait dans la vérité et dans la droiture. »* (*Amos*, V, 16.)

Or, Messieurs, pour vous aider à vous connaître, et pour rendre l'ignorance de nous-mêmes inexcusable, Dieu nous a donné trois principes de connaissance à notre égard : la raison, la loi, la conscience. La raison représente l'homme tel qu'il est; la loi, le Chrétien tel qu'il doit être; la conscience, tel qu'il est devenu par son péché. La raison lui dit : voilà ce que tu es; la loi : voilà ce que tu dois faire; la conscience : voilà ce que tu as fait. Ce sont trois miroirs où l'on peut se regarder à toute heure, et quand vous vous y serez reconnus, je pourrai dire sans crainte à chacun de vous : *Tu quis es? quid dicis de te ipso ? « Qui êtes-vous ? et que dites-vous de vous-même?»* (*Joan.*, I, 22.)

PREMIER POINT.

Le précepte le plus recommandé dans la philosophie et païenne et chrétienne, est celui qui ordonne de se connaître soi-même. Les sages du monde ont recueilli en ce seul point toute leur morale; ils ont cru que le premier usage que nous devions faire de notre raison, était de raisonner sur ce que nous sommes; que l'étude la plus noble et la plus propre à l'homme, était l'homme même; que toute autre science était une vaine curiosité : mais que celle du cœur était une occupation vertueuse; que l'ignorance la plus honteuse était celle de soi-même, et que pour peu de dispositions qu'on eût à la sagesse, il fallait commencer à être sage pour soi. Ils sont tous convenus de l'importance de cette maxime : *Connais-toi toi-même;* ils l'ont gravée unanimement sur le portail des temples, et l'ont enseignée dans leus écoles; et quelque divisés qu'ils fussent dans leurs opinions, ils se sont tous réunis en ce point.

Les Pères de l'Eglise n'ont pas moins recommandé ce devoir à tous les Chrétiens; ils en ont parlé comme d'un acheminement à la perfection, et comme d'un abrégé de la vie spirituelle, et les raisons qu'ils en apportent sont dignes de votre attention. Comme l'humilité est le fondement de toutes les vertus chrétiennes, la réflexion sur soi est le fondement de l'humilité. Comment sera-t-on humble, si l'on ne se connaît? Car l'humilité chrétienne n'est pas une bassesse d'âme, ni une vertu aveugle; elle doit être éclairée et lumineuse, dit saint Grégoire, c'est-à-dire fondée sur la connaissance qu'on a de soi-même, de laquelle elle dépend, et dont elle reçoit tout son prix et tout son mérite. 2° Parce que cette vue de nous-mêmes nous porte insensiblement à celle de Dieu, que nous ne saurions voir sans le louer et sans l'aimer. Les bienheureux le connaissent d'une connaissance directe, et sans s'arrêter en eux-mêmes : mais dans cette vie mortelle, dit saint Augustin, il faut s'élever du néant de la créature à la grandeur du Créateur : il faut chercher Dieu en soi-même, et se chercher soi-même en Dieu; se rapporter à lui, tantôt comme un être abject et dépendant à un Etre infini et souverain, tantôt comme l'ouvrage à son ouvrier, ou l'image à son original, et arriver ainsi à sa connaissance par les disproportions, ou par les ressemblances que nous avons avec lui. 3° Parce que cette étude de soi-même sert comme de motif universel pour tous les exercices de la piété chrétienne; la vue de nos misères nous fait recourir à la miséricorde; celle de nos besoins produit les bons désirs et la prière; celle de nos dangers nous tient dans une attention et dans une crainte salutaire; celle de nos péchés nous inspire la pénitence; celle de nos faiblesses nous porte à la vigilance et à la précaution; celle de nos vertus produit la reconnaissance et l'action de grâces. Ainsi le soin de se connaître soi-même est un principe et un moyen de satisfaire à tous les devoirs de la religion. Y a-t-il donc rien de si juste et de si raisonnable, que de s'y appliquer?

Pour entendre cette vérité, remarquez qu'il y a des choses qu'il est nécessaire d'ignorer; d'autres qu'il est seulement permis d'étudier et de savoir; et d'autres qu'il est nécessaire de savoir et de connaître.

Il y a des choses que Dieu s'est réservées à lui-même, qu'il n'est pas permis de savoir, et où la foi seule peut servir de guide; les desseins de Dieu dans l'ordre de la providence, la profondeur de ses jugements, la conduite de sa grâce, l'unité de la nature divine, la trinité des personnes, et tous ces mystères que saint Paul nomme incompréhensibles. Ils sont sous le sceau de la sagesse et de la science de Dieu, la raison n'y peut pénétrer, l'on n'a pu voir sans indignation dans ces derniers temps la licence avec laquelle chacun se mêle de raisonner, et de disputer sur la religion; de quelque profession et de quelque sexe qu'on soit, on veut discourir à titre de bel esprit; on se

fait honneur d'être de l'opinion de celui-ci, ou de celui-là, sans savoir le plus souvent ce qu'ont pensé ni l'un ni l'autre. On parle indiscrètement et sans retenue de ces matières dont les Papes et les conciles, quoique assistés du Saint-Esprit, n'ont jamais parlé qu'en tremblant; on perd la simplicité de sa foi, et l'on tombe souvent dans les absurdités qui sont inévitables à un esprit qui n'est soutenu ni par la piété, ni par la science, et qui joint l'ignorance à la vanité.

Il y a des connaissances naturelles, et une curiosité permise, mais difficile, et même quelquefois dangereuse. L'homme est entouré de tant d'objets qui se présentent à son esprit, et qui réveillent en lui cette passion de savoir, gravée dans son âme, qu'il se porte, autant qu'il peut, par l'étude et par le travail, à pénétrer les principes, les causes et les secrets de la nature. Il n'est pas nécessaire qu'il se mette un voile sur les yeux, et qu'il prenne le parti de l'ignorance ou du doute, pourvu qu'il rapporte ce qu'il sait à celui qui s'appelle dans ses écritures, le Seigneur et le Maître des sciences, et qu'il fasse de ses connaissances le bon usage qu'il en doit faire : mais comme il est à craindre qu'il ne soit téméraire en voulant savoir ce qu'il ne doit que croire, ou trop dissipé, en ne s'appliquant qu'à ce qui lui est indifférent, la providence de Dieu le propose à lui-même comme un objet de ses connaissances plus nobles, parce qu'il se doit préférer à toutes les choses inférieures; plus utiles, parce que c'est ce qui le regarde personnellement; plus aisée, parce qu'il n'a qu'à se considérer lui-même.

Cependant, Messieurs, soit négligence, soit orgueil, personne n'a le courage de s'observer. Il faudrait perdre un peu de la bonne opinion qu'on a de soi, si l'on venait à se connaître. On aime mieux s'estimer sur la foi de son amour-propre, que de laisser à sa raison la peine de s'examiner. On a plus tôt fait de se représenter comme on veut être, que de rechercher soigneusement comme on est. Les réflexions sur soi-même coûtent trop à un esprit prévenu de son mérite; on se juge à tout hasard à son avantage, et l'on ne veut pas avoir l'embarras de se détromper; ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ces gens qui trouvent tant de difficulté à réfléchir sur leur propre cœur, passent leur vie à vouloir pénétrer le cœur des autres; ils s'endorment sur ce qui les touche, et se tourmentent sur ce qu'ils n'ont ni intérêt de savoir, ni droit de comprendre, ni pouvoir de corriger; ils se mettent à part, pour ainsi dire, et se tiennent en repos dans leur aveuglement volontaire, et se servent de toutes les lumières de l'esprit, et de tout l'art des conjectures, pour découvrir et pour deviner même les défauts d'autrui, afin d'exercer au gré de leurs passions une impitoyable censure. Il y a un certain peuple, dit le Seigneur, par la bouche d'un de ses prophètes, qui ne voit pas, et pourtant a des yeux, éloignez-le de moi : *Educ foras populum cæcum et oculos habentem.* (*Isa.*, XLIII, 8.) Ces hommes qui voient tout ce qui se passe dans la conscience d'autrui, et qui ne voient rien dans la leur propre, indifférents pour eux, curieux et vigilants pour les autres, faciles approbateurs de leurs actions, sévères censeurs de celles de leurs frères, espions perpétuels de la maison d'autrui, aveugles habitants de la leur, attachés à la conduite du prochain, et fugitifs de leur propre cœur.

Comment vous excuserez-vous, dit saint Chrysostome, et qu'aurez-vous à répondre à Dieu, lorsqu'il descendra en jugement avec vous? Direz-vous que vous n'avez pas connu la vertu? N'aviez-vous pas dans l'esprit une idée de perfection où vous vouliez réduire tout le monde, et dont vous croyiez seul avoir droit de vous dispenser? Manquiez-vous d'intelligence et de discernement pour vos actions? Vous aperceviez la moindre imperfection dans les autres, et vous cherchiez même dans leurs intentions à voir leurs défauts. Vous ont-ils paru petits? Vous saviez si bien l'art de grossir et d'amplifier ceux du prochain, que ne donniez-vous au moins aux vôtres la difformité qu'ils avaient? Vous voyiez une paille dans l'œil de vos frères, que ne voyiez-vous au moins la poutre dans les vôtres? Peut-être n'aviez-vous point d'ami fidèle pour vous avertir de vos fautes? Aviez-vous besoin de conseil, et cherchiez-vous d'autres avis que ceux que vous avez pris vous-même pour juger des fautes d'autrui? Fallait-il que votre malice fût plus éclairée que votre raison, et que vous eussiez trop de curiosité pour les autres, et pour vous trop peu de soin et de réflexion?

La raison nous est donnée pour trois usages, 1° pour connaître et pour chercher la vérité; c'est cet œil de l'âme, dit un Père de l'Eglise, et ce regard de l'esprit, qui voit par lui-même ce qui est véritable et réel, et qui se sert du raisonnement pour le discerner d'avec ce qui est faux et apparent, la raison étant nécessaire pour contempler la vérité, et le raisonnement pour la chercher. 2° Je dis que cette raison doit être employée à connaître les vérités des mœurs, parce que cette lumière intérieure étant destinée pour conduire l'homme à sa fin et à sa félicité, elle doit lui faire voir les principes de la discipline, et les voies de la conduite qu'il doit tenir pour y arriver. 3°. Que la principale fonction de l'esprit doit être de découvrir à chacun les vérités qui lui sont propres; car comme le soleil éclaire les parties les plus voisines avant que de répandre sa lumière sur les plus éloignées, nous devons ramasser dans notre raison tout ce que nous avons de connaissance pour nous considérer nous-mêmes. Ce que l'Ecriture nous a voulu marquer quand elle a dit (16), que les yeux du sage sont

(16) *In facie prudentis lucet sapientia, oculi stultorum in finibus terræ.* (*Prov.*, XVII, 24.)

dans sa tête, et que les yeux de l'insensé s'égarent dans les extrémités de la terre, parce qu'il dissipe en imaginations vagues et en curiosités inutiles, cette lumière qu'il devrait recueillir et réserver tout entière pour lui-même.

Or, Messieurs, consulte-t-on cette raison? Je parle d'une raison assistée de la foi, et fondée sur la conscience; la plupart des hommes se jugent, non pas par ce qu'ils sont, mais par ce qu'ils aiment, par ce qu'ils estiment, par ce qu'ils possèdent. *Tu quis es?*

On se connaît par ses richesses, par sa puissance, par ses titres, non pas par sa nature, ou par ses inclinations, par ses habitudes, par sa réputation. On se regarde comme grand seigneur, non pas comme homme mortel, ni comme un homme pécheur. Pourquoi vous enorgueillissez-vous, cendre et poussière que vous êtes ? De quoi pouvez-vous vous glorifier? d'une noblesse que vos pères ont acquise par leur ambition et par leur orgueil, et que vos enfants perdront peut-être par leurs bassesses; d'un nom qu'on se fait souvent sans mérite, et qu'on perd aussi sans sa faute : des louanges que le mensonge donne à la vanité, et que la vanité paye au mensonge : d'un esprit qui s'use par le repos, qui s'appesantit par le travail : d'une beauté que l'Ecriture appelle vaine et trompeuse : d'une fortune qui s'établit avec peine, et qui se renverse et tombe souvent de son propre poids : d'une protection qu'on vous donne par hasard, et qu'on ôtera par caprice : des richesses que vous perdrez, et qui peut-être vous perdront : des amis à qui vous deviendrez indifférents dès que vous serez moins heureux. Voilà sur quoi vous fondez une opinion que vous avez de vous-même. Mais quand vous auriez tous ces biens ensemble, et que tous ces biens seraient solides, est-il raisonnable d'aller chercher hors de vous l'idée et la connaissance de vous-même? n'ai-je pas droit de vous réduire à mon principe, et de vous demander : *Tu quis es?*

Les autres se jugent non pas par les sentiments de leur conscience, mais par les complaisances qu'on a pour eux ; ils se connaissent par ce qu'on leur dit, plutôt que par les vérités qu'ils pourraient se dire à eux-mêmes : personne ne nous aide à nous faire connaître ce que nous sommes, on n'a ni zèle ni charité pour le salut de son prochain. Dans les conversations on s'entretient de choses vaines : *Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum;* et chacun conspire à nous cacher nos défauts pour contribuer à entretenir ou à produire la vanité. Il n'y a homme, si misérable puisse-t-il être, qui ne trouve son flatteur, s'il peut se rendre utile à quelqu'un. Le monde est plein de nuages que la flatterie a formés, et dont elle couvre ce qui pourrait nous humilier. On a des voiles toujours prêts à jeter sur la vérité, pour peu qu'elle soit austère, et qu'elle puisse blesser ceux à qui l'on parle : on l'altère par le mensonge, on la dissimule par le silence, on la tempère, on l'affaiblit par les expressions. La société n'est proprement qu'un commerce de mensonge et de fausses louanges, où les hommes se flattent, où l'on s'entête mutuellement de l'encens qu'on se donne les uns aux autres; l'on traite souvent de vertus les vices d'autrui, pour mettre à couvert les siens, et se faire un art de tromper et d'être trompé : c'est l'honnêteté, c'est la politesse du monde.

Ce n'est pas, Messieurs, qu'on en soit dans le fond pour cela plus doux et plus indulgents; la malignité n'y perd rien, et après le bien qu'on a dit, on va souvent se moquer de la simplicité de ceux qui l'ont cru. Après avoir fait en présence le portrait flatteur, on va montrer en secret le portrait ridicule aux autres. On se dédommage des louanges qu'on a dites par les railleries mêmes qu'on en fait; et contre tous les droits de la charité chrétienne, on se joue de ceux qu'on a révérés, et l'on renverse en particulier l'idole qu'on vient d'encenser en public.

Est-ce donc sur ces jugements si trompeurs, que vous fondez la connaissance de vous-mêmes? cherchez-la au dedans de vous : *Humiliatio tua in medio tui*, dit un prophète (*Mich.*, VI, 14) : retirez-vous au fond de votre cœur, de là jetez vos yeux sur ce que vous êtes, vous ne trouverez qu'illusion dans les sens, qu'égarement dans l'imagination, que corruption dans vos volontés, qu'inconstance dans vos désirs, qu'incertitude dans vos résolutions, qu'impuissance dans vos actions. Votre raison assistée de votre foi vous donnera ces connaissances, et la loi de Dieu, qui est la vraie justice, la perfectionnera ; c'est ma deuxième proposition.

DEUXIÈME POINT.

Quand je parle de la loi de Dieu, Messieurs, je parle de ce que la miséricorde divine nous a laissé de plus sensible pour l'instruction de nos esprits, et pour la réformation de nos mœurs ; de ces saintes Ecritures qui sont les instruments de notre foi, la consolation de nos espérances, les règles et les motifs de notre charité, dans lesquels il n'y a rien qui ne nous instruise, si nous manquons de lumière; rien qui ne nous reprenne, si nous manquons de fidélité et de droiture; rien qui ne nous encourage, si nous entrons dans les voies de Dieu ; qui ne nous effraye, si nous avons besoin de crainte; qui ne nous attendrisse, si nous sommes sensibles à l'amour de Dieu ; qui ne nous montre la vertu avec ses récompenses, si nous avons dessein de la suivre, ou le péché avec ses châtiments, si nous avons résolu de la quitter. En un mot, c'est la parole de Dieu dont je parle, et cette parole de Dieu c'est sa loi.

Or, Messieurs, c'est cette loi qui nous fait connaître à nous-mêmes, et sur laquelle nous devons nous juger. 1° Elle nous donne la connaissance du péché par les défenses et les réprimandes qu'elle fait. Comment aurais-je remarqué, dit saint Paul, les

mauvais désirs de la concupiscence, si la loi ne me disait : Tu n'auras point de mauvais désirs? sans cette lumière l'esprit ne pourrait distinguer le mal d'avec le bien, et le cœur suivrait aveuglément ses inclinations; Dieu nous l'a donc donnée comme un principe de connaissance et de discernement entre le vice et la vertu. 2° Elle nous montre nos devoirs, parce qu'elle nous expose les volontés de Dieu et les obligations que nous avons de les accomplir, non-seulement ces devoirs communs et ces volontés générales qui maintiennent l'ordre et la justice du monde, mais encore ces règles particulières de notre état et de la justice qui nous est propre, afin que chacun passe sa vie à suivre la volonté de Dieu : *Ut jam non desideriis hominum, sed voluntate Dei quod reliquum est in carne vivat temporis*, dit l'apôtre saint Pierre. (I *Petr.*, IV, 2.) 3° Elle nous fait voir les peines ou les récompenses, afin de nous retenir par les unes, et de nous exciter par les autres, et de nous montrer ce que nous sommes par ce que nous méritons.

Enfin, toute l'intention de la loi tend à nous donner une connaissance parfaite de nous-mêmes, aussi elle est appelée tantôt justice, parce qu'elle contient les règles de la droiture et de l'équité, que nous devons observer en nous; tantôt jugement, parce que c'est sur elle que nous devons fonder l'opinion que nous avons de nous-mêmes; tantôt justification, parce que c'est d'elle que nous devons prendre les principes de nos connaissances; tantôt témoignage, parce que c'est par elle que nous pouvons répondre à Dieu de la soumission que nous avons à ses volontés; tantôt commandement et ordonnance, parce qu'elle nous prescrit ce qu'il faut faire; quelquefois lumière, parce qu'on est éclairé quand on la suit, et quand on la pratique. Aussi Dieu commande de méditer jour et nuit cette loi, de l'avoir sans cesse devant nos yeux, de la conserver et de la lier dans notre cœur : *Liga ea in corde tuo jugiter*, de la consulter dès le point du jour : *Evigilans loquere cum eis;* de nous mettre sous sa garde et sous sa protection pendant notre sommeil : *Cum dormieris, custodiant te* (*Prov.*, VI, 21, 22); pour nous apprendre que ce doit être là notre sérieuse application et notre étude continuelle.

Cependant, Messieurs, quelqu'un y fait-il réflexion? sait-on et veut-on savoir par soi-même les vérités que la parole de Dieu renferme dans ses Ecritures? voudrait-on avoir donné à une lecture si sainte et si nécessaire, quelques moments de ce temps qu'on passe si tristement dans une molle et ennuyeuse oisiveté? n'aime-t-on pas mieux lire ces curiosités inutiles, qu'un homme revenu des pays éloignés aura peut-être débitées pour se moquer de la simplicité du sien, et pour se délasser des travaux de ses voyages par le plaisir qu'il a de faire croire qu'il a vu ce qu'il n'a fait qu'imaginer? n'a-t-on pas plutôt entre les mains ces fables amoureuses, que les passions ont produites, et qui produisent les passions, dont la composition et la lecture sont souvent la corruption de l'esprit et du cœur, et toujours l'occupation des personnes qui n'en ont point? Nous sommes les enfants et les disciples de Jésus-Christ, puisqu'il nous a régénérés par son sang, et qu'il nous est venu enseigner la doctrine céleste qu'il avait apprise de son Père. Si nous faisons de ces deux grandes qualités notre dignité et notre gloire, pourquoi n'avons-nous pas toujours devant nos yeux le recueil des enseignements de notre Maître, et le testament qui nous assure l'héritage de notre Père? Un religieux qui n'aurait jamais lu les constitutions de son ordre, et les règles de son fondateur; un savant qui n'aurait pas vu certains livres originaux, où sont les fondements de la doctrine qu'il professe, vous sembleraient-ils raisonnables? Comment pouvons-nous donc négliger de lire la loi de Jésus-Christ, dont les paroles sont esprit et vie, puisqu'étant entrés par le baptême dans la religion dont Jésus-Christ est le fondateur, nous devons regarder l'Evangile comme notre règle, qui nous fait connaître sa volonté, qui nous propose ses exemples, qui nous assure de ses promesses, qui est notre lumière en ce monde, et qui, selon l'expression même de Jésus-Christ, nous doit un jour juger en l'autre : *Sermo quem locutus sum ipse vos judicabit in novissimo die.* (*Joan.*, XII, 48.)

C'est de ce peu de soin de lire ces saintes instructions, que vient l'ignorance de nous-mêmes et de nos devoirs. On ne sait ni ce qu'on doit aimer, ni ce qu'on doit haïr, ni ce qu'on doit pratiquer, ni ce qu'on doit omettre dans la religion; un terme de l'Ecriture est une espèce de langage inconnu. On ne sait ni ce qu'on est, ni ce qu'on n'est pas. On ne fait aucune application sur soi des devoirs de la piété. On entend des sermons, et l'on n'en est ni plus humble, ni plus éclairé.

La parole de Dieu ne produit presque aucun effet. On prêche, on parle, on discourt, toutes les chaires retentissent d'invectives contre les vices; et cependant voyons-nous moins de luxe dans les habits, moins d'injustices dans les jugements, moins de licence dans les conversations, moins d'infidélité dans le commerce de la vie? D'où vient qu'il y a si peu d'amendement dans les mœurs, et si peu de conversions parmi les fidèles?

C'est à la vérité la faute des prédicateurs, si par une vaine et indiscrète passion de paraître ils se produisent dans les fonctions évangéliques, et se mêlent de parler de Dieu avant que de l'avoir écouté dans la retraite et dans la prière : si abusant de leurs talents pour gagner l'estime du monde, ils se prêchent eux-mêmes, au lieu de prêcher Jésus-Christ; s'ils se proposent la prédication comme un moyen de se distinguer, ou comme un chemin pour arriver aux dignités de l'Eglise; s'ils briguent les suffrages des auditeurs, pour appuyer une douteuse réputation par l'intrigue et par la cabale; s'ils démentent par leurs mauvaises mœurs la sainteté de leurs paroles, ils sont

coupables du peu de fruit que produit leur ministère, et Dieu leur fait ce reproche dans ses Ecritures : Pourquoi te mêles-tu de débiter mes vérités, et de distribuer ma sainte parole? *Quare tu enarras justitias meas ?* (*Psal.* XLIX, 16.)

Mais aussi les auditeurs ne contribuent-ils pas à rendre tant de bons discours inutiles? avec quelles dispositions y viennent-ils? les uns par occasion, les autres par curiosité, plusieurs par coutume : est-ce pour s'instruire ? est-ce pour se régler? ils considèrent le sermon comme une simple déclamation dont ils se font eux-mêmes les juges, non pas comme une exhortation qu'ils doivent écouter avec respect. Leur dessein n'est pas de corriger leurs défauts, mais de remarquer ceux des autres. Ils veulent voir s'il est touchant, s'il est moral, car aujourd'hui on ne veut presque plus ouïr parler des mystères; la doctrine paraît trop sèche : il faut des moralités qui touchent le cœur, dit-on, et qui ne font souvent qu'égayer l'esprit. On ignore sans peine la conduite de Dieu sur nous, qui est le fond de la religion, pourvu qu'on connaisse la conduite des hommes entre eux : on veut avoir le plaisir de voir un péché bien représenté, afin de juger tantôt celui-ci, tantôt celle-là. On demande des images des mœurs et des vices du temps, où chacun cherche les passions d'autrui, au lieu de découvrir les siennes propres ; l'on se fait un plaisir d'éloigner de soi son péché, par de malignes applications qu'on fait sur celui des autres, et de tourner les remontrances de celui qui prêche en médisances secrètes et en satires contre le prochain. Les prédicateurs sont obligés d'accommoder ainsi le pain de la parole de Dieu au goût de ceux à qui ils la distribuent, et ils tireraient de grands avantages de ces moralités chrétiennes, si les auditeurs en faisaient l'application sérieuse sur eux-mêmes ; mais ils ne veulent pas s'y reconnaître.

C'est pourtant le propre de la loi de nous montrer nos défauts, et de nous donner les moyens de les corriger. Moïse avait ordonné dans l'ancienne loi, qu'on mît à l'entrée du tabernacle un grand bassin rempli d'eau, composé de plusieurs miroirs rassemblés, afin que les prêtres qui entraient dans les fonctions de leur sacerdoce, trouvassent en même temps de quoi découvrir leurs taches, et de quoi les laver et effacer : Image, dit saint Grégoire, dans laquelle les chrétiens, qui sont le peuple saint, et le royal sacerdoce, doivent se considérer attentivement, afin de se laver de leurs péchés, et de se rendre dignes de la pureté de Dieu. Il faut donc méditer cette loi, il faut se l'appliquer, il faut la pratiquer.

Mais combien d'illusions se fait-on pour se mettre à couvert de la loi de Dieu, et pour éviter ses lumières ? On l'altère ; on la divise ; on en abuse.

On n'oserait choquer ouvertement la parole de Dieu, mais on l'interprète, on la prêche, on la tourne à son avantage ; on raisonne selon ses désirs, on s'aide de toutes les circonstances qui peuvent diminuer le péché ; on consulte des personnes faibles, ou prévenues, ou intéressées, et l'on fait tout dire à l'Evangile par les détours et par les fausses couleurs qu'on lui donne. Dieu commande dans ses Ecritures de pardonner les injures : *Nisi remiseritis unusquisque.* (*Matth.*, XVIII, 35.) Cependant chacun se croit le malheureux et l'offensé. On se fait un zèle de justice, de son ressentiment et de sa passion : on croit que c'est assez de resserrer sa haine et de sauver les apparences : on proteste qu'on ne veut point de mal à son frère, on en pense de lui, on lui en procure, on lui en fait si l'on peut, en disant toujours que chrétiennement on lui pardonne. Dieu dit dans ses Ecritures, que si notre œil, notre pied ou notre main nous scandalisent, nous devons les arracher et les couper; c'est-à-dire que si les choses mêmes qui nous sont les plus chères nous sont occasion de chute et de péché, il faut nous en séparer, quelque peine et quelque violence que nous ayons à souffrir en le faisant. Cependant on se flatte qu'on n'aura pas tant de faiblesse, on se fonde sur une résolution qu'on aura tant de fois prise inutilement, sur une confession qu'on aura faite sans beaucoup de disposition ; sur quelques jours de trêve que le remords de la conscience, quelque respect humain, ou le dépit auront fait faire. C'est ainsi qu'on déguise les usures, les simonies ; chacun a ses subtilités, et l'on ne reconnaît presque plus de coupables, que ceux qui sont assez simples et assez grossiers pour ne pas savoir donner la couleur qu'il faut à leurs péchés.

Les autres divisent la loi. Ils regardent comme ce Pharisien de l'Evangile les endroits qu'ils en observent, et ne voient pas ceux où ils manquent, prenant occasion non pas de s'humilier de ce qu'ils n'en font pas, mais de se justifier de ce qu'ils s'imaginent en faire. Combien voit-on de riches qui sous ombre de quelques aumônes qu'ils donnent, croient que tous leurs péchés d'ailleurs sont effacés! Ils considèrent, non pas les pauvres qu'ils ont faits, mais quelques pauvres qu'ils assistent. Ils couvrent leurs injustices sous un peu de charité : ils ne s'accusent pas du bien qu'ils retiennent, mais ils se glorifient de celui qu'ils donnent, et se font une dévotion de ce qu'ils retranchent à leur injustice.

Combien voit-on de personnes se pardonner leur luxe, leur orgueil, leur envie, à la faveur d'un peu de pudeur qu'elles ont ; pourvu qu'elles soient chastes, elles croient pouvoir être malfaisantes, s'imaginant que de n'avoir pas un vice, c'est avoir toutes les vertus ; qu'à la faveur d'une bonne réputation qu'elles ont, elles ont acquis le droit de faire ce qui leur plaît dans tout le reste, et qu'elles peuvent médire de tout le monde impunément, parce qu'elles sont à couvert d'une espèce de médisance.

Voilà, Messieurs, les illusions que l'on se fait sur la loi de Dieu. Elle est faite pour nous donner la connaissance de nous-mê-

mes, et pourquoi ne nous en servons-nous pas de miroir pour nous y regarder, non pas d'une vue passagère, mais fixe et constante? Cette loi est sainte, dit David (17); pourquoi ne nous réglons-nous pas sur elle pour le devenir? cette loi convertit les âmes; pourquoi sur ces lumières ne commençons-nous pas à changer de vie? Cette loi est un témoignage fidèle, pourquoi cherchons-nous à l'altérer et à la corrompre? Cette loi donne de la sagesse aux humbles, pourquoi ne nous voyons-nous pas en elle toujours petits, toujours imparfaits, tels que nous sommes? Prions que Dieu la répande dans nos esprits comme lumière, afin qu'elle nous éclaire; que Dieu l'imprime dans nos cœurs comme charité, afin qu'elle nous sanctifie, et qu'elle soit la source des grâces qui produiront la gloire que je vous souhaite.

SERMON VI.

Pour le quatrième dimanche de l'Avent.

Prêché devant le roi, dans sa chapelle à Versailles.

SUR LA PÉNITENCE.

Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ... jam enim securis ad radicem arboris posita est. (*Luc.*, III, 8.)

Faites donc des fruits dignes de pénitence, car déjà la cognée est au pied de l'arbre.

Sire,

Je croirais manquer aujourd'hui à mon ministère, si je ne joignais ma faible voix à celle du Précurseur de Jésus-Christ, premier interprète de l'Evangile, et premier modèle des prédicateurs évangéliques. Les peuples sortis en foule de leurs villes, l'allaient trouver dans son désert pour s'instruire de leurs devoirs; au lieu qu'il faut aller trouver les riches et les grands du monde pour les instruire et pour les avertir des leurs. Ceux-là, résolus de changer de vie et touchés du désir d'accomplir la loi, écoutaient avec soumission et avec crainte les exhortations et les menaces qu'on leur faisait, et disaient en tremblant : *Que faut-il que nous fassions? « Quid ergo faciemus? »* (*Ibid.*, 9.) Ceux-ci, charmés des plaisirs et des vanités du siècle, écoutent souvent sans fruit et sans réflexion les vérités les plus importantes quand elles blessent leur délicatesse, et qu'elles s'opposent à leurs passions, et diraient volontiers comme ces enfants de mensonge et de désobéissance dont parle un prophète : *Prêchez-nous des choses qui plaisent, voyez nos erreurs, et laissez-les-nous : « Dicite nobis placentia, et videte nobis errores. »* (*Isa.*, XXX, 10.)

Je sais, Messieurs, je sais que la sainteté du prédicateur contribuait à la docilité et à la conversion des auditeurs; que l'austérité de sa vie confirmait celle de sa doctrine, et que rien ne pouvait résister à un célèbre pénitent qui avait pratiqué la pénitence avant que de l'enseigner, et qui toujours admirable et par ses mœurs et par ses discours, soutenait la grandeur de ses instructions par la force de ses exemples. Mais l'Evangile ne dépend pas des œuvres de ceux qui le prêchent, pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, il n'importe qui est le ministre qui l'annonce. La vérité, par quelque canal qu'elle coule, retient toujours sa pureté, et soit saint, soit pécheur qui l'enseigne, comme elle est toujours également pure en elle-même, elle doit toujours être également vénérable à ceux qui l'écoutent. Ne vous étonnez donc pas, si tout indigne que je suis, prenant la voix d'un prophète, et plus que prophète, je vous dis comme lui, changez de mœurs, corrigez-vous, faites des fruits dignes de pénitence.

Mais en vain parlerais-je de la pénitence comme saint Jean, si je n'étais animé de ce même esprit qui le fit parler : *Factum est verbum Domini super Joannem, ut exiret de deserto.* (*Luc.*, III, 2.) Faites, Seigneur, que je sente en moi cette impression vive et efficace de votre parole, qui me fasse comme sortir hors de moi-même pour aller imprimer dans l'esprit de mes auditeurs la crainte de vos jugements, que je leur découvre les conséquences du présent et de l'avenir, dont ils abusent, que je leur montre les portes de la mort ouvertes, et les portes du ciel fermées pour eux, s'ils n'apaisent la justice de Dieu qui les menace, et qu'enfin je leur inspire, non pas des désirs lents et vains, d'une conversion faible et mal assurée, mais des fruits solides d'une prompte et véritable pénitence : c'est par l'intercession de la Mère de Jésus-Christ que j'espère obtenir cette grâce, et c'est pour cela que je lui dis les paroles de l'ange : *Ave*, etc.

Sire,

Ce serait ignorer tous les principes de la religion, et toutes les règles de l'équité et de la justice, que de douter de la nécessité indispensable de la pénitence. Qui ne sait que tout homme est pécheur, et que tout pécheur doit être puni, ou par les peines qu'il s'est lui-même imposées pendant sa vie, ou par celles qui lui sont destinées après sa mort? La justice de Dieu peut être adoucie, mais elle ne peut être fraudée, l'ordre doit être rétabli, ou par la réparation volontaire, ou par la peine forcée de celui qui l'a violé. Jésus-Christ a prêché ces vérités, l'Evangile est composé de ces maximes : faites pénitence, car le royaume des cieux approche : si vous ne faites pénitence vous périrez tous. Mais quoique tout le monde convienne de la nécessité de la pénitence, tout le monde en éloigne la pratique. On ne croit pas pouvoir s'en défendre, mais on croit pouvoir la différer, et chacun, persuadé du fond de sa conversion, se retranche sur le temps de l'exécuter. L'un dit, je suis jeune, rien ne me presse : l'autre dit, je pèche, il est vrai, mais je me convertirai à la fin. Je m'arrête à ces deux prétextes, je prétends combattre cette fausse raison de l'âge ou de la santé, cette

(17) *Lex Domini immaculata, convertens animos : testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.* (*Psal.* XVIII, 8.)

fausse espérance de se convertir dans une extrême maladie, et vous montrer si bien la vanité de ces pénitences éloignées, que si vous n'en êtes convertis, du moins vous en demeurerez convaincus.

PREMIER POINT.

Il n'y a rien de plus injuste ni de plus déraisonnable que cette pensée. Je suis jeune, et je ne suis pas pressé d'être homme de bien. Les philosophes païens ne l'ont pu souffrir, et l'un d'eux s'écrie sur ce sujet : Insensés que vous êtes, vous voulez donc donner à vos passions la fleur de vos ans, et ne réserver à la sagesse qu'un reste de vie qui ne sera plus bonne à rien ! est-il temps de commencer à bien vivre lorsqu'il est temps de mourir ? Ne pouvez-vous concevoir de bons desseins que pour un âge où vous n'aurez plus la force de les accomplir ? Quelle erreur de ne vouloir être raisonnable qu'en un âge où peu de gens sont arrivés, et où vous n'arriverez peut-être jamais... Qu'eût-il dit, s'il eût connu par la foi, que chaque portion de notre vie appartient à Dieu, par qui nous vivons ; que Jésus-Christ ne peut souffrir de serviteurs, non-seulement méchants, mais même inutiles, et que tous les moments que nous passons en ce monde, sont des semences de l'éternité ? Qu'eût-il dit, s'il eût su le prix de la sagesse divine que nous professons, de la gloire infinie où nous espérons arriver ; du sang de Jésus-Christ dont nous devons faire un fidèle usage? Qu'eût-il dit s'il eût appris de l'Evangile, que Dieu nous ayant choisis pour être à lui, s'est hâté, pour ainsi dire, de nous aimer dès l'éternité, que nous ayant depuis adoptés pour être ses enfants et ses héritiers, il n'a pas interrompu le cours de ses bienfaits et de ses grâces, et que cependant nous nous lassons ou nous cherchons des délais à l'aimer, et lui retranchons la plus grande et la meilleure part d'une vie, qui tout entière ne suffirait pas à la reconnaissance et aux services que nous lui devons.

Mais cherchons dans les pures sources des Ecritures des preuves touchantes de cette vérité. Le Sage ne donne point de conseil plus précis et plus important que celui d'une prompte conversion : *Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem.* (*Eccli.*, V, 8.) Il en donne trois raisons différentes dans la suite. La première est tirée de la grandeur des récompenses divines, comme s'il disait : Faites du bien en tout temps, parce que les récompenses de Dieu durent éternellement. On vous prépare une éternité de gloire, mais il faut employer tous les moments qu'on vous donne pour l'acquérir : vous êtes destinés à être heureux autant que Dieu régnera dans le ciel, mais vous êtes obligés de servir Dieu tout le temps que vous vivrez sur la terre : voilà dans l'inégalité des services et des récompenses, la seule proportion qu'on y peut trouver. La seconde est tirée de l'infirmité de la vieillesse : *Memento Creatoris tui antequam veniant dies afflictionis.* (*Eccle.*, XII, 1.) Souviens-toi de ton Créateur pendant que tu es jeune, avant que ces jours de douleur et de travail arrivent, et ces tristes années qui rendent la vie ennuyeuse et insupportable, concluant de là, qu'il ne faut pas remettre sa pénitence à cet âge, où les forces venant à manquer, on ne peut plus porter sur soi la peine de son péché, et où souvent l'on ne l'interrompt que par l'impuissance où l'on est de continuer à le commettre. La troisième raison qu'il apporte, c'est l'utilité que l'homme retire d'une prompte conversion. Vous louerez le Seigneur votre Dieu, dit-il, étant encore jeune et en santé, et vous serez comblé de ses faveurs et de ses miséricordes, pour nous apprendre que le moyen d'attirer les grâces de Dieu dans tout le cours de la vie, c'est de répondre à ces premiers mouvements, et que pour guérir de nos maux avec plus de sûreté, il faut être des premiers à entrer dans la piscine salutaire de la pénitence dès que les eaux en sont agitées.

Le principe de toutes ces raisons est tiré de l'obligation que nous avons de faire un bon usage du temps. Saint Paul met en cela toute la prudence et toute la justice chrétienne : *Videte, fratres, quomodo caute ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus.* (*Ephes.*, IV, 15.) Prenez garde de ne pas vous conduire comme des insensés, mais comme des gens sages qui rachètent le temps, c'est-à-dire, qui en connaissent le prix, qui en ménagent les instants, qui réparent par leur ferveur ce qu'ils en ont perdu par leur négligence, le retenant comme captif, et le faisant servir aux vanités et aux divertissements du monde, au lieu de le rapporter à sa fin naturelle qui est l'éternité. Car, comme remarque saint Thomas, Dieu ayant créé les anges et les hommes pour les rendre heureux, n'a pas voulu pourtant leur donner la béatitude, sans leur laisser quelque temps pour travailler à s'en rendre dignes. Aux anges il n'a donné qu'un moment, parce qu'étant purement spirituels, et n'ayant besoin ni de succession ni de durée pour agir, un seul acte de charité leur suffisait pour obtenir la félicité. Pour les hommes qui sont plus lents dans leurs opérations, il leur fallait un plus long espace, c'est ce cercle de jours et d'années qui composent le cours de notre vie, qui nous est donné pour nous perfectionner, et que saint Jérôme appelle un temps qui conduit à l'éternité : *Tempus æternitatis viaticum.*

Oui, Messieurs, il nous est donné ce temps par une bonté infinie de Dieu pour pleurer nos péchés, pour en mériter une réconciliation parfaite, pour acquérir les vertus chrétiennes, pour multiplier nos bonnes œuvres, pour obtenir la grâce de Jésus-Christ, pour éviter les supplices de l'enfer, pour acquérir une gloire qui est éternelle. Par quel droit voulez-vous donc partager ce temps? Pourquoi en donnez-vous une partie au monde, l'autre à Dieu ; l'une au plaisir, l'autre à la pénitence; l'une à l'avidité d'acquérir injustement, l'autre à la peine de réparer vos injustices ; l'une à entretenir votre luxe et vos

vanités, l'autre à faire des aumônes et à payer vos dettes? Quelle idée et quelle monstrueuse opposition de vie vous faites-vous, des années de passions et des années de sagesse? Une jeunesse païenne, une vieillesse chrétienne, un déréglement par inclination, une conversion par nécessité, enfin une vie mêlée de mal et de bien, moitié religion, moitié monde; encore le partage n'en est-il pas égal, et nous ne donnons à celui à qui tout appartient, que les misérables restes d'un esprit et d'un cœur usés; semblables en cela à ces prêtres idolâtres dont parle Tertullien, qui se réservaient les parties bonnes et saines de la victime, et n'offraient à leurs dieux que ce qu'il y avait d'inutile et de corrompu. Il n'est donc pas juste que vous disposiez du temps comme d'un bien qui vous est propre, et si Jésus-Christ vous avertit dans l'Evangile, que ce n'est pas à vous de connaître les temps et les moments que son Père a mis en sa puissance, comment croyez-vous en être les maîtres, et en pouvoir user selon vos désirs?

Mais quand vous auriez dessein de faire un juste partage, savez-vous quelles seront les bornes de votre vie? Quel garant avez-vous de l'avenir qui soit si sûr et si infaillible? Y a-t-il une mesure certaine de vie pour vous? *Ecoutez, hommes trompeurs et trompés*, disait le prophète Isaïe : « *Audite, viri illusores.* » *Vous qui dites, nous avons fait un pacte avec la mort :* « *Percussimus fœdus cum morte.* » *Nous nous sommes fait une confiance trompeuse où le mensonge n'a pas laissé de nous protéger :* « *Posuimus mendacium spem nostram, et mendacio protecti sumus.* » *Dieu rompra cette alliance que vous avez faite :* « *Delebit fœdus vestrum.* » *La grêle détruira l'espérance du mensonge :* « *Subvertet grando spem mendacii;* » *et un déluge d'eaux emportera la protection qu'on en attendait :* « *Et protectionem aquæ inundabunt.* » (*Isa.*, XXVIII, 14, 17.) Ne reconnaissez-vous pas en ces paroles l'image du monde, n'y découvrez-vous pas ce qui se passe tous les jours à vos yeux, et peut-être même dans votre cœur? Ne vous faites-vous pas un traité de mensonge avec la mort, une espérance de mensonge, une protection de mensonge? Je m'explique : pour peu de sentiment de religion qu'on ait, on a quelque dessein de se convertir, mais on met toujours quelque occupation entre sa conversion et soi. On comprend bien que c'est une chose nécessaire, mais on s'en fait d'autres qu'on avoue, à la vérité, moins utiles, mais qu'on veut faire passer devant comme pressées. Je renoncerai, dit-on, à mon ambition, si je puis une fois parvenir à ce degré de fortune que j'attends, et qui me convient; cependant on met tout son esprit et tout son cœur à ce qu'on recherche, on s'inquiète, on se trouble, on emploie flatterie, mensonge, injustice; on amuse l'un, on supplante l'autre; on perd son repos dans l'espérance de le retrouver, et on redouble son ambition, parce qu'on se flatte qu'elle finira; un coup mortel et imprévu au milieu de votre poursuite vous renversera vous et vos desseins; vous n'aurez ni le temps de venir à bout de vos affaires, ni le temps d'accomplir votre conversion. Le monde ne me sera plus rien, dites-vous, si je puis établir ma famille et élever mes enfants au rang et à la grandeur que je leur souhaite. Sur cela on devient insensible à la misère des pauvres, indifférent pour le prochain, avare pour soi. On ne pense qu'à l'alliance qu'on veut faire : on renverse sa famille pour l'établir; pour élever un de ses enfants on devient le tyran des autres, destinant ceux-ci à l'Eglise sans discernement et sans vocation, afin de mêler à des richesses d'iniquités le patrimoine de Jésus-Christ et de ses pauvres; forçant celles-là par des dégoûts continuels, et par des persuasions violentes, à se jeter dans des religions, non pas pour se consacrer à Dieu par une oblation volontaire, mais pour se sacrifier par désespoir à la passion de leurs parents, à l'élévation d'un frère plus chéri, à l'ambition d'un père injuste ou d'une mère dénaturée, et peut-être après tous ces soins, à la veille de ce mariage qui fait le comble de vos souhaits, à la vue de ces enfants que vous avez enrichis par votre avarice, que vous avez rendus ambitieux par vos exemples, vous manquerez tout d'un coup à vous, à eux; et de tous ces projets de fortune, il ne vous restera que la douleur des biens que vous aurez perdus pour vous, et les châtiments des péchés que vous aurez commis pour eux.

Mais quand on aurait autant de vie qu'on en souhaite, quand tous les desseins réussiraient selon les vœux qu'on a faits, croyez-vous qu'on suivît vivement la résolution qu'on aurait faite, et qu'on ne travaillât et qu'on ne pensât plus qu'à la pénitence qu'il faut faire? Hélas! ce repos, ces retraites, ces conversions prétendues ne sont souvent que des espérances de mensonge : *Posuimus mendacium spem nostram.* (*Ibid.*) Où voit-on qu'après une longue suite de désirs mondains, on vienne si aisément à la paix du cœur et à la tranquillité chrétienne? l'ambition se resserrera, mais elle ne se perdra pas. On n'aura pas les mêmes desseins, mais on aura les mêmes inquiétudes et les mêmes empressements. On n'aura plus de grandes espérances, on se retranchera sur les petites. On sera aussi vif et aussi sensible sur de petits intérêts de famille qu'on l'aura été sur les grands. Toute la différence qu'il y aura, c'est qu'on ne croira plus avoir de passions, parce qu'on n'en aura que de médiocres, et qu'au lieu que dans les grandes agitations du monde, on s'imaginait au moins qu'on ferait un jour pénitence, on se persuadera qu'on est devenu assez homme de bien et qu'on n'a pas besoin de la faire. Où voit-on des retraites du monde bien sincères? le chagrin, la vanité, la bienséance font une partie des conversions qu'on voit aujourd'hui : car on s'est fait un art de se retirer à propos, quand le crédit commence à diminuer, et qu'on cesse d'être à la mode, quand par les disgrâces de la fortune, ou

par sa mauvaise conduite, on s'est mis en état de ne pouvoir plus soutenir sa qualité, quand on est rebuté d'une vie souvent fâcheuse par ses accidents, et souvent même laborieuse dans ses plaisirs. Alors on commence à penser que tout ne convient pas à tout temps et à tout état, que le luxe et les passions ont leurs bornes, qu'il y a un âge à donner à la vanité et un âge à donner à la modestie; qu'il faut affecter d'être sage, de peur de passer pour ridicule. On s'éloigne du monde, parce que le monde commence lui-même à s'éloigner. On cherche à se venger du mépris que les autres font de soi par le mépris qu'on fait semblant d'avoir pour les autres. On se défait de certains défauts pour avoir le droit de critiquer ceux qui les ont. On se jette dans des partis de dévotion pour se consoler en quelque façon de n'être plus propre pour les intrigues du monde. On se fait un mérite de cette espèce de nécessité, comme si c'était un désir de réforme, et non pas une règle de bienséance, et changeant de manières sans changer de cœur ni d'inclinations, après avoir eu la vanité de suivre le monde, on veut encore avoir la vanité de le quitter. Voilà les exemples qu'on se propose, voilà les espérances, voilà les ressources imaginaires de dévotion qu'on se fait : *Posuimus mendacium spem nostram.* (*Ibid.*)

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on se fait, dit le prophète, comme une espèce de protection de cette conversion imaginaire : *Mendacio protecti sumus.* (*Ibid.*) Le péché naturellement imprime la crainte de la justice de Dieu ; mais on se rassure sur un projet de pénitence qui demeure toujours dans l'esprit, et qui ne descend pas jusqu'au cœur. On couvre ses vices présents du prétexte d'une résolution qu'on a faite pour l'avenir. On se juge, non pas sur ce qu'on est, mais sur ce qu'on espère qu'on sera ; ainsi souvent l'on se croit vertueux, parce qu'on s'est formé une image de la vertu, et l'on se pardonne sa mauvaise vie, parce qu'on a un désir superficiel de vivre avec plus de règle et plus d'ordre. Voilà, Messieurs, les dangers où vous vous mettez, en différant votre conversion, de ne vous convertir jamais.

Plusieurs disent en eux-mêmes, il faut laisser passer cette première fougue de jeunesse, on est à Dieu bien plus paisiblement quand on est lassé de ses passions et de soi-même ; ils donnent ainsi un prétexte à leur lâcheté, vous le savez, mon Dieu, vous qui sondez les consciences et qui lisez dans les cœurs des hommes : ce n'est pas tant une résolution qu'ils font de se corriger, qu'un dessein de s'excuser de leurs fautes. Ils croient que leurs mauvaises habitudes sont trop difficiles à réprimer; lorsqu'ils seront plus avancés en âge, elles leur paraîtront trop enracinées : ainsi toujours trop jeunes et toujours trop vieux pour aller à vous, manquant tantôt de courage et tantôt de force, ils ne vous laisseront que l'intervalle de quelques soupirs que l'extrémité de la maladie ou la crainte de vos jugements prochains leur arrachera presque malgré eux, et qui ne seront pas tant des marques d'un cœur repentant, que des remords d'un cœur corrompu et endurci dans ses péchés. Car, Messieurs, vous vous trompez si vous croyez que les passions de l'homme finiront avec la jeunesse : Ecoutez les paroles de l'Ecriture. *Ossa ejus complebuntur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient : « Ses os seront remplis des vices de sa jeunesse, et ses vices seront ensevelis avec lui. »* (*Job*, XX, 11.) Combien voit-on de vieillards sujets aux désordres de leurs premières années? Combien d'ambitieux qui, ne tenant plus au monde que par de faibles restes de vie, ne laissent pas de courir âprement après des honneurs qui ne leur serviront qu'à augmenter les frais de leur sépulture, et à graver un titre de plus dans leur épitaphe? Combien d'hommes violents en qui la froideur du sang et l'affaiblissement de la nature n'ont rien diminué de leurs colères passées? Combien d'impurs dont l'âme est aussi corrompue par l'impudicité du corps, que le corps par la caducité de l'âge, nourrissent encore un feu secret dans leurs os, qui ne s'éteindra qu'avec la vie? Ils sont esclaves des mêmes tyrans, et s'ils ne sont pas si liés, c'est qu'ils ne sont pas en état de se révolter, et qu'ils n'ont plus la force de rompre leurs chaînes et de sortir de leur esclavage. Voilà le temps où vous espérez servir Dieu si tranquillement, et où vous renvoyez votre pénitence.

Hélas, dit saint Bernard, c'est l'erreur capitale des gens du monde, ils pensent diversement à leur vie, et, la trouvant tantôt trop courte et tantôt trop longue, ils disent comme ces impies dont il est parlé dans le livre de la Sagesse : Notre vie disparaîtra comme une nuée qui passe, comme un brouillard qui se dissipe, comme une ombre qui s'évanouit; de cette opinion qui est véritable, ils tirent cette conséquence qui est fausse : donc jouissons des biens présents. Ils ne sont pas chagrins d'être pécheurs, mais de ne pouvoir l'être toujours. Il s'attachent d'autant plus au monde, qu'ils craignent qu'il ne leur échappe ; leur vie étant nécessairement courte, ils veulent qu'elle soit au moins agréable et délicieuse; et pour se récompenser du peu de temps qu'ils ont à vivre par la satiété des plaisirs qu'ils cherchent, ils se hâtent d'être méchants, parce qu'ils n'ignorent pas qu'il faudra qu'ils cessent bientôt de l'être. Mais ceux-là même qui craignent tant que la vie ne leur manque pour pécher, quand ils viennent à faire réflexion sur les jugements de Dieu, car certains remords importuns sortent du fond de la conscience pour les en avertir au milieu même de leurs plaisirs; quand, dis-je, il leur vient dans l'esprit quelque pensée de se convertir, ils prolongent leur vie dans leur imagination, et croient toujours avoir plus de temps qu'il ne leur en faut pour faire pénitence; jamais rien ne les presse. Ils s'endorment dans une fausse paix, et se ver-

suadent qu'il importe peu de mal vivre, parce qu'ils auront toujours assez de temps pour bien finir quand ils le voudront. Je viens combattre cette dernière erreur, et vous montrer que si vous êtes mal fondés de vous confier à votre jeunesse, vous ne l'êtes pas moins de vous confier en l'espérance et en la volonté de vous convertir en vos derniers jours.

DEUXIÈME POINT.

Il suffirait, Messieurs, parlant comme je fais à des esprits raisonnables, de leur représenter l'extravagance de cette pensée. J'offense Dieu, mais j'ai dessein de m'en repentir. Examiner le fond de ses actions, en prévoir la fin et les conséquences, ne rien conseiller et ne rien faire dans des occasions importantes qu'on ne doive approuver et qu'on ne puisse soutenir, c'est la conduite d'un homme sage; mais faire des actions qu'on désavoue soi-même en les faisant, mener une vie qui n'a pour fin que le repentir et le regret qu'on en doit avoir, quand Dieu et le salut n'y seraient pour rien, y a-t-il rien de si déraisonnable? Ou vous croyez, dit saint Bernard, que Dieu vous doive un jour pardonner ou non. Si vous croyez qu'il ne vous pardonnera pas, quelle folie que de l'offenser sans espérance de pardon; si vous croyez que tout offensé qu'il est, il sera encore assez miséricordieux et assez bon pour vous pardonner, quelle malice de prendre occasion de l'offenser de ce qui devrait vous obliger à l'aimer. Si ce repentir au moins suivait immédiatement le péché, il y aurait lieu de croire que vous connaîtriez l'importance de l'un et de l'autre, et que Dieu serait aussi prompt à vous accorder sa grâce, que vous le seriez à la lui demander; mais que peut-on espérer d'une pénitence que vous éloignez, et que vous remettez aux derniers jours de votre vie?

L'Eglise a toujours fait si peu de cas de ces conversions différées jusqu'à la fin de la vie, que dans les premiers siècles elle les a rejetées, ou comme fausses, ou tout du moins comme suspectes. Saint Cyprien déclare indignes de la paix et de la communion des fidèles ceux qui ne la demandent qu'à l'extrémité d'une maladie. Ont-ils donné, dit-il, des marques visibles de leur pénitence? Ont-ils expié leurs péchés par un ressentiment véritable? Qui sait si c'est la mort qui les effraye, ou si c'est la grâce qui les attire? Si c'est une compassion naturelle qu'ils ont d'eux-mêmes, ou une componction solide et une douleur sincère de leurs fautes? Quoi qu'il en soit, on peut juger que c'est la crainte du péril qui les étonne, et non pas la charité de Jésus-Christ qui les presse, et ils ne méritent pas les consolations qu'on donne aux mourants, puisqu'ils ont vécu comme s'ils ne devaient jamais mourir : *Nec dignus est in morte accipere solatium, qui se non cogitavit esse moriturum.* L'Eglise a depuis usé d'une conduite plus indulgente, mais elle n'a pas perdu cette inquiétude qu'elle avait dans les premiers temps; elle ne refuse pas la réconciliation aux pécheurs mourants, mais elle craint qu'elle ne soit vaine; elle ne leur ôte pas l'espérance du pardon, mais elle n'oserait leur donner aucune assurance de salut; elle fait ce qu'elle peut, mais elle laisse à la miséricorde de Dieu d'en ordonner comme il lui plaît; ce sont les termes de saint Augustin.

Mais pourquoi, direz-vous, tant de défiance? Le bras du Seigneur est-il accourci? Soit que je vive, soit que je meure, sa grâce est-elle plus ou moins forte selon les temps, et par quel droit m'excluez-vous de la promesse générale qu'il a faite aux hommes de les recevoir toutes les fois qu'ils retourneront à lui? A Dieu ne plaise que je donne des bornes à la miséricorde de Dieu, ou que je m'érige en censeur et en juge des conversions de mes frères. La vérité m'oblige d'adorer la bonté infinie de l'un, la charité m'oblige d'avoir bonne opinion du salut des autres. Mais j'offenserais cette bonté si je l'assujettissais au temps et aux volontés du pécheur, et je tromperais le pécheur si je lui promettais cette bonté sans qu'il se disposât à la mériter. Je dis donc, fondé sur les principes de la religion et de l'Ecriture, qu'il n'y a rien de si difficile, rien de si incertain que ces pénitences différées jusqu'à la fin de la vie.

Il faut trois choses pour une véritable pénitence, les œuvres, le motif et la résolution; les œuvres qui la composent, le motif qui la sanctifie, la résolution qui l'affermit; en un mot, qu'elle soit effective, qu'elle soit sincère, qu'elle soit constante; conditions qui d'ordinaire ne conviennent pas à ces pénitences tardives. 1° Elle doit être effective, la voix seule du pénitent ne suffit pas pour effacer des crimes, et la satisfaction qu'on doit pour ses péchés ne consiste pas en paroles, mais en œuvres. L'Evangile ne dit pas, recevez la pénitence, mais faites pénitence; pour marquer qu'il faut du cœur et de l'action et Jésus-Christ nous enseigne lui-même que pour entrer dans le royaume des cieux, il ne suffit pas de dire : Seigneur, Seigneur mais qu'il faut faire la volonté de son Père pour nous apprendre qu'il ne se contente pas d'une volonté vaine et infructueuse, qu'il lui faut des services effectifs et des satisfactions réelles. Or quels fruits de pénitence a fait un homme qui a vécu sans réflexion au gré de ses passions et de ses désirs? Quels fruits de pénitence peut-il faire, lorsque, accablé de la douleur de ses maux, plutôt que touché de celle de ses péchés, il n'a plus de force d'esprit et de corps qu'autant qu'il en faut pour reconnaître la justice de Dieu, et non pour y satisfaire. Quand on voit de ces pécheurs publics donner en mourant quelques signes extérieurs de repentir, demander eux-mêmes le prêtre, baiser la croix de Jésus-Christ, dire quelques paroles touchantes et recevoir les sacrements, chacun admire; on fait l'histoire de ces belles morts, et l'on dit : Il avait vécu comme un impie, grâces à Dieu, il est mort

comme un saint; il a pleuré, il a soupiré, tous les assistants étaient attendris, le confesseur qui l'exhortait a souhaité de mourir ainsi. Ces spectacles touchent le monde, on a pitié d'un homme qui meurt, on juge favorablement de sa pénitence, non pas par cette charité, qui, selon saint Paul, croit tout et espère tout, mais par une compassion intéressée, qui fait qu'on se promet pour autrui une indulgence dont on sent bien qu'on a besoin pour soi-même. Je ne dis pas qu'il faille désespérer ou mal juger de qui que ce soit. Je sais quelle est l'efficace du sang de Jésus-Christ, quand Dieu exerce quand il veut ses grandes miséricordes sur le pécheur; qu'il a des grâces vives et pénétrantes, qui consument en peu de temps toute l'impureté que le commerce du monde a répandue dans les cœurs, et qu'il y a des moments de charité qui valent des années de pénitence; mais je dis que, suivant toutes les règles de la foi, ces conversions, qui n'ont été ni précédées ni soutenues par les œuvres, sont ou fausses ou miraculeuses, et qu'on a tort de se régler sur des exemples qui trompent, ou de s'attendre à des miracles que Dieu ne fait que pour peu de gens.

C'est une maxime constante dans la morale, qu'on ne devient ni bon ni méchant tout d'un coup: il y a des degrés pour arriver à l'un et à l'autre de ces états. Le cœur ne change pas si subitement d'objet et de fin, et dans la révolution des passions humaines, il faut que l'une s'affaiblisse, et que l'autre s'introduise et prenne sa place. Dieu, dans les opérations de sa grâce, suit ordinairement le même ordre : il ébranle le cœur par la crainte de ses jugements avant que de le toucher de son amour; il y forme de bons désirs et des commencements de charité, qui le font agir avec ferveur et avec soin; il dénoue insensiblement tous les liens qui l'attachaient aux créatures, afin de s'en rendre le maître par un amour dominant qui le tourne vers lui comme vers sa dernière fin. Voilà comme se forme l'homme justifié par la voie commune; c'est dans cette vue que l'Eglise avait autrefois établi ces degrés et ces états différents de la pénitence, obligeant les pécheurs à gémir, à écouter, à demeurer prosternés durant le cours de plusieurs années, afin de leur donner le temps de déraciner leurs péchés par la pratique des vertus contraires, et de s'affermir dans la bonne vie. Un pécheur mourant ne saurait passer par ces degrés, ni par ces dispositions successives. Les fruits de sa pénitence ne peuvent, par un secours ordinaire, parvenir à leur point de maturité; je veux dire qu'il est à craindre qu'en cet état leurs sentiments et leurs désirs ne soient que des commencements de crainte ou d'amour, qui ne suffisent pas pour une conversion parfaite. Il leur faudrait une grâce extraordinaire qui brisât leur cœur d'un seul coup, et qui, ramassant tous ses effets successifs en un seul, les convertît sans intervalle, les purifiât sans disposition, et les couronnât sans travail. Mais par quel titre osent-ils prétendre à tant de faveur? Est-ce parce qu'ils ont tant de fois contrevenu à la loi de Dieu, qu'ils croient qu'il sera pour eux? est-ce parce qu'ils ont si longtemps abusé de sa miséricorde, qu'il la leur réservera toute entière à la première demande qu'ils lui en feront? Je vous ai appelés, dit-il, dans l'Ecriture, et vous ne m'avez point voulu écouter. J'ai étendu ma main, et il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardé. Vous avez méprisé mes conseils, et vous avez négligé mes réprimandes. *Et moi, je me rirai de vous à votre mort : « Et ego in interitu vestro ridebo. »* (*Prov.*, I, 26.)

Pour une conversion véritable, il faut que le motif en soit pur et l'intention sincère, c'est-à-dire la haine pour son péché et l'amour pour Dieu que le péché a offensé, dit saint Augustin ; la crainte seule ne produit ces deux effets qu'imparfaitement. On s'abstient de faire le mal, mais ce n'est que pour le mal qui en doit arriver. On ne veut pas déplaire à Dieu, mais c'est qu'on craint d'en être puni ; la cupidité s'arrête au dehors, mais elle s'entretient encore au dedans. Ces conversions de contrainte et d'amour-propre sont des bienséances qui amusent le pécheur, mais qui ne le sauvent pas, parce que Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et qu'il ne se contente pas d'un culte extérieur, ni d'un motif naturel dans les actes de religion que nous lui adressons. Jugeons suivant cette vérité de l'état des hommes mourants, près de ce point fatal où se rassemblent le passé et l'avenir pour ne faire plus qu'une éternité où l'on est affligé de la vie qui finit, et où l'on craint celle qui commence, où la mort anéantit les plaisirs et va redoubler les misères, se voyant près d'entrer dans le tombeau, et touchant déjà aux portes de l'enfer, où toute leur vie passée les conduit, ils prient, ils confessent, ils s'affligent, mais ce n'est peut-être que parce qu'ils craignent. Il est probable que le danger où ils sont les réveille de l'assoupissement où ils étaient; ils ont un peu de foi dans l'esprit, mais ils n'ont pas peut-être de charité dans le cœur. Le passé leur déplaît, mais ils voient un redoutable avenir; ils tremblent comme des esclaves fugitifs que leur maître a rencontrés, et qu'il a saisis lorsqu'ils croyaient aller plus loin ; non comme des enfants respectueux, qui sont touchés d'avoir déplu à leur père.

Pourquoi en jugez-vous ainsi, direz-vous, et pourquoi en jugerais-je autrement? Ne voit-on pas tous les jours dans de pressantes maladies les funestes effets de cette crainte ? On se trouble au souvenir de la mort lorsqu'on en est proche, on s'effraye à la vue d'un confesseur, comme s'il ne venait que pour prononcer le dernier arrêt; on éloigne les derniers sacrements, comme si c'étaient des mystères de mauvais augure, ; on rejette les vœux et les prières que l'Eglise a institués pour les mourants, comme si c'étaient des vœux meurtriers et des prières homicides. La croix de Jésus-Christ, qui devrait être un objet de

confiance, leur devient un objet de terreur, et pour toute disposition à la mort, on n'a que l'appréhension et la peine de mourir. Quels égards et quels ménagements n'a-t-on pas pour eux? Bien loin de leur faire voir leur perte infaillible, à peine les avertit-on de leur danger, et ils meurent ou ils sont morts avant qu'on ait bien concerté le biais qu'il faut prendre pour les avertir qu'ils doivent mourir. Toute une famille alarmée ne sait plus à quoi s'en tenir, chacun cache sa tristesse, de peur de les attrister; on pèse toutes les paroles qu'on leur dit, on compose même le silence qu'on garde. Ainsi, par un terrible jugement de Dieu, on leur garde un secret qui les rend insensibles à leur salut, on ne les porte pas à se reconnaître, et, par une cruelle pitié, on les perd souvent, de peur de les effrayer; mais quand même ces hommes s'acquitteraient des derniers devoirs de la religion, quand ils restitueraient leur bien mal acquis, quand ils se réconcilieraient avec leurs ennemis, quand ils renonceraient à tous les engagements qu'ils avaient au péché, hélas! leur salut est encore bien hasardé. Ce pécheur n'eut jamais ces bons sentiments durant sa santé; tirez-le du danger où il est, il rentrera dans ses liens avec le même attachement; il rallumera ses passions; il renouvellera ses intrigues, et vivra comme auparavant, sans crainte, sans retenue, sans religion. Quand on ne quitte le péché que lorsqu'on ne peut plus le commettre, quand on l'a commis autant qu'on a pu, ou donne sujet de penser que la volonté resterait, mais que le pouvoir ne reste plus, et que les protestations extérieures ne sont que l'effet d'une impression passagère que la frayeur de la mort avait causée. Hé! voilà pourtant sur quoi vous remettez les espérances de votre salut; jugez si c'est une conduite raisonnable.

Enfin, outre les œuvres et le motif, il faut la résolution et la force dans la pratique de la pénitence, surtout lorsqu'il s'agit de vaincre l'habitude du péché, ce qui, selon saint Jérôme, est la plus difficile de toutes les victoires. Cette difficulté vient: 1° de la puissance que le démon, ce fort armé dont il est parlé dans l'Evangile, qui garde avec plus de soin ce qu'il tient sous son empire, s'est établie dans une âme; 2° de l'éloignement de Dieu, que cause une longue suite de péchés, source d'une infinité de misères; 3° de l'altération et de la corruption des facultés que le péché cause, non pas dans leur substance, mais dans leurs effets et leurs opérations, obscurcissant l'esprit, affaiblissant la volonté, déréglant les sens, diminuant la liberté, et rendant la conversion plus difficile. Les difficultés étant donc si grandes, croyez-vous qu'il soit possible de vaincre en peu de jours des habitudes contractées durant tout le cours de la vie, de défaire tant de nœuds, tant de plis et de replis qui vous serrent? Et vous imaginez-vous que quelques protestations de bien vivre, faites dans l'extrémité d'une maladie, quelques prières interrompues, quelques messes ordonnées quelques legs pieux insérés par honneur dans un testament, soient capables de vous justifier devant Dieu de tant de péchés que vous aurez commis si longtemps?

Que faut-il donc faire? Se repentir de ses péchés, entrer dans la voie de la pénitence, dès à présent, dès ce moment: *Ego dixi, nunc cœpi.* (*Psal.* LXXVI, 11.) Vous avez encore assez de temps, l'importance est d'en profiter. Commencez à combattre vos passions, afin qu'elles soient un jour plus faciles à vaincre; accoutumez-vous à demander grâce, afin que vous la demandiez efficacement la dernière fois; prenez du temps pour vous disposer à cette dernière pénitence, afin qu'elle consomme votre salut et qu'elle vous procure la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON VII.

POUR LE JOUR DE NOEL,

Prononcé devant le roi dans sa chapelle de Saint-Germain.

Ecce evangelizo vobis gaudium magnum, quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus. (*Luc.*, II, 10.)

Je viens vous annoncer un grande joie, c'est qu'il vous est né un Sauveur qui est Notre Seigneur Jésus-Christ.

Tel qu'après une longue suite de sombres jours et de tristes nuits, le soleil, s'approchant de nous, dissipe cet amas de nuages qui cachait le ciel à nos yeux, et réveille toute la nature, auparavant languissante et comme ensevelie en elle-même: tel, après tant de siècles d'infidélité et d'ignorance, s'avance du plus haut des cieux, dit le Prophète, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Dieu lui-même, et vient éclairer des lumières de sa foi les esprits aveuglés des hommes, et réchauffer leurs cœurs insensibles, du feu divin de sa charité: *A summo cœlo egressio ejus, nec est qui se abscondat a calore ejus.* (*Psal.* XVIII, 7.) Il descend jusqu'à nous, non-seulement par la compassion de nos misères, mais encore par la participation de notre nature, enveloppant sa grandeur éternelle sous les voiles d'un corps mortel, quoiqu'il pût demeurer dans sa gloire, et nous abandonner à nos péchés et à sa justice; sa bonté lui fait entreprendre ce que notre nécessité nous a dû faire souhaiter. Il prend dans nos propres maux les remèdes de nos maux mêmes, et par un artifice digne de sa sagesse et de son amour, il tempère si bien en lui et ses richesses et nos besoins, et ses forces et nos faiblesses, qu'en se chargeant de nos misères, par cette union ineffable de notre nature avec la divine, il nous rend capables de jouir et de ses grâces et de sa gloire.

Mais n'entreprenons pas de pénétrer dans ce mystère que saint Paul appelle impénétrable; et comme les géographes, après avoir tracé des mers et des terres qui leur sont connues par les navigations et les voyages, marquent dans l'extrémité de leurs cartes, ce sont ici des pays perdus, des terres inconnues, des déserts vastes et inhabitables,

des mers sans fond et sans rive, et sauvent ainsi leur jugement en avouant leur ignorance; ainsi, après avoir tiré du mystère de l'Incarnation et de la naissance de Jésus-Christ, ce qui peut contribuer à notre instruction et à notre exemple, confessons que notre esprit est arrivé aux dernières limites de ses connaissances. Je me renferme donc dans les paroles de mon texte, et, sans autre détour, je prétends vous faire voir, dans ma première partie, que Jésus-Christ naissant pour être le Sauveur des hommes, en a exercé toutes les fonctions, et qu'il a rempli sans défaut, sans inégalité, sans interruption, tous les devoirs de son ministère, et dans la seconde partie, que les hommes destinés à être sauvés par Jésus-Christ, soit ignorance, soit faiblesse, soit dureté, ou peut-être tous les trois ensemble, n'ont pour la plupart aucun soin de profiter de ce salut. Demandons à l'Esprit de Dieu les lumières qui nous sont nécessaires, et prions-le qu'il nous découvre ce qu'il faut savoir de la naissance de Jésus-Christ, par l'intercession de celle qui l'a conçu par sa grâce, lorsque l'ange lui dit : *Ave, Maria*, etc.

PREMIER POINT.

Il n'y eut jamais entreprise plus glorieuse, ni plus digne de la grandeur et de la puissance du Fils de Dieu, si vous en regardez la fin et le principe, que celle de sauver les hommes coupables. Sa fin était de réduire tous les peuples dispersés sous l'unité de sa loi, d'abattre toutes les idoles du siècle au pied de la véritable divinité, de dompter toutes les forces de l'enfer, de réconcilier la terre avec le ciel, et d'être le médiateur entre Dieu et les hommes; quoi de plus grand? Son principe était son infinie charité. L'homme avait pu se blesser, mais il ne pouvait se guérir; il s'était lui-même formé ses chaînes, mais il n'avait pas la force de les rompre. Il s'était jeté dans les ténèbres, dont il était incapable de sortir sans le secours d'une lumière surnaturelle. Jésus-Christ vient pour guérir cet infirme, pour délivrer cet esclave, pour éclairer cet aveugle, et pour réparer tous les maux que le péché avait faits, et qui devaient durer éternellement, si une bonté et une force divine ne les avaient fait cesser. Quoi de plus noble? Mais si vous considérez les moyens dont il s'est servi et les devoirs qu'il s'est imposés, rien ne paraît si peu proportionné à la dignité de sa personne. Qui dit Sauveur, dit un Dieu revêtu de nos faiblesses, dit un homme de douleur consacré par les afflictions pour être la victime publique du genre humain; un homme qui vient combattre la rébellion par l'obéissance, l'orgueil par l'humilité, et le plaisir par la souffrance, et qui emploie tous les moments de sa vie à satisfaire à la justice de Dieu, et se sacrifie depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Voilà l'emploi de Jésus-Christ, il s'anéantit prenant la forme d'un homme et la ressemblance d'un pécheur. Il est prêt à tout souffrir pour des pécheurs, il ne pense et ne travaille qu'au salut des pécheurs.

Pour vous prouver la profondeur de l'abaissement de Jésus-Christ, je n'ai qu'à vous faire souvenir que c'est un Dieu qui se fait homme; c'est-à-dire, une des trois personnes de la Trinité divine, infinie, immense, qui se réduit à prendre un corps fragile, qui se rétrécit sous une petite figure visible, qui se rend sujette à l'ordre des temps, des lieux, des événements et de la volonté des hommes; qui descend dans un état inférieur à toutes les substances spirituelles et se précipite, pour ainsi dire, du haut de sa grandeur, par des espaces infinis jusqu'au rang d'une créature mortelle. Nous lisons quelquefois dans les Ecritures, que Dieu s'élève et s'abaisse, qu'il descend où qu'il monte; ce n'est pas par des mouvements grossiers, ni par des changements imparfaits, tels que sont ceux des corps et de la matière. Il s'élève, quand il veut donner quelque idée éclatante de sa grandeur et de sa majesté, ou quand il veut faire comprendre combien il est au-dessus de la capacité de notre esprit et de la fragilité de notre nature. Il s'abaisse, quand il veut s'accommoder à notre infirmité et compatir à notre faiblesse. Il fallait autrefois expliquer ainsi selon l'esprit les paroles de l'Ecriture; mais aujourd'hui, il faut les réduire à la lettre et dire, dans le sens propre et sans figure, il s'est anéanti lui-même en prenant la forme de l'homme : *Exinanivit semetipsum.* (*Philip.*, II, 7.)

Mais lorsque je considère un Dieu enfant qui pleure et qui tremble dans une crèche, exposé à toutes les rigueurs du temps et à toutes les infirmités de l'âge, j'avoue que c'est une humiliation bien profonde : car enfin, y a-t-il rien de plus infirme qu'un enfant? Dans l'état de la nature, il ne fait que souffrir et se plaindre, et il porte encore toutes les impressions du néant d'où il vient de sortir. Dans l'état de la morale, tous les principes de la raison qui nous élèvent au-dessus du reste des créatures sont comme liés et sans action, et il n'y a rien en lui de raisonnable que l'espérance qu'on a qu'il le deviendra. Dans l'ordre même de la grâce, il entre en ce monde comme un malheureux qui vient payer la peine du premier péché, et qui est débiteur à la justice de Dieu, et lors même qu'il y est régénéré par la grâce, cette grâce, qui est un principe agissant de sa nature, devient en lui un principe oisif et stérile, parce qu'elle trouve un sujet incapable de réflexion, et par conséquent de mérite. Cependant c'est l'état où Jésus-Christ paraît en naissant, et la première condition du Sauveur, c'est à-dire du Verbe fait chair. La divinité seule ne pouvait expier les péchés des hommes, à cause de sa dignité incompatible avec cette expiation; l'humanité seule ne le pouvait pas aussi, à cause de son impuissance et de sa bassesse. Il fallait donc que la divinité et l'humanité fussent unies ensemble dans cette unité de personne, par laquelle étant intimement conjointes, elles se communiquent l'une à l'autre leurs pro-

priétés et leurs qualités, afin que le Fils de Dieu, égal à son Père par sa nature divine et semblable aux hommes par son humanité, devînt médiateur, intercesseur et sauveur par sa nature humaine, en lui communiquant une grandeur et une perfection divine et un mérite infini; et par sa nature divine, en la faisant entrer dans la condition des pécheurs par son Incarnation.

C'est ce qu'il exécute aujourd'hui visiblement dans sa crèche, supprimant non-seulement toute sa grandeur et sa gloire quant aux fonctions et à l'exercice, mais encore ses trésors de science et de sagesse, qui se trouvaient renfermés en lui, afin de paraître un enfant ordinaire. Tertullien, sur ce sujet, remarque qu'il y a cette différence entre la naissance de Jésus-Christ et la nôtre, que la nôtre est un état d'acquisition et d'accroissement, et celle de Jésus-Christ est un état d'anéantissement et de diminution : *Homo nascens augetur, Christus exinanivit semetipsum.* J'explique cette pensée. Nous entrons en naissant dans une condition plus parfaite et plus élevée, et Jésus-Christ entre dans une condition plus humiliante; naître pour nous, c'est sortir du néant; naître pour lui, c'est entrer dans le néant; au lieu que nous augmentons en liberté, en raison, en abondance, à mesure que nous croissons, par une acquisition et une suite naturelle de la vie, Jésus-Christ diminue aux yeux des hommes par un renoncement volontaire de tout ce qui peut servir à sa gloire. Nous naissons pour vivre, il naît pour mourir; nous recevons une volonté pour nous conduire, Jésus-Christ n'en reçoit une que pour la remettre entre les mains de son Père; nous recevons un cœur qui est en nous un principe de vie, Jésus-Christ en reçoit un comme un principe de mort, parce qu'étant destiné à réconcilier les pécheurs par le mystère de la croix, il s'immole déjà pour eux par avance aussitôt qu'il est dans le monde. Qu'est-ce donc que Jésus-Christ homme, Jésus-Christ naissant? C'est un Dieu qui descend de sa véritable grandeur, pour obliger l'homme à descendre de sa grandeur imaginaire. On ne peut presque dire que de Jésus-Christ qu'il s'humilie et qu'il s'abaisse, parce que l'abaissement n'étant qu'un mouvement d'un terme plus éminent et plus élevé à un terme plus bas et moins parfait, plus on a de dégrès d'élévation, plus on a de dégrés à descendre vers l'abaissement. Or, l'homme ne saurait presque se mettre au-dessous de la condition de son être et de sa misère. Se croira-t-il pécheur? il l'est toujours plus qu'il ne pense. Descendra-t-il jusqu'à la terre? c'est la matière dont il est composé. Descendra-t-il jusqu'aux enfers? c'est le lieu destiné à ses peines. Descendra-t-il jusqu'au néant? c'est remonter à son origine.

S'il est donc vrai, Messieurs, que l'humiliation de Jésus-Christ est un moyen pour notre salut, notre orgueil en est un obstacle. Il ne s'est étudié qu'à se cacher et à se mettre au-dessous du reste des hommes, et nous ne cherchons qu'agrandissement, que distinctions et que préférences: L'un, parce qu'il s'est élevé de la poussière par ses brigues, par ses artifices, peut-être même par ses crimes, regarde avec pitié et avec mépris tout ce qui n'est pas aussi grand que lui, et s'estime plus par ses dignites qu'il n'estime les autres par leurs vertus. L'autre ne se trouve heureux qu'au milieu d'une troupe de gens lâches et intéressés, qui louent jusqu'à ses défauts, et ne songe pas que le monde est plein de flatteurs qui disent du bien à proportion qu'on leur en fait, ou qu'on leur en peut faire, et qu'on ne manque jamais de louanges quand on a de quoi les payer. Combien y en a-t-il qui, ne pouvant entièrement se dissimuler qu'ils sont pécheurs, s'imaginent qu'ils le sont peu, parce que d'autres le sont plus qu'eux? L'amour-propre qui fait qu'on se pardonne toujours, et qu'on s'excuse aux dépens d'autrui, les flatte d'une espèce d'innocence imaginaire, qui n'est fondée que sur la malice des autres. Une médisance grossière leur paraît un étrange crime; c'est se jeter avec violence sur la réputation du prochain; c'est le déchirer sans pitié, c'est assassiner son frère inhumainement : pour lui, parce qu'il commence un discours sanglant par une préface flatteuse, et qu'il sait empoisonner finement tous les traits de sa médisance, il se croit beaucoup moins coupable, parce qu'il blesse plus délicatement, et qu'il tue de meilleure grâce. De là vient qu'ils ne travaillent point à leur guérison, parce qu'ils ne croient pas être malades. Qui se jugera tel qu'il est n'aura pas sujet d'être si content de lui-même : hé! que c'est peu de chose qu'une vertu qu'on ne sauve que par la comparaison du vice, et qu'on est peu homme de bien, quand on ne l'est que parce que d'autres le sont moins! Ce n'est point là l'esprit de Jésus-Christ, il cache sa grandeur sous le voile de nos infirmités, il cache sa sainteté même sous la ressemblance de la chair du péché, et ne se distingue en naissant, et dans tout le cours de sa vie, ni des hommes ni des pécheurs.

Il s'impose même un pénible devoir de tout souffrir pour le salut des pécheurs. La théologie m'apprend qu'il n'était pas d'une nécessité absolue que Jésus-Christ souffrît pour les hommes. Dieu pouvait laisser périr dans leurs péchés ceux qui avaient abusé de ses grâces. La nature n'était qu'une masse corrompue, qu'il pouvait abandonner à sa corruption : *Quis imputabit, si perierint omnes nationes terræ*, dit le Sage? (*Sap.*, XII, 12.) Quand il aurait abandonné toutes les nations de la terre, ses jugements auraient été très-sévères, mais ils n'auraient pas été moins équitables. L'homme en péchant avait mérité de perdre les avantages de la nature, et les espérances de la gloire. Que si Dieu voulait sauver les hommes, il n'était pas nécessaire qu'il en coûtât la mort d'un innocent ou des coupables, il pouvait par un pur mouvement de sa miséricorde extraordinaire, délivrer tant de criminels, ou se contenter d'une parole, d'un désir, d'une goutte de sang de

son Fils. Il dispose comme il veut de la vie et de la mort de ses créatures, et il est le maître de ses grâces. Ainsi parlant absolument, il était libre à Dieu de choisir d'autres moyens que ceux qu'il a choisis, il était libre à Jésus-Christ de mourir ou ne mourir pas : il n'y avait point de nécessité, de contrainte. Mais Dieu ayant déterminé la fin de l'Incarnation, il était nécessaire de suivre les moyens les plus convenables à cette fin, et l'Ecriture nous enseigne, tantôt qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé sur une croix, afin que ceux qui croient en lui ne périssent pas; tantôt que, comme dans la Loi, il ne se fait point de rémission sans effusion de sang, il fallait qu'un Dieu-Homme répandît le sien, et en plusieurs endroits, que sa gloire devait être une récompense de ses humiliations et de ses travaux; qu'il devait accomplir tous les oracles des prophètes et toutes les figures de la Loi, fonder une religion toute pure, laisser aux hommes des exemples des vertus chrétiennes, leur faire connaître l'importance de leur salut par le prix qu'il coûte, nous mériter, en souffrant, la justification et la gloire, et remplir depuis sa naissance jusqu'à sa mort tous les devoirs de son ministère.

C'est ce qu'il entreprend aujourd'hui en qualité de Sauveur, se rendant l'unique victime, pour satisfaire à la justice de son Père, et pour réconcilier avec lui tous les pécheurs : C'est pourquoi, dit saint Chrysostome, les sacrifices de la Loi que Dieu avait institués, non comme de vraies satisfactions, mais comme des ombres et des figures de l'oblation de Jésus-Christ, furent abolis à sa naissance; et saint Paul dans son chapitre X, ℣ 5, 6, 7, de l'*Epître aux Hébreux*, nous représente Jésus-Christ entrant au monde avec une disposition absolue d'obéir à tout, et de tout souffrir : *Ingrediens in mundum dixit, oblationem et hostiam noluisti, corpus autem aptasti mihi..... Tunc dixi, ecce venio.* Vous n'avez voulu, Seigneur, ni hostie, ni sacrifice, mais vous m'avez formé un corps pour mettre en leur place. Dieu étant esprit, c'est-à-dire, amour, charité, sainteté, justice, il lui fallait une victime pleine d'obéissance, d'amour, de sainteté, et de charité. Il fallait qu'elle fût tirée de la nature qui avait péché, et qu'elle fût pourtant d'un prix infini, afin que sa souffrance fût proportionnée à la souffrance éternelle qu'avaient méritée tous les hommes. Jésus-Christ seul ayant ces conditions, entre dans le monde comme dans le sanctuaire de Dieu, pour offrir son sang et sa mort, et pour rendre à son Père un culte et un hommage infini dans l'accomplissement de notre réconciliation : *Tunc dixi, ecce venio.* Alors il déclare, me voici, je viens; comme s'il disait : je me destine à être l'objet de l'infidélité des peuples, de la contradiction des sages du monde, de la persécution et de la cruauté des tyrans, de l'injustice de mes ennemis, de la trahison de mes disciples, de la colère de Dieu même. Etendu déjà sur ma crèche, comme je dois l'être un jour sur ma croix, je porte déjà dans ma volonté tout le poids des péchés des hommes. Impatient de croître pour consommer l'ouvrage que j'entreprends, je n'acquiers des forces que pour être plus propre à supporter de grands supplices; huit jours seront à peine écoulés, que je répandrai les premières gouttes de mon sang, pour faire comme un essai de mon sacrifice; hostie trop faible et trop tendre, mais déjà volontairement dévouée, je soulagerai mes désirs, si je ne puis encore accomplir mes desseins. Nul intervalle de repos ou de plaisir n'interrompra le cours de ma vie laborieuse et souffrante. Tout innocent que je suis, je me mets à la place des coupables, et, par mon état de Sauveur, je ne tends qu'à vivre et mourir pour eux.

Si la profession que Jésus-Christ fait de sauver le monde, lui impose des lois si rigoureuses, croyons-nous pouvoir profiter de ce salut en menant une vie molle et mondaine? C'est une erreur : la religion du Chrétien est une religion d'austérité et de pénitence, parce qu'il doit sans cesse punir en lui le péché, et qu'il est uni à Jésus-Christ par les liens de sa rédemption et de ses souffrances Cependant chacun se croit assez innocent pour pouvoir se laver sans peine Chacun se flatte et se justifie à soi-même, et renvoie la pénitence aux grands pécheurs ou aux grands saints. Quand nous voyons des hommes de sang, contre tous les droits de l'humanité, employer le poison et le fer pour assouvir une brutale vengeance ou une sordide avarice, nous les condamnons à expier leurs crimes par leur propre sang, ou pour le moins par des larmes continuelles. Ceux qui par de mauvais offices, préparés sourdement et de longue main, renversent des fortunes innocentes, ou qui, par des calomnies concertées ou des arrêts surpris ou achetés, ruinent toute la famille, et peut-être toute la postérité d'un homme de bien, qu'ils réparent les maux qu'ils ont faits, et qu'ils les pleurent toute leur vie. Ceux qui se sont enrichis des dépouilles des pauvres, et qui, selon les termes de l'Ecriture, dévorent le peuple de Dieu par leurs vexations et leurs violences, qu'ils tâchent d'apaiser le ciel courroucé, qu'ils rendent sept fois autant qu'ils ont pris, comme ce publicain de l'Evangile, et qu'ils se dépouillent volontairement de leur propre bien, après avoir restitué celui des autres. Qu'enfin ceux qui ont abusé des sacrés mystères, et qui ont porté la profanation dans le temple, couvrant leur ambition, leurs intérêts ou leur haine du voile de la religion, qu'ils se jugent avec sévérité, et qu'ils gémissent jusqu'à leur mort au pied de ces mêmes autels qu'ils ont méprisés. Chacun les condamne à toutes les rigueurs de la loi, et croit, comme il est vrai, que la pénitence est faite pour eux. On assujettit à ces mêmes règles ceux qui ont embrassé une profession austère; qu'un religieux qui s'est sauvé dans le fond d'une religion, de peur de goûter ni de voir même les plaisirs du monde, et qui a retiré son cœur et ses yeux de la corruption et de la vanité, vienne à paraître par nécessité ou par charité même dans le monde, qu'il se retire,

disons-nous, dans les ténèbres de sa cellule, qu'il aille, selon sa vocation, pleurer ses péchés et ceux du monde ; il a choisi sa croix ; il faut qu'il la porte. Voyons-nous un ecclésiastique mortifié, nous trouvons que c'est son état, il consacre tous les jours le corps et le sang de Jésus-Christ, il doit apprendre en offrant ce redoutable sacrifice à se sacrifier lui-même.

Voilà le faux raisonnement que nous faisons : les uns, à cause des désordres de leur vie, sont obligés à la pénitence, les autres y sont engagés à cause de la sainteté de leur profession, et nous faisons pour nous un troisième état de mollesse et de liberté ; nous ne sommes pas assez méchants pour être des premiers, nous ne sommes pas assez bons pour être des seconds. Nous n'avons pas les raisons de suivre les uns, nous n'avons pas le courage d'imiter les autres. Ainsi donnant aux uns un titre de pénitence par justice, aux autres un titre de pénitence par choix et par état, et supposant à l'égard des uns que nous sommes justes, à l'égard des autres que nous ne le sommes pas assez ; nous donnons une malheureuse impunité à nos passions, parce qu'elles ne vont pas jusqu'aux derniers excès ; nous vivons comme d'honnêtes païens dans le christianisme, et condamnant tout le monde à la pénitence, nous nous en sauvons nous-mêmes, comme si le premier titre qui nous y oblige n'était pas l'état et la profession du Chrétien, et le soin que chacun doit avoir de son salut.

La troisième obligation que le Sauveur s'est imposée, c'est de penser toute sa vie au salut des pécheurs. Quoique la théologie n'ose attribuer à Jésus-Christ de véritables passions et qu'elle ait voulu même adoucir ce terme, parce que les passions sont en nous des mouvements déréglés, qui s'opposent à la raison, qui troublent le jugement et qui portent les puissances de l'âme à des vues presque toujours illicites, saint Augustin n'a pas laissé de dire que Jésus-Christ étant véritablement homme, avait de véritables passions, toutefois sages et réglées, qui se soulevaient et se calmaient par ses ordres, qui suivaient toujours les lois de la raison, et qui ennoblissaient tous leurs objets. On peut même en remarquer de deux sortes. Les unes étaient des mouvements passagers qu'il excitait dans les occasions pour nous donner quelques grands exemples, ou pour nous marquer quelques grands mystères : il a tremblé, il s'est attristé ; mais on peut dire qu'il y a eu une passion perpétuelle et permanente en Jésus-Christ, je veux dire le désir du salut des hommes. C'est ce désir qui lui a donné ces empressements et ces inquiétudes charitables d'arriver à la fin de la rédemption. C'est ce désir qui lui a fait dire avec tant de tendresse, qu'il sentait une émotion violente qui lui serrait le cœur, jusqu'à ce qu'il eût achevé son ministère : *Quomodo coarctor donec perficiam?* (*Luc.*, XII, 50.) C'est ce désir qui lui a fait surmonter tous les obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement de son dessein, et qui selon l'expression du Prophète, l'a fait courir comme un géant que rien ne peut arrêter, dans la voie que son Père lui avait marquée.

Puis-je vous dire davantage, Messieurs, sur une vérité dont vous êtes assez persuadés? Les soins de Jésus-Christ pour votre salut vous sont assez connus; mais vous êtes-vous aperçus jusqu'ici de vos négligences? sentez-vous un peu de cette ardeur qui l'enflamme? Où sont les marques de vos désirs? quels efforts faites-vous sur vous-mêmes? quelles difficultés avez-vous surmontées? que je crains que vous ne soyez du nombre de ceux que Jésus-Christ est venu chercher, et qui ne cherchent pas Jésus-Christ eux-mêmes ; c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

Il y a trois sortes de personnes qui ne profitent pas de la rédemption de Jésus-Christ: les uns ne le connaissent pas, les autres ne le croient pas, les autres ne le suivent pas. Le monde, selon l'Evangile, ne l'a point connu : *Et mundus eum non cognovit* (*Joan.*, I, 10), parce qu'il y a une opposition formelle entre leurs lois et leurs maximes. Car, Messieurs, qu'est-ce que le monde ennemi de Jésus-Christ et du salut, dont l'Ecriture parle si souvent?

C'est cette société et ce commerce de gens qui sont animés par cet esprit corrompu et déréglé, qui est naturel à tous les hommes, tant qu'ils vivent selon la première génération qu'ils ont reçue d'Adam, et non pas selon la seconde qu'ils ont reçue de Jésus-Christ : c'est une secte presque universelle d'esprits trompeurs ou trompés, qui suivant les mouvements de leur propre cœur, et ne s'accommodant pas des règles de l'Evangile, ne reconnaissent pour biens que les plaisirs, les honneurs, les richesses, la curiosité et l'indépendance, et ne craignent d'autres maux que la pauvreté, l'obéissance, la douleur et la soumission, et qui tantôt transportés d'une fausse joie, tantôt accablés d'un chagrin imaginaire, passent leur vie au hasard à se réjouir ou à s'affliger, comme s'ils ne croyaient rien par delà, et si la religion qu'ils font semblant de professer n'était qu'une fable.

Quoique l'orgueil, l'intérêt, la malice soient les principales parties qui composent cette masse de corruption, le Sage nous avertit en plusieurs endroits, que l'esprit du monde, n'est qu'un esprit de niaiserie qui nous fait voir les choses vaines comme importantes, et les importantes comme vaines. C'est une foule d'esprits remuants, qui s'entrechoquent les uns les autres; les simples servent de jouet aux plus fins; ceux-ci avec tout leur esprit se laissent entraîner aux modes et aux coutumes; les doctes sont ceux qui donnent plus de poids à leur rêverie, et qui les débitent plus gravement. Le peuple s'abandonne et ne juge de rien par lui-même. Les plus polis sont ceux qui se font une occupation d'un amusement, qui négligent leurs véritables devoirs pour de

vaines cérémonies, qui savent déguiser leurs passions et flatter celles des autres, et qui, perdant un solide repos pour des bienséances imaginaires, ne s'occupent de rien, se mêlent de tout, travaillent sans fruit, vivent sans règle, et meurent sans préparation.

Cette sorte de vie vous étonne, Messieurs, craignez que ce ne soit la vôtre. Je dis donc que ces hommes ne connaissent pas Jesus-Christ. Premièrement, parce que les habitudes qu'ils ont au vice, ont épaissi les ténèbres de leur esprit, et augmenté leur aveuglement, suivant cette parole de l'Evangile: *Dilexerunt magis tenebras quam lucem, erant enim eorum mala opera.* (*Joan.*, III, 19.) Secondement, parce qu'ils n'écoutent pas la parole de vie, ou que, s'ils l'écoutent, ils ne peuvent l'entendre, puisque l'homme animal et charnel n'est pas capable d'entendre les vérités qu'enseigne l'Esprit de Dieu. Troisièmement, parce que le Dieu de ce siècle, qui préside aux passions, aux intérêts et aux convoitises, aveugle leur entendement: *In quibus Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium*, dit l'Apôtre (II *Cor.*, IV, 4), leur faisant rejeter une doctrine qui combattait leur orgueil, leur injustice et leur volupté, et dont la profession les engageait à la haine du monde, et troublait leur fausse tranquillité.

D'où l'on peut conclure le malheur de cet état. Tout a connu Jésus-Christ, dit saint Grégoire, le ciel a fait naître des étoiles pour être un témoignage visible et éclatant de sa naissance. La mer a baissé ses flots sous ses pieds, et pour le soutenir, elle a rendu ses eaux solides et fermes. La terre, cette masse pesante et immobile, soumise à sa voix, ou sensible à ses peines, ouvrit le sein des tombeaux sur l'une de ses paroles, et s'ébranla jusqu'aux fondements à la vue de ses souffrances. Les pierres mêmes ont amolli leur dureté naturelle, et par une impression secrète de la puissance de Jésus-Christ, se sont brisées d'elles-mêmes, pendant que les impies incrédules à sa doctrine, ingrats à sa bonté, infidèles à sa grâce, rebelles à sa vérité, insensibles à ses douleurs, ne le connaissent pas, et ne veulent pas même le connaître.

Les seconds connaissent Jésus-Christ, mais ils ne croient pas en Jésus-Christ, du moins d'une foi vive et agissante. Car, Messieurs, il y a deux sortes de créances: l'une est une créance de consentement, l'autre est une créance de persuasion intérieure, l'une soumet notre raison aux mystères de la religion; l'autre soumet notre volonté à l'obéissance de l'Evangile. La première est une lumière qui nous fait connaître la vérité, la seconde est une charité répandue dans le cœur, qui nous fait accomplir nos devoirs. Or la plupart des Chrétiens n'ont que cette première sorte de foi. Ils croient la naissance de Jésus-Christ, ils admirent les secrets de la providence de Dieu dans toute la disposition de ce mystère; ils adorent, si vous voulez, dans leur esprit toutes les vertus que Jésus-Christ y a pratiquées; mais ils en font des objets de leur opinion, et non pas des objets de leur imitation. Ils en sont mieux instruits, mais ils n'en deviennent pas meilleurs; ces vertus mêmes qu'ils révèrent en Jésus-Christ leur paraissent rudes et insupportables dès qu'elles les regardent en particulier; la vérité les choque, l'humilité les effraye, la patience les rebute, la soumission leur paraît rude; ils honorent Jésus-Christ des lèvres, mais ils en sont éloignés du cœur. Jésus-Christ ne demeure pas en eux, quoiqu'il semble qu'ils demeurent en Jésus-Christ; semblables à ces greffes malheureuses qui n'ont point repris, qui touchent bien le tronc de l'arbre qui les soutient, mais qui n'en sont pas vivifiées

Saint Paul, dans sa *Ire Epître aux Corinthiens* (I, 30), nous apprend que Jésus-Christ nous a été donné pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption: *Qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio.* Comme sagesse il nous instruit, et il est l'objet de notre connaissance. Comme justice, il nous fait sentir nos péchés, et il est la cause de notre justification. Comme sanctification, il nous purifie, et il est la règle de notre conduite. Comme rédemption, il nous délivre de nos misères, et nous remet dans l'espérance des biens éternels. Or, Messieurs, selon la remarque de saint Chrysostome, pour être véritable disciple de Jésus-Christ, il faut croire en lui et le recevoir selon ces quatre états différents: comme sagesse, en connaissant sa vérité; comme justice, en recourant à sa grâce, comme rédemption, en attendant de lui la félicité, et comme sanctification, en vivant de son esprit et selon ses lois. Mais nous divisons Jésus-Christ, nous voulons bien qu'il soit notre Rédempteur, mais non pas notre maître; qu'il nous donne son sang, qui efface nos péchés, et non pas son esprit, qui détruit nos passions. Nous voudrions qu'il nous ôtât les peines de nos péchés, et qu'il nous laissât les péchés mêmes; qu'il nous donnât le prix de son sang, et qu'il nous ôtât le joug de sa loi; qu'il fît de nous tout ce qu'il voudrait pour notre salut, et qu'il nous laissât faire tout ce que nous voudrions pour nos plaisirs; et qu'enfin il nous fît heureux, mais qu'il nous dispensât d'être justes. Ce n'est pas croire en Jésus-Christ, c'est le rejeter.

Ainsi plusieurs désirent d'être saints, ils sont même persuadés qu'il faut y travailler; ils voudraient qu'on pût aller au ciel plus commodément. Les moyens leur en paraissent un peu trop difficiles. Qui leur donnerait droit d'impunité pour quelqu'une de leurs passions! Qui leur sauverait un plaisir illégitime, une vengeance défendue! peut-être se soumettraient-ils d'ailleurs à la loi; mais ils regardent le ciel d'un côté, et la terre de l'autre, selon les termes du Prophète: *Suspiciet sursum, et ad terram intuebitur.* (*Isa.*, VIII, 21.) En quoi ils ressemblent à ces peuples que le roi des Assyriens avait envoyés pour peupler la Samarie, qui d'une main donnaient de l'encens au vrai Dieu, et de l'autre à leurs idoles, et qui allaient

égorger des victimes devant l'autel de leurs fausses divinités, après en avoir immolé sur les autels du Tout-Puissant : *Qui cum Dominum colerent, diis quoque suis serviebant.* (IV *Reg.* XVII, 33.)

Les troisièmes enfin sont ceux qui connaissant Jésus-Christ, et croyant en lui en apparence, ne tâchent pas de le suivre et de l'imiter. Le Sauveur, par son Incarnation, acquiert trois sortes de pouvoir sur les hommes. Le premier est une puissance de rédemption : en naissant il prend possession de tous les hommes, il les regarde comme des esclaves dont il va briser les chaînes, et par son humilité même il acquiert une souveraineté de miséricorde, et s'assujettit toute la nature par un nouveau droit de protection et secours. Le second est un droit de religion, parce qu'étant Fils de Dieu, il rend à son Père un hommage infini, remplissant le vide qui se trouve dans le cœur et dans le culte des hommes, et lui rendant un culte parfait et une religion proportionnée à sa Majesté divine, par une capacité infinie qu'il a de l'aimer et de l'adorer infiniment. Le troisième, est un droit et une puissance d'instruction, par laquelle, non-seulement il exerce sur les hommes le ministère souverain de la vérité, mais encore il devient leur chef et leur modèle, en leur imposant une heureuse nécessité de se conformer à son image, et de se régler sur ses exemples.

C'est un principe de saint Augustin, il est certain, et l'Ecriture nous l'enseigne en plusieurs endroits, que le dessein de l'Incarnation est de nous donner les moyens d'arriver à Dieu, qui est notre unique et souverain bien : *Ut ad Deum esset iter homini per hominem Deum.* De quoi nous servirait de savoir le terme où nous aspirons? Où aboutiraient ces espérances, ces mouvements intérieurs, ces inclinations naturelles que nous sentons, si nous n'avions le moyen d'y parvenir? Toute notre foi se recueille en la personne de Jésus-Christ : admirez la divine Providence, Jésus-Christ homme, Jésus-Christ Dieu ; il est Dieu, voilà notre fin ; il est homme, voilà nos moyens ; il est Dieu, et c'est à lui qu'il faut aller ; il est homme, et c'est par lui qu'il faut aller : *Deus est quo itur, homo est qua itur.* Formez-vous toutes les idées du christianisme qu'il vous plaira ; établissez votre salut sur les fondements que votre raison peut vous inspirer : cherchez dans votre esprit toutes les voies de devenir saints, c'est un article de foi qu'il ne peut y avoir ni christianisme, ni sainteté, ni espérance de salut que par l'imitation de Jésus-Christ. En vain se serait-il rendu visible, en vain aurait-il fondé une religion, en vain aurait-il mené une vie si sainte devant les hommes, s'il n'avait voulu nous servir d'exemple.

Cependant où trouve-t-on des Chrétiens qui portent le caractère de Jésus-Christ? Où trouve-t-on de la conformité avec sa vie? Jésus-Christ, depuis sa crèche jusqu' à sa croix, a senti et porté la peine de nos péchés, et nos péchés ne nous pèsent point. La médisance nous paraît un jeu d'esprit, un enjouement de conversation, une raillerie agréable qui fait, à la vérité, un peu de tort à celui de qui on parle, mais qui en récompense divertit ceux qu'on entretient. Le mensonge est devenu un commerce officieux de paroles que l'usage du monde autorise, sans lequel la vérité serait trop austère et la sincérité trop rebutante. La flatterie et la facilité à se laisser corrompre passent pour des moyens honnêtes d'union et d'intelligence avec le prochain, pour des complaisances nécessaires et des civilités indispensables. Le Fils de Dieu n'a travaillé toute sa vie qu'à gagner des âmes à Dieu par ses discours, par ses exemples, par sa grâce ; et ne travaille-t-on pas tous les jours à les perdre ou par des scandales qui les blessent, ou par des condescendances qui les amollissent, ou par des duretés qui les désespèrent ? Jésus-Christ à peine a trouvé de quoi se couvrir pauvrement dans sa crèche, et l'on recherche curieusement toutes les modes que la vanité ingénieuse et le luxe prodigue ont inventées. On ne se contente pas des étoffes les plus précieuses, si l'esprit et la main des ouvriers ne se sont lassés à les embellir ; l'or et la soie ne paraissent pas assez riches, si l'art n'enchérit sur la nature et si la façon ne rélève pas le prix de la matière... Enfin Jésus Christ commence une vie dont tous les moments sont marqués par un renoncement entier aux biens, aux plaisirs et aux commodités du monde ; et trouvera-t-on dans ceux qui suivent sa foi un seul moment de vie qui lui ressemble? A peine sont-t-ils nés, qu'on les accoutume à l'orgueil et à la mollesse, on les élève sans aucun principe de religion. A peine ont-t-ils atteint l'usage de la raison, on ne leur parle point de l'esprit de Dieu, on ne leur souhaite que l'esprit du monde ; on y réussit, et tout le reste de leur temps se partage entre des passions souvent différentes, mais toutes également criminelles, parce qu'elles sont contraires à l'esprit de Jésus-Christ.

Voilà, Messieurs, ce que j'avais à vous représenter sur le sujet du mystère que nous célébrons. Fasse le ciel que vous tiriez de tant de principes de religion les conséquences nécessaires pour votre conduite, et que la précieuse semence de la parole de Dieu, arrosée des eaux de sa grâce, produise en vos cœurs des fruits abondants dans l'éternité.

Vous, Seigneur, qui tenez en vos mains le cœur des rois, et qui, selon les termes de vos Ecritures (*Psal.* CXLIII, 10), *Donnez votre salut aux rois* : « *Qui das salutem regibus* » comblez aujourd'hui de vos grâces celui à qui je viens d'annoncer vos vérités ; il aime mieux que je vous adresse ici des vœux que si je lui adressais des louanges, et il vous renvoie toute sa gloire, qui ne venant que de vous seul, ne doit appartenir aussi qu'à vous seul. S'il est éclairé dans ses conseils, c'est votre sagesse qui l'éclaire ; s'il est

heureux dans ses entreprises, c'est votre Providence qui le guide; s'il est victorieux dans ses guerres, c'est votre bras qui le protége, c'est votre main qui le couronne au milieu de tant de prospérités dont vous avez honoré son règne; il ne nous reste plus à vous demander pour lui que ce qu'il vous demande tous les jours lui-même, son salut. Vous avez affermi son trône contre tant d'ennemis ligués qui l'attaquent; affermissez son âme contre tant d'objets de passions qui l'environnent. Il a des victoires à gagner plus glorieuses que celles qu'il gagne, et vous avez des couronnes à lui donner plus précieuses que celles qu'il porte. Ce serait peu de cette immortalité que tous les siècles lui semblent promettre, s'il n'avait celle que vous seul pouvez lui donner au delà de tous les siècles. Consacrez tant de vertus royales par autant de vertus chrétiennes; étendez ce fond de religion que vous avez gravé dans son âme, et faites-le aussi saint que vous l'avez fait grand, afin qu'après avoir régné longtemps heureusement par vous, il règne enfin éternellement avec vous.

SERMONS DIVERS.

SERMON PREMIER

POUR LE JOUR DES ROIS.

Prêche au séminaire des Missions étrangères.

Ecce magi ab Oriente venerunt Jerosolymam, dicentes: Ubi est qui natus est Rex Judæorum? Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. (*Matth.*, XI, 1, 2.)

Les mages vinrent aussitôt à Jérusalem, disant : Où est celui qui est né Roi des Juifs? car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer.

C'est aujourd'hui, mes frères, que la grâce de notre Sauveur Jésus-Christ commence de paraître aux hommes, et que la miséricorde de Dieu se découvre enfin dans toute son étendue. On eût dit, avant le mystère de ce jour, que c'était un Dieu partial, qui se refusait aux uns pour se donner tout entier aux autres, et qui laissant presque tout le monde dans l'aveuglement, resserrait toutes ses bontés dans une petite portion de la terre, et ne voulait se communiquer qu'à une nation souvent rebelle, et pourtant toujours favorite.

Mais aujourd'hui il fait voir qu'il n'y a auprès de lui ni différence ni acception de personnes; il réunit tout l'univers en un seul peuple; il appelle les étrangers comme ses enfants, il répand indifféremment ses bénédictions, et sur les uns et sur les autres, et nous pouvons nous dire à nous-mêmes avec l'Apôtre (*Rom.*, III, 29) : *An Judæorum Deus tantum, nonne et gentium? imo et gentium.* Je vois l'origine de notre foi, l'Orient se découvre, l'étoile paraît, les Mages partent, les anges les regardent, Jésus-Christ même les attend, et c'est à nous à les imiter et à les suivre.

C'est dans ce dessein que je prétends vous faire voir aujourd'hui, dans la conduite de ces princes : une foi vive et prompte; une foi hardie et généreuse; une foi entière et parfaite.

Nous avons besoin, aussi bien qu'eux, d'un guide céleste qui nous éclaire. Ce sera l'esprit de Dieu, que nous invoquerons, qui nous conduira à Jésus-Christ par l'intercession de Marie, à qui nous dirons, *Ave*, etc.

PREMIER POINT

Ce n'est pas sans raison que le prophète Isaïe, prévoyant les grands mouvements que devait causer dans le monde la naissance du Fils de Dieu, avait prédit qu'il commencerait de vaincre dès qu'il aurait commencé de vivre, et que, par une prompte défaite de ses ennemis, il se hâterait de faire voir qu'il était le Sauveur des hommes, qu'il prendrait même cette rapidité de conquête pour son nom et pour sa qualité essentielle : *Vocabitur accelera, aufer spolia, festina prædari.* (*Isa.*, VIII, 3.) En effet, dit saint Bernard, dès sa naissance, il attire les bons par sa miséricorde, il trouble les méchants par sa justice, il soumet les grands par sa puissance, il élève les petits par sa grâce. La qualité de Sauveur le presse de mettre en liberté des âmes captives, sa qualité de libérateur lui donne une sainte impatience de briser le joug qui les accable. D'une main, qui paraît encore infirme et qui pourtant est toute puissante, il dépouille des rois de leur orgueil, des pasteurs de leur grossièreté naturelle, des Juifs de leur prévention, des gentils de leur ignorance : ce sont autant de marques de ses victoires, et comme autant de trophées précipitamment arrachés au démon, qui pendent autour de la crèche d'un Roi enfant et Sauveur : *Manent hæc insignia apud Regem Infantem et Salvatorem.*

Que s'il est pressé du désir de sauver les hommes, il se trouve des hommes pressés du désir de chercher et d'adorer leur Sauveur, et quels hommes! Si vous considérez leur état, ce sont des rois, que la naissance, la fortune, l'honneur du monde, la douceur de la vie, et le plaisir de commander attachent à leur condition, et semblent devoir renfermer en eux-mêmes, et éloigner de tout autre soin que celui de leur grandeur et de leur gloire. Si vous regardez leur profession, ce sont des sages du monde, jouissant et faisant jouir leurs sujets d'une tranquillité civile et politique, occupés à des sciences vaines et inutiles; et vous savez ce que l'Ecriture nous enseigne : que la sa-

gesse du monde est ennemie de Dieu, et que la présomption est naturelle à ces esprits curieux, qui s'arrêtant aux choses visibles de Dieu, sans passer jusqu'aux invisibles, se repaissent de leur orgueil, et s'évanouissent dans leurs propres pensées. Si vous considérez leur religion, ils sont nés dans l'erreur et dans la superstition de leurs pères, et engagés au culte des dieux de leur pays par les lois et par la coutume. Qu'il est difficile de se défaire de ses anciens préjugés, et de se rendre à la lumière, quand on est assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, ainsi que parle le Prophète.

Cependant, malgré tant d'obstacles, au premier mouvement de l'esprit de Dieu, au premier aspect d'une lumière céleste, ils renoncent à leur grandeur, à leurs sciences, à leurs idoles. Dès qu'ils savent que le Roi des rois vient de naître dans la Judée, ils joignent l'effet à la connaissance, ils descendent du trône, ils abandonnent leurs palais. En vain la raison humaine leur représente qu'un voyage entrepris sur un présage incertain serait une aventure peu convenable à leur rang, et à leur sagesse; que c'était un triste spectacle de voir des rois errants se mêler avec des peuples inconnus, et traverser des cours qui pouvaient leur être suspectes; que les souverains étaient faits pour recevoir en repos le tribut de leurs sujets, non pas pour en porter eux-mêmes à d'autres; qu'ils n'avaient qu'à jouir avec justice des droits de la royauté, sans se mettre en peine d'un Roi enfant, que sa propre nation refusait de reconnaître; que ce serait abandonner leurs Etats à des dissensions domestiques et commettre leurs dignités à des jalousies étrangères : *Quomodo ita insipientes facti sunt, viri sapientes*, dit saint Bernard? Comment des hommes si sages se sont-ils ainsi oubliés? La foi leur a inspiré que la véritable sagesse à l'égard de Dieu était de s'abandonner à sa providence: que puisqu'il leur inspirait le dessein d'aller, il serait lui-même leur protecteur et leur guide; que le premier devoir des rois était d'adorer celui de qui relèvent toutes les couronnes; qu'heureux et très-heureux seraient les étrangers qu'il aurait choisis à la place de ses sujets pour le reconnaître, et qu'il n'y avait qu'une raison, qu'une félicité, qu'une gloire de ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connaissent, ou de ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connaissent pas encore.

Sur ces principes, ils quittent leurs Etats, leurs possessions, leurs familles, et suivent, sans délibérer, cette étoile qui les précède. Pourquoi faut-il qu'ils entreprennent ce voyage? La grâce dépend-elle des temps et des lieux, et ne peut-elle se communiquer qu'à la portée du berceau de Jésus-Christ? Puisqu'il fait naître de nouveaux astres dans le ciel, ne peut-il pas créer des cœurs nouveaux dans toutes les parties de la terre? Ne peut-il recevoir d'hommage que de la main de ceux qui le lui font? Son pouvoir est-il borné dans l'enceinte d'un village de la Judée? Oui, Messieurs, il faut qu'ils sortent de leurs Etats.

Les Pères en donnent trois raisons différentes, toutes également solides. La première, c'est pour marquer le détachement où doivent être tous ceux que Dieu appelle; ils devaient laisser à tous les chrétiens qui sont leur postérité, dit saint Léon, cet exemple d'une prompte et fidèle obéissance; et comme Abraham, qui devait être la racine et le modèle de la perfection de la loi à l'égard du culte du vrai Dieu, reçut ordre de sortir de son pays et de sa parenté : *Egredere de terra tua* (*Gen.*, XII, 1); ainsi, ces princes d'Orient, que Dieu avait choisis pour être les introducteurs des gentils dans la foi de Jésus-Christ, et les premiers modèles de la perfection évangélique, devaient faire voir qu'ils ne tenaient à aucune affection terrestre, quand il s'agissait d'accomplir la loi de Dieu, et de suivre ses volontés, quand elles leur étaient manifestées. Saint Bernard en donne une autre raison : Il fallait, dit-il, qu'il y eût de la proportion et de la ressemblance entre les adorateurs et le Dieu qu'ils allaient adorer; puisque Jésus-Christ avait fait aux hommes comme un sacrifice de toute sa gloire, il était juste que les hommes lui sacrifiassent la leur. Quelle apparence y avait-il qu'ils demeurassent dans leurs palais, tandis que Jésus-Christ était dans sa crèche? N'était-il pas juste qu'ils n'eussent plus de richesses que pour les lui consacrer par un saint usage, et qu'ils renonçassent aux grandeurs mondaines, pour se conformer à celui qui devait dire que son royaume n'est pas de ce monde?

Pour apprendre enfin, dit saint Chrysostome, par le prompt départ de ces Mages, que l'action la plus importante que doit faire un chrétien que Jésus-Christ appelle à lui, c'est de se séparer du monde, je veux dire des objets et des embarras du monde, des occasions et des dangers du monde, des amusements et des inutilités du monde, des vanités et des passions qu'inspire le monde. Je ne parle pas ici de ces retraites de chagrin, de dégoût, de nécessité, ou de bienséance, si ordinaires dans les conversions de ce temps-ci. Nos rois n'eurent aucun de ces motifs; ils n'étaient pas dégoûtés de leur condition, ils étaient princes; rien ne pouvait les inquiéter, ils étaient maîtres; ils n'étaient pas rebutés de la rigueur ou de la stérilité de leur pays: ils régnaient dans ces doux climats de l'Orient, où il serait heureux de vivre quand on n'y aurait pas le plaisir de commander. La vieillesse ou l'infirmité ne les obligeait pas de se tourner vers Dieu, puisqu'ils étaient en état d'entreprendre et de supporter les fatigues d'un grand voyage. Il n'entre ni chagrin, ni bienséance, ni contrainte dans leur retraite. Ils partent, ils vont les premiers offrir à Jésus-Christ un sacrifice de grandeur et de puissance. Ils sont les premiers qui ont jeté des couronnes au pied de l'Agneau, qui ont abaissé sous lui la pompe et la majesté du siècle, et qui ont montré, non-seulement ce qu'on pouvait

faire, mais encore ce qu'on pouvait quitter pour Dieu.

Il ne leur faut pour cela que l'apparition d'une étoile. Quoiqu'elle pût leur paraître un signe douteux, la foi et la révélation intérieure qui les détermine, les fait agir. Il fallait que Jésus-Christ leur marquât dans le ciel sa naissance. Leur eût-il envoyé des prophètes? qui les aurait assurés de leur mission? qui leur aurait été garant de la sûreté de leurs paroles? Leur eût-il annoncé sa venue par un ange comme aux pasteurs? Accoutumés à l'idolâtrie, il était dangereux qu'ils ne prissent l'ambassadeur pour le maître, la créature pour le Créateur. Eût-il fait retentir des voix célestes? il était à craindre, dit saint Chrysostome, qu'ils ne prissent pour illusion le son de ces organes étrangers. Il était de la providence divine de les appeler par les signes qui leur étaient les plus familiers et les plus connus, en faisant voir un nouvel astre dont l'éclat, la grandeur et le mouvenent attirent les regards et les réflexions de ces hommes adonnés aux spéculations des choses célestes, jusqu'à ce qu'ils fussent capables de s'élever par de plus nobles moyens à des connaissances plus sublimes.

C'est ici, dit saint Chrysostome, qu'il faut admirer, non pas tant la prompte obéissance des mages, que la bonté souveraine de Dieu. Il daigne s'accommoder et condescendre à leur faiblesse, et les porte insensiblement, et comme par degrés, à la perfection. Remarquez, dit ce Père, qu'il se manifeste d'abord à eux sous la qualité de Roi de Judée. *Ubi est qui natus est Rex Judæorum?* (*Matth.*, II, 2.) Afin de les attirer par cette conformité de condition, et de former avec eux comme une espèce d'alliance. Il se découvre enfin comme Fils de Dieu, pour recevoir leurs vœux et leurs adorations, et les assujettir à sa puissance souveraine. Il leur fait voir une étoile qui les éclaire, qui les précède, qui les conduit, qui les attend; il les dispose par ce moyen à écouter et à croire le témoignage des prophéties, pour recevoir après les avertissements et les révélations par le ministère d'un ange. Il les mène ainsi par des degrés imperceptibles de la curiosité à l'admiration, de l'admiration à la foi, de la foi à l'obéissance, de l'obéissance à la ferveur, de la ferveur à l'adoration. Pour apprendre à ceux qui sont appelés à la conduite des âmes, qu'il y a certaines condescendances de charité qu'on doit avoir pour des consciences encore faibles, qu'ils doivent se rétrécir en se proportionnant à ceux qu'ils veulent animer de l'esprit de Dieu, ainsi que le Prophète, qu'il faut observer un ordre et une succession dans la découverte des vérités, et dans la pratique des vertus chrétiennes; qu'il faut nourrir de lait, et non pas de viandes si solides ceux qui sont encore dans les commencemens, et pour ainsi dire, dans l'enfance de la piété, et qu'il vaut mieux les dégager peu à peu du monde avant que de les avancer à des oraisons et à des méditations sublimes, et les humilier par la connaissance sincère de leur faiblesses et de leurs défauts, que de les porter par une ardeur indiscrète et par des désirs impuissants à une perfection précipitée.

C'est par cette sagesse que Dieu conduit les rois à sa crèche; aussi suivent-ils l'étoile qui les y conduit, sans se détourner et sans regarder en arrière, marchant dans les voies qu'elle leur traçait avec une fidélité inviolable. Je sais bien, Messieurs, que cet objet, muet, qui ne semblait parler qu'à leurs yeux, ne laissait pas de se faire entendre à leur esprit. Celui qui les avertissait au dehors les instruisait et les touchait au dedans. Une vertu secrète agissait plus puissamment sur eux que cette lumière visible, et un rayon de la vérité qui les persuadait intérieurement leur était un guide plus pressant que l'astre qui les éclairait. Mais n'avons-nous pas les mêmes secours, et voyons-nous les mêmes effets? Combien parmi nous de lumières inutiles et d'étoiles qui luisent en vain? Faisons réflexion sur nous-mêmes. Une âme faible et irrésolue combien de fois a-t-elle dit, connaissant son défaut, l'air du monde m'est contagieux, les passions se réveillent à la vue des objets. les méchants discours corrompent les bonnes mœurs, L'exemple, l'occasion, la coutume, tout fait impression sur moi. Quand je pourrais me sauver de ces faiblesses, j'en serais toujours plus susceptible, et quand je ne reviendrais pas plus coupable de ces communications mondaines, du moins j'en reviens plus triste et plus inquiète. C'est une étoile que Dieu vous envoie pour vous guider vers la solitude : cependant vous recommencez dès le lendemain, et vous vous rejetez dans les compagnies. Lorsqu'un homme riche vient à penser, pourquoi me tourmentai-je à amasser et à acquérir? ne vaudrait-il pas mieux me faire un trésor pour le ciel par mes bonnes œuvres et par mes aumônes? Ne sais-je pas qu'il n'y a proprement que la bénédiction de Dieu qui enrichisse, et que le peu du juste vaut mieux que l'abondance du pécheur? C'est une étoile que Dieu vous envoie pour vous conduire au détachement des biens du monde. Cependant vous refermez vos entrailles aux nécessités du pauvre, et la convoitise des richesses vous entraîne. Un ecclésiastique, dans sa prière, a fait réflexion en lui-même : Que fais-je des talents que Dieu m'a donnés? La moisson est abondante, et les ouvriers sont en petit nombre; tout serviteur oisif sera traité comme coupable; je répondrai des fruits que je pouvais faire. Les pharisiens couraient la terre et les mers pour aller faire un prosélyte : la charité ne peut-elle faire en moi ce que la vanité faisait en eux? C'est une étoile qui les guide à la vigne du Seigneur pour y travailler. Cependant on demeure oisif, et l'on ne semble tenir à l'Eglise que par l'honneur qu'on en reçoit ou par le bien qu'on en retire. Tremblons, Messieurs, que Dieu n'accomplisse en nous cette terrible menace qu'il faisait autrefois par un prophète : *Nigrescere faciam stellas.* (*Ezech.*, XXXII, 7.)

J'effacerai toutes ces lumières, je jetterai un voile d'obscurité sur vos connaissances; puisque vous méprisez mes conseils et mes inspirations, prenez garde que je ne vous frappe d'aveuglement, et que votre ignorance ne soit la punition de votre paresse.

Dieu a déjà condamné, par cette foi prompte et agissante de ces trois princes, l'infidélité et l'ingratitude des Juifs. Jésus-Christ, dit saint Chrysostome, venait mettre fin à l'Ancien Testament, et appeler tout le monde à sa connaissance. Il ouvrit la porte aux gentils, afin d'instruire ses propres sujets, en invitant les étrangers. Les Juifs n'avaient pas assez considéré les prédictions des prophètes qui leur avaient annoncé sa venue : il fait venir des pays éloignés des gentils pour les en convaincre, afin que ceux qui seraient bien disposés eussent occasion de le croire et de le connaître, et que ceux qui résisteraient à une vérité si constante ne pussent trouver aucune excuse à leur incrédulité. Quelle couleur pouvaient-ils donner à leur infidélité, si, après tant de témoignages, ils refusaient de le recevoir, lorsque des inconnus, à la vue d'une étoile, allaient le chercher? La prompte obéissance confirme l'élection des uns; la paresse et la négligence attirent la réprobation des autres.

Voulez-vous en voir la différence : *Vidimus et venimus*, disent les uns? Entre voir et venir, ils ne mettent point d'intervalle; ils ne consument pas le temps en délibérations inutiles; ils ne consultent pas leurs flatteurs, et ne font pas une affaire d'Etat d'une affaire de religion : connaître et croire, croire et obéir, ce ne fut que la même chose : *Vidimus et venimus*. Leur esprit s'attache et leur volonté se porte presque au même temps à un objet qui semblait ne les point regarder et devoir leur être pour le moins indifférent. Quelle est, au contraire, la disposition des Juifs? Au premier bruit de la naissance du Messie, qui n'eût dit que les rivages du Jourdain allaient retentir de cris d'allégresse, que le peuple accourrait en foule vers Bethléem, que les prêtres entonneraient les cantiques de Sion, et qu'Hérode lui-même allait disputer à ces princes étrangers la gloire du premier hommage? Cependant ils demeurent indifférents et insensibles. Hérode s'amuse à des recherches et à des consultations qui ne vont à rien. Les scribes et les pharisiens se contentent de produire des Ecritures et de montrer la vérité sans la suivre. Toute la ville est émue de la crainte du tyran, non pas de l'amour du prince légitime, et pas un de ses habitants n'a le courage d'aller l'adorer, non pas même la curiosité d'aller s'informer de la vérité de cette nouvelle; ils s'en remettent à des inconnus : *Ite et renuntiate diligenter* (*Matth.*, II, 8), sur un sujet qui avait fait de tout temps l'attente et la passion de leurs pères, et sur le point le plus important et le plus essentiel de leur religion. Y a-t-il rien de plus étonnant?

Il était déjà bien vrai ce que Jésus-Christ a dit depuis dans son Evangile, qu'il viendrait des hommes d'Orient et d'Occident, qui seraient assis avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, et que les enfants du royaume seraient jetés dans les ténèbres extérieures. Quand je regarde la tiédeur et l'insensibilité des Chrétiens, que je crains que cet oracle ne s'accomplisse encore en nous. La foi fut-elle jamais mieux établie, et vit-on jamais moins de bonnes œuvres? Y eût-il jamais tant de Chrétiens, y eut-il jamais si peu de fidèles? les secours sont grands, mais la négligence est extrême; jamais on ne parla tant de réforme, et l'on ne fut jamais plus déréglé. La parole de Dieu ne fut jamais mieux annoncée, et n'eut jamais moins de succès. Il semble qu'abandonnée parmi nous, elle se réfugie dans ces églises naissantes, où fructifie abondamment la semence de l'Evangile, où se renouvelle heureusement dans ces derniers temps l'innocence et la ferveur des premiers siècles.

Fidèle ministre de Jésus-Christ (17*), qu'il a choisi pour porter son nom à ces nations infidèles, et qui voyez avec plaisir les accroissements que Dieu donne à ces plantes que vous arrosez, vous le savez, et comme vous êtes le témoin de sa vérité, vous pouvez l'être aussi des effets merveilleux de sa grâce. Vous le savez, on leur parle d'un Dieu inconnu, et ils écoutent; on leur prêche sa bonté, et ils l'aiment; sa vérité, et ils la croient; sa puissance, et ils la craignent; ses promesses, et ils y espèrent; sa loi, et ils la pratiquent. Les œuvres s'accordent avec la foi, la persévérance s'y trouve jointe avec la ferveur, et la tranquillité de l'esprit avec la rigueur des persécutions et des martyres. Qu'il est à craindre que le règne de Dieu n'y soit transféré, que la foi ne retourne à son origine, et que par une funeste révolution, comme elle a passé des Juifs aux gentils, elle ne repasse des Chrétiens aux gentils; et que comme elle nous a été apportée de l'Orient par trois rois, elle ne retourne d'ici en Orient par trois évêques qui l'y annoncent. D'où viendrait ce malheur? de ce que nous n'avons pas une foi prompte comme les Mages, ni une foi courageuse comme eux.

DEUXIÈME POINT.

On se forme ordinairement dans le monde deux fausses idées de la religion chrétienne et de ses devoirs. Les uns les regardent comme faciles, les autres les regardent comme impossibles. Les premiers réduisent leur piété à quelque pratique de dévotion extérieure : une messe où l'on assiste par bienséance, un sermon qu'on entend souvent avec dégoût, une prière qu'on récite par coutume et sans réflexion, une aumône qu'on donne par hasard, et peut-être par vanité; une communion qu'on fait négligemment à l'occasion d'une bonne fête, un peu de réforme dans les habits, qui ne passe

(17*) Mgr l'évêque d'Héliopolis présent.

pas jusqu'au cœur, quelques tendresses de dévotion, qui viennent plutôt d'un tempérament affectueux que du fond d'une piété solide; sans s'incommoder autrement, et sans se contraindre dans leurs passions, ils croient qu'ils ont accompli toute la loi, et ils attendent cette couronne de justice que Dieu n'a promise qu'à ceux qui l'aiment. Cependant l'Ecriture sainte nous enseigne qu'il faut adorer Dieu en esprit et en vérité, que pour être disciple de Jésus-Christ, il faut porter sa croix, et renoncer à soi-même, et emporter le royaume des cieux avec violence.

Les autres au contraire trouvent des difficultés partout, ou s'en imaginent, toute la religion leur est à charge. Soumettre aveuglément son esprit à des croyances obscures et enveloppées, se réconcilier avec son frère quand on croit en être offensé, restituer une portion de bien mal acquis, quand il y a longtemps qu'on le possède, ce sont des lois qu'ils regardent comme impraticables. Tout les rebute, la terre sainte leur paraît une terre qui dévore ses habitants; tous les sentiers de la vertu leur semblent fermés d'une haie d'épines; ils n'osent sortir de leurs passions, à cause des périls qu'ils prévoient, et ils disent comme ces hommes lâches dont parle le Sage: *Leo est foris, in medio plateârum occidendus sum.* (*Prov.*, XXII, 13), et sans considérer les secours du ciel et les adoucissements de la grâce, dont ils n'ont aucune expérience, ils s'effraient de ce qui devrait les attirer; semblables à ces astronomes qui ont imaginé des formes horribles et des animaux furieux dans ces parties du ciel où il y a des constellations lumineuses, et qui se sont figuré des monstres où il n'y a que des étoiles.

Je ne dis pas qu'il soit si aisé d'être bon disciple de Jésus-Christ; à Dieu ne plaise que j'élargisse la voie étroite qu'il nous a marquée dans son Evangile, et qu'affaiblissant sa vérité, je sois prévaricateur de mon ministère! Je ne dis pas non plus qu'il soit impossible; malheur à moi si j'appesantissais le joug du Seigneur, et si je donnais à mon gré des bornes à sa miséricorde et à sa puissance. Mais je dis qu'il est difficile, qu'eu égard à la dépravation de notre nature, il n'y a point de vertu qui ne renferme en soi quelque difficulté dans sa pratique, et qu'un Chrétien doit agir par des principes plus forts et plus élevés que ceux du monde, parce que la noblesse de sa profession mérite bien qu'il ait de la résolution et du courage.

Tels furent ces princes dont l'Evangile nous parle aujourd'hui, et que les Pères de l'Eglise nous représentent comme des exemples d'une vocation constante, d'une foi hardie, et d'une charité magnanime. Examinons la générosité de leur conduite. Ils se mettent premièrement au-dessus de toutes considérations d'intérêt et de gloire humaine, sans lesquelles les grands du monde n'entreprennent jamais rien d'extraordinaire. S'ils recherchent de s'allier les uns aux autres, c'est ou pour se faire honneur de leur amitié, ou pour s'appuyer de leurs forces, ou pour agrandir leurs Etats, ou pour envahir ceux des autres. Ils règlent tous leurs desseins sur les avantages qui leur en reviennent, et fondent toujours leurs correspondances sur certains intérêts particuliers qu'ils couvrent d'ordinaire du spécieux prétexte du bien commun et d'une utilité publique. Mais ces princes, dit saint Chrysostome, viennent à Jésus-Christ, non par politique, mais par grandeur d'âme: qu'y avait-il de commun entre la Perse et la Judée? que pouvaient-ils prétendre d'un roi enfant, et d'une mère pauvre? y avait-il aucune marque d'une puissance au-dessus des autres? avait-il besoin de gagner la bienveillance du père régnant, ou d'une maison signalée par son crédit et par ses alliances? croyaient-ils que cet enfant dans son berceau leur saurait gré de leurs présents, et se chargerait du souvenir de leur adoration prématurée? Non, non, ils cherchent Jésus-Christ pour Jésus-Christ même; bien loin d'aller lui faire des vœux et des prières pour des prospérités temporelles, ils vont lui faire des offrandes de ces mêmes biens que les autres demandent; ils regardent les devoirs, et non pas les récompenses, et ne souhaitent d'autre fruit de leur entreprise que de l'avoir cherché, et de lui avoir rendu une soumission sincère et désintéressée; bien différents de ce Chrétiens mercenaires, qui ne louent Dieu que pour les consolations sensibles, et pour les biens temporels qu'ils en reçoivent, ils ne savent que dire avec l'Apôtre (*I Cor.*, I, 3, 4): *Béni soit Dieu qui nous console dans nos tribulations*, ou avec un prophète: *Béni soit Dieu, parce que nous sommes devenus riches: « Benedictus Dominus, quia divites facti sumus.* » (*Zach.*, XI, 5.)

Ils se mettent encore courageusement au-dessus des soupçons et des jugements du monde. Il est à croire que ces premiers Chrétiens eurent le sort de tous les autres qui ont depuis voulu vivre religieusement en Jésus-Christ, qu'ils furent exposés aux raisonnements des politiques, et à la censure des peuples. Combien de fois les prit-on pour des âmes basses, qui ne pouvant supporter le poids de la royauté, allaient se confondre avec le vulgaire? Combien de fois les regarda-t-on comme des imposteurs déguisés, qui se faisant honneur d'un titre vain et spécieux, cherchent à abuser les sujets des autres, n'en ayant point eux-mêmes à gouverner? Combien de fois, après avoir su le secret de leur voyage, les accusa-t-on d'une curiosité indiscrète, ou d'une crédulité ridicule? Combien de fois prit-on pour un entêtement et une vision d'astrologue, la découverte et l'apparition de cette étoile qu'ils prenaient pour guide? Telle est la malignité et la contradiction des peuples, surtout à l'égard des grands; ils veulent interpréter leurs actions, ils se dressent un tribunal capricieux où ils aiment à décider témérairement de leurs intentions, et à se

venger de l'obéissance qu'ils sont forcés de leur rendre, par la liberté qu'ils se donnent de mal parler, et de mal juger d'eux.

Telle est l'injustice du monde. Le Roi Prophète l'avait éprouvée dans le cours de sa pénitence, et s'en plaignait à Dieu même : *Qui inquirebant mala mihi locuti sunt vanitates, et dolos tota die meditabantur.* (*Psal.* XXXVII, 13.) Ceux qui recherchaient ma vie passée donnaient de mauvaises interprétations à mes humiliations présentes, disaient de moi mille choses vaines, et me tendaient tous les jours des piéges : *Et qui retribuunt mala pro bonis detrahebant mihi, quoniam sequebar bonitatem.* (*Ibid.*, 21.) Ceux mêmes à qui j'avais fait du bien me déchiraient par les traits piquants de leurs langues envenimées, parce que je commençais à devenir homme de bien. En effet, n'est-ce pas là la contradiction ordinaire des gens du monde: qu'un homme après être entré dans le fond de sa conscience, descende en jugement avec lui-même, et vienne à s'éloigner du jeu, des compagnies, des emplois mêmes qu'il aura reconnu, par une expérience fatale, être contraires à son salut ; qu'il distribue ses biens aux pauvres, et qu'il assiste plus souvent, et avec plus d'attention, aux sacrés mystères ; qu'une dame encore à la fleur de son âge renonce au luxe, à la vanité, et se réduise aux règles de la modestie chrétienne, qu'elle visite les hôpitaux et les églises, on cherche les raisons de ce changement, et l'on prend toujours les moins charitables. On donne autant qu'on peut un tour ridicule à ces conversions : tantôt ce sont des apparences trompeuses, tantôt ce sont des contraintes intéressées, tantôt des excès blâmables, tantôt des singularités bizarres. On ne se scandalisait pas de leurs péchés, et l'on se scandalise de leur pénitence.

Cependant il n'y a rien de plus déplorable que la faiblesse des Chrétiens qui succombent à cette tentation ; appelés par la grâce de Jésus-Christ, retenus par la honte du monde, poussés par les remords de leur conscience, effrayés par le bruit que font les pécheurs, voulant toujours être bons, et n'osant jamais déplaire aux méchants ; ils délibèrent comme si le parti était égal, et souvent ils se déterminent à continuer dans leurs désordres, de peur de s'attirer des reproches, récusant ainsi leur juge invisible, qui peut les sauver ou les perdre pour l'éternité, pour des juges visibles dont ils ne peuvent attendre que de vaines louanges ou des railleries encore plus vaines. Qu'ils sachent que saint Paul ne comptait pour rien d'être jugé des hommes . *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer* (I *Cor.*, IV, 3), et qu'il les regardait même comme entièrement opposés à ceux de Dieu : croyant incompatible d'être serviteur de Jésus-Christ, et de plaire aux hommes : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* (*Galat.*, I, 10.) Qu'ils se souviennent qu'il n'y a rien de si faible ni de si honteux que de rougir de la foi et de la religion, et que Jésus-Christ renoncera devant son Père qui est dans le ciel, quiconque le renoncera devant les hommes.

Lorsqu'au temps des Dioclétien et des Néron, un Chrétien traîné devant les tribunaux allait répondre de sa foi, et que voyant autour de lui, d'un côté un tyran furieux et des bourreaux inhumains, l'un prêt à prononcer la sentence, les autres prêts à l'exécuter ; de l'autre des fers brûlants, des épées luisantes, des ruisseaux de sang qui coulaient encore, et un tas de corps déchirés pour la même cause, s'il consultait son cœur et sa foi, si l'appareil terrible du supplice, et l'affreuse image de la mort avait ébranlé son courage, si sa main tremblante avait laissé tomber malgré lui quelque grain d'encens aux pieds d'une idole ; le cœur eût-il désavoué le crime au même temps que la main le commettait, eût-il gardé dans sa conscience la fidélité que la faiblesse de la nature et la crainte des tourments lui avait fait perdre au dehors, l'Eglise le regardait avec horreur, et lorsqu'il venait à demander grâce, elle le renvoyait au tyran pour donner des preuves de son repentir, et pour expier de tout son sang la lâcheté qu'il avait commise. Que mériteraient donc ceux qui n'ayant à craindre qu'une parole ou un mépris, étouffent les bons desseins qu'ils ont eus, n'osent faire profession publique de l'humilité, ou de la patience de Jésus-Christ ? quelle faiblesse ! on sert le monde effrontément, sans se soucier des jugements de Dieu ; veut-on servir Dieu, on craint jusqu'aux moindres raisonnements du monde ; pour satisfaire ses passions, on hasarde sa réputation et son salut même ; s'agit-il de satisfaire à Dieu qu'on a offensé, on est retenu par une fausse pudeur, et par une lâche timidité

Les Mages ne tombent pas dans cette faiblesse, non-seulement ils méprisent les jugements et les murmures des hommes ; ils s'élèvent même par une sainte hardiesse au-dessus des craintes, et des périls mêmes du monde. Ils entrent dans le royaume, dans la capitale, dans la cour même d'Hérode ; ils annoncent avec confiance au peuple, aux prêtres, peu s'en faut qu'ils ne s'adressent au roi même : *Ubi est qui natus est ?* (*Matth.*, II, 2.) Ils ne laissent aucun doute de la vérité de cette naissance, ils ne sont incertains que du lieu ; ils jettent le trouble et la terreur dans Jérusalem ; et font trembler le tyran jusque sur son trône. Ne connaissent-ils pas la flatterie des courtisans ? Ne savent-ils pas qu'il n'y a rien de si délicat ni de si jaloux que l'honneur de la royauté, qu'un usurpateur est toujours infaillement cruel et soupçonneux ; qu'il soutiendra son ambition par sa cruauté, et qu'il se maintiendra sur le trône par les mêmes crimes, par lesquels il y est monté. Ces saints rois ne s'étonnent point, et cherchent Jésus-Christ avec un courage ferme et intrépide. Qu'il est vrai ce qu'a dit saint Augustin, que la cupidité est lâche et timide, parce qu'elle craint, ou qu'on ne lui donne pas ce

qu'elle souhaite, ou qu'on ne lui ravisse ce qu'elle possède, et qu'au contraire la foi est hardie, parce que n'ayant rien à gagner ni rien à perdre que Dieu, elle ne s'attache qu'à lui, et n'appréhende rien de la part des hommes! Voilà la différence de ces princes.

Hérode, à l'arrivée de ces étrangers, s'inquiète et se trouble : *Turbatus est.* Quelque effort qu'il se fasse pour dissimuler son chagrin, il le montre et le communique à toute la ville, *et omnis Jerosolyma cum illo.* (*Matth.* II, 3.) Il appelle les Mages en secret et à petit bruit : *Clam vocatis Magis*, pour découvrir adroitement ce qu'ils prétendent; il leur parle, non pas de la naissance de Jésus-Christ, de peur de les confirmer dans leur opinion, mais de l'apparition de l'étoile, comme d'une vision chimérique : *Didicit ab eis tempus stellæ.* (*Ibid.*, 7.) Il consulte les docteurs, mais ce n'est ni sur le pouvoir, ni sur la majesté, ni sur la royauté du Messie, mais seulement sur le lieu de sa naissance : *Sciscitabatur ubi Christus nasceretur.* (*Ibid.*, 4.) Quoique la prophétie qu'on lui expose paraisse claire et évidente, il ne sait à quoi s'en tenir, il ne la croit pas, et il la craint; il la croit, et il s'imagine qu'il en arrêtera l'accomplissement; il demande la vérité, et il voudrait être flatté. Il feint de vouloir adorer celui qu'il a dessein de perdre. Sa politique l'amuse, et sa conscience le tourmente : quel embarras! quels détours! quelle défiance! Les Mages, au contraire, avec une foi vive et une héroïque simplicité, annoncent la venue du Sauveur dans la Judée, occupés de sa grandeur, possédés de sa grâce, poussés par son esprit; ils ne regardent les hommes que pour savoir d'eux la vérité, ou pour la leur apprendre : *Ubi est qui natus est.* Roi ou sujets, amis ou ennemis, tout leur est égal. Vous diriez qu'ils se multiplient; ils ne sont que trois, et ils sont partout, dans le palais, dans les places, dans toute la ville, *et omnis Jerosolyma cum illo.* Ils ne connaissent pas encore Jésus-Christ, et ils le confessent; ils s'informent de lui, et ils le prêchent, sans embarras, sans finesse, sans détour. Hérode les craint, et ils ne craignent pas Hérode; ils parlent comme s'ils étaient dans leurs Etats, et Hérode tremble comme s'il était étranger dans son propre royaume. C'est ainsi qu'ils s'acquittent de tous les devoirs de leur vocation, et qu'ils laissent à tous les prêtres de Jésus-Christ l'exemple d'une mission évangélique.

Enfin, étant arrivés à la crèche de Jésus-Christ, ils s'élèvent par la foi au-dessus des sentiments de la raison et des apparences humaines, en reconnaissant un Dieu sous le voile de nos infirmités et de nos faiblesses; et peut-être ne leur fallait-il pas moins de courage, pour n'être pas scandalisés de Jésus-Christ, que pour n'être pas étonnés de la puissance d'Hérode : tout semblait s'opposer à leur connaissance : *Invenerunt puerum.* (*Ibid.*, 11.) Quoi de plus infirme qu'un enfant? dans l'état de la nature, il ne sait que souffrir et se plaindre, et il porte encore sur lui les impressions du néant dont il vient de sortir. Dans l'état de la morale, tous les principes de la raison qui nous élèvent au-dessus du reste des créatures, sont comme liés et sans action, et il n'y a rien en lui de raisonnable que l'espérance qu'on a qu'il le deviendra : dans l'ordre même de la grâce, il entre en ce monde comme un malheureux qui vient payer la peine du premier péché, et qui est débiteur à la justice; et lors même qu'il est régénéré par la grâce, cette grâce, qui est un principe agissant, devient en lui un principe oisif et stérile, parce qu'il trouve un sujet incapable de réflexion, et par conséquent de mérite. C'est là la première condition du Sauveur, c'est l'état où les rois le trouvent. Cependant ils percent toutes les obscurités qui le cachent, ils pénètrent sa sagesse au travers de cette enfance muette; sous la forme de serviteur, ils aperçoivent la grandeur et la puissance du Maître; ils voient sous ces pauvres langes qui l'enveloppent les marques d'une royauté céleste; des philosophes adorent un enfant, des rois adorent un pauvre, leur foi est non-seulement courageuse, mais encore entière.

TROISIÈME POINT.

C'est un effet ordinaire de la grandeur et de la sagesse de Dieu, d'élever à un degré sublime de perfection et de vertu, ceux qu'il a choisis pour être les premiers sujets, et comme les chefs après lui de sa religion. Comme c'est sa providence qui les destine, c'est sa grâce qui les forme et qui les conduit à ses desseins; et comme il se sert d'eux pour faire connaître ses vérités, et pour annoncer sa gloire parmi les hommes, il veut qu'ils servent aux hommes pour leur instruction et pour leur exemple; car, comme dans les arts il y a certains originaux qui sont les chefs-d'œuvre des siècles passés, et les modèles de ceux qui les suivent; il y a de même dans le christianisme des hommes évangéliques que Dieu semble avoir suscités dans son Eglise naissante pour les animer plus abondamment de son esprit, et pour en faire des modèles d'une foi entière et parfaite.

Il n'y en a point eu, dit saint Léon, qui aient été plus favorisés, et qui aient témoigné plus de foi que ces mages, que nous devons regarder comme nos pères, qui nous ont engendrés en Jésus-Christ, et qui nous ont laissé comme une succession précieuse les exemples d'une conduite tout à fait chrétienne.

Ils ont été éclairés des premiers rayons de la vérité; ils ont senti les premiers mouvements de la grâce de Jésus-Christ; ils ont recueilli auprès de son berceau les prémices de l'esprit évangélique; aussi ont-ils été les premiers prédicateurs de l'Evangile, les premiers prophètes de la loi de grâce, les premiers évangélistes de Jésus-Christ, les premiers témoins de sa naissance, et les premiers confesseurs de son nom. Aussi

nous ont-ils appris comment il faut se comporter dans les prospérités et dans les tribulations, dans les commencements et dans les progrès de la pénitence, dans la vie privée et dans les ministères publics de l'Eglise. Leur foi est éclairée dans les mystères ; ils reconnaissent la divinité de Jésus-Christ par l'encens qu'ils lui offrent ; ils reconnaissent sa rédemption par le prix de l'or qu'ils lui donnent ; ils témoignent son incorruptibilité et sa résurrection par la myrrhe qu'ils lui présentent. Leur foi est fervente ; ils lui consacrent dans l'or la pureté de leurs bonnes œuvres, dans l'encens la bonne odeur de leurs prières, dans la myrrhe l'amertume de leur pénitence. Leur foi est libérale ; ils ne viennent pas seulement fléchir les genoux devant sa crêche, mais le combler, s'il faut ainsi dire, de leurs dons royaux et mystérieux tout ensemble. Leur foi est humble, ils entrent en pénitents, et non pas en rois ; ils se prosternent pour demander grâce ; ils adorent Jésus-Christ, et au même temps ils l'imitent dans son abaissement et dans son humilité. Ils ne parlent que par leurs actions. Voilà cet or qui servait à vos vanités. Voilà cet encens et cette myrrhe qui avaient servi à nos superstitions. Enfin, leur foi est persévérante, ils sont retournés par la voie étroite, ils ne veulent plus aucun commerce avec Hérode. Ils vont réparer les mauvais exemples qu'ils ont donnés, faire adorer Jésus-Christ où ils avaient adoré des idoles, pratiquer la pauvreté où ils ont abusé des richesses, et étouffer les maximes du siècle sous les lois et sous les maximes de Jésus-Christ.

Pour nous, Messieurs, nous partageons souvent notre foi ; nous avons une foi superficielle des mystères de Jésus-Christ, mais non pas une foi vive et agissante en lui et par lui. Il y a une créance de consentement, et une créance de persuasion intérieure ; l'une soumet notre raison aux mystères de la religion, l'autre soumet notre volonté à l'obéissance de l'Evangile. La première est une lumière qui nous fait connaître la vérité. La seconde est une charité répandue dans le cœur, qui nous fait accomplir nos devoirs. Or, la plupart des Chrétiens n'ont que cette foi sans action. Ils croient la naissance de Jésus-Christ. Ils admirent les secrets de sa providence dans la disposition de ce mystère. Ils adorent, si vous voulez, dans leur esprit, toutes les vertus que le Fils de Dieu y a pratiquées, mais ils s'en font des objets de leur opinion, et non pas des exemples pour leur imitation. Les moindres difficultés les rebutent, les moindres intérêts les retiennent. Hérode irait volontiers avec les Mages, mais ce serait reconnaître un Maître, ce serait exposer cette autorité qu'il avait usurpée, il lui en coûterait son repos, et peut-être sa couronne. Les scribes et les pharisiens soutiendraient peut-être la vérité, mais ils craignent de déplaire au tyran qui les consulte. Les peuples iraient volontiers à Bethléem, mais ils voudraient voir le Messie avec un appareil plus pompeux et plus magnifique. Suivons l'exemple de ces rois. Sacrifions à Dieu tout ce qui lui déplaît en nous Ne regardons que Jésus-Christ, suivons ses traces. Allons nous humilier avec lui dans sa crêche, afin de régner avec lui dans le ciel, etc.

SERMON II.

POUR LE PREMIER VENDREDI DE CARÊME

Prononcé dans l'église des nouvelles Catholiques à Paris, le premier vendredi du Carême.

Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus, et calumniantibus vos. (*Matth.*, V, 44.)

Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient.

Si nous vous exhortions, Messieurs, de notre autorité privée, ou sur un simple fondement de quelque tradition humaine, à souffrir sans murmurer et sans vous plaindre, à vaincre la malice d'autrui par votre patience, à aimer indifféremment ceux qui vous haïssent ou qui vous aiment, à payer même de vos bienfaits l'injure qu'on vous aura faite, et à traiter vos ennemis par charité, comme vous traiteriez vos amis par reconnaissance ; vous nous diriez sans doute, et ce ne serait pas sans raison, que c'est autoriser l'injustice que de la souffrir ; qu'il faut arrêter la licence par des vengeances modérées ; qu'il est naturel de réprimer les passions d'autrui par les siennes propres ; que c'est pervertir l'amitié que de ménager ceux qui la méprisent ; qu'un cœur doit être la récompense d'un autre cœur, et que la charité ne peut être bien employée que pour ceux qui la pratiquent envers les autres. Et comment oserions-nous vous annoncer de nous-mêmes ces vérités, en un temps où l'iniquité est accrue, et la charité refroidie ; où par de vains raisonnements et des distinctions imaginaires, on a tâché de justifier la plupart des colères et des vengeances, et où, bien loin d'avoir des égards pour ses ennemis, on n'épargne pas ses amis mêmes ?

Mais nous parlons avec confiance, puisque nous vous portons la parole de Jésus-Christ. N'écoutez donc pas ce que la chair et le sang vous révèlent, ce que le monde vous enseigne, ce que la nature corrompue vous conseille, ce que votre faible raison vous inspire, ce qu'une injuste coutume vous persuade, ce qu'une loi imparfaite semble permettre. Jésus-Christ parle : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos.* Il nous apprend, non-seulement la charité, mais encore la perfection de la charité, en aimant même nos ennemis. C'est son grand précepte, il n'y a rien de plus noble que l'Evangile, et il n'y a rien de plus noble dans l'Evangile que cette loi de dilection ; de ce que nous faisons pour eux, il fait la mesure de ce qu'il doit faire pour nous ; c'est son grand exemple, puisqu'il nous a aimés et réconciliés avec son Père par l'effusion de son sang,

tout pécheurs et ennemis que nous étions ; c'est enfin son grand ouvrage qui opère dans notre cœur, quand il y demeure par la foi, comme parle l'Apôtre : car, ce qu'il nous ordonne par sa parole, il le fait en nous par sa grâce ; le même esprit qui nous commande est le même qui nous touche et nous persuade, puisque le même amour est l'amour de Dieu qui le donne, et l'amour de l'homme qui le reçoit.

Esprit-Saint, Dieu de paix et de charité, c'est à vous à graver dans nos cœurs de chair cette loi d'amour et de grâce que vous avez apportée au monde. C'est à vous, qui devez nous enseigner toute vérité, à nous persuader efficacement une des principales que Jésus-Christ nous ait enseignées. Vous seul pouvez détruire au dedans de nous l'amour déréglé de nous-mêmes, pour mettre à sa place votre charité pour nos frères : éclairez nos entendements, échauffez nos volontés, nous vous le demandons par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*, etc.

Il n'y a rien de si contraire à la loi et à la justice évangélique que les haines, les divisions et la discorde. Le ministère de Jésus-Christ est un ministère de réconciliation et de paix pour les gentils et pour les Juifs, pour ceux qui s'approchent de lui, ou qui s'en éloignent : *Evangelizavit pacem vobis qui prope, et iis qui longe*, dit l'Apôtre (*Ephes.*, II, 17) ; il est devenu lui-même notre paix, en faisant de plusieurs peuples une Eglise, et de plusieurs fidèles un peuple, et de tous les fidèles comme un seul homme nouveau : *Ipse enim est pax nostra, ut condat in unum novum hominem* (*Ibid.*, 15) : réunissant ainsi toute chose sous un principe de charité, et étouffant en lui-même sur la croix les inimitiés entre Dieu et le pécheur, entre le pécheur et le pécheur même : *Interficiens inimicitias in semetipso.* (*Ibid.*, 16.) Il nous a montré qu'un Chrétien doit être un homme doux et pacifique, qui ne soit ennemi de personne, qui aime la personne même de ses ennemis, et qui fasse mourir dans son cœur toutes les semences de division et de haine. Or je trouve qu'il y a dans la société trois sources de discordre et de haine ; l'humeur que chacun suit presque sans réflexion : on donne tout à son naturel et à son propre sens : on veut accommoder tout le monde à soi au lieu de s'accommoder soi-même aux autres ; de là viennent ces aversions qu'on prend par délicatesse ou par caprice. La seconde est la passion qui, s'excitant par la moindre injure qu'on reçoit ou qu'on croit avoir reçue, porte à haïr et à se venger ; de là viennent les querelles et toutes ces suites funestes que produit un ressentiment, quand on n'a pas la force de le réprimer dans sa naissance. La troisième, c'est l'intérêt qui, nous attachant aux biens de ce monde, arme notre cupidité pour les acquérir ou pour les défendre ; de là viennent les contentions, les procès, les injustices qu'on fait, ou qu'on ne peut souffrir. Je viens vous apprendre aujourd'hui qu'il faut que la charité détruise dans vos cœurs ces haines d'humeur, ces haines de ressentiment, ces haines d'intérêt : voilà tout le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Quoiqu'il n'y ait point de précepte plus recommandé dans l'Ecriture que la charité et l'amour du prochain, qu'il n'y en ait point de plus nécessaire, parce qu'il y va du salut des particuliers et du repos de l'Eglise même ; qu'il n'y en ait point de plus grand usage, parce que les occasions de l'exercer en sont presque continuelles ; qu'il n'y en ait point de plus raisonnable, parce qu'il est naturel de s'entr'aimer et de se souffrir les uns les autres ; de plus étendu, parce qu'il regarde généralement tous les hommes : cependant c'est le précepte le moins observé, et la charité, la plus parfaite des vertus, est la plus exposée et la plus fragile de toutes, dit saint Bernard. Elle dépend de nos humeurs et de nos caprices ; un tour d'esprit un peu différent du nôtre ; un degré de chaleur ou de froideur de plus ou de moins dans un tempérament ; des manières un peu plus grossières qu'il ne convient à je ne sais quelle politesse dont on se pique, sont capables de blesser notre imagination, et de refroidir notre charité.

Le monde est composé de certaines petites contrariétés qui font qu'on se déplaît les uns aux autres : la différence des mœurs ; l'inégalité des inclinations et des coutumes ; la rencontre des intérêts cachés ou connus ; la diversité des pensées et des sentiments, et le mélange de tant d'esprits peu accommodants ou incompatibles, qui sont à charge les uns aux autres, et qui se choquent, ou par leurs vices, ou par leur vertus, entretiennent souvent, si l'on n'y prend garde, du moins de l'indifférence et de la froideur, et même des secrètes aversions dans le cœur. On vient à juger mal de ses frères, parce qu'on a bonne opinion de soi-même ; on ne les aime pas, parce qu'on voit en eux des qualités qu'on n'estime point ; on examine leurs défauts, et l'on se cache les siens propres. Ainsi l'on passe sa vie à souffrir et à se plaindre pour rien les uns des autres. C'est la faiblesse de notre nature. Dieu, dans une essence très-simple et une seule forme de divinité, enveloppe toutes les essences, toutes les formes et toutes les perfections des créatures. Aussi il ne haït rien de ce qu'il fait ; il ne méprise rien, il n'estime rien indigne de sa providence ; comme il est tout, il aime tout : *Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti*, dit le Sage (*Sap.*, XI, 25) ; mais nous qui sommes bornés à certaines conditions et qualités particulières, il est impossible que nous ne rencontrions d'autres objets qui ont des natures ou des qualités contraires aux nôtres, et de là vient qu'on se choque, qu'on se résiste, et qu'on vient à perdre la charité les uns pour les autres.

Pourquoi donc, direz-vous, ne sommes-nous pas également tournés à l'équité et à la justice ? D'où vient cette contrariété d'hu-

meurs, qui cause tant d'impatiences? Ne valait-il pas mieux avoir formé sur un même modèle les sentiments et les inclinations des hommes? Non, Messieurs, Dieu l'a permis ainsi, et les saints Pères en donnent trois raisons différentes. La première, c'est pour donner de l'exercice à plusieurs vertus chrétiennes : s'il n'y avait rien à estimer en nos frères, où serait notre humilité; s'il n'y avait rien à excuser, où serait notre condescendance? S'ils ne souffraient rien, où serait notre compassion? si nous n'avions rien à souffrir d'eux, où serait notre patience? Si tous les hommes étaient parfaits, ils ne contribueraient pas les uns au salut des autres; si tous les hommes étaient méchants, il n'y aurait entre eux ni union ni intelligence : c'est donc pour notre commune sanctification que Dieu permet ces différences, afin que nous assistions les uns dans leurs faiblesses, que nous imitions les autres dans leurs vertus, et que si nous ne sommes pas assez parfaits pour souffrir nous-mêmes quelque chose pour Jésus-Christ, nous ayons au moins la consolation de souffrir quelque chose de lui en la personne de nos frères.

La seconde raison, c'est afin de tenir les hommes dans une espèce d'égalité, qui les empêche de se préférer les uns aux autres, qui leur fasse voir qu'ayant eux-mêmes leurs défauts, ils ont besoin de la même grâce qu'on leur demande, et que chacun se supportant à son tour, il se fasse comme une compensation de charité et de patience.

La troisième raison, c'est afin que nous nous servions comme de miroirs les uns aux autres, et que dans les défauts d'autrui nous nous représentions les nôtres : autrement, dit saint Chrysostome, nous serions inexcusables, incorrigibles, injustes; inexcusables, si étant aussi attentifs et aussi éclairés que nous le sommes pour découvrir ce qu'il y a défectueux dans la personne et dans les actions de nos frères, nous manquons de soin et de lumière pour connaître et pour voir en nous ce que nous haïssons ou que nous méprisons en eux : incorrigibles, si dans le désir naturel que nous avons tous d'être loués et d'être aimés, nous ne travaillons en nous à réformer ce que nous ne ressentons que trop n'être ni louable ni estimable dans les autres; injustes enfin, si censurant notre prochain, nous prétendons nous exempter de la censure, et si trouvant des raisons pour lui refuser notre amitié, nous ne croyons pas qu'il en trouvera pour nous priver aussi de la sienne.

Ce n'est donc pas une raison pour s'exempter d'aimer son prochain de dire : Il me déplaît, il m'incommode. A Dieu ne plaise, dit Tertullien, que la patience d'un Chrétien, qui doit être à l'épreuve des persécutions et des martyres, cède à ces petites et frivoles tentations, et que la charité, qui doit être forte comme la mort, selon les termes de l'Ecriture, succombe et s'éteigne par les petits dégoûts, et par les petites afflictions de la vie! Je dis donc qu'il y a une douceur chrétienne que nous devons exercer sur tous, soit qu'on nous plaise, ou qu'on nous déplaise. Je dis chrétienne, qui vienne d'un cœur pur, et d'une foi non feinte, comme parle l'Apôtre : car il y a une modération mondaine, et une honnêteté politique qui lui ressemble. On a ses raisons pour bien vivre avec tout le monde; on se répand au dehors par des démonstrations d'une bienveillance extérieure; on gagne les esprits par des offices affectés, et par des complaisances étudiées plus ou moins, selon qu'on y est plus ou moins intéressé. Il y a un art de se faire des amis à peu de frais, de s'attirer de la considération par celle qu'on paraît avoir pour les autres, d'établir même son repos en ne troublant celui de personne. On pense que les biens qu'on fait ne sont pas perdus, que ces amitiés officieuses en produisent d'autres. On sème pour recueillir. Ce n'est pas là la charité que Dieu commande, c'est l'honnêteté que le monde conseille à ceux qui le suivent; c'est ménager le prochain, mais ce n'est pas aimer le prochain.

Aimer exprime l'affection du cœur: Ce n'est pas assez de faire du bien, il faut le faire par un motif intérieur d'une sincère bienveillance. *Quand j'aurais distribué tous mes biens aux pauvres, si je n'ai la charité, je ne suis rien*, dit l'Apôtre. (I *Cor.*, XIII, 1, 2.) Il faut que ce soit l'amour de Dieu qui règle et allume celui que nous avons pour nos frères, et que ce soit le même amour qui nous lie. Qui croit avoir l'un sans l'autre, est menteur, *hic mendax est*. (I *Joan.*, II, 4.) Les hommes sont naturellement portés à faire ces distinctions de Dieu et du prochain. Les uns mettent toute leur dévotion à faire de temps en temps quelques aumônes, un peu de tendresse de cœur fait tout le repos de leur conscience; ils croient être remplis de Dieu, quand un objet de pitié les touche; ils ne connaissent d'autre mérite que d'être sensibles à des misères que le hasard leur fait connaître. Cependant ils n'honorent point Dieu, ils n'ont ni respect pour ses autels, ni vénération pour ses mystères, ni soumission pour sa foi, ni obéissance pour ses préceptes. Toute leur religion est dans leur main, et pourvu qu'ils aient fait une action apparente de charité, ils s'imaginent avoir droit de violer toute la justice; ils séparent Dieu d'avec le prochain, et ils n'aiment ni l'un ni l'autre.

Les autres, au contraire, séparent le prochain d'avec Dieu, et c'est l'erreur et le mensonge ordinaire de la plupart des chrétiens. Nous prétendons aimer Dieu, quelque orgueilleux que nous soyons; il faut bien s'humilier malgré soi devant cette grandeur et cette majesté suprême. Quelque insensibles que nous soyons, nous sommes touchés malgré nous de cette souveraine bonté, dont nous ressentons les effets, et notre conscience nous reprocherait une si noire ingratitude. Nous avons beau secouer le joug de sa loi, et nous affranchir de sa servitude, il se sert de nous-mêmes malgré

nous, et nous assujettissant aux indispensables devoirs qu'il impose à ses créatures, il nous fait bien sentir notre dépendance. Qui est-ce qui ne se croit pas obligé de le servir et de l'adorer, et qui ne s'imagine pas qu'il l'aime, qu'il le sert et qu'il l'adore? Mais pour le prochain, à qui nous ne croyons pas être obligés, nous le regardons, ou au-dessous de nous par notre orgueil, ou au-dessus de nous par notre envie, ou hors de nous par notre indifférence, ou contre nous par notre haine. Nous en faisons le sujet de nos mépris, la matière de nos médisances et la victime de notre amour-propre. Détrompons-nous, Messieurs, quand nous exhalerions notre âme en soupirs, en larmes, en vœux, en prières, quand notre cœur serait attendri, ému, enflammé, en vain nous flatterions-nous d'aimer Dieu, si nous ne cessons de haïr nos frères

Je ne les hais pas, direz-vous, mais je ne puis aimer que ceux qui m'aiment. Je pourrais vous répondre avec saint Chrysostome, que vous n'avez qu'une vertu de païen, qu'il faudrait redoubler votre amitié pour gagner celui qui vous a refusé la sienne, que ce vous sera un plus grand honneur d'avoir engagé à vous aimer un homme qui n'était pas disposé à le faire ; qu'en pratiquant ainsi l'Evangile, vous y ramènerez celui qui s'en éloignait; que s'il persiste dans sa froideur, vous aurez le mérite de votre charité et celui de votre patience ; et qu'enfin celui qui étant aimé vous aime, vous paye son amitié de la sienne : mais que celui qui étant aimé ne vous aime pas, laisse à Dieu le soin, et, pour ainsi dire, l'obligation de vous récompenser à sa place. Je pourrais vous dire même avec Jésus-Christ, que si vous n'aimez que vos amis, votre amitié n'est que naturelle ; qu'étant sans aucun effort, elle sera sans aucun mérite, et qu'étant sans mérite, elle sera sans récompense. Mais je passe plus avant, et je dis que si vous n'aimez pas vos frères, vous les haïssez ; il n'y a point de milieu entre l'amour et la haine parmi les chrétiens, parce qu'étant unis en Jésus-Christ comme membres d'un même corps, ils sont obligés à des offices mutuels et à une correspondance réciproque. Or l'indifférence est opposée à cette affection et à ces assistances qui sont nécessaires entre fidèles, c'est un refus des devoirs, et comme une extinction de la charité chrétienne ; et par conséquent, elle n'est guère moins criminelle que la haine, étant comme une portion de la mort spirituelle, selon l'apôtre : *Qui non diligit, manet in morte.* (I *Joan.*, III, 14.)

De là je conclus que la charité doit être sensible et effective, qu'elle doit avoir ses passions et ses actions, dit saint Augustin, pour être sincère et véritable. Dans le malheur et dans les souffrances d'autrui, elle a ses troubles et ses inquiétudes ; dans le danger où sont les hommes qu'ils ne périssent en perdant Jésus-Christ, elle a ses craintes ; dans la misère où tombent les hommes en se séparant de Jésus-Christ, elle a ses chagrins et ses tristesses ; dans l'espérance d'acquérir des âmes à Jésus-Christ, elle a ses désirs et ses impatiences; dans le bonheur d'en avoir acquis, elle a ses joies et ses complaisances : elle a de même ses actions ; car elle ne consiste pas en paroles, mais en œuvres, en effets et en vérité ; elle ne court pas sur les prétentions d'autrui, et ne s'empresse pas pour les siennes propres ; elle souffre de tous quand il le faut, et ne fait jamais souffrir personne ; elle se réjouit des prospérités d'autrui, et se console de ses peines; elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout, elle prévoit les besoins, elle prévient les désirs, enfin elle s'acquitte de tous les devoirs. Est-ce ainsi, Messieurs, que vous aimez votre prochain ?

Oserez-vous dire que vous l'aimez ! Hélas! de quelle espèce de charité me parlez-vous ? Vous fait-elle souffrir quelque chose de ceux que vous dites que vous aimez ? Vous fait-elle penser à eux ? Vous fait-elle affectionner à ce qui les regarde ? Quel est cet amour qui n'excuse rien et qui prend tout dans le mauvais sens, qui condamne au lieu de défendre, qui est tranquille quand on est troublé, qui même, sachant les besoins, laisse sans secours et sans assistance? Quel est cet amour, qui a tous les effets de l'indifférence et de la haine ? A quoi se réduisent tous les entretiens d'aujourd'hui, sinon à déchirer celui-ci, décrier celle-là. Ennemis, indifférents, amis, tout est égal ; on ne saurait les distinguer dans les portraits que l'on en fait. La médisance est un péché que chacun craint et que chacun aime ; c'est l'agrément de ceux qui parlent, c'est le plaisir de ceux qui écoutent : sans cela la compagnie languit, les conversations tarissent, le monde n'a plus d'esprit ; avec cela chacun plaît, chacun s'insinue, chacun s'exprime heureusement. Ainsi, s'amuser aux dépens d'autrui et se jouer de la réputation les uns des autres, ce n'est plus inimitié, ce n'est plus vengeance, c'est le bel esprit, c'est la belle humeur, c'est le commerce de tous les hommes. A quoi se réduit l'étude et l'application qu'on a dans la société du monde, sinon à dominer par son humeur, à prendre l'ascendant, et à gagner quelque degré de supériorité les uns sur les autres ; pour cela, l'on veut ou se faire aimer ou se faire craindre par politique ; on donne des conseils à tout le monde et l'on n'en reçoit de personne ; on veut de l'encens à pleines mains, et l'on en jette à peine quelque grain sur les autres qui le méritent ; et lorsqu'on n'a presque aucun égard pour personne, on voudrait être l'amitié et, pour ainsi dire, l'idole de tout le monde. De là viennent ces disputes où l'on veut, non pas s'éclaircir, mais s'accréditer, et où l'on combat pour la victoire, non pas pour la vérité ou pour la justice ; de là cette liberté qu'on se donne de faire le censeur et le réformateur, et de tenir un tribunal toujours dressé pour faire le procès aux actions et aux intentions même des hommes ; de là cette maligne joie qu'on a à découvrir les défauts d'autrui, et à établir sa réputation

en affaiblissant celle des autres ; comme si l'on regagnait sur eux toute l'estime qu'on leur fait perdre ; vices contraires à la paix et à la charité chrétienne, et pourtant communs parmi les chrétiens.

Pour remédier à ces désordres, et pour entretenir la paix et l'union avec les hommes avec qui nous vivons, l'apôtre saint Pierre nous donne une règle, qui seule peut affermir notre repos et celui des autres ; elle mérite que vous y fassiez réflexion : *In fraternitatis amore simplici, ex corde diligite attentius.* (I *Petr.*, I, 22.) Aimez-vous avec circonspection comme des frères, d'une amitié simple ; c'est-à-dire soyez simples à l'égard des défauts et des humeurs des autres, et circonspects touchant les vôtres. Le cœur simple et franc ne se refroidit pas, ne s'offense pas légèrement, ne prend pas de faux soupçons ni de vains ombrages, ne va pas sonder sans raison le fond des actions ou de la conduite, ne fait ni le délicat ni le pointilleux mal à propos. Il ne regarde pas à certaines petites irrégularités, il ne se pique pas de formalités inutiles, et n'exige pas des devoirs chargeants ni des complaisances forcées. Par cette indulgence, on jouit de sa propre paix, et l'on laisse la leur aux autres. Il faut au contraire être circonspects et attentifs sur notre conduite. Cette circonspection fait qu'on veille à tous ses devoirs, qu'on s'accommode aux inclinations des autres, qu'on les prévient en honneur et en affection, qu'on est sensible à leurs besoins, qu'on les oblige avec adresse, qu'on fait valoir leur mérite autant qu'il vaut, et qu'on craint toujours d'être moins doux, moins retenus et moins civils qu'on ne doit être. Mais l'amour-propre renverse cet ordre, nous gardons notre prudence pour examiner le prochain à la rigueur, et la simplicité pour nous permettre tout à nous-mêmes. Nous voulons que nos frères soient nos amis, et nous voulons être les tyrans de nos frères. Chacun veut aimer son prochain commodément, et veut être aimé dans toutes les formes : on resserre ses obligations, et l'on étend celles des autres. On exige des égards et des déférences qu'on n'a pas intention de rendre, on veut réduire tout à son humeur, on se pardonne bonnement tous ses défauts de société, et l'on ressent tous ceux des autres : de là viennent les dépits, les jalousies, les aigreurs et les haines parmi les hommes, par la différence d'humeurs. Voyons comment la charité doit nous faire triompher de celles qui viennent du ressentiment des injures par le pardon des ennemis.

DEUXIÈME POINT.

Le commandement d'aimer les ennemis et de pardonner les injures, est proprement l'ordonnance de la loi nouvelle, et le commandement de Jésus-Christ : *Hoc est præceptum meum.* (*Joan.*, XV, 12.) La prudence de la chair s'en offense, toute la force de la nature s'y oppose, tous les mouvements du cœur humain s'y trouvent combattus, et pour établir une telle loi, il ne fallait pas moins qu'un tel législateur, qui la rendît juste par son autorité, possible par sa grâce, sainte et nécessaire par son exemple. Les philosophes avaient quelquefois conservé leur repos et leur tranquillité dans les injures ; mais ils méprisaient plus ceux qui les avaient offensés, que les offenses qu'on leur avait faites : ils étaient modérés par fierté, dit saint Augustin ; ils cherchaient leur propre gloire dans les souffrances, et la patience sans l'humilité est une vertu fausse et inutile.

Moïse avait borné la vengeance, en condamnant chacun à souffrir la même peine qu'il avait fait souffrir à d'autres : *Oculum pro oculo, dentem pro dente.* (*Exod.*, XXI, 14 ; *Matth.*, V, 38.) Mais cette justice pouvait s'appeler la justice des injustes, selon saint Augustin ; c'était modérer la colère, mais ce n'était pas l'éteindre ; c'était ôter l'excès de la vengeance, mais c'était laisser le désir de la vengeance : ainsi, quoiqu'il fût juste de punir l'offenseur, ajoute ce Père, que l'offensé recherchât lui-même cette punition, qu'il la désirât, qu'il s'en réjouît, il était réservé à Jésus-Christ d'apporter au monde ce dernier degré de charité pour perfectionner cette loi qui convenait à un peuple imparfait et grossier, tel qu'était le peuple Juif, par un Evangile de paix qui convînt à un peuple saint et choisi, tel que devait être le peuple chrétien.

C'est pour cela qu'il l'appelle lui-même un commandement nouveau : *Mandatum novum do vobis.* (*Joan.*, XIII, 34.) Nouveau quant à l'exemple qu'il en a donné lui-même : on avait vu des esclaves mourir pour leurs maîtres ; mais non pas des maîtres mourir pour leurs esclaves. Nouveau quant au principe, parce que l'Evangile a communiqué en abondance l'esprit de dilection et de charité que la loi ne fournissait point, et que la promesse de grâce ne donnait dans l'Ancien Testament qu'en petite mesure. Nouveau quant au motif ; la loi obligeait à l'amour de Dieu et du prochain par les terreurs de la colère et des malédictions de Dieu, ou par les promesses des bénédictions temporelles ; au lieu que l'Evangile nous y porte par l'amour que Jésus-Christ nous a porté, par l'adoption qu'il nous a acquise, par la félicité éternelle qu'il nous destine. Enfin nouveau, parce que c'est un précepte qu'il faut renouveler tous les jours dans nos cœurs, de peur que les cupidités qui s'y attachent ne s'en rendent les maîtresses, et qu'on ne laisse vieillir par une dangereuse négligence une certaine habitude de haine presque insensible, et un éloignement secret qui se réveille toutes les fois qu'on voit ou qu'on entend parler de ceux dont on croit n'avoir pas sujet d'être satisfait.

Que si c'est là la loi de l'Evangile, on peut dire que ç'a été une des principales preuves de l'Evangile, et que si Jésus-Christ a établi cette parfaite charité, cette charité bien observée n'a pas peu servi à établir la foi et la religion de Jésus-Christ, la patience des martyrs ayant été, dit saint Augustin, comme

le fondement de la grandeur et de la gloire de l'Eglise. Leur douceur s'accordait avec leur courage, ils ne résistaient pas, et ils ne succombaient pas ; ils avaient un cœur capable de souffrir et de pardonner : humbles et généreux tout ensemble, ils ne perdaient ni la charité par leurs tyrans, ni la patience dans leurs supplices. Les païens en étaient surpris ; ils voyaient ces hommes qui n'avaient rien des mœurs ni des inclinations des autres hommes, qui regardaient la pauvreté comme les richesses, et la vie comme la mort ; qui souffraient et qui se réjouissaient dans les souffrances ; qui étaient haïs, et qui aimaient. Leurs paroles ne les avaient pas touchés ; ils avaient douté de la vérité de leurs miracles, mais leur patience les désarmait. C'est là qu'ils reconnurent que cette charité, qui ne cédait pas à des haines opiniâtres, ne pouvait pas être l'ouvrage de la nature ; que pour de telles actions, il fallait qu'il y eût dans l'homme un autre esprit que celui de l'homme ; que telles vertus ne pouvaient venir de la discipline de leurs sages. Ils crurent en la puissance invisible de Jésus-Christ qui les soutenait ; ils ne purent continuer de haïr ceux qui ne pouvaient se lasser de les aimer, ils les admirèrent, ils les aimèrent, ils les imitèrent. S'ils eussent souffert sans aimer, leurs souffrances étaient inutiles ; s'ils eussent aimé sans souffrir, leur charité eût été suspecte, ou du moins commune ; mais qui est-ce qui peut longtemps résister à la patience et à la charité jointes ensemble : il y a des choses dans l'Evangile qui plaisent aux ennemis mêmes de l'Evangile, qui touchent les âmes les plus passionnées : car qui est-ce qui n'aime pas des gens qui l'aiment et qui lui cèdent ?

D'où je conclus, Messieurs, que dans la nécessité où nous sommes de contribuer au salut les uns des autres nous devons nous sanctifier nous-mêmes par l'amour de nos ennemis, et gagner nos ennemis par notre douceur et par notre patience. Mais n'est-ce pas renverser l'ordre des lois et de la justice ? N'est-ce pas donner lieu aux oppressions et aux attaques des méchants ? N'est-ce pas entretenir le vice par l'impunité, et introduire ainsi la confusion dans la société et dans le commerce des hommes ? Non, dit saint Augustin, il n'y a rien de plus utile pour le public et pour les particuliers, que d'être disposé à souffrir autant qu'il convient au salut des particuliers qui nous font souffrir. N'est-ce pas le moyen de surmonter la malice par la bonté, de persuader le mépris de la gloire et des souffrances du monde, pour se rendre digne des récompenses de l'autre vie ? n'est-ce pas désarmer la cruauté par la patience, et vaincre le monde avec Jésus-Christ ? Celui qui offense n'est-il pas assez puni par le mal qu'il fait ; que s'il faut qu'il soit puni, c'est la charité, et non pas la vengeance qui doit se charger de le châtier. Une punition exemplaire, disait autrefois saint Grégoire de Nazianze, peut être utile, mais une charité exemplaire le sera toujours davantage ; la punition arrêtera les méchants, mais la patience les rendra bons ; en pardonnant aux autres, nous obtiendrons le pardon pour nous-mêmes. Phinées et Moïse ont été loués d'avoir puni les méchants ; mais ils l'ont été encore davantage d'avoir fait l'office de médiateurs en faveur des criminels : Dieu même a pardonné à ses ennemis, et Jésus-Christ nous oblige dans l'Evangile à pardonner jusqu'à septante fois sept fois.

Mais entrons dans le détail de ce précepte. Jamais Jésus-Christ ne s'est expliqué plus clairement : on dirait qu'il avait en vue de prévenir toutes les ruses du cœur humain, tous les détours de l'amour-propre, toutes les interprétations qu'une raison corrompue pouvait donner à sa parole. Il nous prépare à l'écouter par cette autorité toute divine de législateur et de maître dont il se sert quand il veut prononcer, ou ses lois, ou ses jugements, et assujettir la raison et les passions mêmes des hommes à ses volontés et à son service : *Ego autem dico vobis.* C'est moi qui vous le commande ; il sait le joug qu'il nous impose, et sans restriction, sans adoucissement, sans exception, il nous commande de vaincre nos ressentiments, et d'aimer nos ennemis : *Diligite inimicos vestros.* Quoique l'amour comprenne tout, Dieu sait qu'on se déguise, qu'on se flatte, qu'on donne le nom d'amitié à de cruelles indifférences, qu'on se repaît de l'ombre et de l'image d'une charité superficielle et infructueuse ; ainsi il ajoute : faites du bien, *Benefacite.* Il semble que c'est assez dit, que faire du bien enferme tous les biens ensemble : mais il veut expliquer ses intentions ; il prétend que nous entreprenions de gagner nos ennemis en priant pour nous et pour eux, et que nos prières soient aussi ferventes que les effets de notre amour et les sentiments de notre cœur doivent être sincères : *Orate pro persequentibus.* Mais comme les hommes sont d'ordinaire intéressés, et que dans les occasions difficiles il faut les soutenir par de grandes espérances, il leur promet qu'ils deviendront les enfants de son adoption et les héritiers de son royaume. *Ut sitis filii Patris vestri.* (*Matth.*, V, 44, 45.) Il fait de la miséricorde de l'homme une condition pour la sienne, et une mesure même pour la sienne : *Dimittite et dimittetur.* (*Luc.*, VI, 37.) Après cela cherchez des raffinements, des prétextes de justice, d'honneur, de raison, de défense. Grossissez le tort qu'on vous fait, justifiez celui que vous faites ; formez-vous une conscience qui compatisse à vos passions, cherchez des directeurs qui s'y accommodent, vous trouverez en vous de quoi vous tromper ; mais vous ne trouverez pas de quoi vous excuser dans l'Evangile.

Il faut donc aimer vos ennemis, ce commandement s'adresse à tous, quoique la plupart des hommes s'en croient exempts, à moins que de se faire une guerre ouverte, et de scandaliser le public par des inimitiés éclatantes : on se persuade aisément qu'on

n'est ennemi de personne; pourvu qu'on puisse sauver les apparences au dehors, on se satisfait librement au dedans de soi : on ne compte pour rien ces haines qu'on peut tenir cachées sous les replis de sa conscience : on se rassure contre la malice des ressentiments intérieurs qu'on ne peut se dissimuler à soi-même, par des devoirs extérieurs qu'on rend froidement à ceux qu'on hait et qu'on méprise. On aime mieux s'imaginer qu'on n'a point d'ennemis que d'avouer qu'on est ennemi de quelqu'un ; et pour n'avoir pas la peine de pardonner à autrui, on juge qu'il est plus court de se pardonner à soi-même. Il n'y a personne qui ne se trouve coupable devant Dieu d'avoir rompu la charité ou de l'avoir fait rompre à ses frères. Ce temps heureux n'a pas duré, où les chrétiens n'avaient entre eux qu'un cœur et qu'une âme; il n'y a point de vie qui n'ait ses troubles et ses traverses, point de cœur qui n'ait été blessé par quelque endroit, peu de bienfaits et d'amitiés qui n'aient fait des ingrats et des infidèles, et presque point d'hommes qui n'aient à faire un sacrifice à Dieu de quelque secrète vengeance, et qui ne doivent se faire effort pour aimer quelque ennemi. Je dis l'aimer d'un amour effectif, qui craigne pour eux les périls auxquels ils s'exposent, que nous espérions pour eux la grâce que Dieu leur peut faire comme à nous : car son bras n'est pas accourci, et nous n'avons pas épuisé ses divines miséricordes. Il faut avoir de la tristesse de l'aveuglement où ils sont, de la joie de tous les biens qui leur arrivent, et de tout ce qui a le moindre rapport à leur salut; autrement vous ne les aimez pas en effet.

Ce n'est pas assez, il faut leur faire du bien dans leurs nécessités et dans leurs besoins : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum*, dit l'Apotre. (*Rom.*, XII, 20.) Premièrement, parce qu'étant l'image de Dieu qui est notre bienfaiteur, vous devez reconnaître ses grâces en la personne de votre ennemi même, et que vous ne sauriez témoigner le respect et la reconnaissance que vous avez pour cette bonté souveraine plus purement, que sur des sujets qui n'ont contribué de rien à se l'attirer. Secondement, pour imiter cette bonté souveraine de Dieu, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes : ce qui nous engage à étendre nos devoirs indifféremment sur ceux dont nous avons sujet de nous louer, et sur ceux dont nous avons sujet de nous plaindre. Troisièmement, afin de les gagner par cette charité abondante, en les adoucissant par nos soins et par nos bienfaits, en leur inspirant pour nous la même bonté que nous avons pour eux, et les engageant par les biens que nous leur faisons, à se repentir du mal qu'ils nous ont fait, ou qu'ils ont eu dessein de nous faire.

Mais suis-je instruit de leurs besoins, dites-vous, qu'y a-t-il de commun entre eux et moi? quel commerce avons-nous ensemble? Hé! c'est déjà un assez grand malheur pour vous d'avoir cette froideur et cette indifférence, et de ne vouloir rien de commun avec des hommes régénérés par la même grâce que vous, rachetés du même prix que vous, destinés à la même gloire que vous, et ne faisant ainsi qu'un même corps et un même esprit en Jésus-Christ avec vous? Mais cette ignorance affectée de leurs besoins ne vous justifiera pas un jour devant le tribunal du Souverain juge. Vous êtes si instruit de tout le reste de leurs affaires, pourquoi ne savez-vous pas ce qui leur manque, et ce que vous pouvez faire pour eux? La malice vous ouvre les yeux pour discerner tous leurs défauts, et la charité ne devrait-elle pas vous les ouvrir pour vous faire observer leurs vertus? Vous savez tout le mal qu'ils font, d'où vient que vous ne savez pas le mal qu'ils souffrent? Vous êtes les premiers avertis de leurs disgrâces pour en triompher, et vous êtes les derniers informés de leurs nécessités pour y remédier. Pourquoi faut-il qu'il n'y ait pas une de leurs imperfections qui vous échappe, et que tous leurs besoins vous soient inconnus? Vous les connaissez trop, ou vous les connaissez trop peu, et l'un et l'autre vient du défaut de votre charité.

Il faut encore prier pour eux : *Orate pro persequentibus*, parce que l'amour des ennemis étant une des plus difficiles pratiques de la religion de Jésus-Christ, nous ne pouvons en être capables que par son esprit. Or, comme nous sommes obligés de les aimer sans cesse, nous sommes obligés de prier sans cesse, et de dire comme Samuel pour un peuple qui venait de lui ôter le gouvernement que Dieu même lui avait donné : *Absit a me hoc peccatum, ut cessem pro vobis orare ad Dominum.* (I *Reg.*, XII, 23.) Ce qui se doit entendre, non pas de ces prières récitées sans affection et sans tendresse, mais d'une effusion de cœur qui se fait devant Dieu, et qui a été précédée par les devoirs et par les bienfaits de l'amour que cette prière a produits.

Voilà, Messieurs, à quoi vous oblige ce précepte de Jésus-Christ. Quelle excuse trouverez-vous donc pour sauver vos ressentiments et vos vengeances? direz-vous que ce n'est pas vous qui avez offensé le premier? pourquoi fallait-il redoubler un mal qu'un autre avait déjà fait? Selon le monde, c'est un soulagement de votre douleur, dit Tertullien; selon Dieu, c'est un redoublement de malice. Quelle différence y a-t-il entre vos péchés, sinon qu'il y a eu quelque intervalle de temps entre l'un et l'autre, et qu'il a fait avant vous le mal que vous avez fait après lui? Direz-vous que vous n'avez pas excédé dans votre vengeance, et ne savez-vous pas que dans les règles de l'Evangile, toute vengeance est excessive. Quel sacrifice ferez-vous à Dieu, si vous ne lui sacrifiez vos ressentiments? n'est-il pas juste pour reconnaître le mérite de la patience que vous lui offrez, n'est-il pas assez puissant pour vous satisfaire?

Peut-être direz-vous que vous n'avez rien fait que par un zèle de justice; mais quel droit avez-vous de monter sur le tribunal, et de décider sur ce qui vous touche? êtes-vous si dégagé de tout intérêt et de tout amour-propre, que vous gardiez la modération qu'il faut dans votre propre cause? seriez-vous si zélés pour la justice sur des sujets où vous n'auriez aucune part? direz-vous enfin que ce commandement est difficile? je l'avoue; mais la récompense qu'il promet est grande : *Dura jussit, sed magna promisit*, dit saint Augustin, d'être enfants du Père céleste, d'être héritiers de son royaume, et cohéritiers de Jésus-Christ même. Voilà cette charité qui éteint les ressentiments, voyons en peu de mots quelles sont les haines d'intérêt et de cupidité qu'elle doit vaincre.

TROISIÈME POINT.

Une des principales conditions que l'Apôtre donne à la charité, c'est qu'elle ne cherche pas ses intérêts : *Non quærit quæ sua sunt* (I *Cor.*, XIII, 5), et un des principaux désordres que produit l'intérêt, c'est de faire perdre la charité. Il n'y a rien de plus fort dans le cœur de l'homme que la cupidité des biens du monde; le riche y trouve de quoi fournir à ses passions, le pauvre de quoi soulager ses besoins. L'un les regarde comme utiles à ses plaisirs, l'autre comme nécessaires à son entretien; ainsi, dans un état différent, ayant presque les mêmes désirs, l'un de se maintenir dans sa vanité, l'autre de sortir de son indigence, ils ne trouvent rien de plus sensible que de perdre ce qu'ils possèdent, rien de plus doux que d'acquérir ce qu'ils ne possèdent pas encore. De là vient qu'il n'y a rien de si difficile que de réparer l'offense que nous faisons aux autres, en leur faisant perdre leurs biens, et rien de si difficile que de pardonner aux autres celle qu'ils nous font en nous retenant le nôtre : c'est là la principale source des inimitiés et des vengeances, et les plus grands dangers où la charité se trouve tous les jours exposée.

Or je dis que dans ces occasions un chrétien doit se souvenir qu'il lui importe plus de sauver son âme, que de conserver ses biens; qu'il a des intérêts à ménager plus considérables que les temporels; qu'il doit acquérir le royaume des cieux par la perte même de sa vie, et que la charité est cette perle évangélique, qu'il faut tout vendre pour l'acquérir, et tout perdre pour la conserver.

Faut-il donc, direz-vous, que l'innocence soit en proie à la malice des pécheurs? Jésus-Christ l'a prédit ainsi dans son Evangile. Faut-il laisser la robe à celui qui nous enlève le manteau? ce sont ses propres termes. Ne faut-il pas résister à l'homme injuste? il le défend expressément. Voyez jusqu'où va la douceur chrétienne, et combien vous êtes éloigné de la perfection de votre état.

Cependant aujourd'hui, pour un droit incertain, pour une prétention douteuse, on se trouble, on s'alarme, on se cite devant les tribunaux, on lasse la patience des juges par des poursuites opiniâtres, on couvre la vérité par des adresses artificieuses, on passe de la discussion de la cause à la désolation des personnes, on se plaint, on se hait, on se venge, on s'accuse, on allume toutes ses passions, souvent pour un petit intérêt, et l'on blesse mille fois la justice en faisant semblant de la demander. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort, disait l'Apôtre. Que ne souffrez-vous plutôt qu'on vous ôte ce qui vous appartient? Je sais que la nécessité oblige quelquefois à recourir aux juges que Dieu a établis pour maintenir la paix entre les hommes, et pour rendre à chacun ce qui lui appartient. Je sais que la justice est comme une digue que Dieu a opposée à l'insolence des grands et des riches du siècle, qui oppriment les pauvres et les faibles; qu'il est permis de défendre par des voies justes les biens qu'on nous a ravis injustement, et qu'il y a même quelquefois une espèce de charité de réprimer les cupidités, et de ne pas tout permettre à l'injustice. Mais je sais aussi que de là naissent mille passions, les faux soupçons, les paroles outrageuses, les noires médisances, les injures atroces et les inimitiés irréconciliables. Sondez vous-mêmes vos consciences, si vous pouvez éviter ces écueils, implorez la justice, s'il le faut, contre vos frères, mais entretenez la paix avec eux, redemandez votre bien, si vous voulez, mais perdez-le plutôt que de perdre la charité.

C'est de ce même principe d'intérêt que naît l'injustice de la plupart des riches du siècle, d'exiger ce qu'on leur doit avec rigueur, et de ne payer ce qu'ils doivent qu'à leur fantaisie. Avec quelle exactitude pressent-ils leurs débiteurs, eux qui se nourrissent de la graisse de la terre, et qui recueillent le fruit des travaux et des peines des autres hommes? avec quelle dureté font-ils attendre le salaire à ces misérables artisans, à qui la providence de Dieu n'a donné que leur industrie pour patrimoine, qui vivent du travail de leurs mains, et qui portent à la lettre la peine du premier péché, en gagnant leur pain à la sueur de leur visage? La charité désintéressée ne cause du trouble à personne, et n'a pas de ces empressements pour les biens périssables de ce monde.

Je veux, en finissant ce discours, vous laisser deux exemples de ce désintéressement en la personne de deux hommes de la plus charitable, de la plus pacifique et de la plus sainte famille que l'Ecriture sainte nous ait représentée; de Tobie le père et de son fils. Ce bon vieillard, prêt à rendre les derniers soupirs, chargé du mérite de ses bonnes œuvres, levant déjà sa main tremblante pour bénir son fils, lui donnait ses derniers conseils, qu'il lui laissait comme un testament de piété, et comme son plus précieux héritage. Je meurs heureux, mon fils, si je vous laisse la crainte de Dieu; honorez votre mère

comme la nature et la religion vous l'ordonnent ; ayez toujours Dieu dans votre pensée et devant vos yeux ; faites l'aumône de vos biens à mesure et à proportion que vous en aurez, et ne rebutez jamais un pauvre. Payez promptement et largement le salaire de ceux qui travaillent pour vous. Bénissez Dieu en tout temps, et priez-le qu'il soit votre conseil et votre guide. Après tous ces avis, il lui parle de retirer dix talents d'argent qu'il a prêtés depuis longtemps à un de ses parents. Exemple rare, dit saint Ambroise ; les autres hommes attendent à la mort à payer leurs dettes, et font ordinairement ces réflexions : il sera toujours assez temps de penser à mes obligations, mes créanciers ne perdront rien, je laisserai à mes héritiers de quoi les satisfaire du débris de mes terres, et des biens dont j'aurai joui pendant ma vie : au contraire, ils ne pensent qu'à recouvrer tout ce qu'on leur doit pendant leur vie, et celui-ci attend à l'extrémité, à demander ce qu'on lui doit, plus pour son héritier que pour lui-même.

L'exemple du fils n'est pas moins admirable, il répond avec soumission à tous les conseils de son père : *Omnia quæcunque præcepisti mihi faciam, pater* (*Tob.*, V, 1) ; mais quand il lui ordonne de retirer ses dettes : *Quando pecuniam hanc requiram ignoro.* (*Ibid.*, 2.) C'est le seul avis qui l'embarrasse : un autre aurait trouvé des excuses pour tout le reste ; soyez obéissant : je suis en âge de me conduire et de me gouverner moi-même. Soyez libéral aux pauvres, mon bien suffit à peine pour ma dépense. Soyez humble, ne faut-il pas suivre les lois du monde? Soyez patient, il faut traiter nos ennemis comme ils le méritent ; recouvrez vos dettes, je le ferai très-volontiers. Pour celui-ci, il faut l'assurer, qu'il a affaire à un homme de bien et de conscience ; il faut lui montrer l'écrit signé de la main du débiteur, encore craint-il de troubler le repos de cet homme. Travaillons, mes frères, à nous former sur ces grands modèles que le Saint-Esprit nous présente dans les Livres saints, pour être la règle de notre vie ; ôtons de nos cœurs l'attachement aux biens temporels, et nous retrancherons en même temps la cause d'une infinité de divisions et de querelles. D'où venait cet esprit de concorde, qui ne faisait des premiers chrétiens qu'un cœur et qu'une âme, si ce n'est de cet esprit de détachement, qui ne faisait de tous leurs biens qu'un seul héritage ? ils vivaient sans animosité, parce qu'ils étaient sans cupidité. Ah ! si la charité de Jésus-Christ règne en nous, elle répandra dans nos âmes une onction, une douceur, une paix, qui bannira toutes ces rigueurs de tempérament, tous ces chagrins de caprice, toutes ces haines d'humeur, de passion et d'intérêt qui nous troublent ; ces antipathies et ces aversions secrètes seront vaincues par l'amour divin et surnaturel du prochain, qui nous fera regarder dans nos frères les membres de Jésus-Christ, les enfants de Dieu et les traits sacrés de son image, à laquelle ils sont formés comme nous. Il n'y a, dit saint Augustin, que les démons, qui, étant les ennemis irréconciliables de Dieu, sans espoir de retour, doivent être les nôtres ; mais comme les plus grands pécheurs peuvent devenir des pénitents et des saints, il ne nous est permis de haïr en eux que le péché, en priant Dieu pour leur conversion, afin qu'après avoir été unis sur la terre par les liens de la charité, nous le soyons encore dans le ciel, par la gloire, que je vous souhaite.

SERMON III

SUR LA CORRECTION FRATERNELLE.

Si autem peccaverit in te frater tuus, vade, et corripe eum inter te et ipsum solum. (*Matth.*, XVIII, 15.)

Si votre frère a péché contre vous, allez, et reprenez-le entre vous et lui seul.

Comme toute la loi est renfermée dans le double précepte de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, les devoirs qui regardent l'observation de l'un, ne sont pas moins indispensables que ceux d'où dépend l'accomplissement de l'autre. On peut dire que ces deux préceptes ont une liaison nécessaire qui les rend inséparables, ou plutôt qui des deux n'en fait qu'un seul : *Car comment aimez-vous véritablement Dieu que vous ne voyez pas*, dit l'Apôtre (I *Joan.*, IV, 21), *si vous n'aimez pas votre frère que vous voyez?* et quand vous offensez l'image de Dieu dans votre prochain, comment pouvez-vous aimer Dieu qui a gravé cette image dans votre frère ; c'est pour cela que saint Jean, le disciple bien-aimé, que l'on peut nommer le docteur et l'apôtre de la charité par excellence, répétait sans cesse cette leçon abrégée du christianisme : *Filioli, diligite invicem :* « *Mes chers enfants, aimez-vous les uns et les autres* (*Hist. eccles.*), » ne leur recommandant que ce point de la loi, parce qu'on a tout fait quand on l'observe ; nous devons en cela reconnaître la bonté infinie de notre Dieu, qui pour assurer autant qu'il est en lui le salut de tous les hommes, ordonne à chaque particulier de veiller au salut de son frère ; qui n'est pas plus jaloux des droits de sa divinité, pour nous obliger à lui rendre ce que nous lui devons, qu'il est attentif pour nous faire rendre ce que nous devons à notre prochain, et qui dans l'obéissance rigoureuse qu'il exige de nous sur cet article de la loi, n'est sévère que par un motif de miséricorde. Or, parmi les nombreuses obligations contenues dans ce précepte général de l'amour du prochain, et qui en sortent, dit saint Augustin, comme autant de rejetons de leur racine, la correction fraternelle est sans doute une des plus importantes.

Cependant on peut dire qu'il en est peu de plus inconnue et de plus négligée. Nous sommes environnés de transgresseurs de la loi, et les plus sages se contentent d'en gémir, sans penser à les corriger ; bien éloignés de ce prophète que son zèle faisait

sécher et tomber en défaillance à la vue des pécheurs, et qui, pour me servir de ses paroles, les exterminait tous les matins dans les mouvements d'une sainte indignation : notre indolence semble lâcher le frein à la licence des impies ; nous vivons au milieu des scandales de la luxure, de la fraude, de la perfidie, de la duplicité, de la médisance et de l'ambition ; mille tombent à nos côtés, et dix mille à notre droite, et nous ne pensons pas à les relever de leur chute ; nous sommes insensibles au milieu de tant de désordres : au lieu que si chacun tendait une main secourable à son frère par une sage correction, le monde se réformerait : nous laissons un libre cours à ce torrent d'iniquité, qui couvre la face de la terre, et nous nous y laissons entraîner nous-mêmes, au lieu de nous opposer à sa violence.

Que s'il se trouve des chrétiens plus éclairés et plus attentifs que les autres sur cette obligation, ils y satisfont d'une manière qui les rend plus coupables que s'ils la négligeaient entièrement ; ils touchent les plaies du prochain avec si peu de précaution, qu'ils les irritent au lieu de les guérir, et les rendent quelquefois incurables, en y voulant apporter du remède ; ils mêlent l'indiscrétion, l'humeur, le chagrin, l'amertume, la hauteur, le reproche, où il faut le gémissement, la douceur, l'humilité, la sagesse : c'est l'homme et non pas le chrétien, qui corrige et qui reprend ; de sorte que la charité, que toutes les vertus accompagnent, se trouve bannie d'un devoir dont elle doit être l'âme et le motif.

Or mon dessein est, dans ce discours, d'instruire les chrétiens qui négligent d'accomplir la loi de la correction fraternelle, et ceux qui l'accomplissent imparfaitement, ou plutôt qui la violent en croyant l'accomplir ; de dissiper l'ignorance des uns, et de régler la mauvaise conduite des autres : en un mot, de vous faire voir que la correction fraterdelle est un devoir d'une obligation indispensable, et de vous marquer ensuite les conditions dont elle doit être accompagnée, après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*, etc.

PREMIER POINT.

Il n'y a point de précepte plus expressément marqué et plus recommandé dans l'Ecriture, que celui de se corriger les uns les autres. Il n'y en a point de plus nécessaire, parce qu'il y va du salut des âmes. Il n'y en a point de plus grand usage, parce que les occasions en sont presque continuelles ; il n'y en a point de plus raisonnable, parce qu'il est naturel de s'entr'aider les uns les autres ; il n'y en a point de plus étendu, parce que la matière de reprendre est aussi vaste que la licence de pécher. Cependant c'est le précepte le moins pratiqué : les uns, dit saint Augustin, ne veulent pas s'en donner la peine ; les autres craignent de se faire des ennemis : ceux-ci n'ont pas l'assurance de résister en face aux pécheurs ; ceux-là n'osent les offenser, de crainte qu'ils ne leur nuisent dans quelques biens temporels que leur convoitise veut encore acquérir, ou que leur faiblesse a peur de perdre. Ainsi personne presque ne se hasarde, personne ne veut se charger de ce soin ; et cependant ceux-là mêmes qui sont si circonspects et si scrupuleux quand il s'agit de corriger leurs frères en particulier, sont si prompts et si hardis à s'en moquer dans les compagnies ; ils craignent de les aigrir par un avis charitable, et ils ne craignent pas de les blesser par des railleries et par des médisances piquantes : ainsi également coupables, également perfides soit qu'ils gardent le silence, soit qu'ils le rompent ; en l'un ils abandonnent leur prochain, en l'autre ils le déshonorent ; en l'un ils négligent son salut, en l'autre ils déchirent sa réputation ; en tous les deux ils pèchent contre Dieu, contre le prochain et contre eux-mêmes.

Je dis donc que, comme il y a un précepte qui nous oblige d'avoir pitié de nos frères, et de les assister dans leurs besoins corporels, il y a de même un précepte qui nous oblige à compatir à leurs infirmités morales, et à les secourir dans leurs nécessités spirituelles. Or, comme l'état du péché est l'état le plus pitoyable où ils puissent être, parce qu'il les prive de la grâce, et qu'il les exclut du royaume que Dieu a préparé à ses élus, il n'y a rien de plus juste, de plus charitable ni de plus pressant que de les en retirer et de les remettre dans les voies de Dieu et dans l'espérance de leur salut éternel par des avis sincères, par des conseils utiles, et par des corrections sages et salutaires. Le Sage nous enseigne que c'est là la plus louable et la plus sainte fonction de l'amitié : *Que la correction manifeste vaut mieux qu'un amour secret ; et que les blessures de celui qui aime sont plus estimables que les baisers trompeurs de celui qui hait* (*Prov.*, XXVII, 5, 6) ; pour nous apprendre que la charité doit se manifester par les œuvres, et qu'elle ne peut le faire plus utilement qu'en servant de guide à ceux qui s'égarent, et en montrant la vérité à ceux qui ne veulent point la connaître. Saint Paul recommande cette pratique comme le ministère propre des gens de bien et des hommes spirituels. *Si quelqu'un*, dit-il, *par ignorance ou par faiblesse est tombé dans quelque péché, instruisez-le, corrigez-le avec un esprit de douceur, vous qui êtes spirituels.* (*Galat.*, VI, 1.) Pour montrer que c'est le caractère d'une sainte amitié de reprendre et de corriger, comme c'est la marque de l'amitié de la chair et du monde de flatter et de séduire.

Mais Jésus-Christ en a fait un des points principaux de sa discipline, et une des lois les plus expresses de son Evangile : *Si peccaverit in te frater tuus, corripe eum.* S'il arrive que votre frère ait péché, ces paroles nous enseignent quelle doit être la matière de la correction, quelles personnes sont chargées de faire la correction,

quelle doit être la fin de la correction. La matière de la correction, c'est le péché. *Si peccaverit.* Ce n'est pas ce qui est contraire à notre humeur et à notre inclination ; mais ce qui est contraire à la loi de Dieu ; car il y a des répréhensions de caprice, comme il y en a de charité, et il nous prend plus souvent des zèles d'intérêt et d'amour-propre que des zèles de justice et de religion. Nous nous choquons de rien, un tour d'esprit un peu différent, une humeur qui ne revient pas, un degré de chaleur ou de froideur de plus ou de moins dans un tempérament, un air et des manières un peu plus grossières qu'il ne nous convient, c'est souvent ce que nous voudrions réformer en notre prochain ; il nous importe peu de le conduire à Dieu, nous ne pensons qu'à le ramener à nous ; nous le quittons de ses obligations essentielles, pourvu qu'il ne manque pas à certaines formalités, et qu'il veuille se défaire de certains petits défauts qui nous incommodent; et dès qu'il ne néglige rien de ce qu'il nous doit, nous laissons à Dieu à changer en lui ce qui lui déplaît et ce qui l'offense. C'est ne savoir parler ni ne savoir se taire quand il faut, c'est abuser d'une des plus importantes fonctions de la charité chrétienne : c'est vouloir accommoder l'Evangile à soi, et ne pas s'accommoder à l'Evangile.

Mais parce qu'on s'excuse ordinairement sur ce qu'on n'a ni crédit ni autorité, et qu'on rejette tous les soins onéreux du salut des âmes sur ceux qui en sont chargés par administration et par office, Jésus-Christ ajoute, si votre frère a péché : *Frater tuus.* Il n'est pas nécessaire qu'il soit votre inférieur, il suffit qu'il soit votre égal. Nous sommes tous destinés à contribuer selon notre pouvoir à la destruction du corps du péché. Or le péché peut se considérer, ou comme un mal particulier à l'égard de celui qui le conçoit et qui le commet, et à l'égard d'une justice propre à chacun selon son état, ou comme un mal commun à l'égard de ceux qu'il blesse et qu'il scandalise, et à l'égard d'un certain ordre établi de Dieu, et d'une certaine droiture de justice que nous nous devons les uns aux autres. De là vient, que comme il y a un droit de puissance et d'autorité que Dieu donne à ceux qui sont établis en dignité, afin qu'ils arrêtent les pécheurs par des châtiments justes et convenables, lorsqu'ils se montrent indociles, ou qu'ils les retranchent du corps de l'Eglise quand ils sont devenus incorrigibles ; il y a de même un droit de miséricorde et de charité, par lequel tous les fidèles peuvent et doivent même s'entr'aider les uns les autres en s'avertissant mutuellement de leurs défauts, et se sanctifiant les uns par une humble soumission, les autres par une sage remontrance.

Mais parce qu'il est dangereux qu'on ne perde la charité en voulant la pratiquer de la sorte, Jésus-Christ nous enseigne que l'intention de celui qui reprend doit être de gagner son frère : *Lucratus es fratrem* (*Matth.*, XVIII, 15), et que la fin de la répréhension doit être l'amendement de celui qu'on a repris. Eloignez donc ici de vos esprits l'idée de ces hommes critiques, qui, selon le langage de l'Ecriture, font leur principale fin, non pas de corriger, mais de reprendre ; qui sont comme les espions de la vie d'autrui, et qui, s'élevant par leur présomption jusque dans les airs, comme des oiseaux de proie, pour fondre sur le prochain au moindre soupçon d'une faute, semblent être nés pour troubler le repos et pour désoler la maison du juste ; je ne parle pas de ces zèles indiscrets, qui, sans considérer les dispositions du pécheur, sans attendre le moment favorable, sans prendre les tours qu'il faut pour le redresser, l'irritent souvent par une censure précipitée, lorsqu'il fallait le supporter par une patience raisonnable, et font souvent plus de mal par leur correction, qu'on n'en a fait par la faute qu'ils veulent reprendre.

Cela supposé, je dis que tout chrétien, suivant ces règles, est obligé à cette correction évangélique. Cette vérité est fondée sur la correspondance mutuelle qui doit être entre les chrétiens, parce qu'étant d'un même corps, et vivant sous un même chef, ils doivent contribuer à ce que chacun soit parfait dans son ordre et dans sa fonction : toutes les parties d'un corps, dit saint Paul, s'intéressent l'une pour l'autre, la douleur de l'une se communique à tout le corps, chaque membre se sent soulagé de la guérison des autres ; c'est dans son Epître aux Corinthiens. Et saint Augustin poursuivant cette pensée : S'il arrive, dit-il, que le pied marche sur une épine, à peine en est-il piqué, qu'il se fait un mouvement universel, les yeux se hâtent de la chercher, le corps se courbe pour la découvrir, la langue demande où elle est, la main se met en peine de la tirer. C'est ainsi que nous devons nous comporter avec nos frères, lorsque quelqu'un d'eux vient à pécher, tous devraient ressentir le mal qu'il s'est fait, chacun devrait s'empresser pour sa guérison; l'un lui mettre le premier appareil sur sa plaie, l'autre lui remontrer le danger où il s'est mis, l'autre prier et pleurer pour lui, et tous ensemble conspirer à sauver son âme, parce que nous sommes tous unis en Jésus-Christ, tous d'une même famille, qui est son Eglise. Qu'on ne dise donc pas ces froides et inhumaines paroles qu'on n'entend que trop dans le monde : Qu'ai-je à démêler avec lui? qu'il vive comme il voudra, m'a-t-il été donné en garde? qu'y a-t-il de commun entre lui et moi? Qu'y a-t-il de commun, dit saint Chrysostome? N'êtes-vous pas nés spirituellement dans le sein d'une même mère? les mêmes eaux n'ont-elles pas coulé sur vous et sur lui dans le baptême? n'avez-vous pas été nourris du même lait de la parole de Dieu dans votre enfance spirituelle? Ne participez-vous pas tous les jours au corps et au sang de Jésus-Christ en une même table? n'offrez-vous pas vos encens et vos prières dans un même esprit? n'espérez-vous pas le

même heritage du même père céleste? Dites après cela que vous n'avez rien de commun; ou renoncez à tous les droits de cette sainte alliance, ou tâchez de l'entretenir en retirant votre frère de son péché par des avis charitables, et s'il le faut par une correction rigoureuse.

La raison de cette vérité, est que la charité chrétienne ayant pour objet en général tout ce qui concerne l'intérêt et le service du prochain, doit également veiller sur tout ce qui peut lui être ou utile ou dommageable. C'est pour cela que saint Paul lui attribue ces deux qualités; de se réjouir avec ceux qui embrassent la vérité, de compatir à ceux qui commettent l'injustice : *Non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati.* (I *Cor.*, XIII, 6.) En sorte que, comme on doit travailler mutuellement à l'édification les uns des autres, et comme il est du devoir des chrétiens de procurer au prochain tout le bien qu'ils peuvent, il est aussi de leur devoir d'éloigner de lui tout le mal qu'ils peuvent. Or que peut-on faire de plus pour lui, que de lui procurer son salut en le faisant entrer dans la pratique des vertus chrétiennes, et lui ôtant les empêchements que ses passions y peuvent mettre? C'est là le fruit de la correction fraternelle. Elle donne de l'attention à ceux qui ne veillent pas sur eux-mêmes; elle montre les voies de Dieu à ceux qui s'égarent; elle découvre la vérité à ceux qui l'ignorent; elle ôte au péché l'impunité qui le nourrit, et le plaisir qui l'a fait naître.

Cependant personne n'y fait réflexion. Qui de vous aurait les entrailles assez cruelles pour laisser périr un pauvre à ses yeux faute d'assistance? et qui de vous n'a pas la dureté de laisser tous les jours des pécheurs sur les bords du précipice, et sur le penchant de leur damnation, faute d'un conseil, d'un avis, d'une réprimande? Est-ce ainsi que le salut de votre frère vous touche? Il s'offensera, dites-vous : aimez-vous donc mieux le perdre que de le fâcher? aimez-vous mieux le trahir que de le contredire? Mais pourquoi lui faites-vous ce tort, que de le croire indocile? La charité n'est pas si injuste ni si timide; elle ne suppose pas si facilement que ceux qu'on reprend se blessent de la vérité. Elle croirait leur faire injure de leur attribuer une délicatesse aussi déraisonnable que celle-là; elle sait même avertir et reprendre d'une manière si simple et si humble, qu'il est presque impossible de s'en offenser. Peut-être auriez-vous réveillé sa conscience endormie, peut-être encore qu'il craignît la vérité, l'aurait-il respectée, et enfin suivie? Peut-être auriez-vous éprouvé ce que le Saint-Esprit a dit dans son Ecriture : *Que celui qui reprend un homme, trouvera grâce entière auprès de lui, plus que celui qui le trompe par des paroles flatteuses.* (*Prov.*, XXVIII, 23.) Mais quand l'événement en aurait été douteux, il n'était pas en votre pouvoir de le convertir, mais il était en votre pouvoir de le convaincre. Dieu seul, qui connaît ceux qu'il a choisis, en pouvait savoir le succès, et vous qui devez souhaiter que tous les hommes soient à lui, vous deviez en accomplir le devoir. Vous répondrez de son péché, et Dieu vous en demandera compte au jour de son terrible jugement, parce que vous en serez devenu comme complice par votre funeste et lâche silence.

Car, Messieurs, il y a deux manières de participer aux péchés d'autrui, selon saint Augustin, en les approuvant, ou en ne les reprenant pas : *Duobus modis te maculat malus, si consentias, si non redarguas.* L'une est un consentement formel et une union expresse de volonté, par laquelle on entre en commerce et en société avec le pécheur dans l'exécution de quelque crime. Qui ne sait que c'est se rendre coupable soi-même, que de l'assister, ou de le flatter dans son péché? Mais il y a un silence qui est une espèce d'approbation muette, par laquelle en dissimulant le mal qu'on voit ou qu'on entend, on donne lieu de croire qu'on y consent, ou que du moins l'on le permet ou l'on s'y plaît, parce qu'on ne s'y oppose pas. Saint Paul nous enseigne cette vérité, lorsqu'il dit : *Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum, magis autem redarguite.* (*Ephes.*, V, 11.) Gardez-vous bien de participer aux œuvres vaines des pécheurs qui vivent dans les ténèbres, mais plutôt corrigez-les, pour nous apprendre que qui manque à ce devoir de répréhension, devient coupable de la faute qu'il n'a pas reprise : écoutez comme Dieu parle dans le prophète Ezéchiel (XXXIII, 4 seq.) : *Si dans un temps de guerre et de précaution, l'homme qu'on aura mis en sentinelle, aux premières approches de l'ennemi, manque à sonner de la trompette, et que l'ennemi tombe sur le camp avant qu'on y ait pris les armes, tous ceux que le glaive enlèvera, seront pris dans leur iniquité, parce qu'ils devaient être sur leurs gardes; mais celui qui devait les avertir sera coupable de leur sang, et j'entends qu'il m'en rende compte. Et toi, fils de l'homme, qui dois veiller à la maison d'Israël, si tu ne reprends pas l'impie, et si tu ne lui dis de ma part, Impie, tu mourras, « ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram : » il mourra dans son impiété, mais tu me répondras de son sang.* C'est Dieu qui parle, et vous savez que Dieu et la vérité, c'est la même chose, et ce qu'il a dit une fois, il le dit toujours.

Vous qu'il a choisis pour être les pasteurs de son peuple, si vous abandonnez vos troupeaux, si vous laissez errer vos brebis, si vous négligez de les ramener dans le bercail par vos instructions, vos exhortations et vos censures, quand vous seriez d'ailleurs des saints, vous répondrez de la perte des âmes qui vous sont commises. Vous qui êtes les ministres de sa parole, si vous affaiblissez ses vérités, si vous cherchez à plaire à vos auditeurs, au lieu de les instruire et de les toucher, si vous vous amusez à des spéculations creuses, qui laissent les âmes dans la disette et dans la faim de la parole de

Dieu, au lieu d'aller à la correction des mœurs, vous répondrez du peu de fruit qu'on rapporte de vos sermons. Vous à qui il a confié l'honneur de son temple et la sainteté de ses mystères, prêtres qui voyez tous les jours tant d'irrévérences, tant de profanations et de sacriléges dans les églises, au pied des autels, dans le temps même qu'on offre encore le sang fumant de la victime; si le zèle ne vous prend, si vous ne dites à ces profanateurs que la maison de Dieu est une maison de prière, et non pas une maison de trafic et de conversation; qu'il faut y entrer le cœur humilié, et non pas la tête haute; et qu'il faut y venir demander pardon de ses péchés, et non pas en commettre de nouveaux : vous serez responsables de l'injure qu'ils font à la religion. Vous enfin qu'il a établis juges dans ce tribunal de la pénitence, si vous n'avez la force de rompre le cours de l'iniquité, si vous n'avez pas fait connaître à un pénitent la grandeur et les conséquences de son péché, si vous n'avez pas coupé les racines de cette vengeance en lui ordonnant des satisfactions nécessaires, si vous avez épargné son avarice, et n'avez pas appuyé sur cette restitution, qui était le nœud le plus essentiel de sa conscience, vous avez beau l'avoir absous, il n'en sera pas plus justifié, et vous serez responsables de sa perte.

J'en dis de même de chaque particulier, selon la mesure du pouvoir et de la charité que Dieu lui a donnée. Car, Messieurs, ne dites pas : Je ne suis ni prêtre ni religieux, et je n'ai aucun caractère. Le caractère de chrétien, dit saint Chrysostome, ne vous engage-t-il pas à servir votre prochain, et pouvez-vous le mieux servir que de l'instruire et de le corriger? Trop heureux de gagner une âme à Jésus-Christ : si vous trouviez un trésor, ajoute le même Père, diriez-vous : Pourquoi celui-ci ou celui-là ne l'a pas trouvé plutôt que moi? Ne l'enlèveriez-vous pas préférablement à tout autre? Que si vous négligez, au contraire, de reprendre votre frère quand il a péché, vous devenez coupable comme lui, et plus coupable encore que lui, selon le sentiment des saints Pères : *Pejor factus es eo qui peccavit.* 1° Parce que celui qui pèche ne fait tort qu'à lui-même, en manquant contre la justice, et que celui qui le souffre se fait tort à lui-même, en ne faisant pas son devoir, et au prochain, en manquant à la charité qu'il lui doit. 2° Parce que celui qui pèche est souvent ou trompé, ou prévenu par sa passion; au lieu que celui qui le voit est de sang-froid, et connaît mieux la vérité. Aussi saint Augustin, après avoir examiné les causes des châtiments temporels et des calamités publiques qui enveloppent souvent les gens de bien avec les méchants, assure que c'est un effet de la justice de Dieu, qui punit les uns, pour avoir été prompts à faire le mal; les autres, pour avoir été trop lents et trop timides à le corriger. Ils n'ont pas assez estimé le bien spirituel qu'ils pouvaient procurer à leurs frères, il est juste qu'ils aient leur part des maux temporels dont ils sont affligés. Ils n'ont pas voulu troubler la douceur de leur vie en les reprenant, il faut qu'ils en sentent l'amertume, en souffrant et gémissant avec eux.

En effet, Messieurs, ne voyons-nous pas tous les jours cette négligence punie par elle-même dans les particuliers? Craignez qu'il ne vous en arrive de même. Vous donnez à chacun la liberté de mal parler et de médire devant vous, au lieu de prendre un air sévère et d'arrêter ces discours sanglants par un sage avertissement, ou du moins par un morne et grave silence; la raillerie vous paraît plaisante, et vous aimez qu'on vous divertisse aux dépens d'autrui; il s'élèvera contre vous des railleurs et des médisants, et peut-être les mêmes que vous souffrez, et à qui, sans y penser, vous mettez en main ces pointes fatales, qui vous perceront jusqu'au fond du cœur Vous leur livrez l'honneur d'autrui, ils s'en prendront bientôt au vôtre. Le plaisir que vous avez pris à les entendre, quand ils parlaient du prochain, sera bien puni par les chagrins qu'ils vous donneront en parlant de vous. Vous serez assailli par ces langues de serpent que votre complaisance a comme aiguisées contre les autres, et, par un juste jugement de Dieu, la honte et la diffamation seront les fruits amers que vous recueillerez de vos lâches condescendances. Vous abandonnez vos enfants à leurs humeurs et à leurs caprices, une fausse tendresse vous empêche de les corriger et de discerner même leurs défauts; vous porterez la peine de cette cruelle indulgence. L'innocence de l'âge passera, et leurs passions que vous avez négligées, venant à croître, ils les tourneront peut-être contre vous; vous n'osiez troubler leur repos, ils troubleront peut-être le vôtre; ils seront votre supplice, au lieu qu'ils devaient être votre consolation; et vous serez contraint de les souffrir tels pour votre malheur, parce que vous les aurez rendus tels par votre lâcheté.

Mais pourquoi m'arrêté-je ici à vous montrer les peines qui sont destinées à ceux qui négligent le salut de leurs frères? peut-être serez-vous plus touchés des récompenses que Dieu prépare à ceux qui s'acquittent de cette fonction de charité. Le Sage nous enseigne que ceux qui reprennent l'impie seront loués, et que les bénédictions tomberont sur eux. 1° Parce qu'ils auront la gloire d'approuver ce que Dieu approuve, de condamner ce que Dieu condamne, ce qui est la véritable sagesse. 2° Ils auront la gloire d'avoir sauvé une âme, ce qui vaut mieux que la conquête de tout un monde. Si quelqu'un de vous, dit saint Jacques, s'est éloigné de la vérité, et que quelqu'un le ramène et le convertisse, il aura l'honneur et la satisfaction d'avoir sauvé de la mort un de ses frères : *Salvabit animam ejus a morte.* (*Jac.*, V, 20.) Les Romains donnaient autrefois une couronne à chaque soldat de leur pays qui en sauvait

un autre dans le combat. Ils ne connaissaient rien de plus grand que leur patrie; chacun s'y regardait comme une portion de la république. On y comptait pour beaucoup plus un citoyen qu'on avait sauvé, que des ennemis qu'on avait vaincus : chacun s'y croyait chargé de la conservation des autres comme de la sienne propre, et c'était parmi eux une espèce de victoire que de sauver un Romain et d'arracher à la mort un de ces hommes qui se croyaient nés pour l'immortalité et pour la conquête du monde. La charité ne nous fera-t-elle pas faire ce qu'ils faisaient par une honnête vanité? La gloire de l'Eglise nous sera-t-elle moins considérable que ne leur était celle de Rome? Courrons-nous moins après une couronne immortelle et inflétrissable, qu'ils ne couraient après quelques feuilles entrelacées qui se séchaient le lendemain? Et puisqu'ils estimaient tant la vie d'un homme qui leur servait à conquérir une petite partie de la terre, quel cas ne devons-nous pas faire du salut d'un chrétien, qui par sa foi s'élève au-dessus de toutes les choses sensibles, qui court à la conquête du royaume des cieux, et qui, selon les oracles de l'Ecriture, après avoir vaincu le monde, doit juger lui-même le monde avec Jésus-Christ.

S'il est donc vrai que cette fonction évangélique soit si juste, si nécessaire, si noble, pourquoi est-elle si peu pratiquée? D'où vient que chacun s'en dispense, et que chacun s'en excuse et s'en effraye? Je trouve trois raisons de cette dissimulation et de cette négligence : 1° notre timidité; 2° notre indifférence; 3° notre amour-propre. Saint Augustin ne craint pas de dire que la timidité est une des sources de tous les péchés aussi bien que la cupidité, et qu'on peut dire de la crainte, aussi bien que de la concupiscence, qu'elle est la racine de tous les maux : *Radix omnium malorum cupiditas, radix omnium malorum timiditas.* La raison de cette vérité, c'est que le cœur de l'homme se trouve comme partagé entre un amour déréglé de ce qu'il estime bien, et une crainte déréglée de ce qu'il considère comme un mal; et comme nous avons des passions secrètes qui nous font souhaiter ce que nous voulons acquérir, il y a de même des passions secrètes en nous qui nous attachent aux choses que nous appréhendons de perdre. Vous aimez les richesses, vous commettrez une violence et une injustice pour en acquérir; mais aussi vous abandonnerez la vérité et la justice, crainte d'exposer ou de diminuer ce que vous en aurez acquis. Vous aimez votre réputation, vous tromperez ceux qui ne vous connaîtront pas par une dévotion hypocrite; mais vous décrierez ceux qui vous connaîtront, de peur qu'ils ne vous décrient.

Ainsi d'où vient que nous sommes si réservés et si retenus, que nous n'osons reprendre qui que ce soit, ni nous opposer aux moindres désordres? C'est que notre cupidité nous attachant à notre repos, notre timidité nous fait appréhender de le troubler; nous sommes attachés à un peu d'honneur que nous avons dans le monde, nous ne voulons pas le commettre, nous prenons garde à ne nous engager à rien qui nous inquiète, et nous craignons de passer pour des dévots sans discrétion, qui s'érigent en censeurs du genre humain, et en réformateurs du monde, ainsi la crainte produit autant de péchés que la convoitise. Mais avec cette différence que les péchés que produit la convoitise, consistant d'ordinaire dans des actions et des effets sensibles, se font sentir et se font éviter; opprimer un pauvre pour en tirer le peu de bien qui lui reste, ravir l'honneur aux gens de bien par des calomnies et des médisances; ce sont des fautes grossières et palpables : mais les péchés que produit la crainte, consistant d'ordinaire en omissions, ne laissent presque aucune trace de leur malice, ni aucun regret de les avoir faits; on n'assiste pas les pauvres, on ne reprend pas ceux qu'on voit manquer; on n'avertit pas, on ne veut régler personne, on ne veut mécontenter personne; et cependant on ne voit pas qu'on veut bien se perdre et déplaire à Dieu par cette lâche complaisance.

La seconde raison de cette dissimulation des péchés d'autrui, c'est l'indifférence; comme nous n'avons qu'une teinture et une surface de religion, l'injure que l'on fait à Dieu ne nous touche que faiblement; le cœur ne la ressent pas, il n'y a presque plus de zèle, le nom même en est devenu ridicule, on s'en moque comme d'un vieil usage du temps passé, qui ne convient plus à la politesse de ce siècle : on se scandalise des moindres défauts des gens de bien, parce qu'on veut trouver à redire à la vertu, et l'on pardonne tout aux méchants, parce que l'on ne s'intéresse ni à leur conversion, ni à l'honneur de Dieu qu'ils offensent. Combien de railleries profanes fait-on tous les jours devant nous? Nous ne les trouvons pas mauvaises, peut s'en faut que nous ne les trouvions plaisantes. Combien de mauvais tours donne-t-on aux choses saintes et à l'Ecriture? Si nous les condamnons, c'est parce qu'ils ne sont pas assez ingénieux, et non parce qu'ils sont contraires à la piété. Combien de blasphèmes entendons-nous? Et nous demeurons froids et insensibles, comme si nous n'avions pris aucun parti dans la religion

Enfin, Messieurs, d'où vient que nous n'osons reprendre? C'est que nous sommes nous-mêmes répréhensibles, dit saint Chrysostome; la corruption est devenue si générale, que personne n'a presque assez de force pour supporter la correction, ni assez d'autorité pour la faire. On aurait des vérités à nous dire, qui seraient pour le moins aussi fortes que celles que nous dirions aux autres. Ainsi on se ménage, on s'observe, on craint certains retours de censure; et pour ainsi dire, certain droit de représailles, qui n'est que trop établi dans les avis peu charitables qu'on se donne; chacun accorde facilement à autrui une indulgence dont il sent bien qu'il a besoin pour lui-même; et l'amour-propre le fait taire pour ceux qu'il

pourrait reprendre, de peur que la vérité ne fasse parler contre lui ceux qu'il reprendrait. Voilà quelle est la tyrannie de ce démon muet, qui possède la plupart des hommes, si Jésus-Christ ne délie leur langue en allumant dans leur cœur le zèle de sa vérité et de sa gloire. Mais parce que cette liberté de parler a ses bornes et ses règles, que le Saint-Esprit a prescrites, il me reste à vous faire voir quelles sont les conditions et les règles de la correction évangélique.

DEUXIÈME POINT.

Ce qui rend la pratique de la correction fraternelle difficile et infructueuse, c'est qu'on ne sait ni la recevoir ni la faire selon les règles de l'Evangile. Ceux qui reprennent sont indiscrets; ceux qu'on reprend sont délicats : les uns manquent de patience; les autres manquent de charité. De là vient que les uns n'ayant pas la force de souffrir la répréhension; les autres n'ayant pas le courage de la faire, la justice chrétienne ne s'accomplit point. Le vice n'est plus contredit, la vertu n'est plus respectée; et par là s'établit parmi les hommes une malheureuse liberté de pécher.

Qu'il est vrai ce que les Pères nous enseignent, que la doctrine de Jésus-Christ renferme toute sorte de religion et toute sagesse, et que l'Evangile, comme la plus sainte et la plus parfaite de toutes les lois, contient non-seulement la souveraine vérité pour la foi, mais encore la souveraine prudence pour la conduite! Voici ce qu'il ordonne : *Si peccaverit frater tuus*, de frère à frère, de chrétien à chrétien; car ce précepte ne s'étend pas sur les païens et sur les infidèles : la correction suppose la juridiction; ils sont étrangers et hors du royaume de Jésus-Christ; et faisant un corps à part, qui se gouverne par d'autres règles, ils ne croient pas, et sont déjà jugés de Dieu, selon sa parole, comment écouteraient-ils les particuliers comme leurs frères, s'ils ne veulent pas écouter l'Eglise comme leur mère? Non-seulement leurs actions, mais tout leur état est répréhensible; et l'on peut exercer sur eux des offices de charité pour les instruire, et non pas des droits d'autorité pour les corriger. C'est donc aux chrétiens que le précepte s'adresse, qui sont unis par les liens du sang et la grâce du Sauveur, et qui composent la famille de Jésus-Christ et de son Eglise; en sorte qu'étant les membres vivants d'un même corps, ils doivent, par une correspondance nécessaire, non-seulement demeurer dans l'ordre et dans les proportions où chacun doit être, mais encore avoir soin que les esprits y demeurent, et les redresser quand ils en sortent. De plus, étant par un état particulier enfants de Dieu, formés de sa main, soutenus par son esprit, destinés à son héritage, quel zèle ne doivent-ils pas avoir pour son honneur et pour sa gloire?

Si peccaverit. Il faut quand votre frère pèche, que Dieu ou le prochain soit notablement offensé par ses actions ou par ses paroles; ces blasphèmes où l'on déshonore le nom de Dieu, qui est si saint et si redoutable, et où l'on fait servir une source de bénédictions d'instrument à sa passion et à sa colère; ces railleries qu'on entend tous les jours sur les mystères et sur les cérémonies les plus saintes de la religion; ces injustices criminelles qui désolent le prochain; ces paroles libres qui salissent l'imagination, qui blessent la pudeur et la bienséance, et allument les désirs impurs jusque dans le cœur d'une jeunesse innocente qui les écoute; ces entretiens tissus de médisances grossières ou délicates, où il n'y a point de fleur qu'on ne flétrisse, de secrets fâcheux qu'on ne révèle, d'innocence qu'on ne noircisse, etc.

Car de se jeter sur toutes les petites fautes, de ne vouloir rien passer à tous ceux à qui l'on a affaire, de faire des procès de toutes les petites légèretés, de s'ériger en critique, et se charger de toutes ces petites réformes, c'est se rendre insupportable à la société, et se faire appeler avec raison : *Virum rixæ, virum discordiæ in universa terra* (*Jer.*, XV, 10); c'est avoir l'esprit chagrin et bizarre, et user sur des bagatelles par une vaine et scrupuleuse critique, le crédit qu'on aurait à corriger des fautes notables. On s'accoutume à reprendre, et l'on ne corrige point. On dégoûte les gens qu'on veut corriger; et c'est peut-être ce que le Sage a entendu (*Eccli.*, XIX, 28) de ces corrections menteuses : *Correctio mendax.*

Il ne faut pas même que ceux qui sont en obligation de reprendre, reprennent toujours; il arriverait par là, ou qu'on rebuterait les inférieurs, et qu'on rendrait la réprimande insupportable, étant si souvent réitérée, ou qu'on les y accoutumerait, et qu'on rendrait la correction inutile et infructueuse, dit saint Bernard (epist. 24, *Ad Hugon.*) : *Censura nunquam emissa, intermissa tamen plerumque plus proficit.* Car il y a des esprits bouillants qui ne supportent rien; qui recherchent tout, qui murmurent du présent, qui font revenir le passé, qui jugent toujours mal de l'avenir, semblables à certains climats désastreux, où il tonne et grêle presque à toute heure. Il faut pardonner quelque chose aux pécheurs, sans pourtant leur lâcher la bride. Trop de liberté les corrompt, trop de sévérité les irrite et les désespère. Si ce sont fautes de surprise ou d'ignorance, il faut user de plus d'indulgence envers le prochain.

Inter te. Il ne suffit pas que votre frère ait fait faute, il faut que cette faute vous soit connue, pour avoir droit de la reprendre. Il ne faut point, sur des soupçons incertains, ou des rapports infidèles, hasarder une correction de piété, ni faire injure à l'innocence sous prétexte de charité. Comme il ne faut point de légèreté dans les jugements qu'on fait du prochain, il ne faut point de témérité dans les réprimandes qu'on lui fait, la répréhension doit toujours tomber sur le péché, et non sur la personne; il faut que l'offense soit publique, et la cor-

rection secrète ; au contraire de ce que font plusieurs, qui vont déterrer de vieux péchés oubliés, ou découvrir des fautes cachées, pour avoir lieu d'exercer une juridiction tyrannique. Il faut bien se garder de croire trop légèrement les bruits qu'on répand de celui-ci ou de celui-là. Qui ne sait que le monde est tout plongé dans la malignité? que le plaisir de médire est ingénieux et inventif? D'ailleurs l'innocence mérite bien qu'on ait ce respect et ces égards pour elle, qu'on craigne de l'offenser injustement, et qu'on laisse plutôt passer en sa faveur quelque faute sans châtiment : *Ne insidieris et quæras impietatem in domo justi, neque vastes requiem ejus.* (*Prov.*, XXIV, 15.)

Vade. Allez trouver votre frère, pour marquer qu'il n'y doit avoir ni emportement, ni précipitation de zèle; qu'il faut laisser un intervalle entre la faute et la correction, attendre qu'un peu de réflexion du moins, et un commencement de repentir dans la conscience du pécheur, préparent les voies aux remontrances d'un homme de bien; il faut que la modération de celui qui reprend, inspire la modération à celui qui est repris, et chercher prudemment ces mouvements de docilité, où la passion étant refroidie, l'âme se trouve plus susceptible des impressions de la vérité et de la justice.

Corripe eum. Par voie de représentation et de remontrance, non pas par voie de reproche et d'insulte. Pasteurs, courez après cette âme errante; mais joignez la douceur à la sévérité, conduisez-la, ramenez-la, et chargez vos charitables épaules du poids de cette brebis égarée. Confesseurs, inspirez à ce pénitent l'horreur du péché qu'il confesse, et percez son cœur de la crainte du Seigneur, par vos conseils et vos censures salutaires. Prédicateurs, tonnez dans les chaires; et par vos sages et solides invectives contre les mœurs de tous, excitez dans l'esprit de chacun de vos auditeurs de saintes résolutions de changer de vie. Pères, retirez vos enfants du précipice, où le penchant et la corruption de la nature, et les mauvaises compagnies les entraînent, par des châtiments doux et charitables. 1° Toute juridiction oblige à correction. Par justice, tout supérieur doit redresser ses inférieurs, quand ils manquent. Les inférieurs mêmes, dans des cas extraordinaires, ont le droit de répondre. Judith reprit les prêtres de Béthulie; saint Paul reprit saint Pierre. Mais chacun est chargé de faire la correction à son frère par charité.

Les raisons sur lesquelles je me fonde, c'est que chacun dans l'ordre de la charité, doit songer au salut de son prochain, chacun est débiteur aux autres. C'est une dette solidaire, où tout le christianisme est engagé par son état.

2° Tout chrétien doit concourir pour sa part à la destruction du corps du péché : *Ut destruatur corpus peccati* (*Rom.*, VI, 6) ; soit dans soi-même en mortifiant sa chair et ses convoitises, soit dans les autres en corrigeant ou modérant leurs passions par des avertissements salutaires. 3° Il faut, dit saint Thomas, que tous les prêtres, comme les autres fidèles, aient un grand soin de cette correction particulière des bons ou des mauvais : *Quatenus ii qui pereunt, aut eorum redargutione corrigantur a peccatis, aut si incorrigibiles appareant, ab Ecclesia separentur.*

Cependant, saint Augustin remarque (*De civitate Dei*, l. I, cap. 9) combien il est rare de trouver assez de charité pour cette fonction évangélique, dont la crainte ou l'esprit du siècle nous détournent : *Dissimulatur, vel cum laboris piget, vel cum eorum os coram verecundamur offendere, vel cum inimicitias devitamus ne impediant in iis rebus quas appetit nostra cupiditas, sive quas amittere formidat infirmitas.*

Je ne dis pas qu'il faille sans réserve et sans retenue, s'en prendre à tout le monde à temps et à contre-temps : la prudence a mis des bornes au zèle, et même à la charité. Il y a deux sortes de personnes qu'on peut se passer de reprendre, celles qui reconnaissent leurs fautes, celles qui ne sont pas en état de les reconnaître. Pour les premières, quelle apparence de s'en prendre à un pécheur qui se repent, d'ajouter à l'humiliation de son cœur celle d'une réprimande qui tomberait sur le pénitent, non sur le pécheur? Quelle nécessité y a-t-il de faire la correction à un homme qui se corrige, et de blâmer celui à qui Dieu, qui voit le fond des cœurs, a peut-être déjà pardonné? Ne serait-ce pas rouvrir une plaie qui est fermée, et sortir des bornes de la charité, en croyant l'exercer.

Les secondes sont les personnes qu'on présume incorrigibles, en qui l'on n'aperçoit aucune espérance d'amendement, dont toutes les dispositions marquent indocilité : *Noli arguere derisorem, ne oderit te.* (*Prov.*, IX, 8.) Il faut craindre, non pas la haine qu'ils peuvent avoir contre vous, mais le mépris qu'ils peuvent avoir pour votre charité. Il faut craindre, non de leur déplaire, mais de les endurcir ; non le mal qu'ils vous peuvent faire, mais celui qu'ils se font à eux-mêmes. Combien voit-on de ces gens, que le moindre mot effarouche? Qu'un prêtre par un zèle discret, et selon la science, voyant deux personnes de qualité d'un sexe même différent, dans le temps qu'on offre le saint sacrifice, mystère divin et redoutable, s'entretenir indécemment et scandaleusement de leurs affaires, peut-être même de leurs intrigues et du feu de leur passion, aille les avertir tout bas de l'attention, du silence et du respect qu'ils doivent à Dieu dans son temple, ils regardent comme un affront le bon office qu'on leur rend; et se tiennent offensés de ce qu'on les prie de ne point offenser le Seigneur jusque dans son sanctuaire. Une dame dans une paroisse, mène une vie si scandaleuse, sans égard ni de sa réputation ni de sa conscience, qu'on voie à toute heure entrer la personne suspecte, que toute la ville en murmure ; qu'il arrive qu'un curé lui aille dire qu'il n'est pas per-

mis, *non licet* (*Matth.*, XIV, 4), ou qu'il lui refuse l'absolution, après l'en avoir souvent menacée; elle s'élève avec arrogance, porte ses airs de fierté jusqu'au tribunal de la pénitence: on dirait que le confesseur est le criminel, et qu'elle a tous les droits d'une innocence reconnue. Que faire à des pécheurs ainsi endurcis? Les abandonner à la miséricorde de Dieu, puisque la correction les irrite au lieu de les amender : *Considera opera Dei quod nemo potest corrigere quem Deus despicit.* (*Eccle.*, VII, 14.)

Ce n'est pas qu'il faille aisément désespérer de la conversion des pécheurs. Il y a pour les plus obstinés des moments de résipiscence, des coups de miséricorde et de grâce qui renversent la nature la plus fière; il faut hasarder de jeter une semence qui fructifiera peut-être avec le temps. Quelque stérile que soit une terre, elle portera à force de lui donner une culture convenable; peut-être ôterez-vous du moins à votre frère la facilité de pécher, peut-être à force de l'avertir, vous le gagnerez; peut-être Dieu veut se servir de ce moyen pour insinuer sa grâce dans son cœur. *Corripe; ut prosis, Dei est*, dit saint Chrysostome. (hom. 3 *in Matth.*) Que ne peuvent sur un esprit, quelque prévenu qu'il soit, des corrections inspirées par la charité, réitérées par le zèle et conduites par la prudence? C'est Dieu qui donne l'efficace à nos paroles. Saint Thomas (conclus. 22, qu. 33, art. 2) : *Omnibus debemus fraternæ correctionis officium impendere sub spe divini auxilii;* il vous fera quelque mauvaise réponse. La plaie encore fraîche et récente a peine à souffrir le premier appareil; mais elle se consolidera, et recevra du soulagement. L'esprit aigri par la réprehension s'adoucira; après des injures, vous vous attirerez des actions de grâces; ces malédictions se tourneront en bénédictions : quoi qu'il en arrive, vous vous serez acquitté de votre devoir, et Dieu se chargera de la récompense.

Inter te, et ipsum solum. La prudence veut que la correction soit secrète, entre vous et lui. Il faut bien se garder de publier une faute qu'on veut corriger : pourquoi prendre d'autres témoins que votre frère et sa conscience, pourquoi augmenter sa confusion? *Studens correctioni*, dit saint Augustin, *parcens pudori* : il faut lui ôter sa malice, et lui laisser sa réputation. Il est juste de s'aider du lieu et du temps pour adoucir des propositions toujours difficiles à écouter. La sage Abigail ne reprit point son mari Nabal dans le festin, pour ne pas troubler la joie de l'assemblée; elle attendit que le temps et le lieu y fussent propres. Il ne faut point mêler, dit saint Hilaire (*in psal.* XIV) le reproche à la remontrance, la confusion à la correction, l'outrage à l'avertissement.

La correction a deux choses qui sont rudes; elle jette de l'amertume dans le cœur de celui qu'on corrige, en lui représentant son péché. Elle porte avec elle le caractère d'une odieuse autorité, en exerçant sur lui une espèce de supériorité, non-seulement de droit, mais encore de vertu, double humiliation. Il y a quelque honte d'avouer que l'on a péché : de quelles menaces n'a-t-il pas fallu se servir, de quels préceptes, pour porter le pécheur à la confession de la pénitence, et découvrir volontairement à l'oreille d'un prêtre les plaies de sa conscience? Quelle sûreté du secret? quelle précaution? On ne veut pas donner à son frère la même confiance qu'on a peine d'avoir pour son confesseur. La supériorité est un joug toujours pesant à porter. On croit quelquefois reprendre de si bonne grâce, qu'on fait plaisir à ceux qu'on reprend. On se trompe, dit saint Grégoire de Nysse (*De castig.*) : celui qui reprend est toujours importun et fâcheux à celui qui donne matière à la répréhension. C'est pour cela qu'il faut qu'une charité industrieuse adoucisse le poids de l'autorité; afin que celui qui est repris, ne perde, ni le respect, ni l'amitié; et qu'il se persuade qu'on lui parle, non par humeur ni par vengeance, mais par raison et par affection : *Ut videatur delicta non tam velle punire, quam tollere.* (Cassiod.) Il faut, dit saint Grégoire, un cœur de mère par la tendresse, un cœur de père par la résolution, une douceur qui n'affaiblisse pas la discipline, un zèle qui ne blesse pas la charité : *Et matrem pietas, et patrem exhibeat disciplina.* Saint Paul recommande à ceux qui font la correction, de la faire dans un esprit de douceur et de charité. Il remet la correction aux spirituels, à ceux qui ont l'esprit de Dieu : *Vos qui spirituales estis.* (*Galat.*, VI, 1.) Il veut que ce soit en forme d'instruction plutôt que de réprimande : *Instruite.* (*Ibid.*) Il veut ailleurs qu'il y ait dans nos paroles un assaisonnement de grâce et de sel, des marques de bonté avec une pointe de correction, qui se tempèrent l'un et l'autre. Il y a une colère de passion, qui est la colère de l'homme contre les personnes qui n'opèrent pas la justice. Il y a une colère de charité, qui est le zèle de Dieu contre les vices, qui opère l'amendement.

La raison qu'en donne saint Augustin, c'est que la correction n'est pas un jugement de justice, pour le châtiment du pécheur, mais une correction médicinale pour son amendement. Ainsi il faut y observer, non pas ce qui peut punir pour le passé, mais corriger pour l'avenir.

Corripiet me justus in misericordia. (*Psal.* CXL, 5.) C'est cette monition de charité et de compassion qui remédie au mal; c'est ce sel qui s'amollit, qui se fond, qui pénètre insensiblement toutes les parties qu'il doit guérir de la corruption.

Trouvez donc ce sage tempérament de douceur et de zèle dans la loi de Dieu, ne suivez pas ni la roideur, ni la mollesse d'un naturel qui vous ralentit, ou qui vous entraîne. Tenez-vous à l'ordre et à la mesure de l'Evangile : saint Paul ordonne à Tite de parler, et de reprendre avec autorité et avec empire : *Loquere cum omni imperio*

(*Tit.*, II, 15) ; au contraire, il exhorte Timothée de reprendre : *Cum omni patientia.* (II *Tim.*, IV, 2.) *Quid est*, dit saint Grégoire (hom. 11, *in Epist. Pauli*) *quod uni imperium, alii patientiam præcepit?* C'est, dit-il, que l'un était d'un naturel plus doux ; l'autre avait l'esprit plus ardent : *Unum lenioris, alium ferventioris spiritus esse conspexit.* Il fallait les ramener à la juste mesure de l'esprit de Dieu, et suppléer par la grâce aux défauts de leur naturel ; ordonner à celui qui était trop doux, de se soutenir par l'autorité du commandement et par la sévérité de la parole, de peur qu'il n'affaiblît son ministère par une trop grande indulgence ; à l'autre, de tempérer l'ardeur de son zèle par la douceur et la patience, de peur qu'une trop grande sévérité n'aigrît les esprits, et qu'il ne vînt à blesser ceux qu'il entreprenait de guérir.

Il faut encore examiner quelle nécessité a le pécheur de recevoir la correction ; s'il a péché par faiblesse, et qu'il donne espérance d'un prochain amendement, la correction n'est pas nécessaire ; si c'est par ignorance, il faut l'instruire, ou par des enseignements généraux, ou par quelque exemple cité à propos, ou par quelque lecture utile et propre au sujet, ou par des démonstrations touchantes de charité, ou par l'entremise de quelque personne d'autorité et de crédit sur son esprit, avec cette précaution de ne point apprendre le mal qu'on veut blâmer, et de ne rendre pas la correction peut-être plus dangereuse que la faute qu'on veut corriger.

Comme la correction est une espèce de domination et d'ascendant qu'on prend sur le prochain, pour la rendre utile, il faut lui ôter toute apparence d'orgueil. Les supérieurs mêmes doivent éviter ces airs de confiance et de présomption lorsqu'ils corrigent. Dieu ne les met pas au-dessus des âmes pour les dominer avec empire, ce que Jésus-Christ défend dans son Evangile ; mais il veut au contraire que leur charité les mette en quelque sorte au-dessous d'elles pour les supporter, afin qu'ils gouvernent, non avec une autorité fastueuse, mais avec une sagesse miséricordieuse : *Non participandi superbia, sed consulendi misericordia*, dit saint Augustin : en sorte qu'il semble qu'on conseille, et non qu'on commande, qu'on reprenne par affection et par pitié, non par un esprit d'orgueil et de préférence.

Si vous vous sentez coupables des mêmes fautes, la correction doit s'arrêter sur vous ; vous êtes déchus du droit que vous auriez eu sur les autres ; on vous dirait avec raison : *Quare assumis testamentum meum?* (*Psal.* XLIX, 16.) Pourquoi démentir les paroles par les exemples ? Il faut gémir et conjurer le pécheur avec humilité : *Non reprehendamus*, dit saint Augustin, *neque objurgemus, sed congemiscamus, et non illum ad obtemperandum nobis, sed pariter ad cavendum nobiscum invitemus*, dit saint Augustin. Nous ne sommes pas en état de le corriger, mais de prier pour nous et pour lui. Nous ne devons point exiger de lui, qu'il suive nos instructions, mais qu'il prenne aussi bien que nous les précautions dont nous avons besoin. Saint Grégoire nous exhorte à considérer si nous sommes, ou si nous avons été autrefois tels, *quales nonnullos corrigimus*, afin que nous reconnaissant nous-mêmes en eux, et les reconnaissant en nous, nous soyons modérés par la considération de notre faiblesse, nous employions notre charité pour les corriger, et notre humilité pour nous confondre : que si nous ne sommes pas, ou nous n'avons pas été tels qu'ils sont, il faut éviter que notre cœur ne devienne pire par la présomption ; et que notre innocence même, en nous mettant au-dessus d'eux, ne nous rende plus coupables qu'eux : en regardant le mal qu'ils font, et que tu ne fais pas, regarde en même temps le bien qu'ils font, et que tu ne fais pas en d'autres choses. Cet homme à qui tu reproches de n'être pas libéral envers les pauvres, est circonspect sur la réputation du prochain. Cette dame est un peu mondaine, mais elle est officieuse et charitable ; elle entretient une intrigue secrète, mais elle n'est ni orgueilleuse, ni critique, ni médisante comme vous, qui sous prétexte d'une sagesse qui vient plutôt de votre naturel, ou du mépris qu'on fait de vous, que de votre vertu, vous croyez en droit de vous cacher votre mal et d'insulter à sa fragilité. Que si nous ne voyons aucun bien en eux, pouvons-nous nous glorifier des biens que nous avons reçus? Les avions-nous mérités, quand le Père des lumières, de qui descendent ces dons, les a répandus sur nous ?

Entrons dans des sentiments d'humilité et de charité ; d'humilité, pour tourner contre nous cet esprit de censure que nous exerçons contre nos frères ; de charité, afin de joindre aux corrections nécessaires tous les tempéraments de douceur que la religion demande, pour nous rendre nous-mêmes incorrigibles et irréprochables devant Dieu, qui jugera ceux que nous aurons jugés, et rendra à chacun selon ses œuvres dans l'éternité, que je vous souhaite bienheureuse, au nom du Père, etc.

SERMON IV.

SUR LA SAMARITAINE.

Si scires donum Dei. (*Joan*, IV, 10.)
Si vous connaissiez le don de Dieu.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que cette femme de Samarie, que l'Evangile nous représente aujourd'hui, bien loin de manquer de raison et d'intelligence, s'élève au-dessus des lumières et des connaissances de son sexe ? Elle entre en conférence avec Jésus-Christ ; elle l'interroge, elle lui répond, elle raisonne sur la différence des religions entre les Samaritains et les Juifs, sur la grandeur de Jacob et de ses pères, sur la forme et sur le lieu de l'adoration, sur la venue du Messie ; et ne dirait-on pas que si le Fils de Dieu s'applique à l'instruire de ces mystères, c'est qu'il trouve en elle un es-

prit accoutumé à les méditer, et capable de les comprendre ? Cependant avant qu'elle fût touchée de Dieu, ce n'est qu'aveuglement, ce n'est que ténèbres. Elle trouve Jésus-Christ sans le chercher, elle lui parle sans le connaître, elle l'écoute sans l'entendre, elle le prie sans savoir ce qu'elle demande ; elle ignore l'essence de la religion, la puissance de la grâce, le mauvais état de sa conscience, et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'elle ne connaît pas le don de Dieu : *Si scires donum Dei.* Attachée aux plaisirs des sens, elle ne sait pas la douceur qu'il y a d'être à Dieu, de le servir et de l'aimer ; ennuyée des peines du monde, et tristement occupée à tirer de la profondeur du puits de Jacob une eau morte qui peut soulager, mais qui ne peut éteindre la soif, elle ne sait ce que c'est que de puiser avec joie des pures sources du Sauveur, cette eau vive et vivifiante, qui éteint le feu des passions, et qui jaillit jusqu'à la vie éternelle.

Souffrez, Messieurs, que m'élevant ici au-dessus de moi-même, en vertu de mon ministère, et prenant la parole pour Jésus-Christ, je dise à ceux qui mettent leur bonheur dans l'accomplissement de leurs profanes désirs, et qui, selon le langage du Prophète, cherchent leur consolation dans les dieux qu'ils se font eux-mêmes ; à ceux qui, trompés par des apparences, courent après de faux plaisirs, avec des travaux et des peines qui leur seraient insupportables, si l'esprit du monde, dont ils sont enchantés, ne leur faisait trouver je ne sais quelle douceur dans ses amertumes ; à ceux qui, pour justifier leur négligence, croient que tous les chemins de la vertu sont entourés d'une haie d'épines, et qui voient les croix et non pas les onctions de la piété ; à ceux qui servent Dieu avec tristesse et avec contrainte, et qui le craignant sans l'aimer, semblent lui jeter à regret l'encens qu'ils lui donnent, et lui plaindre les offrandes qu'ils lui présentent ; souffrez que je leur dise : Si vous saviez le don de Dieu, le bonheur d'une âme fidèle, la joie intérieure qui l'accompagne, les grâces continuelles qui la soutiennent, les couronnes éternelles qui l'attendent : *Si scires donum Dei.* Ce qui m'engage à vous faire voir, dans la suite de ce discours, cette importante vérité, qu'en vain les gens du monde cherchent leur repos dans les objets de leurs passions, que la paix est le fruit naturel de la justice, que Dieu seul peut donner de véritables consolations, et qu'il ne les donne qu'à ceux qui l'aiment ; et qu'enfin il n'y a de gens solidement heureux, même dans cette vie, que ceux qui sont véritablement dévots et touchés de Dieu. Fasse le Ciel, que pour ôter ces prétextes à votre paresse, je vous ôte la fausse idée que vous avez peut-être de la vertu : que je vous encourage à la suivre, en vous représentant ses douceurs et ses avantages ; et puisse l'Esprit de Dieu, esprit consolateur, faire couler par avance dans vos âmes quelques gouttes de ses divines rosées, pour les disposer à profiter de ces instructions. C'est ce que nous lui demandons par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Quoique Dieu ait voulu que dans le cours de cette vie mortelle, les bons et les méchants fussent confondus, et que dans le champ de l'Eglise, la paille et le froment fussent mêlés ensemble, l'Ecriture nous enseigne que Dieu connaît ceux qui sont à lui, qu'il les élève, qu'il les protége, et qu'il fait tout pour le salut et pour la gloire de ses élus : *Omnia propter electos.* Quoiqu'il afflige ordinairement ceux qu'il aime, et qu'il livre à leurs propres cupidités ceux qu'il méprise, il exerce dans le cœur des uns et des autres ses miséricordes et ses justices secrètes ; et comme il fait trouver aux justes ses consolations dans leurs peines, il fait sentir aux pécheurs dans leurs joies mondaines ses châtiments et ses amertumes. Si vous entrez dans le fond de leur état, vous verrez qu'ils vivent sans repos, qu'ils se tourmentent sans fruit, qu'ils souffrent sans secours ; au lieu que les justes qui craignent Dieu, qui travaillent pour Dieu, qui souffrent pour Dieu, ont une conscience pure, une espérance solide, une protection puissante, pureté de conscience, qui fait leur repos et leur joie ; solidité d'espérance qui soutient leur courage ; abondance de secours qui couronne leur patience. Voilà tout le sujet de ce discours, si vous m'honorez de vos attentions.

PREMIER POINT.

Dieu, qui fait tout avec poids et mesure et qui forma l'homme pour soi, n'a rien oublié de ce qui peut le porter à sa perfection, et comme cette perfection consiste dans son entendement et sa volonté, qui sont les deux principales puissances de l'âme, et que l'entendement se perfectionne par la science, la volonté par la vertu, il a créé dans notre esprit les principes universels de toutes les sciences, et dans notre cœur les semences de toutes les vertus, en lui donnant une inclination naturelle pour le bien, et une aversion pour le mal, qui peut être affaiblie, ainsi que notre liberté, par la coutume et par l'habitude du vice, mais qui ne peut être entièrement détruite ; de là vient que nous ne saurions manquer à nos devoirs de justice et de piété, qu'il n'y ait au dedans de nous un conseil qui nous y rappelle ; quand nous aurions perdu toute honte, une pudeur secrète nous saisit même malgré nous au milieu des flatteurs qui nous excusent ; une voix de la vérité, cachée dans le fond du cœur, crie plus fort que le mensonge et la flatterie : nous avons beau déguiser le mal que nous avons fait, et nous le cacher à nous-mêmes, il sort des replis de notre conscience une image et une représentation du péché que nous avons fait, dépouillée des fausses couleurs que nous lui avons données ; quand tout le reste nous trahirait, la conscience nous avertit et nous accuse. Et comme dans toutes les pertes que faisait le saint homme

Job, il y eut du moins un serviteur qui se sauvant de la déroute, lui portait la nouvelle de ses disgrâces : *Et ego fugi solus, ut nuntiarem tibi* (*Job*, I, 17), il y a de même au dedans de nous un sentiment fidèle, qui malgré le déréglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur, lorsque tout est confus ou assoupi, et que le péché ravage et détruit toutes les puissances, s'échappe pour représenter au pécheur les misères de l'état où il est tombé.

C'est de cette espèce de peine que Dieu menace les pécheurs par la bouche d'un de ses prophètes : *Ponam Babylonem in possessionem ericii* : « *Je mettrai Babylone en la puissance du hérisson* (*Isa.*, XIV, 23) ; » pour dire qu'il abandonnera l'âme des méchants aux pointes et aux piqûres de leur conscience ; supplice naturel et inséparable du crime. Le trouble de l'âme, l'incertitude de la vie, l'image de la mort, la crainte des jugements de Dieu, ce sont les pointes qui le percent. C'est le portrait que l'esprit de Dieu nous en fait dans ses Ecritures : *Sonitus terroris semper in auribus illius* (*Job*, XV, 21), des voix de crainte et de frayeur retentissent incessamment à ses oreilles ; la réprimande salutaire d'un bon ami qui lui reproche ses débauches, le récit d'une mort subite, qui, par les malheurs d'autrui, le fait réfléchir sur ses périls ; les exhortations d'un prédicateur, qui entre dans le détail des vices pour toucher ceux qui les commettent ; et plus encore l'accusation de sa conscience qui, comme un prédicateur intérieur, lui dit tout bas et à tout moment : *Tu es ille vir* (II *Reg.*, XII, seq.), c'est-toi, c'est toi, lui faisant faire malgré lui les retours et les applications sur lui-même : *Cum pax sit semper, insidias suspicatur.* (*Job*, XV, 21.) Au milieu de la paix, il craint les embûches de ses ennemis, il s'aperçoit qu'il donne dans tous les piéges que lui tendent ses convoitises, que ses propres plaisirs l'endorment et le trahissent ; qu'une vie molle a souvent une fin funeste ; qu'il est le jouet du démon, et qu'il en sera peut-être bientôt la victime. *Circumspectans undique gladium* (*Ibid.*, 22), il voit devant ses yeux, tantôt le glaive tranchant de la parole de Dieu, qui menace de couper ses attachements, et de le diviser d'avec lui-même ; tantôt le glaive de la justice de Dieu, qui va exécuter la sentence : *Terrebit eum tribulatio.* (*Ibid.*, 24.) Une maladie l'effrayera, il implorera la miséricorde, il pleurera son malheur plutôt que sa malice ; ces marques de pénitence seront des efforts d'une conscience désespérée, plutôt que les effets d'une sincère conversion : et ne voit-on pas ordinairement ces libertins déterminés, trembler au moindre péril d'une mort, au delà de laquelle ils faisaient profession de ne rien croire, invoquer plus de saints, appeler plus de prêtres, faire plus de vœux que les autres, recourir à de petites dévotions, dont ils ont raillé mille fois, et devenir superstitieux à la mort, après avoir été sans religion pendant leur vie ? Enfin il sera environné de crainte et de malheurs comme un roi est environné de ses gardes au jour d'une bataille : *Angustia vallabit eum sicut regem qui præparatur ad prælium.* (*Ibid.*)

Voilà, mes frères, les expressions de l'Ecriture ; le Saint-Esprit qui voit les sentiments des cœurs, les décrit ainsi ; et si vous connaissez des pécheurs qui ne sont pas sujets à ces inquiétudes et à ces peines, c'est qu'ils ont étouffé les remords de leur conscience ; plaignez leur malheureuse insensibilité, et sachez qu'il y a dans la religion, comme dans la navigation, un calme plus dangereux que les tempêtes ; et que le mal qui ne se laisse point sentir, en est d'autant plus incurable.

Mais cette conscience au contraire est une source de joie et de consolation pour les gens de bien. Le sage la compare à un festin qui ne finit point : *Mens secura juge convivium* (*Prov.*, XV, 15) ; à ces douces heures où les amis se rassemblent, où l'on suspend tous les soins et tous les travaux, où la liberté, la familiarité, la gaieté règnent sans trouble, d'où l'on exclut tout ce qui choque ou qui importune, où non-seulement on se nourrit de viandes exquises, mais encore l'esprit se satisfait par des entretiens agréables. C'est là que se réduit toute la douceur de la vie. Telle est la conscience du juste. Cet assemblage de vertus, qui toutes contribuent à le rendre heureux, cette assurance que son cœur lui donne, cette paisible liberté que lui laissent ses passions affaiblies ou vaincues, cette sage et modeste confiance qu'il a en la miséricorde du Seigneur, la présence du Saint-Esprit, qu'accompagnent toujours la paix et la joie, tout cela compose le bonheur d'une âme vertueuse.

La raison de cette vérité, c'est qu'il y a toujours dans l'ordre de Dieu une proportion de mérite et de récompense. Or la vertu a deux espèces de mérite : l'un, extérieur, qui consiste dans l'exemple et dans l'édification qu'elle donne à ceux qui la voient ; l'autre, intérieur, qui vient du cœur et de la bonne intention de celui qui la pratique. Aussi il y a deux sortes de récompenses naturelles à la vertu : l'une, extérieure, qui est l'honneur et la révérence qu'on lui doit, étant juste qu'elle soit glorifiée, puisqu'elle sert à glorifier le Père céleste ; l'autre, intérieure, qui est le repos et la joie du cœur ; étant raisonnable que le fruit de la justice soit cueilli dans le lieu même où il est produit. De plus, l'homme étant composé d'esprit et de corps, et chacune de ces deux parties pouvant jouir d'une félicité proportionnée, l'homme sensuel se satisfait par la volupté, et l'homme spirituel se contente par l'innocence ; ainsi le corps ayant ses plaisirs terrestres et bas, selon sa nature, l'esprit plus noble par la condition de son origine, par la capacité de sa béatitude, par l'excellence de ses désirs et par la grandeur de son objet, ne doit-il pas avoir ses plaisirs conformes à sa noblesse, et qui par conséquent ne peuvent consister que dans la possession de la vérité, de la charité et de la justice, qui font une bonne conscience ?

Si vous aviez goûté ces plaisirs, mes frères, que ceux que le monde vous offre vous paraîtraient vains et insipides ! Mais vous les avez goûtés, et je n'ai qu'à vous ramener à vos expériences passées. Lorsqu'après une confession exacte et sincère de vos péchés, que vous aviez peut-être longtemps gardés dans votre âme sans réflexion et sans repentir, vous avez enfin obtenu grâce dans le tribunal de la pénitence; et qu'en vertu de la miséricorde et du sang de Jésus-Christ, vous vous leviez absous et justifié par la voix du prêtre, que pensiez-vous? que sentiez-vous? quel était le calme et le repos de votre cœur? ne vous sentiez-vous pas comme déchargé d'un pesant fardeau ? une consolation intérieure ne se répandait-elle pas dans toute l'étendue de votre âme? ne vous semblait-il pas que les chaînes de vos péchés étaient tombées, et que vous aviez recouvré votre liberté? quelle était votre ferveur lorsque, délivré de vos mauvaises habitudes et enveloppé dans vos bonnes intentions, vous alliez participer au corps et au sang de Jésus-Christ? Ces intervalles de piété ont peu duré, et cette divine semence, faute d'être entretenue, a été bientôt étouffée : *Natum aruit, quia non habebat humorem.* (*Luc.*, VIII, 6.) Mais je m'assure que vous reconnaissez que ç'ont été là les plus doux et les plus heureux moments de votre vie, et que tous les plaisirs des sens ne valent pas ces heures de consolations pures et spirituelles que votre bonne conscience vous a données.

Si dans ces conversions passagères, il y a tant d'onction et tant de douceurs, que sera-ce dans un entier changement de vie? Qu'il m'était doux, s'écriait saint Augustin, de renoncer aux douceurs trompeuses et aux vains plaisirs du monde; et quelle était ma joie, de quitter ce que j'avais eu tant de peine à perdre ! Que sera-ce enfin dans ces âmes pures, qui ont suivi l'Agneau sans tache, et qui ont conservé l'innocence de leur baptême? l'Esprit-Saint leur rend un témoignage perpétuel qu'ils sont enfants de Dieu; une voix de réjouissance et de salut résonne dans leurs tabernacles, je veux dire dans leur conscience : *Vox exsultationis et salutis in tabernaculis justorum.* (*Psal.* CXVII, 15.) Ils n'y voient d'autres images que celles des dangers qu'ils ont évités, et des grâces que Dieu leur a faites, et ils jouissent déjà par avance de cette paix et de ce repos qui leur est préparé dans l'éternité.

Mais quel repos peuvent-ils avoir, direz-vous, dans les peines que Dieu leur envoie, dans celles que le monde leur fait, dans celles qu'ils s'imposent eux-mêmes? Il est vrai, ils sont persécutés, ils sont affligés, mais ils sont tranquilles; vous les voyez souffrir, mais vous ne les entendez pas murmurer : ils portent dans leurs corps la mortification de Jésus-Christ, mais ils ont dans leurs cœurs les consolations du Saint-Esprit; les victimes s'égorgent dans le parvis, mais il n'y a que l'arche où l'on conserve la manne dans le sanctuaire. Mais quand ils auraient quelques peines, sont-elles comparables aux tourments d'une mauvaise conscience? La vie des religieux les plus austères est-elle plus fâcheuse que celle d'un ambitieux, qui court après une fortune où il n'arrivera peut-être jamais? toujours flottant entre ses désirs et ses dépits, entre ses espérances et ses craintes, entre ses crimes et ses remords. Y a-t-il dévote si mortifiée, si esclave de ses devoirs, si retirée du monde, qui passe de plus mauvais temps qu'une femme mondaine, qui a des confidences à ménager, des intrigues à conduire, qui a peine à se régler, et qui a peur de se commettre, qui ne fait pas une partie, qu'elle ne croie entendre toutes les voix de la médisance qui crient contre elle, qu'elle ne pense voir un mari qui l'observe, un confesseur qui la réprimande, sa conscience qui lui reproche ses désordres? Y a-t-il un pauvre mendiant, pour peu qu'il soit touché de Dieu, pour supporter sa pauvreté, qui ne soit plus heureux entre les mains de la Providence, qu'un riche, qui jouit d'un bien mal acquis, qui craint les jugements de Dieu et les recherches des hommes, que la conscience pousse d'un côté, et que la cupidité retient de l'autre, qui ne peut se cacher l'obligation qu'il a de restituer, et qui ne peut se résoudre à rabattre de son train et de cet air de grandeur qu'il ne peut soutenir que par ses richesses? lequel de ces états choisiriez-vous? car il faut désabuser le monde par le monde même; et je veux vous convaincre aujourd'hui par des preuves sensibles dont vous ne puissiez disconvenir.

Ce qui produit ce repos et cette joie dans les gens de bien, c'est ce témoignage de leur conscience, qui, selon saint Paul, est notre véritable et solide gloire : *Gloria nostra testimonium conscientiæ nostræ.* (II *Cor.*, I, 12.) Il n'y a rien de si touchant qu'une approbation et une louange qui nous vient du propre fond de nos bonnes œuvres. Le témoignage que les hommes rendent à notre vertu est toujours suspect; nos actions ne sont louables et ne peuvent être justifiées, que par l'intention; et cette intention étant inconnue aux hommes, nous avons souvent sujet de nous moquer même de ceux qui nous louent. D'ailleurs, la plupart des vices se couvrant d'un faux visage de vertu, comment discerner la vérité d'avec le mensonge? De plus, les hommes sont naturellement flatteurs et intéressés, ils excusent les défauts d'autrui, afin qu'on leur pardonne les leurs; et l'intention ordinaire de ceux qui présentent l'encens des louanges, c'est que l'odeur du parfum leur en revienne. Ainsi il n'y a pas lieu de se glorifier ni de se réjouir de tout le bien que le monde peut dire de nous. Mais un témoignage intérieur qui nous vient des bonnes œuvres que nous avons faites, et de la loi de Dieu que nous avons pratiquée, quand c'est la vérité et non pas l'amour propre qui nous les rend, quand nous en rapportons à Dieu toute la gloire, c'est une joie solide, parce qu'elle vient d'une religion pure et sincère; c'est une joie certaine, parce que la conscience est incorrup-

tible; c'est une joie perpétuelle, parce que personne ne peut nous l'ôter : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis* (*Joan.*, XVI, 22); c'est enfin une joie pleine, selon la parole de Jésus-Christ : *Ut gaudium vestrum sit plenum* (*Ibid.*, 24), parce qu'elle seule suffit pour faire la félicité du juste en ce monde.

Car d'où vient ce recueillement, cette retraite, cet éloignement de tout ce qu'on appelle divertissement dans le siècle, dont les gens véritablement dévots se privent même avec plaisir? C'est qu'ils ont au dedans d'eux-mêmes une espèce de satisfaction qui ne tarit point, et qui absorbe même toutes les peines qu'ils pourraient avoir d'autre part; au lieu que les méchants, qui ont le cœur inquiet et toujours troublé, et qui ne peuvent apaiser leur conscience chagrine, sortent de chez eux, dit saint Augustin : *Foras exeunt a seipsis;* semblables, ajoute ce Père, à ces maris malheureux, qui ne pouvant supporter les tristes humeurs d'une femme grondeuse et bizarre, et ne trouvant ni douceur ni repos chez eux, ennuyés de leurs chagrins domestiques, s'arrêtent le moins qu'ils peuvent dans leur maison, et vont chercher des consolations étrangères. Telle est la vie des pécheurs, ils courent après tout ce qui les distrait et qui les amuse.

Pourquoi a-t-on inventé ces spectacles, où l'on va réveiller ses passions, nourrir son âme de folles tendresses et de musiques efféminées, et égayer, comme on peut, une ennuyeuse et pesante oisiveté, et se remplir d'idées du monde en ce saint temps de Carême où l'Eglise interdit tous les plaisirs, où le chrétien ne doit avoir d'autre spectacle que celui de la passion de Jésus-Christ, n'apprendre d'autres maximes que celles de la pénitence qu'on lui prêche, et n'ouïr d'autres chants que ceux de l'Eglise, qui inspirent la douleur et la componction? D'où vient cette passion qu'on a pour le jeu, où l'on expose au hasard et à la fortune les biens qu'on a reçus de la Providence divine, où les amis mêmes se ruinent de gré à gré, et où l'on s'est fait une méthode de perdre son bien, son temps et sa conscience? Et bien que souvent ce plaisir devienne fureur et supplice par l'inquiétude, l'impatience, le jurement, si l'on n'y trouve pas à se divertir, du moins on y cherche à s'amuser, parce qu'on n'a pas de quoi s'arrêter dans soi-même. Doù viennent enfin ces études où l'on charge son esprit de curiosités du moins inutiles, ces visites qui se passent en commerce de vanités et de nouvelles, ces conversations où l'on se divertit aux dépens de la pudeur ou de la charité chrétienne? Saint Augustin vous répondra qu'ils cherchent le repos : *Quietem in nugis, in spectaculis, in luxuriis quærunt;* et pourquoi le cherchent-ils ainsi? *Quia non est illis intus bene unde gaudeant in conscientia sua :* c'est qu'ils n'ont rien dans le fond de leur cœur, où ils puissent trouver un contentement solide et véritable. Dieu l'ayant ainsi ordonné, qu'un méchant homme ne peut être heureux, soit que ce soit une suite du déréglement de l'âme, qui étant sortie de l'ordre naturel de soumission et d'obéissance qu'elle doit à Dieu, se trouve dans une situation contrainte et violente; soit que ce soit un effet de la miséricorde de Dieu, pour nous détacher du péché par les amertumes qu'on y rencontre, et nous rappeler à lui par ces inquiétudes, comme à la source des vrais et solides plaisirs ; soit par un effet de sa justice, qui punit le pécheur par le péché même, en lui faisant sentir ce joug pesant qui accable les enfants d'Adam, selon les termes de l'Ecriture.

Le juste au contraire ne se jette pas dans les divertissements extérieurs pour donner un faux repos aux troubles intérieurs de son âme; il n'a qu'à se retirer en lui-même, il trouve son repos assuré. Lorsque David, qui avait éprouvé et les tourments du péché et les douceurs de l'innocence, veut définir l'homme heureux, en quoi pensez-vous qu'il fait consister sa félicité? Est-ce dans la grandeur mondaine? Non ; elle ne sert ordinairement qu'à faire de grands criminels. Est-ce dans l'abondance des biens, dans la somptuosité, dans l'étendue des possessions? Non ; car outre que ces choses étant au-dessous de nous, elles ne peuvent nous rendre meilleurs, elles nous corrompent, ou du moins elles nous échappent. Quel est donc cet homme heureux? *Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum.* (*Psal.* XXXI, 2.) L'homme qui vit dans la justice, qui marche devant Dieu avec circonspection et avec confiance, qui ne se propose point de mauvaises fins, qui ne pervertit pas les bonnes par des voies injustes, qui ne compte le monde que pour ce qu'il est, et ne demande qu'à plaire à Dieu, qui possède ses biens sans attachement, et regarde ceux d'autrui sans envie, qui ramène ses affections à la loi, et qui, ployant toute sa volonté sur celle de Dieu, ne fait jamais ce que qu'il veut, parce qu'il ne veut que ce que Dieu ordonne qu'il fasse, ou qu'il lui arrive : *Qui facit hæc, non movebitur in æternum.* (*Psal.* XIV, 5.) Il ne sera jamais troublé, sa conscience établira son repos, et son espérance soutiendra son courage dans ses travaux.

DEUXIÈME POINT

Dieu seul, par sa grandeur et par sa bonté, peut faire le bonheur de l'homme, parce que l'homme ne relevant que de Dieu, et ne pouvant trouver hors de lui que des félicités fragiles et passagères, il reconnaît que celui-là seul qui l'a fait peut le rendre heureux; et qu'il n'y a de véritable bien pour lui, que celui qui est la source de tous les biens. Ainsi, posséder Dieu par la connaissance et par la charité, c'est la gloire des bienheureux dans le ciel; posséder Dieu par le désir et par l'espérance, c'est le repos des gens de bien sur la terre. C'est ainsi que raisonne saint Augustin; et c'est là tout le fondement de la religion chrétienne. C'est pour cette raison que le Saint-Esprit, dans l'Ecriture, joint ordinairement la bénédiction et la béatitude avec l'espérance : *Benedictus vir*

qui confidit in Domino : « *Béni soit l'homme qui met sa confiance au Seigneur.* » (*Jer.*, XVII, 7.) *Beatus vir, beati omnes qui sperant in eo* : « *Bienheureux l'homme et bienheureux tous ceux qui espèrent en lui.* » (*Psal.* II, 13.) Au lieu qu'il applique un caractère de malheur et de réprobation à ceux qui s'attachent au monde par leurs affections, leurs espérances : *Maledictus homo qui confidit in homine* : « *Maudit soit l'homme qui met sa confiance en l'homme.* » (*Jer.*, XVII, 5.) *Væ filii desertores, sperantes auxilium in fortitudine Pharaonis* : « *Malheur à vous, enfants rebelles, qui espérez votre secours des forces de l'Egypte et de Pharaon* (*Isa.*, XXX, 1, 2), » pour nous apprendre que c'est la joie et le repos des bons de s'attacher à Dieu, qui les soutient et les récompense; et qu'au contraire c'est la misère des méchants de s'attacher au monde, qui les abandonne et qui les trompe.

Car que peut-on espérer du monde? Quels biens possède-t-il qui ne soient faux? Quels maux a-t-il qui ne soient véritables? Sa paix est sans tranquillité, sa sûreté sans fondement, ses craintes sans cause, ses travaux sans fruit, ses larmes sans sujet, ses desseins sans succès, ses joies sans modestie, ses tristesses sans componction, ses espérances sans consolation. Et ce qu'il y a de plus cruel, c'est que l'iniquité l'environne, et qu'au milieu de lui comme dans leur centre, est le travail et l'injustice : *Circumdabit eam iniquitas, et labor in medio ejus et injustitia*, dit le Roi-Prophète (*Psal.* LIV, 11), endurant sans patience, péchant sans réflexion, également malheureux en ses plaisirs et dans ses peines, également criminel, et parce qu'il souffre et parce qu'il aime, parce qu'il aime sans choix et qu'il souffre sans espérance.

Ce n'est pas que le monde ne soit plein de gens qui prétendent et qui espèrent ; mais comme ils ne cherchent pas leur salut dans leurs prétentions, par une juste punition de Dieu, ils n'y trouvent pas leur repos. Qu'il y ait du bien ou de la gloire à gagner, qu'une charge soit à remplir, qu'un bénéfice vienne à vaquer, combien de brigues se forment! combien de désirs se réveillent! Car on traite aujourd'hui le sacré comme le profane. Le monde leur montre, comme durable et comme réel, un bien qui n'est que passager et imaginaire, il promet à plusieurs ce qu'il ne peut donner qu'à un seul. Il fait vieillir ceux qui le servent, dans la poursuite de ses moindres faveurs ; et bien souvent après avoir usé leur patience, il ne les paye que de mépris; semblable, dit un Père de l'Eglise, à ce démon, qui tenta Jésus-Christ dans le désert, qui, après un jeûne de quarante jours, lui présente des pierres pour du pain, *Dic ut lapides isti panes fiant.* (*Matth.*, IV, 3.) Mais quand leurs espérances ne seraient pas trompées, quelle est leur fin? Etre un peu plus regardé qu'un autre, être servi et salué de plus de gens, avoir un peu plus de défense à faire, fournir quelques titres de plus à sa vanité; et tout cela pour passer quelques jours d'une misérable vie. *O qui lætamini in nihilo* (*Amos*, VI, 14), disait autrefois un prophète. O vous qui vous réjouissez de rien, si vous en jugez selon la vérité de Dieu, rien ; si vous considérez la dignité de l'âme, rien ; si vous regardez leur fonds et leur durée, rien ; si vous les comparez au désir et à l'ambition de ceux qui les possèdent, rien.

Voilà, mes frères, à quoi se réduisent toutes les espérances mondaines. Faut-il s'étonner si elles ne peuvent satisfaire, et si bien loin de consoler elles tourmentent? Cependant il semble qu'on ne prétende rien de Dieu, et qu'on attende tout du monde. Mais l'espérance chrétienne est le sujet de notre joie, puisqu'elle nous fait voir la récompense de nos travaux, solide, certaine, éternelle, *Spe gaudentes, in tribulatione patientes*, dit l'Apôtre. (*Rom.*, XII, 12.) C'est elle qui adoucit toutes les peines de notre pèlerinage, par la vue de l'héritage qui nous est préparé dans notre patrie céleste ; c'est elle qui nous fait porter nos croix avec ferveur en nous montrant les couronnes qui nous sont destinées, quand nous serons arrivés au bout de notre carrière : c'est elle qui nous fait profiter de tout le temps que Dieu nous donne pour mériter de recueillir avec joie une bienheureuse éternité, que nous aurons comme semée par nos bonnes œuvres. C'est ce tabernacle que Dieu promet à ses élus par son Prophète, pour les mettre à couvert des chaleurs de l'été et des tempêtes de l'hiver, c'est-à-dire des prospérités et des adversités de cette vie. C'est cette ancre sacrée dont parle l'Apôtre, où le chrétien ayant attaché son vaisseau, demeure ferme, et résiste aux orages des tentations que l'ennemi de notre salut nous suscite.

Je parle de cette espérance vive, en laquelle nous avons été régénérés par la grande miséricorde de Dieu, qui fait dire à l'apôtre saint Pierre : *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui secundum misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam, in hæreditatem incorruptibilem, et incontaminatam et immarcessibilem conservatam in cœlis, in vobis* (I *Petr.*, I, 3) ; où vous remarquerez, Messieurs, que, comme il y a deux sortes de foi ; une foi morte, qui demeurant dans la superficie de l'esprit, et n'opérant point par la charité, ne produit aucune action de vie, ni aucun fruit de justice et de piété ; et une foi vive, qui échauffant le cœur après avoir éclairé l'esprit, répand dans toute la conduite des justes, un esprit d'action et de vie, et leur fait produire les bonnes œuvres : il y a de même deux sortes d'espérances ; une espérance morte qui ne donne aucune vigueur à l'âme, qui ne la fortifie point dans ses fonctions, qui ne l'anime pas dans ses combats, qui ne la console pas dans ses peines, par laquelle on veut froidement être récompensé sans travail, être heureux sans mérite, être couronné sans victoire ; c'est ainsi que les mauvais chrétiens espèrent. Mais il y a une espérance vive, qui donne des consolations

et des joies, du courage et de la force aux gens de bien, qui les persuadant dans le cœur de la grandeur des biens éternels qu'ils attendent, leur fait tout entreprendre pour les obtenir, et tout souffrir pour les mériter. C'est cette joie intérieure, cette espérance des justes dont parle saint Paul (*Rom.*, XII, 12) : *Spe gaudentes, in tribulatione patientes.*

Or cette espérance produit en nous trois sentiments ; une joie de reconnaissance, qui fait que nous servons Dieu comme notre bienfaiteur ; une joie de ferveur qui nous fait vaincre toutes les difficultés qu'on rencontre dans son service ; une joie de gain et de profit qui adoucit nos peines, et diminue le poids de nos travaux, par la vue des récompenses qui nous sont destinées. Parcourons ces vérités, en peu de mots.

Il n'y a rien de si sensible à un cœur noble et généreux, que de témoigner sa reconnaissance. Un bienfait qu'on reçoit, ne se fait jamais mieux sentir que quand on peut le payer de quelque service. Le cœur ne se contente pas de ses sentiments, il veut s'exprimer par les actions, ou du moins par les louanges ; et pour être en repos, il veut avoir le plaisir de rendre, autant qu'il est en son pouvoir, les bons offices qu'il a reçus. C'est l'hommage que nous devons à ceux qui font ou qui veulent faire notre fortune, et cette honnêteté n'est pas un intérêt, mais une bienséance et une justice. C'est ainsi que le juste s'attache à servir et à louer Dieu, dont il reçoit les grâces, et dont il espère la gloire : il n'a d'autre passion que de plaire à celui qui le rend heureux. Quoiqu'il ne puisse jouir de ce bonheur qu'après sa mort, c'est un assez grand bonheur pour lui de le désirer et de l'espérer durant sa vie ; il ne peut considérer le bien qu'il attend sans louer celui qui le donne, et l'espérance et la charité se fortifiant l'une et l'autre, il met sa confiance en Dieu, et il aime Dieu dans sa confiance.

Quels sont ses mouvements, dans l'attente de cette félicité, après laquelle il soupire ? Tantôt il admire les miséricordes du Seigneur, qui pour de si petits services que nous lui rendons, nous prépare de si grandes récompenses. Tantôt il contemple sa grandeur, qui donne à l'homme des biens que l'homme ne peut comprendre. Tantôt il s'assure de la fidélité de ses promesses, et lit ses Ecritures, comme des lettres qui nous instruisent de ce que nous devons posséder un jour, et qui nous en donnent de continuelles assurances, afin que nous ayons au moins cette consolation dans les peines qui nous travaillent : *Ut in consolatione Scripturarum spem habeamus.* (*Rom.*, XV, 4.) Quelquefois il regarde ce qu'il en coûte à Jésus-Christ pour lui acquérir cette gloire, et il se confond et s'anéantit en lui-même : il s'accoutume par avance à chanter les cantiques de Sion dans cette terre étrangère. Il se prive des plaisirs même innocents, pour ne pas perdre la jouissance de ces biens infinis : enfin il s'applique avec joie à chercher par ses désirs, à demander dans ses prières, à obtenir par ses travaux ce que Dieu lui accordera par sa grâce.

Mais l'espérance des méchants est une espérance triste et méconnaissante, elle porte avec elle son ingratitude et sa confusion ; environnés des biens continuels que Dieu leur fait, et des biens éternels que Dieu leur promet, s'il le servent, ils oublient leur bienfaiteur, et traînent tous les jours au pied même de ses autels un cœur languissant et une conscience ingrate. Lassés des peines de ce monde, ils lèvent quelquefois les yeux, mais ils ne voient rien qui les console. Ils ne peuvent ignorer quel est leur véritable bonheur, et ils ne peuvent quitter les consolations mondaines ; le ciel s'ouvre et se referme aussitôt pour eux : une lueur souvent importune leur fait voir dans le paradis ce qu'ils auraient pu gagner et ce qu'ils vont perdre, s'il considèrent en passant les miséricordes de Dieu, ou s'ils réfléchissent sur leurs propres misères, ils n'ont ni confiance, ni charité, et leur espérance s'allume et s'éteint presqu'en même temps. Aussi l'Ecriture nous enseigne que l'espérance des impies est comme ces petites pailles que le vent emporte, comme une légère écume qui s'évanouit dans l'eau, comme la mémoire d'un hôte qui passe. Y a-t-il rien de plus ennuyeux que de vivre ainsi ?

La seconde joie des âmes fidèles est celle d'une sainte ferveur, qui leur fait vaincre les difficultés et les obstacles qu'elles trouvent dans les voies du salut. Et c'est ici, mes frères, que le monde fait le charitable, et qu'il a pitié de la dévotion. Hélas ! dit-on, toujours se contraindre, aller toujours contre son inclination, est-on fait pour s'incommoder soi-même, et pour fuir tous les plaisirs ? On juge des sentiments d'autrui par les siens propres ; on se fait une bizarre idée de la dévotion ; et sans s'arrêter à la sagesse, au repos, à la liberté d'un homme de bien, on le regarde seulement comme un homme mélancolique, qui se tourmente et qui se contraint. Quand cette imagination serait véritable, le monde a-t-il moins de contraintes et de tourments ? Pour s'élever de quelques degrés, à combien de portes faut-il frapper ? à combien de maîtres faut-il répondre ? combien de superbes humeurs faut-il essuyer ? combien de fois faut-il renoncer à ses plaisirs, à ses volontés et à ses devoirs ? Si vous en jugiez par la foi, vous auriez plus de pitié de sa personne, que d'envie pour sa fortune. Pour acquérir les richesses, ne faut-il pas porter le poids du jour et de la chaleur, aussi bien que pour le salut ? Quelle assiduité, quelle soumission n'a-t-on pas pour les personnes dont on hérite, quand on aurait d'ailleurs du mépris et de l'aversion pour elles ? La volupté même n'a-t-elle pas ses peines ? ne trouve-t-elle pas sous ses fleurs des serpents qui piquent et qui empoisonnent ? et ses sectateurs les plus délicats ne se plaignent-ils pas dans l'*Ecclésiaste*, qu'ils se sont lassés dans les voies pénibles et embarrassantes de l'iniquité ? Le Sage,

qui avait pesé toutes les vanités et tous les penchants du cœur de l'homme, n'ose lui demander, sinon qu'il fasse pour la sagesse ce qu'il fait pour son intérêt : *Si quæsieris sapientiam quasi pecuniam.* (*Prov.*, II, 4.) Et vous, ministre infatigable de l'Evangile, Xavier, apôtre de ces derniers temps, après les périls, les ennuis d'une longue navigation, vous ne pouviez vous consoler que la cupidité des gens du monde eût été plus entreprenante et plus courageuse, que la charité des enfants de Dieu ; que les pilotes et les marchands eussent été plus tôt au Japon que les missionnaires, et qu'on eût eu plus d'ardeur à y porter les curiosités de l'Europe, que la doctrine de l'Evangile. Tant il est vrai que le monde ne donne guère moins de peine que Jésus-Christ. Il y a cette différence, que dans le monde les peines sont véritables, et les espérances vaines et fausses ; au lieu que dans la religion, les espérances sont solides, et les travaux ne sont qu'apparents, ou tout au moins ne sont que légers.

L'espérance est leur force qui les soutient : *In spe fortitudo vestra* (*Isa.*, XXX, 25); elle les rend capables de tout ; et selon saint Bernard, rien ne fait mieux connaître la vertu et la toute-puissance de Dieu, que de voir que non-seulement il peut tout, mais encore que ceux qui espèrent en lui, sont aussi en quelque façon tout-puissants, et que dans le service de Dieu, aucun obstacle ne les arrête. On les voit s'élever au-dessus des sentiments de la nature, ne pas regarder le chemin par où ils vont, mais le terme où il mène ; et par l'impression de la fin bienheureuse qu'ils attendent trouver leurs plaisirs, où les autres trouveraient leurs supplices. Quelle joie pour eux, d'aller porter au pied du Seigneur les passions qu'ils ont vaincues, et d'en faire autant de sacrifices à sa gloire ! La douceur qu'ils ont à vaincre fait qu'ils ne sentent pas la peine d'avoir combattu. Quelle joie de voir croître leurs récompenses par leurs travaux, que leurs tribulations, quelque légères quelles soient, forment insensiblement ce poids éternel de gloire dont parle l'Apôtre ; et que chaque pas qu'ils font dans les sentiers de la vertu, les avance vers la béatitude : *Scientes quod labor vester non est inanis in Domino.* (I *Cor.*, XV, 58.)

Et c'est cette joie de gain et de profit que les gens de bien seuls ressentent ; car il y a des croix pour tout le monde, les bons et les méchants sont affligés également. On pleure à Jérusalem comme à Babylone, et il n'y a point de cœur si heureux, qui n'ait été meurtri et blessé par quelque disgrâce, soit par un effet particulier de la Providence, soit dans le cours de la nature, soit par les révolutions de la fortune, soit par l'imprudence ou par la malice des hommes : il n'y a personne qui n'ait eu de quoi se sanctifier par sa patience. Le malheur est que cette patience en la plupart est inutile, qu'ils souffrent comme des damnés, et non comme des pénitents, que leurs tourments ne produisent aucun fruit pour la vie éternelle, que ce sont les peines de leurs péchés, et non pas les fruits de leur pénitence, que leurs épines ne fleurissent jamais, et qu'ils meurent sur les croix de leurs passions, et non pas sur la croix de Jésus-Christ : *Vacua spes eorum et labores sine fructu.* (*Sap.*, III, 11.) Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils se font une habitude de ces peines, quand elles ont quelque rapport à leurs convoitises, et qu'ils aiment même leurs supplices ; semblables à ces enfants de Zabulon dont parle l'Ecriture, qui sucent l'eau de la mer comme le lait, et qui en trouvent les amertumes délicieuses : *Inundationem maris quasi lac sugent* (*Deut.*, XXXIII, 19) ; et ce qu'il y a de déplorable, c'est que les peines qu'on souffre pour le monde, sont à leur gré plus supportables que celles qu'on souffre pour Dieu. On fera des abstinences rigoureuses pour sa santé, on ne pourra faire un jeûne d'Eglise pour sa conscience ; on se lèvera matin pour solliciter un procès, on abandonnera le sermon, si l'heure ne s'accommode à la faiblesse, ou pour mieux dire, à la paresse de ceux qu'on y appelle ; on hasardera sa réputation et sa fortune pour satisfaire une ridicule passion, et l'on n'osera se convertir, ou l'on interrompra sa conversion sur une fausse honte et sur la mauvaise raillerie d'un libertin. D'où vient cela ? c'est qu'ils sentent tout le poids du travail, et qu'ils ne sont pas animés par une espérance divine, qu'ils n'ont pas même les secours ni les ressources que les justes ont dans leurs peines ; c'est ce qui me reste à vous faire voir, que je réduis à quelques simples réflexions, pour ne pas pousser trop loin votre attention.

TROISIÈME POINT.

Ce qui rebute d'ordinaire les mauvais Chrétiens de la pratique de la vertu, c'est qu'ils en ressentent les difficultés, et qu'ils n'ont pas éprouvé les secours et les ressources qui l'accompagnent. Ils voient les Syriens armés contre le Prophète, et ne voient pas ces invisibles soldats que Dieu destine à sa défense ; ainsi ils se regardent comme incapables de soutenir une entreprise si difficile, et regardent comme malheureux ceux qui s'y engagent. Cependant tout contribue à soulager les gens de bien dans les tribulations de la vie, Dieu se déclare leur protecteur dans toutes les parties de ses Ecritures ; il promet tantôt qu'il les assistera dans leurs nécessités : *Adjutor in necessitatibus* (*Psal.* XLV, 2) ; parce que les justes l'invoqueront, et que leurs prières seront exaucées ; tantôt qu'il sera avec eux dans leur affliction : *Cum ipso sum in tribulatione* (*Psal.* XC, 15) ; ce qui fait dire à saint Bernard : Seigneur, donnez-moi sans cesse des afflictions, afin que vous soyez toujours avec moi ; tantôt qu'il dilatera leur cœur : *In tribulatione dilatasti mihi* (*Psal.* IV, 2), en y faisant couler ses consolations et sa joie, dans les déplaisirs mêmes qui les environnent ; tantôt qu'il les cachera dans le secret de sa face : *Abscondes eos in abscondito faciei tuæ* (*Psal.*

XXX, 20), non-seulement dans son tabernacle, mais sous ses yeux mêmes, pour les tenir en plus grande sûreté contre leurs ennemis. Comme c'est sa providence qui les afflige, c'est sa miséricorde qui les console : heureux qu'il daigne les affliger pour les corriger de leurs défauts, pour éprouver leur vertu, pour les tenir dans la dépendance de sa grâce, pour réveiller leur foi, pour exercer leur patience, pour les former à l'humilité, pour les détacher du monde; et qu'il fasse ainsi de leurs maux mêmes une partie de leurs biens ! Heureux qu'il daigne les consoler, pour leur montrer qu'il est leur Sauveur et leur Père, pour leur faire mépriser les soulagements humains par le goût de ses bénédictions spirituelles, et pour redoubler leur amour par le soin qu'il prend de leur salut, et par la confiance qu'il leur donne en ses promesses et en sa grâce.

Que ne puis-je vous montrer les secours que Jésus-Christ opère en eux, comme il règne par sa grâce, comme il les conduit par la voie de ses vérités évangéliques, comme il les sanctifie dans l'usage de ses sacrements, et comment, souffrant en eux, après avoir souffert pour eux, il porte lui-même pour les soulager, une partie de leur croix après avoir porté la sienne? Que ne puis-je vous expliquer comment le Saint-Esprit, par l'infusion de sa charité, remue ces cœurs vides des affections humaines, comme il adoucit le joug dont ils sont chargés, comme il y répand ces joies efficaces qui font qu'on ne sent point les peines, ou pour mieux dire, qu'on aime les peines qu'on sent? Que ne puis-je enfin vous montrer les ressources que trouvent les gens de bien dans les grâces qu'ils ont reçues de Dieu et dans l'habitude des vertus qu'ils ont pratiquées? Comme lorsque le cœur est en quelque oppression violente, tout le sang coule à son secours, de peur qu'il ne tombe en défaillance; ainsi quand l'âme du juste est dans quelque pressante affliction, toute sa force se recueille, toutes ses vertus s'unissent ensemble. La foi lui fait connaître quels sont les véritables biens et les véritables maux; l'espérance adoucit ses peines par la vue des récompenses ; la charité lui fait adorer la main de Dieu, lors même qu'il frappe; l'humilité lui persuade qu'il n'y a point de châtiment qu'il ne mérite; l'obéissance le soumet, la patience le console, et Jésus-Christ le fortifie. Mais les méchants sont sans appui et sans assistance dans leurs peines ; ils sont humiliés, et ils n'ont point d'humilité; ils souffrent, et ils ne sont pas accoutumés à la patience ; les volontés de Dieu leur paraissent rudes, parce qu'ils n'ont pas de soumission.

Concluons, Messieurs, par deux réflexions importantes. La première est que le monde est un assemblage d'apparences, que c'est une figure, selon saint Paul, jusqu'à ce que Dieu ait révélé les ténèbres et les secrets des consciences par la foi. On se trompe dans les jugements qu'on fait sur le bonheur de cette vie; mais selon les principes de cette foi, il est certain que le bonheur même en cette vie, est attaché à la piété. Je vous dis avec toute l'autorité que donne la parole de Dieu, qu'il n'y a point de paix pour les impies : *Non est pax impiis* (*Isa.*, XLVIII, 22) ; qu'ils donnent toute l'étendue qu'ils voudront à leurs passions, qu'ils se mettent s'ils peuvent au-dessus des lois, qu'ils n'aient pour toute justice et pour toute raison que leur volonté et leur libertinage, qu'ils se fassent une étude et un art de la volupté, c'est Dieu qui le dit, et non pas moi ! *Non est pax impiis, dicit Dominus.* (*Ibid.*) La vanité n'était-elle pas alors introduite? Le Prophète qui prêchait cette vérité, ne voyait-il pas les emportements des gens du monde? Le bruit des réjouissances publiques et particulières ne retentissait-il pas jusqu'à ses oreilles? Les filles de Sion avaient-elles jamais été plus gaies et plus parées? Les amusements, les plaisirs, la bonne chaire n'étaient-ils pas les sujets ordinaires de ses censures? Et cependant il crie, et c'est de la part de Dieu, qu'il n'y a point de véritable joie pour les pécheurs! Quelle autre joie voyait-il donc? Celle qui est au-dessus des sens, qui a rapport dans sa durée à l'éternité, qui vient de la part de Dieu, et de la participation de sa jouissance, de la vie des justes, qui paraît triste, quoiqu'elle soit remplie de consolations : *Quasi tristes, semper autem gaudentes*, dit l'Apôtre. (II *Cor.*, VI, 10.)

La seconde réflexion, c'est que la tentation la plus universelle et la plus dangereuse n'est pas celle des plaisirs, quoique ce soit l'écueil où le monde fait ordinairement naufrage; mais celle de la crainte: parce, dit saint Augustin, que cette crainte nous empêche d'entrer dans les voies de la vertu, où nous trouverions des douceurs qui nous feraient mépriser celles du monde. De là vient qu'on envisage la dévotion comme une source de tristesse, qu'on se scandalise des gens de bien, dès que leur gaieté paraît un peu trop, qu'on prend leur recueillement et leur modestie pour mélancolie. De là vient qu'on recueille toutes les austérités de la religion, pour s'en faire des difficultés; et qu'on aime même à entendre prêcher avec la dernière rigueur ce qu'on n'a garde de vouloir pratiquer. Grâces à Jésus-Christ, nous sommes dans un temps, où non-seulement on souffre, mais encore on aime la vertu, où un prédicateur serait écouté peu favorablement, s'il affaiblissait les maximes de sa religion, et s'il trahissait l'honneur de son ministère. On se plaît à une morale sévère qu'on entend débiter; mais est-ce pour se proposer des idées de perfection qu'on ait quelque dessein de suivre? Est-ce pour s'animer ou pour se confondre de sa lâcheté, par l'image de cette ancienne et pure vertu, qui régnait au temps de nos pères? Est-ce pour entretenir son humilité par la disproportion qu'il y a entre nos relâchements et leur ferveur dans la pratique de l'Evangile? Est-ce enfin pour faire de ces maximes la règle de leurs actions? Non, c'est pour avoir le plaisir d'entendre une doctrine, qui d'elle-même est agréable, et

qu'on n'a pas dessein de pratiquer, pour justifier sa paresse par un prétexte d'impuissance, et pour se faire comme un désespoir volontaire de la vertu. En effet, on ne parla jamais tant de réforme, et on ne fut jamais si déréglé; on ne prêcha jamais une morale plus sévère, et il n'y eut jamais tant de relâchement: on veut que le prédicateur gronde en général, mais on veut que le confesseur se radoucisse en particulier; que l'un excite notre admiration, que l'autre condescende à notre faiblesse; que l'un nous étonne par la vertu, que l'autre pardonne et flatte, s'il se peut, nos vices. Rentrons sérieusement en nous-mêmes, mes frères; défaisons-nous de ces fausses idées de la vertu, qui nous la représentent avec cette tristesse qui opère la mort; au lieu qu'elle répand dans l'âme la joie intérieure qui vient de la vie; formons une sincère résolution de marcher dans les voies de la piété, et nous trouverons que toutes les épines se changeront en fleurs; goûtons et voyons combien le Seigneur est doux; regardons avec une sainte horreur ces fleuves impurs de Babylone où nous nous sommes plongés, puisons les eaux salutaires de la grâce dans les fontaines du Sauveur, qui nous sont ouvertes par les sacrements, et les gouttes d'eau dont Dieu rafraîchira notre soif dans le désert de cette vie, se changeront en un torrent de volupté dans l'autre, que je vous souhaite, etc.

SERMON V.

SUR LA MÉDISANCE.

Quis ex vobis arguet me de peccato? (*Joan.*, VIII, 46.)
Qui de vous me reprendra d'aucun péché?

Quelque raison qu'eût le Sauveur du monde, de défier ainsi la malignité de ses ennemis, puisque non-seulement il n'était coupable d'aucun péché, mais qu'il était même incapable d'en commettre, sa sainteté et son innocence furent exposées aux traits les plus envenimés de la médisance. Les scribes et les pharisiens, cette maudite génération de vipères, comme saint Jean les avait nommés, déchirèrent le sein de leur mère, pour percer de leurs langues cruelles leur frère selon la chair; ils l'attaquèrent dans ses mœurs, dans sa doctrine, dans sa personne, dans ses disciples: ils lui tendirent des piéges et des embûches de toutes parts, pour le surprendre dans ses paroles, pour trouver quelque faible dans sa vie, quelque endroit qui donnât prise à leur censure; ils le traitèrent de magicien et de démoniaque, de perturbateur du repos public, d'ennemi des lois et de César; les noms de séducteur, d'homme livré aux excès du vin et de la bouche, de violateur du sabbat, de destructeur du temple, furent les titres odieux dont ces malades frénétiques appelèrent le Médecin céleste qui les venait guérir, et faire de son sang le remède qui devait leur rendre la santé.

Après cela, quelle vie sera à l'épreuve de la médisance? vice détestable, qui convertit en poison tout ce que l'innocence la plus pure lui oppose pour le combattre: qui, à l'imitation de ce peuple furieux et insensé, se venge de la lumière qui l'éblouit, en décochant une grêle de flèches contre le soleil; et qui tire de l'éclat même de la vertu les noires et sombres vapeurs dont elle la couvre; c'est le démon de la nuit et du midi, qui marche dans les ténèbres et au grand jour, pour attaquer ce qu'il y a de plus sacré dans le ciel, et de plus saint sur la terre; c'est un serpent qui mord dans le silence, dit le Sage, qui se glisse parmi les détours et les déguisements infinis de la malice; c'est un monstre à cent visages différents, qui contrefait le langage de l'amitié, de la compassion, de la louange et de la piété même; la médisance règne à la campagne, à la ville; dans les compagnies du siècle, dans les sociétés religieuses: elle fait du monde et de la cour comme un champ de bataille, où mille coups mortels à l'honneur portés de toutes parts, font le jeu de ces bouches à deux langues, que la sagesse déteste.

Mais ce qui doit rendre le péché de la médisance plus odieux, c'est qu'il se multiplie, et qu'étant commis par un seul, il rend ordinairement coupable dans une compagnie toutes les personnes qui la composent, si elles ne prennent de sages précautions pour s'en garantir: le péché de la langue médisante, devient le péché de l'oreille maligne; et le trait qui blesse celui sur qui il le lance, fait une plaie mortelle à celui qui le reçoit; l'approbateur du médisant devient son complice. Considérons donc ce péché, dans celui qui médit et dans celui qui écoute; et concevons une juste horreur pour la médisance répandue, pour la médisance reçue; ce sera le sujet de ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Il n'y a point de péché qui soit si défendu et si décrié dans l'Ecriture sainte, qui est la règle des mœurs et la source de la vérité, que le péché de la médisance. Saint Paul le met au même rang que l'idolâtrie, l'adultère, le larcin. *Ne vous y trompez pas*, dit-il aux Corinthiens, *ni les impurs, ni ceux qui servent les idoles, ni les adultères, ni les voleurs, ni les médisants, ne posséderont pas le royaume des cieux* (I *Cor.*, VI, 9); donnant ainsi aux uns et aux autres la même exclusion du royaume des cieux, et montrant qu'ils sont également coupables, puisqu'ils seront punis de la même peine. L'apôtre saint Jacques en rend la raison: *Gardez-vous bien*, dit-il (IV, 11), *de médire les uns des autres; car celui qui blesse ainsi son frère, blesse la loi:* pour nous apprendre que rien n'est si contraire à l'esprit de l'Evangile, que cette licence qu'on se donne de décrier son prochain, parce que l'injure qu'on fait à sa réputation est une plaie qu'on fait à la vérité ou à la charité chrétienne; et que cette malignité est propre-

ment l'infraction de la loi nouvelle : Dieu défendait autrefois non-seulement comme une injustice, mais encore comme une inhumanité de *maudire un sourd ou de mettre une pierre devant un aveugle;* parce que l'un, ne pouvant entendre ce qu'on disait de lui, ne pouvait y répondre pour justifier sa conduite; et que l'autre, n'ayant pas l'usage de la vue, ne pouvait apercevoir le piége qu'on lui avait tendu : *Non maledices surdo, nec coram cæco pones offendiculum.* (*Levit.*, XIX, 14.) Faut-il s'étonner, si dans une religion toute spirituelle, Dieu défend de parler mal des absents, parce que c'est trahir ceux de qui nous parlons, que de décrier leur vertu ou leur innocence, quand ils sont hors d'état de les soutenir; et que c'est abuser de la crédulité de ceux qui nous entendent, de les engager à croire sans nous examiner, et à les condamner sans les entendre ?

Aussi le Saint-Esprit n'a rien oublié de ce qui pouvait rendre ce vice odieux. Tantôt il le compare à *une épée qui perce* (*Prov.*, V, 4), *à un rasoir qui emporte sans qu'on le sente, à une flèche aiguë qui blesse de loin* (*Sap.*, V, 12), *à un serpent qui pique sans bruit, et qui laisse le venin dans la plaie.* (*Eccli.*, X, 11.) Tantôt il le déclare maudit des hommes, parce que c'est la source des dissensions et des troubles : *Multos turbavit pacem habentes.* (*Eccli.*, XXVIII, 15.) D'où viennent la plupart de ces vengeances brutales, que la sévérité des lois et l'autorité du prince ont enfin à peine étouffées, et qui ne pouvant éclater, se changent en haines mortelles? d'une parole offensante, d'un rapport, d'une médisance. Qui est-ce qui cause dans l'esprit de ceux qui sont les maîtres du monde, ces impressions qui renversent les fortunes les plus pures, et qui leur rendent odieuses, ou du moins suspectes, les personnes les plus innocentes? un mauvais office. D'où viennent tant de désordres dans les mariages, ces soupçons souvent mal fondés, ces aversions secrètes, ces reproches amers, ces ruptures manifestes, ces divorces scandaleux; dirai-je plus, ces empoisonnements et ces meurtres; crimes qu'une funeste conduite de se nuire l'un à l'autre cache souvent, et que Dieu révèle de temps en temps, pour faire voir jusqu'où va la fureur des hommes, quand il les abandonne à leurs passions? tout cela est souvent l'ouvrage d'une langue indiscrète et médisante. Enfin le même esprit de Dieu nous enseigne, que le médisant est l'objet de la haine de Dieu : *Detractores Deo odibiles* (*Rom.*, I, 30), parce que souvent il se moque de ce que Dieu approuve, ce qui est contraire à sa loi; il renouvelle des fautes que Dieu a pardonnées, ce qui est contraire à sa justice; il veut sonder les intentions les plus secrètes, ce qui est réservé à sa connaissance; il juge autrement que Dieu ne juge, ce qui est contraire à sa vérité.

Pour expliquer tout mon sujet, et pour le réduire dans l'ordre; il est nécessaire de remarquer que la médisance étant un discours qui tend à diminuer ou à flétrir la réputation du prochain, il y en a de deux espèces, l'une directe, l'autre indirecte; l'une se fait par voie d'accusation, lorsqu'on impute à quelqu'un une faute qu'il n'a pas faite; lorsqu'on publie celle que la charité, qui couvre la multitude des péchés, devait avoir rendue secrète; lorsqu'on exagère et qu'on agrandit celles qui sont connues; lorsque ne pouvant blâmer les actions qu'on voit, on se jette indiscrètement sur les intentions qu'on ne voit pas, en interprétant mal une bonne œuvre; l'autre est une médisance indirecte qui se commet par la voie de négation, lorsqu'on ne veut pas avouer, par une obstination peu équitable, un bien qu'on reconnaît en autrui, afin de le frauder de l'approbation et de la louange qu'on lui doit; lorsqu'on dissimule le mérite par un injuste silence, ou qu'on le diminue par des restrictions malicieuses, et par des détours artificieux, afin de retrancher un peu de la bonne opinion qu'on en peut avoir. Voilà toute la matière de la détraction; c'est à quoi se réduisent tous les entretiens d'aujourd'hui; c'est ce qui fait l'agrément de ceux qui parlent, le plaisir de ceux qui écoutent. Sans cela, la scène languit, les conversations tarissent, le monde n'a plus d'esprit; avec cela chacun plaît, chacun s'insinue, chacun s'exprime heureusement; ainsi s'amuser aux dépens d'autrui, et se jouer de la réputation les uns des autres, c'est le bel esprit, c'est la belle humeur; c'est enfin le commerce de tous les hommes.

Cependant il est vrai que l'homme n'a rien de plus précieux ni de plus cher que sa réputation; c'est la bonne odeur de la vertu, le lien de la charité et de la confiance, le fruit de la probité et de la justice, la consolation et l'âme, pour ainsi dire, de l'âme même. Le Sage nous enseigne que c'est la joie des gens de bien; ce n'est pas qu'ils aiment d'être estimés pour eux-mêmes, puisqu'ils ont appris de saint Paul qu'on va au ciel aussi bien par la mauvaise que par la bonne réputation; mais ils savent qu'il leur est nécessaire d'être estimés, afin que les autres aient quelque créance à ce qu'ils leur disent, et qu'ils respectent en eux les vérités qu'ils leur enseignent, et les exemples qu'ils leur donnent pour leur édification et pour leur salut; aussi est-il commandé dans l'Ecriture d'avoir soin de conserver sa réputation : *Curam habe de bono nomine.* (*Eccli.*, XLI, 15.) Un chrétien ne la sépare pas de la vertu; il rapporte l'une et l'autre à Dieu comme à leur principe, il ne s'élève pas de ce qu'on l'estime, parce qu'il est humble; il ne fait rien aussi qui ne doive être estimé, parce qu'il est sage. Il sait quelle peine est réservée à ceux qui causent des scandales, et il a appris de saint Paul, qu'il doit faire le bien avec une telle circonspection qu'il soit approuvé de Dieu et des hommes. D'où je conclus que la réputation est le plus grand des biens qui soit

hors de nous; préférable à toutes les richesses, comme parle l'Ecriture, soit parce que les richesses n'ont rien de commun avec la fortune, et que la réputation est naturellement liée à la vertu; soit parce que, selon saint Thomas, entre les biens extérieurs, ceux-là doivent être mis au-dessus des autres qui approchent plus de la nature des biens spirituels; et qu'ainsi ce fonds de bonne opinion qu'on a acquise par la probité et par la sagesse, doit être regardée comme une portion de cette même probité et de cette même sagesse: Or, si la grandeur du péché qu'on commet contre le prochain se doit considérer par le bien qu'on lui ôte et par le dommage qu'on lui fait, jugez par là de l'horreur qu'on doit avoir de la médisance, puisqu'en ravissant l'honneur au prochain, elle lui enlève tout ce qu'il y a de doux, tout ce qu'il y a d'utile pour lui dans l'état de la vie civile.

Aussi l'Ecriture sainte déclare que la détraction est une espèce de meurtre, et que le déshonneur est pire que la mort: *Gravis supra mortem* (*Eccli.*, XXVI, 7): par deux raisons; la première, parce qu'il vaudrait mieux finir sa vie avec honneur, que de la conserver avec infamie: *Quid prodest ei vivere*, disait un ancien Père de l'Eglise, *si secum portat funera dignitatis.* Il est vivant, mais vous ne laisserez pas d'avoir fait le meurtre; il vous paraît sain, mais la plaie mortelle est au fond de l'âme; il est avec vous, mais ce n'est plus lui, ce n'est qu'un misérable reste d'un homme que vous avez ôté du monde civil. Vous lui avez laissé un peu de vie, afin qu'il pût vous voir faire les funérailles de son honneur; et, s'il a encore quelque mouvement, c'est pour traîner parmi les hommes le triste débris d'une réputation que vous lui avez arrachée. Quoi de plus inhumain! Je parle ici des médisances importantes; mais beaucoup de celles qu'on néglige sont de celles-là. Ne dites pas: c'était une parole sans dessein, ce n'était qu'une raillerie, je n'ai voulu que me réjouir. Ecoutez ces paroles de l'Ecriture (*Prov.*, XXVI, 18): *Comme celui qui lance des flèches et des lances pour tuer un autre, est coupable de sa mort; ainsi l'est celui qui nuit adroitement à son ami, et qui dit, lorsqu'il est surpris, je ne l'ai fait qu'en jouant.* Ce n'est pas une excuse, dit saint Bernard; la raillerie est légère pour vous, mais elle est importante pour celui qu'elle regarde; la malice n'est pas grande de votre côté, mais la conséquence est la même contre lui. Votre frère ne s'informe pas si vous vous êtes réjoui, il sent seulement que vous l'avez offensé; il ne peut ni prier ni penser à Dieu; et croyez-vous que vos prières seront reçues? Vous avez péché contre Dieu et contre le prochain, et croyez-vous que Dieu vous fera grâce? Je veux qu'il soit faible, cela ne vous doit-il pas rendre plus retenu et plus circonspect? Ce n'est qu'un mot, dites-vous, et qui n'a été dit qu'en riant. C'est en cela que vous avez plus de tort d'avoir fait un jeu du violement de la charité: on juge de la blessure, non pas par la main qui l'a faite, mais par l'impression qu'elle fait dans celui qui l'a reçue. C'est une misérable consolation pour lui, de voir que vous lui percez le cœur en riant, et il lui importe peu, quand il est blessé, que ce soit par un homme qui s'emporte, ou par un homme qui se divertit.

La seconde raison par laquelle l'Ecriture appelle la médisance une espèce de mort, c'est parce qu'elle rend un homme inutile et sans fonction dans la société. Fût-il un saint, ses vertus deviendront suspectes, et passeront pour hypocrisie; corrigera-t-il les pécheurs? ils lui diront, guéris-toi toi-même: prêchera-t-il la vérité? on doutera de sa doctrine, comme on doute de sa vertu: donnera-t-il de sages conseils? qui est-ce qui voudra s'exposer à une conduite décriée? une histoire ridicule, un conte fait à plaisir, une faute qu'on découvrira, ou qu'on grossira dans la vie d'un homme de bien, sera capable d'étouffer tous ses talents, toutes ses bonnes actions et tous les biens qu'il aurait pu faire dans son ministère. Puis donc que la réputation est un bien si important, puisque c'est un malheur si grand que de la perdre, jugez de quelle conséquence et de quelle malignité est le péché de la médisance; et quelle doit être la vigilance et l'attention d'un chrétien pour ne pas s'y accoutumer.

Mais non-seulement la médisance s'attaque à la réputation de la vertu, elle va jusqu'à la vertu même; une des plus grandes marques de la malignité des hommes, c'est de ne pouvoir souffrir ceux qui veulent vivre selon l'esprit de Jésus-Christ: la vertu est si noble et si estimable par elle-même, qu'ils devraient au moins avoir la justice de l'honorer en autrui, s'ils n'ont pas la force de la pratiquer eux-mêmes. Cependant, au lieu d'en connaître l'excellence, d'en imiter la perfection, d'en aimer la bonté, d'en favoriser les progrès, ils tâchent de l'affaiblir par leurs persuasions, de la corrompre par leurs exemples, de la troubler par la haine qu'ils lui portent, et de l'arrêter par la persécution qu'ils lui font. Le Roi-Prophète avait éprouvé ces contradictions dans le cours de sa pénitence, et s'en plaignait à Dieu: *Qui inquirebant mala mihi locuti sunt vanitates: et dolos tota die meditabantur, et qui retribuunt mala pro bonis, detrahebant mihi.* Ceux même à qui j'avais fait du bien me déchiraient par mille traits piquants de leurs langues envenimées: *Quoniam sequebar bonitatem*, parce que j'entrais dans les voies du Seigneur, et que je commençais à devenir homme de bien. (*Psal.* XXXVII, 21.) Quand le Prophète ne l'aurait pas dit, saint Paul ne nous apprend-il pas, écrivant à Timothée, que ceux qui veulent vivre dans la piété, conformément aux règles de Jésus-Christ, seront exposés à l'injustice du monde? (II *Tim.*, III, 12.) Et quand saint Paul ne nous aurait pas appris cette vérité, Jésus-Christ n'a-t-il pas établi lui-même, comme un principe de sa reli-

gion, cette opposition formelle du monde et de celui de son Esprit et de sa sagesse, d'avec l'esprit du siècle et la prudence de la chair. De là vient cette persécution que le monde fait tous les jours à ceux qui commencent à se convertir à Dieu. Qu'un homme, après de longues et sérieuses réflexions sur sa vie passée, vienne à s'éloigner du jeu, des compagnies, des emplois mêmes que par une fatale expérience il aura reconnus dangereux pour son salut, qu'il distribue ses biens aux pauvres, et qu'il assiste plus souvent aux sacrés mystères; qu'une dame, encore à la fleur de son âge, renonce au luxe et à la vanité, et se réduise aux règles de la modestie chrétienne, qu'elle visite les hôpitaux et les églises, on cherche les raisons de ce changement, et l'on prend toujours celles qui sont les moins charitables. Tantôt c'est un air de dévotion qu'on se donne pour tromper le monde plus finement; tantôt c'est une inconstance qui ne sera pas de durée, c'est un chagrin que le temps dissipera; tantôt ce sont des raisons de bienséance, qui n'ont pas pour principe une solide vertu : la ressource de ceux à qui la fortune ne rit plus, et qui sont mal dans leurs affaires. Celle-ci, dit-on, a quitté le monde, parce que le monde a commencé de la quitter : celle-là veut se faire regarder par des airs de dévotion, elle réforme ses habits, mais elle ne réforme pas son cœur; et après avoir eu la vanité du luxe, elle veut à son tour avoir la vanité de la modestie. On donne ainsi, autant qu'on peut, un tour ridicule à ces conversions, et l'on les fait passer, ou pour des apparences trompeuses, ou pour des contraintes intéressées, ou pour des excès blâmables, ou pour des singularités bizarres Combien d'actions de piété sont demeurées sans effet dans l'esprit de ceux qui les avaient résolues? Combien de pénitences naissantes ont été étouffées? Combien d'âmes ont été comme arrachées à Jésus-Christ par les dégoûts que leur ont donné ces médisances? Peut-être n'y faites-vous pas de réflexion; mais rien n'est si indigne d'un chrétien, que ces reproches piquants et ces railleries sanglantes, qui tombent sur des conversions encore mal assurées; à peu près comme ces froids et ces gelées hors de saison, qui surprennent des fruits encore tendres, et leur ôtent toute espérance d'accroissement et de maturité. Il n'y a guère de péché plus grand, que d'empêcher les âmes d'aller à Dieu par cette crainte qu'on a de la médisance. Mais passons plus avant.

Un péché est d'autant plus à craindre, qu'il est plus facile à commettre, et plus difficile à réparer; parce que plus le penchant est naturel, plus les occasions sont fréquentes; moins on a de précaution, plus on contracte d'habitude, et plus la satisfaction est rude, moins il y a d'empressement à satisfaire, moins on s'engage à la réparation du dommage qu'on a fait. Tels sont les péchés qui se commettent par la langue à cause de sa légèreté, dit saint Thomas, qui fait qu'elle s'échappe et qu'elle s'émancipe à parler avant que l'esprit ait fourni aux réflexions qu'il faudrait faire; soit parce que ce qu'elle dit devient public, qu'elle n'a plus le pouvoir de le révoquer, ni de l'effacer qu'avec peine de l'esprit de ceux qui l'entendent. Or la médisance a ces deux qualités. La pente qu'on a à juger et à parler du prochain inconsidérément, et les engagements inévitables où l'on se trouve de se communiquer ce qu'on estime et ce qu'on pense les uns des autres, font que tout le monde s'y abandonne; on ne s'en aperçoit presque pas. On s'est fait un point de sincérité et de bonne foi de ne se rien dissimuler de ce qui est désavantageux à ceux dont on parle; les oreilles se sont accoutumées à cette espèce de langage barbare : tout consiste aux manières, encore peut-on avoir dans les péchés quelque politesse. Une médisance grossière paraît un étrange crime, c'est se jeter avec violence sur la réputation du prochain, c'est le déchirer sans pitié, c'est assassiner son frère cruellement. Un honnête homme sait mieux vivre; il empoisonne avec adresse tous les traits de sa médisance, il commence un discours sanglant par une préface flatteuse; et disant d'abord du bien, pour faire mieux valoir le mal qu'il va dire, il pare la victime qu'il veut égorger, et jette quelques poignées de fleur sur l'autel qu'il veut ensanglanter de son sacrifice. Ceux mêmes qui se piquent de piété ne sont pas exempts de ce vice; c'est le défaut le plus ordinaire des hypocrites, qui, comme des serpents, se pliant et se repliant, et couvrant le venin qu'ils ont, semblent embrasser la partie qu'ils vont piquer. Vous voyez, dit saint Bernard, ces hommes, qui ne pouvant retenir leur malice, tâchent au moins de la déguiser. Ils commencent avec un air triste une médisance, comme s'ils ne voulaient que plaindre celui qu'ils ont dessein de décrier; on dirait qu'ils ne parlent qu'à regret, et qu'ils se vont faire violence. J'en suis touché, disent-ils, car je l'aime; ce n'est pas ma faute, j'ai bien souhaité de l'en corriger; je le savais bien, mais je n'avais garde de le dire; il est vrai, il a ce défaut, mais c'est d'ailleurs un homme de bien; je le loue en d'autres choses, en ceci, je ne puis que le condamner. Ce qui est encore déplorable, c'est que, quelque bonne intention qu'on ait, on ne se défait que difficilement de ce vice. Je vous enverrai, disait Dieu dans un de ses prophètes, une sorte de serpents maudits, contre lesquels les enchantements ne font rien : *Mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio.* (*Jerem.*, VIII, 17.) Et le Sage ne déclare-t-il pas que tout homme qui s'est accoutumé à railler et à parler indiscrètement des autres, ne s'en corrigera de sa vie? *Homo assuetus in verbis improperii, in omnibus diebus suis non erudietur.* (*Eccli.*, XXIII, 20.) Ce qui a fait dire à un Père de l'Eglise, que la médisance est un défaut qui se trouve souvent en ceux qui s'appliquent à se défaire des autres; et que c'est le dernier filet que le démon tend à ceux qui ont déjà rompu tous les autres piéges.

Cependant il faut réparer le tort que vous avez fait au prochain, et lui restituer ce que vous lui avez ôté d'estime. C'est un ordre établi de Dieu, que chacun jouisse de ce qu'il possède légitimement; et quand on a violé à l'égard de quelqu'un ce droit de légitime possession, il y a une justice d'égalité ou de compensation, qui oblige à lui rendre, ou en valeur ou en proportion, ce qu'on lui a pris injustement: et comme il est de nécessité de salut d'observer la justice, il est de la même nécessité de réparer l'injustice, en réduisant les choses au premier état où elles étaient; c'est là un principe certain et incontestable de la morale chrétienne. Or il y a deux sortes de dommages qu'on fait au prochain; l'un, en lui ôtant son bien, et c'est un larcin; l'autre, en lui ôtant son honneur, et c'est une injure. L'obligation est égale, restituez ce bien, restituez cet honneur, ou renoncez à toutes les espérances de votre salut. J'avoue, Messieurs, qu'encore qu'il y ait dans chaque péché une malignité mortelle, et qu'ils méritent tous notre indignation, je ne suis pas si effrayé de ceux qui ne portent préjudice qu'à celui qui les commet: une grâce commune, une inspiration secrète, un bon mouvement, un repentir sincère, une résolution ferme, une confession exacte, une larme souvent les efface; il n'y a point entre Dieu et nous de barrière qui soit invincible. Nous le prions, et il nous écoute; nous nous condamnons, et il nous absout; nous gémissons, et il nous console; nous nous punissons, et il nous pardonne. Mais les péchés où le prochain est intéressé me font trembler; la pénitence ne les efface qu'après qu'on les a réparés avec un cœur qui se brise, une conscience qui s'accuse, un confesseur qui vous absolve: jeûnez jusqu'à vous dessécher, répandez des ruisseaux de larmes; il y a entre Dieu et vous un chaos qu'il faut débrouiller; et quoi que vous ayez pu faire, il ne sera jamais content, que votre frère ne soit satisfait.

Or, Messieurs, toute restitution est difficile. Parlez à un mauvais riche de purifier son bien de tout ce qu'il y a de mal acquis, il trouvera la proposition austère et rebutante; quel embarras de savoir à qui, comment, et combien il a volé! quelle peine de rabattre de cet air de grandeur qu'il a pris sur le pied de ses richesses! il inventera des raisons pour éluder sa restitution; et résolu de ne se dépouiller de rien tant qu'il pourra le retenir, il jouira de tout, et laissera l'affaire à démêler après sa mort aux exécuteurs de son testament. Parlez à un médisant de se dédire de ce qu'il a faussement avancé, il vous répondra que ce qui est dit est dit, que le remède serait pire que le mal, que sa réputation lui tient plus au cœur que celle d'un autre, que Dieu pardonnera ce que le monde ne pardonne pas; que du reste c'est une parole qui passe, et qu'il suffit de s'en repentir. Mais quand on aurait la volonté, quel embarras pour l'exécuter? Quand vous avez ravi le bien d'autrui, vous n'avez qu'à le séparer de votre fonds, et à le faire passer de vos mains dans celles du possesseur légitime. Mais comment arracher de l'esprit d'un homme l'impression que vous lui avez donnée? Comment lui faire changer de sentiment tout d'un coup? Etes-vous maître de le faire plier du bien au mal, et du mal au bien? Quand vous rendriez contre vous-même témoignage à la vérité, le trouverez-vous disposé à vouloir l'entendre? vous croira-t-on pour la justification comme on vous a cru pour la médisance? Ne savez-vous pas quelle est la malignité du monde? Il seconde toujours ceux qu'veulent détruire la réputation d'autrui; s'il a de l'estime pour certaines gens, c'est en quelque sorte malgré lui, et contre sa première inclination; il est toujours bien aise qu'on lui aide à se défaire de cette estime, comme d'une chose qui l'incommode; il a ouvert les oreilles au mensonge que vous aurez dit, il les fermera à la vérité quand vous la diriez; et il aimera mieux vous accuser vous-même de légèreté ou d'hypocrisie, que d'excuser votre prochain sur le témoignage que vous en rendrez.

Mais quand vous auriez ce crédit sur l'esprit de quelques-uns, pourrez-vous bien les désabuser tous? dès qu'une parole vous est échappée, vous n'en êtes plus le maître: *Sicut avis ad alia transvolans, sic maledictum prolatum.* (*Prov.*, XXVI, 2.) On ne peut arrêter un oiseau, il s'envole sans qu'on sache où il va, et sans que l'on voie les traces par où il passe: de même une médisance sortie de votre bouche, fait en peu de temps de grands progrès, sans que presque on s'en aperçoive; elle va d'oreille en oreille, elle se multiplie, elle s'augmente, elle se répand à l'infini; elle sert d'instrument à la passion des uns, et de nourriture à la malice des autres; elle produit souvent des désunions, elle est presque toujours une semence de discorde: comment remédierez-vous à toutes ces suites? comment étoufferez-vous tant de voix, qui par des rapports divers aiment à publier ce que vous avez dit; semblables à certains échos, qui redisent plusieurs fois une parole qu'on aura dite? comment accommoderez-vous tant d'imaginations gâtées? comment réformerez-vous tant de méchantes copies qu'on aura faites sur un faux portrait que vous avez fait? par quelles traces irez-vous jusqu'à la source de ces désordres? voyez à quelle extrémité vous vous réduisez.

La médisance, vous l'avez vu, mes frères, a cela d'injuste, qu'elle attaque sans pitié, et souvent même sans raison, la réputation du prochain, qui est l'endroit le plus sensible de l'homme, blessant indifféremment, absents, présents, amis, ennemis, innocents, coupables; violant toutes les lois de la vérité et de la charité chrétienne; et se faisant une occupation et un plaisir même de cette espèce de malice cruelle. Mais la médisance a encore cela de malheureux, qu'elle corrompt tous ceux qui l'écoutent; c'est un poison qui se communique. Un seul parle, dit saint Bernard, et dans un moment, il tue

une multitude de gens qui l'environnent, et qui se plaisent à l'entendre.

DEUXIÈME POINT.

L'Esprit de Dieu, qui nous ordonne de mettre un frein à notre bouche pour la retenir selon les règles de la sagesse et de la discrétion chrétienne, et nous faire une balance pour peser toutes nos paroles au poids du sanctuaire ; ce même Esprit nous ordonne aussi de mettre comme une haie d'épines autour de nos oreilles : *Sepi aures tuas spinis.* Ces épines sont l'horreur du péché, la vue de l'enfer et la crainte des jugements de Dieu, qui nous empêchent d'écouter les médisants, de peur d'être complices de leurs médisances ; ce qui est à peu près le même crime.

On ne peut dire, en effet, lequel des deux est le plus coupable, de celui qui médit, ou de celui qui écoute ; leur malignité est presqu'égale : l'un décoche les traits, l'autre les siguise ; l'un répand le venin, l'autre le recueille ; l'un calomnie de la langue, disait un ancien, l'autre des oreilles : la médisance les perd tous deux : *Detrahere aut detrahentem audire, quod horum damnabilius non facile dixerim.* (Bern., l. I *De consid.*)

Ce péché commence par la témérité de l'un, et se consomme par la crédulité de l'autre ; ils se partagent, pour ainsi dire, les dépouilles de la réputation du prochain, quoiqu'il n'y ait qu'un qui frappe, l'autre achève le sacrifice ; et la victime, après avoir reçu le coup mortel de la langue de celui qui parle, va, pour ainsi dire, expirer toute sanglante dans le cœur de celui qui écoute.

Vous direz peut-être : Je ne médis point, puis-je empêcher que le monde parle ? suis-je le gardien de mes frères ? voulez-vous me rendre garant des défauts des uns, et des jugements des autres ? il faut rompre avec la société, si les conversations qui l'entretiennent sont si dangereuses ; et tous les hommes doivent se taire, si c'est un crime de les écouter : excuses vaines, dit saint Jérôme. Le Sage ne vous a-t-il pas averti ? *Cum detractoribus ne commiscearis : « Gardez-vous bien de vous mêler avec les détracteurs* (*Prov.*, XXIV, 21), » et de vous trouver dans ces compagnies où les uns affilent leurs langues de serpent, et soufflent le venin des aspics qu'ils ont sur leurs lèvres, tournant en ridicule, selon leurs passions secrètes, les actions les plus innocentes du prochain ; et où les autres prêtent une attention favorable, rient, applaudissent ; et par un lâche consentement entrent avec eux dans une société de malice : *Repente veniet perditio eorum.* (*Ibid.*, 22.) Ils périront, la colère de Dieu tombera sur eux sans tarder, *repente ;* et celui qui écoute, aussi bien que celui qui parle, seront enveloppés, sans que personne s'en aperçoive, dans une même ruine ? *Ruinam utriusque quis novit ?* (*Ibid.*)

Comme celui qui commet le larcin, et celui qui y participe ou qui le recèle, sont punis d'une même peine parmi les hommes, ainsi celui qui parle mal de ses frères, et celui qui l'écoute favorablement, seront punis devant Dieu du même supplice, comme également criminels de la réputation du prochain violée. Car il est certain que s'il n'y avait point d'auditeurs, il n'y aurait point de détracteurs ; personne n'aime à parler à qui n'aime point à l'entendre ; et le moyen le plus efficace de confondre le médisant, c'est de lui ôter, en le méprisant, le plaisir qu'il prend à médire ; car de l'écouter avec joie et de lui applaudir, c'est réchauffer le serpent qui pique, afin qu'il pique plus vivement ; c'est donner du courage au médisant et du crédit à la médisance ; c'est rendre l'imagination des critiques et des railleurs plus libre et plus féconde en inventions et en opérations de malice ; c'est leur donner une pointe d'esprit et de belle humeur fatale à tous ceux qui tombent sous le tranchant de leur censure.

Donc tout homme qui écoute le médisant en l'induisant ou l'excitant à la médisance, et l'encourage à poursuivre par des paroles ou des airs de complaisance et d'approbation, pèche plus grièvement même que celui qui médit, puisqu'il engage l'autre à pécher, et qu'il s'y engage lui-même. Je dis bien plus, que s'il prend plaisir à écouter le détracteur, il commet un péché mortel, et manque autant contre la charité en se réjouissant de l'iniquité et du mal d'autrui, que contre la justice, en se réjouissant du dommage qu'on fait injustement à un autre.

Quand même il n'y aurait ni approbation ni complaisance, l'indifférence n'est pas permise, il faut savoir en ces occasions rompre l'iniquité. Il y a une loi de charité qui oblige indispensablement tout chrétien, d'empêcher, quand il le peut raisonnablement, l'injure ou le dommage notable qu'on fait au prochain malgré lui. Pour peu de supériorité que donne l'âge, la naissance ou la dignité, peut-elle mieux être employée qu'à soutenir les droits d'une innocence qu'on opprime, qu'à sauver la fleur de la bonne réputation du souffle d'une bouche empoisonnée qui va la flétrir, qu'à retenir ces coups meurtriers qui portent également sur les présents et sur les absents ; qu'à rendre enfin la société plus honnête et plus circonspecte, en imposant silence au détracteur, et lui faisant connaître la conséquence de son péché devant Dieu et devant les hommes ?

Mais vous irriterez, dites-vous, ces hommes puissants en paroles ? Voulez-vous donc les flatter ? Voulez-vous livrer votre frère à la licence effrénée de leurs discours injurieux ? Aimez-vous mieux contrister un homme de bien, qui souffre sans l'avoir mérité, que d'arrêter un homme injuste qui le déchire ? Craignez-vous plus quelque ressentiment du médisant, que les reproches de celui de qui l'on médit, qui se plaindra de votre lâcheté et de votre inhumanité, et qui vous demandera compte de son sang ? La tranquillité n'est pas louable quand le prochain a besoin de pressants secours, et

pour ce qui concerne les médisances, il faut vous servir de la patience que Dieu vous donne pour les souffrir, et de l'autorité qu'il vous a donnée pour les arrêter.

L'honneur de vos frères est entre vos mains, fermez la bouche du pécheur et du fourbe qui s'ouvre sur eux; s'ils disent faux, reprenez-les de mensonge; s'ils disent vrai, reprenez-les de médisance; rompez le fil de ces entretiens où la malice croissant toujours, déborderait enfin, si l'autorité d'un homme de bien, comme une digue secourable, ne la retenait; détournez ces orages qui vont tomber sur le prochain, dès que vous voyez que les nuées s'assemblent, et que le tonnerre commence à gronder; imposez-leur un juste silence, en leur montrant le tort qu'ils se font, et faites tomber sur eux la honte qu'ils avaient dessein de faire tomber sur les autres.

Si vous êtes inférieurs, au défaut du crédit, servez-vous des adresses que la charité vous inspirera, gémissez des maux que vous ne pouvez empêcher; qu'on voie au travers du respect que vous devez à votre supérieur, la pitié que vous avez pour votre frère; que vous écoutez avec peine celui qui le blâme, que votre patience vous est à charge, que votre charité souffre, que vous justifiez dans vous celui qu'on condamne peut-être trop légèrement, et que vous lui conservez dans votre cœur l'honneur qu'on veut lui ôter. Il faut qu'un air triste et sérieux écarte les nuages qui s'élèvent contre le prochain, qu'un froid répandu sur votre visage, aille glacer les paroles sur les lèvres du médisant, qu'un modeste recueillement soit le témoignage du peu de part que vous y prenez; et que votre silence même parle pour vous et pour le prochain, et soit une tacite, mais sensible condamnation des mauvais discours de ceux auxquels vous ne pouvez vous opposer ouvertement. Car, comme dit saint Jérôme, on ne raconte pas volontiers quand les autres n'écoutent qu'avec peine, et de plusieurs traits qu'on lance contre une pierre, s'il en est qui y demeurent enfoncés, il en est aussi quelquefois qui reviennent contre celui qui les a lancés: *Nemo invito auditore libenter refert, sagitta in lapidem nonnunquam figitur, nonnunquam resiliens, percutit detractores.*

Celui qui détracte se rend le délateur public de son frère; il intente, pour ainsi dire, un procès à son honneur par des accusations informes et souvent injustes, il débite ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas avec une égale confiance; il plaide de mauvaises causes et toujours contre le prochain, sans preuve et sans miséricorde. Mais celui qui écoute et qui s'y complaît, se rend l'approbateur et le complice; il donne son suffrage et souscrit à un jugement inique, sur le témoignage suspect d'un homme malin ou préoccupé, qui condamne un accusé peut-être innocent, sans examiner le fait, sans en savoir la vérité, sans se donner même la peine de s'en instruire.

Quand on n'ajouterait pas foi à la médisance, le plaisir qu'on a de l'écouter, porte à la répandre dans sa maison et parmi ses amis. Quelle excuse ridicule! je ne suis pas le premier, d'autres me l'ont dit; je ne l'ai dit qu'à une personne. Pourquoi l'avez-vous redit, fut-ce à un seul? *Audisti verbum adversus proximum tuum, commoriatur in te.* (*Eccli.*, XIX, 10.) Vous avez ouï une mauvaise parole, faites qu'elle meure au dedans de vous sans la faire renaître dans un autre, étouffez-la dans votre cœur. Le Seigneur avait donné (*Exod.*, XXXVII, 23) que les mouchures des lampes dans son temple, fussent non-seulement jetées dans certains vases d'or très-nets, mais encore qu'elles fussent parfaitement éteintes, de peur qu'aucun n'en pût sentir la mauvaise odeur; pour nous apprendre qu'il faut céler et couvrir par la charité tous les scandales.

Mais, direz-vous, je ne l'ai dit qu'à un seul en confidence, sous le sceau de la confession. Et pourquoi, dit saint Chrysostome, le disiez-vous à celui-là? Puisque vous lui recommandez de se taire, que ne preniez-vous ce conseil pour vous? Quel droit aviez-vous de révéler ce secret qui offense le prochain, et que vous regardez comme inviolable? était-ce pour vous aider à corriger votre frère, et non pas pour vous aider à le décrier? Aviez-vous besoin de confident pour une affaire qui ne vous était d'aucun usage, et qui portait un préjudice considérable à un tiers? Cet ami n'est-il pas faible comme vous l'êtes? N'a-t-il pas un ami comme vous? Hélas! de secret en secret, cette médisance devient publique, elle passe malgré ces vaines précautions d'oreille en oreille, de bouche en bouche; chacun se recommande le silence, et personne n'a dessein de le garder; rien n'est si fort divulgué dans le monde que ces mystères d'iniquité ainsi révélés sous le sceau de la confession; rien ne pèse tant qu'un dépôt de cette nature, on se plaît à s'en décharger: s'il s'agissait des talents avantageux du prochain, on serait fidèle à les enfouir, on cacherait une louange dans son sein, on renfermerait les vertus et les bonnes actions d'un homme de bien sous un profond silence et sous un éternel oubli; mais un médisant ne peut se contenir, les langues les plus retenues se délient.

Ce qui arrive de là, dit saint Jean Chrysostome, c'est que les détracteurs multiplient les scandales dans le royaume de Dieu, en produisant les vices cachés de leurs frères. Ils les font pécher en public, quoiqu'ils n'aient péché qu'en secret; ils tirent des ténèbres de l'ignorance ou de l'oubli des péchés morts et ensevelis, qui exhalent, et leur corruption et leur mauvaise odeur dans le monde, et donnent à des actions qui étaient sans effet et sans conséquence la contagion et la force du mauvais exemple. Cette lèpre, qui, cachée sous les habits du lépreux, ne nuit qu'à lui-même, découverte et maniée, se communique à plusieurs et infecte toute une contrée. Je sais bien qu'il faut poursuivre les méchants; il faut mon-

trer le vice tel qu'il est, faire connaître le péché d'autrui pour le corriger, c'est charité; le faire connaître pour le punir, c'est justice; le faire connaître pour en donner de l'horreur et pour instruire les autres, c'est prudence : mais l'exposer au public pour en rire, pour décrier le pécheur, non pas le péché, c'est une malignité qui plaît, et qui insensiblement insinue le vice par les peintures qu'on en fait, et par l'inclination qu'on a de l'imiter. D'où vient qu'il y a tant de déréglements dans le monde? De ce qu'on n'entend parler que de défauts et de vices dès son enfance : les grands, les petits entendent rire et plaisanter sur les défauts du prochain; ils disent en eux-mêmes, on rit de cela, on s'en divertit : donc ce n'est pas une si grande affaire que de pécher, donc il arrive presque à tous les hommes d'avoir péché. De là vient à se perdre cette pudeur et cette honte, qui était ce petit grain de sable que Dieu avait mis pour arrêter les débordements de l'iniquité : cela diminue les idées du péché, affaiblit le repentir qu'on en doit avoir, introduit la facilité de mal faire, multiplie le nombre des pécheurs, par l'imitation et par l'exemple. De là se forment de mauvaises mœurs et de mauvaises coutumes.

On ne récite point les vertus les uns des autres pour s'entr'exciter à la piété : les images et les portraits d'une bonne vie souvent exposés au public porteraient à une louable émulation; mais l'imagination se remplit d'idées, de malice et de péché qu'on a devant ses yeux : on prend cet esprit, comme les brebis de Jacob devenaient blanches ou noires, selon les objets qu'on leur présentait en les abreuvant. Je sais bien qu'on tourne les vices en ridicule et qu'on s'en moque; mais chacun croit qu'il se sauvera de la critique, qu'il y a un art de conserver sa réputation, et de pécher impunément devant les hommes, qu'il y a des défauts qui sont hors de prise; et qu'enfin, pourvu qu'on se ménage un peu, on peut n'être pas homme de bien, et ne se rendre pas ridicule; ainsi on imite le mal, parce qu'il plaît, et l'on ne craint pas la peine qui le suit ordinairement.

Après ces réflexions, je reviens, et je dis que, quiconque se plaît à écouter la médisance est aussi coupable que celui-là même qui médit; par l'approbation qu'il lui donne, par l'union et la ligue offensive qu'il fait avec lui contre ses frères, par l'occasion prochaine et presque infaillible où il se met lui-même, de redire ce qu'il vient d'apprendre, par l'obligation solidaire qu'il contracte de réparer le dommage fait au prochain, soit dans son honneur, soit dans sa fortune, si le médisant ne le fait pas, par le mépris qu'il conçoit pour des personnes qu'il aurait peut-être estimées, et par l'habitude qu'il prend de mal penser et de mal parler, soutenue par la puissante inclination qui nous y porte.

D'où pensez-vous que vienne cette perverse inclination, ce goût presque universel qu'on a de décrier le prochain? Quiconque blâme les autres se constitue leur juge, s'attribue une autorité et une juridiction de répréhension et de jugement; il se complaît en lui-même d'une excellence imaginaire qu'il établit et qu'il fonde sur les ruines de celle d'autrui. Aussi je ne sais par quelle malignité de nature on ne peut souffrir les louanges qu'on donne aux gens mêmes qui les méritent : On cherche tous les moyens que l'amour-propre peut inventer pour les faire paraître fausses, ou du moins suspectes : gestes méprisants, souris moqueurs, contradictions, si l'on peut, sinon interruption du discours. On devient interdit et confus; et tel qui brillait dans une conversation enjouée, débitant à propos et hors de propos, le recueil de ses railleries et de ses bons mots, perd tout d'un coup son esprit et sa gaieté; dès qu'on vient à louer quelqu'un en sa présence, il croit qu'on lui ravit sa propre réputation, et il reçoit la louange donnée à d'autres comme une injure qui lui est faite.

Ce penchant à la médisance est d'autant plus difficile à surmonter, que l'amour-propre nous y porte, et que presque tous les vices servent, ou de matière, ou d'occasion à entretenir celui-là; ce qui fait dire à saint Jacques (III, 6), que la langue est une source générale d'iniquité et de malice : *universitas iniquitatis*. Il est excité, dit Tertullien, par l'esprit d'envie, par la liberté de juger, de soupçonner, ou par l'inclination qu'on a naturellement au mensonge : *Aut genio æmulationis, aut suspectandi libertate, aut ingenita libidine mentiendi.*

L'envie est une passion désordonnée qui ne peut souffrir ni grâce ni vertu dans les âmes, sans en être, pour ainsi dire, la meurtrière; il n'y a point d'autorité, point de réputation, point de bonheur qu'elle n'étouffât, si elle pouvait, dès leur naissance : comme elle n'a pas toujours la force en main, elle s'aide de tous les artifices de la langue, soit qu'elle cherche à détruire un crédit qui lui fait ombrage, à ternir une gloire qui brille un peu trop à son gré, à ruiner une fortune dont les débris peuvent servir à grossir la sienne, à décrier une probité qui lui fait obstacle dans ses prétentions, quoique injustes; soit qu'elle veuille exhaler le chagrin que lui donne un mérite étranger; le moyen ordinaire et le ressort presque universel dont elle se sert, c'est la médisance et la calomnie : ce sont les préventions qu'elle donne, ce sont les piéges qu'elle tend, ce sont les coups qu'elle frappe contre l'honneur et le repos de ses rivaux.

Quelle joie secrète pour un ambitieux, d'entendre les mauvais discours qu'on tient de ceux dont il voudrait occuper la place? Quel triomphe pour une femme qui veut être la seule idole dans sa contrée, d'ouïr déchirer celles qui lui disputent la préférence de l'esprit et de la beauté! Quel plaisir même pour des dévots qui, par crainte ou par bienséance, n'osent médire des per-

sonnes qu'ils n'aiment pas, de les entendre décrier, sans hasarder de se décrier eux-mêmes, et cacher sous une feinte modestie la maligne joie qu'ils ont de ce que le monde les humilie.

La liberté qu'on se donne de juger est une source de médisance ; ces impressions fausses et téméraires qu'on conçoit si aisément, ces préoccupations en mal, qui tiennent si fortement l'esprit, certain dépit qu'on a d'être désabusé et de se dédire, quand une fois on a mal parlé ou mal pensé de quelqu'un, le rebut qu'on sent pour les gens qui justifient ceux qu'on a condamnés sans raison, le peu de soin qu'on a de s'éclaircir de la vérité, et je ne sais quel esprit de légèreté et d'injustice qui règne dans nos jugements, font connaître nos passions, et produisent tous les jours mille sentiments et mille discours désavantageux au prochain. On s'érige un tribunal souverain, où l'on prononce des sentences iniques ; car qu'est-ce autre chose la médisance et la calomnie, que des jugements prononcés avec la même malignité qu'ils avaient été conçus. On croit le mal sur les moindres apparences, et on le publie ; les uns jugent des autres par chagrin : esprits amers qui exercent une justice sans miséricorde, et convertissent en absinthe le jugement. Selon le Prophète, ils se scandalisent de tout, blâment tantôt les actions, tantôt les intentions et les motifs, grossissent dans leur imagination les défauts d'autrui, prennent des indiscrétions pour des malices, jugent des personnes par leurs péchés passés, et non par leur pénitence présente ; donnent les vices de l'esprit à ceux qui se sauvent des vices du corps, et condamnent d'imposture et d'hypocrisie les gens de bien, qui devant le monde, ou dans le secret d'une vie cachée, pratiquent les vertus chrétiennes : ils jugent et parlent après comme ils ont jugé.

Les autres jugent de la corruption d'autrui par la leur. Cet homme qui a mené une vie molle et sensuelle croit que tout le monde cherche ses aises, et que ceux mêmes qui font profession de pénitence se dédommagent par des plaisirs secrets de leurs mortifications publiques. Cette femme pense que toutes les autres passent comme elle leur jeunesse dans les intrigues et les plaisirs. Un imposteur croit que personne n'est de bonne foi : *Sic malus homo judicat in alio quod sentit in seipso.* Ils jugent des autres selon ce qu'ils font eux-mêmes, et se condamnent sans le savoir, en voulant condamner les autres : *In quo enim judicas alterum teipsum condemnas.* (*Rom.*, II, 1.)

Enfin on tourne tout en soupçons et en défiance du bien. Un jeune homme se retire-t-il de ses débauches ? c'est misère, c'est légèreté, c'est caprice. Une personne paraît-elle agréable ? elle est galante de profession. Un riche laisse-t-il aux pauvres en mourant un legs pieux dans son testament ? c'est une restitution déguisée, il se fait honneur de ses larcins. Hommes injustes ! *Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris?* (*Matth.*, IX, 4.)

L'inclination à mentir, fortifiée par la démangeaison de parler, et par la volubilité d'une langue précipitée dans ses paroles, ne produit pas moins de calomniateurs et de médisants : il y a cette différence entre la calomnie et la détraction, que la calomnie roule toujours sur de fausses relations ou accusations ; c'est un ouvrage de mensonge, une invention maligne d'un esprit mal intentionné qui cherche à nuire : la détraction, au contraire, roule sur des faits réels et effectifs, et fondés sur des vérités qu'on connaît ou qu'on imagine. Hélas ! de quoi les hommes n'abusent-ils point ? Ils font servir la vérité à la haine et à l'injustice, ils la rendent odieuse et nuisible au monde, et c'est par elle qu'ils oppriment la charité : ils aiment naturellement la vanité et le mensonge ; et s'ils ont quelques vérités à publier, ce sont celles qu'ils devraient taire. C'est là le caractère de la médisance.

Mais quoiqu'elle soit fondée sur des vérités, elle est presque toujours accompagnée de mensonges, soit par les tours artificieux qu'elle cherche, soit par les circonstances qu'elle ajoute, soit par les mauvaises interprétations qu'elle donne, soit par les louanges qu'elle refuse à la vertu, soit par la couleur du vice qu'elle lui donne ; car on déguise tout, on ne ménage rien là-dessus, on mêle la fiction à l'histoire ; et pour embellir un conte qu'on fait, on y met bien souvent du sien les traits piquants de la plus fine satire ; et tout homme qui blesse toutes les règles de la charité chrétienne n'est pas ordinairement scrupuleux sur la vérité.

De là viennent ces récits infidèles, où la passion change les circonstances et la nature même des actions qui sont racontées, ces portraits hideux, et non ressemblants, qu'on fait des personnes qu'on n'aime pas ; ces vertus qui deviennent vices, et ces vices qui deviennent vertus, selon l'intérêt qu'on a de louer ou de blâmer ceux dont on parle ? ces disgrâces sourdement pratiquées par des défiances que nourrissent de fausses accusations ; ces faits supposés et calomnieux qu'on met dans la bouche des avocats, pour embarrasser le procès, et pour décréditer la partie ; ces bruits qu'on répand au hasard contre des gens de bien, dont par chagrin ou par jalousie on veut décrier la conduite, et quelquefois même la doctrine.

Pour achever de vous instruire sur tout ce qui regarde la médisance, remarquez, mes frères, qu'il y a trois sortes de personnes qui y sont ordinairement plus abandonnées : les curieux, les oisifs, les hypocrites ou les faux dévots.

La curiosité est la source la plus féconde des détractions. Comme la corruption est grande parmi les hommes, la matière de la médisance est abondante ; et plus on découvre d'iniquités, plus on est dans l'occasion de les faire connaître aux autres. Ce vice est une indiscrète et injuste avidité de tout savoir pour avoir de quoi contrôler, de quoi

condamner, de quoi mal penser, de quoi mal parler de tout le monde. Rien de si indigne, rien de si dangereux pour la société ; cependant rien de si commun que ces gens qui voient tout, qui écoutent tout, qui ramassent tout ce qui se dit, tout ce qui se fait, dont ils remplissent, pour ainsi dire, les magasins de leurs médisances, qui se font de leur propre autorité un droit d'inspection sur les mœurs et sur les actions des autres hommes ; qui recueillent tout le venin des passions humaines, pour en infecter les conversations publiques et particulières où ils se trouvent, et qui veulent entrer dans tous les secrets des familles pour les décrier ou pour les confondre ; qui, tournant la roue de la nativité de chacun, selon les termes de saint Jacques, vont fouiller tout ce qu'il peut y avoir de défectueux ou de vicieux dans l'origine ou dans le progrès d'une race vertueuse ; passent par-dessus une longue suite d'actions et de personnes louables, pour jeter sur ceux qui vivent le déshonneur de ceux qui sont morts.

Quelque inquiétude et quelque peine que la curiosité se donne pour découvrir les défauts d'autrui, cette peine n'est qu'un amusement et une occupation de gens qui n'ont rien à faire de sérieux ou de solide. C'est l'Apôtre qui nous l'apprend (II *Thess.*, III, 11) : *Nihil operantes, sed curiose agentes ;* gens qui s'amusent et s'entretiennent mutuellement à perdre leur temps et leur salut dans une stérilité de vie vicieuse, et qui montrent leur misère et leur vanité, en recherchant celles des autres ; gens, dit saint Augustin, empressés à connaître la vie d'autrui, et négligents à corriger la leur : *Curiosum genus hominum ad cognoscendam vitam alienam, desidiosum ad corrigendam suam.*

Telles sont ces compagnies, où la malice abonde, où les langues s'étudient à mal parler, où l'on s'assied pour médire plus en repos et plus à loisir contre son propre frère : *Sedens adversus fratrem tuum loquebaris ;* où l'on repasse tout le mal qui se commet dans la cité, défauts connus ou inconnus, intrigues secrètes ou publiques, raisonnements vrais ou faux, chacun portant son coup sur les absents ; les uns ramassent ce que les autres ont oublié ; et celui-là étant le plus applaudi qui donne plus de grâce ou plus de force à sa malice. Ce sont ces cercles d'oisiveté où l'on murmure impunément contre le monde et les puissances qui le gouvernent, où l'on décrie le règne de David comme celui de Roboam, où l'on traite le moindre tribut de vexation et d'injustice, où l'on médit des princes du peuple, et des dieux mêmes de la terre. On n'y épargne pas même les têtes sacrées, et tout le respect de la religion, toute la grandeur de l'Eglise, toute l'autorité des lois, toute la protection du ciel, ne peuvent sauver les prêtres de Jésus-Christ, et les oints du Seigneur, des atteintes de leur médisance.

Enfin, qui le croirait ! les plus enclins à ce péché sont les dévots ; je ne parle pas de cette dévotion de principe, qui a, selon saint Paul, sa racine dans la charité, qui ne pense pas le mal, qui détourne ses yeux de peur de le voir, qui, ne pouvant sauver l'action, excuse du moins l'intention, et qui, par une sainte simplicité, aime mieux croire qu'elle se trompe que de mal juger du prochain. Je parle de cette dévotion d'humeur et de profession de ces gens qui vont au bien à la vérité, mais qui ne peuvent souffrir le mal, qui le montrent partout où il est, et le soupçonnent même où il n'est pas.

De là viennent ces médisances de zèle, ces yeux toujours ouverts sur les faiblesses du prochain, ces répréhensions le plus souvent à contre-temps, ces reproches amers sur les moindres fautes qu'on voit, ces plaintes générales des mœurs du siècle, qui tombent après sur des particuliers qu'on veut blâmer ; ce mépris qu'on a des personnes qui ne vivent pas selon l'idée de perfection qu'ils se sont formée ; et cette liberté que se donne cette espèce d'hommes spirituels, de juger de tout.

De là viennent ces médisances de compassion. Vous voyez, dit saint Bernard, ces honnêtes gens avec un visage triste, plaindre le sort de celui dont ils vont médire : Quel dommage ! cet ecclésiastique avait de si jolis talents ! Quel malheur ! cette fille était si sage et si bien faite ! On dirait qu'ils s'intéressent à la réputation de celui qu'ils ont dessein de décrier, ils louent en passant quelques-unes de ses bonnes qualités, pour appuyer ensuite sur les mauvaises ; ils couvrent de fleurs la pointe dont ils ont résolu de le percer ; ils frappent Amasa comme Joab en le baisant : et ces louanges, cette affection, cette piété ne sont pas des adresses de charité pour diminuer le mal qu'on va dire, mais des raffinements de malice, pour le persuader plus sûrement, et pour le rendre plus croyable.

Ces peintures, mes frères, et ces considérations ne vous touchent-elles pas ? N'avez-vous pas compris l'attention que vous devez avoir sur vous-mêmes, pour ne point tomber dans un péché si commun, dit saint Chrysostome, qu'il est de tous les âges, de tous les états de la vie, de tous les lieux et de tous les temps ? un péché à quoi la nature porte par sa corruption, qu'il ne coûte rien d'apprendre et de pratiquer, et si cruel, qu'il ne faut qu'un coup de langue pour tuer celui de qui on parle, celui qui parle, et celui qui écoute. Saint Jacques, qui semble imputer tous les maux à la langue quand elle s'échappe, semble aussi lui a tribuer toute la religion, quand elle est retenue par le frein de la crainte de Dieu et de la prudence chrétienne.

Cette langue qui nous a été donnée pour louer Dieu, dit saint Bonaventure, pour édifier le prochain, et pour nous accuser nous-mêmes, sera-t-elle employée contre les fins et les desseins de la Providence, à offenser son Créateur et lui devenir odieux ; à donner scandale au prochain en lui donnant lieu ou d'écouter avec complaisance, ou de divulguer avec indiscrétion ou avec malice la

médisance qu'il a entendue? Faut-il risquer son salut pour un mot? Faut-il ternir la réputation d'autrui, ce qui devant tous les gens de bien devrait vous faire perdre la vôtre? Où est la charité qui couvre la multitude des péchés, et qui découvre toutes les bonnes œuvres qu'elle connaît ou qu'elle suppose? Où est la justice qui vous défend de croire des médisances, ou fausses, ou mal entendues, ou exagérées, et de vous fier à des gens qui sont toujours ou menteurs, ou passionnés, et quelquefois tous les deux ensemble, et par conséquent mauvais témoins, indignes de toute croyance? Où est enfin l'honnêteté et la sagesse de rechercher dans le prochain des fautes que vous ne commettez que trop vous-même?

Qu'avez-vous à faire hors de vous, entrez dans votre propre conscience, établissez un tribunal pour vous interroger vous-même, et, laissant là les maux d'autrui, examinez les vôtres. Vos passions croissant et se multipliant tous les jours, et s'entre-succédant les unes aux autres, vous serez assez occupé à penser et à juger mal de vous-même. Si votre salut vous importe, arrêtez là votre attention, déployez utilement votre censure contre vos vanités, contre vos jalousies, vos vengeances et vos injustices secrètes; jetez là toutes les amertumes de votre cœur, amertumes de repentir et de pénitence; au lieu de perdre votre temps et votre salut à courir après des défauts étrangers, pour y répandre le venin de votre langue meurtrière. En un mot, mes frères, détestez la médisance comme un crime énorme, craignez le mal qu'elle peut vous faire, réparez celui que vous avez fait par elle, et, puisque l'Evangile vous assure que vous serez traités comme vous aurez traité les autres, usez envers vos frères de toute la mesure de charité que Dieu vous demande, si vous voulez recevoir toute la mesure de gloire qu'il vous promet, et que je vous souhaite, etc.

SERMON VI.

SUR L'ENVIE.

Collegerunt pontifices et pharisæi concilium, et dicebant: Quid facimus, quia hic homo multa signa facit? (*Joan.*, XI, 47.)

Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent conseil ensemble, et dirent: Que faisons-nous? cet homme fait plusieurs miracles.

Que les hommes raisonnent mal, quand ils sont prévenus de leurs passions! et qu'il est vrai ce que l'Esprit de Dieu nous enseigne dans ses Ecritures, qu'il n'y a ni sagesse, ni conseil contre le Seigneur: *Non est consilium contra Dominum.* (*Prov.*, XXI, 30.) Qui n'aurait cru qu'au bruit de tant de miracles que Jésus-Christ avait faits dans la Judée, qu'à la vue d'un mort de quatre jours ressuscité dans Jérusalem, le peuple irait en foule le reconnaître pour le Messie, et que les prêtres, pour l'honneur de leur ministère, iraient dresser les premiers autels, et rendre le premier hommage de religion à ce Dieu fait homme? Cependant ils s'offensent, ils murmurent, ils conspirent contre lui: irrités de ce qui devait les toucher, connaissant la vérité, et ne songeant qu'à leur intérêt, craignant la puissance des Romains, et réglant la religion par la politique, résolus de se maintenir, et incertains sur les moyens de le faire: *Quid facimus*, disent-ils, *quia hic homo multa signa facit?* Tantôt ils voudraient étouffer la foi naissante des fidèles, ou la réputation de Jésus-Christ qu'ils ne voyaient que trop bien fondée; tantôt ils en veulent à la personne de Jésus-Christ même, parce qu'il est le juste censeur de leur dévotion hypocrite, et comme un obstacle à leur fausse gloire; tantôt ils pensent à se défaire de Lazare, et à rejeter dans les ténèbres du tombeau cet homme qui venait d'en être tiré, et qui, comme un miracle vivant, attirait partout les yeux et la foi des peuples: *Quia multi propter eum credebant.*

Telles étaient les agitations que causait dans ces pharisiens, l'envie, cette triste et inquiète passion, ennemie de toute vertu, et compagne inséparable des âmes vaines; sur quoi saint Chrysostome fait cette réflexion: « Quelle assez heureuse vertu peut être à couvert des attaques des envieux, puisque Jésus-Christ même, qui chassait les démons, qui ressuscitait les morts, qui guérissait les infirmes, qui sauvait le monde, n'en est pas exempt? Et quelle assez solide vertu peut se sauver par des tentations de l'envie, puisque des hommes consacrés par leur profession au service du Dieu d'Israël, honorés de la dignité de son sacerdoce, chargés de l'administration de sa Loi et de sa doctrine, sur des jalousies de crédit, de réputation et d'autorité, persécutent Jésus-Christ même?

C'est de ce vice si contraire à toutes les lois du christianisme, et pourtant si commun parmi les chrétiens, que je dois vous entretenir aujourd'hui, en vous montrant: 1° les raisons que nous avons de haïr ce vice; 2° les remèdes que nous avons, ou les précautions que nous devons prendre pour l'éviter. C'est là tout mon dessein, si l'Esprit de Dieu, qui est charité, nous éclaire de ses lumières, par l'intercession de Marie, qui, par sa grandeur, et par son humilité même, fut au-dessus de l'envie quand l'ange lui dit: *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

L'envie est une tristesse que nous concevons à la vue des biens ou des prospérités d'autrui, quand nous nous imaginons que c'est au préjudice de nos intérêts ou de notre gloire. Si vous considérez ce vice dans son origine, il est presque aussi ancien que le monde: le premier péché dans le ciel fut l'orgueil, le premier péché sur la terre fut l'envie. Si vous regardez son empire, il règne dans tous les états et dans toutes les conditions des hommes, il possède les grands et les petits, les étrangers et les domestiques, les particuliers et les communautés, il s'insinue dans les cours et dans les cloîtres, et partout où il s'établit, les droits sont inutiles, le sang n'est point reconnu, la nature n'est pas assurée, l'amitié n'a plus de loi, la

piété n'a plus de crédit. Si vous considérez son objet, le Sage nous apprend que tout le travail et toute l'industrie de l'homme sont sujets à l'envie du prochain ; les avantages les plus naturels, l'avancement le plus légitime, les richesses les plus innocentes, la fortune la plus modeste, la réputation la plus pure, excitent cette malheureuse passion. Enfin, si vous regardez ses effets, il n'y a point de déréglement qu'elle ne produise : *Ubi æmulatio et contentio ibi omne opus pravum*, dit l'apôtre saint Jacques (III, 16) : comme toutes les vertus servent aux desseins de la charité, on peut dire que tous les péchés servent aux desseins de l'envie ; ce qui fait dire à saint Basile, que l'envieux est comme un pécheur universel qui renverse toute la discipline chrétienne ; il est sans déférence pour ses supérieurs, dont il voudrait usurper l'autorité ; sans affection pour ses proches, quand il s'agit de son intérêt ; sans reconnaissance pour ses bienfaiteurs, dont il n'aime pas l'opulence ; sans fidélité pour ses amis, dont l'élévation lui déplaît ; sans foi et sans miséricorde pour ses frères, dont les prospérités l'affligent ; c'en serait assez, mes frères, pour vous donner de l'aversion et de l'horreur pour ce péché. Mais j'ai des choses plus importantes à dire.

Plus un vice participe à la nature du démon, qui est le principe du péché et le modèle des pécheurs, plus il est vice. Or le ministère propre de cet ennemi de notre salut c'est de traverser l'homme dans la suite de sa béatitude, et de lui ravir les biens que Dieu a préparés à ses élus. Il sera jugé, dit saint Augustin, non pas pour avoir désolé des provinces et rendu des peuples tributaires d'une sordide avarice, non pas pour avoir traîné dans une vaine oisiveté une vie molle et voluptueuse, non pas pour avoir regardé sans pitié, et laissé périr à ses yeux des pauvres, dont il pouvait soulager les besoins, d'un reste de dissolutions et de débauches ; le sentence de sa condamnation est fondée, sur ce qu'il a porté envie à l'homme innocent : *Quia homini stanti invidisti.* Or il n'y a point de péché qui participe plus à la malignité que l'envie : c'est elle qui persécute les gens de bien, s'oppose aux avantages du prochain ; il n'y a point de vérité si sainte qu'elle ne soit prête de violer pour détruire la réputation de celui qui est l'objet de sa haine : elle lui impose de faux crimes, elle lui en souhaite de véritables ; elle ne craint ni le jugement de Dieu, ni les menaces des hommes ; et elle efface du cœur de celui qui en est possédé, tous les sentiments, non-seulement du christianisme, mais encore de l'humanité et de la raison. Ainsi l'on peut dire, ajoute ce Père, que le serpent répand sur les autres vices quelques gouttes de son venin, mais qu'il secoue ses entrailles, et qu'il décharge toute sa malignité sur l'envie : *Tota sua viscera concutit et movet in invidia.*

De plus, Messieurs, la religion chrétienne étant fondée sur charité, ce qui est plus contraire à la charité est plus opposé à Jésus-Christ, à sa doctrine et à sa conduite. Or saint Paul nous enseigne qu'une des choses les plus incompatibles avec la charité, c'est l'envie : *Charitas non æmulatur;* elle répugne à l'esprit, je veux dire aux intentions, aux sentiments et aux préceptes de Jésus-Christ ; il s'est chargé de nos infirmités et de nos besoins, et nous a communiqué ses dons et ses grâces : l'envieux au contraire voudrait donner aux autres toutes les faiblesses, et prendre pour lui tous leurs avantages. Jésus-Christ est venu pour former un corps et une société des fidèles liés entre eux de tous les nœuds d'une charité réciproque : l'envieux rompt cette union, se sépare d'avec ceux qui sont plus heureux que lui, et voudrait leur ôter ce que Dieu leur donne. Jésus-Christ, pour affermir cette correspondance, a donné pour règle le désintéressement, le détachement des biens du monde, le renoncement à soi-même : l'envieux au contraire rapporte tout à soi, réduit tout à ses intérêts, ne cherche que sa propre gloire : n'est-ce pas attaquer la religion jusque dans le cœur, et détruire en soi l'esprit de Jésus-Christ et de l'Evangile ?

Ce qui marque encore davantage la malice de ce péché, c'est, dit saint Chrysostome, qu'il n'y a aucune utilité qui le soutienne, aucun prétexte qui l'adoucisse. Celui qui prend le bien d'autrui jouit du fruit de ses larcins, et s'enrichit de la pauvreté et de la misère de ceux qu'il dépouille. Le voluptueux croit se satisfaire, et chercher à éteindre le feu de ses passions dans la poursuite de ses plaisirs. L'avare a la satisfaction d'acquérir et de posséder, et de soutenir son crédit ou sa vanité des richesses qu'il accumule. L'ambitieux se flatte des espérances de la fortune, et croit qu'il y a de la gloire à s'élever par son industrie ou par son mérite. La vengeance même, toute brutale qu'elle est, trouve ses raisons dans la nécessité de réparer un affront reçu, et ses douceurs dans une supériorité d'honneur ou de puissance : il y a dans tous les péchés quelque fruit d'iniquité qui les anime, quelque chaleur de passion, ou quelque apparence de bien qui les excuse aux yeux des hommes ; mais l'envieux n'a qu'une volonté déterminée au mal, sans aucun profit et sans aucun bien qui lui en revienne. Il a beau s'affliger de la prospérité d'autrui, elle ne le rend pas moins malheureux ; il a beau désirer pour lui avec inquiétude, il n'en devient pas plus heureux lui-même ; ennemi sans être offensé, et souffrant lui seul le mal qu'il veut faire, il a dans son cœur la peine de son envie, et le regret de son impuissance ; et au lieu de trouver un remède à sa pauvreté, il trouve l'accroissement de sa misère.

Ce qui doit détourner encore de cette corruption une âme tant soit peu généreuse, c'est que ce péché porte, pour ainsi dire, sa honte et sa confusion avec soi, qu'il y a dans toutes circonstances un fond de bassesse que le monde même ne peut souffrir, et qu'il ne faut qu'un peu d'éducation et d'honneur

pour en concevoir de l'aversion, sans qu'il fût nécessaire de recourir à la sainte sévérité de l'Evangile, que pour achever par la grâce de Jésus-Christ d'étouffer ce vice qu'une probité naturelle condamne comme injuste et comme odieux. Car, Messieurs, l'envie n'est autre chose que l'inquiétude et l'impatience d'un homme qui se voit et se reconnaît inférieur à un autre; ce qui faisait dire au saint homme Job (V, 2) : *Parvulum occidit invidia;* pour marquer que tout envieux se regarde comme petit à ses propres yeux : quelque riche qu'il soit, il sent en lui une espèce de pauvreté qui ne paraît pas hors de lui : quelque grand qu'il soit, il se dégrade lui-même, il s'humilie malgré lui dans sa pensée à la vue de celui qui est l'objet de sa passion. Achab ne trouve ni repos ni bonheur dans ses grands biens; tout son royaume lui paraît petit, et le modique héritage d'un pauvre qu'il enviait lui paraît plus grand que tout son royaume. Aman était favori d'Assuérus, une subite jalousie le soulève contre Mardochée, il oublie toute sa faveur, et perd tout l'honneur de son ministère. Esaü, ajoute ce Père, tout riche, tout superbe qu'il est, voit Jacob au-dessus de lui par la préférence de la bénédiction paternelle. Saül, tout roi, tout puissant qui est, regarde David comme supérieur en vertu; et si sa dignité le relève, son envie le rabaisse au-dessous d'un de ses sujets. Ainsi l'envieux est toujours lâche, ou fait paraître son indigence en voulant ôter à ses frères les biens qu'ils possèdent; ou sa malice en se nourrissant de leurs maux et de leurs disgrâces; et il y a de la honte et de la bassesse en l'un et en l'autre.

Aussi quel soin ne prend-on pas de cacher ses sentiments de jalousie dans le secret de son cœur? La vie du monde n'est que mensonge et hypocrisie. On va se réjouir avec ceux-là d'un bien qu'on voudrait leur avoir arraché; et, sous un visage riant, on porte un cœur plein d'amertume : on va s'affliger avec ceux-ci d'un malheur qu'on leur souhaitait, et qu'on leur a peut-être procuré; et l'on couvre une véritable joie sous une compassion apparente : on fait semblant de s'estimer, on se loue, on se flatte, mais l'envie n'y perd rien : on ne dit pas un bon mot du prochain qu'on n'ait une mauvaise pensée; ennuyé du bien qu'on a dit, on va se moquer de la simplicité de ceux qui l'ont cru; après avoir fait en présence le portrait flatteur, on va montrer le portrait ridicule aux autres. On se dédommage des louanges qu'on a dites par les railleries qu'on en fait contre tous les droits de l'équité et de la justice chrétienne; on décrie ceux qu'on faisait semblant de révérer, et à qui même on est obligé, et l'on renverse d'une main l'idole qu'on venait d'encenser de l'autre. Ces amas de civilités mondaines, ce commerce de fausses paroles ou de feintes amitiés, qui fait aujourd'hui l'honnêteté et la politesse du monde, semble n'avoir été inventé que pour servir de voile à l'envie qu'on se porte les uns aux autres; on compte presque là-dessus, et les hommes ont ordinairement si peu de droiture et de bonté, qu'il leur a semblé nécessaire, pour cacher leur mauvais cœur, de se faire un art de tromper et une bienséance d'être trompé.

Ce qui fait dire à saint Chrysostome, que l'envie a cela d'insupportable, qu'elle ne va presque jamais sans quelque espèce de trahison et de perfidie; parce que s'attaquant à ceux qui devraient être nos amis, qui sont nos familiers et nos semblables, nous allons presque toujours contre certains devoirs, non-seulement de la charité chrétienne, mais encore de l'honnêteté civile et humaine; en effet, à quel excès ne porte pas cette passion? repassez dans votre esprit ce qui se passe dans le monde; et Dieu veuille que vous n'y ayez point de part : ces piéges qu'on tend à l'innocence quand on craint qu'elle n'ait trop de crédit, ces mauvais offices préparés sourdement et de longue main, qui, par des calomnies concertées, ruinent souvent toute la famille, et quelquefois même toute la postérité d'un homme de bien, ces rapports faits adroitement sur des paroles qu'on interprète mal, et qu'on empoisonne pour rendre des personnes odieuses, ou du moins suspectes; ces émotions et ces embarras qu'on remarque sur un visage, où la nature semble s'armer pour repousser un bon office qu'une langue charitable aura voulu rendre au prochain que l'on n'aime pas; ce silence qu'on affecte, quand on entend dire du bien de quelqu'un dans les compagnies, pour refuser une approbation à la vertu, et la frauder d'une louange qui lui est due; ces malignes joies qu'on ressent, quand on a rabaissé dans quelque occasion une réputation qui commençait à faire ombrage; ces froideurs et ces aversions secrètes, que le Prophète appelle gratuites, que l'on conçoit contre des gens qui ne nous ont point offensés, et qui n'ont d'autres crimes que celui d'être, ou plus habiles, ou du moins plus heureux que nous ne sommes; ces unions et ces ligues d'iniquités, où quelque divisés qu'on soit d'ailleurs, on se réunit contre un homme dont on n'a souvent rien à craindre que le mérite, et qui aurait toutes les bonnes qualités s'il avait eu celle de plaire : enfin, ces médisances débitées d'un air de sincérité et de bonne foi, où l'on commence un discours sanglant par une préface flatteuse; et où disant d'abord du bien, pour mieux faire valoir le mal qu'on va dire, on pare la victime qu'on veut égorger, et l'on jette quelques poignées de fleurs sur l'autel qu'on veut ensanglanter de son sacrifice. Y a-t-il rien de plus indigne et de plus lâche que tous ces moyens dont l'envieux se sert pour venir à bout de ses desseins?

Mais il n'y a rien qui doive plus faire craindre l'envie que la peine qu'elle se fait elle-même. Il n'y a point de péché, de quelque espèce qu'il puisse être, qui ne fasse perdre à l'âme qui le commet cette vraie et solide paix, qui est le fruit du Saint-Esprit et le privilége des âmes justes; soit que Dieu ait voulu pour la première punition du

péché, qu'il fût lui-même son supplice; soit parce que la paix étant inséparable de la justice, en quelque état que l'homme se trouve, il n'est jamais bien avec soi tandis qu'il est mal avec Dieu. Toutefois, comme l'objet de la volonté n'est pas le mal comme mal, et qu'on ne commet le péché que sous l'idée et sur l'espérance de quelque bien apparent, les pécheurs ne laissent pas de se faire une fausse paix de l'accomplissement de leurs désirs. Ils se réjouissent quand ils font le mal, dit l'Ecriture, et ils s'endorment dans un repos trompeur et imaginaire; mais s'il n'y a point en général de véritable paix pour les pécheurs, il n'y en a pas même de fausse pour un envieux toujours triste et malheureux; soit qu'il lui arrive du mal, soit qu'il arrive du bien aux autres, puni au dedans et au dehors, ne pouvant se défaire du poids qui l'incommode, et n'osant le faire connaître pour se soulager, on peut dire qu'il trouve sa croix dans sa passion, et que la peine de son péché, c'est son péché même. Quel chagrin pour lui de voir une maison, que Dieu bénit, s'élever comme d'elle-même; un mérite que la vertu soutient, percer l'obscurité qui l'environnait; une réputation honnête qui s'établit par ses talents, et qui s'augmente par la modestie même qui l'accompagne? Quelle peine pour lui de voir les uns avec plus d'adresse, les autres plus d'occasions de se signaler, plusieurs arriver sans empressement et sans inquiétude, où il n'a pu parvenir par ses travaux et par ses intrigues? Quelle misère de s'offenser de tout ce que la Providence divine fait pour les autres, dit saint Cyprien, d'apprendre leurs prospérités comme de mauvaises nouvelles, et d'écouter leur éloge aussi tristement qu'une invective qu'on aurait faite contre lui-même? Quel désespoir enfin de reconnaître qu'on s'est tourmenté vainement, que les nuages qu'on avait formés pour obscurcir la gloire d'un homme de bien ont été dissipés, qu'on a rendu sa vertu plus pure et plus éclatante, que les armes qu'on avait employées pour le détruire n'ont fait que servir de trophée à sa patience ou à son courage?

C'est pour cela que l'Ecriture appelle l'envie la pourriture des os : *Putredo ossium.* (*Prov.*, XIV, 30.) Parce que c'est une douleur intérieure et sensible qui ronge le cœur et qui pénètre jusqu'au fond de l'âme; c'est pour cela que saint Basile l'appelle une calamité hors de propos : *Absurda calamitas.* Parce que c'est s'attrister pour s'attrister, et que le premier tort qu'il fait est à soi-même. C'est pour cela que les saints Pères ont dit, tantôt que ce péché semble avoir quelque discernement, puisqu'il ne s'en prend pas à celui qui est envié, mais à celui qui envie et qui est coupable : tantôt que c'est le seul vice qu'on peut nommer juste; non pas qu'il le soit en effet, puisque c'est un très-grand péché, mais parce qu'il châtie lui-même par son propre supplice celui qui en est atteint et qu'il en fait ainsi la justice.

Mais le dernier caractère que je trouve en ce péché, c'est qu'il est presque incorrigible; saint Chrysostome en donne deux raisons. La première, c'est un péché spirituel, qu'on regarde comme une faiblesse sans conséquence; on croit qu'il est naturel de désirer, qu'il n'est pas défendu de rechercher ce qui nous convient, qu'on ne l'ôte point aux autres, mais qu'on voudrait pouvoir se l'approprier à soi-même; et qu'enfin c'est une simple tentation de l'esprit, qui ne fait tort qu'à celui-là seul qui s'y arrête; ainsi on le regarde sans horreur, on le commet sans scrupule, l'on ne pense pas à le corriger. La seconde raison qu'apporte saint Chrysostome, c'est que l'envie est une passion opiniâtre, et qui n'a presque rien qui la retienne : la douceur, la soumission apaisent la colère; la caducité de l'âge et les infirmités arrêtent le cours de l'intempérance; les disgrâces et les tribulations de la vie domptent l'orgueil et la vanité; l'envie n'a point d'obstacle : civilité, complaisance, santé, maladie, prospérité, adversité, rien ne l'arrête. Aussi nous lisons dans l'Evangile des conversions des publicains, des larrons et des pécheresses; mais on n'y trouve aucune conversion des pharisiens, dont l'envie était le péché commun et la passion dominante. N'ai-je donc pas sujet de dire que ces considérations devraient vous donner de l'horreur et de l'aversion pour l'envie? Il me reste à vous montrer les remèdes, ou pour mieux dire, les précautions qu'il faut prendre pour s'en garantir. C'est ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Quand je parle, mes frères, des précautions qu'on doit prendre contre l'envie, je ne veux pas ici parler de ces inquiétudes qu'on a, et de ces soins qu'on prend pour se mettre à couvert des attaques des envieux. Tant qu'il y aura de la grandeur et de la vertu parmi les hommes, il y aura des préventions, des injustices et des jalousies; parce que la grandeur est l'objet naturel de l'ambition, et que la vertu des gens de bien est une censure muette et un reproche continuel contre les méchants. Saint Bernard nous apprend pourtant qu'il y a deux choses qui peuvent arrêter l'envie : ou une grande élévation, ou une grande humilité. On voit certaines vertus que la grâce de Jésus-Christ semble former pour être admirées : elles sont si fort au-dessus des autres, qu'elles ne peuvent leur faire ombrage : chacun respecte en elles une perfection dont il sent qu'il n'est pas capable : l'envie n'a pas la témérité de les attaquer, elle expire, pour ainsi dire, dans l'impuissance d'y parvenir; et comme un mérite commun l'émeut et l'excite, un mérite singulier la confond et la désespère.

L'humilité est encore un moyen de se mettre à couvert des envieux. Il y a certaines vertus qui se font petites; quelque grandes qu'elles soient, elles se cachent autant qu'elles peuvent à l'ombre de la croix,

où elles ne sont point inquiétées. L'envie, qui n'en veut à celui qui est heureux que parce qu'elle le croit superbe, pardonne à celui qu'elle croit véritablement humble. Quelle injustice et quelle inhumanité serait-ce de troubler ces vertus modestes, dont ceux même qui les possèdent ne se vantent pas; et comme la douceur, suivant l'Ecriture, rompt la colère, on peut dire aussi que l'humilité dissipe l'envie.

Mais que ces exemples sont rares, mes frères, et que ce privilége est accordé à peu de gens ! Cette passion dont je parle n'épargne pas d'ordinaire les plus vertueux, et Dieu, dont la condnite est toujours sainte, permet que ses élus même soient ainsi traités pour éprouver la fidélité de ceux qui le servent, pour réveiller en eux le sentiment qu'ils doivent avoir de ses grâces, et exciter leur reconnaissance, pour affermir leur vertu par ces persécutions ordinaires. On se négligerait dans les bonnes qualités qu'on a, s'il n'y avait des envieux qui en diminuassent la valeur, ou des ennemis qui en recherchassent les défauts; on mettrait sa félicité dans les biens et dans les prospérités de ce monde, si l'on en jouissait sans aucune contradiction ; et l'on aurait peine à s'avancer dans les voies de Dieu, si l'on ne se perfectionnait par ces exercices de charité, d'humilté et de patience. Il ne s'agit donc pas des moyens de n'avoir point d'envieux, mais des moyens de n'avoir point d'envie contre nos frères ; et je dis :

Que le moyen le plus sûr est de se défaire des préventions d'estime générale qu'on a pour tous les biens et toute la gloire du monde. Saint Paul, dans son *Epître aux Galates* (V, 26) nous propose cette considération : *Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes.* Ne désirons point la gloire du monde, contestant les uns contre les autres et nous portant envie les uns aux autres; voulant nous apprendre que pour vaincre l'envie il faut couper les racines, qui font l'estime des biens du monde et le désir d'une vaine gloire; car rien n'émeut l'envie que ce qui émeut auparavant la convoitise; c'est un principe de la morale : ce ne sont donc pas les avantages spirituels, ce sont les avantages temporels qui nous touchent. Qu'un homme aille de vertu en vertu, qu'il se sanctifie de plus en plus, qu'il soit élevé dans les lumières des saints et dans les contemplations, personne ne s'en inquiète. Qu'un homme avance d'un degré dans la faveur ou dans la fortune, que le ciel ait versé sur lui une prospérité imprévue, on s'alarme et on se soulève; la vertu n'excite pas l'émulation, et la vanité excite la jalousie. Ce n'est pas que la vertu n'attire quelquefois l'envie de ceux qui ne sont pas vraiment et solidement vertueux; car alors on regarde la dévotion comme un métier, où l'on serait bien aise d'exceller. On voudrait bien, s'il se pouvait, passer pour éclairé dans les voies de Dieu, servir de spectacle dans la religion, être le dévot et le prophète de son temps. On aimerait bien à exercer sur des âmes simples un empire absolu de direction et de conduite, à faire écouter ses décisions et ses conseils comme des oracles, à entrer dans des ministères éclatants et dans certains commerces de bonnes œuvres, qui sont applaudis dans le monde. Ce n'est pas la vertu qu'on désire, c'est la réputation et la louange de la vertu. Le démon porte envie à Dieu, non pas de ce qu'il est bon et sage, car il tâcherait d'acquérir cette bonté et cette sagesse; mais de ce qu'il est puissant et adoré, car il voudrait l'être comme lui et autant que lui. Tels sont les désirs de l'envieux, il ne demande que la gloire : donnez-lui le partage à faire des biens du monde, il laissera toutes les vertus, même à ses ennemis, et se réservera pour lui seul toutes les récompenses.

D'où vient donc, dit saint Grégoire, qu'on ne saurait voir en autrui les moindres prospérités mondaines, qu'on n'en soit triste et tourmenté, sinon parce qu'on les estime et qu'on les aime, et qu'il est difficile de ne pas envier à autrui ce qu'on désire pour soi-même : *Difficile est ut alteri non invideat quod adipisci alter exoptat.* Et la raison qu'il en apporte, c'est que l'honneur, les richesses et les biens temporels sont finis et bornés, que la possession des uns diminue celle des autres, qu'ils sont moindres dans les particuliers quand ils sont divisés à plusieurs, et qu'il est naturel à la cupidité de vouloir s'approprier ce qu'elle croit qu'on lui retient et qu'on lui retranche. Voulez-vous donc être exempt de ce vice, ajoute ce Père, pensez souvent que le monde n'a que quelques biens fragiles à vous donner, et que le Seigneur, selon l'Apôtre (*Rom.*, X, 12), est riche envers tous ceux qui l'invoquent : *Dives in omnes qui invocant eum;* que vous attendez un héritage dans le ciel, que le nombre des cohéritiers ne diminue point, qu'il est commun à tous, et tout à chacun; et qui paraît d'autant plus abondant, qu'il est communiqué à plus de personnes : pensez que la diminution de l'envie, c'est l'estime des biens spirituels; et que sa destruction, c'est le parfait amour de l'éternité; que si vous ne désiriez rien de terrestre, vous n'auriez aucune peine à conserver la charité; et que ce qui fait que vous mourez par l'envie, c'est que vous êtes affaiblis par vos convoitises.

La seconde considération c'est que la charité est le premier devoir du chrétien; que le premier effet de cette charité est l'union et la communication des fidèles; et que le fruit de cette union est une participation commune entre eux des grâces que Dieu leur fait, et des bonnes œuvres qu'ils font eux-mêmes. Par ce moyen, nous trouvons dans le prochain les vertus que nous pouvons avoir en nous; ce qui fait dire à saint Augustin ces belles paroles : « Réjouissez-vous avec votre frère des grâces que Dieu lui a faites ; et vous avez part à ces grâces : peut-être a-t-il plus d'innocence que vous; aimez-le, et cette innocence est à

vous : vous avez plus de patience, qu'il vous aime, et qu'il jouisse de votre patience; il peut être plus utile que vous par ses travaux et par ses veilles, n'en ayez point de jalousie, et son étude vous appartient; vous pouvez mieux soutenir que lui les austérités de la religion, qu'il vous en loue et qu'il en loue Dieu pour vous ; et il acquiert, sans y penser, le mérite de votre pénitence. Telle était la pratique du Roi-Prophète, qui ressentait le bonheur d'autrui comme le sien propre; il se sanctifiait en tous les saints; il s'éclairait en tous les sages; il s'enrichissait en tous les riches; il participait avec tous les justes : *Particeps ego sum omnium timentium te*, disait-il à Dieu dans la confession de sa charité. (*Psal.* CXVIII, 63.) Or, c'est le profit que nous pouvons faire par notre union avec nos frères : quelle apparence de ne pas nous réjouir du bien qui leur arrive, et du bien qu'ils font, puisque dans ce commerce spirituel nous avons un même intérêt et une utilité commune ?

La troisième précaution qu'on peut prendre contre l'envie, c'est de se tenir dans les bornes de sa condition, et de se perfectionner dans la proportion et dans la mesure des talents que la Providence divine a confiés à chacun de nous, sans nous mesurer par des comparaisons odieuses avec les autres. Car c'est de là que naissent la plupart des désordres de l'envie : on croit qu'on n'est pas dans la place qui nous convient; on commence à s'élever d'abord en soi-même par une fausse persuasion de son mérite, on cherche ensuite les moyens de monter au rang qu'on s'est destiné; on voudrait déplacer et faire descendre tous ceux qu'on voit au-dessus de soi. Si l'on ne peut les égaler, on fait tant que du moins on les imite ; en attendant qu'on puisse acquérir leur grandeur, on s'en fait une par les noms et par les titres qu'on se donne ; on grossit l'équipage, on multiplie la dépense ; et n'est-ce pas par cette jalousie universelle que se confondent aujourd'hui la plupart des états et des conditions des hommes? Mais l'envie n'est jamais plus cruelle que parmi ceux qu'une même profession devrait engager à une plus étroite et plus sincère amitié ; ils se pardonnent moins volontiers, parce qu'ils se font plus d'ombrages; ils s'offensent plus facilement par la nécessité où ils sont de se voir et de se connaître ; leurs railleries sont plus piquantes, parce qu'ils ont fait une étude de leurs défauts, et un plaisir de les publier. Jusqu'où vont les contentions des savants qui disputent davantage de l'esprit et de la doctrine? Jusqu'où va la fureur de ceux qui sont concurrents en valeur et en réputation militaire? Quelle plus implacable inimitié que celle qui se forme sur la gloire de la beauté et sur le désir ou sur la jalousie de plaire. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, dit saint Chrysostome, c'est que ce vice se glisse jusque dans l'état ecclésiastique, où l'on voit quelquefois des prêtres de Jésus-Christ et des ministres de sa parole dresser autel contre autel, et avilir leurs dignités et leurs talents par les jalousies qu'ils conçoivent contre leurs frères, au lieu de dire comme Moïse : Plût à Dieu que tous devinssent véritables prédicateurs et prophètes : *Quis mihi tribuat ut omnis populus prophetet?* (*Num.*, XI, 29.)

Enfin, mes frères, pour dernière précaution contre l'envie, il y a une attention sur soi-même, qui fait que dans le silence et dans la retraite on s'arrête aux besoins qu'on a, et aux grâces qu'on a reçues, sans entrer dans la connaissance inutile des affaires et des révolutions du siècle : car c'est dans cette dissipation et dans ce commerce du monde, que la charité se refroidit, et que l'envie se rallume ; c'est là que, voyant l'orgueil et la magnificence qui y règnent, vous avez honte de votre simplicité et de votre modestie, et que votre imagination se remplissant de richesses, de maisons, de meubles, si vous ne pouvez satisfaire votre vanité, vous irritez au moins vos désirs ; et s'il ne vous en coûte pas votre salut, du moins il vous en coûtera votre repos, par le dégoût de votre état et l'inquiétude de votre indigence. C'est là que, par une indiscrète curiosité, entrant dans le secret des familles, apprenant les prospérités ou les disgrâces du prochain, vous recueillez la matière de votre médisance et de votre envie. C'est là que, jaloux de la dépense de celui-ci, des parures de celle-là, sous prétexte d'égalité, et de bienséance de condition, vous augmentez votre luxe du retranchement de votre charité et de vos aumônes. C'est là enfin que l'envie, se nourrissant de tout ce qu'on voit, de tout ce qu'on dit, ce poison, cette mort, se répand dans le cœur par les yeux et par les oreilles.

Servons-nous de ces considérations pour nous préserver ou pour nous corriger de ce vice ; cherchons dans nos propres maux les causes de nos afflictions, et non pas dans les prospérités de nos frères. Avons-nous plus de douleur qu'il ne nous en faut pour pleurer nos péchés, pourquoi nous faire d'autres peines que celles de nos pénitences? Les biens de la terre ne sont pas dignes de nos désirs, cherchons-en de plus nobles et de plus durables; et si notre cœur n'est pas satisfait de la félicité présente, qu'il envie la félicité des saints et la gloire des bienheureux, que je vous souhaite, etc.

SERMON VII.

SUR LA RÉSURRECTION (18).

PREMIER POINT.

Je dis, Messieurs, que la résurrection de Jésus-Christ a été prompte, et sans autre retardement que celui qui convenait à l'ordre de sa Providence et à l'instruction de notre foi.

Ne te réjouis pas, dit-il, par un de ses pro-

(18) On n'a point trouvé l'exorde de ce sermon.

phètes, ô mort orgueilleuse, et triste puissance, de me voir dans cette sombre région comme une de tes victimes : *Ne lœteris inimica mea super me, quia cecidi ; consurgam, cum sedero in tenebris.* (*Mich.*, VII, 8.) Je ne viens pas m'établir ici, mais y passer : je ne me couche pas dans les ténèbres, je m'y assieds; et tout d'un coup je ressuscite. En effet, il a voulu être enseveli, pour prouver la vérité de sa mort par cette entière séparation du commerce de la vie et de la société des hommes vivants, pour élever nos espérances à une immortalité bienheureuse, en laissant dans les tombeaux une vertu secrète, qui est comme une semence et un germe de résurrection universelle, pour être un modèle de la mort et de la sépulture spirituelle des pécheurs, afin que nous soyons ensevelis avec lui et comme lui dans le baptême, comme l'Apôtre nous l'enseigne, et que notre vie soit cachée en Dieu comme Jésus-Christ.

Il était donc de sa sagesse de passer par l'humiliation du tombeau; mais il n'était pas de sa dignité d'y demeurer longtemps sans ressusciter. « Ce corps sanctifié, » dit saint Augustin, « et par lequel tous les autres corps sont sanctifiés, ne devait point être sujet à la corruption des nôtres. » Il appartient à nous, mortels et pécheurs que nous sommes, par inclination et par nature, de dire à Dieu : Je ne suis que poussière et que cendre. Il n'en est pas de même de Jésus-Christ. La corruption des corps vient de l'infirmité de la nature, qui se dissout et se détruit par elle-même. Or, la mort de Jésus-Christ n'était point causée par la défaillance ni par la ruine naturelle de sa chair, mais par la violence des douleurs qu'il avait volontairement souffertes : il fallait donc qu'il conservât dans son tombeau l'intégrité et l'incorruption de son corps; le sang d'une Vierge, l'ouvrage du Saint-Esprit, la chair du Sauveur, source des grâces et des sacrements, médiatrice de sa rédemption, compagne inséparable du Verbe. Vous ne permettrez pas, Seigneur, que votre Saint voie la corruption, ni qu'il habite même dans le séjour de la corruption.

Il en sort promptement par une résurrection glorieuse. C'est pour cela que nous lisons dans l'Evangile qu'il fut mis dans un monument étranger et emprunté : *Posuit illum in monumento suo novo.* (*Matth.*, XXVII, 60.) Il n'y a rien qui soit plus fait pour nous qu'un tombeau. Saint Ambroise remarque que le premier fonds qui a été acheté dans le monde a été un sépulcre. *Date mihi jus sepulcri vobiscum*, disait Abraham aux enfants de Heth. (*Gen.*, XXIII, 4.) C'est une acquisition nécessaire pour tous les hommes; il n'y a pas d'héritage dont nous ayons plus besoin, et pour plus de temps. C'est la triste, mais longue demeure de nos corps mortels; c'est, selon l'Ecriture (*Eccle.*, XII, 5), la maison de notre éternité, où nos dépouilles sont retenues, et où nous sommes en dépôt jusqu'à la consommation des siècles. Mais, à l'égard de Jésus-Christ, le tombeau n'était qu'une retraite passagère, un hospice de peu de jours, un tabernacle d'entrepôt, où son corps devait reposer jusqu'à sa réunion avec son âme.

Aussi n'y demeure-t-il qu'en passant. A Dieu ne plaise, disait saint Augustin, que Jésus-Christ, qui était la vie, ait pu demeurer dans la mort! Voyez ce soleil qui nous éclaire : que tous les nuages se ramassent, que les ténèbres s'épaississent, que plusieurs nuits se joignent ensemble : *Interficit mortem sua nocte, scindit sepultura sua tenebras;* il perce les ombres comme son voile funèbre, il sort des ténèbres comme d'un tombeau : je ne m'en étonne pas, c'est la source de la lumière. Que plusieurs morts à la fois attaquent Jésus-Christ, que son corps ne soit qu'une grande plaie, qu'on garde son sépulcre et qu'on le scelle, il en sort glorieux : je ne m'en étonne pas, c'est le Dieu vivant et vivifiant, c'est le principe de la vie. Ecoutez, mes frères, je vous explique votre religion. Jésus-Christ mourut et cessa d'être homme par la séparation de son âme d'avec son corps; mais la divinité demeurant jointe avec cette âme et avec ce corps, qui dans leur séparation mutuelle n'avaient souffert ni diminution ni corruption, ces deux parties, avec empressement et avec joie, se réunirent selon l'ordre de la divinité qui les soutenait : et de là vient la diligence et la promptitude de la résurrection du Fils de Dieu. C'est un Samson généreux,» dit saint Grégoire, « qui non-seulement force sa prison avant le jour, mais qui enlève les portes; qui non-seulement sort du tombeau, mais qui en fraye la sortie à tous les hommes. » Il était même impossible qu'il y demeurât plus longtemps, comme dit saint Pierre : *Juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo.* (*Act.*, II, 24.)

Or, mes frères, je conclus de ces principes que notre résurrection doit être prompte, comme celle de Jésus-Christ. Je ne parle pas de la résurrection de nos corps : elle doit être tardive et remise à la fin des siècles. Il faut que nos ossements, humiliés dans la poussière du sépulcre, expient longuement les vanités et les impuretés de nos corps mortels, avant que de se réunir et de se réjouir au Seigneur, selon les termes du Prophète. Il faut que tous les hommes, ouvriers de justice ou d'iniquité, soient rassemblés dans la dernière heure du jour, pour recevoir l'entier et dernier payement de leurs bonnes ou mauvaises œuvres. Il faut que la résurrection universelle serve à la magnificence de ce jugement solennel que Dieu exercera sur toute la terre, quand il viendra éclairer des lumières de sa vérité les secrets des cœurs et les replis des consciences. Nos tombeaux jusque-là sont scellés, et nos corps, privés de leurs fonctions et de leurs offices, sont retenus par leurs jugements, dit Tertullien : *Officiis privantur, judiciis retinentur.* Pourquoi, direz-vous, chacun ne ressuscite-t-il pas après sa mort? Notre foi serait soulagée, notre espérance serait sûre, l'expérience nous touche-

rait. Vous vous trompez. Les Juifs croyaient-ils mieux, pour avoir vu tant de miracles? L'usage ôterait l'admiration; on s'accoutumerait à voir ressusciter, comme on s'accoutume à voir mourir et à voir naître; la foi en serait moins ferme, l'Esprit de Dieu en serait moins admirable. Il est plus digne de la grandeur de Dieu de nous faire croire la résurrection, toute éloignée qu'elle est, sur la foi de sa parole, que si nous la croyons sur des expériences sensibles et journalières.

Mais la résurrection spirituelle, la conversion de notre âme du péché à la grâce, elle doit être prompte et sans retardement; la trompette du jugement de Dieu doit sonner incessamment: âme morte par le péché, sors du tombeau d'une habitude invétérée, et ressuscite avec le Seigneur. Jésus-Christ ressuscite le troisième jour: ce temps était nécessaire pour affermir la créance de ce mystère; s'il fût ressuscité plus tôt, il aurait donné lieu de douter qu'il fût mort véritablement, et, par conséquent, qu'il fût véritablement homme. On eût pris ses apparitions pour des illusions et des visions imaginaires; s'il eût été plus longtemps à ressusciter, il eût donné lieu de douter s'il était véritablement Dieu; on eût cru que cette lenteur était un défaut de puissance : il fallait donc un intervalle raisonnable entre la mort et la résurrection. Mais aussi il ne convenait pas à la gloire et à la majesté de Jésus-Christ de demeurer plus longtemps dans les horreurs et dans les ombres de la mort, pour nous apprendre, dit saint Augustin, que nous devons sortir promptement du péché par une conversion sincère.

Cependant on s'endort, on demeure enseveli dans le péché, on attend à se convertir à l'heure de la mort, où la pénitence est forcée et involontaire; à la vieillesse, où elle est infructueuse et stérile; au lendemain, où elle est incertaine et douteuse. On se confesse tout au plus une fois l'an, on traîne sans précaution et peut-être sans remords, un péché mortel dans le cœur d'une Pâque à l'autre; on nourrit dans son sein un serpent dont le venin croît tous les jours, et dont la piqûre funeste peut donner la mort à toute heure; on porte au dedans de soi la disgrâce de Dieu, et le péril prochain d'une éternité malheureuse; on laisse croître l'iniquité, et quoiqu'on pèche mille fois, on croit que c'est assez de se confesser une fois l'année. Faut-il s'étonner si l'on pourrit dans son tombeau et si l'on est surpris dans l'endurcissement et l'impénitence?

D'où vient que vous tombez dans le désordre? L'envie vous ronge, l'ambition vous dévore, la colère vous transporte, vous allez de passion en passion: c'est que vous laissez prendre racine à votre péché et que vous ne sauriez l'arracher. N'est-ce pas ce que nous voyons tous les ans? Le carême vient, Pâques s'approche, en entend quelque sermon qui plaît, qui attendrit, qui touche; la religion se réveille un peu. On dit: il faut aller à confesse, voudrais-je vivre comme un athée? Il faut rompre ce mauvais commerce, restituer ce bien mal acquis, satisfaire ce pauvre homme que j'opprime. Tu n'en feras rien : un regard de cette femme impudique percera ton cœur corrompu et te rengagera plus que jamais; ce bien d'autrui te paraîtra nécessaire à tes besoins et à tes plaisirs, et tu raffermiras ta conscience timide dans tes larcins et dans tes rapines; tu chercheras des prétextes de ton oppression, et si tu n'as pas des droits effectifs, tu t'en feras d'imaginaires pour colorer ton injustice. Voilà ce que produisent la tiédeur et la négligence.

Combien voit-on d'esprits flottants et irrésolus qui délibèrent toujours sur leur conversion sans jamais conclure? qui exhalent toute leur dévotion en désirs stériles et vains, et qui s'endorment dans le sommeil du péché, à la faveur de quelques demi-volontés ou résolutions imparfaites, qui ne produisent jamais rien. Voici le temps où il faut approcher des saints mystères : ils ont reculé autant qu'ils ont pu, ils ne peuvent s'en dispenser avec bienséance, ils sentent bien qu'ils ne veulent pas quitter leurs péchés, ils savent bien qu'ils ne peuvent recevoir en péché mortel leur Dieu et leur juge, ils ne sont pas assez bons pour recevoir les grâces de Dieu, ils ne sont pas assez méchants pour commettre sans horreur un sacrilége. Que leur reste-t-il pour mettre à couvert leur conscience et leur péché? C'est de se flatter de ces demi-volontés, qui n'opèrent pas par la dilection, et qui ne sont pas suivies des bonnes œuvres.

Combien y en a-t-il qui se plaisent dans leur tombeau, et qui, sollicités par l'Eglise de ressusciter avec Jésus-Christ, répondent comme l'ombre de Samuël, évoquée par la Pythonisse : *Quare inquietasti me ut suscitarer?* (I *Reg.*, XXVIII, 15.) Pourquoi me venez-vous inquiéter pour me faire ressusciter? Pourquoi venez-vous troubler, par une triste représentation de la croix et des souffrances de Jésus-Christ, la fausse paix que j'entretenais dans mon âme? Pourquoi réveillez-vous par vos reproches importuns les remords piquants d'une conscience endormie? Je vivais en repos dans mes mauvaises habitudes, et je traînais mes chaînes sans confusion et sans bruit : pourquoi venez-vous par une confession forcée me faire sentir le poids et la honte de mes péchés? *Quare inquietasti me ut suscitarer?*

Combien y en a-t-il qui, prévenus de leur faiblesse, demandent comme ces femmes de l'Evangile : *Quis revolvet nobis lapidem ab ostio monumenti?* (*Marc.*, XVI, 3.) Qui lèvera la pierre qui nous retient? Ils voudraient bien trouver un confesseur indulgent, qui leur fît passer la fête en repos, et qui étourdît un peu leur conscience : au lieu de chercher un homme de Dieu qui amollît la dureté de leur cœur, qui fouillât dans les replis de leur conscience, et qui portât la terreur des jugements de Dieu dans leur âme. Aidés de la grâce de Jésus-Christ, mes frères, levez vous-mêmes cette pierre qui vous tient renfermés, ce procès qui entretient

vos inimitiés, qui produit des calomnies et des médisances, et qui vous engage peut-être à suborner des témoins, et à corrompre même des juges; ce jeu où vous perdez votre temps, votre bien et votre conscience; cet intérêt qui vous fait trahir vos amis, rompre avec vos parents, et pour lequel vous sacrifiez, pour un peu de bien passager, des biens spirituels et des richesses éternelles.

Il faut ôter ces empêchements pour marcher dans les voies de Dieu : Pâque ne signifie autre chose que passage, *de peccato ad justitiam*, du péché à la justice, des vices à la vertu, de la mort du péché à la vie de la grâce. Résurrection prompte, elle doit être vraie. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Qui dit résurrection, dit un changement effectif et réel d'un état de mort à un état de vie, une cessation, un renouvellement, une destruction et une réformation véritable. Telle est la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Saint Paul, dans sa *Ire Epître aux Corinthiens*, chap. XV, leur parle ainsi : *Je viens vous faire connaître, mes frères, l'Evangile que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans la foi duquel vous êtes, et par lequel vous serez sauvés. Je vous ai enseigné sur toutes choses que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, qu'il a été enseveli, et que le troisième jour il est ressuscité conformément aux saintes Ecritures;* et pour vous montrer la vérité de ce que je dis, *il a été vu de Cephas, après cela des autres onze; ensuite il s'est fait voir à plus de cinq cents disciples assemblés, à Jacques, à tous les apôtres, et enfin à moi-même, qui ne suis qu'un avorton* (19). Voilà le fondement de sa prédication et de notre salut, qu'il appuie non-seulement sur les principes de la foi et des Ecritures, mais encore sur un grand nombre de témoignages sensibles de personnes qui vivaient encore : *Ex quibus multi manent usque adhuc.*

S'il n'était mort qu'en apparence, ou en effigie, comme quelques anciens hérétiques avaient pensé, pourquoi chercher de la fiction dans les mystères de notre salut? *Christus totus veritas*, il n'y a que vérité en Jésus-Christ : s'il n'a souffert véritablement, il n'a rien souffert, dit Tertullien : *Nihil passus est, qui non vere passus est.* Tout l'ouvrage de Dieu est renversé. Si vous niez sa mort, vous perdez tout le fruit de sa religion, je douterai de sa résurrection; ôtez la foi de sa résurrection, vous nous ôtez l'espérance de la nôtre; ôtez la vérité de ses souffrances, vous ôterez la vérité de ses vertus, de son humilité, de son obéissance, de sa douceur; et par là vous rendriez notre foi inutile : *Inanis est fides nostra.* (*Ibid.*, 14.)

Or, je dis que Jésus-Christ est mort, et qu'il fallait qu'il mourût véritablement pour ressusciter. Les raisons qu'en apportent les Pères, c'est, 1° pour satisfaire à la justice de Dieu, en baissant la tête sous le joug du péché, en se mettant à la place des pécheurs, et subissant la sentence de mort que Dieu avait prononcée contre eux dans le temps de la première prévarication; 2° pour montrer la vérité de la nature humaine, et de la chair qu'il avait prise. S'il eût fui la mort, et qu'après sa conversation et sa résidence sur la terre, il se fût tout d'un coup élevé dans les cieux, il eût passé pour un fantôme; 3° pour nous délivrer de la crainte de la mort, en mourant lui-même, puisque, selon l'Apôtre, dans son *Epître aux Hébreux* (II, 14, 15), *il a communiqué à la chair et au sang, afin que, détruisant celui qui a l'empire de la mort, il délivrât ceux qui vivaient dans la crainte et la servitude*; 4° pour faire éclater sa puissance, en ressuscitant glorieux par la vertu de Dieu son Père, répandant sur toute chair un esprit de vie, et laissant dans tous les tombeaux un germe de résurrection universelle; 5° pour nous apprendre en mourant corporellement à la ressemblance du péché, à mourir spirituellement au péché même. Car, comme nos corps réformés et vivifiés par le soin de la parole de Dieu sortiront une fois du néant et des ténèbres de la terre, nos esprits ranimés par la force de la vérité et de la justice de Dieu, doivent sortir de l'ignorance et de l'erreur, comme du sépulcre du vieil homme.

La vérité de la résurrection n'est pas moins certaine, les prophètes l'avaient prédite : *De manu mortis liberabo eum, de morte redimam eum.* (*Osee*, XIII, 14.) Je le délivrerai des mains de la mort, je le rachèterai de la mort. Les anges ont annoncé sa résurrection, comme ils ont annoncé sa naissance. L'ordre de la sagesse et de la providence de Dieu est tel, que tout ce qui est au-dessus de la portée des hommes a été révélé par le ministère des anges. Or, quoi de plus élevé au-dessus de l'esprit humain que la résurrection de Jésus-Christ, qui reprend une vie glorieuse, immortelle, conforme à la grandeur de Dieu. L'infirmité et la faiblesse qu'il fit paraître en sa passion, la douleur, la sueur, la tristesse, la crainte, avaient assez fait connaître au monde qu'il était homme, comment aurait-il fait connaître qu'il était Dieu, s'il ne fût ressuscité? Ainsi notre foi est parfaite : *Crucifixus ex infirmitate nostra, vivit ex voluntate Dei* (II *Cor.*, XIII, 4); il a été crucifié suivant l'infirmité de l'homme, mais il est ressuscité suivant la vertu de Dieu.

Ne l'a-t-il pas confirmée en demeurant

(19) *Quoniam Christus mortuus est pro peccatis nostris, et quia sepultus, et quia resurrexit tertia die, secundum Scripturas.*

Et quia visus est Cephæ, et posthæc undecim, deinde visus est quingentis fratribus simul.

Novissime omnium tanquam abortivo visus est et mihi. (I *Cor.*, XV, 1, 8.)

quarante jours avec ses apôtres? Pourquoi ne quittait-il pas cette terre ingrate où il avait longtemps souffert? Pourquoi n'allait-il pas, après la victoire qu'il avait remportée, jouir en repos de la gloire de son triomphe? Le monde ne lui devrait-il pas être étranger, puisqu'il y était dans un état violent, par la suspension extérieure des qualités glorieuses qu'il avait acquises? Le ciel n'était-il pas le lieu de son repos? Et que tardait-il d'aller remplir le trône qui lui était préparé à la droite de son Père? Cependant il demeure sur la terre, il converse avec les hommes. Pierre, apôtre infidèle, vois ton Maître qui t'attend, qui te cherche, qui te parle; reconnais-le de tes propres yeux. Thomas, apôtre incrédule, approche, porte ta main sur ses plaies; les yeux ne suffisent pas, il faut une preuve plus immédiate, plus sensible, touche, et deviens fidèle.

L'apôtre saint Paul, instruisant les fidèles de leurs devoirs de résurrection, leur dit (I *Cor.*, V, 8) : *Mes frères, célébrons la Pâque, non plus avec le vieil levain, ni avec celui de la dissimulation et de la malice : « Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ; » mais avec les azimes de sincérité et de vérité, « sed in azimis sinceritatis et veritatis ;* » Saint Paul avait appris de Jésus-Christ, dit saint Augustin, que cette sincérité de conversion était le caractère qui représente Jésus-Christ ressuscité, sur lequel Dieu a établi notre justification et notre salut.

Or, comme la résurrection de Jésus-Christ est la forme et le modèle de notre résurrection spirituelle, entrons en jugement avec nous-mêmes, et voyons si nous sommes morts au péché, et ressuscités à la grâce. Avons-nous immolé nos vices aux pieds du prêtre dans le confessionnal, devant l'autel du Seigneur, avec le couteau de la pénitence? cette avarice qui nous faisait si sordidement épargner notre bien, et convoiter celui des autres? cette indiscrète liberté de parler de tout, de décrier les actions et les intentions mêmes du prochain par des jugements iniques et des interprétations malignes? cet amour grossier et profane qui nous attache à la créature au mépris du Créateur, qui seul mérite notre reconnaissance, nos affections et nos hommages? cet orgueil qui nous pousse à nous agrandir au-dessus de nos conditions et de nos forces, qui nous fait regarder nos supérieurs avec chagrin, nos égaux avec envie, nos inférieurs avec hauteur et avec empire? En un mot, le péché est-il mort? Que je crains que vous n'ayez pas donné le coup mortel, et que, sur le point de l'exécution, votre cœur attendri n'ait demandé grâce pour lui! Que je crains qu'adoucissant le jugement par une fausse compassion vous n'ayez changé le supplice de mort, à quoi la loi de Dieu le condamnait, en un exil de quelques jours, d'où vous avez dessein de le rappeler! Que je crains que, d'intelligence avec lui, vous ne l'ayez dérobé vous-même à la sévérité d'un confesseur, et à la justice de l'Eglise, leur montrant, non pas le criminel, mais son effigie, au hasard qu'il vienne encore troubler votre paix et ravager votre conscience.

Aussi les apôtres semblent avoir réduit toute leur mission et leur évangile à la prédication de la résurrection de Jésus-Christ : *Testes fieri resurrectionis.* (*Act.*, I, 22.) Les Pères de l'Eglise, qui ont défendu la vérité de la religion chrétienne, se sont appliqués à prouver, dans leurs apologies contre les gentils, la vérité de la mort de Jésus-Christ, la vérité de sa vie après sa mort; concluant qu'entre cette mort véritable et réelle, et cette vie réelle et véritable, il a fallu nécessairement qu'il soit intervenu une résurrection véritable et réelle : *Surrexit Dominus vere.*

Cependant, combien de conversions feintes, combien d'apparentes! L'un, pour faire croire qu'il est homme de bien, va se présenter à la sainte table pour mettre sa réputation à couvert, sous le voile d'une dévotion affectée. L'autre raisonne : Que dira-t-on, que pensera-t-on de moi si je ne parais bon chrétien? Il fait servir sa politique à sa religion, et sa religion à sa politique. Faux chrétiens, hypocrites, n'approchez pas de ces autels. Jacob, Jacob, pourquoi viens-tu à la faveur de ces peaux empruntées, je veux dire à la faveur de quelques satisfactions extérieures et simulées, surprendre la bénédiction d'Isaac, par le conseil de Rébecca, je veux dire de ta convoitise? Femme de Jéroboam, pourquoi te déguises-tu? Pourquoi viens-tu, sous des habits étrangers avec cet air modeste en apparence, porter au pied de ces autels un cœur encore plein de vanité et d'ambition? *Uxor Jeroboam quare aliam te esse simulas.* (III *Reg.*, XIX, 6.)

Vous me direz que vous savez les règles de l'Eglise, que vous avez purifié vos cœurs, autant que la faiblesse humaine le peut permettre, que vous avez été dès le matin au tombeau du Sauveur, comme Madeleine; que tout est calme dans votre conscience. Mais le Sage m'apprend dans les *Proverbes* (XXX, 12), qu'il y a une génération qui se croit pure, et qui n'est pourtant pas lavée de ses taches : *Est generatio quæ sibi videtur munda, et non est lota a sordibus suis.* Ce n'est pas un particulier, c'est toute une génération, une race entière d'hommes et de femmes qui se confessent, qui se représentent, et qui ne sont pas pour cela justifiés. Il est bon de pleurer son péché, mais il est question de le quitter : la fin principale de la pénitence n'est pas l'attendrissement, mais le changement du cœur du pécheur.

Deux choses montrent la vérité de votre conversion, et sa conformité avec la résurrection de Jésus-Christ : *l'intégrité, la nouveauté.* Jésus-Christ est ressuscité tout entier, son corps a été durant sa mort, sous la possession et sur le compte, pour ainsi dire, de la divinité, qui n'y a souffert ni diminution ni défectuosité; il n'a rien laissé dans son tombeau, ou plutôt il en est sorti pour

entrer dans un état nouveau d'impassibilité, de gloire et d'incorruption.

Êtes-vous donc sorti tout entier de votre tombeau? Avez-vous répandu votre âme en la présence du Seigneur, et n'est-il rien demeuré dans le vase? N'y a-t-il point dans le fond de votre cœur quelque péché que vous ayez caché au public, à vos confesseurs, à vous-même? N'y a-t-il point dans le fond de votre cœur quelque source secrète d'iniquité qui ne soit pas encore tarie? N'y-a-t-il point quelque endroit corrompu, d'autant plus dangereux, qu'il ne se laisse point sentir?

Mais d'ailleurs avez-vous résolu de mener une vie nouvelle? Vous étiez avare, ouvrirez-vous vos mains libérales pour assister les pauvres qui languissent dans les hôpitaux? Vous avez donné du scandale, serez-vous la bonne odeur de Jésus-Christ, en montrant aux hommes vos bonnes œuvres, afin qu'ils glorifient le Père céleste? Vous avez attiré la colère de Dieu par vos blasphèmes, le louerez-vous, le bénirez-vous, attirerez-vous ses bénédictions éternelles? C'est ce changement effectif du cœur qui fait la résurrection véritable, et qui la fait encore constante. C'est ma troisième partie.

TROISIÈME POINT.

La principale qualité de la résurrection de Jésus-Christ est la stabilité de son état glorieux, je veux dire son immortalité: *Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur.* (*Rom.*, VI, 9.) La raison est que Jésus-Christ est mort par sa volonté, et qu'il est ressuscité par sa vertu. Je m'explique, Jésus-Christ est mort libre, comme il est demeuré libre parmi les morts; et si l'Ecriture nous enseigne en quelques endroits, qu'il était nécessaire qu'il répandît son sang, et qu'il mourût, ce n'est pas par une nécessité de condition et de nature, puisque la nature humaine unie à la divinité, reçoit d'elle des droits d'immortalité et de jouissance de gloire. Ce n'est pas par une nécessité de violence: *Personne*, dit-il en saint Jean (X, 18), *ne m'ôte la vie, mais je la quitte de moi-même, et j'ai le pouvoir de la reprendre.* C'est par une nécessité d'ordre et de providence, suivant les moyens ordonnés de Dieu, et les règles éternelles de l'économie du salut et de la réparation des hommes. C'est par une nécessité de fin, pour accomplir l'œuvre de son père: son corps naturel aurait pu être glorifié, mais son corps mystique n'aurait pu être sauvé ni couronné de gloire. Son obéissance ne fut parfaite que lorsqu'elle fut jusqu'à la mort, et la moisson des âmes ne pouvait croître, dit saint Bernard, que ce grain de froment ne fût tombé et ne fût mort dans la terre: *Moriatur granum tritici, et surgat gentium seges.* Revenons, mes frères: Jésus-Christ est donc mort pour ressusciter, il a été sacrifié par sa volonté: or, la volonté de Jésus-Christ est immuable, sa résurrection doit l'être aussi.

2° Il est ressuscité par sa propre vertu, par un principe intérieur de résurrection et de vie; il possède lui seul l'esprit vivifiant, comme le soleil, il se lève et se couche de lui-même. Or, cette vertu est une vertu permanente, il faut donc que sa résurrection soit invariable et immortelle, il sort du tombeau pour n'y plus rentrer.

Lorsqu'il ressuscite Lazare, il ordonne aux assistants d'ôter la pierre: *Tollite lapidem.* (*Joan.*, XI, 39.) Qu'a-t-il besoin d'employer un secours étranger dans un miracle de sa puissance? Que ne remue-t-il dans le creux du tombeau par l'efficace de sa parole, ce corps que malgré les vers et la pourriture de quatre jours, il a dessein de faire revivre? Veut-il, en ouvrant ce sépulcre, donner à des esprits mondains les leçons du néant et des infirmités humaines? Veut-il faire voir de plus près dans un homme mort et ressuscité l'image de sa grandeur et de nos faiblesses? Peut être, mes frères, mais c'est plutôt pour faire connaître à Lazare qu'il mourait pour mourir encore une fois; comme s'il lui eût dit, les portes de la mort sont encore ouvertes pour toi; tes yeux, que je viens de rouvrir, se refermeront bientôt à la lumière, et tu rentreras d'où tu sors.

Mais lorsque Jésus-Christ ressuscite lui-même, son sépulcre demeure fermé, par le droit attaché à la gloire de son corps glorieux, il pénètre au dehors; *Tollitur lapis et surgit Lazarus iterum moriturus; Christus reliquit monumentum clausum, ut non amplius reversurus.* L'Apôtre en donne deux raisons (*Rom.*, VI, 10): *Quod autem mortuus est peccato, mortuus est semel?* Nous naissons tous pécheurs, et nous venons au monde pour satisfaire à la justice de Dieu; quand nous sommes morts une fois pour expier ou pour punir notre péché, nous ne mourons plus. Jésus-Christ s'était chargé du péché de tous les hommes, et du poids d'une rédemption générale, il fallait qu'il mourût; et comme sa mort était d'un mérite infini, elle a suffi pour tous les hommes à titre de satisfaction abondante et universelle; il s'était acquitté de toutes les obligations du Sauveur, il avait accompli son ministère, parce que, par le seul sacrifice d'expiation, il avait purifié toutes choses: *Una oblatione emundat universa.* Saint Paul ajoute qu'il ne vit plus qu'à Dieu et pour Dieu: *Quod autem vivit, vivit Deo.* (*Ibid.*) Il n'est plus sujet à toutes nos faiblesses, ni aux misères dont les Juifs l'ont accablé; il a rempli le fond de la sanctification pour nous, il a repris sa vie glorieuse pour lui. La conclusion que tire saint Paul, c'est que nous nous estimons morts au péché, mais vivants à Dieu: *Mortuos quidem peccato, viventes autem Deo.* (*Ibid.*, 11.) Que notre satisfaction continue, et que notre vie ne soit pas un cercle de péchés et de confessions, de rechutes et de pénitences.

Puissiez-vous, mes frères, ne plus mourir par le péché; grâce à Jésus-Christ, je vous vois tous lavés dans le sang de l'Agneau; ressuscités en esprit avec lui par une communion sincère, résolus de mener une vie toute céleste dans la pratique des vertus

chrétiennes, ne respirant que ferveur et que zèle de religion. Vos péchés vous sont pardonnés, la grâce a surabondé, le vieil homme est mort et crucifié ; ces autels et ces balustres qui vous ont vu avec la robe nuptiale m'en sont témoins ; mes entrailles s'émeuvent, et je sens une voix secrète que votre piété répand dans mon cœur. Mais il me vient une triste et importune pensée : Eh ! combien durera cette dévotion, cette pureté de conscience, cette faim de la parole de Dieu, cette résolution de bien vivre ? Qu'en dois-je croire? Je sais que Dieu soutient ceux qu'il élève, qu'il se forme quand il veut un peuple parfait, qu'il aplanit à ses élus les voies de la vérité et de la justice ; que sa grâce affermit les cœurs, et que ses miséricordes, qui sont sans nombre, sont aussi sans fin et sans bornes. La charité me fait tout espérer de votre persévérance, mais l'expérience me fait tout craindre : si ces pâques ressemblent aux autres notre joie finira bientôt.

Ce n'est pas une prévention. Saint Chrysostome se plaint que ceux d'Antioche se réjouissent d'être à Pâques pour sortir des jeûnes et des austérités du carême. Saint Basile reproche aux dames de Césarée, qu'après leur avoir prêché plus d'un mois entier, bien loin de renoncer au luxe et à la vanité, elles venaient par des parures indécentes et d'immodestes ajustements profaner la sainteté de son église. Saint Bernard ne se plaint-il pas qu'on ne pense tout le carême qu'à reprendre les plaisirs de Pâques, et que la résurrection du Sauveur est regardée comme une occasion de péché et une saison de rechute : *Peccandi tempus proh dolor ! terminus recidendi facta est resurrectio Salvatoris.* L'expérience ne nous fait-elle pas voir tous les ans l'instabilité des conversions ?

C'est une règle et un usage dans l'Eglise, qu'on ne fait point de dédicace solennelle pour un autel portatif : *In altari portatili non est dedicatio festiva;* parce qu'à peine est-il dressé, qu'il faut le démonter et le mettre à couvert. Ainsi ne doit-on pas beaucoup se réjouir ni dans le ciel ni sur la terre pour ces cœurs convertis, qui se dérangeront et qui retomberont bientôt dans leurs affections terrestres. Quand je pense à la résurrection du Lazare, Jésus-Christ y donne des marques de sa puissance, et des marques de sa faiblesse : il rappelle à la vie cet homme mort, mais il pleure sur lui : *Flevit super illum.* (*Joan.*, XI, 35.) D'où vient cela ? C'est un miracle si éclatant ; pourquoi, Seigneur, faut-il qu'il vous échappe des larmes ? C'est, disent les Pères, qu'il voyait que ce Lazare qu'il allait ressusciter devait bientôt mourir une seconde fois.

Ah ! mes frères, si Dieu nous faisait voir à découvert les consciences de la plupart de ces pénitents qui viennent confesser leurs péchés dans ces tribunaux de pénitence, combien en verrions-nous ressusciter aujourd'hui pour mourir demain ? Celui-là qui va la tête baissée, et qui semble fermer ses yeux à la vanité, il les rouvrira demain pour voir cet objet qui le séduit. Celui-ci ferme la bouche et passe la fête dans le silence et dans la retraite ; demain, et peut-être aujourd'hui même, il se répandra en raillerie et en médisances. Cette femme paraît un peu modeste, et prend un voile de pudeur pour passer pour dévote et pour pénitente, demain elle reprendra tout son attirail de luxe et de vanité, pour faire mourir par le péché des âmes que Dieu a peut-être ressuscitées aujourd'hui par sa grâce.

Car, mes frères, en ce saint temps, les plus mondains même sont dévots par honneur et par bienséance ; et comme les gens de bien, même dans le temps du carnaval, sont entraînés par les méchants à la débauche, les méchants aussi, dans le temps de la semaine sainte et de Pâques, sont entraînés presque malgré eux à la dévotion : ce n'est pourtant qu'une trêve de peu de jours qu'ils font avec leurs convoitises : « Ils ne rompent pas leurs péchés, dit saint Augustin, mais ils les interrompent : *Peccata non rumpunt, sed interrumpunt.* » C'est un relâchement, une suspension, et non pas une cessation d'iniquités ; leurs passions sont suspendues, mais elles iront bientôt leur train.

Les enfants d'Israël étaient campés vers le Jourdain ; Dieu, qui les protégeait, leur veut ouvrir le chemin au travers du fleuve. Josué le déclare, les hérauts crient : *Sanctifiez-vous, préparez-vous au miracle, et suivez l'arche du Seigneur par un chemin où vous n'avez jamais passé.* L'heure vient, le camp se lève, le peuple avance, les prêtres qui portant l'arche marchent devant, les principaux des douze tribus l'environnent et l'accompagnent ; l'ordre, le respect, le silence ; à leur approche, le Jourdain semble se mouvoir et se préparer au miracle ; Dieu grava sur le sable, d'un rivage à l'autre, un commandement au fleuve de s'arrêter. Dès que les prêtres eurent posé leurs pieds dans l'eau, les eaux d'en bas hâtèrent leur course, et laissèrent leur canal à sec : on vit de loin celles d'en haut s'enfler, et s'entasser flots à flots sur la ligne que le doigt de Dieu leur avait marquée ; on eût dit qu'une digue invisible ou transparente les retenait, et cette masse fluide murmurant sourdement de se voir ainsi suspendue contre son penchant naturel, ne laissait pas de se courber par une espèce de religion devant l'arche du Seigneur de toute la terre : *Steterunt aquæ descendentes et ad instar montis intumescentes apparebant procul.* (*Ibid.*, 16.) Mais l'arche fut-elle passée, les prêtres et les lévites eurent-ils gagné le rivage, ces eaux reprirent leur route, et coulèrent comme auparavant : *Reversæ sunt aquæ in alveum suum, et fluebant sicut ante consueverant.* (*Josue*, IV, 18.)

N'est-ce pas une image de ce qui se pratique en ces derniers jours de Carême ? Dieu veut donner un frein aux passions des hommes en ce saint temps, pour faire éclater sa puissance et pour honorer sa religion. Les confesseurs ouvrent les tribunaux de la pénitence ; les prédicateurs sèment la parole

de Dieu dans les églises, les prêtres offrent leurs prières et leurs sacrifices, les magistrats viennent en corps participer aux saints mystères, le peuple court en foule aux solennités; la vue de Jésus-Christ crucifié, les chants lugubres de l'Eglise, la dispensation des sacrements, l'arche de la nouvelle alliance qu'on porte ou qu'on expose sur nos autels à la vénération publique, tout imprime le respect et la piété, les plus impies se contraignent; les vices, comme étonnés à la vue de tant d'objets sacrés, laissent à la religion l'intervalle de quelques jours : *Intumescentes aquæ apparebant procul;* mais les fêtes sont-elles passées, *reversæ sunt aquæ in alveum suum.* Nos tabernacles sont-ils fermés, la mémoire de Jésus-Christ mort ou ressuscité est-elle affaiblie, l'ambition se réveille, les intrigues se renouent, le jeu se reprend comme auparavant, les parties de plaisirs se renouvellent, les vengeances s'exécutent, les usures recommencent : *Et fluebant sicut ante consueverant.*

Mais pourquoi troubler la joie et la solennité de la résurrection de Jésus-Christ par des idées tristes? Nous sommes contraints, dit saint Bernard, de pleurer l'injure qu'on fait à cette fête : *Ipsius plangimus solemnitatis injuriam, quam dissimulare non possunt.*

Fortifions nos cœurs contre les tentations, les affections, les occasions du péché; si nous sommes ressuscités avec Jésus-Christ, que notre conversation soit dans le ciel, non pas sur la terre; il n'y a rien ici-bas qui soit digne de l'ambition d'un chrétien. Prions le Seigneur qu'il nous attire à lui par sa grâce, qu'il répande sur nous sa lumière qui nous éclaire, sa vie qui nous anime, sa gloire qui nous couronne. *Amen.*

SERMON VIII.

POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE.

Prêché dans la cathédrale de Nîmes.

Nos autem, non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum, qui ex Deo est. (I *Cor.*, II, 12.)

Pour nous, ce n'est pas l'esprit de ce monde que nous avons reçu, mais l'esprit qui vient de Dieu.

Jésus-Christ, pour racheter les hommes a bien voulu donner son sang : Jésus-Christ, pour sanctifier les hommes, a bien voulu donner son esprit. La vérité de sa chair s'est manifestée dans les mystères, où, sous la forme de serviteur, il a subi la loi et la condition de notre nature mortelle; mais la divinité ne s'est jamais plus magnifiquement manifestée qu'en ce jour, par la mission du Saint-Esprit, avec cette vertu suprême qu'il communique invisiblement sous des signes pourtant visibles, à ses apôtres, et, par eux, à toute l'Eglise.

Ils gémissaient dans l'abattement et dans la tristesse, privés de la présence de leur Maître, levant les mains et les yeux au ciel, où ils venaient de le voir monter; ils n'avaient d'autre vœu ni d'autre prière à lui adresser, sinon qu'il revînt à eux, ou qu'il les attirât à lui. Soutenus seulement du souvenir de ses bontés et de l'espérance de ses promesses, éclairés à demi de ses vérités, ne pouvant opposer au faste de la loi que la simplicité de l'Evangile, ni aux persécutions du siècle qu'une timide patience, ils attendaient le secours divin avec une confiance mêlée d'amour, de désir, d'inquiétude et de crainte.

Mais le Seigneur est fidèle dans ses paroles; l'Esprit de Dieu descend avec pompe, ranime leur foi, purifie leurs cœurs, éclaire leurs esprits, fortifie leurs volontés, rallume leurs désirs et leurs espérances; et versant sur eux ses consolations pures et abondantes, il en fait des vaisseaux d'élection, pour porter, malgré les efforts de l'enfer et des puissances humaines conjurées contre eux, le nom du Sauveur pour toute la terre.

Quoiqu'il soit descendu sur les apôtres, pour répandre sur eux tant de dons spirituels et de grâces célestes dont ils avaient besoin pour rétablir le règne de Dieu et pour lui former un peuple fidèle, toutefois il y en a trois qui ont consommé leur propre sanctification, et la vertu de leurs ministères apostoliques. Ils étaient destinées à faire connaître Dieu et à dissiper les erreurs du monde, il fallait leur donner les lumières de la religion et la science de la vérité; ils étaient choisis pour donner aux hommes les espérances de leur salut éternel, en leur apprenant à aimer Dieu; ils devaient être remplis de confiance et de charité; ils devaient pratiquer et persuader les grandes maximes de l'Evangile; il leur fallait un zèle et une force intérieure, qui les mît au-dessus de toutes les difficultés que leur pouvait opposer la corruption et la malice des hommes.

Pour convertir le monde, il a fallu leur donner un esprit contraire à celui du monde.

Un esprit de vérité pour détruire les mensonges du monde.

Un esprit de charité, pour détruire l'insensibilité du monde.

Un esprit de zèle et de force, pour détruire la tiédeur du monde.

Voilà tout le sujet de ce discours. Demandons à ce même Esprit quelques-unes de ces grâces qu'il répand si libéralement aujourd'hui, par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

La principale qualité que le Fils de Dieu donne au Saint-Esprit, c'est qu'il est Esprit de vérité : *Spiritum veritatis.* (*Joan.*, XIV, 17.) Il est Dieu, et par conséquent il est vérité. Il ne peut rien ignorer, il n'y a point de ténèbres en lui, dit l'Ecriture; il ne peut être supris par aucune sorte d'événement, il voit les choses qui ne sont pas comme celles qui sont. Il ne peut être trompé, parce que rien n'échappe à cette souveraine sagesse; et que, selon l'Apôtre, l'Esprit pénètre toutes choses, jusqu'aux plus secrets et plus incompréhensibles conseils de Dieu : *Spiritus omnia scrutatur profunda Dei.* (I *Cor.*, II, 10.) Il ne peut pas non plus tromper, parce qu'il

est droit et juste dans ses voies et fidèle dans ses promesses; et que tout ce qu'il est, tout ce qu'il enseigne, tout ce qu'il inspire, tout ce qu'il ordonne, est sainte et immuable vérité.

Aussi la principale fonction du Saint-Esprit est d'enseigner la vérité et d'enseigner toute vérité : *Docebit vos omnem veritatem* (*Joan.*, XVI, 13); non pas par les voies ordinaires de l'étude et des démonstrations épineuses et difficiles, ou par des connaissances naturelles et successives, mais par des inspirations divines, par une voix secrète qui se fait entendre à l'esprit, par une onction intérieure qui s'insinue dans le cœur des fidèles : en sorte que, comme lorsqu'ils portent la parole de Dieu, ce n'est pas eux qui parlent, mais l'Esprit de Dieu, qui parle en eux; ainsi lorsqu'ils écoutent la voix de Dieu, ce n'est pas eux qui entendent ou qui connaissent, mais c'est l'Esprit qui entend et qui connaît en eux.

Or cette vérité immuable et universelle que le Saint-Esprit vient apprendre aux hommes, c'est la doctrine évangélique, la doctrine de Jésus-Christ divine, et par conséquent toute véritable, qu'il vient confirmer et sceller par son témoignage et graver dans nos cœurs par sa grâce. Je dis que cette doctrine est divine, écoutez les paroles de Jésus-Christ : *Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé.* (*Joan.*, VII, 16.) Il y a donc, dit saint Ambroise, une doctrine qui est de Dieu et une doctrine qui est de l'homme. Les Juifs cherchaient en Jésus-Christ une doctrine humaine, quand ils disaient : Comment celui-ci peut-il savoir les Ecritures, puisqu'il ne les a jamais apprises? Jésus-Christ leur répond que sa doctrine n'est pas à lui; qu'il enseignait, non pas comme homme, mais comme Dieu, des vérités qu'il n'avait pas trouvées sur la terre, dans le fonds de la sagesse humaine, mais qu'il avait apportées du ciel et puisées dans le sein du Père même des lumières pour les communiquer aux hommes.

C'est cet Evangile céleste, ce corps, pour ainsi dire, de vérités éternelles que Jésus-Christ confie et remet aujourd'hui au Saint-Esprit, pour en retracer la mémoire et pour en établir la foi. *Il ne dira rien de lui-même, il me glorifiera*, dit le Fils de Dieu (*Joan.*, XVI, 14), *et tout ce qu'il vous dira, il le prendra de moi.* Il se fait donc comme une communication et une tradition de vérité et de doctrine dans l'adorable Trinité, du Père au Fils, du Fils au Saint-Esprit. Le Père la donne, le Fils la reçoit et la distribue, le Saint-Esprit l'autorise et la persuade; ils se rendent une gloire mutuelle dans la publication de cette sainte loi, qui produit la sanctification sur la terre, et dont le modèle et l'origine est dans le ciel.

Voilà ce que vient enseigner l'Esprit de Dieu. Qu'enseigne l'esprit du monde à ceux qui l'écoutent? Il apprend à cet homme intéressé, que chacun ne vit que pour soi; qu'il faut faire profiter son argent autant qu'on a d'occasion et d'industrie; qu'il y a des formalités de justice pour frustrer ses créanciers; qu'il ne faut point être scrupuleux sur des gains que les dévots croient illégitimes; qu'il faut établir sa maison et s'enrichir, quand ce serait aux dépens d'autrui. Il enseigne à l'ambitieux qu'il y a de la sagesse et de la gloire à s'agrandir; qu'il faut se faire un nom dans le monde; qu'on a des talents ou qu'on les acquiert; que l'honneur amène souvent avec soi les richesses et les plaisirs; qu'il faut monter quoi qu'il en coûte, et que les bassesses mêmes sont honorables, quand elles servent à s'élever. Il fait entendre à cet homme qui veut penser à son salut, qu'il faut suivre le train du monde; qu'il est assez autorisé par le nombre et par la coutume; qu'on n'est guère plus avancé quand on a fait une retraite, et qu'il y a ordinairement du dégoût et souvent même de l'abus dans la dévotion.

Il est étrange que chaque homme se fasse une morale conforme à l'inclination perverse qui le domine, et qu'il se trouve, selon l'expression de saint Hilaire, autant de doctrines que de mœurs : *Tot doctrinæ quot mores.* Le Saint-Esprit détruit toutes ces maximes par celles de l'Evangile, dont il fait connaître la vérité. Il nous apprend et nous persuade que rien n'est si contraire au salut que la sollicitude des richesses, qu'un chrétien doit amasser des trésors pour le ciel; que pour être élevé il faut s'humilier; et qu'enfin il n'y a qu'une chose de nécessaire, connaître Dieu et l'aimer.

Jésus-Christ avait quelquefois enveloppé ces instructions sous des figures et des paraboles. Le Saint-Esprit se charge de donner aux fidèles la clarté et l'évidence de la vérité : Jésus-Christ n'avait pas expliqué à ses apôtres tous les points de sa loi et de sa discipline; il y en avait qu'ils n'avaient pas été capables de comprendre : le Saint-Esprit rassemble tout le christianisme, et, joignant aux connaissances révélées, ces secrets et ces réserves, pour ainsi dire, de religion, il apporte à l'Eglise, déjà parfaite, l'intégrité de la vérité. Ce n'était pas encore assez, il fallait pour la perfection de l'ouvrage, qu'il donnât encore l'efficace à la vérité. Trois ans de conversation avec Jésus-Christ n'avaient pu former l'esprit des apôtres; cette sagesse éternelle qui leur parlait, leur reprochait elle-même leur peu de docilité et d'intelligence. Le Saint-Esprit est venu pour les éclairer, et pour nous apprendre qu'en vain on entend la vérité, si ce n'est lui qui nous l'enseigne, qu'on ne profite pas même de la parole de Jésus-Christ, si son Esprit ne l'accompagne et ne donne l'intelligence pour l'entendre, la charité pour l'aimer, et la force pour la pratiquer.

Il vient enfin, pour l'affermissement et la consommation de la vérité, condamner les erreurs et les mensonges du monde, et le reprendre, selon l'Evangile (*Joan.*, XVI, 18), du péché, de la justice et du jugement : *De peccato, de justitia, de judicio.* Du péché qu'il dissimule par la flatterie : *De peccato quod dissimulat*, dit saint Bernard; de la jus-

tice qu'il dérègle par l'hypocrisie : *De justitia quam male ordinat;* du jugement qu'il usurpe sur Dieu, par ses fausses opinions : *De judicio quod usurpat.*

Le caractère du pécheur est de louer et d'approuver sans raison : le caractère du juste est de corriger avec prudence. Je ne dis pas que Dieu défende de louer les hommes vertueux, parce que la louange est une partie de la justice et de la vérité en ceux qui la donnent et en ceux qui la méritent. Elle encourage les faibles dans leurs peines, elle console les tristes dans leurs afflictions, elle récompense les humbles en cette vie de leurs bonnes œuvres, elle perfectionne l'amitié, donne un exemple public d'union et de charité, et devient comme le lien de la société humaine et chrétienne. Mais elle dégénère facilement, et la flatterie prend souvent sa place; elle justifie ceux que Dieu condamne, en déguisant leurs iniquités : elle étouffe les remords et jette une fausse paix dans les consciences même timorées. Elle confond le bien et le mal, en donnant au vice le nom et le mérite de la vertu : elle diminue les vérités par la persuasion ou par le crédit des enfants des hommes; elle fait perdre au péché, en l'approuvant, sa laideur et sa timidité naturelle : elle corrompt l'amitié en dissimulant ou colorant les défauts des amis; elle porte en même temps trois coups mortels : elle offense Dieu par le mensonge, elle blesse par la vanité ceux qui l'ont offensé, elle invite ceux qui l'écoutent à l'offenser par l'approbation et par l'exemple.

Il n'y a rien de plus odieux qu'un flatteur, qui se conforme aux inclinations de tout le monde. Dieu bénit dans le commencement des siècles toutes les créatures, le ciel, la terre, l'eau, et tout ce qui venait de sortir de ses mains. Mais il n'est pas dit qu'il bénit l'air, dit saint Grégoire de Nysse; cet air flatteur et accommodant, qui prend toute sorte de figures, qui s'éclaircit avec la lumière, qui s'épaissit avec les ténèbres, qui se dore avec le soleil, qui se noircit avec les nuées, qui se corrompt avec les vapeurs; qui n'a point enfin de couleur ni de figure qui lui soit propre.

Le monde est un esprit de dissimulation et de flatterie. A quoi s'occupe-t-on aujourd'hui? A se cacher la vérité les uns aux autres, à se corrompre par des complaisances mutuelles, à s'entêter par l'encens réciproque qu'on se donne, à surprendre l'amitié de ceux qui ont quelque autorité, par des louanges étudiées; à s'attirer les services des petits par des caresses frivoles et feintes; à séduire les personnes innocentes et simples par des cajoleries affectées. Le monde est une secte presque universelle d'esprits trompeurs ou trompés, qui entretiennent leur vanité par le mensonge, qui colorent, selon leur intérêt ou leur besoin, tantôt les vices, tantôt les vertus. La flatterie va jusqu'au pied des autels porter un encens profane : elle passe, le dirai-je, jusque dans les chaires de la vérité et dans les tribunaux de la pénitence, où l'on affaiblit quelquefois la parole de Dieu par des sentiments humains, et des maximes relâchées, et mêlant l'huile du pécheur avec le sang du Sauveur des hommes, on substitue aux miséricordes de Dieu des complaisances purement humaines. Le Saint-Esprit est descendu pour détruire cette espèce de séduction, en donnant des règles d'une prudente et véritable charité : *Arguet mundum de peccato* (*Ibid.*), pour nous faire connaître la difformité du péché, et la corruption de notre nature.

2° Il vient de condamner cette fausse et vaine justice, ce levain des pharisiens que Jésus-Christ a tant de fois réprouvé dans son Evangile, et qui ne laisse pas de régner encore parmi les chrétiens, qui n'ont que les dehors, je veux dire une profession extérieure de religion, sans amour de Dieu et sans ardeur pour son service. On va dans les églises plutôt par coutume et par bienséance, que par ferveur et par dévotion : on se confesse aux bonnes fêtes pour suivre une certaine loi qui fait honneur; on se présente à la sainte table, avec cette seule crainte et ce seul respect qu'inspire l'appareil visible des saints mystères; on en sort avec les yeux baissés, si vous voulez, mais avec un cœur rempli de quelque passion mal éteinte, qui ne demande qu'à se rallumer : on adresse à Dieu ses vœux et ses prières sans recueillement et sans attention, et l'honorant seulement des lèvres.

Le Saint-Esprit demande un culte intérieur, qui ait pour principe et pour motif l'amour de Dieu. Si quelqu'un m'aime, dit Jésus-Christ dans l'Evangile de ce jour (*Joan.*, XIV, 23) : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit*, il observera mes commandements. Il ne dit pas, si quelqu'un observe mes commandements, il m'aime. On peut lui offrir des hosties mortes, on peut garder sa loi selon la lettre, non pas selon l'esprit; on peut observer sans aimer, mais on ne peut point l'aimer sans observer sa sainte parole, et sans l'adorer et le servir en esprit et en vérité.

3° Le Saint-Esprit vient reprendre le monde de ses faux jugements; car il n'y a rien de si contraire à la vérité et à la charité chrétienne, que de juger, de décider, de condamner les actions des autres. Fait-on autre chose aujourd'hui, où l'on peut dire que le démon n'est occupé qu'à inciter les uns à pécher, les autres à faire le procès à ceux qui pèchent? Aussi il s'érige de tous côtés un tribunal invisible et redoutable, où l'on juge son prochain selon son caprice, et non pas selon la loi; où l'on n'a pour fondement qu'un soupçon ou quelque légère conjecture; où le criminel, et souvent même l'innocent, est condamné sans être ouï; où la sentence est donnée avant que la cause soit instruite, et où le procès est fini sur le seul témoignage de notre malignité avant que d'être commencé.

Qui est-ce qui vous a établi juge? Quelle autorité avez-vous pour entrer dans la conscience de votre frère malgré lui, et de percer ce mur de séparation que Dieu a mis entre

le cœur de l'un et le cœur de l'autre, et que lui seul peut pénétrer par sa vérité, ou rompre par sa puissance? Une apparence passe pour une faute effective, une indiscrétion pour un crime. Un homme est-il un peu libre? C'est un libertin : est-il mélancolique? il roule quelque mauvais dessein : est-il infirme? ce sont les fruits de ses débauches : entre-t-il dans quelque exercice de piété? c'est qu'il est mal dans ses affaires : parle-t-il avec une femme, peut-être par des raisons de charité? c'est une intrigue d'amour, ou un complot qui se conclut contre le mari. Le Saint-Esprit est venu surtout pour condamner cette justice sauvage et ces jugements indiscrets, et pour graver dans notre cœur cette charité, qui prend pour devise cette parole de saint Paul (I *Cor.*, XIII, 5) : *Charitas non cogitat malum;* la charité ne pense point le mal, parce que l'Esprit de Dieu est un Esprit de consolation et d'amour.

DEUXIÈME POINT.

Comme Dieu est la souveraine bonté et notre félicité souveraine, pour accomplir la religion et le culte que nous lui devons, il ne suffit pas de le connaître, il faut l'aimer, et lui rendre l'hommage qu'il désire le plus de nous, celui de notre volonté et de notre cœur.

C'est pour cette raison que Jésus-Christ envoie aujourd'hui le Saint-Eprit; Esprit d'amour et de charité, pour allumer dans le sein de son Eglise et dans ls cœur de ses fidèles ce feu sacré qu'il était venu porter sur la terre. Les Pères en donnent deux raisons différentes. La première regarde l'accomplissement du mystère de la Rédemption des hommes, la seconde regarde la dignité de la personne du Fils de Dieu. La première nous apprend que le Saint-Esprit étant le fruit des travaux et des souffrances de Jésus-Christ, l'ouvrage de l'Incarnation ne pouvait être achevé que par la sanctification des fidèles, et qu'il était nécessaire, que comme Jésus-Christ s'était uni par sa miséricorde infinie à notre chair infirme et mortelle, de même le Saint-Esprit descendît sur nous, pour s'unir à nos âmes faibles et mortes, pour ainsi dire, par le péché. La seconde nous apprend qu'il était de la dignité de la personne du Fils de Dieu d'agir par la seule présence de la chair, et par des moyens humains et sensibles; et qu'après avoir paru quelque temps dans un corps mortel pour tempérer l'éclat de sa majesté et se proportionner à l'infirmité et à la faiblesse des hommes, il convenait de les faire passer de la chair à l'esprit, et de l'amour de son humanité visible, à l'adoration de sa divinité invisible, et qu'après les avoir instruits par sa bouche, par des instructions touchantes et familières, il agît enfin d'une manière plus digne de sa grandeur, je veux dire par l'efficace de son esprit, en pénétrant immédiatement dans le fond des cœurs par la charité qu'il y a répandue : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris.* (*Rom.*, V. 5.)

Avez-vous ouvert votre cœur, mes frères, à cette divine ardeur? Les dons du ciel sont si saints et si magnifiques, les avez-vous attendus avec respect? Vous y êtes-vous préparés par les exercices d'une solide piété, et d'une affection sincère? Avez-vous médité cette sainte loi, que le doigt de Dieu est venu graver, non plus sur des tables de pierre et de marbre, mais sur les tables spirituelles de vos cœurs régénérés et renouvelés par sa grâce? Avez-vous eu pour sa parole, non pas ce goût que donne une vaine curiosité ou une réflexion passagère, mais celui que donne le plaisir de l'entendre, joint au désir de la pratiquer? Avez-vous établi au dedans de vous cette paix intérieure qui lie toutes les passions, et qui rend une âme attentive aux seules règles de son salut? Avez-vous assisté à ces prières publiques qui se font dans vos paroisses, où chacun joignant ses vœux à ceux de ses frères, et ramassant la vertu de tous, vous priez plus efficacement que dans ces oraisons secrètes et particulières, dont vous ne rapportez ordinairement que la sécheresse dans la piété, qui est le fruit funeste de vos distractions et de vos imaginations mondaines? Les apôtres se disposent à cette fête par l'union, par la retraite, par la méditation et par la prière.

Aussi ont-ils reçu l'Esprit consolateur et charitable. Il y a deux sentiments à remarquer dans les apôtres, lorsqu'ils perdirent Jésus-Christ : 1° l'attachement qu'ils avaient pour lui; 2° la douleur qu'ils eurent d'en être séparés. A l'égard de cet attachement, tout innocent et juste qu'il était, il y avait cependant quelque imperfection : *Expedit vobis ut ego vadam.* (*Joan.*, XVI, 7.) Il était fondé sur des raisons humaines et intéressées, que leur considération et leur amour-propre rendaient nécessaires : *Adjuvabantur aspectibus, confirmabantur operibus, pascebantur virtutibus.* Ils voyaient sortir de ses yeux, et du secret même de sa face, je ne sais quoi de lumineux qui marquait son origine toute céleste. Ils recueillaient ces paroles d'esprit et de vie, qui coulaient comme le lait et le miel, selon l'Ecriture (*Cant.*, IV, 11), de ses lèvres sacrées; et s'ils n'avaient pas assez de lumière pour les entendre, du moins avaient-ils la satisfaction de les écouter. Ils étaient réjouis de sa présence, et récréés de ses regards : *Adjuvabantur aspectibus.* Ils étaient fortifiés par ses œuvres; ses miracles servaient comme de spectacle à leur foi souvent infirme et chancelante, et, quoiqu'ils s'arrêtassent à ces guérisons et résurrections corporelles, et qu'ils n'entrassent pas dans le fond des mystères, s'ils n'avaient pas l'intelligence, ils s'aidaient du moins de l'admiration : *Confirmabantur operibus.* Ils étaient édifiés, et comme nourris dans la piété, par sa charité, par sa douceur, par sa patience et par ses autres vertus, dont l'image se retraçait à tout moment dans leur esprit, et laissait une idée de la sagesse quelquefois inutile, mais toujours pourtant agréable : *Pascebantur virtutibus.* Quelque louable que fût cet attachement, il

était pourtant naturel, il fallait le purifier par son absence.

Mais comme l'affliction qu'ils avaient de perdre un tel Maître n'avait rien que de juste et de spirituel, le Fils de Dieu leur envoie un autre consolateur : *Alium Paracletum dabit vobis*, pour les défendre dans leurs combats, pour les soulager dans leurs misères, pour les rassurer dans leurs craintes, pour les protéger dans leurs persécutions, pour les encourager dans leurs peines et dans leurs tristesses. Aussi au milieu des travaux et des tribulations du siècle, dans les prisons et dans les chaînes, remplis des consolations de l'Esprit de Dieu, ils s'écrient : *Superabundo gaudio.* (II *Cor.*, VII, 4.) *Repletus sum consolatione.* Mais de quelle joie, non pas des folles et vaines joies du monde, mais de cette joie solide et pleine que Dieu donne à ses serviteurs : *Gaudium vestrum sit plenum.* (*Joan.*, XVI, 24.)

Mais hélas! ce n'est pas du Saint-Esprit que nous voulons recevoir la paix et la joie, c'est du monde, des satisfactions humaines, des épanchemens de cœur dans la poursuite de nos plaisirs, de désir en désir, de divertissement en divertissement, contents dans nos peines mêmes, paisibles dans nos agitations, heureux dans ce qui doit faire un jour notre malheur éternel, et cependant c'est là qu'on s'attache, qu'on s'affectionne, qu'on se console.

Je sais bien que le monde devrait nous rebuter au lieu de nous plaire. C'est une terre qui dévore ses habitants ; quelques fleurs qu'elle montre, elle est hérissée d'épines : car on a beau dissimuler, chacun a ses chagrins secrets : Dieu, par une disposition secrète de sa providence, a jeté dans les douceurs qu'on ne reçoit pas de lui, des amertumes qui, pour être intérieures, n'en sont pas moins sensibles. L'un gémit sous le poids de ses tribulations domestiques : une femme bizarre, des enfants mal nés, des serviteurs infidèles. L'autre, sous une feinte opulence et une véritable vanité déplore la misère où il va tomber, un voisin incommode, un exacteur sévère, un créancier impitoyable. On pleure à Babylone comme on pleure à Jérusalem, et il n'y a point de cœur, fût-il sorti des mains de la gloire et de la fortune, où l'on ne puisse, en l'examinant, trouver l'endroit sensible à quelque affliction: cependant ce monde est amer, et l'on s'y attache.

Vous me direz peut-être que vous en êtes désabusé ; il est vrai qu'il y a des temps qu'on s'en détrompe, malgré qu'on en ait. Un accident qui arrive, une mortification qu'on nous donne, la perte d'un procès, la trahison d'un ami, tout cela donne lieu à des réflexions sérieuses. Le monde paraît affreux en ces moments, et l'on dit : il n'y a plus d'amis, plus de justice, plus de probité, plus de bonne foi parmi les hommes. On s'imagine qu'on le hait. Mais un rayon de fortune vient-il à paraître ? la faveur revient-elle ? les espérances s'accordent-elles avec les désirs ? ce monde redevient agréable. On donne d'autres couleurs aux portraits qu'on en avait faits, on se réconcilie avec lui ; on relève l'idole qu'on avait renversée, et l'on sent bien que le chagrin qu'on avait eu contre lui était moins une marque de mépris que d'attachement.

D'où vient cela ? C'est qu'on cherche les joies et les consolations du siècle, et non pas celles de l'Esprit de Dieu, qui est envoyé pour nous consoler ; car le monde est une région de tristesse. Les pécheurs pour les péchés qu'ils commettent, les pénitents pour les combats qu'ils soutiennent, les justes pour l'exil et l'éloignement de Dieu où ils se trouvent. Or le Saint-Esprit console les pécheurs en les relevant de leur chute, portant lui-même la rémission des péchés, *remissio omnium peccatorum* (*Act.*, XIII, 38) ; il assiste les pénitents dans leurs travaux, en fortifiant leur infirmité : *Spiritus adjuvat infirmitatem nostram.* (*Rom.*, VIII, 26.) Il adoucit l'exil des justes sur la terre, et répand dans leurs âmes certains avant-goûts, qui font supporter les peines de cette vie et attendre l'héritage de l'autre : *Spiritus est pignus hæreditatis nostræ.* (*Ephes.*, I, 14.)

Or, je dis que ces consolations sont pleines et durables, parce qu'elles détachent l'âme des désirs et des affections des choses du monde, et la remplissent de l'amour de Dieu et des biens éternels qu'il lui prépare ; ainsi elles lui ôtent la source et la racine des amertumes et des peines. Car, d'où viennent les soins, les déplaisirs et les inquiétudes des hommes, sinon de ce qu'ils ne peuvent jouir comme ils voudraient de ce qu'ils aiment ? Ceux que le Saint-Esprit a touchés n'y aiment rien, n'y désirent rien, et n'y sauraient rencontrer qu'un véritable sujet de douleur et de tristesse. Ce sont des âmes qu'il rend, pour ainsi dire, invulnérables, incapables d'être troublées par les événements où les hommes sont exposés dans cette vallée de larmes, et qu'il tient dans une joie sainte et durable, qui est un commencement de celle qui doit être éternelle. C'est pour cela qu'il est appelé par l'Écriture (*Hebr.*, I, 9), *oleum exsultationis*, parce qu'il établit dans le fond du cœur des justes, un plaisir secret, et une vigueur qui élève l'âme au-dessus de toutes les choses sensibles et temporelles : *Eo quod Deus occupet deliciis cor ejus.* (*Eccle.*, V, 19.)

Telle fut la condition des apôtres. Ces hommes qui, sur l'idée d'un règne temporel du Messie, avaient fait des plans d'agrandissement et de fortune; qui voulaient être assis l'un à la droite, l'autre à la gauche du Fils de Dieu, pour partager sa faveur quand il régnerait sur son trône ; qui jusqu'à la veille de sa passion disputaient du rang et des préséances, suivant les fausses maximes du monde; qui même après la résurrection de leur Maître, se plaignaient d'avoir espéré en vain la rédemption d'Israël, ont-ils reçu le Saint-Esprit? Ils sont insensibles à tout honneur et à toute gloire, infatigables dans leurs travaux, incorruptibles dans leur ministère apostolique.

Voilà, Messieurs, l'effet de la mission du Saint-Esprit. Jésus-Christ pouvait-il faire un plus grand présent aux hommes? La charité infinie du Père nous a envoyé son Fils, la charité infinie du Fils nous a envoyé à son tour le Saint-Esprit. N'avez-vous pas été pénétrés de reconnaissance? Dieu, après nous avoir donné des marques de son amour, veut bien nous donner son amour même. Il fallait à l'Eglise pour la vivifier, dit saint Grégoire de Nazianze, une tête et un cœur. Jésus-Christ est ce chef par lequel nous le connaissons, le Saint-Esprit est le cœur par lequel nous l'aimons : *Ut per hunc amaremus, per illum intelligeremus.* L'un procédant par voie d'entendement est le principe de nos connaissances; l'autre, procédant par voie de la volonté est le principe de notre amour. « Il est parti du ciel, » dit saint Grégoire, « pour nous apprendre que nous devons aimer Dieu; mais il est descendu et s'est reposé sur la terre pour nous apprendre que nous devons aimer le prochain. »

Suivons-nous ses mouvements? Est-ce aimer Dieu que de rejeter ses inspirations, de mépriser sa parole, de blasphémer peut-être son saint nom? Est-ce aimer Dieu que de l'oublier sans raison, de l'offenser sans remords, de le prier sans attention? Est-ce aimer Dieu que de ne pas obéir à ses lois, de ne pas reconnaître ses bienfaits, de murmurer contre sa Providence? Il n'y a presque plus de réflexion, de piété et de religion.

Comment se conduit-on à l'égard du prochain? envie, médisance, insensibilité. Si le ciel a versé quelque bénédiction sur une famille; si l'innocente industrie, ou la piété, qui, selon saint Paul, est utile à tout, a fait entrer quelque opulence dans la maison d'un homme de bien; si l'on voit grossir l'héritage qu'une mère amasse pour ses enfants, qui est peut-être le retranchement de sa vanité, ou le fruit de sa modestie; si par un honnête trafic, ou par un heureux mariage on voit s'élever une fortune médiocre; si le champ d'un voisin a rendu plus abondamment le prix de ses soins et de sa culture, avec quel air jaloux et malin regarde-t-on ces petites prospérités? On s'en afflige, on en murmure, peu s'en faut qu'on n'accuse le ciel d'indiscrétion et d'injustice. On se scandalise de la Providence divine, et l'on fait du bonheur d'autrui son étonnement et son supplice. La simplicité et la charité de l'Esprit de Dieu ne compatit pas avec l'envie et l'orgueil, vices également odieux et inséparables.

La médisance n'est pas moins contraire à l'Esprit de Dieu, et n'est pas moins commune parmi les hommes. On se fait une étude des mœurs et des coutumes du prochain; pour avoir le plaisir de le décrier, on n'épargne ni le sacré ni le profane. Les personnes mêmes qui font profession de piété se font honneur de réformer les autres par des avertissements importuns, par des corrections indiscrètes. Ils les décrient en faisant semblant de les redresser, et croyant être charitables, lors même qu'ils manquent de charité, sous prétexte de corriger leurs défauts, les découvrent à tout le monde. Les libertins, après avoir perdu leur réputation, se jettent sur celle des autres; après avoir usé dans le cours de leur jeunesse de tous les plaisirs, ils se réservent pour la fin celui de médire, et, au lieu de pleurer leurs péchés, on les entend parler éternellement des péchés des autres. Que dirai-je de ces médisances qui grossissent les petites fautes par des circonstances exagérées, qui révèlent les crimes secrets par des confidences malignes, qui ruinent la fortune des gens de bien par des calomnies méditées? Que dirai-je de ces railleries fines et ingénieuses, de ces bons mots dont on se fait honneur toujours aux dépens du prochain? Ce n'est qu'une parole, ce n'est qu'un jeu, ce n'est que pour égayer la conversation. Ecoutez l'Ecriture : *Comme celui qui darde une flèche ou une lance contre un autre est coupable de sa mort; ainsi celui qui nuit à son frère, et qui dit : Je ne l'ai fait qu'en riant,* « *sic ludens feci.* » (*Prov.*, XXVI, 19.) Cette raillerie est légère pour vous, dit saint Bernard; mais elle est importante pour celui qu'elle regarde. Votre frère ne s'informe pas si vous vous êtes réjoui; il ressent seulement que vous l'avez offensé. C'est une misérable condition pour lui de voir que vous lui avez percé le cœur en riant. On juge de la blessure, non pas par la main qui l'a faite, mais par l'impression qu'elle fait dans celui qui l'a reçue, et quand on est blessé, qu'importe que ce soit par un homme qui s'emporte, ou par un homme qui se divertit? Le Saint-Esprit n'emploie aujourd'hui que des langues de feu, que l'amour de Dieu et celui du prochain animent.

Mais rien n'est si contraire à cet esprit d'amour et de charité, que la dureté qu'on a pour les pauvres. On est devenu non-seulement avare, mais encore insensible. Vous nous avez souvent vanté les aumônes abondantes qui se faisaient dans cette ville. L'argent y roulait, non-seulement pour faire fleurir votre commerce, mais encore pour entretenir votre charité. Les pauvres étaient assistés, et si vous étiez pécheurs, du moins rachetiez-vous vos péchés par des aumônes. Les sources de votre miséricorde sont-elles taries, dans le temps où les misères sont augmentées. N'avez-vous gardé que vos mauvaises habitudes? Avez-vous cessé d'être chrétiens, en devenant catholiques? N'avez-vous point besoin de la miséricorde de Dieu, puisque vous n'en faites point à vos frères? Y a-t-il un autre Saint-Esprit que celui qui répand la charité dans le cœur et la pitié pour les misérables? Y a-t-il une autre religion pure et solide devant Dieu que celle dont parle l'Apôtre, de visiter les veuves et les orphelins dans leurs tribulations, et de soulager les nécessités du prochain?

Les temps sont mauvais, dites-vous. Hé! Messieurs, dites plutôt que c'est votre cœur qui est mauvais? Avez-vous moins de faste

et de vanité? Le luxe est-il diminué? La modestie chrétienne est-elle plus estimée? Si les temps sont mauvais pour vous, que seront-ils pour ces gens qui n'ont ni fond ni revenu. Si vous vous ressentez des misères communes, à quelle extrémité sont les pauvres? Plus leur nécessité croît, plus votre obligation devient pressante, et plus vous la négligez.

Le dirai-je, mes frères, ce sexe même, que l'Eglise appelle dévot, a cessé de l'être. Les dames chrétiennes à qui Dieu semble avoir réservé les offices de charité, ont honte d'être charitables; le service des pauvres leur est un joug insupportable. Qu'il y ait quelque partie de plaisir ou de vanité, aucune n'y manquera; qu'il y ait une assemblée de charité, chacune a son prétexte pour la fuir. Quel compte rendront-elles, non pas à nous qui ne sommes que faibles et indignes ministres du Dieu vivant, mais à ce Dieu terrible dans ses jugements, quand il les jugera sur leur indévotion et sur la malheureuse négligence qu'elles ont pour les pauvres, c'est-à-dire pour Jésus-Christ même.

Après cela, vous demanderez au ciel des rosées favorables; vous vous croirez bien avancés, quand vous aurez fait quelques prières froides et intéressées, pour demander à Dieu des champs fertiles et des moissons abondantes dont vous ne faites aucune part à Dieu qui vous les donne: *Mentietur opus olivæ, et arva non afferent fructum.* (*Habac.*, III, 17.) Vos terres et vos oliviers tromperont vos espérances, la stérilité spirituelle de votre âme attirera la sécheresse de vos champs, et le mauvais état de votre récolte vous punira du peu de fruit que vous faites dans la pratique des bonnes œuvres. Le Saint-Esprit est un esprit de charité; mais c'est encore un esprit de force et de zèle.

TROISIÈME POINT.

A voir le Saint-Esprit, dans le mystère de ce jour, précédé d'une pluie de flamme et de feu, descendre avec bruit, porté, ce semble, sur un tourbillon de vent soudain et impétueux, ébranler jusqu'aux fondements cette auguste, quoique pauvre maison, où l'Eglise naissante était rassemblée pour attendre la consolation qui lui avait été promise, qui dirait que ce fût un esprit de consolation et d'amour, envoyé par Jésus-Christ, le Sauveur des hommes? Ne semble-t-il pas qu'il descend pour venger les injures faites au Fils de Dieu, et réduire la ville de Jérusalem en cendres, plutôt que pour allumer les feux de sa charité dans les cœurs? Non, non, Jésus-Christ est monté aux cieux, non pour punir ses outrages, mais pour nous accorder ses grâces. Il représente à son Père sa mort, non comme un meurtre qu'il faut châtier, mais comme un sacrifice qui doit l'adoucir; semblable, dit saint Bernard, à ces mères tendres qui ont tant d'amour pour leurs enfants, que, quoiqu'ils leur aient déchiré une mamelle, elles ne laissent pas de leur présenter encore l'autre.

Mais pourquoi donc le Saint-Esprit vient-il ainsi d'une manière violente? c'est pour imprimer dans nos esprits la force et le zèle de la religion, pour vaincre les difficultés qui ne sont que trop ordinaires dans la pratique des vertus évangéliques. *L'esprit de Dieu tombe sur Samson: «Irruit Spiritus Domini super Samson.»* (*Judic.*, XIV, 6.) Une vigueur secrète se répand dans son cœur. Trouve-t-il des lions sur son chemin? d'un bras nerveux il les dépèce. Est-il arrêté par surprise dans une ville? il enlève sur ses épaules les portes de fer et d'airain qui la renferment. Des troupes nombreuses de Philistins viennent-elles pour le saisir? il les attaque, et il les terrasse. Est-il lié par ses ennemis? il secoue la pesanteur de ses chaînes, et d'un effort puissant il se met lui-même en liberté.

Ainsi le Saint-Esprit descend avec bruit comme un vent violent sur les apôtres, pour marquer la force de son action, l'efficace de sa grâce, la majesté de sa présence, la facilité et la promptitude de ses opérations; mais surtout l'impression qu'il allait faire sur les apôtres. Il s'agissait, dit saint Chrysostome, de renverser les inclinations et les coutumes du siècle, et de changer toute la face de la terre. Le monde était plongé dans l'amour des choses visibles, occupé du présent, indifférent pour l'avenir. Les ténèbres des superstitions et des erreurs avaient couvert toute la face de l'abîme. Il sort du coin de la Judée une troupe de gens pauvres et méprisables aux yeux des hommes, qui crient: Prenez des esprits et des cœurs nouveaux. Cessez d'aimer ce qui vous charme; dépouillez-vous de vos opinions; changez de mœurs et de doctrine; brûlez les dieux que vous adorez. Quelle véhémence ne fallait-il pas imprimer dans l'esprit et dans les discours de ces prédicateurs évangéliques?

Mais ces hommes étaient encore timides et faibles. Jésus-Christ leur avait ordonné de demeurer dans la ville: *Sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto* (*Luc.*, XXIV, 49); pour apprendre à ceux qui sont destinés à l'Eglise, qu'ils doivent, avant que de se produire dans les ministères évangéliques, se fortifier dans l'oraison et dans la retraite, contre les tentations et les attachements du siècle, et contre les respects humains, qui peuvent les troubler dans une profession qui demande une inviolable fidélité, avec un zèle infatigable; pour apprendre à tous les chrétiens l'obligation qu'ils ont de se préparer par la pénitence et par la prière, à rendre témoignage de leur foi par leurs discours et par leurs œuvres. Vous recevrez, dit Jésus-Christ, la vertu du Saint-Esprit sur vous, et vous serez alors des témoins capables de porter mon nom: *Accipietis virtutem supervenientis Spiritus, et eritis mihi testes.* (*Act.*, I, 8.)

Il ne s'agissait pas de rendre témoignage de Jésus-Christ devant des chrétiens, devant des disciples de Jésus-Christ; mais devant ses ennemis, les Juifs, les gentils, les scribes et les pharisiens, qui venaient de le

faire mourir, et c'est ce qu'ils entreprennent, *cœperunt loqui.* (*Act.*, II, 4.) Ils se déclarent. Pierre commence, non en tremblant, mais en élevant sa voix, *levavit vocem suam.* (*Ibid.*, 14.) Il leur reproche leur sacrilége, *auctorem vitæ interfecistis.* Il leur apprend que Dieu l'a fait sortir glorieux du tombeau, ce Jésus-Christ qu'il leur prêche : *Hunc Jesum ressuscitavit Deus.* (*Act.*, III, 15.)

Voilà ce que l'esprit de Dieu demande de tous les chrétiens, du courage et du zèle pour la religion. On veut bien paraître chrétien quand il est avantageux de le paraître. On loue la piété, la religion, les bonnes œuvres, en présence des personnes qui les professent et qui les pratiquent. Mais quand on se trouve avec des impies et des mondains, on mollit, on est faible, on a des égards et des ménagements indignes; on n'ose approcher des sacrements, on rougit de la piété, on s'abstient des bonnes œuvres, on est froid et indifférent, et peut-être va-t-on jusqu'à devenir infidèle et à trahir sa religion.

Une fatale expérience ne nous montre que trop qu'il y a de ces timidités et de ces faiblesses, et dans ce temps de conversions encore flottantes et mal assurées, nous savons qu'un reproche, un geste d'indignation, un méchant mot dit à l'oreille ont souvent refroidi les bonnes intentions de gens d'ailleurs convaincus de la vérité de nos mystères, et que ce qui a souvent arrêté des personnes même sages, qui pensaient sérieusement à se convertir, c'est cette réflexion qu'ils ont faite, que dira un tel? que dira une telle? La politique et la crainte se mêlent partout, et il y a un levain caché de libertinage ou de prévention, qui fait valoir contre la vertu, la raison du respect humain. C'est à ceux-là que je dirai avec saint Paul, qu'il faut fortifier l'homme intérieur par l'esprit de l'Evangile : *Corroborari per spiritum ejus interiorem hominem.* (*Ephes*, III, 16.)

Non-seulement il faut avoir du zèle et de la force pour confesser et soutenir sa religion; il faut avoir de la ferveur pour la pratiquer. Les apôtres furent remplis du Saint-Esprit; c'est-à-dire de zèle pour tout ce qui regardait le service de Dieu et le progrès de la religion. Mais n'avaient-ils pas auparavant le Saint-Esprit? « Ils l'avaient,» dit saint Augustin, « mais ils n'en étaient pas encore remplis; ils en avaient une mesure, mais ils n'en avaient pas encore la plénitude. » La grâce qu'ils reçurent dans la suite de Jésus-Christ n'était qu'une grâce de vocation, qui les attachait à lui pour le servir et pour le suivre. La grâce qu'ils reçurent au jour de son Ascension était une grâce de séparation; elle les séparait du reste des Juifs, pour les tenir dans le recueillement et dans la prière. Mais la grâce qu'ils reçurent le jour de la Pentecôte est une grâce de perfection qui les consacre aux ministères évangéliques: Ils auraient fui le monde, mais ils n'auraient pas combattu le monde. Tous les pouvoirs que Jésus-Christ leur avait donnés auparavant de prêcher, de fortifier son corps mystique, de remettre les péchés, avaient été en quelque façon suspendus; mais ils se répandent aujourd'hui; ils ne pratiquent plus l'Evangile que d'une manière héroïque. Ils portent dans leur cœur comme une pointe de feu qui les perce. L'amour de Dieu y est gravé; l'honneur, les plaisirs, les richesses ne leur sont rien. Une magnanimité toute divine les élève au-dessus de tout ce que le monde peut leur offrir. Ils vont au-devant des supplices. S'ils ne souffrent la mort pour leur maître, ils croient être encore un peu lâches; s'ils prêchent, ce sont des oracles qu'ils disent; s'ils agissent, ce sont des miracles qu'ils font. Ils croient n'être pas assez charitables s'ils ne se donnent tout entiers au prochain, *impendar et super impendar.* (II *Cor.*, XII, 15.)

Voilà ce que le Saint-Esprit produit en eux. Que fait-il en nous? Rien, peut-être, mes frères, par la résistance que nous lui faisons. Cette vie molle, oisive et sensuelle, où l'on se trouve, qui ne refuse rien des aises et des douceurs que la nature recherche, qui fait son étude et son occupation du plaisir; cette vie triste et languissante qu'on passe dans les embarras d'un négoce laborieux, à compter tous les jours et ses acquisitions et ses dépenses, sans songer à ce qu'on perd ou à ce qu'on gagne pour le ciel; cette vie tiède et indifférente pour la religion, sans pratique, sans exercice de piété, dans l'incertitude et l'irrésolution du parti qu'on doit prendre, où l'on voit les péchés du monde et les siens propres, sans en avoir ni indignation, ni repentir, comme si l'on n'avait nul intérêt à son salut ou à celui des autres, ni à la gloire de Jésus-Christ, dont on ne connaît que le nom, non pas la vertu ni la rédemption. C'est n'avoir pas reçu le Saint-Esprit.

La première marque, c'est le peu de ferveur. Quand le superbe Antiochus eut ruiné Jérusalem, il se moquait du peuple hébreu : Où sont donc ces miracles dont cette nation se vante? *Signa eorum non vidimus.* (*Psal.* LXXIII, 9.) Sécher les fleuves, diviser les mers, former des armées invisibles de soldats en l'air. Ils n'ont pu faire résistance, *signa eorum non vidimus.* Je ne parle pas de ces miracles si ordinaires dans l'ancienne Eglise, de guérir les malades, de ressusciter des morts, de lire dans le sombre avenir, de convertir des nations entières. Ces miracles établissaient la religion. Présentement elle est établie. Je ne parle pas du discernement des esprits, des dons des langues, ni de ces autres dons excellents. *Signa eorum non vidimus.* Je parle de cette ferveur que donne l'esprit de Dieu, et de cette facilité à faire le bien qu'il inspire.

Quelle peine a-t-on d'arracher une aumône à cet homme dont l'argent, soigneusement accumulé, se rouille presque dans ses coffres où il va croissant et se multipliant par ses usures? Quelle peine a cette dame de quitter ses ajustements, qui ne conviennent peut-être ni à son âge, ni à sa condition,

ni à son honneur ? Peut-on obliger ce soldat à se contenir dans ses droits, à resserrer sa cupidité et à se contenter de sa solde ? Ce juge a-t-il la patience de s'instruire de ses devoirs, et d'apprendre les règles de la justice, pour protéger l'innocence contre l'iniquité qui l'opprime? Cet homme se tourmentera jour et nuit pour une misérable passion ; ouïr une messe, entendre un sermon, jeûner un vendredi pour ses péchés, il ne le peut.

La seconde marque, c'est qu'on ne persévère pas dans le bien. Il s'élève dans la superficie de l'esprit et du cœur quelque bon dessein ou quelque bonne pensée. On est touché quelques moments de la religion ; on porte le bouillon aux pauvres ; on visite les prisonniers ; on se retire des compagnies, et tout d'un coup on se rejette dans le monde, on renoue ses commerces, on médit, on accuse, on trahit celle-ci et celle-là. Etait-ce vertu? Non, c'était feinte ou hypocrisie.

Esprit-Saint, renouvelez encore ces saintes violences. Enlevez vers le ciel, dans un tourbillon, nos cœurs appesantis par la chair et le sang, et devenus tout à fait terrestres. Renversez au bruit de vos trompettes évangéliques cette superbe Jéricho que nous avons fortifiée au dedans de nous contre votre gloire et votre service. Descendez encore une fois sur ce peuple chrétien, où il ne reste aucun vestige de votre première descente. Rallumez nos cœurs comme des charbons éteints. Venez des quatre endroits du monde ranimer par votre souffle ces hommes morts : *Insufflа super interfectos istos, ut reviviscant* (*Ezech.*, XXXVII, 9) ; rendez-les sensibles à vos inspirations, dociles à vos enseignements, fidèles à votre grâce, afin de les rendre un jour dignes de votre gloire. Ainsi soit-il.

SERMON IX.

SUR LE BON PASTEUR.

Ego sum Pastor bonus. Bonus pastor vitam suam dat pro ovibus suis.... Alias autem oves habeo, quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere. (*Joan.*, X, 11, 16.)

Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. J'en ai d'autres qui ne sont pas de ce troupeau, et celles-là il faut aussi que je les ramène.

L'envie et la malignité des pharisiens, qui ne pouvaient souffrir la gloire et la réputation que Jésus-Christ s'était acquise, l'orgueilleuse doctrine qu'ils débitaient, et le mépris injuste qu'ils avaient témoigné pour ses miracles, lui donnent occasion de leur remontrer, sous des images empruntées et par des paraboles convenables, qu'il est le Messie promis, qui doit donner la loi et la vie éternelle aux hommes ; que c'est par lui que les brebis doivent entrer dans les fertiles pâturages de l'Evangile, et qu'il est enfin le pasteur qui doit les conduire par les peines et les tribulations de ce monde au séjour de leur éternelle félicité.

Il est en effet le pasteur unique et par excellence, que Dieu fit annoncer par ses prophètes : *Suscitabo pastorem unum qui pascet eas* (*Ezech.*, XXXIV, 23) ; car encore que l'Ecriture donne ce nom à ceux qui, par l'ordre de Dieu et par sa vocation particulière s'étant consacrés au ministère des autels, y sont choisis pour dispenser avec prudence et avec onction la sainte parole, pour distribuer selon les règles de l'Evangile la grâce de ses sacrements, et pour veiller enfin sur la conduite des fidèles, et travailler d'office et de droit à la sanctification des âmes ; on peut dire qu'il n'y a que Jésus-Christ, qui, par le privilége de sa grandeur et de sa miséricorde divine, puisse et doive s'appeler le pasteur et le bon pasteur.

Qui sommes-nous pour prendre cette qualité, nous qui n'avons ni le discernement dans nos connaissances, ni l'efficace dans nos discours, ni sainteté dans nos exemples, ni mesure dans notre zèle ; qui connaissons tous les jours par l'indocilité ou par la perte de tant d'âmes, notre faiblesse, ou notre impuissance, et qui n'avons d'autre moyen pour conduire à Dieu les brebis que sa providence nous a confiées, que de recourir pour elles et pour nous à Jésus-Christ, qui est leur pasteur et le nôtre ?

Je prétends aujourd'hui vous expliquer cette parabole du bon Pasteur, et vous faire voir :

1° Ses qualités et sa conduite à l'égard des brebis qui sont de son troupeau.

2° Sa conduite à l'égard des brebis étrangères qu'il veut amener dans la bergerie.

Demandons à Dieu qu'il nous inspire ce qui convient à nos fonctions, qu'il éclaire le pasteur, et qu'il rende les brebis dociles par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

La première qualité que Jésus-Christ attribue au bon pasteur, qu'il s'attribue par conséquent à lui-même, c'est qu'il donne sa vie pour ses brebis, *vitam pono pro ovibus ;* cette charité tendre et sans bornes est l'esprit et le caractère pastoral de Jésus-Christ, en temps que Sauveur et Rédempteur des âmes fidèles, qui sont comme ses brebis choisies et prédestinées, que le Père lui a données à nourrir et à gouverner jusqu'à ce qu'il les ait placées dans le sein de son royaume éternel. « Hé quoi ! » dit saint Chrysostome, « il a montré sa miséricorde et sa puissance : sa miséricorde, en s'exposant pour elles à la mort et à la mort même de la croix ; sa puissance, en se livrant lui-même, non par aucune force étrangère, ou par aucune nécessité, mais par une affection libre, et par un sacrifice volontaire.

Or, c'est ce que Jésus-Christ a fait, et que lui seul a pu faire : *Il donne sa vie pour ses brebis ;* il répand pour elles et sur elles son sang comme un baume sacré pour guérir leurs plaies mortelles ; il les lave et les purifie de toutes leurs iniquités, et devenant propitiation pour leurs péchés, il les anime par son amour, et les ressuscite par sa mort même.

Quels pasteurs ont fait de même? Je ne parle pas ici de ces hommes évaporés et fa-

natiques, dit saint Augustin, qui, par une mission sauvage se constituant eux-mêmes pasteurs des sectes hérétiques, s'exposent quelquefois aux supplices avec une vaine présomption et une fausse patience ; qui méprisent la mort, non par le zèle de leur religion, mais par la férocité de leur humeur qui sacrifient leur chair; à leurs fantaisies ou à leurs erreurs, qui sont les idoles de leur esprit ; qui, après avoir vécu comme malfaiteurs, veulent être honorés comme martyrs ; dont la vie est sans piété, et souvent même sans honneur, et dont la mort, au langage de saint Cyprien, n'est pas la couronne de leur foi, mais la peine de leur perfidie. Je ne parle pas de ces fanatiques qui, contre l'ordre des puissances, à qui Dieu recommande d'obéir dans toutes ses Ecritures, entrent de nuit dans le bercail comme des larrons, selon la parole de Jésus-Christ ; qui, sous prétexte de secourir quelques brebis, ruinent et immolent les autres, et causent la désolation et la misère dans tout un pays, où ils inspirent la désobéissance et la révolte, et meurent enfin dans les supplices qu'ils ont mérités, et non pas dans le martyre dont ils se flattent.

Car, mes frères, saint Paul nous apprend, tantôt qu'on a beau livrer son corps aux flammes pour être brûlé, quand on n'a pas la charité, pure et douce, que la foi et la patience accompagnent, *si dedero corpus meum ita ut ardeam*, etc. (I *Cor.*, XIII, 3) ; tantôt, que celui-là seul sera couronné qui aura légitimement combattu, selon les règles de l'Evangile. (I *Tim.*, II, 5.) Ce qui fait dire à saint Maxime, que l'Eglise catholique est la mère des véritables doctrines, et des véritables martyres.

Je parle donc ici des apôtres, et de tant de glorieux pontifes qui ont donné leur vie pour Jésus-Christ. Ils sont morts pour la défense, et pour l'édification de leurs brebis ; mais Jésus-Christ seul est mort pour leur rédemption. Leur mort a été précieuse devant Dieu et devant les hommes ; mais elle n'a eu aucun efficace que par celle de Jésus-Christ. Ils sont morts pour rendre un témoignage solennel de la vérité de la religion, pour donner la preuve la plus authentique et la plus parfaite de leur amour aux dépens de leur propre vie, pour raffermir les fidèles, en soutenant la faiblesse des uns, ranimant le courage des autres ; et pour se faire enfin, par une mort de peu de durée, un passage à la bienheureuse immortalité. Ils ont supporté tous les supplices qu'une barbare et ingénieuse cruauté leur a fait souffrir, et les ont supportés non-seulement avec patience, mais encore avec force et avec joie. Ils ont étendu le christianisme par la voie de l'intercession, par l'efficace de l'exemple et par la force du témoignage.

Mais s'ils ont converti des âmes, c'était par impétration, et non pas par propitiation. Ils ont eu le mérite de la constance, non pas l'efficace de la rédemption. Ils étaient les pasteurs des âmes, mais ils étaient les brebis de Jésus-Christ, et dans les combats qu'ils ont soutenus, ils ont reçu la couronne de la foi, dit saint Augustin, mais ils n'ont pu donner la couronne de justice : *Non dedere, sed accepere coronam.* Or, Jésus-Christ est le véritable pasteur, parce qu'il opère par sa mort la guérison et le salut de ses brebis. Il les délivre de l'esclavage du démon, il les tire des ombres de la mort. Il s'est donné pour nous en oblation et en hostie. Il a pacifié par le sang de sa croix, dit l'Apôtre, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre, et dans ses pensées de paix et de miséricorde pour nous, il a trouvé le secret d'une rédemption éternelle, *æterna redemptione inventa.* (*Hebr.*, IX, 12.)

C'est pour cela qu'il s'appelle lui-même *bon*, *Pastor bonus* (*Joan.*, X, 11) ; comme il dit qu'il n'y a que Dieu qui soit *bon*. Nous ne sommes bons que par sa participation et par sa grâce, et il l'est de son fond et par sa nature. Nous n'avons que de légères idées et d'imparfaites imitations de sa bonté, et il en a la plénitude et la perfection en lui-même. Les affections humaines sont produites et entretenues par quelque chose de dehors ; mais la bonté de Dieu vient de son seul fond ; la misère des créatures peut en être l'occasion, mais la cause en est tout en lui. Nous ne pouvons produire que quelques actes de cette bonté, dans la charité que nous exerçons sur nos frères ; mais les effets de la bonté de Jésus-Christ sont surabondants et infinis.

Ne les avez-vous pas sentis, mes frères, ne les sentez-vous pas tous les jours ? N'étiez-vous pas des brebis égarées, dit Isaïe ? Et le Seigneur ne l'a-t-il pas chargé de toutes nos iniquités ? L'innocent a pris sur soi le péché du criminel, non pas pour le commettre, mais pour l'expier. Il l'a expié, non par le sang d'une victime étrangère, mais par le sien propre. Combien d'inspirations secrètes a-t-il versées de temps en temps dans votre esprit, afin qu'étant morts pour le péché, vous viviez pour la justice ? Combien de fois a-t-il voulu vous appeler et vous rassembler au pied de sa croix pour vous détacher, à la vue de ses souffrances, des plaisirs vains et sensuels que le monde trompeur et la chair fragile vous offrent ? Combien de fois vous a-t-il montré ses plaies et vous a-t-il ouvert son côté, pour vous faire sentir son amour et vous convaincre de sa foi, comme son disciple incrédule ? Et au lieu de dire avec un tendre repentir et une humble confiance : Mon Seigneur et mon Dieu, vous avez dit avec dureté : *Non credam : « Je ne croirai pas ? »* (*Joan.*, XX, 29.) Avez-vous pensé que votre âme est à Jésus-Christ, qu'il l'a rachetée, que vous ne pouvez plus la posséder en vain et demeurer dans l'oisiveté de religion où vous êtes, encore moins la vendre ou la laisser entre les mains de ses ennemis, le démon, le péché, le monde ? Tournez-vous donc enfin, selon le conseil de saint Pierre, du côté du pasteur, et de l'évêque de vos âmes, dont je ne suis que le faible ministre, pour vous annoncer ses saintes vérités et ses volontés adorables. Il vous

regarde avec pitié, mais avec amour. Voulez-vous être ses brebis? Voulez-vous revenir dans son troupeau? Il sonde votre cœur, il lui est ouvert, quelque impénétrable qu'il nous paraisse.

La seconde qualité du bon pasteur est qu'il connaît ses brebis : *Cognosco oves meas.* (*Joan.*, X, 14.) Il s'applique à les voir, à les observer; il les discerne les unes des autres pour pourvoir aux besoins de chacune en particulier; il les appelle par leur nom pour s'adresser à chacune d'elles par des signes et vocations qui lui soient propres; il les compte, afin qu'aucune ne s'éloigne de lui et n'échappe à sa vigilance. Il les marque et les scelle, pour ainsi dire, de son sceau, afin qu'aucune ne se confonde, ou ne se tire de son domaine.

Il les connaît dès l'éternité par l'élection qu'il a faite d'elles. Il les connaît dans le temps pour les conduire au travers des périls de cette vie à leur éternelle félicité. Il les connaît non-seulement d'une connaissance de vue ou d'attention, dans les qualités visibles ou extérieures, pénétrant leur état, leurs nécessités et leurs maux; les mauvais pasteurs même peuvent avoir cette application, mais d'une connaissance d'approbation, en les aimant, les protégeant, entrant dans leurs dispositions intérieures.

Le Seigneur voit en lui, voit en nous, ceux qui sont à lui. Il a fait de tous ses élus comme une masse de bénédiction qui lui est toujours présente; ses regards amoureux tombent sur ces âmes fidèles qu'il destine à la possession de son héritage. Il lit dans son esprit comme dans un livre invisible les jugements de miséricorde qu'il prépare à ceux qu'il veut associer à sa gloire. Il voit dans la dispensation de ses grâces le fruit qu'elles feront, et forme déjà les couronnes pour ceux qui vaincront un jour, quoiqu'ils n'aient pas encore combattu. Mais il voit au-dedans de tous les secrètes dispositions de vos âmes, ces louables résolutions que vous prenez sur les conseils de vos amis et peut-être sur les sentiments de vos consciences, qu'un respect humain a pu malheureusement arrêter jusqu'ici, mais qui vont éclore; cette foi chancelante prête à s'éteindre sous l'épaisse fumée des passions, et qu'un rayon de lumière qui commence à poindre va rallumer pour découvrir les vérités que vous ignorez; ce désir vague de votre conversion, qui n'a encore d'autre fondement quequelques vœux et quelques prières qui seront peut-être exaucées. Mes frères, ne jugeons pas légèrement des autres pécheurs. Dieu connaît les cœurs endurcis qui s'amolliront, les volontés qui se plieront sous sa loi et sous sa grâce victorieuse. Tel qui demeure oisif vous devancera dans les voies de Dieu. Il y a des révolutions du mal au bien comme il y en a du bien au mal. Dieu qui perce les sombres voiles de l'avenir voit peut-être des saints, où vous ne voyez que des incrédules.

Que le monde nous connaisse par nos discours, par notre gloire, par notre magnificence, qu'un nombre de flatteurs nous loue et nous environne, ce n'est qu'une vanité dangereuse et une source de corruption. Que nos amis nous caressent, et nous fassent connaître au monde par nos apparentes vertus, souvent sous une feinte amitié ils couvrent leurs mépris ou leurs jalousies; mais la connaissance que Jésus-Christ a des âmes qu'il a rachetées est une connaissance vraiment pastorale et paternelle, et par conséquent intime; il la compare à cette connaissance d'amour qui est entre lui et son Père. Car il connaît ses brebis de cette vue amoureuse dont son Père le connaît, et ses brebis le connaissent de ce regard d'amour, d'adoration et de reconnaissance dont il connaît son Père.

La connaissance de Jésus-Christ pasteur est une connaissance de protection et de conduite à l'égard de ses brebis. Il remplit tous les offices de sa sollicitude pastorale. Il recherche celles qui se perdent; il ramène celles qui s'écartent, il guérit celles qui se blessent et porte celles qui se traînent, il défend celles qu'on attaque... Il les conduit selon les règles de son amour et de sa sagesse. Il les détourne des pâturages malsains et des ruisseaux empoisonnés des doctrines fausses et des nouveautés suspectes, où leur mauvais goût les porterait, pour les conduire aux pures sources et à la nourriture salutaire de la parole divine, par le ministère des prédicateurs et des directeurs évangéliques. Il les encourage dans leurs peines, et les délivre par ses inspirations et par ses consolations secrètes, des craintes et des tribulations que le monde suscite à ceux qui le méprisent et qui le fuient; il les veille et les conserve toutes comme s'il n'en avait qu'une à garder; il en garde une avec autant de soin et d'empressement que s'il les gardait toutes ensemble. Car celui qui est chargé de la garde d'Israël ne dort point, ne sommeille point.

Pour nous, qui sommes ses brebis, comment connaissons-nous le Pasteur? d'une connaissance de soumission, d'une connaissance d'imitation. Soumission à la voix du Pasteur, je veux dire à la parole de Jésus-Christ, parole véritable, parce que c'est la vérité même qui la prononce, et qui ne sait ni tromper ni être trompée; aux sollicitations et aux conseils d'un pontife ou autre ministre de Jésus-Christ, chargé de la conduite de notre vie chrétienne. Or, mes frères, il n'y a rien de si contraire aux règles et aux intentions de ce Pasteur souverain de nos âmes, que l'obstination, soit dans l'esprit à ne pas vouloir croire la vérité, soit dans la volonté à ne pas se soumettre à la loi de Dieu; car comme la constance empêche l'homme de se pervertir, l'obstination au contraire l'empêche de se corriger, dit saint Augustin. Que peut-on espérer des gens qui ne défèrent ni à la vérité qu'ils ne veulent point écouter, ni à la volonté de Dieu qu'ils ne veulent point accomplir, ni à la raison qu'ils ne veulent pas consulter, ni à la vertu qu'ils n'ont pas résolu de suivre, ni à l'Eglise à laquelle ils ne veulent

pas obéir, ni à la religion qu'ils ne veulent pas reconnaître, et ne peut-on pas leur dire avec Jérémie (XXX, 13) : *Curationum non est tibi utilitas*, il n'y a point d'espérance de guérison ?

Ce sont ces enfants rebelles, qui ne veulent point entendre la loi de Dieu : *Filii nolentes audire legem Dei* (*Isa.*, XXX, 9) : qui, dans leurs opinions fausses, ne cherchent pas à s'éclaircir, mais à se confirmer dans leurs erreurs ; qui dans leurs préoccupations ne songent qu'à ne pas se désabuser, et à ne pas céder à la raison et à la justice ; qui se font comme un point d'honneur de ne point changer d'opinion, et de vivre dans l'ignorance où ils sont nés, et à qui l'on peut dire ce que le Sauveur du monde dit aux Juifs : *Dixi vobis*, je vous l'ai dit, *nisi credideritis, in peccatis vestris moriemini.* (*Joan.*, VIII, 21.) Vous mourrez dans vos péchés. La docilité et la soumission est une vertu par laquelle toute personne raisonnable qui aime à réfléchir sur soi-même, se fait honneur de céder à la vérité et à la justice et de vivre dans la simplicité de la foi après l'avoir examinée ; sans ignorance, mais aussi sans curiosité ; sans inquiétude, mais aussi sans obstination.

Les brebis encore doivent être attachées à Jésus-Christ, par une connaissance d'imitation. Le Fils de Dieu est devenu Fils de l'homme, non-seulement pour nous délivrer des liens de nos péchés, mais encore afin qu'étant fait homme, il nous excitât à la pratique de la sainteté par ses exemples : cette connaissance qui consiste dans la vraie foi, se doit prendre dans les actions de Jésus-Christ, qui sont comme les trésors où se renferme la vie sainte et spirituelle, des sources d'où dérivent toutes les règles des âmes prudentes et vertueuses, d'où naissent et où retournent toutes les maximes de la discipline évangélique. Etre brebis de Jésus-Christ, c'est obéir à sa voix, c'est suivre ses traces, faire ce qu'il a fait et ce qu'il a enseigné dans le cours de sa vie mortelle. Etre pasteur comme Jésus-Christ, c'est être utile comme lui par sa doctrine et par son exemple.

Loin d'ici donc ce mercenaire qui n'est pas véritablement pasteur, qui ne l'est pas par droit, mais par commission, par intérêt ou par affection, qui n'a pas une sollicitude pastorale, mais un soin vil et mercenaire. Les brebis ne sont pas à lui de propriété de domaine, mais au Père de famille qui les a achetées ; mais d'obligation de conduite, il faut qu'il les gouverne comme si elles lui étaient propres ; aussi les abandonne-t-il dès qu'il voit le loup dans la bergerie.

Qui sont donc ces mercenaires ? Ceux qui entrent dans les offices de l'Eglise pour la seule considération du revenu ou des avantages temporels ; ceux qui, dans la prédication de l'Evangile, cherchent leur propre réputation plus que la gloire de Jésus-Christ ; ceux qui cherchent les commodités de la vie, qui se font un plaisir de la domination, et un orgueil de la soumission et de l'humilité des peuples ; ceux qui, par un silence affecté ou par de lâches complaisances, laissent égarer leur troupeau, et l'abandonnent aux ennemis de son salut qui le dévorent. Qu'ils regardent Jésus-Christ, le modèle des pasteurs, qui non-seulement vit et meurt pour ses brebis, mais qui les rassemble pour n'en faire qu'un troupeau. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont point de cette bergerie, dit Jésus-Christ; *il faut aussi que je les amène.* (*Joan.*, X, 16.) Voilà ce que déclare le Fils de Dieu, comme l'avancement de sa foi et la consommation de son ministère. C'est-à-dire qu'il est venu pour sauver non-seulement les Juifs, mais encore les gentils ; qu'outre les brebis de sa nation, qui lui étaient originairement et naturellement acquises, il en comptait d'autres qui devaient le devenir par leur conversion, et qui l'étaient déjà par leur élection, qu'il fallait appeler dans le corps de son Eglise, quoiqu'elles fussent séparées et comme étrangères au testament de la promesse ; qu'il ne fallait faire qu'un peuple de ces deux peuples, par l'unité d'une même foi et d'une charité commune ; que les deux royaumes de Juda et d'Israël devaient se réunir sous un même sceptre, selon le prophète ; c'est-à-dire, le Juif et le gentil sous un même chef et dans une même Eglise, pour marquer qu'il n'y a point en lui d'acception de personnes, et qu'il ramasse ses élus de toutes les nations selon les vues de sa providence et les décrets de son élection éternelle.

C'est ici, mes frères, que je découvre toutes les difficultés de mes fonctions, et que je sens tout le poids de mon ministère. Si je n'avais à gouverner que des brebis dociles, nées dans nos champs, connues fidèles dès leur enfance, élevées dans nos troupeaux, accoutumées à notre voix, nourries dans nos pâturages, je veillerais sur elles tranquillement, je les conduirais avec soin, mais pourtant sans inquiétude, et si quelqu'une s'écartait par hasard, je n'aurais qu'à la rappeler, et lui faire voir ma houlette. Mais j'apprends dans les paroles de l'Evangile, que j'ai d'autres brebis, qui, toutes réunies qu'elles paraissent, sont encore séparées, qui sèchent faute de bonne nourriture, qui écoutent la voix du mercenaire, et non du pasteur ; en un mot, qui ne sont pas encore de mon troupeau, et qui sont pourtant dans ma bergerie ; il me semble que Dieu me commande, à l'exemple de Jésus-Christ, de les ramener, et je le puis par sa grâce, *et illas oportet me adducere.* (*Ibid.*)

Vous m'entendez, mes frères, vous que Dieu appelle depuis longtemps, par notre voix, ou pour mieux dire par la sienne, à l'unité de son Eglise, à la pureté de sa foi, à la participation de ses grâces et de ses miséricordes.

Il y a près de treize ans que vous viviez sans loi, sans ordre et sans religion. Nous vous avons exhortés, et vous n'avez déféré ni à nos exhortations, ni à nos conseils ; nous vous avons tendu la main, et vous n'a-

vez jamais voulu vous approcher. Vous vous êtes appliqués, non pas à nourrir votre esprit de pensées saintes et salutaires, mais à flatter votre imagination d'espérances frivoles et vaines. Vous avez cru à tout esprit, hormis à l'esprit de Dieu qui vous appelait; et il est étonnant, qu'étant si difficiles à croire nos sacrés mystères, vous soyiez si crédules sur toute sorte de propositions, ou de nouvelles, quelque fausses et quelque absurdes qu'elles soient, quand elles vous plaisent.

Où n'avez-vous pas cherché de quoi vous flatter d'un rétablissement prochain? Ce n'est pas pour vous insulter ni pour vous confondre que je dis ceci; c'est pour vous avertir, et pour vous instruire comme mes chers enfants. Quelle impression fit d'abord sur vous je ne sais quelle prophétie, qui menaçait l'Eglise de terribles révolutions, dont vous vous attendiez à des renversements de religion, qui devaient non-seulement relever, mais encore faire triompher la vôtre; aux moindres apparences de succès, vous croyiez que le temps de votre délivrance était venu, que les astres étaient pour vous, et que vos temples allaient être rebâtis sur les ruines du royaume où ils avaient été démolis. Le Seigneur a dissipé ces visions et ces songes, et vous avez connu que vos prophètes vous avaient annoncé des choses fausses.

Vous vîtes allumer ensuite une guerre sanglante et universelle. J'atteste ici votre bonne foi, mes frères, vous réveillâtes vos espérances; vous crûtes, non pas par mauvaise intention contre la partie, mais par un zèle de religion, vous crûtes, dis-je, que la France était sur le penchant de sa ruine; que le ciel armait contre nous toutes les nations de la terre pour venger votre religion violée; que toutes les puissances qui s'intéressaient à vos droits, allaient percer tant de pays pour venir jeter elles-mêmes, malgré tous nos efforts, les fondements de vos temples que vous croyiez injustement démolis, et que les princes mêmes catholiques, qui étaient devenus nos ennemis par aversion, seraient vos protecteurs par politique... En effet, on eût dit que la France devait succomber sous le poids d'une ligue si formidable; que notre ruine était tout au plus l'affaire d'une ou de deux campagnes, et que ce grand royaume allait être la proie de tant de puissances confédérées. Cependant, mes frères, *les nations en vain ont frémi, les peuples ont médité des choses vaines, les rois de la terre se sont assemblés, et les princes se sont ligués contre l'oint du Seigneur, et le Seigneur s'est moqué de tous leurs projets.* (*Psal.* II, 1, 2; *Act.*, IV, 26, 27.)

Enfin, lorsque la guerre ne favorisait pas vos desseins, vous vous retranchiez sur la paix. Vous croyiez que c'était là le terme heureux de toutes vos peines; que le monde ne pouvait trouver son repos, que vous ne fussiez satisfaits, et que vous aviez en main l'homme de votre paix, à qui le roi ne pouvait s'empêcher d'accorder votre liberté; vous dressiez vous-mêmes par avance l'article du traité qui vous regardait: cependant, votre espérance a été vaine. Le roi a ressenti partout la protection du ciel, soit qu'il ait fait la guerre, soit qu'il l'ait finie; Dieu l'a regardé comme un prince selon son cœur, qui avait accompli ses volontés; les victoires, qui sont des faveurs du ciel, l'ont couronné, et la paix, qui est la compagne de la justice, rend son royaume plus heureux et plus florissant que jamais.

Vous remettiez ainsi votre foi à la fortune des événements que vous espériez tels que vous les aviez souhaités. Or, mes frères, si vous aviez vu la France abattue, les églises renversées, le siége de Rome ébranlé, quelle conséquence auriez-vous tirée? qu'auriez-vous pensé? qu'auriez-vous dit? Que c'était une punition; que le ciel avait jugé votre cause en votre faveur; que c'était une marque évidente que Dieu n'approuvait pas le dessein de vos conversions. Tout a réussi, Dieu a béni les armes du roi, le royaume est en paix, les portes de l'enfer n'ont pu prévaloir contre l'Eglise. Des princes mêmes souverains dans le Nord se font catholiques. Que ne vous dites-vous, c'est l'œuvre de Dieu. Le roi fait bien, Dieu le veut ainsi. N'est-il pas juste que vous reconnaissiez sa volonté dans les bons événements comme vous l'auriez préjugée dans les mauvais?

Mais sans m'arrêter à ces raisons, qui sont hors de vous, examinez, je vous prie, l'état où vous êtes. Quoi de plus triste et de plus terrible à des consciences un peu timorées, que d'être sans religion comme des athées? A Dieu ne plaise, mes frères, que je croie que vous disiez dans votre cœur, comme ces insensés de l'Ecriture: *Il n'y a point de Dieu.* (*Psal.*, XIII, 1; LII, 1.) Vous le reconnaissez, vous l'adorez; son image est empreinte dans votre esprit et dans votre cœur. La nature même, l'instinct, la religion que vous professiez vous en a fait connaître la grandeur, la puissance et la miséricorde dans la lecture des saintes Ecritures. Vous seriez sans doute plus coupables et plus malheureux, si vous étiez sans connaissance de Dieu. Mais pardonnez-moi, si je vous dis que vous êtes plus inexcusables; si, le reconnaissant comme vous faites, vous ne le glorifiez pas comme vous devez, en lui rendant ce culte de religion authentique et public, que toutes les nations lui ont rendu dans tous les temps. Où sont vos autels? où sont vos prêtres? où sont vos sacrifices? où sont vos solennités? où sont vos prières publiques? où est votre signe du christianisme?

Vous me direz, peut-être, j'ai ma religion dans mon cœur, je la renferme toute en moi-même. Quelle religion est celle-là, qui ne paraît point, qui n'a aucune fonction? Comme la foi sans les œuvres est une foi morte, *Sine operibus mortua est* (*Jac.*, II, 20, 26), la religion sans exercice est une religion infructueuse. Elle se corrompra, si vous la laissez oisive et comme ensevelie dans un cœur tiède et paresseux; il lui faut du mouvement pour la tenir pure. Plût à Dieu, direz-vous, que je pusse pratiquer ma religion? Pourquoi me l'a-t-on interdite? Le roi, sa

conscience, le zèle que Dieu lui a donné pour votre salut, l'ont engagé à vous ramener dans le sein de l'Eglise dont vous êtes sortis. Il vous fait part de ce qu'il y a de plus cher et de plus précieux, je veux dire sa religion, où toute la vôtre se trouve : même symbole de croyance, même modèle d'oraison dominicale, même loi de commandements, même morale, même doctrine du bien et du mal, même connaissance de Dieu et de son unité, de sa Trinité et de ses perfections; même foi en Jésus-Christ le Sauveur et le Rédempteur des hommes, même Evangile dépositaire de ses vérités éternelles. Que ce soit dans vos temples ou dans nos Eglises, entre vous ou avec nous, que vous assistiez aux prières, aux instructions, à la célébration des saints mystères, de quoi vous embarrassez-vous?

Aimez-vous mieux demeurer dans votre indolence? Ne sentez-vous pas peu à peu défaillir votre foi et vos habitudes de piété? Ne vous reprochez-vous pas à vous-mêmes la stérilité de votre âme? Point de liberté, point de paix, point de société de prières, point d'usage de sacrements, point de participation au corps et au sang de Jésus-Christ. Vos cœurs sont remplis de cette tristesse qui opère la mort, qui ne vient pas de pénitence, mais d'obstination. Vous êtes comme ces montagnes de Geiboë, où il ne tombe ni pluies, ni rosée; vous avez perdu votre zèle et votre charité; cette faim même de la parole de Dieu, que vous regardiez comme votre propre caractère. On vous voit sombres, pensifs, irrésolus, flottants dans la foi, entre deux religions que vous voudriez pouvoir suivre toutes deux, et que vous avez peut-être toutes deux abjurées, voulant paraître ce que vous n'êtes pas, n'osant paraître ce que vous êtes; traîner vos consciences, ou trop farouches, ou trop timorées; disputer sans discrétion, vous déterminer sans connaissance, vous joindre sans union, prier sans goût et sans efficace, souffrir sans mérite, vivre sans règle, et mourir sans consolation.

Souffrez, mes frères, que je mette ainsi la main sur vos plaies, non pour les aigrir, mais pour les guérir, si je puis. Je vous plains; je sais qu'il est difficile d'étouffer les préjugés de sa naissance, d'effacer toutes les impressions qu'on a reçues dès sa jeunesse, d'oublier tout ce qu'on a vu et tout ce qu'on a ouï. Je vous plains encore une fois; mais je vous plains encore davantage, si vous demeurez dans vos opiniâtretés ou dans vos irrésolutions.

Car, enfin, que vous proposons-nous? votre salut. Quel motif avons-nous? la charité. Il ne nous en revient ni gloire, ni richesse, ni autre avantage temporel que celui de vous procurer, même malgré vous, ce que pourtant vous dites que vous souhaitez le plus, le repos de cette vie et le bonheur éternel. A quoi vous invitons-nous? à servir Dieu avec nous dans la paix et dans la simplicité du cœur; à reconnaître sa majesté souveraine, à recourir à sa grâce, à jouir de ses consolations et de ses bienfaits, à puiser dans les sources de Jésus-Christ notre Sauveur les eaux salutaires qui jaillissent à la vie éternelle. Nous vous ouvrons nos églises, quelle peine avez-vous d'y venir? Qu'y voyez-vous? Ces autels où vos ancêtres ont si souvent porté leurs offrandes; ces murailles qu'ils ont si souvent fait retentir des cantiques de la sainte Sion; ces tabernacles où ils ont été si souvent chercher avec foi et avec humilité ce pain de vie, qui fortifiait leur vertu et qui servait de nourriture à leurs âmes. Que fait-on dans l'enceinte de ces églises? On y chante des hymnes et des psaumes; on y médite les mystères de la passion de Jésus-Christ; on les y renouvelle d'une manière non sanglante; on y prêche son Evangile dans ses chaires de doctrine et de vérité; on y communique les uns avec les autres en esprit d'union et de charité dans les prières communes. Que trouvez-vous dans ces pratiques qui vous blessent?

Il me semble que j'entends que vous me dites dans votre cœur, la messe! la messe! Or, mes frères, que pensez-vous que soit cette messe? C'est un sacrifice institué pour représenter celui qui a été une fois accompli sur la croix, pour en faire durer la mémoire jusqu'à la fin des siècles, pour nous en appliquer la vertu salutaire pour les péchés que nous commettons tous les jours. Nous offrons à Dieu Jésus-Christ et le mérite de sa mort. Ce n'est pas un supplément du prix de notre salut, c'en est un renouvellement. Nous le croyons présent et nous l'adorons.

Ici je m'adresse à vous, anciens catholiques, qui devez être comme les tuteurs de l'enfance spirituelle de vos frères, pour ménager les bonnes dispositions que Dieu leur donne, par vos soins et par vos exemples; que diront-ils, s'ils vous voient avec des airs peu respectueux, et des postures indécentes devant cet autel, où les yeux éclairés de votre foi vous font découvrir la majesté de Dieu, quoique cachée? Si vous venez porter vos vanités jusqu'à la face du sanctuaire, et faire de la maison de la prière une salle de conversation et peut-être de cajolerie. Si vous leur rendez par vos irrévérences, votre créance ou suspecte ou méprisable à l'égard de ce sacrifice que l'Eglise appelle terrible? Dieu permettra peut-être, et j'ai cette confiance en sa miséricorde, que ces nouveaux venus, pénétrés de la vérité de ce mystère, les yeux et le cœur tournés vers le propitiatoire, comme ces chérubins de l'arche, assisteront à la messe, modestes, humiliés et recueillis, à votre grande confusion, et vous donneront des exemples de retenue et de piété, que vous deviez leur avoir donnés.

Je reviens à vous, mes frères. Quel pensez-vous que soit le tissu de notre liturgie ou de notre messe? quelques versets choisis des psaumes que le prêtre prononce au bas de l'autel : une humble confession de ses péchés de pensée, de paroles, d'œuvres devant Dieu, et devant les hommes; des oraisons pleines d'onction et de sagesse, qui s'adressent à Dieu le Père, qui invoquent le

Saint-Esprit, et qui se concluent toutes par les mérites de Jésus-Christ ; une récitation des endroits les plus instructifs et les plus touchants des apôtres ou des prophètes, qui animent notre foi, ou qui réveillent nos espérances : une lecture de l'Evangile, de ces paroles de vie éternelle, sorties de la bouche du Fils de Dieu, que nous proférons avec respect, que nous entendons debout, pour marquer notre promptitude à exécuter les règles qu'elles nous prescrivent, et dont nous tirons la matière de nos prédications et de nos instructions au peuple ; quoi de plus édifiant? Le reste ne l'est pas moins. Comme pour approcher de Dieu, en procédant à la célébration des saints mystères, il est nécessaire de croire ; nous récitons le symbole de notre foi tel que l'ont dressé les apôtres et les saints Pères dans les conciles. Nous préparons les dons sacrés par nos bénédictions, nos oblations et nos prières. Nous consacrons enfin, en vertu des paroles toutes-puissantes que Jésus-Christ nous a transmises et résignées, et c'est par nos mains, quoique indignes, que se présente et paraît pour nous devant la face de Dieu, dit saint Paul dans son Epître aux Hébreux, l'agneau sans tache, l'hostie pure, immolée pour nous sur la croix, et représentée continuellement à son Père sur nos autels, où elle intercède pour nous : Y a-t-il rien en cela qui doive ou puisse vous rebuter? Si vous avez la foi, venez l'exercer dans nos Eglises ; si vous ne l'avez pas encore, venez humblement la demander.

Ne craignez pas que je veuille vous engager témérairement à des communions précipitées, et me rendre moi-même, aussi bien que vous, coupables du corps et du sang de Jésus-Christ, en les livrant à des incrédules, ou en les hasardant à des âmes indéterminées ou hypocrites ; malheur à moi, si je vous poussais à la sainte table, pour y aller sans discrétion manger votre jugement ; si je vous invitais au festin de l'Epoux, sans savoir auparavant si vous avez pris la robe nuptiale ; si je vous exposais à périr par le remède même qui doit guérir toutes vos infirmités spirituelles ! Ne craignez pas encore une fois. J'entourerai ces autels d'une haie impénétrable qui vous en fermera les avenues Je mettrai des barrières entre vous et ces balustres, où se distribuent les saints mystères, jusqu'à ce que, par une dévotion éprouvée et volontaire, vous méritiez de les recevoir.

Quelle difficulté trouvez-vous donc? Que vous demande-t-on? De faire élever vos enfants dans la religion de vos pères, de leur donner des leçons de sagesse et de christianisme, de les ramener à l'origine de leur foi et de leur baptême? Ils n'ont aucune idée de la prétendue réforme, ils n'en ont jamais vu ni les pratiques ni les exercices ; ils n'ont jamais ouï d'autre invective contre l'Eglise, que celle que vous leur faites en secret. Leur inclination les porterait à notre culte catholique, l'autorité du roi les y réduira. Pourquoi donc leur jetez-vous dans l'esprit des doutes dont il faudra se défaire, et dont ils auront peine à revenir ? Savez-vous, mes frères, ce que vous faites? Vous formez pour le siècle prochain une génération perverse, qui ne saura comment il faut honorer Dieu ; une race de gens qui, se trouvant, sans savoir pourquoi, moitié huguenots, moitié catholiques, obligés de vivre dans l'Eglise, sans en oser pratiquer les règles, clochant des deux côtés et ne sachant ce qu'ils doivent croire, se réduiront peut-être enfin à ne croire rien ; qui oublieront les instructions qu'on veut leur donner, et ne perdront pas celles qu'on leur prépare ; qui, demeurant toute leur vie indéterminés, mourront sans avoir fait choix de la religion qu'ils doivent suivre, et qui, n'ayant enfin aucune foi fixe, se jetteront dans le libertinage à tout hasard ; ou s'ils ont quelque foi, ils vous maudiront de la leur avoir embarrassée, et de leur avoir ôté ce qu'il y a de plus désirable dans le monde, la piété et la paix de la conscience, et de les avoir rendus par là malheureux en cette vie et encore plus dans l'autre : n'auront-ils pas sujet de s'écrier : *O non patres, sed peremptores?*

Pourquoi donc ne les remettez vous pas à l'Eglise catholique? Vos pères, avant vous, ne s'y sont-ils pas sauvés? Oseriez-vous le nier? Pourquoi vos enfants ne s'y sauveront-ils pas? Le sang de Jésus-Christ aurait-il été si longtemps sans utilité et sans efficace, et croyez-vous qu'il le devienne, lorsque votre religion aura cessé? Si vous dites que vos pères étaient dans la bonne foi, et que Dieu leur a fait miséricorde, laissez-y vos enfants, et soyez assurés que Dieu la leur fera de même.

Que ne leur montrez-vous l'exemple vous-même? Depuis le temps que vous êtes comme réunis avec nous, vous avez pu vous désabuser? Nous avez-vous vu adorer du bois ou de la pierre? Nous avez-vous reconnus si superstitieux et si idolâtres, à moins que vous appeliez idolâtrie l'adoration de Jésus-Christ, que nous croyons présent sur nos autels, sur la foi de sa parole? Approuvons-nous aucun vice? Ne conseillons-nous pas toutes les vertus? Si vous voulez encore affecter une plus grande pureté et une plus grande réforme, vivez parmi nous dans l'exercice des vertus les plus évangéliques, nous ne troublerons pas votre perfection, et nous serons édifiés de vos bons exemples.

Ne dites pas que nous précipitons l'affaire; vous avez eu le temps d'y penser et de vous instruire. On vous a donné douze ans de relâche, vous avez eu raison de douter, pourquoi n'avez-vous pas eu le soin de connaître? Dans une occasion aussi délicate que celle de la vérité, il faut du moins examiner et se donner la peine de la rechercher. Quelles prières avez-vous faites? quels bons livres avez-vous lus? quelqu'un nous a-t-il dit, montrez-nous les voies du salut? y a-t-il eu quelqu'un qui ait dit à Dieu : Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Vous n'avez pas cette docilité et cette soumission qui attire les grâces et les lumières de l'esprit de Dieu ; vous avez prié, mais vous vous êtes

répondu vous-même selon vos préventions ou vos désirs, et vous avez mis entre le ciel et vous une nuée, afin que votre oraison ne pût passer : *Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio tua;* ce sont les termes de Jérémie. (*Thren.*, III, 44.)

Faut-il vous étonner si l'on vous presse un peu pour vous tirer de l'assoupissement où vous êtes? Tant pis, dites-vous, la religion se persuade et ne se commande pas. Elle se persuade, mes frères, il est vrai, mais à ceux qui veulent écouter, à ceux qui aiment et qui cherchent la vérité, à ceux qui sont purs de cœur et humbles d'esprit. La religion s'introduit non-seulement par la foi et par la raison, mais encore par la coutume; on s'y affermit à mesure qu'on s'y exerce. La vérité en est l'âme, la coutume en est le corps. La première établit le culte intérieur, la seconde le culte extérieur. Or, la vérité se persuade, mais la coutume se commande. N'a-t-il pas fallu forcer les païens et les infidèles? N'ont-ils pas eu la même peine à quitter leurs dieux qu'ils adoraient, que vous en avez à quitter votre culte chrétien? Constantin ne les a-t-il pas réduits par autorité? Théodose n'a-t-il pas dissipé les ariens? Il a fallu changer en ces gens-là leur habitude de religion, leur imprimer d'autres idées, et, par une contrainte salutaire, apprivoiser, pour ainsi dire, leur foi par l'exercice et par la coutume. Il y a un culte extérieur qui s'autorise par l'usage, qui s'introduit dans l'esprit par les sens et qui se rend facile par l'habitude, et c'est ce culte qui se commande et qui se force, *compelle.* (*Luc.*, XIV, 23.)

Vous avez dit quelquefois : c'est une marque d'une mauvaise religion que d'user ainsi de violence. La vôtre est donc mauvaise, selon vous, dans les états où elle persécute les catholiques. En nous vous condamnez comme colère ce que vous louez en vous comme zèle. Vous voulez donc ôter à la vérité le droit de se faire reconnaître, et vous voulez laisser à l'erreur la liberté de se faire suivre. Vous voulez faire des martyrs en Angleterre, et vous ne voulez pas que nous fassions des prosélytes en France. Vous êtes impitoyables sur votre religion et vous vous étonnez que nous soyons sensibles sur la nôtre.

Mais les apôtres, direz-vous, n'ont pas établi l'Eglise comme vous ; ils n'ont usé d'autres moyens, pour la conversion du monde, que de l'instruction, de la charité, de la patience ; ils n'ont employé ni l'autorité, ni la puissance. A qui vouliez-vous, mes frères, qu'ils eussent recours ? Y avait-il des princes chrétiens ? Tout le gouvernement était infidèle, toute la magistrature païenne. Ils ne pouvaient s'autoriser des ordres et des édits des empereurs ennemis de la religion naissante qu'ils publiaient, ils eurent recours à l'autorité de Dieu même. Ananias et Saphira mentent au Saint-Esprit et veulent retarder le progrès de la perfection des fidèles. Saint Pierre, armé de zèle, prononce contre eux un anathème de mort et les assomme, pour ainsi dire, à ses pieds par sa parole, jetant par là une triste mais salutaire frayeur dans toute l'Eglise. Simon le Magicien abuse le peuple, et, volant en l'air, veut par ses miracles contrefaits mettre un obstacle à l'Evangile ; le même apôtre arrête ses enchantements par la force de sa prière ; et le précipitant du ciel où il s'était témérairement élevé, le punit à la vue de ses aveugles admirateurs d'une chute rude et mortelle. Elimas prétend empêcher la conversion du proconsul Serge ; Saint Paul ému d'une sainte indignation, se sert de la puissance que Dieu lui donne et frappe cet imposteur d'un subit et terrible aveuglement. Présentement le Seigneur a remis son autorité aux puissances chrétiennes pour l'avancement de sa foi et pour la gloire de son Eglise.

Ce n'est pas, mes frères, que je veuille un autre esprit pour moi que l'esprit de la charité et de la patience évangélique. Dieu m'est témoin que je vous porte tous dans mon cœur; que je compatis à vos peines, et que, prosterné tous les jours au pied des autels, je lui demande affectueusement pour vous la paix et la grâce de Jésus-Christ. Il me semble que je vois dans vos cœurs ce qui s'y passe ; en ceux qui ont encore une religion, des combats de deux volontés qui se soulèvent, de la coutume contre la vérité, du monde contre le monde, de la conscience même contre la conscience. Ecoutez dans les instructions les paroles de paix qui peuvent calmer ces orages. Priez le Seigneur qu'il répande la tranquillité dans vos âmes. Vous trouverez les consolations que vous souhaitez, et plus encore que vous n'en sauriez attendre. Vous nous dites aujourd'hui, pourquoi nous pressez-vous ? Vous nous direz peut-être un jour, béni soit le moment auquel vous nous avez pressés. Dieu veuille m'accorder de mes jours cette consolation et cette grâce, et nous appeler tous à sa gloire. Au nom du Père, etc.

SERMON X.

SUR LES RICHESSES.

Prononcé à Montpellier, à l'ouverture des états de la province de Languedoc, en 1704.

Est et alia infirmitas pessima, quam vidi sub sole : divitiæ conservatæ in malum domini sui. (*Eccle.*, V, 12.)

Il y a bien une autre misère très-fâcheuse que j'ai remarquée sous le soleil. Ce sont des richesses qu'on veut conserver, et qui ne servent qu'à chagriner celui qui les possède.

Ce roi que l'Ecriture a nommé sage par excellence, à qui Dieu avait révélé tout le mystère des vanités et des illusions du monde ; qui savait discerner le vrai d'avec le faux, et séparer dans ses jugements, les réalités des apparences ; qui connaissait l'orgueil des grandeurs et l'inutilité des sciences humaines ; qui sentait en lui le néant de sa propre gloire, et qui voyait, dans les plaisirs et dans les joies du siècle qu'on aime, deux choses qui doivent les faire haïr? *vanité, affliction d'esprit*, *vanitas, et afflictio spiritus.* (*Eccle.*, I, 14.)

Ce roi, dis-je, si sage, trouve encore de plus grands défauts dans la nature et dans la jouissance des richesses. Tantôt il déclare qu'il n'y a rien de solide en elles; que le plaisir de les amasser se perd dès qu'elles sont amassées; qu'elles échappent lorsqu'on pense les retenir, ou que du moins elles vont se perdre dans un fond de cupidité qui les absorbe; que l'avare peut s'enrichir, mais qu'il ne peut se satisfaire; que la passion d'avoir ou d'acquérir n'a point de bornes, et que le désir et l'espérance de l'accroissement ôtent toutes les douceurs de la possession : *Avarus non implebitur pecunia.* (*Eccle.*, V, 9.) Voilà le vide des richesses. Tantôt il enseigne qu'elles sont infructueuses, soit par des épargnes sordides, soit par des profusions indiscrètes, soit par un déréglement d'esprit qui fait qu'on prive les pauvres de la portion de ce bien qui leur appartient, et qu'on se prive soi-même des secours qu'on avait eu dessein de se procurer. Voilà l'inutilité des richesses : *Fructum non capiet ex eis.* (*Ibid.*) Tantôt il les regarde comme des sources d'inquiétude, ou des occasions de débauche, qui ne laissent ni repos ni santé à un homme d'ailleurs enflé de son opulence; qui le fatiguent nuit et jour par les craintes ou par les plaisirs qu'elles donnent, jusqu'à interrompre son sommeil, et troubler ces heures tranquilles par l'amour déréglé de son bien, ou par l'excès de la bonne chère : *Saturitas divitis non sinit eum dormire.* (*Ibid.*, 11.) Voilà l'incommodité des richesses.

Mais ce qu'il trouve de plus triste et de plus cruel, c'est qu'elles affligent et qu'elles rendent malheureux ceux qui les possèdent: *Conservatæ in malum domini sui.* (*Ibid.*, 12.) Je ne parle pas ici du malheur éternel qu'elles ne causent que trop souvent. Qui ne sait les difficultés du salut que l'Evangile attache à la condition des riches? Qui ne sait que les biens du monde sont des sources de corruption, et comme des instruments de mort entre les mains des méchants qui s'y attachent ou qui en abusent, tombant ainsi, selon les termes de l'Apôtre, dans les tentations du monde, et dans les piéges du démon, qui les plongent dans la perdition et dans la réprobation éternelle? Je parle d'un malheur temporel, qui rend la vie désagréable; de ces chagrins journaliers qu'on a de voir diminuer par la chicane d'un procès, par la mauvaise foi d'un commerce, par les subsides ordinaires, par les contributions inespérées, par des dons pesants, quoique volontaires, un bien qu'on avait acquis avec peine et qu'on gardait avec soin. Cette sensibilité injurieuse à la providence, maîtresse des événements, opère l'impatience et la tristesse, produit souvent le murmure, et fait perdre le fruit des tribulations publiques et particulières.

Je viens vous représenter aujourd'hui quelles sont les vues de Dieu sur nous, quand il nous afflige par la perte de nos biens, quels sont les profits que nous pouvons tirer de ces pertes, et quels sont les moyens de résister à cette espèce de tentation que la cupidité rend si délicate et si dangereuse. Pour le faire plus efficacement, implorons le secours de l'esprit de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

C'est une des plus fortes passions de l'homme que celle d'amasser du bien, de le conserver, d'en jouir, et d'être à son aise. Pour cela on sacrifie son repos, son honneur, quelquefois sa vie, souvent même sa conscience. C'est aussi un de ses plus sensibles déplaisirs de s'en voir privé. De là viennent ces plaintes qu'on entend tous les jours, que les temps ne furent jamais si mauvais; que les charges sont accablantes; que les guerres qu'on fait aujourd'hui sont également cruelles et ruineuses; qu'il faut donner pour les nécessités publiques ce qu'on avait destiné à ses commodités particulières; que la rareté de l'argent, et l'interruption des affaires rendent la condition du créancier aussi fâcheuse que celle du débiteur; qu'il y a des années malheureuses où l'on sème et l'on ne recueille point, et que, dans les heureuses même, on ne sait par quelle fatalité l'abondance devient à charge. On s'en prend au ciel, à la terre, à ceux qui, imposent, à ceux qui exigent. O hommes! pourquoi ne sentez-vous pas le poids de votre péché plutôt que celui de votre indigence, et pourquoi vous plaignez-vous des autres hommes, au lieu de bénir le Seigneur, qui par ces épreuves salutaires prétend corriger et punir en vous?

1° La fausse opinion que vous avez des richesses,

2° L'attachement que vous avez aux richesses,

3° Le mauvais usage que vous faites des richesses.

Trois réflexions que je vous propose; afin que vous vous désabusiez des biens du monde, et que dans un temps où il ne s'agit pas d'en acquérir, vous appreniez à les perdre chrétiennement.

PREMIER POINT.

Les biens du monde, considérés dans l'ordre de la charité, sont estimables, parce qu'ils sont louables et utiles, qu'ils contribuent à la gloire de Dieu qui les donne, et au salut de l'homme qui les reçoit comme de Dieu, et qui en use selon Dieu. Les richesses alors sont des dons du ciel, dont le Père céleste veut bien gratifier ceux qu'il aime dans sa famille : ce sont des moyens d'exercer la justice par les offrandes qu'on fait au Seigneur, ou la charité par l'assistance qu'on donne au prochain. Ce sont les récompenses que Jésus-Christ a promises à ceux qui cherchent premièrement le royaume des cieux, des bénédictions répandues sur la vertu, ou sur le travail d'un homme de bien, des secours pour cette vie présente et pour l'autre. Ce sont les sources de la piété et de la miséricorde chrétienne, la matière des bonnes œuvres et des pratiques évangéliques, et les grâces visibles que Dieu dis-

pense à son Eglise par les mains de ses serviteurs qu'il a rendus riches.

Mais si vous considérez ces biens comme dépendants de la cupidité, ce sont des dons du Créateur, dont les créatures abusent. Ce sont des objets innocents d'où naissent pourtant la plupart des vices, qui émeuvent les passions à la vue des vanités et des utilités de la vie; qui étouffent la piété dans le cœur, et dérobent à Dieu l'amour et la confiance qui lui sont dus, qui nous occupent de nos intérêts temporels, et nous font perdre le goût et le souvenir de nos prétentions et de nos espérances éternelles. C'est la substance de ce monde, comme parle l'Ecriture; c'est-à-dire un fond d'avarice et d'orgueil entretenu par mille désirs inutiles et nuisibles, qui entraînent l'homme à sa perte, ce sont les termes de saint Paul dans sa Ire *Epître à Timothée* (VI, 9). Qui ne voit quelle est en ce sens la malédiction des richesses et l'opinion qu'on en doit avoir?

Mais considérons-les dans leur nature, et dans l'idée qu'en ont les riches du siècle. Les uns croient les tenir des mains d'une aveugle fortune, qui les distribue à son gré, qui les maintient dans les familles, ou qui leur fait changer de maîtres, et ne connaissent pas que tout cela vient du Seigneur. *Nunquid non hæc sunt a Domino*, dit le prophète? (*Agg.*, II, 9.) Les autres croient que les biens qu'ils ont sont les fruits de leur industrie, que c'est le bon sens et le bon esprit qui leur ont inspiré ces prévoyances convenables à leurs intérêts domestiques, et qu'ils ne doivent qu'à leur génie les voies qu'ils ont imaginées de s'enrichir et de s'élever; ce qui fait dire à l'Ecriture, que l'homme riche ordinairement se croit sage : *Sapiens sibi videtur vir dives.* (*Prov.*, XXVIII, 11.) Et cependant elle traite ailleurs de folie ce savoir-faire, c'est-à-dire ces tours de justice et de vérité qu'on donne à des pratiques artificieuses et souvent iniques, et Jésus-Christ lui-même appelle insensé celui qui s'applaudissait de son opulence, dans le temps qu'on allait lui demander son âme : *Stulte, hac nocte repetent animam tuam.*

La plupart, sans songer de qui nous recevons ces biens, ni pourquoi nous les recevons, laissant là leur origine et leur fin, par lesquelles on en peut juger sainement, s'attachent aux avantages trompeurs qu'ils en retirent ou qu'ils en attendent : car il n'y a rien sur quoi le monde soit plus trompé que sur les richesses, parce qu'elles ont des apparences qui éblouissent, parce qu'elles nourrissent et flattent la concupiscence qui les rend à son tour agréables et nécessaires; enfin parce que, selon la parole de Jésus-Christ, elles étouffent dans l'esprit et dans le cœur des hommes mondains la sainte parole; je veux dire les maximes et les vérités évangéliques : *Fallacia divitiarum suffocat verbum.* (*Matth.*, XIII, 22.) Voyons quelle est cette tromperie.

Celui qui les possède les croit certaines et véritables, les croit à lui. Saint Paul pourtant ordonne à Timothée de recommander aux riches du siècle de ne point mettre leur espérance dans les biens incertains de ce monde, mais de la mettre tout entière au Dieu vivant, qui donne à tous abondamment : et saint Grégoire nous enseigne, que nous devons nous détromper de ces biens fragiles et passagers, qui dans le fond ne sont ni véritables ni nôtres : *Quod vobis cum terrenis divitiis, quæ nec veræ nec vestræ, quid sunt?* Ils dépendent de la volonté et de la malice d'autrui, et peuvent nous être enlevés malgré nous; ils sont sujets à mille accidents, qu'on ne peut quelquefois empêcher, ni même prévoir. C'est une espèce de dépôt que la Providence a mis en nos mains, et qu'elle en retirera lorsqu'on y pensera le moins, dans des temps où l'on aura plus de peine à les perdre, qu'on n'avait eu de plaisir à les posséder. Quoi qu'il en soit, ces biens que nous aimons comme nôtres, comme une portion de notre substance, sont étrangers, sont hors de nous, et nous devons nous souvenir de ce que les saints Pères nous enseignent, qu'ils nous possèdent plus que nous ne les possédons nous-mêmes; qu'il faut regarder ce que nous faisons comme étant à nous, ce que nous avons comme appartenant au souverain Maître, à qui nous sommes, et qui ne nous laisse la liberté d'appeler nôtre, ce qu'il nous accorde par sa bonté, que pour nous laisser le plaisir de le lui redonner par reconnaissance.

Mais ce qu'il y a de plus faux dans les richesses, c'est qu'elles promettent aux hommes mondains une félicité mondaine, c'est-à-dire un état de repos et de satisfaction universelle. Or, comme on ne voit rien de plus désirable dans cette vie mortelle que ce point de tranquillité qu'on s'imagine pouvoir trouver dans les richesses, de là vient cette grande estime qu'on a pour elles. C'est ainsi que raisonnait cet homme enrichi par ses acquisitions et par ses épargnes, dont il est parlé dans l'*Ecclésiastique* (XI, 19), qui disait dans le transport de sa joie : *Inveni requiem meam, fruar bonis meis solus.* Me voilà parvenu à vivre en repos et à mon aise, rempli de biens, content de moi-même, indépendant du reste du monde. C'était aussi le sentiment de ce riche de la parabole évangélique, lorsqu'à la vue de ses greniers qui gémissaient sous le poids de son abondance, à l'abri des nécessités et des incommodités de la vie pour longues années, goûtant par avance tous les plaisirs de la bonne chère, invitant son âme charnelle à s'égayer avec ses sens, il se réduit enfin à cette parole : *Requiesce : « Reposez-vous. »* (*Luc.*, XII, 19.)

Ils se trompent, Messieurs : car les biens temporels, soit qu'on les recherche, soit qu'on les possède, causent toujours quelque agitation, du moins quelque attention embarrassante et inquiète, et la jouissance paisible d'un bien mal acquis ou mal employé n'est pas un repos, mais une licence d'abuser des bienfaits de Dieu sans scrupule et d'être vicieux sans contradiction.

Ces biens en effet produisent ordinaire-

ment deux dispositions différentes dans ceux qui les ont, ou trop de loisir, ou trop d'affaires. De ce loisir vient la mollesse, l'oisiveté, l'indolence pour tout ce qui peut servir au salut. On n'a nul goût pour la prière, on n'écoute point la parole de Dieu, ou si on l'écoute, c'est sans attention : *Audientes non audiunt*, dit Jésus-Christ (*Matth.*, XIII, 13); on s'éloigne des sacrements ; on assiste sans fruit et sans respect au saint sacrifice. Occupé de son argent, de ses intérêts, et comme enveloppé dans la substance de ce monde, on ne fait rien pour l'éternité, et l'on peut dire, que comme les terres qui produisent l'or sont stériles de toute autre chose, les âmes qui sont attachées à leur or sont inutiles à toute bonne œuvre. Quel triste et funeste repos! de ces affaires viennent le travail, la sollicitude, la multiplicité des pensées et des désirs, les fatigues et les dangers. Rien n'arrête, rien ne satisfait la passion d'augmenter son bien. L'esprit se forme de nouveaux projets, une espérance succède à l'autre ; le cœur se dilate. Dieu donne, dit le Sage, cette affliction et ces soins superflus au pécheur qui veut s'enrichir, afin de punir la cupidité par elle-même, et de faire sentir, par les amertumes qu'il répand sur les biens temporels, le tort qu'on a de les préférer aux éternels.

Ces réflexions, ces expériences ne peuvent nous détromper. Nous aimons, nous estimons le bien avec excès, nous en abusons même, et Dieu nous l'ôte, pour nous faire sentir que cet argent, qu'on garde avec tant de soin pour sa consolation et pour son plaisir, cause souvent du chagrin à ceux qui le gardent : *Divitiæ conservatæ in malum domini sui.* (*Eccle.*, V, 12.)

Dans ce temps de tribulation, permettez que je parle ainsi au milieu même de nos triomphes : vous vous plaignez que le Seigneur appesantit sa main sur vous, qu'il vous afflige tous les jours par la perte de quelque portion de vos biens, et vous réduit à vivre tristement du débris de l'héritage de vos pères. Reconnaissez donc qu'il veut par là diminuer votre orgueil; accordez-lui ce qu'il vous prend, louez-le de ce qu'il vous laisse. Figurez-vous ces malheureuses provinces où se déploient toutes les horreurs de la guerre, où les armées des deux partis laissent partout où elles marchent des traces funestes de leur passage, par la ruine des villes ou des campagnes, où l'on perd en un jour ce qu'on a pris soin d'amasser en plusieurs années, où les familles les plus commodes se trouvent tout d'un coup plongées dans la douleur et dans la misère, sans avoir d'autre ressource qu'en la pitié, s'il en reste encore au barbare soldat qui les dépouille et qui les désole. Grâces au Ciel, nous sommes éloignés de ces dangers et de ces craintes. La guerre ne se fait pas sentir ici par les ravages qu'elle fait, mais par quelques incommodités qu'elle cause : ce ne sont pas des ennemis qui nous ruinent, ce sont des exacteurs qui nous inquiètent. Ce n'est pas votre subsistance qu'on vous enlève, c'est le prix de votre sûreté qu'on vous demande.

Il semble que Dieu vous ménage, qu'il veuille user envers vous de sa bonté, ou s'accommoder à votre faiblesse. Tandis qu'il frappe tant de gens, dans son indignation et dans sa colère, de la perte de tous leurs biens, de celle même de leur vie, il se contente de vous priver d'une partie de vos aises, de vos commodités, de vos dépenses, peut-être même superflues. Il y a des hommes qu'il veut punir, on dirait qu'il ne veut que vous corriger par ces taxes qu'il fait tomber sur vos terres, sur vos offices, sur vos têtes, pour vous faire connaître par votre propre expérience la fragilité et l'incertitude des richesses, pour vous accoutumer à savoir en supporter les petites pertes ; bénissant le Seigneur, soit qu'il les donne, soit qu'il les retire, et donnant à vos désirs et à vos soins pour les choses terrestres les bornes qu'il a prescrites.

Loin d'ici donc ces hommes injustes, qui font plus de cas de leur bien que de leur âme, à qui Tertullien adresse ces belles paroles : Laissons à ceux qui n'ont ni la foi ni l'espérance que nous avons d'un heureux avenir, à mettre tout leur esprit et toute leur âme à s'enrichir ; pour nous, il nous convient de donner, non pas notre âme pour notre argent, mais notre argent pour notre âme, soit en le distribuant avec charité, soit en le perdant avec patience : *Nos vero non animam pro pecunia, sed pecuniam pro anima deponere convenit, seu sponte in largiendo, seu patienter in amittendo.* Loin encore ces hommes aveugles, qui ne voient pas, dans les événements du siècle, la main de Dieu qui les produit et qui les règle, qui fait la paix quand il lui plaît, dit le Prophète, et crée la guerre, et tous les maux qui l'accompagnent : *Ego Dominus faciens pacem et creans malum.* (*Isa.*, XLV, 7.) Loin enfin ces censeurs bizarres des œuvres des hommes et de Dieu même, qui croient toujours que le monde est mal gouverné, qui se font un système de politique imaginaire, à laquelle ils voudraient assujettir le roi et ses conseils ; qui s'estiment capables de faire rouler une machine dont ils ne connaissent pas les ressorts ; qui trouvent toutes les charges de l'Etat insupportables ; qui voudraient qu'on fît la guerre pour eux, sans qu'ils en ressentissent la moindre incommodité : moins affligés des maux de leur patrie que du secours qu'ils sont obligés de leur accorder ; qui plaignent à l'Etat une portion modique de leur bien qu'ils hasarderaient au jeu, ou qu'ils donnent tous les jours à leurs plaisirs, et qui murmurent de tout, posant leur bouche contre le ciel, où réside la Providence éternelle, et ramenant leur langue contre la terre et contre les puissances qui la gouvernent. (*Psal.* LXXII, 10.)

Voilà le dessein que le Seigneur a de corriger les faux jugements que nous faisons des biens temporels ; voyons comment il

corrige et punit l'attachement que nous y avons.

DEUXIÈME POINT.

Ce ne sont pas les richesses qui perdent les hommes, c'est l'amour et l'attachement qu'on a pour elles. La malignité n'est pas dans le métal, elle est dans le cœur de celui qui s'y attache. Saint Paul ne s'adresse qu'aux riches de ce siècle, qui le sont de passion, de cupidité, c'est-à-dire à ceux qui veulent devenir riches : *Qui volunt divites fieri* (I *Tim.*, VI, 9), lorsqu'il les menace des tentations et des piéges du démon : car pour ceux qui le sont par naissance, par héritage, par succession, à la bonne heure, dit saint Augustin, pourvu qu'ils le soient en Dieu; c'est-à-dire dans les bonnes œuvres : *Qui sunt, sint, dummodo in Deo, in bonis operibus;* pour nous marquer que ce n'est pas la possession du trésor qui est condamnée, mais le déréglement de l'esprit ou du cœur de celui qui le possède.

Pour prendre cette vérité dans son principe, il est certain que les biens mêmes de ce monde appartiennent de droit à ceux qui servent Dieu fidèlement. Ils ont été créés originairement pour la manifestation de la puissance et de la magnificence du Créateur et pour l'utilité de l'homme innocent. Ils ont été donnés aux patriarches de la Loi comme des récompenses de leur foi et des gages de leur alliance. Ils sont dévolus enfin aux fidèles de la loi nouvelle qui entrent dans les droits de Jésus-Christ, que son Père a constitué héritier de toutes choses, par lequel il a fait les siècles : *Quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et sæcula.* (*Hebr.*, I, 2.)

Et c'est à juste titre qu'ils les possèdent, parce qu'ils en connaissent les abus et les avantages. Ils jouissent de ces biens temporels d'une manière spirituelle; ils s'en font comme autant de symboles des biens à venir que Dieu leur réserve; ils passent par-dessus, selon le langage de l'Église, sans s'y arrêter, et comme les abeilles ne cueillent pas les fleurs comme nous, et ne prétendent sur elles ni possession ni propriété, se contentant d'un certain suc dont elles composent leur miel; ainsi l'homme juste tire de toutes les créatures utiles un certain suc de consolations spirituelles; tantôt il admire la puissance de Dieu qui forme tant de biens différents, et sa bonté qui les laisse à ceux-là même qui en abusent; tantôt, voyant que les méchants en sont pourvus comme les bons, il conclut que ce n'est donc pas la félicité des gens de bien; tantôt, considérant la pauvreté des véritables serviteurs de Dieu, il juge que Dieu leur en réserve de plus excellents dans le ciel; et s'applaudissant lui-même de son indigence, il s'écrie avec le Roi-Prophète (*Psal.* XV, 6) : *Funes ceciderunt mihi in præclaris, etenim hæreditas mea præclara est mihi.*

De là vient que, comme ils possèdent les biens sans affection, ils savent les perdre sans tristesse, et remettre à Dieu son dépôt, sans murmurer et sans se plaindre. Leur enlève-t-on quelque portion de leur héritage par des procès et des violences? ils se croient déchargés d'autant. C'est une tentation de moins. Il ne leur coûte rien de perdre, et ceux qui commettent l'injustice sont plus à plaindre que ceux qui la souffrent. Leurs débiteurs leur manquent-ils? ils attendent avec patience et remettent avec bonté. Ils se regardent eux-mêmes comme débiteurs à Dieu, et font aux autres la miséricorde qu'ils veulent que Dieu leur fasse. Les oblige-t-on à contribuer aux nécessités publiques? ils savent qu'ils sont citoyens de la Jérusalem terrestre, et redevables à leur patrie. Ils considèrent comme un devoir d'assister le roi pour la défense du royaume, comme une justice de s'intéresser au repos et à la conservation de la république dont ils sont membres, comme une charité civile et chrétienne d'entrer dans les besoins de ses frères dans les guerres qui les désolent. Ils reconnaissent qu'il faut suivre les lois que la raison et la nécessité font faire; que Jésus-Christ lui-même a voulu payer le tribut. En rendant à César ce qui est à César, ils croient rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et faire en même temps un sacrifice volontaire de leurs biens à l'un et à l'autre.

Ce sont là les gens qui jouissent des richesses innocentes; ce sont ces hommes riches en vertu, dont les miséricordes ne tarissent point, ces bienheureux débonnaires qui méritent de posséder la terre, ces Chrétiens qui usent de tout chétiennement, et à qui tout devrait appartenir.

Cependant Dieu qui a tout fait, et qui conduit tout avec sagesse, a voulu, dit saint Augustin, que ces biens temporels fussent communs aux bons et aux méchants. S'il ne les accordait qu'aux bons, on pourrait croire qu'on ne le sert que par intérêt, ou qu'il n'a d'autre récompense à donner à ceux qui le servent. S'il ne les accordait qu'aux méchants, il priverait les bons des consolations de la vie, et induirait les faibles à cesser d'être bons pour les obtenir, afin de cacher sous cette confusion, comme sous un voile mystérieux le jugement de miséricorde ou de justice qu'il doit exercer sur eux dans la suite.

Il arrive même souvent, et presque toujours, que ces biens du siècle sont le partage des enfants du siècle, qui les corrompent par le mauvais emploi qu'ils en font, ou qui en sont corrompus par l'attachement ou l'amour déréglé qu'ils ont pour eux, si condamné et si défendu dans les Ecritures. 1° Parce que la nature de ces biens étant de beaucoup inférieure à la nôtre, c'est nous avilir et nous dégrader que de nous lier à eux par le désir et l'affection; c'est ne pas connaître l'excellence de l'âme de l'homme, moins encore la qualité d'enfant de Dieu, que d'asservir aux choses de la terre une âme d'origine céleste, un cœur anobli, qui naturellement tend à sa fin et à son principe. 2° C'est qu'il ne peut y avoir en nous qu'un désir principal, qui, nous déterminant

et nous appliquant à quelque fin ou à quelque objet, nous détourne et nous distrait de tous les autres; et que cette passion tombant sur des dons extérieurs et sensibles, nous dégoûte et nous éloigne de la recherche des dons intérieurs et invisibles, qui sont les vertus chrétiennes, la grâce de Jésus-Christ, et la possession de Dieu même. 3° C'est qu'on se forme des idoles de son or et de son argent, selon les termes du prophète : *Aurum suum et argentum suum fecerunt sibi idola ut interirent.* (*Osee*, VIII, 4.) On se fait une espèce de religion sacrilége que saint Paul appelle un culte et un service d'idolâtrie : *Idolorum servitus* (*Galat.*, V, 20), on n'a de foi qu'à ce qu'on acquiert, à ce qu'on amasse, à son intérêt, et l'on craint de manquer de tout en servant Dieu; on met toute sa confiance, non pas au secours du Ciel, mais aux soins empressés qu'on se donne; comme si la Providence divine n'avait aucune part en la dispensation des biens du monde : enfin on s'attache à ses biens par son cœur et par son affection, on ne demande rien de plus : c'est le plaisir, c'est le bonheur, et l'on est prêt pour le moindre gain de mépriser la loi de Dieu.

Vous me direz peut-être, Messieurs, nous n'entrons point dans ces sentiments; nous jouissons paisiblement du bien que nous avons acquis; nous l'avons acquis avec peine, nous le conservons avec attention; il nous semble que nous n'y sommes pas trop attachés. Voulez-vous vous sonder vous-mêmes? Eprouvez-vous, non pas dans l'état de la possession où l'âme est dans quelque espèce de tranquillité, dit saint Augustin à l'égard des biens dont on est le maître, mais dans l'envie que vous avez de les augmenter, ou dans la crainte ou la douleur que vous ressentez de les perdre. Avez-vous convenablement de la substance de ce monde, dit ce Père, au delà même des besoins et des bienséances de la vie? vous en voulez encore davantage. L'avidité de chercher ce bien que vous n'avez pas marque que vous aimez celui que vous avez déjà. Il y a un désir qui vient de l'indigence et de la nécessité, il y en a un qui vient de la passion et de l'abondance. On voit, dit le Sage, des pauvres qui sont comme riches, parce qu'ils voudraient s'enrichir, et des riches qui sont comme pauvres, parce qu'ils regardent comme nécessaire tout ce qu'ils amassent de superflu : ce qui fait dire à saint Bernard, que ces gens-là sont plus tourmentés par le désir de ce qu'ils n'ont pas, qu'ils ne sont satisfaits de l'usage de ce qu'ils ont.

C'est là ce qu'on appelle la cupidité qui forme ces désirs inutiles et nuisibles où tombent les riches mondains dont parle l'Apôtre (I *Tim.*, VI, 9) : *Incidunt in desideria multa inutilia et nociva.* Inutiles, parce que les richesses n'ont rien de solide; qu'elles ont des ailes d'aigle, et s'envolent souvent, dit le Sage, devant ceux qui les poursuivent, parce que les projets qu'on fait de les acquérir sont comme étouffés dans le désir et dans la pensée de celui qui les désire, et, demeurant sans effet, ne font que flatter son imagination et sa convoitise. Nuisibles parce que la passion de s'enrichir trouble la paix intérieure de l'âme, offense la Providence, blesse la charité du prochain, et dessèche la source des affections chrétiennes et spirituelles. De plus, elle renferme la passion de la domination, du luxe, du jeu, de l'ambition, qui sont les suites ordinaires d'une vie opulente et fortunée.

Ce qui fait voir que cette cupidité est une espèce de double passion, et comme un composé d'orgueil et d'avarice, selon la doctrine de saint Thomas, et que l'esprit de Dieu, qui nous enseigne que l'orgueil est le principe de tout péché : *Initium omnis peccati superbia* (*Eccli.*, X, 15), et que l'*avarice est la racine de tous les maux* : « *Radix omnium malorum cupiditas* » (I *Tim.*, VI, 10), a dit vrai en l'un et en l'autre; avec cette différence, ajoute le saint docteur, que l'un de ces deux vices est le principe de tout mal : *In ordine ad intentionem*, par rapport à l'intention; et l'autre : *In ordine ad exsecutionem*, par rapport à l'exécution. C'est l'orgueil qui invente et qui trace, pour ainsi dire, les plans et les desseins de s'enrichir; mais l'avarice conduit l'ouvrage, et cherche les moyens et les fins de l'exécuter; quel genre de péché trouverez-vous, en effet, auquel ne puisse concourir l'argent, ou comme fin qui le persuade, ou comme instrument qui le facilite?

D'où vient donc cette superfluité de désirs, et ces désirs des choses superflues? D'où viennent ces vues, ces prétentions, ces desseins grands ou petits, chacun selon son état? de l'attachement qu'on a aux biens du monde. D'où viennent les suppositions, les discours, les calomnies? D'où vient cette guerre qui désole aujourd'hui toute l'Europe, ces conspirations étrangères; ouvrages qui marchent dans les ténèbres : ces entreprises meurtrières dans les villes et dans la campagne, ces combats si rudes et si sanglants? Levez les voiles de tant de raisons politiques, dont l'ingénieuse cupidité a coutume de se couvrir. Ce n'est ni le zèle de la justice, ni la considération du bien public, ni la nécessité d'une discrète et légitime défense. Un prince du sang de nos rois monte sur le trône d'Espagne. Le droit de la naissance, la loi des successions, l'autorité d'un testament, le consentement de la monarchie l'y élèvent. N'importe, tout le monde est en feu. Un empire veut regagner ce qu'il n'a plus, une république a peur de perdre ce qu'elle a.

Mais rien ne marque tant l'attachement qu'on a aux biens temporels, que la douleur qu'on a de les perdre, et c'est par les pertes que Dieu le punit. Le meilleur moyen de vous en détacher, c'est de vous les diminuer; tantôt par la mauvaise foi, ou par l'impuissance d'un débiteur dans le désordre de ses affaires; tantôt par des procès mal intentés par vous, ou mal entendus par vos juges; tantôt par des impôts et des fléaux de Dieu, qui semblaient ne devoir pas appro-

cher de vos tabernacles ; souvent par les stérilités et les sécheresses, en vous privant des rosées du ciel et de la graisse de la terre. Vous éprouverez des traverses, des malheurs et des contre-temps. Une interruption de commerce, qui ferme les chemins du gain ; une rétention de l'argent, qui suspend toutes les affaires utiles ; une inutilité de denrées, qui demeurent sans prix et sans fruit au milieu des vendeurs et des acheteurs : c'est Dieu qui punit votre attachement, votre dureté envers les pauvres, votre ingratitude envers lui, qui corrige enfin le mauvais usage que vous faites de vos biens, en vous ôtant les moyens et l'envie d'en abuser.

TROISIÈME POINT.

Il y a deux choses à observer, dit saint Augustin, dans les biens du monde, l'acquisition et l'usage. Se garder de les acquérir par de mauvaises voies, s'étudier à les employer en bonnes œuvres ; saint Paul, avant lui, dans les instructions qu'il donnait à Timothée, avait prescrit les mêmes règles. Après avoir représenté ce que les riches doivent éviter, d'être orgueilleux, de se confier en des richesses vaines et périssables, il s'étend sur l'usage qu'ils en doivent faire : *Bene agere, divites fieri in bonis operibus, facile tribuere, communicare, thesaurisare sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam : « d'être charitables et bienfaisants, de se rendre riches en bonnes œuvres, de faire part de leur bien à ceux qui en ont besoin, de s'acquérir un trésor, et de s'établir un fondement solide pour l'avenir, afin de parvenir à la véritable vie.»* (I *Tim.*, VI, 18.)

Ce bon usage est également établi sur la foi et sur la raison ; parce que tous les biens venant originairement de Dieu, et se trouvant dans les droits de sa redevance et de son domaine, et dans le ciel et sur la terre, *Cuncta quæ in cœlo sunt et in terra, tua sunt*, dit le Saint-Esprit dans l'Ecriture (I *Paral.*, XXIX, 12), *et tu dominaris omnium !* Il n'y aurait rien de si naturel, que de reconnaître le don qu'il nous en a fait et d'en user, du moins, suivant les lois qu'il nous a si expressément marquées, et si souvent réitérées pour notre salut et pour sa gloire. Qui peut lui disputer la souveraineté qu'il a sur les hommes ? Qui peut lui refuser de payer le tribut qu'il a imposé sur les biens des riches en faveur des pauvres, lorsque tout semble conspirer à les secourir dans leurs besoins, la justice, la compassion, la charité, la prudence même ? Qui ne doit pas être effrayé des menaces que le Seigneur fait aux mauvais riches, et qui peut s'empêcher d'être touché des grâces qu'il prépare aux hommes de miséricorde ? Rien donc de plus raisonnable, de plus naturel et de plus juste, que ce bon usage des biens temporels, auquel la reconnaissance et la piété, la nature et la grâce, la religion et l'intérêt même nous engagent.

Cependant il n'y a rien dont on abuse le plus, soit qu'on y soit porté par la prospérité et l'abondance, qui traînent ordinairement avec elles l'oubli de Dieu, soit que la religion fasse de moindres impressions sur nos esprits, que l'intérêt et l'amour-propre ; soit qu'on prenne pour des bienséances et des conseils les règles et les préceptes de l'Evangile. Quoi qu'il en soit, il n'y a presque pas d'administrateurs fidèles. Les uns retiennent ce qu'il faudrait donner, les autres donnent ce qu'il faudrait retenir. Qui est-ce qui offre à Dieu le prix de sa réconciliation et de la rédemption de son âme, par les aumônes qu'il fait aux pauvres ? qui est-ce qui refuse à ses plaisirs ce qu'il devrait garder et destiner à ses bonnes œuvres ?

Je ne vous dirai point jusqu'où va cet abus, ou, comme parle l'Ecriture, cette malédiction des richesses. Elles autorisent le vice, elles dérèglent la raison, elles séduisent la pudeur, elles corrompent la justice, elles étouffent la charité, elles produisent enfin les vices, les entretiennent ou les consomment par le mauvais usage qu'on en fait. Je parle des abus ordinaires qu'on en fait pour les divertissements et pour les vanités du siècle, dont tous les hommes sont presque coupables. Les grands les font servir au faste et à l'orgueil de la grandeur, les autres au progrès de leurs desseins ambitieux. L'or même de ceux qui sacrifient au Seigneur est souvent un sujet de chute pour eux quand ils l'emploient mal, et pour ceux qui voient le profane emploi qu'ils en font : *Lignum offensionis est aurum sacrificantium.* (*Eccle.*, XXXI, 7.)

Si donc on use si mal communément des biens de ce monde, faut-il s'étonner si Dieu les ôte ? La peine, vous le savez, suit infailliblement le péché, et Dieu, pour satisfaire à sa justice, pour réparer l'offense qui lui est faite, et pour punir avec proportion les infractions de sa sainte loi, a coutume de nous priver de ce que nous avons aimé plus que lui, et de convertir en chagrin les causes mêmes de nos plaisirs. Vous avez abusé de votre santé pour contenter vos passions, vous la perdrez, et vous expierez vos intempérances par les dégoûts et les langueurs d'une maladie. Vous avez mis votre affection à une créature mortelle, Dieu renversera cette idole qu'il trouve en sa place dans votre cœur. Vous vous êtes servi pour l'offenser des biens qu'il vous avait donnés pour l'honorer et pour le servir, il vous en privera, et punira par là votre ingratitude. *Vos richesses se pourriront*, dit-il, par un de ses prophètes (20), *votre or et votre argent se rouilleront en vos mains. — Il n'a pas su*, dit-il par un autre, *que c'est moi qui lui ai donné ce blé et ces récoltes abondantes, et qui lui ai multiplié cet or et cet argent qu'il a sacrifiés à Baal. Je changerai pour eux ; et je leur reprendrai en son temps et leurs moissons et leur argent : « Idcirco convertar, et sumam frumentum in tempore suo, et aurum in tempore suo. »* (*Osee*, II, 8, 9.)

(20) *Jac.*, V, 3; l'orateur, citant sans doute de mémoire, attribue à un prophète un texte qui appartient à saint Jacques.

J'ajoute encore que comme la justice de Dieu ne laisse rien de désordonné, il y a un ordre que le Seigneur a établi, sur lequel il arrange et redresse, selon les dispositions de sa providence, les mauvaises administrations, et les mauvais usages qu'on fait des choses du monde. C'est selon les règles de cette équité souveraine qu'il répare et qu'il corrige les abus et les désordres des biens dont il nous a rendus les dépositaires. Ces biens ne sortiraient pas de vos mains pour être employés à de bonnes œuvres, les subsides qu'on vous impose tiennent lieu des aumônes que vous deviez vous imposer vous-même. Il faut que l'autorité vous arrache ce que la charité vous conseillait de distribuer. Dieu affine, pour ainsi dire, votre or et votre argent dans le creuset des tribulations publiques. Il purifie ce qu'il y a de défectueux dans l'usage que vous en faites. Ce qui servait à vos vanités sert aux besoins de la patrie, et ce qu'une mauvaise libéralité prodiguait, une triste nécessité le consume. Il remet les excès dans une modération convenable. Ce luxe que vous portiez si loin, et que vous ne pouvez plus soutenir, se réduit malgré vous à une honnête et modeste bienséance. Ces tables, où l'on cherchait la délicatesse et la profusion, tomberont nécessairement dans une frugalité réglée. Ce jeu où votre opulence et la passion du gain vous faisaient trouver tant de dégoûts, faute d'argent et de joueurs, ne sera plus qu'un amusement innocent et insipide.

Mais ce n'est pas du seul usage de nos biens que nous devons répondre à Dieu, c'est encore, Messieurs, vous le savez, de l'usage que nous faisons du bien public, soit dans nos délibérations, soit dans nos administrations. *Ecoutez*, dit le Saint-Esprit (*Sap.*, VI, 3 seq.), *vous qui gouvernez les multitudes : « Præbete aures, vos qui continetis multitudines,* » le Dieu Très-Haut vous a donné cette autorité, il vous fera rendre compte de vos actions et de vos pensées, si vous avez gardé les lois de la justice, et si vous vous êtes conduits par ses volontés.

Ne croyez pas, Messieurs, que je veuille ici m'ériger en censeur de nos assemblées. Je sais qu'il y a eu des temps estimés heureux, où l'abondance régnait dans cette province, où son commerce était florissant, où ses peuples étant plus riches, et ses charges beaucoup moins grandes, nos pères ont cru pouvoir se dispenser quelquefois des règles, prolongeant le cours des affaires, y mêlant des intervalles de plaisir, et faisant par magnificence, et souvent même par charité, des libéralités et des dépenses arbitraires. Mais aujourd'hui qui ne sait que votre équité et votre pitié pour les peuples ont tout réduit à l'exactitude de l'ordre; que les occupations continuelles ont exclu toute sorte d'amusements, que la durée des états se règle précisément sur la mesure du travail, et sur la nécessité des affaires, et qu'enfin tout s'y conduit par les lois d'une prudente économie, qui ramène tout à la justice et au bien public, et qui rejette tout emploi inutile, et même bienséant et charitable.

Le lieutenant général que nous voyons avec plaisir assister depuis longtemps, présentement présider à nos assemblées, à qui les intérêts de la province sont si chers, et dont le nom et la personne sont si chers à la province, par les lumières de son esprit, par la droiture de son cœur entretiendra cette discipline.

C'est le temps, en effet, Messieurs, d'étendre son zèle pour la défense de l'Etat, d'où dépend le repos et le salut de tant de nations; mais il est temps aussi d'être ménager de la substance des peuples, de discerner la cause de la veuve et de l'orphelin, d'adoucir leurs peines par des paroles de paix, et par des soulagements effectifs, et de suivre les avis qu'un roi de Juda donnait autrefois aux juges qu'il avait établis dans les villes de son royaume : *Videte quid faciatis. Si timor Dei vobiscum. Cum diligentia cuncta facite.* (II *Paral.*, XIX, 7.) Prenez garde à ce que vous faites, ne consultez ni votre intérêt, ni vos prétentions, pesez au poids du sanctuaire les suffrages que vous portez : *Videte quid faciatis.*

Que la crainte de Dieu soit avec vous, qu'elle serve de règle à vos sentiments, et de frein à vos passions. Craignez de ne pas soulager les pauvres, craignez encore plus de faire des pauvres.

Faites toutes choses avec soin et circonspection. Cherchez dans vos impositions et dans vos administrations publiques, ces proportions de justice et de charité qui font qu'on épargne le pauvre, sans pourtant accabler le riche, en sorte que chacun porte le fardeau commun selon sa force ou sa faiblesse : *Cum diligentia cuncta facite.*

Tant de calamités que le Seigneur répand dans le monde devraient bien nous en détacher. Celles dont il afflige cette province, et qui nous touchent de plus près, devraient aussi nous obliger à recourir à la pénitence. Ces guerres, ces disettes, ces divisions, dont la religion est le motif et le prétexte; cette secte meurtrière que l'esprit de mensonge a suscitée à la faveur de nos montagnes; ces dommages que souffrent les peuples, de ces rebelles qui les attaquent, et nécessairement des troupes mêmes qui les défendent. Le dirai-je, mes frères, nos autels abattus, nos saints mystères foulés aux pieds, nos églises encore fumantes des restes de leurs feux sacriléges, nos prêtres massacrés entre le vestibule et l'autel, dont le sang crie au ciel ou miséricorde ou vengeance, ce sont des effets de la fureur des hommes; mais ce sont aussi des marques de la colère de Dieu.

Croyons, disait la sage Judith au peuple de Béthulie, que ces fléaux du Seigneur qui nous affligent nous viennent de sa part, et ne sont pas des châtiments d'un juge qui nous veut perdre, mais d'un père qui a dessein de nous corriger : *Flagella Domini, quibus corripimur, ad emendationem*

non ad perditionem esse credam. (*Judith*, VIII, 27.)

Puissions-nous par nos humiliations et par nos prières arrêter les tribulations qu'il nous envoie, ou du moins les mettre à profit par sa grâce. Puissions-nous devenir plus attentifs à sa sainte loi, plus détachés des biens du monde, plus libéraux dans nos charités, plus patients dans nos souffrances. Puissions-nous voir nos hôpitaux plus assistés, nos églises plus fréquentées, nos mystères plus révérés, afin que le Seigneur s'apaise, et qu'il se ressouvienne de ses anciennes miséricordes pour notre salut et pour sa gloire. *Amen.*

SERMON XI.

SUR LE JUBILÉ.

Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos, obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo. (II *Cor.*, v, 20.)

Nous faisons la charge d'ambassadeurs de Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui vous exhorte par nous; ainsi nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu.

Ne vous étonnez pas, mes frères, si, chargé comme je le suis du soin de votre salut, et pressé de la sollicitude de mon Eglise, je viens aujourd'hui, en qualité d'ambassadeur et de ministre de Jésus-Christ, vous représenter vos devoirs de justice et de religion, et vous porter de la part de Dieu des paroles de réconciliation et de grâce.

Il n'est pas juste que je confie à d'autres mains, quelque fidèles qu'elles soient, les trésors que Dieu vous envoie, et que je perde par mon silence le plaisir de vous annoncer ses miséricordes dans le Jubilé que j'ouvre aujourd'hui pour votre sanctification et pour sa gloire; c'est en ce jour que sa bonté et sa magnificence éclatent.

Prêtres de Jésus-Christ, ouvrez, pour le refuge des pécheurs, tous les tribunaux de la pénitence, semez des croix partout sur leurs pas, comme des gages de leur salut; préparez-leur, pour leur conversion, des paroles d'esprit et de vie; faites du sang de Jésus-Christ un baume salutaire à toutes leurs plaies, et si la justice de Dieu les effraye dans leurs péchés, faites-leur voir sa charité dans l'indulgence qu'on publie dans toute l'Eglise.

Par cette grâce singulière, Dieu se départ de ses propres droits pour soulager notre faiblesse, pour nous affranchir de nos dettes et rejeter sur nous, pour ainsi dire, le prix d'une nouvelle rédemption, pour nous donner la liberté de ses enfants et nous mettre à couvert des recherches de sa justice.

Avec quelle reconnaissance devons-nous recevoir un si grand bienfait? avec quels soins faut-il en recueillir le fruit? en ce temps d'affliction, où Dieu, pour punir nos péchés, *livre le monde chrétien* à toutes les horreurs de la guerre: *Demandons-lui son pardon et son indulgence*, disait autrefois la sage Judith, *avec abondance de larmes:* « *Indulgentiam ipsius fusis lacrymis postulemus,* » *et humilions devant lui nos âmes,* « *et humiliemus ei animas nostras.* » (*Judith*, VIII, 14.)

Pour vous instruire pleinement de tout le sujet dont je dois vous entretenir, j'ai résolu de vous montrer :

1° Les avantages que nous présente ce Jubilé;

2° Les dispositions pour gagner ce Jubilé;

3° Le motif pour lequel est donné ce Jubilé.

Demandons à Dieu qu'il nous éclaire de ses lumières, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Le Jubilé, mes frères, est une grâce de condescendance et de charité, que l'Eglise accorde aux fidèles pénitents, en se relâchant des règles de sa discipline ordinaire sur les satisfactions et sur les peines du péché, pour compatir à l'infirmité des pécheurs, qui n'ont pas la force de porter le fardeau entier de l'iniquité, ni le temps de proportionner à l'énormité de leurs crimes la rigueur ou la durée de leur pénitence.

1° Je suppose qu'il y a deux choses dans le péché qui nous rendent indignes et incapables de posséder la gloire que Jésus-Christ nous a acquise par son sang, et que Dieu nous prépare dans le ciel par sa miséricorde, *la coulpe*, ou l'offense faite à Dieu, qui répugne à cet amour du souverain bien, qui est le saint et continuel exercice des bienheureux; *la peine*, qui est opposée à la jouissance de ce même souverain bien, qui fait la consommation de la gloire et l'entière félicité des saints. C'est-à-dire qu'il y a dans le péché un fond de malice, où la mauvaise volonté de l'homme se trouve, pour ainsi dire, enveloppée dans la colère de Dieu: le mépris de sa grandeur, l'oubli de ses jugements, l'abus de ses grâces, l'infidélité à son souverain pouvoir, la désobéissance à sa loi, l'ingratitude pour ses bienfaits; quelle fécondité de maux, et combien de crimes en un seul?

Il y a de même, par une suite nécessaire, une obligation de peine et de châtiment, soit en ce monde, soit en l'autre; les remords, les inquiétudes, les croix, les austérités de la pénitence sont dus au pécheur, et, qui plus est, l'enfer s'ouvre, les feux éternels s'allument pour lui, et la justice divine est prête à immoler cette misérable victime à ses vengeances éternelles. Effrayez-vous, mes frères, et tremblez, si vous êtes assez malheureux pour avoir commis un péché mortel. C'est une dette que vous avez contractée avec la justice de Dieu, et le payement de cette dette, c'est la souffrance de la peine éternelle, si elle ne vous est remise par le ministère du prêtre dans le tribunal de la pénitence temporelle, si votre propre sévérité ou l'indulgence de l'Eglise ne vous en décharge.

La raison de cette vérité est, que si Dieu souffrait l'injustice sans la punir, il serait injuste lui-même, et manquerait à cet ordre établi par la souveraine équité, par lequel quiconque pèche doit être puni. Dieu se rendant comme supérieur à lui-même, s'est imposé, par sa très-sainte et très-adorable volonté, une loi éternelle et immuable, qui lui sert de règle dans toutes ses dispensations.

extérieures. C'est sa sainteté qui est la source de ses conseils et de ses œuvres, et la règle qu'il se propose dans la conduite des créatures intelligentes et raisonnables. S'il arrive que par leur soumission elles s'attachent à ce principe, cette conformité à la loi éternelle de la sainteté de Dieu, dans l'Ecriture s'appelle justice ; si elles s'éloignent de cette règle première et souveraine par la dépravation de leurs volontés, ce déréglement s'appelle péché. Or, par la loi immuable de cette raison supérieure, Dieu est comme obligé de châtier le pécheur, et de le remettre, par ce châtiment, dans l'ordre dont il est sorti. Ce sont les principes de saint Augustin. Donc, il est impossible qu'un péché demeure impuni. A peine est-il conçu dans le cœur, qu'il sort une voix secrète du fond de la conscience alarmée, qui s'accuse, qui crie devant le trône de Dieu, et qui lui demande vengeance jusqu'à ce que la pénitence y ait satisfait pendant sa vie.

Remarquez en second lieu, Messieurs, qu'il y a dans toutes les bonnes œuvres deux qualités avantageuses, le mérite et la satisfaction. Le mérite est une disposition à recevoir cette couronne de justice que Dieu prépare à ceux qui l'aiment; il faut à la vertu sa rétribution et sa récompense, et Dieu, fidèle en ses promesses, se plaît à couronner en nous ses propres dons : les bonnes œuvres qu'il nous fait faire, et le mérite qu'il forme en nous par son aspiration et par sa grâce. Mais le mérite est personnel, et propre à ceux qui l'ont acquis; il ne peut ni se transporter, ni se communiquer à d'autres. Le payement de la vertu n'appartient qu'à l'homme vertueux ; et chacun, selon les termes de l'Apôtre, *recevra le salaire qui lui est préparé, à proportion de son travail : « Unusquisque propriam mercedem accipiet secundum laborem suum. »* (I *Cor.*, III, 8.) L'autre avantage est la satisfaction, par laquelle, en pratiquant la pénitence et la piété, on répare l'injure qu'on a faite à Dieu, et l'on s'acquitte envers lui des obligations et des peines du péché; et, regagnant ses miséricordes, on satisfait à ce qu'on doit à sa justice : cette satisfaction n'est pas un bien en propriété, et, pour ainsi dire, inaliénable ; la charité peut l'appliquer et la faire passer subsidiairement des uns aux autres; et, comme dans la société l'abondance des riches doit suppléer, selon saint Paul, aux besoins et aux nécessités des pauvres; dans la société chrétienne, les richesses spirituelles des saints peuvent servir aux pécheurs pénitents pour la rémission des peines temporelles qu'ils ont méritées.

Vous entendez par là quel est ce trésor d'où se puisent les Jubilés et les indulgences de l'Eglise, cet amas de richesses spirituelles, je veux dire, de tant d'œuvres satisfactoires que les saints, que la sainte Mère de Jésus-Christ, et que Jésus-Christ, par-dessus tout, ont laissées, pour ainsi dire, comme en dépôt sous les clefs de la juridiction de l'Eglise, pour être distribuées selon les temps et les besoins des fidèles. Le précurseur de Jésus-Christ, sanctifié avant sa naissance, dans son enfance, grand devant Dieu, devant qui tout doit être petit, témoin de l'Ancien Testament, prophète du Nouveau, saint dans les commencements, saint dans les progrès de sa vie ; ange du désert, prédicateur de la pénitence, défenseur de la justice et martyr de la chasteté ; quelle dépouille a-t-il laissée pour le secours des âmes chrétiennes et pénitentes ? Ces hommes riches dans la foi, dont les pensées, les actions, les paroles et les désirs n'ont été qu'une religion continuée, et qui cependant ont gémi sous le poids des tribulations, avec une patience soumise et volontaire.

Ces saints qui se sont retirés du monde dès leur jeunesse pour détourner leur cœur et leurs yeux mêmes de la vanité, traînant dans leurs solitudes, jusqu'à une extrême vieillesse, leur corps mortel, ou, pour mieux dire, déjà mort dans les pratiques de la pénitence : ces riches bienheureux qui se sont dépouillés de leurs biens, et sur la caution de ces trois paroles de l'Evangile (*Matth.*, XIX, 21) : *Vends ce que tu possèdes, et suis-moi*, ont mis en vente leurs possessions, et, changeant leurs maisons en hôpitaux, sont devenus indigents pour soulager les misérables. Ces martyrs enfin, qui, par tous les degrés de la charité, sont parvenus à celle de donner leur vie pour Jésus-Christ, qui est la plus grande, et qui, après un sacrifice continuel de résignation et de patience, ont scellé de leur sang l'innocence de leur baptême.

De combien leurs satisfactions ont-elles excédé leurs dettes? On ne peut jamais trop faire pour l'hommage qu'on doit à sa divine majesté, pour la reconnaissance de ses biens. Dieu est grand, et quand on a tout fait, on peut encore se regarder comme un serviteur inutile. Mais pour les compensations du péché, il y peut avoir des surabondances de peines ; de sorte que les saints nous ont laissé deux choses en mourant : leurs exemples pour nous aider à acquérir la sainteté, et les œuvres de surérogation, pour nous aider à accomplir notre pénitence. Or, comme il n'entre point de dette à payer dans le ciel, ce surplus de satisfaction y serait inutile, l'Eglise le recueille, comme héritière de ses enfants après leur mort, pour en assister ceux qui vivent.

Que dirai-je de la sainte Vierge ? Y eut-il pureté pareille à la sienne? Y eut-il affliction semblable? Pensez quelle fut sa compassion au pied de la croix de son Fils, et mesurez, si vous pouvez, les proportions de son amour et de sa douleur. Mais, que dirai-je de Jésus-Christ, qui, d'une goutte de son sang, pouvait racheter mille mondes?

Voilà, Messieurs, ce fonds inépuisable d'où se tirent les indulgences pour la rémission de la peine temporelle que nous devons pour nos péchés. Quel avantage de participer ainsi à l'héritage des élus de Dieu, de mettre à profit, pour notre soula-

gement temporel, les souffrances de Jésus-Christ, d'entrer en part de leurs travaux et de leurs fatigues, pour en jouir sans être obligés de les ressentir, et de recueillir à l'ombre et dans le repos, ce qu'ils ont semé pendant leur vie avec tant de sueur et tant de peine!

C'est en quoi paraît la sagesse et la compassion du Seigneur, qui fait grâce à notre faiblesse, sans pourtant faire tort à sa justice; il nous décharge de nos dettes, mais c'est en nous donnant d'ailleurs de quoi payer, et nous fait acquitter, quelque pauvres et indigents que nous soyons, aux dépens des libéralités étrangères qu'il nous fait ou qu'il nous fait faire.

Les premiers chrétiens, plus fervents et plus forts que nous, n'étaient pas traités si doucement. Ils portaient la charge entière de leurs péchés, et n'avaient d'autre ressource pour les expier que celle de leur propre pénitence; ils se punissaient eux-mêmes, sans chercher des satisfactions étrangères; et celui qui avait commis le péché en portait lui-même toute la peine. Larmes, gémissements, cendre, cilice, et pour une seule faute mortelle, plusieurs années de pénitence; soit qu'ils sentissent plus que nous le poids du péché, et que la crainte du Seigneur fît des impressions plus profondes dans des consciences plus tendres et plus scrupuleuses que les nôtres, soit que la foi, plus proche de son origine, soutînt encore la pureté des mœurs, soit que le petit nombre de pécheurs n'eût pas encore la force d'autoriser le relâchement, et de secouer le joug de la discipline.

Dans ce temps de ferveur et de zèle, il n'était pas question de Jubilé, on ne parlait presque pas d'indulgences, il fallait essuyer toute la sévérité de la loi et des règles canoniques. L'intercession d'un martyr, que toute l'Eglise voyait monter sur l'échafaud, pour la défense de sa vérité, de ses lettres écrites, pour ainsi dire, de ses larmes et de son sang, obtenaient avec peine une indulgence de l'évêque, en faveur d'un pénitent qui n'osait encore demander grâce, qu'après avoir accompli une partie de sa pénitence. Aujourd'hui les indulgences se donnent, coup sur coup, avant même qu'on les demande. Jubilé sur jubilé, encore n'en profitons-nous pas? Quoi donc! est-ce que l'Eglise a changé de règles? Non, mais nous avons changé de mœurs. Comme, dans les années de disette, on ouvre les greniers publics, de peur que les peuples ne meurent dans la faim et dans la misère; dans les années d'abondance, on les ferme, de peur que les peuples ne vivent dans l'oisiveté et dans la mollesse. Ainsi l'Eglise ménageait ses trésors dans les saints temps de l'exacte religion, de peur que la facilité du pardon n'affaiblît la ferveur de la pénitence; elle les répand et les prodigue aujourd'hui, de peur que la sévérité de la pénitence n'éteigne tout à fait la ferveur de la religion. Cette libéralité dans les saints temps aurait pu introduire la paresse; cette sécheresse aujourd'hui pourrait causer le désespoir dans les âmes faibles.

L'Eglise, cette bonne mère, par un esprit de tendresse et de piété pour ses enfants, veut bien les dispenser de passer par tous les degrés de son ancienne discipline, et leur accorder une indulgence, par le moyen de laquelle Dieu fortifie leur langueur et soutient leur impuissance; elle veut les guérir de la maladie mortelle où ils sont tombés, et sans avoir égard au tort qu'ils ont de refuser les remèdes ordinaires, parce qu'ils sont amers et difficiles, pour compatir à leur faiblesse, elle se relâche de ses lois, de peur qu'une trop grande tristesse ne les fasse sécher, ou, comme parle saint Paul, ne les engloutisse : *Ne abundantiori tristitia absorbeatur qui ejusmodi est.* (II *Cor.*, II, 7.) Reconnaissez, mes frères, la bonté et la miséricorde de Dieu, par la grâce du Jubilé; prosternez-vous devant lui, et couvrez-vous d'une salutaire confusion, à la vue de vos faiblesses, et de la facilité que vous avez de l'offenser, et de la répugnance que vous trouvez à le satisfaire.

Vous prescrit-on des jeûnes de plusieurs années? non; la chair et la nature frémiraient en vous, et vous regarderiez cette ordonnance comme une loi de sang et une pénitence meurtrière; trois jours de jeûne seulement, encore vous ménage-t-on en les faisant couler dans un temps où il vous est enjoint de les observer, dans la crainte que nous avons, qu'en multipliant vos obligations, nous ne hasardions le désir ou le courage que vous devez avoir d'y satisfaire; compte-t-on avec vous sur le pied de vos revenus, pour exiger en faveur des pauvres des libéralités forcées? Va-t-on fouiller jusque dans vos coffres le superflu de vos richesses pour l'assigner aux hôpitaux? Vous accuseriez d'indiscrétion ou d'ignorance un confesseur qui entrerait dans ce détail, quoiqu'il n'y fût que trop fondé, et vous le regarderiez avec indignation, comme un exacteur de vos biens, non pas avec soumission et avec respect, comme directeur de vos consciences; quelques aumônes arbitraires qu'on vous laisse à régler entre Dieu et vous; voilà ce qu'on vous impose. Vous chasse-t-on comme des profanes, de ces temples du Dieu vivant, dont les portes sacrées ne s'ouvrent qu'à regret pour les pécheurs impénitents? et vous exclut-on de la présence de Jésus-Christ et de la participation à ses mystères, quoique vous ayez violé l'innocence du baptême que vous y avez reçue, et la loi de Dieu qu'on y a si souvent prêchée? On vous ordonne seulement de vous y présenter avec respect, d'y porter les sentiments d'une prochaine conversion, et l'hommage de vos dévotions et de vos prières.

Encore faut-il vous exhorter à profiter de ces avantages. Le patriarche Jacob, apprenant que l'abondance régnait dans l'Egypte, tandis que le Ciel affligeait d'une disette générale les habitants de la Palestine, inquiet pour lui-même, et pour sa famille, et tou-

ché de l'indolence et de la paresse de ses enfants, leur faisait ces reproches : *Quare negligitis; descendite et emite nobis necessaria, ut possimus vivere.* (*Gen.*, XLII, 1.) Il y a des besoins et des nécessités de la vie; quelle négligence est la vôtre? allez, à quelque prix que ce soit, achetez-nous de quoi vivre. Ne puis-je pas dire à plusieurs chrétiens, et peut-être à quelques-uns de mes auditeurs : Quelle négligence! laisser passer une occasion de gagner les bonnes grâces d'un Dieu tout miséricordieux et tout-puissant, à si bon compte, et à si peu de frais. *Quare negligitis?* laisser couler des ruisseaux du sang de Jésus-Christ sans s'y laver et s'y purifier de toutes ses taches, dans ce temps de bénédictions et de grâces. *Quare negligitis?* Il y va de votre repos, de votre salut, de votre éternité; à quoi vous amusez-vous? seriez-vous aussi lents, aussi paresseux, s'il s'agissait de quelque intérêt temporel? *Quare negligitis?* où est votre foi; si au lieu de rechercher, avec empressement et avec inquiétude, les richesses spirituelles, et de les demander avec instance, vous ne tendez pas même la main, vous n'ouvrez même pas votre sein pour les recevoir, lorsque Dieu les répand sur vous gratuitement, et abondamment! *Quare negligitis?* voulez-vous remettre à la justice de Dieu en l'autre monde ce que vous pouvez payer à sa miséricorde en celui-ci? Peut-être qu'après votre mort, au milieu de ces flammes, où s'expient, avec tant de sévérité, les restes des iniquités, même pardonnées, devenus sages à vos dépens, et contraints de payer avec tant de rigueur ce qui pouvait vous coûter si peu, voudrez-vous inutilement que vos femmes et vos enfants gagnent pour vous ces indulgences, que vous avez négligées dans votre vie.

Ce n'est pas que je veuille dire que les indulgences opèrent votre salut, et qu'avec elles vous n'ayez pas besoin de pénitence. A Dieu ne plaise que je vous prêche une fausse paix, et que je vous inspire de vaines et présomptueuses confiances. Je sais que comme il y a des chrétiens qui négligent ce secours, il y en a qui s'y confient trop aussi. Les grands pécheurs ne croient point de meilleure occasion pour penser à soi et se convertir, que l'ouverture d'un Jubilé. Ils se confessent négligemment à Noël, par bienséance, à Pâques, par obligation. Les mystères de Jésus-Christ ne les touchent pas, ils ne se réveillent qu'à la voix du Souverain Pontife, qui crie du haut du Vatican que le trésor est ouvert. Ils font alors une revue des péchés de plusieurs années, trop nombreux pour pouvoir s'en souvenir, mais trop énormes pour pouvoir les oublier, et vont porter aux pieds d'un prêtre ces monstrueuses confessions, dont la matière s'est entassée d'un Jubilé à l'autre; heureux encore s'ils finissent par un sincère repentir, et par un bon changement de vie!

Combien voit-on même de gens de bien, ou qui du moins paraissent tels, courir sans contrition, sans amendement, après les pardons et les indulgences, et se jeter dans toutes les confréries, saintes et salutaires à la vérité, dans l'esprit de ceux qui les ont instituées, pour ranimer la piété languissante, par la pratique de quelque espèce de bonnes œuvres, pour entretenir l'unité par les liens de la charité et par l'efficace des prières communes, et pour soulager l'infirmité, par le secours des indulgences et des grâces que l'Eglise y a solennellement attachées; mais quelquefois pernicieuses, par la présomption de ceux qui fondent ailleurs qu'en Dieu seul, les espérances de leur salut, et qui, retenant dans leur cœur leurs mauvaises inclinations, semblent, par quelques dévotions extérieures, couvrir leurs passions, et acheter par les indulgences, si je l'ose dire, l'impunité des péchés qu'ils ont commis, et la liberté de continuer à les commettre? Il faut des dispositions plus saintes pour participer à la grâce du Jubilé. En vain y prétendons-nous, si nous ne remplissons les conditions qu'on y attache en nous l'offrant. Vous les allez voir dans la seconde partie de ce discours.

DEUXIÈME POINT.

Si nous considérons le peu d'effet qu'ont produit jusqu'ici les Jubilés fréquents, que l'Eglise a si libéralement accordés à la piété des fidèles, pour leur inspirer les sentiments d'une sincère conversion, et d'une componction salutaire, et pour apaiser la colère de Dieu, par nos humiliations et par nos larmes dans ce temps de calamité publique, nous trouverons que la cause du mal vient de l'abus qu'on fait du remède. On ne les gagne pas dans un esprit de pénitence. On croit que la visite de quelque église, quelque prière et quelque aumône effacent tout, abolissent tout, quelque crime qu'on ait commis; et souvent, plus coupable, quand on croit se justifier, au lieu de satisfaire aux anciennes dettes, on en contracte de nouvelles.

Il faut donc, pour profiter du Jubilé, y apporter les dispositions nécessaires. La première, c'est de se mettre en état de grâce, de se réconcilier avec Dieu, en se dépouillant du péché et des affections du péché. Car encore que l'indulgence, de sa nature, ne soit instituée que pour satisfaire à la justice de Dieu, non pas à mériter sa grâce, elle ne laisse pas de nous concilier indirectement sa protection et sa bienveillance. *C'est ce trésor infini*, dont il est parlé dans le livre de la Sagesse (VII, 14) : *Infinitus est thesaurus, « qui rend participants de l'amitié de Dieu ceux qui en profitent : » Quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei;* parce que celui qui paye avec franchise et gaieté est toujours plus agréable que celui qui doit, dit saint Thomas; et l'amitié ne pouvant être parfaite entre le débiteur et le créancier, que cette inégalité qui est entre eux, dans l'ordre de la justice, ne soit ôtée. La seconde, parce que le Jubilé ne laisse pas d'être une source de bénédictions spirituelles, non-seulement pour la réparation du péché, mais encore pour la sanctification

des âmes, puisqu'on ne peut gagner le Jubilé, selon l'intention de l'Eglise, sans faire comme un amas de grâces célestes, par les actes de foi, de piété, de patience et de religion, et par l'état d'humiliation avec lequel vous lui présentez vos vœux et vos sacrifices d'expiation pour vos péchés. La troisième, parce que le Jubilé n'est pas seulement établi pour satisfaire pour le péché, mais encore pour obtenir de Dieu quelque bien extraordinaire que le Saint-Père nous oblige de demander, en vertu des œuvres de religion qu'il nous impose. Or comment obtenir des grâces d'un Dieu irrité? et quelle efficace peuvent avoir des prières qui partent d'un cœur corrompu?

Je dis donc qu'il faut être en état de grâce pour recueillir le fruit du Jubilé, parce que l'indulgence est une participation de ces biens spirituels et sacrés, que les saints ont laissés en notre faveur, et que Jésus-Christ, notre Rédempteur, a mis en fond pour l'usage de l'Eglise, au profit des fidèles, débiteurs à la justice divine, pour des crimes qui ont été remis, mais non pas expiés. Or, quelle apparence, dit saint Thomas, qu'un membre mort reçoive les influences salutaires des membres vivants? quelle communication peut-il y avoir entre eux? Quiconque est en péché mortel peut-il attendre des saints qui composent le corps mystique de l'Eglise de Jésus-Christ, qui en est le chef, la grâce des indulgences, je veux dire, cette influence qui n'a pas la vertu de vivifier celui qui est mort, mais d'acquitter celui qui doit? Vous formerez en vain, pour votre consolation, des plans imaginaires de pardon et de rémission de vos fautes, si vous ne faites que les couvrir d'une vaine superficie de pénitence; en vain allez-vous de procession en procession, d'église en église, porter à Dieu vos inutiles vœux et vos oraisons importunes, si vous traînez avec vous, sous cet extérieur de dévotion, un péché dans vos consciences; en vain demanderez-vous à genoux, devant ces autels, que Dieu donne la paix au monde, si la paix de Jésus-Christ n'est pas avec vous; et vous aurez beau le prier d'éloigner de vous les horreurs d'une triste et sanglante guerre, si vous en portez vous-même la cause funeste dans votre sein.

Commencez donc par la justification et par la pureté du cœur, avant de gagner votre Jubilé, déchargez-vous, aux pieds du prêtre, de tout ce qui pouvait déplaire à la justice ou à la sainteté de Dieu, et pour plus grande sûreté, faites marcher votre innocence à la tête, pour ainsi dire, des bonnes œuvres qu'on vous prescrit. Je sais, mes frères, pour ne pas vous jeter dans des scrupules mal fondés, que les jeûnes, les aumônes, les prières et la visite des églises peuvent précéder la confession, pourvu que vous soyez devant Dieu, qui sonde les sentiments du cœur, dans des dispositions de pénitence et dans les termes d'un véritable repentir; mais il est du moins nécessaire que la dernière œuvre, qui forme votre Jubilé, soit accomplie en état de grâce par la rémission des péchés et par l'absolution du prêtre.

Mais, quoiqu'il ne soit pas nécessaire, il est pourtant plus sûr de commencer par une exacte recherche de vos péchés, en repassant vos jours dans l'amertume de votre âme; et par une humble, sincère et douloureuse confession de toutes vos fautes, qui porte avec elle une conversion effective et un propos solide d'une vie toute nouvelle. Demandez à Dieu qu'il vous révèle les mystères de votre cœur, et qu'il vous donne par sa grâce l'intelligence de vos péchés, pour les pleurer.

Gardez-vous bien d'aller chercher de faux prophètes en Israël, qui, selon le langage de l'Ecriture, tiennent des oreillers tous prêts à mettre sous le coude des pécheurs, justifiant tout, adoucissant tout, songeant à leur soulagement, non pas à leur guérison; de ces gens qui dévorent les péchés du peuple, sans avoir ni l'attention pour les connaître, ni le zèle pour les corriger; je veux dire, de ces confesseurs lâches et complaisants, qui exercent les jugements du Seigneur sans discrétion, et qui étant assis négligemment sur ces tribunaux redoutables, où l'on décide du salut ou de la perte des âmes que Jésus-Christ a rachetées de son sang, écoutent, sans émotion, les infractions de la loi de Dieu, et qui recevant les pécheurs, sans examiner s'ils sont pénitents, semblent être plutôt les confidents que les directeurs de leurs consciences.

Et vous, confesseurs, à qui nous avons confié les clefs du royaume des cieux, pour l'ouvrir ou pour le fermer, selon les règles de la justice et de la prudence évangélique, ménagez le sang de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, et ne le versez pas sur des âmes impénitentes! Ne croyez pas qu'en vertu du Jubilé vous deveniez les maîtres absolus des grâces et des libéralités de l'Eglise. Cette extension d'autorité qu'elle vous accorde en ces jours d'indulgence et de rémission ne va pas jusqu'à donner des exemptions et des immunités de pénitence. Son intention est de distribuer avec abondance les miséricordes de son Epoux, non pas de les répandre sans discernement et sans mesure. Vous avez le pouvoir de lier et de délier; mais vous n'avez pas droit d'en abuser, et vos absolutions les plus favorables ne doivent tomber que sur des cœurs contrits et des têtes humiliées.

Je reviens à vous, mes frères; il faut, la lampe allumée, visiter tous les coins de Jérusalem; je veux dire, porter le flambeau de la foi dans les sombres replis de vos consciences, pour y découvrir ce qu'il y a de contraire à la loi de Dieu, pour en faire comme un faisceau d'iniquité, dont on va se décharger aux pieds du prêtre.

Je ne parle pas ici de ces grands péchés que les plus hardies consciences ont peine à porter, et dont on se décharge dans le temps du Jubilé pour se convertir, et quelquefois même pour se soulager. Je ne parle pas seulement de ces péchés d'omission et de pro-

fession, qui s'accumulent tous les jours, et qui causent la ruine de tant d'âmes; je parle encore de ces péchés familiers, où l'on tombe le plus souvent, qui ne se font guère sentir, qui trompent la vigilance même du pécheur, et qui n'excitent pas un assez triste repentir pour la correction des mœurs, et pour le changement de vie. Commencez votre Jubilé par un examen attentif, et par une confession fidèle de ces petits déréglements qui sont la cause de tant d'autres.

La seconde disposition est une contrition intérieure, réelle et véritable, avec un désir dans le fond du cœur de satisfaire à Dieu pendant sa vie, par les exercices de la pénitence, selon ses forces. Car encore que par le Jubilé, si on le gagne, la peine temporelle due au péché soit remise entièrement, quelle certitude avez-vous de l'avoir gagné? avez-vous eu toutes les dispositions nécessaires? en avez-vous rempli toutes les circonstances essentielles? n'est-il resté aucun péché, aucune affection au péché, dans votre cœur? la douleur d'avoir offensé Dieu a-t-elle été jusqu'au point où il la demande, et trouvez-vous que ce soit un mauvais conseil, que de vous porter en tout cas à la pratique de la pénitence? secondement, rien ne marque tant, dit saint Cyprien, une conversion défectueuse, que la répugnance qu'on a à satisfaire à Dieu par la mortification du corps et de l'esprit, autant que ses forces le peuvent permettre; et quiconque refuse de se soumettre aux pratiques de la pénitence fait bien craindre qu'il n'ait pas reçu le fruit de l'indulgence dont il se flatte. En troisième lieu, l'Eglise n'a pas dessein de déroger aux préceptes de l'Evangile, qui veut qu'on fasse de dignes fruits de pénitence. Le Jubilé ne dispense pas de la loi de Jésus-Christ, il nous aide seulement à l'accomplir. A qui pensez-vous que saint Cyprien veut qu'on accorde l'indulgence? à des lâches, à qui l'abstinence du Carême paraît un joug insupportable? à des femmes plus délicates par leur mollesse et par fantaisie que par complexion, qui ne peuvent aller à Dieu que par dévotions aisées? non. A des Chrétiens, à des gens qui pleurent, qui prient, qui travaillent d'une manière pénible à leur salut? *Pœnitenti, laboranti, roganti.* Ce qui fait désirer au concile de Trente, *qu'on réduise les indulgences à l'usage et à la modération de l'ancienne Eglise, de peur que la discipline chrétienne ne se relâche, et ne s'affaiblisse par une trop grande facilité.*

Il y a deux sortes de biens dans l'Eglise : celui des aumônes chrétiennes, qui sont des biens consacrés à Dieu par la charité, et scellés du sceau de sa miséricorde, par les nécessités corporelles des pauvres, qui sont les membres de Jésus-Christ; et celui des indulgences, qui sont des biens spirituels que l'Eglise remet dans les mains de Dieu, et sous le sceau de la justice, pour le soulagement des pénitents qui ne peuvent porter par infirmité toute la peine temporelle de leurs péchés. L'administration de ces deux trésors doit être également prudente. Or, comme dans la société civile les mauvais pauvres, qui vivent dans une profonde oisiveté, qui consument les biens de la terre sans la cultiver, et qui, pouvant s'aider d'eux-mêmes, veulent manger du pain sans l'avoir gagné, ne méritent pas d'être assistés d'aumônes, n'étant pas juste qu'une indigence vicieuse reçoive des secours qui n'appartiennent proprement qu'à la vertu misérable; de même, ces lâches pénitents, qui veulent jouir du repos et du fruit de la vie souffrante et laborieuse de Jésus-Christ et des saints, ne méritent pas les indulgences de l'Eglise, n'étant pas juste qu'une injuste paresse recueille les assistances qui ne sont dues qu'à une sainte et louable ferveur.

La troisième disposition que l'Eglise demande aux Chrétiens, est la soumission et la fidélité à remplir les devoirs qui leur sont imposés comme des conditions nécessaires du Jubilé. La pénitence chrétienne a toujours été faite sous la conduite des ministres de Jésus-Christ, avec une parfaite soumission à la puissance de lier et de délier qui leur a été confiée. Avant que Jésus-Christ donnât à ses Apôtres ce redoutable pouvoir, il leur donna le Saint-Esprit, afin qu'ils apprissent de lui à se servir de cette autorité divine pour la gloire de Dieu, et pour le salut de ceux dont ils délieraient les consciences.

C'est par le mouvement de ce même Esprit, que l'Eglise vous ordonne le jeûne de trois jours, de ces jeûnes que Dieu approuve dans ses Ecritures, qui consistent dans une simple et frugale abstinence, qui ne souffrent ni excès, ni délicatesse dans les repas, qui ne flattent pas la cupidité, qui retranchent même quelque chose à la nécessité de la nature, et qui joignent enfin la religion à la tempérance, la mortification de l'esprit à celle du corps, et la privation des plaisirs à celle des viandes :

Des aumônes qui partent d'un cœur touché de pitié et de tendresse pour les pauvres; qui soient non-seulement charitables, mais encore abondantes, comme étant faites à Jésus-Christ; qui se donnent avec gaieté et sans aucune ostentation; qui puissent enfin racheter vos péchés devant Dieu, et vous attirer ses miséricordes :

Des stations ou visites d'églises qui se fassent sans faste, sans bruit, sans dissipation, comme un pèlerinage de dévotion, non pas comme une promenade de plaisir, avec un air recueilli et une contenance modeste, portant dans votre cœur le sentiment de votre contrition, et sur votre visage la triste image des calamités publiques :

Des prières pour obtenir de Dieu la fin d'une guerre, qui désole depuis si longtemps le monde chrétien, que nos péchés ont allumée, et que notre seule pénitence peut éteindre. C'est le motif de ce jubilé, et c'est la dernière partie de ce discours.

TROISIÈME POINT.

Quoique l'autorité nécessaire pour accorder le Jubilé et les indulgences réside plei-

nement et parfaitement dans le Souverain Pontife, parce que Jésus-Christ lui a donné les clefs du royaume des cieux, en la personne de saint Pierre, et que toute indulgence étant tirée de cet amas de biens spirituels, qui surabondent dans la société des fidèles, la distribution en appartient proprement à celui qui est le chef de cette société : toutefois il faut que cette autorité soit sage et réglée ; il ne doit pas répandre à pleines mains, sans discrétion et sans ordre, ces biens qui sont comme l'héritage des saints, et le prix du sang de Jésus-Christ même ; il en doit être libéral, mais non pas prodigue ; et comme ils sont du domaine et du fonds du Sauveur, de qui découlent toutes les grâces, il est juste que celui à qui il les a confiées ne les dispense que pour sa gloire, et selon les règles, comme ce serviteur fidèle et prudent de l'Evangile, que le Seigneur a établi sur sa famille, pour lui donner du blé, *ut det illis in tempore tritici mensuram.* (*Luc.*, XII, 42.)

Or, Messieurs, quand est-ce qu'il fut plus convenable et plus nécessaire d'ouvrir tous les trésors de l'Eglise, qu'en ce temps malheureux, où la main toute-puissante de Dieu, appesantie sur tous les peuples de la terre, laisse partout des marques de son indignation et de sa colère ; où les royaumes les plus florissants usent leurs forces à s'attaquer ou à se défendre, et s'affaiblissent également les uns par leurs pertes, les autres par leurs victoires ; où le sang chrétien coule de toutes parts, et où les guerres qui ont déjà désolé toute l'Europe semblent se rallumer au lieu de s'éteindre, sans qu'on puisse prévoir ni de modération dans leur excès, ni de terme dans leur durée.

Quelles raisons n'avons-nous pas de répandre devant Dieu nos âmes humiliées, et de lui demander, dans la ferveur de nos oraisons, qu'il arrête, par sa bonté, le cours des tribulations publiques, que nous n'avons, hélas ! que trop méritées, et qu'il nous donne cette paix qu'il avait voulu laisser au monde, comme le fruit de sa rédemption, et, pour ainsi dire, la succession de sa charité. Mais nous l'avons tant de fois demandée, d'où vient que nous ne l'avons pas obtenue ? des Pâques, des Jubilés ont passé : est-ce que Dieu, justement irrité, ne veut se rendre qu'après des vœux ardents et des prières persévérantes ? Est-ce que par ces longs et rudes châtiments il n'a pas encore assez éprouvé notre patience ? Disons plutôt, n'est-ce pas que nos misères continuent, parce que nos péchés ne finissent pas ?

Nous n'entrons pas dans les vues et dans les intentions de l'Eglise, soit pour la guerre, soit pour la paix, je m'explique.

On ne considère ordinairement que les effets de la guerre purement humains. Ces campagnes, que tant de mains barbares ont ravagées ; ces villes que le feu de la colère de Dieu ou de la vengeance des hommes ont réduites en cendres ; ce débordement des passions que rien n'apaise ; ce mélange d'intérêts difficiles à concilier ; cet épuisement de forces, qui vient ou des pertes ou des dépenses ; cette solitude d'hommes, qu'une longue suite d'actions militaires fait appréhender au monde. L'horreur, la crainte, la pitié se réveillent à ce récit. Voilà ce qui touche. Mais on passe légèrement sur les intérêts de Dieu, sur l'orgueil, sur l'irréligion, sur l'oubli de Dieu, sur les blasphèmes et les sacriléges, suites fatales et inséparables de la guerre. On en craint les incommodités et les malheurs ; on n'est touché ni des péchés qui la produisent, ni des péchés qu'elle produit ; on compte le sang qu'elle coûte aux hommes, non pas les âmes qu'elle coûte à Jésus-Christ ; faut-il s'étonner si Dieu n'écoute pas ces prières, qui ne partent pas du fond d'une religion pure et désintéressée ; d'autres raisonnent en politiques, et roulant dans leur oisiveté des pensées vaines et imaginaires, disent dans leur esprit : Si cet homme pouvait mourir, si cette ligue pouvait se rompre. Qui sommes-nous pour prescrire à Dieu les moyens de nous délivrer, et d'exercer ses justices ou ses miséricordes, et pour régler les événements qui sont réservés à sa providence ? Disons plutôt, si nous détruisions le péché, si nous rompions ces mauvais commerces.

Quelle idée avez-vous de la paix, et dans quel motif la souhaitez-vous ? on envisage un temps de paix comme un temps de divertissement, de commodité, d'opulence ; on la désire ordinairement, pourquoi ? Pour traîner des jours heureux dans l'oisiveté et dans la mollesse ; pour se répandre, à la faveur d'un honnête repos, en des joies mondaines et licencieuses ; pour éloigner les chagrins et les frayeurs que jettent dans des esprits paisibles et voluptueux la confusion et le bruit des armes ; pour se délivrer des incommodités des gens de guerre, dont le passage laisse toujours dans les villes des marques de violence ou d'avarice ; pour être soulagé de ces subsides que la nécessité des temps fait imposer, et pour rendre à votre luxe et à votre vanité ce que les besoins de l'Etat en avaient peut-être retranché ; pour voir les chemins ouverts à la liberté de votre commerce, et pour avoir plus de moyens d'amasser des biens, qui seront pour vous des sources d'inquiétude, et peut-être même de réprobation.

Demandez au ciel, non pas cette paix qui apporte le bonheur et les richesses, mais celle qui ramène la douceur et l'humilité chrétienne : non pas celle qui est la source des plaisirs, mais celle qui est l'ouvrage de la justice : non pas celle que le monde donne à ceux qui sont enchantés de ses amusements, mais celle que Dieu promet aux hommes de bonne volonté. Demandez-la comme saint Paul, dans sa Ire *Epître à Timothée* (II, 2), conseille de la demander : *Ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate.*

Demandez la paix pour mener une vie pure et innocente, et pour amasser en repos, dans une saison de justice et de charité, une moisson de bonnes œuvres. Pour

voir fleurir la religion dans toute sa magnificence, et réparer les brèches que peut avoir fait à la loi de Dieu et à la discipline de Jésus-Christ, la cruauté et la licence des armes. Pour pouvoir croire que le Seigneur est apaisé, et qu'au milieu de sa fureur, il n'a pas oublié les miséricordes. Pour n'avoir plus d'attention qu'aux guerres spirituelles qu'on doit soutenir contre les puissances des ténèbres, et pour n'avoir plus à pleurer que ses péchés.

Enfin, mes frères, vous demandez à Dieu la paix; mais consultez votre conscience, êtes-vous en paix avec Dieu? Vous sentez-vous dans le fond de votre cœur, malgré le monde qui vous flatte et qui vous entraîne, un désir secret de lui plaire? Recevez-vous avec respect les afflictions qu'il vous envoie, comme la peine de votre péché, ou comme l'épreuve de votre vertu? Etes-vous de ces enfants dociles, soit qu'il veuille graver dans votre âme la pensée de son amour, soit qu'il veuille imprimer dans votre cœur la crainte de ses jugements?

Nous nous prosternons, Seigneur, devant vous, pénétrés de ces sentiments, pour vous demander votre paix. N'êtes-vous pas le Dieu de la paix aussi bien que le Dieu des armées? N'essuyez-vous pas, quand il vous plaît, votre glaive dégouttant du sang des nations? Votre Prophète ne dit-il pas que c'est vous qui créez la paix, pour marquer que vous la tenez, non du conseil des des rois, ni de la sagesse de leurs ministres, ni de la force ou de la faiblesse des combattants, mais du sein de votre volonté et de votre adorable providence.

Au milieu des horreurs d'un sombre chaos et des ténèbres les plus épaisses, vous avez dit (*Gen.*, I, 3) : *Fiat lux*, « *que la lumière soit faite*, » et l'on vit briller la lumière. Pourquoi, tournant, comme il vous plaît, le cœur des rois, et calmant les passions des hommes au milieu de tant de guerre allumées, ne direz-vous pas : *Fiat pax*, « *que la paix se fasse* » (*Psal.* CXXI, 7), et la paix règnera sur la terre?

Accordez-la à nos désirs, à nos besoins, à nos prières, à nos larmes, pour notre repos, pour notre sanctification, pour notre salut, et pour travailler plus tranquillement à obtenir la gloire que vous nous avez promise. Ainsi soit-il.

SERMON XII.

POUR LA TRANSFIGURATION.

Bonum est nos hic esse. Faciamus tria tabernacula; tibi unum, et Moysi unum, et Eliæ unum. Non enim sciebat quid diceret. (*Marc.*, IX, 4, 5.)

Seigneur, il est bon que nous soyons ici. Faisons-y dresser trois tentes; l'une pour vous, l'autre pour Moïse, l'autre pour Elie; car il ne savait ce qu'il disait.

Il n'y eut jamais de spectacle plus glorieux ni plus surprenant, que celui qui se passa sur la montagne de Thabor en la personne de Jésus-Christ, à la vue de ses apôtres, et que l'Eglise nous met aujourd'hui et demain devant les yeux, pour l'instruction et pour l'édification de nos âmes. Dans une sainte et paisible retraite, loin du bruit et du commerce des hommes, au milieu d'une longue et fervente prière, le Fils de Dieu paraît tout d'un coup dans sa grandeur et dans sa gloire. Son visage devient lumineux, une clarté céleste se répand tout autour de lui, et la Divinité perçant, pour ainsi dire, le voile de sa chair mortelle, laisse voir sur la terre une image de la gloire dont les bienheureux jouissent dans le ciel. Moïse et Elie sont comme les témoins fidèles de ces mystères, et c'est ici qu'on peut dire, avec saint Paul (*Rom.*, III, 21), qu'on a vu la justice de Dieu autorisée par la loi et par les prophètes : *Nunc autem justitia Dei manifestata est, testificata a lege et prophetis.* Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'au milieu de cette espèce de triomphe, on ne parle que de passion, de souffrances, de mort, et de ces sacrés, mais tristes mystères, qu'une excessive charité devait faire accomplir à Jérusalem, pour nous apprendre qu'il faut, dans les lumières que Dieu nous donne, dans les grâces qu'il nous fait, et dans les prospérités qu'il nous envoie, modérer notre joie, par la vue des peines et des tribulations de la vie, et que dans les travaux et les mauvaises rencontres de la vie nous devons soutenir notre faiblesse, par l'espérance de la gloire que Jésus-Christ nous a promise.

Quoique tout paraisse admirable dans cette transfiguration de Jésus-Christ, tout y est pourtant instructif. La voix du Père qui se fait entendre nous commande l'obéissance; la majesté du Fils qui se fait voir nous montre notre béatitude : Elie et Moïse assemblés nous représentent ce tempérament de zèle et de charité qui fait les hommes évangéliques : les apôtres, tantôt transportés de joie, et tantôt abattus de crainte, sont la figure de ces chrétiens imparfaits, que les consolations amollissent, et que les difficultés rebutent; et saint Pierre, qui, par une indiscrète passion de jouir d'une félicité extérieure et anticipée, veut s'établir sur le Thabor, et n'aller pas jusqu'au Calvaire; n'est-ce pas l'image de ces chrétiens abusés, qui mettent leur bonheur où il n'est point, ou qui ne veulent pas l'acquérir par les voies que la Providence divine leur a marquées? C'est sur cet endroit de notre Evangile que j'ai dessein de m'arrêter, comme plus conforme à nos mœurs, afin de vous découvrir nos erreurs et nos imprudences dans la recherche de notre béatitude, et dans la poursuite de notre salut. Pour le faire avec plus de fruit, implorons le secours de l'Esprit-Saint, par l'intercession de Marie, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

Le désir le plus vif, le plus raisonnable et le plus naturel à l'homme, c'est celui qu'il a d'être heureux. Ce désir est gravé dans le fond de son âme, et se répand dans tous les desseins et dans toutes les actions de sa vie. Rien ne peut lui convenir, rien ne peut lui plaire que dans cette vue; c'est la fin à laquelle il rapporte tout le bien, et même tout le mal qu'il fait, dit saint Augustin, puisque

les pécheurs cherchent une félicité dans l'accomplissement de leurs passions, comme les gens de bien en cherchent une dans la pratique de la vertu et de la justice.

L'importance est donc de connaître notre béatitude et les moyens d'y arriver. Les païens, qui n'avaient que les lumières d'une faible raison, ont pu l'ignorer, et ont été en effet partagés sur ce point.

Mais les chrétiens, depuis que le royaume de Dieu a été annoncé, depuis que Jésus-Christ, par ses paroles et par ses exemples, a tracé lui-même les chemins qui y conduisent, ne doivent plus s'y tromper. Cependant la plupart manquent à ces deux points; et quoiqu'ils demandent tous les jours à Dieu leur salut, et qu'ils aient dessein, ce semble, d'acquérir la béatitude, on leur peut dire ce que l'Evangile dit de saint Pierre, qu'ils ne savent ce qu'ils disent : *Nesciebat quid diceret.*

Les uns sont attachés au monde, ils veulent s'y rendre heureux, et ne cherchent pas la béatitude où il faut : ce sera ma première proposition.

Les autres ne suivent pas les règles de l'Evangile, quelque intention qu'ils aient de se sauver, et ne la cherchent pas comme il faut : ce sera ma seconde proposition.

Et voilà, Messieurs, le sujet de cet entretien, si vous m'honorez de votre attention.

PREMIER POINT.

Il n'y a rien qui soit d'une conséquence si dangereuse, que de se faire une fausse idée de félicité, parce que la fin étant la règle de nos désirs et des mouvements de notre âme, quand on se trompe dans la fin, on s'égare au sujet des moyens; on se nourrit de fausses espérances; on conçoit de fausses affections ou de fausses haines; on avance toujours dans des routes égarées. Il se fait comme une erreur universelle qui se répand dans toute la conduite de la vie. C'est pour cela qu'on se dérègle incontinent. Jésus-Christ, dit saint Chrysostome, étant venu pour prêcher et pour établir le royaume de Dieu, qui est la béatitude chrétienne, a défendu expressément de s'attacher à aucun objet de la cupidité, donnant aux richesses, à la grandeur et à la sagesse mondaine un caractère de réprobation, parce que d'ordinaire on y met sa confiance et son repos; qu'au lieu de les prendre pour des consolations que Dieu a accordées à la misère humaine, on les regarde comme des félicités absolues, et que les avantages de cette vie produisent et nourrissent de mauvais effets qui refroidissent l'amour et le désir que nous devons avoir pour l'autre, suivant les lois du christianisme.

Or, Messieurs, il y a une mauvaise disposition dans l'âme de la plupart des chrétiens, même dans les gens de bien, qui les éloigne de leur salut; je veux dire une application et une attache à cette vie présente, une indifférence et une tiédeur pour celle qu'ils espèrent dans le ciel. On se renferme tout en soi, ou en ce qui a rapport à soi. On s'occupe de sa commodité, de sa santé, de sa fortune, des désirs, des espérances, des soins de son établissement ou de celui de sa famille; on s'enveloppe, pour ainsi dire, dans ses affaires temporelles, et l'on met à part les éternelles. On n'y pense que rarement, que froidement, et bien souvent on les oublie. Souvent on se trouve bien en ce monde, on se contente des biens dont on y jouit, et l'on ne désire point, l'on ne recherche point, du moins avec ardeur et avec affection, les biens éternels que Jésus-Christ nous a promis. Ce désordre se fait assez sentir, nous n'en avons que trop d'expérience, et toutefois peu de personnes s'examinent sur ce point : on se pardonne tout là-dessus, et les gens même qui paraissent embrasser la piété n'y font point de réflexion.

Je dis, Messieurs, que c'est chercher sa béatitude où elle n'est point, et que cet état ne convient pas un Chrétien. Premièrement, comme il y a de mauvaises actions qui excluent du royaume des cieux, il y a aussi de mauvaises dispositions qui en éloignent, et qui en rendent indignes : c'est répugner à l'esprit de Jésus-Christ, dont le royaume est tout céleste, dont toutes les récompenses sont spirituelles, et dont les promesses sont éternelles; car ceux qui s'arrêtent aux consolations passagères et aux bénédictions temporelles, quelque réglées qu'elles soient d'ailleurs, ne méritent d'avoir aussi que des récompenses temporelles et passagères. En second lieu, cet état est contraire à l'esprit de pénitence. Est-ce être touché de l'horreur du péché, que de vivre avec plaisir dans le monde, où l'on est tous les jours dans l'occasion et le danger de le commettre? Est-ce aimer Dieu que de se plaire en cette vie, et se tenir dans l'ignorance de sa vérité, dans l'incertitude où l'on est de son amour ou de sa haine? Est-ce sentir sa misère que de vivre content de ce que l'on a, sans soupirer après ce qui nous manque?

Celui qui trouve son exil agréable fait voir qu'il n'a pas beaucoup d'amour pour sa patrie, et celui qui ne gémit pas comme étranger sur la terre ne se réjouira pas comme citoyen dans le ciel. *Qui non gemit ut peregrinus, non gaudebit ut civis.* Ce sont les paroles de saint Augustin. En troisième lieu, cet attachement naturel et présent est contraire à l'esprit d'oraison et de prière, parce que n'étant pas touchés de nos misères, nous ne soupirons pas vers celui qui peut nous en soulager, et que la prière étant une expression de nos désirs, nous ne demandons que faiblement le royaume de Dieu, que nous ne désirons pas avec affection. De là viennent ces égarements d'esprit et de cœur, qui nous ramènent à nous-mêmes, malgré nous, lorsque nous voulons recourir à Dieu. De là ces nuages de distractions et d'affections humaines qui s'élèvent entre Dieu et nous, ces désirs séculiers auxquels nous sommes accoutumés, ces images du monde dont nous avons l'esprit rempli, ces souvenirs, même involontaires, des plaisirs ou des peines qui nous arrivent, dont le

cœur est occupé, qui sont autant d'empêchements, autant d'obstacles pour la prière, et autant de marques de notre inclination pour le monde. En quatrième lieu, rien n'est si opposé à l'esprit du christianisme, qui est nécessaire pour le salut. Désirer, c'est aimer un objet absent. Espérer, c'est désirer ce même objet comme pouvant être acquis. Or, c'est détruire l'esprit que d'en ôter l'amour et le désir. Celui donc qui se contente de cette vie présente, et qui ne désire pas la félicité de l'autre, n'a pas l'espérance chrétienne. Ce sont les principes de la religion, et ces principes sont certains.

La foi et l'expérience même nous apprennent que les satisfactions, qu'on cherche dans les choses créées, peuvent occuper notre cœur, mais qu'elles ne le peuvent remplir, que leur courte durée n'est propre qu'à inquiéter l'esprit de l'homme, qui, par sa disposition naturelle, désire posséder éternellement ce qu'il aime, et n'est fait que pour un objet permanent. C'est pour cela que toute l'Ecriture sainte travaille à nous ôter cette affection et cette attache que nous avons aux choses du monde, en nous montrant par leur malignité, par leur fragilité, par leur vanité, qu'elles ne peuvent faire notre bonheur. Car, que pouvons-nous tant aimer? une santé que le temps ruine, et qui se dérègle d'elle-même, une réputation qu'on gagne souvent sans mérite, et qu'on perd aussi sans faute; des louanges que le mensonge donne à la vanité, et que la vanité paye au mensonge; un esprit qui s'appesantit par le repos, et qui s'use par le travail; une fortune qui s'établit avec peine, et qui tout d'un coup tombe de son propre poids; une protection qu'on donnera par hasard, et qu'on ôtera par caprice; des richesses que vous dissipez par vos profusions, ou qu'on vous ôte par violence; des amis à qui vous deviendrez indifférents dès que vous serez moins heureux. Quel fond pouvez-vous faire sur des choses si peu solides et si peu certaines? Et cependant, voilà ce qui, tout ensemble, compose cette félicité temporelle; dont les gens du monde sont enchantés.

Vous croyez peut-être que vous n'êtes pas de ce nombre, parce que vous avez quelque apparence de religion. Mais entrez dans le fond de votre conscience: cherchez-vous à faire de bonnes œuvres pour assurer votre salut devant Dieu? cherchez-vous à en faire d'éclatantes pour vous faire un mérite devant les hommes, dans un temps où la misère est augmentée et la charité est refroidie? Faites-vous passer vos richesses dans le ciel, par les mains des pauvres que vous assistez, suivant le conseil de l'Evangile? Les retenez-vous pour servir à votre vanité et à votre luxe? Vous courez au sermon; est-ce avec recueillement, pour vous édifier, et pour vous nourrir de la parole de Dieu? Est-ce avec dissipation, pour vous faire voir, parcourant de rang en rang tout un auditoire, applaudissant ou censurant à propos et hors de propos, pour faire le bel esprit? D'où vient que vous ne pensez qu'à établir votre famille; que, pour élever un de vos enfants, vous devenez, sans scrupule, le tyran des autres, destinant ceux-ci à l'Eglise, sans discernement et sans vocation, afin de mêler à des richesses d'iniquité le patrimoine de Jésus-Christ même; forçant celle-là par des dégoûts continuels et par des persuasions violentes à se jeter dans la religion, non pas pour s'y consacrer à Dieu par une oblation volontaire, mais pour se sacrifier, par désespoir, à l'élévation d'une sœur, ou à l'ambition d'un frère? D'où vient que, sous ces pratiques extérieures de dévotion, couvrant un cœur rempli du monde, vous avez une patience intéressée, qui souffre tout de ceux de qui elle espère, une humilité contrefaite, qui s'abaisse pour s'élever plus sûrement, une modestie affectée, pour donner moins d'envie et moins d'opposition à votre fortune? D'où vient que, n'ayant jamais qu'un moment assuré de vie, vous avez toujours des vues et des espérances pour plusieurs années, que vous étendez dans votre esprit, selon qu'il vous plaît d'étendre vos passions, ou de différer votre pénitence?

Tout cela ne vient-il pas d'un même principe? On veut s'avancer, on veut vivre, on veut s'accréditer; on veut s'établir ici-bas, et ce n'est pas cette vie, ce n'est pas cette gloire, ce n'est pas cet établissement qu'il faut chercher. C'est une loi éternelle et inviolable sur laquelle se fonde toute la discipline chrétienne, que notre principale et unique prétention doit être la possession du souverain bien; que tous les biens inférieurs ne doivent être que des moyens dont il faut user avec modération. La justice et l'ordre consistent à donner ainsi le rang aux choses, selon qu'elles sont ordonnées de Dieu, et à les réduire à leur fin et à leur usage légitime. Or c'est troubler cet ordre que d'arrêter son désir principal à des choses créées et passagères; c'est confondre les moyens avec la fin, c'est établir son repos où il ne fallait que passer; et c'est ce qu'on fait sans s'en apercevoir, par cet empressement et par cette affection qu'on a pour le monde.

Peut-être, dira-t-on, que bien loin d'avoir de l'attachement pour la vie présente, on en a de l'aversion; que les dégoûts qu'on y trouve, les disgrâces auxquelles on y est exposé, les peines qu'on y souffre, suffisent pour en détacher. Je sais, Messieurs, je sais, que Dieu a semé dans les conditions, même les plus heureuses, des amertumes salutaires, selon l'expression du Prophète; qu'il a voulu désabuser les hommes du monde par le monde même, et que, par une prudence toute particulière, il répand, tantôt des prospérités, pour nous donner une idée des félicités éternelles, tantôt des adversités, pour nous inspirer du dégoût de cette vie temporelle. Je sais qu'il y a peu de cœurs où il n'y ait quelque source de chagrin et d'affliction; la perte des proches, l'infidélité des amis, les révolutions de la fortune, ne

sont-elles pas des accidents ordinaires? Quelle réputation est si juste et si pure, qui ne se trouve, sinon flétrie, du moins attaquée par l'envie et la médisance? Quelle famille si heureuse qui ne gémisse sous le poids des tribulations domestiques? Ce qui fait dire à saint Augustin qu'il n'y a presque plus de mérite à quitter et haïr le monde, qu'il est devenu désagréable, qu'il a même perdu ce faux éclat et ces apparences trompeuses dont il avait accoutumé de charmer les yeux de ceux qui le suivent: *Ut etiam speciem seductionis amiserit.* Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on y porte sa croix sans mérite, qu'on y consume inutilement une difficile patience; qu'au lieu d'expier ses péchés par les mortifications, on les augmente, et que ce qu'on y souffre est une peine, et non pas une pénitence. Mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que quelque triste que ce soit cette vie, on ne laisse pas d'y être attaché au préjudice même de celle que Dieu nous prépare.

J'atteste ici vos consciences. Vous vous plaignez du monde, mais vous n'êtes pas détachés du monde. La cupidité a ses larmes comme la charité. On pleure à Babylone aussi bien qu'à Jérusalem. Ce dégoût ne vient pas de ce que vous désirez votre salut, mais de ce que vous êtes traversés dans vos plaisirs. Ce n'est pas la charité qui s'afflige d'être éloignée de Dieu, c'est la cupidité qui se plaint de ne pouvoir se satisfaire. Ce n'est pas la joie ou la tristesse qui distingue devant Dieu, c'est le cœur et le désir; et quelle différence faites-vous entre ceux qui ont leur consolation sur la terre, et ceux qui gémissent de ne l'avoir pas; entre ceux qui aiment la vie, parce qu'ils jouissent des biens du monde, et ceux qui la haïssent, parce qu'il ne leur est pas permis d'en jouir comme ils voudraient? Quoi qu'il en soit, le moindre rayon de fortune dissiperait vos chagrins, et la marque même la plus sensible de la passion ardente que vous avez pour le monde, c'est qu'elle ne peut être étouffée par la manière si outrageuse et si insupportable dont il vous traite. Ce qui fait voir que vous pouvez n'en être pas contents, mais que vous n'en êtes pas désabusés, et que vous y cherchez votre félicité, au lieu de la chercher dans la possession de Dieu même.

Voulez-vous donc connaître si vous n'avez pas cette attache à la vie présente? jugez vous-même si vous avez un dégoût général de tout ce qui vous éloigne de Dieu. Si vous marchez ici-bas avec activité, comme un voyageur qui s'avance à grands pas vers sa patrie; si vous craignez le danger où vous êtes de perdre le bonheur où vous aspirez; si vous regardez comme un malheur de jouir pour jamais de tous les biens de la terre, s'il fallait être privé des biens éternels; si vous déplorez l'aveuglement des hommes, qui se trompent dans l'affaire de leur béatitude et de leur salut. Il leur arrive ordinairement, ou de désirer ce qu'ils ne peuvent avoir, et c'est un tourment; ou d'avoir ce qu'ils ne devraient pas désirer, et c'est une erreur; ou de n'aimer pas ce qu'il faudrait aimer et souhaiter uniquement, et c'est le plus grand de tous les malheurs.

Voilà comme on cherche la béatitude où elle n'est pas, et comme on dit: *Bonum est nos hic esse.* Voyons, pour notre instruction, qui sont ceux qui ne la cherchent pas comme il faut, et à qui l'on peut dire: *Nesciebat quid diceret.*

DEUXIÈME POINT.

A juger des paroles et des intentions de saint Pierre sur le Thabor, par les règles d'une raison et d'une sagesse communes, il semble qu'il n'y ait rien que de vertueux et de louable. Il souhaite d'être heureux; y a-t-il rien de plus naturel? Il ne met pas sa félicité dans les grandeurs ou dans les fortunes du monde, mais dans la vue et dans la contemplation de Jésus-Christ; y a-t-il rien de plus saint? Quelque désir qu'il ait de rendre ce bonheur durable, il ne veut rien pourtant que sous le bon plaisir de son Maître: *Si vis,* « *Si vous voulez, Seigneur,* » y a-t-il rien de plus raisonnable et de plus soumis? Il sort comme hors de lui-même, dit saint Léon, et s'élève au-dessus de toutes les choses créées, par un excès d'amour, de joie, de désir et d'admiration des éternelles, y a-t-il rien de plus noble? Et cependant, le Saint-Esprit nous l'apprend lui-même: *Il ne savait ce qu'il disait:* « *Nesciebat quid diceret.* »

C'est ainsi que la plupart des chrétiens, je ne parle pas ici de ceux qui vivent dans les excès, qui sont vendus au péché, selon les termes de l'Ecriture, qui font leur dieu de leurs passions, qui se sont livrés à leurs profanes désirs, et qui ont étouffé les remords de leur conscience; je parle de ceux qui mènent une vie assez réglée, et qui, de temps en temps, semblent être touchés de Dieu, qui lui demandent tous les jours que son royaume leur arrive, et qui, reconnaissant, avec saint Paul, que nous n'avons point ici de demeure établie, sont convaincus qu'il faut travailler pour le ciel: et je dis que la plupart de ceux-ci, quelque bonne intention qu'ils croient avoir, se trompent eux-mêmes, et que, désirant leur salut, mais ne le désirant pas comme il faut, on peut dire d'eux, comme de l'apôtre, qu'ils ne savent ce qu'ils désirent. Voyons ce que l'Evangile reprend en lui, et reconnaissons nos illusions sur le sujet du salut et de la béatitude que nous prétendons.

Quel est donc le défaut de saint Pierre? C'est, dit saint Chrysostome, que la proposition qu'il fait, de demeurer sur le Thabor, ne vient pas tant d'un désir constant d'être avec Jésus-Christ que du plaisir qu'il a de le voir ainsi glorieux. C'est une ferveur passagère, qu'une consolation extérieure fait naître et que la première persécution ralentira. Il veut jouir de la béatitude, et s'attacher à la vue de Jésus-Christ; mais dès qu'il trou-

vera quelque difficulté ou quelque danger à le suivre, il tremblera, il s'éloignera de lui, il le renoncera. Ne reconnaissez-vous pas en cela ces désirs superficiels et ces volontés intéressées et faibles de nous sauver et de jouir de la béatitude des saints? Or, si l'on considère cette béatitude en elle-même, y a-t-il rien de plus grand? C'est la vérité, contemplée sans voile et sans nuage; c'est la charité, sans aucun mélange d'amour-propre; c'est la vue de Dieu, non plus par images et en énigmes, mais à découvert et face à face. C'est la jouissance d'un bien éternel et infini, qu'on aime ardemment, et pourtant sans inquiétude; qu'on possède toujours également, et pourtant sans aucun dégoût. C'est la félicité de l'homme, qui, en sa substance, est du même ordre que celle de Dieu, parce que, comme Dieu seul peut se rendre heureux et que son bonheur ne saurait être inférieur à ce qu'il est, aussi il peut lui seul faire sa félicité et être tout ensemble la félicité des créatures raisonnables. Disons tout, en un mot : c'est Dieu même qui nous rend semblables à lui, pour nous rendre capables de ses communications éternelles, et nous faire jouir, en notre corps et en notre âme, des biens divins et incompréhensibles qu'il a préparés à ses élus.

Mais comme, par un ordre de la providence de Dieu, les choses les plus élevées sont aussi les plus difficiles; que la corruption de la nature, les préventions de la coutume et les relâchements du siècle forment sans cesse des obstacles à notre salut, il faut avoir, dit saint Augustin, un désir constant et entier, vouloir fortement et pleinement, *fortiter et plene :* fortement, parce qu'il faut joindre le travail et les bonnes œuvres au désir et à l'espérance; pleinement, parce qu'il faut réduire ces désirs et ces bonnes œuvres à une seule et dernière fin; fortement, parce qu'il faut surmonter les obstacles qui se rencontrent; pleinement, parce qu'il faut recueillir tous les fruits des grâces que Dieu nous a faites; fortement, parce que Dieu se donne à titre de récompense; pleinement, parce qu'il se donne à titre de béatitude. Cependant, si vous examinez ce désir que la plupart des chrétiens disent qu'ils ont de faire leur salut, vous trouverez que c'est une réflexion de l'esprit, et non pas un mouvement de la volonté. C'est un témoignage qu'on se rend, qu'il y a une béatitude, et non pas une résolution qu'on ait de faire tout ce qu'il faut pour y arriver; c'est un air de religion que l'honnêteté veut qu'on se donne, quand on n'a pas renoncé tout à fait à Jésus Christ et à sa parole; c'est un reste de foi, que la vue de quelque objet touchant avait peut-être ranimé; c'est l'effet d'une dévotion plus sensible que solide, que produisent par intervalle certains goûts spirituels dans une âme d'ailleurs tiède et indifférente.

Ils désirent en général de se sauver, mais ils n'y travaillent jamais en particulier. C'est un projet vague de se corriger, de réformer ses mœurs, qui demeure toujours dans la pensée et ne descen jamais dans l'action; car le monde est rempli de ces gens bien intentionnés, qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions; qui connaissent la vérité, et qui n'exercent pas la justice; qui condamnent tous leurs vices en gros, et n'en punissent jamais aucun en particulier; qui disent incessamment : Je veux, je veux. La moindre difficulté se présente-t-elle, ils oublient qu'ils aient voulu : braves en paroles, lâches dans l'occasion; patients quand ils n'ont rien à souffrir, humbles quand personne ne les méprise, chastes quand ils ne sont point tentés, justes quand il n'y va pas de leurs intérêts, charitables quand il ne leur en coûte rien. Mais faut-il vaincre un mouvement de colère qui les transporte; faut-il relâcher un peu de ses droits, pour entretenir la charité chrétienne; faut-il retrancher un peu de ce luxe qui ruine une famille; faut-il préférer l'amour de la justice à leur intérêt propre ou à celui d'un homme qu'ils aiment, ils n'ont plus ni humilité, ni équité, ni charité, ni patience; le désir de leur salut s'évanouit comme un nuage et passe comme le vent, dit l'Ecriture (*Job*, XXX, 15) : *Quasi ventus desiderium meum, et velut nubes pertransiit salus mea;* et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que souvent ils se croient vertueux, parce qu'ils se sont formé quelque idée aimable de la vertu, et laissent vivre leurs passions à la faveur d'une résolution imparfaite, qu'ils font de temps en temps, de les rompre; et il n'arrrive que trop souvent que, vides de bonnes œuvres et posssédant leur âme en vain, ils vivent et meurent en cet état, sans avoir fait autre chose pour leur salut que d'avoir eu en général quelque pensée et quelque désir de se sauver.

Le second défaut de la proposition que fait saint Pierre à Jésus-Christ, c'est qu'il se veut faire lui-même son sort, et se tirer de l'ordre de la providence de Dieu sur lui; il veut se reposer aux pieds de Jésus-Christ, destiné à prêcher son Evangile; il aimerait mieux contempler sa face resplendissante; au lieu de penser à la conversion des peuples, à laquelle il était appelé, il pense à son bonheur particulier. A la veille de la Passion de son Maître, où il devait se préparer lui-même à la persécution et à la souffrance, il veut vivre dans les consolations qu'il tient de Jésus-Christ, et dans une oisive contemplation de sa gloire. Ainsi, il sort des bornes de sa condition et de son état : *Nesciebat quid diceret.* N'est-ce pas l'erreur de la plupart de ceux qui font même profession de piété? Ils veulent se distinguer, se singulariser, et faire des personnages différents de celui que Dieu veut qu'ils fassent.

Il est certain, et toute l'Ecriture nous l'enseigne, que sous la même religion il y a des vocations et des conditions différentes, qui ont leurs vertus et leurs obligations propres et proportionnées. Dieu l'a ainsi voulu, disent les Pères, afin que toutes sortes d'hommes servent aux fins pour lesquel-

les ils ont été destinés; et comme, dans la création du monde, il commanda aux plantes de porter leurs fruits chacune selon son espèce, aussi, dans l'économie de son Eglise, il a commandé à tous les chrétiens de produire des fruits de bonnes œuvres chacun selon sa vocation particulière. En quoi il fait voir les différents effets, ou, selon les termes de l'Apôtre, les différentes formes de sa grâce, qui se communique si diversement et si abondamment. Il est encore certain que Dieu conduit ses élus par des moyens conformes à l'état où il les a mis; qu'il a attaché leur salut à ces moyens, et que la perfection de chacun consiste dans la pratique des vertus qui lui conviennent dans sa profession. Or, il n'y a point de tentation plus dangereuse ni plus commune que celle de vouloir sortir des bornes de son état, sous l'apparence d'un plus grand bien qu'on croit pouvoir faire; car il prend à l'esprit humain je ne sais quelle inquiétude dans la poursuite même de son salut, qui fait qu'il a peine à se tenir dans la place où Dieu l'a mis et où il doit être. Ceux qui sont destinés à la retraite veulent, sous des prétextes d'une charité désordonnée, renouer commerce avec le monde. Au lieu de songer à leur salut en particulier, ils veulent faire voir qu'ils sont capables de travailler à celui des autres. Ainsi, s'embarrassant insensiblement dans les affaires et dans les intrigues du siècle, dont ils devraient être séparés, en voulant, sans vocation, sauver les âmes d'autrui, ils viennent à perdre la leur. Ceux qui sont appelés à l'action et au service du prochain veulent à contre-temps faire les contemplatifs. C'est ainsi qu'un magistrat, sous prétexte d'oraison et de piété, se rend chagrin et inaccessible à ceux qui ont besoin de son secours, et que, s'occupant à des méditations que Dieu ne lui demande pas, il lasse la patience des malheureux, en leur refusant ou traînant en longueur la justice qu'il leur doit rendre. C'est ainsi qu'une femme, dont la vocation est de se renfermer dans les soins et les devoirs de sa famille, va souvent d'église en église, de directeur en directeur, et qu'entrant dans toutes les parties de dévotion qui se présentent, elle ne néglige que celle qui lui est propre, qui est d'élever ses enfants et de régler son domestique.

Rien n'est si commun que ces dévotions prises ainsi de travers. On cherche non pas ce qui convient, mais ce qui plaît et ce qui paraît davantage; chacun veut être chrétien, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur; on néglige ses véritables devoirs, pour s'en faire d'autres à sa fantaisie. De là vient qu'on s'empresse et qu'on se consume vainement; qu'on n'a ni le mérite de son état ni celui des autres, et qu'on ressemble à ces arbres qui, ayant été transplantés mal à propos, ne prennent plus racine, ni dans la terre d'où on les tire ni dans la terre où on les met. C'est de cette même source d'erreur que viennent ces dévotions irrégulières qu'on voit tous les jours. On fera des austérités de surérogation, et l'on se dispensera de celles qui sont commandées. On donnera volontiers des aumônes, et l'on ne pourra se résoudre à payer ses dettes. On assistera les pauvres des hôpitaux, et l'on abandonnera ses domestiques. On se fait un péché des vertus qu'on ne pratique pas, et un défaut de celles qu'on pratique; et séparant, pour ainsi dire, Dieu de Dieu même, on voudra exercer sa charité, et l'on ne craindra pas d'offenser sa vérité ou sa justice. C'est ainsi que plusieurs laissent leurs obligations légitimes pour des observances superstitieuses, et que, sortant des lignes que la Providence leur a marquées, ils se font un péché de celles qu'ils ne pratiquent pas, et un défaut de celles mêmes qu'ils pratiquent; et, voulant aller plus loin que leur devoir, s'écartent de leur devoir même.

La troisième erreur de saint Pierre, c'est, dit saint Bernard, qu'il veut participer à la gloire de Jésus-Christ avant que d'avoir eu part à sa passion et à ses souffrances, et changer ainsi l'ordre établi de Dieu pour la conduite de ses élus. Il les a appelés, dit saint Paul, et les a destinés à être conformes à l'image de son Fils. Or, comme il a fallu que Jésus-Christ souffrît avant que d'entrer dans son royaume, il a ordonné que ceux qui sont à lui arrivassent à sa gloire par les peines de cette vie, soit pour éprouver leur fidélité, soit parce que cette gloire, étant le prix des souffrances de Jésus-Christ crucifié, nous devons l'acquérir par les mêmes voies qui nous l'ont méritée, soit que la providence de Dieu, qui nous a voulu imposer la nécessité de travailler à notre salut, nous ait voulu aussi exciter à surmonter les obstacles qui s'y rencontrent par l'espérance d'une éternité bienheureuse. Aussi, toutes les expressions dont l'Ecriture se sert pour marquer cette gloire, renferment ce qu'il faut faire pour y parvenir, et l'on ne saurait presque la définir que par les peines qu'elle coûte. Qu'est-ce que la gloire que Dieu prépare aux bienheureux? C'est une récompense; il faut donc avoir servi pour l'obtenir. C'est la couronne de justice, il faut donc avoir combattu les ennemis de notre salut. C'est le royaume des cieux, et Jésus-Christ nous apprend, dans l'Evangile, qu'il faut le conquérir et l'emporter avec violence; c'est la béatitude, et Jésus-Christ l'applique en cette vie à la pauvreté, à l'humilité, à la patience. C'est donc indiscrètement et sans raison, disent les Pères, qu'on veut recueillir la joie de la rétribution dans l'éternité, si l'on n'a semé dans les tribulations en ce monde, et si, dans les tentations qui nous environnent, on n'a pas demandé à Dieu la patience plutôt que la félicité, parce que le temps du travail et de la souffrance doivent précéder ceux du repos et de la gloire.

Or, Messieurs, consultez la plupart des chrétiens, ils vous diront qu'ils aspirent à l'éternité, que le ciel est l'objet de leur espérance, qu'ils ont, comme les autres, leurs désirs et leurs prétentions à la gloire et à la béatitude; mais examinez leur vie, et

vous jugerez que si la mortification et la pénitence sont les moyens d'y parvenir, ils ne marchent pas dans les voies qu'il faut. L'esprit du monde, la sensualité, la délicatesse, règnent particulièrement; le carême n'est presque plus regardé comme une loi et une discipline de l'Eglise; sur une incommodité, le plus souvent imaginaire, sur une attestation mendiée, sur une dispense abusivement obtenue, on y renonce sans scrupule. Cette complexion, qui supportait si bien les fatigues du monde, semble tout d'un coup s'affaiblir au seul nom de la pénitence; les longues veilles ne coûtaient rien avant le carême; dès que le carême est arrivé, une petite interruption de sommeil paraît mortelle, il faut se ménager et prendre ses précautions. La diète qu'ordonnerait un médecin serait observée; l'abstinence que l'Eglise ordonne est comptée pour rien; on aurait soin de sa santé, et l'on n'a point d'égard pour sa conscience. Ceux mêmes à qui il reste un peu plus de religion dans le monde, comment observent-ils le jeûne? On a trouvé moyen de l'abolir, en faisant semblant de le pratiquer; on tourne en volupté ce que l'Eglise a accordé à la seule nécessité des fidèles; on change de nourriture, et on y cherche la bonne chère; au lieu que, selon l'esprit de la loi, il ne faudrait pas même rassasier sa faim, on veut satisfaire son goût, et ce temps, qui est un temps de peine et d'affliction pour tous, est devenu aux riches du siècle l'occasion d'une nouvelle espèce d'intempérance. Quant à ce jeûne spirituel que les anciens Pères ont tant recommandé, qui consiste dans le retranchement des plaisirs, qui est-ce qui y fait réflexion? On en est au contraire plus avide. On considère le carême comme un temps ennuyeux et triste, qu'il faut égayer comme on peut; on court le soir à la comédie pour se délasser d'un sermon qu'on aura peut-être ouï le matin, par oisiveté ou par bienséance, et combien d'âmes mondaines s'alarment déjà de la menace qu'on leur fait de leur ôter ces amusements, en un temps où il faut s'occuper des mystères de Jésus-Christ et des pratiques de la pénitence.

Enfin, Messieurs, ce que l'Evangile reprend en saint Pierre, c'est qu'il veut s'arrêter sur le Thabor, comme s'il eût été arrivé à sa perfection; ce qui fait dire à saint Chrysostome : Que dites-vous, Pierre? croyez-vous avoir consommé l'ouvrage de votre sanctification? Vous avez une plus longue carrière à fournir; vous devez être l'apôtre, le pontife et le martyr de Jésus-Christ, et le ministre souverain de son Eglise, pour nous apprendre que c'est une illusion, que de se faire une mesure de piété au delà de laquelle on ne veuille pas s'élever. C'est pour cela que l'Ecriture nous enseigne qu'il faut toujours avancer dans les voies de Dieu; que la vraie vertu ne s'arrête point à un terme, et ne se borne pas par le temps; que le juste va toujours de bien en mieux, et ne dit jamais, c'est assez; que l'esprit de l'homme ne demeure jamais en un même état; qu'il faut qu'il augmente ou qu'il diminue en vertu : que c'est perdre que de pas acquérir, et dissiper que de ne pas recueillir avec Jésus-Christ, et qu'enfin il en est de la religion comme de cette échelle mystique de Jacob, où les anges montaient et descendaient; c'est-à-dire qu'il n'y a point de milieu, dit saint Bernard entre la ferveur et le relâchement, entre le progrès et la défaillance. Cependant, on se néglige, on croit toujours avoir assez fait, on n'aspire qu'à une médiocrité de vertu sur laquelle on compte qu'on doit faire son salut infailliblement. On regarde ceux qui sont plus imparfaits, et l'on se fait une conscience de comparaison par laquelle on se préfère aux autres. Car, dans les biens de fortune, on regarde toujours au-dessus de soi les plus puissants, les plus heureux, les plus riches, afin d'exciter sa cupidité, et de détourner sa vue de son indigence; mais, dans les biens spirituels, on regarde toujours au-dessous de soi ceux qui sont moins justes, moins charitables, moins patients, afin de flatter son orgueil, de diminuer ses obligations et d'autoriser son relâchement. N'ai-je donc pas sujet de dire à ceux qui veulent arriver par ces voies à la béatitude, comme l'Evangile dit de saint Pierre, qu'ils hasardent leur salut, et qu'ils ne savent ce qu'ils disent et ce qu'ils font : *Nesciebat quid diceret.*

Heureux donc celui qui cherche la béatitude où il faut! plus heureux celui qui la cherche comme il faut, et qui, fixant ses pensées et ses désirs aux promesses que la foi lui fait, accommode sa conduite aux règles que la foi lui montre, et se met ainsi en état de mériter l'accomplissement de ce qu'elle lui promet, et que je vous souhaite. Ainsi soit-il!

SERMON XII.

SUR LA MESSE.

Hoc facite in meam commemorationem. (*Luc.*, XIX, 22.)
Faites ceci en mémoire de moi.

La sainte Eucharistie n'est pas seulement un sacrement, où Jésus-Christ répand sur nous une infinité de biens et de grâces, et où, par un effet de son infinie charité pour les hommes, il a recueilli la mémoire de ses miracles et de ses bienfaits. Grande libéralité qui nous rend heureux de sa part, puisque nous recevons tout de sa plénitude! mais grande confusion de la nôtre, puisque, dans l'impuissance où nous sommes de reconnaître tant de bienfaits, chargés du poids de ses miséricordes, nous sommes des débiteurs perpétuels et des ingrats même nécessaires. Mais, grâce à Jésus-Christ, pour nous consoler, la même Eucharistie est un sacrifice par lequel nous honorons Dieu très-dignement, en lui offrant son propre Verbe, qui est sa louange éternelle, et nous lui rendons tout l'honneur qu'il peut se rendre à lui-même. En effet, Jésus-Christ se donne à nous, et se met lui-même entre nos mains dans le sacrifice de la messe, pour

être lui-même le prix de ses propres bienfaits. Il se fait une égalité du don et de la reconnaissance. Nous avons reçu un Dieu par l'Incarnation, et nous rendons un Dieu par l'Eucharistie.

De la table, où il nous a proposé son corps pour la nourriture de nos âmes, il s'est fait un autel où il expose ce même corps en sacrifice. Sacrement pour notre mérite; sacrifice pour son honneur; sacrement qui nous donne la vie spirituelle; sacrifice qui donne à Dieu un honneur infini et une louange éternelle.

Voilà donc ce sacrifice, composé du corps et du sang de Jésus-Christ, qu'il a lui-même offert une fois à son Père pour la rédemption des hommes, mais qu'il nous a commandé d'offrir tous les jours pour la propitiation de nos péchés, et pour renouveler la mémoire de sa passion et de ses miséricordes : *Hoc facite in meam commemorationem.* Paroles qui perpétuent ce sacrifice dans l'Eglise, et qui me donnent lieu de vous expliquer la nature de l'excellence de la messe, les dispositions avec lesquelles on y doit assister: matière importante, digne de votre attention, et qui demande que nous ayons recours à l'Esprit de Dieu, par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Dans le dessein que j'ai, mes très-chers frères, de vous entretenir de cet acte de religion qui nous unit sans cesse à Jésus-Christ crucifié, de cet auguste et unique sacrifice du christianisme, où le Fils de Dieu, victime pure et précieuse, après s'être offert une fois pour racheter nos péchés sur l'autel de la croix, nous sert encore aujourd'hui d'hostie propitiatoire pour l'expiation des fautes que nous commettons contre la majesté divine : en un mot, ce mystère d'amour et de foi, que vous ne connaissez encore qu'au travers des nuages de vos préventions, et que nous vous proposons sous le nom de Messe. Ne vous effrayez pas de ce mot. Qu'il soit tiré du texte hébreu, ou qu'il soit latin d'origine; qu'il soit énoncé ou non dans les Ecritures, les mots de trinité, de consubstantialité, aussi bien que celui de messe, ne laissent pas d'être inspirés de Dieu, quoiqu'ils ne soient pas révélés dans les saintes Lettres. Ce sont des termes de religion et des signes de vérité, que l'Eglise a comme consacrés dans ses conciles, qui, par leur ancienneté et par les liaisons qu'ils ont avec la foi, sont devenus non-seulement vénérables, mais encore nécessaires à l'explication des mystères, quoique, en effet, ils ne soient pas essentiels à leur créance. Mais laissons la dénomination, et venons à la nature et à l'excellence de la messe, liturgie ou sacrifice, qui sont trois noms de même force.

La messe donc est un sacrifice, c'est-à-dire un culte suprême, une immolation réelle, une reconnaissance publique du souverain domaine de Dieu, et une protestation sincère par quelques cérémonies visibles de l'intime et nécessaire dépendance de notre être à un Etre supérieur, qui ne peut être que Dieu seul. Car, mes frères, gardez-vous bien de croire que nous rendions aux anges, aux martyrs, aux saints, à la Mère de Dieu même, relevée en dignité au-dessus des anges, et en mérite au-dessus des saints, que nous leur rendions, dis-je, un honneur que Dieu s'est réservé comme un préciput et une marque souveraine de l'adoration qui lui est due; et quoique on célèbre des messes à la mémoire des saints, pour obtenir d'eux le secours de leur intercession, leur a-t-on jamais déféré de pareils hommages, et leur avons-nous jamais dit : Apôtres, martyrs du Seigneur, je vous offre ce sacrifice? Ce sont les paroles de saint Augustin.

La messe est un sacrifice institué par Jésus-Christ, lequel, dit saint Cyrille, ayant un sacerdoce immuable, consacré d'une onction éternelle, avant tous les siècles, en établissant la loi nouvelle, a établi ce sacrifice de son corps et de son sang; monument précieux de son infinie charité pour les hommes. Saint Matthieu, saint Marc et saint Luc éclaircissent si bien cette vérité, qu'il n'est pas permis à un chrétien de révoquer en doute ce dogme de sa religion et de sa foi. Ce fut dans cette nuit fatale où il devait être livré, qu'il s'offrait à son Père, sous les auspices du pain et du vin, étant tout ensemble, dit saint Paulin, et le prêtre de sa victime et la victime de sa prêtrise; ordonnant ensuite à ses apôtres, et aux prêtres qui devaient le représenter, d'en faire de même jusqu'à la consommation des siècles. Tremblez, prêtres de Jésus-Christ; ministres de ses volontés, successeurs de son sacerdoce, sacrificateurs de son corps et de son sang : tremblez, si, comme vous le représentez dans l'autorité de son ministère, vous ne le représentez pas dans sa sainteté, par vos actions et par vos paroles. Quoi qu'il en soit, le Seigneur se met lui-même entre vos mains, et vous rend les dépositaires de ses miséricordes et les dispensateurs de son sacrifice.

Il y a donc dans l'Eglise un sacrifice divin que le concile de Trente appelle, par excellence, l'œuvre de Dieu, *opus Dei;* divin dans son principe, Dieu seul, par sa puissance, étant capable de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ. Divin dans son moyen, Dieu seul se faisant homme pour être une victime capable d'apaiser la souveraine majesté offensée; divin dans sa fin, Dieu seul pouvant être l'objet de ces hommages infinis et de cette oblation divine: divin dans sa durée, ainsi que Daniel l'avait prédit; il n'est pas composé de plusieurs victimes, comme autrefois, mais d'une seule, qui se perpétue sur nos autels, qui se multiplie sans se diviser, qui est sacrifiée sans mourir, et mangée sans être consommée, puisque c'est le corps immortel et impassible de Jésus-Christ.

C'est cette oblation magnifique, universelle, pure, qui porte la gloire de Dieu de l'Orient à l'Occident. C'est Dieu même qui parle par son prophète Malachie; écoutez-le avec do-

cilité et avec respect. Mon nom est grand et vénérable parmi les nations d'un bout du monde à l'autre, dit-il : *Ab ortu solis, usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus.* Je vois de toutes parts les autels chargés de sacrifices en mon honneur, *in omni loco sacrificatur;* on m'offre tous les jours une oblation, une victime nette et sans tache, *et offertur nomini meo oblatio munda.* (*Malach.*, I, 11.) Quelle est donc cette hostie, dont le Seigneur même se fait honneur, qui attire ses regards et ses complaisances, qui est si recommandable à ses yeux par son innocence et sa pureté? Sont-ce des animaux dont le sang impur et grossier ne peut lui être si agréable? Sont-ce nos œuvres, où la malice règne souvent, où la chair et le sang ont tant de part, où la cupidité se mêle presque toujours par de secrètes vanités ou d'intérêts imperceptibles? Sont-ce nos prières que le dégoût, la dissipation, l'impatience et l'amour-propre n'accompagnent que trop souvent? Non, sans doute. Ce grand sacrifice est celui de la messe, qui est offert par toutes les régions de la terre, pour la propitiation et la satisfaction de nos péchés. Cette oblation pure et sainte par elle-même, à qui, ni l'indignité de celui qui l'offre, ni l'irrévérence de celui qui y assiste, ne peuvent ôter la moindre partie de sa sainteté; qui contient la source de la pureté, l'origine de la sanctification, le Fils, cet Agneau sans tache, qui efface les péchés du monde.

Saint Justin, martyr, apologiste des chrétiens, dans les premiers siècles, se sert de ce texte, pour prouver ce sacrifice non sanglant du pain et du vin eucharistique. Saint Irénée, instruit des doctrines apostoliques, que tous ceux qui veulent connaître l'ancienne vérité et la tradition de l'Eglise, doivent écouter comme un témoin irréprochable de la foi et de la discipline des premiers temps, et dont le martyre autorise encore la doctrine, ne trouve point de meilleure preuve de l'institution et de l'excellence de cette oblation, que la tradition des apôtres et la prédiction de ce prophète.

Voilà donc la messe établie. Jésus-Christ, qui s'était revêtu d'une chair mortelle, pour glorifier son Père et pour racheter les hommes par son sang, voulant étendre son règne sur la terre, devait y laisser en mourant un sacrifice digne de lui, qui fût comme un centre de religion où se recueillît toute la gloire de Dieu et toute la foi des fidèles; où se fissent les effusions de miséricorde et les retours d'actions de grâces, où les fruits de la rédemption se distribuassent dans toute l'Eglise, et où les hommes pussent trouver, et la rémission des péchés, et le don de la pénitence, et le gage du salut éternel.

Il n'y a presque point eu de peuple si peu instruit des choses divines, qui n'ait érigé des autels à quelque divinité, et qui n'ait témoigné par quelque espèce d'oblation l'hommage qu'il devait à cette puissance souveraine. Pourriez-vous croire que les chrétiens, que la nouvelle alliance établie par le sang de Jésus-Christ a élevés à une si grande excellence de religion et de dignité, ne sachent pas honorer Dieu? comblés de tant de grâces et de bienfaits, et par conséquent obligés à tant d'offices de reconnaissance et de piété, manqueront-ils de sacrifices, tandis que des nations sauvages, par un penchant de la nature, quoique corrompue, ont offert à des dieux feints ou fabuleux, des sacrifices quelquefois cruels, quelquefois même ridicules, qui, marquant leur brutalité ou leur ignorance, ne laissaient pas de marquer une espèce de dévotion.

A Dieu ne plaise que Jésus-Christ nous ait refusé les moyens d'honorer la souveraineté de son Père, et de reconnaître sa rédemption. Il s'est mis lui-même dans un état de victime, où toute sa dignité se trouve, et où la parfaite adoration se pratique jusqu'à la consommation des siècles; ce qu'il a fait non-seulement pour la gloire de ce mystère, mais encore pour notre propre utilité. C'est sur ces autels qu'il exerce ses fonctions de médiateur et d'intercesseur, qu'il demande et qu'il obtient les secours nécessaires pour notre salut éternel; qu'il se tient sous ces espèces sacramentelles entre Dieu et nous, pour entretenir et négocier, pour ainsi dire, de plus près, la réconciliation et la paix qu'il nous a déjà procurées par le mérite de sa mort, portant au ciel les prières des hommes, reportant aux hommes les bénédictions du ciel; et comme un divin et charitable ambassadeur, représentant nos nécessités à son Père, et nous annonçant ses miséricordes : c'est là que, planté au milieu de l'Eglise, comme l'arbre de vie au milieu du paradis terrestre, il renouvelle la vigueur de la piété des chrétiens, qu'il remédie à tous nos maux, qu'il veille sur tous nos besoins, qu'il réside enfin pour s'unir sacramentellement à nous, et que nous nous unissons spirituellement à lui, afin que la mémoire de sa passion demeure toujours devant nous; ensorte que dans la célébration qui se fait tous les jours de la messe, et les chrétiens qui y assistent, et les prêtres qui la célèbrent, aient sans cesse devant leurs yeux Jésus-Christ souffrant, afin qu'ils puissent l'imiter en portant sur leurs corps la mortification de Jésus-Christ, et dans leurs cœurs la reconnaissance de l'excessive charité qu'il a eue pour eux.

Que trouvez-vous, mes frères, dans cette doctrine qui ne vous édifie? Ce mystère, qui est à tous les bons chrétiens d'une si grande consolation, vous est-il à charge? Avez-vous résolu de rompre tout commerce avec Jésus-Christ, avec qui vous n'en avez presque plus, puisque vous n'avez point de part à son corps, à son sang, ni à tant de grâces qu'il distribue si libéralement dans nos églises? La messe, qui est l'image et la mémoire de sa passion, vous effraye-t-elle? Et vous scandalisez-vous de ses humiliations et de ses souffrances? Qui l'aurait dit, mes frères, qu'il pût s'élever parmi les chrétiens, des gens instruits dans la croyance de l'Eglise,

et dont les chefs tenaient rang de prêtres et de sacrificateurs parmi nous, qui eussent entrepris d'abolir le sacrifice, et qui par une présomption étrange, au lieu que Jésus-Christ nous a dit en l'établissant, faites ceci, eussent osé dire, ne le faites pas? Nos pères, si pleins de religion et de zèle, auraient-ils cru possible ce que nous voyons? on craint les jours de fêtes et de dimanche comme des jours de mauvais augure, parce que l'ordre ou la bienséance veulent qu'on assiste aux sacrés mystères. On réserve pour ces jours-là son oisiveté, ses affaires, ses maladies, ses voyages; au lieu de les sanctifier par la prière, et les exercices de dévotion et de charité, on les emploie à travailler contre les ordres du Seigneur, à courir les foires et les campagnes. On croit avoir beaucoup gagné, d'avoir fraudé les lois de l'Eglise sous le prétexte qu'on fatigue et qu'on étudie toute la semaine, et l'on se sait bon gré d'avoir éludé les invitations d'un ami, et d'avoir dérobé, pour ainsi dire, une messe à la vigilance d'un inspecteur. Je n'ai qu'à gémir devant Dieu, et dire à cet homme incrédule et à cette femme opiniâtre : Oh! si tu connaissais le don de Dieu!

Je reviens donc et je dis avec saint Jérôme que toute religion doit avoir un sacrifice; et toute Eglise qui n'a ni prêtre, ni sacrifice n'est pas l'Eglise de Dieu: *Non est Ecclesia Dei.* Vous me direz peut-être : Jésus-Christ est mon prêtre, l'effusion de son sang est mon sacrifice et mon unique sacrifice; celui-là me suffit. Pourquoi multiplier les hosties? Pourquoi réitérer cet acte de mort qui a consommé notre rédemption? Nous l'avouons, mes frères, le saint concile nous l'enseigne, ce n'est qu'une même oblation que celle de la croix et celle de l'autel. La victime est la même, quoique différente en la manière de l'offrir. La croix que nous plaçons sur l'autel est la même chose que l'autel. Ils portent la même victime, ils servent au même sacrifice. Il s'est accompli sur la croix, il se continue sur l'autel.

Le sacrifice ne pouvait plus être sanglant, le Sauveur était glorieux et immortel. Sa mort naturelle ne devait durer que quelques moments; mais elle devait être suivie de sa mort mystique, renouvelée chaque jour par la destruction des espèces. Ce sang était répandu, prix suffisant et surabondant de la Rédemption, mais il fallait qu'il fût appliqué. La Passion a, pour ainsi dire, amassé le trésor, et la messe le distribue. Jésus-Christ sur la croix meurt pour tous les hommes en général. Sur l'autel il est en état de mort pour moi, pour vous en particulier, comme s'il mourait encore pour vous seuls; nous élevons ce sang dont la voix se fait mieux entendre que celle du sang d'Abel. Nous élevons l'Agneau immolé pour le présenter au Seigneur, tel que saint Jean nous le décrit, debout et en posture de suppliant devant le trône de cette majesté divine. Voilà en deux mots ce que c'est que la messe: présenter au Père éternel le corps et le sang de son Fils sous des symboles séparés et destinés à annoncer sa mort; et tout le reste, prières, bénédictions, cérémonies, n'est que l'appareil ou la suite vénérable du sacrifice; y a-t-il dans cette doctrine et dans ces religieuses pratiques quelque endroit qui répugne aux règles de la piété ou à la foi des Ecritures?

Ne lisons-nous pas dans ces Ecritures que Jésus-Christ est prêtre, et prêtre selon l'ordre de Melchisédech, roi de paix, roi de justice, le plus qualifié en religion et en piété de tous ceux qui ont paru dans le temps de la loi naturelle, qui vint au-devant d'Abraham pour le bénir et lui présenter le pain et le vin; car il était le prêtre et le sacrificateur du Très-Haut: *Erat enim sacerdos Altissimi.* (*Gen.*, XIV, 18.) Ne reconnaissez-vous pas à cela la figure de Jésus-Christ, la consécration du pain et du vin dans l'institution qu'il fit de la messe; et ne jugez-vous pas par la similitude de son sacerdoce de celle de son sacrifice?

Ecoutez sur ce point la doctrine de saint Paul dans son *Epître aux Hébreux*, chap. VII. Jésus-Christ, grand Pontife et souverain sacrificateur, est venu dans la plénitude des temps prendre de la main de son Père un corps qui fût le fond et la matière de son sacrifice, qu'il accomplit enfin sur la croix pour la rédemption du monde; sacrifice véritable, oblation de la victime, acceptation volontaire de Jésus-Christ, destination du Père éternel, office d'un sacerdoce supérieur à celui d'Aaron. C'est là que Jésus-Christ a supprimé les cérémonies de la loi, qu'il a transmis l'Ancien Testament au Nouveau, changé le sacerdoce lévitique, et qu'il a transféré le droit de sacrificature à un autre ordre de prêtrise que celui d'Aaron, étant lui-même prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, plus noble dans la sainteté de son action et dans la durée de son ministère : *Translato sacrificio, necesse est ut legis translatio fiat.* (*Hebr.*, VII, 12.) Or, comme la religion de Jésus-Christ est substituée à celle de Moïse, le sacerdoce et le sacrifice de Melchisédech sont substitués à celui d'Aaron.

La messe est donc ce sacrifice de la religion nouvelle, fait suivant l'ordre de Melchisédech. Les grandes qualités de ce pontife que l'Apôtre étale avec plaisir et qui sont une fidèle figure de Jésus-Christ; le pain et le vin qui sont la matière de son oblation, en sont des preuves. C'est un sacrifice véritable, acte d'une religion publique, établie par Jésus-Christ, observée par son Eglise pour honorer Dieu par la plus auguste victime qui fût jamais, pour protester notre indépendance à sa souveraineté dans une humilité profonde. Changement de la victime, par la consécration du pain et du vin, qui deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ, espèce même de destruction par une séparation mystique du corps et du sang, et par une représentation mystérieuse du sanglant sacrifice du Calvaire. Oblation sainte en tout ce qu'elle

est ; du côté de la victime, c'est Jésus-Christ; du côté du sacrificateur, c'est Jésus-Christ; du côté des fonctions et de l'action de son sacerdoce, c'est lui qui l'exerce sur lui-même. Où trouverez-vous ailleurs que dans la messe, ce sacerdoce, ce sacrifice de Jésus-Christ, suivant l'ordre de Melchisédech ; ne le cherchez ni à sa naissance, lorsqu'il s'offrit secrètement et intérieurement à son Père ; ni à sa croix, où il y eut effusion du sang: c'est par conséquent dans la Cène, où il s'est comme réservé d'instituer cette espèce de sacrifice.

Ce sont des vérités, mes frères ; mais il faut de la soumission, il faut de la foi. Lorsque saint Paul vient à ce point de religion et de mystère, il se retient, il se resserre en son sujet, et, après avoir dit aux Hébreux nouvellement convertis, que Jésus-Christ a été déclaré, de l'autorité de Dieu même, Pontife selon l'ordre de Melchisédech : *Appellatus a Deo Pontifex secundum ordinem Melchisedech* (*Hebr.*, V, 10), il s'arrête et se contente de dire : *De quo nobis grandis sermo et interpretabilis ad dicendum.* (*Ibid.*, 11.) Nous aurions de grandes choses à vous dire de ce Pontife, mais elles sont au-dessus de la portée de vos esprits encore charnels, et de votre foi encore faible et naissante : *Grandis sermo.* Il ne craint pas de leur parler du sacrifice de la croix, et leur enseigne que Jésus-Christ s'est offert véritablement à Dieu pour nos péchés, et nous a rachetés, non par le sang des animaux, mais par le sien propre ; que ce sang répandu est d'une valeur et d'une efficace infinie ; qu'il n'était plus besoin que Jésus-Christ se présentât encore une fois à la porte du sanctuaire après une nouvelle effusion de sang, et que, par un seul sacrifice, il avait consommé la rédemption de tous les hommes. Mais s'agit-il d'expliquer le sacrifice mystique de nos autels, et les similitudes du sacerdoce de Jésus-Christ, avec celui de Melchisédech, il n'ose même leur parler de la figure du pain et du vin, de peur de s'engager à leur révéler des secrets dont ils n'étaient pas capables : *Grandis sermo.* Il n'ose leur confier ce mystère, Jésus-Christ y est enveloppé sous le voile des espèces sacramentelles ; la vérité y est cachée sous la nuée du sacrement : *Grandis sermo.*

Je me trouve aujourd'hui dans le même embarras que ce grand apôtre à l'égard d'une partie de mon auditoire ; ils ne sont pas encore véritablement fidèles, mais ils sont chrétiens ; ils ont en main les saintes Ecritures, la parole de Dieu leur est expliquée, et je n'ai qu'à leur faire apercevoir que saint Paul n'aurait pas pris tant de précaution, et n'aurait pas employé des paroles si emphatiques, s'il n'eût prétendu leur parler d'autre chose que d'une figure vide et d'une simple représentation du corps et du sang du Fils de Dieu, ou d'une participation de ce corps, qui se fait seulement en imagination et en pensée. Voilà, mes frères, ce que j'avais à vous dire du sacrifice de la messe. Voyons comment vous y devez assister

DEUXIÈME POINT.

Quoique la grandeur de Dieu soit une grandeur immense, éternelle, infinie, et qu'il mérite d'être honoré à proportion de sa dignité et de son essence : *Laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus.* Louez-le selon la multitude de sa grandeur, dit le Prophète, toutefois, par cette pompeuse expression, le Prophète reconnaît notre impuissance, et nous la reconnaissons avec lui. Comme Dieu est immuable en lui-même, et qu'il ne peut ni croître ni diminuer en son être, il ne peut recevoir au dedans de lui aucun accroissement de bien ou de gloire de la part de ses créatures, mais seulement une gloire extérieure qui lui vient de la plus grande connaissance, ou de la plus grande estime qu'elles ont de sa souveraine bonté. D'ailleurs où trouverons-nous un hommage digne de Dieu, et quelle marque d'honneur ou de respect lui donnerons-nous : *Quid dignum offeram Domino*, dit le prophète (*Mich*, VI, 6), qui puisse convenir à cette majesté suprême ; il se réduit à l'adoration : *Curvabo genu* (*Ibid.*) ; je fléchirai le genou, je m'humilierai, je m'abaisserai, je m'anéantirai devant lui.

C'est, mes frères, ce que nous devons faire, à l'exemple de Jésus-Christ, qui s'anéantit devant son Père dans ce saint sacrifice de la messe. L'Eglise nous enseigne que l'œuvre de notre rédemption s'y pratique et s'y renouvelle, et nous commande d'y assister (21). Dans ces temps heureux de la pureté et de la ferveur du christianisme, l'Eglise n'eut pas besoin de commander à ses enfants d'entendre la messe. Les apôtres avaient introduit cette sainte et religieuse coutume, toutes les Eglises naissantes l'avaient suivie, tous les fidèles accouraient au lieu où se faisait la fraction du pain : c'est ainsi qu'on nommait les saints mystères, pour cacher aux profanes ce qu'ils ne méritaient pas de connaître. Aucune loi ne les obligeait à ce devoir ; mais la loi toute pure de la charité, que le Saint-Esprit venait de graver dans leurs cœurs, et dont les impressions étaient toutes fraîches, étaient plus fortes pour eux que toutes les ordonnances qu'on eût pu faire. Plût à Dieu qu'une libre piété et une obéissance volontaire eussent prévenu toutes ces règles et tous ces ordres que la nécessité a fait établir dans le christianisme !

Il faut l'avouer, mes frères, cette ferveur ne dura pas longtemps ; les persécutions qui semblaient devoir l'éteindre, ne firent que l'échauffer davantage, et la tranquillité de l'Eglise, qui devait l'échauffer, faillit à l'éteindre. Peu à peu la discipline se relâcha, la paix introduisit la liberté, un esprit d'oisiveté et de mollesse se glissa dans le christianisme, le zèle du service divin et des prières publiques se ralentit. Les empereurs

(21) *Opus nostræ redemptionis exercetur.* (*Liturg.*)

devenus chrétiens entraînèrent par le poids de leur autorité et de leur exemple une foule de peuples et de courtisans, qui accrurent le nombre, mais qui n'augmentèrent pas la joie de l'Eglise. Ce flot de mauvais chrétiens nouveaux venus entraîna de son côté ceux qui se trouvaient déjà faibles; on devint moins régulier et moins assidu dans les exercices de la religion. Saint Chrysostome, de son temps s'en plaignait déjà, et reprochait à ses diocésains la négligence à se trouver dans les assemblées où se célèbrent les redoutables mystères. La corruption crut avec le temps; il fallut que l'Eglise fît une loi, et qu'elle usât de l'autorité que Dieu lui a donnée sur ses enfants, pour leur ordonner d'entendre la messe les dimanches et les fêtes, d'abord publiques et solennelles, depuis, à cause de la dureté de leur cœur, basses et privées; d'abord uniques, depuis, par une sage condescendance, multipliées dans les paroisses, selon la nécessité des églises et la commodité même des peuples. Voilà, mes frères, quelle a été la discipline, souvent différente dans les besoins, toujours égale dans l'ordre, et toujours la même dans la doctrine et dans les dispositions qu'elle a prescrites aux fidèles qui sont présents au sacrifice de la messe.

Quelque office et quelque fonction que les chrétiens exercent à l'égard de la messe, soit *d'assistants*, soit *d'offrants*, ils doivent être à l'église avec modestie, avec crainte et attention. Comme nous sommes composés de corps et d'esprit, et que Dieu est auteur de l'un et de l'autre, il faut qu'ils aient tous deux part à l'adoration que nous lui devons. L'Eglise sur ce fondement règle notre culte, en sorte qu'il ne soit pas tellement au dedans, qu'il ne se répande au dehors : car comme il faut que la religion de notre esprit soit accompagnée de la situation religieuse de nos corps, il faut aussi que les hommages et les adorations de notre corps, soient animés d'hommages intérieurs et d'adorations secrètes de notre esprit. Or nous nous assemblons à l'Eglise pour donner des témoignages publics de notre foi et de notre piété; et comme le sacrifice visible qui s'y offre est le signe du sacrifice invisible, ainsi, dit saint Augustin, cette modestie et cette composition extérieure du corps, doit être le signe de notre dévotion et de notre révérence intérieure. C'est là que nous allons confesser Jésus-Christ devant les hommes, afin qu'il nous reconnaisse devant son Père céleste. Où est-ce que nous devons principalement montrer que nous sommes ses serviteurs, que dans sa maison? Où est-ce que nous devons donner des marques de cette respectueuse frayeur où l'on doit être devant la majesté de Dieu, que dans son temple? où toute notre occupation doit être d'adorer Dieu, et de nous acquitter envers sa souveraine grandeur de tous les devoirs de religion dont nous lui sommes redevables. D'ailleurs, nous sommes obligés d'édifier le corps des fidèles; et si nous leur devons en tout temps et en tout lieu des égards d'exemple et de charité, c'est principalement à l'église durant la célébration des saints mystères, où, suivant le précepte de Jésus-Christ, nous devons les porter à glorifier le Père céleste.

Cependant, mes frères, combien de profanations et d'irrévérences se commettent tous les jours, dans le temps de ce saint sacrifice? On y va sans réflexion, quoique Dieu nous commande de trembler en mettant le pied sur le seuil de ces portes augustes, qui renferment la religion et ses mystères. On entre dans l'église la tête pleine d'inutiles affaires, ou de folles passions et d'amusements frivoles, dont on se nourrit tous les jours. On cherche la messe qu'on trouve la plus prête ou qu'on soupçonne devoir être la plus courte; comme si l'on plaignait à Jésus-Christ le seul quart d'heure qu'on lui donne toutes les semaines. On se réserve même pour ces messes qui se disent tard, pour s'y trouver plus libres avec des gens d'une pareille indévotion et d'une semblable paresse. On laisse faire le prêtre, ou, pour mieux dire, Jésus-Christ, comme si l'on ne prenait point de part à son sacrifice; et bien loin d'avoir quelque sentiment de dévotion, on l'ôte même à ceux qui l'ont, par les distractions qu'on leur donne. Cependant il faut de l'attention.

Le sacrifice de l'autel étant une continuation du sacrifice de la croix, dont l'esprit, le mérite, le fruit se répandent sur les âmes fidèles qui y assistent dignement, un chrétien doit être présent à la messe, comme il aurait été présent à la passion de Jésus-Christ, avec attention et admiration du mystère et de toutes ces circonstances. Telles furent ces âmes saintes qui étaient aux pieds de la croix avec des sentiments d'amour, de douleur, de reconnaissance, d'un si triste, mais si religieux spectacle, qui compatissaient aux peines du Sauveur, qui se sacrifiaient avec lui, qui recueillaient et son esprit et ses paroles, et qui voyaient avec respect couler son sang, le prix de son salut et du salut de tout le monde. Telles sont encore aujourd'hui, à l'égard de la messe, des âmes qui, touchées du désir ardent de s'unir à Jésus-Christ, ou par le zèle de leur foi, ou par la communion de leur sacrifice, courent après l'odeur de ses parfums eucharistiques, s'en approchent pour être elles-mêmes les hosties vivantes de Jésus-Christ, vont détruire au pied de ses autels toutes les imperfections qui peuvent lui déplaire, en lui sacrifiant jusqu'aux derniers restes de leurs passions, et jusqu'aux moindres inclinations de leur amour-propre, l'adorant en esprit et en vérité, et observant jusqu'aux moindres circonstances de son sacrifice.

Cependant on y vient, la plupart du temps, comme à une action passagère, où l'on assiste par habitude ou par hasard, sans religion et sans prière, dénué de tout esprit de piété et d'intelligence, et par conséquent de toute consolation.

Vous me direz peut-être : Quelle consolation peut-on avoir dans la célébration des

saints mystères en un langage qu'on n'entend pas; et comment pouvons-nous, ignorants que nous sommes, répondre *Amen*, à votre action de grâces, selon les termes de saint Paul? (1 *Cor.*, XIV, 16.) Est-il question aujourd'hui, comme dans la primitive Eglise, du don des langues, dont quelques-uns abusaient, et que l'Apôtre entreprend de corriger? Ne vous explique-t-on pas de vive voix nos cérémonies et nos mystères? Les traductions ne sont-elles pas publiques? Le catéchiste ne monte-t-il pas en chaire pendant la messe où vous assistez? Veut-on vous surprendre ou vous dérober la connaissance des choses saintes? Sachez une fois les intentions de l'Eglise.

Dieu n'a pas voulu que ses Ecritures, qui sont immuables et vénérables, changeassent comme les langues qui se corrompent et se renouvellent. Nos Pères ont gardé avec soin ces anciennes formules de nos oblations, afin que nos usages fussent uniformes, que l'Eglise universelle parlât un langage universel; et que, comme il n'y avait qu'une foi, il n'y eût aussi qu'une langue commune, par laquelle plusieurs nations pussent communiquer ensemble. Ils ont voulu qu'on se servît d'une langue ancienne, pour marquer l'ancienneté de la créance, afin que les fidèles se puissent assurer qu'ils croient ce qu'on a toujours cru, puisqu'on parle comme on a presque toujours parlé dans le royaume de Jésus Christ. L'Eglise a cru qu'il fallait retenir cette langue, autorisée de toutes, pour conserver la dignité et la majesté des choses sacrées, pour entretenir cette marque d'union dans toutes la famille de Jésus-Christ, pour se garder de ces profanes nouveautés de voix ou de termes, que saint Paul ordonne si soigneusement d'éviter. Pour mettre enfin la religion à couvert de la vicissitude des dominations et des variations des langues, et pour laisser le culte et le service divin, dans ce langage où les apôtres et les hommes apostoliques l'ont consacré, de peur qu'on ne le corrompe à force de vouloir le réformer.

Jugez vous-mêmes, mes frères, de ce qui arriverait, si la messe se disait en langue vulgaire. Elle serait sujette au changement, en danger d'être dépravée; elle perdrait de sa vénération, on ôterait la communication des Eglises nécessaire pour l'unité de sa foi, dont ce langage est le lien. Un prêtre d'une nation ne pourrait point célébrer dans l'autre. Quoi qu'il en soit, la fin des offices ecclésiastiques n'est pas d'instruire ou d'enseigner ceux qui les disent ou qui les entendent; ils sont ordonnés précisément pour louer les grandeurs de Dieu, pour le prier, pour lui rendre des actions de grâces. Dieu, qui sonde les cœurs, n'en a-t-il pas l'intelligence, et ne suffit-il pas que vous entriez de cœur dans l'esprit de l'Eglise et de ses prières publiques.

Humiliez-vous durant la messe devant la majesté de Dieu, méditez les mystères de la passion qu'on vous représente, demandez-lui qu'il vous donne sa foi, ou qu'il vous l'augmente. Réfléchissez sur ses grâces et ses bienfaits, et réveillez votre reconnaissance. Offrez-lui Jésus-Christ pour gage de vos bonnes volontés, de votre foi et de votre amour, si vous ne savez pas encore entrer dans la participation secrète et spirituelle du sacrifice; mais surtout assistez-y avec respect et avec crainte.

C'est ainsi que Dieu nous ordonne de nous tenir à la vue du sanctuaire. C'est ainsi que les esprits célestes s'y tiennent devant le Seigneur que les anges louent, que les archanges et les dominations adorent, devant qui les puissances tremblent. Remarquez ces degrés; à mesure qu'ils sont plus élevés en dignité, ils sont plus respectueux; et nous, viles et misérables créatures, nous y serons assis, errants, orgueilleux, sans circonspection et sans retenue?

Hélas! mes frères, je ne sais presque ce que je dois blâmer davantage, ou la trop grande confiance des anciens catholiques, ou la trop grande crainte des nouveaux. Nous voyons les anciens entrer tête levée dans les églises, qu'ils regardent comme leur héritage et comme la maison de leur père, orgueilleux de leur religion, et familiers, pour ainsi dire, avec les mystères, affecter les places les plus honorables dans les grandes solennités; forcer, pour ainsi dire, les balustres pour entrer dans le sanctuaire, s'appuyer jusque sur l'autel et se confondre avec les prêtres qu'ils troublent quelquefois, par une indiscrète témérité, dans les fonctions de leur ministère. Des cérémonies si vénérables et des mystères que les plus grands saints ont appelés terribles, peuvent-ils inspirer une confiance si peu respectueuse? les puissances des cieux tremblent de frayeur en la présence de l'Homme-Dieu qui s'immole sur nos autels, et l'on s'en approche sans crainte.

Les nouveaux catholiques, au contraire, y viennent avec peine, non pas avec cette crainte qu'inspire la dignité de ce sacrifice, mais avec celle que leur prévention leur inspire; ils regardent cet acte de religion, moins par la foi que par les préjugés de leur naissance. Que ne nous laissez-vous, disent-ils? ils regardent comme une peine ce qui fait le plus grand bonheur des véritables fidèles, et demandent comme une grâce ce qui a toujours été le plus sévère châtiment et la plus grande peine dans l'Eglise. J'avoue, mes frères, et je le dis avec douleur, que, selon les anciennes règles, vous en seriez exclus, comme n'étant pas dignes d'y assister. On en chassait autrefois, non-seulement les catéchumènes, mais encore les pécheurs, pour les punir en les éloignant, et pour leur faire naître les désirs d'être admis aux mystères, par la honte qu'ils avaient d'en être privés.

Mais l'Eglise a considéré que la messe est un sacrifice propitiatoire, institué proprement pour les pécheurs : que la vue de ce sang répandu pour eux pourra les toucher; que les grands pécheurs ont besoin de gran-

des intercessions : que les larmes des véritables fidèles, jointes au sang précieux de Jésus-Christ, aidées de son esprit et fortifiées du mérite de sa passion, font quelquefois violence à Dieu même, pour ainsi dire, et lui arrachent sa miséricorde. L'Eglise vous y invite par grâce. Elle vous appelle à un mystère, où la foi principalement s'exerce, et où principalement vous pouvez espérer de l'obtenir. Elle vous ordonne d'y assister, pour ne pas vous abandonner à l'irréligion, pour ne pas vous laisser à la merci de vos propres désirs, pour vous accoutumer à son culte, pour vous ouvrir les trésors dont elle est la dépositaire, pour vous révéler ses secrets, et vous rendre les témoins de la pureté de son sacrifice.

Venez-y donc, non pas comme des étrangers, mais comme des enfants, pour reconnaître la souveraineté de Dieu sur ses créatures, pour fléchir sa miséricorde et satisfaire à sa justice, pour rendre grâces à sa bonté infinie de tous ses biens ; pour lui demander par la prière tous les secours dont vous pouvez avoir besoin : « *Sacrifiez-lui un sacrifice de justice, et espérez en lui* : » *Sacrificate sacrificium justitiæ, sperate in Domino.* (*Psal.* IV, 6.) Espérez que Dieu vous donnera la grâce de le connaître. Ne vous découragez point, le goût des saintes vérités viendra, vous sentirez les consolations de l'Esprit de Dieu; assistez humblement à la messe, et dites à Dieu : *Respice in faciem Christi tui.* (*Psal.* LXXXIII, 10.) Jetez les yeux, ô Père des miséricordes, non pas sur nous, mais sur Jésus-Christ votre Fils. Ne regardez pas nos offenses; voilà votre Fils qui s'offre pour nous, et qui veut être notre caution. Jetez les yeux, non sur nous qui sommes tous couverts de lèpre, mais sur votre Fils, qui est le Saint des saints, et votre Fils bien-aimé, afin que par sa grâce et sous ses auspices, nous puissions être introduits dans votre gloire. Au nom du Père.

SERMON XIII.

POUR LA CLÔTURE D'UNE MISSION.

Ecce ipsi dicunt ad me : Ubi est verbum Domini? veniat. (*Jer.*, XVII, 15.)

Les voici qui me disent : Où est la parole du Seigneur? qu'elle vienne.

La sollicitude de mon Eglise et le zèle que je dois avoir pour le salut de vos âmes, que Jésus-Christ a rachetées de son propre sang, m'obligent à paraître aujourd'hui à la tête de ces ouvriers évangéliques, qui vous annoncent depuis un mois les miséricordes et les justices du Seigneur, pour exciter dans vos cœurs la ferveur de la piété et le désir d'expier vos péchés par la pénitence. Il est juste que le pasteur vienne lui-même reconnaître ses ouailles, les accoutumer à sa voix, les conduire dans les plus fertiles pâturages, et leur procurer les douceurs d'un repos et d'un bonheur éternel.

Pourquoi ne viendrais-je pas à la fin de cette mission, être le juge et le témoin des progrès que vous avez faits dans l'ouvrage de votre sanctification, et recueillir moi-même les fruits de charité, de patience, d'humilité, de discrétion que la parole de Dieu, que vous avez tant de fois ouïe, et les sacrements que vous avez si dévotement fréquentés ont produits en vous?

Mais y trouverai-je tous les biens spirituels que j'y souhaite, et que peut-être, avec trop de confiance, je m'y promets? L'homme ennemi n'aura-t-il point jeté secrètement quelque ivraie parmi le bon grain? Dans cette nombreuse famille ne se trouvera-t-il pas quelque enfant prodigue? N'y a-t-il pas parmi tant d'âmes chrétiennes, quelque âme faible que le monde retient encore dans ses intérêts, ses plaisirs, ses préventions? Puis-je dire à tous ces fidèles qui composent cette paroisse, comme saint Paul (I *Thess.*, II, 28) : *Vous êtes ma consolation et ma joie*, et n'y verrai-je pas quelque enfant de ma douleur? Vous m'avez demandé où est la parole de Dieu, qu'elle vienne. Je vous l'apporte moi-même : *Ecce ipsi dicunt ad me : Ubi est verbum Domini? veniat.*

Le temps de la grâce, les jours de salut ne sont pas encore passés. Il faut vous faire voir avant que la mission finisse :

1° Quelles ont été les fins et les utilités des missions;

2° Le compte que vous en rendrez, si vous n'en avez pas profité.

PREMIER POINT.

Le péché, meurtrier dès le commencement du monde, a frappé l'homme mortellement dans les puissances de son âme ; d'épaisses ténèbres se sont levées dans son esprit, et sa première plaie est son ignorance ; aveugle sous la conduite de son salut, quoique habile et éclairé dans les affaires du monde, errant sous les fausses lueurs de ses passions dans des routes égarées, et n'ayant de lui-même aucune vue distincte des biens spirituels qui doivent le rendre saint et heureux ; il est de son fonds sans lumière et sans connaissance, et ne peut même tirer de la fécondité et de la force de son entendement une seule bonne pensée, si Dieu n'y concourt comme auteur de la nature, et ne supplée par sa grâce au défaut de son ignorance. *Non sufficientes cogitare aliquid ex nobis quasi ex nobis* (II *Cor.*, III, 5) ; en sorte que cet esprit, qui recueille en soi si facilement les connaissances naturelles et les images des choses humaines, est comme un miroir sombre et obscurci, où ne s'imprime aucune image des objets de notre salut, si Dieu ne l'éclaire des lumières de sa vérité.

Cependant cette ignorance n'est pas le plus grand mal de la nature corrompue, la plaie de la volonté, dit saint Thomas, est plus profonde que celle de l'entendement, et il serait quelquefois même désirable qu'il eût l'esprit plus obscurci, pourvu que d'un autre côté il eût la volonté moins pervertie. Tout le poids de son inclination et de ses désirs le porte au mal; lors même qu'il le connaît, il ne laisse pas de le suivre; ses connaissances obscures et confuses ne sont pas capables de le redresser. Ainsi s'unis-

sent dans le pécheur pour son malheur, l'esprit aveugle et la volonté perverse; en sorte que, partie pour être né dans le péché, partie pour y avoir vécu, la volonté augmentant par sa malice les ténèbres de l'esprit, et l'esprit par son ignorance endurcissant la volonté, nous sommes comme enveloppés dans la cupidité et dans le sein de nos mauvaises habitudes.

Il faut que la parole de Dieu, par la bouche des missionnaires et des prédicateurs évangéliques, nous remette dans les voies de l'intelligence et de l'innocence que nous avons perdues, en nous découvrant nos devoirs par ses lumières, et nous portant à les accomplir par sa vertu Cette lumière qui nous est donnée pour opérer, n'est pas proprement le don de la foi infuse par le baptême; c'est la déclaration de ce don et de ce que contient la loi de Dieu : *Declaratio sermonum tuorum illuminat* (*Psal.* CXVIII, 130) : ce n'est pas assez de savoir les commandements et les articles de la créance, il faut que la parole divine nous les déclare; autrement vous ne connaîtrez, ni l'importance de votre salut, ni les moyens de l'obtenir. La parole de Dieu remédie encore aux désordres de notre volonté. C'est cette loi pure et sans tache qui convertit les âmes : *Lex Domini immaculata convertens animas.* (*Psal.* XVIII, 8.) Qui est-ce qui n'est touché d'entendre parler de la grièveté du péché, du danger de se damner, de la sévérité des jugements de Dieu? Le cœur s'ébranle, les entrailles s'émeuvent, les passions tremblent, et l'âme sortant comme hors d'elle-même, va se jeter au pied du trône de son Créateur. *La parole de Dieu est vive, elle est efficace :* « *Vivus est sermo Dei et efficax* (*Hebr.*, IV, 12); » vive, parce qu'elle a la vertu de faire agir; efficace, parce qu'elle réduit communément la vertu en acte, et sa vie et son efficace sont fondées sur les secours que Dieu en cette occasion, plus qu'en aucune autre, répand sur les cœurs qui sont disposés à les recevoir.

La première fin de la mission a donc été de vous instruire et de vous corriger, de vous enseigner la science et la crainte de Dieu tout ensemble. Qui sont ceux qui se sont opposés à cette fin? Ceux qui n'assistent point aux prédications, qui n'ont point de goût pour la vérité, qui regardent l'Evangile comme une loi de douceur qui n'oblige à rien, ou comme un amas de préceptes bien imaginés, mais impraticables : qui s'endorment dans la mollesse et dans le plaisir où ils sont plongés, et ne craignent rien tant que ces rayons de lumière qui les réveillent: qui s'étudient à dissiper, et plus encore à éviter les ennuis et les chagrins que jetteraient dans leurs consciences, des vérités qui troubleraient leur repos. Ils ne veulent pas écouter les prédicateurs, parce qu'ils ne veulent pas écouter Dieu : *Nolunt audire te, quia nolunt audire me*, dit le Seigneur par son prophète (*Ezech.*, III, 7) : car il y a des gens de ce caractère. Toute sorte d'exercice de piété leur est à charge. On fuit la paroisse, les services sont trop longs, la grand'messe les ennuie, le prône les rebute; ils vont précipitamment dans les églises commodes où ils prétendent qu'on leur dise, et, si je l'ose dire, qu'on leur dépêche une messe, sans cérémonie et sans instruction. Ceux-là ne se convertiront jamais, ils demeureront dans leurs vices; mêmes pratiques, mêmes blasphèmes, mêmes ordures.

D'autres n'assistent point aux sermons, et s'imaginent qu'ils n'ont pas besoin d'y assister. *Chaque chrétien en sait assez pour se sauver. Que nous diront-ils de nouveau, que nos prédicateurs ne nous aient dit? J'ai étudié ma religion;* et fuient ainsi les sermons, chose étrange! à titre d'orgueil. Quelque éclairé qu'on puisse être, est-ce qu'on peut se passer de s'instruire et d'entendre la parole divine?

Les pluies et les eaux qui tombent du ciel sont des eaux fécondes, pleines de substance, qui portent avec elles je ne sais quel esprit de vie, sans lequel les plantes ne verdiraient pas ou ne fleuriraient pas longtemps et tomberaient sous leurs tiges sèches et languissantes. L'eau qui vient de la terre n'a pas ces mêmes qualités. Les connaissances que vous pouvez avoir de vous-mêmes ne portent point à l'action ou à la pratique des bonnes œuvres; mais celles que le Seigneur répand d'en haut par l'organe de ses prédicateurs, sont pleines d'efficace par les bénédictions et les grâces dont il les accompagne : *Dedit voci suæ vocem virtutis.* (*Psal.* LXVII, 34.) Parce que vous trouvez dans votre fond une veine d'eau, croyez-vous n'avoir pas besoin, comme les autres, des pluies et des rosées du ciel? Votre âme séchera pour le bien, et manquera de substance et de nourriture.

Que dirai-je de ceux qui vont au sermon, mais dans un esprit de critique; qui cherchent à reprendre les prédicateurs, et peut-être même à les décrier; qui font des railleries d'eux, et peut-être même de la parole de Dieu, et qui, selon le langage du prophète, tournent en chanson les sermons qu'ils ont entendus : *In canticum oris sui vertunt illos?* (*Ezech.*, XXXIII, 31.) Qu'une jeune personne sortant contrite et humiliée du sermon d'un missionnaire, connaissant la conséquence de ces familiarités dangereuses, de ces conversations vaines et séduisantes, veuille se retirer, s'adonner à la prière, et proteste à son séducteur qu'elle veut reprendre son cœur et vivre dans les règles de la pudeur et de l'innocence; il lui dira, pour la rengager, que ce commerce de tendresse n'est pas un péché, mais un usage; qu'on peut corriger ce qu'il y a de trop. Ce missionnaire fait son métier, il en parle bien à son aise; croyez-moi, nous nous sauverons, ou personne ne se sauvera.

Ce n'est pas proprement pour ces gens-là que les missions sont accordées, puisqu'ils ne sont pas disposés d'en profiter. Cette pluie volontaire, qui ne se donne pas indifféremment, est mise à part pour ces âmes dévotes et spirituelles qui composent l'héritage du Seigneur. Ministres de sa parole, consolez-

vous, il se trouve des hommes prédestinés qui ouvrent leur sein à cette rosée céleste, qui ont faim de la doctrine évangélique, qui grossiront votre auditoire. Il n'y a point de marque de prédestination plus certaine que cette avidité d'entendre la parole de Dieu. Quand vous voyez ces chrétiens affectionnés aux vérités et aux pratiques de la religion, toujours prêts à entendre la voix de Dieu qui les appelle aussi souvent à l'Eglise que dans leurs maisons, attendre avec une sainte impatience l'heure du sermon; au premier son de la cloche, quitter toute sorte de soin et d'occupation; accourir, se placer sans choix et sans embarras, se recueillir à la vue des autels et se préparer en la présence de ce Dieu à l'obéissance; respecter le ministère du prédicateur, quand il paraît, comme si c'était Jésus-Christ même, entendre les instructions, quelque familières qu'elles soient, avec une docilité qui vient de leur dévotion, non pas de leur peu d'intelligence; redire à leur famille ce qui les touche : ne louez-vous pas le Seigneur qui les anime, et n'admirez-vous pas leur foi? *Doce justum*, disait le Sage (*Prov.*, IX, 9), *et festinabit accipere:* « *Prêchez à un homme juste, et il se pressera de recevoir vos enseignements* , » *festinabit* Faites-lui une correction, donnez-lui un conseil, expliquez-lui un doute, proposez-lui quelque bonne œuvre, imposez-lui quelque aumône, enjoignez-lui quelque pénitence, *festinabit accipere.* Il ne regarde point s'il y a dans le discours un fond d'érudition et de doctrine, si le langage est grossier ou poli, s'il y a de la vivacité et de l'esprit dans les mouvements et dans les pensées; la faim qu'il a de la parole de Dieu lui fait prendre cette nourriture telle qu'elle est; il ne détourne point sur autrui, par des applications étrangères, ce qu'il peut prendre pour soi, se souvenant de ce que dit le Sage (*Eccli.*, XXI, 18) : *Verbum sapiens quodcunque audierit laudabit, et ad se adjiciet.* C'est pour ces âmes justes que les missions sont envoyées, pour les consoler et pour leur exposer les miséricordes de Dieu

Ce n'est pas qu'elles ne soient faites pour ramener les pécheurs obstinés par des exhortations sévères et par la force des plus terribles vérités. Mais les pécheurs ne voudraient jamais ouïr déclamer contre les vices, et disent aux prédicateurs ce que les Juifs disaient à leurs prophètes : *Dites-nous des choses qui soient agréables :* « *Dicite nobis placentia* (*Isa.*, XXX, 10); » instruisez-nous, mais ne nous grondez pas; expliquez-nous votre doctrine, mais laissez-là votre censure et vos menaces. Parlez-nous des miséricordes de Dieu, des intentions qu'il a de nous sauver tous, de la facilité qu'il a à nous pardonner, qu'un bon *Peccavi* nous suffit. Qu'avez-vous à faire de décrier le luxe, l'ambition et certaines autres petites vanités du monde? Mettez-nous devant les yeux la gloire du paradis et les félicités de l'autre vie, et ne nous représentez pas toujours ces spectacles terribles de la mort, de l'enfer ou du jugement : *Filii nolentes audire* (*Ibid.*, 9); ils n'aiment point à entendre ce qu'ils ont sujet de craindre. Cependant la mission est chargée d'annoncer aux pécheurs ces vérités étonnantes, parce qu'il faut les arrêter par la crainte. Un homme porté au bien par son inclination, honteux de ses faiblesses et disposé à recevoir la vérité, a besoin d'instructions douces, de remontrances charitables. Mais ces esprits endurcis dans leurs péchés doivent être ramenés par cette parole de Dieu, qui, selon l'Ecriture, est un feu pour consumer l'iniquité, et un marteau pour briser les cœurs : *Verba mea quasi ignis, et quasi malleus super petras.* (*Jerem.*, XXIII, 29.) Il faut arracher les scandales du royaume de Jésus-Christ, et rompre l'iniquité avec autorité et avec force; il faut par des matières importantes et par des paroles vives et énergiques réveiller l'attention de tant de tièdes auditeurs, qui, comme disait cet ancien, portent les oreilles à l'église et laissent leur cœur dans la maison.

Enfin le but de la mission doit être de conduire et justes et pécheurs à Dieu, de s'accommoder à tous, afin de les gagner tous et de laisser des fruits qui soient permanents et durables : *Ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat*, dit Jésus-Christ (*Joan.*, XV, 16); il faut les instruire avec toute sorte de patience et de doctrine : *In omni patientia.* (*Col.*, I, 11.) Avec quelle clarté faut-il leur développer les mystères? avec quelle adresse faut-il s'insinuer dans les esprits pour éviter que le sermon ne les ennuie? Et lorsque vous croyez aller cueillir le fruit qui paraît approcher de sa maturité, il se sèche sur sa racine, et meurt quelquefois même, pour ainsi dire, dans sa naissance.

Une mission d'un carême entier devrait avoir établi la piété et répandu la crainte de Dieu dans une contrée. Il n'y devrait rester ni jurements, ni inimitiés, ni impuretés, ni usures. Cependant a-t-on cessé de prêcher, les vices renaissent, les commerces se renouent et les impressions de vertu et de pénitence s'effacent.

La raison de cette fragilité et de ce peu de persévérance est qu'on ne réfléchit pas assez sur la parole de Dieu qu'on a entendue, qu'on ne se l'imprime pas assez dans la mémoire et dans le cœur, et qu'enfin on expose témérairement son salut aux dangers d'auparavant. Les uns, au sortir d'un sermon dont ils auront été touchés, disent en eux-mêmes : *Grâce à Dieu, me voilà fixé, il n'y a plus rien à craindre pour moi.* Voulez-vous que le fruit de la mission soit ferme et solide, n'allez plus raisonner ni vous divertir dans cette maison, d'où, par une funeste expérience, vous savez bien que vous n'êtes pas toujours sorti avec toute votre innocence. Il n'y a de sûreté pour vous que par la crainte, ni de victoire à espérer que par la fuite. Nous voyons tous les jours ces vapeurs que le soleil élève en l'air retomber aussitôt en pluie, en neige, ou en grêle : Pourquoi reviennent-elles ainsi? Ne vaudrait-il pas mieux pour elles de demeu-

rer dans un lieu si honorable et si élevé? C'est que, s'arrêtant dans la moyenne région de l'air, région assez froide, elles s'épaississent facilement, quoique les rayons du soleil les eussent assez subtilisées, si elles eussent poussé leur pointe plus haut vers le ciel, elles ne seraient pas retombées.

D'où vient que ces hommes que la grâce de Dieu avait comme élevés vers le ciel, retombent si aisément? C'est qu'après avoir ouï les sermons de la mission, s'être confessés, s'être repentis de leurs fautes, avoir pris de saintes résolutions, ils n'ont pas suivi le projet qu'ils avaient fait d'une bonne vie. Ils sont demeurés dans cette moyenne région, dans cet état d'indifférence. Ils se sont gardés de tout ce qui est actuellement péché, mais non pas de ce qui pouvait les disposer au péché; se trouvant dans les mêmes compagnies, dans les mêmes fêtes, ils viennent à se refroidir, à s'endurcir, et retournent dans leur premier état.

C'est ce qui fait dire aux gens du monde: A quoi servent tant de missions, qui passent comme des torrents, qui font quelque bruit, mais qui ne laissent presque bientôt après aucune trace de leur passage? Pourquoi tant de prédications, puisque les auditeurs, après quelque intervalle de temps, redeviendront toujours les mêmes? Mais ne voient-ils pas ce qui se passe? Des confessions, des réconciliations, des communions, des larmes de pénitence, tant de sortes de dévotions solides et édifiantes; quand il n'y aurait pas dans la suite tout le succès qu'on espérait, les bonnes œuvres présentes ne se comptent-elles pour rien? Les vices ne seront plus ni si hardis ni si fréquents, les scandales du moins cesseront. Pour cela faut-il se priver de la parole de Dieu? on perdrait non-seulement l'innocence, mais la foi: *Hæc est gens quæ non audit vocem Domini sui*, dit le prophète, *periit fides*. (*Jerem.*, VII, 28.) On ne croit que faiblement, que superficiellement, que pour un temps. Quoi qu'il en soit, vous avez pu profiter de tant de secours spirituels; si vous avez manqué de le faire, voyons le compte que vous en rendrez à Dieu.

DEUXIÈME POINT.

Dieu est le souverain juge des hommes, tout est découvert à ses yeux, tout est soumis à ses jugements; et comme rien n'échappe à sa connaissance, rien aussi ne peut échapper à sa justice. C'est une vérité dont vous êtes assez convaincus. Mais quelle sera contre vous la matière principale de son jugement? Vos pensées, vos paroles, vos œuvres désordonnées; en un mot, vos péchés. Ils seront examinés, il est vrai, mais ils seront punis; et comme ils ont offensé la majesté souveraine de Dieu, ils subiront les lois et les peines de sa justice.

Mais le plus juste sujet de l'indignation de Dieu, et la cause principale de la réprobation éternelle des hommes, le dirai-je, le croirez-vous? Ce seront les bienfaits et les grâces que vous avez reçues de Dieu, dont vous n'avez pas eu le soin de profiter, et dont vous avez abusé. Ce qui devait être la source de votre salut devient la cause de votre perte. La charité que Dieu a eue pour vous ne fera que vous rendre plus coupable, et sa malédiction sortira du fond même des miséricordes qu'il vous aura faites. Ce qui faisait dire à saint Bernard: Malheureux que je suis, je me sens accablé du poids de mes péchés, mais plus encore du poids de vos bienfaits. Je suis pécheur et je crains, je tremble, car je suis ingrat.

Or, Messieurs, quelles actions de grâces ne devez-vous point à Dieu de vous avoir fait annoncer ses vérités par les ministres de sa parole, dont les instructions salutaires ont dû vous toucher, et quelle crainte ne devez-vous pas avoir, si vous avez manqué d'en profiter? Peut-être passiez-vous vos jours dans l'indolence et l'oubli de Dieu; il a voulu par cette mission retracer dans votre mémoire l'image de ses vérités éternelles, et jeter dans vos cœurs des étincelles de son amour par l'assurance de ses promesses, ou la terreur de ses jugements par l'appréhension de ses menaces ou par l'attrait de ses bienfaits. La voix de vos pasteurs et prédicateurs ordinaires était trop faible; il a fallu fortifier et multiplier, pour gagner vos âmes, les secours spirituels qui pouvaient opérer votre conversion. Quel profit en avez-vous retiré? Avez-vous rompu ce mauvais commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, et qui ruine peut-être votre famille? Vous êtes-vous éloigné de cette occasion tant de fois fatale à votre innocence, où vous ne pouvez sans présomption et sans danger exposer votre cœur, trop faible, hélas! pour résister à vos passions? Avez-vous pardonné cette injure que votre imagination, peut-être plus blessée que votre réputation, vous a grossie mal à propos, et qui, sur un point d'honneur frivole et mal entendu vous a fait rompre la paix et la charité, faute de vous expliquer avec votre frère? Avez-vous rendu le bien que vous avez pris sur vos voisins par artifice, par chicane ou par violence, et pourrez-vous porter aux pieds d'un confesseur une volonté libre et nette de vous dépouiller de ce que vous savez bien qui ne vous appartient pas légitimement? Non, Messieurs, non. Cependant on vous a fait connaître la grandeur de Dieu, l'étendue de ses miséricordes, la sévérité de ses jugements, la dignité de ses mystères, la pureté de sa morale, et quelle impression a faite tout cela sur vos cœurs? Que peuvent dire ces ouvriers évangéliques qui vous ont marqué les voies de Dieu durant tout ce saint temps de carême, sinon, Seigneur, nous sommes entrés en cette ville, comme vos ministres envoyés pour la conversion de ce peuple; quelques-uns touchés de reconnaissance de votre bonté, étonnés des effets de votre justice, se sont repentis, se sont confessés, se sont corrigés même de leurs péchés. D'autres ont fait peu de cas de ces vérités, et sont peut-être devenus pires par le mépris qu'ils en ont fait.

Voulez-vous voir une figure de ce qui se passe ici, tirée de l'Ecriture? Le roi Ezéchias voulant rétablir le culte de Dieu et la gloire de son nom dans son royaume, et ramener ses peuples à la connaissance et à l'obéissance de sa sainte loi, résolut d'envoyer une espèce de mission dans tout Israël : *Ut mitteret nuntios in universum Israel.* Il exécute son dessein. Les prêtres reçoivent l'ordre, prennent leurs textes, préparent leurs exhortations; ils partent, ils vont dans les villes de la Judée, ils prêchent selon les instructions que le roi leur avait données : *Juxta id quod rex jusserat, prædicantes.* Ils font retentir les places publiques de ces paroles : A quoi pensez-vous, enfants d'Israël? Revenez à Dieu, revenez au Seigneur par une sincère pénitence : *Filii Israel, revertimini ad Dominum Deum*, ils les excitent à se rendre dociles : C'est assez couru dans les voies de l'iniquité, gardez-vous de vous endurcir : *Nolite obdurare cervices vestras.* Remettez-vous sous le joug de l'obéissance, reprenez votre piété et servez avec affection et avec ferveur le Seigneur qui est le Dieu de vos pères, et que vos pères ont servi : *Servite Domino Deo patrum vestorum*, de peur d'encourir son indignation. Avez-vous perdu le souvenir de ses miséricordes? Ne savez-vous pas qu'il est doux et plein de tendresse et de pitié? *Pius enim et clemens est.* Voilà en substance ce que prêchaient ces missionnaires. Le zèle, la ferveur, l'autorité animaient leurs paroles, tout Israël les entendit. Quel croyez-vous qu'en fut le succès? *Quidam viri acquiescentes consilio venerunt in Jerusalem.* Quelques-uns touchés, repentants, humiliés, allèrent à Jérusalem porter leurs vœux et leurs victimes, et se consacrer au Seigneur; et les autres que firent-ils? Ce que peut-être quelques-uns de vous ont fait, ils écoutaient sans attention et se moquaient des prédicateurs : *Aliis irridentibus et subsannantibus eos.* (II *Paral.*, V, 11.)

Pensez-vous que Dieu laissera vos ingratitudes et vos négligences impunies? Il me semble que j'entends du fond de ces autels la voix du Seigneur, qui, tout invisible qu'il est, entre en jugement avec vous. Rendez compte de l'usage que vous avez fait de la mission que je vous ai envoyée; des sermons que vous avez ouïs, et plus encore peut-être de ceux que vous n'avez pas ouïs; de ces vérités si claires et si touchantes, dont la lumière pénétrante perçait les ténèbres de votre esprit, pour y porter ses évidences efficaces; de ces raisons si convaincantes, qui vous ont forcé de condamner vous-même votre conduite comme injuste et déraisonnable; de ces sentiments des Pères de l'Eglise que la sainteté de leur vie n'autorise pas moins que la pureté et la profondeur de leur doctrine; de ces exemples qu'on vous a mis devant les yeux, qui sont pour vous des sujets d'une louable émulation, ou d'une confusion salutaire; de ces paroles de l'Ecriture que l'Esprit de Dieu lui-même a dictées, et surtout de ces paroles de Jésus-Christ, qui sont les paroles de la vie éternelle.

Que répondrez-vous au Seigneur? Ecoutez ce que dit le Sauveur dans le chapitre XIIe de saint Jean (vers. 48) : *Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum;* quiconque me méprise et ne reçoit pas mes paroles, qu'il sache qu'il a un juge qui le jugera. Quel est ce juge? Dieu vengeur de sa doctrine et de ses vérités méprisées. Sa sainte parole négligée fournira les accusations et se justifiera par elle-même : *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum.* (*Ibid.*) Tel sermon que vous avez ouï, sera témoin, accusateur, juge contre vous devant le tribunal de Dieu. Il demeurera gravé, pour ainsi dire, dans l'histoire de votre vie, pour être présenté quand Dieu révélera les secrets des consciences, et pour servir d'accusation et de reproche. Le prédicateur descendra de chaire, se retirera, vous oubliera dans sa retraite, mourra, mais le sermon vivra, et restera jusqu'à la fin des siècles : *Vivus est enim sermo Dei.* (*Hebr.*, IV, 12.)

Mais enfin, direz-vous, la mission n'a pas laissé de faire du fruit. Affluence de peuple à l'église, amendement de vie, réconciliation d'ennemis, confessions réitérées, communions fréquentes. Plusieurs ont résolu de changer de vie. Plusieurs, Messieurs, et que prétendent faire les autres? Abuser des grâces que Dieu leur a faites? Faut-il qu'une partie de vous condamne l'autre? Ecoutez l'apôtre saint Paul dans son *Epître aux Hébreux* (VI, 7, 8) : *La terre*, dit-il, *qui reçoit dans son sein la pluie du ciel, poussant ensuite un herbage agréable et commode à celui qui la cultive, reçoit les grâces et les bénédictions de Dieu : « Terra enim sæpe venientem super se bibens imbrem, et generans herbam opportunam ei qui colit eam, accipit benedictionem a Deo. » Mais celle qui malgré les soins et la culture ne porte que des ronces et des épines, c'est une terre réprouvée, elle encourt la malédiction, et ne peut éviter d'être destinée aux feux éternels : « Proferens autem spinas ac tribulos reproba est, maledictio proxima, cujus consummatio in combustionem. »*

Les grâces du Seigneur de même tomberont sur ces chrétiens qui ont reçu, dans le cours de cette mission, les rosées d'une doctrine pure et évangélique, et qui ont répondu à la vocation de Dieu par une confession exacte et par des résolutions sincères et solides de changer de vie. Ils seront bénis du Seigneur dans leurs corps, dans leurs âmes, à la vie, à la mort, dans le temps, dans l'éternité : *Accipient benedictionem;* mais le pécheur obstiné, hérissé de vices et de péchés, se trouvera tout d'un coup dans le nombre des réprouvés; et, sortant des jugements de Dieu avec la malédiction, sera jeté dans les ténèbres extérieures et dans les horreurs des feux éternels. Pourquoi? Parce que la même pluie de doctrine, qui a produit des fruits dans les autres, n'a produit que des épines en lui. Regarde, dira ce Juge sévère, celui-là avait vécu dans le libertinage quelques années, un sermon de la mort lui a fait sentir la fragilité de sa vie et de ses

plaisirs. Celui-ci vivait dans une opulence délicieuse, un sermon du jugement a percé sa chair d'une crainte salutaire et lui a fait restituer son bien mal acquis. L'un, à la vue de l'enfer, dont on lui a représenté les peines, s'est hâté de se réconcilier avec son frère, ne voulant pas porter jusqu'à l'extrémité d'une maladie ces réconciliations forcées que les remontrances d'un confesseur ont peine à tirer d'une bouche faible et mourante, qui ne consulte plus son cœur. Les autres ont confessé des péchés qu'un silence criminel avait tant de fois cachés; vous avez assisté aux mêmes sermons. C'était la même parole divine, et vous n'avez point pardonné, et vous n'avez point restitué, et vous n'avez pas confessé sincèrement vos péchés; leur exemple est votre condamnation : *Consummatio in combustionem.*

Savez-vous si vous retrouverez les mêmes grâces, quand vous aurez abusé de celle-ci? Mes frères, comprenez cette vérité, et tremblez. Quelquefois il y a dans la vie certain point fatal et décisif, sur lequel roule l'espérance ou le danger du salut éternel; ce qui doit nous rendre attentifs et fidèles à toutes les occasions de nous convertir, ou de nous sanctifier que Dieu nous offre. Pour arriver à la fin à laquelle nous sommes destinés, il y a des moyens établis de Dieu, que sa bonté et sa sagesse ont disposés pour nous rendre heureux, et c'est à nous à nous en servir. Les uns sont intérieurs et secrets, et se passent entre Dieu et nous dans l'enceinte de nos consciences. Les autres sont extérieurs et sensibles, qui se manifestent par le règlement de notre conduite. Il y a sur nous des providences secrètes, dont nous répondrons à Dieu, des inspirations qui nous émeuvent, des réflexions qui nous déterminent, des remords et des syndérèses qui nous font sentir la pointe de nos péchés; certains ennuis et certaines fatigues, qui nous suivent au milieu même de nos plaisirs. Il y a des providences extérieures, les conseils des gens de bien, les exhortations des prédicateurs, les sages remontrances d'un confesseur, une suite d'instructions, ou de persuasion par les ministres évangéliques, une mission : le bon ou le mauvais usage que nous faisons de ces dispositions de la Providence nous rend heureux ou malheureux pour jamais. Disons-le clairement, Dieu attache notre salut et fait dépendre notre prédestination de certaines occasions spéciales, qui, étant bien ménagées, attirent sur nous une suite continuelle de grâces, qui se multiplient de jour en jour jusqu'à la fin de notre vie, opèrent notre bonheur éternel : au lieu que, si nous les méprisons, Dieu irrité de ce mépris, nous délaisse et nous abandonne à notre ingratitude et à nos péchés. Sur quoi je fais deux réflexions.

La première, que, dans l'ordre de la religion et de la sanctification des âmes, il faut penser que Dieu fait tout pour ses élus : *Omnia propter electos*, et que tous les moyens qu'il nous présente pour nous sauver sont des conduites de sa providence. Est-ce par hasard que le royaume de Jésus-Christ se gouverne, est-ce par hasard que ses grâces, ses richesses spirituelles et son sang même se distribuent et se répandent dans toute l'Eglise? Est-ce par hasard que se traite en ce monde l'économie du salut et de la prédestination éternelle des hommes? Est-ce une fortune aveugle, et non pas une Providence divine, qui règle les démarches que nous faisons vers le ciel, et qui nous ouvre les sentiers de la vérité et de la justice, qui y conduisent? Est-ce par accident ou par une recherche fortuite que la mission est tombée en partage à cette ville plutôt qu'à d'autres, qui peut-être en auraient recueilli des fruits plus abondants? c'est l'ordre, c'est le choix de Dieu qui doit se rapporter à sa gloire, à votre sanctification, à votre salut. Voyez si vous avez accompli les desseins de Dieu.

La seconde réflexion, c'est que les jours et les moments sont marqués, et qu'il n'y en aura peut-être plus pour vous après ceux-ci. Combien y en a-t-il qui se sont perdus, parce qu'ils ont laissé échapper une occasion de se sauver? Pourquoi périrent tant de malheureux sous le poids des eaux du déluge, lorsque Dieu répandit du ciel les torrents de sa vengeance sur la terre? Ils négligèrent d'écouter et de suivre les conseils de Noé qui les menaçait. Pourquoi les Egyptiens furent-ils obligés de vendre pour du pain tous leurs biens, eux-mêmes et leur liberté? Pour avoir perdu l'occasion de la fertilité passée et n'avoir pas fait cas des avis de la stérilité que Joseph leur avait prédite. Pourquoi ces vierges indiscrètes furent-elles exclues des noces du divin Epoux, sinon pour avoir perdu l'occasion d'aller au-devant de lui et de le prévenir par leur diligence?

Craignez, Messieurs, que ce ne soit ici pour vous une perte irréparable. Quel regret auriez-vous de vous être fermé vous-même les portes du ciel, que ces hommes apostoliques vous avaient ouvertes? Quel malheur si vous aviez, par votre dureté, tari ou diverti les sources des miséricordes infinies prêtes à couler sur des cœurs dociles et reconnaissants? S'il reste encore en vous quelques restes d'iniquités, jetez-vous dans ces tribunaux de pénitence pour les expier par la confession, par le repentir, par l'envie de satisfaire. Si vous avez purifié vos cœurs, demandez au pied de ces autels, par vos vœux et par vos prières, le don de la ferveur et de la persévérance nécessaire, approchez avec confiance du trône de la grâce, unissez-vous à Jésus-Christ, qui s'unit à vous dans le mystère eucharistique, afin que vous puissiez vous unir éternellement à lui dans sa gloire. *Amen.*

DISCOURS

PRONONCÉS DANS LE SYNODE DU DIOCÈSE DE NIMES.

—

DISCOURS PREMIER.

Le prêtre est obligé à trois devoirs : à instruire par la parole, à assister par l'administration des sacrements, à édifier par ses bons exemples. Comment peut-il le faire s'il ne réside dans sa paroisse, s'il la quitte à tout moment ? L'instruction ne consiste pas à faire un prône sans préparation, et par conséquent sans raison tous les dimanches matins. Il faut aller dans les maisons, tantôt donner un bon conseil, tantôt avertir un père, tantôt un enfant de son devoir, semer les instructions évangliques. L'administration des sacrements, de la confession, communion, extrême-onction, peut être nécessaire à tout moment; vous vous exposez, en vous éloignant, à laisser périr vos frères; vous leur ôtez le fruit des bons exemples que vous leur devez. Ils soupçonnent que vous fuyez vos devoirs, que des attachements étrangers vous attirent ailleurs.

Des curés, qui ne se plaisent ni à leur séjour, ni à leurs fonctions, qui par inquiétude ou par ennui, sortent souvent de leurs paroisses ; tantôt dans les foires et dans les marchés, couverts d'une indécente poussière et poussés d'une avide cupidité, ils se mêlent avec les mercenaires, et déshonorent, par un vil métier, la dignité de leur sacerdoce.

Tantôt pour aller dans les villes chercher dans les conversations, dans les visites, dans les repas, des amusements vains et quelquefois même criminels qu'ils ne trouvent pas dans la campagne, dont la solitude leur est à charge, et où rien n'égaye assez à leur gré leur triste et ennuyeuse oisiveté.

On a vu des prêtres sortir le lundi de leurs paroisses, n'y revenir que le samedi, hasarder sans nécessité le besoin des sacrements, et par conséquent le salut des âmes qui leur ont été confiées, abandonner leurs brebis aux loups ravissants, laisser les ignorants sans instruction et les méchants sans discipline, et perdre la semaine qu'ils devraient employer à l'étude et à la lecture des saintes Ecritures pour nourrir et édifier le peuple.

Qu'on voie un pasteur inquiet qui ne se donne pas le loisir de connaître son troupeau, et un curé qui est presque regardé comme étranger dans sa paroisse; que voulez-vous qu'on en pense?

L'inutilité du pasteur n'est guère moins blâmable que l'absence. Dieu l'a attaché à son Eglise, comme le premier homme au paradis terrestre : *Ut operaret* (*Gen.*, II, 15), pour le cultiver.

Il ne sépare presque jamais, dans les saintes lettres, le sacerdoce des fonctions : *Applica ad te Aaron cum filiis suis, ut sacerdotio fungantur mihi.* (*Exod.*, XXVIII, 1.) Non pas *ut sint sacerdotes*, mais *ut sacerdotio fungantur. Sanctificabis Aaron cum filiis suis ut sacerdotio fungantur.* (*Ibid.*, 41.) Notre-Seigneur dit à saint Pierre et dans sa personne à tous les pasteurs : *Pasce oves meas.* (*Joan.*, XXI, 17.) Il ne dit pas, soyez le pasteur, mais *paissez.*

Saint Paul sollicite : *Cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem.* (II *Tim.*, II, 15.) *Alios dedit pastores et doctores in opus ministerii* (*Ephes.*, IV, 11) : il les sollicite, dis-je, de s'honorer, non pas pour leur qualité, mais de leurs fonctions sublimes et de leur exactitude à les remplir ! *Propter opus illorum; non dignitatem, non opes*, etc. Les églises ne sont pas faites pour les curés, mais les curés pour les églises.

Quelle pitié, de voir des curés tièdes et négligents passer les semaines entières sans exercice, sans action, sans application à aucun de leurs ministères, retirés en eux-mêmes, et comme enveloppés dans leur paresse, se réveiller à peine le dimanche pour dire une messe de nécessité, non de dévotion, à regret et quelquefois même avec précipitation, usant de diligence en cela, pour rentrer plutôt dans leur oisiveté ordinaire. La lecture les incommode, l'étude les ennuie, l'oraison leur est inconnue, toutes les fonctions de la cure leur sont à charge. Les anciens catholiques se dérèglent, les nouveaux convertis n'avancent pas, point de catéchisme, point de prône, point de vêpres, les autels négligés, les ornements jetés au hasard, les vases sacrés même tenus sans décence et sans soin; comment introduiront-ils parmi le peuple la fréquentation des sacrements? Comment nourriront-ils la piété des fidèles? Comment s'attireront-ils leur confiance? Ils ne sentent pas le poids des âmes qui leur ont été confiées, et ne connaissent pas le prix du sang que Jésus-Christ a versé pour eux et pour elles. Ne craignent-ils pas que Dieu leur dise par son prophète ! *Quis tu hic? aut quasi quis hic!* « *Qui êtes-vous, que faites-vous ici* (*Isa.*, XXII, 16), » et quel fantôme êtes-vous dans cette paroisse?

Ils se plaignent pourtant sans cesse qu'ils sont trop chargés, et qu'ils n'ont pas assez de revenu; comme s'il fallait entretenir grassement leur fainéantise, et comme si la rétribution était pour la personne, et non pas pour l'œuvre. Ceux-ci n'édifient pas.

Les autres sont encore plus pernicieux, car ils détruisent.

Je parle ici de ceux, qui par un zèle impé-

tueux, et qui n'est pas selon la science, veulent forcer, pour ainsi dire, la providence de Dieu, et réduire à leur point, dans les moments qu'ils ont marqués, des hommes libres à qui Dieu laisse le temps et la liberté de se convertir; qui n'ayant pour leurs paroisses ni le cœur de pasteurs, ni les entrailles de père, endurcissent souvent par une indiscrète rigueur ceux qu'il faudrait amollir par une charité patiente: qui affectent un air de domination qui révolte au lieu de corriger, qui ne leur fait point acquérir l'autorité qu'ils cherchent, et qui leur fait perdre la confiance qu'ils devraient chercher.

Que peut-on espérer pour le progrès de la religion d'une paroisse qui tremble à la vue de son curé, qui prend son zèle pour une passion et une colère, qui vient de son tempérament, plutôt que du désir de leur salut, et qui n'étant pas persuadée de sa bonté, et n'éprouvant que les effets d'une humeur sombre et farouche, le regarde moins comme son pasteur que comme son ennemi.

Il faut de la charité pour ramener les pécheurs: *Si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto hujusmodi, instruite in spiritu lenitatis.* (*Galat.*, VI, 1.) Il faut traiter ainsi les nouveaux convertis, ils sont préoccupés, ils sont nourris dans le sein de l'erreur. On leur a donné de mauvaises impressions de la vérité catholique; ils sont dans le cas de saint Paul; ils vivent dans leurs préjugés; *Si præoccupatus fuerit.* Il faut les instruire en les corrigeant, leur ôter ces préventions. Leur correction est leur instruction, parce qu'ils sont dans l'erreur. *Instruire*, mais 1° avec un esprit de douceur, en s'insinuant dans leurs cœurs et dans leurs esprits: *In spiritu lenitatis*; 2° avec prudence: *Pleni dilectione*, dit saint Paul (*Rom.*, XV, 14), *Repleti omni scientia ita ut possitis alterutrum monere, in omni scientia*, toute science et prudence pour la faute et pour le coupable, et pour le temps et la manière de le corriger.

Mais ceux-là sont coupables de la perte des âmes de leur paroisse, qui lui donnent par leur conduite des sujets de scandale et de chute.

Je ne parle pas seulement ici de ceux qui, par des fréquentations suspectes, ou par des commerces scandaleux profanent leur caractère, et portent dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le Prophète, et annoncée par Jésus-Christ; qui décrient par l'impureté de leurs mœurs la sainteté de leur profession, et qui font rejaillir sur le ministère la honte et l'indignité du ministère. A Dieu ne plaise que pareils scandales arrivent dans ce diocèse.

Mais il se glisse une erreur parmi les ecclésiastiques, c'est qu'ils croient qu'il n'y a qu'un péché pour eux à éviter, et qu'ils ne peuvent qu'être innocents, et que tout leur est permis, pourvu qu'ils soient, ou que du moins ils paraissent chastes; comme si tous les vices, quoiqu'ils ne soient pas tous également grossiers, n'avaient pas tous une grande difformité.

Ils ne comptent pour rien, les uns d'être vains et orgueilleux, de prendre des titres d'honneur qu'ils s'attribuent, et qu'ils exigent même dans l'enceinte de leurs paroisses, de se servir du crédit que leur donnent les conjectures particulières de l'Eglise, non pas pour faire respecter la religion, mais pour se faire craindre eux-mêmes, et pour s'établir une espèce d'empire qui n'a rien ni de chrétien ni de pastoral.

Les autres se pardonnent une avarice sordide qui leur attire le mépris, qui sur les moindres intérêts leur fait intenter des procès et des querelles, qui divise presque toujours le prêtre d'avec le prêtre, le curé d'avec les paroissiens, et qui le porte à étendre les droits de l'autel, ou à les exiger avec plus de sévérité que ne faisaient les publicains, comme si c'était un parti de punition, et non pas une rétribution de charité.

Que dirai-je de ceux qui souffrent la discorde et la division, et qui peut-être l'entretiennent dans leurs paroisses; qui, sur des prétextes de bien public, cherchent à nuire aux particuliers dont ils ne sont pas satisfaits; qui offensent par un esprit de vengeance ceux qu'ils devraient ménager par un esprit de religion, et qui, par une humeur turbulente, sèment eux-mêmes la zizanie qu'ils sont obligés d'arracher, et, sous de vaines intentions de justice, se font un plaisir de rompre la charité.

Ce sont des vices qui font blâmer notre ministère, qui empêchent les progrès de la religion, et qui font que nous voyons si peu de piété et de modestie dans les laïques. Evitons-les, mes frères; enseignons-leur par nos œuvres ce que nous leur enseignons par nos paroles. Faisons qu'ils nous respectent, n'ayant rien à dire de nous, afin que nous soyons la bonne odeur de Jésus-Christ.

DISCOURS II.

Dieu, dans la création du monde, n'a voulu d'autre ministère que celui de sa toute-puissance pour former l'homme; il a voulu être le seul auteur de son ouvrage, et nulle autre main que la sienne n'y a touché. Mais dans la rédemption il a recueilli divers offices, il s'est associé des personnes choisies, et s'est établi comme des coopérateurs du salut de l'homme; ceux qu'il a destinés principalement à cet emploi sont les prêtres; et pour les rendre plus aimables et plus vénérables au monde, il a fait écrire par son apôtre, comme à la tête de toutes les fonctions de son Eglise: *Dei adjutores sumus* (I *Cor.*, III, 9): nous sommes appelés pour aider à Dieu dans l'accomplissement de ses desseins.

Il est vrai que cette gloire ne convient pas également à tous les prêtres qui s'emploient au salut des âmes. Elle convient aux docteurs, aux prélats, aux prédicateurs. Mais on peut dire qu'elle appartient plus proprement à ceux qui administrent parmi

les peuples le sacrement de la pénitence, et qu'on appelle confesseurs, parce qu'aucun ne contribue de plus près à l'infusion de la grâce qui forme le salut des âmes. Les autres, par leur doctrine, par leurs corrections, par leurs conseils, y mettent les dispositions requises, et comme le prophète (*Ezech.*, XXXVII, 2 seq.), rassemblent les ossements dispersés dans la campagne, mais ne les font pas revivre : mais les confesseurs leur soufflent un esprit de vie : *Spirant spiraculum vitæ*, parce qu'encore que Dieu seul nous donne proprement la grâce, les confesseurs sont ceux qui concourent plus immédiatement à cette action, détruisant dans le cœur humain, par l'absolution, le péché qui s'en est rendu le maître.

L'office de confesseur est entièrement propre à la loi évangélique. Avant que la plénitude des temps fût arrivée, les prêtres de l'ancienne loi avaient l'autorité de juger un lépreux, mais non pas de le guérir : elle était réservée aux prêtres de la loi nouvelle institués par Jésus-Christ : on peut leur dire comme à Jésus-Christ : *Domine, si vis, potes me mundare;* et ils peuvent aussi répondre comme Jésus-Christ : *Volo mundare.* (*Matth.*, VIII, 2, 3.)

De là vous pouvez connaître la grandeur et la dignité d'un confesseur dans son tribunal de la pénitence; mais si la dignité est grande, le péril n'en est pas moins grand pour son salut, ou pour celui des autres, s'il ne suit les règles qui lui sont prescrites. Ce bâton qui, dans les mains d'un Elisée vivifie, dans les mains de Giezi retient dans la mort, et l'on ne peut guère dire plus à propos que d'un confesseur ces paroles du Sage (*Prov.*, XVIII, 21) : *Mors et vita in manu linguæ;* qu'il a au pouvoir de sa langue le salut des âmes, s'il use comme il faut de son autorité, ou leur damnation, s'il en abuse.

Ego dixi, Dii estis, a-t-il dit (*Psal.* LXXXI, 6) aux prêtres. Les prêtres semblent faire une espèce à part dans la religion. Leur état est comme singulier entre Dieu et les hommes; avec Dieu ce sont des hommes, avec les hommes ce sont des Dieux; comme ces parhélies ou représentations du soleil, qui se font en l'air, à l'égard du soleil ce sont des nuées; à l'égard des nuées ce sont des soleils.

Si cela se peut dire avec vérité de tous les prêtres, encore plus de ceux qui sont appelés au ministère de confesseur, non-seulement parce qu'ils sont des juges, à qui Dieu semble, dans l'*Exode*, vouloir communiquer toute la gloire de son nom, mais encore, parce qu'ils sont juges en des causes qui relèvent uniquement du tribunal de Dieu : *Quis potest dimittere peccata; nisi solus Deus?* disaient les scribes (*Marc.*, II, 7), et ils disaient bien. Or le prêtre les remet, il lie et délie; non-seulement il déclare le pénitent absous, mais l'absout lui-même, selon la doctrine du concile de Trente.

A qui est-ce que la puissance a été donnée de rendre innocent un misérable qui était criminel? Toute l'autorité des hommes va à déclarer innocent celui qui est faussement accusé. Qui est-ce qui peut exprimer combien le péché déplaît à Dieu : *Abominatio est Deo via impii.* (*Prov.*, XV, 9.) Il suffit de dire qu'il a employé pour le détruire toutes les opérations de la grâce, jusqu'à donner sa propre vie pour l'opprimer, comme un autre Samson, pour ainsi dire, sous ses ruines.

Or, cette opération si difficile, qui a coûté à Jésus-Christ tout son sang, je veux dire la destruction du péché, le confesseur l'exerce tous les jours avec facilité, il lève la main, et dit je t'absous : au bruit de cette parole tombent toutes les murailles de Jéricho, et se réduisent en cendre.

Je dis ceci, afin que vous connaissiez la puissance et l'autorité qui réside en vous, et que vous appreniez que vous devez acquérir la science nécessaire pour cela. Pensez que la sentence d'un prêtre, dans le tribunal de la confession, est d'un si grand poids, qu'elle est suivie de la sentence du ciel. *Quodammodo ante judicii diem judicant.* Et que tout ce qu'il aura jugé dans ce tribunal, sera confirmé et approuvé au jour du terrible jugement de Dieu. Avec quel soin faut-il donc étudier cette sentence, afin qu'elle puisse être lue dans une assemblée d'une si auguste majesté, de peur qu'elle ne soit défectueuse par son ignorance, ou précipitée par indiscrétion?

Il faut donc être éclairé par la science : *Quoniam tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi.* (*Osee*, IV, 6.) Il dit, *ne sacerdotio fungaris*, non pas, *ne sis sacerdos.* Il ne leur ôte pas son sacerdoce, mais l'exercice de leur sacerdoce, de peur qu'ils n'exposent la réputation de ses sacrements. Il ne suffit pas de dire, j'ai été approuvé par mon évêque. L'approbation suppose la science, mais ne la donne pas; l'expérience, le bon sens naturel peuvent servir, mais il faut se rendre habiles. C'est une grande témérité de quelques-uns de se jeter sans intelligence dans un métier, où il s'agit des plus importantes affaires, qui sont celles du salut.

Deux sortes de science, *juris et facti.*

La science du droit est celle qui apprend les règles et les maximes pour bien juger.

1° Savoir l'étendue de sa juridiction, ne pas étendre ses droits sur des étrangers, ne juger que son propre peuple, ne point empiéter sur les sujets d'autrui. Ne point entreprendre sur des péchés qui sont réservés à des tribunaux supérieurs.

2° Savoir ce qu'on a tant recommandé aux prêtres de la loi ancienne, distinguer la lèpre d'avec la lèpre, le péché véniel d'avec le mortel, le péché de fragilité ou de malice.

3° Les circonstances aggravantes qui changent l'espèce du péché : *Fasciculos deprimentes* (*Isa.*, LVIII, 6), ces poids qui dépriment.

4° Ce qui porte obligation de restituer, soit par la détention, soit par le larcin.

5° Ce qui constitue l'occasion prochaine

du péché, et l'obligation de s'en éloigner.

6° Quelle disposition de douleur est nécessaire au pénitent pour introduire en lui la grâce du sacrement.

7° Quelle forme il doit observer pour absoudre, et quels remèdes il doit employer pour les guérisons des âmes.

Vous me demanderez peut-être, quelles opinions faut-il suivre? Les plus douces ou les plus sévères? C'est la prudence qui vous les doit enseigner.

Il faut tellement adoucir la loi, qu'on la fasse aimer, pour la suivre; mais il ne faut pas l'élargir, en sorte qu'on donne une entière liberté de s'en dispenser. Un pénitent qui vient s'accuser d'avoir aimé la bonne chère, si vous voulez d'abord le réduire à jeûner dans toutes les règles que prescrivent certains auteurs, à ne pas boire même un verre d'eau, à quatre onces de pain, à la privation de la collation, vous ne lui persuaderez pas le jeûne. Il faut lui représenter qu'il doit mesurer la qualité du manger à la complexion. Qu'il faut sortir de table avec appétit. En un mot, quand les opinions douces conduisent votre pénitent à l'observance de la loi, tenez-vous en là à son égard; si les plus sévères le retiennent mieux, pratiquez-les.

Dans les matières qui regardent l'impureté, gardez-vous bien de trouver des choses de peu de conséquence. Un feu, pour petit qu'il soit, est toujours à craindre. Une bluette cause un incendie. En matière de péchés de sens, l'observance en est plus facile, quand elle est plus sévèrement gardée.

A proprement parler, ce n'est pas l'office du confesseur d'interroger le pénitent, mais seulement de l'écouter.

La raison diffère entre ce tribunal spirituel et les tribunaux séculiers, que dans le premier celui qui confesse son crime est absous, et que celui qui le cache est condamné: ainsi la déclaration ou le silence, le mensonge ou la vérité sont sur le compte du criminel. Cependant la honte du pénitent, jointe au peu de disposition de s'examiner, de se repentir, de se confesser, jettent un pauvre confesseur dans la nécessité de l'interroger et de suppléer par son exactitude et par sa recherche à la négligence du pécheur, qui doit faire la fonction d'accusateur; de joindre la patience d'écouter, à la fatigue d'examiner, et de dire avec Job (XXIX, 16): *Causam quam nesciebam diligentissime investigabam.*

Deux sortes de pécheurs ont besoin d'être interrogés.

Les uns cachent la vérité par ignorance.

Les autres la cachent par malice.

Il y en a qui n'ont pas la conscience mauvaise, mais embarrassée; qui n'aiment pas à s'examiner, à s'appliquer, à entrer dans leur intérieur, à se demander à eux-mêmes ce que leur reproche une conscience inquiète, scrupuleuse, chagrine, comme ceux qui ont des femmes querelleuses, qui n'entrent que le moins qu'ils peuvent dans leurs maisons. Il faut être circonspects avec ceux-ci.

Ne point manquer par négligence.

Ne point excéder par des questions imprudentes ou inutiles.

Pour l'un, il chargerait sa conscience; pour l'autre, il chargerait celle du pénitent jusqu'à lui rendre le sacrement difficile et odieux.

Nous ne sommes pas obligés de nous confesser de tous les péchés commis, mais seulement de ceux dont nous nous souvenons.

Le pénitent n'est tenu qu'à cela, moins encore le confesseur.

De ce principe, je tire deux réflexions très-utiles pour la pratique:

1° Quand vous aurez à vos pieds un pénitent, dont vous connaîtrez la piété et la diligence à rechercher et à confesser ses péchés, au lieu d'employer le temps à d'inutiles interrogations, employez-le à lui donner de salutaires conseils; car les juges séculiers ne travaillent qu'à faire découvrir le crime, le spirituel pense encore à le faire haïr.

2° Quand une personne dont la négligence vous est connue vient à vous, vous n'êtes pas obligés de l'examiner, ni de lui faire d'autres questions que celles qu'elle se doit faire elle-même. Vous pouvez les interroger sur les devoirs de leur profession.

Il faut être surtout fort réservé et fort discret sur les questions qu'on fait en matière d'impureté; choisir, employer les termes les plus modestes, de peur de blesser l'honnêteté que vous voulez introduire dans le cœur du pénitent.

Laisser plutôt quelque circonstance sans y toucher, que de hasarder la modestie et la chasteté du discours ou des oreilles.

Ne remuer point ces ordures, qui ne peuvent qu'infecter le confesseur et le pénitent.

Contentez-vous de savoir l'espèce de ce péché et n'en recherchez pas les manières; et quand quelquefois des pénitents ou ignorants ou indiscrets vont trop loin, arrêtez-les.

Craignez qu'en exprimant trop ce péché, on ne vienne à vous le faire aimer.

Pour ceux à qui vous connaissez quelquefois que la honte ferme la bouche, servez-vous de l'adresse dont se servit Ezéchiel pour connaître les abominations qui se faisaient dans le Temple: *Ecce foramen unum;* il voit une petite ouverture dans la muraille: Elargis-la, dit le Seigneur: *Fode parietem,* jusqu'à ce que, *apparuit ostium;* en sorte qu'étant entré il vit *abominationes pessimas.* (*Ezech.*, VIII, 7-9.)

Un jeune homme vient, s'accuse de quelque regard licencieux, de quelques paroles déshonnêtes: il faut aller sagement des paroles aux pensées, des pensées au consentement, du consentement aux œuvres. Il faut d'un côté faire sortir le pus, de l'autre prendre garde de ne point infecter la partie saine, de ne point enseigner le mal qu'il ne sait pas.

Il faut soulager le pénitent en ces occasions, en sorte qu'il n'ait presque à dire que oui, mon Père, sans l'effaroucher. Quelle consolation fût-ce à la Samaritaine de pouvoir dire : *J'ai trouvé un homme qui m'a dit ce que j'ai fait : « Qui dixit mihi omnia quæcunque feci. »* (*Joan.*, IV, 20.) Si Jésus-Christ eût voulu tirer de sa propre bouche ces péchés honteux, elle aurait été toute interdite; mais il lui donna, en lui découvrant ses fautes, une grande facilité à les confesser, sans autre peine que de répondre seulement : *Propheta es tu.* (*Joan.*, I, 21.)

2° Gardez-vous de paraître étonné, de soupirer, de hausser les épaules. Ouvrez-leur les espérances de la miséricorde; adoucissez leur confusion par des consolations spirituelles; faites-leur voir que les anges se réjouissent dans le ciel, à la conversion d'un pécheur, et faites qu'il se sache gré de s'être confessé, et qu'il se sente soulagé de s'être déchargé d'un fardeau dont il sentait le poids et dont il n'osait se délivrer.

DISCOURS III.

Nous avons vu avec plaisir dans ces derniers temps, je ne sais quel mouvement de religion parmi nos frères réunis, qui nous a donné beaucoup d'espérance et même quelque consolation.

Une pointe de foi et de catholicité a paru presque dans tous les endroits du diocèse. Les voies de Sion ont été remplies de ceux qui venaient aux solennités, nos Eglises plus fréquentées, les exercices plus suivis, la parole de Dieu plus assidûment et plus docilement écoutée; quelques confessions, quelques communions, nous ont fait croire que le temps de la moisson approchait, et que nous pourrions recueillir quelque fruit de nos travaux évangéliques.

La lassitude de vivre sans religion, l'importance d'en avoir une, la nécessité de prendre la catholique, en ont déterminé quelques-uns : les autres, flottants encore dans la foi, ne savent encore de quel côté les fait pencher leur conscience. Il y en a qui recherchent la vérité, qu'ils n'ont pas encore trouvée. Plusieurs demandent d'être instruits; et ce qu'il y a de plus certain, c'est que tous ont besoin de l'être.

C'est une obligation essentielle à notre état. 1° A tous ceux qui sont chargés du salut des âmes, de les nourrir de la substance de la divine parole; ce n'est ni conseil, ni bienséance, ni institution humaine, c'est un droit divin, et un précepte indispensable; ç'a été la mission et le ministère de Jésus-Christ, le souverain pasteur de nos âmes : *Evangelizare pauperibus misit me: prædicare annum acceptabilem et diem retributionis.* (*Luc.*, IV, 19.) L'ouvrage de la rédemption devait commencer par l'instruction et par la doctrine, et finir par la croix et par les souffrances du Rédempteur : avant que de verser son sang, il a fallu qu'il ait répandu la semence évangélique. C'est son application principale durant trois ans; il prêche dans le temple, dans les synagogues, dans les villes, dans les villages, dans les maisons, à la campagne, sur le bord de la mer, sur les rivages du Jourdain, et pourquoi? *Quia ideo missus sum*, dit-il en saint Luc. C'était sa mission réglée et ordonnée par son Père; c'était là la première loi, et la première condition du salut des âmes.

Comme il a reçu cet ordre du ciel, il l'a donné de même à ses disciples : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos.* (*Joan.*, XX, 21.) Ce n'est pas un avis particulier qu'il leur donna en passant, ce fut une loi qu'il publia, étant prêt à monter au ciel après sa glorieuse résurrection. Dans une de ses plus éclatantes apparitions, dans la plus nombreuse assemblée des fidèles, il se revêt de toute sa puissance et de toute l'autorité qu'il a dans le ciel et sur la terre : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra;* après quoi il ordonne : *Euntes ergo docete omnes gentes.* (*Matth.*, XXVIII, 18-20.)

C'est par la prédication de sa parole que son nom doit être sanctifié; il a acquis le ciel par le mérite de son sang; il veut que nous lui gagnions la terre par la prédication de sa parole; et c'est pour cela qu'il ajoute : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi;* qu'il demeure avec nous jusqu'à la consommation des siècles, pour donner de la force à nos discours par l'efficace de sa grâce.

Les saintes Ecritures, les Pères et les conciles, sont pleins de témoignages de cette vérité. Ils obligent les pasteurs à nourrir leurs brebis, comme les pères à nourrir leurs enfants. Ils donnent des règles de ce ministère; ils ordonnent des peines à ceux qui y manquent; ils leur assignent même la matière de leurs instructions, comme font le quatrième concile de Tolède et le premier concile de Trente.

Mais si jamais les curés sont obligés d'instruire les peuples, c'est en ce temps et dans ces diocèses, où l'hérésie soutenue avait mis la discorde, entrepris d'étouffer le royaume de Jésus-Christ et d'éteindre, pour ainsi dire, sous les ténèbres des opinions nouvelles, les lumières de l'ancienne foi. L'ignorance, compagne ordinaire de l'erreur, règne presque dans toutes vos paroisses, où la plupart n'ayant dans le cœur que les sentiments qu'une erreur invétérée y a laissés, vivant sans aucun exercice de leur religion et ne voulant point de connaissance de la nôtre, ont retenu leurs mensonges et ont oublié tout ce qu'ils savaient de nos vérités.

Ils commencent à revenir de ce long assoupissement; ils écoutent : il semble qu'ils nous apportent des oreilles plus attentives et plus douces. Nous endormirons-nous quand ils se réveillent? Nous voyons une Eglise naissante au milieu de nous, la laisserons-nous sans doctrine? Des enfants demandent du pain, et nous n'aurons pas la charité de leur en couper? Laisserons-nous des conversions commencées, et des fruits qui croissent sans les conduire à leur point de maturité?

Vous nous disiez autrefois, comme le Pro-

phèle : Ce sont des enfants sans intelligence et sans soumission, qui n'ont point de goût pour la parole de Dieu ; des aspics sourds qui bouchent leurs oreilles à la voix de l'enchanteur : *Filii nolentes audire legem Dei.* (*Isa.*, XXX, 9.) Mais aujourd'hui vos paroisses se remuent ; plusieurs vous demandent qu'on élargisse les églises. Le nombre de vos auditeurs s'augmente tous les jours. On demande que vous parliez, que vous instruisiez, soit en particulier, soit en public. Ce ne sera plus la faute des paroissiens, ce sera la vôtre. Ce ne sera plus l'indolence du peuple qui se présente, ce sera celle du pasteur, qui doit employer tous ses soins et toute son industrie à le ramener : il faut que les instructions soient solides, claires, courtes, non pas frivoles, obscures ou fatigantes.

Il faut les attirer par vos avis et vos exhortations charitables, et ne les rebuter jamais par de sévères réprimandes.

Vous attacher plutôt à leur expliquer la doctrine de l'Eglise, qu'à déclamer contre leurs erreurs : leur parler avec charité et les écouter avec patience ; supporter quelquefois leurs mauvais raisonnements, pour les disposer à en entendre de bons ; compatir à leurs faiblesses, afin de gagner leur confiance, et vous insinuer dans leurs esprits, pour en être plus failement les maîtres.

Si vous en trouvez d'opiniâtres et de rebelles, ne vous emportez pas contre eux, commencez par prier pour eux. Si vous les reprenez, qu'ils connaissent que c'est par raison, et non par colère ; par zèle, et non par passion ; que ce soit sans dérision et sans injure, et que la correction porte toujours sur les vices et non sur la personne de celui que vous corrigez. Ne les menacez point de punition, de peur que le pasteur ne leur paraisse leur ennemi et que votre rigueur ne diminue leur docilité.

Comme les discours publics ne font pas toujours toute l'impression qu'on pourrait souhaiter, il faut tâcher de les gagner par des conseils et des entretiens particuliers : C'est là que dans une ouverture de cœur, examinant les dispositions d'un chacun, connaissant leurs peines, pour les soulager, vous conformant même à leurs inclinations autant que votre ministère le peut permettre, vous pourrez peu à peu introduire la religion dans des âmes qui n'en ont point.

Vous devez les porter non-seulement aux bonnes mœurs et à la saine doctrine, mais à la fréquentation des sacrements ; en sorte pourtant que vous ne les y poussiez pas indiscrètement.

Pour la confession, il est bon de les exhorter à se présenter au tribunal de la pénitence ; il faut pour cela leur faire connaître qu'ils sont pécheurs et leur donner une grande horreur du péché : leur apprendre à s'accuser avec humilité de leurs fautes. Comme cette pratique ne leur paraît pas mauvaise, il ne sera pas si difficile de les y conduire ; comme elle est gênante, il faut leur en adoucir le joug ; et par des interrogations qui ne paraissent ni trop rudes, ni trop curieuses, leur aider à soutenir le fardeau qu'ils ne sont pas encore accoutumés de porter ; s'ils ne sont pas assez disposés pour recevoir l'absolution, du moins recevront-ils de bons conseils.

Pour ce qui regarde l'Eucharistie, c'est ici que je demande à Dieu pour vous cet esprit de discernement et de prudence, qui accorde le devoir du Chrétien avec la gloire de Jésus-Christ.

J'avoue qu'il est temps de leur révéler un si grand mystère ; il faut leur donner du goût pour cette viande céleste, leur représenter ce qu'ils peuvent gagner par une bonne communion ;

Les accroissements de grâces qui en reviennent, les consolations spirituelles qui en découlent, les vertus de l'âme qui s'y fortifient ; leur faire connaître que c'est le complément de la religion que de s'unir avec Jésus-Christ dans l'Eucharistie ;

Que ce n'est pas lui appartenir que de n'avoir aucune participation de son corps et de son sang ;

Que c'est cette union qui fait la grandeur et de la dignité du chrétien ;

Qu'il tombera dans la défaillance, s'il ne se soutient par l'usage ce pain divin ;

Que c'est de ce sacrement que se tirent des remèdes dans les maladies de l'âme, les conseils dans les agitations de l'esprit, les lumières dans les doutes et dans les obscurités de la conscience.

Mais aussi il est juste de leur faire voir les horreurs d'une communion indigne, le crime de Judas, la profanation du corps et du sang de Jésus-Christ, le mépris, et, pour ainsi dire, l'injure personnelle qu'on lui fait, le danger évident d'une damnation éternelle.

Vous devez ainsi ménager ces esprits infirmes, les pousser par la charité et les retenir par la crainte ; leur donner du courage et leur inspirer du respect ; leur ôter la trop grande timidité, mais empêcher leur présomption, leur avancer ou leur retarder cette grâce, selon la tiédeur ou l'ardeur de leurs désirs.

On ne saurait assez les inviter au festin des noces de l'Epoux, mais on ne saurait assez regarder s'ils ont la robe nuptiale.

C'est à vous à garder les saints mystères, à ménager le sang de Jésus-Christ, et à nous rendre compte de l'usage que vous en faites, afin que, conduisant selon les règles le troupeau qui nous est commis, nous puissions jouir de la gloire.

DISCOURS IV.

Instruire les peuples des principes et des règles de leur salut, et nourrir les âmes que Dieu a commises à nos soins, de la substance de sa divine parole, est une obligation essentielle à notre état, qui n'est ni de conseil, ni de bienséance, ni d'institution humaine, mais de droit divin et de précepte indispensable.

Jésus-Christ, le souverain pasteur, a reçu le premier cet ordre de son Père céleste ;

Evangelizare pauperibus misit me, prædicare annum acceptum et diem retributionis. (*Luc.*, IV, 19.) Le ministère de la rédemption dont il était chargé devait commencer par la doctrine et par l'instruction, et devait finir par la croix et par les souffrances ; avant que de verser son sang, il a fallu qu'il ait répandu la semence évangélique ; ç'a été sa fonction, son application principale et continuelle durant trois ans. Il a prêché dans les synagogues, dans le temple, dans les villes, dans les villages, dans les maisons, dans la campagne, sur les rivages du Jourdain et sur les bords de la mer même, et pourquoi ? *Quia ideo missus sum* (*Ibid.*) : c'était sa mission réglée et ordonnée par son Père; c'était la première loi et la première condition du Sauveur des hommes.

Comme il a reçu cet ordre du Ciel, il l'a donné de même à ses disciples, et leur a laissé et son commandement et son exemple : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos* (*Joan.*, XX, 21.) Ce ne fut pas un avis qu'il leur donna en particulier et en passant, ce fût une loi qu'il publia étant prêt à monter au ciel, après sa glorieuse résurrection. Dans une de ses plus éclatantes apparitions, au milieu de l'appareil de son triomphe, dans la plus nombreuse assemblée des fidèles, il se revêt, pour ainsi dire, de toute sa puissance et de toute l'autorité qu'il a et dans le ciel et sur la terre : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra;* après quoi il ordonne : *Euntes ergo docete omnes gentes* (*Matth.*, XXVIII, 18-20); comme s'il disait : le Père m'a donné l'empire et le pouvoir sur tout l'univers ; c'est pour moi, qui suis la parole éternelle, qu'il a été créé ; c'est par ma parole qu'il doit être sanctifié ; j'ai conquis le ciel, c'est à vous à conquérir la terre par la prédication de l'Evangile; c'est pour cela que je demeurerai avec vous jusqu'à la consommation des siècles, pour donner de la force à vos discours par l'efficace de ma grâce : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* (*Ibid.*)

C'est de là que les saints Pères ont conclu que cette loi était faite, non-seulement pour les disciples qui étaient présents, mais encore pour tous leurs successeurs jusqu'à la fin des siècles ; et si vous êtes de ceux-là par votre caractère, pourriez-vous croire que vous n'y êtes pas obligés ? Enseignez, instruisez, prêchez les vérités et les voies du salut à tout le monde.

Ce n'a jamais été dans l'Eglise une loi arbitraire ou accidentelle ; c'est une loi essentielle et une condition inséparable du ministère pastoral. Saint Paul, faisant le dénombrement des offices ecclésiastiques que Dieu a établis parmi les fidèles, nous enseigne qu'il a fait les uns apôtres, les autres prophètes, les autres évangélistes : *Dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios vero evangelistas ;* ce sont des ministres particuliers, qui ont leurs fonctions à part et leurs offices qui leur sont propres. Mais lorsqu'il parle des pasteurs, il les unit avec les docteurs : *Alios quidem pastores et doctores* (*Ephes.*, IV, 11) ; pour nous montrer, disent saint Jérôme et saint Augustin, que ces deux offices sont inséparables, la conduite et l'instruction, et que c'est un devoir indispensable des pasteurs d'enseigner ce qui regarde la foi et les bonnes mœurs.

C'est dans ce même sens qu'écrivant aux Hébreux (XIII, 7), et faisant le caractère des véritables pasteurs, il leur dit : *Mementote propositorum vestrorum, qui locuti sunt vobis verbum Dei.* Le caractère n'est pas proprement d'avoir distribué des aumônes, d'avoir appliqué le saint sacrifice, d'avoir administré les sacrements, non pas même d'avoir donné sa vie pour son troupeau; mais de leur avoir prêché la parole de Dieu : *Qui locuti sunt vobis verbum Dei.*

Et lorsqu'il écrit à son disciple Timothée, usant des termes les plus expressifs et les plus efficaces, il atteste le ciel, il prend Dieu même à témoin, il appelle au redoutable tribunal de Jésus-Christ, à ce jour qu'il récompensera les pasteurs fidèles et punira les désobéissants : *Testificor coram Deo et Christo Jesu, qui judicaturus est vivos et mortuos, per adventum ejus, prædica verbum* (II *Tim.*, IV, 2) : Paroles qui font connaître le compte exact que rendront les pasteurs muets.

Ce n'est pas seulement un précepte évangélique, qui ordonne à ceux qui sont pasteurs et curés d'instruire les peuples de leurs paroisses, c'est un droit de justice commune et de providence naturelle.

La première obligation d'un père selon la chair, à l'égard de ses enfants, est de leur fournir la nourriture qui leur convient, pour l'entretien et la conservation de cette vie fragile et passagère qu'ils leur ont donnée : la leur refuser, ce serait non-seulement être inhumain, mais encore homicide, et les lois civiles ne mettent point de différence entre une mère meurtrière qui suffoque son enfant et une mère dénaturée qui lui refuse le lait et la nourriture nécessaire : *Necare videtur non solum qui partum præfocat, sed qui alimenta denegat.* Les pères, selon l'esprit, sont-ils moins obligés de nourrir les âmes qui leur ont été commises, après leur avoir donné la naissance par le baptême ? La grâce a-t-elle moins de force que la nature ? Faut-il avoir plus de soin d'une vie temporelle que d'une vie spirituelle qui conduit à celle qui est éternelle ? Et croyez-vous que ce soit un moindre crime de laisser périr des âmes par le défaut de la parole de Dieu qui les vivifie, que de laisser mourir les corps par le défaut de la nourriture qui les conserve ? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit à saint Pierre : *Pasce oves meas?* (*Joan.*, XXI, 17.) Saint Pierre n'a-t-il pas dit à tous les pasteurs : *Pascite qui in vobis est gregem Dei?* (I *Petr.*, II, 5.)

Avec quelle justice et quelle conscience un pasteur peut-il s'appliquer le revenu de sa cure, s'il ne s'acquitte des fonctions de son ministère? Je sais qu'il y a des docteurs qui tiennent que ces curés muets ne sont

pas moins obligés à une restitution convenable à leur négligence, qu'un professeur fondé pour enseigner dans quelque université, qui ne ferait pas ses leçons. Saint Paul (I *Cor.*, IX, 113) nous avertit que ceux qui travaillent dans le sanctuaire doivent vivre de ce qui est du sanctuaire : *Qui in sacrario operantur, quæ de sacrario sunt edunt.* Il ne dit pas *qui in sacrario sunt*, mais, *qui in sacrario operantur;* il ne suffit pas d'y être, il y faut travailler. Ce qui faisait dire en tremblant à saint Grégoire : *Quid nos, o Pastores, agimus!* Nous fuyons le travail, et nous jouissons de la récompense : nous recevons le revenu de l'Eglise : *Et tamen pro Ecclesia minimè in prædicatione laboramus.*

Comment ces pasteurs lâches et silencieux peuvent-ils réparer la perte des âmes qu'ils laissent périr faute d'instruction? Ecoutez le prophète Ezéchiel (III, 17, 18) : *Je t'ai établi pour veiller sur la maison d'Israël : « Speculatorem dedi te domui Israel; » Tu lui diras donc les paroles que tu auras ouï sortir de ma bouche : « Audiens autem ex ore meo sermonem annuntiabis eis. » Si lorsque je dis à l'impie : tu mourras, tu ne lui dis pas de quitter son impiété, et qu'il vienne à mourir sans se corriger, je te ferai rendre compte de son sang, tu me répondras de son salut :* paroles terribles, et pourtant justes. Vous devenez coupables de tous les maux qui arrivent dans vos paroisses, dit saint Chrysostome : *Non est scientia Dei in terra*, dit le prophète Osée (IV, I, 2) : *Maledictum, mendacium, furtum et adulterum inundaverunt.* Le Seigneur n'a-t-il pas raison d'être irrité contre ces sentinelles endormies? Ce ne sera pas assez pour eux de rendre compte de leurs œuvres, il faudra rendre compte de leurs négligences; de cette âme qu'il devait avertir de ses dangers, de celle qui pouvait revenir de ses erreurs, si on l'eût instruite; de celle qui aurait sacrifié son ressentiment et sa vengeance, si on lui eût prêché la charité et la patience. Hélas! qui de nous peut dire à son peuple ce que l'Apôtre disait au sien (*Act.*, XX, 20, 26, 27) : *Mundus sum a sanguine omnium.* Comment prouve-t-il la netteté de sa conscience? c'est qu'il n'a pas manqué de les instruire et de leur annoncer les conseils de Dieu : *Non enim subterfugi, quominus annuntiarem omne consilium Dei vobis.*

L'Eglise n'a jamais manqué dans ses conciles de crier contre ces pasteurs muets, qui laissent les peuples sans instruction. Remontons jusqu'aux canons des apôtres. Un prêtre qui a charge d'âmes, et qui néglige de les instruire des devoirs de la piété chrétienne, *a conditione segregetur;* que s'il persiste dans cette indolence; *deponatur*, qu'il soit déposé comme inutile et comme indigne.

Le VIe concile ordonne que ceux qui ont le gouvernement des églises y fassent tous les jours, et principalement les dimanches, des instructions au peuple. Le IVe concile de Tolède, où est recueillie toute la discipline de l'Eglise, met presque toute l'occupation d'un pasteur : *In prædicatione et doctrina consistit.* Le concile de Trente, dans les derniers temps, n'a-t-il pas renouvelé ces remontrances et ordonnances des anciens : il déclare qu'à l'égard des pasteurs et des curés, c'est une obligation de droit divin; il leur assigne même la matière de leurs instructions; il leur prescrit la foi et la pratique des bonnes œuvres, la forme et la méthode, la facilité et la brièveté de leurs discours; il détermine le temps qui est la célébration de la messe, où l'esprit doit être plus recueilli à la vue des saints mystères; il met entre les mains de l'évêque toute l'autorité de l'Eglise, pour excommunier les négligents et donner même une partie du revenu de leur bénéfice à quelqu'un qui prenne leur place, et s'acquitte de cette fonction. Il ne faut pas dire que c'est un conseil, non pas un précepte : *Mandat sancta synodus, præcipit sancta synodus.* Et pourquoi leur décernerait-il des censures et des privations et retranchements de leurs revenus?

Saint Paul s'écriait (I *Cor.*, IX, 16) : *Væ mihi si non evangelizavero.* A la vue des jugements de Dieu le prophète n'aurait pas dit (*Isa.*, VI, 5) : *Væ mihi quia tacui.*

Je sais bien qu'en ce péché comme aux autres, on ne manque par de fausses excuses : les unes sont tirées du peuple, les autres du prêtre.

1° Le peuple ne vient point; 2° n'a point le goût ni l'attention; 3° ne profite point.

Le petit nombre; le peu d'attention; le peu de profit.

1° Je sais bien qu'il y a des enfants sans intelligence et sans soumission, qui n'ont point de goût pour la parole de Dieu, des aspics sourds, qui bouchent leurs oreilles à la voix de l'enchanteur : *Fili nolentes audire legem Dei* (*Isa.*, XXX, 9); ce qui est le comble de la malice et de l'aveuglement, et la marque de réprobation la plus certaine. Je sais qu'il s'est répandu dans vos paroisses, par le mélange des deux religions, une espèce d'irréligion, commune aux anciens et aux nouveaux catholiques, que vos églises sont presque désertes, que les voies de Sion pleurent de ce que personne ne vient aux solennités, et que les prêtres du Seigneur ne trouvent presque plus qui les respecte et qui les écoute; en cela je plains votre sort, et je ne puis que réveiller votre zèle et votre patience.

Mais ce peut être la faute du peuple, et celle du pasteur aussi : l'un n'a pas beaucoup de zèle pour l'entendre, et l'autre n'en a pas beaucoup pour l'annoncer. L'indifférence est presque égale; et si les brebis ont quelque peine à recourir à leurs pasteurs, les pasteurs ne se donnent pas beaucoup de peine à les attirer.

Il faut que le désir de leur salut, qui doit être la passion dominante d'un bon curé, lui fasse employer tous ses soins et toute son industrie à les amener aux instructions;

En les y engageant par des avis et des ex-

hortations charitables, plutôt que par de sévères réprimandes;

En prenant l'heure la plus commode, et se conformant aux coutumes des paroisses, aux nécessités, et quelquefois même aux inclinations des paroissiens;

En leur donnant du goût pour la parole de Dieu, par des raisons vives, et par des exemples familiers, qui soient de leur usage et de leur portée.

Que si après tous ces soins il y a peu d'auditeurs encore, il faut instruire ce petit nombre. Est-il juste que parce qu'ils sont plus fidèles, vous soyez moins soigneux de les cultiver? Jésus-Christ n'a-t-il pas fait un de ses plus beaux sermons à une femme Samaritaine? Un héraut ne publie-t-il pas à haute voix les édits du prince, quoiqu'il y ait peu de monde qui l'écoute? Faut-il que les fontaines cessent de couler, parce que peu de gens y puisent de l'eau? Une conversion que Dieu fera par vous dans ce petit nombre, ne vous dédommagera-t-elle pas de toutes vos peines? Il y aura d'autant plus d'efficace dans vos discours, et plus de bénédiction, qu'il y aura moins de complaisance et d'amour-propre de votre part.

2° Vous me direz encore : je fais mes prônes, j'explique l'Evangile, je ne vois point d'attention, on ne m'écoute presque point; il est vrai que comme il y a peu de cœurs touchés de Dieu, il y en a peu que les pratiques et les discours de piété n'ennuient. Les curiosités, les spectacles, les compagnies, les plaisirs rendent attentifs, parce qu'ils plaisent, et qu'ils attachent; les exercices de religion, au contraire, parce qu'on n'en est pas touché, on n'en est point excité.

Mais qui sait si c'est la faute de vos auditeurs ou la vôtre? Peut-être l'excessive longueur de vos prônes les fatigue; et quelle application peut suffire à des discours vagues et ennuyeux d'une heure entière, où le pasteur, par complaisance pour soi-même, ou par un zèle inconsidéré, s'abandonne à son imagination échauffée, et s'évanouit dans ses pensées? Peut-être l'obscurité de votre doctrine et de vos raisonnements en l'air ne peuvent fixer des esprits peu intelligents, qui n'étant pas en état de vous comprendre, n'ont pas de plaisir à vous écouter.

Le concile de Trente veut que les instructions que les curés font dans le temps de la messe soient courtes, soient aisées et intelligibles. Il faut traiter vos auditeurs comme des infirmes, leur donner de la nourriture *peu* et *souvent*, de peur qu'étant trop chargés, ils ne puissent ni digérer ni profiter de cette viande céleste.

Si vous venez à vous en apercevoir, ne vous emportez pas contre eux, la charité doit supporter ces petits défauts, où nous avons presque toujours part. Il n'y a rien de si peu édifiant que ces prédicateurs chagrins et impatients, qui s'inquiétent de tout, qui ont toujours les yeux sur leurs auditeurs, pour remarquer s'ils s'assoupissent, qui s'interrompent au moindre bruit, qui ont une invective toujours prête au moindre mouvement qu'ils voient, qui font perdre aux autres le fruit du sermon, en les chagrinant, et qui le perdent eux-mêmes par leur impatience. Rien ne donne tant de créance à la doctrine que la patience : *Doctrina viri per patientiam noscitur*, dit le Sage. (*Prov.*, XXIX, 11.)

Mais encore, la distraction n'est pas universelle, et il ne faut pas frustrer la docilité de ceux qui s'appliquent. Aussi l'Apôtre ordonne à Timothée de prêcher : *Opportune, importune.* (II *Tim.*, IV, 2.) Ceux qui prêchent par un pur motif de charité, comme les prêtres et les religieux ordinaires, peuvent peut-être s'excuser quand ils ne veulent prêcher qu'à ceux qui les écoutent avec plaisir, *opportune :* mais ceux qui ont charge d'âmes, et qui prêchent par un pur devoir de justice, doivent instruire même ceux qui ne le désirent pas, *importune.*

Mais, direz-vous, je prêche inutilement, le peuple n'en profite pas, je ne vois pas le fruit de mes travaux.

Qui ne sait que l'instruction par la parole divine est dans les pasteurs un devoir spirituel déterminé, et qu'il faut accomplir par conséquent, quand même on n'en verrait pas le profit? Si le curé était obligé de guérir les âmes infirmes, il pourrait s'abstenir de prêcher en ne les guérissant pas; mais le soin est pour lui, et la guérison vient de Dieu.

Qui peut savoir le fruit qui se fait ou qui se fera? La parole de Dieu ne se jette jamais en vain; ce grain germe quelquefois lorsqu'on y pense le moins. S'il ne fallait agir que pour des biens tout à fait certains, personne ne cultiverait les terres, personne n'entreprendrait aucun commerce; en cette occasion, quelque événement qu'il arrive, la récompense est toujours égale. Qui sait si Dieu ne donnera pas à sa parole l'efficace que vous lui souhaitez; et si ces terres stériles ne deviendront pas un jour fécondes en bonnes œuvres?

Quelle excuse pouvez-vous donc avoir? sera-ce vos occupations? seront-ce des occupations spirituelles, le confessionnal, la visite des malades, l'administration des sacrements? ce sont des œuvres passagères, qui ne sont pas de tous les temps, des occupations temporelles. Ecoutez ce que disent les apôtres (*Act.*, VI, 2) : *Nor est æquum nos derelinquere verbum Dei, et ministrare mensis.* Pouvons-nous quitter le ministère de la parole pour servir les pauvres? l'un est un ouvrage de charité, l'autre de justice.

Sera-ce l'incapacité? vous mériteriez un double châtiment, l'un par votre silence, l'autre par la raison qui le cause. Quelle témérité a donc été la vôtre, quand vous vous êtes chargé d'un poids si fort au-dessus de vos forces? Pourquoi avez-vous pris la conduite de cette paroisse? Pourquoi ne la quittez-vous pas? Mais savez-vous qu'il ne faut que des discours familiers et de bon sens? quelques réflexions édifiantes sur l'Evangile : dites plutôt avec zèle, qu'avec politesse.

Mais qu'est-il besoin? je ferai venir des religieux dans ma paroisse, ils prêcheront pour moi. Ne savez-vous pas l'impression que fait sur le cœur d'un peuple la parole d'un pasteur? Ne savez-vous pas que le devoir de prêcher par soi-même, selon les canons apostoliques, n'a point d'excuse : *Inexcusabile debitum?* Ne savez-vous pas que *l'homme sage a soin d'instruire son peuple : « Vir sapiens erudit plebem suam. »* (*Eccl.*, XXXVII, 26.)

Je vous exhorte donc à vous appliquer à l'instruction de vos paroissiens; répandez-y par vos discours la science et l'amour de Dieu; soyez réguliers à faire vos prônes; expliquez l'Evangile des dimanches, nettement, brièvement, pieusement; amassez de vos études et de vos lectures toutes les semaines de quoi distribuer à votre peuple; formez à Jésus-Christ de jeunes disciples par vos catéchismes, et méritez par là que Dieu bénisse vos travaux, et vous récompense dans le ciel.

DISCOURS V.

Les curés peuvent quelquefois s'excuser de ne pouvoir prêcher; mais s'ils n'ont pas le fond de science d'où peuvent découler les discours sublimes, ni ces talents qui peuvent causer de l'admiration à leurs peuples; du moins ils doivent s'appliquer à catéchiser; s'ils ne sont pas en état de donner une nourriture exquise et délicate aux grands, qu'ils coupent du pain aux petits qui le leur demandent, et qu'il ne soit pas dit : *Quia parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.* (*Thren.*, IV, 4.)

Le concile de Trente, ou, pour mieux dire, le Saint-Esprit par cette assemblée, juge cette fonction si nécessaire, qu'il veut que les évêques, en leurs prédications, avertissent les peuples d'envoyer leurs enfants aux catéchismes, qu'ils les y contraignent même par des censures ecclésiastiques; à plus forte raison les curés qui en sont chargés : c'est une des plus nécessaires obligations de leur office pastoral.

Vous devez, sous peine de péché, enseigner aux enfants les premiers principes de la foi et de la religion chrétienne, qui sont contenus dans le Symbole des apôtres. La raison est, que ces enfants, dès leur âge le plus tendre, doivent s'acheminer vers leur fin dernière, qui est la gloire du paradis; il convient qu'ils sachent le terme où ils sont destinés. Ce qui se fait, dit saint Thomas, par l'exposition des mystères qui regardent l'unité de Dieu et la trinité des personnes divines, qui doivent faire dans le ciel notre souveraine béatitude. Il faut ensuite leur apprendre la voie pour arriver à ce terme, par l'exposition des principaux mystères qui regardent l'incarnation de Jésus-Christ Notre-Seigneur, les moyens qu'il a établis pour les y conduire, qui sont les sacrements, canaux sacrés, par où découlent ses grâces dans les âmes chrétiennes; et quoiqu'il faille leur donner une connaissance suffisante de tous, il leur faut particulièrement expliquer ceux qui sont les plus communs et les plus nécessaires, la confession et la communion. Ce serait peu de savoir la voie, si l'on n'y marche; il faut donc leur apprendre les commandements du Seigneur, afin qu'ils sachent ce qui peut les conduire à leur fin, s'ils l'observent, et ce qui peut les en priver, s'ils y manquent. Et parce que personne ne peut accomplir ces commandements sans le secours de la grâce divine, on doit leur apprendre à prier par l'Oraison dominicale, afin qu'ils sachent la nécessité indispensable qu'ils ont de se recommander à Dieu, pour ne pas tomber dans le péché, et la méthode dont ils doivent user, qui leur a été dictée par la bouche de Jésus-Christ même.

Le concile de Trente ordonne encore qu'on joigne à cela tous les enseignements qui peuvent les porter à la crainte de Dieu, et à l'obéissance à leurs pères, parce qu'encore que l'un et l'autre soient contenus dans le Décalogue, leur âge encore tendre et inconsidéré a plus besoin d'être retenu par la crainte et la révérence de Dieu qui les conduit du ciel, et des pères qui les gouvernent sur la terre.

Or le devoir d'un curé est non-seulement de leur enseigner ces vérités, mais encore de les leur faire comprendre; en imprimer un souvenir stérile et superficiel dans une mémoire obscure et infructueuse, ce serait leur montrer le pain et non pas le leur couper.

Que leur servira de répéter comme des échos les paroles que vous leur aurez souvent inculquées, si vous ne leur faites entendre ce qu'elles signifient. Car comme un paroissien peut se sauver en sachant ce qui est contenu dans le Symbole, quoiqu'il ne pût pas par incapacité le réciter par mémoire, ainsi celui-là ne peut se sauver qui sait le réciter par mémoire, et n'en connaît pas pourtant le sens. Il faut donc le leur faire connaître par des similitudes familières, par des explications simples, accommodées à leur portée; par des termes intelligibles, afin qu'ils en conçoivent quelque idée peu confuse, et conforme à leurs petites lumières et à leur faible capacité.

De ces connaissances d'une foi purement spéculative, il faut les ramener aux pratiques des commandements de Dieu et de l'Eglise, leur jeter dès leurs premières années dans l'esprit certaines maximes chrétiennes, qui soient comme des semences d'une vie pure et régulière dans la suite; leur inspirer les premiers sentiments d'horreur pour les coutumes et les vanités du monde, afin que les mauvais exemples et les mauvais discours ne surprennent leur innocence; leur faire sentir les premiers goûts de la vertu, avant qu'ils aient reçu les impressions du vice; graver dans leurs tendres cœurs une aversion du péché, et leur en faire craindre le nom même et les apparences.

Pour cela, il faut souvent blâmer la négligence des pères qui n'ont pas soin d'envoyer leurs enfants aux instructions, aux offices, à la Messe, à l'église, où ils peuvent appren-

dre les moyens de vivre et de converser en bons chrétiens, à l'avantage des pères mêmes, qui auront le plaisir de voir ces tendres plantes porter de si bonne heure des fruits de piété et d'obéissance : ce qu'on n'aurait pu espérer dans un âge plus avancé, si on les eût laissés croître à leur gré comme des plantes sauvages, sans arrosement et sans culture.

Il faut leur dire que leur conscience est chargée de l'éducation de ces jeunes enfants; que leur état porte qu'ils se sanctifient par leur éducation; que s'ils y manquent, ils auront eux-mêmes le déplaisir de voir semer les mauvaises mœurs; qu'ils porteront eux-mêmes la peine de leur négligence; que la mort cueille bien souvent, selon le sentiment des saints Pères, ces fleurs nouvelles dès leur naissance, pour punir la négligence des pères qui n'ont pas voulu avoir soin de les cultiver; qu'il faut qu'ils les y conduisent eux-mêmes, pour les rendre plus attentifs par leur présence, pour s'assurer qu'ils assistent à ces devoirs, et pour apprendre eux-mêmes beaucoup de choses, dont ils n'ont pas quelquefois plus de connaissance que leurs enfants.

L'expérience fait voir qu'à la longue on vient à bout de l'obstination, et que tournant tantôt à droite, tantôt à gauche, comme font les bons pilotes, on ne laisse pas d'avancer, quoique le vent soit contraire.

DISCOURS VI.

La vertu la plus essentielle d'un pasteur, c'est la vigilance, parce qu'il est préposé, et qu'il doit rendre compte de la conduite des autres : *Qui præest in sollicitudine*, dit l'Apôtre. (*Rom.*, XII, 8.) Ce même Apôtre, écrivant à Timothée, le dit encore plus clairement : *Tu vero vigila quoque* (II *Tim.*, IV, 5); veille, songe à tout, pourvois à tous les besoins. Faut-il instruire? il prend le ministère de la parole. Faut-il édifier? il devient par ses vertus exemplaires la forme et le modèle du troupeau qu'il gouverne. Faut-il assister ses paroissiens dans les nécessités publiques et particulières? il étend sa charité sur eux par ses exhortations et par ses aumônes. Faut-il corriger les abus? il y emploie la douceur de ses conseils, et l'autorité de ses remontrances; tous ses devoirs et tout l'exercice de sa charité et de sa prudence se déploient à la faveur de sa vigilance.

Cette obligation de veiller est fondée sur trois grands principes de conduite. Le premier est, que la discipline et le bon ordre ne s'établissent dans une paroisse qu'avec beaucoup de peines et de soins continuels. Quelle difficulté ne trouvez-vous pas à ramener les catholiques à la pratique des vertus évangéliques, les nouveaux convertis à la pureté de la foi, et à l'assiduité aux exercices? Quelle peine n'avez-vous pas de rassembler vos troupeaux dans l'enceinte de vos églises, pour les unir par la charité et par la participation des sacrements, et pour leur distribuer le pain de la sainte parole. Le bien coûte toujours à établir, et il faut dans les curés, aussi bien que dans les juges, une espèce de prudence et de force pour soutenir la justice et la vérité.

Deuxième principe. Le désordre s'établit facilement, et la discipline se renverse bientôt ou par le penchant naturel qu'ont tous les hommes au relâchement, surtout des hommes grossiers, que vous aurez négligé de polir par une éducation chrétienne, ou par la malice de l'homme ennemi, qui se plaît à semer l'ivraie dans vos champs, je veux dire, dans vos paroisses, pendant que vous êtes endormis dans votre paresse; ou par la contagion des méchants, qui étant en plus grand nombre que les bons, prévalent toujours contre les bonnes mœurs et la justice. Quoi qu'il en soit, il n'y a rien de si aisé que de déranger la vertu; un mauvais conseil, un mauvais discours, un mauvais exemple, est capable de ruiner en un momoment toutes les bonnes coutumes établies depuis longtemps dans une paroisse.

Le troisième principe, c'est que les fautes qui arrivent par la négligence d'un curé sont presque toutes irréparables. Un enfant meurt sans baptême, un malade sans sacrement par la négligence d'un curé : quel remède? Que si un homme, dit saint Chrysostome, mérite la mort pour avoir fait perdre la vie du corps à quelques-uns de ses semblables, à quels supplices sera condamné celui qui s'engage à laisser mourir une âme sans aucun secours?

De cette difficulté d'établir le bien, de cette facilité de le renverser, de cette conséquence de la négligence des ecclésiastiques, je tire le précepte de leur vigilance.

1° Un curé dans sa paroisse est obligé de faire tout le bien qu'il peut. Le Fils de Dieu a dit à tous les pasteurs en la personne des apôtres : *Ego elegi vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat.* (*Joan.*, XV, 16.) Le motif de leur élection et de leur établissement, c'est qu'ils fassent du fruit, et que ce fruit demeure. Ce n'est pas pour dominer sur ce peuple par des paroles et des manières séculières, ce n'est pas pour recueillir vous-mêmes les fruits de vos peines; c'est pour leur apporter les fruits de vos travaux et de vos veilles, *et fructum afferatis*. Et afin que vous ne croyiez pas qu'il suffit d'employer quelques soins passagers, de faire quelques conversions par-ci, par-là, de travailler quelques jours, et vous reposer ensuite; il veut que le fruit soit continuel : ce qui ne peut être sans une vigilance continuelle; vous n'êtes curés que pour cela; c'est votre première obligation; c'est le compte que vous devez rendre à Dieu lorsque vous paraîtrez devant le tribunal de sa justice.

La seconde obligation d'un curé, c'est d'empêcher tout le mal qu'il peut; c'est l'office du pasteur; il doit écarter les loups, s'opposer aux oppressions, aux violences, aux scandales. Une mauvaise coutume s'introduit-elle? il doit s'opposer comme un mur d'airain pour arrêter ce torrent. Les pauvres

gémissent-ils sous le poids des charges publiques ou particulières? il doit être leur consolateur et leur père. L'avarice, la colère, l'impureté, font-elles quelques progrès parmi le peuple? il doit, par ses instructions et par ses sages remontrances, arrêter ce torrent qui inonderait; autrement ce n'est pas un pasteur qui veille, c'est un mercénaire qui fuit; c'est-à-dire qui se tait, qui se repose, qui s'endort à la vue de l'iniquité.

La troisième obligation, c'est de donner sa vie pour ses brebis : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus.* (*Joan.*, X, 11.) Je ne dis pas seulement de mourir pour elles, c'est une surabondance de charité qui convient à votre état : votre sang, mes frères, n'est pas à vous; vous devez être anathèmes pour vos frères. (*Rom.*, IX, 3.) Il y a des occasions où vous devez sacrifier jusqu'au dernier souffle de votre vie pour le salut des âmes à l'exemple du souverain Pasteur, qui s'est lui-même livré sur une croix pour sauver son peuple.

Mais il ne s'agit pas de mourir, il s'agit de vivre pour son peuple. Ces coups sont rares qui consument le corps par un martyre prompt; il y a un martyre long et continuel: c'est une vigilance exacte et laborieuse, qui fait gémir sur la dureté de plusieurs. L'occasion de donner sa vie tout d'un coup est rare; mais l'occasion et les sujets de mourir comme à petit feu pour ses paroissiens est continuelle, en veillant sur eux et agissant pour eux en esprit de charité et de patience; le mercenaire ne fait pas cela : *Mercenarius et qui non est pastor.* (*Joan.*, X, 12.)

Cette vigilance se doit étendre à tout; il faut qu'un curé se regarde comme une sentinelle posée par Jésus-Christ sur son Eglise, pour y recueillir les vœux et les adorations des fidèles; sur les écoles, pour procurer à une jeunesse docile des impressions de religion et de vertu, qui lui durent toute la vie; sur les prêtres, afin qu'ils édifient par leurs exemples; sur le service divin, afin qu'il s'y fasse avec honneur et décence; sur l'administration des sacrements, afin qu'elle s'y fasse dignement pour la sanctification des fidèles; sur le soin des pauvres, afin qu'ils ne manquent ni de consolation, ni d'assistance; sur les malades, afin qu'ils meurent au Seigneur; et sur tout ce qui peut contribuer au salut des paroissiens.

Pour vous exciter à cette exactitude, je voudrais que vous considérassiez souvent cette parole de l'Ecriture, qui dit (II *Mach.*, II, 9), parlant de Salomon : *Magnifice enim sapientiam tractabat; « Il traitait avec magnificence et avec honneur la sagesse. »* Tout le ministère d'un curé est pour Dieu, tout regarde Dieu. Tout ce qu'il fait donc doit être grand, non pas par l'action seulement, mais par la fin et par la vue de l'action, qui est Dieu même. Ainsi il n'y a rien de petit ni de bas dans les soins et les offices d'un curé, parce que tout va à procurer le royaume de Dieu à des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ.

Quand je considère que dans l'Ancien Testament Dieu n'avait pas seulement ordonné toutes choses pour la majesté de son temple et pour la gloire de ses sacrifices; mais qu'il était descendu jusqu'à déterminer les mouchettes et les vases dans lesquels on les resserrait; que le tout devait être d'or et de matière précieuse. Il entre dans le détail des choses qui paraissent si petites, pour instruire tous les pasteurs qu'ils doivent s'appliquer à tout, et qu'il n'y a rien de petit, quand il s'agit de rendre honneur à Dieu et de sauver les âmes.

Hélas! que je crains que dans le cours de ma visite, je ne trouve partout que des omissions et des négligences dans les paroisses. Comment y fait-on le service? de quelle manière y vivent les prêtres? comment acquitte-t-on les fondations? comment y administre-t-on les sacrements? comment y tient-on les ornements qui servent au tabernacle?

Il y a quatre espèces de pasteurs qui ne veillent pas sur leurs troupeaux :

Esprits inquiets, qui ne résident point;

Esprits paresseux, qui ne travaillent pas;

Esprits vains, qui ne travaillent pas à ce qu'ils doivent;

Esprits timides, qui n'osent mettre l'ordre.

Pasteurs inquiets, qui se trouvent toujours mal là où ils sont; la résidence leur est à charge; les fonctions de leur ministère leur sont un poids insupportable : comme ils n'ont pas la satisfaction que donne l'accomplissement de leurs devoirs, ils traînent autant qu'ils peuvent hors de leurs paroisses leur conscience inquiète; ils ne servent pas leurs peuples; ils n'en sont pas honorés aussi, et n'aiment pas à demeurer dans le lieu où Dieu les a mis, parce qu'ils n'y exercent pas les lois que Dieu leur a imposées. Il n'y a point de partie qu'ils ne fassent pour se divertir, et pour effacer, peut-être, dans leurs débauches, les reproches secrets de leur négligences; point de marché où ils n'aillent, pour exercer un avare commerce; point de visites qu'ils ne fassent, pour passer en amusements un temps qu'ils doivent à leur ministère. Un chrétien pèche, un chrétien languit, un chrétien meurt, et leur curé se divertit et se promène.

Le saint concile de Trente ne commande-t-il pas expressément cette résidence? Un pilote abandonne-t-il son gouvernail? une sentinelle quitte-t-elle son poste? un commandant sort-il de sa place lorsqu'elle peut être attaquée des ennemis? Mais, direz-vous, j'y laisse un prêtre de mes amis, qui veillera pour moi. Si vous étiez un bon pasteur, et non un mercenaire, vous seriez plus attentif au profit de vos ouailles, ou pour mieux dire des ouailles de Jésus-Christ, lorsqu'il dit à saint Pierre : *Pasce oves meas*, il les confie à saint Pierre; mais elles lui appartiennent en propre : comme pour dire aux pasteurs, je vous en établis le pasteur, mais vous n'en êtes pas le maître; vous en avez la garde, mais non pas la propriété; il ne vous est pas permis de les mettre en d'autres mains. La-

ban pouvait faire ce qu'il voulait de ses troupeaux, il en était le maître ; il les donne à garder à Jacob ; Jacob ne pouvait pas les donner en garde à un autre sans l'ordre de Laban, parce que Jacob n'en était que le pasteur, et Laban en était le maître. Vos brebis sont à Jésus-Christ : il a dit (*Joan.*, XXI, 15 seq.) : *Pasce*, et non pas : *Posside*.

Esprits paresseux, qui font l'œuvre de Dieu négligemment ; qui ont un nom de vie, et qui sont morts ; qui, n'étant entrés dans l'Eglise que pour y trouver quelques revenus, font toute leur affaire de leur rétribution, non de leur travail ; qui ont regardé le sacerdoce comme une dignité, non comme une charge, et qui ont fait de leur vocation comme un métier qui donne à vivre, et qui porte avec soi le privilége de l'oisiveté. Cependant l'Ecriture ne parle presque jamais du sacerdoce que par rapport à ses fonctions. Dans l'Ancien Testament : *Applicasti tibi Aaron cum filiis ejus, ut sacerdotio fungantur mihi.* (*Exod.*, XXVIII, 1.) Il ne dit pas : *Ut sint sacerdotes, sed ut sacerdotio fungantur.* En plusieurs endroits dans le Nouveau Testament : *Sollicite cura teipsum probabilem exhibere Deo operarium inconfusibilem* (*Tim.*, II, 15), qui soit approuvé de Dieu, et qui ne soit pas reprochable devant les hommes. Il ajoute : *Recte tractantes verbum Dei*, etc. (*Ibid.*) C'est par là seulement qu'on peut s'attirer le respect et la reconnaissance des paroissiens. Nous vous prions, disait saint Paul aux Thessaloniciens : *Ut noveritis eos qui laborant inter vos, et præsunt vobis, et monent vos ut habeatis illos abundantius in charitate propter opus illorum.* (I *Thess.*, V, 12.) Il ne dit pas à cause de leur dignité ; mais à cause de leur travail ; pour nous faire entendre une vérité, que les paroisses ne sont pas faites pour les curés, pour les nourrir, pour les accommoder, etc., mais que les curés sont faits pour les paroisses, pour les instruire, pour les édifier. Le monde matériel est fait pour l'homme ; tout ce qu'il a de beau, tout ce qu'il a de commode, tout ce qu'il a de riche : mais dans le monde spirituel, qui est l'Eglise, c'est tout le contraire ; l'Eglise n'est pas faite pour le prêtre, mais le prêtre pour l'Eglise.

Les troisièmes sont des esprits frivoles et vains qui s'occupent de leurs passions, non pas de leurs obligations ; qui veillent, non pas à ce qu'ils doivent aux autres, mais à ce que les autres leur doivent ; un esprit de domination et d'orgueil qui les possède, au lieu d'un esprit de douceur et de charité, leur fait regarder leurs paroissiens comme des esclaves ; plus attentifs à ce qui se passe à la maison de ville qu'à ce qui se fait à l'église, prenant parti dans une paroisse, et semant la discorde, eux qui en doivent être les anges de paix ; qui sont toujours, contre le précepte de saint Paul, plongés dans les affaires séculières.

Que dirai-je de ces esprits timides, qui n'osent corriger les maux qu'ils connaissent, ou parce qu'ils craignent ceux qui les commettent, ou parce qu'ils en espèrent quelque chose, ou parce qu'ils ne les aiment pas, ou parce qu'ils les aiment trop, et qu'ils les flattent ; qui, n'ayant pas la force de condamner le péché, deviennent complices des pécheurs ; qui se lassent des moindres soins, et se rebutent des moindres résistances.

Il faut veiller sur tous les abus, les corriger autant qu'on peut. Où est le zèle de la maison de Dieu ? Pourquoi n'êtes-vous pas aussi touché du bien spirituel de votre paroisse que vous l'êtes de votre bien temporel ? *Ad verecundiam vestram dico.* (I *Cor.*, VI, 5.) Avec quelle exactitude un curé lève-t-il lui-même la dîme ? vous le voyez les yeux ouverts de tous côtés, il s'applique à tout, il tient registre de tout, mesurant ou pesant les gerbes, mettant les mêmes grains à part, et recueillant le froment avec plaisir ; marquant ceux qui n'ont pas payé, et pouvant dire comme Jacob (*Gen.*, XXXI, 48) : *Fugiebatque somnus ab oculis meis.* Avec quelle ponctualité exige-t-on ces rétributions ?

Je ne désapprouve pas cette vigilance. Si nous avons semé dans nos âmes les biens spirituels, dit saint Paul aux Corinthiens (II *Cor.*, VIII, 14), est-ce une grande chose que nous recueillons quelque fruit de vos biens temporels ? Je demande seulement qu'il ait autant de soin et de vigilance pour le bon ordre de sa paroisse, et pour le salut de ses paroissiens, que pour la conservation du temporel de sa cure.

DISCOURS VII.

Rien ne doit être si affligeant pour le pasteur d'une paroisse, que de voir régner la discorde dans le troupeau et les brebis désunies.

Cette mère qui voyait, en présence de Salomon, sans être attendrie, l'enfant prêt à être partagé, était une fausse mère : quel sera l'amour d'un curé, qui, pouvant souvent accommoder les différents que l'avarice ou la haine allument dans des paroisses, voit sous ses yeux ses enfants divisés par des contestations et par des procès, sans les arrêter par la charité. La langue d'un prêtre doit non-seulement annoncer la paix, mais la procurer et la produire.

Puisque Dieu vous a destinés pour annoncer un Evangile de paix à ses peuples ; puisque vous êtes obligés d'allumer dans leurs cœurs le feu de la charité que Jésus-Christ est venu apporter au monde ; puisque vous devez tous les jours demander à Dieu, comme Jésus-Christ, que vos paroissiens soient unis ensemble, ou pour mieux dire, qu'ils soient unis par une charité intime : comme le Père et Jésus-Christ ne sont qu'un, vous ne devez rien tant souhaiter que d'établir et d'entretenir la paix dans vos paroisses.

Si lorsqu'une vapeur s'élève, il s'élevait au même temps un vent capable de la dissiper, le ciel serait toujours serein ; mais parce que l'air est tranquille, et qu'aucun vent ne souffle, la vapeur s'élève, s'épaissit et s'endurcit, et cause enfin des orages.

La colère croît avec le temps ; les chagrins

croissent, les dommages augmentent, les parties s'entrenuisent, et quand le mal est avancé, il ne reste presque plus qu'à le déplorer.

Quand vous apprenez dans vos paroisses quelque division, quelque querelle, qu'avez-vous à faire ? à l'assoupir dans sa naissance avant qu'elle se répande et qu'elle entraîne les esprits par des considérations de familles ou d'intérêt, à des ruptures publiques, et quelquefois irréconciliables : *Laudemus homines divites in virtute, pacificantes in domibus suis.* (*Eccli.*, XLIV, 6.) Courez à eux pour étouffer ces serpents dans les maisons où ils sont nés.

Il ne faut point employer des répréhensions rudes et inciviles ; il faut toucher ces âmes qui sont grossières par leur peu d'éducation et farouches par leur colère ; il faut les toucher par votre charité, et les adoucir par votre patience.

En quoi sont blâmables ces ecclésiastiques d'une humeur rude et sauvage, qui veulent apaiser les querelles dans leurs paroisses en querellant eux-mêmes ; qui n'agissent pas comme pères, mais comme juges sévères ; qui au lieu d'être médiateurs, se rendent parties des uns, et veulent accorder les différends, non par raison, mais par autorité, et qui donnent eux-mêmes exemple de la colère qu'ils reprennent. Il faut chercher les moyens les plus doux et les plus convenables ; leur faire entendre le tort qu'ils ont ; leur donner le temps de se reconnaître, et plier les voiles quand le vent est un peu trop violent.

Mais parce que les raisons d'intérêt et d'amour-propre sont plus sensibles, intéressez-les à la charité; redites-leur souvent qu'un accommodement est toujours plus utile qu'un procès, dont la poursuite est ruineuse, et le gain même fort incertain : dites leur ce que disaient les amis de Job (XXXIV. 4) : *Judicium eligamus nobis, et inter nos videamus quid sit melius* ; de recourir plutôt à des arbitres d'une capacité et d'une conscience inviolable, qu'à des procureurs et gens de justice, qui, bien loin d'expédier les procès, les cultivent comme un fond sur lequel ils comptent comme sur leur plus assuré revenu.

Les procès sont des sources d'injustices, un séminaire d'iniquité, un amas d'inquiétudes, la ruine des familles et encore plus des âmes.

Pour les querelles et les discordes, l'intérêt en est ordinairement la source parmi le peuple ; ils n'ont point ces passions délicates des gens polis, qui savent modérer le mouvement de leur colère.

1° Il faut faire connaître que vous vous entremettez, non pour le repos ou l'impunité de l'offenseur, qui mériterait la peine de son offense ; mais pour celle de l'offensé; que ce dernier trouve toujours plus d'avantage dans la paix ; que celui qui la reçoit recouvre un bien temporel ; que celui qui la donne, recouvre un bien éternel.

Je sais bien que dans les premiers troubles de la colère, il n'entendra pas cela : laissez-lui jeter ce premier feu ; qu'il exagère à loisir la grièveté de l'offense et l'injure de l'offenseur : *Date locum iræ*, dit saint Paul. (*Rom.*, XII, 19.) Vous leur devez prêcher souvent les suites des inimitiés, les douceurs de la concorde, l'exemple des saints, toujours pacifiques envers le prochain, et leur représenter que souvent on prend pour un zèle de justice les sentiments secrets de la vengeance.

Reprendre ceux qui se mêlent de semer la discorde; ces rediseurs de ce qui se passe, qui soufflent la haine et la division par leurs discours malins : *Vir peccator turbabit amicos, et in medio pacem habentium immittet inimicitiam.* (*Eccli.*, XXVIII, 11.)

Voulez-vous savoir quels sont les moyens dont vous vous pouvez servir.

Observez, 1° De ne prendre jamais aucune part dans les divisions qui peuvent arriver dans la paroisse entre les seigneurs ou leurs officiers et les habitants ; je ne dis pas qu'un curé dans ces occasions ne soit obligé de s'opposer et de se déclarer même contre ceux qui oppriment ses paroissiens ; car il sera toujours véritable, selon les paroles de saint Augustin : *Ne existimes eas faciem potentis, et ponas scandalum in æquitate tua.* Il y a des curés lâches, qui rendent au monde une déférence servile ; qui, par des assujettissements indignes de leur caractère, oublient l'honneur qu'ils ont d'être les ministres de Jésus-Christ ; flattent les vices du seigneur ou du maire de leur paroisse ; partagent leur encens entre Dieu et eux, accommodant à leurs volontés les règles et les ordonnances de l'Eglise, et rabaissent ainsi la dignité de leur sacerdoce.

Un curé doit être dans les occasions le consolateur des affligés et le protecteur des faibles. A qui voulez-vous que de pauvres paysans s'adressent contre les injustices qu'on leur fait, qu'à celui qui est chargé de leur salut et de leur repos, et qu'ils voient tous les jours à l'autel offrir pour eux le saint sacrifice ?

C'est alors que le pasteur doit exercer son zèle, mêlé pourtant de sagesse et de modération, en sorte qu'il paraisse que s'il s'oppose aux violences et aux oppressions, c'est par un esprit d'équité, non pas par un motif de passion.

2° Pour marquer qu'il n'a pas cet esprit de partialité, outre la modération dans ses actions et dans ses paroles : *In fide et lenitate ipsius*, dit le Sage. (*Eccli.*, XLV, 4.)

Qu'il reprenne également les violences et les usurpations des riches, et les désirs immodérés des pauvres. A mesure qu'il dit aux riches avec le prophète : vous ne prendrez point l'héritage de votre vassal avec violence, qu'il dise aussi aux pauvres avec Tobie (II, 21) : *Non licet vobis aut edere ex furto aliquid, aut contingere ;* s'il dit aux riches (*Tob.*, IV, 15) : *Non morabitur opus mercenarii tui apud te usque mane*, qu'il faut payer exactement le mercenaire et l'artisan qui a travaillé ; il dit en même temps à

l'artisan ces paroles de l'*Ecclésiastique* : Le mercenaire ivrogne sera toujours pauvre. Si au même temps qu'il représente aux riches l'obligation de faire l'aumône, il avertit le pauvre que la paresse volontaire est un péché devant Dieu, et que le grand commandement que Dieu a fait à l'homme en le chassant du paradis terrestre, est de manger son pain à la sueur de son visage.

Il n'y a rien de si commun parmi les curés que cet esprit de partialité : les uns sont toujours pour les gentilshommes de leur paroisse, parce que, menant une conduite irrégulière, ils ont besoin de protection contre les plaintes qu'on fait, ou parce qu'ils en retirent quelque avantage temporel, ou parce qu'ils sont éblouis de leurs biens. Il y en a d'autres qui sont toujours pour les paysans, sans examiner s'ils ont raison ou non, parce qu'ils sont touchés d'une fausse pitié ; parce qu'ils cherchent à se faire un faux mérite d'une protection à contre-temps ; parce qu'ils veulent dominer sur les seigneurs temporels, partager avec eux une domination séculière, se faire les maîtres du lieu, comme ils sont maîtres de l'église, de la paroisse : *Juste quod justum est persequeris, ut vivas et possideas terram, quam Dominus Deus tuus dederit tibi.* (*Deut.*, XVI, 20.)

Quoi qu'il en soit, le conseil le plus juste que je puisse vous donner, c'est de ne prendre aucun parti dans les divisions qui arrivent dans vos paroisses ; par là vous devenez agréables à Dieu, qui est un Dieu de paix, et qui n'est pas acceptateur des personnes ; par là vous devenez heureux, parce que la paix que vous entretenez parmi vos peuples revient à vous, et que c'est vous qui jouissez en particulier de la tranquillité dont ils jouissent tous en commun ; par là vous rendez vos peuples heureux, parce qu'il n'y a point de plus grand bonheur que d'avoir la paix de Jésus-Christ.

Il y en a qui aiment les procès, qui se plaisent même à la chicane, et qui seraient meilleurs procureurs que prêtres.

Or il n'y a point d'esprit plus dangereux que celui de la chicane pour un curé, parce qu'il passe pour un homme intéressé, pour un homme avide d'honneurs ou de biens temporels ; parce qu'il perd la confiance et l'amitié de ceux contre qui il plaide.

Cela répugne à la douceur de son sacerdoce : *Servum Dei non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes*, dit saint Paul (II *Tim.*, II, 24), et le curé ne dit-il pas tous les jours lui-même : *Ne litis horror insonet. Exstingue flammas litium?*

C'est une maxime constante, qu'un curé ne fait du bien dans sa paroisse qu'autant qu'il est aimé. Il s'agit de persuader à vos paroissiens les vérités du salut ; ils se bouchent les oreilles du cœur lorsqu'ils entendent ces curés qui exercent la patience de leurs paroissiens ; qui exigent avec rigueur des droits qu'ils étendent au gré de leur cupidité déréglée ; qui voudraient vendre aux pauvres mêmes les sacrements qu'ils leur administrent, et qui, selon l'apôtre, se faisant un gain de la piété, vont porter quelquefois jusqu'aux tribunaux séculiers, au scandale du public, la honte et les excès de leur avarice.

DISCOURS VIII.

Une des premières qualités, et des plus nécessaires à un pasteur, c'est l'affabilité. Le concile de Carthage ordonne qu'on examine s'il a le cœur tendre, compatissant, s'il est affable. Je me souviens qu'à notre consécration, le pontifical romain met principalement cette demande : *Vis pauperibus et peregrinis omnibusque indigentibus esse propter nomen Domini affabilis et misericors ?*

1° Saint Augustin dit : *Quod Christiani sumus, nobis sumus, quod præpositi, aliis sumus ;* nous avons un cœur pour les autres, un curé pour ses paroissiens. S'il est d'une humeur rude et farouche, qui osera lui parler ? Il est leur médecin dans leurs infirmités, consolateur dans leurs afflictions, pacifique dans leurs différends, le dépositaire et le confident de toutes les affaires de sa paroisse, tout se recueille, tout se répand devant lui. Saint Grégoire : *Bonis subditis vivere ad salutem sufficit, prælatis propria vita non sufficit.* Il y a deux vies : l'une pour soi, pour se conduire ; l'autre pour les autres, pour les aider : aussi nous lisons que l'affabilité de saint Ambroise servit beaucoup à la conversion de saint Augustin.

2° Un pasteur doit travailler à gagner tous ses paroissiens, à les ramener à Dieu, à les instruire, à les corriger : or, comment les gagnera-t-il tous ? en se faisant tout à tous : *Omnibus omnia factus sum* (I *Cor.*, IX, 22) ; en les recevant tous, en les supportant tous, ce qui ne peut se faire sans ce bon accueil et cette affabilité. Les Romains avaient ordonné que le tribun du peuple eût toujours ses portes ouvertes pour écouter les prières, pour recevoir les requêtes, pour pourvoir aux nécessités temporelles. La maison d'un curé doit toujours être ouverte, pour donner à l'un un bon conseil, à l'autre une consolation ; à un pauvre, une assistance ; à un malheureux, une recommandation : dire un mot d'exhortation, d'édification.

3° L'officice du curé est un office de charité ; il doit être quelquefois le juge de ses paroissiens dans le tribunal de la pénitence ; l'arbitre de leurs différends dans leurs procès, ou dans leurs querelles ; le refuge, l'asile et en quelque façon le centre où tous les cœurs viennent se réunir. Or il ne peut exercer utilement aucun de ces ministères, s'il n'a un fond d'affabilité ; et si sans rien relâcher des règles saintes de la morale, il n'assaisonne, pour ainsi dire, sa conduite par des manières douces et insinuantes.

Il y a communément parmi les curés quatre sortes d'humeurs particulières, très-opposées aux fonctions publiques de leur sacerdoce.

1° Un esprit de mélancolie, ou plutôt d'éloignement de toute œuvre de charité ; son-

bres, renfermés dans leurs maisons, et en eux-mêmes, occupés de leur imagination, ou de leurs pensées, les paroissiens ne peuvent les aborder : monsieur est retiré, ne veut parler à personne, il rêve à son aise : c'est un dévot, il est en méditation ; il n'interromprait pas son oraison pour tous les biens du monde ; Dieu l'appelle ailleurs ; il se tient où il se plaît d'être. C'est un homme de compagnie, il est à table, il joue, il ne peut quitter son ami ; la conversation est agréable : et quelle conversation ? souvent du ménage, de la campagne, des intrigues de village, des espérances d'une récolte incertaine : inutiles discours d'un prêtre, qui ne doit parler que pour l'instruction ou pour l'édification publique. Il faut qu'un curé quitte et sa table, s'il est homme de compagnie, et son oraison, s'il est dévot. C'est un homme d'affaires, il songe à ses intérêts, il songe à recueillir sa dîme, à entretenir, par quelque trafic indécent, la commodité domestique ; à amasser, à soutenir un procès, peut-être même contre sa paroisse, ou pour ses parents, ou pour soi-même. Il ne voit pas que l'Apôtre (II *Tim.*, II, 4) défend aux ecclésiastiques de s'occuper des biens et des affaires du siècle.

Mais, dira-t-on, c'est le moyen d'être importuné de ses paroissiens : *Quod præpositi sumus, aliis sumus.* Etes-vous faits pour vous seuls? Vos brebis ne vous sont-elles donc rien ?

2° Esprit de hauteur et de domination ; ils ne parlent aux ecclésiastiques ni aux paroissiens qu'en commandant : je veux être le maître dans ma paroisse. Représentez-leur la raison et l'équité : je veux être obéi. Il faut qu'un secondaire soit toujours humilié devant lui, s'il veut avoir la paix dans la maison. Toute la paroisse tremble, quand il faut parler à M. le curé. Le plus grand reproche que le prophète Ezéchiel (XXXIV, 4) fasse aux pasteurs, c'est qu'ils traitent les brebis avec rigueur : *Cum austeritate imperabatis eis, et cum potentia.* Le Fils de Dieu défend de commander avec tant d'autorité et de hauteur. Ce n'est pas votre honneur qu'il vous a recommandé, c'est le salut de vos frères ; vous êtes leur maître, non pas leur tyran, dit saint Chrysostome ; il vous a fait leur supérieur, non pas pour vous faire respecter, mais pour le faire édifier : *Nos autem servos vestros per Jesum Christum.* Il ne disait pas : Nous sommes maîtres, vos évêques, vos supérieurs, mais : *Nos autem servos vestros per Jesum Christum.* Et saint Grégoire de Nazianze : *Nos vero nec adversum plebeium et infimi ordinis hominem supercilium attollimus.*

3° Esprit d'indocilité. Ils ne veulent recevoir ni avis ni conseil de personne. L'orgueil du cœur humain! On ne veut pas avouer qu'on ignore quelqu'un de ses devoirs, ou qu'on soit négligent à les accomplir. Qu'on vienne les avertir des nécessités de leur paroisse, de quelque désordre à quoi il faut remédier, ils se rebutent : je sais mieux ce que je dois faire que lui. Moïse, qui était le plus grand homme du monde, profita des avis de Jetro son beau-père, qui était païen. Saint Jean Chrysostome profita des avis d'une bonne femme pour bien prêcher. Saint Grégoire le Grand ne reconnaissait pour ses véritables amis que ceux qui l'avertissaient des obligations de sa charge.

Pourquoi Dieu vous a-t-il établis? *Ut evellas et destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes* (*Jerem.*, I, 40); pour corriger les abus, pour arracher les désordres, pour détruire les péchés, pour bâtir et édifier tout le bien qu'il peut. Or, comment un curé peut-il corriger les désordres secrets de sa paroisse, s'il n'en est averti? Les méchants se cachent d'eux ; les gens de bien ne veulent pas nuire à la réputation du prochain ; les autres craignent l'indiscrétion du curé. Enfin, le curé est toujours le dernier averti des désordres de sa paroisse ; il faut qu'il soit vigilant. Il rendra compte, non-seulement de ce qu'il a su, mais encore de ce qu'il a dû savoir.

4° Esprit de vaine gloire. Ils ne veulent parler qu'aux riches ; que les pauvres viennent, ils sont rebutés. Si quelque misérable vient pour se consoler, M. le curé n'y est pas ; s'il vient une dame ou une personne riche, M. le curé y est toujours.

Saint Jacques dit : Mes frères, n'ayez point de respect humain pour la condition des pauvres, vous qui avez la foi de la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Un curé qui n'est point affable aux pauvres, les laisse ordinairement mourir de faim. Ce sont les pauvres qui ont besoin de secours, d'assistance, de consolation ; Dieu les a choisis pour être riches dans la foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment.

Je ne dis pas qu'il faille se livrer aux entretiens inutiles de quelques personnes oisives ; je ne dis pas qu'il faille s'occuper patiemment des redites ennuyeuses de quelques âmes scrupuleuses ; je ne dis pas qu'il soit juste de donner le temps de l'étude ou de l'oraison à des audiences frivoles et vaines. Un prêtre qui fait son devoir n'a pas beaucoup de temps à perdre : il faut qu'il nourrisse son esprit de la prière ou de la lecture ; il faut qu'il vaque aux besoins et aux nécessités de sa paroisse. Que ne doit-il pas à ses malades?

Il doit éviter ces grossièretés rustiques que la vie de la campagne et la conversation du village ne donnent que trop souvent pour peu que l'humeur y porte ; ces chagrins qu'une solitude forcée, quand on ne sait pas s'occuper de ses devoirs, fait contracter nécessairement ; ces gravités affectées, qui rebutent les paroissiens et qui leur ôtent la créance, la docilité et la confiance par lesquelles il produit la charité et la doctrine de Jésus-Christ.

Je ne dis pas qu'il faille donner dans ces familiarités qui décréditent un curé, et qui l'exposent souvent à la raillerie et au mépris de ses paroissiens, qui leur donnent le courage de médire et de jurer même devant

lui, et qui ferment sa bouche aux corrections et aux réprimandes.

Il doit être affable, d'un bon accueil à tout le monde, selon les règles de la charité et de la prudence. Il faut qu'il ait égard à sa dignité sans orgueil; qu'il exerce sa charité sans bassesse; qu'il sache être doux, condescendant à toutes les infirmités; retenu et circonspect dans ses gestes et dans ses paroles, pour ne rien faire d'indigne de son caractère. Enfin, il faut être plus sérieux avec les personnes de condition, de peur qu'elles ne le méprisent; avoir plus d'ouverture de cœur avec les pauvres, de peur qu'ils ne se croient méprisés.

Stude amari, et amare, disait saint Bernard, *blandum te et affabilem præbe; supportare non solum patienter, sed et lubenter infirmitates fratrum, tam morum quam corporum.*

DISCOURS IX.

Prononcé dans le synode du diocèse de Nîmes.

Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron. (*Hebr.*, V, 4.)

Personne ne doit s'attribuer à lui-même l'honneur du sacerdoce, mais celui-là seulement qui est appelé de Dieu, comme Aaron.

Dieu a voulu que dans tous les ministères ecclésiastiques il y eût d'un côté des honneurs et de la dignité, de l'autre du travail et des fonctions pénibles : des honneurs et de la dignité, premièrement, pour imprimer du respect aux peuples par je ne sais quelles marques extérieures de grandeur et de supériorité, qui, toute spirituelle qu'elle est de sa nature, ne laisse pas d'avoir de l'éclat au dehors, et de frapper les yeux par une prééminence de rang et d'autorité; secondement, pour représenter Jésus-Christ dans l'exercice de la puissance qui lui a été donnée au ciel et sur la terre : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra* (*Matth.*, XXVIII, 18), et pour continuer son œuvre, en parlant de sa part, en instruisant en son nom : *Pro Christo legatione fungimur.* (II *Cor.*, V, 20.)

Mais à ces honneurs et à cette dignité, Dieu, par des vues dignes de sa sagesse, a voulu attacher des travaux et des fonctions pénibles, afin que le sanctuaire ne fût pas regardé comme l'asile de l'oisiveté, et que les ministres de la loi de grâce, chargés du soin des âmes, fussent toujours frappés d'une sainte frayeur, en pensant à l'importance de leurs devoirs et à la difficulté de les bien remplir. Ainsi, peuple qui m'écoutez, vous devez de l'honneur et du respect à vos pasteurs, parce que Dieu vous les a donnés pour être vos maîtres et vos guides dans la voie du salut, pour vous instruire et vous éclairer, pour vous communiquer les lumières qu'ils reçoivent de lui dans l'étude de la religion et dans la prière, pour être à votre égard le canal de ses grâces et de ses bénédictions. Soyez donc soumis à leur conduite, dociles à leur voix, fidèles à conserver la doctrine qu'ils vous enseignent et à suivre les règles de morale qu'ils vous prescrivent : car sans cesse ils veillent sur vous, comme des hommes chargés de vos âmes, et qui doivent en rendre compte au souverain Pasteur : *Obedite præpositis vestris, ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri.* (*Hebr.*, XIII, 17.)

Et vous, pasteurs, que ce discours regarde particulièrement, souvenez-vous que plus votre dignité est grande, plus vos devoirs sont austères, et que plus vos fonctions sont saintes, plus vos âmes doivent être pures. Faibles créatures que nous sommes, pouvions-nous prétendre à l'honneur de servir d'organe à Dieu, pour annoncer aux hommes sa volonté, sa loi, ses jugements de miséricorde ou de justice? Car, vous le savez, c'est à vous qu'il a été dit : Tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre sera lié ou délié dans le ciel. (*Matth.*, XVI, 19.) C'est par vous que les sacrés mystères s'accomplissent. Nul ne peut entrer dans le ciel s'il n'est régénéré par les eaux du baptême ou purifié par la pénitence; nul ne peut avoir la vie éternelle s'il ne mange la chair de Jésus-Christ, s'il n'est fortifié par son sang, nourri par sa grâce, éclairé par son Esprit. Or, cet enfantement spirituel, ce renouvellement de l'homme, c'est par vous qu'il s'opère; cette viande divine, ces grâces de force et de lumière, c'est vous qui en faites la dispensation, suivant l'ordre et les règles de l'Eglise. Ne séparez donc pas vos obligations d'avec votre dignité, les travaux du ministère d'avec les honneurs du sacerdoce, et pensez que, pour soutenir votre dignité comme il convient, pour remplir vos obligations comme Dieu et l'Eglise l'exigent de vous, vous avez besoin que Dieu et l'Eglise vous appellent au service des autels. C'est à Jésus-Christ seul qu'il appartient de vous choisir, puisque c'est lui qui vous consacre, et que, dans toutes vos sublimes fonctions, ce n'est jamais qu'en son nom que vous parlez et que vous agissez.

1° S'il est vrai qu'il faut entrer dans tous les états par l'ordre et le choix de la Providence, afin d'y vivre chrétiennement et de s'y sanctifier, à combien plus forte raison ne doit-on pas aspirer à l'honneur du sacerdoce, au titre glorieux et sacré de prêtre et d'envoyé de Jésus-Christ, si lui-même n'appelle pas et s'il n'ouvre pas les portes du sanctuaire à ceux qu'il veut élever au rang de ses ministres. Saint Paul, dans le passage de son Epître aux Hébreux que j'ai pris pour texte, a posé cette règle, que personne n'ose s'introduire de lui-même dans l'honneur du sacerdoce, s'il n'est appelé de Dieu et choisi comme Aaron; et il confirme ce principe par l'exemple de Jésus-Christ, qui ne s'est pas attribué lui-même la qualité de pontife, et qui n'a pas présumé d'en exercer les fonctions, mais qui a reçu les droits et l'autorité de son sacerdoce par le choix de celui qui lui a dit : Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré avant l'étoile du matin, et je vous ai établi prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech. (*Psal.* CIX, 2, 3.) Dans tous les siècles, depuis les apôtres jusqu'à nos jours, l'Eglise a toujours maintenu l'observation de cette règle; et malgré les abus qui se sont intro-

duits, malgré la corruption des mœurs, dont le clergé n'a pas été plus exempt que les autres ordres de la société chrétienne, l'esprit de l'Eglise, qui est toujours le même au milieu des variations et des affaiblissements que le malheur des temps occasionne dans la discipline; l'esprit de l'Eglise est encore que nul ne s'approche des autels et ne se dévoue au service du temple, s'il n'est pas en état de prouver, par les marques d'une vocation légitime, qu'on peut l'admettre au nombre des lévites. Hélas! que sont-ils devenus, ces siècles heureux où des hommes, consommés dans l'étude de la loi de Dieu et dans l'exercice des plus sublimes vertus, prenaient la fuite lorsqu'ils apprenaient qu'on pensait à les faire évêques ou prêtres? Il fallait employer la contrainte pour les soumettre à l'imposition des mains. Ils n'y consentaient pas, mais ils s'y laissaient traîner par force; et tant que durait la cérémonie de leur ordination, on les voyait fondre en larmes, par la crainte de n'être pas bien appelés. Ainsi pensaient les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostome, les Ambroise, les Augustin et une infinité d'autres. Cependant, quels hommes que ceux-là! quelle science des divines Ecritures! quel usage continuel de la prière! quelle foi! quelle charité! quelle lumière de doctrine! quelle sainteté de vie! Qui d'entre nous oserait se comparer à eux? Néanmoins ils fuyaient, et l'on voit aujourd'hui une jeunesse téméraire se hâter d'arriver au sacerdoce, pour de là prétendre aux emplois les plus difficiles et aux premières dignités de l'Eglise. Les temps sont venus où l'on peut dire en gémissant, avec saint Bernard : *Passim curritur ad sacros ordines.* Si un supérieur zélé pour le maintien des règles emploie l'autorité qu'il a reçue de Dieu, pour écarter des sujets qui n'ont d'autre marque de vocation que la hardiesse avec laquelle ils se présentent, on se plaint et on emploie tous les moyens imaginables pour forcer la barrière placée autour de la montagne sainte par l'ordre de Dieu même, afin d'en éloigner les profanes.

Mais quel que soit le nombre des intrus, car on doit appeler de ce nom tout ministre, tout pasteur qui s'est choisi lui-même, ce serait se tromper et se perdre avec eux que de s'autoriser de leur exemple. Il en faut toujours revenir aux anciens principes, contre lesquels ni les exemples ni la volonté des hommes ne prescriront jamais. Quelles sont les règles de l'Eglise? Quel est son esprit dans le choix de ses ministres, aujourd'hui comme autrefois, car elle ne change pas? Voilà ce qu'il faut savoir. L'Eglise ne veut que des hommes instruits, des hommes pieux, affermis dans le bien, capables de conduire les autres; qui soient des lampes ardentes et luisantes dans la maison de Dieu; qui éclairent par la lumière de leur doctrine, et qui échauffent par le feu de leur charité; qui soient pour les âmes des guides sûrs et d'habiles médecins. Or, toutes ces qualités si précieuses et si rares, d'où peuvent-elles venir, si ce n'est de Dieu, qui les distribue comme il lui plaît, et qui ne les accorde qu'à ceux qu'il a tirés du commun des fidèles, par une vocation spéciale, pour qu'ils soient dans son Eglise les dépositaires de sa loi et les instruments de sa miséricorde?

Il faut donc entrer dans le sacerdoce par Jésus-Christ. *Celui qui entrera par moi*, dit-il (*Joan.*, X, 9), *sera sauvé : « Per me si quis introierit salvabitur »* parce que *je suis la porte : « Ego sum ostium »* (*Ibid.*), et que tous ceux qui passent par un autre endroit, pour s'introduire dans la bergerie, sont autant de voleurs qui viennent dans de mauvais desseins, et qui ravissent un droit que je ne leur donne pas : *Qui ascendit aliunde, ille fur est et latro.* (*Ibid.*) Que celui qui se dit pasteur et qui en exerce les fonctions, se demande donc à lui-même s'il est entré par moi, par mon inspiration secrète, par mon choix libre et gratuit, par ma volonté reconnaissable à des signes non équivoques, par moi enfin qui seul ai eu le droit de l'attirer au dedans, et de le revêtir au dehors de ma puissance ; qu'il se juge sur cette règle, et qu'il décide s'il mérite le nom de pasteur, ou celui de ravisseur et d'intrus.

Voilà donc l'idée que nous devons avoir de tant de prêtres mal appelés à la sublime dignité du sacerdoce, de tant de pasteurs que l'on voit assis dans l'Eglise à la place d'honneur, quoique Jésus-Christ ne les ait pas fait entrer. Ce sont des sacriléges qui s'emparent des choses saintes avec violence, comme le lion, ou qui se glissent dans la maison du Seigneur par la ruse comme le serpent. Ce sont des téméraires qui usurpent le titre d'ambassadeurs, qui en exercent l'autorité, sans ordre et sans aveu du prince dont ils se disent les représentants. Combien n'en pourrait-on pas compter de ce nombre, si l'on examinait les choses de près? Tels sont, en effet, tous ceux qui recherchent les bénéfices à charge d'âme, et qui les obtiennent comme l'établissement de leur fortune, comme un moyen de subsister sans inquiétude et de vivre dans l'abondance, pour se mettre à couvert de la nécessité par un revenu sûr, et pour enrichir leur famille d'un bien qui est le patrimoine des pauvres. C'est l'esprit de cupidité qui les a portés d'abord à s'ouvrir l'entrée du sanctuaire, c'est le même esprit qui les pousse ensuite aux charges pastorales, et non l'esprit de Dieu ; d'où il arrive que, devenus prêtres et pasteurs sans vocation, ils remplissent mal les devoirs d'un état saint, dont on ne peut soutenir le poids, ni atteindre le but, sans le secours des grâces particulières et de choix qui sont une suite de la vocation divine.

2° Pourquoi sommes-nous établis prêtres du Dieu vivant? Est-ce pour nous attirer la vénération des peuples, et pour faire dire de nous ce que les habitants de Lystrès disaient de Paul et de Barnabé (*Act.*, XIV, 10) : *Des dieux sous une forme humaine sont descendus vers nous : « Dii similes facti homi-*

nibus, descenderunt ad nos? » Est-ce pour que le peuple transporté d'admiration s'écrie en nous entendant parler : *C'est la voix d'un Dieu, et non pas celle d'un homme : « Voces Dei, non hominis?* (*Act.*, XII, 22.) Est-ce pour nous élever au-dessus des autres, et affecter sur nos frères une puissance tyrannique ? Est-ce pour dispenser à notre gré les sacrements, pour distribuer sans règle et sans discernement le sang et la grâce de Jésus-Christ, pour recevoir les uns, et rejeter les autres par une autorité arbitraire, ou plutôt, par un caprice qu'on ne voudrait pas suivre dans l'usage des choses les moins estimables ? Non, Messieurs, celui qui préside dans l'assemblée des fidèles, ne doit se regarder que comme un ministre de bonté et de charité : *Qui præest, tanquam qui ministrat*, et celui qui veut être aux yeux de Dieu le premier d'entre ses frères, doit se rendre le serviteur de tous : *Qui voluerit inter vos primus esse, erit omnium servus.* (*Marc.*, X, 44.) Mais de quelle grâce puissante ne faut-il pas être assisté, pour résister au sentiment de l'orgueil dans un rang si élevé ; pour concilier, je ne dis pas la modestie, qui est la compagne ordinaire d'un mérite solide, mais la vraie humilité, avec les honneurs dont on est environné, et les respects que la religion inspire à un peuple soumis ?

Les lèvres du prêtre, dit l'Ecriture, sont les gardiennes de la science, et le peuple doit apprendre d'eux l'intelligence de la loi, et les sens les plus cachés des divins oracles : *Labia sacerdotum custodient legem, et populus discet ab eis scientiam.* (*Malach.*, II, 7.) Mais qui osera se charger de cette importante fonction? qui osera distribuer aux fidèles le pain de la parole, si Jésus-Christ, en le constituant pasteur, ne lui a pas dit (*Joan.*, XXI, 17) : *Paissez mes brebis : « Pasce oves meas ?* » Je sens que c'est à moi que notre divin Maître a principalement adressé cet ordre émané de sa bouche; à moi, comme évêque, et spécialement chargé de veiller surtout le troupeau. Que ne puis-je donc me partager en autant de portions qu'il y a de paroisses dans le diocèse confié à ma vigilance? Que ne puis-je faire retentir ma faible voix dans les parties les plus éloignées de son enceinte ? Que ne puis-je rassembler toutes mes ouailles dans une seule église, ou que ne trouvai-je autant d'échos fidèles qu'il en faudrait pour porter mes paroles à celles que la distance des lieux sépare de moi, et pour leur redire tout ce que je voudrais leur faire entendre dans le zèle de leur salut qui m'anime ?

Mais puisque cela ne m'est pas donné et que ce vœu de mon cœur ne peut être accompli, c'est à vous, Messieurs, à me suppléer dans la portion du grand troupeau qui vous est échue. La Providence veut que vous entriez en partage de mon ministère et de ma sollicitude pastorale. Vous êtes mes coopérateurs, mes associés, autant d'autres moi-même ; l'ordre de Dieu et de la discipline de l'Eglise l'ont ainsi établi. Vous ferez chacun dans votre canton ce que je ne puis faire partout en même temps. Ce sera moi qui parlerai par votre bouche, et vos peuples m'écouteront, comme s'ils entendaient en effet ma voix, en vous écoutant; car, vous le savez, de même qu'il n'y a qu'un seul troupeau, il n'y a aussi qu'un seul pasteur, je veux dire, un seul ministère, quoiqu'il soit exercé par différents ministres : *Unum ovile, et unus pastor.* (*Joan.*, XI, 16.)

Quoique la foi dans son principe soit un don de Dieu tout gratuit et l'ouvrage de la grâce, cependant elle se communique aux hommes par la parole évangélique et par l'instruction, suivant les lois ordinaires de la Providence : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei.* (*Rom.*, X, 17.) Il est donc nécessaire que la foi soit prêchée afin qu'elle s'étende, qu'elle se fortifie, qu'elle s'enracine dans les esprits et dans les cœurs. Mais par qui sera-t-elle prêchée, si ce n'est par les pasteurs, à qui il a été dit : Allez, enseignez tous les peuples de la terre : *Ite, docete omnes gentes ?* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Mais encore comment prêcheront-ils, et quel sera le fruit de leur prédication, si Dieu ne les a pas appelés, si ce n'est pas lui qui les envoie, et qui les place lui-même de son propre choix dans la chaire de vérité : *Quomodo prædicabunt nisi mittantur?* (*Rom.*, X, 15.) On ne peut donc remplir utilement ce grand devoir de la charge pastorale, si l'on n'est pas aidé par les grâces qui découlent ordinairement, comme d'une source abondante et pure, de la grâce de vocation. Vous serez convaincus de cette vérité, lorsque vous aurez fait une attention sérieuse à toutes les qualités qu'un pasteur doit réunir, pour enseigner avec fruit.

Il faut être instruit soi-même. Soyez des sources, avant d'être des ruisseaux qui coulent pour les autres ; puisez dans les citernes qui sont toujours pleines par le cours non interrompu de la tradition, avant d'y conduire ceux qui viennent à vous pour être désaltérés ; concevez avant que d'enfanter; que Jésus-Christ soit d'abord formé en vous, et après cela travaillez à le former dans les autres. Ce divin Maître s'est tu pendant trente ans, quoiqu'il eût tous les trésors de la science et de la sagesse ; préparez-vous donc par l'étude, par la retraite et par la prière, si vous voulez que la parole de Dieu, sortant de votre bouche, devienne féconde.

Il faut être humble. Sans humilité toute la science du monde n'est qu'illusion. Il n'est pas toujours à propos de parler à ceux qu'on veut instruire et retirer du vice, avec un ton de maître. L'autorité du ministère et l'esprit de domination sont deux choses bien différentes. Un pasteur humble est toujours circonspect et modéré. Il attaque les vices et les erreurs, mais il ne hait pas les errants et les vicieux. Ceux que l'hérésie a séparés de l'Eglise, il les plaint, il a pitié d'eux, il travaille à les détromper. Il demande seulement qu'ils s'instruisent, et non

pas qu'on les extermine. Que ce soit là votre conduite à l'égard de vos frères égarés. Au lieu de leur parler avec hauteur et dureté, menez-les par la main à la connaissance de la vérité, et engagez-les à vous suivre, par la douce odeur des parfums de la divine charité. Vous êtes les ministres de Jésus-Christ humble, débonnaire et charitable, ne soyez rien de plus.

Il faut être patient. L'homme nouveau ne se forme pas tout d'un coup. Le pécheur ne passe pas subitement, sans résistance et sans combat, d'une vie déréglée à une vie sainte. Ne vous impatientez pas quand la moisson tarde à mûrir. Dieu est le maître des temps, comme il est le docteur des âmes. Il y a des pécheurs obtinés que rien ne touche, ni les exhortations, ni les menaces, ni les prières. Il vous semblera, quand vous leur parlerez, que votre voix se perd en l'air; vous croirez semer sur les rochers; n'importe, ne vous lassez pas; parlez toujours, exhortez, pressez, attendez en paix et sans vous rebuter, les moments que Dieu a marqués. Si au lieu de raisins la vigne que vous cultivez ne produit que des ronces, consolez-vous, la mission de Jésus-Christ n'a pas été plus fructueuse, tant qu'il a vécu; mais après sa mort, sa doctrine a rempli tout l'univers.

Il faut que l'instruction soit réglée et mesurée suivant l'intelligence et les besoins de ceux qu'on instruit. Dans les campagnes, les discours d'un pasteur doivent être simples et accommodés à la capacité du peuple. Ne dites aux ignorants que ce qu'ils peuvent entendre. Rapetissez-vous, comme le prophète, à l'égard des enfants que vous voulez animer du souffle de vie. Donnez-leur du lait, comme à des nouveau-nés, afin que leur estomac le digère, et non des aliments trop solides qui les chargeraient, au lieu de les nourrir. Apprenez-leur à connaître et à aimer Jésus-Christ, à le regarder comme le maître qui les instruit, comme le père qui les adopte, comme le Dieu qui les sauve et les sanctifie, comme le modèle qu'ils doivent imiter, et comme la racine d'où ils doivent tirer la vie. La dévotion à la sainte Vierge et aux saints est très-solide et très-utile; portez-y le peuple; mais ne lui laissez pas ignorer que la sainte Vierge et les saints sont tout par Jésus-Christ, que nous l'honorons en eux, parce que leur sainteté vient de lui, et qu'on doit commencer par rendre à l'Agneau l'hommage qui lui est dû, avant de considérer les vieillards qui jettent leurs couronnes à ses pieds.

Il faut enfin que le pasteur soutienne par ses exemples la doctrine qu'il enseigne. C'est là, Messieurs, le point essentiel et qui décide de tout pour le succès de vos instructions. Je sais qu'il est écrit: Les docteurs de la loi sont assis sur la chaire de Moïse, faites donc ce qu'ils disent, et non pas ce qu'ils font (*Matth.*, XXIII, 2); mais le peuple n'est pas capable de ce discernement. Il voit vos mœurs et votre conduite, voilà ce qui le frappe, tandis qu'il ne comprend presque pas vos discours, et que la plus grande partie des choses que vous lui dites effleure à peine son esprit. Ah! craignons le reproche que Dieu fait par son Prophète aux pasteurs qui détruisent, par le scandale de leur vie, ce qu'ils enseignent aux fidèles dans leurs instructions: *Peccatori dixit Deus: Quare tu enarras justitias meas?* (*Psal* XLIX, 16.) Et cet autre que l'Apôtre faisait aux mauvais ministres de son temps, qui osaient enseigner les autres, sans s'appliquer à eux-mêmes ce qu'ils annonçaient: *Alios doces, teipsum non doces.* (*Rom.*, II, 21.) Que notre cœur soit aussi pur que la vérité dont nous sommes les organes, qu'elle y soit gravée profondément; ne la démentons pas nous-mêmes par nos actions, ne soyons pas deux hommes contraires l'un à l'autre, l'homme de Dieu par notre enseignement, et l'homme du monde par notre manière de vivre. Dieu répandra sa grâce sur nos paroles, si nous l'attirons sur nous par nos vertus. Sommes-nous entrés dans le saint ministère et dans la charge pastorale par le choix de Dieu, vivons en dignes ministres de l'Evangile, pour conserver la grâce de notre vocation; nous sommes-nous appelés nous-mêmes, hélas! point d'autre remède à un si grand mal, que de faire tout ce que les règles de l'Eglise nous prescrivent, pour réparer le vice de notre vocation. Surtout, n'épargnons rien pour mériter de recevoir la couronne immortelle, lorsque le Prince des pasteurs viendra à paraître. Amen.

DISCOURS

A L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE NARBONNE.

—

C'est le roi, Messieurs, qui nous ordonne de nous assembler ici; c'est Son Eminence qui nous convoque de sa part en corps de province ecclésiastique. On nous propose d'accepter et de recevoir la constitution du Pape en forme de bref, pour la condamnation du livre de M. l'archevêque de Cambrai, et de concerter entre nous les moyens de la faire publier dans nos diocèses, unanimement pour nous, et utilement pour les peuples.

Nous ne pouvons assez louer la piété du roi, qui s'intéresse avec tant de zèle à tout ce qui regarde la pureté de la foi qu'il a re-

que de ses pères, et qui, soutenant par sa royale autorité notre sollicitude pastorale, empêche l'hérésie et la nouveauté de s'établir et de s'introduire dans son royaume.

Les empereurs et les rois chrétiens ont de tout temps pris la qualité de défenseurs de la foi, de protecteurs des saints canons et de ministres de Dieu tout-puissant, établis pour maintenir la paix et la tranquillité de son Eglise. Ils ont regardé cette protection comme la plus noble fonction de la royauté, le droit le plus honorable de la couronne, et l'hommage qu'ils doivent à Dieu des premiers fruits de la puissance qu'il leur a donnée. C'est ainsi que le roi nous déclare dans sa lettre, qu'il est résolu d'appuyer d'une protection particulière l'honneur et la vérité de la religion; que son inclination l'y porte autant que son devoir l'y oblige, et que ce n'est pas moins un office de sa volonté, qu'une prérogative de sa grandeur.

C'est dans cette vue qu'il nous enjoint de nous assembler, où vous remarquerez que cette injonction ou commandement tombe sur la convocation de l'assemblée, non pas sur l'acceptation de la constitution du Pape: 1° parce que les délibérations qui se font sur des matières de foi dans des assemblées ecclésiastiques, doivent être libres, et non commandées; 2° parce que les princes dans ces occasions, touchés du respect que la religion inspire, ont toujours considéré les évêques moins comme leurs sujets, que comme leurs pères; 3° que la puissance séculière ne doit entrer dans ces décisions que comme l'empereur Marcien entra dans le concile de Chalcédoine : *Ad corroborandam fidem, non ad aliquam potentiam exercendam.*

La fin de cette assemblée provinciale est donc d'accepter et de recevoir la constitution qu'on nous y présente, avec tout le respect qui est dû à notre Saint-Père le Pape.

Il y a quelques années, Messieurs, que nous n'avons que trop connu par divers livres qu'on a publiés, que le quiétisme n'était pas entièrement éteint, ou qu'il commençait à renaître en France. Il s'est élevé une secte d'hommes spirituels ou mystiques, qui détruisent la simplicité de l'oraison que le Seigneur nous a lui-même enseignée; qui retranchent de la prière les demandes et les désirs qui en sont les parties les plus essentielles; qui, sur une espèce de désintéressement malentendu, veulent faire renoncer aux promesses que Dieu nous fait et aux récompenses qu'il nous prépare; qui, par un abandon outré et une abnégation qui n'est nullement évangélique, proposent aux âmes fidèles d'étouffer jusqu'à l'espérance de leur salut; qui introduisent enfin ces profanes nouveautés de termes et de sentiments, qui sont d'autant plus dangereux, qu'ils sont fondés sur des idées de perfection imaginaire.

Le livre de Mgr l'archevêque de Cambrai, imprimé à Paris, sous le titre de *Maximes des saints sur la vie intérieure*, pouvait faire plus d'impression sur les esprits, que tous les autres, tant par la subtilité de sa doctrine, que par la dignité et la réputation de son auteur.

Ces opinions qui commençaient à se répandre non-seulement dans la ville capitale, mais encore dans d'autres endroits du royaume, avaient besoin d'être arrêtées par des livres également pieux et savants, et par un jugement authentique du Saint-Siége.

Des évêques zélés pour la vérité, et versés dans la science de l'Eglise et dans l'intelligence des Ecritures, ont d'abord crié à la nouveauté. Ils ont aperçu et fait apercevoir au monde, au travers de ces spiritualités brillantes, les taches de l'illusion et du mensonge, et se sont appliqués, sans aucune considération ni de rang, ni de faveur, ni d'amitié, à combattre ces nouvelles dévotions de sentiment et d'expérience, par les règles de l'Ecriture et par l'ancienne tradition de l'Eglise.

Cette cause, portée par ces prélats au tribunal de notre Saint-Père, a tenu, dans le temps des contestations, toute l'Europe en suspens. Ce livre fatal, attaqué et défendu avec tant de zèle, examiné avec tant de soin, d'attention et d'exactitude, vient enfin d'être condamné par un des plus sages et plus religieux Pontifes qui aient rempli la chaire de saint Pierre depuis longtemps.

Nous n'avons donc qu'à nous unir au Saint-Siége, qui, selon les Pères et les conciles, est la source et le centre de l'unité, et d'approuver et accepter avec respect le jugement qu'il a prononcé. La vérité nous est présentée par l'Eglise, et le prélat même qui y est le plus intéressé n'y contredit point.

En le condamnant, nous avons sujet de le plaindre. Ses sentiments n'ont pas toujours été peut-être bien justes; mais ses intentions n'ont jamais été mauvaises. On peut voir par son exemple jusqu'où va la prévention de l'esprit humain, quand il s'arrête à son propre sens, et quand il passe au delà des bornes raisonnables de la vertu. Mais on peut dire aussi qu'il n'a manqué que par un trop grand désir de perfection, et que sa piété même a été la cause et l'origine de son erreur.

Mais ce qui doit nous consoler, c'est que cet archevêque que nous condamnons, est le premier à se condamner lui-même. S'il a eu la faiblesse de faillir, il a le courage de reconnaître qu'il s'est trompé. Dès qu'il a vu partir le coup qui le menaçait, il a baissé sa tête humiliée, et nous a presque appris le décret de proscription fulminé contre son livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait, et de sa soumission entière pour le Saint-Siége.

Il faut pourtant que la constitution du Pape contre son livre et contre les vingt-trois propositions qui en sont extraites, soit connue dans le royaume, et que tous ceux qui peuvent avoir eu connaissance de cette doctrine dangereuse, soient instruits et édifiés de la décision, et sachent ce qu'ils doivent croire sur ces matières.

J'avoue néanmoins, Messieurs, que cette publication serait moins nécessaire dans

quelques diocèses, qu'en d'autres : 1° parce que les peuples de cette province naturellement vifs, bouillants et intéressés, ne connaissent guère ces pratiques de quiétude, de désintéressement et d'indifférence, même dans les matières spirituelles ; 2° parce que les catholiques se trouvant confondus avec les hérétiques, tout à fait éloignés de toutes sortes de contemplations et d'occupations intérieures de cœur et d'esprit, n'ont pas appris de ces sortes de spiritualités sublimes, et se sont toujours tenus dans la simplicité de la foi, et de la dévotion commune ; et qu ainsi il serait à craindre de leur donner, sans y penser, la curiosité d'apprendre ce qu'ils ont heureusement ignoré.

Cependant je conviens de tous les moyens qu'on a proposés pour la publication de la constitution du Pape, pour faire connaître au peuple dont je suis chargé, les voies de la vérité et de la justice, et pour me réduire à l'ordre et à l'uniformité de la discipline des autres Eglises.

DISCOURS

AUX CHANOINES DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE NIMES, PRONONCÉS DANS L'ASSEMBLÉE DE LEUR CHAPITRE GÉNÉRAL.

—

DISCOURS PREMIER.

Les gens du monde regardent ordinairement les chapitres comme la partie la plus noble, mais aussi la moins occupée d'un diocèse. Ils considèrent les chanoines comme des ecclésiastiques sans emploi, qui n'étant chargés par office, ni de la sollicitude des Eglises, ni du ministère de la parole, ni de l'administration des sacrements, ni de la conduite des paroisses, sont heureusement parvenus au point d'une honorable oisiveté, dont ils jouissent à la faveur d'un revenu qui les rend tranquilles, et d'un rang qui les rend vénérables dans l'Eglise. On les voit assister, quelquefois même manquer au service divin; remplir dans un chœur des chaises commodes; joindre à peine leurs voix aux prêtres inférieurs qui chantent pour eux les louanges de Dieu. L'inutilité de la vie de quelques-uns, ne doit pas être un préjugé contre la régularité et l'utilité de la conduite des autres. Mais parce que c'est la coutume de leur représenter quelques-uns de leurs devoirs dans ces assemblées; je m'arrête aujourd'hui à vous dire en peu de mots, quelles doivent être vos occupations hors du chœur, et de la célébration des offices. Je les réduis à trois : Lectures utiles, actions édifiantes, récréations honnêtes.

1° Je dis que les chanoines qui sont, comme dit un concile, les premiers prêtres d'un diocèse, doivent s'occuper, après les offices, de quelques lectures utiles et saintes, particulièrement de la lecture des saintes Ecritures. Je sais qu'une assistance assidue, attentive et constante, coupée et reprise par intervalles ; que ce chant des psaumes réitéré ; que ces cérémonies et ces usages qui durent plusieurs heures, et qui reviennent tous les jours, quoique sans trouble et sans agitation dans une église, ne laissent pas de remplir le temps et d'exercer la patience. Mais il ne faut pas croire qu'après l'office où l'on s'est trouvé, on soit dispensé de tout autre soin ; et qu'après avoir chanté quelque temps les louanges de Dieu, on soit en droit de l'oublier tout le reste de la journée.

L'esprit est récréé par le chant des offices divins; mais il est nourri par la lecture des bons livres. Le prêtre, quoiqu'il ne soit pas employé dans les ministères de l'instruction, ni chargé du salut des âmes, ne doit pas moins se remplir des connaissances de la loi et des devoirs de sa vocation, ce qu'il ne peut faire qu'en lisant les saintes Ecritures.

L'Eglise, inspirée de Dieu dans le culte extérieur qu'elle a établi, en a formé le corps de tous ses offices; elle vous a mis dans la bouche ces paroles d'esprit et de vie, qui opèrent et qui enseignent la sanctification des hommes. Que pouvez-vous faire de mieux que de digérer en particulier ce que vous chantez en public; que de vous rendre familier ce que vous récitez tous les jours, par l'étude que vous en aurez faite ; que de prendre le sens des prophètes et des évangélistes, et de pénétrer en lisant la lettre qui tue, l'esprit du Seigneur qui vivifie?

Qu'y a-t-il de plus saint que le mystère par lequel l'Ecriture nous révèle Jésus-Christ? Qu'y a-t-il de plus doux que d'apprendre la sagesse de Dieu, que d'entrer dans ses secrets, que d'être changés, par la vertu de la parole divine, en créatures qui sont selon Dieu, comme parle l'Apôtre? Il serait à souhaiter que vous puissiez lire et méditer cette sainte loi quatre fois le jour, comme il est dit des Israélites; que vous en fissiez vos délices, comme saint Augustin; que vous la regardassiez avec saint Jérôme, comme un remède puissant et universel contre toutes les passions de l'âme; que vous y trouvassiez, avec saint Chrysostôme, cet amas des parfums de l'époux, dont l'odeur se fait mieux sentir lorsqu'on les remue.

C'est de là que vous tirerez toute votre force dans les tentations et les tribulations de la vie. C'est de la connaissance que vous aurez de ces vérités, que vous tirerez le respect que vous devez avoir pour elles. Votre étude dans la maison fera votre attention dans l'église; ce sera comme une méditation passagère, qui vous rappellera toutes vos réflexions, et qui vous remettra dans l'intelligence des mystères. Voyez les fruits que produira cette lecture.

2° Mais ce serait en vain que vous méditeriez la loi, si vous négligiez de la pratiquer. Il faut joindre à une connaissance qui éclaire, des mœurs qui édifient. Il faut que ces maximes qu'on recueille dans ces sources de religion et de morale produisent les fruits d'une bonne vie. S'il est vrai que chacun de nous soit redevable à son prochain de l'édification et de l'exemple; s'il est vrai que nous soyons la lumière qui doit luire à ceux qui sont dans la maison, afin qu'ils voient nos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient le Père céleste; s'il est vrai qu'étant à la tête du troupeau, nous devons en devenir la forme et le modèle, par une sage et pieuse conduite, reconnaissons que Dieu demande de nous, non-seulement des vertus secrètes et intérieures; mais encore des marques publiques de piété, de charité, et de modestie chrétienne et ecclésiastique.

D'où est-ce que doit sortir la lumière de la vérité sur l'horizon, pour ainsi dire, de ce diocèse, sinon du haut de cette Eglise principale, qui est comme le soleil de toutes les autres? D'où est-ce que doivent couler les eaux salutaires de la sagesse et de la grâce divine, que de ces sources du Sauveur, où vous les puisez les premiers avec joie, pour les répandre sur le reste du clergé? D'où est-ce que doivent descendre ces influences de doctrine et de discipline qui doivent rendre les paroisses de la campagne fertiles en bonnes œuvres, sinon de vous, qui êtes les premiers astres attachés, pour ainsi dire, au ciel de cette cathédrale?

C'est par cette raison que cette compagnie devrait donner le mouvement à tout le bien qui s'établit dans ce diocèse. S'il faut rallumer l'ancienne ferveur des catholiques, que le relâchement du temps et le commerce contagieux des hérétiques, ont presque éteinte, où devrions-nous prendre le feu sacré, que sur l'autel de votre sanctuaire? S'il faut combattre une hérésie qui se soutient encore contre toutes les lois humaines et divines, dans les villes et dans les campagnes, et qui résiste depuis si longtemps aux attaques fortes et charitables que nous lui faisons, où devraient se forger les meilleures armes que dans la fournaise de votre zèle? Si l'on voit des hôpitaux succomber sous le nombre des pauvres et des malades, et sous le poids des infirmités et des misères humaines, où devrions-nous trouver des mains pour les soutenir que dans cette compagnie, qui devrait ranimer les bureaux par ses conseils et par ses secours, et qui a cessé même de les honorer de sa présence.

La religion véritable et sincère consiste, dit l'apôtre saint Jacques (I, 27), à soulager les pauvres, à visiter les veuves et les orphelins, à donner le lait aux petits, à couper le pain aux plus grands, à ramener ceux qui s'égarent, à consoler ceux qui s'affligent, à exercer la justice et la charité selon les rencontres, à tâcher de gagner à Dieu ceux que l'on peut, et d'édifier tous les autres. Ce doivent être là vos actions et vos pratiques presque sans relâche.

3° Ce n'est pas que je veuille interdire les récréations sages et honnêtes. Se lasser dans les exercices mêmes de la religion, c'est la faiblesse de l'esprit humain. Avoir besoin de réparer ses forces après une vive application, c'est le défaut de la nature. Il n'y a qu'à chercher ces adoucissements du travail avec modération et avec sagesse dans les promenades, dans les visites, dans le jeu même, si vous voulez; mais prenez garde à la nature de ces trois délassements.

Je parle de ces promenades où l'on jouit de la pureté de l'air, des agréments de la campagne, des douceurs d'une société agréable et convenable à votre état : promenades où il n'y ait ni dissipation dans les airs, ni indécence dans les habits, ni distraction dans les entretiens; mais plutôt une prudence sans austérité, et une gaieté sans immodestie. Par là, j'exclus ces promenades qu'on fait avec de jeunes gens, dont il faut essuyer les raisonnements ennuyeux ou les vivacités indiscrètes; celles qu'on fait avec des personnes du sexe, dont la réputation se trouve liée à la vôtre, que vous déshonorez par la moindre familiarité indécente, et qui vous déshonorent, pour peu qu'elles manquent de pudeur et de modestie; celles qu'on fait avec des gens trop libres et débauchés, dont les mœurs, les discours et les démarches n'ont rien qui convienne à la gravité, ni à la retenue du sacerdoce.

Les visites sont des récréations convenables quand elles sont selon les règles de la charité et de la discrétion chrétienne : quoique nous soyons séparés du monde par notre profession, ce n'est qu'une séparation de mœurs et une retraite d'esprit et de cœur. Si la prudence nous éloigne de la fréquentation et du commerce des hommes, de peur de trouver dans la société des pécheurs de quoi corrompre la pureté de notre vie, la charité nous rassemble pour nous faire trouver dans la compagnie des gens de bien de quoi entretenir notre esprit, et fortifier notre vertu par les sages conversations et par l'édification mutuelle qu'on se donne les uns aux autres.

La piété n'est pas contraire aux bienséances, et les devoirs de l'amitié font une partie de la charité chrétienne.

J'en exclus pourtant ces visites qui n'ont d'autre raison qu'une ennuyeuse oisiveté, qu'on traîne chez d'autres personnes oisives, ou une mauvaise curiosité de savoir tout ce

qui se passe de scandaleux dans une ville; mais plus encore ces visites fréquentes des femmes, auprès desquelles, quelque pieuses qu'elles soient, le cœur s'amollit, la dévotion se relâche, les mauvais désirs s'allument insensiblement, et la familiarité s'introduit par l'assiduité de se voir et la coutume de se parler. Les Pères et les conciles ont défendu ces communications trop fréquentes entre les femmes et les prêtres : elles font naître presque toujours de mauvais bruits; les simples s'en entretiennent, les libertins s'en moquent, les gens de bien s'en plaignent, et les faibles s'en scandalisent. Quand la conscience ne vous reprocherait rien, et que vous pourriez vous-même rendre témoignage à votre innocence, vous vous rendez, dit saint Augustin, doublement coupable devant Dieu, en vous exposant au péril de perdre la chasteté devant les hommes, et en leur donnant lieu de vous soupçonner de l'avoir perdue.

On peut enfin se délasser par un jeu modéré avec des personnes de même profession et de même retenue, où l'on veut se désennuyer, non pas s'enrichir; où l'on cherche à passer peu de temps sans avoir dessein de le perdre; où les petites pertes et les petits gains ne sauraient troubler la tranquillité de l'âme, et d'où l'on sort plus disposé à reprendre ses fonctions.

Mais j'exclus ce jeu de passion où l'on s'attache par une inclination violente, qu'on recommence souvent, et qu'on ne quitte qu'avec peine; ce jeu public dans des compagnies tumultueuses, où n'étant retenu par aucune considération de Dieu ni par aucun respect des hommes, on se livre à des joies ou à des tristesses indiscrètes. Quel scandale de voir un ecclésiastique, au milieu des séculiers, montrer des désirs plus séculiers et plus déréglés qu'eux; mettre au hasard une portion de ce bien que la piété des fidèles lui a laissé, non pour jouer, mais pour prier Dieu, et qu'il devrait employer à soulager les pauvres, ou du moins à payer ses créanciers; faire sortir quelquefois des murmures et peut-être des jurements d'une bouche qui a l'honneur de proférer les paroles saintes et redoutables du sacrifice, en présence de gens qu'une mauvaise éducation ne porte que trop au mépris de l'Eglise et de la prêtrise de Jésus-Christ!

DISCOURS II.

Modestia vestra nota sit omnibus hominibus. (*Philip.*, IV, 5.)

Quoique la vertu soit proprement l'ornement spirituel de l'âme, et que la gloire de la fille du roi soit tout au dedans d'elle, je veux dire dans le règlement du cœur et dans la tranquillité de la conscience; toutefois cette composition du corps, cette discipline des sens, réglée par la raison, selon la convenance des personnes, des lieux et des actions, est une espèce de vertu morale qui nous est recommandée dans l'Ecriture, sous le nom d'honnêteté et de modestie.

C'est, dit saint Ambroise, un ordre et une proportion de ce qu'on est, et de ce qu'on fait avec ce qu'on pense; c'est une ressemblance de l'extérieur avec l'intérieur, qui fait la beauté et la décence de la vie; c'est un rayon de vérité qui représente sur nos visages ce qui se passe dans nos cœurs, l'esprit invisible se manifestant et se servant, pour ainsi dire, du corps, pour faire connaître ce que nous sommes.

C'est ce qui fait dire dans l'Ecriture, tantôt qu'on lit dans les yeux de l'homme ce qu'il est, ou vicieux ou vertueux : *Ex visu cognoscitur vir* (*Eccli.*, XIX, 26); tantôt qu'il ne faut que voir et aborder un homme de bien pour le connaître : *Et ab occursu faciet vir sensatus;* tantôt que la sagesse reluit dans la face du sage : *In facie sapientis lucet sapientia* (*Prov.*, XVII, 24); pour nous apprendre que nous portons sur notre front un miroir de nos dispositions intérieures, et qu'il n'y a point de témoignage plus certain de notre vertu, que notre retenue et notre modestie.

Or, Messieurs, comme les ecclésiastiques, par leur profession, sont dévoués à Dieu d'esprit et de cœur, il est juste qu'ils fassent rejaillir au dehors, pour l'édification des peuples, les grâces qu'ils ont reçues au dedans pour leur propre sanctification; et comment le peuvent-ils faire que par le recueillement, la circonspection et la modestie? Nous sommes redevables aux sages et à ceux mêmes qui ne le sont pas; il faut leur rendre un compte du moins tacite, mais pourtant évident de notre conduite. C'est ce que nous faisons par une expression visible de nos sentiments, de notre pureté et de notre piété invisible; en sorte que l'homme du cœur qui est caché se produise aux yeux du monde, pour en soutenir le jugement, et pour en mériter l'estime. Ce qui fait dire à saint Paul (II *Cor.*, VIII, 21) : *Nous tâchons de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes : « Providemus bona, non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus.* » Il suffirait pour nous d'être vertueux; mais encore nous sommes obligés pour les autres de le paraître.

Les prêtres de Jésus-Christ ont deux choses à conserver, la conscience et la réputation. Il faut, selon saint Paul (I *Tim.*, III, 7), qu'ils aient bon témoignage de ceux qui sont au dehors : *Oportet autem et illum testimonium habere bonum ab iis qui foris sunt* Le témoignage de la bonne conscience, qui est au dedans, n'est pas une preuve authentique de leur probité, ce n'est pas une preuve complète. Votre conscience ne vous reproche rien, c'est assez pour votre repos; mais ce n'est pas assez pour l'honneur de votre sacerdoce. Vous êtes innocent pour vous; mais vous n'êtes pas utile aux autres. Dieu peut être satisfait de votre vertu; mais il faut encore que le monde en soit convaincu. Et quoique vous soyez absous dans le tribunal de la vérité, il faut encore être approuvé dans le tribunal même, si j'ose le dire, des apparences, par la sagesse et la modestie extérieure.

Or, vous devez faire paraître cette modestie : 1° dans vos conversations ; 2° dans vos fonctions ; 3° dans vos personnes.

Il n'y a rien de si naturel à l'homme que la société ; rien de si contraire à sa nature que la solitude. Il est fait pour se communiquer par une sage liberté, non pas pour se resserrer en lui-même par une crainte et par un éloignement sauvage. Il faut souvent qu'il cherche ailleurs des soulagements qu'il ne trouve pas dans son propre fond. Mais il est dangereux qu'il ne s'arrête à de vains amusements, et qu'il ne se nuise à lui-même, voulant se consoler avec les autres.

Ne croyez pas que j'approuve ici ces gens renfermés en eux-mêmes, qui sont comme étrangers aux autres hommes, déserteurs et fugitifs, pour ainsi dire, de la société, qui rendant la vertu farouche, font haïr et craindre la vertu, et qui respirant trop leur humeur, mettent une rebutante austérité à la place d'une prudente modestie.

Je ne blâme pas moins ceux qui se jettent dans toutes les compagnies ; qui ne pouvant se souffrir eux-mêmes, cherchent à s'amuser partout ; qui, dans des conversations mondaines, avec des personnes mêmes suspectes, hasardent leur faible vertu et leur réputation douteuse ; et qui, par des familiarités indécentes, rendent leurs personnes méprisables ; et perdant la modestie qui leur convient perdent le tribut le plus honorable, et le droit le plus digne d'être conservé, je veux dire le respect qu'on doit à leur caractère.

Il faut savoir se retirer quelquefois du monde sans rudesse, s'y mêler quelquefois sans dissipation, se recueillir par dévotion, se communiquer par charité, porter les máximes ecclésiastiques dans le monde, et ne pas reporter les maximes du siècle dans l'Eglise. Vous êtes comme situés au milieu des peuples, il n'est pas séant de s'en éloigner, il n'est pas sûr de s'en approcher trop. Il faut voguer dans la mer de ce siècle, comme les vaisseaux qui ne doivent pas être si loin des autres, qu'ils n'en puissent être assistés dans le besoin, ni si près qu'ils puissent en être heurtés. Votre modestie vous sauvera de tous ces dangers.

Mais elle doit surtout vous accompagner dans vos fonctions, qui sont toutes saintes. Vous chantez comme les anges font dans le ciel les louanges de Dieu ; serait-ce sans attention et sans respect? Vous verrait-on d'un air profane chanter les Psaumes d'un roi pénitent? Pourriez-vous nourrir dans votre cœur de fausses joies lorsqu'il faut soupirer avec lui, et pleurer vos péchés devant Dieu, et implorer ses grandes miséricordes? Vous verrait-on parler entre vous des affaires et des nouvelles du monde en la présence du Seigneur, et mêler aux cantiques de Sion quelques versets des chansons de Babylone? A Dieu ne plaise !

Que dirai-je de la modestie que demande le redoutable sacrifice de la messe où vous assistez, et que vous célébrez tous les jours? L'œuvre de Dieu est divine dans son principe, dans son moyen, dans sa fin. Cette messe est comme le centre de la religion, où Jésus-Christ a recueilli les mystères de l'Eglise, des cérémonies, des grâces. Et c'est aussi le centre du ministère ecclésiastique, où le prêtre doit réunir toute son attention, tous ses soins et tous les sentiments de charité, pour accomplir cette remontrance du concile de Trente : *Omnem curam atque diligentiam ponendam esse, ut qui maxima fieri potest interiori cordis munditia et puritate, atque exteriori devotionis ac pietatis specie peragatur.*

On y assiste cependant, que dis-je? on la dit peut-être sans attention, par bienséance, par coutume, par obligation de tour. On tâche de se désennuyer de sa longueur par des pensées vaines et des distractions même volontaires ; on monte à l'autel à l'heure marquée, moins porté par sa dévotion qu'appelé par la cloche qui a sonné ou qui sonne encore ; et l'on précipite, pour ainsi dire, la célébration des saints mystères, que l'usage de tous les jours a rendu plus familier, et, ce semble, moins vénérables. Je ne parle pas de ces préparations de quelques moments de réflexion faites à demi, des cérémonies abrégées. Est-ce la foi que Dieu demande, et la modestie que l'Eglise ordonne? Ne peut-on pas dire avec Tertullien : *Sacrificat an insultat?* Quand ce ne serait que la représentation de la passion et de la mort de Jésus-Christ, encore serait-ce un spectacle de religion, dont la vue devrait être touchante. Or, la passion ne s'y représente pas seulement, mais elle s'y renouvelle ; ce n'est pas une simple copie, c'est, si je le puis dire, le véritable original de la rédemption imprimé de nouveau.

Enfin, la modestie doit régner dans toutes les personnes ecclésiastiques. Que votre vie soit une odeur céleste, qui parfume toute l'Eglise, qu'il s'exhale de votre marcher, de votre contenance, de vos paroles et de vos actions, une vapeur de vie, je veux dire, des exemples si saints, que vous édifiiez, et que vous instruisiez les fidèles par vos œuvres. Que la régularité de vos habits soit une marque de la régularité de vos mœurs. Quel désordre serait-ce si le peuple était plus chaste, plus docile, plus patient et plus modeste que les prêtres, disent les conciles? Animons-nous tous ensemble à vivre avec cette gravité, cette circonspection qu'exige la dignité du sacerdoce, et que la loi de Dieu nous ordonne, afin que nous soyons la bonne odeur de Jésus-Christ à l'égard de tous les fidèles.

DISCOURS III.

C'est une louable et sainte coutume que nos anciens ont établie, de s'assembler tous les ans pour faire une recherche des mœurs, et un jugement, pour ainsi dire, dans la maison de Dieu, pour remédier, par une correction charitable et par des avis salutaires, aux relâchements de la discipline.

Il est juste qu'il y ait des jours de révélation, où chacun, à la vue de ses défauts, reconnaisse l'obligation qu'il a de les corriger ; où la vérité détruise nos préventions, où notre conscience nous accuse, et où le supérieur ecclésiastique, le flambeau à la main, éclaire ce qui se passe dans Jérusalem.

Ce n'est pas, Messieurs, que je vienne ici par un zèle amer, ou par des remontrances indiscrètes, vous reprocher ces tiédeurs et ces négligences dans le service divin, que la faiblesse humaine et le commerce du monde rendent presque inévitables, si l'on ne veille incessamment sur soi-même. Je sais qu'unis par la charité, vous concourez tous au bien commun, que vos intentions tendent toutes à l'honneur de Dieu et à la gloire de votre Eglise, et que si quelques-uns ne suivent pas quelquefois l'ordre, tous l'aiment et le désirent également.

C'est donc plus pour vous animer que pour vous reprendre, que je vous mets aujourd'hui devant les yeux l'obligation que vous avez d'assister régulièrement au service divin. Vous êtes proprement les domestiques de Dieu, élevés à l'adorer de plus près, et à passer une partie de vos jours en sa maison et en sa présence. L'Eglise vous a commis pour annoncer aux peuples, par des chants joyeux ou lugubres, les mystères de son triomphe ou ceux de sa pénitence. La libéralité des fidèles vous a, pour ainsi dire, soudoyés pour nourrir leur piété par vos prières et par vos exemples ; et ce sont autant de titres de religion et de justice, qui vous obligent à l'assiduité et à l'affection pour les offices ecclésiastiques.

Le concile d'Aix-la-Chapelle vous en fait un devoir indispensable : *Canonicis in choro religiosissime standum et psallendum;* et le concile de Trente : *Compellantur canonici in choro ad psallendum instituto, hymnis et canticis Dei nomen reverenter, distincte, devoteque laudare.* Par où le saint concile ordonne, non-seulement la révérence extérieure et la récitation distincte, mais encore la dévotion intérieure. C'est un précepte ecclésiastique, pour l'accomplissement duquel une présence locale, une assistance corporelle ne suffisent pas ; mais il faut y ajouter une assistance spirituelle et morale, par rapport au culte de Dieu et aux prières qu'on lui adresse.

Car la psalmodie et le chant ne sont pas seulement institués pour l'édification de l'Eglise, comme quelques théologiens ont voulu dire, mais encore pour la perfection et la sanctification des ecclésiastiques. Ils servent à la vérité à entretenir la dévotion des peuples, mais ils ne servent pas moins à élever l'esprit de celui qui chante en méditant les Ecritures qu'il récite.

Il faut donc une assistance *dévote* et *religieuse*, selon les canons. Saint Augustin et saint Chrysostome nous enseignent qu'il faut que le cœur agisse, aussi bien que la voix; qu'il est indigne de parler à Dieu avec moins d'affection et d'attention que nous n'en avons en parlant à nos amis, et que ce peuple est maudit de Dieu qui l'honore des lèvres, et qui s'en éloigne du cœur. La raison de saint Thomas est que, comme le sacrifice et l'oblation sont un acte externe de religion, qui ne peut subsister sans une intention et une soumission intérieure, l'oraison vocale est une prière externe, qui ne peut subsister sans la prière intérieure, et sans la conformité de la voix et du cœur.

C'est pourquoi le Pape Innocent III, touché du peu de modestie et des distractions de la plupart des chanoines en récitant l'office divin, leur ordonne, en vertu de la sainte obédience : *In virtute sanctæ obedientiæ præcipimus ut officium diurnum nocturnumque, quantum eis Deus dederit, studiose celebrent pariter et devote.* Avec soin, quant à la décence du chant ; avec dévotion, quant à la disposition du cœur, pensant ou à ce qu'ils demandent à Dieu par la prière, ou à la prière qu'ils font à Dieu.

Il parle à ceux qui, remplis de passions mondaines, assistent aux saints offices ; qui sont dans l'Eglise de Dieu comme dans une terre étrangère ; qui chantent les cantiques de Sion, comme on a chanté les chansons de Babylone ; qui mettent à profit les louanges de Dieu, et se font un gain de la piété du Roi-Prophète, et qui d'un cœur impénitent, chantent les Psaumes de sa pénitence.

Il parle à ceux qui, par des signes et des souris immodestes, troublent l'attention des assistants, par des postures et des situations indécentes, qui marquent l'inquiétude de l'esprit et le dégoût qu'on a de la prière ; par des entretiens indignes quelquefois et de la sainteté du lieu, et de celle de leur ministère, font voir qu'ils n'ont pas l'attention, non pas même l'intention de la prière.

Il parle à ceux qui n'apportent au pied des autels que le tribut forcé d'une présence corporelle ; qui semblent ne s'être loués au souverain Père de famille que pour quelques heures de la journée ; qui ne connaissent d'autres bonnes œuvres que d'assister quelquefois aux saints offices, et qui croient être exempts d'aimer et de servir Dieu le reste du jour, parce qu'ils ont une fois chanté ses louanges.

Il parle à ceux qui, fuyant les occupations de l'étude et de la lecture, traînent, à la faveur de quelques revenus ecclésiastiques, une douce et honorable oisiveté ; à qui toutes les fonctions canonicales sont à charge, et qui cherchent à se délasser de l'ennui que leur donnent le chant et les prières de l'Eglise, dans les conversations et dans les divertissements du siècle.

Il parle à ceux qui, par des distractions volontaires, donnant un libre cours à l'instabilité de leurs pensées, vont d'objet en objet au gré de leurs désirs et de leur imagination volage.

Ne tombons point dans ces défauts, Messieurs ; préparons-nous à réciter l'office divin par le recueillement, par le silence,

par la retraite et la séparation du monde. Appliquons-nous en le récitant ces paroles toutes saintes, aux sentiments de piété qu'elles renferment, à Dieu à qui ces sentiments nous enlèvent et nous attachent. Que si notre âme malgré nous sort quelquefois hors de nous-mêmes par des distractions involontaires, reconnaissons ces faiblesses et ces malheureuses nécessités de notre exil présent. Gémissons de voir qu'étant si vifs pour les affaires du monde, nous le sommes si peu pour celles de notre salut; que nous ne pouvons retenir notre propre cœur; et que même en priant Dieu nous pouvons être occupés d'autre chose que de Dieu.

DISCOURS IV.

Quæ pacis sunt sectemur, et quæ ædificationis sunt in invicem custodiamus. (*Rom.*, XIV, 19.)

Suivons tout ce qui peut contribuer à la paix, et observons tout ce qui est d'édification.

Le sujet et, pour ainsi dire, le texte que prenait saint Paul dans toutes les Eglises qu'il visitait, était celui-ci : *Non est dissensionis Deus, sed pacis, et sicut in omnibus Ecclesiis sanctorum doceo.* (I *Cor.*, XIV, 33.) De là il tirait ces conséquences, que l'Eglise étant une, et fondée sur l'unité, ceux qui la composent ne doivent être qu'un en Jésus-Christ; qu'il y a une béatitude des pacifiques, qui convient proprement à ceux, qui, comme ministres de ses autels, et dispensateurs de ses mystères, doivent non-seulement annoncer la paix aux peuples par leur doctrine, mais encore l'entretenir entre eux par la charité ; et que ce doit être leur principale application, de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix chrétienne.

Je viens donc vous dire, avec cet Apôtre : Unissons-nous d'esprit et de cœur : *Quæ pacis sunt sectemur.* Cherchons tout ce qui peut contribuer à entretenir cette paix, que Dieu par sa grâce a comme établie dans cette compagnie, et qui la rendra, tant qu'elle durera, heureuse et florissante.

La paix entre les frères, dit saint Chrysostome, est la volonté de Dieu, la suavité de Jésus-Christ, la perfection de la piété, la règle de la justice, la maîtresse de la doctrine, la gardienne des mœurs, et la discipline de toutes les vertus chrétiennes. C'est le lien de la concorde, la mère de la dilection, le témoignage évident des bonnes consciences : c'est la compagne de la charité, qui souffre tout, qui espère tout, qui pardonne tout : l'introduction de la confiance, qui demande tout ce qu'elle veut, et qui obtient tout ce qu'elle demande.

C'est elle qui nous acquiert le privilége de notre adoption spirituelle ; en sorte, dit saint Grégoire, que dans la maison du Père céleste celui qui n'aura pas été dans l'union et la charité des frères, ne sera pas au nombre de ses enfants.

Rien ne doit interrompre cet ordre. La différence d'humeurs dans les compagnies ecclésiastiques ne doit point rompre cette paix et cette union, parce qu'elles doivent se conduire par le même Esprit de Dieu et de son Eglise. Le char mystique d'Ezéchiel était tiré par des animaux différents en grandeur, en figure, même en espèce : cependant ils vont de concert, leur nature s'accommode, leurs mouvements se règlent, leurs instincts se réunissent, parce qu'ils sont conduits par un même esprit : *Ubi erant impetus spiritus, illuc gradiebantur.* (*Ezech.*, I, 12.) Ce ne doit pas être l'impétuosité de la nature, mais l'impétuosité de l'esprit de la grâce qui triomphe de la nature.

Les génies différents, les inclinations différentes, doivent se réunir ; et sans quitter leur nature, conspirer de tout leur pouvoir à la même fin, qui est la gloire de Dieu, par le même moyen, qui est l'esprit et le mouvement de la grâce.

Or il convient principalement à ceux qui sont appelés dans les premiers rangs d'un diocèse, de donner des exemples de sagesse et d'union à tous les ordres inférieurs.

Vous êtes les dépositaires des vœux et de la religion des peuples. Tout le service divin descend de vous comme de son origine ; et vous êtes par excellence les hommes destinés à servir Dieu et à l'invoquer ; il faut que les saintes onctions de la paix et de la charité chrétienne, découlent de vous comme de leur source. Vous êtes tous les jours dans le temple du Dieu vivant, assemblés au nom du Seigneur ; et c'est au milieu de vous qu'il doit résider, pour y entretenir la concorde et la paix évangélique. Vous êtes comme les premiers-nés de cette Eglise, qui devez être riches en vertu : *Divites in virtute*, et semer la paix et la douceur dans les maisons d'autrui, après l'avoir établie dans la vôtre : *Pacificantes in domibus suis.* (*Eccli.*, XLIV, 6.)

Cette paix doit régner dans ces assemblées que vous tenez ici toutes les semaines ; vous devez y venir pour y faire connaître vos opinions, non pas pour les y faire valoir, pour prendre le soin d'examiner les affaires, et surtout pour chercher les moyens de les terminer. Vous y devez considérer sans prévention, non par vos intérêts, ni ceux de vos amis, mais le bien de la cause commune ; n'avoir en vue que l'honneur, la dignité et l'avantage de votre compagnie. User dans vos avis des termes qu'inspire la charité, et que la discrétion accompagne ; et témoigner dans tout ce qu'on dit, qu'on ne consulte que la raison, qu'on ne cherche que la vérité, qu'on ne demande que la justice.

Il faut qu'il y ait dans toute votre conduite une union de société. En quoi consiste-t-elle ? A se prévenir d'honneur et d'amitié les uns les autres, selon le conseil de l'Apôtre ; à respecter ceux que leur dignité rend en quelque façon plus grands, ou que leur ancienneté rend plus vénérables ; à concourir unanimement à l'observance de vos règles ; à la défense de vos droits, au bon ordre et à la discipline de cette Eglise ; à répandre tous ensemble par vos actions et par vos paroles la bonne odeur de Jésus-Christ, soit parmi vous, soit parmi les personnes du siècle

qui vous fréquentent, ou qui vous observent.

Il doit y avoir une union de religion ; que vous ayez tous un même esprit de sagesse et de dévotion dans les fonctions ecclésiastiques ; que dans le temps que vous unissez vos voix pour chanter les louanges de Dieu, vous unissiez vos cœurs pour lui rendre vos vœux et vos hommages; que la dissipation et la légèreté des uns ne trouble pas la gravité ou le recueillement des autres ; qu'à la face des autels, où réside la majesté du Dieu que vous adorez, vous soyez tous également touchés de la grandeur de ses mystères, et qu'ayant tous également la modestie peinte sur vos visages, vous fassiez voir que vous gravez dans votre esprit et dans vos cœurs les vérités que vous récitez ou que vous chantez.

Voilà, mes frères, quels sont vos devoirs ; sans cette union, le service de Dieu ne se fait point, ou se fait sans ordre et sans décence. On porte devant la tranquillité du sanctuaire des cœurs agités de leurs passions ; la tristesse prend la place de la modestie, et l'œuvre de Dieu ne se fait que négligemment.

Obsecro vos per nomen Domini Jesu Christi, ut idipsum dicatis omnes. (1 *Cor.*, I, 10.) Que vous ayez les mêmes sentiments, les mêmes affections et le même zèle.

DISCOURS V.

Puisque je suis destiné, dans le cours de ces assemblées générales, à vous remontrer paternellement vos principales obligations, j'ai cru que je devais m'arrêter aujourd'hui à celle qui vous est la plus importante, parce qu'elle est la plus essentielle à votre état, qu'elle vous est plus ordinaire ; et que, se renouvelant tous les jours, elle peut vous amasser des trésors de miséricorde et de bénédiction spirituelle, ou de colère à l'égard de Dieu : je veux dire, de l'esprit du service ecclésiastique, et des offices divins que vous récitez et que vous chantez tous les jours. Je vous ai montré autrefois l'obligation et la nécessité d'y assister, et je viens aujourd'hui vous donner des règles pour y assister avec profit et même avec dignité. Vous le savez déjà, sans doute ; mais on ne saurait assez l'imprimer dans votre esprit, que pour tirer le fruit convenable de vos offices journaliers, il faut les chanter, selon les Pères de l'Eglise, avec gravité, avec attention, avec dévotion.

Cette gravité modeste et respectueuse, selon le langage des Pères, est une espèce d'attention extérieure qui ne regarde que le corps. Lors, dit saint Basile, que par une composition et une modestie purement corporelle, on paraît attentif à ce que l'on fait ; on a les yeux baissés, le maintien sérieux, le visage égal et grave, et il semble qu'on dit au milieu du cœur avec David : *In populo gravi laudabo te.* (*Psal.* XXXIV, 18.)

Mais cette gravité ne serait pas tout à fait agréable au Seigneur, si elle n'avait pour motif qu'une crainte servile ou une sagesse purement humaine : encore que le corps lui doive être offert en hostie, comme dit l'Apôtre, cette hostie doit être vivante, c'est-à-dire animée de l'esprit intérieur ; qu'elle soit sainte, toute sanctifiée par une intention où la grâce et la religion aient part ; qu'elle soit raisonnable par sa piété, et volontaire par son obéissance ; que cette modestie ait au moins pour objet tacite le respect et la crainte de Dieu, suivant cette parole du Sage (*Prov.*, XXII, 4) : *Finis modestiæ timor Domini.*

J'entends donc par cette gravité chrétienne, une garde et une retenue des sens resserrés dans les bornes d'une bienséance chrétienne : une situation ordonnée du corps, qui marque le recueillement de l'esprit; une sagesse, qui règle les intervalles du chant et du silence ; une modération et un repos du dehors, qui fasse connaître la tranquillité du dedans ; une gravité du maintien, qui soit le fruit de la gravité des mœurs et des coutumes; une observance fidèle des cérémonies, qui vienne de la droiture et de la régularité du cœur, et de la révérence des choses saintes : que tout soit juste, dans l'ordre, édifiant; que rien ne marque la dissipation et la légèreté des officiants; que rien n'offense les yeux et la piété de ceux qui assistent aux offices.

C'est la présence de Dieu sur son trône, entouré de lumières inaccessibles; c'est la vue de Jésus-Christ, sous les voiles sacrés et mystérieux dans nos tabernacles ; l'assistance des anges, qui, députés dans les ministères d'ici-bas, ont toujours devant les yeux la face du Père céleste; ou qui, jouissant de Dieu dans le ciel, ne sortent du fond de leurs profondes adorations, que pour lui chanter le cantique de son éternelle et inaltérable sainteté. C'est l'exemple des bienheureux, qui demeurent debout et immobiles après avoir jeté leurs couronnes aux pieds de l'Agneau sans tache, selon saint Jean, et ne sont occupés qu'à chanter des hymnes à sa louange dans le respect, et pour ainsi dire, dans le silence. Ce sont là les motifs, ce sont là les modèles de votre religion dans la récitation des saints offices.

Figurez-vous ces anciens lévites que le Dieu d'Israël avait choisis pour chanter avec gravité ses bienfaits ou ses châtiments, ses justices ou ses miséricordes, devant l'arche du testament, qui n'était que la figure de nos mystères. Représentez-vous le temple de Jérusalem, retentissant de ces concerts mélodieux qui imprimaient dans le cœur des peuples et des prêtres la crainte de Dieu, et se souvenir de ses merveilles. David, lui-même, ce roi selon le cœur de Dieu, que la Providence a choisi pour faire entendre ses louanges dans la sainte Sion, et pour régler les prières publiques et particulières de l'Eglise; tantôt d'un air touchant, exprimer les regrets de sa pénitence; tantôt d'un ton plus noble et plus élevé, annoncer les grandeurs, les bontés et les magnificences de Dieu, son protecteur, son consolateur et son juge. Ce sont là les

images de vos fonctions, qui doivent vous en inspirer l'amour et la révérence.

Les Pères de l'Eglise ont vivement recommandé cette gravité et cette vénération extérieure, jusque-là que Tertullien, dans son livre *De l'oraison*, et Optat de Milève, ont cru qu'il ne fallait jamais s'asseoir durant les prières; que c'était manquer de respect au Dieu vivant, en la présence duquel nous sommes; qu'il ne faut point chercher ses aises quand on est en posture de suppliant; et que c'est reprocher à Dieu, par cette mollesse, qu'on a besoin de repos et qu'on est fatigué de le prier.

L'Eglise a bien voulu s'accommoder à notre faiblesse, et nous permettre d'être debout ou d'être assis selon les usages; mais elle n'a jamais permis ces inquiétudes du corps, qui marquent celles de l'esprit; ces mouvements irréguliers, qui troublent l'ordre, et qui déconcertent la beauté de l'Epouse de Jésus-Christ; elle condamne ce qu'on voit tous les jours, s'étendre avec immodestie, s'accouder avec indécence, se pencher avec mollesse, se mouvoir avec indiscrétion et légèreté, et par ces postures différentes, et toutes également indignes des ministres et des prêtres de Jésus-Christ, faire remarquer au peuple le peu de disposition qu'on apporte à la prière, et le dégoût qu'on a pour les saints offices.

Ce n'est pas assez de cette gravité du corps, il faut l'attention du cœur. 1° Parce que la psalmodie est d'elle-même une fonction sainte et consacrée par l'Eglise, pour nourrir tous les jours la piété des fidèles des plus purs sentiments de charité, de patience, de reconnaissance, de soumission, et de zèle pour le Seigneur et pour son service. 2° Pour entretenir dans le christianisme ces louanges sans fin, et cette oraison continuelle, que Jésus-Christ et les apôtres nous ont si souvent recommandée. 3° Pour donner à ceux qui sont destinés par leur vocation aux ministères ecclésiastiques, une occupation qui fasse honneur à ses autels, et qui opère la sanctification de leurs personnes, en les obligeant par les offices qui sont les devoirs de leur état, à renouveler tous les jours et les nuits mêmes, les hommages réitérés qui sont dus à la majesté souveraine. Les premiers Chrétiens se dérobaient au monde pour aller dans les lieux souterrains se consoler des tribulations de la vie, ou se préparer à la patience dans les dangers qui les menaçaient, par le chant des Psaumes, et par la célébration des mystères: cette sainte coutume a continué et passé durant le cours des siècles pour une loi divinement établie.

Mais quelque sainte que soit cette occupation canoniale, il faut qu'elle soit accompagnée des conditions convenables pour plaire à Dieu, qui regarde plus l'esprit et la manière de l'œuvre que l'œuvre même. Or la première condition de la prière vocale c'est l'attention d'esprit et du cœur, soit en observant toutes les règles de la récitation ou du chant, sans interruption, sans omission, sans erreur, par une prononciation entière, exacte et bien articulée des paroles, soit en pénétrant dans le sens des paroles qu'on chante, et faisant les réflexions sur ce qu'on entend. David raconte les merveilles de Dieu, on les admire; il loue ses perfections, on les adore; il parle de ses bienfaits, on lui en rend de très-humbles actions de grâces; il élève sa puissance, on s'humilie devant lui : soit enfin qu'on veuille entrer dans le sens mystique, et passer jusqu'aux affections et aux effets, en se servant de l'intelligence des Ecritures, pour s'avancer dans la perfection.

Qu'il est dangereux que nous soyons du nombre de ces hypocrites dont Isaïe avait parlé, et dont Jésus-Christ parle dans son Evangile (*Marc.*, VII, 6) : *Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaias : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me;* réprouvant ces hommages contrefaits, et se plaignant de ces distractions, comme d'un crime qui l'outrage. Premièrement, la prière vocale étant un signe extérieur du culte divin, devient injurieuse à Dieu, s'il n'y a point de culte intérieur. Secondement, rien ne répugne tant à l'esprit de vérité, que de séparer la voix d'avec le cœur, lorsqu'on parle à Dieu, à qui tout doit se rapporter, et de penser toute autre chose que ce qu'on chante.

Ecoutez les belles paroles de saint Cyprien : Quelle folie, lorsque vous priez le Seigneur, de vous abandonner à des imaginations étrangères, comme si vous deviez penser à autre chose qu'à ce que vous lui dites? *Quomodo te audiri a Deo postulas, cum te ipse non audias. Vis Deum esse memorem tui cum rogas, quando tu ipse memor tui non sis?*

Il faut qu'outre l'attention de l'esprit, nous y joignions une attention du cœur; une attention spirituelle et dévote, qui opère notre pénitence ou notre sanctification. Ce n'est pas assez de chanter les louanges du Seigneur, il faut les savourer, et sentir qu'elles sont plus douces que le miel, non-seulement à notre bouche, mais encore à notre cœur. Ce n'est pas assez d'avoir ces moyens de communiquer avec Dieu, si nous n'allons à la fin, qui est de nous unir avec lui. Les théologiens disputent entre eux si l'oraison appartient à l'entendement ou à la volonté. Saint Augustin dit que c'est un désir et une expression de nos volontés, afin que Dieu les accomplisse : *Ante te omne desiderium meum* (*Psal.* XXXVII, 10); c'est-à-dire mon oraison. Les autres prétendent que l'oraison est une espèce de discours de l'âme avec Dieu, qui lui explique et déclare ses besoins; ce qui est une opération de l'entendement, soit parce que la demande, dit saint Thomas, a relation à nos besoins, et fait une espèce de raisonnement de la connaissance de notre indigence, à la connaissance du pouvoir de Dieu, à qui nous nous adressons.

Mais laissons là ces questions inutiles, et disons qu'il ne suffit pas d'en tirer des lumières pour connaître nos devoirs, il faut

en tirer des affections et des forces pour vivre saintement.

Il y a si longtemps que tant de saintes paroles sortent de nos bouches, et que notre vie est toujours la même, déréglée, ou du moins inutile et vaine. Osons-nous dire avec David tous les jours (*Psal.* CXVIII, 159) : *Quoniam mandata tua dilexi?* Ne rougissons-nous pas quand nous comparons sa ferveur avec nos faiblesses, sa pénitence avec nos plaisirs, sa reconnaissance avec nos ingratitudes? Ne peut-il pas nous faire ce reproche que Dieu fait à tous ceux qui prêchent indignement sa parole? *Quare tu enarras justitias meas?* etc. (*Psal.* XLIX, 16.) Depuis le temps que vous chantez, ou que vous récitez vos offices, quel profit en avez-vous tiré pour la correction de vos mœurs?

D'où vient ce désordre? c'est que vous les dites sans gravité, sans attention, sans dévotion; vous donnez toute sorte de liberté à vos pensées, et vous voulez qu'en entrant dans l'église cette imagination volage que vous entretenez tous les jours des fantômes de vos vanités, s'arrêtant tout d'un coup à des objets saints et divins, et contraignant, pour honorer Dieu, son inquiétude et sa volubilité naturelle, lui rende un hommage qui témoigne sa dévotion, et qui rende votre oraison vocale plus agréable et plus méritoire; vous voulez que l'homme séculier devienne tout d'un coup ecclésiastique.

Il faut se préparer et se recueillir : *Ante orationem præpara animam tuam* (*Eccli.*, XVIII, 23) : afin que la récitation de l'office soit un sacrifice agréable à Dieu en odeur de sainteté, il faut auparavant que le feu de la dévotion s'allume dans votre dévotion : *In meditatione exardescet ignis* (*Psal.* XXXVIII, 4); il faut y porter une âme purifiée. Quelles impressions voulez-vous qui vous reviennent, que celles dont votre esprit se trouve rempli? Vous ne trouvez plus votre cœur, parce que vous l'avez laissé errer. Vous allez à l'office avec peine; on vous voit marchander jusqu'à des moments pour n'entrer que quand on commence, et souvent même quand on a déjà commencé; dérober à Dieu une partie de ses louanges; croire avoir beaucoup gagné, quand on a perdu l'Introït ou le premier psaume; au lieu d'aller se recueillir au pied des autels, remplir dans des promenades et conversations hors de l'église, son imagination d'inutilités, et amasser, pour ainsi dire, des distractions pour tout le temps de vos offices.

DISCOURS VI.

Puisque c'est la coutume, dans ces jours d'assemblée extraordinaire, de vous remettre devant les yeux quelqu'un de vos devoirs, avant qu'on vous remette l'état de vos affaires, j'ai cru que je n'avais rien aujourd'hui de plus important que de vous faire souvenir de ces paroles de l'Apôtre (*Philip.*, II, 15) : *Ut sitis filii Dei sine reprehensione ulla, in medio nationis pravæ atque perversæ, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo : «Que vous soyez de véritables enfants de Dieu, irrépréhensibles au milieu d'une nation perverse et maligne, parmi laquelle vous brillez comme de grandes lumières dans le monde.»*

Chaque chrétien est redevable à tous les autres de l'édification et de l'exemple. Les vertus que nous avons ne nous sont pas tellement propres, que le prochain n'y ait sa part; comme elles sont à nous par l'exercice et par la pratique, elles sont à lui par imitation; nous les avons acquises par la grâce de Jésus-Christ, nous les devons communiquer par la charité, afin que les hommes, voyant nos bonnes œuvres, glorifient le Père qui est dans les cieux.

Si c'est le devoir de chaque chrétien, c'est encore plus celui des ecclésiastiques, qui sont appelés la lumière du monde et qui non-seulement doivent l'édifier, mais qui ne sont dans l'Eglise que pour cela : ils sont obligés de bien vivre, et doivent pouvoir se proposer comme la règle et le modèle d'une bonne vie. Il ne suffit pas même qu'ils soient sans crime, selon l'Apôtre il faut qu'ils soient irrépréhensibles : *Sine ulla reprehensione* : pour être sans crime, il suffit d'avoir le témoignage secret de sa conscience, d'être juste ou justifié devant Dieu, avoir en soi-même cette confiance, qu'on est en grâce auprès de lui; mais il faut être irrépréhensible devant les hommes, qui, ne pouvant sonder les secrets des cœurs, ne veulent voir aucun défaut dans notre conduite visible; cette intégrité de vie extérieure que produit l'innocence est inséparable de la pureté de cœur qui est nécessaire pour l'édification du Peuple : *Sine reprehensione ulla.*

Un peuple, qui ne veut pas goûter les douceurs de la religion que nous lui prêchons, semble ne s'attacher à nous que pour observer nos défauts; il n'a point de foi pour nos mystères, point de charité ni d'indulgence pour nos mœurs; pour décréditer le ministère, il cherche à décrier la vie des ministres de Jésus-Christ, et il veut soutenir ses mauvaises intentions par le prétexte de nos faiblesses.

Les chapitres sont des compagnies instituées pour veiller auprès de l'évêque, l'assister dans les fonctions de l'épiscopat, et pour lui aider à soutenir le poids de son ministère. Ce sont comme des étoiles qui, se rassemblant autour d'un astre supérieur, forment ensemble une heureuse constellation, qui répand sa lumière et ses influences dans toutes les parties d'un diocèse. C'est l'assemblée des premiers prêtres, qui, par la sainteté et par la prééminence de leur sacerdoce, sont regardés dans un clergé comme la forme et le modèle du troupeau.

On s'imagine quelquefois que cette régularité de vie que nous exigeons des ecclésiastiques ne convient proprement qu'à ceux que la Providence a chargés du soin et de la conduite des âmes; que Dieu les ayant établis pasteurs, ils doivent nourrir leurs ouailles de leur parole et de leur exemple; qu'é-

tant les guides d'Israël, ils doivent tenir toujours eux-mêmes le droit chemin, pour y conduire leurs paroissiens. On croit que les chanoines ne sont pas appelés à cette exacte pureté de mœurs; qu'ils peuvent vivre avec moins d'ordre et de précaution; qu'encore qu'ils doivent accomplir la loi de Dieu, leur principale fonction est de chanter ses louanges, d'être assidus au service de ses autels; et qu'étant renfermés dans leur cathédrale, ils sont moins observés dans leurs fonctions et moins responsables de leurs exemples.

Mais vous savez, Messieurs, que ce temple sacré, dont vous avez l'honneur d'être les ministres, est comme le premier palais de Dieu dans l'enceinte de ce diocèse : c'est là que le peuple de droit vient en commun pour ses vœux et ses offrandes. C'est de nos cathédrales que la majesté du culte divin et la sainteté de nos sacrements et de nos mystères se répandent dans les églises inférieures; c'est là la réserve, la source des bénédictions et des consécrations divines, qui coulent et se distribuent dans les paroisses. Il faut donc que votre piété réponde à la dignité du lieu et à la grandeur de votre ministère que vous y exercez : ayant à chanter les cantiques du Seigneur dans son principal sanctuaire, vous devez avoir soin de purifier tous les jours vos cœurs et vos lèvres; et puisqu'il vous a mis par la grâce sur le plus haut du chandelier, c'est à vous à luire par vos bonnes œuvres à ceux qui sont dans la maison, et à prendre garde de n'y causer aucun scandale.

C'en est un de ne point être assidus aux saints offices; de quel œil pensez-vous qu'on voie des siéges vides dans votre chœur, les louanges de Dieu chantées par si peu de voix, si peu de prêtres et de lévites auprès de l'arche du Dieu vivant; l'Eglise qui tient tant de ministres à sa solde, devenue une solitude, et le service qui vous convient, abandonné, pour ainsi dire, à des étrangers? Personne de vous ne veut veiller, l'ange du Seigneur veillera, et tiendra compte de vos absences, et vous en répondrez à Dieu, qui vous jugera, et aux hommes qui tireront de là des prétextes de relâchement et de négligence.

Vous devez peser vos actions, et considérer vos démarches; éviter avec soin tout ce qui peut blesser l'estime que l'on doit avoir pour vous; ces promenades, où l'on va quelquefois moins pour délasser l'esprit, après de sérieuses occupations, que pour les dissiper en amusements dangereux; où l'on ne recueille souvent que des semences de tentations et distractions pour la prière; où l'on s'attache quelquefois à des compagnies peu convenables, dont les familiarités et les manières peu modestes, si elles ne corrompent les mœurs, ternissent du moins la réputation d'un ecclésiastique.

Que dirai-je du jeu, que les conciles ont interdit, et qui a souvent de si mauvaises suites pour les séculiers, et plus encore pour les gens d'église? Je parle de ces jeux immodérés, où le désir du gain et le déplaisir de la perte jettent souvent une âme dans des excès de joie ou dans une espèce de désespoir qui sont également indécents et indignes d'un prêtre, qui sacrifie tous les jours le Dieu de la paix, et qui doit faire servir à la charité les biens que l'Eglise lui a donnés, qui sont le patrimoine de Jésus-Christ, au lieu de les mettre au hasard, et de les perdre au gré d'une aveugle fortune.

Que dirai-je de ces festins où l'on se trouve en certains temps de l'année, où la complaisance et la gaieté engagent quelquefois à sortir des bornes de la tempérance chrétienne, et où l'on joint au plaisir de la table la liberté même du discours.

A Dieu ne plaise que nous donnions, Messieurs, de ces spectacles aux gens du monde! Je sais que vous avez des sentiments de votre état, qui vous donnent plus de circonspection et de retenue; et j'espère que vos instructions et vos exemples ne contribueront pas peu à ramener notre peuple à la pratique de la loi de Dieu et des vertus du christianisme.

DISCOURS VII.

Me trouvant aujourd'hui dans ce chapitre général, après en avoir tenu tant d'autres, que dois-je souhaiter, que d'être plus heureux que je n'ai été, de voir refleurir la discipline des mœurs dans cette Eglise? Nous vous avons parlé des devoirs de votre état, et nous croyons qu'il est à propos de vous faire connaître l'importance de ce que vous faites aujourd'hui et les profits que vous devez tirer de ces assemblées capitulaires.

Elles sont instituées pour entretenir la paix et l'union d'une étroite fraternité, par la communication des affaires communes et des bienveillances mutuelles;

Pour prévenir ou réformer les abus qui se glissent facilement dans les ministères spirituels ou dans les administrations temporelles;

Pour régler la décence des autels, la régularité du service divin, et toute l'économie du culte extérieur;

Pour exercer dans les rencontres un jugement de correction sur ceux qui troublent l'ordre et la discipline du chœur, ou qui font un mauvais usage des revenus ecclésiastiques.

De là se forme l'obligation que vous avez de tenir ces assemblées capitulaires, et d'y assister régulièrement. Chaque chanoine doit s'y trouver par la qualité de son titre, qui lui donnant droit sur les biens et sur les prérogatives de leur église, l'assujettit en même temps à ses lois et à ses coutumes; par le serment qu'il a fait lors de son installation, de procurer le bien et l'honneur de sa compagnie, et de faire en sorte que les offices se fassent exactement, que les louanges de Dieu soient mélodieusement et gravement chantées, que l'Eglise soit bien servie; et son patrimoine, qui est le fruit de la piété bienfaisante et de la charité libérale de nos pères, soit fidèlement ménagé.

De plus, s'absenter volontairemet et sans raison de ces assemblées, c'est marquer un esprit de séparation et de discorde; c'est sortir en quelque façon de la communion de ses frères; c'est se priver du droit de voix et de suffrage, et se faire comme une peine canonique d'un devoir et d'un honneur de son état; c'est enfin abandonner la maison de Dieu au hasard, ou du moins à d'autres soins que les siens.

Que si chaque particulier voulait se donner cette exemption illégitime, quelle confusion dans les chapitres! Les relâchements s'introduiraient de toutes parts; la religion serait négligée, les biens temporels se dissiperaient; que deviendraient cet ordre établi par les conciles, ces cérémonies instituées par de saints pontifes, ces statuts et ces ordonnances que nos prédécesseurs nous ont laissées? que devendrait la majesté de l'épouse de Jésus-Christ, parée des ornements de son époux, et ordonnée comme une armée rangée en bataille?

Cependant plusieurs se dispensent de cette obligation, que saint Charles appelle essentielle; les uns par orgueil, parce qu'ils ne sont pas assez écoutés; les autres par indolence, parce qu'ils ne s'intéressent pas assez au bien commun; les autres par chagrin, ou des contradictions qu'ils y craignent, ou de celles qu'ils y ont souffertes; quelques-uns par un esprit de singularité, pour se distinguer et ne pas faire ce que font les autres. En quoi ils doivent se regarder comme inutiles à la société, et responsables de tout ce qui peut arriver de déshonorant ou de désavantageux au chapitre.

Il faut donc y venir, mais que ce soit avec une intention pure et droite: ne regardez pas, mes frères, ces assemblées comme civiles ou économiques; n'y venez pas pour y faire ou pour y entendre des propositions dont vous soyez ou trop ou trop peu touchés: ce sont ici des assemblées canoniques et religieuses, où la chair et le sang ne doivent point avoir de part. Pourquoi vous y préparez-vous par des prières? Pourquoi offrez-vous le saint sacrifice pour vous purifier? Pourquoi, par une messe solennelle, invoquez-vous les lumières du Saint-Esprit, sinon pour le prier de présider à vos délibérations et à vos conseils, où vous devez agir comme ecclésiastiques, et dans les biens spirituels qui ont quelque chose de temporel, et dans vos biens même temporels, qui ont quelque chose de spirituel.

Cette droiture d'intention doit être suivie d'un esprit d'union et de charité, étant associés dans un même corps, habitant dans une même maison comme frères, ayant des intérêts communs, élevés dans les mêmes principes, vivant pour ainsi dire, d'une même substance, vous ne devez avoir qu'une volonté, qu'un objet, qu'un sentiment dans vos chapitres particuliers ou généraux.

Omnis amaritudo et ira, et indignatio tollatur a vobis, disait saint Paul aux Ephésiens (IV, 31). Point d'aigreur, point de colère, point d'indignation parmi vous: *Estote autem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut et Deus donavit vobis in Christo.* (*Ibid.*, 32.)

Je sais bien qu'il est difficile que tous pensent ou disent la même chose, ou par la fécondité de l'esprit humain qui fournit sur un même objet plusieurs idées, ou par faiblesse de la raison qui ne trouve pas tout d'un coup le point de la vérité; mais cette diversité de sentiments ne doit point altérer la paix ni l'unité d'esprit qui doit régner dans la compagnie.

En ce cas, il faut qu'il paraisse qu'on ne présume pas de soi, qu'on ne méprise pas les autres; qu'encore qu'on ne prenne pas les mêmes voies, on ne laisse pas d'aller toujours au but.

Que si l'on parle ainsi, c'est par la nécessité d'éclaircir l'affaire; non par envie de briller, mais encore de contredire; qu'on dit ce qu'on pense, non pas peut-être ce qui vaut le mieux, et que la proposition nouvelle qu'on fait vient plutôt de la difficulté de l'opinion que de l'humeur de celui qui opine.

Surtout évitez les contentions et les disputes: *Nolite contendere verbis*, dit l'Apôtre à Timothée (II *Tim.* II, 14) *ad nihil enim utile est, nisi ad subversionem audientium.* Que s'ensuit-il? outre qu'on scandalise les assistants, il s'excite dans le cœur une chaleur autre que celle de la charité; la contradiction, l'opiniâtreté, la confusion s'y mêlent; on ne raisonne pas, on dispute; on sort du sujet et l'on se répand en paroles presque toujours inutiles, souvent indiscrètes, quelquefois même injurieuses; on regarde, non l'intérêt commun, mais je ne sais quelle gloire particulière, et souvent on vient à ce point qu'au lieu de songer au parti qu'on doit prendre, on ne songe qu'à défendre celui qu'on a pris, bon ou mauvais.

Dans ces délibérations tumultueuses, on s'éloigne de la vérité, la passion prend la place de la raison; et croyant avoir droit de se faire entendre, et ne s'entendant pas quelquefois soi-même, il arrive qu'on ne soutient pas la justice et qu'on blesse la charité.

Vous me direz peut-être: Que faire? chacun a ses vues, chacun a son humeur; mais ce n'est pas ici qu'il faut apporter son humeur; il faut suivre la justice, la religion, l'esprit de Dieu.

Il faut, comme ces animaux mystérieux dont parle Ezéchiel, marcher devant soi dans ces assemblées par la droiture, la simplicité et la modestie ecclésiastique, et suivre l'impulsion de l'esprit de Dieu. Que ceux qui sont trop vifs modèrent la vivacité de leur zèle; que ceux qui sont trop complaisants reprennent un peu de vigueur; que ceux qui sont moins intelligents écoutent et s'instruisent; que ceux qui sont plus habiles soient plus honnêtes pour faire goûter leurs raisons, et plus circonspects parce qu'ils en entraînent d'autres.

Je finis par les avis que saint Charles

donne aux chanoines, au sujet de la tenue des chapitres.

1° Qu'on les tienne régulièrement chaque semaine et qu'on se fasse un point de conscience d'y assister.

2° Qu'on y observe, en opinant, beaucoup de modération et de sagesse, conformément à la sainteté de son état.

3° Qu'on n'y traite des affaires temporelles que par rapport aux spirituelles, et qu'ils ne songent à l'entretien de leur vie que pour la consacrer tous les jours à Dieu en le faisant servir et honorer comme il convient dans leurs cathédrales.

4° Il donne avis à ses chanoines qu'ils doivent corriger et bannir de leur cœur toute sorte d'immodestie, de dissipation et d'égarement, et se persuader que la ruine temporelle des chapitres provient presque toujours de la négligence qu'on a eue pour le service divin.

Qu'eût-il dit, s'il eût vu des chanoines se citer devant des tribunaux séculiers, s'entre-accuser de mauvaise foi, et dépenser en procès un argent qu'ils refusent aux réparations de leur église, ou à la subsistance des hôpitaux, contre l'intention des fondateurs qui le leur ont laissé ? On a des amis, on a des confrères, on a des supérieurs qui peuvent sans bruit décider ces différends. On aime mieux, devant une justice étrangère, au déshonneur du sacerdoce de Jésus-Christ, relever leurs hontes secrètes, et pourquoi ? Pour une affaire de rien. Ce sont des scandales qu'on croit nécessaires; mais malheur à ceux par qui ces scandales viennent !

Saint Paul ne vous dit-il pas que c'est un péché? *Omnino delictum est in vobis.* (I *Cor.*, VI, 7.) Ne vous apprend-il pas qu'un serviteur de Dieu ne doit point plaider? *Servum Dei non oportet litigare.* (II *Tim.*, II, 24.) Jésus-Christ ne vous enseigne-t-il pas qu'il vaut mieux céder votre manteau ?

Est-on chrétien? Est-on prêtre? Au lieu de parler de charité, on ne parle que de procès; au lieu des sentences de l'Ecriture, on ne nous cite que des arrêts du parlement : *Nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei.* (I *Cor.*, XI, 16.)

Adoucissons-nous, revenons à notre cœur, reprenons cette union qui rend les compagnies saintes et florissantes.

DISCOURS VIII.

Le devoir dont je m'acquitte ordinairement de vous représenter les vôtres dans nos chapitres généraux, mes chers frères, me serait bien doux et bien agréable, si le Ciel répandait ses bénédictions sur mes paroles, et si je recueillais ici avec abondance ce que j'y sème presque tous les ans.

Je verrais mon Eglise religieusement servie, ses ministres régulièrement assidus à leurs fonctions, les Offices célébrés non-seulement avec décence, mais encore avec majesté, avec piété, le chœur retentissant d'une modeste et touchante mélodie, la religion honorée et tout le peuple édifié.

Mais Dieu m'a refusé jusqu'ici l'entière consolation que je me promets tous les ans. Le procès, (qui l'aurait pu croire?) cet ennemi de la paix et de l'ordre dans les compagnies, dérange depuis quelque temps la discipline de la nôtre, et ternit, pour ainsi dire, la gloire et la beauté de Sion, par des contestations qui détruisent, ou, du moins, interrompent l'union, et par des absences qui affaiblissent le service divin, qui nuisent au devoir de la résidence si recommandée par les saints canons, et qui sont une source de dissipations incompatibles avec l'esprit de recueillement et de prière si essentiel à votre état. Puissé-je vous en donner de l'horreur et vous en faire voir aujourd'hui les désordres, les inconvénients et les fâcheuses conséquences !

Une des choses que l'Eglise a le plus grand soin de nous rappeler souvent, par les prières qu'elle nous met à la bouche, dans la récitation des heures canoniales, c'est d'éviter le procès. A chaque lever de l'aurore, elle adresse pour nous cette prière au Seigneur, et c'est nous qui la prononçons; elle demande à Dieu qu'il mette un frein à notre langue; qu'il jette sur nos yeux un voile de recueillement et de modestie qui les empêche d'aller chercher des objets de tentation dans les sources des vanités et des corruptions du siècle; qu'il dompte par la tempérance la rebellion de la chair; que la paresse et l'oisiveté ne s'emparent pas de notre âme, et surtout que l'horreur du procès ne retentisse pas autour de nous, par les plaintes et les murmures qu'il enfante toujours : *Ne litis horror insonet.*

Tantôt elle adresse elle-même sa prière à son divin Epoux, et c'est toujours par notre organe : Seigneur, lui dit-elle, éteignez ces flammes fatales qui allument le feu des procès et des disputes, ôtez de nos cœurs cette pernicieuse chaleur que la cupidité produit et qui produit la cupidité à son tour, donnez-nous la santé qu'il faut pour vous servir avec une sainte joie, mais surtout accordez-nous la solide et véritable paix du cœur : *Exstingue flammas litium, aufer calorem noxium, confer salutem corporum, veramque pacem cordium.*

Tantôt elle lui demande de rompre tous les liens du procès, ces liens funestes qui sont l'ouvrage de la cupidité lorsqu'elle domine dans les cœurs, et de resserrer tous ceux de l'union et de l'amitié qui doivent régner entre des frères; *dissolve litis vincula, astringe pacis vincula.*

L'Eglise nous fait chanter tous les jours ces paroles, et par là, tous les jours elle nous réitère ces avertissements salutaires, pour prévenir le danger et peut-être même le penchant qu'on ne voit que trop dans les compagnies ecclésiastiques à se jeter dans des contentions et des disputes pour des intérêts souvent fort légers, pour un point d'honneur quelquefois mal entendu, ou pour des prétentions vaines et chimériques, dont

on s'entête presque toujours sans modération et sans justice.

C'est de là que vient le relâchement des cathédales. On y entre avec de mauvaises dispositions et comme les armes à la main; on s'y conduit presque toujours de même après y être entré de la sorte. On n'obtient presque plus de bénéfice que par la voie des procès, voie qui est rarement exempte de scandale, lors même qu'un droit apparent semble couvrir ce qu'elle a d'odieux et de peu conforme à l'esprit de l'Eglise.

Ces biens, que la piété des fidèles a consacrés au service des autels ou à l'assistance des pauvres, sont malheureusement livrés à l'ambition qui les brigue, à l'avarice qui les retient, à la vanité qui les dissipe, à la chicane qui les conteste.

Une foule de concurrents s'élève à chaque vacance. Ce n'est qu'assignations, protestations, intrigues, actes judiciaires, et la religion, la vocation n'y sont pour rien. Dans cette confusion de droits litigieux, les enfants du siècle sont quelquefois plus heureux et plus prudents que les enfants de lumière, et, ce qui doit nous affliger davantage, ce ne sont pas ordinairement les meilleurs sujets, mais les plus habiles plaideurs qui réussissent.

Ce n'est plus aux lois de l'Eglise qu'on a recours, c'est aux arrêts des cours séculières. On est plusieurs années dans l'incertitude de son état, et au lieu de servir Rachel pour la mériter et l'obtenir, comme le prix de ses travaux, on s'amuse à la disputer, et trop souvent on s'en rend indigne, par les moyens qu'on emploie pour s'en assurer la possession.

Je ne parle pas ici de ce concours et de ces disputes canoniques d'autrefois, où chacun, par une louable émulation, produisait à l'envi les fruits de ses vertus et de ses études, et par le suffrage des juges naturels de ses talents et de sa capacité, tâchait d'obtenir les places et les dignités de l'Eglise, comme la récompense de la sagesse, de la doctrine, des travaux précédents et d'une conduite vraiment ecclésiastique.

Mais aujourd'hui il est presque établi qu'il faut passer par tous les degrés des juridictions laïques, où la piété trouve communément moins d'appui que l'ambition et l'intrigue, et où souvent une protection puissante, une prévention du juge, un défaut de formalité décident contre la justice, et font succomber le mérite modeste, qui se repose sur la bonté de sa cause.

Quoi qu'il en soit des exemples multipliés dont on cherche à s'autoriser, il n'en est pas moins vrai que l'Ecriture nous enseigne que la sagesse qui vient d'en haut, la prudence qui est selon Dieu, est pacifique et modeste; que saint Paul nous prescrit d'éviter toutes les occasions qui peuvent faire naître des procès; et que Jésus-Christ nous ordonne d'abandonner notre manteau à celui qui veut nous enlever notre robe par injustice et par violence.

Je prévois ce que vous allez me répondre; vous conviendrez avec moi que Jésus-Christ a dit dans son Evangile, *qui aufert quæ tua sunt ne repetas.* (*Luc.*, VI, 30.) Mais, ajouterez-vous, peut-être parlait-il à ses apôtres instruits de sa bouche, nourris de ses vérités, destinés à une plus haute perfection que les autres hommes; vous conviendrez aussi que saint Paul, dans sa *Ire Epître aux Corinthiens*, (VI, 7) semble avoir décidé la question, lorsqu'il a dit: *Jam quidem omnino delictum est in vobis, quod judicia habetis inter vos;* mais en même temps vous ajouterez encore, que peut-être parlait-il à des fidèles nouvellement régénérés, qui étaient dans la ferveur naissante du christianisme. Faut-il donc conclure de là qu'on doit laisser prendre à des étrangers le bien qui nous appartient? Doit-on souffrir une oppression et une injustice, parce qu'on est ecclésiastique? Cela conviendrait-il? Le même saint Paul vous dirait que oui en vous adressant ces paroles: *Quare non magis injuriam accipitis; quare non magis fraudem patimini?* (*Ibid.*) Il le disait à de simples fidèles, à des laïques; il l'aurait dit sans doute à des prêtres consacrés par une onction particulière, ministres de Jésus-Christ dans la dispensation des choses saintes, et revêtus de la dignité de son sacerdoce, puisqu'il a dit ailleurs qu'un serviteur de Dieu ne doit point plaider, *servum Dei non oportet litigare.* (II *Tim.*, II, 24.)

Mais je veux supposer que ce ne soient là que des conseils. Ce que Dieu conseille, dit Tertullien, ne doit pas être indifférent, et comme il faut obéir à ses ordres par nécessité, il faut suivre ses conseils par respect et par déférence.

J'avoue donc qu'il est permis quelquefois de plaider. Les forts opprimeraient les faibles, si ceux-ci n'avaient pas la faculté de se défendre. La puissance, souvent jointe avec l'injustice, violerait impunément les droits les plus saints de la société. Il faut une autorité qui maintienne la raison et l'ordre, et la loi de Dieu même a ordonné qu'il y eût des juges dans le monde, pour conserver à chacun ce que la Providence lui a donné, et pour arrêter et punir tout ce qui trouble le repos des particuliers, ou la tranquillité publique.

Mais il n'est jamais permis de plaider, toutes les fois qu'on peut terminer ses différends par des voies douces et amiables; je veux dire, tantôt par l'entremise des supérieurs qu'on doit croire toujours fidèles, équitables et portés à maintenir la paix dans leurs maisons, *pacificantes in domibus suis* (*Eccli.*, XLIV, 6); tantôt par la médiation de quelques confrères en qui l'on a plus de confiance, et dont on connaît mieux la prudence et la probité; tantôt enfin par le jugement de la compagnie, qui ne peut pas être toute composée de personnes partiales, et qui se trouve par honneur engagée à garder pour un de ses membres, la justice que les autres auront peut-être besoin qu'on leur fasse à leur tour.

Il n'est pas non plus permis de plaider, quand on ne peut le faire sans blesser la cha-

rité, qui est la vertu fondamentale et indispensable de la loi évangélique; car il faut observer même en plaidant, non-seulement les règles de la justice civile, mais encore celles de la charité chrétienne. Or, Messieurs, j'atteste ici la conscience de ceux qui ont plaidé, ou de ceux qui plaident actuellement, est-il facile d'étouffer les sentiments de la nature excités par les désirs et les craintes que la passion inspire? Dans ces occasions délicates, est-on toujours maître de son cœur et de son esprit? Qui est-ce qui peut répondre alors de sa modération, et donner les bornes qu'il faut à sa retenue?

Saint Thomas nous enseigne qu'il y a trois choses qui rendent les procès illicites.

Le motif, quand c'est la cupidité;

La manière, quand elle est mêlée d'aigreur;

Les moyens, quand ils sont faux ou injustes.

1° Lorsque le motif est mauvais, l'entreprise ne peut être bonne. Or, l'avarice ou la cupidité qui est la racine de tous les maux, et une espèce d'idolâtrie, est un principe corrompu, qui ne peut autoriser un Chrétien, encore moins un ecclésiastique, dans les affaires d'intérêt. Mais que cet écueil est dangereux, et qu'il est difficile de l'éviter quand on plaide pour la jouissance d'un bénéfice! Car dans quelle vue recherche-t-on une dignité de l'Eglise par cette voie? Est-ce pour en remplir les fonctions, toutes saintes et honorables qu'elles puissent être? Est-ce pour s'approcher des autels; pour s'y consacrer, et pour faire à Dieu une oblation volontaire de soi-même? Est-ce pour instruire les peuples, pour honorer et pour édifier l'Eglise par ses mœurs et par sa doctrine? Otez le revenu, qui voudra ne s'occuper que du service? Quelqu'un plaidera-t-il pour un titre inutile, ou pour une charge infructueuse?

2° La manière inquiète, aigre, malfaisante, est presque inséparable du procès même; elle en fait, pour ainsi dire, partie, et le cœur de celui qui plaide ne peut guère s'en défendre. En effet, regarde-t-on sa partie d'aussi bon œil qu'auparavant? Lui rend-on les mêmes devoirs d'amitié et de bienséance? Ne blâme-t-on pas en elle tout ce qu'on fait soi-même pour la défense de son droit? S'exprime-t-on sur son compte dans des termes d'estime et de modération? Ne relève-t-on pas avec dureté, avec malignité, tout ce qu'elle dit, et tout ce qu'elle fait, tandis qu'on s'en permet autant et même davantage? N'éclate-t-on pas contre elle en plaintes et en murmures, toutes les fois qu'on est instruit de ses démarches et de ses discours, relativement à l'objet pour lequel on plaide?

3° Les moyens ne sont-ils pas ordinairement injustes et faux, dans la pratique de presque tous les plaideurs? Et qu'est-ce qui fait la matière des sollicitations, qu'est-ce qui compose le corps des écritures et des plaidoyers? Quelles couleurs trompeuses et préparées avec art ne donne-t-on pas à sa cause? On supprime des faits, ou on les déguise : on surprend des juges, sous prétexte de les instruire : on porte des obscurités dans les choses les plus certaines et les plus claires; et ce qu'on ne saurait nier, on l'interprète du moins et on l'embrouille. Que n'ose-t-on pas faire pour supplanter, ou pour décrier sa partie? On jette adroitement des préjugés contre ses mœurs et son caractère, pour mieux affaiblir son droit, en décriant sa personne. On l'amuse par de fausses lueurs d'espérance, et on la fatigue par des chicanes recherchées. Ses bonnes qualités, on les affaiblit, on les dissimule; ses mauvaises au contraire, on les révèle et on les grossit. On va fouiller jusque dans les moindres particularités de sa vie, de sa famille, etc.

Dans quels détails ne pourrais-je pas entrer, si je voulais exposer ici les fatigues, les bassesses, les dépenses que les procès entraînent comme nécessairement?

Fatigues; rien n'est si triste et si pénible que la poursuite et la sollicitation d'une affaire litigieuse. Il faut agir soi-même, et faire agir les autres incessamment, veiller à tout ce qui peut servir ou nuire, pour tirer avantage de l'un, et prévenir les effets de l'autre, et souffrir mille incommodités qu'on éviterait avec soin chez soi, traîner indignement de maison en maison l'honneur et la dignité d'un chapitre. Tout est rebutant, et rien ne rebute; et tel qui ne peut se résoudre à perdre une heure de son sommeil, ou de son plaisir, pour aller satisfaire à ses paisibles et justes devoirs, passe les nuits dans l'inquiétude d'un procès dont la décision est incertaine, et les jours dans l'ennuyeuse et fatigante occupation de visiter et de solliciter ses juges.

Bassesses; que ne vous dirais-je pas sur cette matière si je voulais suivre tous les pas du plaideur, et vous peindre tout ce que son amour-propre a chaque jour à souffrir? Combien de démarches humiliantes n'est-on pas obligé de faire, malgré toute la répugnance qu'on éprouve en s'y livrant? On a peine à se soumettre à des supérieurs que Dieu lui-même a choisis et revêtus de son autorité, qui ne prêchent que la paix et la charité, qui n'usent de leur pouvoir que pour maintenir l'ordre et la discipline, et l'on se livre volontairement à une domination étrangère, à des hommes du siècle qui ont intérêt d'entretenir les divisions, parce qu'elles leur sont utiles; qui aiment à trouver l'occasion de dominer sur le clergé, ce qui ne nous est pas permis à nous-mêmes, et qui, enflés de l'avantage que nous leur donnons sur nous par nos contestations, se font gloire d'une dépendance que nous rendons nécessaire, et se plaisent à voir des têtes sacrées s'humilier à leurs pieds.

Dépenses; je ne parle pas de ces dépenses que causent inévitablement les contestations judiciaires, à ceux-là même qui ont le bon droit de leur côté, et qui finissent par triompher de leur adversaire. Qui ne sait pas que rien ne coûte tant aujourd'hui que la justice qu'on demande, quoiqu'on ne l'obtienne pas

toujours? Qui ne sait pas que le fruit le plus ordinaire des procès, sans en excepter les meilleures causes, est la ruine des plaideurs; de celui qui succombe, parce qu'il perd ce qu'il voulait avoir, et de celui qui sort vainqueur, parce qu'il paye chèrement sa victoire. Mais je parle de mille dépenses accidentelles où l'on s'engage en plaidant, et qui n'ont point de bornes : voyages, présents, longs séjours dans des villes éloignées; que vous dirai-je, moi? Ne dit-on pas qu'il faut avoir sans cesse la bourse à la main quand on suit un procès? Rapportez-vous-en là-dessus à ceux qui se sont instruits par leur propre expérience, ils vous en diront plus que moi. Ce que je sais, parce que je le vois et que je ne puis faire autre chose que d'en gémir, c'est qu'un ecclésiastique, souvent avare par inclination, mais devenu prodigue par nécessité, dissipe sa propre substance, et le bien de son Eglise, dans l'incertitude d'un procès qu'il peut perdre, et qu'il se met ainsi hors d'état de secourir actuellement les pauvres qui sont ses vrais créanciers, et même de les assister à l'avenir.

Je voudrais que ceux qui ne sont pas ici entendissent ce qui s'y dit. Mais ne sont-ils pas bien à plaindre d'abandonner leur Eglise, et de négliger leurs devoirs les plus saints, pour aller au loin porter leurs contestations devant les tribunaux? Et ce qui les rend encore plus coupables, c'est qu'ils connaissent aussi bien que nous ces vérités, quoiqu'ils ne s'y conforment pas. Mais vous, mes très-chers frères, réparez leur absence, autant qu'il dépend de vous, par votre assiduité; consolez-nous par votre piété. Redoublez la ferveur de vos prières pour vous et pour eux; inspirez-leur, et formez en vous des pensées d'une paix constante, remettez vos différends, si vous en avez, à des amis équitables, éclairés, pour les terminer sans éclat, et n'oubliez rien pour faire régner au milieu de vous la concorde et l'union, qu'il est si beau, si doux, si consolant de voir établies entre les frères.

Tels sont, Messieurs, les conseils paternels que nous avons jugé utile de vous donner. Dieu veuille y répandre sa bénédiction, et les graver dans vos cœurs! C'est peut-être pour la dernière fois que vous entendez notre voix en ce lieu; car le poids des années nous avertit que nous approchons du terme de notre carrière, et nous pouvons bien dire avec l'apôtre saint Paul : *Ego autem jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat.* (II*Tim.*, IV, 6.)

EXHORTATIONS.

PREMIÈRE EXHORTATION

FAITE A LA CÉRÉMONIE DU BAPTÊME D'UN JUIF.

Vous avez ressenti, Monsieur, nous l'avons reconnu par votre zèle et votre impatience, la grâce que Dieu vous a faite de vous appeler à son Eglise. Vous avez demandé le baptême, nous vous avons plongé, pour ainsi dire, dans la piscine de la loi nouvelle, dont les eaux pures et purifiantes, par la grâce de Jésus-Christ, ont lavé en vous vos propres péchés, et la part que vous aviez en l'iniquité de vos pères.

Dieu avait autrefois choisi les Juifs pour son peuple; il leur avait confié ses oracles; il les avait rendus les dépositaires de sa vérité; il leur avait donné une loi que saint Paul appelle juste et bonne; mais ces prérogatives de la nation regardaient proprement un peuple futur, et tous les avantages de l'ancienne loi étaient des préparations à la nouvelle.

L'œuvre de Dieu par excellence, comme parle un prophète, était l'incarnation de son Fils, qu'il devait envoyer sur la terre, quatre mille ans après la création du monde. Il a voulu jeter longtemps auparavant les fondements de ce mystère, qui devait être le rétablissement de sa gloire, et l'origine du salut des hommes.

Il a fait naître les patriarches; il a formé des rois selon son cœur; il a fait paraître une longue suite de prophètes, pour multiplier les prédicateurs de sa foi, et pour disposer les hommes à la créance des mystères, d'où dépendait la destruction du péché et la rédemption des hommes. Il était de la grandeur et de la majesté de Dieu de faire précéder sa venue d'un si grand nombre de témoins, afin qu'étant le Créateur du monde, il en devînt le Sauveur dans la plénitude des temps, et enfin le juge dans la consommation des siècles.

Jésus-Christ a donc été de générations en générations le sujet des prophéties, l'objet de la foi, des désirs et de l'attente de ces grands hommes? Ils étaient, pour parler avec saint Augustin, les ministres de l'Ancien Testament, et les héritiers du Nouveau. Ils avaient l'esprit et le cœur chrétiens, même avant le christianisme. Ils appartenaient à l'Eglise, lors même qu'ils étaient attachés à la Synagogue; et ils étaient membres de Jésus-Christ avant même qu'il fût revêtu d'une chair mortelle.

Cet Agneau mort, selon saint Jean, dès l'origine du monde, a perpétué son sacrifice, et faisant descendre et remonter, selon les besoins, l'efficace de son sang, a fait des saints anciens et nouveaux par l'application de son mérite ou par l'anticipation de sa grâce. Ils regardaient ces oblations et ces

observances légales, comme des représentations de ce qui devait s'accomplir en Jésus-Christ. Ils voyaient, sous les voiles des figures et des cérémonies, les vérités qui y étaient cachées. Ils avaient sous ce culte extérieur un culte spirituel et intérieur ; et quoiqu'ils proportionnassent leurs actions à l'Ancien Testament, sous lequel ils vivaient, ils avaient néanmoins leurs vues et leurs espérances dans le Nouveau.

Vous possédez aujourd'hui, Monsieur, par une miséricorde particulière de Dieu, ce que vos pères n'ont fait qu'entrevoir. Vous n'êtes plus enfant d'Abraham, vous êtes enfant de Jésus-Christ. Les promesses de Dieu sur vous ne tombent plus sur des biens temporels, mais sur des biens spirituels et éternels qu'il vous prépare.

Soyez fidèle à votre vocation;

Entrez dans la terre de promission et oubliez les oignons d'Egypte ;

Réparez, par les hommages que vous rendrez à Jésus-Christ, l'offense que votre nation lui a faite;

Afin qu'en suivant les vœux de votre baptême, et pratiquant les règles de l'Evangile, vous méritiez d'en obtenir les récompenses.

EXHORTATION II.

POUR DES NOUVEAUX MARIÉS.

Je ne doute pas que vous n'ayez fait de sérieuses réflexions sur l'action que vous venez de faire. La vue de ces autels, devant lesquels vous êtes prosternés, et de cet adorable sacrifice que nous venons d'offrir pour vous, vous font assez connaître que le mariage est un sacrement que saint Paul appelle grand, parce que Jésus-Christ l'a institué, et qu'il représente ses fidèles et chastes amours pour l'Eglise, qui est son Epouse.

Trois choses sont l'essence de ce sacrement :

L'union des personnes.

Le consentement des volontés.

La promesse d'une charité et d'une fidélité inviolable.

Dieu a voulu que la nature se conservât, et que le nombre des élus se remplît par cette suite de générations perpétuelles. Il a voulu, selon le choix que sa providence en a fait, unir des cœurs des fidèles de l'un et de l'autre sexe, non-seulement par le lien d'une foi et d'une piété commune, mais encore par celui d'une charité et d'une affection particulière.

C'est l'état où vous entrez aujourd'hui par le mariage que vous contractez. Le Ciel l'a fait, le monde le loue, vos parents l'approuvent, le peuple même s'en réjouit; l'honneur, la probité, la noblesse, la vertu le suivent; mais ce n'est rien, si Jésus-Christ n'y assiste comme à celui de Cana; si du haut de ses autels, sa parole secrète ne le ratifie, si sa main favorable n'y daigne mettre le sceau, et l'autoriser par sa grâce.

Saint Paul ordonne aux Chrétiens qui se marient, de se marier au Seigneur, pour leur apprendre qu'ils doivent avoir en vue, non pas la chair et le sang, mais la religion et l'esprit de Dieu. Jésus-Christ représente, dans son Evangile, des vierges sages, qui vont, les lampes allumées, au devant de l'Epoux, pour marquer la foi et la discrétion dont on a besoin dans le mariage, et qu'on ne peut obtenir que par la prière. Saint Jean, dans son *Apocalypse*, parle des noces de l'Agneau, pour faire entendre que la douceur, la bonté, la modestie, doivent être les compagnes inséparables de ces heureuses unions, qui doivent être ramenées à Dieu.

Vous êtes mieux disposés que d'autres, à l'exercice de ces vertus, par la bonté de votre naturel; vous y êtes plus portés par la bonne éducation qu'on vous a donnée; vous y êtes plus obligés par les grâces que Dieu vous a faites.

Que reste-t-il, sinon à lever les yeux et les mains au ciel, et prier le Seigneur qu'il confirme votre mariage par sa présence, qu'il y préside par sa bonté, qu'il le sanctifie par l'infusion de son esprit et de son amour; qu'il allume dans vos cœurs des feux sacrés qui brûlent pour votre salut et pour sa gloire; qu'il vous donne ce qui vous convient de la rosée du ciel et de la graisse de la terre, par un mélange avantageux de bénédictions spirituelles et temporelles, afin qu'après avoir honoré Dieu sur la terre, vous puissiez le louer éternellement dans le ciel avec les enfants de vos enfants. *Ainsi soit-il.*

DISCOURS

POUR LA PROFESSION D'UN RELIGIEUX.

—

Beatus quem elegisti et assumpsisti, inhabitabit in atriis tuis. (*Psal.* LXIV, 5.)

Bienheureux est celui que vous avez choisi et que vous avez appelé, il habitera dans votre maison.

Quand je vous vois prosterné aux pieds de ces autels, prêt à vous consacrer à Dieu, et à lui faire un sacrifice entier de vous-même, je ne puis assez admirer, mon très-cher frère, et la force de l'esprit de Dieu, qui vous fait renoncer au monde, et la résolution généreuse avec laquelle vous y renoncez. Dieu vous a choisi pour être un de ses serviteurs fidèles qui, loin du bruit et du tumulte, méditent sa loi nuit et jour et l'ac-

complissent; et vous avez choisi Dieu comme un maître adorable dans ses volontés, fidèle dans ses promesses, libéral dans ses récompenses, et dont la grandeur infinie mérite des services et des hommages sans fin et sans bornes. Ainsi, soit qu'il vous appelle, soit que vous répondiez à sa vocation, l'un et l'autre est un effet de sa bonté. Et comme sa miséricorde est le principe du choix qu'il a fait de vous, la grâce est le principe du choix que vous faites de lui, en vous liant à lui par les vœux de la religion.

Le premier bonheur de votre condition, mon très-cher frère, c'est d'être séparé du monde, je veux dire du corps et de la société de tant de pécheurs qui vivent selon la corruption de la nature, et qui suivant le déréglement de l'esprit et du cœur humain, s'éloignent des voies que Jésus-Christ leur a marquées, et que les gens de bien doivent suivre.

Ce monde, qui selon l'Ecriture, est entièment opposé à l'esprit de Dieu, s'oppose aussi à tous ceux qui veulent vivre selon les règles de l'Evangile; tantôt il les corrompt par ses pernicieuses maximes, et leur persuade que les biens, les honneurs et les plaisirs font la félicité de la vie; que Dieu ne punit pas toujours le péché, et qu'il pardonne aisément à l'infirmité et à la faiblesse; que la vertu est trop austère, et qu'il n'est pas nécessaire de se contraindre dans ses passions : tantôt il les entraîne par ses mauvais exemples, leur montrant le vice autorisé par la multitude et la coutume, et la piété à peine reconnue par un petit nombre de personnes humbles et retirées : tantôt il les détourne du bien par une persécution injuste, en décriant jusqu'à leurs vertus, et faisant passer leur religion pour hypocrisie. Telle est l'injustice du monde. Et qui est-ce qui peut y vivre sans être ou séduit ou perverti par ses exemples, ou ébranlé par ses reproches?

Dieu par sa grâce vous met aujourd'hui à couvert de tous ces dangers, en vous séparant de la société des hommes mondains, et vous destinant à le servir dans sa maison durant tout le cours de votre vie. Là vous n'entendrez que la voix du Seigneur, qui vous inspirera lui-même ses vérités. Vous n'apprendrez que ses maximes tirées des pures sources de l'Evangile; que pour être à Jésus-Christ, il faut renoncer à soi-même; que la véritable liberté consiste à se donner à lui sans réserve; que le solide repos se trouve dans la soumission et l'obéissance; et que la perfection chrétienne n'est autre chose qu'un renoncement volontaire aux plaisirs et aux biens de la terre, par la pureté et la pauvreté religieuse.

Là on se trouve heureusement engagé par une espèce de nécessité, de comparaison et d'exemple, à demeurer dans les bornes étroites de son état, et à être fidèle à sa vocation, parce qu'on s'accoutume à faire le bien lorsqu'on le voit et qu'on le connaît; et qu'il serait honteux de n'être pas saint dans la compagnie de ceux qui le sont.

Mais outre les grands secours qu'on y trouve, on a encore l'avantage de n'y rencontrer aucun obstacle à bien vivre; nulle contradiction n'interrompt le cours des exercices de piété; nulle mauvaise humeur ne trouble la douceur d'une dévotion paisible. Comme on y juge de tout selon les lumières de l'esprit de Dieu, on n'y loue que ce qui est louable, et le blâme n'y tombe jamais que sur ce qui est irrégulier et imparfait. Ainsi tout contribue à retenir l'âme dans l'ordre et dans la situation où elle doit être, et rien ne s'oppose à la volonté et au désir qu'on a de servir Dieu.

Voilà, mon très-cher frère, les avantages de la profession que vous embrassez. Vous sortez, comme Israël autrefois, de la terre d'Egypte, et vous entrez dans le désert, où vous ne verrez pas adorer des divinités profanes, où vous sacrifierez tranquillement au Seigneur, où Dieu vous nourrira de la manne de sa parole, où il vous éclairera des lumières de sa vérité, où il vous rafraîchira des eaux de sa grâce, où il vous couvrira de la nue de sa protection, où il vous fortifiera contre les ennemis de votre salut, et d'où enfin, il vous fera passer dans la terre promise, je veux dire dans le royaume des cieux, qui, selon l'Evangile, appartient à ceux qui sont pauvres, qui sont patients et qui sont humbles.

MANDEMENTS

ET LETTRES PASTORALES.

I. MANDEMENT.

Pour la publication de la constitution de notre Saint-Père le Pape Innocent XII, du 12 mars 1699.

PORTANT CONDAMNATION ET DÉFENSE DU LIVRE INTITULÉ : *Explication des Maximes des Saints, etc.*

Esprit Fléchier, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de Nîmes, conseiller du roi en ses conseils : au clergé, et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction. L'Esprit-Saint nous ayant appelé à la conduite de cette Eglise, nous devons, selon le conseil de l'Apôtre, avoir une attention continuelle sur nous-même, pour gar-

der fidèlement le dépôt sacré de la foi et de la religion de nos pères ; et sur nos troupeaux, pour en éloigner tout esprit d'illusion et de mensonge. Nous y sommes même plus obligés en un temps où la discipline des mœurs est relâchée, et la charité de plusieurs refroidie ; en des lieux, où les peuples ont autrefois paru plus susceptibles de séduction, et où la difficulté que nous trouvons à détruire l'ancienne erreur, doit faire plus appréhender qu'il ne s'en introduise de nouvelles.

Il y a quelques années, mes très-chers frères, que nous avons connu par divers livres qu'on a publiés, que le quiétisme qu'on avait éteint en Italie, commençait à renaître en France. Il s'élevait une secte de gens spirituels, ou mystiques, qui s'éloignant des routes que Jésus-Christ et les apôtres nous ont tracées, et marchant dans leurs propres voies, retranchaient de la prière les demandes et les désirs qui en sont les parties les plus essentielles, négligeaient de méditer les mystères du Sauveur, de pratiquer les œuvres évangéliques, de faire des fruits dignes de pénitence, et substituaient au lieu des plus solides moyens qui conduisent à Dieu par Jésus-Christ, une oisive et stérile oraison, et une foi sans action et sans vigilance ; sous prétexte de rendre la charité plus pure et plus désintéressée, ils lui ôtaient les précautions de la crainte et les douceurs de l'espérance ; un abandon outré et une triste indifférence étaient le fond de leur religion, et mettant la grandeur et la dignité du christianisme dans une espèce de vertu qui tendait à la destruction de toutes les autres, ils proposaient aux âmes fidèles d'étouffer jusqu'au désir de leur salut, et d'acquiescer à leur réprobation éternelle.

Nous sommes obligés, mes très-chers frères, de vous donner une légère connaissance de ces profanes nouveautés de termes et de sentimens, qui sont d'autant plus dangereux, qu'ils sont fondés sur des idées de perfection imaginaire, afin que vous les évitiez, comme l'Apôtre l'ordonne.

Le livre de M. l'archevêque de Cambray, sous le titre de *Maximes des Saints sur la vie intérieure*, quelque adoucissement qu'il eût tâché d'y apporter, pouvait faire plus d'impression sur les esprits que tous les autres, tant par la subtilité de sa doctrine, que par la dignité et la réputation de son auteur.

Ces opinions qui commençaient à se répandre, et qui, par la sublimité du discours et la singularité des pratiques, portaient les uns à la présomption, et pouvaient par des conséquences dangereuses, porter les autres au libertinage, avaient besoin d'être arrêtées par des livres également pieux et savants, et par un jugement authentique du Saint-Siége.

Des évêques zélés pour la vérité, et versés dans la science de l'Eglise et dans l'intelligence des Ecritures, ont d'abord aperçu et fait apercevoir au monde, au travers de ces brillantes spiritualités, les taches de l'illusion et de l'erreur, et se sont appliqués à combattre ces nouvelles dévotions de sentiment et d'expérience, par les règles de l'Evangile, et par l'ancienne tradition de l'Eglise.

Cette cause portée au tribunal de N. S. Père, a tenu, dans le temps des contestations, toute l'Eglise de France en suspens. Ce livre attaqué et défendu avec tant de zèle, examiné avec tant de soin, d'attention et d'exactitude, a été enfin condamné par un des plus sages et plus religieux pontifes qui aient rempli la chaire de saint Pierre depuis longtemps.

Vous avez su sans doute, mes très-chers frères, combien nous sommes redevables à la protection du roi, qui s'intéresse avec tant de zèle à la pureté de la foi, et qui soutenant par sa royale autorité notre sollicitude pastorale, empêche en toute occasion, comme il a fait en celle-ci, les doctrines nouvelles de s'établir, et de s'introduire dans son royaume.

Après nous être uni au Saint-Siége, qui est, selon les Pères et les conciles, la source et le centre de l'unité, en recevant sa constitution en forme de bref, dans notre assemblée provinciale ; après avoir vu l'acceptation et le consentement de toutes les Eglises de France, il ne nous reste plus qu'à condamner ce livre dans l'étendue de notre diocèse, comme son auteur l'a déjà condamné lui-même dans le sien. On peut juger par son entière soumission, que si ses sentiments n'ont pas toujours été justes, ses intentions n'ont jamais été mauvaises. On peut voir par son exemple jusqu'où va la prévention de l'esprit humain, quand il s'arrête à son propre sens, et quand il passe au delà des bornes raisonnables de la vertu : mais on peut dire aussi qu'il n'a manqué que par un trop grand désir de perfection, et que sa piété même a été la cause et l'origine de son erreur. Aussi a-t-il été le premier à la reconnaître ; s'il a eu la faiblesse de faillir, il a eu le courage de confesser hautement qu'il s'est trompé ; dès qu'il a vu le coup qui le menaçait, il a baissé sa tête humilié, et nous avons presque appris la sentence prononcée contre son livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait.

A ces fins nous avons reçu et recevons avec tout le respect et la soumission qu'on doit au Saint-Siége, la constitution en forme de bref de N. S. P. le Pape Innocent XII, en date du 12 mars dernier ; que nous avons traduit de latin en français, et que nous avons joint à notre présent mandement : Avons condamné et condamnons le livre intitulé : *Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure, par Messire François de Salignac de Fénelon, archevêque duc de Cambray*, etc. Imprimé à Paris chez Pierre Aubouin l'an 1697, comme étant un livre qui pourrait porter insensiblement les fidèles dans des erreurs déjà condamnées par l'Eglise, et comme contenant encore des propositions téméraires, scandaleuses, pernicieuses dans la pratique, et même erro-

nées respectivement. Avons condamné et condamnons de plus en particulier les 23 propositions énoncées dans ladite constitution de Sa Sainteté, conformément aux résolutions de la susdite assemblée de la province de Narbonne. Avons défendu et défendons, sous peine d'excommunication, au clergé et aux fidèles de notre diocèse de lire ou garder ledit livre ; leur enjoignons sous la même peine, de nous en remettre tous les exemplaires quinze jours après la publication de notre présent mandement.

Ordonnons que notre dit présent mandement sera lu et publié dans notre église cathédrale, et dans toutes les églises de notre diocèse par les prieurs, curés ou vicaires, et ensuite affiché aux portes des églises et autres lieux accoutumés, le premier dimanche immédiatement après la réception dudit mandement : enjoignant à notre promoteur de tenir la main à l'exécution de tout ce qui y est contenu.

Donné à Nîmes dans notre palais épiscopal, le 20 octobre 1699.

Signé, Esprit, évêque de Nîmes ;

Et plus bas, par Monseigneur, Bégault.

II. LETTRE PASTORALE.

Aux fidèles du diocèse de Nîmes,

AU SUJET DES FANATIQUES.

Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, conseiller du roi en ses conseils : à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

Mes très-chers frères, les désordres que les fanatiques causent depuis quelque temps dans cette province, et la désolation du troupeau que Jésus-Christ nous a confié, ont fait sur nous de si vives impressions, que nous n'avons pu refuser à notre sollicitude pastorale, de vous faire part de notre douleur, et de la répandre dans vos cœurs, comme nous la ressentons dans le nôtre.

Vous savez, mes très-chers frères, les soins que nous avons pris durant le cours de notre épiscopat, de réparer les brèches que l'hérésie a faites dans ce diocèse ; d'y rétablir la pureté des mœurs et de la doctrine ; de ramener dans les voies de Dieu ceux qui s'en étaient écartés ; de fortifier dans la foi ceux que nous connaissions infirmes ; d'encourager enfin les âmes timides, que retenaient les respects humains, et d'adoucir par la charité et par l'instruction, celles que l'orgueil, l'ignorance ou l'obstination rendaient moins dociles.

La parole de la vérité était écoutée, les préjugés de la naissance et de l'éducation semblaient s'effacer, et si les esprits n'étaient pas tout à fait soumis, du moins paraissaient-ils tranquilles. Nous espérions surtout que les enfants, plus heureux, et peut-être plus sages que les pères, profiteraient de nos instructions, et qu'il se formerait, au milieu même d'un peuple mal converti, une génération fidèle.

Nos péchés sans doute ont arrêté le cours des miséricordes divines. *L'homme ennemi est venu de nuit semer son ivraie sur notre bon grain.* (*Matth.*, XIII, 25.) Les habitants des villes et de la campagne, nouvellement réunis, ont presque tous secoué le joug de la discipline. Tout sexe, tout âge a corrompu sa voie. L'espérance de se rétablir, l'envie de se faire craindre, le désir même de se venger, le temps commode pour le faire, les mauvais conseils soutenus de mauvais exemples, les conspirations domestiques, et les correspondances étrangères, les assemblées illicites et furtives, les discours séduisants, et le souffle contagieux des faux pasteurs, ont introduit d'abord le relâchement, ensuite l'irréligion, peu de temps après la révolte.

Cette hérésie, qui s'affaiblissait tous les jours, ayant repris tout d'un coup de nouvelles forces, est devenue une secte pleine d'illusion et de mensonge, qui contrefait les dons de Dieu et le langage des prophètes, qui met dans l'imagination et dans la bouche des enfants ses songes et ses visions, qui prend ses agitations et ses rêveries pour des opérations du Saint-Esprit, qui se croit inspirée jusque dans ses meurtres et ses sacrilèges, et qui, joignant à l'imposture la cruauté, porte partout le fer et le feu, égorge les fidèles, massacre les prêtres, brûle les autels, foule aux pieds les saints mystères, et ne connaît d'autre religion que celle de haïr et de vouloir détruire la véritable.

Il nous fut aisé de prévoir, mes très-chers frères, les maux que la séduction de ces faux prophètes, jointe au penchant et à la crédulité des peuples, pouvait produire. Nous les avions vus naître, nous les vîmes croître chaque jour, et nous levâmes les mains au ciel pour demander au Père céleste qu'il ouvrît sur ses enfants humiliés les yeux de sa miséricorde, et qu'il arrêtât par sa bonté les premières fureurs de ces esprits séditieux, qui se trouvant coupables devant Dieu et devant les hommes, et craignant les supplices qu'ils avaient mérités, songeaient à soutenir leur rébellion par les mêmes crimes par les lesquels ils l'avaient commencée.

Nous gémissions devant le Seigneur irrité. Nous avions pourtant quelque confiance qu'il abrégerait en faveur de ses élus, ces tristes et mauvais jours ; que les victimes déjà immolées presque sur ses autels, auraient apaisé sa colère, et que Jésus-Christ, cet adorable Sauveur, qui a versé son sang pour notre rédemption, ne permettrait pas qu'on vît couler plus longtemps celui de ses fidèles, qui sont les membres de son corps mystique. Mais la tribulation augmente au lieu de finir, la main de Dieu s'appesantit sur nous, pour châtier les péchés des uns, pour éprouver la fidélité des autres, et pour perpétuer dans son Eglise la possession où elle est de vaincre le monde par la foi, et d'avoir des martyrs dans tous les pays et dans tous les siècles.

On ne peut se représenter sans horreur les cruautés que ces hommes de sang exercent impunément contre les catholiques. L'on voit presque partout des prêtres, mi-

nistres du Seigneur, massacrés entre le vestibule et l'autel, des pères égorgés entre les bras de leurs enfants, des enfants arrachés du sein de leurs mères, des familles entières sacrifiées à une religion barbare, des hommes percés de mille coups devant et après leur mort, plusieurs hachés en pièces et par morceaux, quelques-uns meurtris, écrasés, brûlés tout ensemble, comme s'il fallait plus d'un genre de supplice et plus d'une mort pour un catholique; et tout cela le plus souvent sur la bizarre et fatale décision d'une prétendue prophétesse, qui, par ses tremblements affectés et par ses paroles entrecoupées de sanglots, prononce les jugements qu'on lui suggère, et se sert du nom de l'Esprit de Dieu pour autoriser la fureur des hommes.

Ce n'est pas notre dessein, mes très-chers frères, de vous irriter par ces funestes idées; à Dieu ne plaise que nous veuillons jeter dans vos esprits des motifs de vengeance et de haine! Nous laissons au Seigneur le soin de venger le sang de nos frères qui ont été mis à mort pour son nom, *et qui, prosternés au pied du trône de l'Agneau* (*Apoc.*, VII seq.), attendent le temps qu'il a destiné pour l'exécution de sa justice. Nous laissons au roi, à qui Dieu n'a pas mis sans raison le glaive en main, à le tourner contre ces rebelles qui ont ensanglanté les leurs du meurtre de tant de Catholiques. Nous exerçons un ministère de paix et de charité, et nous vous exhortons à prier, à gémir, à désirer la conversion plutôt que la mort des pécheurs, à prendre plus de soin d'apaiser la colère de Dieu que vous avez offensé, que de réprimer les passions de ceux qui vous persécutent.

Vous devez adorer les secrets de la Providence et de la justice divine, *opérer votre salut avec crainte et tremblement* (*Philipp.*, II, 12), à la vue de tant d'horribles scandales, et reconnaître que *l'orgueil des impies monte toujours* (*Psal.* LXXIII, 23); qu'il n'y a point d'excès dont ne soient capables ceux qui sont assez malheureux pour être abandonnés de Dieu, et qu'on n'est pas loin, quand on a perdu tous les sentiments de la religion, de perdre encore ceux de l'humanité.

Nous avons pourtant cette consolation, et nous devons en rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, que nous pouvons dire avec Jésus-Christ, que nous n'avons perdu aucun de ceux qu'il nous a donnés (*Joan.*, XVII, 12); que la vertu de sa grâce a soutenu les faiblesses de la nature contre les frayeurs de la mort, malgré la rigueur des tourments; et que nous n'avons appris aucune chute qui doive nous faire rougir. Nous pouvons même vous proposer des exemples d'une fidélité et d'une constance singulière.

On a vu des prêtres déjà blessés de plusieurs coups, et prêts à consommer leur sacrifice, rappeler ce peu qui leur restait encore de vie, pour embrasser leur meurtrier, et pour baiser la main déjà levée pour leur donner le coup mortel; des laïques s'exposer à toute la rage de ces barbares, plutôt que de livrer les vases sacrés; des mères, comme celle des Machabées, exhorter leurs enfants au martyre, offrir avec leur sang celui de ces innocentes victimes, et leur enseigner par leur exemple à mourir pour Jésus-Christ, comme elles leur avaient appris à vivre pour lui; des soldats, dans nos hôpitaux, mêler à la douleur qu'ils avaient de leurs péchés la joie d'avoir répandu leur sang pour les expier.

Nous devons donc être plus attentifs sur nous et sur tout le troupeau, puisque nous voyons tous les jours un glaive impitoyable prêt à tomber sur quelqu'une de nos ouailles. Une tendresse pastorale nous fait sans cesse trembler pour elles. Nous voudrions pouvoir réunir sous nos yeux tous les Catholiques de notre diocèse, et non-seulement mettre leur vie à couvert des périls qui les menacent, mais encore défendre leur foi de ces tentations terribles, auxquelles nous les savons tous les jours exposés.

Nous compatissons d'autant plus à leur état, que nous savons que par la retraite nécessaire des curés, que la persécution a bannis de leurs paroisses, ils sont privés du secours de la parole de Dieu et de l'usage de ce pain des forts, qui a toujours été la consolation et l'appui des âmes chrétiennes dans de pareilles tribulations. Nous voudrions pouvoir être à tous, et remplir par nous-mêmes le ministère de ces pasteurs, qui se sont crus en droit de quitter leurs paroisses, par une crainte que nous aurions souhaité, pour votre consolation et pour vos besoins spirituels, qu'ils eussent pu vaincre, mais que tant de funestes exemples ne nous ont pas permis de condamner.

Nous ne laissons pas de sentir vivement cet abandon, et pour y suppléer, mes très-chers frères, nous vous exhortons, vous qui êtes nés dans le sein de l'Eglise, et vous qui vous y êtes attachés par une réunion sincère; et nous vous conjurons : 1° de demeurer fermes dans votre foi (I *Cor.*, XVI, 13), et, dans votre vocation (II *Petr.*, I, 10), de lever les yeux au ciel, d'où vous doivent venir les véritables secours (*Psal.* CXX, 1); de n'entrer point en défiance des miséricordes divines, et d'attendre avec patience l'effet de cette éternelle et immuable protection que Jésus-Christ a promise à son Eglise.

Nous vous recommandons, en second lieu, de ne point succomber sous le poids des tribulations présentes, en vous laissant abattre par de vaines frayeurs, ou par des tristesses selon la chair; de ne pas vous occuper de ces tragiques événements, sans y joindre la volonté de Dieu qui les permet, et les péchés des hommes qui les produisent; de vous former une sainte vie, et de vous préparer une sainte mort par des pratiques de piété et des œuvres de miséricorde chrétienne; de ne point tenter Dieu pourtant, et de vous mettre à couvert de ces troupes meurtrières, à qui le démon, qui est *homicide dès le commencement* (*Joan.*,

VIII, 44), inspire jour et nuit de vous surprendre, et qui croient *rendre un service à Dieu* (*Joan.*, XVI, 2) de diminuer le nombre de ceux qui le servent.

Nous vous avertissons surtout, mes très-chers frères, d'employer ces jours de colère *à faire des fruits dignes de pénitence* (*Luc.*, III, 8), dans ces conjonctures où l'Eglise, comme étonnée, pleure la mort de ses enfants et de ses ministres, et où Dieu paraissant plus irrité, la foi doit être plus vive et la discipline plus sévère; surtout en ce saint temps de carême, destiné à la confession et à l'expiation des péchés, préparation nécessaire pour recueillir les grâces de la divine Eucharistie.

Nous sommes persuadés que l'éloignement des pasteurs ne diminuera pas la ferveur des fidèles, et que vous n'aurez pas moins d'empressement que vous en avez eu les autres années, d'approcher de la sainte table, selon le précepte de l'Eglise. Nous emploierons de notre côté tous nos soins, pour vous procurer toutes les consolations que vous pouvez tirer de votre piété, qui sont les véritables et presque les seules qui vous restent.

C'est pour satisfaire à ce devoir pastoral, que nous avons résolu de rappeler, s'il est possible, tous les pasteurs qui sont dispersés. Nous leur indiquerons des lieux d'asile et de sûreté à portée de leurs paroisses, où leurs personnes seront à couvert sous la protection des armes du roi, et d'où les troupeaux pourront recevoir les services qu'ils ont droit d'attendre de leur ministère.

Vous devez cependant, mes très-chers frères, vous qui vous trouvez par le malheur des temps sans pasteurs, sans églises, sans exercice public de religion, recourir souvent au souverain Pasteur des âmes, qui n'abandonne point les brebis qui écoutent sa voix et qui le suivent; servir Dieu au-dedans de vous et réparer par votre piété intérieure, la triste interruption du culte extérieur; faire de vos maisons des églises où Jésus-Christ soit loué et glorifié par vos familles; vous souvenir que vous êtes vous-mêmes les temples du Saint-Esprit, que les hommes ne peuvent détruire; nourrir votre âme d'instructions et de lectures utiles et saintes, et ranimer vos espérances *par la consolation des Ecritures* (*Rom.*, XV, 4), jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de rassembler *les dispersions d'Israël* (*Psal.* CXLVI, 2), et de rendre la paix et la tranquillité à nos diocèses.

Nous demandons au Ciel qu'il nous la donne cette paix, et que la droite du Très-Haut change les cœurs de ceux qui la troublent. Si nous croyions ces enfants rebelles en état de nous entendre, que ne voudrions-nous pas leur dire pour les faire rentrer dans leur devoir? Nous leur demanderions, comme saint Paul aux Galates (III, 1) : *Insensés que vous êtes, qui est-ce qui vous a ensorcelés?* Qui est-ce qui a étouffé dans vos cœurs les sentiments de la raison et de la nature? D'où vient que vos bras sont armés de haches et de poignards pour aller égorger des innocents qui ne vous ont point offensés? Avez-vous oublié le nom de Chrétien, nom de douceur et de charité, pour prendre la férocité des nations les plus barbares?

Nous ne pouvons que pleurer sur eux, mes très-chers frères, et sur leur aveuglement, qu'ils déploreront eux-mêmes, lorsqu'ils voudront ouvrir les yeux et faire revivre en eux les sentiments de religion que nous tâchions depuis longtemps de leur inspirer, et que nous n'avions jamais cru qu'ils pussent perdre jusqu'à ce point. Dieu en tirera sa gloire, et fera servir peut-être leurs propres crimes à les désabuser entièrement de cet attachement opiniâtre qu'ils conservaient encore pour leurs erreurs.

Pour nous, nous les assurons de ne perdre jamais les sentiments de charité qu'ils ont trouvés dans notre cœur, lorsque nous avons pu leur en donner des marques. Les portes du bercail sont toujours ouvertes pour recevoir ces brebis égarées. Nous ne refusons point, si le Seigneur daigne amollir leur cœur, de les conduire dans les voies de la pénitence et de les réconcilier avec Jésus-Christ.

Dans cette vue, nous déclarons à tous les curés qui ont quitté leurs Eglises, qu'ils aient à se rendre auprès de nous, afin que nous puissions prendre avec eux les mesures convenables pour le service de leurs paroisses pendant ces fêtes prochaines, leur ordonnant de se joindre à nous pour demander à Dieu tous ensemble dans nos oraisons et dans nos saints sacrifices, qu'il oublie nos iniquités et qu'il se souvienne de ses anciennes miséricordes (*Psal.* XXIV, 6), par les mérites de Jésus-Christ, pacificateur et médiateur entre Dieu et les hommes.

A Nîmes, le 23 mars 1703.

III. LETTRE PASTORALE

A tous les prieurs, curés, prêtres et autres ecclésiastiques du diocèse,

TOUCHANT LA PERSÉCUTION DES FANATIQUES.

Esprit Fléchier, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de Nîmes, conseiller du roi en ses conseils : à tous les prieurs, curés, prêtres et autres ecclésiastiques de notre diocèse, salut et bénédiction.

Mes très-chers frères, la persécution qui s'est élevée dans nos églises nous a été d'autant plus sensible qu'elle a commencé par la maison de Dieu, je veux dire par la désolation et par le meurtre de ses ministres. Les prêtres, ces oints du Seigneur, qu'il a défendu de toucher, et qu'il a tenus de tout temps sous sa protection particulière, ont été les premières victimes que les fanatiques ont égorgées. Ils vous ont regardés, mes très-chers frères, comme les chefs d'une religion qui leur était odieuse, comme des sentinelles d'Israël prêtes à crier à l'ennemi, comme des témoins et des censeurs importuns de leur rébellion naissante. Ils ont dit comme ces impies dont il est parlé dans le *Livre de la Sagesse* (II, 12) : *Faisons tomber*

le juste dans nos piéges, parce qu'il nous est incommode et qu'il est contraire à nos œuvres.

L'orage avait longtemps grondé sur les montagnes, nous en étions aussi menacés dans la plaine. La mort funeste, mais bienheureuse d'un abbé (22), qui s'était dévoué dès sa jeunesse aux missions évangéliques, fut le premier coup qui servit comme de signal pour la révolte générale dans vos paroisses. Vous vîtes alors, mes très-chers frères, parmi ces peuples nouvellement réunis, des mouvements qui vous firent craindre pour la religion, pour eux, pour vous-mêmes. Ils écoutèrent la voix trompeuse des séducteurs. Le souffle du démon leur parut une inspiration du Saint-Esprit. Ils apprirent à leurs enfants l'art de trembler et de prédire des choses vaines. Il se forma dans leurs assemblées des conspirations et des complots d'iniquité, au milieu même de leurs prières. Vos églises devinrent désertes; la parole de Dieu étant négligée, l'ignorance se trouva jointe à la malice; les cœurs s'endurcirent de plus en plus; les lumières de la foi s'éteignirent; la religion se perdit, et la fureur enfin prit la place de la raison.

Dans les temps mêmes où les esprits paraissaient tranquilles, nous avions souvent reconnu que leur foi était intirme et chancelante; nous vous avions donné, dans nos conférences et dans nos synodes, des règles de prudence et de charité, pour les ménager comme des vaisseaux fragiles, pour les instruire *en toute patience et doctrine : In omni patientia et doctrina* (II *Tim.*, IV, 2); pour leur adoucir le joug du Seigneur, et les réduire à une obéissance raisonnable, retranchant toute bassesse de vos bontés, toute amertume de votre zèle, toute passion et tout intérêt de vos fonctions; pour les ramener par des avertissements paternels, non par des reproches ou par des menaces, et pour n'agir à leur égard que par les motifs et les principes de la religion que vous aviez dessein de leur inspirer. Nous vous avons même exhortés, sur le point de ces fatales révolutions, de redoubler vos soins et votre attention, pour leur montrer l'abîme où ils allaient se précipiter, pour réveiller les remords de leur conscience abusée, en leur imprimant le respect de la loi de Dieu et la crainte de ses jugements, et pour rallumer dans leurs cœurs les restes d'une foi mourante.

Si vous avez suivi ces règles, mes très-chers frères, nous ne pouvons assez vous louer. Si vous n'avez pu, en les suivant, adoucir ces âmes féroces, nous ne pouvons assez vous plaindre. Quoi qu'il en soit, touchés du triste état où vous avez été réduits, nous avons prié le Seigneur qu'il vous consolât dans vos peines, qu'il vous fortifiât dans vos travaux, qu'il vous éclairât dans votre conduite, qu'il vous encourageât dans vos craintes, qu'il vous délivrât de vos dangers et de vos maux, et qu'il voulût bien être *le Dieu de votre salut et le protecteur de votre vie.* (*Psal.* XVII, 3; XXVI, 1.)

La grâce du sacerdoce, qui nous unit en Jésus-Christ, et la portion que vous avez dans l'office de pasteur que nous exerçons, nous font partager avec vous tout ce que vous souffrez dans les tribulations de l'Eglise. Nous vous considérons *comme les prêtres du peuple de Dieu, de qui dépend le salut des âmes* (22*). Nous vous avons appelés à la conduite d'une partie de notre troupeau. Nous avons mis l'Evangile entre vos mains dans votre ordination, comme on nous l'a mis sur les épaules dans la nôtre. Vous avez annoncé comme nous les paroles de vie et de vérité que nous vous avions mises dans la bouche; vous êtes entrés en part de notre sollicitude, de notre autorité, de nos ministères. Nous vous avons confié ce que l'Eglise a de plus grand et de plus sacré, son culte, ses lois, sa discipline, la dispensation des sacrements, la sanctification et le salut des fidèles. Vous avez travaillé dans l'enceinte de vos paroisses, comme nous avons fait dans tout le diocèse, et vous avez rempli la place des disciples de Jésus-Christ, comme nous avons l'honneur, quoique indigne, de remplir celle de ses apôtres.

Dans cette soudaine révolution, nous avons pleuré nos malheurs, et Dieu n'a pas été touché de nos larmes. Vous avez perdu presque en même temps la liberté de vos fonctions et la sûreté de vos personnes : tous les nouveaux réunis, qui composaient presque vos paroisses, se séparèrent de vous tout d'un coup. Ceux qui avaient été méchants se fortifièrent dans leur malice; ceux qui ne l'étaient pas par naturel le devinrent par contagion. Quelques-uns qu'on avait regardés comme bons, ou ne le furent plus, ou n'eurent pas le courage de le paraître. L'iniquité sortit du fond d'une longue hypocrisie, d'autant plus violente qu'elle avait été contrainte. A peine trouviez-vous par-ci, par-là, quelques brebis qui connussent et qui écoutassent la voix du pasteur. Votre peuple cessait d'être votre peuple, et vous aviez raison de craindre que vos propres paroissiens ne devinssent enfin vos parricides.

Déjà, dans les diocèses voisins, cette secte meurtrière faisait couler le sang des prêtres, perçant les uns de mille coups, brûlant les autres à petit feu, égorgeant quelques-uns presque à la vue des autels, où ils venaient d'offrir le saint sacrifice; et pour comble d'impiété, écorchant ces têtes vénérables qui portaient la couronne du royal sacerdoce, coupant ces doigts consacrés par les onctions et par l'attouchement des saints mystères, et déchirant les lèvres encore teintes du sang de l'Agneau sans tache, pour avoir le plaisir de les dégrader inhumainement, et de leur ôter avec la vie tout ce qui pouvait

(22) L'abbé de Cheyla.

(22*) *Vos estis presbyteri in populo Dei : ex vobis vendet anima illorum.* (*Judith.* VIII.)

avoir servi à exercer les fonctions de leur prêtrise.

Quelle fut notre douleur et notre inquiétude, mes très-chers frères, lorsque nous apprîmes qu'on égorgeait les prêtres de tous côtés, qu'une troupe effrayée de pasteurs et d'ouvriers évangéliques fuyaient devant la face de l'ennemi, et que le fléau de Dieu descendait et approchait de nos tabernacles. Vous craignîtes, et nous craignîmes pour vous aussi. Prêts à prendre part à vos dangers, pour le secours et pour la consolation de vos peuples, ou à vous appeler auprès de nous, pour notre sûreté commune, nous consultâmes votre courage.

Quelques-uns, fermes dans la foi et dans le service de leurs paroisses, ont résisté au démon, qui, comme un lion rugissant, cherchait tous les jours à les dévorer. (I *Petr.*, V, 8.) Ils ont craint d'être mercenaires, s'ils fuyaient à l'approche du loup, et s'ils abandonnaient leurs brebis. (*Joan.*, X, 12, 13.) Ils ont cru que ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la persécution, ni le glaive, ne devaient pas les séparer de la charité de Jésus-Christ (*Rom.*, VIII, 35); que leur vie ne leur était pas plus précieuse que leur salut, dans l'accomplissement de leur ministère (*Act.*, XX, 24); qu'ils tenaient à leurs peuples par des liens indissolubles, et ramassant quelques petits secours, levant les yeux au ciel, d'où viennent les grands, au milieu des périls qui les menaçaient, ils ont fait comme David, au dedans d'eux-mêmes, cette prière au Dieu de leur vie : *Mon Dieu, vous êtes mon défenseur et mon refuge. « Apud me oratio Deo vitæ meæ, dicam Deo : Susceptor meus es tu, et refugium meum. »* (*Psal.* LVIII, 9.) Nos archiprêtres ont donné l'exemple; plusieurs l'ont suivi, et nous avons béni le Seigneur qui donnait ce courage et cette force à ses serviteurs.

Soit que vous n'ayez pas trouvé les mêmes protections, mes très-chers frères, soit que vous n'ayez pas eu la même constance, vous avez cru pouvoir céder aux malheurs du temps. Vous êtes devenus inutiles dans vos paroisses, où vous pouviez à peine exercer, à cause de l'indocilité des esprits, un reste de fonctions infructueuses. Vous alliez tomber sous le glaive du barbare persécuteur. Le petit nombre de fidèles qui s'unissait avec vous allait subir la même peine, et vous aviez sujet de craindre les cruautés qu'on vous préparait, ou celles dont on menaçait les Catholiques.

Quoi qu'il en soit, mes très-chers frères, vous vivez; tristes témoins de la désolation de vos paroisses, vous voyez de loin fumer les pitoyables restes de vos églises; ces chaires d'où vous aviez tant de fois annoncé les vérités évangéliques, ces autels où vous offriez tous les jours le sacrifice de l'Agneau sans tache; ces tabernacles d'où vous tiriez ce Pain de vie qui descend du ciel pour la nourriture des âmes : ces ornements et ces habits sacrés qui servaient à parer la sainte Sion dans ses jours de solennité, ou à rendre le sacerdoce plus vénérable dans la célébration des saints mystères; ces tribunaux où vous avez peut-être réconcilié les pécheurs mêmes qui vous affligent; ces images des saints, la plupart martyrs, dont la vue est aujourd'hui si nécessaire, ou pour implorer leurs intercessions, ou pour imiter leurs exemples; tous ces ouvrages, faits de main d'homme à la vérité, mais consacrés au Dieu éternel, composent ce bûcher fatal, et servent de matière à ces incendies sacriléges.

Ce qui vous a sans doute le plus touchés, c'est la cessation du Service divin. Toute la religion semble être sortie avec vous de vos paroisses ; les louanges de Dieu ne s'y chantent plus ; le sacrifice perpétuel y est interrompu ; l'esprit de prière y est éteint; il n'y a point de foi dans ces contrées d'Israël ; la parole de Dieu en est bannie ; personne ne rompt le Pain, personne même ne le demande ; les Assyriens ont coupé tous les canaux qui portaient les eaux de la grâce dans Béthulie (*Judith*, VII, 9 seq.); ni pluie, ni rosée ne tombent plus sur les montagnes de Gelboë (II *Reg.*, I, 21), et l'abominaton de la désolation règne partout dans le sanctuaire. (*Marc.*, XIII, 14.)

Quelque douleur que nous ayons eu de vous voir hors de vos Eglises, nous avons ressenti quelque consolation de vous voir hors de danger autour de nous. Vos défenseurs, si vous en aviez, avaient eux-mêmes besoin de défense ; le petit nombre était opprimé par la multitude ; le zèle de la religion ne pouvait tenir contre la fureur des impies ; la haine qu'on vous portait retombait sur ceux qui paraissaient vos amis, et vous qui exerciez un ministère de vie, deveniez par occasion des instruments de mort à l'égard des fidèles de vos paroisses. Ainsi votre présence étant dangereuse pour vous et nuisible aux autres, vous avez cru que votre fuite était nécessaire.

Vous nous représentez ces raisons, mes très-chers frères, et vous nous demandez d'approuver vos craintes et votre retraite. C'est à vous à connaître vos devoirs et à les remplir avec courage. C'est à nous à examiner vos dangers et à vous en tirer avec prudence. Nous vous devons la justice et la charité, comme vous les devez aux âmes qui vous sont commises; et dans ce temps de calamité, nous sommes réduits à plaindre le malheur des troupeaux et à compatir même à l'infirmité des pasteurs.

Vous le savez, mes très-chers frères, il s'est trouvé dans les premiers siècles du christianisme des docteurs rigides, qui, par un zèle qui n'était pas selon la science, voulaient qu'on se livrât sans ménagement aux persécuteurs, faisaient un crime aux fidèles d'une précaution raisonnable et reprochaient aux ecclésiastiques que leur fuite scandalisait et décourageait les laïques, leur arrachait les couronnes du martyre, les privait des secours spirituels, et laissait en proie le bercail aux bêtes des champs.

Ils supposaient, *que le temps de la persécution est un temps destiné de Dieu pour l'é-*

preuve de son Eglise; que son intention est de connaître ceux qui sont à lui, et de les manifester; qu'il se sert de l'iniquité du démon ou de la malice des hommes, pour examiner ses véritables serviteurs; qu'il en tire sa gloire par la confession des martyrs et par la chute même des apostats, accomplissant sa justice dans l'iniquité des uns, comme il perfectionne sa vertu dans l'infirmité des autres; qu'il permet au monde pervers ses malignités, ou pour le confondre par la foi victorieuse de ses élus, ou pour faire connaître que ceux qui se perdent étaient des hommes déjà perdus; que c'est Dieu enfin qui lâche la main au démon et qui lui donne le droit de tentation, purifiant par lui le juste pour le couronner, lui livrant le pécheur pour le punir. (TERTUL., *De fuga in persecut.*)

Ils ajoutaient : *Que la perfection venant de Dieu, et tout ce qui vient de Dieu étant un bien, il fallait attendre ses ordres et s'abandonner à sa providence; que c'était se défier de sa protection que de fuir; et présumer de soi, que de croire pouvoir échapper à sa poursuite.* (*Ibid.*)

Ils tiraient ensuite à conséquence : *Que le Seigneur n'enverrait pas la persécution, s'il voulait qu'on l'évitât; que c'est renoncer Jésus-Christ, ou du moins n'avoir pas le courage de le confesser, que de fuir; que si c'est être heureux que de souffrir pour la justice* (*Matth.*, V, 10), *c'est être malheureux que d'en rejeter les occasions : qu'il ne faut pas craindre ceux qui ne peuvent que tuer le corps et qui n'ont point de pouvoir sur l'âme* (*Matth.*, X, 28); *que quiconque aime plus sa vie que Jésus-Christ n'est pas digne de Jésus-Christ* (*Matth.*, XXXVII, 88); *que la charité, quand elle est parfaite, doit chasser la crainte; qu'il paraît au moins de la bonne volonté à s'exposer, et qu'il y a presque plus d'honneur pour un soldat chrétien de périr dans le combat, que de se sauver par la fuite* (23),

L'Eglise n'a pas approuvé ces sévérités outrées : elle a cru, que comme il y a une générosité chrétienne qui brave quelquefois les périls, il y a aussi une prudence évangélique qui les évite, et qu'il y a des retraites qui ne sont pas des désertions; elle ne prétend pas fermer les lieux de refuge, que Jésus-Christ a ouverts lui-même à ses disciples; elle a des égards pour ses enfants, et comme elle craint qu'il n'y ait de la lâcheté dans leur fuite, elle craint aussi qu'il n'y ait de la présomption dans leur confiance.

De là ils ont conclu que les ecclésiastiques sont obligés de demeurer dans la place où Dieu les a mis, pour encourager le peuple par leurs exhortations et par leurs exemples, *qu'ils doivent attendre que la volonté du Seigneur s'accomplisse, et baisser leur tête humiliée sous le glaive qui les menace; que c'est un scandale, que ceux qui doivent conduire les autres, les abandonnent; que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis; que le mauvais, qui fuit dès qu'il voit le loup, mérite d'être chassé de sa bergerie; qu'il faut retenir à cet ouvrier inutile et lâche la rétribution de sa mission, et qu'enfin toute fuite du clergé, dans un temps de persécution, est une espèce de perfidie* (24).

Saint Augustin (Epist. 80 *Ad Honorat.*), n'a guère été moins exact sur la loi de la résidence des ecclésiastiques, dans des temps difficiles et dangereux, tel qu'était celui de l'irruption des Vandales. Il convient que les laïques peuvent se retirer dans les villes et places fortifiées. Ce sont des particuliers, qui n'étant chargés que d'eux-mêmes, ont droit de penser à leur sûreté; leur vie, pour ainsi dire, est toute à eux, et comme ils portent partout la religion et les ministères, ils portent leur âme et leur salut avec eux, et vont chercher les secours des pasteurs empruntés dans les Eglises étrangères.

Mais il prétend *que ceux qui, par leurs ordres ou par leurs bénéfices, sont liés au service de l'Eglise qui les a consacrés et qui les entretient dans le sacré ministère, n'ont pas la même liberté; que ces liens, serrés par la charité de Jésus-Christ, sont indissolubles; qu'ils sont devenus débiteurs de leur propre vie, et comme garants du salut éternel de leurs frères, que les besoins spirituels des peuples étant continuels, les ministères le doivent être; que sur des périls incertains, que Dieu peut détourner quand il lui plaît, il n'est pas juste d'abandonner tant d'âmes rachetées par Jésus-Christ, dont la perte est presque certaine; que c'est dans le temps des persécutions que la présence du pasteur est plus nécessaire, temps où les fidèles se réunissent, où tout sexe, où tout âge a recours à la prière; où les uns demandent le baptême, les autres la réconciliation, plusieurs la nourriture spirituelle, tous l'édification, l'instruction et la consolation qu'ils ont droit d'attendre des prêtres.*

Ce saint docteur, mes très-chers frères, convient pourtant que les serviteurs de Jésus-Christ, ministres de ses sacrements et de sa parole, peuvent pratiquer ce qu'il commande, ou qu'il permet dans son Evangile, *de fuir d'une ville à l'autre*, quand quelqu'un d'eux est spécialement et personnellement recherché, et que son Eglise peut être desservie par d'autres. C'est ainsi que l'Apôtre sort de Damas pour éviter la fureur des Juifs qui voulaient le perdre, se conservant lui-même à l'Eglise, et laissant le ministère rempli par ses frères, sur qui la haine ne tombait point. C'est ainsi que saint Athanase, après avoir remis à des prêtres fidèles et courageux la conduite de son peuple d'Alexandrie, fuyait la colère de l'empereur Constantius, portant comme en triomphe par toute la terre le nom et la divinité de Jésus-Christ, dont il était le défenseur; gardant cette foi dans son cœur et dans ses écrits, comme un dépôt précieux que le Saint-Esprit lui avait particulièrement confié, et que

(23) Pulchrior est miles in pugna prælio amissus, quam in fuga salvus. (TERTUL. *De fuga in persecut.*, c. 10.)

(24) Ejicietur de villa pastor, detinebitur illi missionis suæ mercedes. (*Ibid.*)

les puissances du monde auraient voulu lui arracher; dédommageant ainsi, par les services qu'il rendait à l'Eglise universelle, ceux qu'il devait à son Eglise particulière.

Serviteurs inutiles que nous sommes, nous ne pouvons nous appliquer les exemples de ces grands saints, et nous n'avons d'autre gloire dans nos tribulations que celle d'être persécutés comme eux pour Jésus-Christ. Vous avez reconnu par les massacres qu'on a faits de vos confrères du voisinage, qu'on en voulait à tous en général, et à chacun de vous en particulier. Le sacerdoce du Seigneur était attaqué tout entier; vous étiez devenus des signes de contradiction et de ruine; ceux à qui vous pouviez confier la direction de vos paroisses, croyaient avoir, aussi bien que vous, le droit de craindre et de fuir. Ainsi le péril étant évident et spécial pour chacun de vous, vous ne pouviez demeurer sans exposer votre caractère et vos personnes; commettre quelque autre à vos fonctions, c'était une substitution de mort, plutôt qu'un remplacement de ministère.

Nous n'avons pas dessein de justifier ici, ni de blâmer votre retraite, nous avons souhaité que Dieu l'approuvât, et qu'il vous réservât à de plus paisibles travaux pour l'utilité de son Eglise. Quelques-uns ne savent peut-être que trop ce que Jésus-Christ dit à ses apôtres (*Matth.* X, 23) : *Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre;* indiquant par un excès de bonté, à des esprits qu'il prévoyait devoir être pusillanimes, le port et l'asile de la fuite, dit Tertullien; ne prétendant pas toutefois qu'ils se servissent de ces paroles comme d'un voile pour couvrir leur lâcheté.

Saint Augustin se plaint aussi de l'abus qu'on fait de cette sentence, dans les dangers de religion, où l'on voudrait naturellement autoriser l'infirmité de la foi, de cette permission évangélique.

Cependant, mes très-chers frères, c'est sur ce texte et sur plusieurs autres, que saint Athanase a fondé l'*Apologie de sa fuite.* Il croit que Dieu veut ménager le sang de ses serviteurs; que leur vie n'est pas moins précieuse devant lui que leur mort, et que son dessein est plutôt de les éprouver, que de les perdre. *En ce temps-là,* dit Jésus-Christ dans un autre endroit (*Matth.*, XXIV, 10 seq.), *plusieurs trouveront des occasions de scandale et de chute, se trahiront et se haïront les uns les autres. Il s'élèvera un grand nombre de faux prophètes, qui en séduiront plusieurs; et parce que l'iniquité sera accrue, la charité de plusieurs se refroidira... Alors que ceux qui seront dans la Judée fuient sur les montagnes.* Les exemples qu'il nous a donnés, ajoute ce Père, sont conformes à sa doctrine. Il est conduit en Egypte dans son enfance, pour éviter la fureur d'Hérode... Après la mort de ce prince, étant revenu dans la terre d'Israël, il se retire à Nazareth, pour éviter les embûches d'Archélaüs son fils et son successeur. L'évangéliste remarque (*Joan.*, XI, 47 seq.), qu'après la résurrection de Lazare, lorsque les princes des prêtres et les pharisiens eurent tenu conseil pour trouver le moyen de le faire mourir, il ne se montra plus en public parmi les Juifs, et se retira dans une contrée qui est auprès du désert... où il se tint avec ses disciples. Le même saint Jean nous apprend (VIII, 59) : Que lorsque les Juifs prirent des pierres pour les lui jeter, il se cacha, et sortit du temple... Sur quelques paroles qu'Hérode le tétrarque avait dit de lui, après avoir fait mourir saint Jean, il partit du lieu où il était, dans une barque, et se retira en particulier dans un lieu désert.

Eloignez de votre esprit, mes très-chers frères, toute idée de vaines craintes, et de basses timidités. Si Jésus-Christ s'est soustrait en ces occasions à la violence des hommes; c'est que son heure n'était pas encore venue. (*Joan.*, VII, 30.) Il avait en ses mains sa vie et sa mort (*Joan.*, X, 18), il savait les temps et les moments que son Père avait mis en sa puissance; il attendait que son Eglise fût fondée, et son Evangile consommé : alors il se livra lui-même pour nous, sans fuir, sans demander à son Père des légions d'anges pour sa défense, sans approuver que Pierre tirât l'épée, montrant seulement à la vue du calice, la vérité de sa chair mortelle, par son dégoût et par sa tristesse, et soumettant aussitôt sa volonté à celle de son Père, pour rendre son oblation libre, et son sacrifice volontaire.

Quant au conseil, ou au précepte de fuir d'une ville à l'autre (*Matth.*, X, 23), plusieurs ont cru qu'il ne regardait que la personne et la condition des apôtres, que le Père céleste avait destinés à instruire et à ramener les *ouailles perdues de la maison d'Israël* (*Matth.*, XV, 24); qu'il leur fallait une mesure de temps et de vie pour accomplir l'œuvre apostolique, et pour conduire les premiers fruits de leur mission à maturité; que si leur Maître les engageait à fuir, ce n'était pas *pour éviter le péril des persécutions, qu'il leur enseignait de souffrir, et qu'il leur prédisait qu'ils souffriraient; mais pour continuer et pour avancer la prédication de la loi de grâce, de peur que la parole de Dieu, qui demeure éternellement, ne périt, pour ainsi dire, avec eux, et que le ministère ne fût opprimé avec les ministres; que d'ailleurs ils cherchaient la gloire de Dieu, non pas leur repos, et qu'exerçant partout les mêmes fonctions, et trouvant partout les mêmes obstacles, changer de lieu pour eux, n'était proprement que changer de persécution.* (Tertull., *De fuga in persecut.*)

Quoi qu'il en soit, mes très-chers frères, ce n'est pas pour favoriser le dégoût qu'on a de la résidence, ni les prévoyances humaines, qui préviennent les dangers de loin, ni la paresse des ouvriers qui se fatiguent de leurs fonctions, que Jésus-Christ a laissé de pareils conseils et de pareils exemples dans son Evangile. Les saints Pères ont cru qu'il était permis de s'en servir en ces occasions. 1° Quand il ne reste plus de catholiques dans

une paroisse : car peut-on croire, dit saint Augustin (*loc. cit.*), que le service ecclésiastique soit nécessaire dans les lieux où il n'y a point de peuple fidèle? 2° Quand les pasteurs sont personnellement poursuivis, et qu'ils substituent d'ailleurs des gens savants et pieux en leur place, à l'exemple de saint Athanase. 3° Quand leur présence, odieuse aux persécuteurs, peut attirer la persécution sur tout le troupeau. *Il nous convient*, dit saint Cyprien, *de maintenir la paix et la sûreté commune, et de nous absenter quelquefois, quoique cette absence nous soit ennuyeuse, de peur que notre présence n'attire sur vous la haine et la fureur des gentils, et que nous ne soyons malgré nous, occasion de trouble et de division à plusieurs, nous qui devons procurer le repos à tout le monde* (25). 4° Quand dans cet éloignement nécessaire, retenant dans leurs cœurs une sollicitude pastorale, et des liaisons de doctrine et de charité, ils se rendent présents en esprit, par leurs soins, par leurs instructions et par leur affection paternelle. C'est ainsi que le même saint Cyprien justifiait sa retraite, écrivant au clergé de Rome. Le peuple de Carthage ému contre les fidèles de cette ville, avait souvent demandé avec des cris violents et séditieux, dans le cirque et l'amphithéâtre, *qu'on lui livrât ce saint évêque, et qu'on l'exposât aux lions, pour servir de spectacle aux gentils, et pour être sacrifié tout ensemble à leur plaisir et à leur fureur.* Il se retira pour quelque temps, moins pour la conservation de sa vie, que pour le repos et la sûreté de ses frères, craignant d'irriter contre eux par sa présence indiscrète, des esprits aigris déjà contre lui. Cependant tout absent qu'il était de corps, il déclare qu'il a été présent par son esprit, par ses secours, par ses avertissements ; et qu'il n'a manqué à aucun de ses devoirs à leur égard, autant que son exil et sa faiblesse lui pouvaient permettre. Il donna part au clergé de Rome des treize lettres pastorales qu'il avait écrites à son peuple durant sa retraite.

C'est dans cette vue, mes très-chers frères, que nous vous avons appelés auprès de nous afin qu'étant sous nos yeux, vous puissiez recevoir de nous les consolations nécessaires, et que vous trouvant dans le centre du diocèse, vous puissiez entretenir des correspondances utiles à ce qui reste de fidèles dans vos paroisses. Aussi vous avons-nous souvent rassemblés pour concerter avec vous les moyens d'assister les pauvres, de conforter les pusillanimes, de ramener même les coupables. Nous avons rallumé de temps en temps le zèle de quelques-uns, par les considérations de leur état, et par les exemples de leurs généreux confrères ; les invitant d'aller visiter leurs troupeaux dans ces intervalles de paix, où l'éloignement des rebelles, et la protection des troupes du roi ont laissé quelque repos et quelque liberté de travailler au salut des âmes. Nous vous avons tous exhortés de *veiller* et *prier* dans ces jours de tentation, et de reconnaître, que si vous n'êtes pas obligés de mourir, vous êtes du moins obligés de vivre pour Dieu, et pour les hommes dont sa providence vous a chargés.

La miséricorde du Seigneur sur nous, peut-être aussi l'attention que vous avez eue sur vous-mêmes, vous ont tirés des périls qui vous menaçaient. Tandis qu'ailleurs il en a coûté le sang à tant de prêtres, nous n'en avons perdu qu'un seul, notre clergé n'a fourni qu'une victime aux persécuteurs ; c'est pour nous une consolation, nous ne savons si c'est une louange pour vous.

Quant aux règles de conduite qu'il vous convient de garder, mes très-chers frères, dans de si tristes conjonctures, ceux que Dieu, par sa grâce, a retenus dans leur résidence et dans le service de leurs Eglises doivent gémir en secret, pleurer les péchés et les afflictions du peuple, s'acquitter des devoirs de leur ministère avec d'autant plus d'exactitude et de pureté, qu'ils sont tous les jours menacés de les interrompre ; se réunir plus étroitement à leurs troupeaux, par les liens d'une charité et d'une compassion mutuelle ; adoucir les pertes et les inquiétudes des uns par les secours de la miséricorde chrétienne ; ranimer la ferveur des autres par la vertu des sacrements et par la consolation des Ecritures ; former enfin en tous des cœurs contrits et humiliés, afin d'apaiser la colère de Dieu par les pratiques de la pénitence.

Pour vous, mes très-chers frères, que la persécution a fait sortir de vos résidences, et qui soupirez après le rétablissement du culte divin dans vos paroisses, vous devez vous regarder comme des prêtres exilés, ou interdits de vos fonctions, et porter avec vous la honte et la confusion de votre fuite, quoique raisonnable : chacun de vous se doit dire ces paroles du prophète : *Où est le troupeau qui t'avait été confié?* « *Ubi est grex qui datus est tibi?* » (*Jerem.*, XIII, 20.) Et ne pouvant le nourrir au dehors par vos instructions, vous devez au moins l'entretenir au-dedans de vous par votre affection et par vos prières.

Comme vous êtes rassemblés ici, et que vous n'y pouvez travailler que pour vous-mêmes, nous vous avons enjoint à tous de faire une retraite spirituelle de dix jours dans notre séminaire, pour y réfléchir sur les obligations de votre état, pour y examiner les principes de votre vocation et de votre entrée dans le sacerdoce de Jésus-Christ, et dans la direction des âmes ; de peur que le commerce du monde ne ralen-

(25) Oportet nos paci communi consulere, et interdum, quamvis cum tædio animi nostri, decesse vobis, ne præsentia nostri invidiam et violentiam gentilium provocet, et simus ... (Cypr., lib. III, epist. 14.)

Absens tamen corpore, nec spiritu, nec actis, nec monitis meis defui, quominus, secundum Domini præcepta, fratribus nostris, in quibus possem, pro mediocritate mea, consulerem. (Cypr., lib. II, epist. 12.)

tisse votre piété, et que votre inaction dégénérant en indolence, vous ne perdiez la connaissance et l'habitude de vos devoirs, en cessant de les pratiquer.

Quoique vous paraissiez déchargés des peines et des travaux du ministère, il vous doit être plus pénible de n'avoir plus à travailler, votre repos vous doit être à charge, et vous êtes d'autant plus à plaindre, que vous sentez le poids de vos obligations, sans avoir le moyen de les accomplir. Il faut du moins remplir le vide de vos occupations pastorales, et mettre à la place du temps que vous aviez coutume d'employer à la visite des malades, à l'instruction des ignorants, à la consolation des affligés, l'assistance aux saints Offices, les lectures pieuses et utiles, l'étude des saintes Ecritures, et surtout une conversation édifiante, qui inspire la piété que vous prêcheriez dans vos paroisses.

Il ne vous convient pas, mes très-chers frères, de vous répandre dans le monde auquel vous servez de *spectacle*, *aussi bien qu'aux hommes et aux anges.* (I *Cor.*, IV, 9.) Le temps de tribulation est un temps de recueillement et de retraite. Eloignez-vous de ces promenades publiques, où la vue des objets mondains, la liberté des discours, les joies séculières et immodestes ne peuvent que blesser la piété des ministres de Jésus-Christ. La religion d'ailleurs étant attaquée par tant d'endroits, il est juste de la faire respecter en vos personnes, et d'ôter aux hérétiques et aux libertins le plaisir malin de compter, en vous voyant, le nombre des prêtres oisifs et des Eglises ruinées.

Evitez les compagnies des gens du monde, qui ne vous sont ni utiles, ni honorables. Vous devez être aussi peu touchés de leurs intrigues et de leurs plaisirs, qu'ils le sont la plupart des malheurs de l'Eglise et de vos pertes particulières. Le commerce que vous aurez avec l'Egypte, vous en fera prendre les mœurs et les coutumes. *Ce n'est pas l'esprit de ce monde que nous avons reçu, mais l'esprit de Jésus-Christ.* (I *Cor.*, II, 12.) Unissez-vous par les liens d'une charité fraternelle, vous que la tempête a jetés dans le même port. Affligez-vous ensemble, consolez-vous ensemble, raisonnez entre vous sur ce que vous devez à l'honneur de votre sacerdoce et au salut de vos troupeaux.

Gardez-vous sur toutes choses de la trop grande fréquentation avec les personnes du sexe, où il y a souvent du péché et presque toujours du péril et du scandale, et où votre conscience et votre réputation sont également exposées. Le Sage nous avertit, tantôt de ne les pas regarder, tantôt de ne point parler avec elles, parce que leur entretien brûle comme le feu. *Ne respicias... Colloquium enim illius quasi ignis exardescit* (*Eccli.*, IX, 9), tantôt de ne point s'asseoir et de point manger avec elles. *Ne sedeas omnino neque accumbas.* (*Ibid.*, 12.); voulant nous faire craindre par ces avis diversifiés, les piéges secrets et visibles que le démon nous tend en tout temps, et la multiplicité des dangers où nous jette notre propre fragilité et celle des autres.

Que votre modestie serve comme de rempart à votre chasteté. Fuyez les curiosités dangereuses, les conversations vaines, les familiarités indécentes, les directions et les visites mêmes des femmes qui paraissent vertueuses, où l'on n'est pas toujours conduit par la charité, et où, sous prétexte de gagner une âme, il arrive quelquefois qu'on en perd deux.

Nous vous avons souvent exhortés à demeurer dans notre séminaire, mes très-chers frères, ou à vivre ensemble dans une honnête société, sous une dépense commune. Nous vous avons permis pour vos commodités, de vous aider du secours de vos familles et de celui des gens de bien qui craignent Dieu et honorent ses ministres. Mais nous vous avons interdit ces tables tumultueuses, où l'on s'entretient d'ordinaire des vanités et des folies du siècle, où l'on blesse la charité par la médisance, la tempérance par les excès, la pudeur par l'indiscrétion et la licence. Jésus-Christ a mangé quelquefois avec les pécheurs; il pouvait en faire des saints, et sa sainteté était hors d'atteinte : mais il est à craindre pour vous que votre vertu ne soit exposée en de pareilles occasions, que votre cœur et vos oreilles n'aient du moins beaucoup à souffrir, et que la compagnie où vous vous trouvez ne condamne votre présence. Il faut que vos repas soient non-seulement sobres, mais encore pudiques; que de sages et pieux entretiens les assaisonnent; que la frugalité vienne plutôt de la modération de votre esprit, que de la modicité de vos revenus, surtout en ces mauvais jours, où mangeant votre pain sans travail, vous devez le manger avec douleur, et ne pas abuser du bien que l'Eglise vous a laissé, quoique vous n'ayez plus la peine de la servir (26).

Le danger qu'il y a, mes très-chers frères, que le loisir où vous vous trouvez, ne vous jette dans des amusements séculiers, dont la gravité de votre état et la tristesse du temps doivent entièrement vous éloigner, nous engagent à vous défendre les jeux, que les saints canons défendent aux prêtres. L'épée que vous avez vue briller sur vous et qui pend encore sur vos têtes, vous avertit de vous tenir dans une crainte salutaire. Vous vous êtes retirés ici pour chercher la sûreté de votre vie, non pas la commodité de vos plaisirs. Vous ne devez désirer de gagner, ni craindre de perdre, que les âmes qui vous ont été confiées, et qui se trouvent malheureusement privées du secours qu'elles peuvent exiger de vous. Il n'est pas permis aujourd'hui de commettre au hasard du jeu les restes des oblations des fidèles. Oseriez-vous vous divertir, tandis que les loups ra-

(26) *Can. apost.*, 34; *Conc. Laod.*, 24; *Conc. Carth.*, 327. — Si clericus in taberna comedens inveniatur, excom. — Convivia publica fugiant : privata, non tantum sobria, sed et pudica colant.

vagent vos champs et dévorent impitoyablement vos ouailles (27)?

Ce n'est pas que nous ayons sujet de nous plaindre de votre conduite sur cet article; mais nous avons cru qu'il était de notre devoir de vous donner cet avertissement. Des mains consacrées pour la bénédiction des peuples, sont indignement employées à des usages si profanes. Le patrimoine de l'Eglise ne doit pas ainsi être dissipé, et plus la portion que vous en avez est petite, plus il faut avoir d'attention à la ménager. Par le jeu vous dérobez à Dieu des heures destinées à la prière et aux bonnes œuvres; vous déréglez votre esprit, et vous affaiblissez en vous le goût des occupations spirituelles. Vous irritez votre cupidité par des gains et par des pertes, que l'affection ou le besoin rendent considérables, quoiqu'elles ne le soient pas par elles-mêmes. Vous vous exposez, vous et ceux avec qui vous jouez, aux impatiences et à tous les autres péchés que le jeu cause; vous scandalisez les laïques, et leur rendez votre ministère méprisable.

Nous vous dirons avec l'Apôtre (*Ephes.*, V, 15), mes très-chers frères : *Ayez donc soin de vous conduire avec une grande circonspection, non comme des personnes imprudentes, mais comme des personnes sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais....*

Nous vous exhorterons comme lui (*Ibid.*, 19), à vous *entretenir de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant au Seigneur dans le fond de vos cœurs*, et dans les églises où se fait le service divin; que s'il faut donner par nécessité quelque relâche à vos esprits, vous devez en régler le temps, les lieux et la mesure, et non-seulement vous abstenir des divertissements qui peuvent être scandaleux, mais cacher même aux séculiers vos récréations innocentes.

Nous avons appris avec quelque peine, que plusieurs d'entre vous, contre les règles de la douceur et de la bienséance ecclésiastique, vont assister aux fréquentes exécutions qu'on fait des meurtriers qui nous persécutent. Nous leur avons nommé des consolateurs, et ceux qui ne sont pas destinés à être les ministres de leur salut, n'ont pas droit d'aller jusqu'au pied des échafauds, être les spectateurs de leurs supplices. L'Eglise si circonspecte et si charitable, ne peut approuver ces tristes et indécentes curiosités; elle a coutume de prier pour ses persécuteurs, bien loin de s'intéresser à les voir punir; elle laisse à la justice des hommes à faire mourir les corps de ceux qui troublent la paix et le repos de la société, et ne songe qu'à implorer les miséricordes divines pour la conversion de leurs âmes.

La douceur et l'humilité de cœur sont le partage des chrétiens, et principalement des prêtres. Il semble qu'on n'a pas tout à fait pardonné à un ennemi qu'on veut voir expirer sur la roue, et quelque innocente que puisse être l'intention, l'action n'est pas de bon exemple. Quelle occupation pour un ecclésiastique, d'être le témoin des impatiences d'un homme qui souffre, et peut-être de l'impénitence d'un homme qui meurt, et de porter jusqu'à l'autel, où il offre le sacrifice de la propitiation, un esprit rempli de ces images sanglantes! Si les conciles (*Conc. Turon.*, III; *Conc. Cabilon.* II), ont interdit aux prêtres tous les attraits des yeux et des oreilles qui peuvent les amollir à la volupté, n'auraient-ils pas interdit aussi les horreurs des yeux, qui peuvent endurcir à la vengeance? Souvenez-vous que nous ne sommes faits que pour prier, et pour intercéder pour les malheureux; que nous devons avoir non-seulement les mains, mais encore les yeux nets du sang de nos frères, quoique méchants et criminels; que nous n'avons à leur souhaiter d'autres peines, que celles de la pénitence, et que selon saint Augustin (28), les souffrances des martyrs, d'ailleurs si saintes et si glorieuses, étaient en quelque façon déshonorées, lorsqu'il en coûtait le sang de leurs ennemis.

Comme les dons intérieurs de la grâce et de la vocation de Jésus-Christ honorent devant Dieu son sacerdoce, les vertus et les bienséances extérieures de profession, le rendent honorable devant les hommes. Pour cet effet, nous souhaitons, mes très-chers frères, que votre modestie soit connue de tout le monde; que vos paroles, vos actions, vos démarches portent ceux avec qui vous conversez, à glorifier le Père céleste qui est dans les cieux; que vous soyez *la bonne odeur de Jésus-Christ* (II *Cor.*, II, 15), et que votre corps même devienne, pour ainsi dire, spirituel, par la circonspection et par la garde de vos sens. Nous vous ordonnons, pour la décence de votre état, et pour l'édification même du public, de porter l'habit long ecclésiastique dans la ville qui est devenue le lieu de votre résidence. C'est pour vous *cet habillement de salut et de justice*, dont parle le prophète (*Isa.*, LXI, 10), qui est la marque et l'ornement de votre prêtrise; qui vous distingue des enfants du siècle; qui leur imprime quelque respect; qui vous impose à vous-mêmes une retenue convenable, et qui, joint à la pureté de vos mœurs, vous rend vénérables aux laïques. Nous prions les curés des diocèses voisins de se conformer à la discipline du nôtre, et de se regarder, *non comme des étrangers venus de dehors, mais comme citoyens de la même cité des saints, et domestiques de la maison de Dieu.* (*Ephes.*, II, 19.)

Nous vous avons exhortés plusieurs fois de dire tous les jours la sainte messe, pour satisfaire à votre piété, et de vous partager

(27) Isid., *De off. eccl.*, t. II, c. 2; can. 42, 50, *Apost.*; *Conc. Lateran.*, can. 16. — Clerici ad aleas vel taxillos non ludant, nec hujusmodi ludis intersint.

(28) Ne passiones servorum Dei, quæ debent esse in Ecclesia gloriosæ, inimicorum sanguine dehonestentur. (Aug., epist. 158.)

dans des églises différentes pour éviter la confusion. C'est dans la célébration des saints mystères que vous trouverez vos solides consolations dans les maux présents. Jésus-Christ immolé pour nous, est la seule victime qui peut apaiser le courroux du Père céleste. Offrez sur nos autels, puisque ceux de vos paroisses sont abattus, cet adorable sacrifice. Joignez-y l'oblation de vos ouailles et de vous-mêmes, et souvenez-vous que l'ancienne Eglise faisait graver sur ses calices l'image d'un pasteur qui portait sa brebis sur ses épaules, afin que dans l'action du sacrifice, ceux qui étaient chargés du salut des âmes, vissent dans ce symbole de compassion et de charité, ce qu'ils sont obligés de faire pour elles. (TERTULL., *De pudicit.*)

La part que vous avez peut-être à la désolation de vos peuples, par le peu de soin que vous avez eu de leur enseigner les vérités chrétiennes, de les supporter avec pitié, de graver dans leurs esprits la connaissance de Dieu et de sa loi, vous oblige à vous humilier et à gémir devant le Seigneur. *Les outrages, le mensonge, l'homicide, le larcin se sont répandus comme un déluge parmi les hommes, et ils ont commis meurtre sur meurtre, parce qu'il n'y a point de vérité, il n'y a point de miséricorde, il n'y a point de connaissance de Dieu sur la terre.* (*Ose.*, IV, 2.) Il est à craindre que vous n'ayez laissé croître les ronces et les épines dans vos champs, faute de vigilance et de culture, que vous n'ayez fait l'œuvre de Dieu avec tiédeur, et que la persécution que vous souffrez de vos propres paroissiens, ne soit la suite de leur erreur et la punition de vos négligences. Jugez-vous là-dessus vous-mêmes.

Examinez encore, mes très-chers frères, les motifs de votre retraite ; si c'est timidité naturelle ou prudence évangélique ; si c'est pour vous conserver à vous-mêmes, ou pour vous réserver à vos troupeaux ; si vous avez causé un dommage certain aux âmes qui vous avaient été commises, dans le temps que le danger que vous craigniez était incertain ; si vous avez uni à la sentence de Jésus-Christ, qui permet à ses disciples de fuir d'une ville à l'autre (*Matth.*, X, 23), celle qui déclare que c'est le mercenaire qui fuit quand le loup approche (*Joan.*, X, 13), sentences inséparables et d'une même vérité, qui se tempèrent l'une par l'autre, l'Evangile n'imposant pas aux uns la nécessité de demeurer dans le péril, et blâmant dans les autres la trop grande facilité de l'éviter. Ce sont les règles que donne saint Augustin. (Epist. 180.)

Vous pouvez fortifier votre foi par l'exemple de vos confrères, dont la mort a été précieuse devant Dieu, et dont la mémoire doit être éternelle parmi les hommes. Ces prêtres de Jésus-Christ, *dont le monde n'était pas digne, ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection. Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés en toute manière.* (*Hebr.*, XI, 38, 35, 36.) Les uns pressés de renoncer à leur foi par promesses et par menaces, après avoir reçu mille coups, ont glorifié Jésus-Christ de tout leur cœur et de tout leur sang, et confessé son saint nom par autant de bouches qu'ils avaient de plaies. Les autres levant au ciel leurs mains tremblantes, moins par la crainte des tourments, que par la faiblesse de l'âge, et regardant la hâche fatale prête à couper en pièces leur corps mortel, ont imploré le secours divin, et tiré du fond de leur religion les principes de leur constance.

Nous avons su qu'un de ces prêtres, que son zèle avait ramené dans sa paroisse, et quelques catholiques avec lui, ayant été pris et destinés à la mort, ce bon pasteur, qui aurait voulu donner à ces barbares autant de sang qu'ils en demandaient, s'était offert de porter sur lui les tourments de tous ; et que ne pouvant obtenir d'eux la grâce d'être égorgé seul, il obtint celle d'être égorgé du moins le premier, pour ne pas voir souffrir ses frères, et pour leur apprendre par son exemple comment on souffre, et comment on meurt par la grâce et pour la foi de Jésus-Christ.

On ne saurait assez louer ceux qu'une longue habitude de vertus et de fonctions ecclésiastiques semblait avoir préparés à la couronne de justice que le souverain Juge leur a rendue. Ils ont scellé de leur sang le pardon de leurs meurtriers; ils ont regardé *la mort comme un gain* (*Philipp.*, I, 21), et ne l'ont retardée que pour baiser la main qui les massacrait. Ceux-là ne sont pas moins louables, qui brûlant sans se plaindre, sur le débris des tabernacles et des autels, louaient Dieu au milieu des flammes dont ils étaient consumés, et faisaient exhaler vers le ciel le parfum de leurs prières dans le feu de leur charité. L'Eglise a trouvé par là sa consolation dans ses propres pertes ; elle a vu refleurir ces palmes dont elle couronne ses martyrs, et la grâce surabonder dans ces mêmes lieux où l'on voyait abonder le péché.

Ce sang répandu pour Jésus-Christ, mes très-chers frères, ou plutôt le sang de Jésus-Christ répandu pour nous doit ranimer notre espérance. Que nos péchés finissent, et Dieu fera finir nos maux : *Il n'a pas retiré sa miséricorde de dessus nous, et quoiqu'il nous afflige, il ne nous abandonne pas.* (II *Mach.*, VI, 16.) Il a dessein de nous éprouver, nous et les peuples qu'il nous a confiés ; de séparer la paille d'avec le bon grain et de remettre l'ordre et le calme dans nos diocèses. Il y a deux sortes de tribulations dont il se sert pour cette épreuve, qui sont aujourd'hui unies ensemble, la persécution et l'hérésie. Comme à la fin des siècles la justice de Dieu fera un discernement universel et une éternelle séparation des bons d'avec les méchants, pour la consommation de la pureté et de la sainteté de l'Eglise ; sa providence fait de temps en temps des séparations particulières des justes d'avec les impies, de ceux qui sont fidèles d'avec ceux qui ne le sont pas, par l'épreuve

de la foi et de la patience que produisent les persécutions et les hérésies : c'est par là que l'Eglise se maintient dans la charité, en participant à la croix et aux souffrances de son Epoux ; et dans sa pureté, en éloignant d'elle tout ce qui est contraire à sa piété et à sa doctrine.

Il ne me reste plus, mes très-chers frères, qu'à vous exhorter de joindre vos gémissements aux nôtres, à la vue des misères publiques et de nos devoirs communs. Tant d'objets d'horreur et de pitié qui nous environnent, doivent nous attrister et nous attendrir pour la conversion des méchants, pour la consolation des justes. Nous avons élevé ou régénéré en Jésus-Christ des enfants dont les uns sont devenus les meurtriers des autres. Vous devez sentir que vous êtes pères, et nous sentons bien que nous le sommes encore plus que vous. Comme le ministère dont nous sommes chargés est plus noble et plus étendu, nous avons aussi plus de sujet de nous humilier et de nous confondre.

Je prie le Seigneur, mes très-chers frères, qu'il répande sur vous ses bénédictions de douceur et de paix, après un si cruel orage, afin que vous rassembliez vos troupeaux dispersés, que vous en repreniez le soin et la conduite avec une entière tranquillité, et que *lorsque le Prince des pasteurs paraîtra, vous remportiez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.* (1 *Petr.*, V, 4.)

A Nîmes, le 6 septembre 1703.

IV. LETTRE PASTORALE

Aux religieuses de son diocèse,

AU SUJET DES FANATIQUES.

Esprit Fléchier, par la miséricorde de Dieu et par la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque de Nîmes, conseiller du roi en ses conseils, aux religieuses de notre diocèse, salut et bénédiction.

Nous apprenons avec douleur, mes très-chères sœurs, que la fureur des fanatiques qui depuis quelque temps désolent nos villes et nos campagnes, a jeté la frayeur et le trouble dans vos monastères. Les cruautés qu'ils ont exercées sur les fidèles, les feux qu'ils ont allumés jusque dans le sanctuaire ; le sang innocent qu'ils ont répandu dans toutes les parties de ce diocèse, ne justifient que trop vos craintes, et vous avez besoin que le Seigneur augmente votre foi et soutienne votre constance.

Le bruit de tant de malheurs et de tant de crimes a pénétré jusque dans vos solitudes. Vous avez vu briller de loin ce glaive fatal qui tombe sur tant de têtes innocentes. Les larmes que versent au pied de vos autels tant de personnes affligées ; le secours de vos prières qu'elles implorent ; les récits pitoyables qu'elles vous font de leurs pertes ou de leurs peines, vous réduisent à gémir tous les jours pour elles et pour vous-mêmes.

Par les misères du monde vous apprenez ses malignités ; les douleurs des uns vous montrent les fureurs des autres ; dans ce que souffrent les gens de bien, vous voyez jusqu'où va l'orgueil des impies. Après avoir déploré les malheurs d'autrui, où vos dangers sont enveloppés, vous tournez vos tristes et timides réflexions sur vous-mêmes, vous joignez dans votre esprit ce qui peut arriver à ce qui arrive, et ce qui produit en vous la pitié, fait naître en même temps la crainte.

En quoi, mes chères sœurs, nous ne pouvons blâmer votre conduite, puisque nous craignons autant pour vous que vous-mêmes, d'autant plus que nous sentons le poids des calamités et des iniquités d'un peuple dont nous sommes obligés, par notre ministère, de souhaiter le repos et de procurer le salut. Comment ne seriez-vous pas touchées des tribulations présentes ? La loi de Dieu n'est plus connue ; les meurtres ne finissent point ; chaque jour renouvelle ses horreurs et découvre celles de la nuit passée ; on oublie qu'on est chrétien, on ne sent presque plus qu'on est homme : les esprits s'aigrissent d'eux-mêmes ; la raison ne les conduit plus ; la crainte ne les retient plus ; la punition ne fait qu'irriter leur malice ; le pardon même qu'on leur offre ne sert qu'à les encourager à mal faire.

Ce qui doit être plus sensible, c'est qu'ils se sont fait une religion d'abolir, s'ils pouvaient, la nôtre. Ils détruisent les lieux saints, ils profanent les sacrements, ils foulent aux pieds les sacrés mystères ; ils ont exhalé leurs blasphèmes jusqu'au milieu des saintes solennités ; ils jettent leurs armes sanglantes sur le corps des martyrs qu'ils ont égorgés ; ils vont en troupe briser les portes de nos églises et les abattre à coups de haches et de cognées, comme s'ils étaient dans une forêt ; ils brûlent le sanctuaire du Seigneur et profanent sur la terre le tabernacle où l'on révère son saint nom ; et, dans l'excès de leur aveugle fureur, ils menacent de faire cesser les jours de fête de dessus la terre, d'éteindre dans le sang des prêtres le sacerdoce de Jésus-Christ et d'ensevelir la mémoire de son adorable sacrifice sous la ruine de ses autels.

Je sais, mes chères sœurs, l'horreur que vous avez eue de ces résolutions et de ces exécutions sacriléges. Vous avez humilié vos âmes devant Dieu, et plus touchées de ces scandales publics que de vos dangers particuliers, vous vous êtes écriées avec le Roi-Prophète (*Psal.* LXXIII, 3) : *Levez vos mains pour punir à jamais l'orgueil de ces hommes impies, combien ont-ils commis de crimes dans les lieux saints! Levez-vous, Seigneur, et jugez vous-même votre propre cause.* (*Ibid.*, 22.) Tantôt dans une sainte confiance : *Souvenez-vous, Seigneur* (*Ibid.*, 18), de ces vierges qui sont à vous et que vous avez protégées jusqu'ici. Tantôt dans une appréhension raisonnable : *N'exposez pas à ces hommes cruels et féroces, des âmes qui confessent votre nom, et n'oubliez pas pour toujours les âmes de vos pauvres filles.* (*Ibid.*, 19.)

Vos vœux et vos inquiétudes ont redoublé à mesure que la tribulation approchait de vous. Vos couvents, la plupart hors de l'enceinte des villes, étaient moins à couvert des insultes nocturnes de ces troupes incendiaires qui s'étaient répandues dans la campagne. Vous appreniez confusément que ce parti d'iniquité, ou par esprit de libertinage, ou par ignorance de religion, ou par corruption de cœur, ou par contagion de malice, se fortifiait tous les jours comme un torrent bourbeux, grossi par les eaux impures qu'il a ramassées; qu'il s'élevait de la poussière des chefs sanguinaires qui ne tiraient leur supériorité que de la hardiesse et de l'énormité de leurs crimes; qu'il se trouvait partout, au milieu même des fidèles, des protecteurs publics et secrets de l'erreur et de la révolte, dont les mauvais discours ou le silence hypocrite et sombre, font entendre la part qu'ils ont ou du moins l'approbation qu'ils donnent à tous ces désordres.

Quoique les villes fussent gardées, que les détachements réglés en assurassent les environs et qu'un des premiers soins de ceux qui commandent fût de veiller à votre sûreté; nous n'avons pas laissé d'appréhender quelquefois pour vous les approches de cette espèce d'ennemis furieux et artificieux tout ensemble qui, toujours prêts à surprendre et sûrs de n'être presque jamais surpris, courent sans se lasser dans les voies de l'iniquité, ou se délassent par l'occasion ou le plaisir qu'ils ont de nuire.

Dieu le permet ainsi pour l'épreuve de notre foi, pour l'exercice de notre patience, et vous voyez presque, mes chères sœurs, le trouble universel que cause dans cette contrée cette secte homicide, conçue dans l'erreur, née dans le sang, nourrie d'illusions, élevée dans l'ignorance et dans la révolte. L'orage a quelquefois grondé de vos côtés, il a éclaté dans le voisinage; quelques-unes de vous l'ont vu tomber elles-mêmes dans cette ténébreuse et cruelle irruption qui porta le fer et le feu jusqu'aux murailles de votre ville, et presque de votre monastère.

Quelle fut pour vous l'horreur de cette nuit fatale! Vous comprîtes par les voix confuses d'une populace effrayée, qui demandait d'être secourue, que vous aviez besoin du secours du ciel. Une troupe nombreuse de meurtriers et d'incendiaires se jetait tumultuairement dans le faubourg. Le chant des psaumes était pour eux un commencement de fureur et comme un signal de massacre. Vous voyiez allumer les feux, dont la sombre et triste lueur perçait jusqu'à l'obscurité de vos cellules, et dont les flammes dévorantes consumaient les maisons et les églises; vous entendiez les cris des victimes inhumainement égorgées, et l'affreuse image de tant de morts vous fit presque mourir de pitié, de douleur, de crainte.

Vous dites alors avec le Roi-Prophète (*Psal.* XVII, 5) : *Les douleurs de la mort nous ont environnées, et les torrents d'iniquité viennent nous troubler.* Vous recueillites le peu qui vous restait de force, et soutenant par les réflexions de la foi, les faiblesses de la nature, vous montâtes la montagne de Sion. L'arche de la nouvelle alliance était portée devant vous; vous suiviez, hosties demi-vivantes et humiliées, Jésus-Christ immolé pour nous dans l'Eucharistie: arrivées au lieu de votre refuge, et si je l'ose dire, du sien, dans le temps de la désolation, vous demeurâtes prosternées en sa présence; vous gémissiez et vous vous consoliez auprès de lui; vous connaissiez sa puissance, et vous imploriez son secours; vous adoriez son sacrifice, et vous lui prépariez le vôtre. Le ciel exauça vos prières; ceux qu'on craignait craignirent eux-mêmes; les citoyens et les soldats prirent les armes, et le Seigneur lui-même garda la cité. Nous apprîmes avec douleur les peines que vous aviez ressenties, et nous vous louâmes de les avoir supportées.

Vous avez presque toutes eu quelque part, mes chères sœurs, à ces sortes d'inquiétudes, et nous avons toujours été attentifs à vous en délivrer, en vous inspirant, sur des assurances visibles de protection, une confiance raisonnable. Nous avons appris de celui qui est le pontife et le véritable pasteur des âmes, à compatir aux infirmités. Nous avons prié le Seigneur qu'il fût lui-même votre défenseur, qu'il vous cachât dans le secret de sa face, et qu'il vous mît à couvert des troubles que causent les hommes. Tout s'intéresse d'ailleurs pour vous: les sentinelles d'Israël veillent la nuit à votre garde; les filles de Jérusalem vous offrent des lieux de retraite, et notre prévoyance est occupée à vous procurer du secours, ou à vous préparer des asiles.

A Dieu ne plaise que nous abandonnions à la fureur des loups ravissants la portion la plus pure du troupeau que Jésus-Christ nous a confié! Nous savons quelle est la gloire des vierges chrétiennes, que Dieu a choisies pour être les compagnes fidèles de l'Agneau sans tache, et qui sont sur la terre par leur vertu, ce que les anges sont dans le ciel par leur nature. L'Eglise les considère comme les épouses de Jésus-Christ, qui s'élevant par sa grâce au-dessus de l'ordre de la nature, de la liberté de la loi, de la force de la coutume, ont déposé leurs volontés chastes dans les mains de celui qui veut être l'époux des vierges, comme il a voulu naître d'une vierge. Nous regardons vos monastères comme des retraites heureuses, où la simple et pudique vertu se met à couvert de toutes les tentations du siècle, où la foi triomphe du monde et de ses convoitises dans le sexe le plus fragile, où la chair et le sang n'ont aucun pouvoir, et où Dieu semble avoir rétabli l'innocence de la première origine : comme les temples du Roi des rois, où la grâce de Jésus-Christ amène les filles élues qui vont se consacrer à lui, et s'unir autour des autels sous les lois d'une charité et d'une intégrité commune, tirant du feu sacré du sanctuaire de

quoi nourrir celui qui brûle dans leurs cœurs, pour chanter les cantiques de Sion, pour vaquer à la prière, à la lecture et à la méditation des saints mystères, formant ensuite par leurs instructions et par leurs exemples, une chaste génération après elles, et joignant au don d'une éternelle continence, le fruit d'une fécondité spirituelle, qui se reproduit et se perpétue par une succession de virginité.

Comme c'est une de nos fonctions de recevoir vos vœux, et de vous consacrer à Dieu, c'est aussi une de nos obligations d'écouter vos plaintes et de vous protéger contre l'injustice. Ce voile que nous avons mis sur vos têtes, pour vous rendre comme invisibles aux hommes, doit aussi vous couvrir et vous rendre inaccessibles à leurs insultes. Nous n'avons pas oublié que les saints canons nous ordonnent d'être les tuteurs et les pères des vierges que nous avons présentées à Jésus-Christ, et de leur conserver ces bénédictions de douceur et de repos, que nous leur avons promises et données de sa part dans la solennité de leurs professions.

Aussi n'avons-nous rien oublié pour exciter votre dévotion, et vous porter au recueillement et à la prière; pour vous affermir dans ce temps de confusion, dans votre sainte vocation, en vous désabusant du monde, dont nous vous représentions les impiétés; pour vous donner quelque dégoût d'une vie fragile et périssable, en vous en faisant entrevoir une éternelle; pour vous faire tirer enfin du fruit de vos épreuves présentes. Vous nous avez écoutés : la plupart d'entre vous, sans interrompre leurs devoirs, ont mis en Dieu leur confiance, et nous avons reconnu parmi les autres la constance de l'esprit, dans les faiblesses mêmes de la crainte.

Car encore, mes chères sœurs, que la protection du ciel et le secours des troupes du roi dussent ce semble, vous rassurer, nous avons lieu de présumer que vos esprits ne sont pas assez tranquilles. La continuation des impiétés vous afflige; le bruit des armes vous étonne, la nécessité d'être gardées vous fait entrevoir des dangers; l'intérêt même que le monde semble prendre pour votre repos, est capable de le troubler.

Les uns, par religion pour les lieux saints, ou par amitié pour vos personnes, après avoir exagéré les malheurs publics et particuliers, si toutefois il est possible de les exagérer, vous proposaient de céder au temps, remplissaient vos esprits d'images funestes de meurtres et d'incendies, affaiblissaient votre courage à la vue des périls qui vous menaçaient, et vous conseillaient de vous *éloigner en fuyant, et d'aller chercher des solitudes plus sûres et plus tranquilles, pour y attendre celui qui vous aurait délivrées de l'abattement de l'esprit et de la tempête.* (*Psal.* LIV, 8, 9.) Les autres, par une maligne pitié, vous prédisaient des maux qui ne devaient pas vous arriver, et ne cherchaient qu'à vous effrayer en faisant semblant de vous plaindre.

Vos familles vous redemandaient, et croyaient, dans cet état de tribulation, avoir encore sur vous les droits du sang et de la nature. Elles vous représentaient qu'elles vous avaient offertes à Dieu comme vierges, non pas comme martyres; qu'elles vous avaient immolées dans la religion, pour y être mortifiées, non pas pour mourir d'une mort cruelle par les mains des fanatiques, et qu'elles prétendaient reprendre leur droit sur une vie qu'elles vous avaient donnée. Vous crûtes que la chair et le sang leur révélaient ces sentiments, et quoique attendries de ces généreuses affections, vous fûtes encore plus touchées de vos devoirs.

Des monastères charitables, qui prenaient part à vos malheurs, vous offrirent de partager avec vous leurs solitudes, pour y exercer dans une paix et une régularité communes, les observances de votre institut. Vous demeurâtes fermes dans les places où Dieu vous a mises; les embarras du monde où l'on voulait vous rejeter, vous faisaient plus de peur que les malheurs du monde qu'on voulait vous faire fuir; votre clôture était pour vous une haie sacrée qui renfermait votre vocation, et qui vous séparait du siècle; vous sentiez les liens qui vous attachaient à votre retraite; vous regardiez vos couvents comme les maisons de votre éternité, et vous ne pouviez vous résoudre, ou à retourner dans la maison de vos pères, que vous devez avoir oubliée, ou à chercher votre repos en diminuant peut-être celui des autres; trouvant d'ailleurs que c'était un triste spectacle que de voir des monastères délaissés, des églises abandonnées, et des vierges de Jésus-Christ errer dans le monde comme des colombes sorties de l'arche, sans savoir où asseoir leur pied, et ne doutant pas que nous n'eussions nous-mêmes pris soin de votre retraite, si nous l'avions jugé nécessaire.

Vous désirez présentement, mes chères sœurs, que pour votre instruction, autant que pour votre consolation, nous vous prescrivions, selon votre état présent, des règles pour votre conduite.

Le premier avis que nous sommes obligés de vous donner, c'est de calmer vos esprits, et de réduire vos craintes à une sage modération. Nous ne prétendons pas étouffer en vous l'amour naturel de la vie, ni blâmer vos attentions et vos précautions raisonnables. Nous pardonnons même à la mollesse de votre cœur certaines sensibilités qui vous troublent, et vous désolent malgré vous : car nous savons que la peur est une passion sans règle; les sens s'emparent de la raison, l'imagination grossissant et rapprochant les périls, élève au dedans de nous des mouvements involontaires, et l'âme frappée de fausses réflexions, n'est pas toujours maîtresse d'elle-même.

Nous ne saurions approuver, mes chères sœurs, ces sortes de timidités outrées, qui traînent avec elles la tristesse, l'abattement,

l'impatience ; qui dessèchent toute la vigueur de l'esprit, où l'infirmité de la foi se trouve jointe à la faiblesse de la nature ; qui jettent le trouble jusqu'au fond de la raison, qui font qu'on n'est plus à soi, et qu'on est tellement occupé de l'amour de cette vie, qu'on oublie les espérances de l'autre.

Par ces appréhensions excessives, on offense la providence de Dieu, qui règle les événements ; sa justice, qui tolère ou punit les pécheurs quand il lui plaît ; sa bonté, qui ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.

Les vierges que l'Evangile appelle sages, le sont en tout, soit qu'elles désirent, soit qu'elles se réjouissent, soit qu'elles craignent. Elles portent en leurs mains leurs lampes toujours allumées ; la lumière de la foi et de la raison ne cesse jamais de les éclairer ; quelque tribulation qu'elles prévoient ou qu'elles souffrent, elles possèdent toujours leurs âmes dans leur patience ; elles ne connaissent d'autres craintes que celles que le péril produit, et que la religion modère, qui percent les nuages du chagrin par des rayons de confiance, et qui laissent encore souvenir que le Seigneur qui mortifie, est le même qui vivifie, et que du même endroit d'où partent les maux partent aussi les délivrances.

Quand la retraite, le silence, le recueillement ne seraient pas les vertus de votre état, elles devraient être pour vous les vertus de ce temps-ci, où l'on ne peut avoir que des entretiens ennuyeux et des distractions lugubres. Vous devez vous interdire les parloirs autant que la nécessité ou la charité le peut permettre. C'est par ces ouvertures fatales que se glissent les serpents qui portent la tentation dans les monastères : c'est là que se lient les amitiés séculières, que se débitent les nouvelles inutiles, que se tiennent des discours profanes, que se font des confidences indiscrètes. Le monde n'ayant plus de joie, ne peut que vous communiquer ses tristesses ; les uns épouvantés de ce qu'ils voient, les autres affligés de ce qu'ils souffrent, vont pour se consoler et se fortifier auprès de vous ; si votre curiosité les favorise, ils troubleront votre repos, et peut-être arrivera-t-il qu'ils ne rapporteront pas la force et les consolations qu'ils vont chercher, et qu'ils vous laisseront leurs afflictions et leurs faiblesses.

Cette séparation du monde, mes chères sœurs, doit vous engager à être plus étroitement unies entre vous par les liens de la religion, et par les offices d'une charité commune. Cette union consiste à prendre toutes un même esprit de douceur, d'humilité, de sagesse et de patience. Dans ce temps de tribulation, où selon la différence des esprits, la vertu et l'infirmité se manifestent, que celles qui sont fortes ne méprisent pas celles qui sont infirmes ; *mais supportez-vous les unes les autres*, suivant le conseil de l'Apôtre (*Ephes.*, IV, 2, 3), *et prenez soin de conserver l'union de l'esprit dans le lien de la paix.*

Cette charité ne peut subsister qu'au moyen de la foi qui opère par la dilection ; l'amour du prochain demande de l'action et du mouvement ; il s'éteindrait bientôt dans le cœur, si les assistances réciproques ne lui servaient comme d'aliment. Cet amour dans le ciel, confondu dans l'amour divin, sera sans fonction, dit saint Augustin ; comme les besoins des hommes auront cessé, les ministères de cette charité cesseront aussi ; ce feu sacré, comme dans sa sphère, brûlera devant Dieu sans se consumer, et se nourrira de lui-même dans le cœur des bienheureux ; mais ici-bas, cette vertu ne se conserve que par l'usage qu'on en fait. Les services utiles, les condescendances raisonnables, les conseils salutaires, les compassions affectueuses, les amitiés et les reconnaissances cordiales sont également les effets et les causes de cette union, qui vous liant toutes en Jésus-Christ, vous fait ressentir en commun les peines et les consolations que Dieu vous envoie.

Nous avons dit *en commun*, mes chères sœurs, pour exclure ces amitiés particulières qui, sur des considérations de parenté, de ressemblance d'humeur ou d'agréments personnels, se forment quelquefois dans les monastères même les plus réglés. Cette union si étroite avec les unes, est une espèce de séparation d'avec les autres. Sainte Thérèse la regarde comme une source de relâchement, de divisions, de partialités et de jalousies; c'est sortir de cette égalité qui entretient la paix intérieure et extérieure ; c'est se faire un poids et une mesure de charité arbitraire ; c'est détourner le cours de vos affections et reprendre la propriété d'un cœur que vous avez bien voulu consacrer à Dieu ; c'est sacrifier aux tendresses de la nature les obligations de la règle, et préférer aux vertus de l'âme les agréments de la personne. On a beau s'imaginer que ces affections sont honnêtes, innocentes et saintes comme celles des autres sœurs ; car outre que ce sont d'ordinaire les plus imparfaites qui se lient ainsi le plus entre elles, par le besoin qu'elles ont de ces consolations naturelles, et que ces liaisons singulières offensent la société et font injure à la charité commune, on voit qu'elles ne portent à rien de spirituel et de parfait. Quand on ne s'aime que pour servir Dieu et pour s'entr'aider à l'aimer, on l'aime toutes ensemble; la communauté, qui est toujours sainte, ne peut rien opposer que de saint. Les particuliers se communiquent le plus souvent ce qu'ils ont de mauvais, et comme c'est la chair et le sang qui les a fait naître, c'est la chair et le sang qui les entretient. On cherche à se voir sans savoir pourquoi, et à se parler sans avoir rien à se dire ; ce qu'on appelle amitié n'est qu'amusement et relâchement de la règle ; le silence, la retraite, la discrétion, l'ordre, l'exemple, tout s'y néglige.

Quoi qu'il en soit, faute d'attention à cultiver l'amitié des unes, on néglige souvent et quelquefois on perd même l'amitié, ou du moins l'estime de toutes : ce qui fait dire

à sainte Thérèse que c'est la religion qui doit régler les amitiés des religieuses, et qu'il est également dangereux de s'aimer trop peu ou de s'aimer trop dans les monastères : ce qu'il faut plus soigneusement éviter en ces mauvais jours où vous avez besoin de vous unir toutes ensemble pour soutenir cette charité qui est le lien de la perfection; de vous mettre entre les mains de Dieu et vous tenir comme enveloppées dans le sein de sa providence ; de puiser dans son amour celui que vous devez aux personnes qui le servent et qui l'aiment comme vous ; de joindre unanimement vos cœurs, vos vœux, vos oraisons et vos larmes, vos craintes, vos inquiétudes. Vos afflictions mises en commun vous deviendront plus supportables ; le fardeau sera plus léger quand vous le partagerez également entre vous, et que la vertu de la communauté soutiendra les faiblesses des particuliers.

Rien ne peut tant contribuer en ce temps de trouble et de calamité à vous procurer cette paix intérieure et la miséricorde de Dieu que vous demandez, que l'exacte observance de vos règles. Vous pouvez vous dire à vous-mêmes ce que l'Apôtre disait autrefois (*Galat.*, VI, 16) : *La paix sera pour celles qui auront suivi cette règle, et la miséricorde pour l'Israël de Dieu.* Nous ne parlons pas, mes chères sœurs, de l'observation de ces lois éternelles et immuables, parties de l'absolue volonté de Dieu, gravées dans le cœur de l'homme innocent, publiées depuis et commandées à tous les hommes pécheurs, perfectionnées dans la plénitude des temps, tracées dans les actions de Jésus-Christ, écrites dans son Evangile, imprimées par son Esprit dans l'âme des justes, et généralement reçues comme des devoirs et des nécessités de religion. Vous n'avez garde, mes chères sœurs, de manquer à ces obligations essentielles; grâce à la miséricorde du Seigneur, vous êtes fidèles à sa loi, et sa loi vous sera fidèle. Nous ne parlons pas non plus de l'observation des vœux que vous avez faits au Seigneur en présence de son peuple, à la face de ses autels, dans l'oblation volontaire de vos biens pour les pauvres, de vos plaisirs par la chasteté, de votre liberté par l'obéissance. Nous savons que Dieu vous a conduites et soutenues comme par la main dans la voie des conseils évangéliques où vous regardez vos vœux comme des engagements inviolables, veillant sans cesse sur vos affections et sur vos désirs, et que vos volontés sont renfermées dans vos promesses.

Nous parlons, mes chères sœurs, de ces observances particulières qui se pratiquent dans vos monastères ; de cette suite d'occupations vertueuses que la règle vous prescrit ou que la supérieure vous commande ; de ces lois de communauté que vous vous êtes imposées, qui n'étaient pas essentielles à votre salut et qui le sont à votre état. Tous les instituts ont leur forme de vie, autrement ils ne seraient ni salutaires, ni durables; c'est la piété qui les établit, c'est la régularité qui les conserve. Dieu veut qu'il y ait de l'ordre dans sa maison, et la religion qui doit tout régler pour se maintenir, a besoin elle-même qu'on la règle.

Vos fondateurs inspirés de Dieu, comme tous les autres, vous ont tracé le chemin du ciel, en vous laissant des ordonnances et des constitutions qui vous conviennent et vous engagent toutes également, afin qu'ayant les mêmes idées et les mêmes obligations, vous vous unissiez plus étroitement par la charité, et que vous puissiez vous encourager, vous édifier, vous entr'aider les unes les autres, et arriver à la même fin par l'uniformité des moyens qui vous sont marqués. Sans cela la division, ou du moins la confusion s'introduirait, chacune se conduirait par son propre esprit; et donnant dans des singularités peu édifiantes et peu solides, ou dans des dévotions discordantes, qui s'affaibliraient et se détruiraient d'elles-mêmes, perdrait le secours de l'émulation, le fruit de la charité, et le mérite de l'obéissance.

Vous devez accomplir ces devoirs communs qui sont faits pour vous, et pour lesquels vous êtes faites, qu'il faut étudier et mettre en pratique pour votre sanctification et pour l'assurance de votre salut. Ce sont des traditions de vos pères, qui portent leur bénédiction avec elles; des ordonnances qui vous garderont si vous les gardez, selon les termes de saint Bernard ; des volontés de Dieu bonnes et agréables, qui préparent à celle qui est parfaite ; des conseils de précaution qui mettent les commandements à couvert des transgressions et des attaques, qui sont comme des haies que la crainte du Seigneur a plantées sur les avenues du sanctuaire, pour en défendre les approches aux ennemis de la loi de Dieu.

C'est cette règle, mes chères sœurs, qui dispose du détail de vos actions, qui vous marque le temps de parler et de se taire, les heures de communication et de retraite, de repos et de travail, d'adoucissement et de pénitence ; elle vous mène sans cesse à Dieu, pour lui parler dans l'office et dans la prière, pour l'écouter dans l'instruction et la lecture, pour le servir dans le discours et dans les œuvres, pour s'unir à lui dans les communions, pour imiter sa charité dans les services et les administrations, pour implorer sa grâce et sa miséricorde dans les besoins ou dans les peines, avec intention de le satisfaire et de l'honorer en chacune de ces observances, et de le glorifier et de lui obéir en toutes, sans s'étonner des grandes, sans se rebuter des petites, les estimant, non par la qualité ou par la matière de l'action, mais par la dignité du service, par la grandeur du Maître qu'on sert, et par le désir qu'on a de lui plaire.

De cette bienheureuse exactitude naît la force et la paix de l'âme, au milieu même des troubles qui vous environnent. Vous sentirez le joug du Seigneur s'adoucir par l'habitude de le porter ; un calme secret s'élever dans le fond de vos consciences ; la

volonté de Dieu s'accomplir en vous sans aucune peine ; des jours pleins s'écouler insensiblement vers l'éternité ; la bonne odeur de la religion passant d'une sœur à l'autre, embaumer tout le monastère et se porter même au dehors. Celles qui pour leurs infirmités ne pourront être régulières, s'humilieront en se regardant comme inutiles, et mettront à la place de l'action et de l'obéissance effective, une soumission intérieure et une patience nécessaire. Hélas ! mes chères sœurs, n'est-il pas juste que dans le temps que des hommes d'iniquité violent indignement toute la loi de Dieu, il se trouve des âmes fidèles qui l'observent toute ; que les illusions et les impiétés d'une secte sacrilége soient en quelque façon expiées par les pratiques solides et saintes des sociétés religieuses ; et qu'à cette abondance de malice qui irrite le ciel, s'oppose cette abondance de justice évangélique qui l'apaise ?

De là doivent naître en vous des pensées et des sentiments de componction et de pénitence, pour expier par des mortifications communes et particulières, les offenses énormes qui se commettent contre Dieu, et dont les nôtres sont en quelque façon la cause. Nous ne prétendons pas, mes chères sœurs, vous imposer un joug nouveau, planter de nouvelles croix dans vos monastères, ni vous donner une autre règle que la vôtre. Nous ne voulons que vous faire sentir et vous induire à réparer les outrages que vous savez qu'on fait à votre Epoux.

Quoique l'état de vie que vous professez paraisse doux, et qu'il soit en effet déchargé des rigueurs et des austérités corporelles de plusieurs autres, il ne laisse pas d'être un état de pénitence : si vous ne portez pas si durement la mortification de Jésus-Christ sur votre corps, vous n'êtes pas moins obligées de la porter dans votre esprit : les jeûnes fréquents, les abstinences perpétuelles, les solitudes et séparations entières du monde, les silences inviolables, les cilices piquants, les veilles gênantes, exercices de filles aussi délicates que vous, sont des éloges de leur ferveur et des reproches de votre faiblesse : mais la soumission, l'humiliation, le renoncement au siècle, l'abnégation de vous-mêmes, et les autres vertus intérieures, difficiles à la nature, et pourtant essentielles à la religion, ne vous engagent pas moins qu'elles ; et quelque différentes que soient les actions, il faut qu'elles partent d'un même cœur, et que ce soit le même esprit qui les anime.

Toute vie religieuse, mes chères sœurs, est une vie de pénitence ; vous avez essuyé du moins les premiers traits de la malignité du monde ; vous l'avez connu tel qu'il est, environné de ses vanités et de ses plaisirs ; ses désirs flatteurs et ses espérances trompeuses auraient peut-être jeté dans vos cœurs les premiers fondements de sa séduction : vous avez senti vos dangers ; infirmes et déjà coupables, vous êtes venues dans ces asiles sacrés, réparer par les vœux de votre profession ce que vous pouviez avoir fait contre ceux de votre baptême ; purifier par une nouvelle consécration de votre âme et de votre corps, ce qui pouvait s'être glissé de profane dans l'une et dans l'autre ; et prendre au lieu de votre robe d'innocence, dont vous aviez laissé ternir la blancheur, l'habit de religion comme votre robe de pénitence.

Appelées de Dieu à l'honneur de le servir dans sa sainte maison, et par la grâce de Jésus-Christ élevées à la dignité de ses épouses, vous devez d'autant plus soigneusement entretenir cet esprit de mortification et de pénitence, qu'il s'agit de garder la pureté de la règle que vous avez embrassée, et la fidélité que vous avez jurée à votre Epoux ; ce qui demande de vous une attention sévère et continuelle sur vous-mêmes, pour prévenir et pour étouffer tout ce qui pourrait affaiblir ou corrompre votre vertu.

Mais nous vous exhortons, mes chères sœurs, de joindre à la douleur intérieure que vous ressentez de tant de meurtres et de sacriléges, dont l'horreur vient jusqu'à vous, des œuvres d'humiliation et de contrition extérieure. Je sais que quelques-unes d'entre vous avaient fait des projets de pénitence et d'austérité, louables dans leur intention, mais peu convenables dans la pratique ; les vues des communautés ne se règlent pas sur des vues particulières. Chaque ordre doit chercher ses dévotions extraordinaires dans la perfection de son état, non pas dans des idées de perfections étrangères. Dieu rejette par son prophète les mortifications de choix et de propre volonté. Il faut que la science règle la mesure de notre zèle ; la discrétion et l'obéissance sont les règles de la règle même. La loi que Dieu vous a donnée par vos Pères est la mesure de votre justice ; en retrancher par sa volonté propre, c'est relâchement, c'est paresse, y ajouter par sa volonté, c'est affectation, c'est orgueil ; mais y mêler, selon la nécessité des temps et la prudence des supérieurs, quelque dévotion édifiante et raisonnable, c'est un conseil et une volonté de Dieu.

Nous vous exhortons donc, mes chères sœurs, à redoubler vos prières, et même vos jeûnes, à resserrer vos recueillements et vos solitudes, à prolonger vos temps de réflexion et de silence, à partager par une compassion secrète les souffrances de tant de fidèles, à les assister de votre substance commune. Portez vos tristes pensées au pied de ces autels où vous portez l'encens de vos oraisons : renouvelez chaque jour au Seigneur le sacrifice que vous lui avez déjà fait de vous-mêmes : consacrez-lui de plus tous les moments d'une vie dont il a bien voulu par sa miséricorde être le protecteur. N'ayant pas été jugées dignes d'être martyres de sa foi, soyez-les, s'il se peut, de son amour ; offrez-lui au lieu d'une mort peut-être cruelle, mais prompte, les fruits d'une plus douce, mais plus longue pa-

tience : présentez-lui, au défaut de votre sang, celui de tant de fidèles qui viennent de le verser pour lui, et plus encore, celui que Jésus-Christ, propitiateur et propitiation pour nos péchés, a versé pour nous : implorez surtout, avec gémissement et avec larmes, les grandes miséricordes du Seigneur pour la conversion des impies qui persécutent l'Eglise de Dieu ; et pour leur attirer cette grâce, faites un sacrifice au Seigneur des maux mêmes qu'ils vous font souffrir.

Faut-il que sous une fausse et ridicule idée de religion, des hommes, des femmes mêmes, supportent la faim, la soif, les incommodités des saisons, s'exposant à tous les dangers pour l'exécution de leurs crimes ; et que nous, pour l'accomplissement des ordres de Dieu, suivant les règles du christianisme, ne supportions pas avec une entière soumission les tribulations de la vie ; d'autant plus que ce qu'ils souffrent est la punition de leurs péchés, et que ce que nous souffrons est la pénitence des nôtres ; et que ce qu'ils font pour nous nuire, est fureur en eux, et que ce que nous faisons pour nous sauver, est ferveur en nous.

Vos délicatesses, vos craintes, mes chères sœurs, viennent d'un trop grand amour de la vie. Cet attachement à soi-même et à sa propre conservation, peut donner lieu de croire que la foi n'a pas assez affaibli les sentiments de la nature ; qu'on tient encore au monde par quelques endroits, et qu'on craint plutôt ceux qui tuent le corps, et qui n'ont aucune puissance sur l'âme, que celui qui peut perdre l'âme et le corps, et les envoyer à la gêne du feu. Car enfin, qu'est-ce que cette vie? Une vapeur que le soleil émeut et dissout en fort peu de temps ; une feuille qui tremble et qui tombe au premier vent ; un flambeau qui s'allume, et qui s'éteint presque aussitôt qu'il est allumé : c'est un nombre de jours, la plupart tristes et mauvais, que le Seigneur a mesurés, et qu'il abrége en faveur de ses élus, pour les tirer plus tôt des misères de ce monde et les rapprocher de l'éternité : c'est un passage où l'on est amusé par de faux plaisirs, ennuyé par de véritables peines qu'on souffre et qu'on voit souffrir ; où l'homme exposé à la vanité et à la douleur, sujet au péché, esclave de grandes ou petites passions, selon son état, doit regarder la mort comme le point de sa délivrance : c'est une espèce d'exil ennuyeux qui nous tient éloignés de notre patrie céleste, et privés de l'héritage qui nous a été préparé dès le commencement du monde ; ce qui doit nous faire dire souvent : *Pourquoi est-ce que mon exil est prolongé?* (*Psal.* CXIX, 5.) *Quand est-ce que j'irai et que je paraîtrai devant la face de Dieu?* (*Psal.* XLI, 3.)

Ce dégoût de la vie présente, convenable à tous les chrétiens, l'est encore davantage, mes chères sœurs, aux personnes religieuses comme vous. Qu'est-ce que votre entrée en religion, qu'une sortie de ce monde? Vous avez renoncé à ses prétentions, à ses plaisirs, à son abondance, à ses aises : vous avez quitté vos parents, vos amis, et tout ce qui pouvait raisonnablement vous plaire ; ces privations et ces séparations volontaires sont comme des actes de mort que vous avez faits, qui doivent vous avoir disposées à la dernière, ou du moins avoir diminué d'autant en vous l'amour de la vie.

Il vous doit être plus facile de faire par nécessité ce que vous avez déjà fait par religion ; les liens de votre âme et de votre corps sont déjà rompus ; vous ne vivez presque plus dans le temps, que par l'espérance que vous avez de vivre avec Dieu dans l'éternité. Pourquoi donc auriez-vous tant d'appréhension de consommer un sacrifice que vous avez déjà bien avancé? Que celles-là craignent de mourir, qui ont entretenu dans les cloîtres les désirs et les dissipations du siècle. Que ces vierges imprudentes, qui ont laissé éteindre leurs lampes, craignent d'aller trouver l'Epoux, qui les méconnaîtra et les exclura de la solennité des noces, et leur dira : *Je ne vous connais point.* (*Matth.*, XXV, 12.) Que celles-là n'osent se présenter devant l'Agneau, qui n'ayant pas conservé la blancheur de leurs vêtements, n'ont pas eu le courage de le suivre. Que celles-là craignent la mort, qui ont été ingrates aux dons de Dieu, rebelles à ses volontés, insensibles à son amour, infidèles aux promesses qu'elles lui ont faites. Mais mourir, pour des vierges sages, c'est s'unir avec Jésus-Christ, dont elles sont les chastes et fidèles épouses ; c'est aller jouir dans le ciel du bonheur des anges, dont elles ont imité sur la terre la pureté toute céleste ; c'est aller recevoir des mains de Dieu même, qui les a préservées de toute sorte de corruption, une couronne immortelle et incorruptible.

Nous jugeons trop favorablement de votre piété, mes chères sœurs, pour croire, qu'après les premiers mouvements que la nature a jetés malgré vous dans votre cœur, vous ayez refusé votre vie à celui qui pour vous racheter du péché, et pour vous réconcilier avec Dieu, a donné la sienne pour vous. Vous direz peut-être, que ce n'est pas la mort en elle-même que vous craignez, mais la mort cruelle. Nous détestons la fureur de ces hommes plus qu'homicides, et nous compatissons à votre faiblesse. Mais ne savez-vous pas, qu'encore que vous ne puissiez rien de vous-mêmes, vous pouvez tout en celui qui vous fortifie, que c'est sa force qui fait les martyrs, et que dans les épreuves de la foi, plus le sexe est fragile, plus les tourments sont violents ; plus la grâce est puissante, plus les victoires sont glorieuses. Quand vous n'auriez pas eu l'exemple de tant de fidèles de la campagne, qui n'ayant ni les mêmes lumières, ni les mêmes engagements que vous, ont souffert mille cruautés avec constance, le désespoir de ceux qui nous persécutent ne devrait-il pas nous confondre? Nous les voyons, hommes et femmes, toujours prêts à subir les rudes et honteux supplices d'une mort

ignominieuse ; et nous fuyons une mort que l'Ecriture appelle précieuse devant Dieu et respectable devant les hommes.

Ce n'est pas, mes chères sœurs, que vous deviez vous commettre par un zèle inconsidéré, ou vous destiner à la mort de votre propre volonté. L'Apôtre (*Rom.*, XIV, 8) nous avertit que nous ne sommes pas à nous-mêmes, et que soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous appartenons au Seigneur. Comme vous n'avez pu sans grâce renoncer au siècle, vous ne pouvez le vaincre sans son inspiration et sans son secours. La force et la persévérance, dans les épreuves de la foi, sont des dons de sa miséricorde, qu'il est louable de désirer, mais qu'on ne peut être assuré d'obtenir. Vous pouvez donc, mes chères sœurs, vous tenir dans l'état d'humiliation où Dieu vous a mises, et le servir avec crainte et confiance. Il ne demande pas votre vie, mais votre foi ; il se contente que vous soyez tout le jour mortifiées pour lui, et vous dispense d'être mortes. Jésus-Christ vous est un Epoux de sang, mais c'est du côté de son alliance et non de la vôtre. Tous ne sont pas dignes d'être ses martyrs, c'est beaucoup qu'il daigne vous regarder comme ses vierges. Il y a dans le trésor de ses grâces des palmes et des couronnes différentes ; les unes pour récompenser les œuvres, les autres pour honorer les souffrances ; les unes pour ceux qui ont combattu pour la vérité, les autres pour ceux qui ont persévéré dans la justice.

Que si quelques-unes de vous avaient conçu dans leur esprit le généreux dessein de mourir dans l'occasion pour le nom et pour la gloire de Jésus-Christ, qu'elles se consolent si le martyre leur a manqué, de n'avoir pas manqué au martyre ; Dieu qui sonde les cœurs, lira leur confession dans leur pensée, l'approuvera, et couronnera la bonne volonté qui l'a fait naître.

Cependant, mes chères sœurs, louez le Seigneur avec nous des bénédictions qu'il répand sur nos Eglises affligées : tout âge, tout sexe tombe sous le glaive impitoyable des ennemis, mais tout âge et tout sexe confesse le nom de Jésus-Christ ; autant de meurtres de leur côté, autant de martyrs du nôtre : si l'inhumanité des uns nous effraye, la constance des autres nous édifie ; l'Eglise pleure sur ses enfants comme Rachel, parce qu'ils ne sont plus dans son sein ; mais elle se réjouit en même temps, parce qu'ils ont passé dans le sein de Dieu même ; le monde voit d'horribles spectacles, mais la religion se soutient par de grands exemples.

On a vu, pour me renfermer dans la vertu de votre sexe, des dames vraiment chrétiennes, en un âge déjà avancé, mourir constamment pour une religion qu'elles avaient longtemps pratiquée, et couronner par une mort précieuse devant Dieu, une longue suite de bonnes œuvres dont elles l'avaient glorifié devant les hommes. On a vu de jeunes filles, à qui le monde a fait sentir ses cruautés avant que de leur avoir fait connaître aucun de ses plaisirs, sceller de leur sang l'innocence de leur baptême. Vous avez plaint le malheur et admiré la constance d'une jeune et pieuse dame, que ces monstres affamés du sang catholique, ont percée depuis peu de mille coups, tandis qu'elle invoquait le nom du Seigneur et qu'elle le louait dans sa confession, et qu'elle expirait dans la paix et dans la charité de Dieu, qui la fortifiait dans sa foi, et qui la couronnait dans sa patience.

Il s'est trouvé des femmes fortes, que la désolation de leur famille et le tourment de la mort n'ont point étonnées. Les unes ont vu lever sur elles la hache dégoûtante encore du sang de leurs maris ; et mourant comme eux pour le soutien de la religion, après avoir été unis ensemble par les liens sacrés du mariage, se sont unis pour toujours dans la gloire de leur martyre. Les autres, réduites à voir brûler leurs enfants avant que d'être brûlées elles-mêmes, ont souffert en elles et en eux une double mort pour Jésus-Christ, la foi soutenant la raison, et la grâce dominant sur la nature.

Nous pouvons dire, mes chères sœurs, qu'il est sorti du fond des iniquités et des faiblesses humaines, des miracles de la puissance divine, et que le Fils de l'homme a trouvé de la foi en Israël. Des filles faibles ont eu le courage de reprocher aux impies leur impiété, et de s'exposer elles-mêmes à leur fureur, dans la pensée de l'adoucir pour les autres. Nous avons su la pieuse invention d'une veuve : son mari cruellement écrasé, ne lui avait laissé que sa religion et quelques enfants d'un âge assez tendre. Elle les offrait tous les jours au Seigneur comme des victimes encore sans tache, et leur apprenait avec soin les préceptes de la loi divine. Après leur avoir rempli l'esprit et le cœur d'espérance et de foi, pour éprouver leur courage, elle leur annonçait tout d'un coup l'arrivée des fanatiques : A genoux, mes enfants, leur disait-elle ; vous êtes catholiques, voici ceux qui les font mourir ; regardez le ciel, et voyez les couronnes que Dieu vous prépare : la mère leur montrant l'exemple par ses essais réitérés, elle leur faisait faire comme un apprentissage du martyre. On voyait cette petite famille de confesseurs, baissant leurs têtes innocentes pour recevoir le coup dont on les menaçait, et s'accommodant eux-mêmes comme Isaac sur le bûcher, attendre si Dieu l'eût permis, à finir pour lui une vie qui ne faisait que commencer.

Votre zèle n'a pas été si vif, et vous n'avez pas encore résisté jusqu à répandre votre sang pour Jésus-Christ ; trop occupées peut-être des dangers du corps, mes chères sœurs, vous ne l'êtes pas assez de l'âme ; et vous devez dire comme le roi Josaphat, lorsque les Ammonites et les Moabites s'étaient assemblés contre lui : *Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te.* (II *Paral.*, XX, 12.) Seigneur, dans l'extrémité où nous sommes réduits, ne sachant plus que faire, la seule espérance qui nous reste, c'est d'é-

lever nos yeux vers vous. L'oraison doit être la principale ressource de ceux qui sentent leur faiblesse ou qui sont dans l'affliction, pour obtenir de Dieu qu'il les affermisse dans leur patience, et qu'il excite en eux par son Esprit-Saint, ces gémissements ineffables qui produisent cette paix qui est au-dessus de tout sentiment et de leurs lumières.

C'est par cette raison, que l'âme sortant comme hors d'elle-même pour s'élever à Dieu par la connaissance de ses perfections, de ses vérités, de ses mystères; rentrant ensuite en elle-même dans la vue de ses infirmités, de ses besoins, de ses défauts, d'un côté elle adore cette majesté divine, de l'autre elle reconnaît sa propre indignité.

Nous ne parlons pas de cette espèce d'oraison où l'on s'entretient de ses propres pensées, et où l'on s'occupe de son esprit; c'est Dieu même qui doit être l'objet de notre attention; nos raisonnements et nos lumières ne peuvent nous élever au-dessus de nous. Il faut s'approcher de Dieu dans l'oraison avec plus de simplicité que de clarté, avec plus de pureté de cœur que de subtilité d'esprit, pour pénétrer les choses saintes. Ce n'est pas non plus de cette espèce d'oraison mystique, où le discours et l'entendement n'ont point de part, où les opérations de l'âme demeurent dans la suspension et dans le silence. Ceux qui entrent sans une vocation particulière, dans ces voies extraordinaires, et qui n'ont pas une parfaite connaissance de leurs défauts et une grande pratique de vertu, sont sujets à donner dans des spiritualités peu solides, à nourrir dans ces dévotions raffinées une imperceptible vanité, et souvent à recevoir toute sorte d'illusions pour des vérités essentielles.

Nous vous proposons, mes chères sœurs, cette forme d'oraison que vous pratiquez, et que vos Pères vous ont prescrite; où l'on ne pense ni trop, ni trop peu; où la mémoire fournit le sujet, l'entendement le considère et le polit, pour ainsi dire; la volonté le reçoit et le met en œuvre; où s'allume, dans la méditation, ce feu qui éclaire et qui échauffe tout ensemble, et qui produit la lumière, le sentiment et l'action même vertueuse; où l'on se présente à Dieu comme une terre sèche qui demande l'eau de sa grâce. C'est de cette vue, quoique obscure, de sa miséricorde, de sa justice, de sa charité, de sa grandeur, que doivent naître les bons mouvements que nous sentirons, et la connaissance que nous aurons de nous-mêmes et de nos défauts. C'est de là que dérivent les motifs de se corriger, de se perfectionner dans sa vocation, de profiter des grâces qu'on attend ou qu'on a reçues.

La vie spirituelle ne peut subsister sans cet aliment; c'est cette chaleur qui se répand dans toutes les parties de l'homme intérieur; c'est d'elle que viennent les connaissances et les pratiques du salut, les attentions et les retours sur soi-même, l'étude et l'amour de la loi de Dieu, les forces et les facilités de l'accomplir; c'est elle qui nous apprend à mettre à profit pour notre sanctification, tristesses, tentations, disgrâces; c'est le canal par où Dieu nous communique ses dons, nous assiste dans nos faiblesses, nous enrichit, et nous fournit des ressources dans nos besoins. Les saints, qui connaissaient l'importance de cet exercice de religion, où Dieu nous parle, et où nous parlons à Dieu, l'ont regardé comme la source des bonnes pensées, des saintes résolutions, des pratiques vertueuses, de la tranquillité et de la joie intérieure des âmes. Ils ont cru que c'était de là que dépendait l'observation de vos vœux et de vos règles, et que telle qu'était l'oraison des personnes religieuses, telle était d'ordinaire leur vie.

Vous devez donc, mes chères sœurs, être persuadées qu'il n'y a point de moyen plus sûr ni plus efficace pour vous avancer dans la perfection, que celui de l'oraison qui vous est ordonnée par votre règle. C'est dans celle du matin qu'il vous convient de faire un fond de régularité et de dévotion pour tout le reste de la journée C'est dans celle du soir que vous devez rentrer dans vous-mêmes par une exacte recherche de tout ce qui peut s'être glissé de négligence ou d'impureté. C'est dans vos moments de dissipation et d'ennui qu'il faut renouveler la ferveur et le zèle que vous sentez se ralentir dans votre cœur.

Quand on néglige l'oraison, tout l'intérieur se dérange, la religion s'affaiblit, les vérités se diminuent, la ferveur languit peu à peu, le courage s'abat par les moindres difficultés, les bons désirs se dissipent, la charité se refroidit, la cupidité se réveille; on tombe dans les vanités et les inutilités de la vie; les petites passions qu'on croyait avoir brisées contre la pierre, revivent dans le cœur; et comme on a retiré de Dieu ses affections et ses connaissances, Dieu retire ses lumières et ses miséricordes.

Il n'est pas moins dangereux d'apporter des empêchements à l'oraison et à la méditation des choses saintes. Vous le savez, mes chères sœurs, l'attention nous manque souvent malgré nous; nous nous présentons à Dieu sans y penser; nous sommes présents devant lui sans y être; notre cœur, par sa propre vivacité, nous échappe à tout moment, sans qu'on puisse le retenir; il se trouve comme livré aux fantômes de notre imagination et aux égarements de notre esprit. (S. Aug. *in psal.* LXXXV.) David sentait lui-même avec douleur que son cœur lui échappait, et courant après lui comme après un fugitif, sans qu'il pût le reprendre, jusqu'à se voir réduit à crier à Dieu, comme il fait ailleurs (*Psal.* XXXIX, 13) : *Cor meum dereliquit me;* mon cœur m'a abandonné; il le sentait revenir avec joie, et s'écriait : *Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur pour vous prier.* (II *Reg.*, VII, 17.)

Ce ne sont pas seulement les vivacités et les agitations naturelles de l'esprit et du cœur humain qui troublent la paix et l'attention de nos oraisons; ce sont encore, d'un

côté les dissipations extérieures, les conversations avec les créatures, les soins temporels, les images et représentations des choses mondaines ; de l'autre, les attachements imparfaits, les satisfactions humaines, les affections sensibles. Les premières sont les distractions de l'esprit : si vous le nourrissez de lectures vaines et curieuses ; si vous l'arrêtez sur tous les objets que vous présentent vos sens ; si vous le remplissez d'images mondaines ; si vous le chargez de ce qui se dit, de ce qui se fait d'inutile ou d'irrégulier dans le monastère ; si vous le contristez et l'effarouchez, pour ainsi dire, par les récits recherchés.

V. LETTRE PASTORALE

Aux fidèles du diocèse,

AU SUJET DE LA CROIX DE SAINT-GERVAIS.

Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, conseiller du roi en ses conseils, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Jésus-Christ.

Mes très-chers frères, la réputation d'une croix nouvellement érigée dans une paroisse de notre diocèse (29) ; le concours du peuple qui s'y fait tous les jours ; la dévotion qui s'y établit ; les merveilles qui s'y publient, ont donné lieu à tant de bruits et de raisonnements incertains, que nous croyons être obligés de déclarer ce que nous en savons et ce que nous en pensons, afin que vous sachiez ce que vous en devez croire.

Soit ignorance, soit faiblesse, les enfants des hommes donnent aisément dans la vanité et dans le mensonge ; souvent ils trompent, et souvent ils sont trompés ; les uns jugent sans connaissance, les autres sans discrétion ; les uns croient trop, les autres ne croient pas assez : les témoignages qui sont faux, fondent des opinions qui le sont aussi ; et suivant la disposition des esprits ou la diversité des croyances, les uns se font un mérite de blâmer et de contredire ce que les autres se font une religion de croire ou de pratiquer. De là vient que la croix, instrument de notre salut, est encore aujourd'hui *scandale* aux hérétiques, comme *aux Juifs ; folie* aux libertins, comme *aux gentils ; sagesse et vertu de Dieu à ceux qui sont appelés* (I *Cor.*, I, 23, 24) par la conformité des souffrances de Jésus-Christ, à la jouissance de sa gloire.

C'est à nous, à qui le Seigneur par sa grâce a confié le sacré dépôt de sa foi et de sa vérité, à redresser ces faux jugements en matière de religion. (I *Tim.*, VI, 20.) Les saints conciles (*Conc. Nyss.* II ; *Conc. Trid.*), mes très-chers frères, nous recommandent d'être attentifs à ces dévotions extraordinaires ; de n'y souffrir rien d'abusif, d'irrégulier, ni de profane ; d'examiner si la doctrine de la foi et de la discipline des mœurs y sont observées ; de discerner et de prononcer, après une exacte recherche, quels sont les vrais ou les faux miracles, et de faire comprendre au peuple, même le plus grossier, qui se prosterne devant la croix, que ce n'est pas cette figure inanimée qu'il faut adorer ; mais Jésus-Christ mourant sur la croix, et opérant notre rédemption, dont elle nous rafraîchit la mémoire.

Nous pouvons devant Dieu et devant vous, mes très-chers frères, nous rendre ce témoignage, que nous avons éloigné de ce diocèse, durant le cours de notre épiscopat, toute doctrine et toute nouveauté suspecte. Nous avons travaillé à vous faire connaître Dieu seul spirituellement et véritablement adorable, pour lui former en vous des *adorateurs en esprit et en vérité.* (*Joan.*, IV, 24.) Nous avons prêché Jésus-Christ crucifié, afin de vous rendre semblables à lui par la charité, par la douceur, par la patience. Nous avons eu soin de vous annoncer une religion pure et sans tâche, également contraire à l'incrédulité des uns, à la superstition des autres ; afin que ceux qui sont avec nous fussent instruits et consolés, *et ceux qui sont hors de l'Eglise* fussent édifiés de nous, ou du moins *n'eussent rien à nous reprocher.* (*Tit.*, II, 7, 8.)

Notre sollicitude n'a pas été moindre quand nous avons appris les hommages précipités qu'une foule empressée allait offrir à la croix nouvelle ; de crainte que l'erreur ou l'illusion ne se glissât dans l'esprit du peuple, et que l'homme ennemi, dans l'obscurité de cette dévotion naissante, ne semât quelque ivraie parmi le bon grain. (*Matth.*, XIII, 25.) Nous avons instruit, exhorté, envoyé sur les lieux et aux environs, des prédicateurs et des catéchistes, et remis dans l'ordre ceux qui trop zélés, ou trop crédules, pouvaient en être sortis. Heureux, après avoir vu dans cette contrée tant de profanations et de sacriléges, dont ni les remontrances des pasteurs, ni les lois divines et humaines ne purent arrêter le cours, de n'être présentement occupés qu'à régler certains excès de religion dans des gens de bonne volonté, toujours prêts à se corriger.

Nous ne prétendons pas par là, mes très-chers frères, diminuer l'indignation qu'on doit avoir contre ceux qui mettent leur confiance en du bois ; qui s'écrient *sur des signes et des prodiges menteurs* : « *In signis et prodigiis mendacibus* (II *Thess.*, II, 9), » et qui détournent sur la créature l'encens réservé pour le Créateur. Nous avons déclaré, et nous déclarons encore, que nous ne souffrirons rien de semblable ; et que pour peu que nous connaissions qu'Israël devienne idolâtre, nous briserons le serpent d'airain.

Nous n'avons fait jusqu'à présent qu'observer ce qui s'est passé au sujet de cette croix : mais parce qu'on en parle partout ; qu'on attend que nous en parlions ; qu'on y suppose tous les jours de nouveaux miracles, et qu'il en court même des relations

(29) La paroisse de Saint-Gervasi.

fausses et fabuleuses (30), nous avons cru qu'il était de notre devoir de faire connaître à tous ceux qui sont attirés par un esprit de piété, ou par quelque espérance de guérison à cette dévotion qui n'est pas encore bien fondée, quelle a été son origine, et quel est son accroissement.

Un berger, natif de Provence, venu quelquefois dans notre diocèse, d'un âge assez avancé, zélé pour la religion catholique, et dévot à la croix de Jésus-Christ, vint nous communiquer il y a quelques mois le dessein qu'il avait d'élever une croix dans une de nos paroisses (31), à deux lieues de la ville de Nîmes, si nous voulions le lui permettre. Il nous fit connaître que les paroissiens en auraient beaucoup de joie ; qu'il avait remarqué le lieu qu'il croyait être le plus propre, et qu'il n'avait d'autre motif ni d'autre intérêt que celui de relever l'honneur de la croix, et de contribuer à la réparation des outrages que les hérétiques lui avaient faits dans les derniers désordres des fanatiques.

Nous reconnûmes en cet homme une simplicité qui ne manquait pas de bons sens ; son dessein nous parut louable, et par nos ordres la croix fut faite avec soin, bénie suivant les formes de l'Eglise, portée avec quelque solennité, posée en signe de la mort et de la passion de Jésus-Christ, sur une espèce de montagne, qui domine d'un côté sur un grand chemin, de l'autre sur une plaine où règnent plusieurs villages catholiques, d'où pouvant être vue de plus loin, et de plus d'endroits, elle pût être par conséquent plus honorée.

Voilà, mes très-chers frères, l'origine de cette croix qui fait tant de bruit, et pour laquelle nous avons vu tout d'un coup s'élever une dévotion, qui n'ayant été ni prévue, ni sollicitée, ne peut venir que du cœur et de la religion des fidèles; mais qui dans le concours et dans le mouvement d'une multitude emportée par le goût d'une pieuse nouveauté, et par un zèle qui n'est pas toujours selon la science, pouvait excéder les bornes d'une vénération réglée.

Elle allait, en effet, jusqu'à regarder cette croix comme une croix miraculeuse, et le berger qui l'avait dressée comme un saint et comme un prophète.

Cependant cette ferveur se réchauffe de plus en plus; les voies de Sion sont tous les jours plus fréquentées; les processions abordent de toutes parts; les malades s'y traînent, ou s'y font porter; les miracles vrais ou faux, se publient sur la montagne; le bruit s'en répand dans le voisinage, et bientôt plus loin; et soit inspiration du ciel, soit envie d'être guéri, soit impatience de réparer tant de profanations passées, ce culte se trouve établi, sans savoir pourquoi, presque aussitôt qu'il a commencé.

Quoique le peuple, instruit de la doctrine de l'Eglise, marche dans les voies de la vérité, et qu'il ne reconnaisse en cette croix autre vertu que celle de Jésus-Christ crucifié; comme il y a partout des esprits qui se préoccupent, et qu'il convient de leur en ôter les occasions, nous avons d'abord éloigné de notre diocèse le berger, à qui le peuple rendait des honneurs excessifs, de peur que cette prévention populaire ne l'exposât à la séduction de l'orgueil ou de l'intérêt, et que sa présence n'excitât quelque espèce de curiosité, ou d'estime superstitieuse. Sur quoi nous sommes obligés de nous louer de sa résignation et de son obéissance.

Nous avons rejeté ces visions et ces révélations célestes, dont quelques-uns croyaient qu'il fallait relever l'origine de cette croix, pour la rendre plus vénérable, en la rendant mystérieuse. Si son exaltation est l'œuvre de Dieu, il n'a pas besoin pour la maintenir du secours des fictions et des inventions humaines. Si c'est l'ouvrage de l'esprit ou de l'imagination de l'homme, elle tombera d'elle-même. *Pourquoi*, comme les faux prophètes, *faire parler le Seigneur, quand le Seigneur n'a pas parlé?* (*Ezech.*, XIII, 7.) Et pourquoi vouloir honorer par le mensonge celui qui dans son Evangile s'est appelé *la vérité?* (*Joan.*, XIV, 6.)

Sur le bruit qui s'était répandu, qu'un saint évêque de nos prédécesseurs, avait été anciennement enterré sur cette montagne, nous avons empêché le peuple crédule d'aller sur des traces imaginaires d'un tombeau, porter de vaines et indiscrètes prières à un saint qu'on ne connaît point, et qui n'a peut-être jamais été.

Nous avons défendu de ratisser cette croix, ou d'en couper des morceaux, pour les garder comme des reliques. Ces parties séparées ainsi du tout, ayant perdu le mérite de la signification et de la représentation de la mort et des souffrances de Jésus-Christ, ne sont que des fragments d'un bois commun, qui n'est plus digne d'aucun honneur. Nous avons ordonné pour cet effet aux prêtres et aux officiers du lieu de se précautionner contre cet abus, de peur que ces petites et fausses dévotions ne vinssent à détruire la principale et la véritable.

Après avoir ainsi réformé les préventions et les ignorances d'un petit nombre de personnes, nous avons eu la satisfaction de voir croître, avec l'affluence du peuple, la ferveur de la piété, dans un culte religieux et raisonnable.

Vous savez, mes très-chers frères, la vénération qu'on a toujours eue pour la croix, depuis que, par la mort de Jésus-Christ, d'instrument de supplice qu'elle était, elle est devenue l'instrument de son sacrifice. *C'est par la croix que Jésus-Christ nous a réconciliés avec Dieu.* (*Ephes.*, II, 14.) *C'est sur la croix qu'il a pacifié par son sang, qu'il y a répandu, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le ciel.* (*Col.*, I, 20.) *C'est par elle qu'il nous a fait revivre, en nous pardonnant nos péchés; et qu'effaçant la cédule qui nous était contraire, il l'a entièrement abolie*

(30) Plusieurs écrits imprimés.

(31) Paroisse de Saint-Gervasi.

en l'attachant à la croix. (*Col.*, II, 13, 14.)

Les chrétiens des premiers siècles l'eurent en si grand respect, qu'ils en furent par distinction surnommés *les adorateurs de la croix : crucicolæ.* (TERTULL., *Apologet.*, c. 16.) Les figures et les représentations des croix devinrent bientôt communes. Le Pape Pie Ier ordonna qu'elles fussent bénites et mises au rang des choses sacrées. C'était l'usage des anciens martyrs, lorsqu'ils se préparaient à la mort, de faire un grand signe de croix sur eux-mêmes, comme pour consacrer leurs personnes, et pour imprimer et porter *sur* tout *leur corps*, non-seulement *la mortification*, mais *la mort même de Jésus-Christ* (II *Cor.*, IV, 10), et pour se crucifier spirituellement avec lui, quoiqu'ils moussent d'une autre espèce de supplice.

L'Eglise a toujours regardé le signe de la croix comme une profession de foi tacite; comme un bon augure, et une bénédiction prévenante de nos actions et de nos entreprises; comme la marque du sacrement et du sang de Jésus-Christ. Elle a voulu que la figure de la croix fût souvent réitérée dans toutes ses consécrations, parce qu'il n'y a que la vertu de Jésus-Christ qui opère les sanctifications, et qui perfectionne les sacrements.

Les empereurs, de leur côté, ont établi l'honneur de la croix par des lois dignes de leur religion et de leur sagesse. Ils l'ont placée dans leurs étendards, comme un signe ou présage de victoire; ils l'ont posée sur leur diadème, comme la marque de leur foi et de leur soumission à l'Eglise; ils l'ont fait arborer dans les villes et dans les campagnes, pour exciter la dévotion des peuples. Constantin, par reconnaissance et par piété, en fit planter une à Rome et trois à Constantinople. Dans la suite l'usage les a multipliées, et Dieu a bien voulu en favoriser quelques-unes en divers temps et en divers lieux, d'une protection toute particulière (32).

Il n'en faut pas davantage, mes très-chers frères, pour justifier les vœux que vous portez à la croix, et les bienfaits que vous en rapportez. Les guérisons miraculeuses que vous croyez y voir ou y ressentir tous les jours ne nous surprennent pas. Qui ne sait que *l'esprit de Dieu souffle où il veut* (*Joan.*, III, 8); que *le bras du Seigneur n'est pas accourci* (*Isa.*, LIX, 1), et qu'il manifeste la gloire de son nom, en attachant quand il lui plaît à d'infirmes et sensibles éléments, les effets extraordinaires de sa grâce ou de sa puissance? Mais ces guérisons ne nous déterminent pas aussi. Nous savons que selon l'Ecriture, nous devons *être prudents dans le bien* (I *Petr.*, IV, 7); qu'il est à propos *d'éprouver les esprits pour connaître s'ils sont de Dieu* (*Joan.*, IV, 1); que ce serait prendre son nom en vain, que d'approuver de vains miracles, et qu'on n'est guère moins coupable de lui attribuer une fausse gloire, que de lui en refuser une véritable.

Les miracles, mes très-chers frères, sont des effets surnaturels que Dieu produit par sa vertu, pour la manifestation de sa puissance, ou pour l'affermissement de sa religion, quand il les juge nécessaires. S'il s'en faisait toujours, à force d'être ordinaires, ils passeraient pour naturels; il y aurait de l'insuffisance dans les premiers, ou de l'inutilité dans les derniers; la coutume en ôterait l'admiration; la foi s'affaiblirait par ces évidences continuées, et l'on aurait plus d'attention aux signes visibles de sa puissance, qu'aux effets invisibles de sa grâce.

Il ne convient pas non plus que les miracles aient cessé; on douterait des anciens, si l'on n'en voyait quelquefois de nouveaux. La foi de plusieurs est devenue si faible, qu'elle a besoin de temps en temps d'être ranimée. La religion n'en serait pas moins sainte, mais elle en serait moins éclatante. Le peuple demande des signes et des prodiges, des guérisons et des délivrances surnaturelles. Ce ne sont pas les choses grandes, ce sont les choses extraordinaires qui le frappent. Il reçoit tous les jours tant de gages de l'amour et de la miséricorde de Dieu, il veut encore voir au moins de loin en loin des spectacles de sa puissance.

Le Seigneur, selon l'ordre de la Providence, emploie les miracles quand il veut introduire dans le monde quelque ordonnance ou quelque doctrine nouvelle. (S. CHRYSOST., hom. 14 *in Matth.*) Dans la publication de l'ancienne loi, il voulut comme forcer par des prodiges inouïs, un peuple porté naturellement à l'idolâtrie, à le reconnaître pour le vrai Dieu. Dans l'établissement de l'Evangile, pour affermir la créance des mystères, qui sont au-dessus de la nature, et des pratiques opposées aux inclinations et aux forces naturelles, il a voulu montrer qu'il était le législateur souverain des hommes et le maître de la nature, communiquant encore à ses apôtres le même pouvoir d'accréditer sa foi et de faire de ses miracles et des leurs, comme le sceau de sa parole et de la miséricorde évangélique.

C'est par ce moyen qu'il a préparé les peuples à résister aux erreurs naissantes. C'est par ce privilége qu'il a fait discerner l'Eglise catholique dans la confusion des hérésies. C'est par ce témoignage authentique de secours et de protection qu'il a consolé son peuple, après qu'il a souffert quelque rude persécution, et que par d'horribles scandales, il a vu sa religion violée.

Nous avons lieu de croire, mes très-chers frères, qu'après les tribulations que la foi vous a causées, vous avez droit de jouir des consolations que la foi vous donne. Qui sait si, par cette croix nouvellement élevée, Dieu ne veut pas réparer l'ignominie de tant d'autres indignement brisées et abattues? Qui

(32) L'an LVII de Jésus-Christ. — *Voy.* BARON.; CARPÉ, *Evang. de Tiatire;* NESTOR., *Evang. de Magide*, etc.—TERTULL., *De cor. milit.*, *Ad uxor.*, lib. II; S. AUG., tract. 11 *in Joan.;* S. CYPR., *Serm. de pass.; De baptism.; Hist. eccl.*, an. 312; *Ibid.*, an. 330; NICEPH., lib. I, c. 36; lib. VII, c. 49.

sait s'il ne veut pas faire abonder sa grâce où les crimes ont abondé, et si, comme il a fait voir en nos jours de véritables martyres, il n'a pas dessein de montrer de véritables miracles? Qui sait si le sang de tant de martyrs, dont la terre voisine est encore toute trempée, n'a pas obtenu par ses cris ces grâces visibles pour leurs frères, et peut-être même pour leurs meurtriers?

Ce n'est pas notre dessein, pourtant, d'approuver tant de miracles que nous n'avons pas encore jugé à propos de vérifier dans les formes. Nous ne pouvons pas dire qu'il y en ait aucun de certain, ni qu'il soit certain qu'il ne s'en soit fait aucun; mais, comme il ne nous convient pas de favoriser les opinions populaires sur des faits qui ne sont pas avérés, nous ne voulons pas aussi laisser perdre le bien que la Providence divine veut tirer de cette dévotion, qui s'augmente tous les jours... Il ne faut rien donner au mensonge, mais il ne faut rien ôter à la vérité; et, comme nous ne devons pas donner cours aux erreurs naissantes, nous ne devons pas aussi arrêter le cours d'une source nouvelle de bénédictions, qui s'ouvre et se répand dans notre diocèse.

Nous apprenons en effet, des curés des environs, qu'à l'occasion de cette croix la piété s'est établie dans leurs paroisses. Les jeux et les divertissements en sont bannis; les cabarets y sont fermés; il n'y a plus ni dissension ni débauche; on n'y chante que de saints cantiques; les offices sont fréquentés; les fêtes s'y sanctifient, et les jours mêmes de travail on va se délasser le soir au pied de la croix, par les prières qu'on y fait, des fatigues de la journée.

Nous savons qu'un peuple infini aborde tous les jours cette montagne, presque tous pieds nus, dans un profond recueillement, sans se parler, sans se distraire les uns les autres; que le chemin se passe en oraisons et en prières; qu'ils marchent tous, devant ou après leur communion, occupés de Jésus-Christ et de ses mystères; que la première station est l'église de la paroisse, où chacun rend à Jésus-Christ, présent et sacrifié sur l'autel, ses premières adorations; qu'on va de là, sans bruit et sans confusion, le cœur contrit et les yeux baissés, rendre à la croix de Jésus-Christ les hommages qui lui sont dus.

On nous a rapporté qu'il règne sur cette montagne un silence religieux, qui n'est interrompu que par les soupirs et les prières de ceux qui sentent le poids de leurs douleurs ou de leurs péchés, ou par la voix de ceux qui chantent les hymnes faites en l'honneur de la croix; qu'enfin on s'en retourne aussi modestement qu'on était venu; que ceux qui se croient délivrés de leurs maux glorifient Dieu; que ceux qui n'en sont pas guéris se sentent du moins consolés; que chacun y reçoit l'édification qu'il y donne, et rapporte dans sa maison, sinon les espérances d'une bonne santé, du moins les projets d'une bonne vie.

Mais ce qui nous console le plus, c'est d'apprendre les bénédictions spirituelles que le Seigneur daigne verser sur ces assemblées. On y voit des pécheurs qui se convertissent à Dieu de tout leur cœur; des pénitents qui repassent leurs années dans l'amertume de leur âme; des ennemis qui se réconcilient, sans autre médiation que celle de leur conscience; des incrédules, venus à cette croix comme à un scandale, s'en retournent frappant leur poitrine; des gens enfin de peu de foi, que le hasard ou la curiosité y ont amenés, touchés de la dévotion du peuple et de la religion du lieu, se sont écriés comme Jacob : *Vraiment Dieu est en ce lieu, et nous ne le savions pas.* (*Gen.*, XXVIII, 16.)

Ce sont là, mes très-chers frères, les miracles qui nous intéressent le plus, ce qui regarde votre salut éternel nous devant être plus cher que ce qui vous procure une santé passagère. Les effets de la miséricorde de Dieu n'ont pas moins de grandeur que les effets de sa puissance, et les dépouilles visibles des vices vaincus par la grâce de Jésus-Christ, laissés au pied de la croix, ne lui font pas moins d'honneur que les images visibles qu'on y laisse des infirmités et des guérisons corporelles.

Nous ne vous blâmons pas de recourir, dans vos langueurs et dans vos douleurs, à la croix, sur laquelle Jésus-Christ les a supportées dans son corps mortel (*Isa.*, LIII, 4), comme les peines de nos péchés. La nature affligée et souffrante cherche toujours à se soulager : quand les moyens humains lui manquent, elle s'adresse aux surnaturels; il y a même, outre la délivrance, quelque gloire d'avoir été regardé de Dieu comme un objet digne de ses compassions, et de s'être tiré, par une providence particulière, de la sujétion et des lois communes de la nature.

Mais nous vous exhortons, mes très-chers frères, à monter ce nouveau Calvaire en esprit de pénitence; à porter dans vos corps infirmes un cœur contrit et humilié; à préférer les considérations de votre salut à toute autre; à révérer la croix dans la vue d'y participer, si Dieu le veut; et à vous mettre dans la disposition de rapporter dans vos maisons ou la joie ou l'humiliation; et de laisser à Dieu la gloire de votre guérison ou le tribut de votre patience.

N'y allez pas par envie de voir des miracles. Jésus-Christ n'en fit point pour Hérode ni pour sa cour. (*Luc.*, XXIII, 8, 9.) Les merveilles de Dieu ne sont pas faites pour divertir, mais pour convertir les hommes. Le respect, la frayeur, l'étonnement, l'instruction et le profit les accompagnent, non pas une vaine curiosité ou une admiration infructueuse.

Ne vous faites pas non plus un honneur de raconter les miracles que vous vous imaginez avoir vus, ou que vous avez ouï tumultuairement proclamer; car, comme les vrais servent à confirmer la foi, à nourrir la piété, à soutenir les gens de bien et à confondre les impies, les faux offensent la vérité,

qui est l'âme de la religion, induisent les faibles à erreur, donnent matière aux railleries des libertins, fondent aux ennemis de l'Eglise un nouveau droit de la calomnier, et fournissent à tous les esprits mal intentionnés, par ces miracles qui sont faux, des préjugés contre ceux qui sont véritables.

Nous défendons aux curés, aux ecclésiastiques ou religieux qui se trouveront présents à ces dévotions de la croix, de donner des attestations des miracles, dont on ne peut sainement juger sans les avoir examinés; qui dépendent des circonstances du passé et de celles de l'avenir, et qui ne peuvent être véritables si les maux ne l'ont été et si les guérisons ne le sont aussi. Les acclamations des peuples ne font qu'une impression légère : une impétuosité de foi leur fait presque voir ce qu'ils ne voient pas. Quand ce feu de persuasion est refroidi, on les détrompe facilement; ce bruit se dissipe, et le mensonge, s'il y en a, se dissipe aussi.

Mais les attestations écrites par des personnes qu'on doit estimer par leur état, aussi fidèles dans les témoignages qu'ils rendent que dans les ministères qu'ils exercent, sont censées être données avec connaissance de cause, courent de main en main et de lieu en lieu, trompent la religion des faibles et même des forts, et vont tenter la crédulité des provinces voisines. Nous nous chargeons, suivant les ordres du saint concile de Trente, d'examiner ces faits, dont il faut encore douter.

Nous vous recommandons enfin, mes très-chers frères, que la sagesse de votre conduite réponde à la pureté de votre foi; que, selon le conseil de l'Apôtre, *tout se passe dans l'honnêteté et dans l'ordre : « Omnia honeste et secundum ordinem fiant* (I *Cor.*, XIV, 40); » et que la paix, la prudence, la charité, la sobriété, vous accompagnent dans ces pieux pèlerinages. Que les hommes aillent, autant qu'il se peut, séparément d'avec les femmes; qu'il n'y ait ni dissipation ni conversation indécente, et que la religion du dehors fasse connaître celle du dedans.

Nous avons cru devoir arrêter des compagnies de filles dévotes, qui, pour éviter la chaleur du jour ou pour être moins remarquées, partaient la nuit pour aller visiter la croix. Nous savons qu'elles marchent dans l'honnêteté et dans la décence, *comme si elles marchaient de jour : « Velut in die honeste ambulemus* (*Rom.*, XIII, 13); » deux à deux, occupées de leur silence ou de leurs prières; qu'elles attendent impatiemment au pied de la croix que l'aurore la leur découvre. Le motif qui les y conduit semble nous répondre de leur sagesse; mais, comme il y a des bienséances que la religion et le monde même ont établies; que les pratiques les plus saintes dégénèrent avec le temps; que la réputation du sexe est très-délicate, et que les abus s'introduisent à la faveur même de la piété, nous avons jugé à propos de les avertir que les filles chrétiennes ne doivent ni trop se montrer ni trop se dérober au monde; qu'elles ont des voiles à prendre moins sombres que ceux de la nuit; et que leur modestie doit être non-seulement exacte, mais encore, selon saint Paul (*Philipp.*, IV, 5), connue de tous les hommes.

Comme il vient des processions de plusieurs diocèses, nous présumons qu'il ne s'en fait point sans la permission de l'évêque diocésain : aucun séculier, quel qu'il soit, n'ayant droit d'en faire ou d'en ordonner, selon les conciles. Leur marche doit être grave et bien concertée; leurs chants et leurs cérémonies, conformes aux lois et aux usages de l'Eglise. Qu'on ne s'entretienne qu'avec Dieu; qu'on ne s'arrête qu'à la croix; qu'on ne s'attache, dans les repas et dans les délassements qu'on y prend, qu'aux besoins, non pas aux plaisirs de la vie; et qu'on se souvienne que les grâces qu'on reçoit ici sont en partie les fruits des bons exemples qu'on y donne.

Grâces à Jésus-Christ, qui doit attirer tout à lui quand il sera élevé sur la terre, il ne s'est rien passé qui ne fût louable et chrétien; et quoiqu'il y ait eu certains jours plus de quatre mille personnes, de tout sexe, de toute condition, de tout âge, il n'est arrivé jusqu'ici aucune espèce de désordre (33).

Pour vous, mes très-chers frères, qui sortis depuis peu du sein de l'erreur, n'avez pas encore le goût de ces dévotions affectueuses, ne vous offensez pas des honneurs qu'on rend, par rapport à Jésus-Christ, à tout ce qui lui appartient, ou qui le représente. Ne soyez pas les ennemis de sa croix, de peur d'en être les adorateurs. N'imputez pas à l'Eglise des superstitions qu'elle n'enseigne pas, qu'elle ne dissimule pas, qu'elle ne souffre pas dès qu'elles lui sont connues. Demandez à Dieu, non pas qu'il diminue la foi de vos frères, mais qu'il augmente la vôtre. Nous ne prétendons pas qu'il y ait en cette croix matérielle ni divinité ni vertu qui la puisse faire honorer; ce n'est pas là que nous adressons nos demandes, ou que nous attachons notre confiance; nous révérons ce qu'elle nous représente. A Dieu seul sont dues ces adorations suprêmes, ce culte direct et absolu que nous lui rendons. Humiliés et anéantis devant lui, à cause de son excellence et de son indépendance souveraines, nous nous écrions avec l'Apôtre (I *Tim.*, I, 17) : *Au Roi des siècles, immortel, invisible, à Dieu seul soit honneur et gloire dans tous les siècles.*

Il ne me reste plus qu'à conjurer tous les fidèles, qui par un mouvement de religion viendront auprès de cette croix, d'y venir tous dans un même esprit; qu'à son aspect

(33) Non placet laicum statuendi in Ecclesia habere potestatem, cui obediendi manet necessitas, non auctoritas imperandi. Processiones debent esse graves, compositæ et modestæ, risus, joci et conturbationes longe abesse. (*Conc. Colon.* IV, c. 2; TERTUL.; *Conc. Trid.*, sess. 25, *De reform.*

ils reconnaissent ce qu'ils coûtent à Jésus-Christ, et par conséquent ce qu'ils lui doivent; qu'ils retracent dans leur mémoire les circonstances de sa passion, et qu'ils soient touchés de sa mort douloureuse et humiliante. Saint Grégoire de Nysse (*Orat. De deitate Filii et Spiritus sancti*) disait autrefois de lui-même, qu'il n'avait jamais vu la représentation du sacrifice d'Abraham, sans avoir répandu des larmes; sur quoi le IIe concile de Nicée (act. 4) tire cette conséquence par proportion : Quelles impressions doit faire sur les Chrétiens la croix de Jésus-Christ, vraiment crucifié, mort, et ressuscité.

Prions-le tous ensemble qu'il nous donne les grâces nécessaires pour recueillir le fruit et le mérite de sa rédemption; qu'il nous inspire les sentiments d'une véritable pénitence; et qu'en vertu de la croix, où son amour et nos péchés l'ont attaché, il nous aide à porter les croix spirituelles ou corporelles, dont il nous afflige en cette vie.

A Nîmes le 21 juillet 1706.

VI. MANDEMENT.

POUR ORDONNER DES PRIÈRES PUBLIQUES POUR LA PROSPÉRITÉ DES ARMES DU ROI, POUR L'AVANCEMENT DE LA PAIX, ET POUR L'HEUREUX ACCOUCHEMENT DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.

Esprit Fléchier, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de Nîmes, conseiller du roi en ses conseils : au clergé et au peuple de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Mes très-chers frères, nous voyons toujours avec douleur le cours durable et violent des déréglements et des calamités du siècle; des princes armés de tous côtés les uns contre les autres; des nations, émues par des raisons d'intérêts, de jalousie, de défiance, de haine ; des royaumes divisés, et par conséquent désolés ; des armées toujours prêtes à se choquer et à se détruire; une guerre enfin générale, et le sang chrétien répandu partout. Que pouvons-nous juger sinon que *tout le monde*, selon la parole de saint Jean, étant *plein de malice et de corruption : « Mundus totus in maligno positus est. »* (1 *Joan.*, V, 19.) la colère du Ciel tombe sur tous les habitants de la terre.

Mais nous sommes encore plus sensibles aux maux qui font gémir la France, et qui nous touchent de plus près. Il semble, mes très-chers frères, que le Seigneur ait retiré de nous ses bénédictions accoutumées. Les ennemis qui fuyaient autrefois devant nous, prévalent aujourd'hui sur nous; et Dieu pour tempérer, par des humiliations salutaires, une gloire heureusement et longuement continuée; et pour punir notre ingratitude et notre confiance présomptueuse, afflige depuis quelques années un royaume qu'il avait rendu lui-même si florissant.

Reconnaissons, mes très-chers frères, que nous ne sommes malheureux, que parce que nous sommes coupables, et disons avec le prophète : *Malheur à nous, parce que nous avons péché : « Væ nobis, quia peccavimus. »* (*Thren.*, V, 16.)

Nous ne manquons ni de force, ni de courage; le feu de la nation n'est pas ralenti; la puissance qui nous gouverne n'a jamais eu plus de grandeur, de sagesse et de piété... Cependant nos armes ne prospèrent point; une main invisible nous frappe et nous enlève les victoires quand nous sommes près de les gagner; et la Providence, qui semblait préparer nos voies et conduire elle-même nos entreprises, semble avoir tourné vers nos ennemis le bonheur des événements.

Nous ne sommes pas surpris de cette diversité de fortune. Dieu seul *est exempt de tout changement et de toute vicissitude. « Apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio. »* (*Jac.* I, 17.) Comme il n'y a point sur la terre de parfaite justice, il n'y a point aussi de parfaite félicité. *Celui qui vit dans l'éternité, et qui a créé toutes choses ensemble, est le seul qui est juste en tout, et roi victorieux éternellement : « Qui vivit in æternum, creavit omnia simul. Deus solus justificabitur, et manet invictus rex in æternum. »* (*Eccli.*, XVIII, 1.)

Nous ne sommes pas étonnés non plus que Dieu nous châtie, puisque nous n'avons ni profité de ses grâces, ni suivi ses commandements. Si nous étions fidèles observateurs de sa loi, et qu'il ne voulût que nous éprouver et nous purifier par la tribulation, nous pourrions espérer qu'il serait bientôt touché de notre fidélité et de notre patience. Mais nous avons irrité sa colère, et nous ne pouvons l'apaiser que par une prière et une pénitence persévérante.

Qui ne voit, mes très-chers frères, que la religion s'affaiblit tous les jours dans l'esprit des peuples? Chacun cherche ses intérêts : les misères augmentent, et l'on devient moins charitable; on est humilié, sans devenir humble; le luxe règne jusque sur le débris de la pauvreté; l'hérésie n'a presque perdu que son nom; l'Evangile n'est ni assez connu, ni assez pratiqué; et le Fils de l'homme ne trouverait aujourd'hui que peu de foi en Israël.

C'est de là, mes très-chers frères, que partent les coups de la main de Dieu. Nos péchés sont la cause de nos malheurs. Les nations qui nous attaquent sont moins à craindre pour nous que les vices qui nous corrompent; et l'ennemi qui peut nous nuire davantage, c'est nous-mêmes, si nous n'allons au pied des autels, par une conversion sincère, laver dans nos larmes et dans le sang de Jésus-Christ nos iniquités passées; fléchissant ainsi la justice de Dieu, qui les punit; et attirant sa miséricorde, qui les pardonne.

Nous vous avons autrefois exhortés, mes très-chers frères, dans le temps même de nos conquêtes, à demander la paix au Seigneur. Une guerre, quelque glorieuse qu'elle soit ne laisse pas d'être ruineuse. Combien

de ernantés et d'injustices se commettent inévitablement dans les plus justes?

Vous savez les raisons que nous avons de désirer et de demander avec plus d'ardeur que jamais cette bienheureuse paix.

Que si ces moments fortunés, que le monde ne peut ni prévoir ni avancer, et que le Père céleste tient en sa puissance, ne doivent pas encore arriver, prions-le qu'il se souvienne de son ancienne alliance, à laquelle nous serons, à l'avenir, plus fidèles; qu'il conserve la sacrée personne du roi, et maintienne l'honneur de son règne; qu'il le remette dans les voies de ses prospérités passées, et lui enseigne l'usage qu'il en doit faire pour son salut, non pas pour sa propre gloire; qu'il répande un esprit de sagesse dans ses conseils, un esprit de force dans ses armées, et ce double esprit dans les chefs qui les commandent; qu'il affermisse Philippe V, son petit-fils, par l'amour des peuples et par sa protection efficace, sur le trône où il l'a placé; qu'il veuille bien continuer de génération en génération, la succession de sa piété, jointe à celle de sa couronne, par l'heureux accouchement de Mme la duchesse de Bourgogne.

Espérons, mes très-chers frères, que Dieu exaucera nos prières, et qu'il ne méprisera pas des cœurs contrits et humiliés. *Il n'a jamais détourné de nous sa miséricorde; et même en nous corrigeant par l'adversité, il n'abandonne pas son peuple : « Nunquam quidem a nobis amovet misericordiam suam, corripiens vero, in adversis populum suum non derelinquit. »* (II *Mach.*, VI, 16.)

La victoire qu'un de nos généraux vient de remporter sur un prince vaillant et audacieux, malgré les tristes conjonctures qui en diminuent l'éclat, non pas le mérite, nous laisse entrevoir que nous pouvons prétendre à son secours et à ses bienfaits. (34)

A ces causes, après avoir conféré avec nos vénérables frères, les dignités et chanoines de notre église cathédrale; nous ordonnons qu'il sera fait dans notre diocèse des processions et des prières publiques, avec exposition et bénédiction du très-saint Sacrement; que l'ouverture en sera faite dans notre église cathédrale, dimanche prochain, vingt-sixième du présent mois, immédiatement après vêpres, par une procession générale, en la manière accoutumée; que lesdites prières seront continuées dans toutes les églises de la ville de Nîmes, suivant l'ordre qui leur sera marqué; que lesdites processions et prières seront faites dans les autres églises de notre diocèse, le premier dimanche après la réception du présent mandement, suivant la coutume. Enjoignons à tous les prêtres qui célébreront la sainte messe dans notre diocèse, de dire pendant un mois les collectes pour la paix : *Deus a quo sancta desideria.* Et pour le roi : *Quæsumus, omnipotens Deus.* Exhortant les compagnies et tous les fidèles, d'assister auxdites processions et prières, avec la piété et la décence requise et accoutumée.

Donné au château de Caveyrac, le vingt-troisième septembre 1706.

VII. MANDEMENT

POUR LA PUBLICATION DU JUBILÉ.

Esprit Fléchier, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de Nîmes, conseiller du roi en ses conseils, au clergé et au peuple de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mes très-chers frères, nous déplorons depuis longtemps les maux infinis que nous cause une guerre dont nous sentons toute la rigueur, et dont nous n'osons encore espérer la fin. Nous n'avons rien oublié de ce qui pouvait nous rendre le Ciel propice; nous avons, dans toutes les solennités, invoqué le nom du Seigneur, répandu nos cœurs devant lui, imploré ses miséricordes; nos temples ont retenti du bruit de nos sacrés cantiques; nos prêtres ont souvent offert sur les autels du Dieu de la paix, l'hostie sainte et pacifique; nous avons mille fois conjuré le Dieu des armées de faire voir à tout le monde ce grand prodige de sa puissance : *De calmer l'univers, et faire cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre : « Posuit prodigia super terram, auferens bella usque ad finem terræ. »* (*Psal.* XLV, 10.)

Tant de vœux et tant de prières n'ont produit jusqu'ici que quelque lueur de paix et de miséricorde de Dieu sur nous, qui s'est évanouie presque aussitôt qu'elle s'est montrée : quelque ardents qu'aient été nos désirs, nos espérances ont été vaines; et nous avons reconnu que ce bien, après lequel nous soupirons, doit venir d'en haut (*Luc.*, I, 78), et que la paix peut se proposer sur la terre, mais ne peut se conclure que dans le ciel.

Nos ennemis, enflés de leurs derniers succès, se sont élevés au-dessus de nous; nos bonnes intentions, qui devaient les adoucir, semblent les avoir offensés; notre modération a passé dans leur esprit pour faiblesse. Ils ont cru, par quelques avantages remportés sur nous, avoir acquis le droit de nous subjuguer : soit présomption, soit jalousie, soit haine, ils se consument eux-mêmes pour avoir le plaisir de nous consumer; et l'envie qu'ils ont de nous rendre misérables, fait qu'ils ne sentent pas leur propre misère : mais le Dieu de Jacob sera notre défenseur (*Psal.* XXVII, 7), et leurs desseins pourront bien être confondus.

Dans la fatale nécessité de recourir encore aux armes, nous pleurons les malheurs, ou plutôt les péchés du monde. Vous voyez approcher, mes très-chers frères, la triste saison où les fureurs des hommes se renou-

(34) Fléchier parle sans doute ici de la victoire remportée près de Castiglione, le 7 septembre de cette année, par le comte de Medavi, sur le prince de Hesse (depuis roi de Suède), victoire, qui devint inutile par les suites malheureuses de l'entreprise formée sur Turin. Ce sont là probablement *les tristes* conjonctures auxquelles le prélat fait allusion.

vellent. On entend déjà le bruit des soldats qui insultent, *des chevaux qui hennissent, des chariots qui roulent, de la cavalerie qui s'avance : on voit des épées qui brillent, des lances qui étincellent : « Vox flagelli, et equi trementis, et quadrigæ ferventis, et equitis ascendentis et micantis gladii, fulgurantis hastæ.* » (*Nahum.*, III, 2, 3.) Appareil de guerre partout; des nuages épais se rassemblent de tous côtés, pour former comme un orage universel sur toute la face de la terre. Les puissances ne songent qu'à s'attaquer, ou à se défendre, selon les projets qu'elles ont concertés; la campagne est prête à s'ouvrir; les peuples gémissent; les ennemis menacent; et les uns et les autres ne sont occupés que du mal qu'ils ont à souffrir, ou de celui qu'ils ont à faire.

Nous vous l'avons déjà dit, mes très-chers frères, c'est à nous à nous imputer les calamités dont nous nous plaignons. C'est à tant de peuples qui les ressentent, et qui les méritent comme nous, à faire, pour les détourner, des fruits dignes de pénitence. La colère de Dieu n'a jamais été plus vive, ni plus étendue; les tribulations n'ont jamais été plus pressantes, parce que les péchés n'avaient jamais été plus multipliés. Nous pouvons dire avec le prophète : *Le Seigneur est entré en jugement avec les habitants de la terre, parce qu'il n'y a point de vérité, point de miséricorde, point de connaissance de Dieu.* Pour entrer dans le détail des vices qui régnaient alors, et qui règnent encore aujourd'hui, il ajoute : *La médisance, le mensonge, l'homicide, le larcin, l'adultère, se sont répandus comme un déluge parmi les hommes : « Maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt* » (*Osee*, IV, 2), et la conclusion qu'il en tire : *C'est pourquoi la terre sera désolée, et tous ceux qui y touchent seront dans l'abattement : « Propter hoc, lugebit terra, et infirmabitur omnis qui habitat in ea.* » (*Ibid.*, 3.) Voilà la suite inévitable de ces sortes de déréglements. Faut-il donc s'étonner que la dépravation des mœurs étant générale, la punition le soit aussi? que le torrent d'iniquité ait attiré le torrent de la justice divine? que les pécheurs ayant méprisé la loi du Seigneur, et s'étant soulevés contre lui, le Seigneur jette le trouble et la division au milieu d'eux pour les confondre et pour les punir par eux-mêmes? et que du fond de tant de cœurs corrompus s'élèvent des vapeurs meurtrières dont il se sert pour faire *pleuvoir sa guerre ici-bas*, selon les termes de l'Ecriture : « *Pluet super illum bellum suum.* » (*Job*, XX, 23.)

Humilions-nous, mes très-chers frères, sous le poids de cette main toute-puissante. Reconnaissons que *la mort, le sang, les querelles, l'épée, les oppressions, la famine, la ruine des pays et les autres fléaux ont tous été créés de Dieu pour accabler les méchants : « Mors, sanguis, contentio et romphæa, oppressiones, fames et contritio, flagella super iniquos creata sunt hæc omnia.* » (*Eccli.*, XL, 9.) C'est par là qu'il manifeste sa vérité, qu'il fait craindre ses jugements. Comme la guerre est le fléau général qui renferme et qui entraîne après soi tous les autres, nous devons regarder la paix comme une source de bénédiction, d'où dérivent toutes les douceurs et les consolations de la vie.

Nous vous avons souvent exhortés à la demander, mes très-chers frères, cette paix si désirable et si nécessaire. Vous l'avez fait dans vos afflictions : nous avons vu couler de vos yeux des larmes de pénitence; nous croyions lire sur vos visages les sentiments et les affections de vos cœurs; nous avons été touchés de vos voix plaintives et nous espérions que le Seigneur le serait aussi par sa miséricorde : cependant il a rejeté nos prières et nous a laissés dans l'horreur d'une guerre impitoyable. Peut-être n'a-t-il pas trouvé nos cœurs assez contrits et humiliés? peut-être a-t-il dessein d'éprouver plus longtemps notre patience? peut-être veut-il, pour garder les proportions de sa justice, que la durée de nos maux réponde à celle de nos iniquités passées? peut-être n'avons-nous pas assez persévéré dans les jeûnes, et dans les oraisons en sa présence?

Ce qu'il y a de certain, mes très-chers frères, c'est qu'après avoir prié, jeûné, pleuré, la plupart de vous n'en sont pas devenus meilleurs. De là vient que nous ne sommes pas écoutés. *Si un homme jeûne après avoir commis des péchés, et les commet de nouveau, que gagnera-t-il de s'être humilié, et qui exaucera sa prière? « Homo qui jejunat in peccatis suis, et iterum eadem faciens, quid proficiet humiliando se? Orationem ejus quis exaudiet?* » (*Eccli.*, XXXIV, 31.) Nous vous avons souvent ramenés à l'origine de vos malheurs. Nous vous avons quelquefois sollicités avec l'Apôtre (II *Cor.*, VI, 2) : *Voici le temps favorable, voici les jours du salut.* A-t-il paru quelque amendement? Le monde qui désire tant d'être heureux, est-il devenu plus chrétien? A-t-on vu plus de foi en Israël, plus de charité pour le prochain, plus d'assiduité aux saints offices, plus de respect et de silence dans les églises, plus de retenue dans les discours, plus de modestie dans les habits, plus d'émulation et de zèle pour les bonnes œuvres? Comment voulons nous que Dieu change pour nous, si nous ne changeons pas pour lui?

Jusqu'ici vous n'avez rien obtenu, parce que n'étant pas dans les voies d'une sincère et durable pénitence, vous n'avez pas demandé comme il faut. Il est à craindre même, mes très-chers frères, que vous ne demandiez pas ce qu'il faut, je veux dire, que vous ne borniez vos désirs à la délivrance de vos misères et de vos afflictions temporelles. Il y a une paix du monde, qui se maintient dans la paisible possession de ses biens et de ses plaisirs; qui dissipe l'esprit et le cœur, et les livre aux prospérités et aux satisfactions humaines. Mais il y a, selon l'Apôtre, *Une paix de Dieu, qui est au-dessus de tout sen-*

timent, qui garde les cœurs et les esprits des fidèles en Jésus-Christ : « Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu. » (*Philip.*, IV, 7) ; qui fait que dans le trouble on possède son âme par sa patience, et dans le calme on possède Dieu par sa charité.

Voyez, mes très-chers frères, quel est l'objet de vos désirs et de vos prières. Si vous cherchez votre repos indépendamment de votre salut; si vous envisagez la paix comme une suite de jours sereins, qu'on passe dans la mollesse et dans l'opulence; si, peu touchés des calamités publiques, vous ne songez qu'à vos incommodités particulières; si vous n'apercevez au travers de vos tribulations la punition de vos péchés; si vous ne portez dans vos cœurs que *cette tristesse du siècle qui opère la mort; et non pas celle qui est selon Dieu, et qui produit pour le salut une pénitence persévérante* (II *Cor.*, VII, 10) ; si vous n'avez dessein de joindre la pureté des mœurs à la tranquillité de la vie; car c'est dans cette vue que nous faisons des prières, des supplications, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes, principalement pour les rois; afin que nous menions une vie douce et tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté : ce sont les règles que l'Apôtre donne à son disciple Timothée. (I *Tim.*, II, 2.)

Que serait-ce, mes très-chers frères, si vous mettiez vous-mêmes des obstacles aux grâces que vous attendez ; si, demandant la paix au Seigneur, vous la refusiez à vos frères ; si vous murmuriez indiscrètement contre les ordres de la Providence qui vous affige, ou de ceux dont elle se sert pour vous affliger; si dans le temps que vous condamnez les passions des autres, vous vouliez épargner les vôtres; et si vous négligez de vous réconcilier avec Dieu par votre changement de vie, lorsque vous le priez de pacifier et de réconcilier le monde par sa puissance ?

Purifions, mes très-chers frères, nos pensées et nos actions, et profitons de ce temps de rémission et de grâce que l'Eglise nous offre aujourd'hui. Touchée de la misère et du désordre de ses enfants, cette bonne Mère semble se mettre entre Dieu et eux, pour attirer sur la terre les miséricordes du ciel, et pour élever au ciel des cœurs attachés à la terre. Elle ouvre le sacré trésor du sang et des mérites de Jésus-Christ, dont elle est la dépositaire ; elle adoucit toutes les rigueurs de la justice divine; elle nous décharge du poids de nos expiations pénales; elle nous aide par sa médiation, et nous console par son indulgence.

C'est à nous à répondre à ses intentions; à observer fidèlement les conditions qu'elle a prescrites, dans un esprit de recueillement, d'humiliation et de pénitence; à nous sanctifier par la visite des saints lieux, par le jeûne et par la prière ; à réparer par les dévotions de ce Jubilé le peu de fruit que nous avons recueilli de plusieurs autres; à mettre enfin à profit la sainteté de ces jours consacrés à la mémoire de Jésus-Christ crucifié, dont les souffrances, le sacrifice et la rédemption ne peuvent être assez honorés de toute la piété et la reconnaissance chrétienne.

Nous prions le Seigneur qu'il vous rende, par sa grâce, tels qu'il veut que vous soyez, pour être exaucés dans vos demandes. Du reste, mes très-chers frères, nous vous dirons avec l'Apôtre, *que tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui vous peut rendre aimables en Jésus Christ, tout ce qui est d'édification et de bonne odeur, tout ce qui est vertueux et louable, soit l'entretien de vos pensées.* Alors *le Dieu de la paix sera avec vous,* et vous accordera la paix que vous désirez *De cætero, fratres, quæcunque sunt vera, quæcunque pudica, quæcunque justa, quæcunque sancta, quæcunque amabilia, quæcunque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate..... et Deus pacis eris vobiscum.* (*Philip.*, IV, 8, 9.)

A ces fins, après en avoir conféré avec nos vénérables frères, les dignités et chanoines de notre église cathédrale; afin que les fidèles observent exactement ce qui est nécessaire pour gagner le Jubilé, en exécution de la bulle, nous ordonnons de suivre fidèlement ce qui est prescrit dans l'instruction particulière que nous avons fait imprimer à cet effet.

L'ouverture du Jubilé se fera le dimanche de la Passion, dixième jour du présent mois d'avril, immédiatement après vêpres, par une procession solennelle : enjoignant à tous les ordres religieux de cette ville, de se rendre à cet effet dans notre église cathédrale, et exhortant les compagnies, les officiers, et tous les fidèles, d'assister à ladite procession avec la piété et dévotion requises; après laquelle procession il y aura bénédiction du très-saint Sacrement.

Mandons à tous les chapitres, prieurs, curés, vicaires et communautés séculières et régulières, qu'incontinent après avoir reçu ladite bulle de notre Saint-Père le Pape et notre présent mandement, ils aient à les publier ou les faire publier dans leurs églises, selon leur forme et teneur, et à exhorter les peuples, tant par eux que par les prédicateurs, de se disposer à profiter des grâces de ce saint Jubilé : enjoignons de plus à tous les fidèles de prier Dieu pour notre Saint-Père le Pape, pour la personne sacrée du roi, pour Mgr le Dauphin, et pour toute la maison royale.

Donné à Nîmes dans notre palais épiscopal le 1er avril 1707.

Signé, † ESPRIT, évêque de Nîmes.
Et plus bas, par Monseigneur, BEGAULT.

VIII. MANDEMENT

Aux fidèles du diocèse.

CONTRE LES SPECTACLES.

Esprit Fléchier, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de Nî-

mes, conseiller du roi en tous ses conseils, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

Mes très-chers frères,

Nous voyons avec douleur, depuis quelque temps, l'affection et l'empressement que vous avez pour les spectacles, que nous avons souvent déclarés contraires à l'esprit du christianisme, pernicieux aux bonnes mœurs et féconds en mauvais exemples; où, sous prétexte de représentations et de musiques innocentes par elles-mêmes, on excite les passions les plus dangereuses; et par des récits profanes et des manières indécentes, on offense la vertu des uns, et l'on corrompt celle des autres.

Nous crûmes la première fois, que ce n'était qu'une curiosité passagère d'un divertissement inconnu, dont vous vouliez vous désabuser, et nous eûmes quelque légère condescendance : mais puisque c'est une habitude de plaisir, et une espèce de libertinage qui se renouvelle tous les ans, nous connaissons que ce n'est plus le temps de se taire, et qu'un plus long silence pourrait vous donner lieu de penser que nous tolérons ce que l'Eglise condamne, et que nous condamnons avec l'Eglise.

Nous étions assez occupés à ramener les hérétiques à détruire leurs erreurs et leurs préventions, à corriger les vices et les faiblesses ordinaires des hommes : on n'avait guère vu de théâtre dressé dans cette ville; l'art de corrompre les cœurs par des chants et par des spectacles, n'y était pas encore introduit; l'oisiveté n'avait pas encore amolli les esprits, et l'hérésie même avait horreur de ces corruptions publiques.

La Providence divine semblait nous avoir mis à couvert pour toujours de cette espèce de séduction, par la chute des premiers qui vous l'apportèrent : on les vit méprisés et misérables, traînant une triste et honteuse pauvreté dans ce diocèse, où il avait conçu le dessein et l'espérance de s'enrichir : nous ne plaignîmes pas leur sort; nous les assistâmes pourtant, et nous nous louâmes, mes très-chers frères, d'avoir contribué à les humilier par vos dégoûts, et à les secourir par vos charités.

Cependant nous avons vu tout d'un coup renaître une nouvelle troupe, et s'élever un second théâtre sur les ruines du premier; nous en fûmes surpris : mais ce qui nous toucha le plus, mes très-chers frères, ce fut l'ardeur avec laquelle vous couriez à de tels spectacles : l'argent, qui vous coûte tant à donner à nos hôpitaux, vous le donniez-là avec complaisance; vous alliez avec joie vous divertir des passions d'autrui, et nourrir peut-être les vôtres : vous aimiez à voir et à entendre ces filles de Babylone qui chantaient les cantiques de leur pays; vous leur donniez vos approbations, et par vos applaudissements et vos flatteries, vous échauffiez ces serpents à mesure qu'ils vous piquaient : vous faisiez part de ces récréations empoisonnées à vos amis, et plus encore à vos amies, et ce qui est plus déplorable, vous donniez à vos enfants, encore innocents, la vue de ces vanités, pour récompense de leur sagesse.

Ceux qui sont nés dans les lumières de la foi et de la religion catholique, ne rougissent-ils pas d'avoir part à ces œuvres de ténèbres : mais vous, mes très-chers frères, qui êtes sortis du sein de l'hérésie, quand ce ne serait qu'en apparence; pendant que vous viviez dans le libre exercice de vos erreurs, osiez-vous, ou par crainte, ou par conscience, approcher de ces spectacles que vous fréquentez aujourd'hui? Vous réserviez au soulagement de vos frères l'argent qu'il ne vous était pas permis d'employer à cette sorte d'amusement : vous assigniez à Jésus-Christ, en la personne de ses pauvres, une portion des fruits de votre commerce, en reconnaissance de la bénédiction qu'il y répandait : vous ne vous souvenez que trop de vos lois et de vos coutumes passées; n'avez-vous oublié de votre ancienne discipline, que la privation des spectacles, qu'elle vous avait interdits, et les aumônes qu'elle vous obligeait à faire?

Mais enfin vous satisfîtes vos désirs. Nous avions espéré que ces plaisirs ayant perdu pour vous la grâce de la nouveauté, et vous, ayant perdu le goût de ces plaisirs, vous n'abuseriez plus de notre silence; mais hélas! à peine les traces impures de ce premier passage étaient effacées, que *l'esprit immonde est revenu* (*Luc.*, XI, 24); qu'il s'est mis comme en possession de cette ville, qu'il y établit sa domination, et qu'en quelque façon il s'y perpétue, si nous ne résistons à cette introduction dangereuse, et si nous ne troublons cette paix avec laquelle il prétend régner sur nos diocésains.

Nous y sommes d'autant plus obligés, que le Ciel n'est déjà que trop irrité contre nous. Convient-il, mes très-chers frères, d'étaler sur des théâtres un attirail de vanité, d'y jouer des scènes divertissantes, et d'y remplir l'esprit et le cœur des peuples de frivoles et ridicules passions, dans des conjonctures fatales, où toute créature gémit dans l'attente du terrible événement; où chaque citoyen doit prier pour son prince et craindre pour sa patrie; où le roi s'humiliant le premier lui-même sous la main toute-puissante de Dieu, implore ses anciennes miséricordes; et, touché des malheurs d'une guerre que la justice et la religion l'obligent de soutenir, met tout son royaume en prières, et fait passer de son cœur royal dans celui de tous ses sujets son humble confiance en Dieu, et sa charité pour son peuple.

Les spectacles, quand ils seraient innocents, ne doivent-ils pas être défendus dans ces temps de tribulation? Ne sait-on pas que, selon le Sage (*Eccli.*, XXII, 6), *la musique dans le deuil est une musique à contre-temps*, et que Jésus-Christ fit sortir d'une maison affligée *les joueurs de flûte et la troupe bruyante qui les suivait?* (*Matth.*, IX, 23.)

Les saints canons ont toujours défendu les réjouissances publiques aux pénitents;

et quand le serons-nous, mes très-chers frères, si nous ne le sommes lorsque nous voyons la colère du Ciel répandue sur toute la terre. L'Eglise retranche même, dans les jours de tristesse et de deuil, les solennités de son culte, les parures de ses autels et de ses ministres, la douceur même et la gaieté de ses chants; et vous irez repaître vos yeux des agréments affectés, et du pompeux ajustement de quelques femmes licencieuses, et prêter l'oreille à la voix et aux récits passionnés de *ces sirènes* dont parle Isaïe (XIII, 22), *qui habitent dans les temples de la volupté.*

Vous croyez peut-être, mes très-chers frères, qu'il est bon d'amuser et d'étourdir, pour ainsi dire, les craintes et les inquiétudes des peuples, et de leur mettre à la place de tant de tristes objets qui les environnent, des idées qui les divertissent... Peuvent-ils ignorer les fureurs et les agitations du monde? ne sentent-ils pas les maux présents? n'appréhendent-ils pas les maux à venir? est-ce au pied du théâtre ou de l'autel, qu'on va chercher les consolations des tristesses publiques ou particulières? Les malheurs réels que nous ressentons, ou dont nous sommes menacés, se guérissent-ils par des chansons et par des fictions faites à plaisir? Pendant qu'Israël et Juda, Joab et vos princes sont sous des tentes, dans les brûlantes ardeurs de la guerre et de la saison, il vous sied bien d'écouter à votre aise un chanteur ou une chanteuse, et de voir sur un théâtre, comme en raccourci, la figure du monde qui passe.

Ne croyez pas, mes très-chers frères, que nous veuillions vous effrayer; nous espérons aussi bien que vous que nous aurons sujet de nous réjouir, et que le Seigneur bénira nos armes; mais sera-ce aux dieux de l'Opéra que vous irez porter votre reconnaissance et votre joie? C'est au Dieu vivant que nous offrirons nos solennelles actions de grâces; nous chanterons les cantiques de Sion dans nos temples; *nous nous réjouirons, et notre modestie sera connue de tout le monde* (*Philip.*, IV, 5); nous adorerons le Dieu des armées, et nous substituerons des spectacles de religion aux spectacles impurs et profanes, dont vous n'avez été que trop enchantés.

Nous vous conjurons, mes très-chers frères, par notre Sauveur Jésus-Christ, de vous en abstenir. Evitez les piéges funestes que le démon vous a tendus. Ne fournissez pas à vos convoitises de quoi se soulever contre vous. Ecoutez la voix du pasteur qui vous exhorte et vous sollicite, qui aime mieux devoir votre obéissance à ses charitables conseils qu'aux censures que l'Eglise lui a mises en main. — Donné à Nîmes, dans notre palais épiscopal, le huitième jour de septembre 1708.

Signé, † Esprit, évêque de Nîmes.

IX. LETTRE PASTORALE.

Au sujet de la disette du blé, et de la crainte de la famine.

Reconnaissez, mes très-chers frères, par les tribulations différentes que Dieu nous envoie, qu'il vous éprouve et vous punit depuis longtemps; et que sa justice n'est pas encore satisfaite, puisqu'il continue à vous affliger. Nous vous avons souvent exhortés à chercher en vous-mêmes les causes de ces châtiments, à recourir à la prière, à faire enfin des fruits dignes de pénitence. Nous avons cependant compati à tous vos maux; vos peines ont été les nôtres, et si nous n'avons pu vous secourir selon l'étendue de nos désirs, nous n'avons pas cessé de vous plaindre, de vous porter dans notre cœur, et de vous offrir à Jésus-Christ, quand nous l'offrions pour vous à son Père dans son adorable sacrifice.

Fatigués des malheurs qu'entraîne toujours après soi une longue et cruelle guerre, vous cherchiez à les adoucir, sur ce que l'ennemi étant loin de vous, il vous était permis de vivre, de cultiver vos champs, et de recueillir en repos les fruits que le Seigneur par sa miséricorde y faisait naître, quelquefois abondants, et toujours suffisants pour la consolation et l'entretien de votre vie. Vous ne supportiez de la guerre, que ce qu'il vous en coûtait pour aider à la soutenir; vous en sentiez les incommodités, mais vous n'en voyiez pas les horreurs, que vous n'avez hélas! que trop vues dans les sanglantes agitations de ce diocèse. Vous espériez même que le Ciel était prêt à s'apaiser, et que les armes allaient tomber des mains de tant de nations irritées, sinon de gré, du moins de misère et de lassitude.

De nouvelles iniquités ont sans doute attiré une calamité nouvelle. Une disette imprévue a jeté la frayeur dans les esprits, et *les tempêtes de la faim* ont ému tout d'un coup les peuples: *A facie tempestatum famis* (*Thren.*, V, 10.) L'hiver, plus long et plus rude que de coutume, a désolé les villes et la campagne. *Le Seigneur a fait souffler le triste aquilon*, pour me servir des termes de l'Ecriture; *l'eau s'est glacée comme du cristal;* un froid mortel a pénétré jusque dans le sein de la terre; *la gelée a brûlé les déserts, et séché tout ce qui était vert, ou qui pouvait le devenir, comme si le feu y avait passé: Ventus Aquilo flavit et gelavit cristallus ab aqua, et exuret desertum, et exstinguet viride sicut igne.*» (*Eccli.*, XLIII, 22.) Les blés encore à demi vivants, ont attendu vainement l'humidité ou la chaleur accoutumée; le ciel est devenu d'airain; le soleil sans force et sans chaleur, n'a pu ranimer ces germes naissants ou mourants; et la nature comme engourdie, a suspendu ses opérations et ses fecondités ordinaires; les arbres ont été frappés jusque dans leurs racines, les troupeaux ont péri dans leurs bergeries, sans que la main secourable du maître ait eu de quoi les nourrir ou les réchauffer; les hommes même étonnés, sur-

tout vos pauvres, ont gémi, et vous ont dit en gémissant : *Seigneur, qui pourra subsister dans la rigueur de votre froid. « A facie frigoris ejus quis subtinebit ?* (*Psal.* CXLVII, 17.)

Vous avez été quelques mois entre la crainte et l'espérance, fouillant dans les entrailles de la terre, pour y découvrir le sort douteux de votre récolte, observant chaque jour les différences des temps, uniquement attentifs aux besoins de cette vie présente; et ne songeant qu'à réparer vos pertes, dès qu'elles vous ont été connues, vous avez cherché les moyens de vous précautionner contre les menaces d'une cruelle famine, moins dans les secours que le Ciel pouvait vous donner, que dans ceux que vous a fournis votre industrie. Il a pris aux riches et aux pauvres une subite frayeur de manquer de pain, et nous n'avons ouï que ces tristes et impitoyables paroles : *Il n'y a point de pain dans ma maison : « In domo mea non est panis.»* (*Isa.*, III, 7.)

Vos craintes ont été d'autant plus vives, qu'elles vous paraissaient raisonnables. Il est vrai qu'il n'y a rien de plus cruel que l'espoir d'une mort prochaine, et que *les flèches de la faim*, « *Sagittas famis pessimas*, (*Ezech.*, V, 16.) selon le langage du prophète, sont les armes les plus terribles dont Dieu perce le genre humain dans sa colère. Mais pourquoi avez vous cru si légèrement qu'il vous avait abandonnés ? Avez-vous oublié ses miséricordes passées ? Ne savez-vous pas *que rien ne manque à ceux qui le craignent : «Non est inopia timentibus eum.* (*Psal.*, XXXIII, 10,) et qu'il nourrira ceux qui mettront en lui leur confiance ? Il vous découvrira des espérances et des ressources cachées. Sa providence vous enverra des secours de près et de loin. Il inspirera le zèle et la vigilance à ceux qu'il a chargés de votre conduite ; et lui-même qui vous mortifie, deviendra votre nourricier, et le *protecteur de votre vie.* (*Psal.* XXVI, 1.)

Il s'est chargé de nourrir nos corps, depuis qu'il forma celui du premier homme ; depuis qu'il a daigné en prendre un comme le nôtre. Il nous l'a donné ce corps, pour être comme le soutien de l'âme, dans ses opérations et dans ses bonnes volontés, par la pratique des bonnes œuvres ; pour se rendre en quelque façon spirituel comme elle, en participant à sa dignité, ainsi qu'elle se rend en quelque façon corporelle comme lui, en prenant part à ses faiblesses ; et mener ensemble, dans le cours de leur commun pèlerinage, une vie paisible et sainte ; à servir et glorifier Dieu, qui est le créateur de l'un et de l'autre.

Il est vrai que le corps est une source de corruption et d'infirmité. C'est de lui que naissent la plupart des passions, et c'est en lui qu'elles s'accomplissent. Souvent il se révolte contre l'esprit (*Galat.*, V, 17), et l'Apôtre nous apprend d'un côté, qu'il faut *le réduire en servitude* (II *Cor.*, IX, 27), et *le crucifier avec toutes ses convoitises* (*Galat.*, V, 24) ; mais de l'autre, il nous enseigne que ce corps appartient à Dieu comme son ouvrage ; qu'*il est le temple du Saint-Esprit* par sa pureté (I *Cor.*, VI, 19) ; qu'*il porte la mortification de Jésus-Christ* par ses souffrances (II *Cor.*, IV, 10) ; et nous savons qu'il sert à sa religion dans l'usage des sacrements et dans la pratique de la plupart des vertus et des observances évangéliques (Tertul., *De resur. carnis.*)

Tant que l'homme fut innocent, Dieu lui donna de quoi se nourrir des premières bénédictions de la terre. Après son péché, il le condamna à vivre de son travail et à gagner son pain à la sueur de son visage (*Gen.*, III, 17) ; en sorte pourtant que nous ne vivons que de ses bienfaits ; que c'est lui qui fait lever son soleil et tomber à propos ses pluies sur les campagnes, et qui tire du fond de sa providence universelle, de quoi faire subsister toute la race mortelle des hommes, surtout les enfants de son adoption, afin de conserver par sa bonté ceux qu'il a créés par sa puissance, et qu'il a dessein de sanctifier par sa grâce.

Il faut donc, mes très-chers frères, attendre ces dons de Dieu avec soumission et reconnaissance. Cependant à voir les inquiétudes et les empressements qu'on a pour ces biens extérieurs et corporels, qui ne dirait que nous vivons sous la loi de Moïse et non sous celle de Jésus-Christ ? On s'occupe toute l'année du soin de semer et de l'espérance de recueillir ; on a toujours les yeux sur la campagne, pour voir ce qu'elle produira ; on ne regarde le ciel que pour en voir tomber les rosées ; on laisse là le royaume des cieux et sa justice, qu'on doit chercher premièrement ; et l'on s'arrête à ces biens que Dieu ajoute et qu'il ne donne que par surcroît (*Matth.*, VI, 33) ; on abuse ordinairement de leur abondance, ou l'on se plaint des stérilités de la terre, sans jamais se reprocher *la stérilité de son âme.* (*Psal.* XXXIV, 12.) Faut-il s'étonner si le Seigneur punit quelquefois cet attachement à la vie présente, que nous préférons à celui de notre salut éternel.

Nous ne prétendons pas blâmer ici ces prévoyances utiles et raisonnables. Dieu a voulu nous assujettir à ces précautions humiliantes, mais nécessaires. Il ne nous a pas interdit l'industrie et la diligence. Il nous a commis pour être les instruments de sa providence sur nous-mêmes ; et comme il faut nourrir la spiritualité de l'âme des lumières de la foi, de la connaissance des vérités, du suc de la parole divine ; il est juste d'entretenir aussi et de réparer les forces du corps par les nourritures qui lui conviennent ; mais il faut que cette attention soit discrète et subordonnée ; ne demander cette sorte de commodités, qu'en tant qu'elles servent à la tranquillité et à la perfection de l'âme ; bénir le Seigneur en tout temps, soit qu'il les diminue ou qu'il les augmente ; apprendre à dire avec saint Paul : *Je sais vivre dans l'abondance et souffrir la pauvreté : « Scio abundare et penuriam pati.»* (*Philip.*, IV, 12) ; et nous conduire avec tant de dépen-

dance et de soumission, que cette vie passagère puisse nous aider à nous établir dans l'éternité.

De cette ardeur d'acquérir ces biens naît d'ordinaire le chagrin d'en être privé. Comme Dieu, selon les règles de sa sagesse ou de sa justice, les ôte quelquefois aux peuples et que les peuples portent toujours à l'excès la crainte des périls et des nécessités de la vie, quelles plaintes alors! quelle désolation! quels murmures! N'en avons-nous pas vu de tristes images devant nos yeux? Il n y a point d'état plus affreux dans le monde, que celui d'une famine, ou réelle, ou imaginaire : on s'effraye, on s'abat, on croit se sentir défaillir et retomber à toute heure dans son néant; tout l'esprit, tout le cœur est occupé de ses besoins, on n'est plus libre pour la prière; la raison se confond; la foi se perd dans une imagination troublée; les espérances de l'autre vie sont absorbées dans les pensées de celle-ci : la charité cesse, parce qu'on croit ne devoir rien qu'à soi-même. Les lois les plus naturelles et les plus saintes, cèdent à la nécessité : sous ce prétexte du nécessaire, on amasse, si l'on peut, de gré ou de force, le superflu; et l'on se croit en droit de s'envier et de se tromper, de s'offenser les uns les autres.

Une férocité soudaine s'est emparée des esprits dans les villes et dans la campagne : on se saisit des convois publics avec violence; on s'approprie les acquisitions d'autrui sans scrupule; on ne reconnaît ni justice, ni autorité; on s'arrache, pour ainsi dire, le pain les uns aux autres; plus de retenue, plus de bonne foi, plus de religion. Ne serait-on pas plus tranquille, et par conséquent plus heureux, si chacun, selon la mesure de ses besoins, se partageait également les biens de la terre; s'il y avait dans les villes et dans la campagne une correspondance mutuelle de raison et de charité; si ceux qui sont riches assistaient les pauvres, et si les uns étaient prêts à donner ce qu'ils ont de trop, et les autres ne demandaient que ce qui leur manque?

Quelques-uns de vous nous diront peut-être: Ce n'est pas le temps des bienséances et des conseils, c'est le temps de penser à vivre; l'envie, la fraude, l'injustice et la violence sont excusables, quand elles deviennent nécessaires. Nous savons ce que la loi ordonne et défend, mais en l'observant de quoi vivrons-nous? Y a-t-il un temps, mes très-chers frères, où il soit permis aux Chrétiens de ne l'être plus? est-il prudent d'oublier Dieu, lorsqu'on a plus besoin de lui? croyez-vous qu'il vous bénira, lorsque vous faites profession de l'offenser? et s'il a la bonté de vous nourrir, lors même que vous êtes violents et injustes, ne vous nourrirait-il pas encore mieux, si vous étiez fidèles et charitables (35)?

Vous portez même dans l'avenir vos défiances tumultueuses. Quand nous aurions de quoi vivre, dites-vous, où trouverons-nous de quoi semer? *Les oiseaux du ciel*, dit Jésus-Christ, *ne sement, ni ne moissonnent, et votre Père céleste les nourrit; ne lui êtes-vous pas plus chers qu'eux? « Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea et Pater vester cœlestis pascit illa. »* (*Matth.*, VI, 26.) Pourquoi ne vous confiez-vous pas en sa bonté? Est-ce qu'il a perdu sa puissance? a-t-il oublié son administration paternelle? a-t-il changé sa miséricorde en rudesse, et sa providence en aversion pour le genre humain, dit saint Basile? Jésus-Christ ne veut pas que vous vous mettiez en peine du lendemain, et vous vous donnez de l'inquiétude et du chagrin pour des années. Il s'élèvera dans cette Egypte famélique quelque Joseph inspiré de Dieu, qui après avoir fourni des grains suffisants pour vivre, vous dira : *Voilà de la semence, semez vos champs, afin que vous puissiez recueillir du blé : « Accipite semina et serite agros ut possitis habere fruges. »* (*Gen.*, XLVII, 23.)

Cessez donc de vous troubler, mes très-chers frères, le pain ne vous a pas manqué; vous n'avez souffert jusqu'ici que ce que vous avez craint de souffrir. Grâces au Seigneur, qui mortifie et qui vivifie (I *Reg.*, II, 6), nous n'avons encore vu aucuns de ces funestes effets que produit une famine sans ressource. Nous vivons, nous mangeons notre pain de chaque jour, *avec poids et avec mesure, même avec quelque inquiétude*, mais enfin nous vivons; c'est à nous à nous contenter de ce qui suffit; faites périr l'avarice, et la nature sera toujours assez riche : *gardez-vous de vous inquiéter, et de dire : Qu'est-ce que nous mangerons, ou que nous boirons, et de quoi nous couvrirons-nous?* car c'est ainsi que raisonnent les païens; *votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela*, de quoi vous mettez-vous en peine, dit Jésus-Christ? *Nolite solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus?* (*Matth.*, VI, 25)

C'est donc une inquiétude païenne de s'agiter, de s'attrister, de se soulever comme vous faites *Hæc enim omnia gentes inquirunt.* (*Ibid.*, 32.) Voudriez-vous ressembler à ces gens sans résignation et sans foi, qui murmurent contre les prévoyances des magistrats, et contre la providence de Dieu même; qui désirent sans bornes, qui demandent sans discrétion, qui reçoivent sans actions de grâces, qui supportent sans patience, et qui jouissent sans réflexion?

Dans cette divine prière que Jésus-Christ nous a lui-même enseignée et que Tertullien (*De orat. Dom.*), et saint Cyprien (*Compend. Doct. cœlest.*), après lui, appellent *l'abrégé de son Evangile : « Breviarium Evangelii; »* il a bien voulu, parmi ce qui regarde sa gloire et notre salut éternel, avoir égard à notre nécessité temporelle. Il savait que l'homme ne se suffit pas à lui-même; qu'il

(35) Si timuero Deum, non habebo unde vivam. (Aug., *in psal.* XXXIII.) Pascebat te Dominus contemnentem se, et te deseret timentem se? (*Ibid.*)

faut réparer la ruine insensible d'une chair fragile, et chaque jour défaillante, par une nourriture journalière, que le moyen de l'obtenir, était d'avoir recours à la bonté et à la sagesse paternelle de celui qui la distribue, et que d'ailleurs il n'y a rien de si naturel aux enfants que de demander du pain à leur père, non pas des richesses et des commodités mondaines, qui entretiennent presque toujours le luxe et la vanité, souvent l'ingratitude, et même l'oubli de Dieu, mais une subsistance de chaque jour, et une suffisance raisonnable, chacun selon la condition et le rang où Dieu l'a mis, en sorte qu'on règle ses désirs sur ses besoins; qu'on soulage, si l'on peut, ceux des autres; et qu'on fasse servir les biens qu'on reçoit, à la gloire de celui qui les donne.

Comme c'est donc par le Seigneur que nous vivons, c'est pour lui que nous devons vivre. Lorsque vous avez été dans l'abondance, mes très-chers frères, avez-vous regardé vos biens comme des dons qui venaient d'en haut? Avez-vous loué votre bienfaiteur? Sous les voiles de ces biens passagers qu'il vous accorde, avez-vous aperçu les biens éternels qu'il vous prépare? Quel usage en avez-vous fait? Ont-ils été employés à nourrir votre orgueil, ou à exercer votre charité? Si vous en avez abusé, avez-vous droit de vous plaindre s'il vous les ôte? *La maison d'Israël ne reconnaît pas que c'est moi qui lui donne du blé*, dit-il par son prophète; *c'est pour cela que je reprendrai mon blé dans son temps : « Nescivit, quia ego dedi eis frumentum, idcirco convertar, et sumam frumentum meum in tempore suo. »* (*Osee*, II, 3, 9)

Nous nous adressons ici à vous, mes très-chers frères, qui jouissez de la substance de ce monde, et qui voyez vos frères en nécessité, oseriez-vous fermer vos entrailles de pitié sur eux? Nous vous avons si souvent prêché que l'aumône appartient au pauvre, et qu'il ne faut pas l'en frauder (*Eccli.*, IV, 1); que c'est une charité et une justice tout ensemble; qu'elle paraît le fruit d'une libéralité gratuite qui a son mérite, et qu'elle est le payement d'une dette qui porte son obligation avec elle.

Mais quand l'aumône ne serait pas toujours aussi recommandée et ordonnée qu'elle est aux riches, elle le serait en ce temps de calamité, où la misère est extrême; où l'on peut dire à la lettre : Vous n'avez point nourri, vous avez tué; où la religion et l'humanité doivent amollir les entrailles les plus cruelles; où la terre ne donnant rien pour le présent, et ne promettant guère pour l'avenir, le laboureur ne peut vivre de son travail, ni même travailler pour vivre; et où la plupart des riches se croyant pauvres, parce qu'ils ne sont pas si riches qu'auparavant, on voit que les besoins se multiplient, et les secours vont tous les jours en diminuant.

Vous nous alléguerez peut-être, mes très-chers frères, ce que des riches comme vous alléguaient autrefois à saint Ambroise : *Les temps sont devenus difficiles;* les récoltes sont toutes mauvaises; quelqu'un peut-il se dire riche aujourd'hui? *Une soudaine nécessité vient de tomber sur tout le monde.* Nous vous répondrons avec ce saint docteur : *Connaissez qu'il n'y a point de nécessité pour vous, que celle de votre salut; qu'il vaut mieux réformer votre vie, que de réparer les pertes de votre bien* (36).

Il est juste que chacun, selon son pouvoir et selon la mesure de sa charité, assiste ses frères, et suive le conseil que Tobie donnait à son fils : *Si vous avez beaucoup de bien, donnez abondamment, et si vous en avez peu, donnez-en peu avec plaisir;* ces restes de vos épargnes; ces miettes qui tombent de votre table, ce peu que vous retrancherez à la propreté de vos habits ou de vos meubles.

Nous ne doutons pas que les ecclésiastiques, que le Seigneur a choisis et comme séparés des autres hommes, pour exercer sur eux ses différentes miséricordes, ne partagent avec les pauvres de Jésus-Christ la portion qu'ils ont de son héritage, et ne tirent du débris même de leurs bénéfices du pain à distribuer en des occasions qui ne sont pas fort éloignées de celles où l'Eglise a quelquefois vendu ses vases sacrés. Ceux mêmes, qui, par vocation ou par indigence, ne possèdent pas les biens temporels, ne laisseront pas d'assister les pauvres, sinon par leurs aumônes matérielles, du moins par leurs consolations, par leurs conseils et par leurs prières, dont ils ont besoin : *Tout homme dont le cœur est rempli de charité, quelque pauvre qu'il soit, trouve toujours de quoi donner* (37).

Mais hélas! mes très-chers frères, ce qui devait émouvoir à pitié, n'a fait qu'irriter la cupidité des mauvais riches, qui, d'une misère presque générale, voulant se faire une prospérité particulière, et chargeant leurs greniers du poids des grains qu'ils y amassent, pour profiter dans ce temps malheureux de ces amas d'usure et d'iniquité, au préjudice du repos et de la vie même des hommes, aiment mieux réduire tout à l'extrémité, que de refuser à leur avarice l'injuste gain qu'elle se propose. Tels sont ces hommes maudits des peuples et de Dieu même, *qui cachent et recèlent les blés;* qu'ils dérobent à la société, qui en a besoin, et à la Providence, qui demande qu'on les distribue : *Qui abscondit frumenta, maledicetur in populo.* (*Prov.*, XI, 26.) Tels sont ceux qui, pour s'enrichir, *achètent à vil prix, et vendent sept fois autant qu'ils l'ont acheté « Est qui multa redimat modico pretio et restituens ea in septuplum* (*Eccli.*, XX, 12); »

(36) Quid mihi, o dives! difficultatem temporis objicis? quid necessitatem tegeris repentinam?
Omni necessitate major est necessitas salutis, et utilior causa prius curare vitam, tunc pecuniam sarcire. (Ambr., serm. 39.)

(37) Habet semper unde det cui pectus plenum est charitate (Aug., *in psal.* XXXVI, conc. 2.)

rendant par ce commerce frauduleux la vie des pauvres ennuyeuse et pesante.

Tels sont enfin ceux, qui affamés d'un intérêt sordide, se disent entre eux, ou à eux-mêmes, ce que se disaient les avares dans le prophète : *Quand est-ce que ces mois seront passés, où tout est à bon marché? afin de débiter nos denrées; alors nous ouvrirons nos greniers; nous vendrons notre blé, nous en augmenterons le prix, nous ferons de fausses mesures : « Dicentes : Quando transibit mensis, et venundabimus merces, et aperiemus frumentum, ut imminuamus mensuram et augeamus siclum? »* (*Amos*, VIII, 5) voilà le projet et le complot qu'ils font ensemble; voici la fin qu'ils se proposent : *Nous nous rendrons par là maîtres des pauvres, sans qu'il nous en coûte rien, et nous leur vendrons chèrement jusqu'aux criblures de notre blé : « Ut possideamus in argento egenos et pauperes pro calceamentis, et quisquilias frumenti vendamus. »* (*Ibid.*, 6.) Aussi le Seigneur, en colère contre Jacob, jure qu'il n'oubliera jamais de si indignes vexations. (*Ibid.*, 7.)

Quoique peu de gens aillent peut-être jusqu'à cet excès, ceux-là ne sont guère moins coupables, qui ne se donnent d'autre soin que celui de jouir tranquillement de leurs biens, dans le trouble où l'on est partout; qui s'endurcissant sur les maux publics, presque embarrassés de leur abondance, et plongés dans leur amour-propre et dans la recherche de leurs plaisirs, comme cet avare dont il est parlé dans l'Evangile (*Luc.* XII, 16 seq.), ne veulent vivre que pour eux seuls.

Gardez-vous, mes très-chers frères, de toutes ces espèces d'avarice, si contraires à l'esprit du christianisme. Ne vous flattez pas de l'innocence de vos réserves et de votre industrie à les débiter, en disant : Si j'ai plus amassé, j'ai été plus prudent ou plus heureux; ce sont mes grains, je les ai semés, je les ai recueillis, je les ai serrés avec plus de soin ; ils m'appartiennent ; je les vends au prix courant, je prends un temps de disette et de cherté, je fais plaisir à ceux qui achètent; pourquoi me faites-vous un crime de mon savoir faire? Pourquoi? saint Ambroise répond : *Vous affectez d'être aussi dépourvu que les autres; vous souhaitez que les vivres manquent, vous observez quand la disette vient; alors vous vous réjouissez de voir venir votre moisson, et vous faites votre profit des misères de tout le monde; vous appelez cela* votre savoir faire : *ce n'est pas un effet de votre habileté, c'est un raffinement de votre malice; ce plaisir fait à vos acheteurs est une usure ou une injustice; vous faites entendre adroitement que la famine va augmenter, qu'il ne reste plus de blé que le vôtre, qu'on ne voit guère d'apparence de récolte : croyez-moi, votre gain est un larcin public* (38).

Les lois humaines et divines puniront ces iniquités qui désolent le peuple de Dieu, animeront dans vos cœurs la charité de Jésus-Christ, qui l'a porté jusqu'à se faire pauvre pour nous. Que nos biens servent à nous faire assister ceux qui n'en ont pas comme nous; que nos maux servent à nous faire compatir à ceux qui sont plus affligés que nous. De votre côté, mes très-chers frères, reconnaissez votre pauvreté, et devenez pauvres d'esprit; puisqu'il a plu à Dieu de vous humilier, priez-le qu'il vous rende véritablement humbles. Demandez d'être secourus; demandez-le tout au plus avec instance, dans la pressante nécessité, mais que ce soit *sans murmure et sans dispute : « Sine murmurationibus et hæsitationibus, »* comme parle l'Apôtre : (*Philip.*, II, 14) Etouffez en vous-mêmes les tristesses, les frayeurs, les colères et toutes ces passions que la misère irrite. N'écoutez pas les discours indiscrets et séditieux d'une multitude emportée, qui se répand en malédictions et en imprécations, qui retomberont à la fin sur elle; et sachez que comme il y a de mauvais riches qui possèdent et craignent de perdre, il y a aussi de mauvais pauvres qui désirent et se tourmentent de ce qu'ils ne peuvent pas avoir. (Greg., *Moral.*, lib. XV, c. 34.)

Il est étrange, mes très-chers frères, que le péché, qui nous attire tant de malheurs, se mêle encore dans nos malheurs mêmes, et qu'après avoir abusé tant de fois des grâces de Dieu, nous abusions encore de ses punitions. Quand sera-t-il donc temps de l'apaiser en nous convertissant à lui? Il nous avertit, il nous menace, il nous afflige depuis tant d'années, et personne n'y pense sérieusement. Les bruits du monde empêchent qu'on n'entende la voix du Ciel. Nous ne sentons pas nos véritables maux, les autres nous irritent au lieu de nous corriger. Nous regardons la guerre comme une fureur qui prend quelquefois aux hommes, la famine comme un effet d'une saison qui se dérange, ou de la stérilité d'une terre ingrate ou mal cultivée; nous n'allons pas à la source de nos tribulations publiques et particulières. A quoi nous amusons-nous? Quelle corruption dans nos mœurs! que de profanations, que d'horreurs n'avons-nous pas vues dans cette malheureuse contrée?

David, sur la fin de son règne, vit son peuple affligé d'une famine de trois ans; la terre ne produisait point; une sécheresse fatale étouffait dans son sein toutes les semences qu'on y jetait. Ce roi selon le cœur de Dieu, touché de l'affliction de son peuple, en présence du pontife et des prêtres, témoins de sa religion et de sa douleur, va se prosterner devant l'arche du Dieu vivant, pour savoir de lui, comme de l'oracle, quelle

(38) Ambis frumentorum indigentiam, fles publicam fertilitatem, tunc messem tuam venisse lætaris, tunc tibi de omnium miseriis congeris opes... hanc tu industriam vocas, quæ calliditatis astutia est... hoc tu remedium vocas, quod est commentum malitiæ, lucrum tuum damnum publicum est. (Amb., *De offic.*, l. III, c. 17.)

est la cause de sa colère et les moyens de l'apaiser, quels qu'ils puissent être : *Facta est quoque fames in diebus David tribus annis jugiter et consuluit David oraculum Domini.* (II *Reg.*, XXI, 1 seq.) Le Seigneur lui répond : *Je venge la mort des Gabaonites, que Saül fit mourir contre la parole qui leur avait été donnée.* « *Dixitque Dominus, propter Saül et domum ejus sanguinum quia occidit Gabaonitas.* » (*Ibid.*) La cause du châtiment ainsi déclarée, on cherche les moyens de satisfaire les offensés, on extermine les restes de Saül et de sa maison sanguinaire; Dieu s'apaise, la famine cesse, l'abondance revient, et le Ciel répand sur Israël et sur Juda ses bénédictions ordinaires.

Nous pourrions croire, mes très-chers frères, que de tant de meurtres et de sacriléges, commis presque à nos yeux, nous est venu ce fléau de la justice divine : laissons à Dieu le secret de ses jugements, prions-le qu'il pardonne, et non qu'il punisse, et ne renouvelons pas la mémoire de nos tribulations passées.

Nous avons assez d'autres péchés à nous reprocher. *Les impuretés et les malices ont arrêté les influences du ciel sur vos champs.* « *Polluisti terram in fornicationibus, et malitiis tuis, quam ob rem prohibitæ sunt stillæ pluviarum.* » (*Jer.*, III, 2.) Des corps souillés de péchés, corrompus par la mollesse et la bonne chère, dépravés encore par les suggestions et les malices de l'esprit, ont mérité d'être punis et traversés dans leurs plaisirs, par la faim et par les troubles qui l'accompagnent.

Le dégoût de la parole de Dieu, d'où naissent l'ignorance des mystères de la foi et l'indifférence du salut, vous attire les malédictions qui vous arrivent dans les villes et sur les champs : ceux qui sont nés dans le sein de l'Eglise, négligent de se nourrir de ses vérités; ceux qui y sont rentrés et qui mettaient leur principale religion à entendre cette divine parole, en ont perdu le goût et n'ont plus ce louable empressement qu'ils avaient autrefois à l'écouter : *Si audire nolueris vocem Domini Dei tui, maledictus eris in civitate; maledictus in agro.* (*Deut.*, XXVIII, 16 seq.)

Les communions indignes et sacriléges, dont l'affreux souvenir sera pour l'Eglise et pour ses véritables enfants une source éternelle d'amertume. Le peu de foi, d'amour, de respect que les Chrétiens ont pour Jésus-Christ immolé pour eux sur l'autel, et devenu la nourriture de leurs âmes, ne doit-il pas leur faire appréhender qu'ils n'aient souvent mangé leur jugement? Peut-être, mes très-chers frères, avez-vous négligé *ce pain qui est descendu du ciel et qui fait vivre éternellement* (*Joan.*, VI, 33), peut-être en avez-vous abusé; craignez qu'il ne vous ôte ce pain qui sort de la terre, et qui ne sert qu'à vous soutenir dans cette vie passagère.

Commencez donc à détourner, par un entier changement de vie, les malheurs qui vous menacent : Dieu commence à vous y forcer; il vous refuse les secours que vous refusiez à ses pauvres; il vous met dans la nécessité de retrancher de votre luxe et de votre orgueil, et d'être plus sages et plus modestes : vous aimiez avec excès la bonne chère, il vous réduit malgré vous à la frugalité et à la tempérance chrétienne; vous ignoriez de qui vous teniez vos biens, ou du moins vous n'y pensiez pas; il vous fait sentir qu'il n'a qu'à retirer sa main, et que la terre ne donnera plus ses fruits.

Mais ce n'est pas assez de ces abstinences et de ces humiliations forcées, il faut briser son cœur d'une contrition véritable, entrer dans la voie d'une pénitence intérieure et volontaire, souffrir avec soumission les peines qui arrivent, et vous imposer même celles qui conviennent, pour réprimer vos passions et pour exercer vous-mêmes la justice que le Seigneur exerce sur vous. Voudriez-vous qu'il appesantît encore sa main? Un des plus terribles fléaux et même deux à la fois, ne suffisent-ils pas pour vous corriger? Il a voulu vous ramener par les afflictions de la guerre, vous n'en êtes pas devenus meilleurs. Vous dira-t-il encore comme à son ancien peuple : *Je vous ai envoyé la disette du pain, et vous n'êtes pas pour cela revenus à moi.* « *Ego dedi vobis indigentiam panum in omnibus locis, et non reversi estis ad me.* » (*Amos.*, IV, 6.)

Retournez à lui, mes très-chers frères, avec crainte, mais aussi avec confiance; quoiqu'il soit *le Dieu des vengeances* (*Psal.* XCIII, 1), il est aussi *le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation.* (II *Cor.*, I, 3.) Vous pouvez parler plus que d'autres des terribles effets de sa justice. Si vous pleurez vos péchés, si vous les quittez, si vous les expiez, vous goûterez l'abondance de sa douceur. Déjà les espérances d'une paix prochaine sont des présages des bénédictions qu'il vous prépare. Il nous montre du haut des cieux cette paix si désirée et si désirable que les hommes ne peuvent et ne voudraient peut-être pas même nous donner. Ne détournez pas ses compassions; offrez-vous à lui, comme des victimes qui vont s'immoler à la pénitence : demandez-lui, comme Salomon (*Prov.* XXX, 8), non les richesses, ni la pauvreté, mais ce qui est nécessaire. *Travaillez surtout pour avoir, non la nourriture qui peut périr, mais la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de Dieu vous donnera.* (*Joan.*, VI, 27.)

A Nîmes, le 18 mai 1709.

X. MANDEMENT.

Aux fidèles du diocèse.

POUR DEMANDER A DIEU, PAR DES PRIÈRES PUBLIQUES, LA PROSPÉRITÉ DES ARMES DU ROI, ET LA PAIX.

Esprit Fléchier, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de Nîmes, conseiller du roi en tous ses conseils, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mes très-chers frères, nous avions espéré que Dieu se rendrait enfin propice à nos vœux, et que, touché de l'affliction de son peuple, il lui accorderait cette paix qui est depuis longtemps l'objet de nos désirs et de nos prières. Nous attendions le succès de ces négociations secrètes, où se déploie ordinairement toute la prudence du siècle, pour concilier les droits et les prétentions des puissances intéressées, et où se déposent à la fin des guerres, les inimitiés des rois pour la tranquillité de leurs sujets, et pour la félicité de leur règne.

Nous préparions déjà nos actions de grâces, et nous chantions les miséricordes de Dieu par avance; mais nos espérances ont été trompées. La haine des uns, l'ambition des autres, ou plutôt les péchés de tous, se sont opposés au bonheur de tous : les passions ont étouffé la raison ; les mauvais conseils ont prévalu ; plus d'un homme ennemi a semé de la zizannie lorsque nous étions endormis ; la justice et la paix ont disparu. Dieu l'a permis ; et la guerre qu'on croyait finie, va recommencer plus cruellement, par l'obstination des uns, et par l'indignation des autres.

Vous avez su, mes très-chers frères, les bonnes intentions du roi : accoutumé à donner la paix, il a bien voulu la demander ; sa modération lui a fait oublier une partie de sa grandeur ; il s'est lui-même fait la loi ; il n'a pas refusé de céder volontairement ce qu'il avait acquis, et qu'il pouvait légitimement retenir ; et n'a pas cru moins honorable pour lui de pacifier le monde par sa bonté que de l'avoir autrefois pacifié par sa puissance. Vous savez les conditions qu'il a offertes ou acceptées, au delà même de la raison et de la justice ; le sacrifice qu'il a voulu faire d'une partie de ses conquêtes ; la facilité qu'il a eue de consentir à des propositions peu honnêtes et peu équitables, pour éviter de longues contestations, ou pour dissiper des jalousies imaginaires.

Votre repos, mes très-chers frères, le touchait plus que sa propre gloire ; il regardait moins ce qu'il allait perdre, que ce que vous alliez gagner par la paix ; quelque dégoût que cette triste paix pût avoir pour lui, il connaissait les besoins que vous en aviez ; et voyant croître vos misères, il sentait déjà le plaisir qu'il aurait eu de vous soulager.

Qui n'aurait cru que nos ennemis satisfaits de ces généreuses dispositions, ennuyés de leurs fatigues et des nôtres, lassés de voir couler le sang chrétien depuis si longtemps, reconnaîtraient leurs avantages, et répandraient dans toute l'Europe, par un traité solennel, la joie d'une réconciliation générale. Ce qui devait les adoucir semble les avoir irrités. *Ils se sont* de nouveau *ligués contre le Seigneur et contre son oint.* (*Psal.* II, 2.) *Ils ont imaginé des choses vaines.* (*Psal.* XI, 3), et la facilité qu'on a eue à leur accorder, les a portés à demander avec hauteur et sans mesure.

Nous n'osons presque, mes très-chers frères, vous exposer les lois honteuses et tyranniques qu'ils ont voulu nous imposer : vous les avez apprises avec horreur, et nous ne vous en renouvelons ici le souvenir, que pour vous apprendre jusqu'où va l'orgueil de l'esprit humain, et jusqu'où doit aller la ferveur de vos prières.

Il fallait, pour les satisfaire, les rendre maîtres de nos frontières, démolir nous-mêmes nos places, et combler nos ports à leur fantaisie ; leur abandonner les villes que nous avions fortifiées pour notre défense ; sous prétexte de leur donner les sûretés, nous ôter les nôtres, et livrer le royaume à leurs irruptions et à leurs caprices ; interdire au roi la liberté de protéger une famille royale, respectable par son rang, par sa piété, par la persécution même qu'elle souffre ; et après l'avoir dépouillée de ses Etats, vouloir encore lui enlever sans pitié l'asile et la protection qui lui reste ; proposer de faire descendre du trône un roi solennellement reconnu, régnant, établi, aimé des siens ; et l'arracher de son royaume, et pour ainsi dire, du cœur même de ses sujets ; et ce qu'il y a de plus inhumain, prétendre de s'aider des conseils et des armes même du père pour déshonorer son propre fils et violer en même temps les règles de la justice, les droits de la royauté et ceux du sang et de la nature ; enfin pour ne rien oublier d'odieux, renvoyer à leur jugement la cause de Dieu, et soumettre notre religion à leur politique.

Ce n'est pas cette paix, mes très-chers frères, que nous vous exhortons de demander dans vos prières. Celle qui vous est nécessaire et que vous désirez depuis longtemps, doit venir de la miséricorde de Dieu et non pas de sa colère. Ce doit être une compensation de justice, non pas une oppression de puissance. Vous ne devez pas la tenir de ces négociations *passionnées, où règne*, selon les termes de l'Ecriture, *une amertume de jalousie et un esprit de contention, toujours suivi de division et de trouble :* « *Si zelum amarum habetis, et contentiones in cordibus vestris.* » (*Jac.*, III, 14.) Elle doit être le fruit de *cette sagesse d'en haut, qui est honnête, pacifique, modérée, se rend à la raison, et qui convient de ce qui est justice :* « *Quæ autem desursum est sapientia primum quidem pudica est est, deinde pacifica, modesta, suadibilis, bonis consentiens.* » (*Ibid.*, XVII.)

L'énormité de leurs demandes portait avec elle la nécessité du refus. Toute la nation offensée de l'ignominie de ce projet, n'a plus pensé qu'à sa défense. Vous en avez marqué vos ressentiments, mes très-chers frères. Le roi, dont le cœur était rempli des espérances de la paix, pour vous et pour lui, levant les yeux au ciel, d'où viennent les véritables secours, a tourné tout d'un coup ses vœux du côté du Dieu des armées ; et les prières que nous croyions n'avoir à faire que pour la conservation de sa personne sacrée, il nous ordonne de les faire pour la prospérité de ses armes.

Adressons-nous donc au Seigneur tout-puissant. Nos intentions lui sont connues. Sa cause se trouve unie avec la nôtre. Nous le prions, comme il l'ordonne, avec une humble confiance. Il reste encore de la foi en Israël. Nos troupes n'ont pas perdu leur ancienne valeur; Dieu n'a pas oublié son ancienne protection. *Les enfants des hommes sont vains et se trompent dans leurs mesures: « Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris. »* (*Psal.* LXI, 10.) Animons notre foi, et relevons nos espérances. Qui sait si nous ne conserverons pas par la guerre ce que nous avions consenti de leur accorder par la paix? Qu'ils se vantent du nombre *de leurs chariots et de leurs chevaux : pour nous, nous invoquons le nom du Seigneur.* (*Psal.* XIX, 8.)

Nous avons été heureux, mes très-chers frères, ils le sont. Tel est le jugement de Dieu sur eux et sur nous. Peut-être, présumant de nos propres forces, et nous glorifiant de notre bonheur, avons-nous mérité d'être humiliés. Croient-ils que leur orgueil ne puisse pas être confondu? N'ont-ils jamais éprouvé eux-mêmes le sort des vicissitudes humaines, et n'ont-ils jamais reconnu que Dieu élève quand il veut, ceux qu'on croyait abattus, et qu'il renferme dans le sein de sa providence des ressources inconnues pour relever les empires qu'il lui a plu d'humilier?

Mais nous ne cesserons de vous dire, mes très-chers frères, nos ennemis les plus à craindre, sont nos péchés. *D'où sortent les contestations et les guerres? N'est-ce pas du fond de nos convoitises? « Unde bella et lites in vobis? »* (*Jac.*, IV, 1.) D'où vient que la terre la plus féconde devient stérile comme le sable? N'est-ce pas de la malice de ceux qui l'habitent? *Terram fructiferam in salsuginem a malitia inhabitantium in ea. »* (*Psal.* CVI, 34.) Pourquoi les fléaux du ciel se répandent-ils et multiplient-ils impitoyablement dans le monde? *Ces fléaux ont été créés pour la punition des impies? « Flagella super iniquos creata sunt. »* (*Eccli.*, XL, 10.) La peine dure, quand l'iniquité continue. Vous vous plaignez d'être misérables, et bien loin de cesser d'être pécheurs, vous ne vous repentez pas même de l'avoir été.

Les vices au contraire semblent naître et s'entretenir dans les misères publiques : d'un côté, l'injustice, l'usure, la dureté; de l'autre, le murmure, l'envie, la fraude; l'abondance corrompt les uns, la disette irrite les autres : les riches lassent la patience des pauvres, les pauvres abusent de la charité même des riches. Le monde ne fut jamais plus inquiet, ni plus agité : on se tourmente sans cesse; on se tend des piéges les uns aux autres. Un petit intérêt allume des haines cruelles. Dans les prières que nous faisons pour la paix, on ne pense qu'à la conclusion des guerres générales, et l'on ne songe pas à faire cesser les inimitiés, les procès, les haines qui sont des guerres personnelles; on demande la paix à Dieu pour les rois et pour les royaumes, et on la refuse au prochain, et on se la refuse à soi-même.

Voit-on quelque zèle ou quelque goût de dévotion parmi vous, mes très-chers frères? On assiste aux offices divins, à la célébration des saints mystères, à la prédication de la divine parole; tout cela sans recueillement, sans attention, souvent par coutume et bienséance, tandis qu'on est fort ardent pour toutes les affaires temporelles. Une partie de ceux qui ne sont pas sincèrement régénérés, se plaisent dans leur ignorance, et réduisent leur piété à ces assemblées, la plupart nocturnes, où le libertinage a plus de part que la religion; qui ne sont suivies, que parce qu'elles sont défendues; où la voix d'un vil artisan ou celle d'une femme fanatique sont mieux écoutées que ne serait celle d'un prédicateur évangelique.

Depuis le temps que nous vous exhortons à la patience, dont vous ne pouvez pas ignorer la nécessité, si vous voulez que la colère du Seigneur s'apaise, quelles conversions avons-nous vues? chacun déplore ses malheurs, où sont ceux qui gémissent de leurs péchés? A-t-on vu une foule de pénitents porter leurs cœurs contrits et humiliés, et fondre en larmes autour des confessionnaux? de tant d'avares qui dévorent aujourd'hui le peuple de Dieu, y en a-t-il quelques-uns qui aient remis aux pieds des prêtres les fruits injustes de leurs usures, pour restituer aux pauvres de Jésus-Christ la substance qu'ils leur ont ôtée? *Convertissez-vous* donc, mes très-chers frères, *repentez-vous de toutes vos impiétés, et votre iniquité ne sera plus cause de votre ruine. Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau; et pourquoi seriez-vous punis* après cela : *« Convertimini et pœnitentiam agite ab omnibus iniquitatibus vestris, et non erit vobis in ruinam iniquitas. Facite vobis cor novum et spiritum novum, et quare moriemini domus Israel?* (*Ezech.*, XVIII, 30, 31.)

Mettons-nous en état, mes très-chers frères, que le Seigneur nous pardonne, et même qu'il nous favorise. Prosternés devant ses autels, et comme anéantis en sa présence, adorons ce qu'il est, et reconnaissons ce que nous sommes. Le roi nous a déjà prévenus, et nous ordonne de le suivre. Attirons sur lui, par une piété sincère, les secours du Ciel, dont il a besoin. Accordons-lui les nôtres avec affection dans ces conjonctures pressantes. Il ne veut se servir de nos biens que pour pouvoir plutôt s'en passer. Unissons nos bonnes intentions aux siennes. Donnons-lui les moyens de nous rendre heureux, en nous procurant une paix sûre et raisonnable, et de passer lui-même dans une longue et sainte tranquillité, les jours précieux que nous prions le Ciel de lui prolonger.

A ces causes, pour suivre les pieuses intentions du roi, qui nous a fait l'honneur de nous en écrire, et pour satisfaire aux mouvements de notre zèle et aux devoirs de notre ministère; après en avoir conféré avec nos vénérables frères, les dignités et

chanoines de notre église cathédrale, nous ordonnons qu'il sera fait dans notre diocèse des processions et des prières publiques, avec exposition et bénédiction du très-saint Sacrement; que l'ouverture en sera faite dans notre église cathédrale dimanche prochain, quatorzième du présent mois, immédiatement après vêpres, par une procession générale, en la manière accoutumée; que lesdites prières seront continuées dans toutes les églises de la ville de Nîmes, suivant l'ordre qui leur sera marqué; que lesdites processions et prières seront faites dans les autres églises de notre diocèse le premier dimanche après la réception du présent mandement. Enjoignons à tous les prêtres qui célébrerons la sainte Messe dans notre diocèse de dire, pendant un mois, les collectes pour le roi : *Quæsumus, omnipotens Deus*, et pour la paix : *Deus a quo sancta desideria*. Exhortant les compagnies et tous les fidèles d'assister auxdites processions et prières, avec la piété et la décence requises et accoutumées.

Donné à Nîmes, dans notre palais épiscopal, le dixième juillet 1709.

Signé, † Esprit, évêque de Nîmes.

DISCOURS ACADEMIQUES.

DISCOURS PREMIER.

LA GLOIRE D'UN AUTEUR CÉLÈBRE EST PLUS GRANDE QUE CELLE D'UN PARFAIT ORATEUR.

Messieurs,

Je ne vois d'abord aucune difficulté dans votre problème, et je me sens beaucoup soulagé d'être hors de la peine du choix. On compare un illustre orateur avec un illustre auteur, et je suis déjà persuadé qu'on ne saurait bien parler sans bien écrire. Tous ces beaux discours qu'on a ouïs avec tant d'approbation en public, ont été conçus en particulier. On ne les a prononcés sur les tribunes ou dans les chaires, qu'après les avoir travaillés dans les cabinets, et je crois qu'il n'ont eu ces grands succès que nous lisons dans l'histoire, que parce qu'ils ont été les sujets de la méditation et de la composition de leurs auteurs. Si donc il y a de la dépendance de l'un à l'autre, et s'il faut être écrivain pour être harangueur, je ne trouve aucune peine à me résoudre, et à dire qu'il vaut mieux bien écrire que bien parler. Mais parce que la question est plus importante qu'elle ne paraît, et qu'elle regarde l'utilité publique, je passe à des raisonnements plus solides.

Il me semble que j'ai lu dans Platon qu'il y a deux sortes d'éloquence. Une flatteuse, fleurie, fardée, et tout à fait de mauvais bruit parmi les gens de bien, qui ne sert qu'à débaucher les passions et tromper les peuples : mais qu'il y en a une autre sage et philosophique, une prudente et utile, qui ne s'amuse point à des bagatelles, qui ne prêche que les bonnes mœurs, et qui va droit aux plaisirs solides de l'esprit, ou à la réformation du cœur humain. C'est à peu près la différence des orateurs et des sophistes, ou pour mieux dire, de ceux qui haranguent et de ceux qui écrivent. Qu'y a-t-il de plus trompeur et de plus dangereux, que ces harangueurs qui se servent de la force d'un discours animé, et des grâces de la vive voix, pour pervertir les esprits plus souvent que pour les instruire? Ils peuvent expliquer les vérités, mais ils peuvent les déguiser. Ils ont des douceurs plus sensibles à l'oreille, mais plus à craindre pour le cœur. Ils remuent toutes les passions; en flattant les sens ils séduisent l'âme; et la promptitude de l'action et du discours surpassant la promptitude de l'esprit et de l'intelligence, ils entraînent ceux qui les écoutent, et font de leurs auditeurs comme de ces jeunes arbres, qui après quelque résistance, ne pouvant plus supporter la violence d'un torrent qui les presse et qui les secoue, se laissent enfin entraîner à ses eaux, et flottent au gré de ses ondes précipitées. Aussi tous les plus judicieux censeurs nous apprennent qu'il faut se défier de ses beaux diseurs, et qu'on ne saurait être assez prémunis contre leurs surprises, puisqu'on n'a ni le loisir de juger sur leurs raisons, ni celui de comprendre leurs artifices.

Mais les auteurs ne sont pas sujets à ces fausses persuasions. Leurs paroles et leurs sens ne se pressent point, et donnant tout le loisir qu'on veut aux réflexions, attendent notre jugement, notre raison, et ne sauraient jamais surprendre. On a le temps de sonder toutes les maximes d'un livre, de sentir si dans les fleurs il n'y aurait point de poison caché, d'examiner tous les points, et de ne se rendre qu'à la force du raisonnement et de la pensée; de sorte qu'ordinairement on parle pour les sens, et l'on écrit pour l'esprit. Un écrivain gagne ma raison. Un causeur attaque mon imagination et me prend par adresse et par artifice, au lieu qu'un auteur ne saurait agir avec moi qu'avec candeur et de bonne foi. De là, vous pouvez juger, Messieurs, qu'il y a du danger à se fier à un beau diseur plus qu'à un écrivain; que la rapidité d'un discours prononcé est plus à craindre que la maturité de la composition, et par conséquent qu'il est plus avantageux à la république d'avoir de bons auteurs que de bons orateurs. Je veux pourtant qu'un orateur soit aussi prudent et aussi sage qu'un

faiseur de livres, qu'ils soient également attachés à la vérité et à la philosophie. Ce qui supposé, je ne pense pas qu'on voulût refuser l'avantage à ceux qui écrivent.

Il est vrai qu'il y a des occasions bien pressantes et bien soudaines, où il faut de la chaleur dans la persuasion, et une action vigoureuse pour émouvoir et pour engager les peuples à des délibérations hardies dans les périls de la république. Alors j'avoue qu'un orateur peut être plus utile qu'un écrivain. Il ne serait pas à propos de porter des livres à une multitude, et de lire froidement en public un discours composé dans le cabinet et à la chandelle. Périclès n'avait que faire, pour animer ses concitoyens, d'écrire des douceurs et des fleurettes, ou des raisonnements étudiés. On avait plus besoin des foudres et du feu de son action, que de ses ornements et de ses études. Cicéron était plus utile à sa république quand il haranguait contre les desseins de Catilina et contre les désordres d'Antoine, que s'il eût écrit des Tusculanes ou des questions académiques, parce qu'il s'agissait d'émouvoir un peuple à la défense de son pays, et qu'il fallait de l'action et de la fermeté, les harangues étant alors plus nécessaires que les livres.

Mais je pourrais dire que les orateurs se servent de ces occasions aussi bien pour faire révolter les peuples que pour les contenir dans leur devoir ; que Catilina se servit de la harangue pour débaucher ses concitoyens, comme Cicéron s'en servait pour les animer à la défense du salut public ; et que les Gracques n'employèrent pour leurs séditions que cette éloquence active et parleuse. Mais je laisse ce point, et comme je ne prétends pas décrier les orateurs, je me contente de dire qu'il y a de l'utilité et de l'avantage à écrire.

Haranguer dans une belle assemblée, et emporter par les raisonnements et les sages adresses de l'esprit un grand nombre d'auditeurs ; les ravir par la délicatesse de ses expressions, par la force de ses pensées ; leur persuader les vérités, même avec efficace, et voir son éloquence triompher dans un auditoire, c'est à mon gré une occupation admirable et bien utile à la république. Mais comme le principal de cette persuasion consiste dans le mouvement et dans l'instruction d'un discours qui passe avec la voix et les paroles, il n'est utile que pour peu de temps. L'imagination se relâche, le souvenir se perd, les raisonnements se confondent, le feu s'éteint, et le temps, qui emporte même l'esprit et la mémoire, en efface toutes les idées. De sorte qu'ils sont utiles pour quelques heures, puisqu'ils persuadent pour quelques moments. Les fleurs de leur éloquence sont comme celles de nos jardins ; elles ont un peu d'éclat et de vivacité, mais elles se flétrissent vite. Le feu de leur action est violent, mais il est aussi bientôt éteint ; et comme les paroles ne sont qu'un peu d'air, elles se dissipent, et ne sont que pour quelque temps.

Mais les auteurs ont cet avantage, qu'ils sont utiles en tout temps, et peuvent servir à tous les siècles. Pendant qu'il y aura des yeux et des esprits, ils persuaderont dans le monde. Les fleurs qu'ils étalent n'ont pas tant d'éclat, mais elles ont plus de durée.

Ils travaillent pour l'éternité, leur feu est comme celui des vestales qui ne meurt jamais. Ce sont des orateurs perpétuels, des docteurs qui ont trouvé l'art de ne mourir point, d'instruire tous les siècles, et de parler continuellement par leurs livres. Ainsi je conclus, que la gloire d'un auteur célèbre est plus grande que celle d'un grand orateur.

DISCOURS II.

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE EST PLUS DIFFICILE QUE CELLE DU BARREAU.

Messieurs,

Ceux qui n'ont qu'une faible idée de l'éloquence ecclésiastique, et qui se laissent éblouir à je ne sais quel éclat de l'éloquence séculière, se persuadent qu'il n'est rien de plus glorieux que d'avoir des biais et des couleurs pour toutes les causes ; d'émouvoir ou de suspendre les esprits dans les délibérations publiques ; d'élever les vertus communes, pour faire des héros en idée ; et d'être enfin les dispensateurs de la gloire des hommes, les chefs du conseil de la république, et les arbitres de la fortune des innocents et des coupables. Ils estiment cette rhétorique flatteuse et fleurie, qui sait débaucher les passions, déguiser la justice devant les juges, et faire une agréable violence à ceux qui l'écoutent ; et comme ils savent qu'elle a besoin de mille artifices, aussi la considèrent-ils comme une science de grand travail, et d'une acquisition difficile. Au lieu que la rhétorique de l'Eglise, qui ne prêche que les bonnes mœurs, qui n'a que des vérités à découvrir, et qui va droit à la réformation de l'esprit et du cœur, ne leur semble qu'une étude de quelques jours.

Mais j'espère, Messieurs, qu'après leur avoir montré l'importance de ce qu'elle traite, les devoirs de ceux qui la prêchent, et la répugnance de ceux qui l'écoutent, ils avoueront que l'éloquence de la chaire est plus difficile que celle du palais.

Quelques-uns ont cru que l'éloquence n'a point de matière déterminée, et que tout doit être soumis à ses lois sans restriction et sans réserve. Ils lui donnaient la même étendue qu'à l'esprit, et comme l'un semble n'avoir point de bornes dans l'habitude de connaître et de penser, ils se persuadaient que l'autre n'en avait point dans l'usage de parler et d'expliquer les connaissances. Ainsi établissant un sujet universel de l'art oratoire, ils faisaient leur orateur un savant universel, et un homme à triompher sur toutes matières.

Quoique les sages n'aient pas approuvé cette opinion présomptueuse, et qu'ils aient reconnu la faiblesse de nos pensées et de nos

discours, je veux bien croire, Messieurs, que l'éloquence du palais est en quelque façon infinie dans sa matière. La diversité des intérêts qu'on poursuit, des lois qu'on défend, des crimes qu'on accuse, demande une présence d'esprit et une activité de grande étendue. Elle examine les actions des hommes vivants devant des juges; elle blâme et loue les actions des morts dans les assemblées; elle prévoit dans les conseils les événements et les suites des affaires, et se rend en quelque façon maîtresse du présent, du passé et de l'avenir. L'éloquence de la chaire n'a-t-elle pas la même étendue? n'a-t-elle pas les intérêts des hommes et de Dieu même à soutenir? n'entreprend-elle pas de maintenir les lois divines et humaines? n'a-t-elle pas des crimes à condamner devant des criminels même.

C'est à l'orateur ecclésiastique à donner des conseils salutaires et des précautions pour l'avenir, à louer les héros des siècles passés, à découvrir les fausses maximes, et corriger les vices du présent. Mais le temps ne le borne point; il faut qu'il passe jusqu'au séjour de l'éternité, qu'il pénètre jusque dans les lumières de la Divinité, qu'il persuade aux hommes des mystères inconnus et qui sont devant tous les siècles. Ce n'est pas assez pour lui de considérer la morale politique; il faut qu'il explique la morale chrétienne, et que, sans s'arrêter à ce que font les hommes, il étudie et il enseigne ce que fait Dieu même en lui-même.

Ceux qui s'intéressent pour le palais et qui tiennent le parti de la rhétorique contentieuse, ne manquent pas de nous alléguer que l'Eglise n'a point l'usage de l'état judiciaire, qui fournit les plus grands et les plus beaux ornements de l'art de bien dire. Il est vrai qu'elle n'a point ce terrible appareil de justice qui rend les tribunaux du siècle formidables; elle n'appelle les criminels qu'au tribunal de leur conscience, et ne leur donne que Dieu pour juge: bien loin de souffrir ce bruit tumultueux et ces accusations mutuelles qui rompent la paix dans le sein de la paix des lois, elle veut que ses orateurs reprennent sans aigreur, et menacent avec charité ceux qui s'égarent. Elle laisse enfin le jugement et la condamnation décisive des pécheurs à celui qui les corrige ou qui les châtie souverainement.

Mais elle ne laisse pas, toute paisible qu'elle est, d'avoir une manière de jugement dans ses instructions. Prononce-t-on aucun discours dans la chaire, où l'on ne fasse le procès à quelque vice? ne menace-t-on pas les pécheurs de condamnation et de mort? ne tire-t-on pas des lois sacrées de quoi convaincre les criminels, et n'y donne-t-on pas des arrêts évangéliques? Il n'y a que cette différence, que dans le barreau et dans les jugements du siècle, les fonctions sont partagées; l'orateur défend, la partie accuse, le juge prononce, au lieu que dans l'art de prêcher, le prédicateur est bien souvent obligé d'instruire, de corriger, d'accuser, et de juger tout ensemble, selon qu'il convient pour le salut de ses auditeurs.

Si j'examine les devoirs d'un orateur évangélique, je suis surpris de la grandeur et de la difficulté de son emploi, qui l'engage à instruire, à plaire et à toucher, non pas un petit nombre de juges, mais une multitude d'auditeurs. Il faut qu'il ménage tant de cœurs, et qu'il ait autant de sortes d'adresses, qu'il y a de différents génies qui l'écoulent; il a besoin de pénétration pour gagner les subtils, de naïveté pour attirer les faibles, de douceur pour encourager les lâches, de générosité pour vaincre les obstinés, et il doit se faire tout à tous, à l'imitation de l'Apôtre.

Mais je trouve que son emploi oblige de parler avec beaucoup de solidité et avec beaucoup d'artifice tout ensemble, et de joindre les préceptes de l'art et les grâces du discours aux avantages de la grâce et de la nature. Qu'importe qu'un beau diseur, dans une tribune aux harangues, emploie toutes les fleurs de l'éloquence et se fasse le déclamateur et le sophiste? On lui permet de se parer comme un homme de cour, et d'être somptueux en paroles. Mais la chaire ne souffre point ces ornements indécents, et ce luxe profane. Elle demande pourtant des soins et des agréments solides, pour gagner la créance des auditeurs, pour faire aimer la vertu de la croix, et pour recommander les vertus chrétiennes. Mais il faut trouver le sage tempérament de ne se servir que d'embellissements qui soient sans fard, et qui ne faisant aucun tort à l'autorité de la parole, fassent connaître qu'il y a dans les discours, aussi bien que dans les mœurs des Chrétiens, une modestie qui leur est propre. Qui ne voit donc que cet emploi est d'autant plus difficile, qu'il est important de savoir le ménager?

Les admirateurs de la rhétorique du barreau prendront avantage de ce principe, et diront sans doute, que la simplicité de l'Evangile ne souffrant pas des fleurs trop éclatantes, ni une politesse trop étendue, ceux qui l'annoncent sont déchargés du plus grand soin de l'art oratoire, et que la solitude, l'oraison et le crucifix ont été les écoles, les bibliothèques et les oracles de plusieurs prédicateurs de l'Evangile. Mais ils ne prennent pas garde que l'Eglise a eu ses Cicérons et ses Démosthènes, et que les grands hommes ont cru que tous les dons venant de Dieu, devaient aussi servir à Dieu; et que sans être usurpateurs ni téméraires, ils pourraient se servir de tout ce qu'il y a de plus riche, de plus précieux, de plus élégant et de plus poli dans le royaume de l'éloquence séculière, sans qu'on s'en choque. On ne s'étonne pas de voir de l'or et des perles dans les temples, et on pare tous les jours les autels de fleurs, sans qu'on s'en offense.

Mais je tire la plus grande difficulté du discours ecclésiastique, de la répugnance qu'on trouve ordinairement en ceux qui l'écoutent; car les maximes de l'Evangile étant

toutes contraires aux inclinations de la nature, il faut une force et une adresse particulière à les imprimer dans l'esprit. L'avocat n'a qu'à persuader la justice à ses juges : il se trouve en eux un fonds de compassion et d'équité qui les porte naturellement à secourir les innocents affligés, et à punir les coupables insolents. Les droits de la société et de la sûreté publique les incitent à réprimer les déréglements. Mais le prédicateur trouve des inclinations toutes contraires à ses desseins, un fonds de délicatesse qui résiste à l'autorité de la loi, une présomption naturelle qui l'empêche de captiver son entendement, et un attachement à ses sens qui répugne à la loi de son esprit. Quelle peine, Messieurs, et quelle difficulté, quand il faut éloigner tant de dispositions opposées.

Lorsqu'un avocat parle à ses juges, ils n'ont dans la cause que l'intérêt du devoir et de la justice, les arrêts qu'ils prononcent ne les touchent point; mais le prédicateur entreprend de persuader ses auditeurs contre eux-mêmes, et de leur mettre la justice en main pour se punir. C'est à eux et contre eux qu'il parle. Tous ceux qui l'entendent sont les criminels. Quelle hardiesse! quelle entreprise! Après cela, Messieurs, ne conclurez-vous pas avec moi que l'éloquence de la chaire est plus difficile que celle du barreau ?

DISCOURS III.

UN GÉNÉRAL D'ARMÉE, SANS LES ORDRES DU SOUVERAIN, PEUT SE BATTRE EN DUEL POUR LE BIEN DE L'ÉTAT, ÉTANT ASSURÉ DE LA VICTOIRE.

Messieurs,

Quelque sévère que soit l'opinion de celui qui vient de parler, et quelques menaces qu'il nous ait faites, je prends le parti de la valeur et de l'innocence. La raison m'oblige à défendre un général d'armée devant ses accusateurs et devant ses juges. On l'accuse, Messieurs, et peut-être ne savez-vous pas son crime. C'est un crime d'Etat. Ne jugez-vous pas qu'il a ému les peuples, qu'il a tenté la fidélité des soldats, qu'il a eu des intelligences criminelles ? Non, Messieurs, il vient de sauver l'Etat, et d'en combattre un ennemi ; voilà son crime. C'est un crime de lèse-majesté. Est-il convaincu de trahison ? A-t-on découvert quelque conjuration? Cette épée qu'il tient encore toute sanglante, a-t-elle entrepris contre son prince? Non, Messieurs, elle vient de défaire un ennemi de son prince. Voilà son crime. Est-ce donc un crime de guerre ? A-t-il négligé les droits de la discipline? A-t-il fait des entreprises dangereuses et imprudentes? Je ne sais, Messieurs, mais je sais qu'il a vaincu l'ennemi, sauvé l'Etat, servi son prince, et dompté le chef de ses ennemis : sont-ce des conduites et des actions criminelles ?

J'avoue, Messieurs, que je n'ai pas justifié dans mes premières pensées ce généreux capitaine. Quand je me figurais un général d'armée dans les événements dangereux d'un duel, je craignais pour l'Etat; quand je me représentais que c'était sans l'ordre du souverain, je craignais pour lui ; mais quand j'ai pris garde qu'il était assuré de la victoire, j'ai vu l'intérêt public à couvert. Quand j'ai considéré qu'il était général d'armée, et qu'il avait tous les droits du prince, ayant la conduite de ses armées, j'ai cru qu'il était à couvert des reproches et des poursuites du souverain. Je vois bien, Messieurs, que vous demandez des raisons plus fortes et plus convaincantes.

Vous le savez, il y a trois causes qui rendent la guerre criminelle ; le défaut d'autorité, l'injustice de la cause, et la mauvaise intention. Entreprendre sans l'autorité du souverain, c'est manquer aux premières règles de l'ordre. Soutenir des injustices à force d'armes, c'est offenser le droit public. Faire des guerres par cruauté ou par convoitise, ce sont des intentions criminelles et tyranniques. J'applique ces lois générales à un combat particulier et au duel de notre problème. Il est juste dans sa cause, puisqu'il se fait contre un ennemi. Il est droit dans son intention, puisque c'est pour le bien de l'Etat. Vous n'en doutez pas, Messieurs ; il reste donc à examiner s'il choque les lois de l'ordre, et s'il offense l'autorité du souverain.

Je pourrais dire, Messieurs, ce que disait un déclamateur romain dans une pareille rencontre ; ces occasions sont pressantes, et dans l'état où elles réduisent un bon cœur, elles ne l'obligent qu'aux lois du temps ; ces généreux et ces innocents criminels font contre les lois, mais c'est pour défendre les lois mêmes : *Necessitas est lex temporis et quidquid fit non legitime pro legibus, melius est.* On n'a pas toujours le loisir de consulter un souverain éloigné. Mais il faut que j'accorde beaucoup de choses ; il avait tout le temps et tout le loisir de le consulter. Je dis qu'il n'avait pas besoin des ordres du prince, n'en était-il pas assuré? Le prince l'a mis à la tête de ses troupes ; il l'a établi chef de ses armées ; il l'a mis sur les frontières pour les défendre ; il lui a donné un ordre général de combattre les ennemis, de ménager ses soldats et de donner des combats. En effet, notre généreux capitaine sait l'art d'abréger les batailles, de gagner des victoires à peu de frais, de défaire une armée d'une seule main ; il s'attaque au chef ennemi; il perce le cœur de tous les soldats ennemis en perçant celui de leur capitaine ; il possède l'art de triompher seul et de n'exposer qu'une tête. Je vous prie, Messieurs, faut-il un commandement nouveau toutes les fois qu'il s'agit de vaincre ? Faut-il consulter le prince toutes les fois qu'il faut le servir? Et voudriez-vous accuser un cœur si généreux et si fidèle? Il est vrai, dites-vous, il est généreux, mais il n'est pas innocent ; il a servi l'Etat glorieusement, mais par un crime. Je n'avais pas encore appris, Messieurs, qu'il y eût des crimes glorieux et des vertus criminelles ; je ne savais pas qu'il fallût des supplices pour les vainqueurs. Mais non, Messieurs, qu'on le juge, que le conseil d'Etat, que le conseil

particulier du prince, que le conseil de guerre s'assemble, qu'on prépare des arrêts, qu'on commence les procédures. Que veut-on? L'interroger. Son crime est trop glorieux pour ne l'avouer pas. Faut-il lier ses mains? les voilà toutes teintes du sang ennemi. Veut-on ce cœur? le voilà comme il vient de l'exposer. Veut-on un fer vengeur pour le punir? voilà cette épée qui vient de vaincre. Parlez, sénateurs, qu'a-t-il fait? Il a vaincu. Parlez, soldats? Il a vaincu. Prince, parlez? Il a vaincu. Parlez vous-même, infortuné capitaine, et dites comme ce généreux chez Sénèque, qui se trouvait dans les mêmes peines : *Quem optem nescio hujus judicii eventum, cum crimen meum sit vicisse.* Il n'a pas besoin de raisons pour défendre son droit et son innocence, et sa victoire le justifie mieux que nos discours et que nos raisonnements inutiles. Concluons donc qu'un général d'armée, sans les ordres du souverain, peut se battre en duel pour le bien de l'État, étant assuré de la victoire.

DISCOURS IV.

IL EST EXPÉDIENT D'AVOIR DES ENNEMIS, ET LA VERTU TIRE PLUS D'ÉCLAT DE LA CALOMNIE QUE DE LA LOUANGE.

Messieurs,

Quand je considère le destin de la vertu, je ne sais s'il faut l'admirer, ou s'il faut la plaindre. Elle a de l'éclat, mais cet éclat éblouit les faibles. Elle mérite tout notre amour et tous nos respects, mais elle fait naître innocemment des jalousies criminelles. Elle a de bonnes et de mauvaises suites; et comme elle ne paraît jamais sans avoir des approbations et des louanges, elle n'éclate aussi presque jamais sans encourir des censures et des calomnies. Je ne sais si c'est son mauvais destin, ou quelque Providence qui lui suscite ces bonnes et ces mauvaises fortunes : mais je sais bien qu'elle n'est jamais plus à plaindre que quand on la loue, et qu'elle n'est jamais plus glorieuse que lorsqu'on la persécute, parce qu'elle est obligée de se faire voir dans tout son éclat.

En effet, Messieurs, les louanges sont les doux supplices de la vertu ; ce sont des embûches innocentes qu'on lui dresse, des présents dangereux qu'on lui fait, et des récompenses qui lui sont bien souvent pernicieuses : car comme on a donné du poison à des princes dans des parfums et des gants musqués, ainsi a-t-on bien souvent empoisonné des vertus par les douceurs de la flatterie et de la complaisance. Aussi il n'est rien de plus surpris qu'une vertu qu'on loue ; plus on l'élève, plus elle s'abaisse ; elle se couvre de la pudeur, qui, selon Platon, est sa couleur naturelle ; elle se cache quand on veut la faire briller aux yeux du monde ; elle cherche des défauts en elle-même pour se confondre quand on publie ses perfections ; et, de peur de devenir orgueilleuse, elle paraît modeste et confuse, et croit qu'il vaut mieux être accusée d'un peu de lâcheté, que de trop de tendresse et de complaisance.

Que si la vertu se cache quand on la loue, elle se montre tout entière quand on la persécute ; et si elle est humble quand on l'estime, elle est généreuse quand on l'attaque ; elle cherche jusqu'à des apparences de défauts pour éviter la présomption, mais elle étale toutes ses perfections quand elle craint d'être opprimée. Aristote dit qu'elle peut découvrir les faussetés qu'on lui impose, confondre ses persécuteurs, et défendre son innocence à force ouverte; et nous apprenons du philosophe moral qu'il lui est permis de faire elle-même son éloge, et de se donner de justes louanges quand on la blâme injustement. Ainsi cette vertu timide et faible, qu'un peu de complaisance faisait cacher, devient une vertu glorieuse, et se rend publique par nécessité quand on la veut obscurcir avec injustice ; mais je ne veux pas m'arrêter, et je prétends vous faire voir que la vertu, bien loin d'éclater sans ennemis, ne saurait subsister sans eux.

Je pourrais ajouter, Messieurs, que la vertu ne saurait paraître sans opposition, et qu'elle est à peu près comme la monnaie, qu'on n'estime bonne qu'après les épreuves. Lorsqu'elle est en repos et qu'on la loue, on a droit de la soupçonner; on peut la prendre ou pour un vice déguisé qu'on flatte, ou pour un fantôme de vertu qu'on chérit, ou pour un instinct naturel, et un effet du tempérament qu'on estime, ou du moins pour une vertu lâche et délicate, qui ressemble à ces fleurs naissantes que la moindre pluie et le moindre vent abattent. Je pourrais dire avec le poëte :

Imperia dura tolle, quid virtus erit?

Je pourrais alléguer la maxime des contraires, dont la philosophie fait tant de bruit, et faire éclater la vertu par l'opposition des ombres et des obscurités de la calomnie; mais j'ai une raison plus pressante, et je ne veux pas abuser de l'honneur de votre audience.

La louange, Messieurs, n'est qu'une suite et une récompense assez faible de la vertu; elle-même est son prix et sa gloire :

Ipsa sibi pretium virtus... nil indigua laudis,

dit un de nos poëtes. Mais la force et la générosité sont de l'essence de la vertu même. C'est ce qui a fait dire à saint Denys que le vice était naturellement infirme, et qu'il n'appartenait qu'à la vertu d'être forte. C'est ce qui oblige saint Ambroise d'assurer que la force est une vertu générale, ou, pour le moins, une condition nécessaire à toutes les vertus, comme parle saint Thomas dans sa *Théologie morale*. Si bien qu'une vertu, bien loin d'éclater, ne saurait même subsister sans force, et par conséquent sans ennemis. Aussi la providence du Créateur, pour lui donner de l'exercice, l'environne d'ennemis; nos mouvements déréglés lui font la guerre comme des ennemis domestiques; les passions d'autrui l'attaquent comme des ennemis étrangers; l'envie et

la calomnie l'assiégent continuellement ; notre complaisance et nos louanges la persécutent. Je conclus donc *que pour faire une vertu véritable, il faut prétendre à quelque perfection. Que pour arriver à quelque perfection, il faut de la force. Que pour exciter cette force, il faut de la résistance. Que la résistance nous vient des ennemis. Qu'ainsi pour être vertueux il faut avoir des ennemis.*

Tous les philosophes n'ont pas connu cette vérité ; les uns nous ont représenté la vertu comme une beauté délicate qui ne se nourrit que de louanges, et qui ne se couronne que de roses ; ils lui ont donné des grâces et des attraits comme aux plus lâches de leurs déesses ; ils en ont fait une nymphe sensible qui ne saurait souffrir la moindre douleur ; et croyant nous faire le tableau de la vertu, ils ont fait sans y penser le portrait de leur Vénus ou de leur Hélène.

Les autres en ont fait une autre idée, et comme ils faisaient profession d'une austérité insensible, ils nous ont habillé la vertu à leur mode ; ils l'ont peinte comme une reine pacifique qui ne veut point d'ennemis, qui veut régner sans peine et vivre oiseuse ; et qui, n'ayant plus de passion à combattre, n'a qu'à se reposer et à dormir en sûreté sur son trône, à peu près semblable à ces nymphes endormies qu'on nous décrit chez nos poëtes.

Ce n'est pas l'image de la véritable vertu. Les plus raisonnables en ont fait une beauté généreuse ; ils en ont parlé comme des Pallas qui naissent armées, comme des Sémiramis et des Thalestris qui sont toujours dans l'exercice de la guerre ; et nous pouvons dire avec eux que les vertus sont parmi les qualités, ce qu'étaient les Amazones parmi les femmes, je veux dire des qualités guerrières et des habitudes conquérantes.

J'achève donc, Messieurs, et je crois que je ne saurais mieux prouver que la vertu combattue est plus glorieuse que la vertu louée.

Les vertus dans le repos ne paraissent que séparées et solitaires, elles ont leur droit à part. Faut-il pardonner ? c'est la seule clémence qui s'en mêle. Faut-il punir ? c'est l'exercice de la justice. Faut-il déterminer ? c'est l'affaire de la prudence. Mais lorsque quelque vertu est persécutée, toutes viennent au secours, et font comme un escadron de défense. La prudence conseille, la patience résout, la force agit, la clémence pardonne, la justice punit. Le beau mélange ! l'agréable assemblage ! le doux accord ! qu'il fait beau de voir cette vertu affligée ! Elle s'estime sans présomption, elle s'élève sans orgueil, elle s'afflige sans inquiétude, elle se justifie sans empressement, elle combat sans inimitié, elle méprise ses ennemis sans dédain ; et par un agréable accord, une vertu en ces occasions fait le personnage de toutes. D'où il s'ensuit qu'elle est beaucoup plus éclatante parmi les calomnies que parmi les louanges.

DISCOURS V.

L'ÉLOQUENCE A JETÉ LES PREMIERS FONDEMENTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.

Messieurs,

On vous a déjà fait connaître que c'est une entreprise assez hardie que celle de notre problème, et qu'il est impossible de séparer la prudence et l'éloquence, qui ont entre elles de si douces alliances, et des habitudes si étroites. Mais s'il faut en parler sans confondre l'une avec l'autre, et donner à l'une des deux la gloire d'avoir assemblé les premiers citoyens, et d'avoir établi les premières sociétés, je prendrai d'abord le parti de l'éloquence.

En effet, Messieurs, quand les anciens rhéteurs ont voulu définir l'art de bien dire, et lui donner son véritable nom, ils l'ont appelé l'art de persuader les peuples, la science civile, et la première cause des sociétés ; et je sais qu'un illustre Romain la nommait autrefois la fondatrice des premières villes, et la première reine des peuples. Ce n'est pas que la prudence n'ait eu part à ces premiers établissements. Elle a donné les adresses nécessaires, elle a conçu les desseins d'assembler les hommes errants, elle a même trouvé l'artifice de les unir par intérêt, de les réduire par raison, et de les maintenir par des lois ; mais la prudence n'est, après tout, qu'une vertu muette et une puissance sans autorité, si elle ne se sert du discours et de l'éloquence ; et comme la Vénus des anciens poëtes, quelque beauté qu'elle eût, ne gagnait des cœurs que par le secours de son Cupidon armé, ainsi la prudence ne saurait être victorieuse si elle ne se sert des forces du discours ; elle a beau inspirer de beaux desseins, si le discours ne les prononce ; elle a beau conseiller, si le discours ne fait exécuter ; elle a beau se proposer de grandes choses, si le discours n'agit pour elle : c'est ce qui a fait dire au lyrique latin que l'éloquence de Mercure avait jeté les premiers fondements de la vie civile.

> Mercuri facunde nepos Atlantis
> Qui feros cultus hominum recentum
> Voce formasti.
> (HORAT., *Carm.*, l. I, oda 10, vers. 1 seq.)

Vous me direz sans doute que l'éloquence n'était pas connue dans ces premiers siècles, que nos vieux ancêtres n'avaient du discours qu'autant qu'il en faut pour se faire entendre ; qu'ils n'étaient pas plus délicats en expressions qu'en nourriture, et que comme ils ne vivaient que de glands et de viandes grossières, ils ne parlaient aussi que grossièrement. Je l'avoue. Comment eussent-ils fait les orateurs, eux qui n'étaient pas encore bien hommes ? Comment eussent-ils su bien discourir, eux qui ne savaient pas encore parler ? Les figures et les couleurs n'étaient pas encore de ce premier monde, on n'avait pas trouvé les artifices de nos temps, et l'on était encore éloigné des siècles de la métaphore et de l'hyperbole.

Mais il y avait déjà une éloquence sincère, qui parlait sans beaucoup de soin, qui savait dire les grandes choses sans déguisement, qui était née avec l'esprit de l'homme, et qui pouvait convaincre sans se servir de nos inventions persuasives; ses naïvetés, sa simplicité valaient mieux que toutes nos adresses et tous nos artifices. Parce que leurs passions n'étaient pas si débauchées que les nôtres, ni leur esprit si raffiné, il était facile de les réduire à la raison, et de leur persuader ce que leur intérêt même et leur commodité leur avaient déjà fait connaître.

Telle fut l'éloquence de ce sage Ménénius lorsqu'il rappela dans Rome le peuple mutiné contre le sénat. Agréez, Messieurs, que je vous récite sa harangue, et permettez que je vous entretienne aujourd'hui de fables.

Tous les membres du corps tinrent un jour conseil de guerre et une assemblée séditieuse. La main, qui se disait la partie la plus officieuse et la plus agissante, se plaignait de son travail continuel; les pieds, qui sont les plus chargés, menaçaient de secouer le joug et de ne plus porter ce ventre oisif et pesant; les yeux mêmes, à ce qu'on dit, pleurèrent et faillirent à s'aveugler de dépit. Il n'y eut pas jusqu'aux dents qui ne se plaignissent de leur occupation, et ne jurassent de ne manger plus. Voilà la conjuration établie: tout le corps se jeta dans une oisiveté si pernicieuse, qu'il en devint tout languissant. Il fallut que tous ces membres mourants assemblassent un autre conseil général; ils consultèrent un peu mieux l'affaire; ils cassèrent leur premier arrêt; ils passèrent accord avec le ventre de le laisser oiseux autant qu'il voudrait, et le prièrent de continuer à recevoir la nourriture qu'il recevait et qu'il distribuait.

Ménénius appliqua cette fable à l'état des choses alors présentes, et ce discours grossier toucha ce peuple, que toute l'éloquence d'un Cicéron n'aurait peut-être pas ébranlé. Voilà comme l'éloquence naissante s'exprimait. Si j'ai parlé avec un peu de témérité, et si j'ai pris un sentiment différent de ces hommes éclairés qui ont discouru avant moi, je vous prie de considérer qu'il m'était permis d'être un peu imprudent en parlant contre la prudence; et si je n'ai pas dit mes petits sentiments avec éloquence, je vous prie de considérer que je parlais de cette éloquence grossière des premiers temps, qui ne faisait que commencer à s'exprimer, et qui ne connaissait pas encore les grâces ni la galanterie des beaux siècles.

DISCOURS VI.

IL EST PLUS GLORIEUX DE MOURIR SUR LA BRÈCHE EN COMBATTANT POUR LA PATRIE QUE D'EXPIRER SUR LA TRIBUNE EN PARLANT POUR LE PUBLIC.

Messieurs,

La ville de Mantoue représentait autrefois de fort bonne grâce deux de ses illustres citoyens. Elle leur avait fait dresser des statues où l'art avait employé tous ses soins et où une renommée volante, avec une couronne en main, portait cette inscription : *Cui dabo?* Il me semble que la même chose arrive aujourd'hui, et que cette savante académie nous met une couronne en main pour honorer un orateur glorieux ou un illustre capitaine. J'avoue que j'ai longtemps hésité et que j'ai dit plusieurs fois : Lequel des deux faut-il couronner?

On nous les représente tous deux dans un glorieux empressement. L'un parle, l'autre agit pour la patrie; l'un meurt sur la tribune, l'autre sur la brèche, et tous deux semblent triompher également. Mais après avoir pesé les raisons qu'on peut alléguer pour l'un et pour l'autre, j'ai cru qu'il fallait couronner le brave qui meurt en combattant pour la défense de son pays.

En effet, quelle gloire est celle d'un orateur qui meurt dans la tribune? je veux qu'il ait ému tout son auditoire, qu'il ait fait de belles leçons de morale ou de politique, qu'il ait parlé comme un Socrate ou comme un Démosthène. Quelle merveille a-t-il faite? Il a parlé. Voulez-vous que je vous représente cette belle mort? Prenez garde, Messieurs, il déclame une harangue étudiée, et je ne sais par quel accident une petite défaillance surprend son cœur délicat (car vous savez, Messieurs, que ces beaux diseurs ont ordinairement le cœur tendre, et qu'un peu de lâcheté ne leur sied pas mal), il entrecoupe son discours, il fait un petit soupir, il expire en faisant un geste, il meurt la bouche encore demi-ouverte. N'est-ce pas mourir bien glorieusement? Peut-être pousse-t-il encore un hélas! pour faire en mourant une figure d'exclamation. Il tombe sur la tribune tout doucement, et sa pauvre rhétorique avec lui. Voilà ce qui s'appelle mourir en déclamateur; ce sont de ces belles morts rhétoriciennes et figurées. Je suis d'avis qu'on lui dresse des statues parlantes d'après nature, qu'on écrive au-dessous, en lettre d'or, son dernier *Hélas*, et que tous les déclamateurs prennent le grand deuil.

Mais un capitaine est quelque chose de plus honorable qu'un harangueur; une brèche est un plus beau théâtre d'honneur qu'une tribune; une blessure reçue pour la patrie parle mieux que toutes les langues des orateurs, et un Ajax qui soutient et qui repousse les ennemis, vaut mieux à mon avis que cent Thersites qui se tuent à exhorter les peuples. Que j'ai de plaisir à me figurer un de ces braves sur une brèche! Il me semble que je le vois comme un Léonidas dans le détroit des Thermopyles; il est animé de tous les sentiments de la gloire; il regarde la brèche comme un beau théâtre de sa valeur, ou comme un honorable sépulcre; il se résout de sauver sa patrie ou de mourir sur ses ruines; il défend et il anime ses compagnons; il fait de son corps comme un rempart vivant, et vous diriez qu'il est le bouclier animé de ses concitoyens; couvert d'une honorable poussière, affaibli par cent glorieuses blessures,

tout teint qu'il est de son propre sang, il donne encore mille morts ; il attaque même lorsqu'il ne peut plus se défendre; il se soutient des dards qui le percent ; il ferme la brèche avec son corps mourant, et après mille beaux exploits, lassé qu'il est de tant de victoires, il tombe encore fièrement sur le débris de sa patrie, dont il semble, tout mort qu'il est, menacer les ennemis. Ce sont ces héros, qu'il faut couronner après leur mort ; c'est pour eux qu'on a trouvé l'art des statues ; il faut que tous les citoyens en aient des portraits et qu'on lui dresse cent mausolées. Ce qui me fait conclure qu'il est plus glorieux d'expirer sur la brèche en combattant pour la patrie, que de mourir sur la tribune en parlant pour le public.

DISCOURS VII.

QUE LA CONDITION DE CEUX QUI VIVENT SANS AMBITION EST PRÉFÉRABLE A LA CONDITION DE CEUX QUI SE PORTENT A DES CHOSES QU'ILS NE PEUVENT OBTENIR QUE TRÈS-DIFFICILEMENT.

Messieurs,

Le problème de ce jour nous représente deux conditions bien différentes ; l'une dans le détachement et dans la modestie, l'autre dans l'intérêt et dans l'ambition ; l'une qui se contente de son repos, l'autre qui se tourmente pour des biens imaginaires. Elles se présentent toutes deux dans cette savante assemblée pour y briguer l'honneur de vos suffrages. Je me trompe, Messieurs, cet homme modeste dont nous parlons n'a point d'ambition, et il ne brigue pas même l'honneur de votre approbation ou de vos louanges, et je me sens obligé de défendre un parti qui ne se défend point par modestie. On vous a déjà dit, Messieurs, que l'ambition avait été punie en la personne des anges bannis du ciel pour ce crime. On vous a dit que c'était une compagne qui nous suit et qui ne nous abandonne point : mais je dis au contraire que c'est une compagne qu'il faut abandonner. A bien raisonner dans la morale chrétienne, l'ambition est un désir déréglé d'honneur, et par conséquent une passion criminelle. Elle cause trois grands déréglements dans l'esprit de l'homme. Elle le porte à désirer bien souvent des honneurs qui surpassent son mérite, sa qualité, et qu'il ne saurait posséder qu'à titre d'usurpateur. Elle lui fait croire qu'il doit procurer des récompenses à sa vertu, et s'appliquer toute la gloire qu'il peut prétendre, au lieu de la rapporter à Dieu, qui est le principe de toutes ces qualités honnêtes. Elle le pousse enfin à chercher, par une ostentation particulière, des honneurs qui sont établis pour le bien public, et pour maintenir la discipline politique. Demander donc si la condition d'un ambitieux est plus heureuse que celle d'un particulier sans ambition, c'est demander si la condition d'un coupable est préférable à celle d'un homme innocent. Mais parlons en philosophes, et voyons par la morale de Socrate la décision de notre problème.

Quelle satisfaction dans la poursuite des biens du monde? Les désirer, c'est un tourment ; en jouir, c'est une fausse joie ; les perdre, c'est un désespoir. Peut-on donc appeler heureux ceux qui courent après des biens dont le désir presse, dont la possession lasse, et dont la privation martyrise? Mais examinons, je vous prie, la condition des ambitieux. Un certain éclat, qui n'est bien souvent qu'un faux brillant et qu'un beau fantôme, les éblouit ; ils voient les honneurs comme les biens souverains de la vie civile ; cet éclat leur donne de l'admiration ; cette admiration fait naître l'amour ; l'amour, qui n'est pas une passion oiseuse, excite les désirs ; ces désirs, confiants et ambitieux, font naître les belles espérances ; ces espérances, qui sont douces et agissantes, exposent à mille travaux. Voilà l'image d'une ambition encore naissante ; cet amour pourtant, ce désir et cette espérance, sont les premiers tyrans de l'ambitieux ; vous savez, Messieurs, que ce sont trois passions inquiètes qui nous représentent un bien qui nous semble propre, mais que nous ne possédons pas encore et que nous ne saurions obtenir que difficilement. Voilà ses premières peines secrètes.

Passons aux secondes qui paraissent aux yeux du monde. Saint Cyprien, dans cette éloquente lettre qu'il écrit à Donat, en fait une admirable peinture. Il nous représente ces pauvres prétendants en mille postures de sujétion, ils font les complaisants par nécessité, et se jettent dans toutes les servitudes de la cour. Tantôt ils paraissent en suppliants aux pieds d'un prince ; tantôt ils sont à la porte d'un cabinet qui est presque aussi orgueilleuse que son maître, et qui ne s'ouvre que rarement ; quelquefois ils prennent les armes pour s'opposer à leurs rivaux, et deviennent soldats insensiblement et contre leur gré ; souvent ils rendent leurs soumissions et leurs déférences à ceux qui sont beaucoup moins qu'eux ; et pour avoir quelque préférence, ils se dégradent cent mille fois et se rendent esclaves par habitude. Peut-on appeler cette condition heureuse? Après tant de soins et d'empressement, ils se trouvent souvent bien loin de leur compte. Ils se tirent de la carrière pleins de confusion ; ils perdent leur véritable honneur à la recherche d'un honneur faux, et se reconnaissent aussi malheureux que cet Icare de la fable, qui n'eut pas d'assez fortes ailes pour voler, ou comme cet Ixion qui, croyant embrasser Junon, n'embrassa qu'une vapeur et que de la fumée. Que s'ils viennent à bout de leurs desseins, vous diriez d'abord qu'ils sont en repos, que leurs désirs ont trouvé leur centre, et qu'ils sont établis dans leur bonheur ; mais l'ambition n'a point de bornes, le désir et l'espérance n'entrent jamais dans le ciel, aussi ne quittent-ils jamais la terre, et nous pouvons dire que la vie d'un ambitieux est un mélange de désirs et d'espérances. Alexandre, tout

jeune et tout enfant qu'il était, avait déjà de grands desseins de gagner des villes; son ambition crut avec l'âge, il voulut conquérir des royaumes; ce grand cœur n'en fut pas content, il prétendit à la conquête du monde, encore ses désirs étaient-ils plus étendus que toute la terre, et devant qu'il eût vaincu quelques parties de ce monde, il se disposait à en chercher de nouveaux sur la parole d'un vieux philosophe. Voilà, Messieurs, les inquiétudes de l'ambition.

Mais un petit particulier jouit de toute sa liberté et de tout son repos; on ne l'élève point aux charges, il n'y prétend pas; il n'emporte pas les suffrages de ses concitoyens, aussi ne les brigue-t-il point; il est sans éclat, ce n'est pas une peine pour ceux qui n'ont point d'ambition; il n'a pas la gloire d'avoir de grands avantages, aussi n'aura-t-il pas la crainte ou la honte de les perdre; il n'est pas de la juridiction de la fortune, il ne dépend que de lui-même. Voilà le caractère de la vraie liberté, du vrai repos et du bonheur établi; voilà l'esprit de Socrate et de Diogène.

Nec excitatur classico miles truci,
Nec horret iratum mare,
Forumque vitat, et superba civium
Potentiorum limina.
(Horat., *Epod.*, oda 2, vers. 5-8.)

On me dira que ces vertus inutiles et particulières ne sont pas assez généreuses, qu'il faut toujours avoir quelques belles prétentions, et que Dieu ne nous a donné des cœurs si vastes que pour désirer de grandes choses. Je l'avoue, je n'ai jamais tenu le parti de la lâcheté, mais j'ai toujours cru qu'il fallait plus de générosité à mépriser les honneurs, qu'à les briguer, et que c'était le plus grand effort du cœur de l'homme de dompter son orgueil et de modérer ses passions ambitieuses.

Je pourrais encore étendre ce discours par plusieurs autres belles considérations, mais la crainte que j'ai de passer pour un ambitieux dans l'éloquence, me le fait finir pour conclure que la condition de celui qui n'a point d'ambition est plus avantageuse que celle des ambitieux.

DISCOURS VIII.

LA GRACE DE SOUFFRIR CONSTAMMENT LES MAUX QUI NOUS ARRIVENT EST PRÉFÉRABLE A LA FAVEUR D'ÊTRE TOUJOURS HEUREUX.

Messieurs,

Puisque désormais nos conférences auront l'honneur de paraître sous le nom auguste de NN. SS. de l'assemblée générale du clergé de France, il est juste qu'elles prennent des sentiments plus relevés, qu'elles mêlent la morale chrétienne avec celle des philosophes, et qu'elles établissent un doux commerce entre l'Eglise et l'Académie. En effet, Messieurs, notre problème est fondé sur les sentiments de la philosophie des saints et sur ceux de la morale de Platon et de Socrate. Le mot de grâce que j'ai lu dans la proposition du problème, nous permet de parler aujourd'hui chrétiennement. Je commence par la comparaison d'un homme qui souffre constamment, avec un autre qui jouit d'une prospérité continuelle. L'un est établi dans ses plaisirs, l'autre triomphe de ses peines; l'un aime son destin, l'autre brave le sien; l'un est favori de la fortune, l'autre est le maître de la sienne; l'un est assuré de son bonheur, l'autre de sa vertu; et pour dire tout en un mot, l'un est constant, l'autre est heureux. Jugez, Messieurs, lequel de ces deux états est le plus estimable.

J'avoue que si l'on nous comparait un homme constant dans son malheur, avec un homme modéré dans son bonheur, j'aurais été plus longtemps à me déterminer. Je sais que la modération est une vertu aussi considérable dans la morale que la constance. Je sais qu'il faut autant de force à réprimer l'insolence de la fortune, qu'à souffrir ses mauvais tours, et je n'estime pas moins César quand il sait modérer ses victoires, que quand avec éclat et avec bonheur, il sait vaincre tout le monde. Mais puisqu'on ne nous parle que d'un homme constant et d'un homme heureux, vous ne vous étonnerez pas si je préfère la constance à la fortune, et si je suis pour une belle vertu contre le bonheur, et contre une prospérité qui n'est pas toujours innocente.

Pour établir mon sentiment, je suppose qu'on peut considérer l'homme en trois états, dans l'état de la religion, dans l'état de la morale et dans l'état de la nature; c'est-à-dire que je considère en lui l'homme, l'honnête homme et le chrétien, et je puis dire, avec vérité, qu'il se perfectionne en ces trois états par les travaux et par la constance.

Premièrement, un homme dans une prospérité continuelle, est un monstre dans la nature. Notre naissance nous expose à mille souffrances, nos premières larmes nous avertissent de nos misères, et nous pouvons dire qu'un homme qui ne souffrirait rien, ne serait pas un homme.

Dans l'état de la religion, vous savez, Messieurs, que l'esprit du chrétien est un double esprit, comme celui du prophète, un esprit de souffrance et un esprit de force. Cet esprit de souffrance rabat son orgueil, cet esprit de force relève sa faiblesse, et par ces deux contre-poids Dieu le maintient dans cette médiocrité qui est le vrai tempérament de la religion et de la vertu. Je suis encore à savoir qu'il y ait eu des saints délicats, et de véritables chrétiens favoris de la fortune. La terre n'est pas pour eux un pays de fleurs, la délicatesse n'est pas une vertu de leur morale, la prospérité n'est pas l'une de leurs béatitudes; et ce que les païens appelaient bonheur, s'appelle chez eux un éclat trompeur et une mauvaise fortune déguisée. Après l'exemple de leur maître, ils font une béatitude des souffrances, ils quittent les roses pour les épines, ils se glorifient dans leurs peines, et s'estiment plus avancés vers Dieu quand ils sont plus persécutés par les hommes. Etant, comme ils sont, enfants de

la croix et disciples d'un Dieu souffrant, ils prennent toutes leurs afflictions comme des épines qui fleuriront un jour, et comme des branches de la croix de leur maître, qui porteront des fruits en leur temps. Avant même que Dieu eût témoigné l'estime qu'il faisait des peines, nous a-t-il jamais représenté aucun de ses favoris sans souffrance? Il a voulu qu'on nous fît des portraits du malheur et de la patience, mais il n'a laissé dans ses Ecritures aucune idée d'une parfaite prospérité. Il nous a exposé le tableau d'un prince souffrant, qui sentit la désolation de sa famille, la chute de son trône, la perte de ses enfants, les persécutions du démon, les infidélités de ses proches et les insultes de ses amis, sans perdre un seul point de sa patience; tant il est vrai que l'état d'une généreuse souffrance est préférable à une prospérité bien établie. Raisonnons encore en philosophes, et voyons s'il faut des peines et des souffrances pour perfectionner l'honnête homme aussi bien que l'homme chrétien.

La morale de tous les philosophes nous apprend qu'un état vertueux est préférable à tout autre état. L'éclat des grandeurs et des richesses n'a jamais paru plus vif que celui de la vertu; il a fallu avouer que le plaisir n'était pas notre félicité, et que l'honnête homme et l'homme de bien était quelque chose de plus estimable que l'homme riche et l'homme heureux; et puisque l'homme qui souffre constamment est dans l'état de la vertu, faut-il lui faire ce tort de le comparer à l'homme heureux? Pour moi j'estime plus un Régulus captif et supplicié dans Carthage, que lorsqu'il était glorieux dans le sénat. J'estime Pompée plus glorieux dans ses malheurs que dans ses triomphes; un Paul Emile qui reçoit constamment la nouvelle funeste de la mort d'un de ses enfants, que lorsqu'il gagne des batailles, puisque la vertu est plus glorieuse que le bonheur.

Mais je veux le prendre d'un autre biais, et vous faire voir que celui qui souffre constamment est plus heureux que celui qui se trouve dans une prospérité continuelle. La raison me semble évidente. Considérez, s'il vous plaît, que Dieu a attaché la peine au plaisir; si le plaisir est criminel, la peine qui l'accompagne est sa punition; s'il est innocent, cette peine sert à nous le faire goûter plus sensiblement. Selon cette maxime, un plaisir continuel n'est plus considérable. Si le ciel était toujours serein, nous ne compterions pas nos beaux jours; si la terre n'avait que des fleurs en toute saison, nous nous jouerions des roses et des tulipes; si toutes les saisons étaient des printemps, nous ne discernerions pas bien le plaisir de nos promenades et de nos récréations. D'ailleurs, Messieurs, ou cet homme heureux est criminel ou innocent; s'il est criminel, il n'est pas heureux, puisque le bonheur ne saurait subsister dans une conscience troublée de crimes; s'il est juste et innocent, il doit avoir de la peine de ne pratiquer pas les vertus les plus considérables, la constance dans les travaux, la patience dans les peines, et mille autres vertus que les souffrances nous font pratiquer. C'est pourquoi je conclus, que la constance dans les malheurs est préférable à la faveur d'être toujours heureux.

DISCOURS IX.

LA BONTÉ ET LA BEAUTÉ SONT ÉGALEMENT L'OBJET DE L'AMOUR.

Messieurs,

La bonté et la beauté sont deux sœurs qui sont toujours bien d'accord, et qui ne se séparent jamais, et nous en faisons aujourd'hui deux rivales, et nous demandons laquelle des deux est le premier objet de l'amour? La beauté, dans l'ordre du temps, me paraît la première; nous ne la connaissons pas assez, c'est une communication de la beauté de Dieu, qui est le Dieu des lumières. Saint Denis assure que tout ce riche éclat qui ravit nos yeux, n'est qu'un rejaillissement de la gloire et une impression du premier rayon : *Pulchritudinis effectrices primi radii effusiones.* Dieu est représenté comme un soleil qui répand ses rayons sur les belles choses; il répand ses rayons dans le ciel, et on l'appelle le pays des beautés et des lumières; il applique un demi-rayon sur les corps, et nous appelons cela les beautés. Ce n'est pas ce soleil visible; c'est lui qui peint nos fleurs, et nous les appelons les belles fleurs; il fait rejaillir quelques rayons sur le soleil et sur les astres; c'est un rejaillissement de sa gloire, et nous leur donnons le titre de beaux. Voilà ce que nous aimons.

Les choses semblent avoir été belles avant que d'être bonnes. Lorsque Dieu les forma dans ses idées, elles n'étaient pas encore dans l'ordre des choses, comme elles n'étaient pas, elles ne pouvaient pas être bonnes. Aussi Dieu, après la création, les appelle bonnes; c'étaient pourtant de beaux modèles, des formes éclatantes et proportionnées dans l'idée de leur auteur, des exemplaires enveloppés dans ses lumières, et des images des choses futures, que lui-même aimait déjà. Jugez si la beauté n'est pas le premier objet de l'amour. Quand je devrais même accorder que la bonté est le plus noble objet de l'amour, vous avouerez que la beauté en est le premier : car vous savez, Messieurs, qu'il y a une parfaite intelligence entre les sens, la raison et la volonté. Les sens s'empressent à représenter à l'esprit toutes les perfections qu'ils découvrent; l'esprit, qui est une puissance juste et éclairée, ne refuse jamais son estime à ce qui est parfait, et la volonté s'oblige à aimer tout ce qui l'est. Selon cette règle, la perfection que les sens découvrent la première, et que l'esprit estime premièrement, doit être le premier objet de l'amour; la bonté est une perfection, la beauté est le premier éclat : cette première perfection, ou, pour mieux dire, cette première bonté qui se présente, brille dans les yeux et sur le visage, pour être plus tôt aperçue; elle a je ne

assi quels rayons doux et agissants qui éblouissent la vue, qui gagnent l'estime, qui produisent l'amour, qui passent imperceptiblement des yeux à l'esprit, de l'esprit au cœur, et qui font deux ou trois effets en un instant. Je ne parle pas de cet amour profane qui a le bandeau devant les yeux, parce qu'il ne voit pas; qui est enfant, parce qu'il ne raisonne pas, et qui ne saurait avoir après tout qu'un cœur d'enfant. Je parle d'un amour solide qui a des yeux pour se conduire, de la raison pour juger des choses, et un cœur d'homme pour aimer raisonnablement. Nous sommes plus obligés à la bonté; c'est elle qui a touché Dieu, et nous sommes les ouvrages de sa bonté. Que si vous prenez le terme de premier objet pour le plus noble objet, je suis du parti de la bonté.

Ce philosophe avait raison, qui disait, que si Dieu voulait se rendre visible aux yeux des hommes, il prendrait la vertu ou la bonté pour son âme, et la lumière ou la beauté pour son corps; il voulait dire que ce sont les deux qualités les plus éclatantes: mais il y mettait cette différence, que la beauté, comme plus grossière, n'aurait servi que de corps, et que la bonté, comme plus noble, aurait été la forme et l'âme de ce rare composé. Platon même, le plus zélé défenseur de la beauté, n'a eu de l'amour et du respect pour elle, que parce qu'elle appartient à la bonté; il a cru que la beauté des corps était un rayon de la beauté de Dieu et une image de la beauté de l'esprit; et comme la bonne constitution intérieure est cause de la beauté du teint et du beau coloris du visage, il croyait que cet éclat que nous admirons est un effet d'un tempérament vertueux, et disait que les riches traits de la beauté étaient de belles fleurs et de belles feuilles qui tiraient leur vie de la bonté comme de leur racine.

Mais aussi, Messieurs, pour raisonner en philosophe, la volonté qui est la puissance de l'amour et la plus noble faculté de l'âme, se porte avec plus d'inclination vers son objet plus noble et plus naturel. Comme nos yeux ont une passion naturelle pour la couleur et notre entendement pour la vérité, ainsi notre cœur et notre volonté se portent au bien nécessairement. Il y a une si étroite liaison entre le bien et la volonté, que cette volonté n'aime que le bien reconnu. Quelque difficile à trouver qu'il soit, elle le cherchera sans se rebuter; que les vices mêmes se déguisent, elle les aimera s'ils ont le voile de la vertu; elle aimera la laideur même, si elle y découvre quelque bonté. Mais elle n'aimera jamais un mal reconnu: ainsi nous pouvons dire que son premier objet et plus naturel est la bonté. Il est vrai qu'à le bien prendre, la bonté et la beauté sont une même chose. Je le prouve par une seule comparaison de l'un à l'autre. Il faut trois choses pour faire une parfaite beauté, selon saint Thomas; l'intégrité des parties, la proportion et l'éclat. Le moindre défaut la détruit, la moindre inégalité la ruine, la moindre tache la diminue: selon ces principes, il appelle le Verbe la beauté du Père, parce qu'il a l'essence entière de son Père, qu'il a une convenance admirable avec lui, et qu'il est la lumière de son intelligence. Ces trois qualités sont requises pour faire la bonté d'une action; il faut qu'elle soit entière dans ses circonstances, qu'elle soit proportionnée par les règles de la raison; et qu'elle ait quelque éclat aux yeux des hommes; ce qui me fait croire que la bonté et la beauté sont une même chose.

Secondement, les philosophes n'ont trouvé qu'une même définition pour toutes les deux, ils ont appelé l'une et l'autre le désir de l'amour.

Saint Denis remarque que la beauté attire toutes choses, et que les Grecs l'ont appelée d'un nom qui signifie appeler, à cause qu'elle appelle toutes choses. Le bien est ce que toutes choses désirent comme une perfection; la beauté est aussi le désir de toutes choses. Le même saint remarque que nous avons pour principe un Dieu qui est aussi beau qu'il est bon, nous avons de l'inclination pour la beauté aussi bien que pour la bonté. Les anges ne font qu'admirer l'une et l'autre dans le ciel. Il n'est rien dans la nature à qui Dieu n'ait communiqué quelque petite partie de l'une et de l'autre, et ce saint conclut: *Itaque pulchrum idem est quod bonum, quia pulchrum et bonum quavis de causa omnia expetunt.*

DISCOURS X.

LES PASSIONS DES FEMMES SONT PLUS VIOLENTES QUE CELLES DES HOMMES.

Messieurs,

Il y a trois choses qui modèrent nos passions, la raison, la philosophie et le tempérament. La raison est un don du Ciel, la philosophie est un avantage de l'étude, le tempérament est une faveur de la nature. Il faut donc que le Ciel, la nature et l'étude travaillent à vaincre ces mouvements rebelles, que la raison les règle, que la philosophie les combatte, que le tempérament les modère. Selon ce principe, ceux qui ont la raison la plus forte, la complexion plus généreuse et les connaissances de la morale plus solides et plus étendues, ont aussi des passions moins violentes. Ces trois raisons me font conclure d'abord que les passions des hommes sont moins violentes que celles des femmes.

Je ne m'arrêterai pas à vous prouver que ce sexe est moins raisonnable que le nôtre; l'expérience l'a fait connaître à tous les siècles, et j'aurais tort de m'attacher à établir une vérité si connue. Je dirai seulement que les premières passions criminelles du monde ont été celles d'une femme. Elle fut la première séduite, parce qu'elle était la plus faible, et se laissant persuader aux flatteries du serpent qui la trompait, elle perdit la première l'innocence de son état, et introduisit au monde les passions déréglées qui nous font la guerre. Aussi celles de son sexe ont toujours conservé cet air de fai-

blesse et de passion qui fait qu'elles s'emportent aisément, qu'elles se rendent à leurs mouvements passionnés sans beaucoup de résistance, et qu'elles ont un cœur qui se porte ordinairement à des violences dangereuses.

Toutes les histoires tragiques sont des sujets funestes de leurs passions, et il n'est rien dont elles ne soient capables quand elles ont l'esprit prévenu. Faire rouler un chariot sur le corps d'un père, et s'établir sur le trône par un parricide, c'est la cruelle ambition d'une reine de Rome. Déchirer les membres d'un frère innocent, pour suivre plus sûrement un galant, c'est le désespoir d'une Médée. Allumer des guerres et désoler des royaumes florissants, c'est la passion d'une Hélène. Trahir sa patrie pour des bagues et pour des joyaux, c'est la cupidité d'une vestale. Que si je veux entrer dans les histoires de l'Ecriture, j'y trouverai une reine qui veut détruire la religion, et qui fait mourir les prophètes; une danseuse qui demande dans un festin la tête d'un saint qui lui reprochait ses désordres, et mille autres passions qui sont dans la dernière violence : si bien, Messieurs, que la destruction des familles, la ruine des villes, la perte des provinces, la désolation des Etats, sont les effets ordinaires des passions des femmes.

Il faut donc bien que les femmes soient violentes, puisqu'elles vont jusqu'aux dernières extrémités. On en a vu qui ont été abattues par la crainte; la douleur en a fait mourir sur le sépulcre de leurs amants; la joie même qui est une passion douce, et qui fait le plaisir d'une belle âme, en a fait mourir en plusieurs rencontres. Les hommes ont-ils des passions si déréglées?

Si la raison des femmes est moins forte, la philosophie leur est moins connue; les hommes sont instruits des maximes de la morale, ils ont appris dans les livres ce qui peut servir à la conduite de leur vie et au règlement de leurs passions. C'est pour eux que Socrate a fait descendre la philosophie du ciel. C'est pour eux qu'Aristote a écrit ses grandes morales. Mais les femmes n'ont pas appris les préceptes de Socrate, on ne leur a point expliqué les maximes de la morale; on leur défend même d'entrer dans les écoles des philosophes; on trouve bon qu'elles se promènent au cours, et on leur défend les promenades du lycée; on veut qu'elles aient des miroirs pour composer leur visages, et on leur défend les études qui sont les miroirs de l'âme; on abandonne leurs passions comme des maladies sans remède, au lieu de leur ouvrir les portes de l'académie, et de les introduire dans toutes les promenades du lycée pour y fortifier leur raison. Je ne m'étonne pas après cela si leurs passions sont plus violentes que celles des hommes.

Pour leur complexion, comme elle est plus délicate, elle a moins de résistance. Mais je crois qu'il faut laisser cette partie à ceux qui prendront le parti de la médecine dans la conférence suivante, et conclure que les passions des femmes sont plus violentes que celles des hommes.

DISCOURS XI.

LA CRAINTE DE CEUX QUI PARLENT EN PUBLIC EST UN EFFET DE LA RAISON ET NON PAS DU TEMPÉRAMENT.

Messieurs,

J'ai tant d'estime pour l'éloquence et pour ceux qui la font paraître dans les tribunes, que je crois qu'ils sont toujours raisonnables, même quand ils tremblent. Ce n'est pas une passion froide ou une timidité de tempérament qui les fait pâlir quand ils s'exposent en public pour réciter une harangue, c'est plutôt une connaissance qu'ils ont des dangers et des difficultés de leur emploi. Pour moi, j'ai toujours cru que cette connaissance et cette crainte étaient le caractère d'un orateur judicieux, qui craint les fâcheux événements de sa cause, et les injustices de ses auditeurs.

En effet, Messieurs, on se trompe quand on croit que l'éloquence est un art glorieux sans danger. Il est vrai qu'elle a du pouvoir sur les cœurs, qu'elle règle les passions, et que ceux qui l'emploient adroitement, se peuvent appeler les rois et les conquérants des esprits; mais leur gloire n'est pas sans crainte quand ils parlent en public.

C'est s'exposer à la censure publique, et faire des essais de réputation qui ne sont pas toujours favorables. Je me figure un orateur dans la tribune comme un homme qu'on doit juger solennellement. Tous ses auditeurs s'érigent en juges. Chacun prononce des arrêts, et se croit autorisé pour condamner un homme qui parle. S'il harangue devant des orateurs comme lui, il a des rivaux; s'il parle aux savants, il a des censeurs habiles; s'il s'adresse au peuple, il a des juges ignorants. Qu'un pauvre orateur est à plaindre! On le juge sans l'examiner, on fait le procès à sa réputation sur un mot impropre, sur un geste un peu déréglé, sur une période un peu mal tournée. C'est une injustice du siècle, il est vrai; mais c'est une injustice établie depuis plusieurs siècles. On a trouvé des taches dans les plus belles étoiles de l'éloquence. Eschines trouvait dans les harangues de Démosthène je ne sais quoi qui sentait trop le cabinet. Messala connaissait je ne sais quoi de lâche dans les oraisons de Cicéron, et la censure n'a pas épargné ces deux princes de l'éloquence grecque et romaine. Jugez, Messieurs, si la raison n'oblige pas un orateur à trembler, et s'il n'a presque pas autant de sujets de craindre que ces anciens rhéteurs, à qui l'on faisait le procès dans Lyon s'ils ne s'étaient pas bien acquittés de leurs harangues :

Ut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

Quand un orateur ne serait pas dans ce danger, la crainte de perdre sa cause et de parler inutilement est un juste sujet d'appréhension. L'éloquence, Messieurs, est toujours belle, mais elle ne plaît pas tou-

jours à tout le monde. Elle est forte, mais elle n'est pas toujours victorieuse; elle est adroite, mais on rompt bien souvent toutes ses mesures : elle trouve mille oppositions, disait un ancien, la faveur la combat, l'opinion l'affaiblit, le peu d'attention la rend inutile. Voilà les obstacles. *Gratia est opinio præsumpta, audientium mobiles animi, et tot malis obnoxia veritas.* La raison et la vérité qui doivent être les deux conseillers de l'orateur, ne le rendent pas toujours souverain, et on a vu les plus illustres génies descendre quelquefois de la tribune avec confusion, et se plaindre en vain de l'injustice de leur siècle. Ne faut-il donc pas appréhender la honte, et ne devons-nous pas conclure que la crainte des orateurs, lorsqu'ils doivent parler en public, et lorsqu'ils y parlent effectivement, est un effet de leur raison, et non pas de leur tempérament.

DISCOURS XII.

LA FEMME DOIT PRÉFÉRER LA VIE DE SON PÈRE A CELLE DE SON MARI.

Messieurs,

Le problème de ce jour me jette d'abord dans des idées funestes. Je me figure cette femme malheureuse en toutes manières. Elle voit son père et son mari mourants, si elle n'assiste l'un ou l'autre. Elle entend la voix de l'un qui lui dit : *Rends-moi la vie que je t'ai donnée;* et celle de l'autre qui lui dit pitoyablement : *Garde-moi la foi que tu m'as promise.* Elle veut sauver son père, mais elle ne saurait se résoudre à perdre son mari. Son cœur se partage insensiblement. Je suis fille, dit-elle, et d'abord elle tend les bras à son père; mais l'amour lui représente qu'elle est femme, et au même temps elle les porte vers son mari. Que fera-t-elle? elle partage ses devoirs; elle pleure sur l'un et l'autre, elle tend ses bras à tous les deux inutilement. Nature, dit-elle, puisque tu m'imposais deux devoirs, que ne me donnais-tu deux secours à rendre? Que ne fais-tu deux personnes de moi? Que ne sépares-tu en moi la fille et l'épouse? Au moins explique-toi pour l'un ou pour l'autre. Mais la nature ne parle point. Le danger presse, et ce qui est plus cruel, on n'en peut secourir qu'un. Laisser mourir son père, c'est un parricide; abandonner son mari, c'est une infidélité sans exemple; secourir l'un, c'est détruire l'autre. Quelle rigueur du destin! Elle ne saurait être charitable sans être cruelle; elle fait en même temps un acte de piété et un parricide; elle est pitoyable et meurtrière; et dans l'état de sa peine, elle peut dire comme cette misérable personne dans le Tragique :

Nil possum pie,
Pietate salva, facere.

Pour résoudre cette malheureuse, il faut savoir qu'on doit plus d'amour et d'assistance à un père; car s'il faut payer l'amour à proportion par l'amour même, les pères ont plus témoigné d'amour solide et véritable que les maris. Leur amour est aussi ancien que nous, et ils n'ont jamais cessé de nous aimer depuis que nous avons commencé d'être, au lieu que celui d'un mari a commencé longtemps après, et ne s'affermit que par les affections qui surviennent. L'amour des pères est désintéressé; ils nous aiment comme une partie d'eux-mêmes, comme leur ouvrage et leur production; ils ne regardent en nous que nous-mêmes, au lieu qu'un mari aime bien souvent ou par convoitise, ou par intérêt, ou par aveuglement. Enfin l'amour des pères est nécessaire. La nature leur impose cette douce loi, leur premier titre est celui de leur amour, et une certaine loi qui est dans leur cœur leur a gravé je ne sais quels caractères d'amour ineffaçables. Mais qu'y a-t-il quelquefois de plus dissimulé, de plus volage et de moins assuré qu'un mari; son cœur est souvent ouvert à plusieurs amours; il sait donner des paroles à l'une, et le cœur à l'autre; il efface quand il veut son inclination.

Mais je veux qu'une femme ait plus d'amour pour son mari que pour son père. Je sais qu'ils ne font qu'une chair, aux termes de l'Ecriture, je sais que leurs flammes sont fortes et violentes; l'honnêteté les allume, la charité les entretient, l'Eglise les bénit, la grâce du sacrement les consacre; mais vous m'avouerez qu'elle doit plus de respect et d'assistance à son père.

Je vous prie de remarquer, selon saint Thomas, qu'il y a deux motifs de l'amour; le bien et l'union qu'on a avec la personne aimée; et qu'ainsi l'amour qu'on doit à un époux est plus grand, parce que l'union est plus étroite. Mais celui qu'on doit au père est plus juste, parce que le père est quelque chose de plus éminent. Son mari est une partie d'elle-même, mais son père est son principe; le mari est son amant, le père est son bienfaiteur; elle reçoit la fidélité de l'un, mais elle a reçu l'être de l'autre. Qu'elle aime donc plus son mari, mais qu'elle s'estime plus obligée à son père, et qu'elle l'assiste préférablement, puisqu'elle lui doit beaucoup plus. Je veux, Messieurs, qu'elle ait des yeux pour pleurer son mari, mais qu'elle tende les mains à son père; qu'elle ait tout son cœur, si vous voulez, pour l'un, mais qu'elle garde son secours pour l'autre; qu'elle plaigne son mari, mais qu'elle sauve son père; et puisqu'elle a reçu de lui ce qu'elle est, qu'elle lui rende ce qu'elle peut.

Si vous doutez encore de la vérité de ma proposition, je vous prie de considérer encore que si la femme est dépendante de son mari, son mari dépend aussi d'elle en quelque manière; ils se donnent l'un à l'autre par une nouvelle alliance, mais le père a son droit entier, il ne doit rien à sa fille.

Pour le texte de l'Ecriture qu'on nous oppose, je n'y trouve point de difficulté, puisque les Pères de l'Eglise l'expliquent en notre faveur. Dieu l'a commandé, dit-on : *Relinquet homo patrem et matrem, et adhæ-*

rebit uxori suæ. (*Matth.*, XIX, 5.) Mais il faut entendre le sens de ces paroles. Pensez-vous que ce Dieu qui s'appelle père lorsqu'il veut attirer nos amours, que ce Dieu qui est le Dieu de l'union et de la charité, que ce Dieu qui communique à nos pères les droits de son autorité, et qui nous attache à eux par les liens du devoir, du respect et de la charité ; pensez-vous, dis-je, que ce Dieu prétende ordonner une séparation de corps et d'esprit, qu'il nous dispense des droits les plus justes et les plus naturels, et qu'il brise tous les liens sacrés qui nous unissent avec nos pères ? Non, Messieurs, il commande aux mariés de quitter la maison de leur père, mais non pas de quitter les sentiments de tendresse et d'amour pour eux. Il fait une séparation de famille sans faire celle des cœurs. Les nouvelles alliances ne détruisent pas les anciennes ; et Dieu qui les oblige aux soins domestiques et aux devoirs des mariés, ne les dispense pas du devoir des enfants envers leur père. Il me semble, Messieurs, que cette personne affligée se rend à mes raisons, qu'elle court au secours de son père, et que, puisque son malheur l'oblige à commettre un crime, elle veut commettre le moindre et sauver son père plutôt que son mari

HARANGUES ET COMPLIMENTS

PRONONCÉS EN DIVERSES OCCASIONS.

I.

HARANGUE PRONONCÉE DANS L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LE 12 JANVIER 1673.

Messieurs,

Si j'avais reçu l'honneur que je reçois aujourd'hui, avant que le roi vous eût honorés de sa protection, j'aurais employé tout ce discours à vous faire connaître combien je m'estime heureux d'avoir une place parmi vous, d'entrer dans un commerce que la vertu, l'amitié et le bon usage des lettres humaines rendent si précieux et si agréable ; de voir mon nom avec tant de noms illustres ; de partager avec vous cette réputation que vous avez toute acquise, et que je n'aurais jamais méritée ; de profiter de vos lumières et de vos exemples, et d'apprendre de vous toutes les grâces du discours, toutes les règles de la politesse.

J'aurais rappelé dans votre mémoire la naissance de cette illustre compagnie sous un roi que la justice, la piété, les victoires, et la grandeur des événements de son règne auraient pu rendre incomparable (39), s'il n'eût laissé un fils qui surpasse tous ceux qui l'ont précédé, et qui trouvera à peine à l'avenir des successeurs qui lui ressemblent. J'aurais parlé de ce grand cardinal (40) qui crut que ce n'était pas assez d'avoir employé tous ses soins et toutes ses veilles pour la grandeur de son maître, s'il ne lui consacrait encore les vôtres ; et que les Alpes forcées, la mer captive sous ses digues, les forts de la rébellion abattus avec les rebelles, pouvaient laisser une grande gloire, mais que vous seuls dans vos écrits pouviez en donner une immortelle.

J'aurais parlé de ce chancelier célèbre (41), qui, après avoir rendu ses oracles dans les tribunaux suprêmes de la justice, venait présider à ceux que vous rendez dans vos assemblées, et qui se croyait chargé de la gloire et de l'avancement des belles-lettres, comme il l'était de la protection des biens et de la fortune des peuples. Après avoir ainsi mêlé vos louanges à celles de vos protecteurs, considérant ce que vous êtes et ce que je suis, touché d'une juste reconnaissance, et d'une pudeur raisonnable, j'aurais cru m'être acquitté de ce devoir en rougissant de mes défauts, et en me louant de la grâce que vous m'auriez faite.

Mais aujourd'hui, Messieurs, que vous êtes sous la protection d'un roi si grand par l'excellence de son génie, par la gloire de ses exploits, par l'étendue de sa puissance, souffrez que je ne parle plus de vos prospérités passées, que j'oublie pour un peu de temps l'honneur même que vous me faites, pour penser à celui que vous avez reçu, et que sans vous ennuyer par des sentiments d'une modestie importune, je vous félicite de votre gloire.

Quel heureux changement dans la fortune des gens de lettres ? Autrefois ils révéraient de loin la grandeur et la majesté des rois, qu'ils ne connaissaient que sur la foi de la renommée. A peine le son de leur voix arrivait-il jusqu'aux oreilles de ceux dont ils chantaient les victoires. Ils entraient quelquefois dans le cabinet de quelque Mécène, mais ils n'approchaient presque jamais des palais d'Auguste ; et soit par un mépris généreux des vaines grandeurs, soit par une juste indignation contre l'ignorance de leur siècle, ils vivaient dans leurs solitudes, enveloppés dans leur propre vertu, et s'éloignaient de la cour des rois, où le faste l'emportait sur la modestie, et où la fortune était

(39) Louis XIII.
(40) Le cardinal de Richelieu
(41) Le chancelier Séguier.

presque toujours plus honorée que la sagesse.

Il était réservé au plus grand des rois de rétablir l'honneur des lettres en votre faveur, de vous ouvrir son propre palais, de vous faire trouver dans le Louvre même toutes les douceurs de la retraite, de vous donner un noble repos à l'ombre de son trône, de se faire, au milieu de cette cour superbe et tumultueuse, comme une cour paisible et modeste où règne une honnête émulation, et où des âmes tranquilles et désintéressées travaillent à s'enrichir des biens de l'esprit, et cherchent une gloire plus pure que celle des âmes vulgaires.

Que si vous trouvez tant de gloire dans la grâce qu'il vous a faite, vous n'en trouverez pas moins dans votre propre reconnaissance, puisqu'en louant votre auguste protecteur, vous pouvez mériter vous-mêmes des louanges immortelles. Il n'est rien de si commun que de faire l'éloge des princes, mais il n'est rien aussi de si difficile. Comme on ne trouve pas toujours en ce qu'ils font ce qu'ils doivent faire, on est souvent réduit à louer en eux, non pas ce qu'on y voit, mais ce qu'on y souhaite, et à laisser la vérité pour la bienséance. Il faut se jeter adroitement sur leur naissance et sur la gloire de leurs ancêtres; et pour trouver quelque chose de grand, il faut souvent le chercher hors d'eux-mêmes.

Mais ici le prince est au-dessus de sa dignité. Sa vie fournit assez pour son éloge, sans s'arrêter à sa fortune. Comme sa naissance l'a rendu le plus grand des rois, ses sentiments et ses actions le rendent le plus grand des hommes. Ces provinces conquises, ces désordres bannis, ces lois rétablies, ces arts florissants, ces lettres que vous cultivez avec tant de succès, honorées de ses soins et de son estime, ce courage si actif dans ses expéditions militaires, cette sagesse si éclairée dans ses conseils, cette vigilance si attentive dans la multitude des affaires, ne sont-ce pas des matières qui peuvent combler de gloire ceux qui les traitent?

Je connais votre modestie, Messieurs, et il me semble que vous me dites que la vertu héroïque étant au-dessus des lois et des maximes ordinaires, elle a certains excès glorieux qui l'élèvent au-dessus des paroles et des imaginations communes. Il est vrai qu'il y a une grandeur naturelle où l'art ne saurait atteindre; que l'éloquence ne peut exprimer tout ce que la valeur peut faire; qu'elle trouve des actions plus nobles et plus hardies que ses figures; qu'elle a l'adresse de relever les petites choses, mais qu'elle a le malheur de succomber sous les grandes, et que pour travailler à la gloire d'un héros, l'orateur le plus éloquent s'expose souvent à perdre la sienne.

Mais je sais que comme il y a des âmes élevées qui se portent aux grandes actions, il y a des esprits choisis qui savent donner de grandes louanges, qui sont éclairés dans leurs jugements, solides dans leurs raisons, agréables dans leurs discours, justes dans leurs expressions, qui sont enfin ce que vous êtes. Pour moi, qui me trouve aujourd'hui dans les mêmes engagements, et qui n'ai pas reçu du ciel les mêmes secours, j'espère que la grandeur même du dessein suppléera à la faiblesse de mon génie. Dans les autres éloges les actions sont soutenues par l'éloquence, dans celui-ci l'éloquence est soutenue par les actions, l'esprit sort en quelque façon de lui-même et s'élève avec son sujet; et sans emprunter des couleurs et des beautés étrangères, une si grande matière est elle-même son ornement.

Que si la protection du prince vous est si glorieuse, j'ose dire, Messieurs, qu'en vous protégeant il se fait honneur à lui-même, et que le soin qu'il prend de votre repos contribue à sa propre gloire. S'il sait l'art de régner et de conquérir, vous savez l'art d'écrire son règne, et de faire admirer ses conquêtes; et où peut-il trouver que dans vos ouvrages, l'immortalité que ses grandes actions lui ont méritée.

Les statues érigées dans les places publiques, les inscriptions gravées sur des colonnes les trophées élevés sur un champ de bataille, les surnoms empruntés des villes ou des provinces conquises, sont de glorieux monuments qui conservent la réputation et la mémoire des princes. Mais outre que ce ne sont que des éloges muets, des titres vides, et des représentations imparfaites, ils ne peuvent être qu'en peu de lieux, et ne durent que peu de siècles. Le temps consume les métaux les plus durs, efface les caractères les mieux gravés, et renverse les plus beaux trophées.

Il n'y a que les ouvrages de l'esprit qui puissent donner une véritable gloire. Ils tiennent de la nature et de l'excellence de leur principe, et sont presque aussi vifs et aussi immortels que l'esprit même qui les a produits; ils recueillent tous les mouvements du cœur et de l'âme des héros; ils en forment de vives images qui excitent partout l'estime et l'émulation; et passant de mémoire en mémoire jusqu'à la dernière postérité, ils leur font comme un triomphe perpétuel par tous les climats et dans tous les siècles.

Aussi lorsque le roi prêt à marcher à la tête de ses armées se déclara votre protecteur, je comptai parmi ses prospérités la grâce qu'il vous avait faite. Je crus dès lors que le ciel qui le destinait à punir l'orgueil et à rétablir les autels, vous avait destinés à louer sa valeur et sa piété; et que le même feu qui allait animer son courage, devait animer votre zèle.

En effet, Messieurs, qui peut découvrir mieux que vous toutes les sources de cette guerre? Qui peut donner plus d'horreur de l'insolence de ces peuples qui violaient impunément la foi des traités, et qui soulevaient par des négociations secrètes toutes les cours de l'Europe contre un roi à qui ils n'avaient rien à reprocher, sinon qu'il leur avait paru trop puissant. Ne pouvant décrier les actions d'un prince si juste, ils tâchaient de rendre ses intentions suspectes. Ils s'érigeaient en arbitres de la paix et de la guerre,

et ne pouvaient s'accoutumer ni à craindre la colère des rois, ni à reconnaître leurs bienfaits. Ils s'élevaient enfin contre leurs alliés comme ils s'étaient soulevés contre leurs maîtres ; et donnant le nom de politique à leur perfidie, ils croyaient pouvoir se maintenir par l'ingratitude, comme ils s'étaient établis par la révolte.

Une âme moins élevée que la sienne eût suivi l'impétuosité de son ressentiment ; et faisant servir tout son pouvoir à l'éclat de son indignation, elle eût immolé à sa haine ou à sa vengeance tout ce qui attaquait sa réputation ou sa grandeur. Mais ce prince modéré a vu croître l'orgueil de ses ennemis sans s'émouvoir et sans se plaindre ; et par une espèce de fière clémence, tenant la foudre suspendue, il a méprisé pendant trois ans leurs insolentes railleries.

Vous seuls, Messieurs, pouvez exprimer noblement ce tempérament héroïque de puissance sans orgueil, de fierté sans emportement, de ressentiment sans aigreur, de justice sans passion, de prudence sans faiblesse, de valeur sans témérité

Toute la postérité le verra dans vos ouvrages comme nous l'avons vu, pourvoyant à tout sans interrompre son repos, réglant les mouvements de toute l'Europe sans se mouvoir, agissant sans relâche et toutefois sans empressement, présidant aux agitations du monde et jouissant de sa propre tranquillité. On eût dit qu'il ne pensait qu'à se reposer dans ces palais enchantés où l'art a mis toutes les grâces de la nature. Cependant il mêlait ses soins avec ses divertissements, et même en se délassant il effaçait les mauvaises impressions qu'on avait données de sa puissance ; il retenait ses voisins tant par la craintes de ses armes, que par l'admiration de ses vertus ; il rompait ces ligues qu'on croyait éternelles, et il ôtait l'alliance de tous les princes à ceux qui n'avaient pas assez révéré la sienne.

Mais lorsque la vengeance a été non-seulement juste, mais encore nécessaire, avec quelle ardeur est-il allé partager les fatigues et les dangers mêmes de la guerre avec les moindres officiers de ses armées ? Quelques-uns ont cru que la sagesse était la vertu des rois, et que la valeur n'était que la vertu des particuliers ; que c'était un droit de la royauté de jouir du fruit des victoires et de laisser à d'autres la peine de vaincre ; qu'un prince devait être immobile dans le centre de son empire, sans commettre sa réputation à la fortune des armes ; qu'il suffisait qu'il se réservât le commandement et l'autorité, et qu'il fît mouvoir de loin tous les ressorts de la guerre.

Notre héros ne connaît pas cette timide politique. Pour affermir le repos de ses peuples, il va combattre lui-même ceux qui le troublent. Il croit que c'est une justice qu'il doit à ses sujets, que de leur montrer le chemin de l'honneur, de reconnaître leur valeur par lui-même, et de récompenser le mérite après en avoir été le témoin. Il sait que les yeux du prince répandent je ne sais quelle influence de courage et d'ardeur dans ses armées, et que ces grands corps sont d'autant plus forts et plus agissants qu'ils reçoivent de plus près les impressions de leurs mouvements et de leur force. Il connaît enfin que ce n'est pas tant la pompe et la majesté qui fait les rois, que la grande et la suprême vertu ; qu'il y a un honneur qu'ils se doivent à eux-mêmes, et qu'on ne saurait jamais leur rendre, et que leur véritable gloire est celle qu'ils vont chercher jusque dans son principe, par les travaux et par les difficultés qui l'environnent.

Que n'ai-je, Messieurs, la délicatesse, la facilité, le tour d'esprit de celui de qui j'ai l'honneur de remplir la place (42), pour décrire les marches d'armées, les prises des villes, les passages des rivières, la rapidité des victoires de ce conquérant, qui se partage et se multiplie en autant d'endroits qu'il a d'armées différentes, et qui parcourt les provinces de ses ennemis avec tant de vitesse, qu'ils ne savent presque jamais où il est, et qu'ils savent toujours qu'il vient de vaincre !

Que ne puis-je exprimer comme vous feriez, ce que son nom seul vient de faire sur nos frontières ! Les vaincus semblaient avoir repris courage. Ils osaient attaquer nos places, eux qui n'avaient osé défendre les leurs. Le roi part. Au seul bruit de sa marche les assiégeants tremblent comme s'ils étaient assiégés eux-mêmes. Ces desseins si infaillibles et si concertés, ces secours si puissants et si invincibles se dissipent avec eux, et il ne leur reste que la misérable consolation d'avoir montré avec beaucoup de faiblesse, au moins un peu de témérité.

Mais j'élève ma voix insensiblement, et je sens qu'animé par votre présence, par le sujet de mon discours, par la majesté de ce lieu, j'entreprends de dire faiblement ce que vous avez déjà dit, ou ce vous direz avec tant de force. C'est à vous, Messieurs, à faire les couronnes de ce vainqueur : je ne puis que semer quelques fleurs sur la route de son triomphe. C'est à vous à tirer ces traits hardis qui le représentent et qui lui donnent son air de grandeur ; je ne puis que mêler de faibles couleurs, et faire d'une main tremblante quelques copies de ces parfaits originaux. Mais si je ne suis pas assez heureux pour soutenir l'honneur que me fait aujourd'hui cette savante compagnie, je puis dire que je sens en moi quelque chose qui n'est pas indigne d'elle, une vénération profonde pour tous ceux qui la composent, et un zèle très-ardent pour la gloire du plus grand roi du monde qui la protége.

II.

RÉPONSE AU DISCOURS DE M. L'ABBÉ HUET, LE JOUR DE SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LE 13 AOUT 1674.

Monsieur,

L'Académie n'entreprend pas de répondre

(42) M. Godeau, évêque de Vence.

aux louanges que vous lui avez données, ni de vous donner celles que vous méritez vous-même. Le remercîment que vous venez de lui faire la confirme dans l'opinion qu'elle avait de vous; et la reconnaissance que vous lui avez témoignée si éloquemment, lui fait connaître combien vous étiez digne de la grâce que vous croyez qu'elle a faite.

Vous appelez ainsi, Monsieur, le choix qu'elle a fait de vous pour remplir une de ses places, et vous croyez tenir de sa bonté ce que vous ne devez qu'à son jugement et à sa sagesse. Quelque désir qu'elle eût depuis si longtemps de vous voir dans ses assemblées, elle a suivi ses lois plutôt que ses inclinations; rien ne l'a prévenue en votre faveur que votre propre mérite; elle a eu plus d'égard à sa dignité qu'à vos emplois; et cherchant à se faire approuver du public plutôt qu'à se satisfaire elle-même en vous associant à tant de personnes illustres qui la composent, elle a bien prétendu vous faire honneur, mais elle n'a pas cru vous faire grâce.

Elle regrettait la perte qu'elle avait faite, et ne pensait qu'à la réparer. Vous le savez, Monsieur, elle voit avec douleur céder à la nécessité fatale des ans ces hommes choisis qui présidèrent à sa naissance, qui formèrent sa première réputation, qui ont suivi toutes ses fortunes, et qui l'ont relevée par leurs ouvrages jusqu'au degré de gloire où elle est montée; ces hommes de ce premier âge, où les lumières étaient si pures, la société si douce, l'émulation si noble, la vie si tranquille et si innocente; ces hommes qui ayant reçu, pour ainsi dire, les prémices de l'esprit académique, l'ont entretenu dans la compagnie; et qui, joignant la raison à l'usage, et les réflexions à l'expérience, ont été tout ensemble nos compagnons et nos maîtres, et nous ont laissé des règles et des exemples de bien parler, de bien écrire et de bien vivre.

Tel était celui dont vous occupez aujourd'hui la place (43); son imagination vive et féconde, son discours pur et poli, sa raison droite et éclairée, son génie noble et élevé, ont paru dans ces narrations ingénieuses, où, sous des noms de héros supposés, il représente des vertus véritablement héroïques.

Ces pertes ne peuvent être que très-sensibles, mais grâces au ciel, elles ne sont pas irréparables. Le siècle est fertile en beaux esprits, nos suffrages ne peuvent tomber que sur de bons sujets, et nous n'avons jamais eu plus de droit d'espérer cette glorieuse immortalité que le destin semble avoir promis à l'Académie.

Vous commencez, Monsieur, à y partager avec nous les avantages qui s'y rencontrent: jusqu'ici il manquait quelque chose à votre gloire et à votre réputation, et vous montez aujourd'hui comme d'un degré dans l'ordre des lettres.

Quelle douceur ne trouverez-vous pas dans nos assemblées? Là, sous les lois d'une agréable société, se fait un commerce d'esprit où chacun fournit de son fonds et profite de celui des autres : chacun vient s'y décharger en commun des trésors qu'il a recueillis dans ses études particulières; il se forme comme un cercle brillant où plusieurs pensées, comme autant de lignes de lumière, venant à se réunir en un point, réfléchissent après sur le public. La communication, le conseil, l'exemple, tout instruit, tout excite une louable émulation; on s'affermit dans ses connaissances; on s'éclaircit dans ses doutes; on se défait de ses préventions; on règle ses études; on polit ses discours; on redresse ses jugements

C'est à ces soins et à ces secours mutuels que notre siècle doit tant d'ouvrages où l'on admire également la force et la délicatesse de l'esprit; ces traductions si nobles et si naturelles, qu'on quitte souvent les originaux pour les copies; ces poésies ingénieuses qui ont fait les délices de la cour et de la ville; ces tragédies qui étalent pompeusement sur nos théâtres les héros anciens avec toute la grandeur et la majesté qu'ils avaient autrefois dans la Grèce et dans l'Italie; ces traités de physique ou de morale, dépouillés des duretés et des rudesses d'une autre philosophie, où l'on trouve la solidité et l'agrément tout ensemble; ces histoires qui remettent devant nos yeux les siècles passés, ou qui préparent à la postérité le siècle présent, les unes lues avec plaisir, les autres attendues avec impatience.

Comme autrefois c'était assez pour animer les braves de Sparte de leur montrer des trophées d'armes, des inscriptions et des portraits de leurs ancêtres, ou de leur raconter en peu de mots les guerres et les victoires de leur république; j'ai cru, Monsieur, que pour réveiller en vous l'ardeur que vous avez toujours eue pour les lettres, je n'avais qu'à vous faire le plan de nos assemblées, et à rappeler en passant, dans votre mémoire, les travaux et la gloire de nos confrères, qui deviennent aujourd'hui les vôtres.

Si j'avais à parler à quelqu'un qui ne fût que médiocrement touché de l'amour des sciences, je me servirais du pouvoir que donne la compagnie à ceux qui ont l'honneur de parler pour elle. Je dirais qu'un académicien n'est pas un homme sans fonction dans la république des lettres; qu'il a ses règles et ses obligations; que s'étant chargé volontairement d'une portion du travail commun, il doit répondre de ses occupations et de son loisir; qu'il s'engage en une discipline qui, toute douce et toute libre qu'elle est, ne laisse pas d'avoir ses soins et ses assujettissements; qu'il est d'un homme sage de remplir jusqu'au moindre de ses devoirs; qu'il serait dur de gémir dans la servitude, mais qu'il n'est pas séant d'abuser de sa liberté; et qu'enfin, dans toutes les sociétés bien réglées, il y a des

(43) M. de Gomberville.

coutumes qui valent des lois ; et des bienséances qui, sans donner aucune contrainte, ne laisse pas d'imposer une espèce de nécessité.

Mais je sais, Monsieur, les intentions de l'Académie : elle n'attend pas que je vous fasse de sa part des exhortations inutiles, elle connaît la passion que vous avez toujours eue pour tous les exercices académiques. Apprendre les langues les plus difficiles, connaître les livres et les auteurs, fouiller curieusement dans la plus sombre antiquité ; ç'ont été vos premiers plaisirs et comme les jeux de votre enfance. Les études continuées de l'un à l'autre soleil, les jours confondus avec les nuits, l'avidité de tout apprendre et de tout savoir, les longues lectures, où le travail des yeux suffisait à peine au plaisir de l'esprit, ç'ont été les emportements de votre jeunesse.

Que dirai-je de ces voyages entrepris, non par une vaine curiosité de voir des cours étrangères, ni par un désir ambitieux de faire valoir ses talents et d'avancer sa fortune, mais pour communiquer avec les savants et pour voir une reine célèbre, qui, plus touchée du désir de savoir que du plaisir de régner, établissait la politesse dans des provinces autrefois barbares? Que dirai-je de cette modération qui vous fit préférer les douceurs de la retraite à l'honneur d'instruire ce jeune roi qui remplit aujourd'hui le trône du grand Gustave? Que dirai-je de ces académies dont vous avez été un des principaux ornements, de celle dont vous avez été le chef? Ne sont-ce pas autant de gages de l'estime et du zèle que vous aurez pour l'honneur de cette compagnie, en un temps où sa ferveur se renouvelle, et où elle achève ce grand ouvrage qui lui a coûté tant de travaux et tant de veilles.

Et certes, on peut croire que ce n'est ni la difficulté de l'entreprise, ni le relâchement de ceux qui la conduisaient qui en ont retardé si longtemps l'exécution ; c'est plutôt une certaine fatalité qui réserve aux soins et aux ordres du plus grand des rois la fin et la perfection de toutes les grandes choses. Il était juste qu'après avoir désarmé le crime, arrêté le luxe des particuliers et les dissipations publiques, réprimé la licence dans ses armées, purgé la justice de ce qu'elle avait d'incommode ou de mercenaire, aboli la fureur des duels, et donné par ses édits et par ses exemples la véritable idée de la valeur, il était juste, dis-je, qu'après avoir réglé toutes les parties de son royaume, il réglât encore les belles-lettres ; qu'il réformât la langue des peuples comme il en avait réformé les mœurs, qu'il leur apprît à bien parler après les avoir obligés à bien vivre, et qu'en un temps où il fait des actions si éclatantes, il fournît à ses sujets les moyens de les raconter noblement.

C'est à vous, Monsieur, qui partagez avec nous l'honneur de sa protection, de partager la reconnaissance que nous lui devons. Faites des portraits de lui qui puissent servir d'exemple à la dernière postérité ; et pour dire quelque chose de plus, contribuez par vos soins et par vos lumières à faire un portrait vivant de ses héroïques vertus, dans l'esprit de ce jeune prince, qui, rempli de grandes maximes pour sa conduite, et de grands principes pour ses études, commence déjà d'être le juge de nos ouvrages, et comme le second protecteur de l'Académie française.

III.

HARANGUE FAITE AU ROI, AU NOM DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SUR LA CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ EN 1674.

Sire,

L'Académie française vient à son tour donner des marques de son zèle pour la gloire de Votre Majesté, et pour la prospérité de ses armes. L'honneur qu'elle a d'être sous votre auguste protection, la rend très-sensible à tous les heureux événements de votre règne ; et les soins qu'elle prend par vos ordres de la pureté et de la politesse de la langue, lui donne quelque droit de parler à Votre Majesté sur le sujet de ses victoires.

Nous les avons apprises avec joie, ces victoires, Sire, mais nous n'en avons pas été surpris. Nous savons que rien ne peut arrêter le cours de vos glorieuses entreprises. La sagesse elle-même les forme et les conduit, la fortune les accompagne, la valeur les exécute, la gloire les couronne. Aussi nous ne comptons dans vos expéditions militaires ni le nombre de vos troupes, ni les forces de vos ennemis. Votre Majesté marche, nous sommes assurés du succès.

Ce n'est pas, Sire, qu'il ne fût aisé de prévoir les difficultés de votre dernière conquête. Ces villes qu'on croyait imprenables ; ces forts presque inaccessibles ; ces nations liguées ensemble pour les défendre ; ces armées de terre et de mer qui menaçaient nos côtes et nos frontières, tout cela aurait pu nous étonner sous un autre règne ; mais sous le vôtre, Sire, nos ennemis seuls doivent craindre ; plus ils s'opposent à vos desseins, plus ils augmentent votre gloire ; et les grands obstacles ne sont pour Votre Majesté que des sujets d'exercer plus noblement sa valeur, et des matières de plus grands triomphes.

Ce n'est pas en nous une présomption téméraire, Sire, c'est une confiance raisonnable. Votre Majesté nous a accoutumés à ces grands événements qui passaient autrefois pour impossibles, et qui paraîtront un jour incroyables. Mais les lettres que vous protégez en répondront aux siècles à venir ; et si elles ont quelque droit sur l'immortalité des héros, la postérité la plus éloignée dira de vous, Sire :

C'était un roi sage dans ses conseils, vaillant dans ses armées, modéré dans ses victoires. Il n'avait pour ennemis que ceux qu'avait éblouis l'éclat de sa puissance ou de ses royales vertus. Ses alliés lui manquaient de foi, il n'en manqua jamais à personne ; toute l'Europe était armée pour arrêter ses conquêtes, et il arrêta toute l'Europe. Il

rendait des provinces quand on lui demandait la paix, il les reprenait à force d'armes dès qu'on lui déclarait la guerre, il foudroyait des citadelles, il forçait des villes, il gagnait des batailles : c'est ainsi qu'il commençait une de ses campagnes.

En effet, Sire, Votre Majesté s'élève au-dessus des règles et des exemples. Elle qui met l'ordre partout, et qui n'offensa jamais personne, renverse pourtant tout l'ordre de la guerre. Elle fait en peu de jours ce qui devrait, ce semble, se faire en plusieurs années, et trouve un certain art de vaincre, et d'abréger le temps des conquêtes, qui décrie tous les capitaines qui l'ont précédée, et qui fera le désespoir de tous ceux qui la doivent suivre.

C'est Votre Majesté, Sire, qui est le principe de tant d'actions éclatantes. Cette prévoyance qui trouve le point fatal des événements, et qui sait prendre le moment de l'exécution ; cette action si vive et si noble qui donne le mouvement à toutes ses entreprises ; ces soins agissants qui règlent et qui entretiennent la discipline ; ces exemples qui animent la valeur et qui la produisent ; ces bienfaits distribués avec choix, et toujours prêts à tomber sur le mérite ; ces marques d'estime, plus précieuses que les bienfaits, qui récompensent les grandes âmes et les distinguent des âmes communes; cette familiarité majestueuse qui donne de la confiance sans diminuer le respect, et qui gagne le cœur de ceux qui servent dans vos armées : c'est là, Sire, cet art qui fait les conquérants et les héros, qui assujettit des villes et des provinces, et qui déconcerte nos ennemis. Ils voient toutes leurs mesures rompues; leurs intelligences les plus secrètes se découvrent ; leurs flottes errantes menacent tout et n'attaquent rien ; leurs grandes armées sont immobiles, et ne font que ruiner leur propre pays et se consumer elles-mêmes; et leurs meilleures troupes vaincues en pleine campagne, fuient encore devant leur vainqueur.

Les princes qui vivent en repos au milieu de leur cour oisive, n'ont pas les mêmes avantages. Ils ne sauraient inspirer à leurs troupes cette ardeur guerrière qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Leurs armées sont languissantes, chacun y est pour sa fortune, ou pour sa propre réputation plutôt que pour celle du prince ; et quelque fidélité qu'on ait dans le service, on n'y sent point de joie ni d'empressement

Vous suivez, Sire, de plus nobles maximes ; vous marchez vous-même à la défense de vos peuples ; et préférant l'honneur au repos, vous ne comptez pour rien vos victoires, si vous n'avez eu part aux périls et aux fatigues des combats. Votre camp et votre cour, ce n'est pour vous que la même chose. Vos meilleurs courtisans sont vos plus braves guerriers. Vos travaux sont vos seuls divertissements, et quand la gloire vous appelle, vous ne commandez pas qu'on vous serve, mais qu'on vous suive. Aussi tout cède à vos troupes invincibles et infatigables. Elles se font à l'envi un chemin à la victoire par le fer et par le feu ; et chacun prodiguant son sang, pense plus à la fortune de vos armes qu'à la sienne propre.

Votre Majesté ne se contente pas d'animer ainsi ses soldats et ses capitaines, elle fait quelque chose de plus noble et de plus touchant ; elle appelle son fils dans son camp, et commence de l'associer à ses travaux et à sa gloire. Vous montrez la guerre à ce jeune prince avant qu'il soit en âge de la faire ; et vous réservant les soins les plus importants de son éducation royale, vous allumez les premiers feux de son courage, et lui tracez vous-même, sur vos exemples, le plan de ses heureuses destinées. Vous fûtes, Sire, en cette occasion toute son étude, et il vit en vous quelque chose de plus grand que ce qu'il lit dans les histoires. On remarqua dans ses yeux et sur son visage la joie qu'il eût d'être témoin de vos victoires, et l'impatience qu'il avait de les imiter. Une ville obstinée en sa défense se rendit à son arrivée ; et le Ciel ayant donné pour le fils les mêmes présages qu'il avait donnés autrefois pour le père, nous avons droit d'espérer de l'un ce que nous admirons aujourd'hui en l'autre.

Cependant l'Académie française ne cessera de publier tant de glorieux succès ; elle serait heureuse, Sire, si elle pouvait écrire et penser aussi noblement que vous savez agir. Quelque effort qu'elle puisse faire, vos actions feront plus de bruit que nos louanges, et vous ne devrez qu'à vous-même toute votre immortalité. Mais si nous ne pouvons contribuer par nos écrits à votre gloire, nous tâcherons au moins de mériter, par un profond respect et par une fidélité inviolable, l'honneur de votre royale protection.

IV.

HARANGUE FAITE A M. LE CHANCELIER LE TELLIER, AU NOM DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, EN 1677.

Monseigneur,

Ce n'est pas assez pour nous d'avoir pris part à la joie publique, quand le roi, pour couronner votre vertu, et pour récompenser vos services, vous a choisi pour son chancelier : il est juste que nous venions nous-mêmes vous témoigner combien nous en avons été touchés.

Certain génie qui préside aux belles-lettres, nous a, ce semble, destinés à faire passer à la postérité les grandes actions de ce prince qui nous honore de sa protection, et nous n'en voyons point de plus dignes d'être immortalisées, que ces choix heureux et sages, où son discernement, sa prudence et son équité paraissent également, et où relevant la gloire d'un de ses sujets, il travaille sans y penser à la sienne propre.

Vous aviez déjà pour vous, Monseigneur, tous les vœux et tous les suffrages de la France ; il vous restait encore un pas à faire

pour votre fortune, mais il ne manquait rien à votre réputation. Avant que vous fussiez arrivé au rang où vous êtes, chacun vous en avait estimé digne; l'on ne pouvait rien vous donner, qu'on ne crût vous être dû, et l'on convenait que les charges avaient plus besoin de vous, que vous des charges.

Mais le suffrage et le choix honorable du prince qui vous élève à la dignité la plus importante de son royaume, est un témoignage public qu'il n'a point trouvé de probité plus reconnue, de plus grande capacité, d'expérience plus consommée.

Vous avez reçu cet honneur avec respect, et vous en jouissez sans orgueil. Il semble que votre élévation n'ait jamais servi qu'à donner plus d'éclat à cette modération dont vous avez fait une si longue habitude. Content de cette grandeur que donne le mérite, sans vous soucier de celle que donne le faste, vous avez conservé la dignité de ministre, sans en avoir l'austérité.

Vous avez su l'art d'augmenter les grâces et d'adoucir les refus par un accès facile, et par un accueil favorable. De tant d'hommes que la diversité de vos emplois, ou la nécessité de leurs affaires ont obligés de venir à vous, aucun ne s'en est jamais retourné qui ne fût ou content, ou consolé. Ceux à qui vous pouvez accorder ce qu'ils demandent se louent plus de votre honnêteté que de leur fortune; et ceux à qui vous êtes contraint de le refuser ne se plaignent que d'eux-mêmes, ou de leur malheur.

Aussi, Monseigneur, on vous a vu prospérer sans envie, et tout ce qui vous est arrivé d'heureux a passé pour une bonne fortune publique. Quelle famille fut jamais plus glorieuse à l'Etat que la vôtre? Pendant qu'un illustre prélat s'y distingue par les lumières de son esprit et par son zèle pour la discipline de l'Eglise, tout le reste s'y donne à l'Etat; un père, un fils, y consacrent également toute leur vie; l'un expérimenté même devant l'âge, l'autre infatigable, même malgré l'âge.

Le fils, instruit par les conseils et par les exemples paternels, travaille avec succès aux soins laborieux de la guerre et à la discipline des armées; le père, par sa sagesse et par son équité, s'applique à rétablir l'autorité des lois et à régler l'ordre de la justice. L'un assemble vers la frontière ces gros nuages où il prépare la foudre que le roi lance tous les ans sur ses ennemis; l'autre, dans le cœur et dans l'intérieur du royaume, reçoit et communique les influences pacifiques que le roi répand sur ses sujets. L'un est l'instrument des victoires et des conquêtes de son maître, l'autre est l'interprète de ses volontés, et le dépositaire de sa justice.

Aussi, Monseigneur, nous ne vous regardons plus seulement comme une des plus nobles parties de l'Etat, mais encore comme une partie du roi même. Vous expliquez ses intentions, vous entrez dans tous ses secrets, vous présidez à tous ses tribunaux, vous rendez ses oracles, vous distribuez ses grâces, et nous avons sujet de croire que vous prendrez part à la protection particulière qu'il donne à une compagnie qui n'en est pas peut-être indigne, et qui du moins, par le respect et la vénération qu'elle a pour vous, ne le cédera jamais à aucune autre.

V.

COMPLIMENT A M. LE COMTE DE PEYRE, DE LA PART DES ÉTATS DE LANGUEDOC.

Monsieur,

Nous voyons revenir avec plaisir le tour des années où vous avez accoutumé de nous honorer de votre présence, et de présider à nos assemblées. Votre naissance, votre réputation, et votre attachement pour les intérêts de cette province, vous ont acquis dans les états l'estime et la confiance de toutes les personnes qui les composent.

Nous reconnaissons en vous, Monsieur, cette sagesse de conseil et de conduite, cette noblesse de sentiments, cette pénétration dans les affaires, cette prudence à concilier et à ménager les esprits, cette autorité modeste dont vous n'usez que pour le bien des particuliers et pour la tranquillité publique. Le roi ne pouvait mettre ses ordres et ses commissions en des mains plus sûres et plus fidèles, et la province ne peut les recevoir avec plus de soumission, et même avec plus de plaisir qu'elle les reçoit de vous. Prévenue de votre affection, de vos bons offices auprès du roi, elle vous assure par ses députés de sa sincère reconnaissance.

VI.

COMPLIMENT A M. LE COMTE DU ROURE, DE LA PART DES ÉTATS DE LANGUEDOC.

Monsieur,

Nous voyons avec plaisir revenir ces années où nous avons accoutumé de jouir de votre présence, de profiter de vos conseils, et souvent d'apprendre de votre bouche ce que le roi désire de nous.

Tout le monde connaît assez cette gloire ancienne et nouvelle que vous tirez de vos aïeux, et que vous répandez sur vos descendants; cet esprit cultivé et rempli de toute sorte d'érudition et de belles-lettres; cette mémoire qui ne vous refusa jamais de conserver ou de produire à propos ce que vous lui avez confié; cette fécondité de conversation qui fournit à tout, cette facilité de mœurs qui s'accommode de tout.

Mais ce qui nous touche davantage, c'est l'intérêt que vous prenez à tout ce qui regarde l'honneur et le repos de la province. Nous avons vu avec quel zèle vous agissez pour le bien public, avec quel air de sagesse et de dignité vous portez les ordres du roi

lorsque vous en êtes chargé, avec quel juste tempérament vous savez, selon vos fonctions, ou vous élever ou vous rabaisser dans nos assemblées.

Nous venons d'y voir entrer avec joie un fils qui est déjà digne d'y représenter le prince comme vous. Vous le conduisez comme par la main dans le sanctuaire de la province. Vous voulez l'initier vous-même dans nos mystères. Vous commencez à lui transmettre cette affection héréditaire que vous avez reçue de vos pères.

Agréez, Monsieur, que nous nous flattions toujours de l'attachement que vous avez pour un corps dont vous êtes une des principales parties, et que nous vous assurions ici de l'estime et de la considération qu'on y a pour vous.

VII.

COMPLIMENT A M. DE BAVILLE DE LA PART DES ETATS, 1697.

Monsieur,

C'est la coutume de nos états de venir vous marquer, aussitôt qu'ils sont assemblés, la reconnaissance qu'ils ont de l'affection et du zèle que vous avez eu pour le bien de cette province. Comme vous ne perdrez aucune occasion de lui être utile, il est juste qu'elle cherche celle-ci pour vous témoigner combien elle vous est redevable.

Si elle n'a plus cette joie que lui donnait son ancienne opulence ; si quelquefois elle a tremblé devant la face de l'exacteur ; si nous l'avons vue gémir sous le poids des charges publiques, nous avons imputé ces maux à la nécessité du temps. Mais si durant le cours de la guerre elle a joui d'une douce tranquillité; si elle a trouvé des moyens de se soutenir encore dans sa faiblesse, et de réparer un peu ses forces de temps en temps par son industrie et par son commerce, c'est à vos soins, Monsieur, c'est à votre application que nous le devons.

Ne pouvant nous décharger du fardeau que le besoin de l'Etat nous imposait, vous n'avez jamais refusé de l'adoucir. Quand nous avons demandé des grâces qu'il ne vous était pas permis d'accorder, nous avons entrevu une volonté bienfaisante au travers d'une obéissance forcée ; et lorsque vous n'avez pas eu le plaisir de nous soulager, nous avons eu du moins la consolation de savoir que vous aviez la bonté de nous plaindre. Votre cœur a toujours ressenti le premier les peines qui pouvaient se faire sentir aux nôtres, et dans les affaires qu'on a remises à votre jugement et à vos conseils, vous avez mieux aimé être notre solliciteur que notre juge.

Mais voici l'heureux temps où la bonté de votre cœur aura toute son étendue, où votre inclination et vos devoirs s'uniront à faire fleurir cette province, et où les douceurs de la paix, que vous travaillerez à nous procurer par vos bon offices, effaceront de notre mémoire toutes les incommodités qu'apporte la guerre.

Au lieu de plaintes, vous n'entendrez qu'actions de grâces ; nous jouirons en repos de notre bonheur, vous jouirez du plaisir qui vous est le plus naturel et le plus sensible, je veux dire du plaisir de faire du bien. Il ne passera par vos mains que des grâces que vous nous aurez attirées, et dont vous serez le dispensateur ; et vous n'aurez plus d'autre occupation que celle de nous faire sentir les bienfaits du roi, et de lui faire connaître notre fidélité et notre reconnaissance.

Nous nous flattons des espérances que vous nous avez solennellement données. Nous comptons sur cette félicité dont vous serez le dépositaire, et dont vous ous êtes rendu garant ; et nous avons autant de joie et d'impatience à vous en faire nos remercîments par avance, que vous en avez eu à nous en faire la promesse.

VIII.

COMPLIMENT AU MÊME, DE LA PART DES ETATS, 1698.

Monsieur,

Si nous venons ici au nom des états de la province, ce n'est ni bienséance, ni coutume ; c'est inclination, c'est devoir. Nous voyons en vous un mérite que nous sommes obligés d'honorer; nous recevons de vous des secours que nous sommes bien aises de reconnaître; et la justice que nous vous rendons est un témoignage public des vertus que vous possédez, et des grâces que vous nous faites.

Nous admirons cet esprit vaste, pénétrant, décisif, à qui rien n'échappe, et que rien n'arrête, dont les lumières sont toujours pures, et dont les vues tombent toujours sur la justice et la vérité, quelque nuage qui les couvre. Supérieur à vos emplois, vous en remplissez les devoirs, mais vous n'en sentez pas le poids. Une heureuse facilité de connaissance et de jugement, vous met au-dessus des difficultés et de la multiplicité des affaires ; il semble qu'elles se développent devant vous, que vous n'avez besoin ni de réflexion, ni de travail pour discerner la bonne cause d'avec la mauvaise, et que la verité aime à se présenter à vous, elle qui se plaît à se faire chercher aux autres.

Nous n'entreprenons pas, Monsieur, de louer ici cette noblesse de cœur qui vous éloigne des intérêts et des passions ; cette droiture qui vous attache au bien pour le bien ; cette bonne foi qui règne dans vos discours ; cette fidélité que dans gardez dans vos amitiés, et tous ces agréments que la naissance et l'éducation ont mis dans vos mœurs pour le commerce de la vie. Il nous suffit de louer ce qui fait le bonheur de la province : cette prudence qui règle tout, et

qui joignant la douceur à la fermeté maintient le repos et l'ordre parmi les peuples; cette équité qui pèse au poids du sanctuaire les droits publics et particuliers; cette vigilance qui court à tous les besoins, qui prévient les mauvais desseins, qui, dans ces temps difficiles, étouffe les semences de rebellion, qu'une inquiétude et un faux zèle de religion pouvaient faire éclore; cette sévérité discrète qui compatit aux faiblesses, et qui ne punit que ce qu'elle ne peut corriger.

Ces grandes qualités, Monsieur, sont connues à la cour aussi bien qu'ici : toutes les fois que nous avons approché de ce sanctuaire où réside la majesté du prince et la grandeur de l'Etat, nous avons vu que vos avis y sont reçus comme des oracles, et nous avons ouï des voix d'approbation et de louange de votre conduite.

Nous y avons reconnu surtout, Monsieur, l'affection que vous avez pour le bien et pour l'honneur de cette province. Vous y représentez nos nécessités, vous y répondez de nos intentions, vous y faites passer nos vœux et nos prières; le feu qui brûle dans nos cœurs, vous le faites briller au pied du trône; votre bonté emploie pour nous tout le crédit que nous acquiert votre sagesse, et vous faites valoir nos bons désirs avec la même éloquence qui les a fait naître. Jugez, Monsieur, par la grandeur de ces services, de celle de notre reconnaissance, et croyez que nous en conserverons une éternelle mémoire. Ce sont les sentiments de la compagnie et de tous ceux qui la composent.

IX.

HARANGUE AU MÊME, 1699.

Monsieur,

Un des premiers soins de nos états assemblés, est de nous députer ici, non pour y louer la pénétration de votre esprit, la droiture de votre cœur, la justesse de vos sentiments, l'élévation de votre génie, justice qu'on vous rend également dans tout le royaume;

Mais pour vous témoigner l'affection et la reconnaissance de cette province, qui ressent les obligations qu'elle vous a, qui voit vos grandes qualités de plus près, et d'où, comme du centre de votre réputation, partent l'estime et l'approbation dont vous jouissez dans le monde.

C'est au nom de cette province que nous parlons aujourd'hui, Monsieur. La justice que vous rendez à ses peuples, le soin que vous prenez de sa tranquillité, le mouvement que vous donnez à son commerce, le zèle que vous avez pour la pureté de sa religion, l'habitude où vous êtes de l'assister de vos conseils, de votre crédit et de vos lumières, sont des bienfaits continuels dont nous reconnaissons que nous vous sommes redevables.

Si vous n'avez pas toujours eu le bonheur de nous soulager, vous en avez eu le désir. Vous avez adouci, quand vous l'avez pu, la rigueur des temps. Dans les besoins pressants de l'Etat, vous n'avez pas oublié les nôtres. Tout ce qui est de vous dans votre administration, nous est toujours avantageux et favorable ; et lors même que nous craignons les affaires que vous traitez, nous aimons toujours celui qui les traite.

Nous espérons, Monsieur, que ce sera par vous que nous viendront les soulagements de la paix. Nous connaissons cette humeur bienfaisante, qui vous fait goûter le premier la douceur du bien que vous avez fait, et nous venons vous remercier de vos bons offices avec autant de plaisir que vous en avez à nous les rendre.

X.

REMERCIMENT AUX ÉTATS DE LANGUEDOC, POUR LA DÉPUTATION AU ROI.

Messieurs,

S'il ne fallait que de la reconnaissance pour la grâce que vous venez de m'accorder, je trouverais de quoi satisfaire à ce devoir dans les sentiments de mon cœur. Si vous ne demandiez que du soin et de la vigilance, j'y serais assez engagé par l'honneur que j'ai de recevoir vos ordres, et par le plaisir que j'aurai de les exécuter; mais je sens bien que je n'ai pas cette capacité que vous désirez ou que vous supposez en moi. Que je serais heureux, Messieurs, si vous me donniez vos lumières en me confiant vos affaires, et si votre choix, qui me rend content, pouvait aussi me rendre habile!

Mais que ne peut-on espérer, assisté du crédit de Son Eminence (44)? Vos intérêts lui ont toujours été plus chers que les siens propres. Elle offrira nos vœux, et ils seront exaucés. Le plaisir que l'on aura de la revoir à la cour augmentera le désir qu'on a de la satisfaire. Il agira pour le soulagement de cette province, comme il a fait pour le repos et pour la gloire de l'Eglise ; et tandis que les semences d'union et de paix qu'il a jetées dans l'esprit du saint-père germeront et fructifieront en leur temps, nous recueillerons les fruits de sa protection et de sa faveur auprès du prince.

Le mérite de M. le marquis de Gange, les soins de M. de Rochepierre, les conseils de M. Taurine, l'intelligence de M. Joubert, seront des secours considérables; et le désir que j'aurai de reconnaître l'honneur que vous me faites me fera exactement acquitter des affaires dont vous me chargez.

XI.

HARANGUE AU ROI, DE LA PART DES ÉTATS DE LANGUEDOC, SUR LA PRISE DE NAMUR, EN 1692.

Sire,

Nous venons présenter à Votre Majesté

(44) M. le cardinal de Bonzi.

les vœux et les hommages d'une province attentive à tous ses devoirs et toujours soumise à vos ordres. Il y a dans nos cœurs une loi plus forte que la coutume qui nous amène. Nous voyons avec joie revenir ces jours heureux où, sous vos favorables regards, notre fidélité se renouvelle; et comme votre gloire croît tous les ans, nous sentons aussi tous les ans croître notre respect, notre zèle et notre reconnaissance.

Quelque expérience, Sire, quelque confiance que nous ayons, vos entreprises surpassent toujours notre attente, et rien ne vous semble digne de vous que ce qui paraît impossible aux autres. Vous avez réduit sous vos lois une place qui ne connaissait pas encore de vainqueur; qui se soutenait par ses forces, et même par sa réputation; qui renfermait dans ses murailles une armée entière pour sa défense; que les rivières et les rochers, l'art et la nature à l'envi rendaient imprenable, et que la terre et le ciel, par un désordre des saisons, avaient rendue presque inaccessible. Il fallait vaincre tout ensemble le temps, les lieux, les ennemis et les éléments. Vous les avez vaincus, Sire, par vos fatigues; souffrez que nous le disions encore en tremblant, par vos périls; et cette conquête vous doit être d'autant plus chère, qu'elle est le prix de votre valeur et le fruit de votre constance.

Vous jetez quelquefois sur vos desseins des voiles épais et impénétrables, et vous ôtez quand il vous plaît à un ennemi vigilant le mérite de sa prévoyance. Mais cette année, Sire, vous ne l'avez ni surpris ni prévenu : vous avez tracé devant ses yeux le plan de vos projets, et vous avez voulu qu'il fût témoin et presque le confident de votre victoire. Vous lui avez donné le temps d'assembler ce corps nombreux de tant de nations ramassées : il était juste qu'un tel spectacle eût tant et de si grands spectateurs.

Que n'ont-ils pu voir de plus près Votre Majesté tranquille, lorsqu'ils étaient les plus agités, donner tous les ordres, pourvoir à tous les besoins, disposer toutes les attaques; roi, ministre d'Etat, général d'armée tout ensemble, assister à tout, animer tout par son autorité, par ses soins et par ses exemples? Votre génie seul est capable de suffire à tout. La source de vos conseils est en vous-même. Vous soutenez le poids des affaires. Nous devons à votre cœur et à votre esprit tant de grands succès; votre puissance les produit; votre prudence les prépare : vous avez tout ensemble la gloire du dessein et celle de l'exécution; et ce que vous pensez n'a pas moins de grandeur que ce que vous faites.

Que si les flots et les orages ont été contraires à nos souhaits, qui ne sait qu'une aveugle fortune dérange quelquefois les ouvrages de la sagesse? Nous avons mérité d'être loués de nos ennemis. Ils ont eu l'avantage des vents et du nombre, et nous avons eu celui de la réputation et du courage.

Partout où vous avez paru, Sire, la victoire fidèle vous a suivi. Mais quelque plaisir qu'il y ait à vaincre, vous avez modéré l'impatiente ardeur de vos troupes, pour épargner le sang de ceux qui vous servent; vous avez retardé vous-même votre conquête; et pour satisfaire votre bonté, vous avez bien voulu dérober quelques jours à votre gloire. L'éclat de tant d'actions surprenantes ne vous a point ébloui. On entrevoit, au plus fort même de la guerre, la paix que vous voulez donner au monde. En triomphant de vos ennemis, vous compatissez à vos peuples; et vous ne prenez tant de peine à les défendre, que pour avoir plutôt le plaisir de les soulager.

Mais ce qui nous touche le plus, Sire, c'est cette foi et cette religion sincère qui attire sur vous et sur nous des bénédictions immortelles. Dans le comble de la grandeur où vous êtes, vous protégez par votre piété un roi qui, dans ses malheurs, se soutient encore par la sienne. L'Eglise et les autels n'ont plus que vous pour défenseur. La cause du ciel est la vôtre; et tandis que tant de princes, armés contre vous, se liguent avec tant de peine, intrépide et paisible en vous-même, vous vous unissez avec Dieu. Dans vos prospérités, vous reconnaissez ses bienfaits; dans toute sorte d'événements, vous adorez les ordres secrets de sa providence, et, comme vous ne combattez que pour lui, vous ne cueillez aussi vos lauriers que pour lui en faire des couronnes.

Aussi a-t-il voulu bénir vos armes et confondre l'orgueil de vos ennemis, dans ce combat sanglant où la valeur a triomphé de la rage et de l'artifice, où vos bataillons ont fait voir que tout ce qui combat pour vous est invincible, où l'on a vu de jeunes héros de votre sang, Sire, se distinguer par leur courage, comme ils se distinguent par leur naissance; et dans les périls les plus évidents, oublier leur propre conservation et ne songer qu'à votre gloire.

Que nous reste-t-il à souhaiter, Sire, sinon que les sentiments de nos cœurs vous soient connus; que vous mesuriez vos bontés à notre affection et à notre zèle; que vous receviez nos dons avec autant de plaisir que nous en avons à vous les offrir, et que Votre Majesté reconnaisse qu'il n'y eut jamais de plus profonde vénération, ni de plus parfaite obéissance que la nôtre ?

XII.

HARANGUE A MGR LE DAUPHIN, SUR LE MÊME SUJET.

Monseigneur,

Après avoir rendu nos hommages au roi, nous venons, autant par inclination que par devoir, révérer en vous l'éclat de Sa Majesté qui vous environne. Honorés de sa royale protection, nous nous assurons de la vôtre; et comme nous voyons briller en vous la

même gloire, nous espérons de vous aussi le même honneur et la même grâce.

Les vertus, Monseigneur, qu'on acquiert avec tant de peine, vous ont été comme naturelles : quelque grande éducation que vous ayez eue, vous ne devez presque qu'à vous-même ce que vous êtes; et Dieu, qui vous a fait grand par naissance, vous a fait vertueux par inclination.

Nous admirons, Monseigneur, avec toute la France, cette bonté qui attire l'amour des peuples, sans en diminuer le respect; cette modération qui retient les passions de la grandeur sous les règles de la sagesse; cette modestie qui fait qu'on vous donne avec plaisir la gloire que vous vous refusez à vous-même; cette activité qui vous fait trouver votre repos dans les exercices laborieux de la paix, ou dans les fatigues honorables de la guerre; cet air de grandeur qui vous élève, et qui fait voir qu'en obéissant au roi, vous êtes fait pour commander au reste du monde.

Avec quelle fierté, quand il vous met sa foudre en main, allez-vous briser les remparts de ses ennemis, et les forcer dans leurs murailles! Le rivage du Rhin retentit encore du bruit de vos exploits et de vos louanges. Vous saviez, selon les besoins, faire éclater votre valeur ou la modérer. D'un côté vous preniez des villes, de l'autre vous gagniez des cœurs. Votre vigilance, votre douceur, votre libéralité, ne vous faisaient pas moins d'honneur que l'intrépidité de votre courage, et vous n'étiez pas moins grand, ni moins estimable par vos vertus que par vos victoires.

Vous venez, Monseigneur, de ranimer cette noble ardeur dans ce siége fameux, où, pour la gloire du roi, vous avez fait briller la vôtre. On vous a vu prendre ses ordres avec joie, et les donner avec dignité; recevoir de lui cet esprit de force et de supériorité, que vous alliez répandre après cela dans les troupes; commander en sa place comme il aurait commandé lui-même; et montrer qu'il n'appartient qu'à vous d'imiter sa valeur, comme il n'appartient qu'à vous de représenter sa personne.

Agréez, Monseigneur, que, suivant les mouvements de notre cœur, nous allions renouveler dans notre province ce que la renommée y a tant de fois publié de vos éclatantes vertus; que nous y portions les agréables assurances d'une protection aussi puissante que la vôtre, et que nous vous assurions par avance, Monseigneur, de la parfaite reconnaissance, et de la profonde vénération des trois Etats qui la composent.

XIII.

COMPLIMENT A MGR LE CARDINAL DE BONZI, SUR LE MÊME SUJET.

Monseigneur,

Nous ne venons pas ici vous demander votre protection pour la province, tous les jours nous en ressentons les effets. Votre Eminence est accoutumée à faire du bien sans que personne l'en sollicite, et auprès d'elle on a toujours plus besoin de remercîments que de demandes. Cette province que vous avez autrefois rendue si florissante, et que la difficulté des temps affaiblit incessamment, est comme un corps languissant qui ne peut plus se soutenir que par le crédit de celui qui en est le chef. Aussi, Monseigneur, nous n'avons recours qu'à vous; nous n'agissons que par vos conseils et par vos ordres; nous ne voyons que par vos lumières; nous n'espérons qu'en votre bonté. Il n'y a personne dans les états de la province où Votre Eminence préside, qui ne demande au ciel la conservation d'une vie si précieuse, si nécessaire au public et si utile aux particuliers. Pour moi, Monseigneur, je lèverai tous les jours au ciel ces mains que vous avez si obligeamment consacrées, et je ferai sans cesse en secret les vœux que Votre Eminence m'a ouï faire en public pour la prospérité et pour la longueur de ses années.

XIV.

COMPLIMENT A M. LE COMTE DE PEYRE, SUR LE MÊME SUJET.

Monsieur,

Le rang que vous tenez dans la province, et la part que vous prenez à tout ce qui la regarde, nous fait venir à vous avec joie. Nous connaissons le zèle que vous avez pour le bien public, et nous venons unir nos sentiments et nos désirs avec les vôtres. Comme nous profitons de vos conseils et de l'intelligence que vous avez dans nos affaires, nous profiterons aussi de l'honneur de votre présence. Notre députation sera sans doute heureuse sous une conduite comme la vôtre, et nous ne pouvons qu'être reçus favorablement quand nous serons présentés par vous.

XV.

COMPLIMENT A M. LE CHANCELIER, SUR LE MÊME SUJET.

Monsieur,

Après avoir présenté au roi nos soumissions respectueuses, et remis en ses mains royales le cahier de nos demandes, à qui pouvons-nous mieux nous adresser qu'à vous, qui êtes l'interprète de ses volontés, le dépositaire de ses lois, et le dispensateur de ses grâces? Nous venons du trône de Sa Majesté au tribunal de sa justice.

Quand ce ne serait pas un devoir indispensable, ou une coutume établie, notre inclination nous amènerait ici. Notre province a reconnu par une longue expérience les généreux sentiments d'un cœur toujours favorable pour elle.

Elle conserve chèrement le souvenir de vos vertus et la reconnaissance de vos bienfaits : votre prudence, votre équité, votre

douceur, dans des temps même difficiles, lui seront toujours vénérables. Aussi elle se plaît à renouveler dans votre cœur cette ancienne tendresse, et se fait comme un droit et un préjugé de votre protection, de l'estime, de la confiance et du respect qu'elle conservera pour vous.

XVI.

COMPLIMENT A M. DE PONTCHARTRAIN, SUR LE MÊME SUJET.

Monsieur,

Nous ne venons pas par des compliments importuns, ou par des récits indiscrets des nécessités de notre province attirer votre protection ou votre compassion sur elle. Touchés de la gloire du roi et des besoins pressants de l'État, nous ne cherchons qu'à satisfaire notre affection et notre zèle.

Nos peuples portent leurs désirs au delà même de vos demandes. Un même esprit partout les anime, les pères et les enfants ont la même ardeur; et c'est avec joie que les uns s'épuisent et que les autres se sacrifient.

Rien ne peut arrêter nos dons que notre impuissance; et la seule grâce que nous demandons, et que nous espérons de la bonté et de l'équité naturelle du roi, et de votre protection, Monsieur, c'est qu'il reste à notre province de quoi témoigner sa fidélité.

Il nous serait fâcheux d'être réduits aux bonnes intentions, et de perdre le plus sensible plaisir que nous ayons de contribuer de nos biens aux conquêtes du plus grand roi du monde, et de les déposer en des mains si pures et aussi fidèles que les vôtres.

XVII.

COMPLIMENT A M. LE DUC DE BEAUVILLIERS, SUR LE MÊME SUJET.

Monsieur,

Le rang que vous tenez dans les conseils de Sa Majesté, l'estime que nous faisons de votre sagesse, et la confiance que nous avons en votre équité, nous amènent ici au nom d'une province qui se distingue moins par la beauté, par l'étendue et par la fertilité de son pays, que par la fidélité de ses peuples, et par les efforts qu'elle fait tous les ans pour contribuer à la gloire du roi, au progrès de la religion, et à la grandeur de l'État.

Quand nous ne demanderions pas votre protection pour nos besoins, nous la rechercherions pour notre gloire : outre les biens qu'elle produit, elle fait honneur à ceux à qui vous faites la grâce de l'accorder, et l'opinion de votre vertu fait qu'on suppose du mérite à tout ce que vous appuyez de votre crédit.

Mais, Monsieur, vous nous serez utile, non-seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir. Ces nobles sentiments que vous inspirez à ces jeunes princes que la prudence du roi ou, pour mieux dire, la providence de Dieu vous a confiés, feront un jour le bonheur des peuples. Vous préparez des maîtres et des protecteurs à nos provinces, et par vos fidèles enseignements vous leur formez des cœurs de rois et des cœurs de pères.

Agréez, Monsieur, que nous demandions au ciel qu'il verse ses bénédictions sur une éducation si importante à tout le royaume, que nous en prévoyions les fruits, et que, jouissant du bonheur de vivre sous le plus grand monarque du monde, nous félicitions ceux qui nous suivront, de voir de petits-fils qui lui ressemblent.

XVIII.

COMPLIMENT A M. DE CHATEAUNEUF, SUR LE MÊME SUJET.

Monsieur,

Un de nos plus essentiels et plus agréables devoirs, est de venir recevoir de vous les ordres de Sa Majesté et de vous témoigner en même temps notre parfaite reconnaissance.

Ce bon accueil que vous nous faites, Monsieur, cette présence et cette netteté d'esprit avec laquelle vous développez nos affaires, cette attention obligeante que vous avez sur les droits et sur les priviléges de notre province, ce soin que vous voulez bien prendre de faire valoir nos bonnes intentions et nos services, de porter nos vœux et notre encens au pied du trône, et de répandre sur le public et sur les particuliers le secours de vos bons offices, sont des grâces que vous renouvelez, et que nous ressentons toutes les années.

Nous vous prions, Monsieur, de les continuer à une province qui les mérite, non-seulement par son attachement et sa fidélité sincère aux intérêts de l'État et à la gloire du roi, mais encore par le plaisir qu'elle a de vous honorer, et de voir en tous ceux qui la composent la reconnaissance de vos bienfaits, l'estime de votre mérite, et la confiance en votre bonté.

XIX.

COMPLIMENT A MADAME LA DUCHESSE DU MAINE SUR LE MÊME SUJET.

Madame,

Nous venons rendre à Votre Altesse Sérénissime les premiers devoirs d'une province qui se prépare à vivre sous vos lois, et qui vous regarde comme l'acquisition la plus précieuse qu'elle pût faire.

Elle trouve en vous, Madame, la gloire que donne une auguste naissance, la sagesse que produit un heureux naturel, les vertus que forme une bonne éducation, l'émulation qu'inspirent les grands exemples.

Elle nous a chargés de vous témoigner l'impatience qu'elle a de vous recevoir, heureuse si nous pouvions l'assurer que vous avez quelque désir d'y venir.

Vous y trouverez, Madame, une terre fleurie, un ciel toujours pur et serein, des esprits qui ne manquent ni de douceur ni de politesse, des cœurs qui savent honorer la grandeur et révérer la vertu où elle se trouve. Vous y trouverez la réputation encore vivante d'une princesse dont la mémoire est en bénédiction parmi nos peuples, et nous espérons que vous succéderez à sa piété comme vous succédez à son rang.

Nous prions le ciel, Madame, que cette guerre importune finisse selon nos souhaits, qu'une heureuse paix nous rende votre illustre époux. Il est déjà comblé de gloire. Nous nous préparons à le couronner de ses propres lauriers; et comme vous avez gagné son cœur, vous prendrez part à ses triomphes.

XX.

DISCOURS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLERGÉ DE FRANCE, AU SUJET DE L'ÉRECTION DE L'ÉVÊCHÉ D'ALAIS.

Messeigneurs,

J'ai cru que je ne pouvais me dispenser de donner part à la compagnie du changement arrivé dans mon diocèse, par l'érection d'un nouveau siége épiscopal dans la ville d'Alais

Le roi, dans la conversion générale des hérétiques de son royaume, avait été informé que le diocèse de Nîmes était très-difficile à gouverner, soit parce qu'il s'étendait bien avant dans les montagnes des Cévennes, soit parce qu'il était chargé de plus de 80 mille âmes qui venaient de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique.

Sa Majesté, jugeant que le fardeau était trop pesant pour un seul évêque, résolut de le partager, et crut qu'il était important, pour l'avancement de la religion et pour le bien de son service, de fonder un évêché dans cette partie du mien qui était plus éloignée, et qui avait plus besoin d'instruction.

Elle considéra que le troupeau s'étant si fort multiplié, il lui fallait plus d'un pasteur pour le conduire; qu'il était nécessaire de laisser dans ces lieux, que les hivers rendaient inaccessibles, des secours qui fussent toujours utiles et toujours présents; que tout le zèle d'un homme apostolique serait assez occupé à conduire des peuples qui avaient joint jusque-là à l'opiniâtreté que donne l'erreur, certaine férocité qu'ont ordinairement les habitants des montagnes; et que la présence d'un évêque pourrait servir non-seulement à les instruire, mais encore à les adoucir.

Par ces motifs, le roi a fait présenter en son nom toutes les suppliques à la cour de Rome. Il a fait poursuivre à ses frais l'érection de ce nouveau siége. Il a doté cette Eglise naissante de l'abbaye de Psalmodi, située dans Aigues-Mortes, d'environ 20 mille livres de revenu. Il y a établi pour premier évêque Mgr François de Saulx, que son savoir, sa piété et son zèle dans les missions avaient rendu digne de ce ministère.

Les bulles du Pape, les lettres patentes de Sa Majesté, les arrêts du conseil, ont achevé cet ouvrage, et votre approbation, Messeigneurs, y mettra le sceau. La séparation est faite dans toutes les formes. Les deux diocèses sont convenus des limites de leur territoire, et des décimes et autres charges qu'ils doivent porter.

Sur cela, Messeigneurs, nous vous supplions de vouloir bien ordonner que le diocèse de Nîmes et celui d'Alais soient employés à l'avenir séparément dans les départements et dans les comptes du clergé, pour les sommes qu'ils doivent payer l'un et l'autre; et qu'une expédition de la transaction qu'ils ont passée entre eux soit remise dans les archives du clergé de France, pour servir dans la suite de fondement à toutes leurs impositions, selon la requête que nous avons mise entre les mains de messieurs vos agents généraux.

XXI.

COMPLIMENT DE CONDOLÉANCE A UN COMMANDANT DE PROVINCE.

Monseigneur,

Nous venons vous témoigner la part que nous avons prise à la perte que vous avez faite. Nous avions cru que nous n'aurions que des sujets de nous réjouir avec vous de l'accroissement de gloire et de grandeur dont il semble que le ciel vous comble, et nous n'avions pas prévu qu'il fallût vous rendre de tristes devoirs.

C'est la fatalité des combats, Monseigneur, le sang le plus pur est presque toujours répandu le premier. Les dangers accompagnent toujours les plus grandes âmes, et par un malheur fatal qui suit les grandes victoires, on perd ordinairement ceux par qui on les gagne.

Vous n'avez que trop éprouvé cette rigoureuse fortune, Monseigneur. Mais si l'immortalité qui est la récompense de la valeur malheureuse; si les témoignages d'un roi qui juge si bien du mérite et de la gloire; si les louanges qu'on donne aux morts pouvaient consoler les vivants, jamais on n'eut tant de sujet de se consoler.

Je sais qu'il y a des pertes qu'on peut nommer irréparables; qu'il est difficile d'arrêter une douleur raisonnable...

Mais je ne vois pas qu'en voulant adoucir votre douleur, je la renouvelle. Je me contente de vous assurer, Monseigneur, qu'au milieu de la joie publique nous avons pris part à votre douleur, et que nous partageant entre les intérêts de la France et vos intérêts particuliers, nous avons considéré ce que cette victoire valait à l'Etat, mais nous

avons senti en même temps ce qu'elle coûtait à votre famille.

XXII.

DISCOURS SUR LA RÉCEPTION DE M. L'ABBÉ PONCET A L'ACADÉMIE DE NÎMES.

Messieurs,

Le choix que vous faites aujourd'hui de M. l'abbé Poncet pour l'associer à votre compagnie est également honorable pour vous et pour lui. C'est une marque de votre discernement, c'est une preuve de son mérite. On ne peut vous soupçonner ni de surprise, ni de prévention : sa capacité vous est connue.

Il ne se fonde pas sur des recommandations étrangères, ni sur une réputation qui vient de loin. Il est sa recommandation lui-même, et porte sa preuve d'éloquence et son titre de bel esprit. Il ne vous demanderait pas vos suffrages aujourd'hui, s'il ne vous avait forcés hier de lui donner vos applaudissements, et il a voulu vous convaincre de ses droits avant que de vous déclarer ses prétentions.

Savant, pieux, éloquent, modeste dans une extrême jeunesse ; dans la saison des fleurs il porte des fruits ; son esprit semble être venu dans le monde tout cultivé ; un heureux naturel l'a mis au-dessus de la longueur des études, et de la nécessité des expériences, en sorte qu'on a tout à louer en sa personne, et rien à pardonner à son âge.

Recevez donc avec plaisir un sujet si digne de votre estime et si propre à relever votre gloire dans les premiers théâtres du monde.

XXIII.

HARANGUE PRONONCÉE DEVANT LA REINE D'ANGLETERRE, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, LE 4 JUIN 1695.

Madame,

Le clergé de France se présente aujourd'hui à Votre Majesté, avec tous les sentiments que le respect, l'admiration et la religion lui donnent pour elle. L'honneur qu'il a d'être assemblé presque sous vos yeux, et de voir de près ces grandes qualités que la renommée n'apprend d'ordinaire que faiblement, le fait acquitter avec plaisir d'un devoir qu'il vous rend avec justice.

Que ne devons-nous pas, ministres du Seigneur que nous sommes, à une reine que sa naissance, son esprit, ses vertus et, si je l'ose dire, ses malheurs mêmes rendent vénérable à toute l'Eglise, et qui fidèle à la loi de Dieu, malgré les tentations du siècle les plus touchantes, a su faire à sa religion un sacrifice de sa grandeur ?

Mais, Madame, en renonçant à cet éclat, dont l'orgueil du monde se flatte, vous n'avez rien perdu de votre gloire ; votre foi ne brille pas moins que vos couronnes ; rien ne fait mieux connaître le droit que vous avez de les porter, que le courage que vous avez eu de les abandonner pour Jésus-Christ. Cette espèce de nouveau zèle qui ne peut tomber que dans un cœur aussi grand et aussi pieux que le vôtre, vous fait autant d'admirateurs qu'il y a dans le royaume de Dieu de véritables fidèles. Partout où règne la piété, vous régnez indépendamment de la fortune, et il n'y a point de cœurs chrétiens où la justice et la religion ne vous élèvent un trône invisible, inaccessible aux usurpateurs.

Aussi le ciel a-t-il versé dans votre âme ces bénédictions de douceur qui sont les sources ou les récompenses de la vertu ; ce goût de la parole de Dieu et de ses vérités évangéliques ; cette profonde vénération de ses mystères ; cette respectueuse déférence à ses ordres, quelque rigoureux qu'ils puissent être ; cette droiture qui vous porte naturellement au bien, et ne vous laisse jamais sortir des voies de la vérité ; cette bonté qui vous fait pardonner aux uns, compatir aux autres, utile à plusieurs, honnête et charitable à tous ; ces retraites, où, loin du bruit et du commerce du monde, vous tirez du fond d'une solide dévotion et d'une tranquille conscience vos consolations secrètes.

De là vient, Madame, que vous n'avez été ni éblouie par la gloire, ni abattue par l'adversité. Vous avez séparé dans une élévation suprême ce qu'il y a de la grandeur de Dieu d'avec ce que la vanité des hommes y mêle. Vous avez discerné dans les afflictions, parmi ce qu'elles ont de triste, ce qu'elles ont de salutaire ; et, dans ces états différents, toujours égale à vous-même, vous avez pratiqué cet art si difficile et si peu connu, de mettre à profit pour l'éternité les prospérités et les tribulations de la vie.

Dieu a permis, Madame, que vous ayez porté de si grands exemples dans ce royaume, où l'on fait gloire de les respecter, et où la piété du roi nous accoutume depuis longtemps à reconnaître et à louer des vertus royales. Que ne pouvons-nous, Madame, par nos discours et par nos exemples, inspirer la fidélité et la reconnaissance à ceux qui vous la doivent par tant de titres ? Mais si nos vœux peuvent être exaucés, les nuages que la confusion et l'erreur ont formés se dissiperont bientôt, on verra vos couronnes refleurir sur vos têtes sacrées. Dieu vous rendra le sceptre que vous avez mis en dépôt entre les mains de sa providence ; et vos peuples éprouveront qu'il n'y a point de joug plus pesant que celui d'une domination injuste, et qu'ils ne peuvent être heureux que sous leurs princes légitimes.

XXIV.

HARANGUE AU ROI AU SUJET DE LA PAIX, EN 1697.

Sire,

Lorsque nous allions tous les ans recon-

naître au pied des autels la protection du Dieu des armées, dans les victoires que vous remportiez sur vos ennemis, quelque grande que fût notre joie, elle ne pouvait être parfaite. Le ciel, qui nous était si favorable, ne laissait pas d'être irrité. Nous nous réjouissions des événements glorieux d'une guerre qui pouvait être fatale, et qui devait recommencer. Votre Majesté elle-même n'était pas moins sensible à nos pertes qu'à ses propres avantages, et si vos peuples étaient touchés de votre gloire, vous l'étiez, Sire, des besoins et des gémissements de vos peuples.

Mais aujourd'hui tous nos souhaits sont accomplis. La discorde s'éloigne du monde chrétien sans espérance de retour. Nous voyons finir non-seulement les dangers présents, mais encore les craintes de l'avenir; et nous n'avons plus rien à demander au ciel, dans les douceurs de la paix dont nous jouissons, que le repos et la conservation de celui qui nous l'a donnée.

Tant de princes jaloux qui semblaient avoir conjuré la ruine de cet Etat, ont enfin reconnu, Sire, que votre puissance et votre grandeur étaient au-dessus de l'envie; qu'ils ne pouvaient espérer d'autres avantages que ceux que vous voudriez bien leur céder; que votre justice et votre bonté était la seule ressource qui leur restait; et que ne pouvant résister à la force de vos armes, la seule gloire qu'ils avaient à gagner sur vous était de mériter votre bienveillance.

Vous leur avez offert par modération, Sire, la paix qu'ils n'osaient presque vous demander; et, prévenant le besoin qu'ils en avaient, vous avez cru qu'il y avait plus de générosité à les satisfaire qu'à les accabler. Dans un temps où votre puissance semblait croître par la contination de la guerre, vous leur avez dressé vous-même le plan et le projet de leur fortune, en leur rendant par religion, ou par grandeur d'âme, des places que votre valeur vous avait justement acquises; lors même que vous pouviez attendre de nouveaux succès, non-seulement de la bonté de votre cause, mais encore de la supériorité de vos armes, vous avez bien voulu sacrifier au repos public les conquêtes que vous aviez faites et celles que vous étiez en état de faire, et payer ainsi de votre propre gloire le bonheur que vous procurez à vos peuples.

Ces villes, Sire, que Votre Majesté remet comme en dépôt à leurs anciens possesseurs, tant qu'ils auront le cœur pacifique, seront pour eux un monument éternel de votre puissance et de votre généreuse équité. Ils auront sans cesse devant les yeux ce qu'ils avaient perdu par leur faiblesse, ce qu'ils ont recouvré par votre libéralité, et ce qu'ils pourraient perdre encore par leur mauvaise conduite.

Pour nous, Sire, nous voyons avec plaisir revenir ces jours heureux qui doivent couronner un règne aussi glorieux que le vôtre. Par vos ordres et par vos soins, le commerce se rétablit. Nos ports s'ouvrent dans l'une et dans l'autre mer. Les richesses étrangères vont aborder de toutes parts. Ceux qui étaient nos ennemis deviennent nos hôtes. Ennuyés de la disette de leurs climats, ils ont recours à la fertilité des nôtres, et Votre Majesté répand déjà sur nous ses grâces à pleines mains. Votre cœur, Sire, n'a pu retenir plus longtemps sa tendresse pour ses sujets; la paix est à peine conclue, que vous leur en faites goûter les douceurs. Vous leur ôtez une partie du fardeau dont vous allez bientôt les décharger entièrement, et vous ne témoignez pas moins d'impatience à les soulager, que vous avez eu de persévérance à les défendre.

Il ne nous reste plus, Sire, qu'à demander à Dieu qu'il donne à Votre Majesté de longues et tranquilles années; et qu'après lui avoir fait sentir tous les plaisirs que donne la gloire, il verse dans son cœur toutes les douceurs de la paix. Ce sont les vœux, Sire, de, etc.

XXV.

DISCOURS PRONONCÉ A L'OUVERTURE DES ÉTATS DE LANGUEDOC.

Messieurs,

Comme c'est l'honneur et le devoir des souverains de gouverner leurs sujets avec sagesse et avec justice, de n'exiger d'eux qu'une obéissance et un service raisonnable, et de les protéger contre ceux qui veulent troubler leur repos et la tranquillité publique; c'est aussi l'honneur et le devoir des sujets de respecter la grandeur et la majesté de leurs souverains, d'être soumis à leurs volontés, de contribuer à leur gloire, et de leur fournir les secours dont ils ont besoin, soit pour conserver leurs Etats, soit pour y établir ou pour y maintenir le bon ordre.

Quelle province s'acquitte de ces obligations plus fidèlement que la vôtre? Nous n'avons besoin, Messieurs, ni de persuasion, ni d'adresse, pour faire valoir ici les ordres du roi; il nous suffit de vous les expliquer. Vous naissez tous bons sujets et bons citoyens; l'amour du prince et de la patrie est profondément gravé dans vos cœurs. Le roi connaît depuis longtemps l'intérêt que vous prenez au bien public et à sa gloire. Il n'use point de son autorité sur votre assemblée, il se confie en votre affection; quoiqu'il n'exige rien de vous, vous êtes en possession de ne rien refuser de ce qu'il souhaite; et quelque libres que vous soyez dans les demandes qu'il vous fait, vous n'avez jamais pris que la soumission en partage.

Lorsque la guerre était allumée dans toute l'Europe, et que le roi, pour la défense de l'Etat, avait besoin de secours extraordinaires, vous avez suivi ses intentions aussitôt qu'elles vous ont été connues. Vous avez, dans les occasions, prévenu même ses de-

mandes. Les sentiments de votre cœur l'ont emporté sur les raisonnements de votre esprit et sur la timidité que pouvait vous donner votre impuissance; et votre zèle a souvent servi d'exemple et de règle à tout le reste du royaume.

Vous avez mérité par cette conduite l'estime d'un maître qui n'oublie pas les services, et qui a autant d'impatience de vous donner des marques de sa bienveillance, que vous en avez d'en ressentir les effets. Vous jouiriez déjà de tous les adoucissements qu'il vous prépare si la guerre, source funeste de tant de maux, ne laissait encore après elle un reste de malignité et de confusion dans les affaires, qui ne se dissipe qu'avec le temps.

Le domaine engagé, les finances diminuées, le nombre des troupes qu'on ne peut s'empêcher d'entretenir, obligent encore l'Etat à de grandes charges. Il faut réparer, pour ainsi dire, les ruines des temps malheureux. L'abondance suit ordinairement la paix, mais ne va pas si vite qu'elle. Les impôts dont vous étiez surchargés sont déjà presque tous éteints, et vous ne craignez plus qu'il en renaisse; vous n'êtes plus foulés par les fréquents passages des gens de guerre; vous cultivez paisiblement les héritages de vos pères.

Si l'on ne peut vous décharger entièrement du fardeau que vous portez, le roi travaille tous les jours à vous le rendre plus léger. C'est à vous à reconnaître les grâces qu'il vous fait et celles qu'il vous destine, et à chercher les occasions de lui plaire, tandis qu'il cherche les moyens de vous soulager.

Nous laissons à M. de Basville à vous expliquer avec son éloquence ordinaire les intentions de Sa Majesté; et si nous vous exhortons à les suivre, ce n'est pas tant pour réveiller votre zèle que pour exécuter nos ordres et pour nous conformer à la coutume.

XXVI.

HARANGUE FAITE A MGR LE DUC DE BOURGOGNE, ACCOMPAGNÉ DE MGR LE DUC DE BERRY, A LA PORTE DE L'ÉGLISE DE NIMES, LE 2 MARS 1701.

Monseigneur,

Si c'est un bonheur pour les peuples de connaître les princes qui sont nés pour leur commander, de voir ce caractère de grandeur que Dieu a gravé sur leur front auguste, de remarquer dans leurs actions et dans leurs personnes, je ne sais quel mélange de douceur et d'autorité qui produit le respect et la confiance, et de chercher dans leurs favorables regards des marques de bonté ou des espérances de protection; ce doit être aussi un plaisir pour les princes de voir ces mouvements affectueux d'une multitude empressée, d'entendre ces acclamations de joie, d'admiration, de tendresse, et de recevoir les hommages de tant de cœurs uniquement occupés du désir de les honorer et de leur plaire.

Le roi ne pouvait nous donner un spectacle plus digne de lui; il fait partir du centre de sa grandeur les plus vifs rayons de sa gloire, il communique au dedans, au dehors même du royaume, ce qu'il a de plus cher, ce qui lui ressemble le plus; et, se multipliant, pour ainsi dire, en la personne de ses petits-fils, il se plaît à faire voir au monde une postérité déjà capable de le gouverner.

Vous avez vu sans envie, Monseigneur, tomber des sceptres à vos côtés dans la main d'un prince de votre sang; vous lui avez rendu tous les offices d'une piété fraternelle; vous l'avez conduit jusqu'au pied du trône où vous aviez droit de monter vous-même, si vous n'aviez préféré aux couronnes que les hommes donnent celle que Dieu vous a destinée. Vous venez de remettre ce dépôt sacré qui vous avait été confié, d'abattre ces bornes fatales qui divisaient la France d'avec l'Espagne, d'unir l'esprit et les intérêts de l'une et de l'autre monarchie, et de serrer à la vue de deux nations les nœuds d'une alliance éternelle.

Il était juste, Monseigneur, que nos provinces fussent ensuite honorées de votre présence; que le roi qui vient de faire tant de grâces à des étrangers, marquât en même temps la bonté qu'il a pour ses peuples; et qu'après avoir donné des rois à nos voisins pour sa gloire, il montrât pour notre consolation ceux qu'il nous réserve.

Nous voyons en vous, Monseigneur, et en ce prince que la gloire conduit avec vous, et que les grâces accompagnent, tout ce qui peut faire la félicité et les délices du royaume. Héritiers de la piété d'une mère dont le ciel s'est hâté de récompenser les vertus; formés sur les exemples d'un roi qui vous enseigne l'art de commander, d'un père qui, tout grand qu'il est, vous apprend celui d'obéir; vous avez joint à l'éclat de la naissance le mérite de l'éducation.

De là vient cette grandeur d'âme que la nature, l'étude et la religion ont formée en vous; cet esprit juste et pénétrant qui examine avec soin et décide avec connaissance; cet amour des lettres qui inspire aux grands des principes de vérité et de sagesse; cette bonté qui s'intéresse à tous les soulagements publics ou particuliers. Ce sont les qualités que l'Eglise a droit de louer par nos ministères; elle va vous conduire au pied des autels, chanter hautement les cantiques du Seigneur qui lui élève de tels protecteurs, et faire ensuite des vœux ardents pour votre conservation, pour votre gloire temporelle et pour votre bonheur éternel.

XXVII.

POUR LA CÉRÉMONIE DE LA BÉNÉDICTION DES DRAPEAUX D'UN BATAILLON SUISSE.

C'est un usage sagement et saintement établi parmi les chrétiens d'apporter au

pied des autels les drapeaux et les étendards, pour reconnaître que les guerres ne peuvent être heureuses sans le secours et la bénédiction du Dieu des armées ; que c'est du ciel que vient la supériorité de force et de puissance sur la terre ; que c'est le zèle de la religion et de la justice qui forme les véritables courages ; et que les étendards et les drapeaux ne peuvent conduire à la gloire, si le Seigneur ne marque les voies à ceux qui les portent ou qui les suivent.

C'est ainsi que, selon les termes de l'Ecriture, nous bénissons les armes, nous sanctifions les guerres que nos rois entreprennent pour la défense de leurs droits, pour la sûreté de leurs peuples, pour la protection de l'Eglise. C'est ainsi que nous invoquons le nom et la vertu du Très-Haut, afin qu'il fortifie par sa grâce des cœurs que leur propre valeur anime, et qu'il imprime la crainte de ses jugements dans ceux qui sont destinés à porter contre ses ennemis la crainte et les effets de ses vengeances.

Nous voyons tous les jours avec plaisir éclater votre zèle pour l'honneur et pour l'intérêt de la France. L'inclination produit en vous les mêmes sentiments que la naissance nous a donnés pour notre patrie. Vous servez le roi moins par considération comme étrangers, que par affection comme sujets. Tout ce qui lui résiste vous offense, et vous lui sacrifiez votre vie avec la même ardeur que les Français la lui doivent sacrifier.

Nous ne pouvons assez louer une nation toujours amie de la nôtre, qui a su conserver sa liberté au milieu des plus grandes puissances du monde ; qui, sans être dominée par aucune, se voit recherchée par toutes, ayant de quoi se soutenir par ses propres forces, et de quoi même en prêter aux autres ; faisant de sa bonne foi une partie de sa politique, et joignant à un courage invincible une fidélité inviolable.

La Providence divine vous appelle ici à une espèce de guerre fatigante, difficile, et en apparence peu glorieuse ; mais qui n'en est pas moins importante, puisqu'il s'agit d'arrêter le cours des meurtres et des incendies qui coûtent à nos concitoyens tant de sang et tant de larmes ; de combattre les ennemis de la loi de Dieu et de l'autorité souveraine ; d'étouffer l'hérésie et la rébellion tout ensemble, et de rétablir la religion et la paix dans une des plus florissantes provinces du royaume.

Recevez ces drapeaux des mains de l'Eglise, faites-les servir à sa défense, et regardez la bénédiction que nous leur donnons comme un signe de bonheur et un présage de victoire.

PANÉGYRIQUES.

SERMON PREMIER.

POUR LE JOUR DE LA TOUSSAINT.

Prêché devant le roi dans sa chapelle de Fontainebleau, l'année 1682.

Sancti estote, quia ego sanctus sum. (*Levit.*, XI, 44.)
Soyez saints, parce que moi-même je suis saint.

Sire, si c'est un devoir et une obligation indispensable parmi les hommes de suivre les lois et les coutumes établies dans les royaumes où la providence de Dieu les a fait naître ; si c'est une sagesse parmi les courtisans de s'accommoder aux humeurs et aux inclinations du prince, et si c'est un honneur et souvent un moyen de s'avancer dans la fortune que de ressembler au maître qu'on sert, Messieurs, vous êtes appelés à un royaume dont la première loi est celle de la sainteté ; vous êtes faits pour servir Dieu, dont la plus forte inclination est celle de sanctifier les hommes ; vous êtes destinés à une gloire qu'il ne donne qu'à ceux qui l'aiment et qui lui ressemblent. N'ai-je donc pas sujet de vous dire de sa part : *Soyez saints, parce que je suis saint ?* C'est la qualité dont il se glorifie le plus dans les Ecritures : le ciel, qu'il habite et qu'il remplit de sa majesté, est son sanctuaire ; le cantique éternel qu'on y chante n'est qu'une louange réitérée de sa sainteté ; l'occupation qu'il s'y donne, c'est de couronner par sa justice les saints qu'il a rendus tels par sa grâce.

Heureux qui, s'élevant par la foi au-dessus de toutes les choses créées, irait percer les voiles de l'éternité, et prendre dans le sein de Dieu l'idée de la sainteté dans la source ! Mais quelle proportion y a-t-il entre Dieu et l'homme, et quelqu'un peut-il être saint comme le Seigneur? disait le prophète. (I *Reg.*, II.) Ceux qui ne peuvent soutenir l'éclat du soleil regardent dans de claires eaux l'image qu'il fait de lui-même ; et nous, dans l'impuissance où nous sommes de pénétrer les grandeurs de Dieu, contentons-nous de le louer, de l'admirer, et de l'imiter en ses saints qui le représentent.

C'est dans cette vue que l'Eglise nous les propose en particulier durant tout le cours de l'année, afin que la considération de ces objets célestes, ranimant notre foi et élevant notre espérance vers le ciel, nous accoutume à nous souvenir de ce qu'ils ont été, de ce qu'ils sont et de ce que nous devons être. C'est dans cette même vue que,

recueillant aujourd'hui comme en un corps de société toutes ces âmes bienheureuses, et réunissant toutes leurs fêtes en une seule, elle nous montre le bonheur dont elles jouissent et dont nous espérons jouir. Elle se réjouit de voir qu'on honore Dieu dans ses saints ; que leur mémoire soit encore vivante dans l'esprit de leurs frères, après le cours de tant d'années ; que dans des siècles corrompus comme les nôtres, on rende justice au mérite des gens de bien qui nous ont précédés, et qu'en un temps où l'on trouve si peu de saints, on révère encore la sainteté.

Mais elle gémit de voir le peu de fruit que nous tirons de leurs exemples. Nous chantons des hymnes à leur louange, et nous regardons leurs actions comme une histoire indifférente; nous admirons leur félicité, et peut-être travaillons-nous à notre perte; nous savons qu'ils ont acquis par leur vertu l'héritage que Dieu leur avait préparé dès le commencement du monde, et nous n'avons pas le courage de les suivre, spectateurs oisifs d'une gloire que nous désirons, mais qui nous coûte quelque peine. Je viens aujourd'hui, messieurs, vous ouvrir le chemin du ciel où vous aspirez, détruire les prétextes dont vous couvrez ordinairement votre négligence; et si l'Esprit de Dieu donne de la force et de l'efficace à sa parole que je vous annonce, vous serez convaincus que vous devez et que vous pouvez être saints. Adressons-nous à l'Esprit sanctificateur, par l'intercession de celle que l'Ange reconnut pour la plus sainte et la plus heureuse des femmes, quand il lui dit : *Ave, Maria.*

Quelque désir que les païens aient témoigné d'être vertueux, il leur a manqué trois choses, selon la remarque de saint Augustin, pour perfectionner leur vertu, le secours, l'exemple, la récompense. *Le secours*, parce que, n'ayant ni la grâce de Jésus-Christ ni la foi de son Evangile, ils ne pouvaient s'aider que des lumières de la raison ou des forces de la nature : et qu'est-ce que l'homme pour être l'auteur de sa propre vertu? qu'est-ce que la vertu qui n'est que l'ouvrage de l'homme? *L'exemple*, parce que c'étaient souvent les moins sages, que ceux qui faisaient profession de la sagesse. Ils apprenaient tout au plus à connaître Dieu, mais non pas à le glorifier comme Dieu ; et souvent, présumant de leur savoir ou de leur bonté, ils sont tombés, par un juste jugement du Seigneur, dans des passions même honteuses : que pouvait-on donc imiter en eux, sinon leur faiblesse ou leur vanité? *La récompense*, parce que les plus raisonnables l'ont mise dans la gloire ou dans la vertu même. Confondant ainsi les moyens avec la fin, qu'ont-ils fait? ils ont cherché dans une vaine vertu une béatitude vaine et imaginaire.

Il était réservé aux chrétiens d'être véritablement vertueux, parce que Dieu est le principe de leur vertu par sa sagesse, le modèle de leur vertu par ses opérations et la récompense de leur vertu par sa gloire ; ainsi rien ne manque à leur perfection. Cependant, quoiqu'ils ne soient jamais moins excusables que sur la perte de leur salut, il n'y a rien où ils s'excusent davantage : les uns en rejetant la faute sur le peu de secours qu'ils ont, et ils sont ingrats ; les autres sur l'impossibilité de se sauver dans leur condition, et ils sont injustes ; les autres sur la trop grande austérité de la religion, et ils sont lâches.

Je veux aujourd'hui exciter 1° votre reconnaissance par les grâces que Dieu vous fait ; 2° votre ferveur par les exemples qu'il vous propose; 3° votre constance par les récompenses qu'il vous promet. Voilà tout le plan de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Un des plus grands désordres de l'homme dans la poursuite de son salut, c'est de ne vouloir pas assez connaître ce qu'il doit à Dieu : il voudrait rendre, dit saint Bernard, la grâce responsable de tout le bien qu'il ne fait pas. Si d'autres s'avancent dans la piété, il croit que le ciel travaille pour eux et qu'ils sont plus heureux que lui ; et dans les bons mouvements qu'il a ressentis, il aime mieux dire qu'ils n'étaient pas assez forts, que d'avouer qu'il n'en a pas été touché : tant on est porté à se justifier aux dépens même de la bonté et de la miséricorde de Dieu. Ce n'est pas qu'on ne rende à la grandeur de Dieu la gloire qui lui est due. On reconnaît qu'on peut tout avec lui, et que sans lui on ne peut rien ; qu'on n'est que péché et que faiblesse, et qu'on a besoin de sa force et de sa justice. On voudrait bien se sauver, mais on s'imagine toujours que Dieu ne fait pas assez de son côté; on se confesse pécheur, et l'on voudrait être délivré de son péché sans se donner la peine de le combattre ; on a même de l'humilité, mais on ne peut vaincre sa paresse. De là vient qu'on se décharge d'une partie de ses devoirs, et que, dans la pensée où l'on est d'avoir moins reçu, on se croit aussi moins obligé; de là vient qu' on n'ose rien entreprendre pour son salut, sous prétexte qu'on sent sa faiblesse et que d'ailleurs on ne se croit pas assez secouru ; de là vient enfin que, n'ayant ni assez de confiance pour les grâces qu'on attend, ni assez de reconnaissance pour celles qu'on a reçues, on perd le fruit des unes et l'espérance des autres, et l'on demeure dans les voies de la perdition.

Je dis, messieurs, que Dieu a fait de son côté ce qu'il fallait pour vous rendre saints. Il vous a régénérés, et en vertu de cette régénération spirituelle, il vous a appelés à la sainteté et vous a donné le droit et le pouvoir de vous y maintenir ; c'est la doctrine constante des apôtres, dans leurs épîtres canoniques. *Espérez*, dit saint Pierre, *à la grâce qui vous a été donnée par la révélation de Jésus-Christ, comme des enfants d'obéissance, et soyez saints dans toute la conduite de votre vie, conformément à celui*

qui vous a appelés (I *Petr.*, I). Pour nous apprendre qu'ayant reçu ces premières influences de la sainteté de Jésus-Christ, et étant comme marqués à son caractère, ils peuvent et doivent conserver cette innocence. Saint Paul, presque partout où il écrit aux fidèles nouvellement baptisés, les appelle *saints et amis de Dieu* (*Rom.*, I). Est-ce pour leur donner bonne opinion de leur piété naissante, et pour établir le royaume de Jésus-Christ par une complaisance humaine? il ne croit pas que Dieu veuille être glorifié par le mensonge. Est-ce pour les porter tout d'un coup à une perfection dont ils ne sont pas encore capables? il sait s'accommoder à la portée des faibles, et nourrir de lait cette enfance spirituelle, jusqu'à ce qu'elle puisse supporter une nourriture plus solide. Est-ce pour leur donner dispense, sur ce titre de sainteté, des plus difficiles et des plus nobles vertus du christianisme? il leur enseigne, au contraire, qu'il faut aspirer aux dons les plus parfaits, et qu'on ne peut être couronné, sans avoir auparavant combattu. Son dessein est donc de les avertir de leur devoir, non-seulement à cause de la dignité qu'ils ont reçue en Jésus-Christ, mais à cause de la vie conforme à Jésus-Christ, à laquelle ils sont engagés, afin que comme ils ont été sanctifiés en lui, ils vivent saintement comme lui.

C'est sur ce fondement que saint Augustin, expliquant cette parole du psaume : *Seigneur, gardez mon âme, parce que je suis saint*, dit que chaque chrétien peut et doit oser dire qu'il est saint (*Aug.*, *in Psalm.* XXXV). Ce n'est pas le sentiment d'un cœur rempli d'orgueil, c'est la confession d'un cœur touché de reconnaissance. Si vous vous croyez saint par vous-même, étant pécheur de votre nature, vous êtes superbe; si, étant fidèle en Jésus-Christ et membre de Jésus-Christ, vous ne reconnaissez pas que vous êtes saint par sa grâce, vous êtes ingrat; si vous dites que vous avez de quoi vous sanctifier par vous-même, vous vous faites un honneur que vous ne méritez pas; car qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Si vous ne dites pas que vous êtes saint, après que Dieu vous a sanctifié, vous faites tort au chef dont vous êtes membre; c'est le raisonnement de ce saint docteur. D'où je conclus que la vocation du chrétien est une vocation à la sainteté dans le dessein de Dieu, et un engagement à la sainteté dans la conduite de l'homme, par la grâce qui lui a été donnée dans son baptême, grâce qui est la source de toutes les bénédictions spirituelles, et qu'on ne compte presque pour rien.

Car qui est-ce qui, pour ranimer sa foi languissante, la ramène quelquefois à son origine? Qui est-ce qui, se modérant dans les prospérités de la vie, se souvient que son jour heureux est celui où il devint enfant de Dieu? Qui est-ce qui, pour mieux connaître et pour punir plus sévèrement les infidélités qu'il fait à Dieu, rappelle en son esprit, ou renouvelle les promesses qu'il lui a faites? Nous portons le nom de chrétiens, sans réflexion et sans mérite; c'est un avantage que la piété de nos pères nous a procuré, et que nous n'avons pas soutenu par la nôtre. L'innocence que nous avions reçue n'a duré qu'autant que la faiblesse de l'âge nous a tenus dans l'impuissance de la perdre; les passions se sont saisies de notre âme; l'esprit du monde a prévalu, dès que nous avons été en état de le connaître, et nous avons cessé d'être fidèles aussitôt que nous sommes devenus raisonnables. Cependant il y a des saints : oui, messieurs, il y en a parmi ceux que nous révérons aujourd'hui, qui ont su conserver cette grâce, dont la vie a été une piété non interrompue, que, ni l'éclat des honneurs et des pompes du monde, ni la commodité des richesses, ni la douceur des plaisirs, n'ont jamais pu détourner des voies de la justice, et qui, malgré toutes les sollicitations de la chair et du sang, ont observé fidèlement toutes les conditions et toutes les lois de cette première alliance.

Mais en vain donnerions-nous aujourd'hui de tels modèles, et il suffit de vous avoir dit que, soit justes, soit pécheurs, c'est la volonté de Dieu que vous soyez saints, ou par la justice, ou par la pénitence (I *Thess.*, IV). Dieu étant infiniment parfait ne peut vouloir être que ce qu'il est, et ne peut avoir d'autre fin au dedans de lui que lui-même; mais étant infiniment bon et voulant se communiquer, il veut quelque chose hors de lui, mais toujours par rapport à lui, c'est la perfection de ses créatures. Or, comme notre perfection consiste à lui ressembler, et que c'est notre sanctification qui nous donne ces traits de ressemblance avec lui, il nous oblige à être saints, à cause qu'il est saint lui-même. C'est à cette fin qu'il rapporte tous les biens qu'il nous fait; car ce n'est proprement ni les richesses, ni les prospérités, ni les grandeurs, ni les avantages de la nature et de la fortune que Dieu veut que nous ayons, quoique tous ces dons viennent de lui; mais c'est précisément notre sanctification; c'est le seul point auquel toute la volonté de Dieu se réduit sur nous, tout le reste nous est donné comme moyen. Etes-vous riches? c'est afin que vous vous sanctifiiez par le bon usage des richesses. Etes-vous éclairés? c'est afin que vos connaissances vous rendent plus exacts dans l'accomplissement de vos devoirs. Etes-vous grands dans le monde? c'est afin que vous usiez de ce monde comme si vous n'en usiez pas. Tout ce que Dieu a fait pour vous, tout ce que vous devez faire pour Dieu, est fait à cette intention, et c'est la seule chose nécessaire.

En quoi l'aveuglement des gens du monde est déplorable. Quand nous leur exposons les devoirs du christianisme, l'esprit de mortification, de pénitence, de renoncement à soi-même, la haine du péché, la fuite du siècle et de ses engagements criminels; quand nous disons à celui-ci : Jusqu'à

quand serez-vous emporté par vos passions ou dissipé par vos affaires? quelques heures de votre oisiveté ne seraient-elles pas bien employées à la prière? ne sauriez-vous convertir en aumônes les folles dépenses que vous faites? Eloignez-vous de ces objets qui vous sont occasion de scandale et de chute, et cherchez, dans les sacrements que vous négligez, un asile à votre innocence. Quand nous disons à celle-là : A quoi bon ce soin de plaire, cette passion des parures et des ajustements, cette perte du temps, qui est la chose du monde la plus précieuse? à quoi bon un emploi toujours vain et le plus souvent pernicieux? Soyez ornée de pudeur et de modestie, selon le conseil de l'Apôtre, vivez dans la retraite, quittez le monde avant qu'il vous quitte, et faites par vertu ce qu'il vous faudra faire par raison et par bienséance. On nous répond d'ordinaire, comme pour se justifier : Nous serions des saints, si nous vivions ainsi, comme si ce n'était pas la vocation et la fin de tous les chrétiens que d'être saints, mais une œuvre de surérogation et de conseil, comme si l'esprit qu'ils ont reçu n'était pas un esprit de sainteté, comme si tous les préceptes de la morale chrétienne n'étaient pas autant de leçons de sainteté, comme si tous les chefs particuliers, sur lesquels ils seront jugés, n'étaient pas tous réduits à celui de la sainteté.

C'est donc la volonté de Dieu que chacun de nous se sanctifie par les exercices d'une sincère piété et par un culte spirituel et raisonnable. Or, messieurs, cette volonté n'est pas stérile; il faut qu'il nous donne pour cela les grâces qui sont nécessaires. Il serait indigne de sa bonté de nous appeler à un état où il nous serait impossible d'arriver. Ce serait se moquer des pécheurs, et insulter à leurs misères de leur dire : *Levez-vous, et marchez* (*Matth.* IX), comme au paralytique de l'Evangile, et de les laisser dans la langueur et dans l'impuissance de se relever. Il vaut donc mieux accuser votre lâcheté, que de vous plaindre du peu de secours qu'il vous a donné. Ne vous a-t-il pas rachetés? ne vous a-t-il pas envoyé son Esprit? n'a-t-il pas satisfait pour vos péchés? J'atteste ici votre conscience. Quels moyens n'a-t-il pas employés pour votre salut? Inspirations, grâces, bienfaits, espérances de ses promesses, menaces de ses jugements, dégoûts du monde, rien n'a pu vous gagner. Ne dites donc pas que Dieu ne vous a pas touché le cœur; dites plutôt que votre cœur est endurci : vous n'avez eu que trop de grâces; mais vous n'avez pas travaillé de votre côté à l'ouvrage de votre salut.

Une des premières règles que saint Augustin donne à ceux qui veulent marcher dans les voies de Dieu, c'est de prendre garde qu'ils marchent entre deux écueils, qui sont la présomption et la paresse. La présomption fait qu'on s'imagine qu'il n'y a rien de si aisé que de se sauver; la paresse fait qu'on suppose, au contraire, que tout ce qu'il faut faire pour se sauver est impossible. C'est pour cela que l'Apôtre recommande aux fidèles *d'opérer leur salut avec tremblement et avec crainte* (*Philip.*, II), non pas crainte de défiance qui leur causerait de l'abattement et du trouble, puisqu'il leur ordonne si souvent de conserver la paix et la joie dans leurs cœurs, mais crainte d'humilité, qui leur fasse avouer qu'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, et qu'ils peuvent tout en celui qui les fortifie. En effet, le malheur des hommes vient de deux fausses idées qu'ils se font ordinairement dans la vertu : les uns la regardent comme trop facile, les autres la regardent comme impossible.

Les premiers la réduisent à quelques pratiques de dévotion extérieure, une messe où l'on assiste par bienséance, un sermon qu'on entend avec dégoût, une prière qu'on récite par coutume et sans aucune réflexion, une aumôme qu'on donne par hasard, et peut-être par vanité, une communion qu'on fait à l'occasion d'une bonne fête, un peu de réforme dans les habits, qui ne passe pas jusqu'au cœur, quelques tendresses de dévotion, qui viennent plutôt d'un tempérament affectueux que du fond d'une piété solide. Sans s'incommoder et sans se contraindre autrement dans leurs passions, ils croient qu'ils ont accompli toute la loi, que toutes les portes du ciel leur sont ouvertes, et que Dieu, trop content de leurs bonnes œuvres, n'attend plus que le moment qu'il a destiné pour les couronner.

Les autres au contraire, se rebutent de tout, de rien se font des difficultés insurmontables, la vertu leur paraît affreuse, toute la religion leur est à charge. Soumettre aveuglément son esprit à des créances obscures et enveloppées; se réconcilier avec son frère quand on croit en avoir été offensé; restituer une portion d'un bien mal acquis, quand on n'en est pas recherché et qu'il y a longtemps qu'on le possède, ce sont des loix qu'ils estiment impraticables. Ainsi, rejetant sur la dureté des commandements ce qui vient de la seule obstination de leur volonté, ils prennent leur paresse pour impuissance et croient, ou qu'ils ne peuvent faire ce que Dieu commande, ou que Dieu ne commande pas ce qu'ils s'imaginent ne pouvoir faire. Ces deux extrémités sont vicieuses.

Je ne dis pas qu'il soit aisé de devenir saints, à Dieu ne plaise que j'élargisse la voie étroite que Jésus-Christ nous a marquée dans son Evangile. Je ne dis pas non plus qu'il soit impossible; malheur à moi si je venais appesantir le joug du Seigneur, et donner à mon gré des bornes à sa miséricorde et à sa puissance. Mais je dis qu'il est difficile par la résistance que nous trouvons dans la corruption de notre nature, qu'il est aisé par l'assistance que nous trouvons dans la grâce. Il est digne de la libéralité de Dieu de faire part à l'homme de sa gloire, mais il convient à l'homme d'y arriver par les services qu'il rend à Dieu. Le travail ne fait point de tort à la gloire, la grâce n'exclut pas le travail; les richesses spirituelles sont

toutes gratuites de la part de Dieu, cependant il est écrit que, *c'est la main de l'homme soigneux qui les amasse* (*Prov.*, X). Dieu invite tout le monde à recevoir ses bienfaits. Ne diriez-vous pas que ces eaux rafraîchissantes de cette source éternelle coulent pour tous ceux qui sont altérés, et qu'il ne faut qu'avoir cette soif spirituelle que l'Ecriture nous recommande : *Venez sans argent*, et cependant il ajoute, *achetez-les* (*Isa.*, LV, 1)? Si l'on achète cette grâce comment est-elle gratuite? si elle est gratuite comment l'achète-t-on? C'est qu'il faut travailler pour l'acquérir et pour la conserver; toute gratuite qu'elle est, elle coûte, parce qu'il faut s'en rendre dignes par les soins et par les peines; quoi qu'elle coûte elle est gratuite, puisque le travail même, par lequel nous achetons cette grâce, est un effet de la même grâce. C'est un principe incontestable de la religion chrétienne.

Je sais bien que Dieu, par un effet extraordinaire de sa puissance pourrait nous sanctifier indépendamment de ces austères pratiques, mais il y a de certains moyens et un certain ordre que la sagesse divine a établis pour la conduite de notre salut auxquels il faut nous assujettir. Cet ordre et ces moyens, c'est de veiller sur nous, c'est d'agir et de souffrir pour Jésus-Christ; par là il retire les hommes de la paresse, il les tient dans une circonspection et dans une crainte salutaire, il exerce leur foi et il occupe leur charité, il leur fait plus estimer les choses qu'ils acquièrent avec plus de peine, il leur fait sentir dans ces emplois laborieux la punition de leurs péchés dans les pratiques de la vertu même. Ce sont là les voies par où les saints ont marché; la grâce ne leur a pas manqué, mais ils n'ont pas manqué à la grâce. Ne vous excusez donc pas sur les secours que vous croyez n'avoir pas reçus, ni sur cette prétendue impossibilité de vous sauver dans votre condition, puisqu'on peut vous convaincre aujourd'hui par des exemples.

SECONDE PARTIE.

Pour peu de disposition que nous ayons à la vertu, rien n'est si capable de nous y porter que l'exemple. On peut interpréter les lois et les préceptes, on peut contredire le raisonnement par le raisonnement, on peut douter des miracles qui sont au-dessus de notre portée; pour l'exemple, il faut s'y rendre, c'est un fait qui porte avec lui sa preuve et son évidence. C'est pour cela que Dieu a suscité dans tous les temps des hommes excellents en sainteté et en vertu, afin qu'on connût ce qu'on pouvait espérer de sa grâce. La religion s'est accrue par cette succession de mœurs, et comme il y a dans l'Eglise une tradition de doctrine qui y conserve la pureté de la foi, et qui sert à convaincre les hérétiques qui la combattent; il y a de même une tradition d'actions qui, passant de saints en saints et de siècle en siècle, sert à établir la piété et à confondre les mauvais chrétiens qui la dérèglent et les faibles qui la relâchent.

Mais il faut chercher dans le ciel de tels exemples, car encore que les gens de bien qui sont vivants puissent exciter en nous une louable émulation, l'Eglise n'oserait nous les proposer solennellement. Leur vertu peut être douteuse, surtout aujourd'hui qu'on ne sait plus à quoi s'en tenir pour la dévotion, et qu'on se trouve souvent en danger, ou d'approuver la fausse ou de condamner la véritable, tant elles sont confondues. Le conseil que l'Apôtre donne d'éprouver et de discerner les esprits ne fut jamais plus nécessaire. Parmi tant d'illusions et d'artifices, la charité *qui croit tout* se trouve presque forcée d'être soupçonneuse, et si, selon le précepte de l'Evangile, il faut avoir la simplicité de la colombe pour ne pas juger témérairement, il faut avoir aussi la prudence du serpent pour s'empêcher d'être trompé.

D'ailleurs la vertu des justes en ce monde n'est pas parfaite, il leur reste toujours certaines faiblesses que la nature entretient, et que Dieu même laisse pour leur servir comme de contre-poids de peur qu'ils ne s'élèvent dans la vue de leur sainteté. Telle est même notre corruption, qu'il arrive souvent qu'au lieu de nous édifier des grandes qualités qu'ils ont, nous cherchons leurs moindres défauts pour en faire des sujets de scandale ou de raillerie. De plus, qu'est-ce qui peut répondre de leur persévérance? Ils portent leur sainteté comme un trésor dans un vase fragile, et sont obligés, pour plus grande sûreté, de vivre dans la retraite et dans le silence, et de cacher autant qu'ils peuvent leurs vertus sous le voile de l'humilité. Enfin, ils sont tellement mêlés en ce monde, qu'ils sont confondus, et comme étouffés dans la multitude des méchants. De là vient que la plupart des hommes s'autorisent du nombre et de la coutume et disent : si c'était mal, tout le monde serait perdu; au lieu que dans toutes les règles de sa raison, il faudrait dire : hélas! si tant de gens périssent, pourquoi veux-je périr avec eux?

Il nous faut donc pour objet de notre imitation une vertu qui soit solide et certaine, c'est-à-dire qui vienne de Dieu comme de sa source et qui retourne à Dieu comme à sa fin; qui soit consommée et qui ne soit plus mêlée de ces imperfections qui en sont inséparables durant le cours de cette vie, qui soit constante dans sa durée, en sorte qu'elle ne puisse point être ébranlée par les tentations; enfin, qui soit séparée du commerce des méchants et de la contagion du mauvais exemple. Tels sont les saints qui nous sont représentés aujourd'hui. Leur sainteté ne peut être suspecte, puisqu'elle est approuvée et couronnée de Dieu même. Ils ont été purifiés par le feu de la charité ou par le feu de la pénitence, et ils sont entrés ainsi dans le sanctuaire du Dieu vivant où l'Ecriture nous enseigne qu'il n'entre rien d'impur ni de souillé. La cupidité

est éteinte en eux, ils ont choisi la meilleure part, qui ne leur sera point ôtée, et comme ils n'ont plus de relation qu'avec Dieu seul, ils louent sa bonté, ils adorent sa grandeur et jouissent éternellement de sa gloire. Voilà ce qui nous est proposé.

Mais parce que les exemples les plus touchants sont ceux qui ont avec nous plus de proportion et de ressemblance, et parce qu'ordinairement on cherche à se justifier du peu de soin qu'on a de son salut par les difficultés qu'on trouve, ou qu'on se figure dans sa condition, Dieu veut bien aujourd'hui tirer, pour ainsi dire, le voile qui couvre le paradis, et faire voir à chacun de nous quelques-uns de ces esprits bienheureux qui, ayant eu les mêmes peines et les ayant généreusement surmontées, nous encouragent ou nous condamnent par leur exemple. Saint Jean nous représente le ciel rempli d'une troupe innombrable de saints de tout âge, de toute nation, de toute qualité, de tout sexe (*Apoc.*, V, VI, *et* VII). Il n'y a point de différence ni d'acception de personnes en Dieu, le ciel est la patrie commune de toutes sortes de fidèles. Les pauvres y sont admis, les riches n'en sont pas exclus; et devant le trône de Dieu tel qu'il nous est représenté dans l'Apocalypse, il y a des malheureux qui s'y consolent de leurs peines, des martyrs dont on couronne la patience, des vierges qui triomphent de leurs tyrans après leurs supplices, des rois qui jettent respectueusement aux pieds de l'Agneau leurs sceptres et leurs couronnes pour marquer qu'il n'y a point d'état qui n'y puisse prétendre.

Dieu par sa providence a sanctifié tant de sujets différents, afin que toutes sortes d'hommes servent aux fins pour lesquelles ils ont été destinés; car, comme dans la création du monde Dieu commanda aux plantes de porter leur fruit chacune selon son espèce, dans la régénération spirituelle il a commandé à tous les chrétiens de produire les fruits des bonnes œuvres chacun selon sa vocation particulière. Pour faire voir encore les divers effets, ou, selon les termes de l'Apôtre, les formes différentes de sa grâce, qui conduit les uns par les austérités de la pénitence, les autres par les douceurs de la charité, quelques-uns par l'observance des conseils, plusieurs par les devoirs d'une piété commune et tous pourtant à la même sainteté, afin que personne ne se défie de la grâce et que chacun puisse se trouver dans cette multitude de miséricordes en voyant ce grand nombre de bienheureux qui sont au-dessus de nous, selon l'Apôtre, comme *une nuée de témoins* (*Hebr.*, XII, 1), qui forment la plénitude des saints et composent la condamnation des pécheurs. C'est enfin par là qu'il nous rend inexcusables; car ces hommes de même profession et de même naissance que nous, ont eu les mêmes obstacles. Ils n'ont pas été, dit saint Grégoire, d'une nature plus excellente, mais d'une vie plus régulière. Ils n'ont pas ignoré les vices, mais ils les ont évités et les ont vaincus, et ils nous ont appris par la vie pénible qu'ils ont menée à ne pas flatter notre négligence; et par le bonheur éternel dont ils jouissent, à ne pas désespérer de notre salut.

Que personne donc ne se persuade que sa condition est un obstacle à sa sanctification, qu'on ne peut vivre dans le monde que selon les règles du monde, et que la cour est un lieu où l'on ne peut se sanctifier, car c'est souvent un prétexte dont on se sert, ou pour se dispenser des devoirs de la religion en les regardant comme incompatibles avec son état, ou pour se pardonner les fautes qu'on fait dans son état en les regardant comme inévitables et nécessaires. La cour, dit-on, est une région de ténèbres où la foi est étouffée par l'ambition, où les images du monde remplissant l'esprit ne lui laissent pas la liberté de réfléchir sur lui-même, et où quelque envie qu'on ait de suivre la vérité, on est presque malgré soi, ou occupé par la vanité, ou prévenu par le mensonge. C'est cette terre fatale dont il est parlé dans l'Ecriture, qui dévore ses habitants, où les désirs, les craintes, les amours, les espérances consument le cœur et y dessèchent la piété jusque dans sa source; où le vice règne par coutume, les passions par nécessité, l'infidélité par contagion, et où la vertu ne se sauve que par miracle.

Il est vrai, messieurs, il est vrai, et les prédicateurs ne sont que trop souvent obligés de vous faire de ces peintures et de vous représenter vos dangers; mais après tout le déréglement vient de l'homme et non pas de sa condition; et s'il est bon de prêcher avec force contre les abus qu'on y commet ordinairement, il est raisonnable aussi de montrer les avantages qu'on y trouve et le bon usage qu'on en peut faire. Car quelle opposition trouvez-vous à mener une vie chrétienne? La noblesse est-elle un titre pour vous soustraire à la loi de Dieu et non pas un engagement à bien vivre? Rien ne relève davantage une grande naissance que la religion et la piété. Les richesses ne peuvent-elles pas vous aider à gagner le ciel? les pauvres n'ont qu'une vertu à pratiquer, c'est la patience; les riches ont mille occasions d'exercer la justice et la charité. Cette grandeur d'âme qui vous fait braver les périls et la mort même, ne peut-elle pas vous servir à surmonter une passion? Cette intelligence qui vous rend si éclairés dans les affaires du monde, ne saurait-elle être employée à discerner les voies de votre salut? Ces sentiments d'honneur que le sang et l'éducation ont gravés dans le fond de votre âme, ne peuvent-ils pas vous rendre sensibles à une gloire plus solide et plus véritable que celle du siècle?

Où trouvez-vous plus de sujet de vous désabuser du monde, que dans ce lieu, où le voyant de si près, malgré vos attachements, vous en éprouvez l'illusion, et bien souvent vous en ressentez l'amertume? où seriez-vous plus utiles qu'en ce rang élevé, où servant comme de spectacle et de frein au public,

vous pouvez arrêter le vice par votre autorité, et conduire à la vertu par votre exemple? Où y a-t-il plus de matière d'expier vos fautes, et de profiter plus facilement des révolutions et des traverses de la vie, que dans cette condition où l'on porte sa croix sans mérite, où l'on use inutilement sa patience, où l'on achète l'honneur par l'humiliation, où les passions des uns sont mortifiées par celles des autres et où les péchés qu'on y fait portent presque toujours avec eux leur pénitence.

Si ces raisons ne vous touchent pas, je n'ai qu'à vous produire ici des saints qui dans le même rang, et dans les mêmes emplois que vous, se sont sauvés de la corruption du monde. Les uns dans une dignité suprême, pouvant tout ce qu'ils voulaient, n'ont rien voulu que de juste et de raisonnable; les autres employés pour le bien public, ont exercé les charges sans orgueil et sans avarice. Ceux-ci accommodant la politique à la religion, et non pas la religion à la politique, ont trouvé le moyen de servir leur prince, sans engager leur conscience, rendant à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à à Dieu. Ceux-là ont administré la justice sans faveur et sans intérêt, comme ayant eux-mêmes un juge à qui ils répondraient de tous leurs jugements. Pourquoi donc ne les imiterez-vous pas? n'avez-vous pas le même Evangile qu'eux? n'étaient-ils pas de la même profession que vous? Jésus-Christ est-il mort pour eux et non pas pour vous? les mêmes commandements qui leur ont été faciles, vous sont-ils impossibles? étaient-ils plus habiles que vous? suivez donc leurs exemples; êtes-vous plus habiles qu'eux? profitez donc de vos lumières.

Ce qui retarde ordinairement les progrès qu'on pourrait faire dans la vertu, c'est qu'on s'arrête aux dangers de sa condition, sans vouloir en considérer et en accomplir les devoirs. Lorsque la Judée accourait en foule aux bords du Jourdain, et que les publicains et les soldats consultaient comme leur oracle le précurseur de Jésus-Christ (*Luc.*, III); quelque dangereux que fût l'état des uns et des autres, il ne leur reproche pas, il ne leur ordonne pas de le quitter, mais il leur en prescrit les règles. Il dit seulement aux publicains : *N'excédez pas la commission que vous avez reçue*, levez les impôts, mais *n'exigez rien au delà de ce qui vous a été ordonné* (*Ibid.*), ayez soin des droits du prince, mais n'abusez pas de son nom pour vous engraisser vous-mêmes du travail et de la substance des pauvres. Il dit aux soldats : *N'usez point de violence, ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paye* (*Ibid.*). Sur quoi saint Ambroise raisonne ainsi : Donc le mal n'est pas de faire la guerre, quand c'est pour une cause juste, quand c'est pour une bonne fin, quand c'est avec une modération chrétienne. Le mal est de s'abandonner à ses propres ressentiments, de piller indifféremment amis, ennemis, et de réduire tout à la cupidité d'avoir, et au barbare droit des armes. Le mal n'est pas de se mêler des affaires publiques, dans le dessein d'entretenir l'ordre et de contribuer au bien commun; mais faire ses propres affaires aux dépens d'autrui, et s'élever sur les ruines des misérables qu'on opprime, c'est là l'endroit criminel.

De là, il est aisé de conclure que la perfection de chacun de nous consiste à remplir les devoirs de sa vocation. Je sais bien que nous ne sommes pas tous appelés à un même degré de sainteté; saint Paul nous avertit que tout le monde n'est pas fait pour être apôtre (*I Cor.*, XII); et Jésus-Christ nous enseigne qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son Père. Il y a des âmes, dit saint Augustin, que Dieu par une grâce particulière détache de toutes les choses créées, qui ne tiennent presque plus à la terre par aucun endroit, et qui s'élèvent sans peine à la plus sublime vertu. Mais il y en a qui se trouvent engagées dans le commerce du monde, par l'ordre même de la providence de Dieu, qui ne s'avancent que peu à peu, qui sont faibles, mais qui sont humbles, fidèles et circonspectes. Les premières sont comme des aigles qui percent les nues par la force de leurs oraisons, qui pénètrent les grandes vérités, qui regardent le soleil de justice. Les autres sont comme des colombes qui gémissent de leurs imperfections, qui ne volent que terre à terre, et qui ne laissent pas d'arriver, par cette médiocrité de vertu, à la perfection qui leur est propre.

Pour mieux comprendre ceci, remarquez avec moi, messieurs, qu'il y a dans le christianisme, un état de perfection et une perfection d'état. L'état de perfection est une condition de vie, qui détachant le chrétien du monde, le lie plus étroitement à Dieu, en lui consacrant d'une façon particulière ou par des vœux exprès, les biens du corps, de l'esprit et de la fortune. Tels sont ceux qui par une charité surabondante, suivant le conseil de Jésus-Christ, *vendent leurs biens pour en donner le prix aux pauvres* (*Matth.*, XIX). Tels sont ceux qui par un zèle de religion ont donné leur vie pour la vérité ou pour la justice, et pour le secours du prochain. Tels sont ceux qui renonçant aux plaisirs, même légitimes, ont conservé dans un corps mortel une pureté tout angélique. Mais la perfection de l'état consiste dans la pratique des vertus qui conviennent à chacun dans sa profession particulière; parce que Dieu a ses élus partout et qu'il les conduit par des moyens proportionnés à leur condition; les rois par la justice, les sujets par l'obéissance, les riches par les aumônes, les pauvres par la patience, les pasteurs par la charité et par la vigilance sur leur troupeau; les pères par l'éducation chrétienne de leurs enfants et par le règlement de leur famille.

Sur quoi l'on peut faire deux réflexions. La première qu'encore que ceux qui se retirent dans les cloîtres embrassent un genre de vie plus évangélique et plus saint, que celui que vous exercez dans le monde; si vous accomplissez mieux vos devoirs, quoique communs, qu'ils n'accomplissent les leurs, ils sont dans un état plus parfait que

vous, mais vous êtes plus parfaits qu'eux. La seconde réflexion, c'est qu'il n'y a point de tentation plus dangereuse, que celle de sortir des bornes de son état, sous l'apparence d'un plus grand bien qu'on croit pouvoir faire; car il prend à l'esprit humain je ne sais quelle inquiétude, même dans les affaires du salut, qui fait qu'il a bien de la peine à se tenir dans la place où il doit être et où Dieu l'a mis. Ceux qui sont destinés à la retraite veulent, sous des prétextes de charité, renouer commerce avec le monde. Au lieu de songer à leur salut en particulier, ils veulent faire voir qu'ils sont propres à travailler à celui des autres; ainsi s'embarrassant insensiblement des affaires et des intrigues du siècle, dont ils devraient être séparés, en pensant à sauver les âmes d'autrui, ils viennent à perdre la leur. Ceux qui sont appelés à l'action et au service du prochain, veulent à contre-temps faire les contemplatifs. C'est ainsi qu'un magistrat, sous prétexte d'oraison et de piété, devient souvent chagrin et inaccessible à ceux qui ont besoin de son secours; et qu'occupé inutilement à des prières que Dieu ne lui demande pas, il lasse la patience des malheureux que Dieu lui ordonne d'écouter favorablement, lorsqu'il traîne en longueur la justice qu'il doit leur rendre.

C'est ainsi qu'une femme dont la vocation est de se renfermer dans les soins et dans les devoirs de sa famille, va souvent d'église en église, de directeur en directeur; et qu'entrant dans toutes les parties de dévotion qui se présentent, elle ne néglige que celle qui lui est propre; qui est d'élever ses enfants et de régler son domestique. Rien n'est si commun que ces dévotions prises de travers. On cherche non pas ce qui convient, mais ce qui plaît et ce qui paraît davantage. Chacun veut être saint, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur. On néglige ses véritables devoirs pour s'en faire d'autres à sa fantaisie. De là vient qu'on s'empresse, qu'on se consume vainement, qu'on n'a ni le mérite de son état, ni celui des autres et qu'on ressemble à ces arbres, qui ayant été transplantés mal à propos, jettent tout au plus quelques feuilles et ne prennent plus racine, ni dans la terre où on les met, ni dans la terre d'où on les tire.

Que chacun demeure donc dans sa vocation (I *Cor.*, VII), dit l'Apôtre; que Moïse lève les mains sur la montagne, il est destiné à prier pour Israël; que Josué combatte contre Amalec, Dieu lui a donné les ennemis de son peuple à vaincre; que Joseph soit chargé de l'administration de l'Egypte, Dieu l'a établi sur ce royaume. C'est ainsi que les saints, dont nous renouvelons aujourd'hui la mémoire, sont parvenus à la sainteté. Les emplois où ils ont été engagés et l'affaire de leur salut ont été pour eux la même chose, et de quelque profession qu'ils aient été, ils se sont rendus saints, pour nous apprendre par leur exemple à ne nous point excuser sur notre condition, et pour nous faire voir par les récompenses qu'ils ont reçues à ne pas nous effrayer de l'austérité de leur vie.

TROISIÈME PARTIE.

Il est vrai, messieurs, et c'est un ordre établi de Dieu, que l'on n'arrive à la gloire qu'il a préparée à ses élus que par les tribulations qu'ils souffrent en cette vie, soit parce que cette gloire étant le fruit des souffrances de Jésus-Christ crucifié, nous devons l'acquérir par les mêmes voies qui nous l'ont méritée, soit que Dieu veuille éprouver la fidélité et la constance de ceux qui le servent, soit que la providence de Dieu, qui nous a voulu imposer la nécessité de travailler à notre salut, nous ait voulu aussi exciter à surmonter les obstacles qui s'y rencontrent par l'espérance d'une éternité bienheureuse. Aussi toutes les expressions dont l'Ecriture sainte se sert pour nous marquer cette gloire renferment ce qu'il faut faire pour y parvenir, et l'on ne saurait presque la définir que par les peines qu'elle coûte. Qu'est-ce que la gloire? c'est une *récompense :* il faut donc avoir travaillé, avoir servi pour l'obtenir. C'est *la couronne de justice :* il faut donc avoir combattu des ennemis; c'est *le royaume des cieux :* et Jésus-Christ nous apprend qu'il faut le conquérir et l'emporter avec violence; c'est *la terre de promission*, où coulent le lait et le miel, mais pour s'y établir il faut avoir passé la mer et traversé le désert aride de ce monde; c'est enfin *la béatitude de l'homme* (*Matth.*, V) : mais cette béatitude en cette vie s'applique à la pauvreté, à l'humilité, à la patience.

Telle a été la condition des saints dans le temps de leur vie mortelle : affligés, persécutés, méprisés par les impies, ils se consolaient de leurs peines dans la vue de la gloire qu'ils attendaient. Ils joignaient par leur considération et leur espérance le présent avec l'avenir (*Hebr.*, XI); ils unissaient leurs triomphes avec leurs combats, et par ce mélange de travaux et de récompenses ils adoucissaient les uns par les autres. Assurés de recueillir en paix et en joie ce qu'ils avaient semé en tristesse et en larmes, impatients d'arriver au terme où la sainteté est récompensée, ils marchaient courageusement par les voies qui y conduisent, quelque rudes qu'elles pussent être. Dans la liberté qu'ils avaient de choisir ou la félicité de ce monde, ou celle de l'autre vie, ils vivaient de l'esprit et *mettaient*, pour me servir des termes de Tertullien, *leur corps à part, pour mériter la couronne.* Et c'est la route que nous devons suivre.

Mais, quelque dure et quelque austère que paraisse la religion de ces hommes mortifiés, ne croyez pas qu'elle soit sans douceur et sans récompense dès cette vie; car on se forme une fausse idée de la dévotion, quand on n'en juge que par les dehors et qu'on n'en a nulle pratique. On regarde la pénitence comme une vertu meurtrière qui afflige l'âme et détruit le corps, l'application à la prière comme une contrainte fâcheuse qui gêne l'esprit, la retraite et le silence comme la marque d'une humeur qui est naturellement chagrine, ou qui le devient. On consi-

dère ordinairement les justes comme des gens plongés dans une tristesse continuelle, sans repos et sans consolation dans ce monde, ou comme des malheureux volontaires qui s'interdisent les plaisirs par mélancolie, et qui, gémissant sous le joug pesant de la loi et de la crainte de Dieu, traînent leur croix en tristesse et tout au plus en patience. Les tièdes les blâment, les libertins s'en moquent, et souvent les honnêtes gens mêmes les plaignent. Quelle injustice! dit saint Grégoire; est-ce aux gens du monde à juger ainsi des choses spirituelles? les ont-ils goûtées? sont-ils entrés dans les voies de Dieu, pour décider si elles sont aisées ou difficiles? ont-ils essayé de porter le joug du Seigneur, pour savoir s'il est léger ou pesant à ceux qui le portent? *Comment trouveraient-ils agréable ce qu'ils ignorent?* dit ce Père, et l'apôtre saint Pierre l'avait dit avant lui.

Or, la foi nous apprend sans l'expérience, et l'expérience nous le peut apprendre sans la foi, qu'il n'y a point dans le monde de gens plus heureux, et je dis même qu'il n'y en a point d'heureux que ceux qui sont véritablement chrétiens. Donnez à vos passions toute l'étendue qu'il vous plaira, mettez-vous au-dessus des lois, et n'ayez, si vous pouvez, que votre volonté pour toute justice; faites-vous un art et une étude de la volupté; ne refusez rien à vos sens; c'est Dieu qui le dit, non pas moi, il n'y a point de véritable joie pour les pécheurs (*Isa.*, XLVIII), parce qu'ils ne la trouvent pas en eux-mêmes et qu'ils ne la cherchent pas en Dieu. Ils gémissent, malgré qu'ils en aient, sous le poids de leurs péchés, ennemis des autres et d'eux-mêmes, tourmentés au dehors par les contradictions qu'ils trouvent en contredisant aux autres, tourmentés au dedans par autant de supplices qu'il y a de passions qu'ils ne peuvent ni satisfaire, tant elles sont insatiables, ni accorder ensemble, tant elles sont contraires les unes aux autres. Ils ne peuvent être contents, ou, s'ils le sont, dit saint Augustin, il n'y a point de plus grand malheur que de ne pas connaître qu'on est malheureux et de ne savoir pas qu'une fausse félicité est une véritable misère.

Mais l'Apôtre nous apprend au contraire que *les justes paraissent tristes, mais qu'ils ont dans le cœur une paix solide et une joie continuelle* (I *Cor.*, VI). L'oraison, le recueillement, la pénitence, toutes ces vertus et tous ces exercices de la piété chrétienne ne leur ôtent pas cette modestie et cette attention qui paraît tristesse, mais ils répandent dans leur âme une joie intérieure et secrète que Dieu maintient et que rien ne trouble. Qu'est-ce qui troublerait le repos du juste? les révolutions et les vicissitudes du monde? il s'en remet aux ordres de la Providence qui le gouverne. Les scandales qu'y font les impies? il sait démêler les volontés de Dieu d'avec les malices des hommes. Les persécutions qu'on lui fait? ce qu'on estime un malheur, il le prend pour une béatitude évangélique. La perte de ses biens? il les regarde comme des empêchements que la fortune aurait pu mettre à son salut. La mort de ses proches? il sait qu'il ne faut pas s'attrister avec excès, comme ceux qui n'ont point d'espérance. D'ailleurs la connaissance de la vérité, l'intégrité de sa conscience, les grâces qu'il reçoit de Dieu et les services qu'il lui rend, le comblent de consolations spirituelles, et le mépris même des plaisirs lui est un plaisir très-sensible.

Je parle ici, messieurs, des chrétiens qui sont tout à fait à Dieu; car, pour ceux qui n'y sont qu'à demi, quel repos peuvent-ils trouver dans le partage et dans l'agitation de leur cœur? Ils cherchent les moyens d'accommoder le monde avec l'Evangile, la religion avec leurs passions. Ils voudraient bien plaire à Dieu, mais ils craignent de déplaire aux hommes. Une partie d'eux-mêmes les élève vers le ciel, l'autre les ramène vers la terre. De là vient qu'étant toujours incertains et irrésolus sur le parti qu'ils doivent prendre, ils sont tantôt emportés par leurs passions, tantôt retenus par leurs remords. Ils disputent et combattent sans cesse contre eux-mêmes, inquiets, incertains, demi-vainqueurs et demi-vaincus de leurs mauvaises habitudes. De là vient que Dieu, qu'ils ne servent pas comme il faut, ne les assiste que faiblement; et que, n'ayant ni cette volonté pleine ni ces secours puissants, ils succombent aux moindres tentations. De là vient qu'étant désabusés du siècle, parce qu'ils sont assez éclairés pour en connaître les défauts, mais n'en étant pas encore assez détachés, parce qu'ils ont encore des prétentions de s'y avancer, *ils n'ont*, dit saint Bernard, *ni les consolations du monde, ni le mérite de la dévotion.*

La paix et la joie sont donc le privilége de ceux qui sont à Dieu de tout leur cœur. Mais quand toute la vie ne leur serait qu'affliction et que tristesse, *Les souffrances de ce temps*, dit saint Paul, *sont-elles proportionnées à cette gloire à venir, qui sera révélée en nous* (*Rom.*, VIII)? Quelle est donc cette gloire qu'espèrent les justes? Elevez votre esprit au-dessus des honneurs, des plaisirs, des richesses, et des prospérités que vous connaissez. C'est la béatitude de l'homme; c'est la vérité contemplée sans voile et sans nuage; c'est la charité sans aucun mélange d'amour-propre; c'est la vue de Dieu, non plus par images et en énigmes, mais à découvert et face à face; c'est la jouissance entière et assurée d'un bien éternel et infini, qu'on aime ardemment, et pourtant sans inquiétude; qu'on possède toujours également, et pourtant sans dégoût; en un mot, c'est Dieu même qui nous rend semblables à lui, pour nous rendre capables de ses communications éternelles, et pour nous faire jouir en notre corps et en notre âme des biens divins et incompréhensibles qu'il a préparés à ses élus.

Y a-t-il rien de si capable d'exciter nos désirs et d'animer nos espérances? Cependant, messieurs, nous vivons comme si nous ne prétendions rien à cette gloire. Quelques satisfactions, qu'une trompeuse prospérité

nous donne en ce monde, nous font oublier que nous sommes faits pour le ciel. Deux tribus, prêtes à passer le Jourdain pour entrer dans la terre promise, demandèrent pour toute grâce qu'on les laissât demeurer sur le rivage : *C'est ici*, disaient-ils, *un pays propre à nourrir des troupeaux, donnez-le-nous pour notre partage* (*Numer.*, XXIII), c'est tout ce que nous prétendons. Malheureux ! Ils découvraient des yeux la terre que Dieu lui-même avait préparée pour être le plus doux séjour et le plus fertile héritage du plus heureux peuple du monde. S'ils eussent eu de grands déserts, ou la mer à traverser encore une fois, s'il eût fallu repasser par des régions ennemies, et courir de nouveaux dangers, leur crainte eût été pardonnable ; mais il ne leur restait que les paisibles eaux du Jourdain à passer (*Ibid.*). Encore s'ils eussent dit que l'air ou les fruits de cette contrée étaient faits pour entretenir les hommes dans une longue santé, ou dans une grande abondance ; mais ils ont pour toute raison qu'elle est propre à nourrir des bêtes.

C'est à peu près l'erreur de plusieurs chrétiens, et plût au ciel que ce ne fût pas la nôtre ! Ils souhaiteraient que Dieu les laissât toujours sur la terre, et renonceraient volontiers aux prétentions qu'ils ont sur le ciel. Ne pouvant s'y arrêter effectivement, ils y arrêtent leurs désirs et leurs espérances. Mais il n'y a que le Jourdain à passer, il n'y a qu'un peu de peine à souffrir ; n'importe, cette terre leur plaît, et pourquoi ? parce qu'ils y trouvent de quoi nourrir leurs passions et de quoi contenter leurs convoitises. Que la foi réveille donc notre zèle, et que la vue des biens célestes que nous attendons, nous fasse oublier et nos plaisirs et nos peines d'ici-bas.

Sire, si je n'avais voulu donner ici qu'une idée de grandeur et de félicité, selon le monde, je n'aurais eu qu'à représenter à Votre Majesté, Votre Majesté même : j'aurais trouvé en elle seule tout ce que la naissance a d'auguste, tout ce que la réputation a d'éclatant, tout ce que la gloire du siècle a d'héroïque. Mais je m'élève au-dessus de toutes les félicités humaines, et je dois, en vertu de mon ministère, vous faire penser aujourd'hui, non pas à la gloire que vous avez acquise sur la terre ; mais à celle que vous devez acquérir dans le ciel, non par vos propres forces, ou par les suffrages des peuples, mais par la grâce de Jésus-Christ, et par la libéralité de Dieu même. Car qu'est-ce que la couronne que vous portez, au prix de celle que Dieu vous prépare ? qu'est-ce qu'un nom, pour immortel qu'il soit dans l'histoire, s'il n'est écrit au livre de vie ? et quelque bruit qu'on ait fait, quelque approbation qu'on ait eue, qu'est-ce qu'a su faire de bien celui qui n'a pas su sauver son âme ? En vain est-on heureux ici-bas, si l'on ne l'est pour l'éternité ; et dans l'engagement où tout chrétien se trouve de répondre à sa vocation, on peut se passer d'être grand, mais il est nécessaire d'être saint.

Ce fonds de religion, Sire, qui est gravé dans votre cœur, vous fait sentir vos obligations ; et ce que Dieu fait tous les jours pour vous, vous avertit de ce que vous devez faire pour lui. Sa bonté prévient vos souhaits et surpasse presque vos espérances. Son bras tout-puissant vous protége. La guerre faite avec succès, la paix conclue avec avantage, le calme et l'ordre dans vos Etats, la division et le trouble dans ceux des autres, une fortune constante dans tous vos projets ; pour comble encore de bonheur, une heureuse fécondité dans votre royale famille, font voir que sa providence veille sans cesse à votre gloire. Le ciel s'intéresse à votre grandeur, les ligues qu'on fait contre vous se rompent ou se brisent d'elles-mêmes, la guerre se tourne contre ceux qui pensaient à vous la faire, l'hérésie tombe sous vos édits, sans oser presque murmurer, l'infidèle tremble à l'approche de vos flottes, et croit se voir enseveli sous les ruines de ses mosquées.

Au milieu de tant de bienfaits, Sire, dont Dieu vous comble tous les jours, il ne vous reste plus rien à désirer que votre salut. Il ne vous reste plus rien à craindre que les grâces mêmes que Dieu vous a faites. Puissent ces prospérités temporelles, par le bon usage que vous en ferez, attirer sur vous des bénédictions spirituelles ! Veuille ce Dieu qui vous comble de tant de biens, couronner ses bienfaits, en formant dans votre cœur la reconnaissance qui lui est due ! Puissent les grandes vertus que vous avez à pratiquer, vous mériter de plus grandes récompenses, et, pour exprimer tout le zèle que nous avons pour votre salut, puissions-nous, après avoir vécu sous vos lois, vous voir un jour, même au-dessus de nous, dans la gloire.

SERMON II.

POUR LE JOUR DE LA CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE.

Prêché devant le roi en sa chapelle de Versailles, l'an 1682.

De qua natus est Jesus.
Marie de laquelle Jésus-Christ est né (*S. Matth.*, *chap.* I).

Sire, il n'appartient qu'à Dieu de louer les saints, parce que lui seul connaît et fait les saints. Il n'appartient qu'à lui de faire l'éloge de la Vierge, dont il connaît lui seul la grandeur et la sainteté, parce qu'il en est le principe. Les hommes ne savent pas louer avec dignité. Comme ils manquent d'intelligence dans l'esprit, ou de force dans les expressions, ils se répandent en paroles, font valoir les petites choses comme les grandes, cachant le fond de leur matière sous des ornements empruntés ; et, donnant à la vanité de leurs pensées plus qu'à la gravité de leur sujet, il semble qu'ils ne font l'éloge des autres, qu'afin d'obliger les autres à faire le leur.

Mais lorsque l'Esprit de Dieu, qui voit les choses comme elles sont et qui les exprime comme il les voit, veut donner une louange

dans l'Ecriture; il dit beaucoup et parle peu. Il enveloppe de grands mystères sous l'efficace d'une parole; et comme il sait le point de gloire et de grandeur sur lequel se fonde une illustre vie, il le pose comme un principe dont on peut tirer ensuite les conséquences, et fait en un seul mot un panégyrique.

C'est ce que je remarque dans les paroles de mon texte qui font l'éloge de la Vierge. Elle sort de ces familles illustres d'où toute la noblesse de la nature et de la grâce étant répandue, après une longue suite de rois et de patriarches, par laquelle elle a coulé comme par autant de canaux d'honneur et de gloire, s'est enfin toute ramassée en elle. Tout ce trésor de grâces que Dieu partage à ses saints, avec poids et avec mesure, se réunit en elle seule, pour y former les inclinations les plus pures et les vertus les plus parfaites. Cependant l'Evangile ne lui applique point cette succession de générations nobles et vertueuses. Il ne parle ni de la pureté de sa conception, ni des priviléges de sa naissance, ni de l'innocence de sa vie, ni de la sainteté de sa mort. Il semble qu'il ait oublié tant de vertus qui pouvaient nous fournir de si grands exemples; cette foi toujours vive, agissante, appliquée à la contemplation des mystères; cette fidélité constante qui tenait sa volonté toujours liée à celle de Dieu; ce désir ardent du salut des âmes, qui l'obligeait à s'intéresser à la rédemption et au mystère de la croix, qui devait lui coûter un jour tant de douleur et tant de larmes.

Mais que dis-je? *Jésus-Christ est né d'elle*, voilà tout son éloge. C'est à vous, messieurs, à entrer dans le sens de cette parole; c'est à vous à tirer de ce principe toutes les conséquences; donc sa famille est sainte, sa conception est pure, sa naissance est merveilleuse, sa vie est innocente et sa mort précieuse. Je vois au travers de cette seule qualité de Mère de Dieu les lumières de sa foi, l'ardeur de sa charité, la droiture de son esprit, la pureté de ses intentions, la fermeté de son courage, la sagesse de sa conduite. C'est sur ce mot que je fonde tout ce discours. Si je vous prêche qu'elle est sainte dans sa conception, c'est que je sais qu'elle a conçu Jésus-Christ, et si je vous dis qu'elle a été comblée de grâce lorsqu'elle commença de naître, c'est que je me souviens qu'un ange lui annonça que le Seigneur était avec elle, quand il lui dit : *Ave, Maria.*

Quoique la grandeur de Dieu soit renfermée en elle-même, et que son essence soit incompréhensible, les théologiens pourtant ont trouvé deux moyens de nous le faire connaître, selon la faiblesse de nos esprits. Tantôt ils recueillent toutes les perfections qui sont répandues dans les créatures, et nous élevant, comme par autant de degrés, des ouvrages visibles de Dieu à sa nature invisible, ils nous donnent une légère connaissance du souverain bien, par l'assemblage de tous les biens que nous connaissons hors de lui. Tantôt ils retranchent toutes les imperfections qu'on remarque dans les créatures mêmes les plus parfaites, et formant une idée de la pureté divine par l'éloignement et par la séparation de toutes les impuretés connues, ils tâchent de faire comprendre ce que Dieu est, en disant ce qu'il n'est pas. Je pourrais aujourd'hui raisonner ainsi en faveur de la Mère de Jésus-Christ. Je n'aurais qu'à recueillir les vertus des saints, la foi des patriarches, l'espérance des prophètes, le zèle des apôtres, la constance des martyrs, la pureté des vierges, et vous dire, Dieu a fait encore de plus grandes choses, et sa main toute-puissante a élevé au-dessus de tous les hommes celle qui devait être la Mère de leur Créateur. Mais je laisse les avantages qu'elle a sur les saints, je m'arrête à l'opposition qu'elle a avec les pécheurs. Vous connaîtrez ce que la grâce a fait en elle par les désordres que produit en nous la corruption de la nature. Nous sommes pécheurs d'origine, pécheurs d'inclination, pécheurs d'action et d'effet; retranchez tout cela d'une créature, et vous formerez l'état de la Vierge. Dieu l'a délivrée par une sanctification particulière, 1° du péché; 2° de l'inclination au péché; 3° des œuvres du péché. Voilà tout le sujet de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

L'Ecriture sainte, dans le cinquième chapitre de la Genèse, nous représente en peu de mots le bien et le mal; la grandeur et la misère de l'homme; deux conditions différentes, selon la différence de son origine. *Au jour de la création de l'homme, Dieu le fit à son image et à sa ressemblance* (*Gen.*, V). Voilà sa grandeur : les autres créatures n'ont été que des traces et des vestiges d'un Dieu tout-puissant; mais l'homme est l'image d'un Dieu sage, d'un Dieu spirituel, d'un Dieu juste. *Or, Adam ayant vécu, eut des enfants à son image et à sa ressemblance*, ajoute l'Ecriture (*Ibid.*); voilà la source de nos misères. Un pécheur engendra des pécheurs, et par une succession funeste, une race de criminels naquit de cette tige criminelle. De là vient qu'étant nés dans le péché et par le péché, nous naissons pour la pénitence. Notre corps est à peine formé, que nous sommes condamnés à le châtier et à le réduire en servitude; nos yeux ne sont pas encore ouverts, qu'ils sont obligés à verser des larmes; à peine avons-nous un cœur, qu'il faut le serrer par la douleur et par le repentir, parce que nous appartenons au vieil homme, et que *d'origine et de naissance nous sommes enfants de colère* (*Rom.*, V).

Saint Paul écrivant aux Romains, et voulant imprimer dans leur esprit ce principe de la religion chrétienne, afin de leur donner ensuite la connaissance de la justification par Jésus-Christ, leur enseigne que pour punir la désobéissance du premier homme, Dieu a répandu *un jugement de condamnation* (*Ibid.*) sur tous ceux qui le devaient suivre. Vérité humiliante, qui nous apprend que le péché ayant changé l'état de l'homme

dans sa source, et imprimé une tache qui ne s'efface point, et une corruption qui se perpétue jusqu'à ses derniers descendants ; qu'il est devenu comme une propriété de la nature, qui croît et se répand autant que la nature s'étend et se multiplie, et qu'encore qu'il soit personnel et étranger, il est devenu par une communication fatale, commun à tous et propre à chacun en particulier.

Vantez tant qu'il vous plaira cette prétendue pureté de sang qui coule dans vos maisons de père en fils depuis tant de siècles; remontez jusqu'à sa source, vous la trouverez empoisonnée. Comptez de génération en génération, les titres les plus nobles de vos familles ; le premier titre de vous et de vos ancêtres est celui de pécheur. Quand vous réuniriez en vous toute la gloire et toutes les fortunes de vos pères, le premier Père dont vous sortez, ne vous a laissé que la mort et le péché pour héritage. Je reconnais ce que je suis, dit le plus sage de tous les rois dans l'Ecriture (*Sap.*, VII), un composé de grandeur et de bassesses, fils de David, roi et prophète tout ensemble, enfant d'Adam, mortel, et qui plus est, ennemi de Dieu; élevé par ma dignité au-dessus du reste des hommes, égalé par la condition de la nature aux moindres de mes sujets, ayant dans l'esprit une sagesse qui me guide, et dans le cœur une concupiscence qui me dérègle. *C'est ainsi que je suis né, et tous les rois, quelque grands qu'ils soient, naissent ainsi* (*Ibid.*).

Mais pourquoi, direz-vous, être ainsi chargé d'une faute qu'on n'a pas commise, et porter la peine du déréglement d'une volonté étrangère? Il suffirait de vous dire que c'est une disposition de Dieu terrible, mais juste; que ce qu'il fait est infailliblement ce qu'il doit faire, et que sans entrer trop avant dans la profondeur de ses jugements, il faut adorer les secrets de sa providence. Mais servons-nous des lumières que la religion nous donne, et cherchons les raisons de cette communication et de cette étendue du premier péché sur tous les hommes. Saint Augustin, et les théologiens après lui, en apportent deux principales dont l'une est tirée de la nature du péché originel et l'autre de la qualité de celui qui l'a commis : elles serviront à notre instruction et à notre édification tout ensemble.

C'est une règle certaine dans la morale, que le péché est d'autant plus grand et plus digne de châtiment, qu'il part d'un esprit plus éclairé et d'une volonté plus pure et plus libre; parce que l'âme agit avec plus de force, quand elle agit par son mouvement, et qu'elle est moins excusable dans le mal qu'elle fait, lorsqu'elle est maîtresse d'elle-même et qu'elle le fait par son propre choix. Tel fut le péché de l'homme dans l'état de la création. L'erreur, ni la faiblesse n'y eurent point de part; ce ne fut pas la convoitise qui entraîna sa volonté, ce fut sa volonté qui excita sa convoitise. Dieu l'avait fait de ses propres mains, et l'avait fait à son image. Nulle ignorance n'obscurcissait son esprit, nul mauvais désir ne déréglait sa volonté, nulle infirmité ne diminuait la force de son libre arbitre. Ses espérances n'étaient pas combattues par ses craintes, ses passions n'inquiétaient pas sa conscience. Il n'avait pour toute loi qu'un commandement facile à retenir, facile à observer, imposé comme une marque de sujétion, non pas comme un joug de servitude. Cependant, contre tous les sentiments de son cœur, contre toutes les lumières de sa raison, il rompit les liens qui l'attachaient à Dieu; et de tout le poids de sa volonté il se précipita, pour ainsi dire, dans l'amour des créatures. De là, par un juste jugement de Dieu, s'est formé cet amour impétueux, qui nous porte à désirer et à satisfaire nos désirs illicites; de là est sortie cette proscription d'iniquité et de mort, qui passe de corps en corps et d'esprit en esprit, et qui a causé un renversement universel dans toute la terre.

La source de nos maux ne vient pas seulement de la grandeur du premier péché, mais encore de la qualité du premier pécheur. C'était de lui que nous devions tous sortir, et toutes nos volontés se trouvaient renfermées en lui, comme dans leur chef et dans leur principe, *dans lequel nous avons tous péché*, dit l'Apôtre; en sorte que de lui est descendu sur toute la race des hommes, et l'exemple de désobéir à Dieu, et la peine de lui avoir désobéi; et comme Jésus-Christ forme les saints en se donnant à eux pour modèle, et opérant leur justification par l'imitation de sa justice et par l'infusion d'une grâce intérieure et d'une communication d'esprit qu'il donne aux enfants qui ne sont pas capables d'imitation (*Aug.*, *de Merit. et Remiss. pecc.*); de même Adam forme les pécheurs de volonté et de malice par l'exemple qu'il leur a donné de violer la loi (*Rom.*, V); et les pécheurs de contagion et d'origine, par cette tache intérieure et secrète qui passe de lui à toute sa postérité, parce qu'il est le chef de tous les hommes ; pour nous apprendre que les péchés des particuliers sont bornés à eux-mêmes, et ne causent tout au plus que la ruine de ceux qui les commettent; mais que ceux qui sont établis pour être les chefs et la règle des autres, ne sauraient tomber, que leur chute ne cause de grandes ruines.

D'où pensez-vous que viennent tant de déréglements parmi les peuples, sinon des péchés de ceux qui les gouvernent? Ils servent de spectacle au monde, on les regarde; ils font la fortune des autres, on les imite: l'autorité de leur personne donne du poids à leurs exemples. Leur vie, quand elle est désordonnée, est comme une excuse publique, dont chacun se sert pour justifier ses mauvaises inclinations. Plusieurs croient qu'il est utile, quelques-uns qu'il est honorable, et presque tous qu'il est permis de leur ressembler dans leurs défauts mêmes ; et comme il y a une flatterie de parole qui les porte à les louer du bien qu'ils ne font pas, il y a une flatterie d'action par laquelle

on prétend se faire un mérite auprès d'eux, non-seulement d'approuver, mais encore d'imiter tout le mal qu'ils font. Pourquoi voyons-nous dans la religion si peu de foi pour les mystères, si peu d'exactitude pour les mœurs, si peu de révérence pour les lieux saints, si peu de respect pour les sacrements? La vie irrégulière que mènent ceux que Dieu a élevés à la dignité de son sacerdoce, est la source de ces désordres. Un intérêt sordide, une ambiton démesurée, un faste séculier, une dissipation mondaine, passent de leurs âmes dans celles des peuples. On se fait une religion de ce qu'ils font, non pas de ce qu'ils enseignent; on croit avoir autant et plus de droit de se dispenser de la loi de Dieu, qu'en ont ceux qui la savent et qui la prêchent. *Tel est le prêtre, tel est le peuple*, dit un prophète (*Isa.*, XXIV). Faut-il s'étonner s'il y a si peu de piété parmi les hommes, s'ils pêchent sans honte, puisqu'un tel exemple les autorise; et s'ils quittent le bon chemin, puisque ce sont leurs propres guides qui les égarent?

Pourquoi voyons-nous de ces péchés qui passent de père en fils, qui sont comme originels, et qui se perpétuent dans les familles; ou par une corruption secrète qui se mêle avec le sang, ou par un juste jugement de Dieu qui punit les pères par les enfants, et les enfants par les pères? Il n'y a rien de si commun, et personne n'y fait réflexion. Un père au lieu d'apprendre la crainte de Dieu à ses enfants, leur inspire tantôt par ses discours, tantôt par ses actions les vices, qu'il a; et leur forme insensiblement une vie semblable à la sienne : au lieu de corriger leurs passions naissantes, les nourrit par ses complaisances, les excite par ses persuasions, les fortifie par ses exemples et leur laisse souvent après sa mort, avec l'héritage d'un bien mal acquis, la triste succession de son ambition, de son avarice ou de sa vengeance. Une mère après avoir passé ses meilleures années dans les vanités et dans les plaisirs, se plaît à composer de ses propres mœurs, les mœurs d'une fille qu'elle idolâtre. C'est assez pour elle de lui avoir fait donner par bienséance une légère teinture de religion, elle s'applique à lui donner l'esprit du monde, ravie de se remettre devant les yeux l'image de sa jeunesse mondaine, d'attirer sur une partie d'elle-même, l'encens qu'on commence à lui refuser, et de voir rajeunir, pour ainsi dire, sa vanité dans celle qu'elle inspire à cette âme sans expérience.

De là vient qu'il y a des races orgueilleuses, des races avares, des races cruelles, où ces espèces de corruptions s'entretiennent visiblement, et deviennent comme héréditaires. S'il est donc vrai qu'il se fasse une communication de péché d'un ordre supérieur aux inférieurs, reconnaissons que tous les hommmes naissent dans la condition du premier, qui ayant reçu la nature humaine dans sa pureté, l'a corrompue dans cette première source, par laquelle elle coule dans ses descendants.

Mais ne confondez pas, messieurs, la Vierge dont je dois vous parler, avec les hommes dont je vous parle. Effacez de votre esprit toutes les idées que je viens de vous donner. Marie étant choisie pour être la Mère de Jésus-Christ, et comprise dans l'ordre de la rédemption et de la réconciliation des hommes, tire de son élection et de sa dignité, le privilége de sa naissance. N'attendez pas que j'entasse ici des vraisemblances, ou que je suspende vos esprits par des subtilités étudiées et par des applications ingénieuses des Ecritures. Je ne viens pas sonder un mystère que Dieu n'a pas encore révélé, ni mesurer ses miséricordes, ni marquer les temps et les moments de sa grâce, que les hommes doivent adorer, et qu'il n'appartient qu'au Père céleste de connaître. Je n'entreprends pas de prouver quelle rédemption est plus noble et plus efficace; de celle qui détourne le mal, ou de celle qui le répare; de celle qui brise les fers, ou de celle qui les empêche; de celle qui prévient le pécheur, ou de celle qui le sanctifie. Laissons ces questions curieuses; et dans une fête que l'Eglise accorde à la piété des fidèles, ne disons rien qui ne les édifie et qui n'aille directement à l'honneur de la sainte Vierge.

Dieu pour en faire un chef-d'œuvre de sa grâce et de sa puissance, et la remplir de l'abondance de son esprit, a voulu qu'il y eût une sainte proportion dans tous les états de sa vie, et que l'excellence de ses commencements répondît à cette sainteté admirable, qu'il devait ensuite produire en elle, par des accroissements de lumière et de vertu; en sorte qu'au lieu que l'homme juste, selon l'Ecriture, *lors même qu'il arrive à sa perfection, ne fait encore que commencer* (*Eccli.*, XVIII), on peut dire de la Mère de Jésus-Christ, que lors même qu'elle commence, elle est déjà arrivée à sa perfection, et que pour prémices de la grâce, elle en a reçu la plénitude.

Je fonde cette vérité sur ce principe, que Dieu proportionne les dispositions des personnes aux grands effets qu'il a résolu d'opérer en elles. Il ne dépend pas des sujets qu'il choisit pour accomplir ses grands desseins : les cœurs des hommes sont entre ses mains, il les forme tels qu'il les désire, et sa grâce fait en eux tout ce que la Providence en attend. Les rois du monde, quelque sages et quelque éclairés qu'ils puissent être, ne font presque jamais de choix qu'au hasard; ils donnent les dignités, mais ils ne donnent pas les vertus nécessaires pour les soutenir; ils peuvent faire la fortune des hommes, mais ils ne sauraient ajouter à leur mérite, et souvent répandant leurs grâces sur des sujets qu'ils ne peuvent pas en rendre dignes, ils font tort à leur sagesse, en communiquant leur bonté. Dieu n'est pas sujet à cette faiblesse, et choisissant la Vierge pour être la Mère de Jésus-Christ, il l'a comblée dès sa conception, de toutes ses grâces, afin qu'étant pleine de Dieu, elle fût en état de devenir la Mère d'un Dieu. Il l'a séparée de

tout le reste des créatures, afin qu'elle n'eût point de part à leur corruption, et qu'elle le choisît pour elle, comme il l'avait choisie pour lui. Ainsi saint Bernard assure qu'elle fût sainte avant que d'être née, qu'elle reçut tout d'un coup, et la bénédiction et la vie, et que devant produire la source de toutes les grâces, elle devait en être remplie elle-même sur le point de sa production et de son être dans l'ordre de la nature.

Quand il fallut bâtir un temple digne de la grandeur et de la majesté de Dieu : *C'est un ouvrage de conséquence*, dit l'Ecriture, *il ne s'agit pas de faire un palais pour un homme mortel, mais de préparer une demeure au Dieu du ciel et de la terre* (I *Paralip.*, XXIX). Quel soin et quelle précaution n'y prend-on pas? On n'y emploie que les métaux les plus purs, les bois odoriférants et incorruptibles, les pierres les plus précieuses et les plus durables, les mains d'ouvriers les plus industrieuses et les plus savantes. David, cet homme selon le cœur de Dieu, n'est pas digne d'exécuter une si sainte et si noble entreprise; il n'a pas toujours été le juste, le clément, le débonnaire; il faut une innocence qui n'ait jamais été souillée d'aucun crime, telle que celle d'un *enfant dans son âge le plus innocent et le plus tendre* (I *Paralip.*, XXIX). Quelle était cette habitation? un temple matériel et fait de main d'homme, pour servir de retraite à l'arche, ce gage fatal qu'il avait donné à son peuple d'une assistance particulière contre ses ennemis. Toutefois c'est un dessein digne de la grandeur et de la piété de ces deux rois, de la gloire et de la magnificence de leur règne. Quel ouvrage donc, chrétiens, doit être celui qui est destiné pour être l'habitation effective et corporelle d'un Dieu incarné, quel doit être ce temple bâti pour un Dieu par un Dieu même? Qui peut douter qu'il ne se soit intéressé à l'excellence et à la pureté de celle qu'il avait choisie entre toutes les femmes pour être sa mère? qu'il n'ait voulu la rendre parfaite, afin d'apporter plus de disposition au mystère de son Incarnation, qu'il a opéré pour notre salut? et qu'il n'ait employé sa toute-puissance pour éloigner d'elle toute sorte de corruption et pour proportionner sa perfection à la dignité et au ministère qu'il lui avait destiné avant tous les siècles?

Ainsi, soit que je la regarde dans les saints dont elle est sortie, ou dans Jésus-Christ qui est sorti d'elle, je tire des preuves de ses vertus. Elle est fille de ces chefs de famille qui ont joint la dignité du sacerdoce avec la qualité de princes, qui ont fait passer à la postérité la connaissance et le culte du vrai Dieu, qui ont conservé, au milieu de la corruption de tant de peuples, la loi naturelle en sa pureté et qui ont mérité par leur foi d'être les pères des fidèles. Elle est fille de ces vaillants capitaines qui ont tant de fois répandu leur sang pour le salut de la patrie, de ces souverains qui ont régné sur le peuple de Dieu, dont l'autorité n'était pas établie par une prescription humaine, mais par la puissance de Dieu même, qui leur avait mis la couronne sur la tête par la main de ses prophètes. Enfin, elle est fille de David, le plus doux de tous les hommes, de Salomon, le plus sage, de Josias le plus religieux de tous les princes. Mais je ne regarde point de qui elle est née, je regarde seulement qui est né d'elle. Je ne remonte pas à son origine, je descends à sa postérité et, sans m'arrêter à la gloire qu'elle tire de ses ancêtres, je passe à celle qu'elle tire de son Fils. C'est de lui qu'elle a reçu le privilége *d'être délivrée du péché* dans la conception et *de l'inclination au péché* dans la suite.

SECONDE PARTIE.

Quoique par un excès de charité et par une miséricorde infinie, Jésus-Christ ait répandu son sang pour nous réconcilier avec son Père et pour détruire l'empire du péché : toutefois pour abattre notre orgueil, pour exercer notre vertu et pour nous tenir dans une continuelle dépendance de sa grâce, il a laissé en nous un certain penchant que saint Augustin appelle le poids de la cupidité, qui nous pousse au mal presque malgré nous et qui, étant un reste du péché originel, est la source et la semence des maux que nous faisons et des maux que nous souffrons dans tout le cours de notre vie. C'est cette guerre intérieure de la chair contre l'esprit et de l'esprit contre la chair, qui faisait gémir l'apôtre saint Paul et qui lui faisait dire, les larmes aux yeux : *Hélas! qui me délivrera de ce corps de mort* (*Rom.*, VII)? d'où me vient cette contradiction de moi-même contre moi-même? Je sens en moi deux inclinations contraires et, pressé d'un côté par la grâce qui m'appelle et de l'autre par la cupidité qui m'entraîne, je fais souvent le mal que je voudrais éviter, et je ne fais pas le bien que je voudrais faire.

Aussi la théologie nous apprend que l'état des justes mêmes en ce monde est encore imparfait, et que la rédemption de Jésus-Christ n'est pas encore achevée. Je sais qu'elle est *abondante* quant au mérite (*Psal.* CXXIX), puisque Jésus-Christ n'a rien fait qui ne soit d'un prix infini; quant à l'étendue, puisqu'il a répandu son sang pour tout le monde; quant à l'effet, puisqu'il a détruit le péché. Mais comme ce serait une erreur de dire qu'elle a été défectueuse, c'est une vérité de dire qu'elle n'est pas encore achevée à notre égard. C'est la doctrine de saint Paul dans son Épître aux Romains (*Rom.*, VIII). En effet, Jésus-Christ a détruit le fond du péché, mais il n'a pas détruit en nous l'inclination au péché. La tête du serpent est coupée, mais il ne laisse pas d'avoir encore des mouvements dangereux. Nous sommes sauvés de la mort de l'âme, mais nous ne laissons pas d'être infirmes. Jésus-Christ est tracé en nous, mais il n'y est pas encore formé. Car, il y a cette différence entre la création et la régénération spirituelle que, dans la première, les créatures sont des ouvrages dans leur bonté et dans leur perfection naturelle (*Gen.*, I); mais, dans la régénération, c'est un ouvrage imparfait et *un commencement*

de créature (*Jacob.*, X) que Dieu a voulu former par sa grâce et pour sa gloire. C'est-à-dire que dans le baptême, la grâce est répandue dans l'âme du pécheur, mais le corps porte encore les marques et les caractères du péché. Une partie de nous-mêmes nous élève à Dieu, l'autre nous rabaisse vers les choses créées : l'une nous assujettit à la loi, l'autre nous révolte contre la loi ; et, par un aveuglement déplorable, nous suivons le plus souvent celle qui nous égare, au préjudice de celle qui peut nous conduire.

De là viennent tant de préventions et de faux jugements qui nous font préférer les règles du monde à celles de l'Évangile. De là ces empressements naturels qu'on a pour se satisfaire soi-même et ces irrésolutions perpétuelles, lorsqu'il s'agit de servir Dieu. On trouve, à la faveur de ses passions, des facilités à tout entreprendre ; à la poursuite du salut, tout incommode, tout ennuie. On se fait un plaisir de suivre sa volonté propre dans les choses même les plus difficiles, on se fait un supplice de suivre la volonté de Dieu dans les choses même les plus aisées. Que dirai-je de ces tiédeurs qui rendent nos prières inutiles et nos dévotions languissantes? Nous ne faisons pas un pas dans les voies de Dieu, que nous ne soyons prêts à tomber. L'erreur nous tente pour nous aveugler, le travail pour nous abattre, la volupté pour nous amollir, le chagrin pour nous décourager. Faut-il se déterminer au bien, quels combats, quelle violence? Faut-il accomplir la loi, il y a je ne ne sais quoi en nous qui s'y oppose, même malgré nous. Faut-il s'abstenir d'un plaisir défendu, la défense même irrite le désir et tout ce qui passe pour devoir devient une peine.

Ce n'est pas ici une peinture d'imagination que je fais, c'est le portrait au naturel de chacun des hommes. Je ne veux autre preuve de ce que je dis que le témoignage de vos consciences. C'est une vérité qui se fait sentir et qu'on n'a pas besoin de prouver. Ce qui a fait dire à saint Augustin que le péché originel est un point que la foi nous enseigne et que notre expérience nous confirme; qu'encore qu'il soit obscur dans ses principes, il n'est que trop évident dans ses effets; que, s'il est difficile de le croire, il paraît encore plus difficile de ne le pas croire; que, si ce mystère est incompréhensible à l'homme, l'homme est encore plus incompréhensible sans ce mystère ; que les païens mêmes en ont été frappés et que, d'un côté, la lumière de leur esprit ne leur permettant pas de se représenter Dieu autrement que souverainement bon et juste, d'ailleurs la nature leur criant de toutes parts que l'état de la vie était visiblement un état de condamnation et de supplice, n'osant mal penser de la bonté de Dieu et ne pouvant douter de la misère de l'homme, *ils en ont vu les effets, mais ils en ont ignoré la cause.*

Mais pourquoi m'arrêterai-je à vous décrire nos misères au lieu de vous entretenir des grandeurs de la Vierge, dont nous célébrons aujourd'hui la fête? Toute la grâce que Dieu fait aux justes ne va qu'à tempérer l'ardeur de leur convoitise et à réprimer leurs passions déréglées. Mais la grâce qu'il donne à Marie éteint le feu de ses passions jusqu'aux dernières étincelles, dessèche l'amour-propre jusqu'à ses racines et empêche le péché, non-seulement de régner en elle, mais encore d'habiter en elle. Il n'était pas de la bienséance qu'elle fût sujette à ces mouvements irréguliers qui troublent le repos de l'âme, ni que la convoitise, qui est la peine et la cause du péché, résidât dans celle qui devait être la Mère du Sauveur du monde.

Pour bien entendre ce privilége que Dieu lui a accordé, il faut remarquer qu'il y a deux choses qui retardent ordinairement la perfection des hommes. La difficulté qu'ils trouvent à faire le bien les rebute, l'inconstance et l'inégalité de l'esprit humain les porte au relâchement dans le bien qu'ils font. Ne vous étonnez pas si je fais souvent des oppositions de la nature avec la grâce; pourrais-je mieux vous faire connaître la sainteté de la mère de Dieu, qu'en vous découvrant la corruption des enfants des hommes. Je dis donc que la Vierge, par une grâce particulière, a marché dans les voies du Seigneur sans peine, qu'elle y est demeurée sans interruption et qu'elle n'a regardé que Dieu comme l'unique fin de ses actions, sans aucun mélange ni d'intérêt, ni d'amour-propre. Ce sont les suites de sa première sanctification.

L'esprit de l'homme, au moment de sa création, fut éclairé de la lumière d'intelligence, et sa volonté reçut une heureuse facilité de suivre le bien, en sorte que, connaissant la vérité et réglant ses actions sur sa connaissance, il jouissait d'une paix profonde au dedans de lui, dans le lieu de la béatitude où Dieu l'avait mis. Comme son esprit suivait les ordres du ciel sans résistance, son corps suivait aussi son esprit sans aucune peine. Mais étant sorti de cet état de tranquillité et de paix par sa désobéissance, le péché a rompu cette union. Comme il s'était révolté contre Dieu, ses sens se sont révoltés contre son esprit et, voulant se rendre indépendant de son Créateur, il est devenu esclave des créatures qui semblent vouloir lui servir d'obstacle à son salut. N'est-ce pas de là que viennent ces contrariétés que nous sentons en nous-mêmes et cette guerre continuelle que nous sommes obligés de soutenir contre nos passions? Il faut tantôt arrêter cette crainte imaginaire qui nous trouble, tantôt modérer cette fausse joie qui nous emporte, tantôt régler ce désir violent qui nous inquiète, tantôt renoncer à ces fausses espérances qui nous trompent. Il faut tous les jours résister à ses amitiés et à ses aversions naturelles, changer d'humeur et de coutumes, garder son cœur des passions naissantes et en arracher celles qui y sont enracinées. Que cet état est rude et qu'il est difficile de combattre incessamment contre soi-même sans s'ennuyer et sans être souvent vaincu!

Je sais que plusieurs ne ressentent pas ces troubles intérieurs. Ils vivent tranquillement au gré de leurs désirs, sans remords, sans inquiétude. Ils ne sont pas tentés, parce qu'ils donnent d'eux-mêmes dans tous les objets des tentations. Ils n'ont point d'ennemis, parce qu'ils ne savent pas résister; ce sont des vaincus qu'on a accoutumés à la servitude et qui sont volontairement sous le joug de leurs passions. Qu'ils sachent qu'ils sont d'autant plus à plaindre qu'ils ne se plaignent pas d'eux-mêmes; qu'ils jouissent d'une fausse paix, qui vient de l'endurcissement de leur cœur et non pas de la sûreté de leur conscience; qu'il y a dans la religion, comme dans la navigation, certains calmes plus dangereux que les tempêtes et que le comble de toutes les tentations, c'est de ne pas s'apercevoir et de ne pas sentir qu'on est tenté.

L'état de la Mère de Jésus-Christ était un état de paix et de repos, qui suit naturellement l'innocence. Elle ne sentait point d'ennemis intérieurs, parce qu'elle était dans une soumission entière à la volonté de Dieu. La grâce produisait l'obéissance et l'obéissance à son tour produisait la grâce. La contemplation réglait son action et son action n'interrompait pas la ferveur de la contemplation. La charité qui était affermie en elle l'affermissait dans la pratique des autres vertus. Sa raison ne diminuait pas sa foi, mais sa foi perfectionnait sa raison. Dieu seul était le principe, Dieu seul était la fin de ses actions. Les passions ne troublèrent jamais son âme, et par tout ce qui nous est marqué dans l'Evangile, nous connaissons qu'elle n'a été ni émue par les louanges, ni touchée par les injures, ni abattue par les mépris, ni lassée par les travaux, ni ébranlée par les périls et par les souffrances. Quoiqu'elle n'eût point de difficulté, elle n'eut pas moins de mérite. Le temps que nous employons à résister à nos passions, elle l'employait à multiplier les actes de sa charité. Nous combattons; mais les Philistins fuyaient devant cette arche du Seigneur. Notre vie est une révolution et un cercle perpétuel de chutes et de rechutes, de péché et de pénitence; la sienne a été une suite constante de bénédictions et de vertus, dont l'une était l'effet et la récompense de l'autre, et, comme elle ne sentait point de difficulté, elle n'était sujette ni au relâchement ni aux défaillances.

La marque la plus sensible de la faiblesse et de la corruption de la nature, c'est la disposition malheureuse de nous fortifier dans le mal et de nous relâcher dans le bien que nous faisons. Le vice croît et se multiplie, la vertu s'affaiblit et diminue; et, comme ceux qui sont bons cessent aisément de l'être, ceux qui sont méchants sont portés à l'être toujours davantage si Dieu les abandonne à eux-mêmes, parce que le péché monte dans l'âme par des degrés imperceptibles et qu'il prend toujours de nouvelles forces quand on le néglige. Ces conversations inutiles et vagues, où vous vous mêlez de parler de tout, de juger de tout indifféremment, seront bientôt non-seulement vaines et indiscrètes, mais encore scandaleuses et funestes au prochain; et si Dieu ne pose sur vos lèvres cette garde de circonspection que lui demandait le roi-prophète, il en sortira bientôt des traits sanglants d'une médisance empoisonnée. Vous désirez de vous enrichir par des voies même légitimes; si vous entretenez cette passion, bientôt vous ne craindrez point d'être injuste quand il s'agira de vos intérêts; vous n'épargnerez ni le sacré ni le profane, vous jouirez de votre bien avec avarice, vous regarderez celui des autres avec envie et peut-être enfin le lui prendrez-vous avec violence. Vous méprisez un pauvre en passant et négligez de l'assister de vos aumônes, vous en mépriserez un autre, vous vous formerez insensiblement un cœur cruel; et, dût périr à vos yeux une partie des misérables que vous avez peut-être rendus tels par vos oppressions, vous serez insensible et impitoyable. Vous avez quelque peine sur quelque point de religion, si vous ne recourez au principe, il vous prendra une curiosité dangereuse, votre esprit se perdra dans les mystères que vous voudrez approfondir, votre foi deviendra faible et chancelante, vous douterez et peut-être enfin, malheureusement, vous ne douterez plus.

Mais comme le vice prend des forces dans les hommes du monde, la vertu s'affaiblit aussi dans les gens de bien. Par un orgueil secret qui nous fait toujours imaginer plus parfaits que nous ne sommes, ou par une molle condescendance qui nous porte à nous épargner et à nous donner des libertés et des satisfactions recherchées, nous venons à interrompre le cours de nos bonnes œuvres. On sent d'abord je ne sais quel dégoût pour les exercices de piété; on se lasse de la prière; l'esprit s'amollit; on se persuade qu'il faut se soulager; on raisonne après selon ses désirs; on appelle un peu de relâche, ce qui est un relâchement entier; on prend pour nécessité ce qui n'est que pure délicatesse; et sous le nom d'adoucissement d'une trop grande austérité, sous prétexte de s'accommoder sagement à la faiblesse humaine, on descend par degrés jusqu'au déréglement, et l'on se familiarise avec la mort et le péché, selon les termes de l'Ecriture.

Heureuse et très-heureuse la condition de la Mère de Jésus-Christ. Le péché n'a pas eu de progrès en elle, non pas même de commencement, et la vertu n'y a point eu de relâchement ni de fin. Dieu avait ordonné dans l'ancienne loi que le feu qui était allumé dans le tabernacle brûlerait continuellement, et que des mains sacrées y mettraient souvent du bois pour l'entretenir; pour nous apprendre avec quel soin nous devons entretenir en nous la charité, ce feu que Jésus-Christ est venu apporter dans le monde, qui nous était représenté par cette figure. Il n'y a eu que la sainte Vierge qui ne laissa jamais amortir en elle ce feu divin. Elle l'entretenait dans son cœur par des accroissements perpétuels de grâce; par des renouvellements de ferveur et de piété; par son

attention à méditer et à pratiquer la loi de Dieu, en quoi consiste sa louange essentielle : *Bienheureux le ventre qui vous a porté* (*Luc.*, XI, 27), s'écria dans l'Evangile une femme surprise de la doctrine de Jésus-Christ et de l'éclat de sa sainteté et de ses miracles. Dites plutôt, répond le Sauveur : *Bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent* (*Ibid.*, 28). Veut-il affaiblir ou diminuer la louange véritable qu'on donne à sa sainte Mère? Rejette-t-il cette béatitude qu'on lui attribue d'avoir porté le Fils de Dieu dans ses entrailles? Ne reconnaît-il pas quel est le bonheur de cette virginité féconde qui a enfanté le Messie si longtemps attendu; et ne veut-il pas qu'on estime cette bénédiction que les prophètes ont prédite et que les patriarches ont souhaitée avec tant de passion dans leur famille? Non, non, dit saint Augustin, bien loin d'ôter à Marie la gloire qu'on lui donne, il la relève, comme s'il disait : Il est vrai qu'elle m'a porté dans son sein, qu'elle m'a nourri de son lait; mais elle me porte dans son cœur et se nourrit de ma parole; elle m'a fourni ce corps mortel; mais elle a reçu mon Esprit qui fait vivre éternellement; elle a ajouté foi à la parole d'un ange et m'a conçu pour le salut du monde, et c'est une béatitude qui lui est propre; mais elle écoute Dieu parler sans cesse à son cœur et elle accomplit toutes ses paroles, et c'est là la béatitude essentielle de tous les hommes. Faut-il donc s'étonner si elle n'a eu aucune *inclination au péché*, et si elle n'a point eu de part *aux œuvres du péché*.

TROISIÈME PARTIE.

Etre pécheur de naissance, se trouver enveloppé dans le crime, avant que d'être capable de le commettre; être ennemi de Dieu dès qu'on est homme, c'est un état déplorable. Mais on peut dire que c'est plutôt notre malheur que notre faute. Nous sommes aussi dignes de pitié que de châtiment. Quelque justes que soient les jugements de Dieu sur nous, nous serions innocents si le premier homme l'eût été, et nous ne méritons la mort que parce qu'il a été notre parricide. Etre pécheurs d'inclination, c'est-à-dire dans une crainte continuelle de perdre son âme, languir dans une triste nécessité de s'opposer à ses inclinations les plus naturelles, entretenir une division entière de soi-même contre soi-même, c'est un état bien dur et bien violent; mais après tout c'est un danger, non pas un péché; ces combats peuvent être heureux, et, si c'est une occasion de chute pour les faibles, c'est une matière de triomphe pour les saints. Mais être pécheurs d'action et d'effet, se sentir dans un engagement actuel et personnel au péché; non-seulement être abandonné de Dieu, mais avoir abandonné Dieu soi-même, ce n'est pas notre malheur, c'est notre faute; ce n'est pas une faiblesse, c'est une malice qu'il faut expier par une sévère pénitence.

Si la Vierge a été exempte de la tache et de l'inclination au péché, avec combien plus de raison a-t-elle été exempte des œuvres du péché: s'il est vrai que *les pères soient les sources de la gloire de leurs enfants* (*Prov.*, XVII), selon la parole de l'Ecriture; si le Fils de Dieu n'a pas dédaigné cette gloire en qualité d'homme; s'il s'avoue et se reconnaît vrai et légitime enfant de Marie, par l'honneur et par l'obéissance qu'il lui rend; s'il veut que son évangéliste soit l'historien de sa naissance et termine sa généalogie par ces mots : *De laquelle Jésus-Christ est né*; Si, dans les principales rencontres de sa vie et même dans l'action la plus glorieuse de son ministère, *quand il paraîtra dans sa majesté* (*Matth.*, XIX), juge des vivants et des morts, il ne veut point d'autre qualité que celle de *Fils de l'Homme*, s'il s'honore enfin et se glorifie du nom de la Mère dont il est né, ne peut-on pas tirer de là une conjecture certaine qu'elle n'a pas été sujette au péché? L'humilité de Jésus-Christ *l'a abaissé jusqu'à l'anéantissement* (*Philipp.*, II, 7) : sa bonté lui a fait souffrir toutes les ignominies qu'on peut faire au dernier des hommes; non-seulement il a enduré les outrages avec patience, mais encore il en a fait gloire. Mais quand il s'agit du moindre ombrage du péché, le moindre soupçon lui paraît incompatible avec sa pureté, il repousse la calomnie (*Joan.*, VIII, 46). Or, si sa Mère eût été reconnue capable et susceptible de péché, on aurait pu confondre la réputation de l'un et de l'autre, et douter si le Fils était pécheur, en voyant la Mère pécheresse. Il a donc fallu, dit saint Augustin, qu'elle ait été privilégiée; car, ayant mérité de concevoir et de mettre au monde celui qui certainement a été exempt de tout péché, elle a reçu plus de grâce que qui que ce soit pour vaincre entièrement le péché (*Aug.*, *de Nat. et Grat.*, VI, 36).

Il était juste que Dieu la prévînt de toutes les qualités qui pouvaient contribuer à la gloire de sa naissance et ôter de l'esprit des hommes cette image de bassesse et d'infirmité qui paraissait dans l'incarnation. Elle devait être la première preuve de la divinité de Jésus-Christ; fille d'une mère stérile, elle-même mère et vierge tout ensemble. Il fallait qu'elle fût aussi une des preuves de sa sainteté par une vie pure et irréprochable. Je sais bien que dans l'ordre de la généalogie du Fils de Dieu, il se trouve parmi ses ancêtres et des hommes vicieux et des femmes même déréglées, pour montrer, dit saint Jérôme, qu'il n'était pas seulement venu au monde pour couronner les justes, mais encore pour faire grâce aux pécheurs; mais lorsqu'il s'agit de contribuer immédiatement à la naissance du Sauveur et d'ôter tous les prétextes que pouvaient alléguer les esprits incrédules et infidèles pour ne pas croire à sa doctrine ou à ses miracles, il s'est choisi une Mère vierge de corps et vierge d'esprit, dont la réputation et la sainteté pussent être liées à la sienne.

Revenons à nous, messieurs; la Vierge dont nous prêchons la pureté ne sera pas moins honorée par les soins que nous prendrons de l'imiter, que par les louanges que nous lui donnons. J'ai fait dans tout ce dis

cours le portrait de l'homme en général, c'est à chacun de nous à faire le sien en particulier. Comme il ne s'agit pas de réformer toute la nature, mais de nous corriger nous-mêmes, ce serait peu de savoir ce qui convient à tous les hommes dans l'état du péché où ils sont nés, si nous ne connaissions ce qui nous convient personnellement dans l'état des péchés où nous vivons. Car, encore que cette corruption soit commune et la même en tous par sa racine; elle prend néanmoins diverses formes selon que l'âme s'y abandonne plus ou moins et que la concupiscence déterminée et excitée par les occasions et par les objets, se répand d'un côté plus que d'un autre. C'est de là que viennent ces défauts essentiels, auxquels nous nous attachons par des passions vives et agissantes; ces péchés de tempérament et de complexion qu'on peut dire originels, même après le baptême, qui sont nés avec nous, qui croissent avec nous, qui demeurent comme imprimés dans la substance de l'âme, et qui tiennent à nous par tant de liens, qu'il faut un soin continuel et une grâce extraordinaire pour les arracher entièrement, parce qu'ils font en nous une espèce de nature.

Telle est la condition des hommes; chacun a son penchant et son caractère de vice. L'un est violent et colère, rien ne peut adoucir son âme féroce, quand elle est une fois émue. S'il ne peut achever une oppression, il intentera des procès, il suscitera des querelles, il troublera le repos de tous ses voisins. L'autre ne cherche qu'à s'agrandir; toute son âme sans réflexion se repand en désirs ambitieux. La vanité est la règle de ses actions, il n'y a point de rang qu'il ne prétende; point d'homme heureux qu'il ne haïsse et que dans son cœur il ne fasse descendre de son élévation pour se mettre lui-même à sa place. On voit des avares de naissance; toutes leurs vues vont à acquérir et à amasser. Leurs mains tombent de leur propre poids sur le bien d'autrui et s'attachent à tout ce qui les accommode, sans aucune règle de droit ou d'équité. Il y a des naturels pesants et paresseux; rien ne les touche, ni les remords de leur conscience, ni les avertissements des hommes, ni la crainte des jugements de Dieu, ni les grâces qu'il leur fait, ni les afflictions qu'il leur envoie; s'ils se réveillent quelquefois, ils retombent aussitôt dans leur assoupissement ordinaire. Les uns enfin sont injustes, les autres voluptueux, et chacun a sa tache originelle et sa faiblesse de tempérament. Comme il y a dans les corps infirmes ou blessés des parties faibles où se jettent toutes les mauvaises humeurs, il y a de même des endroits faibles dans nos mœurs où se jette toute la mauvaise constitution de l'âme.

Il faudrait se roidir sans cesse contre ces torrents d'iniquité, cependant on s'y abandonne. On ne pense pas être fort coupable parce qu'on aime ses fautes; on craint de toucher à ces endroits tendres. Un avare voudra bien se sauver par le jeûne et par l'abstinence; mais non pas par la charité et par la libéralité envers les pauvres. Un orgueilleux fera des libéralités éclatantes aux hôpitaux et aux églises, mais il ne voudra céder à personne, quelque justice qu'il y ait. Un médisant consentira volontiers à ne pas prendre le bien d'autrui, pourvu qu'on lui sauve le droit de déchirer la réputation de tout le monde. Chacun se fait des restrictions sur son salut selon son humeur et met toujours à part ses péchés de tempérament; comme s'ils étaient moindres, parce qu'on les aime; comme s'ils étaient moins dangereux, parce qu'ils sont plus naturels; comme s'ils étaient plus pardonnables, parce qu'on les commet plus souvent; comme s'il suffisait, pour se justifier, de dire : Cela est dans mon sang, c'est ma complexion, c'est mon étoile; et comme si cette corruption naturelle était une raison pour nous défendre de la justice de Dieu et non pas un sujet de recourir à sa miséricorde.

Rompons ce naturel qui nous porte au mal, par l'exercice des vertus contraires. Appliquons d'une main impitoyable le terrible, mais salutaire appareil de la pénitence, à ces plaies envenimées. Veillons sur ces endroits faibles de peur d'y être surpris; combattons-y de peur d'y être vaincus, employons-y nos forces, appelons à notre secours celle qui est la protectrice des pécheurs et l'ennemie du péché et qui peut nous obtenir, par ses puissantes intercessions, la grâce et la gloire que je vous souhaite : *Au nom du Père*, etc.

SERMON III.

PANÉGYRIQUE DE SAINT JOSEPH.

Prêché dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, l'an 1682.

Quis putas est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam?

Qui pensez-vous que soit le serviteur fidèle et prudent, que Dieu a établi pour avoir soin de sa famille? (*S. Matth.*, *ch.* XXIV).

Bienheureux l'homme qui sert Dieu, quand il est exact et fidèle dans les devoirs que Dieu lui impose! Bienheureux l'homme dont Dieu se sert, quand il est sage et éclairé dans les ministères où il l'appelle. Mais bienheureux par-dessus tout celui qui, joignant à la simplicité de sa foi les lumières d'une prudence évangélique, sait obéir ou commander, et se cacher ou se produire, selon les ordres de la Providence qu'il accomplit en lui ou qu'il exerce sur les autres.

Qui pensez-vous, messieurs, *que soit cet homme fidèle et prudent* dont je parle, qui, selon l'Evangile, est serviteur et maître tout ensemble; qui reçoit les ordres et qui les donne; qui se repose sur l'amitié du Seigneur, et sur la fidélité duquel le Seigneur même se repose? C'est Joseph, père de Jésus-Christ, époux de Marie, tuteur de l'enfance de l'un, protecteur et témoin de la virginité de l'autre, chef établi de cette sainte et divine famille.

Tout humble et tout petit qu'il est à ses yeux, il entre dans les puissances du Seigneur en reconnaissance de ses services. Comme il

s'est abaissé sous lui, il se voit élevé sur les têtes les plus nobles et les plus sacrées du monde. C'est à lui que volent ces esprits célestes, qui portent aux hommes les paroles de Dieu dans les rencontres importantes. C'est à lui que s'adressent les oracles divins, lorsqu'il s'agit de l'honneur de la Mère, ou de la sûreté du Fils, ou du progrès des mystères que Dieu dévoile peu à peu, et qu'il dispense avec poids et avec mesure. C'est lui qui veille à la garde du tabernacle du Dieu d'Israël, qui transporte l'arche de la nouvelle alliance selon les besoins et qui tient en dépôt le prix du salut et de la rédemption des hommes. C'est lui qui, par ses soins et par son travail, fait subsister cette famille vierge et féconde, qui est l'image et l'origine de l'Eglise, qui doit produire tant d'enfants spirituels, non par les principes de la nature, mais par les opérations de la grâce, et former ce royaume de Dieu, qui n'a d'autres bornes que le ciel, ni d'autre durée que l'éternité.

Mais, quoique toute puissance lui ait été donnée sur la terre, il ne relâche rien de son humilité, ni de sa soumission. Tout maître qu'il est, il se tient dans l'ordre de serviteur sage et fidèle, recueilli en lui-même, attentif à Dieu, dans la contemplation de sa grandeur, dans l'attente de ses commandements, dans l'exercice de sa loi, dans la dépendance de sa grâce. C'est de ces deux états de sujétion ou de supériorité, qui renferment toute la sainteté de saint Joseph, que je tire toute la matière de cet éloge. Tout semble concourir à la gloire de mon sujet. L'Esprit-Saint, Jésus-Christ, Marie s'y intéressent. Que ne puis-je espérer des secours de l'un, de la grâce de l'autre, et des intercessions de la Vierge, à qui nous dirons les paroles que l'ange lui dit, et que saint Joseph lui redit sans doute plusieurs fois : *Ave, Maria.*

Dieu, qui est le souverain bien et la source de tous les biens, se communique diversement à ses saints. Comme il les conduit à ses fins par sa grâce, qui, selon saint Pierre, a plusieurs formes (I *Petr.* IV), il leur donne divers caractères de sainteté, selon qu'il convient à sa gloire, ou à leur propre sanctification, ou à l'utilité de son Eglise, en faisant dominer en eux quelqu'une de ses perfections divines. Il y a des hommes de sa miséricorde qu'il enrichit plus pour les autres que pour eux-mêmes ; qu'il suscite pour être comme les bienfaiteurs publics, et pour soulager les misères du reste des hommes (*Eccli.*, XLIV). Il y a des hommes de sa puissance à qui il semble qu'il ait donné toute la force de son bras ; qui étonnent toute la nature, et la surmontent par des signes et des prodiges, quand il s'agit de faire connaître sa vérité, ou de faire craindre ses jugements. Mais il y a des hommes de sa providence, qu'il conduit comme pas à pas ; à qui il donne un esprit droit et un cœur docile pour connaître ses volontés et pour les accomplir, et même pour les découvrir aux autres. Voilà le caractère de saint Joseph. C'est un homme qui se confie en Dieu, et en qui Dieu se confie, qui est le sujet et le ministre de ses grands desseins ; qui se tient toujours entre les mains de la providence de Dieu pour sa propre conduite, entre les mains duquel Dieu met sa providence pour la conduite de Jésus-Christ et de Marie. Ce seront les deux parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Si craindre Dieu et observer ses commandements, c'est la justice de l'homme en général ; si vivre de la foi et renoncer à son propre sens est la justice du chrétien ; si s'anéantir à la vue des grandeurs de Dieu et s'unir à lui, est la justice particulière de ceux qu'il approche de lui par sa grâce, l'Evangéliste pouvait-il donner à saint Joseph une qualité qui lui fût plus propre que celle de juste (*Matth.*, I), et pouvait-il dans la suite mieux expliquer cette justice que par la soumission et la dépendance où ce saint demeure à l'égard de Dieu dans les principales actions de sa vie? Il ne choisit rien de lui-même, et il s'abandonne à tous les choix que Dieu fait de lui, quoique ce soit dans des rencontres délicates et difficiles. Au premier ordre qu'il reçoit d'un ange, il se lève ; il va, sans affaiblir son obéissance par des retardements affectés, et sans la faire valoir par les dangers, ou par les peines qu'il y prévoit. Il n'examine jamais le commandement qu'on lui fait : c'est assez pour lui qu'on lui dise que Dieu commande. Il ne répond que par un silence respectueux et par une exécution prompte et fidèle.

Il ne s'informe ni des causes, ni des desseins, ni des succès ; et jamais une indiscrète curiosité, ni une vaine inquiétude ne troublent la simplicité de son cœur, ni la tranquillité de son âme ; il ne se fait pas honneur devant les hommes des commissions qu'il avait reçues ; il renferme son secret en lui-même et ne veut avoir que le mérite de la foi et la gloire de l'obéissance. Aussi il ne s'ingère en aucun emploi, sans un ordre du ciel qui le détermine. Il ne regarde ni les hommes, ni les moyens humains, pour sortir des difficultés où il se trouve. Pour chaque action qu'on sait de lui, il lui a fallu une révélation, une vocation, une mission particulière : voilà quel est le caractère et la vertu de saint Joseph.

Quoiqu'il comptât des rois pour ses ancêtres et qu'il descendît de ces souverains que Dieu lui-même avait mis sur le trône, il se vit sans chagrin dans une condition basse et obscure et ne demanda point de sortir de la voie qui lui avait été marquée. Il y a dans le cours de sa vie certains endroits touchants et sensibles pour des âmes nobles et généreuses. On sent doublement son malheur quand on connaît qu'on devrait être heureux. Rien ne gêne tant l'esprit de ceux qui sont sortis d'une maison illustre et opulente que de se voir dans une condition misérable. On regarde avec chagrin la place qu'on occupe et celle qu'on voudrait et qu'on devrait même occuper. Il reste dans le cœur un certain fond de courage que la nature soutient et que la fortune ne peut entièrement abattre

par ses disgrâces ; et il y a dans le sang je ne sais quoi qui rappelle chacun à son origine. Saint Joseph supporta patiemment cet ordre rigoureux de la Providence. Il fut, sans murmurer, tributaire de ceux dont, par le droit de sa naissance, il aurait pu prétendre d'être le maître; la pauvreté ne lui parut pas honteuse, quand c'était Dieu qui l'avait permise. Ce fut assez pour lui de trouver dans le travail de ses mains de quoi conserver à Dieu une vie qu'il avait destinée à son service, et il considéra dans son état, non pas les révolutions d'une bizarre fortune, mais les dispositions d'une sage et adorable Providence.

Que ne fait-on pas aujourd'hui pour relever sa famille, quand elle est tant soit peu déchue? On se regarde avec pitié et les autres avec envie; on se jette dans les intrigues, et l'on se sert avec adresse tantôt de ses vices et tantôt de ses vertus ; on s'attache servilement à la fortune d'autrui pour réparer les brèches et les ruines de la sienne ; on tâche de regagner par ses bassesses le crédit qu'on a perdu peut-être par sa vanité; on amasse du bien par toutes sortes de voies, pour racheter sa gloire par ses richesses ; on cherche à se remettre en honneur par quelque alliance considérable; pour élever un de ses enfants, on devient le tyran des autres, destinant ceux-ci à l'Eglise sans discernement et sans vocation, afin de mêler à des richesses d'iniquité le patrimoine de Jésus-Christ et de ses pauvres, forçant celles-là par des dégoûts continuels et par des persuasions violentes, à se jeter dans des monastères, non pas pour se consacrer à Dieu par une oblation volontaire, mais pour se sacrifier par désespoir à l'ambition de leurs parents et à l'élévation de leurs frères.

C'est ainsi qu'on veut se tirer de la dépendance de Dieu. Joseph voulut au contraire s'y maintenir; il reconnut que sa perfection et sa véritable gloire consistaient dans cet abaissement volontaire. Les relations qu'il devait avoir avec Jésus-Christ devaient lui faire prendre ses mœurs et ses inclinations par avance. Comme il devait contribuer à la naissance de l'Evangile, il devait s'y préparer par la pratique anticipée des vertus et des conseils évangéliques. Il était convenable qu'il portât la ressemblance d'un Dieu infirme et humilié, dont il devait être regardé comme le gouverneur et le père. Comme il devait servir à cacher le mystère de l'Incarnation jusqu'au temps qu'il fallût le manifester au monde, il fallait qu'il fût caché dans l'obscurité de sa condition et qu'il devînt lui-même comme un mystère de la Providence.

Que j'aime à me le représenter sous un toit rustique et dans une étroite et pauvre maison, loin du bruit et du tumulte du monde, se sanctifiant par le travail, par la retraite et par la prière! Quel palais renferma jamais une si auguste famille? Que dans ce sombre et petit espace il se passe de grandes choses! c'est là que se traçait le plan d'un monde nouveau, créé dans la justice et dans la sainteté de la vérité; c'est là que commençaient à s'exécuter dans le temps les projets éternels de la miséricorde de Dieu sur les hommes ingrats et coupables; c'est là que se formaient les premiers modèles du culte spirituel et intérieur qui s'allait établir et que se jetaient les fondements d'un Evangile inconnu qui devait être porté dans toutes les parties de la terre; c'est là que Jésus-Christ, tout enfant qu'il était, faisant déjà l'office de médiateur et de pontife, comme dans un sanctuaire, offrait à Dieu un sacrifice de prières et de pénitences, qu'il traitait de notre salut avec son Père, et qu'il avançait l'œuvre de notre réconciliation, pendant que les hommes, occupés des biens de la terre et de leurs folles passions, semblaient courir à leur ruine; c'est là enfin que Joseph et Marie admiraient les merveilles de Dieu, qu'ils voyaient croître l'objet de leur espérance et de leur amour, et qu'ils recueillaient dans leurs cœurs et ses actions et ses paroles; ils recevaient son obéissance au dehors et lui rendaient leurs adorations au dedans. Tous ces mystères se passaient dans cette humble, mais vénérable retraite sous les auspices de saint Joseph et sous le sceau de la providence divine.

Mais voyons ce saint entre les mains de Dieu, dans les principales et plus nécessaires circonstances de l'incarnation de son Fils. Jésus-Christ devait naître d'une mère vierge, les prophètes l'avaient prédit : ainsi le portait le décret éternel de la réparation du salut des hommes. Comme cette merveille était au-dessus des lois de la nature, il fallait un Dieu pour l'opérer : comme elle était au-dessus de la portée de la foi et de la créance humaine, il fallait un homme pour le voiler. Le Saint-Esprit est l'auteur invisible du mystère, et Joseph est le voile mystérieux qui le couvre.

Ils se partagent, ce semble, pour cet effet leurs fonctions et leurs offices : l'un par une secrète et féconde vertu, suppléant au défaut d'une stérile virginité, formait dans le chaste sein de Marie le corps sacré du Sauveur du monde; l'autre par une protection visible, mettait à couvert la naissance du Fils et la réputation de la Mère; sous l'ombre du plus pur et du plus saint mariage qui ait été destiné dans le ciel et qui ait été contracté sur la terre. L'un se réservait la puissance de l'opération intérieure pour former cette foi vive, cette charité parfaite, cette humilité profonde, qui étaient les fondements de sa grandeur ; l'autre était chargé du pouvoir de l'administration extérieure pour la secourir dans ses besoins, pour pourvoir à toutes les nécessités de sa vie, pour être son consolateur dans ses troubles et le compagnon de ses travaux dans la garde du dépôt sacré, également commun à l'un et à l'autre. Le Saint-Esprit enfin par sa grâce était dans le fond le chef de ce mystère, saint Joseph dans la suite en était par sa vigilance et par ses travaux le conducteur et l'économe.

Quelles qualités ne supposait donc pas en lui un si glorieux ministère? La Providence

de Dieu qui proportionne les hommes dont il se sert aux emplois qu'il veut leur donner et aux desseins qu'il a sur eux, avait versé sur celui-ci ses bénédictions et ses grâces. Son cœur était rempli de ces affections tendres et pures qu'une parfaite charité allume quelquefois dans les âmes vierges et qu'aucun objet ne peut altérer. Tel devait être un cœur uni à celui de Marie : son esprit était éclairé d'une foi constante et inébranlable, que les apparences humbles et pauvres ne pouvaient blesser : tel devait être cet esprit paternel, choisi pour élever Jésus-Christ dans ses tendres années, parmi les persécutions et les misères de la vie. Cependant il conserve en lui-même ce fonds de sainteté que la Providence y a mis, jusqu'à ce que cette même Providence la mette en usage. Il ne choisit pas son état, il attend que Dieu le choisisse par une vocation expresse et, selon quelques anciens Pères de l'Église, extraordinaire et miraculeuse.

Plût à Dieu, messieurs que je pusse arrêter par cet exemple ceux qui se jettent témérairement dans le sacerdoce de Jésus-Christ et dans les ministères de son Eglise! Quelle réflexion y fait-on aujourd'hui? on n'y entre presque plus que par des vues intéressées : c'est un moyen de faire fortune, de vivre dans une honorable oisiveté, de se sauver du débris des affaires de sa famille, d'entretenir plus sûrement sous un habit sacré un luxe et des désirs séculiers et profanes; on regarde l'Eglise comme une terre de promission où coulent le lait et le miel, qui porte des fruits sans qu'on ait la peine de la cultiver, où il y a peu de travail et beaucoup de profit à faire; on croit qu'il est permis de se faire un héritage de celui de Jésus-Christ et de ses pauvres; on va prendre dans la maison de Dieu des revenus qu'on ne trouve pas dans la sienne; on vit de l'autel sans servir à l'autel; on devient riche, si l'on peut, sans devenir charitable, et comme on y est entré sans vocation, on y demeure sans honneur et sans conscience.

Saint Joseph n'entra qu'en tremblant dans le ministère de la famille de Jésus-Christ, et il s'en acquitta avec une fidélité inviolable. Avec quelle circonspection, avec quelle dépendance de Dieu regarde-t-il le mystère que le Saint-Esprit venait d'accomplir en Marie, avant même qu'il en fût instruit? Voyez comme il se comporte dans une affaire aussi délicate : il ne s'abandonne pas à ses soupçons, il ne s'arrête pas aux apparences, de peur de blesser la vérité; il fait ses réflexions à loisir, et le trouble où il est ne lui fait rien perdre de sa patience; il ne consulte personne dans la crainte qu'il a que la charité n'y soit offensée; il n'accuse pas son épouse; il ne convenait ni à sa bonté ni à sa justice d'en user ainsi; il ne lui découvre pas à elle-même le sujet de son inquiétude, de peur que cet éclaircissement ne fît quelque peine à sa pudeur, il lui semble qu'il lit dans ses yeux et sur son visage des preuves convaincantes de son innocence; il sait qu'une vierge devait enfanter, et il croit que cette vierge pourrait être Marie, aimant mieux présumer en elle un miracle que de la soupçonner d'une faute, et croire qu'une vierge fût mère, que non pas que Marie fût coupable.

Mais au milieu des difficultés que lui opposent la raison et la nature, il en laisse le jugement à Dieu, et souhaite que dans les secrets de sa providence il se trouve quelque voie pour justifier une créature, qu'il est porté de regarder comme innocente. Elle la justifie cette providence; le nuage se dissipe, l'ange paraît, Joseph est confirmé dans la vérité et récompensé de sa foi par la révélation et par la connaissance du mystère où il devait avoir tant de part.

Mais quel est son abandonnement à la providence de Dieu, lorsque après la naissance de Jésus-Christ il faut qu'il parte promptement, et qu'il le sauve des mains et du glaive du cruel Hérode? Pourquoi faut-il, mon Dieu, que l'injustice et la violence règnent dans le monde en un temps, où vous commencez à y exercer vos grandes miséricordes? Ne tenez-vous pas en vos mains le cœur des rois pour les tourner selon vos désirs et vos volontés? Ne brisez-vous pas les sceptres et les couronnes, quand il vous plaît de punir l'orgueil de ceux qui les portent? Pourquoi faut-il que celui qui sauve Israël, erre au gré d'un tyran qui le persécute pour l'étouffer dans son berceau? Ne sondons pas les secrets de Dieu, messieurs, et dans l'affliction d'une famille qui lui est si chère et si précieuse, apprenons à souffrir sans murmurer, et à porter le poids des tribulations de la vie. Apprenons, à l'exemple de saint Joseph, à obéir aux ordres du ciel, sans raisonnement et sans répugnance.

Il n'allégua pas la difficulté d'échapper à la vigilance d'un roi furieux qui craint de perdre sa couronne, et qui croit faire un coup d'état de l'opression et de la ruine de cet enfant qui lui fait ombrage. Il ne répondit pas que c'était l'exposer à l'insulte des étrangers en voulant le sauver des ennemis domestiques : il ne remontra pas que dans un danger si pressant et qui semblait inévitable, il fallait suspendre l'humilité pour un temps et faire éclater la puissance; et qu'il était plus séant à la majesté de détruire le persécuteur que de lui céder. Il ne demanda pas que l'ange lui servît de guide : il portait la fortune du monde, en portant celui qui devait dire un jour, qu'il était la voie, la vérité, la vie.

Quelque idée que l'ange lui eût donnée de la grandeur future de Jésus-Christ, il ne se scandalise pas de le voir réduit à la fuite, il s'élève par sa foi au-dessus des préventions de sa nation, qui ne voulait voir que de l'éclat et de la gloire dans le Messie. Il aperçoit au travers des infirmités de l'homme, les grandeurs invisibles et cachées de Dieu dans Jésus-Christ. On lui ordonne de partir, il exécute l'ordonnance; il ne s'informe pas du temps de son exil. Il prend aux malheureux une inquiète curiosité de savoir jusqu'où doit aller leur malheur. C'est une es-

pèce de consolation de prévoir la fin de ses peines, et de trouver dans l'espérance de l'avenir de quoi soulager une affliction présente. Mais Joseph suit aveuglément les ordres dont il est chargé, et sans pénétrer dans l'avenir, sans craindre la longueur de son exil, il ne veut ni satisfaire sa curiosité, ni donner des bornes à sa patience.

Figurez-vous cet homme de la providence de Dieu, fuyant devant la face du tyran qui avait occupé le trône de ses pères, chargé de Jésus-Christ et du christianisme; portant les mystères de la religion et l'Eglise errante dans son origine; sur la tête duquel roule le salut général du genre humain, et la vie du Sauveur des hommes; marchant à la faveur de la nuit, sans secours, sans guide, sans assistance; cherchant comme un criminel dans une terre étrangère, la sûreté que son innocence ne lui donnait pas dans la sienne; et traînant le Dieu d'Israël, pour aller éprouver dans la cruelle et barbare Egypte, l'ancienne captivité de son peuple. C'est là que dans une solitude, qui n'était interrompue, que par les soins qu'il prenait pour Jésus-Christ, et pour sa Mère, il possédait un trésor encore fermé pour tout le reste du monde. C'est là que conduisant le Fils de Dieu de désert en désert, pour lui faire consacrer par sa présence ces lieux qui devaient être un jour habités par tant de pénitents et de solitaires, il se rendait comme leur chef sous Jésus-Christ, et traçait à ces anges revêtus d'un corps mortel, ces fameux asiles contre la corruption du monde, qui n'est pas moins irrité contre la vertu, que l'était Hérode.

Enfin, messieurs, si *la sagesse de l'homme consiste à connaître sa voie.*(*Prov.*, XII), de s'y appliquer et de s'y perfectionner, c'est-à-dire, de suivre les règles de son état, et de ne point sortir des bornes de sa vocation, quel saint a jamais observé plus régulièrement cette pratique? Le ciel l'avait lié avec Jésus et avec Marie, il ne paraît jamais qu'avec eux; hors de là il demeure comme invisible. Il était destiné à la prière et à l'action; il s'est tenu dans le silence, et l'Evangile n'a pas marqué dans les récits qu'il fait de lui, une seule de ses paroles. Il ne chercha pas le commerce du monde, quand il fallut mener une vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Il ne se tint pas dans une oisive solitude, quand il fallut agir pour la famille dont il avait été chargé.

D'où vient qu'on voit aujourd'hui si peu de chrétiens s'avancer dans les voies du salut? C'est que personne presque ne s'applique à la condition où Dieu l'a mis : chacun veut se sanctifier selon son humeur, et à sa mode. Ceux qui font profession d'être retirés, ou font venir le monde chez eux, ou vont eux-mêmes trouver le monde, sous des prétextes spécieux; ceux qui sont appelés à travailler, veulent faire les contemplatifs, et se font une dévotion de leur paresse. On voudrait être ce qu'on n'est pas, et l'on ne s'étudie pas à être bien ce que l'on est : ainsi l'on ne fait pas de bonnes œuvres; l'on se consume en vains désirs et l'on perd la perfection de son état à la vaine poursuite d'une perfection imaginaire. Saint Joseph n'est pas sorti de l'ordre où Dieu l'avait mis; il s'est tenu entre les mains de la Providence pour sa conduite; vous l'avez vu : il me reste à vous faire voir que Dieu lui a mis sa Providence entre les mains pour la conduite de Jésus-Christ, de Marie et de ses mystères.

SECONDE PARTIE.

Dieu, pour former ses desseins, n'a pas besoin du conseil des hommes; il est la sagesse éternelle. Pour les exécuter, il n'a pas besoin du secours des hommes, parce qu'il est la puissance souveraine; toutefois il veut bien par un excès de sa charité, quoiqu'il ne dépende point d'eux, se servir de leur ministère et les associer à la production et à l'accomplissement de ses ouvrages; en quoi, dit saint Chrisostome, il fait paraître sa bonté, puisqu'il daigne partager sa gloire avec les hommes; en quoi il fait éclater sa grandeur, en se servant de ces faibles instructions pour opérer de si grandes choses.

C'est dans cette vue qu'il choisit saint Joseph pour lui confier l'administration visible de sa famille; et que le substituant à sa providence, il le commet à tous les soins et à toutes les assistances sensibles qu'il ne peut lui rendre par lui-même; et le prend, pour me servir de l'expression de l'abbé Rupert, comme un homme à gages, pour se décharger sur lui des travaux et des ministères, dont par son invisible et spirituelle nature il était incapable. Il lui donne donc une Providence de consolation pour la Vierge, une Providence d'inclination pour Jésus-Christ, une Providence de discrétion pour le secret des mystères. Expliquons cette matière, et reconnaissons en ce saint les services qu'il a rendus à Dieu et les grâces que Dieu lui a faites.

Il était de l'honneur de la Mère de Jésus-Christ, et de l'honneur de Jésus-Christ même, qu'elle fût dans la condition du mariage, disent les anciens docteurs, et que Joseph fût son époux. Il fallait que la vertu de l'une fût sans soupçon, que la naissance de l'autre fût sans reproche, et qu'il y eût un témoin incontestable de la virginité de Marie, et par conséquent de la divinité de Jésus-Christ. Quand je parle donc d'époux et de mariage, esprits attachés aux sens, basses et grossières idées, chair et sang, qui ne posséderez jamais le royaume des cieux, loin d'ici : je parle d'une union toute spirituelle, toute céleste, qui a été par la grâce, qui s'entretient par une secrète correspondance de chastes pensées, qui naît de la charité, et qui produit la charité dans deux âmes pures et indépendantes des corps mortels qu'elles animent.

Or, je dis que c'est pour la consolation de la sainte Vierge, que Dieu lui a donné pour époux un homme qu'il avait formé pour elle (*Gen.* II), afin que dans une ressemblance d'humeurs, et de vertus, ils conspirassent tous deux ensemble à l'accomplis-

sement du plus grand de tous les mystères : ressemblance qui est la source de la paix et de la bénédiction des familles, et la première condition que Dieu a mise dans les mariages qu'il a faits. Cependant c'est celle qu'on néglige le plus aujourd'hui. C'est l'ambition, c'est l'avarice qui en décide. On ne demande pas quelle éducation on a eue, quelle est la probité et la sagesse; mais quelle est la charge, quel est le bien qu'on a. On pèse à loisir tout ce qui regarde la fortune, et l'on passe légèrement sur les qualités de l'esprit et du cœur, et sur la crainte de Dieu, qui est la source des unes et des autres. Le mariage n'est plus traité comme un sacrement *en Jésus-Christ et en son Eglise* (*Ephes.*, V); mais comme un trafic qui se fait de personne à personne, non pas selon le mérite qu'elles ont, mais selon le bien qu'elles possèdent. On ne songe qu'à se rendre riche, sans songer qu'il importe plus de se rendre heureux, et plus encore de se rendre saint; et pourvu qu'on ait pris toutes ses précautions sur l'intérêt, on laisse au hasard les mœurs, les inclinations, la conscience, qui doivent adoucir ou aigrir à l'un et à l'autre tous les moments de cette vie mortelle. C'est ainsi qu'on entre sans réflexion dans un engagement, où les fautes sont sans remède, où les peines sont plus sensibles, parce qu'elles touchent de plus près, et où elles sont plus fréquentes, par la funeste commodité qu'on a de se troubler les uns les autres.

C'est de là que viennent tous les désordres qu'on voit régner dans la plupart des mariages, ces inégalités, ces rudesses, ces chagrins qu'on se donne, qui font d'une maison destinée à la paix et à la société, comme un enfer perpétuel de discorde, d'inquiétude et de jalousie. De là ces aversions, qu'on a du seul objet légitime qu'on doit aimer, qui éclatent peu à peu par des refroidissements, par des infidélités, et enfin par des ruptures manifestes. De là la ruine des fortunes les mieux établies, par la mauvaise intelligence de deux personnes qui se disputent l'empire de la famille, qui veulent avoir leurs plaisirs et leurs biens à part, et qui trouvent souvent la consolation du tort qu'elles se font, dans celui qu'elles font aux autres. De là la perte des enfants, par la mauvaise humeur d'un père, qui court après ses divertissements, et qui par ses discours et par ses exemples leur inspire le mal, avant même qu'ils le connaissent; par la négligence d'une mère, que la passion du jeu, le désir de voir ou d'être vue, et l'amour d'elle-même occupent tout entière, et qui croit au-dessous d'elle d'avoir le moindre soin de sa famille. Tels sont la plupart des mariages : l'esprit du monde les a faits, et l'esprit du monde les trouble. On n'a pas pris conseil de Dieu, et l'on tombe dans les tentations et dans les piéges du démon.

Mais le mariage de Joseph et de Marie a été l'ouvrage du ciel même. Ils ont été choisis l'un et l'autre par la sagesse de Dieu, formés l'un pour l'autre par l'ordre de Dieu, unis l'un à l'autre par l'esprit de Dieu. Mêmes conseils, mêmes desseins, même élection de genre de vie, même profession d'intégrité et de continence. Ainsi la paix, la justice, la charité ont elles-mêmes formé cette heureuse alliance. La soumission de Marie est volontaire, la domination de Joseph est respectueuse; elle l'honore comme chef de la famille, il la respecte comme chef du mystère. Leur reconnaissance est mutuelle et tous leurs intérêts sont saints, parce qu'ils n'ont qu'un objet, qui est Jésus-Christ. Faut-il sur l'édit d'un superbe empereur aller faire profession publique de soumission et de servitude? Ils vont ensemble confondre leurs noms avec les noms de tout l'univers. Perdent-ils Jésus-Christ? Ils mêlent leurs vœux et leurs larmes, et comme ils ont une même affection, ils ont une même douleur. Apprennent-ils par les bruits publics les merveilles de sa sagesse? Ils demeurent comme immobiles dans leur commune admiration; semblables à ces chérubins qui regardaient le propitiatoire, toujours unis à Jésus-Christ et ne se séparant jamais l'un de l'autre.

Mais si Joseph console et assiste Marie, Marie à son tour le perfectionne et répand sur lui les grâces dont elle est remplie. C'est l'ordre naturel que l'épouse tire sa noblesse de l'époux, parce que c'est lui qui doit lui communiquer ses vertus et sa perfection. Mais cet ordre est renversé dans le sujet dont je vous parle : Joseph tire sa gloire de son épouse, c'est d'elle qu'il reçoit la fécondité puisque c'est d'elle qu'il reçoit Jésus-Christ pour son Fils; c'est elle qui est la règle de sa sainteté, puisqu'il est fait à sa ressemblance; c'est d'elle qu'il tient les liaisons qu'il a avec Jésus-Christ, puisque c'est par elle qu'il en approche; c'est elle enfin qui achève la sanctification de Joseph par la sienne.

Heureux l'homme, dit l'Ecriture, *qui trouve une femme qui le porte au bien* (*Eccli.*, XXVI)! Car combien en voit-on servir comme de tentations domestiques à leurs maris, leur inspirer leurs ressentiments et leurs vengeances, par une malignité artificieuse; les porter par des sollicitations intéressées à faire faveur ou injustice; allumer leur ambition par leurs désirs pressants de s'élever au-dessus de leur condition et de leur fortune; lasser leur patience par les aigreurs, et leur faire payer chèrement par les peines qu'elles leur font, la fidélité qu'elles leur gardent; les engager par des complaisances affectées, ou par leur humeur insociable, à les abandonner à leur conduite; et les contraindre souvent par les folles et excessives dépenses qu'elles font, à chercher dans l'oppression des pauvres, de quoi fournir à leur vanité et à leur luxe?

Saint Joseph, plus heureux que les autres hommes, s'unissait à Dieu par la Vierge; en aimant son épouse, il aimait la Mère de son Dieu. Il ne voyait rien en elle qui ne lui inspirât la piété. Ses paroles l'élevaient à Dieu, ses regards sanctifiaient son cœur, sa modestie réglait toutes ses actions, et sa beauté, par un miracle perpétuel, ne faisait naître

que des pensées chastes dans son esprit. La beauté, tout innocente qu'elle est, ne laisse pas de faire des criminels. Elle sert même contre son gré, aux desseins du péché; elle corrompt les regards, elle excite de mauvais désirs, elle fait naître l'orgueil dans celles qui la possèdent, ou les passions dans ceux qui la regardent. Elle est vaine ou dangereuse et devient fatale aux consciences, ou par le désir de plaire, ou par le plaisir d'avoir plu. C'est une fleur agréable à voir, mais le serpent est caché dessous pour l'empoisonner. La beauté de la Vierge, qui n'avait jamais eu de commerce avec le péché, étant heureusement mêlée avec la grâce, produisait des effets tout contraires, imprimait le respect, inspirait la pudeur, répandait je ne sais quelle influence de sainteté, excitait de chastes désirs, et purifiant les yeux de ceux qui la regardaient, ramenait à Dieu les pensées qu'on aurait pu arrêter sur elle. Quelle fut donc la pureté de saint Joseph, entretenue par celle de Marie, dont il était le consolateur et l'époux; et par la grâce de Jésus-Christ, dont il était le tuteur et le père, et sur lequel Dieu lui avait donné sa Providence paternelle?

Car encore que le Père éternel ait toujours aimé son Fils, et qu'étant l'objet de ses complaisances dans l'éternité, il n'ait pas cessé de l'être dans la plénitude des temps; il est vrai pourtant qu'il l'aime dans le ciel d'une manière sortable à son état glorieux. Mais dans le cours de la vie mortelle de Jésus-Christ, il faut un homme mortel qui soit chargé de tous les offices de Père, qui ait pour un Dieu infirme et souffrant, un amour compatissant et sensible et qui sente des affections proportionnées à ses besoins; et c'est là la fonction et le ministère de saint Joseph.

Il est donc père de Jésus-Christ, ce n'est pas seulement l'Eglise qui le nomme ainsi, c'est Marie elle-même, et Marie parlant à Jésus-Christ (*Luc.*, IX). Non pas qu'il ait contribué à sa naissance, le Fils de Dieu n'a qu'un Père dans l'éternité, comme il n'a qu'une Mère dans l'ordre des siècles; mais parce qu'il a un cœur paternel et qu'il dispute d'amour et de charité pour lui avec sa propre Mère. Quel attachement n'a-t-il pas eu à sa personne? quelles assistances ne lui a-t-il pas données dans ses besoins? Ne croyez pas qu'il se soit arrêté à ces vaines tendresses, et à ces frivoles admirations, dont les pères se font des amusements dans les premières espérances qu'ils conçoivent de leurs enfants; ne vous le représentez pas dans l'exercice d'une tranquille éducation, observant les progrès d'une raison naissante, et tirant de toutes les actions de ce Fils des conjectures admirables pour l'avenir.

Il donne des preuves bien plus efficaces et plus solides de son amour, en des temps et en des occasions difficiles, dans l'exil, dans les persécutions et dans les souffrances. Il ne s'est pas pressé d'accompagner le Fils de Dieu dans le triomphe de sa vie publique. Il n'a pas voulu profiter de sa réputation, quand, par des miracles éclatants, il étonnait les peuples. Il n'est pas allé recueillir les acclamations de ceux qui le bénissaient et qui couraient en foule sur son passage, et n'a pas cru devoir se faire honneur de ces prospérités, ni détourner sur le père une partie de la gloire du Fils. Il a laissé au Père éternel cette Providence glorieuse, et il s'est acquitté de toutes les fonctions de la Providence laborieuse à l'égard de Jésus-Christ. Il le suit dans ses travaux, il porte avec lui ses premières croix, il prend part à ses humiliations et à ses souffrances. C'est là qu'il lui rend tous les devoirs d'un père généreux, affectionné, fidèle, et passionné d'un amour extrême pour son Fils.

Je dis extrême, mais non pas aveugle, comme sont la plupart des affections des pères envers leurs enfants; espèce d'idolâtrie qui se pratique impunément dans le christianisme. On les abandonne à leurs humeurs et à leurs caprices, on flatte leurs passions naissantes qu'on laisse croître à la faveur d'une prétendue innocence. Une fausse tendresse empêche de corriger et de discerner même leurs défauts, on rapporte à leur agrandissement et à leur fortune tout ce qu'on fait et tout ce qu'on pense. C'est pour les pousser dans les charges dont on ne les rend pas capables, c'est pour fournir à un train de vanité qu'on leur a fait prendre, c'est pour les élever à cette alliance où ils ont la témérité d'aspirer, qu'on accumule ces richesses qui viennent de l'avarice et qui servent à l'ambition, qui sont les fruits des péchés qu'on a déjà faits, et les moyens de ceux qu'on veut faire. On dirait que l'amour des enfants est incompatible avec l'amour de Dieu, et qu'on ne saurait être bon père, sans devenir mauvais chrétien.

C'est ici une des principales prérogatives de saint Joseph. Il ne saurait y avoir ni de l'excès, ni de l'abus, dans son amour pour Jésus-Christ. Quelque étendue qu'il lui donne, il trouve heureusement dans une même personne et son fils et son Dieu. La nature et la grâce, la raison et la religion se trouvent confondues ensemble. L'empressement est pour lui une ferveur de piété. Toutes les puissances de son âme se rapportent à Jésus-Christ. Il n'est pas sujet à cette fatale division de cœur, qui est inévitable en ce monde, parce qu'il n'a qu'un seul objet, et que toutes ses passions sont saintes. S'il craint, c'est pour la personne de Jésus-Christ; s'il désire, c'est pour ses besoins; s'il souffre, c'est de douleur de le voir souffrir. Toutes les demandes qu'il lui fait sont des oraisons et des prières, et tous les devoirs paternels qu'il lui rend, sont autant de sacrifices et d'actes d'adoration qu'il fait à ce Fils, qui tout caché qu'il est sous la forme de serviteur, est pourtant égal à son Père éternel; et qui tout égal qu'il est à son Père éternel, ne laisse pas de se soumettre et d'obéir à saint Joseph (*Luc.*, I). Je ne sais ici ce que je dois admirer davantage, s'écrie saint Bernard, ou la soumission de Jésus-Christ, ou la

supériorité de Joseph. L'une est une grandeur sans comparaison, l'autre est une humilité sans exemple. Jésus-Christ a pris la faiblesse de l'homme pour le sauver; Joseph a reçu la Providence de Dieu pour gouverner Jésus-Christ dans la conduite de l'incarnation.

C'est selon les ordres de cette Providence dont il est comme le dépositaire, qu'il a gardé le secret du mystère si régulièrement. C'est ce sacrement éternel *conclu dans le silence de l'éternité* (*Rom.*, XVI, 25), qui devait être conduit par le silence de Joseph dans le temps. Il y a une vocation à se taire, et une vocation à parler, un don de secret et un don de publication de l'Evangile. La mission des apôtres a été de le faire connaître au monde comme Fils de Dieu, et la mission de saint Joseph a été de le cacher au monde et de le faire passer pour son fils (*Matth.*, XIII, 55). Les uns ont levé le voile qui couvrait la divinité, l'autre l'a tenu tiré pour ne laisser voir que l'humanité. C'est ainsi qu'il a exercé cette Providence silencieuse et muette, et qui, par des précautions nécessaires, devait cacher les desseins de Dieu, jusqu'à ce que le temps de la révélation fût arrivé.

Concluons ce discours, messieurs, et cherchons dans les vertus de ce saint ce qui peut exciter les nôtres. Si par une foi vive il a suivi avec ardeur et avec courage les ordres qu'il reçut de Dieu, au milieu de tant de périls et de fatigues, pourquoi demeurons-nous dans nos irrésolutions, et dans nos incertitudes, lorsque la voix de Dieu par tant d'endroits différents nous appelle à la pénitence? Si dans l'ardeur de son amour pour Jésus-Christ, il a, par un esprit et un cœur paternel, employé ses soins, son travail et ses veilles à son éducation et à son soulagement, pourquoi sommes-nous si indifférents à ses bienfaits, si infidèles à sa grâce, si insensibles à ses nécessités dans la personne de ses pauvres? S'il s'est acquitté avec fidélité et avec prudence des ministères dont il avait été chargé, pourquoi négligeons-nous nos devoirs? Pourquoi avons-nous si peu de soumission quand on nous commande? tant de faste et d'orgueil quand nous commandons?

Puisque notre faiblesse et notre misère est si grande, adressons-nous à saint Joseph, et tirons des secours de celui dont nous avons tiré des exemples. Il est père de Jésus-Christ et par une suite naturelle il est père de tous les chrétiens, qui sont les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ. Il a regardé ce divin Sauveur comme son fils, prions-le qu'il nous considère comme ses enfants adoptés; qu'il prenne soin de nous comme de ses pupilles, qu'il ait l'œil sur nos besoins et sur nos afflictions, qu'il entende nos vœux, qu'il écoute nos prières, et que les présentant à ce Père céleste de qui découle toute paternité, il attire sur nous les bénédictions paternelles que je vous souhaite. *Au nom du Père*, etc.

SERMON IV.

POUR LE JOUR DE LA CONVERSION DE SAINT PAUL.

Prêché dans l'Eglise de Saint-Paul, à Paris, le 25 février 1682.

Dominus noster Jesus Christus venit in hunc mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu en ce monde sauver les pécheurs, dont je suis le premier et le plus grand (I *Tim.*, *ch.* I).

Que le Verbe éternel, Fils de Dieu, Dieu lui-même, égal à son Père, selon l'adorable décret de sa miséricorde ou de sa justice, soit descendu du ciel pour ramener à lui le monde coupable; qu'après avoir instruit et appelé les hommes diversement par la bouche de ses prophètes, il soit enfin venu lui-même répandre ses grâces et publier ses vérités, j'en suis touché, messieurs; mais je n'en suis pas étonné. Il s'agissait du salut de toute la nature humaine; il était de sa dignité de manifester ses grandes miséricordes; et ce grand sacrement, couvert devant tous les siècles du voile d'une impénétrable éternité, devait être révélé dans la plénitude des temps. Que ce Dieu, fait homme pour nous, n'ait épargné ni soin ni peine pour convertir les pécheurs ou pour se former des disciples, pour fonder sa religion et pour établir sa doctrine; qu'il ait agi, qu'il ait souffert, il accomplissait l'œuvre de son Père, et il suivait le cours de sa vie paisible et mortelle.

Mais qu'après avoir fini ses travaux, assis à la droite de son Père, interrompant son repos éternel pour réduire un pécheur qui l'offense, il sorte, pour ainsi dire, du sein de sa gloire; qu'il reprenne le ministère sensible qu'il avait heureusement achevé, et que, revenant sur la terre avec tout l'appareil de Sauveur, il fasse pour un homme seul ce qu'il a fait pour tous les autres ensemble, c'est, messieurs, ce que j'ai eu peine à comprendre. Mais quand je pense que saint Paul n'est pas pour Jésus-Christ une conquête ordinaire, que ce seul homme doit être le père de tant de fidèles; qu'en lui était comme renfermée toute l'Eglise des gentils, dont il devait être le maître, et que la conversion du monde devait être comme la suite de la sienne, je ne m'étonne pas qu'elle ait été si miraculeuse. Il était juste que Jésus-Christ glorieux s'apparût à celui qui devait enseigner Jésus-Christ crucifié; qu'il donnât lui-même sa mission à celui qu'il avait choisi pour porter son nom jusqu'aux extrémités de la terre, et qu'il fît sentir sa grâce plus vivement à celui de ses docteurs qui devait la prêcher avec plus de force.

C'est de cette conversion que je dois vous entretenir aujourd'hui. Si le récit des choses merveilleuses attache l'esprit des auditeurs, mon sujet est plein de miracles. Si le désir et l'espérance du profit vous touchent, où trouverez-vous de plus grands exemples? et s'il faut vous intéresser au saint que je prêche, songez qu'en lui vous avez été convertis à la foi; heureux si vous pouvez par lui être aujourd'hui invités à la pénitence! Deman-

dons à l'Esprit de Dieu qu'il change nos cœurs comme il a changé le sien, et, pour l'obtenir, adressons-nous à la sainte Vierge, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

Quoique la bonté de Dieu dans le cœur d'un pécheur converti soit une source de repos et de confiance, elle ne laisse pas, dit saint Augustin, de lui être une occasion de travail et de sollicitude continuelle. Il n'est plus accablé du poids de ses iniquités passées; mais il est chargé du poids de ses obligations présentes. Ses péchés ne le troublent plus, mais les grâces qu'il a reçues l'inquiètent. Il ne se sent plus rebelle, mais il appréhende d'être ingrat; car c'est l'ordre de la justice de Dieu de proportionner aux biens qu'il a faits, la reconnaissance qu'il en doit attendre, de redemander plus à ceux à qui il a plus donné, et de vouloir d'autant plus de fidélité, qu'il a plus exercé de miséricorde. Suivant ce principe, il n'y a point eu dans l'Eglise de conversion plus parfaite que celle de notre apôtre, soit du côté de sa vocation, soit du côté de son obéissance, soit que vous regardiez la grâce que Jésus-Christ lui a faite, soit que vous regardiez les services qu'il a rendus à Jésus-Christ. Vous voyez déjà mon dessein, messieurs, et je n'ai qu'à vous dire simplement et sans art : 1° ce que Jésus-Christ a fait pour saint Paul; 2° ce que saint Paul a fait pour Jésus-Christ. Vous verrez son péché détruit par la grâce et réparé par la pénitence. C'est là tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Figurez-vous d'abord, messieurs, un homme vif, austère, entreprenant, enflé de la science de la loi, attaché aux opinions de ses pères, et prévenu des siennes propres, qui veut se distinguer par des actions d'éclat, qui condamne sans examiner toute doctrine opposée à ses connaissances, et qui s'abandonnant à l'ardeur de son naturel et à l'impétuosité de son zèle, se trompe lui-même de crainte d'être trompé, et par un motif de religion attaque la religion même. Tel était Saul persécuteur de l'Eglise de Jésus-Christ. La mort du premier martyr, qu'il avait lapidé par les mains de tous ses meurtriers, n'avait pas assouvi sa haine, il en voulait à tous les disciples, corrompre les uns par ses discours, étonner les autres par ses menaces, lasser les uns par les prisons, perdre les autres par les supplices. Jérusalem n'était pas un assez grand théâtre pour lui; il veut porter sa fureur jusqu'aux villes les plus éloignées. Il excite lui-même les prêtres et les pontifes, et se rend le solliciteur et l'exécuteur de leur cruauté. Il obtient un pouvoir d'exercer ses violences, pour soutenir sa passion par l'autorité et pour la colorer du prétexte de cette obéissance affectée.

Déjà il s'avançait vers Damas *respirant le sang et le carnage* (*Act.*, IX). Déjà il abattait dans son cœur les premières têtes du christianisme. Il se faisait un mérite d'étouffer dans leur naissance les vérités de la loi de grâce, et croyait faire des sacrifices à Dieu, des sacriléges qu'il allait commettre. Quand les passions humaines se mêlent dans ces sentiments du cœur, qu'on appelle religion, de quoi ne sont-elles pas capables? on se permet tout contre le prochain, et l'on se justifie tout à soi-même. On se fait une espèce de justice sauvage qui juge tout, qui condamne tout indifféremment. On médit sans scrupule, on se venge dévotement, on persécute l'innocence à bonne intention, on désespère le pécheur sous prétexte de le corriger, on exerce, non pas une sainte sévérité, mais une impitoyable critique. Y a-t-il état plus déplorable que d'être ainsi méchant à titre d'homme de bien, et de faire passer e prendre ses vices mêmes pour des vertus, à la faveur d'un peu de bonne intention et de zèle qu'on croit avoir?

Saul se trouve dans de pareils égarements. Qui n'eût dit qu'il devait être l'ennemi perpétuel de Jésus-Christ et de son Eglise? Quelle miséricorde pouvait-on espérer pour celui qui n'en faisait pas à ses frères? et qui pouvait s'imaginer que ce loup, qui ravageait le troupeau, dût un jour en devenir le pasteur? Cependant Jésus-Christ l'appelle, dit saint Augustin; il le terrasse et le relève; il l'aveugle et l'éclaire; il le fait mourir et le fait revivre; il le perd et il le recouvre; et pour dire tout, en un mot, de son persécuteur, il en fait son apôtre. Voulez-vous apprendre de lui-même les raisons de ce changement extraordinaire? C'est afin qu'étant l'ouvrage de la main toute-puissante de Dieu, il annonçât ses vérités avec plus de force, qu'il servît par sa conversion miraculeuse à confirmer la foi qu'il prêcherait et qu'il fût tout ensemble et le témoin et la preuve de l'Evangile (*Galat.*, I). C'est aussi pour faire voir un exemple solennel de la patience et de la miséricorde de Jésus-Christ, pour la consolation des plus désespérés pécheurs qui peuvent devenir capables de la vie éternelle, et pour l'instruction de ces dévots orgueilleux, qui, par une présomption secrète, décident souverainement du salut de leurs frères et condamnent souvent ceux que Dieu veut justifier (I *Timoth.*, I).

C'est une des plus dangereuses tentations des gens de bien, de se prévenir ainsi contre les pécheurs, et de les regarder, ou comme incapables, ou comme indignes de pardon. De là viennent ces comparaisons odieuses qu'on fait de soi avec les autres; ces jugements avant le temps, ces vues téméraires jetées sur l'avenir; ces attestations de bonne conscience qu'on se donne à soi-même aux dépens d'autrui; ces regards différents de la miséricorde divine, qu'on grossit et qu'on diminue, selon qu'on y est plus ou moins intéressé; et ces dispositions capricieuses qu'on fait du mérite et du sort des hommes, des volontés ou de la grâce de Dieu même. Messieurs, il faut toujours espérer pour les pécheurs quelque déréglés qu'ils soient; il faut toujours craindre pour soi quelque juste qu'on puisse être. Il y a des révolutions du mal au bien, et du bien au mal dans les consciences. Les plus vertueux tombent souvent dans l'état des faibles, et

les faibles s'élèvent souvent par la grâce à l'état des plus vertueux ; la charité nous doit faire supporter en autrui ce que l'humilité nous doit faire appréhender pour nous-mêmes.

Mais la principale raison que saint Paul donne de la miséricorde de Dieu à son égard, c'est la miséricorde de Dieu même. Qu'avait-il fait pour la mériter? quelle disposition avait-il au christianisme? il persécutait impitoyablement les chrétiens ; quelle préparation à la grâce évangélique? il a juré la ruine de l'Evangile; quelle espérance y avait-il qu'il se reconnût? il prenait son emportement pour ferveur; quel adoucissement pouvait-on attendre? il était dans l'acte même de sa rébellion, et cependant vous l'avez voulu, mon Dieu : *Lorsqu'il a plu à Dieu*, dit-il (*Galat.*, I). Mais encore qu'il n'y ait rien eu dans saint Paul qui ait pu obliger Dieu à lui faire miséricorde, que sa pure grâce; toutefois ce Dieu qui pèse les esprits et sonde les cœurs des hommes, et qui voit les choses qui ne sont pas encore, comme celles qui sont, a reconnu dans les défauts mêmes de cet homme préoccupé ce qu'il pouvait tourner à son honneur et à sa gloire. De ce dur et informe métal qu'il a poli et consacré de sa propre main, dit saint Chrysostome, il a formé ce vase précieux, où il a enfermé son nom pour être porté jusqu'aux extrémités de la terre; et par une industrie merveilleuse, il a su tirer de cet orgueil judaïque une magnanimité chrétienne; de ce zèle indiscret, une passion ardente pour l'établissement de l'Evangile ; et de cet attachement qui paraissait inflexible pour la loi, une fidélité inviolable pour la grâce de Jésus-Christ.

Ainsi, messieurs, remarquez la dignité de sa vocation : *Il n'a pas été envoyé par les hommes ; il ne tient pas sa commission d'un homme mortel* (*Galat.*, I) ; c'est un choix tout particulier et une mission sans exemple. Il ne la tient pas des autres apôtres, non pas même de Jésus-Christ vivant parmi les hommes, dans la faiblesse et dans les infirmités de la nature, *mais de Jésus-Christ vivant et régnant à la droite de son Père*, depuis qu'il est établi juge des vivants et des morts, et que toute puissance lui a été donnée, et dans le ciel et sur la terre. Or, comme les anciens jugeaient que les enfants qui étaient nés depuis que leur père était parvenu à une fortune royale, étaient plus nobles que ceux qui étaient venus au monde dans le temps de leur vie privée, et les estimaient plus dignes de succéder à la couronne que leurs aînés ; nous pouvons dire aussi qu'il y a quelque chose de plus relevé et de plus glorieux dans l'apostolat de saint Paul, qui est comme une génération spirituelle de Jésus-Christ jouissant de son royaume céleste, que dans la mission des autres apôtres qu'il a appelés et engendrés, pour ainsi dire, durant le cours de sa vie mortelle. Ainsi, quoiqu'il se nomme lui-même et qu'il soit, en effet, le dernier des apôtres, selon l'ordre du temps de son élection, il ne laisse pas d'être dans la manière de sa vocation le premier et le plus illustre en quelque sorte. Jésus-Christ a comme rencontré les autres, et il a choisi celui-ci ; Pierre lui fut amené, mais il est venu lui-même chercher Paul.

En quel appareil pensez-vous, messieurs? dans l'éclat de sa majesté et de sa gloire. Il l'éclaire, non pas d'une faible lueur ou d'une clarté passagère, mais d'une foule de rayons et d'un cercle de lumière qui l'environne (*Act.*, IX). Il le frappe d'une main invisible, et lui imprimant jusqu'au fond du cœur la crainte salutaire de ses jugements, il l'abat et le met comme hors de lui-même (*Ibid.*). Il lui parle avec amour, avec autorité, avec efficace; et comme un maître qui vient en personne commander à son serviteur et le réduire malgré lui à l'obéissance (*Ibid.*). Il efface de son esprit et de sa mémoire tout ce qu'une science superbe y avait gravé, et lui donne d'autres yeux et d'autres connaissances. Il lui arrache cette volonté violente et rebelle que la lecture des prophètes, la vue de plusieurs merveilles, et la patience et la sagesse de saint Etienne n'avaient pu amollir, et lui donne une volonté patiente et soumise. *Que voulez-vous que je fasse* (*Ibid.*)? Enfin, la vertu de Jésus-Christ crucifié ne parut jamais avec tant d'éclat dans la conversion d'un particulier, et jamais la miséricorde du Seigneur, dit saint Bernard, ne s'est déployée avec tant de magnificence.

Peut-être croyez-vous, messieurs, que cet exemple ne vous regarde pas. Peut-être dites-vous dans votre cœur : Si j'avais vu de ces lumières, si j'avais senti de ces mouvements, si j'avais ouï de ces voix tonnantes, je renoncerais à mes passions. Faut-il donc que Jésus-Christ redescende du ciel pour vous? lui êtes-vous si nécessaire qu'il doive renouveler sa rédemption, et mettre encore une fois au hasard tous les moyens qu'il a déjà employés pour vous sauver ? Votre foi ne vous est donc d'aucun secours ni d'aucun usage? Combien de fois sur le chemin de Damas, je veux dire, sur la route du monde et de vos passions, un rayon de la vérité, perçant jusqu'au fond de vos consciences, vous a-t-il découvert l'iniquité de vos plaisirs, la vanité de votre ambition, l'injustice de vos vengeances? Vous avez éteint cette lumière. Combien de fois la main de Dieu s'appesantissant sur vous, vous a-t-elle fait sentir le poids de vos péchés, par la ruine de vos fortunes, par la perte de vos amis et de vos proches, et par les afflictions de la vie? Vous en avez été abattus, mais vous n'en avez pas été convertis.

Combien de fois, lorsque vous alliez troubler le repos de vos frères, une voix intérieure vous a-t-elle dit : *Pourquoi me persecutes-tu* (*Act.*, IX)? Combien de fois Jésus-Christ, venant comme à la rencontre de chacun de vous, vous a-t-il dit comme à Saul : Pourquoi tant de profusion ou tant d'épargne, pendant que mes pauvres meurent de faim? Fermeras-tu toujours tes entrailles à la pitié? Je les avais mis à ma place pour recevoir tes bienfaits, et tu les laisses

sans secours. *Pourquoi me persécutes-tu?* Pourquoi fais-tu craindre le monde à cet homme que je veux attirer à moi en traitant sa conversion d'inconstance ou d'hypocrisie? Pourquoi tentes-tu par tes conseils pernicieux, ou par tes railleries piquantes, une faible et timide vertu, et pourquoi viens-tu m'étouffer dans un cœur où je commence d'être formé? *Pourquoi me persécutes-tu?* Pourquoi parles-tu si indiscrètement des prêtres qui servent à mes autels? où est l'honneur que tu dois à mon sacerdoce? Qui est-ce qui t'a établi juge et censeur de mon Eglise? Ne sais-tu pas que c'est s'en prendre à la prunelle de mes yeux que de déshonorer mes ministres? *Pourquoi me persécutes-tu?* Vous avez entendu ces voix, et vous n'en avez été ni plus fidèles ni plus charitables.

La grâce de Jésus-Christ sur saint Paul, je l'avoue, est une grâce extraordinaire; mais aussi quels effets a-t-elle produits dès le moment qu'il l'a reçue? C'est la conduite de Dieu dans les conversions communes d'élever le pécheur insensiblement et par degrés à la perfection de l'état qu'il lui destine. Il enseigne ses vérités successivement selon qu'on est capable de les comprendre. Il retranche peu à peu les défauts que chacun ressent en soi-même, et par des accroissements de grâce et de charité, il conduit chacun à ses fins, en s'accommodant par son infinie charité, à leurs imperfections et à leur faiblesse. C'est ainsi qu'il a gouverné ses autres apôtres en corrigeant leur tiédeur et leur peu de foi, et perfectionnant par l'effusion de son esprit leur amour et leur intelligence. Mais pour saint Paul, dit saint Chrysostome, il n'use pas de ces distances de temps, il le remplit tout d'un coup de cette vertu efficace qui renouvelle tout un cœur; et dès le point même de sa conversion il en fait un parfait apôtre. Il le fait passer tout d'un coup de la crainte à la charité, de l'ignorance à la doctrine, du zèle pour ses traditions, à la publication de l'Evangile. Il persécutait l'Eglise, et il l'édifie; il répandait le sang des fidèles, et il est prêt à répandre le sien propre; il blasphémait Jésus-Christ, et il va le prêcher dans les synagogues (*Ibid.*); et pour ce changement, il n'a fallu qu'un intervalle de quelques jours.

Aussi Dieu ne le traite pas comme il traite les faibles et les commençants. Dans le cours de sa providence ordinaire, il les attire à lui par des consolations spirituelles pour les faire marcher dans ses voies, il les leur aplanit lui-même, et les accoutume à porter son joug, en leur faisant sentir combien il est doux et facile à porter. Mais il traite saint Paul comme les parfaits; il lui ouvre une carrière de tribulations et de souffrances; sans crainte d'effaroucher sa vertu naissante : *Je lui montrerai combien il faut qu'il souffre pour mon nom* (*Ibid.*). Il ne lui montre pas l'honneur qu'il tirera de son ministère, les révélations qu'il aura de ses vérités, la gloire qu'il y a de publier son Evangile, les moissons qu'il doit recueillir et les services qu'il doit rendre à son Eglise. Il lui expose et lui fait voir tout d'une vue le détail de sa pénitence. Il tire le voile de l'avenir et lui découvre tout d'un coup l'image affreuse de toutes ses peines, pour lui faire souffrir à la fois ce qu'il ne devait endurer que séparément, sans que cet amas de tribulations l'étonne ni le décourage.

Son cœur est prêt à tout entreprendre, à tout exécuter et à tout souffrir; et pour marquer sa conversion entière et parfaite : *Seigneur*, s'écrie-t-il, *que voulez-vous que je fasse?* Parole courte, mais pleine, mais vive, mais efficace, ajoute saint Bernard. Que nous sommes éloignés de cette générosité chrétienne, messieurs! qui nous présenterait, à l'entrée de nos conversions, le tableau des difficultés de la pénitence; qui nous marquerait tous les endroits tristes d'une vie nécessairement austère et laborieuse. Ici tu passeras pour hypocrite; là attaché sur un lit comme sur la croix, tu souffriras une fièvre cruelle. Ici tu perdras cet enfant que tu idolâtres; là par un complot secret, tu verras renverser ta fortune; que je craindrais qu'un prompt et fatal désespoir ne nous rejetât dans le monde, et ne nous fît dire dans notre frayeur, comme à ces paresseux, dont il est parlé dans l'Ecriture. Il y a des monstres sur ce chemin, et c'est un meurtre que de s'avancer dans une route si périlleuse (*Prov.*, XXII). C'est un effet de la providence de Dieu de nous avoir caché nos maux et de nous développer notre pénitence peine à peine, de peur que nous n'en soyons rebutés. Il ménage nos craintes, et il épargne à notre faiblesse la connaissance importune d'un fâcheux avenir.

Cependant, la première disposition d'un pécheur converti est cette volonté déterminée de tout faire et de tout souffrir pour Dieu dans un esprit de soumission. Mais ce que saint Bernard blâmait de son temps, n'arrive que trop aujourd'hui, qu'on veut se faire soi-même les lois et les conditions de sa pénitence. La délicatesse des chrétiens est venue jusqu'à l'excès, et au lieu que c'est au pénitent à dire au confesseur comme saint Paul : *Que voulez-vous que je fasse?* le confesseur est souvent réduit à dire au pénitent, comme Jésus-Christ à cet aveugle de l'Evangile : *Comment voulez-vous que je vous traite* (*Marc.*, X)? On veut être ménagé selon les faibles dispositions qu'on a de se convertir. On se réserve le droit d'être toujours son premier juge, et l'on penche toujours du côté de la grâce et de la faveur. On n'aime pas qu'un directeur veuille entrer trop avant dans le fond d'une conscience, et l'on est d'avis qu'il se contente de certaines bonnes volontés qu'on lui montre. On lui abandonne certains défauts, pourvu qu'il ne touche pas à d'autres auxquels on est plus attaché, et qu'on trouve bien le moyen de mettre à couvert de ses remontrances. On se sert de lui pour faire le bien qu'on veut faire et pour autoriser les faiblesses qu'on veut conserver; et s'il n'a de la fermeté, on se relâche de part et d'autre, et le directeur est enfin dirigé lui-même; tant on a de peine à se sou-

mettre à la pénitence, si Dieu ne fait en nous comme en saint Paul une conversion véritable, entière et parfaite. Voilà ce que Jésus-Christ a fait pour saint Paul. Il reste à vous montrer ce que saint Paul a fait pour Jésus-Christ, pour la réparation de son péché.

SECONDE PARTIE

Ce n'est pas sans raison que l'Esprit de Dieu, dans ses Ecritures, donne quelquefois à la pénitence le nom de reconnaissance et d'action de grâces. Car, comme les deux principales fonctions de cette vertu sont de satisfaire à la justice de Dieu qu'on a offensé, et de louer la bonté de Dieu qui a pardonné l'offense, la vie d'un pécheur converti doit être un cercle perpétuel de réflexions sur sa propre misère et sur la miséricorde divine, et un désir ardent, ou de souffrir pour l'expiation des péchés qu'il a commis, ou d'agir pour la gloire de celui qui l'en a délivré. Ce sont les maximes que saint Paul enseigne aux chrétiens, et qu'il a pratiquées avec excellence depuis l'heureux moment de sa conversion.

Je ne vous dirai pas qu'il demeura trois jours sans action et sans mouvement, enveloppé dans sa conscience, et comme enseveli dans le fond de son néant; qu'étant privé de l'usage de ses yeux corporels, il ramassait au dedans de lui les lumières que Jésus-Christ y avait répandues; que déjà fervent, et déjà passionné pour le maître qu'il allait servir, il recueillait dans son sein les premiers feux de son nouveau zèle; et que plein de son propre salut et de celui de tant de peuples qui devaient lui être commis, il s'offrait lui-même avec eux à celui qui était le père et le sauveur de tous Ses premiers exercices furent le jeûne et la prière, la solitude et le silence, pour consacrer tout à la fois son corps, son cœur, son esprit. Il baissa sa tête humiliée sous la main d'un disciple inconnu; et réduisant sa mission extraordinaire à l'ordre commun de l'Eglise, tout instruit qu'il était, il voulut bien l'accepter pour maître; pour apprendre à tous les fidèles qu'aucun ne doit s'ingérer dans la prêtrise ni dans les saints ministères, s'il n'y est dûment appelé et légitimement envoyé selon les règles de l'Eglise. Vous marquerai-je ici quelques traits confus de cette vocation constante et fidèle qu'il a lui-même tracés dans ses épîtres? S'humilier comme le premier des pécheurs; travailler comme le plus occupé des apôtres; crucifier le monde en lui et se crucifier lui-même au monde; châtier son corps d'un côté, élever son esprit de l'autre; établir l'Eglise par sa charité, l'édifier par sa patience; prêcher la croix de Jésus-Christ ou la porter : voilà en peu de mots l'abrégé de cette vie apostolique et pénitente.

Mais pour entrer dans le fond de sa pénitence, et pour donner des bornes convenables à ce discours, remarquez avec moi que pour une conversion parfaite, il faut qu'un pécheur se dresse un tribunal dans sa conscience, et qu'il exerce trois sortes de justices sur lui-même : une justice *de réparation*, qui corrige les défauts passés par l'habitude des vertus contraires; une justice *de proportion*, qui, compensant le mal par le bien, l'oblige de faire pour Dieu du moins autant qu'il fit pour le monde; et une justice *d'émulation*, qui l'animant par la charité, le fasse élever par une sainte ferveur au-dessus de lui-même, l'unisse à Dieu par une surabondance d'amour et de grâce.

Je dis qu'il faut corriger le péché, en substituant à sa place de bonnes œuvres, et surtout celles qui répondent et qui sont opposées à ce péché. Remords d'un cœur serré par ses propres iniquités; désirs superficiels, qui n'allez pas jusqu'aux satisfactions effectives; volontés faibles et demi-formées, qui ne produisez aucun fruit, vous êtes tout au plus des témoignages du péché, mais vous n'êtes pas des réparations du péché. Il faut rétablir l'ordre, et le rétablir même par les endroits par où on sait qu'on l'a rompu. Il faut redresser ce qu'on a fait contre la loi de Dieu, par la pratique de la loi de Dieu même, dans les parties où l'on sait qu'on l'a violée. En quoi on se trompe ordinairement. Il y a certains endroits sensibles dans le cœur, où personne n'a presque le courage de toucher, et l'on se jette sur des endroits indifférents. On fait volontiers des aumônes, quand on est naturellement libéral; on aime les longues prières, avec attention, ou non, Dieu le sait, c'est une formalité de dévotion, qui ne coûte guère; on ne refuse pas quelque austérité, pourvu qu'on la choisisse soi-même, et qu'elle vienne du fond de la propre volonté; mais quand il faut se roidir contre une vieille prévention ou contre un péché dominant, on se rebute au premier effort, on voudrait bien être autre, mais on demeure toujours le même, et quoiqu'on veuille avoir l'honneur d'être converti, on ne veut pas en avoir la peine.

La pénitence de saint Paul alla droit à l'essentiel, il changea tout d'un coup d'opinion, de mœurs, d'habitudes, de créance, de religion. Il mit l'Evangile à la place de la loi; et de sa fureur, il en fit un véritable zèle; il entra dans les synagogues prêchant la divinité du Fils de Dieu (*Act.*, IX), dont trois jours auparavant il était le mortel ennemi; il se servit de la loi même pour montrer qu'elle était accomplie; il employa les prophéties pour découvrir la vérité, non pas pour la violer; il convertit toutes les raisons qu'il alléguait contre Jésus-Christ, en preuves pour Jésus-Christ même; son ardeur semblait croître par le bon usage qu'il en faisait; il s'appuyait de toute la force de la vérité, docteur aussitôt que disciple, apôtre aussitôt que néophite (*Ibid.*).

Il ne dit pas en lui-même : que dira-t-on de moi? aujourd'hui juif, demain chrétien. Cette fausse pudeur, ces égards, ces circonspections hors de propos, ces modesties affectées qui retiennent d'ordinaire ceux qui sont nouvellement convertis, n'entrèrent point dans son esprit; il se fortifiait de la grâce qu'il avait reçue et de la vérité qu'il prêchait; les Juifs furent indignés, furent étonnés, furent convaincus. Qu'avaient-ils à lui

opposer? l'ignorance ? sa doctrine leur était connue ; l'indifférence de religion ? son zèle pour la leur avait été public ; la faiblesse d'esprit ? ils s'étaient même servis de sa fermeté ; l'amour de la nouveauté ? il ne s'était que trop déclaré et prévenu contre l'Eglise ; l'intérêt? il renonçait à toutes les espérances d'honneur et de fortune, et s'exposait à tous les périls dans sa patrie. Il confondait les Juifs (*Act.* IX); ils ne purent résister à son esprit ni à sa sagesse, et ils trouvèrent en lui saint Etienne ressuscité et quelque chose même de plus fort et de plus puissant. Ce sont les paroles de saint Chrysostome.

Mais ce n'est pas assez pour lui d'avoir ainsi réparé son péché, il veut qu'il y ait de la proportion entre la réparation et l'offense, que ce qu'il a fait souffrir, soit la mesure de ses souffrances, et que ce qu'il a fait pour ruiner le christianisme, soit la règle de ce qu'il doit faire pour l'établir. J'appelle ici en jugement ces chrétiens lâches, qui après une longue et funeste licence qu'ils se sont donnée d'offenser Dieu, croient avoir assez fait pour lui, quand ils ont ajouté à une froide confession quelques prières commandées ; qui sur la moindre mortification que Dieu leur envoie, ou qu'on leur impose en son nom, croient qu'on ne les épargne pas assez, et se font pitié sans cesse à eux-mêmes ; qui vivent en repos après avoir affligé leurs frères, sans vouloir toucher du bout du doigt les fardeaux qu'ils ont cruellement fait porter aux autres, et qui n'ayant point eu de bornes dans le mal qu'ils ont fait, veulent toujours en donner à tout le bien qu'ils doivent faire. Qu'ils se souviennent de ce que les saints Pères nous enseignent, qu'une pénitence qui demeure au-dessous du péché est comme un remède, qui ne va pas à la profondeur de la plaie ; qu'il faut du moins se réduire à l'égalité; qu'en matière de conversion, c'est se perdre que de se flatter ; et mourir que de ne pas se guérir entièrement.

Saint Paul ne se convertit pas à demi, il veut porter toute la peine de son péché, ou, pour me servir de ses termes, il veut *crucifier son péché*, en souffrant lui-même tout ce qu'il fit souffrir à ceux qui invoquaient le nom de Jésus-Christ. Il a persécuté l'Eglise de Dieu, il le confesse en pleurant, et il s'estime indigne d'être apôtre ; toutes les synagogues se soulèveront contre lui, et cette persécution sera la pénitence de l'autre. Il a été le tyran des *premiers saints qu'il a jetés dans les prisons, qu'il a déférés aux puissances, qu'il a punis et qu'il a lui-même envoyés au dernier supplice* (*Act.*, XXVI). Il fait cette triste confession devant des têtes couronnées; mais en récompense il sera l'objet de la haine publique, et le martyr de tout le monde, dès qu'il sera disciple de Jésus-Christ. A peine est-il converti dans Damas, que toute la ville s'émeut, on demande son sang, on garde les portes pour le prendre. Est-il entré dans Antioche ? *il se forme contre lui par l'intrigue des faux zélés, une faction de femmes dévotes* (*Act.*, XIII); arrive-t-il en Lycaonie? le peuple en courroux lui jette des pierres ; vient-il en Macédoine, on le déchire à coups de fouet et on le renferme; passe-t-il à Athènes ? il y est le sujet de la risée des philosophes; habite-t-il à Corinthe? il est déféré comme un imposteur au gouverneur de la province; veut-il séjourner à Ephèse ? le démon des Ephésiens irrite contre lui la fureur du peuple; retourne-t-il à Jérusalem? c'est cette ville qui massacre les prophètes; s'embarque-t-il pour aller en Italie ? il n'y parvient que par des naufrages; arrive-t-il enfin à Rome ? il entrera dans la prison, et n'en sortira que pour le supplice. Il n'y a point de condition qui ne contribue à sa pénitence; point d'espèce de supplice qu'on ne lui fasse sentir, point de pays où il ne serve de spectacle par quelque sorte de martyre. *Paul*, dit saint Augustin, *porte la peine des péchés de Saul.* Comparez le mal et le bien, et vous trouverez la mesure et les proportions de sa patience.

C'est là la preuve la plus solide d'une véritable conversion. Vous avez travaillé à établir votre fortune sur la ruine des petits ; un plus puissant que vous, avec raison, ou sans raison, profitera des débris de la vôtre. Si vous n'adorez la providence de Dieu, ou si vous murmurez contre elle, dans la perte de votre bien, vous ne vous repentez pas sincèrement d'avoir volé le bien des autres. Vous déchirez la réputation de votre prochain, tantôt par des médisances grossières, tantôt par des tours délicats et ingénieux, assaisonnant un discours sanglant de quelques préfaces flatteuses, semant des fleurs sur ce que vous voulez empoisonner ; il s'élèvera contre vous des langues médisantes, dont les traits envenimés vous blesseront dans la partie la plus sensible de votre âme. On n'épargnera ni votre honneur ni votre sagesse; on noircira votre innocence par des bruits scandaleux, vrais ou faux, une maligne crédulité les approuvera ; la patience que vous aurez dans l'injustice qu'on vous fait, me fera juger si vous vous repentez de celles que vous avez faites.

Saint Paul ne se contente pas de souffrir ainsi, il fait encore pour l'Eglise tout ce qu'il fit pour la synagogue : *Je profitais*, dit-il, *de la doctrine des Juifs, par-dessus tous ceux de mon âge* (I *Gal.*, VIII). Partisan passionné des traditions de ses pères, il était devenu comme chef de parti. *Pharisien de secte, persécuteur de profession* (*Philip.*, III). Qui est-ce qui eut jamais plus d'ardeur et de passion de maintenir ou d'avancer sa créance, et de détruire toutes les autres ? Mais depuis que Dieu l'a touché, quels travaux n'entreprend-il pas pour satisfaire à sa charité et pour remplir son ministère ? Il partage son zèle entre les deux partis de religion qui partageaient alors le monde; tantôt il désabuse les Juifs, tantôt il éclaire les gentils ; tantôt il condescend à la faiblesse des uns, tantôt il résiste à la malice des autres.

Quels obstacles ne trouve-t-il pas, et quels obstacles ne lève-t-il pas par sa patience et par son courage ! Les premiers avaient reçu

la loi de Moïse, Dieu leur avait parlé par ses prophètes, il s'était engagé à eux par ses promesses, il leur avait donné des sacrements et des cérémonies : Paul leur montre que tout enfants d'Abraham qu'ils étaient, leur naissance était criminelle ; que la loi sans la grâce était inutile; qu'elle défendait le mal sans donner la force de l'éviter; qu'étant l'aiguillon du péché, elle faisait des prévaricateurs et ne pouvait faire des justes. Il représentait aux gentils, que tous leurs principes étaient faux; qu'ils croyaient être raisonnables, et que la raison sans la foi était aveugle ; qu'ils se persuadaient d'être libres, et qu'ils étaient esclaves de la concupiscence; qu'ils se vantaient d'être vertueux, et que leur vertu n'étant animée que de vaine gloire, elle les rendait plus superbes et ne les rendait pas meilleurs. Il persuadait, il convainquait, il convertissait, il réparait ainsi par les progrès qu'il faisait pour l'Eglise les brèches qu'il lui avait faites.

Mais que dis-je? il fait plus pour l'Eglise qu'il n'a fait contre elle, et où le péché avait abondé, la grâce de Jésus-Christ surabonde. *S'il souffre, ce n'est pas seulement avec patience, c'est avec joie* (*Col.*, I). Il montre ses chaînes, non-seulement comme une marque de sa pénitence, mais comme une preuve de l'Evangile qu'il annonçait. Il croyait que ses paroles, quoique confirmées par les miracles, avaient encore besoin d'être appuyées par ses souffrances? que rien ne persuadait tant la religion de Jésus-Christ qu'une vie vraiment chrétienne, et que la preuve la plus naturelle et la plus efficace de la croix était la croix même. S'il agit, c'est par un principe encore plus noble que ses actions. La charité formait dans son cœur plusieurs passions dominantes et toutes saintes qui le transportaient; il s'occupait du salut d'un homme seul comme s'il eut dû les convertir tous ; il désirait les convertir tous comme s'il n'y en avait eu qu'un seul. Il n'y a point dans l'Eglise d'infirmité qui ne le touche, de scandale qui ne le dessèche, de division qui ne l'inquiète, de question qu'il ne décide, de discipline qu'il ne règle.

Voilà, messieurs, ce que saint Paul a fait pour Jésus-Christ; il ne reste plus qu'à nous interroger : Que faisons-nous nous-mêmes pour Jésus-Christ? Je sais bien que nous le persécutons comme Paul, encore aveugle et infidèle, et qu'il y a plus d'ennemis que d'enfants dans le christianisme. On méprise sa loi quand on ne mène pas une vie conforme à ses connaissances ; on blesse la vérité quand, par des relâchements dans les mœurs, on affaiblit ses préceptes ; on déshonore sa parole quand on l'écoute sans dessein de la pratiquer, quand, au lieu de se préparer à l'entendre par le recueillement et par la prière, on vient dans l'église au hasard et en tumulte, et que d'une assemblée de religion on se fait un rendez-vous de vanité et de curiosité mondaine; on abuse de ses sacrements quand on s'en approche avec un cœur occupé de ses passions et rempli des désirs du siècle; on profane ses mystères quand on y assiste sans attention et sans révérence, quand on fait de la maison de Dieu une maison de conversation et de commerce, et quand on va jusqu'aux pieds des autels insulter à la majesté de Dieu qui y réside.

Mais si nous avons suivi Paul pécheur, pourquoi ne suivrons-nous pas Paul pénitent? pourquoi ne dirons-nous pas comme lui : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Que je pense à mon salut? je déchargerai mon esprit de tous ces soins embarrassants qui m'en détournent; que je me sauve des périls où je m'expose dans le monde? je me cacherai dans une retraite où je me ferai au milieu de mon cœur une solitude dans le monde même; que je restitue un bien mal acquis? je pèserai ce que votre providence m'a donné, et je rendrai au double ce que mon injustice m'aura fait prendre; que je m'acquitte du ministère que vous m'avez confié? j'irai distribuer le pur froment de votre parole à des âmes qui sont dans l'abandonnement et dans la disette. Puissions-nous exécuter aujourd'hui ces bons désirs; puisse tomber sur nous quelque rayon de cette lumière céleste qui se répandit sur saint Paul; puisse une voix intérieure abattre notre orgueil comme le sien; puisse son exemple même être notre instruction pour exercer notre pénitence et pour obtenir la grâce et la gloire que je vous souhaite! *Au nom du Père*, etc.

SERMON V.

PANÉGYRIQUE DE SAINTE MADELEINE,

Prêché à Paris, aux Filles de la Madeleine, l'an 1683.

Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (*S. Luc, ch.* VII).

Si vous avez considéré, messieurs, les circonstances de l'évangile que l'Eglise nous propose aujourd'hui, n'avez-vous pas été touchés de la miséricorde que Jésus-Christ y exerce, et de la pénitence qu'y fait une pécheresse? n'avez-vous pas reconnu en l'une la force de sa grâce, en l'autre l'efficace de son amour?

Forcer les lois de la nature, commander aux flots et aux vents, calmer les orages par sa parole, rendre aux uns l'usage de la lumière, tirer les autres du sein de la mort, rétablir des corps usés et des santés désespérées. Tu l'avais vu, Judée incrédule, et tes prophètes l'avaient fait avant Jésus-Christ. Mais arrêter le penchant des passions et le cours des cupidités humaines ; attirer à soi par une puissance secrète une âme que le monde entraîne, renverser des habitudes et des projets de vanité et de mollesse dans un cœur prévenu, sauver une âme qui se veut perdre, et d'une pécheresse reconnue telle dans la ville, en faire une sainte digne d'être honorée dans toute l'Eglise : il n'appartient qu'au Fils de Dieu.

Aussi sa divinité n'a-t-elle jamais mieux paru qu'en cette rencontre. Il éclaire Ma-

deleine dans ses ténèbres et la détache en un instant de tout ce qu'elle aime : rien ne lui est impossible. Lorsqu'il la voit à ses pieds, il pénètre les jugements du pharisien, et répond à ses secrètes pensées : rien ne lui est inconnu. Il monte, pour ainsi dire, sur son tribunal, non pas pour condamner, mais pour absoudre, et fait connaître qu'il est sauveur et qu'il est juge. Il parle avec autorité et avec empire; par le pouvoir qu'il a sur les âmes, *il donne la rémission des péchés, le salut par la foi, le repos et la paix de la conscience* (*Luc.*, VII).

Mais quelle fut la pénitence de la Madeleine? Contrite, confuse, humiliée, elle entre dans la salle du festin où est Jésus-Christ, le visage mortifié, les yeux éteints dans ses larmes, cachant sous le voile de sa douleur ces grâces même innocentes que fait naître la modestie; chargée d'une boîte de parfums, non pas pour jouir de ces odeurs, mais pour en faire un sacrifice; les cheveux épars, non pas pour couronner sa tête, mais pour essuyer les pieds du Sauveur; honteuse de ses mœurs, de sa gloire, de sa beauté, de tout, hormis de sa pénitence. Mais ne cherchons pas son mérite dans ses actions extérieures, cherchons-le dans les sentiments de son cœur que Jésus-Christ a révélés : *Elle a beaucoup aimé.* Un amour avait fait son crime, et un amour fait sa vertu. Sa vanité l'attachait au monde, et elle était *pécheresse;* sa charité l'attache à Jésus-Christ, et elle est *pénitente*, et presque innocente (*Ibid.*).

C'est de ces paroles que nous devons tirer notre instruction. Fasse le ciel que notre foi se réveille par un exemple si touchant; que ces désirs faibles et ces résolutions si souvent stériles de conversion produisent enfin des fruits dignes de pénitence, et que nous cherchions dans notre propre cœur de quoi guérir les faiblesses de notre cœur même! Adressons-nous à l'Esprit de Dieu pour obtenir cette grâce, par l'intercession de la Vierge, à qui nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Deux choses sont nécessaires pour une véritable et solide conversion du cœur : une douleur et un amour; une douleur qui est en nous la première punition du péché, et un amour qui est le premier fruit de la justice; une douleur qui fasse sentir le poids de notre misère, et un amour qui l'adoucisse; une douleur ou tristesse selon Dieu, qui produise une conversion stable, et qui, par une vive impression de sa grandeur, nous sauve des rechutes, et un amour qui dilate notre cœur et nous fasse marcher avec joie dans ses commandements. Sans cette douleur, la conversion est fausse; sans cet amour la conversion est infructueuse : l'une ne produirait que la crainte, l'autre ferait naître la présomption; mais le mélange de l'une et de l'autre est le tempérament et le caractère de la pénitence chrétienne. Telle est celle de Madeleine. Elle s'afflige à la vue de ses fautes passées, et, les pleurant aux pieds du Sauveur, elle commence à y satisfaire. Mais l'espérance du pardon, la connaissance des bontés de Jésus-Christ, la reconnaissance de ses grâces l'animent et l'encouragent. La douleur la pénètre, l'amour la transporte. C'est ce qui m'engage à vous faire voir l'amour pénitent de Madeleine, l'amour ardent de Madeleine : 1° la sincérité de sa conversion par sa douleur; 2° la ferveur de sa conversion par son amour; voilà tout le sujet de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Représentez-vous d'abord cette pécheresse comme une de ces âmes mondaines que Dieu, par un secret jugement, abandonne à l'esprit du monde; qu'une jeunesse inconsidérée et une vaine beauté font produire et font recevoir dans les compagnies avec une espèce d'adoration; qu'une flatterie continuelle du siècle, et plus encore leur amour-propre, le plus dangereux de tous les flatteurs, rendent idolâtres d'elles-mêmes; qui n'ont d'autre étude que celle de parer leur corps par des ajustements souvent indécents, et d'employer les secrets de l'art pour réparer les défauts ou pour perfectionner les grâces de la nature; qui, songeant à gagner des cœurs et ne songeant pas à garder les leurs, cherchent des occasions de recevoir dans leur esprit ou d'introduire en celui des autres des affections dangereuses, et comptent malheureusement leurs journées par les passions qu'elles ont causées ou par celles qu'elles ont prises.

Représentez-vous Madeleine dans Jérusalem, ainsi occupée du désir de voir et d'être vue, négligeant et son honneur et sa conscience, se mettant au-dessus des devoirs et des bienséances de son sexe, dérobant des âmes à Jésus-Christ, dans le temps qu'il se fatiguait et que, par son excessive bonté, il se préparait à mourir même pour la sienne Représentez-vous enfin l'oisiveté, le soin de plaire, la passion de paraître, le mauvais emploi du temps et tous les autres désordres qui sont presque inévitables, quand la vanité n'est pas modérée par la crainte de Dieu, ni la beauté réglée par la modestie.

Il faut un coup extraordinaire de la bonté et de la puissance de Dieu pour réduire une âme que les faiblesses de son sexe, l'ignorance de son état, les inclinations de son cœur et une complaisance enracinée attachent au monde et empêchent d'aller à Dieu Il faut un secours puissant qui la soutienne dans ses infirmités spirituelles, une lumière vive qui lui découvre son intérieur pour lui en faire voir la difformité et la faire rentrer en elle-même, un amour du Créateur qui, par une douce violence, chasse l'amour des choses créées. Le Fils de Dieu l'éclaire, la met elle-même devant ses yeux avec toute l'horreur du péché : voilà sa douleur. Il se présente lui-même à elle, avec tous les attraits de sa grâce : voilà son amour. Elle court à Jésus-Christ pour lui demander plus par ses larmes que par ses paroles, son salut, la seule chose qu'elle souhaite.

De toutes les personnes, dont il est fait

mention dans l'Evangile, qui s'étaient adressées à lui, il ne s'en était presque pas trouvé qui n'eût eu quelque désir d'un bien temporel, et qui ne lui eût fait des prières intéressées. L'un le prie de lui rendre la vue (*Luc*, XVIII), l'autre lui demande la guérison d'un fils ou d'un domestique (*Matth.*, VIII), l'autre la délivrance d'une fille tourmentée par le démon (*Matth.*, XV); une multitude de malades se trouvaient sur son chemin, ils étaient guéris (*Joan.*, V); mais ce n'était pas pour ces sortes de guérisons que Jésus-Christ était venu. Madeleine est la première qui s'adresse à lui par amour, qui le prie selon ses intentions et qui le reconnaît pour Sauveur des âmes. Elle ne demande ni soulagement ni commodité, mais le pardon de ses péchés, et n'ose même le lui demander que par les marques de son repentir. Elle est la première qui a bien connu la fin pour laquelle Jésus-Christ était venu, qui a porté à ses pieds un cœur chrétien et qui a fait, s'il faut ainsi dire, une pénitence et une oraison évangélique.

Plût à Dieu, messieurs, que nos prières fussent aussi pures, elles seraient plus souvent exaucées! Car que demandez-vous, je parle même de ceux qui se piquent de piété? Les douceurs, les prospérités, les commodités de la vie; la santé d'un fils dont vous faites votre idole, et qui sera peut-être un jour, par les passions que vous lui aurez inspirées, non-seulement le fléau de votre vieillesse, mais encore la cause de votre réprobation; le gain d'un procès qui assurera votre fortune, mais qui ruinera votre humilité; la guérison d'une maladie qui était peut-être la seule croix que Dieu vous avait imposée pour réparer les déréglements de votre vie; une dignité, un établissement, un mariage où vous regardez l'agrandissement de votre famille et non pas le salut de vos enfants; votre ambition ou votre avarice, et non pas leur vocation. On veut que Dieu bénisse ces intérêts et ces attachements humains : pour cela on porte des offrandes à chaque autel, on intéresse les prêtres, on emploie le saint sacrifice, comme si Jésus-Christ pouvait être le ministre de nos passions, et si cette divine hostie, instituée pour la vie et pour les besoins spirituels des hommes, devait servir à leurs cupidités et leur obtenir des biens temporels qui peuvent les perdre.

Madeleine n'a pas de ces dévotions désordonnées, elle cherche Dieu et ne se cherche pas elle-même. Ce n'est pas la chair, selon les termes de saint Augustin, c'est le cœur qui prie en elle; elle ne veut de Jésus-Christ que ce qui peut l'attacher à lui; bien loin de lui demander, elle lui apporte un parfum précieux (*Luc.*, VII), et ce qu'il aimait encore davantage, les affections sincères d'un cœur pénitent. C'est ce cœur net que Dieu vient de créer en elle, où par une révolution que la grâce a faite, tout est différent et d'une autre forme : autres désirs, autres sentiments, autres plaisirs, autres peines; n'y cherchez plus Madeleine pécheresse. *C'est ce changement que la droite du Très-Haut a fait* (*Ps.* LXXVI); car en quoi consiste l'essence de la conversion? Est-ce à pleurer? il y a des larmes sans mérite qui coulent sur le péché et qui ne lavent pas le pécheur, qui sont des chagrins de la cupidité, et non pas des tristesses de la pénitence. Est-ce à jeûner? l'Ecriture nous apprend qu'il y a des jeûnes réprouvés et des abstinences hypocrites que Dieu rejette. Est-ce à confesser son péché? ne cherche-t-on pas quelquefois dans ces confessions froides et historiques le soulagement de sa conscience plutôt que l'amendement de sa vie? Est-ce de châtier son corps et de se punir? n'y a-t-il pas des mortifications sans fruit; et qu'importe d'être crucifié, si l'on ne l'est pas avec Jésus-Christ? L'essence de la conversion, c'est de changer de mœurs et de se renouveler dans la justice et la sainteté, par les douleurs de la pénitence et par les douceurs de l'amour divin.

C'est ce qu'a fait Madeleine. Le pharisien la croit la même, et juge témérairement : *S'il savait*, dit-il, *quelle est cette femme* (*Luc.*, VII), c'est lui-même qui la méconnaît; il s'élève par sa présomption et par son orgueil, tandis que cette femme justifiée rentre dans son néant; il ne veut pas, lors même qu'il la voit pénitente, croire qu'elle ne soit plus pécheresse, et il se croit juste, lors même qu'il est pécheur et grand pécheur. Ne remarque-t-on pas tous les jours de pareils aveuglements dans le monde. Combien voit-on de gens austères pour les autres, doux pour eux-mêmes, couvrir, à l'ombre d'une orgueilleuse et fausse vertu, des vices intérieurs et spirituels qu'on se pardonne aisément, parce qu'ils ne se font presque pas sentir, et qu'on ne corrige presque jamais, parce qu'ils ne font point de confusion au dehors, critiquer cependant la conduite de tout le monde et tenir un tribunal toujours dressé pour juger souverainement sur les moindres apparences les actions les plus innocentes? Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des péchés grossiers, insulter sans compassion à la fragilité et à la faiblesse, faire des crimes de tous les soupçons qu'elles ont, décrier même la vertu quand elle ne garde pas à leur gré toutes leurs scrupuleuses bienséances, médire de toutes les autres, parce qu'elles sont à couvert d'une espèce de médisance; comme s'il leur était permis d'être colères, impatientes, vaines, par la raison qu'elles sont chastes, et comme si elles avaient toutes les vertus, parce qu'il y a un vice qu'elles n'ont pas.

C'est ainsi qu'on méprise souvent des personnes que Dieu a pourtant touchées intérieurement, et qu'il élèvera peut être à une grande perfection. Madeleine sait déja souffrir le mépris, elle ne pense qu'à réparer ses péchés, elle emploie ses yeux, ses cheveux, sa bouche, ses parfums à la satisfaction qu'elle doit à Jésus-Christ. Tout autant d'instruments de péché sont autant de sujets de vertu pour elle. Ses plaisirs se

tournent en sacrifices, le nombre de ses crimes devient le nombre de ses pénitences, et dans les mouvements de son zèle elle consacre à Dieu, dans l'amertume de son âme, ce qui lui avait aidé à le mépriser par ses offenses.

Elle suit tout l'ordre de la justice; c'est une des principales règles de la conversion, qu'il faut qu'il y ait de la proportion entre le péché et la pénitence : *Enfants d'Israël, convertissez-vous de la même manière que vous m'avez offensé*, dit le prophète (*Isa.*, XXXI). Vous m'avez offensé de tout votre cœur, convertissez-vous de tout votre cœur; que votre douleur soit aussi profonde que votre péché, afin que le remède soit proportionné à votre plaie; ce qui fait dire aux Pères de l'Eglise, tantôt qu'il faut effacer de grandes fautes par un grand amour; tantôt que chacun, selon ses besoins, doit se faire une mesure de larmes, c'est-à-dire une proportion et une convenance de pénitence; tantôt qu'il y a une compensation de justice et une équité qui règne dans la conduite des pénitents, sans laquelle ils ne font que des demi-satisfactions à la justice divine; tantôt qu'il faut laisser à Dieu les diminutions qu'il veut faire sur les peines dues à nos péchés, par sa souveraine miséricorde, mais que nous devons nous juger nous-mêmes à la rigueur, et ne pas demeurer au-dessous de ce que nous méritons.

N'est-ce pas là la maxime que notre sainte pénitente a observée. Ses désordres avaient été publics, elle veut que la satisfaction qu'elle en fait soit publique. Elle édifie ceux qu'elle avait scandalisés; elle méprise tout ce qu'elle a autrefois aimé, et ramasse tout cet amour qu'elle avait dispersé par les créatures pour en faire un sacrifice au Seigneur, où tout doit être brûlé par le feu céleste. Quels projets de retraite ne fait-elle pas pour expier ces libertés que donne le commerce du monde? quels arrêts ne prononce-t-elle pas contre tout ce qui l'a séduite ou qui pourrait encore la séduire? quelle guerre ne déclare-t-elle pas à ses sens afin de leur faire payer, par une mortification et par une sévérité continuelle, les trahisons qu'ils lui ont faites? La croix ne l'étonnera point, elle ne craindra ni les reproches ni les menaces des Juifs.

D'où vient que nous tremblons au seul nom de pénitence? que notre esprit et notre cœur frissonnent quand on nous parle d'humiliation, de sujétion et de souffrance? que tous nos sens se révoltent contre les saintes sévérités de l'Evangile? C'est que nous regardons la pénitence, non pas comme un ouvrage du Saint-Esprit, mais comme le tourment et l'affliction de l'homme; nous connaissons les douleurs qui la composent, non pas les onctions qui l'adoucissent. C'est qu'on n'aime point. Je ne vous dirai pas qu'il faut vous briser de douleur et vous noyer dans vos larmes, je ne vous arracherai pas ces ornements, ces objets de vos vanités, je ne veux pas vous ployer malgré vous sous le joug de la *servitude*. Aimez et faites ce que vous voudrez, les chaînes de vos péchés se rompront comme d'elles-mêmes, votre vanité s'évanouira sans violence, et vous vous réduirez à la simplicité chrétienne, vos aumônes vous tomberont presque des mains. Que je sois assuré de votre cœur, et je m'assure de vos œuvres, les voies les plus difficiles s'aplaniront devant vous, votre cœur ira à Dieu sans obstacle dans vos oraisons, cette onction spirituelle adoucira les amertumes de la pénitence, elle fera fleurir les épines du désert, elle parfumera vos croix, et cet amour pénitent deviendra un amour fervent comme celui de Madeleine.

SECONDE PARTIE.

Comme c'est Dieu qui fait les justes et qui convertit les pécheurs, qui conserve l'innocence des uns et qui forme la pénitence des autres, ils sont également obligés de le servir et de l'aimer, en reconnaissance des grâces qu'ils en ont reçues. Les uns doivent bénir la main qui les soutient, les autres la main qui les relève; ceux-là doivent sentir sa protection dans les péchés qu'ils n'ont pas commis, et ceux-ci doivent louer sa miséricorde dans les péchés qui leur ont été pardonnés. C'est ainsi que raisonne saint Augustin.

Il semble pourtant que les pénitents sont plus obligés que les autres à la ferveur de la charité. Celui qui s'est maintenu dans l'innocence de son baptême, n'a qu'à jouir paisiblement des fruits d'une tranquille conscience. Qu'il ait soin d'entretenir l'amour de Dieu dans son cœur, comme ce feu sacré qui brûlait autrefois dans le sanctuaire, par les exercices d'une fidèle piété et d'une humble persévérance; qu'il marche en repos dans les voies de la vérité, et qu'il attende au bout de sa course cette couronne de justice que le Seigneur a promise à ceux qui le servent.

Mais pour les pénitents, ils ont été justifiés, ils ont été réconciliés, double grâce et par conséquent double amour. Il faut qu'ils réparent par des efforts de charité leurs infidélités passées, qu'ils redoublent leur piété, parce qu'ils l'ont interrompue, qu'ils rachètent le temps et qu'ils se récompensent des pertes qu'ils ont faites par les acquisitions qu'ils font pour l'éternité; qu'ils remontent à l'origine de la foi, qu'ils se remettent dans l'ordre et dans la justice, et que par la force de l'amour et de la douleur ils regagnent, pour ainsi dire, le mérite de leur innocence. Tout doit exciter leur ferveur, les réflexions du passé, les précautions pour l'avenir, l'expérience de leur faiblesse, la vue des miséricordes de Dieu, le désir de lui plaire et la douleur de lui avoir déplu; voilà l'état de Madeleine. Tout est vif dans sa conversion, l'empressement qu'elle a pour aller à Jésus-Christ, les larmes qu'elle verse, l'humilité qu'elle témoigne, l'amour dont elle est embrasée. Les mouvements de son âme sont encore plus ardents que ceux du dehors, et la pénitence du cœur, que Dieu seul connaît, est encore bien

plus grande que celle qui paraît dans ses actions. Voyons-en les principales circonstances.

Dès qu'elle fut éclairée elle fut touchée, elle eut recours à Jésus-Christ sans délai, sans résistance; elle ne crut pas que la beauté ni la jeunesse fussent des titres suffisants pour autoriser sa vanité, et n'attendit pas que l'âge eût usé les tendresses de son cœur ou changé les traits de son visage; elle ne délibéra point, ne s'essaya point, ne prit pas d'une main tremblante ses liens l'un après l'autre, et ne perdit pas sa conversion à force de la ménager; elle ne chercha pas des docteurs de la loi faciles et accommodants pour calmer ses remords et pour apaiser par des traditions humaines le premier trouble de sa conscience; elle ne porta pas un dessein de conversion jusqu'à l'extrémité d'une maladie pour mourir avec quelque honneur, après avoir vécu sans retenue, et donner au moins à Dieu les restes d'une vie ennuyeuse et désormais inutile au monde : *Elle connaît, elle va.* Il n'y a point d'intervalle entre l'inspiration, la résolution et l'éxécution de sa pénitence; la charité que Dieu avait répandue dans son cœur la portait déjà aux pratiques les plus parfaites du christianisme.

Je sais bien, messieurs, qu'il y a des grâces et des vocations qui sont au-dessus de la loi commune ; que Dieu triomphe, quand il lui plaît et comme il lui plaît, des volontés les plus rebelles par sa miséricorde toute-puissante; qu'il n'a besoin pour agir, ni de la disposition des sujets, ni de la succession du temps; et que la Madeleine est une de ces âmes choisies qu'il regarde plus efficacement, qu'il purifie et qu'il échauffe de son amour d'une façon plus particulière. Je sais que les vocations ordinaires se font par des progrès successifs et par des impressions lentes. Le voile que les passions mettent devant nos yeux se lève insensiblement, une lumière céleste vient à paraître, on s'aperçoit de sa faiblesse et de son orgueil. La crainte des jugements de Dieu resserre la cupidité; une étincelle de charité se rallume dans notre cœur; on entre dans les sentiers de la justice à la faveur de la foi qui sert de guide, et de l'espérance qui anime. On tombe et l'on se relève, on recule et l'on avance, jusqu'à ce que fortifié par le secours du ciel et par les pratiques de la pénitence, on court enfin dans les voies de la perfection évangélique.

Il y a même de la prudence dans ces conversions nouvelles à ne pas s'élever au-dessus de ses forces. La vie spirituelle a son enfance : il faut s'établir dans la piété avant que de s'y signaler, regarder les grandes choses dans la religion et s'en tenir à celles qui sont possibles; s'exciter à la vue de la perfection et se confondre par la considération de sa faiblesse. Il faut avoir du moins la ferveur des désirs, si l'on ne peut avoir la grandeur des œuvres; s'exercer dans l'humilité, dans la mortification et dans la prière, et cueillir au pied de la croix, de petites vertus, si l'on n'a pas la force d'aller aux grandes. Il faut combattre vos passions séparément, si vous ne pouvez les vaincre toutes ensemble; et s'il ne vous est pas donné de fendre les airs comme des aigles, et d'aller vous perdre heureusement dans une sublime contemplation des mystères, volez du moins terre à terre, et gémissez, comme les colombes, dans la simplicité de votre cœur et dans l'amertume de votre âme.

L'amour fervent de Madeleine l'attache incontinent à Jésus-Christ, la rend insensible aux jugements et aux reproches des hommes. Avec quelle résolution entreprend-elle sa pénitence! Elle va sans être appelée dans une maison étrangère troubler la joie d'un festin par une importune tristesse; se jeter aux pieds du Sauveur sans craindre ce qu'on dira, ou de sa vie passée, ou de sa hardiesse présente; faire par cette action extraordinaire comme une confession publique de ses désordres, et souffrir pour première peine de ses péchés et pour première preuve de sa conversion, l'injuste murmure que l'orgueil des pharisiens et sa mauvaise réputation attireraient sans doute sur elle. C'est la première qui a osé confesser Jésus-Christ devant les hommes, et qui même, en présence de ses ennemis, n'a pas rougi de son Evangile.

Vous le savez, messieurs, un des principaux obstacles à la conversion des pécheurs, c'est une fausse pudeur et une appréhension lâche des jugements et des railleries du monde. Le roi-prophète s'en était plaint, *qu'on recherchait sa vie passée, qu'on disait de lui mille choses vaines, qu'on lui tendait tous les jours des piéges, parce qu'il menait une vie réglée et qu'il commençait à être homme de bien* (*Psal.* XXXVII); et saint Paul l'a déclaré à tous les chrétiens dans son épître à Timothée : *que tous ceux qui ont dessein de vivre dans la piété, seront exposés aux reproches et aux persécutions des hommes du siècle* (II *Timoth.*, III). On ne l'éprouva jamais mieux qu'en ce temps : car d'un côté la dévotion est si décriée par l'abus qu'on en fait, qu'on ne sait presque plus ce qu'il faut blâmer ou ce qu'il faut approuver. L'ambition et l'intérêt se cachent souvent sous des apparences de religion. D'ailleurs la malignité est devenue si grande, qu'on empoisonne tout, qu'on médit de tout. On voit le mal où il n'est point, et l'on ne veut pas reconnaître le bien là où il est, et sous prétexte qu'il se trouve en général une fausse dévotion, on a peine à vouloir croire en particulier qu'il y en ait de véritable.

Qu'un homme, après de longues réflexions sur sa vie passée, vienne à s'éloigner du jeu, des compagnies, des emplois mêmes où il sait, par sa propre expérience, qu'il expose son salut; qu'il distribue ses biens aux pauvres, et qu'il assiste plus souvent et plus décemment aux sacrés mystères; qu'une dame encore à la fleur de son âge, renonce au luxe et à la vanité et se réduise aux règles de la

modestie chrétienne ; qu'elle visite les hôpitaux et les églises; on cherche les raisons de ce changement et l'on prend toujours les moins charitables. On donne autant qu'on peut un tour ridicule à ces conversions: c'est qu'on aime à se distinguer, c'est qu'on donne dans les nouveautés, c'est qu'on suit son humeur et son caprice, c'est le mauvais état de ses affaires, c'est la légèreté de l'esprit humain. Combien d'actions de piété sont demeurées sans effet dans l'esprit de ceux qui les avaient résolues? Combien de pénitences naissantes ont été étouffées? Combien d'âmes ont été comme arrachées à Jésus-Christ par ces dégoûts qu'on leur a donnés, qui tombant sur des conversions mal assurées, à peu près comme ces froids et ces gelées hors de saison qui surprennent des fruits encore tendres et naissants, leur ôtent toute espérance d'accroissement et de maturité.

Que si cette malignité est grande, combien est déraisonnable la faiblesse de ceux qui, sur la crainte des bruits et des opinions des hommes, abandonnent, ou n'osent accomplir les desseins qu'ils auraient de servir Dieu; qui cachent le bien qu'ils font, non pas par humilité ou par précaution, mais par timidité et par honte, et qui appréhendent de passer pour inconstants, parce qu'ils sont devenus sages.

Madeleine surmonte cette tentation des respects humains. Tout lui est indifférent, hormis son salut; rien ne la trouble que son péché, et s'il lui reste quelque gloire, c'est celle qu'elle peut tirer de sa confusion. D'où lui vient cette fermeté? Les Pères en donnent deux raisons. La première, c'est qu'*on ne craint qu'à proportion que l'on aime*, dit saint Augustin. Ces deux passions s'entre-suivent. Or, Madeleine n'a qu'un amour, et par conséquent qu'une crainte. Elle ne compte pour rien d'être jugée des hommes, parce qu'elle ne reconnaît plus que Jésus-Christ; et comme elle met toute son affection à le servir, elle met toute son appréhension à lui déplaire. D'où vous pouvez conclure, que si vous vous troublez de ce que les hommes disent ou pensent de vous, c'est que votre cœur est partagé. Vous avez deux amours, et par conséquent vous avez deux craintes. Vous craignez Dieu, parce que vous avez quelque désir d'être à lui. Vous craignez le monde, parce que vous n'en êtes pas encore détaché. Vous voudriez trouver le secret de ne perdre ni votre salut, ni votre repos; de servir en même temps deux maîtres, contre les règles de l'Evangile (*Matth.*, VI), et d'avoir ce cœur double que Dieu maudit dans ses Ecritures (*Eccli.*, II). Quelque bonne intention que vous croyiez avoir de vous corriger, quelque repentir que vous fassiez paraître à l'extérieur, de votre conduite passée ; quelque inspiration que vous ayez reçue de Dieu : si vous rougissez de votre pénitence, vous ne haïssez pas assez votre péché ; et si vous craignez de déplaire au monde, croyez-moi, le monde ne vous déplaît pas.

La seconde raison de l'intrépidité de cette sainte pénitente, c'est, dit saint Grégoire, qu'*elle rougissait tellement d'elle-même, au fond de son cœur, qu'elle ne voyait rien au dehors d'elle qui fût capable de la faire rougir*. C'est cette confusion intérieure qui l'occupe. Elle ressent son mal, et court au remède, fermant les yeux à tout ce qu'elle pouvait voir, les oreilles à tout ce qu'elle pouvait entendre. Que le monde la juge comme il voudra, elle se juge elle-même dans sa conscience. Attentive à ses propres accusations, elle n'écoute pas celles des autres. Pleine de douleur, incapable de crainte, pénétrée de componction et de regret, elle demeure aux pieds du Sauveur, trop heureuse si par sa douleur et par sa confusion publique, elle peut obtenir la grâce qu'elle lui demande.

Si nous avions, comme elle, une douleur véritable de nos péchés, rien ne pourrait affaiblir notre pénitence : mais où trouve-t-on aujourd'hui de ces conversions généreuses? Dieu parle, on se sent ému, mais on n'est pas pour cela converti. A chaque pas qu'on fait dans la piété, on s'arrête pour écouter ce que dit le monde. Pour peu que les hommes se choquent de notre dévotion, nous nous effrayons, comme s'ils étaient nos souverains juges. Une secrète vanité nous fait croire que chacun a les yeux sur nous, sans que personne nous regarde. C'est que nous ne sommes pas recueillis en nous-mêmes, que notre pénitence n'a ni amour, ni douleur sincère. Nous ne pouvons souffrir d'être méprisés, parce que nous sommes remplis de bonne opinion de nous-mêmes, et nous n'avançons pas dans la vertu, parce que nous sommes plus en peine de notre réputation que de notre innocence, et que nous avons plus d'attention à ce que les hommes jugent ou pensent de nous, qu'à ce que Dieu demande, ou à ce que nous lui devons pour satisfaire à sa justice.

Notre sainte pénitente en s'approchant de Jésus-Christ ne songe ni à sa réputation, ni à sa justification, ni à ses intérêts selon le monde : elle ne vient que pour se condamner, et pour mériter que Jésus-Christ prenne sa défense. Son juge même devient son protecteur; par une heureuse surprise, celui qui devait prononcer son arrêt, veut faire lui-même son apologie. Au lieu de lui reprocher sa vanité, il rend témoignage de sa conversion et de son amour. Pour apprendre, dit saint Grégoire, à ses ministres qu'il appelle à la conduite des âmes, de ne pas rebuter par une indiscrète sévérité ceux qui ont recours au tribunal de sa grâce, d'avoir pour eux des entrailles de pères, quand par une humble et sincère confession, ils vont chercher à leurs pieds le véritable remède à leurs plaies, et d'exercer leur charité, en exerçant ses miséricordes.

Combien cette bonté du Fils de Dieu anima-t-elle la ferveur, la reconnaissance et la fidélité de Madeleine! Elle se prosterne à ses pieds, elle les arrose de ses larmes, elle les baise, elle les parfume, elle les essuie avec ses cheveux. C'est à ses pieds, dit saint Paulin, qu'elle se dresse comme un autel et

un sanctuaire, sur lequel elle lui offre avec une foi vive, le véritable sacrifice, qui est celui d'un cœur contrit et humilié. C'est là que perdant l'usage de la parole, et parlant pourtant par ses pleurs, par ses soupirs, et par son silence même, elle demande la rémission de ses péchés, dont elle se confesse indigne. C'est là que cette âme conquise vient en posture de suppliante se présenter à son vainqueur, pour apprendre ses volontés, et recevoir avec respect les lois et les règles de son heureux esclavage. C'est là qu'arrêtant et purifiant par ses chastes regards, ses yeux autrefois impurs et volages; et qu'employant à un office de religion, ses cheveux qui avaient été un des principaux ornements de sa vanité, elle consacrait les dépouilles d'Egypte à la gloire du tabernacle et faisait servir à Jésus-Christ tout ce qu'elle avait fait servir au monde.

Preuve infaillible d'une solide conversion. Pour obtenir le pardon de ses péchés, il faut aimer, et pour aimer véritablement, il faut le témoigner par des effets et par des œuvres. Mais est-ce aimer Jésus-Christ, que de penser qu'on l'aime dans de vaines spéculations, ou de le dire dans des formules de dévotions et de prières? Est-ce l'aimer que de n'avoir point de goût pour sa parole, point de chaleur pour ses intérêts, point de soumission pour ses volontés, quand elles répugnent à nos inclinations, et qu'elles choquent notre amour-propre? Est-ce l'aimer que d'approcher de ses autels sans respect et sans réflexion, et de le recevoir dans le sacrement de l'Eucharistie avec un cœur, où fume peut-être encore le reste de nos passions mal éteintes? Est-ce l'aimer que de regarder sans pitié les misères des pauvres, et de n'oser tirer du fond de notre luxe et de nos vanités, de quoi fournir à nos aumônes?

Que nous sommes éloignés de Madeleine! Sa conversion fut parfaite, mais elle fut encore constante. La charité de sa nature est immortelle et ne finit point : tout dans le monde est sujet à la décadence : *La science se détruit*, dit l'Apôtre, *les prophéties s'anéantissent* (I *Cor.*, XIII). Les vertus n'ont plus d'action après la mort, parce qu'elles n'ont plus d'objet : la charité seule ne manque jamais. Elle passe du temps à l'éternité, parce qu'elle tend à Dieu et qu'elle s'unit à Dieu, qui n'a ni commencement, ni fin, ni vicissitude. Telle fut la charité dans le cœur de cette pénitente. Elle y soutint sa pureté sans affaiblissement, et conserva, ce qui n'arrive que rarement dans nos affections, sa violence et sa durée. Depuis qu'elle eut commencé d'aimer Jésus-Christ, elle ne cessa de l'aimer. Elle le suit pour écouter ses paroles, pour voir ses actions, pour le servir dans ses besoins. Ira-t-il dans le château de Béthanie? elle répandra sur lui ses parfums, même jusqu'à la profusion. Le conduira-t-on au supplice? elle ira sur ses traces, compagne inséparable dans ses ignominies et dans ses souffrances. Expirera-t-il sur la croix? elle recueillera son sang, et le mêlera avec ses larmes. Sera-t-il dans le fond d'un sépulcre? elle s'y reposera en la compagnie des anges. Ressuscitera-t-il glorieux? elle sera comme l'aurore de ce soleil renaissant, et l'adorera dans sa gloire. Montera-t-il au ciel? son cœur y volera par avance, et son âme, occupée du souvenir de ses bienfaits, de la méditation de ses mystères, du désir et de l'espérance de le retrouver, soulagera par ses dévotes pensées, l'impatience de son amour.

Je sais, messieurs, qu'il y a des cœurs où le Saint-Esprit se plaît à répandre sa charité; que les lampes de ses épouses sont des lampes de feu et de flammes, et que Madeleine vous paraît un miracle, plutôt qu'un modèle de conversion. Mais Dieu n'est-il pas le maître de nos volontés comme de la sienne? La loi de la charité n'a-t-elle été faite que pour elle? Jésus-Christ ne l'a-t-il pas proposée pour exemple, et ne dit-il pas à chacun de nous comme au pharisien : *Voyez-vous cette femme* (*Luc.*, VII)? Vous êtes d'une nature fragile, n'a-t-elle pas eu ses fragilités? Vous vivez dans le tumulte du monde, n'y avait-elle pas vécu? Vous avez eu une éducation molle, n'avait-elle pas été nourrie délicatement? Cependant elle se rend lorsque Dieu l'appelle, et vous résistez : *Voyez vous cette femme?* Vous croyez que le temps ne vous peut manquer, quand vous serez fatigués de vos passions, quand vous serez contents de votre fortune, et que quelques soupirs poussés en mourant, du fond d'une conscience effrayée, fléchiront à propos la justice de Dieu, que vous avez tant irritée : *Voyez vous cette femme* qui consacre ses plus beaux jours, et renonce au monde, lorsqu'elle pouvait en jouir, et qu'elle était encore en état de plaire? Vous vous étonnez des difficultés de la pénitence; tout vous rebute, tout vous paraît au-dessus de vos forces : comment quitter cette habitude? comment rompre cet engagement? Une fille faible ne trouve rien de difficile, quand il s'agit de chercher ou de suivre Jésus-Christ : *Voyez-vous cette femme*? Vous menez une vie mondaine, mêlée de quelques pratiques de religion, passant par une vicissitude continuelle du péché à la confession, de la confession au péché, et croyant avoir droit de retomber, parce que vous faites de temps en temps quelque effort pour vous relever; voyez Madeleine, à qui il ne faut qu'une confession, qu'une absolution, qu'une pénitence.

Concluons l'éloge de cette sainte avec saint Paulin : aimons-donc comme elle celui à qui notre amour est dû si uniquement et si légitimement : donnons un sacré baiser à celui dont l'attouchement nous rend chastes. Unissons-nous par une sainte union à celui qui en nous unissant à lui, nous rend vierges. Assujettissons-nous à ce grand maître qui nous tenant au-dessous de lui, nous met au-dessus de tout le monde. Tombons aux pieds de celui qui nous relèvera de toutes nos chutes. Mourons enfin en celui qui est la source de la vraie vie, afin que nous puissions régner avec lui dans la gloire que

je vous souhaite. *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

SERMON VI.

Panégyrique de saint Antoine.

Prêché à Paris dans l'église des Pères-de-Saint-Antoine, l'an 1684.

Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo, in Deo.

Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu, avec Jésus-Christ (*Coloss., ch.* III).

Mourir et vivre avec Jésus-Christ, mourir au monde et vivre en Dieu, c'est, au sentiment de l'Apôtre, la profession de tous les chrétiens; parce que, ayant été baptisés dans la mort et dans le sang du Fils de Dieu, il est juste qu'ils se remplissent de son Esprit et qu'ils mènent une vie conforme à la sienne, détachée des sens, libre des passions de l'âme, toute pure, toute céleste. Mais c'est la vocation particulière de ces chrétiens qui, aspirant non-seulement à la sainteté, mais encore à la perfection de la sainteté, comme parle saint Bernard, loin de la corruption et du commerce même du monde, se sont ensevelis tout vivants dans des tombeaux, n'ayant d'autre vue que celle du ciel, d'autre exercice que la pénitence, d'autre consolation que la foi, d'autre entretien que l'oraison, d'autre espérance que leur salut, et d'autre témoin de leurs actions que Dieu, qui en était l'objet et la fin, et qui en devait être la récompense.

Tel fut le grand saint Antoine, dont je dois aujourd'hui vous représenter les vertus : cet homme que Dieu tira, pour ainsi dire, de la masse des autres hommes, et qu'il cacha près de cent ans, par une grâce particulière, *dans le secret de sa face* (*Psal.* XXX), selon l'expression du roi-prophète, pour le sauver de la malice du siècle, et pour donner aux âges suivants l'exemple d'une innocence pénitente : cet homme qui, comme une chaste colombe, soutenu sur les ailes d'une foi vive et d'une charité fervente, s'envolant du milieu du monde pour aller chercher une terre nouvelle et des cieux nouveaux, traça les routes du désert, et apprit à gémir devant Dieu dans les solitudes : cet ange qui, tout mortel qu'il était, s'étant rendu comme invisible, protégea les empires par ses prières, soutint l'Eglise par la pureté de sa foi, confessa le nom de Jésus-Christ par les austérités et les souffrances de sa vie, confondit la sagesse humaine par sa simplicité évangélique, combattit les hérétiques par la force de sa parole et par l'efficace même de son silence, dompta les démons et triompha de l'enfer par les secours du ciel et par la constance; et dont la vie surpassant la portée et les lumières ordinaires de la raison, fut un miracle de la grâce de Jésus-Christ, et une preuve de la vérité de sa religion. C'est ainsi que parle saint Athanase.

Il y a des mystères dans la vie de quelques saints, comme dans celle de Jésus-Christ même, qui n'entrent point dans l'esprit de l'homme, si Dieu ne les révèle par les docteurs de son Eglise ; et les vertus d'Antoine auraient été peut-être incroyables, si Athanase ne les eût écrites, ne les eût vues. La Providence divine a voulu que le même saint qui soutenait la vérité de sa génération éternelle, autorisât une vie, qui est un des plus puissants ouvrages de sa grâce; que la même main qui signait la condamnation des ariens par les témoignages des Ecritures, signât la condamnation des libertins par les exemples de saint Antoine, et que celui que Dieu avait choisi pour le défenseur de la divinité de son Fils fût le témoin de la sainteté de ce fameux anachorète.

Esprit-Saint qui l'avez conduit dans le désert, rompez ces funestes liens qui nous attachent encore au monde ; jetez dans le cœur de mes auditeurs ces mouvements subits de conversion et de pénitence, que vous inspiriez autrefois jusque dans les palais de Rome et dans les cours des empereurs, au récit de l'histoire de saint Antoine ; fortifiez le courage des faibles par l'idée de ces vertus extraordinaires ; brisez l'orgueil de l'esprit humain à la vue de cette bienheureuse ignorance ; faites enfin que notre ferveur se réveille et que nous imitions, selon nos forces, ce que nous aurons admiré. C'est ce que nous vous demandons par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Comme l'essence et la grandeur de Dieu consistent dans cette souveraine indépendance, qui le met au-dessus de tous les biens qui sont hors de lui, et dans cette parfaite jouissance de lui-même, qui lui fait trouver au dedans de lui sa vie et sa béatitude éternelle ; ainsi la perfection de l'homme consiste dans le détachement de toutes les choses créées, qui ne méritent ni son cœur ni son affection ; et dans l'union avec Dieu, qui est la source de son bonheur et la fin de tous ses désirs. C'est le raisonnement de saint Augustin (*De Civit. Dei*, *l.* X, *c.* 4). Or, messieurs, quel saint a jamais moins participé aux soins, aux désirs et aux coutumes du siècle? a jamais moins retenu des sentiments, des inclinations, des nécessités et des dépendances de la nature? s'est jamais rendu plus inaccessible aux hommes et aux passions humaines, que saint Antoine? Quel saint a jamais eu plus de pureté, plus de zèle, plus de ferveur, plus d'amour pour Dieu, que celui-ci, qui, s'élevant au-dessus de toutes les choses visibles et passagères, *et cachant sa vie en Dieu*, selon les paroles du saint Apôtre, n'a vécu que pour l'adorer, n'a pensé que pour le prier, n'a parlé que pour le louer, n'a désiré que pour le posséder, n'a travaillé et n'a souffert que pour le mériter? C'est ce qui me détermine à vous faire voir aujourd'hui cette mort spirituelle de saint Antoine, dans une entière séparation des hommes ; cette vie spirituelle et céleste de saint Antoine dans les exercices de sa retraite. 1° Antoine mort au monde avec Jésus-Christ dans le désert ; 2° Antoine vivant en Dieu dans le désert, comme Jé-

sus-Christ; c'est là tout le sujet de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a rien de si conforme à la loi de Dieu, rien de si souvent recommandé dans les Ecritures que la retraite, c'est-à-dire la fuite et la séparation du monde: *Sortez, sortez, éloignez-vous*, disait le Prophète (*Isa.*, LII). C'est le premier conseil que saint Pierre, rempli des lumières et des impressions récentes de l'Esprit-Saint, donne à des âmes contrites : *Sauvez-vous de cette race corrompue* (*Act.*, II). C'est un ordre de Dieu, qu'une voix céleste porte à son peuple et qui retentit dans les airs : *Sortez de Babylone, et ne vous rendez pas complices de ses crimes* (*Apoc.*, XVIII). C'est la première pensée que Dieu inspire à ceux qu'il veut engager à son service, et une pratique si importante, qu'il semble que saint Paul ait réduit tout le dessein et tout le fruit de l'incarnation du Fils de Dieu, à cette séparation du siècle (*Galat.*, I) : siècle trompeur et méchant, où les mœurs sont corrompues par les relâchements, les vérités diminuées par les erreurs, les vertus affaiblies par les mauvais exemples, et les vices accrus par le libertinage et l'impénitence; où le mensonge déguise tout, où la vanité s'insinue dans tous les cœurs, où l'intérêt propre occupe toutes les pensées, où croissent presque malgré nous une foule de désirs séculiers, par les discours, par les actions et par la vue des gens du siècle; où le péché s'établit par des occasions dont se forment les engagements, par des coutumes qui deviennent des nécessités, par des bienséances dont on se fait de misérables devoirs, par des imitations auxquelles on est assujetti, et par l'orgueil et la complaisance qu'on se communique les uns aux autres.

Les saints ont tremblé dans la crainte de ces dangers; et, touchés de l'Esprit de Dieu, ils ont cru qu'il valait mieux vivre hors du commerce et de la société des pécheurs, dans les austérités de la pénitence et dans l'obscurité du désert, que de traîner au milieu du monde une vie tumultueuse, un salut hasardé, une conscience agitée et une éternité douteuse. Dieu, par sa miséricorde, fit comprendre à saint Antoine ces vérités. Il permit qu'il fût élevé par des parents eux-mêmes détachés du monde. Il se trouva renfermé dans l'enceinte d'une famille paisible et pieuse. Il fut comme voué à la solitude dès son enfance; et son premier hermitage fut la maison de son père. C'est là que sous une vertueuse discipline, on le tint comme à couvert des embûches et des tentations de l'esprit du monde; c'est là que sur le fond de la grâce de Jésus-Christ, qui détournait ses yeux et son cœur de la vanité, à la vue des exemples domestiques qui le portaient au mépris des choses visibles, il établit son innocence et conçut le dessein de n'être qu'à Dieu; c'est là que, renonçant à la science et à l'étude des lettres humaines, il se destinait à un silence éternel, pour éviter tout commerce avec les hommes, et n'avoir que Dieu seul pour entretien et pour maître. C'est ainsi qu'il croissait, qu'il se fortifiait en esprit, à l'exemple de Jésus-Christ, et qu'il s'accoutumait à vivre dans les déserts (*Luc.*, VIII).

Qu'il serait à souhaiter que tous les pères eussent les mêmes soins de leurs enfants! et combien de vies chrétiennes sont étouffées aujourd'hui par des éducations mondaines? A peine les a-t-on consacrés à Jésus-Christ par le baptême, qu'on les lui ravit pour les rendre de nouveau esclaves du monde, auquel ils viennent de renoncer; à peine se sentent-ils, à peine savent-ils parler, qu'on leur apprend à flatter, qu'on les accoutume à être flattés. On allume, par des caresses et des approbations indiscrètes, les premiers feux de leurs cupidités naissantes; on jette dans leurs cœurs encore tendres, des semences d'ambition qui ne croissent que trop avec l'âge; on se met en peine de les rendre polis et civils, en leur révélant tous les secrets de la chair et du sang; et non pas de les rendre vertueux, en leur apprenant les mystères de Jésus-Christ; on les produit dans les compagnies, pour leur faire perdre cette pudeur et cette innocence qui ne reviennent plus, et pour les familiariser avec la vanité, la volupté et le mensonge; on les sacrifie au démon en les immolant aux torrents, comme parle le prophète Isaïe (*Isa.*, LVII), c'est-à-dire en les exposant au courant du monde et aux torrents de la coutume et de la nature corrompue.

Ce fut donc sur les inspirations de Dieu et sur les instructions paternelles, que saint Antoine dressa le plan d'une retraite, dont il n'avait aucun exemple. Il s'y dispose par un renoncement intérieur à toutes les commodités de la vie, et par un abandonnement actuel des biens qu'il possède. Il entend les paroles de Jésus-Christ qu'on lit dans l'Eglise : *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres et me suis* (*Matth.*, XIX). Il ne crut pas que ce fût une lecture faite au hasard, il n'en fit pas des applications étrangères; il ne s'effraya pas d'une sentence qui le condamnait à la pauvreté, et qui retranchait la cupidité jusqu'à la racine. Il ne se tint pas aux bornes d'une médiocre et faible vertu; et, sans examiner la différence des conseils et des commandements évangéliques, il prit pour lui ce qui s'adressait aux parfaits. Il ne retint pas son patrimoine sous prétexte de ses bonnes intentions, et ne se mit pas en danger d'en abuser, dans la vue du bon usage qu'il en voulait faire. Il prit pour lui ces paroles du Fils de Dieu, il crut à l'Evangile simplement, il ouït l'oracle, et il l'accomplit.

Ce fut alors qu'ayant quitté tout ce qu'il possédait au monde, il résolut de quitter le monde même, pour se perdre dans les déserts, par une séparation volontaire et courageuse de tout le commerce des hommes. Jusqu'à lui il y avait eu je ne sais quoi de lâche dans la retraite; et la persécution avait

fait plutôt des fugitifs que des solitaires. L'Eglise avait toujours gémi sous le poids de ses premières tribulations. Le glaive des tyrans, levé sur la tête de tous les fidèles, immolait les uns, écartait les autres ; il n'y avait d'autre habitation pour les chrétiens, que les prisons ou les déserts, et l'on peut dire que le royaume de Jésus-Christ était composé de martyrs ou de solitaires. Le seul moyen d'échapper aux persécuteurs était de leur être caché. Ceux qui demeuraient en Judée, comme parle Jésus-Christ, se réfugiaient dans les montagnes (*Matth.*, XXIV). La crainte des supplices et l'infirmité de la foi engageaient les uns à chercher leur sûreté dans des régions souterraines ; la prudence même obligeait les autres à retenir leur propre courage pour céder au temps, et pour se réserver aux besoins et aux nécessités de l'Eglise. Si l'on voyait alors des chrétiens hors du commerce des hommes dans les solitudes, c'étaient, à proprement parler, des fuites non pas des retraites ; c'étaient des précautions de la crainte et de la prudence, et non pas des fruits de la charité. Ils s'éloignaient des terreurs du monde, et non pas des amours du monde ; c'étaient les édits de l'empereur qui les avaient écartés, et non pas la sentence de l'Evangile. Paul même, ce premier anachorète, qu'Antoine a reconnu pour son maître, était entré par force dans le désert ; la tempête l'avait jeté dans ce port, et sa vocation pour la solitude avait eu pour principe la persécution de l'empereur Dèce.

Mais la retraite de saint Antoine a été une retraite sans précipitation et sans tumulte, telle que le prophète l'ordonne de la part de Dieu (*Isa.*, LII). C'est Dieu qui l'a conduit dans la solitude et dans les voies dures de la pénitence, en un temps où l'Eglise, comme renaissante, sortait des grottes et des cavernes de la terre; où ses persécuteurs étaient devenus ses Pères par la protection, et ses enfants par l'obéissance, et où la croix de Jésus-Christ était élevée sur leurs couronnes; en un temps où la paix commençait à affaiblir la discipline, où il était permis d'être chrétien et d'être riche, et où les plaisirs commençaient à prendre la place des craintes. Y a-t-il une plus grande marque de résolution, de ferveur et de piété?

Où voit-on aujourd'hui, je ne dis pas de ces séparations, mais seulement de ces retranchements de fréquentation et de commerce qu'on appelle dévotion et retraite, qui soient sincères? Le chagrin, la bienséance, la vanité font une partie de ces conversions. Car on s'est fait un art de se retirer, quand le crédit commence à diminuer, et qu'on cesse d'être à la mode; quand l'âge commence à refroidir les passions, et à semer des rides sur le visage; quand, par les disgrâces de la fortune, ou par sa mauvaise conduite, on s'est mis en état de ne pouvoir plus soutenir sa qualité; quand on est rebuté d'une vie souvent fâcheuse par ses accidents, quelquefois même laborieuse dans ses plaisirs, alors on commence à penser que tout ne convient pas à tout temps et à tout état; qu'il y a un âge à donner à la vanité, et un âge à donner à la modestie; qu'il faut enfin affecter d'être sage, de peur de passer pour ridicule. On s'éloigne du monde, parce que le monde commence lui-même à s'éloigner. On cherche à se venger du mépris que les autres font de soi, par le mépris qu'on fait semblant d'avoir pour les autres On se jette dans des partis de dévotion, pour se consoler de n'être plus propre pour les intrigues du monde. On se fait un mérite de cette espèce de nécessité, comme si c'était un désir de réforme, et non pas une règle de bienséance ; et, changeant de manières, sans changer de cœur ni d'inclination, après avoir eu la vanité de suivre le monde, on veut encore avoir la vanité de le quitter. Antoine, dans une florissante jeunesse, dans une fortune établie, dans une possession paisible d'un patrimoine opulent, né pour être estimé des autres, et déjà maître de lui-même, renonce à tout pour Jésus-Christ, et abandonne, en quittant le siècle, tout ce que la fortune lui a donné et tout ce qu'elle semble lui promettre.

La solitude de saint Antoine ne fut pas seulement volontaire, elle fut encore entière. Il y a deux voies de renoncer au monde : la première, d'y vivre sans affection et sans attache, et *d'en user comme n'en usant pas*, selon l'expression de l'Apôtre (I *Cor.*, VII); la seconde est de s'en éloigner absolument et d'en perdre la vue, et, si l'on peut, le souvenir, afin de n'en être pas perverti et de n'avoir aucune part à ses œuvres. Je sais que cette séparation spirituelle et morale suffit pour accomplir la loi de Dieu ; que l'éloignement du cœur supplée à la distance des lieux, et qu'on peut être mêlé avec les méchants pourvu qu'on ne se trouve point mêlé dans leurs méchancetés, ou en les imitant, ou en les approuvant, ou même en les dissimulant, quand on est obligé de les reprendre.

Je sais que les justes trouvent le secret de se renfermer dans leur propre cœur, et de se faire une solitude intérieure et secrète au milieu même du bruit et de la multitude; de posséder leur âme en paix, dans le recueillement et le repos que donne la sagesse, et de laisser frémir vainement le monde et ses passions dans les dehors de leur conscience. Mais je sais aussi qu'il est dangereux que l'âme, au milieu de tant d'objets, ne s'attache presque sans y penser, par des passions imperceptibles, qui la retardent d'aller à Dieu ; qu'il est plus sûr et plus aisé de s'interdire l'usage même permis de la plupart des choses du monde, que de ne pas passer les bornes d'une juste modération; que la liberté d'en user est du moins une tentation pour en jouir ; et qu'enfin il est plus noble de rompre tout d'un coup ses liens, que de les délier avec tant de circonspection et de faiblesse.

C'est ce que saint Antoine a fait par une actuelle et entière séparation du monde et de la société des hommes. Je pourrais vous

le représenter renfermé durant le cours de plusieurs années dans le fond d'un sépulcre, étranger à toute la nature, caché aux rayons même du soleil, plus mort au monde que ceux qu'on y avait enterrés, connu d'un seul homme, qui lui portait de temps en temps de quoi soutenir une vie mortifiée, et déjà morte, pour ainsi dire. Je pourrais vous le faire voir dans les masures d'un vieux château ruiné, où il ne restait aucun vestige d'habitation humaine, et d'où les serpents sortirent comme par respect à son arrivée, moins par la crainte d'être chassés que par l'appréhension de troubler son attention ou d'interrompre sa solitude. Je pourrais vous le montrer errant, tantôt dans les montages, tantôt dans le désert, cherchant des lieux impénétrables à la curiosité des mortels, ennuyé d'être vu et de voir, et presque importuné de sa propre vertu, qui lui attirait de la gloire, et qui faisait qu'après avoir quitté le monde, le monde venait le troubler dans le repos de sa cellule. Mais son esprit était encore plus loin du monde que son corps : sa conversation était dans le ciel. La contemplation, le travail, la prière et le chant des psaumes occupaient ses nuits et ses jours. Plus il était vide du monde, plus il était rempli de Dieu ; et les consolations du Seigneur, nourrissant dans son âme une joie pure et sans mélange, il goûtait le plaisir d'être à Dieu, et se plaignait de la rapidité du temps qui, coulant trop vite à son gré, ne lui donnait pas le loisir de l'aimer et de le servir autant qu'il le souhaitait.

C'est là, messieurs, une séparation entière. On ne voit aujourd'hui que des solitudes imparfaites, des demi-retraites. On se croit bien avancé dans la dévotion quand, après une vie tumultueuse, touché de quelques mouvements d'une conversion qui n'est souvent que superficielle, on rompt ce commerce universel que l'on avait avec le monde, pour se réduire au choix de quelques amis qu'on préfère aux autres. On cherche la douceur et non pas la sainteté de la vie ; on éloigne le monde fâcheux, mais on conserve le monde qui plaît. Le cercle est un peu plus étroit, mais on y fait entrer tout ce qu'on aime. On veut avoir le plaisir de la société et le mérite de la retraite. De là viennent ces conversations particulières et ces commerces de confiance, que la solitude rend plus suspects et plus dangereux, où l'on se dit en secret ce qu'on n'oserait dire en public et en compagnie, et où, sous prétexte de piété, et même de direction, on mêle des discours frivoles à des entretiens spirituels, et beaucoup de nouvelles du monde à quelques affaires de conscience.

Voilà ce qu'on appelle vivre en retraite. Combien voit-on de personnes vouées à Dieu entretenir une curiosité mondaine, nourrir leur imagination des inutilités et des vanités du siècle, qu'elles aiment qu'on leur raconte; entendre et parler le langage des pécheurs, attirer dans Jérusalem les intrigues de Babylone, faire de ces lieux destinés au silence et à la retraite, des réduits où l'on débite jusqu'aux mensonges et aux medisances, tenir au monde par des correspondances qu'elles y ont, et ne pouvant avoir la liberté de faire ce qui s'y fait, avoir du moins l'empressement de s'informer de ce qui s'y passe ! Y a-t-il rien de plus opposé à cet esprit de retraite entière que saint Antoine a pratiquée ?

Mais, de plus, sa solitude a été toute chrétienne et toute divine ; car remarquez, messieurs, qu'il y a une solitude de chrétien et une solitude de philosophe. On fuit quelquefois les hommes pour s'attacher à soi-même, par la bonne opinion qu'on a de soi, par le mépris qu'on a des autres. Il faut s'en séparer pour s'unir à Dieu. *Je me suis éloigné*, dit le Prophète, j'ai fui le monde, *je me suis établi dans la solitude;* il ajoute aussitôt : *J'étais toujours dans l'attente de celui qui m'a délivré de ma faiblesse et des tempêtes qui s'élevaient dans mon âme* (*Ps.* LIV). Et Jésus-Christ ne nous enseigne-t-il pas que ce n'est rien d'être retiré, si l'on n'est uni avec Dieu dans sa retraite, selon cette parole de l'Evangile : *Je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi* (*Joan.*, XVI). Autrement, comme dit saint Bernard, être séparé du monde et n'être pas avec Dieu, *c'est être seul, mais ce n'est pas être solitaire* ; c'est fuir les entretiens des hommes, mais c'est se livrer à ses propres pensées ; c'est s'éloigner du monde, mais c'est porter le monde avec soi.

Saint Antoine entra dans le désert, dépouillé de tout et de lui-même. Il pouvait dire avec Jésus-Christ : *Celui qui m'inspire de venir ici ne m'abandonnera point à moi-même et ne me laissera pas seul, parce que je n'y suis que pour accomplir ses volontés* (*Joan.*, VIII). Quel soin n'avait-il pas pris de se former à cette sainte vocation dès sa première jeunesse! avec quelle sagesse allait-il recueillir les instructions et les exemples de tous les serviteurs de Dieu de son voisinage, observant la douceur de celui-ci, la vigilance de celui-là ; touché de l'oraison de l'un et de l'austérité de l'autre ; tirant du suc de leurs vertus, comme une industrieuse abeille, de quoi nourrir sa piété ; revenant chargé de ces trésors spirituels, qu'il conservait dans son esprit et dans son cœur, et travaillant à rassembler en lui seul tant de dons de Dieu différents, qu'il trouvait dispersés en d'autres! Avec quelle humilité alla-t-il enfouir, pour ainsi dire, dans la terre du désert les talents qu'il eût pu faire valoir à la vue de toute l'Eglise! La Providence n'a pas permis que tant d'exemples aient été cachés. Nous l'avons vu mort avec Jésus-Christ : voyons-le vivant comme Jésus-Christ dans sa retraite.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que saint Clément d'Alexandrie appelait autrefois Jésus-Christ le maître et le modèle universel de la sagesse et de la sainteté chrétienne. Il nous a tous régénérés, et nous avons tous reçu de sa plénitude. Il est venu enseigner sa loi à tous les hommes, et leur donner en même

temps les exemples de l'accomplir ; et comme sa grâce a plusieurs formes pour attirer chacun à lui, par les moyens qui lui sont propres, sa sainteté a plusieurs usages, montrant à chacun à se sanctifier dans sa profession et dans son état. Il a paru dans une vie commune pour la consolation et pour l'instruction des gens que sa providence engage aux soins et aux occupations de cette vie; il s'est retiré quelquefois dans le désert, pour donner à ceux qu'il appelle à la contemplation l'idée d'une vie solitaire (*Matth.*, IV ; *Luc.*, V ; *Joan.*, VI).

C'est sur ce modèle que saint Antoine s'est réglé dans tout le cours de sa retraite. Il a suivi, pour ainsi dire, Jésus-Christ pied à pied dans ses solitudes, il a recueilli les vertus que ce divin Sauveur y avait semées : la force pour résister aux tentations, la tranquillité et la persévérance dans l'oraison, la fuite des honneurs et l'humilité, la disposition à la croix et aux souffrances. Parcourons en peu de mots ces circonstances de la vie de saint Antoine.

Entrons dans le désert de sa tentation, et considérons ses victoires. L'Ecriture sainte nous enseigne que *la vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle* (*Job*, VII); que, dès qu'on s'engage à servir Dieu, il faut s'attendre à la tentation et à l'épreuve, et que la tribulation est la compagne inséparable de la bonne vie. L'ennemi ne cesse d'attaquer au dehors ceux qu'il ne gouverne pas au dedans, et il faut qu'un vrai fidèle défende sa foi, non-seulement contre la chair et le sang et contre la malice des hommes, mais encore contre ces princes du siècle, et ces puissances spirituelles qui règnent dans les ténèbres. Mais la fureur du démon s'exerce surtout contre les solitaires, parce qu'ils se sont comme dépouillés de leur propre chair, et qu'étant échappés au monde, ils se sont cachés dans le sein de Jésus-Christ, où ils mènent une vie plus pure et plus parfaite, et que, n'ayant plus d'obstacle à leur salut du côté des hommes, le tentateur, qui veille à leur perte, fait tous ses efforts pour y en mettre de son côté, s'ils ne sont dans une perpétuelle attention sur eux-mêmes.

Qu'il est difficile de résister à ses persuasions, à ses suggestions, à ses violences! *Aucune puissance ne peut l'égaler sur la terre*, dit l'Ecriture (*Job*, XLI). Il ne manque ni de dessein ni d'invention ; sa malice est inépuisable. Il ne s'affaiblit pas par le temps, il est immortel; il ne se lasse pas de ses poursuites, il est infatigable; il n'est pas retenu par le repentir, il est incorrigible; il ne s'apaise pas par les prières, c'est un aspic sourd à la voix et aux plaintes de l'enchanteur. Il est tantôt serpent, tantôt lion ; il joint l'adresse à la force, la surprise à la guerre ouverte. Il nous attaque par toutes les créatures, faute d'autres moyens; il se sert de nous pour nous perdre, il remue nos passions, il excite nos humeurs, il combat l'esprit par la chair, et la chair par l'esprit; il nous tente par nos vices et par nos vertus. Si nous sommes négligents, il nous accable; si nous sommes faibles, il se joue de notre faiblesse ; si nous nous croyons assez forts pour le combattre, nous sommes vaincus sans combat; et si nous sommes assez heureux pour le vaincre, il est à craindre qu'il ne tire avantage de sa défaite, et que, nous faisant perdre l'humilité, il ne triomphe même de notre victoire.

Il déploie contre saint Antoine ses efforts et ses artifices. Il s'agissait d'ébranler une âme affermie dans la vertu, d'empêcher les progrès d'une vie qui devait être d'un si grand exemple et de chasser de sa retraite un homme que Dieu avait suscité pour peupler les déserts d'une espèce inconnue de saints, et pour fonder comme une Eglise nouvelle de pénitents et de solitaires, dont il devait être le chef et le patriarche. Que fait le tentateur? il cherche à l'effrayer par de terribles fantômes; à l'amollir par des représentations lascives ; à l'attendrir par le souvenir de ses parents et de sa patrie; à l'abattre par le dégoût de sa solitude; à l'élever par l'excellence de sa piété et de son mérite; à le corrompre par des richesses qu'il lui présente, et à l'amuser par les images d'une pénitence apparente. Il lui inspire de donner quelque relâche à ses travaux, et lui donne une fausse pitié de lui-même; il lui conseille des austérités indiscrètes, afin qu'il tombe sous le poids des infirmités de la nature; il le flatte du bien qu'il pouvait faire dans les villes, et lui reproche l'oisiveté et l'inutilité de ses talents, pour le ramener dans le monde ; il lui apparaît enfin environné de fausses lumières, pour lui donner de faux présages de sa réprobation ou de son salut, afin qu'il cède, ou à la présomption ou au désespoir.

Arrêtez, esprits incrédules, et ne prenez pas ces vérités pour des fictions. Le peu d'expérience que vous avez d'une vie spirituelle et chrétienne doit retenir vos jugements ; et si vous êtes à couvert des tentations du démon, c'est que vous faites ses volontés et ses œuvres. Sachez que ce malheureux repos où vous êtes ne vient pas de la paix, mais de la dureté de vos consciences : que vos chaînes ne vous pèsent pas, parce que votre esclavage est volontaire; que l'esprit en vous ne contredit point la chair, parce que la chair en est la maîtresse; que la tentation la plus redoutable de toutes est celle qui damne et qui ne se laisse pas sentir. Sachez que Dieu, selon la profondeur de ses jugements, qui sont toujours adorables, permet quelquefois aux démons d'éprouver les saints ; qu'il les retient ou les lâche comme il lui plaît ; qu'il les emploie pour exécuter ses justices ou ses miséricordes; et que, comme il s'en sert pour punir les méchants, il exerce et purifie aussi quelquefois les bons par leur ministère.

Ce fut la gloire de saint Antoine. Tout l'enfer assemblé ne put arracher de son cœur un consentement au péché. Les attaques des démons ne firent que le rendre plus circonspect, plus mortifié, plus fidèle.

Il employa contre eux les armes dont le Fils de Dieu s'était servi dans le désert, le jeûne, la prière, l'Ecriture; toujours vainqueur et toujours humble, reconnaissant son infirmité et se glorifiant en la puissance de son Maître. Combien de fois, muni de son nom et de sa force, leur reprocha-t-il leur faiblesse et leur impuissance! combien de fois, lorsqu'ils semblaient devoir lui ravir son âme, leur marqua-t-il, avec une sainte confiance, les bornes qui leur avaient été prescrites! combien de fois alla-t-il porter, avec une modeste joie, les dépouilles qu'il avait remportées aux pieds de Jésus-Christ, spectateur et témoin de ses combats, et seul auteur de son salut et de ses victoires! combien de fois, au milieu de ces spectres affreux, conserva-t-il la tranquillité de son âme et l'attention de son oraison!

Encore que l'oraison soit l'exercice ordinaire de tous les chrétiens, ce doit être l'occupation continuelle des solitaires. Comme ils ne sont plus de ce monde, ils doivent être plus à Dieu; ils ont été délivrés de plus de dangers, et ils doivent rendre plus d'actions de grâces; ils sont plus attaqués des tentations, et ils doivent recourir plus souvent à celui qui peut les délivrer et les défendre; ils sont plus aimés et favorisés de Dieu, et ils doivent l'aimer avec plus d'ardeur et plus de reconnaissance. Ce fut ce que saint Antoine recommanda le plus à ses disciples, que cette oraison sans intermission, et ce qu'il pratiqua avec plus de soin et d'exactitude.

Représentez-vous ce saint anachorète, dont le corps atténué par les jeûnes, consacré par la pénitence, ayant presque perdu tout ce qu'il avait de terrestre, et devenu comme spirituel, secondait les fonctions de l'âme, bien loin de les retarder; dont l'esprit, qui n'était pas appesanti par la chair, prenait de lui-même l'essor vers le ciel, sans passer par ces nuages de distractions qui se mettent entre Dieu et nous dans nos prières; dont la mémoire, où toutes les images du monde étaient effacées, retenant fidèlement ce qu'il avait lu, ce qu'il avait ouï, lui servait d'un livre vivant dans ses méditations et dans ses pensées, dit saint Athanase. Figurez-vous cette application qui lui faisait trouver les jours trop courts dans sa solitude, et qui lui faisait dire le matin, avec une sainte indignation, après avoir passé la nuit dans l'admiration des grandeurs de Dieu et de ses mystères : *Soleil, pourquoi viens-tu, par ta lumière importune, m'interrompre dans la contemplation de cette lumière éternelle?* Figurez-vous ce cœur pénétré de la reconnaissance des bienfaits et des miséricordes de Dieu, où la charité parfaite ayant consommé tous les sentiments imparfaits de la nature et même de la piété, lui faisait dire, après une exacte recherche de son intérieur : *Je ne saurais plus craindre Dieu, je ne saurais plus que l'aimer.*

C'est dans cet exercice journalier qu'il renouvelait sa ferveur; c'est là que, savant sans étude, il entrait dans les sens les plus obscurs des Ecritures, dont il avait une claire et sublime connaissance; c'est là que méditant sans art et sans méthode, et s'abandonnant à l'Esprit de Dieu, il se perdait heureusement dans l'abîme de ses perfections; c'est là que Dieu tirant pour lui les voiles de l'avenir, et lui découvrant les désolations prochaines de son Eglise par l'hérésie des Ariens, puis la paix et la tranquillité des fidèles, il animait son zèle et sa foi, pour le temps des tribulations, et le consolait par l'espérance de sa gloire et le triomphe de sa vertu. C'est là qu'au milieu des grâces et des grandeurs de Dieu, il reconnaissait son néant et se fortifiait dans l'humilité.

Rien n'est si capable d'inspirer la vanité aux gens de bien que la singularité, dit saint Bernard. On aime à se voir distingué des autres, à être le premier de sa profession et de son ordre, et le chef de quelque sainte entreprise. Il y a dans la domination et la supériorité une complaisance naturelle que le christianisme même a beaucoup de peine à régler. On se plaît à se faire un nom et un rang qu'on puisse disputer à d'autres, et quand la dévotion n'est pas solide, on ne voit guère sur ce point deux dévots s'accorder ensemble : on dresse autel contre autel, on oppose vertus à vertus, on se divise en partis, on a des disciples à part, l'un est *Apollo*, l'autre est *Cephas;* chacun veut être le saint primitif et original; quelquefois même on se décrie, on se plaide mutuellement. On se fait un devoir de conscience de ce défaut de charité, et au lieu de s'exciter par une émulation de piété, on s'aigrit par des jalousies de réputation et de gloire. Saint Antoine se voit le chef, l'instituteur des solitaires; il croit avoir percé le premier l'intérieur du désert, il se regarde comme le premier vivant, ou pour mieux dire, comme le premier mort dans les solitudes; il s'arrête à cette pensée, non pas par un orgueil de préférence, mais par une satisfaction louable et secrète des services qu'il rend à Dieu. Mais dès que Dieu lui révèle que saint Paul est encore plus avancé et plus ancien anachorète, il le reconnaît pour son maître, et s'en va volontairement s'assujettir à sa discipline.

Avec quel empressement courut-il le chercher dans le désert, traînant son corps affaibli par ses abstinences, et courbé sous le poids des ans et des fatigues d'une contemplation laborieuse! Avec quelle respectueuse crainte se prosterne-t-il à l'entrée de cette grotte, pour y être introduit comme par pitié par ce saint homme qui l'habite! Avec quel sentiment de douleur et de pénitence, pénétré de la gloire de Paul, frappant sa poitrine, s'écriait-il : *Malheur à moi, misérable pécheur, qui ne mérite pas le nom de solitaire!* De quelle force faisait-il retentir les rochers de ces paroles d'admiration : *J'ai vu Elie, j'ai vu Jean-Baptiste, j'ai vu Paul dans son paradis!* Avec quelle vénération chargea-t-il les tristes et sacrées reliques du saint sur ses faibles épaules, pour lui rendre les devoirs de la sépulture! Avec quel

respect se revêtait-il tous les ans, le jour solennel de Pâques, de la tunique de ce saint, s'en faisant comme un habit de gloire et de triomphe, pour honorer le triomphe de Jésus-Christ ressuscité!

Telle est sa soumission pour son Maître; mais quelle est sa modération et sa douceur pour ses disciples! il les instruit, il les console, il leur enseigne à vaincre les tentations, il leur prêche non pas l'austérité, mais la discrétion. La solitude fait souvent qu'on contracte une humeur sauvage : parce qu'on est austère pour soi, on ne pardonne rien aux autres; on veut imposer à chacun par nécessité un joug qu'on porte volontairement soi-même, sans consulter ni la portée de l'esprit, ni la mesure de la grâce qui lui est donnée : à force d'être loin des hommes, on oublie l'humilité; sous prétexte de corriger le monde, on le persécute, et voulant trop donner à la pénitence, on renonce à la charité. Il y a de l'orgueil dans cette conduite, on ne croit personne parfait, que ceux qu'on rend semblables à soi. Saint Antoine a été plus modéré, et il est presque le premier qui a su et qui a montré par ses exemples à être rigoureux pour soi-même, et doux pour les autres. Il a tout attribué à la grâce de Jésus-Christ, et il a cru qu'il fallait avoir quelque égard à la faiblesse, et que sans être parfait comme lui, on pouvait être agréable à Dieu.

Mais il conserve son humilité dans les honneurs que lui rend le siècle et dans le pouvoir que Dieu lui donne. Les peuples et les empereurs implorent sa protection et ses prières; chose étonnante! les éléments obéissent à sa parole; les animaux les plus farouches s'adoucissent auprès de lui; les maladies les plus incurables cèdent à ses vœux et à la force de ses oraisons. Mais ce qui m'étonne davantage, c'est que rapportant tout à Dieu, il ne s'élève pas des guérisons qu'il fait, il ne s'afflige pas de celles qu'il manque, il regarde d'un visage égal, et sa force et son impuissance, et rend grâces à Dieu, et des miracles qu'il a faits, et des miracles qu'il n'a pu faire.

Toutes ces vertus éminentes n'étaient pas seulement des dispositions à la mort, mais encore des préparations au martyre. Quand le cruel Maximien ravageait le troupeau de Jésus-Christ, et que le sang des chrétiens coulait de nouveau en Egypte, on vit Antoine sortir de sa retraite pour assister les martyrs, ou pour les suivre dans le martyre, pour être le compagnon de leurs combats, ou le témoin de leurs triomphes; pour mourir pour Jésus-Christ, après être mort avec Jésus-Christ. On le vit, plus soutenu par son courage que par ses forces, courir à la ville d'Alexandrie, présenter aux tyrans le peu de sang que la vieillesse et la pénitence lui avaient laissé; on le vit exhorter ces bienheureux confesseurs, tantôt aux portes des prisons, tantôt au pied des échafauds, plus touché d'envie que de compassion de leurs peines; plus prisonnier qu'eux, quoiqu'il fût libre, plus martyr qu'eux, quoiqu'on s'obstinât à le laisser vivre. Il parut malgré les édits et les défenses sur un lieu élevé avec ses vêtements blanchis, pour se rendre plus remarquable, étonnant par sa générosité et par sa foi, les juges qu'il eût voulu irriter par sa hardiesse. On le vit enfin retourner dans sa solitude, triste d'y reporter une vie qu'il eût voulu sacrifier à Jésus-Christ, mais résolu de redoubler ses austérités et d'être lui-même son persécuteur et son juge, et de récompenser le supplice qu'il avait évité par la pénitence qu'il allait faire.

Voilà, mes frères, ce que c'est que mourir, ce que c'est que vivre en Dieu, avec Jésus-Christ. Au récit de ces actions, les Paule, les Sophronie, les Marcelle renonçaient au luxe et aux vanités, et s'élevant au-dessus de la faiblesse de leur sexe, suivaient le mouvement de l'Esprit de Dieu qui les appelait à la retraite, pour y pleurer leur vie mondaine. Les courtisans, touchés de cette lecture, reconnaissaient le néant du monde, rougissaient de leur ambition, et se confinant dans les solitudes, allaient chercher le Dieu qu'Antoine avait servi dans les gémissements et dans les larmes. Augustin errant, Augustin pécheur, fut éclairé, fut attendri par une si sainte vie; cet homme à qui Dieu avait donné toute la lumière de la raison, avant qu'il eût versé sur lui toutes les lumières de sa vérité, reconnut que la seule Eglise de Jésus-Christ pouvait produire de ces hommes et de ces vertus extraordinaires. L'admiration de la vie de saint Antoine fut le premier pas que la grâce fit dans celui qui en devait être le défenseur, et peut-être le récit que je viens de faire n'aura pas touché votre cœur.

Est-ce que ces grandes actions, écrites par un saint, n'ont pas la même efficacité, quand elles passent par la bouche d'un pécheur? Mais le bras de Dieu n'est pas raccourci. Le Saint dont je vous ai parlé n'en est pas moins saint, et la religion n'a-t-elle pas toujours la même force? Est-ce que notre siècle est plus endurci? Tous les temps sont égaux pour Jésus-Christ. N'avons-nous pas des exemples qui nous conduisent à Dieu, comme nous en avons qui nous en détournent; et le soin de notre salut nous est-il devenu moins important dans ces derniers siècles? Est-ce que les vertus de saint Antoine sont inimitables? Il est vrai qu'elles sont au delà de notre portée, mais réduisez-les à votre faiblesse. Je ne demande pas que vous alliez vous perdre dans un désert, mais renoncez à cette compagnie qui vous perd, à ce commerce qui scandalise vos frères; vous n'êtes pas appelés à des abstinences et à des jeûnes excessifs; mais retranchez ces excès et ces festins continuels, et donnez aux pauvres de Jésus-Christ une partie de ces dépenses superflues. Je n'oserais vous proposer de mourir entièrement au monde, mais mourez à cette vengeance qui vous possède. Saint Antoine sortit autrefois de sa retraite, pour prononcer des anathèmes contre les Ariens qui niaient la divinité de Jésus-Christ; eh!

qu'il aurait d'anathèmes à prononcer contre les chrétiens qui le méprisent par leur orgueil, qui le trahissent par leur hypocrisie, qui l'abandonnent par leurs lâchetés, qui le négligent par leur ignorance, qui le déshonorent par leur vie! Qu'il nous attire plutôt les bénédictions célestes, qu'il se loue de notre foi, qu'il voie revivre en nous une imitation, quoique légère, de ses vertus, et qu'il nous obtienne la grâce et la gloire que je vous souhaite! *Au nom du Père*, etc.

SERMON VII.

PANÉGYRIQUE DE SAINT AUGUSTIN,

Prêché dans l'église des Grands-Augustins, à Paris, l'an 1679.

Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum.

Celui qui aura pratiqué, et qui aura enseigné, sera appelé grand dans le royaume des cieux (*S. Matth., ch.* V).

Enseigner la vertu sans la pratiquer, c'est une vanité de philosophe; la pratiquer sans l'enseigner, c'est une dévotion louable, mais stérile et sans conséquence; la pratiquer et l'enseigner tout ensemble, c'est la grandeur et la perfection des saints. C'est par ce double esprit que la religion s'est établie. Les peuples n'ont pu résister aux persuasions efficaces de ceux qui réduisaient les enseignements en exemples, et qui montraient, en faisant connaître la vérité, qu'on pouvait la pratiquer et la suivre.

Je sais que la vérité ne dépend pas des œuvres de ceux qui l'enseignent. Par quelque canal qu'elle coule, elle retient toujours sa pureté; et, soit pécheur, soit saint qui l'annonce, comme elle est toujours également pure en elle-même, elle doit être également vénérable à ceux qui l'écoutent. Mais lorsqu'on joint à l'utilité de l'instruction l'autorité de l'exemple, et qu'ouvrant les voies de la sagesse et de la justice, on apprend aux hommes à connaître Dieu et à le servir; comme c'est le plus noble ministère du royaume de Jésus-Christ, Dieu lui prépare dans le ciel une couronne plus éclatante.

Qui est-ce qui l'a jamais mieux méritée, cette couronne, que le grand Augustin, qui n'a pas moins édifié l'Eglise par sa sainteté qu'il ne l'a éclairée par sa doctrine, et qui par ses vertus et par ses ouvrages a contribué si solidement à maintenir la foi et à régler les mœurs des fidèles? Il fut le docteur de la vérité et le modèle de la piété chrétienne, et le même esprit animant et ses actions, et ses pensées, et ses paroles, 1° il enseigna la vérité, et il la suivit; 2° il enseigna l'humilité, et il la pratiqua; 3° il enseigna la charité, et il en fut pénétré. Voilà tout l'éloge de saint Augustin. Je n'ai garde d'entreprendre ici de relever par ce discours la matière que je traite; je mets aujourd'hui ma gloire à demeurer au-dessous de mon sujet. Heureux si je puis vous donner quelque légère idée des vertus que je vous prêche, et vous inspirer le désir de les imiter! C'est la grâce que je demande au Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Deux choses faisaient la perfection de l'homme avant le péché, la justice et la vérité. La vérité éclairait son esprit, la justice réglait ses actions; la vérité lui donnait une claire connaissance de ses devoirs, la justice lui donnait une heureuse inclination de les accomplir. Ainsi l'erreur n'obscurcissait pas sa raison, la convoitise ne s'opposait pas à sa volonté, et, se trouvant affermi dans la connaissance et dans l'amour du vrai bien, il ne pouvait que suivre avec plaisir ce qu'il connaissait avec certitude. C'est sur ce modèle que l'homme nouveau, selon l'Apôtre, a été créé *dans la justice et la sainteté de la vérité* (*Eph.*, IV). S'il est donc constant que la perfection du chrétien consiste à connaître la vérité, ce qui est la vraie sagesse, et à l'aimer, ce qui est la véritable justice, voyons ces deux qualités en saint Augustin, malgré tous ses égarements.

Dieu lui avait donné un esprit éclairé, pénétrant, universel. Il n'y a rien de si sublime dans les sciences humaines où il ne s'élevât par la force de son génie, rien de si obscur qu'il ne perçât par la vivacité de sa raison et de ses lumières, rien de si embrouillé qu'il ne démêlât par un juste discernement et par une profonde pénétration, prévenant les difficultés et voyant les conséquences dans les principes. Maître et disciple tout ensemble, il comprit par sa seule méditation et par une simple lecture ce que les philosophes ont imaginé de plus subtil, pour gêner les esprits des hommes plutôt que pour les instruire. Sa curiosité n'eut besoin ni de temps ni de travail pour se satisfaire. Les sciences manquaient à son esprit plutôt que son esprit aux sciences; et, dans la facilité qu'il avait à les apprendre, on eût dit qu'il les inventait.

Vous le vouliez, mon Dieu, vous qui tenez en vos mains le sort des hommes, et qui par des voies inconnues les conduisez au point que votre providence leur a marqué; vous vouliez qu'il se remplît des connaissances du siècle, dont il devait faire un si saint usage. Cet art de discourir et de raisonner, que les païens ont fait servir à la vanité et au mensonge, il devait l'employer à la défense de vos vérités et à l'explication de vos Ecritures. Il cueillait dans ces parterres étrangers des fleurs dont il devait vous faire un jour des couronnes, et vous le laissiez s'enrichir des dépouilles des Egyptiens, que vous saviez bien qu'il amassait pour vous les consacrer un jour et pour en orner votre tabernacle.

Ses inclinations furent proportionnées à son esprit, et un heureux naturel lui servit de fondement pour acquérir et pour posséder la sagesse. Son exactitude en tous ses devoirs, son équité dans ses jugements, sa fidélité dans ses amitiés, son estime pour les gens de bien, sa pitié pour les malheureux, son désintéressement et sa probité dans les offices de la vie civile, faisaient voir dès sa jeunesse qu'il y avait en lui un fonds de jus-

tire naturelle, et que si son esprit semblait être fait pour connaître la vérité, son cœur était fait pour la suivre. Cependant Dieu permit, soit pour humilier et pour aplanir les hauteurs superbes de son esprit, soit pour lui faire sentir la faiblesse et la corruption de la nature, et le besoin qu'il avait de cette grâce de Jésus-Christ, dont il devait parler avec tant de force, Dieu permit, dis-je, qu'il tombât dans tous les désordres que causent l'erreur dans l'entendement et les passions dans la volonté.

Enflé de l'orgueil des sciences humaines et rempli de son propre esprit, il commença à se moquer des expressions humbles et basses des Ecritures. Ses yeux n'étaient pas encore assez perçants pour découvrir ces vérités cachées sous le voile des figures et des mystères. Sa vanité lui faisait trouver une fausse majesté dans les écrits des philosophes, qui lui donnait du dégoût pour la simple et modeste sagesse des livres sacrés. Il n'avait pas encore appris ces grandes maximes qu'il a depuis enseignées, qu'il y a dans les divines Ecritures une simplicité pour les rendre utiles, et une sainte obscurité pour les rendre plus vénérables; qu'il est de la grandeur de Dieu de n'y pas découvrir ses mystères, mais qu'il est de sa bonté d'y expliquer ses volontés; que celui qui n'y cherche que son salut y trouve la science même qu'il n'y cherche pas, et que celui qui les lit par un vain désir de savoir devient plus ignorant et plus aveugle; que rien ne sert tant à l'intelligence de la doctrine que la pratique de la vertu, et que le moyen le plus sûr pour entendre ce que Dieu nous dit, c'est de faire ce qu'il nous ordonne.

Méprisant ainsi les pures sources de la vérité, par un juste jugement de Dieu, il tomba dans les abîmes du mensonge. Celui qui ne pouvait s'assujettir à la doctrine de Jésus-Christ se soumit aux erreurs et aux extravagances des manichéens; il croit avec eux qu'il y a deux principes éternels, l'un du bien et l'autre du mal, qui sont comme deux divinités contraires qui se combattent l'une et l'autre; qu'il y a deux âmes dans l'homme, l'une qui le porte à la justice, l'autre qui le détermine au péché. Il rejette l'ancienne loi et les prophètes, et, renonçant à l'usage de son libre arbitre, il se persuade que c'est une fatale nécessité qui entraîne nos volontés ou à l'amour, ou à la haine; et, quelque crime qu'il commette, il s'estime plus malheureux, mais il ne s'estime pas moins innocent, parce qu'il suit sa destinée, et qu'il croit avoir en lui une âme qui s'attache au bien, durant que l'autre se dérègle. *Je croyais*, disait-il à Dieu dans le temps de son repentir, *je croyais que ce n'était pas moi qui péchais, mais une nature étrangère qui péchait en moi. Infidèle et orgueilleux que j'étais, j'avais du plaisir à m'imaginer que je n'étais jamais coupable. Je vous offensais sans implorer votre miséricorde, et, cherchant à me justifier moi-même à moi-même, en rejetant toutes mes fautes sur je ne sais quel principe distingué de moi, quoique pourtant il fût en moi, j'étais moi-même la véritable cause de mon aveuglement; et mon péché était d'autant plus incurable, que je ne croyais pas être pécheur.*

Sa volonté ne fut pas moins agitée que son esprit. Que de désirs, que de passions, que d'engagements! Il languit plusieurs années dans les bras de la volupté, insensible aux larmes d'une mère affligée, inflexible aux prières et aux remontrances de ses amis, touché, sans être converti, des amertumes qu'il trouvait au milieu même de ses plaisirs. Mais que ne peut-on espérer d'un pécheur qui recherche et qui aime la vérité, qui la reçoit quand elle se présente, qui se condamne quand elle l'accuse? Comme il y a un art de découvrir, sous une superficie stérile et sèche, les mines d'or qui sont cachées dans les entrailles de la terre; comme il y a certaines marques de la fertilité d'un champ, lors même qu'il est encore couvert d'épines, ainsi il y a certains présages heureux et certaines traces d'un regard favorable de Dieu sur des âmes prédestinées, qui s'entrevoient au milieu même de leurs désordres, dont la première est l'amour de la vérité et la recherche de la sagesse.

Telle était la disposition de saint Augustin dans les déréglements de sa jeunesse. Il conserva une passion ardente de connaître Dieu. Il fit paraître dans la nuit ténébreuse dont il était environné, des étincelles de ce feu qui, brûlant son âme, devait éclairer toute l'Eglise; et l'on vit au travers d'Augustin pécheur un Augustin prédestiné. En effet, il courait après le mensonge, mais il était attiré par quelque lueur de la vérité; il marchait par des chemins détournés, mais son intention était d'aller au souverain bien. Il aimait le nom de Jésus-Christ lors même qu'il rejetait sa doctrine. Tout ennemi de Dieu qu'il était, il se souvenait quelquefois qu'il était sa créature. Combien de fois fit-il des efforts, mais efforts impuissants, pour dissiper les ténèbres dont il était enveloppé? Combien de fois, pressé d'un juste remords, malgré toutes les préventions de la coutume, eut-il envie d'échapper à ses passions et de se révolter contre elles? Combien de fois une partie de lui-même soupirant pour son salut, pendant que l'autre semblait entraînée à sa perte, tourna-t-il les yeux vers le ciel, pour lui demander du secours contre lui-même?

Il l'obtint enfin ce secours. Il me semble que j'entends cette voix divine, qui, frappant son cœur encore plus que ses oreilles, lui dit avec autorité : *Prends, et lis.* Il me semble que je le vois, d'une main tremblante, ouvrir ce volume fatal, où il devait trouver son jugement. Je me le représente ici lisant dans les Epîtres de saint Paul l'obligation de se revêtir de Jésus-Christ et de renoncer à toutes les convoitises (*Rom.*, XIII). Quel changement! Ses inquiétudes s'apaisent, ses ténèbres se dissipent, sa raison se purifie, ses doutes s'éclaircissent, sa foi s'affermit, son zèle s'échauffe, et, par ces paroles d'un Maître divin, où la Providence l'avait renvoyé, il devient le disciple fidèle de la vérité. Comme les rois, par grandeur et par

dignité, ont accoutumé de traiter leurs grandes affaires par l'entremise de leurs ministres, Dieu, voulant appeler à lui Augustin, se servit du ministère de son Apôtre. Il commit le salut et la conversion de ce grand homme à celui à qui il avait commis l'instruction et le salut de tous les peuples. Le plus savant des Pères de l'Eglise devait être la conquête du plus savant d'entre les apôtres. Il était juste que celui qui avait été le docteur de la grâce de Jésus-Christ, enfantât par la parole de la vérité celui qui en devait être le défenseur, qu'il lui laissât comme par titre d'héritage cette portion de son apostolat, et qu'il le formât comme le successeur de son esprit et l'interprète de sa doctrine.

Ne vous souvenez donc plus, messieurs, de cet Augustin pécheur, dont je viens de vous entretenir; c'est un homme nouveau, aussi élevé par ses vertus qu'il s'était abaissé par les désordres de sa vie : semblable à ces eaux qui, après être tombées de toute la hauteur de leur source par des canaux souterrains, jusque dans le fond des vallées, sortent en bouillonnant de leur prison, et, s'élançant vers le ciel, remontent aussi haut qu'elles étaient descendues. Représentez-vous donc un homme qui, par des accroissements perpétuels de science et de charité, s'avance dans les voies de Dieu, et qui reçoit les plus pures impressions de cette sagesse éternelle, qui fait savoir à l'âme ce qu'elle doit faire, et qui lui fait faire ce qu'elle lui a fait savoir; un homme que Dieu a destiné pour être un des plus solides appuis de sa religion, à qui le Saint-Esprit, qui est venu enseigner toute vérité, semble l'avoir toute enseignée.

L'Ecriture sainte nous apprend que c'est la sagesse qui a créé ce vaste univers, qui en a distribué toutes les parties, et qui en maintient l'ordre et les mouvements. Elle nous apprend aussi que c'est cette même sagesse qui a formé le projet de l'Eglise avant la naissance des siècles, qui en a tracé des figures dans la loi ancienne, et qui l'a établie sur les fondements inébranlables de sa puissance souveraine et de son immuable vérité. Mais, parce que l'esprit d'erreur et de mensonge s'y introduit insensiblement, Dieu a suscité de temps en temps des défenseurs zélés de la pureté de sa foi et de sa discipline, qui ont combattu contre ses ennemis avec autant de courage que de force, avec autant de succès que de justice. On peut dire qu'il n'y en eut jamais de plus ardent, ni de plus heureux que saint Augustin. Dieu l'avait suscité comme un docteur universel pour la destruction des hérésies. Comme toutes les lumières qui étaient dispersées pendant les trois premiers jours de la création furent réunies le quatrième en un corps de soleil, il semble que les lumières de la vérité, qui étaient comme dispersées en divers docteurs dans les trois premiers siècles de l'Eglise, se recueillirent toutes en Augustin.

Vous dirai-je, messieurs, qu'il découvrit le défaut des mœurs et de la doctrine des manichéens, comme s'il n'eût été trompé par eux qu'afin de les détromper eux-mêmes, et comme s'il n'eût fléchi le genou devant cette idole, qu'afin de la renverser peu de temps après l'avoir adorée? Vous dirai-je qu'il acheva de ruiner la secte des ariens qui, comme une hydre renaissante, reprenait de nouvelles forces, et qui, malgré tous ses détours, reçut de la main d'Augustin le coup de la mort, après tant de blessures mortelles qu'elle avait reçues des Athanase et des Hilaire? Vous dirai-je que, par ses écrits, par ses travaux, par les périls mêmes de sa vie, il arrêta le cours de ce schisme qui divisait depuis longtemps l'Eglise d'Afrique par la fureur des donatistes? Il convainquit ceux qui ne voulurent pas se laisser persuader, il fit voir que leur résistance ne venait que de leur opiniâtreté, et que s'ils ne se rendaient à la vérité, c'est qu'ils étaient indignes de la connaître. S'il eut tant de zèle pour détruire les hérésies qu'il trouva établies, quelle fut sa vigilance pour empêcher les nouvelles de s'établir!

Il sortit, en ce temps, des bords de l'océan britannique, un homme présomptueux, plein de lui-même, inconstant dans la foi, ingrat envers Jésus-Christ et envers sa grâce; jaloux de sa liberté et de son indépendance, capable de gagner la bienveillance des hommes en flattant leur orgueil et leur amour-propre, assez faible pour tomber dans l'erreur, assez hardi pour la soutenir, assez adroit pour y engager les autres. Tel et plus dangereux encore était Pélage dans le royaume de Jésus-Christ. La profession religieuse qu'il avait embrassée, la réputation de sainteté qu'il s'était acquise, l'austérité de vie qu'il affectait, la correspondance qu'il avait avec les plus saints personnages de son siècle, lui donnèrent lieu de produire son erreur, avant même qu'on eût osé l'en soupçonner; et l'innocence apparente de sa vie répondant au public de la pureté de sa foi et de sa doctrine, il prépara si bien son poison, qu'il était difficile de l'éviter, parce qu'il n'était pas aisé de le connaître.

Il niait le péché originel, et rendait la grâce dépendante de nos mérites. Il assurait que l'homme se suffisait à lui-même, et qu'il avait en lui une capacité naturelle de faire le bien et le mal; que la raison seule, sans le secours du ciel, pouvait résister aux plus fortes tentations de la vie; que, comme il y avait dans la volonté des chutes du bien au mal, il y avait aussi dans la même volonté des retours du mal au bien; que notre âme n'avait qu'à faire ses choix et à se déterminer elle-même; que nos volontés étaient les principes de nos bonnes actions, et que nos actions nous-mêmes les principes de nos bonnes volontés; qu'enfin il y avait dans nos âmes un fonds d'innocence, et pour ainsi dire, une justice naturelle, qui préside à toutes nos facultés, qui discerne le bien d'avec le mal, qui forme les bons désirs en nous, et qui, selon les règles d'une conscience naturelle, approuve les bonnes actions et condamne les criminelles.

Il trouve, par avance, dans l'esprit de ceux qu'il voulait corrompre, les semences de la corruption. Sa doctrine était appuyée par la philosophie, qui ne peut souffrir que nous ayons perdu la liberté de faire le bien; elle était fortifiée par l'orgueil de l'esprit humain, qui veut qu'on soit maître de son salut. Ses principes étaient gravés dans le cœur des hommes, où la nature corrompue défendait elle-même ses intérêts; et si Tertullien a dit autrefois que nous naissons tous hérétiques, parce que les ténèbres de l'erreur sont répandues dans la nature, on peut encore mieux dire que nous naissons tous pélagiens, parce que le premier péché nous a laissé comme en partage l'orgueil de l'esprit, l'amour de nous-mêmes, le désir de l'indépendance et la confiance en nos propres forces. L'Eglise d'Afrique étonnée cherche les moyens de réprimer cette hérésie naissante : elle s'assemble dans ses conciles provinciaux, les saints évêques s'encouragent, et, par une inspiration particulière du ciel, ils chargent Augustin de combattre pour la grâce et de délivrer Israël des insultes du géant orgueilleux qui le menaçait.

C'est alors qu'Augustin, comme un autre David, sort en campagne : il écrit, il dispute, il attaque, il défend, il répond, il interroge; partout il confond ses ennemis, partout il fait triompher la vérité. Il oppose à toute la délicatesse de la raison, à toutes les subtilités de la philosophie, à tous les artifices de l'éloquence, à toutes les douceurs de l'orgueil, à tout le penchant de la nature; il oppose, dis-je, un esprit élevé, une raison épurée, un naturel heureux et cultivé, une éloquence forte, une humilité profonde, une grâce étendue, toute l'Eglise l'écoute avec admiration. Jérôme dans la Palestine, courbé sous le faix de ses travaux, accoutumé lui-même à vaincre, quitte sa plume fatale à tant d'hérétiques, et ne veut dire autre chose, sinon qu'il n'y a rien à dire après Augustin. Qu'il était difficile d'expliquer le mystère ineffable de la communication de cette grâce, qui découle de Jésus-Christ à ses fidèles, qui les anime et qui les fait mourir conformément à sa grandeur et à leur nature, c'est-à-dire avec force et avec liberté! Comment rendre la grâce de Dieu triomphante, et la liberté de l'homme inviolable? Comment déterminer les mouvements et les mesures de l'une et de l'autre? Il faut donner à la grâce une force invincible, qui ne soit pas une violence; donner à la liberté un acquiescement qui ne soit pas une contrainte, mêler si bien les droits du ciel et ceux de la terre, qu'on rende à Dieu ce qui est à Dieu, et qu'on n'ôte pas à l'homme ce que Dieu lui laisse; ce qui faisait dire à saint Paul : *O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu* (*Rom.*, IV)! Mais si cet abîme peut être sondé, si ces richesses peuvent être découvertes; si cette science peut être pénétrée, ce sera par Augustin; non par la force de son esprit, mais par les lumières de l'Esprit de Dieu, par lequel il combat pour la vérité, et par le secours duquel il enseigne et il pratique l'humilité.

SECONDE PARTIE.

Encore qu'il ait plu à Dieu, messieurs, d'établir d'abord sa religion par des hommes ignorants et simples, soit pour faire éclater sa toute-puissance, en s'assujettissant le monde par les plus faibles instruments du monde même, soit pour confondre l'élévation orgueilleuse de la sagesse païenne, par la bassesse et la folie de la prédication de la croix; soit pour faire voir que sa foi ne dépend pas de l'industrie ni de l'esprit de ceux qui l'annoncent; toutefois, comme il n'y a auprès de lui, ni acception de personnes, ni différence de condition, il n'a pas rejeté les sages et les savants du siècle, pour faire voir que sa doctrine n'a rien de contraire à la raison, et que les sciences humaines ne sont faites que pour être sujettes et tributaires de sa sagesse. Mais s'il élève l'esprit des uns, il veut que les autres abaissent le leur, et que leur savoir ait la charité pour compagne, et pour maîtresse l'humilité.

Ce sont les principes de saint Augustin, et ce furent les règles de sa conduite; la connaissance et l'amour de Jésus-Christ le portèrent à s'anéantir lui-même. Il avait lu dans les livres des platoniciens, *Au commencement était le Verbe* (*Joan.*, V); mais il n'y avait pas lu que *le Verbe s'était fait chair*. Ces philosophes comprenaient aisément que Dieu étant un être souverainement intelligible, se connaissait lui-même et produisait une image ou un Verbe éternel comme lui; mais ils ne croyaient pas qu'il fût de sa dignité de le représenter couvert d'une chair mortelle, où ils voyaient tant de corruption. Le premier était conforme à leur connaissance, le second choquait leur orgueil. Leur curiosité était satisfaite à regarder Dieu dans le séjour de ses lumières, mais leur raison était rebutée de le voir dans l'humiliation. Augustin fut réduit à cet aveuglement; mais depuis qu'il eut appris dans les livres sacrés l'union du Verbe divin avec la nature humaine, il s'embrasa de l'amour de Dieu; tantôt sortant comme hors de lui-même et s'élevant par la force de son esprit, au-dessus de toutes les choses créées, il va se perdre heureusement dans le sein de son Créateur; tantôt se renfermant dans son propre cœur et ramenant ses pensées sublimes à la connaissance de lui-même et à des réflexions humbles et basses, il descend jusqu'à l'humilité du Rédempteur.

Quand il s'élève, pénétré de la grandeur et de la majesté de Dieu, il s'écrie : *Eternelle vérité, c'est après vous que je soupire, vous êtes mon Dieu, et tout ce qui n'est pas vous ne m'est rien.* Quand il s'abaisse, touché des sentiments les plus vifs d'une tendre reconnaissance, à la vue d'un Dieu fait homme, il s'écrie : *Quand je vous vois, Seigneur, revêtu de ma pauvreté et de mes faiblesses, je ne puis assez me confondre, je ne puis assez vous aimer.* Ainsi se partageant sans se diviser entre Dieu et Dieu-même, se proster-

nant au pied de son trône, se jetant au pied de sa croix; par l'un il guérit son orgueil, par l'autre il nourrit son amour; il se fait en lui comme un cercle de flamme et de lumière. Sa science produit sa charité; sa charité produit sa science, et l'une et l'autre se soutiennent par l'humilité. Il adore ce qu'il connaît, il aime ce qu'il adore, et il s'anéantit devant cet objet de son adoration et de son amour. Voilà le fondement de son humilité.

Je pourrais vous le représenter ici, lorsque par un mouvement de l'Esprit de Dieu, il fut ordonné prêtre malgré toute sa résistance, fondant en larmes, se reprochant à lui-même son insuffisance; craignant que ce ne fût un effet de la justice de Dieu pour le punir de ses péchés, plutôt qu'un effet de sa providence, pour l'élever à ce ministère; entrant dans le sacerdoce de Jésus-Christ avec toute sa science et toute sa vertu, avec plus de crainte que n'en ont ceux qui s'y engagent sans disposition et sans connaissance. Je pourrais vous le représenter quand il fut appelé à la dispensation de la parole et des sacrements de Jésus-Christ, implorant la pitié, la charité et la justice de son évêque, pour obtenir de lui le temps de méditer dans le silence et dans la retraite, les mystères qu'il devait annoncer au peuple.

Que penseront ici ceux qui, par une vaine et indiscrète passion de paraître, se produisent avant le temps, dans les fonctions évangéliques, et se hâtent de distribuer aux âmes une nourriture qu'ils n'ont pas assez digérée, et qui n'ayant ni l'intelligence des Ecritures, ni l'usage de la prière, se mêlent de parler de Dieu avant que de l'avoir écouté dans la retraite? Je pourrais vous faire voir Augustin dans une sainte horreur des charges et des dignités, s'éloignant des églises dont les siéges étaient vacants; et regardant comme un fardeau redoutable ces dignités qu'on regarde comme une gloire mondaine, qu'on recherche avec une ambition séculière, qu'on demande comme la récompense des services, qu'on prétend comme le fruit d'une longue patience et qu'on acquiert même souvent par des indignités et par des bassesses.

Mais, messieurs, voyons notre saint dans l'élévation; et pour bien juger quel fut son esprit, reconnaissez avec moi que deux qualités sont nécessaires à ceux que Dieu appelle au gouvernement et à la conduite de l'Eglise, la sagesse et la docilité : la sagesse à l'égard des âmes qui leur sont commises; la docilité à l'égard de Dieu qui les a choisis; la sagesse, parce qu'étant les chefs de son peuple, ils doivent agir comme ces sages pilotes qui s'attachent au gouvernail et qui regardent dans le ciel et dans les étoiles la route qui leur est marquée; la docilité, parce que tenant la place de Dieu, il est juste qu'ils se conduisent par ses ordres; l'une les autorise devant les hommes, l'autre les humilie devant Dieu. Ainsi la sagesse se trouvant en eux réglée par l'humilité, l'humilité se trouvant éclairée de la science et de la sagesse, ils peuvent faire ce que Dieu commande, parce qu'ils sont humbles; ils peuvent commander aux autres ce qu'ils doivent faire, parce qu'ils sont sages. Ce fut là le caractère de saint Augustin. Qui est-ce qui eut plus d'étendue d'esprit et de raison pour la conduite des âmes? qui est-ce qui fut mieux instruit des règles de la prudence chrétienne? A qui est-ce que Dieu avait communiqué plus abondamment les lumières de sa vérité?

Cependant, qui est-ce qui eut jamais plus de retenue et d'humilité? qui est-ce qui dans une vie glorieuse retint jamais moins de gloire pour lui? s'il est élevé dans les ministères de l'Eglise, il en prend tout le soin et le travail, et il en laisse toutes les commodités et tout l'éclat; s'il gouverne, c'est pour servir, et non pas pour dominer; s'il prêche, ce n'est pas pour s'attirer des applaudissements, c'est pour annoncer Jésus-Christ; s'il écrit, c'est pour enseigner la religion, non pas pour s'acquérir de l'estime; s'il est consulté, il répond comme un disciple qui doute, non pas comme un maître qui résout; s'il dispute, c'est pour l'éclaircissement de la vérité, non pas pour l'honneur de la victoire; s'il attaque les hérétiques, il en veut à leurs opinions et non pas à leurs personnes, et il soutient la vérité, sans blesser ni la charité ni la justice; s'il se défend, il réfute leurs erreurs et il souffre leurs injures; s'il les convainc, c'est pour faire triompher l'Eglise, et non pas pour triompher lui-même. On voit régner dans toutes ses actions cette charité qui ne cherche point ses intérêts et cette humilité qui ne s'élève d'aucun succès et qui ne refuse aucune occasion de se confondre.

Ce fut dans cette vue que considérant qu'il est difficile de garder une exacte modération, de ne se pas relâcher insensiblement dans ses discours ou dans ses mœurs, et qu'il est juste de redresser sa raison quand elle s'est éloignée de la justice, il se dressa un tribunal contre lui-même; il s'examina en juge sévère et condamna par une censure publique et impitoyable, tout ce qu'il trouva de faux, de défectueux ou d'imprudent dans ses ouvrages. J'appelle ici ces hommes vains et inflexibles, qui ne rétractent jamais leurs pensées quand ils les ont une fois produites; qui voudraient, selon le langage du Prophète, graver tous leurs sentiments sur des tables de diamant pour les rendre éternels et ineffaçables, et qui, pour se décharger du soin de s'examiner ou pour s'épargner la peine de voir ce qu'ils ont ignoré, idolâtres de leurs propres ouvrages, ont honte de se détromper et n'ont pas la force de se dédire.

Qu'Augustin fut éloigné de cette vanité! Il lui prit une humble défiance de son esprit et de ses pensées. Il craignait de blesser la conscience de ses frères et de leur être un sujet de chute par son inconsidération et même par son ignorance. Il entreprit de s'expliquer ou de se désavouer, afin que s'il n'avait pas eu toute la précaution de la sagesse, il eût au moins tout le mérite de l'humilité, et que s'il n'avait pas connu qu'il devait se repentir de ce qu'il avait écrit, il écrivît qu'il s'en repentait. Combien de temps soupira-t-il après son repos? Avec quel empressement

se fit-il nommer un successeur, pour se décharger d'une partie des soins de l'épiscopat, afin de vaquer à ce jugement et de s'humilier par cet aveu, si difficile à tirer de la bouche des hommes, et pourtant si juste et si conforme à leur condition naturelle, en disant : Je doute, je me suis trompé, je me condamne, et pour expier par une pénitence de rétractation, les fautes de son esprit, comme il avait réparé par une pénitence de confession, les péchés et les égarements de sa jeunesse.

Que n'ai-je ce style tendre et affectif dont il se sert pour reconnaître sa misère, pour louer les miséricordes de son libérateur, pour publier les grâces qu'il en a reçues, et pour pleurer amèrement ses péchés! Que ne puis-je graver dans votre mémoire ces expressions si vives et si touchantes qu'une profonde reconnaissance et un amoureux repentir ont tirées du fond de son âme, et que ne puis-je vous rapporter ici une partie de ses Confessions! L'orgueil des hommes du monde leur a inspiré le secret de faire dresser des arcs de triomphe, et d'élever des statues pour être des monuments éternels de leur victoire, afin de recevoir de l'art une espèce d'immortalité que la nature ne donne point; ils gravent sur le marbre et sur l'airain les actions éclatantes de leur vie, pour rendre leur vanité aussi durable que ces pierres et ces métaux. L'humilité de saint Augustin lui a inspiré le secret de rendre sa pénitence éternelle et de pleurer encore après sa mort les désordres de sa vie. Avec quel soin remonte-t-il dans les premières années de son enfance, pour y examiner les premiers effets et, pour ainsi dire, la naissance du péché dans la faiblesse de cet âge! Avec quelle douleur déplore-t-il les égarements de sa jeunesse à la face de toute l'Eglise et des chrétiens de tous les siècles! Avec quelle application porte-t-il cette vue que la nature et le Saint-Esprit avait rendue si claire et si pénétrante dans les plus sombres replis de son âme, pour y découvrir les moindres défauts et les moindres faiblesses qui pouvaient y être restées! Avec quelle exactitude sonde-t-il les trois sources empoisonnées de tous les péchés des hommes : le désir de la volupté, la curiosité de savoir et l'amour de la grandeur et de la gloire, qui avaient corrompu son cœur.

Rien n'est plus naturel au pécheur que de vouloir cacher son péché. Jésus-Christ nous enseigne que *tout homme qui fait mal, hait la lumière, et ne vient pas à la lumière de peur que ses œuvres ne soient connues* (*Joan.*, III, 20). On ne rougit pas de commettre des fautes, mais on rougit de les avouer. Au lieu de les couvrir devant Dieu par l'humilité, on y ajoute un nouvel orgueil qui s'efforce de les cacher, surtout quand on est dans quelque rang élevé où l'on croit avoir besoin de sa réputation pour le bien même du public. De là viennent ces soins qu'on a de cacher ce qu'on est, et de paraître ce qu'on n'est pas; ces circonspections par lesquelles on se garde, non pas d'être pécheur, mais d'être reconnu tel; cet art de faire incessamment des portraits flatteurs de soi-même, et de se justifier jusqu'aux pieds même de son confesseur; ces facilités qu'on a de blesser la justice et la charité, pourvu qu'on sauve les apparences, et ces hypocrisies qu'on se croit permises, pour se donner plus de créance dans les charges qu'on exerce et dans l'exécution de ses volontés.

Augustin n'eut pas de ces délicatesses et n'usa pas de ces prétextes; évêque, exposé aux railleries et à la calomnie de ses envieux et des hérétiques, ses adversaires, il veut bien découvrir et ses erreurs extravagantes et ses péchés, pour la plupart grossiers et sensuels, que la honte fait cacher avec tant de soin. L'humilité, non plus que la foi, n'est ni timide, ni raisonneuse; elle se moque de ces discrétions qui viennent de l'orgueil plutôt que de la prudence; elle regarde Dieu et non pas les hommes. Augustin, qui connaissait le fond de cette vertu, crut que la pénitence n'avait rien qui déshonorât son sacerdoce; que l'exemple d'une humilité profonde serait plus utile pour l'édification de l'Eglise, que n'aurait pu être la réputation d'une vie mieux réglée avant le baptême; et qu'il ne pouvait être justement repris de s'anéantir soi-même, pour rendre gloire à Dieu seul, et pour relever d'autant plus la toute-puissance de sa grâce, qu'il se représentait plus rempli de ténèbres, de vanités et de faiblesses.

Mais non seulement il s'humille de ses péchés, il s'humilie des grâces mêmes qu'il a reçues. Comme il y aurait de l'aveuglement de s'élever au-dessus de ce que l'on est par soi-même, il y aurait de l'ingratitude de s'abaisser au-dessous de ce que l'on est par la grâce de Jésus-Christ. C'est une partie de l'humilité de faire connaître à chacun ce qu'il a de mal par une confession sincère, c'en est une autre de faire que chacun attribue à Dieu ce qu'il a de bon par de continuelles actions de grâces, et que tout le monde confesse que tous les dons excellents viennent d'en haut. Jamais docteur n'enseigna avec plus de force cette doctrine; jamais chrétien ne la pratiqua avec plus de fidélité qu'Augustin. Tantôt, recevant les louanges des hommes et renvoyant à Dieu l'encens qu'on donne à la créature, ou il y redouble son humilité, pensant au bien qui n'est pas en lui et que pourtant on lui attribue, ou il excite sa reconnaissance, en voyant le bien qui est en lui et qui pourtant n'est pas de lui; tantôt, jugeant par le témoignage que lui rend l'esprit au-dedans de lui, qu'il est enfant de Dieu, et se ressouvenant d'avoir été son ennemi, il lui offre des sacrifices d'expiation et des sacrifices d'actions de grâces; tantôt transporté d'une sainte tendresse qu'il exprime par ses paroles et qu'il ressent encore plus dans son cœur, il exhorte toutes les créatures à s'unir ensemble pour chanter les grandeurs du Seigneur; et parce que toutes les louanges sont limitées, et que les grâces que Dieu fait sont infinies, il prie cet Etre souverain de se louer lui-même. Enfin il en-

seigne la charité et il en est pénétré lui-même. C'est ma dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Rien ne devait tant exciter l'homme à la piété, que l'étude et la connaissance des mystères de la religion. C'est le propre de la vérité de se faire aimer à mesure qu'elle se découvre. Il est difficile qu'en contemplant la grandeur de Dieu on n'en tire des conséquences pour le culte qu'on lui doit rendre, et que l'âme frappée d'un si grand objet, ne s'empresse à le posséder par amour, après l'avoir cherché par l'intelligence. Cependant il n'arrive que trop souvent que la charité se trouve comme étouffée sous des spéculations froides et sèches ; que la curiosité affaiblit la foi ; que ce qui devrait être une étude, devient une distraction; et qu'à force de considérer nos mystères pour en parler, on y devient presque insensible, et qu'on trouve la cause de son endurcissement dans ce qui mérite le plus notre tendresse, et qui nous marque davantage celle du Sauveur.

Augustin n'abuse pas ainsi de son esprit, il ne perdit rien de sa simplicité et de sa ferveur, par cette science qui enfle quelquefois le cœur sans le remplir; il n'avait acquis tant de lumières et de dons spirituels que pour sa propre sanctification et pour l'édification de toute l'Eglise. Le Saint-Esprit était son véritable maître, qui lui apprit cette science des saints, qu'on goûte mieux par les sentiments du cœur, qu'on ne la pénètre par la force de l'esprit, qui fait que nous entrons dans la vérité, et que la vérité entre en nous ; qu'elle nous possède et que nous la possédons ; qu'elle est toute en nous et que nous sommes tout en elle. Qu'on lise ses ouvrages, on y trouvera autant d'ardeur que de lumière, autant d'onction que de raison. Ce ne sont pas de simples efforts de l'esprit humain, ce sont des productions de l'âme purifiée par la piété, qui instruisent et qui touchent, qui éclairent et qui embrasent. Qu'on examine sa doctrine, on y verra partout ces grands principes : que tous les devoirs des chrétiens se réduisent à l'amour de Dieu, comme à un centre mystérieux où se réunissent toutes les lignes de la religion ; que toute la loi n'est qu'amour, et que pour l'accomplir il ne faut qu'aimer; que Dieu étant le souverain bien dont la possession seule peut nous rendre heureux, il doit être la règle de tous nos désirs et le but de toutes nos actions, et qu'ainsi toute l'occupation d'une âme fidèle ne doit être qu'à retrancher du poids de la cupidité, pour renforcer la charité, parce qu'on ne déplaît à Dieu que par l'une et qu'on ne le sert que par l'autre.

Qu'on repasse sa vie depuis le temps de sa conversion, on verra que ce cœur naturellement grand et élevé ne pouvait avoir d'autres bornes que Dieu même : tout autre amour ne pouvait le satisfaire. Quoique toutes les créatures soient bonnes, il croyait qu'elles n'étaient pas bonnes pour lui, parce qu'elles auraient pu lui être un obstacle à l'amour divin s'il s'y fût attaché. Il eût voulu recommencer à vivre et renouer le fil de ses jours pour en marquer tous les moments par quelque mouvement d'amour de Dieu. Quel regret n'eut-il pas de l'avoir aimé trop tard, et de ne l'avoir pas aimé autant qu'il mérite qu'on l'aime? Je ne crains pas, messieurs, que vous vous ennuyiez d'entendre si souvent redire ce terme. Augustin, dont je vous parle, ne se lassait jamais de le prononcer et de l'écrire. Il lui semblait que toutes les choses créées, dans leur langage muet et pourtant intelligible, l'exhortaient à aimer leur créateur et le sien. Il les exhorte lui-même à s'unir toutes ensemble, pour louer les grandeurs du Seigneur qui les a faites, et qui les maintient par son amour et par sa puissance.

C'est de tous ces mouvements de son cœur qu'il recueillait cette confiance avec laquelle il disait à Dieu : Je sais qu'il est difficile à l'homme de sonder la profondeur de son cœur, et votre Ecriture nous enseigne que l'on ne peut juger si l'on est un vase d'honneur, ou un vase de colère; si l'on est digne d'amour ou de haine. Mais après avoir examiné mon cœur, je sens que je vous aime, Seigneur, et je n'en puis douter. Mes craintes ne sont pas serviles, mes espérances ne sont pas intéressées. Eteignez les feux de l'enfer; je ne crains que parce que j'aime. Détruisez votre paradis; ma joie, mon espérance et ma félicité ne consistent qu'à vous aimer.

La preuve la plus évidente de cet amour, c'est le travail; rien ne marque tant qu'on n'aime point Dieu, que toutes ces irrésolutions et ces incertitudes où sont la plupart des hommes lorsqu'il s'agit de faire le bien. La loi leur paraît une rigoureuse servitude, et n'étant poussés par aucun motif de religion qui les anime, ils vivent dans une oisiveté dangereuse, et font de leurs propres devoirs le tourment et la misère de leur vie. Ce fut durant longtemps l'état où se trouva saint Augustin, mais aussitôt qu'il eut senti la douceur de la charité, rien ne lui parut difficile. La continence, qui lui paraissait une contrainte insupportable, lui devint une vertu comme naturelle, l'image grossière des plaisirs du monde se dissipa comme d'elle-même, les chaînes qui liaient sa volonté tombèrent presque sans effort, le joug de la loi de Dieu sous lequel il gémissait lui devint léger, son zèle fut infatigable, on le vit bégayer avec les enfants, raisonner avec les doctes, semer quelquefois même sans espérance de moisson, servir des ingrâts, persuader des obstinés, adoucir des barbares, et perdre enfin pour Dieu et pour son Eglise, ce repos qu'il avait tant aimé.

On le vit tantôt exhorter des catéchumènes à conserver la pureté de leur baptême, tantôt instruire les clercs qu'il avait assemblés, et leur communiquer les trésors de la science et de la sagesse qu'il avait puisés en Dieu, tantôt donner des règles à ceux qui étaient appelés à suivre les conseils évangéliques,

et conduire les vierges de Jésus-Christ dans les voies de la pureté chrétienne. Quelle erreur s'éleva de son temps dont il ne fût le destructeur? Quel doute fut agité dont il ne fût comme l'arbitre? Quelle vérité fut attaquée dont il ne devînt le défenseur? Quelle persécution souffrit l'Eglise, qu'il ne partageât avec elle? Quel avantage remporta-t-elle sur ses ennemis, dont il ne triomphât lui-même? Ne sont-ce pas des marques certaines d'une charité fervente et infatigable?

C'était peu pour lui, s'il ne fût mort dans les fonctions de la charité. Aussi ne perdit-il pas la triste occasion qui se présenta de l'exercer envers son peuple. Rappelez dans votre esprit, messieurs, ce temps malheureux où l'irruption des Barbares, la faiblesse des empereurs, l'ambition et la jalousie de leurs ministres et, pour parler plus chrétiennement, la justice de Dieu qui punissait les péchés des peuples, réduisirent l'empire romain jusqu'au penchant de sa ruine. L'Afrique fut un des plus funestes théâtres de ces étranges révolutions, et celui qui la gouvernait réduit à la fatale nécessité de défendre son innocence contre les accusations de ses envieux et les préventions de ses maîtres, appelant les Vandales à son secours, et s'abandonnant à son désespoir, devint enfin infidèle pour soutenir sa fidélité, et livra son pays et sa religion pour conserver un peu d'autorité, de réputation et de fortune.

Je ne vous ferai pas ici la triste peinture des cruautés de ces Barbares, que ni l'honneur du sacerdoce, ni la considération de la noblesse, ni la faiblesse de l'âge, ni l'infirmité du sexe, ne purent toucher, et qui après avoir porté le fer et le feu dans toute la campagne, vinrent enfin mettre le siége devant Hippone. C'est là qu'Augustin se renferma pour être le secours et la consolation des assiégés. Il crut que c'était le devoir d'un bon pasteur de vivre et de mourir avec son peuple, que Dieu le regarderait comme un déserteur, s'il ne le trouvait dans le poste où il l'avait mis, et comme un mercenaire, s'il abandonnait son troupeau; qu'un évêque plus qu'un empereur devait mourir debout et dans les fonctions de sa charge. Combien de fois leva-t-il les mains au ciel pendant qu'Israël combattait sur ses murailles? Combien de fois animant ses citoyens plutôt contre leurs péchés que contre leurs ennemis; plutôt à la garde de leurs âmes, qu'à la défense de leurs remparts, les faisant juger par la foi des événements de ce monde, et leur montrant dans leur malheur la justice du Dieu qui les frappait, leur fit-il des leçons de contrition et de pénitence? Combien de fois sacrifiant à Dieu tout ce qui lui restait de vie, lui demanda-t-il, ou qu'il fortifiât sa faible vieillesse, pour assister tant de malheureux, ou qu'il le tirât de ce monde pour ne pas voir la désolation de son peuple? Ainsi après une longue suite de travaux et de vertus, rempli de jours et plus encore de mérite, il mourut dans le sein de la pénitence, et dans l'exercice de la charité.

Que nous serions heureux si nous pouvions dire comme lui que nous aimons Dieu! C'est le devoir du chrétien, c'est l'occupation des saints, c'est la vie éternelle de le connaître et de l'aimer. Mais est-ce aimer Dieu que de croire faiblement sa vérité? que d'entendre indifféremment sa parole? que de suivre négligemment ses volontés? Est-ce aimer Dieu que de partager son cœur entre lui et le monde, et de mener une vie demi chrétienne et demi païenne? Est-ce aimer Dieu que de remplir son cœur et son esprit de vaines idées d'ambition et de fortune, et de s'arrêter aux biens passagers qu'on possède, et oublier les biens éternels qu'on espère? Est-ce aimer Dieu que de murmurer des afflictions qu'il nous envoie, comme si notre vie ne devait être qu'une longue suite d'événements heureux, et comme s'il y avait pour nous une dispense d'être conformes à l'image de Jésus-Christ et de participer à ses souffrances?

Suivons les sentiments et les exemples de ce saint docteur. Figurons-nous à nous-mêmes, comme les peintres nous le représentent, nos cœurs à la main, pour voir de quel feu ils sont embrasés. Ils brûlent à la vérité, mais de quelle flamme? Est-ce d'ambition? est-ce de haine? est-ce d'envie? est-ce d'avarice ou d'impureté? Peut-être c'est une de ces passions qui les consume, et peut-être plusieurs ensemble. Pourquoi n'éteindrons-nous pas ces ardeurs profanes? Pourquoi ne brûlerons-nous pas de ce feu que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre? Dirons-nous que nous sommes faibles, que les tentations sont violentes, que nos attachements sont grands, que nous ne pouvons ni surmonter nos faiblesses, ni résister à nos tentations, ni rompre nos chaînes? Augustin eut-il de moindres difficultés que nous, et avons-nous de moindres secours que lui? La grâce n'est-elle pas toujours également puissante? Cette grâce qui l'a rendu si humble dans une grande réputation, si modeste dans une science sublime, si discret dans un zèle vif et animé, si ferme dans de grandes adversités, si intrépide dans d'extrêmes périls, si sage dans de difficiles affaires, si infatigable dans de continuels travaux, si patient dans de sensibles injures; cette grâce ne peut-elle pas, si nous suivons ses mouvements, nous porter à l'humilité, dans une médiocrité de gloire et de crédit où nous sommes? à la constance, dans de légères tribulations qui nous inquiètent? à la sagesse, dans les petits embarras de la vie? à la patience, dans les occasions qui se rencontrent de la pratiquer? à la pénitence, dans la vue des péchés qui nous accablent? Suivons les traces du grand Augustin, écoutons comme lui la voix du ciel qui nous appelle, nourrissons-nous de sa doctrine, imitons ses vertus et travaillons à mériter la gloire dont il jouit dans le sein de l'éternité, que je vous souhaite : *Au nom du Père, et du Fils*, etc.

SERMON VIII.

PANÉGYRIQUE DE SAINT SULPICE,

Prêché à Paris dans la paroisse de Saint-Sulpice, l'an 1681.

LEX Dei ejus in corde ipsius, et non supplantabuntur gressus ejus.

La loi de son Dieu est dans son cœur, et il ne fera point de fausses démarches (*Psaume XXXVI*).

La loi de Dieu, lorsqu'elle est dans l'esprit, c'est lumière, c'est vérité ; lumière qui éclaire, vérité qui instruit. Mais l'Ecriture sainte nous enseigne qu'il y a une lumière sans chaleur, une intelligence sans fruit, une vérité qui demeure inutile et captive dans le fond de l'âme ; et combien voit-on de chrétiens qui la savent, peut-être même qui l'enseignent, montrer aux autres les voies de Dieu, et marcher dans les voies qu'ils se font eux-mêmes ; instruits de leurs devoirs et pourtant supplantés par leurs passions ; qui s'aveuglent de leurs propres lumières, et *à qui*, selon les paroles de saint Prosper, *toute leur science et toute leur prétendue sagesse deviennent un piége et une occasion de chute. Queis sua fit laqueus sapientia* (*Prosp., Poem.*).

Mais la loi de Dieu, lorsqu'elle est dans le cœur, c'est justice, c'est charité. On aime ce que Dieu commande, et on l'accomplit ; on connaît ses fautes, et on les corrige ; on cherche la vérité, et on la suit ; on prévoit les dangers, et on les évite : on trouve des tribulations, et on les souffre ; on est élevé, et on s'humilie ; on persuade les autres, et on est persuadé soi-même. La foi opère par la dilection, l'obéissance suit le précepte, la charité du cœur passe dans les œuvres ; on ne s'égare point, parce qu'on est dans la voie des justes ; on ne se prévient point, parce qu'on a ses règles et ses principes ; on ne tombe point, parce qu'on est éclairé par la foi, et qu'on est soutenu par la grâce.

Ce fut là, messieurs, l'esprit et le caractère de saint Sulpice. On eût dit que Dieu avait gravé lui-même ses vérités dans son cœur. Il commença à se sanctifier dès les premières années de sa vie, et rien ne fut capable d'interrompre ou de retarder sa piété. Il fut fidèle à la loi, et la loi lui fut fidèle ; il lui donna toute son attention, et elle lui découvrit tous ses devoirs. Dans tous les états différents où la Providence divine l'appela, sa droiture fut toujours égale. Le siècle lui offre ses richesses et ses grandeurs, et il renonce aux désirs du siècle pour se consacrer à Dieu dans les ministères les plus bas de son Eglise. Un roi l'attire dans sa cour, et il se fait dans son cœur une solitude intérieure, où ramassant toute sa vertu, il se sauve, non-seulement des passions, mais encore du bruit et du tumulte du monde. Il est élevé aux premières dignités de l'Eglise, et il conduit les âmes à Dieu par l'esprit, en priant pour elles ; par la parole, en leur annonçant ses miséricordes et ses justices ; par ses actions, en leur montrant l'exemple d'une sainte vie.

Esprit-Saint qui, selon l'oracle de vos prophètes, devez écrire votre loi nouvelle dans le cœur des justes, et donner votre sagesse à ceux qui la prêchent, faites que j'inspire à mes auditeurs, par les exemples d'un saint qu'ils révèrent, le courage de marcher comme lui dans cette sainte et divine loi, sans être arrêtés par les difficultés qui l'environnent, et sans être supplantés par les artifices des ennemis qui s'y opposent : c'est ce que nous vous demandons, par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria.*

Quelque bonne disposition que l'homme puisse avoir à suivre le bien, il y a trois choses qui sont d'ordinaire les écueils de sa faible vertu, et qui lui font faire des démarches contraires à la loi de Dieu : la jeunesse, la communication du monde et l'élévation. La jeunesse excite en lui de mauvais désirs, le monde lui fait voir de mauvais exemples, l'élévation lui impose de grands devoirs. Qu'il est dangereux qu'on ne soit emporté par ses passions, qu'on ne soit corrompu par le commerce des pécheurs, qu'on ne soit accablé du poids de ses obligations ! Que j'aime à vous représenter aujourd'hui un saint prévenu des bénédictions du ciel, qui, se faisant autour de son cœur comme un rempart de la loi de Dieu, se mit au-dessus des tentations et des faiblesses humaines. 1° Il fit pénitence dès sa jeunesse ; 2° il conserva son innocence dans la cour ; 3° il remplit tous ses devoirs dans l'épiscopat. Voilà, messieurs, l'éloge de saint Sulpice, la matière de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique chaque portion de notre vie appartienne à Dieu par qui nous vivons, et que la pénitence, selon saint Basile, ne soit jamais plus nécessaire que dans le cours de ces dangereuses années, où la nature commence à éveiller en notre esprit les premiers sentiments des passions de la jeunesse, l'expérience ne fait que trop voir ce que l'Ecriture nous enseigne, que la présomption, le plaisir, la vanité et la jeunesse, ne sont presque qu'une même chose (*Eccles.*, XI), et que la voie des jeunes gens agités de leurs convoitises est semblable à celle d'un vaisseau au milieu de la mer sans pilote et sans gouvernail, qui est le jouet des vents et de la tempête (*Prov.*, XXX). Ils déshonorent leur raison, dès qu'ils l'ont acquise ; susceptibles des mauvaises impressions, ennemis des répréhensions charitables, incapables de prendre ou de recevoir de bons conseils ; enclins au mal par le penchant de la nature, fortifiés par l'exemple et par la coutume, ils se plongent dans les délices, ils consument leurs belles, mais fatales journées en désirs souvent différents, mais toujours ou frivoles ou criminels. Ils laissent partout où ils passent des vestiges de leurs débauches, et, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'ils tirent leurs excuses de leurs fautes mêmes, qu'ils se persuadent que leurs péchés sont des bienséances de leur âge, qu'ils font gloire de leurs propres

déréglements, et qu'ils ont honte de bien faire. Les pères voient avec regret dissiper malheureusement des biens, peut-être encore plus malheureusement acquis; ils veulent en vain réprimer par autorité ces passions qu'ils ont peut-être fait croître par leur indulgence; et trouvant, par une juste punition de Dieu dans leurs enfants mal élevés, leur supplice au lieu des consolations qu'ils en attendaient, ils sont contraints de les souffrir tels pour leur malheur, parce qu'ils les ont rendus tels par leur complaisance et par leur tendresse désordonnée.

Saint Sulpice, messieurs, ne tomba pas dans ces désordres. N'attendez pas de voir ici une vie dont les commencements puissent justifier celle que vous avez peut-être menée, qui puisse servir de prétexte à différer votre conversion de jour en jour, et qui vous donne une vaine présomption ou une fausse confiance. Sulpice, suivant le conseil du Sage, *donna son cœur à Dieu dès le point du jour* (*Eccli.*, XXXIX, 6). Ses premières pensées furent celles de son salut; ses premiers exercices furent le jeûne et la prière; sa première étude fut celle de la loi de Dieu, et les premières peines qu'il souffrit furent ses mortifications et ses pénitences.

Je ne vous dirai pas que Dieu lui donna dès sa jeunesse le don des miracles, ou comme un augure de sa sainteté, ou comme un privilége de son innocence (*Isai.*, XI); qu'étant encore enfant il chassait les démons, et se jouait, comme parle le Prophète, de l'aspic et du basilic (*Psal.* XC); qu'il commandait à la fièvre et à la douleur, et qu'il avait un empire absolu sur les infirmités du corps et les langueurs de la nature. J'aime mieux vous le représenter cherchant le Seigneur dès qu'il fut en état de le connaître, édifiant le prochain par la pratique des vertus chrétiennes, de celles mêmes qui semblaient être au-dessus de sa portée; étouffant dans le fond de son cœur les premiers désirs d'une concupiscence naissante, se guérissant soi-même de l'ambition et de l'avarice, et se préservant des erreurs de l'esprit et des corruptions du siècle.

Quelque avantage qu'il eût reçu de la nature, quelque espérance que lui pût donner la fortune, il ne voulut que Jésus-Christ pour son héritage; et la première résolution qu'il prit, ce fut d'abandonner ses possessions et ses prétentions mondaines, pour se consacrer au service de son Eglise. Quelle fut cette vocation? Ce ne fut pas une légèreté d'esprit, ni une ferveur de dévotion indiscrète, Dieu le conduisait par ses lumières. Ce ne fut pas une vue d'ambition ou d'intérêt, il devait recueillir toute la fortune d'une maison noble et opulente. Ce ne fut pas un désir de vivre dans une honorable oisiveté à la faveur de bénéfices, que le crédit de sa famille, ou ses sollicitations importunes, auraient pu lui faire obtenir; sa vie fut un travail continuel, et il ne se réserva jamais de tous ses biens que le soin de s'en dépouiller et de les distribuer aux pauvres. Ses parents ne le destinèrent pas à l'Eglise sans discernement; ils étaient pieux, ils étaient grands selon le monde; la conscience les empêchait d'en faire la victime de leur ambition, et le monde même leur conseillait d'en faire l'appui de leur famille. Ce fut donc une vocation intérieure, un mouvement de l'Esprit de Dieu; il s'y destina par sa volonté, et il s'y prépara par la pénitence.

Figurez-vous, messieurs, cet enfant dans un âge encore tendre, et nourri délicatement, sortant de sa maison paternelle dans les ténèbres et le silence de la nuit, revêtu d'un sac et d'un cilice, pour expier les péchés qu'il voyait commettre dans une Eglise que le malheur des temps et les désordres de la guerre avaient ruinée. Ces restes d'autels, quoique abandonnés, lui étaient encore vénérables; il marchait avec respect sur ces débris du sanctuaire, il baisait les traces presque effacées de la présence de Jésus-Christ dans ces tabernacles renversés, et se prosternait sur ces pierres autrefois bénites. Ecoutez, messieurs, vous qui, par vos inquiétudes et par vos profanes discours, troublant le saint et vénérable silence des sacrés mystères, interrompez l'attention des fidèles qui assistent au sacrifice, et des ministres mêmes qui le célèbrent. Vous qui portez jusqu'au pied des autels où Jésus-Christ s'anéantit, l'attirail de vos vanités et de vos pompes mondaines; vous qui, fléchissant à peine les genoux lorsqu'on propose Jésus-Christ à l'adoration des peuples, laissez douter par vos postures indécentes si vous le croyez sans l'adorer, ou si vous l'adorez sans le croire. Vous enfin, qui venez entretenir vos passions où la loi de Dieu vous commande de venir les étouffer, et commettre de nouveaux péchés où vous devez prier qu'on vous pardonne ceux que vous avez déjà commis.

Sulpice révérait jusqu'aux ruines du temple de Dieu. C'est là qu'il affermissait sa vertu par des réflexions chrétiennes; c'est là qu'il s'offrait lui-même en sacrifice au défaut de celui de Jésus-Christ, qu'on n'y offrait plus; c'est là que, n'ayant que les astres pour témoins et Dieu pour juge de ses bonnes intentions, il persévérait dans la componction et dans l'anéantissement de lui-même. Ces nuits qu'on passe dans les assemblées, où le luxe, la vanité et l'intempérance triomphent, et où la malheureuse vertu ne fait que trop souvent naufrage; ces nuits qu'on passe dans un jeu également ruineux à la conscience de ceux qui perdent et de ceux qui gagnent; ces nuits faites pour le repos et pour le silence, qu'on fait servir au bruit et au tumulte des passions, ce saint les employait à la pénitence et à la prière; ces ténèbres, qui servent de voile à tant d'iniquités secrètes, lui servaient à exercer ses vertus, et à les sauver de l'éclat et de la tentation des louanges.

Dans cette austérité de vie, sa conscience était en repos, mais sa ferveur n'était pas encore satisfaite. Un désir ardent de souffrir

et de mourir pour Jésus-Christ occupait ses pensées. La paix de l'Eglise lui était à charge; il eût voulu faire renaître des tyrans pour lui; son sang lui pesait dans les veines, et, à l'exemple des premiers témoins de la foi, il aurait payé ses bourreaux. Hélas! combien de fois allant sur les tombeaux des martyrs, pour soulager du moins son cœur par la représentation de leurs souffrances, les invoqua-t-il avec une affection mêlée de douleur, de ne pouvoir les imiter; combien de fois auprès de leur sépulcre, comme au pied de leur échafaud, souffrit-il en esprit les tourments qu'ils avaient soufferts dans leurs corps? Combien de fois, ne pouvant trouver une mort qu'il désirait, résolut-il de faire lui-même un sacrifice continuel de sa vie, et de la consacrer, sinon par un martyre court et violent, du moins par une longue patience?

Aussi entreprit-il de mortifier son corps; et, ne pouvant être martyr de la foi, il voulut l'être de la pénitence, en un âge où l'on ne pense ordinairement qu'à la vanité, et où l'on n'a pour objet que les douceurs et les commodités de la vie, en un état d'innocence et de pureté qui semblait le devoir dispenser de ces pratiques rigoureuses, principalement établies pour être les peines et les satisfactions du péché. Mais Sulpice ne se flatte point; il sait que pour appartenir à Dieu, il faut être conforme à l'image de Jésus-Christ; que la cupidité devient maîtresse si l'on ne l'affaiblit incessamment, et que la pénitence, qui, selon les Pères, est le remède du péché, en est aussi le préservatif.

Quelle raison alléguerons-nous donc, messieurs, pour justifier nos divertissements? Serons-nous insensibles aux vérités qu'on nous propose? Il n'est que trop vrai : les petits exemples ne nous touchent pas, et les grands nous paraissent au-dessus de notre portée. L'amour-propre est si ingénieux, qu'encore que nous soyons persuadés de la nécessité de la pénitence, il trouve toujours le moyen de nous exempter en particulier. Chacun se justifie à soi-même; chacun renvoie l'austérité de la vie ou aux grands pécheurs, ou aux grands saints, et ne croit être ni l'un ni l'autre. Ceux qui dans le sang de leur frère ont assouvi leur brutale vengeance; ceux qui par des calomnies concertées, ou par des arrêts surpris ou achetés, ont renversé des fortunes innocentes et ruiné toute la famille, et peut-être toute la postérité d'un homme de bien; ceux qui se sont enrichis des dépouilles des pauvres, et qui ont dévoré le peuple de Dieu, en le rendant tributaire de leur cruelle avarice; ceux qui ont abusé des sacrés mystères, en couvrant leur ambition et leurs intérêts sous le voile de la religion et de la justice, nous les jugeons, nous les condamnons à toutes les rigueurs de la loi, et il est vrai que la pénitence est faite pour eux.

Nous assujettissons à ces mêmes règles ceux qui ont embrassé une profession austère. Qu'un bon religieux qui se sera confiné dès ses jeunes ans dans le fond d'un cloître, de peur de goûter ou de voir même les plaisirs du siècle, vienne à paraître par nécessité ou par charité dans le monde : qu'il se retire, disons-nous, dans les ténèbres de sa cellule, et que, selon sa vocation, il pleure ses péchés et ceux du peuple : il a choisi sa croix, il faut qu'il la porte. Voyons-nous un ecclésiastique recueilli, mortifié, nous trouvons que c'est son état : il consacre tous les jours le corps et le sang de Jésus-Christ, il doit apprendre, en offrant ce redoutable sacrifice, à se sacrifier soi-même.

Nous jugeons que les uns, à cause des désordres de leur vie, sont obligés à la pénitence; que les autres y sont engagés à cause de la sainteté de leur profession, et nous faisons pour nous un troisième état de dispense et de liberté. Nous ne sommes pas assez méchants pour être des premiers, nous ne sommes pas assez dévots pour être des seconds. Nous n'avons pas les raisons de suivre les uns, nous n'avons pas le courage d'imiter les autres : ainsi, donnant aux uns un titre de pénitence par justice, et aux autres un titre de pénitence par choix et par état, nous nous regardons à l'égard des uns comme justes, et nous donnons une malheureuse impunité à nos passions, parce qu'elles ne vont pas jusqu'aux derniers excès. Nous nous regardons à l'égard des autres comme faibles, et nous nous dispensons d'être pénitents, parce que nous n'aspirons pas à être parfaits.

Sulpice crut que le premier titre qui nous oblige à porter la croix de Jésus-Christ est celui de chrétien. Il tira son engagement de son baptême : il crut que l'ordre ecclésiastique où il entrait était une obligation nouvelle à porter sa croix, et que, pour mériter d'être prêtre de Jésus-Christ, il fallait être sa victime. Quelle fut sa sagesse dans sa conduite? Il cacha son dessein de peur d'être exposé aux louanges des gens de bien, ou aux reproches que le monde fait à ceux qui le quittent. Il chercha un guide pour sa conscience, et non pas des patrons pour sa fortune, et se mit entre les mains de son évêque, pour être son disciple, non pas pour être son courtisan. Il ne se jeta pas dans les offices de l'Eglise sans intervalle et sans précaution; il n'avança qu'à mesure qu'il croissait en lumière, en sagesse, en humilité, et ne voulut, pour monter à ses emplois, d'autres degrés que ses vertus. Il s'attacha à l'église où il avait été régénéré, et la regarda comme sa patrie spirituelle, et n'alla pas porter par inquiétude ou par intérêt, dans un diocèse étranger, les fruits de la bonne éducation qu'il avait reçue dans le sien. Bien loin de se produire, et de vouloir ambitieusement étaler les études de la loi de Dieu qu'il avait si assidûment méditée, il s'en nourrit longtemps en secret, et le premier effet de sa science toute divine fut la modestie et le silence.

Il n'osa approcher des autels qu'il n'eût reçu de ses bonnes œuvres le témoignage de l'amour qu'il portait à Dieu, et qu'il n'eût

trouvé dans les grâces qu'il avait reçues les marques de l'amour que Dieu lui portait. Il convertit les uns, il toucha les autres par ses exemples. Pour les mieux instruire tous, il voulut auparavant les édifier ; et, pour honorer la prêtrise de Jésus-Christ, à laquelle il aspirait, il s'y prépara, et par la pénitence qu'il pratiqua sans relâche, et par l'innocence de son baptême, qu'il conserva sans interruption.

Que n'ai-je à prêcher cet exemple à ceux qui, le cœur encore rempli du monde, se précipitent dans les ordres de l'Eglise dont ils ne savent ni l'esprit ni la discipline ; à ceux qui, à la faveur d'un désir superficiel de leur salut, après avoir mené une vie licencieuse, se font prêtres pour se convertir ; et plus encore à ceux qui, par des ordinations précipitées, leur imposent les mains légèrement sans avoir éprouvé leurs mœurs et leur conduite, et se rendent participants des fautes d'autrui, ainsi que parle l'Apôtre (I *Tim.*, III). Pourquoi ne pleureront-ils pas leurs péchés dans quelque sainte retraite ? pourquoi ne travailleront-ils pas à vider leurs cœurs de leurs passions et à les purifier par de saints désirs ? comment oseraient-ils intercéder pour les autres, eux qui ne seraient peut-être pas écoutés pour eux-mêmes ? comment oseraient-ils demander grâce pour leurs frères, incertains qu'ils sont eux-mêmes de l'avoir reçue ? et avec quelle présomption dispenseraient-ils aux fidèles les sacrés mystères dans un état où ils méritent peut-être d'en être privés ?

Dieu, dans les livres de la loi, ordonne aux prêtres d'être saints parce qu'il est saint (*Levit.*, XXI). L'Apôtre, parlant de Jésus-Christ, dans l'état de son sacerdoce, dit qu'il est Fils de Dieu, et par conséquent *qu'il est saint* (*Hebr.*, XVII), concluant que la nature de son office demande la perfection de la sainteté. Les Pères de l'Eglise nous enseignent qu'il faut, pour disposition à une vocation si divine, ou une pureté qui n'ait pas été altérée par les corruptions du siècle, ou une pénitence si longue qu'il ne reste pas même de cicatrices à leurs vieilles plaies (*Greg.*, *in Pastor.*). Il faut, pour se faire prêtre, être un pénitent fait, et non pas un pénitent à faire : le sacerdoce de Jésus-Christ doit être la récompense d'une longue piété, et non pas l'essai d'une conversion faible et mal assurée. Il faut porter au pied des autels les fruits des vertus qu'on a pratiquées, ou les dépouilles des passions qu'on a vaincues, et non pas les restes d'une réputation décriée ou d'une mauvaise conscience, parce que, selon la doctrine des conciles, les mauvaises mœurs des prêtres sont des rides et des taches sur la face de l'Eglise ; et qu'encore que le ministère ne tire pas son efficace du ministre, il tire pourtant son honneur de sa probité.

Sulpice, messieurs, fit honorer sa profession en l'honorant lui-même. Veut-on qu'il garde le silence ? il prie, il médite, il triomphe en secret des démons ; lui ordonne-t-on de parler, il instruit les peuples, et Dieu donne l'efficace à sa parole. Tout ploie sous une éloquence qui part de son cœur plutôt que de son esprit : les enfants viennent s'instruire de leur foi et se confirmer dans leur innocence ; les vieillards viennent apprendre la perfection de ce jeune homme ; les riches, désabusés de leurs préventions, apportent leurs biens aux pieds de ce nouvel apôtre ; les savants reconnaissent en lui la science de Dieu et lui soumettent leurs connaissances ; les politiques trouvent une sainte simplicité qui leur fait mépriser leur sagesse ; le clergé se réforme sur les leçons et sur les exemples de ce nouvel ecclésiastique ; les pécheurs sont touchés, autant de voir le pénitent que d'entendre prêcher la pénitence, et les grands du monde, à l'envi, le veulent pour conducteur et pour maître. Mais, comme il a fait pénitence dans sa jeunesse, il conserve son innocence dans la cour.

SECONDE PARTIE.

Il est vrai que l'Ecriture sainte nous enseigne que la communication avec les sages inspire et produit la sagesse (*Prov.*, XIII). Leur exemple est comme un livre vivant où l'on s'instruit sans peine et presque sans s'en apercevoir : on voit les règles de la vie dans leurs actions, et, *à force de les voir et de les entendre, on s'accoutume à les imiter.* Ce qu'elle ajoute, est aussi vrai et même plus ordinaire, que *le commerce qu'on a avec les pécheurs fait qu'on leur ressemble* (*Prov.*, XII), parce qu'il y a une malheureuse fécondité dans le mal par laquelle il se dilate et se communique. La nature nous y porte par toute la pente de nos inclinations et de nos désirs ; l'exemple nous y engage, et c'est comme une corruption spirituelle qui se répand parmi les hommes, par laquelle ils s'infectent les uns les autres d'une manière imperceptible ; la vue même des objets frappe le cœur et fait mouvoir les passions ; la vanité passe des yeux jusque dans l'esprit et dans les mœurs, et ce qui n'est d'abord que le spectacle de notre curiosité, devient insensiblement la matière de nos convoitises. De là vient la difficulté de conserver dans le monde, et surtout dans les cours des rois, l'innocence et la fidélité que l'on doit à Dieu.

Quelle fermeté de vertu ne fallut-il pas à saint Sulpice pour résister à tant de tentations différentes. Il avait reçu du Seigneur ces sages et nobles talents qui font qu'on trouve grâce devant Dieu et devant les hommes : sa sainteté le fit respecter, et sa douceur le rendit aimable ; les puissances ecclésiastiques et séculières le recherchèrent à l'envi l'une de l'autre ; l'évêque l'avait demandé au roi Thierry pour le proposer à son clergé comme un modèle de vertus chrétiennes ; le roi Clotaire le redemande à l'évêque pour en faire le conducteur spirituel de sa cour et de sa famille. Le monde le donne à l'Eglise, et l'Eglise le prête au monde ; et, par les services qu'il rend, et par les honneurs qu'il reçoit, il fait voir que l'Eglise a des enfants incorruptibles, et que le monde, quelque injuste qu'il soit, ne peut s'empêcher d'honorer les saints.

Si, parmi le tumulte et le murmure des passions, il conserve la paix de sa conscience; si, dans cette région d'inquiétudes et de désirs, il ne veut posséder que Dieu; si, dans ces lieux où l'on sacrifie tout à une gloire périssable, il ne cherche que les couronnes éternelles; si, au milieu de la flatterie et du mensonge, il rend partout témoignage à la vérité; enfin, s'il est saint à la cour, ne vous en étonnez pas, messieurs, Dieu a purifié son cœur; sa providence l'y appelle, il y entre sans brigue, il y demeure sans ambition, il en sort sans regret.

Quelle est l'intention du prince qui le demande? Cherche-t-il un homme instruit de la politesse et des bienséances du siècle, qui sache déguiser ses passions et flatter celles de son maître, qui lui fournisse les moyens d'accommoder sa religion à sa politique, qui le suive dans ses armées, non pas pour lui donner des conseils de paix, mais pour applaudir à ses victoires, qui s'entretienne, dans sa bienveillance, par de lâches complaisances, et qui, faisant un trafic et un commerce de la piété, comme parle saint Paul, lui vende, peut-être pour un peu de faveur et de crédit, l'honneur de son ministère? veut-il un prêtre qui lui soumette l'autorité que Dieu lui a confiée, qui lui prêche les vérités qui brillent et non pas celles qui instruisent ou qui corrigent, *qui apaise les remords de sa conscience* et qui lui dise : *Paix, paix, où il n'y a point de paix* (*Jerem.*, VIII), qui s'insinue dans l'esprit des grands, qui aime mieux gagner leurs amitiés que leurs âmes, et qui, les excusant dans leurs péchés, s'attire leurs bénédictions? *Malheur* à ces pasteurs qui, *étant bénis des hommes* (*Luc.*, VI), sont maudits par la voix du Fils de Dieu.

S'il faut un homme de ce caractère, Sulpice n'abandonne pas sa retraite. Il faut que le roi s'explique et qu'il déclare qu'il demande un prêtre, et non pas un courtisan; qu'il veut lui confier le salut des âmes, non pas les affaires de son Etat; qu'il sera le dispensateur de ses aumônes, le censeur charitable de sa vie et le père commun de son peuple et de ses armées. Qui de nous ne regarderait pas un pareil choix comme une récompense de son mérite ou comme un chemin ouvert à l'honneur et à la fortune? qui de nous n'aurait pas eu quelque impatience de s'établir dans une place aussi honorable, qui est un témoignage de l'estime du prince et qui met en possession de sa confiance? Nous aurait-il fallu d'autre conseil que celui de notre amour-propre? mais le saint veut s'éprouver, veut consulter; il délibère, il se défie de sa capacité, de sa vertu : il lui faut une inspiration particulière de Dieu, une mission et un commandement exprès de son évêque.

La première tentation d'un homme introduit dans la cour est ordinairement celle des richesses, parce, dit Salvien, qu'elles sont la matière, la source et le secours universel pour toutes les autres parties de la cupidité. Elles servent de degrés pour s'élever dans les emplois et dans les charges; elles fournissent le fonds qui entretient le luxe et la vanité; elles procurent le plaisir et tentent souvent la vertu même; outre la protection qu'elles donnent par elles-mêmes, elles gagnent celles des autres, elles achètent jusqu'à la réputation et à la gloire, et trouvent des flatteurs qui corrompent la vérité, qui font des vertus de nos vices; et, comme elles sont nécessaires pour s'agrandir, c'est aussi la première acquisition qu'on veut faire dans une fortune naissante. Mais Sulpice commence au contraire par le mépris solennel qu'il en fait. Quelle nouvelle forme d'entrer dans les cours des rois! On y va d'ordinaire pour recueillir des grâces; Sulpice y va pour en faire; on commence par les civilités qu'on rend aux grands pour s'assurer de leur faveur; Sulpice commence par la visite des pauvres et par les soins qu'il prend de pourvoir à tous leurs besoins; on voit d'abord grossir l'équipage et les revenus, Sulpice voit avec plaisir distribuer jusqu'à sa propre subsistance, et, bien loin de profiter des premières libéralités que le roi lui fait, il les reçoit et les répand en aumônes sans réserve.

Peut-être pensez-vous, messieurs, que sa vertu était encore dans sa force, qu'il fallait mériter d'abord la bonne opinion qu'on avait de lui par quelques actions d'éclat et surtout par la charité qui, procurant du bien à plusieurs, attire aussi plus de louanges. Non, non, sa vertu se soutint et fut à l'épreuve du temps et des tentations du monde; et comme il y était entré sans brigue, il y demeura sans ambition. Je ne parle pas de cette ambition grossière qui usurpe les dignités par violence, qui s'y introduit par adresse, qui les achète par des bassesses, qui les obtient par des surprises, qui les gagne par des services, qui prévient les uns par des recommandations mendiées, qui supplante les autres par de mauvais offices et par des calomnies, qui n'apaise pas ses désirs par l'acquisition, qui s'élève aux dépens d'autrui et qui fonde sa fortune, comme elle peut, sur les débris de la vertu même; je parle d'une ambition délicate et cachée, qui convient mieux à des âmes qui, sous un désintéressement apparent, ne laissent pas d'avoir des désirs et des espérances mondaines, car il y a un art de s'approcher des honneurs en faisant semblant de s'en éloigner, de couvrir l'esprit du siècle sous les dehors trompeurs de la piété et sous un air extérieur de réforme afin d'arriver plus facilement au but qu'on s'est proposé, et de surprendre l'approbation des hommes en leur faisant accroire qu'on a déjà celle de Dieu.

Notre saint, messieurs, n'est pas capable de ces faiblesses; il resserre ses désirs dans ses devoirs, il s'acquitte de son administration sans aucune prétention de récompense. Eh! qui est-ce qui pouvait plus raisonnablement que lui espérer d'être élevé? Sa naissance était illustre, son mérite connu, sa fidélité éprouvée, sa capacité incontestable. Le roi l'honorait de son amitié et lui devait sa couronne avec sa vie. Représentez-vous ce prince, dans l'extrémité d'une maladie

dans ces cruelles inquiétudes que donne, en ces tristes moments, l'incertitude du salut et la perte d'une couronne ; il semblait n'avoir plus que quelques soupirs à pousser tant la nature en lui était défaillante. Cet art, qui se vante de conserver ou de rendre la santé, avait épuisé ses secrets et confessait son impuissance. La reine, après mille vœux et mille soins inutiles, allait mourir de douleur, et les officiers, alarmés, voyant expirer leur fortune, tremblaient tous ensemble pour lui et pour eux : tout le royaume pleurait déjà la perte inévitable de ce prince. Où trouvera-t-on, au défaut des secours humains, quelque assistance céleste et miraculeuse? Ira-t-on chercher dans les solitudes quelque prophète qui vienne de la part de Dieu lui dire : *Me voici, et je vais ajouter de nouveaux jours* à vos années (*Isa.*, XXXVIII, 5)? Le croirez-vous, messieurs, le saint, le prophète se trouve au milieu de la cour, Sulpice s'attendrit, il jeûne, il prie, il arrête, ce semble, l'âme du prince; tout mourant qu'il est, il répond de sa guérison, et, dans le jour qu'il a marqué, il le guérit et, pour ainsi dire, le ressuscite. Que vous soyez béni, mon Dieu, qui savez conserver, quand il vous plaît, dans la corruption même du monde, des serviteurs qui vous sont fidèles, et qui faites voir quelquefois, par la toute-puissance de votre grâce, des courtisans qui font des miracles!

Quelle gloire pour un sujet de pouvoir regarder son roi comme son ouvrage et sa créature! Mais se prévalut-il du miracle qu'il venait de faire à la vue de tout son royaume? se souvint-il de ce que l'Ecriture a dit, qu'*il n'y a rien que l'homme ne veuille donner pour sa vie* (*Job*, II)? demande-t-il adroitement quelque récompense en un pays où l'on ne veut rien perdre du bien qu'on fait, et où l'on fait valoir les services mêmes qu'on n'a pas rendus? employa-t-il pour lui le crédit qu'il avait acquis auprès du roi? Que ne pouvait-il pas espérer avec bienséance et avec justice, et quelle reconnaissance pouvait égaler le bienfait? Toutefois cette gloire ne fait que relever son humilité, il en devient plus modeste; on dirait qu'il a honte de la grâce que Dieu lui a faite. Messieurs, je n'insiste pas, pour l'honneur du saint, sur cette action miraculeuse, je dis seulement que son désintéressement et son humilité ont été son plus grand miracle.

A cette marque le monde est convaincu de sa sainteté; car, ce monde, tout déréglé qu'il est, sait tous les devoirs et toutes les règles des gens de bien, et il n'y a rien sur quoi il souffre moins d'être trompé que sur la dévotion et sur les dévots. Il examine si la conduite est uniforme, si les actions répondent toujours aux paroles, s'ils sont à l'épreuve de certains intérêts délicats sur lesquels on n'est pas toujours sur ses gardes ; il aperçoit jusqu'aux moindres de leurs faiblesses : il n'y a pas si petit orgueil qu'il ne découvre au travers de leur humilité ; et, quelque voile qu'ils jettent sur leurs défauts, la défiance et la curiosité les pénètrent. Mais rien n'est plus vénérable aux méchants mêmes qu'une vertu solide, éprouvée ou désintéressée. Sulpice devint par là l'oracle des grands et des petits, le ministre des charités publiques et particulières, le réformateur des mœurs, les délices des peuples et de la cour même.

Mais, quelque honneur qu'il y reçût, il en sortit sans regret comme il y demeurait sans attachement. Cette image du monde, qui enchante, ne le charma point : tous ses objets, qui ne l'avaient pas touché présents, ne l'affligèrent pas par leur absence. Il trouva Dieu partout où sa providence le conduisit, et, portant avec lui sa vertu, toute demeure lui fut égale, toute la terre lui fut un exil. Vous me direz peut-être qu'il était destiné à un des premiers siéges de la France, qu'il n'avait autre chose à désirer même pour sa fortune, qu'on n'entre à la cour que par ce motif, et qu'on n'en veut sortir que pour ce sujet. Hé! messieurs, il est vrai ; mais, quand on n'est pas touché de Dieu, on a beau s'éloigner du monde, on le porte avec soi, sans y penser, dans le désert. Au milieu même de la sainte Sion on se souvient de Babylone ; après une résidence peut-être forcée, on retourne où l'on a laissé son cœur et son affection ; sous prétexte de venir soutenir ses droits devant les premiers tribunaux du royaume, on renoue ses anciennes habitudes, et l'on oublie son troupeau. Sulpice sortit de la cour et ne regarda pas derrière lui. Dans les plus grandes nécessités de son peuple il se contenta d'envoyer un de ses disciples. Voilà comme il conserva son innocence dans le grand monde ; voyons comme il remplit tous ses devoirs dans l'élévation de l'épiscopat.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, messieurs, que, dans l'ordre de la sagesse et de la providence de Dieu, toutes les dignités sont des ministères; elles honorent, mais elles chargent. Il est juste, dit saint Bernard, que ceux qu'on y élève trouvent dans leurs obligations un contre-poids qui les rabaisse, et que le respect qu'on leur rend soit tempéré par le travail qu'on leur ordonne. C'est encore une vérité, que les devoirs sont proportionnés aux honneurs, et que, l'épiscopat et le sacerdoce de Jésus-Christ étant le comble de la grandeur et de la gloire de l'Eglise, obligent aussi à plus de soins et de devoirs, et rendent ou plus vigilants, ou plus coupables. Il faut s'être rempli de la vérité et la répandre, dispenser aux hommes la miséricorde de Dieu sans s'attirer sa justice, conduire les âmes par sa sagesse et posséder la sienne par sa patience. Un fonds de connaissance et de lumière, un empressement de zèle, une sollicitude de charité, une condescendance raisonnable, une discrète sévérité, une prière continuelle et une vigilance sans relâche, tant de vertus ne sont qu'une partie des qualités que doit avoir un pasteur fidèle. Il faut qu'il éclaire les esprits, qu'il gagne les cœurs, qu'il lise dans les consciences, qu'il soit le docteur de tous les ignorants, le consolateur de tous les affligés, le pourvoyeur de tous les pauvres,

l'esclave de tous ses sujets et le père de tous les fidèles.

Mais, pour réduire tous ces devoirs, il faut qu'il édifie par son exemple, qu'il instruise par sa doctrine, qu'il assiste son peuple par sa charité : et quel évêque a jamais mieux rempli son ministère que saint Sulpice ! Le Seigneur l'avait lui-même élevé et le soutint dans son élévation. L'Eglise de Bourges pleurait la mort d'un saint prélat, et ne pouvait être consolée que par un successeur qui lui ressemblât. Mais ses vœux étaient traversés et ses espérances presque perdues par les factions de ses propres enfants que l'esprit du monde avait divisés. Telles sont ces élections tumultuaires où chacun porte sa faveur et son suffrage selon son opinion et souvent selon son caprice; où les grands, tantôt par autorité, tantôt par adresse, entraînent les petits à leurs intérêts ; où les sages du siècle, pour des ministres spirituels, ne cherchent que des qualités mondaines, et où l'intrigue et la passion prévalent d'ordinaire à la religion et à la raison. Telle est l'assemblée du clergé de Bourges. Les uns briguent pour leurs amis, les autres emploient les puissances; on offre même de l'argent au prince, et l'on tente son avarice; et, sans les remontrances de la reine que Dieu avait suscitée pour rompre ces pratiques d'iniquité, la chair et le sang allaient faire un choix que Jésus-Christ n'eût pas approuvé, et le troupeau du Seigneur, au lieu d'être conduit par le pasteur, allait tomber malheureusement entre les mains du mercenaire.

Que dis-je ? messieurs, le roi nomma Sulpice, les peuples le proclamèrent; mais c'était Dieu qui l'avait élu. Combien d'exemples d'une parfaite vertu donna-t-il dans ce diocèse? je dis d'une parfaite vertu ; car, il n'est pas permis, dit saint Grégoire, à ceux qui sont les chefs de l'Eglise, d'être médiocrement vertueux. Ils ne sont pas louables, ils sont même répréhensibles, s'ils n'excellent dans la piété. Ils ne peuvent passer pour bons, s'ils ne sont tous les jours meilleurs ; et ce mérite commun qui fait la bonté des particuliers est un défaut et une imperfection pour eux. Sulpice avait appris ces vérités ; il eut non-seulement les vertus parfaites, mais encore la perfection de chaque vertu. Il fut humble jusqu'au mépris de lui-même; patient jusqu'à payer par des bienfaits les injures qu'on lui avait faites; charitable jusqu'à se retrancher de sa propre nécessité. Les fidèles qui l'admiraient, tâchèrent en vain de le suivre; trop heureux d'être les copies d'un si parfait et presque inimitable original.

Les instructions qu'il leur donna furent les règles de leur vie. Que ne puis-je vous exprimer ici cette sagesse persuasive et cette énergique simplicité qui gagnèrent tant d'âmes à Jésus-Christ ! Pourquoi faut-il que le temps ou la négligence de nos pères aient laissé perdre les restes de cet esprit apostolique ! Lorsque dans les conciles qu'il assemblait dans sa province pour réparer les brèches que le relâchement avait faites à la discipline, il communiquait ses lumières à ses suffragants, les remplissait de son esprit et les animait de son zèle : avec quelle force leur disait-il plusieurs fois ces paroles de leur commun maître, comme son histoire le rapporte : *Gardez-vous de vous attacher à l'or, ni à l'argent* (*Matt.*, X, 9), leur remontrant qu'un évêque doit être au-dessus de toutes sortes d'intérêts ; qu'il est le tuteur général des pauvres; qu'il ne doit pas posséder pour lui des biens dont il est le dispensateur, puisqu'il ne doit pas même posséder son âme, qu'il doit être prêt à donner à tout moment pour son troupeau, et, qu'étant à la place du souverain prêtre et du Prince des pasteurs *qui nous a rachetés, non pas par l'or et par l'argent, mais par le sang précieux de ses veines* (I *Petr.*, I), il doit représenter son désintéressement et sa pauvreté, comme il représente son sacerdoce?

Après avoir excité ses frères, il distribue le pain de la parole à ses enfants; et quels furent les fruits de son zèle? Il sème le grain évangélique, et à peine peut-il recueillir de si abondantes moissons. Là, il forme des prêtres dignes des temps apostoliques; ici, il consacre des vierges et leur donne des règles et des préceptes de perfection : dans ces cloîtres il renferme des pénitents volontaires ; il entretient des solitaires dans ces campagnes; et l'on eût dit que tout son diocèse n'était composé que de communautés de religieux et de troupes d'anachorètes. Il donne à chacun des règles de conduite, et Dieu donne partout son efficace à sa parole.

Mais quelle fut sa charité et sa tendresse pour son peuple? Le soin des pauvres a toujours été une des plus nobles et des plus importantes parties de l'office épiscopal et apostolique ; et ç'a été la plus ordinaire fonction de notre saint. Il regarda ses richesses ecclésiastiques comme l'héritage de Dieu, qui appartient à Jésus-Christ et à son Epouse, et il crut qu'un sage pasteur, après avoir donné la nourriture spirituelle à ses peuples, leur devait encore celle du corps dans leur besoin; il n'en réserva pas pour ses propres commodités. Il n'eut pas des palais superbes, il garda la magnificence pour les églises et pour les hôpitaux qu'il fit bâtir. On ne vit pas des vases précieux charger ses buffets pour montrer sa vanité et pour irriter celle d'autrui ; il n'usa que de vaisseaux de terre, avec lesquels il condamna le luxe et l'avarice de son siècle. On ne vit pas chez lui des lits ornés plus richement que les autels ; il couchait sur la dure, et son repos était souvent interrompu pour chanter les louanges de Dieu. Tout était employé à la subsistance des pauvres. Vous l'auriez vu pénétrer dans ces chambres obscures où la pauvreté va se plaindre à Dieu et se cacher aux yeux des hommes. Vous l'auriez vu dans les plus sombres cachots porter lui-même ses aumônes à ces malheureux que la faim et le désespoir y tyrannisent.

Quelle fut cette mortelle douleur qu'il conçut lorsqu'il apprit qu'un pauvre, ou par la rigueur du temps, ou par la négligence d'un domestique à qui il l'avait recom

était mort de faim ou de froid! Il regarda ce malheur comme son péché; il s'imputa la négligence d'autrui; il reprocha cent fois cet homicide à sa conscience innocente, et gémit et pleura devant Dieu jusqu'à ce qu'il eût reconnu en ressuscitant le mort, ou que sa faute lui était pardonnée, ou qu'il avait lieu de la réparer. Quelle fut sa tristesse lorsque Dieu, pour exercer sa vertu, lui fit voir la désolation de son peuple, par la cruauté d'un avare et superbe exacteur qui semblait avoir juré sa ruine! Que ses entrailles furent émues en voyant les riches dépouillés, les pauvres dans l'oppression, les prêtres confondus avec les laïques, la maison des justes désolée et l'héritage de Jésus-Christ même ravagé! Qu'il fut touché, lorsqu'il vit la ville et la campagne désolées, les prisons remplies de malheureux qui n'avaient d'autre crime que celui d'être déjà pauvres et de ne pouvoir être ruinés! Combien de fois implora-t-il, mais vainement, la pitié de cet homme impitoyable? Combien de fois lui montra-t-il le glaive de la vengeance de Dieu prêt à tomber sur sa tête criminelle? Il ordonne des jeûnes; il demeure en prières; il se fait anathème pour ses frères, jusqu'à ce qu'il eût obtenu de la clémence du prince le soulagement de son peuple, et de la justice de Dieu le châtiment du persécuteur de son église.

Enfin, avec quelle tendresse répara-t-il cette calamité par le redoublement de ses aumônes! Avec quelle constance persista-t-il dans ses fonctions de miséricorde! C'était là son occupation selon son cœur; et lorsque accablé de vieillesse il se choisit un coadjuteur, il voulut bien, se mettant au-dessus des jalousies qu'on prend à cet âge, lui donner tous les emplois éclatants de l'épiscopat, et se réserva la nourriture des pauvres, la consolation des affligés et le soulagement des misérables. C'est cet exemple que je propose aujourd'hui à votre imitation, messieurs; et où puis-je le proposer plus à propos que dans une paroisse où la providence de Dieu semble avoir mis tant de pauvres et tant de riches, afin que l'abondance des uns supplée à l'indigence des autres, et que les uns se sanctifient par leur charité, les autres par leur patience? Tant de grandes vertus que saint Sulpice a pratiquées vous paraîtront peut-être inimitables; mais quelle excuse trouverez-vous, si votre charité n'est excitée par la sienne? Suivez les traces d'un saint que vous honorez, et vous arriverez comme lui à la gloire que je vous souhaite : *Au nom du Père*, etc.

SERMON IX.

PANÉGYRIQUE DE SAINT BENOIT,

Prêché dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, l'an 1680.

Dixit autem Dominus ad Abraham : Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui... Faciamque te in gentem magnam, et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus.

Alors le Seigneur dit à Abraham : Sortez de votre terre, de votre parenté, et de la maison de votre père..... Et je ferai sortir de vous un grand peuple : je vous bénirai, je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni (*Genèse, ch.* XII).

Lorsque je considère ces paroles de mon texte, je ne sais, messieurs, duquel des deux je dois être plus touché, ou de la fidélité de l'homme à suivre les ordres de Dieu, ou de la grandeur et de la bonté de Dieu à récompenser la fidélité de l'homme. Si d'un côté je me représente Abraham, à la voix du Seigneur qui l'appelle, rompant tous les liens de la chair et du sang; renonçant aux sentiments les plus naturels des amitiés et des bienséances humaines; quittant son pays, ses parents et l'héritage de ses pères; et, sortant d'un monde connu, pour passer dans un monde étranger, sans secours, sans honneur, au gré d'une providence invisible qui le guide, j'admire son obéissance et sa foi, et je m'écrie avec un Père de l'Eglise : *O parfait chrétien avant le temps de Jésus-Christ! ô conduite évangélique avant l'Evangile! ô homme vraiment apostolique avant les apôtres!*

Mais quand je vois d'autre côté la protection de Dieu et les bénédictions qu'il verse à pleines mains sur ce patriarche; qu'il le conduit dans les prospérités et dans les traverses de la vie; qu'il lui parle comme à son ami et au dépositaire de ses mystères; qu'il fait avec lui une alliance particulière, en l'établissant dans la terre qu'il lui avait préparée; qu'il se déclare son protecteur et sa récompense infiniment grande; qu'il lui donne une gloire qui, selon le langage de l'Ecriture, n'eut jamais d'égale, en le choisissant pour être le père de Jésus-Christ et le chef de tous les fidèles, et qu'enfin, oubliant, ce semble, pour lui, le reste des hommes, il veut bien par privilége et par préférence prendre son nom et s'appeler le Dieu d'Abraham : je m'écrie avec le roi-prophète : *Que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit* (*Psal.* LXXII)!

Ne vous semble-t-il pas, messieurs, que je vous parle de saint Benoît, en vous parlant ainsi d'Abraham, et que, sous la figure du patriarche de l'ancienne loi, je vous trace l'image du patriarche de la nouvelle? Touché comme lui d'un mouvement intérieur de l'Esprit de Dieu, étouffant dans son jeune cœur les affections et les tendresses de la nature, ne renonça-t-il pas dès qu'il se sentit et qu'il se connut, à ces désirs et à ces espérances que le monde et l'amour-propre ne donnent que trop à ceux de son âge, de son esprit et de sa naissance? ne sortit-il pas du séjour de la volupté et des délices romaines, pour aller dans une grotte sauvage se jeter dans les saintes horreurs de la solitude? ne demeura-t-il pas durant tout le cours de sa vie dans les mains de la providence de Dieu, ayant sa loi devant ses yeux, sa sainte parole en sa bouche, sa miséricorde dans sa pensée et sa charité dans son cœur?

Aussi, Dieu le remplit de son Esprit et le comble de ses bénédictions et de ses grâces. Ses vertus cachées percent l'obscurité de sa retraite; des assistances imprévues lui surviennent dans ses besoins; les secrets du ciel

lui sont révélés ; les éléments entendent sa voix et lui obéissent ; les puissances les plus barbares vont à ses pieds perdre leur férocité naturelle ; les démons en vain le maudissent et demeurent comme enchaînés autour de sa grotte. Un peuple nouveau vient se ranger sous sa discipline, et Dieu lui découvrant, par sa lumière éternelle, les choses qui ne sont pas, comme celles qui sont, lui fait voir, au travers des nuages du temps, la multitude et la gloire de sa postérité spirituelle. C'est de ce grand sujet que je dois vous entretenir aujourd'hui, si l'Esprit-Saint daigne nous accorder sa grâce, par l'intercession de la Vierge : *Ave, Maria.*

C'est la conduite ordinaire de Dieu à l'égard des saints qu'il a choisis, ou pour soutenir la pureté de sa foi, ou pour renouveler la discipline évangélique dans son Eglise : il les cache et il les produit ; il les humilie et il les honore devant les hommes, selon les lois de son amour et les règles de sa Providence. Il se plaît à former en eux dans le secret et dans le silence, cet amas de pures et humbles vertus qui mettent une âme à couvert de la corruption du siècle et des tentations de la gloire. Mais lorsque le temps de la manifestation de ses grâces est arrivé, il élève sur ce fonds de sagesse et d'humilité, une sainteté de gloire et d'éclat pour autoriser ses vérités et pour édifier son peuple par les exemples d'une piété éminente et incontestable. C'est ainsi qu'il conduisit saint Benoît dans les voies de la perfection chrétienne, en le séparant du monde pour mettre en sûreté sa vertu naissante, en l'attirant à la solitude, pour l'y fortifier dans les exercices de la pénitence ; et le communiquant ensuite au monde avec ce caractère d'humilité magnanime qui fait qu'on ne craint, qu'on n'aime que Dieu, et cette supériorité de vertu qui sert à gouverner les hommes et à les ramener à la loi et à la justice de l'Evangile. Ce qui m'oblige à vous faire voir : 1° Benoît se cachant au monde pour se sanctifier dans sa retraite ; 2° Dieu produisant Benoît au monde, pour réformer le monde par son exemple et par sa règle. La fidélité de saint Benoît à suivre la voix de Dieu, et la fidélité de Dieu à reconnaître et glorifier saint Benoît. Voilà tout le sujet de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

La retraite et la séparation du monde, dans des siècles relâchés et corrompus, a toujours été regardée, selon les principes de l'Evangile, comme une condition nécessaire à ceux qui ont un véritable désir de s'avancer et de se perfectionner dans la piété. Dans la naissance du christianisme et dans l'âge d'or de l'Eglise, rien n'était si utile au chrétien que la société et le commerce des chrétiens, dit saint Augustin. Une innocence universelle était répandue dans leurs esprits et dans leurs actions. Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. Comme ils n'avaient ni cupidité, ni intérêt, ils n'avaient aussi ni division, ni jalousie. Dans leurs fréquentations, ils se prévenaient en honneur et en déférence ; leur courage ne s'enflait point dans les prospérités ; dans leurs tribulations ils possédaient leurs âmes en paix et en patience ; tout conspirait à leur salut et à la gloire de la religion, les coutumes, les exhortations, les exemples, les prières. La pénitence était plus occupée à prévenir les péchés qu'à les expier ; la vérité réglait les discours ; la sagesse entretenait l'ordre ; la charité excusait les défauts et la crainte de Dieu étouffait les vices. Un chrétien déréglé était une singularité monstrueuse.

Alors il fallait séparer les méchants d'avec les bons. Mais depuis que le corps du péché s'est formé et qu'une malignité presque générale s'est établie dans le monde ; que les chrétiens n'ont presque plus que le nom et l'apparence de la religion qu'ils professent ; qu'on se juge par ses préventions, et non par sa foi ou par sa conscience ; qu'on se fait une loi de ses désirs et une étude de la vanité et du mensonge ; qu'on n'a d'autres vues que celle d'un faible intérêt et d'une fragile fortune ; qu'on se joue de la réputation et du salut, les uns des autres, dans les conversations et dans le commerce de la vie : Qu'il est dangereux, dit saint Augustin, que les gens de bien mêmes entraînés par l'exemple et par la coutume, à force de voir le mal ne s'accoutument à le souffrir, et à force de le souffrir ne s'accoutument à le commettre ! Depuis que la multitude des coupables a prévalu, il faut que les bons se séparent des méchants : *Mets ton âme en sûreté et ne demeure pas dans les régions d'alentour ; mais sauve-toi, de peur que tu ne périsses avec les autres* (*Gen.*, XIX).

Dieu fait comprendre à Benoît cette vérité dès son enfance. Ayant déjà dans ses premières années la sagesse d'un âge avancé, et les inspirations secrètes lui tenant lieu d'expérience, il reconnaît les dangers du monde et fait dessein de le quitter, lorsque tout semblait devoir l'y attacher. Il compte des sénateurs et des consuls romains pour ses ancêtres ; un heureux naturel donne déjà des présages de sa fortune. On l'envoie dans la capitale et de la religion et de l'empire, pour allumer son ambition à la vue des grandeurs ecclésiastiques et séculières ; on l'applique à l'étude des lettres humaines pour polir son esprit et pour l'avancer dans les dignités à la faveur de ses connaissances. La volupté se présente à lui soutenue du penchant de l'âge et de la nature et des exemples d'une jeunesse déréglée. Il s'ouvre sous ses pas un chemin tout semé de fleurs qui le conduit au précipice. Benoît, *sauvez-vous et songez au salut de votre âme.*

Quelle était alors la face de l'Italie ? Les divisions l'avaient affaiblie ; les guerres l'avaient désolée ; les hérésies l'avaient corrompue. Ses tyrans étaient devenus ses maîtres, ses pontifes étaient opprimés, l'idolâtrie respirait encore sous ses ruines ; et, si le culte des dieux était aboli, les mœurs des païens n'étaient pas changées. Les Goths, les Huns, les Hérules et les Vandales avaient porté dans ce pays de politesse et de religion, l'impiété et l'ignorance. Rome, par un juste jugement

de Dieu, était devenue successivement la proie de tant de nations barbares; et cette ville orgueilleuse qui, dans le temps de ses triomphes, avait pris les vices des peuples qu'elle avait vaincus, dans le temps de sa servitude, prenait les vices aussi bien que les lois de ses vainqueurs. L'injustice, la cruauté, la flatterie, l'incontinence régnaient dans cette capitale du monde chrétien : plus de pudeur, plus de piété, peu d'honneur et de religion. Fuyez, Benoît, sur la montagne et ne demeurez pas aux environs de cette région infidèle.

Il suit la voix de Dieu qui l'appelle, désabusé du siècle presque avant que de le connaître, fuyant les hommes et ne voulant que plaire à Dieu; savant sans étude et sagement ignorant, il quitte sciences, grandeurs, compagnies, et se renferme dans une caverne éloignée sur un rocher inaccessible, se mettant non-seulement au-dessus des consolations, mais encore des nécessités de la nature, ne vivant que d'un peu de pain que lui apportait avec peine et de temps en temps l'unique confident de sa pénitence. Trois ans passés dans cette austérité ne lui semblent rien; et quelques jours de jeûne, que l'Eglise nous a ordonnés, nous paraissent une mortification excessive. Combien d'excuses et de prétextes d'infirmités qui sont bien souvent affectées ou imaginaires? Combien de dispenses injustement demandées, légèrement accordées? Quelle répugnance n'a-t-on pas à faire pour son salut ce qu'on ferait pour sa santé, et à observer par religion des abstinences qu'on observerait par régime? Quelles plaintes ne fait-on pas de la sévérité de l'Eglise, quoiqu'elle ait relâché sur ce point de ses anciennes disciplines, par une condescendance de piété, dont elle permet qu'on se serve, mais dont elle ne veut pas qu'on abuse? Quels adoucissements n'a-t-on pas trouvés pour satisfaire, non-seulement ses besoins, mais encore sa délicatesse, et pour mêler contre toutes les règles de la loi de Dieu, l'intempérance avec le jeûne? Dans quel abattement ne tombe-t-on pas, dès qu'on veut s'attacher à la régularité du précepte, faute d'avoir exercé à la pénitence ce corps qu'on amollit tous les jours par le luxe et la bonne chère?

Saint Benoît commença cette vie austère et retirée à la fleur de son âge. Non-seulement il quitte le monde; il sort, pour ainsi dire, de toute la nature; il s'ensevelit comme dans son sépulcre; il ne sait plus la différence des jours et des nuits, et ses ténèbres sont comme sa lumière. Occupé de l'éternité, il a perdu la suite des temps et ne sait pas même quand on célèbre le jour de Pâques; rempli de Jésus-Christ tout entier et l'adorant dans tous ses mystères ensemble, il n'en sépare point ni la solennité, ni l'ordre. Il croit que pour un pécheur comme lui, il n'y a ni réjouissance, ni fêtes, et que tous ses jours doivent être des jours de larmes et de pénitence. Ainsi, mort au siècle et citoyen du ciel par avance, il oublie presque la région où il est; il n'est plus ni d'aucun temps, ni d'aucun pays, ni d'aucun commerce : il est tout en Dieu, tout avec Dieu, tout pour Dieu.

Mais s'il a oublié les hommes et si les hommes l'ont oublié, la Providence veille sur lui. Il me semble que j'entends cette voix céleste qui, troublant la joie et le repas d'un prêtre voisin, lui reproche la faim et la misère de saint Benoît : *Tu te prépares un festin, et mon serviteur, abandonné dans ses pressantes nécessités, languit dans ces grottes prochaines* (*D. Greg.*, *Vit. S. Bened.*) : Va soulager sa pauvreté et porte-lui les consolations que je lui destine. Qu'il serait à souhaiter qu'une pareille voix retentît aujourd'hui du haut des cieux aux oreilles de tous les riches du siècle! Vois tant de pauvres qui gémissent dans les villes et dans la campagne; retranche un peu des superfluités de cette table que tu entretiens, peut-être des violences ou des injustices que tu leur as faites. Tu bâtis des maisons superbes, où tout l'art des ouvriers s'épuise à chercher tes commodités, tandis que des hôpitaux fondés par la piété de tes pères chancellent ou tombent par ton avarice et ta dureté. Tu te ruines en habits, en propretés, en ajustements; contente-toi d'une honnête et décente simplicité, et tu nourriras plusieurs familles misérables de ces dépenses excessives que ton ingénieuse vanité t'engage de faire. Tu cours aux jeux et aux spectacles que les saints Pères et les conciles avaient autrefois interdits, surtout en ce saint temps de carême; emploie plutôt ta curiosité à découvrir tant de misère que la honte cache, et fais-toi un spectacle charitable et chrétien de la vue des nécessités humaines que tu peux soulager par tes aumônes.

Mais laissons là le peu de charité des hommes, et voyons les miséricordes que Dieu a faites à saint Benoît, non-seulement par les secours humains qu'il lui procura pour la conservation d'une vie que le jeûne et la pénitence avaient atténuée et presque détruite, mais plus encore pour la confirmation de sa piété, que le démon et la chair avaient ébranlée. Bien que la solitude mette l'homme à couvert des passions et des habitudes ordinaires du siècle, il ne doit ni présumer de sa vertu, ni s'assurer sur son innocence. Les passions croissent en tous lieux, la nature se trouve partout, et il n'y a point de paradis sur la terre où le serpent ne s'insinue et ne se glisse. Quelque éloigné qu'on soit des occasions, on n'est jamais hors de péril tant que l'on est avec soi-même. Le monde essaie de se venger de ceux qui le méprisent et qui le fuient; quand il ne peut corrompre de près, ses poisons agissent de loin. Pour être abandonné il ne s'estime pas vaincu : s'il ne peut blesser de nouveau, il va rouvrir les vieilles plaies. Au défaut du spectacle des yeux, il se sert de la représentation des pensées; et cherchant quelquefois dans le passé de quoi détruire le bien présent, il perd souvent, par de vaines images de ses plaisirs, ceux qu'il n'a pu gagner par ses plaisirs mêmes.

Grâces à Jésus-Christ, Benoît se sauva de

ces illusions qui jettent le trouble et le désordre dans son âme. Représentez-vous ce saint anachorète, à qui Dieu a donné pour prémices de son esprit le désir de la perfection et la grâce même des miracles, qui s'est fait de ses rochers comme un rempart inaccessible aux attraits du siècle ; à qui une continuelle oraison a fait perdre le sentiment et le souvenir des choses créées, qui se sacrifiait cent fois le jour par la pénitence; un cœur que le péché n'avait presque pas effleuré et que Dieu avait préservé des cupidités humaines pour le consacrer tout entier par sa charité, et cependant près de succomber à une tentation et à perdre dans le désert cette innocence qu'il avait conservée au milieu du monde. Le démon de l'impureté répand je ne sais quel poison dans cette grotte; il vole autour de lui et infecte l'air qu'il respire. Le saint se trouble; il sent refroidir sa ferveur et obscurcir insensiblement ses lumières accoutumées. Il s'élève du fond de ses sens mortifiés une vapeur grossière dans la surface de son âme; les restes presque effacés d'une tentation ancienne se retracent dans sa mémoire, le souvenir importun d'une beauté qu'il avait vue autrefois à Rome se renouvelle malgré lui. De cette mortelle pensée commence à naître le désir, de ce désir un dégoût secret de la solitude. Vous le permîtes ainsi, mon Dieu, afin de l'attacher plus fortement à vous par la reconnaissance de vos bontés et par l'expérience de sa faiblesse (*Greg.*, *Vit. S. Bened.*).

Il se repent, il gémit, il pleure, il prie presque au même temps; et, se roulant tout nu dans des ronces et des épines que produisait son désert, favorable en tout à sa pénitence, il se déchire sans pitié, guérissant la plaie de son cœur par les blessures de tout son corps; expiant un commencement de plaisir par une infinité de douleurs; versant par mille endroits un sang que ses austérités n'avaient pas assez amorti, et relevant sa chasteté sur les débris de sa chair rebelle. Messieurs, un regard sans dessein, sans malice, échappé à des yeux tout au plus inconsidérés, a presque renversé une des colonnes du christianisme, et nous croyons pouvoir exposer sans péril de tièdes et fragiles vertus à des tentations volontaires. Au lieu de retenir ses yeux par une sage et modeste circonspection, on les abandonne à une curiosité vague et indiscrète; on languit dans l'oisiveté et dans la mollesse, sources fatales de l'incontinence. Les divertissements les plus innocents sont des représentations profanes et des musiques efféminées; les entretiens ne roulent plus que sur les tendresses vraies ou fausses et sur un commerce de complaisance et de flatterie par lequel on se souffle, dit Tertullien, des étincelles d'impureté les uns aux autres. On ne craint plus d'offenser la pudeur par ces discours libres où l'on salit l'imagination, pourvu qu'on n'offense pas grossièrement la chasteté des oreilles et qu'on enveloppe un sens malhonnête sous quelque bienséance superficielle de paroles. On se trouve sans cesse dans les compagnies et l'on se familiarise sans précaution avec un sexe qui cherche à plaire, qui est presque également dangereux par ses vices et par ses vertus, et qui blesse par sa beauté et même par sa modestie. N'est-ce pas marcher sur des charbons et cacher le feu dans son sein, selon le langage de l'Ecriture, et prétendre de n'en être pas brûlé (*Prov.*, VI)?

Benoît s'éloigne des objets et punit, même de son sang, une pensée involontaire; aussi Dieu le met hors d'atteinte des tentations, et comme il le confirme dans la pureté par sa grâce, il le confirme dans l'esprit de retraite par la connaissance qu'il lui donne de ce monde qu'il a quitté. Vous le savez, messieurs, dans l'ardeur de son oraison, il se sent élevé au-dessus de lui-même; le ciel s'ouvre : il sort, du milieu même de la nuit, une espèce de jour extraordinaire, et la vision se joignant à la foi, le monde recueilli dans un rayon du soleil par une permission divine vient se présenter à ses yeux et lui découvre le néant et la difformité des choses humaines. Soit que Dieu eût resserré pour lui le ciel et la terre, soit qu'il eût élargi son cœur et son esprit, dit saint Grégoire, il voit les révolutions et les vicissitudes d'ici-bas, les créatures forcées à servir contre leur gré à la vanité, et tout l'univers assujetti aux convoitises des hommes. Il voit à la faveur de cette lumière céleste et des grâces intérieures qu'il reçoit, décroître ces grandeurs que nous élevons dans notre opinion et dans notre estime; rétrécir ces vastes espaces que l'ambition dilate dans l'imagination des hommes ; disparaître cette figure du monde qui passe, cette fiction et cette hypocrisie universelles du siècle, où le vice se fait honorer comme la vertu et la vertu paraît méprisable comme le vice, où l'on fuit de fausses misères, où l'on court après de fausses felicités.... Il voit un assemblage de désirs frivoles, d'espérances mal fondées, de haines injustes, d'amours déréglés... Il voit la vanité de nos pensées, l'extravagance de nos plaisirs, la folie de notre sagesse, l'inutilité de nos occupations, l'instabilité de nos fortunes, le vide de nos désirs, la petitesse de nos intérêts : avec cela l'immobilité de Dieu, la sainteté de ses opérations, l'immensité de son être, l'éternité de sa durée. Que le monde lui parut petit (*Greg.*)! Faut-il s'étonner si saint Benoît le méprise et s'il fait avec lui un divorce éternel?

Un rayon de la foi pourrait nous en éloigner comme saint Benoît, mais nous demeurons dans nos ténèbres. Il faut que nos propres expériences nous en désabusent, qu'une humiliation et une disgrâce imprévues nous fassent apercevoir du peu de solidité de nos honneurs et de nos fortunes; que la perte d'un père ou d'un protecteur sur qui nos espérances se fondaient nous apprenne que c'est en Dieu seul qu'il faut mettre sa confiance; que le peu de cas qu'on fait de nous ou de nos talents nous oblige à penser à la

modestie et à la retraite; que la crainte de la mort prochaine nous détache, par bienséance, de ce que nous devons quitter par nécessité. Il nous faut faire sentir le néant du monde : il n'a fallu que le montrer à saint Benoît et il s'est caché dans le désert, mais Dieu l'a produit et l'a glorifié devant les hommes. C'est ce qui reste à vous faire voir.

SECONDE PARTIE.

S'il est vrai, ce que le Sage nous enseigne, que la confusion suit l'orgueil *et que l'humilité précède la gloire* (*Prov.*, XV); s'il est vrai que dans le monde spirituel comme dans le monde visible la lumière des saints est tirée de leurs ténèbres; s'il est vrai, enfin, que Dieu, dont la providence a marqué l'usage et l'emploi de toutes choses, et principalement de ses élus, après avoir comme joui de leur vertu, dit saint Bernard, dans la solitude où il les appelle, veuille ordinairement en user pour l'avancement de son règne dans les ministères qu'il leur destine, quel saint a jamais été plus renfermé et plus anéanti dans sa retraite, et par conséquent a jamais mérité mieux que saint Benoît d'être béni, d'être honoré et de recueillir ces fruits d'honneur et de piété qu'il a vus croître et multiplier par le nombre de ses disciples et par la vigueur de sa discipline (*Gen.*, XII)?

Je pourrais vous dire, après saint Grégoire, qu'il éclata par la puissance de ses œuvres; qu'à l'imitation de Moïse il tira des eaux du rocher pour la nécessité de ses frères; qu'il commanda aux corbeaux de porter le pain, et leur traça dans les airs, comme un autre Elie, la route qu'ils y devaient suivre; qu'il ranima par son souffle et par sa parole des enfants dans le sein de la mort, pour la consolation des familles affligées, à l'exemple d'Elisée; qu'il fit marcher sur les eaux, comme avait fait Jésus-Christ même, son disciple qui devait être l'héritier de son esprit, pour couronner son obéissance; qu'il lut dans l'avenir les secrets que Dieu se réserve, ainsi que faisaient les prophètes; et qu'enfin il fut rempli, sous un même Esprit de Dieu, de l'esprit presque de tous les justes. Mais je prétends tirer sa gloire du fonds de ses vertus et non pas de la réputation de ses miracles.

Je pourrais vous dire que les grands du siècle venaient à ses pieds pleurer leurs péchés, que les évêques les plus saints recevaient les instructions et les conseils de ce solitaire, qui n'osa jamais aspirer à la dignité du sacerdoce, qu'on ramenait dans sa cellule les possédés qu'on avait conduits vainement sur les sépulcres des martyrs, et que ces bienheureux morts, pour faire honneur au saint vivant, semblaient lui renvoyer ces guérisons miraculeuses, pour faire voir l'empire qu'il avait sur les démons.

Vous le représenterai-je reconnaissant le roi Totila, malgré ses déguisements et ses artifices; le tenant abattu par ce respect et cette crainte que la présence d'un homme de Dieu inspire aux âmes les plus barbares; lui reprochant sa cruauté, dans le cours de ses brutales victoires; lui marquant les bornes de son règne et de son orgueil par une prédiction qui ne pouvait lui être douteuse; lui commandant d'user plus humainement de la fortune de ses armes, et d'épargner le sang humain; effrayant et radoucissant tout ensemble ce prince, devant qui marchait la terreur, et qui venait de laisser sur tout son passage des traces sanglantes de sa colère?

Il vaudrait mieux vous le faire voir tel qu'on le vit dans le mouvement de son zèle, visiter les environs de sa montagne pour y détruire les restes de l'idolâtrie, que l'éloignement du lieu et la négligence des pasteurs y avaient laissés; instruire ces peuples grossiers qui n'étaient pas encore éclairés des lumières de l'Evangile; porter le feu dans ces bocages que la superstition avait consacrés; renverser d'une main hardie ces rustiques autels, où l'on brûlait encore un profane encens. Mais cherchons le point véritable de sa grandeur dans l'établissement de son institut et dans le renouvellement de la discipline monastique qui, par le malheur des temps et par l'inconstance de l'esprit humain, était déchue dans l'Orient.

L'esprit des Antoine et des Hilarion était éteint dans l'Egypte et la Thébaïde, les pluies et les rosées du ciel ne tombaient presque plus sur ces bienheureuses montagnes qu'ils avaient si saintement cultivées, les solitaires s'étaient multipliés et la ferveur s'était ralentie dans les solitudes, l'oisiveté y avait introduit le relâchement, la diversité, les divisions, la curiosité de savoir, les nouveautés et les hérésies. Ces hommes autrefois morts au monde erraient par le désert et dans les villes, non pas pour exercer la charité, mais pour contenter leur inquiétude; et ceux dont le siècle venait autrefois admirer les vertus et recevoir les conseils, venaient prendre les mœurs et les coutumes du siècle et les rapportaient dans leurs monastères. La retraite devint ennuyeuse. On vit la pénitence s'affaiblir, les désirs séculiers se glisser dans la religion, les observances se négliger et le désert changer de face. Tant il est vrai qu'il n'y a que Dieu seul qui soit invariable, et que les choses les plus saintes tombent aisément dans l'affaiblissement et la décadence!

Dieu, par sa miséricorde, suscita saint Benoît paur être le réformateur de ces désordres et pour réparer en Occident, par ses soins, par sa règle et par ses exemples, les ruines de la religion d'Orient. Il entreprend ce grand ouvrage; on le tire de sa caverne : il se trouve chargé malgré lui de la conduite d'un monastère. Des religieux sans régularité et sans discipline le choisissent pour leur supérieur et leur père. Il leur impose des lois; il veut les réduire à la règle; il tâche, par une inflexible sévérité, de leur arracher leur vieil esprit et leurs vieilles mœurs; ils se repentent de leur choix, ils murmurent, ils attendent en vain qu'il condescende à leurs faiblesses volontaires. Sa vertu les avait attirés, et son austérité les rebute; ils ne peuvent blâmer le com-

mandement, mais ils veulent secouer le joug de l'obéissance; et, perdant la crainte de Dieu dont ils ne voulaient pas suivre les volontés, ils conspirent contre la vie de celui dont ils ne peuvent supporter la rigueur, et dont ils n'osent imiter l'exactitude.

Benoît, retourne à ta solitude, ou jette d'autres fondements de l'institut que tu prépares; forme toi-même des disciples à qui tu donnes ton esprit, et ne perds pas les fruits de tes instructions et de tes travaux. Il choisit en effet des sujets propres à seconder ses intentions; il les nourrit de la substance de sa piété et de sa doctrine céleste; il les établit sur douze monastères qu'il fonde, et les met comme à la tête des douze nouvelles tribus. Quelle fut alors la réputation et la gloire de ce patriarche! Combien d'Israélites épars sous la servitude du monde accoururent dans le désert pour aller adorer le Seigneur et marcher vers la terre promise, sous la conduite de ce Moïse! Combien de pénitents, déchargés du fardeau de leurs péchés et des affections terrestres, voulurent apprendre de sa bouche les voies du salut, et faire sous lui l'apprentissage des vertus chrétiennes! Combien de pères, poussés par la foi et par l'obéissance aux mouvements intérieurs de l'Esprit de Dieu, amenaient à ses pieds leurs Isaacs, pour les immoler au Seigneur sur la montagne!

Il me semble que je vois les nobles sénateurs de Rome courir à l'envi, pour lui offrir et leurs héritiers et leurs héritages, et les Maur, les Placide, baisser le cou sous le joug du Seigneur, aux plus beaux jours de leur enfance. Que la conduite des pères est différente aujourd'hui! quels obstacles ne met-on pas à la vocation d'un enfant, à qui les grâces du ciel ou les semences d'une bonne éducation, ont fait naître quelque désir de retraite? quels moyens n'emploie-t-on pas pour les faire pencher du côté du monde, et pour rompre les desseins de Dieu, quand la chair et le sang ont déjà pris pour eux des mesures d'établissement ou de fortune? quelles larmes ne verse-t-on pas sur ces créatures qu'on aime, lorsque Dieu les attire au repos de sa sainte maison, pour les délivrer des troubles d'une vie mondaine et tumultueuse!

On veut garder pour soi et pour le monde ce qu'on a de plus cher et de plus précieux, ce qu'on aime et ce qu'on estime; et l'on voudrait donner à Dieu, par force, ce qu'on n'aime point, et ce qu'on regarde comme la charge et le rebut de sa famille. Y a-t-il un enfant sans esprit, sans agrément, qui ne réponde pas assez au désir qu'on a de paraître et de soutenir une gloire domestique, dont on se fait son idole? On le destine à la religion et à l'Eglise, on lui fait entendre avec adresse, et souvent sans ménagement, que c'est le seul parti qui lui reste à prendre, que malheureusement il n'a pas le talent de plaire, que le monde a besoin de corps et d'esprits mieux faits, que la fortune ordinairement suit les grâces, qu'il faut contribuer à l'agrandissement d'un frère qui portera les affaires bien loin. On n'oublie rien pour abattre le courage de l'un, pour relever celui de l'autre, pour obliger ce malheureux à laisser, malgré lui, ce qui lui appartient légitimement de la succession de ses pères, et pour faire passer, s'il le faut, à Jacob qu'on aime, le droit d'aînesse d'Esaü que l'on n'aime point.

C'est ainsi qu'un jeune homme plie souvent sous le joug qu'on lui impose, et se jette ou dans la religion ou dans l'Eglise. La raison se fortifie, les passions croissent, et considérant le monde, que le démon lui dépeint tout autre qu'il n'est, il le regarde comme un paradis dont il a été banni, et la religion comme un enfer, auquel la barbarie d'un père l'a condamné. Ce ne sont pas de ces victimes que Dieu veut voir au pied de ses autels. Ce n'était pas dans cet esprit qu'Eutiche et Tertulle allaient offrir Maur et Placide à saint Benoît; c'était ce qu'ils avaient de plus pur et de plus cher dans leur famille, c'était ce que Rome avait de plus considérable et de plus noble, c'était la fleur de leurs espérances, et les successeurs nés de leurs biens et de leur sagesse. Que j'aime à me représenter ce vénérable patriarche, élevant ces enfants dans l'amour de la vérité et de la justice, fondant la suite de leur vertu sur la grâce de leur innocence et de leur baptême, cultivant ces jeunes plantes, avant que le souffle du monde les eût flétries, les accoutumant à la retraite, à l'obéissance, à l'humilité, et leur rendant la raison et la piété comme naturelles, voyant fructifier leurs premières œuvres, et leur ferveur croître avec l'âge; tantôt mortifiant leurs jeunes désirs, pour les mettre dans les voies de la pénitence, tantôt les obligeant à des assistances mutuelles, pour les exercer dans la charité, tantôt leur faisant voir les secrètes opérations de la grâce, et leur communiquant, avec une bonté paternelle, ses lumières, ses exemples, ses miracles mêmes, et les rendant enfin capables d'aller enseigner en son nom les vérités qu'ils avaient apprises, et rassembler dans les provinces étrangères une infinité de disciples d'un institut dont ils étaient comme les seconds fondateurs.

Ce fut par ses soins qu'il forma ces hommes fidèles, et ce fut par sa règle qu'il les fixa dans la perfection de leur état. Quelle profondeur de sagesse et de discrétion dans le recueil de ces préceptes évangéliques! Avec quelle tendresse s'adresse-t-il à ses enfants, pour les disposer à recevoir la loi et la doctrine de leur père! Avec quelle prudence forme-t-il ce tempérament de douceur et de fermeté, qui est le caractère des supérieurs qui gouvernent? Avec quel soin et quelle exacte brièveté propose-t-il à ses religieux les moyens différents de sanctification, que le Saint-Esprit a marqués dans ses Ecritures? Avec quel discernement va-t-il creuser, pour ainsi dire, les fondements de l'humilité, passant par tous les degrés et

par toutes les circonstances qui la composent! Avec quelle efficace persuade-t-il aux inférieurs l'obéissance et le silence! Avec quelle précaution ordonne-t-il l'attention dans la prière et les saints offices! Avec quelle sévérité prescrit-il la retraite et l'éloignement du siècle, les jeûnes et les abstinences, le désintéressement et la pauvreté, la régularité et l'observance!

Voilà sa règle, mes frères, et voilà sa vie *Quia sanctus vir nullo modo potuit aliter docere quam vixit* (*D. Greg. Vit. S. Ben.*). Vous pouvez voir, en ce qu'il a enseigné, ce qu'il a pratiqué lui-même. Ce serait peu, s'il n'avait laissé que des préceptes à ses frères; il leur a laissé des exemples d'une solitude exacte. On ne l'a point vu sortir de son désert, je ne dis pas pour vaquer aux affaires temporelles, je dis même aux spirituelles; il ne s'est pas permis d'entretenir des correspondances dans le siècle, d'aller solliciter les intérêts de son ordre naissant dans les cours des rois de la terre, et, sous prétexte de piété, leur rendre des civilités mondaines. Le mont Cassin fut sa demeure et son tombeau; il leur a servi de modèle de patience et de douceur : on le vit exposé aux persécutions d'un prêtre barbare, qui s'efforce même de corrompre ses religieux. Bien loin de le citer devant les tribunaux, il s'humilie devant lui; loin de le chasser de son voisinage, il est prêt à s'éloigner et à lui céder son monastère. Lorsque Dieu l'eut puni par un châtiment imprévu, il ne se souvint pas de son injustice, il s'affligea de son malheur, et réprima, par une juste sévérité, la joie que saint Maur en avait eue. Il a fait éclater sa charité envers les pauvres : ne se réduisit-il pas lui-même à la faim, bien loin d'amasser du bien, sous des prétextes spécieux de communauté, ou de le disputer même avec justice? Ne secourut-il pas des misérables, je ne dis pas de son abondance et de son superflu, mais de son indigence propre, ne se réservant, pour ses religieux et pour lui, que les ressources de la Providence?

La grande gloire de saint Benoît est dans sa vertu et dans celle de ses enfants (*Gen.*, XII). Je ne vous dirai pas qu'ils ont gouverné l'Eglise durant plusieurs siècles, qu'ils l'ont honorée de leurs dignités, qu'ils l'ont éclairée et l'éclairent encore par leur doctrine, j'aime mieux dire qu'ils l'ont édifiée comme saint Benoît. Je ne compterai pas quarante papes, deux cents cardinaux, seize cents archevêques, et plus de quatre mille évêques qui relèvent la grandeur de son ordre; je me contente de voir des martyrs, des apôtres, et cinquante cinq mille saints qui l'ont honoré.

Il ne resterait plus, pour consommer la gloire de ce patriarche, que d'imiter ses actions, de marcher sur ses traces, de réformer nos mœurs sur les siennes, non pas d'observer cette règle étroite et austère que ses disciples pratiquent si exactement. Je sais qu'il y a des vocations extraordinaires et des vertus au-dessus de notre portée, que Dieu est admirable en ses saints, que saint Benoît est un de ces prodiges que la grâce produit quelquefois pour édifier et pour humilier les autres hommes. Mais pourquoi ne l'imiterons-nous pas dans sa retraite, en renonçant à ces compagnies qui nous sont occasion de péché, à ces sollicitudes du siècle, qui nous détournent de la prière, à ces embarras d'affaires qui nous dissipent? Pourquoi n'imiterons-nous pas cette vigilance et cette attention qu'il eut sur lui-même, en observant nos faiblesses pour nous confondre, nos péchés pour nous en punir, nos devoirs pour nous en acquitter? Pourquoi n'imiterons-nous pas sa charité envers les pauvres, en faisant part à nos frères, dans leur nécessité, des biens que Dieu nous a donnés pour les assister? Que sa sainteté nous fortifie, que l'innocence de sa vie nous instruise, et que son intercession nous obtienne la couronne, que je vous souhaite.

Au nom du Père, etc.

SERMON X.

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS,

Prêché dans l'église de Saint-Louis, dans l'île Notre-Dame, à Paris, le 25 août 1681.

Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini : quocumque voluerit inclinabit illud.

Le cœur des rois est dans les mains du Seigneur comme une eau courante, il le fait tourner du côté qu'il veut (*Prov.*, *ch.* XXI).

Lorsque le cœur des rois est dans leurs mains, et que Dieu, par un secret jugement de sa Providence ou de sa justice, les abandonne à eux-mêmes, hélas! enivrés de leur propre grandeur, ils oublient celui qui les a faits grands; ils n'ont d'autre loi ni d'autre règle de leurs volontés que leur volonté même. Tout ce qui flatte leurs désirs leur paraît permis; l'orgueil de la vie, les pompes du monde, les plaisirs des sens occupent toutes leurs pensées, et il est difficile qu'ils ne tombent dans les déréglements ordinaires et inévitables à une condition éclatante, mais dangereuse, où les passions sont continuellement excitées par les objets, et entretenues par les occasions, et où le penchant au péché est fortifié par la facilité de le commettre, et par l'impunité, quand on l'a commis.

Lorsque le cœur des rois est dans les mains des hommes, hélas! tout conspire, ce semble, à les pervertir. La flatterie les corrompt, la politique les trompe, le mauvais conseil les préoccupe, le mauvais exemple les entraîne, la diversité des affaires les dissipe. On surprend leur crédulité par des apparences de bonne foi, on réveille leur ambition par des intérêts supposés, on nourrit leurs défauts par des complaisances affectées; on prend des tours ingénieux pour donner du relief à certains commencements de vertu qui n'ont rien de grand ni de solide, on a des voiles toujours prêts à jeter sur la vérité de peur qu'elle ne leur plaise trop ou qu'elle ne leur déplaise. Enfin tout ce qu'ils voient, tout ce qu'ils entendent, c'est autant d'amusements donnés à leur vanité, ou de piéges qu'on tend à leur innocence.

Mais lorsque le cœur des rois est dans les mains de Dieu et que, par sa miséricorde, il les tourne à sa religion et à sa justice en leur donnant des inclinations bonnes et bienfaisantes, il s'en sert comme d'un noble et glorieux instrument, pour faire admirer sa puissance, pour faire craindre ses jugements, pour faire observer sa sainte loi, pour répandre ses miséricordes, pour représenter sa sainteté et pour régner par eux sur l'esprit et sur le cœur des autres hommes. Tel fut le grand saint Louis, dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la mémoire. Dieu le prévint de ces bénédictions de douceur par lesquelles il se hâte, pour ainsi dire, d'entrer en possession de ses élus. Il lui donna un de ces naturels heureux qui sont faits pour la vertu et qui semblent être la vertu même. Il permit qu'une sainte éducation fît fructifier, dès son enfance, ces premières semences de piété qu'il avait versées dans son âme; et, soit qu'il régnât dans une glorieuse paix, soit qu'il entreprît de grandes guerres, soit qu'il souffrît de grandes tribulations, Dieu le sanctifia dans sa gloire, Dieu le soutint dans ses travaux, Dieu le couronna dans sa patience.

Si je n'avais, messieurs, qu'à vous parler de la grandeur d'un roi, je me servirais des règles de cet art ambitieux qui apprend aux hommes à louer des hommes, mais dans l'engagement où je suis de vous parler des grandeurs d'un saint, je ne dois tirer ce que je dis que du sein de la vérité et des lumières de l'Esprit divin que j'invoque par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria.*

C'est toujours l'ouvrage de la main de Dieu et un effet de sa puissance, que la sanctification des hommes, de quelque état qu'ils puissent être. Il faut arrêter le cours de leurs inclinations naturelles, réprimer leurs mouvements contraires à la loi et à la discipline, leur inspirer de nouveaux désirs et de nouvelles affections et faire en eux des changements et des révolutions qu'il n'appartient qu'à sa grâce de faire. Mais quand il veut s'assurer du cœur des rois et des grands du monde, et former en eux une sainteté sincère et constante, *c'est l'ouvrage de sa main droite* (*Psal.* LXXVI). Il faut qu'il agisse de toute la force de sa grâce, qu'il surmonte cette fatale opposition qu'il y a entre la grandeur et la piété; qu'il retienne tout le poids de la cupidité qui d'elle-même tombe sur eux; et que, renversant tous les obstacles qu'y met le monde, il les arrache à eux-mêmes et leur fasse changer, au moins intérieurement, de condition et de nature.

Mais il y a trois défauts qui sont ordinaires à leur état : un amour-propre qui les attache à leur gloire, à leur intérêt, à leur plaisir, et leur rend tout le reste indifférent; une imagination d'indépendance qui leur persuade que tout ce qui leur plaît leur est permis; un esprit du monde, auquel ils tiennent par tant d'endroits, qui les jette dans l'irréligion, ou pour le moins dans la tiédeur. Or, messieurs, je prétends vous montrer que Dieu, par sa grâce, a sauvé saint Louis de ces trois sortes de corruption en lui donnant : 1° un cœur tendre pour son peuple, 2° un cœur modéré pour lui-même, 3° un cœur soumis et fervent pour Dieu. Voilà les trois réflexions qui feront le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Si l'Ecriture sainte nous enseigne que toute âme doit être soumise aux puissances, elle nous enseigne aussi que toute puissance doit veiller sur les âmes qui lui sont soumises. La providence de Dieu a établi cet ordre et ces devoirs réciproques dans la société des hommes. S'il y a donc des rois dans le monde, ce n'est pas pour donner aux peuples le vain spectacle d'une grandeur et d'une magnificence mondaine, ce n'est pas pour recevoir, comme des idoles, l'encens et les vœux de leurs sujets dans une oisiveté superbe; ce n'est pas pour entretenir leur orgueil ou leurs inquiétudes par l'ambition de tout avoir, ou par la licence de tout faire. A Dieu ne plaise qu'un roi sage, qu'un roi chrétien se propose des fins si peu raisonnables et si peu chrétiennes. La royauté, selon saint Paul, n'est pas seulement une dignité qui élève un homme au-dessus des autres, c'est aussi un ministère de religion envers Dieu, de justice envers les peuples, de charité envers les misérables, *de sévérité envers les méchants, de tendresse envers les bons* (*Rom.*, XIII). Voilà les principes sur lesquels saint Louis a fondé la gloire et la sainteté de son règne.

Il sentit le poids de sa couronne dès le moment qu'il la porta, il reconnut la difficulté du travail et il demanda, comme Salomon, la sagesse pour travailler avec lui (*Sap.*, IX). Les premières vérités qu'il apprit furent ce qu'il devait à Dieu, comme homme; qu'il devait à son peuple, comme roi. Les premières pensées qu'il eut furent de rendre son royaume heureux et de se rendre saint lui-même. Les premières actions qu'il fit furent des actions de clémence et de justice, et il commença de régner en sacrifiant son repos et en exposant sa propre vie pour mettre fin aux guerres civiles.

Vous tracerai-je ici la triste image d'une minorité et d'une régence traversée? Vous représenterai-je cette fatale division, que la jalousie et le désir de commander excitèrent dans les premières années de son règne? On vit des princes armés sous le prétexte ordinaire du bien public, l'Anglais répandu jusque dans le sein de la France, l'autorité du roi violée, les bons sujets opprimés et ce royaume si florissant, prêt à devenir la proie des ennemis étrangers et domestiques. Quelle désolation, messieurs! Louis, sans consulter la chair et le sang, sans s'excuser sur sa jeunesse, sans craindre les incommodités des saisons ni les dangers de la guerre, sort en campagne, implore le secours du Dieu des armées, va chercher et combattre ses ennemis : je me trompe, va soulager ses su-

jets et leur rendre la paix avec le gain d'une bataille.

C'est là qu'assisté du secours du ciel et plus touché de la justice de sa cause que de ses propres intérêts, portant la terreur dans les terres et dans les troupes étrangères, il fit voir que la véritable piété n'est pas contraire à la véritable valeur, et que les plus difficiles victoires ne sont que les coups d'essai de ceux que Dieu même instruit pour la guerre. C'est là qu'on le vit suppléer par sa vertu à l'inégalité du nombre, soutenir lui seul le poids de l'armée, défendre le pont de Taillebourg, avec une fermeté plus merveilleuse que celle que l'ancienne Rome a tant vantée, et faire des actions qu'on pourrait accuser de témérité si l'Esprit de Dieu n'élevait quelquefois au-dessus des règles d'une vertu et d'une prudence commune, ces grandes âmes qu'il destine à combattre l'orgueil et la rébellion des hommes.

Ce ne fut ni l'envie de vaincre, ni le désir de se venger qui allumèrent ce jeune courage, ce fut le désir de la paix et de la sûreté publique. Aussi, la fin de la rébellion fut le repentir et non pas la ruine des rebelles. Il n'abattit pas ces têtes orgueilleuses, il se contenta de les avoir humiliées; il leur donna son amitié dès qu'il les eût remis dans l'ordre, et l'on eût dit que Dieu lui avait préparé ces guerres et qu'il lui avait mis les armes en mains pour lui donner la gloire de vaincre et le plaisir de pardonner. Jamais amnistie ne fut signée de meilleure foi. Après leur avoir sauvé la vie, il ne la leur rendit pas ennuyeuse par des froideurs et des défiances éternelles; il les regarda comme des amis acquis, non pas comme des ennemis réconciliés, et les employant dans ses expéditions saintes, il ne leur demanda pour satisfaction d'avoir été contre leur patrie, que d'aller combattre avec lui pour la foi et pour la religion.

Où trouve-t-on aujourd'hui de ces cœurs sincères et magnanimes? On ne fut jamais si pointilleux ni si délicat; on s'offense de tout, et l'on ne veut jamais être offensé impunément. Il n'y a presque plus de réconciliations qui ne soient feintes et simulées. On ôte l'appareil du dehors; mais la plaie demeure au dedans, on croit être en sûreté pourvu qu'on sauve les apparences. *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent* (*Matth.*, V, 44; *Luc.*, VI, 27). C'est un conseil de perfection et non pas un précepte de nécessité, vous dira-t-on. Chacun se croit le malheureux et l'offensé; la haine se resserre, mais elle ne se perd point: lors même qu'on proteste qu'on ne veut point de mal à son frère, on lui en fait, on lui en procure et on l'accablera même, si l'on peut, en lui disant toujours que chrétiennement on lui pardonne.

Ce n'est pas ainsi que pardonna saint Louis, quelque grand qu'il fût et quelque grande que fût l'injure. Ne croyez pas pourtant que sa clémence eût rien de bas; il sut retenir les grands dans leur devoir, mais ce fut par sa bonté plutôt que par sa puissance, par la vénération qu'ils eurent pour sa vertu, plutôt que par la crainte de ses armes; et s'il eût assez de douceur pour remettre l'injure qu'ils lui avaient faite, il ne manqua jamais de force et d'autorité pour empêcher qu'ils n'en fissent à ses sujets.

Après que Dieu eût donné de si heureux succès à cette première guerre, saint Louis s'appliqua tout entier à régler ses Etats. Une des plus essentielles et des plus nobles fonctions des souverains, c'est de rendre la justice aux peuples. Le roi-prophète ne demandait rien à Dieu avec plus d'instance que son jugement (*Psal.* LXI). Salomon ne lui demandait qu'une docilité de cœur et un juste discernement pour connaître le bien et le mal, et pour juger son peuple sur cette connaissance (III *Reg.*, III). Et saint Louis en fit une des principales occupations de son règne. Il écoutait, il examinait lui-même par son équité les différends de son peuple. L'entrée du Louvre était libre à tous ceux qui recouraient à sa protection. On ne voyait pas autour de lui des rangs affreux de gardes en haie, pour effrayer les timides, ou pour rebuter les importuns; il ne fallait pas gagner par présents ou fléchir par prières des huissiers intéressés ou inexorables. Il n'y avait point de barrière entre le roi et les sujets que le moindre ne pût franchir. On n'attendait pas quel serait son sort auprès de ces portes superbes qu'on entr'ouvre de temps en temps pour exclure, non pas pour recevoir ceux qui se présentent. On n'avait besoin d'autre recommandation ni d'autre crédit que celui de la justice, et c'était un titre suffisant pour être introduit auprès du prince que d'avoir besoin de sa protection.

Que j'aime à me le représenter, ce bon roi, comme l'histoire le représente, dans le bois de Vincennes, sous ces arbres que le temps a respectés, s'arrêtant au milieu de ses divertissements innocents pour écouter les plaintes et pour recevoir les requêtes de ses sujets! grands et petits, riches et pauvres, tout pénétrait jusqu'à lui indifféremment, dans le temps le plus agréable de sa promenade. Il n'y avait point de différence entre ses heures de loisir et ses heures d'occupation. Son tribunal le suivait partout où il allait. Sous un dais de feuillage et sur un trône de gazon, comme sous le lambris doré de son palais et sur son lit de justice; sans brigue sans faveur, sans acception de qualité ni de fortune, il rendait sans délai ses jugements et ses oracles avec autorité, avec équité, avec tendresse; roi, juge et père tout ensemble.

Quel magistrat aujourd'hui veut interrompre ses divertissements, quand il s'agirait, je ne dis pas du repos, mais de l'honneur et peut-être même de la vie d'un misérable? Les temps des plaisirs absorbent ceux des devoirs. La magistrature n'est que trop souvent un titre d'oisiveté qu'on n'achète que par honneur et qu'on n'exerce que par bienséance. Ceux mêmes qui paraissent les plus sages veulent bien être un peu occupés de leur charge, mais ils ne veulent pas en être in-

commodés. C'est ne savoir pas vivre et leur faire injure, que de leur demander justice quand ils ont résolu de se divertir. Leurs cabinets sont impénétrables, ils ont leurs temps eux-mêmes où ils se rendent inaccessibles et où le seul nom d'affaire les scandalise. Leurs amusements sont comme la partie sacrée de leur vie à laquelle on n'ose toucher, et ils aiment mieux lasser la patience d'un malheureux et mettre au hasard une bonne cause, que de retrancher quelques moments de leur sommeil, de rompre une partie de jeu, ou une conversation inutile, pour ne rien dire de plus criminel.

Saint Louis ne fuyait pas ainsi le travail, et quelque fatigué qu'il fût de la multiplicité de ses devoirs, c'était pour lui se délasser que de pouvoir être utile au peuple. Mais quoiqu'il se crût redevable à tous, et qu'il dît souvent avec l'Apôtre : *Je suis débiteur à tout le monde* (*Rom.*, I), il pensa qu'il était encore plus obligé d'avoir soin des pauvres. Quoiqu'il eût établi des juges d'une probité reconnue et d'une réputation irréprochable, il se réserva le jugement des affaires des pauvres comme sa fonction favorite (*Psal.* LXXI). Il savait que la justice n'est pas toujours si bien voilée qu'elle n'entrevoie les personnes qui la recherchent ; que celui qui est sans crédit se trouve aisément sans secours, et qu'un pauvre qui sollicite est presque toujours importun. L'expérience ne le fait que trop voir ; quelque bonnes que soient leurs raisons, on s'ennuie de les entendre. Si l'on ne les rejette pas avec dureté, du moins on leur parle avec hauteur et avec empire ; et quand même on leur rend justice, on la leur rend ordinairement de mauvaise grâce. Louis voulut empêcher cette corruption, ou prévenir ce danger, en se chargeant lui-même de cette partie de la justice, et leur donna deux fois la semaine de longues et faciles audiences, où tempérant l'éclat de la royauté, par un air de bonté et de simplicité chrétienne, il leur ôtait la crainte qu'imprime la majesté, et la timidité que la pauvreté donne d'elle-même.

C'est là que comme un père commun il soutenait le faible contre le puissant, et punissait l'injustice de quelque autorité qu'elle fût soutenue. C'est là qu'il dissipait par la lumière de son esprit ce que la malice ou la calomnie avait tâché d'embrouiller. C'est là qu'*étant assis sur le trône de son jugement, il dissipait d'un de ses regards les nuages qui s'élevaient* dans cette région inférieure de son royaume (*Prov.*, XX). C'est là enfin qu'il prononçait des arrêts de miséricorde, et qu'entrant en jugement entre soi-même et son peuple, il se relâchait de ses droits, et renonçait à ses propres intérêts, et qu'il donnait ces grands exemples d'équité et de désintéressement que ses successeurs font gloire de suivre.

Ce fut pour satisfaire à cette tendresse paternelle, qu'il conserva la paix avec ses voisins, et qu'il l'entretint parmi ses sujets. Il avait appris ces grandes maximes, que les rois doivent aimer la paix par inclination, et faire la guerre par nécessité ; que leur véritable grandeur ne consiste pas à mettre des armées sur pied, et que la tranquillité publique entretenue vaut mieux que ces victoires qui coûtent d'ordinaire tant de sang et tant de larmes. Ce fut dans ce même esprit qu'il se contenta du revenu de son domaine royal et de quelques tributs presque volontaires. Il ne mit point en parti les biens et la fortune des pauvres. Pour être bon courtisan, il ne fallut pas étudier les moyens de remplir l'épargne du prince. Il ne crut pas que pour avoir des sujets obéissants, il fallût les rendre misérables. Quoiqu'il n'y ait jamais eu de roi plus noble et plus magnifique, ne sut-il pas régler ses dépenses, en sorte qu'elles firent honneur à sa dignité, et ne furent à charge à personne ? Lorsqu'il marchait dans ses provinces, ne laissait-il pas derrière lui des hommes justes et fidèles, pour examiner et pour réparer largement les dommages, que la marche tumultueuse d'une grande et nombreuse cour cause quelquefois au public et aux particuliers ? Ainsi il marquait son chemin par les traces de sa bonté et de sa justice, et traversait son pays, non pas comme un torrent qui le ravage, mais comme un fleuve lent et paisible, qui porte partout la richesse et l'abondance. Prêt à partir pour la guerre sainte, ne fit-il pas publier qu'il était prêt à satisfaire avant son départ ceux qui croiraient avoir sujet de se plaindre de sa justice ? et que recommanda-t-il plus soigneusement à ses successeurs, que l'amour et la piété pour les peuples ?

Mais voyons le fond de ce cœur pieux et compatissant dans une triste conjoncture de son règne. Dieu, pour punir les péchés de son peuple, ou pour exercer la charité du roi, permet que la peste et la famine tout ensemble désolent ce grand royaume. Cette double calamité se répandit partout. La terre ne produisait point de fruits ; l'air n'avait que de malignes influences ; la vie manquait aux uns, la mort surprenait les autres ; les éléments semblaient être conjurés contre les hommes, qui se voyaient réduits à la triste nécessité de périr, ou par la colère du ciel, ou par la stérilité de la terre. Ce fut alors que ce saint roi déploya toute sa charité ; il répandit d'une main prodigue ces trésors qu'il amassait avec tant de retenue. Il se regarda comme un père de famille chargé de la vie et du salut de ses enfants. Il envoya aux uns les secours nécessaires pour vivre, aux autres les consolations pour bien mourir ; il fut malade avec les malades ; il fit malgré les saisons naître par ses soins l'abondance. Non-seulement il se chargea du soulagement de la misère publique, il voulut même prendre sur soi la pénitence : il pleura en secret, il s'offrit à Dieu, il s'affligea. Combien de fois courbé sous la haire et sous le cilice offrit-il à Dieu le sacrifice qui lui est le plus agréable, d'un cœur contrit et humilié ? Combien de fois, exténué de jeûnes et d'abstinences dans les processions publiques, donna-t-il à Dieu et aux hommes

le spectacle si grand et si rare d'un roi innocent et pénitent tout ensemble? Combien de fois se regardant lui-même comme le sujet de la vengeance divine, tout juste et tout saint qu'il était, dit-il, comme un prince pécheur dans une rencontre pareille : *C'est moi qui suis le coupable; tournez sur moi, Seigneur, votre colère* (I *Paral.*, XXI). Voilà, messieurs, le cœur tendre que Dieu lui avait donné pour son peuple; voyons maintenant ce cœur modéré et sans passion. C'est la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Lorsque les passions se trouvent jointes avec un pouvoir absolu, qu'il est difficile de les régler et de les vaincre, et que l'Ecriture sainte, dans les paroles de mon texte, a raison de les comparer à certaines eaux ramassées qui coulent avec rapidité! Les désirs des particuliers sont des ruisseaux qui vont sans bruit, qu'on arrête facilement, et qui ne nuisent tout au plus qu'à quelques plantes ou à quelques fleurs qui naissent trop près de leur rivage. Mais les désirs des souverains sont des torrents qu'aucune digue ne peut arrêter; qui grossissent toujours dans leur cours et qui ravagent toute une campagne. Telle est la condition des grands du monde, soit parce qu'agissant pour de grands intérêts, ils en sont frappés plus vivement; soit parce que ne trouvant aucune résistance dans l'accomplissement de leurs volontés, ils s'y appliquent avec plus de force; soit parce qu'ils y sont poussés ordinairement par les conseils pernicieux de ceux qui les environnent. Vous seul, mon Dieu, quand ils vous ont mis leurs cœurs en vos mains, pouvez les gouverner et leur donner la pente et le mouvement que votre providence a résolu de leur donner.

C'est, messieurs, la grâce qu'il fit à saint Louis. Comme il l'avait choisi pour en faire un roi, selon son cœur, *il lui ôta*, selon l'expression de l'Ecriture, *cet esprit de prince*, qui porte à dominer avec orgueil, et à s'agrandir sans règle et sans mesure (*Psal.* XXV). Il mit sur toutes ses passions le sceau de sa modération et de sa sagesse, et lui donna des inclinations contraires à tous les vices de son état. Il abaissa sa grandeur royale sous l'humilité chrétienne. Il changea la mollesse de la cour en une vie austère et pénitente. Il soumit au pouvoir de la charité et de la justice le pouvoir souverain de tout faire. Examinons la conduite de ce saint dans tous ces états.

Quand je parle ici de l'humilité de saint Louis, ne vous figurez pas, messieurs, une humilité naturelle, qui vient du manque d'esprit et de courage, qui ne se sent pas ou qui se néglige. Il fut humble par modération, non pas par faiblesse. Cette vertu ne fut pas en lui un effet de son tempérament, ce fut un effet de la grâce de Jésus-Christ; et s'il eut dans le cœur la simplicité d'un chrétien, il eut, quand il le fallait, toute la majesté et toute la hauteur d'un roi. Quel prince a jamais soutenu ses droits avec plus de fermeté? Quelle main, fût-elle sacrée, osa toucher à sa couronne? Avec quel juste, mais noble discernement, sut-il séparer les intérêts de la religion d'avec ceux de la politique; obéir aux ordres des souverains pontifes, sans entrer dans leurs préventions; et sans perdre le respect de fils, défendre les droits de souverain? Avec quelle résolution arrêta-t-il l'humeur inquiète d'un empereur qui l'avait menacé de lui faire la guerre? Avec quelle fierté parut-il dans sa prison après sa défaite, lorsqu'il s'agit de l'honneur de la religion, ou de la dignité de sa personne? La crainte des supplices et d'une mort prochaine ne put le faire consentir à payer de rançon pour lui, ou à donner d'autre garant de sa parole que sa parole. Un rayon de majesté et de vertu que Dieu fit luire sur son visage, arrêtait la fureur de ces barbares; le vaincu parlait en vainqueur; et les Sarrasins étonnés de la surprise de leur sultan et de la grandeur d'âme de leur prisonnier, doutèrent quelque temps lequel des deux était leur maître.

Cependant, messieurs, il eut le secret de s'ôter à lui-même une partie de sa grandeur, et de rendre la royauté petite à ses yeux, et il put dire avec le roi-prophète, qu'*il n'a pas marché dans les voies de grandeur* (*Psal.* CXXX). On le vit baisser sa tête sacrée aux pieds des pauvres qui lui représentaient Jésus-Christ, employer ses mains charitables pour les servir dans leurs besoins, porter lui-même les corps morts de ses soldats, et courber ses épaules royales sous ces fardeaux de charité et de miséricorde chrétienne. Orgueil du monde, délicatesse du monde, tremblez et condamnez-vous.

Je ne parlerai pas ici de la modestie de sa conversation et de la simplicité de ses habits, qui furent comme des lois efficaces contre le luxe et la hardiesse des courtisans. Je ne vous dirai pas qu'il ne permit point au pécheur de répandre ses parfums sur sa tête, et qu'il aima mieux être repris par la vérité que corrompu par les louanges. Son histoire nous fournit de plus grands exemples. Les princes se font honneur des titres ambitieux et des noms qu'ils prennent de leurs Etats ou de leurs victoires; vous savez jusqu'où le caprice des hommes a souvent poussé cette extravagante vanité. Saint Louis renonça à toutes ses qualités mondaines, et ne voulut point d'autre titre que celui de *Louis de Poissy*, qui avait été le lieu de son baptême. Il ne compta que sur les avantages de sa naissance spirituelle. Il tira sa gloire du royaume céleste où il aspirait, et non pas du royaume qu'il possédait sur la terre. Sa fortune fut d'être enfant de l'Eglise, et non pas d'être roi de France; et foulant aux pieds les grandeurs humaines dont il connaissait le néant, il oublia ce qu'il était par sa dignité, et ne songea qu'à ce qu'il devait être par son baptême.

Mais pour bien connaître son humilité, voyons-le dans ces temps heureux d'une prospérité touchante et inespérée, où le cœur se dilate et s'occupe ordinairement de son bonheur. Repassez en votre mémoire le

noble dessein qu'il conçut d'aller combattre les infidèles, de porter la croix et les mystères de Jésus-Christ dans les lieux de leur origine. Sa piété le presse, l'espérance du succès l'anime, il part avec ardeur, il s'embarque avec confiance. Les vents semblent être d'accord avec son zèle. La mer baisse ses flots, et porte avec respect ces vaisseaux chargés de tant de noblesse chrétienne. La flotte arrive devant Damiette, à la vue de cette ville superbe, et de vingt mille Barbares qui la défendent. Le courage des croisés s'excite. Louis à leur tête brûlant d'une sainte impatience, s'avance l'épée d'une main, le bouclier de l'autre, et sautant de son vaisseau va prendre terre au travers des vagues, et d'une grêle de traits qui tombent sur lui de tout le rivage. L'ennemi s'étonne, le chrétien gagne du terrain, les croix se plantent sur les murailles, tout cède, et dans un jour il se rend maître d'une place, et s'ouvre le chemin à toutes les autres.

Quel pensez-vous que fut le lendemain l'appareil de son triomphe? Va-t-il sur un char pompeux recueillir les louanges et les acclamations d'une armée que l'exemple de sa valeur a rendue victorieuse? Entasse-t-il les dépouilles des ennemis, pour en dresser des trophées à sa propre gloire? Eclate-t-il d'or et de diamants? et joint-il à ses propres richesses celles du tyran qu'il vient de vaincre? Apprenez, messieurs, une espèce de nouveau triomphe. Il entre en posture de pénitent, et non pas avec la fierté d'un vainqueur. Il suit pieds nus l'étendard de la sainte croix, et fait porter pour toute représentation de sa victoire l'image de Jésus-Christ souffrant et humilié. Les cantiques qu'on chante ne sont pas à l'honneur de celui qui a vaincu, mais de celui qui a fait vaincre. Il veut que la religion recueille les fruits d'une guerre qu'il n'a entreprise que pour elle. Pour lui il se confond, il s'humilie et il ne contribue à son triomphe que par le sacrifice qu'il y fait de sa grandeur et de sa gloire.

S'il a surmonté l'orgueil, il n a pas moins surmonté la volupté; et on l'a vu, au milieu de sa cour, vivre avec l'austérité et la mortification d'un anachorète. La cour est une terre fertile en amusements frivoles, en amours profanes, en mauvais désirs : c'est la partie la plus décriée de ce monde, que l'Evangile a tant de fois condamnée, où les passions s'excitent, s'entretiennent, se communiquent et conspirent toutes contre l'innocence; c'est une région de ténèbres, où la vérité est étouffée par le mensonge, et la raison obscurcie par la vanité, et où la lumière de la foi disparaît, comme l'étoile qui guidait les mages s'éclipsa sur la cour d'Hérode. Mais Jésus-Christ nous apprend lui-même que *c'est le séjour du luxe et de la mollesse* (*Matth.*, XI), et saint Louis en fit un séjour de rigueur et de pénitence pour lui-même.

Vous dirai-je que, malgré tous les piéges qu'on tendit à sa pureté, il conserva l'innocence de son baptême; qu'il avait fait, comme Job, un pacte avec ses yeux, de ne les arrêter jamais sur un visage qui pouvait séduire son âme; et qu'une rigide et sévère vertu le rendit toujours insensible aux charmes des voluptés défendues? Vous dirai-je qu'il châtia son corps, pour le réduire en servitude, qu'il le serra d'un cilice presque continuel, et qu'il arrosa souvent de son sang sa pourpre royale? Manqua-t-il à aucune de ces lois que l'Eglise prescrit indifféremment à tous ses enfants, et dont les grands du monde, par le relâchement d'autrui ou par leur propre délicatesse, se dispensent tous les jours impunément? Quel jeûne n'a-t-il point observé avec une exactitude même scrupuleuse? quel carême n'a-t-il pas continué aux dépens même de sa santé, toute précieuse et toute importante qu'elle était au monde?

Il ne s'est pas excusé sur la bienséance de sa condition, ni sur l'honnêteté de ses mœurs; il n'a pas cru qu'il pût se dispenser de la loi, ou que la grandeur fût un titre suffisant contre les règles communes de l'Evangile; il n'a pas renvoyé la pénitence ou aux pécheurs qui la méritent dans le monde, ou aux gens de bien qui la pratiquent volontairement dans les cloîtres. Son humilité lui a fait pleurer ses péchés, son courage lui a fait entreprendre l'ouvrage de son salut. Il n'était ni religieux, ni coupable; il était innocent et il était roi : cependant il pratiqua toutes les austérités que pratiquent les religieux, et il s'imposa toutes les peines qu'on a coutume d'imposer aux pénitents.

Mais il y a dans le cœur même des rois les plus pieux certain amour secret pour leur grandeur, qui les porte à la soutenir et à l'étendre, sinon avec injustice, du moins avec inquiétude. Ils ne sèmeront pas la discorde entre leurs voisins, mais ils auront un peu de maligne joie de l'y voir naître; ils ne se serviront pas de leurs avantages pour usurper, mais ils feront valoir toutes les raisons qu'ils auront d'acquérir; ils ne rompront pas les lois, mais ils les ploieront à leurs intérêts; et, pour peu qu'ils croient qu'ils ne choquent pas la justice, ils ne feront pas grand scrupule de blesser un peu la charité. Saint Louis ne se laissa pas emporter à cette tentation délicate : il se rendit de bonne foi l'arbitre de tous les différends de ses voisins, et leur ôta, par une amitié désintéressée, tous les sujets et tous les prétextes de rompre la paix. Les sages du monde lui représentèrent souvent, mais en vain, que l'habileté n'était pas de les unir, mais de les diviser et de profiter de leurs divisions; qu'il fallait les laisser user contre eux-mêmes des forces qu'ils pouvaient tourner contre lui; que, s'il était honnête de les empêcher de se détruire, il était avantageux de les laisser affaiblir. Il rejeta cette politique : il sacrifia tous ses intérêts à sa charité; et, comme il était l'amour et les délices de son peuple, il se rendit l'admiration des étrangers.

Mais quelle fut sa modération, lorsque Rome, irritée contre l'empire, lui proposa de le mettre sur le trône de l'empereur, par un

droit qui ne lui parut pas légitime! Avec quelle sage fierté répondit-il qu'il n'appartenait qu'à Dieu de disposer des sceptres et des couronnes; que la perfection d'un roi consiste à bien gouverner ses Etats, et non pas à s'emparer de ceux des autres; et que, comme la puissance temporelle ne devait pas toucher à l'autel, la spirituelle ne devait pas toucher au trône! Ainsi il regarda toujours l'empereur comme son frère, il soumit son ambition à sa justice, et il fit voir sa grandeur d'âme en refusant une couronne, quelque brillante qu'elle fût, quelque sacrée que fût la main qui la lui offrait. D'où venait cette conduite si noble, si pure, si désintéressée, sinon d'un cœur fervent et zélé pour Dieu? C'est ma troisième partie, où je prétends en peu de mots renfermer de grandes choses, si vous continuez à m'honorer encore quelques moments de votre attention.

TROISIÈME PARTIE.

Quoique la piété convienne à toute condition et à toutes sortes de personnes, parce que toute condition tend à Dieu et que toute personne est à Dieu, on peut dire toutefois que lorsqu'elle se rencontre dans l'âme des souverains, elle a de grands avantages : elle est plus noble, parce qu'elle a le moyen de rendre au Seigneur de plus grands hommages et un culte plus magnifique; elle est plus utile, parce qu'ayant un plus grand nombre de spectateurs, elle répand plus loin ses bons exemples; elle est plus sûre, parce que l'hypocrisie n'a point de lieu où il n'y a ni peine à craindre, ni récompense à espérer; mais aussi elle est plus nécessaire, parce qu'ils doivent être dans une plus grande dépendance de Dieu, et qu'ils sont plus chargés de l'édification des peuples.

N'attendez pas que je vous fasse ici un fidèle récit de ses dévotions ordinaires; de ses heures passées dans la lecture et dans la prière, qui sont comme les deux canaux par lesquels Dieu répand sa lumière dans nos cœurs; de cette attention à la parole de Dieu et aux entretiens spirituels qu'il avait presque tous les jours avec les plus saints et les plus savants hommes de son siècle; de ces retraites intérieures, qui lui rendaient Dieu présent dans la foule même de ses courtisans et dans l'accablement des affaires; de ces mortifications volontaires, dont il s'était fait des engagements indispensables. Je laisse à votre imagination cette crainte et cette horreur du péché, que les paroles efficaces d'une vertueuse reine avaient gravées dans son âme dès son enfance; cette foi vive et bienheureuse, qui n'eut besoin d'autre secours que d'elle-même, et qui se contenta de croire Jésus-Christ lorsqu'il pouvait le voir dans l'eucharistie; ces aumônes, dont la mémoire passe de race en race jusqu'à la fin des siècles. Je ne m'arrête point à tout ce qu'il a de commun avec le reste des chrétiens.

Il y a une dévotion de princes, dit saint Augustin, différente de celle des particuliers, non pas quant au motif et à la fin, mais dans les vues et dans l'exécution par laquelle ils emploient leur puissance à la gloire de la religion, et font des actions de piété qu'il n'y a que les rois seuls qui puissent faire. Arrêter l'impiété, vaincre les ennemis de Dieu, consacrer à la charité de grandes richesses, se roidir par vertu contre les grandes adversités : voilà le zèle, voilà les vertus de notre saint.

A peine eut-il le sceptre en main, qu'il ruina la secte opiniâtre des hérétiques Albigeois, qui, tant de fois battus, semblaient se relever sous les armes du comte Raymond, et qui, du fond d'une province éloignée, menaçaient d'établir leur erreur dans toute la France. Il leur envoya des prédicateurs, il leva contre eux des armées, il tâcha de les ramener comme errants, il les dompta comme rebelles, il leur proposa la vérité, et il leur fit sentir sa puissance. On vit en peu de temps la multitude dispersée, et leur chef orgueilleux conduit tantôt au pied du trône, tantôt au pied des autels, faire abjuration de son hérésie, et subir toute la rigueur de la pénitence demi-volontaire et demi-forcée, à la face de l'Eglise et de ses ministres.

Après avoir foudroyé l'hérésie, il réprima, par la sévérité de ses édits, l'impiété, le libertinage et le blasphème. La plupart des princes, jusqu'alors, avaient pensé qu'ils ne portaient l'épée que pour défendre leurs intérêts ou pour venger leurs propres injures. Ils laissaient à Dieu le soin de la majesté de son nom et la poursuite de ses offenses; ils se contentaient d'avoir horreur de l'impiété, et sans se mettre en peine de la punir. Saint Louis porta son zèle plus loin : non-seulement il sentit dans son cœur l'outrage fait au nom de son Maître, il employa même le fer et le feu pour le réparer; il condamna à un supplice rigoureux et à un silence éternel toutes les langues sacriléges. C'est sur ce seul sujet qu'il fut inflexible et impitoyable : et lui qui pardonna la rébellion au fameux comte de la Marche; lui qui renvoya même avec présents ces assassins venus pour l'égorger sur son trône, de la part de ce formidable tyran, qui en voulait à toutes les têtes couronnées, qui se disait et qui était l'assassin de tous les princes de la terre; lui, dis-je, si facile à signer des grâces et à modérer ses ressentiments, ne consulta que sa justice, et se rendit inexorable aux larmes et au repentir d'un blasphémateur.

Permettez, messieurs, que je déplore ici notre indifférence et notre lâcheté. Nous n'avons qu'une teinture et une surface de religion; l'injure que l'on fait à Dieu ne nous touche pas; on n'ose contredire à l'impiété, de peur de passer pour critique ou pour hypocrite. Le zèle est une vertu que l'on n'estime plus; on s'en moque comme d'un usage qui convenait à la grossièreté de nos pères, et qui ne convient plus à la politesse de ce temps. On se scandalise des moindres défauts des gens de bien, parce qu'on veut trouver à redire à la vertu, et l'on pardonne tout aux méchants, parce qu'on ne s'intéresse ni en leur conversion, ni en l'honneur de Dieu, qu'ils offensent

Combien de railleries fait-on tous les jours devant nous sur la religion! nous ne les trouvons pas mauvaises : peu s'en faut que nous ne les trouvions plaisantes. Combien donne-t-on, aux choses saintes et à l'Ecriture, de mauvais tours que nous condamnons quelquefois, parce qu'ils ne sont pas assez ingénieux, et non pas parce qu'ils sont contraires à la piété! On méprise devant nous le nom du Seigneur, et nous demeurons froids et insensibles. Prêtres de l'Eternel, ministres du Dieu d'Israël, vous déchiriez vos vêtements en ces rencontres, et vous marquiez au moins votre douleur; et nous, prêtres de Jésus-Christ, ministres de sa nouvelle alliance, nous la dissimulons par un silence criminel et par une indigne timidité.

Saint Louis nous doit animer par sa ferveur et par son zèle : tout ce qui peut rendre la religion plus pure, plus majestueuse, plus vénérable, fut l'objet de ses soins, de ses libéralités, de sa patience. Ne bannit-il pas de ses Etats les spectacles et les comédies, et tous ces arts que le monde a inventés pour perdre les hommes en les divertissant, pour entretenir leur oisiveté, et par le récit de feintes passions, leur en inspirer de véritables? Ne favorisa-t-il pas ces ordres naissants, que la Providence divine avait suscités pour le secours et pour l'édification de son Eglise? ne les combla-t-il pas de ses bienfaits? ne s'en servit-il pas pour établir la foi chez les infidèles, ou la piété parmi ses peuples? Avec quel soin et quelle dépense rechercha-t-il les instruments de la passion du Fils de Dieu, enrichissant la France des dépouilles du Calvaire et de tous les trésors sacrés de la Palestine!

Où n'a-t-il pas laissé des marques éclatantes de sa piété magnifique et royale? Il y avait dans ses mains, et plus encore dans son cœur, un fonds inépuisable de charité qui suffisait à tout et qui venait à bout de tout. Fallait-il fonder des églises et des monastères pour ces âmes saintes qui, par leurs bénédictions, réparent les malédictions des impies et l'indévotion des pécheurs; fallait-il bâtir des retraites pour les veuves, les orphelins et les aveugles; fallait-il établir des hôpitaux pour recevoir les pèlerins et pour secourir les malades? il sut pourvoir à tous les besoins et soulager toutes les misères, et fit lui seul ce que plusieurs rois ensemble n'ont jamais pu faire : ce fut là l'emploi qu'il fit de ses finances. Il n'augmenta pas pour cela les charges publiques; il ne fit pas d'injustice pour avoir de quoi fournir à sa charité; il nourrit des pauvres et des misérables, mais il n'en fit point; ses profusions ne coûtèrent rien à son peuple, et ce qu'il donna pour ses aumônes était ce qu'il retranchait de ses plaisirs. Loin d'ici ces faux charitables, qui, prenant à toutes mains et donnant de temps en temps quelque partie de ce qu'ils ont pris, croient effacer leurs péchés par leurs péchés mêmes, et faire un sacrifice à Dieu des larcins qu'ils ont faits aux hommes; loin d'ici ces riches du monde qui, par des fondations qui n'ont d'autre fond que leurs rapines, veulent imposer à la postérité et faire croire qu'une orgueilleuse avarice est une libéralité pieuse.

Mais pourquoi perdrai-je saint Louis de vue? Je me hâte de vous le représenter dans le véritable état de sa gloire : non pas dans ces temps heureux où il portait dans tout l'Orient l'honneur de la nation et la fortune de ses armes; non pas dans ces deux grandes batailles où, perçant comme un prodige de valeur les rangs des troupes infidèles, il obligea ses ennemis à souhaiter d'avoir un tel maître, mais dans l'épreuve de la mauvaise fortune, dans la constance et la soumission aux ordres de Dieu, qu'il témoigna dans l'affliction de sa défaite, de sa prison, de ses maladies. Qui n'eût dit que le ciel secondérait les bonnes intentions de ce prince? que le succès de cette guerre serait aussi heureux que le dessein en était juste, et que Dieu combattrait pour lui, comme il allait combattre pour Dieu? N'eut-il pas droit de se promettre que, dans l'extrémité des affaires, la croix lui apparaîtrait comme à Constantin? les vents s'élèveraient, comme en faveur de Théodose, et qu'il aurait les mêmes secours, puisqu'il défendait la même cause? Mais Dieu, qui lui destinait d'autres couronnes et qui demandait de lui d'autres victoires, permit qu'il fût défait et qu'il tombât lui-même sous la puissance de ceux qu'il avait tant de fois vaincus. Sages du monde, qui ne connaissez d'autres félicités que celles qui sont l'ouvrage de la fortune, arrêtez vos raisonnements et vos pensées; laissez-nous juger, par la foi, d'un si funeste événement.

Quelle fut alors sa constance, messieurs! la prospérité ne l'avait point enflé : l'adversité ne l'abattit point. Dans la déroute de son armée, dans la défaillance de ses forces, dans les premières horreurs de sa prison, il paie à Dieu le tribut de sa prière accoutumée; soutenu par sa grâce, et comme environné de sa protection, il conserve sa dignité même dans ses fers, et règne sur les débris et sur les ruines de sa fortune. Les Barbares qui le gardent sont comme désarmés à son aspect; les amiraux d'Egypte, encore sanglants du meurtre de leur général, entrent dans sa tente, et leur férocité se change en respect. Quelle fut la disposition intérieure de son âme? Il adore la providence de Dieu, par laquelle il a combattu et par laquelle il souffre; il s'estime heureux d'être humilié sous la main puissante du Seigneur; il aime sa captivité, puisque c'est lui qui l'ordonne; il est content de n'être pas libre, puisqu'il devient son prisonnier; et l'on peut dire de lui que *la sagesse était descendue dans son cachot et ne l'avait pas abandonné dans ses chaînes* (*Sap.*, X).

S'il remonte sur le trône, ce n'est pas pour s'y reposer de ses travaux passés, mais pour y prendre de nouvelles forces, pour lever de nouvelles armées, pour passer en Afrique. Lorsqu'il se représente tant de chrétiens qui gémissent sous l'oppression des

infidèles, qui souffrent sans espérance et qui ne voient de remède à leurs maux, que dans la charité d'un libérateur que Dieu leur suscitait des extrémités de la terre, il croit entendre du fond de ces barbares climats les cris de tant de misérables. L'impatient désir de rendre à Jésus-Christ les âmes, que la dureté de ces tyrans avait dessein de lui arracher, l'anime et le pousse. Il porte l'étendard de la croix sur les murailles de Tunis, et rien n'arrête son ardeur que la volonté de celui qui la lui inspire.

Je me le représente dans cette seconde disgrâce, au milieu de son armée, frappé d'une maladie contagieuse, étendu dans un pays ennemi et dans une terre étrangère. Triste et funeste spectacle! Où est cette grandeur de la France, où est cette florissante noblesse? où est ce roi qui commandait à tant de légions? Messieurs, il règne dans le ciel, il règne encore dans le cœur des bons Français qui imitent ses grands exemples.

Il ne nous appartient pas, je l'avoue, de former de ces nobles et vastes desseins, qui ne conviennent qu'à la grandeur et à la puissance royale; mais nous ne pouvons nous dispenser d'imiter ses vertus chrétiennes. Des pécheurs tels que nous sommes, refuseraient-ils de faire pénitence, comme la fit un homme juste? Des sujets auraient-ils honte de s'abaisser jusqu'où un roi s'est humilié? Des chrétiens feraient-ils difficulté d'apprendre d'un prince chrétien le zèle qu'ils doivent avoir pour la religion et pour la foi de Jésus-Christ? S'il a suivi les lois d'une modestie évangélique, pourquoi ne réformerons-nous pas notre luxe? S'il a fondé des hôpitaux, pourquoi ne nourrirons-nous pas quelques pauvres? S'il a porté sur son corps la mortification de Jésus-Christ, pourquoi ne souffrirons-nous pas les peines dont Dieu nous afflige? Conformons-nous à ce saint roi, afin que pratiquant les mêmes vertus, nous arrivions à la même immortalité bienheureuse que je vous souhaite : *Au nom du Père*, etc.

SERMON XI.

PANÉGYRIQUE DE SAINT BERNARD,

Prononcé dans l'église des Feuillants de la rue Saint-Honoré, le 20 août 1683.

Dedit illi scientiam sanctorum, honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.

Il lui a donné la science des saints, il l'a rendu glorieux dans ses travaux, et il l'a comblé de bénédiction (*Sagesse, ch. X*).

S'il ne fallait juger des saints que comme ils ont jugé d'eux-mêmes, et s'il ne nous restait d'autre portrait de leur vertu, que celui qu'ils nous en ont fait, en vain, messieurs, seriez-vous assemblés pour entendre l'éloge de saint Bernard. Je n'aurais qu'à vous dire que quelque grand qu'il fût devant Dieu et devant les hommes, il fut toujours petit à ses yeux; qu'il mérita toutes les louanges et n'en souffrit jamais aucune; qu'il crut ses défauts véritables et ses vertus défectueuses; que tout le monde le crut saint et que lui seul ne crut pas l'être.

Rien ne lui parut si peu estimable, que l'estime qu'on fit de lui : toute gloire qui vint des hommes à son égard lui sembla vaine; et la réputation de sa vertu fut à charge à sa vertu même. Dans les honneurs il ne se reconnaît pas, dans les humiliations il se retrouve; il craint toujours qu'on ne le loue pour le tromper, ou qu'on ne se trompe en le louant. Il appelle du jugement favorable de ses amis, au témoignage de sa timide conscience; il croit que les autres le louent par conjecture, et qu'il se blâme par sentiment et par connaissance, et craint que tout le bien qu'on dit de lui ne soit un piége qu'on dresse à son humilité chancelante, ou une charité qu'on exerce aux dépens de la vérité et de la justice. Ce sont ses termes, messieurs, et peu s'en faut que, recueillant ces restes de son esprit dans ses ouvrages, je ne suspende ici mon discours pour révérer par un respectueux silence ce qu'il eut dessein de cacher par une sainte modestie.

Mais l'humilité n'a plus de droit sur des vertus qui sont consommées. Il faut louer le Seigneur en ses saints, quand il leur a donné lui-même après leur mort la louange qui leur est due. Prenons sur les autels du Tout-Puissant cette portion d'encens, je veux dire d'estime et de louange qu'il leur destine. Montons dans les chaires où s'annonce la parole de Dieu, pour encourager les fidèles par l'exemple de ceux qui l'ont si sagement et si constamment pratiquée. Craignons seulement que dans la bouche d'un pécheur la louange d'un saint ne perde son efficace. Vierge sainte, vous le regardâtes comme votre Fils; il vous honora comme sa Mère, vous fûtes l'objet de sa tendre piété et le sujet le plus touchant de ses éloges. Si par ses vives exhortations il vous attira tant de vœux et tant d'hommages; si par vos puissantes intercessions vous lui obtîntes tant de lumières et tant de grâces, nous implorons votre secours, nous l'espérons et nous vous disons avec l'ange : *Ave*, *Maria*.

Lorsque Dieu, pour sa propre gloire et pour le salut de ses élus, dans des temps d'erreur et de trouble, veut susciter dans son église des hommes capables de soutenir sa vérité et de rétablir sa discipline, il les éclaire de ses lumières, afin qu'ils soient eux-mêmes persuadés de ce qu'ils doivent enseigner aux autres. Il les honore devant les hommes, afin de leur donner plus d'autorité et plus de créance quand il faut édifier ou détruire; affermir les bonnes mœurs ou arrêter les scandales du siècle, et il les récompense par le succès qu'il donne à leurs travaux, et par les bénédictions qu'il répand sur leurs paroles et sur leurs œuvres. Si Dieu observe d'ordinaire cette conduite à l'égard des saints, on peut dire qu'il l'a magnifiquement observée à l'égard de saint Bernard. Au milieu de la barbarie et de l'ignorance il l'a choisi pour lui donner la science des saints. Il l'a élevé au-dessus des puissances du monde, en lui donnant comme une autorité universelle, sur tous les états qui étaient hors des règles; il l'a récompensé en bénissant ses travaux et lui faisant

voir ses bonnes intentions accomplies par sa grâce. 1° Saint Bernard rempli de la science de Dieu ; 2° saint Bernard revêtu de la gloire et de la puissance de Dieu ; 3° saint Bernard accompagné de la grâce de Dieu dans toutes ses entreprises ; ce sera tout le sujet de ce discours pour votre instruction et pour votre édification.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je parle de la science de saint Bernard, n'entendez pas un amas présomptueux de connaissances stériles et vaines qui s'acquiert par l'étude et par le travail, qui se nourrit de curiosité et d'orgueil, qui tombe souvent dans l'erreur et dans la contradiction, et qui, selon saint Augustin, peut être de quelque ornement pour l'esprit, mais n'est d'aucun secours pour le cœur. Je parle d'une science qui prend son origine de celle de Dieu, qui se forme plus dans le cœur que dans l'esprit, qui s'entretient par l'humilité et par la prière, et qui produit la justice et la charité. L'Ecriture l'appelle tantôt *la science de l'âme* (*Prov.* X), parce qu'elle en fait connaître le prix et la dignité ; tantôt *la science du salut* (*Luc.*, I), parce qu'elle en découvre les moyens et l'importance ; tantôt *la science des saints* (*Sap.*, XVI), parce qu'elle apprend à le devenir.

Tel fut ce don de lumière et d'intelligence, dont saint Bernard fut prévenu dès son enfance. Dieu l'accoutuma, comme un autre Samuel, à la révélation de ses volontés et de ses mystères ; et dans le silence profond et la sainte horreur d'une nuit consacrée à la naissance du Sauveur du monde, le Verbe fait chair se présentant devant ses yeux, tel qu'il sortit du sein de sa Mère Vierge, et semblant vouloir naître une seconde fois pour lui, fit croître la foi encore tendre de cet heureux et saint enfant, et gagna ses premières affections par l'intelligence de ce mystère dont il fut pénétré toute sa vie.

Il sut tirer les conséquences de ce principe, et connaissant par ce que Jésus-Christ avait fait pour le sauver, ce qu'il devait faire lui-même pour son salut, il résolut de s'en assurer par un mépris solennel du monde, dont il craignait les dangers et les tentations.

L'idée d'une beauté mortelle commençant à allumer dans son jeune cœur un feu fatal à son innocence, il se jette dans un étang glacé pour amortir cette flamme naissante. C'est là que, recueillant les restes d'une vie presque éteinte, il punissait l'indiscrète curiosité d'un regard échappé presque malgré lui. C'est là que, rallumant sa charité au milieu des eaux, il défendait à ses yeux de ne penser pas même à des objets qui lui pussent plaire. C'est là que la grâce le soutenant dans la défaillance de la nature, il étouffait sa cupidité même dans sa source et nous apprenait à vaincre la tentation avant qu'elle s'établisse dans notre âme. Car nous marchons sans crainte et sans précaution ; nos passions s'insinuent, nous nous fions à notre faible raison, comme si elle était capable de les retenir dans les bornes et dans les mesures qui leur conviennent. Malgré nous elles se fortifient, elles se repandent, elles nous assujettissent. Ce n'est d'abord qu'une curiosité sans dessein ; il en vient une affection qui paraît honnête, il s'y mêle quelque complaisance mondaine ; l'esprit s'attache peu à peu, le cœur s'attendrit ; on cherche les moyens de plaire : l'inquiétude se fait sentir ; à mesure qu'on se voit, le désir de se voir augmente ; certains désirs vagues qu'on ne discerne pas d'abord, se forment dans l'âme ; de là viennent ces intelligences criminelles, ces commerces scandaleux, ces agitations continuelles, et toutes les suites d'une passion également fatale et inquiète, soit qu'on y puisse réussir, soit qu'on ne puisse la satisfaire.

Saint Bernard, convaincu par ses premières expériences de la nécessité de veiller à la garde de son âme, connut qu'il n'y avait point de moyen plus sûr pour vaincre le monde, que de le fuir. Ni l'innocence de sa vie, ni la bonté de son naturel, ni la sainteté de son éducation ne lui parurent pas capables de le soutenir dans ses bons desseins. Il médita la retraite, il vit avec dédain les espérances d'une fortune riante et l'heureux avenir que le monde lui promettait ; et de peur d'en être trompé, il voulut le tromper lui-même en l'abandonnant. Ceux que Dieu appelle à la religion cachent d'ordinaire le dessein qu'ils ont jusqu'au moment qu'ils l'exécutent ; on fait un mystère de sa vocation, de peur qu'elle ne soit troublée par les obstacles qu'on y peut mettre ; on se défie de sa force et de son courage, on craint d'être attendri par ses parents ou d'être gagné par ses amis, on se consulte, on s'éprouve sans se découvrir ; c'est un secret qu'on ne veut confier qu'à Dieu, et qu'on cache soigneusement dans sa conscience, trop heureux de se dérober au siècle, à sa famille, à soi-même ; de se sauver dans la solitude à petit bruit, et de commencer à vaincre le monde par la crainte d'en être vaincu.

Dans la vocation de saint Bernard il y a plus de gloire et plus de noblesse : il informe tous ses amis de son dessein, il le publie dans sa famille, il ne se contente pas d'éviter le péril où il se trouve, il veut montrer aux autres le chemin qu'ils ont à suivre pour l'éviter. Non-seulement il s'ôte au monde, il voudrait, s'il pouvait, le dépeupler, ou du moins n'y rien laisser qui lui appartienne ; et conduisant avec lui dans le désert, père, frères, sœurs, amis, tout jeune qu'il était, il devint comme le chef de sa maison et le patriarche de sa famille.

Mais quelle retraite choisit-il ? Quand il prend à certains esprits, qui ne sont convertis qu'à demi, un désir de séparation et un dégoût des choses du monde, ils cherchent des maisons commodes, des monastères bien fondés, où, sous un habit et des observances de religion, on puisse mettre à couvert ce qu'on veut se réserver de l'esprit du monde. S'ils ont dessein d'être solitaires, ils veulent du moins se faire une solitude à leur gré. Ils renoncent aux dignités séculières, mais

ils veulent se faire honneur de leur piété, et pour se consoler de ce qu'ils se sont éloignés des hommes, ils sont bien aises que les hommes à leur tour se rapprochent d'eux. Mais saint Bernard n'eut pas de ces ménagements, il se dit à lui-même ce qu'il a dit depuis à tous les chrétiens; qu'il fallait rompre tout d'un coup et sans hésiter, tous les liens qui retiennent une âme, quand Dieu l'appelle. Aussi se chercha-t-il une retraite où il pût oublier le monde, et en être lui-même oublié et pratiquer la vertu sans avoir la réputation d'être vertueux.

Déjà depuis quinze ans la maison de Cîteaux vivait dans une étroite et sévère discipline. Un jeûne sans relâche, un silence éternel, une solitude impénétrable, un travail lassant, une contemplation continuelle étaient les principales règles de ceux qui s'engageaient à ce pieux institut. Ils étaient pauvres et ils aimaient la pauvreté. Le monde leur était inconnu, et ils étaient inconnus au monde. On remarquait en eux et la ferveur des commençants et la force des parfaits ; et se renfermant dans le secret de leurs cœurs, ils ne cherchaient dans les services qu'ils rendaient à Dieu, que la gloire du Dieu qu'ils servaient, ni d'autre louange de leurs vertus, que le témoignage de leur conscience. Peu de gens étaient capables d'une si grande perfection : leur vie était sainte, mais elle paraissait inimitable ; et l'austérité effrayant ceux que leur piété pouvait attirer, il était à craindre que leur sainte discipline ne finît avec eux, et qu'ils n'eussent jamais d'héritiers de leur pauvreté, ni de successeurs de leur pénitence.

Ce fut là que saint Bernard résolut de porter le joug du Seigneur dès sa tendre jeunesse, et de mourir à l'affection et au souvenir de tous les hommes. Ce fut là qu'il se cacha et qu'il se perdit, pour ainsi dire, comme un vase qu'on ne compte plus et qui n'est plus bon à aucun usage (*Ps.* XXX). Cet homme qui devait être un vaisseau d'élection, non-seulement pour rétablir et pour honorer l'ordre monastique, mais encore pour porter son nom devant les rois et les peuples de la terre, se regarda comme un serviteur inutile qui ne méritait pas d'être souffert dans la maison du Seigneur, ou comme un pécheur que la patience de Dieu invitait à la pénitence.

Cette solitude fut pour lui comme une école de science et de sainteté, où son esprit se purifiant et se séparant en quelque façon de son corps, fut plus susceptible des impressions de la grâce. Hêtres et chênes de ces saintes forêts, qu'il appela ses précepteurs et ses maîtres, combien de fois le vîtes-vous sous l'ombre de vos feuillages recevoir les lumières de l'Esprit de Dieu, quand il vaquait à la méditation des choses célestes? Combien de fois l'ouîtes-vous, non pas troubler, mais honorer votre silence par quelques mots entrecoupés, quand il épanchait son âme devant Dieu, et qu'il laissait échapper plutôt de son cœur que de sa bouche, quelques traits de ces vérités éternelles qu'il devait annoncer au monde? Combien de fois s'égara-t-il dans vos routes écartées, ou demeura-t-il immobile dans la contemplation d'un mystère dont il était occupé, ou d'un passage des Ecritures dont il cherchait avec humilité et le sens et l'intelligence?

Ce qui nous empêche ordinairement d'avancer dans la connaissance de Dieu et de ses vérités, c'est la trop grande liberté que nous donnons à nos sens. C'est par eux que l'esprit se répand au dehors et se livre à tant d'objets de vanité qui l'arrêtent et qui le dissipent; c'est par eux que passent dans l'âme tant de figures et d'images différentes qui la remplissent et qui l'inquiètent : de là vient que, donnant notre application à cette diversité de représentations et de pensées mondaines, nous ne sommes ni dignes ni capables de concevoir celles de Dieu. Or, il n'y eut jamais de recueillement plus parfait que celui de saint Bernard : il permettait à peine à ses sens les fonctions nécessaires au commerce de la vie civile. Son âme, attentive et recueillie en elle-même, ne s'en servait que pour les offices de sa piété. Comme il ne vivait que pour l'esprit et que tout son esprit était en Dieu, en voyant, il ne voyait pas, en écoutant, il n'écoutait pas, en mangeant, il ne goûtait pas : toute la nature lui était devenue comme invisible ; sa curiosité était non-seulement mortifiée, mais encore morte. Ces distractions importunes qui, malgré le désir et la volonté, divertissent presque par nécessité l'imagination et la mémoire, n'interrompirent jamais le cours de son oraison : faut-il donc s'étonner si dans cette application entière de son esprit, il amassait ces trésors de science et de sagesse qu'il a communiqués depuis avec tant d'édification et tant d'efficace?

Il y a cette différence entre la science qui est acquise par l'étude et celle qui est inspirée de Dieu; que la première n'a pas cette force secrète qui persuade et qui émeut la volonté; elle produit une vaine admiration, et non pas une persuasion efficace; elle montre beaucoup de doctrine et ne fait point de conversions. Mais la science que Dieu inspire se fait écouter avec attention, passe dans l'esprit de ceux qui l'écoutent, le convertit à la créance, et l'oblige presque nécessairement d'acquiescer à la vérité : telle fut la science toute divine de saint Bernard : s'il exhorte ses religieux, il les pénètre, il les transporte, il les enflamme ; s'il s'attache à la conversion des gens du monde, il leur imprime la crainte des jugements de Dieu et les attire à la perfection chrétienne. Glaive tranchant de la parole de Dieu, vous perciez jusqu'à la division de l'âme, vous pénétriez jusqu'au travers des os dans les moelles, et dans les plus secrètes parties du cœur ; vous sépariez le père d'avec le fils et le fils d'avec le père, et vous brisiez tous les liens de la chair et du sang, de l'amour-propre et de la nature. Représentez-vous ce concours de peuples qui venaient profiter des instructions de ce saint homme; figurez-vous un auditoire chrétien que la réputation du prédicateur

avait assemblé, et un prédicateur que le zèle du salut des hommes avait fait sortir de son cloître pour leur annoncer la vérité et leur prêcher la pénitence, et instruisons-nous, vous et moi, de nos obligations.

Les auditeurs n'y venaient pas pour grossir la foule, mais pour être touchés et pour s'instruire; non pas pour faire honneur au ministre de la parole, mais pour profiter de son ministère; ils regardaient le sermon comme une exhortation qu'ils devaient écouter avec respect, non pas comme une simple récitation dont ils devaient être les juges. Leur dessein n'était pas de remarquer les fautes du prédicateur, mais de corriger leurs propres défauts : ils ne faisaient pas de ces assemblées de piété, de modestie et de silence, un rendez-vous tumultueux de vanité, de curiosité, de cajolerie; ils ne cherchaient pas de ces peintures agréables des vices du temps où chacun croit voir le portrait d'autrui au lieu du sien propre, où l'on se fait un plaisir même de son péché par les malignes applications qu'on fait sur celui des autres, et où l'on tourne les sages remontrances du prédicateur en médisances secrètes et en satires contre le prochain; ils venaient dociles, ils s'en retournaient contrits et humiliés, et les larmes qu'ils répandaient étaient l'éloge du sermon qu'ils venaient d'entendre. Les riches faisaient un sacrifice volontaire de leurs biens; les pauvres étaient contents de leur pauvreté; des prélats quittaient la pourpre pour se revêtir d'un cilice; on voyait baisser sous le joug de l'obéissance des têtes faites pour commander et destinées à porter des couronnes. Les cloîtres se peuplaient, et le monde perdait le crédit qu'il a sur les âmes.

Le prédicateur de son côté était digne de son emploi; il ne s'était pas ingéré dans les ministères évangéliques avant que de s'être purifié dans la retraite, et il n'osait parler de Dieu qu'après l'avoir longtemps écouté dans le secret et dans le silence. Quelques talents qu'il eût pour se faire estimer, il prêcha Jésus-Christ et ne se prêcha pas lui-même; il ne se proposa pas la prédication comme un moyen de se distinguer ou comme un chemin pour arriver aux dignités de l'Eglise; on ne le vit pas briguer des auditeurs pour lui applaudir, ni se mettre en peine d'appuyer une douteuse réputation par l'intrigue et par la cabale. Il ne démentit pas par ses mœurs la sainteté de ses paroles, et il fut toujours prêt à aller pratiquer dans les ténèbres de sa cellule ce qu'il venait d'enseigner dans la lumière et dans les chaires de l'Eglise; il chercha, non pas dans ses propres inventions, mais dans les pures sources des Ecritures de quoi convaincre et de quoi toucher les pécheurs. Quels effets merveilleux ne devait donc pas produire sur les esprits une doctrine céleste dans son origine, fidèle dans sa dispensation, éclairée et puissante pour la défense de la foi et de la vérité, quand elles furent attaquées par l'erreur et par le mensonge!

Ce fut en ce temps qu'il s'éleva dans l'Eglise certains esprits vains et subtils qui, voulant accommoder la raison humaine avec l'Evangile et les mystères de Jésus-Christ avec les règles de Platon et d'Aristote, rompirent ces bornes sacrées qui avaient été plantées par nos Pères et confondirent la philosophie et la religion : de là vinrent ces raisonnements humains en des matières toutes divines, ces enflures de la science si contraires à la simplicité chrétienne, *ces profanes nouveautés de termes* et de sentiments que l'Apôtre ordonne à son disciple d'éviter (I *Tim.*, VI). Par ces méthodes inusitées, ils profanaient les mystères au lieu de les expliquer; ils établissaient pour la créance un autre fondement que celui qui a été établi. La lumière naturelle; qui doit être sujette à la foi, en allait devenir l'arbitre; et déjà se formaient des sectes et des hérésies dans la France, si saint Bernard n'eût arrêté la licence et la témérité de ces philosophes théologiens par son esprit et par son zèle.

Avec quelle sainte et noble confiance parut-il dans le concile de Sens, pour remontrer à Pierre Abeilard les conséquences et les erreurs de sa doctrine! Il l'exhorte, il le redresse, il le convainc, il oppose à la hardiesse la retenue, à la nouveauté la foi de nos Pères, à l'esprit de l'homme la science de Dieu. Tout cède à ses lumières, et cet homme nourri dans les écoles, accoutumé aux spéculations et à la dispute, consommé dans les sciences humaines qu'il avait acquises par la force de son esprit et par une étude infatigable : cet homme qui se croyait à l'épreuve de toutes les difficultés qu'on pouvait lui faire, qui se vantait de ne rien ignorer que ce que l'esprit de l'homme ne peut savoir et de n'avoir jamais prononcé cette honteuse parole : *Je ne sais;* cet homme, dis-je, est confondu, perd la raison et la mémoire, et confesse qu'il ne peut résister à l'esprit de saint Bernard, ou, pour mieux dire, à l'Esprit de Dieu qui, quand il veut, éclaire les saints et aveugle les savants du monde. N'eut-il pas dans le concile de Reims le même succès? sa voix et sa plume n'ont-elles pas été fatales à toutes les hérésies de son siècle? Les Gilbert de Poitiers, les Arnaud de Bresse, les Henri de Toulouse n'ont-ils pas éprouvé l'ardeur de son zèle, la véhémence de son éloquence et la force de sa doctrine? et ne peut-on pas dire de lui ce qu'on disait autrefois de saint Augustin, qu'il n'était échappé aucune vérité à sa pénétration et à sa lumière, ni aucune erreur de son temps à son zèle et à sa censure? Voilà quel fut saint Bernard dans la sublimité de sa science; voyons quel il fut dans l'honneur et dans la gloire de ses travaux.

SECONDE PARTIE.

La vie des saints, selon l'Ecriture, est une vie de travail, non-seulement dans cette opposition qu'ils forment contre leurs propres désirs et les mouvements de leur convoitise, qui est une guerre continuelle, mais encore dans les engagements laborieux où ils se trouvent, quand Dieu, par sa providence, les appelle à la réformation des mœurs de

son peuple ou au rétablissement de l'ordre et de la paix de son Eglise; mais ce travail est toujours accompagné de grandeur et de gloire; car, outre que l'éclat de la vertu perce les voiles dont on la couvre et devient honorable aux yeux des hommes, quelque soin qu'elle prenne de se cacher en elle-même, il y a, dit saint Chrysostome, dans les emplois et dans les ministères sacrés un honneur, non pas superbe, mais vénérable, qui n'est pas fait pour nourrir l'orgueil par des complaisances mondaines, mais pour adoucir le travail par des consolations spirituelles, et pour donner à la sainteté le poids et le crédit qu'elle mérite.

Cette vérité se découvre dans les circonstances de la vie de saint Bernard. Un solitaire ne fut jamais si employé dans les affaires publiques; jamais humble religieux ne fut si honoré par les puissances mêmes du monde; jamais particulier ne fut si autorisé sur toutes les conditions du christianisme. Formez-vous donc dans votre esprit, messieurs, l'idée d'un saint que l'humilité et la pénitence avaient fait enterrer vivant dans un monastère et que l'obéissance et la charité font revenir au jour et à la lumière du monde, tantôt caché sous le boisseau, pour posséder en repos son âme et opérer son salut avec tremblement et avec crainte; tantôt mis sur le chandelier pour éclairer toute la maison, se partageant sans se diviser et sans se distraire, occupé sans dissipation, solitaire sans oisiveté, fait pour l'action, quand la Providence l'y appelle, fait pour la contemplation, quand la même Providence l'y retient; tantôt au prochain, tantôt à lui-même et toujours à Dieu; portant le monde dans sa solitude, pour l'offrir au Seigneur dans ses prières; portant sa solitude dans le monde pour s'y tenir à couvert dans l'embarras et dans le tumulte des affaires; songeant aux besoins publics, comme s'il eût été chargé du salut de toutes les âmes; veillant sur lui, comme s'il n'eût eu qu'à sauver la sienne.

Quels soins ne prit-il pas de réunir les partis qui se formèrent de son temps et qui étaient capables d'ébranler l'Eglise de Jésus-Christ, si elle n'eût été fondée sur la pierre ferme et immobile, et si les portes de l'enfer eussent pu prévaloir contre elle? Je parle de ce schisme sanglant et universel qui désolait le royaume de Dieu en le divisant. On voyait sur le même trône un pontife légitime et un pontife usurpateur : l'un se soutenait par la bonté de sa cause, l'autre par la violence des armes. Les ténèbres étaient répandues sur la face de la terre, l'artifice cachait la vérité, la force étouffait la justice, les droits étaient confondus, les raisons particulières l'emportaient sur l'utilité publique, les princes étaient entraînés par leurs conseils ou par ceux des autres, et le monde chrétien prenait parti, selon qu'il était ou prévenu par ses passions, ou engagé par ses intérêts, ou conseillé par sa politique. Il y a deux sortes d'unités qui entretiennent l'Eglise dans sa grandeur : l'unité intérieure, qui consiste dans une communion d'esprit, par laquelle les fidèles sont liés dans les principes d'une foi et d'une charité communes; l'unité extérieure, qui consiste dans l'union des membres du corps mystique de Jésus-Christ, sous le gouvernement et l'autorité d'un chef visible, par laquelle ils reçoivent la direction et les influences de Jésus-Christ, qui est le chef souverain et invisible de l'Eglise.

Le schisme rompait tous ces accords, la foi des chrétiens était chancelante, la charité refroidie, le gouvernement partagé. Le concile d'Etampes s'assemble et remet à la prudence et aux lumières de saint Bernard la décision de la plus importante affaire du monde : on attend en suspens la réponse de l'oracle, tous les suffrages de cette nombreuse et savante assemblée vont s'unir au sien, comme s'il eût été téméraire de penser et de juger autrement que lui; et pour prononcer sur une élection que les diverses affections et les présomptions avaient rendue douteuse, il est lui seul tout le conclave, il est lui seul tout le concile, il représente toute l'Eglise. Que votre gloire est grande, mon Dieu! que vous êtes admirable en vos saints, quand il vous plaît de les honorer! A la voix d'un homme mortel, la prudence humaine s'arrête, les passions s'apaisent, la paix se répand dans les consciences, la religion se réveille, tous les voiles qui couvraient la vérité tombent comme d'eux-mêmes, et le troupeau se rassemblant reconnaît le véritable pasteur et rejette le mercenaire.

Si cet emploi lui fut honorable, on peut dire aussi que cet honneur lui coûta bien des travaux. On le vit aller d'église en église, de province en province, de nation en nation, traverser les plus épaisses forêts et les plus rudes montagnes, au hasard de tomber dans les piéges qu'on lui dressait; aux dépens d'une santé qu'une excessive pénitence n'avait déjà que trop usée, ramenant les peuples à l'obéissance, plaidant devant les rois mal affectionnés la cause d'un pape errant et abandonné contre des langues disertes et vénales qui déguisaient la vérité avec toutes les couleurs que leur industrie pouvait fournir à leur avarice, jusqu'à ce qu'il eût réconcilié les esprits, et qu'après avoir étouffé jusqu'aux derniers restes du schisme, il eût rendu le légitime successeur de saint Pierre paisible possesseur de son siége.

Ne craignez-vous pas, messieurs, que ces occupations nobles, éclatantes, pieuses, lui aient fait perdre le désir et le goût de sa solitude; elles n'ont fait que l'augmenter. Il considère ses emplois comme un secret jugement de Dieu, qui lui ôte la meilleure part qu'il avait choisie, et qui le rejette comme un serviteur infidèle dans les ténèbres extérieures. Il se reproche ce dont un autre se louerait. Hélas! disait-il lui-même, l'étrange vie que je mène! mon âme se confond et se trouble, ma conscience inquiète me fait trembler; que suis-je enfin devenu? je ne me

retrouve plus en moi-même. Solitaire par profession, courant les villes par obéissance, religieux par l'habit que je porte, séculier par le monde que je fréquente, n'étant entièrement ni l'un ni l'autre, et pourtant tous les deux ensemble ; *je suis comme le monstre et le prodige de mon siècle.*

S'il fût sorti sans mission et par son choix de sa retraite; s'il eût voulu à la faveur de ses talents naturels se faire une réputation et une autorité dans l'Eglise, s'il eût eu dessein de s'insinuer dans l'esprit des grands et de s'aider de sa vertu même pour satisfaire son ambition et monter dans les grandes places, s'il eût pensé à s'établir dans la cour des rois, sous prétexte de direction et de conduite, et à gouverner ces consciences difficiles, peut-être aux dépens de la sienne propre; enfin, si au lieu de donner de bons exemples, il eût pris lui-même de mauvaises habitudes, et si faisant en apparence les affaires de Dieu, il se fût mêlé des soins et des intrigues du monde, qu'eût-il dit, et qu'eût-il pensé de lui-même?

Sa propre élévation l'humilie, il n'a pas besoin que Dieu lui donne au dehors un contre-poids d'abaissement; il était assez ingénieux et assez humble pour en trouver en lui-même. Ce Père nous enseigne que l'honneur que Dieu permet qu'on rende aux saints, est tantôt l'épreuve, tantôt la récompense de leur humilité; l'épreuve, parce qu'il n'y a point de vertu solide, si elle n'est établie sur ce fondement; la récompense, parce qu'il y a peu de vertus utiles, si elles ne sont appuyées de quelque crédit; et qu'ainsi, comme dans les règles de la vérité il n'est pas possible d'être homme de bien sans être humble, il n'est pas juste dans les règles de l'équité qu'on soit humble sans être honoré. Saint Bernard s'est réglé sur cette maxime. Loin de se produire lui-même, et de faire valoir son esprit et ses lumières, il craint de s'élever au-dessus de sa profession, s'il les communique, et croit qu'il n'appartient pas à un religieux tel qu'il doit être, ni à un pécheur tel qu'il est, de donner des instructions et des conseils; que son office est de pleurer, et non pas d'enseigner, et qu'il ne sied pas à un pénitent de faire le docteur et le maître. Il devient toutefois l'oracle du monde; tout est muet, tout est attentif quand il parle; il se renferme dans sa cellule, ne voulant être connu que de Dieu seul, et rendant autant qu'il peut sa solitude inaccessible à tout ce qui sent la grandeur, la puissance et l'orgueil du monde; cependant les rois s'approchent avec respect de cette pauvre et triste demeure, et le pape même y entre pour la visiter.

Quel fut ce jour, messieurs, et combien glorieux à saint Bernard et à ses enfants, quand le vicaire de Jésus-Christ fut lui-même le témoin et le spectateur de leur vie austère et pénitente! une croix de bois mal polie, quelques grains d'encens confusément brûlés sur son passage, des ornements simples et sans parure furent tout l'appareil de cette pauvre, mais religieuse fête. Une affection sincère, une modeste joie, et une sainte simplicité étaient peintes sur leurs visages. Des hymnes et des cantiques, chantés gravement, leur tenaient lieu d'acclamations et de louanges. Le bruit confus d'une cour tumultueuse ne troubla pas leur recueillement, et toute la grandeur du monde ne sut jamais attirer un de leurs regards. Les courtisans édifiés de trouver dans cette sainte maison une espèce de pauvreté plus estimable que leurs richesses, au travers des austérités de ces saints religieux, aperçurent le repos de leur conscience, et n'eurent pour un peu de temps d'autre ambition, que celle de leur ressembler. Mais le spectacle le plus touchant fut la présence de saint Bernard : on regardait avec respect cette vertu qui avait formé celle des autres, une humilité sans bassesse, une gravité sans affectation, une sagesse sans politique, et une gloire sans orgueil. Le pape même semblait vouloir mettre à ses pieds la tiare qu'il tenait de lui, le traiter non pas de fils, mais de bienfaiteur et de père, et rendre à son mérite le même honneur que, par le crédit de ce saint, les autres rendaient à sa dignité : cependant, il n'en devient ni moins retiré, ni moins humble.

Le monde ne lui dit-il pas que les conjonctures étaient heureuses; que le moment était venu que sa vertu serait couronnée, que l'Eglise ne pouvait lui rendre tout le bien qu'il lui avait fait; que pour donner plus de relief à ses grands talents, il fallait le revêtir d'un caractère? Ne fut-il pas élu pour remplir les siéges les plus honorables dans la France et dans l'Italie? Il refusa les charges, et Dieu lui donna l'autorité que les charges donnent; il vit sans envie ses disciples élevés à l'épiscopat, et il demeura dans son cloître sans inquiétude. Quoique la vertu doive être considérée pour elle-même; pour s'accommoder néanmoins à la faiblesse humaine, elle a besoin ordinairement d'être élevée dans les trônes et dans les siéges éminents, afin qu'elle parle avec plus de force, qu'elle soit écoutée de plus loin, et qu'elle soit, non-seulement plus formidable aux vices, mais aussi plus utile à la vertu. Un solitaire a peine à se faire entendre de son désert, et s'il quitte sa solitude, il n'en est pas plus écouté : il faut une apparence de grandeur et un droit de supériorité publique. Toutefois il y a je ne sais quelle puissance indépendante des charges, qui vient d'une héroïque vertu, et qui est propre à quelques saints dont le ministère doit être de redresser, ou de corriger les abus et les déréglements des hommes.

Tel fut saint Bernard, messieurs : Dieu le fit naître dans le dernier âge, et pour ainsi dire, dans la vieillesse du monde, pour renouveler en lui l'esprit et la piété des anciens Pères, et pour détruire par lui dans toutes les parties de l'Eglise à venir, dont il devait être le docteur, le directeur et le maître, l'ignorance présomptueuse des héréti-

ques, et le refroidissement de la charité des enfants et des ministres de l'Eglise catholique. Aussi, lui donna-t-il un esprit de doctrine, de dévotion et de conduite universelle. Avec quel zèle et quelle capacité entreprit-il d'entretenir dans la vigueur de la discipline, je ne dis pas son ordre, mais tous les ordres ensemble! Car il n'avait pas cette charité rétrécie de quelques-uns, qui font dans l'Eglise un esprit et un corps à part, qui dans le renoncement de toutes choses, veulent avoir un amour et un honneur pour eux, qui regardent comme étrangers tous ceux qu'ils ne regardent pas comme frères, et qui dans les progrès et dans le bien que les autres font, sont quelquefois touchés, non pas d'une sainte émulation, mais d'une jalousie basse et intéressée. Saint Bernard ne fit pas de ces distinctions : ses monastères et ceux des autres, pour l'édification et pour le salut, lui furent également chers, et il employa ses soins partout où il trouva l'intérêt de Jésus-Christ et de l'Eglise qui est son Epouse.

Quelle fut sa sollicitude pour la conversion des peuples! Il les attira par sa douceur, il les édifia par sa pénitence, il les étonna par ses prodiges, il les toucha par ses discours. Par quelles villes de France, d'Allemagne et d'Italie a-t-il passé, où il n'ait laissé des marques et des vestiges de sa piété, de sa doctrine et de l'efficace de sa parole? Il semble, dans l'ordre commun de la Providence, que Dieu ait divisé ses dons pour l'administration et pour l'avancement de son Evangile; aux uns, la vertu des signes et des miracles, pour réduire les infidèles à la créance par ces marques extraordinaires de puissance ; aux autres, la grâce des prophéties, pour exciter les pécheurs à la pénitence par les menaces et par les présages de l'avenir; à plusieurs les dons de la parole ou de la science, pour ramener les chrétiens aux bonnes mœurs, et les hérétiques à la vraie foi, par les exhortations ou par les disputes; mais tout se réunit et se rassemble en saint Bernard : apôtre, prophète, docteur, miracles, prédictions, enseignements, et ce qui n'est pas moins utile pour les âmes, exemples d'une vie irréprochable, édifiante et toute sainte.

Quel fut son amour pour l'Eglise, et son ardeur pour la perfection de ceux qui en sont les pasteurs et les ministres! Combien de fois représenta-t-il au pape Eugène l'iniquité de ces promotions où la brigue, la faveur, le hasard ou la politique font des évêques pour le malheur de ceux qui les reçoivent, et plus encore de ceux qui les nomment! combien de fois assista-t-il de ses conseils et de son crédit ceux que des puissances humaines, par des passions ou par des intérêts particuliers, voulurent troubler dans les fonctions de leur ministère? combien de fois, indigné du luxe et des dépenses excessives de quelques prélats de son temps, leur prêcha-t-il ces grandes maximes : Que la modestie est la vertu qui leur est propre; que la vénération des peuples envers eux doit venir de la pureté de leur vie, et non pas de la pompe de leur train ; de l'innocence de leurs mœurs, et non pas de l'éclat de leur épipage ; que ces biens, dont ils sont si mauvais dispensateurs, sont le patrimoine de Jésus-Christ, le prix et le revenu de son sang ; que leurs ancêtres étaient pauvres, mais qu'ils étaient indépendants; qu'ils étaient humbles, mais qu'ils s'attiraient le respect des grands de la terre ; qu'ils étaient sans prétention, mais qu'ils étaient aussi sans craintes et sans espérances?

Son autorité s'est étendue jusque sur les rois et les empereurs, quand la charité l'oblige de traiter avec eux les affaires les plus importantes de la chrétienté. Faut-il apaiser deux puissances que des intérêts d'Etat et des jalousies de grandeur rendaient presque irréconciliables? il parle, il inspire des pensées de paix; faut-il faire tomber le fer de la main de deux armées prêtes à se choquer? il se fait écouter au milieu du désordre et du tumulte des armes, et calme tout d'un coup la fureur de ces combattants; faut-il entreprendre une guerre sainte pour délivrer la patrie de Jésus-Christ de la servitude des infidèles? il engage les princes chrétiens à cette entreprise sacrée, qui peut-être aurait été heureuse, s'ils eussent suivi les conseils salutaires de ce saint homme; faut-il faire fleurir la justice, la piété, la religion dans les royaumes? il enseigne aux peuples l'obéissance, il inspire aux rois la douceur et la tendresse pour les peuples, et ne craint pas d'être le censeur humble, fidèle, mais libre et généreux, de ceux qui sont les maîtres du monde, quand ils ne sont pas eux-mêmes soumis à Dieu et à son Eglise.

Si je dis qu'il osa s'élever jusqu'au trône même de saint Pierre, pour prescrire des lois à cette souveraine puissance qui n'en reçoit que d'elle-même, et qui en donne à toute la terre : ne craignez pas, messieurs, que sous ombre de liberté de l'Evangile, il se soit éloigné de sa modestie, et qu'il ait fait des invectives et des censures, au lieu d'avis et de remontrances. Il a su louer sans bassesse et reprendre avec respect, et il a trouvé ce juste tempérament que les sages du siècle ont tant de peine à rencontrer entre une hardiesse téméraire et une lâche complaisance. Quand on parle aux rois du monde de leurs devoirs, on s'observe, on craint d'être ou trop hardi, ou trop complaisant; l'audace les irrite, la flatterie les corrompt : il faut leur montrer la vérité sans rudesse, trouver un milieu pour les instruire sans les offenser, ce qui n'est pas d'une prudence vulgaire.

Mais quand on s'adresse au Père commun, et au pasteur général des âmes, on ne peut être trop circonspect : il faut toucher les défauts de la personne, en sorte qu'on sauve l'honneur de la dignité; le plaindre comme homme mortel, et le révérer comme chef de la religion : ne pas favoriser l'aveugle vénération de ceux qui admirent tout : ne pas suivre la malignité de ceux qui condamnent

tout dans leurs supérieurs. Il faut un homme tel que saint Bernard, conduit par l'Esprit de Dieu, et capable de joindre la liberté évangélique avec l'humilité chrétienne. En effet, il donne au pape tous les titres de grandeur que l'un et l'autre Testament fournissent, mais il reconnaît en Eugène des faiblesses inévitables à la nature. Il distingue en lui la plénitude de puissance de la plénitude de justice; ce qu'il peut et ce qu'il lui convient de faire; il lui remontre qu'il doit se régler, non pas par sa volonté, mais par sa raison, et qu'encore qu'il n'y ait point de juge à qui l'on puisse appeler de lui, il faut qu'il en appelle lui-même au tribunal de sa conscience.

Voilà, messieurs, quelle fut l'autorité de saint Bernard. Pourquoi ne l'étendra-t-il pas encore sur nous? les exemples de sa vie, qui furent autrefois ses devoirs, ne nous marquent-ils pas les nôtres? Je sais qu'il n'appartient pas à tous comme à lui d'enseigner avec efficace, de reprendre avec force, de former de grandes entreprises, d'ériger des congrégations, de ramener des peuples entiers dans les voies de la pénitence; mais il appartient à tout le monde d'être retenu dans ses jugements, modéré dans ses passions, mortifié dans sa vie, humble dans ses sentiments, doux et charitable dans le commerce qu'on a avec les hommes. Ne nous exhorte-t-il pas encore dans ses ouvrages? Cette parole qui touchait tant de cœurs, n'est pas perdue, pourquoi ne touchera-t-elle pas les nôtres? ce style si doux et si persuasif, qui a corrigé tant de mauvaises mœurs; cette piété si vive et si tendre qui dans la bouche de ce saint a fait tant de religieux et de pénitents; les sentiments de cette grande âme si saintement conçus, et si efficacement exprimés, ne feront-ils aucune impression sur nous? S'il nous a laissé les traits de sa divine éloquence dans ses écrits, ne nous a-t-il pas laissé une image vivante de ses vertus dans ses disciples? Il paraît encore aujourd'hui par eux au milieu de nous, et leur vertu formée sur celle de leur patriarche, n'est-elle pas une prédication perpétuelle et une censure muette, mais publique des mœurs et des vices du siècle? Formons-nous sur ses instructions et sur ses exemples; ce serait peu de dire ou d'écouter ses louanges, si nous ne travaillions à imiter ses actions en cette vie, et à mériter ses récompenses en l'autre. *Au nom du Père*, etc.

SERMON XII.

Panégyrique de saint François de Paule,

Prononcé dans l'église des Minimes de la place royale, le 14 Avril 1681.

Qui humiliatus fuerit, erit in gloria.
Celui qui aura été humilié, se verra dans la gloire (*Job, ch.* XXII).

Il n'y a rien de si connu, rien de si inconnu que Dieu, disait un ancien Père de l'Eglise. L'Ecriture nous enseigne, tantôt qu'il est dans le séjour de sa gloire, entouré de lumières; mais ce sont *des lumières inaccessibles* (II *Tim.*, V), qui éblouissent au lieu d'éclairer, et qui nous faisant entrevoir sa grandeur, nous convainquent de notre faiblesse: tantôt elle nous assure qu'il *a établi sa demeure dans les ténèbres* (*Psal.*, VII); mais ce sont des ténèbres mystérieuses, qui relèvent les objets au lieu de les dissiper, et qui ne les éloignent de nos yeux que pour nous les rendre plus vénérables. Renfermé dans son essence, il se manifeste par ses œuvres. Je ne vous connais pas, mon Dieu, et je ne saurais vous méconnaître. Rien ne me peut dire ce que vous êtes, et tout me prêche que vous êtes mon Dieu. Il en est de même des saints, qui sont les ouvrages de sa miséricorde et de sa puissance. Il semble qu'il veuille se réserver à lui seul toute la connaissance de leur sainteté, pour en avoir toute la gloire. Il les appelle à la solitude et à la retraite, pour les rendre comme invisibles au reste du monde. Il produit secrètement dans leurs cœurs les plus nobles opérations de sa grâce; et la première vertu qu'il leur inspire, c'est celle qui doit cacher toutes les autres. Mais lorsqu'il veut être glorifié en ses saints, selon les décrets éternels de sa providence, il laisse couler sur eux quelque rayon de sa gloire. Ils sont élevés par sa grâce au-dessus des forces de la nature. Ils étonnent toute la grandeur et toute la sagesse du siècle: cet amas de vertus que leur humilité tenait secrètes, perce l'obscurité qui les cachait aux yeux des hommes; et le voile même qui couvrait ce trésor céleste, devient aussi brillant et aussi précieux que le trésor même. Voilà quelle a été la conduite de Dieu à l'égard du saint dont nous révérons aujourd'hui la mémoire. Cet homme caché dans son désert, enveloppé dans sa vertu, et comme anéanti en lui-même, devint un des plus nobles instruments dont Dieu se soit servi dans son Eglise pour faire éclater sa puissance. Cet homme qui s'était mis au-dessous du reste des hommes, devint le maître des rois et des puissances de la terre. Cet homme qui conserva jusqu'à une extrême vieillesse l'innocence et l'heureuse simplicité des enfants, apprit la sagesse aux prudents et aux politiques du siècle. 1° Grand dans son humilité; 2° grand dans son élévation, ce seront les deux parties de ce discours, si l'Esprit de Dieu qui fait les humbles, et qui élève ceux qui le sont, nous favorise de ses grâces, par l'intercession de celle qui fut la plus humble et la plus honorée de toutes les femmes, lorsque l'Ange lui dit: *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

L'humilité est une vertu qui semble convenir proprement aux pécheurs qui se reconnaissent, et qui, touchés du désir de leur salut, entrent dans les voies de la pénitence. Il y a une vérité qui les découvre à eux-mêmes et qui les confond; une justice intérieure qui les reprend et qui les condamne. Leur conscience les afflige, le poids de leurs péchés les abaisse, et le premier effet de la grâce de Jésus-Christ, c'est de leur faire sen-

tir combien ils s'en étaient rendus indignes. On peut dire pourtant que l'humilité est proprement la vertu des saints; parce qu'étant plus convaincus de leurs faiblesses, plus éclairés des lumières de Dieu, plus persuadés de sa grandeur, plus touchés de ses bienfaits, et plus soumis à ses volontés, ils lui rendent aussi plus d'honneur, et se détachent plus d'eux-mêmes. De là viennent ces conséquences que les Pères de l'Eglise ont si souvent tirées; que plus on approche de Dieu, plus on est humble; que le fondement de l'humilité est la connaissance de soi-même, et que la mesure de la connaissance de soi-même, c'est la connaissance de Dieu; qu'on avance d'autant plus dans la justice et dans la charité, qu'on se perfectionne dans l'humilité chrétienne, et qu'on n'est saint qu'à proportion qu'on est humble.

C'est sur ce fondement que j'établis les preuves de la sainteté de François de Paule. Son esprit, son cœur, ses actions, son nom, son ordre, tout respire l'humilité; c'est par elle qu'il a vécu; c'est pour elle qu'il était né. La Providence de Dieu qui veille sur ses élus, et qui pose lui-même le fondement de leurs vertus, permit que celui-ci naquît d'une mère humiliée par une longue stérilité et qu'il fût obtenu par les vœux qu'elle fit au patriarche saint François, modèle d'une vie humiliée et anéantie, afin que par les impressions qu'il recevrait de ces deux astres, pour ainsi dire, qui présidaient à sa naissance, il fût comme le fruit et l'ouvrage de l'humilité, lui qui devait un jour en donner de si grands exemples à toute l'Eglise.

Il se perfectionna d'autant plus dans cette vertu, qu'il n'y trouva pas dans les commencements de sa vie, les obstacles qu'y mettent ordinairement les pères passionnés de la fortune de leurs enfants, et les mères ambitieuses. Vous le savez, messieurs, à peine sont-ils nés, ces enfants, qu'on les accoutume à l'orgueil et à la mollesse. On les élève sans aucun principe pratique de religion. Au lieu de maintenir en eux l'Esprit de Dieu, on leur souhaite, et on leur inspire l'esprit du monde. A peine viennent-ils de renoncer aux pompes du siècle, qu'on les leur montre, et qu'on leur enseigne à les aimer. Ils ont promis de suivre l'Evangile, et on les assujettit à la coutume. Ainsi la vanité se saisissant de ces âmes encore tendres, elles cessent d'être fidèles à mesure qu'elles deviennent raisonnables, et perdent l'innocence de leur baptême, presque aussitôt qu'elles l'ont reçue. François fut formé dans une discipline plus chrétienne. La mère de ce nouveau Samuel le destina dès sa naissance à la piété; elle voulut que la maison de Dieu devînt la sienne. Dès qu'il fut capable de connaître la vertu, elle l'envoya la pratiquer parmi de saints et humbles religieux, afin que l'humilité lui devînt comme naturelle. Elle se priva volontairement de la consolation de voir un fils qu'elle avait désiré pour Dieu, plus que pour elle; de peur que la contagion du siècle ne ternît en quelque façon la pureté de son innocence.

Ce fut pour favoriser l'humilité naissante de cet enfant, que Dieu permit qu'il fût élevé, non pas dans la science qui enfle, mais dans la charité qui édifie. Les discordes civiles ayant jeté le trouble et la confusion dans toutes les parties de la Sicile, et les universités étant ou dissipées ou inaccessibles pour lui, Dieu lui servit lui-même de maître, dans la retraite et dans le silence, et lui apprit cette science des saints qui fait les véritables humbles. Jamais disciple ne fut plus docile ni plus attentif. Il travaillait à purifier son cœur, et non pas à polir son esprit; il employait à la prière ce temps qu'on donne à des études humaines : études, amusement sérieux d'un âge inutile, et fondement ordinaire de l'orgueil et de l'ambition de ceux qui s'y attachent; études, qui ne servent souvent qu'à faire gémir une faible raison sous le poids des difficultés qui s'y rencontrent; études qui n'étant rapportées ni à la gloire Dieu, ni au service de l'Eglise, ne font que confondre la vérité par des subtilités recherchées, et nourrir dans l'esprit une vaine complaisance de soi-même.

Aussi ne se proposa-t-il pas pour exemple ceux qui s'étaient servis de leur savoir comme d'un moyen pour se faire une grande réputation, ou pour se pousser dans le monde. Il ne voulut point voir la conséquence de se rendre habile, en un temps où les lettres étant peu cultivées, et les esprits communément grossiers, il était aisé de se distinguer; en un pays où la fortune se donne au mérite, et où la seule réputation d'en avoir, élève quelquefois aux premières dignités de l'Eglise. Il chercha des modèles d'humilité, et non pas des modèles de grandeur et de gloire. Ce fut dans ce dessein qu'il se fit conduire à Assise et au Mont-Cassin, pour y révérer les fondateurs de deux des plus célèbres ordres de l'Eglise. C'est là que marchant avec respect sur les vestiges de ces saints hommes, il recueillait les restes de leur esprit, qu'il avait dessein de renouveler en lui-même. C'est là que puisant dans les sources de la discipline monastique les règles de la ferveur et de la pénitence chrétienne, non-seulement il apprenait à devenir saint, mais encore à laisser un jour une nombreuse postérité de saints. C'est là que, prosterné sur les tombeaux de ces hommes, qui s'étaient ensevelis vivants dans les solitudes, il se confirma dans le dessein de mourir entièrement au monde, et de mener une vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ, selon le langage de l'Apôtre.

C'est une vérité que l'Esprit de Dieu nous enseigne, et que nous n'éprouvons que trop en nous-mêmes, qu'il n'y a rien de si funeste à la piété, que le commerce et la contagion du monde. On y marche par la voie large dont la fin est la perdition; le vice y est autorisé par l'exemple et par la coutume, la pratique de la loi de Dieu y est interrompue par plusieurs péchés plus grands, ou

plus petits, selon que la cupidité domine, et que la charité s'affaiblit, le cœur ne peut s'y sauver de certains intérêts et de certaines passions secrètes qui l'éloignent de la perfection. Il faut sortir de cette Egypte pour aller sacrifier à Dieu dans le désert, et quitter le monde, si l'on ne le peut quant au lieu et à la demeure, du moins par esprit et par l'affection du cœur, en faisant tous les jours de nouveaux progrès dans la foi et dans la piété. Mais comme on trouve à tous moments des difficultés insurmontables, et qu'il faut se raidir sans cesse contre ses mœurs et ses coutumes, il est plus sûr de le quitter tout d'un coup, que de le vaincre tant de fois.

Ce fut la résolution que prit François de Paule, quittant le monde avant que de l'avoir connu. Il s'avança dans la perfection sans empêchement et sans obstacle; il se retira dans les déserts de la Calabre, pour se dérober aux yeux des hommes, et n'avoir d'autre témoin de ses bonnes œuvres, que celui qui en devait être la récompense. Il voulut avoir le mérite de la vertu, sans en avoir la réputation, et crut que son bonheur était d'être aimé de Dieu, et sa sûreté d'être inconnu aux hommes. Il ne travailla plus qu'à pratiquer l'humilité, qu'à conseiller l'humilité, qu'à établir un ordre et une discipline d'humilité.

Quel fondement voulut-il donner à son institut si saint dans ses principes, si édifiant dans ses pratiques, si évangélique dans ses fins, sinon l'humilité? Comme les noms renferment l'essence des choses, et que les ordres sont l'ouvrage des mains de leurs fondateurs, les expressions de leurs vertus, et le caractère de leur esprit; il voulut que le nom de ses disciples leur représentât leur principale obligation et sa principale vertu. Comme la vanité cherche les titres les plus éclatants pour se distinguer dans les familles, l'humilité lui fit imaginer le moindre de tous, pour faire la différence de la sienne. Il lui imposa la loi d'une abstinence perpétuelle, pour l'entretenir dans la pénitence, compagne inséparable de l'humilité évangélique. On ne sait que trop combien est formidable à la délicatesse des hommes mondains, ce temps que l'Eglise destine à la mortification des sens, et à l'austérité du jeûne. On le sent arriver avec tant de peine; on s'y prépare par tant d'excès; on le passe avec tant de chagrin; on cherche tant de prétextes pour s'en dispenser, et tant d'adoucissements pour le rendre plus supportable. On en attend la fin avec tant d'impatience; on en sort avec tant de joie; on cherche avec tant de soin les moyens de se réparer et de se refaire; tant la chair et le sang se révoltent contre cette pratique de religion et de pénitence.

Ce saint patriarche a voulu que ses enfants passassent toute leur vie, comme l'Eglise vous fait passer une des moindres portions de l'année. Il leur a proposé la charité comme l'âme de ce pieux institut. C'est pour cela qu'il reçut du ciel ce glorieux étendard qui fut comme ses armes et son titre de noblesse, comme la marque des actions héroïques qu'il avait faites et qu'il devait faire, et comme une exhortation vivante à ses descendants du zèle et de l'amour qu'ils devaient avoir pour Dieu et pour son Eglise. Mais il a voulu que l'humilité fût la gardienne des autres vertus, et la qualité essentielle de sa religion. Gédéon disait autrefois: *Ma famille est la plus basse dans Manassé, et moi je suis le moindre dans la maison de mon père* (*Judic.*, VI). Notre saint tenait le même langage: Mon ordre doit être le plus humble de tous les ordres de l'Eglise, et il faut que je sois le plus humble sujet de mon ordre.

En effet, avec quelle joie servait-il dans les plus bas ministères de la religion, ceux dont il était le père et le maître par la supériorité de sa vertu, autant que par la prééminence de sa charge; avec quel humble sentiment de lui-même refusa-t-il de recevoir les ordres sacrés, que le souverain pontife voulut lui conférer par l'imposition de ses mains sacrées? Qui est-ce qui méritait mieux d'entrer dans le sacerdoce de Jésus-Christ, que celui qui par sa vie et par ses mœurs, s'était rendu conforme à Jésus-Christ même? Lui manquait-il quelque qualité nécessaire à ceux qui s'engagent au ministère des autels? N'avait-il pas cette foi vive dont parle Jésus-Christ, capable de transporter les montagnes? Ne brûlait-il pas du feu de cette charité puissante qui détache le cœur du monde, et de tout ce qui lui appartient, et qui fait qu'on n'aime que Dieu, ou pour Dieu? S'il faut être pauvre, pour imiter ce souverain prêtre, qui se dépouille de tout dans l'eucharistie, François n'avait que des racines pour vivre, et un cilice pour se couvrir. S'il faut être pur d'esprit et de corps pour offrir cet Agneau sans tache; la solitude où il s'était retiré dès ses plus tendres années, pouvait répondre de son intégrité et de son innocence.

S'il faut être désintéressé quand on a choisi Dieu pour son partage, François se servit-il de l'ascendant qu'il eut sur l'esprit des princes? accepta-t-il les libéralités et les présents qu'ils lui offrirent? se fit-il un mérite devant Dieu de procurer à ses religieux des commodités temporelles? eut-il ce zèle ardent et empressé, qu'on ne voit que trop souvent dans les maisons mêmes les plus réformées, où les particuliers, par un désir séculier de paraître habiles, ou par la vanité de se rendre utiles et nécessaires à leurs frères, tâchent d'agrandir la communauté aux dépens de leur propre vertu, et contentent souvent leur propre cupidité, sous le titre de la commodité commune; que pouvait-on désirer en lui? la pénitence? depuis les jours de Jean-Baptiste on n'avait vu une austérité de vie plus étonnante; la science? il avait puisé dans l'oraison et dans la retraite, des connaissances plus pures et plus nobles que celles que donne l'étude. Enfin, quel homme fut jamais plus propre à sacrifier le corps et le sang de Jésus-Christ, que celui qui lui avait fait un sacrifice de tous les moments de sa vie? Quelle bouche était

plus capable de le consacrer que celle qui ne s'était jamais ouverte que pour annoncer sa vérité, ou pour louer sa miséricorde?

Cependant cet homme si saint, à qui Jésus-Christ par la bouche de son vicaire, donnait des marques d'une vocation indubitable, se regarde comme indigne de cet excellent, mais redoutable ministère. Eh! que peuvent penser ceux qui, étouffant tous les sentiments de la foi et de la piété chrétienne, usurpent le sacerdoce de Jésus-Christ sans qu'il les y appelle, et se chargent inconsidérément d'un fardeau qui les presse et qui les accable! que diront ceux qui se jettent dans l'Eglise sans avoir expié leurs péchés passés par une pénitence sincère, et qui après avoir mené une vie profane dans le monde, vont encore au pied des autels mener une vie sacrilége; que diront ceux qui ne regardent la prêtrise que comme un passage aux dignités ecclésiastiques, et qui font servir d'instrument à leur ambition les mystères les plus saints de la religion, et le sacrifice de Jésus-Christ même; qu'ils admirent l'humilité de François de Paule, et qu'ils gémissent de leur orgueil devant Dieu et devant les hommes.

Mais la vertu de ce saint ne fut jamais plus admirable, que lorsqu'elle se trouva comme hors de son centre et que la providence de Dieu le tira de l'obscurité de sa vie cachée pour le faire paraître dans la plus éclatante partie du monde, je veux dire dans les cours des princes. Quand je me le représente assis à côté du souverain pontife, qui reçoit ses conseils comme des oracles; quand je me figure le plus grand roi de la terre à ses pieds, implorant humblement son secours, et l'honorant comme l'arbitre de sa vie ou de sa mort; quand je me représente non-seulement les peuples, mais encore les grands du monde, accourant à l'envi, pour avoir part à ses bénédictions et à ses prières: je dis en moi-même, que cette tentation est délicate, et que c'est une grande et rare vertu qu'une humilité qui est honorée! Il n'est pas difficile de se contenir dans les bornes d'une juste modération, et de se resserrer en soi-même, quand on est réduit aux ténèbres d'une vie obscure. On résiste aisément à l'orgueil, quand il n'est pas soutenu par une grande réputation, ou fortifié par un grand mérite. On a quelque honte de se croire, quelque bonne opinion qu'on ait de soi, quand on est seul à s'estimer et à s'applaudir, et quand on n'a pour soi d'autre approbateur, ni d'autre flatteur que soi-même. Mais lorsqu'on se voit honoré et qu'on fait du bruit dans le monde, lorsqu'on s'attire la louange et l'admiration par des talents ou par des vertus extraordinaires; qu'il est dangereux qu'on ne soit de l'avis du public, qu'on ne vienne à se louer et à s'admirer un peu soi-même, malgré toute sa modération, et qu'on ne mêle quelque grain de son propre encens à celui qu'on reçoit des autres. Notre saint évita ce péril, il se jugea par sa conscience, et non pas par sa réputation, et n'oublia pas ce qu'il était devant Dieu, quelque glorieux qu'il fût devant les hommes.

En effet, y eut-il jamais vie plus pleine de merveilles que la sienne? On l'avait vu marcher sur les eaux comme sur un marbre solide et passer avec confiance sur son manteau ce détroit qui sépare l'Italie de la Sicile, au milieu des Scylla et des Carybde, lieux diffamés par tant de naufrages. Il avait paru élevé dans l'ardeur de sa prière, et séparé de la terre dans un corps terrestre et mortel, à la vue des rois et des reines, témoins d'un si saint et si surprenant spectacle. On l'avait vu tant de fois arracher des mains de la mort la proie qu'elle avait déjà presque enlevée. Souffrez, messieurs, que j'appelle ici en passant ces hommes de difficile créance, qui, selon le langage d'un apôtre, *blasphèment tout ce qu'ils ignorent* (*Jud. epist. vers.* 10), et qui donnant à la puissance de Dieu les mêmes bornes que Dieu a données à leur connaissance, se plaisent à rejeter les miracles les mieux établis, ou par un faux honneur de ne vouloir être ni trompeurs ni trompés, ou par une résolution vague de ne croire que ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux.

J'avoue qu'il y a une simplicité superstitieuse qui croit tout, qui assure tout, qui se plaît à donner au mensonge la forme de la vérité quand elle peut le couvrir de quelque prétexte de religion et une crédulité populaire qui établit de faux miracles, comme la vaine subtilité des savants et la sagesse aveugle des libertins, refusent d'en reconnaître de véritables. Mais je sais aussi que Dieu a ses serviteurs choisis, à qui il communique plus abondamment sa sagesse et sa puissance, que le bras du Seigneur n'est pas accourci, qu'en tout temps il aura soin de son Eglise, et que le besoin des miracles étant souvent le même, il n'est pas incroyable qu'il en fasse en ces derniers temps, comme il en faisait aux premiers siècles. Sa vérité qui a dit que *ceux qui croiraient en lui, feraient de plus grands prodiges que lui* (*Joan.*, XIV), dure encore; et tant qu'il y aura des saints dans l'Eglise, on y verra des miracles qui surpasseront la portée des esprits faibles, et qui confirmeront dans les purs sentiments de la religion ceux qui auront le cœur soumis à l'Evangile.

Mais le plus grand miracle qu'ait fait ce grand homme, c'est de n'avoir pas été ébloui de la gloire que ses miracles lui avaient acquise. Il s'anéantissait lui-même, tandis que tout l'univers lui applaudissait. Il avait plus de soin de cacher ses bonnes œuvres, que nous n'en avons de cacher les mauvaises. On eût dit qu'il avait honte de servir d'instrument indigne à la puissance de Dieu, dans ses œuvres miraculeuses, tantôt les rejetant sur la vertu de quelques herbes qu'il cultivait lui-même exprès, tantôt donnant des cierges bénits pour faire tomber l'honneur de ces grands événements sur les bénédictions de l'Eglise. Son humilité lui dérobait ainsi toutes les vertus et toutes les lumières dont il était rempli. La grâce qui

le faisait paraître grand aux yeux des autres, le cachait à lui-même; et l'on a vu accomplir en sa personne le souhait des plus grands serviteurs de Dieu, de ne point pécher et de se regarder comme pécheurs, et d'être saints sans s'apercevoir qu'ils le fussent. Mais cette humilité fut la cause de son élévation et de sa gloire. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est la conduite ordinaire de Dieu à l'égard des saints de les élever à mesure qu'ils s'humilient. Comme il sait confondre l'orgueil des pécheurs, il sait honorer l'humilité des justes; soit pour donner plus de créance et d'autorité à la vertu, qui d'elle-même paraît infirme, et pour la rendre plus vénérable aux yeux des hommes, soit pour faire éclater sa providence par ces moyens inconnus, mais infaillibles qu'il a, de tirer quand il veut la lumière des ténèbres, et la gloire du fond des abaissements; soit pour faire voir à ceux qui le suivent, à ceux mêmes qui s'éloignent de lui, qu'on ne perd rien en le servant, et qu'on retrouve dans le monde les biens et les avantages mêmes qu'on y méprise et qu'on y sacrifie pour lui. Quoi qu'il en soit, l'Ecriture sainte nous enseigne, tantôt *que la gloire est le partage de l'humble de cœur* (*Prov.*, XXIV) : tantôt, *que l'humilité est un préjugé certain et un présage infaillible de la gloire qui doit la suivre* (*Prov.*, XV) : tantôt, *que l'élévation est une suite nécessaire, et la récompense naturelle de celui qui s'est abaissé* (*Joan.*, XIV). C'est ainsi que par le tempérament de son adorable sagesse, Dieu entretient et gouverne ses élus. Il les humilie, de peur qu'ils ne soient accablés du poids de la gloire qu'il leur destine; il les élève, de peur qu'ils ne succombent sous la connaissance qu'il leur donne de leurs infirmités et de leurs misères. Il leur fait sentir par sa vérité qu'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, et il leur fait éprouver par sa grâce qu'ils peuvent tout en celui qui les soutient et les fortifie.

Or, messieurs, cet ordre d'équité et de justice, cette compensation de grandeur et d'abaissement ne parut jamais mieux que dans la vie de l'humble, du pauvre, et toutefois du grand et de l'illustre François de Paule. Dieu le tira, pour ainsi dire, du néant de son humilité pour le revêtir de sa force et de sa sagesse, et pour en faire un de ces hommes singuliers dont il se plaît de donner de temps en temps comme un spectacle à son Eglise, par les grandes vertus que sa grâce produit en eux, et par les œuvres merveilleuses que sa puissance fait par leur ministère, afin d'exciter la ferveur des gens de bien par l'exemple vivant d'une piété extraordinaire, et de confirmer la foi des pécheurs par la vue des prodiges qui surpassent les forces de la nature. Examinez donc avec moi les grâces que Dieu fit par lui et celles qu'il lui avait faites. Voyez combien il est descendu, en voyant où il est monté, et jugez de la profondeur de son humilité par le degré d'honneur où Dieu l'élève.

Je n'ai d'abord qu'à parcourir tout cet univers, et à vous découvrir tout d'un coup toute la face de la nature. On eût dit que Dieu l'en avait fait le seigneur et le maître. Est-il besoin de confirmer la vérité? Faut-il instruire, secourir ou édifier le prochain? tout cède à sa foi; sa charité n'a point de bornes; les éléments, pour lui obéir, rompent leurs lois et perdent leurs qualités les plus naturelles. Les astres arrêtent leur cours et détournent leurs malignes influences. Les vents étouffent leur souffle fatal et s'apaisent. La mer brise ses flots écumeux et se calme. La terre force les saisons, et devient fertile en tout temps. Des sources d'eau vive sortent des veines d'un rocher aride à la parole de ce Moïse. Le feu divise ses flammes, et les amortit quand cet ange du Seigneur va descendre dans la fournaise. Le ciel s'ouvre ou se ferme, retient ou répand ses rosées à la prière de cet Elie. Les montagnes s'ébranlent, et ces masses sans soutien demeurent suspendues par la force de la foi de ce thaumaturge. Les créatures les plus insensibles s'arrêtent ou se meuvent à la volonté d'un homme mortel; et toute la nature étonnée, attentive, obéissante, reconnaît en lui le pouvoir de son Créateur, et révère sa sainteté et son innocence.

Ne croyez pas, messieurs, que je m'abandonne à ma propre imagination, que je prenne pour fondement de ce discours une tradition superstitieuse, et que je veuille rendre vos esprits attentifs par le magnifique récit de ces événements admirables. Je parle sur des témoignages certains, sur la foi de l'Eglise même, et je veux mériter votre attention, plus par la vérité que par la grandeur de ce que je dis. Dieu est le maître de ses faveurs et de ses grâces, et pourquoi ne croirons-nous pas qu'il ait fait servir une partie de ses créatures à la gloire de celui qui ne s'en servait que pour se cacher, pour se confondre et pour s'anéantir devant le Créateur qui les a faites?

Ce serait peu d'avoir eu cet empire sur les éléments, s'il ne l'avait exercé sur les hommes mêmes, par cette grâce des guérisons qui le rendait l'objet de la vénération et de la tendresse des peuples. Il y a deux sortes de miracles, selon la remarque de saint Cyrille d'Alexandrie : ceux de la puissance, et ceux de la charité. Les premiers n'étant faits que pour frapper ou pour convaincre l'esprit de ceux qui les voient, ne produisent ordinairement que l'admiration et la crainte : les seconds étant faits pour le soulagement et pour le secours des misérables, touchent le cœur, et joignent à la surprise et à l'étonnement l'amour et la reconnaissance. Ceux-là effraient et rebutent, pour ainsi dire; ceux-ci consolent et attirent. Jésus-Christ montre son pouvoir par cette pêche miraculeuse que son Evangile nous représente. Le plus hardi de ses apôtres s'écrie : *Sortez, Seigneur, et ne demeurez plus avec un pécheur tel que je suis* (*Luc.*, V). Il chasse les démons, et tout un peuple alarmé de cette puissance qui pouvait les protéger, mais qui pouvait aussi

les perdre, le prie de s'éloigner de la contrée (*Matth.*, VIII). Il propose le plus grand de tous ses miracles, le sacrement de son corps et de son sang ; ses disciples en sont surpris et l'abandonnent. Mais guérit-il des lépreux, des aveugles, des paralytiques ; *une grande multitude de peuple le suit, voyant les miracles qu'il faisait sur les malades* (*Joan.*, VI) ; pour nous apprendre, ajoute ce Père, que la véritable gloire parmi les hommes, consiste à être puissant et à être utile, et qu'on ne peut manquer d'en être honoré, quand on les tient par l'intérêt et par l'estime, et quand on sait, après s'être rendu considérable par sa vertu, se rendre encore agréable par ses bienfaits.

Tel fut ce saint homme dans le cours de sa vie mortelle. On le vit dans son désert qui servait comme de refuge public à tous les malheureux, réparer dans les uns les accidents de la fortune, dans les autres les défaillances de la nature. On le vit traverser toute la Sicile, laissant partout des traces d'une charité bienfaisante. Là il ranime un enfant mourant et le rend aux vœux d'une mère éplorée. Ici il remet la vigueur dans des corps usés et consumés par des fièvres invétérées. Là il guérit des plaies où tout l'art s'étant épuisé, n'avait pu connaître autre chose, sinon qu'elles étaient incurables. Ici il fait refermer des sépulcres ouverts, et redonne la vie à ceux qu'on y porte. Tout cède à l'efficace de sa parole. Mais il ne s'arrête pas à la santé du corps, il travaille au salut de l'âme. Il détruit dans les mêmes sujets et les maladies qui les affligent, et les vices qui les corrompent. Partout où il porte sa charité, il inspire la pénitence, et guérit par ses instructions salutaires l'avarice, l'ambition, la colère, l'aveuglement, maladies aussi populaires et aussi dangereuses que toutes les infirmités corporelles.

Que ne puis-je vous représenter ici cet homme simple et sans étude, avec la seule autorité que lui donnait sa vertu et la seule éloquence que l'Esprit-Saint lui inspirait, changeant par ses discours touchants et persuasifs les mœurs d'une province entière que le déréglement des princes et la licence des guerres passées avaient perverties ? Que ne puis-je vous le faire voir au milieu des plus célèbres docteurs, expliquant les mystères les plus profonds de la théologie, et montrant combien ces lumières et ces connaissances qu'on tire d'une humble et fervente oraison, sont supérieures à celles qu'on acquiert par le travail et par la force du génie? Que ne puis-je vous le représenter, exposant à ses disciples les sentiments de son esprit et de son cœur sur les règles de son institut, et confirmant par son exemple ce que disait autrefois un Père de l'Eglise, qu'il n'appartient de parler dignement des maximes évangéliques, qu'à ceux qui les aiment et qui les pratiquent? Mais ne nous arrêtons pas à ces talents quoique glorieux, qu'il avait reçus pour l'instruction et pour le secours des peuples, passons à ces endroits éclatants de sa vie, où la Providence divine l'élevant au-dessus de toutes les grandeurs de la terre, sembla l'établir le protecteur, et si je l'ose dire, l'arbitre du salut des rois et des royaumes.

Rappelez en votre mémoire le danger que courut de son temps l'Italie, de tomber entre les mains de l'impie Mahomet (*Mahomet* II) et de ses troupes infidèles. Ce prince, qui joignait à une grande puissance une ambition démesurée, et qui par ses vices et par ses vertus s'était rendu la terreur de la terre, après avoir conquis l'empire des Grecs, se proposa de ravager celui des Romains, et crut que pour détruire la religion de Jésus-Christ, il fallait l'aller étouffer jusque dans sa source. Quelque grande que fût l'entreprise, elle lui parut infaillible, s'il pouvait la rendre secrète. Ainsi, couvrant son dessein de la foi des traités et des apparences de paix, menaçant ses voisins pour endormir les plus éloignés, il ne doutait pas de la conquête de l'Italie, s'il pouvait se saisir de quelque place dans la Sicile. Que les jugements de Dieu sont adorables, et qu'il sait bien quand il veut, par de faibles moyens, confondre l'orgueil et la fausse prudence des hommes !

François, cet homme caché dans les bois et dans les roches, sans aucune expérience dans les affaires, attentif à lui-même et ne sachant ce qui se passe autour de lui, pénètre le secret de ce barbare politique, et découvre dans son désert ce qu'on projette dans l'Asie. *Je vous rends grâces, mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits*, disait autrefois Jésus-Christ (*Matth.*, XI). Nous pouvons dire aujourd'hui de même en faveur de notre saint enflammé du zèle de la religion et de l'amour de la patrie. Il interrompt le cours de sa contemplation, il exhorte les princes à la défense, les évêques à la prière, les peuples à la pénitence : il redouble lui-même ses austérités pour fléchir le courroux céleste. Mais soit que Dieu eût aveuglé ces princes et leurs conseils pour faire voir qu'il est le maître des événements ; soit qu'il voulût punir les péchés des peuples et les ramener à lui en les laissant aller jusqu'au penchant de leur ruine ; soit qu'il eût dessein de relever la gloire de son serviteur par le peu de créance même qu'on donnerait à ses paroles, il permit qu'on prît ses avis et ses prédictions pour des visions d'un ermite contemplatif, ou pour des remontrances importunes d'un sujet bizarre, jusqu'à ce que l'événement eût justifié la vérité de la prophétie et que l'invasion subite des Turcs, par la prise d'une des meilleures places de la Sicile, eût jeté dans tout le monde chrétien l'étonnement et l'épouvante.

Quelle fut alors la face de cette malheureuse province ! ceux qui devaient répandre leur sang pour les autels et pour la patrie, songeaient à la fuite et non pas à la défense. Les prêtres se préparaient à être immolés à Jésus-Christ et à lui servir de victimes, peut-être en offrant son sacrifice. Les peuples dé-

désespérant d'échapper au glaive ou aux chaînes des infidèles, n'attendaient plus que la mort ou la servitude. On croyait déjà voir les temples changés en mosquées, le croissant arboré où la croix de Jésus-Christ était adorée, et la capitale du christianisme devenir le siége de la grandeur et de la puissance des infidèles. Le pape implorait vainement le secours des rois et des capitaines de l'Europe. Cependant le tyran pour profiter de ses avantages, couvrait la mer de voiles et de vaisseaux, faisait marcher ses vieilles troupes endurcies sous le fer, accoutumées au carnage, et se disposait à venir lui-même à leur tête éteindre l'Eglise et l'empire tout ensemble, et ajouter au meurtre de tant de rois celui du souverain pontife de Jésus-Christ.

Tu viendras jusque-là, superbe et formidable puissance; *et là tu briseras*, comme la mer, *tes flots orgueilleux* contre un atome et un grain de sable (*Job*, XXXVIII). Ce ne sera ni le nombre de nos soldats, ni la prudence de nos capitaines, ni les efforts, ni les conseils des princes confédérés qui renverseront tes desseins, ce sera la prière d'un pauvre ermite. En effet, il se renferme huit jours entiers dans sa cellule pour prier en secret le Père céleste. Il en sort comme un autre Moïse, pour annoncer à Israël la mort de Pharaon et la délivrance de son peuple. Il ranime le courage des soldats que la crainte avait dispersés, dans le désespoir des affaires publiques; et donnant au général qui les commandait des cierges bénits pour gage assuré de la défaite des ennemis, il obtint la plus belle et la plus importante victoire que les chrétiens aient jamais remportée sur les infidèles.

Qu'il est vrai ce que l'Ecriture nous enseigne, que la prière d'un homme de bien est puissante sur les miséricordes de Dieu! cependant on n'y fait point de réflexion. Combien de guerres glorieusement soutenues; combien de paix heureusement terminées, dont on attribue le succès, ou à la force, ou à la prudence de la chair, dont l'honneur est peut-être dû à l'oraison d'un solitaire, qui levait les yeux et les mains au ciel, tandis qu'Israël combattait en pleine campagne? Combien de santés précieuses à l'univers qu'on croit conservées par la vigueur du tempérament, ou rétablies par le secours de l'art ou de la nature, qui sont le fruit des vœux et des larmes d'un homme de bien qui prie en secret le Père céleste? Eh! messieurs, quand on voit le débordement des passions et des péchés qui règnent aujourd'hui dans le christianisme, tant de corruption dans les mœurs, tant de relâchement dans la discipline, tant d'iniquité dans les jugements; tant d'infidélités dans les mariages, tant de profanations dans les églises, tant d'hypocrisie dans l'usage des sacrements; qu'il est aisé de conclure, que parmi cette foule de pécheurs qui provoquent la colère du ciel, il y a quelques justes cachés qui la retiennent! On a peine à reconnaître le doigt de Dieu en ces rencontres et l'on aime mieux attribuer ces prospérités publiques ou particulières à une impuissante sagesse dont les hommes se flattent, ou à je ne sais quelle fortune dont leur vanité se fait une idole, qu'au pouvoir que donne celui qui voit tout et qui règle tout à ceux qui l'aiment et qui le servent. Ainsi, François eut la gloire d'être le libérateur et l'ange visible de l'Italie.

Mais s'il eut le bonheur de protéger les Etats chrétiens, il eut le courage d'annoncer la vérité aux rois qui les gouvernaient. C'est ici, messieurs, que j'ai besoin de cette favorable attention dont vous m'honorez. Une des plus grandes merveilles, dit saint Bernard, que Dieu opère en ses saints, c'est de les rendre en même temps humbles et magnanimes; humilité sans bassesse, magnanimité sans orgueil; humilité noble, qui fait qu'ils se confient d'autant plus en la puissance de Dieu dans les choses qui sont difficiles, qu'ils présument moins de leurs propres forces; magnanimité modeste, qui leur inspire d'autant plus de crainte et de reconnaissance pour Dieu, qu'ils en ont reçu plus de grâce. De là se forme en leur cœur ce juste tempérament de retenue et de courage; ils respectent les hommes, mais ils ne peuvent respecter leurs erreurs. Ils n'ont pas dessein d'offenser les grands du monde, mais ils craignent de blesser leur conscience, en leur dissimulant ou en leur déguisant leurs péchés. Ils s'humilient toujours eux-mêmes, mais ils n'humilient jamais la justice; le crédit de la vérité est plus puissant sur eux que le crédit de la coutume, et résolus de se séparer du siècle par une sainte singularité, plutôt que de s'y conformer par une société criminelle, comme ils se soumettent eux-mêmes à la loi de Dieu, ils voudraient y ramener et y réduire tous les pécheurs qui s'en écartent, sans avoir égard ni à leur rang ni à leur naissance.

Ce fut dans cet esprit que François de Paule entra dans les cours des rois pour y annoncer la vérité que la flatterie de leurs sujets et leurs propres passions leur cachent ordinairement. N'osa-t-il pas remontrer au roi de Naples les misères des peuples, qui gémissaient sous le poids des tributs excessifs qu'il leur imposait? Ne lui dit-il pas avec un zèle discret, mais généreux, qu'il n'était riche que du bien d'autrui; qu'il ne devait pas se regarder comme le maître de ses trésors, pour en disposer à sa volonté, mais comme le dispensateur pour les employer au salut public. Qu'il était établi ministre de Dieu pour rendre ses peuples heureux, non pas pour en faire des misérables, en consumant en luxe et en débauches les subsides tirés du travail et de la substance des pauvres? Ne fit-il pas distiller du sang d'une pièce de monnaie qu'il rompit en sa présence, pour le convaincre par le miracle, s'il ne pouvait le convertir par les remontrances; pour lui inspirer la compassion par cette preuve sensible de la misère et de la calamité publique, et pour lui faire connaître sa violence et son inhumanité, en lui montrant sur cet insensible métal, une image touchante

de la plaie qu'il faisait dans le cœur des peuples? Mais quelle fut sa fermeté, lorsque après avoir essayé d'apprendre à vivre à un roi de Naples, il vint enseigner à un roi de France à bien mourir?

Vous savez, messieurs, que c'est de Louis onzième que je parle. Ce prince impénétrable dans ses desseins, implacable dans ses colères, toujours soupçonneux et toujours suspect, accoutumé à tendre des piéges, et à craindre pour lui les piéges qu'il avait tendus, odieux aux autres et à lui-même, traînait dans une triste retraite les misérables restes d'une vie qu'il avait passée à troubler les autres, et à s'inquiéter lui-même. Dieu qui punit souvent les pécheurs par leurs propres péchés, le livra à ses chagrins et à ses soupçons; et faisant du sujet de ses passions, la matière de ses supplices, permit qu'il fût déchiré par ses propres défiances; et qu'après s'être fait craindre de tout le monde, il craignît tout le monde aussi. Il avait la mort sans cesse devant les yeux, non pas pour s'y préparer, mais pour s'en défendre; quelque habile qu'il fût en l'art de feindre, il ne put dissimuler cette faiblesse. Plus touché du désir de conserver son autorité, que de l'appréhension de perdre son âme; entreprenant des pèlerinages plutôt par timidité, que par pénitence; cherchant à se soutenir dans ses frayeurs et à calmer sa conscience inquiète, par des dévotions superstitieuses, et se faisant contre la mort, comme un rempart d'images et de reliques de ces mêmes saints qui l'ont si sagement attendue, ou si généreusement endurée, il cherchait vainement tous les secours imaginables; et ne pouvant rien se promettre ni de l'art, ni de la nature, il se flattait enfin de l'espérance d'une guérison miraculeuse.

O mort, que ta mémoire a d'amertume pour ceux qui vivent dans les biens et dans les grandeurs de ce monde (*Eccles.*, XLI)! Ce fut alors que ce prince, après avoir invoqué tous les saints du ciel, eut recours à ceux de la terre, et que donnant tout pour son âme, ainsi que parle l'Ecriture, il envoya des ambassadeurs jusqu'au fond des montagnes de la Calabre, pour obliger François à venir faire un miracle en sa faveur et à lui prolonger sa vie. Un homme moins solide aurait cru qu'il fallait se hâter de recevoir un honneur qu'on rendait à sa réputation et à sa vertu. Il aurait regardé la France comme un théâtre propre à faire éclater la gloire de Dieu, et par accident la sienne propre. Il aurait porté le roi à la justice et à la piété, mais il aurait tâché de gagner ses bonnes grâces, il eût pris cette occasion de mettre en crédit son nouvel institut, et d'attirer la protection et les libéralités du prince, en lui donnant au hasard des espérances d'une longue vie, et, faisant les affaires de Dieu et de sa religion, il n'eût pas négligé les siennes propres.

Il y a certains intérêts délicats et certaines ambitions spirituelles que les dévots ne savent que trop accommoder avec la vertu; leurs intentions ne sont pas toujours si pures qu'il n'y entre un peu de raison et de considérations humaines, et dans ce qu'il semble qu'ils font pour Dieu, ils ne laissent pas de donner quelque satisfaction à leur amour-propre. François ne se meut par aucun de ces motifs. Ni les fatigues d'une longue pénitence, ni le désir d'avancer son ordre encore naissant, ni le plaisir de se voir recherché par le plus grand roi de la terre, ni la gloire d'aller annoncer aux grands du monde des vérités que le monde ne leur apprend pas, ni l'espérance d'avoir un grand royaume pour spectateur de sa vertu, rien ne l'éblouit, rien ne l'ébranle. Il ne marche pas sans mission; il faut que le souverain pontife le lui commande et qu'il mette à couvert toutes ses vertus par l'obéissance.

Mais conservera-t-il dans l'occasion une si sainte indifférence? Quand il verra la première tête du monde s'abaisser devant lui, ne sera-t-il point attendri? N'aura-t-il pas quelques égards? N'apprendra-t-il pas dans la cour au moins un peu de complaisance? Sera-t-il venu de si loin pour désoler un roi qui se confie en son pouvoir et en sa vertu, et s'il ne peut le guérir par un miracle, ne tâchera-t-il pas de le consoler au moins de quelque espérance. Il se répand autour des trônes certaines terreurs qui empêchent de parler aux rois avec liberté. Le respect qu'imprime leur majesté, ferme la bouche à ceux qui en approchent, et la délicatesse qu'ils témoignent en tant de rencontres, est une barrière invincible qu'ils mettent entre eux et la vérité. Comme ceux qui les environnent ne tiennent à eux ordinairement que par des intérêts de fortune, les uns craignent de les affliger, les autres cherchent à leur plaire; les plus gens de bien même les plaignent souvent, et ne peuvent, ou n'osent les assister. Qu'il est dangereux qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont en péril, et qu'ils ne meurent comme ils ont vécu parmi la foule de leurs flatteurs sans avoir pensé à leur salut et sans avoir connu la vérité.

François, comme un ami fidèle et comme un prophète désintéressé, lui annonce sa mort et non pas sa guérison (*Isa.*, XXXVIII). Sans être étonné de cette majesté si fière, sans prendre ces détours dont on se sert communément pour rendre une triste nouvelle plus supportable, sans craindre le courroux d'un roi, de qui la dissimulation avait rendu la flatterie des courtisans presque nécessaire, et que la passion qu'il avait de vivre, rendait intraitable à quiconque l'osait avertir de sa mort; François, dis-je, lui remontre non-seulement qu'il est mortel, mais encore qu'il est mourant, et qu'il est mourant sans ressource. Il lui imprime par ses exhortations et par ses paroles une crainte salutaire des jugements de Dieu, et un désir efficace de son salut. Il lui fit entendre la vérité qu'il n'avait guère entendue, plus puissant d'avoir apaisé les agitations de son âme, que s'il eût guéri la langueur et les infirmités de son corps, et plus heureux de l'avoir mis en état de recevoir la miséricorde de Dieu, que

s'il l'avait mis en état de conserver plus longtemps son autorité parmi les hommes.

Plût au ciel que dans cet aveuglement déplorable où nous vivons aujourd'hui, chacun de nous eût son prophète qui l'avertît des nécessités de son âme; qui dît à celui-ci : Restitue ce bien mal acquis et répare tes injustices; à celui-là : Descends de cette place que tu occupes indignement, et ne demeure pas dans un ministère où tu t'es ingéré sans vocation, et dont tu n'es pas capable; aux uns : Retranchez de ce train qui ruine votre famille; aux autres : Rompez ces liens qui vous attachent à l'iniquité. Mais ce saint ne nous parle-t-il pas lui-même par sa vie et par ses exemples? Son austérité ne condamne-t-elle pas nos sensualités et nos délicatesses? Son humilité ne nous reproche-t-elle pas tacitement notre luxe et nos vanités? Sa simplicité et son enfance spirituelle ne détruisent-elles pas nos raffinements et nos subtilités, pour nous dispenser de la loi de Dieu? Sa persévérance ne fait-elle pas honte à nos inégalités et à nos inconstances?

Laisserons-nous à ses enfants la succession entière de ses vertus, et tandis qu'ils s'appliquent à tous leurs devoirs et que fidèles dans leur vocation, exacts aux observances de leur discipline, assidus à l'oraison et à la prière, ils sont les perpétuels imitateurs de leur père; nous contenterons-nous d'en être les simples admirateurs? Imitons nous-mêmes ses vertus, pour obtenir comme lui les récompenses éternelles. *Au nom du Père*, etc.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT THOMAS, APÔTRE,

Prêché dans l'église de saint Thomas du Louvre, à Paris, l'an 1675.

Thomas unus ex duodecim non erat cum eis, quando venit Jesus.

Thomas, un des douze apôtres, n'était pas avec eux quand Jésus leur apparut (*S. Jean, ch.* XX)

Lorsque j'examine sur ce texte de l'Evangile l'état de saint Thomas dont je dois vous entretenir aujourd'hui, je me le représente d'abord comme un homme que Jésus-Christ avait choisi lui-même, pour répandre dans le monde la lumière de ses vérités naissantes, et les premières ardeurs de l'amour divin qu'il y venait établir. Il est au rang des apôtres destinés à être les ministres de sa parole, les témoins de ses actions, les dépositaires de son esprit, les compagnons de ses travaux, les interprètes de ses volontés et de ses mystères : *Thomas unus ex duodecim* (*Joan.*, XX). Mais lorsque je vois qu'il se sépare de la compagnie de ses frères, ennuyé de leurs charitables remontrances, prenant leur foi sincère pour une faible crédulité, et traînant dans une solitude affectée ses imaginations et ses erreurs; niant opiniâtrément la résurrection de son Maître, et traitant d'illusion et de mensonge la plus importante vérité de la religion, j'y trouve un pécheur et je n'y connais point d'apôtre : *Non erat cum eis* (*Ibid.*).

Je ne découvre en lui aucune trace de cet esprit apostolique. Ses lumières sont éclipsées, sa charité refroidie, sa foi non-seulement chancelante, mais presque éteinte. Toutefois l'Evangile en termes formels, lui conserve encore son rang : *Thomas unus ex duodecim.* Je tremble et je me console tout ensemble, je trouve ici des principes d'humiliation et des sujets de confiance, je vois qu'un apôtre devient infidèle, je vois qu'un infidèle est encore apôtre, et que lors même qu'il dit : *Je ne croirai point*, il ne perd ni sa vocation, ni son caractère.

Si je suis surpris de son peu de foi, j'admire en même temps la miséricorde de Jésus-Christ. Il semble qu'il n'ait gardé les cicatrices de ses plaies que pour ranimer la foi mourante de saint Thomas. Il se rabaisse, par une douce condescendance, aux désirs indiscrets et injurieux de cet incrédule; et lui montrant ses mains, ses pieds, son côté, il lui donne et à toute l'Eglise en sa personne, des preuves sensibles de sa résurrection. Ce qui me donne lieu de vous faire voir aujourd'hui : 1° les faiblesses de saint Thomas; 2° les miséricordes de Jésus-Christ. La conduite du disciple dans son incrédulité, la conduite du Maître dans la conversion du disciple, ce seront les deux parties de ce discours, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une étrange manière de faire l'éloge des saints que de le former sur les péchés qu'ils ont commis. Il semble qu'il ne faudrait recueillir de leurs actions, que celles qui peuvent nous servir d'exemple, et qu'on devrait oublier leurs faiblesses quand ils sont parvenus à la sainteté. Pourquoi mêler des ombres qui diminuent l'éclat de ces astres brillants? Pourquoi rouvrir des plaies que la grâce de Jésus-Christ a fermées? Et pourquoi blâmer en ce monde, ces âmes pures et saintes que Dieu a louées, et qui louent Dieu dans l'éternité. Mais aussi pourquoi dérober aux yeux des fidèles, des représentations de la miséricorde du Seigneur? Pourquoi ne dire pas que des saints ont été pécheurs, pour faire voir que c'est la grâce de Jésus-Christ qui les a sanctifiés? Et pourquoi ne découvrir pas leurs plaies, pour faire honneur au souverain Médecin qui les a guéries?

Ne craignons donc pas, messieurs, d'avouer que saint Thomas fut pécheur. Ne dissimulons pas sa chute, de peur de faire tort à la bonté de celui qui l'a relevé. Il doute de la vérité des mystères de son Maître, et le blesse pour ainsi dire à l'endroit qui lui est le plus sensible, je veux dire à sa résurrection, d'où se tire la preuve la plus essentielle de sa divinité. Trois choses, selon saint Paul, dans son Epître aux Romains, ont fait connaître que Jésus-Christ était Dieu : sa puissance, sa sainteté, sa résurrection (*Rom.*, I). Il a montré sa puissance par les miracles qu'il a faits, il a fait connaître sa sainteté par les vertus qu'il a pratiquées, il a fait

éclater sa gloire et sa majesté par sa résurrection, avec cette différence pourtant, que sa puissance a été cachée sous les voiles de nos faiblesses; que sa sainteté a été couverte sous les apparences du péché, mais que sa divinité s'est entièrement manifestée dans sa résurrection, et que sortant du tombeau tout glorieux et tout immortel, il a fait le plus grand coup de sa puissance, donné la plus grande preuve de sa sainteté et posé le plus solide fondement de sa religion. Car s'il n'y a point de résurrection, il n'y a point d'immortalité, s'il n'y a point d'immortalité, il n'y a point de justice; s'il n'y a point de justice, il n'y a point de Providence; s'il n'y a point de Providence, vous détruisez la divinité. Or, Jésus-Christ venait de confirmer toutes ces vérités par sa résurrection : sa grandeur, puisqu'il est ressuscité par sa propre vertu; sa justice, puisque sa gloire est une récompense de ses souffrances; sa providence, puisqu'il nous destine une bienheureuse immortalité et nous assure notre résurrection par la sienne. Aussi il semble qu'il ait réduit tout l'Evangile et tout le témoignage de ses apôtres à la publication de ce seul mystère, et qu'il ait fondé leur mission sur cette seule vérité (*Act.*, I). Jugez du péché de cet apôtre par toutes les vérités qu'il blesse, et par l'injure qu'il fait à Jésus-Christ.

Il détruit cette sainte simplicité de la foi, qui ne demande qu'à se soumettre à l'autorité et à captiver son esprit et sa volonté sous le poids de la parole divine, sans vouloir pénétrer le fond des mystères et sans entrer dans des discussions vaines et curieuses. Tertullien remarque qu'il y a cette différence entre la religion des païens et celle des disciples de Jésus-Christ, que la religion des païens ne formait qu'une foi tumultueuse, et ne tirait son autorité et sa vénération que des pompes extérieures, de l'appareil de leurs sacrifices, de la profusion de leur encens. La magnificence, la terreur, la surprise, les rendaient crédules, et leurs esprits voulant être frappés de grandes images sensibles, ils ne croyaient qu'autant qu'ils admiraient. Les chrétiens agissent d'une manière bien différente; ils ne croient pas parce qu'ils admirent, il admirent parce qu'ils croient; ils ne cherchent pas à satisfaire leur curiosité, ils veulent exercer leur foi; ils laissent aux philosophes à chercher les raisons et aux âmes grossières à désirer de voir les vérités qu'on leur propose.

Cette simplicité est fondée sur le respect qu'ils ont pour Dieu, et sur la déférence qu'on doit avoir pour sa parole. Ils savent que l'esprit doit être soumis à tout ce que le Seigneur dit, comme la volonté doit être sujette à tout ce qu'il commande, et que comme on doit réprimer ses inclinations pour obéir à la loi de Dieu, on doit combattre ses sentiments et ses répugnances, pour acquiescer à ses vérités. Ce n'est pas que la foi n'ait son raisonnement et sa prudence, et qu'encore qu'elle s'élève au-dessus de la raison, elle ne doive, comme remarque saint Bernard, avoir sa raison elle-même, sur laquelle elle fonde la sincérité de la doctrine qu'elle a reçue. Mais son raisonnement ne détruit pas sa simplicité, parce qu'elle réduit tout à ce seul principe de l'Apôtre : *Je sais à qui j'ai cru* (II *Tim.*, I). Je n'établis pas ma foi sur la pénétration de mon esprit, mais sur l'autorité de Dieu, qui ne peut ni tromper, ni être trompé. La vérité que je ne découvre pas est enveloppée dans son principe. Bien loin de la chercher hors de Dieu par les efforts impuissants de mon esprit, je l'adore dans le sein de Dieu, où elle subsiste, quoiqu'elle y soit invisible et cachée aux yeux des hommes.

Que saint Thomas était éloigné de cette sainte simplicité de la foi! Il veut que Jésus-Christ paraisse, que tout glorieux qu'il est, il montre encore les marques de ses souffrances. Il se défie de ses frères; que dis-je? de lui-même, du Fils de Dieu; il ne veut croire que ses yeux, il se défie de ses yeux mêmes; il craint qu'il n'y ait encore quelque illusion à cette entrevue, et que ce qu'il verra ne soit un fantôme. Il veut employer le sentiment le plus immédiat et le plus grossier, toucher Jésus-Christ de sa propre main, chercher les places des clous encore empreintes sur sa chair sacrée, et sonder jusqu'à l'ouverture de son côté (*Joan.*, XX). Que l'incrédulité est embarrassante! Il lui faut des miracles qui frappent l'imagination et les sens. Mais la foi est simple, et comme dans la morale une action de Jésus-Christ est un exemple complet pour la conduite, une parole de son Evangile est une loi complète pour la créance, indépendamment des signes et des miracles.

Cependant, combien y a-t-il de chrétiens qui croient et qui ne suivent pas leur foi? Les mystères sont trop sombres et ne les touchent pas assez; ils voudraient des miracles. S'ils voyaient le ciel s'entr'ouvrir, et descendre du sein de la gloire un de ces esprits bienheureux que Dieu envoie pour l'exécution de ses ordres et pour le salut des fidèles, que leur espérance serait animée! S'il sortait du fond du sanctuaire une lumière qui perçât les tabernacles, et que Jésus-Christ parût rayonnant dans une hostie; avec quel respect seraient-ils prosternés au pied des autels! quel zèle n'auraient-ils pas contre ceux qui profanent les lieux saints! On entend souvent des gens du monde, qui disent : Il ne me faudrait qu'un miracle, et je serais converti pour toute ma vie. Ils se trompent, et ne savent ce que c'est que conversion. Ils s'imaginent qu'il suffit de connaître qu'il y a un Dieu, et de lui rendre certains hommages que les païens rendaient à leurs idoles. Leur imagination serait frappée de ce spectacle, mais cette légère impression ne passerait pas jusqu'au cœur; ils admireraient la puissance de Dieu, mais ils n'avanceraient pas davantage dans sa charité; ils seraient plus convaincus, mais ils ne seraient pas plus convertis; et puisque ni l'autorité des Ecritures, ni l'instinct ou

les sentiments intérieurs de la conscience, ni la prédication de l'Evangile, ni les inspirations du ciel, ne les réduisent pas à croire, l'impression d'un miracle serait bientôt effacée; il faudrait le renouveler à chaque action qu'ils feraient, et le désir d'en voir est un prétexte ou un soulagement qu'ils cherchent à leur dureté, et non pas un remède et un secours qu'ils désirent pour la perfection de leur foi.

Mais revenons à l'incrédulité de l'Apôtre. Non-seulement il renonce à la simplicité de la foi, mais encore il perd la béatitude de la foi. Dieu nous a créés pour tirer de nous un hommage raisonnable dans le culte qu'il nous a prescrit, il a été nécessaire qu'il se fît connaître lui-même. Ni la raison, ni la philosophie ne peuvent nous porter jusqu'à un point de connaissance de Dieu, qui soit le fondement d'un culte véritable et légitime. Il a fallu que Dieu même nous ait marqué l'ordre et les règles de nos devoirs, et qu'il nous ait donné lui-même la connaissance de sa vérité. Il avait autant de voies de se découvrir à l'esprit, que l'esprit a de fonctions et de manières de connaissance. Il pouvait se servir du soupçon, de la persuasion, de l'opinion, de la science ou de la foi. Le soupçon est une légère impression d'esprit, un sentiment de hasard, une demi-lumière, et la moins noble des opérations de l'entendement; la persuasion est un consentement de l'esprit, par une croyance purement humaine, qui n'étant appuyée que sur la parole des hommes faibles et trompeurs, a très-peu d'autorité. L'opinion est une connaissance douteuse, qui n'est pas sans apparence et sans fondement, mais qui n'a point de certitude. La science est une connaissance claire et certaine, mais elle est sujette à l'orgueil; et comme elle a de l'évidence, elle ne peut avoir le mérite de la soumission. Il reste la foi qui est la plus noble de toutes les connaissances, parce qu'elle a l'autorité de la révélation, les raisons et les fondements de l'opinion, la certitude de la science et la gloire de déférer à ce que Dieu dit dans ses Ecritures. Voilà l'esprit de la foi qui fait les bienheureux sur la terre, comme la vision fait les bienheureux dans le ciel.

C'est cette colonne de nuée dont parle l'Ecriture, qui s'obscurcit le jour et qui éclaire la nuit (*Num.*, XIV). C'est ce mélange sacré de ténèbres et de lumières, de vérités infaillibles et de preuves peu sensibles; c'est cette énigme dont parle saint Paul, qui enveloppe des sens éternels que l'esprit humain ne saurait résoudre; c'est enfin cette vérité qui, étant révélée, fait la joie et la félicité des saints dans le ciel, et qui, étant encore sous les voiles, fait l'espérance et la félicité des saints sur la terre. C'est par cette raison que Jésus-Christ fait ce reproche à son apôtre : Vous avez vu, vous avez touché pour croire. Vous devez à vos yeux et à vos mains ce que vous avez pu devoir à ma seule parole. Vous avez acquiescé à une vérité visible et palpable : c'est une curiosité, ce n'est pas une dévotion. Jouissez de ma paix et de la grâce que j'ai bien voulu vous faire; mais laissez les récompenses à ceux qui ont cru ce qu'ils n'ont pas vu, et qui, déférant à la force de ma parole, malgré la contradiction de leur raison et de leurs sens, font profession publique d'une vérité qui n'est pas certainement inconnue, et qui est pourtant incompréhensible.

Mais où conduit l'incrédulité, et quelle est sa fin ordinaire? Elle va jusqu'à perdre tous les sentiments de la foi, et à dire : *Je ne croirai pas.* C'est la remarque de saint Chrysostome sur le sujet de saint Thomas. Non-seulement il dit aux disciples : Je ne vous crois pas; mais il assure qu'absolument il ne croira pas. Non-seulement il récuse leur témoignage, il rejette même le mystère, et ne croit pas la résurrection de Jésus-Christ.

Que j'ai pitié de ces impies qui, faisant gloire de douter de tout, croient avoir bien raisonné, quand ils disent, avec un air et une gravité de philosophes : Nous naissons tous pour mourir, qui sait si nous mourons pour ressusciter? Nos pères ont passé, et nous passerons comme eux, sans espérance de retour. On parle de l'enfer et du paradis, depuis tant de siècles, en est-il revenu quelqu'un depuis qu'on en parle? Si l'on veut nous persuader la résurrection, qu'on ouvre les tombeaux, et qu'on nous la fasse prêcher par des hommes ressuscités. Là-dessus, ils raisonnent, ils doutent, ils déterminent de leur propre autorité, qu'il ne reste rien de nous après notre mort; que le tombeau renferme les dépouilles de l'homme entier, et que le dernier soupir d'un mourant qui épuise les forces du corps, exhale les restes de l'âme.

Que faire? Faut-il leur tenir des miracles tout prêts? faut-il faire sortir du fond des enfers des voix terribles pour les effrayer? faut-il rassembler les ossements épars, et du creux des tombeaux évoquer des âmes, avec des marques visibles de leurs supplices? Non, je ne veux que leur représenter la résurrection de Jésus-Christ, appuyée sur le témoignage irréprochable d'un apôtre incrédule et opiniâtre comme eux. S'il leur reste quelque raison, ils verront que les membres d'un chef vivant doivent être vivifiés; que, s'ils ne croient pas la résurrection de Jésus-Christ, quel miracle pourront-ils croire? Feront-ils difficulté de démentir leurs yeux, eux qui étouffent tous les sentiments de la raison? S'ils prennent l'Evangile pour une fable, ils prendront l'apparition des morts pour une illusion, et l'on peut dire d'eux ce qu'Abraham disait à un réprouvé à qui ils ressemblent : *S'ils ne croient ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront non plus les morts* (*Luc*, X). Ils connaîtront un jour, mais trop tard, l'erreur où ils sont, et ils éprouveront cette vérité, qui leur paraît si difficile à croire.

Mais je ne vois pas que je parle à des chrétiens qui savent qu'il y a un Dieu qui veille sur leurs actions, qui le reconnaissent

pour le maître de leur conduite, qui recevront de l'équité de ses jugements leur bonheur ou leur malheur éternel, et qui ont en horreur l'impiété et les impies. Il est juste d'avoir cette indignation pour le péché; mais les apôtres nous enseignent qu'il faut avoir quelque pitié du pécheur. Ils voient un de leurs frères qui s'élève contre la vérité, qui se rit de leurs témoignages, qui scandalise l'Eglise naissante; ils ne le chassent point de leur société, ils ne lancent pas contre lui des anathèmes, ils ne l'aigrissent point par des reproches amers, ni par des corrections indiscrètes; ils passent légèrement sur la faute d'autrui, et s'arrêtent sur les leurs propres; et, plaignant l'état misérable où il est, ils voient le danger où ils sont eux-mêmes, si Dieu ne les soutient par sa grâce.

Je ne puis que déplorer ici l'injustice de ceux qui faisant une profession extérieure de vertu, se scandalisent de tout, se récrient au seul nom d'un péché grossier, s'éloignent des pécheurs par mépris et par orgueil en insultant à leur faiblesse, s'applaudissent cependant au dedans d'eux-mêmes, et se donnent des attestations de bonne conscience, disant sans cesse dans leur cœur : Je ne suis pas comme celui-ci, je ne suis pas comme celle-là. Il y a je ne sais quelle malignité en nous, qui nous applique aux défauts d'autrui et qui nous détourne des nôtres. On entre dans le détail de la conscience des autres, et on étouffe les sentiments de la sienne propre; on fait toujours le procès aux autres, et l'on se pardonne toujours. Jésus-Christ, au contraire, n'abandonne pas son apôtre, il le cherche pour le ramener, il vient pour guérir sa faiblesse; et connaissant jusqu'où va sa dureté, il le réduit à la foi de ses mystères par sa présence visible et par les mouvements invisibles de sa grâce. C'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il me semble, messieurs, qu'étonnés de la faiblesse et de l'incrédulité de saint Thomas, vous me demandez d'abord pourquoi Jésus-Christ a-t-il abandonné ses apôtres à leur peu de foi, à leurs propres sens? pourquoi ne les a-t-il pas rendus saints? pourquoi laissa-t-il si longtemps leur vocation imparfaite? pourquoi souffrit-il des défauts en ces hommes choisis qu'il honorait de son amitié? que n'avait-il détruit lui-même dans ses disciples tous ces sentiments indignes du maître et contraires à sa doctrine? Miracle à faire, de peu d'éclat à la vérité, mais plus nécessaire et plus utile que beaucoup d'autres.

L'Ecriture sainte et les Pères nous donnent plusieurs raisons de cette conduite de Jésus-Christ. La première, c'est qu'il a voulu que ceux qu'il avait choisis par une grâce particulière fussent aussi humbles dans leurs cœurs, qu'ils étaient élevés par son choix, et leur apprendre non-seulement par ses paroles, mais encore par leur propre expérience ces premières maximes du christianisme; qu'il ne faut point se confier en sa propre vertu, comme si l'on était capable d'accomplir toute justice; qu'il faut prier et veiller sans cesse; que comme on ne peut commencer sans le Seigneur, on ne peut s'avancer ni se perfectionner sans sa grâce; de sorte qu'il faut vivre avec confiance, mais avec crainte, entre sa miséricorde et ses jugements, afin que ceux qu'il laisse tomber reconnaissent leur faiblesse, et que ceux qu'il soutient ou qu'il relève louent sa bonté, et que les uns soient humiliés par leurs chutes, et que les autres en soient instruits et étonnés.

La seconde raison, c'est pour encourager les pécheurs qui veulent entrer dans les voies de la pénitence, afin qu'ils tirent de ces exemples, non pas une injuste présomption, mais une timide confiance, et qu'ils animent leur foi par les préjugés, non pas en se relâchant par l'espérance de l'impunité ou d'une conversion assurée, mais en travaillant à se relever par la connaissance de la miséricorde de Dieu. La troisième raison, c'est qu'il a permis quelquefois que ceux qu'il avait choisis pour être les pasteurs de son Eglise, soient tombés dans le péché, afin que le souvenir de leur chute leur inspirât la douceur et la compassion pour ceux qui leur seraient un jour soumis, qu'ils apprissent à communiquer aux autres la grâce dont ils ont eu besoin eux-mêmes, et qu'usant d'une sage condescendance, sans blesser toutefois les règles de la justice, ils conduisissent les faibles par les voies de la charité, et se gardassent bien de rompre le pont de la miséricorde de Dieu par lequel ils ont passé eux-mêmes, pour me servir des termes de saint Augustin.

Jésus-Christ voulait tirer encore un autre avantage de l'incrédulité de saint Thomas, c'était l'établissement de la foi de sa résurrection. La providence aveugle des hommes use mal presque de tous les biens; elle tourne la religion en hypocrisie, la science en curiosité, l'humilité en orgueil, l'espérance en présomption; et convertissant les vices en vertus, les vertus en vices, elle réduit à ses mauvaises fins les choses même les plus saintes. Mais la providence de Dieu tire, au contraire, des biens de tous les maux en les rapportant à l'exécution de ses desseins; et détournant par des voies secrètes la malice des hommes, il établit quelquefois par elle ses vérités et ses mystères. C'est ce qui a fait dire à saint Grégoire, que l'incrédulité de saint Thomas avait été plus avantageuse à l'Eglise que la foi des autres apôtres.

Mais ne cherchons pas davantage les intentions de Jésus-Christ, admirons sa charité à l'égard de ce disciple égaré. Il ne l'abandonne pas dans sa faiblesse, il le cherche avec soin. Il se présente à d'autres, afin de disposer celui-ci à la foi par leur témoignage. Il se présente à lui-même, afin de le ramener charitablement et de le convaincre par ses propres yeux, pour nous apprendre qu'il faut aller au devant des pécheurs, et qu'il n'y a point de véritable pontife que celui qui sait compatir aux infirmités. Il le corrige avec douceur, et lui pardonne de bonne grâce, il ménage sa réputation, et le

reprend dans la maison *portes fermées*. Comme sa faute n'était connue que des apôtres, il ne lui en parle qu'en leur présence. Ce n'est pas par de longs discours, par des plaintes aigres ou par des reproches amers qu'il le réduit à la soumission, trois mots d'exhortation, plutôt que de réprimande, réveillent dans le cœur de Thomas, la foi et la charité presque éteinte. Pasteurs indiscrets, qui donnez moins à votre jugement qu'à votre humeur et à votre zèle, qui, pour faire valoir votre autorité, rendez vos réprimandes rudes et publiques; qui vous répandez en paroles, pour grossir les défauts d'autrui; et qui vous emportant contre les pécheurs, blessez souvent non-seulement la charité, mais encore la justice, et méritez la correction, lors même que vous la faites, apprenez de Jésus-Christ à être doux et humbles de cœur.

Pour condescendre aux désirs bizarres de cet apôtre, il lui montre ses plaies et lui ouvre les entrailles de sa miséricorde. *Vois*, lui dit-il, *mes mains et mes pieds, et remarque la place des clous* (*Joan.*, XX), comme s'il disait : Ce sont les signes de mes souffrances, ce seront les motifs de ta conversion. J'ai reçu ces plaies dans mon corps mortel pour tous les hommes, je les garderai pour toi dans mon corps impassible; dans ma mort elles ont servi de remède au monde; dans ma résurrection elles guériront ton infidélité; dans le temps de mes souffrances elles furent le prix de la rédemption universelle; dans le temps de mon immortalité et de ma gloire, elles seront le prix de ton salut. Il lui ordonne de porter sa main dans son côté et dans son cœur, sanctuaire de la divinité, porte ouverte de la miséricorde, fournaise du divin amour. Du même endroit d'où sont sortis les sacrements, les biens spirituels et les richesses de la grâce de Jésus-Christ, sortirent l'amour, la foi et le zèle de saint Thomas.

Quels furent en cette occasion les mouvements de son âme? la grâce ouvre les yeux de cet incrédule, il reconnaît son orgueil, son irrévérence, son obstination; et d'une voix cent fois interrompue de soupirs, il pousse à demi ces paroles, que son cœur, pressé de son repentir et de sa douleur, étouffe presque dans sa bouche : *Mon Seigneur et mon Dieu!* Il voit par la foi les causes secrètes de son salut, les motifs de la charité de Dieu dans la réconciliation des hommes, les dimensions de sa miséricorde qu'il vient d'éprouver, les conduites de sa grâce qu'il a senties en lui-même; et touché des sentiments d'une profonde reconnaissance, il s'écrie : *Mon Seigneur et mon Dieu!* Il rappelle dans sa mémoire toutes les actions, toutes les paroles de Jésus-Christ, toutes les grâces qu'il en a reçues. Ce sont autant de traits de flamme, qui purifient dans son cœur son ingratitude et sa lâcheté, et qui l'embrasant de l'amour de la vérité, tirent de lui cette confession tendre et fervente : *Mon Seigneur et mon Dieu!* Il s'élève au-dessus de lui-même, il a ouï, il a vu, il a touché; il porte sa conversion au delà de tout ce qu'il a pu sentir; et confessant la divinité de Jésus-Christ, il s'écrie : *Mon Seigneur et mon Dieu!* comme s'il eût dit : Je n'ai plus de maître que vous, je me quitte moi-même avec mon propre sang; plus de lumières que les vôtres; plus de parole que pour rendre témoignage à la vérité ou pour condamner mon infidélité passée; plus de travail que pour annoncer partout cette foi que j'ai violée; plus de désir que de vous plaire après vous avoir si lâchement offensé: *Mon Seigneur et mon Dieu!*

Il est le premier qui confesse absolument Jésus-Christ Dieu dans l'Evangile. Plusieurs l'ont reconnu pour Fils de Dieu. *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant* (*Matth.*, XVI), c'est la confession de saint Pierre. *Vous êtes le Fils de Dieu*, dit Natanaël (*Joan.*, I). *J'ai cru que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant* (*Joan.*, XI), c'est ainsi que parle la sainte hôtesse de Jésus Christ : *Vraiment cet homme était le Fils de Dieu* (*Marc.*, XV), s'écrie le centenier; ce sont des confessions par conséquence, parce que le Fils naturel de Dieu doit être Dieu; mais saint Thomas le confesse expressément. Il a vu et il a cru, singulier entre les fidèles et le plus croyable des croyants. Il peut prouver la foi de la résurrection du Fils de Dieu, comme saint Jean veut prouver celle de sa passion (*Joan.*, XIX). Il a joint la vision à la créance, la consolation de la vue au mérite de la soumission, les évidences des yeux aux obscurités de la foi, et fortifié par cette double confiance, il a connu, il a cru *son Seigneur et son Dieu.*

Il me semble que je le vois, après avoir reçu le Saint-Esprit, courir avec ferveur jusqu'aux extrémités du monde, instruire les Parthes, les Mèdes et les Indiens, sans craindre ni les chaînes, ni la mort même. Les naufrages, les trahisons, les calomnies, l'opposition des lois et des magistrats, la contradiction des peuples barbares, rien ne l'ébranle. Il prêche partout ce qu'il a nié, et dit partout, comme un autre apôtre, au sens de la lettre : *Nous témoignons ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nos mains ont touché* (I *Joan.*, I). N'aurais-je pas sujet de dire avec saint Chrysostome : Pourquoi faut-il que son péché nous soit si connu, et que ses vertus ne soient pas connues? C'est ainsi que la providence de Dieu se plaît quelquefois à cacher les actions des saints, soit qu'il se réserve à lui seul la gloire de leurs bonnes œuvres, dont il a été le principe, et qu'il retienne dans son sein ceux qu'il a choisis pour être à lui éternellement, soit pour nous apprendre qu'il n'y a rien de solide dans la réputation des hommes, et qu'il n'y a que la vérité de Dieu et le jugement qu'il fait de nous qui demeurent éternellement.

Que ne puis-je vous découvrir tous les mystères de sa vie pénitente et laborieuse! Que ne puis-je tirer ce voile qui couvre tant de grands exemples, et vous montrer des idoles renversées par un mouvement de ferveur et de zèle; des idolâtres gagnés par des actes d'une douceur et d'une patience évan-

géliques; des miracles opérés pour confirmer la foi qu'il prêchait aux peuples, des églises établies par ses instructions et par ses soins, et une infinité d'âmes conduites à Dieu par son ministère! Mais tant d'actions saintes sont perdues en Dieu et n'ont été écrites que dans le livre de vie. Il nous en reste encore assez si nous voulons penser à notre conversion. Suivons l'exemple de sa foi; nous n'avons peut-être que trop suivi celui de son aveuglement.

Vous voulez être justifiés comme lui; mais apprenez que comme lui et comme tous les justes, il faut vivre selon la foi, suivant cette parole de saint Paul (*Rom.*, I). Qu'est-ce que vivre selon la foi? c'est penser comme la foi nous ordonne; c'est juger des choses grandes ou petites, utiles ou inutiles, justes ou injustes, non selon nos caprices, nos désirs et nos inclinations humaines et corrompues, mais selon les règles de la parole de Dieu et selon les lois de l'Evangile. C'est régler nos craintes, nos espérances, nos joies, nos tristesses, nos amitiés, nos haines; non selon le goût dépravé de notre cœur corrompu, mais selon les lumières de Dieu et de sa vérité, qui doit éclairer toutes nos pensées, former tous nos desseins, animer tous nos désirs et conduire toutes nos entreprises.

Mais les objets visibles m'entraînent, direz-vous, le monde étouffe ma religion; je ne puis presque plus croire; je renoncerai à tous mes plaisirs si Dieu me donne la foi comme je souhaite. Et moi je vous dis que vous aurez bientôt la foi telle que vous la souhaitez si vous renoncez à vos plaisirs; quittez ces vains amusements qui vous remplissent l'esprit, et Dieu vous le remplira des lumières de sa connaissance. Vous voulez guérir de votre infidélité, commencez à dompter les passions qui la causent. Vous connaissez votre impuissance, et vous ne pensez pas à vos devoirs; commencez à croire par le cœur, et vous croirez bientôt par l'esprit. Mais Dieu ne vous a déjà que trop excités si vous n'étiez retenus par votre mollesse; reconnaissez votre ingratitude, recourez à Jésus-Christ comme à l'auteur de votre salut et au consommateur de votre foi; et faites par votre fidélité et par votre zèle dans son service qu'il veuille bien être votre récompense dans le ciel, où vous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

SERMON XIV.

PANÉGYRIQUE DE SAINT IGNACE DE LOYOLA,

Prêché dans l'église de Saint-Louis des pères jésuites, en présence de la reine, le 21 juillet 1679.

Fuit magnus secundum nomen suum, maximus in salutem electorum Dei, expugnare insurgentes hostes.

Il fut grand selon le nom qu'il portait, très-grand pour le salut des élus de Dieu, capable de vaincre les ennemis qui s'élevaient contre lui (*Ecclés.*, *ch.* XLVI).

Madame, ce sont les louanges que Dieu donne dans ses Ecritures à ce vaillant et sage capitaine, qui fit tomber, au bruit de ses fatales trompettes, les murs de l'orgueilleuse Jéricho, qui suspendit le cours du soleil, pour en faire le témoin et le spectateur de sa victoire, et qui, malgré les efforts de tant de puissances ennemies, conduisit Israël jusqu'à la possession de son héritage. Ce sont les louanges qu'appliquait autrefois un souverain pontife à saint Ignace, qui brûla du désir d'étendre le règne de Jésus-Christ, qui, triomphant du monde et de l'enfer, conduisit les élus dans la jouissance de leur salut éternel, et de qui les enfants, sous le nom et sous les auspices de Jésus-Christ, vont porter les lumières de la foi sous l'un et sous l'autre hémisphère.

C'est de ce saint, madame, que j'entreprends aujourd'hui de faire l'éloge. L'Espagne, sous le règne de vos pères, le vit naître, la France où vous régnez l'éleva, le ciel où vous aspirez le possède; et l'Esprit de Dieu, qui le sanctifia par la pauvreté et par l'humiliation, est le même qui vous sanctifie par la grandeur et par les richesses. La gloire d'une auguste naissance, l'éclat d'une brillante couronne, attirent moins sur Votre Majesté les yeux et la vénération des peuples, que les pratiques édifiantes d'une piété constante et solide. Elevée sur le trône, et presque toujours prosternée devant les autels, vous rendez à Jésus-Christ que vous adorez, de grands hommages, et vous donnez aux hommes qui vous admirent, de grands exemples. La grandeur, qui ne sert, d'ordinaire, qu'à entretenir le faste et à donner plus de liberté aux passions, ne vous sert que pour donner plus d'étendue à la vertu et plus de crédit à la religion. Les jours entiers suffisent à peine à la ferveur de vos oraisons; et, toujours occupée du désir d'être humble et fidèle chrétienne, vous n'avez presque pas le temps de penser que vous êtes reine. Dans ces temples sacrés où vous habitez plus souvent que dans vos palais, quelles grâces n'attirez-vous pas sur vous! quelles prospérités n'attirez-vous pas sur tout ce royaume! Ces larmes que vous avez versées au pied des autels ont fait croître ces lauriers si frais, dont Dieu a couronné le roi, votre époux. Vous prépariez par vos prières les victoires qu'il remportait par sa valeur et par sa prudence; et le ciel bénissant et vos souhaits et ses desseins au même temps, vous aviez à peine achevé de former vos vœux, qu'il vous obligeait à lui rendre vos actions de grâces.

Puis donc que je me trouve engagé à vous parler aujourd'hui des vertus et de la gloire de saint Ignace, je prétends vous faire voir, messieurs: 1° quelle fut sa ferveur dans sa pénitence; 2° quel fut son zèle pour le salut du prochain; 3° quel fut son courage pour résister aux ennemis de l'Eglise. Demandons à l'Esprit de Dieu qu'il anime notre discours, et qu'il nous porte, par sa grâce, à ces accroissements de vertus que nous remarquons dans ce saint dont nous révérons la mémoire. Adressons-nous à la sainte Vierge, en lui disant: *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Madame, quoiqu'il y ait de la grandeur de

la part de Dieu dans toutes les conversions des pécheurs, parce que ce sont des œuvres de sa bonté et des effets de sa puissance; quoiqu'il y ait de la grandeur de la part des hommes, parce qu'ils deviennent amis de Dieu et qu'ils s'élèvent par sa grâce au-dessus de leurs inclinations naturelles; toutefois, messieurs, il y a des âmes choisies que Dieu retire avec plus d'éclat de la corruption du monde, soit qu'il veuille établir en elles un plus grand fonds de sainteté, soit qu'il les ait destinées à de plus nobles ministères, et qu'il les comble de plus de biens, parce qu'il en veut tirer plus de gloire; soit qu'il veuille les proposer comme des modèles de perfection, dans quelque ordre de son Eglise. C'est dans ces vues que la providence de Dieu appelant Ignace du service des rois de la terre au service de Jésus-Christ, fit voir, dès les commencements, de quelle conséquence devait être sa conversion. Je ne vous dirai pas que, dans un combat opiniâtre, frappé de la main de Dieu, plutôt que blessé par les armes des ennemis, il fut abattu, afin qu'il se reconnût et se relevât comme un autre saint Paul; qu'il fut guéri de sa blessure mortelle par la main même du prince des apôtres; et que, se dévouant à Dieu dans l'ardeur de sa prière, la terre trembla, le ciel s'entr'ouvrit, la maison s'ébranla jusqu'aux fondements, et par des signes miraculeux, Dieu témoigna qu'il acceptait son sacrifice. Je ne veux m'arrêter qu'à la conduite du saint dans l'exercice de la pénitence qu'il entreprit avec prudence et qu'il soutint avec courage.

Je ne parle pas ici de la prudence de ces pénitents indéterminés, qui s'essaient, qui se ménagent, qui se demandent sans cesse s'ils peuvent, s'ils ne peuvent pas, s'il est temps, ou s'il ne l'est pas; et qui, par une circonspection que la chair et le sang leur inspirent, craignant toujours d'aller au delà de leurs forces, demeurent toujours au-dessous de leurs devoirs. Je parle de ces pénitents qui entrent dans le chemin du salut avec une mûre délibération, sans s'y jeter par une ferveur précipitée; qui cherchent la vérité pour la suivre; et qui, prévoyant les difficultés pour les surmonter, examinent leur conversion, non pas pour la différer par des ménagements humains, mais pour l'affermir par de sérieuses et saintes réflexions. C'est ainsi qu'Ignace s'engagea dans la pénitence. La légèreté ni le caprice n'eurent point de part à son changement. Il s'éprouva, il s'aida de tous les secours qu'on peut tirer de la raison et d'un bon sens naturel, pour se défaire de tous les préjugés que le monde inspire à ceux qui le suivent.

Que ne puis-je vous exprimer ici les mouvements de ce cœur que la grâce avait commencé de toucher, lorsque après la prise d'une place qu'il avait défendue au prix de son sang, revenant d'une blessure mortelle, et trouvant, au lieu des romans et des histoires fabuleuses qu'il demandait, l'histoire de Jésus-Christ et celle des saints, il commença à lire avec plaisir ce qu'il lisait par amusement! Que ne puis-je vous dire avec quelle attention, considérant la vie austère et laborieuse de ces anciens anachorètes, réfléchissant après sur lui-même, étonné de leur courage, étonné de sa faiblesse, il se disait avec admiration et avec reproche : *N'étaient-ils pas de même nature que moi? ne suis-je pas de même nature qu'eux? et pourquoi ne ferais-je pas tout ce qu'ils ont fait?* Que ne puis-je vous faire voir avec quelle sagesse, comparant l'esprit du monde avec l'Esprit de Dieu, distinguant les propriétés de l'un et de l'autre, il vint à connaître et à sentir que ce monde peut nous enchanter, mais qu'il ne peut nous satisfaire, et que Dieu seul doit être l'objet de nos désirs et de notre amour!

Après les premières agitations de son esprit et les premiers mouvements de son cœur, éclairé des lumières du ciel, et fortifié d'une vertu toute divine, il travailla à sa conversion, non pas comme nous, par quelque réforme extérieure, par quelques froides prières, par quelque retraite de bienséance et par quelques exercices apparents d'une piété superficielle. Il alla droit au changement du cœur et au renversement de ses passions dominantes, il descendit en jugement avec lui-même, il vit son cœur rempli de l'esprit du monde, des folles idées d'une fausse gloire et d'une vaine ambition; il entreprit d'étouffer en lui tous les mouvements de l'orgueil et de l'amour-propre. On vit cet homme, qui, pour conserver toute sa propreté et sa bonne grâce, avait souffert les incisions les plus sensibles, ceindre ses reins d'une chaîne de fer, ne prendre pour habillement qu'un cilice couvert de toile, et négligé dans toute sa personne, cacher sous un morne maintien et sous des grossièretés affectées, cet air noble et grand qui paraissait sur son visage. On vit cet homme qui, par sa fierté naturelle, voulait s'élever au-dessus des autres et se rendre comme indépendant, mendier son pain de porte en porte, servir les malades dans les hôpitaux, et souffrir, sans se plaindre, les railleries et les outrages des libertins. On vit cet homme, qui avait une si grande passion de s'avancer, renverser en un moment tous ces grands projets de fortune, et ne connaître plus rien de grand que le mépris des grandeurs humaines. Sa vie ne fut plus qu'une longue et sévère pénitence. Jeûner tous les jours rigoureusement, donner sept heures à l'oraison, châtier rudement son corps trois fois le jour, accorder à peine quelque heure de sommeil interrompu à la nécessité de la nature, voilà quelle fut la ferveur et l'austérité d'Ignace.

Ne vous figurez pas pourtant, messieurs, une pénitence sans consolation et sans douceurs intérieures. Dieu répandait ses onctions sur ses croix; et la charité, qui supporte tout, adoucissait toutes ses peines. Qui pourrait vous découvrir ici les sentiments les plus secrets de son cœur, et tirer le voile qui couvrait ce sanctuaire? vous verriez la tranquillité de son âme, la pureté de sa conscience, la profondeur de son hu-

milité, la sincérité de sa pénitence et l'ardeur de sa charité. Combien de fois, s'élevant au-dessus de lui-même, s'écria-t-il : *Ah! Seigneur, si les hommes vous connaissaient!* Combien de fois, touché de douleur pour les péchés qu'il avait faits, et s'excitant à la reconnaissance pour les grâces qu'il avait reçues : *Y a-t-il de plus grande preuve que moi de la misère de l'homme*, disait-il ; *y a-t-il de plus grande preuve que moi de la miséricorde de Dieu!* Combien de fois, exhalant en soupirs le feu de l'amour divin qui le transportait : *Seigneur*, redisait-il, *je ne demande pour toute grâce que de vous aimer, et pour toute récompense que de vous aimer encore davantage.* Voilà quel était le motif de sa pénitence. Ses intérêts propres ne le touchaient plus, et dans les austérités de sa vie, au lieu de songer à satisfaire aux peines qu'il avait méritées, il ne pensait qu'à réparer l'injure qu'il avait faite à la majesté divine.

C'était sur ce principe de la charité et de la plus grande gloire de Dieu que roulait cette sainte vie. S'il reçoit les consolations sensibles, sa joie redouble sa ferveur ; s'il est dans les aridités et dans les sécheresses, sa crainte redouble son exactitude ; s'il se dérobe aux yeux des hommes, c'est pour se donner tout entier à Dieu ; s'il se manifeste par ses bonnes œuvres, c'est afin qu'on glorifie le Père céleste qui est dans les cieux ; s'il entreprend un pénible voyage dans la terre sainte, c'est pour baiser les vestiges de Jésus-Christ, pour renaître avec lui dans sa crèche de Bethléem, pour s'ensevelir dans son sépulcre, pour mourir d'amour au pied de sa croix. Aussi rien ne lui parut difficile, lorsqu'il put avancer la gloire de Dieu.

C'est pour cette raison que voulant s'engager au ministère évangélique, et lier par un vœu ses compagnons à le suivre dans un si glorieux dessein, parmi tant de lieux de piété qui consacrent cette ville royale, il choisit la chapelle de Montmartre, pour jeter les premiers fondements d'un ordre qui devait être si utile, et pourtant si persécuté ; sur le tombeau, et, pour ainsi dire, sous les yeux du premier martyr et du premier apôtre de la France. Nous apprenons de saint Cyrille d'Alexandrie, que dans ces siècles heureux de la ferveur et de la discipline des chrétiens, c'était la coutume d'instruire les catéchumènes dans les cimetières des martyrs, afin qu'écoutant ce qu'ils avaient dessein d'apprendre, ils vissent au même temps à quoi ils devaient être prêts à s'engager. Représentez-vous avec moi un de ces sages catéchistes. Il disait à ses disciples que Jésus-Christ était mort pour les hommes, et il leur montrait en même temps qu'il y avait des hommes qui étaient morts pour Jésus-Christ. Il leur enseignait que Jésus-Christ avait porté sa croix, et il leur montrait, par des exemples, que, pour se sauver, chacun devait porter la sienne. Il touchait leurs esprits, et par la grandeur des mystères, et par le spectacle des martyrs, afin qu'apprenant d'un côté ce qu'il fallait croire de Jésus-Christ, et de l'autre ce qu'il fallait souffrir pour lui, leur esprit fût éclairé des lumières de la foi qu'on leur avait expliquée, et leur courage fût animé des images de constance qu'on venait de leur représenter.

Telle fut la fonction de saint Ignace, au milieu de ce petit troupeau de fidèles que Dieu avait choisis, pour résister à la corruption générale de ces derniers siècles. Il me semble que je vois et que j'entends ce nouveau patriarche leur dire d'une voix ferme et assurée : Nous formons une grande entreprise, mes frères, mais y a-t-il rien de trop grand pour Jésus-Christ? Nous serons le rebut du monde : les apôtres le furent aussi ; on nous traversera dans notre dessein : mais la contradiction est le caractère des œuvres de Dieu. Si le ciel est pour nous, qui est-ce qui pourra nous nuire? Pourvu que la foi de Jésus-Christ soit annoncée, qu'importe que ce soit par la réputation ou par l'infamie de ceux qui l'annoncent : heureux celui de nous qui pourra servir Jésus-Christ par ses travaux, et plus heureux celui de nous qui pourra répandre son sang pour Jésus-Christ! A ces mots, il me semble que je vois cette troupe fidèle baiser les reliques du saint martyr, marcher avec respect sur cette terre encore teinte de son sang et s'animer les uns les autres à la patience. Il sortit de ce tombeau un esprit de force et de constance qui les affermit contre toutes les craintes et tous les périls de ce monde ; et c'est ainsi que sa compagnie, qui devait croître comme l'Eglise par les persécutions et par les souffrances, naquit dans le temple, et, pour ainsi dire, dans le sépulcre des martyrs.

Depuis ce temps, ses discours ne tombèrent plus que sur la vanité des choses humaines, et sur l'aveuglement des hommes du monde. Extrême pauvreté, infirmités continuelles, infidélités d'amis, embûches d'ennemis, accusations fausses, haines mal fondées, prisons injustes, tout lui fut bon. Comme une victime de la charité destinée à la patience, il souffrit pour Dieu, parce qu'il l'aimait, toujours agité et toujours soumis, toujours persécuté et toujours tranquille en lui-même. Ce détachement des choses du monde l'avait rendu maître absolu de toutes les puissances de son âme. Les philosophes mettaient autrefois toute leur sagesse dans la connaissance d'eux-mêmes, et trop contents de voir leurs défauts, sans se mettre en peine de les corriger, ils s'arrêtaient à cette vaine spéculation, dont ils ne pouvaient tirer que le triste avantage de se connaître misérables.

La plupart des chrétiens ne se contentent-ils pas d'avoir dans l'esprit quelques faibles impressions d'une foi languissante et morte, comme si c'était assez de ne pas ignorer ses devoirs sans les accomplir, et de savoir qu'on a des passions sans se mettre en peine de les combattre? Ignace ne mit pas sa perfection à se connaître, mais à se vaincre. Il savait que le royaume des cieux ne sera possédé que par ceux qui se font violence. Il se disait souvent à lui-même, comme un

abrégé de tous ses devoirs et de toute sa perfection : *Surmonte-toi courageusement toi-même.* Ainsi, renonçant à tous les biens de la fortune, à l'amour de son pays et de ses proches, à tout plaisir sensuel, et à toute estime de soi-même, à toute volonté propre, et à tout ce qui peut satisfaire les passions des hommes, il ne pensa plus qu'à servir Dieu et à procurer le salut des âmes. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

S'il est vrai que le salut de l'homme soit la gloire de Dieu qui le sauve, et que la fin et le fruit des travaux de Jésus-Christ aient été de sanctifier ses élus par la vérité, de les conduire par son esprit et par sa grâce dans le royaume de son Père, combien sont coupables ceux qui se renferment en eux-mêmes, et qui, préférant à un utile travail, une trop paisible retraite, retiennent pour eux les dons qu'ils ont reçus pour les autres, et, sous prétexte de penser à leur propre salut, vivent dans une indifférence criminelle pour celui de leurs frères? Mais combien méritent de gloire ceux qui, joignant l'ardeur de leur zèle au don de la science et de la sagesse, se font un point de leur perfection de perfectionner les autres, et, gagnant des âmes à Jésus-Christ, travaillent à sauver la leur. L'Ecriture nous enseigne, tantôt *qu'ils brilleront comme des astres dans l'éternité* (*Dan.*, XII), tantôt, qu'ayant été les ministres de Jésus-Christ, *ils seront assis avec lui sur des trônes, lorsqu'il jugera l'univers dans sa majesté* (*Matth.*, V *et* XIX).

C'est là le caractère, c'est là la gloire du saint que je vous prêche aujourd'hui. Jamais cœur ne fut enflammé d'une charité plus vive, plus constante, plus universelle. Jamais esprit ne fut plus fertile en moyens d'attirer les hommes à Dieu. Combien de fois, pour apaiser la colère du ciel, offrit-il de porter la peine du péché d'autrui, et d'être anathème pour ses frères? Combien de fois, par ses vœux ardents et par ses efficaces prières, fit-il pleuvoir les célestes rosées sur des âmes stériles et sèches? Combien de fois, par de saintes adresses, comme par autant de piéges innocents, ramena-t-il des cœurs égarés dans les voies de la pénitence? Que ne puis-je vous le représenter dans un étang glacé, au plus fort de l'hiver, sur le passage d'un pécheur qu'il avait inutilement exhorté à rompre un commerce d'iniquité, l'étonner par la force de sa parole et par le spectacle imprévu de la peine qu'il souffrait pour lui, lui faire honte du péché qu'il allait commettre, ou lui montrer la pénitence qu'il en devait faire? Que ne puis-je vous le représenter confessant ses péchés passés, et fondant en larmes aux pieds d'un prêtre scandaleux, pour jeter des motifs de conversion et des remords dans sa conscience? Dieu bénit son dessein. La componction du pénitent passa dans l'âme du confesseur. Le juge, s'accusant lui-même, descendit de son tribunal, pour prendre la place du criminel, et le prêtre, aux pieds du laïque, touché de douleur d'avoir violé la pureté de son sacerdoce, et n'osant en exercer les fonctions, s'imposa à lui-même la pénitence qu'Ignace lui demandait, et au lieu de dire : *Je t'absous*, lui dit mille fois : *Je me condamne.*

Mais sans m'arrêter à ces actions particulières, quels fruits ne fit-il pas par ses Exercices spirituels, ouvrage que tant de saints ont loué, et qui a produit tant de saints? C'est là que, joignant aux lumières de l'Esprit de Dieu ses réflexions et ses expériences, et découvrant à l'homme la malice du péché, la dignité de sa fin, la reconnaissance qu'il doit à Dieu, il conduit un chrétien à la perfection de son état, par une longue suite de vérités éternelles, comme par autant de degrés. C'est là que, par des considérations capables de convaincre l'esprit et de toucher le cœur, il enseigne à réprimer ses passions et à se détacher des créatures pour s'unir au Créateur. C'est là, enfin, que réduisant la science du salut en art et en méthode, il apprend aux autres à se convertir comme lui, et à pratiquer les vertus qu'il a pratiquées.

Le succès a répondu aux intentions qu'il avait de porter les pécheurs à la pénitence; et l'on a vu, au sortir d'une retraite de plusieurs jours, des impies réparer les scandales qu'ils avaient donnés, et devenir les défenseurs de la religion qu'ils avaient méprisée; des avares, non-seulement restituer leur bien mal acquis, mais encore se dépouiller du légitime; des savants renoncer à toute la gloire de l'esprit, pour ne savoir que Jésus-Christ crucifié; des dames mondaines, les unes se consacrer, dans les hôpitaux, aux plus vils ministères de la charité chrétienne, les autres se retirer dans les plus austères solitudes, pour couvrir d'un voile une beauté dont elles étaient idolâtres, et pour expier, par des austérités perpétuelles, les vanités de leur vie passée. Plût au ciel que l'usage de ces méditations et des ces retraites fût aujourd'hui plus fréquent! On verrait moins d'injustice dans les jugements, moins de médisance dans les conversations, moins de luxe dans les habits, moins de doute dans la foi, moins de tiédeur dans les exercices de la religion.

Ce ne fut là qu'un premier essai du zèle de saint Ignace. Appelé de Dieu au ministère de la parole, et sachant que comme la science sans la charité produit l'orgueil, la charité sans la science tombe quelquefois dans l'erreur, il entreprit, à l'âge de trente-trois ans, d'apprendre les premiers principes des lettres, de redevenir enfant pour Jésus-Christ, et d'appliquer à ces pénibles et basses connaissances un esprit nourri dans l'oisiveté de la cour ou dans l'exercice des armes, et, depuis, dans la douceur de l'oraison et dans la contemplation des choses célestes. En vain l'esprit d'erreur essaya-t-il de lui faire voir les lettres humaines comme le vain amusement d'une inutile et oisive jeunesse, comme un travail ingrat qui gêne l'esprit et le cœur, et comme une triste occupation que Dieu a donnée aux enfants des hommes, pour punir leur curiosité par la peine qu'ils ont à

la satisfaire. En vain lui inspira-t-il qu'il était né pour de plus grandes entreprises ; qu'il dérobait à la prière le temps qu'il employait à ces études infructueuses, et que depuis que Jésus-Christ lui avait révélé ses vérités, il ne devait plus avoir que lui seul pour maître. Ignace démêla ces artifices, s'arrêtant moins à ce qu'il faisait qu'à l'usage qu'il en voulait faire; espérant qu'il recueillerait avec plaisir ce qu'il semait avec peine; se partageant entre l'étude et l'oraison, et quittant ainsi Dieu pour Dieu même. Il regardait cette difficile occupation comme un moyen de se sanctifier par la patience et par l'humilité, et de sanctifier un jour le prochain par la charité et par la science.

Ne croyez pas, messieurs, qu'il entrât rien d'humain dans cette résolution généreuse. Qu'il était éloigné de la vanité de ceux qui, plus touchés de leur propre réputation que du désir de servir l'Eglise, étudient pour se rendre importants et non pas pour se rendre utiles, et semblent n'apprendre à parler de Dieu qu'afin de faire parler d'eux-mêmes! Il n'eut d'autre vue dans tout le cours de ses études que celle du salut des âmes. Dans la poussière même des écoles il trouva le moyen de satisfaire son zèle en conduisant des enfants à Jésus-Christ; sous prétexte de prendre avec eux les mêmes leçons, il leur en donnait de plus importantes; se faisant leur compagnon, il devenait leur maître dans la vie spirituelle, et lorsqu'il fut avancé, quel soin n'eut-il pas de discerner ceux qui pouvaient lui aider à l'accomplissement de l'œuvre de Dieu qu'il méditait dans son esprit, et qu'il devait si glorieusement exécuter?

Mais pourquoi m'arrêté-je à ces commencements? Voyons quels furent dans la suite les mouvements de ce cœur apostolique. Il y a deux vertus, selon saint Bernard, qui rendent un homme utile au prochain, le zèle et la prudence; le zèle qui anime toutes les vertus chrétiennes et les empêche d'être molles et languissantes; la prudence qui les retient dans leur ordre et les empêche de s'émanciper et de sortir hors de leurs limites. Le zèle tout seul s'emporte à des extrémités dangereuses, il aigrit souvent ceux qu'il faudrait ramener avec douceur, il brûle ceux qu'il ne faudrait qu'échauffer; et appesantissant le joug du Seigneur, il rend souvent la loi de Dieu odieuse à ceux à qui il faudrait travailler de la rendre aimable. La prudence seule est trop circonspecte et trop retenue; elle se contente souvent de gémir, lorsqu'il faut agir avec efficace; elle voit les impies avec horreur, mais elle ne les arrête pas avec courage; elle pleure les déréglements des hommes sans s'y opposer, et devenant souvent de vertu chrétienne qu'elle est une vertu politique, elle abandonne la justice de Dieu de crainte de blesser la délicatesse des hommes. Mais ces deux vertus jointes ensemble, qui font le tempérament d'un homme apostolique, ont été le caractère de saint Ignace.

Inexorable au péché, mais humain au pécheur, compatissant à la faiblesse des uns de peur de les décourager, excitant la ferveur des autres pour les porter à la perfection : *Il se fit tout à tous pour les gagner tous* (I *Cor.*, IX). Il n'était pas de ces directeurs impitoyables qui ne pardonnent rien à la fragilité des hommes, qui se dressent un redoutable tribunal d'où ils ne font que condamner, et qui, par un zèle inconsidéré ou par une dureté naturelle, lient des fardeaux pesants et insupportables qu'ils mettent sur les épaules des hommes, et qui rendant leur ministère inutile de peur de le rendre moins honorable, rebutent par leur rudesse les pécheurs que Dieu attire à lui par sa grâce.

Il n'était pas non plus de ces directeurs relâchés qui excusent tout, qui consentent à tout, qui disent toujours *paix*, *paix*, encore qu'il n'y ait point de paix, et qui, épargnant le pécheur et le péché tout ensemble, affaiblissent les vérités et s'attirent la colère de Dieu pour gagner la bienveillance des hommes par une douceur et par une indulgence populaires. Ignace évita ces extrémités, il ramenait à la discipline, tantôt par des condescendances utiles, tantôt par des sévérités discrètes ; tantôt il exerçait les miséricordes du Seigneur, tantôt il exerçait ses justices ; tantôt il conduisait à la foi par la raison, tantôt il conduisait à la raison par la foi, et pour gagner les cœurs à Dieu, les prenant par les endroits qu'il savait leur être les plus sensibles, il s'insinuait dans l'esprit des pécheurs, leur faisait connaître leurs maux et les déterminait à en supporter les remèdes.

C'est dans le dessein de servir plus utilement le prochain qu'il modéra ses austérités extérieures, et qu'il se réduisit à une vie commune. Qu'il est difficile, messieurs, quand on a pris l'essor et qu'on s'est élevé au-dessus des forces de la nature, par une profession publique de mortification et de pénitence, de descendre dans une condition de vie ordinaire! Certains goûts spirituels qui font qu'on trouve du plaisir à souffrir ou à faire pour Dieu de grandes choses, et souvent certains désirs imperceptibles de se distinguer par les pratiques éclatantes d'une piété singulière, font qu'on s'attache, par amour-propre, à ces humiliations sensibles. Notre saint qui agissait par de plus nobles motifs, renferma toutes ses austérités dans son cœur. Pour être plus profitable au prochain, il voulut lui paraître moins sévère; il crut que pour faire embrasser la croix de Jésus-Christ, il ne fallait pas la faire voir d'abord si pesante, et qu'il récompenserait par le zèle du salut des âmes, qui redoublait dans son cœur, les mortifications qu'il retranchait au dehors, non par un relâchement de discipline, mais par une condescendance de charité.

Aussi sa charité n'eut point de bornes. Saint Paul nous apprend : *Qu'encore qu'il n'y ait qu'un même esprit qui est la source de toutes les grâces, et un même Dieu qui opère tout en tous, il y a pourtant une distribution*

de talents (I *Cor.*, XII), selon l'ordre de sa providence, et *que chacun a reçu une administration particulière pour l'utilité de l'Eglise* (*Ibid.*) : l'un, le don de la sagesse, l'autre, le ministère de la parole; l'un, la grâce des guérisons, l'autre, le discernement des esprits. Mais Ignace semble avoir reçu toutes ces prérogatives ensemble : non-seulement il s'attache à un moyen de servir le prochain, il les embrasse tous ensemble. Voit-il des monastères déréglés? il les réforme et y consacre des épouses fidèles à Jésus-Christ. Trouve-t-il le clergé dans le désordre? il expose aux ecclésiastiques la sainteté de leur profession, et leur montre l'exemple d'une sainte vie. Les pauvres sont-ils abandonnés? il se renferme dans les hôpitaux pour les assister dans leur pauvreté, et pour leur apprendre à la supporter avec patience. Des malheureux gémissent-ils dans les prisons? il y entre pour les rendre des captifs volontaires de Jésus-Christ et des pénitents évangéliques. Les peuples ont-ils besoin d'être instruits? il s'applique à leur faire des entretiens familiers et des catéchismes touchants.

La parole de Dieu annoncée simplement et sans artifice avait dans sa bouche toute sa force et toute sa majesté. S'il prêche contre le luxe et l'immodestie des femmes, on voit disparaître la richesse des habits, les ajustements peu honnêtes et les nudités indécentes. S'il parle contre le jeu, toute une ville jette les dés et les cartes dans la rivière, et personne n'en touche de plus de trois ans. Par un seul de ses discours il extermine les faux serments et les blasphèmes dans un pays où ils étaient autorisés par l'usage et par la coutume. Que dirai-je davantage? il pénètre dans les consciences et prophétise quand il le faut; il passe pardessus les lois de la nature, quand il a besoin de miracles pour appuyer la vérité ou pour confondre des incrédules. Il eût voulu pouvoir se partager en tous les endroits où il y avait des âmes à gagner à Jésus-Christ: au moins songea-t-il à se multiplier en établissant une compagnie d'hommes apostoliques, qui devaient être ses compagnons ou ses successeurs dans les fonctions de sa charité.

C'est ici, messieurs, que j'ai besoin de toute cette attention dont vous m'honorez, pour vous représenter la conduite de l'Esprit de Dieu dans l'établissement de cet ordre, et la sagesse de ce nouveau patriarche qui l'établit. Déjà depuis longtemps il considérait les besoins et les nécessités de l'Eglise, les relâchements du siècle, la corruption dans tous les états, le progrès de l'hérésie naissante. Il n'y avait presque plus parmi les chrétiens de piété ni de discipline; les peuples vivaient dans une extrême ignorance de la loi de Dieu, ou dans les désordres d'une vie licencieuse; le sacerdoce était tombé en opprobre, et le monde ne distinguant plus la sainteté du ministère d'avec la profanation du ministre, avait du mépris pour l'état ecclésiastique; les maux étaient pressants et personne n'y apportait les remèdes; les pasteurs, comme des sentinelles endormies, abandonnaient leurs troupeaux; les religions anciennes, fondées la plupart sur la retraite et sur le silence ou chargées de règles et d'observances monastiques, ne pouvaient pleinement vaquer au salut des âmes.

Ignace, suscité de Dieu pour venir au secours de son Eglise affligée, forme le projet d'un nouvel institut. Il imagine une forme de vie, qui fût non-seulement sainte, mais encore utile, qui joignît les fins avec les offices de la vertu; où le commandement fût absolu sans être austère, où l'obéissance fût exacte sans être servile, où la pauvreté fût évangélique sans être à charge à personne; une vie mêlée d'action et d'oraison tellement occupée, qu'elle ne tombât pas dans la dissipation, tellement tranquille qu'elle ne demeurât pas dans l'oisiveté, qui édifiât le prochain par une régularité constante et qui ne le rebutât pas par une austérité farouche; une vie enfin qui eût la charité pour principe, l'humilité pour fondement, la vérité pour étude, l'Evangile pour règle, et la plus grande gloire de Dieu pour sa fin.

Il choisit pour l'assister dans ce dessein des hommes qui fussent capables d'avancer la gloire de Dieu par leurs travaux, par leurs prières, par leurs instructions et par leurs exemples; prêts à sacrifier leur repos, leur honneur et leur vie même pour Jésus-Christ; qui, comme ces séraphins de l'Ecriture, eussent des ailes pour voler et se communiquer au monde, et des ailes pour se couvrir et se recueillir en eux-mêmes; qui réglassent leurs études par leur dévotion, et qui soutinssent leur dévotion par leurs études; qui n'eussent d'autre pays, d'autre désir ni d'autre emploi que celui qui leur serait destiné par la Providence pour l'intérêt de la religion; et qui ne trouvant rien de bas ni de difficile pour les ministères de l'Eglise, et renonçant à tout ce qu'elle a de grand et d'éclatant dans ses dignités, ne refusassent aucune peine en cette vie, et n'attendissent de récompense que dans l'autre.

Ce fut sur de tels fondements que s'éleva cette société naissante. Le monde et l'enfer entreprirent cent fois de l'ébranler. La haine irréconciliable qu'ont les hommes vicieux contre ceux qui déclarent la guerre aux vices; la faiblesse qu'on a de tenir pour suspects tous les nouveaux établissements; l'envie qu'attirent les grands succès et la peine qu'on a d'ordinaire à croire le bien que les autres font, l'injustice de ceux qui veulent rendre une compagnie responsable des moindres indiscrétions des particuliers; la malice des faux frères qui, ayant abandonné la discipline, croient se justifier en la décriant; ce furent comme autant de sources de persécutions et de troubles. Ignace surmonta tous ces obstacles par sa constance, bâtissant, pour ainsi dire, cet ordre nouveau, comme les enfants d'Israël rebâtissaient les

murs de Jérusalem, l'équerre d'une main et l'épée de l'autre; attentif à conduire l'ouvrage par son industrie, et à le défendre par son courage, jusqu'à ce qu'il l'eût mis, par l'autorité de l'Eglise, à couvert des attaques des envieux et des ennemis.

Ce fut alors qu'unissant sous les lois d'une même profession ce qu'il avait assemblé d'ouvriers évangéliques, il les dispersa selon les besoins, pour glorifier le Seigneur et pour travailler au salut des peuples. Quel soin n'eut-il pas de les former pour leurs emplois et de donner à chacun d'eux comme une portion de son esprit et de son zèle? Avec quelle charité paternelle leur remontra-t-il qu'ayant l'honneur de porter le nom de Jésus-Christ, il devait se consacrer entièrement à sa gloire? Avec quelle force leur dit-il, comme en scellant leur mission : *Allez, mes frères, embrasez et emflammez tout du feu que Jésus-Christ est venu apporter en terre.* Comme il était le chef de tous, il voulut bien prendre la meilleure part de leurs travaux, soit qu'il fallût prêcher l'Evangile en public, ou diriger les consciences en particulier, ou combattre les ennemis qui s'élevaient contre l'Eglise. C'était là un des points essentiels de sa vocation. C'est ce que je prétends vous faire voir dans cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Jamais temps ne fut plus fatal au monde chrétien que le dernier siècle, et le royaume de Jésus-Christ ne fut jamais plus divisé. Vous le savez, messieurs, et vous en gémissez encore aujourd'hui. Il s'éleva des esprits vains et factieux qui, semant de nouvelles erreurs et renouvelant les anciennes, voulant détruire l'Eglise sous prétexte de la réformer, se divisant dans leurs opinions et se réunissant dans leurs intérêts, rompant tous les liens de la charité et secouant le joug de l'obéissance, firent voir de quoi les hommes sont capables, quand Dieu les frappe d'aveuglement, et quand ils joignent la malice à l'erreur et la rébellion à l'apostasie. La tradition de l'Eglise, la sainteté des sacrements, l'autorité des souverains pontifes furent les sujets de leur division. Il n'y eut point de vérité si sainte qui ne fût attaquée par quelque secte, point de secte si impie qui ne trouvât des sectateurs. Les royaumes entiers furent entraînés; les ténèbres se répandirent presque partout en peu de temps, et l'expérience ne fit que trop voir combien il est facile de corrompre dans l'esprit ceux qui sont déjà corrompus dans le cœur, et de faire passer de la dépravation des mœurs à celle de la créance et de la doctrine. Vous l'avez dit, Seigneur, et vos paroles sont infaillibles, que votre Eglise est établie sur des fondements inébranlables, et que *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle* (*Matth.*, XV).

La Providence qui veille sans cesse, et qui a des ressources que la prudence humaine ne prévoit pas, suscita, pour subvenir à ces nécessités pressantes, Ignace, comme un autre Esdras, pour rétablir la loi, et comme un nouveau Machabée, pour réparer les ruines du temple de Dieu par son zèle et par son courage. Ne croyez pas, messieurs, que ce fût par un pur effet du hasard, que dans le temps que Luther déclarait et soutenait ouvertement son erreur dans la diète de Worms, Ignace se consacrait à Dieu dans l'Eglise de Mont-Serrat. L'un prêchait le libertinage, l'autre embrassait la pénitence; l'un écrivant contre les vœux et les conseils évangéliques dans sa solitude d'Alstat, ouvrait la porte à une infinité d'apostats; l'autre, écrivant ses exercices spirituels dans sa retraite de Manrèse, travaillait à repeupler les ordres anciens et à établir un ordre nouveau.

Ne pensez pas que ce fût en vain que, lorsque Calvin prévenant des esprits inquiets et légers dans la foi, formait par des cabales secrètes une secte contraire à la religion, Ignace assembla de son côté des religieux qui fussent capables de la défendre. Ne croyez pas enfin que ce fût sans une disposition particulière du ciel, que ce nouveau patriarche jeta les fondements d'une société qui devait être dévouée au saint-siége, dans un temps où un roi aveuglé par ses passions, contre toutes les lois divines se fit nommer chef de l'Eglise de son royaume. Ces oppositions ne sont pas des conjonctures sans dessein et des rencontres fortuites; les événements ont fait voir que le ciel même y avait part. Une main invisible conduisait tout à ses fins, et comme la nature sage et prévoyante fait naître des contre-poisons où elle produit des serpents, la Providence divine suscitait des défenseurs à sa religion au même temps que, par un jugement terrible, elle permettait qu'il s'élevât contre elle des ennemis pour la détruire.

Ce fut, depuis ce temps, un des plus saints emplois d'Ignace, de confirmer les catholiques dans leur ancienne créance, et de faire connaître la vérité aux hérétiques déclarés. Combien de fois s'est-il mis, comme un autre Josué, à la tête d'Israël, pour combattre les Amalécites? Combien de fois a-t-il levé, comme Moïse, les yeux et les mains au ciel, pour faire pencher la victoire du côté de la vérité et de la justice? Combien de fois a-t-il ramené au pied des autels ces âmes qui les avaient abandonnés, les consacrant à Dieu, comme des dépouilles qu'il venait d'arracher à l'hérésie? Combien de fois, pénétré d'une vive douleur, en voyant les accroissements de ces pernicieuses doctrines, crut-il que ce n'étaient pas tant des marques de l'infidélité et de la corruption des autres, que des témoignages de son peu de zèle? Combien de fois a-t-il exhorté ses enfants à éviter toutes les profanes nouveautés, à s'attacher aux grands principes, à puiser dans les pures sources des Ecritures, et à n'apprendre que de Jésus-Christ ce qu'ils font profession d'enseigner aux autres, estimant que sa compagnie ne devait être coupable d'aucune erreur, non pas même en être raisonnablement soupçonnée? Il ne compta pour rien les

accusations et les calomnies dont le chargèrent les hérétiques ; il s'estima heureux d'être jugé digne de souffrir des injures pour Jésus-Christ, et d'avoir de tels ennemis. Ils le citèrent devant les tribunaux, et il y fit connaître son innocence. Ils lui lâchèrent des loups travestis en agneaux, jusqu'au milieu de son troupeau; mais il découvrit leurs artifices. Ils essayèrent de décrier, par leurs discours et par leurs écrits, et sa créance et sa conduite; mais il ne craignit point qu'ils lui ôtassent sa réputation, pourvu qu'il leur ôtât les moyens de nuire. Il voulut réparer les brèches qu'ils avaient faites à la foi et à la discipline, et maintenir la religion avec la même ardeur qu'ils faisaient paraître pour la ruiner.

Tertullien remarque qu'il y a deux sortes de bontés en Dieu : une bonté d'inclination et de nature, par laquelle, comme il est le souverain bien, il se communique à ses créatures en général, ou à chacune en particulier, selon la capacité et la disposition qu'elles ont de recevoir les grâces qu'il veut leur faire ; et une bonté de puissance et d'émulation, par laquelle il se roidit, s'il faut ainsi dire, contre le mal que les hommes font; et, redoublant sa miséricorde à proportion que nous augmentons notre malice, il prend les mêmes voies pour nous sauver, que nous avons prises pour nous perdre. Ignace, par une noble ardeur et par une sainte jalousie, entreprit d'arrêter le cours des hérésies qui se répandaient dans l'Europe. Les nouveaux docteurs avaient regardé l'autorité du saint-siége comme un frein insupportable à leur orgueil. Pour se faire eux-mêmes une mission qu'on ne leur aurait pas donnée, pour s'assurer par là de l'impunité dont ils avaient besoin pour leurs crimes, et pour attaquer le corps mystique de Jésus-Christ dans sa partie la plus éminente, ils s'étaient révoltés contre le vicaire de Jésus-Christ. Ignace, au contraire, fonde sa religion sur la soumission et sur la protection du souverain pontife, pour recevoir de plus près les influences du chef de l'Église, pour consacrer ses travaux apostoliques par le mérite de l'obéissance, et pour servir plus utilement le monde chrétien par les ordres de celui qui en connaissait mieux tous les besoins.

Une des plus dangereuses adresses des ennemis de Jésus-Christ, fut d'abolir l'usage des sacrements, qui sont comme des sources divines, par où se répandent dans les âmes des fidèles ces secours et cette force intérieure qui les soutiennent dans les exercices d'une piété humble et persévérante. Ils crurent qu'ils viendraient aisément à bout de leurs desseins, si, comme ce général des Assyriens, dont il est parlé dans l'Ecriture (*Judith*, VII), ils arrêtaient le cours des fontaines, et coupaient ces sacrés canaux par où Dieu fait couler abondamment ses grâces dans son Eglise. Ignace renouvela la ferveur des chrétiens, portant les uns à s'approcher des sacrements, pour se relever de leur chute, les autres pour s'avancer dans les voies de Dieu, plusieurs pour se fortifier dans les combats de cette vie, ou pour s'entretenir dans leurs saintes résolutions, fondant toujours, avec une admirable sagesse, l'usage fréquent qu'il en conseillait sur les dispositions qu'il leur avait auparavant inspirées, et jugeant des dispositions par le fruit qu'ils en retiraient.

Ne fut-ce pas aussi par une sainte émulation qu'il se chargea de l'instruction et du gouvernement de la jeunesse, moyen dont l'hérésie se servait, en infectant les universités du venin de ses nouvelles opinions, et surprenant des âmes, sans précautions et sans expérience, qui recevaient les principes d'erreur qu'on leur inspirait. Ce saint homme voulut remédier à ce mal, en dressant des colléges comme des séminaires publics de la foi et de la religion chrétienne. C'est là que les enfants apprennent à aimer la vertu, dès qu'ils sont en âge de la connaître ; c'est là qu'on jette dans leurs cœurs des semences de piété, qui règlent après toute la suite de leur vie; c'est là qu'on cultive ces jeunes plantes qui, venant à croître avec les saintes impressions qu'on leur a données, fleurissent et répandent leur bonne odeur dans tous les états de la république; c'est là qu'on nourrit ces âmes tendres du lait d'une pure doctrine, et qu'en les fortifiant dans les lettres, on les accoutume insensiblement à une nourriture plus solide et plus forte; c'est là que se forgent ces armes spirituelles, qui servent à établir ou à défendre la loi de Dieu, et que se forment non seulement des soldats, mais encore des capitaines de la milice de Jésus-Christ.

Si vous croyez, mes frères, qu'il ne me reste plus rien à dire, vous ne connaissez pas l'étendue du cœur d'Ignace : un monde seul ne suffisait pas à son zèle, il se croyait appelé partout où Jésus-Christ n'était pas connu. Quelle ardeur n'eut-il pas de passer dans la Palestine, pour rétablir la religion dans ces lieux où elle avait pris naissance, pour verser son sang pour Jésus-Christ où Jésus-Christ avait versé le sien pour lui? Quel soin n'eut-il pas de faire porter la lumière de la foi dans toutes les terres idolâtres, dès qu'il en eut l'occasion !

Par l'entremise d'un roi puissant, et par l'heureuse navigation d'un pilote audacieux, s'était découvert depuis peu un ciel nouveau et une terre nouvelle, je veux dire les Indes Orientales. L'or et l'argent, qui sont les principaux objets des passions des hommes, leur avaient inspiré ce téméraire dessein, et leur cupidité, peu satisfaite des richesses de leur pays, allait sur des rivages barbares chercher des richesses étrangères ; mais la Providence de Dieu qui gouverne tout, et qui conduit tout à ses fins, ouvrait par là des chemins nouveaux à ses ouvriers évangéliques, et disposait, selon ses décrets éternels, les moyens convenables à la conversion des peuples de ce nouveau monde. Ignace fut un des principaux instruments d'un si grand ouvrage. Qu'il eût voulu porter lui-même la foi à tant de nations idolâtres !

Qu'il eût souhaité d'établir et d'étendre l'empire de Jésus-Christ dans ces régions nouvellement découvertes! Mais ce qu'il ne fit pas par son travail, il le fit par son esprit et par le zèle de ses frères. Xavier, cet homme apostolique, ou pour mieux dire cet apôtre, entreprit cette partie du ministère, et ces deux saints se partageant pour la gloire de Jésus-Christ et pour l'honneur de leur ordre, l'un en occident; l'autre en orient; l'un attaché à sa mission vers les chrétiens, l'autre appelé à la conversion des gentils, ils remplirent tout l'univers du fruit de leurs travaux et de la réputation de leur sainteté.

Ici, mes frères, je m'arrête; et faisant réflexion sur vous, sur moi-même : Ames lâches et tièdes que nous sommes, m'écrié-je, que faisons-nous pour Jésus-Christ et pour le salut de tant d'âmes qu'il a rachetées? Quand nous disons tous les jours : *Que votre nom soit sanctifié*, nos entrailles s'émeuvent-elles? nous sentons-nous pressés de la charité de Jésus-Christ? sommes-nous plus retenus et plus circonspects dans nos actions, dans la crainte d'être des sujets de chute et de scandale à nos frères? Osons-nous hasarder une correction, quand elle peut avoir des suites fâcheuses pour notre repos ou pour notre fortune? Songeons-nous en quel état est la foi et la religion, loin de nous, autour de nous? Qui est-ce qui veut, je ne dis pas s'incommoder, je dis s'intéresser à l'établissement d'une mission? Qui est-ce qui veut se priver de tant de choses superflues, qui offensent la tempérance ou la modestie chrétienne, pour fournir à l'entretien de quelque ministre évangélique? Combien de prêtres qui savent que l'Eglise a besoin d'ouvriers, et que la moisson est prête à couper, et qui ne laissent pas de demeurer dans l'oisiveté, et de jouir en repos du patrimoine de Jésus-Christ, qu'ils ont acquis par leur ambition, et qu'ils ne veulent pas mériter par leurs services?

Il ne reste presque plus de zèle que parmi les disciples de saint Ignace. Fasse le ciel que leur ferveur soit toujours nouvelle; que le temps qui use tout, jusqu'à la piété et à la discipline, ne diminue rien de la leur, et que, selon les souhaits de leur père, les seconds soient meilleurs que les premiers, et les troisièmes encore plus fervents que les seconds! Que le Seigneur, qu'ils servent avec tant d'ardeur, favorise leurs entreprises! Que les vents et les flots conspirent ensemble, pour porter ces hommes évangéliques sur les rivages des idôlâtres! Que le sang, encore fumant de leurs nouveaux martyrs, soit une semence de catholiques dans un royaume voisin du nôtre! Que Dieu répande sur eux ces bénédictions qui conviennent à leur ministère, un esprit de force sur ceux qui combattent pour l'Eglise, un esprit de sagesse sur ceux qui conduisent les grandes âmes, un esprit de charité sur ceux qui instruisent, et pour dire tout en un mot, qu'il fasse revivre en chacun de ses enfants l'esprit et le zèle de leur père, et nous conduise tous à la même gloire. *Au nom du Père, etc.*

SERMON XV.

PANÉGYRIQUE DE SAINTE THÉRÈSE,

Prêché dans l'église des Carmelites du grand couvent à Paris, l'an 1679.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.

Plusieurs filles ont amassé des richesses, vous les avez toutes surpassées (*Prov.*, *ch.* XXXI).

Ne craignez pas, messieurs, que je veuille me prévaloir de ces paroles de mon texte, pour relever mon sujet par des éloges excessifs, et que je vienne ici louer une vierge de Jésus-Christ, aux dépens de toutes les autres. A Dieu ne plaise que je m'établisse le juge des vertus et du mérite des saints. Je laisse à Jésus-Christ qui les a sanctifiés par sa grâce, d'en connaître les proportions et les mesures, et je ne veux qu'adorer le jugement qu'il en a fait.

La sainte dont je dois vous entretenir aujourd'hui n'a pas besoin que j'emploie pour elle ces comparaisons odieuses, qu'une dévotion préoccupée et un zèle inconsidéré peuvent tirer quelquefois de la bouche même des prédicateurs. Je n'ai qu'à nommer sainte Thérèse, pour vous donner une grande idée de la vertu et de la perfection évangélique : soit que je la voie dans cette élévation d'oraisons et de connaissances où Dieu l'avait appelée; soit que je la regarde à la tête d'un peuple nouveau, que Dieu avait commis à sa conduite; soit que je la considère dans ces excès d'amour et de charité dont son âme fut ordinairement transportée, il me semble que je la vois au-dessus des autres.

Elle a quitté les voies battues de la vertu, pour aller à Dieu par des routes nouvelles et inconnues. Je ne veux pas me contenter de vous donner aujourd'hui quelque connaissance de ses actions; je veux, si je puis, vous découvrir le fond de son esprit et de son âme, et vous montrer ce qu'elle a connu, ce qu'elle a désiré, ce qu'elle a promis : 1° ces connaissances sublimes; 2° ces désirs héroïques; 3° ces promesses extraordinaires, vous donneront sans doute de la vénération pour mon sujet. Fasse l'Esprit de Dieu qui a produit ces grands mouvements dans le cœur de sainte Thérèse, que le récit de ses vertus produise en nous, non pas une admiration stérile, mais une sincère imitation de sa sainteté. Demandons-lui cette grâce par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Vous vous étonnerez, peut-être, messieurs, que je commence l'éloge de sainte Thérèse par l'excellence de son esprit, et par la grandeur de ses connaissances et de ses lumières. Il semble que la simplicité soit le partage des vierges chrétiennes; qu'elles ne doivent savoir que les volontés de Dieu pour les suivre; qu'il leur suffit, selon les règles de leur état, d'être humbles et d'être dociles, et que la grâce, s'accommodant à la

faiblesse de la nature, a mis leur perfection à écouter, et non pas à enseigner; à obéir, et non pas à conduire. Toutefois, il est vrai qu'il n'y a devant Dieu aucune différence de sexe ni de personnes, et que se servant des plus faibles instruments pour confondre la force et l'orgueil des hommes, il élève quand il lui plaît les âmes les plus simples jusque dans le sein de la sagesse. L'Evangile nous apprend qu'il y a des vierges prudentes qui savent obéir et qui sont capables de commander; qui portent en leurs mains des lampes qui brûlent et qui éclairent, et qui vont au-devant de l'époux, pour être les premières à le connaître, et pour le montrer à ceux qui le suivent.

Thérèse fut de ce nombre, messieurs: Dieu lui avait donné un esprit vif, pénétrant, appliqué, porté naturellement à s'attacher aux grands objets, et à le faire par de grands principes. Un jugement solide, qui ne se laissait pas prévenir par des imaginations, ni éblouir par des apparences; qui allait toujours à de bonnes fins, et par les moyens les plus justes et les plus nobles; un cœur fidèle, généreux, capable de beaucoup aimer, et incapable d'aimer que ce qu'il fallait; un courage que rien ne rebutait, lorsqu'il y allait de l'intérêt de son salut, ou de la gloire de Jésus-Christ. Toutes ces qualités qui la rendaient propre à aimer la vérité, et à la chercher et à la suivre, furent comme les fondements de tant de lumières et de vertus qui ont édifié et éclairé toute l'Eglise. Comme elle sut que la connaissance de Dieu était la perfection de la sagesse, elle commença à purifier tout ce que les sens ont de grossier et de terrestre, pour jouir de la vérité sans dissipation. Elle prit son vol et s'éleva de temps en temps comme un jeune aiglon, pour essayer à regarder la lumière jusque dans sa source; et par les communications qu'elle eut avec Dieu, elle se remplit de cette doctrine que l'Eglise appelle divine et céleste: *Cœlestis ejus doctrinæ pabulo* (*Orat.*). Mais pour procéder avec ordre dans ce discours, il faut supposer qu'il y a deux moyens d'arriver à la connaissance de Dieu, l'étude et l'oraison. L'une le découvre par les raisonnements de l'esprit; l'autre par les sentiments du cœur. Elles considèrent le même objet, et tendent à la même fin. Mais il y a cette différence: l'étude produit souvent la présomption, parce qu'il y a dans l'esprit comme un levain d'orgueil qui s'enfle et se dilate par la science: l'oraison produit la charité, parce qu'il y a dans le cœur de celui qui prie, un fonds de bonne volonté qui dispose à embrasser et à sentir la vérité. Dans l'étude, c'est l'homme qui acquiert; dans l'oraison, c'est Dieu qui donne; et la libéralité de Dieu est infiniment au-dessus de toute l'industrie de l'homme. Par l'étude on s'élève aux choses invisibles de Dieu par celles qui sont visibles, et à l'excellence du Créateur par celle des créatures. Par l'oraison, on descend de la grandeur de Dieu au détachement et au mépris de toutes les choses créées.

Ce ne fut donc pas par la voie du raisonnement que Thérèse parvint à ces connaissances sublimes, ce fut par la voie de la charité et de la prière. Comme elle crut tout savoir, quand elle saurait Jésus-Christ crucifié, son amour fut son raisonnement, et son oraison son étude. Ce divin Sauveur, par une grâce singulière, voulut lui-même lui servir de livre. C'est là qu'apprenant ce que Dieu avait fait pour elle, et ce qu'elle devait faire pour Dieu, elle s'instruisait de sa religion et de ses devoirs. C'est là que contemplant le mystère de l'incarnation, elle s'animait à s'anéantir avec lui, à naître avec lui, à mourir et à ressusciter avec lui; c'est là qu'elle avait appris à espérer en sa miséricorde, à craindre sa justice, à reconnaître ses bienfaits et à lui demander ses grâces. Ce fut par ces communications fréquentes qu'elle perfectionna son esprit. Car s'il est impossible que, Dieu étant la souveraine charité, l'âme qui s'en approche ne s'enflamme et ne s'embrase, comment pourrait-il arriver qu'étant la souveraine vérité, ceux qui communiquent plus intimement avec lui n'obtinssent à proportion une plus grande lumière, et une plus parfaite connaissance de ses vérités et de ses mystères.

C'est ce que Thérèse éprouva avec tant d'abondance, qu'elle confesse qu'elle en fut durant plusieurs jours toute confuse et épouvantée. Il semblait que les livres de l'éternité lui fussent ouverts. Elle eut une claire intelligence des grandeurs adorables du Verbe fait homme, des richesses inépuisables de sa sagesse, des trésors merveilleux de sa grâce, de la différence de sa conduite et de l'impression que fait son esprit sur des âmes qui lui sont soumises. Aussi la terre lui était devenue comme un lieu d'exil, sa conversation était dans le ciel. C'est là que s'élevant au-dessus de toutes les choses sensibles, elle va chercher Dieu, comme la source de toute perfection et de toute beauté, le considère comme l'origine de tout bien, l'embrasse comme le principe de vérité et de bonté, s'abîme dans la contemplation de son immensité et de sa majesté; tantôt par les ravissements, les transports et les extases, où son corps demeurait suspendu et immobile; tantôt par les réflexions par lesquelles l'esprit, s'unissant à Dieu, ne laissait presque aucun usage à ses sens.

Dans cet état, je me la représente sous l'image de ce chariot mystique qui parut au prophète Ezéchiel. Un esprit puissant et subtil faisait mouvoir cette machine volante. L'air s'entrouvrait par respect, partout où son agitation la poussait, et les roues qui semblaient être faites pour la conduire ou pour l'appesantir, ne faisaient que s'élever avec elle et suivre le mouvement de l'esprit (*Ezech.*, I). Le même arriva à sainte Thérèse: dans ces fréquentes élévations, dans ce vol impétueux de son corps, les organes et les ressorts de ces roues merveilleuses, où l'esprit fait ses opérations, s'élevaient avec son âme, soit pour l'accompagner, quand elle va goûter les douceurs célestes,

pas tant pour l'engager à une pénitence longue et laborieuse.

Mais ce nuage fut bientôt dissipé. Dieu qui la conduisait, lui fit connaître que le monde est une mer orageuse où, parmi les ténèbres et les tempêtes, les fragiles vaisseaux se servent comme d'écueils les uns aux autres pour se briser ensemble et pour périr d'un commun naufrage; que c'est une région malheureuse, où la corruption est si générale, qu'être corrompu et corrompre les autres, comme disait cet ancien, c'est la fonction mutuelle des hommes; que le naturel le plus heureux est souvent perverti par l'impression que fait un mauvais exemple, comme le champ le plus fertile est souvent ravagé par une grêle fortuite. Convaincue de ces vérités et étonnée de ces dangers, elle ralluma son premier désir, et n'ayant pu donner sa vie pour Dieu, au moins résolut-elle de lui donner sa liberté, en s'attachant à lui dans une profession sainte et religieuse.

Ce fut alors que, se voyant honorée de la qualité d'épouse de Jésus-Christ et se trouvant dans la voie d'une perfection qu'elle avait tant désirée, elle donna toute l'étendue qu'elle put à sa charité. Tous ses soins, toutes ses pensées, toute sa gloire, toutes ses prières étaient d'être à Dieu et de lui plaire. Tantôt se renfermant en elle-même, après quelque grâce qu'elle a reçue, elle ramasse toutes les forces de son âme pour rendre quelque grand hommage à son bienfaiteur. Tantôt à la vue d'une image de Jésus-Christ crucifié, attendrie de pitié, touchée de douleur, animée de reconnaissance, embrasée d'amour et réunissant tous ces mouvements au désir qu'elle a de lui plaire, qui est comme le centre de son cœur, elle fond en larmes et s'anéantit devant son Sauveur; tantôt lui demandant son assistance, afin qu'elle pût le contenter dans toute sa conduite, sentant couler dans son âme un détachement secret de toutes les choses créées et une sensible confiance que ses vœux seraient exaucés, elle sort comme d'elle-même, et la faiblesse de son corps peut à peine supporter la joie de son âme. Sa fidélité fut toujours inébranlable, les consolations n'amollirent pas sa vertu, les tribulations n'ébranlèrent pas son courage, et dans les temps différents elle fut toujours également soumise et fervente.

Pour entendre jusqu'où elle porta ce désir de plaire à Dieu, et quel fut le fonds de sa dévotion, remarquez avec moi qu'il y a deux sortes de ferveur : une ferveur de sentiment et une ferveur de résolution : la première, c'est lorsqu'une âme, attirée par des grâces sensibles, et *prévenue de ces bénédictions de douceur* (*Psal.* XX), dont il est parlé dans l'Ecriture, court dans les voies de Dieu à l'odeur de ses parfums, comme l'Epouse des Cantiques (*Cant.*, I). La loi lui devient non-seulement facile, mais encore agréable; les difficultés qui accompagnent la vertu s'aplanissent comme d'elles-mêmes; et le joug du Seigneur lui est doux, parce que le Seigneur le soutient lui-même. Heureux à qui Dieu daigne ainsi dilater le cœur et donner le goût de sa vérité et de sa justice! Mais il est dangereux qu'on ne se plaise trop à ces prospérités spirituelles; que la fidélité qu'on a ne soit un peu intéressée; qu'on n'aime le don de Dieu autant que Dieu même, et que le plaisir qu'on trouve à faire le bien, ne soit une partie de la récompense qu'on aura de l'avoir fait.

Il y a au contraire une ferveur de résolution entièrement spirituelle, qui fait qu'on s'approche de Dieu, encore qu'il semble qu'on s'en éloigne. On sent toute la pesanteur de la croix, et l'on ne laisse pas de la porter avec patience. On trouve à tous moments des obstacles, mais il y a dans le fond du cœur un courage sans présomption et une force secrète qui les surmonte. On n'a pas la tendresse de la dévotion, mais on en a la fermeté : état plus rude, mais plus parfait pour des âmes fidèles, parce qu'elles sont plus conformes à Jésus-Christ crucifié; qu'elles rentrent par là dans une connaissance plus profonde de leur néant et de leur misère, et que l'amour n'est jamais plus grand que lorsqu'étant privé de tout aliment, il se nourrit, en quelque façon, de lui-même et subsiste au fond du cœur, parmi ces froideurs et ces obscurités qui l'environnent.

Thérèse a su se maintenir dans ces deux états de ferveur. Quels progrès ne fit-elle pas, lorsque Dieu lui fit goûter ces douceurs et ces délices surnaturelles, qui sont les effets de sa bonté et de son amour! Nul travail ne pouvait suffire à son zèle, nulle douleur ne pouvait épuiser sa patience. Son obéissance était à l'épreuve des plus austères commandements. Les exercices les plus vils de la religion lui paraissaient trop honorables. Les grâces extraordinaires qu'elle recevait ne faisaient qu'augmenter son humilité. Elle ne craignait pas d'être malheureuse, mais d'être ingrate. Les peines que Dieu lui envoyait lui étaient douces, parce qu'elles satisfaisaient à sa justice; et les faveurs qu'elle en recevait lui étaient une espèce de supplice, parce qu'elle appréhendait d'abuser de ses miséricordes, dont elle s'estimait indigne. Aussi ne pria-t-elle jamais que Dieu la favorisât, mais qu'il la souffrît; et lui étant un jour échappé, dans une grande aridité, de demander au ciel une goutte de rosée et un peu de consolation, elle se reprocha cette faiblesse, comme peu conforme à l'humilité et à la constance chrétiennes.

Elle ne fut pas moins circonspecte et moins fervente dans la tribulation. Jamais âme n'a passé par de si longues et si sensibles épreuves. Pourrai-je vous représenter cet état sans vous étonner? Elle ne sent plus cet instinct violent qui l'entraîne avec joie dans les voies des commandements; elle ne sent plus Jésus-Christ, qui habite en elle. une nuit obscure enveloppe son esprit; ces grâces lumineuses et touchantes qui l'éclairaient ne sont plus que des grâces sombres

et sans attrait, qui la laissent dans l'abattement et dans la langueur. Veut-elle s'approcher de Dieu? il semble que certains liens imperceptibles la retiennent; entrevoit-elle son Sauveur? un nuage importun le lui dérobe; rappelle-t-elle en son esprit le souvenir des grâces sensibles qu'elle a reçues? la triste et confuse image qu'elle en trace lui paraît un songe; et la mémoire d'un bonheur passé ne fait qu'augmenter le déplaisir de l'avoir perdu; s'adresse-t-elle à ses directeurs? elle trouve des demi-spirituels, des demi-savants, qui lui reprochent la stérilité de son âme.

Dans cette cruelle incertitude, si elle plaît à Dieu : Vous ai-je perdu, disait-elle, mon Dieu, ne vous retrouverai-je plus? vous sentis-je autrefois sans vous posséder? vous possédé-je aujourd'hui sans vous sentir? D'où vient cette suspension de secours et de protection? Est-ce vous qui vous cachez à moi? est-ce moi qui m'éloigne de vous? Aimer Dieu, être incertain si on lui plaît; âmes élevées, que Dieu conduit par des voies de crainte et de défiance de vous-mêmes, pour vous préserver de l'orgueil et pour vous purifier de tout amour-propre; vous entendez ce que je dis. Je me contente de dire à ceux qui font la plus grande partie de mon auditoire, que c'est la plus rude pénitence des saints.

Mais ne croyez pas que la ferveur de notre sainte en fût moindre. L'appréhension qu'elle avait de déplaire à Dieu ne faisait que redoubler dans son cœur le désir qu'elle avait de lui plaire. La grâce était obscure en elle, mais elle n'était pas oisive. Elle était privée de cette présence intime que Dieu fait sentir à l'âme, lorsqu'il se communique à elle avec plus d'abondance. Mais cette privation produisait en elle une soif ardente, qui la faisait soupirer après la présence de ce bien, dont elle conservait encore une idée assez vive pour exciter ses désirs. Avec quelle avidité recevait-elle de temps en temps quelques rayons échappés qui, comme des éclairs, lui faisaient apercevoir que Jésus-Christ ne l'avait pas abandonnée? Avec quelle reconnaissance ouvrait-elle son cœur pour recevoir cette rosée du ciel, qui ne tombait que goutte à goutte! Avec quelle circonspection s'éloignait-elle des créatures, se tenant à Dieu dans la simplicité de la foi, et possédant son âme en paix au milieu même des orages! Avec quelle confusion reconnut-elle qu'elle n'était par elle-même que ténèbres et impuissance, et que son sort étant dans les mains de Dieu, elle tenait de lui tout ce qu'elle pouvait avoir et de justice et de lumières!

Ce désir de plaire à Dieu fit naître en elle un pressant désir du salut des âmes. Rien ne marque tant l'amour qu'on a pour Jésus-Christ que le zèle qu'on a de ramener les pécheurs à lui. Ce zèle produit deux effets : il nous intéresse d'un côté à l'honneur et à la gloire du Rédempteur, et nous fait ressentir tout ce qui s'oppose au succès et à la plénitude de la rédemption; de l'autre, il nous inspire une tendresse généreuse pour les pécheurs, et nous fait souhaiter leur conversion; et, mêlant ainsi le désir de la gloire de Dieu et celui du salut des hommes, il nous fait accomplir, comme remarque saint Augustin, les deux préceptes tout ensemble, et renferme toute la perfection de la loi.

Or, messieurs, il est difficile d'avoir le cœur plus touché de cette sainte passion, que l'eut toujours sainte Thérèse. De là venaient ces gémissements et ces larmes, au simple récit des ravages que causait l'hérésie naissante dans la France et dans l'Allemagne; ces prières qu'elle faisait tous les jours à Dieu : qu'il fortifiât le courage des prédicateurs et qu'il formât des ministres et des ouvriers évangéliques; cette tendre dévotion qu'elle avait pour tous les saints, qui ont étendu l'empire de Jésus-Christ par leur doctrine, par leurs travaux ou par leurs exemples; ces exhortations efficaces qu'elle fit à ceux qui, dans une oisive retraite, négligeaient les talents qu'ils avaient reçus pour leurs frères; et cette douleur qu'elle ressentait de se trouver resserrée par les bienséances de son sexe et par les règles de sa profession; elle qui eût voulu porter par tout l'univers les vérités de l'Evangile. Combien de fois, considérant les désordres du siècle : *Hélas! Seigneur*, s'écria-t-elle, *le monde et le démon vous enlèvent tous les jours tant d'âmes; et moi, ne pourrai-je jamais vous en gagner une?* Combien de fois, lorsqu'on lui demandait ses prières pour des prospérités temporelles, répondit-elle avec indignation : *Tant que l'Eglise aura de si pressantes nécessités, il est bien temps de faire à Dieu des prières inutiles et basses!*

Mais le désir de souffrir pour Dieu fut comme sa passion dominante. Elle savait que la croix est le sceau de l'alliance que les vierges ont avec Jésus-Christ. Leurs corps lui appartiennent par la chasteté qu'elles lui vouent; mais ce n'est proprement que par les souffrances, qu'il s'en met en possession. C'est là la consommation du sacrifice. Quarante années de maladies, si aiguës et si générales, qu'il n'y eut partie de son corps qui ne rendît à Dieu un tribut particulier de patience; vingt-deux années d'aridité et de sécheresse; les jeûnes, les mortifications et tant d'austérités excessives remplirent à peine l'avidité de ce désir. Ingénieuse à trouver des proportions entre les peines dont Dieu l'affligeait et les fautes pour lesquelles elle se croyait châtiée; rapportant ses souffrances présentes à sa vie passée; regardant avec horreur les moindres défauts dont elle était plus touchée que de ses maux mêmes, elle adora la main de Dieu qui la frappait, comme si elle l'eût couronnée. Le pardon qu'elle obtenait lui était comme un nouveau lien qui l'attachait à la croix. Après avoir souffert par justice elle voulait encore souffrir par reconnaissance. Elle ne se contentait pas d'avoir apaisé la colère de Dieu, elle voulait mériter sa miséricorde. Quand elle n'eût pas eu besoin de sa-

tisfaire à Jésus-Christ, elle eût voulu lui ressembler, et souffrir par charité, quand elle n'aurait pas dû le faire par obligation. C'est dans cette vue qu'elle se redisait si souvent à elle-même : *Ou souffrir, ou mourir*; pour dire qu'il n'y avait que la mort qui pût interrompre le cours de sa mortification et de ses souffrances. Telle fut l'ardeur de ses désirs. Il me reste à vous faire voir quelle fut la grandeur de ses promesses.

TROISIÈME PARTIE.

Il semble d'abord, messieurs, qu'il n'est pas de la grandeur et de la majesté de Dieu de promettre à l'homme, parce qu'étant infiniment puissant, et par conséquent infiniment libre, il rétrécirait son pouvoir et se donnerait des lois à lui-même. Il semble aussi qu'il ne soit pas de la sagesse de l'homme de promettre à Dieu, parce que, lui devant tout et ne pouvant rien sans lui, il est, ou inutile de s'engager à lui rendre ce qu'on ne peut lui refuser, ou téméraire de lui promettre ce qu'on ne peut exécuter sans son secours. Cependant l'Ecriture sainte nous enseigne qu'il n'appartient proprement qu'à Dieu de promettre, parce qu'il n'appartient qu'à lui de donner; que comme il nous détourne du mal par les menaces de ses châtiments, il veut nous exciter au bien par le désir de ses récompenses, et qu'il est enfin de sa grandeur de montrer que, comme il est juste dans ses jugements et saint dans ses œuvres, il est aussi fidèle dans ses promesses. La même Ecriture nous enseigne qu'il est bon à l'homme de s'engager et de se dévouer à Dieu; que le plus grand hommage que la créature puisse lui rendre, c'est de lui consacrer sa liberté et de se lier à son service, en s'imposant une heureuse nécessité de lui obéir et de lui plaire, et qu'on est d'autant plus parfait, qu'on aime plus la perfection, et qu'on s'oblige davantage à la chercher et à la suivre.

C'est sur ce principe que sainte Thérèse voulut s'unir étroitement à Dieu par les vœux et par les promesses qu'elle lui fit. Jamais vierge chrétienne ne s'est donné tant d'engagement à la piété, et ne s'en est si fidèlement acquittée. Commencerai-je par ces vœux, qui sont des règles de perfection que s'imposent ceux qui veulent suivre les conseils évangéliques? Y eut-il jamais un plus grand détachement que le sien, de tout ce qui regarde les biens du monde? La pauvreté ne lui parut point entière, si elle n'était extrême; la providence de Dieu lui semblait toujours trop prompte à la secourir; la charité des fidèles lui était à charge; et souvent elle crut avoir beaucoup de superflu, parce qu'il ne lui manquait rien du nécessaire. Avec quel courage établit-elle une partie de ses maisons sur le seul fond de la Providence; soigneuse d'y entretenir la discipline, sans se mettre en peine d'y assurer du revenu, craignant moins la nécessité que l'abondance, et s'élevant au-dessus des prévoyances inquiètes de l'avenir, qui font qu'on se jette dans la distraction et dans la dépendance du monde, et que bien souvent on est abandonné de Dieu, parce qu'on cherche trop les secours et les assistances des hommes?

Avec quelle sévérité défendit-elle qu'il y eût rien dans les bâtiments de son ordre qui ressentît la vanité, souhaitant, par un zèle semblable à celui de son père Elie, que le feu du ciel, qui doit un jour consumer ce vaste univers, tombât par avance sur ces édifices orgueilleux pour les ruiner jusqu'aux fondements, et ne laissât dans les appartenances du Carmel aucune trace d'une grandeur et d'une magnificence séculière? combien de fois a-t-elle refusé les biens de ces personnes vaines et indiscrètes, qui appauvrissent leur maison pour enrichir les monastères, et qui, donnant à des étrangers ce qui appartient à leur famille, sous prétexte d'exercer la charité, renversent toutes les règles de la justice? Avec quelle confiance et avec quelle joie recevait-elle des filles pauvres, lorsqu'elle remarquait en elles un désir sincère de servir Dieu, cherchant l'édification, non pas l'utilité? examinant la vertu, non pas les biens de celles qui se présentaient? Aussi condamna-t-elle toujours ces religieuses intéressées, qui se défiant de la bonté de Dieu, font une espèce de trafic de la religion, refusant les pauvres, exigeant trop des riches; comme s'il était permis de faire perdre aux unes leur vocation, et de la faire acheter aux autres.

Son obéissance ne fut pas moins exacte que sa pauvreté. C'est le défaut de la plupart des hommes, et plus encore de ceux qui se piquent d'être spirituels, d'abonder en leur sens et de trop s'arrêter à leurs propres lumières. On veut être dévot selon son humeur, on veut marcher dans les voies qu'on s'est faites soi-même. Tel qui se plaît à l'oraison, se contente de lever ses mains oisives au ciel, et regarde comme une distraction toutes les œuvres d'une charité qui lui paraît tumultueuse; tel qui s'est destiné à l'action, regarde l'oraison comme un amusement d'esprit et une oisiveté pieuse de gens qui ne savent être bons que pour eux-mêmes. Ainsi chacun demeure satisfait de soi; et dans le dessein où il est de faire le bien, se réserve au moins la liberté de choisir le bien qu'il veut faire. Thérèse au contraire réduisit toute sa perfection au seul point de l'obéissance. Elle chercha dans sa dévotion, non pas ce qui la contentait, mais ce qui lui était imposé.

Elle se conduisit, non pas par les chemins qui lui plaisaient davantage, mais par ceux que Dieu lui avait tracés et que ses supérieurs lui faisaient connaître. Est-elle appelée à la contemplation? elle prend l'essor et va se perdre heureusement dans l'abîme des grandeurs et des perfections de Dieu; est-elle rappelée de ces élévations? elle descend jusqu'aux moindres offices d'une piété commune; faut-il augmenter ses mortifications? elle redouble son courage; faut-il les modérer? elle sacrifie son amour-propre : veut-on qu'elle agisse? elle se prépare au travail; veut-on qu'elle souffre? elle se

détermine à la patience. Toujours prête à tout ce qu'on lui ordonne, tranquille dans ses occupations, occupée dans sa retraite, humble dans les grandes choses, grande dans les petites, et joignant surtout à la pureté de ses intentions le mérite de l'obéissance.

Que dirai-je de cette pureté qu'elle conserva avec tant de soin et tant de précaution? Depuis qu'elle se fut promise à Jésus-Christ elle ne chercha plus qu'à lui plaire; les moindres attachements aux créatures lui parurent des infidélités punissables. Elle examina jusqu'aux plus secrets mouvements de son cœur et y étouffa jusqu'aux affections qui pouvaient paraître les plus innocentes. Tantôt elle déclare qu'elle n'aime ni le monde ni ce qui est dans le monde; que Dieu seul est tout son bonheur et toute sa joie, et que tout le reste lui est une croix. Tantôt elle fait voir, par les règles d'une sainte amitié qu'elle prescrit, combien elle est éloignée d'en avoir, que dans la vue de son salut et de Dieu même. C'est ainsi qu'elle observe les promesses qu'elle fit, lorsque Jésus-Christ la choisit pour lui, et qu'elle choisit Jésus-Christ pour elle. C'est là l'état des plus saintes âmes. Mais ce n'est pas assez pour Thérèse que ces engagements communs, la charité lui inspire le plus hardi et le plus noble dessein qu'on ait jamais imaginé pour la perfection évangélique.

Elle s'engagea par une promesse solennelle de faire toujours ce qu'elle croirait être de plus parfait et de plus agréable à Dieu. Elle savait ce que Jésus-Christ nous enseigne : Qu'il ne suffit pas d'avoir une justice commune, qu'il faut en avoir une qui soit abondante. Elle savait que saint Paul nous exhorte à nous porter avec une sainte émulation aux dons qui sont les plus sublimes. Ce fut dans cet esprit qu'elle s'obligea d'entreprendre, non-seulement ce que la loi commande, mais encore tout ce que la charité suggère. Pénétrée de la grandeur et de la pureté de Dieu, elle cherche dans le culte qu'elle lui rend tout ce qui peut contribuer le plus à sa gloire. Des conseils elle se fait des commandements. Ces pratiques évangéliques, qui sont si fort au-dessus de nous, deviennent ses devoirs et ses exercices ordinaires. Elle tire des vertus chrétiennes tout ce qu'elles ont de plus noble et de plus parfait; elle porte la charité jusqu'à l'union intime avec son époux; l'humilité, jusqu'à l'anéantissement d'elle-même; la pauvreté, jusqu'à l'entier dépouillement des biens et du désir de les posséder; la chasteté, jusqu'au crucifiement continuel de sa chair; l'obéissance, jusqu'au renoncement à ses volontés et à ses lumières.

Que ne puis-je vous la représenter ici telle qu'elle était! grande par ses actions, plus grande par ses motifs; réglant son courage, non pas sur des possibilités humaines, mais sur la confiance en la protection divine; s'animant par des difficultés, espérant même contre toute espérance; discernant le bien d'avec le bien, et la vertu d'avec la vertu, pour s'arrêter toujours à la plus parfaite, et cherchant à se distinguer dans le service de Dieu par les grands mouvements de son cœur et par les actes d'une charité sans mesure et sans bornes. Ce n'était pas assez pour elle d'aspirer à la perfection, elle y voulut engager les autres en leur communiquant son zèle, et c'est dans ce dessein qu'elle s'appliqua à établir la réforme de son Ordre, et à réparer les brèches que le temps y avait faites.

Telle est la condition déplorable des hommes même les plus saints, qu'ils perdent presque toujours de leur première pureté à mesure qu'ils s'éloignent de leur source. Soit l'instabilité naturelle de l'esprit humain, qui est toujours dans le mouvement, et qui ne peut se soutenir longtemps, sans un grand travail, dans le même état de vertu; soit le poids de la nature, qui, par des relâchements imperceptibles, porte sans cesse au déréglement; soit un jugement visible de Dieu, qui punit les négligences et les infidélités des particuliers, par l'affaiblissement de la discipline commune; soit l'envie des démons qui aiment à troubler le repos de ces maisons de retraite et de silence, qui sont comme des asiles publics, où se sauvent des âmes choisies, pour marcher dans la voie étroite, et pour se séparer de la contagion et du commerce du monde. Quoi qu'il en soit, le temps emporte jusqu'à la force et à la ferveur de la piété, et la charité venant à se refroidir dans les établissements les plus saints, il s'y fait un mélange du monde et de la religion, de la cupidité et de la charité, des affections séculières et des obligations chrétiennes. Grâces soient rendues à Jésus-Christ qui suscite de temps en temps certaines âmes généreuses, qui renouvellent la ferveur des anciens instituts, et qui les ramènent au point de leur première vocation, en rallumant le feu divin que l'esprit du siècle y avait presque éteint.

Voilà ce qu'entreprit sainte Thérèse; ouvrage plein de difficultés qui paraissaient insurmontables : ceux qui devaient l'assister lui résistent; les puissances temporelles et spirituelles s'unissent contre elle; toute l'Espagne se soulève; des mémoires sanglants la déchirent de toutes parts; on la regarde comme une femme inquiète et dissimulée qui veut se faire un nom par une entreprise hardie, et abuser le public par des apparences de piété. Les politiques s'imaginent qu'elle couvre d'autres desseins dont il faut arrêter le cours, et lui font un crime d'Etat de ce projet de religion; les sages croient lui faire grâce de juger qu'elle est séduite par l'esprit d'erreur, et que sans dessein de tromper autrui, elle se trompe sans doute elle-même. Les plus pieux déclament contre elle; les chaires et les assemblées retentissent de ces murmures.

La piété s'arme contre la piété, et le zèle contre l'innocence. Que fera cette grande âme? Rien ne la rebute, elle souffre, elle espère, elle adore les jugements de Dieu, elle

consulte ses volontés, elle attend les effets de ses promesses, heureuse si par ses soins, par ses travaux, et par sa mort même, elle peut relever les ruines du Carmel, cette montagne autrefois si sainte, si elle peut être cette pierre de fondement sur laquelle doit porter tout le faix de ce nouvel édifice! Heureuse de pouvoir former des épouses fidèles à Jésus-Christ, en qui le monde soit crucifié, et qui soient crucifiées au monde, qui marchent à grands pas dans les voies de Dieu; et ne comptant pour rien tout le chemin qu'elles ont fait, ne pensent qu'à celui qui leur reste à faire; qui suivent partout l'Agneau, soit qu'il les mène sur le Thabor, soit qu'il les conduise sur le Calvaire, qui se disposent à l'oraison par la mortification, et qui soutiennent leur mortification par l'oraison; toujours appliquées à se perfectionner dans leur vocation; régulières par réflexion, non par coutume; aussi ferventes à la fin que si elles ne faisaient que commencer; aussi fermes au commencement, que si elles avaient longtemps continué; qui ne négligent pas les petites choses, et qui embrassent les grandes avec courage, et qui faisant tout ce qu'elles peuvent, s'imaginent toujours qu'elles n'ont rien fait!

Puisse cette ferveur de Thérèse passer jusqu'à sa dernière postérité! Que le Carmel qu'elle a cultivé soit toujours vert et toujours fleuri, malgré les hivers et les refroidissements de la charité dans ces derniers siècles! Que ses intercessions puissantes, et ses exemples encore vivants, entretiennent ce qu'elle a établi par ses soins et par ses travaux! Que la gloire et les richesses qu'elle a amassées dans sa maison n'en sortent jamais, et que sa justice demeure jusqu'à la fin des siècles, afin que Dieu soit glorifié dans l'Eternité, où nous conduise *le Père, le Fils*, etc.

SERMON XVI.

PANÉGYRIQUE DE SAINT CHARLES,

Prêché à Paris dans l'église de Saint-Jacques de la Boucherie, l'an 1684.

Suscitabo super oves meas Pastorem unum qui pascat eas.

Je susciterai pour la conduite de mes brebis un pasteur qui les nourrira (*Ezéch.*, *ch.* XXXIV).

C'est ainsi que Dieu parle par la bouche d'un de ses prophètes, en un temps, où la crainte du Seigneur et le zèle de la loi de Dieu, étaient presque effacés dans le cœur de ceux qu'il avait chargés de la conduite de son peuple : *Malheur*, disait-il, *à ces pasteurs qui abandonnent leurs brebis, qui se nourrissent de leur lait, qui se couvrent de leur toison, qui choisissent pour eux ce qu'il y a de beau et de gras dans le troupeau*, et qui, destinés à un ministère public, ne cherchent que leur utilité particulière! *Malheur à ceux qui ne raffermissent pas ce qui est faible, qui ne lient pas ce qui est rompu, qui ne cherchent pas ce qui se perd*, et qui deviennent les tyrans de ceux dont ils devraient être les pères! Du milieu de ces anathèmes, il s'élève une voix de douceur et d'espérance : *Je me prépare un serviteur fidèle, et je tirerai du sein de ma providence, un homme qui réformera ces abus*, et qui pourvoira à toutes les nécessités de mon peuple.

Ne vous semble-t-il pas, messieurs, que cette prophétie s'est accomplie en ces derniers temps, et que Dieu, à qui tout est clair et tout est présent, et qui perce l'obscurité des siècles d'un rayon de sa lumière éternelle, a voulu nous représenter ce pieux et charitable pasteur, qu'il destinait à être le réformateur et le soutien de son Eglise? Dans un temps où la charité non-seulement de plusieurs, mais de tous, était refroidie, où le Fils de l'Homme n'eût plus trouvé de foi en Israël, où les devoirs de la piété chrétienne étaient abolis ou négligés, où les vices étaient devenus les mœurs des chrétiens, et où l'Eglise affligée ne pouvait plus souffrir ses maux, et n'osait espérer les remèdes; dans un temps où les peuples languissaient faute d'instructions et de bons exemples, où les évêques ne retenaient de toutes leurs fonctions, que la fierté du commandement et de l'empire, et où les hérésies naissantes se justifiaient par la corruption du clergé et par les déréglements des ecclesiastiques, et passaient du mépris des prêtres de Jésus-Christ, au mépris de son sacerdoce.

Ce fut alors que le ciel fit naître saint Charles pour rallumer le feu du sanctuaire, pour remettre en vigueur la loi de Dieu, et pour renouveler son alliance avec son peuple. On vit en lui tout ce que l'Eglise a de grand : dignité d'archevêque et de cardinal; autorité du souverain pontife Pie IV, son oncle; charges, honneurs, administration des affaires. On vit en lui tout ce que l'Eglise a de saint: éminence de piété, ardeur de zèle apostolique, austérité de vie pénitente. Esprit-Saint, qui formiez dans son cœur ces nobles mouvements d'une charité vigilante, ingénieuse, libérale; vous qui mettiez sur ses lèvres ces paroles d'esprit et de vie, qui portaient dans le fond de l'âme des désirs sincères de conversion et de pénitence; vous qui ramollissiez devant lui les duretés des cœurs obstinés, et qui aplanissiez les hauteurs des esprits superbes; vous qui lui inspiriez les moyens dont il s'est servi pour retracer l'image de la discipline chrétienne, telle qu'elle fut tracée autrefois par la parole vivante et efficace de Dieu, dans votre primitive Eglise : faites qu'étant touché moi-même du récit que je fais de tant de vertus, j'excite dans mes auditeurs une sainte ferveur qui les porte à imiter de si grands exemples; c'est ce que je vous demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Tout prêtre, disent les Pères, est fait pour le peuple; tout pontife, dit l'Apôtre, étant pris et choisi d'entre les hommes, est établi par les hommes, afin de les porter à Dieu en leur montrant par leurs actions la voie du salut, s'ils s'en éloignent; en leur enseignant

leurs devoirs, s'ils les ignorent; en leur apprenant à secourir leurs frères, s'ils les abandonnent (*Hebr.*, V). Il faut donc qu'un pasteur évangélique ait ces trois qualités essentielles à son ministère : Une *vie pure*, une *doctrine saine*, *et* une *charité fervente*. Or, quel saint a possédé ces qualités avec plus d'éclat et de perfection que saint Charles? Il s'est regardé par son élévation, comme le modèle des autres; il s'est considéré par sa dignité, comme le docteur et le maître des ignorants. Il s'est regardé par ses richesses comme le père des pauvres, et pour recueillir tout mon dessein, et tout le caractère de saint Charles en peu de mots : 1° Il a édifié son peuple par ses exemples; 2° il l'a réformé par ses instructions; 3° il l'a nourri par ses aumônes. Voilà tout le sujet de ce discours, si vous m'honorez de vos attentions.

PREMIÈRE PARTIE

Ce n'est pas sans raison que l'apôtre saint Paul donne aux évêques appelés au gouvernement de l'Eglise de Dieu, pour la première et plus nécessaire qualité, celle d'être irréprehensibles (I *Tim.*, III), et que les saints canons défendaient d'ordonner ceux qui par quelque péché public, ou par une suite de mauvaise vie avaient scandalisé leurs frères, quelque désir qu'ils eussent de travailler à leur salut, et à la conversion des autres. Ils voulaient que l'innocence fût le degré pour monter à l'épiscopat; ils craignaient que le souvenir et la connaissance des faiblesses des supérieurs, ne diminuât le respect qu'on doit avoir pour leur dignité et pour leur personne; ils ne croyaient pas qu'ils eussent toute la liberté de reprendre ceux qui tombaient dans les mêmes fautes qu'ils avaient commises, et ils étaient convaincus que Dieu ne souffrait auprès de ses autels ni de vie impure ni de réputation décriée, et que pour servir dignement l'Eglise, il fallait auparavant, chacun selon son état, l'avoir édifiée.

C'est ce que saint Charles a observé. La sagesse, la modestie, la religion, semblaient lui être naturelles : dresser des chapelles, orner des autels, chanter les cantiques du Seigneur, imiter les cérémonies du saint sacrifice, étaient les divertissements de son enfance et les présages de sa piété. Ses premières vues furent des vues d'ordre et de discipline, et on lui entendit souvent dire au milieu des jeux innocents de l'enfance : *J'ordonne, je règle, j'arrange le monde.* Qu'il est vrai ce que le Sage nous enseigne, qu'on connaît les progrès que doit faire l'homme, par les inclinations de son enfance (*Prov.*, II), et qu'il était aisé de conjecturer qu'il se formait un esprit noble, capable un jour du talent qu'on lui a vu exercer depuis, d'ordonner des lois, de réformer le clergé, d'arrêter la licence et l'iniquité, de prescrire des bornes aux juridictions, d'être l'arbitre des souverains dans leurs différends, et d'établir partout la justice et la discipline.

Il se destine au service des autels, et s'y prépare par les sacrements, qui sont les sources salutaires des consolations de son âme, par la prière, où il reçoit les lumières de la vérité, par une pureté à l'épreuve des tentations de la jeunesse et des premiers bouillons du sang, par un attachement inviolable aux lois de l'Eglise et par une charité libérale pour les pauvres. A peine est-il sorti de l'enfance, que, par la mauvaise coutume du siècle, il se trouve chargé d'une abbaye et devient lui-même l'administrateur des revenus ecclésiastiques; avec quelle gravité remontre-t-il à son père qu'il ne fallait pas employer un bien sacré à des usages profanes; que les richesses de l'Eglise ne devaient pas entrer dans le partage d'une famille; qu'il n'était pas permis d'élever sa maison sur les ruines du sanctuaire, et d'enrichir ses enfants des larcins que l'on fait aux pauvres.

C'est à vous que j'adresse ce discours, pères ambitieux et avares, qui par vos soins et par vos intrigues procurez des bénéfices à vos enfants, à peine encore raisonnables; qui regardez une abbaye, non pas comme une charge, mais comme une fortune domestique; qui mettez la main sur ce fonds sacré, d'où vous croyez pouvoir tirer dequoi fournir à votre jeu et à vos plaisirs; qui faites servir le patrimoine de Jésus-Christ au luxe de vos femmes et de vos filles orgueilleuses; qui entretenez l'ambition et la vanité, et peut-être les débauches de vos aînés, par les épargnes et par les bénéfices de vos cadets, et qui abusez du bien des pauvres, jusqu'à ce que vos enfants soient en âge de vous en empêcher, peut-être par l'abus qu'ils en font eux-mêmes.

Avec quelle sagesse saint Charles ménage-t-il ce premier bien dont il jouit : il ne veut pas qu'il soit confondu avec le bien paternel; il ne peut se résoudre à le confier à des mains étrangères, quoique fidèles, et comme il en est responsable, il en veut être lui-même le dispensateur. Mais son exactitude va plus loin : il considère ses devoirs, et ne croit pas en être quitte pour porter dans ses habits quelques marques de sa profession; pour réciter négligemment quelques prières et se mêler après dans toutes les conversations mondaines, et pour recevoir tous les ans les revenus de son bénéfice; il s'exerce dans les vertus et dans les fonctions de son ordre, et il oblige par ses discours et par ses exemples ses religieux à se réformer, et à vivre dans la rigueur de leur institut. Sa vertu, au défaut de son âge, lui donne toute l'autorité dont il a besoin pour instruire; et tout enfant qu'il est, il enseigne aux vieillards la perfection de la vie monastique.

Telle était la disposition de son âme, lorsque Dieu le mit tout à coup à une épreuve capable de renverser une jeune vertu et d'ébranler la plus ferme constance. Que vous imaginez-vous, messieurs, quelque révolution de fortune? il tient à Dieu, et nul accident ne peut l'abattre; la mort d'un

père? le sage, dans ses douleurs, ne s'afflige pas avec excès, comme ceux qui n'ont point d'espérance; les traits d'une sanglante médisance? il sait déjà que ceux qui vivent saintement en Jésus-Christ sont exposés à cette sorte de persécutions et de souffrances; quelque maladie qui le gêne et le tyrannise? l'image de Jésus-Christ souffrant, qu'il a toujours devant ses yeux, dans les plus grands maux soutient et fortifie sa patience. Quelle est donc cette épreuve à laquelle il est si difficile de résister? c'est la prospérité. Il se trouve presque au même temps, cardinal, archevêque, premier officier du saint-siége, seconde tête du monde chrétien, et, pour dire tout en un mot, neveu d'un pape.

Ce n'est pas mon dessein de louer ici ces choix inspirés par la chair et le sang, et non pas par le Père céleste. L'Eglise n'a que trop gémi sous cette pernicieuse coutume; et l'on n'a que trop vu les chefs de la religion, plus soigneux d'agrandir leur famille que d'étendre le royaume de Jésus-Christ, faire asseoir leurs neveux à la droite du saint-siége, sans examiner leur vocation ni leur mérite; leur donner en proie les richesses ecclésiastiques, et s'empresser plus pour les faire héritiers de leurs biens et de leur grandeur, que successeurs de leur sacerdoce. Nous ne craignons pas de le dire, sous un pontife (Innocent XI) en qui la grâce étouffe les sentiments de la nature, qui, à l'exemple de Jésus-Christ, ne reconnaît pour parents que ceux qui font la volonté de son Père; qui n'a pour maison que l'Eglise que Dieu lui a confiée, et qui n'emploie les trésors de Jésus-Christ que pour la gloire de son nom et pour la défense de son empire.

Mais, quelque intérêt de sang et de parenté qu'il y eût dans l'élévation de saint Charles, ces biens et ces dignités qu'il recevait, tombaient sur la vertu et sur le mérite. La providence de Dieu se servait de l'ambition des hommes pour l'accomplissement de ses desseins; et ce jeune prélat, redressant par sa piété ce qu'il y avait d'humain dans les projets et dans les affections de ses proches, par le bon usage des grâces qu'il avait reçues, faisait pardonner la précipitation qu'on avait eue à les lui donner.

Représentez-vous donc un jeune homme de vingt ans au milieu des vanités et des délices; y renoncer courageusement, dans un âge où les passions se débordent et s'excitent incessamment par l'inclination jointe à la facilité de les satisfaire; dans une cour où la pompe, la vanité et toute la dissolution des cours séculières s'était introduite; dans un siècle où le vice avait perdu la timidité et la honte qui lui est naturelle, et où la vertu passait pour préoccupation et pour faiblesse; dans une fortune où il n'aurait trouvé que trop de flatteurs et d'approbateurs de ses propres vices: sous un pape qui le chérissait tendrement, et qui, tout occupé de la gloire de sa maison, songeait plus à le rendre grand qu'à le rendre saint; et cependant, rempli de l'Esprit de Dieu et fortifié par sa grace, conserver la modération dans sa jeunesse, l'humilité dans les louanges; l'austérité dans les délices; la piété et l'affection à la prière, dans l'embarras de la cour et des affaires; le mépris et l'aversion du monde, parmi tout ce qui peut le rendre agréable à ceux qui l'aiment.

Dieu le sauve par les mêmes voies par lesquelles la plupart des hommes se perdent. Il y a des vertus faibles qui ne se soutiennent que par les disgrâces; des humilités qui se perdraient, si elles n'étaient humiliées; des régularités qui s'écarteraient du droit chemin, si Dieu ne leur mettait comme une haie d'épines, pour les retenir dans leurs limites; des miséricordes qui s'endurciraient, si elles n'étaient attendries par le souvenir de quelques misères. Dans l'adversité, l'âme tout entière se réunit et se resserre: on cherche dans la piété des consolations qu'on ne pourrait trouver ailleurs, et l'on a recours à Dieu par nécessité, quand on est rebuté du monde. Mais il y a des vertus fortes, que Dieu met dans les occasions, qui s'élèvent par leurs contraires, qui plantent la croix de Jésus-Christ dans les lieux mêmes où le monde sème ses fleurs. Dans la prospérité, l'âme est dissipée par les objets, l'esprit et le cœur ordinairement se corrompent, et c'est comme un prodige de la grâce, que d'y conserver la sagesse et l'humilité. Ainsi la grandeur de ce jeune prélat ne fait qu'augmenter en lui le désir passionné qu'il a de servir l'Eglise (*Psal.* LXX).

Lorsqu'on lui porte la nouvelle de l'exaltation de son oncle, donne-t-il des marques d'une joie vaine et indiscrète? va-t-il recueillir les acclamations et les louanges de la multitude? s'occupe-t-il, dans son esprit, des idées agréables de sa fortune? court-il à Rome se placer auprès du saint-siége, et prendre possession du crédit qu'il y doit avoir? Il se retire en lui-même, il a recours aux sacrements, il court se jeter aux pieds de Jésus-Christ humilié dans l'eucharistie. C'est là qu'il fortifie son esprit contre les tentations de l'orgueil ou des flatteries du monde; c'est là qu'il prend des forces pour résister au torrent de la coutume; c'est là qu'il recueille les grâces qui le soutiennent contre l'éclat des honneurs, et les charmes de la volupté et de la gloire qui auraient pu le séduire. Quel fut son détachement, lorsque, pour ne rien retenir qui ressentît encore le monde, il quitte jusqu'au nom et aux armes de sa maison: armes qu'on met sur le frontispice des palais; qu'on fait graver sur les métaux les plus précieux; qu'on pose jusque sur les autels et sur les tabernacles du Dieu vivant, pour consacrer la vanité et pour éterniser la mémoire des hommes. Quelle fut sa constance à la mort du comte Frédéric, son frère, lorsque, porté par toutes les raisons que le sang et la nature peuvent inspirer, à recueillir la succession et les espérances d'une maison dont il était devenu le chef et qu'il pouvait élever par quelque illustre alliance, il se fit aussitôt ordonner prêtre, pour s'imposer une heu-

reuse nécessité de ne pouvoir être qu'à Dieu; et reçut par son ordination l'esprit de la prêtrise de Jésus-Christ, qui est un esprit de mort et de crucifiement au monde.

Mais quelles réflexions fit-il sur les dignités dont il se trouva pourvu presque malgré lui? S'il exerce l'office de grand pénitencier, il songe qu'étant chargé des péchés d'autrui, il devait l'être moins des siens propres; qu'étant préposé pour l'administration de la pénitence, il devait commencer à s'y condamner soi-même; et que, sur ce même tribunal où il jugeait les pécheurs, il devait être son propre juge. S'il est cardinal, il considère cette dignité comme une obligation d'avoir un zèle d'apôtre, non pas comme une occasion de paraître avec une magnificence de prince. Il regarde dans cette pourpre, non pas ce qu'elle a de commun avec celle des rois et des empereurs, mais ce qu'elle a de particulier avec celle de Jésus-Christ. Cette couleur de sang l'avertit d'être toujours prêt à mourir pour la cause de Dieu, ou du moins à marcher plus constamment que les autres hommes dans les vestiges sanglants de la passion de son Maître. S'il est favori du saint-père, il emploie son crédit à protéger la vertu opprimée, à mettre sur le chandelier le mérite inconnu ou négligé, à solliciter la réformation des mœurs, et la conclusion du concile de Trente, dont il exécutait par avance les règles et les ordonnances.

Qui ne sait les difficultés et les obstacles presque invincibles qui traversèrent le cours de ce concile? Les intérêts des rois, des empereurs et des papes mêmes; les artifices et les embûches des hérétiques, les jalousies d'autorité, inévitables dans le concours de tant de puissances; la prudence de la chair qui est opposée à la sagesse de Dieu; la crainte qu'avaient les grands d'être réduits à la loi et à la discipline; la guerre allumée entre les princes chrétiens: tout avait retardé les résolutions de cette sainte assemblée. Mais Dieu, qui se sert des conseils de la politique, des brigues, des passions et des adresses, comme d'autant de ressorts secrets et cachés, pour exécuter les desseins de sa providence éternelle, permettait ces interruptions et ces délais, pour conduire ce concile plus heureusement à sa fin, en le faisant comme revivre du temps de saint Charles, afin que le monde chrétien eût tout ensemble et l'idée et la pratique de la réforme.

Les Pères assemblés à Trente, sous les ordres du souverain pontife, donnaient des règles de bien vivre, saint Charles, à Rome ou à Milan, donnait des exemples d'une sainte vie. Pendant que ceux-là donnaient des leçons de réforme à ceux qui voulaient l'embrasser: celui-ci en se réformant lui-même ôtait tous les prétextes à ceux qui la refusaient; les uns montraient qu'il était juste, l'autre montrait qu'il était possible de vivre dans la sévérité des ordonnances canoniques. Le concile combattait l'hérésie et la dépravation des mœurs, par ses décisions et par ses canons: saint Charles la combattait par ses jeûnes, par ses prières, par l'exemple d'une vie pénitente et austère; Dieu l'avait élevé comme un signal à tous ceux qui aimaient la correction des mœurs: aussi la propose-t-il à son peuple par ses instructions.

SECONDE PARTIE.

Comme la gloire et la beauté de l'Eglise consistent dans l'ordre et dans la discipline des mœurs des fidèles, la principale fonction de ceux qui la gouvernent, consiste à ramener les chrétiens à l'observance de la loi de Dieu et à la pratique de l'Evangile. Or, comme la correction et la censure supposent l'instruction et la doctrine, il faut que l'homme apostolique ait l'esprit éclairé, et qu'il éclaire l'esprit des autres, qu'il soit plein des vérités qu'il annonce, et que, pour détruire l'impiété, il dissipe auparavant l'ignorance.

Ce fut là toute l'application de saint Charles. Dès que Dieu l'eut appelé à la conduite du diocèse de Milan, il considéra ses devoirs, et il résolut de les remplir; il reçut la dignité, et il n'en fut pas ébloui; il vit le travail, et il n'en fut pas rebuté. Cette partie de l'Italie était depuis longtemps le théâtre d'une guerre sanglante et opiniâtre entre deux princes également puissants et ambitieux, qui entraînaient toute l'Europe dans leurs partis, et qui, tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, avaient désolé cette malheureuse province, qui, non-seulement avait souffert tous les maux que produit la guerre, mais avait encore pris tous les vices des nations qui la lui faisaient. Tout ce que les armes ont d'injuste, de cruel et de violent s'y était répandu, et les mauvais exemples des soldats étaient devenus les coutumes des citoyens. Il n'y avait plus d'équité dans les jugements, plus de bonne foi dans le commerce, plus de fidélité dans les mariages, plus de concorde entre les habitants, plus d'amitié entre les proches, plus de respect pour les lois; peu de connaissance de la religion, et presque plus de pratique de piété.

Pour remédier à tant de déréglements, il fallait un homme d'une vertu singulière, d'un courage invincible, d'une dignité éminente, qui fût capable d'attirer les âmes au bien, par la douceur de ses remontrances, et de les y porter par la sévérité de la censure et par la force de l'exemple. Tel était saint Charles, que Dieu avait élevé aux premières places de son royaume, afin que sa vertu eût plus d'éclat et plus d'efficace pour la conversion des pécheurs et pour la réformation des fidèles. Il se regarda donc comme un ouvrier envoyé du père de famille pour défricher cette terre inculte. Il crut que Dieu l'avait mis là comme le Prophète (*Jerem.*, I), pour arracher, pour détruire, pour dissiper, pour édifier, pour planter, et chercha dans la source des maux qu'il voyait, les remèdes pour les guérir.

L'éloignement des pasteurs avait donné occasion à ces désordres, il entreprend de

les reparer par une exacte résidence. Les églises étaient négligées, les évêques d'alors ou faisaient la cour aux princes par ambition, ou se la faisaient faire à eux-mêmes par orgueil. Ils jouissaient d'un malheureux repos au milieu de l'abondance et des richesses qui accompagnent leur dignité; et, laissant errer leurs troupeaux au gré de leurs désirs, ils faisaient de l'épiscopat, contre toutes les règles de la religion, un honneur sans charge, un ministère sans travail. Les peuples n'étaient ni instruits, ni consolés, et Milan, depuis plus de quatre-vingts ans, n'avait vu aucun de ses archevêques. Laissons leurs cendres en paix, et ne flétrissons pas leur mémoire; quelque vertueux qu'ils fussent d'ailleurs, de combien de péchés étaient-ils complices.

Saint Charles veut remettre la discipline par sa vigilance. Eh! manquait-il de prétextes spécieux et même raisonnables de s'en dispenser? La coutume n'aurait-elle pas justifié son absence? son crédit auprès du saint-siége ne paraissait-il pas non-seulement utile, mais même nécessaire au bien de l'Eglise universelle? le renversement de la discipline de son diocèse ne lui donnait-il pas assez d'affaires à solliciter à la cour de Rome? n'avait-on pas besoin de l'exemple de sa piété et de sa modestie, dans un temps de correction et de réforme? le pape ne l'avait-il pas conjuré plusieurs fois de le décharger d'une partie du poids des affaires, et de lui aider à porter le faix du monde chrétien? Cependant rien ne l'arrête, il n'attend pas qu'un remords importun réveille enfin sa conscience, ou qu'un commandement du prince venant au secours de la loi de Dieu, le renvoie malgré lui dans son diocèse. Non, non, messieurs, il sait l'obligation indispensable de demeurer dans la place où la providence de Dieu l'a mis; il sait que l'épiscopat est un office de sollicitude et de travail; il sait qu'un étranger n'aura ni sa tendresse ni ses entrailles, et que, selon saint Paul, on peut avoir plusieurs maîtres en Jésus-Christ, mais non pas plusieurs pères; il sait l'impression que fait sur les brebis, la voix du bon et du véritable pasteur, et les fruits que produit la parole de Dieu, quand il la met lui-même en la bouche de ses ministres évangéliques.

Lorsque la plénitude des temps est venue (*Galat.*, IV), et que l'ordre marqué dans les décrets éternels, pour opérer le salut des hommes, est arrivé, Jésus-Christ, quittant le sein de son Père, où il habitait dans ses lumières éternelles, est descendu pour converser avec les pécheurs qu'il voulait sauver, avec les malades qu'il voulait guérir. Charles, à son exemple, descend du trône de son oncle, qui partageait avec lui non-seulement les soins, mais encore les honneurs du pontificat; et quitte, pour ainsi dire, le sein de sa gloire, pour venir instruire et convertir les âmes que Dieu a commises à sa conduite. Il ne se contente pas d'envoyer des ouvriers, il y va lui-même, parcourir ces lieux incultes, ces déserts sauvages. Quelle paroisse n'a-t-il pas visitée, instruite, réglée, secourue? quel rocher si inaccessible qu'il n'ait monté à la sueur de son front, pour y porter la semence de l'Evangile? quelle vallée si profonde où il ne soit descendu par les neiges, par les torrents, par les précipices; mortifié par ses jeûnes, fatigué par ses prédications, soutenu par sa charité et par son zèle?

C'est là que, brûlant de l'amour de Dieu, armé du glaive de sa parole, il écarte les erreurs et les profanes nouveautés qui allaient s'introduire dans sa province. Représentez-vous, messieurs, cet ange commis à la garde du paradis terrestre, tel que l'Esprit de Dieu le décrit dans le livre de la Genèse, avec un glaive de feu, qui se tourne d'un côté et de l'autre (*Gen.*, III), pour empêcher la race coupable d'entrer dans ce lieu de pureté et d'innocence, où l'homme avait trouvé son bonheur, et où Dieu même faisait ses délices. Tel parut saint Charles sur les limites de son diocèse. L'hérésie, après avoir ravagé la France et l'Allemagne, s'efforce d'entrer des deux côtés dans les Alpes. Ces montagnes inaccessibles ne peuvent arrêter la violence de sa course. Tout favorise son dessein; l'ignorance des prêtres, la grossièreté des peuples, la malice des temps, les vestiges des Vaudois qu'elle trouve sur son passage, et surtout les mauvaises mœurs qui sont des dispositions à de mauvaises créances. Elle se glisse par les détroits, elle parvient jusqu'au sommet, pour se précipiter dans ces heureuses campagnes, où la foi des Barnabé et des Ambroise était encore dans sa pureté; et pour aller ravager, si elle eût pu, cette sainte cité, où Jésus-Christ a mis le centre de sa religion et le trône de son Eglise.

Que fait saint Charles? il prend en main le glaive de la parole de Dieu qui tranche des deux côtés; il s'arme de toute l'ardeur de son zèle, et défend avec une vigilance incroyable les entrées de son diocèse. Tantôt il écarte cet homme ennemi, qui vient de nuit semer la zizanie dans le champ que Dieu lui a donné à cultiver; tantôt il foudroie ce corrupteur, qui vient autoriser ouvertement les relâchements, et introduire avec l'erreur le libertinage; tantôt il confond la vanité, qui veut montrer son esprit à soutenir une mauvaise doctrine, tantôt il tranche la curiosité qui prête l'oreille à des persuasions dangereuses; il écrit pour réfuter les uns, il prêche pour rassurer les autres. La foi triomphe, l'hérésie frémit et termine en grondant ses malheureuses conquêtes, sur les dernières limites de son diocèse.

Il n'eut pas moins d'application à régler le dedans, et à rétablir la discipline. Il commença par l'instruction et par la réformation de l'ordre ecclésiastique. Pour renouveler le troupeau, il crut qu'il fallait renouveler les pasteurs, et relever l'honneur et les fonctions du sacerdoce. Vous le savez, messieurs, les mœurs des fidèles dépendent ordinairement des mœurs des ecclésiasti-

ques qui les gouvernent; et il est vrai ce que disait le Prophète, que *tel est le prêtre, tel est le peuple* (*Isa.*, XXIV). Comme naturellement on a du penchant à mal faire, on est bien aise de justifier le mal qu'on fait, par l'exemple de ceux qui doivent être les modèles des autres. On ne craint point d'être repris de ceux qui sont destinés à nous corriger, quand ils tombent dans les mêmes fautes que nous, et l'on se croit déchargé des devoirs de la religion, quand ceux qui la prêchent et qui l'enseignent, la négligent et la décrient.

Jugez donc, messieurs, du déréglement des peuples, par celui du clergé. Au lieu des pasteurs, il n'y avait presque plus que des mercenaires. La prêtrise était devenue une dignité mondaine dans les grands, ou un métier dans les petits. L'avarice leur paraissait une prévoyance louable, le jeu perpétuel un passe-temps innocent, la paresse un repos convenable à leur profession, le concubinage un remède contre l'adultère. Leur grossièreté était parvenue jusqu'à se croire dispensés de confesser leurs péchés, parce qu'ils entendaient les confessions des autres. Ils ne voulaient ni savoir la loi de Dieu, ni la pratiquer, et laissaient douter aux gens de bien qui gémissaient de ces désordres, lequel des deux était plus blâmable du déréglement de leurs mœurs, ou de l'ignorance de leurs devoirs.

Ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est que ces vices étaient invétérés, et que s'il n'était pas permis de les souffrir, il n'était presque pas possible de les corriger. Ce fut là le plus grand travail de saint Charles. Ecoutez, mes frères, et tremblez ici avec moi : Quand les personnes consacrées à Dieu ont une fois passé par-dessus les règles de leur profession, le retour est presque impossible. Ils sont plus instruits, et par conséquent plus coupables; leurs péchés sont plus scandaleux, et par conséquent plus difficiles à réparer : ils devraient faire respecter la religion, ils la méprisent et la font mépriser aux autres; ils sont plus obligés d'aller à Dieu, et ils sont frappés d'un plus grand aveuglement, quand ils s'en éloignent. En effet, on voit souvent par la miséricorde de Dieu, les gens du monde revenir de leurs égarements : pour les mauvais religieux et les mauvais prêtres, il faut un coup de sa main toute-puissante pour les ramener.

Saint Charles n'oublia rien pour les réformer et pour les instruire : exhortations, remontrances, prédications, synodes, conférences. Avec quelle éloquence leur montre-t-il qu'il faut entrer dans l'Eglise par une vocation divine, et non pas par des considérations intéressées; que le sacerdoce de Jésus-Christ n'est pas un titre d'oisiveté, mais un ministère de soin et de travail pour l'Evangile; que pour rendre leur dignité vénérable aux peuples, ils doivent la respecter premièrement en eux-mêmes, et que c'est en vain qu'ils entreprennent de réconcilier les autres avec Dieu, s'ils ne sont eux-mêmes bien avec lui, et si, comme ils sont les sacrificateurs du Dieu vivant, ils n'en sont aussi les victimes.

Avec quelle force leur apprend-il de quelle conséquence est le salut d'une âme rachetée du sang de Jésus-Christ? quelle suite traîne ordinairement après soi la vie scandaleuse d'un mauvais prêtre? de quel prix sont les mystères que Dieu a mis entre leurs mains pour en être les dispensateurs fidèles; quel compte ils doivent rendre au souverain Juge, des âmes qui leur sont commises; quelle doit être enfin la pureté d'un homme qui touche, qui consacre, qui distribue et qui reçoit tous les jours le corps et le sang de Jésus-Christ? Avec quelle efficace leur enseigne-t-il que les revenus de leurs bénéfices ne sont pas institués pour fournir à leurs parents, ou pour agrandir leur famille? Qu'ils sont scellés du sceau de la croix et de la charité de Jésus-Christ, que comme ils viennent des aumônes, ils doivent retourner en aumônes; et qu'il n'est pas permis d'en faire des dissipations ou des acquisitions, et d'employer à des usages profanes le fruit de la piété des fidèles?

Il les gagne par sa douceur, et les réduit par sa patience. S'il prêche, tous ses auditeurs sont attendris et fondent en larmes; s'il écrit des lettres pastorales, on dirait que c'est la charité qui les a dictées; s'il corrige, il touche les cœurs sans les attrister, ou s'il les attriste, c'est pour la conversion et la pénitence; s'il punit, on voit au travers d'une juste sévérité, une tendresse paternelle. Cette bonté pourtant n'a rien de faible; et le zèle, quand il a fallu, a pris la place de la patience. Rome l'a vu auprès du saint-siége sollicitant la réformation des grands, et tournant, pour ainsi dire, le glaive apostolique contre les cupidités invétérées de la cour. Milan l'a vu la foudre en main, briser l'orgueil de ses gouverneurs, lorsqu'ils osèrent s'opposer à la justice, ou violer les droits de l'Eglise. Combien de fois a-t-il éloigné des autels les prêtres qui scandalisaient l'Eglise de Dieu, et qui résistaient opiniâtrément à la discipline? combien de fois, à l'exemple de Jésus-Christ, prenant le fouet en main, a-t-il chassé du temple ceux qui faisaient de la maison de Dieu une retraite de voleurs, ou une maison de mauvais commerce (*Joan.*, I)? combien de fois a-t-il allumé le feu de son zèle contre ceux qui, brûlant du feu de leurs passions, osaient s'approcher des autels, et porter devant Dieu des encens étrangers et des feux profanes.

Mais il n'en vient à cette rigueur salutaire qu'après avoir épuisé toutes les adresses de la charité. Combien de larmes avait-il versées pour apaiser la colère de Dieu et pour obtenir la conversion de ses frères! combien de nuits avait-il passées enveloppé dans la haire et dans le cilice, se mettant à la place du pécheur et se chargeant devant Dieu de sa pénitence! combien de fois avait-il opposé sa libéralité à leur avarice, sa modération à leurs violences, sa pureté à leurs débau-

ches! combien souffrit-il de persécutions et de peines pour la justice! On prend son exactitude pour une indiscrète sévérité, on lui reproche d'introduire des nouveautés et d'imposer un joug insupportable à son peuple. Des prédicateurs le déchirent en pleine chaire. Ses accusateurs, par leur crédit, font censurer un de ses conciles provinciaux; des prêtres, pour défendre leurs prétendues immunités, font pleuvoir une grêle de coups sur une croix qu'on porte derrière lui, qui lui sert de bouclier en cette rencontre. Un religieux, ou plutôt un démon, à la vue des saints autels, dans un temps de recueillement et de prière, dans sa propre chapelle, tire contre ce cœur sacré ses armes meurtrières. Où ne pénètre pas et que n'ose pas l'impiété quand on veut la réduire à la discipline? Que dis-je? l'ange qui veillait à sa conservation, au bonheur de l'Eglise, arrêta le coup : le feu, comme parle l'Ecriture (*Sap.*, XVI), oublia sa force et perdit sa vertu en faveur du juste, et ce plomb fatal, sans effet, alla tomber aux pieds du saint archevêque.

Il passe par dessus tous ces obstacles avec une fermeté et une immobilité d'esprit admirable; on eût dit que Dieu l'avait rendu une colonne de fer et un mur d'airain, pour résister à tous ceux qui s'opposeraient au dessein qu'il avait de rétablir la pénitence. Dieu donna par ses soins une face nouvelle à son Eglise; les religieux, qui n'avaient auparavant que l'habit de leur profession, reprirent l'esprit de leurs premiers pères. Les maisons des vierges chrétiennes, auparavant sans clôture et sans régularité, devinrent des jardins clos et des fontaines scellées sous la garde du divin Epoux. Les prêtres qui avaient négligé la grâce de leur vocation, et qui avaient servi de scandale à leurs frères, devinrent les instruments de leur conversion, entre les mains de saint Charles. Les séminaires se peuplèrent d'une race nouvelle d'ouvriers évangéliques, qui rallumèrent la ferveur de la piété dans toute l'étendue du diocèse. Les brebis revinrent dans le bercail; les enfants furent éclairés des vérités chrétiennes; le peuple devint sage et pieux comme le prêtre; le luxe fut aboli; les mauvaises coutumes comme arrachées; la noblesse se remit dans la piété, les sujets dans l'obéissance, les supérieurs dans la charité, les serviteurs dans la fidélité pour leurs maîtres, et tout le Milanais devint une nation sainte, un sacerdoce royal, un peuple acquis par les soins et par les travaux de son archevêque.

De quoi croyez-vous qu'il nourrit ces âmes ainsi disposées? est-ce de ces dévotions superficielles qui retranchent à l'extérieur quelques airs mondains et qui laissent au cœur la liberté de ses désirs? est-ce de ces spiritualités subtilisées, qui s'exhalent en pensées frivoles et en expressions mystiques? est-ce de ces doctrines et de ces traditions humaines qui accoutument à excuser et à souffrir les péchés, et non pas à les combattre? C'est de l'ancienne vérité de l'Eglise. Il a su démêler ce qu'un vain usage a introduit parmi les fidèles, de ce que la pure doctrine des saints avait établi dans tous les siècles, et, remontant à ces premières sources qui ont répandu les eaux de la vérité dans le christianisme, pour les faire couler de nouveau sur son peuple, il a pris pour règle de la conduite de l'Eglise l'Eglise même et les saintes ordonnances qu'elle a établies dans ses anciens conciles, et qu'elle a renouvelées dans celui de Trente. Avec quel soin les a-t-il fait exécuter dans son diocèse! C'est par elles qu'il a fait refleurir la pénitence; c'est par elles qu'il a comme replanté la religion dans les cœurs, remis les autels en vénération, le sacerdoce en honneur et en dignité; c'est par elles qu'il a réveillé le zèle des pasteurs endormis, et qu'il a formé tant de bons prélats et tant de saints prêtres, qui vont travailler à toute heure à la vigne du Seigneur.

Peuples chrétiens, soit de la ville ou de la campagne, ne dites plus que vous manquez et d'instructions et d'exemples; n'excusez plus votre ignorance par celle des ecclésiastiques qui vous gouvernent; ne prenez plus pour prétexte de vos duretés leur avarice; ne cherchez plus à autoriser par leur oisiveté votre nonchalance. Saint Charles les a corrigés de ces défauts : accusez-vous vous-mêmes de l'aversion que vous avez à guérir, de la paresse de recourir au médecin, du peu de profit que vous faites de l'Evangile qu'on vous annonce, du peu de soin que vous avez d'écouter les conseils des fidèles ministres de Jésus-Christ. Saint Charles a nourri son peuple de ces mêmes vérités, mais il l'a encore nourri de ses aumônes; c'est ce qui me reste à vous montrer.

TROISIÈME PARTIE.

Rien n'est si convenable à ceux que Dieu élève à la dignité de son sacerdoce que la miséricorde et la libéralité envers les pauvres. Ils sont ministres de l'Eglise, ils doivent prendre ses mœurs et la gouverner selon son esprit. L'Eglise est née dans la pauvreté de Jésus-Christ, elle a dit par la bouche de ses premiers Pères qu'elle n'avait ni or ni argent (*Act.*, III). Ses richesses sont sa foi, sa patience, ses sacrements, ses vérités et ses espérances éternelles. Il est donc du devoir des prêtres de Jésus-Christ, et plus encore des évêques, d'amasser les biens spirituels, comme le fonds naturel de leur ministère, et de regarder les biens temporels comme un fonds étranger, qui n'est dans leurs mains que pour passer dans celles des pauvres. De plus, ils tiennent la place de Jésus-Christ parmi les fidèles, et doivent par conséquent se conformer à ses exemples. Or, Jésus-Christ nous a tout donné et s'est donné lui-même à nous; il est venu consoler des malheureux, guérir des infirmes, soulager des pauvres; il a donné de temps en temps des marques de sa grandeur, mais il n'a cessé de faire paraître sa bonté.

Ceux donc qui sont les chefs de sa religion doivent le représenter, non pas tant en imitant son autorité qu'en exerçant ses miséricordes; car en vain se glorifient-ils d'être

les successeurs de sa puissance, s'ils ne le sont de sa charité. D'ailleurs les évêques sont proprement les pères des peuples, non-seulement pour les instruire, mais encore pour les nourrir. La providence divine a voulu que ces mêmes aumônes qu'on donne pour racheter les péchés servent à soulager les misères; que les mêmes ministres qui lui offrent le sacrifice soient employés à distribuer aux pauvres les oblations des fidèles; qu'après avoir dispensé le corps et le sang de Jésus-Christ au pied des autels, ils aillent répandre leurs propres biens dans les hôpitaux, et que de la même main dont ils bénissent le peuple, ils l'assistent dans ses besoins, parce que ces deux offices partent d'un même fonds de charité, et que rien ne dispose tant les hommes à profiter des biens spirituels qu'on leur présente, que ce soin qu'on a de les assister dans leurs nécessités corporelles.

Ce fut sur ces principes de religion que saint Charles entreprit d'assister les pauvres : c'était un de ces hommes de miséricorde, comme parle l'Ecriture, dont la piété fut inépuisable (*Eccli.*, XLIV). On eût dit que Dieu lui-même l'avait enrichi, pour faire voir jusqu'où peut aller la libéralité chrétienne. La fortune de ses aïeux, l'héritage de ses pères, la faveur d'un pontificat, successions, dignités, bénéfices, principautés, grandeurs du siècle et de l'Eglise, tout se trouve réuni en sa personne; et cependant quel usage fait-il de ses biens? Entrez dans son palais, sa seule antiquité le rend vénérable, et vous n'y voyez rien de grand que la vertu de l'archevêque qui l'habite. Regardez ces murailles, ce n'est ni l'or ni l'argent qui les couvre ; l'image de Jésus-Christ crucifié, les figures de sa passion, y sont peintes de toutes parts, et le regard n'y peut tomber que sur des objets de pénitence et de dévotion.

Considérez sa table, rien n'y ressent la délicatesse, et il n'y souffre que ce qu'il ne peut refuser à la nécessité de la nature, ou à une frugale hospitalité. Voyez son train, ce n'est pas une troupe de serviteurs ou de courtisans qui l'environnent ; c'est l'humilité, la charité, la modestie et une foule de vertus chrétiennes qui l'accompagnent. Ouvrez ses coffres, si vous voulez, vous n'y trouverez ni des fonds pour fournir à sa vanité, ni des épargnes pour contenter son avarice. Où cache-t-il donc ses trésors? dans ces hôpitaux où rien ne manque, et où par ses bienfaits la pauvreté devient opulente; dans ces maisons où sa charité curieuse va découvrir des misères que la honte cache ; dans ces monastères qu'il a fondés pour la sûreté et pour l'éducation des vierges chrétiennes ; dans ces refuges où la pudicité est à couvert des tentations du désespoir et de l'indigence ; dans ces séminaires où l'on nourrit et où l'on instruit en même temps des prêtres, qui n'étaient ignorants que parce qu'ils avaient le malheur d'être pauvres.

C'est là l'emploi de ses richesses. Vous le représenterai-je ici, tantôt au milieu d'une foule de mendiants, distribuant le pain de la parole de Dieu avec la nourriture corporelle, soulageant leur misère par sa charité, et leur inspirant la patience par ses paroles? Vous le représenterai-je humilié devant des pauvres, les servant dans leurs besoins, les consolant dans leurs maux, pansant leurs plaies, et descendant aux ministères les plus bas de la miséricorde chrétienne, sans avoir égard à ses infirmités et à ses délicatesses naturelles, et sans craindre de mettre aux pieds des pauvres de Jésus-Christ cette pourpre qu'on abaisse à peine devant les têtes souveraines. Vous le représenterai-je traversant son diocèse, et laissant dans tout son passage des traces de ses compassions et de ses bienfaits; donnant aux uns de quoi suppléer à la stérilité des saisons, aux autres de quoi réparer les disgrâces de la fortune, pourvoyant à la vocation de celle-ci, au mariage de celle-là?

Mais ne disons rien que de singulier dans l'éloge d'un si grand saint. Loin d'ici ces personnes circonspectes et ménagères, qui ont beaucoup reçu et qui donnent peu ; qui comptent avec Dieu et avec les pauvres, qui versent leurs consolations goutte à goutte, comme parle le prophète, et qui, soigneuses du lendemain, contre les règles de l'Evangile, et craignant toujours de s'appauvrir, se défient de la Providence de Dieu, et n'exercent qu'à regret sa miséricorde. Ne parlons pas non plus de ceux qui, dans l'ordre d'une justice commune, gardent une honnête proportion entre leurs biens et leurs aumônes, qui donnent aux pauvres tout ce qu'ils peuvent s'ôter raisonnablement à eux-mêmes, et qui, voulant accomplir la loi de Dieu, mais n'aspirant pas à la perfection évangélique, se regardent au moins comme les premiers pauvres, se réservent pour eux ce qu'ils croient de droit leur appartenir, et répandent en charités ce qui reste de leurs commodités, ou du moins de leurs nécessités particulières.

Saint Charles porte plus loin sa charité : il donne de toutes mains, et sa gauche n'examine pas ce que fait la droite; il ne croit pas avoir fait tout le bien qu'il doit, s'il ne fait tout le bien qu'il peut; et la mesure de sa libéralité, c'est celle de ses biens et de son amour paternel envers son peuple. Il ne se compte pour rien dans la distribution de ses richesses ; il croit que les pauvres ont besoin de tout, et qu'il n'aura jamais besoin de rien; et non content d'être libéral, il devient saintement prodigue. Vingt mille écus donnés à la fois, ce n'est qu'une de ses aumônes, quarante mille écus d'or donnés en un jour, ce n'est qu'une de ses bonnes œuvres ; sa charité coule à ruisseaux dans les afflictions communes et dans les disettes extraordinaires. C'est une source qui se répand tout entière, et qui non-seulement arrose quelques terres stériles et sèches, mais inonde toute la province. Il ne sait pas ménager ses bienfaits, il veut que tout son diocèse à la fois s'en ressente, et que

tous ceux dont la Providence divine l'a chargé, deviennent saints et cessent d'être misérables ; ses bénéfices ne suffisent pas pour cela, il vend jusqu'à son patrimoine et se dépouille de sa principauté d'Arone.

Pour les revenus ecclésiastiques, qui ne sait que ce sont des biens consacrés à Dieu, où les pauvres ont leur portion et leur héritage ? On ne peut les dissiper sans remords ; quelque dureté qu'aient ceux qui les possèdent, la conscience en arrache de temps en temps quelque part à la cupidité, et il faut avoir perdu non-seulement la charité, mais encore la pudeur, pour ne pas en assister le prochain dans d'extrêmes nécessités. Mais pour le patrimoine, on le veut pour soi ; certains égards de famille, certain instinct d'amour-propre, font qu'on s'y attache; on le conserve avec soin, on l'augmente avec plaisir, on le défend avec chaleur quand il est attaqué ; on donne tout le reste pour le racheter quand il est perdu, on le regarde comme le fruit du travail et de l'industrie de ses pères, et comme un fonds de justice qui ne doit rien à la charité.

Saint Charles en juge bien autrement ; il croit que tout appartient à Dieu, et qu'il ne peut rien faire de plus glorieux pour la mémoire de ses pères, que d'offrir en sacrifice tous les biens qu'ils ont amassés. Jésus-Christ est son père, l'Eglise est sa mère ; ses peuples sont ses enfants, son diocèse est sa famille, les pauvres sont ses héritiers ; il leur donne sa maison et les richesses qui lui sont propres. L'ambition et la vanité ont fait donner, par des rois du monde, des villes et des royaumes qu'ils avaient eu le bonheur de conquérir, et qu'ils n'avaient pas la force de gouverner ; la charité, plus généreuse, presse saint Charles à donner une principauté : heureuse de l'avoir eu pour maître, et plus heureuse d'avoir été remise à Jésus-Christ en la personne de ses pauvres !

S'il est si libéral des biens de sa maison, quel usage pensez-vous qu'il ait fait des biens d'Eglise? S'en est-il réservé la moindre partie, je ne dis pas pour ses vanités, je ne dis pas pour ses plaisirs, je ne dis pas pour ses commodités, je dis pour ses besoins et pour ses plus pressants besoins ? A-t-il cru qu'il fallût soutenir sa dignité par le faste et par l'opulence ? Y a-t-il eu dans ses revenus, quoique grands, la portion de l'évêque et celle des pauvres ? Je sais que les biens, même temporels, ne laissent pas d'être nécessaires à ceux qui sont dans les premiers ministères de l'Eglise, pour conserver la décence de la dignité, pour rendre leur autorité plus vénérable aux yeux des peuples, pour arrêter dans les occasions l'insolence et l'impiété, pour maintenir la discipline et l'ordre de la juridiction spirituelle. Mais qu'il est difficile que, sous prétexte de ces bienséances de condition, on ne viole les lois essentielles de l'épiscopat ; qu'en voulant partager avec les pauvres, on ne leur retranche une partie de ce qui leur appartient; qu'on ne dérobe à la charité ce qu'on donne à la raison et à la coutume, et qu'on ne fasse servir à la vanité du ministre, ce qui ne doit être employé qu'à l'honneur du ministère !

Saint Charles est bien éloigné de tomber dans ce désordre : de peur de ne donner pas assez, il donne tout ; de peur de toucher à ce qui est aux pauvres, il leur donne ce qui est à lui ; de peur de retenir du superflu, il ravit à sa dignité tout ce qui lui est nécessaire aux yeux du monde. Il croit qu'un évêque doit se rendre vénérable, non pas par la magnificence de son train ou par l'éclat de sa dignité, mais par l'exercice de la charité et par les fonctions de son ministère. Ce fut là toute sa gloire, et l'Eglise depuis longtemps n'a rien vu de plus grand qu'un archevêque, un cardinal, un neveu de pape, de très-riche devenu pauvre, non pas par de folles dépenses, mais par une sainte profusion de tous ses biens pour Jésus-Christ et pour ses pauvres.

Qu'il est grand, lorqu'après avoir travaillé toute la journée à la vigne du Seigneur sans relâche, et porté le poids du jour et de la chaleur, il trouve à peine un morceau de pain à son retour pour réparer un peu ses forces, et soutenir pour le lendemain un reste de vie ! Qu'il est grand, lorsqu'après avoir donné les meubles de sa maison, les ornements même des autels, et s'être réduit à un rochet de grosse toile et à une crosse faite de bois, il donne à l'Eglise de Jésus-Christ la joie de revoir encore une fois l'heureuse simplicité et la riche pauvreté de ses premiers pères ! Qu'il est grand, lorsqu'il vend son propre lit pour assister des malades, et qu'il couche depuis sur la dure, également content, et d'avoir exercé la charité, et de pratiquer la pénitence ! Qu'il est grand enfin lorsque, manquant de tout, il se voit avec plaisir le premier pauvre de son diocèse ! mais qu'il est grand lorsque, dans le fort d'une peste allumée dans l'Italie, après s'être dépouillé de tout, il donne encore sa vie pour son troupeau, et qu'il dit avec l'Apôtre dans l'ardeur de son zèle : *Nous voulions non-seulement vous communiquer l'Evangile, mais encore vous livrer notre propre vie* (1 *Thess.*, II).

Représentez-vous ce temps malheureux, où les astres versent de malignes influences, où l'air qu'on respire est mortel, où la terre est maudite et sèche, et où toute la nature porte les marques de la colère de Dieu offensé des péchés des hommes. Temps funeste où l'on souffre sans espérance, où l'on vit sans secours, et où l'on meurt sans consolation ; où l'on se craint et l'on se fuit, quoique l'on s'aime; où le danger évident semble dispenser de la loi d'assister ses frères, et où quelque pitié qu'on ait pour autrui, on garde toute sa charité pour soi-même. Telle était la misère du peuple de Milan. Cette ville si noble et si peuplée gémissait sous ce fléau de la justice de Dieu, qui lui enleva en peu de temps plus de vingt mille âmes. Les riches allaient chercher leur sûreté dans des retraites éloignées, les pauvres qui de-

meuraient étaient consumés par la faim ou emportés par la maladie, et Milan n'était plus qu'un cimetière pour les morts et un hôpital pour les vivants. La campagne n'était pas moins désolée, et, ce qui était plus déplorable, c'est qu'on manquait de secours spirituels partout. La crainte de la mort avait dispersé les pasteurs, personne n'osait écouter les pénitents ou porter aux mourants le pain de vie. Les âmes ne couraient pas moins de dangers que les corps, et plusieurs n'étant ni excités à leur salut, ni instruits de leurs devoirs, frappés de la maladie et du péché, renfermaient dans leur sein deux pestes ensemble, et mouraient d'une double mort.

Ce fut en cette occasion que saint Charles fit voir son zèle et sa tendresse pour son peuple : toutes ses entrailles s'émurent. Il dit avec saint Paul : *Qu'il était débiteur à tous; qu'il désirait de se sacrifier pour ses frères* (*Rom.*, I). Chair et sang, raison humaine, persuasions vraisemblables, vous n'eûtes point de pouvoir sur son esprit ni sur son cœur. On lui dit que sa vie est importante au public, et il répond que le salut d'une âme est encore plus important à Dieu; que c'est une œuvre de perfection, et il croit que son état l'oblige d'être parfait. On lui allègue que c'est un conseil; et le respect et la fidélité qu'il a pour Dieu lui fait vouloir, non-seulement ce qu'il commande, mais encore ce qu'il conseille. On lui représente que ce n'est pas une obligation de justice; et il croit que les devoirs de la charité ne sont pas moins indispensables. On lui dit que peu d'évêques l'ont fait; et il répond qu'il faut donc de temps en temps quelqu'un qui le fasse.

Que ne puis-je vous le représenter allant dans tous les lieux infectés de la contagion, pour assister ses brebis languissantes; traversant les rues qu'une triste solitude rendait affreuses; entrant dans des maisons plus lugubres que des sépulcres; passant au travers de ces souffles mortels qu'exhale de tous côtés un tas de morts et de mourants; portant en ses mains sacrées et secourables les remèdes de l'âme et du corps; écoutant les confessions, administrant la sainte onction, distribuant le corps et le sang de Jésus-Christ, appréhendant les moindres accidents pour les autres, et ne craignant rien pour lui-même, pressé de tendresse et de compassion pour ses ouailles, dur et insensible pour lui-même et pour la conservation de sa propre vie? Que ne puis-je vous le représenter recourant aux prières et à la pénitence, marchant nu-pieds, la corde au cou, une croix pesante sur ses épaules, criant miséricorde pour son peuple, plus humilié au dedans qu'au dehors, se présentant soi-même comme une hostie vivante, comme une victime publique pour les péchés des Milanais, dont il voulait subir lui seul le châtiment.

Mais il suffit de vous dire que Dieu qui a suscité ce pasteur à son diocèse pour y exercer sa charité, l'a suscité à toute l'Eglise pour réveiller la charité des chrétiens de ces derniers temps, si relâchée et si refroidie. Hélas! il n'y eut jamais tant d'occasions d'être charitable, les besoins sont pressants dans la ville, la pauvreté est presque universelle dans la campagne, les maladies sont devenues et plus longues et plus fréquentes, les saisons prennent le train d'être plus rudes, et les années plus stériles; les hôpitaux sont chancelants, les paroisses sont accablées du nombre des pauvres honteux qu'elles contiennent; quels efforts faites-vous pour remédier à tant de maux?

Où est la charité? où est le zèle de saint Charles? Il reste encore dans ces compagnies qu'il a si saintement instituées pour le soulagement de toutes les misères humaines. C'est à vous, âmes chrétiennes, dévotes à saint Charles par engagement, et charitables comme lui par profession, qui faites revivre l'esprit de votre saint protecteur, qui répandez la bonne odeur de ses vertus, et qui donnez dans cette paroisse de grands exemples à toutes les autres; c'est à vous, dis-je, à consoler les malheureux, à secourir les indigents, à visiter et à nourrir les pauvres, à assister la veuve et l'orphelin. Renouvelez aujourd'hui cette ferveur, dont vous avez donné tant de marques; continuez à amasser des trésors dans le ciel par le bon usage que vous faites de vos biens sur la terre; montrez au reste des fidèles les différentes espèces de miséricorde que vous exercez; conduisez les âmes tièdes par les sentiers de la charité, dans ces lieux obscurs où la pauvreté se retire et souffre sans être connue; exigez des âmes les plus avares, par vos saintes importunités, un tribut salutaire à l'affliction, à la faim, à la nudité; communiquez enfin cet esprit de compassion, que vous avez reçu de Dieu, afin que, conspirant tous à exercer la miséricorde, nous la recevions de Dieu dans le monde et dans le ciel. *Au nom du Père*, etc.

SERMON XVII.

PANÉGYRIQUE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER,

Prêché dans l'église des Pères jésuites de la maison professe à Paris, l'an 1683.

Ait Dominus servo: Exi in vias, et sepes, et compelle intrare, ut impleatur domus mea.

Le Seigneur dit au serviteur : Allez dans les chemins et dans les haies; obligez-les d'entrer, afin que ma maison soit remplie (*S. Luc, ch.* XIV).

Il semble, messieurs, que Dieu, dans les grands établissements, pour partager ses faveurs ou pour faciliter l'exécution de ses desseins éternels, ait toujours employé deux hommes différents pour être les ministres de sa miséricorde ou de sa puissance. Lorsqu'il voulut établir sa loi, et se faire un peuple qui lui appartînt par un titre et par un droit particulier, comme parle l'Ecriture (*Deut.*, XIV), il choisit Moïse pour être le législateur, Aaron pour être comme l'orateur de son peuple. Il chargea le premier de la conduite d'Israël, le second de ses remontrances pour Pharaon, dit saint Augustin, et il ordonna que la principauté fût en l'un et

en l'autre le ministère de la parole. Lorsqu'il voulut fonder son Eglise, il choisit Pierre pour en être le chef, Paul pour en être le prédicateur, comme parle saint Chrysostome; l'un pour lui amener ceux qui étaient selon la circoncision, l'autre pour lui appeler les gentils. Le premier est la pierre qui soutient l'édifice, et qui rassemble les enfants dans la maison; et le second est le vase d'élection, pour porter le nom de Jésus-Christ aux peuples et aux rois, jusqu'aux extrémités de la terre.

Ainsi, lorsque Dieu dans ces derniers temps a voulu redresser les mœurs des chrétiens dans l'Europe, et se créer un nouveau peuple dans l'Asie, il choisit Ignace et Xavier pour leur partager ses ministères. Il donne à l'un l'esprit et la sagesse d'un patriarche; à l'autre, le cœur et le zèle d'un apôtre. Il dit à l'un, demeure pour former ce corps qui doit s'étendre dans toutes les parties du monde, pour affermir ton ordre naissant par les règles de ta discipline, pour t'opposer aux erreurs et aux relâchements qui s'élèvent dans mon Eglise, pour travailler à l'édification de tes enfants et à la conversion de tes frères. Il dit à l'autre, va dans ces régions idolâtres, où mon nom n'est pas connu, par des chemins qui ne sont pas encore ouverts à mes ouvriers évangéliques, franchis ces bornes et ces haies que j'avais mises entre l'ancien et le nouveau monde; va porter ma parole et ma vérité à ceux que j'ai prédestinés, et cueillir les moissons que ma providence t'a préparées.

Toute la terre était ainsi le partage de ces deux grands hommes. Leur charité ne pouvait être plus limitée; et pour donner toute l'étendue à leur zèle, il fallait à chacun un monde. Mais réunissons aujourd'hui en Xavier toutes nos idées, pénétrons dans ce cœur apostolique, suivons, si nous pouvons, ses mouvements, et demandons au Seigneur, qu'il nous éclaire et qu'il nous enflamme par l'intercession de la Vierge : *Ave, Maria.*

Il n'y a rien de si contraire à l'Esprit de Dieu, que de s'ingérer de soi-même et d'entrer sans vocation dans les ministères de l'Eglise; rien de si dangereux que d'y succomber et d'être abattu du travail qui les accompagne, rien de si triste que d'essuyer les fatigues de son administration, et de n'en tirer aucun fruit. Mais il n'y a rien de si noble et de si glorieux que d'être conduit, d'être soutenu, d'être couronné de la main de Dieu dans les services qu'on lui rend. C'est, messieurs, la gloire du saint dont je dois vous entretenir aujourd'hui. Vous verrez dans mon discours et dans sa vocation : 1° un courage que Dieu commande; 2° un courage que Dieu soutient; 3° une entreprise que Dieu bénit. *Allez*, voilà sa mission; *obligez-les d'entrer*, voilà son travail; *afin que ma maison soit remplie*, voilà ses succès. C'est tout le sujet de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Lorsque Dieu, à qui seul appartient l'ouvrage du salut des hommes, veut révéler sa justice et sa vérité sur la terre, et conduire le monde à ses fins secrètes par les moyens qu'il a destinés, il fait une *élection de miséricorde*, en choisissant ses sujets qu'il veut éclairer des lumières de son Evangile, et une *élection de ministère*, en formant des ouvriers capables de porter son nom, et de fonder sa religion parmi les peuples les plus barbares. Comme c'est la parole de Dieu qui opère dans ceux qui croient, ainsi que parle l'Apôtre, et que la foi ne s'établit que par l'ouïe (*Rom.*, X), la vocation des uns suppose la mission des autres; et tel est l'ordre de la sagesse et de la providence de Dieu, qu'encore qu'il pût immédiatement inspirer ses vertus et ses vérités, il veut qu'elles soient annoncées par voie d'instruction et de doctrine; afin, dit saint Augustin, de montrer sa puissance, en se servant de la faible voix d'un homme mortel pour gagner les nations de la terre; et de sa bonté, en faisant exercer à ses serviteurs les talents qu'il leur a donnés pour la conversion de leurs frères, et sauvant l'homme par l'homme même.

Ainsi, lorsque le temps fut arrivé, que la providence de Dieu avait marqué pour faire passer sa parole jusqu'aux extrémités de l'Orient, et pour ouvrir un nouveau monde à son Evangile, il suscita Xavier pour être le chef et le conducteur d'une si sainte, mais si difficile entreprise. Il lui donna toutes les qualités convenables à son emploi; de la noblesse, pour élever ses sentiments; de la force, pour supporter le travail; de l'agrément, pour s'insinuer dans les esprits; de la vivacité, pour s'entretenir dans l'action; de la sagesse, pour chercher le bien; du courage, pour résister au mal; de la générosité, pour entreprendre de grands desseins; de la patience, pour les soutenir. Il le rendit capable d'exécuter ses volontés; par sa science, de vaincre la raison humaine qui s'oppose aux vérités de l'Evangile; par sa charité, de surmonter les difficultés et faire gloire des martyres; par son zèle, de souffrir les persécutions, pourvu que Jésus-Christ fût annoncé; par sa puissance, d'appuyer sa foi, et défendre sa doctrine par des miracles. En un mot, il lui donna le corps, le cœur, l'esprit d'un apôtre, et le forma tout entier pour son ministère.

Trois dispositions, selon saint Grégoire, sont nécessaires pour entrer dans une administration apostolique : *Il faut être choisi, il faut s'être éprouvé, il faut aimer le travail et craindre la gloire de son emploi.* Etre choisi, afin que ce soit la nécessité de l'obéissance, et non pas la cupidité qui nous y porte; s'être éprouvé, parce que c'est s'exposer à tomber dans le précipice, que de marcher dans les sentiers étroits où l'on ne s'est pas encore mesuré; aimer le travail et craindre la gloire, parce que c'est un déréglement et un abus de la puissance, que de la retenir par amour et par complaisance, pour les avantages qu'on y trouve, et de l'adoucir par le relâchement ou par la crainte.

François entra dans son état avec ces

saintes dispositions. Il fut choisi par Ignace, dont l'Esprit de Dieu réglait tous les choix et toutes les vues, envoyé par le souverain pontife qui est le centre de la communion ecclésiastique. Ce ne fut pas un désir curieux qui le porta à parcourir tant de provinces, pour y annoncer par occasion le nom de Jésus-Christ. Il n'eut qu'une curiosité en sa vie, ce fut de voir ces lieux que le Rédempteur des hommes a consacrés par ses actions et par ses souffrances. Quelle joie pour lui, s'il eût pu marcher sur les vestiges encore sanglants de son Maître, et se faire des leçons de zèle, de patience et de charité, à chaque trace de ses douleurs ou de ses travaux? Quel bonheur, s'il eût pu recueillir les restes de tant de divines vertus, qui ont été comme semées dans cette bienheureuse terre; et si donnant âme pour âme, vie pour vie, il eût trouvé l'occasion de répandre son sang sur cette sainte montagne où Jésus-Christ avait répandu le sien! Mais ce pieux dessein fut traversé, et la providence de Dieu lui préparait d'autres régions et d'autres terres, qui devaient lui fournir plus de croix que la Palestine.

Ce ne fut pas non plus une humeur inquiète qui lui fit entreprendre de si longs et de si pénibles voyages. Il arrive bien quelquefois que l'esprit du monde se mêle dans l'œuvre même de Dieu : on veut se signaler par quelque dessein extraordinaire. Ennuyé des devoirs et des dépendances d'une communauté peut-être trop austère et trop régulière, sous prétexte d'aller exercer la charité, on secoue le joug de l'obéissance. On quitte sans peine, pays, parents, amis, pour acquérir un peu plus de liberté, et pour faire en repos, même parmi les peines et les fatigues de la prédication, sa volonté propre. On ne refuse pas de travailler à la vigne du Seigneur, et de faire même le métier d'apôtre; mais on veut être maître de son zèle, se faire un apostolat à part, et vivre dans l'indépendance.

Xavier n'a pas de ces pensées. A quelque ministère qu'on l'applique, en quelque endroit du monde qu'on l'envoie, tout ce qu'on lui commande lui paraît grand. Il n'est d'aucune nation, ou pour mieux dire, il est de toutes; son obéissance est aveugle, et sa charité est universelle. Vous le représenterai-je, messieurs, traversant l'Italie et l'Espagne, passant sous les murailles de sa patrie, avec une pieuse indifférence, sans y arrêter même un de ses regards, ne comptant plus pour son pays, que celui où la volonté de Dieu l'appelait, et où il pouvait rendre à Jésus-Christ de plus grands services? vous le montrerai-je insensible aux prières et aux larmes de ses parents, qui le regardaient comme une victime destinée à la mort, qui traînait ses liens jusqu'aux extrémités du monde pour y consommer son sacrifice? vous le ferai-je voir dans un vaisseau, la carte des Indes orientales devant les yeux, pour y dresser le plan de ses conquêtes spirituelles, et pour animer son zèle par la vue de cet objet qui devait lui coûter tant de peines? Qu'est-ce qui produisait en lui tant d'ardeur et de mouvement? Une parole du grand Ignace. Figurez-vous cet homme au milieu d'une Eglise naissante, dont il était le fondateur et le père; parmi des peuples et des rois qu'il avait engendrés en Jésus-Christ; attendu des uns, appelé des autres, écouté de tous; touché de cette multitude de conversions, et le cœur gros des espérances de tant d'autres. Attaché par tant de liens à son ministère, il est prêt à arrêter sa course, à interrompre son zèle, et à venir en Europe pratiquer l'obéissance et l'humilité dans la moindre maison de l'ordre, sur une parole du grand Ignace.

Quel motif pouvait-il avoir, que celui de l'obéissance dans une entreprise où tout était difficile, et où rien ne paraissait honorable? Avec tant de perfections acquises et inspirées, il va prêcher des peuples grossiers et rustiques. L'université la plus célèbre du monde l'avait vu enseigner avec succès les sciences les plus difficiles, et l'avait jugé digne des emplois et des prélatures de l'Eglise. Les villes les plus célèbres d'Italie avaient été touchées de son éloquence et de sa doctrine. Le pape l'avait ouï avec admiration, disputer des principaux mystères de la foi en sa présence; et cependant il va chercher des ignorants et des sauvages, et se rabaisser jusqu'aux plus vils offices de l'instruction et de la discipline chrétienne.

Qu'on voit peu de pareils détachements de soi-même aujourd'hui! Une vaine délicatesse règne dans la plupart de ceux qui servent l'Eglise. Ils rapportent toutes leurs études à leur établissement ou à leur réputation; ils ne comptent pour rien les talents quand ils n'aident point à leur fortune, et ils ne veulent savoir parler de Dieu, qu'afin de faire parler d'eux; ils se rebutent de leur ministère quand il ne répond pas à la bonne opinion qu'on a de leur mérite; ils se plaignent d'être relégués parmi des barbares; c'est ainsi qu'on appelle les chrétiens de la campagne, quelque dociles qu'ils puissent être : ils ont pitié de leurs talents, qu'ils regardent comme enfouis, et de l'Eglise qu'ils ne trouvent pas assez bien servie. Ce zèle qu'on croit qu'on aurait dans les villes, l'air du village le refroidit; la résidence devient à charge. On cherche un plus grand théâtre à sa réputation et à sa gloire, on tâche de se placer en des lieux où l'on puisse être estimé ce qu'on croit valoir, et l'on contente son ambition et son avarice, sous prétexte de ces capacités et de ces utilités qui ne sont bien souvent qu'imaginaires.

Xavier connaît mieux l'importance du salut des âmes. Il croit éloquence, philosophie, connaissance des lettres humaines et divines bien employées, pourvu qu'elles servent à la conversion de quelque pauvre païen, en quelque coin reculé des Indes. Quoiqu'il ait en passant ravi la cour de Portugal, par ses prédications touchantes, il ne se croit pas fait pour des auditoires de

courtisans, et ne méprise pas les oreilles des provinciaux. Il est prêt à faire entendre sa voix dans les hameaux et dans les bourgades, avec autant de satisfaction que dans Lisbonne et dans Rome même ; à catéchiser un soldat ou un matelot, aussi bien que les riches et les grands du monde. Faut-il s'étonner si la parole de Dieu fructifiait par son ministre ? Il avait reçu sa mission et il avait éprouvé ses forces.

Il y a deux défauts ordinaires à ceux qui sont entrés dans le sacerdoce de Jésus-Christ, qui empêchent la gloire et le progrès de son Eglise. Les uns, par une fausse retenue, craignent de s'appliquer à la conduite des âmes, et s'excusant sur les soins qu'ils ont de leur propre salut, et sur le malheur qu'il y a d'être responsable de celui des autres, ils manquent à la charité, et ils s'entretiennent dans leur paresse. Les autres, par une indiscrète facilité, souvent ambitieuse ou intéressée, s'engagent témérairement dans les emplois et dans les charges de l'Eglise ; et n'ayant ni la prudence, ni le fonds de vertu qu'il faut, ils perdent leur âme en travaillant à gagner celles des autres François évita également ces deux défauts. Il ne s'endormit point dans une oisive contemplation, il ne se jeta pas dans l'action, sans discernement et sans connaissance.

Il fit en Europe comme un apprentissage universel de tout ce qu'il devait, ou faire ou souffrir dans ces missions orientales. Lorsque dans la ferveur de sa pénitence il jeûnait jusqu'au dernier abattement, et que pour se punir d'une légère complaisance, liant impitoyablement son corps, il le réduisait non-seulement à la servitude, mais à la mort. Ne jugez pas, prudence humaine, de ces pieux et nobles excès ; il y a dans les actions des saints certaines indiscrétions apparentes, que le zèle produit, que la charité purifie, et qui sont au-dessus de vos principes et de vos règles. Il fallait que Xavier s'accoutumât à porter sur soi la mortification de Jésus-Christ et qu'il fût toujours prêt à donner sa vie. S'il se refuse tous les biens et toutes les commodités, s'il ne vit que d'aumônes mendiées de porte en porte, s'il n'a d'autres maisons que des hôpitaux, il veut pouvoir dire comme l'Apôtre : *Je sais souffrir la faim et me passer de toutes choses* (*Philip.*, IV). Si dans le cours d'une fièvre maligne et opiniâtre, ramassant le peu de forces qui lui reste, et se traînant dans les places publiques, il exhorte les passants à changer de vie ; et si, au défaut de la voix, il prêche la pénitence par ses soupirs et par la pâleur et l'abattement de son visage, n'est-ce pas un essai de ce qu'il doit faire dans ces royaumes éloignés, dont il ne saura ni les coutumes, ni le langage ?

Si on le vit dans la cour du Portugal, introduire les vertus chrétiennes où régnait le libertinage ; enchaîner les passions au milieu des objets qui les excitent ; obliger les courtisans à communier tous les huit jours, et à songer plus à la pureté de leur conscience qu'à l'avancement de leur fortune ; faire des réconciliations sincères dans ces lieux où l'on dissimule les haines, et où l'on ne les quitte pas, et où bien loin de pardonner quand on est offensé, on ne pardonne pas même à ceux qu'on offense. S'il persuada au roi de donner lui-même l'exemple, et si l'on vit sa maison aussi réformée qu'un monastère, et sa cour plus semblable à une société religieuse qu'à une cour séculière ; qu'était-ce qu'un apprentissage de ce qu'il devait faire dans la conversion du roi des Maldives, ou dans la cour du roi de Ternate ?

Reconnaissez par là, messieurs, combien s'abusent ceux qui ne mettent point d'intervalle entre une vie mondaine et une vie ecclésiastique ; qui ne se disposent à leurs emplois, ni par la prière ni par la retraite ; qui se précipitent dans les grands ministères sans avoir passé par les petits ; et qui n'ayant ni la ferveur ni l'expérience pour s'acquitter de leurs fonctions, sont accablés d'un fardeau qu'ils n'ont pas accoutumé de porter, et qu'ils n'ont pas la force de soutenir. De là vient le peu de respect pour le sacerdoce de Jésus-Christ, le peu de fruit de sa parole, le peu de connaissance de ses mystères, le peu d'usage de ses sacrements, le peu de progrès de sa religion, les relâchements de la discipline, les gémissements de l'Eglise et la ruine de tant d'âmes.

François avait passé par toutes les épreuves et par tous les offices des administrations évangéliques ; il était parvenu à l'apostolat par les services qu'il avait rendus à l'Eglise. Il entre dans les Indes avec une plénitude d'autorité et de puissance ; il porte à ces infidèles le nom et le royaume de Jésus-Christ ; il va par l'ordre de Dieu fonder une église ; il règle tout, il pourvoit à tout, il pense à tout : la seule chose qu'il oublie, c'est sa dignité. Faut-il assister des malades dans le cours d'une ennuyeuse navigation ? à quels usages de charité si vils et si méprisables ne mit-il pas ces mains sacrées qui allaient faire tant de chrétiens, et bénir tant de nations différentes ? Veut-on rendre honneur à sa vertu ou à son rang, il quitte les palais qu'on lui prépare et va se cacher dans un hôpital pour s'y confondre avec les pauvres. Lui donne-t-on des officiers pour le décharger, au moins des soins les plus abjects et les plus serviles ? il déclare qu'il est venu comme Jésus-Christ pour servir, non pas pour être servi. Plus il est honoré, plus il est humble.

Il entra dans le pays de ses conquêtes sans présomption et sans faste. La foi, la charité, le zèle, l'exemple, la grâce des guérisons, la gloire des miracles, furent tout l'appareil de sa dignité. Son autorité vient de ses vertus et de son mérite, non pas de ses qualités ou de ses titres. La patience de François fit plus d'impression sur l'esprit des peuples que le nom de légat apostolique ; et ceux qui ne voyaient rien de grand dans sa suite ou dans sa personne, découvraient je ne sais quoi de divin dans son humilité, dans sa pauvreté et dans sa

constance. Que je crains que cette modestie ne soit pas assez estimée en ce siècle, où l'on ne parle que de soutenir sa qualité, de ménager son honneur, de faire valoir son caractère, où l'on regarde le faste, non-seulement comme permis, mais encore comme nécessaire, où l'on se fait plus respecter par les revenus que par les talents ecclésiastiques, et où le ministre s'élève souvent en abaissant son ministère.

Xavier ne chercha pas de ces secours extérieurs pour rendre son emploi et sa mission honorable. Il laissa au vice-roi à soutenir la dignité de son maître par la grandeur et par la magnificence; il soutint la gloire de son état et de sa vocation par son zèle et par ses souffrances. L'un travaillait à rendre les armes de sa nation terribles à ces peuples; l'autre essayait de leur rendre l'Evangile de Jésus-Christ aimable. L'un était le ministre d'une domination séculière, l'autre exerçait la charité et les miséricordes du Seigneur, sachant bien que la vénération des hommes envers leurs pasteurs doit se tirer de la pureté de leur vie, et non pas de la pompe de leur train, et se rendre à l'innocence de leurs mœurs, et non pas à l'éclat de leur équipage. Les prudents du siècle eurent beau lui représenter qu'il fallait soutenir son rang; que la vertu avait besoin de ces bienséances; qu'il fallait éblouir ces âmes grossières de quelque apparence de gloire, il leur fit voir que ces délicatesses d'honneur et ces soins scrupuleux de soutenir la dignité de prélat, étaient la source des désordres qui désolaient alors l'Eglise.

Que j'aime à me le représenter à son arrivée, le bref apostolique à la main, auprès de l'évêque de Goa, non pas pour lui signifier ses droits et ses prétentions, et pour établir dans l'étendue de sa mission une juridiction indépendante; mais pour mettre à ses pieds sa commission, et lui sacrifier toute sa puissance! Quelle pitié, s'il fût allé chercher un nouveau monde pour y porter ses inquiétudes et ses jalousies d'autorité, pour scandaliser par ses contentions ceux qu'il faut édifier par la douceur et par la patience, et anéantir le mystère de la croix, en le prêchant même aux infidèles! Xavier a le cœur rempli de cette charité, qui n'a point de fausse émulation, et qui ne cherche pas ses intérêts. Qu'il commande ou qu'il obéisse, il est également à Jésus-Christ. Qui peut douter en le voyant ainsi soumis, que Dieu ne bénisse ses desseins, qu'il ne couronne ses travaux, et qu'il ne gagne des âmes à Jésus-Christ, autant qu'il dira de paroles (*Prov.*, XXI).

Mais s'il craint sa dignité, il aime le travail qui l'accompagne. Il n'a plus de repos qu'il ne s'embarque; rien ne l'étonne, ni ces grands espaces de terre et de mer qu'il faut traverser, ni les incommodités et les périls d'une navigation difficile. Son imagination est remplie de ses devoirs. Ses songes mêmes lui représentent de vastes mers, des îles désertes, des terres barbares; partout la faim, la soif, la nudité, les persécutions, la mort. Il voit au travers de tant de nuages les moissons qu'il doit recueillir, et il entend la voix de Dieu, qui lui commande de travailler et de faire entrer ces idolâtres dans son Eglise. C'est la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Il est vrai, messieurs, ce que nous enseigne saint Grégoire, que l'art le plus difficile, et le gouvernement qui demande plus de science et plus de travail, c'est la conduite des âmes. Il faut dans ceux qui l'entreprennent, un tempérament de vertu, qui ne se rencontre qu'en des hommes extraordinaires; un zèle qui soit modéré par la prudence; une prudence qui soit animée par le zèle; que l'austérité ne produise pas le chagrin; que la douceur et la condescendance ne causent point le relâchement; que la supériorité ne rende pas orgueilleux; que l'humilité ne rende pas méprisable; que la retraite ne porte pas à l'oisiveté; et que le commerce du monde ne jette pas dans la dissipation et dans le trouble. Il n'est pas moins vrai ce que saint Chrysostome nous enseigne, que rien n'est si laborieux et si divin que de gagner des âmes à Dieu, et de les ramener à la foi de son Evangile. Quelle entreprise quand il faut renverser tous les préjugés de l'esprit et toute la discipline du cœur humain, lui faire quitter ce qu'il aime, lui persuader ce qu'il ne peut et ne veut pas croire, lui ôter les biens dont il jouit, pour des espérances éloignées; lui faire trouver sa joie dans la croix de Jésus-Christ, et sa croix dans les joies du monde. Il faut s'accommoder au besoin et à l'humeur de chacun, bégayer avec les enfants, raisonner avec les sages, se réjouir avec ceux qui se réjouissent, pleurer avec ceux qui pleurent, être infirme avec les infirmes; se multiplier en quelque façon par la charité, et avoir autant d'esprits et autant de cœurs qu'on a de sujets qu'on veut acquérir à l'Eglise; et ce qui rend encore ce ministère difficile, c'est qu'on est exposé à la haine de ceux mêmes qu'on veut sauver, qu'on ne saurait prêcher la croix de Jésus-Christ qu'on ne la porte; et que son royaume ne s'établit que par les mêmes voies par lesquelles il l'a formé, je veux dire par les travaux et par les souffrances.

J'ai fait, messieurs, le portrait de saint François-Xavier, en vous représentant ses devoirs. Il avait prévu et ses dangers et ses fatigues. Cet Indien qu'il portait en dormant avec tant de peine, et sous le poids duquel il gémissait, lui était un présage et un symbole de la grandeur de son entreprise. Les peines qu'il prit et la charité qu'il exerça durant le cours de son voyage, furent les préparatifs de son zèle et de sa patience. Il me semble que je le vois dans ce vaisseau où les hommes et les passions humaines voguent ensemble; où les uns vont assouvir leur ambition, les autres satisfaire leur avarice, plusieurs exercer leurs violences dans ce nouveau monde, plus agités de leurs désirs que des tempêtes de l'Océan.

C'est là que notre saint, au milieu de tant de pécheurs, se met comme en possession de son apostolat, et qu'il aiguise, pour ainsi dire, sur de mauvais chrétiens, le zèle qu'il va déployer sur des idolâtres. Tantôt il fait connaître aux magistrats qu'ils vont exercer la justice de Dieu même sur des peuples barbares qu'il faut disposer à la religion par l'exemple de leur piété, et par l'équité de leurs jugements. Tantôt il exhorte les marchands à chercher les trésors éternels du ciel, et non pas les richesses périssables de ces régions nouvellement découvertes. Tantôt il arrête la licence des soldats, enseignant à louer Dieu à ces langues déréglées qui le blasphèment, et leur inspirant la douceur et la pénitence. C'est ainsi qu'il fait par avance comme un abrégé de ses fonctions apostoliques; qu'il réduit les compagnons de son voyage à être les imitateurs de sa foi; et que d'un vaisseau de guerre, il fait comme une Eglise de paix et une société chrétienne.

Mais ne resserrons pas dans un si petit espace une si grande étendue de zèle et de charité. Hâtons-nous de le voir dans la carrière que Dieu lui avait couverte, et jugeons de sa sollicitude et de ses travaux par l'état pitoyable de la religion dans les Indes. Il n'y restait plus aucune trace de la religion de saint Thomas. Une croix, dont la vertu n'était pas connue, et quelques restes de tradition, que le temps avait presque effacés de la mémoire des hommes, étaient les seules marques du christianisme, et la foi de Jésus-Christ était demeurée ensevelie dans le sépulcre de son apôtre, qui l'avait prêchée et comme noyée dans son sang. Ceux qui avaient découvert ces vastes pays, la firent revivre en quelques endroits; mais l'ambition et l'avarice ayant étouffé leur zèle dès sa naissance, ils pensèrent à pousser leurs conquêtes, et non pas à étendre le royaume de Jésus-Christ; et ces nouveaux convertis n'étant ni cultivés par l'instruction, ni soutenus par les exemples, avaient repris leurs anciennes superstitions. Un culte bizarre et cruel régnait parmi ces nations barbares; il fallait les ramener à la raison, avant que de les accoutumer à la loi, et leur faire comprendre qu'ils étaient hommes, avant que de leur persuader qu'ils fussent chrétiens. Les Portugais, dans la licence des armes et dans l'éloignement et les défauts des secours spirituels, avaient presque perdu l'usage des sacrements et des bonnes mœurs. Ils semblaient avoir oublié leur religion en s'éloignant de leur pays, et au lieu d'avoir porté les vertus des chrétiens, ils avaient pris eux-mêmes les vices des infidèles.

Que fera Xavier dans des besoins si divers et si pressants, ou pour mieux dire, que ne fera-t-il pas? il prie, il exhorte, il reprend, il catéchise, il se partage et fait lui seul tous les ministères de l'Eglise. Il se sert de l'autorité de ceux qui gouvernent pour arrêter les déréglements, il excite l'évêque à rétablir la discipline; il assiste les pauvres pour les gagner par sa charité, il instruit les enfants, afin de convertir les pères; il touche les chrétiens, afin qu'ils édifient les idolâtres. S'aidant ainsi des uns pour la conversion des autres; et communiquant partout quelque portion de son zèle, il remet l'ordre dans les villes principales et va de peuple en peuple jusqu'aux royaumes les plus éloignés, porter les lumières de la foi, où le soleil avait peine à porter les siennes.

N'attendez pas, messieurs, que je recueille ici toutes ses actions, dont une partie est presque incroyable, ou que je cite tous les pays qu'il a parcourus, et que je lasse votre attention d'une longue suite de mots barbares; ma mémoire n'y suffirait pas, et votre imagination en serait chargée. Déployez la carte des Indes, les pas de ce géant ont mésuré ces grandes provinces; voyez ces îles du Japon qui composent tant de royaumes, ce n'est qu'une partie de ses conquêtes apostoliques, et ce pays qui contente l'ambition de plus de cinquante rois, ne remplit pas le zèle de cet apôtre. Jetez les yeux sur Travancor et sur les Moluques, six cents lieues de chemin traversées à pied, dans les fatigues de sa mission, ne font qu'animer son courage. Si votre vue s'égare parmi tant d'objets différents, vous pouvez dire sans flatterie, par quels de ces détroits n'a-t-il pas passé pour y porter nos mystères? Dans quelles de ces terres n'a-t-il pas jeté la semence de la parole évangélique? Laquelle de ces îles n'a-t-il pas renfermée dans les limites de la juridiction de l'Eglise? lequel de ces déserts n'a-t-il pas pénétré, lequel de ces rochers n'a-t-il pas fait retentir du nom de Jésus-Christ, et quel lieu voyons-nous dans lequel il n'ait laissé quelque monument de sa piété, de sa charité, de son zèle ou de ses miracles?

Quelles difficultés et quels obstacles ne trouve-t-il pas, qui auraient été insurmontables à d'autres courages? combien de fois exposé dans une nacelle servant comme de jouet aux flots et aux vents, courut-il mille périls sur la mer pour parvenir à de plus grands périls sur la terre, afin d'aller faire à Jésus-Christ la conquête de quelques âmes abandonnées? Combien de fois, se mettant au-dessus des craintes et des impossibilités de la nature entreprit-il d'arrêter les efforts des ministres de l'impiété et les brutalités d'un peuple barbare par les seules armes de l'Evangile, qui sont la douceur, la patience et la charité? combien de fois, touché du désir, ou attiré par quelque espérance du salut des âmes et résolu de porter les richesses de Jésus-Christ dans quelque contrée idolâtre, osa-t-il s'exposer à la rage des meurtriers ou à l'infidélité des pirates? combien de fois, dépourvu de tout et prêt à tomber dans la défaillance, se nourrissant du pain de la parole de Dieu qu'il allait distribuer et se ranimant par la pensée du sacrifice qu'il allait faire, tira-t-il des forces de sa faiblesse?

Que notre zèle est éloigné, messieurs, de celui de ce cœur apostolique. Je ne dis pas le zèle des chrétiens en général, qui ne veulent rien souffrir pour Dieu, et qui cependant souffrent tant pour le monde, je parle de ceux qui par la nécessité de leur condition

et de leur ordre, sont obligés de vaquer aux ministères évangéliques. On veut bien prêcher la pauvreté de Jésus-Christ, mais on veut vivre dans les commodités et dans l'abondance. On sait bien qu'on est redevable de quelques services à l'Eglise, mais on sait bien aussi qu'elle a quelquefois des dignités et des récompenses pour ceux qui la servent. On veut bien travailler, mais on veut se faire un travail réglé qui fasse honneur et qui ne donne que peu de peine. Ces bons ouvriers même qui vont de ville en ville et dans la campagne, repaître ces pauvres troupeaux qui languissent par la négligence de leurs pasteurs, quelque louange qu'ils méritent, sont à couvert des grandes contradictions et des grands obstacles. On reçoit leurs missions à bras ouverts, les personnes de qualité les favorisent, ils n'ont à craindre ni la faim, ni la soif, ni la persécution, ni le glaive; ils n'ont qu'à se défendre de la faveur et des applaudissements du monde. S'ils prêchent, ils trouvent des âmes dociles qui les écoutent avec respect; s'ils disputent, l'hérésie frémit en secret, mais tremble en public devant eux; s'ils plantent la croix de Jésus-Christ, chacun à l'envi la porte et les mains les plus délicates se font honneur de creuser la terre qui doit la soutenir. A Dieu ne plaise que je diminue ici la gloire ou le mérite de ces serviteurs évangéliques. Que Dieu couronne leurs travaux, qu'il leur augmente leurs talents, et qu'il mette dans leurs cœurs, l'ardeur de son esprit et dans leur bouche, l'efficace de sa parole.

Mais l'apôtre de ces derniers temps peut dire comme saint Paul avec confiance : *J'ai travaillé plus qu'eux tous* (1 *Cor.*, XV). Qui pourrait lui disputer cette prééminence de zèle? il souffre toutes les injures, il s'accommode aux inclinations, il étudie la langue de ces barbares qu'il veut convertir, se réduisant comme dans l'enfance, et dévorant ce travail si dégoûtant et si pénible. Il ne craint pas comme Moïse de bégayer devant Pharaon; il ne s'excuse pas comme Jérémie de ne savoir parler; il s'expose à la risée des enfants, ridicule tant qu'on voudra, pourvu qu'il puisse leur être utile; leur abandonnant son mauvais langage, pourvu qu'il les conduise à de bonnes mœurs, et ne refusant pas de passer par les ignominies de la croix, pourvu qu'il la leur fasse adorer par ses instructions et par ses exemples. On l'a vu, quand les paroles lui manquaient, se faire comprendre par signes, lever les mains au ciel, et leur enseigner à prier, à pleurer, à se repentir; et n'ayant rien à faire entendre à leurs oreilles, toucher leurs cœurs par son maintien et par son silence.

La seule crainte qu'il a, c'est que son zèle ne se refroidisse; il l'avait allumé sur le tombeau de saint Denis; il était comme né des cendres des premiers chrétiens. Sur le point de commencer sa carrière, il avait puisé là cet esprit d'apôtre, qui fait qu'on va répandre la foi; cet esprit de martyr, qui fait qu'on veut répandre son sang pour Jésus-Christ. Au milieu de sa course apostolique, il le renouvelle sur le tombeau de saint Thomas. C'est là qu'il recueille les restes de son apostolat, et qu'à la vue de ces précieuses reliques, impatient de mourir et confus d'avoir tant vécu, il s'écrie : *Allons et mourons avec lui* (*Joan.*, XI). C'est là que voyant tant de périls dont il était environné, il s'arrête, non pas pour affaiblir son courage par des prévoyances humaines, mais pour l'enflammer par cet exemple de constance. C'est là que repassant dans l'amertume de son âme, ses années d'ambition et de vaine gloire, touché jusque dans le fond de son cœur, des traits les plus perçants de la pénitence, se tournant amoureusement vers Jésus-Christ, il faisait retentir les échos d'alentour de ces tendres paroles : *Mon Seigneur et mon Dieu* (*Joan.*, XX). C'est là que passant sept jours entiers sans prendre aucune nourriture, soutenu par le seul amour et par la grâce de Jésus-Christ, il semblait reprendre de nouvelles forces malgré sa faiblesse.

En effet, messieurs, il sort de cette grotte sacrée pour aller enseigner et confesser Jésus-Christ devant les rois et devant les peuples. Il ne regarde plus ce qu'il a fait, mais ce qui lui reste à faire. Quelque mal qu'il endure, quelque travail qu'il découvre : *Encore davantage*, s'écrie-t-il. Les consolations seules et les joies qu'il ressent lui sont, pour ainsi dire, à charge : *C'est assez*, *Seigneur*, dit-il, *c'est assez*. Que les démons soulèvent les flots et soufflent les vents, les tempêtes, il se rit des naufrages, il se sauve sur les débris de son vaisseau, son zèle lui sert de gouvernail et la Providence divine de pilote; qu'ils forment des chaînes invisibles pour lui fermer tous les passages, il force tous les retranchements qu'ils ont faits contre l'Evangile. Il a détruit leur empire dans le Japon et dans les Indes, il veut aller le ruiner jusque dans la Chine. Ces peuples qui possèdent tout ce que la nature peut donner, qui trouvent tout ce que l'art peut inventer, qui savent tout ce que l'esprit peut apprendre, ne savent pas Jésus-Christ crucifié. Il veut aller porter la foi dans les pays des lettres et de la raison humaine, et captiver ce peuple superbe et ingénieux sous le joug de l'Evangile de Jésus-Christ. Les lois en défendent l'entrée, mais rien n'y empêche le martyre et, ce que les assassins du Malabar, ce que la cruauté des sauvages, ce que les embûches des bonzes n'avaient pu faire, il espère que ces peuples polis le feront. Mais Dieu, content de ses bons désirs, arrêta les victoires que François allait remporter dans cette partie du monde, pour donner matière de triomphe à ses successeurs, et voulut qu'il fût dans le ciel participant d'une entreprise qu'il n'avait pu exercer sur la terre. Quelle ferveur, messieurs et quel immense désir de la gloire de Dieu! Il veut remplir sa maison, c'est le succès de sa mission et la troisième partie de ce discours.

TROISIÈME POINT.

C'est l'ordre de la providence de Dieu que son Eglise s'établisse par des progrès successifs, et que le voile qui couvre ses saintes vé-

rités, soit tiré comme par parties. Si la lumière de la foi avait été donnée au monde comme celle du soleil, une grâce aussi commune aurait perdu beaucoup de son prix. Les miséricordes et les justices de Dieu auraient été moins évidentes, et la foi, dans ce consentement universel, aurait perdu de sa difficulté et, par conséquent de son mérite. Ce fut selon cette conduite que les nations du Nouveau-Monde, ensevelies depuis tant des siècles, par un secret jugement de Dieu, dans l'aveuglement et dans les ténèbres, furent enfin découvertes et commencèrent à avoir la lumière.

Car n'attribuons pas, messieurs, cet événement au hasard ou à l'industrie des hommes. Ce n'est pas à l'heureuse témérité d'un pilote qui, malgré les écueils et les tempêtes, osa le premier aborder ces terres cachées; ni à l'ambition et la fortune des princes qui, pour porter leurs noms au-delà des mers, et pour rendre ces nations tributaires, envoyaient des armées pour les soumettre; c'est Dieu qui se servait de la curiosité des uns et de la vanité des autres pour accomplir ses desseins. C'est lui qui ouvrait des routes inconnues aux vaisseaux, qui tirait de ses trésors les vents favorables qui poussaient ces heureuses flottes et qui, montrant à l'avarice des mortels les richesses temporelles dans les extrémités du monde, avait résolu d'y faire passer les spirituelles : sa foi, sa grâce, son Evangile.

Comme le Fils de Dieu sait ceux qui sont à lui, qu'il ne perd aucun des élus que son Père lui a donnés, et qu'il se sert des temps qui ont été marqués pour sa gloire, il envoya Xavier pour recueillir ces âmes prédestinées, et il voulut que ce nouvel héritage fût cultivé par les mains de cet homme apostolique. Quelles bénédictions ne répandit-il pas sur ses travaux! l'Eglise étendue six mille lieues plus loin qu'elle n'était, l'Evangile prêché à cent îles ou royaumes différents, plus de sept cent mille âmes converties à Jésus-Christ, sont le fruit du zèle de cet apôtre. On le vit, tantôt administrant le baptême à tant d'infidèles, que ses mains succombaient sous ce ministère; tantôt renversant les idoles et mettant Jésus-Christ et son sacrifice à la place de ces coutumes sacriléges de répandre le sang humain sur les autels dressés au démon; tantôt entraînant des peuples entiers par l'efficace de sa créance et par la force de ses vertus. La croix de Jésus-Christ était plantée sur les chemins et sur les rivages, le symbole de la foi était le cantique qu'on entendait dans les maisons et dans la campagne, et les instructions de Xavier volaient en tous pays et en toutes langues. Là, il formait des catéchistes et des prêtres pour expliquer les mystères ou pour conférer les sacrements. Ici, il exhortait ses néophytes à se dépouiller de leurs biens et à suivre la pauvreté évangélique. En cet endroit il persuadait la patience et formait des cœurs de martyrs. On voyait cette nouvelle Eglise naître à peu près comme l'ancienne, et le christianisme vieilli dans l'Europe, refleurir et se renouveler au milieu de la barbarie.

C'est ainsi que Dieu, selon les termes du roi-prophète (*Psal.* CIX), jugeait les nations, remplissait les ruines de sa maison, qu'au même temps qu'un hérésiarque combattait parmi nous la doctrine et les traditions apostoliques, un apôtre les prêchait et les établissait dans le fond des Indes. Sa Providence qui veille toujours au bien de son Eglise, la consolait des pertes si sensibles qu'elle souffrait en Europe, par les acquisitions qu'elle faisait dans ces terres étrangères, et réparait ainsi avantageusement dans le Nouveau-Monde les brèches que l'hérésie faisait à ses vérités dans l'ancien. Xavier lui-même était une preuve vivante de la religion de nos pères; non-seulement il convertissait des infidèles, il convainquait encore des hérétiques. Envoyé par l'Eglise romaine, rendant tous les jours des peuples et des rois tributaires à la puissance spirituelle du vicaire de Jésus-Christ, attendant les oracles ou exécutant les ordres du saint-siége, et faisant reconnaître l'autorité de Rome la sainte à ces royaumes éloignés qui ne savaient guère ce que c'était que Rome la conquérante; il confondait encore ces enfants rebelles qui perdaient pour l'Eglise le respect et l'obéissance.

Cet homme qui méritait le nom d'Apôtre des Indes, qui possédait avec éminence toutes les qualités des premiers fondateurs des églises, par les voyages qu'il avait entrepris, par les périls qu'il avait courus, par les travaux et par les supplices même qu'il avait soufferts, comme eux, pour la gloire de Jésus-Christ et pour la propagation de son Evangile; ce zèle des premiers temps, cette renaissance de l'apostolat ne condamnaient-ils pas ces docteurs sans onction qui semaient de nouvelles et commodes doctrines? Cet homme qui, par son seul attouchement guérissait des maladies incurables, qui faisait, comme Elie, descendre le feu du ciel sur des villes maudites et corrompues; qui défaisait des armées en levant les mains au ciel comme Moïse; qui ressuscitait les morts à la vue de ses envieux et qui scellait et confirmait tous les jours sa doctrine par des miracles, ne leur montrait-il pas des marques et des caractères d'une mission solide et véritable? Cet homme enfin à qui le martyre a manqué, mais qui ne manqua jamais au martyre, qui n'avait aucune goutte de son sang que sa charité n'eût destiné à répandre par une plaie; qui meurt dans un rivage désert, abandonné de tout le monde, au défaut de sacrificateurs et de tyrans, victime de sa charité et martyr de son propre zèle, n'accuse-t-il pas notre lâcheté, notre tiédeur et notre mollesse?

Je parle des prédicateurs et des auditeurs tout ensemble, messieurs; et si nous devons rougir à la vue d'un ministère si pur et si apostolique, vous devez rougir à la vue de tant de peuples qui se sont rendus si facilement à la vérité. Car quel fruit fait aujourd'hui la parole de Dieu parmi les chrétiens?

L'Evangile se prêche tous les jours, on enseigne les vérités, on déclame contre les vices, et dans ces grandes assemblées se trouve-t-il quelqu'un qui s'en retourne mieux persuadé de sa foi, ou mieux disposé pour bien vivre? Jugeons-nous, messieurs : peut-être que nous nous cherchons nous-mêmes, que nous nous proposons l'applaudissement ou la vanité plutôt que le salut des âmes, et que nous détruisons, par nos mœurs, la sainteté de nos paroles

Il n'est que trop vrai qu'il y a peu de ferveur et peu de zèle, et que cette parole de Dieu qui, comme un glaive tranchant perce et pénètre jusqu'au travers des os, dans les plus secrètes parties du cœur, lorsqu'elle est dans la bouche des hommes apostoliques, n'est qu'un son inutile qui ne produit rien dans la bouche d'un ouvrier indigne. Mais ne rejetons pas toute la faute sur ceux qui la prêchent : ceux qui l'écoutent sans profit ne sont eux-mêmes que trop coupables. Le peu de soumission et de docilité, le peu de recueillement et de réflexion, les amusements qu'on se donne, l'esprit du monde dont on est rempli, les passions qu'on entretient dans le fond de l'âme sont les sources de ce désordre. Jésus-Christ ne manque pas de ministres fidèles, et Xavier voit encore dans sa compagnie des successeurs de son esprit et des imitateurs de son zèle; soit en ceux qui, pour défendre la vérité, n'ont craint ni les artifices, ni les menaces de l'hérésie; soit en ceux qui, pour annoncer l'Evangile, se jettent tous les jours dans la plus épaisse barbarie, et donnant leur sang et leur vie pour Jésus-Christ, achèvent sur leurs corps ce peu qui restait à faire aux passions de leur apôtre; soit en ceux qui travaillent parmi nous avec tant de succès à la conversion des pécheurs, prêts à catéchiser les simples, à instruire les ignorants, à consacrer, quand il le faut, les sciences humaines à l'édification et au salut des savants, faisant servir les richesses des Egyptiens à la structure du tabernacle.

Craignons donc, messieurs, que Dieu ne punisse notre dureté, qu'il ne transporte sa foi de notre hémisphère dans l'autre et que, lassé de la stérilité de sa vigne ancienne, il n'envoie ses ouvriers en cultiver une nouvelle. Grand saint, qui régnez dans le ciel avec Jésus-Christ, faites qu'il exauce aujourd'hui les vœux que nous vous adressons. Vous bénissez ces peuples que vous avez éclairés des lumières de la foi, ces provinces que vous avez tant de fois parcourues, les enfants de ces pères que vous avez engendrés en Jésus-Christ; il est juste, c'est votre ouvrage : *mais n'avez-vous qu'une bénédiction, mon Père* (*Gen.*, XXXVIII)? Nous avons appris ce que vous avez fait pour eux, et nous savons ce que vous pouvez faire pour nous. Ce monde nouveau a bien été le partage de votre zèle, mais le monde ancien n'a pas moins été l'objet de votre charité et de vos prières; l'un vous a vu apôtre, et l'autre vous a fait chrétien. Votre esprit s'est répandu dans ces régions éloignées, faites qu'il se répande dans les nôtres. Vous avez formé des disciples qui ont recueilli vos vertus, obtenez-nous des ouvriers qui raniment notre foi, qui rallument notre charité refroidie et qui nous aident à recevoir la grâce et la gloire. *Au nom du Père, et du Fils*, etc.

SERMON XVIII.

PANÉGYRIQUE DE SAINT PHILIPPE DE NÉRI,

Prêché dans l'église des Pères de l'Oratoire, à Paris, l'an 1685.

Suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum et animam meam faciet, et ædificabo ei domum fidelem, et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus.

Je susciterai pour moi un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et selon mon âme. Je lui établirai une maison stable, et il marchera toujours devant mon Christ (II *Rois, ch.* II, 35).

C'est l'espérance que Dieu donnait à son peuple de réformer les ministres de ses autels et de réparer l'honneur de son sacerdoce, en un temps où les prêtres ingrats, infidèles, intéressés, renversaient l'ordre des sacrifices, partageaient à leur gré les hosties et les victimes, et que, violant eux-mêmes la loi de Dieu, qu'ils auraient dû faire observer, et déshonorant l'éminence de leur dignité par la bassesse et par l'indignité de leur vie, ils exposaient le culte divin au mépris et aux insultes des hommes et devenaient les profanateurs des choses saintes, dont ils étaient les dépositaires. Hâte-toi, Samuel, hâte-toi de croître, remplis les desseins de la providence de Dieu et rends à ses autels l'honneur qu'on leur ôte.

C'est ainsi qu'en ces derniers siècles, où l'erreur, l'ignorance, l'avarice et l'oisiveté désolaient la maison de Dieu, naquit pour le bien et pour la gloire de l'Eglise saint Philippe de Néri, qui ralluma le feu presque éteint du sanctuaire, par la ferveur de sa piété et par la chaleur de son zèle; qui remit l'esprit de discipline et de religion dans le centre de la religion même et qui, par la seule autorité que lui donnait sa vertu et la force de son exemple, sans dignité et sans prééminence ecclésiastique, rétablit l'ordre et la pénitence et réforma le clergé de Rome.

Dieu qui le fit naître pour lui, le fait comme renaître aujourd'hui pour nous, par ces premiers honneurs que nous lui rendons (1). Il inspire aux imitateurs de son institut de tirer des ténèbres de l'oubli, la mémoire d'un ministre fidèle de Jésus-Christ, qui, mourant dès son enfance à toutes les passions de la chair, méprisa les prospérités et ne craignit pas les traverses; qui, bien loin de recevoir ou de prendre d'autrui, donna le sien propre; qui s'éleva au-dessus des hommes par la sublimité de son oraison et redescendit à eux par la compassion et l'humilité : pur et chaste dans ses pensées, vénérable dans ses actions, régulier et uniforme dans sa conduite, discret dans son silence, utile dans ses discours, toujours rempli de ses devoirs et plein de Dieu même.

Vierge sainte, à qui il s'est tant de fois adressé dans l'effusion de son cœur, qui le

(1) Ce fut la première année que les PP. de l'Oratoire de France solennisèrent sa fête.

consoliez dans ses déplaisirs, qui l'assistiez dans ses besoins, qui l'instruisiez dans ses doutes, qui l'encouragiez dans ses entreprises, écoutez nos vœux. Il est vierge, la concupissence qui n'approcha jamais de vous, était comme liée en lui. Il était prêtre, et produisait sur les autels le même Dieu que vous reçûtes autrefois dans vos chastes entrailles; et vous voyez en sa personne quelque ombre de la pureté et de la fécondité de la vôtre; obtenez-nous du Saint-Esprit les grâces nécessaires pour louer ses vertus, et pour les transmettre dans nos cœurs. C'est à ce dessein que nous vous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Deux choses, messieurs, sont nécessaires à ceux qui veulent être revêtus de la dignité, et jouir des avantages du sacerdoce de la loi nouvelle. Il faut y entrer par Jésus-Christ (*Joan.*, X), par son inspiration, par sa volonté, par son esprit, par la pratique de ses vertus, par le désir de son salut; c'est ainsi qu'il parle dans son Evangile; la seconde, c'est de travailler pour Jésus-Christ: son Père est agissant en lui, il est agissant pour son Père (*Joan.*, V); il faut donc que ceux qui sont comme unis à lui par la consommation de l'ouvrage de la rédemption et de la réconciliation des hommes agissent sans cesse avec lui; ce sont les deux qualités essentielles et inséparables : *La vocation et le ministère.* L'oisiveté et le dégoût suivent ordinairement la précipitation et l'imprudence, dit saint Bernard. Celui qui est usurpateur de sa prêtrise, en sera du moins inutile possesseur; n'ayant pas consulté Dieu, il ne fera pas l'ouvrage de Dieu, et ayant fermé dès l'entrée la porte à ses grâces, il n'accomplira pas les fonctions que la seule grâce de Dieu lui peut faire accomplir dignement, au lieu que la pureté de la vocation produit ordinairement la ferveur de l'action, et qu'il est difficile que celui qui a mis tous ses soins et toute sa joie à être reçu dans le service de Dieu, ne mette son mérite et son application à l'honorer et à le servir.

C'est ce qu'a fait saint Philippe, messieurs: l'usage ou l'administration des sacrements, le zèle de sa perfection, le zèle de la conversion de ses frères, la recherche des dons de Dieu, et la distribution de ces mêmes dons ont fait le partage de sa vie: en un mot, 1° ses dispositions au sacerdoce; 2° les occupations de son sacerdoce feront le sujet de ce discours et de vos attentions.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a point d'état plus noble ni plus relevé que celui des prêtres de Jésus-Christ: il n'y en a point aussi qui demande plus de préparation. Ils sont à Dieu par une consécration particulière, ils doivent lui être plus attachés; ils approchent de Dieu par le privilége de leur caractère, et ils doivent être plus purs; ils prient et apaisent Dieu pour les fidèles, et ils doivent l'avoir propice et favorable pour eux-mêmes; ils représentent Jésus-Christ, ils doivent entrer dans ses sentiments et dans son esprit; ils offrent et dispensent les saints mystères, il faut qu'ils en recueillent les premiers fruits; ils sont les maîtres de la vie spirituelle, il est juste aussi qu'ils l'établissent dans leur cœur, et qu'ils la fassent aimer dans leurs actions. Ils corrigent les autres et doivent être irréprehensibles; ils ont reçu plus de grâces, et leur reconnaissance doit être plus grande; leurs péchés sont plus regardés, et ils doivent avoir plus de précaution; il leur est plus difficile de se relever de leur chute, et ils doivent se conserver dans l'innocence avec plus de soin et de crainte.

Ces considérations touchèrent saint Philippe dès sa jeunesse, et Dieu par des progrès étonnants de vertus, disposa lui-même son cœur pour les emplois qu'il lui destinait. Quelque capable que fût son esprit de toutes sortes de connaissances, il s'appliqua à celles qui pouvaient nourrir sa piété; il corrigea par la sainte simplicité des Ecritures l'orgueil que donnent les sciences humaines, et tira du fond même de ses études la matière de ses oraisons et l'exercice de ses vertus; on le vit dans l'intervalle de ses leçons, tantôt au fond d'une chapelle, baigné de larmes, portant secrètement aux pieds de Jésus-Christ crucifié les premières tendresses de son amour, et les premiers essais de sa pénitence; tantôt sous le portique de saint Pierre au milieu d'une troupe de pauvres, leur enseignant les principes de la foi et les éléments de la religion, à la faveur de quelques épargnes qu'il faisait sur ses propres nécessités, employant à la charité les restes de sa pauvreté et les fruits de ses abstinences; tantôt dans les hôpitaux consolant les malades par ses soins et par ses discours, et les assistant de ce peu de forces que ses mortifications et ses jeûnes lui avaient laissées.

Lassé des stériles spéculations de la science, il résolut de ne plus savoir que Jésus-Christ crucifié, et ne put supporter d'autres lumières que celles qu'il recevait dans son oraison; c'est dans ce pieux exercice qu'il sentait son esprit s'élever comme de lui-même, et le feu de l'amour divin s'allumer avec tant d'ardeur, que ne pouvant se soutenir, il tombait accablé sous le poids et la violence de sa charité.

Ce fut alors que renonçant à tout commerce avec les vivants, il se fit une habitude de vivre, ou plutôt de mourir avec les morts, passant durant dix ans une partie des jours et toutes les nuits dans le cimetière de Caliste et dans les grottes des catacombes. Cet affreux et triste silence, cet amas confus de cendres, de sépulcres et d'ossements, ces profondes obscurités de cette nuit, pour, ainsi dire, souterraine, ces pâles ombres des martyrs, qui portent encore les marques de leurs supplices, ces restes vénérables, mais effrayants des tribulations de l'ancienne Eglise, favorisaient son recueillement et réveillaient sa pénitence. C'est là que consultant ces corps qui, pour être réduits en poudre, ne laissent pas d'être les temples du Saint-Esprit, il apprenait à se détacher de lui-même par un mépris généreux de cette vie périssable. C'est là que se mettant à la

place des tyrans, et sa pénitence à la place des persécutions, il s'accoutumait à souffrir un martyre long et volontaire; c'est là qu'autour de tant de sacrifices, il immolait, tantôt sa raison par une soumission entière aux ordres de Dieu, tantôt son cœur par la privation des douceurs et des consolations de la vie, et qu'il prenait cet esprit de sacrifice qui était une préparation à son sacerdoce. Et c'est là pourtant que, malgré les tentations et les traverses du démon, il reçut des grâces de Dieu si vives et si sensibles, qu'il fut souvent forcé de s'écrier : *C'est assez, Seigneur, c'est assez.*

Mais une des plus grandes dispositions au sacerdoce, c'est l'amour de Dieu. Il est juste, dit saint Basile, que ceux qui sont destinés aux ministères de Jésus-Christ, apprennent à l'aimer et s'examinent s'ils méritent d'en être aimés, parce que toutes leurs fonctions étant des marques de la charité qu'il a eue pour nous, ou des gages de celle que nous devons avoir pour lui, il est juste que celui qui en est l'interprète ou l'entremetteur, la ressente avec abondance. Or c'est ici la plus grande gloire de saint Philippe; l'amour divin fit-il jamais des efforts plus violents que sur lui ? La grande contention de son cœur n'en dérégla-t-elle pas les mouvements naturels ; sa poitrine ne s'élargit-elle pas pour dilater les espaces de la charité ? Ne l'ouït-on pas plusieurs fois recueillant tous ses désirs en un seul, s'écrier: Je désire? Ne dit-il pas souvent dans ces transports, comme l'apôtre saint Paul : *Je suis rempli de consolation, je surabonde de joie* (I *Cor.*, VII)?

Je sais que cette dévotion sensible est quelquefois le partage des faibles et des commençants, que Dieu les prévient de ses bénédictions de douceur pour les attacher à son service; qu'il leur donne le lait des enfants jusqu'à ce qu'ils puissent porter une nourriture plus solide (*Exod.*, XIII); que sa Providence se plaît à leur aplanir les chemins de la vertu, de peur qu'ils ne retournent en arrière; que, selon la remarque de l'Ecriture, lorsqu'il retira les enfants d'Israël de la terre d'Egypte, il ne les mena pas par les pays des Philistins, quoique le plus plus court, de peur qu'ils ne s'arrêtassent au milieu de leur course, et que les guerres qu'il eût fallu soutenir, ne leur fissent reprendre le chemin d'Egypte, et qu'enfin les jeunes âmes sont sujettes à ces transports (*Cant.*, I, 3), parce que la nouveauté de la lumière et du sentiment des choses divines, cause en elles plus d'altération.

Mais je sais aussi qu'il y a des faveurs extraordinaires qui sont proprement réservées aux parfaits, qui se donnent au mérite et non à la nécessité, et qui sont les récompenses, et non pas les secours de la vertu. Tels furent ces sentiments, ces joies et ces ferveurs qui furent répandues dans la vie de saint Philippe. Mais du fond même de ces douceurs, naissait une amertume salutaire et une crainte qui venait de son amour même; c'est alors que fouillant jusqu'aux moindres replis de son cœur, il cherchait si quelque imperceptible intérêt s'y trouvait caché, et s'il aimait les consolations de Dieu, ou le Dieu des consolations. C'est alors qu'il désirait d'être conduit par des stérilités et des sécheresses spirituelles, et de porter croix sur croix pour montrer la pureté de ses désirs, et la fidélité de sa patience.

Dans cette agitation, il craignit qu'il n'y eût de l'oisiveté dans sa retraite ou de la délicatesse dans cette dévotion, accompagnée de tant de goûts, et par l'inspiration du ciel, qui devait bientôt l'appeler aux fonctions sacerdotales, il s'adonna à l'instruction du prochain et à la conversion des âmes. Vous le représenterai-je allant dans les places et dans les assemblées, s'insinuant adroitement à la faveur de cette douceur naturelle qui gagnait les cœurs, pour avertir chacun de ses devoirs et de la nécessité du salut ? vous dirai-je que rassemblant des compagnons de sa piété, et faisant, tout laïque qu'il était, des entretiens publics sur toutes les matières de religion, il ramena plusieurs pécheurs à la pénitence, et peupla les monastères des pénitents qu'il y envoyait ?

Mais quelque application qu'il eût au salut d'autrui, on eût dit qu'il ne pensait qu'au sien propre : il ne se contenta pas d'être vertueux, il voulut encore être parfait. Disons-le à notre honte, messieurs, nous n'avons que de basses idées du christianisme. On croit que c'est assez pour être homme de bien que de n'avoir point de vice et de ne faire que peu de mal. On se croit chaste, pourvu qu'on ne soit pas tombé dans les derniers déréglements. On se pardonne ses pensées, ses paroles libres, ses conversations dangereuses et toutes ses libertés qu'on veut bien regarder comme innocentes, et qui, selon Tertullien, sont des marques d'une chasteté ou perdue, ou chancelante. Ce n'est plus l'usage de pleurer ses péchés, ou de les expier par des austérités pénibles. Les dire à un confesseur avec un repentir superficiel qui n'empêche pas les rechutes, c'est ce qu'on appelle la pénitence. On s'imagine que la charité peut subsister avec la médisance. Pourvu qu'on ait la vérité de son côté, qu'on ne soit pas l'auteur de la calomnie, qu'on sache lui donner un tour naturel et plaisant, et qu'on encense d'une main celui qu'on va frapper de l'autre, on croit, selon la parole du Sage, que c'est un jeu et non pas un meurtre (*Prov.*, XXVI). Quoique le luxe et les ajustements trop recherchés soient condamnés dans l'Ecriture; pourvu qu'on ait un reste de pudeur et de retenue, et qu'on n'aille pas aux derniers excès d'indécence, on croit être dans la propreté et dans les règles de la modestie. On s'est fait un mérite et une espèce de piété de n'être pas tout à fait méchant, ou de l'être moins que les autres.

Saint Philippe, au contraire, a porté toutes les vertus à la perfection. Il ne suffit pas pour lui d'avoir une dévotion commune, il veut acquérir la parfaite. Quel fut son détachement du monde! Vit-on jamais un cœur moins sus-

ceptible d'ambition? on jette les yeux sur lui pour l'élever dans les prélatures. Deux souverains pontifes lui offrent la pourpre et veulent l'approcher du trône de Jésus-Christ et de son Eglise : il prie, non pas qu'on épargne son humilité, mais qu'on ait pitié de sa faiblesse. Il ne veut pas que le monde sache qu'on l'a cru digne des honneurs, non pas même qu'il s'en est estimé indigne. Il arrive quelquefois dans ces refus éclatants, qu'après s'en être fait une vertu devant Dieu, on vient à s'en faire un mérite à soi-même; qu'on a quelque plaisir de s'être mis au-dessus de sa propre gloire; et qu'après avoir vaincu son orgueil, on vient à être vaincu par sa modestie. Philippe s'élève au-dessus des dignités sans y prendre garde; il ne veut avoir, ni la vanité de les accepter, ni la gloire de les avoir refusées, et par un nouveau genre d'humilité, il se cache son humilité même.

Quelle fut sa continence et sa chasteté? Ne retrancha-t-il pas par la grâce de Jésus-Christ et par sa mortification continuelle jusqu'aux moindres désirs? On eût dit qu'il n'avait point de corps, ou qu'il avait changé de condition et de nature. Quel fut son zèle pour la foi? Au seul récit des missions des Indes, considérant l'abondance de la moisson et la disette des ouvriers, brûlant du désir de verser son sang dans la prédication de l'Evangile, peut-il être arrêté que par un ordre visible de Dieu qui le destinait à d'autres combats pour sa gloire? Quelle fut son ardeur pour ramener les hérétiques dans les conférences et dans les exhortations? Et n'est-ce pas par son ordre que le célèbre Baronius composa les annales de l'Eglise pour convaincre les sectes nouvelles par cette tradition divine qui coule depuis Jésus-Christ, qui lie ensemble toutes les églises et tous les siècles par l'unité d'une même foi et par la pureté d'une même doctrine évangélique et apostolique.

Tant de vertus furent les degrés par lesquels il s'éleva à la prêtrise de Jésus-Christ. Encore fallut-il un commandement de son confesseur pour l'y résoudre, suivant cette règle des Pères, que ceux qui en sont indignes ne doivent jamais être forcés d'entrer aux ministères des autels, et que ceux mêmes qui en sont dignes ne doivent y entrer que par force. Avec ces dispositions pouvait-il manquer de s'acquitter dignement des occupations de son sacerdoce?

SECONDE PARTIE.

La prêtrise de Jésus-Christ n'est pas un titre sans fonctions; mais un ministère d'occupation et de travail qui comprend une multiplicité de devoirs essentiels et difficiles à accomplir : *Pour vous, veillez continuellement*, disait l'Apôtre à Timothée (II *Tim.*, IV), l'exhortant à se fortifier par la grâce de Jésus-Christ dans sa vocation sainte, mais laborieuse, et à travailler, tantôt *comme un soldat enrôlé dans la sacrée milice du Fils de Dieu* (*Ibid.*, II), qui doit résister aux forces de la chair et du sang, et des puissances des ténèbres; tantôt comme un évangéliste pour annoncer au peuple la loi de Dieu, après l'avoir lui-même écrite dans son propre cœur et rendue vivante dans ses actions : *Faites la charge d'un évangéliste* (*Ibid.*, IV); tantôt comme dépositaire de la doctrine de la foi qu'il faut conserver pure et saine; des mystères du Sauveur qu'il faut dispenser avec discernement et avec crainte; et des secrets des consciences qu'il faut garder avec religion, pour y remédier avec efficace : *Gardez le dépôt qui vous a été confié* (*Ibid.*, II); tantôt comme *un vase d'honneur consacré au Seigneur, qui doit lui être utile en tout*, et prêt à servir à tous les offices où sa Providence veut l'employer : enfin *comme l'homme de Dieu qui doit être bon pour instruire* (*Ibid.*, III), pour reprendre, pour édifier, pour réconcilier en toute justice, parfait et préparé à toutes sortes de fonctions, que la vérité, la justice la sagesse et la charité lui imposent.

Voilà, messieurs, quel était l'ouvrier apostolique dans la naissance de l'Eglise. Loin d'ici ces hommes profanes que la cupidité a poussés aux pieds des autels, pour y chercher un passage à leur ambition, ou un refuge à leur indigence; qui n'ont eu d'autre principe de leur vocation que le désir de vivre à leur aise dans une douce et honorable oisiveté; qui sont entrés dans la vigne du Seigneur, non pas pour la cultiver, mais pour en cueillir les fruits, et qui se sont proposé en entrant dans l'Eglise de Jésus-Christ, non pas le travail ecclésiastique, mais la mollesse de la vie et l'établissement d'une fortune paisible, ou dans l'éclat des dignités, ou dans l'opulence des bénéfices. Loin d'ici ces prêtres oisifs qui ont reçu en vain la grâce de l'ordination, qui, vivant de l'autel et ne servant pas à l'autel, traînent sans honneur et sans emploi un stérile et infructueux sacerdoce; qui retiennent en injustice la parole de Dieu qu'ils sont obligés de distribuer, et la puissance qu'ils ont de lier et de délier; qui, bien loin d'instruire les autres, ont eux-mêmes besoin d'être instruits; qui ne sont connaissables et prêtres, pour ainsi dire, que par le nom et l'habit qu'ils portent; et qui n'ont d'autre occupation que celle de jouir tout ensemble des plaisirs du monde et du patrimoine de Jésus-Christ.

Je parle au contraire d'un prêtre tout occupé de sa vocation, qui se consacra sans réserve au travail de son ministère et dont toute la vie fut une suite d'actions de miséricorde et de charité et une continuité de sacerdoce; d'un prêtre qui porta le poids du jour et de la chaleur sans se plaindre; qui se fatigua dans les voies de la justice sans s'y lasser; qui reconnut comme l'Apôtre, qu'il était débiteur à tous et que rien ne lui appartenait moins que lui-même; qui voulut que sa porte fût ouverte les nuits aussi bien que les jours pour tous ceux qui avaient besoin de ses consolations ou de ses conseils; qui se retrancha jusqu'aux nécessités de la vie et ne crut pas qu'il lui fût permis de donner à ses repas ou à son sommeil, un temps qu'il pût employer à l'instruction ou au soulagement

d'un pauvre, à la correction ou à la réconciliation d'un pécheur ; et qui, malgré les remontrances de la chair et du sang, qui lui faisaient même un devoir et un point de conscience de s'épargner, quittant toutes choses et se quittant lui-même pour la gloire de Dieu et pour le salut de ses frères, répondait à peu près comme ce courtisan dont parle l'Ecriture : *Il faut que les affaires de Dieu se fassent* (II *Machab.*, XVI).

Mais entrons dans le détail de sa religion et de sa vie sacerdotale. La première et la plus divine action de ceux qui sont appelés au ministère des autels, c'est d'offrir le corps et le sang du Fils de Dieu et de présenter au Père éternel cet adorable sacrifice, en s'immolant soi-même dans le cours de cette oblation, où il est Jésus-Christ visible sur la terre, comme Jésus-Christ est le pontife et le sacrificateur invisible dans le ciel. De là vient le respect que l'on doit aux prêtres. La personne est humaine et peut-être corrompue, mais la dignité est divine, incorruptible, inviolable. Quels qu'ils soient devant Dieu ou devant les hommes, ils forment sur l'autel, par l'efficace de leur parole, le Dieu même que vous adorez ; et quoique leurs mains sacrées deviennent quelquefois profanes, l'hostie néanmoins qu'elles consacrent et qu'elles offrent, doit vous les rendre vénérables. Mais c'est de là que doit venir leur sainteté ; car, si ceux qui portent les vases du Seigneur doivent être purifiés, selon les règles du prophète (*Isai.*, LII) ; combien le doivent être ceux qui consacrent, qui touchent, qui portent, qui distribuent, qui reçoivent le Seigneur même?

Or, messieurs, quel saint s'est jamais acquitté avec plus d'attention, plus d'humilité, plus de foi, plus de ferveur du ministère eucharistique, que celui dont nous révérons la mémoire? Il ne vivait que pour s'unir à Jésus-Christ. Son âme eût séché de langueur, s'il eût manqué l'espace d'un jour de cette nourriture céleste. La messe qu'il disait aujourd'hui était une disposition à celle qu'il devait célébrer demain ; la familiarité augmentait le respect, et la coutume ne ralentissait pas la dévotion. Le désir consommait la jouissance, et la jouissance rallumait le désir ; il emportait Jésus-Christ avec lui, ou se laissait avec Jésus-Christ, et dans cette charité réciproque s'accomplissait ce qui est dit dans l'Evangile : *Qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui* (*Joan.*, VI).

Qu'est-ce qui aurait pu le séparer et le désunir d'avec son Sauveur? quelque attache secrète au monde? il avait renoncé à ses mœurs et à ses usages et disait ordinairement qu'il ne sentait en lui qu'une chose qui lui dût plaire, c'est que le monde lui déplaisait. Quelque désir des richesses? il avait refusé l'héritage de sa maison ; et le seul bien qu'il demandait, c'était le mérite d'une pauvreté pure et évangélique ; d'avoir besoin de tout, de ne trouver rien, de vivre d'aumônes et de mourir dans un hôpital. Quelque dissipation d'esprit? il s'était fait une habitude d'oraison et une solitude intérieure qui lui rendait toujours Dieu présent et le monde presque invisible. Peut-être quelque passion peu mortifiée? la pénitence avait non-seulement resserré, mais détruit en lui tous les désirs du siècle et toutes les inclinations de la nature. Faut-il s'étonner si la participation de Jésus-Christ et de ses mystères faisait sur lui des impressions si vives, si touchantes et si sensibles?

On l'a vu pâlir, trembler, rougir à la vue des saints mystères et produire sans le vouloir sur son visage les sentiments successifs de son cœur. Au milieu du saint sacrifice, lorsqu'on recueille son attention, on l'a vu se faire violence pour relâcher un peu de la sienne, de peur de tomber en public dans des ravissements et des extases, et par une inquiétude d'humilité, modérer les transports et les excès de son amour. On l'a vu après la communion descendre de l'autel comme Moïse de la montagne, environné de lumière, jeter un voile sur sa face resplendissante, pour dérober sa gloire aux yeux des hommes, à qui Jésus-Christ dans ce sacrement a caché la sienne. On l'a vu dans l'accablement d'une maladie, aux approches de l'hostie qu'on lui portait, reprendre tout d'un coup ses forces, s'élever sur son lit, soutenu par son cœur et par ses désirs ; insensible à toute autre peine qu'à celle du retardement, et, retombant non par la défaillance de la nature, mais par l'impatience de son amour, s'écrier : *Hâtez-vous, mon Père, hâtez-vous.*

Vous dirai-je que dans le temps de ses sacrifices, l'Eglise était comme remplie de l'odeur de sa piété, que son esprit se communiquait tout autour de lui ; qu'une vertu secrète, par l'efficace de sa prière, se répandait sur les assistants ; qu'ils sentaient leurs cœurs s'échapper et s'unir au sien malgré leurs distractions pour s'élever ensemble par une oblation commune ; que les uns concevaient des désirs effectifs de conversion, que les autres fondaient en larmes, et, qu'étonnés d'un renversement imprévu et presque involontaire de leurs consciences, ils se disaient les uns aux autres comme ces disciples de l'Evangile : *Notre cœur ne s'enflammait-il pas* (*Luc.*, XXIV, 32), lorsqu'il offrait Jésus-Christ pour nous et qu'il nous offrait nous-mêmes à Jésus-Christ?

Jugez des mouvements du dedans par ceux qu'il inspirait au dehors. Une foi vive et religieuse qui le remplissait du respect et de l'amour de nos mystères, lui faisait mettre toute sa joie et tout son honneur à s'en occuper. Aussi ne voulut-il jamais d'autre qualité que celle de prêtre. On s'en offense presque aujourd'hui ; on croit qu'il ne faut appeler ainsi que ceux qu'une petite éducation ou qu'une triste nécessité a réduits au service des paroisses de la campagne. Quoique la prêtrise de Jésus-Christ soit royale, pour peu qu'on ait de fortune ou de naissance, on veut des titres plus honorables. Au lieu de se faire respecter par son ordre ou par sa vertu, on impose au monde par

le rang qu'on tient, ou par le bien qu'on a dans l'Eglise; et pour flatter sa vanité, ou pour réveiller son ambition au défaut des bénéfices et des dignités qu'on n'a pas, on prend le nom des dignités ou des bénéfices qu'on désire.

Philippe au milieu de la cour et des grandeurs ecclésiastiques, n'estime rien au-dessus de son sacerdoce qui le lie avec Jésus-Christ et qui le nourrit tous les jours de Jésus-Christ. Avec quelle indignation voyait-il des prêtres, après avoir été tirés par la miséricorde de Dieu des eaux amères de ce monde, pour être le sel de la terre, aller s'y rejeter et s'y fondre, comme parle saint Chrysostome, renoncer à leurs droits et à leurs fonctions, célébrer à peine une fois l'an les sacrés mystères, et se dégrader eux-mêmes, en se privant d'y participer, non par un esprit de justice et de pénitence, mais par une tiédeur et une indifférence volontaire? Avec quelle peine voyait-il des chrétiens s'en approcher si rarement, ou par un injuste dégoût, ou par une négligence affectée, ou par une maligne humilité, ou par une indévotion effective et une crainte de se corriger et de rompre les attachements et les affections du siècle?

Il entreprit de les ramener à Jésus-Christ et d'exciter en eux le désir et l'usage des sacrements. Ne croyez pas pourtant qu'il les y poussât sans discernement et sans précaution, et qu'au lieu de leur donner le pain de vie qui nourrit les âmes bien disposées à le recevoir, il leur donnât le poison d'une communion précipitée. Il leur fit une dévotion non pas de communier, mais de communier saintement. Il leur apprit à prier, à pleurer, à s'éprouver avant que d'approcher de l'autel. Il se dressa un tribunal équitable pour juger les consciences des pécheurs par leurs propres confessions, selon les règles de la pénitence; et ce fut la seconde fonction de son sacerdoce.

Dieu voulut dans l'ancienne loi, comme nous lisons dans le Lévitique (*Levit.*, VIII), que l'oreille et la main des enfants d'Aaron fussent solennellement consacrées pour représenter cet office et ce sacrement de la loi nouvelle, par lequel s'opère la justification du pécheur, par l'entremise du prêtre qui écoute ses accusations et son repentir, et qui le bénit et l'absout par la grâce de la réconciliation que Jésus-Christ a mise en ses mains et en sa puissance. Or, comme entre les œuvres de la pénitence, il n'y en a point qui satisfasse plus à Dieu que l'aveu sincère des péchés que l'on a commis, et cette soumission intérieure qu'on rend au jugement d'un homme mortel comme au jugement de Dieu même; il n'y a point d'occupation plus sacerdotale que celle de réconcilier les pécheurs et d'exercer sur eux les miséricordes et les justices du Seigneur, en leur remettant les péchés et leur imposant les satisfactions et les peines qu'ils ont méritées.

C'est à ce ministère que saint Philippe se dévoue : il se sent tout à coup brûlé du zèle de la maison de Dieu et du désir du salut des âmes. Je ne sais quel attrait de grâce et de charité rassemble autour de lui tous ceux qui veulent entrer dans les voies de Dieu. Il les attend avec bonté; il les instruit avec affection; il les écoute avec patience, assidu et infatigable dans ce triste et pénible exercice des confessions. Je dis triste, car, messieurs, entrer dans l'ennuyeux détail des passions et des faiblesses humaines; voir à découvert les mystères d'iniquité et les hontes cachées du siècle, selon le langage de l'Apôtre (II *Cor.*, IV); percer la muraille, comme le prophète et voir les abominations qui se passent dans le temple, je veux dire dans le cœur des hommes; être comme obsédé de la malice et de la vanité du monde; devenir le confident de tout ce qu'on pense, ou qu'on dit de mal, et le témoin de la fécondité du péché et de la corruption de la nature; avoir sur la conscience des autres une inspection qui peut être fatale à la sienne propre; si l'on est juste, être chargé du dépôt de l'iniquité, et si l'on aime Dieu, voir en combien de manières on le méprise et on l'offense, y a-t-il emploi plus importun, si la charité ne l'adoucit et ne le soulage?

Je dis encore, difficile par ses devoirs et par ses dangers; car, qu'est-ce qu'un confesseur, messieurs? c'est un homme revêtu de l'autorité de Jésus-Christ, mais chargé comme lui des péchés du monde; établi pour sauver les âmes, mais surtout pour garder la sienne; qui doit exercer les jugements du Seigneur, non pas les siens propres, et craindre toutes les fois qu'il dit : *Je t'absous*, que Dieu ne lui dise : *Je te condamne*. Il faut qu'il soit attentif pour connaître et le péché et les dispositions du pécheur; éclairé pour percer l'obscurité du cœur humain et pour débrouiller le chaos des consciences libertines ou scrupuleuses; compatissant à l'infirmité, mais inflexible à la justice; patient pour ne pas rebuter les faibles, prudent pour compenser les biens et les maux et pour proportionner les maladies et les remèdes; fidèle pour se conduire par l'esprit et la loi de Dieu qui doit être la règle du pénitent et le directeur du directeur même.

Ce fut par cet esprit qui n'est qu'amour et charité qu'il attira les plus rebelles à la pénitence. A ses pieds le joug de la confession devenait léger, la crainte et la honte se dissipaient; un secret sentiment de la miséricorde de Dieu produisait dans le cœur une confiance respectueuse. Ce tribunal était un asile ouvert à ceux qui fuyaient le monde. Comme on trouvait un ami et un père dans son juge, on respectait ses conseils, on écoutait ses instructions et l'on aimait jusqu'à ses corrections et ses réprimandes.

Car il avait ce caractère de prudence et de sobriété que l'Apôtre recommandait à son disciple (II *Tim.*, III). Il joignait à la tendresse et à la compassion le désir de l'ordre et l'amour de la discipline. Il savait qu'un ministre de la pénitence évangélique doit avoir de la douceur et de la force. Une douceur qui console sans faire tort à la justice,

une force qui corrige sans offenser la charité; une indulgence qui ne porte pas au relâchement; une sévérité qui ne jette pas dans le désespoir de la vertu; une bonté qui ne pardonne pas au delà de la raison et de l'équité, et un zèle qui ne sort pas de la science et de la charité. Il s'appliquait à la conversion du cœur des pécheurs, il leur faisait sentir le poids de leur servitude, il déliait leurs chaînes insensiblement, il les supportait pour les corriger, et les corrigeait en leur faisant appréhender la justice de Dieu, et non pas pour ses censures et ses rudesses. Après les avoir déchargés du péché, il les chargeait insensiblement de la croix de Jésus-Christ; et par la part des consolations qu'il leur donnait, il les élevait aux pratiques de la mortification et de la pénitence.

Mais quelle fut son intégrité dans cette partie de son sacerdoce? Avec quelle humilité, disait-il comme Moïse : *Qui suis-je pour faire sortir de l'Egypte les enfants d'Israël* (*Exod.*, III)? pour tirer, non les corps d'une oppression étrangère, mais les âmes d'une servitude intérieure et invisible? Il se regarde comme coupable de tous les péchés qu'il entend, et, reconnaissant dans ce que les autres ont fait, ce qu'il eût été capable de faire, il en tire autant de sujets de confusion et d'actions de grâce. Exerce-t-il un empire absolu sur les âmes qui lui sont soumises? Veut-il faire couler à son gré le sang de Jésus-Christ qu'il tient en ses mains? S'élève-t-il sur la tête des pécheurs qu'il voit à ses pieds? Insulte-t-il dans son cœur à leur faiblesse? Se justifie-t-il à ses propres yeux, en croyant qu'il n'est pas comme le reste des hommes, et nourrit-il sa vanité des humiliations de ses pénitents?

Quelle précaution ne prit-il pas pour rendre son administration pure et sans reproche? Remarqua-t-on jamais en lui d'affection ou de complaisance pour un sexe qui se fait craindre jusqu'aux pieds des autels et dans l'exercice de sa pénitence? Se fit-il un amusement de la direction? Aima-t-il à flatter ou à être flatté et à devenir le tyran ou l'esclave des femmes dévotes; se fit-il un art de les attirer, ou de les attacher à lui par des civilités et des visites de bienséance? Souffrit-il les empressements de ces personnes demi-spirituelles et demi-mondaines qui se font un point de leur dévotion, de l'attachement qu'elles ont pour leurs directeurs? Eut-il jamais avec elles des entretiens que la religion ne rendît graves et que la charité n'eût déjà rendus nécessaires? Il s'abstint de tous les commerces qui flétrissent, sinon la conscience, du moins la réputation d'un ministre de Jésus-Christ. Il fit un pacte avec son cœur et avec ses yeux, et ne regarda pas une seule fois une dame que Rome admirait pour sa beauté et pour sa vertu, quoiqu'il l'eût confessée trente-six ans.

Mais quel fut son désintéressement? Demanda-t-il d'autre récompense des peines et des soins qu'il prit pour le salut des âmes, sinon qu'on en profitât? Abusa-t-il jamais de la faiblesse des mourants qu'il assista, au profit de sa communauté naissante et mal établie, aux dépens d'une absolution douteuse? Entra-t-il jamais dans aucun embarras d'affaires ou d'intérêts temporels, quelque avantage qu'il y rencontrât, ou pour sa maison ou pour lui-même? N'ordonna-t-il pas toujours très-expressément à ses disciples de ne pas s'ingérer dans les testaments, de laisser les morts enterrer les morts, et de compter les âmes qu'ils auraient gagnées et non pas l'argent qu'ils auraient acquis? On le vit rendre les legs qu'on lui avait faits et obtenir par ses ardentes prières la santé d'un homme de bien qui le laissait son héritier.

Quelle fut enfin sa persévérance dans ce travail? Refusa-t-il jamais quelqu'un? Eut-il des heures et des temps pour lui, comme pour les autres? Dans le fort de ses maladies ne suspendit-il pas ses douleurs pour entendre les confessions, et le jour même de sa mort n'administra-t-il pas le sacrement de la pénitence, voulant finir par la charité et se faire une préparation à bien mourir, des règles et des moyens qu'il donnait de bien vivre.

Mais comme rien n'entretient davantage les peuples dans les pratiques de la pénitence et dans l'usage des sacrements que la parole de Dieu que prêchent les prêtres qui sont les gardiens et les dépositaires de la science et de la doctrine, selon le prophète (*Malach.*, II), il établit des exhortations, des entretiens et des conférences et s'acquitta saintement de cet emploi, Dieu le remplissant de sa vérité et mettant en lui la parole de la réconciliation, comme parle l'Apôtre (I *Cor.*, V). Combien de fois réveilla-t-il la foi mourante des assistants, par la force de ses discours, animés de l'esprit de Dieu, et renvoya-t-il avec des sentiments de componction et de pénitence, ceux qu'une simple curiosité et la nouveauté de cet institut avait amenés dans ces assemblées? Combien de fois, pénétré lui-même des vérités évangéliques qu'il annonçait, fut-il obligé de céder aux émotions de son cœur et au torrent des larmes qu'il répandait? Combien de fois recommanda-t-il à ses enfants d'édifier le peuple en l'instruisant, et de chercher plutôt dans leurs discours une sainte simplicité qu'une éloquence présomptueuse? C'est ainsi qu'il remplit les devoirs de son sacerdoce. Telles en furent les fonctions, mais quelle en fut la consommation?

Comme il n'y a rien dans la religion de plus vénérable que la dignité des prêtres, rien de plus saint que leur ministère, rien de plus touchant que leurs exemples; il n'y a rien aussi que Dieu récompense davantage que leur fidélité et leur attachement à son culte et à son service : *J'ai fait*, dit-il dans ses Ecritures, *avec Aaron une alliance de vie et de paix. Je lui ai donné ma crainte, afin qu'il n'approche de mes autels qu'avec une frayeur pleine de respect. La loi de la vérité a été dans sa bouche, il ne s'est point trouvé d'iniquité sur ses lèvres; il a marché avec moi dans l'équité et dans la justice, et il a dé-*

tourné les âmes de la corruption et de la voie de l'iniquité (*Malach.*, II). Aussi lui promet-il une postérité glorieuse, une paix durable et assurée, une vie sans fin.

Voilà, messieurs, l'image de saint Philippe et de ce qu'il fait pour Dieu, et de ce que Dieu fait pour lui. Il mérita par ses travaux si glorieux et si utiles à l'Eglise, de laisser des héritiers de ses vertus et des successeurs de son esprit; de mourir dans les fonctions du sacerdoce qu'il avait si dignement exercées; d'entrer dans le tombeau presque en descendant de l'autel, d'être la victime après avoir été le prêtre et de se présenter au Souverain Juge, les lèvres encore teintes du sang de Jésus-Christ qui fut l'objet de son amour et le gage de sa béatitude éternelle.

Voilà comme on meurt de la mort des justes et dans le baiser du Seigneur; mais c'est après avoir mené une sainte vie. Vous ne dispensez pas les saints mystères, mais vous y participez. Est-ce avec un cœur pur et vide de toute affection du siècle? N'y demeure-t-il point quelque secrète inclination à la vanité, à l'ambition, à l'avarice, à la médisance? Quelque portion de votre cœur ne reste-t-elle point dans les créatures? Conservez-vous toutes vos adorations pour l'arche? L'idole des Philistins n'y trouve-t-elle pas quelque part? Vous n'êtes pas appelés peut-être au ministère de la parole, mais n'êtes-vous pas au moins destinés à l'entendre? Est-ce avec une soumission et une docilité chrétienne que vous l'écoutez? Est-ce pour en faire le divertissement de votre esprit, ou la nourriture de votre âme? Est-ce comme la parole d'un homme ou comme la parole de Dieu? La faites-vous passer de votre esprit dans le fond de votre cœur, de votre cœur dans vos actions et dans toute la conduite de votre vie?

Vous avez souvent recours au tribunal de la pénitence. Est-ce pour vous décharger aux pieds d'un prêtre du fardeau de vos péchés, et pour le reprendre après une communion inutile et peut-être sacrilége. Est-ce pour donner quelque relâche aux remords de votre conscience et pour trouver là peut-être plus de facilité à vos rechutes? Est-ce par un véritable désir de satisfaire à la justice de Dieu ou par une vaine et injuste confiance en sa miséricorde que vous avez si souvent offensée?

Imitons saint Philippe au moins dans sa douceur, dans sa charité, dans sa patience; aimons Dieu qu'il a tant aimé, à qui nous avons les mêmes obligations, si ce n'est que Dieu nous a fait des miséricordes dont ce saint n'a pas eu besoin, parce que sa vie a été aussi innocente que la nôtre est criminelle. Accoutumons-nous à lui adresser nos vœux, afin qu'il obtienne de Dieu pour nous ce détachement du monde et cette union avec Dieu qui l'a rendu saint et qui le rend bienheureux dans la gloire que je vous souhaite : *Au nom du Père*, etc

SERMON XIX

PANÉGYRIQUE DE SAINT THOMAS ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRI.

Prêché dans l'Eglise de Saint-Thomas du Louvre à Paris, l'an 1675.

Usque ad mortem certa pro justitia, et Deus expugnabit pro te inimicos tuos.

Combats jusqu'à la mort pour la justice, et Dieu vaincra pour toi tes ennemis (*Eccles.*, *ch.* IV).

Qu'il est difficile, messieurs, de louer les saints, qui se sont élevés par la grâce de Jésus-Christ, non-seulement au-dessus des forces de la nature, mais encore au-dessus de l'usage des vertus communes. Le siècle ne peut souffrir la condamnation de ses faiblesses; et jugeant de l'esprit de Dieu, par la prudence de la chair, trouve je ne sais quel excès en tout ce qui le surpasse, et n'aime pas que d'autres aient fait ce qu'il ne se sent pas capable de faire lui-même. Que ce soit aveuglement, que ce soit orgueil, il n'est que trop vrai que chacun au lieu de se mettre en la place du saint veut mettre le saint à la sienne; et qu'un prédicateur, chargé de faire un panégyrique, se trouve souvent réduit à faire une apologie.

C'est ce que j'ai à craindre aujourd'hui en prononçant l'éloge de saint Thomas, dont le courage intrépide et la fidélité inviolable aux intérêts de Jésus-Christ et de son Eglise, condamnent si hautement nos relâchements, nos infidélités et nos faiblesses; que j'ai sujet d'appréhender qu'un zèle aussi ardent, ne vous paraisse ou incroyable, ou trop dur et trop inflexible. Vous verrez d'un côté l'emportement d'un roi en colère, la rigueur de l'exil, la violence des persécutions, l'abandonnement de tout le monde; de l'autre une constance sans dureté, un courage sans orgueil, une patience sans bassesse, et une soumission sans lâcheté dans un évêque opprimé. Ne croyez pas pourtant, messieurs, que je veuille élever le saint aux dépens du roi, et que pour augmenter la gloire du martyr, j'offense la dignité du persécuteur. Il faudra par un juste tempérament ménager les égards que je dois avoir pour la majesté royale, et la justice qui est due à la sainteté. Je nommerai le saint, martyr, sans appeler le roi, tyran; et rendant le respect qui est dû aux puissances, je rendrai le témoignage que je dois à la vérité, en vous représentant sur les paroles de mon texte : 1° saint Thomas qui combat pour la justice; 2° saint Thomas qui meurt pour la justice, et qui triomphe de ses ennemis après sa mort. Ce seront les deux parties de l'éloge du saint. Fasse le ciel que nous en tirions des instructions importantes pour notre salut, assistés des secours de l'Esprit de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, à qui nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire connaître le caractère de saint Thomas, vous dirai-je d'abord, messieurs, qu'il naquit dans un pays où les fréquentes révolutions ont fait paraître de grands vices et de grandes vertus; où la religion souvent opprimée a eu besoin de dé-

fenseurs; et où les rois dans la paix même de l'Eglise ont fait quelquefois des martyrs; vous dirai-je qu'étant né de parents sages et pieux, il fut formé dans la vertu par les conseils et sur les exemples d'un archevêque de Cantorbéri, dont saint Bernard a loué la sagesse et la piété, et qu'une sainte éducation soutint en lui une heureuse et noble naissance? Dieu lui avait donné surtout un esprit droit, équitable, ennemi de la dissimulation et du mensonge, rempli de force, de vérité et de zèle pour la justice.

Faut-il porter aux pieds du souverain pontife les plaintes de l'Eglise d'Angleterre, contre l'évêque de Vinchester, frère du roi, qui, par sa qualité de prince du sang, et par celle de légat du saint-siége, enflé de la gloire que lui donnait sa naissance, et du pouvoir qu'il avait reçu du saint Père, imposait des servitudes inusitées aux églises de ce royaume; et de ce mélange de puissance spirituelle et séculière, formant une domination tyrannique, opprimait les prélats, et insultait à son archevêque? Thomas remontre son arrogance et fait révoquer sa légation. Faut-il arrêter les désordres d'une cour avare et cruelle? Thomas devient le protecteur de l'innocence persécutée, et s'élève contre l'oppression et la violence; plus jaloux de l'observation des lois, quoiqu'il ne soit que particulier, que les magistrats qui les font, ou qui les maintiennent; plus zélé pour la discipline de l'Eglise, tout laïque qu'il est, que les ecclésiastiques même qui la professent. Faut-il soutenir les droits de la royauté et s'opposer à l'injuste prétention d'Etienne, qui, contre toutes les lois de l'Etat et de la raison, veut priver de la succession l'héritier légitime de la couronne d'Angleterre? Thomas conduit son prince par la main jusque sur le trône, et Dieu permet qu'il travaille à se donner pour maître celui qui devait être un jour son persécuteur.

Vous le savez, messieurs, c'est de Henri II que je parle. C'était un prince bien fait, habile, courageux, politique; mais le dirai-je? injuste dans ses entreprises, impatient dans ses désirs, emporté dans ses colères, réduisant tout à son intérêt ou à sa grandeur, joignant l'artifice à la hardiesse, et couvrant le mal qu'il faisait de bonnes intentions apparentes; allant à ses fins par des moyens aussi déraisonnables que ses fins mêmes; introduisant et dans l'Etat et dans l'Eglise un nouveau gouvernement, et ne connaissant les lois de l'un et de l'autre, qu'autant qu'elles pouvaient servir à son avarice ou à sa vengeance; assujettissant tout à ses volontés, et faisant voir dans toute sa conduite de quels égarements est capable une âme fière et violente, que les passions agitent, que les mauvais conseils séduisent, et que les bons mêmes irritent.

La réputation de la probité de Thomas, et le désir de le gagner par ses faveurs, forcent d'abord ce prince à lui donner des marques de sa confiance et de son estime. Pour autoriser par un choix universellement approuvé les commencements de son règne; pour lier par la reconnaissance de ses bienfaits un esprit naturellement indigné contre l'injustice; et pour retenir, ou pour attirer par cet exemple de soumission ceux qui oseraient s'opposer à ses desseins, il le combla d'honneurs et de biens et, croyant pouvoir le rendre injuste, il entreprit de le rendre grand. Quels sont les détours d'une politique mondaine, et jusqu'où va la prudence des enfants du siècle?

Thomas, élevé presque malgré lui à la charge de chancelier d'Angleterre, assiste le roi de ses conseils et de ses biens mêmes. Il essaie de répandre un esprit de justice et de vérité dans tout le royaume. Sa maison est un asile toujours ouvert à l'innocence. Les pauvres y trouvent de l'assistance dans leurs nécessités; les faibles de la protection contre les puissants. Une piété à l'épreuve de toutes les tentations du siècle, une prudence capable des plus grandes affaires, une fermeté éclairée et inflexible lui donnent du crédit à la cour, le font admirer dans les conseils, et lui attirent les bénédictions des peuples. Chargé par le roi de l'éducation de son fils, il instruit ce jeune prince, comme devant servir de loi et de modèle à ses sujets. Il lui inspire des sentiments dignes de son rang. Il imprime dans son esprit l'idée d'une sainte gloire; et lui fait concevoir que sa véritable grandeur consiste à servir Dieu et à le craindre. Il lui propose l'exemple de ses prédécesseurs, et lui apprend à respecter l'autorité de l'Eglise, à rendre la justice à ses peuples, et à n'oublier jamais que s'il est le maître de ses sujets, il est lui-même le sujet d'un plus grand roi, et le serviteur d'un plus grand maître.

Que restait-il à faire pour la gloire de ce saint homme, sinon à l'élever dans les dignités de l'Eglise, afin qu'il en soutînt les intérêts. Le roi, ou pour mieux dire, Dieu l'y appelle. Il n'y a rien de si saint, ni de si grand dans l'ordre du christianisme, que l'office des évêques et des pasteurs évangéliques, que le Saint-Esprit a établis pour gouverner son Eglise; pour être les ministres du nouveau Testament et de la réconciliation des hommes, les dispensateurs des sacrés mystères, et les lumières qui doivent éclairer et enflammer le monde. Ils sont appelés à être parfaits et à perfectionner les autres. Non-seulement Dieu les sépare des pécheurs, mais il les tire même de l'ordre commun des fidèles, afin qu'ils soient saints, et qu'ils travaillent à la sanctification des peuples; afin qu'ils soient à Dieu, et qu'ils lui offrent les âmes que la Providence leur a commises.

Mais quoique la grâce de l'épiscopat soit toujours égale, on peut dire pourtant qu'elle agit avec plus d'abondance dans l'âme de ceux que Dieu destine à défendre la vérité, ou à maintenir la discipline des mœurs dans les conjonctures difficiles et dangereuses. Il faut alors que l'esprit soit si éclairé de la lumière divine, le cœur si dégagé des affections humaines, le courage si affermi pour résister à l'iniquité, le zèle si ardent pour s'opposer

aux relâchements, la charité si vive et si agissante, la tempérance si austère, la douceur si vigoureuse, la sévérité si prudente et si raisonnable, et toute la vie si pure et si irréprochable, qu'il paraisse que Jésus-Christ les a choisis pour être les images de sa vie, et les imitateurs de son sacerdoce.

J'ai fait sans y penser, messieurs, le portrait du saint que je dois exposer à vos yeux comme un miroir de patience dans les persécutions, un exemple de douceur pour ses ennemis, un modèle des vertus épiscopales, et un glorieux martyr de l'Eglise. Quel fut le fondement de cette perfection? la pureté de sa vocation dans les emplois ecclésiastiques. Ce ne fut pas lui qui choisit son ministère, ce fut Dieu qui le choisit pour son ministre. Ses parents ne l'avaient pas destiné dès le berceau aux premières dignités de l'Eglise, par une ambition toute profane : son élection ne fut pas un effet de sa brigue, ni une récompense de ses services, mais une marque de vertu reconnue, et une disposition de la providence de Dieu, qui voulut établir un défenseur à son Eglise par le choix même d'un roi qui ne pensait qu'à l'opprimer. Faut-il s'étonner si, étant entré par cette voie dans les ministères de Jésus-Christ, sans aucune de ces vues humaines qui se mêlent souvent dans les choses mêmes les plus sacrées, il a reçu du ciel les grâces nécessaires pour s'y sanctifier.

Voyons les circonstances de son élection. Le siége de Cantorbéry était à peine vacant, que, par une espèce de miracle et par une inspiration divine, tout le monde jette les yeux sur Thomas, chancelier et ministre du roi d'Angleterre : chacun lui donne à l'envi ses vœux et son suffrage. Que cette approbation publique est honorable, messieurs, et qu'il est rare que les peuples veuillent confier leurs âmes et leurs consciences à ces hommes qu'ils croient moins attachés à la religion qu'à la politique, et qu'ils souhaitent ceux qui gouvernent l'Etat pour leurs évêques!

Le roi se déclara presque aussitôt que le royaume. Les évêques s'assemblent et sont prêts à suivre ses intentions. Tout conspire à l'élévation spirituelle d'un homme de Dieu, et lui seul s'estime indigne du rang que tous les autres lui destinent. Tantôt il rentre en lui-même et se défie de ses forces, tantôt il embrasse les genoux du roi pour lui demander grâce; tantôt il lui remontre avec une sainte hardiesse qu'un évêque est un défenseur intrépide des libertés ecclésiastiques; qu'il redemande les biens usurpés; qu'il démêle les droits du sanctuaire d'avec ceux de la couronne, et que, faisant valoir la vérité et la justice que Dieu lui a mises entre les mains, il rend à César ce qui est à César, mais il fait rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Payez, âmes intéressées, payez par des complaisances et des flatteries étudiées les témoignages d'estime et de bienveillance du prince : Thomas y répond par une sainte et généreuse liberté, qui est le caractère d'une âme fidèle et sincère.

Mais, larmes, prières, remontrances, tout est inutile : l'ordre du roi, que dis-je, l'ordre de la providence divine s'exécute, il est élevé, malgré lui, au premier siége du royaume, et passe de la magistrature du siècle aux plus saints ministères de Jésus-Christ. Il ne voit point la dignité, il n'envisage que les devoirs. L'éclat ne le touche pas, mais le danger l'étonne. Pénétré d'une sainte frayeur, il se dit sans cesse à lui-même : Ai-je assez de connaissance des choses saintes pour instruire les peuples que Dieu commet à ma conduite? Ai-je assez de prudence pour gouverner des esprits inquiets, intéressés, infidèles? Ai-je assez de force pour résister aux tempêtes qui se préparent, sans abandonner le gouvernail? Suis-je prêt à souffrir les calomnies, les injures et la mort même? Se regardant ainsi, non pas comme un homme qu'on élevait au-dessus des autres, mais comme un homme qu'on exposait à l'opiniâtreté des passions humaines, et qui n'était à la tête du clergé que pour être la première victime des grands et du roi même, dont il ne devait pas souffrir les usurpations et les injustices.

Ses prévoyances ne furent pas vaines : à peine est-il entré dans l'Eglise, qu'il faut la défendre. Sa consécration n'est pas seulement une cérémonie extérieure faite avec pompe et avec magnificence, c'est une onction intérieure qui le dispose à rompre courageusement l'iniquité, et à délivrer l'Epouse de Jésus-Christ de la servitude qu'on lui impose; dût-il lui en coûter son repos et son sang, pourvu qu'il accomplisse son ministère.

La grâce du christianisme, selon saint Paul (*Rom.*, VI; *Coloss.* II), porte un esprit de mortification dans le cœur de tous les fidèles, quant aux affections et aux attachements du monde. Ils ont enseveli le vieil homme dans les eaux salutaires de leur baptême. Ils y sont morts, et leur vie doit être cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Mais la grâce de l'épiscopat imprime cette mort plus avant, quant à l'usage même licite des créatures. Il faut qu'ils meurent aux plaisirs même légitimes, par la continence; aux richesses, par la distribution de leurs revenus aux pauvres à qui ils appartiennent; à la vanité, pour se conformer à Jésus-Christ, qui n'a pas cherché sa propre gloire, mais celle de son Père : ce sont les dispositions des évêques, dans le temps du repos et de la paix de l'Eglise; mais, dans le temps de la tribulation et sous les règnes violents, le sacerdoce est une disposition prochaine au martyre : c'est une participation de la mission de Jésus-Christ, qui est établie sur l'exécution des volontés de son Père et sur l'effusion de son propre sang.

Lors donc que saint Thomas reçoit cette grâce, il me semble que l'Esprit de Dieu lui donne ces instructions. Voilà mon Eglise opprimée, brise ses fers et la remets en liberté. Rétablis par ton courage l'ordre de la discipline, qu'un prince avare et colère a presque détruite. Renonce à tes passions,

mais résiste à celles des autres, et souviens-toi qu'on perd la grâce de Dieu, en ménageant lâchement la faveur des hommes.

L'occasion n'en fut pas éloignée : le roi, fondé sur des coutumes, ou prétendues, ou abusives, entreprend avec éclat de se rendre maître absolu de l'Eglise de son royaume, choisit des prélats peu habiles pour profiter de leur ignorance ou de leur faiblesse, laisse des évêchés vacants pour grossir son trésor des revenus accumulés de ces églises abandonnées, et pour détourner à l'usage de ses plaisirs et de ses passions la substance des pauvres et le patrimoine de Jésus-Christ. Il empêche les prêtres et les évêques de s'acquitter librement de leurs fonctions. Il veut abolir les tribunaux ecclésiastiques, et réduisant tout à ses droits ou à ses intérêts particuliers, emporter tout par autorité, par usurpation, par artifice et par colère. Il prétend que Thomas, ministre d'Etat et de l'Eglise tout ensemble, trouvera des accommodements pour assujettir le clergé; qu'il sera plus chancelier qu'évêque, que, par son autorité ecclésiastique, il fortifiera la séculière, et qu'au lieu de faire servir son crédit à la piété, il se servira de sa piété pour autoriser son crédit.

Il se trompe, messieurs, l'archevêque se démet d'abord de sa charge, et se déclare contre l'usurpation. Il croit ne pouvoir servir à deux maîtres, il n'est plus temps qu'il porte aux peuples la parole du roi, il la porte au roi pour Jésus-Christ, et refuse aux affaires du monde un cœur qui n'était plus à partager. De là naissent le refroidissement, les plaintes, la haine du roi contre le saint, l'envie d'établir ses lois malgré lui. L'animosité des grands se joint à celle du prince, ou par l'engagement aux mêmes intérêts, ou par une fausse complaisance. Voilà la source des exils, des persécutions, des outrages, voilà ce qui met le royaume en feu, voilà ce qui fait un martyr.

Le respect, la discrétion, la reconnaissance retiennent quelque temps le zèle du saint, il doit soutenir la justice, mais il craint d'affliger un prince qu'il aime. S'il abandonne l'Eglise, il est lâche, s'il résiste à son bienfaiteur, il se reproche d'être ingrat. Il ne peut oublier les bienfaits, ni se dissimuler ses obligations. Il sait la reconnaissance qu'il doit au roi; mais il connaît la fidélité qu'il doit à Dieu. Il voudrait pouvoir sauver sa vertu des soupçons de l'ingratitude, et se repent de n'avoir pas dit à ce prince ce qu'Abraham disait autrefois au roi de Sodome : *Je ne recevrai pas de vos présents, de peur que vous ne disiez : J'ai enrichi Abraham* (*Gen.*, XIV) ; pour n'être pas engagé par des considérations d'honneur à condescendre à ses volontés. Mais il affermit son cœur contre toutes ces sortes de bienséances; il honore la grandeur du prince, mais il s'oppose à son injustice, il regarde les grâces qu'il en a reçues comme des marques de bonté dans leur principe, mais comme des piéges tendus à sa conscience dans les suites; et le respect n'affaiblit pas en lui le courage. Il y a une magnanimité chrétienne, qui, s'élevant au-dessus des craintes et des complaisances humaines, après avoir rendu aux puissances de la terre ce qui leur est dû, selon les règles de l'Ecriture, reconnaît en même temps qu'il n'y a point de plus grand maître que Dieu, ni de plus grande gloire que de le servir et de lui plaire.

C'est ainsi que se conduit saint Thomas : les faveurs que le roi lui avait faites attendrirent son cœur, mais n'ébranlèrent pas sa constance. La piété ne laissa point de place à l'ambition, il remit ces charges qui pouvaient l'attacher au siècle, et, ne se réservant que l'honneur d'être ministre de Jésus-Christ, il regarda l'épiscopat comme le vrai titre qui l'engageait à la défense de la justice. Les sollicitations de ses amis, les larmes de ses parents, les conseils des prudents du siècle, et même des gens de bien, les considérations de la paix, la crainte d'émouvoir des troubles qu'il serait difficile d'apaiser, le portent quelquefois à se relâcher; mais il condamne sa faiblesse, et, sans avoir égard à ce que la chair et le sang lui suggèrent, il suit ce que l'Esprit de Dieu lui inspire.

Il se jette aux pieds de son prince et lui remontre avec respect ses devoirs de religion. Les rois, lui dit-il quelquefois, sont les enfants de l'Eglise : ils ont un droit de protection pour elle, non pas un droit de domaine sur elle. A Dieu ne plaise qu'ils touchent aux priviléges et à l'indépendance des autels, qu'ils s'attribuent sur les mystères de Jésus-Christ et sur les droits spirituels de son Epouse, une autorité sacrilége, qu'ils attentent sur les lois du royaume du Fils de Dieu, et, qu'occupés de leur propre grandeur, ils méconnaissent celui qui les a faits grands. Le Saint-Esprit les avertit qu'ils marcheront à la splendeur de cette aurore (*Isa.*, LX), que son empire fleurira partout où le soleil se couche ou se lève, et que les successeurs de ceux qui l'ont persécutée se courberont sous ses vestiges, bien éloignés de lui imposer de nouvelles servitudes, d'étouffer son autorité par la leur, et de faire servir à leur propre gloire les dépouilles du sanctuaire.

Ses biens sacrés, ajoutait-il, ne peuvent être destinés à des usages vains et profanes. Ceux qui les ont donnés, ou pour consommer leur vertu, ou pour racheter leurs péchés, ont espéré gagner le ciel par l'efficace de nos prières, ou par le mérite de leurs aumônes; ceux qui les possèdent ne doivent pas les regarder comme des occasions de faste et d'orgueil, mais comme des moyens de secours et de charité pour les pauvres. C'est le patrimoine de Jésus-Christ, non pas le trésor des rois de la terre. Il y a je ne sais quoi de spirituel et de sacré dans ces richesses ecclésiastiques, qui les distingue de celles du siècle; et, comme elles ont leur source dans la justice et dans la charité, elles doivent avoir la justice et la charité pour fin et pour règle dans la distribution qu'on en doit faire.

Persuadé de ces saintes maximes, et tou-

ché du désir du salut du roi, il lui offre ses services, ses propres biens, sa vie. Il accompagne une juste et prudente liberté de tous les adoucissements qu'inspirent le respect et la modestie; mais que peut-on espérer d'un esprit aigri, qui réduit tout à ses volontés, qui se justifie à lui-même tout le mal qu'il fait, et qui, n'écoutant ni les conseils des sages, ni la voix de sa conscience, se permet d'être injuste, et ne peut souffrir d'être contredit? Mille flatteurs qui l'environnent entretiennent ses passions; et, pour décrier un homme de bien et rendre sa fidélité suspecte, ils mettent en usage tout ce que l'avarice ou l'envie peuvent inspirer à des âmes élevées dans l'art des mensonges et des déguisements de la cour.

Ne vous étonnez pas si Thomas devient l'objet de la haine et des persécutions de ce prince. Que vous dirai-je? Chassé de sa patrie, et qui plus est, de son Eglise; errant tantôt sur les bords du Tibre, tantôt vers ceux de la Seine, trouvant partout des piéges tendus et des embûches dressées contre lui; ayant pour exil la France, asile ordinaire des prélats errants; bénissant toutefois partout ses persécuteurs, et offrant pour eux à Dieu toutes ses peines en sacrifice, il se disposait à mourir pour Jésus-Christ et pour son Eglise, et à triompher de ses ennemis par sa patience et par sa douceur.

SECONDE PARTIE.

Comme le principal motif du Fils de Dieu dans le mystère de la rédemption, a été de témoigner l'amour qu'il portait à son Eglise, et sa principale fin, de se donner soi-même et de répandre jusqu'aux dernières gouttes de son sang pour la sanctifier, suivant les paroles de saint Paul dans son Epître aux Éphésiens (*Ephes.*, V); aussi il n'a fondé la mission de ses apôtres que sur la même charité, puisqu'il ne demande pas à saint Pierre s'il a de la fermeté, de la prudence, du savoir, du discernement, mais de l'amour pour lui : *Pierre, m'aimes-tu?* Ce fut là le caractère de saint Thomas dans la suite de son ministère. Indifférent pour ses intérêts, délicat sur ceux de l'Eglise, il ne peut souffrir qu'on blesse tant soit peu son indépendance et sa sainteté.

Rétabli dans son siége par les sollicitations du pape et du roi de France, après avoir essuyé des persécutions de plusieurs années, on eût dit qu'il devait jouir en repos du fruit de ses peines passées, ou, pour mieux dire, employer ce qui lui restait de force et de vie à des travaux plus utiles et moins lassants. Il réformait les abus qui s'étaient glissés dans son diocèse pendant son absence. Il réparait les ruines de la discipline, et cultivait les âmes que Jésus-Christ avait commises à ses soins, par sa doctrine, par ses charités et par ses exemples, lorsque contraint tout à coup de s'opposer aux entreprises extravagantes et aux animosités envenimées de quelques-uns de ses confrères, il retombe encore dans l'agitation et dans le trouble. On renouvelle les questions assoupies, on cherche des prétextes pour le perdre, on jette des semences de haine, qui ne devaient finir que par sa mort.

On l'accuse de cabale et d'intelligence ; on trouve dans le cœur du roi les plaies que le temps et le repentir semblaient avoir fermées ; on réveille ses vieilles préventions par de nouvelles calomnies. Ce prince faible et crédule ne pouvant et ne voulant pas même connaître la vérité, croyant l'archevêque coupable, souhaitant même qu'il le fût, pour justifier sur un crime imaginaire la violence de sa conduite passée, s'emportait à des plaintes et à des reproches pleins d'excès, et dans les transports de son aveugle fureur, se plaignait quelquefois qu'il n'avait pas un sujet assez reconnaissant et assez fidèle pour le venger d'un prêtre obstiné qui troublait la paix de sa vie.

Arrête, prince, rapelle, si tu le peux, ce discours indiscret. Souviens-toi que la parole d'un roi en colère devient comme une loi de parricide, et qu'un reproche cruel en sa bouche est un arrêt de mort contre un innocent (*Prov.*, XVI). Pense que tes désirs, quelque injustes qu'ils puissent être passent pour des commandements à des âmes intéressées, et que pour satisfaire aux passions d'un maître emporté, tout flatteur est capable de devenir homicide.

Il n'en fallut pas davantage à des courtisans lâches et mercenaires. Ils roulent dans leur esprit le dessein de répandre le sang du juste; ils songent aux récompenses qu'ils espèrent, et non pas au crime qu'ils font. Thomas est l'oint du Seigneur, mais il est l'ennemi du prince ; il est innocent, il est vrai, mais le roi veut qu'il soit coupable. Ils partent de la cour, ils passent la mer, ils arrivent, ils entrent dans l'église où le saint célébrait l'office; et s'avançant vers lui, la fureur dans le cœur, le feu dans les yeux, le fer à la main, sans respect des autels, ni du sanctuaire de Jésus-Christ, ni de ses ministres...

Vous entendez presque le reste, messieurs, et je voudrais pouvoir me dispenser de vous représenter un si pitoyable spectacle. Mais pour épargner votre pitié, j'offenserais votre religion, et je vous cacherais la gloire d'un martyr en vous dissimulant la cruauté de ses bourreaux. Ils s'approchent donc, portant sur leur visage les marques de leur barbare résolution. Le clergé tremblant se disperse ou se rassemble confusément. Les prêtres craignent leurs dangers. Les assassins ont eux-mêmes horreur du crime qu'ils vont commettre, et, saisis d'une frayeur respectueuse à la vue de l'archevêque qui se présente, demeurent quelque temps interdits. Mais la fureur ayant enfin étouffé tous les sentiments de respect et d'humanité tout ensemble, chacun le frappe comme à l'envi, et veut avoir la meilleure part au crime, espérant l'avoir à la récompense ; et le saint qui expire sous leurs coups redoublés, s'offre comme une victime à Jésus-Christ, qui du haut des autels était le spectateur de sa fidélité et de sa constance.

Vous êtes effrayés, messieurs, mais ras-

surez vos esprits. Ce n'est pas ici un meurtre, c'est un martyre; ce n'est pas le triomphe des impies, c'est le sacrifice d'un saint qu'ils oppriment. Son sang répandu, bien loin de profaner le temple de Dieu, le sanctifie; et rejaillissant jusque sur l'autel, semble aller s'unir avec le sang de Jésus-Christ, pour obtenir la grâce de ses meurtriers, et pour consommer en l'union du souverain Prêtre les fonctions de son sacerdoce. En effet, il ne demande point vengeance, il avait employé tout son zèle contre les ennemis de l'Eglise pendant sa vie, il recueille en mourant sa charité, pour la conversion des siens propres.

Ce n'est pas en vain. Oubliez les emportements et les violences du roi. Au premier bruit de cette mort, il reconnaît pour son martyr, celui qu'il avait cru son ennemi. Toute sa haine se dissipe; ses tendresses se renouvellent. Ce n'est plus ce prince rempli d'orgueil. C'est un pénitent qui se dépouille de tout l'éclat de sa royauté, et qui gémit dans la cendre et dans le cilice. Tantôt la force de sa douleur lui étouffe la parole dans sa bouche. Tantôt il pousse des cris qui sont les efforts et les marques de son repentir. Il s'enferme et se croit indigne non-seulement de grâce, mais encore de consolation; et traînant toujours dans son imagination frappée la pâle et triste image d'un archevêque massacré : *Hélas!* disait-il, *hélas! me voilà donc devenu persécuteur de l'Eglise, tout chrétien que je suis. Je suis donc achevé tyran. J'ai fait des martyrs.*

Il ne se contente pas de soupirs et de paroles, il envoie des ambassadeurs vers le pape; il proteste qu'il n'est point l'auteur de cet exécrable sacrilége, il reconnaît qu'il en est la cause indirecte, et se soumet à toutes les rigueurs d'une salutaire pénitence. Il se jette aux pieds des légats, il restitue tous les biens dont il avait dépouillé l'Eglise; il abolit toutes les coutumes, et casse toutes ses ordonnances contraires aux libertés et à la discipline ecclésiastique; il entretient des troupes pour servir dans les guerres saintes; il jeûne, il prie, et n'oublie rien de ce qui peut marquer la sincérité de sa douleur et de sa pénitence.

Mais cette humiliation volontaire ne suffit pas, il faut qu'il expie ses crimes par une affliction plus sensible. Remarquez, messieurs, en passant, qu'il y a dans les péchés des rois comme une double malice, une malice de corruption qui blesse leur propre conscience, et les rend les objets de la haine et de la justice de Dieu, quoi qu'ils soient les images visibles de sa souveraineté et de sa puissance invisible. La seconde est une malice de communication qui entraîne par le poids de l'autorité, par la dépendance des intérêts et par la fécondité de l'exemple, ou le scandale, ou la punition de leurs crimes. Aussi Dieu, dont la sagesse proportionne les peines aux péchés, exerce sur eux comme deux sortes de justices. La première est une justice de satisfaction par laquelle il veut qu'ils brisent leurs cœurs, et que dans la douleur intérieure de leur âme ils punissent en eux-mêmes leur propre déréglement. La seconde est une justice de réparation par laquelle il consume toutes les suites de leurs péchés, et brisant hautement leur orgueil, se fait rendre par eux comme un hommage public à la vue des autres hommes. Ainsi, quoique David se punît lui-même de son péché, Dieu voulut encore l'affliger par la rébellion de son fils et par les calamités publiques de son royaume : *parce qu'il avait donné occasion de blasphémer le nom du Seigneur* (II *Reg.*, XII).

Tel fut l'état où fut réduit Henri II, roi d'Angleterre, par l'intrigue des princes voisins, par la révolte de ses peuples, par la rébellion de son propre fils. Voyez, messieurs, combien les jugements de Dieu sont équitables. Il avait persécuté son père selon l'esprit, il est persécuté par son fils selon la chair. Celui qui cherchait si ambitieusement à étendre ses droits et son autorité royale, est sur le point de perdre la royauté, et cet avare usurpateur des biens de l'Eglise, à peine sauve-t-il une partie de sa couronne. Attaqué de çà et de là les mers, rebuté par ses sujets rebelles, chassé de ses principales villes, errant dans ses propres États, cherchant un asile assuré sur le tombeau du saint qu'il a si cruellement persécuté, il va s'humilier devant ses cendres, et demander pardon à un mort. Il passe un jour et une nuit sur son tombeau, édifiant toute l'Eglise en ce lieu où il l'avait si indignement outragée.

Dieu n'abandonne pas ce prince humilié. Il trouve du secours où il exerce sa pénitence. Son martyr devient son intercesseur. Les rois ses ennemis sont ou vaincus ou prisonniers. Les peuples reviennent d'eux-mêmes à l'obéissance, et son fils rentre à son devoir.

Voilà, messieurs, l'Eglise qui triomphe par la patience du saint et par la pénitence du persécuteur. Vous me direz peut-être que sa fermeté fut bien inflexible, qu'il y eut quelque dureté dans son zèle, qu'il avait, ce semble, trop d'ambition d'être martyr, qu'il y a des ménagements et une honnête condescendance dans les affaires de la religion aussi bien qu'en celles du monde, et qu'enfin, quoique le principe de son martyre soit glorieux, la cause en peut paraître un peu légère. Mais il savait qu'un évêque doit plus craindre de consentir à l'oppression de l'Eglise de Jésus-Christ, que de s'attirer la persécution des hommes. Il s'animait par la gloire de ces chrétiens illustres des premiers siècles, qui cherchaient eux-mêmes à donner leur sang pour la piété et pour la vérité de la religion.

Que si le sujet en est un peu moins important, le courage est toujours le même; il est martyr de la discipline, comme les autres l'ont été de la foi. S'il a donné sa vie sous un prince catholique pour conserver les droits et les priviléges de l'Eglise, que n'aurait-il pas fait sous les tyrans infidèles pour conserver la pureté de sa créance et de sa doc-

trine? Avec quel zèle se serait-il opposé à ceux qui profanaient les sacrés mystères? avec quelle ferveur aurait-il renversé des idoles?

Je ne puis que je ne fasse ici réflexion sur nous et sur notre lâcheté. Nous entendons tous les jours des impiétés et des blasphèmes, et nous sommes tranquilles. Nous souffrons froidement les bons mots qu'on dit contre la religion, lorsqu'on la tourne en plaisanterie. Nous abandonnons la vérité à l'indiscrétion des étourdis, à la censure des esprits forts, à l'erreur des hérétiques, à l'irréligion des mondains, aux illusions des hypocrites; et quel zèle aurons-nous pour les libertés et pour l'honneur de l'Eglise, puisque nous en avons si peu pour ses créances essentielles? La plupart des chrétiens ne connaissent sous le nom d'Eglise, que ces temples matériels dans lesquels les peuples vont unir leurs vœux, ou cet amas de cérémonies saintes, mais extérieures, qui frappent leurs sens, et ne savent pas qu'il y a une Eglise à laquelle Jésus-Christ a donné sa vérité et la pureté de sa discipline, à laquelle il réserve sa gloire et sa félicité; ou s'ils la connaissent assez, ils trouvent sa vérité farouche, sa condescendance lâche, sa prospérité scandaleuse, et ses maximes souvent insupportables. Cependant, c'est elle qui nous a conçus dans son sein, qui nous a élevés par ses soins, qui nous nourrit du sang et de la substance de son Epoux, et qui nous élève aux glorieuses espérances de l'éternité. *Au nom du Père*, etc.

SERMON XX.

PANÉGYRIQUE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,

Prêché à Paris, dans l'église de la Visitation de la rue du Bac, l'an 1684.

In fide, et lenitate ipsius, sanctum fecit illum.

C'est par sa foi et par sa douceur que le Seigneur l'a rendu saint (*Eccles.*, *ch.* XLV).

L'Esprit de Dieu qui nous a tracé dans ses Ecritures les caractères et les portraits en abrégé de ces hommes des premiers âges, riches en vertus et puissants en œuvres, qui ont formé l'Eglise des saints, et qui ont établi la piété et le culte du Seigneur sur la terre, a fait en ces termes celui de Moïse, conducteur et législateur de son peuple: *Moïse chéri de Dieu, aimé des hommes, dont la mémoire est en bénédiction éternelle. Dieu l'a fait semblable aux patriarches qui l'ont précédé, et a voulu ramasser en lui toute leur sagesse. Il l'a revêtu de sa propre gloire, et l'a rendu vénérable aux rois de la terre. Il l'a fait craindre à ses ennemis, et lui a donné le pouvoir d'adoucir les monstres les plus farouches par la force de sa parole. Il lui a mis en main ses commandements, et lui a confié la loi de vie et de discipline, afin qu'il enseignât à Jacob son Testament, et qu'il annonçât ses jugements à Israël. Enfin il l'a choisi parmi les hommes, et l'a sanctifié par sa foi et par sa douceur.*

Vierges de Jésus-Christ, qui savez juger des vertus des saints, parce que vous les pratiquez, feriez-vous autrement l'éloge de votre bienheureux fondateur, béni de Dieu, honoré des rois, aimé des peuples, et loué même des pécheurs? Sa mémoire est encore toute vivante dans nos esprits. La réputation de sa piété exhale encore sa bonne odeur dans toute l'Eglise. Dieu a réuni en sa personne les vertus des siècles passés, et semblé en avoir créé pour lui de nouvelles. Il a rendu les vices soumis, et l'hérésie même docile à ses conseils, à ses remontrances, à ses raisons. Il lui donna sa loi de grâce et de douceur à publier en ces derniers temps, et l'embrasa de son amour, afin qu'il enseignât à son peuple la science de la charité, et l'art, pour ainsi dire, de la dévotion chrétienne.

Faisons justice, messieurs, à ce dernier âge du christianisme, n'excusons pas ses défauts, mais aussi, ne dissimulons pas ses avantages. S'il est fécond en vices, il n'est pas stérile en vertus, et si l'excès et la multitude des pécheurs excite l'indignation, l'excellence et la diversité des vertus d'un seul homme qu'il a porté, peut attirer l'admiration des âmes fidèles. Vous entendez que c'est de saint François de Sales que je parle. Cette bonté d'âme qui est le fruit d'une heureuse naissance, ces bénédictions de douceur dont le Seigneur prévient ses élus, ces accroissements de charité que la grâce produit dans les cœurs dociles, ces travaux soufferts pour l'Eglise, sa fidélité dans ses ministères, son courage dans ses entreprises, l'efficace de sa parole dans ses instructions, sa patience dans les injures, sa pureté dans la communication avec toute sorte de personnes, son humilité dans l'estime et dans la vénération publique, et son entier détachement du monde dans le monde même ont formé en lui une sainteté, non-seulement solide, mais éclatante.

On l'a vu marcher dès son enfance dans les voies de Dieu sans se détourner, et vieillir dans les exercices d'une vie chrétienne, sainte, apostolique. On l'a vu entre les déréglements des mauvais chrétiens et l'aveuglement des hérétiques, ranimant dans les uns une foi morte, rallumant dans les autres une charité languissante par la persuasion de ses discours et par la force de ses exemples. On l'a vu dans la corruption et dans la licence de ces derniers siècles, conserver une innocence comparable à celle des premiers fidèles, honorer, défendre, rétablir la religion par ses vertus extraordinaires, et servir comme de spectacle à toute l'Eglise, quelque soin qu'il prît de couvrir sous le voile d'une piété commune, ce qu'il y eut de plus pur et de plus élevé dans l'ancien christianisme. On l'a vu usant diversement, mais toujours fidèlement des grâces qu'il avait reçues, pratiquer dans chaque état de sa vie commune, une espèce particulière de sainteté qui y répondait. Il y eut de quoi édifier tout le monde dans sa conduite, et de quoi faire plusieurs saints en un homme seul..... Mais pourquoi précipitai-je ainsi son éloge? Je m'arrête, et je sens que j'ai besoin pour parler de lui, de cet esprit qui le fit agir, et

des intercessions de la Vierge qu'il regarda lui-même comme sa protectrice. Disons-lui donc avec l'ange : *Ave, Maria.*

Quoique l'ancienneté soit sujette au relâchement, et que la nouveauté soit suspecte d'erreur en matière de religion, il est pourtant vrai qu'il y a dans tous les saints, que Dieu suscite de siècle en siècle dans son Eglise, quelque chose d'ancien et quelque chose de nouveau : un esprit éternel, immuable qui les sanctifie, et un caractère particulier qui les distingue des autres saints. On voit en eux la religion dans la pureté de son origine et dans la force de ses progrès ; et, pour former ces âmes choisies, le Père de famille, qui travaille à la perfection de ses enfants et à la gloire de sa maison, *tire de ses trésors les richesses anciennes et nouvelles* (*Matth.*, XIII : les anciennes, pour marquer qu'il est la source de tous les biens et qu'il est le Dieu de nos pères ; les nouvelles, pour faire voir que ses miséricordes sont inépuisables, et que comme il n'y a point d'acception de personnes, il n'y a point aussi de différence de temps auprès de lui.

C'est ce que la providence divine a voulu découvrir de nos jours dans la personne de saint François de Sales. Il a vécu comme vivaient les anciens chrétiens, dans la pratique des vertus sublimes ; il a appris à ceux d'aujourd'hui à vivre dans la pratique des vertus communes. Comparable aux uns, imitable aux autres, il a su s'élever à la force des premiers et s'accommoder à la faiblesse des seconds ; et par les secours de cet Esprit qui opérait au commencement et qui opère encore aujourd'hui, il nous a laissé une image de vie ancienne et nouvelle, ce qui me donne lieu de vous montrer : 1° ce que la foi a fait en lui de commun aux premiers saints ; 2° ce que la douceur a fait en lui de nouveau et de singulier. Ce sera tout le sujet de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

La foi est le fondement des choses que l'on espère et une preuve certaine de ce qui ne se voit point. C'est par cette foi, dit saint Paul, *que les anciens Pères ont reçu de Dieu un témoignage avantageux* (*Hebr.*, XI). C'est elle qui a produit dans les patriarches l'amour de Dieu, la confiance en ses bontés, le zèle de sa religion, l'espérance de ses promesses. C'est elle qui a mis au-dessus des craintes et des corruptions du siècle ces hommes errants dans les déserts et dans les cavernes de la terre, dont le monde n'était pas digne. C'est par elle enfin que les saints de l'ancienne loi ont accompli tous les devoirs de la piété et de la justice.

Dans la naissance de la religion et dans le premier âge du christianisme, Dieu a choisi, dit saint Augustin, pour les ministères de son Eglise des hommes pleins de foi et capables d'instruire et d'édifier les peuples. Il leur a non-seulement communiqué sa puissance pour renverser l'ordre de la nature, il leur a même communiqué sa sainteté pour établir l'empire de Jésus-Christ par leurs miracles. Il a voulu qu'une des preuves visibles de l'Evangile fût la foi de ceux qu'il avait destinés à l'annoncer, et qu'on invitât les infidèles à le croire, en leur faisant voir par des vertus extraordinaires le mérite qu'il y avait à le pratiquer. Sa providence n'a pas eu moins de soin, dans la suite des temps, de susciter à son Eglise des hommes semblables à ces premiers, qui pussent être les témoins et les défenseurs de la vérité, lorsqu'elle a été ou attaquée dans sa foi par la malice des hérétiques, ou blessée dans sa discipline par le relâchement et par la corruption des mœurs des catholiques.

Ce fut dans ce dessein que cette même providence fit naître saint François de Sales, en un temps où l'hérésie dans ses progrès jouissait en repos de ses erreurs et du fruit même de ses crimes, près de ces malheureuses contrées où elle avait élevé ses temples superbes sur le débris de nos autels, et où par ses usurpations et par sa révolte elle avait établi non-seulement son impiété, mais encore sa tyrannie. Ceux qui, dans un voisinage si contagieux, avaient pu conserver leur foi avaient perdu beaucoup de leurs bonnes mœurs. La licence s'était introduite où l'infidélité n'avait pu pénétrer ; le souffle du serpent affaiblissait ceux que son venin n'avait pu corrompre, et, dans l'ignorance et la confusion où tout se trouvait, on croyait pouvoir être méchant impunément, pourvu qu'on fût dans le bon parti, et avoir beaucoup mérité de l'Eglise, que d'être demeuré dans sa communion.

François naquit parmi tant de troubles, et dès son enfance on eût dit qu'il avait déjà atteint la plénitude de l'âge de Jésus-Christ. La première parole qu'il prononça fut un acte d'amour de Dieu, une confession et une reconnaissance de ses bontés ; le premier soin qu'il prit fut de conserver la grâce de son baptême ; les premières prétentions qu'il eut furent le ciel et son salut ; les premières actions qu'il fit furent des imitations ou des préludes de son sacerdoce. L'Esprit de Dieu, dans l'Ecriture, loue les premiers fidèles de l'estime qu'ils faisaient de leur vocation, de leur persévérance dans la prière, de la distribution de leurs biens aux pauvres, de leur pureté d'esprit et de corps, et d'une sainte simplicité dans leur dévotion et dans la conduite de leur vie : vertus qui ont été comme naturelles à notre saint. Quoiqu'il pût se glorifier de sa naissance, il recueillit toute sa gloire à être enfant de Jésus-Christ ; il mit toute sa noblesse à l'imiter et à le servir ; il ne compta de grandeur dans son origine que du jour de sa génération spirituelle, et ce nom de chrétien, que nous portons sans réflexion et que nous déshonorons si souvent par nos œuvres, fut le seul titre dont il voulut se faire honneur.

Quelle fut la ferveur de ses oraisons, lorsqu'au pied des autels, prosterné, recueilli, immobile, il répandait devant Dieu les premières affections de son cœur et le fortifiait contre les douceurs et les illusions du monde ! Quelle était sa charité et sa tendresse pour les pauvres, lorsque, touché de tous

leurs besoins, dans un âge que le peu de réflexion qu'on fait et le peu d'expérience qu'on a rend d'ordinaire insensible aux misères humaines, il employait en miséricorde ce qu'on lui donnait pour ses nécessités ou pour ses plaisirs, et, se retranchant de sa propre nourriture, il partageait son pain et sacrifiait à Jésus-Christ les divertissements de sa jeunesse et une portion même de sa vie! Quelle fut sa constance, quand le démon, jaloux de sa pudeur, lui livrant de rudes combats, il devint, par ses résistances aux tentations les plus pressantes, l'exemple de la continence, et par ses austérités qu'il redoubla, le martyr de la chasteté! Quelle fut enfin cette heureuse simplicité qui le rendit attentif aux ordres de Dieu, docile aux conseils de ceux qui furent chargés de sa conduite, ennemi du déguisement et du mensonge, et toujours zélé pour la vérité!

Ne vous paraît-il pas déjà un chrétien parfait? et cependant ce n'est encore que l'image d'un chrétien naissant que je vous ai représentée. Ces premières vertus ne furent que des dispositions à de plus grandes, et comme les fondements de sa principale vocation et de la sainteté de son sacerdoce. Quand je parle ici de vocation et de sacerdoce, ne vous figurez pas un jeune homme destiné à l'Eglise par l'ambition de ses parents, ou déterminé par la sienne propre. Les craintes, ni les espérances du monde, n'eurent aucune part à la résolution qu'il prit de se consacrer au Seigneur. Il se proposa non-seulement d'être bon, mais encore d'être utile, et ne crut pas qu'il fût permis de porter un talent sans profit, ou un ministre oisif dans l'Eglise de Jésus-Christ. Ses premiers soins furent d'apprendre tous les devoirs de son état; et ramenant toutes ses études à la science du salut, il alla porter aux pieds de son évêque, usé par son âge et par les fatigues de ses travaux apostoliques, un esprit éclairé et une volonté soumise, et dit à cet Héli comme le jeune Samuel : *Me voici* (I *Reg.*, III).

Figurez-vous plutôt un prêtre de l'ancienne Eglise, nourri dans la méditation et dans la pratique des vérités évangéliques, préparé par la retraite et par la prière, poussé par l'Esprit de Dieu dans les ministères ecclésiastiques, qui regarde son état comme une obligation au travail, qui marche selon les besoins, sous les ordres de son évêque, où l'intérêt de la religion l'appelle, résolu de prêcher la croix de Jésus-Christ, et de la porter, et de sauver son âme en travaillant au salut de celles des autres. Tel fut en ces derniers temps saint François de Sales. Il se considéra comme un homme choisi et séparé du monde, pour conduire par ses exemples et par ses paroles les peuples à Dieu; et comme la charité d'un prêtre de Jésus-Christ ne doit jamais être oisive, il s'offrit avec joie pour l'emploi le plus rude, le plus difficile et le plus périlleux qui fût peut-être alors dans l'Eglise. Ce fut de faire replanter la croix dans les vallées voisines de Genève, et d'aller briser à la pierre qui est Jésus-Christ, les enfants de ces misérables filles de Babylone, qui recevant de plus près les secours et les influences de leur mère, ne souffraient pas même qu'on leur parlât impunément de la religion qu'ils avaient abandonnée.

Dois-je vous remettre ici devant les yeux l'image affreuse des ravages que l'hérésie avait faits dans cette malheureuse contrée; les Eglises abattues ou profanées; les autels où Jésus-Christ résidait renversés; son sacrifice aboli, et ses prêtres devenus eux-mêmes les victimes; les reliques de ses martyrs brisées sous la ruine de ses temples; sa foi si sainte et si vénérable tournée en risée; sa parole étouffée sous un amas de nouvelles doctrines et de traditions humaines, et son corps même, tout sacré et tout adorable qu'il est, foulé sans respect aux pieds des pécheurs sacriléges. C'étaient les maux récents que l'Eglise pleurait alors, et dont elle ne prévoyait pas les remèdes.

Quelle fut la douleur de François de Sales, lors qu'étant entré dans le baillage de Chablais; il vit *l'abomination* (*Marc.*, XIII), dont il est parlé dans l'Evangile, *établie* dans ces terres autrefois catholiques? Mais quelle fut son inquiétude, quand il trouva ces peuples éblouis par la nouveauté, séduits par le mensonge, qui joignaient la malice à l'erreur, et l'opiniâtreté à l'ignorance? Les difficultés presque insurmontables qu'il rencontra dans sa mission, ne firent qu'animer son courage. On le menace, et il prépare un fonds inépuisable de patience; on lui ferme tous les passages, et il s'en fait pour l'Evangile au travers des neiges et des rochers inaccessibles. On lui refuse une retraite, et il va de masure en masure dans les débris des temples ruinés, recueillir les restes du christianisme. On défend de le nourrir, et sa nourriture est de faire la volonté du Seigneur qui l'a envoyé, et d'annoncer sa sainte parole. A peine trouve-t-il qui veuille l'entendre, et il ne laisse pas de jeter la semence évangélique dans ce champ désert et négligé, se croyant assez récompensé de tous ses travaux, par la conquête d'une âme seule.

Mais que ne peut-on pas espérer d'un homme animé de l'Esprit de Dieu? il attire insensiblement ces peuples par sa douceur et par sa constance, et leur fait d'abord comme une controverse paisible et muette d'action et d'exemple. Il leur montre en sa personne un prêtre charitable, savant, humble, désintéressé, et justifie les ministres de Jésus-Christ, qu'on leur avait tant décriés, par la pureté avec laquelle il exerce son ministère. Il plante, il arrose, et Dieu donne l'accroissement; on vient à lui et l'on est instruit; on l'écoute et l'on est touché; il dispute et il convaine; il exhorte et il convertit. Ceux qu'il ne peut ramener par ses discours, il les édifie par sa patience; il prouve sa religion par ses vertus, aussi bien que par ses raisons, et persuade par son humilité ceux qu'il avait éclairés par sa doctrine. Le service de Dieu se rétablit, les

autels se redressent, l'ancienne religion refleurit, les bons pasteurs retrouvent des brebis fidèles, et trente mille conversions sont les fruits de la charité et des travaux de notre Apôtre.

Ce fut par ces voies que Dieu le conduisit à l'épiscopat. On ne le vit pas attaché à la fortune de quelque protecteur puissant, mendier son crédit par des complaisances affectées; et pour s'agrandir, devenir le flatteur des grands. On ne l'ouït pas alléguer les services que sa famille avait rendus, ni demander les dignités de l'Eglise à titre de récompense, comme le prix de la gloire et de la vanité de ses pères. Il ne se fit pas un mérite d'une oisive et stérile piété, et d'un air extérieur de réforme; et ne s'avança pas dans les charges, en faisant semblant de s'en éloigner. Il ne s'y ingéra pas sans préparation ni sans expérience, et ne voulut pas profiter des biens de l'Eglise avant que de la servir. Il entra dans l'épiscopat comme les anciens pères y sont entrés, après l'avoir mérité et après l'avoir refusé. Il ne le regarda pas comme un honneur, mais comme un office; et la seule joie qu'il eût de son élection, ce fut d'être en état de travailler et de souffrir pour Jésus-Christ, dans un diocèse ravagé et comme investi par l'hérésie, où il avait peu de revenu, beaucoup de travail, et où il était tous les jours réduit à chercher quelque brebis égarée, aux dépens même de la vie.

Je veux croire que ceux qui sont appelés à une dignité si éminente, en connaissent l'importance, en ressentent le poids, en accomplissent les devoirs. Mais après tout, ils jouissent dans ces heureux temps de toutes les douceurs de l'Eglise en paix: ce n'est qu'éclat, que magnificence, que richesses; on ne les voit que dans des palais, ou dans des siéges élevés. Tout fléchit les genoux partout où ils passent, et au lieu de les exhorter à la patience, comme saint Paul faisait autrefois, il faut les avertir de conserver l'humilité dans cette élévation, et la modération dans cette abondance.

Il n'en était pas ainsi dans les premiers temps. Il fallait soutenir l'Eglise au prix de son sang, comme Jésus-Christ l'avait acquise au prix du sien. Etre élu évêque et être destiné au supplice, c'était presque la même chose. Ce n'étaient pas des hommes qu'on élevait au-dessus des autres pour dominer, c'étaient des hommes qu'on exposait a la fureur des ennemis de Jésus-Christ, pour être les premières victimes des infidèles. Leur exercice ordinaire était de gagner des âmes, et de donner les leurs pour le salut de leurs peuples. C'est presque à ces conditions que saint François de Sales devient évêque de Genève; ville riche des dépouilles qu'elle avait arrachées aux prêtres et aux églises; jalouse d'une indépendance que sa rébellion lui avait acquise; puissante par les alliances qu'une conformité de passions avait formées. Ville où le vice était impuni, où rien n'était défendu que la véritable religion; et où se forgeaient les conspirations et les entreprises contre les souverains pontifes. Ville qui par sa situation et par sa haine irréconciliable, semblait menacer le royaume de Jésus-Christ, et le premier trône de son Eglise. Ville dont les principaux citoyens étaient ou les ministres de l'erreur, ou les déserteurs de la vérité; qui ne voulait avoir de commerce avec les catholiques, que pour en faire ou des apostats, ou des martyrs, et qui était devenue le refuge de l'impiété et le siége de l'hérésie.

Ce fut là l'objet des vœux et le sujet des travaux de ce saint évêque. Combien de fois considérant les ruines spirituelles de cette Jérusalem profane, touché de compassion et de zèle, pleura-t-il sur elle à l'exemple de Jésus-Christ? Combien de fois alla-t-il dans l'étendue de son territoire, arracher à ces loups ravissants des brebis qu'ils avaient détournées du bercail, et qu'ils étaient sur le point de dévorer? Combien de fois fut-il jusqu'aux portes de cette cité malheureuse, adorer les croix qu'il y avait lui-même solennellement plantées, et réparer par sa piété les outrages qu'on avait faits à Jésus-Christ dans l'enceinte de ses murailles? Combien de fois fut-il sollicité par l'ardeur de sa charité, et par la délicatesse de sa conscience, d'aller redemander, non pas les revenus qu'on lui avait usurpés, mais les âmes de son peuple qu'on lui retenait, et qu'on lui avait comme volées? Son zèle aurait-il pu se contraindre, s'il se fût estimé nécessaire, ou même utile au salut, ou à la conversion d'une âme? Avec quelle résolution alla-t-il presser et convaincre Théodore de Bèze, dont l'esprit, le savoir et l'éloquence auraient mérité des louanges immortelles, s'il y eût joint les bonnes mœurs, et s'il s'en fût servi pour défendre la bonne cause? Il l'ébranla, et il l'aurait sans doute entraîné si l'intérêt, l'orgueil, la faiblesse de l'âge ne l'eussent retenu; ou pour mieux dire, si Dieu, dont les jugements sont terribles, mais toujours adorables, n'eût permis qu'il fût mort dans l'abîme où il était tombé depuis longtemps.

Avec quel courage voulut-il administrer à un catholique mourant le sacrement de la pénitence, contre toutes les lois et tous les conseils de la prudence de la chair! Mais avec quel zèle évangélique, appelé par des nécessités de religion, et traversant, sans dissimuler son nom ni sa qualité, cette ville qui massacrait les prophètes, se livra-t-il pour Jésus-Christ à ses ennemis? Ils en auraient fait, hélas! un sacrifice agréable à tout le parti! Un sang si noble et si pur allait être répandu par ces mains impures; et la plus sainte tête du christianisme allait servir de but à leurs coups parricides, si Jésus-Christ, qui a promis tant de fois sa protection à son Eglise, ne l'eût conduit par la main, et ne l'eût rendu invisible aux hérétiques, comme il le fut lui-même aux Juifs, quand il voulut se dérober à leur cruauté et à leur envie, jusqu'à ce que son heure fût venue (*Joan.* X)?

Que ne puis-je vous le représenter, tantôt visitant à pied des paroisses presque inconnues, dans les lieux les plus déserts et les plus sauvages des Alpes; tantôt catéchisant des hommes grossiers de la campagne, et les soulageant par sa charité, après les avoir gagnés par sa patience; tantôt se dévouant pour son troupeau dans les maladies contagieuses; tantôt se renfermant dans Annecy, que Genève menaçait d'un siége, pour être le défenseur de son peuple, et le premier martyr de Jésus-Christ? On le vit dans les fonctions laborieuses de l'épiscopat, dans les agitations de son diocèse, toujours appliqué, vigilant, intrépide et infatigable. Mais quelques difficultés et quelque péril qu'il trouvât dans la conduite de son Eglise, on ne put jamais lui persuader de la quitter pour une plus riche et plus tranquille. On lui offrit inutilement les premiers siéges du royaume, il dit, comme les anciens Pères, que les hommes ne pouvaient rompre ce que Dieu avait lié; que s'ennuyer de son épouse, c'était une inquiétude; que de l'abandonner, c'était une infidélité; que d'en prendre une autre, c'était une incontinence; que le premier engagement venait de la Providence divine, et le second était presque toujours l'effet des cupidités humaines, et que quelque bonne intention qu'on crût avoir dans ces changements, on y était presque toujours plus porté pour le bien qu'on en recevait que pour le bien qu'on y pouvait faire. Ne reconnaissez-vous pas dans ces nobles et pieux sentiments, la pureté de l'ancien christianisme? Il me reste à vous faire voir ce que la douceur fait en saint François de Sales, de nouveau et de singulier.

SECONDE PARTIE.

Dieu, qui est le souverain bien, et la source de tous les biens, se communique diversement à ses saints, pour faire voir les richesses de sa grâce dans la variété de ses dons; pour proportionner la sanctification de chacun à l'esprit et aux talents qu'il lui a donnés, ou aux fins qu'il s'est proposées; et pour édifier les états différents de son Eglise, par cette multiplicité d'exemples ou de conduites. Ainsi, encore que la voie du ciel pour tous les élus soit la même, il leur trace pourtant des sentiers nouveaux, dit l'Ecriture; et comme il y a un point de sainteté commune, dans lequel nécessairement ils se ressemblent, il y a de même un point de singularité, dans lequel ils diffèrent les uns des autres, et peuvent dire chacun comme le roi-prophète: *Je suis unique et particulier dans mon état* (*Psal.* CLX).

C'est cette variété et cette ancienneté toujours nouvelle, pour ainsi dire, qui fait la beauté de l'Eglise et la plénitude des saints. Les uns, loin du tumulte et de la corruption du monde, se sont comme ensevelis vivants dans des solitudes; les autres ont porté la mortification de Jésus-Christ visiblement dans leurs corps, et se sont distingués par les rigueurs de la pénitence; plusieurs, par la sainteté des vœux, par la sévérité d'une règle, par l'austérité des jeûnes, sont arrivés au plus haut point de la perfection évangélique: mais notre saint s'est établi dans la piété par sa douceur, vertu que Jésus-Christ nous a si souvent recommandée, à laquelle il a réduit la doctrine de ses exemples, et promis les récompenses du ciel et l'héritage même de la terre. C'est cette douceur qui l'a rendu saint dans une vie commune, égale, tranquille et charitable. Le Seigneur ne lui dit pas, comme à Abraham: *Sors de ton pays, éloigne-toi de tes parents et de tes amis* (*Genes.*, XII); il n'entend pas, comme Arsène, une voix céleste: *Va dans le désert, demeure dans la solitude et dans le silence.* Une inspiration secrète le retient dans les usages ordinaires du monde, et Dieu, par un privilége particulier, le met à couvert de ses corruptions.

Dans la maison de son père, dans les études, dans les académies, dans le commerce ordinaire des hommes, il trouve le moyen de se sanctifier comme un religieux, comme un pénitent, comme un anachorète. Extraordinaire dans l'ordre commun des chrétiens; particulièrement parfait, en ce qu'il n'affecta jamais de perfection particulière; singulier, en ce qu'il n'a point eu de singularité, et que, dans une condition commune et conforme aux coutumes de notre siècle, il s'est élevé aux vertus les plus nobles des siècles passés. Plusieurs l'ont égalé dans la bonté des mœurs, quoiqu'il ait conservé jusqu'à la mort l'innocence de son baptême; dans l'ardeur de son zèle, quoiqu'on compte qu'il ait gagné soixante mille âmes à Dieu; dans sa patience, quoiqu'il fît ses délices des persécutions et des injures; dans son humilité, quoiqu'il ait joint la docilité d'un enfant à la capacité d'un homme parfait; dans le détachement de toutes choses, quoiqu'il ait vu, sans s'émouvoir, ses bons desseins souvent traversés, et sa congrégation même, qui fut l'ouvrage de son esprit, l'espérance de la sainte postérité, la joie de son cœur, sur le point d'être ruinée par des accidents imprévus.

Qui est-ce qui a su concilier comme lui les devoirs de la vie civile avec ceux de la conscience? Il a sanctifié le commerce et les bienséances du monde, par le bon usage qu'il en a fait, s'accommodant au temps et aux coutumes, toujours par raison et avec prudence; sensible aux amitiés raisonnables, et les réduisant toujours à la charité, qui en était le principe, et à l'utilité spirituelle de ceux qu'il aimait, qui en était la fin. S'il attirait les cœurs, ne croyez pas que ce fût pour les retenir: il savait les conduire à Jésus-Christ, comme un bien qu'il n'avait acquis que pour lui. S'il s'insinuait dans les esprits, il cherchait à y établir la foi et la religion: c'était un préjugé qu'on allait être bien avec Dieu lorsqu'on était bien avec lui: en un mot, aimer saint François de Sales et aimer la piété, c'était presque la même chose.

On ne le vit jamais donner dans aucun excès, non pas même de dévotion. Il rendit à Dieu un culte intérieur et parfait, mais prudent et raisonnable, selon le conseil de

l'Apôtre (*Rom.*, XII). Quelque humble sentiment qu'il eût de lui-même, il ne refusa pas à sa dignité certains dehors que l'usage semble exiger, quand il n'y a rien de contraire à l'ordre. Il porta dans les compagnies une vertu gaie et modeste qui ravissait les gens de bien et qui édifiait les pécheurs; et dans toute sa conduite on admirait une simplicité sans affectation, une prudence sans déguisement, un intérieur sans scrupule, un extérieur sans fard, une science sans vanité, une dévotion sans faste, et une conversation où paraissaient la douceur de son esprit, la force de sa raison et la pureté de sa vie.

Mais qui est-ce qui l'a jamais égalé dans la pratique réglée et uniforme de la piété, quoiqu'il fût dans les occasions continuelles d'en être ou distrait, ou détourné? N'a-t-il pas usé du monde comme n'en usant pas, avec cette sobriété que l'Apôtre recommande à tous les fidèles? Il ne s'est pas caché, mais il s'est tenu recueilli; il s'est trouvé dans les conversations et dans les compagnies, mais il a su se faire, au milieu du bruit du siècle, un silence intérieur et une solitude spirituelle au dedans de lui; il faisait les mêmes choses que les autres, mais il les faisait autrement qu'eux : l'écorce était pareille, mais la racine était différente; et la charité conduisant jusqu'aux moindres actions de sa vie, il ne faisait rien d'extraordinaire, et c'était cela même qui était extraordinaire en lui.

Aussi ne chercha-t-il jamais à se distinguer : il eut toujours une affection tendre et particulière pour certaines petites vertus qu'on néglige, parce qu'elles ne se font pas voir de loin, qu'elles croissent au pied et à l'ombre de la croix, et qu'encore qu'elles fassent quelque peine, elles ne font presque point d'honneur aux personnes qui les pratiquent. C'est l'illusion ordinaire de ceux qui croient avoir de grands talents, et qui regardent la dévotion comme un art où ils voudraient exceller. Pour peu qu'on ait bonne opinion de soi dans la piété, on voudrait exercer des vertus de force, de constance, de magnanimité, de magnificence; mais comme elles ont de l'éclat et qu'elles se font admirer, il est dangereux que ce ne soit la vanité qui les produise, ou qu'elles ne produisent la vanité. D'ailleurs les occasions en sont rares; et souvent, dans l'attente incertaine et imaginaire de se signaler en quelque grande action, on perd le fruit d'une infinité de petites qui sont d'usage pour tous les jours.

De plus, c'est présumer de sa vertu que de compter sur sa fidélité dans les rencontres importantes, quand on n'a pas accoutumé son cœur à ces petites régularités, auxquelles le respect et l'amour que nous devons à Dieu nous obligent. Mais les simples et humbles vertus sans art, sans étude, sans ostentation, furent l'amour de saint François de Sales : il chercha le mérite et non pas la réputation de la sainteté. Quoiqu'il eût amassé des trésors infinis de grâces, il ne négligea pas ces petits gains de dévotion qui surviennent à tous moments, et qui étant bien ménagés, font avec le temps un grand amas de richesses spirituelles dans une âme. Supporter certaines petites humeurs fâcheuses du prochain, dissimuler sans ressentiment de petites injustices, endurer de légères importunités sans se plaindre, recevoir avec docilité certaines petites corrections, ou trouver le temps de les faire soi-même avec douceur et avec profit, souffrir un petit refus avec patience, traiter ses domestiques avec humanité, s'humilier quand il le faut au-dessous même de sa condition, c'étaient ses exercices ordinaires. Ces vertus, petites par leur matière; devenaient grandes par leur principe. Dans les occasions éclatantes, l'âme se recueille tout entière, la raison se mêle avec la foi, on est observé et l'on s'observe, on se soutient par sa vertu et par sa réputation tout ensemble, et l'on trouve souvent, dans le bien même que l'on veut faire, la récompense de l'avoir fait; mais de se régler dans ces occasions où l'on ne sert de spectacle qu'à soi-même, où l'on n'a pour témoin et pour juge de ce qu'on fait que Dieu et sa conscience, c'est une marque d'un bon cœur et d'une fidélité confirmée.

C'est par ces pratiques continuelles qu'il s'élevait à Dieu presque sans obstacle. Telle est la corruption de la nature, qu'elle ne peut s'accorder avec la vertu, ni se soumettre à la raison qu'avec peine : je ne dis pas dans les agitations de l'âme ou dans le transport de nos passions, mais dans la tranquillité même de nos cœurs et dans le calme de nos désirs. Il faut que Dieu, par sa puissance, assujettisse et lie, pour ainsi dire, cette convoitise indocile, pour arrêter ses contrariétés et ses répugnances. Mais François était en paix avec lui-même : il n'y avait rien en lui qui s'élevât contre la grâce de Jésus-Christ. Son âme était entre ses mains; il ne sentait nulle répugnance à suivre la loi; sa piété croissait tous les jours par les docilités de la nature et par les progrès de la grâce; et ses passions, tranquilles sous la garde de sa vertu, lui servaient de secours et non pas d'obstacle à faire le bien.

De là vint cette égalité de vie dans toutes ses actions. Il y a je ne sais quelle instabilité dans nos esprits et dans nos cœurs, qui change l'ordre de nos mœurs et de notre vie. Nous sommes tantôt fermes, tantôt irrésolus, quelquefois fervents et quelquefois relâchés; le caprice a souvent autant de part que la raison à nos résolutions et à nos entreprises. Mais toute la conduite de François fut régulière et uniforme : c'était un homme sans humeur. Ces intervalles de vices et de vertus, ces interruptions d'une bonne vie, ces inégalités enfin qui nous sont si naturelles, jamais il ne les éprouva. Sa vie ne fut sujette ni aux irrégularités, ni aux changements; ses jours ne furent qu'un tissu de sagesse et de charité. Il ne fit qu'un seul personnage durant sa vie : c'est le personnage d'un saint.

Qui est-ce qui n'est pas quelquefois trou-

blé par les divers accidents qui arrivent? Il faut se faire un cœur capable de résister aux adversités : et pour les soutenir, il est nécessaire de les prévoir. François prévenait les ordres de Dieu par une résignation générale. Il n'aimait pas à pénétrer les secrets de sa providence : c'était assez pour lui de les connaître par les événements ou par les inspirations. Sa volonté était perdue dans celle de Dieu; et révérant l'ordre du ciel dans toutes les révolutions humaines, il en était touché, mais il n'en était pas surpris, et recevait les afflictions sans avoir besoin de s'y préparer. La calomnie ose attaquer sa piété, mais elle ne peut vaincre sa patience. On jette des défiances de sa fidélité dans l'esprit de son prince : il s'enveloppe dans sa vertu, et, content du témoignage de sa conscience, il laisse à Dieu le soin de le justifier devant les hommes.

Il s'est par là dépouillé de toute affection humaine, et s'est trouvé le maître des passions qui nous dominent. Les uns les ont attaquées par les pénitences, les autres les ont vaincues par la raison, plusieurs les ont détournées par le changement, François les a calmées par la charité. Son âme n'était plus sujette aux orages qu'excite la colère; son zèle même n'eut point de fiel : il souffrait sans impatience et corrigeait avec miséricorde. Il cédait et faisait tout céder à l'amour divin dont il était enflammé. *Si je savais*, disait-il, *qu'il y eût en moi la moindre étincelle d'amour qui ne fût en Dieu et selon Dieu, je voudrais que mon cœur se fendît pour faire sortir ce profane amour.* L'amour divin avait fait en lui ce que les mortifications du corps ont accoutumé de faire aux autres. Je sais que ces peines extérieures ont été saintement instituées pour accomplir les œuvres de la pénitence, pour arrêter les mouvements de la cupidité, pour empêcher les progrès de l'amour-propre; mais si la prudence ne les règle et si la charité ne les adoucit, on se sait bon gré de ce qu'on souffre, on nourrit sa volonté propre dans ses jeûnes et dans ses abstinences, on méprise ceux qui ne font pas les mêmes austérités, on prend un air de critique et de sévérité insupportable. N'éprouve-t-on pas tous les jours l'humeur chagrine de ces dévots qui n'ont, ni pour eux ni pour autrui, aucune condescendance raisonnable; qui, sous prétexte de justice, renoncent à la charité; et qui, par leurs censures et par leurs plaintes perpétuelles, se déchargent d'une partie de leur croix sur les personnes qui les approchent, et font porter la peine aux autres de la pénitence qu'ils se sont imposée à eux-mêmes?

On ne vit point de ces chagrins dans notre saint évêque. Sa dévotion ne fut à charge à personne : il eut le secret de se faire aimer de ceux qu'il fut obligé de reprendre; sa croix fut toute dans son cœur et toute pour lui. Il ne commandait pas la vertu : il la persuadait; et sans rebuter les pécheurs par ses réprimandes, il les ramenait par sa bonté. S'il prêche, il ne fait pas des invectives inutiles : il va au fond de la religion, sans s'arrêter à de vaines réformes ou à des défauts extérieurs; il attaque la cupidité dans sa source, et met à sa place la charité. S'il traite avec les hérétiques, ce n'est pas par ces disputes et ces controverses tumultueuses où l'on est moins en peine de la vérité que de la victoire, où l'on a plus de soin de justifier son raisonnement que de persuader sa créance; où l'un persiste dans le mal qu'il fait, l'autre gâte le bien qu'il pourrait faire; où l'un veut soutenir son erreur par opiniâtreté, et l'autre soutient sa vanité aux dépens de l'humilité et de la charité chrétienne. Il montre la justice de sa cause par son instruction; il la persuade par sa douceur. Dans des entretiens pleins d'onction et d'efficace, il cherche plus à gagner leur cœur à Dieu qu'à convaincre leur esprit.

S'il confesse, il est juge et il est père tout ensemble : il punit le péché et il console le pécheur. Quelles remontrances ne fait-il pas à ces confesseurs qui rendent leur tribunal redoutable par leurs rudesses indiscrètes, qui éloignent les fidèles de l'usage des sacrements, et qui par une humeur austère, leur faisant plus sentir la rigueur de leurs corrections que le repentir de leurs fautes, doivent faire pénitence eux-mêmes de la peine qu'ils ont faite à leurs pénitents! S'il écrit, il travaille à inspirer la dévotion qu'il a pratiquée, ou l'amour de Dieu dont il est pénétré : semblable, dans l'un, à cet ange qui conduit les petits Tobies dans les voyages de cette vie; dans l'autre, à cet ange qui porte dans les airs les prophètes par des routes lumineuses.

Mais avec quelle sagesse a-t-il, dans la méthode de sa piété, aplani les voies de Dieu, sans les élargir! Rien n'a été si sujet à l'illusion que la dévotion. Chacun se la figurait conformément à son humeur ou à ses désirs : les uns la resserraient dans les solitudes et dans les cloîtres, l'enveloppaient dans des imaginations vaines et dans des expressions mystiques, la chargeaient de devoirs superstitieux et peu praticables, et, pour vouloir la rendre sublime, la rendaient impossible et par conséquent inutile; les autres la représentaient, au contraire, avec des adoucissements pernicieux, la réduisaient à des cérémonies et à des bienséances, en faisaient un mélange du monde et de l'Evangile, et la rendaient mondaine pour vouloir la rendre familière. Notre saint a fait voir qu'elle n'était ni susceptible des relâchements du siècle, ni incompatible avec les offices de la vie civile : il a appris à vivre dans le monde, sans participer à l'esprit du monde; à s'élever au-dessus de la nature, sans détruire la nature; à voler peu à peu vers le ciel comme des colombes, quand on ne peut pas s'y élever comme des aigles; et à suivre les lois d'une condition commune, quand on n'est pas appelé à une charité plus parfaite.

S'il établit des vierges chrétiennes, il ne veut pas qu'elles gémissent sous l'excessive austérité d'une règle pénible et laborieuse, mais qu'elles vivent dans une obéissance fi-

dèle et dans une humble virginité, qu'elles fassent un sacrifice libre et volontaire d'elles-mêmes, qu'elles portent au dedans les croix qu'il leur a épargnées au dehors, et qu'elles récompensent par la charité dans leurs cœurs les égards qu'il a eus pour la délicatesse de leurs corps. Y eut-il jamais un caractère d'esprit plus propre à gagner les hommes que celui de ce grand évêque?

Aussi Dieu l'a comblé de bénédictions presque inouïes dans l'Eglise. Les gens de bien, dans le monde, sont sujets à être ou corrompus, ou méprisés par les méchants : François de Sales a été à l'épreuve de leur corruption et à couvert de leur malice. Ses propres ennemis n'ont pu s'empêcher d'être ses admirateurs, et les hérétiques mêmes ont voulu déposer pour sa canonisation, et rendre à la sainteté de sa vie un témoignage d'autant plus assuré et moins suspect, que l'erreur qui les aveuglait les obligeait à le condamner. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ses vertus sont admirables et peuvent pourtant être imitées : ce qui paraissait presque incompatible avant lui.

Oui, messieurs, nous pouvons dire que Dieu l'a fait naître pour nous donner un exemple à suivre et pour nous ôter tout prétexte de nous excuser. Ce n'est pas un saint tiré des fastes de l'ancienne Eglise ou du sein des persécutions, et dont les actions soient ou peu reconnues, ou peu proportionnées à notre vie : c'est un saint de la connaissance de nos pères, né de nos temps et presque sous nos yeux, dont la mémoire est récente. Ce n'est pas un anachorète nourri dans les solitudes d'Egypte, qui ait mené une vie triste et sauvage : c'est un saint à peu près de nos climats, qui a mené une vie commune, mais sainte. Il a vécu comme nous, mais, hélas! nous ne vivons pas comme lui; il a été environné de mauvais exemples comme nous, mais il les a condamnés par sa piété. Pourquoi ne saurions-nous, comme lui, louer Dieu dans nos prospérités, le chercher dans nos adversités et le glorifier dans nos actions? Pourquoi n'aurons-nous pas, comme lui, de la douceur pour le prochain, de l'amour pour Dieu, de la vigilance pour nous-mêmes? Pourquoi n'aimerons-nous pas, comme lui, à honorer Dieu dans les actions de religion, dans les actions mêmes faciles et indifférentes? Pourquoi ne souffrirons-nous pas patiemment, comme lui, les peines qu'on nous fait, celles que Dieu nous envoie, celles que nous trouvons dans le monde, ou que nous nous causons nous-mêmes. Suivons des exemples si saints, si faciles, si raisonnables, afin que nous obtenions de Dieu la grâce en ce monde et la gloire en l'autre, que je vous souhaite, *Au nom du Père*, etc.

SERMONS

SUR DIFFÉRENTS SUJETS

PRECHES EN DES OCCASIONS PARTICULIERES.

Pour montrer les différents usages de la parole divine, j'ai cru que je pouvais joindre aux Panégyriques des saints l'explication de quelques mystères et surtout de quelques devoirs de la morale chrétienne, comme sont le respect qu'on doit aux églises, le bon usage qu'il faut faire des peines et des afflictions de la vie, la retenue et la compassion que demande l'administration du bien des peuples, et les diverses espèces de miséricorde qu'on peut exercer sur divers états de misérables.

J'ai choisi ce petit nombre de sermons où j'ai pensé que le public s'intéresserait davantage, soit à cause de la dignité des personnes à qui j'ai eu l'honneur d'annoncer quelques-unes de ces vérités, soit à cause de l'utilité des matières qui y sont traitées, soit enfin pour la singularité des sujets et des occasions qui m'ont engagé à composer et à prononcer de pareils discours. Je ne cherche point à prévenir mes lecteurs par ces considérations et je leur laisse juger librement si j'ai rempli mon ministère.

SERMON XXI.

POUR LE JOUR DE LA CÈNE,

prêché devant le roi à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1676.

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.

Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme vous avez vu que j'ai fait (*S. Jean, ch.* XIII).

Sire, j'adresse à Votre Majesté les paroles de Jésus-Christ, et je lui propose ses exemples. Il est la vérité quand il parle, il est la sainteté quand il agit, et c'est le devoir des princes chrétiens de l'écouter et de le suivre. Déjà Votre Majesté prévient mon discours. Je la vois prête à imiter l'action la plus humble de Jésus-Christ, à mettre à ses pieds la couronne qu'elle porte, à lui consacrer les lauriers qu'elle a cueillis, et à se décharger en ce jour, selon sa coutume, de tous ces précieux trésors de gloire qu'elle amasse toutes les années. Vous excitez, Sire, à vous

suivre dans vos exercices de religion, ceux qui vous suivent dans le cours de vos conquêtes ; et par un changement heureux que produit la force de votre exemple, vous faites aujourd'hui d'une cour fière et magnifique une cour charitable et humiliée. Ainsi donnant sans cesse à l'univers de grands spectacles, tantôt de valeur, tantôt de piété, tantôt de générosité royale, tantôt d'humilité chrétienne, vous apprenez aux rois, à la tête de vos armées, comment il faut acquérir la gloire, et vous venez leur apprendre ici le bon usage qu'il en faut faire.

Mais quelque sainte que paraisse l'action à laquelle vous vous disposez, saint Paul nous avertit que c'est peu de chose de faire ce que fit Jésus-Christ, si l'on n'entre dans son esprit, et si l'on n'a les mêmes sentiments et les mêmes vues (*Philipp.*, II). Il faut considérer et son abaissement et sa grandeur dans le ministère qu'il exerce à l'égard de ses apôtres. Il avait pris en naissant la forme d'un serviteur, et il en fait aujourd'hui les fonctions même les plus basses. Il s'était rendu égal au reste des hommes, il se met aujourd'hui au-dessous des plus misérables d'entre eux. Y eut-il jamais humiliation plus profonde?

Cependant l'Evangile nous enseigne qu'il n'a jamais fait paraître plus de majesté. *Jésus-Christ sachant que son Père lui a donné la disposition de toutes choses, qu'il est sorti de Dieu, et qu'il s'en retourne à Dieu* (*Joan.*, XIII, 3). Il commence cette action d'humilité par des idées éclatantes. Il repasse dans son esprit la grandeur de son origine éternelle, la souveraineté de puissance qu'il a reçue de son Père, l'immensité de gloire qui lui est préparée, et qui doit être la récompense de ses travaux et de ses peines. Il laisse entrevoir au travers de son humiliation des rayons de gloire qui portent le respect et la frayeur dans le cœur du plus hardi de ses apôtres. Il prend des titres d'honneur, et déclare hautement qu'il est le Seigneur et le Maître, et se propose pour modèle à tous ceux qui doivent le suivre. Ce qui me donne lieu de vous faire voir aujourd'hui deux vérités importantes : 1° que les personnes élevées en dignité sont obligées d'être humbles, à l'exemple de Jésus-Christ ; 2° que c'est en cette humilité que consiste leur véritable grandeur. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de celle qui attira sa grandeur par son humilité et qui couronna son humilité par sa grandeur, lorsque l'ange lui dit : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Sire, quoique Jésus-Christ ait également ordonné et pratiqué toutes les vertus évangéliques, comme autant de fonctions nécessaires et de parties essentielles de sa loi, il y en a toutefois qu'il a recommandées avec plus de soin ; soit parce qu'elles renferment les principes des autres vertus et que ce sont comme des vertus universelles, soit parce qu'elles conviennent davantage au culte qu'il a établi et qu'elles sont propres au christianisme. Telle est l'humilité que le Fils de Dieu nous commande d'apprendre de lui, comme l'abrégé de sa doctrine et comme la fin de tous ses exemples (*Matth.*, XI, 29).

La raison de cette préférence se tire de l'étendue de cette vertu qui est un secours pour toutes les autres ; c'est elle qui assujettit l'esprit aux sombres lumières de la foi et qui l'empêche de tomber dans une curiosité criminelle ; c'est elle qui retient l'espérance dans les bornes d'une confiance raisonnable et qui la sauve d'une vaine présomption ; c'est elle qui, formant dans l'homme chrétien les premiers sentiments de la charité, le fait sortir en quelque façon hors de lui-même, où il ne trouve que misère, pour l'attacher à Dieu qui est son unique et souverain bien ; c'est elle enfin qui règle les principaux devoirs de la justice, qui apprend à plier sa volonté vers celle de Dieu par une soumission profonde, à entretenir la paix et l'union parmi les hommes par une douce condescendance, et à opérer son propre salut avec une fidèle exactitude et une crainte salutaire.

Outre la force et l'étendue de cette vertu, on peut dire qu'elle convient proprement à l'état de Jésus-Christ à l'essence du culte chrétien. Car Jésus-Christ étant venu au monde pour redresser l'homme que l'orgueil avait perverti, il fallait, dit saint Augustin, que la rédemption se fît par la voie de l'humilité, afin que celui qui était tombé par la sollicitation d'un ange superbe, se relevât par l'assistance d'un humble médiateur qui lui inspirât l'humilité. Il fallait par conséquent que sa religion fût fondée sur des maximes conformes à ses exemples, et que ses disciples suivissent pour se sauver les mêmes voies que Jésus-Christ avait suivies pour les racheter. Que si cette vertu est nécessaire à tous les chrétiens, elle doit l'être davantage à ceux qui participent davantage à la corruption du péché, je veux dire aux grands du monde, qui, par leur élévation, sont plus exposés à toutes les tentations de l'orgueil et de l'amour-propre.

Ils naissent dans le luxe et dans l'opulence. Il semble que par un sévère jugement de Dieu, ils ne sont tirés du néant que pour être livrés à l'orgueil. Leurs premiers regards tombent sur de grands objets. A peine commencent-ils à vivre parmi les hommes, qu'ils sentent déjà qu'ils sont nés pour leur commander. Les soumissions de ceux qui les servent, l'éclat de la fortune qui les environne, l'instinct de la nature qui les corrompt, tout leur inspire la vanité avant même qu'ils soient en âge de la connaître. A mesure qu'ils croissent, les respects et la complaisance croissent pour eux. On déguise leurs vices, on grossit leurs vertus, on fait gloire d'imiter jusqu'à leurs défauts, on ne s'étudie qu'à leur plaire, on ne les écoute que pour les applaudir, on ne leur parle que pour faire leur panégyrique. Qu'il est difficile que la vapeur de cet encens perpétuel qu'on leur donne n'étouffe leur

vertu naissante; qu'ils ne viennent à confondre la grandeur avec l'orgueil, et qu'enchantés de l'honneur qu'ils reçoivent des hommes, ils n'oublient celui qu'ils doivent à Dieu!

Ainsi la piété les doit porter d'autant plus vers l'humilité chrétienne, que leur condition les porte à s'en éloigner. Plus on leur attribue de fausse gloire, plus ils doivent s'appliquer à reconnaître leur véritable misère. Plus ils sont exposés à la flatterie qui loue tout, plus ils doivent se confondre par la vérité qui connaît tout; afin que la foi leur serve comme d'un poids qui les rabaisse et les ramène incessamment à eux-mêmes; et que leur humilité soit aussi profonde que leur fortune est élevée, suivant cette parole de l'Ecriture: *Plus vous êtes grands, plus il faut vous humilier en toutes choses* (*Eccli.*, III). Car, messieurs, les grands du monde peuvent se considérer en trois états différents: dans la nature, dans la religion, dans la condition où Dieu les a mis. Par quelque endroit qu'ils se regardent, ils trouveront des sujets d'humiliation. Dans la nature ils sont hommes, dans la religion ils sont pécheurs, dans leur condition, si la main toute-puissante de Dieu ne les soutient, ils ne peuvent être que grands pécheurs.

La nature leur apprend que pour être élevés au-dessus du reste des hommes, ils ne font pas devant Dieu un rang séparé d'avec eux; que quelque différent que soit leur sort, ils ont la même origine et la même fin; qu'ils sont sujets aux mêmes altérations et aux mêmes changements; que le torrent du monde arrache les cèdres et les entraîne comme les moindres arbrisseaux; que tout le poids de leur fortune n'est fondé que sur l'appui d'une vie faible et mortelle, et que, selon l'expression de saint Paul (II *Cor.*, IV), ils portent leur grandeur, qui est leur trésor, dans des vases d'argile qui, tout peints et tout dorés qu'ils sont dans leurs ornements, ne laissent pas d'être fragiles dans leur matière. La religion leur enseigne qu'ils sont pécheurs, et qu'ils doivent répondre de leurs actions devant un juge souverain qui ne fait nulle acception de personnes, qui ne les distingue pas par leurs dignités, mais par leurs vertus, et qui les jugera plus sévèrement, si, comme ils ont été les images visibles de sa puissance, ils ne sont les imitateurs de sa sainteté.

Mais peut-être trouveront-ils dans leur condition de quoi flatter leur vanité. Y a-t-il rien de plus éclatant, ni de plus heureux en apparence que la grandeur? On s'en forme de brillantes idées, on s'en fait le souverain bien. Tous les hommes la cherchent avec empressement, la souhaitent avec passion, la possèdent avec orgueil ou la regardent avec envie. Je ne m'en étonne pas; les richesses, les plaisirs, les honneurs se réunissant en ce point, la concupiscence entière s'y trouve recueillie, et c'est la règle du monde d'estimer ainsi ce qui favorise ses passions. Mais, selon les règles de l'Evangile, il n'y a rien de si humiliant que la grandeur même Jésus-Christ semble l'avoir négligée comme incapable ou comme indigne de sa grâce et de sa doctrine. S'il prêche, c'est pour les peuples; s'il veut découvrir les mystères de sa religion, il rend grâces au Père éternel de les avoir cachés aux puissants et aux sages du siècle, et de ne les avoir relevés qu'aux petits. Saint Paul, animé du même esprit, ne prononce-t-il pas cette terrible sentence: *Que Dieu n'a pas choisi pour le ciel plusieurs puissants, ni plusieurs sages selon la chair*: (I *Cor.*, I), pour faire entendre que rien n'est si dangereux qu'un état où les passions sont si fortes, les devoirs si difficiles à remplir et les obstacles au salut si difficiles à surmonter; qu'il semble qu'il y a une opposition secrète entre la grandeur et la sainteté; que plus on se trouve avancé dans le monde, plus on est éloigné de la voie étroite, qui est la seule qui mène au salut, et que par un échange funeste on est souvent beaucoup moins chrétien à mesure qu'on est plus puissant.

Quoi donc, faut-il descendre des trônes et des tribunaux? faut-il se dépouiller de toutes les marques de grandeur, pour vivre obscurément dans quelque sombre retraite? Dieu ne donne-t-il aux grands les biens du monde, que pour leur ôter les éternels, et sa miséricorde serait-elle moindre pour ceux dont sa providence semble avoir pris tant de soin? Non, messieurs, l'Ecriture nous enseigne que toute-puissance vient de Dieu; que dans le trésor infini de ses grâces, il y en a de proportionnées à tous les états; qu'il protége et qu'il soutient ceux qu'il élève, voulant qu'ils soient honorés et qu'ils révèrent eux-mêmes la part qu'ils ont à sa souveraine grandeur. Mais il veut que cette élévation au lieu de leur être un sujet de vanité, leur soit un exercice d'humilité et de sagesse, en la réduisant à cette petitesse évangélique qui est la plus essentielle partie du christianisme.

Ainsi ceux qui par une élection particulière sont destinés à commander aux autres, doivent descendre du haut de leurs dignités jusqu'à leur néant, rétrécir dans leur cœur tout cet éclat et ce faste extérieur qui les accompagne, ramener leur vie tumultueuse à une simplicité de vie chrétienne, et réduire toute leur ambition à l'unité d'un seul désir, c'est-à-dire au désir de leur salut. Ceux qui par leurs actions éclatantes sont arrivés au comble de la gloire, sont obligés de descendre de cet état glorieux, de se diminuer autant qu'ils peuvent dans leur esprit, leur propre gloire, pour entrer dans les voies de Jésus-Christ humilié, afin qu'ils s'efforcent d'être humbles dans les honneurs, tempérants dans les plaisirs, simples dans la sagesse, modestes dans la gloire, et que la cupidité soit d'autant plus retranchée au dedans, qu'elle s'étend et se multiplie au dehors.

Mais il me reste une raison encore plus forte pour vous persuader l'humilité, c'est l'exemple de Jésus-Christ. Quand vous auriez oublié ce qu'il dit dans son Evangile, je me contente que vous sachiez ce qu'il a fait pen-

dant sa vie, qui est un Evangile réduit en actions, et comme une loi sensible et animée capable de convaincre l'esprit et de toucher le cœur tout ensemble. C'est un principe de saint Augustin, fondé sur l'Ecriture sainte, que le principal dessein de Jésus-Christ dans l'incarnation fut de nous donner les moyens d'arriver à Dieu, qui est notre unique fin et notre souverain bien, et, qu'ayant uni en sa personne la nature humaine avec la divine, il a recueilli en lui toute la religion en l'établissant et la pratiquant tout ensemble. Il est Dieu ; c'est à lui qu'il faut aller : voilà notre fin. Il est homme; et c'est par lui qu'il faut aller : voilà nos moyens (*Aug.*). Comme Dieu il nous a donné sa loi, comme homme il s'y est assujetti; et, d'un côté, réglant notre foi par l'autorité de sa parole, de l'autre, l'animant par la force de son exemple, il nous a imposé une indispensable nécessité de lui obéir et de le suivre, tant parce qu'il ne peut rien ordonner qui ne soit juste, que parce que l'obéissance qu'il nous demande n'est qu'une imitation de ce qu'il a fait.

S'il est donc vrai que l'esprit de Jésus-Christ, par la tradition de ses actions saintes et divines, doit couler de lui comme d'une source toute pure dans la vie de tous les chrétiens, et si son humilité est une conséquence pour la leur, y a-t-il orgueil si inflexible qui ne se brise? y a-t-il grandeur si fière qui ne s'anéantisse? y a-t-il prétexte si apparent qui ne se détruise à la vue d'un Dieu humilié? La loi écrite est une loi morte, sujette à des interprétations captieuses. L'esprit de l'homme n'est que trop porté à diminuer les vérités qui incommodent ses passions et à chercher des biais et des adoucissements pour éluder la sévérité des préceptes. On se flatte sur sa qualité; on se forme des distinctions frivoles; on met de vaines bienséances à la place des véritables devoirs; des commandements austères on se fait de faibles conseils, et l'on tâche souvent d'autoriser ses relâchements par la parole de Dieu même, quelque sainte et quelque immuable qu'elle puisse être. Mais, pour la loi vivante, je veux dire les actions du Fils de Dieu, ce sont des règles qui s'expliquent par elles-mêmes; et, comme on ne peut nier que Jésus-Christ n'ait été toujours grand et toujours humble, on ne peut nier qu'un chrétien ne soit obligé de s'humilier incessamment dans la grandeur même, non-seulement par un principe de charité, mais encore par un motif de vérité et de justice.

Car, messieurs, il y a deux sortes d'humilité, selon saint Bernard : une humilité d'esprit et de connaissance, par laquelle, après s'être considéré tel qu'on est, convaincu de sa corruption et de sa faiblesse, on s'estime indigne de tout honneur; et une humilité de cœur et de charité par laquelle on se dépouille volontairement de ses propres avantages, et, renvoyant à Dieu la gloire de tout, bien loin de se glorifier des bonnes qualités qu'on n'a pas, on oublie et l'on cache même celles qu'on a. Or, Jésus-Christ n'a pu pratiquer cette première humilité, parce qu'étant né de Dieu, inséparable d'avec lui, plein de grâce et de vérité, et rempli de la divinité même qui habitait en lui corporellement, *il n'a pas cru que ce fût une usurpation et une injustice de se croire égal à son Père, mais il n'a pas laissé de s'anéantir par un abaissement volontaire, prenant la forme d'un esclave* (*Philip.*, II) pour le salut et pour l'édification des hommes : c'est la doctrine de saint Paul. De sorte que, si Jésus-Christ est humble, ce n'est pas qu'il reconnaisse en lui aucun défaut, mais c'est qu'il suit les mouvements de son cœur; ce n'est pas par une nécessité de jugement, mais par une libre inclination de volonté.

L'homme, au contraire, trouve en lui-même la source de son humiliation. Il a beau se cacher et se dissimuler ce qu'il est, il sent bien qu'il n'a que le néant en partage; et, dans l'orgueil qui le domine, il faut qu'il soit humble malgré lui. La vanité le trompe, il est vrai; mais il y a dans le fond de l'âme des principes d'équité naturelle qui le désabusent. L'amour-propre lui fait des portraits avantageux de lui-même; mais, la conscience, plus hardie et plus fidèle, le représente tel qu'il est. Il sort, du milieu des ténèbres et des nuages que forment ses passions, une lumière importune et secrète qui lui découvre jusqu'aux plus sombres replis de son âme; une main invisible lève tous les voiles qu'une présomption artificieuse avait tirés sur ses défauts; enfin il ne se connaît pas, mais il ne saurait se méconnaître, et le murmure du mensonge, qui le flatte au dehors, ne saurait étouffer la voix de la vérité qui le condamne et qui l'humilie au dedans. Ce qui faisait dire autrefois à un prophète, que *l'humiliation est comme un centre où tout l'homme doit aboutir* (*Mich.*, VI).

S'il se regarde en lui-même il ne trouvera qu'illusion dans ses sens, égarement dans son imagination, aveuglement dans son esprit, corruption dans sa volonté, incertitude dans ses résolutions, inconstance dans ses désirs, impuissance dans ses actions; s'il respire, c'est le souffle de Dieu qui l'anime; s'il marche dans ses voies, c'est sa providence qui le guide; s'il fait de bonnes œuvres, il en est redevable à sa grâce; s'il pèche, il est sujet à sa justice; s'il est absous, il tient le pardon de sa seule miséricorde. Quel déréglement serait-ce si notre orgueil tenait contre tant de vérités qui le combattent!

Mais ce n'est pas encore assez; on peut être convaincu des raisons qu'on a de s'humilier sans être humble. L'humilité véritable ne s'arrête pas à l'esprit et à la connaissance, elle doit passer jusqu'au cœur et jusqu'à l'action; c'est là qu'elle porte à mépriser les pompes mondaines, qu'elle empêche de murmurer des mauvais succès et de se glorifier des bons, qu'elle fait descendre les grands, par la douceur et la compassion, dans la discussion charitable des besoins et des misères des petits, en leur persuadant ces maximes de l'Ecriture, que les riches sont faits pour les pauvres; que les rois, selon saint Paul (*Rom.*, XIII), sont les ministres de Dieu pour

faire du bien de sa part aux peuples, et que leur grandeur ne consiste pas tant au pouvoir de leur commander qu'au pouvoir de leur être utiles. Sans ces dispositions, se prosterner devant les pauvres et leur laver les pieds ce serait une simple cérémonie de bienséance et non pas un acte de religion; ce ne serait pas suivre l'exemple de Jésus-Christ, mais la tradition de vos ancêtres; et, quelque abaissement extérieur qui parût, ce serait représenter, tout au plus, mais non pas imiter l'humilité de Jésus-Christ. Cependant les grands y sont obligés, je vous l'ai fait voir; mais c'est en cela que consiste leur véritable grandeur.

SECONDE PARTIE.

L'humilité que je vous propose est une vertu qui n'a point de faste, mais elle n'a point de bassesse : ses actions sont simples et modestes, mais ses effets et ses récompenses sont magnifiques; et, si elle n'excite pas l'admiration des hommes, elle attire les grâces de Dieu, qui, selon l'Ecriture, *résiste aux superbes et répand ses faveurs sur ceux qui sont humbles* (*Jacob.*, IV).

L'Esprit de Dieu confirme cette vérité par la bouche du plus sage de tous les rois (*Prov.*, XXV) lorsqu'il dit que l'humiliation suit le superbe et que la gloire est le partage de l'humble de cœur. Le superbe ne cherche point à faire de bonnes actions; il n'en veut faire que d'éclatantes. Il aime la réputation de la vertu et néglige la vertu même; il ne s'étudie point à régler sa raison, mais à tourner celle des autres à son avantage; il cherche son repos au milieu d'une troupe de flatteurs intéressés qui l'environnent et qui le louent; moins en peine de ce qu'il doit devenir après sa mort que de ce qu'on dira de lui pendant sa vie, par de fausses vertus il veut s'établir une fausse réputation; il affronte le péril et la mort même pour je ne sais quelle vanité qu'il croit pouvoir faire passer après lui dans la mémoire des hommes. Ainsi il confesse tacitement qu'il a besoin d'une gloire qui lui manque et qu'il cherche hors de lui-même; et, s'assujétissant au jugement incertain des hommes, il se rend esclave de ceux-là même au-dessus desquels il veut s'élever. L'humble, au contraire, ne pense qu'à ce que Dieu juge de lui. *Sa gloire*, selon saint Paul, *est le témoignage que lui rend sa conscience* (II *Cor.*, I); il se défie de lui-même, mais il met son espérance en Dieu, fondé sur la fermeté de ses paroles et sur la fidélité de ses promesses; et, lorsqu'il reconnaît qu'il n'est rien et qu'il ne peut rien, animé d'une sainte confiance, il dit, avec l'Apôtre, *que sa force se consomme en son infirmité, et qu'il peut tout en celui qui le fortifie* (II *Cor.*, XII).

De sorte qu'il est vrai de dire, avec saint Augustin, qu'encore que l'orgueil et l'humilité soient opposés, ils ont pourtant quelque ressemblance, et que, comme il y a dans l'orgueil un certain poids qui l'abaisse vers la terre, il y a dans l'humilité je ne sais quoi de grand et de magnanime qui élève l'homme au-dessus de lui-même, avec cette différence, pourtant, que l'orgueil cache une véritable bassesse sous une grandeur imaginaire, et que l'humilité renferme une véritable grandeur sous une bassesse qui n'est qu'apparente.

Pour éclaircir cette vérité, remarquez que, selon les Pères, l'homme orgueilleux commet trois espèces de lâchetés : il est injuste, il est infidèle, il est ingrat. Il s'attribue une gloire qui ne lui appartient pas, c'est une injustice; il se révolte contre une autorité à laquelle il doit être soumis, c'est une infidélité; il veut jouir des biens qu'il a reçus comme des biens qui lui sont propres, c'est une ingratitude. C'est une âme basse qui cherche de l'honneur et qui n'en a point; qui, ne trouvant en elle que misères, s'agrandit comme elle peut par des larcins de gloire qu'elle fait à Dieu, et qui, ne pouvant porter un peu de fortune fragile, s'élève contre son Souverain et se sert des bienfaits qu'elle en a reçus pour offenser son bienfaiteur. L'humilité inspire des sentiments tout contraires, elle fait que les grands adorent la grandeur de Dieu, qu'ils obéissent à la loi de Dieu, qu'ils reconnaissent les grâces de Dieu, en quoi consiste la gloire solide et la véritable générosité.

Car, comme le comble de la perfection et de la grandeur de Dieu est fondé sur son indépendance, sur l'avantage qu'il a de suffire seul à lui-même et sur l'heureuse nécessité de se posséder comme son unique et souverain bonheur : la perfection de l'homme, au contraire, est fondée sur sa dépendance et sur la soumission qu'il rend à Dieu, parce que c'est l'ordre naturel de la créature à l'égard du Créateur; que c'est le premier culte et le premier tribut qu'elle lui doit, et qu'elle participe d'autant plus à ses grâces qu'elle est plus soumise à ses volontés. Vous le savez, messieurs, c'est une louable ambition que celle de servir les rois; on préfère à la plus douce liberté cette honorable servitude : les charges et les dignités, auprès d'eux, c'est la même chose; les services qu'on leur rend sont des titres d'honneur et portent avec eux leur récompense; on souhaite, on brigue, on achète à grand prix l'honneur d'approcher de leurs personnes, soit pour admirer de plus près les vertus du prince, soit pour être plus près à recueillir les grâces qui tombent autour du trône, soit pour se rendre plus considérables par l'éclat et par la protection qu'ils en reçoivent.

Ce que je dis à l'égard des souverains ne dois-je pas le dire des souverains à l'égard de Dieu? Leur grandeur est leur dépendance, et ils ne règnent jamais plus glorieusement que lorsqu'ils se font gloire d'être eux-mêmes les humbles sujets de celui qui, selon saint Paul, est le chef de toute principauté (*Coloss.*, II), et que, jetant leur couronne au pied du trône de Dieu, comme ces anciens de l'Apocalypse, ils reconnaissent qu'ils ne sont rien, s'ils ne sont unis par des liens de charité et d'humilité chrétienne, à cette majesté suprême qui les a faits tout ce qu'ils sont (*Apoc.*, IV).

La raison qu'en donne saint Augustin,

c'est qu'il n'y a rien de si trompeur que l'orgueil : il fait qu'on se resserre honteusement et qu'on s'anéantit lors même qu'on tâche de s'étendre et de s'agrandir dans son imagination. Oui, messieurs, tout homme qui cherche sa propre gloire perd celle qu'il reçoit de Dieu ; il se réduit à un bien particulier et imaginaire, et se prive de la part qu'il aurait au bien souverain et universel; il borne son ambition à soi-même par une vaine complaisance au lieu de porter ses désirs jusqu'à Dieu par une piété solide; et, pour une ombre et un fantôme de gloire, il abandonne une gloire effective et réelle, je veux dire la gloire de Dieu même, qui est le partage de l'humilité chrétienne.

Suivant ce principe, plus on se dépouille de soi-même plus on est rempli des grâces du ciel; à mesure qu'on reconnaît son néant on entre pour ainsi dire en société de grandeur avec Dieu. Si vous êtes en cet état, jouissez innocemment de la gloire de Dieu même. Ce n'est pas une usurpation que vous faites, c'est une grâce que vous recevez ; ce n'est pas vous qui vous élevez jusqu'à Dieu par une présomption sacrilége, c'est Dieu qui descend jusqu'à vous par une compassion charitable; ce n'est pas vous qui entreprenez sur ses droits, c'est lui qui vous les communique. Ainsi, vous êtes grands sans être orgueilleux, au lieu que vous cessez de l'être si vous vous confiez en vos forces et en votre propre puissance.

Aussi le Saint-Esprit ne recommande rien tant dans l'Ecriture que cette heureuse dépendance. S'il ordonne d'honorer les grands, ce n'est jamais que par rapport à Dieu dont la providence les a élevés ; s'il parle de leur puissance, il leur représente toujours ou quelques-unes de leurs faiblesses, ou quelques-uns de leurs devoirs; s'il raconte leurs péchés, il ajoute la suite funeste des menaces et des châtiments. Tantôt il appelle leurs guerres *les guerres du Seigneur* (I *Reg.*, XVIII) pour les avertir que, quelques forces qu'ils assemblent, le succès dépend du Dieu des armées, qui inspire la gloire ou jette la terreur, comme il lui plaît, dans l'esprit des combattants ; tantôt il leur commande d'adresser au ciel leurs chants de triomphe, pour leur apprendre que c'est le bras du Tout-Puissant qui défait leurs ennemis, et qu'ils ne sont que les instruments de leurs propres victoires. Il ne parle de leurs conseils et de leur sagesse que comme des dons qui viennent d'en haut et qui descendent du Père des lumières; et, s'il les appelle quelquefois des dieux, ce n'est pas pour leur accorder aucune sorte d'indépendance, mais plutôt pour leur marquer qu'ils ne peuvent rien si Dieu n'agit conjointement avec eux.

D'où je tire cette conséquence, que si, par une soumission fidèle, comme ils reçoivent tout de Dieu, ils rapportent tout à lui, tout ce qu'ils font a quelque chose de glorieux et de divin. Mais, s'ils ne consacrent leurs actions par la religion et si Dieu n'en est la fin et le principe, ce qui serait de grandes vertus n'est plus que de grandes passions. Leurs guerres ne sont que d'ambitieuses entreprises, leurs victoires que d'heureuses vengeances, leur gloire qu'un état passager, leur sagesse qu'une vaine politique, et leur autorité, quelque établie qu'elle soit sur les hommes, n'est qu'usurpée sur la puissance et sur la majesté de Dieu.

Ce que j'ai dit de la dépendance où l'on doit être à l'égard de Dieu se doit entendre de l'obéissance qu'on doit à sa loi. Le Sage les unit ensemble dans son Ecclésiaste comme deux parties inséparables de l'humilité, qui font toute la grandeur des âmes chrétiennes. Ce prince, éclairé des lumières de la sagesse divine, après avoir exposé les grandes idées qu'il avait conçues du néant de toutes choses et révélé tous les mystères de la vanité des hommes, vains dans leurs pensées, dans leurs désirs, dans leurs espérances, dans leurs craintes ; pour recueillir enfin le fruit de tout son discours, il souhaite d'imprimer, dans l'esprit de ceux de son siècle et dans la mémoire de toute la postérité, cette admirable sentence : *Craignez Dieu et observez ses commandements, car c'est là tout l'homme* (*Eccles.*, XII, 13). Craindre Dieu et l'adorer avec la vénération profonde que la créature doit à son Créateur, accompagner cette crainte respectueuse d'une obéissance exacte et fidèle, voilà toute la loi, tous les devoirs et toute la grandeur de l'homme.

Mais cette humilité n'est pas encore parfaite si la reconnaissance ne la couronne. Toute la piété chrétienne se réduit à deux choses : à recevoir les grâces de Dieu et à les lui rendre ; et, comme il n'y a rien de si ordinaire que les effets de sa bonté et de sa miséricorde, il n'y a rien de si nécessaire que de lui offrir des actions de grâces sans interruption et un sacrifice continuel de louanges, suivant le précepte de l'Apôtre à ceux de Thessalonique. Car, que sont les vertus que nous recevons de Dieu? des dons excellents qui viennent d'en haut et qui doivent retourner au lieu de leur origine (*Jacob.*, I) ; ce sont des ruisseaux qui, après avoir coulé quelque temps dans les canaux étrangers, doivent remonter dans leur source; ce sont des grâces divines qui, après être sorties du sein de Dieu et avoir sanctifié les âmes, doivent se perdre heureusement dans cet abîme infini de grandeur et de sainteté, de sorte que celui-là seul peut être appelé serviteur fidèle qui, après les avoir attirés à soi par l'humilité, en renvoie toute la gloire à Dieu par la reconnaissance.

La raison de cette vérité c'est que la gloire est un bien dont la propriété n'appartient qu'à Dieu, dont il déclare qu'il ne veut entrer en aucun partage avec les hommes, se la réservant tout entière comme un tribut de son empire souverain et comme un encens destiné à ne brûler que sur ses autels. De là vient, dit saint Chrysostome, que l'homme, quelque avide qu'il soit de louanges, ne peut s'entendre louer sans rougir. Il sent une espèce de trouble qui passe du cœur sur le visage; l'âme ne sait si elle doit se recueillir en elle-même ou se répandre au dehors; il

se fait une émotion subite et comme une révolution de tout le sang : la providence de Dieu ayant laissé dans le fond même de la nature corrompue un instinct secret et un mouvement presque involontaire par lequel il témoigne visiblement que l'honneur appartient à Dieu seul, et qu'il y a de la honte à s'appliquer à soi-même et à retenir par ingratitude ce qu'on tient de sa pure libéralité.

De là vient que les saints se sont réjouis en tremblant, et que David, après en avoir donné le conseil, en veut encore inspirer le sentiment. Ce roi selon le cœur de Dieu, rappelant dans sa mémoire toutes les marques visibles de la protection du ciel sur sa royale personne, les forces de ses ennemis abattues, leurs conseils prévenus, leurs conjurations découvertes, leurs ligues rompues, leurs entreprises dissipées, leurs villes prises, et tout leur orgueil réduit à faire la guerre avec crainte; touché d'un côté du souvenir de tant de bienfaits; de l'autre, effrayé de la reconnaissance infinie qu'il doit, il s'écrie : *Hélas! que puis-je rendre au Seigneur pour tant de biens qu'il m'a faits* (*Psal.* CXV, 12)? Comme s'il disait: Mon Dieu, j'appréhende d'être accablé du poids de mes péchés, mais je crains encore plus d'être accablé du poids de vos bienfaits. Je sens que je suis faible, mais je ne crains rien tant que d'être ingrat; mes prospérités mêmes m'épouvantent : plus je connais l'excellence de vos grâces, plus je me vois sujet à la rigueur de vos jugements. Le mauvais usage du passé me fait craindre pour l'avenir que vous ne me retranchiez vos bontés, si mes péchés diminuent, et que vous ne cessiez d'être libéral, si je ne commence d'être reconnaissant.

Dans cette vue, il proteste qu'il prendra le calice du salut, qu'il invoquera solennellement le nom du Seigneur, qu'il édifiera le peuple de Dieu par ses dévotions publiques, qu'il sacrifiera une hostie de louange au milieu de Jérusalem, et que sa vie ne sera plus qu'un cercle perpétuel de vœux et d'actions de grâces, d'humiliation et de reconnaissance. Et c'est en cela que consiste la véritable grandeur des rois : parce qu'ayant reçu plus de biens, ils peuvent en offrir davantage ; et que de ce culte magnifique qu'ils rendent au Seigneur, il en revient plus d'édification à l'Eglise, plus de crédit à la religion et plus de gloire à Dieu même.

Je pourrais ici représenter à Votre Majesté, Sire, les grandes grâces qu'elle a reçues du ciel, et parcourir une longue suite d'actions glorieuses, de sagesse dans les conseils, de fermeté dans les entreprises, d'équité dans les jugements, de fidélité dans les promesses, de courage dans les guerres, de modération dans les victoires. Je joindrais à l'admiration du passé les espérances de l'avenir, et Votre Majesté, entendant les grandes choses que Dieu a faites pour elle, penserait au même temps à celles qu'elle doit faire pour Dieu. Mais laissons tant de vertus éclatantes sous les voiles de l'humilité chrétienne, dont vous les couvrez aujourd'hui, et ne retraçons pas dans votre esprit le souvenir innocent, mais importun d'une gloire que vous remettez tout entière entre les mains de Jésus-Christ.

Fasse le ciel que vous soyez aussi grand devant Dieu par votre humilité, que vous êtes grand devant les hommes par votre gloire; que vous remportiez autant de victoires sur vous-même que vous en remportez sur vos ennemis; que vous ne cueilliez de lauriers que pour en faire des couronnes au Dieu des armées; que le bruit de vos louanges, dont tout l'univers retentit, réjouisse les uns, étonne les autres, et n'importune que vous seul; et qu'au milieu de tant de grandeurs que tout le monde admire en vous, vous soyez le seul qui puissiez oublier que vous êtes grand, afin que vous le deveniez un jour dans le ciel, *où vous conduise le Père, le Fils*, etc.

SERMON XXII.

Prêché pour le jour de la consécration de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris, l'an 1685.

Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.

Vous le voulez, Seigneur, et il est juste que la sainteté règne en votre maison, dans la durée des temps (*Psaume* XCII).

Enfin, messieurs, le Seigneur, pour la gloire de son nom et pour le salut de vos âmes, par l'opération visible de ses ministres et par l'effusion invisible de son Esprit, vient de sanctifier son tabernacle. Ces murs sacrés, que sa providence a pris soin d'élever sur le fonds de la charité chrétienne, sa miséricorde les consacre aujourd'hui à sa religion et à vos usages ; et dans l'enceinte de cette église qu'il remplit de sa majesté, du haut de ces autels qu'il a choisis pour sa sainte demeure, il vous invite à venir lui rendre en sa présence les hommages qui lui sont dus et à recevoir les grâces qu'il vous a préparées.

Les autres solennités que vous célébrez vous sont communes avec le reste des fidèles, disait saint Bernard dans une pareille rencontre, mais celle-ci vous doit être d'autant plus touchante qu'elle vous est propre. C'est pour vous que s'ouvrent ces portes, que l'Ecriture appelle les portes du ciel (*Gen.*, XXVIII). Ces croix que vous voyez peintes sur ces murailles, attendent que vous les graviez dans vos cœurs. Cet encens que vous avez vu fumer et monter vers le ciel en odeur de suavité est le symbole de vos prières. C'est sur vous que doivent couler ces onctions spirituelles et saintes, qui consolent dans les tribulations et qui adoucissent les amertumes de la pénitence. Ces aspersions mystérieuses sont les larmes que vous répandrez, et comme la portion du sang de Jésus-Christ qui vous sera distribué dans ce sanctuaire. C'est ici le lieu de votre repos intérieur, la maison de votre prière, l'autel de vos oblations, le refuge de votre innocence; c'est ici que sa miséricorde vous reçoit, que son Evangile vous instruit, que

ses inspirations vous touchent, que sa discipline vous redresse ; c'est ici que vous pleurez vos péchés, que vous répandez votre cœur, que vous chantez ses louanges, que vous recevez ses bénédictions, que vous participez à ses mystères.

Tout votre culte se trouve comme recueilli dans l'étendue de ce temple, dont vous honorez la consécration ; mais le point essentiel de la fête que vous célébrez aujourd'hui, c'est votre propre consécration. Il y a un temple de Dieu, que le Saint-Esprit habite, dans le fond duquel Jésus-Christ est sanctifié, où l'on rend sans cesse au Seigneur un culte saint et spirituel, en lui offrant sur l'autel d'un cœur brûlant de l'amour divin un sacrifice d'humilité et d'action de grâces ; un temple où doit régner la pureté, et où rien de profane ne peut entrer ; et ce temple, dit l'Apôtre, c'est vous qui l'êtes. C'est de cette église extérieure et matérielle, c'est de cette église vivante et animée que je dois vous entretenir aujourd'hui (I *Cor.*, III).

Esprit-Saint, source de grâce et de pureté, imprimez dans l'âme de mes auditeurs le respect qu'ils doivent à ces lieux saints et qu'ils se doivent à eux-mêmes ; versez sur eux ces bénédictions que vous avez répandues sur cette église. Comme vous avez excité leur charité pour la construction de cet édifice, excitez leur ferveur pour pratiquer les vérités évangéliques qu'on y prêche. Vous venez de sanctifier pour eux ce nouveau temple ; détruisez en eux le vieil homme et donnez-leur un cœur nouveau, afin qu'ils se sanctifient eux-mêmes par l'impression de votre amour et par l'efficace de votre parole. C'est ce que nous vous demandons par l'intercession de la Vierge, à qui nous dirons, avec l'ange : *Ave, Maria.*

Il y a deux choses à considérer dans la dédicace d'un temple chrétien : *la cérémonie* et *le mystère*. Ce mélange de figure et de vérité, de corps et d'esprit, d'obéissance et de foi, d'observance et d'intelligence, est l'état et le caractère du christianisme. La religion de la synagogue n'était que signe et que figure, dit l'Apôtre (I *Cor.*, X). C'étaient des hommes charnels, que Dieu avait chargés d'un pesant fardeau de cérémonies, comme parle saint Augustin, qu'ils gardaient à la lettre et dont ils ne pénétraient pas l'esprit ; qui, n'étant que *des justices de la chair* (*Hebr.*, IX), comme parle saint Paul, ne pouvaient purifier leurs consciences, et n'étaient saintes proprement, que parce que c'etaient les images des vérités qui devaient s'accomplir un jour.

La religion du ciel n'est que révélation et vérité, sans ombre et sans figure. Tous les voiles sont levés, et Dieu se manifestant à ses élus tel qu'il est, non plus en représentation et en énigme, mais à découvert et face à face, les transforme en lui, en les remplissant de sa vérité et de son amour. Mais la religion de l'Eglise et du christianisme est mêlée de ces deux états. Nous tenons à la terre par l'infirmité de nos corps mortels, et nous avons besoin des figures et des signes de l'ancienne loi ; mais nous tenons à Dieu par la fermeté de notre foi, et nous devons connaître les vérités de la nouvelle. Nous passons par les choses sensibles, mais c'est pour aller aux spirituelles et éternelles ; notre culte est dans nos mains, sur nos lèvres et dans nos yeux, mais son origine et son principe est dans nos cœurs. Nous nourrissons notre piété par les cérémonies extérieures que l'Eglise a instituées, mais nous l'établissons sur les vertus intérieures que l'Esprit de Dieu forme en nos âmes. Comme il y a en nous un homme du dehors, qui se prosterne, qui offre, qui prie, il y a un homme du dedans, qui aime, qui adore, qui remercie. La loi nous apprend qu'il faut purifier tout ce qui doit servir à Dieu dans ses sacrifices, et la conscience nous avertit que notre soin principal doit être de nous purifier et de nous sacrifier nous-mêmes. Ce qui me donne lieu de vous faire voir dans ce discours : 1° la sainteté qu'acquiert cette église par sa consécration extérieure ; 2° la sainteté que vous devez acquérir par une consécration intérieure. Voilà tout le sujet de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est de la grandeur et de la majesté de Dieu d'avoir des lieux consacrés à son nom, où il répande ses grâces sur les hommes, et où les hommes lui rendent leurs hommages de religion. Comme il y a des temps marqués par sa Providence pour l'accomplissement de ses mystères, il y a de même des lieux choisis pour en faire la distribution et l'usage, et c'est là qu'il faut pratiquer le culte divin. *Gardez-vous*, disait la loi, *d'offrir partout indifféremment vos holocaustes ; mais* seulement *dans les lieux que le Seigneur votre Dieu a destinés* pour ses ministères (*Deut.*, XII) ; et ne voyons-nous pas dans l'Ecriture, des rois estimables par leur vertu et par leur piété, blâmés de Dieu pour *n'avoir pas détruit les hauts lieux* (III *Reg.*, XXII, 44) ; c'est-à-dire pour avoir laissé par une tolérance criminelle immoler des victimes dans des endroits non consacrés, où, quoiqu'on les offrît peut-être au vrai Dieu, on ne les offrait pas dans l'endroit qu'il avait marqué, et si ce n'était pas idolâtrie, c'était au moins une espèce de profanation et un défaut d'obéissance. Car encore que *le monde et toute son étendue soit au Seigneur* (*Psal.* XXIII) ; *qu'il remplise le ciel et la terre* (*Jerem.*, II) ; *que sa sagesse atteigne avec force et avec douceur d'un bout à l'autre de l'univers* (*Sap.*, VIII) ; qu'il soit juste que notre âme le bénisse partout, parce que tout est sous sa protection et de son domaine, et qu'il n'y ait point d'endroit où sa providence ne veille, où sa puissance n'agisse, où ses grâces ne puissent descendre, d'où nos oraisons ne puissent monter ; il est certain qu'il y a des lieux destinés particulièrement pour l'adoration, pour la prière, pour le sacrifice et les sacrements ; et que comme Dieu a des vases d'élection qu'il a comme scellés de son sceau pour les usages et les services de son Eglise, il a de même des maisons d'élection

où il met son nom et où il établit sa demeure (*Deut.*, XII).

Or, ces temples doivent être saints; il faut qu'il y ait de la proportion entre ce qui regarde le culte de Dieu et Dieu même; rien de profane, rien d'impur ne doit entrer dans son sanctuaire; l'esprit du sacerdoce et des ministères vivants est une sainteté de mœurs et d'action qui les unit à Dieu et les sépare de toute corruption du siècle; et l'état des églises matérielles et des ministères inanimés est une sainteté de consécration et d'usage par laquelle ils deviennent propres à la religion, et ne peuvent plus être employés au service du siècle et aux besoins des hommes. C'est ainsi que l'Eglise appartient à Dieu par nécessité et par bienséance; et comme le Seigneur de la maison est saint, il faut aussi que *la maison du Seigneur soit sainte* (I *Cor.*, III).

Je dis de plus, que les temples des chrétiens doivent être sanctifiés, parce qu'ils renferment une hostie pure et sans tache. C'est là que Jésus-Christ s'offre pour nous et nous offre avec lui à son Père, prêtre et victime, sacrifice et sacrificateur tout ensemble. C'est là qu'il s'expose à la vue et à l'adoration des peuples, et qu'après avoir été le prix de notre rédemption, il devient le spectacle de notre foi et l'objet de notre amour et de notre reconnaissance. C'est là qu'il se donne à nous comme une nourriture céleste qui fait croître nos bons désirs, et qui fortifie notre âme contre les tentations et les traverses de la vie. Quelle pureté est donc requise à tout ce qui le touche, à tout ce qui l'approche, à tout ce qui le conserve et qui le renferme! si le tabernacle où reposait l'arche et les vaisseaux du ministère, eurent besoin d'être purifiés par les consécrations du Testament, comme parle saint Paul (*Hebr.*, IX, 23); Si ces images des choses célestes devaient être si pures, que sera-ce des choses célestes mêmes? Si le sang des animaux immolés à Dieu ne devait tomber que sur une terre bénite et sainte, le sang de l'Agneau sans tache qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés, serait-il offert dans des lieux indifférents ou profanes? Ces hosties serviles et grossières étaient ainsi respectées, et cette hostie libératrice et divine ne le serait pas? On aurait puni dans la loi celui qui eût sacrifié hors des lieux sacrés, quelle précaution d'honneur et de pureté doit-on apporter pour les lieux où l'on immole Jésus-Christ, qui est la fin de tous les sacrifices?

Disons donc que les églises de Jésus-Christ doivent être saintes. Ces murailles, direz-vous, ces pierres, ce corps d'édifice, ouvrage de la main et de l'industrie des hommes? Oui, disait saint Bernard, pourquoi n'appellerai-je pas saintes ces pierres que la charité et la religion ont assemblées avec tant de zèle, que la main des pontifes a bénites avec des cérémonies si vénérables et si touchantes, qui retentissent du chant des louanges de Dieu et du récit de ses Ecritures· où l'on garde les précieuses reliques de ses martyrs, et où l'on sent la protection de ses apôtres; où les anges veillent incessamment à la garde du tabernacle, où se rassemble le peuple chrétien, où se réunit la dévotion des âmes fidèles et où Jésus-Christ réside lui-même sur ses autels?

Et c'est de cette considération que doit naître cette sainte frayeur et ce profond respect dont nous devons être touchés à l'entrée de nos églises. Vous trembliez, patriarche béni de Dieu et rempli de la foi des vérités futures que nous voyons accomplies au milieu d'un champ, où Dieu vous apparut en songe une seule fois; vous vous écriez : *Que ce lieu est* saint et *terrible* (*Gen.*, XXVIII)! Et nous, à qui les mystères ont été révélés, et qui voyons notre Dieu présent et comme établi parmi nous jusqu'à la consommation des siècles, nous sommes dans l'église où il demeure et où il s'immole pour nous avec aussi peu de respect que si nous étions dans un champ.

On y entre sans humilité et sans retenue, on court aux solennités plus pour le spectacle que pour la religion. Au lieu de se faire une instruction et une occupation de piété, on se fait un jeu et un amusement de ce qu'on y voit. Tout chargé qu'on est de péchés, on foule insolemment le seuil de ces portes sacrées, selon le langage du prophète (*Sophon.*, I, 9). On affecte des distinctions d'honneur et de qualité dans ces lieux où doit s'anéantir toute gloire humaine. On se jette dans la foule pour être témoin des cérémonies plus que pour être participant des grâces célestes. On force jusqu'aux saints balustres, non pas par un empressement de dévotion, mais par une indiscrétion et un emportement de curiosité. On y apporte un cœur mondain, et lors même qu'on parle à Dieu par de froides et vaines prières, on s'entretient avec soi-même du projet de ses vanités. Enfin, on se fait un scrupule de n'y pas venir, et l'on ne s'en fait point d'y venir traîner ses iniquités, sans componction et sans repentir.

Que dirai-je de ces impiétés qui s'y commettent tous les jours à la vue même de Jésus-Christ, qui, tout invisible qu'il est, n'en est pas moins adorable; de ces profanes discours qui, rompant le saint et vénérable silence des sacrés mystères, après avoir troublé par un murmure importun la piété des fidèles, vont jusque dans le sanctuaire interrompre l'attention des ministres qui servent à l'autel, et du prêtre qui y sacrifie; de ces airs inquiets et de ces postures indécentes qui scandalisent les gens de bien, et qui sont, selon la parole de Jésus-Christ, la désolation des lieux saints où les anges assistent avec tremblement et avec crainte? Que dirai-je de ces affectations de voir et d'être vu, qui font dans la maison du Seigneur comme un trafic et un commerce de regards impurs et de pensées criminelles? On voit, et l'on ne peut voir sans indignation des chrétiens, si j'ose leur donner ce nom, qui fléchissant un genou ou tous les deux avec peine, lorsqu'on propose Jésus-

Christ à l'adoration des fidèles, semblent lui disputer l'hommage qui lui est dû, et se roidir contre leur conscience et contre ce peu de sentiment de religion qui leur reste. On voit des personnes mondaines, plus parées que les autels dont elles s'approchent, étaler sans pudeur et sans retenue un luxe et des parures indécentes aux yeux de Jésus-Christ pauvre et humilié dans le sacrement de l'Eucharistie. On voit des pécheurs qui, laissant aller leur cœur et leurs yeux, vont entretenir et rallumer peut-être leurs passions en ces lieux où l'on devrait les étouffer et les éteindre, et commettre de nouveaux péchés devant ces tribunaux où on les confesse et où on les pleure. Il arrive que les moyens de notre salut deviennent les instruments de notre perte, que l'Eglise, qui est le lieu de notre sanctification, devient le théâtre de nos désordres, que nos oraisons se convertissent en péché, que le sacrifice même de Jésus-Christ, qui est une source de grâces, devient un sujet de condamnation, et que rien dans son jugement ne nous rendra peut-être plus coupables que d'être entrés dans son temple et d'avoir assisté à ses mystères.

Grâces à Jésus-Christ, je parle dans une paroisse bien ordonnée, où le peuple est instruit de ses devoirs, où la vigilance du pasteur et la docilité du troupeau font régner l'ordre et la discipline, et où l'on ne sait ni souffrir, ni commettre de tels désordres. Mais en quelque endroit qu'ils arrivent, c'est à vous, prêtres du Seigneur, si le zèle de sa maison vous touche, d'arrêter ces profanations par des corrections charitables, mais pourtant sévères. C'est à toi, chrétien, qui que tu sois, dit saint Augustin, d'avertir ton frère : si ton humilité te retient, ta foi et ta religion t'autorisent. Comme pour l'honneur du prince et de la patrie tout homme est soldat : pour l'honneur de Dieu et de l'Eglise, tout chrétien est prêtre et doit, ou corriger ce qui le fait gémir, ou du moins gémir de ce qu'il ne peut corriger.

Mais revenons à la dignité et au mérite de nos églises. Elles sont saintes, elles doivent nous être vénérables, parce qu'elles sont comme le centre de l'unité et de la communion des prières chrétiennes. Comme il n'y a point de précepte qui nous soit plus recommandé ni plus nécessaire que celui de la charité envers Dieu et envers nos frères ; il n'y a point dans le christianisme, d'usage plus ancien et plus autorisé que les assemblées et la convocation des fidèles dans les maisons d'oraison, parce que reconnaissant leur faiblesse et la dépendance générale qu'ils avaient de Dieu, ils s'excitaient à le servir et à l'aimer par une sainte émulation ; et que d'ailleurs ayant besoin des mêmes grâces et s'adressant au même Père, ils s'unissaient dans le même esprit et s'assistaient les uns les autres dans leurs désirs et dans leurs demandes (*I Joan.*, I).

C'est ainsi que les apôtres *étaient dans un même lieu* dans l'attente du Saint-Esprit (*Act.*, II), liés ensemble dans l'unité et dans la ferveur et la persévérance de la prière. C'est ainsi que dans les plus grandes tribulations de l'Eglise, elle n'a pas laissé de faire un corps et une société d'adoration et d'invocation dans ces retraites souterraines, où ils allaient rallumer leur foi et leur courage pour le martyre, et où ils voyaient leur temple et leur tombeau tout à la fois. C'est la pratique de la religion chrétienne, parce que c'est un culte de charité. Nous sommes unis et rassemblés en Dieu, et c'est par cette union de cœur et par cette communion de prière que Jésus-Christ nous purifie tous par son sang. Jésus-Christ étant le maître et le docteur de la paix et de l'unité, dit saint Cyprien, nous a enseigné de prier ensemble. *La véritable oraison chrétienne est l'oraison publique et commune. Nous prions, non pas pour un seul homme, mais pour tout le peuple, parce que parmi nous, tout le peuple, par le lien de la paix, n'est qu'un seul homme.*

Or, messieurs, c'est l'Eglise qui est cette maison de prière; le prophète l'avait dit, et Jésus-Christ même l'a confirmé (*Marc.*, XI); mais surtout de prière commune où s'assemblent les serviteurs d'un même Dieu qui, n'ayant qu'une même foi, une même espérance, une même crainte, une même joie et un même esprit, n'ont aussi qu'une même voix et un même gémissement pour prier leur commun Seigneur et leur commun Père. C'est dans ces offices publics de religion qu'une paroisse entière se sanctifie, qu'on se réunit pour exposer les besoins spirituels de chacun en particulier, et de tous ensemble, qu'on se joint et qu'on se commet les uns les autres pour obtenir grâce, que chacun demande pour soi et intercède pour autrui, que les dons célestes qui se distribuent séparément appartiennent pourtant à tous; que ceux qui ont reçu ne s'élèvent point, mais se communiquent à leurs frères, et que ceux qui n'ont pas reçu ne s'abattent point, mais participent au bonheur des autres.

C'est dans ces assemblées qu'on amasse des richesses spirituelles. Si vous êtes justes, vous aurez le mérite de la charité en priant pour les pécheurs, et de l'humilité en vous mêlant avec eux. Si vous êtes pécheurs, en joignant vos prières à celles des saints, la miséricorde qui serait refusée à votre indignité, sera accordée à leur innocence. Si vous êtes dans une médiocrité de vertu, vous jouirez par le droit de la charité des fruits et des avantages de ceux dont vous ne pouvez suivre la justice. Si vous êtes faibles et pressés par les tentations, vous tomberiez seuls, mais la force des autres vous soutiendra, *et votre âme sera conservée* et liée *comme dans le faisceau des vivants* (*I Reg.*, XXV, 29), comme disait à David cette femme inspirée de Dieu. Si vous êtes pauvres des dons de la grâce et de la fortune, l'abondance des riches suppléera à votre indigence.

C'est pour cela qu'on prie en commun,

qu'on érige des paroisses, que l'on consacre des temples à Dieu, et cependant s'empresse-t-on pour assister aux messes et aux services de paroisse, quoique les conciles l'aient si absolument ordonné? Quelles froides excuses ne cherche-t-on pas pour s'en dispenser? la longueur de la prière lasse, l'instruction ennuie, l'heure incommode, la foule importune. On croit que ce sont là des dévotions du petit peuple, et qu'il faut laisser aux bonnes gens à suivre ces vieilles coutumes. On s'estimerait déshonoré si l'on se rencontrait au prône, quoiqu'on ignore les principes et les éléments de sa religion. On va tantôt dans une église, tantôt dans une autre selon son caprice, content de quelques prières récitées négligemment et d'une messe peut-être dite à la hâte et entendue sans attention.

Que dirai-je de ces chapelles domestiques, dressées ordinairement dans des endroits peu décents et peu honorables; où, contre l'ordre des canons et des lois ecclésiastiques, on assujettit à ses commodités et à ses heures Jésus-Christ même; où on lasse la patience d'un prêtre qu'on fait attendre au pied de l'autel sans discrétion, et où l'on fait enfin offrir le saint sacrifice, sans autre raison que celle de flatter la délicatesse, ou de satisfaire l'humeur d'une femme bizarre et paresseuse? Dans des siècles plus éclairés ou plus heureux on ne cherchait pas ainsi ses aises dans sa dévotion; le corps de Jésus-Christ qu'il nous a laissé pour nous lier et pour nous unir ensemble par la société des prières et de l'oblation divine, n'avait pas accoutumé de se donner à des particuliers et en cachette. Les messes et les instructions pastorales étaient des disciplines indispensables, et l'on aurait cru manquer au respect qu'on devait aux temples sacrés que de célébrer les saints mystères hors de leur enceinte.

C'est dans ces lieux choisis que le Saint-Esprit qui souffle comme il veut et où il veut, a mis le dépôt et le trésor des bénédictions spirituelles. C'est dans cet heureux désert que doit couler sur vous la manne des consolations célestes. C'est dans cette terre promise que vous devez établir vos espérances et votre paix dans le cours de cette vie présente. Jouissez, messieurs, de la grâce que Dieu vous a faite en consacrant ce temple, où il recevra vos vœux, où il exaucera vos prières. Votre joie est sainte et raisonnable, mais toute raisonnable et sainte qu'elle est, elle serait vaine si, comme cette église est consacrée à Dieu pour vous, vous ne travailliez à vous consacrer intérieurement à Dieu dans cette église.

SECONDE PARTIE.

Comme la foi doit être la règle universelle des chrétiens, et qu'au travers des signes des sacrements visibles, ils doivent pénétrer les mystères et les vérités invisibles, il est certain que dans la dédicace des temples et dans la consécration des autels, leur principale vue doit être, qu'ils soient eux-mêmes les temples et les autels du Dieu vivant, et que ce qui se fait extérieurement en ceux-là par les purifications de la loi de Jésus-Christ, s'accomplisse intérieurement dans ceux-ci par les opérations de la grâce (*Aug. serm.* 255 *de Temp.*). Car encore que ces édifices soient saints et agréables à Dieu, nos corps néanmoins et nos cœurs lui sont infiniment plus précieux, parce que les premiers sont les ouvrages des hommes, et que les seconds sont les ouvrages du Créateur.

Vous êtes des pierres vivantes, dit l'Apôtre, *une maison spirituelle, un sacerdoce saint, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jésus-Christ* (I *Petr.*, II); pour nous apprendre que nous avons comme un corps de religion au dedans de nous, que nous sommes tout ensemble le temple, les adorateurs, les prêtres et les victimes; qu'il y a en nous une demeure et une habitation secrète de Dieu, un culte d'esprit et de vérité, et une immolation des sentiments de notre cœur et des puissances de notre âme, lorsque nous sommes unis à Jésus-Christ, auteur du véritable sacrifice, du véritable sacerdoce, de la véritable adoration, et de la véritable justice.

Ainsi, mes frères, la maison de notre prière, c'est l'Eglise, et la maison de Dieu, c'est nous-mêmes (*Aug. serm.* 16). Nous sommes ces pierres vivantes formées par la foi, polies par les instructions, affermies par l'espérance, liées et enchâssées par la charité, fondées sur Jésus-Christ qui est la pierre angulaire, réprouvée des hommes mais choisie de Dieu. Notre édifice s'élève insensiblement durant le cours de notre vie mortelle, par la pratique des vertus, par la sainteté des pensées, par l'efficace des prières, par l'usage des sacrements. Jésus-Christ, pontife des biens à venir, comme parle l'Apôtre, le consacre invisiblement, il le lave et le purifie par l'eau du baptême et par les larmes de la pénitence. Il y grave sa sainte loi par la prédication de sa parole, il y imprime sa croix par la méditation de sa patience, il y répand ses onctions par les secours de sa grâce et de sa miséricorde. Il y allume le feu sacré par l'infusion de son amour, il l'illumine par la connaissance et l'inspiration de ses vérités, il le soutient par sa puissance et par ses bénédictions jusqu'à ce qu'enfin il achève de le dédier dans l'éternité de sa gloire.

Mais comme c'est dans les temples matériels que se forme et se consacre ordinairement ce temple intérieur et spirituel, il ne faut y entrer que pour acquérir la sainteté *avec une pureté d'intention, avec une pureté de mœurs, avec une pureté d'affection*; trois réflexions que je vous prie de faire avec moi.

Je dis pureté d'intention dans la vue seule de notre salut; car, comme dit saint Bernard, les églises sont établies pour nos corps, nos corps sont faits pour nos âmes, et nos âmes pour le Saint-Esprit qui habite en elles. Il faut donc s'arrêter à ce que cet Es-

prit demande de nous et opère en nous et c'est notre sanctification. C'est pour cela que Dieu réside en ces lieux saints, ajoute le même Père, et que les hommes s'y assemblent en son nom. Car, encore qu'il contienne tout, qu'il dispose tout, qu'il remplisse tout, il agit différemment, selon les dispositions différentes des endroits où il agit. Il est dans les méchants, dissimulant et les attendant à pénitence; dans les bons, produisant ou conservant en eux la justice; dans les bienheureux, les nourrissant de sa vue et de son amour; dans les damnés, punissant en eux l'opiniâtreté et la malice. Il est dans le ciel comme un époux, et bienheureuse l'âme qui y sera introduite! Il est dans l'enfer comme juge, et l'Ecriture nous enseigne qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Il est dans les églises comme Père, et Père des miséricordes, sanctifiant les justes et appelant les pécheurs à leur salut.

Il semble que chacun veuille répondre à ses intentions. Grâces à Jésus-Christ, les églises ne sont pas désertes, et nous n'avons plus sujet de nous plaindre avec le prophète (*Jerem.*, I), que personne ne vient à la solennité. Mais sondons un peu à quel dessein chacun y vient. La plupart pour y faire des prières intéressées, pour avoir des richesses, pour se garantir des dangers, pour la santé de leurs proches, pour l'établissement de leur maison, pour une dignité séculière qu'on brigue. On porte jusque sur l'autel ses cupidités et ses passions; et par un aveuglement déplorable on vient souvent demander à Dieu ce qu'on n'oserait demander au monde. On veut qu'il accorde ce qu'il a défendu de souhaiter. On veut rendre sa miséricorde complice des mauvais desseins, et l'on lui fait des vœux, dont la plus grande punition serait qu'ils fussent exaucés. Combien y en a-t-il qui y viennent par bienséance pour conserver un peu de réputation, pour s'établir une fausse paix, pour s'accommoder à l'usage et à la coutume, et pour n'offenser pas par une singularité scandaleuse le monde qui, tout déréglé qu'il est, se pique encore de quelque régularité et veut qu'on ait du moins des apparences de religion. Combien y en a-t-il qui ne connaissent qu'un culte extérieur et tout humain, qui glorifient Dieu des lèvres et qui s'en éloignent du cœur; qui, abandonnant leur esprit à des distractions volontaires, parlent sans penser, prient sans le savoir, et veulent que Dieu les écoute, lorsqu'ils ne s'écoutent pas eux-mêmes, dit saint Cyprien. Combien y a-t-il de personnes qui se font un art de la dévotion, qui donnent dans tous les desseins de piété qui peuvent leur attirer de la gloire et de l'estime; qui se font honneur de tout, des méthodes d'oraison qu'elles suivent, des églises qu'elles fréquentent, de la réputation des directeurs qu'elles ont choisis; qui sont toujours dans les endroits de l'église les plus regardés, et qui ne s'approchent de Dieu que pour être vues des hommes? Combien y en a-t-il qui viennent à l'église par contrainte, à qui les grandes fêtes sont à charge, et qui regardent comme un joug pesant la nécessité d'entendre un sermon ou une grande messe? N'est-ce pas abuser des choses saintes?

Nous ne devons entrer dans le temple de Dieu que pour nous rendre saints devant lui. Il semble que tout ce qu'on voit nous invite à cette sanctification. Ces fonts sacrés nous rappellent à l'origine de notre foi et de notre régénération spirituelle, et nous font ressouvenir de la grâce et des obligations de notre baptême. Ces autels nous enseignent que nous avons un cœur où Jésus-Christ veut reposer, et où nous pouvons offrir autant de sacrifices que nous avons de passions qui nous environnent. Ces tribunaux de la pénitence ne nous invitent-ils pas à gémir dans la vue de nos péchés et à replonger ces Egyptiens dans la mer Rouge, je veux dire dans le sang de Jésus-Christ? Cette chaire ne nous prêche-t-elle pas elle-même, que nous sommes des créatures nouvelles engendrées de la parole de la vérité; et cette divine et adorable eucharistie ne nous oblige-t-elle pas à venir et à paraître, non-seulement avec une grande pureté d'intention, mais encore avec une grande pureté de mœurs?

Rien ne rend l'Eglise plus sainte, ni plus vénérable que le sacrifice de Jésus-Christ qu'on y offre, et rien ne nous engage davantage à nous purifier, que l'honneur que nous avons d'y assister et d'y participer. Car comme il est vrai que le Fils de Dieu n'a pu rendre à son Père un plus parfait hommage, qu'en s'offrant une fois en sacrifice sur la croix, et avec lui le corps de son Eglise et chacun de ses élus en particulier, comme il est vrai qu'il s'offre encore tous les jours au saint autel par les mains des prêtres; que l'Eglise, par une même action, l'offre aussi tous les jours, et avec lui s'offre elle-même et tous ses enfants; et que les fidèles par leur présence à cet adorable mystère coopèrent à cette action toute divine et toute sainte, et joignent l'oblation qu'ils font d'eux-mêmes à celle de Jésus-Christ et de toute l'Eglise : il est vrai aussi, qu'il n'y a point dans toute la religion d'action plus sainte, plus digne de Dieu qui lui soit plus agréable, qui soit plus puissante et qui doive attirer plus de grâces, que d'assister dignement et saintement au saint sacrifice, selon l'esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise.

Quelle doit donc être la pureté de vie d'un chrétien, qui, exerçant tous les jours le sacerdoce spirituel et intérieur dont parle saint Pierre, dans l'oblation qu'il fait de Jésus-Christ, et se servant lui-même de victime spirituelle et vivante dans l'oblation que Jésus-Christ fait de lui, ne devrait jamais avoir fait d'action qui ne répondît à la dignité du sacrificateur et à la sainteté de l'offrande? Sondez donc votre conscience toutes les fois que vous vous présentez dans l'Eglise aux sacrés mystères. Croyez-vous que ce désir que vous avez de paraître, que ces préférences que vous vous donnez incessamment, que

ces airs hautains et superbes dont vous traitez les pauvres et les malheureux, puissent entrer en unité de sacrifice avec Jésus-Christ humilié? Pensez-vous que ce ressentiment ou cette haine invétérée que vous conservez dans votre cœur, puisse entrer dans l'oblation de Jésus-Christ, qui a prié pour ses ennemis et qui vous a recommandé de vous réconcilier avec les vôtres avant que d'approcher de ses autels pour y porter vos offrandes? Pensez-vous qu'il veuille offrir à son Père un corps souillé d'impureté, conjointement avec une chair vierge et née d'une mère vierge? En quel endroit de son sacrifice, qui n'est partout que charité et miséricorde pour nous, pourrait entrer votre dureté envers les misérables qui implorent votre assistance?

On croit, et cette erreur est répandue dans le christianisme, qu'il n'est ordonné de se juger et de s'éprouver, que lorsqu'on est près de communier. On fait alors soi-même quelques efforts sur son esprit; on se réveille un peu de son assoupissement, on convient qu'il faut quelque pureté, on entre dans l'église avec un air plus humilié. Mais lorsqu'on y assiste tous les jours, on se permet tout, on ne s'abstient de rien, et cependant l'Eglise ancienne nous enseigne qu'il ne faut guère moins de disposition pour assister au saint sacrifice, que pour recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ; que ce n'était pas une moindre action d'offrir avec le prêtre le corps du Sauveur, que de le recevoir de la main du prêtre; qu'il fallait aussi bien trembler avant la communion spirituelle, qu'avant la communion sacramentelle, et que comme les catéchumènes ne méritaient pas encore d'être admis à ces saints mystères, ceux qui avaient perdu la grâce de leur baptême, ne mériteraient plus d'y être reçus.

Je sais que l'Eglise les souffre et les oblige même d'y assister; mais elle entend que ce soit dans un esprit d'humiliation et de pénitence. Elle souhaite que la présence de Jésus-Christ réveille leur foi, et que cette sainte hostie se chargeant de leurs péchés, les consume et les abolisse; elle prétend que, comme ils ne peuvent être des victimes de charité, ils soient des victimes de contrition et de douleur; qu'ils soient présents comme des criminels dont elle demande la grâce, et comme des membres morts qu'elle tâche de ranimer, en attirant sur eux par ses prières quelque souffle de l'esprit de vie, dont la plénitude est en Jésus-Christ, qu'elle offre à Dieu en hostie de propitiation pour leurs péchés.

Il faut donc non-seulement une pureté de mœurs, mais encore une pureté de cœur et d'affections. Saint Augustin remarque que, comme il y avait deux autels dans le temple de Salomon : l'autel du dehors, où l'on égorgeait les victimes; l'autel du dedans, où l'on offrait des parfums : il y a de même deux autels en nous, notre corps, notre cœur; que nous devons offrir sur l'un, par la mortification et la pénitence, toutes sortes de bonnes œuvres; que nous devons envoyer de l'autre vers le ciel les parfums odoriférants de toutes sortes de saintes pensées; et que c'est alors que nous célébrerons avec joie la fête de la consécration du saint autel, quand nos corps et nos cœurs seront purs devant la majesté divine; quand le feu de l'autel, qui est son esprit, aura consumé tout ce que la chair et le sang peuvent produire en nous d'opposé à la pureté qu'il nous demande, et à la sainteté de ce temple vivant et spirituel qu'il nous a promis de former au fond de nos cœurs. C'est ainsi que nous devons assister à ce redoutable sacrifice, lorsque dans la cérémonie dont elle accompagne la consécration de l'autel, elle demande à Dieu que cet autel soit toujours honoré d'un culte divin et spirituel; que ceux qui en approcheront deviennent eux-mêmes des hosties de Jésus-Christ; qu'ils s'efforcent de détruire tout ce qui peut déplaire à Dieu dans leurs âmes; que l'orgueil y soit sacrifié, que la colère y soit immolée.

Il faut se purifier de toutes les affections, de toutes les inclinations, de toutes les attaches qui peuvent souiller notre cœur. L'amour de quelque chose que ce soit hors de Dieu souille l'âme; c'est un déréglement, c'est une tache. Si vous voulez être des temples de Dieu, renouvelez votre esprit, votre cœur. Vous étiez du vieil homme, dit saint Augustin (*Serm.* 256), vous ne m'aviez pas encore édifié de maison, vous étiez comme ensevelis dans vos ruines. Sortez donc de cette ancienne masure, parez-vous de vertus.

Rappelez en votre mémoire, messieurs, votre ancienne et pauvre église. Quelle peine n'aviez-vous pas de voir les restes presque effacés de la piété de vos pères! de quels yeux de pitié regardiez-vous ces autels, que le temps avait presque usés et que couvrait une indécente poussière! Combien de fois aviez-vous dit à Jésus-Christ, dans les transports d'une sainte impatience : Seigneur, *quand rebâtirez-vous ce temple?* Combien de fois, vous reprochant la propreté de vos maisons à la vue de ces ruines, avez-vous dit : *L'arche du Seigneur est dans le camp et dans les tentes, et je serai logé délicatement et superbement* (II *Reg.*, XI)! La moindre indécence vous offensait. Dieu a béni vos desseins; l'ouvrage est élevé, est consommé, est consacré. Que reste-t-il, sinon de vous y consacrer vous-mêmes? Il est vrai cependant que Dieu ne mesure pas son culte par la grandeur et par la magnificence de ces temples matériels, mais par la pureté du cœur de ceux qui y prient. La pauvreté même, disait saint Jérôme, ne messied pas à une église de Jésus-Christ pauvre et humble. Ses richesses sont dans l'efficace de ses sacrements et dans les miséricordes de Dieu, et non pas dans les lambris et les dorures des bâtiments.

Ne dites donc pas comme cet apôtre à Jésus-Christ : *Maître, regardez quelles pierres et quels bâtiments.* Il mettait dans ces magnifiques dehors, dans cette masse orgueilleuse de bâtiments toute la gloire du temple de

Dieu. Notre-Seigneur lui répond : *Voyez-vous ces grands bâtiments? ils seront tellement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre* (*Marc.*, XIII). Le temps qui dévore tout usera les édifices les plus solides; ces pierres auront le même sort; ces grandes masses, après avoir été longtemps augustes, ne seront plus vénérables que par leurs ruines. La gloire de cette église n'est pas dans l'assemblage et dans la structure des pierres. Ne dites pas : Nous avons une belle église (*Jerem.*, VII); dites plutôt : Nous avons de bons désirs, nous renouvelons notre zèle, nous assisterons avec plus de ferveur aux saints offices, nous ne perdrons pas une grâce de celles que Dieu y répandra, nous profiterons de toutes ses bénédictions, jusqu'à ce que nous puissions recevoir celles que Dieu nous prépare dans la Jérusalem céleste, où nous règnerons avec *le Père, le Fils et le Saint-Esprit.*

SERMON XXIII.

POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE.

Prêché devant le roi en sa chapelle de Versailles, en 1681.

Paraclitus autem Spiritus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis.

L'Esprit consolateur, que mon Père vous enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous inspirera tout ce que je vous ai dit (*S. Jean, ch.* XIV).

Sire, il arrive ordinairement parmi les hommes que ceux qui sortent d'un état pauvre et malheureux, et qui sont élevés à quelque degré de gloire et de fortune éminente, oublient et méprisent leurs amis, qui ont été les compagnons et les témoins de leurs misères passées. Ils éloignent de leurs yeux et de leur mémoire tout ce qui peut leur retracer l'image et le souvenir de leur malheur. Occupés de leur propre grandeur et de la complaisance qu'ils ont pour eux-mêmes, ils croient faire tort à leur dignité de s'abaisser à des amitiés qui sont devenues disproportionnées; et, soit qu'il y ait plus de peine à porter la bonne fortune que la mauvaise, parce que la vertu se recueille et se réunit dans l'adversité, et qu'elle se dissipe et se relâche dans le bonheur, soit que l'égalité soit de l'essence des faibles amitiés humaines, ils quittent leurs amis en quittant leur condition, et croient que ce n'est pas tant une infidélité de leur cœur et une marque de leur inconstance, qu'une suite de leur fortune et une bienséance de leur état : tant l'orgueil, l'intérêt et la corruption de la nature l'emportent sur toutes les lois de la raison, de la charité et de la justice.

La conduite de Jésus-Christ est bien différente à l'égard de ses apôtres, qui avaient été les compagnons de ses travaux et les témoins de sa croix et de sa mort ignominieuse. Plus il est élevé, plus il a pour eux de soins et de tendresse. A peine a-t-il ouvert les cieux pour y prendre place à la droite de son Père, qu'il les rouvre pour leur faire part, sinon de sa grandeur et de sa gloire, du moins de l'abondance de sa grâce. Ne pouvant descendre jusqu'à eux, ne pouvant les élever jusqu'à lui, il leur envoie un autre lui-même qui les console, qui les instruit, qui les protége, qui les sanctifie. Ainsi l'Eglise se trouve heureusement aujourd'hui entre Jésus-Christ et le Saint-Esprit, attirée par l'un, conduite par l'autre. Ils se partagent, dit saint Bernard, les offices et les emplois de leur amour pour notre salut. Jésus-Christ demeure dans le séjour de sa gloire pour nous servir d'intercesseur et de médiateur éternel auprès de son Père. Le Saint-Esprit demeure au milieu de nous pour nous servir de consolateur et de maître. L'un forme dans le ciel les couronnes qu'il a destinées pour ses élus, l'autre les anime et les fortifie dans les combats qu'ils ont encore à soutenir sur la terre; l'un est entré dans le fond du sanctuaire pour consommer les fonctions de son sacerdoce, l'autre lui forme ici-bas des victimes spirituelles et saintes. L'un, élevé dans le ciel, porte l'homme dans le sein de Dieu, pour lui donner un gage assuré de sa gloire et de son immortalité bienheureuse; l'autre, envoyé du ciel, fait descendre Dieu dans le sein de l'homme, pour le purifier et pour le remplir de ses lumières et de sa grâce.

C'est là le mystère dont je dois vous entretenir aujourd'hui. Mais comme on ne peut voir la lumière sans la lumière, je reconnais aussi qu'on ne peut parler de l'Esprit de Dieu sans le secours de ce même Esprit. Sans lui tout cœur est indocile, toute parole est infructueuse ; sans lui tout prédicateur prêche inutilement; sans lui tout auditeur est insensible à la vérité encore qu'il l'écoute. Adressons-lui donc ensemble nos vœux par l'intercession de celle qu'il consacra et qu'il choisit pour son épouse lorsque l'ange lui dit : *Ave, Maria.*

Sire, connaître Dieu et l'aimer, c'est ce qui fait les saints sur la terre; connaître Dieu et l'aimer, c'est ce qui fait les bienheureux dans le ciel. Dieu est la vérité suprême, et toutes les vues, toutes les lumières de notre esprit doivent se rapporter à lui comme à leur objet. Dieu est la souveraine bonté, et tous les mouvements de nos volontés doivent tendre à lui, comme à notre unique et dernière fin. C'est sur ce principe que Jésus-Christ a fondé le culte et la religion que nous professons. Il s'est revêtu d'une chair mortelle pour nous instruire par sa doctrine ; pour nous édifier par ses exemples; pour dissiper les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur que le péché avait répandues dans la nature, et pour amollir la dureté du cœur humain que sa propre corruption rendait insensible. Ce sont, dit saint Augustin, les deux parties de la mission du Fils de Dieu. L'une regarde la foi qu'il a établie, afin que ceux qui croient en lui ne périssent pas; l'autre regarde la charité qu'il est venu allumer comme un feu céleste dans le cœur de ceux qui le servent. Mais quelque soin qu'il eût pris de former des disciples éclairés et fervents; ne trouvant dans leurs esprits qu'une foi faible et chancelante; ne reconnaissant dans leur cœur qu'un amour tiède,

timide et languissant, il leur a envoyé un esprit d'intelligence pour perfectionner leur foi, un esprit de ferveur pour perfectionner leur charité. Comme nous avons les mêmes défauts, nous avons besoin des mêmes secours. Aussi le Saint-Esprit nous est-il donné : 1° comme un maître pour nous donner une entière connaissance des vérités chrétiennes; 2° comme un guide qui nous conduit à la perfection des vertus évangéliques. Ces deux réflexions importantes feront tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que la première fonction du Saint-Esprit est d'enseigner, ne vous figurez pas, dit saint Bernard, un maître visible, qui agit par l'organe des sens, et qui, par des raisonnements étudiés ou par des explications sensibles de quelque doctrine curieuse, cherche à se faire croire et à se faire admirer de ceux qui l'écoutent. La science de Dieu ne s'établit pas par la force du discours et des persuasions humaines, comme la science des philosophes. Le Saint-Esprit est un maître invisible et secret qui se communique à l'âme par l'infusion de sa vérité et de sa charité, qui lui apprend ce qu'elle doit pratiquer et ce qu'elle doit croire; et qui lui enseigne, non pas cette science qui produit l'orgueil et la présomption ; mais celle qui fait naître la charité et qui entretient l'humilité chrétienne. Comme il y a en nous *un homme* intérieur et *caché* que l'apôtre saint Pierre appelle *l'homme du cœur* (I *Petr.*, III), capable de désir, d'espérance, d'amour et de foi, il est nécessaire qu'il y ait un maître intérieur qui nous informe de ses volontés, qui nous assure de ses promesses, qui nous instruise de ses mystères, qui nous remplisse de sa charité et qui perfectionne cet homme spirituel et chrétien que Jésus-Christ est venu former sur la terre.

C'est pour cela que Jésus-Christ assure dans son Evangile, qu'*il est expédient qu'il aille* à son Père et qu'il envoie le Saint-Esprit (*Joan.*, XVI). Les Pères en donnent deux raisons importantes. La première regarde l'accomplissement du mystère de la rédemption; la seconde regarde la dignité de la personne du Fils de Dieu. La première nous apprend que le Saint-Esprit étant le fruit des travaux et des souffrances de Jésus-Christ, l'ouvrage de la rédemption ne pouvait être achevé que par la sanctification des fidèles, et que comme Jésus-Christ était descendu du ciel pour s'unir par sa miséricorde infinie à notre chair faible et mortelle; de même le Saint-Esprit devait descendre pour s'unir par sa charité à nos âmes tièdes, languissantes et mortes par le péché.

La seconde nous apprend qu'il n'était pas de la dignité du Fils de Dieu d'agir par sa seule présence et par de seuls moyens humains et sensibles. Après avoir paru quelque temps dans un corps mortel, parmi les hommes pour tempérer l'éclat de sa majesté et pour se proportionner à leur faible vue ; il convenait qu'il fît passer ses disciples du corps à l'esprit ; de l'affection pour son humanité visible à l'adoration de sa divinité invisible; et qu'après les avoir instruits par ses discours touchants et familiers, il agît enfin d'une façon plus noble et plus digne de sa grandeur ; je veux dire par l'efficace de son Esprit pénétrant immédiatement dans le fond des cœurs, et répandant sa vertu dans toutes les parties de la terre pour la conversion des peuples et pour l'établissement de son règne.

C'est donc cet Esprit-Saint qui fait mouvoir les puissances de notre âme et qui, portant sa lumière dans les plus sombres replis de nos pensées, nous instruit de notre créance et de nos devoirs. C'est lui qui nous fait discerner le bien et le mal par ces instincts secrets qu'il a gravés dans nos consciences. C'est lui qui découvrant en nous le fond de nos faiblesses spirituelles, nous fait connaître, que tout faibles et impuissants que nous sommes, nous pouvons tout en Dieu qui nous fortifie. C'est lui qui nous élevant au-dessus de nos sens et de notre propre raison, nous enseigne à prier et *prie lui-même pour nous avec des gémissements* que l'Apôtre appelle *inexplicables* (*Rom.*, VIII). Est-il temps d'annoncer sa vérité ? C'est lui qui purifie les lèvres des prédicateurs et qui leur inspire ses paroles d'esprit et de vie. Est-il temps de se taire ? C'est lui qui forme le silence des humbles et qui pose sur leurs lèvres comme une garde de circonspection et de prudence. *C'est ce même Esprit qui opère tout en tous* (I *Cor.*, XI), qui réduit les uns à la simplicité des enfants de Dieu, qui élève les autres à une sagesse plus noble que la prudence du siècle; qui consacre le zèle et la force de ceux qui défendent sa vérité et qui couronne la douceur et la patience de ceux qui souffrent pour elle; qui distribue enfin à chacun ses talents, et qui, comme un maître universel, donne à chacun les règles de son ministère et la force de l'accomplir fidèlement.

Je tire donc cette conséquence, messieurs : si le Saint-Esprit est un maître intérieur, il demande des disciples intérieurs; s'il parle au cœur par ses inspirations divines, il veut être écouté du fond du cœur avec une soumission et une obéissance entière. Loin de ses autels cette dévotion vaine et frivole, qui voulant accommoder Jésus-Christ avec le monde, l'Evangile avec les passions, donne à Dieu quelques exercices d'un culte extérieur et laisse vivre au dedans les désirs et les affections du siècle. Rien n'est si opposé à l'Esprit de Dieu; et cependant rien n'est si commun dans le monde. Il y a beaucoup d'observateurs de coutumes et de bienséances, peu d'adorateurs en esprit et en vérité. On se tient à la lettre et l'on ne va pas jusqu'à l'esprit de la loi. On s'attache aux offices et aux dehors de la vertu sans considérer ni ses fins ni ses motifs.

Les uns réduisent toute leur religion à je ne sais quelles prières récitées par habitude et sans réflexion; et par quelques moments, qu'ils pensent avoir donnés à Dieu, ils croient avoir acquis le droit de l'oublier et

de l'offenser le reste du temps; les autres écoutent la parole de Dieu; mais sans aucun dessein d'en profiter, bornant leur piété à une curiosité qui leur paraît louable et religieuse; comme si cette sainte parole n'était faite que pour frapper les oreilles et non pas pour toucher le cœur; et comme s'ils étaient dispensés de l'obligation de la pratiquer par le mérite qu'ils s'imaginent d'avoir à l'entendre. Plusieurs, parce qu'ils assistent tous les jours aux sacrés mystères, plus par considération du monde que par devoir du christianisme; parce qu'ils font quelques aumônes, que la vanité inspire quelquefois de donner, et que l'importunité des pauvres arrache de la main et non pas du cœur; parce qu'ils s'approchent de temps en temps des sacrements, l'esprit encore rempli des idées de leurs plaisirs, le cœur fumant encore du feu de leurs passions mal éteintes, ils croient qu'ils ont accompli la loi et que c'est le Saint-Esprit qui les instruit et qui les gouverne.

Cependant, l'Ecriture nous enseigne qu'il y a un peuple qui honore Dieu des lèvres et qui s'en éloigne du cœur; qu'il y a des serviteurs réprouvés qui disent, *Seigneur, Seigneur*, qui n'entreront pas dans son royaume; qu'il y a des aumônes sans fruit et sans charité qui n'auront que quelques louanges humaines pour récompense. Ainsi notre piété n'est souvent qu'apparente; c'est une honnêteté mondaine, c'est une habitude naturelle, c'est une vue secrète de notre réputation, de notre intérêt, de notre repos, et non pas le mouvement de l'Esprit de Dieu qui nous fait agir. C'est nous qui sommes proprement la fin de nos actions; nous n'en donnons à Dieu que l'honneur et les apparences, si cet Esprit-Saint, à qui seul il appartient d'agir au dedans de nous, ne nous touche le cœur et ne nous enseigne à rendre nos actions pleines et dignes d'être acceptées.

Pour entendre cette vérité, remarquez, messieurs, qu'il y a eu comme trois sortes de doctrines, selon saint Augustin, qui ont donné des règles pour la conduite de la vie; la sagesse humaine, la loi, l'Evangile. La première était corrompue dans son principe; la seconde était imparfaite dans ses effets; la troisième était élevée au-dessus de nous dans ses mystères et dans ses préceptes. La raison faisait entrevoir aux sages du monde quelques vérités et quelques vertus; mais elle leur inspirait l'orgueil et la présomption. La loi nous apprenait la justice et nous faisait connaître nos devoirs; mais elle nous laissait dans l'impuissance de les accomplir. L'Evangile nous portait à la perfection; mais cette perfection était beaucoup au-dessus de notre intelligence et de nos forces. Le Saint-Esprit a été envoyé pour condamner ce que la sagesse du monde avait de vain et de profane; pour suppléer à ce qu'il y avait de défectueux dans la loi, en nous faisant agir pour la foi, qui opère par la dilection; et pour consommer les vérités de l'Evangile, par le témoignage intérieur qu'il en rend et par les dons qu'il communique aux ministres fidèles qui les annoncent.

Mais que dis-je? Ne fais-je point de tort à Jésus-Christ? Ne resserré-je pas en des bornes trop étroites la puissance et l'étendue de ses divines fonctions? Manquait-il quelque chose à la vérité de sa doctrine ou à l'accomplissement de ses mystères? Je sais, et il n'est pas permis de l'ignorer, que Jésus-Christ avait accompli tout son ministère. Les vérités étaient découvertes; les figures accomplies; les ordres du Père exécutés; la rédemption des hommes établie, la réconciliation faite par son sang et sa religion fondée par l'autorité de sa parole et par la force de ses exemples. Mais il fallait que le Saint-Esprit en fût comme le sceau. L'ordre des personnes et des actions de la Trinité, devait être observé dans la conduite du salut des hommes. Il avait été ordonné et procuré par le Père, puisqu'il avait envoyé son Fils. Il avait été acquis et mérité par le Fils, puisqu'il s'était offert lui-même en sacrifice. Enfin, il fallait qu'il fût appliqué par une confirmation intérieure de la vérité et par la docilité d'esprit et de cœur de ceux qui devaient la suivre, et c'est l'emploi et le ministère du Saint-Esprit.

Aussi est-il envoyé pour rendre témoignage de la personne et de la doctrine de Jésus-Christ. Il rend témoignage de sa naissance (*Joan.*, XV); il y a présidé par sa vertu en formant son corps adorable dans le sein chaste d'une vierge. Il rend témoignage de sa mort, il en fait sentir l'efficace; de sa gloire, il en est le gage; de sa charité, il en est le dispensateur; de sa vérité, il en est le témoin par excellence. *C'est l'Esprit*, dit saint Jean, *qui témoigne que Jésus-Christ est vérité* (I *Joan.*, V, 6); et que tout, hors de Jésus-Christ, est fausseté, ajoute saint Augustin. Qu'est-ce en effet que ce monde, que l'Evangile condamne si souvent, sinon un assemblage de vanités et de mensonges? Ses plaisirs sont des illusions, ses promesses des amusements, ses caresses des trahisons, ses joies des folies, ses tristesses des désespoirs, ses maximes des erreurs, ses lois des déréglements, ses bonnes œuvres des hypocrisies. Tel est l'esprit du monde; mais l'Esprit de Jésus-Christ est tout vérité; ses promesses sont fidèles, ses espérances sont certaines, ses lois sont justes, ses œuvres sont saintes, ses joies sont solides, ses tristesses sont salutaires, et tout ce qu'il est, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il enseigne, tout ce qu'il ordonne, forme comme un corps d'immuable, de sainte et d'éternelle vérité, dont le Saint-Esprit est venu rendre témoignage, aussi bien que de sa doctrine.

La doctrine de Jésus-Christ avait été quelquefois enveloppée sous des sens cachés et mystérieux, lorsqu'il parlait par figures et par paraboles. Les apôtres n'avaient eu ni assez de lumière pour les découvrir ni assez d'empressement pour mériter qu'il leur en donnât l'intelligence; d'ailleurs, la plupart de ses enseignements avaient passé pour des

paradoxes : qu'il faut perdre son âme pour la sauver; qu'il faut aimer ceux qui nous haïssent; qu'on n'entre dans le ciel que par la porte étroite des tribulations et des souffrances; que c'est le partage du monde de se réjouir, et que c'est le partage des élus d'être persécutés et d'être tristes. Cette doctrine paraissait incroyable; enfin Jésus-Christ n'avait pas expliqué tous les points ni toutes les règles de sa discipline, pour nous laisser une image des commencements et de l'enfance de son Eglise; pour nous apprendre que comme il y a divers degrés de charité, il y a divers degrés d'intelligence; qu'il nous élève par des éclaircissements successifs à la connaissance de sa vérité, comme il nous porte par des progrès de vertu, à l'imitation de sa sainteté. Pour apprendre à ceux qui sont chargés de la conduite des âmes, qu'il faut proportionner leurs instructions à leur portée, et qu'il vaut mieux les détacher insensiblement du monde, et les humilier par la connaissance de leur faiblesse, que de les porter par une ardeur indiscrète, et par des désirs impuissants à une perfection précipitée.

Quoi qu'il en soit, le Saint-Esprit était l'interprète de Jésus-Christ : révéler les Ecritures, réformer l'entendement, régler la discipline; voilà les opérations et les administrations du Saint-Esprit (*Tertull.*). C'est à lui à communiquer le don de la science, et à nourrir l'homme intérieur du sens spirituel des Ecritures; c'est à lui à dissiper les ténèbres et à guérir les préventions de l'esprit humain par la lumière de la vérité; c'est à lui à entretenir et à étendre la discipline, soit par l'assistance et par la protection qu'il donne à l'Eglise, soit par les inspirations particulières, et par les conseils actuels dont il favorise ceux qui l'écoutent. Aussi, à peine est-il descendu sur les apôtres, qu'ils sont tout lumière, tout zèle; éclairés, ils éclairent, persuadés, ils persuadent. Ni l'incrédulité des peuples, ni la contradiction des sages du monde, ni la cruauté des tyrans, rien ne les étonne. Le danger même les anime, ils exposent leur vie sans crainte, ils portent leurs chaînes sans se plaindre; remplis de la doctrine qu'ils annoncent, ils la pratiquent; ils l'ont apprise de Jésus-Christ et le Saint-Esprit la leur inspire. Rien ne leur paraît difficile.

J'appelle ici ces lâches chrétiens, à qui le joug du Seigneur semble toujours pesant et insupportable; qui tremblent au seul nom de croix, de mortification et de pénitence, et qui dans toutes les pratiques de la religion, gémissent sous l'austérité de la loi et sous le poids de l'Evangile. Comment aimer un ennemi qui nous hait et nous persécute? Comment pardonner une injure qui nous blesse dans notre honneur? comment vaincre des passions si sensibles et si touchantes? cette doctrine est dure à la vérité, dit saint Augustin, mais c'est à ceux qui sont endurcis; elle est incroyable, mais c'est à ceux qui sont incrédules. S'ils avaient reçu le Saint-Esprit, ils auraient de la docilité et de l'intelligence.

Car, messieurs, ce serait peu de nous donner une connaissance superficielle de la doctrine de Jésus-Christ. Le Saint-Esprit étant charité nous fait aimer ce qu'il faut connaître, nous fait connaître ce qu'il faut aimer : *Enfants de Sion, réjouissez-vous au Seigneur votre Dieu*, disait le prophète, *parce qu'il vous a donné un docteur de justice* (*Joel.* II); non-seulement un maître de la vérité, mais un maître de la justice, qui remplit en même temps l'esprit de sa lumière, et la volonté de son amour. Il imprime dans l'âme une vertu qui ne lui fait pas seulement connaître ce qu'elle doit faire, mais qui lui fait faire ce qu'elle connaît; qui ne lui fait pas seulement croire ce qu'elle doit aimer, mais qui lui fait aimer ce qu'elle doit croire. Saint Paul, dans son Epître aux Thessaloniciens, donne comme deux degrés de perfection à la vérité : *la foi de la vérité et la charité de la vérité* (II *Thess.*, II); pour nous apprendre qu'il y a deux sortes de vérités, les unes de spéculation ou de foi, qui naissent dans l'esprit, et qui demeurent dans l'esprit qui les a produites, mais qu'il y a des vérités de pratique et de conduite qui passent de l'esprit au cœur, de l'affection à l'action, de l'action à l'affection. Je crois parce que j'aime; j'aime parce que je crois; la charité éclaire la foi, la foi allume la charité, il se fait un mélange de ces deux vertus, dont l'une est l'effet et la cause de l'autre. Ce qui fait dire à saint Augustin que l'homme nouveau, créé selon Dieu en justice et en sainteté, reçoit ses lumières de son amour; qu'on n'entre dans la vérité que par la charité, qu'on ne connaît Dieu qu'à mesure qu'on le sert et qu'on l'aime; que la ferveur de la piété supplée au défaut de l'intelligence et que la sagesse de l'esprit croît à mesure que la pureté du cœur augmente. Le Saint-Esprit est le maître qui vous enseignera les vérités, mais il vous conduira à la perfection des vertus évangéliques. C'est la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit parut dans le mystère de ce jour sous la figure et sous le symbole du feu. La noblesse de cet élément qui est le plus spirituel de tous les corps; l'éclat et la lumière dont il est comme revêtu; l'action vive et prompte avec laquelle il comunique son ardeur et son mouvement à tout ce qui l'approche, et cette pureté qui fait qu'il ne peut souffrir aucun mélange en lui-même, et que pénétrant dans le fond des corps qu'il touche, il en détache les parties les plus grossières, et y consume toutes les impuretés qu'il y trouve, ne sont-ce pas des images sensibles de la grandeur, de la majesté et de la charité de Dieu, lorsqu'il travaille à la sanctification de nos âmes, et que par les mouvements de sa grâce, il consume toutes les affections terrestres qui nous appesantissent, et nous rend semblables à lui? N'est-ce pas ce que fait aujourd'hui le Saint-Esprit, lorsque descendant sur les apôtres assemblés à Jérusalem, il leur ôte toutes leurs faiblesses passées,

leur manque de foi, leurs jalousies secrètes, cet amour de préférence, ces désirs grossiers d'être élevés les uns au-dessus des autres, ces abattements et ces tristesses indiscrètes, ces consolations basses et humaines, cet attachement sensible et naturel à la présence de Jésus-Christ, ces lenteurs et ces duretés de cœur qu'il leur avait si souvent reprochées, et ne puis-je pas dire aujourd'hui : *Notre Dieu est un feu consumant* (*Hebr.*, XII) et une charité active, qui ne laisse aucune corruption dans les âmes, et qui les porte à la pratique fidèle des vertus parfaites?

Car, messieurs, pourquoi le Saint-Esprit est il envoyé? afin, disent les Pères, qu'il se manifeste par une particulière et extraordinaire dispensation de ses grâces, et que, comme il a montré sa vertu en la première création, lorsque la terre étant encore vide et sans forme, il était porté sur les eaux, et faisait éclore, pour ainsi dire du néant, les diverses espèces que Dieu allait produire sur la terre, il intervienne aussi à la seconde création, pour former l'homme nouveau, et les espèces différentes des vertus, que Jésus-Christ a produites par ses enseignements et par ses exemples. C'est afin qu'il entre en possession de nos cœurs et de nos corps pour les consacrer à Dieu, et que comme il agit en nous par les effets invisibles de sa grâce, nous agissions par lui en produisant des fruits d'une prompte et fervente charité. C'est pour donner un tempérament d'ardeur et de zèle à son Eglise, et pour épandre ses esprits et sa chaleur dans toutes les habitudes de piété et de religion. C'est pour apprendre aux chrétiens, non-seulement à connaître les vérités avec une soumission entière, mais encore à accomplir toutes les volontés de Dieu avec une fidélité sincère et inviolable.

Mais pour réduire ce discours à une instruction solide et utile, remarquez que le Saint-Esprit s'est communiqué aux apôtres, et par eux à toute l'Eglise, avec promptitude, avec abondance, avec stabilité et durée. Or, comme il doit y avoir de la proportion entre les actions de cet Esprit-Saint et les effets qu'il produit en nous, et que son intention est d'être reçu de la même manière qu'il se donne ; je dis que ceux qui diffèrent leur conversion, ou qui n'ont pas un désir pressant de s'avancer dans la vertu, ou qui ne conservent pas avec soin les grâces qu'ils ont reçues, ne répondent pas aux desseins de Dieu, n'ont point de part au mystère de ce jour, en un mot, n'ont pas reçu le Saint-Esprit.

C'est le propre de Dieu d'agir avec force et avec promptitude (*Apoc.*, III), soit qu'il convertisse le pécheur, soit qu'il le récompense, soit qu'il le punisse; parce que sa bonté, sa puissance, sa volonté n'étant que la même chose, il ne peut vouloir que le bien, il ne peut être irrésolu dans le bien qu'il veut, et il ne trouve aucun obstacle à ses volontés. L'homme au contraire, ne peut avoir de lui-même ni l'inclination, ni la résolution, ni le pouvoir de faire le bien, s'il n'est attiré, s'il n'est ému, s'il n'est assisté de sa grâce. Mais avec ce secours, son cœur se rend, sa volonté se détermine, les difficultés s'aplanissent, et *se trouvant pousse par l'Esprit de Dieu, il devient enfant de Dieu* (*Rom.*, VIII), suivant les termes de l'Apôtre ; de sorte que l'Esprit de Dieu est en nous un principe d'action, de mouvement et d'application pour notre salut. L'esprit du monde est un esprit de lenteur et d'irrésolution; on a bien de temps en temps quelque dessein de se convertir, mais c'est un projet vague de se corriger, de se réformer, qui demeure toujours dans l'esprit, et qu'on ne met jamais en exécution.

Ce sont de ces désirs meurtriers, dont il est parlé dans l'Ecriture, qui entretiennent le pécheur dans une fausse paix; qui le repaissent d'une vaine image, d'une vertu oisive (*Prov.*, XXI) ; qui le rendent inexcusable, parce qu'il connaît la vérité ; qui le rendent même incorrigible, parce qu'il croit que c'est assez de la connaître. Le monde est rempli de ces gens bien intentionnés, qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions; qui condamnent toutes les passions en gros, et n'en surmontent jamais aucune en particulier; qui savent bien ce qu'il faudrait faire, mais qui se retranchent sur une volonté superficielle de faire ce qu'il faut, et qui, remettant toujours leur conversion à l'extrémité de leur vie, vivent et meurent en cet état, sans avoir fait autre chose pour leur salut, que d'avoir eu quelque pensée de se sauver ? D'où vient une négligence si indigne dans une affaire si importante? C'est qu'on n'a que peu de foi, c'est qu'on n'a point d'amour de Dieu. Ainsi il ne faut pas s'étonner si l'on recherche peu ce que l'on ne croit qu'à demi; et si l'on ne veut pas se contraindre sur ce qu'on n'aime point du tout.

Mais lorsqu'on est animé de l'Esprit de Dieu, on sort promptement des occasions, des engagements, des habitudes du péché; on se retire du tumulte et du commerce du monde. Filles de Sion, âmes lentes et difficiles à émouvoir, qui voulez toujours sonder et reconnaître les voies de Dieu avant que d'y entrer, et qui perdez à vous essayer et à vous résoudre, le temps que vous pourriez employer à vous sanctifier, rompez les liens qui vous retiennent, et marchez à grands pas dans les sentiers de la justice. Ne croyez pas que je veuille approuver ici la dévotion précipitée de ces personnes qui, se désabusant quelquefois du monde par les chagrins qu'on leur donne ou par les disgrâces qui leur arrivent, se jettent sans prudence et sans règle dans des extrémités de pénitence et de piété, que le temps dissipe, que leur propre violence ralentit bientôt, et qui finissent par la même légèreté qui les a fait naître. Le juste, comme le soleil, dit le Sage, marche avec rapidité dans la ligne que Dieu lui a marquée, il court dans son chemin comme un géant, avec vitesse, mais avec ordre et avec mesure.

Il faut que la conversion soit prompte et sincère; mais il faut qu'elle soit suivie d'un

désir pressant de s'avancer dans la perfection, parce que le Saint-Esprit se communique avec abondance, et répand sur nous la plénitude de ses dons, ce qui est le privilége de la loi nouvelle. Ce n'est pas par la crainte des lois qu'il nous conduit, et par le spectacle sensible des cérémonies extérieures, mais par les lumières de la foi et par les sentiments de la charité. Dans la loi ancienne, il communiquait des biens temporels qui n'avaient pas la force de sanctifier; mais dans la loi évangélique, il communique les biens spirituels, qui sont les grâces de l'esprit et la vertu de la sanctification. *Je ferai une alliance nouvelle*, disait Dieu, par un de ses prophètes, *avec la maison d'Israël; je leur donnerai une loi intérieure et céleste; je la graverai moi-même au fond de leur cœur* (*Jerem.*, XXXI), et sans qu'ils recourent à des instructions étrangères, je leur apprendrai moi-même à me connaître.

L'Eglise, sous la loi, était comme en son enfance; ainsi, il y avait une moindre dispensation et une moindre mesure de révélation et d'esprit; mais l'Eglise étant parvenue à sa perfection, Dieu a fait abonder sa grâce sur elle, dit saint Paul, et nous a découvert en Jésus-Christ, et par son Esprit, tous les trésors de sa sagesse et toutes les dimensions de sa charité dans la diversité de ses dons et des sujets qui les reçoivent: de là viennent les lumières de la foi, le don des langues, les prophéties, les guérisons, et les miracles nécessaires pour fonder et pour édifier l'Eglise; de là les consolations spirituelles dans l'adversité, les secours présents dans les tentations et dans les dangers, les confessions généreuses dans les persécutions des tyrans, les prières ferventes dans les besoins, et toute cette quantité de grâces qu'il répand, non-seulement sur toutes les conditions qu'il appelle à son héritage, mais encore sur tous les fidèles qu'il destine à la participation de sa sainteté (*Joel*, II).

Si donc le Saint-Esprit se donne avec abondance, il est juste, dit saint Bernard, que nous le recevions avec une volonté pleine de nous rendre dignes de le posséder. S'il étend sa charité sur nous, nous devons étendre nos obligations et nos devoirs jusqu' aux moindres choses qui regardent le culte et l'obéissance que nous lui devons. Cependant on se néglige, on se dispense de l'exactitude qu'on doit à la loi de Dieu. On s'interroge : Est-il permis? Est-il absolument défendu? Est-il mortel? n'est-il que véniel? On en juge, non pas par une conscience d'équité et de religion, mais par une conscience de raisonnement et d'amour-propre. On pèse les raisons, non pas au poids du sanctuaire, mais selon le penchant que donne la cupidité; on s'en tient à un état de relâchement, qu'on appelle médiocrité de vertu, et l'on prétend de faire son salut sans se soucier de la perfection, au hasard de n'arriver ni à l'un ni à l'autre. Ne nous abusons pas, messieurs : qu'on est près de passer au delà des limites quand on les marque si justes, et qu'il est dangereux qu'on ne fasse indifféremment tout le mal, quand on n'en est qu'au jugement du plus ou du moins!

C'est pour cela que l'Ecriture nous enseigne qu'il faut toujours avancer dans les voies de Dieu; que la vraie vertu ne s'arrête point à un terme et ne se borne pas par le temps; que le juste va toujours de bien en mieux, et ne dit jamais : C'est assez; que l'esprit de l'homme ne demeure jamais dans un même état; qu'il faut qu'il augmente ou qu'il diminue en vertu; que c'est perdre que de ne pas acquérir, et dissiper que de ne pas recueillir avec Jésus-Christ; et qu'enfin, il en est de la religion comme de cette échelle mystique de Jacob, où les anges montaient ou descendaient (*Genes.*, XXVIII), c'est-à-dire, qu'il n'y a point de milieu entre la ferveur et le relâchement, entre le progrès et la défaillance. Mais pourquoi, direz-vous, nous faites-vous ici une idée de perfection où nos engagements et le commerce nécessaire du monde ne nous permettent pas d'atteindre? Nous sommes faibles, ne nous proposez pas des choses si hautes. Eh! c'est parce que vous êtes faibles qu'il faut vous les mettre incessamment devant les yeux, afin qu'au moins vous accomplissiez ce qui est indispensablement de votre devoir; afin que voyant combien vous êtes éloignés de la perfection chrétienne, ou vous en ayez de la confusion, ou vous fassiez quelques efforts pour y parvenir.

Mais, après tout, en usez-vous ainsi pour le monde? Etes-vous satisfaits d'une médiocrité de fortune? Ne vous faites-vous point d'effort pour contenter votre ambition? Vous fixez-vous un degré d'honneur, au-dessus duquel vous ne vouliez pas monter, si vous en trouvez l'occasion? Vous rebutez-vous de la moindre difficulté qui s'oppose à votre élévation? Est-ce que l'affaire de votre salut n'est pas importante? est-ce que le danger n'en est pas grand? est-ce que les suites n'en sont pas de conséquence? C'est l'erreur de la plupart des chrétiens. Après quelque légère pratique de vertu, ils se lassent et se contentent de se trouver avec les autres dans les églises, où n'ayant plus de zèle pour Dieu, ils voient bien qu'ils ne peuvent en espérer aucune grâce; semblables à ces officiers qui s'étant dégoûtés du service, et ayant perdu, par leur faute, les fruits de leurs travaux et l'espérance de leur fortune, se mêlent encore dans la foule des courtisans, sans autre prétention que de voir le prince de loin, et d'en être regardé froidement.

Enfin, messieurs, comme le Saint-Esprit s'arrête sur les apôtres, il faut que nous arrêtions en nous le Saint-Esprit, en conservant avec soin la grâce que nous en avons reçue. Plus le trésor est grand, plus il faut de circonspection pour le garder; plus le bienfait est précieux, plus notre ingratitude sera punissable; plus nous sommes fragiles, plus il faut avoir de vigilance pour nous soutenir. Ne profanons plus des temples que l'Esprit de Dieu vient de consacrer. L'esprit du monde nous ramène aux maximes du monde, et nous déplorons tous les jours la tié-

deur et la faiblesse de ceux qui, mêlant de temps en temps à leurs mauvaises habitudes quelque pratique de religion, passent ainsi, par une vicissitude continuelle, du péché à la confession, de la confession au péché, et violent les commandements de Dieu sans crainte, parce qu'ils vont quelquefois reconnaître aux pieds d'un prêtre qu'ils les ont violés : comme si l'on pouvait mener impunément une vie mondaine à la faveur de quelque protestation qu'on fait de temps en temps de mieux vivre ; comme si l'on devenait innocent pour avouer quelquefois froidement que l'on est coupable, et s'il était permis de retomber, parce qu'on fait de temps en temps quelques efforts pour se relever. Mais le Saint-Esprit nous porte, au contraire, à nous attacher à Dieu, à persévérer dans la charité de Dieu, à accomplir les volontés de Dieu.

Voilà, messieurs, ce que j'avais à vous représenter sur le mystère de ce jour. Fasse le ciel que touchés du désir sincère de votre salut, vous tiriez de ces principes de religion, des conséquences pour votre conduite.

Seigneur, qui tenez en vos mains les cœurs des rois, et qui, selon le langage de vos Ecritures, *donnez votre salut aux rois* (*Psal.* CXLIII, 10); comblez aujourd'hui de vos grâces, celui à qui je viens d'annoncer vos vérités. Il aime mieux que je vous adresse ici des vœux, que si je lui adressais des louanges, et il vous renvoie toute sa gloire, qui ne venant que de vous seul, ne doit appartenir aussi qu'à vous seul. S'il est éclairé dans ses conseils, c'est votre sagesse qui l'éclaire: s'il est heureux dans ses entreprises, c'est votre providence qui le guide: s'il est victorieux dans ses guerres, c'est votre bras qui le protége, c'est votre main qui le couronne. Au milieu de tant de prospérités, dont vous avez honoré son règne, il ne nous reste plus à vous demander pour lui, que ce qu'il vous demande tous les jours lui-même, son salut. Vous avez affermi son trône contre tant de puissances ennemies qui l'attaquaient, affermissez son âme contre tant d'objets de passions qui l'environnent. Il a des victoires à gagner plus importantes que celles qu'il a gagnées; et vous avez des couronnes à lui donner plus précieuses que celle qu'il porte. Ce serait peu de cette immortalité, que tous les siècles lui semblent promettre, s'il n'avait celle que vous seul pouvez lui donner au delà de tous les siècles. Consacrez tant de vertus royales. Donnez-lui un cœur docile pour accomplir vos volontés; une tendresse et une soumission de fils pour votre Eglise, et des entrailles de père pour son peuple. Etendez en lui ce fonds de religion que vous avez gravé dans son âme, et faites-le du moins aussi saint que vous l'avez fait grand. Puisse sa reconnaissance répondre à la grandeur de vos bienfaits. Puisse-t-il après avoir fait croître en lui ses vertus, les voir renaître dans les enfants de ses enfants. Puisse-t-il enfin, après avoir régné longtemps heureusement par vous, régner enfin éternellement avec vous. *Au nom du Père et du Fils, etc.*

SERMON XXIV.

DES AFFLICTIONS.

Prêché devant le roi et la reine d'Angleterre à Saint-Germain en Laye.

Existimo quod non sunt condignæ passiones hujus temporis, ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.

Quand je considère les souffrances de la vie présente, je trouve qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire, que Dieu doit un jour découvrir en nous (*Rom., chap.* VIII).

Sire, l'apôtre saint Paul connaissant la foi infirme et languissante des fidèles, et croyant qu'il fallait la soutenir par des espérances et de consolations toutes divines, leur fait regarder dans le ciel les fruits glorieux et surabondants de leur patience. Il leur fait voir la disproportion qu'il y a entre le temps et l'éternité, le présent et l'avenir, l'homme et Dieu, les souffrances qui passent, et la gloire du Seigneur qui ne finit point. Il leur enseigne *que toute créature, sans le vouloir, gémit sous le poids de la vanité, et que ceux qui ont reçu les prémices de l'Esprit, gémissent eux-mêmes, dans l'attente de l'adoption des enfants de Dieu et de la rédemption de notre corps en Notre-Seigneur Jésus-Christ* (*Rom.*, VIII). Il ajoute que par les souffrances, nous entrons dans la condition du Fils de Dieu, que par là nous sommes conformes à cet original sacré, et qu'enfin nous supportons toutes choses, et parce que nous aimons Dieu, et parce que Dieu nous aime: nous laissant tirer cette conséquence, qu'il n'y a point de fondement plus solide de notre salut, ni de marque plus certaine de l'amour que Dieu nous porte, que la tribulation, quand il nous fait la grâce d'en profiter, et d'en faire un bon usage. C'est le sujet de ce discours.

Si je ne me fondais ici que sur les principes de la raison humaine, peut-être penseriez-vous, messieurs, qu'il y a de la contradiction dans la conduite de Dieu à l'égard des âmes prédestinées. Pourquoi les afflige-t-il s'il les aime? comment les aime-t-il, s'il les afflige? Pourquoi frappe-t-il d'une main ceux qu'il veut couronner de l'autre? A qui doit-il communiquer ses bienfaits qu'à ceux qui les attirent par la justice, la patience et la charité? Et sur qui doivent tomber les effets même temporels de ses grâces et de ses bontés, que sur ceux qu'il a choisis pour être les objets de son amour? Mais je m'élève aujourd'hui par la foi, et je prétends vous découvrir le mystère de la providence amoureuse de Dieu dans les afflictions et dans les peines qu'il nous envoie. Fasse le ciel, que le murmure intérieur de la nature, qui ne veut rien souffrir, n'interrompe pas dans vos cœurs la parole de Dieu, qui exhorte à bien user de la souffrance; qu'une fausse délicatesse n'étouffe pas une vérité qui vous paraîtra peut-être austère, et que vous puissiez vous persuader que le Seigneur vous aime, lorsqu'il vous châtie. Pour obtenir du Saint-Esprit les grâces qui me sont nécessaires, à qui dois-je m'adresser

qu'à celle qui, toute sainte et toute pure qu'elle était, n'a pas laissé d'être percée du glaive de douleur, et qui fut au pied de la croix, la plus affligée des femmes, comme elle en fut la plus heureuse, lorsque l'ange lui dit: *Ave, Maria.*

Sire, quoique rien ne soit si commun parmi les hommes, que de ressentir les peines et les malheurs différents de la vie : il n'y a rien qu'ils aient tant oublié, ou tant ignoré, que le bon usage qu'ils en doivent faire, parce qu'ils n'en ont pas assez compris le principe et l'origine. Les uns ont pris les afflictions et les disgrâces pour des effets d'une divinité maligne, qui étant le principe souverain du mal, s'était réservé le soin de le distribuer sur la terre, et dont le pouvoir triste et fatal, pour me servir des termes de Tertullien, ne s'étendait qu'à punir des coupables et à faire des malheureux ; c'était l'erreur des manichéens et des marcionites. Les autres ont cru que c'étaient de pures conditions de notre naissance, qui, nous trouvant capables de joie et de tristesse, nous assujettit naturellement à des révolutions du bien au mal et du mal au bien: c'était l'erreur des pélagiens et de la plupart des philosophes. Plusieurs ont pensé que c'étaient des dispositions secrètes d'un Dieu sans amour et sans piété, qui, jouissant d'une paix profonde, et d'un repos immuable en lui-même, se plaît à tenir le monde dans l'agitation, et à faire éclater sa puissance par l'humiliation et par la ruine même de ses créatures: telle était l'imagination de ces impies, dont parle le Prophète. Quelques-uns enfin ont jugé que ce n'étaient que de purs supplices de nos crimes, qui supposant toujours l'homme coupable, supposent aussi toujours un Dieu irrité, dont la seule fin est de châtier et de punir: telle était l'opinion de quelques platoniciens, selon la remarque de saint Augustin. Mais toute l'Ecriture nous enseigne que depuis que Jésus-Christ innocent a souffert, les afflictions que Dieu nous envoie, étant unies à sa croix, sont dans l'ordre de ses faveurs et de ses grâces; et que la tribulation de ce monde, qui est un moyen pour notre sanctification, est une marque de son amour. 1° Par elle il nous instruit; 2° par elle il nous éprouve. Ces deux réflexions composeront le sujet de ce discours, et ne seront pas peut-être infructueuses, si vous m'honorez de vos attentions.

PREMIÈRE PARTIE.

Une des principales fins que Dieu se propose, quand il permet que nous soyons affligés, c'est de nous instruire de nos devoirs, en nous faisant connaître et sentir ce qu'il est et ce que nous sommes. Car, messieurs, comme il y a une instruction de parole, de prédication, et de doctrine, qui, découvrant les mystères et les maximes de la religion, applique l'esprit à la connaissance de la vérité, il y a de même une instruction d'épreuve, de sentiment et de correction, qui, réveillant les consciences endormies, applique le cœur à la connaissance et à la pratique des devoirs de la vie chrétienne. C'est pour cela que l'Esprit de Dieu dans l'Ecriture, appelle presque toujours l'affliction et le châtiment qui nous vient de Dieu, du nom d'*instruction* et de *discipline*: pour marquer, dit saint Augustin, que la vie de l'homme n'étant pour l'ordinaire qu'un enchaînement et une suite perpétuelle de troubles, d'inquiétudes et de traverses; son principal soin doit être de se faire un art de bien souffrir, et de profiter de ses propres maux; et pour nous apprendre ensuite que rien ne forme tant à la piété et à l'honnêteté des mœurs que l'adversité, dure mais utile maîtresse, qui, par des enseignements vifs et sensibles, nous ramenant de nos égarements, nous force d'entrer dans les voies de la vérité et de la justice.

En effet, messieurs, l'aveuglement est presque inséparable de la prospérité mondaine. La vertu s'endort dans le calme, la vigueur de l'esprit se relâche, les lumières de la foi s'éteignent. Content d'être heureux, on ne travaille point à devenir sage. On erre au gré de ses désirs ; et sans penser qu'on se doit à Dieu, on se prête et l'on se donne tout entier à sa bonne fortune. Rempli de l'abondance des biens passagers qu'on possède, on oublie les éternels qu'on espère; et comme on a tout ce qu'on souhaite, on ne souhaite pas ce qu'il importe le plus d'avoir. Le salut se néglige, le présent l'emporte sur l'avenir, Dieu s'éloigne, et le cœur corrompu dans son oisiveté et dans sa mollesse, répand des ténèbres, et jette un relâchement universel dans toutes les puissances de l'âme: semblable, dit saint Chrysostome, à ces étangs, qui du fond bourbeux de leurs eaux paisibles et dormantes, exhalent des vapeurs grossières et malignes, qui rendent l'air obscur et malsain dans tous les lieux de leur voisinage. Le roi-prophète nous représente cet aveuglement d'un homme enivré de la félicité du siècle: *il ne connaît pas Dieu*, dit-il, *et ne l'a point devant ses yeux* (*Psal.* X). Il jouit des bienfaits sans regarder le bienfaiteur; il est criminel, et il ne songe pas qu'il a un juge: *il éloigne de son esprit et de sa mémoire tous les effets de la justice de Dieu* (*Ibid.*), dont le souvenir terrible et importun, troublerait le cours de ses plaisirs, et jouissant des biens du monde, sans vouloir en connaître la fragilité et l'inconstance, quelque expérience qu'il en puisse avoir, il dit dans son cœur: *Il ne me saurait arriver de mal, et je ne puis être ébranlé.*

Cet aveuglement ne peut se guérir que comme celui de Tobie, avec du fiel et de l'amertume; je veux dire par l'affliction et par la disgrâce. Alors vous ouvrirez les yeux à la vérité. Quand une fièvre ardente vous dévorera jusqu'au fond des os, et qu'accablé dans un lit de douleur et d'abattement, vous vous sentirez défaillir, vous verrez que ce corps, à qui vous sacrifiez si souvent votre âme, que vous couvrez avec tant de luxe, que vous nourrissez avec tant de délicatesse, n'est qu'un vase fragile que

le moindre accident peut briser, et qui se brise enfin de lui-même. Quand une calomnie concertée et de mauvais offices rendus sourdement vous feront tomber de ce rang où vous étiez monté par votre ambition et où vous vous mainteniez par vos intrigues, vous serez enfin convaincu du néant et de l'instabilité des grandeurs humaines. Lorsque l'âge ou quelque accident imprévu effacera cette beauté qui vous faisait tant d'admirateurs, et dont vous étiez dans votre cœur la première idolâtre, vous avouerez que ce n'était que vanité, et que la solide gloire des dames chrétiennes est la pudeur et la modestie. Lorsque, abandonné d'un maître capricieux ou trahi d'un ami lâche et infidèle, vous recevrez des chagrins mortels de ceux de qui vous attendiez de la protection et de l'assistance, vous connaîtrez qu'il ne faut pas se faire un bras de chair, et que, pour n'être jamais trompé, il faut mettre en Dieu seul toute votre confiance.

Tant il est vrai que l'adversité est un principe de connaissance, et que, comme la crainte, interrompant le cours des mauvaises habitudes, introduit insensiblement la charité; ainsi la tribulation faisant sentir les défauts des plaisirs et des biens du monde, introduit dans l'âme la vérité. C'est en ce sens que le Sage nous enseigne : *Que Dieu envoie sur nous ses châtiments comme des lumières, et que c'est en nous affligeant qu'il nous donne de la sagesse* (*Eccli.*, XXIV; *Prov.*, XXIX).

Il y a trois choses, selon saint Bernard, qui corrigent le pécheur, et que l'Ecriture appelle des principes de conversion et de sagesse : la honte, la crainte, l'affliction. La honte le trouble, la crainte l'ébranle, l'affliction le touche; la honte lui reproche d'avoir manqué à son devoir, la crainte lui fait appréhender les jugements de Dieu, la douleur lui fait ressentir sa corruption et sa faiblesse. Ce sont les trois motifs ordinaires dont Dieu se sert pour nous rappeler à lui quand nous en sommes éloignés. Mais ils ne sont pas également puissants.

La honte nous représente l'horreur de nos fautes passées; elle nous fait voir qu'il y a, selon l'Apôtre, un caractère secret de déshonneur dans le péché; une ingratitude qui le rend non-seulement punissable, mais encore honteux, et qui joint la malice avec la bassesse. Mais outre que ce motif ne convient qu'à des âmes nobles et généreuses, et qu'il s'en trouve peu de ce caractère, il est arrivé, dit saint Bernard, par le déréglement des hommes, qu'il n'est presque plus honteux de pécher. Le vice, autorisé par le nombre et par la coutume, a perdu la timidité qui devrait lui être naturelle; et, contre les règles de la nature et de l'Évangile, ceux qui font mal sont parvenus à ne craindre plus la lumière. On se flatte et on se pardonne mutuellement des péchés où l'on est également engagé. Chacun accorde volontiers aux autres une grâce dont il sent bien qu'il a besoin pour lui-même; et si l'on rougit aujourd'hui ce n'est presque plus que d'être vertueux. On est ambitieux ouvertement, et l'on n'oserait paraître humble; l'impiété se produit et va, pour ainsi dire, tête levée; et la religion a besoin d'un voile pour se couvrir, de peur de passer pour hypocrisie.

La crainte a plus de force sur les esprits. Elle diminue la cupidité par la vive appréhension des peines éternelles de l'enfer; elle arrête les suites du péché et les resserre au dedans du cœur, jusqu'à ce que la charité l'en chasse. Mais elle ne représente que des maux éloignés. On ne considère les jugements de Dieu qu'au travers de longs espaces d'une vie qu'on croit toujours conduire bien loin. On s'imagine que c'est assez de les prévoir, et qu'on aura toujours assez de temps pour les prévenir; on se figure toujours un intervalle suffisant de pénitence entre la mort et la mauvaise vie qu'on mène; et cette faible crainte s'évanouit et va se perdre, pour ainsi dire, dans les enfoncements d'un sombre avenir.

Mais l'affliction est un mal sensible, personnel et présent, et par conséquent plus efficace. Elle abat et humilie l'esprit par la chair, et la chair par l'esprit. Comme un glaive tranchant, elle rompt les principaux liens qui nous attachent au monde, qui sont le plaisir et la vanité; elle combat dans notre cœur et dans nos sens nos inclinations les plus naturelles. Je dis personnel; car quelle vie trouverez-vous, quelque heureuse qu'elle paraisse, qui manque de certains endroits affligeants, qui, la rendant moins agréable, peuvent la rendre plus chrétienne. Chacun a son espèce de croix à porter, plus pesante, à son gré, que celle des autres. Le nombre des malheureux n'adoucit pas les peines qu'on ressent en particulier, et chacun trouve assez de sujet de souffrir des autres ou de soi-même, pour pouvoir se sanctifier et se désabuser du monde. Mais je dis que la tribulation est un mal présent et un jugement actuel, par lequel *Dieu nous corrige et nous instruit*, selon saint Paul, *afin que nous ne soyons pas jugés et condamnés avec ce monde* (I *Cor.*, XI, 32).

De sorte, messieurs, que les traverses et les disgrâces qui nous arrivent peuvent être tout ensemble et les causes et les effets de notre conversion; elles excitent à la pénitence et servent elles-mêmes de matière de pénitence. Elles nous font sentir combien Dieu est juste et sont les premières victimes qui s'offrent pour l'apaiser. Elles nous émeuvent quand nous les ressentons avec une répugnance naturelle; elles nous sanctifient quand nous les acceptons avec une soumission volontaire, maux et remèdes tout ensemble, peines par leur nature, mérites par notre patience, sujets de combats et de victoires, de souffrance et d'action, de connaissance et de pratique. C'est donc le moyen le plus propre à réduire le cœur humain, et quiconque résiste et demeure in-

sensible aux châtiments que Dieu lui envoie pour l'instruire et pour le convertir, je crains que son esprit ne soit enveloppé dans des ténèbres invincibles ; je tremble, et si je l'ose dire, je désespère de son salut.

Mais n'avons-nous pas, direz-vous, la parole de Dieu pour nous instruire? n'a-t-elle pas été laissée aux hommes par Jésus-Christ comme un instrument de salut, dit Tertullien, afin qu'ils y cherchent les vérités chrétiennes ; qu'en les cherchant avec soin ils les trouvent; qu'après les avoir trouvées, ils les croient, et que, les croyant et étant établis dans la foi, ils règlent leur vie et travaillent à la gloire du Seigneur et au salut de leurs âmes? Je l'avoue, messieurs, et reconnaissant la grandeur et la majesté de Dieu, je ne puis ignorer la force et l'efficace de sa parole. Mais quoiqu'elle soit toute-puissante dans son principe, nous ne sentons que trop combien elle est faible dans ses effets, par la mauvaise disposition de ceux qui l'écoutent. Il leur faut donc des avertissements plus forts et plus pressants, il faut joindre la correction à la doctrine. Ainsi, dit saint Augustin, la providence de Dieu conduira ses élus aux fins qu'il leur a marquées, ou par la force de la vérité qu'il leur montre dans les Ecritures, ou par la sévérité des châtiments qu'il exerce sur leurs personnes. Faut-il attirer une âme fidèle? il parle. Faut-il réduire une âme indocile? il frappe. Veut-il graver sa loi dans un cœur humble? cette loi s'y grave comme d'elle-même par une impression forte, mais douce, de son esprit et de sa grâce. Veut-il la graver dans un cœur rebelle? ce ne peut être que par une impression sensible de sa main paternelle, mais rigoureuse.

C'est pour cette raison que Clément Alexandrin appelle la tribulation *un supplément de la parole de Dieu*, parce que l'Evangile n'ayant point d'autres peines contre les vices que les invectives qu'il fait contre eux, dont on n'est pas assez ému ; il est nécessaire que la condamnation du péché soit soutenue par quelque punition du pécheur, et que ceux qui ne peuvent être arrêtés par la menace des supplices éternels le soient au moins par le sentiment des afflictions temporelles. C'est encore pour cette raison que saint Chrysostome enseigne souvent que la tribulation et la parole de Dieu s'entr'aident mutuellement et se perfectionnent l'une et l'autre. La parole de Dieu nous apprend comme il faut profiter des peines qu'il nous envoie; et ces peines nous font comprendre comment il faut pratiquer les enseignements que Dieu nous donne.

Je dis donc sur ces principes incontestables de la religion chrétienne, que tout ce qui vous arrive de triste et d'affligeant dans la vie doit être une instruction pour vous, salutaire pour vous ramener à Dieu, nécessaire pour vaincre votre dureté. Examinez votre conduite et sondez vous-même votre propre cœur. Rien n'échappe à l'intempérance de votre langue; vous vous donnez toute la liberté de mal juger et de médire, tantôt déchirant inhumainement la réputation de votre prochain par des railleries sanglantes et découvertes, tantôt commençant un discours piquant par une préface flatteuse, et jetant des fleurs sur ce que vous voulez empoisonner. On a beau vous prêcher : *Qu'en vain on se pique d'être chrétien, si l'on ne réprime pas sa langue* (*Jacob.*, I) ; *qu'un homme qui offense son frère mérite la géhenne et le supplice éternel* (*Matth.*, V). L'Evangile ne vous touche pas. Il s'élèvera des langues médisantes dont les traits envenimés vous blesseront en la partie la plus sensible de votre âme. On n'épargnera ni votre sagesse ni votre honneur; on noircira votre innocence par des bruits scandaleux, vrais ou faux, il n'importe, une maligne crédulité les approuvera. La médisance, qui ne vous paraissait qu'un jeu, vous paraîtra sans doute un crime quand elle vous attaquera. Votre propre sensibilité vous fera juger de celle des autres; et quand vous sentirez combien il est dur de souffrir une injustice, vous apprendrez combien il est défendu de la faire.

Vous abusez de vos biens comme s'ils n'étaient destinés qu'à entretenir votre luxe et vos vanités, sans faire réflexion ni au malheur des temps ni à la nécessité des pauvres. Jésus-Christ vous apprend dans son Evangile : Qu'il faut *vous faire de vos richesses d'iniquité des amis qui puissent vous servir dans le ciel* (*Luc.*, XVI); et que *Dieu n'exercera point de miséricorde envers ceux qui n'en auront pas exercé envers leurs frères* (*Jacob.*, II). Cette exhortation ne vous touche point ; vous vous faites une nécessité imaginaire d'état et d'ambition, à laquelle tous vos revenus ne suffisent pas; vous les employez ou en dépenses excessives ou en épargnes accumulées. Un procès, jugé peut-être contre les formes, une recherche de biens mal acquis, où vous serez justement ou injustement enveloppé ; la mauvaise foi d'un débiteur, l'usurpation tyrannique d'un homme plus puissant que vous, vous feront perdre une partie de ces biens, dont vous n'étiez que le dépositaire. Vous réformerez votre train, vous sentirez que vous deviez vous passer de peu ; que ce qui est la proie d'un oppresseur pouvait être le secours des pauvres ; et la nécessité vous apprendra ce que la charité n'avait pu vous persuader.

Vous menez une vie toute mondaine, courant après tous les objets de vos passions ; tantôt transporté d'une fausse joie, tantôt troublé d'une crainte imaginaire, tantôt pressé d'un désir inquiet, tantôt occupé d'une espérance incertaine : on vous prêche inutilement, *qu'il n'y a qu'une chose nécessaire*, et que votre salut doit vous occuper tout entier; le monde et la coutume vous entraînent. Un accident, une maladie, une blessure vous réduiront à l'extrémité. Alors, vous réveillant de ce profond assoupissement, voyant le danger, touchant presque aux portes de l'éternité, vous vous apercevrez que c'est une folie de ne point

penser à la fin dernière; qu'il n'y a entre vous et l'enfer qu'un petit espace de vie; et qu'il n'y a que deux sortes de personnes en ce monde qui puissent être raisonnables, ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connaissent; ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connaissent pas encore.

Ce sont les fruits et les sentiments de lumière et de connaissance que l'affliction produit en nous, quand elle trouve les dispositions nécessaires, je veux dire, de la soumission et de la constance (*Hebr.*, XII). Saint Paul dans son Épître aux Hébreux expliquant cette vérité, nous remet devant les yeux cette sentence du sage, pleine d'une consolation spirituelle : *Mon fils, ne rejetez pas l'instruction du Seigneur, et ne perdez point courage quand il vous corrige* (*Prov.* III, 11); comme s'il disait : ne vous raidissez pas contre les châtiments que Dieu vous envoie, mais aussi n'y succombez pas; il est également dangereux, ou de les trop sentir, ou de ne les sentir pas assez, et comme il y a une dureté superbe, il y a de même une indigne et lâche délicatesse. L'Apôtre nous marque deux sortes de personnes qui ne profitent pas des peines et des disgrâces que Dieu leur envoie. Les premiers sont ceux qui s'obstinent, les seconds sont ceux qui s'abattent; les uns pèchent par un excès, les autres par un défaut de courage. Les premiers ne considérant les accidents de la vie, que comme des coups de la fortune ou d'une nature aveugle, qui frappe sans raison et sans dessein, se font une fausse générosité de supporter tous les accidents de la vie en philosophes, et non pas en chrétiens, comme ceux dont parlait autrefois le Prophète : *Vous les avez affligés, et ils n'en ont rien senti; vous les avez comme brisés, et ils n'ont pas voulu se reconnaître* (*Jerem.*, V). Il faut gémir, il faut être touché. Ce vif sentiment de douleur, qui répugne à notre nature, fait la perfection de notre vertu. Il n'est pas juste que les coups du ciel soient perdus, et comme il faut écouter Dieu quand il nous parle, il faut le sentir quand il nous afflige.

Comme il y a des esprits insensibles qui s'endurcissent, il y a des esprits délicats qui s'abattent. Une affaire qui n'aura pas réussi selon leurs souhaits, une indisposition qui leur sera arrivée à contre-temps, une opposition à laquelle ils ne s'étaient pas attendus; tout les décourage, tout les blesse. La moindre loi qu'on leur impose leur est un joug insupportable. Si l'on n'est pas de leur avis, ils crient qu'on les persécute; si on leur redemande un bien qu'ils retiennent injustement, ils s'imaginent qu'on les vole eux-mêmes; si on les oblige à leurs devoirs, ils se plaignent qu'on les opprime : à leur gré, on leur fait toujours injustice, et leur condition est toujours la pire. Comme si leur vie ne devait être qu'un tissu de moments heureux, comme s'il y avait pour eux une dispense d'être conformes à l'image de Jésus-Christ, et de participer à ses souffrances; comme si les couronnes devaient tomber sur eux toutes formées, sans qu'ils eussent aucune obligation de combattre; comme si Dieu les tirant de la masse des pécheurs, et les enveloppant dans le sein de sa Providence, avait dû éloigner tous les maux de leur tabernacle, et dire à toute la nature, comme l'Epoux aux filles de Sion : *Laissez-la en repos, et ne la réveillez pas qu'elle ne le veuille* (*Cant.* II, 7). Ces deux sortes d'esprits ne profitent pas de l'adversité ni des souffrances : les uns les regardent comme inutiles, les autres les considèrent comme injustes; et ni les uns ni les autres ne les regardent comme des marques de l'amour de Dieu, par lesquelles il nous instruit : c'est ma première partie; mais encore par lesquelles il nous éprouve : c'est la seconde.

SECONDE PARTIE.

Il n'y a rien de plus ordinaire dans le monde que cette plainte qu'on y fait, que la condition des gens de bien est déplorable, qu'ils sont autant ou plus persécutés que les méchants, que la prospérité et le repos, qui devraient être le privilége de la vertu, sont ordinairement l'instrument et le partage de l'iniquité et de l'injustice; et qu'enfin, les justes et les pécheurs confondus ensemble sont exposés aux mêmes maux, comme s'ils étaient coupables des mêmes crimes. Cette pensée a soulevé contre Dieu l'esprit des impies, et les a réduits ou à douter de sa justice, s'ils avouaient sa Providence, ou à nier sa Providence, pour mettre à couvert sa justice. Les saints en ont été quelquefois ébranlés, et le roi-prophète lui-même sentant la main de Dieu qui s'appesantissait sur lui, par un accroissement de peines et de disgrâces, et voyant la paix et la tranquillité des pécheurs, confesse qu'il fut saisi de zèle, d'indignation et d'étonnement, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le sanctuaire du Seigneur (*Psalm.* LXXII), pour y découvrir les raisons secrètes d'une dispensation qui lui paraissait si étrange.

Mais les vues de Dieu sont bien différentes de celles des hommes. Quand il fait prospérer les méchants, c'est, ou pour les toucher par ses bienfaits, s'il leur reste quelque sentiment de reconnaissance, ou pour récompenser un fond de vertus imparfaites qu'ils ont, par quelques félicités passagères, ou pour les livrer à eux-mêmes et à leurs passions, comme des malades désespérés à qui l'on permet tout ce qu'ils demandent, ou pour marquer le peu d'état que l'homme sage doit faire des biens que Dieu accorde même à ses ennemis. Au contraire, quand il les afflige, c'est, ou pour marquer la haine qu'il porte au péché, en réprimant les hommes scandaleux par des châtiments exemplaires, ou pour les redresser et rétablir par une peine forcée, l'ordre où ils n'ont pas voulu se remettre par une pénitence volontaire, ou pour faire connaître qu'il est le Seigneur et le Maître, punissant les uns avec rigueur, laissant les autres dans une espèce d'impunité, de peur que, s'il n'en punissait aucun,

ou ne crût qu'il ne voit pas, ou qu'il ne règle pas les choses humaines, ou que s'il les punisssait tous, on ne crût qu'il ne réserve rien à son dernier jugement, et qu'il ne reste rien à souffrir après cette vie. C'est ainsi que raisonne saint Augustin.

Mais lorsque Dieu afflige les justes, c'est pour les éprouver et pour les purifier par leurs afflictions, qui sont différentes de celles des autres, dans leur nature, dans leurs effets, dans leur durée. Dans leur nature, parce que les unes sont *des jugements d'épreuve que Dieu exerce comme un Père tendre et charitable, qui corrige ses enfants;* et que les autres sont *des jugements de condamnation, qu'il exerce comme un juge ou un roi sévère, qui examine et qui condamne des rebelles et des criminels* (*Sap.*, XI, 11), ce sont les paroles du Sage. Dans les effets, parce que les souffrances ne produisent dans le cœur des méchants, que l'endurcissement et le désespoir; au lieu que dans l'esprit des bons, elles produisent des fruits dignes de pénitence : elles fortifient leur foi, elles éprouvent leur charité, elles exercent leur patience, elles excitent leur dévotion, elles les renvoient à Dieu et les détachent du monde par le dégoût salutaire qu'elles leur en donnent; elles les tiennent dans une sainte soumission à ses volontés, et dans une heureuse dépendance de sa grâce. Enfin dans la durée, elles sont pour les méchants des préludes de leurs malheurs, et des commencements de leur enfer (I *Cor.*, IV) : au lieu qu'elles sont pour les bons des sources de consolations intérieures; et que, selon l'Apôtre, quelque courtes et quelque légères qu'elles soient, elles opèrent en nous un poids éternel d'une gloire solide et infinie.

Cela supposé, je dis, que Dieu éprouve les véritables chrétiens par la tribulation et qu'il reconnaît par là ceux qui l'aiment. Rien ne découvre tant les véritables amis que le malheur et l'adversité; comme l'homme est porté naturellement à s'aimer soi-même, et à rapporter tout à soi, il est difficile de juger s'il aime de bonne foi, quand il peut espérer ou tirer quelque fruit de son amitié. Vous le savez, messieurs. Le monde est plein de ces âmes intéressées, qui regardant au bonheur plus qu'au mérite, et ne suivant l'honnête qu'autant qu'il est joint avec l'utile, ne font semblant de vouloir du bien qu'à ceux de qui ils en attendent, et ne s'attachent qu'à ceux qui prospèrent; comme ces oiseaux de passage, qui ne s'arrêtent en nos climats qu'autant que l'air en est doux et tempéré, et qui s'envolent aussitôt que l'hiver approche. Ces hommes infidèles ne font cas que des amitiés qui peuvent leur être avantageuses, et les fuient dès qu'elles sont inutiles ou incommodes. Vous perdez leur estime, dès que vous perdez votre fortune; vous leur deviendrez indifférent, dès que vous deviendrez malheureux, et ils vous méconnaîtront dans la misère, comme ils vous avaient adoré dans la faveur; semblables à ces Samaritains, dont il est parlé dans l'Ecriture, qui se disaient amis et alliés des Israélites, tant que ce peuple était honoré ou victorieux, et renonçaient au nom et à l'alliance dès qu'Israël était vaincu ou menacé de quelque malheur. Nous tenons à peu près la même conduite à l'égard de Dieu, dit saint Augustin. Nous voulons qu'il nous prévienne de toutes ses bénédictions; et comme nous sommes charnels, nous nous contenterions des temporelles. Au lieu d'accommoder nos volontés, qui sont presque toujours injustes et déréglées, à la sienne qui est toujours équitable; nous voulons accommoder la sienne aux nôtres. Nous le prions, mais c'est lorsqu'une pressante nécessité nous sollicite à l'invoquer. Nous nous réjouissons en lui, mais c'est lorsqu'il nous favorise et qu'il nous console. Nous bénissons sa miséricorde et sa bonté, mais il faut pour cela qu'il bénisse nos désirs et nos entreprises. Cette piété m'est suspecte et me paraît intéressée. Pour faire connaître à Dieu que je l'aime, il faut montrer que je l'aime gratuitement, et je ne puis le montrer, que dans le temps de l'adversité et des afflictions de la vie.

On peut aimer Dieu dans les biens qu'il nous fait, ou dans les maux qu'il nous envoie. Recevoir avec joie les bienfaits, c'est le mouvement naturel de l'esprit et du cœur humain; mais acquiescer avec soumission à des ordres qui répugnent à nos inclinations et à notre goût, ce ne peut être que l'effet de cette charité *qui souffre tout, qui espère tout, qui supporte tout* (I *Cor.*, XIII). Il est juste d'aimer Dieu quand il nous fait part de ses dons; mais il est difficile de juger si on l'aime avec la pureté et le désintéressement nécessaires, lorsque tout succède et réussit selon nos désirs. Qui sait si c'est nous qui voulons ce que Dieu fait, ou si c'est Dieu qui fait ce que nous voulons? Qui sait si c'est sa providence qui nous touche ou notre amour-propre qui nous flatte? qui jugera si notre cœur est plus sensible à la jouissance du bien qu'il reçoit, qu'à la bonté de celui qui le donne; et si nous ne disons pas, comme disaient autrefois ces hommes intéressés dans un prophète : *Dieu soit loué, parce que nous sommes devenus riches* (*Zach.*, X)? S'il était moins bienfaisant lui serions-nous aussi soumis? et lui offririons-nous notre encens d'aussi bon cœur, s'il ne nous donnait lui-même ses biens libéralement? Il y a sujet de douter si c'est pour Dieu, ou si c'est pour nous, que nous le servons. Nous ne connaissons pas nous-mêmes les dispositions de nos propres cœurs et nous pouvons nous appliquer ces paroles que le démon disait de Job : *Est-ce gratuitement que nous craignons Dieu* (*Job*, I)?

Mais louer Dieu dans l'adversité, lui être fidèle lorsqu'il nous afflige, adorer sa volonté lorsqu'elle est contraire à la nôtre et lui dire comme Jésus-Christ : *Non pas comme je veux, mais comme vous voulez* (*Marc.*, XIV); c'est la preuve la plus certaine d'une fidélité constante. La nature n'y peut avoir aucune part, parce qu'elle répugne à souffrir dans toutes ses parties; l'amour-propre ne s'y peut mêler, parce que rien n'y peut flatter

sa délicatesse. C'est donc la seule charité qui agit dans les afflictions et dans les peines. Quelles sources, chrétiens, vous ouvré-je, de consolations spirituelles ? Vous traînez des jours languissants, et vous sentez affaiblir les restes chancelants d'une santé désespérée. Si votre patience ne s'affaiblit point; si malgré vos afflictions, vous offrez sans cesse ce reste de vie au Seigneur, vous l'aimez et vous devez attendre de lui la couronne de justice qu'il a promise à ceux qui l'aiment.

Vous faites depuis longtemps un plan de fortune honnête, proportionné à votre esprit et à votre état, pour établir votre repos sans troubler celui des autres ; l'affaire est prête à réussir, un ami ne vous y sert pas, un envieux y met obstacle; si vous pardonnez chrétiennement le tort qu'on vous fait ; si vous vous remettez sans murmure dans cet état de médiocrité, dont vous étiez près de sortir ; si vous adorez avec respect la Providence qui vous y retient ; croyez-moi, votre charité est éprouvée, et votre vertu a de quoi vous consoler de votre malheur. Vous avez un fils qui fait tout votre soin et toute votre espérance : Dieu vous l'a donné, et vous l'avez élevé dans sa crainte ; il est déjà l'exemple de ceux de son âge, et vous le regardez comme devant être l'honneur de votre maison et l'appui de votre vieillesse ; la mort vous le ravit, peut-être même entre vos bras. Si vous donnez de justes bornes à votre douleur ; si vous en faites un sacrifice volontaire ; et si, malgré tous les sentiments de la chair et du sang, vous adorez la main invisible qui vous blesse, jetez-vous au pied des autels, rendez à Dieu des actions de grâces, vous êtes assuré que vous l'aimez.

Non-seulement l'adversité nous éprouve à l'égard de Dieu, elle nous éprouve encore à l'égard de nous-mêmes, en nous faisant connaître ce que nous avons de défauts, ou ce que nous avons de vertu. Elle fait l'essai de notre lâcheté ou de notre courage, dans les actions difficiles. L'homme, selon saint Augustin, est un composé de grandeur et de bassesse. D'un côté il retient encore au fond de son cœur un instinct secret de la noblesse de sa création et de sa première origine, qui l'entretient dans sa présomption et dans son orgueil ; de l'autre, il ressent en lui-même les effets d'une corruption naturelle, qui le porte au mal presque malgré lui ; et qui le jette dans l'abattement et le désespoir. Ces deux retours qu'il fait sur lui-même, lui donnent des sentiments bien différents de sa condition et de son état. Tantôt il croit tout pouvoir, et il présume de ses forces ; tantôt il sent qu'il ne peut rien, et, gémissant sous le poids de sa faiblesse, il se perd dans les grandes entreprises, et succombe même dans les petites. Dieu, par l'adversité nous tire de ces deux états dangereux. Il nous fait sentir notre faiblesse, et il nous humilie ; il nous fait sentir le pouvoir de sa grâce, et il nous console. Tel se croyait détaché des biens du monde, qui vient à connaître par la douleur qu'il a de les perdre, le plaisir qu'il avait de les posséder ; tel se croyait capable de tout souffrir pour la religion, qui renonce à tous les devoirs de la piété, par la seule crainte qu'il a du reproche d'un homme mondain, ou de la raillerie d'un libertin. C'est alors que se découvre en nous-mêmes le fonds de corruption qui réside en nous. Mais c'est alors aussi que l'esprit se manifeste, lorsqu'il réprime nos vengeances, lorsqu'il rallume nos tiédeurs, lorsqu'il nous encourage dans nos craintes, lorsqu'il nous inspire dans nos incertitudes, lorsqu'il nous assiste dans nos tentations, lorsqu'il nous fortifie dans nos douleurs, et qu'il nous fait dire avec l'Apôtre, que *notre vertu se perfectionne dans l'infirmité, et que nous ne sommes jamais plus forts que lorsque nous sommes infirmes* (II *Cor.*, XII).

Ce sont, sire, les grâces que Dieu vous fait, lorsqu'il vous donne, dans vos malheurs, la tranquillité de la soumission, et le mérite de la constance. Les rois sont les images de la grandeur et de la majesté de Dieu. Vous l'êtes, sire ; mais vous voulez porter encore le caractère de la douceur et de l'humilité de Jésus-Christ. On a souvent loué cette partie de votre courage, qui vous a fait vaincre vos ennemis ; et nous louons encore plus celle qui vous porte à leur pardonner. Vous avez su monter sur le trône, et y soutenir les droits de celui par qui vous régniez ; et ce qui vous est plus glorieux, vous avez su même en descendre, pour la gloire de Jésus-Christ et pour la défense de son Eglise. Vous n'avez pas cru que ce fût assez pour votre zèle, de consacrer par vos vertus les couronnes que vous portiez, vous les avez jetées aux pieds de l'Agneau, à l'exemple de ces rois de l'Apocalypse ; et comme si c'était peu pour votre zèle d'être l'appui et le protecteur de la religion, vous avez voulu en être encore la victime. Nous vous voyons tous les jours avec admiration, aux pieds des autels, renouveler ce sacrifice, recueilli en vous-même ; plus digne de respect sous ces voiles de l'humiliation, que dans tout l'éclat de votre puissance ; et plus grand, lorsque, prosterné devant Dieu, vous méditez sa sainte loi, que lorsqu'au milieu de votre gloire, vous donniez la loi vous-même à vos peuples. Après avoir rendu à Dieu de si grands hommages et donné au monde de si grands exemples, veuille le Seigneur que vous servez avec tant de fidélité, vous rendre les couronnes qui vous sont dues, et que vous méritez de porter sur la terre, et vous préparer celle que vous porterez un jour dans l'éternité que je vous souhaite. *Au nom du Père, et du Fils, etc.*

SERMON XXV.

Prêché à l'ouverture des États de Languedoc, dans l'église cathédrale de Nîmes, l'an 1688.

Fraternitatem diligite, Deum timete, Regem honorificate.
Aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi. (*Épître de St. Pierre, chap.* II).

Monseigneur (1), à quel dessein, messieurs, êtes-vous appelés ici, et quelle pensez-vous que soit la fin de vos assemblées? Est-ce pour suivre sans réflexion les lois et les coutumes du pays, et pour donner au public un spectacle pompeux de cérémonies ecclésiastiques et séculières? est-ce pour imposer à votre gré un tribut, que la nécessité des temps contraint d'exiger, et que votre affection rend volontaire? est-ce pour exercer votre autorité, en tenant en suspens les craintes et les espérances d'une province attentive, dont vous réglez les intérêts? est-ce pour se revoir tous les ans, et soulager, par les douceurs d'une société polie et nombreuse, l'ennui d'un triste séjour de province? est-ce pour étaler ce que le monde a de grandeur et de vanité aux yeux d'un peuple humilié par ses disgrâces? est-ce pour recueillir le fruit de vos soins et de vos travaux politiques?

Ames chrétiennes, votre foi vous élève sans doute au-dessus de ces vues humaines et intéressées. L'Esprit-Saint que vous invoquez pour attirer ses bons conseils et ses inspirations salutaires (2); cette foule de saints pontifes qui viennent de porter ou de suivre l'arche de la nouvelle alliance, versant ses bénédictions dans l'enceinte de nos murailles (3); ce temple où s'exhale l'encens de vos oraisons; cette chaire, où vous m'ordonnez d'annoncer aujourd'hui les vérités évangéliques; cette hostie pure et sans tache prête à immoler sur l'autel, pour purifier vos cœurs et vos consciences; ce vénérable silence qui accompagne les saints mystères, et tout ce pieux appareil du redoutable sacrifice, me font voir que vous travaillez non-seulement au bien public, mais encore à la sanctification de vos âmes, et que le soin de votre salut vous touche plus que celui de vos affaires.

Je viens donc recueillir ici nos devoirs envers le prochain, envers Dieu, envers le prince. Dispensez-moi, messieurs, de louer en ce lieu, que Dieu remplit tout entier de sa majesté, des hommes qu'on ne saurait assez louer, en tout autre. Je m'attache aux règles de mon ministère. L'encens qu'on prend sur les autels ne doit brûler que pour le Seigneur. Devant le trône de l'Agneau, il ne se chantait qu'un cantique; et quoiqu'il fût environné d'une troupe de grandes âmes, dont les vertus étaient non-seulement connues, mais couronnées; on n'y disait que ces paroles: *Salut, honneur, vertu, gloire à Dieu et à l'Agneau.* Prions-le qu'il règle nos pensées, qu'il épure nos intentions, et qu'il répande sur nous ses lumières et ses grâces par l'intercession de la Vierge qui en fut remplie, quand l'ange lui dit: *Ave, Maria.*

C'est une maxime constante dans la morale chrétienne, qu'*en tout* ce que nous faisons, *Dieu doit trouver sa gloire* (I *Petr.*, IV). Dans les affaires mêmes temporelles, il faut agir par des principes et des motifs spirituels. Au travers des choses visibles, il faut voir et comprendre les choses invisibles de Dieu, et le chrétien et le citoyen étant unis et inséparables dans le royaume de Jésus-Christ, comme remarque saint Augustin, il doit consacrer ses actions, du moins par ses intentions, et ramener les usages du monde aux fins de la religion. Vous le savez, messieurs, l'Eglise et l'Etat roulent sous les lois d'une Providence commune. La même main toute-puissante soutient les trônes et les autels; le même Esprit de vérité qui dit à Pierre: *Je bâtirai sur toi mon Eglise, et les portes d'enfer ne prévaudront jamais contre elle* (*Matth.*, XVI); a dit à David: *J'affermirai ton règne* (II *Reg.*, I,) malgré les efforts de tes ennemis. La royauté et le sacerdoce s'entretiennent par de mutuelles correspondances; et quoique ces deux puissances dans le gouvernement ne doivent jamais entreprendre l'une sur l'autre, dans les actions, elles doivent être mêlées, afin qu'à mesure que la prudence règle le repos public, la charité sanctifie et procure la félicité éternelle. C'est dans cette vue que je viens vous représenter vos obligations chrétiennes, et vous montrer que vous devez assister dans vos assemblées, 1° avec un esprit de charité et de compassion pour vos frères; 2° avec un esprit de crainte à l'égard de Dieu; 3° avec un esprit de soumission pour le roi. Voilà tout le sujet de ce discours si vous m'honorez de vos attentions.

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu ne recommande rien tant dans ses Ecritures, que la miséricorde et la compassion pour les pauvres et pour les malheureux. Tantôt il en fait un commandement: *Exercez votre miséricorde et vos compassions, chacun envers vos frères* (*Zach.*, VII); fondé sur ce qu'ayant une nature commune, susceptible des mêmes peines, exposée aux mêmes périls, sujette aux mêmes faiblesses, nous devons ressentir les misères et les infirmités les uns des autres; sur ce qu'étant entrés dans un même corps de religion, régénérés par les mêmes eaux du baptême, consacrés par les mêmes onctions, nourris du même corps et du même sang de Jésus-Christ, et animés de son même esprit, nous devons ce respect à la religion, de nous assister mutuellement, *et de communiquer aux nécessités des saints* (*Rom.*, XII), comme nous avons communiqué à leur sanctification et aux grâces que Dieu leur a faites. Tantôt il en fait une béatitude évangélique (*Matth.*, V) Quoi de

(1) L'évêque célébrant pontificalement.

(2) La messe du Saint-Esprit.

(3) La procession du saint sacrement.

plus heureux en effet que d'expier ses péchés par un sacrifice facile de quelque peu de bien périssable, et d'attirer l'amour et la tendresse de Dieu même par celle que nous aurons pour nos frères? Mais en même temps, il en fait une condition nécessaire pour le salut, déclarant qu'il n'assistera que ceux qui assistent les autres, et qu'il n'exercera point de miséricorde qu'avec ceux qui l'auront exercée envers leurs frères; munissant ainsi, dit saint Léon, l'autorité du précepte, de la menace du châtiment et de la vue de la récompense; et, se proposant lui-même comme la forme de ce qu'il commande, et comme le prix de celui qui l'exécute.

Or, si la charité et la compassion pour les peuples est une vertu toujours nécessaire, parce que les sujets de l'exercer sont continuels, combien davantage doit-elle l'être en ce temps où le torrent des passions humaines semble inonder et couvrir toute la face de la terre; où le flambeau de la discorde s'allume de toutes parts, où se forme un orage presque universel, que Dieu seul, à qui les flots et les vents obéissent, pourra calmer; où les princes les plus pieux aiment mieux troubler le repos d'Israël que d'éteindre la race des Amalécites; où la religion même semble se liguer avec la haine, l'envie et la fureur de nos adversaires; et où nous voyons tant de mains ennemies qui nous menacent; et, le dirai-je, hélas! une main paternelle qui nous frappe (*Innocent* XI)?

Il est vrai que les nations ont beau frémir et méditer des choses vaines, que les puissances ont beau s'assembler contre l'oint du Seigneur, que celui qui habite dans les cieux se jouera d'eux et de leurs desseins. Mais qui ne sait que les guerres les plus heureuses ne laissent pas d'être funestes, et que les victoires ne s'achètent ordinairement que par la perte des soldats et par l'indigence des peuples, c'est-à-dire par la vie des uns et des autres. Je dois donc vous dire aujourd'hui avec le Prophète : *Apprenez quel est le bien, et ce que Dieu demande de vous; rendre au prochain ce qui lui est dû et s'attacher d'affection et de désir aux exercices de piété et aux emplois de miséricorde, et marcher devant Dieu avec crainte* (*Mich.*, VI); de n'avoir pas pu remplir sur ce sujet tous les devoirs et toutes les lois de la charité.

Le caractère que donne l'apôtre saint Paul à ceux qui sont chargés du soin de quelque administration publique, c'est *la sollicitude* (*Rom.*, XXII), un esprit soigneux et une application vive et fidèle à remplir tous les offices de leur état, parce que Dieu qui est l'auteur de leur vocation, est le juge de leur conduite, et qu'ils ont un compte à rendre à sa justice de ce qui leur a été commis par sa Providence. Or, messieurs, il y a deux ministères, l'un dans l'Eglise, l'autre dans l'Etat; l'un religieux, et l'autre civil, qui sont plus importants et plus redoutables que tous les autres : l'un est la charge du salut des âmes, l'autre est la charge du bien public; l'un dispense les trésors du ciel, qui sont le sang, la grâce et les souffrances de Jésus-Christ le Sauveur des hommes; l'autre dispense ceux de la terre, je veux dire le sang de la veuve et de l'orphelin, les fruits du travail et de la sueur des pauvres, qui sont les images de Jésus-Christ sur la terre Quelle innocence et quelle pureté de cœur ne doit-on pas avoir dans l'un et dans l'autre de ces ministères?

Mais je m'arrête à ce dernier, et je dis qu'il n'y a rien de si sacré dans la république que ce sang du peuple qui va, pour ainsi dire, couler jusque dans les veines de l'Etat, pour lui donner la force de soutenir le faix de la guerre; qu'il n'y a rien de si précieux que ces richesses publiques qui, levées dans les provinces par petites portions, passent de main en main et vont s'accumuler auprès du trône, comme l'héritage de l'empire, pour servir à l'exécution des desseins utiles et glorieux à la couronne; qu'il faut par conséquent n'y toucher qu'avec respect, et ne lever de ce bien public qu'autant qu'il convient à la nécessité publique.

L'Ecriture sainte nous ordonne, tantôt de traiter les pauvres avec équité et avec justice (*Psal.*, LXXI), et de ne leur point imposer de fardeau qui soit difficile à porter; de les ménager comme la prunelle de l'œil, et d'ouvrir nos entrailles à ces malheureux, qui n'ont reçu de la substance de ce monde qu'autant qu'il en faut pour prolonger une vie, ou plutôt une patience qui leur est à charge, et que la Providence divine semble avoir abandonnés à la miséricorde des hommes (*Eccli.*, VII *et* XXXIV). Tantôt elle nous commande d'avoir pitié de ces mercenaires, qui n'ont que leurs mains pour leur héritage, et qui, vivant de leur travail, dont on leur fait souvent, par d'injustes retardements, mendier et presque acheter le salaire, usent leurs corps en les fatiguant, et paient à la lettre la peine du premier péché, en mangeant leur pain à la sueur de leur front et de leur visage. Tantôt elle nous avertit qu'il faut honorer l'agriculture et ceux qui l'exercent, comme les restes de l'innocence de nos premiers pères qui, portant le poids du jour et de la chaleur, loin des vices que le commerce du monde inspire, passent leur vie dans la pauvreté et nous procurent l'abondance (*Eccli.*, VII).

C'est dans cette vue que, par une charité tendre et prudente, vous entrez dans les intérêts et dans les besoins de cette province, qui se soutient et s'affaiblit aussi par son zèle. C'est à vous à prendre en main la balance du sanctuaire, pour peser ce que la nécessité exige, et ce que la charité demande, ce que vous devez à César comme tributaires de sa puissance, et ce que vous devez à Dieu comme redevables à sa justice; ce que la raison veut que vous laissiez à la commodité des particuliers, ce que la politique veut que vous destiniez au salut public. C'est à vous qui venez ici, comme ces hommes sages et désintéressés, recon-

nus tels chacun dans leur tribu, que Moïse choisit autrefois pour régler les affaires d'Israël (*Deut.*, I); c'est à vous, dis-je, à discerner la cause du pauvre, à ménager le sang du peuple, pour ainsi dire, goutte à goutte, à proportionner ses devoirs, non pas à ses désirs qui sont infinis, mais au peu de force qui lui reste; à rendre le joug qu'il porte aussi aisé, s'il se peut, qu'il est volontaire, et à compatir du moins aux peines que leur soumission n'empêche pas de sentir et que les conjonctures fatales du temps ne vous permettent pas de lui épargner.

Car la charité doit être sensible et compatissante, pour être sincère et véritable. Job se glorifiait *que la compassion était née avec lui, et croissait avec lui dès son enfance* (*Job*, XXXI). Soit que ce fût la bonté de son naturel, soit que ce fût un pressentiment de ses misères à venir, plus il voyait de malheureux et plus son cœur s'attendrissait sur les malheurs. Dieu nous commande par son prophète la miséricorde et les compassions. Il suppose que nous avons plusieurs espèces de tendresse, et plusieurs cœurs pour le prochain, soit pour assister les nécessiteux, soit pour soutenir ceux qui pourraient le devenir; soit pour consoler les affligés, soit pour secourir les infirmes; car la charité, dit saint Augustin, est susceptible de toutes sortes de passions. Pour les disgrâces et les souffrances d'autrui, elle a ses troubles et ses inquiétudes. Pour les dangers qu'elle prévoit, elle a ses appréhensions et ses craintes. Pour les misères qu'elle connaît, elle a ses chagrins et ses tristesses; et comme la grâce de Dieu a plusieurs formes pour guérir nos faiblesses et nos infirmités spirituelles, la charité de Dieu a différentes miséricordes pour compatir à toutes les peines et à toutes les afflictions temporelles.

Outre cette tendresse de nature et de religion, il y a encore une charité de patrie, et, pour ainsi dire, de province, qui doit vous unir plus étroitement pour le bien des peuples qui sont commis à vos soins, et dont vous avez les fortunes entre les mains. Jésus-Christ même a bien voulu se prévaloir de cette considération. Lorsqu'un peuple infini, entraîné par l'attrait de ses vérités et par la force de sa parole, après l'avoir suivi trois jours dans le désert, était tombé dans la disette et presque dans la défaillance, à qui s'adresse-t-il pour les assister? Non pas à Pierre, quoiqu'il eût reconnu son zèle et qu'il eût éprouvé son amour : non pas à Jean, quoiqu'il l'honorât de son amitié et qu'il le remplît de ses lumières, mais à Philippe. La raison de cette préférence c'est, disent quelques Pères, que Philippe était de la même contrée, et qu'il était à croire qu'étant né sous un même ciel, ayant été nourri dans la même terre, ayant respiré le même air, l'humanité de la nature se joignant à la charité de la patrie, il s'intéresserait plus vivement à les secourir.

Mais que dis-je, messieurs, veux-je, en vous inspirant cet amour tendre pour les peuples, refroidir dans vos cœurs ce zèle ardent que vous avez pour le salut de l'État et pour la gloire de votre prince? A Dieu ne plaise que j'arrête de si saintes et de si louables intentions! Je sais qu'il faut lui aider par des contributions, même abondantes, à soutenir le poids d'une couronne contre laquelle, quoique vainement, s'élèvent tant de nations conjurées; je sais que chacun doit au salut public une portion de son héritage, que nous appartenons à la patrie, et que c'est être ménager que d'être libéral en cette occasion; je sais que la nécessité de nous défendre de nos ennemis touche plus le roi que le plaisir qu'il a d'en triompher; qu'il en coûte plus à son cœur de nous demander ces secours extraordinaires qu'il n'en coûte au nôtre de l'accorder; qu'il ne se sert du bien et de la vie de ses sujets, que pour la conservation de ses sujets mêmes, et qu'il ramasse près de lui toutes les forces de son peuple, comme le cœur attaqué attire à soi le sang des autres membres pour le salut de tout le corps.

Je dis seulement qu'il faut, pour être charitable, connaître les nécessités du prochain et en être touché quand on les connaît. Vous ne pouvez les ignorer, messieurs : combien de sortes de malheureux s'offrent à vos yeux dans le cours de vos assemblées? combien de sollicitations et de prières pour préparer les voies du cœur et pour le rendre secourable? combien de pauvretés que la honte voudrait couvrir et que la souffrance force à produire? Votre âme s'amollit-elle, s'endurcit-elle à la vue de tant de pitoyables objets? On vous représente tous les ans que la province est languissante, que ses charges augmentent et que ses forces diminuent, que nos villes ne sont plus ni si riches, ni si peuplées, que leurs habitants ont perdu non-seulement leurs biens, mais encore leur industrie; que ceux qui faisaient des aumônes particulières sont à la charge des charités publiques, qu'après plusieurs années stériles, il en vient à peine une, qui ne répond pas encore aux espérances qu'elle avait données. Il est à craindre qu'à force d'ouïr de telles plaintes, vous n'en soyez moins touchés, que ces tristes vérités ne passent pour des exagérations officieuses, et que vous n'écoutiez ces relations comme des restes d'une ancienne liberté et des priviléges de la coutume.

Il faut du moins être émus de compassion et pouvoir dire avec le saint homme Job : *Je pleurais autrefois sur celui qui était affligé; et mon âme était tendre et compatissante envers le pauvre* (*Job*, XXX, 25). La théologie nous enseigne qu'en Dieu il y a une miséricorde d'effet ou d'action par laquelle il soulage nos peines, il guérit nos infirmités, il pardonne nos fautes, il donne ses grâces, qui sont les effets de son infinie charité, mais qu'il n'a point cette miséricorde de tendresse et d'affection. Comme il est le centre du repos et de la paix, il n'est pas sujet à nos émotions, il ne s'attriste point, il ne compatit

point, il ne s'afflige point à la vue de nos misères ; mais depuis que Dieu s'est fait homme, il a acquis une miséricorde de pitié et de compassion (*Marc.*, VIII), il s'est attendri sur le peuple, il a pleuré sur Jérusalem (*Luc.*, X), il s'est ému et troublé sur le Lazare (*Joan.*, XI) ; et c'est avec raison que l'Apôtre nous avertit que *nous n'avons pas un pontife qui ne puisse compatir à nos infirmités* (*Hebr.*, IV), et que nous avons droit de lui dire avec le prophète Isaïe : *Où est, Seigneur, la multitude de vos entrailles* (*Isa.*, LXIII, 15) ? L'homme au contraire a naturellement le sentiment de pitié, mais il n'a pas le pouvoir du secours ; il est infirme avec les infirmes, et il ne saurait guérir leur infirmité; il est faible avec les faibles, et il ne saurait fortifier leur faiblesse ; il est attendri sur les malheureux, et il ne saurait réparer leur malheur. Mais étant uni à Dieu en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, non-seulement il est capable de compassion, il devient encore capable de secours.

Ainsi, messieurs, votre compassion doit être effective. L'Ecriture sainte condamne la dureté de ceux qui, pourvus des biens et de la substance de ce monde, ferment leurs entrailles au malheureux, pour l'abandonner à son indigence et à son malheur. Elle condamne aussi la charité imparfaite de ceux qui, par les sentiments naturels d'une pitié infructueuse et passagère, renferment, pour ainsi dire, les pauvres dans leurs entrailles, sans se mettre en peine de les soulager au dehors par les consolations et par les assistances nécessaires. La miséricorde, dit saint Augustin, ne se contente pas de plaindre, elle aime encore à secourir. La tendresse n'est rien, si elle n'est suivie du bienfait; et, comme il n'est pas permis de retenir en injustice la vérité dans son esprit, lorsqu'il s'agit d'instruire et d'éclairer les ignorants, il n'est pas aussi permis de retenir en injustice la charité dans notre cœur, lorsqu'il est temps de secourir des misérables.

Peut-être direz-vous, messieurs, qu'il y a trop de plaintes et trop de besoins ; que c'est au public à s'intéresser pour le public, et que la province a des fonds suffisants pour tous ceux qui lui demandent ses assistances. Elle ne gémit déjà que trop sous le poids des charges et des tribulations publiques, cette malheureuse province ; voulez-vous la charger encore des obligations que Dieu vous impose, au lieu de contribuer de vos propres biens dans les nécessités qui vous sont connues? Que ne souffrez-vous donc qu'elle réduise, ou pourquoi ne réduisez-vous vous-mêmes en aumônes les avantages qu'elle vous fait ? Ne savez-vous d'autres moyens d'assister les pauvres que celui d'appauvrir ceux qui ne le sont pas encore? Donnez, donnez de votre abondance.

Dieu ne se paye pas du fond de ces charités étrangères ; il nous commande dans l'Ecriture de *l'honorer de notre substance* (*Prov.*, III). Il veut que nos victimes soient choisies dans nos troupeaux, et que nos miséricordes soient formées dans notre sein. Il rejette ces aumônes que la justice reproche à la charité, qui causent de nouvelles misères, en assistant les misérables, et qui, réjouissant les uns à cause du bien qu'on leur fait, affligent les autres à cause du bien qu'on leur ôte. Il faut, dit saint Grégoire, se dépouiller d'une partie de ce qu'on possède, ne point donner par charité ce qu'on arrache par violence, et faire enfin des œuvres de miséricorde pour racheter ses péchés, et ne pas commettre des péchés, pour faire ensuite des œuvres de miséricorde.

Que si vous trouvez que vos biens ne suffisent pas pour des usages charitables, ménagez-les avec prudence, retranchez un peu de ce luxe qui fait trembler vos créanciers et qui ruine votre famille : cherchez plutôt à vous rendre utile qu'à paraître agréable aux yeux de vos frères, et qu'une sainte simplicité vous fasse épargner pour eux ce qu'une ingénieuse vanité vous fait trouver mille moyens de dissiper. Retranchez un peu de ce jeu où l'âme flottant entre le désir, l'espérance et la crainte, est souvent également agitée, et par les passions qu'elle ressent au dedans, et par celles qu'elle veut cacher au dehors. Songez que vous abusez en jouant des dons de Dieu, pour en faire le jouet des hommes, que vous sacrifiez à la fortune les bienfaits de sa Providence, et que vous perdez tout ensemble, et le temps qu'il vous a donné pour acquérir l'éternité, et le bien qu'il vous a donné pour exercer ses miséricordes. Enfin, craignez Dieu, c'est la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Quand nous parlons de la crainte de Dieu, messieurs, nous n'entendons pas cette crainte basse et servile, qui fait qu'on fuit devant sa face, qu'on tremble au seul nom de ses jugements, et qu'on ne marche dans ses voies que lorsqu'on y est comme entraîné par l'appréhension et par les menaces de sa justice. Cette crainte est quelquefois nécessaire : *Seigneur, percez ma chair de votre crainte*, disait le roi-prophète (*Psal.* CXVIII). C'est la première disposition que Dieu introduit dans une âme ; c'est la brèche par laquelle il entre par une heureuse violence dans les cœurs les plus endurcis : *S'il n'y a point de crainte*, dit saint Augustin, *par où entrera la charité* (*Psal.* XXI, 24)? Un pécheur ne parviendra jamais à l'amour ; il jouira sans trouble et paisiblement du fruit de ses pernicieuses délices ; il vieillira dans ses mauvaises habitudes, et n'étant point touché de la justice de Dieu, il mourra sans regret et sans repentir, pour être l'objet éternel de sa vengeance.

Mais il y a une crainte louable, sainte, qui demeure jusqu'à la fin des siècles, qui nous apprend *à louer et à aimer celui que nous craignons* ; qui ne se plairait pas au péché, quand on lui promettrait l'impunité, qui est produite par la foi ; qui s'attache à la justice, et qui, mêlée de sollicitude et de confiance, inspire l'humilité, invite à la prière, prévient les tentations et excite la vigilance. La charité et la crainte sont deux motifs et deux

principes de nos actions : l'une a plus de noblesse, et l'autre plus de sûreté. L'une rassemble les vertus, l'autre éloigne et chasse les vices; l'une s'établit dans le cœur, l'autre en garde les avenues. La charité règne dans l'âme, et la crainte au dehors veille au repos de la charité, et la met à couvert des insultes de la convoitise.

Craindre Dieu, aimer Dieu, c'est donc le culte et la religion de toutes sortes de chrétiens. L'Esprit divin commande ces deux vertus indifféremment; il dit aux pécheurs : *Aimez le Seigneur;* il dit aux justes : *Craignez le Seigneur*, pour marquer qu'il faut à l'amour de l'inquiétude, qu'il faut à la crainte de la confiance, et que ce mélange est le caractère de la sagesse et de la piété chrétienne. Abraham posa sa tente et dressa un autel au Seigneur, entre Béthel et Haï, comme il est rapporté dans la Genèse (*Gen.*, XII), qui signifient l'amour et la crainte, pour nous apprendre que nous devons fonder notre salut sur les confins, pour ainsi dire, de ces deux vertus; et pourquoi pensez-vous que Dieu ait si souvent ordonné, dans l'ancienne loi, que pour l'expiation des péchés, on lui offrît des tourterelles? Manquait-il d'oiseaux plus nobles et plus dignes de lui être sacrifiés? des aigles qui volent jusqu'au ciel, qui, d'un intrépide regard, vont braver le soleil et ses lumières, auraient été des victimes plus convenables à l'humiliation du pécheur et à la majesté de Dieu. Pourquoi choisir des tourterelles qui errent deux à deux dans les solitudes, qui s'envolent au moindre bruit, qui gémissent de leur absence? C'est, dit Clément Alexandrin, que ces oiseaux timides et fidèles sont le symbole de la crainte que l'homme doit avoir après le péché et de l'amour qu'il doit avoir pour celui qui le lui pardonne.

Mais qu'il est difficile de garder ce tempérament! Les uns ont une confiance sans crainte, et ce sont les présomptueux, les autres une crainte sans confiance, et ce sont les faibles. Les premiers sont ceux qui se flattent toujours, et qui se reposent de leur salut sur la miséricorde de Dieu, non par une espérance qui naisse de la charité, mais par la bonne opinion d'eux-mêmes, produite par l'amour-propre. Ils se croient avancés dans la perfection et s'évanouissent dans leurs pensées. Ils ne veulent nourrir leur dévotion que de consolations et d'espérances. La considération de la mort, des jugements, de l'éternité, sont pour eux des méditations trop grossières. Il leur faut des spiritualités plus délicates : ils envisagent Dieu comme Père, et ils croient n'avoir rien à faire avec lui comme Juge. Sur ce prétexte, ils s'établissent dans une fausse paix, et se repaissent des idées d'une miséricorde imaginaire. Comme ils ne sont pas touchés de Dieu, ils tombent dans des relâchements insensibles, et disant toujours qu'il faut aimer Dieu, non-seulement ils ne l'aiment pas, mais encore ils se dispensent de le craindre.

Les seconds sont ceux qui ne font le bien que *par nécessité et avec tristesse*, comme parle l'Apôtre (II *Cor.*, IX.). Une des plus grandes tentations, dit saint Augustin, n'est pas celle des plaisirs, c'est plutôt celle de la crainte, parce que cette crainte nous empêche d'entrer dans les voies de la vertu, où nous trouverions des douceurs qui nous feraient mépriser celles du monde. De là vient qu'on regarde la dévotion comme une source d'amertume, qu'on se scandalise des gens de bien, dès que leur gaieté paraît au dehors, qu'on prend leur recueillement et leur modestie pour mélancolie. De là vient qu'on ramasse toutes les austérités de la religion pour s'en faire des difficultés, et qu'on aime même à entendre prêcher des maximes sévères qu'on n'a garde de pratiquer.

Grâces à Jésus-Christ, nous sommes en un temps, où non-seulement on souffre, mais encore on aime la vérité, et où un prédicateur serait écouté peu favorablement, s'il affaiblissait les règles de la religion, et s'il trahissait l'honneur de son ministère. Mais pourquoi se plaît-on tant à une morale sévère? Est-ce pour se proposer des idées de perfection qu'on ait quelque dessein de suivre? est ce pour s'animer et pour confondre sa lâcheté par l'image de cette ancienne et pure vertu, qui régnait au temps de nos pères? Est-ce pour entretenir l'humilité par la disproportion qu'il y a entre notre relâchement et leur ferveur dans la pratique de l'Evangile? Non, non, c'est pour avoir le plaisir d'entendre une doctrine de perfection à laquelle on ne se croit pas obligé; c'est pour justifier sa paresse par un prétexte d'impuissance, et pour se faire dans son esprit et dans son cœur une frayeur, ou, pour mieux dire, un désespoir volontaire de la vertu. Craignez le Seigneur, dit saint Augustin, mais espérez en sa miséricorde : voyez la perfection de sa loi, mais attendez de lui le secours nécessaire pour l'accomplir, et pensez que vous vous réjouirez en lui.

Ce n'est pas, messieurs, que sa crainte ne doive être la règle de nos actions; l'Ecriture sainte nous en fournit trois motifs : la puissance de Dieu, la science de Dieu et la justice de Dieu. La puissance de Dieu. *Qui est-ce qui ne vous craindra point, ô souverain Maître des nations?* disait le Prophète (*Jerem.*, X). Celui qui voit d'un coup d'œil le monde de l'un à l'autre bout, disait le saint homme Job, qui pèse les vents et suspend les eaux avec poids et avec mesure, voulut parler à l'homme, lorsqu'il réglait d'une main toute-puissante le cours de la nature, et qu'il donnait la loi aux pluies, aux foudres et aux tempêtes; et que lui dit-il : *Il dit à l'homme : Voilà que la crainte de Dieu est la véritable sagesse* (*Job.*, XXVIII). Vous qui, par votre faste et par votre orgueil, semblez vouloir marcher sur la tête des autres hommes; vous, qui absorbez le bien des particuliers par des prêts usuraires et par des extorsions violentes; vous qui savez prendre les conjonctures du temps et des affaires pour troubler le repos des gens de bien par des procès soutenus à force

d'argent, et pour dépouiller d'anciennes familles de leurs biens héréditaires, pour en faire des dots ou des titres honorables à la vôtre; écoutez, c'est Dieu qui parle : *La crainte du Seigneur est la véritable sagesse.* Ne vous flattez pas de vos autorités injustes et usurpées : respectez la puissance de Dieu, et humiliez-vous sous sa main toute-puissante, si vous êtes sages.

Le second motif de la crainte, c'est la science de Dieu, qui connaît tout, qui se trouve présent à tout. C'est la doctrine de saint Paul dans son Epître aux Corinthiens, lorsque, après avoir parlé de la sévérité des jugements de Dieu, et de cette équité souveraine par laquelle il examinera le mérite de nos actions, et rendra à chacun selon ses œuvres, il conclut en ces termes : *Connaissant,* comme nous faisons, *l'importance de craindre Dieu, nous tâchons d'y porter les hommes* ; et quelle raison pressante leur dit-il pour les persuader : *C'est que nous sommes exposés à la connaissance et à la vue de Dieu* (II *Cor.*, V, 11). *Ne savez-vous pas,* dit le Sage, *que ses yeux sont plus lumineux que le soleil, qu'ils pénètrent dans les voies des hommes, dans la profondeur de l'abîme et dans les parties les plus cachées* et les plus secrètes *du cœur* (*Eccli.*, XXIII, 28).

Il voit ces injustices qu'on cache avec tant de soin et sous tant de voiles. Il lit dans le cœur ces haines secrètes qu'on couvre sous tant d'apparences de civilités affectées. Il découvre dans les plus sombres replis de la conscience ces intérêts vifs, mais imperceptibles, qui, comme d'invisibles ressorts, font mouvoir, pour ainsi dire, la machine des passions et des affaires humaines. Il entend ces médisances qu'on n'ose débiter en public et qu'on répand à l'oreille et dans le sein d'un ami, contre les gens de bien et contre les oints du Seigneur même. Il comprend toute la malice de ces railleries qui renferment tout le poison de l'esprit, et qui sont d'autant plus cruelles qu'elles sont plus délicates et plus ingénieuses. Il est présent à ces assemblées, où l'on conspire contre le bien des particuliers ou du public. Craignez donc, messieurs, ce Dieu juge et témoin de vos actions, et, selon l'expression du Prophète, gardez-vous *de provoquer les yeux de sa majesté* (*Isa.*, XXX). Il ne dit pas le cœur, mais les yeux; pour marquer la crainte qu'on doit avoir d'offenser ce Dieu toujours présent et toujours juste.

Le troisième motif de notre crainte, c'est sa justice. Il serait inutile de vous montrer ici combien elle est terrible dans ses menaces, exacte dans ses recherches, sévère dans ses jugements, rigoureuse dans ses punitions. Qui ne sait que la peine est inséparable du péché, que l'ordre et la discipline universelle demandent que ceux qui s'en éloignent soient redressés; que cependant l'affreuse image des supplices n'arrête pas le débordement de l'iniquité; qu'un roi de Babylone ayant fait allumer une fournaise, tous les peuples tremblants fléchirent les genoux devant l'idole; et que Dieu ayant allumé des feux éternels, trouve si peu d'adorateurs? Je me contente de vous dire que si quelqu'un doit craindre cette justice, ce sont ceux qui ont en main l'intérêt des peuples et qui disposent du bien des pauvres et des orphelins : *Dieu tout-puissant est auprès d'eux, et il jugera leur cause,* dit l'Ecriture (*Prov.*, XXIII, 11).

Il y a une grande erreur dans le monde, c'est qu'on fait moins de scrupule de disposer des deniers publics que de ceux des particuliers; cependant c'est le sang et la substance du peuple, c'est la sueur de leur visage. Je le redis, le bien des riches est souvent le fruit de leurs injustices. Le commerce et le trafic des villes est l'œuvre de l'homme, mais le bien de la campagne est l'œuvre de Dieu, et le bien du pauvre peuple est un bien sacré; ce sont des hommes conformes à Jésus-Christ, parce qu'ils souffrent, dépendants de Dieu, parce qu'ils vivent de sa providence, patients par profession, doux et modestes par bienséance, et humbles par nécessité.

Cependant, messieurs, quoique nous ayons tant et de si grands sujets de craindre, la crainte de Dieu dont nous devons être touchés est-elle sans cesse devant nos yeux? Ne nous arrive-t-il point comme à Jonas? Dieu l'envoie, il refuse, il fuit, il s'embarque, l'orage gronde, les flots s'élèvent, le ciel tonne, il est endormi, on l'éveille, on lui demande : *Qui es-tu? quel est ton métier?* Il répond : *Je suis Hébreu de nation, et je crains Dieu de profession* (*Jon.*, I); cependant il était fugitif et rebelle aux ordres de Dieu. Que je demande à chacun de nous : Qui êtes-vous? *Je suis chrétien.* — Que faites-vous? *Je crains Dieu :* et cela, dans le temps que nous nous éloignons de Dieu, que nous nous abandonnons aux tempêtes de ce monde, et que nous désobéissons à ses lois. Voulez-vous connaître si vous craignez Dieu, jugez-en par ces règles de l'Ecriture.

D'où vient que vous laissez vivre dans vos cœurs ces passions enracinées, ces péchés secrets, ces restes de vengeances cachées, ces mauvaises joies qu'y répand le mauvais commerce du siècle, ces injustices que vous méditez ou que vous faites? Ne savez-vous pas que *la crainte de Dieu chasse le péché* (*Eccli.*, I, 27)? D'où vient que vous vivez dans une sollicitude continuelle, inquiets, avides, empressés, courant après le faux brillant d'une fortune imaginaire, après l'appât de quelque sordide intérêt. Vous ne pensez pas que le Seigneur veille sur vous, et *que rien ne manque à ceux qui le craignent* (*Psal.* XXXIII). D'où vient cette instabilité, cette faiblesse de vos résolutions et de vos désirs, cette longue suite de chutes et de rechutes, votre conscience qui vous sollicite, votre cupidité qui vous entraîne, la voix de Dieu qui vous appelle, et le monde qui vous retient? *Si la crainte de Dieu ne vous soutient pas, votre maison sera renversée* (*Eccli.*, XXVII, 4). D'où vient que vous êtes prudents en vous-mêmes, que vous raisonnez sur le précepte, que vous cher-

chez des adoucissements et des excuses à vos péchés? Vous avez oublié ce conseil du Sage : *Ne vous confiez point en votre sagesse, craignez Dieu* (*Prov.*, III, 7). D'où vient que vous menez une vie oisive, des jours vides de bonnes œuvres, de conversation en conversation, de visite en visite, possédant votre âme en vain, et perdant le trésor spirituel des grâces que Dieu vous présente? Vous ne craignez pas Dieu : *Celui qui craint Dieu fera le bien* (*Eccli.*, XV, 1). Pourquoi n'avez-vous pas la paix dans vos consciences, d'où vient que votre cœur est agité, que le monde y verse ses amertumes, que vous gémissez sous le poids des tribulations domestiques? *La crainte du Seigneur ne réjouit-elle pas le cœur* (*Eccli.*, I)? Voilà les effets salutaires de cette crainte : le troisième conseil de l'Apôtre, c'est d'honorer le roi.

TROISIÈME PARTIE.

N'attendez pas, messieurs, que je vous représente ici les besoins de l'Etat, le mérite du prince, les devoirs des sujets qu'on vous a dignement expliqués, et que votre cœur équitable et fidèle vous fait sentir et vous persuade plus fortement que nos paroles. Je n'ai qu'à me renfermer dans les bornes que la religion m'a prescrites. Vous savez que ces hommes que la providence de Dieu a choisis, pour prendre sous lui la conduite de l'univers, et que sa main toute-puissante a placés, comme parle l'Ecriture, sur la tête des autres hommes; vous savez, dis-je, que les rois ont trois qualités, qui les distinguent et qui les rendent vénérables. Un caractère qui les autorise, une onction qui les sanctifie, une puissance qui les fait craindre. Ce caractère, c'est-à-dire la dignité de leur vocation et de leur office, les rend nos supérieurs et nos maîtres; cette onction, qui est comme un mélange de royauté et de sacerdoce, les rend les pères de leurs sujets (*Psal.* LXXXI, 6; *Isa.*, XLV, 1). Ce glaive ou ce droit de punir les méchants et de récompenser les bons, les rend les juges et les protecteurs des peuples (*Rom.*, XIII, 4). Il faut donc honorer en eux cette souveraine grandeur par le respect et l'obéissance; reconnaître cette bonté par l'amour et par l'assistance dans les besoins, et nous soumettre à cette puissance par la fidélité et par la crainte de sa justice.

L'Apôtre nous ordonne de les honorer, non-seulement par un sentiment extérieur de vénération et de respect, mais encore par un principe intérieur et de conscience et de religion (*Rom.*, XIII). Le rang qu'ils tiennent, le titre qu'ils portent, le Dieu qu'ils représentent, doivent porter à cette révérence de cœur et d'affection, de parole et d'œuvres. Loin d'ici, ceux qui osent médire de leurs actions ou donner un mauvais sens à leur conduite, ceux qui veulent pénétrer leurs desseins et lever d'une main téméraire le voile dont ils veulent couvrir leurs secrets, ceux qui se donnent en eux-mêmes la liberté d'affaiblir la gloire de leurs vertus ou de leurs succès, par des préventions qu'ils étouffent même dans leurs pensées, l'Esprit de Dieu les juge et les condamne dans l'Ecriture.

Ce respect doit être accompagné d'amour La tendresse d'enfant et de citoyen est du à celui qui est le père commun du peuple Toute l'affection que le sang et la nature inspirent pour la patrie, doit se ramasser en celui qui en est le chef et le défenseur. La charité du christianisme qui fait aimer dans le prochain les traits et la ressemblance du Créateur, en doit faire aimer dans les rois l'image visible et vivante. Je sais que je parle à des cœurs français, les plus fidèles cœurs du monde, et que je leur parle d'un roi le plus aimable de tous les rois. Cet amour doit être aussi une source de fidélité, d'obéissance et de crainte. *Que toute âme soit soumise aux puissances* (*Rom.*, XIII); c'est Dieu qui parle par la bouche de son Apôtre. Esprits de factions et de révolte, sujets inquiets et remuants s'il y en a, écoutez. La raison, c'est que toute puissance vient de Dieu, et que résister aux ordonnances des princes, c'est résister à celles de Dieu même. Abraham impose à ses serviteurs le joug inespéré de la circoncision, religion à eux inconnue, ils s'y soumettent et le subissent sans murmurer. Si tu fais mal, crains le prince; il est le ministre de la colère de Dieu contre les coupables (*Ibid.*). Dieu donna à Josué un air de grandeur et de majesté aux yeux d'Israël, et ils le craignirent.

C'est de là qu'on conclut le devoir des tributs et des assistances qu'on doit aux princes, lorsqu'ils sont obligés de prendre les armes pour la défense de leur peuple. Il faut qu'il y ait une communication de secours entre les sujets et les souverains, afin qu'ils soient liés ensemble, les uns par la protection, les autres par la reconnaissance (*Rom.*, XIII); que la puissance des rois soit tempérée par le besoin qu'ils ont des peuples, et que l'obéissance et la dépendance des peuples soient adoucies par le besoin que les rois ont de leurs biens et de leurs services. Laissons donc à part ces hommes plaintifs qui disent toujours : *Malheur, malheur* (*Deut.*, XXVI); ou comme les Israélites dans Babylone : *On nous surcharge.* Ils ne regardent ni les nécessités du temps, ni le bon usage des finances, ni la fortune de l'Etat, ni le soutien de la religion; ils se font un chagrin de la gloire même du royaume et ne regardent jamais ce qu'on acquiert, mais ce qu'il en coûte. D'où viennent ces murmures? c'est que nous n'allons pas jusqu'à l'autorité de Dieu, qui confirme celle du prince. Nous nous arrêtons à l'image au lieu de passer à l'original. De ces choses que la foi peut rendre divines, nous n'en prenons que ce qui nous paraît d'humain. Nous vivons et nous agissons en politiques, non pas en chrétiens. Au lieu de monter à l'ordre de Dieu, nous descendons à nos inclinations perverses, et nous prenons, non pas le conseil du Seigneur, mais celui de notre avarice. Les âmes vraiment chrétiennes ne regardent que l'ordre de Dieu, et toute la puissance des hom-

mes étant subordonnée à la sienne, elles écoutent la voix de ceux qui sont en autorité, comme la voix de Dieu même, et leur obéissent, non pas par la crainte du châtiment, mais par le devoir de la conscience et par une préparation continuelle du cœur, qui naît d'une foi simple et d'une religion sincère.

Mais le plus juste et le plus important de nos devoirs à l'égard des rois, c'est de faire des vœux et des prières au ciel pour eux. Cette pratique est plus ancienne que l'Evangile : *Priez*, mes frères, disait le Prophète, écrivant au peuple captif dans Babylone, *priez pour la vie du roi et pour la vie du roi son fils, afin que leurs jours soient comme les jours du ciel sur la terre, que nous vivions sous leur ombre, que nous les servions longtemps et que nous trouvions grâce devant leurs yeux* (*Baruch*, I). Saint Paul nous a prescrit la forme que nous tenons dans son Epître à Timothée. *Je vous conjure*, dit-il, *de faire des supplications, des prières, des actions de grâces pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous puissions vivre paisiblement en toute piété et chasteté.* Il ajoute : *Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur* (I *Tim.*, II). Tous les anciens Pères font mention de cette prière, et Tertullien nous en marque presque les termes. Nous prions, dit-il, tous incessamment pour les empereurs, leur souhaitant une longue vie, un heureux empire, une maison assurée de puissantes armées, un conseil fidèle, un peuple bon et soumis, toute la terre paisible et tout ce qu'un homme ou un empereur ont coutume de désirer. Telle est encore la conduite de l'Eglise. Quel temple ne retentit pas du nom de Louis et des vœux que l'on fait pour lui? Les prêtres chantent le cantique, les peuples répondent; tout s'intéresse pour la vie et pour le salut de nos rois, et nous nous souvenons avec plaisir de ces temps heureux où les papes (*Innoc.* IV, *Léon* X), reconnaissant combien la vie et la prospérité des rois de France étaient importantes pour la tranquillité et pour la gloire de l'Eglise, ont ordonné pour eux des prières en particulier, et récompensé même de certaines indulgences ceux qui s'acquittaient d'un office de piété si utile à toute la chrétienté et si agréable au saint-siége.

Si cette obligation est commune pour tous les rois, combien est-elle pressante pour Louis le Grand, de qui dépend le salut et la félicité du royaume ; un roi, plus noble par son courage et par sa piété, que par sa dignité et par sa naissance, *qui d'un de ses regards dissipe le mal*, selon les termes de l'Ecriture (*Prov.*, XX), et remet l'ordre et la discipline ; qui détruit le vice par ses lois et rétablit la vertu par ses exemples ; qui procure à ses sujets non-seulement les biens temporels, mais encore les richesses spirituelles, la vérité et la religion ; qui modère ses passions et qui aime mieux souffrir une injustice que de la commettre ; qui fait la guerre par nécessité et la paix par modération et par sagesse ; qui sait retenir dans le cours de sa fortune victorieuse ce que nul autre n'eût pu arrêter, son cœur et sa gloire; qui voit tout, qui règle tout, qui achève tout, et qui n'est heureux dans l'événement que parce qu'il est juste dans l'entreprise.

Ecoutez donc, Seigneur, ce que nous demandons aujourd'hui pour lui. Vous l'avez assisté dans tous ses desseins et vous avez été pour lui, tantôt le Dieu de la paix et tantôt le Dieu des armées, joignant en lui, par votre grâce, la gloire de David à la prospérité de Salomon. Rendez à son bras cette vertu dont ses ennemis ont si souvent éprouvé la force ; renouez le fil des victoires que sa bonté et l'amour de son peuple lui avait fait rompre ; humiliez ces têtes superbes qui sacrifient à leur énorme ambition et leur honneur et leur conscience; donnez au roi votre jugement pour former la foudre, et votre justice au fils du roi pour l'aller porter, comme il vient de faire, aux lieux destinés à sa vengeance. Mais que dis-je, mon Dieu, et quel zèle me fait oublier la charité? Répandez plutôt sur nous vos grandes miséricordes, calmez ces orages qui menacent toute la terre, faites que la justice et la paix s'entrebaisent, que l'onction de vos parfums descende de la tête jusqu'au cœur d'Aaron ; donnez-lui des entrailles de père, qui s'émeuvent à la vue de ses enfants armés les uns contre les autres, ou, si vous voulez punir encore le monde chrétien par les horreurs de cette guerre, faites, Seigneur, que notre monarque, après avoir vaincu quelques années, force encore une fois toute l'Europe à vivre en paix, afin que de cette tranquillité passagère nous entrions à celle qui sera éternelle, que je vous souhaite. *Au nom du Père et du Fils*, etc.

SERMON XXVI.

Prêché à l'ouverture des Etats du Languedoc à Montpellier, l'an 1691.

Ne dicas quid putas causæ est, quod priora tempora meliora fuere quam nunc sunt : stulta enim est hujusmodi interrogatio.

Ne dites pas : d'où vient que les temps passés ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui ; car cette demande n'est pas raisonnable (*l'Ecclesiaste, chap.* VII).

Monseigneur (1), il n'y a rien de si ordinaire dans les raisonnements et dans les entretiens du monde en un temps de tribulation comme le nôtre, que cette plainte qu'on y fait que notre siècle est malheureux, qu'il ne nous reste plus aucun vestige de l'abondance et de la tranquillité de nos pères, que la nature empire tous les jours et que le monde s'affaiblit et se ressent, pour ainsi dire, de sa vieillesse. On allègue l'intempérie des saisons, les stérilités de la terre, les horreurs d'une guerre sanglante et universelle, les intérêts des particuliers nécessairement sacrifiés au bien public, les subsides et les tributs proportionnés au besoin d'un Etat qui se soutient de tous côtés contre la fureur et l'envie, les armées qui ruinent, les combats qui désolent, les victoires mêmes qui coûtent cher.

(1) L'évêque officiant.

Dans cette vue, on se dégoûte du présent, on se préoccupe du passé, on murmure contre les ordres de la Providence, on tombe dans *cette tristesse du siècle*, qui, selon l'Apôtre, *opère la mort* (II *Cor.*, VII), en étouffant la piété; on s'attache d'autant plus aux biens du monde qu'on sent qu'ils diminuent et qu'ils nous échappent; et, parce que les temps sont mauvais, on se persuade insensiblement qu'il est difficile d'être bon. Les temps ne sont bons ou méchants qu'à proportion que nous sommes justes ou injustes. Ce sont nos vices ou nos vertus, dit saint Jérôme, qui font les temps heureux ou malheureux. Ainsi ne nous plaignons pas que les premiers temps ont été meilleurs que les nôtres, plaignons-nous de ce que nous ne sommes pas nous-mêmes aussi bons que ceux qui ont vécu devant nous.

Encore, si l'on se plaignait que la charité se refroidit et que la corruption augmente. Il n'est que trop vrai que les vertus et les vérités sont diminuées par les enfants des hommes, que la religion même s'affaiblit et qu'il y a dans les mœurs, comme dans la nature, une défaillance d'esprit et de vie. Il n'est que trop vrai qu'il ne nous reste presque plus rien des premiers chrétiens que leur nom, que nous sommes leurs successeurs dans la foi, mais les déserteurs de leur discipline; que la vertu gémit sous l'iniquité dans le relâchement des siècles, que seize cents ans, qui sont écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, sont comme autant de degrés par lesquels nous sommes descendus de cette première perfection, et que nous voyons en nos jours ce que l'Evangile a prédit, que la foi est presque éteinte en Israël.

Mais ce n'est pas ce qui inquiète les gens du monde. Ils pensent à la misère, non pas à la malice des jours. S'ils gémissent dans les afflictions, ce n'est pas une douleur qui les porte à recourir à Dieu, mais une sensibilité mondaine qui leur fait regretter les plaisirs et les biens qu'ils perdent. Elevons nos esprits au-dessus de tous sentiments humains, et, recherchant dans les règles du christianisme, la nature et les causes des calamités publiques et des afflictions particulières de ce temps, disons qu'elles viennent de ce que : 1° nous les avons attirées par nos péchés; 2° nous ne les adoucissons point par nos vertus; 3° nous ne les détournons point par nos prières.

Matière importante et digne de cette auguste compagnie assemblée pour les intérêts de la religion, pour la gloire du roi, pour le secours de l'état, pour le soulagement des peuples de cette province. Demandons à l'Esprit de Dieu les grâces qui nous sont nécessaires, par l'intercession de la Vierge : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Monseigneur, c'est une vérité répandue dans les saintes Ecritures, que nos péchés sont la cause de tous les maux qui nous arrivent en cette vie. Dieu s'est érigé un tribunal de correction au milieu de la nature, où il exerce sur les pécheurs ses jugements temporels et ses justices passagères, pour les ramener et pour les punir. C'est de là que, découvrant les iniquités qui s'élèvent de nos consciences comme autant de malignes et sombres vapeurs qu'il assemble dans sa colère, et dont il forme ces tristes nuages qui portent les foudres, les grêles, les vents contagieux, les inondations et les sécheresses, dit Tertullien, c'est de là, dis-je, qu'il verse sur les nations ingrates et criminelles le calice de son indignation et de sa colère.

J'ai commencé de te frapper sur tes péchés, dit-il par un de ses prophètes, *tu sèmeras, et tu ne moissonneras point; tu presseras l'olive, et l'huile n'en coulera pas* (*Mich.*, VI, 13). Qui est-ce qui allume les guerres contre Jacob, qui est-ce qui désole Israël? *n'est-ce pas le Seigneur que nous avons offensé* (*Isa.*, XLII)? *Ne te flatte pas d'une innocence imaginaire, je te ferai sentir que tu es pécheur, par les châtiments que j'exercerai sur toi*, dit-il par un autre (*Jerem.*, XXX). Ce qui fait dire à saint Chrysostome : On parle de tant de calamités, il n'y en a qu'une qui soit véritable, c'est le péché. Dans les autres maux, il y entre beaucoup d'imagination, dans le péché tout est réel. Les autres maux peuvent produire des biens, mais le péché ne peut produire que des maux. C'est une calamité qui est la source de toutes les calamités et de toutes les afflictions qui nous arrivent, et qui sont des châtiments salutaires que Dieu nous envoie.

Il en use ainsi pour plusieurs raisons. La première, c'est que le péché vient de l'attachement, l'attachement vient du plaisir. Il y a dans le péché un plaisir des sens qu'on appelle volupté, un plaisir de l'esprit, qui est satisfaction et joie. Sa punition naturelle est l'affliction et la douleur. Il est juste que le pécheur soit redressé et *qu'il sente qu'il est dur et amer d'avoir abandonné le Seigneur*, dit Jérémie (*Jerem.*, II, 19).

La seconde raison, c'est que, dans l'ordre de la justice de Dieu, la peine et le péché sont deux choses inséparables. Cette verge miraculeuse de Moïse fut changée en serpent, et Moïse s'enfuit devant elle. Dieu fait en nous un prodige tout contraire; nos péchés, qui sont des serpents de l'engeance de celui qui séduisit nos premiers pères, se changent en verges pour nous frapper, et nous devons fuir devant eux, comme devant les autres de nos afflictions et de nos misères. Dès que nous manquons, nous sommes jugés. La discipline suit le péché, et comme la malice est la cause de la punition, la punition est la consommation de la malice.

La troisième raison, c'est qu'il est de la sagesse de Dieu d'arrêter par des châtiments extérieurs et sensibles l'impétuosité de nos passions. L'impunité les entretiendrait (I *Reg.*, VII). La prospérité élève l'homme par l'orgueil, l'amollit par la volupté, l'appesantit par la paresse. Elle le porte à regarder les biens dont il jouit comme son unique partage, à s'endormir dans ses plaisirs, à mettre son amour et sa confiance dans l'incertitude des richesses. On ne compte ni sur Dieu ni

sur son salut, et l'on se renferme tout en soi-même. Qu'il est difficile d'être heureux et vertueux tout ensemble, et qu'il est vrai, ce que l'Esprit de Dieu nous enseigne dans ses Ecritures, que dans la paix et dans l'abondance on a peine à sauver son âme; que les lumières de la raison et de la foi s'obscurcissent, et quelquefois même s'éteignent; que les voies de la vertu se rétrécissent, et que vivre dans les douceurs et dans les joies de ce monde, c'est se promener sur des piéges! Il faut donc, pour tirer l'homme de ces dangers, lui faire sentir les peines et les amertumes de la vie (*Job*, XVIII).

C'est la voie dont Dieu se sert pour arrêter le cours de nos convoitises. Le péché règnerait sans contradiction dans nos corps mortels, s'il n'était troublé par les inquiétudes salutaires que causent les disgrâces, les maladies, les guerres. Il faut dompter cet homme superbe; son orgueil monterait toujours, il marcherait sur la tête de tout le monde : un revers de fortune l'atterre, la préférence d'un concurrent l'humilie, la perte d'un protecteur le décrédite. Ce mauvais riche amasse toujours et met toute sa confiance en ses richesses, terre sur terre, bien sur bien : un défaut de formalité, que des yeux ennemis et trop curieux auront découvert dans ses titres de possession; une dette de famille ensevelie dans l'oubli, que la vigilance d'un créancier aura fait revivre; le droit du prince, qui prévaut à celui des particuliers, l'affligeront et mettront malgré lui des bornes à son avarice. Ce sensuel court après l'objet de sa passion, son imagination flatte ses désirs, il brûle à plaisir dans son cœur l'encens qu'il offre à son idole; il déploie, pour arriver à ses fins, tout l'art de persuader et de séduire; et lorsqu'il se nourrit d'une malheureuse espérance, une infidélité imprévue lui fait sentir le poids de sa chaîne; une maladie de quelques jours lui fait trouver une Lia à la place de sa Rachel; une mort soudaine et cruelle rompt le charme qui le trompait, en lui enlevant un objet qu'il croyait inestimable par sa beauté et durable par sa jeunesse. C'est ainsi que Dieu arrête le cours de nos iniquités, et que, pour le bien de notre salut, il oppose au débordement du péché, comme des digues salutaires, les adversités et les déplaisirs de la vie.

La quatrième raison pour laquelle la punition temporelle suit le péché. *Le Seigneur l'a voulu*, dit Isaïe, *pour faire connaître la sainteté et la dignité de sa loi* (*Isa.*, XLII, 21). Car, encore qu'elle soit non-seulement équitable, mais encore la souveraine équité, et qu'elle n'ait besoin d'être soutenue ni d'être justifiée par les punitions ou les récompenses de ceux qui l'observent ou qui l'abandonnent, toutefois il a été convenable d'y attacher des châtiments temporels, pour ôter le scandale que donnerait une licence impunie. On douterait et de la vérité du commandement, et de l'autorité du Dieu qui commande; on douterait de la fidélité de la loi dans ses promesses, si l'on ne la voyait fidèle dans ses menaces. C'est pour cela que l'Ecriture appelle si souvent les commandements du Seigneur *des justices*, non-seulement parce qu'ils contiennent les obligations et qu'ils font le bonheur des justes, mais encore parce qu'ils attirent les jugements de condamnation sur les pécheurs, je veux dire les peines et les tribulations de cette vie : en sorte que, n'ayant pas voulu rendre aux ordres de Dieu une obéissance volontaire, ils sont obligés de souffrir les châtiments de Dieu avec une patience forcée.

Tel est le sort des pécheurs, messieurs. Je sais bien que les bons sont souvent confondus avec les méchants. La peine est semblable, dit saint Augustin, mais la vertu ne l'est pas : les uns sont punis, et les autres sont éprouvés; les uns s'en prennent à Dieu par leurs murmures, les autres ont recours à Dieu par leurs prières. D'ailleurs, quoique les fidèles ne commettent pas de grands crimes, ils ne laissent pas de faire des fautes qu'il faut expier par quelques peines temporelles. Quels sont les cœurs où il n'y ait pas du moins quelques filets de cupidité, quelques intérêts cachés et imperceptibles, quelques affections légères et vagues, et toujours un peu désordonnées?

Ne voit-on pas, dans leur conduite, des irrégularités que la perfection de leur état et les grâces qu'ils ont reçues du ciel rendent punissables; des liaisons d'amitié, qui n'ont rien d'illicite, mais où la chair et le sang ont trop de part, et que Dieu se plait quelquefois à rompre; un amour des biens de la terre, auxquels ils ne sont pas attachés par une avarice sordide, mais par je ne sais quelle chaîne de cupidité humaine? Comme ils avaient quelque plaisir à les posséder, il est bon qu'ils sentent l'amertume de les perdre. Enfin, une mauvaise dissimulation et de faibles condescendances pour les pécheurs, qui les ont empêchés de les reprendre, de les corriger et de les instruire, par crainte de les choquer ou par envie de gagner leurs bonnes grâces. Leur amour-propre leur a fait concevoir quelques désirs, leur infirmité leur a fait appréhender quelque dommage; ils se trouvent mêlés dans les nécessités de la vie, dans la société des péchés; il faut qu'ils soient dans la société des peines : ils grossissent au moins d'une portion de fragilités, cet amas de malices humaines, qui attirent les fléaux de Dieu, et qui produisent les calamités qu'il répand sur la terre.

Elles viennent donc de Dieu, et nos péchés en sont la cause; mais nous n'avons pas assez de foi pour connaître l'un, nous n'avons pas assez d'humilité pour avouer l'autre. A quoi impute-t-on ordinairement les maladies, les disettes, les guerres? Les uns à des causes fortuites, à je ne sais quels accidents que le sort fait naître. Ils consultent, comme les Philistins, s'ils sont frappés par hasard (I *Reg.* VI), au lieu de dire, comme le grand-prêtre Héli : *C'est le Seigneur* (I. *Reg.*, IV). Ils ne songent pas que les maux, comme les biens, viennent d'en haut; que tout répond à cette raison universelle et

souveraine, qui conduit le monde, et que le hasard, au langage de Salvien, n'a point de lieu dans le royaume de la Providence. Les autres s'en prennent à la nature et aux éléments, comme si le ciel se mouvait de lui-même, comme si votre colère, mon Dieu, était allumée dans les fleuves, et votre indignation dans la mer (*Habac.*, III), La plupart se plaignent des hommes, et ne veulent pas voir les péchés qu'ils ont commis, ni la main de Dieu qui les frappe.

Une fièvre brûlante vous enlève un fils, l'objet de votre tendresse et le soutien de votre famille : le peu de soin d'un domestique, l'imprudence d'un médecin, l'intempérance du malade, et je ne sais quelle vaine fatalité que vous appelez votre étoile, vous reviennent d'abord dans l'esprit. Ces biens mal acquis, dont vous vouliez grossir son héritage, cette funeste indulgence que vous aviez pour ses vanités et pour ses débauches, ces soins que vous preniez de le produire dans le monde, parmi les piéges qu'on tendait à son innocence, ce sacrifice que vous lui faisiez d'un cœur dont il fallait que Dieu fût le maître, ce sont les causes de votre douleur. Le Seigneur a brisé l'idole, et immolé cette victime de vos péchés à sa justice... Vous déplorez la perte d'un procès qui ruine pour toujours votre repos et votre fortune ; vous accusez la préoccupation du juge, la sollicitation des amis, le crédit ou la surprise de vos parties, accusez-en ces injustices que l'avarice vous a fait faire, ces expédients que votre esprit vous a fournis, pour vous approprier le bien d'autrui, ces embûches que vous avez dressées à la veuve et à l'orphelin; ces prêts intéressés et usuraires, par lesquels vous ruiniez ceux que vous faisiez semblant d'obliger, ces procès enfin que vous avez faits à tant d'autres. La justice de Dieu vous a condamné à perdre ces biens que le jugement des hommes vous ôte.

Vous vous plaignez depuis longtemps que vos récoltes sont mauvaises, et vous dites : *La terre où nous marchons est de fer* (*Deut.*, XXIII) ; *le ciel qui est au-dessus de nous est d'airain* (*Ibid.*). Vous n'allez pas plus avant. Dites plutôt : Les années ont été bonnes, et nous n'en avons pas été meilleurs. Nous avons eu la substance de ce monde, et nous avons fermé les entrailles de notre miséricorde sur nos frères. Nous n'estimions que les bénédictions temporelles, la rosée du ciel et la graisse de la terre. Nous disions à notre âme : *Voilà beaucoup de bien, nos greniers sont remplis*, et nous en jouissions sans reconnaissance, nous en étions même plus grands pécheurs. Ces péchés ont ouvert *ces trésors de neige et de grêle*, dit Job, réservés pour la désolation des campagnes. Dieu vous a refusé ses pluies fertiles et salutaires. L'ingratitude pour le bienfaiteur lui a fait resserrer ses bienfaits, et la stérilité de vos champs vous reproche la stérilité de votre âme.

Que dirai-je de ces guerres qui font gémir aujourd'hui et qui ébranlent, pour ainsi dire, toutes les parties de la terre? On en raisonne selon les règles de la prudence de la chair, non pas selon les règles du christianisme. On dit tous les jours : Otez une douzaine de politiques qui soufflent dans l'esprit des princes les haines, les ambitions, les jalousies et les vengeances ; la paix est faite. Otez un homme qui sacrifie tout à ses intérêts, qui, par des ressorts secrets de religion et de politique, fait mouvoir cette redoutable machine de confédérations et de ligues, et se plaît de voir à ses pieds une troupe de souverains qu'il a rendus les confidents de son orgueil et les complices de son injustice. Otez cet obstacle au repos public, et tout se remettra dans l'ordre. On se trompe. Dieu n'ignore pas les moyens de calmer les troubles du monde. Quand les moments que sa Providence a marqués seront arrivés, il saura bien jeter au feu les verges dont il nous châtie. Que ne dit-on plutôt : Otez du monde ces péchés qui nous attirent ce fléau de Dieu, et le monde s'apaisera.

Quel siècle a jamais vu plus d'agitation, plus d'inhumanité, plus de carnage que le nôtre? La main de Dieu s'appesantit partout. *Il a tiré son épée sur toute chair, depuis le midi jusqu'au septentrion*, comme parle le Prophète (*Ezech.*, XXI), *afin que toute chair reconnaisse qu'il est le Seigneur. C'est ce glaive de la grande tuerie qui remplira les hommes d'étonnement, les fera sécher dans leur cœur, et multipliera les ruines* (*Ibid.*). La conséquence qu'on doit tirer, c'est que puisque les punitions sont si grandes, il faut bien que nos péchés le soient aussi.

Y eut-il jamais plus de corruption dans les mœurs, plus de luxe dans les habits, plus de chicane dans la justice, plus de fraude dans le commerce, plus de trahison dans les amitiés, plus d'infidélité dans les mariages, plus d'abus dans la dévotion, plus de tiédeur et d'indifférence dans le service divin, et dans les affaires du salut? On ne pense qu'à s'agrandir, à s'élever au-dessus de sa condition. Il s'est glissé une malheureuse émulation dans le monde, qui porte chacun à se distinguer des égaux, à s'égaler aux plus élevés, à ne céder à personne. L'un pour acquérir une charge qui lui donnera du crédit, engage son bien et celui d'autrui, se sert de ses emprunts et de ses larcins, comme de degrés pour y monter ; sans se mettre en peine si les créanciers qu'il amuse, ou les pauvres qu'il a dépouillés, meurent de faim et de misère. L'autre poursuit un mariage qui doit honorer sa famille ; et pour élever un de ses enfants, il sacrifie tous les autres.

Y a-t-il rien de si commun dans le monde que l'envie? Si le ciel a versé quelque bénédiction sur une famille; si le travail et l'innocente industrie ont fait entrer quelque opulence dans la maison d'un homme sage; si l'on voit augmenter le bien d'une dame pieuse, qui sera peut-être le retranchement de sa vanité et le fruit de sa modestie; si le champ d'un voisin a rendu plus abondamment le prix de ses soins et de sa culture ;

avec quel œil jaloux et malin regarde-t-on ces petites prospérités ? On s'en afflige, on en murmure; peu s'en faut qu'on n'accuse le ciel d'indiscrétion et d'injustice; et l'on fait du bonheur d'autrui, son étonnement et son supplice.

La médisance règne-t-elle moins ? On veut tout savoir, pour se donner la liberté de tout dire. On se fait une étude des mœurs et des personnes, pour avoir le plaisir de les décrier. On n'épargne ni le sacré, ni le profane, ni les vices, ni les vertus. Il n'y a point de tache dans une vie qu'on ne découvre, point de honte dans les familles qu'on ne révèle. Le bien qui se fait, on le néglige, et on l'ignore ; pour le mal on le sait, et pour ainsi dire, on le devine. On juge mal, non-seulement des actions ; mais encore des pensées et des intentions que Dieu semble s'être réservées ; et le cœur de l'homme, tout invisible et tout impénétrable qu'il est, n'est pas à couvert des vues et des insultes des médisants. Chacun a sa méthode de médire : l'un porte rudement le coup mortel à la réputation de son frère, sans vouloir adoucir, ou couvrir du moins par pitié la pointe dont il le blesse. L'autre assaisonne son discours de quelque parole flatteuse. Le serpent tortueux qui se glisse à plis et replis ne pique pas plus finement. Ceux que retient l'honneur ou la conscience, écoutent du moins avec plaisir, et paient d'un souris malin et d'un air d'approbation plus médisant que la médisance même qu'ils écoutent.

Mais il s'est répandu un esprit d'irréligion parmi les chrétiens, qui nous attire les tribulations que nous ressentons. Je ne parle pas ici de ceux que le malheur de leur naissance avait séparés de l'Eglise, et que la piété du roi y a ramenés, qui flottent encore entre l'erreur et la vérité, dans des incertitudes de religion. Je parle de ceux qui sont nés dans la foi de nos sacrements et de nos mystères. Leur ferveur est si ralentie, qu'il n'y a presque plus de différence des uns aux autres. Jacob est devenu comme Esaü. Le peuple s'est multiplié, mais la joie ne s'est pas augmentée ; et dans le peu de foi que nous voyons dans les anciens et dans les nouveaux, il semble que nous ayons perdu les uns, et que nous n'ayons pas gagné les autres. Les Eglises sont désertes, la parole de Dieu n'est plus écoutée, que selon le goût qu'on a pour ceux qui l'annoncent. Les sacrements ne sont presque plus fréquentés que par bienséance. On ne sait de nos mystères, qu'autant que la raison et la curiosité en demandent pour en douter ; et souvent d'un ris dédaigneux et moqueur on se joue de la simplicité de ceux qui les croient. Après cela, demandez pourquoi les temps sont mauvais ? pourquoi les guerres, les maladies, le renversement des royaumes ? et je vous répondrai ce que vous devriez vous répondre vous-mêmes : Nous avons attiré ces maux par nos péchés, et nous ne les adoucissons pas par la soumission, par la foi, par la pénitence.

SECONDE PARTIE.

Il y a deux sortes de jugements que Dieu exerce sur la terre : les uns sont spirituels et invisibles ; l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, l'obstination de la volonté, le déréglement de nos affections, la brutalité de nos convoitises, et toutes ces autres punitions du péché, par le péché même. Les autres sont des jugements extérieurs et visibles ; la perte ou la diminution des biens, les agitations ou les troubles de notre repos, les infirmités de l'esprit et du corps, la guerre au dehors, la crainte au dedans; les tribulations et les adversités que le péché cause, et qui doivent détruire le péché.

Mais quoiqu'ils viennent d'une même cause, ils produisent des effets différents : Les jugements intérieurs opèrent la justice de Dieu, les extérieurs opèrent sa miséricorde, les uns consomment l'iniquité, les autres invitent à la patience; les premiers sont des plaies qui vont au cœur, les seconds sont des plaies qui frappent les sens, comme celles de Job, et qui ne vont pas jusqu'à l'âme (*Job*. II, 6). Il y a encore cette différence : que les intérieurs ne font point de peine, et que les extérieurs affligent; et comme saint Grégoire disait autrefois, parlant des péchés du corps et des péchés de l'esprit, que les uns étaient d'un plus grand déshonneur, les autres d'une plus grande malice; disons aussi que les jugements spirituels sont plus dangereux et plus funestes, et que les jugements corporels sont plus sensibles et plus cuisants. Il faut donc les adoucir par la correction des mœurs et par l'exercice des vertus chrétiennes, en retournant à Dieu qui nous appelle à lui par les adversités particulières et publiques.

Je dis publiques, car comme il y a des jugements personnels et domestiques, il y en a de populaires et de nationaux : Dieu frappe Pharaon et toute l'Egypte; il ne décoche quelquefois qu'une seule flèche, et ne frappe qu'un seul pécheur ; d'autres fois il lance la foudre sur plusieurs têtes coupables ; il a des gouttes de fureur qu'il distille sur les particuliers; il a des trésors de colère qu'il répand sur toute la terre, selon la mesure de nos péchés et les desseins de sa providence. Il n'en est pas de lui comme des rois de ce monde, dit saint Augustin ; quand une grande multitude se trouve enveloppée dans un même crime, il faut nécessairement laisser le crime impuni. Mais ni la qualité, ni le nombre ne mettent à couvert de la justice de Dieu; il commande quand il veut à l'épée, comme il est dit par son prophète, de faire le tour de la terre, et c'est par ces châtiments publics, aussi bien que par les particuliers qu'il nous effraie, et qu'il nous appelle, dit le même Père.

Il y a donc dans l'adversité et dans la tribulation deux choses : la peine de la présomption, par laquelle Dieu abaisse l'homme qui s'est élevé contre lui, et la grâce de la vocation par laquelle il ramène l'homme qui s'était éloigné de lui. Tantôt il nous appelle

par sa grâce, qui répand dans nos cœurs une étincelle de son amour, et fait luire sur nous un rayon de sa vérité. Mais ce sont des chaleurs et des clartés qui ne touchent que la superficie de l'âme; elles sont passagères et s'éteignent incontinent; elles sont spirituelles, et l'homme animal, selon l'Apôtre, ne conçoit pas ce qui est de l'Esprit de Dieu.

Tantôt, il nous appelle par ses bienfaits, et veut nous attirer par les liens de la charité et de la reconnaissance, à la vue des récompenses qu'il nous promet, ou des dons qu'il nous distribue; mais nous recevons ses bénédictions, nous y sommes trop ou trop peu sensibles, l'ingratitude nous en dégoûte, ou la cupidité nous y attache; nous estimons les biens qui nous sont donnés, plus que celui qui nous les donne; et souvent nous faisons servir à nos passions, les grâces mêmes qu'il nous a faites pour son service et pour sa gloire; tantôt il nous appelle par sa parole et par la prédication de son Evangile. Mais on vient au sermon, ou par occasion, ou par curiosité, ou par coutume; on ne prend pas pour soi les vérités qu'on y entend; si l'on aime qu'un prédicateur fasse des images et des peintures des vices du temps, c'est pour juger dans son esprit, tantôt celui-ci, tantôt celui-là. On met à couvert son péché par les malignes applications qu'on fait sur celui des autres, et l'on tourne en satires et en médisances secrètes, les remontrances de celui qui prêche.

Mais la vocation par les afflictions est plus touchante à notre égard, parce qu'elle fait des impressions plus sensibles. Elle tient toute la nature corrompue dans un état de violence et de soumission; elle fait régner avec empire et avec autorité l'esprit sur la chair, la loi de Dieu sur la convoitise, et ceux qui n'ont pas été émus des inspirations lumineuses que vous leur envoyez, Seigneur, *marcheront à la lueur de vos flèches* enflammées, et *de votre épée foudroyante* (*Habac.*, III). La vocation et la reconnaissance des bienfaits devraient nous ramener à Dieu; mais où sont ces cœurs généreux qui se gagnent par cette voie? La vocation de la douleur est plus naturelle; on sent la main qui frappe plus vivement que celle qui caresse; il est naturel quand il arrive un châtiment, d'en ôter la cause; de diminuer le poids du péché quand il nous accable; de chercher du soulagement et du repos qu'on peut trouver dans son innocence; de se faire un asile contre les troubles et les peines que Dieu nous envoie, des bonnes grâces de Dieu même, et d'apaiser par des humiliations un adversaire plus puissant que soi, au lieu de l'aigrir par de nouvelles offenses.

Enfin, la tribulation est une vocation plus efficace; elle porte sa pointe dans la chair, et souvent dans le fond de l'âme. Ce sont des vérités piquantes qui remuent un cœur, qui n'est point distrait par les plaisirs et qui n'est occupé que de ses peines. On les ressent, et l'on n'en voit que trop l'application sur soi-même; de là devraient venir la soumission, la foi, la pénitence, et c'est de là que viennent les plaintes et les murmures; on ferme l'oreille à la voix du ciel; voilà Dieu, dit le Prophète, qui vous invite à venir à lui; voilà son peuple qui refuse, et *ils sont allés après leurs désirs et leurs convoitises* (*Jerem.*, VII). Cette sensibilité n'étant point adoucie par une foi vive et par une humble résignation, nous rend nos maux insupportables, quoique d'ailleurs ils soient légers et au-dessous de nos péchés.

Car, messieurs, quels sujets avez-vous de murmurer et de vous plaindre? Grâces au ciel, le fléau de Dieu n'a pas encore approché de vos tabernacles. Vous n'avez pas vu jusqu'ici ravager les terres que vous avez cultivées. Un barbare soldat ne vous a pas ravi l'espérance de votre récolte; vous n'avez pas vu vos moissons tomber sous des faulx étrangères; il n'est passé d'autres troupes par vos campagnes, que celles qui marchaient pour votre défense, et vous n'avez presque senti nos guerres que par le bruit de nos victoires; celui qui commande dans cette province, en recule tous les ans les frontières pour en assurer le repos; et par sa valeur et par sa prudence, il nous défend de nos ennemis, comme par sa bonté il nous protége auprès du prince (1). Encore avez-vous pour veiller à vos intérêts, un cardinal si utile à l'Eglise par l'efficace de ses suffrages; à l'Etat, par la sagesse de ses conseils; à cette province, par les fruits de sa protection et de sa charité paternelle (2). Vous avez vu de loin des villes et des campagnes fumantes, où le flambeau de la colère de Dieu allume ses justices, comme une lumière fatale pour effrayer les pécheurs. Ces troupes d'hommes errants, qui fuient devant la face de l'ennemi; qui trouvent à peine un asile où ils puissent traîner les misérables restes des combats et des incendies, et prolonger une vie plus amère que la mort même. Ces armées que les maladies ont rendues presque inutiles, à qui Dieu semble avoir lié les mains par des langueurs presque générales, rendant les soldats et les capitaines plus attentifs à conserver leur vie, qu'à l'ôter aux autres, et réduisant leur férocité à exercer eux-mêmes la patience. Touchés de ces malheurs étrangers, dites, non pas tristement : *Les jugements de Dieu sont sur nous;* mais avec actions de grâces : *Ce sont les miséricordes du Seigneur, que nous n'ayons pas été consumés* comme eux (*Thren.*, III).

Dieu proportionne ses jugements, non pas à notre péché, mais à notre faiblesse; il sait ce que nous pouvons endurer, et ne nous charge pas par-dessus nos forces. Saint Paul appelle nos afflictions des *tentations humaines* (I *Cor.*, X), non qu'elles ne viennent uniquement de Dieu, mais parce qu'il les proportionne aux infirmités des hommes, plutôt qu'à sa toute-puissance. Il fait à notre

(1) M. le maréchal duc de Noailles.
(2) M. le cardinal de Bonzy.

égard ce qu'il avait accoutumé de faire dans les purifications légales; ce qui pouvait souffrir le feu, comme les vases de métal, devait passer par le feu; ce qui ne le pouvait, devait passer par l'eau, comme les vaisseaux de bois et de terre (*Num.*, XXXI). Il nous purifie par les eaux amères des afflictions, et ne nous détruit pas par le feu dévorant de sa justice.

Quelle part avons-nous aux malheurs du temps? Des craintes, lorsque tant d'autres souffrent les peines; la désolation de quelques familles, lorsque des provinces entières pleurent; la diminution de vos biens, par les tributs et par les charges qu'on vous impose. Ne faut-il pas par des contributions même volontaires, vous intéresser au bien de l'Etat, et à l'honneur de la religion? J'avoue qu'il est dur aux sujets de fournir à l'orgueil et aux caprices d'un Roboam, la meilleure partie de leur substance; de s'appauvrir pour un Ezéchias, qui veut amasser des trésors pour éblouir les ambassadeurs étrangers, de la montre d'une vaine magnificence; de faciliter par des impôts excessifs leurs usurpations et leurs injustices, et devenir les instruments de leurs vanités ou de leurs vengeances; mais il est juste, sous un roi également sage et pieux de soutenir par des subsides volontaires, l'honneur et la majesté de l'empire. Ce n'est pas un présent qu'on fait au prince, c'est un secours qu'on donne au public. Chacun porte sa portion de la piété et de la charité commune, chacun achète, pour ainsi dire, sa sûreté; chacun dépose entre les mains du roi le prix de son sang et les gages de sa dépendance, surtout dans ces guerres où la religion est intéressée, où les dons que vous lui faites, ne sont pas tant des hommages d'affection et de justice, que des offrandes et des sacrifices de religion.

Je ne prétends pas ici, messieurs, dissimuler les maux que vous ressentez : je sais que les misères croissent tous les jours; qu'il n'y a presque plus de gaieté ni d'opulence dans les familles; qu'encore que les guerres soient éloignées, elles vous touchent par les biens qu'elles vous coûtent, et par les pertes que vous y faites; que les pères et les enfants s'y intéressent également, et qu'enfin pour les soutenir, les uns s'épuisent et les autres se sacrifient. J'avoue que les temps sont tristes, mais pour les adoucir, corrigez-vous de vos péchés; il est étrange que les tribulations dont vous vous plaignez ne vous rendent pas meilleurs; qu'un homme qui jouit paisiblement de ses richesses, et qui ne sait que faire de son argent, le répande en superfluités, et donne au jeu, au luxe, à la vanité une partie de ses revenus; toute l'autorité de la religion a peine à l'arrêter par ses remontrances et ses censures. Mais que des gens qui crient tous les jours que leurs maisons sont ruinées; qu'on ne peut plus, ni conserver, ni acquérir, ni même vivre, aient le même orgueil dans la diminution de leur fortune, et, dans la pauvreté, tous les vices de l'abondance; hélas! dit saint Augustin, *Vous avez perdu le fruit de vos misères; vous êtes devenus misérables, et vous êtes demeurés méchants.*

Dieu n'a rien oublié pour nous attirer à lui par voie d'amour. Quels soins paternels n'a-t-il pas eus durant longtemps? Avec quelle prospérité a-t-il fait rouler votre commerce? Quelle était la splendeur de cette province, qu'on pouvait appeler avec le prophète, *la Princesse des provinces* (*Thren.*, I)? Rappelez en votre mémoire ces heureuses années où vous fournissiez à peine une petite portion de votre abondance; où vous faisiez vous-même votre sort, et où l'on mesurait vos dons gratuits par l'affection de votre cœur, non pas par la force de vos richesses. Souvenez-vous de ces années de paix, où toute la terre était dans un respectueux et calme silence, devant la grandeur et la majesté de Louis le Grand, contre qui la rage et l'envie n'avaient encore osé soulever l'univers, où vous jouissiez sans alarmes, des biens qu'il vous était facile d'acquérir, et que vous n'appréhendiez pas de perdre. Souvenez-vous de ces fertiles saisons, où sous votre ciel serein et benin, les moissons jaunissaient et surpassaient même l'espérance du laboureur. Tant de marques de la bonté de Dieu n'ont pu nous gagner : il emploie des remèdes plus efficaces, du moins plus rudes : des menaces, des craintes, des besoins pressants, des afflictions, des pertes, et nos péchés ne finissent pas; la ruine du monde est prête, disait saint Jérôme, et notre tête ne ploie point. Au lieu de profiter de nos punitions, nous en méritons toujours de nouvelles, nous ne les adoucissons point par la correction de nos mœurs, nous ne les détournons point par nos prières.

TROISIÈME PARTIE.

Comme nous sommes au Seigneur, soit qu'il nous humilie, ou qu'il nous élève, nous devons vivre dans une continuelle soumission et dépendance de sa grâce. Comme les jours d'adversité sont des jours où la tristesse nous abat et le monde nous abandonne, il faut prier, dit saint Jacques, et recourir à Dieu, qui toujours nous reçoit et nous console (*Jacob.*, V, 7). Comme nos péchés crient vers le ciel et sollicitent le Seigneur à la vengeance; il faut que nos prières crient aussi et sollicitent le Seigneur à la miséricorde. La prière est un hommage que nous rendons à Dieu, et une reconnaissance de sa grandeur et de sa puissance sur nous. C'est un secours toujours prêt dans nos besoins, contre les peines de nos péchés; c'est un rempart universel contre les tentations et les afflictions de cette vie; c'est le bouclier de notre paix et de notre salut; ce sont les titres que les saints Pères lui donnent.

C'est donc un moyen efficace pour corriger nos mœurs, pour obtenir les dons célestes et pour sortir de nos tribulations et de nos misères, mais c'est un moyen que nous négligeons, ou que nous rendons inutile. L'esprit de prière est presque éteint, et nous sommes du nombre de ceux dont parle un

prophète, *qui ne pensent qu'aux peines qu'ils souffrent et aux passions qui les occupent*, et qui s'endurcissent, parce *qu'ils ne lèvent pas les mains au ciel dans la ferveur de leurs oraisons.* Quel est l'état de la plupart des chrétiens dans le temps des tribulations? Ils ne cessent de se plaindre, mais ils ne pensent pas à se reconnaître; ils sont humiliés, mais ils n'en sont pas pour cela plus humbles; ils ont éprouvé tous les remèdes, et ne sont pas pour cela guéris. Tels étaient ces faux magnanimes qui, voyant que Dieu ruinait leurs maisons, disaient *d'un air orgueilleux et mutin : Les briques sont tombées, nous bâtirons de pierres de taille; nos sycomores sont coupés, et nous planterons des cèdres* (*Isa.*, XI).

Tels sont la plupart des hommes : toujours humiliations, et toujours desseins nouveaux d'agrandissement et de fortune. Lorsque, par des changements imprévus et par des révolutions subites, ces projets qu'ils avaient conduits avec tant de peine viennent à tomber, ils s'endurcissent au lieu de s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu; on les voit renouer le fil de leurs intrigues, que la providence de Dieu avait rompu; réveiller leurs passions par les obstacles qu'ils trouvent à les accomplir; souvent frappés, sans être sensibles; souvent trompés sans pourtant se désabuser, tirer de nouvelles forces de leurs espérances perdues et rallumer leur ambition des malheurs qui devaient l'éteindre. De là vient qu'ils n'ont pas recours à la prière : *Super quo propitius tibi esse potero* (*Jerem.*, V)? dit Dieu au pécheur. Quelle bénédiction demandes-tu? quel pardon? Prie; j'ai excité la tempête, je l'apaiserai; mais *tu es comme endormi au milieu de la mer, et tu diras : On m'a frappé, et je ne l'ai pas senti* (*Prov.*, XXIII).

En effet, conseillez-leur la pratique des bonnes œuvres : occupés des maux qu'ils souffrent, ils ne peuvent songer au bien qu'ils devraient faire. Exhortez-les à la prière, ils vous répondront, comme Aaron prêt à offrir le sacrifice après la mort de ses deux fils : A quoi peut-on penser qu'à ses malheurs; quand on est malheureux? un cœur rempli de sa tristesse peut-il être agréable à Dieu (*Levit.*, X) ? et comment accorder l'inquiétude et l'agitation de l'âme, et la tranquillité de la prière? *Moïse reçut cette excuse* (*Ibid.*). Mais il ne s'agit pas ici d'une multiplicité de devoirs et d'un embarras de cérémonies légales. Quoi de plus facile que d'invoquer Dieu! Ces regards de l'esprit vers lui quand il étend sa main sur nous, ce poids du péché qu'on ressent et sous lequel on baisse une tête humiliée, cette foi qui perce les voiles et qui fait recevoir avec soumission les volontés de Dieu cachées, cette humble confiance avec laquelle on se jette entre les bras de sa providence, ce gémissement du cœur qui est la voix secrète de la piété et de la douleur intérieure, cet état de confusion et de pénitence où l'âme se répand et où la conscience affligée parle, ces maux enfin soufferts avec patience sont des prières, non-seulement suffisantes, mais encore utiles et efficaces.

Pourquoi donc n'obtenons-nous pas les miséricordes que Dieu nous offre? pourquoi ne va-t-on pas en foule dans les églises, porter à Jésus-Christ des cœurs contrits et humiliés? pourquoi ne fait-on pas retentir les cantiques de Sion dans tous les lieux où le Seigneur habite, où s'ouvrent les trésors de ses miséricordes infinies? pourquoi n'allons-nous pas, jusque sous ses autels, brûler tous nos encens pour arrêter son indignation par nos vœux et par nos hommages, et pour lui faire une sainte violence par la persévérance, et, si j'ose le dire, par l'importunité de nos prières?

Il y a trois sortes de voix qui montent de la terre au ciel : la voix de l'innocence, c'est ainsi que le sang d'Abel criait devant Dieu et demandait vengeance au souverain Juge; la voix de la souffrance, quand on pleure ses misères et qu'on gémit dans ses malheurs Ces plaintes viennent plutôt de l'amour-propre que de la componction du cœur : ce sont des cris de la nature qui souffre, et non pas de la dévotion qui prie. Mais la voix de la prière a plus de pouvoir sur Dieu que toutes les autres, surtout dans le temps de l'affliction. Prêtres de Jésus-Christ, que faites-vous donc à l'autel quand vous offrez au Père céleste cette hostie pure et sans tache qui ôte les péchés et par conséquent les calamités du monde? âmes saintes, que faites-vous lorsque, prosternées dans les temples du Dieu vivant, vous répandez devant lui vos désirs et vos amertumes?

Pour nous, mon Dieu, nous voici devant vous, plus touchés de nos péchés que de nos peines. Vous ne rejetez pas des cœurs humiliés. Quoique nous voyions de tous côtés des marques de votre colère, nous savons que vous n'avez pas oublié d'exercer vos miséricordes : plus nous avons péché, plus vous aurez de gloire à nous pardonner. S'il faut quelqu'un qui vous apaise et qui vous retienne, voici, Seigneur, tant de Moïses assemblés, législateurs de votre peuple, pour lever vers le ciel leurs cœurs purifiés et leurs mains sacrées. Pour nous garantir de votre justice, nous allons mettre entre vous et nous le sang de Jésus-Christ votre Fils et le mérite de son sacrifice. Reprenez donc votre cœur et vos entrailles de Père; dites au monde qu'il se calme, et le monde se calmera. Vous êtes, quand il vous plaît, le Dieu de la paix aussi bien que le Dieu des armées. Donnez-la à votre peuple, cette paix plus douce et plus aimable que les victoires. Nous vous la demandons, non pour vivre avec plus de licence, mais pour vous servir avec plus de tranquillité; non pour abuser des prospérités et du repos de cette vie, mais pour avancer notre sanctification et pour mériter le repos éternel de l'autre : *Ainsi soit-il.*

SERMON XXVII,

Prêché à l'ouverture des Etats de Languedoc, à Narbonne, l'an 1693.

Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum.

La justice fait fleurir les nations, mais le péché rend les peuples misérables (*Proverbes, chap.* IV).

Monseigneur (1), quoique les jugements de Dieu s'exercent sur toute la terre et qu'il y ait une loi visible de châtiment pour les pécheurs, de récompense pour les justes, le monde en ressent les effets, mais il n'en cherche pas les causes. Que les royaumes tombent par leur faiblesse ou se soutiennent par leur courage, que les guerres désolent les villes et les provinces ou que les victoires les réjouissent, que les inondations ou les sécheresses étouffent dans le sein de la terre les espérances des récoltes ou que les pluies salutaires versent l'abondance dans les campagnes, enfin que Dieu afflige son peuple ou qu'il le console, on s'en tient aux événements, à la lettre, sans entrer dans l'esprit des miséricordes ou des justices du Seigneur; on regarde la figure du monde, qui passe, sans songer aux ressorts qui la font mouvoir; on lit, pour ainsi dire, l'histoire du siècle comme si elle se composait d'elle-même; et, dans les révolutions qui arrivent dans l'univers, on voit cette *toile* fatale *que* Dieu *ourdit*, selon le langage du Prophète, *sur toutes les nations* de la terre (*Isa.*, XXV, 7), sans voir ni les desseins, ni les fils mystérieux qui conduisent ce grand ouvrage.

De là vient qu'on l'attribue tantôt aux caprices d'une aveugle fortune, tantôt aux intempéries d'une nature désordonnée, tantôt à je ne sais quelles influences d'astres malins ou favorables, souvent à la faveur ou à la malice des hommes. Semblables à ces prévaricateurs de la maison de Juda dont parle Jérémie, qui démentaient le Seigneur en disant : *Ce n'est pas lui*, nous tâchons de nous rendre indépendants de sa providence (*Jerem.*, V, 12). Nous séparons notre bonheur ou notre malheur du bien ou du mal que nous faisons. Nous voudrions être heureux sans cesser d'être coupables, jouir des priviléges de la vertu sans en acquérir le mérite, et goûter les plaisirs que le péché donne sans en craindre les châtiments.

Désabusons-nous de ces préventions. Je viens vous découvrir aujourd'hui quelle est la conduite de Dieu sur les habitants de la terre, vous montrer d'où viennent les bénédictions sur Israël et les fléaux de Dieu sur l'Egypte, et vous convaincre des avantages que la piété produit dans une province et dans un Etat, et des désordres que le vice y cause. C'est dans cette vue que j'entreprends de vous expliquer cette sentence d'un roi inspiré du ciel et consommé dans la connaissance de ce qui se passe sous le soleil : 1° que la justice rend les peuples heureux; 2° que le péché, au contraire, rend les peuples misérables.

Elevons nos esprits au-dessus des règles d'une politique mondaine, et, pour attirer sur nous les grâces et les lumières de l'Esprit de Dieu, invoquons-le par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Monseigneur,—N'entendez pas, messieurs, par cette justice qui, selon les paroles de mon texte, élève les nations, cette vertu d'équité qui conserve les droits des particuliers et rend à chacun ce qui lui est propre; elle contribue, il est vrai, à la félicité publique, mais elle ne l'achève pas. La justice dont nous parlons est comme une vertu générale qui comprend toutes les habitudes de religion et de piété. C'est le génie des livres moraux de lui donner cette étendue; et l'opposition que Salomon en fait avec le péché fait assez connaître que, comme le péché renferme en soi l'idée de tous les vices, la justice renferme aussi l'idée de toutes sortes de vertus; c'est donc ma proposition : *Que la religion, la piété, la vertu sont les sources de la félicité des peuples et de la prospérité des Etats.*

Je dis, en second lieu, que Dieu, quand il lui plaît, sauve les hommes également par la prospérité ou par la tribulation. Il répand quelquefois des bénédictions de douceur et quelquefois des amertumes salutaires; il se fait connaître par ses bienfaits, dit saint Augustin; il se fait sentir par ses coups. L'adversité est un don de Dieu qui nous avertit et nous éprouve; la prospérité est un don de Dieu qui nous console et nous encourage. L'une fait servir Dieu avec plus de circonspection, l'autre avec plus de gaieté; l'une produit l'humilité, et l'autre la reconnaissance.

Je suppose, en troisième lieu, que la religion n'est pas contraire à notre bonheur temporel. Son dessein n'est pas de priver les hommes non-seulement des soulagements, mais encore des commodités et des avantages de la vie. En vain le monde veut la décrier sur ce point et nous la représenter plus farouche pour nous la rendre moins aimable. Je sais que les prospérités humaines ne sont ni les objets ni les fins convenables à la loi nouvelle; que les chrétiens, hommes intérieurs et spirituels, ne doivent s'attacher qu'à des félicités intérieures et spirituelles; et, qu'ayant reçu de plus grands préceptes que les Juifs, ils doivent aspirer à de plus grands biens. Mais je sais aussi que tous les dons, même temporels, viennent d'en haut; que tout bonheur est estimable quand Dieu le donne et qu'on en use modérément; que la piété, selon saint Paul, est utile à tout; que, selon Jésus-Christ même, il est réservé à ceux qui cherchent le royaume des cieux, un surplus de grâces extérieures et temporelles; et que, suivant les principes de saint Augustin, comme les Israélites devaient avoir avec leurs biens passagers et terrestres la foi de Jésus-Christ qui viendrait au monde, les chrétiens, avec la foi de Jésus-Christ, peuvent posséder les biens terrestres et passagers pour leurs besoins et pour leur usage.

Cela posé, je dis que la justice et la reli-

(1) L'évêque officiant.

gion font la félicité des peuples. *La paix sera l'ouvrage de la justice et la sûreté pour toujours* (*Isa.*, XXXII); c'est ainsi que Dieu parle par son prophète : *Mon peuple sera assis dans l'agréable douceur de la paix, dans les tabernacles de confiance et dans un repos abondant* (*Ibid.*). Ce fut la conduite ordinaire et constante du Seigneur sur son ancien peuple, dont l'obéissance fut toujours suivie de bons succès, et les rébellions marquées par d'infaillibles châtiments : c'est ainsi qu'il en a usé envers les nations de la terre. Tandis que la vertu des Romains fut solide et inébranlable, leur empire, aussi fort et aussi puissant que le fer, comme Daniel nous le représente (*Daniel*, II), se soutint plus par ses mœurs que par ses victoires, et sa grandeur fut la récompense de sa sagesse. Mais lorsque les relâchements eurent affaibli la discipline et que les vices des vaincus eurent porté leur corruption dans le cœur et dans l'esprit de leurs vainqueurs, le fer commença à se mêler avec l'argile, et ses fondements furent ébranlés. Or, quoique dans l'administration de la justice Dieu emploie différents moyens, et que l'exemple du passé ne soit pas toujours une conséquence pour l'avenir, nous pouvons toutefois conclure qu'il en usera toujours ainsi, parce que la raison de sa conduite est également juste et immuable; que la justice de sa providence le demande ainsi nécessairement, et qu'elle ne peut que protéger les nations justes et détruire celles qui sont injustes et corrompues.

Mais il faut vous montrer plus évidemment comment la religion et la vertu contribuent, de leur nature, au bon ordre de la société civile, parce qu'elles agissent sur l'esprit de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent, qu'elles forment les bons rois et les bons sujets, qu'elles tempèrent dans les uns l'austérité du commandement, qu'elles adoucissent dans les autres la servitude et l'obéissance. *Le roi régnera dans la justice*, dit le prophète, pour un présage de bonheur public (*Isa.*, XXXII, 1). La religion ne règle-t-elle pas le gouvernement? n'inspire-t-elle pas aux rois, dans la vue des grandeurs de Dieu, la modération et la crainte? ne leur apprend-elle pas à demander, dans leurs prières, un cœur droit et un cœur docile? ne leur représente-t-elle pas qu'ils sont sujets d'un plus grand Maître et qu'il y a un Souverain au-dessus d'eux, auquel ils ont leur compte à rendre?

D'ailleurs, la piété des princes ne soutient-elle pas leur autorité? leur réputation n'augmente-t-elle pas leur crédit? la justice n'est-elle pas la base et le fondement de leur trône? les rayons de leur majesté ne sont-ils pas plus vifs quand ceux de la vertu s'y joignent? que ne gagnent-ils pas sur les esprits quand on s'attache à eux, non pas par un service d'obligation, mais par une vénération volontaire? Que la dépendance devient douce quand on respecte la personne du moins autant que la dignité, et quand la grandeur de la condition n'est pas plus estimée que l'excellence de la vertu! au lieu que la mauvaise vie affaiblit l'autorité, et que l'Ecriture nous enseigne que David fut obligé de punir les enfants de Servia, parce qu'ayant été les témoins et les compagnons de son crime, ils perdaient le respect qui lui était dû, et se donnaient la liberté de l'offenser.

Or, quels sont les rois que la religion forme qui sont heureux et qui rendent leurs peuples heureux? ce sont ceux, dit saint Augustin, qui, régnant avec équité, honorent Dieu qui les fait régner; qui assujettissent à cette souveraine majesté leur grandeur et leur puissance; qui aiment plus le royaume du ciel, qu'ils attendent, que celui de la terre, qu'ils possèdent; qui éloignent d'eux le mensonge et la vanité, et défèrent plus à la vérité qu'à la flatterie; qui se regardent comme pères plutôt que comme maîtres de leurs sujets; qui punissent avec répugnance et pardonnent par inclination; qui font la guerre par nécessité et dans la vue d'établir une paix durable; qui aiment mieux commander à leurs passions qu'à leurs peuples; qui ont d'autant plus de retenue et de circonspection qu'ils ont plus de liberté et d'indépendance; et qui font tout cela, non par un vain désir de gloire, mais par un désir d'une éternelle félicité. Nous ne craignons pas, sous le règne où nous vivons, d'exposer les devoirs des princes chrétiens; nous sommes assurés que, dans la description d'un roi pieux, nous y trouvons toujours le nôtre.

Si la piété forme des rois de ce caractère, elle forme aussi des sujets humbles, obéissants, fidèles, prêts à servir l'État et à l'assister, soumis aux puissances comme à Dieu même, non par crainte ou par bienséance, faibles et peu durables motifs, mais par un principe de foi et de persuasion intérieure constant et solide, qu'aucune considération humaine ne peut affaiblir. La religion est donc la mère de la subordination et de l'ordre : elle retient la puissance des rois par la bonté, elle lie la fidélité des sujets par la conscience, elle met les cœurs des peuples dans les mains des rois par une soumission volontaire, elle met le cœur des rois dans les mains de Dieu par une dépendance nécessaire, elle représente sous l'image des souverains la grandeur et l'empire de Dieu même, elle représente sous les sujets l'image de l'humilité et de l'obéissance de Jésus-Christ, elle apprend aux uns à descendre par bonté, aux autres à s'élever jusqu'au trône par la confiance. De cette intelligence mutuelle naît le bon ordre et la félicité publique.

De là viennent ces grands succès dont le ciel a béni nos armes. Durant le cours de cette campagne, nous n'avons ouï d'autres bruits que ceux que faisaient nos victoires; nous avons cueilli des lauriers partout où nous avons porté la guerre : et où ne la portons-nous pas pour la défense des autels et de la patrie? Nos prospérités n'ont pas même été interrompues, et la fortune a été pour nous non-seulement heureuse, mais encore constante : villes prises, batailles gagnées coup sur coup et de toutes parts. A peine avons-nous eu le temps de faire des vœux, et

presque toutes nos prières ont été des actions de grâces. Toute la terre a servi de théâtre à la valeur de nos guerriers. On les a vus s'ouvrir de nouveaux chemins à la gloire au travers des canons et des remparts (*Combat de Nerwinde*); et, malgré tous les obstacles de l'art et de la nature, forcer les ennemis sans craindre ni leur force ni leur courage, non pas même leur désespoir. La mer, dont ils croyaient être les maîtres, a semblé se soulever à son tour contre leur orgueil. On a vu brûler au milieu des eaux ces vaisseaux superbes, chargés des richesses de leur commerce, et servir de jouet aux vents ces magasins flottants de leur avarice (*Flotte de Smyrne*). D'où vient cette suite de glorieux événements, sinon de la correspondance du souverain, qui veille à la sûreté de son peuple, et du peuple, qui contribue, et de ses biens et de sa vie, à la gloire du souverain ?

Revenons, et disons que la religion rend les Etats heureux, parce qu'elle unit les hommes ensemble par les liens d'une justice commune et d'une charité bien ordonnée. Dieu a créé toutes choses par sa puissance suprême ; quiconque sort de cet ordre du Créateur trouble sa propre paix et celle des autres. Quelles infirmités n'apportent pas aux corps humains les humeurs qui sont hors de cette proportion et de ce tempérament qui les doit unir ensemble? quelles agitations et quels troubles ne causent pas les déréglements et les perversités, dit saint Augustin, qui dérangent les volontés du Seigneur et les règles de sa discipline? Tout ce qui se tire de la disposition de Dieu et qui sort du cercle de sa providence et de sa justice, ne peut jamais être en repos ; au contraire, tout ce qui est conforme à la religion est conforme à l'ordre. L'Apôtre appelle l'Evangile *un Evangile de paix* (*Eph.*, V), soit parce qu'étant une loi de grâce elle remplit l'âme de la paix intérieure dans la conscience, soit parce qu'étant une loi d'union et de charité, elle entretient dans le commerce et dans la société des hommes une correspondance d'ordre et d'intelligence mutuelle.

C'est elle en effet qui corrige l'humeur des hommes, qui adoucit leur naturel, qui réforme leurs passions, qui mortifie leurs convoitises, sources de toutes les divisions et de tous les différends qui troublent le monde ; c'est elle qui forme dans les cœurs toutes les qualités et les dispositions qui tendent à la paix : l'humilité, la charité, la patience ; et qui condamne pour cela les vues de l'ambition, les jalousies des concurrences, les distinctions de vanité ; c'est elle qui met les intérêts de chacun en sûreté, inspirant la vérité dans les paroles, l'exactitude dans les promesses, la fidelité dans les contrats, la bonne foi dans le commerce ; dépouillant les hommes de toutes les passions turbulentes : l'avarice, la haine, l'injustice, la trahison ; et les ramenant à cette égalité de foi, de piété et d'espérance qui fit voir dans la naissance du christianisme une image du ciel sur la terre.

Souvenez-vous de ce temps heureux où les fidèles, unis en Jésus-Christ, ne faisaient entre eux qu'un cœur et qu'une âme ; et où l'innocence des mœurs répondait à la pureté de la créance évangélique. La vérité et la sincérité réglaient également leurs pensées et leurs paroles. Ils ne se préféraient les uns aux autres, ni par la condition, ni par les talents ; ils ne savaient que Jésus-Christ crucifié, et la modestie faisait descendre ceux que la fortune ou la naissance avaient élevés. Ils regardaient les biens comme les soulagements de leurs besoins, et non pas comme les instruments de leur vanité. Persuadés qu'ils les avaient reçus par grâce, ils les distribuaient aussi par charité. Quoiqu'ils fussent sans fraude, ils n'étaient pas sans précaution ; et dans la nécessité de converser avec les hommes naturellement vains et trompeurs, ils joignaient la prudence du serpent à la simplicité de la colombe. Surtout ils se regardaient comme pèlerins en ce monde, et supportaient patiemment les peines de cette vie par les espérances de l'autre. Doux et complaisants les uns aux autres dans les choses justes, même dans les indifférentes, ils se prévenaient en honneur; et s'il s'élevait quelquefois des âmes injustes et fières (car l'Eglise est un champ où il croît toujours de l'ivraie parmi le bon grain, et la nature entreprend toujours autant qu'elle peut sur la grâce), s'il s'élevait, dis-je, des âmes injustes et fières, la religion les humiliait. La patience des uns rompait la colère des autres. Une humble et sage piété radoucissait les férocités de la nature ; et la douceur à supporter une injustice faisait du moins honte à celui qui la commettait.

Heureux ce siècle, messieurs, et que ne peut-il revenir ! De tant de consciences, pures, justes, désintéressées, il en résulte une tranquillité publique. Il s'exhale de tant de vertus une odeur qui, parfumant les uns et les autres, embaume les nations entières; il se fait de tant de gens de bien un faisceau de vivants, selon les termes de l'Ecriture.

Quelle serait la douceur de la société qui se réglerait selon l'Evangile? chacun serait content de sa vocation et vivrait sans inquiétude et sans envie. Le pauvre servirait sans impatience, le riche commanderait sans orgueil, la cour serait polie sans être maligne, le peuple serait laborieux sans être inquiet, le soldat serait vaillant sans être cruel, l'artisan industrieux sans être trompeur. Point d'envie parmi les pareils, point de procès, point de fraudes dans le trafic, point de trahison dans les confiances, point d'infidélité dans les amitiés, point de médisance dans les conversations ; chacun par des offices mutuels se rendrait agréable et utile aux autres, et s'étudierait à soutenir celui qui tombe, à consoler celui qui pleure, à ressusciter, pour ainsi dire, celui qui meurt

Ce qui fait que les sociétés des hommes sont si turbulentes et désordonnées, c'est qu'il n'y a presque plus de religion parmi

eux ; on cherche à s'agrandir aux dépens d'autrui ; on se permet tout, et l'on ne pardonne rien au prochain ; une parole mal interprétée, un rapport douteux, un soupçon mal fondé allument des haines irréconciliables ; un point d'honneur mal entendu soulève toute une famille ; un intérêt de rien, enflé des vaines considérations de l'orgueil ou de l'amour-propre, jette la discorde entre les voisins ; et que faut-il pour armer des peuples entiers et pour ébranler toute la terre ? Un peu d'ambition, qu'une parole, qu'une réflexion chrétienne corrigerait ; une petite injustice, qu'une parole de l'Evangile ferait supporter, et qui par là en empêcherait une infinité de grandes. La persuasion de la foi, le zèle de la justice, la crainte des jugements de Dieu rendraient les hommes heureux et pacifieraient le monde.

Peut-être pensez-vous que la prospérité et la religion ne s'accommodent guère ensemble, que la dévotion solide n'est pas un moyen pour s'avancer, qu'il n'y a rien à faire dans le monde pour des âmes timorées et scrupuleuses, que le chemin du ciel n'est plus le chemin des honneurs, qu'une timide piété est presque toujours malheureuse, qu'une injuste témérité est ordinairement couronnée, et qu'enfin le vice vogue à pleines voiles, au lieu que la vertu a presque toujours les vents contraires. D'où tirez-vous cette maxime ? Dieu serait-il avare aux gens de bien, et prodigue envers les impies ? Sa Providence serait-elle comme l'aimant qui, parmi tant de nobles métaux, ne s'attache à lever que le plus vil et le plus grossier ? Je pourrais vous montrer qu'il y a des élévations imprévues pour les bons, et des chutes fréquentes pour les méchants ; que les palmes croissent en Idumée ; que les couronnes même mortelles tombent sur les têtes de ceux à qui Dieu en prépare d'immortelles ; qu'un calme serein règne dans ces heureuses contrées, où la justice et la piété fleurissent. Mais vous connaîtrez le bonheur que la vertu produit par les misères que le péché attire sur les peuples.

SECONDE PARTIE.

Nous avons autrefois représenté, dans cette assemblée, que le péché est la source funeste des maux temporels et des calamités publiques. C'est le flambeau fatal qui allume les feux de la vengeance de Dieu sur la terre. C'est cette racine d'amertume dont parle l'Ecriture, qui, croissant à la faveur de nos passions, s'étend et porte des fruits de douleur partout où règnent nos convoitises. C'est ce poison mortel qui se répand dans tout le corps civil et politique et cause par sa corruption l'affaiblissement des Etats et la décadence des empires : *Le royaume passe d'un peuple à l'autre*, dit le Sage, *à cause des injustices, des violences et des fraudes qu'on y a faites ou souffertes* (*Eccli.*, X, 8). *La mort*, dit-il ailleurs, *le sang, la dissension, la guerre, les oppressions, la famine et l'accablement, ne sont-ce pas des fléaux que Dieu a créés pour la punition des méchants* (*Eccli.*, XL, 8) ?

La raison qu'en apportent les théologiens est que le péché actuel produit à proportion, à l'égard des pécheurs en particulier, les mêmes effets que le péché originel a produits à l'égard de tous les hommes en général. La différence est dans l'étendue et dans la mesure, et non pas dans l'espèce du châtiment. Or le péché dans sa naissance s'en est pris non-seulement à l'âme, en la privant de la justice et de la grâce, mais encore au corps en l'assujettissant à la douleur et aux misères de la vie ; et s'est mis, pour ainsi dire, à la tête des tribulations spirituelles et temporelles qui nous environnent. Le péché actuel en fait de même : il blesse l'âme dans les biens intérieurs, le corps dans les biens extérieurs ; et rend l'homme, par un double jugement de Dieu, non-seulement coupable, mais encore malheureux. Faut-il s'étonner si les peuples qui gémissent sous le joug du péché, sentent le poids de la justice divine, et si l'iniquité se multipliant, les misères se multiplient ?

Ces punitions populaires et générales sont justes : Dieu les doit à son équité et à sa loi tant et si indignement violée. Elles sont nécessaires pour arrêter le cours des scandales publics et le torrent des cupidités humaines. Elles sont infaillibles, parce que l'unique saison de ces châtiments est la durée de ce monde. Je m'explique, messieurs : à l'égard des particuliers, la prospérité et la tribulation sont équivoques ; la providence de Dieu est confusément administrée en ce monde, et l'on ne peut juger qui sont ceux qu'il aime ou qu'il hait, par les afflictions ou les consolations qu'il leur envoie. Les coups du Seigneur, quand il visite les enfants des hommes, portent également sur les bons et sur les méchants ; les mêmes jugements s'exercent sur Jérusalem et sur Samarie ; et comme il fait lever son soleil sur les uns et sur les autres, il fait aussi tomber sa foudre indifféremment.

Si l'on voit prospérer les méchants, c'est qu'ils ne le sont pas entièrement, et qu'ils ont quelque chose de louable en leur vie ; la vipère n'est pas tellement venimeuse, qu'elle ne serve même à la composition des remèdes. Cet homme que vous voyez si riche et si opulent s'est engraissé de la substance du peuple ; mais il assiste dans leurs besoins ceux-mêmes qu'il a rendus pauvres : il ruine ceux-ci, mais il protége ceux-là : il donne d'une main ce qu'il a peut-être volé de l'autre, et il tire du fond même de ses concussions et de ses biens mal acquis, une bizarre charité et des aumônes irrégulières. Cette femme se décrie par ses intrigues, elle ne garde ni prudence, ni modestie, le monde blâme sa conduite ; mais elle est douce et charitable, et vivant sans orgueil et s'abstenant de la médisance, elle excuse les fragilités d'autrui et pleure en secret les siennes propres. Ces jeunes gens que vous voyez dans la débauche quand la nature a réveillé dans leur esprit les premiers feux

des passions, ont souvent quelque honte de mal faire, et remuent au milieu même de leurs désordres quelques semences de piété, que les avis d'un père, ou les conseils d'un confesseur avaient jetées dans leur âme. Il est difficile de trouver une impiété complète. On entrevoit certaines droitures dans les voies de l'iniquité, certaines vertus captives sous le joug et dans les chaînes du vice; ces bontés superficielles, dit saint Augustin, sont récompensées de quelques félicités apparentes; Dieu donne ainsi des soulagements passagers à des criminels, à qui il destine d'éternels supplices.

Pour les gens de bien, on dit qu'ils sont persécutés. Qui sont ces gens de bien si parfaits, qui n'aient quelque mélange d'imperfections et de faiblesses humaines? La nuée, quelque favorable regard que le soleil y jette, ne remplit pas tout le cercle et se termine en arc-en-ciel. Quelque favorisée de Dieu que soit une âme, elle ne parvient pas à exprimer entièrement ses perfections. L'un est rempli de charité, mais il a des condescendances qui peuvent tendre au relâchement; l'autre a de l'ardeur dans sa dévotion, mais il est épineux, et son zèle n'est pas toujours selon la science. Celui-ci se repaît d'imaginations et de spiritualités pieuses et inutiles; celui-là se répand au-dehors, et se dissipe même dans ses bonnes œuvres. Dieu veut purifier cette rouille par le feu de l'adversité. Il ne faut donc pas s'étonner s'il afflige quelquefois les justes et s'il console les méchants, quant aux particuliers, parce que leurs punitions ou leurs récompenses seront réservées pour l'autre vie.

Mais il n'en use pas ainsi envers toute une nation. Ces multitudes, ces corps de peuples, ces nations, comme telles, ne peuvent être punies ni récompensées qu'en ce monde. Dans l'autre, toutes les sociétés publiques qui unissent ici les hommes sous différents gouvernements ne subsisteront plus. Alors Dieu ne punira pas les peuples comme peuples; chaque particulier portera son fardeau, comme parle l'Apôtre (*Galat.*, VI), et recevra ou le châtiment de ses péchés ou le fruit de ses bonnes œuvres; parce que le Seigneur a marqué un jour où il rendra à chacun selon son mérite. Mais, dans le cours ordinaire de sa providence, il récompense les peuples sages et vertueux de ses bénédictions temporelles, et punit par les guerres, par les dissensions, par les disettes, les crimes publics et généraux d'un royaume ou d'une province. Il peut bien différer quelquefois l'exécution de ses arrêts, pour attendre que la mesure de l'iniquité des Amorréens soit comblée (*Genes.*, VI); mais la vengeance de Dieu tombe tôt ou tard sur une corruption générale, si une pénitence et une réformation générale ne l'arrête.

Cette conduite est nécessaire, non-seulement pour donner un frein à l'impétuosité du péché et à l'orgueil des impies, qui monte toujours; mais encore pour manifester la puissance du Seigneur. Parmi les hommes, la multitude des coupables est bien souvent la cause de leur impunité. La faiblesse du gouvernement oblige d'épargner ceux qu'on n'est pas sûr de pouvoir punir. Mais en Dieu la justice et la force sont la même chose : il n'y a ni société de pécheurs, ni conspiration de méchants, pour nombreuse qu'elle puisse être, qui soit capable d'arrêter son bras. Il fait éclater ses vengeances sur un million de têtes coupables; et dans l'exécution de ses jugements il autorise la justice par le nombre et par la dignité des pécheurs qu'il veut châtier.

S'il arme les vents et les orages qui portent la stérilité dans les contrées les plus fertiles, c'est *à cause de la malice de leurs habitants* (*Psal.* CVI, 34). Si l'on voit son peuple abandonné, traînant son déshonneur et sa malheureuse captivité sous le joug des puissances étrangères : *C'est*, disait le saint homme Tobie, *que nous n'avons pas obéi, Seigneur, à vos commandements* (*Tob.*, III, 4). Si tu n'écoutes la voix de ton Dieu, dit Moïse, en sorte que tu gardes et que tu accomplisses ses lois et ses cérémonies, voici les malédictions qui t'arriveront et qui tomberont sur toi : *Tu seras maudit dans la ville, maudit dans la campagne* (*Deut.*, XXVIII), et le reste.

Quel monstre que le péché, puisque Dieu le poursuit ainsi; puisqu'il déploie sur lui toute son indignation, et qu'il prépare pour le punir autant de supplices qu'il y a de maux sensibles et affligeants sur la terre! Direz-vous que ce ne sont là que des menaces? Les effets n'en ont-ils pas été visibles? n'en lisons-nons pas tous les jours les lamentables histoires? Direz-vous que c'étaient des usages de la loi ancienne, loi de crainte et de servitude, qui ne sont plus du goût de la loi nouvelle, loi de grâce et de charité? Messieurs, pourriez-vous croire que l'iniquité soit devenue plus supportable aux yeux de Dieu; ou que, las de régler le monde, il ait quitté les rênes du gouvernement pour l'abandonner à son cours et à sa propre conduite?

Sa justice n'éclate-t-elle pas aujourd'hui dans les mouvements et les révolutions du siècle? Y a-t-il quelque endroit de la terre qui ne se plaigne de ses malheurs? La nature n'a presque plus de lois certaines, le péché a déréglé les saisons et corrompu, pour ainsi dire, les éléments. On n'entend plus parler que de nécessités et de disettes : le ciel ne verse plus ses douces rosées; et la terre, devenue avare, semble ne fournir qu'à regret aux besoins de celui qui la cultive. Nous voyons s'allumer de plus en plus une guerre que Dieu nourrit du feu de son indignation et de sa colère; qui fait gémir également et les vainqueurs et les vaincus, par ces combats sanglants et réitérés, où l'on voit couler à ruisseaux le sang le plus pur de l'Europe; et où les peuples, moins excités par la gloire et par l'émulation qu'irrités par la haine et par la vengeance, songent moins à se vaincre qu'à se détruire. Guerre funeste, et par les maux qu'elle cause et par les

biens qu'elle consume ; où les passions, quoique violentes, ne font que croître par leur durée, et laissent à peine entrevoir dans un sombre avenir les faibles espérances d'une paix difficile et éloignée.

Pourquoi voit-on ce déluge de misères et de calamités publiques? c'est que *toute chair a corrompu sa voie* (*Gen.*, VI, 12). Pensez-vous qu'il reste encore de la foi et de la religion sur la terre? *On y vit comme du temps de Noé : on y mange, on y boit, on y fait des mariages.* Ce sont les paroles de Jésus-Christ dans son Evangile, *et le Fils de l'homme arrive sans qu'on y pense* (*Matth.*, XXIV). Où trouve-t-on aujourd'hui de véritables adorateurs, qui honorent Dieu d'une conscience pure et d'un cœur parfait ? On le loue par coutume, on l'invoque par nécessité, on le sert par caprice ou par intérêt, et souvent même cette démonstration de culte n'est qu'extérieure et apparente. Le monde, pour s'accréditer, se pare d'une image du christianisme. Sous les autels mêmes du vrai Dieu, il cache souvent ses idoles, et fait passer pour piété un peu de probité mondaine. Faut-il s'étonner si Dieu punit ces incrédules et ces hypocrites?

Quels désordres ne produit pas cet esprit d'injustice et d'intérêt qui règne aujourd'hui dans le cœur des hommes? Chacun songe à s'établir et à bâtir sa fortune, le plus souvent aux dépens d'autrui. On n'a d'autres règles pour acquérir que ses désirs, ni d'autres bornes que son impuissance. Entre-t-on dans les charges ou dans les affaires? ce n'est pas pour travailler au repos public, pour maintenir l'ordre et la discipline : c'est pour élever sa maison sur la ruine de beaucoup d'autres, et pour se constituer un injuste héritage sur les biens de la veuve et de l'orphelin. L'esprit le plus grossier devient fertile en expédients quand il s'agit de grands ou de petits gains. Les prudents du siècle emploient à cela tout l'art et toute l'industrie que leur inspire la cupidité ; et ceux mêmes qu'on regarde comme dévots ne louent souvent la justice que pour être injustes plus finement. Ils croient qu'ils s'accommoderont bien avec Dieu, s'ils peuvent éviter la recherche et la justice des hommes ; et pourvu qu'ils sauvent leur réputation, ils se répondent du repos de leur conscience. *Ils bâtiront*, dit le Seigneur par son prophète, *et je détruirai* (*Malach.*, I, 4).

La flatterie et les complaisances ont-elles jamais porté plus loin leur corruption? Personne n'aide à son prochain à lui faire connaître la vérité, et chacun contribue à la lui cacher. Tout conspire à entretenir ou à produire sa vanité; il n'y a homme, si misérable puisse-t-il être, qui ne trouve son flatteur, s'il peut être utile à quelqu'un (*Psal.* XI). On n'a ni zèle ni charité pour le salut de ses frères ; on ménage ceux de qui l'on craint ou de qui l'on espère.

Dans les conversations on a des voiles toujours prêts à jeter sur la vérité, pour peu qu'elle soit austère et qu'elle puisse blesser ceux à qui l'on parle : on la dissimule par le silence, on l'affaiblit par les expressions, on l'altère par le mensonge. La société n'est proprement qu'un commerce de mensonges officieux et de fausses louanges, où les hommes se flattent pour être flattés ; où l'on s'entête mutuellement de l'encens qu'on se donne les uns aux autres ; où l'on traite souvent de vertus les vices d'autrui, pour mettre les siens à couvert; et où l'on se fait une politesse de tromper et un plaisir d'être trompé. C'est là l'honnêteté et la délicatesse du monde.

Que dirai-je des médisances sanglantes, des calomnies atroces, des oppressions violentes, des dissensions scandaleuses, des impiétés criantes ? Ce sont ces péchés qui troublent la terre et qui nous tiennent sous le fléau de Dieu. Vous ne connaissez pas les biens spirituels que vous perdez par vos péchés ; sentez, hommes sensuels, la privation des biens de cette vie, que le péché vous enlève. Vous ne pleurez pas la perte de votre âme, pleurez au moins la perte de votre repos; et persuadez-vous les maux que vous faites par les maux que Dieu vous envoie.

Ce n'est pas, messieurs, que vous ayez sujet de vous plaindre ; à Dieu ne plaise : le Seigneur a eu pitié de son peuple. Pendant que des provinces voisines gémissent sous un ciel d'airain, et que dans les corps décharnés des misérables qui les habitent, la faim laisse à peine un reste de vie ; le ciel, d'accord en votre faveur avec la terre, fournit non-seulement à vos nécessités, mais encore à celles des autres. La paix autrefois vous paraissait douce, mais languissante. Vous consumiez les fruits que la fertilité de vos champs vous donnait, sans pouvoir les débiter ; vos besoins étaient satisfaits, mais vos désirs ne l'étaient pas; vous aviez trop de moyens de vivre, mais vous n'en aviez pas de vous enrichir; vous vous plaigniez que vos greniers étaient pleins et vos coffres vides, et qu'enfin vous étiez malheureux dans votre bonheur et pauvres dans votre abondance. Mais aujourd'hui vous tirez avantage même des calamités publiques; vous profitez du voisinage des armées, vous tirez votre salut de vos ennemis; et la guerre, qui détruit et ravage tout, vous enrichit et vous fait vivre.

Vous direz peut-être que vos biens sont diminués par vos contributions, ou forcées, ou volontaires. Qui est-ce qui peut refuser, dans ce temps de confusion et de trouble, au salut de l'Etat et à sa propre conservation, les vœux et les offrandes nécessaires? Votre vanité vous fait acheter des charges, des honneurs et des titres de préférence pour vos familles : votre charité ne vous invite-t-elle pas à fournir à votre patrie les secours qu'elle vous demande? Que ces impôts sont peu onéreux, qui se lèvent sur l'orgueil et sur l'ambition des hommes ! Tandis que des vapeurs malignes ont porté dans des climats proches du vôtre les fièvres et les maladies, il semble que Dieu les ait ar-

rêtées à l'entrée de cette province. Des vents benins et salutaires, un air serein et tempéré ont répandu le calme et la santé dans cette contrée.

Oserai-je vous le dire, messieurs : je ne crains pas les tribulations que vous souffrez, vous en serez peut-être plus humbles; je crains les grâces que Dieu vous fait : vous en serez peut-être plus ingrats et, par conséquent, plus coupables. Mais d'où vient que vous êtes ainsi favorisés? Peut-être quelques saintes âmes ont poussé leurs voix jusqu'au ciel pour attirer ses miséricordes; peut-être est-il sorti de quelque coin de cette province quelque colombe portant le rameau de paix dans le temps que le déluge inonde la terre. Peut-être quelque Moïse s'est mis entre les hommes coupables et Dieu courroucé. L'innocence de quelques justes a servi peut-être de contre-poids à la corruption des pécheurs. Ne devons-nous pas ce bonheur à la sage conduite de cette assemblée, où l'on pèse les droits des particuliers, et où l'on ménage avec tant de prudence le sang du peuple; où s'observent toutes proportions de justice et de charité dans les impositions publiques, afin que chacun serve l'Etat selon son pouvoir, et porte son fardeau avec patience; où l'Eglise, par la fidélité des ministres de Jésus-Christ qui la conduisent; la noblesse, par la générosité des cœurs magnanimes qui la composent; le peuple, par la sagesse des magistrats politiques qui le gouvernent, conspirent, à l'envi, à la gloire de l'Etat et au bien public, en donnant libéralement sans profusion, modérément sans épargne, librement sans dissension, nécessairement sans contrainte?

Que nous reste-t-il, messieurs? à nous humilier sous la main toute-puissante de Dieu, lorsqu'il nous afflige; à nous attacher à sa sainte loi, quand il nous bénit. *Vous avez fait grâce, Seigneur, vous avez fait grâce à cette province* (*Isa.*, XXVI); permettez-nous de nous servir des paroles de votre prophète. Vous nous avez traités comme vos enfants, quoique nous ne vous ayons pas obéi comme à notre Père. Vous avez éloigné de nous ces tristes nuages qui portent la disette et la pauvreté partout où ils passent. Votre providence a veillé sur nous, vous avez ouvert de nouveaux chemins à notre commerce. Nous jouissons d'un paisible repos et d'une douce tranquillité au milieu même de la guerre. Nous en sentons un peu le poids, mais nous n'en voyons pas les horreurs; et pour nous appeler à vous, vous mêlez à la douceur des prospérités la tribulation et la discipline.

En avons-nous rendu la gloire qui vous est due? En avons-nous été moins vains et téméraires dans nos pensées, moins trompeurs et malins dans nos paroles, moins injustes et indiscrets dans nos actions? Vos églises ont-elles été plus fréquentées? Votre parole a-t-elle été écoutée plus respectueusement et plus régulièrement observée? Nos aumônes ont-elles été plus abondantes? Que deviendrons-nous, Seigneur, si nous ne sommes sensibles ni à vos coups ni à vos caresses; si nous n'avons ni soumission, ni reconnaissance; si nous sommes également accablés du poids de nos péchés et de celui de vos bienfaits; si les maux dont vous nous affligez ne font que nous endurcir, et si les biens que vous nous faites ne servent qu'à nous élever, si nous ne profitons de vos corrections ni de vos grâces, et si nous sommes chargés de nos impatiences et de nos ingratitudes? Formez en nous un cœur nouveau qui sache vous aimer et vous craindre; dissipez les nations qui veulent la guerre, et donnez-nous une paix qui fait le comble de nos souhaits en cette vie, et cette paix intérieure qui nous conduit à la félicité éternelle. *Au nom du Père*, etc.

SERMON. XXVIII.

POUR UNE VÊTURE.

Prêché à Paris, dans l'église des Carmélites.

Omne quod natum est ex Deo vincit mundum : et hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.

Tout ce qui est né de Dieu surmonte le monde, et ce qui donne la victoire sur le monde c'est notre foi (*S. Jean, ch.* V).

Quel saint et religieux spectacle offrez-vous aujourd'hui à nos yeux, ma chère sœur; et quel est cet Esprit qui vous conduit, qui vous anime, qui vous fortifie? Prosternée au pied des autels, touchée du désir sincère de la perfection évangélique, fidèle à la grâce de Jésus-Christ, qui vous appelle et qui vous élève au-dessus de vous-même, vous renoncez aujourd'hui à tout ce que vous possédez, à tout ce que vous espérez; que dis-je? à tout ce que vous êtes. Ni la tendresse de l'âge, ni la délicatesse de la complexion, ni les espérances d'un heureux avenir, ni l'attrait des plaisirs, même légitimes, rien n'a pu affaiblir votre zèle et votre constance. Grâces à Jésus-Christ, votre ferveur croissante, bien loin de se relâcher, vous a donné de saintes impatiences de vous consacrer à Dieu tout entière; les moments vous ont paru longs; et vous n'avez souhaité d'être enfin une fois maîtresse de vous-même, qu'afin de vous engager solennellement à ne l'être plus. Le ciel favorise votre entreprise, et vous voyez aujourd'hui tous vos désirs accomplis : heureuse de porter le joug du Seigneur dès la pointe de vos plus beaux jours; d'embrasser la croix de Jésus-Christ, sans crainte d'en être jamais séparée; et de répandre dans le sein de Dieu même les derniers efforts de votre volonté, et, pour ainsi dire, les derniers soupirs de votre liberté mourante. D'où peut venir une si généreuse résolution, sinon d'une foi vive et victorieuse?

Le monde ne persuade que trop à ceux qui l'écoutent qu'il y a des biens, des plaisirs, des honneurs qui font la félicité de la vie; qu'il est doux de disposer de soi, et de se conduire par ses volontés; qu'il n'est pas nécessaire de suivre les lois d'une austère vertu, ni de tant se contraindre dans ses pas-

sions; qu'il y a des accommodements entre les maximes du siècle et celles de l'Evangile; et que, dans le cours de la vie humaine, Dieu se contente de quelques bons désirs, et pardonne aisément les fragilités et les faiblesses. Mais la foi, qui, selon saint Paul, ne se fonde pas sur des apparences, et qui s'attache à la substance des biens spirituels et célestes (*Hebr.*, XI), nous enseigne au contraire que le salut de notre âme est notre seule nécessité et notre seule affaire importante; que le seul bien et le seul bonheur véritable du chrétien doit être de servir et d'aimer Jésus-Christ; qu'on ne peut rendre à Dieu un culte assez pur ni assez parfait; que la véritable liberté consiste à se donner à Dieu sans réserve; que le solide repos ne se trouve que dans la soumission et la dépendance; et que la perfection chrétienne se rencontre dans la pureté, dans l'humilité, dans la pauvreté, où vous vous engagez aujourd'hui.

Je prétends, ma chère sœur, vous confirmer par ce discours dans l'heureux choix que vous avez fait, et vous montrer : 1° que l'esprit du monde porte ceux qui le suivent à étendre, autant qu'ils peuvent, leur liberté : au lieu que l'esprit de la religion porte les véritables chrétiens à resserrer et à détruire la leur. Ce sera ma première partie. 2° que l'esprit du monde engage à partager son cœur, et que la foi engage les âmes religieuses à réunir toutes leurs affections vers Dieu. Ce sera ma seconde partie. Je planterai la croix de Jésus-Christ entre les limites du monde et celles de la religion; je vous ferai voir les dangers que vous avez courus, pour vous exciter à louer les miséricordes du Seigneur, qui vous en a retirée; je ferai voir à mes auditeurs les dangers où ils sont, pour les obliger à recourir à sa grâce. Pour le faire avec plus de fruit, recourons tous ensemble à celle qui est l'exemple des âmes religieuses et le refuge des âmes mondaines qui se reconnaissent. Disons-lui donc, avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'appartient proprement qu'à Dieu d'être libre, et de vouloir de sa volonté propre : parce que tout ce qu'il veut est nécessairement juste, et qu'il ne peut avoir d'autre loi ni d'autre règle de sa volonté que lui-même. L'homme n'a pas le même droit d'user de sa volonté, parce qu'elle est déréglée depuis le péché, et que naturellement elle doit être soumise à celle de Dieu. Cet assujettissement et cette dépendance est la partie la plus essentielle du culte et de l'hommage que la créature doit à son Créateur. Ainsi, vouloir ce que Dieu ne veut pas, ou ne pas vouloir ce que Dieu veut, c'est renverser l'ordre de sa providence; c'est mettre la prudence de la chair au-dessus de la sagesse divine; c'est lui ôter l'empire qu'il a sur nous; enfin, c'est rapporter Dieu à nous-mêmes, au lieu de nous rapporter nous-mêmes à Dieu. Cependant, quoiqu'il n'y ait rien de si injuste, il n'y a rien de si ordinaire. Le premier désordre du péché, c'est l'orgueil; et le premier effet de l'orgueil, est un certain désir d'indépendance, gravé dans le fond de l'âme et caché dans les replis les plus secrets de la volonté, par lequel l'homme se plaît à n'être qu'à soi, et à ne relever d'aucune autorité étrangère, non pas même de celle de Dieu.

C'est là le caractère de ceux qui vivent selon le monde, et la source funeste de toutes leurs passions. Pourquoi courent-ils après les richesses, sinon parce qu'elles servent à se tirer de la sujétion, à venir plus facilement à bout des desseins qu'on a, et à acheter l'empire qu'on veut avoir sur les autres? D'où vient cet empressement de s'agrandir et de s'avancer dans les dignités, sinon de l'envie qu'on a de donner plus de poids à ses volontés; d'avoir moins de maîtres à qui l'on doive obéir; plus de sujets à qui l'on puisse commander? D'où vient cette passion de se distinguer par l'esprit et par le savoir, sinon du désir qu'on a de réduire les autres à ses sentiments, de donner plus d'autorité à ses opinions, et d'avoir une prééminence de raison au-dessus du reste des hommes? Tant il est vrai, dit saint Augustin, que le premier soin des âmes mondaines est celui d'étendre, autant qu'elles peuvent, leur liberté; et que le joug qui leur est le plus insupportable, est celui de la dépendance et de la contrainte.

Mais pourquoi parler ici de ces hommes agités de leurs passions? Ceux mêmes qui mènent dans le monde une vie réglée, qui pensent quelquefois sérieusement à leur salut, et qui se sauvent des principales corruptions du siècle, ne laissent pas de donner encore trop d'étendue à leur liberté. Ils emploient quelques heures à la prière, et ils se croient en droit de passer le reste du temps à des conversations vaines et inutiles. Ils s'acquittent des devoirs précisément nécessaires de la religion, mais ils ne veulent pas se gêner sur certaines régularités, qui ne laissent pas d'être de conséquence pour la piété. Ils ne voudraient rien faire de ce qui est absolument défendu, mais ils ne voudraient se priver de rien de ce qu'ils s'imaginent pouvoir leur être permis; et sous prétexte qu'il y peut avoir de l'excès dans la dévotion, que les grandes vertus ne sont faites que pour les grandes âmes, et qu'il importe peu d'être plus ou moins élevé dans le ciel, pourvu qu'on y arrive; ils craignent toujours d'aller trop loin, ils se prescrivent des bornes à leur fantaisie et se font une mesure de piété proportionnée à leur faiblesse. Ils ne se contraignent qu'autant qu'il convient à leurs désirs. Tout ce qui les incommode leur paraît un conseil et non pas un commandement; et dans la nécessité qui est imposée à tous les chrétiens de faire le bien, du moins veulent-ils se retenir la liberté de n'en faire qu'autant qu'ils y sont obligés et qu'autant qu'ils veulent.

Je pourrais leur dire ici ces grandes maximes que Tertullien adressait à tous les chré-

tiens, et qui renferment toute la perfection des âmes religieuses; que dans le christianisme il faut non-seulement de l'obéissance, mais encore de la ferveur; que toutes les volontés de Dieu devraient être observées, tant celles qui sont bonnes que celles qui sont parfaites; que le respect et la fidélité que nous devons à un si grand Maître, nous doit porter à accomplir non-seulement ce qu'il nous commande, mais encore ce qu'il nous conseille : que s'il permet quelquefois des choses qui sont moins parfaites, ce n'est pas pour flatter notre négligence, mais pour éprouver notre retenue : semblable à ces maîtres qui donnent quelques libertés à leurs serviteurs, pour voir jusqu'où ira leur modération ; qu'il est plus louable de s'abstenir des choses même qui sont tolérées ; que comme il faut craindre la colère de Dieu dans les défenses qu'il fait, il faut craindre l'indulgence de Dieu dans les permissions qu'il accorde; et que le moyen le plus sûr, pour ne rien faire d'illégitime, c'est de craindre même ce qui est permis.

Cette pensée paraîtra peut-être trop sévère, mais elle n'est pas trop éloignée de la vérité. Car, outre que toutes les vertus intérieures sont de précepte, et qu'on ne peut être chrétien sans être humble, sans être patient, sans être charitable, chacun selon le degré de perfection auquel Dieu l'appelle; outre que les conseils mêmes deviennent des commandements aux particuliers, quand ils ne peuvent accomplir les commandements sans le secours de ces conseils ; c'est une vérité constante, que la religion chrétienne n'est établie que pour resserrer la liberté et pour assujettir nos volontés à celle de Dieu.

C'est cet esprit de sujétion qui est le caractère d'une âme religieuse. Dès qu'elle est consacrée à Dieu, son humeur, son choix, son inclination, son propre sens, son esprit, sa raison, ne doivent plus avoir de part en sa conduite. L'obéissance est son partage, c'est sa possession, c'est son nom ; c'est Dieu même qui me l'enseigne par la bouche d'un de ses prophètes : *Elle s'appellera ma volonté en elle* (*Isa.*, LXII, 4). Pour nous apprendre que, comme les noms renferment l'essence des choses, l'obéissance renferme tous les devoirs essentiels de la vie religieuse ; et que, comme dans les alliances civiles, l'épouse perd son nom et celui de sa famille, pour prendre celui de l'époux; ainsi, dans l'union spirituelle de l'âme avec Jésus-Christ, l'âme se dépouille de sa volonté pour prendre celle de Dieu. S'il l'afflige, elle adorera la main qui la frappe; s'il la console, elle aimera les bénédictions de Dieu, et, plus encore, le Dieu des bénédictions. S'il lui parle intérieurement, elle écoutera sa voix pour la suivre ; s'il lui explique ses volontés par le ministère des hommes, elle les regardera comme les organes et les interprètes de Dieu même. Elle n'entreprendra rien sans le consulter ; elle n'agira que pour le servir, elle ne souffrira que pour lui plaire, et n'aura d'autre usage de sa volonté propre, que de vouloir n'en point avoir.

Ces vertus ne sont pas du goût des gens du monde. Ils regardent les exercices de la vie religieuse, ou comme des vertus sublimes qu'il est impossible d'imiter, ou comme des pratiques de cloître, qu'il n'est pas nécessaire de suivre. Pourvu qu'ils se sauvent de certains vices grossiers et décriés, et qu'ils retiennent dans leurs œuvres une surface de religion, ils se donnent eux-mêmes dispense de toutes les sévérités de la loi de Dieu. Les dangers continuels et les engagements funestes où ils sont, qui devraient les rendre plus circonspects, ne font que les rendre plus lâches et plus négligents. Il se font une idée de la perfection, non pas pour la suivre, mais pour remarquer si l'on y manque : délicats pour eux-mêmes, impitoyables pour les gens de bien ; ils considèrent toutes leurs austérités comme des suites nécessaires de leur vocation. Ils aspirent à être parfaits, disent-ils, et ils y travaillent; il sont entrés dans la voie étroite et ils la suivent ; ils ont chargé leur croix et ils la portent. Ils souffrent, ils se sont destinés à la patience, c'est leur état, c'est leur profession ; comme si ce n'était pas la profession de tous les hommes d'aimer et de servir Dieu; comme si la pénitence était une vertu de bienséance pour quelques particuliers, et non pas une obligation indispensable pour tous les chrétiens ; comme si Jésus-Christ était divisé et s'il avait un évangile sévère et un évangile relâché ; comme s'il avait pour eux des priviléges et des droits d'immunité ; et comme s'ils étaient moins obligés d'être pénitents, parce qu'ils ont plus d'occasion, plus de penchant et plus d'habitude d'être pécheurs.

Cependant Jésus-Christ nous apprend, tantôt qu'on ne va à lui que par la voie étroite, c'est-à-dire, en étrécissant nos désirs et retranchant la plupart de ces inclinations que la nature semble laisser libres; tantôt que le royaume des cieux souffre violence, c'est-à-dire, qu'on ne peut le gagner que par l'assujettissement et par la contrainte, en pliant avec force nos volontés naturellement rebelles à la loi de Dieu, tantôt qu'il faut renoncer à nous-mêmes, c'est-à-dire diminuer en nous la cupidité, même malgré nous, et renfermer tous nos désirs et toutes nos affections en un seul objet qui est hors de nous, et qu'enfin notre félicité dépend de la servitude où nous devons être à l'égard de Dieu.

Mais ne me trompé-je point? vous annoncé-je la vérité ? Saint Paul ne nous apprend-il pas que *là où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté* (II *Cor.*, I, 17) : Que *nous ne sommes point les enfants de la servante, mais de la femme libre* (*Gal.*, V, 31) ; que Jésus-Christ est venu nous délivrer de la servitude et remplir nos cœurs d'un esprit d'adoption et de liberté qui nous donne la confiance de nous adresser à Dieu comme à notre père ? J'avoue que Jésus-Christ nous a affranchis de la servitude de la loi. Premièrement, quant aux devoirs extérieurs d'un culte pénible et

embarrassant. Il a rompu le joug des cérémonies légales et nous a déchargés du pesant fardeau de tant d'observances judaïques, ne voulant plus que des adorateurs en esprit et en vérité (*Rom.*, VIII, 15). Secondement, quant aux peines et aux châtiments. On ne prononce plus de jugement de mort contre ceux qui manquent; on les remet au tribunal de leur conscience qui, comme un juge domestique, condamne le pécheur sans le perdre et ne punit le mal qu'en le reprochant. Troisièmement, quant au motif de nos actions. Ce n'est plus ni une crainte servile, ni une espérance mercenaire qui nous retient ou qui nous anime : c'est l'amour qui nous fait agir. Nous ne servons plus en esclaves qui craignent la colère de leur maître; mais en enfants qui accomplissent les volontés de leur père.

J'ose dire néanmoins, après saint Chrysostome, que nous ne sommes sortis d'une servitude que pour entrer dans une autre, qui est intérieure et spirituelle. C'est ce que l'Apôtre nous apprend dans son épître aux Romains : *Nous sommes affranchis de la loi de mort, dans laquelle nous étions retenus.* Voilà notre affranchissement et notre liberté. Mais quelle en est la suite? *De sorte que nous sommes assujettis à la nouveauté de l'esprit* (*Rom.*, VII, 6). C'est un assujettissement d'esprit, soit parce qu'ayant été rachetés par Jésus-Christ, nous ne sommes plus à nous-mêmes; et que les grâces et les bienfaits que nous en avons reçus, ont ajouté à nos devoirs passés, tous les devoirs de la reconnaissance et de la justice : soit parce que la foi évangélique étant un état de plus grande perfection, elle nous engage à plus de justice et d'exactitude. Car la vertu n'est autre chose que l'amour de Dieu : cet amour ne croît qu'à mesure que la cupidité diminue; la cupidité ne diminue qu'autant qu'on la combat et qu'on la resserre.

Les gens du monde ne comprennent pas cette vérité, parce qu'ils n'agissent point par la foi. Lorsqu'on voit au pied des autels une vierge chrétienne, que sa naissance ou son esprit auraient pu distinguer dans le monde, renoncer au luxe et aux vanités du siècle, et s'engager généreusement à tous les exercices laborieux d'une vie pénitente et religieuse; on s'attendrit, on la plaint, on la regarde comme une jeune victime qui va d'elle-même se présenter à l'autel, et se livrer innocemment à son sacrifice : on écoute les vœux qu'elle fait comme des arrêts qu'elle prononce contre elle-même. Ces mots d'obéissance, de pauvreté, de mortification, auxquels le monde est si peu accoutumé, sont des termes qui les effraient. La clôture leur paraît une espèce de captivité, qui toute volontaire qu'elle est dans les commencements, devient à charge dans la suite : on veut se rendre le juge et l'arbitre de sa vocation; et l'on craint toujours que ce ne soit l'effet d'une jeunesse sans expérience, ou d'une dévotion précipitée; on examine le passé, on raisonne sur le présent, on tire de tristes présages de l'avenir. Il prend aux spectateurs une fausse pitié et une tendresse mondaine, par laquelle ils ont peine à croire que d'autres fassent volontiers ce qu'ils n'auraient pas le courage de faire. Ils regardent comme un malheur de quitter ce qu'ils s'estiment heureux de retenir; et jugeant d'autrui par leur propre faiblesse, ils craignent toujours qu'on ne se repente d'avoir rompu des attachements qu'ils sentent bien qu'ils ne sont pas capables de rompre.

Qu'ils sachent que rien n'est impossible à la grâce; que Jésus-Christ, lorsqu'il se choisit des épouses, sait bien le moyen de les conserver; que celui qui leur a inspiré le dessein de le suivre, leur donne la force de l'exécuter; qu'elles portent la croix de Jésus-Christ, et que la croix de Jésus-Christ les porte; qu'on voit les peines extérieures qu'elles souffrent, et qu'on ne voit pas les consolations intérieures qu'elles reçoivent; que leurs souffrances ne peuvent être qu'heureuses, puisqu'elles ont la charité pour principe, Dieu pour objet, et le ciel même pour récompense, et que leur servitude est glorieuse, puisque c'est régner que de servir Dieu.

Mais s'estiment-ils eux-mêmes plus libres? Hélas! le monde est plein d'une espèce d'esclaves, qui sont d'autant plus malheureux, qu'ils s'imaginent d'être libres. L'un s'applaudit, parce qu'il est sur les routes de sa fortune, et qu'il semble entrevoir des espérances pour s'avancer. Mais quelle contrainte! Il faut veiller continuellement à ses intérêts, se rendre complaisant jusqu'à la bassesse, essuyer tous les chagrins que causent d'ordinaire les espérances et les fortunes douteuses; il faut supporter les attaques ouvertes des ennemis, les trahisons secrètes des envieux, les jalousies malignes des égaux, les railleries piquantes des inférieurs, les caprices bizarres des maîtres; encore leurs projets ne laissent pas d'être renversés par des révolutions imprévues, et par des jugements secrets de la providence de Dieu, qu'ils nomment *destin* ou *fortune*, qui les éloigne pour jamais des fins qu'ils s'étaient proposées. L'autre, esclave de son orgueil, veut acquérir la réputation d'être vertueux par des pratiques affectées d'une dévotion hypocrite, et surprendre des approbations dont il n'est pas digne. Il faut se contraindre et se déguiser incessamment, renfermer malgré soi ses passions au dedans de soi, ne dire rien de ce qu'on pense, ne penser rien de ce qu'on dit.

Qu'il est difficile de soutenir longtemps un faux personnage, d'affecter de paraître bon, lorsqu'on sent bien que l'on est méchant, et de porter le mensonge sur le visage, quand on a malgré soi la vérité dans le cœur! Celui-ci s'estime heureux, parce qu'il satisfait son avarice, et qu'il augmente ses revenus; mais que de soins, que d'accidents, que d'inquiétudes! et quel bonheur peut-on espérer dans des biens qu'on acquiert avec peine, et souvent avec injustice; qu'on possède avec crainte, et qu'on perd

avec désespoir? Celui-là se croit libre, parce que rien ne s'oppose à ses passions, et que tout plaie sous sa volonté : aveugle de ne pas voir que la félicité ne consiste pas à accomplir ses désirs, mais à remplir ses devoirs, et que c'est une fausse liberté, que de faire tout ce qu'on veut, quand ce qu'on veut n'est pas raisonnable.

Que votre sort est différent, ma chère sœur! Vous vous rendez, ce semble, captive; mais vous acquérez la véritable liberté des enfants de Dieu. Vous cessez de jouir de tous les avantages qu'on possède dans le monde; mais vous commencez à jouir de la félicité que les saints possèdent dans le ciel, qui n'est autre chose qu'une paisible et volontaire nécessité d'obéir et de plaire à Dieu. Vous vous liez à la croix de Jésus-Christ, jusqu'au dernier soupir de votre vie : résolution digne d'un cœur comme le vôtre; mais qu'il est doux de porter des chaînes, quand c'est la charité qui les a formées, et quand elles nous lient à Jésus-Christ! Vous n'êtes plus à vous, il est vrai, et votre volonté ne servira plus à vous régler, ni à vous conduire : mais en récompense, vous êtes entre les mains de la Providence, et ne voulant que ce que Dieu veut, sa volonté deviendra la vôtre. Rien ne pourra troubler votre repos qui sera fondé sur Dieu même; et tandis que les filles du siècle, occupées du désir de voir et d'être vues, idolâtres de quelques traits de vaine beauté, que la nature par hasard aura formés sur leur visage, promèneront, comme en triomphe, leur indiscrète et dangereuse liberté; et que jalouses non-seulement de faire leur volonté, mais encore de captiver celles des autres, elles traîneront après elles des esclaves de leurs vanités, esclaves elles-mêmes de leur ambition et de leur amour-propre : vous, renfermée dans l'étroit espace d'un cloître et d'une cellule, mais élevée en esprit au-dessus de toutes les choses créées; cachée sous l'obscurité d'un voile, mais éclairée des lumières de la vérité; pauvre des biens de ce monde, mais enrichie de tous les trésors de la grâce; inconnue aux hommes, mais agréable à Jésus-Christ, vous mettrez toute votre gloire à n'en avoir point, et tous vos soins à répondre à ce que Dieu demande de vous et aux grâces qu'il vous a faites, parce que la foi vous a fait renoncer à votre liberté, et qu'elle vous porte à vous donner à Dieu sans réserve.

SECONDE PARTIE.

Le premier hommage que Dieu demande de l'homme est celui du cœur; soit parce qu'étant notre unique et dernière fin, rien ne lui est si naturellement acquis, dit saint Augustin, que cette partie de nous-mêmes, qui est la source des désirs et des affections, et comme le centre de tous les mouvements de l'âme, qui peuvent nous porter au bien; soit parce que le cœur étant en nous ce qu'il y a de plus vivant, c'est aussi, dit saint Basile, la première victime que nous devons sacrifier au Seigneur; soit enfin, parce que le cœur étant le siége de la cupidité ou de la charité, et que renfermant les principes et les motifs de nos actions, il les détermine à Dieu, ou au monde. Car, quelque saintes qu'elles paraissent, si elles ne partent d'un cœur animé de l'amour divin, ce ne sont que des œuvres païennes, qui ne peuvent entrer dans le culte religieux que l'on rend à Dieu : la patience n'est qu'une dureté stoïque, la charité envers les malheureux n'est qu'une tendresse et une compassion naturelle; et le mépris des biens du monde, qui pourrait faire des chrétiens, ne fait tout au plus que des philosophes.

Or, non-seulement Dieu demande le cœur, mais encore tout le cœur; sans diminution, sans interruption, sans partage : *C'est sa volonté*, dit saint Paul, *que vous le serviez d'une manière digne de lui; tâchant de lui plaire dans toutes vos actions, en produisant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres* (*Coloss.*, I, 10). Premièrement, parce qu'il doit y avoir une sainte proportion entre la charité et Dieu, qui en est l'objet; en sorte que les qualités de l'une répondent aux perfections de l'autre. Dieu est juste, il faut l'aimer par devoir; il est bon, il faut l'aimer par inclination; il est bienfaisant, il faut l'aimer par reconnaissance; il est immense, il faut l'aimer sans mesure; il est éternel, il faut l'aimer sans fin; il est indivisible, il faut l'aimer sans partage. Secondement, ce n'est pas connaître la grandeur et la majesté de Dieu, que de lui associer dans nos cœurs quelque autre chose que lui. Il ne faut, dit saint Bernard, rien chercher ni plus que lui, ni autre que lui, puisqu'il est au-dessus de tout; ne rien chercher après lui, ni avec lui, parce que lui seul peut suffire à tout, et qu'étant l'essence unique et indivisible, il doit être aimé uniquement et indivisiblement. Troisièmement, parce qu'il n'est pas de la dignité de Dieu de recevoir des services partagés, et un reste d'affections vagues et dispersées; de se contenter d'être faiblement aimé, lui qui est souverainement aimable; ni de se laisser trouver à une âme, qui ne le cherche pas dans toute l'étendue de son amour.

C'est là proprement la différence du monde et de la religion; car qu'est-ce que le monde? C'est cette société, et ce commerce de gens qui sont animés par cet esprit corrompu et déréglé, qui est naturel à tous les hommes tant qu'ils vivent selon la première génération qu'ils ont reçue d'Adam, et non pas selon la seconde qu'ils ont reçue de Jésus-Christ : c'est une secte presque universelle d'esprits trompeurs ou trompés, qui, suivant les mouvements de leur propre cœur, et ne s'accommodant pas des maximes de l'Evangile, ne reconnaissent pour tous biens, que les plaisirs, les honneurs, les richesses, la curiosité et l'indépendance; qui tantôt transportés d'une fausse joie, tantôt accablés d'un chagrin imaginaire, passent leur vie au hasard à se réjouir ou à s'affliger, comme s'ils ne croyaient rien par delà, et s'ils n'avaient de religion que par coutume et par bien-

séance : c'est une foule d'esprits remuants qui s'entrechoquent les uns les autres, ou pour entretenir leur orgueil, ou pour avancer leur ambition, ou pour conserver leurs intérêts. Les plus habiles et les plus polis sont ceux qui se font une occupation d'un amusement, qui négligent leurs véritables devoirs pour de vaines cérémonies, qui savent mieux déguiser leurs passions et flatter celles des autres, et qui perdant un solide repos pour des prétentions imaginaires, s'occupent de rien, se lassent de tout, travaillent sans fruit, vivent sans règle, et meurent sans préparation.

Ce portrait vous étonne peut-être, messieurs; mais si vous faites quelque réflexion sur vous-mêmes, peut-être y trouverez-vous du moins quelques traits qui vous ressemblent. Qu'est-ce au contraire que les religions et les monastères? Ce sont des sociétés formées sur l'esprit et sur l'exemple de Jésus-Christ, unies par tous les liens d'une charité mutuelle, entretenues par les exercices continuels d'une piété humble et persévérante; qui vivant selon l'esprit et non pas selon la chair, renouvellent en ces temps malheureux la ferveur et l'innocence des premiers siècles. C'est un ordre sacré de personnes que Dieu a séparées comme pour lui, et qui s'étant elles-mêmes rendues comme invisibles à tout le reste des créatures, en se renfermant dans les solitudes, n'acquièrent que des vertus, ne possèdent que la paix de leur conscience, n'attendent que des biens spirituels et invisibles; et faisant croître en elles la charité, s'occupent avec fruit, vivent avec circonspection, et meurent avec confiance.

Il n'en faudrait pas davantage, ma chère sœur, pour vous donner une haute idée de votre vocation à la profession religieuse. Mais la différence essentielle que saint Paul apporte de ces deux états, c'est que la division et le partage du cœur est le caractère des gens du monde (*Ephes.*, II, 19). Je ne parle pas ici de ces demi-chrétiens et demi-païens qui mêlent à une vie presque profane quelques intervalles de religion, pratiquant de temps en temps quelques légères vertus, et ne laissant pas d'entretenir au fond de leur cœur des passions secrètes et dominantes, dont ils ne voudraient pas même être délivrés. Je ne parle pas ici de ceux qui convaincus de la nécessité de faire pénitence, et voulant pourtant en éloigner l'exécution, font un partage imaginaire d'une vie dont ils croient pouvoir mesurer la durée entre les emportements de la jeunesse et la modération d'un âge avancé.

Pardonnez, vierges de Jésus-Christ, devant qui je parle, si je vous représente les actions et les pensées des pécheurs. Les désordres auxquels Dieu les a abandonnés, vous doivent faire souvenir des grâces qu'il vous a faites. La même charité qui vous a fait sortir du monde, vous doit faire gémir pour ceux qui y sont malheureusement engagés; et du milieu du port où le souffle de l'Esprit de Dieu vous a si heureusement poussées, vous devez par pitié lever les yeux et les mains au ciel, vers ceux qui parmi les tempêtes du monde, sont toujours près de périr par un misérable naufrage.

Je laisse ces grands pécheurs et je me renferme aux gens de bien mêmes, selon le monde. Je dis que leur état est un cercle perpétuel d'actions et d'occupations extérieures, qui les engage au soin tumultueux d'une famille et au travail embarrassant de plusieurs devoirs domestiques. Il est difficile que la complaisance qu'on doit aux hommes ne diminue celle qu'on doit à Dieu; que les occupations du dehors ne ralentissent la ferveur du dedans, et que le cœur ne se ressente de la diversité de tant d'objets, quelque soin qu'ils prennent de les réunir en un seul. J'en appelle à votre conscience, messieurs; combien de fois voulant vous recueillir dans la retraite, pour la prière, avez-vous eu peine à retrouver votre cœur que vous avez laissé errer d'objet en objet durant la journée? Combien de fois avez-vous senti votre esprit appesanti et rempli d'une infinité d'images mondaines? combien de fois, réduits à la triste nécessité de servir deux maîtres, d'aimer l'un et de haïr l'autre, si vous ne vous êtes déclarés, du moins avez-vous demeuré comme suspendus, souhaitant de satisfaire à tous les deux, et d'avoir ce double cœur que Dieu maudit dans ses Ecritures (*Eccli.*, II)? combien de fois, touchés d'un côté du désir du salut, de l'autre attachés à des intérêts de famille, avez-vous d'une main dressé des autels à Jésus-Christ, et de l'autre à la fortune; semblables à ces peuples envoyés dans la Samarie, qui tantôt Assyriens et tantôt Israélites, confondaient les saintes cérémonies de la Judée avec les superstitions de leur pays (IV *Reg.*, XVII); et, après avoir adoré le vrai Dieu, allaient encenser des idoles?

Tout vous détourne de Dieu; la corruption de la nature, quand elle n'est pas réprimée; l'impression que fait sur les esprits un mauvais exemple; la prévention que donne la coutume sans qu'on s'en aperçoive; l'irrésolution et l'inconstance presque inévitable, quand on a plusieurs obligations; le danger qu'il y a dans la multiplicité des devoirs de ne pas s'attacher au principal; le penchant qu'on a de désirer le superflu, quand on a acquis le nécessaire; la dissipation de l'esprit dans les soins différents qui le troublent et qui l'inquiètent; enfin tout ce commerce du monde, dont les conversations, les paroles, les actions et la vue même sont contagieuses.

Mais les vierges de Jésus-Christ éloignent tous les obstacles qui s'opposent dans le cœur à l'amour de Dieu, et qui sont contraires à la perfection; la convoitise des biens par la pauvreté; la convoitise des plaisirs par la chasteté; la convoitise et le déréglement de la volonté par l'obéissance. Elles éloignent toutes les distractions qui peuvent les détourner de Dieu, le soin des richesses, le soin d'une famille, le soin de sa propre conduite dans les différentes rencontres de

la vie. Elles sacrifient à Dieu tout ce qu'elles peuvent posséder, tout ce qu'elles peuvent aimer, tout ce qu'elles peuvent désirer, et réduisent toutes leurs affections à la simplicité du christianisme. Elles n'ont qu'un principe, elles n'ont qu'un objet, elles n'ont qu'une fin, elles n'ont qu'à penser à Dieu et à vivre dans l'admiration de sa bonté, dans la reconnaissance de ses bienfaits, dans l'espérance de ses promesses. Toujours recueillies, toujours exemptes de ces empressements et de ces désirs violents, qui nous tirent hors de nous-mêmes, elles peuvent dire ce que disaient les anciens chrétiens, dans le dépouillement de toutes choses et dans leur parfaite tranquillité : Toutes mes affaires sont renfermées en moi-même, et tout mon soin est de n'en avoir plus (*Tertull.*).

Que cette condition est différente de celle des chrétiens dans la vie commune! Les uns, bornés à des vertus médiocres et tenant presque nécessairement à la terre par une partie d'eux-mêmes, sont appelés à servir Dieu. Les autres, engagés dans les vertus les plus parfaites et dans les plus nobles fonctions du christianisme, ayant déjà leur conversation dans le ciel, peuvent s'en appeler *les citoyens et les domestiques* (I *Cor.*, VII, 33). Ceux-là, chargés du pesant fardeau des occupations extérieures, marchent lentement dans les voies de Dieu. Ceux-ci, déchargés de tout ce qui peut retarder leur course, marchent à grands pas vers la Jérusalem céleste. Les premiers, trop heureux de garder les commandements, ont assez de peine à devenir bons; les seconds s'attachant même aux conseils travaillent à devenir parfaits. Les uns suivent Jésus-Christ jusqu'à la croix, les autres sont crucifiés avec Jésus-Christ.

C'est là, ma chère sœur, votre vocation. Vous mettez aujourd'hui un espace infini entre le monde et vous. Vous vous en interdisez le commerce; vous renoncez à ses mœurs et à ses coutumes; vous en effacez même de votre esprit toutes les idées. Votre volonté propre ne doit plus agir, c'est un don que vous avez résolu de faire à Dieu, et ce serait le lui reprendre. Nulle affection séculière ne doit plus vous toucher : ce serait partager votre cœur, et Dieu vous le demande tout entier. Nul regard ne vous doit plus échapper du côté du monde : vous vous êtes tournée vers Dieu, et il vous défend de regarder derrière vous.

Vos devoirs sont grands et vos obligations étroites, mais les récompenses qui vous attendent sont encore plus grandes. Il me semble que j'entends une voix qui vient du ciel qui répond aux vœux que vous lui faites, et que Dieu, vous rendant promesse pour promesse, vous dit aujourd'hui : Vous vous engagez à mépriser pour moi les biens temporels, et moi, je m'engage à vous combler de tous les biens spirituels. Vous vous dépouillez de vous-même, et moi, je vous remplirai de mon Esprit. Vous embrassez ma croix, et je vous donnerai mes couronnes. Vous promettez de vous priver de tous les plaisirs des sens, et moi, je vous promets de vous rassasier de ce torrent de volupté que je prépare à ceux qui m'ont servi fidèlement. Ce sont, ma chère sœur, les récompenses que vous pouvez attendre de la miséricorde du Seigneur et que je vous souhaite. *Au nom du Père*, etc.

SERMON XXIX.

DE L'OBLIGATION DE L'AUMÔNE.

Prêché à Paris dans l'église des Nouveaux Convertis, au faubourg Saint-Victor, le cinquième samedi du carême, l'an 1681.

Accepit Jesus panes, et cum gratias egisset distribuit discumbentibus

Jésus-Christ prit les pains, et après avoir rendu grâce à Dieu, il les distribua au peuple (*S. Jean, ch.* XVI).

Un des plus grands miracles que Jésus-Christ ait faits, soit pour sa gloire, soit pour l'utilité ou pour l'instruction des hommes, c'est celui que nous lisons dans l'Evangile que l'Eglise nous propose demain, et que je vous invite de méditer aujourd'hui. Il fait éclater sa providence en produisant l'abondance dans le désert, et suppléant par sa puissance à la stérilité des lieux et au défaut de la nature. Il multiplie ses secours; et trouvant des ressources de charité que la prudence des apôtres n'avait pu prévoir, et que la nécessité des peuples qui le suivaient dans le besoin pressant où il étaient n'avait presque osé se promettre, il fait admirer son pouvoir et ressentir sa magnificence. Il satisfait sa miséricorde en nourrissant ces troupes nombreuses, qui, après avoir oublié pendant quelque temps leurs propres besoins, par l'application qu'elles avaient à sa parole, remplies des vérités éternelles qu'il leur prêchait, allaient enfin succomber par une défaillance corporelle. En cela même, il accomplit sa justice. Il était raisonnable qu'il protégeât ceux qui s'étaient attachés à lui pour le suivre dans la retraite; qu'il fît trouver la vie à ceux qui étaient venus chercher leur salut; et que, nourrissant leurs corps d'un pain matériel, après avoir nourri leurs âmes de ses enseignements salutaires, il vérifiât cette parole de son Evangile : *Que ceux qui cherchent le royaume des cieux, auront encore par dessus, les assistances même temporelles* (*Mich.*, VI).

Mais ce qui sert à notre instruction, c'est l'exemple qu'il nous donne d'ouvrir nos entrailles de compassion sur les misères de nos frères; de soulager les pauvres qu'il nous a laissés pour le représenter en ce monde; d'étendre notre charité à proportion de nos forces, au delà même de nos forces. En quoi, messieurs, ordinairement on se flatte. On croit que c'est une action de liberté, et non pas une nécessité d'obligation. On regarde l'aumône comme un conseil de perfection et non pas comme un précepte indispensable de la loi de Dieu. Pourvu qu'on n'ait pas volé le bien d'autrui, on croit qu'on a droit d'abuser du sien; on se sauve sur la juste acquisition, et l'on ne corrige pas le mauvais usage qu'on fait des biens qu'on a reçus de

Dieu. Je viens aujourd'hui combattre cette erreur, et vous faire voir que l'aumône est une obligation et que la refuser de son superflu, c'est : 1° pécher contre la providence de Dieu ; 2° pécher contre la miséricorde de Dieu ; 3° pécher contre la loi et la justice de Dieu. Adressons-nous à cet Esprit-Saint, qui est le principe de la compassion et de la charité chrétienne, par l'intercession de cette mère de miséricorde à qui l'ange dit : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Le mauvais usage qu'on fait des richesses vient ordinairement de ce qu'on ne les considère que dans un ordre naturel, comme des effets du hasard ou des présents de la nature. La plupart les regardent comme des biens qu'une aveugle fortune pousse de main en main ; et qui, par une incertaine ou fatale révolution, s'arrêtant ou changeant de maîtres, échappent aux uns et tombent en partage aux autres, selon la conjoncture des temps et la rencontre des affaires. Ceux qui ont acquis ces biens par leur habileté, ou par leurs soins, croient les avoir assez achetés par la peine qu'ils ont eue à les acquérir, et les retenant comme l'ouvrage de leurs propres mains, jouissent des bienfaits de Dieu, comme de la récompense de leur travail et du fruit de leur industrie. Ceux qui les ont reçus par succession, en usent comme d'une possession, qui, d'étrangère qu'elle était, leur est enfin devenue propre ; et sans remonter à Dieu qui en est la source, s'arrêtent à la prévoyance de leur pères, et ne croient être riches, que parce qu'ils sont nés, ou qu'ils ont hérité d'un homme qui l'avait été. Aveugles, dit le Seigneur, par un de ses prophètes, *de ne pas voir que c'est moi qui leur ai donné cette abondance et ces commodités temporelles, et qui ai multiplié cet or et cet argent dont ils jouissent* (*Osée*, II, 8). Faut-il s'étonner si, manquant dans le principe, ils manquent dans les conséquences ; si ne connaissant pas les dons de Dieu, ils n'en usent pas selon ses desseins ; et si ne voulant pas savoir de qui ils ont reçu leur bien, ils ne s'informent pas à qui ils doivent le distribuer.

Or, messieurs, supposé ce que la foi nous enseigne, que Dieu est auteur de tous les biens, même temporels ; qu'il y a une bénédiction secrète et spirituelle qui les produit et les multiplie ; et une main paternelle et invisible, qui les répand et les distribue ; et qu'encore qu'ils soient peu considérables si on les compare avec ceux de l'âme, ils ne laissent pas d'être des effets et des effusions d'une bonté souveraine, qui nous les donne, non pas comme des félicités, dit saint Augustin, mais comme des secours et des consolations de cette misérable vie : de là je conclus que puisque c'est Dieu qui les donne, il les donne pour quelque fin et les destine à quelque usage ; et que c'est pour quelque importante raison qu'il les accorde aux riches et qu'il les refuse aux pauvres.

Quelle est donc cette raison et cette fin ? Soyez-en vous-mêmes les juges. Est-ce pour satisfaire aux passions de l'homme, et non pas aux devoirs de l'humanité ? Est-ce pour entretenir l'orgueil et l'avarice des uns, et pour lasser l'humilité et la patience des autres ? Est-ce pour fournir de matière à votre luxe et à vos intempérances, aux dépens de ceux qui souffrent la faim, la soif et la nudité ? Est-ce pour dissiper vos biens en dépenses superflues par une profusion indiscrète, et non pas pour en faire part à ceux qui en manquent par une dispensation charitable ? Est-ce pour affliger les malheureux et pour leur faire mieux sentir le poids de leur nécessité par la comparaison de votre abondance ? Est-ce pour repaître les yeux du peuple de l'éclat de ces richesses que vous lui avez peut-être volées, et pour lui faire voir jusqu'où peut aller la dissolution d'un prodigue ou l'insensibilité d'un avare ?

A Dieu ne plaise que nous ayons des pensées si basses et si indignes de sa providence. Ce serait accuser Dieu d'aveuglement ou de préoccupation pour les riches ; d'injustice ou de cruauté pour les pauvres, et le rendre responsable de la misère des uns et complice des péchés des autres. Non, non, l'intention de Dieu, en faisant des riches, c'est de les rendre charitables. Il les choisit pour être les instruments de ses miséricordes et les canaux par où doivent couler ses grâces extérieures dans son Eglise ; ce n'est pas un conseil qu'il leur donne, c'est une loi et une nécessité qu'il leur impose.

Pour vous convaincre de cette vérité, je n'ai qu'à recueillir ici les noms que l'Esprit de Dieu donne à l'aumône dans ses Ecritures. Tantôt il l'appelle une dette : *Ecoute la voix du pauvre et rends-lui ce que tu lui dois* (*Eccli.*, IV, 8) ; comme s'il disait, ce n'est pas une libéralité ni une gratification de bienséance que vous faites, c'est un paiement de justice et de rigueur. Ce n'est pas du fonds de vos biens que vous tirez ce que vous donnez ; c'est du fonds de la providence de Dieu, et si par votre compassion et par votre tendresse, vous en faites un présent volontaire ; dans l'intention de Dieu, c'est une obligation indispensable. Les pauvres que vous assistez sont donc des créanciers que vous satisfaites. Or, souffrez-vous que vos débiteurs vous paient à leur fantaisie ? Leur donnez-vous la liberté d'oublier ce qu'il vous doivent ? supportez-vous patiemment que tandis qu'ils vous retiennent votre nécessaire, ils s'épuisent en folles dépenses ? est-ce par forme de conseil que vous leur proposez de s'acquitter en votre endroit ? ne les citez-vous pas devant les tribunaux ? ne leur faites-vous pas expier dans l'horreur des prisons la peine de la lenteur ou de l'impuissance où ils se sont mis de vous contenter ? Pouvez-vous croire que Dieu demande moins de fidélité et d'exactitude de vous que vous n'en demandez des autres ?

Tantôt il lui donne le nom de *justice* (*Psal.* CXI, 9), pour nous apprendre qu'à proprement parler, ce n'est pas donner aux pauvres ce qui est à nous, que c'est leur rendre ce qui est à eux ; qu'autrement ce serait entreprendre sur leurs droits et les

frauder de ce qui leur appartient ; que comme il y a un larcin d'oppression par lequel on fait les pauvres, il y a un larcin de détention par lequel on refuse d'assister ceux qui le sont, ce qui est également injuste, également criminel. Tantôt il l'appelle une restitution de grâce : C'est une grâce que Dieu fait aux pauvres aussi bien qu'à vous, quand il vous donne du bien (*Eccli.*, III, 14). C'est un dépôt qu'il vous met entre les mains pour le faire passer en celles des pauvres ; il regarde ce que vous en ferez. Quoiqu'il n'ait pas besoin d'avoir quelqu'un qui lui aide dans les effets de sa miséricorde, il a pourtant voulu, dit saint Léon, secourir les hommes par les hommes, afin d'éprouver la fidélité des uns dans leur administration, et la patience des autres dans leur besoin. Or, comme il n'y a rien dans la société de si contraire aux lois et à la bonne foi, que de retenir un dépôt qu'on nous a confié, il n'y a rien de si contraire à la piété et à la religion que de se prévaloir pour soi d'un bien qu'on n'a que pour le communiquer aux autres.

Enfin saint Paul appelle l'aumône *un tribut* (*Rom.*, XIII, 7) ; c'est un tribut que Dieu demande aux riches sur les richesses qu'il leur a données. Comme le prince temporel a droit d'imposer une redevance sur les fiefs dont il investit un particulier pour marque éternelle qu'il le tient de lui. Dieu qui est le maître absolu des richesses, ne peut-il pas, en les donnant aux uns, à l'exclusion des autres, y mettre dessus le droit de l'aumône qui marque que c'est de sa main qu'on les a reçues ? et si c'est une ingratitude et une rébellion intolérable à un vassal de contrevenir aux conditions que son seigneur lui a imposées, n'est-ce pas une infidélité punissable aux chrétiens, de ne pas accomplir ce qui leur est ordonné ? De tout cela, il s'ensuit qu'il n'est pas permis de jouir de son bien comme on veut; et que ce n'est pas un conseil ni une bienséance, mais un commandement et une nécessité d'assister les pauvres dans leur misère.

C'est un effet de la bonté et de la sagesse de Dieu, dit saint Chrysostome, d'avoir fait de l'aumône chrétienne un moyen nécessaire pour le salut. Ce fonds de miséricorde et de charité aurait été mal assigné sur le bien des riches, si Dieu ne l'eût pas exigé lui-même. Insensibles aux malheurs d'autrui et renfermés dans l'amour d'eux-mêmes, ils se seraient comme endormis dans ce calme trompeur et dans cette fausse paix que donnent presque toujours la prospérité et l'abondance. La cupidité n'eût point eu de bornes, le nécessaire et le superflu se fussent confondus ensemble; celui qui n'eût point senti de misère, n'eût point eu de pitié des misérables, et chacun eût été d'autant plus inhumain qu'il se fût estimé libre de l'être, et qu'il eût trouvé dans le défaut de sa charité la sûreté de sa conscience. Hélas! ajoute ce Père, la loi de Dieu toute sainte et rigoureuse qu'elle est ne peut arrêter la licence des hommes, et l'aumône quelque raisonnable et commandée qu'elle puisse être, ne trouve presque plus de chrétien qui l'observe; qu'aurait-ce été si Dieu l'eût laissée au choix et à la volonté des particuliers, et s'il n'en eût fait qu'un moyen de perfection à laquelle peu de gens aspirent; et non pas un moyen absolu de salut, auquel tous les riches sont obligés?

Ce précepte est fondé sur cette providence commune que Dieu est obligé d'avoir pour toutes ses créatures, et dont il a chargé les riches à l'égard des pauvres. *Ils sont faits pour aller au-devant l'un de l'autre*, dit l'Ecriture (*Prov.*, XXII, 2), et pour se prévenir par une correspondance réciproque. La raison qu'elle en donne, c'est que *le Seigneur est le Créateur de l'un et de l'autre* (*Ibid*). Il a créé le riche, afin qu'il rachète ses péchés en secourant le pauvre. Il a créé le pauvre, afin qu'il s'humilie par le secours qu'il reçoit des riches. Ils ont été comme entrelacés dans la société civile, afin que par des offices mutuels, ils pussent s'entr'aider, non-seulement pour les commodités de la vie présente, mais encore pour leur salut, en se sanctifiant, les uns par une libéralité honnête, les autres par une humble reconnaissance. Quoiqu'il en soit, les pauvres appartiennent à Dieu aussi bien que vous et plus que vous, parce qu'il sont, non-seulement les créatures de Dieu comme vous l'êtes, mais encore ses nouvelles créatures, formées sur l'image de Jésus-Christ et rendues conformes à sa vie humiliée et pénitente. Il est donc de la Providence de les assister, et il est de votre religion de vous charger à leur égard des soins de cette Providence. Autrement, c'est faire injure à leur Créateur et au vôtre (*Prov.*, XIV, 21), et lui reprocher qu'il abandonne ses créatures au hasard, au caprice et à la discrétion des hommes; qu'il les traite comme des enfants exposés à la pitié des passants par un père impitoyable, comme des malheureux à qui l'on interdit le feu et l'eau ; pour qui le ciel est d'airain, la terre stérile et toute la nature inutile; ce sont les termes de l'Ecriture. Y a-t-il rien qui répugne davantage à la bonté et à la justice de Dieu ? Il faut donc nécessairement reconnaître que dans ces biens que vous croyez qui vous appartiennent entièrement, il y a une portion de réserve pour les œuvres de miséricorde et de charité, qu'il ne vous est pas permis de détourner, ni d'employer à d'autres usages; que ce qu'il y a de superflu pour vous est dû à l'entretien des pauvres et ne dépend ni de votre disposition, ni de votre liberté ; et que comme il y a un fonds de la providence particulière qui vous a comblé de ses grâces, il y a aussi un fonds de la providence commune qui vous a donné en garde la part des pauvres.

Pour entendre ceci, il faut remonter à l'origine de ce droit. Il est certain que Dieu créa le monde avec cet ordre, que toutes choses fussent communes; et que cette police se serait maintenue dans la nature, si les hommes se fussent conservés dans leur innocence. Comme ils seraient nés dans une

même condition, ils auraient tous eu la même fortune. La terre leur aurait servi de patrimoine universel, où tous avaient droit et où chacun aurait eu part également. Ils auraient borné leurs désirs à la simple nécessité de la nature, qui se contente de peu et qui d'elle-même n'est ni ambitieuse, ni intéressée; vivant ainsi dans une honnête et innocente frugalité, sans être en peine, ni de chercher le nécessaire, ni de se passer du superflu; ils auraient joui paisiblement des biens de Dieu et n'auraient eu, ni la sollicitude des richesses, ni les chagrins de la pauvreté. Mais cette police ayant été renversée par le péché, l'inégalité des biens et des conditions s'est introduite parmi les hommes.

La raison a voulu qu'on eût cette condescendance nécessaire pour la cupidité de quelques-uns, afin d'éviter les contestations et les injustices tumultuaires de tous; et Dieu même, par une admirable disposition de sa sagesse, qui, des désordres apparents sait tirer l'ordre quand il lui plaît, a permis que les uns naquissent dans l'abondance, les autres dans la pauvreté; en sorte que les uns se regardent comme les ministres de sa miséricorde, les autres comme les sujets de sa providence. Or, il y aurait de l'injustice en ce partage inégal; il serait contraire à l'ordre et à la raison naturelle et au dessein de Dieu même, si les uns possédant tout, les autres ne possédaient rien. Ce serait une espèce de tyrannie d'avoir ainsi dépouillé les pauvres de cette possession qu'ils avaient commune avec le reste des hommes. Si cette division s'est faite pour la justice et pour l'utilité commune, il est aisé de conclure que tous les biens superflus, encore que par le droit des gens ils soient aux riches qui les possèdent, quant à l'administration et à la propriété, ils appartiennent de droit naturel, quant à l'usage, aux pauvres qui sont dans la nécessité, afin, dit saint Paul, que l'égalité se rétablisse en quelque sorte, ou que du moins il n'y ait pas entre eux une si prodigieuse différence (II *Cor.*, VIII, 14).

Car, messieurs, pourquoi faut-il que dans vos vastes et superbes maisons, sous des lambris d'or et d'azur, entre votre orgueil et votre mollesse, vous vous fassiez comme un printemps perpétuel dans les saisons les plus rigoureuses, pendant qu'un pauvre cherche en vain une misérable retraite pour se défendre des injures de l'air? Pourquoi faut-il que vos buffets gémissent sous le poids de tant de vases précieux que vous étalez et qui ne servent qu'à montrer votre vanité et à irriter celle des autres, pendant qu'un pauvre n'a pas un vaisseau de terre pour l'usage nécessaire de sa vie? Pourquoi faut-il que vous reposiez dans ces lits plus richement parés que des autels, où vous sacrifiez à la volupté et à la paresse, pendant qu'un pauvre couché sur la dure peut à peine trouver dans quelques moments de la nuit à se délasser des fatigues et à se consoler des peines de la journée? Rapprochez-les de vous, rapprochez-vous d'eux; et si vous ne pouvez vous défaire de tant de choses inutiles et superflues qui contribuent à votre félicité imaginaire, au moins fournissez-leur ce qui peut adoucir leur malheur et soulager leur pauvreté. Autrement vous violez les lois de la Providence qui vous avait choisis pour être les dispensateurs de ses richesses.

Dieu pouvait bien se charger lui-même de leur donner ce qui leur était nécessaire, et les mettre en état de se passer de vos aumônes; mais il a voulu tempérer sa toute-puissance et nous donner sa miséricorde à exercer les uns sur les autres. Les saints Pères donnent trois raisons de cette conduite. La première : C'est pour entretenir l'union des fidèles, en les liant ensemble par ce commerce de charité, en sorte que les uns reconnaissant l'ordre qu'ils ont reçu d'assister leurs frères, s'attachent à eux par une affection sincère et par une générosité chrétienne; et que les autres, voyant la dépendance qu'ils ont de leurs frères, s'attachent à eux par une sainte confiance; et que, touchés également par le plaisir qu'on a de faire du bien, ou par la reconnaissance qu'on a d'en avoir reçu, ils se louent, ils s'aiment, ils se sanctifient.

Or, celui qui a de la substance de ce monde et qui tient ses entrailles fermées à la nécessité de son frère, peut-il croire que la charité de Dieu soit en lui? Quand sera-t-il attendri, s'il ne l'est à la vue de ce mendiant qui n'a plus qu'un souffle de vie; de ces orphelins à qui l'on vient de ravir les restes de leur héritage; de ces misérables que la perte d'un procès et l'iniquité d'un juge ont réduits au désespoir; d'un débiteur qu'un créancier impitoyable suffoque, en lui disant : *Rends ce que tu dois*; d'un malade, en qui la douleur et la pauvreté disputent ensemble à qui lui donnera le coup mortel? Quelle occasion plus pressante trouvera-t-il pour assister son prochain, que la faim, la soif, l'infirmité et le péril de la mort, non-seulement du corps, mais encore de l'âme?

C'est détruire l'union et la charité, non-seulement en soi, mais encore dans le cœur des autres. Croient-ils pouvoir être aimés par ceux qu'ils abandonnent ainsi? Ont-ils l'âme assez tendre pour tenir contre cette inhumanité? Offriront-ils leurs prières pour vous qui ne voulez pas écouter les leurs? Vous souhaiteront-ils du bien dès qu'ils s'apercevront que vous ne voulez pas leur en faire? Verront-ils d'un œil indifférent vos équipages magnifiques, vos tables somptueuses, tandis qu'ils ne peuvent obtenir de vous un morceau de pain? Se voyant méprisés, ils murmureront contre vous; vous voyant insensibles à leur misère, ils seront trop sensibles à votre dureté. Vous leur ferez perdre par votre faute, et le secours de vos aumônes, et le mérite de leur patience; et vous perdrez les uns et les autres cette charité qui est le lien de la perfection et de la société chrétienne.

La seconde raison pour laquelle Dieu vous

a fait le dispensateur de ses biens à l'égard des pauvres, c'est, dit saint Léon, afin que les légitimes actions de grâces soient rendues au Maître pour les offices de sa piété, dont on voit les œuvres dans ses serviteurs. Comme il a dessein que ses bienfaits soient répandus sur tous les hommes, il est juste que toutes leurs voix lui fassent comme un concert de bénédictions et de louanges; en sorte qu'ils le remercient et le louent tous en commun : les uns de ce qu'ils reçoivent, les autres de ce qu'ils ont de quoi donner. Or, si le pauvre ne reçoit rien, il semble qu'il est déchargé de la reconnaissance que Dieu exige de tous les hommes. Il se plaindra et il aura droit de se plaindre. S'il bénit Dieu, il le bénira tristement; il le regardera comme un Juge sévère qui le châtie; et non pas comme un Père amoureux qui le nourrit.

Ainsi, toutes les fois que vous refusez de faire part de vos biens à ceux qui en ont besoin, vous ôtez à Dieu un hommage et une reconnaissance qu'on lui rendrait. Vous êtes mauvais riche, parce que vous n'usez pas de vos richesses conformément aux lois et aux desseins de sa providence. Vous faites de mauvais pauvres, parce que, les privant des secours que raisonnablement ils pouvaient espérer de vous, vous les jetez dans l'impatience et dans le murmure. Vous ne glorifiez pas Dieu en vous, parce que vous ne faites pas de vos biens l'usage honorable qu'il vous avait ordonné d'en faire; vous ne le glorifiez pas en la personne des autres, parce que vous ne leur faites pas ressentir les grâces qu'il a destiné de leur faire; et par un double sacrilége, vous dérobez au pauvre le bienfait de Dieu, et vous dérobez à Dieu, qui est le bienfaiteur, la reconnaissance qu'il devait attendre du pauvre.

La troisième raison pour laquelle Dieu a voulu assister les hommes par les hommes, c'est afin de leur apprendre à se détacher des biens temporels; ce qui est un des points essentiels de la religion chrétienne. Saint Paul nous enseigne qu'il faut les avoir comme ne les ayant pas, les posséder comme ne les possédant pas, en user comme n'en usant pas; c'est-à-dire, être disposé à les perdre ou à les abandonner pour Jésus-Christ, quand l'occasion s'en offrira. Pour les pauvres, ils ne voient rien dans le monde qui ne les détache du monde. Comme ils manquent de tout, ils ne peuvent tenir à rien. Quand il leur échapperait quelque désir désordonné d'avoir les biens que vous avez, leur cupidité vaine et impuissante se réprime d'elle-même. Quelque envie qu'ils eussent de la commodité et de l'abondance, vous les accoutumez assez, par votre peu de charité, à s'estimer heureux d'avoir à peu près ce qui leur est précisément nécessaire. Pour vous qui vivez dans le luxe et la vanité; qu'il est à craindre que votre cœur ne soit où sont vos trésors! Comment quitteriez-vous vos biens pour Jésus-Christ, puisque vous n'avez pas le courage d'en donner une petite portion pour lui? Comment souffririez-vous la pauvreté, puisque vous ne pouvez vous résoudre à vous retrancher tant soit peu de votre surabondance? Montrez que vous n'êtes point attaché, en donnant généreusement aux pauvres ce que vous avez de superflu, pour satisfaire aux obligations que la Providence vous a imposées.

Mais que ne fait-on pas pour éluder ce précepte de la loi de Dieu? Quoiqu'on demeure d'accord que les riches doivent donner aux pauvres ce qu'ils ont de superflu; on raisonne tellement sur ce superflu; on confond tellement la nécessité réelle de la raison et de l'équité, avec une nécessité imaginaire de l'orgueil et de l'ambition; qu'on en conclut ensuite aisément, que les riches ne sont presque plus obligés de faire l'aumône; parce que la règle ou plutôt le déréglement du siècle, non-seulement ne leur laisse rien de superflu dans leurs biens; mais à peine leur permet-il d'y trouver le nécessaire. De là viennent ces plaintes qu'on entend souvent dans le monde : Notre revenu nous suffit à peine. Quand on est d'une certaine condition, on n'a jamais de bien de reste; les dépenses sont excessives, la qualité et la naissance nous sont à charge; et la fortune nous consume tout le bien qu'elle nous a fait.

Ainsi ils prennent pour prétexte du péché qu'ils font contre la Providence, cette même Providence qui les a mis dans quelque rang ou dans quelque emploi élevé au-dessus des autres, et s'imaginent qu'ils sont dans l'impuissance d'être charitables, parce qu'ils se sont imposé une volontaire nécessité d'être ambitieux et d'être superbes. Il faut que je détruise ici en peu de mots cette chimère de condition. Je sais que comme il se trouve diverses demeures dans la maison du Père céleste, il se trouve de même plusieurs états dans le royaume visible de Jésus-Christ; qu'il y a une décence et une splendeur de condition, selon la naissance ou les emplois de chacun, que l'Ecriture même approuve, quand on les règle par la loi de Dieu et par la prudence chrétienne, et qui fait parmi les hommes une distinction et une magnificence nécessaire pour autoriser la vertu et pour attirer le respect des peuples.

Mais y a-t-il aujourd'hui quelque pudeur et quelque retenue sur ce point? Chacun s'estime, non pas tel qu'il est; mais tel que sa vanité lui figure d'être. Il s'est glissé dans le monde un malheureux esprit d'émulation qui porte à se distinguer des égaux, à s'égaler aux plus élevés et à ne céder à personne. Quand on n'est pas né grand, on s'agrandit de sa propre autorité; on grossit l'équipage; on multiplie la dépense; on se mesure par sa cupidité, non pas par sa raison. Les grands et les petits s'habillent presque de même; le luxe et la vanité n'ont plus de bornes; et par un déréglement que les lois humaines et divines n'ont pu corriger jusqu'ici, chacun se fait de ses propres vices, des vertus de sa condition. Qui les réduirait à leur naturel, leur retrancherait bien de ce faste et de ce train qu'ils se donnent injustement, et trou-

verait bien de quoi fournir aux besoins et aux nécessités des pauvres.

Mais je veux que vous soyez nés dans la fortune et que vous soyez dans les dignités et dans les charges où il faut vivre honorablement : ne sauriez-vous vous y soutenir que par des profusions et des dépenses excessives? Une des principales erreurs qui règnent aujourd'hui dans le siècle, c'est qu'on fait consister l'honneur et la réputation, non pas dans les devoirs essentiels de la condition, mais dans les richesses qu'on croit nécessaires pour la soutenir. Un juge, un magistrat, le dirai-je? peut-être un ministre même de Jésus-Christ, comptent la dépense qu'ils peuvent faire, et non les talents dont ils ont besoin. Comme s'ils devenaient plus vénérables par cette pompe extérieure que par leur probité, leur religion et leur désintéressement; et comme s'il était plus glorieux pour eux de montrer leurs richesses que de les distribuer à ceux qui en ont besoin.

Car enfin, notre première et plus importante condition est celle de chrétien; et la règle et la mesure de nos actions se doit prendre de l'Evangile, non pas de ces traditions humaines dont on se sert contre les commandements de Dieu, depuis qu'on a entrepris d'altérer sa sainte parole par des subtilités étudiées, et de réduire en art le relâchement des mœurs et l'affaiblissement de la discipline. Consultez donc l'Evangile qui est infaillible; dressez là-dessus le plan de votre vie et de votre dépense; donnez-lui toute l'étendue que vous y pourrez raisonnablement trouver pour régler cet état du chrétien. Vous assignera-t-il un fonds pour la pompe et pour les vanités du monde? La première promesse que vous avez faite à votre baptême, c'est d'y renoncer. Vous accordera-t-il la dispense d'employer vos biens au luxe des habits, à la délicatesse des tables, à la recherche des plaisirs? vous y verrez la condamnation expresse d'un mauvais riche. Vous laissera-t-il une portion de vos richesses, pour acheter les vaines espérances de la fortune; pour nourrir votre ambition par des magnificences extravagantes, pendant que vos créanciers meurent de faim? la loi de Dieu n'autorise pas l'injustice ni la vanité.

Vous conseillera-t-il d'amasser des trésors pour des besoins incertains, pour des prétextes avares, pour des bâtiments et pour des meubles précieux au delà de toute mesure? Il vous avertit au contraire d'amasser pour le ciel des trésors spirituels qui ne peuvent nous être ravis par la fortune, dont l'acquisition est juste, la conservation facile et la jouissance éternelle. Or, retranchez de tous les états ces dépenses profanes et superflues; et réduisez ces excès de la cupidité, à cette règle morale et chrétienne, vous verrez qu'elle fera l'abondance des riches. Non-seulement ils vivront honorablement; ils auront même sans s'incommoder de quoi faire aux pauvres de grandes largesses. Si cela est, direz-vous; le nombre des élus sera petit. Jésus-Christ ne l'a-t-il pas prédit lui-même? Il s'ensuivrait que les riches seraient difficilement sauvés. Jésus-Christ ne l'a-t-il pas assuré? parce qu'ils pèchent contre la Providence et contre sa miséricorde : c'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quoiqu'il n'y ait rien de plus convenable à l'homme que d'être touché des misères et des infirmités humaines; quoiqu'un instinct secret de la nature attendrisse nos cœurs pour les malheureux et nous porte à les plaindre et à les soulager dans leurs malheurs; quoique la raison et souvent même l'amour-propre, par des principes d'équité, ou par des vues et des retours sur nous-mêmes, nous engagent à compatir aux maux que ressentent nos frères et que nous pouvons ressentir aussi; Dieu n'a pas laissé d'en faire un des principaux devoirs de sa religion.

L'Ecriture sainte nous enseigne que *celui qui négligera son prochain sera odieux à Dieu et aux hommes; et que celui qui aura compassion des pauvres sera bienheureux* (*Prov.*, XIII). Elle nous assure que les deux moyens les plus sûrs, *pour obtenir le pardon de nos péchés, sont la foi et la pitié* (*Ibid.*, XV). Elle nous représente que c'est en cela que consiste la générosité chrétienne, et que : *Comme c'est le propre de Dieu d'être miséricordieux et charitable; c'est aussi le propre des justes d'être sensibles aux besoins et aux afflictions des pauvres* : avec cette différence que la charité de Dieu est infinie et que *sa miséricorde s'étend sur toute la nature; au lieu que la miséricorde de l'homme est bornée et ne tombe que sur le prochain* (*Eccli.*, XVIII). Elle nous fait souvenir que les fidèles ne font qu'un corps en Jésus-Christ; qu'ils sont unis entre eux par la foi des mystères, par l'usage des sacrements, par les lois d'une discipline commune; et qu'ainsi, étant enfants d'un même Père, membres d'un même corps et serviteurs d'un même Maître, ils doivent compatir les uns aux autres et s'assister mutuellement, s'ils veulent que Dieu les assiste.

Il y a deux choses que Dieu distribue aux hommes en ce monde, la grâce et les biens temporels. Par l'une, il fait les justes; par les autres, il fait les riches; par l'une, il pourvoit aux nécessités de l'âme; par les autres, il pourvoit aux nécessités du corps; et quoique la différence de ces deux sortes de bienfaits soit considérable; il est certain que la charité est la source et le principe de l'une et des autres. Or, il faut pour chacun de ces biens un tribut à part et une reconnaissance particulière proportionnée à l'obligation; autrement ce serait une ingratitude, qui, non-seulement arrêterait le cours de cette bonté souveraine sur vous, mais qui vous attirerait son indignation et sa colère. Il est donc juste, dit saint Augustin, que la charité de Dieu lui soit payée en quelque façon par la nôtre. Car il n'y a rien qu'on puisse rendre, pour l'amour, que l'amour même. Les richesses d'ailleurs étant un don de sa miséricorde, c'est aussi par la miséricorde qu'il faut les lui consacrer, et les dis-

tribuant à ceux qui sont dans la nécessité et dans l'indigence. Tel est l'ordre de Dieu à l'égard des hommes ; telle doit être la conduite des hommes à l'égard de Dieu.

C'est pour cela que Jésus-Christ dans son Evangile nous commande, non-seulement d'être miséricordieux et charitables ; mais encore de l'être *comme notre Père céleste l'est* (*Luc.*, VI) ; voulant que sa bonté soit la règle de nos devoirs et que nous fassions le même usage qu'il fait lui-même de sa charité. Par là, il fait voir que ce commandement est juste, puisqu'il l'autorise par son exemple ; qu'il est important, puisque lui qui en est la fin, veut bien en être le modèle ; qu'il est raisonnable, puisqu'il n'exige de nous que ce qu'il fait tous les jours pour nous. Or, les fonctions de la miséricorde de Dieu sont de veiller avec soin sur nos besoins ; de regarder avec pitié nos misères ; de les soulager avec abondance. Toutes nos obligations, par conséquent, sont de nous informer des besoins de nos frères, d'en être sincèrement touchés et de les secourir généreusement.

Je dis qu'il n'est pas permis de vivre en repos et dans l'indifférence à l'égard de notre prochain ; que ce n'est pas assez de l'assister par hasard ou par caprice, lorsque par quelque accident imprévu, il attire sur lui nos regards ; ou que par de longues importunités, il nous arrache quelque aumône. L'Ecriture sainte nous apprend qu'il faut avoir les yeux ouverts, non-seulement pour voir les nécessités qui se présentent et que nous connaissons ; mais encore pour les chercher et pour les découvrir avant que nous les ayons connues ; et saint Bernard nous enseigne qu'il y a dans le cœur des véritables serviteurs de Dieu une espèce de miséricorde inquiète et curieuse qui songe à tous les maux qu'on peut souffrir, à tous les biens qu'elle peut faire ; qui voudrait non-seulement soulager tous les besoins, mais encore les prévoir et les prévenir ; qui se reproche tout ce qu'elle n'a pas su ; qui s'impute tout ce que les autres ont enduré ; et qui, ne négligeant rien et veillant sur tout, imite cette Providence universelle et cette miséricorde infinie qui sont chargées du soin et de l'assistance du monde : *Ce sont ces hommes de miséricorde*, dont parle le Sage, *qui, remplissant tous les devoirs de la piété* (*Eccli.*, XLIV, 10), soit envers Dieu, soit envers les hommes, ne croyaient jamais avoir assez fait pour le service de l'un, ni pour le soulagement des autres ; et vivaient dans la crainte continuelle de n'avoir pas donné assez d'étendue à leur charité. Tant ils étaient persuadés qu'il fallait prévoir et presque deviner les nécessités et les afflictions des pauvres !

Hélas ! messieurs, un des plus saints et des plus sages pontifes qui aient gouverné l'Eglise de Dieu (*Saint Grégoire le Grand*), ayant appris qu'un pauvre avait été trouvé mort faute de secours, ses entrailles en furent émues. Il pleura ce malheur, comme si ç'eût été son crime. Quoique sa conscience ne lui reprochât rien sur ses intentions ; il crut que la perte d'un pauvre pouvait être imputée à tous les riches. Il s'accusa, sinon de dureté, du moins de peu de prévoyance, et s'abstint même durant plusieurs jours de célébrer les saints mystères, ne jugeant pas que celui-là méritât d'avoir part avec Jésus-Christ qui négligeait, ou qui ignorait les besoins de ses pauvres ; et croyant qu'une main qui avait peut-être manqué de faire une aumône n'était pas propre à offrir ce redoutable sacrifice, jusqu'à ce que la justice de Dieu, ou pour le moins sa miséricorde fût apaisée.

Aujourd'hui on voit languir les pauvres presque sous ses yeux, et on se détourne de peur d'être obligé de les assister. Les hôpitaux, que la libéralité de nos pères avait établis, se ruinent par notre avarice. Des communautés qui servent Jésus-Christ avec ferveur subsistent à peine de quelques aumônes sollicitées avec soin et ramassées avec peine. On ne veut entrer dans aucun détail, et l'on n'entend que trop communément ces tristes et cruelles paroles : Est-ce à moi à réparer les ruines que le temps a faites ? Suis-je chargé du soin de tous les pauvres ? Dois-je répondre du malheur ou peut-être de la mauvaise administration des hôpitaux ?

On ne veut pas même être instruit des raisons qu'on a d'implorer leur assistance. La plupart se tiennent sur leurs gardes au moindre récit qu'on leur fait des misères publiques ou particulières. Le refus qu'ils font précède les demandes qu'on leur veut faire ; ils regardent la charité qu'on leur propose comme un impôt que l'importunité des pauvres ou le zèle indiscret des dévots vont établir sur leurs richesses. Il faut se servir de pieux artifices pour composer ces assemblées : il faut inviter les uns, attirer les autres, faire valoir le prédicateur, afin que la réputation du sermon favorise la quête qu'on doit y faire, et que la curiosité détermine ceux que la charité n'aurait peut-être pas ébranlés. Cependant Dieu nous a tous chargés du salut de notre prochain, et le premier soin que nous devons en avoir, doit être de l'assister et de lui être utiles.

S'il faut pour être charitable vouloir connaître les besoins d'autrui, il faut en être touché quand on vient à les connaître. Saint Augustin, voulant nous donner une idée de la miséricorde, la définit ainsi : *C'est un attendrissement de l'âme sur les misères d'autrui*, et une inclination de secourir des misérables. Ainsi cette vertu a deux actions qui lui sont propres : une intérieure, qui touche le cœur, l'autre extérieure qui anime la main ; l'une qui attire la compassion, l'autre qui attire le secours. Cette vertu tire sa source de Jésus-Christ-même. Dieu n'étant pas capable d'altération ni de changement, n'est pas sujet à nos émotions ; il punit sans colère, il aime sans empressement, il soulage sans pitié ; il a par excellence toutes les vertus de nos actions, et n'a pas l'infirmité de nos passions ; et si l'Ecriture nous dit qu'il est touché de nos mi-

sères, qu'il souffre avec ceux qui le servent, c'est, ou parce qu'il agit comme nous agissons dans ces passions, ou pour s'accommoder à la capacité de nos esprits, ou pour montrer la grandeur de nos crimes qui l'irritent, ou de nos malheurs qui le touchent.

L'homme, au contraire, a de l'inclination à la pitié, et de lui-même n'a pas le pouvoir du secours : il est infirme avec les infirmes, mais il ne saurait guérir leurs infirmités ; il est faible avec les faibles, mais il ne saurait fortifier leur faiblesse ; il est attendri sur les malheureux, et il ne saurait réparer leur malheur. Mais Dieu et l'homme s'étant unis en la personne de Jésus-Christ, Dieu y devient capable de compassion, l'homme y devient capable de secours. Ainsi ces deux effets sont inséparables de sa miséricorde, en sorte que la compassion est le principe prochain de l'aumône, et que l'aumône est le fruit nécessaire de la compassion.

Sur quoi saint Grégoire nous enseigne, que souvent on se fait un devoir extérieur de l'aumône, et qu'on la donne comme riche, et non pas comme charitable ; ce qui n'est que la lettre, et non pas l'esprit du précepte, parce qu'en donnant notre bien, nous donnons ce qui est hors de nous ; au lieu qu'en donnant notre compassion, nous donnons une partie de notre cœur et ce qui est de plus précieux en nous ; et qu'ainsi cette compassion qui accompagne l'aumône est un don plus grand que l'aumône même, parce que celui qui a cette tendresse de cœur ne manquera jamais de donner à son prochain tout ce qu'il peut, et qu'il n'estimera rien tout ce qu'il lui donne. Or la plus grande malédiction des richesses, c'est d'étouffer ces sentiments de pitié, et de former ces entrailles cruelles et insensibles, que Dieu maudit dans ses Ecritures. La raison en est évidente ; c'est que ne souffrant aucune incommodité dans la vie, on ne pense pas à ce qui peut incommoder les autres. Cet homme, qui s'est trouvé en naissant dans l'abondance des biens que ses pères lui ont acquis ; qu'on a élevé dans une vie molle et efféminée ; accoutumé à toutes les délicatesses de la vie, environné de gens qui ne cherchent qu'à le divertir et à lui complaire ; qui ne fait qu'un long divertissement de toutes les heures du jour, et qui n'a pour toute incommodité que le dégoût et la lassitude de ses plaisirs, sait-il ce que c'est que d'être dépouillé de tout et de traîner des jours malheureux ?

Considérez une de ces dames mondaines accoutumées au luxe, qui ne se repaissent que des plaisirs et des vanités. Le seul nom de la pauvreté les effarouche. Parmi ces propretés affectées et cette magnificence dont elles se piquent, la rencontre d'un pauvre leur fait horreur. Si on leur parle des misères d'une prison ou d'un hôpital, leur imagination en est offensée. A peine ont-elles quelques légères indispositions, qui n'ont souvent pour raison qu'une molle délicatesse et un fade plaisir de se plaindre et d'être plaintes ; comment sauront-elles ce que c'est que de souffrir sans consolation et sans secours ? De là vient qu'on ne s'occupe pas à prier, parce qu'on a tout ce qu'on désire ; on ne pense presque pas à Dieu, parce qu'on est comme enveloppé dans soi-même ; on n'agit point par la foi, parce qu'on est enseveli dans les sens ; on est sans miséricorde, parce qu'on ne veut ni voir ni connaître les misérables. Accoutumez-vous à ces tristes objets, pour y devenir sensibles ; écoutez sans vous rebuter les plaintes que les pauvres vous font, ou les relations qu'on vous fait de leur pauvreté ; visitez quelquefois ces hôpitaux, qui sont les refuges de tant de sortes de besoins et d'infirmités ; entrez quelquefois dans ces retraites où la honte et la maladie tiennent tant de misères cachées, et voyant tant d'objets de pitié, formez-vous un cœur pitoyable.

Mais plusieurs vous diront, qu'ils gardent leur tendresse pour leur famille ; qu'il faut songer au plus pressé ; qu'ils ont des enfants dont ils sont chargés et qu'il faut pourvoir. C'est là le prétexte de la plupart des pères, qui s'imaginent qu'ils peuvent être avares pour eux-mêmes, impitoyables pour les pauvres, afin de laisser des enfants successeurs des grands biens qu'ils auront amassés, sans se mettre en peine s'ils en useront bien ou mal. Ne voyons-nous pas tous les jours par expérience, que rien ne porte tant la jeunesse au déréglement des mœurs que cette abondance, qui joint au penchant qu'on a de pécher la facilité de le faire ? Ne savent-ils pas en leur conscience, que ces richesses, qui ont été le fruit de leurs crimes, seront la matière des débauches de leurs enfants ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'au lieu de leur laisser pour héritage la colère du ciel, le mépris des hommes, la haine de leurs injustices, ils leur eussent laissé l'exemple d'une conduite charitable et chrétienne ? ne vaudrait-il pas mieux attirer sur eux les bénédictions célestes ?

Mais quand toutes ces raisons ne seraient pas évidentes, il est certain que souvent cette avidité d'amasser n'est pas tant une marque de leur tendresse qu'une preuve de leur avarice. Ce n'est pas le plaisir de laisser du bien, c'est le plaisir d'en jouir qui les touche. S'ils pouvaient l'emporter avec eux après leur mort, ils en frustreraient l'espérance de leurs héritiers ; et s'ils font tant de difficulté de donner aux pauvres, il est aisé de juger que cette dureté vient du défaut de leur charité, non pas du soin de leur famille, et que leur faute n'est pas de ce qu'ils sont bons pères, mais de ce qu'ils sont mauvais chrétiens.

Enfin l'accomplissement de la miséricorde chrétienne, c'est le soulagement des pauvres. Ce qui doit nous obliger de les assister dans leurs nécessités, c'est la considération de nos nécessités propres. Ne sommes-nous pas devant Dieu ce qu'ils paraissent devant nous ; n'avons-nous pas besoin de l'assistance continuelle de sa grâce ? ne lui demandons-nous pas avec humilité notre pain de

tous les jours? ne frappons-nous pas incessamment à la porte de sa miséricorde? Que sont toutes nos prières, que des déclarations sincères de nos nécessités spirituelles? Ne sentons-nous pas que notre âme, comme une terre sèche, attend le secours des célestes rosées? Que s'il est vrai, et il l'est, puisque Jésus-Christ nous l'enseigne, *qu'on se servira pour nous de la même mesure dont nous aurons mesuré les autres* (*Matth.*, VII; *Marc.*, IV); avec quel front oserons-nous espérer de Dieu ce que nos frères ne peuvent obtenir de nous? et quel sera le succès des vœux que nous lui ferons, puisque nous méprisons ceux qu'il nous fait en la personne de ses pauvres? D'où je conclus que c'est pécher contre sa miséricorde que de ne pas assister les pauvres, mais c'est encore pécher contre sa justice.

TROISIÈME PARTIE.

L'Ecriture sainte ne parle presque jamais des richesses que comme des objets de la justice de Dieu. Si on les regarde dans leur source, elles sont presque toujours corrompues. Qui ne sait que d'ordinaire elles sont le fruit de l'iniquité de ceux qui les ont amassées? qui ne sait qu'elles ne croissent qu'avec peine, et qu'elles se répandent comme d'elles-mêmes quand elles sont entre les mains des gens de bien? qui peut s'assurer qu'elles sont venues jusqu'à lui par des voies toutes justes, et qu'elles n'ont passé que par des mains toujours pures et innocentes? Qu'il est à craindre qu'on ne puisse dire à tous les riches ce que le prophète leur disait de son temps: *Vous avez dans votre maison du bien des pauvres* (*Isa.*, III, 14)! que les libéralités qu'ils croient faire ne soient pas même des restitutions entières, et que, quelques pauvres qu'ils assistent, ils n'en nourrissent pas encore autant que leurs pères en auront fait! Si vous considérez leurs effets, elles animent toutes les passions, elles tirent du fond des cœurs les mauvaises inclinations qui y étaient comme endormies; et par la facilité qu'elles donnent à faire le mal, elles réveillent le penchant qu'on a de le commettre. Si vous en regardez l'usage, qui est-ce qui ne les dissipe pas? qui ne les répand pas en vanités, ou ne les retient pas comme captives dans une possession inutile? Ainsi elles sont presque toujours contraires à la loi de Dieu, lorsqu'on ne les distribue pas en charités et en aumônes; et vous direz tant qu'il vous plaira: *Je n'ai point du bien d'autrui et n'en désire pas même; j'use de celui que Dieu m'a donné, et je puis en user à ma discrétion;* je dis qu'il ne vous est pas libre d'en user ainsi, parce que l'aumône de votre superflu n'est pas un conseil, mais un précepte.

Trois choses distinguent les commandements des conseils: premièrement, lorsque l'Ecriture use du mot de commander, parce que cette expression d'autorité marque une précise nécessité d'obéir; secondement, quand elle menace de l'enfer, parce que cette condamnation marque une infraction formelle de la loi; troisièmement, quand l'exécution est ordonnée à tous indifféremment, parce que c'est une marque d'une obligation commune et indispensable. Or, je dis que Dieu commande aux riches en termes formels de faire l'aumône; que c'est sous peine de damnation, et que c'est à tous les riches qu'il le commande. Ce fut l'ordre que Dieu donna dans le Deutéronome: *Je vous commande de donner l'aumône aux pauvres et à ceux qui en ont besoin* (*Deut.*, I, 11). Il se sert de toute l'autorité de Maître: il ordonne comme ne voulant point en dispenser, et il établit le droit du pauvre par le droit de puissance qu'il a sur tous les hommes. C'est par cette même puissance que saint Paul veut que Timothée commande aux riches du siècle de donner abondamment, et de se faire un trésor pour le ciel du don qu'ils feront des biens de la terre: *Ordonnez aux riches de ce monde d'être bienfaisants..... de s'acquérir un trésor et de s'établir un fondement solide pour l'avenir* (I *Tim.*, VI, 17).

Qui est-ce qui peut douter que Dieu ne menace de l'enfer ceux qui manquent à cette charité? Je n'ai qu'à rapporter ici la parabole dont Jésus-Christ se sert dans son Evangile. Représentez-vous cet homme riche, qui, dans la joie sensible de sa prospérité, se voyait au milieu des commodités de la vie et s'entretenait, ce semble, innocemment de son bonheur avec lui-même. Le seul embarras qu'il a, c'est que ses maisons, quoique vastes, n'ont pas d'espace assez grand pour contenir l'abondance des fruits qu'il a recueillis: *Que ferai-je? car je n'ai point de lieu où je puisse serrer tout ce que j'ai à recueillir* (*Luc.*, XII, 17). Mais il se détermine bientôt: *Voici*, dit-il, *ce que je ferai.* Il pense à bâtir des maisons. Il se dit à lui-même: Voilà de quoi vivre splendidement; jouissons tranquillement et sans inquiétude des biens que nous avons amassés pour plusieurs années. Voilà l'image d'un homme aisé, qui semble n'être coupable de rien, et n'avoir tout au plus que le malheur, presque inévitable à tous ses pareils, d'être enivré de sa fortune et de chercher ses commodités, qui se présentaient d'elles-mêmes. Ses désirs étaient conformes à la prudence de la chair et à la sagesse du siècle.

Il ne se propose pas d'employer ses biens à former des factions et des cabales dans la république, pour opprimer les faibles et ruiner ses ennemis; il ne va pas couper la haie qui sépare son champ de celui de son voisin, pour étendre les limites de sa terre et pour accroître d'un héritage étranger celui qu'il avait reçu de ses pères; il ne prétend pas absorber le bien des particuliers par des prêts usuraires ou par des extorsions violentes; il ne propose pas des partis, et ne cherche pas les moyens de rendre sa patrie tributaire de son ambition et d'établir sa maison sur la ruine générale de toutes les autres; il ne prend pas les conjonctures du temps et des affaires, pour troubler le repos des gens de bien par des procès soutenus à force d'argent et pour dépouiller d'anciennes familles de leurs biens héréditaires,

pour donner des titres honorables à tous les cadets de la sienne; il ne veut pas même se rendre odieux par un faste déréglé, ni méprisable par une avarice sordide : il ne songe qu'au plaisir de jouir.

Il n'est point dit que ses biens fussent mal acquis, ou qu'il en usât pour ses débauches, qu'ils fussent le fruit ou la matière de ses injustices. Il ne veut que mener une vie presque ordinaire à tous les riches : bâtir, s'habiller, se nourrir, se satisfaire par l'usage délicieux des commodités et des richesses superflues. Il n'en vient pas même à l'exécution, il s'arrête à la volonté. Cependant, il est cité la même nuit devant le tribunal de Dieu. *Insensé que tu es, on s'en va te redemander ton âme cette nuit même* (*Luc.* XII). Mais peut-être est-ce un exemple extraordinaire et une punition sans conséquence; peut-être est-ce un homme que Dieu sacrifie à sa justice, pour retenir les autres dans le devoir par une crainte salutaire. Non, messieurs, c'est une loi établie, inviolable, générale; Jésus-Christ y ajoute une conclusion terrible: *Il en arrive de même à tous ceux qui sont riches pour eux, et non pas pour Dieu* (*Ibid.*, 21).

Dites, après cela, que vous avez du bien et que ce n'est que pour en user; que vous ne voulez pas de celui des autres, mais que vous vous réservez le droit d'employer celui que vous avez amassé; et, sur ce prétexte, croyez-vous innocent tant qu'il vous plaira. La vérité vous enseigne que vous vous amassez un trésor de colère et de vengeance pour le jour du jugement, et peut-être même pour ce monde. Ne voyons-nous pas tous les jours ces richesses amassées à la hâte se dissiper sans qu'on s'en aperçoive. *J'ai vu*, dit le Prophète, *des impies élevés; j'ai repassé, et ils n'étaient plus* (*Psal.* XXX, 35). Après avoir servi de spectacle de vanité à la vanité des hommes, ils deviennent les spectacles publics des révolutions humaines. La vie est pleine de ces exemples. Ils se sont élevés sur les ruines des autres, d'autres s'élèveront sur les débris des leurs. Comme ils avaient opprimé les faibles, ils deviennent la proie de ceux qui sont plus puissants qu'eux; et, par un jugement terrible, mais équitable, après avoir eu l'orgueil des richesses, ils attirent sur leurs seconds ou troisièmes héritiers la honte d'être déchus de leur bonheur, et d'être tombés dans la pauvreté.

Mais quand ces jugements de Dieu ne s'exerceraient pas dès ce monde, que répondront-ils, lorsqu'au terrible jour de la colère, le sang des pauvres criera vengeance contre eux? Jésus-Christ fondera l'arrêt éternel de leur condamnation sur le défaut de leur charité, et sur ce qu'ils n'auront pas assisté ceux qui auront eu faim ou soif. Que répondront-ils quand ils seront accusés par tant de voix? On comptera jusqu'aux moindres soupirs de ceux qu'ils auront abandonnés; et ces hommes sans miséricorde seront jetés au feu éternel.

Ainsi vous en arrivera-t-il, à vous qui prenez vos aises, et qui avez vos consolations en cette vie, sans vous mettre en peine des pauvres qui gémissent tous les jours à votre porte. A vous, qui prenez le bien qui leur est nécessaire à l'entretien de leur vie, pour le prostituer à votre luxe, et pour en faire des trophées de votre vanité. A vous, qui vous plaignez que les temps sont mauvais, et que les charges sont extrêmes, et qui ne trouvant pas que ce soit une raison pour diminuer votre luxe, en faites pourtant un prétexte pour retrancher de vos aumônes. Sauvons-nous, messieurs, peut-être le souverain Juge n'attend-il plus que cette occasion pour éprouver votre charité. Peut-être que l'aumône que vous ferez aujourd'hui décidera de votre salut éternel. Peut-être la compassion que vous aurez pour ces hommes que Dieu a éclairés des lumières de sa vérité, en les ramenant dans son Eglise (1), vous attirera un accroissement de foi et une augmentation de charité, qui sera le germe de la gloire éternelle que je vous souhaite. *Au nom du Père et du Fils*, etc.

SERMON XXX.

PREMIÈRE EXHORTATION

Pour la bourse cléricale de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris.

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.
Bienheureux celui qui sait discerner le pauvre d'avec le pauvre (*Psaume* XL).

Quoique la pauvreté et la misère en général soient l'objet de la compassion et de la miséricorde des hommes; quoiqu'il ne soit pas sûr de resserrer la charité, et de lui marquer les bornes précises que la loi de Dieu lui a prescrites; quoiqu'il soit dangereux de raisonner sur les misères d'autrui et de mettre des préférences entre ceux que la providence de Dieu semble avoir rendus également misérables; toutefois l'Ecriture sainte nous enseigne qu'il y a un ordre dans nos devoirs; que la charité a ses règles pour faire plus ou moins de bien, selon les occasions: qu'encore qu'elle soit toujours libérale, elle doit être toujours prudente et circonspecte, et que si c'est sa gloire de répandre partout les assistances qu'on lui demande, c'est son bonheur de découvrir les plus pressants besoins et de soulager les nécessités les plus importantes.

C'est sur ce fondement que je viens vous représenter aujourd'hui une espèce de pauvres doublement évangéliques, que Jésus-Christ a choisis pour l'imiter et pour le servir, pour pratiquer l'Evangile et pour l'annoncer, pour être les images de son humilité et de sa patience, comme pauvres, et les ministres de sa puissance et de sa charité, comme prêtres. Ne craignez pas que vos aumônes soient mal employées, ils ne reçoivent des secours temporels que pour acquérir des richesses spirituelles, et pour les répandre après sur leurs frères. Ce ne sont pas de ces hommes errants que leur malheur, ou leur propre faute, ont réduits à vivre aux dépens d'autrui, et qui, consumant dans une grande inutilité de vie les fruits de la

(1) Les nouveaux catholiques.

terre sans la cultiver, rendent les riches tributaires de leurs misères par l'importunité de leurs demandes, et, peut-être, complices innocents de leur oisiveté, par la facilité des assistances qu'on leur donne. Ne craignez pas qu'en soulageant la pauvreté de ceux pour qui je vous parle, vous entreteniez leur paresse : ils ne veulent que travailler et ne travaillent que pour Dieu. Ce sont autant d'ouvriers que vous louez pour le père de famille. Si l'honneur de l'Eglise vous touche, si la dignité du sacerdoce vous est connue, si vous vous intéressez au salut des âmes, qui coûtent si cher à Jésus-Christ, j'ai lieu de croire que comme vos aumônes sont les plus justes, elles seront aussi les plus abondantes.

La nature a mis dans le cœur de chacun je ne sais quelle tendresse pour la patrie, qui a fait de tout temps comme une espèce de piété et de religion parmi les hommes. On s'intéresse à ce qui la regarde, on sent qu'on lui appartient, on est touché de ses pertes et de ses disgrâces, on se réjouit de ses prospérités, on n'épargne ni bien, ni repos, ni vie même, lorsqu'il s'agit de son salut ou de sa gloire; soit qu'un instinct secret nous porte à tout donner pour celle qui nous a donné la naissance, soit qu'un mélange d'intérêts et une union de fortunes lie les particuliers avec le public, soit que la providence divine ait voulu entretenir la charité parmi les hommes, par le commerce des secours et des assistances mutuelles qu'ils se rendent.

Si l'amour de la patrie terrestre et les droits de la société civile sont des devoirs si forts et si indispensables, quelle doit être l'union des chrétiens, qui sont *les domestiques de Dieu et les citoyens de la Jérusalem céleste* (*Ephes.*, II), je veux dire, de l'Eglise, bâtie sur le fondement des prophètes et des apôtres, et dont Jésus-Christ est la pierre angulaire? C'est dans son sein que nous sommes devenus enfants de Dieu, par une renaissance spirituelle. C'est par elle que nous avons été dépouillés du vieil homme et revêtus du nouveau, créés dans la justice et dans la sainteté de la vérité. C'est par la bouche de ses ministres que nous avons entendu ces paroles de vie éternelle qui ont formé Jésus-Christ en nous. C'est de sa main que nous avons reçu le corps et le sang de son Epoux. C'est par elle que nous sont communiqués tous les trésors de la sagesse, de la science et de la charité de Dieu.

Puis donc que nous lui appartenons par tant de titres, et que nous avons reçu tant de grâces d'elle, s'il nous reste tant soit peu de foi dans l'esprit, tant soit peu de religion dans le cœur, pouvons-nous vivre dans cette honteuse indifférence où nous vivons pour l'Eglise? Jésus-Christ s'est employé uniquement pour elle, il est venu la chercher, il l'a assemblée avec tant de soin; il l'a conduite avec tant de sagesse, il l'a enseignée avec tant de bonté, il l'a enrichie avec tant de profusion; il est mort pour elle avec tant d'amour : et nous lui refusons un peu de soin, une petite portion de nos biens. Nous vivons comme des étrangers dans notre patrie, et comme des infidèles dans la foi.

En quel état sont les temples du Dieu vivant dans la campagne? On y voit des églises nues et désolées, où le déshonneur, s'il faut ainsi dire, se trouve joint à la pauvreté, pendant que vous ne croyez pas être logés décemment, si vous ne joignez à la propreté le luxe et la magnificence; des tabernacles ou rompus, ou difformes, ou mal ornés, où il ne paraît aucune trace de la majesté du Dieu qui y réside, ni de la piété et de la révérence des hommes qui l'y adorent, au lieu qu'il n'y a jamais assez de peintures ou de dorures dans vos cabinets et dans vos alcôves; le corps de Jésus-Christ consacré dans des vases, que la longueur du temps qu'ils servent, la négligence de ceux qui les gardent, la vileté du métal dont ils sont faits rendent méprisables, pendant que vos buffets sont chargés de vases précieux, où la façon relève le prix de la matière. Que nous sommes éloignés de l'esprit et de la dévotion des chrétiens des siècles passés! Après avoir soulagé les nécessités des pauvres, qui sont les temples vivants du Saint-Esprit, ils songeaient à la décoration des églises; ils croyaient ne pouvoir pas mieux employer leur or et leur argent qu'à loger le corps sacré de Jésus-Christ; ils ne pouvaient voir l'arche de l'alliance sous des tentes et sous des masures, tandis qu'ils habitaient dans de superbes maisons et dans des palais magnifiques. Tant d'églises richement dorées, tant d'ornements précieux, tant de vases fabriqués avec tant d'art et de richesse, sont encore aujourd'hui les glorieux monuments des pieuses libéralités de nos pères, et les reproches muets de notre tiédeur et de notre avarice.

Mais il y a des choses plus importantes que nous négligeons, c'est le progrès de la religion, c'est l'augmentation intérieure de la foi, c'est le salut de nos frères, c'est la gloire de Jésus-Christ. Combien de chrétiens demeurent dans l'esclavage du démon, que nous pourrions avoir peut-être rachetés par une aumône! Combien de nos frères, dans des provinces éloignées, demeurent dans l'oisiveté, qui pourraient travailler avec succès dans la vigne du Seigneur, si vous leur donniez le moyen de s'instruire de leurs devoirs et de s'acquitter de leur travail! Peut-être direz-vous : Nous remédions aux désordres que nous voyons, nous avons soin de ceux qui sont présents et qui vivent avec nous. Et je vous répondrai avec saint Augustin : Pensez-vous que la charité ne s'étende que sur ce qu'elle voit? L'Eglise n'est-elle pas répandue par toute la terre? Pourquoi divisez-vous son unité? N'êtes-vous pas liés en esprit avec tous les chrétiens? Nous ne faisons qu'un corps; nous n'avons qu'un chef; nous avons une même foi; nos yeux ne se voient point, et l'on peut dire en quelque façon qu'ils se méconnaissent; mais, dans l'unité du corps, ils s'entr'aiment. Si vous aimez Dieu, si vous avez dessein de le servir, vous ne regarderez pas si vos frères sont séparés par la pré-

sence du corps; si vous aimez Jésus-Christ, ses membres sont répandus par toute la terre; si vous n'en aimez qu'une partie, vous êtes divisés; si vous êtes divisés, vous n'êtes pas dans le corps; si vous n'êtes pas dans le corps, vous n'êtes pas dans le chef. Ce sont les paroles de saint Augustin, qui nous apprennent que les chrétiens sont obligés de se mettre en peine de l'instruction et de la conversion de tous leurs frères, et qu'ils ne doivent point resserrer leur charité à ceux qu'ils voient ou qu'ils connaissent : comme si l'on était moins enfant de l'Eglise pour être éloigné; comme s'il y avait un Jésus-Christ des villes et un Jésus-Christ des villages; comme si ceux-là n'avaient pas plus besoin d'être secourus, qui sont destitués de tout secours.

Mais vous pouvez les secourir en la personne de ceux que nous vous recommandons aujourd'hui. Pour exciter votre charité, je n'ai qu'à vous montrer qui sont ceux qui l'implorent : ce sont les prêtres de Jésus-Christ, vous savez quelle est la sainteté du sacerdoce de la loi nouvelle. Un prêtre est un homme que Dieu a choisi et destiné lui-même pour servir à l'accroissement de son règne et à l'accomplissement de ses mystères; il lui a confié son Evangile, comme au dispensateur de sa parole; son corps et son sang, comme au prêtre de son sacrifice; ses clefs et son tribunal, comme au ministre de sa justice et de sa puissance spirituelle : de sorte que son état l'oblige à se remplir de la vérité, pour l'enseigner à ceux qui l'ignorent; à se nourrir de Jésus-Christ, et à le donner aux fidèles qui le demandent; à se juger lui-même, et à juger ceux qui s'accusent; à devenir saint, et à sanctifier les autres.

Mais comme la corruption du siècle se glisse dans les œuvres mêmes les plus saintes, toute l'Eglise est en prière, et tremble quand on le consacre. Est-ce l'esprit de Dieu qui l'appelle? est-ce sa propre ambition qui le pousse? Va-t-il soutenir ou déshonorer par ses mœurs la pureté de son sacerdoce? se conduira-t-il selon les vues capricieuses ou intéressées de son esprit, ou selon les règles immuables de la loi de Dieu? Va-t-il offrir le plus saint de tous les sacrifices? Va-t-il commettre le plus grand de tous les sacriléges? Ménagera-t-il le sang de Jésus-Christ? Le versera-t-il indifféremment, sans éprouver ceux qui en sont dignes? Sera-t-il le défenseur du temple de Dieu? En sera-t-il le premier profanateur? L'avancement de la religion dépend de la capacité et de la piété des pasteurs, et vous pouvez aujourd'hui, par vos aumônes, avoir part à l'une et à l'autre. L'honneur des autels, le salut de plusieurs paroisses, le sort de Jésus-Christ même, si je l'ose dire, est entre vos mains; et quand je vous exhorte à fournir à la substance de ces ouvriers évangéliques, ce n'est pas une contribution de grâce, c'est un acte de justice que je vous propose; c'est un tribut que Jésus-Christ lève sur vous, et non pas une grâce qu'il vous demande.

L'Ecriture sainte, qui est la règle de tous nos devoirs, nous a soigneusement enseigné ce que nous devons aux prêtres. Tantôt elle nous commande de les honorer et de nous humilier devant eux, parce que Dieu les a séparés du commun des fidèles, et les a comme élevés au-dessus du reste des hommes, afin qu'ils intercèdent pour eux, qu'ils prient pour eux, qu'ils sacrifient pour eux. Tantôt elle nous ordonne de leur obéir, parce qu'ayant la même autorité de Dieu sur les âmes que les princes temporels ont sur les corps, les peuples sont obligés de leur rendre une exacte et fidèle obéissance. Tantôt elle nous exhorte à les assister dans leurs besoins, faisant comme une partie de la crainte et de l'amour de Dieu, des bons offices qu'on rend à ceux qui le servent. Enfin, elle nous enjoint de les nourrir, afin qu'étant dégagés de tous les embarras des soins et des affaires du siècle, ils puissent vaquer à la loi de Dieu. Il y a donc dans les biens temporels comme une portion spirituelle que Dieu a destinée pour l'entretien des lévites et des prêtres. Il a voulu que dans les possessions du peuple il y eût un héritage commun, et comme un fonds réservé pour la religion et pour ceux qui en sont les ministres; et il est juste que, comme ils servent à l'autel, ils vivent aussi de l'autel, et que, comme ils sont destinés à la sanctification des fidèles, les fidèles aussi songent à leur subsistance.

Or, si la loi de Dieu vous oblige à contribuer à la nourriture des prêtres, croyez-vous être moins obligés de contribuer à leur sanctification? Les offrandes que vous ferez pour nourrir leurs âmes vous paraissent-elles moins importantes que celles que vous leur faites pour nourrir leurs corps? Ne croyez-vous pas qu'il est plus terrible d'être responsables des fautes qu'ils feront dans leurs fonctions, que des peines qu'ils pourraient souffrir dans la pauvreté et dans la misère? Il n'y va de rien moins que d'empêcher qu'ils ne confondent les droits divins, et que, n'ayant ni les lumières de la science, ni l'innocence des mœurs, ils ne jugent sans discernement dans le tribunal de la conscience, ils n'intercèdent sans crédit dans les offices de la religion, ils n'offrent sans pureté l'hostie pure et sans tache.

Vous pouvez arrêter une partie de ces désordres qui défigurent la face de l'Eglise, par les secours que vous donnerez aux prêtres qu'on instruit et qu'on éprouve dans ce séminaire. C'est là qu'on les accoutume à méditer la loi de Dieu, à examiner les principes de leur vocation avant que d'entrer dans les fonctions ecclésiastiques, et à travailler à leur propre salut avant que de travailler à celui des autres; c'est là qu'on leur fait voir que la moisson est grande et le nombre des ouvriers est petit, que la prêtrise n'est pas un état de repos et d'oisiveté, mais un ministère de travail et de sollicitude; et qu'après avoir fait tout ce qu'on a pu, on est encore serviteur inutile; c'est là qu'on leur enseigne qu'un prêtre

doit chercher la gloire de Dieu, et non pas ses commodités temporelles; que le pasteur est fait pour l'Eglise, et non pas l'Eglise pour le pasteur; et que la conversion des peuples est la véritable récompense du travail qu'on a eu à les convertir; c'est là qu'on leur apprend à distribuer la parole de Dieu selon la portée de ceux qui l'écoutent; à s'accommoder à la grossièreté des peuples par des catéchismes simples, et des instructions familières; à donner du lait aux enfants, et non pas des viandes solides qui les chargeraient au lieu de les nourrir; c'est là qu'on leur montre qu'il ne faut pas endormir le pécheur par de fausses espérances, ni l'effaroucher par des craintes mal fondées, ni le délier par des réconciliations précipitées, ni le lier par des sévérités indiscrètes; c'est là qu'on les avertit que le christianisme, tout spirituel et intérieur qu'il est, a pourtant aussi un culte extérieur et sensible, afin que l'âme et le corps, qui dépendent également de Dieu, lui rendent chacun des hommages proportionnés à leur nature, et que de là viennent ces cérémonies qui sont si édifiantes et si vénérables, quand on les fait avec gravité et avec décence. Enfin c'est là qu'on leur fait connaître qu'ils doivent avoir du respect pour tout ce qui regarde leur sacerdoce; ne trouver rien au-dessous d'eux de tout ce qui peut servir le prochain, et croire qu'il n'y a rien de petit dans ce qui concerne la religion de Jésus-Christ, et la sanctification des âmes.

Sachez de quelle importance est leur salut, et connaissez quelle est la dignité d'une âme. Si vous considérez son origine, elle est sortie de la main de Dieu; elle a reçu de lui tout ce qu'elle est. Il l'a faite, non pas pour être une faible trace de son pouvoir, comme sont les créatures sans raison, mais pour être une vive représentation de sa connaissance et de sa sagesse. Si vous considérez sa nature, c'est une substance invisible, spirituelle, immortelle, qui porte en soi l'image de son Créateur, et qui par le privilége même de son état, après avoir vécu dans le temps qui a des bornes prescrites, doit vivre dans l'éternité qui n'en a point. Si vous regardez sa fin, elle est destinée à glorifier et à adorer Dieu éternellement; aussi tout ce qui n'est pas Dieu, peut l'amuser; mais Dieu seul est capable de la remplir, et quelque tranquille qu'elle paraisse, elle n'aura jamais de véritable repos qu'elle ne soit rejointe à son principe. Si vous considérez enfin le prix qui a été donné pour sa rançon, vous trouverez qu'elle est le fruit des souffrances de Jésus-Christ, le prix de son sang, et comme une créature nouvelle du monde nouveau dont il est le Créateur et le Rédempteur.

Elle est l'ouvrage de Dieu, jugez de l'effet par sa cause; elle est l'image de Dieu, jugez de ce qu'elle est par ce qu'elle représente; elle est faite pour aimer Dieu, jugez de sa dignité par son emploi; elle est le prix du sang et de la mort d'un Dieu, jugez de ce qu'elle vaut par ce qu'elle coûte. Rien n'est plus noble, et rien pourtant n'est plus négligé que les devoirs à l'égard des âmes; on les séduit par les erreurs, on les empoisonne par la flatterie on les blesse par les scandales, on les tue, tantôt par de mauvais conseils, tantôt par de mauvais exemples; on les livre à leurs fantaisies, on les entretient dans leur malice, on les abandonne à leur ignorance? on croit être bien charitable quand on a pleuré sur les corps dont l'âme s'est retirée, et l'on ne pleure pas sur une âme qui s'est séparée de Dieu. Le sang et la nature ont plus de pouvoir sur nous que la religion et la foi. La pauvreté et la mort visible nous émeuvent, parce qu'elles frappent nos sens; les pauvretés et les morts invisibles ne font nulle impression sur nous, parce que nous n'en jugeons pas par les principes de l'Evangile.

Qui pourrait compter le grand nombre d'âmes qui périssent tous les jours faute d'instruction? Figurez-vous la plupart des paroisses de la campagne, comme des champs stériles et sans culture, où l'on ne sème, ni ne moissonne pour Jésus-Christ; où il semble qu'on n'est chrétien que par hasard, et non pas par réflexion; où l'on ne sait de la religion qu'autant qu'on en voit dans des cérémonies confuses et mal concertées, où Jésus-Christ n'est connu que par son nom; et où le prêtre et le peuple vivant également dans le déréglement et dans l'ignorance, l'un incapable d'enseigner, l'autre indifférent pour apprendre, chacun ignore la loi de Dieu, et personne ne la pratique. Combien d'âmes faméliques et languissantes, dans cette disette de la parole de Dieu, demandent du pain, et il ne se trouve personne qui leur en coupe? combien d'aveugles, qui, sur les pas d'un conducteur éclairé, auraient marché sûrement dans les voies de Dieu, tombent dans le précipice avec un aveugle qui les conduit? combien de brebis errantes et dispersées qu'un pasteur soigneux et vigilant, avec une douceur salutaire ou une discrète sévérité, aurait ramenées dans le bercail, loin de tout secours, sont enfin malheureusement dévorées? combien de paralytiques languissent et meurent sur les bords de la piscine, faute d'un homme qui les y jette lorsque l'ange du Seigneur remue leur conscience?

Une âme rachetée du sang de Jesus-Christ est plus précieuse que mille mondes. Quel compte rendrez-vous donc de tant d'âmes qui périssent peut-être par votre avarice? peut-être serez-vous coupables de tant d'adorations perdues, de tant de pénitences manquées, de tant de sacrements mal reçus ou mal administrés, de tant d'ignorances grossières, si vous ne contribuez par vos charités à remédier à ces désordres. Vous êtes dans une grande abondance de secours et de grâces, dans la capitale du royaume, aussi noble par sa religion que par sa grandeur et par ses richesses. Les bénédictions s'y versent à pleines mains; les cantiques du Seigneur y retentissent de toutes parts; l'encens y fume sur mille autels; le pur fro-

ment de la parole de Dieu s'y distribue sans mesure; le sang de Jésus-Christ y coule à ruisseaux, et Dieu s'y communique, non-seulement avec grandeur, mais encore avec abondance. Vous trouvez dans vos maux des médecins habiles; dans vos afflictions, des consolateurs charitables; dans vos égarements, des guides fidèles; dans vos doutes, des directeurs désintéressés; dans vos confessions, des juges équitables; dans vos besoins, des intercesseurs puissants; dans vos défauts, des censeurs discrets et sincères; dans vos oblations, des prêtres saints et irréprochables. L'autorité, l'instruction, l'exemple, tout soutient votre vertu, tout éclaire votre raison, tout excite votre courage. Le ciel semble être fait pour vous, et Dieu vous traite comme des âmes choisies, dont il a chargé les plus sages et les plus fidèles de ses ministres, et comme des brebis favorites à qui le souverain Pasteur a réservé ses plus fertiles pâturages.

Etes-vous dignes de tant de grâces, si vous n'en êtes reconnaissants? En êtes-vous reconnaissants, si vous n'en faites part à vos frères? Comme il y a dans les biens temporels un superflu que Dieu commande de distribuer à ceux qui en manquent, il y a de même une espèce de superflu dans les biens spirituels, que la justice et la charité veulent qu'on répande sur ceux qui n'ont pas le nécessaire. Comme il y a de mauvais riches qui vivent dans la bonne chère et dans le luxe, sans donner aux pauvres les restes même de leur opulence; il y a de même une espèce de mauvais riches spirituels qui se trouvent dans l'abondance des dons surnaturels et comme dans les festins délicieux de la prédication évangélique, et sont insensibles aux nécessités des âmes qui, comme mendiantes à leur porte, leur demandent les restes de leurs dévotions, comme des miettes qui tombent de leur table.

Si ces réflexions ne vous touchent pas, ayez au moins égard aux avantages qui vous en reviennent. Dieu promettait dans l'ancien Testament à ceux qui assistaient les prêtres, qu'il ouvrirait le ciel pour eux, et qu'il en ferait tomber de douces rosées; qu'il rendrait leurs vignes fertiles et leurs moissons abondantes; qu'il aurait soin de dissiper les orages et de fondre les grêles qui menaçaient leurs champs; promesses qui convenaient à ce peuple grossier et charnel. Mais la loi nouvelle nous enseigne que les bénédictions spirituelles pleuvront sur les âmes charitables; que leur aumône comme une semence heureuse qui tombe dans une terre fertile, portera le centuple même en ce monde; que de tous les sacrifices que ces prêtres offriront, il y aura comme une portion de réserve pour leur bienfaiteur; qu'ils leur rendront par leurs prières ce qu'ils en auront reçu par leurs aumônes; et qu'ils leur procureront l'expiation de leurs péchés, l'augmentation de leur foi la récompense de leur charité et la jouissance de la gloire que je vous souhaite. *Au nom du Père*, etc.

SERMON XXXI.

SECONDE EXHORTATION

Pour la bourse cléricale de saint Nicolas du Chardonnet à Paris.

Honora Dominum ex tota anima tua : honorifica sacerdotes, et da illis partem, sicut mandatum est tibi, primitiarum.

Honorez le Seigneur de toute votre âme : honorez les prêtres, et donnez-leur la part des prémices, comme la loi vous l'ordonne (*l'Ecclésiastique, chap.* VII).

Ce n'est pas sans raison que l'Ecriture sainte, qui est la source de la vérité et la règle de nos devoirs, nous représente presque toujours l'honneur que nous devons aux prêtres, avec celui que nous devons à Dieu; parce qu'il y a une liaison nécessaire entre Dieu et ses ministres; et que l'intérêt de l'un est inséparable de celui des autres. Si je regarde ce que Dieu fait pour eux, ce sont des hommes que Dieu choisit par sa miséricorde, qu'il sanctifie par sa grâce, qu'il consacre par ses onctions, qu'il conduit par sa providence, qu'il éclaire par sa vérité et qu'il couronne par sa gloire. Si je regarde leur ministère à l'égard de Dieu, ce sont des hommes qu'il a choisis pour servir à l'accroissement de son règne, à l'accomplissement de ses mystères, à la dispensation de son Evangile, à la conduite spirituelle de sa famille. Si je considère le soin qu'il a de leur honneur; tantôt il commande de s'humilier en leur présence, parce qu'ils portent le caractère de son royal sacerdoce; tantôt il ordonne de leur obéir, parce qu'ils sont les ministres de ses volontés et de sa parole; tantôt il exhorte de les assister dans leurs besoins, parce que les offices qu'on leur rend, font une partie de sa religion; tantôt il enjoint de les nourrir, parce qu'il veut qu'ils soient tous à lui et qu'ils soient dégagés de tous les embarras des affaires séculières. D'où je conclus qu'il n'y a rien de si conforme aux intentions de Dieu que la miséricorde qu'on a pour ses prêtres; et que rien ne lui déplaît tant que le refus qu'on fait de les secourir dans leurs nécessités; parce que c'est manquer à l'honneur qu'on lui doit, que de ne pas avoir soin de ses ministres.

Il faut donc connaître la dignité du sacerdoce chrétien, et remarquer qu'il y a trois qualités qui font toute la grandeur de Jésus-Christ; celle de Rédempteur des hommes, qu'il a acquise par l'effusion de son sang; celle de Juge des hommes qu'il a reçue de son Père, quand il a été constitué juge des vivants et des morts; celle de pontife et d'intercesseur, qu'il exerce dans le ciel, exposant nos besoins et demandant miséricorde pour nous. Ainsi, selon ces différents états, il a droit de réparer les péchés, de juger les pécheurs, d'intercéder pour les pécheurs. Or, comme le Père a donné tout pouvoir à Jésus-Christ; Jésus-Christ a donné tout pouvoir au prêtre en l'établissant au-dessus du reste des hommes et lui donnant une puissance de sacrifice, une puissance de jugement, une puissance d'intercession. Par la première le prêtre consacre le corps et le sang de Jésus-

Christ; il l'offre sous les symboles mystiques, après l'avoir consacré; et continue à exercer sur la terre, le sacerdoce de Jésus-Christ, qu'il ne peut y exercer lui-même en cet état d'abaissement et de mort où il est présenté sur nos autels. Quoi de plus noble? Par la seconde il est établi juge des pécheurs; il ouvre, et il ferme; il lie, et il délie; il retient, et il remet; et comme s'il était au-dessus de toutes les faiblesses de notre nature mortelle et affranchi de toutes les passions humaines, le ciel retient ce qu'il a retenu et remet ce qu'il a remis. Quoi de plus puissant? enfin il intercède pour le peuple et se mettant entre Dieu et les hommes comme un entremetteur charitable et accrédité, il porte à Dieu les vœux, les oblations et les prières des hommes; et rapporte aux hommes les grâces et les bienfaits de Dieu; et par ces offices mutuels il réconcilie le ciel avec la terre. Quoi de plus honorable?

Mais ce qui rend leur condition plus élevée, la rend aussi plus dangereuse; et je vois dans leur propre grandeur les devoirs qu'elle leur prescrit et les dangers où elle les expose. S'ils sont les prêtres du Dieu vivant, ils doivent être au même temps ses victimes; s'ils offrent Jésus-Christ comme le sacrifice de leur main, ils doivent s'offrir eux-mêmes comme le sacrifice de leur cœur; s'ils sont prêtres par cette ordination extérieure, qui les attache au ministère des autels, ils doivent être victimes par cette onction intérieure qui les appelle à la destruction de leurs passions. S'ils sont établis juges dans le tribunal de la pénitence, ne faut-il pas qu'ils soient remplis des lumières de la science et de la doctrine de la vérité; et qu'ils trouvent en eux ce tempérament de force et de douceur qui est si rare et si difficile; afin qu'ils n'irritent pas les pécheurs par une sévérité excessive, ou qu'ils ne les corrompent pas par une indulgence inconsidérée; et qu'on puisse dire d'eux ce que saint Bernard dit de Dieu même, que sa force est tempérée par sa douceur et sa douceur est soutenue par sa force? S'ils sont enfin les intercesseurs et les réconciliateurs entre Dieu et les hommes, comment s'en acquitteront-ils, s'ils ne sont dans la charité de Dieu, s'ils n'ont de la charité pour les hommes? Malheur à ces ministres infidèles, qui, n'étant pas encore réconciliés avec Dieu, entreprennent de réconcilier les pécheurs avec lui! malheur à ces enfants de colère, qui, devant être les ministres animés des grâces du Dieu vivant, ne sont eux-mêmes que des instruments morts, par lesquels l'Esprit de Dieu produit ses grâces pour la sanctification des autres et pour leur propre condamnation!

Combien voit-on de prêtres dans les villages et souvent même dans les villes, indignes du sacerdoce où ils se sont jetés précipitamment et sans épreuve; incertains de ce qu'ils doivent pratiquer et de ce qu'ils doivent enseigner aux autres; qui regardent leur vocation, non pas comme un ministère de travail, mais comme un prétexte d'oisiveté; non pas comme un emploi qui doit les sanctifier, mais comme un métier qui doit les nourrir; qui font un trafic de la piété, et une composition monstrueuse d'une âme basse et interessée, avec une dignité toute sublime, toute spirituelle, toute sainte. De là, vient qu'au milieu de la religion ils vivent comme des profanes; qu'ils s'approchent non-seulement sans crainte et sans tremblement, mais encore avec une confiance criminelle, des mystères effroyables; et qu'ils ne rapportent de la fréquentation des choses saintes, que le mépris qui naît de la familiarité et de la coutume qu'ils ont de les violer. De là vient que prenant les vices des peuples qu'ils conduisent; au lieu de leur communiquer leurs vertus; déshonorés par leurs déréglements et par leur ignorance, ils font passer du mépris de leurs personnes à celui de leur dignité; et perdant les premiers le respect qu'ils doivent à la sainteté de leur caractère, ils se rendent les premiers coupables des mépris et des injures qu'ils souffrent des autres.

Pardonnez si je découvre ici une des principales plaies de l'Eglise pour vous exciter à contribuer aux remèdes nécessaires pour la guérir. Vous pouvez arrêter une partie de ces désordres par les secours que vous donnerez aux prêtres qu'on instruit et qu'on éprouve dans ce séminaire; où on leur donne les règles de la discipline, de la régularité des cérémonies, de l'excellence de leur sacerdoce; où l'on enseigne l'ordre de l'instruction et de la sanctification des fidèles, et cette tendre mais respectueuse piété qu'ils doivent avoir pour Jésus-Christ dans l'eucharistie, qui doit être la fin de leur ministère. Voilà quels sont les motifs de la charité et de l'aumône qu'on vous demande.

Tout ce qui sert à Jésus-Christ dans l'eucharistie, tout ce qui le touche ou qui l'approche, est devenu vénérable à la piété des fidèles. On contribue avec plaisir à la pompe extérieure que l'Eglise fait à Jésus-Christ dans ce sacrement. On consacre les temples où il réside, on pare les autels où il repose; on dore les tabernacles où il se cache; on enrichit de perles et de diamants les soleils où il éclate; on revêt d'ornements précieux les moindres des ministres qui le servent. L'or et l'azur brillent dans les lambris; l'aiguille et le pinceau travaillent à l'envi à couvrir richement les murailles qui le renferment. L'encens et les parfums les plus exquis exhalent autour de lui leurs douces fumées. Les cierges et les flambeaux se hâtent, pour ainsi dire, de brûler et de se consumer pour sa gloire. Les fleurs semblent naître partout où il passe; enfin, l'art et la nature; la magnificence et la piété s'unissent ensemble, pour former à Jésus-Christ comme une espèce de ciel sur la terre; et pour faire voir aux mortels la grandeur et la majesté de ce Dieu sacrifié, par l'appareil et par la pompe dont on accompagne son sacrifice. Je loue la piété libérale de nos pères, et celle des chrétiens qui l'imitent encore aujourd'hui. Il est juste, que par ces dehors éclatants, on montre le respect, le zèle et la foi qu'on a pour ce

divin mystère; qu'on enrichisse la maison de Dieu des dépouilles qu'on arrache à la vanité du monde; et qu'on aille semer une portion des richesses temporelles en ces lieux, où l'on recueillit les biens spirituels, et le trésor des grâces célestes.

Or, y a-t-il rien de plus intimement uni à Jésus-Christ que les prêtres? Ils le produisent, ils le touchent, ils le gardent, ils le distribuent, ils s'en nourrissent. Ils tiennent à Jésus-Christ par la grâce qu'il leur a faite de les associer à son sacerdoce, par l'autorité qu'il leur a donnée de renouveler son sacrifice, par la dispensation de son corps et de son sang qu'il leur a commise. Ainsi la sainteté d'un prêtre lui est plus considérable que la magnificence de sa maison et les ornements de ses mystères. La grandeur et la dignité de son sacrifice ne peut être mieux honorée que par la pureté et par l'innocence du sacrificateur. Les vases sacrés qui contiennent Jésus-Christ, pourraient être moins précieux, qu'ils n'en seraient pas moins vénérables. Mais le prêtre qui le sacrifie ne saurait jamais être assez saint ni assez pur. C'est à cela que doit conspirer toute la religion des fidèles; les uns par leurs instructions; les autres par leurs exemples; ceux-là par leurs conseils; ceux-ci par leurs vœux et par leurs prières; et tous, quand il en est besoin, par leurs charités et par leurs aumônes. Quel moyen plus sûr pour sanctifier les richesses et quel plus noble usage en peut-on faire? Heureux qui pourrait aux dépens mêmes de sa fortune, former un prêtre tel que Dieu le demande, et procurer à Jésus-Christ des adorations dignes du ministère qu'il exerce!

L'Eglise qui sait l'ordre de la charité, et qui connaît la conséquence de ses besoins, a souvent donné ce qu'elle avait de plus précieux pour le soulagement des pauvres; et que ne ferait-elle pas pour la sanctification des Prêtres? Les Pères de l'Eglise ont autrefois vendu les vases sacrés pour assister des malheureux dans leurs nécessités pressantes. Ils ont cru, ces hommes inspirés de Dieu, que l'enrichissement des temples inanimés, et les marques visibles de la piété envers les mystères, devaient céder à la charité envers les temples animés du Saint-Esprit, et les membres vivants du Fils de Dieu, pour lesquels ces mystères ont été opérés; que le culte visible et l'honneur extérieur des sacrements n'était pas dans le même degré d'obligation, que le soulagement de l'homme, pour qui les sacrements sont institués; que l'exercice nécessaire de la miséricorde et de la charité, était plus agréable à Dieu que la magnificence, quoique sainte, dans la célébration de son sacrifice; et qu'en vain Jésus-Christ serait-il riche dans ses églises, qui ne sont que les figures de son céleste palais, s'il mourait de faim, et s'il rougissait de sa nudité en la personne des pauvres qui sont ses images, et d'autres lui-même selon sa parole.

S'ils ont eu tant de zèle pour des hommes qui n'étaient d'aucun usage à l'Eglise, et qui semblaient au contraire, lui être à charge, qu'auraient-ils fait pour des prêtres de Jésus-Christ, de qui dépend la gloire de son nom, l'honneur de sa religion et le salut de tant de fidèles? Mais on n'a pas besoin de ces excès de charité. Je ne viens pas même exiger de vous que vous consacriez au culte du Seigneur tout ce qui sert à votre grandeur et à votre gloire, et qu'à l'exemple des filles d'Israël, vous entassiez aux pieds des prêtres votre or et vos pierreries, pour faire servir les dépouilles de l'Egypte à la construction et à l'ornement du tabernacle, j'effaroucherais votre charité, et vous croiriez avoir acheté trop cher la bonne œuvre que vous auriez faite. Cherchez dans vos biens superflus de quoi fournir à la subsistance d'un prêtre, et tâchez d'expier les fautes que vous avez faites contre le respect que vous devez au divin sacrement; en contribuant à former des hommes qui l'administrent avec pureté, avec discernement et avec zèle.

Un des principaux effets de l'aumône chrétienne, c'est de racheter les péchés, de purifier les péchés, de délivrer des péchés. Soit parce que la pitié que nous avons de la misère des autres, nous porte et nous accoutume naturellement à avoir compassion de notre âme; et que la charité que nous leur faisons, nous sert à obtenir de Dieu qu'il nous fasse miséricorde; c'est la pensée de saint Grégoire. Soit parce que l'aumône que les riches cachent dans le sein du pauvre, prie pour eux, selon l'expression de l'Ecriture, afin que Dieu amollisse la dureté de leur cœur; soit enfin parce que les biens étant devenus par notre cupidité comme une partie de notre substance, Dieu récompense en quelque façon l'effort qu'il nous faut faire, en les donnant pour lui, par la facilité qu'il nous donne de nous défaire de nos passions. Or, encore que l'aumône purifie et efface tout; et que la charité couvre sans distinction la multitude des péchés, il y a pourtant certaines espèces de charité qui répondent plus directement à certaines fautes. Expiez vos vanités en secourant ces malheureux que la pauvreté et la honte humilient. Rachetez vos intempérances en assistant ceux qui n'ont pas de quoi satisfaire aux simples nécessités de la nature. Réparez le peu de respect que vous avez eu pour Jésus-Christ dans l'Eucharistie, en lui nourrissant des ministres fidèles qui l'y fassent adorer, et qui l'y adorent.

Rien n'a tant besoin d'être réparé, soit par les justes, soit par les pécheurs, que ces irrévérences et ces profanations qui se commettent tous les jours dans les églises, où l'on entre sans réflexion, où l'on demeure sans modestie. Combien voit-on de chrétiens, si j'ose les appeler ainsi, aller à la messe, moins par dévotion et par devoir, que par coutume, et par bienséance; regarder froidement et sans respect la plus auguste cérémonie de la religion; avoir moins d'attention au mystère le plus redoutable de Jésus-Christ, qu'ils n'en ont à des représentations de théâtre; et laisser errer leurs pensées et

leurs désirs vers les créatures, au lieu de les réunir en Jésus-Christ qui s'immole sur les autels ? Combien en voit-on porter leur orgueil jusqu'aux pieds de l'Agneau qui s'anéantit dans l'Eucharistie ; déshonorer Jésus-Christ dans le temps qu'il rend le plus grand honneur à son Père ; attirer sur eux la colère de Dieu par leur impiété, lors même que le Sauveur travaille à l'apaiser par son sacrifice ; et se faire un poison du remède le plus salutaire et le plus efficace du christianisme ? Combien voit-on de femmes mondaines..... Mais pourquoi représenter ici à des âmes pieuses des désordres dont elles ne sont pas capables ?

Il est vrai ; mais consultez votre conscience. Avez-vous accompli tous vos devoirs à l'égard de Jésus-Christ dans l'Eucharistie? Combien de fois, au milieu même de vos prières, votre cœur se dérobant tout à coup comme à lui-même, s'est-il perdu dans des imaginations vaines et frivoles, au lieu de s'attacher à ce seul objet de votre adoration? Combien de fois s'est-il élevé du fond de votre âme certains nuages d'affections et de distractions humaines qui, se mettant entre Jésus-Christ et vous, vous l'ont fait perdre de vue, tout présent qu'il était? Combien de fois une indécente curiosité, ou un souvenir importun vous ont-ils jetés dans des dissipations, que les soins et les inquiétudes de cette vie rendent presque inévitables ; et que notre relâchement ne rend que trop souvent volontaires? Combien de fois, au lieu de représenter à Dieu vos besoins avec une humble et sainte confiance, vous êtes-vous entretenus de vos désirs séculiers et de vos affaires domestiques ? Enfin, combien de fois vous êtes vous présentés à l'autel pour recevoir ce pain de vie, sans avoir cette sainte ardeur et cette charité vive, que Dieu demande de ceux à qui il se donne par un effet de sa charité et de sa miséricorde infinie ?

Or, je dis que le moyen le plus convenable pour expier ces irrévérences, c'est de contribuer à la subsistance et à la perfection de ceux que Dieu a élevés au ministère de ses autels, et qu'il a destinés pour être comme les pères des peuples, les dépositaires de sa vérité, les dispensateurs de ses sacrements et de sa parole. Par là vous achetez à Dieu, s'il faut ainsi dire, les hommages qu'ils lui rendront et qu'ils lui feront rendre; l'instruction qu'ils auront reçue et celle qu'ils donneront aux fidèles; l'application avec laquelle ils adoreront Jésus-Christ et le feront adorer à des âmes qu'ils auront rendues vraiment chrétiennes. Par là vous entrez en quelque façon dans toutes les fonctions qu'ils exerceront, et vous recueillez heureusement une partie des fruits de leur ministère. Considérez donc le trésor de grâce que vous amassez. Ce prêtre que vous nourrissez vous donne le moyen de vous sanctifier après s'être sanctifié lui-même dans sa vocation, et devient comme le garant de votre salut éternel. Toutes les fois qu'il s'offrira à Jésus-Christ, vous serez comme uni avec lui, et vous aurez droit sur une portion de son sacrifice. Toutes les fois qu'il offrira le corps et le sang de Jésus-Christ à son Père, l'offrande qu'il fera en partie pour vous sera accompagnée de celle que vous lui aurez faite. Toutes les fois que, levant les mains au ciel il intercédera pour le peuple, il attirera sur vous la bénédiction et la miséricorde de Dieu, comme le prix et la récompense de votre aumône. Toutes les fois que, animé de l'Esprit de Dieu il convertira les pécheurs à la pénitence, vous aurez part à l'efficace que Dieu aura donnée à la parole de l'un et à la grâce qu'il aura donnée aux autres.

Mais quand vous n'y auriez pas tous ces intérêts, la gloire de Jésus-Christ et de son Eglise ne vous touche-t-elle pas? L'avancement de la religion dépend de la capacité et de la piété des pasteurs, et vous pouvez aujourd'hui par vos aumônes leur procurer l'une et l'autre. L'honneur des autels, le salut de plusieurs paroisses, le sang de Jésus-Christ, si je l'ose dire, est entre vos mains, et quand je vous exhorte à contribuer à la subsistance de ces ouvriers évangéliques, je vous propose, non pas une charité de bienséance, mais une charité d'obligation à l'égard de ceux à qui Dieu a donné le soin d'annoncer son Evangile. Vous la devez au prêtre souverain qui les a choisis pour lui, vous la devez à l'Eglise pour laquelle ils travailleront, vous la devez aux pauvres peuples de la campagne qui les demandent.

Il me semble que j'entends leurs voix plaintives qui s'adressent à vous et qui vous disent : Nous laisserez-vous sans secours et serez-vous impitoyables pour nous? Nous ne demandons pas que vous nous envoyiez des aumônes abondantes, quelques besoins que nous ayons, nourrissez-nous un prêtre et c'est assez. Nous ne nous plaignons pas du malheur des temps ni de la stérilité des années, c'est la seule disette et la seule faim de la parole de Dieu qui nous afflige. Laissez-nous notre pauvreté, contribuez seulement à notre salut. Nous ne vous envions pas vos richesses, ni même l'abondance des biens spirituels dont Dieu vous comble tous les jours, nous nous contentons de cette simplicité et de ce désir grossier, mais sincère qu'il nous donne de nous sauver. Il ne nous faut qu'un guide fidèle qui nous conduise, et qui, après que nous aurons gagné notre pain à la sueur de notre visage, nous coupe le pain spirituel de la parole de Dieu. Chrétiens, ne rejetez pas la prière que vous font des chrétiens comme vous par le lien de la charité qui vous doit unir ensemble, par le soin que vous devez avoir du salut de vos frères, par les entrailles de la miséricorde divine, par le sang de Jésus-Christ répandu pour vous et pour eux, et par l'espérance des récompenses éternelles que je vous souhaite : *Au nom du Père*, etc

SERMON XXXII.

TROISIÈME EXHORTATION

Faite à Paris pour les pauvres du Poitou, dans un temps de disette, au commencement des conversions des hérétiques de cette province.

Fratres, qui parce seminat, parce et metet, et qui seminat in benedictionibus de benedictionibus et metet.

Mes frères, celui qui sème peu, moissonnera peu; et celui qui sème avec abondance, moissonnera avec abondance (II *Cor.*, IX).

Ce n'est pas pour un hôpital chancelant, pour une fondation naissante, pour une communauté ruinée que je viens aujourd'hui exciter votre charité; c'est pour une province entière et pour tout un peuple désolé, que vous avez déjà secouru, et qui dans son extrême nécessité implore encore une fois votre assistance. Si je n'avais à vous représenter que des misères temporelles, je craindrais que vous ne fussiez enfin rebutés des récits qu'on vous en a faits et que je suis chargé de vous en faire; mais la cause des pauvres et celle de Jésus-Christ, l'intérêt de cette province et celui de l'Eglise ne sont presque qu'une même chose. Il s'agit, non-seulement d'assister des misérables, mais encore de nouveaux convertis, dont les uns ont tout abandonné pour Jésus-Christ, et les autres sont peut-être sur le point d'abandonner Jésus-Christ, si l'on ne pourvoit à leur instruction et à leur subsistance. Ce qui fait que je viens vous exhorter avec confiance à redoubler la charité que vous avez pour vos frères, et le zèle que vous devez avoir pour la religion, et vous dire que vous n'eûtes jamais d'occasion plus favorable de semer et de recueillir le fruit de vos aumônes. Pour rendre cet entretien plus édifiant et plus utile, je parcourrai les instructions principales que l'Apôtre donnait autrefois aux Corinthiens dans une pareille rencontre, afin que vous soyez touchés de ces paroles apostoliques.

Ce fidèle ministre de Jésus-Christ et de son Evangile, voulant tirer des chrétiens de Corinthe un secours considérable pour les pauvres de diverses églises, leur enseigne en peu de mots tout ce qui peut rendre leur charité plus louable devant Dieu et devant les hommes; et pour leur donner une idée de la dignité de l'aumône chrétienne, il la met au rang *des ministères ecclésiastiques* (II *Cor.*, IX). C'était en effet dans les premiers âges de l'Eglise un ministère des plus honorables des Apôtres, et les disciples se chargeaient des distributions comme d'un office de religion. Ils croyaient que les biens consacrés par la charité ne devaient être administrés que par des personnes sacrées; que ceux qui étaient les dispensateurs des miséricordes de Dieu, devaient l'être aussi des miséricordes des hommes; que les mêmes mains qui bénissaient les peuples, devaient les assister dans leurs nécessités; que c'était une espèce de sacrement que l'aumône, où Dieu était caché sous la figure du pauvre, et que ceux qui nourrissaient les fidèles du corps et du sang de Jésus-Christ, devaient aussi nourrir Jésus-Christ en la personne des pauvres de la substance et des charités des fidèles.

Ces chrétiens regardaient aussi l'aumône comme une partie de leur vocation. Ils considéraient comme un sujet d'admiration et de reconnaissance, que Dieu voulût se servir d'eux pour remédier aux besoins et aux misères de leurs frères. Comme ils avaient à leur égard la providence du Seigneur entre leurs mains, ils ne lui étaient pas infidèles. Ils donnaient non-seulement avec joie, mais encore avec respect. La raison que marque l'Apôtre, c'est qu'ils regardaient les pauvres, non pas comme des hommes méprisables par leur condition, exposés à toutes les injures et à tous les malheurs de la fortune, portant sur eux-mêmes la punition de leur mauvaise conduite; mais comme des saints choisis pour pratiquer la pauvreté de Jésus-Christ et pour exercer la miséricorde des fidèles; saints, dit saint Chrysostome, parce qu'ils n'ont aucun des dangers qui accompagnent les richesses, et qu'ils sont patients par profession, doux et modestes par bienséance, et humbles par nécessité; attachés à leur salut, parce qu'ils sont détachés du monde, et dépendants de Dieu, parce qu'ils vivent de sa providence.

Dans ces temps bienheureux du christianisme, on était charitable à l'envi les uns des autres; et c'est ce que l'Apôtre a loué dans les Corinthiens : *Votre exemple*, dit-il, *avait allumé le zèle de plusieurs autres* (*Ibid.*). Plût à Dieu que dans ce siècle, où la charité est non-seulement refroidie, mais presque éteinte; où l'on croit perdre le bien qu'on donne par l'aumône, qui pourtant est le seul que nous pouvons mettre à profit, où l'on a sur la dureté et sur l'avarice tant de pernicieux exemples! plût à Dieu, âmes chrétiennes qui m'écoutez, que prenant en main le flambeau de la charité, vous rallumassiez dans tous les cœurs ce feu divin qui brûle dans les vôtres! En eûtes-vous jamais une occasion plus pressante, que celle que la province de Poitou vous offre aujourd'hui.

Représentez-vous ces pays que les grêles et les sécheresses ont désolés, dont la terre et le ciel semblent avoir conspiré la ruine, où l'on ne peut ni recueillir ni même semer, où l'on n'a ni assistance pour le présent ni ressource pour l'avenir, et où la misère est d'autant plus grande, qu'on ne voit pas de moyen de la soulager, ni d'espérance d'en sortir. Représentez-vous quarante paroisses dans la disette générale de toutes choses, qui n'ont pour toute nourriture que le pain de douleur et l'eau de leurs larmes; où ceux qui donnaient autrefois l'aumône sont obligés de la demander sans que personne la leur donne, et où tant de familles malheureuses n'ayant ni la commodité de vivre, ni la force de travailler, ne peuvent qu'implorer votre secours pour dernier remède. Figurez-vous des malades dans la dernière extrémité, n'ayant, pour soutenir leur défaillance, qu'un peu de pain capable de les

étouffer; mourir de faim plutôt que de maladie, pour aller rendre compte à Dieu de leur patience, et pour aller peut-être accuser votre insensibilité, si vous refusez de les assister. Quelle pitié de voir des enfants de quatre mois, sevrés par nécessité, à qui les mères affligées n'ont à donner pour tout aliment qu'un peu de pain noir trempé dans de l'eau, perdre la vie presque aussitôt qu'ils l'ont reçue; heureux de mourir dans un âge innocent, et malheureux d'être les victimes de la dureté et de l'inhumanité des riches!

Au moins, si ces peuples infortunés voyaient croître leur blé, s'ils voyaient mûrir leurs moissons, si le ciel favorable leur faisait entrevoir les apparences d'une récolte, quelque médiocre qu'elle pût être, ils supporteraient patiemment leur pauvreté, et traîneraient sans vous importuner les malheureux jours qui leur restent. Mais la rigueur du dernier hiver vient d'achever ce que les accidents de l'été avaient commencé. La grêle avait ravagé leur campagne, et les gelées l'ont ruinée, et ne voyant plus ni d'adoucissements, ni de fin à leur malheur, ils sont également tourmentés de la faim et du désespoir. Je n'exagère point; à Dieu ne plaise que je veuille émouvoir votre pitié par des relations feintes et mal assurées. Je blesserais la vérité qui doit être inviolable dans mon ministère, et j'offenserais votre charité, si je croyais qu'il fallût l'exciter par l'artifice et par le mensonge. Je vous dirai simplement, et c'est assez pour des âmes aussi charitables que les vôtres; que je vous parle pour des pauvres dans la dernière nécessité, et qui meurent de faim, si vous ne les secourez. Mais qu'ils meurent, si Dieu leur prépare des récompenses éternelles, lui qui est le consolateur et le Père des pauvres et des affligés, leurs âmes s'envoleront dans le sein de l'éternité pour posséder le royaume des cieux qui leur appartient dès ce monde, et leurs corps attendront en repos la résurrection sur cette terre ingrate, qui ne leur a pas fourni de quoi les nourrir.

Mais il y a quelque chose de plus touchant, c'est le salut de leurs âmes qui est en danger et que vous pouvez leur procurer. Qui ne sait le triste et déplorable état de la province du Poitou? Elle gémissait sous les erreurs de Calvin, dont lui-même l'avait infectée; l'homme ennemi y avait semé la première zizanie, et l'hérésie qui y avait pris naissance, avait eu le loisir de s'y fortifier plus qu'ailleurs. Leurs plus beaux temples y étaient élevés sur les ruines de nos autels, et l'on eût dit que cette province, qui avait été comme le berceau de l'hérésie, en devait être le dernier refuge et le dernier fort. Mais Dieu a regardé en pitié ce pauvre peuple, il a fait luire au milieu des ténèbres un rayon de sa foi et de sa vérité. Leurs temples sont abattus, et nos églises repeuplées. Dans les paroisses où il y avait à peine trente communiants il s'en trouve aujourd'hui plus de douze cents; quarante mille convertis sont rentrés dans le sein de l'Eglise dont leurs pères étaient sortis, et le reste paraît ébranlé.

Deux choses servent d'obstacle à la solidité de la plupart de ces conversions, l'ignorance et la pauvreté. L'ignorance les empêche de connaître comme il faudrait la vérité, et la pauvreté les tente de retourner dans leurs erreurs. Il faut les instruire, il faut les affermir dans leur vocation, et l'un et l'autre ne se peut faire que par l'aumône. On n'a pu tout d'un coup catéchiser un si grand nombre de néophytes, le désir qu'on a eu de les acquérir a fait qu'on s'est hâté de les recevoir. Comme ils n'ont été ni élevés dans nos mystères, ni confirmés dans leurs conversions, ils sont demeurés dans le dessein de se convertir, et dans le désir de se faire instruire. Ils ont abjuré leur hérésie, mais ne connaissant pas assez la doctrine catholique, ils sont comme en suspens entre l'erreur et la vérité, n'étant pourtant entièrement ni à l'une ni à l'autre. La moisson est grande et les ouvriers sont en petit nombre. Les pasteurs ne peuvent suffire à tant de soins et de travaux; et si l'Eglise a été réjouie de cette multitude de gens qui se jetaient entre ses bras, elle s'en est enfin trouvée comme chargée. Il faut entretenir des missionnaires qui annoncent l'Evangile aux grands, avoir des maîtres et des maîtresses qui enseignent les principes du christianisme aux enfants; fonder des séminaires dans les villes qui sont comme le centre de l'hérésie; répandre dans la campagne des prêtres zélés et des filles dévotes qui ne demandent qu'à servir à cette bonne œuvre; mais tout demeure si vous ne contribuez de vos charités. Les dépenses sont considérables, sont utiles, sont nécessaires. On en voit déjà les fruits en quelques endroits. Il s'agit de l'instruction, et par conséquent du salut de plus de trente mille personnes : pouvez-vous avoir un motif plus pressant?

Le second obstacle qui traverse leurs conversions, c'est la pauvreté. Tout le monde n'a pas une foi assez ardente et assez vive pour se mettre au-dessus de la nécessité et de la misère. Peu de gens ont la résolution de pouvoir dire, avec saint Paul : *Je sais souffrir la faim, et me passer de toutes choses* (*Philip.*, IV). Il nous est bien aisé de professer notre religion, au milieu des commodités de la vie; de servir Dieu, quand il ne nous laisse manquer de rien, et de le bénir, quand il nous fait riches, comme ces hommes intéressés et mercenaires, dont parle le Prophète (*Zach.*, XI). Mais qui est-ce qui peut répondre de sa fermeté, s'il lui fallait perdre son bien et sa fortune pour la religion? Et certes, la peine qu'on a de donner quelque petite somme pour ceux qui embrassent la foi, ne donne que trop lieu de croire qu'on ne donnerait pas tout ce qu'on a pour la conserver.

Les pauvres dont je vous parle ont eu, pour la plupart, plus de courage, et quelques-uns ont les mêmes prévoyances humaines que nous aurions. Les uns ont quitté

père et mère, et ont renoncé à tout, pour suivre Jésus-Christ et pour embrasser sa religion, et ils méritent d'être assistés; les autres n'osent le faire, et sont retenus par la crainte de manquer de tout, et il faut animer leur faiblesse. Ceux qui sont pauvres volontaires, sont entre vos mains, et la Providence divine vous charge de les secourir; ceux qui sont pauvres par leur condition, sont tentés par les promesses qu'on leur fait, et par les assistances qu'on leur donne avec abondance, et c'est à vous à les fortifier contre ces tentations.

Les huguenots font des quêtes plus abondantes que les nôtres, pour arrêter dans leur parti, par des considérations d'intérêts, ceux que le désir de se sauver leur enlève. Ils veillent aux nécessités des particuliers; ils s'imposent eux-mêmes un tribut volontaire, pour retenir et pour acheter, s'ils pouvaient, des sectateurs de leur doctrine, et nous nous endormons, nous épargnons et nos soins et nos biens. Faut-il que la charité des catholiques ne soit ni si libérale, ni si empressée que celle des hérétiques? Faut-il qu'ils travaillent avec plus de zèle à arracher à Jésus-Christ des âmes qu'il a rachetées de son sang que nous n'en avons à lui en gagner? Souffrirons-nous qu'ils nous insultent, et que, doutant de la vérité de notre foi, en voyant la froideur de notre charité, ils disent avec quelque apparence, qu'ils sont le véritable troupeau de Jésus-Christ, puisqu'ils accomplissent son grand précepte, et qu'ils s'aiment les uns les autres? Quelle honte pour nous, si nous ménageons nos aumônes pendant qu'ils répandent les leurs, si nous employons à la vanité des biens qu'ils ramassent pour les besoins de leurs frères, et si nous avons moins de zèle pour étendre l'empire de Jésus-Christ, qu'ils n'en ont à établir leurs erreurs? Ne puis-je pas vous dire ce qu'ajoute l'Apôtre : Prenez garde, mes frères, *que nous*, qui nous glorifions de vous prêcher la véritable loi, *ne rougissions, et que vous ne rougissiez vous-mêmes*, qui vous glorifiez de la suivre, *en voyant le peu de secours que vous donnez* à des chrétiens comme vous.

Mais comme les besoins que je vous représente sont pressants, sont étendus, demandent de la vigilance et du soin, l'Apôtre marque trois conditions de l'aumône : qu'elle soit *prompte*, qu'elle soit *abondante*, qu'elle soit *donnée avec joie et de bon cœur*, dit-il aux Corinthiens, parce que toute aumône suppose nécessité dans le prochain, et toute nécessité demande diligence de secours. Secondement, parce que l'aumône est une grâce et un bienfait que le riche répand dans le sein du pauvre, et que rien ne recommande tant un bienfait que de ne l'avoir point fait attendre. Troisièmement, parce que l'aumône étant le fruit de la charité, qui est la plus vive et la plus agissante des vertus, elle doit être faite avec un mouvement prompt et vif, sans toutes ces délibérations que la prudence humaine inspire à des âmes intéressées; car, quoiqu'il n'y ait aucun précepte de religion qui soit plus conforme aux règles de la raison et de la loi de la nature, il n'y en a aucun sur lequel on ait tant cherché de détours.

Les uns pensent que ce n'est pas une obligation de religion, mais une bienséance et un conseil qu'il leur est libre de pratiquer, comme si Dieu avait abandonné le pauvre à sa mauvaise fortune ou à la dureté du riche; les autres craignent d'ôter le bien à leurs enfants, comme si Jésus-Christ ne devait être compté pour rien, dès qu'on a famille, et si on était dispensé d'être chrétien, dès qu'on est père. Tantôt on examine ses besoins, selon sa propre cupidité, et non pas selon les règles de l'Evangile, comme si l'on était le maître d'un bien dont on n'est que le dispensateur, et si l'on pouvait se faire une loi du déréglement de ses désirs; tantôt on se plaint des malheurs du temps, et l'on retranche de ses aumônes ce qu'on devrait plutôt retrancher de ses vanités et de son luxe. On se fait excuse de tout, on aime à croire que le pauvre n'est pas pressé, on craint d'entretenir son oisiveté, on veut jouir pendant sa vie, et l'on remet sa charité à quelques legs de son testament. Les gens de bien, au contraire, donnent sans trop délibérer. Pressés d'une sainte et charitable impatience, ils préviennent et les besoins et les demandes des pauvres, et ne croient jamais assez tôt ni assez donner.

Et c'est la seconde condition de l'aumône d'être abondante. Parce que la charité des chrétiens étant une imitation de celle de Jésus-Christ, comme il a donné jusqu'aux dernières gouttes de son sang pour rendre sa rédemption abondante, ses disciples doivent être prêts à donner pour lui tout ce qu'ils possèdent. Ainsi, si vous êtes avares, car saint Paul nous apprend qu'il y a *une aumône de bénédiction et une aumône d'avarice* (II *Cor.*, IX, 5); si vous comptez avec le pauvre, si votre main gauche plaint ce que donne votre main droite, c'est-à-dire si vous refusez d'un côté, parce que vous avez accordé de l'autre; si, jouissant de beaucoup de biens, vous en donnez peu, si vous employez à vos vanités plus que vous n'employez à vos aumônes, ce n'est point là la charité de Jésus-Christ. De plus, tous les fidèles ne faisant qu'un corps, la charité entre eux doit être comme universelle, sans distinction de personne et de pays. Nous appartenons tous les uns aux autres : la foi nous unit, malgré les lieux qui nous séparent, et les espaces de la charité doivent se dilater, autant que l'Eglise s'est elle-même étendue.

Car vous direz peut-être : Il y a tant de nécessités et tant de besoins à Paris, pourquoi porter si loin des aumônes que nous ne pouvons que trop employer ici; *que les riches de Poitou assistent les pauvres de Poitou, que nous importe?* Ames chrétiennes, que cette pensée ne vous détourne point des aumônes que je vous propose. Je sais que dans cet amas immense de peuples, où toutes sortes de misères se rencontrent, il y a de

quoi exercer toutes sortes de miséricordes; mais je sais aussi que tous les secours abondent dans cette grande ville. Les pasteurs veillent pour l'entretien de leurs brebis, les paroisses opulentes fournissent à la subsistance des misérables; des mains charitables répandent des trésors entiers, des mains fidèles les distribuent, et c'est par elles que coulent des sources inépuisables de charité dans tous ces stériles quartiers, ou règnent l'affliction et l'indigence. Mais pourquoi n'en conduirez-vous pas quelque ruisseau dans ces terres arides, qui sont sans aucune assistance? La foi doit-elle faire quelque différence entre les pauvres de la ville et les pauvres de la campagne? Faut-il que ces derniers demeurent misérables, parce qu'ils sont dans une province où vous ne voyez pas leurs misères, et qu'ils souffrent sans être secourus, parce qu'ils souffrent loin de vos yeux? Ne doit-on pas espérer des secours de vous, si l'on n'est né dans votre paroisse, et ne sert-il de rien d'être chrétien, si l'on n'est votre compatriote? Quel soulagement peuvent-ils attendre dans une province où ceux qui passent pour riches ont peine à se soutenir, et où ceux qui sont pauvres savent qu'il n'y a rien à espérer? Ne raisonnez donc point comme des avares : semez beaucoup, afin de recueillir beaucoup; donnez avec abondance et avec joie (I *Cor.*, IX).

C'est la troisième qualité que l'Apôtre attribue à l'aumône; saint Chrysostome en donne deux raisons. La première, c'est que l'aumône n'est pas tant instituée pour ceux qui la reçoivent que pour ceux qui la donnent. Les riches en retirent plus d'utilité que les pauvres; ainsi ils doivent ressentir le plaisir qu'il y a à faire du bien, et les grâces que Dieu verse sur ceux qui le font. La seconde, c'est que l'amour des richesses est si attaché à l'esprit de l'homme, que sans un secours particulier de Dieu, il a toujours naturellement quelque répugnance à s'en défaire. Ne voyons-nous pas la peine qu'on a d'amasser pour des besoins très-considérables, des charités bien médiocres? Quels murmures n'entend-on pas, qu'il n'y a plus moyen d'y suffire, qu'il se fait tous les jours de nouvelles taxes spirituelles, que chaque dame s'entête de sa dévotion, à laquelle il faut enfin que tout le monde contribue. Quelles sollicitations ne faut-il pas faire pour convoquer ces sortes d'assemblées? quelles saintes adresses ne faut-il pas mettre en usage pour faire contribuer à l'établissement ou à la perfection de quelque bonne œuvre? Avec quel ennui entend-on parler des misères d'autrui? Quelle joie n'a-t-on pas, quand on peut tromper la vigilance d'une quêteuse?

Mais pourquoi parler de ces désordres, dans un lieu où vous venez volontairement porter vos offrandes? Il me suffit de vous dire ce que saint Paul dit aux Corinthiens, à la fin de l'exhortation qu'il leur a faite : *Dieu est tout-puissant pour vous combler de toute grâce, afin qu'ayant tout ce qui vous suffit pour votre subsistance, vous ayez de quoi exercer abondamment toute sorte de bonnes œuvres, selon ce qui est écrit du juste,* IL A DISTRIBUÉ, IL A DONNÉ AU PAUVRE, SA JUSTICE DEMEURE ÉTERNELLEMENT. Fasse le ciel que la semence de vos aumônes multiplie, et que les fruits de votre justice croissent de plus en plus; qu'en secourant ceux qui embrassent la foi de Jésus-Christ, votre foi s'augmente et se fortifie. Que les prières de tous ceux que vous assistez, attirent sur vous les rosées des bénédictions célestes, et que Jésus-Christ, qui est l'objet de votre charité, en soit un jour la récompense. Au nom du Père, et du Fils, etc.

SERMON XXXIII.

EXHORTATION POUR LES PRISONNIERS.

Faite dans l'église des Filles du Saint-Sacrement, l'an 1682.

Esurivi, et non dedistis mihi manducare : sitivi et non dedistis mihi potum : nudus eram, et non cooperuistis me : infirmus et in carcere, et non visitastis me, Discedite a me....

J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais nu, et vous ne m'avez pas couvert; malade et prisonnier, et vous ne m'avez point visité : Retirez-vous de moi (*S. Matth. ch.* XXV).

Ne vous étonnez pas, âmes chrétiennes, si je prends, en vertu de mon ministère, tout indigne et tout pécheur que je suis, l'autorité de Jésus-Christ; et si, faisant de cette chaire de vérité un tribunal de sa justice, je prononce ici par avance l'arrêt qu'il a dressé dans son Evangile, et qu'il prononcera peut-être contre nous, lorsqu'il viendra dans sa majesté, décider du bonheur ou du malheur éternel de tous les hommes. La matière de son jugement sera la miséricorde ou la dureté que nous aurons eue pour nos frères, ou pour mieux dire, pour lui-même, en la personne de nos frères. L'homme charitable et l'homme insensible seront dans l'éternité l'objet de son amour ou de sa haine.

Il oubliera presque ses intérêts pour ne penser qu'à ceux de ses créatures. Pour les péchés que vous aurez commis contre sa gloire, il trouvera dans les entrailles de son infinie miséricorde de quoi les pardonner, et tirera sa gloire même de sa clémence. Mais pour les péchés que vous aurez commis à l'égard des pauvres, il trouvera dans l'amour qu'il avait pour eux, un fonds d'indignation et de vengeance contre vous, et sa bonté même deviendra la source de sa justice.

N'ai-je donc pas raison de vous proposer aujourd'hui ces terribles paroles de l'Evangile? Jésus-Christ se sert de tous les moyens qui peuvent exciter à la charité nos âmes tièdes et endormies. Il sollicite, et nous demeurons insensibles; il exhorte, et nous sommes sourds à sa parole; il commande, et nous n'avons ni fidélité ni obéissance; il nous comble de ses biens, et nous ne lui rendons pas les véritables actions de grâces; il promet, et l'attachement au bien présent étouffe les espérances de l'avenir. Que reste-t-il, sinon qu'il menace de nous priver

à jamais de ses bénédictions et de ses grâces. Je viens mettre votre âme entre vos mains, éprouver quel est le fond de votre conscience; tirer une marque de votre prédestination ou de votre réprobation ; vous représenter Jésus-Christ en la personne de vos frères, ou comme votre Sauveur, si vous les assistez, ou comme votre Juge si vous leur refusez vos assistances, et vous donner une des plus importantes occasions d'exercer sa miséricorde, ou de vous attirer sa justice par les secours que vous donnerez ou que vous refuserez aux prisonniers dont je dois vous exposer les besoins.

Quand je dis une des occasions de charité les plus importantes, ne croyez pas que par une pieuse exagération, je veuille vous engager à des aumônes plus abondantes. Je sais qu'il y a un art de faire valoir les sujets qu'on traite; qu'on s'affectionne d'ordinaire à ceux dont on parle; que la vertu qu'on loue passe toujours pour la plus louable, et que la charité qu'on demande est toujours la plus nécessaire et la plus méritoire. Mais à Dieu ne plaise que je surprenne votre charité, et que je veuille vous rendre sensibles par d'autres endroits que par ceux dont je suis touché!

Je dis donc que cette espèce de miséricorde qui regarde le soulagement de ces malheureux qui languissent dans les prisons, est un devoir indispensable dont vos consciences sont chargées, et dont vous répondrez devant le redoutable tribunal de Dieu. La principale fonction de Jésus-Christ, dit le prophète, a été d'annoncer aux captifs leur délivrance, d'essuyer leurs larmes, et de les combler de joie; et Jésus-Christ s'appliquant lui-même cette prophétie dans son Evangile, enseigna publiquement dans les synagogues, que l'onction et la marque de l'Esprit de Dieu sur lui, c'est-à-dire, sa véritable mission était d'*instruire les pauvres, de consoler ceux qui ont le cœur affligé, et de prêcher aux captifs leur délivrance* (*Luc.*, IV, 18). D'où il s'ensuit, dit saint Chrysostome, que l'esprit d'un chrétien et sa fonction la plus essentielle, c'est d'avoir la charité dans son cœur, et de l'exercer au dehors envers ceux qui souffrent les misères et les tribulations de la vie.

Il n'y a point de condition exposée à tant de sortes de souffrances que celle des prisonniers. On leur a tout ôté, en leur ôtant la liberté : on dirait qu'ils sont déchus de tous les droits de la nature, parce qu'ils sont ou criminels ou malheureux; on ne les traite plus comme des hommes. Tirés du sein de leurs familles, ils sont comme livrés à la merci de l'étranger, qui souvent s'accoutumant à les voir souffrir, et devenant impitoyable à force de voir des objets de pitié, leur donne le pain et l'eau par mesure, ou peut-être, les leur refusant, profite de leur affliction, et s'engraisse de la faim et de la soif de ces misérables. Privés des biens que la fortune leur a fait perdre, ou dont la justice ne leur permet pas de jouir, ils ont à peine de quoi se couvrir et de quoi reposer leur tête, appesantie par les chagrins et par les inquiétudes que leur donnent les peines qu'ils souffrent ou celles qu'ils appréhendent. Leurs corps, courbés sous la pesanteur de leurs chaînes, ou corrompus par les vapeurs d'un air impur et contagieux, qu'on respire dans ces humides et sombres demeures, sont rongés, ou par les plaies qui s'y forment, ou par les maladies qui s'y contractent.

Je ne crains pas, mesdames, de blesser votre imagination ni vos oreilles délicates. Comment compâtiriez-vous à leurs maux, si vous n'en étiez informées? et quel malheur serait-ce, si la charité vous ayant ici assemblées, pour assister ces misérables, vous n'aviez pas même le courage d'ouïr parler de leur misères? La faim, la soif, la nudité, la maladie et la prison se trouvant donc comme réunies en la personne de ces pauvres, vous faites, en les secourant, comme une aumône universelle; vous accomplissez tout le précepte, vous gagnez toutes les couronnes de la charité. Mais aussi, en refusant de les assister selon vos forces, vous manquez tout d'un coup à tous les devoirs de la miséricorde chrétienne, vous blessez la charité de Dieu tout entière, et vous méritez d'être condamnées dans tous les chefs de son jugement.

Mais je passe plus avant, et je dis que l'obligation que nous avons d'assister cette sorte de misérables, est d'autant plus grande, que notre condition spirituelle a du rapport avec la leur, et que nous avons besoin que Dieu fasse pour nous ce qu'il nous commande de faire pour eux; car qui sont-ils, et que sommes-nous? Ce sont des débiteurs, des criminels, des captifs. Débiteurs qu'un exacteur impitoyable suffoque à tous moments, en leur disant plus par ses cruautés que par ses paroles : *Rendez ce que vous me devez* (*Matth.*, XXVI); débiteurs que les disgrâces de la fortune ou les persécutions de leurs créanciers ont peut-être rendus insolvables contre les intentions des uns et des autres; qui ont peut-être trouvé dans l'usure d'un mauvais riche, et la facilité d'emprunter, et la difficulté de satisfaire; qui payent peut-être par leur patience la mauvaise foi de ceux qui leur doivent à eux-mêmes; qui, outre l'affliction d'avoir perdu le bien qu'ils avaient, ont encore le malheur qu'on leur demande le bien qu'ils n'ont pas, et qui, bien loin d'être plaints, étant punis de ce qu'ils sont pauvres, gémissent dans leurs cachots, et y sont les victimes de l'intérêt et peut-être de la passion et de l'animosité de ceux qui les retiennent. Y a-t-il rien de si pitoyable?

Mais quand ils auraient mérité cette punition, quand ils auraient consumé leur patrimoine dans l'oisiveté, dans le luxe et dans la débauche; quand ils seraient coupables, ne suffit-il pas qu'ils soient malheureux, pour être les objets de la charité et de la miséricorde? N'êtes-vous pas vous-mêmes débiteurs à Dieu de vos hommages, de votre obéissance, des affections de votre cœur?

Lui donnez-vous, par une dispensation charitable, les biens qu'il vous a confiés par une providence libérale? Ne lui dites-vous pas tous les jours, dans la vue de vos péchés, vous sentant redevables à sa justice : *Seigneur, remettez-nous nos dettes?* Croyez-vous vous être acquittés de toutes vos obligations à son égard, et pourriez-vous lui rendre compte de la plupart des grâces qu'il vous a faites? Comment donc espérez-vous qu'il vous remettra vos dettes, si vous n'aidez au moins vos frères à payer les leurs, et si vous ne les soulagez dans l'extrémité où ils sont réduits, et ne craignez-vous pas qu'il vous abandonne comme vous les aurez abandonnés?

Ce sont des criminels, il est vrai; et ne l'êtes-vous point? Les mouvements, peut-être involontaires, d'une passion aveugle et inconsidérée, les ont portés à quelques désordres que les lois punissent; mais n'en entretenez-vous pas dans vos cœurs, qui sont d'autant plus dangereux que l'on les y laisse impunis? Pour avoir une fois failli, la justice leur a ôté la liberté de mal faire, et vous, vous conservez le droit de pécher souvent, et de pécher toujours, malgré les avertissements et les remords de votre conscience. Vous n'avez pas répandu le sang de vos frères; mais combien de fois avez-vous flétri leur réputation par vos médisances? Combien de fois avez-vous troublé leur repos par vos inquiétudes? Combien de fois les avez-vous abandonnés à leur pauvreté, par votre avarice?

Quelle différence y a-t-il donc entre ces hommes pécheurs et vous, sinon qu'ils portent la peine de leurs péchés, et que vous en faites vos plaisirs; qu'ils en gémissent, et que vous en triomphez; qu'ils les réparent par la pénitence, et que vous les augmentez par votre insensibilité, et qu'enfin ils sont entre les mains de la justice des hommes pour obtenir la miséricorde de Dieu, au lieu que vous êtes peut-être entre les mains de la justice de Dieu, sans vous mettre en peine d'obtenir sa miséricorde? Or, il n'y a point de moyen plus sûr pour racheter vos péchés que d'assister ceux qui détestent les leurs. En soulageant leurs misères corporelles, vous remédierez à vos nécessités spirituelles, vous leur donnerez lieu de faire plus tranquillement leur pénitence, par des aumônes qui seront des dispositions à la vôtre; au lieu que si vous les abandonnez, vous répondrez à Dieu de leurs troubles, de leurs souffrances et peut-être même de leur désespoir. Voyez le danger qui vous menace.

Enfin, ils sont captifs et prisonniers; et le Saint-Esprit ne vous a-t-il pas avertis que quiconque commet le péché, est esclave du péché? Y a-t-il de chaîne plus pesante qu'une habitude invétérée? Votre avarice, votre ambition, votre vengeance, ne sont-ce pas des liens dont vous êtes comme environnés? Qu'est-ce autre chose que la vie de la plupart des hommes, qu'une servitude continuelle, dit saint Grégoire? On voit les passions dominer en eux successivement. Sont-ils dégagés de l'orgueil? ils se plongent dans l'avarice. Sont-ils défaits de l'amour des biens? ils tombent dans la mollesse. Ainsi les vices s'entre-poussant et tyrannisant ces esprits fugitifs, chacun à son tour, ils ne sont pas plutôt affranchis de l'un, que l'autre les reprend et les remet à la chaîne; ils changent de tyrans, et non pas d'état; et le dernier qui s'en rend le maître venge tous les autres de l'injure qu'il leur avait faite, en s'échappant d'eux. Si vous voulez que Jésus-Christ soit votre libérateur, si vous désirez d'entrer dans la liberté des enfants de Dieu, si vous sentez le poids de vos péchés, répandez aujourd'hui largement vos aumônes. *Souvenez-vous*, disait l'Apôtre, *des prisonniers, comme si vous étiez en prison vous-même avec eux* (*Hebr.*, XIII, 3). La charité vous doit lier avec eux, et vous devez leur aider à porter leurs chaînes. Vous devez voir en eux l'image de ce que vous êtes, sinon il est à craindre que Dieu ne vous laisse dans cette captivité spirituelle, et que vous ne soyez enfin jetés dans ces ténèbres extérieures, si vous négligez d'exercer la miséricorde à l'égard des malheureux à qui elle est la plus nécessaire.

Quelle calamité est comparable à celle d'un prisonnier, et quelles paroles assez lamentables pourraient peindre assez vivement cette espèce de misère? Vous représenterai-je ces prisons comme des régions maudites, où il ne tombe ni pluie ni rosée, où la réputation se flétrit, où se perdent les espérances de la fortune, les consolations de l'amitié, les commodités de la vie, et le repos même de la conscience? Vous décrirai-je ces cachots, ou plutôt ces sépulcres funestes où l'on enterre des hommes vivants, qui, se voyant comme livrés à la mort, ou l'attendent par le supplice, ou la souhaitent par désespoir, ou la souffrent déjà par leurs peines? Vous représenterai-je ces hommes que la justice a séparés du commerce du monde, qui sont comme *échappés à la providence de Dieu*, dit le Sage (*Sap.*, XVII, 2), pour qui il semble que le soleil ait cessé de luire, et que la nuit ait pris la place du jour; qui, dans une solitude affreuse, ne s'entretiennent que du repentir des crimes qu'ils ont commis, ou de la crainte des supplices qu'ils ont mérités, et qui, n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de pain trempé dans leurs larmes, soutiennent un reste de vie, pour se réserver ou à la peine qu'ils doivent souffrir, ou à la pénitence qu'ils doivent faire? Vous parlerai-je des malheurs de leurs familles désolées, des enfants qui pleurent la captivité de leurs pères, des pères qui pleurent la pauvreté de leurs enfants, des mères qui ne peuvent, par leurs soins, veiller sur la conduite de leurs filles, des filles qui ne peuvent, par leur travail, fournir à la subsistance de leurs mères; quelques ennemis qui leur insultent, peu d'amis qui les consolent, point de gens charitables qui les assistent.

Mais ce qu'il y a de plus touchant et de

particulier dans la condition des prisonniers, c'est qu'ils souffrent et qu'ils ne peuvent demander du soulagement ; qu'ils sont nécessiteux, et que leurs nécessités sont cachées : il y a tant de pauvres parmi les chrétiens ! Hélas ! disons-le à la honte de tant de riches, mais encore ne sont-ils pas tout à fait abandonnés. Ils ont la liberté de promener leurs misères, quelque misérables qu'ils soient ; quelque dureté qu'on ait aujourd'hui, à force de se plaindre ils font qu'on s'attendrit et qu'on les plaint. Ils viennent jusqu'aux pieds des autels interrompre nos vœux et nos prières pour exciter notre pitié en nous montrant leurs plaies, ou nous racontant leurs disgrâces. Ils viennent jusqu'à nos portes, par des cris pitoyables, solliciter notre charité et mendier nos aumônes. Ils se rencontrent sur nos chemins, où ils étalent le débris de leurs corps blessés, ou les restes d'une fortune malheureuse. Les hôpitaux sont toujours ouverts, qui exhalent par tant d'endroits les soupirs des languissants, qui montrent à qui veut le voir l'image de tant de misères et tant d'infirmités différentes. Tout cela est capable d'attendrir les âmes les plus barbares. La compassion que la plupart des hommes ont pour le prochain, n'est que dans les sens. La langueur, la maladie, les plaies, sont des spectacles qui touchent et qui vont des yeux jusqu'au cœur ; soit que la présence de l'objet nous émeuve, soit que nous ne puissions refuser ce ressentiment à la nature, soit que nous payions ce tribut à une fortune dans laquelle nous pouvons tomber nous-mêmes, nous ne pouvons résister à la compassion qui nous sollicite pour des misères qui nous sont connues.

Mais ceux-là sont dans le centre de la douleur et de l'amertume du cœur, qui souffrent sans être plaints, et qui, étant hors de la portée de notre vue, sont aussi hors de la portée de nos charités, comme sont les prisonniers. C'est pour cela que Jésus-Christ nous ordonne expressément de les visiter : *J'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité* (*Matth.*, XXV, 43). Il faut avoir pour eux, non-seulement une miséricorde de tendresse et de compassion, quand on est informé de leurs besoins, mais encore une miséricorde de curiosité et d'inquiétude pour les découvrir. Ce n'est pas assez de leur apporter une fois ici le tribut d'une aumône passagère, pour se dispenser de les secourir durant tout le cours de l'année ; il faut aller de temps en temps reconnaître leurs nécessités et leur rendre les offices de piété, qu'ils ne peuvent venir eux-mêmes vous demander. Ne croyez pas être déchargés de cette obligation, par le soin que prend d'eux un petit nombre de dames chrétiennes, qui font revivre dans ces derniers temps le zèle et la charité des Praxède et des Priscille, si renommées dans les premiers âges de l'Eglise ; leur exemple vous condamnera, et leurs soins ne justifieront pas votre négligence devant Dieu.

Moins vos âmes sont portées à la pitié, plus vous devez les attendrir, en leur présentant les objets plus capables de les toucher. Ne consultez pas tant votre délicatesse, entrez dans ces prisons et voyez ce qui s'y passe. Vous ne croiriez pas être bien logés, si la magnificence des meubles ne répondait à la grandeur des bâtiments. Il vous faut des maisons d'hiver, des maisons d'été, dit le Prophète (*Amos*, III). Voyez ces cachots inhabitables et pourtant habités, qui, dans un étroit espace, renferment les incommodités de tous les temps, et presque toutes les horreurs de la nature. Sortez de ces lieux parfumés, où vous entretenez votre délicatesse, venez respirer un moment cette mortelle odeur, qui vous fera souvenir que vous n'êtes que corruption et que pourriture. Eloignez-vous un peu de cette troupe de flatteurs qui vous environne, qui s'étudie à vous divertir et à vous complaire ; venez voir des hommes abandonnés à leur malheur, pauvres, sans qu'aucun riche les assiste ; malades, sans médecin qui les guérisse ; affligés, sans ami qui les console, et, ce qui vous paraîtra plus déplorable, ignorants dans la loi de Dieu, sans catéchiste qui les instruise ; pénitents, sans confesseurs qui les absolve ; prêts à marcher dans les voies de Dieu, sans guide qui les y conduise. Jésus-Christ ne vous a pas exhorté à les secourir dans leurs besoins, mais à les visiter dans leurs prisons, sachant bien, dit saint Chrysostome, qu'il n'est pas possible de les voir, pour peu de piété ou d'humanité qui vous reste, sans les plaindre, sans les consoler, sans les servir de vos offices, et sans les assister de vos aumônes. Que le récit que je vous fais aujourd'hui de leurs nécessités fasse naître en vous le désir d'y remédier, et l'envie de les mieux connaître ! Craignez que Dieu ne vous juge sur leur pauvreté et sur vos richesses.

Vous vous trompez si vous croyez être les maîtres de vos biens, et qu'il vous soit permis de les prodiguer en dépenses vaines et superflues. Si le souverain Juge vous demande compte de la moindre parole oisive, pourquoi ne vous le demandera-t-il pas de vos dépenses inutiles ? Si le luxe est cruel et pernicieux en tout temps, ne le devient-il pas encore plus dans un temps où le nombre des pauvres s'est multiplié, et où les riches mêmes se plaignent que leurs richesses sont diminuées?

Vous vous trompez encore, si vous croyez vous être acquittés de tout le commandement de la charité par quelques légères aumônes. L'Ecriture sainte nous apprend qu'il faut proportionner nos dons à nos biens ; que ceux qui ont beaucoup doivent donner beaucoup, et que la mesure de nos richesses doit être celle de nos aumônes. Donnez donc d'autant plus abondamment que vous ne possédez que le bien que vous donnez aux pauvres, parce que celui-là est employé pour vous, pour votre salut. Sans cela, vous êtes plus à plaindre que les pauvres mêmes, car ils souffrent dans cette vie qui est passagère.

et vous vous privez de l'autre qui est éternelle.

Jésus-Christ n'a jamais parlé plus fortement que contre les riches peu charitables. Il a voulu que leur damnation fût un article de foi, et que leur sentence fût écrite en termes formels dans son Evangile, parce que, fermant les entrailles de leur charité à leurs frères, comme dit saint Basile, ils se ferment celles de la miséricorde de Dieu; et que, traitant si cruellement Jésus-Christ en la personne des pauvres, des malades, des prisonniers, ils témoignent par leurs actions qu'ils aiment mieux l'avoir pour vengeur et pour ennemi que pour ami et pour défenseur, quand il viendra dans sa gloire juger tout le monde. Fasse le ciel que vous soyez du nombre de ceux à qui il sera dit : *Venez, enfants bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été destiné. Parce que j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais nu, et vous m'avez revêtu; j'étais malade et prisonnier, et vous m'avez visité.*

SERMON XXXIV.

EXHORTATION FAITE A PARIS POUR LES SŒURS DE LA CHARITÉ.

Quand je fais réflexion sur tant de sortes de besoins, tous également pitoyables et tous également pressants, qui sollicitent la piété et l'assistance des fidèles, j'avoue que nous ne pouvons assez nous exciter les uns les autres; et que, quelque bonne intention que nous ayons, nous suffisons à peine, nous, à prêcher la charité, et vous, mesdames, à l'exercer. Les pauvres de tous côtés implorent le secours des riches : ceux que la honte cache, et ceux que la nécessité produit; ceux qui sont abandonnés à la campagne, et ceux qui sont faiblement assistés dans les villes. Les hopitaux sont comme accablés; les anciens tombent de leur propre poids, les nouveaux n'ont pas la force de s'élever. Des communautés, des séminaires, des vierges, des prêtres de Jésus-Christ demandent d'être secourus. Il sort du fond des prisons des cris touchants et lamentables. Il est aisé de juger par là que les misères sont multipliées et la charité refroidie; que le monde est devenu ou malheureux, ou insensible; et que l'Eglise a sujet, en voyant l'état où sont la plupart de ses enfants, de gémir, ou pour la pauvreté des uns, ou pour le peu de pitié des autres.

Malheur à ceux qui se rebutent de ces importunités forcées et nécessaires, qui craignent de tomber dans le besoin à force d'en vouloir retirer les autres, et qui, fermant leurs entrailles à la miséricorde qu'ils doivent à leurs frères en voyant tant de pauvreté, s'endurcissent au lieu de s'attendrir, et éteignent la charité par ce qui devrait la rallumer! Malheur à ceux en qui la multitude des misérables étouffe l'abondance de la miséricorde, et qui deviennent impitoyables pour avoir devant leurs yeux trop d'objets de pitié! Il faut que nos soins s'étendent, que les espaces de notre cœur se dilatent à mesure que les besoins du prochain s'augmentent. La charité, qui, selon saint Paul, n'a point de basse jalousie, a pourtant une sage et noble émulation par laquelle elle s'efforce de suffire à tout, et voudrait assister tous les pauvres également, parce qu'elle les aime tous également.

Mais comme il est difficile de satisfaire à tant de devoirs et de remédier à des misères différentes, nous vous les proposons séparément, afin de réveiller votre charité sans l'accabler, et de vous donner lieu d'assister vos frères sans vous être à charge. C'est dans cette vue que vous vous assemblez si fréquemment et si utilement, selon que les nécessités publiques pressent. Mais aujourd'hui, dans une seule espèce de charité, je viens vous les proposer toutes, vous demander comme une aumône universelle, et procurer un secours général à tous les pauvres de Jésus-Christ, en secourant ces saintes et charitables filles qui les servent, et qui consacrent leur vie et leur santé pour celle de tous les misérables.

Vous le savez, mesdames, et vous en êtes sans doute déjà touchées; renonçant à tous les soins et à tous les intérêts domestiques, elles se sont fait comme un métier de la charité. Elles ont trouvé le secret d'être pauvres et de faire pourtant du bien à tous les pauvres. Elles ont, comme Marthe, avec une sainte sollicitude, servi Jésus-Christ en la personne de tous ceux qui ont souffert comme Jésus-Christ. Après avoir blanchi dans les pratiques laborieuses de la miséricorde chrétienne, après avoir longtemps tiré de leur piété et de leur courage des forces que l'âge et le travail ont épuisées; plus confuses de n'être plus en état d'assister les autres que d'être forcées de demander qu'on les assiste, c'est avec regret qu'elles vous tendent aujourd'hui leurs mains usées dans les ministères de la charité, pour recevoir quelque secours dans leurs infirmités et dans leurs misères.

Les saints Pères nous enseignent qu'il faut considérer l'aumône comme un moyen *juste*, *efficace* et *facile* de nous sanctifier dans le christianisme : *juste*, parce qu'il est d'obligation indispensable pour les riches; *efficace*, parce qu'il produit des effets de grâce pour ceux qui la donnent et pour ceux qui la reçoivent; *facile*, parce qu'il ne coûte que quelques biens extérieurs et périssables, pour lesquels Dieu rend des biens spirituels et éternels. D'où je conclus que vous ne sauriez faire d'aumône *plus juste* que celle que je vous propose, parce qu'elle a été méritée; *plus utile*, parce qu'elle sera mieux employée; *plus aisée*, parce qu'elle vous décharge en quelque façon du travail extérieur de la charité dont ces bonnes sœurs se chargent; et qu'ainsi vous ne sauriez faire un meilleur usage de vos biens.

Que si l'aumône est une justice pour tous les pauvres, combien le doit-elle être davantage pour celles pour qui nous la demandons aujourd'hui? Si c'est un droit acquis à

la pauvreté, y a-t-il une indigence plus grande que la leur? Elles ont fait à Dieu un sacrifice de leurs biens et de leur industrie, et ne se sont pas même réservé le travail et le fruit de leurs propres mains. Les soins qu'elles ont eu de servir les pauvres dès leurs jeunes ans ne leur ont pas permis d'acquérir pour le temps des infirmités et de la vieillesse. Sans s'arrêter à ces précautions ni à ces prévoyances humaines qu'inspire la prudence de la chair, elles ont mis leur confiance en Dieu seul; et comme elles ont été les instruments de sa providence, elles en ont voulu être comme les sujets. Vous les représenterai-je ayant pour tout bien les bonnes œuvres qu'elles ont faites, courbées sous le poids des ans et des fatigues, trouvant à peine de quoi entretenir un reste de vie qu'elles ont consumée dans les hôpitaux, n'ayant d'autre ressource que celle de leur patience, ni d'autre fonds que celui de la piété publique? Vous exposerai-je les incommodités et les dangers où elles sont dans leur retraite? une maison ouverte d'un côté, chancelante de l'autre; dont une partie n'est pas encore habitable, et l'autre est déjà ruinée; où l'on n'a ni le moyen de relever l'édifice qui tombe, ni le moyen d'achever celui qu'on a commencé; et où l'on est toujours exposé aux injures du temps, ou près d'être accablé sous des ruines.

Mais encore, n'ont-elles pas mérité d'être assistées par les secours qu'elles ont donnés aux pauvres? Comme qui sert à l'autel a droit de vivre de l'autel, qui sert à la charité a droit de vivre de la charité. Quelle paroisse ne les a pas appelées à la pénible distribution de ses aumônes? quel diocèse n'a pas ressenti les effets de leur charité vive et agissante? quel hôpital n'a pas trouvé du soulagement dans leur adresse et dans leur vigilance? dans quelles sombres prisons n'ont-elles pas porté les consolations? quelles instructions n'ont-elles pas données aux ignorants de la campagne? quelles conversions n'ont-elles pas faites dans les lieux infectés de l'hérésie, mêlant adroitement les instructions avec l'aumône et conduisant à la foi par la charité? Quelle injustice serait-ce donc de les priver de la récompense de leurs services, et qui pourrait se justifier de les avoir abandonnées dans leurs nécessités extrêmes?

L'aumône est un moyen des plus efficaces pour la sanctification des fidèles; l'Ecriture sainte est pleine des effets qu'elle produit : tantôt c'est *une eau* qui éteint le feu de nos passions, tantôt c'est *une semence* qui rend au centuple, tantôt c'est *la rançon* des péchés, tantôt c'est *le fondement et le gage* de nos espérances. Cependant, quelque utilité qui en revienne, elle ne s'étend d'ordinaire qu'à celui qui reçoit et à celui qui donne. Mais l'aumône, entre les mains de ces charitables filles, fructifie avec abondance. C'est par ces secours qu'elles entretiennent l'esprit de leur institut et qu'elles s'excitent aux exercices de piété; c'est par ces secours qu'elles forment et qu'elles assemblent des filles à qui elles donnent des leçons de miséricorde, dont elles éprouvent la force et le zèle, pour les rendre capables d'entrer dans des ministères de la charité, d'entreprendre le travail que les autres ne peuvent porter, et de succéder à celles que l'âge, les fatigues ou l'infirmité ont mises hors d'état de continuer ces saintes pratiques.

Mais ce qu'il y a de plus considérable dans l'aumône que vous leur faites, c'est que vous achetez le ciel sans qu'il vous en coûte aucune peine. Pourquoi, dit saint Chrysostome, Jésus-Christ, dans le jour redoutable de son jugement, ne condamnera-t-il que l'inhumanité de ceux qui auront refusé d'assister les pauvres? Est-ce parce que cette dureté est presque inséparable de la cupidité et de la possession des richesses? est-ce que Dieu, plus touché des intérêts de ses créatures que des siens propres, ne trouvera rien de plus punissable que le peu de soin qu'on aura eu de les secourir? est-ce qu'il a voulu, par cette forme de sentence, tenir les hommes dans les devoirs de la charité et de l'union évangélique? Il est vrai, ajoute ce Père, mais c'est principalement parce qu'il n'y a rien de si aisé, qu'on est d'autant plus inexcusable, et qu'on mérite d'autant plus d'être condamné qu'on a négligé de se servir d'un remède si facile, si prompt et si salutaire.

En effet, mesdames, si je vous proposais de ces austères vertus qui crucifient la chair et ses convoitises, et qui font comme une séparation réelle de l'âme et du corps; si je vous exhortais d'entrer dans un ennuyeux et difficile détail des infirmités et des misères humaines, d'exercer une charité laborieuse, de porter le poids du jour et de la chaleur, de gagner le pain d'autrui à la sueur de votre visage, de procurer le repos des malheureux aux dépens du vôtre, et de sacrifier votre vie au service des prisons et des hôpitaux, vous trouveriez dans votre condition, ou du moins dans votre délicatesse, des excuses et des prétextes pour vous en dispenser.

Ces charitables filles vous déchargent de tous ces soins embarrassants; elles les prennent tous pour elles. Elles ont tiré de leur pauvreté même de quoi secourir les pauvres par leur travail, pourquoi ne tirerez-vous pas de votre abondance et de vos richesses de quoi les assister elles-mêmes dans leurs besoins? Elles prodiguent leur propre vie, pourquoi ne ferez-vous pas quelque largesse de vos biens? Ainsi vous aurez le mérite de la charité sans en avoir les difficultés. Vous ferez ce que Dieu vous ordonne, et vous ne ferez rien de ce que la nature refuse; vous donnerez, et vous ne souffrirez pas; vous sèmerez sans peine en ce monde, et vous recueillerez en l'autre les fruits de votre piété, qui seront la paix et la gloire éternelle.

ORAISONS FUNÈBRES.

ORAISON FUNÈBRE

DE MADAME JULIE-LUCINE-D'ANGENNES DE RAMBOUILLET, DUCHESSE DE MONTAUSIER, DAME D'HONNEUR DE LA REINE,

Prononcée en présence de madame l'abbesse de Saint-Etienne de Reims, et de madame l'abbesse d'Hyères, ses sœurs, en l'église de l'abbaye d'Hyères, le 2 janvier 1672.

Mulierem fortem quis inveniet? Procul et de ultimis finibus pretium ejus.

Qui trouvera une femme forte? Son prix passe tout ce qui vient des pays les plus éloignés (*Prov.*, XXXI).

MESDAMES,

Le plus sage de tous les rois, éclairé des lumières de l'Esprit de Dieu, inspiré de laisser à la postérité le portrait d'une femme héroïque, nous la représente revêtue de force et de bonne grâce, occupée à de grandes choses, sans sortir de la modestie de son sexe; comblée des biens mêmes de la fortune, mais toujours prête à les répandre dans le sein des pauvres; pénétrée de la crainte de Dieu, et convaincue de la vanité des grandeurs humaines; tirant sa gloire d'une solide vertu, et non de l'éclat trompeur d'une fragile beauté; mourant avec un visage tranquille et riant; digne d'être reçue dans le ciel, où elle se présente accompagnée de ses bonnes œuvres, et chargée des trésors d'honneur et de grâce qu'elle a amassés; digne enfin après sa mort des regrets et des louanges de son époux, après avoir mérité sa tendresse et sa confiance pendant sa vie. Mais avant que de nous dépeindre cette femme forte et courageuse, il nous avertit qu'il est difficile de la rencontrer; il nous en donne une idée, mais il semble qu'il n'en ait jamais trouvé d'exemple. Il la forme dans son imagination; et doutant qu'elle se puisse trouver dans la nature, il s'écrie: Qui est-ce qui la trouvera? *Mulierem fortem quis inveniet?*

Mais cette haute vertu qu'il a cherchée avec si peu de succès, et dont il semble que son siècle n'était pas capable, s'est rencontrée en la personne de l'illustre Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, duchesse de Montausier. Dans tout le cours de sa vie et de ses actions, elle a exprimé ce parfait original par sa générosité naturelle, par le bon usage des biens et de la faveur; par la connaissance de son néant et de la grandeur de Dieu, par un aveu sincère des faiblesses et des vanités humaines, par une mort douce et tranquille, par le regret universel de tous ceux qui l'avaient connue. Que Salomon désespère de la trouver, cette femme forte et courageuse, nous pouvions nous vanter de l'avoir trouvée.

Mais, hélas! ces pieux devoirs que l'on rend à sa mémoire, ces prières, ces expiations, ce sacrifice, ces chants lugubres qui frappent nos oreilles, et qui vont porter la tristesse jusque dans le fond des cœurs; ce triste appareil des sacrés mystères, ces marques religieuses de douleur que la charité imprime sur vos visages, me font souvenir que vous l'avez perdue. Tout l'éclat de sa fortune est donc réduit à la célébration d'une pompe funèbre! De tout ce qu'elle était, il ne vous reste donc que cette funeste pensée, qu'elle n'est plus! Cette amitié même, et ce nom de sœur que la chair et le sang vous rendaient si doux, sont retournés dans leur principe, et se sont perdus dans le sein de la charité de Dieu. Il ne vous reste que le déplaisir de sa perte et la mémoire de ses vertus; et vous ne pouvez que trop redire désormais les paroles de mon texte: *Qui trouvera maintenant une femme forte?*

Quand je considère pourtant que les chrétiens ne meurent point, qu'ils ne font que changer de vie, que l'Apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de paix, comme si nous n'avions point d'espérance; que la foi nous apprend que l'Eglise du ciel et celle de la terre ne font qu'un corps; que nous appartenons tous au Seigneur, soit que nous mourions, soit que nous vivions, parce qu'il s'est acquis par sa résurrection, et par sa vie nouvelle, une domination souveraine sur les morts et sur les vivants: quand je considère, dis-je, que celle dont nous regrettons la mort est vivante en Dieu, puis-je croire que nous l'ayons perdue? Non, non, c'est assez pleurer sa séparation, il est temps de penser à son bonheur; la douleur doit céder à la foi, et la compassion naturelle doit faire place à la consolation chrétienne.

Je prétends vous remettre aujourd'hui devant les yeux sa vie mortelle, afin de vous persuader de son immortalité bienheureuse. Je veux retracer dans votre mémoire les grâces que Dieu lui a faites, afin que vous louiez la miséricorde qu'il vient de lui faire. Autant de vertus qu'elle a pratiquées, sont autant de sujets de confiance en la bonté de Dieu, qui se plaît à récompenser ceux à qui il inspire de le servir. Partagez donc avec moi les trois états différents de sa vie. Examinez sa sagesse dans une condition privée, sa modération dans les plus grandes dignités de la cour, et sa patience dans une longue et ennuyeuse maladie. Admirez cette femme forte, qui résiste aux faiblesses de son sexe dès son enfance, à l'orgueil dans sa plus grande élévation, à la douleur dans le temps de son abattement et de sa mort même. Voilà tout le sujet de ce discours. Je n'ai besoin ni de paroles étudiées, ni de figures excessives, ni de louanges flatteuses. Je suis en la présence du Dieu de la vérité; je parle à des âmes pures et sincères, qui ont horreur du

soupçon même de la vanité et du mensonge; et je vous propose les vertus d'une vie dont je déplore en même temps la misère et la fragilité.

Si j'avais à parler devant des personnes que l'ambition ou la fausse gloire attachent au monde, je m'accommoderais à leur faiblesse et à la coutume ; et relevant la naissance de notre illustre duchesse, j'irais leur chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes, dont la gloire, la grandeur et l'ancienneté sont assez connues. Je descendrais jusqu'aux derniers siècles, où l'on a vu tout à la fois cinq frères de cette illustre maison, trois chevaliers des ordres du roi, un cardinal et un évêque, tous ambassadeurs en même temps, qui remplissaient de l'éclat de leurs vertus différentes presque toutes les cours de l'Europe. Je leur dirais que son aïeule Julie Savelli était sortie d'une des plus anciennes familles d'Italie, qu'elle comptait des rois, des conquérants, des souverains pontifes pour ses ancêtres, et trois de nos rois pour ses alliés. Je les exciterais après insensiblement à imiter les vertus de celle dont ils auraient révéré la noblesse ; et faisant semblant de flatter leur vanité, je leur insinuerais des exemples de modération et de sagesse.

Mais oserais-je, mesdames, vous entretenir d'une gloire à laquelle vous avez renoncé? Ne sais-je pas qu'ayant abandonné le monde pour mener une vie plus sainte et plus cachée dans la retraite, vous ne prétendez plus qu'à l'honneur d'être de la famille de Jésus-Christ? Il suffit de vous dire qu'il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang, qui inspire des sentiments généreux, et une louable émulation, et qui fait descendre, par une heureuse suite d'exemples, les vertus des pères dans leurs enfants. La sage cette d'Angennes semblait avoir recueilli Julie succession spirituelle; et cette gloire, qui donne ordinairement de l'orgueil et de la fierté, ne lui donna que des sentiments modestes, et des désirs ardents d'assister ceux qui pouvaient avoir besoin de son secours.

Que si elle sut régler les mouvements de son cœur, elle ne régla pas moins les mouvements de son esprit. Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues, qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison ; qu'on lui confia les secrets les plus importants dès qu'elle fut en âge de les entendre ; que son naturel heureux lui tint lieu d'expérience dès ses plus tendres années ; et qu'elle fut capable de donner des conseils en un temps où les autres sont à peine capables d'en recevoir? Une si heureuse naissance la rendit d'abord la passion de tout ce qu'il y avait de vertueux et d'élevé dans la cour. On se fit honneur d'avoir part en son amitié. Elle eut le bonheur de plaire à des reines. Des princesses d'un mérite extraordinaire, des dames que la faveur élevait presque au rang des princesses, la désirèrent à l'envi pour favorite ; et telle fut son adresse, que sans user d'aucun art indigne de son grand courage, elle se conserva toujours dans leur confidence, du consentement même de celles qui auraient pu la lui disputer, tant son esprit avait de charmes, tant elle était élevée au-dessus même de l'envie !

Quand la nature ne lui aurait pas donné tous ces avantages, elle aurait pu les recevoir de l'éducation; et, pour être illustre, il suffisait d'avoir été élevée par madame la marquise de Rambouillet. Ce nom, capable d'imprimer du respect dans tous les esprits où il reste encore quelque politesse ; ce nom qui renferme je ne sais quel mélange de la grandeur romaine et de la civilité française ; ce nom, dis-je, n'est-il pas un éloge abrégé et de celle qui l'a porté, et de celles qui en sont descendues? C'était d'elle que l'admirable Julie tenait cette grandeur d'âme, cette bonté singulière, cette prudence consommée, cette piété sincère, cet esprit sublime et cette parfaite connaissance des choses qui rendirent sa vie si éclatante.

Vous dirai-je qu'elle pénétrait dès son enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit et qu'elle en discernait les traits les plus délicats, que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle estimait, qu'on gardait ses lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables et de la pureté de notre langue? Souvenez-vous de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arténice, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. Ce fut là que, tout enfant qu'elle était, elle se fit admirer de ceux qui étaient eux-mêmes l'ornement et l'admiration de leur siècle.

Il est assez ordinaire aux personnes à qui le ciel a donné de l'esprit et de la vivacité d'abuser des grâces qu'elles ont reçues. Elles se piquent de briller dans les conversations, de réduire tout à leur sens et d'exercer un empire tyrannique sur les opinions. L'affectation, la hauteur, la présomption corrompent leurs plus beaux sentiments, et l'esprit qui les retiendrait dans les bornes de la modestie, s'il était solide, les porte ou à des singularités bizarres ou à une vanité ridicule, ou à des indiscrétions dangereuses. A-t-on jamais remarqué la moindre apparence de ces défauts en celle dont nous faisons aujourd'hui l'éloge? Y eut-il jamais un esprit plus doux, plus facile, plus accommodant? Se fit-elle jamais craindre dans les compagnies? Etait-elle éloignée de la cour, on eût dit qu'elle était née pour les provinces ; sortait-elle des provinces, on voyait bien qu'elle était faite pour la cour. Elle se servait toujours de ses lumières pour connaître la vérité des choses et pour entretenir la charité, et croyait que c'était n'avoir point d'esprit que de ne pas l'employer ou à s'instruire de

ses devoirs, ou à vivre en paix avec le prochain

En effet, qu'est-ce que l'esprit dont les hommes paraissent si vains? Si nous le considérons selon la nature, c'est un feu qu'une maladie et qu'un accident amortissent sensiblement; c'est un tempérament délicat qui se dérègle, une heureuse conformation d'organes qui s'usent, un assemblage et un certain mouvement d'esprits qui s'épuisent et qui se dissipent; c'est la partie la plus vive et la plus subtile de l'âme qui s'appesantit et qui semble vieillir avec le corps; c'est une finesse de raison qui s'évapore et qui est d'autant plus faible et plus sujette à s'évanouir qu'elle est plus délicate et plus épurée. Si nous le considérons selon Dieu, c'est une partie de nous-mêmes plus curieuse que savante, qui s'égare dans ses pensées; c'est une puissance orgueilleuse qui est souvent contraire à l'humilité et à la simplicité chrétienne, et qui, laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudrait savoir, et ne sait que ce qu'il faudrait ignorer.

Cette généreuse fille se mit au-dessus des opinions vulgaires. Parmi les erreurs et les faux jugements du monde, elle s'appliqua à découvrir ce point de vérité, qui fait regarder la vanité des choses humaines, et c'est d'elle que le Sage semble avoir dit que ses lumières ne s'éteindraient point dans la nuit: *Non extinguetur in nocte lucerna ejus.* On estime les biens; elle a cru qu'il fallait les recevoir de la Providence et les communiquer par la charité; on recherche les honneurs, elle a jugé qu'il suffisait de s'en rendre digne; on s'attache à la vie, elle l'a méprisée dès qu'elle a pu la connaître.

Agréez, mesdames, que je m'arrête à ces dernières paroles, que je me serve de toute votre attention et que je loue ici une de ses actions célèbres, où la force d'esprit et la charité chrétienne ont également éclaté. Dieu, qui imprime de temps en temps la terreur de ses jugements dans le cœur des hommes par des punitions publiques, affligea la capitale de ce royaume d'une maladie contagieuse: la corruption se répandit d'abord sur le peuple, elle passa dans les maisons des grands, elle approcha du palais des rois, elle n'épargna pas votre famille et vous enleva un frère dans un âge encore tendre, presque sous les yeux de votre charitable mère. Hélas! suis-je destiné à rouvrir toutes les plaies de votre famille, et de combien de morts faut-il vous renouveler le souvenir à l'occasion d'une seule? Ce fut en cette rencontre que cette fille forte et courageuse donna un exemple mémorable de sa fermeté. La frayeur de la mort ne lui fit point abandonner sa maison, elle voulut assister ce frère mourant sans craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans les cœurs.

Vous savez l'horreur qu'on a de recueillir ces soupirs contagieux, qui sortent du sein d'un mourant, pour faire mourir ceux qui vivent. Le mal qui consume l'un menace les autres; le danger est presque égal en celui qui souffre et en celui qui l'assiste, et l'on ne peut avoir, en servant ces sortes de malades que la malheureuse consolation de les voir mourir, ou la triste espérance de les survivre de quelques jours. La nature en cette occasion relâche beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires. Les lois de la chair et du sang ne sont pas si fortes que l'horreur d'une mort presque inévitable; la religion même dispense de ces funestes devoirs ceux qui n'y sont pas engagés par un caractère particulier. Il est permis d'acheter des secours et d'employer des âmes que l'avarice jette dans les dangers, ou qu'une charité surabondante a dévouées au bien public; mais Julie s'élève au-dessus des sentiments d'une piété commune: elle semble être née pour faire des actions héroïques; elle sacrifie volontairement une vie douce, heureuse, illustre dès ses premières années, et par une constance admirable, elle demeure ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus courageux.

Vous admirez sans doute cette fermeté que Dieu a récompensée de tant de prospérités et de tant de grâces, et vous croiriez, mesdames, que c'est le dernier effort de sa constance, que ce sacrifice qu'elle a fait de sa propre vie, si je ne vous faisais souvenir qu'ayant enfin trouvé un mérite et un cœur dignes d'elle, il y eut des dangers qu'elle craignit plus que les siens mêmes, il y eut une vie qui lui fut plus chère que la sienne propre.

Vous pensez déjà aux combats, aux blessures, aux victoires de son illustre époux; vous repassez dans votre mémoire ces exemples de fidélité qu'ils ont donnés dans des temps de confusion et de révolte, l'un forçant des villes par sa valeur, l'autre gagnant des cœurs par son adresse; l'un rangeant des rebelles à leur devoir par la terreur et par l'effort de ses armes; l'autre excitant la fidélité dans l'esprit des peuples par la vénération qu'on avait pour elle; l'un perçant lui seul des escadrons entiers, sans craindre ni la force, ni la multitude, ni le danger, ni la mort même; l'autre le voyant revenir après un glorieux combat tout couvert de sang et de plaies, sans que l'affliction domestique l'empêchât de travailler elle-même à la sûreté et au repos de la province.

Jamais cœur ne fut pressé d'une plus vive douleur que le sien; jamais cœur ne fut si constant. Sa tristesse n'empêchait pas sa prévoyance; ce qu'elle allait, ce semble, perdre ne lui faisait pas oublier ce qu'elle devait conserver; la tendresse pour son époux s'accordait en elle avec les soins pour la république: soulageant les blessures mortelles de l'un, et calmant les mouvements dangereux de l'autre, elle s'acquittait en même temps de tous les devoirs d'une fidèle épouse et d'une fidèle sujette. Il n'en faut pas davantage pour vous faire voir qu'elle a résisté aux faiblesses de son sexe. Il reste à vous montrer qu'elle a résisté à l'orgueil dans son élévation.

Un ancien (*Thucydid.*) disait autrefois que les hommes étaient nés pour l'action et pour la conduite du monde, et que les dieux leur avaient donné en partage la valeur dans les combats, la prudence dans les conseils, la modération dans les prospérités et la constance dans la mauvaise fortune; que les dames n'étaient nées que pour le repos et pour la retraite, que toute leur vertu consistait à être inconnues, sans s'attirer ni blâme, ni louange; et que celle-là était sans doute la plus vertueuse, de qui l'on avait le moins parlé. Ainsi il les retranchait de la république pour les renfermer dans l'obscurité de leur famille : de toutes les vertus morales, il ne leur accordait qu'une pudeur farouche; il leur ôtait même cette bonne réputation qui semble être attachée à l'honnêteté de leur sexe; et les réduisant à une oisiveté qu'il croyait louable, il ne leur laissait pour toute gloire que celle de n'en avoir point.

Il est aisé de reconnaître l'injustice de ce sentiment; car outre que la philosophie nous apprend que l'esprit et la sagesse sont de tout sexe, que les âmes d'une même espèce ont des mouvements semblables, et qu'ayant des principes communs de raison et d'équité naturelles, elles sont capables des mêmes vertus; l'expérience nous apprend encore que Dieu suscite de temps en temps des femmes fortes qu'il élève au-dessus des faiblesses ordinaires de la nature, à qui il paraît qu'il donne un tempérament particulier et qu'il rend dignes de soutenir de grands emplois et de servir d'exemple et d'ornement à leur siècle.

Telle fut l'incomparable Julie, que toute la France a si longtemps admirée, et que toute la France regrette aujourd'hui. Elle eut toutes les qualités naturelles qui composent un mérite éminent, et qui attirent l'estime et la vénération publique. Que ne puis-je vous décrire cet air de grandeur, et cette majestée accompagnée de tant de grâces; cet esprit si solide et si délicat tout ensemble; ce jugement si éclairé et si incapable d'être surpris; cette âme si noble et si généreuse; ce cœur si sensible à l'honneur et à la véritable gloire! Que ne puis-je vous marquer ici cette inclination bienfaisante qui n'a jamais perdu une occasion de servir ceux qui ont eu besoin de son secours; ces manières civiles, humaines, officieuses, qui lui ont gagné tant de cœurs; cette façon de s'exprimer si juste et si naturelle; ce tour d'esprit particulier qui rendait sa conversation si agréable; ces pensées toujours fondées sur les principes de la raison et sur l'expérience du grand monde, dont elle connaissait si bien toutes les humeurs, tous les intérêts et tous les usages! Que ne puis-je vous dire enfin ce que vous sauriez mieux que moi, si la douleur de l'avoir perdue ne vous faisait oublier pour un temps le plaisir que vous avez eu de la posséder!

Quand vous ne sauriez ni le nom, ni l'histoire de la personne dont je vous parle, quand vous auriez oublié toute la gloire de votre maison, ne reconnaîtriez-vous pas dans ce portrait que je viens de faire tous les traits d'une dame illustre, capable de former l'esprit et le cœur des enfants du plus grand monarque du monde, de leur inspirer des paroles et des pensées dignes de leur rang et de leur naissance, d'imprimer dans leurs âmes encore tendres ces sentiments élevés qui distinguent les âmes royales d'avec les âmes du commun; de leur apprendre l'art de se faire aimer de leurs sujets avant qu'ils sachent se faire craindre de leurs ennemis; de soutenir la gloire et les espérances d'un grand royaume; en un mot, d'être gouvernante d'un dauphin de France? On pouvait connaître par ce qu'on voyait en elle ce qu'on en devait espérer; et dans le temps de la naissance de ce jeune prince, il était aisé de juger que Dieu, dont la providence veille sur les rois et sur les royaumes, l'avait destinée à son éducation, et que le roi dont le discernement est si juste, la devait choisir entre toutes les personnes de la cour pour un emploi si important.

Il la choisit en effet, mesdames, pour lui confier ce royal enfant, qui fait aujourd'hui l'amour et les délices des peuples. L'ambition ni le hasard n'eurent point de part à ce choix. Toute la France l'avait prévenu par ses vœux et par ses désirs, et le souverain le fit avec connaissance et avec justice. En ce temps qu'il commençait à se charger lui-même du poids des affaires, qu'il méditait ces glorieux desseins qu'il a depuis exécutés de réprimer l'injustice, de rétablir la discipline, de corriger les abus qui s'étaient glissés dans les lois mêmes, d'affermir la paix dans ses provinces, et d'entrer dans ses droits, ou en conquérant ou en prince pacifique; en ce temps, dis-je, que rempli de ces grandes maximes d'équité qu'il a depuis toujours pratiquées, il commençait à récompenser par lui-même le mérite de ses sujets, il crut qu'il ne pouvait donner une plus grande idée de son discernement et de sa justice, qu'en donnant à la personne de son royaume la plus fidèle et la plus éclairée, le soin le plus important de son Etat.

C'est elle donc qui a eu la gloire de former les premiers sentiments et les premières paroles de ce jeune prince. Pouvait-il penser, pouvait-il parler plus dignement? Elle lui a montré à lever ses mains pures et innocentes vers le ciel, à tourner ses premiers regards vers son Créateur; elle lui a inspiré ses premiers vœux et ses premières prières; elle a tiré de son cœur ses premiers soupirs. Combien de fois, en essuyant ses larmes, a-t-elle demandé à Dieu qu'il lui inspirât de la tendresse pour son peuple? combien de fois, en le corrigeant, a-t-elle demandé pour lui un cœur sage et docile aux inspirations du ciel? combien de fois a-t-elle prié Dieu, qui tient en ses mains les cœurs des rois, d'en faire un

prince selon le sien? et combien de fois a-t-elle fait cette prière du prophète : *Seigneur, donnez au roi votre jugement, et votre justice au fils du roi?* Je laisse ces instructions si utiles, et ces maximes si pures qu'elle lui a depuis insinuées, je laisse celles qu'elle eût pu lui insinuer, si Dieu lui eût prolongé le cours de ses années. Je me contente de dire, qu'il n'y eut jamais d'attachement plus fort que celui qu'elle eut pour ce prince. Qui pourrait exprimer la joie qu'elle ressentait lorsqu'elle voyait paraître ses bonnes inclinations, croître ses bonnes habitudes, et germer ces précieuses semences de gloire et de vertu qu'elle avait jetées avec tant de soin dans son cœur? Mais qui pourrait exprimer la douleur qu'elle ressentit lorsque la providence de Dieu la retira de cet emploi, où elle était autant liée par l'inclination et par la tendresse, que par la fidélité et par le devoir?

En effet, il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes destinés à l'empire, lorsqu'ils donnent des marques d'un naturel heureux. On voit en eux des rayons de la majesté de Dieu, tempérés des ombres de la faiblesse des hommes. Ce sont des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux, et qui ne les éblouissent pas encore : chacun cherche sur leur visage des présages de son bonheur à venir. On croit trouver dans toutes leurs petites actions des fondements des espérances publiques. Ils sont d'autant plus aimés, qu'ils n'ont rien qui les fasse craindre; et ils règnent d'autant plus fortement dans les cœurs, qu'ils ne règnent pas encore dans leurs États.

La majesté des rois inspire plus de respect que de tendresse. C'est une espèce de religion civile et de culte politique, qui nous fait révérer ces traits que la main de Dieu a gravés sur le front de ceux à qui il daigne communiquer sa puissance. Ils ont beau descendre jusqu'à nous, nous n'oserions nous élever jusqu'à eux. Quoiqu'ils soient les pères des peuples, ils en sont les maîtres et les souverains. Quelque faiblesse qu'ils puissent avoir, l'homme se cache, pour ainsi dire, sous le monarque; et quelque bonté qu'aient les rois, ils ont toujours l'éclat et la pompe de la royauté. Mais lorsqu'ils n'ont que ces agréments que l'âge donne, qu'on ne voit dans leurs yeux et sur leur visage que des traits de douceur et d'innocence; qu'ils sont encore assez dociles pour entendre la vérité; et qu'au lieu d'une grâce, qu'un ancien (*Xenoph.*) disait que Dieu donne à chaque souverain pour tempérer l'austérité du commandement, il semble que toutes les grâces ensemble les accompagnent : alors il se fait des impressions d'amour et de tendresse dans les cœurs de ceux qui les voient, et beaucoup plus de ceux qui les gouvernent et qui doivent être les instruments de la félicité publique.

Y eut-il jamais de gouvernante plus zélée? y eut-il jamais de jeune prince plus aimable? Jugez par là combien cette séparation lui fut sensible. Elle ne put s'en consoler que par l'obéissance qu'elle rendait au plus grand et au plus sage de tous les rois, et par l'honneur qu'elle avait de passer au service de la plus grande et de la plus pieuse reine du monde.

Mais, hélas! il fallait se préparer à des séparations bien plus sensibles. O mort! cruelle mort! que ne lui laissais-tu plus longtemps le plaisir de voir le fruit de ses travaux! Que n'a-t-elle vu accomplir la plus grande partie de ses espérances! que n'a-t-elle vu éclater ces grandes qualités dont elle avait formé les principes! Belle âme qui reposez maintenant dans le sein de la paix et du repos éternel, je sais que c'est presque la seule douceur qui vous a fait souhaiter de vivre. Mais s'il vous reste encore quelque sentiment pour le monde que vous avez quitté, pensez que ces vertus naissantes se fortifient, que votre ouvrage se perfectionne tous les jours, qu'une partie de vous-même achève ce que vous avez commencé; que votre illustre époux emploie à cette éducation si importante cet esprit que vous avez tant estimé, cette âme qui est encore unie si étroitement à la vôtre, ce cœur où vous êtes encore vivante; et que dans la douleur de vous avoir perdue, il a la consolation de retrouver encore quelque chose de vous dans l'esprit et dans les actions de cet admirable enfant qu'il élève.

Pourquoi interrompre, mesdames, par ces idées funèbres la relation glorieuse de ses charges? Ce serait ici le lieu de vous la représenter dans le plus grand éclat de sa vie, honorée de l'estime et de la confiance de ses maîtres, comblée de toutes les grâces qui pouvaient tomber sur sa personne ou sur sa famille, suivie de tous ceux qui reconnaissaient le mérite, ou qui adoraient la faveur. Mais je sais qu'elle n'a jamais mis sa confiance qu'en Dieu seul; et je me souviens que je parle à des épouses de Jésus-Christ, qui mènent une vie humble et pénitente, et pour qui toute grandeur humaine n'est que vanité. Ne pensons donc à cette gloire, à cet éclat, à ces dignités, que pour connaître le bon usage qu'elle en a fait.

Les honneurs sont institués pour récompenser le mérite, pour exercer la sagesse, et pour être des occasions de faire du bien; aussi, ils n'appartiennent de droit qu'à des âmes modérées, justes, charitables, qui les reçoivent sans empressement, qui les possèdent sans orgueil, qui les retiennent sans intérêt. Mais l'esprit du monde en a perverti le véritable usage. On les brigue sans les mériter; on en abuse quand on les a obtenus; on n'en veut jouir que pour soi quand on les possède. L'ambition les acquiert par des voies même criminelles; la vanité les regarde comme des préférences et des distinctions du reste des hommes; et l'injustice fait qu'on en retient tout le fruit qui devrait se communiquer aux autres. Notre illustre duchesse a évité ces écueils. Elle n'a

pas recherché les honneurs, quoiqu'elle les ait mérités; elle ne s'est pas toujours servie de toute l'autorité qu'elle aurait pu prendre; elle a employé tout son crédit pour assister tous ceux qui ont eu besoin de son secours.

Si la grandeur et la tranquillité de son âme avaient été moins connues, je vous dirais seulement qu'elle n'a employé aucun de ces artifices que les ambitieux appellent la science du monde, et le secret de parvenir; et qu'elle ne s'est insinuée à la cour ni par de pressantes sollicitations, ni par de lâches flatteries. Mais je puis passer plus avant et dire qu'elle a élevé son esprit au-dessus des fausses idées des hommes; qu'elle a regardé sans envie ce qui était au-dessus de sa fortune, comme elle a vu sans mépris tout ce qui paraissait au-dessous d'elle, qu'elle a recherché la vertu pour elle-même, et non pour son éclat et pour ses récompenses; et qu'enfin les honneurs l'ont trouvée sans qu'elle ait eu le soin de les chercher.

Rappelez dans votre mémoire, mesdames, les commencements de ses emplois. Elle était accablée d'une dangereuse maladie; et comment eût-elle fait des vœux pour sa fortune, elle qui n'en faisait presque pas pour sa guérison? eût-elle eu des prétentions pour la gloire de la terre, lorsqu'elle approchait si fort de celle du ciel? Lui pouvait-on briguer des charges, lorsqu'on était assez occupé à lui conserver un reste de vie? On ne demandait pas de ces grandes prospérités; c'était assez de ne la point perdre; et dans le danger où elle était, on n'avait à solliciter que le ciel pour elle. Dieu exauça les vœux de sa famille, en même temps qu'il exauçait ceux de la France. Il fit naître un prince qui devait être l'héritier de ce grand royaume; il empêcha de mourir celle que sa providence avait destinée pour sa gouvernante.

Ce n'est pas assez que d'entrer ainsi dans les honneurs, si l'on n'en use avec modération, quand on les possède. Ceux qui savent régler leurs désirs, ne règlent pas toujours leur autorité. L'orgueil, qui est presque inséparable de la faveur, est un poison pénétrant et subtil, qui se glisse insensiblement dans l'âme des grands; et ceux mêmes qui n'étaient pas ambitieux dans une condition médiocre, deviennent quelquefois insolents, lorsqu'ils se trouvent dans une plus grande élévation. Mais l'admirable Julie ne se laissa point éblouir à l'éclat des dignités du siècle. Plus elle fût élevée, et plus elle parut modeste. Elle connaissait le fond de la vanité; et, pleine de ces réflexions judicieuses, qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde: *Qu'est-ce que nous faisons*, disait-elle un jour, *et qu'est-ce que nous prétendons avec notre orgueil? Toutes nos charges tomberont bientôt avec nous; la mort confondra les cendres de celles qui brillent à la cour, et de celles qui sont obscures dans la retraite; et toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos épitaphes.* Toute son étude était d'employer utilement son crédit; et l'on peut dire d'elle, qu'ayant eu selon le monde des sujets et souvent des occasions favorables de se ressentir des injustices qu'on lui avait faites, elle a toujours sacrifié ses ressentiments, et n'a jamais voulu nuire, non pas même à ceux qu'elle pouvait croire ses ennemis, ou pour mieux dire ses envieux.

Comment aurait-elle voulu nuire, elle dont le propre caractère était d'être bienfaisante, et qui, pour me servir des termes d'un célèbre Romain (*Valer. Max., lib.* IV, *c.* 8), ne paraissait pas tant une dame mortelle, qu'une divinité favorable à tous les malheureux? Elle savait que ceux qui ont accès auprès des rois doivent, selon leur pouvoir, leur présenter les supplications et les larmes de leurs sujets, comme font ces anges de paix, qui portent vers le trône de Dieu les vœux des justes, et les encens de leurs sacrifices. Elle savait que les grands sont d'autant plus les images de Dieu, qu'ils ont plus de moyens de bien faire, et qu'ils ne semblent être nés que pour exercer la charité. Elle savait enfin qu'on a besoin d'intercession et de faveur à la cour, où les injures sont plus fréquentes que les bienfaits, où l'on méprise ceux que la fortune a abandonnés, où toute l'envie attaque les puissants et nulle pitié n'assiste les faibles, et où l'on croit faire grâce à des malheureux, quand on n'achève pas de les opprimer.

Elle aimait mieux employer son crédit pour les intérêts des autres, que de le ménager pour les siens propres. La crainte de faire des ingrats, ou le déplaisir d'en avoir trouvé, ne l'ont jamais empêchée de faire du bien. Fallait-il appuyer une prétention raisonnable, faire connaître un mérite caché, obtenir une grâce douteuse, donner de bonnes impressions d'une fidélité rendue suspecte, faire valoir un service rendu, adoucir une faute pardonnable, donner un avis salutaire, procurer un petit établissement, elle était toujours prête à solliciter; semblable à ces fleuves, qui, roulant leurs flots avec majesté, arrosent des terres stériles et sèches, et recueillant des eaux qui se perdaient dans les campagnes, vont porter à la mer leur tribut et celui des ruisseaux dont ils sont grossis.

Sa manière de faire du bien était toujours plus agréable que le bienfait. Elle écoutait, sans se rebuter, les importuns mêmes; et les grâces accompagnaient jusqu'à ses refus. Sa sagesse lui faisait choisir les moments favorables pour demander; et je dis d'elle ce que le Sage a dit de la femme forte, qu'il y avait une loi de douceur qui conduisait sa langue, et un esprit de prudence et de discernement qui réglait toutes ses paroles: *Os suum aperuit sapientia, et lex clementiæ in lingua ejus* (*Prov.*, XXXI, 26). Aussi lorsque Dieu l'a retirée de ce monde, où il l'avait rendue si utile, et où sa mémoire est en bénédiction; en un temps où chacun juge de son prochain avec liberté, où l'on fait le recueil des bonnes et des mauvaises qualités de ceux qui

meurent, et où chacun retraçant dans son esprit les sujets qu'il a de s'en louer ou de s'en plaindre selon ses passions, fait leur épitaphe à sa mode : que de regrets sincères ! que d'éloges non suspects ! que de témoignages publics d'estime et de reconnaissance ! Ceux dont elle a présenté les vœux ou les plaintes, offrent pour elle de tous côtés les sacrifices de leurs larmes ou de leurs prières. Les familles qu'elle a assistées et qui lui devaient le repos dont elles jouissent lui souhaitent incessamment le repos éternel devant Dieu. Les villes les plus nombreuses assemblent leurs peuples pour lui rendre pompeusement des devoirs funèbres. Les provinces qu'elle a autrefois édifiées par sa piété et les aumônes qu'elle y a répandues, retentissent du bruit de ses louanges. Les prêtres offrent pour elle le sacrifice de Jésus-Christ sur les autels; et les pauvres qu'elle a secourus demandent à Dieu pour elle la miséricorde qu'elle leur a faite.

Auriez-vous pensé, mesdames, vous qui avez connu les dangers du monde dès votre enfance, et qui en avez craint la corruption, qu'on en pût faire un si bon usage, et qu'on pût tirer les moyens de son salut de cet éclat et de cette abondance qui sont si souvent des occasions de malheur et de ruine pour les âmes? Ne croyez pas pourtant que pour consoler ou pour flatter votre douleur, je veuille exagérer la vertu de celle que vous pleurez, et la justifier, elle et le monde tout ensemble. A Dieu ne plaise que je cherche des matières d'éloge aux dépens de la vérité; et que, par une fausse complaisance, je tâche d'accorder l'esprit du siècle et l'esprit de Jésus-Christ, contre les règles de l'Evangile !

Je sais que sa vie a été réglée; mais peut-elle avoir été assez pure, assez dégagée, assez chrétienne? Dieu l'a délivrée des grands déréglements qui sont presque inséparables de la faveur et de la fortune, mais a-t-elle évité ces faiblesses attachées à la nature, ces désirs séculiers, dont parle saint Paul ;' ces considérations humaines, ces intentions demi-bonnes, demi-mauvaises, ces molles condescendances, cette inutilité de vie, ces affections tièdes pour son salut? A-t-elle été exempte de ces défauts qui sont inévitables dans le monde, où la cupidité domine sur les âmes les plus désintéressées, où les esprits les plus fermes sont entraînés par l'exemple et par la coutume, où si l'on ne se perd, au moins on s'égare souvent; et si l'on ne refuse son cœur à Dieu, au moins on le partage entre lui et les créatures?

Ainsi, quelques vertus que nous ayons remarquées, je craindrais encore pour elle. Mais, outre qu'elle a passé ces années dangereuses auprès d'une reine aussi illustre par sa piété que par son rang et par sa naissance, qui est plus souvent au pied des autels que sur le trône, et de qui l'on peut apprendre des vertus capables de sanctifier la cour même : je considère qu'elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, et qu'elle les a expiés par une longue pénitence qu'elle a soutenue avec beaucoup de force. C'est la troisième partie de ce discours.

Si l'illustre duchesse dont nous avons vu les prospérités eût fini ses jours dans les plaisirs et dans la joie du siècle; si, toute éblouie de l'éclat de sa fortune, elle fût entrée dans l'horreur et dans les ténèbres du tombeau; si, sortant du palais des rois, elle se fût trouvée devant le tribunal de Dieu; je ne parlerais de sa mort qu'en tremblant, et je vous exciterais à la pleurer, dussiez-vous interrompre le cours de cet éloge funèbre par vos soupirs et par vos larmes.

Je sais bien que l'Eglise qui connaît le prix et l'efficace du sang de Jésus-Christ, ne désespère jamais du salut de ceux qui meurent dans sa foi et dans l'usage de ses sacrements; que Dieu exerce, quand il veut, ses jugements de miséricorde sur ses élus; qu'il a des grâces vives et pénétrantes qui consument en peu de temps toute l'impureté que le commerce des hommes et l'air contagieux du monde laissent dans les cœurs; et qu'il y a de précieux moments de charité qui valent des années de pénitence. Mais je sais aussi qu'il faut avoir souffert avec Jésus-Christ, pour régner avec Jésus-Christ, qu'il faut se réconcilier avec Dieu par la prière, par les larmes, par la retraite, quand on a suivi le monde son ennemi. Je sais que la pénitence de ceux qui se laissent surprendre à la mort, doit être suspecte; que leur tristesse est souvent un regret de mourir, plutôt qu'une douleur d'avoir mal vécu; que leur abattement vient de la faiblesse de la nature, plutôt que du zèle de la charité; et que leurs soupirs sont plutôt des effets d'une crainte humaine, que des fruits d'une solide pénitence.

Je rends grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ de nous avoir délivrés de ces craintes. Je parle avec confiance d'une mort chrétienne, préparée par des infirmités sensibles et humiliantes, par un retranchement des plaisirs et des consolations humaines, par une langueur affligeante, par une soumission entière à la volonté de Dieu, et par une longue patience.

Les saints canons ordonnaient autrefois aux pénitents d'être plusieurs années dans un état d'expiation, avant que d'être admis à la participation des sacrés mystères. Ils se sacrifiaient eux-mêmes pour avoir part au sacrifice de Jésus-Christ; ils demeuraient prosternés aux portes des temples sacrés, avant que d'oser approcher du sanctuaire, trop heureux d'entrer dans la joie du Seigneur par les larmes et par les souffrances, et de tâcher d'apaiser sa justice avant que de jouir de ses faveurs. Ce que la discipline de l'Eglise avait établi, la providence de Dieu l'a exécuté sur votre vertueuse sœur, mesdames. Il a rompu les liens qui l'attachaient au monde pour l'attirer dans la céleste Jérusalem. Il l'a purifiée par l'exercice de sa patience, afin qu'elle fût digne d'entrer dans sa gloire. Il l'a humiliée devant les hommes pour l'élever jusqu'à lui; et par

trois ans de pénitence, il l'a disposée à jouir d'une éternelle félicité.

Vous représenterai-je ici ses infirmités naissantes, ses forces qui diminuent tous les jours, je ne sais quel poids qui l'accable insensiblement, une faiblesse imprévue qui l'arrête au milieu de ses grands emplois? Vous dirai-je qu'elle recueillit mille fois ce qui lui restait de force pour s'acquitter de ses devoirs ordinaires; que son cœur ne se ressentit jamais de l'abattement de son corps; que son zèle la soutint dans les défaillances de la nature; qu'elle sacrifia sa santé, toute faible et toute usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine; et que, de tous les maux qu'elle souffrit, elle ne se plaignit jamais que de l'impuissance où elle était de la servir? Laissons ces circonstances, qui tiennent encore un peu du monde, et passons de ces vertus civiles aux vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées.

Sa retraite fut le commencement de sa pénitence; et la violence qu'elle se fit en s'éloignant de la cour, où l'habitude, les honneurs, les grâces, l'inclination même respectueuse qu'elle avait pour le prince, la tenaient si étroitement liée; cette violence, dis-je, fut le premier sacrifice qu'elle offrit à Dieu. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsqu'on a vécu longtemps dans la cour des rois! Les yeux, accoutumés à voir la figure de ce monde qui passe, par les endroits les plus éclatants, sont toujours prêts à se fermer lorsqu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curiosité ou leur convoitise. L'esprit rempli d'idées magnifiques, qui se plaît à se perdre dans ses vastes pensées, s'ennuie dès qu'il se trouve renfermé en lui-même, et resserré en un petit nombre d'objets languissants qui ne le frappent que faiblement. L'âme, accoutumée à être émue par de grandes passions qui l'agitent vivement, n'est plus touchée de ces impressions faibles et légères qu'elle reçoit dans la retraite. De là vient l'attachement qu'on a à cette vie, quoique difficile et tumultueuse. Ceux qui s'en plaignent tous les jours le plus éloquemment ne laissent pas enfin de s'y plaire. La patience y est soutenue par le désir, et le désir par l'espérance. C'est cet enchantement dont parle le Sage. Il s'y fait un engagement presque involontaire (*Sap.*, IV). On y reconnaît sa servitude, et l'on n'y craint rien tant que la liberté; quelque peine qu'on ait à y être, il est insupportable d'en être éloigné. Il n'appartient qu'à vous, mon Dieu, de briser les chaînes de ces esclaves, de rompre le charme qui les éblouit, et de remplir de vos vérités adorables des esprits et des cœurs que le monde que vous avez vaincu occupe de ses vanités.

Voilà la grâce qu'il a faite à cette illustre morte que nous pleurons. Il l'a conduite dans la solitude, pour parler à son cœur dans le secret et dans le silence. Elle est sortie de l'Egypte, et, par des déserts secs et stériles, elle a passé dans cette terre heureuse où coule le lait et le miel. Elle a regardé ses dernières années comme des restes d'une vie qu'elle avait partagée, et qu'elle ne voulait plus consacrer qu'à Dieu seul. Cette imagination, autrefois si vive, ne lui représentait plus le monde qu'en éloignement. Cette mémoire, qui avait été si prompte et si présente, devint toute vide des espèces et des images du siècle, Dieu voulant, par un triste mais heureux abattement, qu'elle ne pensât plus qu'à lui, qu'elle ne se souvînt que de lui, qu'elle ne fût sensible que pour lui.

Après cette séparation, accablée sous le poids de ses infirmités, elle s'appliqua à les souffrir chrétiennement; et cette grandeur d'âme qui avait éclaté dans toutes les actions de sa vie, parut encore dans sa patience. Quelqu'un dira peut-être qu'elle n'a pas ressenti de ces douleurs aiguës qui font qu'on regarde la mort comme une consolation et la vie comme un supplice; que sa croix a été plus incommode que pesante; et que cette langueur, qui la consumait insensiblement, était plutôt une privation de plaisirs qu'une peine. Il est vrai qu'elle n'a pas souffert de ces cruelles pointes de douleur qui percent le corps, qui déchirent l'âme, et qui épuisent en un moment toute la constance d'un malade. Dans la défiance où elle était de ses propres forces, elle avait souvent demandé à Dieu qu'il l'en délivrât; il semblait qu'il l'eût exaucée. Mais si sa miséricorde a adouci la rigueur de sa pénitence, sa justice en a augmenté la durée; et il n'a pas fallu moins de force à soutenir cette longue épreuve que si elle avait été plus courte et plus rigoureuse.

En effet, dans les maux violents, la nature se recueille tout entière, le cœur se munit de toute sa constance : on sent beaucoup moins à force de trop sentir; et si l'on souffre beaucoup, on a toujours la consolation d'espérer qu'on ne souffrira pas longtemps. Mais les maladies de langueur sont d'autant plus rudes que l'on n'en prévoit pas la fin. Il faut supporter et les maux et les remèdes aussi fâcheux que les maux mêmes. La nature est tous les jours plus accablée; les forces diminuent à tous moments, et la patience s'affaiblit aussi bien que celui qui souffre. C'est ici que nous pouvons appliquer à notre femme forte ce que Salomon a dit de la sienne : *Accinxit fortitudine lumbos suos* (*Prov.*, XXXI); qu'elle a ramassée toutes ses forces pour combattre cette langueur ennemie qui lui ôtait incessamment quelque partie d'elle-même et qui lui portait tous les jours quelque trait mortel dans le sein.

Une patience de trois ans a-t-elle jamais été plus égale? La douleur a-t-elle jamais tiré de sa bouche ou de son cœur, je ne dis pas une plainte amère, une parole de murmure, mais un seul mouvement d'impatience, une parole d'inquiétude? A-t-elle trouvé sa pénitence trop longue et trop rigoureuse? a-t-elle cru que sa croix était trop dure ou trop affligeante? Ames saintes devant qui je parle, accoutumées à porter le joug du Seigneur dès vos plus tendres années, élevées aux pieds des autels à l'ombre de la croix de Jésus-Christ, consommées dans l'exercice

d'une pénitence austère, souffrez-vous avec plus de constance et de foi les peines que Dieu vous envoie? J'atteste vos cœurs et vos consciences; conservez-vous plus religieusement qu'elle la paix intérieure dans vos solitudes? Non, non, lorsque la providence de Dieu l'a séparée du monde, elle a quitté les honneurs avec autant de générosité que vous en avez eue à les fuir. Sortant du Louvre, elle a pratiqué des vertus que l'on n'apprend, ce semble, que dans les cloîtres; et après s'être acquittée de tous ses devoirs à la cour, elle a souffert, comme vous souffrez dans vos cellules, sans murmurer et sans se plaindre.

Que dis-je, mesdames, sans se plaindre? Oublié-je ce que j'ai vu, ce que j'ai ouï? ces soupirs sortis du fond de son cœur, cette tristesse peinte sur son visage, ses paroles mêlées de douleur et de crainte? Ne craignez rien qui fasse tort à sa mémoire et à sa vertu. Cette émotion, dont je vous parle, n'était pas une faiblesse d'esprit : c'était un zèle de pénitence; ce n'était pas une marque d'attachement à la vie : c'était le regret d'avoir eu sujet de s'y attacher. Elle craignait d'avoir été trop heureuse, et de ne souffrir pas assez; et rappelant dans l'amertume de son âme ces années qu'elle avait passées dans les honneurs et dans la gloire : *Je ne me plains pas de mourir*, disait-elle, *je me plains d'avoir vécu trop heureusement. Les peines que le ciel m'envoie ne sont pas proportionnées aux prospérités que j'en ai reçues; et je souffre de ce que je ne souffre pas assez.* Et nous rechercherons après cela, pécheurs et mortels que nous sommes, une joie qui passe et qui ne laisse que du regret! Et nous prendrons pour objet de notre ambition ces honneurs qui doivent être un jour des sujets de tristesse et de crainte! Et nous appellerons bonheur de notre vie ce qu'il faut quitter, ce qu'il faut haïr, ce qu'il faut expier à notre mort!

Pardonnez, mesdames, cet emportement. Ce que je dis pour confondre les personnes du siècle doit servir à vous consoler et à vous faire comprendre que vous êtes heureuses d'avoir renoncé vous-mêmes aux grandeurs et aux prospérités mondaines; heureuses encore de ce que votre illustre sœur, après en avoir eu tout l'éclat, en a reconnu toute la misère. Oui, elle a connu qu'il y avait en elles je ne sais quelle malignité qui les rendait souvent criminelles et toujours au moins dangereuses. Elle a cru qu'il fallait employer une partie de sa vie à pleurer celle où le monde avait eu trop de part. Elle n'a plus pensé qu'à accomplir son temps de pénitence, et n'a pas même voulu souhaiter d'être moins infirme.

Souffrir la maladie avec patience, être dans l'indifférence de la maladie ou de la santé; ne regretter pas ses prospérités passées, ne désirer pas même d'être délivrée des langueurs présentes : cette suspension de désirs entre la vie et la mort, et cette volonté soumise à celle de Dieu, ne sont-ce pas des caractères d'une âme chrétienne? Tristes, mais fidèles témoins de ses derniers sentiments, combien de fois vous a-t-elle dit : *Je ne fais point de vœux pour ma santé; j'en fais qui sont plus dignes de Dieu, qui sont plus importants pour moi. Je lui demande qu'il me sauve, en non pas qu'il me guérisse.* Qu'elle était éloignée de la faiblesse ordinaire de ceux qui tombent dans les infirmités! Ils se flattent incessamment de l'espérance de leur guérison. Accablés de douleur et d'ennui, ils emploient toute la force qui leur reste, à faire des vœux pour leur santé. S'ils ne peuvent lever les mains ni les yeux au ciel, ils y adressent leurs soupirs. Une partie d'eux-mêmes est déjà morte, que l'autre désire vivre. Lors même qu'ils souhaitent l'immortalité, ils voudraient arrêter la mort, qui les y conduit; et s'approchant du ciel, où ils aspirent, ils regardent encore, presque sans y penser, la terre qu'ils quittent, tant le désir de vivre est naturel à tous les hommes; tant on espère ce qu'on désire.

Notre généreuse malade s'est regardée comme une victime destinée au sacrifice; elle a vu venir le coup sans demander grâce. Elle n'a pas souhaité de vivre, quoiqu'elle eût vécu avec tant d'éclat et tant de douceur; elle n'a pas souhaité de mourir, quoique sa vie languissante lui fût à charge. Abattue par ses maux, et non par ses chagrins, elle n'avait que le désir d'accomplir la volonté du Seigneur, dût-il prolonger ses jours pour prolonger ses peines, dût-il augmenter ses douleurs pour consommer sa pénitence.

La providence de Dieu a permis, mesdames, que vous l'ayez vue en cet état. Ceux qui admiraient sa fermeté, perdirent la leur, ceux qui la plaignaient paraissaient presque les seuls à plaindre. La pitié fut plus cruelle que la douleur, et ceux qui voyaient le mal étaient plus tristes et plus changés que celle même qui le souffrait. Je recueillerais ici volontiers tous les sentiments tendres et généreux de son illustre époux; je vous renouvellerais le souvenir de cette affliction si chrétienne, de ces prières si touchantes, de ces exhortations si vives et si pieuses, de cette tristesse si sage et si forte tout ensemble, et de cette charité sensible qui, selon les termes de l'Epouse des Cantiques, fait sur nous les mêmes impressions que la mort (*Cant.*, VIII). Mais faut-il vous attendrir par la douleur de ceux qui vivent, vous qui êtes déjà si touchées de la perte que vous avez faite?

Eloignons encore un peu, si nous pouvons, ces idées funestes de mort; cessons de penser à notre héroïne, pour admirer la tendresse et la piété de son illustre fille; nous l'avons vue deux années entières dans toutes les fonctions de la charité; tantôt elle employait ses pieuses mains au soulagement de la malade; tantôt elle les levait au ciel pour demander à Dieu sa santé. Attachée auprès de son lit où elle sacrifiait toute sa joie, prosternée aux pieds des autels où elle offrait à Dieu toutes ses peines, elle se

partageait entre ses soins et ses prières, en un âge où les devoirs domestiques passent pour contrainte, et où il semble qu'on ne doive vivre que pour soi; en un siècle où la discipline des mœurs est relâchée, où les liens du sang et de la nature ne serrent presque plus les cœurs, et où il ne reste de l'ancienne piété qu'autant qu'il en faut pour la bienséance. Que Dieu et la nature lui rendent ce qu'elle a fait pour l'un et pour l'autre, et lui donnent des enfants qui soutiennent la gloire de leur naissance, et pour dire encore plus, qui lui ressemblent, et qui aient pour elle ces sentiments tendres et respectueux qu'elle a conservés pour son incomparable mère jusqu'à sa mort!

Mais, hélas, je prononce sans y penser cette funeste parole, et quelque digression que je cherche, je reviens malgré moi à ce cruel sujet de mon discours. Retenons nos larmes : ce serait faire tort à la mémoire de cette femme forte, que de montrer de la faiblesse. Parlons de sa mort, s'il se peut, aussi constamment qu'elle est morte.

Qui est celui qui ne frémisse au seul nom de la mort? qui ne soit saisi d'horreur et de crainte à la vue de la mort d'autrui, et à la simple pensée de la sienne propre, soit par une prévention d'esprit qui nous fait regarder la fin de notre vie comme le plus grand de tous nos malheurs, soit par une providence de Dieu, qui veut que l'homme ressente l'amertume des maladies et de la mort, depuis qu'il a perdu par son péché le plaisir d'être sain et d'être immortel, soit enfin par un juste, mais terrible jugement de Dieu, qui laisse quelquefois dans les frayeurs de la mort ceux qui ont passé leur vie dans les plaisirs et dans la mollesse, et qui abandonne à leur crainte et à leur douleur ceux qui se sont abandonnés à leurs désirs et à leurs passions déréglées. Alors on s'effraie à la vue d'un confesseur, comme s'il ne venait que pour prononcer des arrêts de mort; on éloigne les derniers sacrements, comme si c'étaient des mystères de mauvais augure; on rejette les vœux et les prières que l'Eglise a institués pour les mourants, comme si c'étaient des vœux meurtriers et des prières homicides. La croix de Jésus-Christ, qui doit être un sujet de confiance, devient à ces esprits lâches un objet de terreur, et, pour toute disposition à la mort, ils n'ont que l'appréhension ou la peine de mourir. Quels funestes égards, quels ménagements criminels n'a-t-on pas pour eux! Bien loin de leur faire voir leur perte infaillible, à peine les avertit-on de leur danger, et, lors même qu'ils sont mourants, on n'ose presque leur dire qu'ils sont mortels. Cruelle pitié, qui les perd de peur de les effrayer! crainte funeste, qui les rend insensibles à leur salut!

La mort de notre illustre duchesse n'a pas été de ces morts imprévues ou dissimulées. Elle l'a vue plusieurs fois dans son plus terrible appareil, sans en être émue; elle l'a sentie sur elle-même sans s'étonner. Cette langueur, ces abattements, ces diminutions, que Tertullien appelle des portions de la mort, ne la lui faisaient-ils pas éprouver par avance? Ces rechutes, ces agonies fréquentes ne lui servaient-elles pas comme d'apprentissage à bien mourir? La main de Dieu qui donne la vie et la mort, qui conduit sur le bord du tombeau, et qui en retire, semblait l'immoler, et la faire revivre plusieurs fois, pour la disposer à son dernier sacrifice. La désolation de ses domestiques, les entretiens et les avis pieux et sincères de son directeur, le corps et le sang de Jésus-Christ reçus plusieurs fois comme viatique, la sainte onction des mourants appliquée deux fois en moins d'une année, n'étaient-ce pas des avertissements qu'il fallait se préparer à la mort? Ces derniers remèdes que l'Eglise emploie pour le salut des fidèles ne faisaient-ils pas voir l'extrémité de sa maladie?

Le courage qu'elle témoignait en souffrant faisait qu'on lui parlait hardiment de ses souffrances; ceux-là mêmes qui prenaient le plus de part à sa vie osaient lui annoncer sa mort. Cependant, vîtes-vous changer son visage? Ses yeux furent-ils jamais moins sereins? Perdit-elle quelque chose de sa tranquillité ordinaire? Sa voix fut-elle moins ferme jusqu'à la fin? Il est vrai qu'elle n'en eut que pour Dieu dans ses derniers jours. L'interrogeait-on sur ses maux? lui faisait-on des questions plus nécessaires pour son soulagement que pour son salut? elle était muette, elle était insensible. Lui parlait-on des dispositions à la mort? elle recueillait dans son sein tout ce qui lui restait de force et de sentiment pour rendre raison des mouvements de son âme, et, ne prenant plus aucune part au monde, elle ne parlait qu'à ceux à qui elle devait répondre de sa résignation et de sa foi.

Je n'aurais plus qu'à reprendre les paroles de mon texte, et à finir par où j'ai commencé. Car que me reste-t-il à vous dire, mesdames? Vous représenterais-je des exemples? votre profession vous engage assez à une vie pénitente? Vous marquerais-je la fragilité des grandeurs et des plaisirs du siècle? je vous ai déjà dit que vous y avez renoncé. Vous exhorterais-je à modérer votre douleur? vous n'êtes pas de ces âmes païennes qui, n'ayant point d'espérance solide, n'ont point aussi de véritable consolation. Je chercherais peut-être dans les raisonnements des philosophes et dans la persuasion de la sagesse humaine, ce qu'il faut trouver dans les pures sources de la vérité. Il faut que Jésus-Christ vous parle lui-même, comme il parlait autrefois à deux sœurs illustres par leur piété, par leur retraite, par les fonctions de la charité qu'elles avaient exercées, et par une affliction pareille à la vôtre. Il vous dira : Cette sœur que vous pleurez n'est pas morte (*Joan.*, XI). Tous ceux qui croient et qui vivent en moi ne mourront jamais. Vous l'avez, ce semble, perdue; au moins vous l'avez pleurée. Cependant, elle est vivante en moi, qui suis la résurrection et la vie. Ne le croyez-vous pas ainsi? Si je pénètre dans vos sentimens, si

j'entends bien la voix de votre cœur, il me semble que chacune de vous, animée d'une foi vive et d'une espérance sincère, pense ce que pensaient ces filles affligées et soumises, et qu'elle répond ce qu'une d'elles répondit : Je le crois, Seigneur, je le crois.

Pour vous, chrétiens, qui tenez encore au monde par vos passions, par vos désirs, par vos espérances, rentrez en vous-mêmes, reconnaissez les illusions et les tromperies du monde; que cette mort qui vous a touchés vous serve de disposition à la vôtre. Plût à Dieu que cette illustre morte pût encore vous exhorter elle-même! Elle vous dirait : Ne pleurez pas sur moi; Dieu m'a retirée par sa grâce des misères d'une vie mortelle. Pleurez sur vous, qui vivez encore dans un siècle où l'on voit, où l'on souffre, et où l'on fait tous les jours beaucoup de mal. Apprenez en moi la fragilité des grandeurs humaines. Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes, ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau. Que votre nom soit écrit dans tous les ouvrages que la vanité de l'esprit veut rendre immortels : que je vous plains, s'il n'est pas écrit dans le livre de vie! Que les rois de la terre vous honorent; il vous importe seulement que Dieu vous reçoive dans ses tabernacles éternels! Que toutes les langues des hommes vous louent, malheur à vous si vous ne louez Dieu dans le ciel avec ses anges! Ne perdez pas ces moments de vie, qui peuvent vous valoir une éternité bienheureuse. Trois ans de langueur, trois ans de pénitence ne sont pas donnés à tout le monde. Profitons de ces instructions; bénissons Dieu avec elle, et tâchons de nous rendre dignes des grâces qu'il lui a faites et de la gloire qu'il lui a donnée.

ORAISON FUNÈBRE

DE MADAME MARIE DE WIGNEROD, DUCHESSE D'AIGUILLON, PAIR DE FRANCE,

Prononcée en l'église des Carmélites de la rue Chapon, le 12 août 1675.

Reliquum est.... ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi.

L'importance est d'user de ce monde comme si l'on n'en usait pas; car la figure de ce monde passe (I *Corinthiens*, *ch.* VII).

Qu'attendez-vous de moi, messieurs, et quel doit être aujourd'hui mon ministère? Je ne viens ni déguiser les faiblesses, ni flatter les grandeurs humaines, ni donner à de fausses vertus de fausses louanges. Malheur à moi si j'interrompais les sacrés mystères pour faire un éloge profane, si je mêlais l'esprit du monde à une cérémonie de religion, et si j'attribuais à la force ou à la prudence de la chair ce qui n'est dû qu'à la grâce de Jésus-Christ. Je cherche à vous édifier plutôt qu'à vous plaire. Je viens vous annoncer avec l'Apôtre que tout finit, afin de vous ramener à Dieu, qui ne finit point; et vous faire souvenir de la fatale nécessité de mourir, pour vous inspirer une sainte résolution de bien vivre.

Les tristes dépouilles d'une illustre morte, les larmes de ceux qui la pleurent, des autels revêtus de deuil, un prêtre qui offre attentivement le sacrifice que l'Eglise appelle terrible, un prédicateur qui sur le sujet d'une seule mort va décrier la vanité de tous les mortels, tout cet appareil de funérailles, vous a sans doute déjà touchés. A la vue de tant d'objets funèbres la nature se trouve saisie, un air triste et lugubre se répand sur tous les visages; soit horreur, soit compassion, soit faiblesse, tous les cœurs se sentent émus; et chacun, regrettant la mort d'autrui et tremblant pour la sienne propre, reconnaît que le monde n'a rien de solide, rien de durable, et que ce n'est qu'une figure et une figure qui passe.

Oui, messieurs, les plus tendres amitiés finissent, les honneurs sont des titres spécieux que le temps efface, les plaisirs sont des amusements qui ne laissent qu'un long et funeste repentir, les richesses nous sont enlevées par la violence des hommes, ou nous échappent par leur propre fragilité; les grandeurs tombent d'elles-mêmes, la gloire et la réputation se perdent enfin dans les abîmes d'un éternel oubli. Ainsi le torrent du monde s'écoule, quelque soin qu'on prenne à le retenir. Tout est emporté par cette suite rapide de moments qui passent, et par ces révolutions continuelles nous arrivons, souvent sans y avoir pensé, à ce point fatal où le temps finit et où l'éternité commence.

Heureuse donc l'âme chrétienne qui, suivant le précepte de Jésus-Christ, n'aime ni ce monde, ni tout ce qui le compose, qui s'en sert comme de moyens par un usage fidèle, sans s'y attacher comme à sa fin par une passion déréglée; qui sait se réjouir sans dissipation, s'attrister sans abattement, désirer sans inquiétude, acquérir sans injustice, posséder sans orgueil et perdre sans douleur! Heureuse encore une fois l'âme qui, s'élevant au-dessus d'elle-même et, malgré le corps qui l'appesantit, remontant à son origine, passe au travers des choses créées sans s'y arrêter, et va se perdre heureusement dans le sein de son Créateur!

J'ai fait, messieurs, sans y penser, sous le nom d'une âme chrétienne, le portrait de très-haute et très-puissante dame madame Marie de Wignerod, duchesse d'Aiguillon, pair de France; et croyant vous donner seulement une instruction, j'ai presque achevé son éloge. Désabusée des vanités et des folies trompeuses du monde, occupée à distribuer ses richesses sans se mettre en peine d'en jouir, pénétrée durant sa vie des tristes, mais salutaires pensées de la mort, par la miséricorde du Seigneur elle a sauvé son cœur des attachements grossiers et des mauvais usages du monde.

J'atteste ici la conscience des grands de la terre, quel fruit recueillent-ils de leur grandeur? Ils jouissent du monde en y mettant leur affection, au lieu d'en profiter pour leur salut en le méprisant; ils en goûtent les plaisirs et n'en veulent pas connaître les dangers; ils font servir à leur convoitise les

biens qu'ils ont reçus pour exercer leur charité; ils livrent leurs cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle et oisive. Ainsi, superbes dans leur élévation, avares dans leur abondance, malheureux dans le cours même de leurs prospérités temporelles, ils errent de passion en passion, et deviennent, par un secret jugement de Dieu, les jouets de la fortune et de leur propre cupidité.

Grâces à Jésus-Christ, il se trouve des âmes fidèles qui usent de la grandeur avec modération, des richesses avec miséricorde, de la vie avec un généreux mépris, qui s'élèvent à Dieu par la foi, qui se communiquent au prochain par la charité, qui se purifient elles-mêmes par la pénitence. C'est là le caractère de celle dont nous pleurons aujourd'hui la mort et dont nous honorons la mémoire. Elle n'a été grande que pour servir Dieu noblement, riche que pour assister libéralement les pauvres de Jésus-Christ, vivante que pour se disposer sérieusement à bien mourir. Voilà tout le sujet de ce discours. Seigneur, posez sur mes lèvres cette garde de circonspection et de prudence que vous demandait autrefois le roi-prophète (*Psal.* CXL), et ne permettez pas qu'il se glisse rien de bas, ni rien de profane, dans un éloge que je prononce devant vos autels, et que je ne dois fonder que sur vos vérités évangéliques.

Loin donc de cette chaire cet art qui loue vainement les hommes par les actions de leurs ancêtres, qui remonte à des sources souvent inconnues pour flatter l'orgueil des familles ambitieuses, et qui s'arrête à des généalogies sans fin, comme parle l'Apôtre (1 *Tim.*, I), plus propres à satisfaire une vaine curiosité qu'à édifier une foi solide. Vous savez, messieurs, et c'est assez, que la noble maison de Wignerod, originaire d'Angleterre, établie en France sous le règne de Charles VII, s'est élevée au rang qu'elle y tient par une longue succession de vertus et a mérité, par de signalées victoires remportées sur terre et sur mer, de perpétuels accroissements d'honneur et de gloire.

Vous savez que la maison du Plessis-Richelieu, après s'être soutenue durant plusieurs siècles par elle-même et par ses glorieuses alliances avec des princes, des rois et des empereurs, s'est enfin trouvée au plus haut point de grandeur où des personnes d'illustre naissance puissent atteindre. Que dois-je dire après cela de notre vertueuse duchesse, sinon qu'elle a ennobli par sa piété ces familles dont elle est sortie, et que réduisant l'honneur à son véritable principe, elle a reconnu que la naissance glorieuse du chrétien est celle qui le rend enfant de Dieu; qu'il y a une pureté de mœurs plus estimable que celle du sang, et une noblesse spirituelle qui consiste à être conforme à l'image de Jésus-Christ.

Ces sentiments furent gravés dans son esprit aussitôt qu'elle en fut capable, et quand ne le fut-elle pas? La sagesse n'attendit pas en elle la maturité de l'âge, elle eut de bonnes inclinations, elle conçut de bons désirs, elle fit de bonnes œuvres presque au même temps. Les vertus semblaient lui être inspirées avant qu'on les lui eût apprises, et son heureux naturel ne laissa presque rien à faire à l'éducation. Ainsi Dieu prévient quelquefois ses élus de bénédictions avancées; et par des dons naturels, préparant lui-même les voies à la grâce qu'il leur destine, il porte leurs volontés naissantes au bien par des impressions secrètes de son amour et de sa crainte, pour les conduire aux fins que sa Providence leur a marquées.

Cette jeune plante, ainsi arrosée des eaux du ciel, ne fut pas longtemps sans porter du fruit. On vit croître en cette admirable fille tant de louables habitudes aussitôt qu'on les eut vues naître; cette piété qui la fit recourir à Dieu dans tous ses besoins; cette modestie qui la retint toujours dans les lois d'une austère vertu et d'une exacte bienséance; cette prudence qui lui fit discerner le vrai d'avec le faux, le vil d'avec le précieux; cette grandeur d'âme qui la soutint également dans la bonne et la mauvaise fortune; cette tendresse et cette compassion qui la rendit sensible à toutes les misères connues, et cette attention perpétuelle qu'elle eut à rendre aux uns tout ce qu'elle leur devait, à faire aux autres tout le bien dont elle s'estimait capable. Ces vertus, qui sont les fruits de l'expérience et d'une longue réflexion dans les personnes ordinaires, étaient, ce semble, le fond de l'esprit et du tempérament de celle-ci.

Le premier usage qu'elle fait du monde, c'est d'en connaître la vanité. Tout lui marque d'abord la fragilité et l'inconstance des choses humaines. Elle est née d'une mère (1) qui peut lui servir d'exemple et de guide dans la voie du salut : une mort précipitée la lui enlève. On l'appelle à la cour d'une grande reine (2), pour en être un des principaux ornements: un coup imprévu de tempête civile et domestique jette sur des bords étrangers cette princesse infortunée, qui l'honorait de sa bienveillance et de son estime. On lui choisit un époux tiré du sein de la faveur et de la fortune (3) : et cet époux, dans une ardeur de gloire qui transporte les jeunes courages, trouve bientôt une honorable, mais triste mort, sous les murailles d'une ville rebelle. Ne cherchons que dans le ciel la cause de ces funestes événements. C'est vous, mon Dieu, qui, pour attirer à vous seul les désirs et les affections de cette âme choisie, rompiez ses liens aussitôt qu'ils étaient formés ; et, mêlant à ces premières douceurs des amertumes salutaires, l'accoutumiez à ne s'attacher qu'à votre souveraine grandeur et à votre immuable vérité.

Mais pourquoi m'arrêté-je à ces circonstances ? Ne disons rien que d'important, et passons tout d'un coup au mépris qu'elle eut pour le monde, lorsqu'elle se vit au milieu

(1) Françoise du Plessis-Richelieu.
(2) Marie de Médicis.
(3) M. de Combalet, neveu du connétable, fut tué au siége de Montpellier.

de ses vanités. Déjà, pour l'honneur de sa maison et plus encore pour celui de la France, était entré dans l'administration des affaires un homme plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités et par sa fortune ; toujours employé et toujours au-dessus de ses emplois, capable de régler le présent et de prévoir l'avenir, d'assurer les bons événements et de réparer les mauvais ; vaste dans ses desseins, pénétrant dans ses conseils, juste dans ses choix, heureux dans ses entreprises, et pour tout dire en peu de mots, rempli de ces dons excellents, que Dieu fait à certaines âmes qu'il a créées pour être maîtresses des autres, et pour faire mouvoir ces ressorts dont sa providence se sert pour élever ou pour abattre, selon ses décrets éternels, la fortune des rois et des royaumes.

Ici, messieurs, vous pensez au cardinal de Richelieu, sans que je le nomme. Recueillez en votre esprit ce qu'il fit pour son maître; ce que son maître fit pour lui, les services qu'il rendit, et les grâces qu'il reçut; et quoique le mérite fût au-dessus des récompenses, représentez-vous toutefois en lui seul tout ce que l'Eglise a de grand, tout ce que le siècle a de pompeux et de magnifique, les biens, les honneurs, les dignités, le crédit, les prééminences et tout ce qui suit ordinairement la faveur et la reconnaissance d'un roi juste et puissant, lorsqu'elles tombent sur un sujet capable, fidèle et nécessaire.

La grandeur de la nièce était liée à celle de l'oncle. Que fera-t-elle? Tout flatte son ambition, d'autant plus dangereusement, qu'elle est soutenue par la beauté, la douceur, la sagesse, et toutes les grâces du corps et de l'esprit, qui nourrissent l'orgueil, et qui attirent la vaine complaisance des hommes. Ne craignez pas, messieurs, la foi lui découvre tous les piéges qui l'environnent. Elle aperçoit au travers de tant d'apparences trompeuses le fond de la malignité du monde, et se prépare à le quitter. Vierges de Jésus-Christ devant qui je parle; s'il en reste encore parmi vous qui aient porté la croix depuis si longtemps, et vieilli saintement sous le joug de l'Evangile, vous l'avez vu, sinon vous l'avez appris, qu'avec des ailes de colombe, elle vola sur le Carmel, pour y mener comme vous, au pied des autels, une vie austère et pénitente, et pour cacher une gloire importune qui la suivait, sous le même voile dont on l'a vue couverte après sa mort.

La puissance et l'autorité s'opposèrent à son dessein, et sa faible santé lui ôta les moyens de l'accomplir. Mais avec quel noble dépit reprit-elle alors les chaînes qu'elle croyait avoir quittées? Combien de fois accusa-t-elle de lâcheté son obéissance quoique forcée? Combien de fois se reprocha-t-elle la délicatesse de sa complexion, comme si c'eût été sa faute, et non pas celle de la nature? Combien de fois tourna-t-elle ses tristes regards vers l'autel d'où l'on venait de l'arracher, renfermant dans son cœur sa vocation tout entière, et se faisant au milieu d'elle-même une solitude intérieure et secrète, où le monde ne pût la troubler? Aveugle sagesse des hommes, qui sur des vues que donne la chair et le sang, entreprenez d'interrompre le cours des œuvres de Dieu! ou plutôt, sage providence de Dieu, qui par des routes inconnues conduisez à l'exécution de vos desseins l'aveugle sagesse des hommes! C'était assez que la victime se présentât devant l'autel : son sacrifice fut agréable, quoiqu'il ne fût pas accepté. Celui qui sonde les cœurs et qui voit nos volontés dans le fond de l'âme, se contenta de ce désir, qu'il avait lui-même inspiré, et ne permit pas qu'on laissât dans une étroite et sombre retraite, celle dont les exemples devaient être si éclatants, et dont la charité devait s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre.

Jugez par là, messieurs, de toute la suite de sa vie. Je ne m'arrêterai pas à vous décrire ici sa conduite si sage et si régulière, en un âge où le monde pardonne quelque emportement de vanité, en un état où elle aurait pu soutenir par autorité ce qu'elle aurait fait par imprudence. Ne sortons point du sens de mon texte, et réduisons-nous à l'usage qu'elle a fait du crédit qu'elle eut dans le monde.

Représentez-vous donc un grand ministre, qui sert un grand roi, et qui l'assistant de ses soins et de ses conseils, le décharge du détail ennuyeux des affaires publiques et particulières. C'est lui qui reçoit les vœux, qui écoute les plaintes, qui examine les nécessités, qui pèse les services, qui démêle les intérêts, et qui posant au pied du trône, comme un dépôt sacré, les prières et les espérances des peuples, leur rapporte ensuite ces oracles décisifs, qui déclarent l'intention du prince, et font la destinée des sujets. Aussi chacun le regarde comme un médiateur, par qui se distribuent les bienfaits et les récompenses; chacun court à lui comme au centre où aboutissent toutes les lignes de la fortune. Mais qui peut s'assurer de trouver les moments commodes et favorables d'un homme chargé de tant de soins, et de pénétrer jusqu'à ces cabinets presque inaccessibles, dont les portes fatales ne s'ouvrent souvent qu'aux plus importuns ou aux plus heureux, sans le secours de quelque main puissante et charitable?

Ce fut en ces occasions que notre illustre duchesse employa ce pouvoir que son esprit et sa sagesse lui avaient acquis. Il ne fallut faire ni des pauvres, ni des malheureux pour remplir son ambition, ou son avarice. Il fallut protéger des faibles, et secourir des misérables pour satisfaire sa charité. Elle ne retint pas les grâces qu'elle reçut, et ne fut si près de leur source, que pour en faire couler les ruisseaux sur ceux qui eurent besoin de sa protection. Savait-elle une famille opprimée? elle animait la justice contre l'oppression. Trouvait-elle des gens de bien inconnus ou négligés? elle leur procurait des emplois selon leurs talents. Arrivait-il des

dissensions et des discordes? elle portait des paroles de réconciliation et de paix. Apprenait-elle les cris et les gémissements des provinces, que le malheur des temps avait affligées? elle leur obtenait, par ses avis fidèles et par ses sollicitations ardentes, des soulagements et des assistances considérables.

Que dirai-je davantage? Le ministre s'appliquait aux affaires d'Etat, et lui laissait le ministère de ses libéralités et de ses aumônes : et pendant que l'un formait dans son esprit les grands desseins d'abattre les ennemis de la France, de forcer les éléments pour dompter des rebelles, de s'ouvrir malgré les hivers un passage dans les Alpes pour aller secourir des alliés, et préparait ainsi une longue et heureuse matière de triomphes, l'autre songeait aux moyens de soutenir des hôpitaux chancelants, de fonder des missions dans le royaume et hors du royaume, de former de saintes sociétés pour dispenser les charités des fidèles, et préparait la matière de ces glorieux établissements qui seront les monuments éternels de sa piété.

Puissiez-vous profiter de cet exemple, vous qui ne cherchez dans votre crédit, que le plaisir de vous satisfaire, et peut-être la facilité de nuire aux autres impunément : vous qui ne vivez que pour vous-mêmes, et qui perdez non-seulement la charité, qui couvre la multitude des péchés, mais encore l'amitié et l'affection humaine, qui est le lien de la société civile : vous enfin, à qui les longues prospérités ont formé des entrailles cruelles, selon la parole de l'Ecriture (*Prov.*, XII), et qui bien loin de soulager des misérables, achevez d'opprimer ceux qui le sont. Pardonnez cet emportement, messieurs, à une juste indignation : je reviens à mon sujet. Vous avez vu comment une âme prédestinée use de la grandeur et de la puissance : apprenez comment elle use des richesses.

L'Esprit de Dieu ne parle presque jamais des richesses que pour nous en donner de l'horreur. Il les appelle des trésors d'impiété et les confond ordinairement avec les crimes; il leur attribue un caractère de réprobation, qui paraît inévitable, et il en fait la matière de ses plus sévères jugements. Il avertit de les craindre; il commande de les mépriser; il conseille de s'en défaire, tant parce qu'elles endurcissent le cœur, et le déchirent par ces inquiétudes du siècle qui étouffent la semence de la parole de Dieu, que parce qu'elles entretiennent l'orgueil, l'ambition, la mollesse et tous les autres déréglements de l'âme.

Toutefois le même Esprit de Dieu nous apprend que rien n'est impossible à la grâce; qu'il y a un usage de miséricorde et de charité qui sanctifie les richesses; qu'elles sont utiles à l'homme sage; que c'est le moyen d'amasser un trésor de bonnes œuvres, qui se retrouvent dans le ciel; et que Dieu, qui les distribue avec une justice toute divine, les donne aux uns afin qu'elles soient le supplice de leurs passions, comme elles en sont l'instrument, et les donne aux autres comme un moyen d'édifier l'Eglise par leurs aumônes, et de se perfectionner eux-mêmes par le mépris des biens du monde.

S'il est donc vrai que les richesses entrent dans les desseins de la miséricorde de Dieu sur des âmes nobles et désintéressées, renouvelez, messieurs, cette favorable attention dont vous m'honorez. Je parle d'une espèce de charité vive, libérale, universelle, qui ne cesse de faire du bien, et ne croît jamais en faire assez; qui donne beaucoup et donne toujours avec joie; qui ne rejette aucune prière, qui prévient souvent le désir, et qui ne manque jamais au besoin. Ce n'est point là une idée de perfection que j'imagine; c'est une vérité que je fonde sur les actions de celle dont nous célébrons aujourd'hui les obsèques.

Je pourrais vous la représenter dans ces tristes demeures où se retirent la misère et la pauvreté; où se présentent tant d'images de morts et de maladies différentes, recueillant les soupirs des uns, animant les autres à la patience, laissant à tous des fruits abondants de sa piété. Je pourrais la décrire ici dans ces lieux sombres et retirés où la honte tient tant de langueurs et de nécessités cachées, versant à propos des bénédictions secrètes sur des familles désespérées, qu'une sainte curiosité lui faisait découvrir pour les soulager. Je voudrais vous marquer ce zèle avec lequel elle animait les âmes les plus tièdes à secourir le prochain dans le temps des calamités publiques, et rallumait la charité en un siècle où elle est non-seulement refroidie, mais presque éteinte. Ce serait là le sujet du panégyrique d'un autre; c'est la moindre partie du sien. Je ne prends que ses vertus extraordinaires, et je choisis les fleurs que je jette sur son tombeau.

Je ne révèle pas même ici tant de grandes actions qu'elle a tâché de rendre secrètes. Je révère encore après sa mort l'humilité qui les a cachées; je les laisse sous les voiles qu'elle avait tirés pour les couvrir, et je consens qu'elles soient perdues. Que dis-je perdues? Tout est profitable aux élus, et la charité ne fait rien en vain. Elles sont écrites pour l'éternité dans le livre de vie; et Dieu qui en fut le principe et le seul témoin en est lui-même la récompense. Publions donc les exemples de sa charité, et n'en sondons pas les mystères.

Qui ne sait, messieurs, que l'établissement d'un grand hôpital dans cette capitale du royaume, qui renferme tant de grandeurs et tant de misères tout ensemble, a été un des plus grands ouvrages de ce siècle? On en prévoyait l'utilité, on en connaissait l'importance depuis longtemps. Personne ne discernait plus les pauvres de nécessité d'avec ceux de libertinage. On ne savait en donnant l'aumône, si l'on soulageait la misère, ou si l'on entretenait l'oisiveté. Les plaintes et les murmures confus excitaient plutôt l'indignation que la pitié. On voyait des troupes errantes de mendiants, sans religion

et sans discipline, demander avec plus d'obstination que d'humilité, voler souvent ce qu'ils ne pouvaient obtenir, attirer les yeux du public par des infirmités contrefaites, et venir jusqu'au pied des autels troubler la dévotion des fidèles par le récit indiscret et importun de leurs besoins ou de leurs souffrances.

On se contentait de se plaindre de ces désordres, qu'on croyait non-seulement difficile, mais encore impossible de corriger. Il fallait de la sagesse pour disposer les moyens; de la fermeté pour surmonter les obstacles; de grands biens pour fournir les fonds; une piété encore plus grande pour établir un ordre et une discipline salutaire parmi des hommes pour la plupart déréglés. Où se trouvaient ces qualités qu'en la seule duchesse d'Aiguillon? Elle fut l'âme de cette entreprise; elle encouragea les uns; elle sollicita les autres; elle donna l'exemple à tous. Elle joignit le zèle des particuliers avec l'autorité des magistrats, et n'oublia rien de ce qu'elle crut nécessaire pour achever ce qu'elle avait heureusement commencé.

Durez, sur le fondement solide des aumônes chrétiennes, vastes bâtiments de cette sainte maison, où Dieu, Créateur des pauvres et des riches, est honoré par la patience des uns et par la charité des autres : durez, s'il se peut, jusqu'à la fin des siècles, et soyez d'éternels monuments des soins et des libéralités de votre première bienfaitrice.

Pendant qu'elle ouvrait une main pour distribuer ses biens dans cette grande ville, elle étendait l'autre pour assister des provinces affligées. Rappelez un moment en votre mémoire la triste idée des guerres soit civiles, soit étrangères, où le soldat recueille ce que le laboureur avait semé, et consume en peu de temps, non-seulement les fruits d'une année, mais encore l'espérance de plusieurs autres; où des familles effrayées fuient devant la face et l'épée de l'ennemi, et croyant éviter la mort, tombent dans la faim et le désespoir, plus redoutables que la mort même. Souvenez-vous de ces années stériles où, selon le langage du Prophète, le ciel fut d'airain, et la terre de fer. Les mères mouraient sans secours sous les yeux de leurs enfants, les enfants entre les bras de leurs mères, faute de pain; et les peuples dans la campagne et dans les villes ne vivaient plus qu'à la merci de quelques riches souvent intéressés, qui songeaient plus à profiter des maux d'autrui qu'à les soulager.

Pardonnez, messieurs, si je remets devant vos yeux tant de pitoyables objets. Je suis réduit, en louant une personne si charitable, d'en représenter tant de malheureuses; et et pour vous raconter les différentes actions de miséricorde qu'elle a faites, il faudrait vous décrire ici toutes les misères humaines. Que fit-elle donc dans ces rencontres pressantes? Ce que commande Jésus-Christ, ce qu'il conseille dans son Evangile. Elle donna ce qu'elle avait de superflu, elle vendit ce qu'elle possédait de précieux, elle se retrancha de ce que d'autres auraient pris pour nécessaire. Vains prétextes de condition et de bienséance, timides conseils de la sagesse de la chair, vous n'eûtes point ici de part. A l'exemple de ces généreux chrétiens que loue saint Paul (II *Cor.*, VIII), elle assista les pauvres selon ses forces, au-delà même de ses forces. Elle devint avare pour elle-même, afin d'être prodigue pour Jésus-Christ, et s'attira les bénédictions que le Sage promet à ceux qui aiment à faire du bien, et qui distribuent aux pauvres leur propre pain (*Prov.*, XXII).

Ce fut alors que sa charité, comme un fleuve sorti d'une source vive et abondante, et grossi de quelques ruisseaux étrangers, rompit ses bords et s'épandit sur tant de terres arides. Parlons sans figure, messieurs; ce fut alors qu'unissant à ses aumônes celles qu'elle avait sollicitées et recueillies, elle fit couler dans ces provinces désolées un secours de trois ou quatre cent mille livres. Elle avait appris dans l'Ecriture que ceux qui ont beaucoup sont obligés de donner beaucoup (*Tob.*, IV), et que la mesure de leurs aumônes doit être celle de leurs richesses. Elle trouvait honteux que l'avarice n'eût point de bornes, que le luxe se répandît en superfluités infinies, et qu'il n'y eût que la charité qui fût ménagère et resserrée. Elle savait enfin que les biens des riches sont un dépôt sacré qui doit être dispensé avec une fidélité digne de Dieu, selon l'expression de l'Apôtre (*Coloss.*, I), c'est-à-dire, avec une libéralité digne de sa grandeur et de sa magnificence divine.

Que diront, après cet exemple, ceux à qui tout est étranger et indifférent hors d'eux-mêmes, et qui, comme enivrés de leur fortune, abandonnent les autres à tous les accidents de la leur? Que diront ceux qui s'épuisent en folles dépenses et se croient dans l'impuissance d'être charitables, parce qu'ils se sont imposé la nécessité d'être ambitieux et d'être superbes? Que diront ceux qui voient des chrétiens languissants et demi-morts sans les secourir, et qui deviennent les meurtriers de ceux dont ils devraient être les pères? Qu'ils confessent leur dureté et qu'ils louent au moins la générosité de cette femme chrétienne, s'ils n'ont pas le courage de l'imiter.

Parcourrai-je les sommes incroyables qu'elle a distribuées en divers temps, les fondations qu'elle a faites en divers lieux? Je lasserais votre imagination et ma mémoire si j'entreprenais d'exprimer tous les travaux et toutes les formes de cette ingénieuse et infatigable charité. Je me contente de vous dire que le zèle de la foi y eut toujours la meilleure part, et que la conversion des cœurs fut le motif et le fruit ordinaire de ses aumônes. Fonde-t-elle des hôpitaux? elle y joint des missions, afin que les pauvres soient nourris et évangélisés tout ensemble. Assiste-t-elle dans un de nos ports ces misérables forçats qui, dans leurs prisons flottantes, gémissent sous le travail de la rame et sous l'inhumanité d'un comite? elle veut qu'on les instruise et qu'on leur apprenne à faire d'un

supplice forcé une expiation volontaire de leurs crimes. Envoie-t-elle jusqu'en Afrique des prêtres, comme des anges consolateurs, aux chrétiens qui y sont esclaves? c'est pour les affermir dans la foi, pour leur inspirer le désir de la liberté des enfants de Dieu, et leur faire trouver la pesanteur de leurs péchés plus rude que celle de leurs chaînes. Ainsi, il se fait par ses soins, en plusieurs endroits, une double distribution et de la nourriture pour le corps et du pain de la parole de Dieu pour l'âme.

Que ne puis-je vous découvrir ces nobles mouvements de son cœur, qui la portaient à tout entreprendre pour étendre le royaume de Jésus-Christ? Combien de fois, déplorant l'aveuglement de tant de peuples qui vivent dans les ténèbres, à l'ombre de la mort, s'écria-t-elle dans la ferveur de son oraison : *Seigneur, que votre nom soit sanctifié parmi ces nations infidèles!* Combien de fois porta-t-elle son imagination et ses désirs au-delà de tant de mers, que la faiblesse ni la bienséance du siècle ne lui permettaient pas de passer! Combien de fois jetant les yeux sur les vastes campagnes des Indiens et des Sauvages, et croyant y voir une moisson jaunissante qui n'attendait que la main des ouvriers, pria-t-elle le père de famille d'y en envoyer!

Elle n'épargne rien pour préparer les voies à ces hommes apostoliques qui vont acquérir de nouveaux héritages à Jésus-Christ. Elle forme le dessein d'un commerce tout spirituel. On équipe, par ses conseils et presque à ses dépens, un vaisseau qui doit porter dans la Chine les richesses de l'Evangile. Le ciel, la mer, les vents favorisent d'abord cette entreprise. Mais Dieu, dont les jugements sont impénétrables, rompt le cours de cette heureuse navigation, et les flots irrités font tout d'un coup échouer avec le vaisseau, les espérances qu'on avait conçues du salut de tant d'âmes égarées.

Quels furent alors les sentiments de notre duchesse! Elle oublia ses intérêts et ne pensa qu'à ceux de Dieu. Elle fut touchée de ce malheur, mais elle n'en fut pas abattue. *Je reconnais, Seigneur,* disait-elle, *ce que vous avez dit dans votre Evangile, qu'après avoir travaillé selon nos forces, nous sommes encore des serviteurs inutiles. Vous savez mieux que nous en quoi consiste votre gloire, toute la nôtre est d'être soumis à vos volontés. C'était votre œuvre, vous l'accomplirez quand le temps et les moments que vous avez marqués pour cela seront arrivés. Nous avons essayé d'envoyer par mer des ouvriers à votre vigne, vous nous avez fermé ce chemin, vous pouvez nous en ouvrir d'autres; et, lors même que nous adorons la sévérité de vos jugements, nous espérons en votre miséricorde.*

En effet, elle espéra, comme Abraham, contre toute espérance; les eaux de la mer n'éteignirent pas l'ardeur de sa charité. Elle redoubla son zèle, et Dieu, après avoir éprouvé sa foi, récompensa sa soumission par des succès qui surpassèrent son attente.

Je me sens comme transporté au milieu de ces églises naissantes de l'Orient. J'y vois lever la lumière de la vérité. Ici les premiers rayons de la foi commencent à dissiper l'obscurité de l'erreur et forment des catéchumènes. Là, coulent sur des têtes humiliées les eaux salutaires du baptême; ici des âmes tendres sont nourries de lait jusqu'à ce qu'elles soient capables d'enseignements plus solides; là, se forme le courage d'un martyr par des épreuves réitérées de patience. En cet endroit on plante une croix, en l'autre on dresse un autel. Il me semble que je vois des prêtres, des évêques ou, pour mieux dire, des apôtres, courir partout selon les besoins, et notre charitable duchesse, de son palais, comme du centre de la charité, envoyer les secours et les rafraîchissements nécessaires pour entretenir et pour avancer ce grand ouvrage.

N'ai-je donc pas sujet de croire que Dieu lui a fait la miséricorde qu'elle fit aux autres; que les pauvres, après sa mort, l'ont reçue dans les tabernacles éternels, et qu'elle jouit de Dieu pour jamais? Que, s'il restait encore en cette âme quelque tache qui eût besoin d'être purifiée; car, messieurs, je ne viens pas ici justifier la créature devant son Créateur, je trahirais l'humilité de l'une, j'offenserais la vérité de l'autre. Je sais que tout homme est pécheur, qu'il y a une mesure de justice au delà de laquelle la condition mortelle ne va point; que les gens de bien même tombent dans des infidélités inévitables, et ne sont parfaits qu'imparfaitement. S'il restait, dis-je, encore quelque tache, puisse-t-elle être expiée par le sang de Jésus-Christ. Que ces nouveaux fidèles des mondes barbares, au premier bruit de la mort de leur bienfaitrice, présentent au souverain juge tant d'aumônes qu'elle leur a faites. Qu'ils lui adressent pour elles ces prières qui ont encore toute leur ferveur, et que le temps et le relâchement n'ont pas encore refroidies. Qu'on loue sa charité dans les assemblées. Que chaque martyr qui y verse son sang en offre une portion pour elle, et qu'on célèbre autant de fois le saint sacrifice, qu'on a bâti de chapelles et dressé d'autels à ses dépens. Vous êtes sans doute persuadés, messieurs, du bon usage qu'elle a fait de la grandeur et des richesses. Que me reste-t-il qu'à vous montrer en peu de mots comment elle a usé de sa vie pour arriver à une bienheureuse mort?

Un des plus importants et des plus utiles conseils que Dieu donne dans l'Ecriture, et vous savez, messieurs, qu'il n'appartient proprement qu'à Dieu de conseiller (*Prov.*, VIII), parce que tout ce qu'il pense est sagesse, tout ce qu'il dit est vérité; un donc des plus utiles conseils que Dieu donne aux hommes, c'est de penser souvent à leur dernière heure et de régler toute leur vie sur le moment qui la doit finir, afin de se détacher par religion de ce qu'ils doivent quitter par nécessité et de pourvoir, durant le peu de temps qu'ils sont en ce monde, à ce qu'ils doivent être éternellement. Ce fut cette pensée qui remplit l'esprit de notre duchesse, et la porta

à reconnaître son néant, à s'humilier dans la vue de ses péchés, à s'attacher à Dieu seul, à craindre ses jugements, à s'abandonner à sa providence, à espérer en ses miséricordes. Voilà la disposition générale de son cœur; voilà la source féconde de tant d'œuvres de justice et de charité qu'elle a pratiquées; en un mot, voilà des préparations à bien mourir.

Elle se retira de la cour dès qu'elle eut la liberté d'en sortir; sa pénitence ne fut ni tardive ni forcée; elle vint de la ferveur de la charité, et non pas de la faiblesse de l'âge. Au milieu de ses beaux jours et loin du tombeau, elle commença ce sacrifice d'elle-même, qu'elle ne vient que d'achever, et mourut longuement à ses passions, avant que de perdre la vie du corps. O vous, qui ne regardez le ciel qu'après que le monde a cessé de vous regarder, et qui ne donnez au soin de votre salut que ces vieux jours qui, malgré vous, ne sont plus propres à la vanité! Femmes mondaines qui, dans une retraite de bienséance, couvrant les restes de vos passions d'un voile de dévotion extérieure, ne mettez entre vos péchés et votre mort que l'intervalle de quelques soupirs arrachés par la crainte des jugements prochains, et ne cherchez Dieu que lorsqu'il est prêt à vous donner le coup de la mort, selon l'expression de l'Ecriture (*Psal.* LXXVII), tremblez devant lui et priez-le qu'il renforce autant votre foi et votre charité que vous avez négligé votre pénitence.

Nous n'avons pas ces sujets de crainte, messieurs; je parle d'une âme pénitente qui a vu de loin le jour du Seigneur et qui s'y est préparée par la solitude et par la prière. Je vois ces autels où fuma si souvent l'encens de ses oraisons, où furent consacrées tant de dépouilles qu'elle remporta sur le monde, où se ralluma sa ferveur toutes les fois que le commerce du siècle l'avait tant soit peu ralentie. Je vois au travers de ces grilles ce chœur où elle a tant de fois chanté les cantiques de Sion; ces oratoires où elle a pleuré ses péchés et passé tant de jours et de nuits dans la contemplation des choses célestes; ce cloître où elle a répandu l'odeur de tant de vertus qui y sont encore comme vivantes et, pour recueillir tout ensemble, ce monastère qu'elle a soutenu par ses libéralités, qu'elle a fréquenté par ses retraites, qu'elle a édifié par ses exemples!

Epouse de Jésus-Christ qui m'entendez, interrompez ici mon discours si vous y découvrez des louanges excessives, et laissez-vous emporter au zèle de la vérité. Vous connaissiez sans doute le cœur de votre seconde fondatrice, j'ai presque dit de votre sœur; car elle fut pour vous l'une et l'autre, et la grâce joignit en elle la grandeur d'une duchesse et l'humilité d'une religieuse. Vous connaissiez la pureté de ses intentions, l'ardeur de son zèle, la grandeur de son courage, l'étendue de sa charité, et vous en gardez dans le fond de l'âme un portrait, que tous les traits de l'éloquence ne pourront jamais égaler.

En effet, messieurs, qui pourrait dire avec quel dégoût elle posséda tous les biens que le monde estime; avec quelle soumission elle ploya sa volonté, dès que celle de Dieu lui fut connue; avec quelle fidélité elle ménagea les occasions de travailler à son salut et à celui des autres; avec quelle constance elle supporta les pertes, les afflictions et les disgrâces, compagnes inséparables des grandes fortunes? Je m'arrête à ces dernières paroles; et pourquoi perdrais-je ici l'occasion de vous montrer le néant des grandeurs humaines?

Considérez la condition d'un homme qui a la meilleure part à la faveur et à la conduite des affaires, quelque sage et quelque absolu qu'il puisse être. Que d'agitations! que de traverses! ceux qui l'admirent voudraient être en sa place, ceux qui le craignent voudraient l'en tirer. Ses vertus font des envieux, ses bienfaits mêmes font des ingrats. Si l'on ne peut miner son pouvoir, on attaque au moins sa réputation. Ceux qu'il punit se plaignent qu'il les persécute, ceux qui ne sont que malheureux croient être opprimés. On leur impute les mauvais succès; et de tous les malheurs publics on cherche à leur faire des crimes particuliers. De là viennent les murmures, les plaintes, les calomnies, les conspirations et les cabales. Ainsi Dieu tempère les prospérités des hommes puissants par des peines presque inévitables, et les abandonne aux traits envenimés de l'envie, de peur qu'ils ne s'abandonnent eux-mêmes à l'ambition et à l'orgueil.

Leurs amis et leurs proches se trouvent enveloppés dans les mêmes peines, et ce fut en ces rencontres que notre femme forte se servit de tout son courage. Elle pardonna lors même qu'il lui était facile de se venger. Elle lassa l'injustice par sa patience, elle soutint avec humilité et avec douceur les plus rudes tribulations de la vie; et toujours égale, toujours magnanime, elle entretint la paix dans son cœur avec ceux qui lui déclarèrent la guerre. Son âme s'exerçait par ces vertus pour arriver à la perfection où Dieu l'appelait; et ce bon usage des biens et des maux qui la détachait insensiblement de la vie, la conduisait au repos d'une heureuse mort.

D'une heureuse mort! Me voici donc au triste endroit de ce discours, qui va renouveler votre douleur. Quoi donc! tant de trésors n'étaient renfermés que dans un vase d'argile; et tout ce que j'ai dit qu'elle fut n'aboutira qu'à dire qu'elle n'est plus! Oui, messieurs; mais ne laissons pas, en la perdant, d'adorer la main qui nous l'enlève, et recueillons les restes précieux d'une vie qui ne fut jamais plus édifiante que lorsque Dieu voulut qu'elle finît. Telle est l'heureuse condition des justes : ils sentent aux approches de la mort un redoublement d'ardeur et de force. L'âme se resserre en elle-même, et croit voir à chaque moment les portes de l'éternité s'entr'ouvrir pour elle. Les nuages que forment les passions se dissipent, et les voiles qui couvrent la vérité se lèvent insen-

siblement. Les désirs s'enflamment à mesure qu'ils avancent vers la jouissance du souverain bien, et la charité se consomme par ces derniers mouvements de la grâce, qui va se perdre dans les abîmes de la gloire.

Ce furent là, messieurs, les dispositions intérieures de cette femme héroïque, ou plutôt, ce furent les derniers efforts que la grâce de Jésus-Christ fit en elle. Dieu, qui dispense les biens et les maux selon les forces ou les faiblesses des hommes, éprouva par de longues infirmités sa résignation et sa patience; mais quelque pesante que fût sa croix, elle la porta et n'en fut pas accablée. On la vit souffrir, mais on ne l'ouït pas se plaindre. Elle fit des vœux pour son salut, et n'en fit point pour sa santé. Prête à vivre pour achever sa pénitence, prête à mourir pour consommer son sacrifice; soupirant après le repos de la patrie, supportant patiemment les peines de son exil; entre la douleur et la joie, entre la possession et l'espérance, se réservant tout entière à son Créateur, elle attendit tout ce qui pouvait arriver, et ne souhaita que ce que Dieu voudrait faire d'elle.

Mais lorsqu'elle sentit la mort dans son sein, quelle fut sa ferveur et son zèle! Autant de mots, autant de sentiments de piété! Autant de soupirs, autant de transports de pénitence! Elle se jette aux pieds de son Juge, et s'accuse comme coupable : elle se prosterne devant son Sauveur, et lui demande grâce. Vous le savez, fidèles témoins de ses derniers sentiments. Ce fut alors que les images de toutes ses actions passées revinrent dans son esprit, pour y être examinées dans l'amertume de son cœur, selon les règles les plus sévères de la vérité et de la justice. Ce fut alors qu'elle épancha son âme devant Dieu, avant qu'elle parût devant son redoutable tribunal. Ce fut alors que dégagée de toute affection mondaine, elle employa un reste de force qui la soutenait, pour tourner sur Jésus-Christ crucifié ces yeux qu'elle avait déjà fermés pour le monde. Ce fut alors que, dans les exercices de la plus vive foi, de la plus ferme espérance, de la plus ardente charité, de la plus humble pénitence, entre des paroles touchantes et un silence éternel, elle remit son âme entre les mains de celui qui l'avait créée. Moment fatal pour tant de pauvres dont elle était la mère et la protectrice! moment heureux pour elle, qui entrait en possession de l'éternité! moment triste, mais utile pour nous, si nous apprenons à vivre et à mourir comme elle!

Hélas! nous vivons sans réflexion! A nous voir pousser nos désirs si loin, et faire ces longs projets de fortune que nous faisons, qui ne dirait que nous croyons être immortels? Cependant ce petit nombre de jours malheureux qui compose la durée de notre vie s'écoule insensiblement. Chaque instant nous retranche une partie de nous-mêmes. Nous arrivons au terme qui nous est marqué; le charme se rompt, et tout ce qui nous enchante s'évanouit avec nous. La vérité pourrait nous faire connaître la fragilité des biens du monde, par la fragilité de notre vie qui les termine; mais l'amour-propre nous fait voir cette vie sans bornes, de peur d'en donner aux choses que nous aimons. Ainsi notre imagination et notre vanité vont plus loin que nous. Nous n'avons jamais qu'un moment à vivre, et nous avons toujours des espérances pour plusieurs années. Revenons, revenons aux paroles de mon texte, pensons que la figure de ce monde passe. Ne pleurons plus la perte de celle qui en a fait un si bon usage : imitons seulement ses exemples afin que nous puissions comme elle vivre et mourir en Jésus-Christ, qui vit et règne au siècle des siècles.

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT PRINCE HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, VICOMTE DE TURENNE, MARÉCHAL GÉNÉRAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, COLONEL GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE LÉGÈRE, GOUVERNEUR DU HAUT ET BAS LIMOUSIN.

Prononcée à Paris dans l'église de Saint-Eustache, le 10e jour de janvier 1676.

Flevérunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel?

Tout le peuple le pleura amèrement; et après avoir pleuré durant plusieurs jours, ils s'écrièrent : Comment est mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël (I *Machabées, ch.* IX)?

Je ne puis, messieurs, vous donner d'abord une plus haute idée du triste sujet dont je viens vous entretenir, qu'en recueillant ces termes nobles et expressifs, dont l'Ecriture sainte se sert pour louer la vie et pour déplorer la mort du sage et vaillant Machabée (I *Mach.*, III, IV, V, *etc.*). Cet homme, qui portait la gloire de sa nation jusqu'aux extrémités de la terre, qui couvrait son camp du bouclier, et forçait celui des ennemis avec l'épée, qui donnait à des rois ligués contre lui des déplaisirs mortels, et réjouissait Jacob par ses vertus et par ses exploits, dont la mémoire doit être éternelle.

Cet homme, qui défendait les villes de Juda, qui domptait l'orgueil des enfants d'Ammon et d'Esaü, qui revenait chargé des dépouilles de Samarie, après avoir brûlé sur leurs propres autels les dieux des nations étrangères; cet homme que Dieu avait mis autour d'Israël comme un mur d'airain où se brisèrent tant de fois toutes les forces de l'Asie, et qui, après avoir défait de nombreuses armées, déconcerté les plus fiers et les plus habiles généraux des rois de Syrie, venait, tous les ans, comme le moindre des Israélites, réparer avec ses mains triomphantes les ruines du sanctuaire, et ne voulait autre récompense des services qu'il rendait à sa patrie, que l'honneur de l'avoir servie;

Ce vaillant homme, poussant enfin avec un courage invincible les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, reçut le coup mortel, et demeura comme enseveli dans son triomphe. Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent

émues, des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots que formaient dans leurs cœurs la tristesse, la pitié, la crainte, ils s'écrièrent : *Comment est mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël?* A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs, les voûtes du temple s'ébranlèrent, le Jourdain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : *Comment est mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël?*

Chrétiens, qu'une triste cérémonie assemble en ce lieu, ne rappelez-vous pas en votre mémoire ce que vous avez vu, ce que vous avez senti il y a cinq mois? ne vous reconnaissez-vous pas dans l'affliction que j'ai décrite? et ne mettez-vous pas dans votre esprit à la place du héros dont parle l'Ecriture, celui dont je viens vous parler? La vertu et le malheur de l'un et de l'autre sont semblables, et il ne manque aujourd'hui à ce dernier qu'un éloge digne de lui. Oh! si l'Esprit divin, esprit de force et de vérité, avait enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu, et qui la persuadent tout ensemble, de combien de nobles idées remplirais-je vos esprits, et quelle impression ferait sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes et glorieuses!

Quelle matière fut jamais plus disposée à recevoir tous les ornements d'une grave et solide éloquence, que la vie et la mort de très-haut et très-puissant prince Henri de La Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées du roi, et colonel général de la cavalerie légère? Où brillent avec plus d'éclat les effets glorieux de la vertu militaire, conduites d'armées, siéges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, campements bien ordonnés, combats soutenus, batailles gagnées, ennemis vaincus par la force, dissipés par l'adresse, lassés et consumés par une sage et noble patience? Où peut-on trouver tant et de si puissants exemples que dans les actions d'un homme sage, modeste, libéral, désintéressé, dévoué au service du prince et de la patrie, grand dans l'adversité par son courage, dans la prospérité par sa modestie, dans les difficultés par sa prudence, dans les périls par sa valeur, dans la religion par sa piété?

Quel sujet peut inspirer des sentiments plus justes et plus touchants qu'une mort soudaine et surprenante, qui a suspendu le cours de nos victoires et rompu les plus douces espérances de la paix? Puissances ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnaître la justice de nos armes, recevoir la paix que, malgré vos portes, vous avez tant de fois refusée, et dans l'abondance de vos larmes éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée! A Dieu ne plaise que je porte mes souhaits plus loin! les jugements de Dieu sont impénétrables. Mais vous vivez, et je plains en cette chaire un sage et vertueux capitaine, dont les intentions étaient pures, et dont la vertu semblait mériter une vie plus longue et plus étendue.

Retenons nos plaintes, messieurs, il est temps de commencer son éloge et de vous faire voir comment cet homme puissant triomphe des ennemis de l'Etat par sa valeur, des passions de l'âme par sa sagesse, des erreurs et des vanités du siècle par sa piété. Si j'interromps cet ordre de mon discours, pardonnez un peu de confusion dans un sujet qui nous a causé tant de trouble. Je confondrai peut-être quelquefois le général d'armée, le sage, le chrétien; je louerai tantôt les victoires, tantôt les vertus qui les ont obtenues. Si je ne puis raconter tant d'actions, je les découvrirai dans leurs principes, j'adorerai le Dieu des armées, j'invoquerai le Dieu de la paix, je bénirai le Dieu des miséricordes, et j'attirerai partout votre attention, non pas par la force de l'éloquence, mais par la vérité et par la grandeur des vertus dont je suis engagé de vous parler.

N'attendez pas, messieurs, que je suive la coutume des orateurs, et que je loue M. de Turenne comme on loue les hommes ordinaires. Si sa vie avait moins d'éclat, je m'arrêterais sur la grandeur et la noblesse de sa maison; et si son portrait était moins beau, je produirais ici ceux de ses ancêtres; mais la gloire de ses actions efface celle de sa naissance, et la moindre louange qu'on peut lui donner, c'est d'être sorti de l'ancienne et illustre maison de la Tour-d'Auvergne, qui a mêlé son sang à celui des rois et des empereurs, qui a donné des maîtres à l'Aquitaine, des princesses à toutes les cours de l'Europe, et des reines même à la France.

Mais que dis-je? il ne faut pas l'en louer ici, il faut l'en plaindre. Quelque glorieuse que fût la source dont il sortait, l'hérésie des derniers temps l'avait infectée. Il recevait avec ce beau sang des principes d'erreur et de mensonge; et parmi ses exemples domestiques il trouvait celui d'ignorer et de combattre la vérité. Ne faisons donc pas la matière de son éloge de ce qui fut pour lui un sujet de pénitence, et voyons les voies d'honneur et de gloire que la providence de Dieu lui ouvrit dans le monde, avant que sa miséricorde le retirât des voies de la perdition et de l'égarement de ses pères.

Avant sa quatorzième année il commença de porter les armes. Des siéges et des combats servirent d'exercice à son enfance, et ses premiers divertissements furent des victoires. Sous la discipline du prince d'Orange, son oncle maternel, il apprit l'art de la guerre en qualité de simple soldat; et ni l'orgueil, ni la paresse ne l'éloignèrent d'aucun des emplois où la peine et l'obéissance sont attachées. On le vit en ce dernier rang

de la milice ne refuser aucune fatigue et ne craindre aucun péril, faire par honneur ce que les autres faisaient par nécessité, et ne se distinguer d'eux que par un plus grand attachement au travail et par une plus noble application à tous ses devoirs.

Ainsi commençait une vie dont les suites devaient être si glorieuses, semblable à ces fleuves qui s'étendent à mesure qu'ils s'éloignent de leur source, et qui portent enfin partout où ils coulent la commodité et l'abondance. Depuis ce temps il a vécu pour la gloire et pour le salut de l'Etat. Il a rendu tous les services qu'on peut attendre d'un esprit ferme et agissant, quand il se trouve dans un corps robuste et bien constitué. Il a eu dans la jeunesse toute la prudence d'un âge avancé, et dans un âge avancé toute la vigueur de la jeunesse. Ses jours ont été pleins, selon les termes de l'Ecriture (*Psal.* LXXII); et comme il ne perdit pas ses jeunes années dans la mollesse et dans la volupté, il n'a pas été contraint de passer les dernières dans l'oisiveté et dans la faiblesse.

Quel peuple ennemi de la France n'a pas ressenti les effets de sa valeur, et quel endroit de nos frontières n'a pas servi de théâtre à sa gloire? Il passe les Alpes; et dans les fameuses actions de Casal, de Turin, de la Route-de-Quiers, il se signale par son courage et par sa prudence; et l'Italie le regarde comme un des principaux instruments de ces grands et prodigieux succès qu'on aura peine à croire un jour dans l'histoire. Il passe des Alpes aux Pyrénées, pour assister à la conquête de deux importantes places (1), qui mettent une de nos plus belles provinces à couvert de tous les efforts de l'Espagne. Il va recueillir au delà du Rhin les débris d'une armée défaite; il prend des villes et contribue au gain des batailles (2). Il s'élève ainsi par degrés et par son seul mérite au suprême commandement, et fait voir dans tout le cours de sa vie ce que peut pour la défense d'un royaume un général d'armée, qui s'est rendu digne de commander en obéissant, et qui a joint à la valeur et au génie l'application et l'expérience.

Ce fut alors que son esprit et son cœur agirent dans toute leur étendue. Soit qu'il fallût préparer les affaires ou les décider, chercher la victoire avec ardeur ou l'attendre avec patience; soit qu'il fallût prévenir les desseins des ennemis par la hardiesse, ou dissiper les craintes et les jalousies des alliés par la prudence; soit qu'il fallût se modérer dans les prospérités ou se soutenir dans les malheurs de la guerre, son âme fut toujours égale. Il ne fit que changer de vertus quand la fortune changeait de face; heureux sans orgueil, malheureux avec dignité, et presque aussi admirable lorsqu'avec jugement et avec fierté il sauvait les restes des troupes battues à Mariandal, que lorsqu'il battait lui-même les Impériaux et les Bavarois, et qu'avec des troupes triomphantes, il forçait toute l'Allemagne à demander la paix à la France (3). On eût dit qu'un heureux traité allait terminer toutes les guerres de l'Europe, lorsque Dieu, dont les jugements, selon le prophète, sont des abîmes (*Ps.* XXXV), voulut affliger et punir la France par elle-même, et l'abandonna à tous les déréglements que causent dans un Etat les dissensions civiles et domestiques. Souvenez-vous, messieurs, de ce temps de désordre et de trouble où l'esprit ténébreux de discorde confondait le droit avec la passion, le devoir avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise, où les astres les plus brillants souffrirent presque tous quelque éclipse, et les plus fidèles sujets se virent entraînés, malgré eux, par le torrent des partis, comme ces pilotes qui, se trouvant surpris de l'orage en pleine mer, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, et de s'abandonner pour un temps au gré des vents et de la tempête. Telle est la justice de Dieu, telle est l'infirmité naturelle des hommes. Mais le sage revient aisément à soi, et il a dans la politique comme dans la religion, une espèce de pénitence plus glorieuse que l'innocence même qui répare avantageusement un peu de fragilité par des vertus extraordinaires et par une ferveur continuelle.

Mais où m'arrêté-je, messieurs? Votre esprit vous représente déjà sans doute monsieur de Turenne à la tête des armées du roi. Vous le voyez combattre et dissiper la rébellion, ramener ceux que le mensonge avait séduits, rassurer ceux que la crainte avait ébranlés, et crier comme un autre Moïse à toutes les portes d'Israël: *Que ceux qui sont au Seigneur se joignent à moi* (*Exod.* XXXII). Quelles furent alors sa fermeté et sa sagesse? Tantôt sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers et de domestiques, il court à la défense d'un pont (4) et tient ferme contre une armée; et soit la hardiesse de l'entreprise, soit la seule présence de ce grand homme, soit la protection visible du ciel qui rendait les ennemis immobiles, il étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvait arrêter par la force, et releva par cette prudente et heureuse témérité, l'Etat penchant vers sa ruine. Tantôt se servant de tous les avantages des temps et des lieux, il arrête (5) avec peu de troupes une armée qui venait de vaincre, et mérite les louanges mêmes d'un ennemi qui, dans les siècles idolâtres, aurait passé pour le dieu des batailles. Tantôt vers les bords de la Seine (6), il oblige par un traité un prince étranger, dont il avait pénétré les plus secrètes intentions, de sortir de France, et d'abandonner les espérances qu'il avait conçues de profiter de nos désordres.

Je pourrais ajouter ici des places prises, des combats gagnés sur les rebelles. Mais dérobons quelque chose à la gloire de notre

(1) Perpignan et Colioure.
(2) Trèves, Aschaffembourg, etc. Le combat de Fribourg, la bataille de Nordlingue.
(3) La paix de Munster.
(4) Le pont de Gergeau.
(5) A Blaneau.
(6) A Villeneuve-St.-George.

héros, plutôt que de voir plus longtemps l'image funeste de nos misères passées. Parlons d'autres exploits qui aient été aussi avantageux pour la France que pour lui-même, et dont nos ennemis n'aient pas eu sujet de se réjouir.

Je me contente de vous dire qu'il apaisa par sa conduite l'orage dont le royaume était agité. Si la licence fut réprimée, si les haines publiques et particulières furent assoupies, si les lois reprirent leur ancienne vigueur, si l'ordre et le repos furent rétablis dans les villes et dans les provinces, si les membres furent heureusement réunis avec leur chef; c'est à lui, France, que tu le dois. Je me trompe, c'est à Dieu, qui tire, quand il veut, des trésors de sa providence ces grandes âmes, qu'il a choisies comme des instruments visibles de sa puissance, pour faire naître du sein des tempêtes, le calme et la tranquillité publique, pour relever les Etats de leurs ruines, et réconcilier, quand sa justice est satisfaite, les peuples avec leurs souverains.

Son courage, qui n'agissait qu'avec peine dans les malheurs de sa patrie, sembla s'échauffer dans les guerres étrangères, et l'on vit redoubler sa valeur. N'entendez pas par ce mot, messieurs, une hardiesse vaine, indiscrète, emportée, qui cherche le danger pour le danger même, qui s'expose sans fruit, et qui n'a pour but que la réputation et les vains applaudissements des hommes : je parle d'une hardiesse sage et réglée, qui s'anime à la vue des ennemis; qui, dans le péril même, pourvoit à tout et prend tous ses avantages, mais qui se mesure avec ses forces; qui entreprend les choses difficiles et ne tente pas les impossibles; qui n'abandonne rien au hasard de ce qui peut être conduit par la vertu : capable enfin de tout oser quand le conseil est inutile, et prête à mourir dans la victoire ou à survivre à son malheur en accomplissant ses devoirs.

J'avoue, messieurs, que je succombe ici sous le poids de mon sujet. Ce grand nombre d'actions, dont je dois parler, m'embarrasse : je ne puis les décrire toutes, et je voudrais n'en omettre aucune. Que n'ai-je le secret de graver dans vos esprits un plan invisible et raccourci de la Flandre et de l'Allemagne! je marquerais sans confusion dans vos pensées tout ce que fit ce grand capitaine, et vous dirais en abrégé, selon les lieux : Ici il forçait des retranchements et secourait une place assiégée (1); là, il surprenait les ennemis ou les battait en pleine campagne; ces villes, où vous voyez les lis arborés, ont été ou défendues par sa vigilance, ou conquises par sa fermeté et par son courage (2); ce lieu, couvert d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes effrayées, après une honorable retraite (3); ici il sortait de ses lignes pour combattre, et d'un seul coup prenait une ville et gagnait une bataille (4); là, distribuant ce qui lui restait de son propre argent, il achevait un siége et il allait en faire lever un au même temps (5).

Je recueillerais ensuite tant de succès, et vous ferais souvenir de ces mauvaises nuits que le roi d'Espagne avoua qu'il avait passées, et de cette paix recherchée par des traités et des alliances (6), sans laquelle, Flandre, théâtre sanglant où se passent tant de scènes tragiques, triste et fatale contrée, trop étroite pour contenir tant d'armées qui te dévorent, tu aurais accru le nombre de nos provinces, et, au lieu d'être la source malheureuse de nos guerres, tu serais aujourd'hui le fruit paisible de nos victoires.

Je pourrais, messieurs, vous montrer vers les bords du Rhin autant de trophées que sur les bords de l'Escaut et de la Sambre; je pourrais vous décrire des combats gagnés, des rivières et des défilés passés à la vue des ennemis (7), des plaines teintes de leur sang, des montagnes presque inaccessibles traversées pour aller les repousser loin de nos frontières. Mais l'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles : la langue d'un prêtre destiné à louer Jésus-Christ, le Sauveur des hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur destruction; et je ne viens pas vous donner des idées de meurtre et de carnage devant ces autels où l'on n'offre plus le sang des taureaux en sacrifice au Dieu des armées, mais, au Dieu de miséricorde et de paix, une victime non sanglante.

Quoi donc! n'y a-t-il point de valeur et de générosité chrétiennes? L'Ecriture, qui commande de sanctifier les guerres, ne nous apprend-elle pas que la piété n'est pas incompatible avec les armes (*Joël*, III)? Viens-je condamner une profession que la religion ne condamne pas, quand on en sait modérer la violence? Non, messieurs : je sais que ce n'est pas en vain que les princes portent l'épée (*Epist. ad Rom.*, XIII), que la force peut agir quand elle se trouve jointe avec l'équité, que le Dieu des armées préside à cette redoutable justice que les souverains se font à eux-mêmes, que le droit des armes est nécessaire pour la conservation de la société, et que les guerres sont permises pour assurer la paix, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, et pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice.

Je sais aussi que la modération et la charité doivent régler les guerres parmi les chrétiens; que les capitaines qui les conduisent sont les ministres de la providence de Dieu, qui est toujours sage, et de la puissance des rois, qui ne doit jamais être injuste; qu'ils doivent avoir le cœur doux et charitable, lors même que leurs mains sont sanglantes, et adorer intérieurement le Créateur, lorsqu'ils se trouvent dans la triste nécessité de détruire ses créatures.

(1) Le secours d'Arras.
(2) Condé, Landrecies, Ypres, Oudenarde, etc.
(3) Retraite de Valenciennes.
(4) Bataille des Dunes et prise de Dunkerque.
(5) Saint-Venant pris, Ardres secouru.
(6) Paix des Pyrénées.
(7) A Enk, Sentzein, Mulhausen, etc.

C'est ici que j'atteste la foi publique, messieurs, et que, parlant de la douceur et de la modération de M. de Turenne, je puis avoir pour témoins de ce que je dis, tous ceux qui l'ont suivi dans les armées. S'est-il fait un plaisir de se servir du pouvoir qu'il a eu de nuire à ceux mêmes qu'on regarde et qu'on traite comme ennemis? Où a-t-il laissé des marques terribles de sa colère ou de ses vengeances particulières? Laquelle de ses victoires a-t-il estimée par le nombre des misérables qu'il accablait ou des morts qu'il laissait sur le champ de bataille? Quelle vie a-t-il exposée pour son intérêt ou pour sa propre réputation? Quel soldat n'a-t-il pas ménagé comme un sujet du prince et une portion de la république? Quelle goutte de sang a-t-il répandue qui n'ait servi à la cause commune?

On l'a vu, dans la fameuse bataille des Dunes, arracher les armes des mains des soldats étrangers, qu'une férocité naturelle acharnait sur les vaincus; on l'a vu gémir de ces maux nécessaires que la guerre traîne après soi, que le temps force de dissimuler, de souffrir et de faire. Il savait qu'il y a un droit plus haut et plus sacré que celui que la fortune et l'orgueil imposent aux faibles et aux malheureux; et que ceux qui vivent sous la loi de Jésus-Christ doivent épargner, autant qu'ils peuvent, un sang consacré par le sien, et ménager des vies qu'il a rachetées par sa mort.

Il cherchait à soumettre les ennemis, non pas à les perdre. Il eût voulu pouvoir attaquer sans nuire, se défendre sans offenser, et réduire au droit et à la justice ceux à qui il était obligé, par devoir, de faire violence.

Enfin il s'était fait une espèce de morale militaire qui lui était propre; il n'avait pour toute passion que l'affection pour la gloire du roi, le désir de la paix et le zèle du bien public; il n'avait pour ennemis que l'orgueil, l'injustice et l'usurpation; il s'était accoutumé à combattre sans colère, à vaincre sans ambition, à triompher sans vanité, et à ne suivre, pour règle de ses actions, que la vertu et la sagesse : c'est ce que je dois vous montrer en cette seconde partie.

La valeur n'est qu'une force aveugle et impétueuse, qui se trouble et se précipite, si elle n'est éclairée et conduite par la probité et par la prudence; et le capitaine n'est pas accompli, s'il ne renferme en soi l'homme de bien et l'homme sage. Quelle discipline peut établir dans un camp celui qui ne sait régler ni son esprit, ni sa conduite? Et comment saura calmer ou émouvoir, selon ses desseins, dans une armée, tant de passions différentes, celui qui ne sera pas maître des siennes? Aussi l'Esprit de Dieu nous apprend, dans l'Ecriture, que l'homme prudent l'emporte sur le courageux (*Sap.*, VI), que la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre (*Eccl.*, IX), et que celui qui est patient et modéré est quelquefois plus estimable que celui qui prend des villes et qui gagne des batailles (*Prov.*, XVI).

Ici vous formez sans doute, messieurs, dans votre esprit, des idées plus nobles que celles que je puis vous donner. En parlant de M. de Turenne, je reconnais que je ne puis vous élever au-dessus de vous-mêmes; et le seul avantage que j'ai, c'est que je ne dirai rien que vous ne croyiez, et que, sans être flatteur, je puis dire de grandes choses. Y eut-il jamais homme plus sage et plus prévoyant, qui conduisît une guerre avec plus d'ordre et de jugement, qui eût plus de précautions et plus de ressources, qui fût plus agissant et plus retenu, qui disposât mieux toutes choses à leur fin, et qui laissât mûrir ses entreprises avec tant de patience? Il prenait des mesures presque infaillibles; et pénétrant non-seulement ce que les ennemis avaient fait, mais encore ce qu'ils avaient dessein de faire, il pouvait être malheureux, mais il n'était jamais surpris. Il distinguait le temps d'attaquer et le temps de défendre; il ne hasardait jamais rien que lorsqu'il avait beaucoup à gagner et qu'il n'avait presque rien à perdre. Lors même qu'il semblait céder, il ne laissait pas de se faire craindre. Telle enfin était son habileté, que lorsqu'il vainquait on ne pouvait en attribuer l'honneur qu'à sa prudence, et lorsqu'il était vaincu on ne pouvait en imputer la faute qu'à la fortune.

Souvenez-vous, messieurs, du commencement et des suites de la guerre, qui, n'étant d'abord qu'une étincelle, embrase aujourd'hui toute l'Europe. Tout se déclare contre la France : on soulève les étrangers, on débauche les alliés, on intimide les amis, on encourage les vaincus, on arme les envieux; sur des craintes imaginaires et des défiances artificieusement inspirées, les intérêts sont confondus, la foi violée et les traités méprisés. Il fallait, je l'avoue, pour résister à tant d'armées jointes ensemble contre nous, des troupes aussi vaillantes et des capitaines aussi expérimentés que les nôtres. Mais rien n'était si formidable que de voir toute l'Allemagne, ce grand et vaste corps composé de tant de peuples et de nations différentes, déployer tous ses étendards et marcher vers nos frontières pour nous accabler par la force, après nous avoir effrayés par la multitude.

Il fallait opposer à tant d'ennemis un homme d'un courage ferme et assuré, d'une capacité étendue, d'une expérience consommée, qui soutînt la réputation et qui ménageât les forces du royaume; qui n'oubliât rien d'utile et de nécessaire, et ne fît rien de superflu; qui sût, selon les occasions, profiter de ses avantages ou se relever de ses pertes; qui fût tantôt le bouclier, et tantôt l'épée de son pays; capable d'exécuter les ordres qu'il aurait reçus, et de prendre conseil de lui-même dans les rencontres.

Vous savez de qui je parle, messieurs; vous savez le détail de ce qu'il fit, sans que je le dise : avec des troupes considérables seulement par leur courage et par la confiance qu'elles avaient en leur général, il arrête et consume deux grandes armées, et force à conclure la paix, par des traités,

ceux qui croyaient venir terminer la guerre par notre entière et prompte défaite; tantôt il s'oppose à la jonction de tant de secours ramassés, et rompt le cours de tous ces torrents qui auraient inondé la France; tantôt il les défait ou les dissipe par des combats réitérés; tantôt il les repousse au delà de leurs rivières, et les arrête toujours, par des coups hardis quand il faut rétablir la réputation, par la modération quand il ne faut que la conserver.

Villes que nos ennemis s'étaient déjà partagées, vous êtes encore dans l'enceinte de notre empire; provinces qu'ils avaient déjà ravagées dans le désir et dans la pensée, vous avez encore recueilli vos moissons; vous durez encore, places que l'art et la nature ont fortifiées, et qu'ils avaient dessein de démolir, et vous n'avez tremblé que sous des projets frivoles d'un vainqueur en idée, qui comptait le nombre de nos soldats et qui ne songeait pas à la sagesse de leur capitaine.

Cette sagesse était la source de tant de prospérités éclatantes; elle entretenait cette union des soldats avec leur chef, qui rend une armée invincible; elle répandait dans les troupes un esprit de force, de courage et de confiance, qui leur faisait tout souffrir, tout entreprendre dans l'exécution de ses desseins : elle rendait enfin des hommes grossiers capables de gloire. Car, messieurs, qu'est-ce qu'une armée? c'est un corps animé d'une infinité de passions différentes, qu'un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie; c'est une troupe d'hommes armés qui suivent aveuglément les ordres d'un chef, dont ils ne savent pas les intentions; c'est une multitude d'âmes, pour la plupart viles et mercenaires, qui, sans songer à leur propre réputation, travaillent à celle des rois et des conquérants; c'est un assemblage confus de libertins qu'il faut assujettir à l'obéissance, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires qu'il faut retenir, d'impatients qu'il faut accoutumer à la constance. Quelle prudence ne faut-il pas pour conduire et réunir au seul intérêt public tant de vues et de volontés différentes? Comment se faire craindre, sans se mettre en danger d'être haï et bien souvent abandonné? Comment se faire aimer, sans perdre un peu de l'autorité et relâcher de la discipline nécessaire?

Qui trouva jamais mieux tous ces justes tempéraments, que ce prince que nous pleurons? Il attacha par des nœuds de respect et d'amitié ceux qu'on ne retient ordinairement que par la crainte des supplices, et se fit rendre par sa modération une obéissance aisée et volontaire. Il parle : chacun écoute ses oracles; il commande : chacun avec joie suit ses ordres; il marche : chacun croit courir à la gloire. On dirait qu'il va combattre des rois confédérés avec sa seule maison, comme un autre Abraham (*Genes.*, XIV); que ceux qui le suivent sont ses soldats et ses domestiques, et qu'il est et général et père de famille tout ensemble. Aussi rien ne peut soutenir leurs efforts : ils ne trouvent point d'obstacle qu'ils ne surmontent, point de difficulté qu'ils ne vainquent, point de péril qui les épouvante, point de travail qui les rebute, point d'entreprise qui les étonne, point de conquête qui leur paraisse difficile. Que pouvaient-ils refuser à un capitaine qui renonçait à ses commodités pour les faire vivre dans l'abondance; qui, pour leur procurer du repos, perdait le sien propre; qui soulageait leurs fatigues et ne s'en épargnait aucune; qui prodiguait son sang et ne ménageait que le leur?

Par quelle invisible chaîne entraînait-il ainsi les volontés? par cette bonté avec laquelle il encourageait les uns, il excusait les autres, et donnait à tous les moyens de s'avancer, de vaincre leur malheur ou de réparer leurs fautes; par ce désintéressement qui le portait à préférer ce qui était plus utile à l'Etat à ce qui pouvait être plus glorieux pour lui-même; par cette justice qui, dans la distribution des emplois, ne lui permettait pas de suivre son inclination au préjudice du mérite; par cette noblesse de cœur et de sentiments qui l'élevait au-dessus de sa propre grandeur, et par tant d'autres qualités qui lui attiraient l'estime et le respect de tout le monde. Que j'entrerais volontiers dans les motifs et dans les circonstances de ses actions! Que j'aimerais à vous montrer une conduite si régulière et si uniforme; un mérite si éclatant et si exempt de faste et d'ostentation; de grandes vertus produites par des principes encore plus grands; une droiture universelle, qui le portait à s'appliquer à tous ses devoirs, et à les réduire tous à leurs fins justes et naturelles; et une heureuse habitude d'être vertueux, non pas pour l'honneur, mais pour la justice qu'il y a de l'être! Mais il ne m'appartient pas de pénétrer jusqu'au fond de ce cœur magnanime; et il était réservé à une bouche plus éloquente que la mienne (1) d'en exprimer tous les mouvements et toutes les inclinations intérieures.

Pour récompenser tant de vertus par quelque honneur extraordinaire, il fallait trouver un grand roi, qui crût ignorer quelque chose et qui fût capable de l'avouer. Loin d'ici ces flatteuses maximes, que les rois naissent habiles et que les autres le deviennent; que leurs âmes privilégiées sortent des mains de Dieu, qui les crée, toutes sages et intelligentes; qu'il n'y a point pour eux d'essai ni d'apprentissage; qu'ils sont vertueux sans travail et prudents sans expérience. Nous vivons sous un prince qui, tout grand et tout éclairé qu'il est, a bien voulu s'instruire pour commander; qui, dans la route de la gloire, a su choisir un guide fidèle, et qui a cru qu'il était de sa sagesse de se servir de celle d'autrui. Quel honneur pour un sujet d'accompagner son roi, de lui servir de conseil, et, si je l'ose dire, d'exemple dans une importante conquête! Honneur d'autant plus grand, que la faveur n'y put avoir part, qu'il ne fut fondé que sur un mé-

(1) M. Mascaron, évêque de Tulle.

rite universellement connu, et qu'il fut suivi de la prise des villes les plus considérables de la Flandre (1).

Après cette glorieuse marque d'estime et de confiance, quels projets d'établissement et de fortune n'aurait pas faits un homme avare et ambitieux? Qu'il eût amassé de biens et d'honneurs, et qu'il eût vendu chèrement tant de travaux et de services! Mais cet homme sage et désintéressé, content des témoignages de sa conscience et riche de sa modération, trouve dans le plaisir qu'il a de bien faire la récompense d'avoir bien fait. Quoiqu'il puisse tout obtenir, il ne demande et ne prétend rien : il ne désire, à l'exemple de Salomon, qu'un état frugal et honnête entre la pauvreté et les richesses (*Prov.*, XXX), et, quelques offres qu'on lui fasse, il n'étend ses désirs qu'à proportion de ses besoins, et se resserre dans les bornes étroites du seul nécessaire. Il n'y eut qu'une ambition qui fût capable de le toucher : ce fut de mériter l'estime et la bienveillance de son maître. Cette ambition fut satisfaite : et notre siècle a vu un sujet aimer son roi pour ses grandes qualités, non pour sa dignité ni pour sa fortune; et un roi aimer son sujet, plus pour le mérite qu'il connaissait en lui que pour les services qu'il en recevait.

Cet honneur, messieurs, ne diminua point sa modestie. A ce mot, je ne sais quel remords m'arrête : je crains de publier ici des louanges qu'il a si souvent rejetées, et d'offenser après sa mort une vertu qu'il a tant aimée pendant sa vie. Mais accomplissons la justice, et louons-le sans crainte, en un temps où nous ne pouvons être suspects de flatterie, ni lui susceptible de vanité. Qui fit jamais de si grandes choses? qui les dit avec plus de retenue? Remportait-il quelque avantage? à l'entendre ce n'était pas qu'il fût habile, mais l'ennemi s'était trompé; rendait-il compte d'une bataille? il n'oubliait rien, sinon que c'était lui qui l'avait gagnée; racontait-il quelques-unes de ses actions qui l'avaient rendu si célèbre? on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui se trompait ou la renommée; revenait-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel? il fuyait les acclamations populaires, il rougissait de ses victoires, il venait recevoir des éloges comme on vient faire des apologies, et n'osait presque aborder le roi, parce qu'il était obligé, par respect, de souffrir patiemment les louanges dont sa majesté ne manquait jamais de l'honorer.

C'est alors que dans le doux repos d'une condition privée, ce prince, se dépouillant de toute la gloire qu'il avait acquise pendant la guerre et se renfermant dans une société peu nombreuse de quelques amis choisis, s'exerçait sans bruit aux vertus civiles : sincère dans ses discours, simple dans ses actions, fidèle dans ses amitiés, exact dans ses devoirs, réglé dans ses désirs, grand même dans les moindres choses. Il se cache, mais sa réputation le découvre; il marche sans suite et sans équipage, mais chacun, dans son esprit, le met sur un char de triomphe. On compte, en le voyant, les ennemis qu'il a vaincus, non pas les serviteurs qui le suivent; tout seul qu'il est, on se figure autour de lui ses vertus et ses victoires qui l'accompagnent. Il y a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité; et moins il est superbe, plus il devient vénérable.

Il aurait manqué quelque chose à sa gloire, si, trouvant partout tant d'admirateurs, il n'eût fait quelques envieux. Telle est l'injustice des hommes : la gloire la plus pure et la mieux acquise les blesse, tout ce qui s'élève au-dessus d'eux leur devient odieux et insupportable, et la fortune la plus approuvée et la plus modeste n'a pu se sauver de cette lâche et maligne passion. C'est la destinée des grands hommes d'en être attaqués, et c'est le privilége de M. de Turenne d'avoir pu la vaincre. L'envie fut étouffée, ou par le mépris qu'il en fit, ou par des accroissements perpétuels d'honneur et de gloire : le mérite l'avait fait naître, le mérite la fit mourir. Ceux qui lui étaient moins favorables ont reconnu combien il était nécessaire à l'Etat; ceux qui ne pouvaient souffrir son élévation se crurent enfin obligés d'y consentir; et n'osant s'affliger de la prospérité d'un homme qui ne leur aurait jamais donné la misérable consolation de se réjouir de quelqu'une de ses fautes, ils joignirent leur voix à la voix publique, et crurent qu'être son ennemi c'était l'être de toute la France.

Mais à quoi auraient abouti tant de qualités héroïques, si Dieu n'eût fait éclater sur lui la puissance de sa grâce, et si celui dont sa providence s'était si noblement servie eût été l'objet éternel de sa justice? Dieu seul pouvait dissiper ses ténèbres, et il tenait en sa puissance l'heureux moment qu'il avait marqué pour l'éclairer de ses vérités.

Il arriva, ce moment heureux, ce point où se rapportait toute sa véritable gloire. Il entrevit des piéges et des précipices que sa prévention lui avait jusqu'alors entièrement cachés; il commença à marcher avec précaution et avec crainte dans ces routes égarées où il se trouvait engagé. Certains rayons de grâce et de lumière lui firent apercevoir qu'en vain remplirait-il les plus beaux endroits de l'histoire, si son nom n'était écrit dans le livre de vie; qu'en vain gagnerait-il le monde entier, s'il perdait son âme; qu'il n'y avait qu'une foi et un Jésus-Christ, et une vérité simple et indivisible, qui ne se montre qu'à ceux qui la cherchent avec un cœur humble et une volonté désintéressée. Il n'était pas encore éclairé, mais il commençait d'être docile. Combien de fois consulta-t-il des amis savants et fidèles! Combien de fois, soupirant après ces lumières vives et efficaces qui seules triomphent des erreurs de l'esprit humain, dit-il à Jésus-Christ, comme cet aveugle de l'Evangile : *Seigneur, faites que je voie* (*Marc.*, X)! Combien de fois essaya-t-il, d'une main impuissante, d'arracher le bandeau fatal qui fer-

(1) Charleroi, Douai, Tournai, Ath Lille etc.

mait ses yeux à la vérité! Combien de fois remonta-t-il jusqu'à ces sources anciennes et pures que Jésus-Christ a laissées à son Eglise, pour y puiser avec joie les eaux d'une doctrine salutaire!

Habitudes, prétextes, engagements, honte de changer, plaisir d'être regardé comme le chef et le protecteur d'Israël, vaines et spécieuses raisons de la chair et du sang, vous ne pûtes le retenir. Dieu rompit tous ses liens; et le mettant dans la liberté de ses enfants, le fit passer de la région des ténèbres au royaume de son Fils bien-aimé, à qui il appartenait par son élection éternelle. Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi : je vois de plus grandes actions, de plus nobles motifs, une protection de Dieu plus visible; je parle désormais d'une sagesse que la véritable piété accompagne, et d'un courage que l'Esprit de Dieu fortifie. Renouvelez donc votre attention en cette dernière partie de mon discours, et suppléez, dans vos pensées, à ce qui manquera à mes expressions et à mes paroles.

Si M. de Turenne n'avait su que combattre et vaincre, s'il ne s'était élevé au-dessus des vertus humaines, si sa valeur et sa prudence n'avaient été animées d'un esprit de foi et de charité, je le mettrais au rang des Scipion et des Fabius; je laisserais à la vanité le soin d'honorer la vanité, et je ne viendrais pas dans un lieu saint faire l'éloge d'un homme profane. S'il avait fini ses jours dans l'aveuglement et dans l'erreur, je louerais en vain des vertus que Dieu n'aurait pas couronnées, je répandrais des larmes inutiles sur son tombeau, et si je parlais de sa gloire, ce ne serait que pour déplorer son malheur. Mais grâces à Jésus-Christ, je parle d'un chrétien éclairé des lumières de la foi, agissant par les principes d'une religion pure, et consacrant par une sincère piété tout ce qui peut flatter l'ambition ou l'orgueil des hommes. Ainsi les louanges que je lui donne retournent à Dieu qui en est la source, et comme c'est la vérité qui l'a sanctifié, c'est aussi la vérité qui le loue.

Que sa conversion fut entière, messieurs, et qu'il fut différent de ceux qui, sortant de l'hérésie par des vues intéressées, changent de sentiments sans changer de mœurs, n'entrent dans le sein de l'Eglise que pour la blesser de plus près par une vie scandaleuse, et ne cessent d'être ennemis déclarés qu'en devenant enfants rebelles! Quoique son cœur se fût sauvé des déréglements que causent d'ordinaire les passions, il prit encore plus de soin de le régler. Il crut que l'innocence de sa vie devait répondre à la pureté de sa créance. Il connut la vérité, il l'aima, il la suivit. Avec quel humble respect assistait-il aux sacrés mystères! avec quelle docilité écoutait-il les instructions salutaires des prédicateurs évangéliques! avec quelle soumission adorait-il les œuvres de Dieu que l'esprit humain ne peut comprendre! Vrai adorateur en esprit et en vérité, cherchant le Seigneur, selon le conseil du Sage, dans la simplicité du cœur (*Sap.*, I), ennemi irréconciliable de l'impiété, éloigné de toute superstition et incapable d'hypocrisie.

A peine a-t-il embrassé la saine doctrine qu'il en devient le défenseur; aussitôt qu'il est revêtu des armes de lumière, il combat les œuvres de ténèbres; il regarde en tremblant l'abîme d'où il est sorti, et il tend la main à ceux qu'il y a laissés. On dirait qu'il est chargé de ramener dans le sein de l'Eglise tous ceux que le schisme en a séparés; il les invite par ses conseils, il les attire par ses bienfaits, il les presse par ses raisons, il les convainc par ses expériences; il leur fait voir les écueils où la raison humaine fait tant de naufrages, et leur montre derrière lui, selon les termes de saint Augustin, le pont de la miséricorde de Dieu par où il vient de passer lui-même. Tantôt il allume le zèle des docteurs et les exhorte d'opposer au faste du mensonge la force de la vérité. Tantôt il leur découvre ces voies douces et insinuantes qui gagnent le cœur pour gagner l'esprit. Tantôt il fournit, selon son pouvoir, les fonds nécessaires pour assister ceux qui abandonnent tout pour suivre Jésus-Christ qui les appelle. Vous le savez, évêques confidents de son zèle; tout occupé qu'il est dans le cours de ses dernières actions de guerre, il concerte avec vous des entreprises de religion, et n'oublie rien de ce qui peut contribuer, ou à instruire ceux qu'une longue prévention aveugle, ou à gagner ceux que la cupidité et l'intérêt retiennent encore dans leurs erreurs; digne fils de cette Eglise, dont la charité s'étend à tout, à l'imitation de celle de Dieu, et qui procure à ses enfants, outre l'héritage éternel, le soulagement même de leurs nécessités temporelles.

Telle était la disposition de son âme, messieurs, lorsque la providence de Dieu permit que le roi justement irrité allât porter la guerre au milieu des Etats d'une république injuste et ingrate, et fit sentir la force de ses armes à ceux qui méprisaient ses bienfaits et qui voulaient s'opposer à sa gloire. Ce fut alors que notre héros reprit les armes, et qu'à la suite de son maître et à la tête de ses armées, il exposa son sang dans une guerre non-seulement heureuse, mais sainte, où la victoire avait peine à suivre la rapidité du vainqueur, et où Dieu triomphait avec le prince. Quelle était sa joie, lorsque après avoir forcé des villes, il voyait son illustre neveu, plus éclatant par ses vertus que par sa pourpre, ouvrir et réconcilier des églises (1)! Sous les ordres d'un roi aussi pieux que puissant, l'un faisait prospérer les armes, l'autre étendait la religion; l'un abattait des remparts, l'autre redressait des autels; l'un ravageait les terres des Philistins, l'autre portait l'arche autour des pavillons d'Israël; puis, unissant ensemble leurs vœux comme leurs cœurs étaient unis, le neveu avait part aux services que l'oncle rendait à l'Etat, et l'oncle

(1) Arnhem, Nimègue, les forts de Burick, de Skein, etc.

avait part à ceux que le neveu rendait à l'Eglise.

Suivons ce prince dans ses dernières campagnes, et regardons tant d'entreprises difficiles, tant de succès glorieux comme des preuves de son courage et des récompenses de sa piété. Commencer ses journées par la prière, réprimer l'impiété et les blasphèmes, protéger les personnes et les choses saintes contre l'insolence et l'avarice des soldats, invoquer dans tous les dangers le Dieu des armées, c'est le devoir et le soin ordinaire de tous les capitaines. Pour lui, il passe plus avant. Lors même qu'il commande aux troupes, il se regarde comme un simple soldat de Jésus-Christ. Il sanctifie les guerres par la pureté de ses intentions, par le désir d'une heureuse paix, par les lois d'une discipline chrétienne. Il considère ses soldats comme ses frères, et se croit obligé d'exercer la charité dans une profession cruelle, où l'on perd souvent l'humanité même. Animé par de si grands motifs, il se surpasse lui-même et fait voir que le courage devient plus ferme, quand il est soutenu par des principes de religion; qu'il y a une pieuse magnanimité qui attire les bons succès malgré les périls et les obstacles; et qu'un guerrier est invincible, quand il combat avec foi, et quand il prête des mains pures au Dieu des batailles qui les conduit.

Comme il tient de Dieu toute sa gloire, aussi la lui rapporte-t-il tout entière, et ne conçoit autre confiance que celle qui est fondée sur le nom du Seigneur. Que ne puis-je vous représenter ici une de ces importantes occasions où il attaque avec peu de troupes toutes les forces de l'Allemagne (1)! Il marche trois jours, passe trois rivières, joint les ennemis, les combat et les charge. Le nombre d'un côté, la valeur de l'autre; la fortune est longtemps douteuse; enfin le courage arrête la multitude, l'ennemi s'ébranle et commence à plier; il s'élève une voix qui crie : Victoire! Alors ce général suspend toute l'émotion que donne l'ardeur du combat, et d'un ton sévère : *Arrêtez*, dit-il, *notre sort n'est pas en nos mains, et nous serons nous-mêmes vaincus, si le Seigneur ne nous favorise.* A ces mots, il lève les yeux au ciel d'où lui vient son secours, et continuant à donner ses ordres, il attend avec soumission, entre l'espérance et la crainte, que les ordres du ciel s'exécutent.

Qu'il est difficile, messieurs, d'être victorieux et d'être humble tout ensemble! Les prospérités militaires laissent dans l'âme je ne sais quel plaisir touchant qui la remplit et l'occupe tout entière. On s'attribue une supériorité de puissance et de force, on se couronne de ses propres mains, on se dresse un triomphe secret à soi-même, on regarde comme son propre bien ces lauriers qu'on cueille avec peine et qu'on arrose souvent de son sang; et lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées de ses temples des drapeaux déchirés et sanglants qu'on a pris sur les ennemis, qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnaissance, qu'on ne mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur des applaudissements qu'on croit se devoir à soi-même, et qu'on ne retienne au moins quelques grains de cet encens qu'on va brûler sur ses autels!

(1) Combat d'Eintzein.

C'était en ces occasions que M. de Turenne se dépouillant de lui-même, renvoyait toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement. S'il marche, il reconnaît que c'est Dieu qui le conduit et qui le guide; s'il défend des places, il sait qu'on les défend en vain, si Dieu ne les garde; s'il se retranche, il lui semble que c'est Dieu qui lui fait un rempart pour le mettre à couvert de toute insulte; s'il combat, il sait d'où il tire toute sa force, et s'il triomphe, il croit voir dans le ciel une main invisible qui le couronne. Rapportant ainsi toutes les grâces qu'il reçoit à leur origine, il en attire de nouvelles. Il ne compte plus les ennemis qui l'environnent, et sans s'étonner de leur nombre ou de leur puissance, il dit avec le prophète : *Ceux-là se fient au nombre de leurs combattants et de leurs chariots; pour nous, nous nous reposons sur la protection du Tout-Puissant* (*Psal.* XIX). Dans cette fidèle et juste confiance il redouble son ardeur, forme de grands desseins, exécute de grandes choses, et commence une campagne qui semblait devoir être si fatale à l'empire.

Il passe le Rhin, et trompe la vigilance d'un général habile et prévoyant; il observe les mouvements des ennemis; il relève le courage des alliés; il ménage la foi suspecte et chancelante des voisins; il ôte aux uns la volonté, aux autres les moyens de nuire, et profitant de toutes ces conjonctures importantes qui préparent les grands et glorieux événements, il ne laisse rien à la fortune de ce que le conseil et la prudence humaine lui peuvent ôter. Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté; déjà prenait l'essor pour se sauver dans les montagnes cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces; ces foudres de bronze, que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes, tonnaient de tous côtés pour favoriser ou pour précipiter cette retraite, et la France en suspens attendait le succès d'une entreprise qui, selon toutes les règles de la guerre, était infaillible.

Hélas! nous savions tout ce que nous pouvions espérer, et nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre. La Providence divine nous cachait un malheur plus grand que la perte d'une bataille. Il en devait coûter une vie que chacun de nous eût voulu racheter de la sienne propre, et tout ce que nous pouvions gagner ne valait pas ce que nous allions perdre. O Dieu terrible, mais juste en vos conseils sur les enfants des hommes (*Psal.* LXV), vous disposez et des vainqueurs et des victoires! Pour accomplir

vos volontés et faire craindre vos jugements, votre puissance renverse ceux que votre puissance avait élevés. Vous immolez à votre souveraine grandeur de grandes victimes, et vous frappez, quand il vous plaît, ces têtes illustres que vous avez tant de fois couronnées.

N'attendez pas, messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, que je découvre ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé, que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et de la patrie éplorées. Dans les pertes médiocres on surprend ainsi la pitié des auditeurs, et par des mouvements étudiés on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines et forcées. Mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte. Chacun trouve en soi la source de sa douleur et rouvre lui-même sa plaie, et le cœur pour être touché n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, messieurs : Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur et ranimé par la vengeance, tout le camp demeure immobile; les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'ils ont reçues; les pères mourants envoient leurs fils pleurer sur leur général mort; l'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres, et la renommée, qui se plaît à répandre dans l'univers les accidents extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince et du triste regret de sa mort.

Que de soupirs alors, que de plaintes, que de louanges retentissent dans les villes, dans la campagne! L'un voyant croître ses moissons, bénit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte; l'autre, qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de ses pères, souhaite une éternelle paix à celui qui l'a sauvé des désordres et des cruautés de la guerre. Ici l'on offre le sacrifice adorable de Jésus-Christ pour l'âme de celui qui a sacrifié sa vie et son sang pour le bien public; là on lui dresse une pompe funèbre où l'on s'attendait de lui dresser un triomphe. Chacun choisit l'endroit qui lui paraît le plus éclatant dans une si belle vie. Tous entreprennent son éloge, et chacun s'interrompant lui-même par ses soupirs et par ses larmes, admire le passé, regrette le présent et tremble pour l'avenir. Ainsi tout le royaume pleure la mort de son défenseur, et la perte d'un homme seul est une calamité publique.

Pourquoi, mon Dieu, si j'ose répandre mon âme en votre présence et parler à vous, moi qui ne suis que poussière et que cendre, pourquoi le perdons-nous dans la nécessité la plus pressante, au milieu de ses grands exploits, au plus haut point de sa valeur, dans la maturité de sa sagesse? Est-ce qu'après tant d'actions dignes de l'immortalité, il n'avait plus rien de mortel à faire? Ce temps était-il arrivé où il devait recueillir le fruit de tant de vertus chrétiennes, et recevoir de vous la couronne de justice que vous gardez à ceux qui ont fourni une glorieuse carrière? Peut-être avions-nous mis en lui trop de confiance, et vous nous défendez dans vos Ecritures de nous faire un bras de chair, et de nous confier aux enfants des hommes (II *Paral.*, XXXII). Peut-être est-ce une punition de notre orgueil, de notre ambition, de nos injustices. Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs grossières, dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes, il sort du cœur des peuples des iniquités dont vous déchargez les châtiments sur la tête de ceux qui les gouvernent ou qui les défendent. Je ne viens pas, Seigneur, sonder les abîmes de vos jugements, ni découvrir ces ressorts secrets et invisibles qui font agir votre miséricorde ou votre justice; je ne veux et ne dois que les adorer. Mais vous êtes juste, vous nous affligez, et, dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le déréglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères.

Tirons donc, messieurs, tirons de notre douleur des motifs de pénitence, et ne cherchons qu'en la piété de ce grand homme de vraies et solides consolations. Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs le plaignent et le révèrent; mais que peuvent-ils contribuer à son véritable bonheur? Son roi même, et quel roi! l'honore de ses regrets et de ses larmes. Grande et précieuse marque de tendresse et d'estime pour un sujet, mais inutile pour un chrétien. Il vivra, je l'avoue, dans l'esprit et dans la mémoire des hommes; mais l'Ecriture m'apprend que ce que l'homme pense (*Psal.* XCIII), et l'homme lui-même n'est que vanité (*Psal.* XXXVIII). Un magnifique tombeau renfermera ses tristes dépouilles, mais il sortira de ce superbe monument, non pour être loué de ses exploits héroïques, mais pour être jugé selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Ses cendres seront mêlées avec celles de tant de rois qui gouvernèrent ce royaume, qu'il a si généreusement défendu; mais, après tout, que leur reste-t-il à ces rois, non plus qu'à lui, des applaudissements du monde, de la foule de leur cour, de l'éclat et de la pompe de leur fortune, qu'un silence éternel, une solitude affreuse et une terrible attente des jugements de Dieu sous ces marbres précieux qui les couvrent. Que le monde honore donc comme il voudra les grandeurs humaines; Dieu seul est la récompense des vertus chrétiennes.

O mort trop soudaine! mais pourtant par la miséricorde du Seigneur depuis longtemps prévue, combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis? Nous eussions vu, quel spectacle! au mi-

lieu des victoires et des triomphes, mourir humblement un chrétien. Avec quelle attention eût-il employé ses derniers moments à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la majesté de Dieu, et à implorer le secours de son bras, non plus contre des ennemis visibles, mais contre ceux de son salut! Sa foi vive et sa charité fervente nous auraient sans doute touchés, et il nous resterait un modèle d'une confiance sans présomption, d'une crainte sans faiblesse, d'une pénitence sans artifice, d'une constance sans affectation et d'une mort précieuse devant Dieu et devant les hommes.

Ces conjectures ne sont-elles pas justes, messieurs; que dis-je, conjectures? c'étaient des desseins formés. Il avait résolu de vivre aussi saintement que je présume qu'il fût mort; prêt à jeter toutes ses couronnes au pied du trône de Jésus-Christ, comme ces vainqueurs de l'Apocalyse (*Apocal.*, IV), prêt à ramasser toute sa gloire pour s'en dépouiller par une retraite volontaire, il n'était déjà plus du monde, quoique la Providence l'y retînt encore. Dans le tumulte des armées, il s'entretenait des douces et secrètes espérances de sa solitude; d'une main il foudroyait les Amalécites, et il levait déjà l'autre pour attirer sur lui les bénédictions célestes. Ce Josué, dans le combat, faisait déjà la fonction de Moïse sur la montagne, et, sous les armes d'un guerrier, portait le cœur et la volonté d'un pénitent.

Seigneur, qui éclairez les plus sombres replis de nos consciences, et qui voyez dans nos plus secrètes intentions ce qui n'est pas encore comme ce qui est, recevez dans le sein de votre gloire cette âme, qui bientôt n'eût été occupée que des pensées de votre éternité. Recevez ces désirs que vous lui aviez vous-même inspirés : le temps lui a manqué, et non pas le courage de les accomplir. Si vous demandez des œuvres avec ses désirs, voilà des charités qu'il a faites ou destinées pour le soulagement et pour le salut de ses frères; voilà des âmes égarées qu'il a ramenées à vous par ses assistances, par ses conseils, par son exemple; voilà ce sang de votre peuple, qu'il a tant de fois épargné, voilà ce sang qu'il a si généreusement répandu pour nous; et, pour dire encore plus, voilà le sang que Jésus-Christ a versé pour lui.

Ministres du Seigneur, achevez le saint sacrifice; chrétiens, redoublez vos vœux et vos prières, afin que Dieu, pour récompense de ses travaux, l'admette dans le séjour du repos éternel, et donne dans le ciel une paix sans fin à celui qui nous en a trois fois procuré une sur la terre, passagère à la vérité, mais toujours douce et toujours désirable.

ORAISON FUNÈBRE

DE MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT DE LAMOIGNON,

Prononcée à Paris dans l'Eglise de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 18 février 1679.

Diligite justitiam, qui judicatis terram; sentite de Domino in bonitate; et in simplicitate cordis quærite illum.
Aimez la justice, juges de la terre; ayez des sentiments conformes à la bonté de Dieu; et cherchez-le dans la simplicité du cœur (*Sagesse, ch.* I, *v.* 1).

Je ne viens pas ici, messieurs, renouveler dans vos esprits le triste souvenir d'une mort que vous avez déjà pleurée. Laissons aux infidèles ces longues et sensibles douleurs que la religion ne modère pas. Comme leurs pertes sont irréparables, leur tristesse peut être sans bornes; et comme ils n'ont point d'espérance, ils n'ont pas aussi de consolation. Pour nous à qui Dieu, par sa grâce, a révélé ses vérités, nous avons lu dans ses Ecritures qu'il y a un temps de pleurer, et une mesure de larmes (*Eccl.*, III); que le soleil qui ne doit jamais se coucher sur notre colère, ne doit pas se coucher plus de sept fois sur notre affliction (*Psal.* LXXIX); et que la même charité qui nous fait regretter la mort des fidèles, nous fait espérer leur résurrection, et nous invite à nous réjouir de leur bonheur (*Eccl.*, XXII).

Pourquoi rouvrirais-je donc une plaie que le temps et la raison doivent avoir déjà fermée? N'attendez pas, messieurs, que je déplore ici le néant et la misère des hommes : je ne viens que louer la grandeur et la miséricorde du Seigneur. Je veux vous apprendre à chercher Dieu dont la durée est éternelle, et non pas à vous affliger pour des créatures qui finissent; et dans l'éloge que j'entreprends de messire Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement, ce n'est pas mon dessein d'exagérer la perte que vous avez faite d'un homme juste, mais de vous porter à aimer comme lui la justice, *Diligite justitiam*, etc.

Dans ces jours de trouble et de deuil, où l'on se sent comme frappé du spectacle sensible d'une mort récente et inopinée, on se renferme tout en soi-même, et l'on s'occupe de sa douleur. Si l'on fait quelques réflexions, c'est en général sur l'inconstance et sur la vanité des choses humaines, sans descendre jusqu'à ses propres défauts ou à ses infirmités particulières. On cherche à se consoler plutôt qu'à s'instruire; et si l'on parle des bonnes œuvres de ceux qui sont morts, c'est pour justifier les larmes qu'on verse pour eux, plutôt que pour profiter de leurs exemples. Mais il est temps de nous élever par la foi au-dessus des faiblesses de la nature. C'est peu de reconnaître la nécessité de mourir, l'importance même de bien mourir, si l'on n'en tire des motifs et des conséquences pour bien vivre; et c'est en vain qu'on croit honorer la mémoire des gens de bien qui sont décédés, si l'on ne va recueillir les restes de leur esprit sur ces tombeaux où l'on

rend des honneurs funèbres aux tristes dépouilles de leur corps mortel.

C'est dans cette vue, messieurs, que je dois vous représenter aujourd'hui un magistrat qui n'a rien ignoré, ni rien négligé dans son ministère, et qu'aucun intérêt ne détourna jamais du droit chemin de l'équité; un homme doux et secourable, qui a su tempérer l'austérité des lois et de la justice par tous les adoucissements qu'inspirent la miséricorde et la charité; un chrétien qui a consacré ses vertus morales et politiques par une piété simple et sincère. Je laisse à Dieu, qui seul est le maître du cœur des hommes, et qui les touche, quand il veut, par l'efficace qu'il donne aux bons exemples, à graver dans vos cœurs ces sentiments de droiture, de bonté et de religion que je vous propose. Pour moi, je ne puis que vous redire de sa part ces paroles de mon texte : *Aimez la justice; ayez des sentiments conformes à la bonté du Seigneur, et cherchez-le dans la simplicité du cœur.*

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu, dont la providence destine les juges pour gouverner son peuple, comme elle destine les prêtres pour le sanctifier, et qui conduit les uns et les autres par les sentiers de sa justice et par la voie de sa vérité; Dieu, messieurs, disposa lui-même, par une heureuse naissance, monsieur de Lamoignon à porter ses lois, et à exercer ses jugements dans le plus auguste sénat du monde.

Il naquit d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons du Nivernais, qui, après s'être distinguée dans les emplois militaires avant le règne même de saint Louis, entrant depuis, sous Henri II, dans les premières dignités de la robe, a soutenu dans le parlement la gloire qu'elle avait acquise dans les armées; et quoiqu'elle ait changé de profession, elle n'a rien diminué de l'éclat et de la grandeur de son origine : semblable à ces fleuves qui trouvant de nouvelles pentes, et se creusant avec le temps un nouveau canal, vont arroser d'autres campagnes, et ne perdent rien de l'abondance ni de la pureté de leurs eaux, encore qu'ils aient changé de lit et de rivage.

Mais ne louons de sa naissance que ce qu'il en loua lui-même, et disons qu'il sortait d'une famille où l'on ne semble naître que pour exercer la justice et la charité; où la vertu se communique avec le sang, s'entretient par les bons conseils, s'excite par les grands exemples; où les pères ont plus de soin du salut de leurs héritiers que de l'accroissement de leurs héritages; où les enfants aiment mieux succéder à la probité qu'à la fortune de leurs pères; et où la crainte de Dieu, la miséricorde et la paix sont les règles de la discipline domestique.

Privé dans ses jeunes ans de l'instruction et des secours d'un père, dont il n'avait fait qu'entrevoir les bons exemples, et dont il devait longtemps ressentir la perte, il demeura sous la conduite d'une mère, que les pauvres avaient toujours regardée comme la leur. Aussi la tendresse qu'elle eut pour l'un, ne diminua pas la pitié qu'elle avait des autres : elle crut que ses aumônes ne seraient pas infructueuses; qu'elle recueillerait dans sa famille ce qu'elle semait dans les hôpitaux; qu'ayant soin des pauvres de Jésus-Christ, Jésus-Christ aurait soin de ses enfants; et qu'elle ne pouvait leur apprendre rien de plus important que les maximes évangéliques, ni leur laisser un bien plus solide que la succession de sa charité.

Ses espérances ne furent pas trompées, messieurs : Dieu présida lui-même à l'éducation de ce fils qu'elle lui avait tant de fois offert. Il le prévint de ses bénédictions spirituelles, et lui fit éviter par sa grâce ces dangereuses passions, qui sont comme les écueils où l'ardeur de l'âge, la licence du siècle, la corruption de la nature, le mauvais exemple, et souvent le mauvais conseil, poussent une jeunesse inconsidérée.

Aussi remarqua-t-on bientôt en lui tout ce qui fait les grands magistrats : un cœur docile pour recevoir les impressions de la vérité, noble pour s'élever au-dessus des passions et des intérêts, tendre pour assister les malheureux, ferme pour résister à l'iniquité : un esprit avide de tout savoir, et capable de tout apprendre, prompt à concevoir les matières les plus élevées, heureux à les exprimer, quand il les avait une fois conçues; discernant non-seulement le bon d'avec le mauvais, mais encore le meilleur d'avec le bon; appliqué à examiner les difficultés, et à les résoudre, à chercher la vérité, et à la suivre après qu'il l'avait découverte, à connaître tout et à tirer toujours quelque fruit de ses connaissances. Cette sagesse avancée le fit dispenser des règles ordinaires de l'âge. On connut la maturité de son jugement, et l'on ne compta pas le nombre de ses années; il s'assit à dix-huit ans avec les anciens d'Israël, et se mit à juger comme eux les différends qui naissent parmi le peuple.

Ne croyez pas, messieurs, qu'il fût entré sans vocation dans le sanctuaire de la justice. Il savait que les premières lois qu'il faut étudier sont celles de la Providence; que la judicature est une espèce de sacerdoce, où il n'est pas permis de s'engager sans l'ordre du ciel; et que Jésus-Christ n'a pas moins été fait juge que pontife par son Père. Aussi avant que d'entrer dans les charges, il voulut en connaître les devoirs. Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience, pour y sonder le fond de ses intentions. Il n'écouta ni l'orgueil, ni l'ambition, ni l'avarice. Il consulta Dieu à qui appartient le conseil et l'équité, et Dieu lui marqua la route qu'il voulait lui faire suivre.

Ce fut alors que se considérant dans une profession où les questions sont si différentes, et les droits si difficiles à démêler, où l'on décide des biens, de l'honneur et de la vie des hommes, et où les fautes ne sont jamais petites, et sont presque toujours irréparables, il ne craignit rien tant que l'erreur dans ses jugements. Il passa les jours et les nuits à l'étude; et quel progrès n'y fait-on pas quand on soutient de longues veilles par

la santé et par la constance, quand, outre ses propres lumières, on a le conseil et la communication des grands hommes, et quand on joint à l'assiduité du travail la facilité du génie? Il aurait cru manquer à la partie la plus essentielle de son état, si, comme il sentait ses intentions droites, il ne les rendait éclairées. Aussi disait-il ordinairement qu'il y avait peu de différence entre un juge méchant et un juge ignorant. L'un au moins a devant ses yeux les règles de son devoir et l'image de son injustice, l'autre ne voit ni le bien, ni le mal qu'il fait : l'un péche avec connaissance, et il est plus inexcusable, mais l'autre péche sans remords, et il est plus incorrigible. Mais ils sont également criminels à l'égard de ceux qu'ils condamnent ou par erreur, ou par malice. Qu'on soit blessé par un furieux ou par un aveugle, on ne sent pas moins sa blessure; et pour ceux qui sont ruinés, il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe, ou par un homme qui s'est trompé.

Ces réflexions, messieurs, redoublèrent son ardeur. Il acquit une parfaite connaissance du droit humain et du droit divin, une intelligence profonde des lois et de la coutume, un usage familier des formalités et des procédures. Savants et immenses recueils où il renferma la jurisprudence ancienne et nouvelle, vous pourriez être des témoins publics de ce que je dis : du moins serez-vous entre les mains de ses descendants comme un dépôt sacré et un monument précieux de son esprit et de son travail.

Ce serait ici le lieu de vous le faire voir dans la justice du conseil, où son mérite l'avait appelé, favorisant la bonne cause, décidant la douteuse, développant la difficile; renonçant à tous ses plaisirs, hormis à celui qu'il recevait en accomplissant ses devoirs. Je le donnerais pour exemple à ceux qui, renversant l'ordre des choses, se font une occupation de leurs amusements, et qui ne donnent à leurs charges que les restes d'une oisiveté languissante, comme s'ils n'étaient juges que pour être de temps en temps assis sur les fleurs de lys, où ils vont rêver à leurs divertissements passés, dont ils ont l'imagination encore remplie, ou réparer, par un mortel assoupissement, les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs.

Je ne veux que vous faire souvenir de la cause célèbre de ces étrangers, que l'espérance du gain avait attirés des bords du Levant pour porter en Europe les richesses de l'Asie. Contre la liberté des mers et la fidélité du commerce, des armateurs français leur avaient enlevé et leurs richesses, et le vaisseau qui les portait. Ceux qui devaient les secourir aidaient eux-mêmes à les opprimer. On avait oublié pour eux, non-seulement cette pitié commune qu'on a pour tous les malheureux, mais encore cette politesse singulière que notre nation a coutume d'avoir pour les étrangers. Eloignés de leurs amis par tant de terres et par tant de mers, dans un pays où l'on ne pouvait les entendre, où l'on ne voulait pas même les écouter, ils eurent recours à M. de Lamoignon, comme à un homme incorruptible, qui prendrait le parti des faibles contre les puissants, et qui débrouillerait ce chaos d'incidents et de procédures dont on avait enveloppé leur cause.

Il le fit, messieurs, il alluma tout son zèle contre l'avarice; il leva les voiles qui couvraient ce mystère d'iniquité; et rapporta durant trois jours au conseil du roi cette affaire avec tant d'ordre et de netteté, qu'il fit restituer à ces malheureux ce qu'ils croyaient avoir perdu, et les obligea d'avouer, ce qu'ils avaient eu peine à croire, qu'on pouvait trouver parmi nous de la fidélité et de la justice.

Mais je passe à des choses plus importantes. Voyons-le dans la première charge du parlement, et montrons par la dignité, comme disait un ancien, quel a été l'homme qui l'a possédée. Les rois, en des siècles plus innocents, furent autrefois eux-mêmes les juges du peuple. Rappelez en votre mémoire ces premiers âges de la monarchie. La fraude, l'ambition, l'intérêt, vices encore naissants et peu connus, avaient à peine commencé d'altérer la bonne foi et l'heureuse simplicité de nos pères. Ils vivaient la plupart contents de ce qu'ils avaient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avaient acquis par leur travail. Comme ils possédaient leur propre bien sans inquiétude, ils regardaient celui des autres sans envie. Leurs espérances ne s'étendaient pas au delà de leur condition; et les bornes de leurs héritages étaient les bornes de leurs désirs.

Comme les procès étaient rares, et qu'il ne fallait pour les juger que les principes communs d'une équité naturelle, les souverains tenaient eux-mêmes leur parlement. Ils descendaient du trône pour monter sur le tribunal; et se partageant entre le bien public et le repos des particuliers, après avoir calmé ces grandes tempêtes qui troublent les régions supérieures de l'Etat, ils venaient dissiper ces petits orages, qui s'élèvent quelquefois dans les inférieures.

Mais depuis que la justice gémit sous un amas de lois et de formalités embarrassées, et qu'on s'est fait un art de se ruiner les uns les autres par la chicane, les rois n'ont pu suffire à cette fonction. Occupés à soutenir de longues et sanglantes guerres, à rompre des ligues que forme contre eux la jalousie qu'on a de leur puissance, à réunir une infinité d'intérêts pour donner au monde une paix durable, ils sont contraints de remettre, comme Moïse, cette justice tumultueuse à des hommes sages qui craignent Dieu, en qui se trouve la vérité et qui haïssent l'avarice.

L'importance, messieurs, c'est de leur choisir un chef, et jamais choix ne fut plus louable que celui qu'on fit de M. de Lamoignon. Quelles pensez-vous que furent les voies qui le conduisirent à cette fin? La faveur? Il n'avait eu d'autres relations à la cour que celles que lui donnèrent ou ses affaires, ou ses devoirs. Le hasard? On fut longtemps à délibérer; et dans une affaire

aussi délicate, on crut qu'il fallait tout donner au conseil, et ne rien laisser à la fortune. La cabale? Il était du nombre de ceux qui n'avaient suivi que leur devoir; et ce parti, quoique le plus juste, n'avait pas été le plus grand. L'habileté à se servir des conjonctures? Ces temps difficiles étaient passés où l'on donnait les charges par nécessité plutôt que par choix, et où chacun voulant profiter des troubles de l'Etat, vendait chèrement, ou les services qu'il pouvait rendre, ou les moyens qu'il avait de nuire. La réputation qu'il s'était acquise dans le parlement et dans le conseil, fut la seule sollicitation auprès des puissances. Elles lui déclarèrent qu'il ne devait son élévation qu'à son mérite, et qu'il n'aurait pas été préféré, si l'on eût connu dans le royaume un sujet plus fidèle et plus capable de cet emploi.

Quelle fut alors son application? Il crut que Dieu l'avait mis dans le palais comme Adam dans le paradis, pour y travailler; et répondit depuis à ceux qui le priaient de se ménager: *Que sa santé et sa vie étaient au public et non pas à lui.* Vous dirai-je qu'il se fit une religion d'écouter les raisons des parties, et de lire tous leurs mémoires, quelque longs et ennuyeux qu'ils pussent être, sans se fier à ces extraits mal digérés et souvent tracés à la hâte par des mains infidèles ou négligentes, qui confondent les droits et défigurent une bonne cause? Vous dirai-je que s'étant engagé à ne donner jamais les rapporteurs qu'on lui demandait, il fit agréer à un grand ministre et à une grande reine, qu'il ne s'en dispensât pas en leur faveur; ôtant ainsi aux particuliers l'espérance d'obtenir de lui, par importunité ou par amitié, ce qu'il n'avait accordé ni à la reconnaissance qu'il avait pour son bienfaiteur, ni au respect qu'il devait à la plus grande reine du monde.

Passons de ses actions à ses principes, et disons qu'il se dépouilla de certains intérêts délicats, qui sont les sources de la faiblesse et de la corruption des hommes. Qu'il était éloigné de l'humeur de ces hommes vains et intéressés qui n'aiment la vertu que pour la réputation qu'elle donne, et qui n'auraient point de plaisir à bien faire, s'ils n'avaient l'art de faire valoir tout le bien qu'ils font! Il s'était mis au-dessus de ce faux honneur. S'il fallait faire réussir une grande affaire, d'autres auraient choisi les moyens les plus éclatants; il choisissait les plus sûrs et les plus utiles. S'il devait donner ses avis, il regardait non pas ce qui serait le plus approuvé, mais ce qu'il croyait le plus équitable. Il ne se piquait pas d'être l'auteur des bonnes résolutions qu'il avait fait prendre; c'était assez pour lui qu'on les eût prises.

Combien de projets a-t-il faits ou réformés? Combien d'ouvertures a-t-il données? Combien de services a-t-il rendus, dont il a dérobé la connaissance à ceux qui en ont ressenti les effets? Ainsi, utile sans intérêt, vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu, il s'acquitta de ses devoirs pour la seule satisfaction de s'en être acquitté; et ne voulut dans toutes ses actions d'autre règle que sa fidélité, d'autre but que l'utilité publique, d'autre récompense que la gloire de bien faire.

C'est dans ce même esprit qu'il méprisa souvent les bruits du vulgaire, et même, se renfermant dans ses bonnes intentions, il lui abandonna les apparences. Il crut qu'un magistrat devait penser, non pas à ce qu'on disait de lui, mais à ce qu'il se devait lui-même; et que pour servir le public, il fallait quelquefois avoir le courage de lui déplaire. C'est ainsi que suivant le conseil d'un des plus grands hommes de l'antiquité (*Q. Fabius Maxim., apud Liv. l.* II. *decad.* 3.), il ne considéra ni la fausse gloire, ni le faux des honneurs; et que ni les louanges, ni les murmures ne purent jamais le détourner de son devoir.

C'est par ce désintéressement qu'il se réserva cette liberté d'esprit si nécessaire dans la place qu'il occupait. Car, messieurs, qu'est-ce qu'un premier magistrat, sinon un homme sage, qui est établi pour être le censeur de la plupart des folies des hommes, et qui voyant autour de lui toutes les passions n'en doit avoir aucune en lui-même? L'un tâche à l'émouvoir par des images affectées de sa misère; l'autre travaille à l'éblouir par des apparences de droit, et par des raisons spécieuses. Celui-ci par des soupçons artificieux veut l'animer contre l'innocence de sa partie; celui-là emploie l'autorité et quelquefois même l'amitié; corruption d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus douce. Chacun voudrait lui communiquer ses préventions, lui dicter l'arrêt qu'il se dresse lui-même dans son esprit selon son caprice, et de juge qu'il est de sa cause, en faire le complice de sa passion. M. de Lamoignon se sauva de tous ces piéges: il jugea comme les lois jugent, par les seules règles de l'équité, et non pas par aucune impression étrangère.

Que ne puis-je vous faire voir, du moins en éloignement, des espérances rejetées, quand elles ont pu l'engager à quelque basse complaisance? des ressentiments étouffés, lorsqu'il a eu le pouvoir de se venger? des reproches soutenus constamment, quand il a eu pour lui le témoignage de sa conscience? l'amitié et le respect mis au-dessous de la justice, et sa propre réputation sacrifiée au bien public? Ici, messieurs, mon silence le loue plus que mes paroles. Il vous paraît sans doute plus grand par les actions que je ne dis pas, que par celles que j'ai dites. La postérité les verra quand le temps, qui dévore tout, aura rongé les voiles qui les couvrent, et qu'il ne restera plus d'intérêt que celui de la vérité. Cependant Dieu les voit, et il en est lui-même la récompense.

Mais avons-nous besoin pour louer son intégrité de découvrir ses actions secrètes? En cherchons-nous un témoignage plus éclatant que celui qu'en donna le roi, quand il consentit que les premières places du parlement fussent occupées par sa famille? Il voulut donner cette marque extraordinaire de confiance à celui de qui il avait reçu tant

de preuves de fidélité. Il jugea que ceux qui appartenaient à ce grand homme, n'étaient capables de conspirer que pour son service et pour le bien de ses sujets; et que recevant de plus près les influences pures et lumineuses du chef, ils les communiqueraient à leur compagnie.

Ainsi, ne craignant pas pour eux ces conséquences dangereuses qu'il avait sagement prévues pour d'autres, il crut qu'il pouvait violer une de ses lois en faveur de ceux qui feraient observer toutes les autres; et que les unir dans un même corps, ce n'était pas donner lieu à la corruption, ou renverser l'ordre, mais récompenser la vertu et fortifier le parti de la justice. Les services que chacun d'eux rend tous les jours dans ses fonctions justifient assez le jugement qu'en a fait le prince. N'avais-je pas raison de vous exhorter à imiter la sagesse de ce célèbre magistrat? Je ne suis pas moins fondé à vous dire: *Imitez, comme lui, la bonté de Dieu.*

SECONDE PARTIE.

C'est une vérité, messieurs, et Jésus-Christ nous l'enseigne dans son Evangile, que la bonté, à proprement parler, est le caractère de Dieu seul (*Marc.*, X), soit parce qu'il n'appartient qu'à lui de se communiquer aux hommes par cette variété de dons et de grâces qui sont les trésors de sa miséricorde et les richesses de sa bonté, soit parce qu'étant infiniment puissant comme il est infiniment bon, il veut tout le bien qu'il peut faire et il fait tout le bien qu'il veut. Toutefois il s'élève dans tous les temps certaines âmes bienfaisantes qui, servant comme d'instrument à cette bonté souveraine, ne donnent d'autres bornes à leur charité que celles que Dieu a données à leur pouvoir.

Tel était M. de Lamoignon. S'il m'était libre d'alléguer ici ces expressions vives et nobles dont il s'est servi pour exprimer les nécessités des peuples, vous verriez combien il était sensible à toutes leurs peines. Je laisse ces audiences secrètes où la vérité prudente, mais courageuse, a soutenu, dans les occasions, l'autorité des lois et de la justice : il ne m'appartient pas de révéler ce qui s'est passé dans le sanctuaire. Je parle de ces remontrances où, mêlant le respect que doit un sujet à son souverain avec cette confiance que doit avoir un magistrat qui porte la parole de la justice devant le roi du monde le plus juste, il a parlé des intérêts publics selon les règles de sa conscience.

Mais il faudrait avoir sa prudence pour ne dire que ce qu'il faut, son éloquence pour le dire efficacement, sa voix et son action pour conserver tout le poids et toute la grâce qu'il avait accoutumé de donner à ses paroles.

Voyons-le dans l'exercice ordinaire de sa charge. Eloignez de vos esprits cette idée qu'on a d'ordinaire de la justice, qu'elle doit être toujours aveugle, toujours effrayante, toujours armée. Il la rendit, sans l'amollir, douce et traitable; il leva le bandeau qui fermait ses yeux, et lui laissa jeter des regards de pitié sur les misérables; et, sans lui retrancher aucun de ses droits, il lui ôta toute sa rudesse. Je puis attester ici la foi publique. Ceux qui eurent besoin de son secours trouvèrent-ils jamais entre eux et lui des barrières impénétrables? fallut-il essuyer à sa porte de mauvaises heures pour attendre un de ses moments commodes? fut-il jamais inaccessible, je ne dis pas à ses amis, je dis aux indiscrets et aux importuns? refusa-t-il à quelqu'un la liberté de lui dire les choses nécessaires? n'accorda-t-il pas à plusieurs la consolation de lui en dire de superflues? quelqu'un lui parlant d'une affaire, put-il, par quelque marque de chagrin ou d'impatience, s'apercevoir qu'il en eût d'autres? affligea-t-il les malheureux et leur fit-il acheter, par quelque dureté, la justice qu'il leur a rendue? Je parle avec d'autant plus de confiance que j'ai pour témoins de ce que je dis la plupart de ceux qui m'entendent.

Il ne régla jamais sur la faveur ou sur la disgrâce des personnes le bon ou le mauvais accueil qu'il leur voulait faire. Il écoutait avec patience et répondait avec douceur. *N'ajoutons pas*, a-t-il dit souvent, *au malheur qu'ils ont d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de leurs juges; nous sommes établis pour examiner leur droit, et non pas pour éprouver leur patience.* Loin d'ici ces juges sévères qui, selon le langage du Prophète (*Amos*, VI), rendent les fruits de la justice amers comme de l'absinthe, qui perdent le mérite de leur équité par leur austérité chagrine, et qui, fiers de leur pouvoir et même de leur vertu, redoutables indifféremment aux innocents et aux coupables, font croire qu'ils ne rendent la justice aux uns qu'à regret et aux autres qu'avec colère. Celui que nous louons avait une conduite bien différente : il ne rebuta jamais personne. Favorable à ceux qui méritaient sa protection, civil à ceux à qui il ne pouvait être favorable, il faisait connaître aux bons qu'il eût voulu les satisfaire sans leur donner la peine de solliciter, et aux méchants qu'il eût voulu les corriger sans avoir le déplaisir de les punir.

Combien de fois a-t-il essayé de bannir du palais ces lenteurs affectées et ces détours presque infinis que l'avarice a inventés afin de faire durer les procès par les lois mêmes qu'on a faites pour les finir, et de profiter en même temps des dépouilles de celui qui perd et de celui qui gagne sa cause? combien de fois a-t-il arrêté la licence de ceux qui, sur la foi et sur la tradition des ennemis et des envieux, débitent impunément, en plaidant, des médisances, et qui, par des railleries piquantes, tâchent de rendre ridicules ceux qu'ils ne peuvent rendre criminels? combien de fois, par des accommodements raisonnables, a-t-il arrêté le cours de ces divisions qui passent des pères aux enfants et qui se perpétuent dans les familles?

Peut-être doutez-vous, messieurs, qu'étant éloigné des yeux du public il tût encore égal à lui-même. Entrons dans sa vie privée. Que ne puis-je vous le montrer parmi ce nombre de gens choisis qui formaient chez lui une assemblée que le savoir, la politesse, l'honnêteté rendaient aussi agréable qu'utile! C'est

là que, ne se réservant de son autorité que cet ascendant que lui donnait sur le reste des hommes la facilité de son humeur et la force de son esprit, il communiquait ses lumières et profitait de celles des autres; c'est là qu'il a souvent éclairci les matières les plus embrouillées, et que, sur quelque genre d'érudition que tombât le discours, on eût dit qu'il en avait fait son occupation et son étude particulière; c'est là qu'après avoir écouté les autres il reprenait quelquefois les sujets qu'on croyait avoir épuisés, et que, recueillant les épis qu'on avait laissés après la moisson, il en faisait une récolte plus abondante que la moisson même.

Que ne puis-je vous le représenter tel qu'il était, lorsqu'après un long et pénible travail, loin du bruit de la ville et du tumulte des affaires, il allait se décharger du poids de sa dignité et jouir d'un noble repos dans sa retraite de Baville! vous le verriez tantôt s'adonnant aux plaisirs innocents de l'agriculture, élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu par les merveilles visibles de la nature; tantôt méditant ces éloquents et graves discours qui enseignaient et qui inspiraient tous les ans la justice, et dans lesquels, formant l'idée d'un homme de bien, il se décrivait lui-même sans y penser; tantôt accommodant les différends que la discorde, la jalousie ou le mauvais conseil font naître parmi les habitants de la campagne, plus content en lui-même, et peut-être plus grand aux yeux de Dieu lorsque, dans le fond d'une sombre allée et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice.

Vous le verriez recevant une foule d'amis comme si chacun eût été seul, distinguant les uns par la qualité, les autres par le mérite, s'accommodant à tous, et ne se préférant à personne. Jamais il ne s'éleva sur son front serein aucun de ces nuages que forment le dégoût ou la défiance; jamais il n'exigea ni de circonspection gênante, ni d'assiduité servile. On l'entendit, selon les temps, parler des grandes choses comme s'il eût négligé les petites, parler des petites comme s'il eût ignoré les grandes; on le vit, dans des conversations aisées et familières, engageant les uns à l'écouter avec plaisir, les autres à lui répondre avec confiance, donnant à chacun le moyen de faire paraître son esprit sans jamais s'être prévalu de la supériorité du sien.

Ces actions, messieurs, vous semblent peut-être communes; mais qui ne sait que la véritable vertu s'étend et se resserre quand il le faut, et qu'il y a de la grandeur à s'acquitter constamment des moindres devoirs? Dans les affaires d'éclat, où l'on est soutenu par le désir de la gloire, par les espérances de la fortune, par le bruit des acclamations et des louanges, souvent l'on se contraint et l'on se déguise; mais, dans une vie particulière et retirée, où l'âme, sans intérêt et sans précaution, s'abandonne à ses mouvements naturels, on se découvre tout entier. Ce fut dans cette conduite ordinaire que monsieur de Lamoignon fit paraître ce qu'il était. Jamais il ne se démentit, jamais il ne se relâcha. Dans les choses les moins importantes il ne laissa pas de suivre les grandes règles; quoiqu'il agît différemment, l'esprit qui le fit agir fut toujours le même, et l'on reconnut aisément que la sagesse lui était devenue comme naturelle, et que sa bonté constante et toujours égale ne venait pas d'un effort de réflexion, mais du fond de l'inclination qu'il y avait et de l'habitude qu'il s'en était faite.

Je me hâte, messieurs, de passer aux plus nobles effets de cette bonté, je veux dire au soin qu'il eut des pauvres de Jésus-Christ. Près des murs de cette ville royale s'élève un vaste et superbe édifice (1) que l'autorité des magistrats et les aumônes des citoyens entretiennent depuis trente ans, et que Dieu, par des moyens que la prudence humaine ne prévoit pas et que sa providence a marqués, soutiendra dans la suite des temps, malgré les relâchements du siècle et le refroidissement de la piété. C'est là que la faim est rassasiée, que la nudité est revêtue, que l'infirmité est guérie, que l'affliction est consolée, que l'ignorance est instruite, et que chaque espèce de misère de l'âme ou du corps trouve une espèce de miséricorde qui la soulage.

L'amour qu'on a naturellement pour l'ordre, l'honneur qu'on se fait d'avoir part aux grandes œuvres de piété, certaine ferveur qu'on a d'ordinaire pour les nouveaux établissements, et surtout la grâce de Jésus-Christ, qui ranime de temps en temps les âmes tièdes, tout contribua d'abord à fonder cette sainte maison. Mais elle fut bientôt ébranlée. Ceux qui avaient entrepris de la soutenir, tombèrent eux-mêmes par des accidents imprévus. On vit tarir tout d'un coup les principales sources de la charité. M. le premier président, par le droit de sa charge, et plus encore par sa propre inclination, entreprit de maintenir un ouvrage que son illustre prédécesseur avait commencé avec tant de succès (2).

Quel soin ne prit-il pas de chercher des fonds en un temps où la misère étant augmentée et la charité refroidie, les pauvres avaient plus besoin de secours, et les riches avaient moins de volonté et moins de moyens de les secourir! quelle application n'eut-il pas pour établir la discipline parmi cette troupe de mendiants renfermés, qui regardent souvent leur asile comme une prison, et qui croient n'avoir rien à ménager, parce qu'ils sentent bien qu'ils n'ont rien à perdre! quel ordre ne donna-t-il pas pour les accoutumer au travail et à la piété, afin qu'ils devinssent et plus agréables à Dieu, et moins à charge à la charité des fidèles!

Ce fut en ce temps qu'on le vit paraître à la cour et y demander avec empressement des audiences. Qui n'eût dit que, sous prétexte de rendre compte de son emploi, il cherchait l'heureux moment de faire valoir ses services et de hâter les grâces qu'il

(1) L'hôpital général.
(2) M. de Bellièvre.

pouvait espérer du prince? qui n'eût pensé que c'était un hommage qu'il allait rendre à la fortune, et qu'après avoir obtenu les dignités, il recherchait les biens qui manquaient encore à sa famille? Vous vous trompiez, prudents du siècle; il demandait pour les pauvres en un lieu où l'on se fait un point d'habileté de ne demander que pour soi, et où l'on ignore aisément les misères d'autrui, parce qu'on n'en ressent aucune. Il ne se piqua jamais tant d'être persuasif que dans ces sollicitations charitables, et il ne fut pas si sensiblement touché des grâces qu'on fit à sa maison que des secours qu'il obtint pour les hôpitaux.

Il ne s'arrêta pas à la protection, messieurs, il passa jusqu'aux assistances effectives, et il joignit à son crédit ses propres aumônes. Car, sans compter ces rosées fréquentes qu'il répandit sur les terres de sa dépendance, ni ces secours abondants qu'il distribua dans les calamités publiques, il consacra ce qu'il retirait tous les ans du travail actuel du palais à la subsistance des pauvres. Il n'était pas content de leur avoir distribué du pain, s'il ne l'avait gagné lui-même; il ne leur offrait pas les restes de sa vanité ou de sa fortune, mais les fruits de ses propres mains; il leur distribuait par la miséricorde ce qu'il avait acquis par la justice. Cette portion de son bien lui était sacrée, il y mettait son cœur comme à son trésor. Vous le savez, pieuse confidente de ses aumônes secrètes (1), qui lui rendez aujourd'hui les offices publics d'une sainte amitié; vous le savez, avec quelle joie il dispensait ces revenus de sa charité, pour racheter ses péchés et pour honorer Dieu de sa substance.

Que diront ici ceux qui, parce qu'ils n'ont pas volé le bien d'autrui, croient être en droit d'abuser du leur; comme si l'aumône n'était pas une obligation indispensable pour tous les chrétiens; comme si l'on pouvait abandonner les pauvres de Jésus-Christ, parce que d'autres les ont opprimés; et comme si l'on ne devait rien à Dieu, parce qu'on n'a rien pris aux hommes? Que diront ceux qui veulent donner par dévotion ce qu'ils ont ravi par violence, qui se promettent les récompenses des justes, parce qu'ils font quelques largesses de ces biens, qui sont le prix de leurs injustices, et qui se font honneur auprès des pauvres des larcins mêmes qu'ils leur ont faits? Qu'ils suivent l'exemple d'un homme juste, qui a ouvert son cœur et ses entrailles à ses frères, qui leur a fait une offrande pure du bien le plus légitimement acquis, et qui, après avoir imité la bonté du Seigneur, l'a cherché par la piété.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison, messieurs, que l'Esprit de Dieu, qui donne à chaque état les instructions qui lui sont propres, ordonne aux juges de la terre de chercher le Seigneur, parce qu'étant d'un côté liés à une infinité de devoirs, et de l'autre étant regardés comme les arbitres du sort des hommes, il est difficile que leur esprit ne s'arrête ou à cette multiplicité d'affaires qui les occupent, ou à la complaisance de cette autorité qui les distingue. Il faut donc qu'ils sortent comme d'eux-mêmes, pour aller à Dieu par une piété simple et sincère (II *Cor.*, I, 12).

Je dis par une piété simple et sincère: car, messieurs, il s'est élevé dans l'Eglise une espèce de chrétiens qui, se faisant aux dépens même de la dévotion une réputation d'être dévots, couvrent leurs passions sous une apparence de piété et sous un air extérieur de réforme, pour arriver plus facilement à leurs fins, et pour surprendre l'approbation du monde, en lui faisant accroire qu'ils ont déjà celle de Dieu. Ce sont ces hommes qui deviennent humbles pour pouvoir dominer, utiles afin de se rendre nécessaires, et qui, jugeant de tout, se mêlant de tout, et remuant mille ressorts dont la religion est toujours le plus apparent, s'ils ne se font estimer par leur vertu, du moins se font craindre par leur cabale.

Je parle ici d'un véritable chrétien qui n'eut pour guide que la foi, qui ne s'attacha qu'aux maximes de l'Evangile; qui ne fut ni d'Apollo, ni de Céphas, ni de Paul, mais de Jésus-Christ; qui réprima les impies et n'eut point de part avec les hypocrites; et qui, suivant non pas son intérêt, mais son devoir, et ramenant toutes choses à leur principe, conserva sa religion pure, et trouva Dieu, parce qu'il ne le chercha que pour lui-même.

Entrerai-je, messieurs, dans les exercices secrets de sa piété? dirai-je qu'il dérobait le temps de son sommeil pour le donner à la prière? qu'il commença toutes ses journées par un sacrifice qu'il fit à Dieu de lui-même? que lisant tous les jours à genoux quelques articles de la loi de Dieu, il puisait dans les pures sources de la vérité, les règles de la véritable sagesse? qu'il ne laissa passer aucune semaine sans rallumer sa ferveur par l'usage des sacrements? qu'il se rendait compte à lui-même de tous les jugements qu'il avait rendus et repassait de temps en temps toutes les années de sa vie dans l'amertume de son âme, pour s'exciter à la pénitence? dirai-je qu'il se renferma soigneusement en lui-même, et ne montra de ses bonnes œuvres qu'autant qu'il en fallait pour édifier les peuples? qu'il n'en interrompit jamais le cours dans ses plus grands embarras d'affaires; et que la coutume et la longue habitude qu'il en avait, ne diminua rien de sa ferveur, ni de sa tendresse?

Mais il a donné plus d'étendue à sa piété, et j'ai de plus grandes choses à dire que celles qui sont bornées à son salut particulier. Quel amour n'eut-il pas pour Jésus-Christ! quel zèle n'eut-il pas pour la religion! D'où venait ce soin qu'il prit de ramener les anciens ordres dans la première pureté de leur institut et de renouveler dans les enfants l'esprit de leurs pères, en réparant les brèches que le temps avait faites à leur discipline? D'où venait cette protection qu'il don-

(1) Madame de Miramion.

nait à tous ces ouvriers évangéliques, qui vont planter la croix sur les rivages étrangers, et semer la foi de Jésus-Christ dans les îles du nouveau monde? D'où venait cette joie intérieure qu'il ressentait, lorsqu'il voyait dans le clergé des hommes dignes de leur ministère, s'unir et conspirer ensemble, pour dissiper par leurs instructions et par l'exemple de leur vie, les maximes d'erreur que le monde inspire à ceux qui le suivent? Quel fut le principe qui le fit agir en ces occasions, sinon le zèle qu'il eut pour l'Eglise?

Permettez, messieurs, que je reprenne ici mes esprits et que je recueille ce qui me reste de force, pour vous représenter ce qu'il a fait pour la discipline. Qui ne sait que l'Eglise était dans une espèce de servitude? La juridiction séculière ne laissait presque plus rien à faire à la spirituelle. Sous prétexte d'empêcher une trop austère domination ou de maintenir des priviléges que la nécessité des temps a fait accorder, on renversait l'ordre et souvent on autorisait la rébellion. Ceux qui secouaient le joug de l'obéissance, et qui ne défendaient leur liberté que pour entretenir leur libertinage, ne laissaient pas d'être écoutés et de trouver des protecteurs. Les évêques n'avaient plus de droits qui fussent incontestables. Voulaient-ils punir un pécheur obstiné? une justice étrangère leur était des mains ces armes que Jésus-Christ même leur a données. Entreprenaient-ils de réprimer la licence? leur zèle passait pour une entreprise contre les lois. Ils gémissaient en secret et ils portaient en vain de temps en temps leurs plaintes jusqu'au pied du trône.

Mais sous un chef si religieux on a changé de jurisprudence. Le droit naturel n'est plus étouffé par les exemptions; la brebis qui s'égare est renvoyée à son pasteur; on confirme dans le palais ce qu'on ordonne dans le sanctuaire; les pécheurs ne trouvent plus de refuge que dans leur propre pénitence; et les lois du prince n'étant plus armées que pour faire observer celles de Dieu, chaque prélat peut faire le bien et corriger le mal sans opposition. Sacrés ministres de Jésus-Christ, dont ce grand homme a si souvent soutenu les droits, vous le louâtes dans vos assemblées; vous lui rendîtes par vos députés des témoignages publics de reconnaissance. La capacité, la sagesse et la piété de son illustre successeur vous promettent les mêmes secours; et vos vœux seront accomplis, quand cet auguste parlement, qui doit être la règle et le modèle de tous les autres, leur aura communiqué son esprit et ses maximes.

Quelque gloire que M. de Lamoignon ait acquise, en faisant observer la discipline, je n'en parlerais qu'en tremblant, s'il ne l'avait lui-même observée; je louerais son autorité et je me défierais de son désintéressement. Mais comme ses jugements ont été justes, sa conduite de même a toujours été irréprochable. Ne refusa-t-il pas une grande abbaye qu'on lui offrit pour un de ses fils, parce qu'il n'était pas encore capable de se déterminer par son propre choix, et que la jouissance d'un grand revenu lui pouvait être dans la suite un engagement à demeurer sans vocation dans l'état ecclésiastique? Où sont les pères scrupuleux, qui négligent des moyens si sûrs et si faciles d'établir la fortune de leurs enfants; qui n'attirent sur eux du patrimoine de Jésus-Christ, quand ils ne peuvent leur donner du leur; et qui ne rachètent par des dispenses la faiblesse de leur volonté et l'incapacité de leur âge? Heureux qui n'alla pas après les richesses! Plus heureux qui les refusa quand elles allèrent à lui!

Il n'eut pas moins de soin d'examiner la vocation de ses deux vertueuses filles, qui portent le joug du Seigneur dans un des plus saints ordres de l'Eglise (1). De quelle adresse n'usa-t-il pas pour découvrir si le désir qu'elles avaient de se consacrer à Dieu, était une résolution constante, ou une ferveur passagère? combien de fois leur représenta-t-il les conséquences dangereuses d'une retraite précipitée? Avec quelle tendresse demanda-t-il à Dieu qu'il les déterminât par sa divine volonté, et qu'il les conduisît par sa sagesse? Après leur avoir montré les vanités du monde qu'elles avaient résolu de quitter, il leur fit voir les croix, où elles devaient être attachées, et n'oublia rien de ce qui pouvait l'assurer de la solidité d'un dessein qu'il lui était important de connaître et qu'il ne lui était pas permis de traverser.

Des vertus si pures et si chrétiennes furent comme autant de dispositions à une sainte et heureuse mort. Il ne fallut pas l'y préparer par de lentes infirmités, ni la lui faire ressentir par de cruelles douleurs. L'ayant considérée depuis longtemps, non-seulement comme nécessaire à tous les hommes, mais encore comme avantageuse aux chrétiens; il en fut frappé, mais il n'en fut pas surpris. Son esprit, heureusement rempli de funestes pressentiments de sa fin prochaine, se fortifia contre les craintes de l'avenir par de longues et sérieuses réflexions qu'il y fit. Il regarda sans s'étonner l'appareil de son sacrifice (*Eccl.*, XLVII). Il vit le monde prêt à s'évanouir pour lui, mais il ne l'avait jamais cru solide. Il vit l'éternité s'approcher et il redoubla ses forces pour achever ce qui restait à fournir de sa carrière. Il vit les jugements de Dieu, il les craignit; mais il les attendit avec confiance. Cet amour si vif et si tendre qu'il avait eu pour sa famille, se confondit insensiblement dans la charité qu'il avait pour Dieu. Ainsi, dépouillé de toutes les affections du monde, il ne pensa qu'à son salut; et ramenant toutes les créatures dans le sein de leur Créateur, il s'y rendit lui-même pour s'aller joindre à son principe et pour y recevoir la récompense de ses vertus.

N'attendez pas, messieurs, que je fasse ici un dernier effort pour vous émouvoir à la pitié et à la douleur. J'offenserais cette âme sainte, qui après avoir lavé dans le sang de Jésus-Christ ces taches que le péché laisse en nous après notre mort, jouit sans doute d'un bonheur éternel dans les tabernacles du Dieu

(1) L'ordre de la Visitation.

vivant. Vous le savez, mon Dieu, et je ne fais que le présumer; mais tant de grâces que vous lui fîtes, et tant de vœux qu'on vous a faits; Jésus-Christ tant de fois invoqué, tant de fois même immolé pour lui sur l'autel, sans entrer trop avant dans vos jugements, me donne cette confiance.

Puisse-t-il avoir reçu de vos mains cette couronne de justice que vous donnez à ceux qui vous aiment! Puissent ces flambeaux que la piété chrétienne a rallumés, être les marques de sa gloire, plutôt que les ornements de ses funérailles! Puisse ce sacrifice d'expiation qu'on offre pour lui, être aujourd'hui un sacrifice d'action de grâces! Et vous, messieurs, puissiez-vous faire revivre après sa mort les vertus qu'il a pratiquées, afin d'arriver à la gloire qu'il s'est acquise!

ORAISON FUNEBRE

DE MARIE THÉRÈSE D'AUTRICHE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Prononcée à Paris le vingt-quatrième jour de novembre 1683, *en l'église des religieuses du Val-de-Grâce, où son cœur repose; en présence de monseigneur le dauphin, de Monsieur, de Madame, de Mademoiselle, et des princes et princesses du sang.*

Fundamenta æterna supra petram solidam, et mandata Dei in corde mulieris sanctæ.

Les fondements éternels sur la pierre solide et ferme, et les commandements de Dieu sont dans le cœur de la femme sainte (*Ecclésiastique, chap.* XXVI).

Monseigneur,

Au milieu de ce funèbre appareil, dans ce temple sacré où la mort amasse de grandes dépouilles, à la vue de ce triste cercueil et de ce cœur royal qui n'est plus que cendre, vous pensez peut-être que je dois vous entretenir de la fragilité et du néant des grandeurs humaines.

L'Esprit de Dieu nous apprend dans ses Ecritures qu'il faut déplorer le sort des pécheurs (*Psal.* CXLIII; *Psal.* CXLV). Leur vie passe comme l'ombre (*Psal.* IX); il vient un jour fatal où périssent toutes leurs pensées; leur mémoire fait un peu de bruit (*Psal.* LXXV), et va se perdre dans un silence éternel. Les biens qu'ils ont acquis échappent de leurs mains avares (*Psal.*, LXXXIX); leur gloire sèche comme l'herbe; leurs couronnes se flétrissent et tombent presque d'elles-mêmes (I *Corinth.*, IX). Il est vrai, ce qui sert à la vanité n'est que vanité; et tout ce qui n'a que le monde pour fondement, se dissipe et s'évanouit avec le monde.

Mais le même Esprit de Dieu nous enseigne que la grandeur est solide, quand elle sert à la piété (*Apoc.*, IV). Il y a des couronnes qu'on jette aux pieds de l'Agneau, des richesses qu'on répand dans le sein des pauvres (*Joan.*, XVIII), un royaume qui appartient à Jésus-Christ (*Galat.*, VI) et qui n'est pas de ce monde, une gloire qu'on tire de la croix même du Sauveur (*Eccli.*, XXIII), et une élévation des justes qui demeure éternellement, parce qu'elle est fondée sur la pierre (*Psal.* CX), et cette pierre, selon l'Apôtre, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ (I *Corinth.*, X).

Je ne viens donc pas ici vous désabuser des grandeurs humaines, mais vous montrer le bon usage qu'on en peut faire. Ce n'est pas mon dessein de vous émouvoir par mon discours, mais de vous instruire par des exemples; et je vous exhorte aujourd'hui non pas à pleurer une reine (*Ephes.* IV; *Philip.*, V, etc.), mais à imiter une sainte. C'est ainsi que saint Paul appelait autrefois les chrétiens; et c'est ainsi que j'appelle très-haute, très-puissante, très-excellente, très-religieuse princesse, Marie-Thérèse, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre, qu'une piété sans interruption, et une fidélité constante à observer la loi de Dieu ont rendue digne d'être louée à la face de ses autels par les ministres de son Evangile.

Quand on a pour matière de ces sortes d'éloges une de ces vies mondaines dont on ne peut louer que la fin, et où le christianisme est réduit à quelques actes de religion faits dans le cours d'une maladie : qu'il est difficile qu'on ne flatte la vanité, ou que du moins on ne l'épargne; qu'on ne confonde la fortune avec la vertu, et qu'on ne jette sans y penser quelque grain de l'encens que l'on doit à Dieu sur le monde qui n'est qu'une idole! Malheur à nous, si nous louons ce que Dieu n'a pas approuvé; si nous consacrons sans discernement ces victimes purifiées à la hâte sur le point de recevoir le coup mortel, et si nous excusons des années de vanité en faveur de quelques jours de pénitence!

Grâces à Jésus-Christ, je suis aujourd'hui à couvert de ces difficultés et de ces craintes. Je parle d'une reine que le ciel avait prévenue de ses bénédictions, et dont la vertu ne s'est jamais ni démentie ni relâchée. Sa vie a été une préparation continuelle à bien mourir, et sa mort est pour nous une exhortation à bien vivre. Quelque endroit de ses actions que je touche, tout est vertu, tout est piété. Intrigues de cour, affaires du monde, raisons d'Etat, vous n'avez point ici de part; et c'est la grandeur de mon sujet d'être renfermé dans une vie toute chrétienne. La conduite de Dieu sur la reine, la conduite de la reine à l'égard de Dieu, ou pour diviser mon discours par les paroles de mon texte : les desseins de Dieu; fondements éternels de la piété de cette princesse, accomplis en elle; les commandements de Dieu gravés dans son cœur et mis en pratique, sont toute la matière de son éloge : *Fundamenta æterna supra petram solidam, et mandata Dei in corde mulieris sanctæ.* Je ne dis rien que son cœur que nous voyons ici n'ait ressenti; je ne crains pas de mêler ses louanges au sacrifice qu'on offre pour elle, et je prends sur l'autel tout l'encens que je brûle sur son tombeau.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoiqu'il n'y ait point devant Dieu de

différence de personne ou de condition, et que sa providence veille indifféremment sur tous les hommes, l'Ecriture sainte nous enseigne pourtant qu'il a des soins particuliers de ceux qu'il porte sur le trône, et qu'il met à la tête de son peuple (*Psal.* CIV; *Psal.* XVII). Ce sont ses créatures les plus nobles, revêtues de sa puissance et de sa grandeur, et faites proprement à sa ressemblance et à son image; il les conduit par son Esprit, il les fortifie par sa vertu, il les couronne dans ses miséricordes (*Psal.* CII; *Prov.* XXI). Il tient leurs cœurs entre ses mains, et les tourne comme il lui plaît, afin qu'ils servent à l'accomplissement de ses volontés, et à l'avancement de sa gloire. Reconnaissons, messieurs, cette protection et cette conduite de Dieu sur la reine.

Elle était d'une maison auguste qui remplit plusieurs trônes à la fois, qui donne depuis longtemps des empereurs, des rois et des reines à toute l'Europe, et qui regarde la gloire et la piété comme ses biens héréditaires. Elle était fille de ces rois qui, par la force des armes, par la prudence des conseils, ou par le droit des successions ont réuni plusieurs couronnes en une seule, qui portent leur domination au delà des mers et des monts, qui se font obéir dans l'ancien et le nouveau monde, et dont la puissance s'étend si loin, qu'ils gémissent, pour ainsi dire, sous le faix de tant de provinces et de royaumes, et que leur grandeur même leur est à charge. Mais ce qui relevait sa naissance, c'est qu'elle la devait à une fille de Henry le Grand (1), et que le sang de nos rois, ce sang le plus noble et le plus pur qui ait jamais coulé dans aucune maison royale, était heureusement mêlé au sang d'Autriche et de Castille.

Le ciel n'avait mis ensemble tant de grandeur, qu'afin de couronner la modestie de cette princesse. Elle ne se laissa pas éblouir à tout cet éclat. Au dehors, reine magnifique; au dedans, humble servante de Jésus-Christ, portant sur son visage la majesté de tant de rois dont elle tirait sa naissance, conservant dans son cœur l'humilité du Fils de Dieu, d'où dépendait toute sa vertu; elle voyait dans la suite de ses ancêtres non pas ce qui l'anoblissait devant les hommes, mais ce qui pouvait la sanctifier devant Dieu, dans le sein duquel elle allait chercher et sa fin et son origine.

Aussi on ne l'ouït jamais se glorifier que de la qualité de chrétienne; on la vit souvent s'abaisser et se dérober à sa dignité, pour se jeter aux pieds des pauvres; et si des yeux mortels pouvaient percer ces voiles qui couvrent au dedans de nous les opérations de la grâce, et les sentiments de nos consciences, on l'aurait vue établir au dedans d'elle le règne de Dieu selon les règles évangéliques (*Luc.*, XVII), planter la croix de Jésus-Christ sur un tas de sceptres et de couronnes, recevoir le sang du Sauveur pour purifier le sang de ses pères, effacer les titres de sa maison pour y graver ceux de son baptême; et dans ce cœur où le mensonge et la flatterie n'osèrent jamais approcher pour lui donner une fausse gloire, écouter la vérité qui lui apprenait ses devoirs, et qui lui montrait ses faiblesses.

Quoique Dieu par sa grâce eût formé de si saintes inclinations dans son âme, il voulut qu'elle s'aidât des instructions et des exemples d'une mère, qu'une sincère piété, une tendresse respectueuse pour son époux, une bonté officieuse et libérale pour ses sujets, un courage mâle dans les pressants besoins de l'Etat, et une sage patience dans les peines et les tribulations domestiques avaient rendue vénérable et à l'Espagne où elle régnait, et à la France d'où elle était sortie.

Ce fut d'elle que cette jeune infante apprit ces premières règles de la sagesse chrétienne; qu'il faut rendre à Dieu par reconnaissance ce que nous tenons de sa bonté; que le bonheur des riches ne consiste pas dans le bien qu'ils ont, mais dans le bien qu'ils peuvent faire; et que parmi tant de choses vaines et superflues qui environnent les grands du monde, ils doivent regarder leur salut comme la seule nécessaire. C'est ainsi qu'on l'accoutumait dans son enfance à craindre Dieu et à l'aimer; et l'on peut dire d'elle ce que l'Ecriture a dit d'une autre reine, qu'elle ne changea pas son éducation: *Et non mutavit Esther educationem suam* (*Esth.*, II).

Providence éternelle, c'était pour nous que vous formiez ce cœur chrétien; vous conduisiez ces deux princesses à vos fins par des voies secrètes; et pour partager vos faveurs aux deux premiers royaumes du monde, vous vouliez que la fille vînt comme restituer à la France tant de vœux et tant de vertus que la mère avait portés à l'Espagne.

Le ciel fit naître en même temps, et faisait croître sous une pareille éducation le roi, dont la naissance miraculeuse promettait à tout l'univers une vie pleine de miracles. On voyait avec joie avancer le jour heureux de cette auguste alliance; les nœuds en étaient serrés dans l'éternité, et par des droits secrets que le ciel avait décidés, la princesse du monde la plus parfaite appartenait déjà au plus grand des rois. Ils travaillaient sans y penser à se plaire, et à se mériter l'un l'autre. Louis recueillait dans son esprit ces grands principes qui composent l'art de régner, qu'il exerce avec tant de gloire. Thérèse s'avançait dans la connaissance des vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées avec tant d'édification. En l'un la prudence et le courage se fortifiaient insensiblement par l'expérience; en l'autre la modestie et la piété s'entretenaient par la prière. Dieu donnait au roi sa justice et son jugement pour le gouvernement de son peuple; à la reine sa miséricorde et sa charité pour le soulagement des pauvres. L'un, nourri dans ses camps et dans ses armées, commençait à prendre cette glorieuse habitude qu'il a de vaincre; l'autre, élevée au pied des autels, s'accoutumait à faire des vœux pour des

(1) Elisabeth de France, reine d'Espagne.

victoires. Tel fut le soin que le ciel prit, dans deux climats différents, de ces deux grandes âmes qu'il devait rassembler un jour; et tels étaient dans les desseins éternels de Dieu, les préparatifs de cette puissance qui fait aujourd'hui la terreur, l'admiration ou la jalousie de toutes les autres.

La destinée du monde entier était liée à celle de cette princesse; chacun croyait voir en elle la fin des misères publiques et particulières; et les peuples la regardaient comme cet ange de l'Apocalypse envoyé de Dieu sur la terre (*Apoc.*, X), l'arc-en-ciel sur la tête, pour marquer la paix et les miséricordes du Seigneur, et le visage comme le soleil, pour dissiper les nuages qui couvraient toute la face de l'Europe, et pour allumer dans le cœur d'un jeune roi victorieux, des feux plus doux et plus purs que ceux de la guerre. Cette gloire lui avait été réservée, messieurs, et c'était uniquement à ses vœux que devait s'accorder une paix ferme et générale (1).

La France l'avait désirée, même dans sa prospérité; une reine alors régente (2) l'offrait aux hommes, après l'avoir demandée à Dieu. Sacrés autels, vous le savez, des troupes de vierges chrétiennes employées pour l'obtenir, redoublèrent leurs oraisons, et les prêtres de Jésus-Christ en firent une partie des vœux de leurs sacrifices. Qui n'eût dit que tous les princes allaient l'accepter; les uns ennuyés de leurs pertes; les autres lassés de leurs victoires, et que rien ne pouvait retarder un traité où la justice et la religion avaient tant de part, et où chacun devait trouver sa consolation ou son avantage?

Mais Dieu ne juge pas comme nous jugeons; le jour de sa paix et de sa miséricorde n'était pas encore arrivé. Les passions des particuliers opposées au bien commun; les difficultés survenues dans ce grand nombre d'intrigues et de partis, les négociations traversées par la mauvaise foi des uns ou par l'impatience des autres, et l'accord à peine conclu entre la France et l'Allemagne, firent voir que la paix n'est pas un bien que le monde donne, et que Dieu qui l'accorde quand il lui plaît et comme il lui plaît, se réservait de la donner par l'entremise de notre princesse.

Ce fut en effet, messieurs, la première bénédiction de son mariage. Représentez-vous cette île fameuse où deux hommes chargés des intérêts et du destin des deux nations faisaient valoir leur habileté à disputer les droits des couronnes; et tantôt se relâchant avec prudence, joignant l'adresse et la persuasion à la justice ou à la conjoncture des affaires, après avoir déployé tous les secrets de leur politique, conclurent enfin cette bienheureuse alliance: alliance qui fut pourtant l'ouvrage de la providence de Dieu, et non pas le fruit des travaux et de la sagesse de ces grands hommes. Quel fut ce jour heureux qu'on la vit sortir, comme la colombe de l'arche, de ce petit espace de terre que les flots respecteront éternellement, pour annoncer aux provinces leur félicité, et porter partout où elle passait la paix et la joie dans les cœurs des peuples! Quel fut ce triomphe, lors qu'environnée de la gloire de son époux et de la sienne propre, elle nous parut par sa modestie comme un ange de Dieu parmi les acclamations et les fêtes de cette ville royale!

Trompons, si nous pouvons, notre douleur, messieurs, par le souvenir de nos joies passées; et nous élevant aux grandeurs invisibles de Dieu, par les grandeurs visibles des créatures, formons-nous une légère idée de la gloire dont elle jouit, par la gloire où nous l'avons vue; mais elle avait bientôt passé, cette gloire. Autant d'hommages qu'on rendait à son rang ou à sa vertu, étaient autant d'offrandes qu'elle faisait intérieurement à Jésus-Christ crucifié; et l'impatience où elle était de se cacher dans quelque paisible et sainte retraite, pour y vaquer à la prière, marquait assez combien les applaudissements et les vaines louanges des hommes lui étaient à charge.

Ses premières occupations furent d'aller d'église en église reconnaître Dieu partout où il veut être adoré. Sous la conduite d'une reine qui lui servait de mère par sa tendresse, et de guide par son expérience, et qui, déchargée du poids du gouvernement, et libre des soins et des distractions des affaires, n'avait plus de pensées que pour le ciel et pour son salut: sous ces auspices, dis-je, on la vit dans tous les lieux saints consacrer les prémices de son règne, et mettre au pied de chaque autel la plus belle couronne du monde. C'est dans cette sainte maison qu'elles venaient s'unir par la foi et par la charité, plus étroitement qu'elles n'étaient unies par le sang et par la nature; raffermir par leurs vœux la paix quand elle était chancelante; attirer les lumières de Dieu sur le roi, et ses bénédictions sur le royaume.

Vierges de Jésus-Christ qui m'entendez, rappelez ces jours heureux en votre mémoire; le zèle que vous avez pour votre époux vous faisait voir avec plaisir ces majestés humiliées en sa présence; et l'ardeur de leurs oraisons vous servit souvent de motif pour renouveler la ferveur des vôtres. Vous vîtes ces maîtresses du monde vivre parmi vous comme vous qui l'avez quitté, chanter les cantiques du Seigneur, se mêler dans vos exercices de pénitence, faire dans ce désert un sacrifice des plaisirs et des joies du siècle, et répandre leurs cœurs devant Dieu; ces cœurs qui l'aimèrent pendant leur vie, et que vous voyez ici desséchés et consumés, moins par la mort que par le désir et l'impatience qu'ils ont d'être ranimés pour l'aimer éternellement.

Ne croyez pas qu'il entrât ni ostentation, ni raison humaine dans la religion de cette princesse; elle se proposa, non pas de servir de spectacle au peuple, ou de se faire d'abord une réputation de piété par ces dévotions extérieures qui sont ordinaires à sa

(1) La paix de Munster.
(2) Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII.

nation, et qui ne s'établissent que trop dans la nôtre; mais d'aimer Dieu dans la simplicité de son cœur, d'accomplir ses devoirs, et de donner de bons exemples. Un air de sagesse et de vérité, répandu dans toutes les actions de sa vie, marquait la pureté de ses intentions. La modestie de son visage répondait de la sincérité et de la bonté de son cœur; et sa persévérance dans la piété faisait voir qu'elle était fondée sur la charité et sur la grâce de Jésus-Christ, et non pas sur les jugements et sur l'approbation des hommes.

Ce n'est pas qu'elle ne se crût redevable aux hommes. C'est à tous les chrétiens que Jésus-Christ a commandé dans son Evangile de faire des fruits de pénitence et de justice, afin de s'édifier les uns les autres par les bonnes œuvres qu'ils font, et de s'exciter à glorifier le Père céleste qui leur donne la force et la volonté de les faire (*Matth.*, V). Mais ce commandement regarde surtout les rois de la terre : ils sont plus élevés, et leurs actions sont plus remarquables; ils ont plus d'autorité, et leurs exemples sont plus efficaces; ils tirent leur grandeur de Dieu, et ils doivent servir à sa gloire.

Telle fut la reine dans tout le cours de sa vie. Dieu l'avait élevée sur le trône, afin qu'elle honorât sa religion; unie au plus grand roi du monde, afin que sa vertu fût plus regardée; établie dans un royaume où la communication plus libre des rois avec leurs sujets fait qu'on perd moins de leurs bons exemples. Elle suivit sa vocation, et jamais vie ne fut plus pure, plus régulière, plus uniforme, plus approuvée. Est-il échappé quelque indiscrétion à sa jeunesse? sa beauté n'a-t-elle pas toujours été sous la garde de la plus scrupuleuse vertu? A-t-elle aimé qu'on la louât contre la vérité, ou qu'on la divertît aux dépens de la charité chrétienne? A quelle espèce de ses devoirs, publics ou particuliers, de religion ou domestiques, a-t-elle manqué? Quelle liberté s'est-elle donnée qui pût, je ne dis pas mériter une censure, mais souffrir une mauvaise interprétation?

La crainte de Dieu réglait toutes ses actions, et la médisance n'eut jamais, ni le sujet, ni le courage d'en parler : *Timebat Dominum valde, nec erat qui loqueretur de ea verbum malum* (*Judith*, VIII). Louange que l'Ecriture donne à Judith, plus grande encore en ce temps où il y a si peu de réputations innocentes et irréprochables, et à la cour où la malice ne pardonne rien à la faiblesse, et où l'innocence même se sauve difficilement des soupçons et des mauvais bruits.

La Providence se servit d'elle pour donner aux uns l'envie de leur perfection, pour ôter aux autres les prétextes de leur négligence. Combien d'âmes timides a-t-elle encouragées par sa profession publique de dévotion, et par les marques visibles de la miséricorde de Dieu sur elle? combien de fausses vertus a-t-elle redressées par les règles qu'elle prescrivit à la sienne? combien de désordres a-t-elle arrêtés, moins par la force de ses corrections, que par la persuasion de son exemple?

Il est vrai que tout le poids de l'autorité et toute la grandeur de l'État est en la personne des rois; mais on peut dire que la discipline des mœurs et le succès de la piété dans la cour, est en la personne des reines. C'est autour d'elles que se range et que se réunit ordinairement tout l'esprit du siècle; le désir de plaire, l'envie de parvenir, le plaisir de voir et d'être vue. C'est là que se forgent ces traits de feu, selon les termes de l'Apôtre (*Ephes.*, VI), dont l'ennemi se sert pour allumer les passions dans ces âmes vaines qui sont les idoles du monde, et dont le monde lui-même est l'idole; c'est là que s'apprennent tous les usages du luxe, de la vanité, de l'ambition et de la délicatesse; que se forment ces passions qui font mouvoir toutes les autres, et que par un commerce fatal au salut des âmes, les uns se font un art de séduire, et les autres une gloire d'être séduits. Comme le vice est contagieux, il se répand de là dans les régions inférieures des royaumes : on se fait des modèles de ces déréglements de mœurs; et par une suite funeste, mais naturelle, les péchés même des grands deviennent les modes des peuples, et la corruption de la cour s'établit enfin comme politesse dans les provinces.

Jusqu'où vont ces excès, quand une princesse mondaine les entretient, ou les autorise? Qui ne sait que l'esprit du siècle est un poison qui s'enflamme et se dilate par de tels exemples? Et quelle espérance de salut peut-on avoir dans un lieu qui devient le centre de la vanité, le règne des mauvais désirs, le séjour des tentations, et le pays de l'idolâtrie!

La reine, messieurs, sanctifia sa cour en se sanctifiant elle-même. Pour être appelée auprès d'elle, il ne suffisait pas de la suivre, il fallait aussi l'imiter dans ses pratiques de piété. La sagesse et l'ordre y régnaient partout; la pudeur y était plus estimée que la beauté, et la vertu y trouvait plus de crédit que la fortune. Méditer les sacrés mystères, assister au saint sacrifice, écouter la parole de Dieu, réciter les prières de l'Eglise, c'étaient les occupations de chaque journée. La visite extraordinaire d'un hôpital dans des nécessités pressantes, un voyage de dévotion pour honorer la fête d'un saint, une retraite dans un monastère pour y faire une revue de sa conscience; c'étaient les affaires que sa religion et sa charité lui faisaient regarder comme importantes. Ceux qui par leur rang ou par leurs devoirs avaient l'honneur de l'approcher, étaient touchés de ces bons exemples; et le peuple qui la voyait dans ses dévotions, et dans quelles dévotions ne la vit-on pas? l'admirait, la bénissait et l'imitait.

Ne vous figurez pas pourtant, messieurs, que cette reine, quoique tout occupée de son salut, n'ait point eu de part aux événements et aux affaires du siècle : elle y a eu

toute celle que la Providence lui avait destinée. Je ne parle pas de ces soins et de ces craintes cruelles, qui firent si souvent porter à son cœur le poids de tant de difficiles entreprises; je ne parle pas de cette régence, qui dans son peu de durée ne laissa pas de faire voir les lumières qu'elle recevait de Dieu, et la confiance que le roi son époux avait en elle. Je parle de cette piété qui fut la source des prospérités constantes, et souvent même inespérées de ce royaume. Je ne crains point de diminuer la grandeur des actions du roi : ce prince veut bien partager sa gloire avec la reine, et joindre ce que le ciel a fait par lui, à ce que le ciel fit pour elle. S'il méditait en secret ses grands et impénétrables desseins, la reine invoquait cette Sagesse éternelle qui préside au conseil des rois. Si la victoire volait devant lui, les vœux de la reine avaient volé devant la victoire; s'il marchait au milieu des hivers, l'oraison de cette princesse pénétrait les nues pour lui préparer les saisons; s'il combattait les ennemis, elle levait ses mains innocentes vers le ciel; et nos armées s'échauffaient plus de l'ardeur de sa prière que de la chaleur du combat; s'il s'exposait lui-même aux périls; anges de Dieu députés à la garde du roi et à la sienne, combien de fois vous conjura-t-elle d'accourir, de veiller et de lui conserver une tête si chère et si précieuse?

C'est ainsi que s'accomplissaient les desseins de Dieu, et sur le roi et sur la reine, et que se vérifiaient ces oracles de l'Ecriture, que *la femme vertueuse est la récompense de l'homme de bien* (*Eccles.*, XXVI); qu'*elle attire grâce sur grâce sur sa famille*, et qu'*elle est la couronne de son époux* (*Prov.*, XII). Les ordres du Seigneur dont cette reine était chargée, furent les fondements de sa grandeur; et les commandements du Seigneur qu'elle avait gravés dans son cœur, furent les règles de sa piété. C'est ce qui me reste à vous faire voir.

SECONDE PARTIE.

Quoique la piété ait ses règles et ses principes, et que, selon l'Apôtre, le culte qu'on rend à Dieu doive toujours être raisonnable (*Rom.*, XII), on peut dire qu'il y a parmi les hommes peu de dévotions sages et bien conduites. Les uns, sous les dehors de la vertu, cachant les désirs et les affections du siècle, donnent les œuvres à la religion, et gardent le cœur pour le monde. Les autres, vivant selon leur esprit, dans une excessive sévérité ou dans une molle indulgence, se font une dévotion d'humeur et de naturel, et se rendant eux-mêmes leurs propres guides, veulent servir Dieu comme il leur plaît, et non pas comme il leur ordonne. Plusieurs quittent leurs devoirs essentiels pour des nouveautés superstitieuses, et mettent à la place des commandements de Dieu, les méthodes et les traditions des hommes.

La reine s'est sauvée de ces défauts, messieurs; et nous avons vu dans sa conduite une dévotion solide et selon les règles, cherchant les connaissances nécessaires, et fuyant une vaine et dangereuse curiosité; donnant à l'édification du prochain ce qu'elle devait à l'exemple, donnant à sa propre sanctification ce qu'elle devait à sa conscience, se mettant au-dessus de la coutume, quand elle était contraire à la loi, ne trouvant rien de petit dans la religion, ni rien de difficile pour son salut; attachée à tous ses devoirs comme si elle n'en eût eu qu'un seul à remplir; humble sans bassesse, simple sans superstition, exacte sans scrupule, sublime sans présomption, animée enfin de l'Esprit de Dieu, établie sur ses vérités, et réglée par ses préceptes.

Comme tous ces préceptes se réduisent à aimer Dieu et le prochain, que c'est à ces deux points que se rapporte toute la loi et toute la discipline des prophètes; et que toutes les bonnes œuvres, selon l'expression de saint Augustin (*August. in Ps.* XXIX), sont l'ouvrage de la seule charité, parce que c'est d'elle que naissent les pensées pures et les bons désirs, et les actions saintes, et que toutes les vertus chrétiennes sont, ou les fruits ou les offices de celle-là, voyons, messieurs, quel fut sur ce principe l'esprit et la piété de la reine.

Une parfaite docilité d'esprit et de cœur, un désir sincère de sa perfection et de son salut, une intention générale d'obéir et de plaire à Dieu; c'était là le fond de son âme. On exhorte les autres à faire le bien : il suffisait de le proposer à cette princesse. Vous nous attirez par vos promesses, vous nous faites craindre vos jugements, mon Dieu! C'était assez de lui faire connaître vos volontés; et ce que nous faisons par obligation et avec peine, elle le faisait par son inclination et par votre amour.

Nous l'avons vue sur un simple avertissement, pratiquer à la rigueur toute l'austérité des jeûnes et des abstinences, et se priver de certains adoucissements que les priviléges et les coutumes de son pays lui avaient fait regarder comme permis, et que la flatterie lui avait même conseillés comme nécessaires. Elle reçut tous les avis qu'on lui donna pour son salut, comme autant de lois qu'on lui imposait; persuadée que tout chrétien doit obéir à la vérité, et chercher toujours avec Jésus-Christ, ce qui est plus agréable à son Père : *Quæ placita sunt illi, facio semper* (*Joan.*, VIII).

De là venait cette délicatesse de conscience, qui lui faisait peser toutes ses actions au poids du sanctuaire; de là ces fréquentes et soigneuses recherches, jusque dans les replis les plus secrets de son âme, pour y découvrir les moindres désirs que l'esprit du siècle et l'amour-propre y pouvaient cacher; de là ces saintes joies, ou ces tristesses salutaires qu'on a si souvent remarquées sur son visage à la fin de ses oraisons et de ses retraites, selon le plus ou le moins de progrès qu'elle croyait avoir fait dans les voies de Dieu; de là ces confessions réitérées, qui marquaient que dans son cœur contrit et humilié, elle sentait le poids

des fautes même les plus pardonnables et les plus légères; de là venait enfin cette louable impatience de remplir tous les devoirs de son état, et d'étendre sa charité au delà même de ses devoirs.

Ames tièdes qui ménagez votre timide et avare piété, et qui croyez avoir toujours assez fait pour votre salut; âmes lâches, à qui le péché pèse moins que la pénitence, venez ici vous confondre : ou plutôt, âmes pures qui portez le joug du Seigneur, et qui marchez dans les sentiers de ses commandements et de ses conseils, venez vous exciter ici par les exemples d'une reine.

Une vue intérieure de Dieu lui ôtait tout le goût des plaisirs du siècle. La figure du monde dont parle l'Apôtre (I *Cor.*, VII), passait devant ses yeux sans s'y arrêter; et dans ses divertissements mêmes, il y avait non-seulement de la dignité, mais encore du christianisme. Au milieu des jeux et des assemblées où l'âme se dissipe et s'évapore ordinairement, la sienne se recueillait en elle-même; et tant d'objets de vanité qui se répandent autour des trônes, étaient des sujets de réflexions pour sa piété, et non pas des sources de distractions pour ses prières.

Avec quel empressement allait-elle en effacer jusqu'aux moindres idées dans le fond de son oratoire, et présenter à Jésus-Christ un cœur tout fait pour l'adorer et pour le bénir? C'est là qu'elle portait sa reconnaissance et sa joie pour les assurances de la paix, pour les bons succès de la guerre; c'est là qu'elle répandait ses larmes et sa tendresse, soit dans la perte de ses enfants que le ciel lui donna pour accomplir ses désirs, et lui ôta pour éprouver sa résignation; soit dans l'absence du roi, lorsque l'ardeur de son courage et les besoins de l'Etat l'engageaient à ces expéditions militaires, où il achetait par ses propres périls sa réputation et sa gloire; soit dans ces inquiétudes et dans ces peines secrètes que la Providence de Dieu, pour le salut de ses élus, mêle souvent aux grandes fortunes.

Mais ne sondons pas ce qui se passait entre Dieu et elle. Les gémissements de la colombe doivent être laissés à la solitude et au silence à qui elle les a confiés. Il y a des croix dont le sort est de demeurer cachées à l'ombre de celle de Jésus-Christ; et il suffit de dire à la gloire de cette princesse, que tout servit à son salut, et que le Père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation qu'elle aima toujours également, la soutint et dans les douceurs et dans les amertumes de la vie.

Aussi rien ne la toucha jamais si sensiblement que l'intérêt de sa religion. Quelle mission y a-t-il eu, qu'elle n'ait ou assistée de son crédit, ou entretenue par ses bienfaits? Quelles conversions a-t-elle apprises, dont elle n'ait eu la même joie que les anges en ont dans le ciel, selon la parole de l'Evangile (*Luc.*, XV)? Dès qu'on ouït gronder l'orage qui vient de fondre sur l'empire et sur la Hongrie, n'ajouta-t-elle pas à ses dévotions ordinaires, une heure d'oraison par jour? Ne dit-elle pas plusieurs fois : *Qu'étant chrétienne sur toutes choses, elle craignait encore plus pour sa religion que pour sa maison*? Et peut-être que ce coup du ciel qui vient de dissiper ce gros nuage et d'arracher la couronne des empereurs des mains presque des infidèles, est un effet des intercessions de cette princesse.

Ce zèle qu'elle avait pour la foi de Jésus-Christ, lui faisait admirer tout ce que le roi fait pour elle. C'était là comme le centre de cette vive et constante tendresse qu'elle nourrissait pour lui dans son cœur. Qu'il était grand, et qu'il lui paraissait aimable quand par la sévérité de ses lois il arrêtait la licence et l'impiété; quand, à l'exemple de ces princes religieux dont le Saint-Esprit a fait l'éloge dans l'Ecriture, il abattait les hauteurs, je veux dire les temples que l'hérésie avait élevés sur les débris de nos autels; quand il rétablissait le culte de Dieu dans ses conquêtes, et que marchant sur ces remparts qu'il venait de foudroyer, il allait lui offrir pour premier hommage au pied de ses autels renouvelés, les lauriers qu'il avait cueillis! Quel était le cœur de la reine en ces occasions où l'intérêt de l'Eglise était joint à celui de l'Etat, et où l'amour de Dieu et l'amour du roi n'étaient presque qu'une même chose?

Que ne puis-je vous la représenter dans les pratiques du christianisme? Quel spectacle plus édifiant que de la voir dans les églises, et très-souvent dans sa paroisse, plus remarquable encore par sa vertu que par sa suite, se mêlant aux plus simples brebis pour entendre la voix du pasteur, et ne se distinguant de la foule que par son humilité, son recueillement, et son application à la prière!

Suspendez pour un temps votre douleur, fidèles et désolés domestiques de cette princesse, et rendez ici témoignage à la vérité. Dès qu'elle entrait dans la maison de Dieu, n'oubliait-elle pas qu'elle était reine? l'avez-vous vue distraire sa foi par un regard curieux ou par une parole indiscrète? Dans les plus rudes hivers, au milieu des étés brûlants, vous êtes-vous jamais aperçus de quelque relâchement, ou de quelque impatience dans la longueur de ses oraisons? Ne fut-elle pas en tout temps également attentive, immobile, anéantie en elle-même? Combien de fois la vîtes-vous ramener les courtisans à l'exercice de leur foi par les marques qu'elle donnait de la sienne, inspirer des sentiments de religion aux âmes les plus déréglées, et les retenir dans le silence et dans le devoir, moins par le respect de sa dignité que par l'exemple de sa modestie?

Les événements d'une régence tumultueuse, la valeur d'un héros, une suite de guerres et de victoires, des vertus brillantes et presque mondaines, frapperaient peut-être davantage vos esprits; mais je ne viens pas vous surprendre par des actions extraordinaires : je viens vous édifier par des vertus qui, toutes communes qu'elles

paraissent, ne laissent pas d'être héroïques.

Avec quelle soumission écoutait-elle la parole de Dieu? On lisait dans son cœur l'impression qu'elle y faisait, et le fruit qu'elle y devait faire : pourvu que Jésus-Christ fût annoncé, et que son âme fût nourrie, elle demeurait satisfaite. Dans nos sermons, mes frères, elle cherchait ses défauts, elle nous pardonnait les nôtres, et pour toucher nos auditeurs, avouons-le, sa présence fut quelquefois plus efficace que nos paroles.

Quel respect enfin n'avait-elle pas pour tout ce qui regarde Jésus-Christ, pour ses saints, pour ses autels, pour le chef visible de son Eglise, pour ses prêtres? prêtres que les gens du monde n'estiment ordinairement que par leur qualité, ou par les revenus de leurs bénéfices; et que les grands regardent quelquefois comme les moins importants et les moins utiles de leurs domestiques, avilissant ainsi le sacerdoce de Jésus-Christ, et passant insensiblement du peu d'estime pour le ministre, au peu de respect pour le ministère.

C'était de leurs mains qu'elle recevait le corps et le sang du Fils de Dieu : voilà la source de son respect. Comme c'est de cette nourriture céleste que l'âme chrétienne tire sa force, sa consolation et sa charité, la reine se disposait à profiter de ces avantages. Quoiqu'elle approchât souvent des autels, c'était religion, et non pas coutume. Elle communiait avec autant de pureté, que si elle eût communié tous les jours; avec autant de préparation, que si elle n'eût communié qu'une fois l'année. Cette familiarité pour ainsi dire des sacrés mystères ne faisait que la rendre plus respectueuse et plus circonspecte; et l'usage fréquent qu'elle en faisait, toujours humble et toujours tremblante, ne diminuait pas sa ferveur, et redoublait sa reconnaissance. Elle s'éprouvait, elle se corrigeait, elle veillait sur elle-même à l'imitation de cette merveilleuse femme dont parle l'Ecriture : *Elle visitait tous les endroits de sa maison, et ne mangeait pas son pain dans l'oisiveté* (*Prov.*, XXXI) : travaillant tantôt à humilier sa grandeur par des abaissements volontaires, tantôt à soumettre sa volonté à des complaisances difficiles, souvent à réprimer par sa patience les vivacités naturelles, et toujours à secourir le prochain dans ses nécessités et dans ses peines.

C'est ici, messieurs, que s'ouvre une matière nouvelle à mon discours, et que j'ai besoin que l'Esprit de Dieu, dans le peu de temps qui me reste, élève mon esprit et ma voix, pour louer les miséricordes qu'il a faites, et celles qu'il a inspirées à cette princesse. Deux choses endurcissent ordinairement le cœur des riches et des puissants du siècle à l'égard des pauvres, l'orgueil de la condition, et la délicatesse de la personne. Comme ils sont vains, ils ont peine à descendre à des ministères qui sont honnêtes, mais qui ne paraissent pas honorables, et comme ils sont à couvert de la plupart des misères humaines, ils ont moins de pitié de ceux qui les souffrent. Cependant l'Ecriture leur ordonne d'humilier leurs âmes devant le pauvre, et d'être touchés dans le cœur de sa pauvreté et de ses peines.

C'était là, messieurs, le caractère de la reine. Ces dédains, ces dégoûts que le respect assidu des grands et l'abaissement des petits ne produisent que trop souvent dans l'âme des princes, ne rebutèrent jamais le malheureux ni l'indigent lorsqu'il implora son secours. Tout ce qui lui représenta Jésus-Christ souffrant fut l'objet de sa compassion et de son estime, et sa charité n'eut d'autres bornes que celles que Dieu avait données à son pouvoir ou à ses désirs. Retraites sombres où la honte renferme la pauvreté, combien de fois a-t-elle fait couler jusqu'à vous ses consolations et ses aumônes, inquiète de vos besoins et de vos chagrins, et plus soigneuse de cacher ses charités, que vous ne l'étiez de cacher votre misère? monastères qui n'avez que la croix de Jésus-Christ pour possession et pour héritage, combien de fois vous fit-elle voir que vous pouviez mettre en lui votre confiance, et que rien ne manque à ceux qui le craignent? Combien de troupes de malades assista-t-elle? combien de jeunes filles fit-elle élever dans des communautés de vierges chrétiennes? combien de communautés mêmes fit-elle subsister par ses pensions et par ses bienfaits? qui pourrait raconter ici tout ce que nous avons connu de sa charité et découvrir tout ce que son humilité nous en a caché?

Mais qu'est-il besoin de lever le voile quelle a jeté sur ces actions? voyons-la dans ces hôpitaux où elle pratiquait ses miséricordes publiques; dans ces lieux où se ramassent toutes les infirmités et tous les accidents de la vie humaine; où les gémissements et les plaintes de ceux qui souffrent, remplissent l'âme d'une tristesse importune; où l'odeur qui s'exhale de tant de corps languissants, portent dans le cœur de ceux qui les servent, le dégoût et la défaillance, où l'on voit la douleur et la pauvreté exercer à l'envi leur funeste empire, et où l'image de la misère et de la mort entre presque par tous les sens; c'est là que s'élevant au-dessus des craintes et des délicatesses de la nature pour satisfaire à sa charité au péril de sa santé même, on la vit toutes les semaines essuyer les larmes de celui-ci, pourvoir aux besoins de celui-là, procurer aux uns des remèdes et des adoucissements à leurs maux, aux autres des consolations de l'esprit et des secours pour la conscience.

Compagnes fidèles de sa piété, qui la pleurez aujourd'hui, vous la suiviez quand elle marchait dans cette pompe chrétienne, plus grande dans ce dépouillement de sa grandeur et plus glorieuse lorsque entre deux rangs de pauvres, de malades ou de mourants, elle participait à l'humilité et à la patience de Jésus-Christ, que lorsque entre deux haies de troupes victorieuses, dans un char brillant

et pompeux, elle prenait part à la gloire et aux triomphes de son époux.

Admirez, femmes riches, et tremblez, dit le prophète, vous qui, par des dépenses folles et excessives, contraignez vos maris à chercher dans l'oppression des pauvres de quoi fournir à vos vanités et à votre luxe (*Isa.*, XXXII)! vous qui frémissez à la vue d'un hôpital, qui faites servir votre délicatesse de prétexte à votre dureté, et qui, bien loin de soulager les maux de tant de personnes affligées, affectez de les ignorer!

Mais ce qui couronne la vie de cette princesse, c'est qu'elle fut toujours égale : mêmes vertus, mêmes retraites, mêmes prières, même usage des sacrements, mêmes principes, mêmes règles. La grâce l'excitant, la grâce la soutenant, elle demeurait en Jésus-Christ, et Jésus-Christ demeurait en elle. Comme sa foi ne fut pas feinte, sa persévérance ne lui fut point ennuyeuse, et sa ferveur se renouvela par tout ce qui devait, ce semble, la ralentir. Occupations, divertissements, devoirs publics, nécessités et servitudes de la royauté, rien ne put lui faire perdre la suite de ses oraisons. Elle savait racheter le temps, selon le conseil de l'Apôtre, et reprendre sur son sommeil les heures qu'on avait dérobées à sa retraite (*Ephes.*, V; *Coloss.*, IV). Où trouvait-elle du repos dans les fatigues des voyages, sinon dans les cloîtres, au pied des autels? Et qui de nous ne l'a pas vue se délasser dans ces exercices de piété, et ménager si bien son temps, que, sans retarder les desseins du roi et sans rien omettre de ses dévotions, elle avait toute la complaisance qu'une femme doit à son époux et toute la fidélité qu'une chrétienne doit à Dieu?

Telle fut, durant le temps qu'elle vécut, la foi persévérante de la reine. Vous l'avez dit, mon Dieu, *qui persévèrera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé* (*Matth.*, X); et vous l'avez fait en donnant votre couronne et votre salut à cette princesse prédestinée. Vous l'avez prise au milieu de ses satisfactions, de son bonheur et de sa joie, et vous avez pourtant trouvé son cœur occupé de vous. Vous l'avez enlevée par un accident imprévu; nous adorons vos jugements et nous reconnaissons vos miséricordes. La confiance qu'elle avait en vous ne devait être affaiblie par aucune crainte, et l'innocence de sa vie valait bien la pénitence des mourants.

La reine avait passé ses jours avec la même attention à son salut qu'on a d'ordinaire à sa dernière heure. Hostie vivante de Jésus-Christ, elle avait dressé de ses propres mains le bûcher où elle devait consommer son sacrifice; et il était juste de lui épargner les horreurs de la mort en récompense de sa bonne vie.

Pour nous, Seigneur, qui violons si souvent votre sainte loi, faites-nous sentir que nous mourons longtemps avant que de mourir; qu'un prophète nous vienne dire de votre part : *Mettez ordre à votre maison, car votre heure dernière approche* (*Isa.*, XXXVIII). Menez-nous pas à pas à la mort, et pour expier nos péchés, faites durer notre sacrifice. Que notre âme ait le temps de se purifier par la tribulation et par la patience d'une maladie, et que l'image de la mort et la crainte de vos jugements, venant à remuer nos cœurs, excitent en nous la ferveur de la pénitence.

Que lui restait-il, messieurs, à demander au ciel ou à désirer sur la terre? Elle voyait le roi au comble des prospérités humaines, aimé des uns, craint des autres, estimé de tous, pouvant tout ce qu'il veut, et ne voulant que ce qu'il doit, au-dessus de tout par sa gloire, et, par sa modération, au-dessus de sa gloire même.

Elle voyait en vous, monseigneur, tous ses vœux accomplis. Ce caractère de grandeur et de bonté, de modération et de courage, de justice et de religion; ce respect que le roi vous inspira toujours pour elle, cette soumission qu'elle vous inspira toujours pour le roi; ces vertus de tous les deux unies ensemble, qui vous font regarder comme l'image de l'un et de l'autre; cette union si pure et si tendre avec cette auguste princesse que le ciel semble nous avoir donnée pour recueillir le double esprit de la reine, et pour nous représenter sa grandeur et sa piété; ces bénédictions que Dieu a répandues, et qu'il va répandre encore sur votre auguste mariage, furent des sources de joie et de consolation pour elle. Que son cœur fut touché, lorsqu'elle vous vit dans ces camps où votre intelligence, votre activité, votre application, vous tenant lieu d'expérience, vous pratiquiez les règles du commandement sans avoir presque besoin de les apprendre, prêt à recevoir les ordres du roi et à les donner à ses armées, capable de faire exécuter ses grands desseins et de suivre ses grands exemples, fait pour obéir à lui seul et pour commander au reste du monde! Dieu voulut que ce fût là sa dernière joie; heureuse d'avoir vu jusqu'où peut aller votre gloire, sans être exposée à ces craintes que pouvait lui donner un jour votre grand courage.

Que pouvait-elle espérer après sa mort? La surprise et l'effroi, puis les regrets et la douleur des peuples, les monuments dressés à sa gloire, les prières et les sacrifices offerts pour elle, les larmes des pauvres répandues, les témoignages rendus à sa vertu par la voix publique, ses bonnes œuvres annoncées pour l'édification des fidèles, tout relève, tout bénit sa mémoire. Vous-même, grand roi, unique objet de son respect et de sa tendresse, auguste témoin de sa vertueuse et sage conduite, vous l'avez aimée, vous l'avez pleurée, vous l'avez louée, vous l'avez dit : *Je n'ai jamais reçu de chagrin d'elle que celui de l'avoir perdue;* et si parmi les joies du ciel il reste encore aux saintes âmes quelque sentiment pour les consolations de ce monde, elle est touchée de celle-ci, et il me semble que je vois ce cœur, tout insensible qu'il est, se réveiller et s'attendrir à cette parole.

Mais les honneurs dont elle a joui et ceux

qu'on rend à sa mémoire sont d'inutiles et faibles secours; ce qui seul peut nous consoler dans la mort soudaine de cette princesse, c'est l'assurance de son salut. C'est aussi ce qui doit nous instruire, messieurs, et nous faire prévoir nos dangers. Après un reste de malheureux jours, *une nuit vient*, dit le Fils de Dieu, *où personne ne peut travailler : Venit nox quando nemo potest operari.* Un aveuglement volontaire, qu'on s'est fait durant le cours de plusieurs années par la négligence de ses devoirs, forme enfin des ténèbres impénétrables. On est surpris d'une maladie dont on craint trop ou dont on ne craint pas assez les progrès. On ne voit ni l'importance du passé, ni les conséquences de l'avenir. On a commis le péché sans crainte, on reçoit les sacrements sans réflexion. On se flatte de vaines espérances de guérison, ou l'on est flatté de vaines espérances de salut, et l'on est mort avant qu'on ait aperçu qu'on pouvait mourir.

Quand il luirait quelque rayon de connaissance, les puissances de l'âme se trouvent ou liées par la douleur, ou usées par l'habitude. On se repaît des vains projets d'une conversion imaginaire, ou d'une confiance présomptueuse en la miséricorde divine, et dans ces malheureux moments où l'on ne peut ni pratiquer les vertus ni vaincre les vices, on tombe entre les mains de la justice de Dieu avec le désespoir de ne pouvoir y satisfaire.

Fasse le ciel, messieurs, que nous prévenions ces dangers; et que si nous n'avons pas, comme la reine, le mérite d'une vie pure et innocente, nous ayons au moins les précautions de la pénitence, afin d'obtenir par le mérite du sang de Jésus-Christ la gloire qu'elle possède, et que je vous souhaite.

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE MICHEL LETELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

Prononcée dans l'église de l'hôtel royal des Invalides, le 22e jour de mars 1686.

Usque in senectutem permansit ei virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum; et semen ipsius obtinuit hæreditatem, ut viderent omnes filii Israel, quia bonum est obsequi sancto Deo.

Sa vertu s'est soutenue jusqu'à sa vieillesse; elle l'a fait monter aux lieux élevés de la terre; sa postérité a recueilli son héritage, afin que les enfants d'Israel connaissent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint (*Ecclés., ch.* XLVI).

A quel dessein, messieurs, êtes-vous assemblés ici, et quelle idée avez-vous de mon ministère? Viens-je vous éblouir de l'éclat des honneurs et des dignités de la terre, et venez-vous interrompre ici l'attention que vous devez aux saints mystères, pour nourrir votre esprit du récit spécieux d'une félicité mondaine? Attendez-vous qu'au lieu d'exciter votre piété par des instructions salutaires, j'irrite votre ambition par de vaines représentations des prospérités de la vie? Oserais-je à la vue de ce tombeau, fatal écueil des grandeurs humaines, à la face de ces autels, demeure sacrée de Jésus-Christ anéanti, louer les vanités du siècle, et dans un jour de tristesse et de deuil, étaler à vos yeux l'image flatteuse des faveurs et des joies du monde?

Dans l'éloge que je fais aujourd'hui de très-haut et puissant seigneur messire Michel Letellier, ministre d'Etat, chevalier, chancelier de France, j'envisage, non pas sa fortune, mais sa vertu; les services qu'il a rendus, non pas les places qu'il a remplies; les dons qu'il a reçus du ciel, non pas les honneurs qu'on lui a rendus sur la terre; en un mot, les exemples que votre raison vous doit faire suivre, et non pas les grandeurs que votre orgueil pourrait vous faire désirer.

Ce n'est pas, messieurs, que je veuille blâmer ici ces ministères honorables où la providence de Dieu l'avait élevé, qui sont les fruits de la réputation et du mérite. Je sais que son crédit n'a fait qu'autoriser sa probité, que ses grands emplois ont servi de moyen et de matière à ses bonnes œuvres; et que nous devons à ses dignités ce caractère singulier d'une vie simple dans sa sagesse, modeste dans son élévation, tranquille dans l'embarras et le tumulte des affaires, uniforme dans ses conditions différentes, toujours louable, toujours utile, et toujours quelque bonheur qui l'accompagnât, plus heureuse pour le public que pour lui-même.

Il est vrai que le ciel a rempli ses désirs, et qu'il a eu, pour ainsi dire, la destinée des patriarches : cette plénitude de jours, qui consomme la prudence de l'homme juste; cette suite de bons succès, que le temps et la fortune qui changent tout, n'ont osé troubler; ces richesses innocentes qui ont entretenu son honnête et frugale opulence : cet esprit, qui malgré le poids des années et des affaires a conservé sa force et sa vigueur dans les ruines mêmes du corps; cette gloire qu'il a maintenue, et qu'il a vu renaître en ses enfants, de génération en génération; cette mort dans la paix et dans l'espérance du Seigneur, qu'il a regardée comme la fin de son travail et le terme de son pèlerinage.

Ce sont là les récompenses visibles de la vertu, mais ce n'est pas la vertu même. Ce sont les bénédictions de l'ancienne loi, non pas les grâces de la nouvelle. Je m'arrête à cette vertu persévérante et continuée, suivant les paroles de mon texte; et je viens vous montrer par quels emplois le ciel avait préparé ce grand homme, par quelles voies il l'a conduit, par quels secours il l'a soutenu dans les dignités éminentes, et recueillir en sa personne la fidélité d'un sujet, la sagesse d'un ministre d'Etat, la justice d'un chancelier. Fasse l'Esprit divin que la religion règne dans mon discours, et que les enfants de ce siècle apprennent aujourd'hui de moi la prudence des enfants de lumière!

PREMIÈRE PARTIE.

Dans le royaume spirituel de Jésus-Christ, il y a des vocations différentes : les uns dans la retraite et dans le silence opèrent en secret leur propre salut; les autres dans l'action, et dans des offices publics de religion, travaillent au salut de leurs frères, conduis-

gent la maison de Dieu, et sont les ministres de Jésus-Christ pour l'utilité de son Eglise. Ainsi dans les royaumes temporels, la providence divine, qui par d'invisibles ressorts conduit les hommes à ses fins, resserre le cœur des uns, et les retient dans les bornes étroites d'une administration domestique; élève l'esprit des autres pour en faire les juges ou les conducteurs de son peuple, et pour aider de leurs conseils les souverains qui le gouvernent. Le Seigneur en fait des serviteurs fidèles, les guide lui-même dans les sentiers de la justice, et leur révèle peu à peu les secrets de sa sagesse.

C'est ainsi qu'il forma cet habile et fidèle ministre dont vous honorez ici la mémoire. La bonté du naturel prévint en lui les soins de l'éducation. L'étude, le génie, les réflexions fortifièrent bientôt sa raison. On vit dans une grande jeunesse ce qu'on trouve à peine dans un âge très-avancé, de la régularité et de la retenue. Son esprit parut et par ce que sa vivacité en produisait, et par ce qu'en cachait son jugement et sa modestie. Un air doux et insinuant lui attirait l'estime et la confiance; et je ne sais quoi d'honnête et d'heureux répandu dans ses actions et sur son visage, laissait voir dans le caractère de sa vertu, le présage de sa fortune.

La première passion qu'il eut fut celle de se rendre utile; et comme il était né dans le sein même de la magistrature, et qu'il avait devant ses yeux l'image de l'équité, et de la réputation de ses pères, il eut dessein d'entrer dans une de ces compagnies célèbres où règnent l'honneur et l'intégrité, et où s'exercent non pas les jugements des hommes, mais ceux de Dieu, selon le langage des Ecritures (II *Paral.*, XIX, 6). Il s'instruisit de ses devoirs, il consulta les oracles de la jurisprudence; et dans ces tribulations domestiques qu'attirent d'ordinaire sur les enfants un père mort, une mère veuve, contraint de défendre les droits de sa succession contre des prétentions illégitimes, il se fit de l'ennuyeuse poursuite de son affaire, une étude louable de sa vocation. Il apprit par ses propres peines à compatir à celle des autres. Il discerna les raisons de la bonne cause d'avec les préventions et les artifices de la mauvaise. Il vit ce que prescrivent les lois; ce que la chair et le sang inspirent; et tirant de la conduite de ses juges des enseignements pour la sienne, il apprit en soutenant son propre droit à conserver celui des autres; et la justice qu'il demandait lui fit connaître la justice qu'il devait rendre.

Avec cette disposition il entra dans le grand conseil. La connaissance des affaires, l'application à ses devoirs, l'éloignement de tout intérêt le firent connaître au public, et produisirent cette première fleur de réputation qui répand son odeur plus agréable que les parfums, sur tout le reste d'une belle vie (*Eccl.*, VII, 2). Les plaisirs ne troublèrent pas la discipline de ses mœurs, ni l'ordre de ses exercices. Il joignit à la beauté de l'esprit et au zèle de la justice, l'assiduité du travail, et méprisa ces âmes oisives qui n'apportent d'autre préparation à leurs charges que celle de les avoir désirées; qui mettent leur gloire à les acquérir, non pas à les exercer; qui s'y jettent sans discernement et s'y maintiennent sans mérite; et qui n'achètent ces titres vains d'occupation et de dignité, que pour satisfaire leur orgueil, et pour honorer leur paresse.

Les sollicitations de ses amis, et les conjonctures du temps le poussèrent bientôt dans un autre emploi, qui le faisant l'homme du roi dans une grande juridiction, donna plus d'étendue à sa vertu, et plus de matière à sa gloire. C'est là que chargé de la protection des lois et des polices humaines, au milieu d'un conflit tumultueux de grands et de petits intérêts qui divisent les citoyens, il réprimait la licence des uns, relevait la faiblesse des autres; et de son équitable tribunal, à l'épreuve des importunités, au-dessus des passions qui l'environnent, il poursuivait le crime, armé du glaive de la justice, et couvrait l'innocence du bouclier des lois et de l'autorité royale.

La douceur naturelle de son esprit ne faisait qu'augmenter le respect qu'on avait pour lui. Quel malheureux n'espérait pas, en l'abordant, du secours ou de la pitié? La bonne cause perdit-elle jamais devant lui la confiance et la liberté qui lui est due? A qui refusa-t-il jamais le temps et la patience de l'écouter? Le vit-on rebuter un pauvre et mépriser sa propre chair, comme parle le prophète (*Is.*, LVIII, 7)? Qu'il était éloigné de ceux qui, joignant à la sévérité de leur profession la rudesse de leur humeur, affligent les pauvres de Jésus-Christ et désespèrent par leur dureté, des misérables qui ne gémissent déjà que trop sous le poids de leur mauvaise fortune, qui craignent plus leurs juges que leurs parties; et qui regardent le mépris qu'on a pour eux, comme un avant-coureur de l'injustice qu'on leur va faire!

Mais Dieu le destinait à de plus nobles fonctions, et voulait approcher des rois une tête aussi capable de les servir. Il s'élève et se fait admirer dans le conseil. Que croiriez-vous, messieurs, de ces changements et de ces accroissements de gloire, si sa modération ne vous était aussi connue que sa fortune? Ne vous figurez pas de ces élévations soudaines que produit quelquefois dans les états l'heureuse ambition des sujets, ou l'aveugle faveur des princes. Ne pensez pas à cette impatience téméraire de la plupart des jeunes gens, moins occupés des charges qu'ils ont, que de celles qu'ils n'ont pas; qui se dispensent de l'ordre du temps et de la raison, pour monter précipitamment aux premiers tribunaux du royaume, comme si l'honneur pouvait s'acquérir sans travail, et la sagesse sans expérience.

Souvenez-vous plutôt de la sainte simplicité de nos Pères. Chacun mesurait ses emplois à ses propres forces. L'ambition n'était ni présomptueuse, ni inquiète. On se faisait une espèce de religion d'apprendre ses premiers devoirs, avant que de passer à

d'autres. Il y avait une proportion et comme un point de maturité que chacun cherchait en lui-même, avant que d'entrer aux administrations publiques. Les progrès qu'on faisait dans les dignités, étaient des marques et des récompenses du mérite; et les services qu'on avait rendus dans les unes, étaient des gages assurés des services qu'on devait rendre dans les autres.

Ainsi s'avançait M. Letellier, rempli de ses obligations présentes, fidèle à chacune de ses conditions comme s'il n'en eût jamais dû sortir, et se préparant par de grandes vertus à de grands emplois. Lorsque le feu de la rébellion s'alluma dans la capitale d'une province voisine (*Rouen*), et qu'un illustre chancelier (*M. Séguier*) avec la justice armée allait, ou l'arrêter par l'autorité des lois, ou la punir par la puissance des armes; il fut choisi pour l'assister de ses conseils, et pour chercher avec lui ces difficiles tempéraments de menace qui étonne, de remontrance qui corrige, de douceur qui apaise, de sévérité qui châtie. Quel soin ne prit-il pas de désarmer cette multitude irritée, de dissiper leurs fausses craintes, et d'imprimer dans ces esprits que sa parole avait calmés, le respect et l'obéissance? Il apprenait alors à prononcer des arrêts, à sceller des grâces, à ramener, dans de plus importantes occasions, les peuples à l'autorité royale.

Que dirai-je de cette intendance qui fut comme un coup d'essai de son ministère, sinon qu'il fit craindre et qu'il fit aimer la France dans l'Italie; qu'il aida par son industrie à réunir les princes de l'auguste maison de Savoie; qu'il parut bon négociateur et bon courtisan, et qu'il remporta autant d'estime et d'affection publique de ces pays étrangers, qu'il y avait laissé d'exemples d'une sage et vertueuse conduite?

Mais je passe à des actions plus éclatantes, et je commence à sentir le poids de mon sujet. Ce fut en ce temps que, pour le malheur du royaume, mourut ce cardinal fameux par la force de son génie, par le succès de ses entreprises, par la beauté de son esprit; à qui la France devait sa grandeur, son repos et sa politesse. Quelle chute, messieurs, et combien de fortunes chancelantes ou renversées en une seule! Que sont les hommes, lorsque au milieu de leurs espérances et de leurs établissements, Dieu, dont les jugements sont impénétrables, brise le bras de chair qui les appuyait?

Les uns se perdent sans ressource: les autres étonnés et incertains de leur état, ne pouvant ni soutenir leur dignité, ni supporter leur disgrâce, ni se maintenir à la cour, ni se résoudre à la retraite, traînent avec ennui les faibles restes d'un crédit qui se soutient encore un peu par lui-même, et qui tombe bientôt après sous le poids d'une nouvelle domination. Les bienfaits s'oublient, les amitiés cessent, la confiance s'éloigne, les services mêmes sont comptés pour des récompenses. Quand on serait utile, on cesse d'être agréable: de nouveaux intérêts font chercher de nouveaux sujets. Telles sont les vicissitudes du monde. Vous seul, Seigneur, êtes toujours le même, et vos années ne finissent point (*Ps.* CI, 28); bienheureux ceux qui se confient en vous, leurs espérances ne seront point confondues!

Ce fut dans ces révolutions que M. Letellier, contre les apparences et contre ses projets, fut rappelé de ses emplois pour entrer dans la charge de secrétaire-d'état et dans le ministère de la guerre, en un temps, où la discorde régnait dans toutes les parties de l'Europe, où le bruit de nos armes retentissait de tous côtés et où nos ennemis et nos envieux s'animaient par nos pertes et s'irritaient de nos victoires. Il fallait un homme laborieux pour se charger d'un long et pénible détail; exact pour entretenir l'ordre et la discipline de tant d'armées; fidèle pour distribuer les finances avec des mains pures et innocentes; juste pour représenter les services des soldats et des officiers et faire élever les plus dignes aux places qu'une louable, mais malheureuse valeur rendait vacantes; sage pour ménager dans des conjonctures difficiles, ces esprits vains et remuants, qu'il est également dangereux d'abattre ou d'élever; éclairé pour décider dans les conseils et trouver des expédients et des ouvertures dans les affaires.

Tel était ce nouveau ministre: l'usage des lois et des judicatures qu'il avait exercées, la connaissance qu'il avait acquise du dehors et du dedans du royaume, les principes qu'il s'était faits pour la vie publique et particulière, les habitudes qu'il avait eues avec les plus renommés politiques, avaient formé en lui cette étendue de lumière, et cette prudence universelle d'un ministre d'état dont je dois vous entretenir dans la seconde partie de cet éloge.

SECONDE PARTIE.

Quoique la puissance de Dieu soit sans bornes et sans mesure, que la vertu de son esprit s'imprime par la force de sa parole et que sa volonté soit la règle de ses actions; il ne dédaigne pas de se servir quelquefois dans la conduite de l'univers, de ces esprits bienheureux qui sont dans le ciel immortels adorateurs de sa gloire, invisibles administrateurs de ses ordres et de ses desseins sur la terre. Faut-il s'étonner si les rois dans leur condition mortelle, chargés du poids et de la multiplicité de leurs devoirs, choisissent parmi leurs sujets des esprits fidèles et sages, à qui, se réservant la supériorité de la décision et l'autorité du commandement, ils laissent la liberté du conseil et la prudence de l'exécution?

Un roi dont la vie fut le règne de la religion et de la justice (*Louis* XIII), pouvait-il en mourant, faire un plus digne choix que celui de M. Letellier? Le Dieu des armées bénit aussitôt nos guerres en ses mains; la réputation de nos armes ne fit que croître, la perte d'un roi victorieux fut adoucie par le gain d'une bataille et par une suite de victoires; la France affligée et triomphante tout ensemble, mêla aux chants de douleur et de funérailles des cantiques de louanges

et d'actions de grâces ; et l'Espagne sentit à Rocroy qu'une révolution n'était pas capable de renverser l'heureuse administration de nos affaires ; que la nouveauté des acteurs, si j'ose parler ainsi, ne changeait pas la face de la scène ; et que si nos rois étaient mortels, la fortune de l'état, la valeur de la nation et la protection du Dieu vivant sur ce royaume ne mouraient pas.

Déjà, pour le soutien d'une minorité et d'une régence tumultueuse, s'était élevé à la cour un de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes. Son adresse à concilier les esprits par des persuasions efficaces, à préparer les événements par des négociations pressées ou lentes, à exciter ou à calmer les passions par des intérêts et des vues politiques, à faire mouvoir avec habileté les ressorts ou de la guerre ou de la paix, l'avait fait regarder comme un ministre non-seulement utile, mais encore nécessaire. La pourpre dont il était revêtu, la capacité qu'il fit voir et la douceur dont il usa, après plusieurs agitations, le mirent enfin au-dessus de l'envie, et tout concourant à sa gloire, le ciel même faisant servir à son élévation et sa faveur et ses disgrâces, il prit les rênes de l'Etat ; heureux d'avoir aimé la France comme sa patrie, d'avoir laissé la paix aux peuples fatigués d'une longue guerre, et plus encore, d'avoir appris l'art de régner et les secrets de la royauté au premier monarque du monde.

Le discernement de ce cardinal fit reconnaître la prudence de M. Letellier, et la prudence de M. Letellier servit à rétablir l'autorité de ce cardinal dans un temps de confusion et de désordre. Ne craignez pas, messieurs, que je vous fasse un triste récit de nos divisions domestiques, et que je parle ici de rétablissements et d'éloignements, de prisons et de libertés, de réconciliations et de ruptures. A Dieu ne plaise que, pour la gloire de mon sujet, je révèle la honte de ma patrie, que je rouvre des plaies que le temps a déjà fermées, et que je trouble le plaisir de nos constantes et glorieuses prospérités, par le funeste souvenir de nos misères passées ?

Que dirai-je donc ? Dieu permit aux vents et à la mer de gronder et de s'émouvoir, et la tempête s'éleva. Un air empoisonné de factions et de révoltes gagna le cœur de l'Etat et se répandit dans les parties les plus éloignées. Les passions que nos péchés avaient allumées rompirent les digues de la justice et de la raison ; et les plus sages mêmes, entraînés par le malheur des engagements et des conjonctures contre leur propre inclination, se trouvèrent, sans y penser, hors des bornes de leur devoir. L'inquiétude naturelle de l'esprit humain, l'ignorance où l'on est des véritables intérêts de l'Etat, la confiance qu'inspire la naissance, la capacité, les services, les mouvements de l'ambition, et plus encore la main du Seigneur qui s'appesantit quand il veut, et se sert, pour la punition des hommes, de leurs propres déréglements, furent les causes des partis formés, et de l'autorité souveraine blessée enfin en la personne du premier ministre.

Quelle fut la constance de M. Letellier dans ces jours d'aveuglement et de faiblesse, et combien de formes donna-t-il à sa fidélité et à sa prudence ! Quelle application à découvrir la source des maux et la convenance des remèdes ! Quelle retenue pour cacher les secrets de la régence qu'on avait confiés à sa sagesse ! Quelle pénétration quand il fallut percer les nuages de la dissimulation et de l'artifice, et découvrir non-seulement les desseins, mais encore les motifs et les intentions ! Quelle présence d'esprit lorsqu'il fallut s'accommoder aux conjonctures, et prendre pour le bien public des résolutions subites ! Quelle adresse à s'attirer la confiance des parties, et à réunir la diversité des avis et des connaissances au seul point de la tranquillité publique !

Mais quelle fut sa fermeté, lorsque, par l'effort des factions et des cabales, la reine, obligée de céder au temps, consentit à le voir éloigner des affaires ! Il ne perdit rien par sa disgrâce, parce qu'il se soutenait moins par sa faveur que par sa vertu. Ceux qui demandaient son éloignement faisaient eux-mêmes son éloge. On ne lui reprochait que les services qu'il rendait à l'Etat, et l'attachement qu'il avait pour son bienfaiteur ; ses crimes étaient sa droiture, sa fidélité, sa reconnaissance. Tout le changement qui se fit en lui fut qu'il jouit de son repos et de lui-même ; il se retira dans sa solitude, portant avec lui sa réputation et son innocence, et faisant du triomphe de ses envieux un sacrifice volontaire à son prince et à sa patrie. C'était assez pour lui de faire cesser les moindres prétextes des troubles dont la France était agitée ; et, ne pouvant servir le roi par ses actions et par ses discours, il le servit par son repos et par son silence.

Que dis-je, messieurs, par son repos et par son silence ? Sa retraite ne fut ni lâche ni oisive. Là se formaient d'heureux projets pour la réunion des esprits, quand ils seraient capables de raison ou de repentir. De là coulait une source secrète de sages conseils sur tous les serviteurs fidèles. Sa solitude lui servait comme de voile pour mettre en sûreté l'importance de ses services. De ce port où la tempête l'avait jeté, il marquait les routes qui pouvaient sauver du naufrage. On eût dit qu'il n'était sorti de la cour que pour y être et plus accrédité et plus utile, et son absence ne fit que montrer le désir qu'on avait eu de le retenir, et l'impatience qu'on eut de le rappeler.

Aucun nuage ne troubla depuis la sérénité de sa vie ; sa prudence ne permit plus rien au caprice de la fortune, et l'envie qui poursuit sans cesse les autres vertus, eut quelque honte d'avoir une fois attaqué la sienne.

Que ne puis-je vous le représenter, après son retour, avec cet ascendant qu'il eut toujours sur les esprits, ménageant les craintes et les défiances des uns, animant les désirs et les espérances des autres, liant les grands par des traités, gagnant les peuples par des remontrances, jusqu'à ce que Dieu eût béni ses travaux, et rétabli, par sa miséricorde, l'autorité du prince, l'honneur du ministère et la concorde d'un Etat qu'il voulait mettre au-dessus des autres, par une heureuse paix ou par de continuelles victoires?

Que ne puis-je plutôt vous montrer la part qu'il a eue aux glorieux événements d'un règne rempli de merveilles! Les affaires d'Etat, selon l'Ecriture, sont des mystères du conseil des rois; il n'y a que ceux qui entrent dans le sanctuaire qui puissent en savoir les secrets (*Judith*, II, 2); on ne les voit pas en eux-mêmes, mille voiles les dérobent à nos yeux; on ne les voit que dans les mouvements qu'ils font et dans les effets qu'ils produisent.

Rappelez donc en votre mémoire ces guerres si renommées dont il fut le directeur et le ministre; cette paix fortunée dont il fut le solliciteur, et, pendant le traité, le dépositaire; ces conquêtes surprenantes, dont il avait été comme le prophète, ces négociations avantageuses dont il fut et l'auteur et le conducteur par ses projets et par ses vues: ajoutez à tous ces honneurs le témoignage d'un roi dont les paroles sont des oracles: *Que jamais homme sur toutes sortes d'affaires n'avait été de meilleur conseil.*

Cependant, messieurs, a-t-on vu dans sa conduite quelque apparence de vanité? s'est-il écarté de l'honnête simplicité de ses pères? A-t-il répandu en superfluités de festins ou de bâtiments ce qu'il tenait des libéralités du roi ou de sa prudente et modeste économie? a-t-il prodigué des trésors pour embellir ses maisons, et forcé la nature et les éléments pour orner ses solitudes? Qu'a-t-il cherché dans sa retraite de Chaville, que les pures délices de la campagne? et quelle peine n'eut-on pas à lui persuader d'étendre un peu, en faveur de sa dignité, les limites de son patrimoine, et d'ajouter quelques politesses de l'art aux agréments rustiques de la nature.

De ce fonds de modération naissait cette douceur et cette affabilité si nécessaire et si rare dans les grands emplois, où l'importunité des hommes, l'opiniâtreté du travail, et je ne sais quel esprit de domination, rendent l'humeur austère et chagrine. Il écoutait avec patience, il accordait avec bonté, et refusait même avec grâce. Accessible, accueillant, honnête, sachant employer son temps et quelquefois même le perdre pour compatir à des misérables, à qui il ne reste d'autre consolation que celle de redire ennuyeusement leur misère. Il se communiquait selon les besoins, et ne pouvait souffrir ces hommes chargés des affaires du public et des particuliers, qui se renferment et se rendent comme invisibles, et se font de leurs cabinets comme un rempart à leur oisiveté ou à leurs plaisirs, contre les peines et les devoirs de leurs ministères.

Mais quelle était cette douceur, quand elle se renfermait dans l'enceinte de sa famille, et dans les bornes d'une vie privée! Quel sage et noble repos! quelle tendresse pour ses enfants! quelle union avec cette épouse fidèle qui, selon le langage du Saint-Esprit, est la récompense de l'homme de bien! quelle sensibilité et quelle constance pour ses amis! Qu'il eût aimé à jouir en repos du fruit de ses travaux dans une heureuse vieillesse! Il laissait à l'Etat un fils dont il avait formé l'esprit et le cœur; ils remplissaient les mêmes emplois avec les mêmes vertus, et ils auraient été l'un et l'autre inimitables, si le père n'eût eu le fils pour successeur, et si le fils n'eût eu le père pour exemple. Mais sa vertu devait continuer jusqu'à la fin, et l'élever au premier trône de la justice, je veux dire à la charge de chancelier de France: *Ut ascenderet in excelsum terræ locum.*

TROISIÈME PARTIE.

La première fonction des rois, et la partie la plus essentielle de la royauté, c'est la justice. L'Ecriture, après avoir représenté le courage de David dans ses combats, et sa reconnaissance dans ses victoires, ajoute incontinent, comme la perfection de son règne, qu'il rendait justice et jugement à son peuple: *Regnavit David super omnem Israel, et faciebat judicium, et justitiam omni populo* (II *Reg.*, c. VIII). Ce n'est que par occasion qu'ils ont des ennemis à vaincre, et c'est par institution qu'ils ont des sujets à gouverner; et comme il leur convient de choisir des hommes puissants pour porter leur foudre dans la conduite tumultueuse de la guerre, il leur importe encore plus de choisir des hommes justes pour exercer leurs jugements dans une charge où réside l'ordre et la paix intérieure de l'Etat, et qui est comme un canal spirituel par où la protection des lois et de la justice descend du prince vers les peuples, et le respect et la fidélité des peuples remontent vers le souverain.

Qui est-ce qui s'est acquitté plus dignement de cette suprême magistrature que M. Letellier? En entrant dans le ministère, il ne s'était pas éloigné de la justice: il en avait conservé les lumières et les maximes au milieu de la politique; et s'était uni plus étroitement avec elle, en s'approchant d'un roi qui en fait la règle de ses désirs et de ses actions, qui veut qu'elle règne sur ses sujets et sur lui-même, et qui lui soumet tout, jusqu'à ses intérêts et sa gloire.

Mais lorsqu'il se vit établi arbitre souverain des lois, il se fit des principes inviolables d'une exacte et sévère équité. Il s'appliqua à discerner la cause du juste d'avec celle du pécheur; à découvrir la vérité au travers des voiles du mensonge et de l'imposture dont les cupidités humaines la couvrent; à séparer les formalités nécessaires

d'avec les procédures obliques et ces malignes subtilités que l'avarice a introduites dans les affaires ; et pour rompre l'iniquité dans sa source, il arma son zèle contre les juges qui la commettaient, ou qui la souffraient.

Au milieu du palais auguste, et presque sous le trône de nos rois, s'élève, sous le nom de conseil, un tribunal souverain où l'on réforme les jugements, et où l'on juge les justices. C'est là que la faible innocence vient se mettre à couvert de l'ignorance ou de la malice des magistrats qui la poursuivent. C'est de là que partent ces foudres qui vont consumer l'iniquité, jusqu'aux tribunaux les plus éloignés ; c'est là qu'on règle le sort des juridictions douteuses ; et que, du haut de sa dignité, le premier et universel magistrat, au milieu des juges d'une probité et d'une expérience consommée, veille sur tout l'empire de la justice, et sur la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui l'exercent.

Il entretint l'ordre que ses prédécesseurs avaient établi dans le conseil, et il l'augmenta. Il n'y souffrit aucun de ces relâchements que le temps n'introduit que trop dans les compagnies les plus régulières. Y eut-il rien de tumultueux ou de déréglé dans sa discipline ? vit-on donner arrêt contre arrêt, et confondre les droits et les espérances des parties par des contradictions scandaleuses ? Sous prétexte qu'on n'y touche pas au fond des affaires, les négligea-t-on ? Vit-on jamais affaiblir la justice en faveur des juges, et livrer la bonne cause à leurs passions, sous prétexte de la renvoyer à leur conscience ?

La veuve et l'orphelin ne se plaignirent pas de la lenteur ou de la faiblesse de son âge. On n'ouït pas ces tristes prières, *Jugez-nous, Seigneur, parce qu'il n'y a point de jugement sur la terre.* Il savait qu'un juge doit rendre compte non-seulement de son travail, mais encore de son loisir : qu'il est également coupable de laisser triompher la malice des uns, ou languir la misère des autres ; qu'il doit racheter le temps, et abréger les mauvais jours que le procès donne à des misérables, qui ne sont pas moins ruinés par la longueur des procédures, que par l'erreur des jugements.

M. Letellier, comme un autre Moïse, partagea son esprit avec ceux qui se trouvaient associés à sa judicature, esprit de régularité et d'ordre (*Exod.*, XVIII). Une téméraire jeunesse se jetait sans étude et sans connaissance dans les charges de la robe ; on entrait dans le sanctuaire des lois en violant la première loi, qui veut qu'on soit instruit de sa profession. Pour obtenir les priviléges des jurisconsultes, il suffisait d'avoir de quoi les acheter ; l'équité s'éteignait avec la science, et les fortunes des particuliers tombaient entre les mains de ces ignorants volontaires, à qui le pouvoir de les défendre était un titre pour les ruiner. Il rétablit les études, et fit revivre dans les écoles de droit ces exercices publics et solennels, et ces rigoureuses épreuves qui feront refleurir les lois et l'éloquence de nos pères.

Quel soin n'eut-il pas d'arrêter en plusieurs rencontres l'intempérance d'esprit, et la licence d'écrire de ceux qui, par un vain désir de gloire, se font une malheureuse occupation de recueillir leurs vaines pensées, et pour se soulager du poids de leur oisiveté et faire perdre aux autres un temps qu'ils perdent eux-mêmes, jettent dans le public les fruits amers de leurs études frivoles ou mal digérées ?

Quelles précautions n'avait-il pas accoutumé de prendre dans les rémissions et les grâces qu'il accordait, craignant également de prodiguer, ou de resserrer les bienfaits du prince, se souvenant, comme parle Tertullien (*Ad Scap.*), du pouvoir de la juridiction, et n'oubliant pas les faibles de l'humanité ?

Quel zèle ne témoigna-t-il pas toujours pour l'Eglise, et par sa propre piété et par les soins de ce fils qui en remplit les dignités avec éclat, et qui en soutient les droits avec fermeté ? Perdit-il une occasion ou de maintenir ses priviléges ou de pacifier ses différends, ou d'appuyer sa discipline, et même d'étendre sa foi sur le débris heureux et inespéré de l'hérésie ?

Quel spectacle s'ouvre ici à mes yeux et où me conduit mon sujet ; je vois la droite du Très-Haut changer, ou du moins frapper les cœurs, rassembler les dispersions d'Israël, et couper cette haie fatale qui séparait depuis longtemps l'héritage de nos frères d'avec le nôtre ! Je vois des enfants égarés revenir en foule au sein de leur mère, la justice et la vérité détruire les œuvres de ténèbres et de mensonge ; une nouvelle église se former dans l'enceinte de ce royaume ; et l'hérésie, née dans le concours de tant d'intérêts et d'intrigues, accrue par tant de factions et de cabales, fortifiée par tant de guerres et de révoltes, tomber d'un coup, comme un autre Jéricho, au bruit des trompettes évangéliques, et de la puissance souveraine qui l'invite ou qui la menace.

Je vois la sagesse et la piété du prince excitant les uns par ses pieuses libéralités, attirant les autres par les marques de sa bienveillance ; relevant sa douceur par sa majesté ; modérant la sévérité des édits par sa clémence ; aimant ses sujets et haïssant leurs erreurs ; ramenant les uns à la vérité par la persuasion, les autres à la charité par la crainte : toujours roi par autorité, et toujours père par tendresse.

Il ne restait qu'à donner le dernier coup à cette secte mourante ; et quelle main était plus propre à ce ministère que celle de ce sage chancelier, qui, dans la vue de sa mort prochaine, ne tenant presque plus au monde et portant déjà l'éternité dans son cœur, entre l'espérance de la miséricorde du Seigneur et l'attente terrible de son jugement, méritait d'achever l'œuvre du prince, ou pour mieux dire, l'œuvre de Dieu,

en scellant la révocation de ce fameux édit, qui avait coûté tant de sang et tant de larmes à nos pères? Soutenu par le zèle de la religion plus que par les forces de la nature, il consacra par cette sainte fonction tout le mérite et tous les travaux de sa charge.

On vit couler de ses yeux que sa foi seule semblait tenir encore ouverts, ces larmes heureuses que tirait de son cœur attendri la piété du roi et la réunion de son peuple. On vit tomber de leur propre poids ces mains fatales à l'erreur, qui ne devaient plus servir désormais à aucun office humain et terrestre. Il recueillit son âme; et voyant avec joie le salut du Seigneur et la révélation de sa vérité répandue dans toute la France, il acheva le sacrifice de cette vie mortelle, dont il avait eu sans émotion et sans crainte l'affreux appareil présent depuis plusieurs jours.

Il l'avait bien connu, messieurs, que cette dignité et cette gloire dont on l'honorait, n'était qu'un titre pour sa sépulture. Au milieu des grandeurs humaines, il en découvrit le néant; il se vit mortel, et se sentit tel que nous le voyons aujourd'hui. Illustres têtes qui m'écoutez, voyez cette pompe funèbre; lisez ces tristes caractères qui font l'éloge de ce ministre, et apprenez où doivent aboutir vos desseins, vos prétentions et vos fortunes, si vous ne les soutenez par vos bonnes œuvres et si vous ne préparez, comme lui, par vos prières, par vos larmes, par l'usage des sacrements, une mort qui ne laissera pas un long espace à la correction et au repentir, ou à la sanctification de vos âmes.

Comme il avait vécu sans passions, il mourut tranquille. Il n'y eut point dans son esprit de faiblesse à ménager. La chair et le sang n'amollirent pas son courage. La mort ne lui fut pas amère, parce qu'il n'avait pas mis sa paix dans ses prospérités ni dans ses richesses. On n'eut pas besoin de chercher pour lui ces tours ingénieux, qui ne font entrevoir aux malades le danger où ils sont, qu'au travers de feintes promesses, ou de vaines espérances de guérison. Il ne fallut pas emprunter la voix d'un prophète inconnu, pour lui dire comme à Ezéchias : *Vous mourrez* (IV *Reg.*, XX, 1). Un fils osa rendre ce triste et charitable office à son père; et la fidélité de l'un fit voir la résignation de l'autre.

Il reçut sans trembler la réponse de mort, comme parle l'Apôtre (II *Cor.*, II). On vit en lui cette tristesse de pénitence qui opère le salut, et non pas cette douleur d'inquiétude et d'abattement qui porte au péché; une confiance sans présomption et une crainte sans faiblesse; une sublimité chrétienne sans aucun mélange de vanité philosophique, d'autant plus dangereuse à l'extrémité de la vie, que l'homme, près d'être jugé, doit s'humilier davantage devant son Juge.

Que si le commerce des hommes et la dissipation de l'esprit, inévitable dans les grands emplois, ont laissé quelque impureté dans une vie aussi sage et aussi chrétienne, achevez, mon Dieu, de purifier par le sang de votre Fils cette âme que vous avez conduite dans les voies de la vérité et de la justice, et que vous avez élue pour jouir sans fin de votre amour et de votre gloire.

Sacré ministre de Jésus-Christ, qui dans la chaire évangélique (1), avec une éloquence vive et chrétienne, avez avant moi consacré la mémoire immortelle de ce grand homme, achevez d'offrir pour lui cette hostie innocente et pure qui lave les péchés et les fragilités du monde. Peuples, qui ressentez encore les effets de son exacte équité, reprenez le cantique, qu'il avait commencé, des miséricordes éternelles (*Psal.* LXXXVIII, 2). Et vous, vaillants et malheureux guerriers, qui dans cet hôtel royal, traînant les restes de vos corps au pied de ces autels, attendant avec patience une mort que vous avez si souvent bravée, sacrifiez au Dieu de la paix les lauriers que vous avez cueillis dans les armées, et faites des malheurs de votre ambition et de votre gloire les fruits de votre pénitence; redoublez, pour son repos éternel, ces vœux ardents que vous avez si souvent faits pour une vie si utile et si précieuse.

ORAISON FUNÈBRE

DE MARIE-ANNE-CHRISTINE DE BAVIÈRE DAUPHINE DE FRANCE.

Prononcée dans l'église de Notre-Dame, le 15 juin 1690, en présence de monseigneur le duc de Bourgogne, de Monsieur, et des princes et princesses du sang.

Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fœnum arui : tu autem, Domine, in æternum permanes.

Mes jours se sont évanouis comme l'ombre, et j'ai séché comme l'herbe : mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement (*Psaume* CI).

Monseigneur,

C'est ainsi que parlait autrefois un roi, selon le cœur de Dieu, quand ses jours défaillants et ses infirmités mortelles l'approchaient du tombeau, et lui laissaient encore un reste de vie pour sentir sa langueur et sa chute, et pour adorer la grandeur et la durée éternelle du Dieu vivant.

Il regarde sa vie, tantôt comme la fumée qui s'élève (*Psal.* CI, 4), qui s'affaiblit en s'élevant, qui s'exhale et s'évanouit dans les airs : tantôt comme l'ombre qui s'étend, se rétrécit, se dissipe; sombre, vide et disparaissante figure; tantôt comme l'herbe qui sèche dans la prairie, qui perd à midi sa fraîcheur du matin, et qui languit et meurt sous les mêmes rayons du soleil qui l'avaient fait naître. De combien de tristes idées son esprit est-il occupé, et combien trouve-t-il partout d'images sensibles de nos fragiles plaisirs et de nos grandeurs passagères?

Mais lorsqu'il se regarde du côté du Seigneur, comme une de ces créatures qui sont faites pour le louer (*Psal.* CI, 19), comme un de ces rois qui doivent servir à sa gloire (*Ibid.*, 23), il demeure en suspens entre la confusion et la confiance. Il excite son humilité à la vue de son néant, il anime ses

(1) Mgr l'évêque de Meaux officiant.

espérances à la vue de la bonté et de l'éternité de Dieu. Il voit une vanité qui passe, et il dit : Vous les changerez, Seigneur, et ils seront changés (*Ps.* CI, 28). Il voit une vérité qui demeure, et il s'écrie : Pour vous, mon Dieu, vous êtes toujours le même, et vos années ne finissent point. Il tremble à la face de l'indignation et de la colère de ce Dieu qui coupe le fil de ses jours, et qui le brise après l'avoir élevé; mais il se rassure par la pensée de ses miséricordes, qui se réveillent ordinairement dans le temps de nos plus grandes misères (*Ibid.*, XI, 14).

Ne connaissez-vous pas, messieurs, dans les sentiments de ce prince, ceux de la princesse que nous pleurons; ne vous semble-t-il pas qu'elle vous dit d'une voix mourante : La lumière de mes yeux s'éteint, un nuage sans fin se lève entre le monde et moi; je meurs et je m'échappe insensiblement à moi-même : tristes moments! terme fatal de ma languissante jeunesse! Mais si je sens qu'il n'y a qu'un petit nombre de jours pour moi, je sais aussi qu'il y a des années éternelles. La main qui me frappe me soutiendra; et comme par la loi du corps je tiens à ce monde qui passe, par l'espérance et par la foi je tiens à Dieu qui ne passe point.

Si je venais déplorer ici la mort imprévue de quelque princesse mondaine, je n'aurais qu'à vous faire voir le monde avec ses vanités et ses inconstances; cette foule de figures qui se présentent à nos yeux, et s'évanouissent; cette révolution de conditions et de fortunes qui commencent et qui finissent, qui se relèvent et qui retombent; cette vicissitude de corruptions, tantôt secrètes, tantôt visibles, qui se renouvellent; cette suite de changements en nos corps par la défaillance de la nature, en nos âmes par l'instabilité de nos désirs; enfin, ce dérangement universel et continuel des choses humaines, qui tout naturel et tout désordonné qu'il semble à nos yeux, est pourtant l'ouvrage de la main toute puissante de Dieu, et l'ordre de sa providence.

Mais, grâces au Seigneur, je viens louer une princesse plus grande par sa religion que par sa naissance; et vous montrer, au lieu des fragilités de la nature, les effets constants de la grâce : des vertus évangéliques pratiquées en esprit et en vérité, des sacrements reçus avec des sentiments d'une dévotion exemplaire, des prières attentives et persévérantes, une volonté soumise et conforme à la conduite de Dieu sur elle; des souffrances unies à celles de Jésus-Christ crucifié; des consolations venues du sein du Père des miséricordes, des espérances immobiles, fondées sur celui qui dit dans l'Ecriture : *Je suis Dieu, je ne change point* (*Malach.*, III). Recueillons ce discours, et réduisons-le à vous faire voir une vie courte, mais toute réglée par la sagesse, une longue mort soutenue par la résignation et la patience. Ces deux réflexions composeront l'éloge de très-haute, très-puissante, très-excellente princesse Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, dauphine de France.

PREMIERE PARTIE.

Quel est donc mon dessein, messieurs, et de quelle sagesse dois-je vous entretenir? Ce n'est pas de celle du siècle qui s'empresse et qui s'inquiète, qui conduit des intrigues, qui démêle des intérêts, qui traite d'affaires, qui cause ou qui termine des différends. Vous ne verrez dans ce discours, ni ces digressions politiques qu'on accommode au sujet avec art, et qu'on ramène à la religion avec peine; ni ces portraits ingénieux, où l'imagination vive et hardie fait voir, comme en éloignement, les agitations présentes du monde, avec les intérêts et les passions des grands hommes qui le gouvernent.

L'histoire de notre princesse n'est pas liée à celle du siècle; elle n'a nulle part à la guerre ni à la paix des nations. Ses actions n'ont point de plus grand éclat que celui que la vertu donne. La Providence de Dieu ne s'est pas tant servie d'elle pour faire de grandes œuvres, que pour donner de grands exemples. Quelque honorée qu'elle ait été elle a eu moins de réputation que de mérite; et nous pouvons dire d'elle, à la lettre, ce que disait le roi-prophète : Que toute la gloire de la fille du roi est renfermée au dedans d'elle : *Omnis gloria filiæ Regis ab intus* (*Ps.* XLIV).

Je parle donc de cette sagesse qui montre à chacun les règles et les bienséances de son état, qui donne le discernement pour connaître, et la prudence pour agir, qui sépare les vérités des illusions, qui se fait des préceptes de bien vivre et qui les observe; enfin, de cette sagesse dont parle l'apôtre saint Jacques : *Qui vient d'en haut, qui est chaste, paisible, modeste, équitable, susceptible de tout bien, docile, pleine de miséricorde et de fruits de bonnes œuvres, qui ne juge point, et qui n'est point dissimulée* (*Epist.*, III, 17). Est-ce la sagesse qu'il loue? Est-ce la princesse? L'une et l'autre, ce n'est presque qu'une même chose.

Avec quelle modération a-t-elle usé des avantages que lui donnaient son rang et sa naissance? Qui ne sait que la maison de Bavière est une de ces maisons augustes, où la puissance, la valeur et la piété se perpétuent, et dont la gloire ne vieillit point avec le temps. Il en est sorti des rois et des empereurs, il y est entré des impératrices et des reines. Combien de siècles faut-il percer pour découvrir son origine? Combien de couronnes faut-il unir pour compter ses alliances? Et combien faudrait-il rapporter de noms et d'actions héroïques pour la faire voir dans tout son éclat?

Madame la dauphine, je l'avoue, ne fut pas insensible à cette espèce de gloire, mais elle n'en fut pas éblouie. Elle fondait sa grandeur sur les exemples, plutôt que sur les titres de ses ancêtres; l'idée qu'elle avait de sa naissance, excitait dans son cœur, non pas une élévation d'orgueil, mais une émulation de vertu, et la pureté du sang ne fit que servir de motif à la pureté de ses mœurs; elle savait que Maximilien son aïeul soutint par son zèle et par son courage les au-

tels que l'hérésie avait ébranlés, et sauva la religion attaquée et chancelante dans l'Allemagne. Elle n'ignorait pas que Guillaume, son bisaïeul, après avoir sagement gouverné ses Etats, s'en démit par une abdication volontaire pour jouir d'une sainte tranquillité dans une retraite religieuse. C'est de là qu'elle tirait ces principes de religion et de retraite, et ce désir qu'elle avait eu dans ses jeunes ans de renoncer tout à fait au monde.

Mais Dieu la réservait dans les trésors de sa providence, pour donner à la France, par son heureuse fécondité, la seule bénédiction qui lui manquait. La prudente Adelaïde méditait ce noble dessein. Occupée de la puissance et de la majesté de nos rois dont elle sortait, quel soin ne prit-elle pas de son enfance? Combien de fois demanda-t-elle au ciel dans ses prières d'approcher la fille du trône où la mère avait autrefois espéré de monter? Avec quelle application lui forma-t-elle une humeur sage, un esprit juste, un cœur français? heureuse, si elle eût pu faire passer ces inclinations dans le reste de sa famille. Ses vœux furent enfin accomplis, mais elle ne vit pas le jour du Seigneur, elle mourut comme Moïse sur la montagne (*Deuter.*, XXXII); et Dieu, pour sa consolation se contenta de lui montrer de loin la terre promise.

Cependant la réputation de cette jeune princesse croissait avec l'âge. Sa prudence avancée lui tenait lieu d'éducation. Elle se fit dans son palais une cour et une retraite; et par la force de sa raison, elle apprit l'art de parler et de se taire. On vit paraître en elle ce que nous avons depuis admiré, la retenue qu'inspire la solitude, la politesse que donne l'usage du monde, une fierté noble qui marquait la grandeur de sa naissance, une scrupuleuse pudeur qui marquait le fond de sa vertu, une vivacité qui lui faisait souvent prévenir les pensées des autres, une sagesse qui lui donnait toujours le temps de peser les siennes, une bonté prête en tout temps à faire le bonheur des uns, à soulager les peines des autres; une sincérité qui la rendait incapable de dissimuler, ni par gloire, ni par faiblesse; une fidélité inviolable dans ses amitiés et dans ses paroles. Enfin une piété qui n'était ni austère ni relâchée, qui se faisait honorer de tous, et ne se faisait craindre à personne.

Toutes ces grandes qualités brillèrent à son arrivée. Souvenez-vous, messieurs, de ces jours heureux, où parmi les vœux et les acclamations des peuples, elle parut au milieu d'une cour pompeuse, avec un air qui n'avait rien, ni d'étranger, ni de contraint; avec une grâce plus estimable et plus touchante que la beauté même. Vous la vîtes soutenir les favorables regards du plus grand roi du monde, avec les sentiments d'une joie modeste et d'une humble reconnaissance; allumer au pied des autels, à la vue d'un aimable et royal époux, les feux sacrés d'un chaste mariage, et recevoir les hommages qu'on lui rendait avec un visage aussi doux et aussi riant que sa fortune. Applaudie de tous, mais, à son tour, affable et civile à tous, elle prévenait ceux-ci, répondait honnêtement à ceux-là, donnant au rang et au mérite des préférences d'inclination et de justice, sans faire des mécontents ni des envieux, conservant de sa dignité, ce que lui en faisait garder la bienséance, et ne comptant pour rien ce que sa bonté lui en faisait perdre.

Mais quoi! oublié-je mon triste sujet? et comment accordé-je ici le souvenir de ces joyeuses solennités à cet appareil de cérémonies funèbres? Il est juste, messieurs, que vous estimiez la perte que vous avez faite, que vous sachiez les joies aussi bien que les douleurs que madame la dauphine a ressenties, et que vous connaissiez le bon usage qu'elle a fait des biens et des maux de la vie.

Quelle fut la modération de son esprit? Vous parlerai-je de ces audiences où elle recevait les ambassadeurs, entrant dans les intérêts de chacun et parlant à chacun sa langue; accompagnant les honneurs qu'elle leur faisait d'un air de grandeur et d'intelligence, et joignant toujours à l'élégance du discours, les grâces de la modestie? Vous dirai-je avec quel discernement elle jugeait des ouvrages d'esprit? Quelle justesse, mais aussi quelle circonspection était la sienne: exacte sans critique, indulgente sans flatterie, louant par connaissance, excusant par inclination, et ne blâmant que par nécessité. Elle se défiait de ses lumières; une sage timidité lui fit presque toujours supprimer une partie de son avis, bien loin de décider comme la plupart des personnes de son élévation et de son sexe, qui, pour faire valoir leurs sentiments, se servent de l'autorité qu'elles ont, et de la complaisance qu'on a pour elles.

Combien était-elle plus retenue en matière de religion! Eloignée de curiosité et de présomption, elle ne savait que deux choses, obéir, croire. Elle ne refusait pas d'être instruite, mais elle n'avait pas besoin d'être convaincue, allant à Dieu par la docilité de son cœur, non pas par l'agitation de son esprit. Le moindre bruit de division dans l'Eglise la faisait trembler. Les différends et les disputes des théologiens alarmaient sa piété, d'autant plus craintive qu'elle était constante et solide; et comme on voulut quelquefois lui faire entendre la diversité des opinions et des doctrines: *Laissez-moi*, disait-elle, *mon heureuse ignorance, et ne m'ôtez pas le mérite et la tranquillité de ma foi.* Attachée au saint-siége et à l'Eglise de Jésus-Christ par les liens de paix, de charité et d'obéissance (II *Cor.*, X), elle savait que tout fidèle doit captiver son entendement (*Leon, ser.* 24, *c.* 1); que comme il y a une voie étroite qui resserre les mœurs dans les règles de l'Evangile, il y a aussi un chemin étroit qui resserre l'esprit dans la créance de l'Eglise; et qu'enfin Dieu ne demande pas aux personnes de son sexe une sublime raison, ni une science fastueuse, mais une dévotion tendre.

et une foi simple accompagnée d'un humble silence.

N'est-ce pas cette foi qui la conduisit et la régla dans tous les offices de la vie chrétienne? Quel ordre et quelle attention dans ses prières! Elle s'y prépare par le recueillement, s'y soutient par la ferveur, s'y perfectionne par les désirs, les résolutions et la vigilance. Son imagination se purifie, les idées du monde s'éloignent au moindre signal qu'elle leur donne, et son cœur, par une sainte habitude, se rend à elle, ou plutôt à Dieu, aux heures qu'elle a marquées, pour implorer ses miséricordes, ou pour réciter ses louanges. Entre-t-elle dans les lieux saints pour assister aux sacrés mystères? prosternement, adoration, silence. Elle porte à l'agneau sans tache, immolé sur l'autel, des vœux sincères, des pensées pures, des affections spirituelles, l'oblation d'un cœur contrit et reconnaissant, et le sacrifice de ses passions détruites, ou du moins humiliées.

Quels égards n'avait-elle pas pour les prêtres de Jésus-Christ, qu'elle considérait comme les ministres de sa loi, et les dispensateurs de son sang et de sa parole? Ecoutez, esprits moqueurs et libertins, qui prenez plaisir d'abaisser ceux que Dieu élève, et qui cherchez aux dépens de leur caractère, le ridicule de leurs personnes. Elle ne souffrait pas qu'on touchât aux oints du Seigneur, les honorant lors même qu'ils semblaient se rendre méprisables, couvrant leurs faiblesses par sa charité, et voyant au travers des défauts de l'humeur et de l'esprit de ceux que Dieu souffrait dans ses ministères, l'honneur de leur vocation, et la dignité de leur sacerdoce. Quelle était sa régularité dans les observances de l'Eglise, qu'elle regardait, non pas comme des coutumes de bienséance, ou des institutions d'une discipline arbitraire, mais comme des règles et des pratiques de salut, dont elle ne se dispensa jamais, qu'après avoir examiné ses besoins et rendu à ses pasteurs les déférences nécessaires.

De ce même principe de religion et de sagesse naquit cette bonté si connue et si éprouvée. Que ne puis-je vous découvrir ici les inclinations généreuses de cette princesse bienfaisante, libérale et charitable? A qui refusa-t-elle jamais ses assistances? A qui ne fit-elle pas tout le bien qui dépendit d'elle? A qui ne souhaita-t-elle pas tout celui qu'elle ne put faire? Je réveille ici, sans y penser, maison désolée de cette princesse, votre tendresse et votre douleur, par le souvenir des bienfaits, ou de l'espérance qui vous restait de la protection d'une si bonne et si puissante maîtresse. Elle allait à la source des grâces avec une humble confiance. Elle employait auprès du roi ses sollicitations et ses prières, prudente sans timidité, pressante sans indiscrétion, montrant plus d'impatience dans ses désirs que dans ses demandes, attendant de la bonté du prince, plus que de son propre crédit, les grâces qu'il voudrait lui faire. Elle en revenait toujours satisfaite, soit qu'elle rapportât des biens présents, ou des promesses pour l'avenir; également reconnaissante de ce qu'on lui accordait avec plaisir, ou de ce qu'on lui refusait avec peine.

Combien de lampes précieuses qui brûlent dans les sanctuaires! Combien de vases sacrés qui servent à la gloire du saint sacrifice! Combien de dons brillants suspendus devant les autels, sont des monuments éternels de sa foi et de sa piété libérale! Combien de familles et de communautés chancelantes ont été soutenues par les secours qu'elle leur donnait! Que vous dirai-je, messieurs, de sa charité? Que la compassion semblait être née avec elle (*Job*, XXXI); qu'elle a étendu sa main sur le pauvre; qu'elle n'a pas fait attendre inutilement la veuve avec l'orphelin (*Proverb.*, XXXI); que l'abondance de ses aumônes a répondu à la tendresse de son cœur; qu'elle a soulagé autant de misérables qu'elle a connu de véritables misères; et qu'enfin, à l'exemple du Dieu qu'elle servait, elle a été riche en miséricorde (*Ephes.*, II).

Attentive à tout ce qui peut servir le prochain, elle ne l'est pas moins sur tout ce qui peut le blesser. Qui de vous, sur des bruits incertains, l'ouit jamais parler désavantageusement de personne? Ne se fit-elle pas une religion de donner un frein à sa langue en un siècle où l'on blâme indifféremment les vices et les vertus, où l'on se fait une étude des défauts d'autrui, où la malignité des uns se joue de la faiblesse des autres, où, par un juste jugement de Dieu, la vanité insulte à la vanité, et où les plus sages ont peine à se sauver de l'iniquité des jugements et de la contradiction des langues? Echappa-t-il jamais à son esprit vif et présent quelqu'une de ces railleries, d'autant plus piquantes qu'elles sont plus ingénieuses, qui cachent beaucoup de venin sous peu de paroles, et donnent la mort en riant, selon le langage de l'Ecriture (*Prov.*, X)?

C'était sa maxime que la raillerie ne convient pas à ceux qui sont élevés au-dessus des autres, que les traits qui partent d'en haut font des blessures plus profondes; qu'il est inhumain de s'en prendre aux gens à qui la crainte et le respect ôtent la liberté de se défendre et de se plaindre, et que de tels discours sont empoisonnés, et par la dignité de celui qui parle, et par la maligne et flatteuse approbation de ceux qui écoutent.

Que si la faute d'un domestique, car peut-on être toujours si juste et si fidèle dans ses devoirs; ou si la force de ses maux, car peut-on posséder toujours son âme dans la patience, avaient comme arraché d'une bouche si sage et si circonspecte une parole plutôt sévère que fâcheuse, quel soin ne prenait-elle pas d'adoucir et de guérir la plaie qu'elle avait faite? Elle excusait l'action, elle louait l'intention, elle offrait ou rendait ses bons offices, accordant le pardon comme si elle l'eût demandé, et justifiant la promptitude de son esprit par la constance et par la bonté de son cœur.

Mais si elle mit une garde de prudence sur ses lèvres, pour les fermer à la médisance,

elle mit aussi, selon le conseil du Sage, une haie d'épines autour de ses oreilles, pour arrêter et pour piquer les médisants (*Eccl.*, XXVIII). Reconnaissez ici votre ignorance ou votre injustice, vous qui prêtez l'oreille au mensonge et qui, par honneur ou par conscience, renonçant à débiter les médisances, vous êtes réservé le droit de les croire et le plaisir de les écouter. Que faites-vous par vos crédulités et vos complaisances? Vous animez le médisant, vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement; vous ne voulez pas être l'assassin, mais vous devenez le complice; et c'est à tort que vous croyez être innocent du sang de vos frères quand, par vos applaudissements, vous aiguisez les flèches dont on les perce, et qu'au lieu de les protéger, vous appuyez le bras qui les tue. *Garde-toi d'écouter la méchante langue*, dit le Sage; *ne t'avise pas d'être complaisant à ceux qui parlent mal du prochain, si tu ne veux porter leur péché*, dit-il encore (*Eccl., ibid.*). Et quelle marque donne le Saint-Esprit de la justice et de l'innocence d'un homme de bien? C'est de n'avoir pas reçu favorablement l'opprobre et la médisance contre ses frères. *Qui opprobrium non accepit adversus proximos suos* (*Psal.* XIV).

Ce fut là le caractère de madame la dauphine; bien loin d'avoir de la crédulité, elle n'eut pas même en ces occasions de la patience. Elle rompit l'iniquité et fit la guerre au détracteur. Combien de réputations innocentes sauva-t-elle des mauvais bruits qu'allait semer la haine d'un ennemi, ou la jalousie d'un concurrent? Combien de fois par un triste silence, ou par un sévère regard étouffa-t-elle dans sa naissance une calomnie qui aurait causé des divisions éternelles? Combien de fois arrêta-t-elle, par autorité, le coup mortel qu'une langue cruelle allait porter à l'honneur ou à la fortune d'une famille?

Qu'attendez-vous d'une vie si sage et si chrétienne? ce qui en est la suite et la récompense, une mort soutenue par une sainte résignation et par une heureuse patience.

SECONDE PARTIE.

Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur, dit l'Apôtre. C'est lui qui m'a fait et qui m'a créé, et qui me réduit au néant sans que je le sache; je reconnais en l'un et en l'autre sa souveraineté, ma dépendance. Mais quoique nous vivions en Dieu, et que Dieu nous fasse vivre, il semble qu'en mourant nous soyons encore plus à lui. Il étend sa main et il déploie sur nous sa puissance, il entre en possession pour l'éternité et de nos corps et de nos âmes; il consomme en nous ses miséricordes ou ses justices, nous arrache au monde, à nos plaisirs, à nous-mêmes; et dans cet état de séparation et d'humiliation, nos volontés à son égard doivent être plus patientes et plus soumises.

Telle était la disposition de notre princesse. Je n'ai fait jusqu'ici que louer d'heureuses vertus, et qu'amasser, pour ainsi dire, les fleurs qui parent la victime. Je viens à celles que produit la tribulation et qui font l'appareil et la consommation du sacrifice. N'attendez pas, messieurs, que je ménage vos esprits, ou que, par des figures étudiées, je flatte ou j'irrite votre douleur. La mort de madame la dauphine est une de ces morts précieuses qui couronnent une belle vie, qui font naître les soupirs et qui les étouffent, et qui, après avoir attendri par la compassion, rassurent par la piété et consolent par l'espérance.

Elle s'y prépara par la retraite. Elle connut les inutilités et les corruptions du monde, et je ne sais quels pressentiments d'une fin prochaine lui en donnèrent du dégoût. On la vit renoncer insensiblement aux plaisirs et se faire une solitude où elle put se dérober à sa propre grandeur, et jouir d'une paix profonde au milieu d'une cour tumultueuse

Je sais ce que vous pensez, messieurs, que les princesses comme elles ne sont pas faites ordinairement pour la solitude; qu'elles se doivent au public; qu'encore qu'elles ne veuillent être qu'à Dieu, leur condition les oblige à se prêter quelquefois au monde, pour être comme les liens entre les souverains et les sujets qui les approchent; pour remplir les jours vides des courtisans, et leur ôter l'ennui d'une triste et pénible oisiveté; pour calmer et suspendre, par d'honnêtes et nécessaires divertissements, les passions secrètes qui les dévorent, et pour entretenir entre eux la paix et la société, en les rassemblant tous les jours auprès du trône qu'ils révèrent.

Mais qui ne sait que, selon l'Apôtre, *Nous ne sommes pas débiteurs à la chair, pour vivre selon la chair* (*Rom.*, VIII), que le détachement du monde est la première vocation et le premier vœu de l'âme chrétienne, et que la religion de Jésus-Christ est une religion de séparations et de solitudes. Il y a, direz-vous, un éloignement d'esprit et de mœurs, et une retraite en soi-même, qui, dans le commerce des hommes, séparent invisiblement les justes d'avec les pécheurs et mettent les uns à couvert des dissipations et des convoitises des autres.

Mais qu'il est difficile qu'au milieu de tant de passions, si l'innocence ne se perd, du moins elle ne s'affaiblisse! A force de voir la vanité, on s'accoutume à la connaître et à l'aimer. De tant d'objets qui frappent les sens, il s'en trouve toujours quelques-uns qui se glissent jusques au cœur: et les saints Pères nous enseignent qu'il y a dans le siècle des séductions imperceptibles, et qu'il faut moins de force à y renoncer qu'à s'y maintenir, avec la sagesse et la modération que Dieu demande.

Saintes vérités, dont notre princesse était pénétrée, que n'êtes-vous connues à ces âmes, dirai-je trompeuses, dirai-je trompées, qui, pour plaire à Dieu et pour plaire aux hommes, accommodent la religion avec les plaisirs, regardent quelquefois le ciel, sans perdre la terre de vue, et se font honneur d'une dévotion qui n'exclut pas les empres-

sements ni les affections du siècle? Comme si l'on pouvait mêler aux grâces de Jésus-Christ, les consolations et les joies humaines, et jouir de la paix de la sainte Sion, parmi les troubles et la confusion de Babylone.

Madame la dauphine voulut éviter ces dangers. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira de sa solitude. L'exemple récent d'une reine, que la France admirera et pleurera éternellement, lui paraissait au dessus de la portée de sa vertu. *Que suis-je*, disait-elle, *auprès d'une sainte, en qui la grâce avait purifié tous les sentiments de la nature, également pieuse dans ses austérités et dans ses condescendances, qui savait trouver Dieu là-même où souvent les autres le perdent?* Ainsi retenue par une triste et secrète langueur, tantôt elle cultivait son esprit par la lecture des histoires édifiantes, et nourrissait sa piété du suc et de la substance des saintes Ecritures. Tantôt occupée à l'ouvrage, mêlant industrieusement l'or à la soie, elle employait l'adresse, et pour parler avec le Sage (*Prov.*, XXXI), le conseil et la prudence de ses mains royales à la décoration des autels, et à la gloire du Tabernacle. Tantôt, après ses prières accoutumées, s'abaissant jusqu'à son néant, ou s'élevant jusqu'à Dieu par la foi, et la méditation de ses mystères, elle lui demandait sa grâce, et lui offrait un cœur contrit et humilié.

C'est alors, mon Dieu, que vous lui parliez dans la solitude, où vous-même l'aviez conduite: vous vouliez qu'elle mourût peu à peu et comme par degrés au monde, quelle perdît insensiblement le goût des plaisirs et des vanités; et qu'ayant à mourir dans votre paix et dans votre amour, sa vie fût auparavant cachée en vous avec Jésus-Christ.

Quelle vie, messieurs? une vie souffrante et crucifiée. A ce mot, combien de tristes objets viennent s'offrir à ma pensée; une langueur qui semble d'abord plus incommode que dangereuse: des maux d'autant plus à plaindre, que n'étant pas assez connus, ils n'étaient peut-être pas assez plaints; des remèdes aussi cruels que les maux mêmes; des douleurs vives et longues tout ensemble: les humiliations de l'esprit jointes à celles du corps, les forces de la nature usées par le soin même qu'on prend de la soutenir: l'art des guérisons impuissant, et toutes les resources réduites à la patience et à la mort de cette princesse.

Je ne crains pas d'avancer ici le pitoyable récit de ses peines. Pourquoi ne dirais-je pas, sans crainte, ce qu'elle a prévu, ce qu'elle a souffert sans faiblesse? Elle fit de tous ces maux, comme l'épouse des cantiques (*Cant.*, II), un faisceau de myrrhe, qu'elle reçut des mains de son bien-aimé, et qu'elle mit dans son sein, comme une marque précieuse de son amour, et de ses volontés sur elle. Elle attendit ces mauvais jours que le ciel lui préparait, pour en composer avec soumission, les exercices de sa piété et le cours de sa pénitence. Elle vit toutes les dimensions de sa croix, et résolut de s'y laisser attacher sans se plaindre, et de faire du supplice de ses péchés, un sacrifice volontaire de sa vie. Prévenue des bénédictions et des miséricordes du Seigneur, au travers même des nuages qu'un corps corruptible et mourant élève jusque dans l'esprit, les yeux éclairés de sa foi découvrirent la main paternelle qui la frappait, pour éprouver sa fidélité et sa confiance.

Loin d'étendre sa vue sur les espérances trompeuses d'un heureux avenir, elle se dit mille fois: *Le jour du Seigneur approche* (*Isa.*, XIII). Près de paraître devant le tribunal de sa justice, elle se présenta souvent à celui de sa miséricorde, après une exacte recherche de ses actions et de ses pensées. Péché, affections au péché, ombres et apparences de péché, elle vous poursuivait dans les plus secrets replis de son âme! Rien n'échappait aux soins ni aux lumières de sa pénitence: elle craignait tout; elle pesait tout au poids du sanctuaire, comptant pour grand tout ce qui peut déplaire à Dieu, quelque léger qu'il fût en lui-même, et considérant non pas l'importance du commandement, mais la dignité du Dieu qui commande. Ne vous figurez pas ici une faiblesse de scrupule, mais une délicatesse de vertu, un grand désir de la pureté, et une humilité profonde. Trois jours lui suffisaient à peine pour régler ses confessions ordinaires; et combien en prit-elle dans le cours de sa maladie, pour repasser dans l'amertume de son âme toutes les années de sa vie, dérobant, pour ainsi dire, à la douleur de ses maux tout le temps qu'elle pouvait donner au repentir de ses péchés.

Vous, qui dans vos confessions précipitées, n'examinez que la surface de votre âme, qui ne pouvez haïr vos péchés, que vous ne vous donnez pas le temps de connaître; qui, sous un air de pénitent, portez encore un cœur coupable, qui ne vous présentez au sacrement de réconciliation, que pour arracher à l'Eglise une absolution qui vous lie encore davantage, et qui semblez, en retenant une partie de vos fautes, ne dire l'autre que pour apaiser les remords de vos consciences: condamnez-vous aujourd'hui sur les soins et sur l'exactitude de cette princesse.

Lavée ainsi dans le sang de l'Agneau, elle prit de nouvelles forces pour soutenir des maux pressants, et pour attendre une mort tardive. Quand elle vient en peu de temps, cette mort toujours amère et toujours cruelle, on n'a pas le loisir de la voir avec tout ce qu'elle a d'affreux. Les sens ont toute leur vigueur, on a, pour ainsi dire, son âme encore tout entière; on oppose à ses maux une constance ramassée. La patience se soutient par le désir de vivre, ou par l'espérance même de mourir. Mais lorsqu'il faut souffrir une longue et pénible langueur, qu'un cœur est rempli d'amertume et devient à charge à lui-même, qu'affaibli du passé, accablé du présent, on est encore effrayé de l'avenir, qu'il est à craindre que l'inquiétude

et l'impatience ne diminuent un peu la soumission et la foi ! Une pénitence continuée n'est pas toujours également volontaire, et on est las de porter sa croix, quand il la faut porter si loin.

Madame la dauphine, dans toute sa tribulation, n'est point sortie des mains de Dieu ni de l'ordre de sa providence : elle a vu, sans murmurer, le débris de son corps mortel ; et joignant à la fermeté qu'elle tenait de la nature, celle que la piété lui avait acquise, elle a senti jusqu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les miséricordes divines. La maladie ou la santé lui devinrent indifférentes. Que demanda-t-elle à Dieu dans ses prières? Sa grâce, rien plus. On faisait mille vœux pour sa guérison, on la priait d'y joindre son intention : *Quelle intention puis-je avoir*, disait-elle, *sinon que la volonté du Seigneur s'accomplisse?* Quel temps pensez-vous qu'elle voulait donner à ses peines? autant qu'il en fallait pour expier ses péchés. Combien de fois s'unissant en esprit à Jésus-Christ crucifié, lui offrit-elle son cœur et son mal, afin qu'il fortifiât l'un, et qu'il augmentât ou adoucît l'autre? Combien de fois humiliée, mais non pas abattue, lui dit-elle avec une humble confiance, comme cet homme de l'Evangile : *Si vous voulez me guérir, Seigneur, vous le pouvez* (*Matth.*, VIII)? Mais aussi combien de fois l'adorant comme sa fin et son principe, disait-elle ces paroles d'un roi soumis et pénitent : Ma vie est dans sa volonté, *Vita in voluntate ejus* (*Psal.* XXIX). C'est ainsi qu'elle s'élevait au-dessus d'elle-même et de la mort qu'elle craignait.

La mort qu'elle craignait ! Ne fais-je point de tort à sa religion et à son courage, et ne me contredis-je point? Non, messieurs, cette crainte d'amour et de pénitence n'a rien de lâche. Elle se regardait comme une pécheresse frappée de la main de Dieu ; elle savait que les anges, tout spirituels et célestes qu'ils sont, ne sont pas assez purs en sa présence; elle avouait qu'il y a dans la grandeur, quoique innocente, je ne sais quel esprit d'orgueil et de mollesse, contraire à l'humilité et aux souffrances de Jésus-Christ. Aussi eut-elle recours aux remèdes de l'âme, dans le temps qu'elle méprisait ceux du corps. Sa conscience acheva de se purifier, et tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler son zèle et sa componction.

Avec quels sentiments de reconnaissance et d'amour reçut-elle le saint viatique ? Que n'êtes-vous à ma place, dans cette chaire, éloquent et pieux prélat, qui portiez ce pain vivant avec la parole de vie (1) ! Vous l'avez vue, et vous diriez en des termes plus énergiques, que, la foi ranimant la nature, elle sentit vivement la charité de Jésus-Christ ; qu'elle le vit au travers des voiles mystérieux qui le couvrent ; qu'elle sortit comme hors d'elle-même, pour aller au-devant de lui ; qu'après d'inutiles efforts pour se relever, retombant comme sous le poids de la Divinité présente, par respect moins que par faiblesse, elle reçut ce dernier gage de son amour comme le sceau de sa prédestination éternelle.

(1) Mgr l'évêque de Meaux.

Que ne puis-je vous exprimer avec quelle présence d'esprit elle ménagea ce qui lui restait de moments précieux, pour délier les nœuds qui l'attachaient encore au monde ; avec quelle candeur elle ouvrit son cœur au roi, humiliée devant lui, et touchée non pas de sa grandeur, de sa gloire ou de sa puissance, Dieu seul, devant qui elle allait comparaître, lui paraissait grand, mais de sa religion, de sa justice, de sa bonté et du mérite de sa personne. Avec quelle douceur elle leva vers monseigneur ses yeux mourants et ses mains tremblantes : ses yeux, qu'elle avait toujours arrêtés sur lui, comme sur l'unique objet de sa tendresse ; ses mains, qu'elle avait si souvent levées au ciel, lorsqu'il s'exposait à tous les périls de la guerre, et qu'elle s'occupait, dans les transports de sa joie, à lui préparer des couronnes après ses victoires. S'il restait encore en son cœur quelque endroit sensible, c'était à l'amour, à la gloire, et plus encore au salut de ce prince.

Tout s'attendrissait, tout fondait en larmes : la sainte onction qu'on lui donnait, les tristes prières qu'on faisait pour elle, la croix de Jésus-Christ qu'elle embrassait ; le pardon qu'elle demandait tantôt à Dieu, tantôt aux hommes, la compassion qu'on avait pour elle, et celle qu'elle avait pour ceux qui l'avaient servie, causaient une douleur qui portait la consolation, mais aussi le trouble dans l'âme ; elle seule, messieurs, elle seule demeurait tranquille.

Maîtresse de son esprit, et tout occupée de ses devoirs, au milieu même des horreurs de la mort, elle voulut bénir les jeunes princes, ses enfants, celui-là même qu'elle croyait être l'enfant de sa douleur ; et recueillant sa force avec sa sagesse : *Voyez*, dit-elle, *mes enfants, l'état où Dieu m'a mise, et que cela vous porte à le servir et à le craindre ; rendez au roi et à monseigneur l'obéissance que vous leur devez ; souvenez-vous du sang dont vous êtes sortis, et ne faites rien qui en soit indigne.* Prince, qui faites aujourd'hui les espérances et les délices de la France (1), que pourrais-je vous dire de plus touchant? Puissent ces efficaces et saintes paroles être éternellement gravées dans votre esprit ! et dans le temps que, sous les ordres du roi dont le ciel a toujours béni les armes, un père victorieux va, par mille actions éclatantes, vous tracer le chemin de la gloire, puisse le pieux souvenir d'une mère infirme et mourante maintenir dans votre cœur une vive impression de la crainte de Dieu et de l'humilité chrétienne !

Vos souhaits seront accomplis, pieuse princesse. Fermez, fermez pour jamais vos yeux à la vanité que vous avez connue et que vous avez méprisée. Pour nous, mes frères, ouvrons-les pour la connaître et pour nous en désabuser. Quels conseils nous faut-il? quelles raisons ? quels exemples.. Nous voyons mourir tous les jours nos in-

(1) M. le duc de Bourgogne.

férieurs, nos égaux, nos maîtres. Nous portons en nous-mêmes une voix et une réponse de mort, comme parle l'Apôtre (II, *Corinth.*, I), une sentence qui se prononce et qui s'exécute incessamment par l'affaiblissement et la diminution continuelle de notre vie, et nous sommes aveugles et insensibles. A la vue de cette mort que nous pleurons, touché de douleur et baigné de larmes, vous reconnûtes votre néant, grand roi, et vous dites : *C'est ainsi que nous finissons ; voilà qui nous égale tous.* Job, au milieu de ses infortunes, parlait ainsi : *Celui-ci meurt dans les prospérités et dans les richesses, celui-là dans la misère et dans l'amertume de son âme ; et les uns et les autres dormiront ensemble, dans la même poussière.* Et vous, lorsque votre grandeur et votre puissance semble éclater davantage, vous donnez à votre cour, et prenez pour vous-même cette leçon si salutaire.

Pour nous, messieurs, nous voyons ce lugubre appareil et ces tristes cérémonies, peut-être sans fruit et sans réflexion sur nous-mêmes. Une tristesse superficielle compose pour un temps le visage et la contenance ; mais l'esprit et le cœur n'en sont pas frappés. Notre penchant nous porte à des idées plus agréables ; nous nous livrons à nos plaisirs, le siècle présent nous entraîne, les bons ou les mauvais succès nous enflent ou nous inquiètent ; nous ne pensons ni à la mort dont Dieu nous menace, ni à l'immortalité qu'il nous promet. Si nous n'étions chrétiens que pour cette vie, et si nous n'espérions qu'aux biens de ce monde, nous serions peut-être excusables ; mais par la grâce de Jésus-Christ, nous sommes chrétiens pour l'autre vie, et c'est en Dieu seul que se fondent nos espérances.

Oublions donc ce qui n'est que périssable et passager, pour nous attacher à ce qui est notre partage éternel. Et pour finir par où j'ai commencé, disons-nous sans cesse, selon le conseil de saint Augustin : *Toutes choses passent comme l'ombre*, pour nous exciter à la pénitence, ou pour renouveler notre ferveur, de peur de dire un jour inutilement : *Toutes choses ont passé comme l'ombre*, pour nous reprocher notre oisiveté, et pour nous plaindre de nos pertes irréparables. Fasse le ciel que nous profitions du temps, des grâces et des exemples que Dieu nous offre, et qu'après nous être unis à lui par la foi, nous jouissions de lui par la charité, au siècle des siècles.

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE CHARLES DE SAINTE-MAURE, DUC DE MONTAUSIER, PAIR DE FRANCE.

Prononcée dans l'église des Carmélites au faubourg Saint-Jacques, le 11 *août* 1690.

Sicut ambulavit in conspectu tuo, in veritate, et justitia, et recto corde tecum, custodisti ei misericordiam grandem.

Comme il a marché devant vous, Seigneur, dans la vérité, dans la justice et dans la droiture de cœur, vous lui avez conservé votre grande miséricorde (III *Rois*, *ch.* III).

Ce fut après un solennel et magnifique sacrifice où coula le sang de mille victimes, dans la ferveur de la priere, en présence du Dieu d'Israël (III *Reg.*, III), que Salomon, déjà rempli de son esprit et de sa sagesse, fit cet éloge du roi son père. Et c'est dans la solennité des saints mystères, parmi les vœux et les suffrages des fidèles, à la face de ces autels où Jésus-Christ, Sauveur du monde, hostie pure et salutaire, se présente aux yeux de ma foi, et s'immole pour les vivants et pour les morts, que j'applique ce même éloge à très-haut, très-puissant seigneur, messire Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, gouverneur de Normandie, chevalier des ordres du roi, ci-devant gouverneur de monseigneur le dauphin.

David avait mérité ces louanges ; ce roi qui se plaisait dans la vérité, qui marchait dans les sentiers de la justice, qui cherchait le Seigneur dans toute l'étendue de son cœur, qui chantait, dans la paix, les cantiques de Sion, qui brisait dans la guerre, la force des Philistins ; ce roi selon le cœur de Dieu, observateur de ses ordonnances, zélateur de sa sainte loi, ami des âmes simples et fidèles, ennemi des esprits doubles et des mauvais cœurs, pécheur par fragilité, pénitent par réflexion, juste et saint par la grâce, et par la miséricorde de Dieu.

Je viens faire revivre ici les mêmes vertus, et les mêmes miséricordes, et vous faire admirer un homme qui ne se détourna jamais de ses devoirs, qui, pour maintenir la raison, se roidit contre la coutume, qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité et de la justice ; et qui ayant eu part à toutes les prospérités du siècle, n'en a point eu à ses corruptions ; un homme d'une vertu antique et nouvelle qui a su joindre la politesse du temps, à la bonne foi de nos pères ; en qui la fortune n'a fait que donner du crédit au mérite ; qui a sanctifié l'honneur et la probité, par les règles et les principes du christianisme ; qui s'est élevé par une austère sagesse, au-dessus des craintes et des complaisances humaines, et qui, toujours prêt à donner à la vertu les louanges qui lui sont dues, a fait craindre à l'iniquité le jugement et la censure ; vaillant dans la guerre, savant dans la paix, respecté parce qu'il était juste, aimé parce qu'il était bienfaisant ; et quelquefois craint, parce qu'il était sincère et irréprochable.

C'est vous, divine Providence, qui m'avez conduit en ces lieux, pour recevoir les derniers gages de son amitié, et pour recueillir les derniers soupirs de sa pénitence. Vous vouliez qu'il me fût connu tout entier, et qu'après avoir vu sa modération dans les temps heureux de sa vie, je fusse aussi dans ses jours de douleur et d'infirmité, le témoin de sa patience. Vous avez couronné sa piété, et vous m'avez destiné à honorer sa mémoire ; faites servir à votre gloire les grands exemples qu'il a donnés, et comme vous formiez en lui, pour sa perfection, de saints désirs et de bonnes œuvres, inspirez-moi, pour l'édifi-

cation de mes auditeurs, d'efficaces et justes louanges.

Ne craignez pas, messieurs, que l'amitié ou la reconnaissance me prévienne. Nous parlons devant Dieu en Jésus-Christ, dit l'Apôtre (II *Corinth.*, II), et je puis dire comme lui : Vous savez, mes frères, que la flatterie jusqu'ici n'a pas régné dans les discours que je vous ai faits : *Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis* (I *Thes.*, II). Oserais-je dans celui-ci où la franchise et la candeur font le sujet de nos éloges, employer la fiction et le mensonge ? Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis pour personne ? Ne me rends pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi, qui n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler ma paix par la flatterie que j'ai haïe. Ne dissimule pas mes défauts et ne m'attribue pas mes vertus, loue seulement la miséricorde de Dieu qui a voulu m'humilier par les uns et me sanctifier par les autres.

Je me renferme donc dans les paroles de mon texte, et me destine à vous faire voir l'amour de la vérité, le zèle de la justice, l'esprit de droiture qui sont le caractère de ce grand homme, que vous regrettez et que vous louez avec moi. Si je n'observe pas dans ce discours tout l'ordre et toutes les règles de l'art, pensez qu'il y a je ne sais quoi de désordonné dans la tristesse, que les grands sujets sont à charge à ceux qui les traitent, et que c'est ici une effusion de mon cœur plutôt qu'un ouvrage et une méditation de mon esprit.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoiqu'il n'y ait rien de si naturel à l'homme que d'aimer et de connaître la vérité, il n'y a rien qu'il aime moins et qu'il cherche moins à connaître. Il craint de se voir tel qu'il est, parce qu'il n'est pas tel qu'il devrait être ; et, pour mettre à couvert ses défauts, il couvre et flatte ceux des autres ; le monde ne subsiste plus que par ces complaisances mutuelles. Il semble que l'esprit de mensonge que Dieu menaçait de répandre sur ses prophètes (III *Reg.*, XXII), soit répandu sur tous les hommes. On n'a plus ni le courage de dire la vérité, ni la force de l'écouter; la sincérité passe pour incivilité et pour rudesse. Il n'y a presque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la franchise d'un ami. L'esprit fécond en déguisements s'étudie à défigurer, selon ses besoins ou ses intérêts, tantôt les vices, tantôt les vertus, et la parole, qui est l'image de la raison et comme le corps de la vérité, est devenue l'organe de la dissimulation et du mensonge.

Charles de Sainte-Maure se sauva par la miséricorde de Dieu de cette corruption commune. Il naquit avec ces inclinations libres et généreuses, qui affranchissent l'âme de toute autre loi que de celle de ses devoirs. Le ciel versa dans son esprit et dans son cœur les principes d'honneur et d'équité qui font qu'on produit, sans rougir, ses sentiments et ses pensées. La feinte ne pouvait rien ajouter à sa gloire, et l'art en lui ne pouvait mieux faire que la nature. Son illustre maison, dont l'origine s'est perdue dans les obscurités du temps, lui fournissait depuis sept cents ans de grands exemples : il y trouvait une noblesse toujours pure par ses vertus, toujours utile par ses services, toujours glorieuse par son rang, par ses emplois, par ses alliances. Il voyait dans l'histoire ses ancêtres, tantôt soutenant avec éclat les premières dignités du royaume, tantôt, dans l'assemblée des seigneurs de plusieurs provinces, s'intéressant pour les droits et pour les libertés des peuples ; tantôt allant avec des troupes nombreuses levées à leurs dépens, reprendre les terres que des seigneurs voisins leur avaient usurpées, plus touchés de l'honneur que de l'intérêt, aussi peu capables de souffrir une injustice que de la commettre.

Mais il racontait avec plaisir les services que son aïeul avait rendus à Henri IV, de glorieuse mémoire, et plus encore les conseils sages et libres qu'il lui donnait, ajoutant à son récit : *Que ses pères avaient toujours été fidèles serviteurs des rois, leurs maîtres, mais qu'ils n'avaient pas été leurs flatteurs; que cette honnête liberté, dont il faisait profession, était un droit acquis et une possession de famille, et que la vérité était venue à lui, de père en fils, comme une portion de son héritage.*

La mort lui enleva dès les premières années de son enfance un père, dont la perte aurait été irréparable, s'il ne fût tombé sous la conduite d'une mère de l'ancienne maison de Chateaubriand, qui, renonçant d'abord à toutes sortes de vanités et de plaisirs, pour vaquer dans une triste et laborieuse viduité aux affaires de sa famille, et contenant sous les lois d'une austère vertu et d'une exacte modestie une grande beauté et une florissante jeunesse, sacrifia toutes les douceurs et tout le repos de sa vie à la fortune et à l'éducation de ses enfants. Charles était encore en cet âge où l'on ne suit que les premiers instincts de la liberté ; un feu que la raison n'avait pas encore modéré le révoltait contre la discipline et la contrainte. Elle réprima, par une sage sévérité, les premières vivacités de son esprit et les saillies naturelles d'une fierté encore naissante. Elle le plia avec douceur sous le joug de l'autorité maternelle, l'accoutumant insensiblement à une vie simple et patiente, et comme elle n'eut pas pour lui ces complaisances faibles qui amollissent la raison et le courage des enfants, elle ne souffrit pas en lui ces délicatesses qui affaiblissent le tempérament et la vigueur du corps et de l'âme.

Mais hélas ! elle employa ses premiers soins à lui apprendre les principes d'une fausse religion (1). Egaré dès qu'il entra dans les voies de Dieu, nourri depuis par les maîtres mêmes de l'erreur, et dans le sein,

(1) A Sedan, sous le ministre Dumoulin.

pour ainsi dire, de l'hérésie, il prit une profane nouveauté, pour la vénérable antiquité de l'Eglise. Sensible à tous les malheurs du parti, attentif à tout ce qui flattait ses prétentions, se mêlant, tout enfant qu'il était, dans les conversations et les disputes, il suppléait par son ardeur, à ce qui manquait à sa connaissance, et dans un âge où l'on ne sait pas encore sa religion, il défendait déjà la sienne.

O Dieu de vérité, vous n'avez pas fait cet esprit pour le mensonge ; laissez couler sur lui, du sein de votre gloire, un de ces rayons pénétrants de votre grâce lumineuse, qui portent le vrai dans le fond des cœurs, et ne permettez pas que l'erreur et la vanité le possèdent : ou si vous laissez croître ses ténèbres pour avoir plus de gloire à les dissiper, gardez-lui une miséricorde d'autant plus grande, que son zèle ardent et ses intentions sincères les justifient à lui-même, et qu'il croit faire honneur à la vérité, dans l'hommage même qu'il rend au mensonge.

Vous dirai-je le progrès qu'il fit dans la connaissance des lettres humaines, le goût qu'il eut pour la poésie et pour l'éloquence, dont il apprit non-seulement toutes les beautés, mais encore toutes les règles, l'étude qu'il fit de cette noble et savante antiquité qu'il regardait comme la source de la raison et de la politesse de nos siècles ? Un amour curieux des livres, une avidité de savoir, une assiduité et, si je l'ose dire, une intempérance de lecture ont été les passions de sa jeunesse. Vous parlerai-je de ces campagnes, où la gloire allumant les premiers feux de son courage, il fit voir dans les sièges de Rosignan et de Casal, par les services qu'il rendit, ceux que le prince et la patrie en pouvaient attendre? Animé par les exploits éclatants d'un frère, dont la réputation ne pouvait égaler le mérite, il eut part aux louanges que lui donnèrent justement et ses ennemis et ses maîtres.

La bienséance et la coutume, et plus encore les devoirs de sa condition et de sa naissance, l'engagèrent à se mêler dans la foule des courtisans, pour révérer la grandeur et la majesté d'un roi plein de religion et de justice (*Louis* XIII), et pour gagner la faveur et l'estime d'un grand ministre (*le cardinal de Richelieu*), qui connaissait la vertu et qui distribuait la fortune. On lui dit mille fois que la franchise n'était pas une vertu de la cour, que la vérité n'y faisait que des ennemis, qu'il fallait, pour y réussir, savoir selon les temps, ou déguiser ses passions, ou flatter celles des autres ; qu'il y avait un art innocent de séparer les pensées d'avec les paroles, et que la probité pouvait souffrir ces complaisances mutuelles qui, étant devenues volontaires, ne blessent presque plus la bonne foi et maintiennent la paix et la politesse du monde.

Ces conseils lui parurent lâches. Il allait porter son encens avec peine sur les autels de la fortune, et revenait chargé du poids de ses pensées, qu'un silence contraint avait retenues. Ce commerce continuel de mensonges ingénieux pour se tromper, injurieux pour se nuire, officieux pour se corrompre ; cette hypocrisie universelle, par laquelle chacun travaille à cacher de véritables défauts ou à produire de fausses vertus ; ces airs mystérieux qu'on se donne pour couvrir son ambition ou pour relever son crédit ; tout cet esprit de dissimulation et d'imposture ne convint pas à sa vertu. Ne pouvant s'autoriser encore contre l'usage, il fit connaître à ses amis qu'il allait à l'armée faire sa cour par des services effectifs, non pas par des offices inutiles ; qu'il lui coûtait moins d'exposer sa vie que de dissimuler ses sentiments, et qu'il n'achèterait jamais ni de faveur ni de fortune aux dépens de sa probité.

Il ne voulut apprendre d'autre langage que celui de l'Evangile, oui, oui, non, non (*Matth.*, V), effectif dans ses résolutions, fidèle dans ses promesses, plus prêt à tenir sa parole qu'à la donner, tout vrai dans ses actions et dans sa conduite ; aussi n'eut-il besoin, pour s'élever dans sa profession, ni de sollicitations, ni d'artifices. Sa prudence, son application, sa valeur, lui attirèrent l'estime et la confiance des deux plus renommés capitaines de son temps (le duc de Weimar et le maréchal de Guébriant), qui, dans les guerres d'Allemagne, s'étaient servis utilement de son secours et de ses conseils, dans la suite de leurs victoires.

L'Alsace, qui avait été le théâtre de ses travaux, en fut aussi la récompense. Quelle nouvelle matière de gloire pour lui ! l'ennemi redoutable et voisin, un peuple qui n'était qu'à demi soumis, le peu de secours qu'il pouvait attendre, une province qu'on lui donnait plutôt à conquérir qu'à gouverner ; tant de difficultés ne firent qu'animer sa constance, et, par des combats presque journaliers, ayant affermi son gouvernement, il le rendit, par sa modération, un des plus heureux et des plus tranquilles du royaume.

Il revint à la cour, et ne se prévalut ni des louanges ni des espérances qu'on lui donna : il joignait la retenue du jugement à la hardiesse du courage. Quoiqu'il aimât la gloire, il la cherchait dans ses actions, non pas dans le témoignage des hommes ; il n'a voulu contribuer à sa réputation autre chose que son mérite. De toutes les vérités il n'a caché que celles qui lui étaient avantageuses, et rien n'a jamais pu affaiblir sa sincérité que sa modestie. Nous savons pourtant, messieurs, que jamais âme ne fut plus fière ni plus intrépide : on le vit à la bataille de Cerné charger trois fois les ennemis, couvert de sang et de poussière, et dresser aux pieds de son général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva. Il parut avec deux cents hommes, durant le siége de Brisac, renversant sur les bords du Rhin, deux mille Allemands à la vue de leur armée.

Mais viens-je faire ici l'histoire sanglante de ses combats, et mon sujet n'a-t-il rien de plus édifiant et de plus doux? Déjà se for-

maient dans le ciel ces nœuds sacrés, qui devaient unir éternellement son cœur à celui de l'incomparable Julie (1). Déjà s'allumaient dans son âme ces feux ardents et purs que la sagesse, la beauté, l'esprit et un mérite universel ont coutume de faire naître. L'admiration, l'estime entretenaient cette sage et vertueuse passion, et plus encore une conformité de mœurs et d'inclinations qui fait les liaisons parfaites; même candeur dans leur procédé, même élévation de génie et de courage; même penchant à la vertu au préjudice de la fortune, même fidélité pour tous les devoirs de la vie, même goût pour la conversation et pour toutes sortes de belles-lettres, même plaisir à faire du bien; mais, parmi tant de ressemblances, une religion différente.

Tombez, tombez, voiles importuns qui lui couvrez la vérité de nos mystères; et vous, prêtres de Jésus-Christ, qui depuis si longtemps offrez à Dieu pour son salut, et vos vœux, et vos sacrifices, prenez le glaive de sa parole, et coupez sagement jusqu'aux racines de l'erreur que la naissance et l'éducation avaient fait croître dans son âme. Mais par combien de liens était-il retenu? La chair et le sang qui l'attachaient auprès d'une mère qu'il aimait autant par reconnaissance et par raison que par tendresse de naturel; certaines vues d'honneur qui lui faisaient craindre jusqu'aux moindres soupçons de changement et d'inconstance; le pouvoir que prenait sur lui une première impression de vérité ou de justice; les réponses que les oracles du parti lui avaient rendues, et les soins qu'il avait pris lui-même de s'aveugler par des lectures dangereuses, étaient autant d'engagements qui le liaient à sa communion.

Mais aussi, dans les recherches de sa foi, il lui était échappé quelque doute : la lecture des histoires de l'Eglise lui avait fait entrevoir quelque nouveauté dans ces derniers temps; des contestations et des disputes qu'il avait eues, il était sorti je ne sais quelles clartés passagères qui avaient laissé quelque trace de lumière dans son esprit. Il n'était pas de ces hommes tièdes à qui Dieu et le salut sont indifférents, qui demeurent sans mouvement où ils sont tombés, soit au midi, soit au septentrion, selon le langage de l'Ecriture (*Eccl.*, XI), qui ignorent ce qu'ils croient, et n'ont une religion que par hasard, et non par lumière. Il savait rendre raison de sa foi, comme l'Apôtre le commande, et la connaissance que Dieu lui donna fut peut-être la récompense de son zèle.

Des lumières imperceptibles et successives dissipèrent une partie de ces nuages dont il était environné. Il demanda, et il reçut; il frappa, et on lui ouvrit : il reconnut dans l'Eglise de Jésus-Christ une puissance de décision qui nous fait croire ce qu'elle croit, pratiquer ce qu'elle ordonne, et tolérer même avec soumission ce qu'elle tolère; et, se faisant de cette créance une nécessité pour toutes les autres, docile, humble, pénitent, surmontant le monde par sa foi et la nature par la grâce, il alla, sous la conduite d'un grand prélat (M. Faure, évêque d'Amiens), aux pieds des autels assujettir sa raison à l'autorité de l'Eglise, et faire un sacrifice de ses erreurs devant les ministres du Dieu de la vérité.

Quels ont été depuis les accroissements de sa foi? Avec quelle reconnaissance et quelle joie chantait-il au Seigneur le cantique de sa délivrance? avec quel zèle exhortait-il quelques-uns de ses domestiques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jésus-Christ, leur fournissant et les livres et les raisons les plus propres à les convaincre? avec quelle douceur et quelle charité consolait-il, en ces derniers temps, quelques-uns de ses amis, dont il voyait la conscience irrésolue et inquiète; il les touchait par ses conseils et par sa propre expérience; il leur racontait ses combats, pour les exciter à gagner sur eux la même victoire; et pour guérir leur opiniâtreté, il déplorait en leur présence la sienne propre.

Je ne vous dirai pas, messieurs, les commandements et les emplois de confiance qu'on lui destina, les solennités de son mariage, où toute la France s'intéressa; les gouvernements et les charges dont il fut pourvu, dans des conjonctures où il était difficile de les soutenir. N'attendez pas que je vous le représente, se dérobant aux premières tendresses d'un chaste mariage, pour aller chercher la gloire, sous les ordres d'un prince toujours prêt à combattre, toujours assuré de vaincre (1). Je ne viens pas non plus vous le faire voir conduisant le légat de Sa Sainteté, montrant des vertus de l'ancienne Rome aux prélats de la nouvelle; et faisant admirer à cette nation, une judicieuse sincérité, qui valait mieux que ses subtilités et ses adresses.

Il est temps de venir au point de sa réputation et de sa gloire. Dieu, dont la providence veille au bonheur de ce royaume, l'appela à l'instruction et à la conduite de monseigneur le dauphin; et cette même sagesse, qui selon l'Ecriture (*Proverb.*, VIII), fait régner les rois, lui apprit l'art de former une âme royale. Que lui manquait-il pour un si glorieux, mais si difficile ministère? Du savoir? il avait acquis par ses lectures continuelles des habitudes dans tous les pays et dans tous les siècles; il était devenu, pour ainsi dire, le spectateur et le témoin de la conduite de tous les princes; il avait assisté à leurs conseils et à leurs combats; il connaissait toutes les routes de la vertu et de la gloire ancienne et nouvelle. De la probité? rien n'était plus connu que son équité, son désintéressement et la religion de sa parole. Il pouvait instruire sans se rétracter et sans se condamner soi-même; ses exemples n'affaiblissaient pas ses préceptes; et il n'avait point à justifier au prince ni aux courtisans la contrariété de ses mœurs et de ses règles. La piété? il avait connu Dieu, et l'avait toujours glorifié; il avait regardé le libertinage comme un

(1) Julie d'Angennes, depuis duchesse de Montausier.

(1) M. le prince de Condé.

monstre, et dans la cour et dans les armées. Il avait appris dans la loi de Dieu ce qu'elle défend et ce qu'elle ordonne; censeur zélé des vices, sans aigreur, sans indiscrétion; chrétien de bonne foi, sans superstition, sans hypocrisie.

Le roi, qui dans ses choix, en faisant justice au mérite, a toujours fait honneur à sa sagesse, s'applaudit même de celui-ci. Avec quelle confiance le substitua-t-il en sa place, dans l'un de ses plus importants et plus indispensables devoirs? Avec quelle bonté voulut-il remettre lui-même ce dépôt sacré en des mains si pures et si fidèles? ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple, il lui donna toute la conduite de son Fils; il lui recommanda le soin de l'instruction, et se chargea des grands exemples; il voulut que le siècle présent jouît de la félicité de son règne, et laissa à la conscience et à l'habileté de ce prudent gouverneur les espérances du siècle à venir.

Aussi, quelle reconnaissance fut la sienne! il sacrifia ses plaisirs, ses intérêts et sa liberté, il ne pensa plus qu'à ce jeune prince, il n'eut plus d'esprit, il n'eut plus de cœur que pour lui. De peur de s'amollir par la tendresse, il emprunta l'autorité du roi; de peur de rebuter par l'austérité des préceptes, il prit les entrailles du père, et par ce juste tempérament, il avançait en lui les fruits de la raison et corrigeait les défauts de l'âge.

Sa principale application fut de l'accoutumer à connaître et à souffrir la vérité. Il savait que les grands naissent avec certaines délicatesses, qui retiennent dans un timide respect les courtisans qui les approchent; qu'on ne leur présente jamais des miroirs fidèles; qu'avant qu'ils sachent qu'ils sont hommes et qu'ils sont pécheurs, on leur apprend qu'ils ont des sujets et qu'ils sont les maîtres du monde.

Plus le prince qu'il gouvernait avait de bonté et de docilité naturelle, plus il éloignait tout ce qui pouvait le corrompre. Combien de fois arrêta-t-il une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son âme? combien de fois éteignit-il l'encens, dont la douce et maligne odeur aurait empoisonné une imagination encore tendre? combien de fois lui fit-il faire la différence d'un ami d'avec un flatteur? combien de fois leva-t-il d'une main sévère les premiers voiles qu'une cour artificieuse allait mettre devant ses yeux, pour lui cacher quelque vérité ou quelque devoir?

Permettez que je me le représente ici comme ce cavalier que vit saint Jean dans l'Apocalypse; il s'appelait fidèle et véritable: *Fidelis et verax* (*Apoc.*, XIX); montrant à cet auguste enfant les sources du vrai et du faux, et lui formant dans le monde, que saint Augustin appelle la région des faussetés et des mensonges, une âme innocente et sincère. Il portait plusieurs couronnes, lui expliquant pour son instruction, la différence des bons et des mauvais règnes. Il tenait en ses mains un glaive luisant, pour couper les filets de ses passions naissantes, et les discours, et les exemples, qui pourraient les entretenir. Voilà quel était son amour pour la vérité; voyons quel était son zèle pour la justice.

SECONDE PARTIE.

Il est difficile, quand on aime la vérité, qu'on n'ait aussi du zèle pour la justice, tant par cette union qui lie toutes les vertus, que par certaines règles d'ordre et de proportion, que l'esprit cherche dans les actions, aussi bien que dans les paroles. Ces deux inclinations furent également fortes en monsieur de Montausier.

Il y avait dans son cœur une loi d'équité sévère, qui le portait à résister à toutes les passions désordonnées des hommes, et à rendre à chacun, ou le service, ou l'honneur, ou la protection, qu'il pouvait espérer de lui. On le vit dans sa jeunesse, se faisant une espèce de crédit et d'autorité du fonds de ses bonnes intentions, pour s'opposer aux désordres, pour arrêter la fraude et la violence, et pour réduire tout à la discipline; supportant lui-même avec constance, toutes les fatigues et toutes les contraintes que lui imposaient, dans les bornes de sa profession, la raison et l'ordre.

Cet esprit de justice n'a fait que croître avec son bonheur. Pour avoir sa protection, c'était assez d'être malheureux. Quelque inconnu qu'on fût, on n'avait besoin d'autre recommandation auprès de lui, que de celle que porte avec soi la vertu et l'innocence persécutée. Il n'avait pas de ces froides indifférences ni de ces faibles ménagements qui font qu'on abandonne les affaires d'autrui pour ne s'en pas faire à soi-même. Partout où se pouvait étendre son pouvoir, l'oppression et l'injustice n'étaient pas libres; celui-là ne pouvait s'assurer de son repos, qui troublait le repos des autres. A-t-il craint d'irriter les puissants, quand il a pu secourir les faibles? A-t-il plié sous la grandeur, lorsqu'elle s'est trouvée injuste? A-t-il manqué de hardiesse, et lui a-t-il fallu d'autre droit que celui de la protection et de la charité commune, quand il a pu défendre les gens de bien?

N'a-t-il pas eu, dans la licence même de la guerre, une constante et scrupuleuse retenue, dans un temps où la confusion régnait encore dans les armées, où l'on croyait que le soldat devait s'enrichir, non-seulement des dépouilles de l'ennemi, mais encore de celles des peuples; et où par des condescendances nécessaires, on pardonnait un peu d'avarice et de dureté, pour entretenir le courage et la bonne humeur des gens de guerre? Il ne s'en tint pas à ces coutumes, il se régla sur une prudente équité, non pas sur un barbare droit des armes; modeste, désintéressé, songeant à des acquisitions d'honneur et de gloire, non pas aux biens et aux commodités de la vie; généreux pour les autres, sévère et dur à lui-même, et partageant avec les moindres officiers, ses biens par libéralité, et leurs fatigues par constance.

Il eut même des égards pour les ennemis, ne croyant pas que tout ce qui était permis

fût expédient, et disant quelquefois : *Faisons-leur craindre notre valeur, non pas notre cupidité.* Aussi ne laissa-t-il jamais après lui de traces funestes de ses passages; et sa conscience lui rendant justice à son tour, il n'eut pas besoin de réparer sur ses vieux ans les torts qu'il avait faits en sa jeunesse, ni de restituer aux enfants ce qu'il avait autrefois injustement exigé des pères.

Quelle pensez-vous que fut son occupation dans ses gouvernements? La justice. Plein des maximes d'honneur et de probité dont il savait toutes les lois, il retenait la noblesse dans l'ordre, il étouffait les querelles dans leur naissance, gagnant les uns par persuasion, arrêtant les autres par autorité, compensant les satisfactions avec les injures, rendant à l'honneur et au droit de chacun ce que l'avarice ou la colère en avait ôté, mettant les uns à couvert de l'insulte, et les autres hors d'état de nuire. Il coupait ainsi par une équité décisive, sans préoccupation et sans intérêt, les racines des haines et des procès, et portait partout la modération et la paix qui est le fruit de la justice.

Mais quel fut son zèle et sa vigilance dans les calamités publiques? Il jouissait à la cour de la douceur du repos et de la gloire où le ciel venait d'élever sa famille, lorsqu'un mal funeste et contagieux se répandit et s'échauffa dans les villes principales de Normandie, soit que l'intempérie des saisons eût laissé dans les airs quelque maligne impression, soit qu'un commerce fatal y eût apporté des pays éloignés avec de fragiles richesses des semences de maladie et de mort, soit que l'ange de Dieu eût étendu sa main pour frapper cette malheureuse province. Il y accourut. Dans cette affliction qui dérange tout, où d'ordinaire on est perdu parce qu'on est abandonné, où chacun occupé de ses propres craintes, oublie les malheurs d'autrui, et où l'horreur d'une mort prochaine semble justifier les infidélités que l'on se fait les uns aux autres; la raison fit en lui ce que ne fait ordinairement ni le sang ni la nature. Il répondit à ceux qui lui représentaient ses dangers : *Qu'il devait l'ordre et la protection à ce peuple; qu'étant établi pour le gouverner, il l'était aussi pour le secourir, et que sa vie ne lui était pas plus précieuse que son devoir.* Il ranima les citoyens par sa présence, les excitant à s'entr'aider par des offices mutuels; et par une exacte police qui coupait les communications mortelles pour en ouvrir de salutaires, il sauva ce peuple qui avait perdu toute espérance de santé et toute mesure de prudence.

Mais à quoi m'arrêté-je, messieurs? n'ai-je pas de plus nobles idées à vous donner de sa vertu? Si la fidélité est une justice que chacun doit à son souverain, quel sujet en a jamais fourni de plus grands exemples? Que ne puis-je vous exprimer les sentiments d'admiration, de vénération, et si j'ose dire, de tendresse qu'il a eue pour le roi! Par combien de liens tenait-il à lui? Tantôt il recueillait tous ses bienfaits dans son esprit pour multiplier sa reconnaissance. Tantôt il pensait à ses expéditions militaires pour faire le récit de ses travaux et pour compter le nombre de ses victoires. Tantôt il le voyait au milieu de sa magnificence et de sa splendeur pour s'éblouir de sa majesté et se réjouir de sa gloire, et quelquefois il se dépouillait de toute idée de sa puissance et de sa grandeur, pour avoir le plaisir d'honorer gratuitement le mérite de sa personne. Que ne puis-je vous représenter la forte passion qu'il eut pour l'Etat, dont les intérêts lui furent plus chers et plus sensibles que les siens propres! Quelle était son indignation contre ceux à qui le bien public est indifférent, et qui ne se comptant et ne se regardant qu'eux-mêmes, sans honneur et sans charité, abandonnent au hasard le reste du monde!

Dans le cours de ces fatales années où la discorde alluma dans le sein de la France le feu de tant de passions, qui firent tant de malheureux et tant de coupables; ne craignez pas, messieurs, je parle d'un homme sage, qui ne sortit jamais de ses devoirs, qui n'a besoin de grâce ni d'apologie, et en qui il n'y a point eu d'erreur à plaindre ni de faute à justifier; sa fidélité fut inébranlable. Retiré dans la province de Saintonge où se formaient déjà des factions, il les arrêta par sa vigilance et par son courage. Les sollicitations d'un prince qui l'honorait de sa bienveillance, les mécontentements qu'il avait reçus du ministre ne purent jamais le toucher. Il surmonta ces deux tentations délicates, et lui seul peut-être a la gloire d'avoir résisté tout d'un coup pour le service de son maître à la force de l'amitié et au plaisir de la vengeance. Il gagna la noblesse déjà presque demi-séduite, il fit des siéges, donna des combats, prit des villes, et prodigua son sang et sa vie pour assurer au roi cette province que sa situation et les conjonctures du temps avaient rendue très-importante.

Quelle justice lui rendit-on? On approuva ses services, et bientôt on les oublia. Dans ces jours de confusion et de trouble, où les grâces tombaient sur ceux qui savaient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre, on le négligea comme un serviteur qu'on ne pouvait perdre, et l'on ne songea plus à sa fortune, parce qu'on n'avait rien à craindre de sa vertu. Mais sa constance le soutint, et la providence de Dieu réservait au roi l'honneur de récompenser cette âme fidèle.

Descendons à l'équité de son cœur dans sa conduite particulière. Quels furent ses sentiments pour ses amis? Ici se réveille ma reconnaissance, mes entrailles s'émeuvent, et l'image d'un bonheur dont je jouissais, me fait souvenir que je l'ai perdu. Sa bonté prévint pour cette fois son jugement; d'ailleurs, son amitié ne se donnait point au hasard, c'était le prix de son estime. Elle ne s'affaiblissait jamais, ni par le temps, ni par l'absence, et rien ne dérangeait dans son cœur ce que le mérite y avait une fois placé. On ne craignait point avec lui les inégalités ni les défiances; il ne savait se démentir, et

sa bonne foi semblait lui répondre de celle des autres. Quelque indulgence qu'il eût pour ceux qu'il aimait, il ne s'aveuglait pas sur leurs défauts : également sincère et charitable, il avait le courage de les reprendre, ou le plaisir de les excuser. Fidèle dans leurs disgrâces, il osa les louer et les servir en des temps où les autres n'osaient presque pas les plaindre. Dans leurs prospérités, il estima leur modération et se réserva le droit de les avertir de leur orgueil. Il leur laissait, dans l'agréable commerce qu'il avait avec eux, toute la liberté qu'il prenait lui-même de soutenir leurs opinions, et ne leur interdisait que la flatterie.

Avec quelle chaleur s'intéressait-il à leurs satisfactions ou à leurs peines! Les a-t-il jamais amusés par des caresses, quand ils ont attendu de lui des offices effectifs? Qui est-ce qui a jamais porté plus de vœux et plus de prières aux pieds du trône? J'ai cet avantage dans ce discours, qu'il n'y a personne ici de ceux qui ont eu part à son amitié, qui ne reconnaisse et qui n'ait ressenti ce que je dis.

Vous le savez, nobles génies, qui cultivez votre esprit, et qui rendez à Dieu, le Seigneur des sciences, l'hommage de vos pensées. Vous avez été souvent surpris et de ses bontés et de ses lumières. Il pesait les esprits et donnait à chacun le rang qu'il méritait. Personne ne connut mieux l'excellence de leurs ouvrages, et personne ne sut mieux les estimer. Il les encourageait et tâchait de les rendre utiles. Il leur procura souvent les grâces du roi, et leur donna toujours ce qui était en ses mains, et ce qu'ils aiment quelquefois davantage, la louange et la gloire.

Combien était-il juste et charitable à l'égard de ses domestiques? Chez lui, les races se perpétuaient, les pères laissaient comme un héritage à leurs enfants la protection d'un si bon maître. Environné d'une foule de serviteurs, il cherchait à chacun une fortune qui leur fût propre. Désintéressé pour lui, empressé pour eux, il ne sentait jamais mieux son bonheur que lorsqu'il pouvait faire le leur. Le nombre pouvait être à charge à sa dépense, mais non pas à sa générosité. Il savait bien qu'il n'avait pas besoin de tout ce monde, mais il croyait que tout ce monde avait besoin de lui, et il le gardait moins pour servir d'éclat à sa grandeur, que pour servir de matière à sa bonté.

De ce même principe naissait son amour pour les pauvres. Aux termes de l'Ecriture, l'aumône est une justice (*Psal.* CX). Ce que nous appelons un don, le Sage le nomme une dette (*Eccl.*, IV), et la mesure de la miséricorde que nous attendons est la miséricorde que nous aurons faite. Pénétré de ces vérités, il répandait abondamment sur toutes sortes de misérables les secours de sa charité. Il n'attendit pas à la mort à consacrer à Jésus-Christ une partie de ses richesses : il savait qu'une charité tardive, selon les Pères de l'Eglise, avait plus d'avarice que de piété; qu'il faut exécuter soi-même son testament et ses legs pieux, et faire un sacrifice de religion et une distribution volontaire de ses aumônes.

Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité! vous verriez ici l'éducation d'une fille à qui la pauvreté pouvait donner de mauvais conseils ; là les études d'un pupille que Dieu, par le moyen de sa charité, a conduit aux fonctions de son sacerdoce ; ici une noblesse indigente poussée par ses charitables secours au service du prince et de la patrie; là un mérite naissant, qu'aurait accablé le poids de sa mauvaise fortune, relevé par ses libéralités. Sortez de ces retraites où la misère et la honte vous cachent, familles infortunées, et dites-nous par quelles adresses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues. Et vous, asiles sacrés des disgrâces de la nature ou de la fortune, monuments éternels de sa piété, hôpitaux dressés par ses soins et par ses bienfaits dans les villes de ses gouvernements, pour les mettre à couvert d'une importune mendicité, faites retentir jusqu'au ciel les vœux et les prières des pauvres que vous renfermez. Voilà sa justice, messieurs : il ne me reste plus qu'à vous montrer son esprit de droiture.

TROISIÈME PARTIE.

La droiture est une pureté de motif et d'intention qui donne la forme et la perfection à la vertu, et qui attache l'âme au bien pour le bien même. C'est à cette génération simple et droite que l'Esprit de Dieu promet dans ses Ecritures (*Psal.* CXI), tantôt les bénédictions qu'il verse sur ceux qui le craignent, tantôt les lumières qu'il tire, quand il veut, du sein des ténèbres (*Ibid.*), tantôt le plaisir des approbations et des louanges (*Psal.* LXIII), tantôt la joie d'une tranquille conscience (*Psal.* XCVI).

C'est ici la gloire de mon sujet. Quel homme est jamais moins entré dans les voies obliques des passions et des intérêts que celui que nous regrettons? la connaissance de ses devoirs lui servait de raison pour les accomplir, et ses intentions étaient toujours aussi bonnes que ses actions. Quelles furent donc ses règles? L'ambition, selon lui, n'avait rien de noble, elle conduisait la vertu par des moyens et à des fins qui sont souvent indignes d'elle ; il disait quelquefois *que les ambitieux qu'on loue tant étaient des glorieux qui font des bassesses, ou des mercenaires qui veulent être payés.* Aussi n'eut-il jamais en vue de bien faire pour être heureux ; et ce qui le conduisit aux charges et aux dignités, il le fit pour les mériter, et non pas pour les obtenir.

L'intérêt et l'amour du bien ne purent jamais le tenter, et dans tout le cours de sa vie, il n'eut ni le soin ni le désir d'en acquérir. La succession d'une tante, dame d'honneur d'une grande reine (madame de Brassac) semblait devoir grossir le patrimoine de ses pères; mais, rebuté des affaires et des procès, dont son esprit était incapable, il relâcha ce qu'on voulut, et crut que c'était un gain que de savoir perdre. Contraint de racheter sa liberté après une longue prison,

durant les guerres d'Allemagne, il employa et son argent et son crédit pour ramener les officiers qu'abandonnait à leur triste captivité l'indigence ou l'avarice de leurs familles.

Deux principes le firent agir, la probité, la religion ; l'une lui donnait le désir d'être utile, l'autre le portait à travailler à son salut. Quels sincères enseignements a-t-il donnés à monseigneur pour le bien public et pour sa gloire? Il n'y a rien de si difficile que d'élever un jeune prince qui est né pour la royauté. Il faut lui inspirer de la hardiesse sans présomption, lui faire sentir ce qu'il doit être et lui faire connaître ce qu'il est. Il suffit de lui faire voir en éloignement le trône où il doit être assis, et de lui essayer, pour ainsi dire, la couronne, afin qu'il sache la porter, quand la providence de Dieu la fera tomber sur sa tête. Il est nécessaire de lui donner tout ensemble les vertus d'un roi et celles d'un particulier, lui montrer la gloire du commandement et le mérite de l'obéissance, et lui apprendre à dire, comme ce Centenier de l'Evangile : *Homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic : Vade et vadit* (*Matth.*, VIII, 9) : Je vois des peuples sous ma puissance, mais j'ai une puissance au-dessus de moi ; je commande des armées, mais j'exécute ce qu'on m'ordonne ; j'ai des sujets, mais j'ai un Maître.

C'étaient les enseignements que lui donnait M. le duc de Montausier. Il lui inspirait la modération en lui élevant le courage ; il lui formait ce cœur docile que Salomon demandait à Dieu pour la conduite de son peuple ; il lui marquait les justes mesures de sa grandeur, en l'instruisant de ce qu'un roi doit à ses sujets et de ce qu'un fils doit à son père.

Combien de fois lui a-t-il dit que la fin principale et la première loi du gouvernement était le bonheur des peuples ! que la vérité et la fidélité sont les vertus essentielles des princes, qui sont les images du vrai Dieu et les arbitres de la foi publique ; et que les plus grands royaumes et les plus longs règnes n'étant devant Dieu qu'un point de grandeur et un moment de durée, les souverains devaient apprendre à être doux et modérés dans leur puissance, et soupirer après une gloire toute immortelle et toute divine ! Que ne m'est-il permis d'exposer ici ces sages et saintes maximes que la fidelité lui fit écrire, que la modestie lui a fait cacher, et qui paraissent, selon ses désirs, avec plus d'éclat dans la vie du prince qui les pratique, soit qu'il aille lancer la foudre que le roi lui a mise en main, soit qu'il vienne jouir ici de la gloire qu'il s'est acquise ! Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre et sensible joie il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune vainqueur, louant sa bonté, sa douceur, sa libéralité, sa religion et sa justice, et le félicitant de ses vertus, tandis que les autres le félicitaient de ses victoires.

N'était-ce pas ce même esprit de probité qui le poussait à donner tant de bons avis et de salutaires conseils ? Il eût voulu corriger tous les abus et réformer tous les défauts qu'il connaissait sur les idées de perfection que sa sagesse lui avait faites ; son âge, son crédit, ses dignités et je ne sais quoi d'austère et de vénérable dans ses mœurs et dans sa personne, lui avaient acquis une espèce d'autorité universelle contre laquelle le monde n'osait réclamer.

Ceux-mêmes qui pouvaient ne pas aimer son zèle étaient obligés de le louer, et trouvaient de la vertu dans ses défauts mêmes. On pouvait jeter dans son âme quelques fausses impressions ; mais il suivait toujours du moins l'ombre de la vérité et de la justice ; et, quelque ascendant qu'on eût sur lui, on pouvait le prévenir, mais on ne pouvait le corrompre. S'il disputait avec ardeur, ce n'est pas qu'il voulût assujettir le monde à ses opinions, mais le réduire à la vérité qu'il connaissait ou que du moins il croyait connaître : attaché à ses sentiments par persuasion, et non par caprice ; souvent contraire aux avis des autres, parce que souvent ils étaient injustes ou déraisonnables, conservant toujours, dans les chaleurs et dans les vivacités de son esprit, la bonté et la tendresse même de son cœur.

Si sa droiture fut le motif de tant de vertus, sa religion fut le motif et la cause de sa droiture. Ne vous figurez pas une dévotion de spiritualités imaginaires qui se nourrit de réflexions et qui laisse les saintes pratiques. Sa foi était comme son cœur, simple et solide. Ne pensez pas à cette vaine et fastueuse religion qui se répand toute au dehors, et qui n'a que le corps et la superficie des bonnes œuvres : tout était intérieur en lui. Loin d'ici cette piété d'imitation et de complaisance qui porte dans le sanctuaire des vœux intéressés et profanes ; qui, sous un feint amour de Dieu, couvrant les désirs et les espérances du siècle, fait servir les mystères et les sacrements de Jésus-Christ à l'ambition et à la fortune des pécheurs par une affectation sacrilége. Qui de vous oserait le soupçonner de respect humain ou d'hypocrisie ?

Il cherchait Dieu, selon le conseil de l'Apôtre (II *Cor.*, I, 12), dans la simplicité et la sincérité de son cœur. Y eut-il jamais une foi plus vive que la sienne ! On eût dit qu'il voyait à découvert les vérités du christianisme, tant il en était persuadé : il les croyait et les aimait. L'insensé ferma devant lui ses lèvres impies, et, retenant, sous un silence forcé, ses vaines et sacriléges pensées, se contenta de dire en son cœur Il n'y a point de Dieu. Il assistait tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainteté du culte. Nous l'avons vu, frappé de ces murmures importuns qui interrompent les oraisons des fidèles et troublent, dans la maison de Dieu, le vénérable silence des saints mystères, se lever avec indignation, et, faisant l'office des anciens diacres de l'Eglise, ordonner qu'on fléchît les genoux et qu'on se

tût devant la majesté présente, qui, pour être cachée, n'en était pas moins redoutable.

Y eut-il jamais d'adoration plus spirituelle et plus véritable que celle qu'il rendait à Dieu ! Il le reconnaissait comme sa fin et son origine; et, quoiqu'il eût pour lui cet amour de préférence qui lui donnait un empire absolu sur ses volontés, il se reprochait de n'avoir pas pour lui toute la tendresse et toute la sensibilité qu'il ressentait pour ses amis. Avec quelle effusion de cœur lui exprimait-il ses nécessités spirituelles et celles de sa famille dans ces prières pures et tendres qu'il avait composées lui-même pour implorer ses miséricordes ou pour lui offrir ses vœux et ses reconnaissances !

D'où puisait-il toutes ces lumières? de la loi, qui en est la source éternelle. Il avait lu cent treize fois le nouveau Testament de Jésus-Christ avec application et avec respect. Ministres de sa parole, destinés à la dispenser à ses peuples, l'avons-nous lue, l'avons-nous méditée si souvent ! Les premiers chrétiens faisaient autrefois enterrer avec eux les livres des Evangiles, portant, jusque dans le tombeau, le trésor de leur foi et le gage de leur résurrection éternelle; et celui que nous louons aujourd'hui les tint jusqu'à sa mort entre ses mains, et voulut expirer, pour ainsi dire, dans le sein de la vérité et de la miséricorde de Jésus-Christ.

C'est ici, messieurs, l'endroit sensible de mon discours. Ne craignez pas pourtant que je me livre à ma douleur. J'ai vu cette grande miséricorde que Dieu lui avait réservée, et j'ai pour moi toutes les consolations de la foi et de l'espérance des Ecritures. Dans la gloire d'une réputation qu'une vertu consommée lui avait acquise et que l'envie n'osait plus lui disputer, dans une vigueur d'esprit et de corps que l'âge et les maladies semblaient avoir jusque-là respectées, il tombe tout à coup dans ces ennuyeuses douleurs où l'on souffre sans secours et sans intervalle : la respiration, qui nous fait vivre, le fait mourir à tous moments; les nuits, plus tristes que les jours, lui ôtent la douceur de la compagnie et ne lui donnent pas celle du repos : il ne peut ni s'étendre sur sa croix, ni trouver de situation ni de remède qui le soulage. Quels furent ses sentiments de piété dans ce temps de langueur et de patience !

Quel mépris du monde et de ses vanités ! il comptait ses prospérités temporelles, dont il avait toujours senti et le néant et le danger, et s'écriait en soupirant : *Serait-il possible, mon Dieu, que ce fût là ma récompense !* Quelle horreur, mais quel repentir du péché ! il repassait les années de sa vie dans l'amertume de son âme; et, se réveillant dans ses réflexions de pénitence : *Quatre-vingts ans*, disait-il, *quatre-vingts ans, Seigneur, passés à vous offenser !* Quelquefois, se défiant de son propre cœur et craignant qu'il ne fût pas assez profondément touché, il disait : *Vous m'avez appris, dans vos Ecritures, que le cœur de l'homme est impénétrable; le mien n'aurait-il de pli et de repli que pour vous ! Vous tromperais-je, me tromperais je, ô mon Dieu !* Une sainte frayeur des jugements divins le saisissait : on voyait sa foi dans ses yeux et dans ses paroles. La confiance chrétienne venant au secours : *J'approche*, ajoutait-il, *du trône de votre grâce; je vous amène un pécheur qui ne mérite point de pardon; mais vous m'ordonnez de le demander : la miséricorde en vous est au-dessus du jugement : le sang de votre Fils n'est-il pas répandu pour moi, et n'est-ce pas sa fonction d'effacer les péchés du monde?*

Dans cette ferveur de piété, les heures fatales s'avancent. Encore un coup, divine Providence, étais-je attendu, étais-je destiné à être le témoin et comme le ministre de son sacrifice? Je vis ce visage que la crainte de la mort ne fit point pâlir, ces yeux qui cherchèrent la croix de Jésus-Christ et ces lèvres qui la baisèrent; je vis un cœur brisé de douleur, dans le tribunal de la pénitence, pénétré de reconnaissance et d'amour à la vue du saint viatique, touché des saintes onctions et des prières de l'Eglise; je vis un Isaac, levant avec peine ses mains paternelles pour bénir une fille que la nature et la piété ont attachée à tous ses devoirs, aussi estimable par la tendresse qu'elle eut pour lui que par l'attachement qu'il eut pour elle, et des enfants qui firent sa joie, et qui feront un jour sa gloire; je vis enfin comment meurt un chrétien qui a bien vécu.

Que vous dirai-je, messieurs, dans une cérémonie aussi lugubre et aussi édifiante que celle-ci? je vous avertirai que le monde est une figure trompeuse qui passe, et que vos richesses, vos plaisirs, vos honneurs passent avec lui. Si la réputation et la vertu pouvaient dispenser d'une loi commune, l'illustre et la vertueuse Julie vivrait encore avec son époux : ce peu de terre que nous voyons dans cette chapelle couvre ces grands noms et ces grands mérites. Quel tombeau renferma jamais de si précieuses dépouilles ! La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé : l'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre; et, tandis que leurs âmes, teintes du sang de Jésus-Christ, reposent dans le sein de la paix, j'ose le présumer ainsi de son infinie miséricorde, leurs ossements, humiliés dans la poussière du sépulcre, selon le langage de l'Ecriture (*Psal.* L), se réjouissent dans l'espérance de leur entière réunion et de leur résurrection éternelle.

Offrez pourtant pour eux, prêtres du Dieu vivant, vos vœux et vos sacrifices; et vous, chastes épouses de Jésus-Christ, gardez religieusement ce dépôt sacré; arrosez-le des larmes de votre pénitence, attirez sur lui quelques regards de l'Agneau sans tache, que vous suivez, quand il va s'immoler sur tous ces autels, afin qu'étant purifiés, par cette divine oblation, des restes des fragilités humaines, ils chantent dans le ciel avec vous les miséricordes éternelles.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NIMES.

—

Deuxième partie.

ŒUVRES ASCÉTIQUES.

—

CONSIDÉRATIONS ET PENSÉES DIVERSES

SUR PLUSIEURS SUJETS DE MORALE ET DE PIÉTÉ.

—

I. — CONSIDÉRATIONS.

—

I.

CONSIDÉRATIONS QUI PEUVENT SERVIR DE LECTURE POUR LA FÊTE DE LA PENTECOTE.

Croire que nous recevons le Saint-Esprit sans nous être préparés à lui faire une réception digne de lui, c'est nous tromper nous-mêmes, et vouloir arriver à la fin sans en prendre les moyens. Un homme, dit saint Chrysostome, qui va entrer dans une charge, n'épargne ni les soins ni la dépense pour lever un train magnifique, ni le temps pour se précautionner contre tous les accidents, ni le travail pour se mettre en état de faire honneur à sa dignité. Quel est le malheur des Chrétiens de prétendre entrer en possession de la grâce et des dons du Saint-Esprit, qui sont proprement le royaume de Dieu sur la terre, comme la gloire est le royaume de Dieu dans le ciel ; de prétendre, dis-je, entrer dans ce royaume, sans s'y disposer par aucuns préparatifs?

PREMIÈRE DISPOSITION. — *La séparation du monde.*

Après l'ascension de Jésus-Christ les apôtres retournèrent tous ensemble à Jérusalem. Ils passèrent au milieu de cette grande ville sans s'arrêter. Ils se renfermèrent dans une maison solitaire. Ils demeurèrent dix jours dans cette retraite : c'est là que leur conversation est dans le ciel ; là que, sans aucun commerce avec les hommes, les heureux témoins des merveilles qui s'étaient accomplies en Jésus-Christ, attendaient la grâce qu'il avait promis de leur envoyer, l'effusion du Saint-Esprit et de ses dons.

Tel doit être l'état du Chrétien qui se prépare à recevoir l'Esprit-Saint. La solitude doit le séparer des mœurs, des vanités et des convoitises du monde. J'entends par cette solitude, non pas une séparation totale d'avec le monde ; Dieu ne nous appelle pas tous à ces voies extraordinaires, cette vocation est le privilége des âmes choisies ; mais une séparation de mœurs, une retraite de l'esprit, un éloignement de cette Babylone où tout est convoitise des yeux, orgueil de la vie ; un renoncement véritable aux maximes pernicieuses du siècle.

DEUXIÈME DISPOSITION. — *L'union et la charité.*

Figurez-vous cette troupe de fidèles, environnée de tous côtés des Juifs leurs ennemis, se rassembler, se réunir dans le cénacle, se fortifier les uns les autres par leurs communes espérances. Ces jalousies qu'il y avait autrefois entre eux, étaient

finies; ces désirs de préséance étaient étouffés; une charité mutuelle les liait les uns aux autres. On pouvait dire alors qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme; la paix que Jésus-Christ leur avait laissée, passait de leurs cœurs dans leurs actions et dans toute leur conduite.

Ils savaient que l'esprit de Dieu n'établit sa demeure que dans des lieux saints et pacifiques. La charité de Dieu s'était répandue d'avance dans leurs cœurs par le Saint-Esprit qui devait leur être donné, pour nous apprendre qu'il faut préparer nos cœurs à la grâce par l'union et la paix avec nos frères... Mais qu'ils sont indignes de cette grâce, ces hommes qui, par des rapports malins et artificieux, sèment la discorde dans les familles; ces vindicatifs qui, pour quelques paroles indiscrètes et quelques légères offenses, nourrissent dans leurs cœurs des haines invétérées et implacables; ces esprits inquiets, qui, sur d'injustes prétentions, troublent le monde par des procès ou par des querelles interminables!

TROISIÈME DISPOSITION. — *Le désir.*

Jésus-Christ leur avait ordonné de ne point partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père. *Præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed exspectarent promissionem Patris.* (*Act.*, I, 4.) Sur quoi saint Chrysostome demande pourquoi, durant le temps que le Fils de Dieu était encore avec ses disciples et qu'il conversait avec eux, le Saint-Esprit n'est pas descendu sur eux; pourquoi il ne leur laissa pas cet Esprit consolateur dans le moment où il les quittait. Avant que de monter au ciel, il les assembla sur la montagne des Oliviers; qui ne croirait que c'est pour leur laisser et résigner, pour ainsi dire, cet Esprit-Saint dont il les avait souvent entretenus? Cependant il laisse sans consolation les apôtres languissants dix jours entiers dans les veilles et les soupirs; il ne leur marque pas le temps, il dit seulement : *Vous serez baptisés du Saint-Esprit dans quelques jours :* « *Baptizabimini Spiritu sancto non post multos hos dies.* » (*Act.*, I, 5.) Pourquoi ce retardement? Ce fut, dit saint Chrysostome, afin qu'ils désirassent avec plus d'ardeur ce qui leur avait été promis, et qu'ils le reçussent ensuite avec plus d'affection et de respect. Combien de fois, brûlant d'une sainte impatience et répandant leur âme devant Dieu, lui dirent-ils : *Usquequo, Domine, usquequo?* (*Psal.* XII, 1.) Combien de fois, transportés du désir le plus violent de recevoir cet Esprit-Saint, s'écrièrent-ils : *Envoyez, Seigneur, celui que vous devez envoyer.* « *Mitte quem missurus es.* (*Exod.*, IV, 13.)

Voilà de quelle manière Dieu veut que nous attendions l'effusion de son Saint-Esprit. Il faut un cœur qui veille, qui soupire, qui s'empresse, et qui, par l'ardeur de ses désirs, aille au-devant de Dieu qui vient le visiter. Quand sera-ce que je pourrai sortir hors de moi-même, et prévenir l'arrivée de ce Dieu grand et fort? *Sitivit anima mea ad Deum fortem vivum, quando veniam et apparebo?* (*Psal.* XLI, 3.) Si nous sommes lents, tièdes, indifférents, insensibles, en vain espérerons-nous que cette grâce nous sera donnée. Comme il est naturel de demander ce qu'on souhaite, il ne faut pas s'étonner si les apôtres joignirent la prière à l'extrême désir de recevoir le Saint-Esprit.

QUATRIÈME DISPOSITION. — *La prière.*

Nous ne lisons pas que les apôtres, avant l'Ascension de Jésus-Christ, eussent été fort appliqués à la prière. Ils demandèrent à Jésus-Christ de quelle manière il fallait prier, et il leur donna cette formule divine dont l'excellence ne peut être assez admirée, et dont l'abus ne peut être assez déploré. Le Fils de Dieu leur reproche dans la suite qu'ils n'en avaient pas profité : *Usque modo non petistis quidquam.* (*Joan.*, XVI, 24.)

Mais, après l'Ascension, ils ne perdent pas un moment; point de temps limité pour la prière, jour et nuit, à toute heure, *perseverantes* (*Act.*, I, 14); la nécessité d'élire un nouvel apôtre les oblige-t-elle à certains embarras qui pouvaient les distraire, ils remettent à Dieu cette élection, dit saint Chrysostome, pour n'employer pas à d'autres choses un temps que la seule prière devait occuper.

Mais pourquoi demander ainsi, sans discontinuation et sans relâche, ce don divin qui leur était assuré, puisque le Fils de Dieu, dont les promesses sont fidèles, le leur avait tant de fois promis? Est-ce défiance? Non, c'est affection, c'est désir; quand Dieu n'aurait pas promis de vive voix de nous donner le Saint-Esprit, il ne faudrait pas laisser de le demander avec assiduité et avec ferveur. Dieu fait attendre ses grâces : 1° pour éprouver notre patience; 2° pour nous faire estimer ses bienfaits; 3° pour nous préparer solidement à les recevoir; 4° pour nous faire sentir la dépendance que nous avons de lui et de sa miséricorde.

Tout Chrétien doit se disposer à recevoir le Saint-Esprit par la prière. Je m'imagine que vous l'avez fait; car qui est-ce qui n'est pas invité à la prière, dans les temps surtout où l'Eglise redouble les siennes, et où Jésus-Christ n'est monté au ciel que pour intercéder pour nous? Mais quelles prières la plupart des Chrétiens adressent-ils à Dieu? De toutes les actions sérieuses de la vie, celle qu'on fait avec le plus d'indifférence, c'est la prière : on va à l'église sans foi, on y est sans application, on y fait gloire de ses distractions. Si l'on y prie, c'est avec tant de négligence, qu'à peine sait-on ce qu'on vient demander à Dieu. L'intérêt propre y a souvent plus de part que la charité. Nous demandons qu'une pluie salutaire vienne à propos arroser nos champs, pour nous apporter l'abondance des biens temporels, et nous ne demandons pas que les rosées

célestes ôtent la stérilité de notre âme et tempèrent l'ardeur de nos convoitises. Pour gagner un procès, pour entrer dans un établissement, pour acquérir un bien dont on use souvent très-mal, pour être débarrassé d'un concurrent dangereux, on a recours à Dieu, et on l'importune, pour ainsi dire, par ses prières. Mais alors, nous pouvons bien le dire, ce n'est plus la foi; c'est l'ambition, c'est l'intérêt, c'est la cupidité qui prient en nous. Ainsi nos prières ne servent qu'à nous rendre plus coupables, et nous nous étonnons que toutes les années cette grande fête de la Pentecôte se passe sans qu'on voie aucun changement dans les fidèles! Il y aurait bien plutôt à s'étonner que de si mauvaises dispositions produisissent d'autres effets.

II.

RÉFLEXIONS SUR LES FRUITS DU SAINT-ESPRIT.

1. — *La charité.*

Le principal office que vient exercer le Saint-Esprit, dans le mystère de ce jour, c'est d'allumer, dans le sein de l'Eglise et dans le cœur de tous les fidèles, la charité que Jésus-Christ leur avait recommandée comme l'abrégé de sa loi et la plus noble vertu de la loi évangélique. Comme l'amour que Jésus-Christ avait pour nous a été la cause de la mission du Saint-Esprit, la mission du Saint-Esprit a produit aussi l'amour que nous avons pour Jésus-Christ; et saint Paul, écrivant aux Corinthiens, fait à cet égard trois demandes à Dieu, et formant trois souhaits qu'il réunit en un seul, comme s'il n'était pas permis de les séparer, sollicite pour eux la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la charité de Dieu, et la communication du Saint-Esprit. *Gratia Domini nostri Jesu Christi, et charitas Dei, et communicatio Spiritus sancti sit cum omnibus vobis!* (II *Cor.*, XIII, 13.)

La raison est que la religion, le culte, l'hommage principal que la créature doit au Créateur, et l'homme à Dieu, c'est de l'aimer. Notre félicité ne peut venir de la force de notre esprit, ni du fond de nos connaissances, mais de l'union de nos cœurs avec Dieu, et de la force de notre amour : aussi avez-vous peut-être remarqué que Dieu nous ordonne de l'aimer lui seul, et ne nous ordonne pas de le connaître lui seul. Donnez à votre entendement la liberté de parcourir toutes les choses dignes d'exercer l'esprit d'une créature raisonnable : allez d'objet en objet comme une industrieuse abeille pour en tirer le suc et pour en pénétrer l'essence; mais, quant à la volonté, une puissance impérieuse la fixe à l'amour de Dieu, et l'arrête sous le joug de sa loi, lui défend de se dissiper et de se répandre sur aucune chose créée, et veut être l'unique fin de nos désirs, l'unique objet de nos affections. Or c'est cette volonté que le Saint-Esprit ramène à Dieu par l'efficace de sa grâce; c'est cette religion du cœur qu'il vient établir; c'est cette loi d'amour et de charité qu'il vient graver dans nos âmes par sa présence.

Je sais que le Saint-Esprit est descendu pour enseigner : *Ille vos docebit omnia* (*Joan.*, XIV, 26); *docebit vos omnem veritatem.* (*Joan.*, XVI, 13.) Jésus-Christ avait parlé par paraboles, enveloppant sous des figures sensibles et proportionnées à la faiblesse et à la grossièreté de ses disciples, des mystères et des vérités qu'ils ne pouvaient encore comprendre. Plusieurs de ses enseignements avaient passé pour des paradoxes : qu'il faut perdre son âme pour se sauver; qu'il faut aimer ceux qui nous haïssent; qu'on ne peut entrer dans le ciel que par la porte étroite des tribulations et des souffrances : telles étaient les maximes qu'il ne cessait de leur inculquer. Il n'avait pas même expliqué tous les points de la discipline; il était réservé au Saint-Esprit d'être l'interprète de Jésus-Christ, de revêtir les Ecritures, dit Tertullien, de réformer l'entendement, de diriger la discipline : mais à quoi aboutissait ce ministère, sinon à l'établissement de la charité? A qui appartient-il de faire goûter ces vérités pour nous les rendre aussi utiles qu'elles sont aimables, qu'à celui qui en donne l'intelligence? A qui appartient-il de les imprimer et de les insinuer dans le cœur, qu'à celui qui s'insinua lui-même dans les cœurs par les inspirations et par les ardeurs lumineuses qu'il y versa? Qui pouvait mieux nous attacher à la divinité de Jésus-Christ et de son Père, que celui qui est l'amour de l'un et de l'autre? Quel autre ministère devions-nous avoir après Jésus-Christ, que celui qui pouvait nous faire aimer ce qu'il fallait nous faire savoir?

L'esprit du monde est un maître qui persuade facilement : il apprend à cet homme intéressé, qui ne vit que pour soi, qu'il faut faire profiter son argent autant qu'on le peut; qu'il y a des formalités de justice pour frustrer les créanciers; qu'il ne faut pas être si scrupuleux sur des gains que les dévots croient illégitimes; qu'il faut établir sa maison et s'enrichir, quand ce serait même aux dépens des autres. L'Esprit de Dieu oppose que ceux qui veulent devenir riches tomberont dans les tentations, dans les piéges et dans plusieurs désirs déréglés qui conduisent à la perdition : que c'est la bénédiction du Seigneur qui enrichit; qu'il faut la rechercher avec justice et avec droiture; que les désolations et les ruines viennent de la cupidité, et qu'enfin le peu du juste vaut mieux que l'abondance des impies. Le monde enseigne aux ambitieux qu'il y a de la sagesse et de la gloire à s'agrandir; qu'il faut se faire un nom; qu'on a des talents et qu'on les acquiert; qu'il faut monter, quoi qu'il en coûte, et que les bassesses mêmes sont honorables quand elles servent à s'élever : l'Esprit de Dieu représente au contraire que les chutes sont dangereuses dans ces sortes d'élévations; qu'il faut seulement que nos noms soient écrits au livre de vie, et que devant Dieu le plus

grand est celui qui s'humilie davantage. Le monde fait entendre à cet homme, qui veut penser à son salut, qu'il faut suivre le train des autres; qu'il est assez autorisé par le nombre et par la coutume; qu'on n'est guère plus avancé quand on fait une retraite dont on se repent, et qu'il n'y a que du dégoût et de l'abus dans la dévotion. Le Saint-Esprit persuade, au contraire, que le nombre des élus est petit; qu'il faut suivre la vérité, non pas la coutume, et qu'il n'y a qu'une chose de nécessaire, qui est le salut de notre âme et le repos de nos consciences.

Il insinue ces vérités et ces maximes évangéliques, et formant en nous par ses inspirations et par ses grâces l'amour de la loi et le désir de l'obéissance; il nous donne la facilité de l'accomplir. Tel est, dit saint Augustin, le cercle de ses opérations, que par lui la loi conduit à la foi; la foi mène à la prière; la prière attire l'esprit de Dieu; l'esprit de Dieu inspire la charité, et la charité accomplit la loi. Quoique nous soyons déchargés du pesant fardeau des cérémonies légales, cette liberté, dit Tertullien, ne fait point de tort à notre innocence. *Non facit innocentiæ injuriam.* Toute la loi de la piété et de la sainteté demeure. *Manet tota lex pietatis et sanctitatis.* Cette loi de la piété, c'est l'amour de Dieu qui nous porte à aimer ses commandements, et à suivre les règles de son Evangile. La loi de Sinaï était terrible, la loi de Sion est paisible : l'une se sentait de la dureté des tables de pierre, où le doigt de Dieu tout-puissant l'avait écrite; on dirait que l'autre se ressent de la souplesse du cœur où le Dieu tout miséricordieux l'a gravée. Les anciens disaient : *Que Dieu ne nous parle point, mais que ce soit Moïse* (*Exod.*, XX, 19); nous disons, nous, au contraire : Que ce ne soit pas Moïse, mais que ce soit l'Esprit de Dieu qui nous parle.

C'est un Esprit consolateur que Jésus-Christ envoie à ses apôtres dans le dessein de leur donner une joie parfaite, et pour les combler des dons les plus excellents. Est-ce donc qu'ils veulent être payés de leur amour, et que leur charité est intéressée? Qui est-ce qui aime sans intérêt? Je ne parle pas à l'égard des hommes; qui ne sait que les amitiés humaines sont comme autant de ruisseaux qui coulent de la source de l'amour-propre; que, dans le cœur des hommes comme dans les champs, on ne sème que pour recueillir, et que le bien qu'on fait aux autres, est la mesure de celui qu'on en espère et qu'on en souhaite? Je dis même à l'égard de Dieu, et l'on peut dire de la plupart des Chrétiens ce que le démon disait de Job: Pensez-vous que cet homme-là aime Dieu gratuitement et sans intérêt? (*Job*, I, 9.) S'il fait tomber dans les temps des pluies et des rosées sur vos campagnes; si vos greniers suffisent à peine à soutenir le poids de vos abondantes récoltes; si vous voyez croître vos revenus par des successions éloignées et imprévues; si la fortune prévient vos désirs dans le cours de vos prospérités temporelles, vous levez peut-être les yeux au ciel, et vous dites comme ceux dont il est parlé dans le prophète Zacharie (XI, 5) : *Béni soit le Seigneur de ce que nous sommes devenus riches : « Benedictus Dominus quia divites facti sumus.»* Vous sentez alors quelques petits retours à Dieu que vous croyez aimer; les consolations et les joies sont les récompenses et non pas les offices de l'amour : *Non sunt amoris officia, sed præmia.* Jésus-Christ veut être aimé sans intérêt de ses disciples. Il se sépare d'eux avant que d'envoyer le Saint-Esprit : *Expedit vobis ut ego vadam.* (*Joan.*, XVI, 7.) Il les éprouve par des privations sensibles avant que de leur envoyer les consolations; il veut qu'ils gardent ses commandements avant que de recevoir ses bienfaits : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit* (*Joan.*, XIV, 23), et il exige d'eux l'obéissance avant d'enrichir leurs âmes de ses grâces et de ses dons.

L'Esprit-Saint est la source de cet amour désintéressé qui doit nous unir à nos frères; il est comme le centre des liaisons et des unions chrétiennes, qui deviennent par lui comme autant d'images de l'union qui est entre les trois personnes de la Trinité.

Mais où sont ces unions saintes qu'on puisse attribuer à l'Esprit de Dieu? La plupart de celles que je vois ne sont pas tant des intelligences de paix, des unions de charité, que des ligues d'intérêt, que des conspirations. Voyez ces nœuds si étroitement serrés entre certaines personnes, à quoi servent-ils? à se porter peut-être à la piété par des exhortations mutuelles, peut-être à se guérir de leurs défauts par des conseils et des avis salutaires; peut-être à concerter leurs pieux desseins et le secret de leurs bonnes œuvres? Non, c'est à s'inspirer des sentimens d'une profane tendresse; à couler quelques heures d'oisiveté, loin des embarras que donne la foule; à nourrir, par des conversations flatteuses, des flammes qu'une indigne passion allume. Ces marchands, liés d'une étroite société l'un avec l'autre, ont risqué leurs biens dans le même vaisseau : leur esprit va cent fois le jour aussi loin que leur commerce : ils sont unis par des soins, par des confidences, et par mille obligations réciproques. Ce nom sacré d'association et d'amitié ne fait que couvrir leur avarice, leurs usures; ils ne s'aiment que pour leurs intérêts, ils ne s'affligent que de leurs pertes; ils commencent par l'union, et finissent par des procès et par des haines. Ces deux familles s'allient ensemble par le nœud le plus étroit de la société civile qui est le mariage; ce contrat, élevé à la dignité de sacrement, et qui est l'image sinon de l'union des personnes divines en la Trinité, du moins de la conjonction de Jésus-Christ et de son Eglise. Or quels en sont les motifs? Une intrigue, un intérêt, et peut-être une passion qui se changera bientôt en aversion insurmontable. Bien davantage, on s'unit par des œuvres de

miséricorde même et de charité ; qui ne dirait que c'est le Saint-Esprit qui va conduire cet ouvrage? La ferveur dure quelque temps, bientôt elle se refroidit, le service des pauvres devient un joug insupportable, et de tant de dames qui portent le nom de chrétiennes, et qui font profession d'être charitables, à peine s'en trouvera-t-il une qui veuille être à la tête de cette compagnie, non pas pour fuir l'honneur, mais pour éviter la peine; non pas par une sainte humilité, mais par une malheureuse négligence de leurs devoirs.

2.— *Le zèle.*

Pourquoi pensez-vous que le Saint-Esprit descende sur les apôtres avec bruit, porté, ce semble, sur le tourbillon d'un vent fort et impétueux, *sonus tanquam spiritus vehementis* (*Act.*, II, 2), et qu'il ébranle jusque dans ses fondements cette auguste quoique pauvre maison, où l'Eglise naissante était rassemblée, pour attendre la consolation que Jésus-Christ lui avait promise? Ne pouvait-il pas se communiquer invisiblement par une effusion spirituelle et intérieure de ses dons et de ses grâces? Venant pour perfectionner l'homme chrétien et pour former des adorateurs en esprit et en vérité, il n'avait, ce semble, qu'à se répandre dans les cœurs, et à s'insinuer dans nos âmes par la vertu d'une régénération et d'une sanctification secrète.

Non, mes frères, il était nécessaire pour la perfection de notre foi, que la descente du Saint-Esprit fût visible et publique; le Père s'était manifesté avec toute sa puissance et sa majesté, lorsqu'à la vue d'Israël, parmi les foudres et les éclairs, il donna sa loi et ses préceptes à son peuple: le Fils s'était fait connaître, lorsqu'après avoir travaillé pendant tout le cours de sa vie à l'ouvrage de notre salut, il avait fait voir sur la croix, par l'effusion de son sang, l'excès de ses miséricordes; il était juste que le Saint-Esprit, après l'accomplissement des mystères de Jésus-Christ, pour consommer la foi de la Trinité, nous donnât à son tour une idée frappante de ses divines opérations.

Il était même convenable qu'il vînt avec véhémence et avec bruit, pour marquer sa divine présence comme Esprit éternel, procédant du Père et du Fils, dont la toute-puissance s'exerce, et sur les corps par la force de son action, et sur nos cœurs par l'efficace de sa grâce; secondement, pour marquer la grandeur des merveilles qu'il venait produire par sa présence. Il s'agissait de renverser les mœurs, les inclinations et les coutumes du siècle; de changer toute la face de la terre et de ramener les hommes charnels et plongés dans l'amour des choses visibles à des prétentions spirituelles et invisibles. Mais la principale raison, c'est pour imprimer dans nos esprits la force et le zèle de la religion, pour nous faire vaincre les difficultés qui ne sont que trop ordinaires dans la pratique des vertus évangéliques. Les apôtres étaient encore faibles et timides; Jésus-Christ, qui se défiait de leur foi et de leur croyance, leur avait ordonné de demeurer dans la ville, unis ensemble et renfermés, jusqu'à ce qu'ils eussent été revêtus de la force d'en haut: *Sedite in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto* (*Luc.*, XXIV, 49): *Vous recevrez*, leur avait il dit, *la vertu du Saint-Esprit sur vous, et vous serez alors des témoins capables de porter mon nom, et de le faire connaître à toute la terre.* « *Accipietis virtutem supervenientis Spiritus sancti in vos.* » (*Act.*, I, 8.) A peine l'ont-ils reçue, cette vertu, que leur charité répand de toutes parts une odeur céleste. Leur zèle n'a d'autres bornes que celles de l'univers. Nulle force, nul obstacle, nulle puissance n'est capable de les arrêter; ils annoncent le royaume des cieux jusqu'au dernier soupir de leur vie. Où n'ont-ils pas porté le feu du ciel et le flambeau de l'Evangile? Sur quels rivages n'ont-ils pas fait retentir le nom de Jésus-Christ, le Sauveur des hommes? Dans quelle terre inculte et barbare n'ont-ils pas planté la croix de leur Maître? Sans secours, sans autorité, sans force, sans richesses, sans éloquence, leur zèle leur a tenu lieu de tout.

D'où venaient ces prodiges? C'est qu'ils étaient remplis du Saint-Esprit. S'ils ont ici le courage de soutenir la religion, c'est qu'ils ont eu la ferveur nécessaire pour la pratiquer: auparavant, ils avaient bien reçu le Saint-Esprit, mais ils n'en étaient pas remplis; ils en avaient la mesure, mais ils n'en avaient pas la plénitude; la grâce qu'ils avaient reçue lorsqu'ils marchaient à la suite de Jésus-Christ, était une grâce de vocation qui les attachait à lui pour le servir et pour l'accompagner. La grâce qu'ils reçurent au jour de son Ascension était une grâce de séparation; elle les séparait du reste des Juifs pour les retenir dans le recueillement et dans la prière. La grâce dont ils sont remplis le jour de la Pentecôte est une grâce de perfection qui les consacre au ministère et aux pratiques évangéliques: avant de la recevoir, ils auraient fui le monde, mais ils n'auraient pas combattu le monde: tous les pouvoirs que Jésus-Christ leur avait donnés de prêcher, de former son corps mystique, de remettre les péchés, avaient été comme suspendus; mais ils les exercent aujourd'hui avec la liberté la plus généreuse. Ils ne pratiquent plus l'Evangile que d'une manière héroïque; plaisirs, honneurs, richesses, ne leur sont de rien. Une magnanimité toute divine les élève au-dessus de ce que le monde estime le plus et pourrait leur offrir de plus riche et de plus précieux. Il y a plus, ils vont au-devant des supplices; s'ils ne souffrent la mort pour leur maître, ils se croient indignes de lui; s'ils prêchent, ce sont des oracles qu'ils prononcent; s'ils agissent, ce sont des miracles qu'ils opèrent. Ils ne croient pas être assez charitables, s'ils ne s'immolent tout entiers au salut du prochain, *impendam et super impendar.* (II *Cor.*, XII, 15.)

Voilà ce que le Saint-Esprit produit en eux: que fait-il en nous? où est notre zèle. Cette vie molle, oisive, sensuelle, qui ne se refuse rien des aises et des douceurs que la

nature recherche, qui fait son étude et son occupation du plaisir. Cette vie triste et languissante qu'on passe dans les embarras d'un négoce laborieux, à compter tous les jours ses acquisitions et ses dépenses, sans penser à ce qu'on perd ou à ce qu'on gagne pour l'éternité; cette vie tiède et insensible pour la religion, où l'on voit les péchés du monde et les siens sans avoir ni repentir ni indignation, comme si l'on n'avait nul intérêt à son salut, à celui du prochain, ni à la gloire de Jésus-Christ dont on ne connaît que le nom : est-ce là avoir reçu le Saint-Esprit?

Le zèle est un feu surnaturel et divin que Jésus-Christ a apporté du ciel et que le Saint-Esprit insinue dans l'âme, dont il la pénètre. Ce n'est pas une vertu distinctive des autres, mais un tempérament d'ardeur et d'affection, qui nous excite aux bonnes œuvres et qui nous les fait pratiquer avec joie. Comme la prudence est une vertu universelle qui assaisonne toutes les autres, qui les contient chacune en son ordre et les empêche de se manifester et d'agir à contre-temps, et de sortir de leurs justes limites; ainsi le zèle est comme un don universel qui répand sa chaleur sur toutes les habitudes de la piété, et dispose par là toutes les facultés de l'âme à être employées au service de Dieu.

Or, trois choses sont opposées à cet esprit de zèle: la tiédeur, la timidité, l'indévotion; le premier défaut est la tiédeur. Qu'entendons-nous par tiédeur? Cette peine qu'on a de faire une aumône. Combien faut-il de sollicitations pour arracher à un homme riche, je ne dis pas le superflu de ses besoins et de son état, mais les restes de ses vanités ou de ses dépenses inutiles? Ce regret qu'a une femme mondaine de retrancher quelques ajustements, lors même que les rides de son visage et les approches d'une importune vieillesse rendent les parures ridicules et la modestie nécessaire? Cette négligence d'un magistrat à étudier les règles du droit et de la justice qui l'expose à ruiner la veuve et l'orphelin, même avec bonne intention, et de se rendre par son ignorance responsable de ses injustices, quoique involontaires? Avec quelle répugnance remplit-on ses devoirs de piété? Cet homme se tourmentera le jour et la nuit par une misérable passion; ouïr une messe, assister à un sermon, jeûner un vendredi pour ses péchés; il ne le peut : que s'il arrive qu'on soit obligé par honneur ou par bienséance de faire quelques bonnes œuvres, quelle difficulté? quels ennuis? une demi-heure de méditation est un siècle; une grand'messe fait mourir de langueur; un sermon, quelque liberté qu'on se donne de se livrer à d'agréables distractions, est toujours trop long : et qui rallumera, je vous le demande, ces charbons éteints si le Saint-Esprit ne l'a point fait?

Le deuxième défaut, c'est la timidité ou la lâcheté. On rougit de la piété et de l'Evangile. On veut avoir dans la religion des ménagements pour le monde, et l'on n'ose s'élever au-dessus d'un respect humain. Que dirait-on de moi si je faisais une retraite? Irai-je faire le dévot? Passerai-je pour hypocrite? On est plus circonspect à faire le bien, qu'on ne le serait à mal faire. On sème dans les compagnies des paroles indécentes, qui blessent la pudeur et la modestie; on s'y permet des médisances atroces contre le prochain, des railleries contre la vérité de la religion et des blasphèmes contre Dieu : y prenez-vous quelque intérêt? La cause de Dieu et du prochain vous touche-t-elle? Oseriez-vous donner un avis à ce médisant et à cet impie? Mais je suis un particulier et je n'ai point droit pour cela. Quand vous seriez même magistrat, vous n'en auriez pas le courage : mais je n'y consens pas. Pourquoi donc souriez-vous à cette impiété? Pourquoi trouvez-vous ces railleries plaisantes? Pourquoi autorisez-vous ces langues malignes par des approbations plus malignes encore? Garderiez-vous tant de sang-froid s'il s'agissait de vos intérêts? que ne répondez-vous, ou que ne gardez-vous du moins un morne silence?

Le troisième défaut c'est l'irréligion répandue parmi les chrétiens, défaut qui nous attire sans doute les tribulations qui nous accablent. Les églises sont désertes; les voies de Sion pleurent de ce que personne ne vient aux solennités; la parole de Dieu n'est plus écoutée que selon le goût qu'on a pour ceux qui l'annoncent. Les sacrements ne sont plus presque fréquentés que par bienséance. On ne sait de nos mystères, qu'autant que la raison et la curiosité en demandent pour en douter; et souvent d'un rire dédaigneux et moqueur, on se joue de la simplicité de ceux qui les croient. Qu'est devenue cette dévotion que vous faisiez paraître avant la réunion de vos frères que vous vouliez attirer par vos bons exemples? J'atteste les voûtes sacrées, les autels et le sanctuaire, témoins fidèles de vos fréquentes adorations et de vos saintes et nombreuses assemblées. Quand vous rappelez les temps heureux de votre jeunesse, vous dites : en ce temps-là régnaient les plaisirs purs; la joie était peinte sur les visages; l'argent circulait dans le commerce; l'abondance entretenait la bonne humeur. Que ne dites-vous plutôt : en ce temps-là, les prières étaient ferventes; on servait Dieu avec gaieté; les églises étaient fréquentées; les charités se faisaient, non-seulement avec soin, mais encore avec largesse. La distribution de la parole de Dieu était un festin délicieux. La bonne foi et la simplicité chrétienne éloignent ces détours frauduleux qui rendent les actions et les paroles mêmes douteuses. Les dames allaient dans les hôpitaux prêter le secours de leurs mains officieuses aux malades, ou répandre aux portes des églises des charités qui étaient tout à la fois et un spectacle d'édification, et un soulagement précieux à la misère du pauvre.

III.

RÉFLEXIONS SUR LES PRINCIPALES CIRCONSTANCES DE LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT AU JOUR DE LA PENTECÔTE.

I. Il n'y a point de circonstances dans ce

mystère qui ne doivent servir à votre instruction et à votre édification. La Pentecôte était une fête, parmi les Juifs, établie pour renouveler tous les ans la mémoire de la publication solennelle de cette loi de rigueur et de mort que Dieu, dans tout l'appareil de sa majesté et de sa puissance, avait voulu donner lui-même à son peuple parmi les foudres et les éclairs sur le sommet fumant d'une montagne embrasée, et comme ébranlée du poids de la grandeur de Dieu. On s'assemblait à Jérusalem de tous les endroits de la Judée, pour rendre au Dieu législateur des hommages de soumission et de reconnaissance, pour lui offrir les prémices des fruits, et pour s'humilier devant lui à titre de pécheurs, ou du moins à titre de sujets et d'esclaves, dépendants de ses volontés et soumis à ses préceptes. Ce fut ce temps que la providence de Dieu avait destiné pour la communication abondante et l'effusion publique de son Saint-Esprit sur ses apôtres et sur toute son Eglise. Le Saint-Esprit descendit avec éclat.

1° Pour rendre cette manifestation du Saint-Esprit plus authentique, et le miracle plus connu dans un temps où tant de peuples assemblés pouvaient en rendre témoignage. Dieu ne veut point cacher aux hommes sa grâce et ses miséricordes. Il est bon de cacher les secrets des rois, mais il est honorable de révéler les œuvres de Dieu, dit l'ange Raphaël à Tobie.

2° Pour faire connaître aux apôtres que cette loi ancienne, dont on renouvelait le souvenir, n'était qu'une figure et une image imparfaite de celle qu'il allait établir; abrogeant ainsi avec honneur la lettre qui tue par l'esprit qui vivifie, et ensevelissant honorablement les ruines vénérables des cérémonies légales sous la sainte liberté des enfants de Dieu.

3° Il voulut en ce jour répandre son Saint-Esprit, pour faire voir la différence qu'il y a entre la loi ancienne et la nouvelle : celle-là fut gravée par le doigt de Dieu sur des tables de pierre; celle-ci allait être écrite sur les tables spirituelles de nos cœurs : celle-là fut reçue par un peuple saisi d'effroi; celle-ci met le comble à la joie et à l'admiration des apôtres, qui ne pensent plus qu'à célébrer les grandes merveilles de la sagesse et de la charité de Dieu. (Saint Augustin.) *Celebratur Pascha, et interpositis quinquagentis diebus datur lex ad timorem, scripta digito Dei; Christus occiditur, celebratur verum Pascha, post quinquaginta dies datur ad charitatem, Spiritus sanctus.* Le peuple tremble et dit à Moïse : *Non loquatur Dominus* (*Exod.*, XX, 19), parce que le propre de la loi, c'est d'effrayer les consciences, de faire connaître le péché, de représenter la colère et les menaces de Dieu : le Saint-Esprit est venu pour calmer les consciences, pour faire accomplir, non-seulement avec fidélité, mais encore avec joie tout ce qu'il y a de plus rigoureux dans l'Evangile.

4° Il a voulu se communiquer ce jour-là, pour faire voir quelle était son administration et son office. Nous étions charnels, il nous a rendus spirituels; nous obéissions par contrainte, nous obéissons par amour. Le Saint-Esprit est venu comme l'interprète de la loi nous ramener à Jésus-Christ, qui est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient. L'office du Saint-Esprit est de veiller sans cesse sur l'Eglise; il reprend les consciences par la loi, il les console par l'Evangile, et il fait de ce jour-ci, non pas un jour de crainte et de tristesse, mais une fête de triomphe et de joie.

Mais pourquoi le Saint-Esprit s'est-il communiqué si tard? Vous gémissiez, pauvres âmes, dans l'attente des promesses de votre Maître : les patriarches et les prophètes ont soupiré longtemps après la venue du Fils de Dieu; les apôtres et les disciples soupirent après la venue du Saint-Esprit. Combien de fois, dans la ferveur de leurs oraisons, leur cœur s'éleva-t-il jusqu'au ciel où leur divin Maître était assis à la droite de son Père, pour lui demander ce Consolateur qu'il avait eu la bonté de leur promettre? Combien de fois, interrompant l'heureux silence de leur retraite, se dirent-ils : Quand viendra ce divin Maître qui nous enseignera toute vérité?

Tout cela nous dit assez que les dons de Dieu sont si saints et si magnifiques, qu'ils méritent bien qu'on les désire; qu'il faut s'y disposer, s'y préparer par les exercices d'une sincère affection et d'une piété solide : c'est ainsi que firent les apôtres.

II. *Erant omnes in eodem loco.* (*Act.*, II, 1.) Comme ils avaient les mêmes désirs, comme ils attendaient les mêmes promesses, ils s'unissaient dans un même lieu. Il n'en avait coûté que trop à l'incrédule Thomas de s'être écarté de la société de ses frères; il n'avait eu ni les mêmes consolations par la vue de son divin Maître, ni la même fermeté dans la foi. Chacun d'eux craignait d'être privé de cet admirable baptême qui leur avait été promis, et que les autres étant revêtus de la vertu d'en haut, il n'en fût dénué par son absence. Nouvelle circonstance qui doit nous rappeler que rien ne dispose tant à recevoir les grâces et les dons de Dieu que ces prières communes qui se font dans les églises destinées au culte et aux exercices de la religion; on y prie plus efficacement, on y est plus facilement exaucé. Ne vous confiez pas à cette lecture particulière que vous faites dans votre retraite; allez recueillir la parole de Dieu dans le champ où le Seigneur veut qu'on la sème, dans l'église où les prédicateurs évangéliques l'annoncent à tous les fidèles. Ne vous vantez point tant de ces prières que vous faites dans votre oratoire; vous ne rapportez ordinairement que la sécheresse dans la piété, qui est le fruit funeste de vos distractions et de vos imaginations mondaines. Assistez à ces messes de paroisse, à ces offices divins où la faiblesse de l'un est soutenue par la force des autres, et où par les liens de la charité, les pécheurs se trouvant comme envelop-

pés dans la dévotion des justes, sont reçus comme eux au pied des autels et remis en grâce. Aimez à louer Dieu dans la compagnie de vos frères; assistez tous ensemble à ces chants, à ces processions dont l'origine est si ancienne et dont la pratique remonte à ces temps reculés où la foi des empereurs donna la paix à l'Eglise; conduisez-vous comme David et comme son peuple, au moment où l'arche de l'alliance sera conduite avec pompe dans votre ville; mais en aimant à vous trouver réunis avec vos frères dans un même lieu de prières, ayez tous un même esprit. *Unanimiter.*

Il est difficile d'être unis quand on a des prétentions, des désirs contraires à l'esprit de Dieu. Tant que les apôtres furent dominés par le préjugé d'un règne temporel que Jésus-Christ devait établir sur la terre, il y eut des prétentions et des jalousies; mais depuis que le Seigneur se fut élevé dans les cieux où son trône royal lui avait été dressé par son Père, et qu'ils eurent connu que son règne était tout spirituel et tout céleste, ils n'eurent plus qu'un même dessein de recevoir le Saint-Esprit. Et certes le Saint-Esprit ne peut animer que des membres unis qui n'ont qu'un cœur et qu'une âme, qui s'étudient à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Loin donc de la compagnie des apôtres, vous qui, par des discours malins et par d'injustes rapports, vous plaisez à faire naître les soupçons et les défiances, à semer la discorde parmi les frères; vous qui vous jouez de la réputation de votre prochain et dont les langues meurtrières choisissent les plus gens de bien pour en faire de plus nobles victimes de vos médisances; vous qui, par un petit intérêt et une prétention mal fondée, violez toutes les règles de la charité chrétienne, et qui pour acquérir un peu de bien perdez le salut de votre âme; vous enfin qui nourrissez des haines, qui suscitez des procès, qui troublez le repos de la veuve et de l'orphelin, n'espérez pas que le Saint-Esprit descende sur vous. Tout chrétien qui n'est pas un enfant de paix est rejeté par le Père, il est déshérité par le Fils, il est éloigné du Saint-Esprit; et celui-là ne mérite pas de posséder l'héritage du Sauveur, qui n'aura pas observé la charité qui est l'article essentiel de son Testament.

III. *Factus est repente sonus*, etc. (*Ibid.*, 2.) Il se fit tout d'un coup un bruit qui parut être l'effet d'un vent impétueux, et cela d'abord pour marquer la présence du Saint-Esprit. Premièrement, cet Esprit n'est pas un esprit créé comme les anges, ni comme nos âmes; c'est un Esprit éternel procédant du Père et du Fils, dont la toute-puissance se fait sentir sur le corps par la force de son action, et sur les cœurs par l'efficace de sa grâce; qui remplit tout par sa vertu vivifiante: qui pénètre jusqu'à la moelle de l'âme et dans les plis les plus secrets des consciences. Il ne pouvait donc descendre sans quelques marques de sa majesté et de sa grandeur. Secondement, la manière dont il descend exprime sa propriété personnelle, puisqu'il procède du Père et du Fils par voie de souffle et d'aspiration, et qu'il est appelé par l'Ecriture Esprit de Dieu, Esprit de la bouche du Fils de Dieu. Troisièmement, elle marque ses opérations spirituelles, sa force et son efficace. Le souffle des vents favorables conduit les vaisseaux au port; le souffle de l'Esprit de Dieu conduit les âmes au ciel: le souffle des vents fait croître et végéter toute la nature; l'Eglise était comme une plante que Jésus-Christ avait arrosée de ses sueurs et de son sang; il avait fait couler sur elle les ruisseaux de sa divine providence. Le Saint-Esprit vient pour la rafraîchir, pour la ranimer, pour la rendre féconde par sa grâce. Quatrièmement, sans l'air nous ne pouvons respirer: c'est l'air, à proprement parler, qui nous fait vivre; il faut aussi que l'Esprit-Saint vivifie tous les cœurs d'une vie naturelle: *Spiritus Dei fecit me, et spiraculum Omnipotentis vivificavit me* (*Job*, XXXIII, 4); d'une vie de grâce lorsqu'il les régénère, qu'il les renouvelle, qu'il les sanctifie, qu'il les illumine, qu'il les consacre; d'une vie de gloire lorsqu'il les fait héritiers de Dieu, et qu'il les introduit dans le royaume céleste.

IV. *Spiritus vehementis.* (*Act.*, II, 2.) Ce vent était violent. Il le fallait bien, dit saint Chrysostome, il s'agissait de renverser toutes les inclinations et les coutumes du siècle, et de changer toute la face de la terre. Le monde était plongé dans l'amour des choses visibles: occupé du présent, il ne se mettait pas en peine de l'avenir. Les ténèbres des superstitions et des erreurs avaient couvert toute la face de l'abîme. Dans cet état des choses, il sort du coin de la Judée une troupe de gens pauvres et méprisés qui crient: Prenez des esprits et des cœurs nouveaux; cessez d'aimer ce qui vous charme; dépouillez-vous de vos opinions; changez de mœurs et de doctrine; brisez les dieux que vous adorez. Quelle véhémence ne fallait-il pas imprimer dans l'esprit et dans les discours de ces prédicateurs évangéliques? Esprit Saint, renouvelez encore aujourd'hui ces saintes violences; enlevez vers le ciel, dans un tourbillon, nos cœurs appesantis par la chair et le sang; renversez au bruit de vos trompettes évangéliques cette Jéricho que nous avons fortifiée au dedans de nous contre votre gloire et votre service; arrachez du fond de nos consciences cette habitude et cette inclination perverse qui nous domine et nous tyrannise; descendez encore une fois; soufflez, soufflez avec violence sur ce monde chrétien, où il ne reste presque plus de vestiges et de trace de votre sainte descente.

V. *De cœlo sonus.* (*Ibid.*) Ce bruit venait du ciel. 1° Dieu a chassé le démon du ciel, et cet esprit réprouvé inquiète les hommes sur la terre par ses tentations: il a envoyé le Saint-Esprit du ciel, afin qu'il console les hommes sur la terre: *Ut ubi, accusatorem habemus, illic habeamus et Paracletum*, dit saint Irénée.

2° Ce bruit est venu du ciel, pour nous

faire accomplir les deux grandes préceptes de la loi : c'est le sentiment de saint Grégoire : *Datus est de cœlo Spiritus, ut diligatur Deus ; datus est in terris spiritus, ut diligatur proximum.*

3° Ce bruit venait du ciel, pour annoncer que la descente du Saint-Esprit sur les apôtres était céleste ; que ce n'était pas des hommes qu'il fallait écouter en eux, que c'était Dieu qui allait annoncer lui-même ses vérités par leur bouche, et qui allait accompagner leurs paroles des marques visibles de sa puissance.

VI. *Et replevit totam domum.* (*Ibid.*) La présence de l'esprit de Dieu remplit toute cette maison. Tout ce qui se passait au dehors n'était que l'image de ce qui s'opérait dans le cœur de chaque apôtre. Chaque apôtre était devenu comme le temple et la maison de l'Esprit-Saint.

VII. *Apparuerunt dispersæ linguæ.* (*Ibid.*, 3.) Qui ne s'étonnera de voir la convenance des formes et des symboles dont s'est servi le Saint-Esprit? S'il est vrai que le véritable dessein de Dieu était de rendre les apôtres les interprètes de ses vérités et les ministres de sa parole, pouvait-il leur apparaître plus convenablement ? C'est ce que Jésus-Christ leur avait promis : *Dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere adversarii vestri.* (*Luc.*, XXI, 15.) Sans étude, ils savent en un moment les secrets les plus cachés et les vérités les plus élevées de la religion. Le Saint-Esprit est en eux un principe de vérité, il leur enseigne tous les mystères de Jésus-Christ : *Spiritus est qui loquitur mysteria.* (I *Cor.*, XIV, 2.)

VIII. *Tanquam ignis.* (*Ibid.*) Mais ces langues étaient de feu ; c'est le plus noble et le plus efficace de tous les éléments ; les Egyptiens en avaient fait le symbole de la pureté. Lorsqu'à la fin des siècles Dieu voudra consumer les restes des iniquités et des impuretés des hommes , il emploiera le feu. Le Saint-Esprit descend en forme de feu, dit saint Chrysostome, pour purifier la matière du péché, pour brûler les épines qui croissent dans notre âme, pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres.....

Que te manque-t-il présentement, ô homme ? De quoi te plains-tu ? Tu as connu le Père éternel dans la création du monde, et tu ne l'as pas vu. La faiblesse des yeux mortels ne peut supporter l'éclat de cette majesté divine. Dans son immuable éternité il habite une lumière inaccessible : mais saint Paul nous apprend que les choses invisibles de Dieu sont connaissables aux créatures pour les choses qui sont visibles. Par le Fils, que ne connais-tu pas ? Que n'as-tu pas vu de lui ? Il a conversé familièrement avec les justes et les pécheurs. Tu l'as vu travailler au salut des âmes, éprouver la persécution de ses ennemis, languir, souffrir, mourir pour ton salut. Il ne te manquait qu'à connaître le Saint-Esprit. Le voilà, non pas dans cette procession éternelle du Père et du Fils, cela surpasse l'entendement humain ; mais je peux voir comme il souffle, comme il excite, comme il inspire, comme il embrasse les cœurs, comme il fait parler et agir les apôtres, comme il opère par eux des prodiges qui surpassent toutes les forces et toute la puissances des hommes.

Conclusion. — L'esprit du monde est un esprit de plainte, d'émotion, d'inquiétude, parce que le péché trouble l'âme, et que nos passions sont toujours mêlées d'orages et de tempêtes ; mais l'esprit de Dieu est un esprit paisible et tranquille. Voulez-vous donc participer au mystère de ce jour , entrer dans la paix du Seigneur, défaites-vous de cette ambition, de cette avarice, de cette haine, de cette vengeance qui vous troublent et qui vous tourmentent. Pères, vous avez assez amassé pour vos enfants, il faut songer à thésauriser pour vous-mêmes : reposez-vous, et faites-leur un héritage, non de vos biens fragiles et temporels, mais de vos vertus et de vos exemples ; ils seront assez riches s'ils craignent Dieu , et vous serez assez heureux s'ils vous imitent. Enfants, qui, par vos débauches , avez prodigué le bien de vos pères, calmez un peu ce bouillon du sang et de la jeunesse, revenez de vos passions : il n'y a que l'amour de Jésus-Christ qui donne de la joie sans inquiétude. Femmes mondaines, vous avez assez écouté vos flatteurs ; vous avez assez travaillé à entretenir vos vanités et votre luxe ; une frêle beauté, véritable ou imaginaire, ne vous a donné que trop de soins et de complaisances jusqu'ici ; renoncez à tant d'embarras ; contentez-vous de la modestie et de la pudeur, et pensez enfin en repos à plaire à Dieu. Vindicatifs, vous avez assez médité les moyens de votre vengeance : vous avez pris beaucoup de peine pour en faire à votre ennemi ; cessez de vous lasser en vain et sacrifiez vos ressentiments à Dieu, par un pardon général et par une réconciliation volontaire. Peuple fidèle, donnez un peu de repos à vos cœurs ; ne rappelez pas le passé ; ne vous troublez pas du présent ; ne vous effrayez pas de l'avenir.

Pardon, Seigneur, pardon, si dans l'impatience d'un zèle, peut-être indiscret, et qui n'est pas selon la science, j'ai murmuré contre la dureté et l'indifférence de mon peuple, en voyant le peu de solidité de la plupart des conversions ; mais parmi ceux qui avaient écouté votre voix, qui avaient vu vos exemples et vos miracles , vous en trouvâtes vous-même tant de rebelles à la vérité. Il faut vous laisser accomplir les desseins de votre sagesse. C'est à vous à disposer des temps et du nombre de vos élus.....

IV.

RÉFLEXIONS THÉOLOGIQUES ET MORALES SUR LA GRACE.

I. Quand je considère la conduite de Dieu envers l'ancien Israël, j'admire cette sagesse et cette providence adorable qui éclate dans tous les moyens dont elle se sert pour le délivrer. Si le tyran qui l'opprime est contraint de le mettre en liberté, ce n'est pas

qu'Israël prenne les armes, qu'il lève des troupes, qu'il donne des batailles, qu'il entreprenne des siéges, qu'il force Pharaon dans sa ville capitale, ou dans son palais ; non, Dieu seul combat pour l'affranchir ; il arme ses créatures, il envoie ses anges vengeurs, et il égorge par leurs mains invisibles tous les aînés de ce grand royaume. Si on le voit passer la mer Rouge, il ne bâtit point de vaisseaux, il n'équipe aucune flotte, il ne prend pas pour guides d'habiles pilotes ; non c'est Dieu qui fend les ondes devant lui, et lui ouvre un chemin au travers des eaux. S'il est nourri dans les déserts, ce n'est pas qu'il sème des grains, qu'il plante des arbres, qu'il recueille des moissons ou des fruits pour sa nourriture; non, c'est Dieu qui lui envoie tous les matins un pain miraculeux, qu'on ramasse aux environs du camp, et qui n'a pas besoin d'aucune préparation. S'il les guérit de la morsure brûlante des serpents, il ne se sert ni de la vertu des herbes, ni de la force des minéraux, ni des secrets de la médecine, mais c'est un serpent d'airain, élevé par son ordre, qui produit cette guérison miraculeuse. Si tout ce grand peuple traverse heureusement le Jourdain, ce n'est pas qu'il fasse des ponts sur cette rivière, qu'il cherche des gués, et qu'il gagne la rive voisine à force de rames ou de bras ; non, mais Dieu qui était présent dans son arche, arrête ce fleuve au milieu de son cours, et le force à livrer un libre passage par l'écoulement des eaux. S'il se rend maître de Jéricho, qui s'opposait à son établissement et à ses conquêtes, ce n'est pas qu'il fasse des tranchées, qu'il dresse des machines, et qu'il avance contre elle avec toutes ses forces ; non, c'est le Dieu des batailles qui renverse les murailles de cette ville insolente, et rend son peuple victorieux, non par l'épée des soldats, ni par la valeur des capitaines, mais par le souffle des prêtres et des sacrificateurs. Que veut dire cette conduite mystérieuse? Ce n'est point à Israël, ni à ses forces, ni à ses armes, ni à son industrie, ni à ses combats, mais à la seule grâce de Dieu qu'appartient la gloire de sa délivrance. C'est par cette grâce qu'il sort de l'Egypte, qu'il passe la mer Rouge, qu'il subsiste dans le désert, qu'il surmonte les obstacles, et qu'il triomphe de ses ennemis; et comme la délivrance d'Israël était une figure expresse de la manière dont nous sommes délivrés des ennemis de notre salut, Dieu a voulu, par toute cette conduite, nous faire comprendre une grande vérité : c'est que ce n'est point par nos propres forces, par nos vertus faibles et languissantes, et par le mérite de nos qualités naturelles, mais par sa grâce et sa pure miséricorde que nous parvenons au salut.

II. Il est nécessaire de rappeler souvent aux fidèles cette doctrine salutaire ; car l'homme de sa nature est tout à la fois misérable et orgueilleux. Quelque malheureux qu'il soit, il présume toujours de ses forces, et il est toujours enclin à s'attribuer le peu de bien qu'il fait. Les faux sages du paganisme se sont autrefois considérés comme pouvant se donner à eux-mêmes la force, la prudence, la modération et les autres vertus; et quoique les chrétiens soient mieux instruits du mystère de la grâce, il s'en est trouvé qui se sont considérés comme les auteurs de leur salut. Il n'y a point d'erreur plus étrange, elle ravit à Dieu la gloire qui lui appartient. C'est un sacrilége de voler les temples, de dépouiller les autels, d'enlever les vases sacrés; quelle impiété n'est-ce donc pas que de ravir à Dieu même l'honneur de notre salut pour nous l'attribuer?

III. Saint Augustin *De civitate Dei*, parlant de la paix, trouvait que c'est un bien si grand et si excellent, que le nom même en est aimable, et qu'on ne peut rien ouïr de plus doux. On peut dire la même chose de la grâce; on ne peut entendre ce nom qu'avec plaisir; on se figure d'abord une bonté merveilleuse, une douceur admirable, une charité immense, une libéralité inépuisable, une miséricorde infinie. En effet, la grâce renferme en soi tout ce qu'il y a de plus doux dans la bonté, de plus tendre dans la miséricorde, de plus indulgent dans la charité, de plus communicatif dans la libéralité. Mais il faut bien se souvenir que la grâce qui nous sanctifie est une faveur gratuite : *Gratia nisi gratis sit gratia non est*, dit saint Augustin, et que cette faveur est fondée, non sur l'excellence et la dignité de la personne qui la reçoit, mais sur la bienveillance seule de celui qui la donne.

C'est en cela que la grâce diffère de l'amour; car l'amour peut être mérité. L'on est souvent si obligé qu'on ne peut le refuser sans injustice : ainsi les enfants aiment leur père, les serviteurs leur maître, les sujets leur roi, et les hommes aiment Dieu par engagement et par devoir. Mais la grâce est toujours libre, et agit sans obligation. Ainsi l'affection des sujets envers les princes, celle des créatures envers leur Créateur, est bien purement amour, non pas grâce, parce qu'ils y sont indispensablement obligés ; mais l'affection d'un monarque envers son sujet, et de Dieu envers l'homme, n'est pas tant amour que grâce, parce que les rois ne sont pas tenus d'honorer d'une bienveillance particulière ceux qu'ils choisissent pour leurs favoris, et surtout Dieu le souverain roi des rois ne saurait être obligé d'aucune chose à la créature.

IV. Ensuite il faut remarquer qu'il y a deux sortes de grâce, l'une qui est simplement gratuite, l'autre qui de plus est miséricordieuse. Celle qui est purement gratuite de la part de Dieu est celle dont il use envers la créature innocente : celle qui est miséricordieuse, est celle dont il use envers la créature criminelle. Le bien que Dieu fait aux créatures les plus pures, les plus justes, les plus saintes, est toujours grâce, parce qu'il ne leur doit rien, et qu'elles lui doivent tout. S'il place les anges dans le ciel, s'il les admet à la contemplation de sa face, s'il les honore de sa confiance et de ses

secrets, c'est grâce : rien ne l'oblige à élever ces esprits à un si haut degré d'excellence. S'il établit Adam dans le paradis, s'il lui donne la domination et l'empire sur l'œuvre de ses mains, s'il l'établit comme le Dieu visible de la terre, c'est grâce, parce qu'en le tirant du néant, il pouvait le mettre dans un rang inférieur; et quand le chef de la race humaine aurait persévéré dans sa première justice, tout ce qu'il aurait jamais possédé de perfection et de bonheur aurait été grâce, parce que se devant tout entier à Dieu, il n'aurait pu recevoir de sa main que comme un don de sa libéralité. Néanmoins ce n'aurait pas été miséricorde, parce que n'ayant point offensé Dieu, il n'aurait pas eu besoin de cette bonté qui pardonne aux criminels. C'est pourquoi l'on a distingué la grâce en grâce créante et grâce sauvante. *Gratia qua creati sumus cum propria voluntate, gratia qua salvamur ab infirmitate.* (Aug., epist. 95.) Dieu anoblit les anges et le premier homme par la première; Jésus-Christ nous confère son esprit, nous pardonne, et nous sauve par la seconde.

V. Les théologiens appellent celle-ci, tantôt grâce libérative, parce qu'elle nous délivre de la servitude du péché et de la mort, tantôt grâce médicinale, parce qu'elle remédie à nos maux. L'Ecriture la nomme du mot qui signifie proprement entrailles : *Viscera misericordiæ Dei nostri* (*Luc.*, I, 78), nous voulant représenter en Dieu comme une émotion et une affection semblable à celle des mères lorsqu'elles voient arriver quelque infortune à leurs enfants. C'est de cette grâce que parle l'Apôtre, lorsqu'il dit : Vous êtes sauvés par une faveur gratuite et miséricordieuse : *Gratia estis salvati.* (*Ephes.*, II, 8.) C'est une vertu divine, qui paraît tout occupée à guérir des malades, à consoler des affligés, à délivrer des captifs, à éclairer des aveugles, à soulager des malheureux, à sauver des âmes perdues et abîmées dans le vice. Vertu pure et désintéressée, qui n'a point d'autre motif de ses bienfaits qu'elle-même, parce que, comme dit un ancien, Dieu est juste du nôtre, bon du sien : *De nostro justus, de suo bonus;* et qu'il rencontre bien en nous la matière de ses jugements et de ses vengeances, mais il ne trouve qu'en lui-même la raison de ses miséricordes et de ses grâces.

VI. Il est essentiel de remarquer ici que saint Paul fait comme une opposition des œuvres et de la grâce, car il dit formellement (*Rom.*, XI, 6) : *Si autem gratia, jam non ex operibus : alioquin gratia jam non est gratia.* Non, non, vous avez beau jeûner et vivre comme un solitaire, vous avez beau être courbé sous le joug de la pénitence, vivre couvert d'un cilice, et passer les nuits couché sur la cendre, la grâce et non l'austérité de votre vie sera le principe de votre salut. Le même Apôtre, comme s'il n'avait pas assez établi cette doctrine, la renouvelle écrivant aux Ephésiens (II, 8) : *Gratia enim estis salvati per fidem : et hoc non ex vobis, Dei enim donum est.* Vous êtes sauvés par la grâce; n'entrez point du tout en partage de cette œuvre avec Dieu, *non ex vobis*, c'est sa pure miséricorde, sa pure libéralité, *Dei donum*, et parce que vous pourriez encore vous flatter sur vos œuvres, *non ex operibus, ut ne quis glorietur;* oui, mon Dieu, je vous dois tout, et vous ne me devez rien; je ne me flatte point, tout ce qu'il y a de bon et de louable en moi vient de vous; je vous en dois l'hommage, et je vous en renvoie toute la gloire, sans en rien retenir pour moi.

VII. Pour connaître encore mieux cette vérité, considérez par quelles voies Dieu nous conduit au salut, et vous verrez que nous sommes effectivement sauvés par la grâce. Il y a comme quatre degrés dans le salut, l'élection, la vocation, la justification, la glorification. L'élection est le fondement, la vocation est l'entrée, la justification est la voie, la glorification est le terme : l'élection est la racine du salut, la vocation en est comme le corps, la justification en est le fruit, la glorification en est la récolte. Parcourez ces quatre degrés, et vous reconnaîtrez par les caractères qui les distinguent les uns des autres, et par l'ordre merveilleux dans lequel ils se succèdent, que c'est en effet la grâce qui nous sauve.

VIII. Pour l'élection et la prédestination au salut, il ne peut y avoir de doute, puisqu'elle est appelée formellement *élection de grâce* : « *Secundum electionem gratiæ* (*Rom.*, XI, 5), » pour marquer que Dieu nous élit, non par la considération de nos œuvres, ni par la prévision de nos mérites, mais par la seule inclination de sa miséricorde.

Dieu agit différemment des hommes. Ceux-ci choisissent les choses, parce qu'ils les croient bonnes, ou qu'ils prévoient qu'elles le deviendront un jour. Quand un prince a quelque dessein, il cherche dans sa cour ceux qui ont des qualités propres à le faire réussir. Mais Dieu, en élisant les hommes, ne les choisit pas parce qu'ils sont bons, mais parce qu'il a dessein de les rendre tels; et il ne prévoit en eux aucunes vertus que celles qu'il leur doit donner par sa grâce. Voulez-vous que je vous allègue saint Paul? L'en croirez-vous? *Sicut elegit nos ipsos, ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate.* « *Il nous a élus afin que nous fussions saints* (*Ephes.*, I, 4) ; » il ne dit pas, parce qu'il a prévu que nous serions saints, mais afin que nous le fussions. La sainteté n'est pas la cause, la condition, ni le motif qui précède l'élection, mais c'est, au contraire, l'effet qui la suit. Saint Paul ne confirme-t-il pas cette vérité, lorsqu'il dit ces paroles (*Rom.*, IX, 16) : *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei;* sur quoi saint Augustin s'écrie : *Ubi nunc merita, ubi opera vel præterita vel futura, tanquam liberi arbitrii viribus adimpleta, vel adimplenda?* En effet, quel est l'objet de cette prévision dans l'élection de Dieu? Sont-ce les mouvements de notre volonté? Voilà saint Paul qui n'est point de cette opinion : *Non est volentis :* serait-ce notre

foi ou notre persévérance dans le bien? Saint Paul déclare que non : *Neque currentis :* sur quoi donc serait fondée cette prévoyance? puisque ce n'est ni sur le commencement, ni sur le progrès de notre sanctification.

IX. L'exemple des petits enfants des fidèles qui meurent dans les premiers jours de leur vie avant l'usage de la raison, répand un nouveau jour sur cette vérité. En cet état de faiblesse où l'homme n'est qu'une ébauche de l'homme, les enfants ne sont capables ni de foi, ni de bonnes œuvres. Ils entrent au monde et ils en sortent sans avoir jamais exercé, ni même connu aucune des vertus chrétiennes. Si donc Dieu n'élisait les hommes que par prévision de leurs œuvres, ces petites et innocentes créatures, que la mort enlève dès le berceau, n'appartiendraient point à l'élection divine. Ces âmes vierges, qui ne sont point encore souillées des impuretés du monde, qui n'ont presque point touché à la terre, et qui ont laissé dans l'eau du baptême la tache du péché originel, seraient toutes perdues pour jamais. Cependant le Fils de Dieu déclare que le royaume des cieux leur appartient. (*Matth.*, XIX.) C'est la raison qu'apporte saint Prosper, disciple de saint Augustin, et défenseur de la grâce comme lui : *Effuderunt se divitiæ bonitatis Dei in ipsa quorumdam primordia parvulorum, in quibus nec præcedens eligit me, nec secutura devotio.* Il parle de ceux qui renaissent aussitôt qu'ils sont nés, qui de la lumière de ce monde passent aux lumières de l'éternité, et qui après les premiers pleurs de leur naissance entrent pour toujours dans la souveraine béatitude. (Saint Prosper, *De lib. arb.*)

X. L'apôtre, pour établir de plus en plus cette doctrine, la confirme par divers exemples. Il allègue d'abord celui d'Isaac que Dieu avait choisi pour être l'héritier de ses promesses, au lieu qu'il avait rejeté Ismaël; mais parce qu'on aurait pu dire qu'il ne faut pas s'étonner de cette différence, que l'un était fils de l'esclave, et que l'autre était sorti d'une femme libre et d'une épouse légitime, et que d'ailleurs Isaac n'était venu au monde qu'après qu'Ismaël avait déjà donné des marques de son mauvais naturel, et fourni au Seigneur de justes sujets de réprobation; saint Paul rapporte un autre exemple, qui prévient et qui prouve sans réplique que l'élection des prédestinés procède du seul amour gratuit de Dieu... Regardez, dit-il, un Jacob, un Esaü : *Cum enim nondum nati fuissent, aut aliquid boni egissent aut mali, ut secundum electionem propositum Dei maneret, non ex operibus, sed ex vocante, dictum est ei* (*Gen.*, XXV, 23) : *Quia major serviet minori sicut scriptum est* (*Malac.*, I, 2) : *Jacob dilexi, Esaü autem odio habui.* Quelle cause pourrez-vous trouver de cette différence? Tous deux viennent d'un même père, tous deux sont sortis d'une même mère, conçus en même moment, nés à la même heure, nourris dans la même maison, instruits à la même école. Ils n'avaient encore fait ni bien, ni mal, quand Dieu dit à leur père Isaac, l'aîné sera soumis au cadet. Je veux terminer cette discussion par un autre passage de saint Paul aux Ephésiens, c'est ce qui achèvera de vous convaincre : *Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ, in laudem gloriæ gratiæ suæ.* (*Ephes.*, II, 5.) Remarquez la sagesse de l'esprit de Dieu dans ces paroles. *Dieu nous a prédestinés en soi*, il n'a donc point cherché la cause de son élection en nous, il ne l'a pas trouvée hors de lui-même; *selon le bon plaisir de sa volonté*, non pas selon la prévision de nos mérites; *à la louange et à la gloire de sa grâce*, non par un acte de justice fondé sur nos œuvres, mais par un pur mouvement de miséricorde qu'on ne peut attribuer qu'à sa grâce.

XI. La vocation est une grâce par laquelle Dieu nous appelle à lui, nous attire à la communion de son Fils, nous incorpore à son Eglise, nous éclaire de ses lumières, nous échauffe de son amour, et nous remplit de sa crainte. Il est évident que, dans ce second degré du salut, nous recevons tout de la grâce, comme dans le premier. Il faut que l'Apôtre saint Paul nous apprenne encore cette vérité. Il écrit à son disciple Timothée et l'exhorte à publier l'Evangile et la puissance de Dieu, *qui nous a sauvés et nous a appelés par sa vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant tous les fidèles.* « *Qui nos liberavit, et vocavit vocatione sua sancta, non secundum opera nostra, sed secundum propositum suum et gratiam quæ data est nobis in Christo Jesu ante tempora sæcularia.* » (II *Tim.* I, 9.) D'après cela dites que vous savez pourquoi Dieu appelle les uns à son Eglise et à son salut plutôt que les autres : remontez au principe du discernement de Dieu même, et dites qu'il voit en quelques-uns des dispositions et des préparations à la grâce, qu'il choisit ceux qui ménageront les lumières et les forces de la nature et qui mèneront une vie moralement plus pure et plus louable, et que par ce moyen il se sent invité à leur communiquer ses grâces surnaturelles et les clartés célestes de la foi. Saint Paul ne nous donne point sujet de recourir à de pareilles subtilités. Car, je vous prie, quelle disposition y a-t-il dans un mort à se relever du tombeau, dans un aveugle à discerner les couleurs, dans un sourd à distinguer les sons, dans un homme qui n'est point, à se produire soi-même? Je vous appelle à la parole de Dieu qui est notre règle, comment est-ce qu'elle nomme les hommes dans l'état de nature corrompue? Des morts ensevelis dans le péché, des aveugles qui marchent dans les ténèbres du siècle, des sourds qui n'entendent pas la voix, ni la parole de Dieu, et notre conversion n'est-elle pas appelée une nouvelle naissance.

XII. Puisque, selon la doctrine de saint Paul (*Hebr.*, XI, 6), *Sans la foi il est impos-*

sible de plaire à Dieu, il faut nécessairement conclure qu'avant la vocation céleste, par laquelle nous recevons la foi, il n'y a rien en nous qui ne déplaise au Seigneur et qui puisse l'exciter à nous faire du bien, par conséquent c'est Dieu qui, de sa pure grâce, sans y être déterminé par nos vertus, nous appelle à sa connaissance et à la participation de ses bienfaits; c'est l'Evangile de Jésus-Christ qui m'apprend cette vérité : *Confiteor tibi Pater, quia abscondisti hæc a sapientibus et revelasti ea parvulis.* (*Matth.*, XI, 25) Le Sauveur du monde rend grâces à son Père d'avoir fait la différence des sages orgueilleux d'avec les humbles ; d'avoir distribué ses lumières aux esprits soumis, et de les avoir cachées aux prudents du siècle; d'avoir attiré les pauvres, et d'avoir réprouvé les superbes. Quelle raison donne-t-il de cette diversité ? *Quia beneplacitum est ante te.* (*Ibid.*, 26.) Tel a été votre bon plaisir. Direz-vous encore que ces vertus morales, que ces connaissances naturelles des savants devaient être des dispositions aux vertus et aux connaissances chétiennes? Vous voyez que Dieu n'en a pas jugé ainsi. Sa volonté est sa raison suprême. Bien loin que la grâce de la vocation nous trouve disposés à la recevoir, au contraire, elle nous trouve en un état entièrement misérable, n'ayant dans nos entendements que ténèbres ; dans nos volontés, que déréglements; dans nos affections, que désordres dans toutes les facultés de notre âme, que vice et corruption.

XIII. Le prophète Ezéchiel nous représentant en termes allégoriques Dieu faisant alliance avec son Eglise, dit que quand il jeta d'abord les yeux sur elle, il la trouva souillée dans son sang, comme abandonnée et exposée à une honteuse nudité, voulant signifier par là que Dieu nous honore de son amour, non par aucune excellence qu'il remarque en nous, mais par sa seule compassion, et par un effet de sa miséricorde infinie. Aussi dans toutes les vocations illustres dont il est parlé dans l'Ecriture, Dieu a-t-il toujours pris les hommes pour les appeler à lui lorsqu'ils étaient dans le pire de tous les états. Il appelle Abraham pour être le père de tous les croyants, la tige même de l'arbre de vie. D'où le retire-t-il? du sein de l'idolâtrie, de cette Ur des Chaldéens qui adoraient le feu : car ce mot d'Ur en Hébreu signifie le feu. Qu'était Matthieu quand il fut appelé? un odieux exacteur, un ministre public de l'oppression et de la tyrannie, dans l'exercice actuel de cette profession détestée, assis à son comptoir? Jésus-Christ, par un de ses regards puissants et miséricordieux, qui portaient la piété dans le cœur des pécheurs, en fit un apôtre. Qu'était Madeleine? L'habitation des esprits immondes, et un enfer vivant; il la change en un paradis plein de sainteté. Qu'était saint Paul quand Jésus-Christ l'appela du ciel? un lion rugissant affamé du sang des fidèles, qui ne respirait que le meurtre et le carnage, qui courait au massacre, le cœur plein de rage, la bouche de blasphème, les mains de liens et de glaives pour enchaîner et faire périr les fidèles. Dans cet étrange moment Dieu en fait un vase d'élection, et le plus célèbre prédicateur de sa grâce. Je ne peux m'empêcher de dire avec saint Augustin (*De grat. et lib. arbr.* c. 5) : *Gratia Dei erat sola, quia merita ejus erant magna sed mala.*

XIV. Ce n'est pas qu'il faille méconnaître le franc arbitre dans les œuvres de piété, car il est inséparable de l'homme ; et ce serait détruire son essence et la nature, que de lui refuser ce beau privilége qui fait partie de son être. Mais ce franc arbitre ne peut rien dans les choses surnaturelles sans l'efficace de l'esprit de Dieu, dont il tient toutes ses forces, et dont il reçoit tous ses mouvements. C'est pourquoi saint Bernard s'écrie avec autant de vérité que d'élégance : *Quid agit liberum arbitrium ? Breviter respondeo, salvatur. Tolle liberum arbitrium, non erit quod salvetur ; tolle gratiam, non erit unde salvetur.* Pour montrer que, dans l'ouvrage de notre salut, ces deux choses se rencontrent à la vérité, la grâce, le franc arbitre ; l'une comme un principe actif, et un premier moteur qui produit le bien ; l'autre comme un principe subordonné qui reçoit l'action du premier et qui la rend complète en agissant avec lui. Ce serait une erreur de dire que notre volonté n'agisse pas dans les bonnes œuvres, car elle coopère avec Dieu ; mais c'est qu'elle n'agit que par la vertu et par l'impression de la grâce : *Totum in illo, totum ex illâ*, dit saint Bernard. (*De grat. libr. arb.*) Si nous donnons l'aumône, c'est la grâce qui ouvre et qui délie notre main ; si nous chantons les louanges du Seigneur, c'est la grâce qui remue notre langue, qui anime notre voix ; si nous prions avec ardeur, c'est la grâce qui enflamme nos prières ; si nous nous repentons de nos fautes, et si nous pleurons amèrement nos péchés, c'est la grâce qui brise nos cœurs, qui excite nos contritions, qui fait couler nos larmes : *Non ego autem, sed gratia Dei mecum.* (I *Cor.*, XV, 10.) Si Dieu se contentait de nous mettre en état de bien vivre, et laissait ensuite à notre volonté à faire le reste, comment l'Apôtre pourrait-il dire ? *Quis enim te discernit ?* (I *Cor.*, IV, 7.) Un fidèle pourrait lui repartir : c'est moi qui me discerne, qui par ma suffisance et mes bonnes inclinations me suis séparé des gens vicieux : cette grâce dont vous parlez est commune à tous ; elle ne fait que mettre les hommes dans l'équilibre du bien et du mal, et dans l'indifférence : je l'ai reçue comme les autres ; mais, par l'application que j'ai faite de mon franc arbitre à la piété, je me suis tiré du rang des profanes. Si cette doctrine était vraie, il ne faudrait plus dire : *Quid habes quod non accepisti ?* (*Ibid.*) A ce compte un chrétien pourrait dire : j'ai cent choses à moi que je tire de la force de la liberté ; j'ai des charités exercées envers les pauvres ; j'ai des prières récitées avec zèle ; j'ai des souffrances supportées avec patience et avec courage ; j'ai des mortifications, des jeûnes,

des abstinences, par lesquelles j'ai maté ma chair et dompté mes convoitises. J'ai plusieurs vertus dont je puis me glorifier, parce que si j'avais voulu je ne les aurais pas pratiquées ; je les dois à mon franc arbitre, non à la grâce. Langage impie qui détruit tout ce que la foi nous apprend sur la nécessité et la gratuité de la grâce. Ce fut là la fausse mère qui voulut couper l'enfant en deux ; la vraie mère le demanda tout entier. La nature, fausse mère, fait tout ce qu'elle peut pour s'attribuer au moins une partie du nouvel homme que Dieu forme en nous dans la justice et la vérité ; mais la grâce le veut avoir sans division et sans partage. Saint Augustin enseigne constamment dans ses écrits, que la grâce est également agissante, soit qu'elle précède en nous les bonnes œuvres, et qu'elle nous y dispose, *præparantur ;* soit qu'elle les opère avec nous et par nous, *operantur ;* soit qu'elle les achève et les consomme, *cooperatur :* c'est elle qui en produit les actes dans le temps même que notre volonté les conçoit et les exécute : c'est elle encore qui nous y confirme et nous y fait persévérer, afin que nous connaissions que tout notre salut dépend de Dieu.

XV. La justification. Je vais encore établir cette vérité sur l'autorité de l'Apôtre écrivant aux Romains (*Rom.*, III, 24.) *Justificati per gratiam ipsius, per redemptionem quæ est in Christo Jesu ;* et il ajoute ensuite comme pour confirmer sa première décision (*Ibid.*, 28) : *Arbitramur enim justificari hominem per fidem sine operibus legis.* Par où cet admirable docteur de la grâce exclut de la justification toutes sortes d'œuvres : s'il en excepte quelques-unes, qu'on nous les nomme. Sont-ce celles de la loi cérémoniale qui n'étaient qu'un signe et une ombre incapables de produire la justice ? Mais il déclare lui-même que la loi dont il parle est celle qui défend le larcin, l'adultère, l'idolâtrie, ce qui désigne la loi morale. Sont-ce les œuvres faites sous la loi naturelle, et dans l'état de nature par les seules forces du franc arbitre, comme les vertus des païens, et non celles qui se font en état de grâce, comme celles des justes ? Mais il allègue l'exemple d'Abraham et de David ; n'étaient-ils pas en état de grâce ? N'étaient-ils pas au nombre des saints ? L'un, le père des croyants ; l'autre, un homme selon le cœur de Dieu ; et cependant saint Paul assure que leurs œuvres n'ont point été la cause de leur justification : d'où nous devons conclure que l'homme ne pouvant être justifié par ses œuvres, la seule voie qui lui reste, c'est la grâce de Dieu, sa miséricorde et sa clémence.

XVI. Le Père céleste, ne trouvant point en nous de justice, cherche dans sa compassion et sa bonté le motif de notre justification, et nous absout par un acte d'indulgence comme un prince qui fait grâce à des sujets rebelles qui l'ont offensé. L'Ecriture fait consister notre justification dans la rémission de nos péchés, non dans notre innocence. *Beati quorum remissæ sunt iniquitates*, dit le Prophète. (*Psal.* XXXI, 1.) Il ne dit pas, bienheureux ceux qui sont trouvés sans péché ; c'est une félicité en idée, une béatitude imaginaire. Hélas ! il n'est point de tels bienheureux sur la terre ! parce qu'il n'y a point de sainteté parfaite, ni de pureté sans tache ; mais il fait consister le bonheur de l'homme dans le pardon des fautes, qui est l'effet de la grâce de Dieu : *Totum gratiæ Christi imputatur, non meritis nostris, beati, non in quibus non sunt inventa peccata, sed quorum tecta sunt peccata.* (Aug., enarr. 2 *in psal.* XXXI.) Le même Prophète dit encore : *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?* (*Psal* CXXIX, 3.) Bien loin de trouver en moi de quoi me justifier, je n'y vois que des sujets de crainte et de désespoir : le sang d'Urie, la séduction de Betzabée, le dénombrement de mon peuple, qui me fut inspiré par l'orgueil et l'ambition. Mille autres crimes s'offrent à mes yeux, ma conscience m'accuse, la loi me condamne, chaque jour de ma vie me reproche quelque égarement. Je frémis dans la pensée du nombre et de l'énormité de mes offenses. Que ferai-je ? Je m'adresserai à vous, Seigneur, parce que vous êtes rempli de clémence et de miséricorde : *Quia apud te propitiatio.* (*Ibid.*, 4.) C'est ce qui faisait dire à saint Paul (*Hebr.*, IV, 16) : *Adeamus thronum gratiæ;* non pas au trône de la justice, il est plus terrible que celui de Salomon, mais au trône de la grâce et de la miséricorde ; non pour obtenir la déclaration de notre innocence, mais l'abolition de nos crimes. Saint Bernard était pénétré des mêmes sentiments lorsqu'il disait que la justice de l'homme n'a d'autre principe que la bonté de Dieu : *Hominis justitia indulgentia Dei.* Quand je comparaîtrai devant Dieu, je n'alléguerai point la pureté de mes paroles : *Pollutus labiis ego sum* (*Isa.*, VI, 3), ni la sainteté de mes pensées : *Incircumcisis cordibus* (*Act.*, VII, 51), ni l'intégrité de mes actions : *Non quod volo bonum hoc ago.* (*Rom.*, VII, 15.) Ce ne sera pas ma justice que je lui offrirai, ce sera celle de Jésus-Christ que la grâce nous communique. Dieu l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devinssions justes de la justice de Dieu : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit ut nos efficeremur justitia Dei in ipso.* (II *Cor.*, V, 21.) Saint Paul, l'âme la plus pure et la plus élevée, désirait d'être trouvé non point avec la justice qui vient de la nature ou de la loi, mais avec celle qui nous est donnée par la foi de Jésus-Christ. (*Philip.*, III, 9.)

XVII. La glorification. C'est ici que le prix inestimable de la grâce paraît dans tout son éclat, la foi nous faisant connaître l'excellence infinie de la gloire et de la vie éternelle. Il faut avouer que nous la recevons, non comme une chose due, mais comme une pure grâce ; que Dieu nous la donne, non par obligation, mais par charité, et que c'est une profusion de sa libéralité plutôt qu'une rétribution de sa justice. Saint Paul (*Rom.*, VI, 23) nous apprend que c'est un don gra-

tuit : *Stipendia autem peccati, mors, gratia autem Dei vita æterna.* C'est ce que saint Augustin a remarqué sur ce passage : *Cum dixisset « stipendium peccati mors, » quis non congruentissime aut consequenter addere judicaret, stipendia autem justitiæ vita æterna ; sed « gratia Dei vita æterna. » O humana non justitia, sed nomine justitiæ superbia, quod te disponis extollere et contrarium morti vitam æternam tanquam debitum stipendium flagitare?* Pour montrer la différence de la mort et du salut. La mort tient lieu de salaire au péché ; mais pour que la vie éternelle fût celui des justes, 1° il faudrait que nos œuvres vinssent de nous et de nos propres forces ; or, Dieu les fait en nous, donc il n'est pas obligé de nous en récompenser ; nous-mêmes lui en sommes redevables. Ce sont des effets de son esprit, des productions de sa grâce. 2° Pour mériter la gloire, il faudrait que nos œuvres et nos personnes fussent parfaites ; où il y a du vice, il faut du pardon ; or le pardon et le mérite sont incompatibles. A qui est-ce que le Seigneur ne peut pas adresser ce reproche qu'il fait aux anges des Eglises d'Asie : *Habeo aliquid contra te?* (*Apoc.*, II, 4.) 3° Pour mériter, il faudrait qu'il y eût de la proportion entre nos œuvres et la gloire. Quelle raison si un homme se présentait à son prince et prétendait mériter de monter sur son trône? Saint Grégoire (*in septem psal. pœnit.*) déclare qu'aucun travail, aucune vertu ne peut entrer en comparaison avec cette vie éternellement heureuse dont on jouit en Dieu et avec Dieu : *Illi beatæ vitæ, in qua cum Deo et de Deo vivitur, nullus prope æquari labor, nulla comparari opera.* Et saint Paul avait dit avant lui (*Rom.*, VIII, 18) : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis*, etc. De toutes les bonnes œuvres, le martyre est la plus glorieuse ; c'est la couronne de la sainteté ; c'est le dernier effort de la plus haute vertu ; le plus difficile et le plus précieux sacrifice des fidèles. Cependant c'est du martyre et des souffrances qui l'accompagnent, que l'Apôtre a dit : *Non sunt condignæ passiones ;* les unes sont finies, l'autre est infinie ; les unes sont passagères, l'autre est éternelle ; les unes sont imparfaites et défectueuses, l'autre est la perfection même. 4° Pour mériter, il faudrait n'être point obligé aux bonnes œuvres que nous faisons : un homme ne mérite rien de son créancier en lui payant ce qu'il lui doit. Que ne devons-nous pas à Dieu? Que n'avons-nous pas reçu de lui? Que pouvons-nous lui offrir qui ne vienne de sa libéralité, de sa toute-puissance ou de sa miséricorde? Quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, vous serez encore obligés de dire : *Nous sommes des serviteurs inutiles* : « *Servi inutiles sumus* » (*Luc.*, XVII, 10) ; cela nous est rendu sensible par l'action de ces vieillards de l'*Apocalypse*, qui jettent leurs couronnes devant le trône de Dieu, en s'écriant que tout lui est dû, la gloire, l'honneur, la puissance, etc.

XVIII. Recueillons quelques fruits de cette doctrine pour éclairer nos esprits, diriger nos consciences et contribuer à la sanctification de nos âmes. 1° Cette doctrine humilie l'homme. Le but de la religion est de glorifier Dieu ; et comment peut-on mieux le glorifier qu'en lui attribuant tout le mérite de nos bonnes œuvres, tout notre bonheur, toute la gloire de notre salut? J'aime bien mieux m'abaisser que de m'élever par orgueil. Il est bien plus sûr de renoncer à ma propre gloire, ce renoncement n'ayant rien que de juste et d'innocent, que d'entreprendre sur celle de Dieu, où le moindre attentat est infiniment criminel. Quand j'aurais été appelé du ciel, comme saint Paul, par une vocation extraordinairement éclatante, quand je serais apôtre comme lui, quand j'aurais été ravi dans le paradis, j'aimerais toujours mieux m'estimer avec lui le plus grand des pécheurs, que de me vanter avec le pharisien de n'être point comme le reste des hommes. Tous nos talents sont tirés des trésors de Dieu : ce sont des présents de sa main, et non des richesses tirées de notre propre fond : si nous sommes justes, c'est qu'il nous a justifiés, car il n'y a naturellement en nous rien qui ne soit mauvais et digne de blâme : *Scio enim quod non habitat in me, hoc est in carne mea, bonum.* (*Rom.*, VII, 18.) Les vertus chrétiennes ne sont point des plantes qui croissent d'elles-mêmes dans notre terroir, ni que nos soins et notre culture fassent germer. Elles nous sont envoyées de l'Orient d'en haut ; c'est le Père céleste qui les sème, qui les arrose par sa grâce, qui leur donne l'accroissement par son esprit. David, ayant vaincu Goliat, mit l'épée du géant dans le tabernacle de l'Eternel, pour montrer qu'il ne tenait sa victoire, ni de son courage, ni de sa force, ni de son adresse, mais de l'assistance du Seigneur Dieu des armées. L'araignée tire sa toile de ses propres entrailles, mais l'abeille tire son miel de la douce manne du ciel qui tombe sur les fleurs. Sur chaque qualité de l'esprit et du cœur, sur chaque action vertueuse, il faut dire avec saint Paul : *Donum Dei est.* (*Ephes.*, II, 8.) 2° Cette doctrine donne de la confiance. Si vous aviez affaire à la justice de Dieu, si vous deviez être jugé selon la rigueur de sa loi, si votre salut dépendait de la bonté et de la dignité de vos œuvres, oh ! que vous auriez sujet de frémir ! Vous pourriez vous écrier comme Moïse, lorsqu'il fut ébloui de l'éclat insupportable de la majesté de Dieu, et qu'il ouït les foudres de sa terrible justice : *Exterritus sum ego, et tremebundus* (*Hebr.*, XII, 21) ; mais vous avez affaire à Dieu miséricordieux, qui n'aime pas la mort, mais la conversion des pécheurs, qui excuse nos faiblesses. Prenons donc courage, et après avoir dit avec saint Paul (*Rom.*, VII, 24) : *Infelix ego homo!* Hélas ! que je suis malheureux ; jetons-nous avec lui dans les bras de sa miséricorde : *Gratia Dei per Christum Dominum nostrum* (*Ibid.*, 25) : elle est immense, elle est infinie, elle surpasse nos crimes : *Superabundavit gratia* (I *Tim.*, I, 14) : c'est un déluge sacré qui inonde

les plus hautes montagnes : c'est un trône où il y a des lettres de rémission pour tous les coupables; les incestueux, comme Lot; les adultères, comme David; les persécuteurs, comme Saul; les dissolus, comme la pécheresse de l'Evangile, pourvû qu'ils y aillent avec contrition. Source de consolation et de tranquillité pour la conscience dans les trésors infinis de la clémence et de la miséricorde, mais source de trouble, d'agitation et de frayeur pour ceux qui établissent leur espérance sur le mérite de leurs œuvres, principalement lorsqu'ils sont prêts de mourir; et ces angoisses ne viennent pas tant de la défaillance du corps, que des justes alarmes de l'âme. Le cardinal Bellarmin, après avoir défendu contre les hérétiques la nécessité et le mérite des bonnes œuvres, fait cette réflexion : *Propter incertitudinem propriæ justitiæ, et periculum inanis gloriæ tutissimum est fiduciam totam in sola Dei misericordia et bonitate reponere.* La pensée de ce savant théologien est la conclusion naturelle de tout ce qui vient d'être dit dans ce discours.

V.

RÉFLEXIONS SUR LA PÉNITENCE.

I. Il y a deux causes ordinaires du relâchement et de la négligence des chrétiens par rapport à la pénitence; c'est : 1° ils s'abusent et se trompent eux-mêmes dans le jugement qu'ils portent de leur péché; 2° ils se flattent sur la miséricorde de Dieu, et par une première erreur ils se dissimulent l'horreur de leur crime, et, par une seconde, ils se dissimulent la sévérité de la justice et de la vengeance de Dieu; ils se croient moins pécheurs qu'ils ne sont, et ils croient Dieu moins juste qu'il n'est.

II. Dans les faibles idées qu'ils se forment de leurs péchés, ils se représentent avec des adoucissements et des couleurs si flattées, qu'ils se réduisent presque à rien : ce goût habituel du plaisir et de la volupté, c'est un délassement nécessaire, un amusement innocent : cette médisance qui ravit au prochain un bien plus précieux que la vie n'est qu'un léger badinage, un bon mot qui était malaisé à retenir : ce mensonge qui exprime ce que la pensée désavoue, c'est un compliment que l'usage du monde autorise une simple politesse, cette facilité à se laisser corrompre en parlant et en agissant comme les autres passe pour une complaisance et une douceur de caractère : cette avarice, pour une bonne conduite et pour une prudence qui s'occupe de l'avenir, cet excès de colère paraît un emportement de zèle; et voilà comme nous nous flattons dans nos vices, comme nous ne les regardons que sous ces formes agréables et sous ces idées déguisées qui nous en cachent la difformité; et de là nous tirons cette fausse et pernicieuse conséquence, que, pour de si petites fautes, nous ne sommes pas obligés aux rigueurs d'une pénitence si sévère, à faire une guerre perpétuelle à nos sens, à vivre dans la retraite et les privations, etc. Mais le prophète était bien plus éclairé que nous sur cette matière; il rougissait de honte; il était saisi de crainte jusqu'au fond du cœur, et pourquoi? *A facie peccatorum meorum* (*Psal.* XXXVII, 4); il voyait la face terrible de ses péchés, avec leurs couleurs naturelles, et tout ce qu'ils avaient de difforme, au lieu que nous nous les cachons.

III. Que si nous considérons nos péchés dans leur laideur, et que nous ne les déguisions pas, nous nous flattons du moins sur la miséricorde de Dieu : il est vrai que je suis un grand pécheur, disons-nous, mais j'ai affaire à un Dieu qui est infiniment miséricordieux : je suis un enfant prodigue, mais j'ai un père qui m'attend pour me recevoir et pour m'embrasser : j'ai un grand fonds d'iniquité, mais Dieu a un plus grand fonds de bonté pour nous. N'a-t-il pas dit qu'il ne veut pas la mort du pécheur, qu'il préfère la miséricorde au sacrifice, qu'il est venu sauver ce qui avait péri? Que fait donc ce sang répandu qui a arrosé toutes les parties du Calvaire? *Deo adulantes, et sibi lenocinantur*, dit Tertullien. Voilà par quelle conduite artificieuse les pécheurs se font illusion; ils ne considèrent pas que l'Ecriture nous représente Dieu comme infiniment jaloux de son honneur et de sa gloire; qu'en mille endroits elle menace au nom de Dieu de punir les prévaricateurs de sa loi, et qu'elle le montre, à chaque page, armé contre ceux qui se prévalent de sa bonté pour l'offenser plus hardiment. Mais bien loin de craindre sa justice, on se repose sur sa miséricorde, on se tranquillise sur l'espoir du pardon, et on continue de pécher avec plus d'audace. D'où vient ce désordre? 1° de ce qu'on sépare l'action du péché de la malice du péché, ce qui en réduit l'idée à celle d'un plaisir passager que l'on pardonne volontiers à la faiblesse humaine; 2° qu'on sépare la malice du péché de la justice de Dieu, qui doit le punir suivant son énormité; et ce sont là les deux sources ordinaires du relâchement des chrétiens dans la pratique de la pénitence. Il est donc important de leur apprendre à combien de titres nous sommes tous obligés à la pénitence, et pour cela, il suffira de leur rappeler que nous sommes, 1° pécheurs d'origine, 2° pécheurs d'inclination, 3° pécheurs de volonté et d'action; d'où il suit que nous devons être pénitents dès notre naissance, et pendant tout le cours de notre vie.

IV. Il ne faut que considérer la punition du premier péché, pour connaître quelle est la malice et la contagion du péché. Il a corrompu toute la nature, laquelle a été, non-seulement pervertie, mais encore pervertissante; péché qui a été mortel, non-seulement pour son auteur, mais encore pour sa postérité; non-seulement grave, mais encore fécond : *Natura non solum facta est peccatrix, verum etiam genuit peccatores.* La nature est devenue criminelle et mère des criminels; souillée par le péché, et elle engendre des pécheurs; elle est condamnée et dévouée à mille maux qu'elle communique avec sa corruption à tous ceux qui reçoivent

le jour. Dieu permet cette fécondité malheureuse pour la conservation de l'homme qui est son plus parfait ouvrage, pour manifester sa miséricorde, pour faire connaître sa justice, pour réparer la nature qu'il a formée, et pour punir le péché que nous avons commis. Suivant ce principe, qui est un fondement de la religion chrétienne, nous sommes coupables du crime d'Adam; dès le premier moment de notre naissance, nous entrons dans la société de sa révolte, nous sommes des rejetons d'une tige proscrite, destinés à la mort avant même que d'être nés. A peine avons-nous un corps formé, que nous sommes condamnés à le châtier; nos yeux ne sont pas encore ouverts à la lumière, que nous devons verser des larmes; notre bouche n'a pas encore l'usage du discours, et nous sommes obligés de nous préparer à demander miséricorde. A peine avons-nous un cœur, qu'il faut en tirer des soupirs de douleur et de repentir. Enfin, nous ne sommes presque pas vivants, que nous avons déjà contracté l'obligation d'être pénitents, parce que nous naissons enfants de la colère, et comptables de tous nos instants à la justice de Dieu.

V. Il y a trois principes qui contribuent à notre naissance: Dieu qui nous donne l'être, les parents qui nous communiquent la vie, et le péché qui nous corrompt: *Deus creat, parentes generant, peccatum inquinat.* Ces trois principes sont trois raisons qui nous obligent à la pénitence; les parents qui sont criminels et qui transmettent les effets du péché à ceux qui reçoivent d'eux le jour; Dieu qui est juste, et qui doit punir les pécheurs, et le péché qui doit être expié par la pénitence. Nous naissons tous enfants de la mort, en sorte que chacun de nous, en venant au monde, peut s'appliquer ces paroles: *Filius mortis ego sum.* (I *Reg.*, XX, 31.) C'était une loi parmi certains peuples de l'antiquité de faire mourir les enfants qui naissaient monstrueux. Les pères ne croyaient pas violer les lois de la nature, puisque la nature les avait violées elle-même; ils pensaient faire un acte de justice et non pas commettre une impiété lorsqu'ils détruisaient ces productions imparfaites; et suivre les intentions du Ciel, en livrant à la mort ces avortons qu'il n'avait pas fait naître dans leur perfection comme les autres. L'erreur de ces peuples, toute grossière qu'elle est, peut nous être proposée comme une image de ce que nous sommes aux yeux de Dieu par le malheur de notre origine; il est armé contre tous les hommes naissants. Ce sont autant de monstres hideux et défigurés qui méritent la peine du premier péché, et par conséquent Dieu ne les laisse vivre que pour faire pénitence.

VI. Vous me direz sans doute: mais pourquoi faut-il que je fasse pénitence pour un péché que je n'ai pas commis? Il suffit que je châtie mon corps et que je fasse justice à Dieu pour ces fautes volontaires, dont je me suis rendu coupable par le déréglement de mon cœur. C'est bien assez que je pleure ma vie voluptueuse et que j'implore la miséricorde de mon Dieu, pour les fruits défendus que j'ai cueillis moi-même. Pourquoi exigez-vous de moi de pleurer, et de me punir pour un crime étranger? Je vous l'avoue, vous avez grand sujet de pleurer vos propres crimes, et vos larmes ne sont pas de trop pour laver vos iniquités personnelles. Mais je vous dis en même temps que vous avez eu part à la désobéissance de votre premier père; que votre volonté a été corrompue dans sa source; que si Dieu est auteur de votre être par sa puissance et sa bonté lorsque vous naissez, Adam est l'auteur de votre corruption par son péché qu'il vous a transmis; que si vous avez une nature qui est bonne, parce qu'elle est l'ouvrage de Dieu, vous avez un péché et une source funeste de péché, qui est l'effet de la prévarication du premier homme: d'où vous devez conclure avec saint Augustin, qu'après ce péché, l'obligation d'en subir la peine, est une dette de tout le genre humain: *Universa hominum massa pœnas debet.* Qu'est-ce que Dieu vous doit? Des peines, des punitions. Que devez-vous à Dieu? Pénitence, réparation. Dussiez-vous vivre aussi longtemps que les premiers hommes, vous lui devez une pénitence aussi longue que votre vie. Toutes les incommodités de la vie, regardez-les comme des suites de cet état malheureux et faites de toutes les misères naturelles la matière d'une pénitence volontaire. Telle est votre condition, tel est votre devoir comme enfant d'Adam.

VII. Mais, direz-vous encore, n'ai-je pas été régénéré dans les eaux sacrées du baptême? N'ai-je pas été lavé dans le sang même de Jésus-Christ? Pourquoi me traiter comme un enfant du vieil homme, depuis que je suis devenu enfant du nouveau? Et pourquoi faire pénitence toute ma vie d'un crime dont je suis innocent depuis ma seconde naissance. A cela je me contenterai de répondre avec saint Augustin, que le péché est aboli, mais que l'infirmité reste. *Nunquid sanata est infirmitas?* Puisque l'infirmité reste, il faut donc continuer l'usage du remède propre à la guérir; et comme cette infirmité restera jusqu'à la mort, c'est donc la mort seule qui doit être le terme de la pénitence.

VIII. Considérons quelle a été la conduite de Dieu à l'égard du premier homme, et jugeons de notre état par le sien. Après qu'il eut reconnu son péché, Dieu lui pardonna. Il ne voulut point perdre ce bel ouvrage de ses mains, cet homme qu'il avait formé lui-même, qu'il avait animé de son esprit, qu'il avait fait pour être l'auteur de la nature, qu'il devait un jour prendre lui-même, à qui il avait donné sa ressemblance, et dont il devait prendre la ressemblance lui-même. Il voulut épargner le chef et le père de tous les hommes. Il n'exécuta pas sur-le-champ la sentence de mort qu'il avait prononcée contre lui; *il lui pardonna son péché:* « *Eduxit illum a delicto suo,* » dit le Sage. (*Sap.*, X, 1.) Tertullien (*De præscript.*, cap.

52) met au rang des hérétiques ceux qui doutent du salut de ce premier criminel justifié. Mais voyons les conditions de cette réconciliation. Il ne lui dit pas : Je vous pardonne votre crime; rentrez dans tous les droits de votre première création ; soyez encore le maître de toutes les créatures ; qu'on vous ouvre une seconde fois la porte du paradis terrestre ; jouissez-y de tous les plaisirs innocents que vous y goûtiez ; vivez heureux et innocent tout ensemble, la terre vous donnera des fleurs et des fruits, et vous vivrez avec les mêmes douceurs, puisque vous êtes rétabli dans votre première justice. Non, Dieu lui tient un langage bien différent : vous serez errant et exilé, lui dit-il, pour tout le reste de vos jours, et un chérubin armé vous défendra l'entrée de votre premier séjour. Il vous faudra gagner votre vie à la sueur de votre visage ; la terre stérile et ingrate à vos travaux ne vous fournira qu'à peine des fruits pour votre nourriture, et frappée de la malédiction de votre péché, elle ne portera presque que des ronces et des épines. Vous serez sujet à mille disgrâces, environné de faiblesses, tourmenté d'une foule d'incommodités différentes ; et cela pour combien de temps? Pour neuf cent trente ans, c'est-à-dire pendant toute sa vie : *Donec revertaris in terram.* (*Gen.*, III, 19.) Sa vie est bien longue; mais Dieu ne lui en épargne pas un moment de pénitence.

IX. Dieu vous a fait la même grâce ; il vous a tirés de la servitude du péché, et de toutes les misères spirituelles de votre première naissance ; vous avez été lavés dans le sang de Jésus-Christ ; on vous a imprimé sa croix sur le front, comme le caractère de votre salut ; Dieu s'est obligé à vous donner son héritage, et vous avez été régénérés par sa grâce : j'avoue tout cela ; mais considérez que si vous êtes sortis des engagements du péché, vous êtes entrés dans les engagements de la foi. Or, quelle est-elle cette foi ? La foi de Jésus-Christ né pauvre, la foi de Jésus-Christ souffrant et humilié pendant tout le cours de sa vie, la foi de Jésus-Christ mort en croix. Voilà votre foi, et par conséquent la pauvreté, les souffrances, les humiliations et la croix de Jésus-Christ sont votre partage : ne vous a-t-on pas demandé si vous renonciez aux plaisirs et aux pompes du siècle? N'avez-vous pas répondu que vous les abjuriez pour toujours ? N'avez-vous pas fait ce vœu à la face de toute l'Eglise?

X. Remarquez, s'il vous plaît, qu'on peut considérer cette promesse en deux manières, ou comme une obligation volontaire de votre part, que vous avez exprimée par la bouche de ceux qui répondaient en votre nom, ou comme une condition de la part de Dieu. Par la première, un chrétien reconnaît qu'étant reçu dans l'Eglise de Jésus-Christ, il s'engage à mener une vie conforme aux exemples de Jésus-Christ, c'est-à-dire une vie souffrante et pénitente. Il envisage toute sa vie, autant qu'elle peut s'étendre, en prononçant cet engagement, et s'oblige à suivre son état, à remplir son devoir jusqu'au dernier soupir; il embrasse la croix, et ne doit pas s'en séparer ; il meurt au siècle, et ne doit plus s'y attacher ; il est chrétien, et qui dit chrétien, dit un homme renouvelé, une victime de la charité, un martyr de la pénitence, un homme insensible à tous les plaisirs. Cette promesse est de plus une condition de la part de Dieu dans le baptême. Montrez-moi aujourd'hui des chrétiens dans toute la signification de ce nom sublime; montrez-moi de ces hommes qui aient fait un divorce éternel avec le monde, qui aient dépouillé toutes les pensées de ce faux honneur dont on se fait une idole, qui fassent profession de souffrir le mépris et l'humiliation ; montrez-moi de ces pauvres évangéliques, qui ne soient attachés par aucun lien aux biens du monde; montrez-moi ces agneaux doux et patients qui rendent le bien pour le mal, et qui pardonnent toutes les injures qu'on leur fait; où sont-ils? où les trouverez-vous? Déserts de la Thébaïde, solitude de la Palestine, vous n'êtes plus les saintes retraites de ces illustres solitaires, qui vous sont consacrés par leur vie évangélique et par leur pénitence, vous êtes entre les mains des ennemis de Jésus-Christ, vous avez perdu vos chrétiens, et l'on n'en trouve plus ailleurs, parce qu'on n'y voit plus de véritables pénitents. Une condition de la part de Dieu dans le baptême : Vous voulez être chrétien, vous voulez être enfant de Dieu, j'y consens, je vous reçois; mais à condition que vous réparerez votre péché, que vous serez dans un état de pénitence perpétuelle, que vous étoufferez l'amour, les plaisirs et toutes les convoitises, en un mot, que vous serez de vrais disciples de Jésus-Christ, de vrais chrétiens. Saint Cyprien définit un chrétien : *Jugulator voluptatis ;* si vous manquez à cette condition, vous êtes des parjures, vous ne méritez pas le nom de chrétiens, vous n'en avez pas les mœurs, vous n'en obtiendrez pas les récompenses.

XI. Vous ne doutez pas que vous ne soyez pécheurs d'inclination : j'en appelle à votre conscience, et je vous demande si vous ne sentez pas en vous un certain penchant qui vous entraîne presque malgré vous-mêmes au mal, penchant que saint Augustin appelle le poids de la cupidité, et que saint Paul avait appelé la loi du péché. Or, le poids de la cupidité qui nous entraîne, cette loi du péché qui nous domine, c'est la source d'une obligation à la pénitence qui doit durer toute la vie, comme une précaution contre notre propre faiblesse, et un préservatif contre l'inclination de la nature corrompue qui nous porte au péché.

XII. Quoique la rédemption de Jésus-Christ ait été surabondante, quant au mérite, puisque Jésus-Christ n'a rien fait qui ne soit d'un mérite infini, et quant à l'effet, puisqu'il a répandu son sang pour tout le monde, et qu'il a détruit le péché, en sorte qu'on doit dire avec le Prophète (*Psal.* CXXIX, 7) : *Copiosa apud eum redemptio ;*

il est pourtant vrai, dans un sens, que les Pères et les théologiens ont reconnu pour orthodoxe, d'après saint Paul, que la rédemption n'est pas totalement achevée, soit à l'égard de nos corps, soit à l'égard de nos âmes. Pour le premier, c'est saint Paul qui nous l'apprend (*Rom.*, VIII, 23) : *Exspectantes redemptionem corporis nostri*, et dans un autre endroit, il console les fidèles sur l'espoir d'un Rédempteur qui viendra pour la seconde fois, et qui réformera nos corps vils et abjects, pour les rendre conformes à son corps glorieux : *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ.* (*Philip.*, III, 21.) Que sont, en effet, nos maladies accablantes, nos infirmités ordinaires, que sont les soins de cette vie laborieuse, qu'est cette source de corruption et de mort qui abrége nos jours et nos années? Qu'un reste de péché qui se fait continuellement sentir, un affaiblissement de notre nature criminelle, et une suite du premier crime qui n'est pas encore étouffé. La rédemption de l'esprit n'est pas non plus achevée; Jésus-Christ a détruit l'âme du péché; mais il en a laissé des restes misérables. La tête du serpent est coupée, mais ce corps sans tête conserve encore des mouvements dangereux : cette loi cruelle et séditieuse qui faisait gémir saint Paul, qui s'attachait à ses membres, et qui combattait son esprit : *Legem repugnantem legi mentis meæ.* (*Rom.*, VII, 23.) Un affaiblissement de raison, une dépravation de volonté, un penchant au mal, une lenteur et une faiblesse pour le bien : voilà ce qu'il sentait en lui, et ce que nous éprouvons en nous.

Dieu ne pouvait-il pas guérir, non-seulement nos plaies, mais encore en effacer les cicatrices? Ne pouvait-il pas nous délivrer, non-seulement du péché, mais encore de l'inclination au péché? Celui qui avait créé notre nature dans la justice, ne pouvait-il pas la rétablir dans la même justice? Pourquoi donc nous a-t-il laissé cette source funeste du péché? Les saints Pères en donnent plusieurs raisons. Tertullien dit que c'est un effet de la sagesse miséricordieuse de Dieu, pour nous donner moyen de vaincre, en nous fournissant des sujets de combattre. Saint Augustin reconnaît que c'est un effet de la justice de Dieu qui a voulu nous laisser, pour notre honte et pour notre punition, des caractères de notre péché, pour nous humilier et nous tenir dans une continuelle défiance de nous-mêmes. Il a voulu que nous eussions toujours devant les yeux les images de notre première malice, pour nous obliger à une pénitence perpétuelle. Ce corps est sujet à mille incommodités, je les souffrirai donc avec patience, comme la suite et la peine de mon péché. Cet esprit qui ne se porte plus au bien qu'avec répugnance, ces nuages qui s'élèvent sans cesse du fond de nos cœurs et qui obscurcissent, qui enveloppent notre raison; ce feu des passions qui se ranime au moindre choc, obligation toujours nouvelle de combattre, sujet continuel de pénitence. Maux du corps, maux de l'âme, c'est par là, comme saint Paul nous l'enseigne, que nous accomplissons *ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ : « Ea quæ desunt passionibus Christi. »* (*Col.*, I, 24.) Si vous souffrez dans un autre esprit que dans cet esprit de satisfaction, les peines du corps, vous souffrirez inutilement : si vous ne réprimez par la pénitence vos inclinations vicieuses, vous serez entraîné dans les abîmes du péché. Il faut toujours avoir le couteau de la mortification en main, et quand? Dès aujourd'hui, et quand encore? Demain, et quand enfin? Toute votre vie : *Regere motus animi, litigare quotidie contra vitia sua, increpare quadam censura vitam et mores, et onera qualiacunque, hæc qui facit, perrupto passionis muro, ad Regem cœlorum ascendit.* La raison de cela, c'est que le royaume des cieux souffre violence, et qu'il n'y a que ceux à qui la pénitence met les armes à la main qui le ravissent. Pénitence intérieure, pénitence extérieure, voilà le chemin du ciel; il ne se donne plus depuis l'Evangile, il se gagne. Les chrétiens ne sont pas de ces conquérants qui se rendent maîtres des provinces et des royaumes par un seul combat, il faut qu'ils livrent autant de combats qu'ils ont de devoirs à remplir, de vertus à pratiquer, d'occasions à fuir, de chutes à éviter; c'est une guerre qui dure autant que la vie.

XIII. Etre pécheur d'origine, c'est une misère déplorable, c'est mourir en naissant, c'est être enveloppé dans les ténèbres du péché, lorsqu'on commence à voir la lumière du jour; mais quelque grand malheur que ce soi, ce n'est après tout qu'un malheur qui vient d'un principe étranger. Objets de pitié, l'Eglise déplore notre infortune, et cette tendre mère y remédie aussitôt qu'elle le peut. Etre pécheur d'inclination, c'est un état qui n'est guère moins déplorable; c'est être dans un danger continuel de pécher, dans une triste nécessité de se faire la guerre sans relâche, s'opposer à toutes les inclinations perverses de la nature, et d'entretenir une division intérieure de soi-même avec soi-même. Cet état est un sujet de crainte et de tremblement, mais ce n'est pas un péché. Suite malheureuse du péché, occasion de chute pour les faibles, mais en même temps occasion de mérite pour les saints : mais être pécheur d'action et de volonté, se mettre par sa propre faute dans les chaînes du péché, se rendre par choix et avec réflexion esclave du péché, c'est le plus grand de tous les désordres; c'est avoir en soi-même toute la corruption, toute la noirceur, et toute la malice du péché. Dans cet état non-seulement nous sommes abandonnés de Dieu, mais nous l'avons abandonné nous-mêmes. N'est-ce pas là, pour un chrétien, l'excès et le comble de la misère? Mais aussi n'en résulte-t-il pas l'obligation la plus étroite et la plus indispensable de faire pénitence jusqu'au dernier moment de la vie? Où la chercherons-nous cette obligation, Parmi les anges? ils n'en ont pas besoin? puisqu'ils n'ont pas péché : parmi les démons? ils ne la méritent pas; ils ne peuvent plus

la faire ; ils sont fixés immuablement dans le péché. Si elle est quelque part, ce ne peut donc être que dans le pécheur touché du repentir de ses fautes.

XIV. Il faut remarquer qu'il y a deux effets principaux du péché, l'attachement à nous-mêmes, et l'éloignement de Dieu. Ces deux effets se rencontrent non-seulement du côté de l'homme pécheur, mais encore du côté de Dieu offensé. Par le péché, nous recueillons et nous arrêtons en nous-mêmes toutes les complaisances, toutes les affections, tous les sentiments que nous devons avoir pour Dieu. Nous devenons idolâtres de nous-mêmes et des créatures. Dieu aussi se retire de nous ; il arrête en lui toutes ses grâces, toutes les lumières qui devaient éclairer le pécheur, toutes les ardeurs de la sainte charité qui le devaient embraser. Le pécheur étant séparé de Dieu, Dieu se sépare aussi du pécheur; il n'a pour lui que des pensées de vengeance et de colère. Or, la pénitence a deux effets contraires ; elle fait que nous retournons à Dieu, en nous séparant de nous-mêmes, et que Dieu se rend à nous. Nous nous détachons de nous, et Dieu se détache de sa vengeance. Nous nous repentons de l'avoir offensé, et il se repent de nous avoir voulu punir. Par ce double effet de la pénitence, l'ordre renversé par le péché se trouve rétabli ; Dieu rentre dans ses droits, et l'homme de son côté rentre dans la dépendance qui est attachée à la condition des créatures, et dont il était sorti par le péché.

XV. Quelle règle plus sûre et plus respectable pouvons-nous proposer aux chrétiens que l'exemple de Jésus-Christ? Or, la pénitence de ce divin Sauveur a été continuelle. Dès le moment de sa conception, il a conservé dans son cœur toutes les affections de la croix, et tous les instants de sa vie n'ont été qu'une suite de souffrance : *Usque ad passionem effectus hostia*, dit Tertullien. Il n'a pas attendu le temps de sa mort comme la plupart des chrétiens attendent leur vieillesse. Dites à ce jeune homme débauché : Faites pénitence, il vous répondra : Je suis jeune, attendez que le sang soit un peu refroidi, et que l'expérience m'ait appris à connaître les biens auxquels vous m'exhortez à renoncer. Demandez à cette dame pourquoi elle ne fait point pénitence, elle vous répondra : J'y songerai quand les rides seront venues sur mon front, que la vieillesse m'avertira qu'il est temps de quitter le monde. Nous faisons comme ces juges qui, ne pouvant point arrêter des criminels fugitifs, les font crier à son de trompe, et les font punir en effigie. De même, quand nous avons été déréglés dans notre jeunesse, nous laissons échapper ce jeune qui mérite d'être puni, et nous faisons tomber la peine sur un vieillard qui n'est que le fantôme et l'effigie de celui qui a péché.

XVI. L'exemple de Jésus-Christ doit encore nous garantir d'une autre erreur trop commune en matière de pénitence. Nous la regardons ordinairement comme un supplice, et non comme une satisfaction qui doit être tout à la fois amoureuse et volontaire. La mort de Jésus-Christ a été libre, au lieu que la nôtre est forcée. Cependant nous pouvons la rendre en quelque sorte libre comme la sienne, en l'acceptant avec soumission et de toute la plénitude de notre volonté. Il en est de même de notre pénitence, en ce qui concerne les maux de la vie, comparée avec la pénitence de cet Homme-Dieu. Elle fut toute de son choix, et la nôtre est nécessaire. Mais nous pouvons en quelque sorte la rendre libre, autant qu'il dépend de nous, par une acceptation humble et généreuse des peines qui sont inséparables de notre nature et de notre condition.

Pour faire une pénitence sincère, effective et digne d'être acceptée, que faut-il? Je vais le dire en peu de mots. Il faut qu'elle soit surnaturelle dans son principe, entière dans ses circonstances, prompte dans son exécution ; sans cela je n'oserais l'appeler qu'une apparence de conversion, une ombre de douleur, un fantôme de pénitence, parce qu'elle n'en a que les dehors. Si c'est une crainte naturelle, et non pas un motif d'amour qui vous fait agir, si vous ne quittez pas tout le péché avec toutes ses dépendances, si vous différez de vous convertir jusqu'à l'extrémité, endossez la haire et le cilice, répandez de vos yeux des torrents de larmes, allez vous bâtir une cellule dans le fond des déserts, desséchez votre cœur à force de soupirs et de regrets ; vos larmes inonderont votre visage, mais elles ne vous sauveront pas ; votre cilice couvrira votre corps, mais non pas la multitude de vos péchés ; vos soupirs seront des marques de vos péchés, et n'en seront pas les remèdes ; et vous serez dans votre désert comme un pécheur retiré, et non pas comme un pécheur solitaire. Je vous vois changé, mais je ne vous tiens pas converti. Mais si votre pénitence est animée de l'esprit de Dieu, qui est un esprit d'amour ; si elle attaque et travaille à détruire le péché dans toutes ses circonstances ; si elle vous fait renoncer à toutes les affections du péché, et fuir toutes les occasions du péché ; enfin, si elle vous fait appréhender de perdre un seul instant sans vous donner à Dieu, et de lui ravir la plus petite portion d'une vie qui doit lui être consacrée tout entière, à ces traits je reconnaîtrai la véritable conversion, et je me réjouirai avec les anges de ce qu'il y a un vrai pénitent de plus dans l'Eglise de Jésus-Christ.

VI.

RÉFLEXIONS SUR LA CRAINTE DE DIEU.

I. Tout pécheur, même après sa conversion, doit vivre dans une crainte perpétuelle des jugements de Dieu ; et cette crainte bien réglée est une partie de la pénitence, comme le mépris des menaces de Dieu, l'oubli de sa justice, et la fausse confiance en sa bonté a fait partie du péché. C'est ce qui a fait dire aux prophètes que *le commencement de sagesse est la crainte de Dieu : « Initium sapientiæ timor Domini* (*Psal.* CX,

10); et aux saints Pères, tantôt que la crainte est le fondement du salut, tantôt qu'elle est la mère de l'espérance, la fidèle compagne de la pénitence : *Fundamentum salutis, comes pœnitentiæ, custos dilectionis.* Je sais bien qu'il serait à souhaiter que nous n'eussions pour Dieu d'autres sentiments que l'amour. C'était le premier dessein de Dieu. Il aimait ses créatures, et il voulait en être aimé ; et l'on peut dire que c'est en quelque sorte forcément et par nécessité qu'il s'en fait craindre, et qu'il se détermine à les punir. La crainte, comme dit Tertullien, n'est donc une vertu que depuis que la nature a été corrompue. Quand nous étions innocents, l'amour était notre partage; depuis que nous sommes pécheurs, la crainte est un sentiment légitime et nécessaire pour nous contenir dans le devoir : Dieu nous attirait à lui par ses récompenses, il nous épouvante par ses jugements. Cette différence de conduite est conforme à celle des deux états de l'homme juste et de l'homme coupable. Le péché a pour nous tant d'attraits, qu'il serait plus ordinaire s'il était impuni ; la voie de perdition est une voie large ; tout le monde s'y jetterait s'il n'y avait rien à craindre lorsqu'on serait parvenu au terme. Qui est-ce qui se mettrait en peine de conserver ce qu'il pourrait perdre sans danger? Nous sommes saisis d'une sainte frayeur sur le sujet des menaces terribles du Créateur, et à peine nous retirons-nous de nos déréglements. Que serait-ce donc s'il ne nous menaçait point? *Tot illecebris mali expugnantibus bonum. quis illud appeteret quod impune contemneret? Quis custodiret quod sine periculo amitteret? Legis mali viam latam et frequentiorem, omnes illam ingrederentur, si nihil in illa timeretur. Horremus terribiles minas Creatoris, et vix a malo avellimur ; quid si nihil minaretur?* Il suit de là que, dans l'état de pénitence, il faut mêler l'amour et la crainte. Nous méritons le châtiment, et nous sommes sujets à la justice ; nous avons affaire à un Dieu qui est notre père par sa douceur et par sa clémence, mais qui est notre maître pour l'observance de l'ordre et de la dépendance. Il a une puissance amoureuse et une autorité sévère; il veut être aimé par religion et par piété; il veut être craint par devoir et par nécessité : *Patrem clementia, dominum disciplina; patrem potestate blanda, dominum severa; patrem diligendum pie, dominum timendum necessarie.*

II. La religion chrétienne diffère de toutes les autres, en ce que c'est une religion qui consiste en un culte et une adoration de cœur, d'esprit et de vérité. Les autres ne demandent que l'action, celle-ci examine l'intention et les motifs qui font agir; les autres n'exigent que l'accomplissement du précepte, celle-ci veut encore la pureté du cœur ; elle ne se contente pas de la lettre, elle va jusque dans l'esprit pour sonder les principes de nos bonnes œuvres, et considérer non-seulement ce que nous faisons, mais encore la manière dont nous le faisons : en sorte que, pour faire une action vraiment chrétienne, il faut non-seulement qu'elle soit bonne dans sa substance, mais encore qu'elle le soit dans son principe et dans sa fin. Or, celui qui accomplit un commandement par la seule crainte du châtiment, fait ce qu'il doit, mais il ne le fait pas comme il doit : *Qui solo timore præceptum facit, aliter quam debet facit.* Suivant ce principe, examinons la pénitence de la plupart des pécheurs.

Après qu'on leur a représenté les peines que souffrent les damnés qui ont mené une vie semblable à la leur, qu'on leur a parlé de la grandeur et de l'éternité de ces supplices, ils ont horreur de s'être exposés à tous ces dangers, ils prennent la résolution de souffrir plutôt la pénitence qu'on leur impose en cette vie, que les peines dont ils sont menacés dans l'autre; vous leur voyez quitter les plaisirs pour un temps et se ranger à leur devoir. Mais sont-ils de véritables pénitents? Ils versent des larmes, ils jeûnent, ils prient, ils se mortifient, si vous voulez, mais après tout et malgré ces belles apparences, ils n'en aiment pas Dieu davantage : c'est qu'ils craignent ses jugements, sans cela vous les verriez se conduire tout autrement. Pourquoi cet homme du monde va-t-il se prosterner au pied des autels? Pourquoi vient-il se jeter aux pieds d'un prêtre pour y découvrir les mystères d'iniquité si longtemps cachés au fond de sa conscience? c'est qu'on l'a menacé de l'enfer. Pourquoi cette dame gémit-elle et arrache-t-elle tous ces ornements dont elle avait accoutumé de se parer? c'est qu'elle craint d'être damnée. Tout cela est bon et louable en soi, mais s'il n'y a que ce motif de notre conversion, nous pouvons bien vivre à l'extérieur dans les exercices de la pénitence, sans que nous soyons pour cela de véritables pénitents. On ne voit dans toutes ces pratiques si saintes en apparence, que des actions morales, et non des vertus chrétiennes, parce qu'elles ne viennent point d'un cœur animé et conduit par l'amour, mais d'un principe de crainte et d'amour-propre. Ainsi quand vous feriez tout ce qu'il faut, vous ne le faites pas comme il faut et vous manquez dans le principe : c'en est assez pour vous faire perdre aux yeux de Dieu tout le fruit de votre pénitence : *Qui adhuc ideo bene agit quia pœnam timet, Deum non amat, necdum est inter filios.* (S. Aug., serm. 23.)

III. C'est une maxime constante dans la doctrine de saint Augustin, qu'il faut deux choses pour faire une pénitence véritable et salutaire : de la haine et de l'amour. Il faut qu'un cœur se partage entre ces deux sentiments ; qu'il haïsse et qu'il aime, qu'il ait horreur de son péché, qu'il soit touché d'amour pour ce Dieu qu'il a offensé par son péché : *Pœnitentiam certam non facit, nisi odium peccati et amor Dei.* Or celui qui n'agit que par la crainte des supplices n'aime point Dieu. Il s'aime lui-même; et ce n'est pas pour plaire au Seigneur qu'il s'abstient du crime, ni pour éviter le malheur de l'offen-

ser, mais uniquement pour éviter celui d'être puni. Eteignez les flammes de l'enfer et tout aussitôt il rallumera le feu de ses passions ; ôtez la justice de Dieu, il se livrera sans crainte à tous ses déréglements. Il n'aime donc pas Dieu; cela est évident. Il ne hait pas non plus le péché ; et s'il ne le commet pas hardiment, la crainte seule arrête sa main; et si la cupidité ne se manifeste pas au dehors, il n'en est pas moins vrai que la source du mal est dans le cœur et que la cupidité y règne, quoiqu'elle soit cachée dans les replis de la conscience : *Non est foris negotium malæ cupiditatis, ipsa enim cupiditas tectus est hostis.* Vous diriez que c'est un corps bien sain, mais le poison qui le tue est au fond de son cœur. C'est un pénitent d'action et un pécheur de désir et d'affection. Otez-lui le mal qu'il craint, il fera le mal qu'on lui défend. Il est criminel dans sa volonté, parce qu'il voudrait bien faire le mal qu'il ne fait pas. Il n'est pas juste, parce qu'il voudrait qu'il n'y eût aucune justice : *Quis coram Deo innocens invenitur, qui vult fieri quod vetat, si subtrahas quod timet? In ipsa voluntate reus est qui vult facere quod non licet fieri, sed ideo non facit quia impune non potest fieri. Quantum in ipso est malet non esse justitiam peccata prohibentem atque punientem.* (Aug., epist. 144.)

IV. Cependant c'est une maxime dans la morale chrétienne, que pour avoir une contrition qui puisse faire un vrai pénitent, il faut haïr le péché autant pour le moins que la peine due et réservée au péché : *Ille peccare metuit, qui peccatum ipsum tanquam gehenna odit;* et que dans la pénitence on hait autant le péché qu'on aime la justice : *Tantum quisque peccatum odit quantum justitiam diligit.* Cette maxime est de saint Augustin, et tous les maîtres de la morale chrétienne l'ont adoptée. Voulez-vous connaître quelles sont à cet égard les dispositions de votre cœur? Bannissez d'abord toute préoccupation d'esprit. Mettez-vous dans une parfaite égalité de jugement. Pesez les choses de bonne foi. Placez d'un côté vos péchés, de l'autre les peines que vous avez méritées par votre péché : d'un côté vos médisances, vos jalousies, vos désirs ambitieux, votre amour désordonné pour le plaisir, vos profits usuraires, vos haines, vos duplicités, vos vengeances, etc.; de l'autre les supplices éternels qui sont destinés aux médisants, aux voluptueux, aux vindicatifs, aux injustes, etc.; et demandez-vous à vous-mêmes, sans vous flatter et dans la plus exacte vérité, ce que vous détestez le plus. La réponse que vous fera votre conscience vous apprendra si c'est le péché qui vous déplaît, ou les tourments de l'enfer qui vous causent de l'effroi. C'est donc au tribunal de la conscience que je vous appelle, vous tous qui êtes chargés d'iniquités et qui craignez la justice vengeresse. Ouvrez toutes les portes de l'enfer, considérez-y tous les genres de supplices, voyez-y tous les rangs des damnés, écoutez leurs cris effroyables ; et si vous dites qu'il est terrible d'être damné, dites aussitôt qu'il est encore plus terrible d'avoir offensé Dieu.

V. Dans le cœur d'un véritable pénitent, la crainte des peines renferme l'amour de la justice. Plus le péché lui déplaît, plus il trouve la justice de Dieu raisonnable. Ecoutez la plupart des gens du monde sur ce sujet : ils vous diront que Dieu n'est pas si sévère qu'on le représente ; qu'il a un fonds de bonté que tous nos crimes ne sauraient épuiser ; qu'il veut se faire aimer des hommes, et non pas les épouvanter et nous éloigner de lui par la crainte ; qu'il n'a pas dessein de nous perdre ; qu'il est notre père et non pas notre tyran : ainsi détruit-on peu à peu l'idée qu'on doit avoir de la justice divine, et l'on parvient à ne la plus craindre. Qu'on est encore loin d'entrer dans les voies de la pénitence quand on pense de la sorte! combien de pécheurs ne se sont-il pas perdus à jamais, pour s'être reposés avec trop de confiance sur ces fausses maximes! Il y en a, dit Tertullien, qui croient bien que Dieu est juste, mais ils voudraient qu'il ne le fût pas. Chose déplorable, ajoute ce Père ; ils corrompraient, s'ils pouvaient, la justice même. Ils ne nient pas la Divinité, mais ils seraient contents, s'il se pouvait faire qu'il n'y en eût point. Ils savent qu'il y a un enfer, mais ils s'estimeraient heureux s'il n'y en avait point ; la foi des mystères est dans leur esprit, mais la malice et la corruption du péché est en même temps dans leur cœur. D'où vient cela? C'est qu'ils n'ont qu'une crainte qu'ils voudraient ne point avoir, et que s'ils s'abstiennent quelquefois par ce motif des actions que la loi défend, ils s'en rendent coupables au dedans par la mauvaise disposition de leur volonté.

VI. Voulez-vous comprendre cette vérité par une comparaison tout à fait juste, aussi est-elle de saint Augustin? Représentez-vous un loup ravissant qui sort d'une forêt, et qui cherche des troupeaux d'innocentes brebis, ou pour assouvir la faim et la soif de sang qui le presse, ou pour contenter sa férocité naturelle. Il approche de la bergerie, examine toutes les avenues, et dévore déjà des yeux la proie qu'il prétend dévorer en effet ; mais il entend des chiens qui aboient; il voit un berger qui veille avec sa houlette menaçante ; il s'en retourne sur ses pas tout saisi de frayeur : vous diriez d'abord qu'il a perdu toute sa cruauté, tant il paraît triste et abattu. Mais après avoir fait un peu de réflexion sur le motif qui le fait agir de la sorte, le trouveriez-vous bien changé? diriez-vous qu'il était venu loup et qu'il s'en retourne mouton, ou du moins que c'est un loup le plus doux et le moins malfaisant de son espèce? *Numquid quia ovem non tulit, ideo lupus venit et ovis rediit?* Vous vous tromperiez, il est toujours le même ; il est venu frémissant de rage, il s'en retourne tremblant de crainte ; son extérieur est un peu changé, son tempérament ne l'est pas ; il est aussi cruel et aussi loup qu'il ait jamais été : *Lupus venit fremens, lupus redit tremens, lupus tamen est et timens et fremens.* Faites

que le berger s'endorme avec ses chiens, et qu'il cesse de veiller sur le troupeau, vous verrez alors que c'est la crainte seule qui le retient, et que sa cruauté est renfermée tout entière dans son cœur. Image naturelle et sensible du faux pénitent, qui tient aux objets de sa passion par les inclinations et les sentiments secrets de son âme ; mais qui ne s'en prive et ne s'en éloigne que parce qu'il voit Dieu armé pour le punir, et les feux de l'enfer allumés pour l'engloutir : c'est le loup qui n'est pas moins un animal cruel et sanguinaire, soit qu'il frémisse du désir de dévorer les brebis, soit qu'il s'éloigne du troupeau en tremblant, parce que le berger et les chiens se préparent à lui donner la mort : *Lupus tamen est et fremens et timens.*

VII. Déplorons la faiblesse, ou pour mieux dire, l'ingratitude du cœur humain. Dieu l'a fait d'une nature portée à la tendresse et à la sensibilité, pour le rendre capable d'aimer. Il ne paraît occupé qu'à se l'attacher par des bienfaits. Faut-il après cela qu'il se profane et se dégrade, en prostituant son amour à tout autre objet que Dieu ; faut-il qu'à ce Dieu si digne d'être aimé, il réserve d'autre sentiment que celui de la crainte? Je sais bien que cette crainte peut devenir utile quand elle est bien réglée, et qu'elle est même nécessaire aux pécheurs, surtout dans les premiers temps de la conversion. Cœurs endurcis, nous sommes obligés de compatir un peu à vos infirmités spirituelles; si vous ne pouvez pas encore désirer la face de Dieu, craignez au moins les feux qu'il vous prépare; si les récompenses ne vous invitent point à la vertu, que les supplices au moins vous détournent du vice; et si ce qu'il vous promet n'est pas capable d'exciter vos désirs, que les maux dont il vous menace vous inspirent au moins une vive crainte : *Si nondum desiderant faciem Dei, vel ignem timeant, supplicia terreant quem præmia non invitant, vile est tibi quod Deus pollicetur, contremisce quod minatur.* (S. Aug., *in psal.* XLIX.) On souffre cette crainte aux pécheurs comme un aiguillon pour les exciter, et comme un frein pour les contenir; mais il faut, pour être bonne et salutaire, que cette crainte soit animée par la charité; quand vous pourriez pécher éternellement et impunément, quand Dieu renoncerait aux droits essentiels qu'il a de vous juger, quand tous les feux allumés par sa justice seraient éteints, quand il n'y aurait point de démons pour être les tyrans des damnés : *In qualibet æternitate et impunitate delicti*, il faudrait vivre selon Dieu, et faire par un principe de charité ce que les imparfaits ne font que par un principe d'intérêt; il faudrait toujours craindre, et quoi? non d'être puni, mais de déplaire; que dis-je? et à qui est-ce que je parle? *Hæc amantibus pœna est, non contemnentibus.* Ah! ce malheur de déplaire à Dieu, c'est la peine de ceux qui l'aiment, non pas de ceux qui le méprisent.

Ceux qui ont ressenti les douceurs spirituelles savent ce que je dis; ils savent que le souverain désir d'un chrétien et d'un pénitent est de vivre et de mourir uni à Dieu par la charité, et que la souveraine crainte est d'en être séparé par le péché; s'ils craignent la colère de Dieu, ils craignent encore plus les péchés qui en sont la source. Voilà, suivant la doctrine de saint Augustin, la crainte qui s'accorde avec l'esprit du christianisme. Demandez à Dieu, du plus profond de votre cœur, sa crainte et sa charité; considérez la grandeur de sa majesté, l'excellence de ses perfections, les biens que vous avez reçus de lui. Combien est déplorable le sort de ceux qui l'offensent, et combien est grand le bonheur de ceux qui l'aiment. Servez-le, non pas avec un cœur partagé, mais avec un amour généreux, plein et sans partage, et si vous craignez quelque chose dans cette vie, que ce soit de perdre la charité.

VII.

RÉFLEXION SUR L'AUMÔNE.

I. L'Ecriture me fait trembler lorsqu'elle parle des richesses ; elle les nomme des trésors d'impiété : *Thesauri impietatis* (*Prov.*, X, 2); des idoles d'iniquité : *Mammona iniquitatis* (*Luc.*, XVI, 9) ; elle ne les fait connaître que par leurs mauvais effets, et ne met les riches qu'au rang des criminels. Si elle parle des riches, c'est pour les traiter de réprouvés, et pour lancer sur eux des anathèmes : *Væ vobis divitibus.* (*Luc.*, VI, 24.) Si elle rapporte l'histoire d'un riche voluptueux et fortuné pendant sa vie, c'est pour le faire voir au milieu des flammes après sa mort; partout, accusations ; partout, prophéties funestes ; partout, malédiction et arrêts effrayants. Que deviendront-ils donc? Devons-nous croire qu'ils soient privés de tous les moyens de salut? Non, sans doute, et les saints Pères, qui sont les oracles de l'Eglise, nous apprennent que les riches peuvent se sanctifier par leurs richesses ; qu'ils peuvent être les instruments de la miséricorde et de la providence de Dieu ; que les richesses ne sont criminelles que par le mauvais usage qu'on en fait.

II. Saint Chrysostome dit que les biens temporels passent par trois sortes de mains : premièrement, celles de Dieu; secondement, celles des riches ; troisièmement, celles des pauvres : Dieu en est le principe, le riche en doit être l'administrateur : le pauvre, à qui Dieu communique ses droits, ne peut être frustré de la portion qui lui est destinée. Il est bon de considérer les richesses sous ces différents rapports, pour connaître les vrais fondements du précepte de l'aumône.

III. Ne croyez pas que ce soit le hasard, ou une fortune aveugle qui fasse les riches et les pauvres ; qui répande les biens sans considérer à qui elle les donne ; qui accorde aux uns le superflu, et qui refuse aux autres le nécessaire ; qui élève ceux-ci dans l'abondance, et qui réduit ceux-là à la dernière mendicité. Ce n'est pas une destinée sans vues qui fait ces différences : vous vous

trompez, libertins, si vous le croyez : *Felicitas dea non est, sed Dei donum : Deus est felicitatis auctor et dator : neque hoc temere quia Deus est, neque fortuito, sed pro rerum ordine ac temporum, occulto nobis, notissimo sibi.* Les riches n'ignorent pas qu'ils ont reçu de Dieu leurs biens, mais ils s'imaginent qu'il ne les leur a donnés que pour soutenir leur qualité, pour s'en faire honneur dans le monde. Mais il n'est guère d'erreur plus grossière et plus funeste. Les biens de ce monde, quoique temporels de leur nature, rentrent dans l'ordre des choses surnaturelles, quand on les considère d'après les vues et les desseins de la Providence. Dieu vient sauver les riches par leurs biens, en leur donnant le moyen de faire de bonnes œuvres, en sorte que l'on peut dire : *Propter pauperem dives, propter divitem pauper.* Le riche est la ressource officieuse du pauvre, et le pauvre fournit au riche l'occasion d'acquérir des mérites en exerçant la miséricorde.

IV. Voulez-vous savoir pourquoi il y a des pauvres et des riches? c'est pour les sanctifier les uns par les autres. Voilà les desseins de Dieu et le secret de sa conduite dans l'inégale distribution des biens temporels. Pauvre, Dieu veut te sauver par la patience : riche, Dieu veut te faire obtenir le ciel par la charité miséricordieuse et libérale. Dieu pourvoit également aux nécessités de nos corps et à celles de nos âmes ; il prétend que nous lui rendions un hommage et un tribut de reconnaissance pour l'un et pour l'autre. Il veut que nous lui payions en quelque façon sa charité par la nôtre, et que nous imitions l'exemple qu'il nous donne. C'est sa miséricorde qui donne aux riches les biens de la terre ; c'est la miséricorde des riches qui doit les lui consacrer. Il veut même que nous exercions la miséricorde pour obtenir la sienne, et que nous méritions d'être soulagés dans nos nécessités spirituelles, en soulageant les besoins temporels de nos frères.

V. Il y a trois sortes de riches également réprouvés dans les saintes Ecritures : 1° riches superbes : c'est pour être préférés aux autres, c'est pour s'élever au-dessus, qu'ils étalent avec ostentation leur faste et leur opulence. Ils sont même superbes à l'égard de Dieu ; ils attribuent à leur bonheur, à leur industrie, l'établissement de leur fortune. Ils disent comme ce prince insolent dont parle Ezéchiel (XXIX, 9) : *Meus est fluvius, ego feci memetipsum.* Je suis l'auteur de ma fortune, ces biens sont le fruit de mon travail, j'en ai fait mes biens, je ne les dois qu'à moi. 2° Riches avides : ceux-ci reconnaissent Dieu pour auteur de leur prospérité, ils le remercient de ses dons : *Benedictus Deus, quia divites facti sumus* (*Zachar.*, XI, 5); mais, au moindre revers, ils changent de langage : *Venit lucrum, confitetur; venit hæreditas, confitetur; venit damnum, blasphemat.* Ils ne peuvent soutenir aucune perte, pour légère qu'elle soit, sans se plaindre, sans attaquer le ciel, sans l'accuser d'injustice ; c'est qu'ils n'en ont pas assez. 3° Riches impitoyables, c'est le plus grand malheur des richesses ; elles rendent un cœur insensible aux inspirations de Dieu et aux misères du prochain, parce que l'habitude du bonheur empêche de songer aux infortunes des autres, et parce qu'une pente naturelle porte les heureux du siècle à ne faire usage de leurs richesses que pour eux-mêmes, sans penser à ceux qui éprouvent toutes les horreurs de la pauvreté, par la privation du nécessaire.

VI. Un des grands désordres que cause l'amour des richesses dans le monde, c'est qu'il rompt tous les liens de la société ; point d'amitié si tendre, point d'alliance si glorieuse, point de parenté si proche, point de liaison si étroite que cette passion ne refroidisse, n'interrompe, ne sépare, ne détruise. Elle suscite des procès entre les amis ; elle arme les frères contre les frères, elle divise les familles les plus unies. Il n'est point de lien à l'épreuve de l'intérêt : *Unitatem dividunt, fraternitatem separant,* dit saint Chrysologue. En voulez-vous savoir la raison ? c'est qu'on n'a qu'un cœur, et qu'on ne peut avoir qu'un attachement : et, suivant ce principe : *Non diligit proximum, qui diligit aurum.* De là viennent les inimitiés, les haines irréconciliables, les jalousies mortelles. On ne peut s'éloigner plus ouvertement des intentions de la Providence ; elle veut que les biens temporels soient des principes d'union dans le christianisme, et ne les accorde aux chrétiens que pour le soulagement des pauvres. Que les impies s'en servent pour opprimer les faibles, et commettre des injustices, les chrétiens ne s'en doivent servir que pour conserver l'unité du christianisme, en conservant la vie des pauvres. Il suit de là que l'aumône est un devoir de justice et de religion, et qu'elle fait, en quelque sorte, partie du culte que nous devons à Dieu.

VII. Mais une autre considération me touche encore : ce misérable est homme comme moi ; quand je n'aurais que les principes de la nature et de la vertu morale, je devrais avoir pitié de lui. Il n'est pas nécessaire d'avoir un cœur chrétien ; quand il s'agit de secourir les malheureux, un cœur humain suffit. Il n'y a personne qui ne me plaise et que je ne voulusse bien servir par cette seule raison qu'il est homme ; je ne demande aucune autre recommandation. Si celui qui a besoin de mes secours et qui les réclame, est un jeune déréglé, je pense qu'il est jeune et que l'âge mûrira sa raison ; si c'est un vieillard qui s'est réduit à l'indigence par sa mauvaise conduite, je me représente qu'il en est assez puni ; si c'est un ennemi qui m'a offensé, j'espère qu'il reconnaîtra sa faute ; mais lorsque je ne trouve aucun sujet d'excuse ou de clémence, j'ai un sujet de pitié tout prêt : c'est qu'il est homme ; il y a une si grande liaison de lui à moi, que je me fais du bien à moi-même quand je lui en fais. Ce n'est pas que je veuille dire qu'il suffit d'avoir de la pitié par

un mouvement naturel; mais cette vertu morale peut, avec le secours de la grâce, devenir une vertu chrétienne; ces mouvements de la raison peuvent être élevés à un ordre surnaturel et former une charité chrétienne. Ce pauvre qui nous demande la vie, c'est notre frère, c'est notre chair : *Caro enim nostra est :* le laisserons-nous périr, quand nous pouvons remédier à ses maux ?

VIII. Les chrétiens ont encore entre eux des liens plus sacrés et plus étroits que ceux de la nature. Nous sommes régénérés dans les mêmes eaux du baptême, consacrés par les mêmes onctions, sanctifiés par les mêmes sacrements, nourris à la même table du corps et du sang de Jésus-Christ; un même esprit doit nous animer. Si je méprise un chrétien, je méprise ces onctions, ces participations, ce sang et ce corps de Jésus-Christ : quelle dureté! Tertullien dit que l'union des cœurs était une marque qui faisait connaître les premiers chrétiens. Les tyrans les voyaient dans l'union et la charité jusqu'à partager les besoins les uns des autres, suivant le précepte de saint Paul (*Rom.*, XII, 13) : *Necessitatibus sanctorum communicantes.* Ce sont donc des chrétiens, disaient-ils; la conséquence était juste. Remarquez, s'il vous plaît, que saint Paul ne dit pas seulement qu'il les faut assister, mais qu'il se faut rendre toutes leurs nécessités communes entre eux et nous par la charité; être affligé avec eux, souffrir les maux qu'ils souffrent, éprouver les atteintes de la faim et de la soif qu'ils endurent; Jésus-Christ, chef et modèle de tous les chrétiens, nous en donne l'exemple. Tout indigent ne l'est que pour soi, mais Jésus-Christ partage les peines et les misères de tous les membres souffrants de son Eglise. Il faut donc, comme Jésus-Christ, entrer dans toutes les nécessités des chrétiens. La raison en est que vous devez considérer Jésus-Christ en la personne des pauvres. Les saints Pères ont à ce sujet des expressions qui sont admirables : ils disent que qui nourrit le pauvre nourrit Jésus-Christ; que Jésus-Christ est caché dans le pauvre; qu'il tend une main invisible lorsque le pauvre tend la sienne : *Manum extendit pauper, et accipit Christus: in paupere absconditus est Christus*, etc. Jamais ils ne sont plus éloquents et plus énergiques que quand ils traitent cette matière.

IX. Quand je considère les jugements des hommes du monde, j'y trouve bien peu de justesse. Ils appellent heureux ceux qui sont dans l'abondance et dans les honneurs; mais ils se trompent : dans les principes du christianisme, il n'y a d'heureux parmi les riches que ceux dont le cœur est sensible et la main libérale. A juger des choses suivant les idées de la religion, qui sont les seules vraies, un riche est l'homme de la Providence, à qui Dieu n'a donné des biens que pour être l'économe, le tuteur et le nourricier des pauvres : ainsi il n'a par-dessus les autres que le soin de la dispensation : c'est le sentiment des saints Pères et de saint Paul : *Divitibus hujus sæculi præcipe facile tribuere, communicare*, etc. (*I Tim.*, VI, 18.) Saint Augustin dit que c'est un honneur que Dieu fait à quelques-uns, et une préférence qu'il leur accorde. Il leur donne le pouvoir et la permission de prendre sur les biens qu'il leur a confiés tout ce qui est nécessaire à l'honnête entretien de leur personne et de leur famille, mais en les obligeant de donner le reste aux pauvres. C'est à ce titre et à cette condition seulement que les biens dont ils jouissent ont été déposés dans leurs mains; ils n'en peuvent user légitimement, qu'en la remplissant.

X. Tertullien voulant exhorter à la patience des confesseurs de Jésus-Christ qui avaient déjà passé par les premières épreuves du martyre, et qui portaient sur leurs corps l'empreinte de leurs souffrances, leur disait : Pourquoi vous parlerais-je de la patience que vous savez si bien pratiquer? Pourquoi vous recommanderais-je une vertu dont vous avez donné de si grands exemples, et que votre cœur vous a mieux apprise par votre constance dans les tourments que je ne saurais faire par mes discours? C'est une grande consolation pour un pasteur des âmes, pour un orateur chrétien, quand ils peuvent adresser le même discours aux riches qui les écoutent, et leur dire : Je ne vous exhorte pas à la bienfaisance et à la libéralité envers les pauvres; je ne vous rappellerai pas que vous n'êtes riches que pour être bienfaisants et charitables, que vous dirais-je à ce sujet que vous ne sachiez mieux que moi? que vous apprendrais-je que vous n'ayez appris depuis longtemps par les saints mouvements de la charité chrétienne et par une pratique journalière?

XI. La pauvreté, à la considérer selon le monde, est la plus affreuse de toutes les misères de l'homme : la faim la dévore au dedans, la nudité l'expose au dehors, la honte et la confusion la retiennent, la nécessité la force de se produire; si elle cache ses maux, elle reste sans consolation et sans secours; si elle les découvre, on la méprise et on la rebute. Tous les malheurs à la fois l'assiégent et l'environnent : mais à la considérer selon Dieu, la pauvreté est une chose sainte; et suivant les maximes du christianisme, il n'y a rien au monde de plus grand et de plus vénérable que le pauvre. Oui, mon Dieu, ces hommes souffrants et abandonnés, qui sont destitués de tout secours, qui n'ont point d'autre patrimoine que la miséricorde publique, ni d'autres revenus que les aumônes, sont des hommes que votre Providence suscite pour les sanctifier par la souffrance, et pour nous sanctifier nous-mêmes par l'exercice de la compassion et de la pitié. Ce sont des hommes sous lesquels Dieu se déguise, suivant la pensée de Tertullien, qui appelle les pauvres un Dieu déguisé, *Deus larvatus.* Ils portent, dit saint Ambroise, un visage sur lequel, comme sur un livre ouvert, quoique déchiré, on doit voir avec respect le caractère et l'empreinte de celui qui en est l'au-

teur. Ainsi l'on ne saurait outrager un pauvre sans commettre un sacrilége ; et l'on ne saurait l'abandonner sans offenser cette Providence, qui, en mettant sous nos yeux des misérables, nous oblige, à titre de justice étroite et rigoureuse, de les soulager autant que nous le pouvons.

XII. Le Saint-Esprit, qui, par la bouche du Sage, nous a communiqué les plus saintes et les plus utiles maximes de la morale, nous apprend cette vérité, lorsqu'il dit que le riche n'est fait que pour le pauvre : *Propter pauperem dives.* (*Prov.*, XXIII, 2.) Quelle est la fin, quel est le dessein de Dieu sur ceux qui vivent dans l'abondance? ce n'est pas de flatter leur vanité, il abhorre les superbes; ce n'est pas pour les faire marcher sur la tête des pauvres, et leur donner les moyens d'opprimer les malheureux, il condamne le faste et l'ambition ; ce n'est pas de fournir des aliments à leurs passions déréglées, il est ennemi de toutes sortes de déréglements. Son intention, en faisant des riches, a donc été de faire des charitables. Il les choisit pour être les instruments de ses miséricordes et les canaux par où doivent couler ses grâces extérieures dans son Eglise ; et met entre leurs mains les biens de ce monde pour les faire passer en celles des pauvres par leur ministère. Ainsi ceux qui possèdent avec attachement et qui retiennent pour eux-mêmes les biens superflus que Dieu leur donne à distribuer, pervertissent l'ordre de la Providence et manquent à une obligation essentielle de leur état. Ils répondront à Dieu de tous les maux que leur dureté fait souffrir à leurs frères. Ces larmes qui coulent des yeux des pauvres sont comme un sang innocent que les riches sans pitié répandent sur la terre et qui demande vengeance au ciel. Les cris de tant de familles languissantes et abandonnées sont des accusations publiques contre eux ; et l'on peut dire que toutes les souffrances des pauvres sont les crimes du riche qui les méprise et qui ne les assiste pas dans leurs nécessités pressantes.

XIII. C'est une vérité terrible, mais elle n'en est pas moins constante, puisqu'elle est fondée sur la parole de Jésus-Christ dans son Evangile. Ce divin maître nous apprend lui-même, qu'au jour redoutable de sa justice, lorsqu'il jugera les impiés, il aura plus d'égard aux intérêts des pauvres qu'aux siens propres, et qu'il fondera les arrêts de mort qu'il prononcera contre les réprouvés sur ce qu'ils n'auront pas donné à boire à ceux qui ont eu soif, et qu'ils n'auront pas assisté ceux que la faim tyrannisait dans ce monde. Saint Chrysostome donne une belle raison de cette conduite, Dieu peut être considéré en deux façons, dit ce Père de l'Eglise, ou comme juge ou comme père ; comme juge, il est sévère ; comme père, il est miséricordieux : il est père quand nous l'offensons en lui-même, il a les entrailles de sa misericorde toujours ouvertes, son cœur parle et demande mille grâces pour nous : l'amour de ce bon père nous regarde comme des enfants infirmes que la corruption de la nature et la fragilité de la chair emportent loin du devoir, mais qui méritent plus de pitié que de courroux ; il ne veut donc pas se rendre partie contre nous, tout coupables que nous sommes ; mais dans ce que nous faisons contre nos frères, il a un cœur de juge, parce que nous avons eu en eux une partie offensée qui nous accuse à son tribunal. Adam offensa Dieu en lui-même ; et son cœur de père lui ôtant le courage de le maudire, il maudit la terre qui le portait; mais lorsque Caïn eut tué son frère, Dieu le maudit en sa propre personne, parce que le sang d'Abel criait vengeance contre lui. Que ferions-nous, mon Dieu, si le sang des pauvres criait vengeance contre nous? Que répondront au jugement ceux qui seront accusés par tant de voix, et qui se trouveront accablés du nombre de leurs parties ? On comptera jusqu'aux soupirs des malheureux ; on tiendra compte de tous les moments de leurs souffrances, pour en punir, non-seulement ceux qui les auront opprimés, mais encore ceux qui ne les auront pas soulagés dans leurs misères.

XIV. La considération de nos propres nécessités est une autre raison qui doit nous porter à partager celles de nos frères et à les soulager par nos bienfaits. Nous sommes pauvres devant Dieu, comme ils sont pauvres devant nous. S'ils élèvent leurs voix pour nous rendre sensibles à leurs besoins, ne sommes-nous pas sans cesse dans la nécessité de crier vers le ciel pour le toucher, et en obtenir des secours. Quelque différence qu'il paraisse entre eux et nous, nous sommes compagnons de leur pauvreté, et leur état est, dans la plus exacte vérité, une vive image du nôtre. Quand les Pères nous tracent le tableau de l'ancienne Eglise, et qu'ils nous donnent une idée du christianisme dans sa première pureté, ils nous disent que les chrétiens s'appelaient frères et qu'il n'y avait entre eux qu'un même cœur et qu'une même âme; on connaissait les riches, non par la magnificence de leurs habits, ni par le luxe de leurs bâtiments, ni par le nombre et l'étendue de leurs possessions, mais par les œuvres de charité et de justice qu'ils pratiquaient : on connaissait les pauvres, non par leurs vêtements déchirés, ni par leur teint livide, ni par leurs importunités, ni leurs larmes et leurs plaintes, mais par une humilité et une dépendance chrétienne. Ainsi les riches étaient pauvres par leur détachement; et les pauvres ne laissaient pas d'être riches en quelque sorte, dans leur pauvreté même, parce qu'ils ne manquaient de rien et ne désiraient rien. La vertu seule mettait de la différence et de l'inégalité entre eux aux yeux de Dieu, devant lequel chacun est d'autant plus grand et plus noble, qu'il est plus juste et plus charitable. Mais depuis que les siècles se sont pervertis, l'orgueil, l'ambition et le luxe d'un côté, la faim, la soif, la nudité, le

délaissement de l'autre, font la différence qui se trouve entre les enfants d'un même père dans le sein même du christianisme. Mais à les considérer avec les yeux de la foi et de la raison, nous les trouverons tous égaux : et peut-être les riches sont-ils plus pauvres devant Dieu que les pauvres mêmes.

XV. Un ancien Père du désert avait raison de dire qu'il y avait deux états à plaindre dans le monde : celui des pauvres et celui des pécheurs. Les uns sont dans l'indigence des biens temporels ; les autres dans l'indigence de la grâce de Dieu. Il faut soulager les uns et pleurer les autres. Aussi les saints Pères ont toujours considéré la nécessité corporelle des pauvres comme une peinture de la nécessité spirituelle des pécheurs. Ceux-là ont besoin de la charité des bons pour vivre de la vie humaine, ceux-ci de la charité de Dieu pour vivre d'une vie divine; ceux-là ne peuvent subsister que par l'aumône qui les nourrit, ceux-ci que par la pénitence qui les renouvelle et les soutient; ceux-là, misérables d'une misère et d'une nudité qui leur causent de la confusion et de la honte, implorent des secours dont ils savent qu'ils ne peuvent se passer; ceux-ci, misérables d'une misère qu'ils ne sentent pas, et nus d'une nudité qui leur cause plutôt une folle joie qu'une honnête pudeur, sont d'autant plus à plaindre qu'ils ne sentent pas leurs maux et qu'ils n'en désirent pas la fin. Nous avons donc besoin de l'assistance de Dieu, comme les pauvres ont besoin de la nôtre. Ne lui demandons-nous pas notre pain de tous les jours ? Ne frappons-nous pas tous les jours à la porte de sa miséricorde? Mais de quel front pouvons-nous prétendre ce que nos frères ne peuvent obtenir de nous? Croyons-nous que Dieu puisse exaucer nos vœux quand nous méprisons ceux qu'il nous fait en la personne de ses pauvres?

XVI. Ce n'est pas assez d'éviter la justice de Dieu, d'attirer sa grâce, nous pouvons encore prétendre à imiter sa miséricorde et sa Providence par notre sensibilité, et nos soins prévoyants, et notre générosité pour les pauvres. La charité est l'essence de Dieu, ou, pour parler avec saint Paul, c'est Dieu même. Le Père éternel se nomme le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation; le Fils est appelé Sauveur, nom de douceur et de bonté, et le Saint-Esprit s'appelle particulièrement Consolateur; et il est tellement le principe de la compassion et de la tendresse, qu'il prie pour nous avec des gémissements que saint Paul appelle ineffables (*Rom.*, VIII, 26) : de sorte que la charité et la miséricorde ont Dieu même pour principe, puisque essentiellement Dieu est charité et miséricorde. Aussi n'est-il rien qui nous approche plus de Dieu, et qui nous donne plus de conformité avec Dieu, que la pitié et la libéralité envers les pauvres. Une personne charitable ne saurait être assez estimée; appelez-la serviteur de Dieu, ce n'est pas assez; ami de Dieu, c'est encore trop peu; image de Dieu, vous ne dites pas encore assez : c'est un autre Dieu sur la terre. En effet il imite la puissance et la providence de Dieu. Nourrir les pauvres de Jésus-Christ, faire tomber la manne sur des faméliques, désaltérer ceux qui sont dévorés par la soif, n'est-ce pas fendre les rochers, et en faire sortir pour eux des sources d'eau vive. Hélas! ils n'ont jamais un bon jour; il semble que le soleil ne brille plus pour eux, et que la terre, qui n'a des fleurs que pour les riches, n'a pour eux que des ronces et des épines : privés de tout dans le monde, ils ressemblent plus à des morts qu'à des êtres vivants ; leur donner de quoi se couvrir, c'est créer un soleil pour eux, c'est faire éclore pour eux une terre nouvelle, c'est les ressusciter et les tirer du sein de la mort : à qui appartient-il d'opérer ces prodiges, qu'à Dieu et aux personnes charitables?

XVII. Ames bienfaisantes, vous entrez donc par vos charités en conformité avec Dieu. Vous partagez les fonctions de Jésus-Christ. Tous les pauvres que vous secourez vous bénissent : et comme vous considérez en eux la personne de Jésus-Christ, souffrant, ils considèrent en vous la personne de Jésus-Christ Sauveur. Vous ne sauriez mieux la représenter qu'en visitant ceux qui gémissent dans la misère, qui portent la croix de la pauvreté et de la maladie tout ensemble, et qui sont affligés de toutes les tribulations à la fois. Imitez le glorieux apôtre saint Paul. Il fut ravi jusqu'au troisième ciel; il y apprit des choses si sublimes qu'il n'est pas permis de les révéler aux mortels : les secrets de la Divinité même. (II *Cor.*, XII, 4.) Quel emploi trouvera-t-il sur la terre qui soit digne de lui lorsqu'il sera de retour? et quel sera son occupation dans l'Eglise militante? Il se rendra le serviteur de tous ceux qui souffrent : *Quis infirmatur, et ego non infirmor?* (II *Cor.*, XI, 29.) Quel est le malade, le pauvre, l'affligé que je ne visite, que je ne console, que je ne serve, que je ne guérisse? Voilà, dit saint Bernard, la vraie charité : descendre du royaume des cieux, dans un hôpital habité par des malades et des infortunés de toute espèce, et ne vivre que pour leur être utile. Ces dames dont l'histoire a conservé les noms vénérables, les Mélanie, les Olympiade, les Paule, les Marcelle, plus illustres par leur charité que par leur naissance et leur rang, quels exemples n'ont-elles pas laissés aux personnes de leur sexe? Elles étaient nées dans des palais, et passaient leurs jours dans les hôpitaux ou dans les chaumières. Ni la noblesse de leur extraction, ni la délicatesse de leur sexe, ne les détournaient de leurs pratiques charitables. On les voyait panser les plaies des uns, rendre aux autres les services les plus bas, les consoler tous, et changer ces maisons de douleur et de larmes en des lieux de consolation et d'action de grâces. Dieu veuille que ces beaux modèles ne soient jamais sans imitation dans l'Eglise!

VIII.

CONSIDÉRATIONS CHRÉTIENNES SUR LES TENTATIONS.

ART. I.— *De la nécessité de résister à la tentation.*

Les principes et la pratique de toute la morale chrétienne sont renfermés dans la vie de Jésus-Christ : elle n'offre pas une circonstance qui ne doive nous servir d'exemple pour nos mœurs et de règle pour notre conduite. Une des plus nécessaires et des plus importantes instructions qu'il nous ait laissées, c'est cette manière prompte et efficace de résister à la tentation avant qu'elle s'établisse dans nos âmes.

Il ne raisonne point avec le tentateur ; il n'entre dans aucun éclaircissement sur ses vues et sur ses desseins ; mais par des réponses sèches et positives, par des témoignages précis de la loi, par des refus formels et absolus, il le reprend, il le confond, il le repousse, pour nous apprendre que le moyen le plus sûr pour vaincre la tentation, c'est de l'étouffer dans sa naissance ; qu'il est plus facile de l'exclure quand elle se forme, que de la chasser quand elle s'est une fois introduite ; que différer à combattre l'ennemi, c'est lui donner lieu de se rendre insurmontable ; que dans ces guerres spirituelles, c'est vouloir être vaincu que de délibérer si l'on doit vaincre ; et que c'est nous exposer à un danger évident de notre salut, que d'attendre ce malheureux temps, où notre esprit et nos sens sont troublés et nos forces dissipées. Craignons de ne recueillir autre fruit de notre tardive résistance que la douleur de nous voir réduits à la nécessité de succomber.

Lorsque le démon ou notre cupidité excite en nous quelque désir contraire à la loi de Dieu, ou nous croyons être obligés de le rejeter, ou nous ne le croyons pas. Si nous sommes dans l'incertitude à cet égard, nous renonçons donc à la foi qui nous enseigne que nous ne pouvons écouter un moment des propositions contraires à notre salut ; si nous nous croyons obligés de le rejeter, pourquoi attendons-nous que notre cœur en soit rempli, et que nous n'en soyons plus les maîtres.

Il y a comme trois degrés dans la tentation, savoir : la proposition, la sollicitation, la persuasion. La proposition est une simple vue de l'esprit et une pensée sans réflexion qui passe et qui se perd dans sa naissance : c'est une semence de péché jetée dans l'âme, qui n'y produit rien, si la chaleur de quelque passion ne l'y fait germer : c'est une étincelle qui s'éteint après une faible lueur, si elle ne trouve une matière disposée à prendre feu et à s'enflammer. L'image d'une injure qu'on a reçue, d'un gain illégitime qu'on pourrait faire, sont à la vérité des commencements de vengeance et d'avarice ; mais s'ils demeurent involontaires, et s'ils ne touchent, pour ainsi dire, qu'à la surface de nos esprits et de nos pensées, ils peuvent bien nous inquiéter, mais ils ne peuvent nous rendre coupables ; et comme il n'était pas défendu aux Israélites de laisser passer sur leurs terres des gens des nations étrangères, mais bien de les y laisser établir et de contracter avec eux des alliances et des mariages : ainsi Dieu ne s'offense point de certains mouvements subits et de certaines imaginations passagères, si l'on ne s'y arrête par le plaisir qu'on y prend, ou par le consentement qu'on y donne.

La sollicitation, c'est quand l'objet venant à grossir et l'esprit venant à s'y appliquer, on s'interroge, on raisonne en soi-même ; pourquoi ne pas se venger quand on le peut? Pourquoi ne pas s'enrichir quand on en trouve le moyen? On délibère si l'on prendra ce parti : ce n'est ni une pensée sans réflexion, ni un consentement formel, c'est un mélange de l'un et de l'autre : on n'est pas encore arrivé au terme, mais on est sur la route et sur le penchant du péché : on n'est pas établi dans le mal, mais on n'est pas ferme dans le bien ; il ne tient plus qu'à quelques faibles remords qu'oppose une conscience alarmée, qu'on ne s'abandonne à sa passion. Il se fait dans l'âme un progrès d'iniquité : on voudrait qu'il n'y eût point de mal à faire tout ce qu'on veut : on commence à se persuader que le mal n'est pas si grand qu'on le pense. Encore que cette délibération se passe dans l'esprit, et non pas dans la volonté, comme cet esprit et cette volonté sont deux régions qui ne sont pas fort séparées, dont les limites ne sont pas fort visibles ni marquées, ils se mêlent et se confondent dans leurs actions. L'esprit conçoit ce que le cœur aime, le cœur aime ce que l'esprit propose ; et souvent, lorsqu'on croit ne faire que délibérer, on est déjà tout persuadé ; au moins c'est de là que vient la persuasion du péché, l'accomplissement du péché : de sorte que la tentation est d'abord l'objet de notre pensée, après cela le sujet de notre délibération, enfin le terme de notre raisonnement.

Cela supposé, je dis qu'il faut la rejeter sans hésiter, dès qu'on s'en aperçoit et qu'on la sent. Comme il n'est pas permis dans la religion de délibérer sur ce qu'on doit croire, il n'est pas permis non plus de délibérer sur ce que l'on doit faire. L'Apôtre (*Ephes.*, IV, 14), nous défend d'être flottants dans la foi ; il n'est pas moins défendu de l'être dans la charité. Il y a une suspension de créance qui fait le doute ; il y a une suspension de justice qui fait l'irrésolution. Or, comme il est contraire à la vérité de ne pas s'assujettir à la foi, il est contraire à la charité de ne pas s'assujettir à tout ce que la loi de Dieu ordonne. Que si Jésus-Christ nous déclare dans son Evangile que nous ne pouvons pas non plus choisir entre le monde et lui, lequel des deux nous devons servir ; cette incertitude est non-seulement contraire à la fidélité que nous devons à Dieu, mais encore c'est un danger presque inévitable de succomber au péché.

La raison de cette vérité est que la tentation est toujours faible et languissante dans son commencement, et presque facile à sur-

monter; mais lorsque nous lui donnons le temps de croître et de s'affermir, elle prend des forces, elle occupe toutes les avenues de notre âme, qu'elle tient comme captive sous sa tyrannique domination. Ainsi, la facilité que nous lui donnons à s'établir fait la difficulté que nous avons de la déposséder, et l'impuissance où nous nous trouvons de nous en défaire. C'est un torrent qui croît tout à coup et qui ravage tout ce qu'il inonde, si l'on ne l'arrête dans sa course. Le prophète Ezéchiel (XLVII, 1-5) nous fournit une admirable figure de ce que je dis. A peine était-il sorti du temple, qu'il marchait par un chemin qui ne lui paraissait ni difficile ni dangereux, sous la conduite d'un homme, qui tenant des règles et des mesures, paraissait un guide discret et fidèle. A côté coulait un ruisseau qui, n'étant pas loin de sa source, et ne pouvant être grossi par des eaux passagères, était agréable aux passants, et ne leur était point incommode. Cependant le prophète avance, le ruisseau vient à s'enfler et se répand à petit bruit hors de son canal; on eût dit qu'il allait seulement arroser la plaine: *Egrediebantur aquæ*. Peu de temps après ces eaux si douces et si paisibles grossissent, elles murmurent, elles s'élèvent: *Aquæ autem ascendebant*, enfin elles débordent; il n'y a plus de digue qui les retienne; plus de lit qui les renferme: *Ecce inundantes aquæ*. Que fera le prophète? reculera-il? l'eau l'entraîne; s'élèvera-t-il? l'eau monte à mesure qu'il s'élève: *Usque ad talos, usque ad genua, usque ad renes:* aura-t-il recours à son guide? Il s'amuse à mesurer des chemins et à prendre des distances inutiles. Déjà il commençait à perdre pied, et sa perte était infaillible, s'il n'eût été transporté, comme par miracle, au delà du torrent, qu'il ne lui eût pas été possible de passer de lui-même: *Quia inundaverant aquæ profundi torrentis qui transvadari non posset.*

Voilà l'image de nos tentations et de nos engagements: nous marchons sans crainte et sans précaution; nos passions s'insinuent: nous nous fions à notre faible raison, comme si elle était capable de les tenir dans les bornes qui leur conviennent: malgré nous elles se fortifient; elles se répandent; elles nous assujettissent et nous lient. Pour nous en délivrer, il faut que Dieu fasse des miracles. Ce n'est d'abord qu'une affection honnête: il s'y mêle quelques complaisances mondaines; on cherche mutuellement les moyens de se plaire; l'esprit s'attache peu à peu, le cœur s'attendrit, l'inquiétude se fait sentir: à mesure qu'on se voit, le désir de se voir augmente; certains désirs vagues qu'on ne discerne pas bien se forment dans l'âme. De là suivent ces intelligences criminelles, ces dépenses excessives, ces commerces scandaleux, ces infidélités concertées, ces agitations continuelles, ces soupçons furieux, ces jalousies et toutes les fuites d'une passion également fatale, soit qu'elle puisse réussir, soit qu'on ne puisse la satisfaire. Vous avez quelque sujet de plainte contre votre frère; il a lancé contre vous quelque parole indiscrète; il a voulu vous attirer quelque réprimande; il n'a pas assez ménagé votre humeur fière et délicate; il a pris parti contre vous, peut-être même pour la justice: le chagrin et le ressentiment s'emparent de votre cœur: vous le voyiez autrefois avec plaisir, vous prenez d'autres yeux pour lui. Ses manières, ses vertus mêmes, tout vous déplaît: ses prospérités vous choquent; vous aimez à le voir triste et humilié; vous contribuerez vous-même à ses déplaisirs et à ses malheurs. De là suivent ces mauvais offices qui rompent toutes les mesures d'un homme de bien; ces calomnies qui renversent la plus pure réputation; ces procès qui ruinent souvent les deux parties; ces haines irréconciliables qui passent des pères jusqu'aux enfants, et qui se perpétuent dans les familles. Dieu, par sa grâce, vous a rappelés dans le sein de l'Eglise catholique: on a pris soin de vous instruire; vous avez reconnu que nous n'étions ni superstitieux ni idolâtres: nous supportons même l'infirmité de votre foi et la faiblesse de vos conversions: vous refusez d'écouter la vérité: vous flottez entre les deux religions, et ne savez laquelle prendre; tantôt catholiques, tantôt calvinistes, vous n'êtes par conséquent ni l'un ni l'autre; détruisant Jésus-Christ en voulant le diviser, la vérité disparaît; à force d'être indéterminé sur la religion, vous n'en aurez plus; et après avoir longtemps tâté sur la manière de servir Dieu, vous l'abandonnerez peut-être, et direz enfin avec les impies dans votre cœur: Il n'y a point de Dieu.

Ce désordre vient de la malheureuse fécondité qui se trouve dans le mal, non-seulement quant à ses effets extérieurs, en se communiquant au dehors par la contagion du mauvais exemple, mais encore quant à ses effets intérieurs, en se dilatant par un accroissement de corruption qui gagne toutes les puissances de l'âme: de sorte qu'au lieu que le bien qui vient de Dieu tend toujours à se communiquer et à se répandre, et que le mal qui n'est qu'un défaut et une privation de l'être, qui ne peut avoir de principe que le néant, devrait se ressentir de l'impuissance et de la stérilité de son origine, il arrive, au contraire, par notre négligence ou par notre faiblesse, que la vertu devient stérile, et se ruine presque d'elle-même, au lieu que le vice est fertile et abondant, se produit et se reproduit, se multiplie sans cesse et se perpétue.

Il faut donc le détruire dans son commencement, briser contre la pierre ces enfants de Babylone, c'est-à-dire ces péchés naissants et ces passions encore tendres, autrement elles croîtront; ces conversations inutiles, où vous donnez à votre langue la liberté de parler de tout sans réflexion et sans retenue, seront bientôt non-seulement indiscrètes, mais encore scandaleuses et sanglantes pour votre prochain; et si Dieu ne met sur vos lèvres cette garde de circonspection que lui demandait autrefois le Roi-

Prophète, il n'en sortira que des traits d'une médisance envenimée : vous désirez de vous enrichir par des voies mêmes d'abord légitimes ; si vous écoutez cette passion, bientôt vous n'examinerez plus : tous les gains que vous pourrez faire vous paraîtront légitimes.

Deux maximes incontestables sur cette vérité. La première, c'est que le propre de la tentation est de nous aveugler et de nous ôter la lumière de l'esprit. Nos passions causent dans l'âme une émotion qui la trouble et qui la confond : il nous est aisé de leur résister, tant que la raison est saine et tranquille avec une entière liberté de jugement ; mais si, comme des pilotes emportés au gré des vents et des orages, nous abandonnons le gouvernail, si celui qui commande aux vents et à la mer ne nous sauve, notre naufrage est inévitable. La deuxième c'est que, dans le cours des tentations, l'aveuglement est la punition naturelle de la négligence qu'on a à leur résister. Il est juste que notre lâcheté soit punie, et que Dieu retire ses grâces et ses lumières de ceux qui doutent s'ils doivent lui être fidèles, et qui osent se mettre dans un état de neutralité entre lui et ses ennemis.

Art. II. — *Des remèdes qu'on doit apporter à la tentation.*

Jésus-Christ, entre les mains du tentateur, conduit et enlevé dans le désert pour y souffrir les attaques du démon qu'il pouvait mettre sous ses pieds, et pour servir comme de triomphe à cet ennemi dont il était venu détruire l'empire, quel spectacle ! Sagesse et charité du Fils de Dieu, où le réduisez-vous pour notre instruction, pour notre salut, pour notre exemple ? Il l'a fallu pourtant : comme il devait vaincre notre mort par la sienne, il était nécessaire que, surmontant les tentations, il nous donnât et la force et l'exemple de vaincre les nôtres : il était juste qu'il excitât notre confiance par cette épreuve glorieuse qu'il fait sur lui-même, et qu'il nous obligeât à veiller sur nous, en nous faisant connaître que, si le démon ne l'épargne pas, nous ne devons espérer aucune trêve de la part de cet ennemi de notre salut.

Tremblons, notre vie est une guerre continuelle sur la terre : dès qu'on s'engage à servir Dieu, il faut s'attendre à la tentation et à l'épreuve ; il faut qu'un vrai fidèle défende la foi, non-seulement contre la chair et le sang, et contre la malice des hommes, mais encore contre les puissances du siècle, et ces puissances spirituelles qui règnent dans les ténèbres. Le démon, comme un lion rugissant, cherche à nous dévorer. Qu'il est difficile de résister à ses suggestions, à ses persuasions, à ses violences ! *Aucune puissance ne peut l'égaler sur la terre*, dit l'Ecriture : *Non est potestas quæ comparetur super terram.* (*Job*, XLI, 24.) Il ne manque ni de dessein, ni d'invention ; sa malice est inépuisable : il ne s'affaiblit pas par le temps, il est immortel : il ne se lasse pas de ses poursuites, il est infatigable : il n'est pas retenu par le repentir, il est incorrigible ; il ne s'apaise pas par les prières, c'est un aspic sourd à la voix et aux charmes de l'enchanteur. Il est tantôt serpent, tantôt lion ; il joint l'adresse avec la force ; il nous attaque par toutes les créatures, faute d'autres moyens ; il se sert de nous pour nous perdre ; il remue nos passions ; il excite notre humeur ; il combat l'esprit par la chair, et la chair par l'esprit ; il nous tente par nos vices et par nos vertus. Si nous sommes négligents, il nous accable ; si nous sommes faibles, il se joue de notre faiblesse. Si nous croyons être assez forts pour combattre, nous sommes vaincus sans combat. Si nous sommes assez heureux pour le vaincre, il est dangereux qu'il ne tire avantage même de sa défaite, et que, nous faisant perdre l'humilité, il ne triomphe même de notre victoire. Mettons-nous donc sur la défensive ; ayons donc recours à toutes les pratiques qui peuvent étayer notre faiblesse, et surtout au jeûne, à la retraite, à la prière, etc.

I. *Le jeûne*. — Le jeûne a été institué pour plusieurs raisons : 1° pour satisfaire à Dieu pour les offenses que nous avons commises en violant ses saintes lois, et pour nous en punir nous-mêmes ; 2° afin que notre esprit, étant moins appesanti et plus dégagé du poids de la nourriture corporelle, se présente plus facilement à la contemplation des choses célestes. Mais la principale fin du jeûne, c'est de dompter la chair et réprimer ses mouvements. Cette chair qui se révolte contre l'esprit, qui, selon saint Paul (*Galat.*, V, 17), n'est point sujette à la loi de Dieu ; dont les œuvres sont les impuretés, les vanités et les vengeances, qui nous portent à toutes sortes d'intempérance et d'orgueil ; qui souffle jusque dans l'âme le poison de sa corruption, et qui doit nous faire dire tous les jours comme à saint Paul, les larmes aux yeux : *Hélas ! qui nous délivrera de ce corps mortel ?* (*Rom.*, VII, 24.)

Or, il faut fortifier l'esprit par l'affaiblissement de ce corps mortel ; et le moyen le plus sûr que Dieu a institué, c'est le jeûne. Je veux que le jeûne ne soit pas un bien essentiel et principal par lui-même, tels que sont la justice, la tempérance, la force, et les autres vertus qui sont recommandables par leurs propres mérites, et qui doivent se pratiquer en tout temps ; mais c'est un moyen nécessaire que l'Eglise nous propose pour surmonter les tentations de la vie, et pour nous assujettir à la loi et aux commandements de Dieu. De là l'institution du carême.

Et ce temps de carême, comment le regardez-vous ? Croyez-vous que le hasard ou une austérité capricieuse de nos pères l'ait établi ? Croyez-vous que ce soit une loi sans exemple ? Croyez-vous qu'il n'y ait rien de saint et de mystérieux dans le nombre des jours qui le composent, et dans les circonstances qui l'accompagnent ? Vous vous

trompez : le carême est une institution apostolique, c'est une discipline sainte, salutaire, aussi ancienne que l'Eglise. Et voici les raisons qu'elle a eues : 1° Le Seigneur avait autrefois ordonné aux Israélites de lui offrir la dîme de leurs biens et de leurs revenus ; c'était un hommage et une reconnaissance légitime. Il n'est pas moins juste de le reconnaître comme Créateur, et de lui payer le même tribut pour ce qui regarde le temps de notre vie : et c'est pour cela que les apôtres ont établi cette sainte quarantaine, qui est comme la dîme de toute l'année. 2° Ils ont voulu que cette suite de jours de jeûne fût continuée jusqu'au temps de la passion de Jésus-Christ, afin que notre pénitence, qui ne peut être que défectueuse, fût consommée par le sang et les mérites de Jésus-Christ, et qu'ayant pris part à ses souffrances, nous puissions avoir part à sa gloire. 3° Ils ont cru qu'il fallait prendre quelques jours pour expier les péchés commis durant tout le cours de l'année, afin de pouvoir dans le temps de Pâques approcher plus dignement des sacrements ; et que, comme autrefois le peuple juif mangeait des laitues amères avant que de manger l'agneau pascal, ainsi nous nous disposions, par l'austérité du carême, à être admis à cette table délicieuse où l'Agneau de Dieu se donne à nous dans sa grande miséricorde. 4° L'Eglise a choisi cette saison où la nature se renouvelant, et les passions semblant reprendre de nouvelles forces, nous ayons une plus grande attention sur nous-mêmes pour résister aux tentations, pour réprimer les bouillons du sang et les impressions de la chair et des sens, en réduisant nos corps en servitude par l'abstinence, et en remplissant nos esprits des instructions de la parole de Dieu et du goût des vertus chrétiennes. Enfin, ce jeûne a été sanctifié par Moïse et Elie, et consacré même par Jésus-Christ.

Voilà ce carême que vous craignez tant, qu'on voit arriver avec peine, auquel on se prépare par tant d'intempérance, qu'on passe si tristement, et dont on se dispense si légèrement.

L'esprit du monde, la sensualité, la délicatesse règnent partout ; le carême n'est presque plus regardé comme une loi et une discipline de l'Eglise. Sur une incommodité, le plus souvent imaginaire, sur une attestation mendiée, sur une dispense abusivement obtenue, on y renonce sans scrupule. Cette complexion, qui supportait si bien toutes les fatigues du monde et de ses vanités, semble tout d'un coup s'affaiblir au seul nom de jeûne et d'abstinence. Les longues veilles ne coûtaient rien avant le carême ; dès que le carême est arrivé, une petite interruption de sommeil paraît mortelle : il faut se ménager et prendre ses précautions. La diète qu'ordonnerait un médecin serait observée ; l'abstinence que l'Eglise ordonne n'est comptée pour rien. On a plus de soin de sa santé que de sa conscience.

Le dessein de l'Eglise n'est pas d'accabler ses enfants par des austérités excessives ; mais il n'est pas non plus de les flatter par des condescendances indiscrètes ; elle ne prétend pas d'altérer la santé, mais elle voudrait bien mortifier la concupiscence ; elle ne veut pas perdre la chair, mais elle veut relever l'esprit. Ainsi, celui qui manque à cette pratique ne remplit point le précepte de la loi.

A ce jeûne spirituel que les anciens Pères ont tant recommandé, s'en joint un autre qui consiste dans le retranchement des plaisirs. Qui est-ce qui y fait réflexion ? Qui est-ce qui redouble ses prières dans ce temps de pénitence ? Qui est-ce qui donne aux pauvres la nourriture qu'il se retranche à soi-même ? Qui est-ce qui vient écouter la parole de Dieu avec préparation et avec dessein d'en profiter ? Qui est-ce qui se réconcilie avec son frère ? Qui est-ce qui s'efforce de sortir de ses ténèbres ? On vient à l'église par bienséance ; on pratique la religion par politique ; on fait la charité par ostentation et par caprice.

II. *La retraite.* — Il n'y a rien de si conforme à la loi de Dieu, rien de si recommandé dans les Ecritures que la retraite, la fuite et la séparation du monde : *Recedite, recedite, exite de medio ejus?* « *Sortez, sortez, éloignez-vous,* » disait le prophète. (*Isa.*, LII, 11.) C'est le premier conseil que saint Pierre, rempli des lumières et des impressions récentes de l'Esprit-Saint, donne à des âmes contrites et humiliées. *Salvamini a generatione ista prava.* « *Sauvez-vous de cette race corrompue* (*Act.*, II, 40) » : c'est un ordre de Dieu qu'une voix céleste porte à son peuple et qui retentit dans les airs : *Sortez de cette Babylone, et ne vous rendez pas complices de ses crimes.* « *Et ne participes sitis delictorum ejus.* » (*Apoc.*, XVIII, 4.) C'est la première pensée que Dieu inspire à ceux qu'il veut engager à son service, et une pratique si importante qu'il semble que saint Paul ait réduit tout le dessein et tout le fruit de l'Incarnation du Fils de Dieu à cette séparation et à cette délivrance du siècle : *Qui dedit semetipsum pro nobis, ut eriperet nos de præsenti sæculo nequam.* (*Galat.*, I, 4.)

Siècle trompeur et méchant, ou les mœurs sont corrompues par les relâchements, les vérités obscurcies par les erreurs, les vertus affaiblies par les mauvais exemples, et les crimes accrus par le libertinage et l'impénitence ; où le mensonge déguise tout ; où chacun se pardonne le mal que chacun fait ; où la vanité s'insinue dans tous les cœurs ; où l'intérêt propre occupe toutes les pensées ; où croissent, presque malgré nous, une foule de désirs séculiers par les discours, par les actions et par la société des gens du siècle ; où le péché s'établit par des occasions dont se forment les engagements ; par des coutumes qui deviennent des nécessités ; par des bienséances dont on se fait de misérables devoirs, par des imitations auxquelles on est assujetti, et par l'orgueil et l'ambition qu'on se communique les uns aux autres.

Les saints ont tremblé dans la crainte de ces dangers, et touchés de l'esprit de Dieu, ils ont cru qu'il valait mieux vivre hors du commerce et de la société des pécheurs, dans l'obscurité d'un désert, que de traîner au milieu du monde une vie tumultueuse, que d'y hasarder son salut, que d'y exposer son éternité : fuyez ces compagnies.

Il faut s'en retirer de cœur et de volonté, et n'y avoir point d'attache : user du monde comme n'en usant pas. 1° Pour conserver son innocence qu'il est presque impossible de conserver dans le commerce des hommes : ce que Jésus-Christ nous enseigne en se retirant dans le désert après avoir reçu le baptême. 2° Pour ne pas participer à la malice du monde, parce que, quand on est lié avec les méchants, il est difficile qu'on ne participe pas à leurs méchancetés, ou en les imitant, ou en les approuvant, ou en les dissimulant, quand on est obligé de les reprendre. Vous n'êtes pas naturellement médisant, vous savez donner un frein à votre langue, et réprimer vos pensées et vos jugements ; mais à force d'entendre parler de votre prochain, vous vous essayerez à lancer aussi vous-même des traits qui voleront enfin dans son cœur, et si vous n'avez pas la malice de débiter les médisances, vous sentirez du moins quelque plaisir à les entendre. Vous êtes assez circonspect et retenu dans vos actions, et assez maître de vous-même ; mais à force de voir tant d'objets de vanités qui vous environnent, vous vous amollirez, et l'endroit faible de votre cœur vous fera succomber et gémir sous sa tyrannie. Voilà les dangers où le commerce du monde expose.

Je me suis corrigé, direz-vous ; je ne vois presque plus personne, je demeure dans ma maison renfermé comme un solitaire... Mais se croira-t-on bien avancé dans la perfection, quand, après une vie tumultueuse, touché de quelques mouvements d'une conversion qui n'est souvent que superficielle, on rompt ce commerce universel que l'on avait avec le monde, pour se réduire au choix de quelques amis qu'on préfère aux autres? On cherche la douceur et non pas la sainteté de la vie ; on éloigne le monde fâcheux, pour converser avec le monde qui plaît ; on se fait un cercle plus étroit, mais on y fait entrer tout ce qu'on aime : on veut avoir le plaisir de la société et le mérite de la retraite. De là viennent ces conversations particulières et ces commerces de confiance que la solitude rend plus suspects et plus dangereux, où l'on se dit en secret ce qu'on n'oserait dire en public et en compagnie, et où souvent, sous prétexte de retraite, on entretient plus librement la curiosité et l'esprit du monde.

La solitude chrétienne est celle qui détache du monde et qui unit à Dieu : *Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudinem : « Je me suis éloigné, j'ai fui le monde, je me suis établi dans la solitude.* (*Psal.* LIX, 8.) Mais l'Ecriture ajoute : *Exspectabam eum qui salvum me fecit : « J'étais toujours dans l'attente de celui qui m'a délivré »* de ma faiblesse et des tempêtes qui s'élèvent dans mon âme. (*Ibid.*, 9.) Et Jésus-Christ ne nous enseigne-t-il pas dans l'Evangile que ce n'est rien d'être retiré du monde, si l'on n'est uni avec Dieu dans la retraite? *Solus non sum, quia Pater mecum est* (*Joan.*, VIII, 16) : autrement on s'éloigne du monde, mais on porte le monde avec soi.

III. *La prière.* — Pourquoi Jésus-Christ recourait-il à la prière? Lui manquait-il quelque vertu ? N'est-ce pas de sa plénitude que nous tirons notre abondance? Sentait-il en lui quelque faiblesse? N'est-ce pas lui qui doit guérir nos infirmités et nous soutenir dans notre impuissance? Craignait-il les efforts de la tentation? N'était-il pas venu pour triompher de ces puissances spirituelles, et pour nous affranchir de leur servitude par sa miséricorde et par sa grâce? Non : ce n'est en lui, ni crainte, ni défiance, ni nécessité ; c'est charité, c'est instruction, c'est exemple.

Il faut, dans les dangers qui nous menacent, lever les yeux et les mains au ciel. Nous avons au dedans de nous une source fatale de mauvais désirs, et dans nos propres cœurs autant de poisons secrets que nous avons de passions. Nous en accusons l'ennemi du salut ; ainsi, dans les accidents de la vie, s'en prend-on toujours à la fortune. Non, toute mauvaise volonté de notre part ne procède pas du démon : mais il n'y en peut avoir de bonne sans le secours du Saint-Esprit. Saint Augustin en donne deux raisons : premièrement, parce que la créature étant corrompue, n'a qu'à suivre son inclination et son penchant pour vouloir le mal, au lieu qu'il faut qu'elle se roidisse contre ses inclinations naturelles pour vouloir le bien, ce qu'elle ne peut faire sans secours. Secondement, parce que les plaisirs que nous cherchons et les objets qui nous tentent sont de même genre que nous ; c'est-à-dire créés comme nous. Mais comme les choses que nous espérons et que Dieu nous promet sont d'un genre incréé, il faut nous élever au-dessus de nous-mêmes, et par conséquent il faut que ce soit l'esprit de Dieu qui nous y porte. Etre tenté, rien de si naturel ; résister à la tentation, rien de si difficile : il faut être assisté de Dieu.

Je sais bien que le démon allume souvent nos cupidités par des sollicitations impures, et par des images trompeuses qu'il forme dans l'esprit ; et que, conspirant avec la corruption de l'homme, il attire sa volonté à des plaisirs, à des excès et à des folies que nous déplorons tous les jours, mais, dit saint Augustin, il ne faut pas s'imaginer que toute pensée mauvaise soit l'œuvre du démon : *Unusquisque tentatur a concupiscentia.*

Saint Paul nous enseigne que le péché est autour de nous : *Circumstans nos peccatum* (*Hebr.*, XII, 1.) Nous sommes investis et environnés du péché. Combien d'objets qui flattent notre orgueil, luxe, ambition, jalousie? Pourquoi ne suis-je pas autant que celle-ci, ou celle-là ? Serai-je moins respecté? serai-je moins

décoré? Combien d'objets qui blessent notre délicatesse? Pourquoi irai-je le premier lui rendre ce devoir? C'est à lui à me rechercher : son humeur me déplaît. Non-seulement le péché est autour de nous, il est au dedans de nous : *Inhabitans in me peccatum.* (*Rom.*, VII, 17.) Nous avons le feu dans notre sein, le poison est dans nos veines. Les objets extérieurs sont immobiles et n'agissent pas. C'est notre convoitise qui les rend vicieux. Ce n'est pas cette beauté qu'il faut détruire, c'est cet œil qu'il faut réformer : ce n'est pas ce bien de votre prochain que vous voulez usurper, qu'il faut anéantir, c'est votre désir qu'il faut retenir. Et comme ce n'est que par le secours du Très-Haut que nous pouvons y réussir, ce n'est aussi qu'à force de prières que nous obtiendrons ce secours.

IV. *La vigilance.* — Mais il ne faut pas que ce soit une prière sans vigilance : *Vigilate et orate.* (*Matth.*, XXVI, 41.) Il faut prier pour implorer les secours du Ciel ; il faut veiller pour les attirer. Prier sans veiller, c'est paresse : veiller sans prier, c'est nourrir la vanité : *Spiritu principali confirma me*, disait le Roi-Prophète (*Psal.* L, 14) ; c'est-à-dire donnez-moi votre esprit supérieur. Nous avons des esprits puissants contre nous, il nous faut un puissant secours contre eux : ils sont subtils, il nous faut une vive lumière, celle de Dieu ; il faut une force divine : *Spiritu principali. Domine, vim patior, responde pro me.* (S. Bernard.)

La foi nous apprend par la première règle de la justification que, même au milieu du repos, nous sommes dans une nécessité continuelle d'invoquer Dieu, pour attirer sur nous les regards de ce soleil de justice, l'influence de sa lumière et de sa chaleur. Comme l'oraison est le premier effet de la foi et de la grâce, l'oraison et les bonnes œuvres sont les premiers effets de la grâce, et l'amour de Dieu est la fin et l'abrégé de toutes les bonnes œuvres.

V. *La mortification de la chair.* — Il faut continuellement retenir la concupiscence : *Deponentes omne pondus et circumstans nos peccatum.* (*Hebr.*, XII, 1.) Nous sommes investis et environnés du péché. Si vous ne refermez vos yeux, combien d'objets vous blessent? Si vous ne vous observez dans vos conversations, combien de paroles vous échappent? Combien entendez-vous de médisances? Tant de piéges sont tendus : non-seulement le péché est au dehors, mais il est encore au dedans de nous : *Jam non ego operor illud, sed inhabitans in me peccatum.* (*Rom.*, VII, 17.) Nous y avons l'ennemi dans les murailles.

Les bonnes œuvres mêmes que nous faisons sont des sujets de tentation. Le pharisien jeûne deux fois la semaine, paye les dîmes régulièrement, ne fait pas les péchés qu'on voit faire à d'autres hommes : toutes ces bonnes œuvres ne font que nourrir son orgueil. La justice de Dieu n'occasionne-t-elle pas le désespoir de certains pécheurs timides et faibles? Et la miséricorde n'a-t-elle pas servi quelquefois de prétexte à la fausse confiance de ces pécheurs qui abusent de la grâce que Jésus-Christ leur a promise? *Positus in ruinam et in resurrectionem multorum.* (*Luc.*, II, 34.)

VI. *La parole de Dieu.* — Le moyen le plus sûr pour résister aux passions, c'est la parole de Dieu, la loi de Dieu. Quand je dis la parole de Dieu, je parle de ce que la miséricorde divine nous a laissé de plus sensible pour l'instruction de nos esprits et pour la réformation de nos mœurs; de ces saintes Ecritures qui sont les fondements de notre foi, la consolation de nos espérances, les règles et les motifs de notre charité, dans lesquelles il n'y a rien qui ne nous éclaire, si nous manquons de lumière; rien qui ne nous reprenne, si nous manquons de fidélité; rien qui ne nous encourage, si nous entrons dans les voies de Dieu; rien qui ne nous effraye, si nous avons besoin de crainte; rien qui ne nous attendrisse, si nous sommes sensibles à l'amour de Dieu; qui ne nous montre la vertu avec ses récompenses, si nous avons dessein de la suivre; ou le péché avec ses châtiments, si nous avons résolu de le quitter : en un mot, c'est la parole de Dieu dont je parle, et cette parole de Dieu, c'est sa loi.

Or cette loi produit en nous divers effets. Premièrement, elle nous donne la connaissance du péché par les défenses et les réprimandes qu'elle fait. *Comment aurais-je remarqué*, dit saint Paul (*Rom.*, VII, 7), *les mauvais désirs de la concupiscence, si la loi ne me disait* (*Exod.*, XX, 17) : *Tu n'auras point de mauvais désirs?* Sans cette lumière, l'esprit ne pouvait distinguer le mal d'avec le bien, et le cœur suivait aveuglément ses inclinations; mais Dieu nous l'a donnée comme un principe de discernement et de connaissance entre le vice et la vertu. Secondement, elle nous expose les volontés de Dieu, et les obligations de les accomplir; elle nous montre nos devoirs : ces devoirs communs et les volontés générales qui maintiennent l'ordre et la justice dans le monde : ces devoirs particuliers, et qui nous sont propres, afin que chacun passe sa vie à suivre la volonté de Dieu, et non pas les désirs des hommes. Troisièmement, elle nous propose et nous fait voir les peines et les récompenses, afin de nous retenir par les unes, et de nous exciter par les autres.

Enfin, toute l'intention de la loi tend à nous mettre à couvert des tentations de la vie : aussi elle est appelée tantôt justice, parce qu'elle contient les règles d'équité et de droiture que nous devons observer en nous ; tantôt jugement, parce que c'est sur elle que nous devons fonder l'opinion que nous avons de nous-mêmes; tantôt justification, parce que c'est d'elle que nous devons prendre les principes de nos connaissances; tantôt témoignage, parce que c'est par elle que nous pouvons reconnaître notre fidélité; tantôt commandements et ordonnances, parce qu'elle nous prescrit ce qu'il faut faire. Aussi Dieu commande-t-il de méditer sa loi

jour et nuit; de l'avoir sans cesse devant nos yeux; de la conserver et de l'attacher à notre cœur pour y étouffer les mauvais désirs; de la coller sur nos lèvres pour réprimer notre langue; de la consulter sur le point du jour pour nous précautionner contre les dangers et les périls de la journée; de nous mettre sous sa sauvegarde pendant notre sommeil, pour nous préserver des illusions de la nuit.

C'est l'arsenal où nous trouvons toutes les armures de Dieu, comme parle l'Apôtre (*Ephes.*, VI, 11), pour résister au mauvais jour. C'est par cette épée de l'espérance que nous perçons tous les ennemis de notre repos : c'est avec le bouclier de la foi que nous repoussons ces traits enflammés dont parle le même Apôtre (*Ibid.*, 16). Le démon vous attaque, il parle d'acquérir et de posséder; l'Ecriture vous dit (*Prov.*, XVI, 8) que le peu du juste vaut mieux que l'abondance des pécheurs; qu'il n'y a que les bénédictions de Dieu qui nous enrichissent; que notre trésor est au ciel, et que les véritables richesses sont celles qu'on ne peut nous voler et qui ne peuvent se corrompre. Vous inspire-t-il le mépris et la haine contre vos frères, l'Ecriture vous dit : Gardez-vous de haïr personne (*Matth.*, V, 44); honorez-vous les uns et les autres (I *Petr.*, II, 17) : Quiconque dira un mot fâcheux à son frère se rendra coupable de la gehenne. (*Ibid.*, 22.) Vous persuade-t-il que rien ne vous presse? que vous serez toujours à temps de vous convertir? qu'il y a entre la mort et vous un grand et long espace de vie? L'Ecriture vous enseigne qu'en tout temps il faut penser à son salut (*Philip.*, II, 12) : que Jésus-Christ viendra au moment que vous ne l'attendrez pas, et vous surprendra (*Luc.*, XII, 40) : que ce moment arrivera bientôt : que l'on vous demandera votre âme (*Ibid.*, 20) : qu'enfin il faut veiller, il faut travailler, parce que les jours sont courts et mauvais. (I *Cor.*, VII, 29.)

Le démon veut-il vous ôter les vertus chrétiennes, montrez-lui dans l'Evangile le droit que vous avez à les pratiquer. Lorsqu'un usurpateur veut vous ravir vos possessions, votre héritage, vous recourez aux titres et aux testaments de vos pères, qui justifient vos possessions. Vous tente-t-il de vous élever par orgueil, et de perdre par vos fiertés et par vos vaines préférences l'humilité qui vous est propre, fouillez dans le Testament de Jésus-Christ, il vous a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (*Matth.*, XI, 29); s'il veut semer entre vous la division et la discorde, éteignez le feu qu'il allume, unissez-vous plus étroitement, et lisez ces vœux que Jésus-Christ a faits pour vous (*Joan.*, XVII, 11) : *Mon Père, qu'ils soient unis comme nous le sommes vous et moi.* Veut-il vous endurcir envers les pauvres, sous le prétexte de vos nécessités imaginaires et de vos folles prétentions dans l'usage de vos richesses, fouillez dans les titres de votre religion, et vous verrez qu'il faut donner votre superflu; que pour obtenir miséricorde, il la faut faire (*Matth.*, VII, 2; *Luc.*, VI, 37; *Rom.*, II, 1); et que si vous fermez vos entrailles sur les misères de vos frères, vous serez oublié et puni vous-même sans miséricorde. (*Jac.*, II, 13).

Voilà les secours que vous pouvez tirer de la parole de la loi de Dieu. Cependant aujourd'hui quelqu'un y fait-il réflexion? Sait-on, et veut-on savoir soi-même les vérités que les saintes Ecritures renferment? Voudrait-on avoir donné à une lecture si sainte et si nécessaire un peu de ce temps qu'on passe si tristement dans une molle et ennuyeuse oisiveté? N'aime-t-on pas mieux lire ces curiosités inutiles qu'un homme revenu des pays étrangers aura peut-être débitées pour se moquer de la simplicité du lecteur? N'aura-t-on pas plutôt entre les mains de ces histoires fabuleuses que les passions ont produites et qui produisent les passions, dont la composition et la lecture attestent souvent la corruption de l'esprit et du cœur, et font l'occupation des personnes qui n'en ont point?

Mais cette parole de Dieu, qui doit être un préservatif contre toutes les tentations, elle est même, par un déréglement inouï, un sujet de tentation. Les uns veulent l'interpréter, et l'on ne peut voir sans indignation la licence avec laquelle chacun se mêle de raisonner et de disputer sur la religion. De quelque profession et de quelque sexe qu'on soit, on veut discourir de tout à titre de bel esprit : on se fait honneur d'être de l'opinion de celui-ci ou de celui-là, sans savoir le plus souvent ce qu'on pense ni de l'un ni de l'autre; on parle indiscrètement et sans retenue des mystères les plus incompréhensibles, et de ces matières dont les Papes et les conciles, quoique assistés du Saint-Esprit, n'ont jamais parlé qu'en tremblant; on perd la simplicité de la foi et l'on tombe dans des absurdités inévitables à un esprit qui n'est soutenu ni par la prière, ni par la science.

IX.

RÉFLEXIONS SUR LE FAUX BONHEUR DU MONDE.

I. Les hommes considèrent les obligations du christianisme comme les choses du monde les plus pénibles et les plus difficiles, parce qu'ils ne savent pas la manière en laquelle on les doit pratiquer selon l'intention de Jésus-Christ et de l'Evangile; pour connaître combien son service est doux et son joug léger, ceux qui veulent allier le monde avec Jésus-Christ, qui veulent donner leur cœur à la terre, et se dire néanmoins les serviteurs d'un Dieu qui ne leur demande pour culte que l'affection sincère de leur cœur : *Non colitur Deus nisi amando*, ces personnes-là doivent trouver les obligations du christianisme trop difficiles; le joug est insupportable; mais, pour ceux qui aiment la justice et les préceptes de l'Evangile suivant Jésus-Christ, ils ont des plaisirs tout spirituels : *An vero corpus habet delectationes suas, et animas deserit a voluptatibus suis?* dit saint Augustin : « N'y a-t-il que

le corps qui a des plaisirs? l'âme, qui est infiniment plus noble, n'en a-t-elle point? Lorsque nous renonçons aux plaisirs du monde, dit saint Augustin, nous ne perdons pas les plaisirs, mais nous en changeons; nous prenons ceux du ciel pour ceux de la terre; car on ne peut résister à l'amour du monde que par l'amour de Dieu, et lorsqu'on aime, il n'y a rien de difficile. Pourquoi les gens du monde souffrent-ils tant de choses pour le monde, qui les trahit et les paye si mal, sinon parce qu'ils l'aiment? *Ubi amatur, non liberatur, aut certe labor ipse amatur :* On n'a point de peine, lorsqu'on a de l'amour; ou si on a quelque peine, elle devient aimable.

II. Il faut souvent faire à Dieu cette belle prière de saint Augustin : *Da quod jubes, et jube quod vis;* donnez-moi ce que vous me commandez, après cela commandez-moi ce que vous voudrez : ainsi nous pratiquerons avec joie tous les préceptes de l'Evangile, parce que la grâce de Jésus-Christ est toute-puissante dans notre faiblesse; et quelque stérile que paraisse notre âme, il nous fera toujours trouver l'abondance dans le désert; et si nous avons d'abord quelque peine, pourvu que nous persévérions, il nous affermira toujours dans le bien, suivant cette parole de l'Ecriture (*I Petr.*, V, 10) : *Ipse modicum passos perficiet, confirmabit, solidabitque.* Après quelque légère souffrance, il nous rendra fermes et inébranlables.

III. Par un effet de la sagesse de Dieu, le monde ne saurait presque plus tromper personne : *Ut etiam spem seductionis amiserit.* Le monde est trop connu dans ses artifices et dans ses ruses, dans ses vains attraits, et dans ses faux plaisirs; il ne peut plus séduire et tromper que ceux qui veulent l'être. Quelqu'un pourra croire d'abord que c'est une grande entreprise que de décrier le monde dans le monde même; mais je parle à des gens qui, tout attachés qu'ils y sont, ne laissent pas d'en connaître l'abus; ils en poursuivent les faveurs, mais ils en sentent les chagrins : j'atteste votre conscience, vous n'en voudriez pas sortir, mais vous vous plaignez d'y demeurer.

IV. En voyant ces grands, ces riches du monde, vous diriez que tout leur rit, qu'ils goûtent de vrais plaisirs; cependant ils vivent sans règle, sans ordre, sans sûreté, sans bienséance. *Il y a tel homme*, dit le Sage (*Eccle.*, VI, 2), *à qui Dieu a donné des richesses, des possessions et des honneurs, en sorte qu'il ne lui manque rien de tout ce qu'on peut désirer :* « *Vir cui dedit Deus divitias, et substantiam, et honorem, et nihil deest animæ suæ ex omnibus quæ desiderat.* » Ne diriez-vous pas que c'est le portrait de la félicité humaine? Ecoutez ce qu'il ajoute (*Ibid.*) : *mais Dieu lui refuse l'avantage de jouir en paix de tout ce qu'il possède :* « *Nec tribuit ei potestatem Deus ut comedat ex eis et fruatur illis.* » Ces terres, ces possessions immenses, ces revenus abondants, ces coffres qui devraient être pleins, ces greniers qui s'affaissent sous le poids des grains, vous n'en jouirez pas : la juste impatience d'un créancier, forcé d'employer les voies de la justice; la perte d'un procès, les sollicitations et la puissance des intéressés; une révolution de fortune, ou une augmentation de dépense imprévue; une imposition nécessaire dans les malheurs du temps; le voisinage des guerres qui entraînent le ravage et la désolation; l'avarice même qui craint toujours de manquer du nécessaire, vous force de tenir renfermé votre argent : tout cela vous empêche de jouir de vos biens. L'ambitieux, comme Aman, bouffi de la faveur du prince dont il semble partager la fortune et l'autorité, voit tous les jours à sa porte une foule d'adulateurs qui l'encensent : quelque comblé qu'il soit d'honneur et de biens, ne le croiriez-vous pas heureux? Un ennemi secret qui peut lui rendre de mauvais offices; un homme qui se met au-dessus de la fortune et du crédit, qui regarde l'autorité sans trembler et la fortune avec dédain, ne lui rend pas tous les hommages qu'il croit mériter : alors tout l'honneur qu'il reçoit d'ailleurs ne le console pas du mépris que fait de lui cet homme seul.

V. Cependant quelque cruel que soit le monde, les mondains s'y attachent; soit coutume, soit aveuglement, soit châtiment de Dieu, ils se plaignent toujours de leur état, et n'en peuvent sortir. Saint Grégoire (hom. 8 *in Evang.*) fait cette belle réflexion sur le monde et l'aveugle attachement que nous avons pour lui : *Ubique in mundo mors, ubique luctus, ubique desolatio : undique amaritudine repletur, et tamen cœca morte ejus amaritudines amamus; fugit tempus, insequimur, labenti inhæremus; et quia labentem retinere non possumus, cum eo ipso dilabente dilabimur.* Partout mort, partout péril, partout chagrin, plainte partout; il n'y a qu'amertume et aveuglement dans le monde, et cependant on s'attache à tout. Le monde fuit avec la vitesse du temps, et nous le suivons : il est plein de soucis comme autant d'épines piquantes, et nous l'embrassons : il tombe de son propre poids avec toutes les vanités qui l'accompagnent; et ne pouvant le retenir, nous tombons et nous nous précipitons avec lui dans les abîmes d'une malheureuse éternité. C'est une vérité que saint Augustin nous apprend : Celui qui aime Dieu, est le seul qui sache s'aimer lui-même comme il faut : *Ille solus se novit diligere qui Deum diligit.*

VI. Il y a dans l'homme un homme intérieur, *un homme du cœur*, dit saint Pierre (*I Petr.*, III, 4) : *Homo cordis*, qui, par l'usage qu'il fait des grâces du Dieu vivant et immortel, acquiert des biens spirituels, en comparaison desquels tout ce qu'il y a de créé n'est rien : *Non comparavi illis lapidem pretiosum* (*Sap.*, VII, 9); il s'y livre avec affection, il s'en entretient avec son âme; la mémoire des biens reçus, l'espérance de ceux qu'il attend, tout cela cause en lui un repos délicieux : *Requiem Dei* (*Deut.*, V, 14); une paix qui surpasse tous les plaisirs des sens : *Pax quæ exsuperat omnem sensum,*

(*Philip.*, IV, 7.) C'est, dit saint Augustin, parce que son âme tend vers un seul objet, qui est Dieu : *Quia eorum tota anima tendit ad unum;* son cœur n'est point déchiré des soins et des inquiétudes mortelles dont les gens du monde sont agités. Cette multiplicité de désirs qui accablent une âme mondaine et la fait gémir sous le joug de l'iniquité n'approche point de lui : on lui ôte ses biens, il en devient plus spirituel; il devient plus pauvre, il le veut être; dans le monde, tout est forcé; dans la piété, tout est volontaire.

VII. La preuve qu'un homme mondain n'est pas heureux, c'est qu'il cherche son bonheur hors de lui. Que de divertissements! Combien de plaisirs différents! etc. Un homme de bien trouve son plaisir en lui-même; non dans les spectacles du monde, mais dans la contemplation des grandeurs de la religion. Il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur, par la bouche du prophète Isaïe (XLVIII, 22) : *Non est pax impiis, dicit Dominus.* Ce prophète était dans une cour, dit saint Augustin; il voyait les uns, enflés de leur pouvoir, ne connaître que la félicité présente; les autres, délivrés de la contrainte des lois et de la crainte de Dieu, ne vouloir relever que d'eux-mêmes : cependant il prononce, et de la part de Dieu, qu'il n'y a point de véritable paix, et par conséquent, point de solide bonheur pour les impies; ils semblent être contents, et ne le sont pas : les justes, au contraire, semblent être tristes, mais leur tristesse est comme un songe qui se dissipe bien vite.

VIII. Dans les gens de bien, la tranquillité de l'âme et le repos de la conscience sont peints jusque sur leur visage; et cette félicité secrète et intérieure, qui est le fruit de leur résignation, ils ne voudraient pas l'échanger pour un siècle de félicité charnelle : *Cor meum et caro mea exsultaverunt in Deum vivum,* disait David. (*Psal.* XLI, 3.) Quoique les justes soient destinés à souffrir, les mondains ne le sont pas moins; et comparaison faite de la peine des uns avec la peine des autres, vous trouverez qu'il n'y a point d'autre différence entre eux, sinon que les justes sont plus heureux mille fois que les mondains; que ceux-ci n'ont que le poids de leur croix, et n'en ont pas les soulagements; les consolations spirituelles qui sont les seules véritables et solides leur manquent, et ce qui les fera mourir de déplaisir devant le tribunal de Dieu, c'est qu'ils connaîtront que ces tourments des pécheurs et ces mortifications forcées auraient suffi pour leur gagner l'éternité; qu'il y en avait assez pour faire un saint; qu'ils se sont perdus par cela même qui aurait pu les sauver; que ce qui leur aurait coûté un bonheur court et imaginaire aurait pu leur valoir une gloire éternelle et solide; qu'ils ont souffert plus qu'il n'en fallait pour plaire à Dieu, si un autre motif eût animé leurs peines et leurs souffrances.

IX. Le monde oppose à cet avenir invisible, dont le juste nourrit sa foi, les délices du moment présent; à la félicité de l'esprit, la félicité des sens. C'est un charme qui ôte le discernement aux mondains, et qui leur fait paraître frivole ce qui est solide, et solide ce qui est frivole. Cette fausse lueur se dissipera bientôt, parce qu'enfin la figure du monde passe comme une vapeur : détrompons-nous une bonne fois de ces ensorcellements de la vanité; et pour fermer la bouche aux mondains, faisons-leur sentir que les biens du monde sont eux-mêmes presque tous des biens en apparence, et comme placés dans les mains de l'avenir. Ces agitations, ces brigues, ces prétentions, ces soins pour s'avancer, en sont la punition : ce dégoût des biens qu'on possède, cette avidité continuelle pour ceux qu'on ne possède pas ne nous font-ils pas travailler au hasard? Et combien de fois le monde n'a-t-il pas trompé les espérances les mieux établies! Dieu est infaillible dans ses promesses, et ses promesses sont établies sur sa vérité éternelle, sur le sang de Jésus-Christ même son Fils unique, sur sa justice et son équité, sur sa puissance et sur sa miséricorde. Y a-t-il donc moins de sagesse à servir Dieu, qu'à servir un homme mortel qui se rit de votre servitude, qui tantôt veut faire pour vous ce qu'il ne peut pas, et tantôt ne veut pas ce qu'il peut faire, qui croit que vous êtes assez récompensé de le servir?

X. La gloire mondaine a la vertu de donner des forces, de changer la nature des choses, de faire des plaisirs des difficultés; mais quand les hommes de qui je parle jouiraient d'un repos entier, et qu'ils seraient véritablement heureux pendant leur vie, sans aucun mélange de chagrin et d'inquiétude, quand le monde leur donnerait tout ce qu'ils peuvent désirer, et que leur vie serait un cours paisible de bons et d'agréables jours, et les comblerait de tous les avantages de la fortune, je leur dirais encore avec saint Augustin : Vous êtes à plaindre et pas à estimer; votre fausse félicité est une véritable misère; vous jouissez dans ce monde des biens que Dieu vous laisse pour vous amuser; vous êtes des victimes de la justice de Dieu, que Dieu engraisse pour les perdre. C'est la part que Dieu vous laisse; vous avez reçu les biens en votre vie : *Recepisti bona in vita tua* (*Luc.*, XVI, 25) : qu'avez-vous à attendre dans l'autre?

X.

CONSIDÉRATIONS SUR LES VUES DE JÉSUS-CHRIST DANS L'INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE.

I. Jésus-Christ a eu deux fonctions à remplir comme médiateur; la première était d'apaiser la colère de Dieu, de satisfaire à sa justice, et de lui rendre les hommages qu'il pouvait attendre des hommes, soit comme esclaves, soit comme criminels; la seconde était de verser sur nous les grâces et les bénédictions qui nous sanctifient, et de nous offrir au Père éternel comme des ennemis réconciliés et des révoltés qui rentrent en grâce. Or, il les exerce tous deux

dans l'Eucharistie; il y opère la sanctification des fidèles comme étant l'auteur de la grâce; il s'y présente encore à son Père, pour l'expiation de leurs crimes, en qualité de Rédempteur; ce qui fait que nous pouvons considérer l'Eucharistie comme sacrement ou comme sacrifice.

II. C'est une vérité appuyée sur l'autorité de l'Ecriture et de la théologie, que le propre état de Dieu est d'être incompréhensible et de se faire pourtant connaître; ou, si vous aimez mieux le dire avec Tertullien, qu'il n'est rien de si connu et rien de si inconnu que Dieu : *Nihil tam notum, nihil tam ignotum quam Deus :* la foi nous apprend qu'il est dans le séjour de sa gloire environné de lumière; mais lumière inaccessible, qui éblouit au lieu d'éclairer, et qui, nous faisant entrevoir sa grandeur, nous convainc de notre faiblesse : le Prophète nous assure qu'il a établi sa demeure dans les ténèbres; mais ténèbres mystérieuses, mêlées de jour et de clarté, qui nous laissent entrevoir les objets de la foi, ou qui ne les éloignent de nous que pour nous les rendre plus sacrés et plus vénérables : *Nox ejus illuminatio ejus :* c'est Dieu, disait un ancien, qui, quelque caché qu'il soit dans son essence, se fait admirer dans tous ses ouvrages visibles. Je ne vous connais pas, mon Dieu, et je ne saurais vous méconnaître; rien ne me peut dire ce que vous êtes, et tout me prêche que vous êtes mon Dieu : aussi saint Clément d'Alexandrie est d'avis que nous devons à Dieu trois sentiments intérieurs, l'admiration, l'adoration et la foi : l'admiration, qui est un grand sentiment d'estime pour les choses mêmes qu'on ne connaît point et qu'on nous dit être en lui; l'adoration, pour reconnaître un Etre souverain, qui est au delà de toutes nos connaissances, et que nous devons d'autant plus révérer que nous pouvons moins le comprendre; la foi, enfin, pour croire les vérités qu'il nous a révélées, qui sont infaillibles, bien qu'elles ne soient pas évidentes, et qui n'offrent pas moins de certitude pour avoir quelque obscurité. Nous pouvons dire de même de Jésus-Christ, qu'il s'est caché et qu'il s'est découvert aux hommes pendant sa vie : quelquefois il a caché toutes ses grandeurs sous les apparences de nos faiblesses, quelquefois il a fait éclater sa divinité par ses miracles; tantôt il a caché sa sainteté sous les apparences de pécheur; tantôt il a fait connaître qu'il était la sainteté même : la raison a jugé de son pouvoir par ses œuvres, et quelques rayons échappés de sa gloire ont convaincu les païens mêmes de sa divinité : mais quand je le considère dans le sacrement de l'Eucharistie, je n'y vois rien de sensible, rien de naturel : mes sens et ma raison n'y comprennent rien; je n'y vois rien que des yeux de la foi, et je n'ai qu'à m'écrier avec un prophète (*Isa.*, XLV, 15) : *Vere tu es Deus absconditus;* que c'est un Dieu tout à fait caché : il n'avait qu'à répandre quelques rayons de sa lumière, qu'à paraître sur l'autel, comme il parut autrefois sur le Thabor; mais il y veut être dans les ténèbres, parce qu'il y veut être comme objet de notre foi, c'est-à-dire dans un état qui contrarie tout à la fois et les sens et la raison.

III. C'est la créance de l'Eglise, que Jésus-Christ, en instituant ce sacrement, s'y est rendu présent, non-seulement pour être un objet d'adoration pour les âmes fidèles, mais encore afin de s'incorporer à nous lorsque nous le recevons dans la communion. Ce même corps que le Saint-Esprit a formé dans le chaste sein de Marie, et que la croix a soutenu comme la victime de la justice d'un Dieu irrité; ce même sang qui a coulé sur les rochers du Calvaire, et qui est le prix du salut des hommes; ces parties sensibles de son humanité, il les a renfermés sous les accidents du pain et du vin : sa divinité même, par une suite nécessaire, se trouve dans ce sacrement, avec les mêmes liaisons qu'elle avait avec son humanité sainte; mais ce corps et ce sang sont cachés sous les voiles d'une substance étrangère; cette divinité même, qui devrait avoir quelque éclat, est toute cachée dans ce mystère. Lorsque le soleil est couvert d'une nuée, on voit des traits de clarté qui prouvent sa présence : on voit passer au moins quelques demi-rayons qui font connaître qu'il y a quelque lumière sous ces ombres; mais sur nos autels rien n'y paraît; Jésus-Christ homme, Jésus-Christ Dieu, tout y est voilé : il est présent, et je ne saurais l'apercevoir; il s'offre à moi, et je ne saurais le toucher; il m'inspire ses vérités, et je ne saurais l'entendre : je me trompe, je me trompe; la foi tire ces voiles, et je le vois; la foi ôte ces obscurités, et je le touche; la foi lève tous ces obstacles, et je l'entends.

IV. Il est vrai qu'il fait de grands miracles dans ce sacrement, mais ils sont aussi cachés que sa présence, et l'on ne voit pas comment il y est : on ne comprend point ce qu'il y fait : je sais bien qu'il y détruit la substance du pain, et qu'il y substitue la sienne propre. Cependant n'y voit-on pas encore toutes les apparences de la première? Et où trouve-t-on des marques de la seconde? Je sais qu'il y soutient des accidents sans l'appui de leur sujet naturel; mais où est la différence visible devant ou après la consécration? Je sais qu'il y distribue des grâces, qu'il y consacre des fidèles; mais ce sont des grâces secrètes et des onctions intérieures. Lorsqu'il conversait avec les hommes, il rendait ses miracles publics : il guérissait des malades : il rendait la vue à des aveugles : il ressuscitait des morts à la vue de tout le monde; alors il voulait nous confirmer dans la foi; dans l'Eucharistie, il ne veut que l'exercer; ses miracles y sont des mystères; ce ne sont point des motifs pour nous exciter à croire, ce sont des vérités qu'il faut que nous croyions, bien qu'elles ne soient pas visibles

V. Tertullien remarque qu'il y a deux différences considérables entre la religion des païens et celle de Jésus-Christ : la pré-

mière ne tirait son autorité et sa vénération que de l'éclat extérieur de la pompe des solennités, de l'appareil des sacrifices et de la profusion de l'encens. Les païens formaient des images de leurs dieux des plus précieux de tous les métaux, afin que la matière même de leurs idoles leur donnât de l'autorité. Ils leur offraient des sacrifices magnifiques, afin que cette pompe extérieure surprît l'esprit en surprenant les yeux. Ils n'avaient que des mystères éclatants pour donner de la terreur ou de l'admiration aux peuples : *De apparatu, de sumptu fidem sibi exstruunt.* Ils n'avaient de la religion que sur la foi de leurs sens; ils ne jugeaient bien de leurs dieux que par les apparences, et ils ne les reconnaissaient pour tels que parce qu'ils étaient éblouis, et qu'ils croyaient voir dans leur culte des marques de leur grandeur ou de leur puissance. La seconde, je veux dire la religion de Jésus-Christ, fait agir les chrétiens d'une manière bien différente : ils admirent parce qu'ils croient, et ne croient pas parce qu'ils admirent : ils ne cherchent pas à contester le sens, ils veulent exercer leur foi : ils ne sont point surpris par ces dehors éclatants; et ce n'est pas une vaine magnificence, mais une sainte simplicité qui rend leurs mystères vénérables.

VI. Autre différence encore plus considérable, c'est que les adorations des païens étaient aussi vaines que leurs idoles : ils perdaient leur encens; et leur religion, qui était si magnifique dans l'action, était vaine et stérile dans son effet : au lieu que la religion chrétienne est simple dans ses apparences et magnifique dans ses effets : *Simplicitas in actu videtur, magnificentia in effectu repromittitur :* elle oblige les fidèles à l'humilité, mais elle leur prépare une gloire qui ne finit point; elle les détache des biens temporels, mais elle leur prépare des récompenses éternelles. Quelques gouttes d'eau répandues, quelques paroles prononcées sur un enfant, le rendent enfant de Dieu et héritier du royaume éternel. Une simple onction nous fait devenir soldats de Jésus-Christ, nous rend invincibles à tous les assauts du démon; et sous de faibles apparences se trouvent renfermés le corps et le sang de Jésus-Christ, la grâce même dans sa source, et la nourriture spirituelle de nos âmes.

VII. Les ennemis de l'Eglise ont trouvé cette simplicité réunie à tant de magnificence, indigne de leur foi : la simplicité et l'obscurité des mystères n'a pas satisfait la vanité de leurs esprits. Ils les ont même regardés comme vains et comme impossibles : *Simplicia quasi vana, magnifica quasi impossibilia :* mais les enfants de l'Eglise adorent Dieu et toutes les voies de Dieu. Ils reconnaissent sa puissance dans les choses les plus communes en apparence; ils la trouvent dans les choses même impossibles à la raison et à la nature. Ce sont là les sentiments que la foi produit particulièrement dans le mystère de l'Eucharistie : elle nous donne des yeux pénétrants, et nous fait chercher ce soleil au travers des nuits, des ombres et des voiles qui le couvrent : Jésus-Christ y supprime tout l'éclat de sa gloire, mais il veut que notre foi n'en soit ni moins vive ni moins ardente.

VIII. Où voit-on aujourd'hui des marques de cette foi ? N'attendez pas que je me plaigne de ceux qui, trop attachés à leurs sens, font profession de ne pas croire la vérité de ce mystère, et qui par là se sont fait retrancher de la communion de l'Eglise : je suis assez touché des déréglements des chrétiens, sans m'arrêter à déplorer l'aveuglement des hérétiques : les plaies du dedans me touchent plus que celles du dehors : nous avons trop à nous plaindre de nos frères pour nous arrêter à nous plaindre des étrangers; et la persécution qui vient de la part des enfants rebelles doit être bien plus affligeante que celle que font les ennemis. Où est la foi pratique de ce mystère parmi les chrétiens ? Vous les voyez entrer dans nos églises comme s'ils entraient dans une salle de bal ou de comédie. A peine jettent-ils les yeux sur celui qu'ils devraient adorer avec le plus profond respect : la première pensée qu'ils ont est la curiosité de voir ou la vanité d'être vus. Ils passent ainsi jusque dans le sanctuaire, et ne craignent point d'offenser Jésus-Christ jusqu'au pied de ses autels. Est-ce là croire la présence de Jésus-Christ, que de venir dans ses temples pour y apprendre ou pour y étaler ce que la pompe du monde a de plus recherché? Est-ce croire que Jésus-Christ est sur l'autel, que de venir enflammer les passions par des regards dissipés, ou de les entretenir par les rêveries secrètes d'une âme corrompue? Est-ce croire, est-ce avoir de la foi que de troubler la piété des fidèles par des entretiens bruyants et scandaleux comme il arrive tous les jours; que de venir au sacrifice comme chrétiens, et d'y assister comme des idolâtres ? Que nous a fait Jésus-Christ pour l'offenser ainsi en sa présence et sous ses yeux, et au moment qu'il nous témoigne son amour le plus excessif ?

IX. Le cœur de l'homme doit être comme un autel, où brûlent les flammes innocentes de la charité, et où le zèle sacrifie une troupe de désirs criminels comme autant de victimes. La grâce est communiquée par les autres sacrements; dans celui-ci est contenu l'auteur même de la grâce. Josué (V, 13) disait autrefois à un ange : *Noster es, an adversariorum ?* et les anges aujourd'hui peuvent le dire à chaque homme qui se présente dans les temples où Jésus-Christ réside : Es-tu d'une pureté de vie semblable à la nôtre? es-tu en société avec nos ennemis ? songe que c'est le pain des anges que tu demandes. Juge où est cette droiture et cette équité qui te doit mettre à couvert de la justice de Dieu. Pasteur des âmes, où est cette charité et ce zèle qui te doivent consumer pour le salut des peuples et la gloire de Dieu? Artisan, marchand, où est cette sincérité et cette vérité qui doit régler tou-

tes tes actions? as-tu les mains nettes et le cœur exempt de toutes fraudes? Courtisan ambitieux, comment as-tu la hardiesse, avec un cœur enflé d'orgueil et nourri du poison de la flatterie, avec un esprit agité de pensées et de desseins pleins de fourberies, de jalousie et de mensonge, de vouloir participer à ce Dieu de la paix et de l'humilité? Avare, qui ne sais qu'entasser trésors sur trésors, comment ose-tu approcher de la table sainte avec des yeux éblouis par l'éclat des richesses, avec un cœur appesanti par des affections terrestres et engagé dans la possession tyrannique des biens frivoles et périssables? Pour toi qui te vautres dans l'impureté, consentirais-tu à ouvrir ton cœur impur à celui qui est assis sur les ailes des chérubins, des esprits les plus purs? Si tu as été instruit à l'école de Jésus-Christ, comment vis-tu suivant les maximes du monde? Si tu as été enrôlé dans la milice des enfants de lumière, comment reçois-tu la loi des enfants de ténèbres? Si tu crois qu'il y a un souverain bien, pourquoi cours-tu après tant de biens frivoles et imaginaires? Si tu as les yeux tournés vers le paradis, que Jésus-Christ t'a promis et t'a mérité, comment t'engages-tu à avoir commerce avec l'enfer?

XI.

RÉFLEXIONS SUR LE RESPECT DU AU SACREMENT DE L'EUCHARISTIE, ET SUR LA COMMUNION.

I. Si Dieu ne permettait la communion de son corps et de son sang qu'à un petit nombre de chrétiens, avec quelle sainte jalousie les regarderions nous? Heureux chrétiens, dirions-nous en les voyant, qui ont l'honneur de participer à ces adorables mystères! Ils diraient eux-mêmes, dans le transport de leur sainte joie, comme ce courtisan d'Assuérus : *Félicitez-moi, mon bonheur est grand, je dois manger demain à la table du Seigneur : « Etiam cras cum rege pransurus sum. »* (*Esther*, V, 12.) S'il ne nous avait permis de communier qu'une seule fois en notre vie, eût-il exigé de nous une longue et pénible préparation? Quelle joie pour ceux qui auraient une véritable foi, à l'approche de cet heureux jour, et quelle pureté de conscience n'eussent-ils pas cru nécessaire pour cette grande action? Faut-il que la facilité de faire le bien, diminue de l'estime du bienfait; que la familiarité engendre, pour ainsi dire, le mépris des grâces qui nous sont accordées si libéralement; que l'amour excessif que nous porte Jésus-Christ soit cause de notre froideur; et que nous soyons moins touchés de reconnaissance, parce qu'il nous accorde plus de faveur.

II. Tout ce qui sert à Jésus-Christ dans l'Eucharistie, tout ce qui le touche, tout ce qui l'approche est devenu vénérable et sacré pour les fidèles. On consacra les temples où il réside, on pare les autels où il repose; on dore les tabernacles où il se tient renfermé; on enrichit les vases qui servent au sacrifice; on charge d'ornements précieux les moindres ministres du sanctuaire; l'or et l'azur brillent dans les lambris; l'encens exhale de toutes parts ses douces fumées; des flambeaux lumineux, suivent et précèdent le char qui porte en triomphe le sacrement, les fleurs naissent partout où il passe : l'art et la nature, la magnificence et la piété, s'unissent ensemble pour faire voir aux mortels la grandeur et la majesté de ce Dieu sacrifié, par l'appareil et par la pompe dont on s'empresse à relever son sacrifice.

III. Je loue ces soins religieux, mais ne savez-vous pas que votre corps est le temple vivant où Jésus-Christ veut reposer, que votre âme est le vaisseau où il veut être gardé? Chrétien, ne sais-tu pas que ton cœur est l'autel que Dieu estime plus que ces autels qui lui ont été élevés de la main des hommes? Cependant tu n'y sacrifies qu'aux idoles de tes passions, tu n'y égorges d'autres victimes que tes ennemis, tu n'y fais d'autre offrande que celle de tes intérêts et de tes larcins, tu n'y allumes d'autres feux que celui de tes amours criminels, tu n'y présentes d'autres parfums que celui de la fumée des honneurs du monde, de la vanité et de l'ambition : est-ce là cette pureté qu'il exige de toi?

IV. Les païens, dit saint Cyprien, s'étaient fait des dieux sujet aux vices les plus honteux, pour excuser et justifier les leurs, pour suivre impunément leurs passions, sans être exposés aux reproches de leur conscience. Les chrétiens ont des sentiments différents; ils savent qu'ils servent le Dieu de la pureté, et qu'ils doivent marcher sur les traces de Jésus-Christ. Or avez-vous dépouillé le vieil homme? avez-vous pleuré vos péchés? avez-vous combattu vos passions et vos mauvaises habitudes, avant que de vous approcher de ce mystère de sanctification et de grâce? avez-vous cherché dans les replis de votre conscience ce péché dominant et favori, que vous voudriez vous cacher à vous-même, pour n'être pas dans l'obligation de vous condamner?

V. Examinez-vous sur le respect que vous avez pour Jésus-Christ : il nous demande le sacrifice de l'esprit; mais comme il nous donne son corps et son âme, il veut aussi que nous lui rendions un culte extérieur, cependant comment agissons-nous dans le temple saint où il réside en personne? On y entre avec un air volage et dissipé, on ne daigne pas quelquefois plier le genou devant la majesté suprême. Que dirai-je de ces postures indécentes qui scandalisent les gens de bien, et qui sont si outrageantes pour Jésus-Christ? de ces bruits et de ces murmures qui interrompent le vénérable silence des sacrés mystères, et qui troublent jusqu'à l'autel le prêtre qui y sacrifie? de ces conversations et de ces politesses affectées qui tendent à corrompre, à la face des autels du Dieu de la pureté, des âmes chrétiennes, dans le lieu même destiné à leur sanctification? On va dans l'église pour voir et pour être vu; si l'on a quelque secret à se dire, et quelque confidence à se faire, c'est

l'église qu'on choisit pour cela, et peut-être est-ce le moment destiné à l'adoration qu'on préfère à tout autre.

VI. Que demande le respect intérieur? Qu'on s'offre à Dieu pendant la messe; recueillement, adoration, attention, humilité, etc. Or de quoi s'occupe-t-on? au lieu d'appliquer son esprit à ce que fait et dit le prêtre; au lieu de le fixer du moins par quelques lectures pieuses ou par des prières, on roule dans sa pensée le souvenir des soins domestiques, on pense à sa famille, on se repaît de vaines espérances, on pense aux moyens d'entamer un procès, ou de le gagner, peut-être s'occupe-t-on du plaisir de tromper quelqu'un, ou d'accomplir quelque partie de divertissement : est-ce là l'occupation qu'il faut avoir dans l'église.

VII. Si nous étions dans le ciel, dit saint Chrysostome, rien ne pourrait nous distraire de la vue de Dieu : Dieu est sur l'autel, et comment pouvons-nous penser à autre chose qu'à lui, et fixer nos regards ailleurs que sur lui? Le sang qui a coulé sur le Calvaire coule encore sous nos yeux ; le prêtre offre la victime sainte pour tous les assistants, il frappe sa poitrine au bas de l'autel pour nous avertir de détester nos péchés, il nous crie : *Sursum corda : « Elevez vos cœurs,»* qu'il n'y ait point de mensonge ni d'hypocrisie dans la réponse. L'empereur Justin fit mettre à tous les bénitiers du magnifique temple qu'il fit bâtir à Constantinople cette inscription : *Lavez vos péchés et non pas seulement vos visages.*

VIII. Il est très-utile aux justes et aux pécheurs pénitents de participer au corps et au sang de Jésus-Christ, et de s'unir à lui par la communion. Un instinct secret porte chacun à se conserver la vie du corps par l'usage des aliments propres à l'entretenir : n'est-il pas juste qu'il y ait aussi dans nous une application continuelle à conserver et à fortifier la vie spirituelle de l'âme par cette nourriture divine? Les justes y doivent venir par reconnaissance, les pécheurs par nécessité, tous par amour; les justes pour rendre grâces à Dieu des faveurs qu'ils en ont reçues ; les pécheurs, pour lui demander la grâce de fuir les attraits et les occasions du péché ; tous pour s'exciter de plus en plus à se donner à Jésus-Christ, qui se donne à eux par un excès de charité. Justes, que l'humilité surtout vous conduise à Dieu, devant qui toute votre justice n'est qu'iniquités; pécheurs, que la confiance vous porte à vous nourrir de cette divine viande, qui seule peut vous rendre purs et innocents.

IX. Les apôtres étaient encore imparfaits quand Jésus-Christ les communia, c'est pour cela qu'il leur lava les pieds, pour montrer qu'il fallait se purifier de toute affection profane. Quelle consolation pour les apôtres de recevoir ce divin Maître, dont les seules paroles leur avaient fait connaître qu'il était le principe de la vie et de la vie éternelle! Mais aussi quel fut le malheur du perfide Judas, qui reçut le corps de Jésus-Christ dans le dessein de le trahir! Il profana par un sacrilége ce banquet d'amour. Quel fut l'excès de son malheur! L'Evangile dit : *Melius erat ei si non fuisset natus homo ille.* (*Matth.* XXVI, 24.) Il eût mieux valu n'être point né, que d'avoir communié si indignement. Il n'était auparavant que tenté du démon, mais alors Satan entra dans son cœur, et prit si bien possession de son âme qu'il en devint le maître. Tremblez donc à cet exemple, vous qui êtes en péché, et qui dans cet état vous approcheriez de la table sainte. Si vous étiez assez téméraires, que dis-je? assez impies envers Dieu, assez cruel envers vous-mêmes, pour vous porter à cet excès d'audace, vous convertiriez en poison ce breuvage sacré, qui devrait vous servir d'antidote ; au lieu d'honorer Jésus-Christ, c'est le déshonorer ; c'est le trahir par un lâche baiser, c'est l'enfermer dans une obscure et sale prison, c'est le charger de chaînes, c'est l'exposer à l'outrage du démon qui règne dans ce cœur, c'est lui donner la mort et le crucifier de nouveau.

X. L'Apôtre (I *Cor.*, XI, 29) ne se contente pas de dire que celui qui communie indignement reçoit son juge en recevant le corps de Jésus-Christ, mais qu'il reçoit son jugement, mais qu'il mange et boit sa condamnation, 1° pour montrer que, comme la boisson et la nourriture sont inséparables du corps qui en a été alimenté ; ainsi l'éternelle condamnation est inséparable d'une communion sacrilége ; 2° pour montrer que cette condamnation est aussi certaine que si elle avait été prononcée de la bouche même de Jésus-Christ. Saint Jean dit (III, 18) : *Qui non credit, jam judicatus est.* Celui qui communie indignement, dit saint Paul, (I *Cor.*, XI, 29) est déjà condamné ; 3° il boit et mange sa condamnation, parce qu'en prenant le corps de Jésus-Christ, ce modèle des vertus qu'il devait pratiquer et qu'il a méconnues, va condamner jusque dans son cœur l'impureté de ses désirs, lui reprocher ses indécences, ses regards lascifs, etc., ses péchés secrets, ses passions publiques, ses haines, enfin sa vie déréglée.

XI. Il ne faut pas s'étonner que ce corps, qui a été la cause et l'instrument de notre salut, devienne le principe, et, pour ainsi dire, l'arrêt de notre condamnation : il ne faut pas s'étonner que ce sang précieux et saint, qui a lavé tous nos crimes et payé nos dettes, nous rende débiteurs de la justice de Dieu ; c'est le même Jésus-Christ qui s'offrit sur le Calvaire à son Père céleste pour l'expiation de nos offenses, et qui s'offre aux hommes à la sainte table pour leur sanctification ; mais comme ce sang fut versé sur le Calvaire pour le bonheur de ceux qui crurent en lui, et pour le malheur de ceux qui le crucifièrent, il est bu sur ses autels pour la justification de ceux qui l'y reçoivent en honorant Jésus-Christ, et pour la réprobation de ceux qui l'y offensent.

XII. C'est une maxime véritable, que tout ce qui est reçu dans un sujet y opère le bien

ou le mal, selon les dispositions qu'il y rencontre. Le soleil, qui est la source de la lumière, aveugle les yeux faibles et languissants. Le pain, qui nourrit et conserve la vigueur d'une personne saine, accable l'estomac d'un infirme. Le vin, qui fortifie un homme sain, augmente la fièvre du malade. Jésus-Christ est un soleil de justice et de grâce, pour éclairer nos âmes et les justifier; mais nos péchés forment un nuage qui nous cache ce soleil; notre iniquité, comme un levain aigri, corrompra ce pain adorable, et infectera par sa malice toutes les vertus qu'il voudrait nous inspirer.

XIII. La manne, figure de l'Eucharistie, se conserva fort longtemps sans altération dans l'arche d'alliance; elle se corrompait en une seule nuit, et se changeait en vers dans la maison de ceux qui la voulaient garder contre l'ordre de Dieu : ainsi l'adorable Eucharistie, qui renouvelle la vertu de ceux qui la reçoivent dans une âme pure, augmente la corruption et la malice de ceux qui la prennent dans un état de péché mortel. De telles communions, dit saint Paul aux Corinthiens, rendent plus infirmes, et font qu'on s'endort dans le péché: *Ideo apud vos multi infirmi, et dormiunt multi* (I *Cor.*, XI, 30) : 1° parce que Dieu punit le sacrilége par l'endurcissement; 2° parce que sous prétexte qu'on communie, on se croit dévot; et par cet acte de religion, quoique mal fait, on croit justifier tout le mal qu'on fait d'ailleur; ses colères, ses vexations, ses injustices; une femme qui vient de communier ainsi n'en devient que plus grondeuse, plus insupportable à son domestique, etc.

XIV. Le même Apôtre écrivant aux Hébreux s'écrie (X, 28, 29): *Si ceux qui ont violé la loi de Moïse sont rigoureusement punis, quels supplices ne mérite pas celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu, qui souille le sang du Nouveau Testament, et fait injure à l'esprit de grâce* qui veut se répandre en lui par la communion ? Qu'il est dangereux, ô mon Dieu, d'abuser de votre patience, et de vous forcer en quelque façon à vous punir, en avançant notre jugement par des communions indignes ! *Quelle union peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Bélial !* (II *Cor.*, VI, 15.) Cependant n'est-ce pas là le sort de ceux qui communient indignement, sans avoir quitté le vice, sans avoir même formé le désir de le quitter?

XV. Transgresser la loi de Dieu, c'est blesser l'autorité du législateur, s'opposer à ses volontés et nous tirer de l'ordre où il nous a mis ; c'est offenser sa providence, abuser des grâces qu'il nous a faites ; c'est faire tort au bienfaiteur. Tout péché porte avec soi la désobéissance, le mépris : l'Apôtre le dit (*Rom.*, II, 23) : *Per prævaricationem legis Deum inhonorat.* Tout pécheur est coupable envers la justice, la sagesse, la miséricorde et la vérité de Dieu; mais tout homme qui communie indignement offense Dieu immédiatement en sa personne, et devient criminel au premier chef de lèse-majesté divine ; il s'en prend, non à l'image de Dieu, non à son empire, non à ses peuples, non à ses prophètes, mais à lui-même ; il l'outrage dans sa propre personne.

XVI. Les saints ont comparé ce sacrilége au crime de ceux qui crucifièrent Jésus-Christ. Celui qui communie indignement renouvelle, disent-ils, la passion du Sauveur, comme le Sauveur renouvelle sa patience à souffrir ces nouvelles tortures ; du moins l'Apôtre en parle en ces termes: *Quicunque manducaverit panem hunc vel biberit calicem indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini.* (II *Cor.*, XI, 29.) Tous les pécheurs à la vérité sont coupables de la mort de Jésus-Christ, soit parce qu'ils n'usent pas de ce remède salutaire que le sang et les mérites de la Passion leur ont procuré; qu'ils la rendent inutile par leur paresse, et qu'elle leur devient préjudiciable par leur ingratitude ; soit parce qu'ils renouvellent la cause et l'occasion de cette passion qui fut le péché ; mais on peut dire plus particulièrement de ceux qui communient indignement, qu'ils sont une espèce de violence et de déshonneur aux membres du Rédempteur, l'outrageant en sa personne invisible, d'une manière plus immédiate et plus sensible au cœur de Jésus-Christ : c'est ainsi qu'ont pensé les saints docteurs, Augustin, Jérôme, Cyprien, Chrysostome, etc. Ils ont même remarqué que c'est enchérir encore sur le crime des Juifs que de communier indignement. Les Juifs ont fait tort à Jésus-Christ lorsqu'il vivait encore dans sa chair mortelle sur la terre ; ceux-ci l'outragent dans l'éclat même de sa gloire lorsqu'il règne glorieux dans le ciel : outrage qu'ils comparent à celui que reçoit un prince, assis sur son trône, de la part d'un criminel, digne alors d'un supplice bien différent de celui que mériterait une insulte faite au même roi, voyageant inconnu dans quelque pays étranger.

XVII. L'humanité de Jésus-Christ a non-seulement acquis par sa résurrection une nouvelle gloire, mais elle a acquis par sa passion une nouvelle sanctification, en qualité de victime offerte à sa justice divine, pour réparer le tort que l'homme avait fait à Dieu. Il y a plus de malice à outrager à présent le corps de Jésus-Christ, que n'en ont eu ceux qui l'ont crucifié, quelque perfides qu'ils fussent, parce que le Seigneur n'était pas si pleinement connu qu'il l'est des fidèles : *Si enim cognovissent eum, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.* (I *Cor.*, II, 8.)

XVIII. Quoi qu'il en soit de ces considérations, il est certain que le Sauveur ne peut pas trouver la même consolation aux traitements de ces impies qu'il goûta sur la croix lorsque ses bourreaux l'y attachèrent : sur la croix, en effet, il se soumettait à la volonté de son Père céleste, il envisageait le salut du monde, la défaite de la mort et du péché ; tout cela lui adoucissait l'amertume de son calice : mais il ne peut voir dans le sacrilége d'une communion indigne qu'abomination, que malice d'un cœur ingrat ; et comme

il n'y a pas un acte plus sublime de religion qu'une communion sainte, il n'y a pas de plus grande iniquité qu'une communion indigne.

XIX. Il est des personnes très-orgueilleuses, qui, au sujet de la communion, affectent de dire quelquefois comme saint Pierre : *Exi a me, Domine, quia homo peccator sum* (*Luc.*, V, 8) : cependant si le confesseur leur refusait l'absolution et les excluait de la sainte table en un jour de fête, ils crieraient à l'injustice ; ils appelleraient à un autre tribunal ; ils prendraient pour un affront l'injustice qu'on leur ferait. Voilà l'humilité, voilà le respect, voilà la crainte qu'on a de se familiariser avec les mystères : mais déclarez-vous, levez le masque ; vous dites que vous n'approchez pas de la sainte table pour plus grande révérence : oh ! dites que c'est pour plus grande liberté ; vous voulez donner carrière à vos passions ; mettre à couvert vos iniquités sous une humilité feinte ; et sous prétexte de vous préparer à approcher des saints mystères, vous rendre toujours plus indignes d'en approcher en effet ; et sous prétexte de craindre, comme on le doit, de communier indignement, vous excommunier vous-mêmes, et vous priver des saints mystères qui vous auraient imposé une heureuse nécessité de vous corriger.

XX. Qui ne sait que la révérence qu'on a pour Dieu vient de l'amour qu'on a pour lui ? Si la crainte vous en éloigne, pourquoi l'amour ne vous en approche-t-il pas ? Saint Pierre n'eut pas plutôt dit à Jésus-Christ : *Exi a me*, que Jésus-Christ lui répond : *Noli timere* (*Ibid.*, 10), parce que, comme remarque saint Thomas, l'amour et le désir de s'unir à Jésus-Christ doit prévaloir sur cette crainte. Ce n'est pas une belle préparation à la communion de Pâques, qu'une année passée dans l'injustice et l'impureté.

Ainsi communier rarement, non-seulement n'est pas une disposition naturelle à communier dignement ; mais c'est un danger nouveau de s'en rendre indigne, parce que par ce retardement le péché vieillit et s'enracine dans le cœur ; la tyrannie de l'habitude s'établit ; le tumulte des passions croît ; l'âme devient plus assujettie à ses ennemis, et moins forte à secouer le joug pour retourner à Dieu de bon cœur. Gardez-vous donc de cette crainte, qui est une piété mal fondée ; on diffère pour retarder, non pour se préparer ; on regarde la communion non comme une consolation, mais comme une nécessité gênante : ce n'est pas respecter le sacrement, c'est le craindre.

XXI. D'où vient que vous refusez d'approcher de Jésus-Christ ? L'Eglise vous y convie. Jésus-Christ veut vous enrichir ; ouvrez lui votre sein ; l'Eglise vous appelle ; vous vous piquez d'être de ses enfants et vous ne l'écoutez pas : que n'avez-vous du moins pitié de votre âme affaiblie et mourante faute de cette nourriture spirituelle. Vous maudirez la négligence que vous apportez à vous nourrir du fruit de cet arbre de vie éternelle : je crains que cette répugnance ne soit une marque de votre réprobation prochaine. Voilà que ceux qui s'éloignent de vous périront : *Ecce*, dit le Prophète (*Psal.* LXXII, 27), *qui elongant se a te peribunt*. C'est comme un prodige qu'il se trouve des gens, Seigneur, qui s'éloignent de vous, tandis que vous vous approchez d'eux ; que la pauvreté fuie les richesses ; que l'infirmité s'éloigne de la guérison ; que la créature refuse de s'unir au Créateur : mais cela n'est que trop vrai, et la classe de ces sortes de Chrétiens n'est que trop nombreuse. Qu'en arrivera-t-il ? C'est que tous ceux qui se rendent coupables d'une pareille indifférence périront, parce que Dieu s'éloignera d'eux à son tour pour les punir de s'être éloignés de lui : *Qui elongant se a te peribunt*. L'Antechrist, le ministre de Satan, ne pourra rien faire de plus digne de lui que d'ôter à l'Eglise ce sacrement.

XXII. Eprouver les mouvements de la concupiscence, avoir des doutes au sujet de la foi lorsqu'on y résiste, et qu'on travaille à les vaincre, ce doit être un motif pour communier. Jésus-Christ a institué ce divin sacrement pour la guérison des petites fautes, et comme préservatif des grandes. *Tanquam antidotum quo liberemur a culpis quotidianis, et a peccatis mortalibus præservemur.* Il faudrait s'approcher même si souvent du sacrement de l'Eucharistie, qu'on retournât à la seconde communion avant que d'avoir perdu la grâce de la communion précédente ; par là s'affaibliraient insensiblement les fougues des passions et la force des mauvaises habitudes ; par là s'insinuerait dans le cœur une affection secrète pour la pureté et pour la justice ; par là s'établirait dans le corps même une vie toute sainte et spirituelle, et l'union de la chair vivifiante et immaculée du Sauveur, embaumerait, pour ainsi dire, la nôtre, et enleverait toute sa corruption.

XXIII. Outre la diminution de la cupidité vient l'accroissement de la charité. On ne peut communier sans purifier sa conscience, sans renouveler ses bons propos, sans ressentir ses indignités, sans avoir le désir de satisfaire à celui à qui l'on va s'unir intimement par une pénitence proportionnée. On puise tous ces actes de vertu dans la communion ; la foi, en croyant la vérité de ce divin Sauveur ; l'espérance, dans l'attente des effets de la divine promesse ; la charité, en aimant un Seigneur si libéral en bienfaits et si riche en miséricorde ; la religion, en adorant cette majesté cachée et bienfaisante ; la reconnaissance, en admirant ses bontés ; l'humilité, en s'abaissant devant la face d'un Dieu souverain à la vue de ses mystères, que les saints appellent terribles.

XXIV. Pour faire voir la nécessité d'approcher souvent de ce sacrement, suivant les intentions de Jésus-Christ, il suffit d'en considérer la matière ; elle renferme avec elle l'objet et la fin de son institution : Jésus-Christ s'est donné sous l'espèce d'un

aliment le plus facile à trouver, le plus commode pour l'usage, le plus propre à satisfaire tous les goûts, et qui se trouve dans tous les pays.

La privation volontaire de la communion porte, sans qu'on y pense, sa punition avec elle : s'étant séparés de Jésus-Christ, ils seront exclus de ses grâces et de son royaume ; et comme le désir de participer à ce sacrement est un gage de salut et de vie éternelle, le dégoût de cette viande céleste est une marque de mort et d'éternelle réprobation.

XXV. Je sens dans mon cœur deux passions différentes : je désire et je crains. D'un côté, Jésus-Christ m'ordonne d'aller chercher les conviés à son festin dans les chemins et dans les haies, et de les faire entrer dans la salle afin qu'elle se remplisse : *Exi in vias et sepes, et compelle intrare ut impleatur domus mea* (*Luc.*, XIV, 23) ; je sors de ma retraite, de mon repos, de mon silence, et je vous sollicite d'entrer : de l'autre, le Seigneur ordonne qu'on chasse ceux qui entrent indignement vêtus, et qu'on les jette dans les ténèbres extérieures : *Ejicite in tenebras exteriores, ubi erit fletus et stridor dentium.* (*Matth.*, XXV, 30.) Incertain, inquiet, sur vos dispositions intérieures, la charité m'oblige à vous convier à ces noces spirituelles ; la prudence m'oblige à savoir si vous avez la robe nuptiale ; n'osant ni vous admettre, ni vous rejeter ; cherchant la sincérité de votre foi, craignant que vous n'en approchiez avec une foi feinte et une conscience hypocrite, ne sachant si vous allez vous nourrir ou vous empoisonner, pour ainsi dire, de ce pain céleste ; si vous allez participer à cette viande de salut, ou manger votre jugement et votre condamnation ; si vous allez communier comme Pierre ou comme Judas ; voyant vos avantages et vos dangers ; prêt à vous pousser d'une main, prêt à vous arrêter de l'autre, la seule chose que je puis vous dire, la seule règle que j'ai à vous proposer, c'est de vous adresser le conseil de l'Apôtre (II *Cor.*, XIII, 5) : *Ipsi vos probate;* interrogez-vous devant Dieu, et selon la réponse que vous fera votre conscience, éloignez-vous avec crainte, pour ne pas devenir profanateur et sacrilége, ou approchez-vous avec amour pour recevoir la source et le principe de toutes les grâces.

XII.

RÉFLEXIONS SUR LA MANIÈRE DE SE COMPORTER CHRÉTIENNEMENT DANS LES TEMPS DE CALAMITÉ.

I. Dieu nous a revêtus d'un corps pour qu'il soit le soutien de l'âme dans ses opérations et dans la pratique des bonnes œuvres. Tous deux sont destinés à mener ensemble, dans le cours de leur commun pèlerinage, une vie paisible et sainte, employée à servir et à glorifier Dieu qui est le créateur de l'un et de l'autre.

II. Il est vrai que le corps est une source de corruption et d'infirmités : de lui naissent la plupart des passions : c'est dans lui et par lui qu'elles exercent leur tyrannie : il se révolte contre l'esprit : mais l'Apôtre nous apprend (I *Cor.*, IX, 27) qu'il faut le réduire en servitude et le crucifier avec toutes ses convoitises ; que non-seulement il appartient à Dieu comme son ouvrage, mais qu'il doit être le temple de l'Esprit-Saint par sa pureté ; qu'il doit porter la mortification de Jésus-Christ par ses souffrances ; qu'il sert à la religion dans l'usage des sacrements et dans la pratique de la plupart des vertus chrétiennes ; il nous est donc permis, il est donc louable de pourvoir à sa nourriture.

III. Tant que l'homme fut innocent, Dieu lui donna de quoi s'engraisser des bénédictions de la terre. Après son péché, il le condamna à vivre de son travail et à la sueur de son front ; mais l'homme, en vivant ainsi, n'en vit pas moins des bienfaits du Seigneur, car c'est lui qui fait lever le soleil, et tomber à propos la pluie sur les campagnes : c'est lui qui tire du fond de sa providence universelle de quoi faire subsister toute la race des hommes, et qui conserve par sa bonté ceux qu'il a créés par sa puissance, et qu'il a dessein de sanctifier par sa grâce.

IV. Il faut donc, même en travaillant sans relâche sous ses ordres, attendre avec soumission ce qu'il lui plaira de nous donner... Cependant, à voir les inquiétudes et les empressements qu'on a pour les biens extérieurs et corporels, qui ne dirait que nous vivons sous la loi de Moïse, non sous celle de Jésus-Christ ? On s'occupe toute l'année du soin de semer et de l'espérance de recueillir ; on a toujours les yeux fixés sur la campagne pour voir ce qu'elle produira ; on ne sait que solliciter la rosée du ciel ; on laisse là le royaume des cieux et sa justice ; on s'arrête à ces biens temporels que Dieu ne veut donner que par surcroît ; on abuse de leur abondance ; on se plaint de la moindre stérilité ; faut-il s'étonner après cela que Dieu punisse quelquefois, de la manière la plus rigoureuse, un pareil attachement à la vie présente, que nous préférons si volontiers au salut éternel ?

V. Nous ne prétendons pas blâmer ici des prévoyances raisonnables, Dieu a voulu nous assujettir à ces précautions humiliantes, mais nécessaires : il n'interdit pas tout effort de l'industrie, il nous a commis, au contraire, pour être les instruments de sa providence sur nous ; et comme l'âme se nourrit des lumières de la foi, de la connaissance des vertus, du suc de la parole divine, il est juste d'entretenir aussi et de réparer les forces du corps par la nourriture qui lui convient.

VI. Mais il faut que ce soin soit subordonné à la raison, et qu'il ne nous fasse demander les biens temporels, qu'autant qu'ils peuvent être utiles à ceux de l'âme ; il faut de plus que nous soyons disposés à bénir le Seigneur en tout temps, soit qu'il les diminue, soit qu'il les augmente. Il faut enfin apprendre à dire avec l'Apôtre (*Philip.*,

IV, 12) : *Scio abundare et penuriam pati.*

VII. Du désir d'acquérir des biens temporels naît d'ordinaire le chagrin d'en être privé. Comme Dieu, selon les règles de sa sagesse ou de sa justice, les ôte quelquefois aux peuples, et que les peuples portent toujours à l'excès la crainte des périls et des nécessités de la vie, quelles plaintes alors, quelle désolation! Que de murmures! Nous en avons eu la preuve sous les yeux. Il n'y a point d'état plus affreux dans le monde que celui d'une famine réelle ou imaginaire; on tremble, on s'effraye, on craint à toute heure de défaillir et de tomber dans son néant. Tout l'esprit, tout le cœur est occupé de ses besoins et n'est plus libre pour la prière et les autres devoirs de la piété. La raison s'égare; la foi s'éteint; les espérances de l'autre vie sont absorbées dans les pensées de celle-ci; la charité cesse; chacun ne compte plus que sur soi-même; les lois les plus saintes cèdent à la nécessité, et chacun se croit autorisé à s'approprier tout ce qui peut satisfaire ou prévenir ses besoins. La férocité s'empare des esprits dans les villes et dans les campagnes; on se saisit des convois publics; on envahit sans scrupule le bien d'autrui; on s'arrache les uns aux autres le peu de nourriture qui reste : plus de bonne foi, plus de soumission à l'autorité, plus de religion.

VIII. Tout le monde serait heureux, parlant en général, si les biens de la terre étaient également partagés; si entre la campagne et la ville il y avait une correspondance mutuelle de charité, et surtout, si dans ces moments de crise, les riches se faisaient un devoir de subvenir à la nécessité du pauvre, et si le pauvre ne demandait au riche que ce qui lui manque; mais est-ce aujourd'hui le temps, nous dira quelqu'un, de garder étroitement les bienséances, et de pouvoir suivre de si sages conseils? n'est-ce pas le moment de penser à vivre? Envie, fraude, injustice, violence, tout cela devient excusable quand la nécessité commande; nous respectons la loi; nous savons ce qu'elle ordonne et ce qu'elle défend; mais en l'observant de quoi vivrons-nous? Mais, puis-je vous répondre : à ce compte, il y aurait donc un temps où il serait permis aux chrétiens de cesser de l'être? Quelle folie d'oublier Dieu et de négliger sa loi, lorsqu'on a le plus grand besoin de sa protection! Vous bénira-t-il au moment où vous faites vœu de l'offenser; et s'il a la bonté de vous nourrir, lors même que vous êtes injustes et désobéissants, ne vous nourrirait-il pas encore mieux, si vous étiez fidèles et charitables?

IX. Vous portez encore vos défiances dans l'avenir; quand nous aurions de quoi vivre, dites-vous, où trouverions-nous de quoi semer. *Les oiseaux du ciel*, dit Jésus-Christ (*Matth.*, VI, 26), *ne sèment ni ne moissonnent, et votre Père céleste les nourrit; ne lui êtes-vous pas plus chers qu'eux?* Pourquoi ne vous confieriez-vous pas en cette bonté paternelle? Le Seigneur a-t-il perdu son crédit et sa puissance? A-t-il changé sa bonté en malice, et son amour en aversion contre le genre humain? Suspendez vos murmures, peut-être qu'avant peu, il s'élevera dans cette Egypte affamée, quelque nouveau Joseph, qui, après avoir fourni à votre subsistance, vous donnera encore de quoi semer vos champs, de quoi recueillir du blé.

X. Cessez donc de vous troubler. Le pain ne vous a pas encore manqué; vous n'avez pas encore souffert ce que vous aviez craint de souffrir; grâces au Seigneur, nous n'avons pas encore vu de ces funestes effets que produit une famine sans ressource; nous vivons, nous mangeons notre pain de chaque jour, avec poids et mesure, il est vrai, mais c'est à nous de nous contenter de ce qui suffit rigoureusement; Dieu nous défend de dire : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous? et de quoi nous couvrirons-nous? c'est-à-dire qu'il nous interdit à cet égard des inquiétudes qui tiennent à l'esprit du paganisme, et qui renferment un sentiment de défiance, injurieux à la Providence.

XI. Voudriez-vous ressembler à ces personnes qui, laissant leur foi s'éteindre, et perdant toute résignation, s'abandonnent aux plaintes les plus amères contre la prévoyance des magistrats, et murmurent contre la providence de Dieu même? Esprits turbulents et murmurateurs, dont les désirs sont sans bornes, les demandes sans discrétion; qui reçoivent sans actions de grâces, et qui jouissent sans réflexion.

XII. Dans cette divine prière que Jésus-Christ nous a lui-même enseignée, et que Tertullien et saint Cyprien après lui, appellent l'abrégé de son Evangile, ce divin Maître a bien voulu ne pas oublier nos besoins temporels. Il savait que l'homme ne se suffit pas à lui-même, qu'il faut réparer la ruine insensible d'une chair fragile et chaque jour défaillante, par une nourriture journalière; que le moyen de l'obtenir était d'avoir recours à la bonté et à la sagesse paternelle de celui qui la distribue; que d'ailleurs il n'y a rien de si naturel aux enfants que de demander du pain à leur père; non pas des richesses et des commodités mondaines qui entretiennent l'ambition, le luxe et la vanité, et presque toujours l'ingratitude avec l'oubli de Dieu, mais leur subsistance de chaque jour, et une suffisance raisonnable pour chacun, selon son état et sa condition : de sorte qu'on réglât ses désirs sur ses besoins, qu'on soulageât autant qu'on le pourrait ceux des autres, et qu'on fît servir les biens qu'on reçoit à la gloire de celui qui les donne.

XIII. Comme c'est par le Seigneur que nous vivons, c'est pour lui que nous devons vivre... Lors donc que vous avez été dans l'abondance, avez-vous regardé vos biens comme des dons qui venaient d'en haut; avez-vous loué votre bienfaiteur? Sous le voile de ces biens passagers qu'il vous accorde, avez-vous aperçu les biens éternels qu'il vous prépare? Quel usage en avez-vous fait? Ont-ils été employés à nourrir votre orgueil ou à exercer votre charité; avez-

vous renfermé votre opulence dans les règles de la tempérance chrétienne? Si vous en avez abusé, quel droit avez-vous de vous plaindre de ce qu'il vous les ôte? La maison d'Israël ne reconnaît pas que c'est moi qui la nourris, dit le Seigneur par son prophète, c'est pour cela que je lui retirerai mes dons quand le temps sera venu de la punir par la privation des biens de la terre dont elle a si mal usé.

XIV. Vous qui jouissez de la substance de ce monde, et qui voyez vos frères dans la nécessité, oseriez-vous leur fermer vos entrailles? Ne vous a-t-on pas souvent prêché que l'aumône appartient aux pauvres; que la leur refuser, c'est blesser tout à la fois et la justice et la charité; que vous la croyez mal à propos le fruit d'une libéralité gratuite, et qu'elle est en effet le paiement d'une dette qui porte avec elle son obligation. (*Eccli.*, IV, 1 seq.) Mais quand l'aumône ne serait pas aussi expressément ordonnée qu'elle l'est aux riches et aux heureux du siècle, pourrait-il se faire qu'elle ne leur fût pas commandée, dans ces jours de deuil et de calamité, où le mercenaire ne peut vivre de son travail, ni même travailler pour vivre; où l'on peut dire à la lettre : Vous n'avez point nourri votre frère, vous l'avez tué : *Non paristi, occidisti;* où le riche lui-même se croit pauvre, parce qu'il n'est pas aussi riche qu'il l'était avant cette époque malheureuse, où les besoins se multiplient et les secours vont diminuant de jour en jour, à mesure que le nombre des malheureux s'accroît? Quel cœur serait assez dur pour n'être pas touché de la misère générale? Que chacun donne donc aux pauvres selon son pouvoir; que personne ne se refuse à des privations de luxe et de commodités qui doivent tourner au soulagement des misérables. Tel qui ne possède aucuns biens temporels, peut encore assister les pauvres, sinon par des aumônes pécuniaires, du moins par des paroles de consolation, par de bons conseils, par des prières.... Si l'esprit de la charité nous anime, quelque pauvres que nous soyons, dit saint Augustin, il n'est pas que nous n'ayons encore de quoi assister les pauvres de quelque manière que ce soit : si nous n'avons ni or ni argent à leur donner pour subvenir aux besoins du corps, donnons-leur l'exemple de la soumission aux ordres du Ciel.

XV. Mais hélas! ce qui devrait émouvoir la pitié ne fait qu'irriter la cupidité des mauvais riches. La misère générale va devenir pour eux une source de richesses; on les verra charger leurs greniers du poids des grains qu'ils y ramasseront de toutes parts. Au préjudice du repos et de la vie même de leurs frères, ils aimeront mieux réduire toute une province à l'extrémité, que de refuser à leur avarice l'injuste gain qu'elle se propose de faire. Tels sont ces hommes maudits de Dieu, vrais fléaux de son peuple, qui cachent et recèlent des vivres que la société leur demande à grands cris, et dont la Providence leur ordonne en vain de faire la distribution. Tels sont ceux, qui, après avoir acheté à vil prix des denrées de première nécessité, les font payer au pauvre sept fois plus qu'elles ne leur ont coûté, sans penser que c'est trafiquer évidemment de la vie d'autrui. On croirait ici voir ces avares dont parle le prophète, qui s'écriaient : Quand viendra donc le temps de la stérilité? alors nous ouvrirons nos greniers, nous vendrons chèrement notre blé; nous aurons de fausses balances pour peser l'argent qui en sera le prix : par là, nous nous rendrons maîtres du pauvre, sans qu'il nous en coûte presque rien; il n'y aura pas jusqu'aux criblures qui ne nous rapporteront un denier considérable. (*Amos*, VIII, 1 seq.) Aussi le Seigneur indigné déclare-t-il qu'il n'oubliera jamais de semblables vexations, et qu'il redemandera le sang du pauvre au riche impitoyable qui l'a vu périr de faim, sans en être touché. Tous, je le veux, n'iront pas jusqu'à ces excès criants; mais ceux-là ne sont guère moins coupables, qui jouissent tranquillement de leurs biens, au milieu de la misère générale; qui, s'endurcissant sur les maux publics, songent à bâtir de nouveaux greniers, au lieu de vider les anciens, et qui, embarrassés de leur abondance, occupés de leurs plaisirs, ne veulent vivre que pour eux seuls.

XVI. Loin de nous ces sentiments inspirés par l'avarice, et si contraires à l'esprit de l'Evangile. Ne cherchons pas à nous justifier, en disant: J'ai mieux cultivé ma terre; or elle m'a plus rendu; si j'ai plus amassé, c'est que j'ai été plus prudent ou plus heureux; ces grains sont à moi, je les vends au prix courant; je fais plaisir à ceux qui achètent, ai-je tort; pourquoi me faites-vous un crime de mon savoir-faire et de mon humanité? Pourquoi? Ah! c'est, répond saint Ambroise, parce que votre conduite en cela n'offre qu'un raffinement de malice et de cupidité, et que le plaisir que vous faites aux acquéreurs est une usure, et que cette usure est le fruit du monopole, et que votre gain est un larcin public. Les lois divines et humaines condamnent ces iniquités qui désolent le peuple de Dieu. Tôt ou tard elles seront punies, et le pauvre sera vengé. Pour vous, sur qui la misère du temps s'est plus appesantie que sur tout autre, bénissez le Seigneur dans votre affliction, puisqu'il lui a plu de vous humilier. Conjurez-le de regarder en pitié votre infortune; loin de vous toute plainte et tout murmure; n'écoutez pas les discours indiscrets et séditieux d'une multitude emportée, qui se répand en malédictions et en imprécations contre les riches. N'est-ce pas assez qu'il y ait de mauvais riches, sans qu'il y ait de mauvais pauvres?

XVII. Il est étrange que le péché, qui nous attire tant de malheurs, se mêle encore aux malheurs qui en font le triste effet, et qu'après avoir abusé tant de fois des grâces de Dieu, nous abusions encore de ses punitions : quand sera-t-il donc temps de l'apaiser? En nous convertissant à lui; il nous avertit, il nous menace, il nous afflige depuis tant d'an-

nées, il n'y a personne qui y pense sérieusement. Les bruits du monde empêchent qu'on n'entende les bruits du ciel; les maux à venir ne nous touche pas, les maux présents nous irritent au lieu de nous corriger; nous regardons la guerre comme un événement politique; la famine comme la suite du dérangement des saisons et l'effet de la stérilité passagère d'une terre ingrate ou mal cultivée. Nous n'allons pas à la source de nos tribulations publiques et particulières : à quoi nous amusons-nous? Quelle corruption dans les mœurs! quel relâchement dans la discipline! que d'impiétés, que de profanations, que d'horreurs!

XVIII. David, sur la fin de son règne, vit son peuple affligé d'une famine de trois ans; la terre refusait ses productions ordinaires; une sécheresse fatale étouffait dans son sein toutes les semences qu'on pouvait y jeter, et ceux qui prenaient soin de la cultiver voyaient leur travail perdu, leurs espérances trompées. Ce roi, selon le cœur de Dieu, touché de l'affliction de ses sujets, en présence du pontife et des prêtres, témoins de sa religion et de sa douleur, va se prosterner devant l'arche du Dieu vivant, pour savoir de lui et la cause de sa colère et les moyens de l'apaiser. Le Seigneur lui répond : Je venge la mort des Gabaonites que Saül fit mourir contre sa parole et son serment. La cause du châtiment ainsi déclarée, le Seigneur va être satisfait; on extermine les restes de Saül et de sa maison sanguinaire; alors la famine cesse, l'abondance revient, et Dieu comble de ses bénédictions Israël et Juda. Hélas! quels rapports n'y a-t-il pas entre la cause des maux qui faisaient gémir les bons Israélites et celle des nôtres! Nous pourrions croire que le fléau qui nous fait gémir maintenant est la juste punition des meurtres et des sacriléges que nous avons vu commettre sous nos yeux.... Mais laissons à Dieu le secret de ses jugements; prions-le qu'il pardonne et non qu'il punisse. Nous avons vu couler le sang innocent, et nous n'avons point demandé celui des coupables; ministres de la paix et de la grâce, nous avons même intercédé pour eux auprès de Dieu et auprès des hommes; et dans le même esprit qui nous a guidés, nous demandons encore, non la mort des pécheurs, mais leur conversion et leur vie.

XIX. Laissons ces tristes idées, ne renouvelons pas ici le souvenir de nos tribulations passées, nous avons assez d'autres péchés à nous reprocher. Des corps souillés et corrompus par la mollesse, la bonne chère, et par tant d'autres vices honteux, méritaient d'être sevrés de leurs plaisirs criminels, par la faim et par tous les maux qui l'accompagnent : *Polluisti terram in fornicationibus et malitiis tuis, quamobrem prohibitæ sunt stillæ pluviarum.* (*Jer.*, III, 2.)

XX. Pourquoi n'attribuerions-nous pas encore ce fléau à ces communions indignes et sacriléges dont l'affreux souvenir sera pour l'Eglise et pour ses véritables enfants une source éternelle d'amertume; à ce peu de foi, d'amour, de respect, que les Chrétiens ont envers Jésus-Christ immolé pour eux sur l'autel? Vous avez négligé ce pain qui est descendu du ciel, et qui devait vous faire vivre éternellement; craignez que, par un juste châtiment, il ne nous soit ôté ce pain matériel que donne la terre, et qui est si nécessaire à la subsistance de nos corps. Ne différez donc pas à détourner par un entier changement de vie les derniers malheurs dont nous sommes menacés. Dieu nous met dans l'heureuse nécessité de le faire.... il vous refuse les secours que vous refusez au pauvre.... il vous met dans l'impossibilité de fournir à votre luxe ordinaire : il vous réduit malgré vous à la frugalité et à la tempérance chrétienne : vous ignoriez, où vous paraissiez ignorer de qui vous teniez vos biens, et il vous fait sentir que c'est sa main qui les donne, ou qui les enlève à son gré. Mais ce n'est pas assez de ces abstinences forcées et indispensables; dans la situation actuelle des choses, il faut briser son cœur d'une contrition véritable; il faut entrer dans les voies d'une pénitence intérieure et volontaire; souffrir avec soumission les misères qui nous accablent; s'imposer à soi-même des peines convenables à la réforme de nos passions et capables d'apaiser la colère de Dieu. Retournez à lui avec une confiance filiale : quoiqu'il soit le Dieu des vengeances, il est aussi le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Quittez vos voies perverses encore une fois, et vous goûterez la douceur de son abondance. N'écartons point de dessus nous les heureux effets de sa compassion.... Offrez-vous à lui comme des victimes qui vont s'immoler à la pénitence. Demandez-lui, comme Salomon, non les richesses ni la pauvreté, mais ce qui vous est nécessaire pour le soutien de votre vie, et avant tout cela, le royaume de Dieu et sa justice. Travaillez à vous procurer, non une nourriture qui peut périr et qui ne doit point vous empêcher de périr vous-même un jour, mais une nourriture toute céleste, mais sa grâce, mais sa miséricorde, qui doivent nous faire vivre éternellement.

I. PENSÉES DIVERSES.

I. — *Sur la mort.*

La mort se présente souvent à notre imagination; mais c'est à la manière de ces perspectives, qui, tracées avec certaines proportions tirées des secrets de l'optique, nous font illusion, en nous offrant une lon-

gue et profonde galerie, qu'on est tenté de parcourir, quoique ce ne soit qu'une surface peinte avec art, qui vue de près fait cesser notre erreur, et termine aussitôt notre promenade.

II. — *Sur les illusions par rapport au salut.*

Un avare voudra bien se sauver par le jeûne et par l'abstinence, mais non pas par la charité ni par la tendresse envers les pauvres; un orgueilleux fera des libéralités éclatantes aux hôpitaux et aux églises, mais il ne voudra céder à personne quelque droit qu'on fasse valoir contre lui; un médisant consentira volontiers à ne point prendre le bien d'autrui, pourvu qu'on lui permette de déchirer la réputation de tout le monde: ainsi chacun se fait des restrictions sur son salut, selon son humeur, et met toujours à part les péchés qui naissent du tempérament; comme s'ils étaient moindres, parce qu'on les aime; comme s'ils étaient moins dangereux, parce qu'ils sont plus naturels; comme s'ils étaient plus pardonnables, parce qu'on les commet plus souvent; comme s'il suffisait pour se justifier de dire, cela est dans mon sang, c'est ma complexion, c'est mon étoile, ou comme si cette corruption naturelle était une raison pour se défendre devant la justice de Dieu, et non pas un sujet de recourir à sa miséricorde.

III. — *Sur la parole de Dieu.*

La parole de Dieu, en passant par la bouche de l'homme, ne perd rien de sa vertu. La vérité est toujours elle-même.

IV. — *Sur le soin qu'on doit prendre de son salut.*

Est-ce qu'il est moins important de veiller sur soi et de penser à son salut, que de s'occuper d'affaires temporelles? Devrions-nous avoir moins de ferveur que nos aïeux dans la foi? Le ciel est-il aujourd'hui de moindre prix qu'il l'était alors? N'aspirons-nous pas aux mêmes couronnes? N'avons-nous pas à craindre les mêmes périls, et même des occasions de chute encore plus dangereuses? Puisque la perversité humaine va toujours croissant, et que l'art de faire le mal se perfectionne de plus en plus, il faut dans l'œuvre du salut plus de précautions que jamais, plus de vigilance, des moyens plus puissants et des secours plus efficaces.

V. — *Sur les fruits de la parole de Dieu.*

Telle fut la force de la divine parole, qu'annoncée au monde par la bouche des apôtres, elle changea la face du monde; elle s'empara tellement de l'esprit et de la volonté des hommes, qu'elle leur fit quitter leurs lois, leurs coutumes, leur religion... Celui qui était adultère devient chaste, et fait un pacte avec ses yeux pour ne plus regarder l'objet de ses désordres; celui qui a trempé ses mains homicides dans le sang de son frère réprime dans son cœur jusqu'aux moindres émotions de colère; celui qui brûlait du désir de se venger d'un ennemi, pardonne généreusement les offenses les plus sensibles; celui qui dévorait la substance du peuple par ses injustices et ses rapines, donne ce qu'il peut avoir de superflu aux pauvres et aux hôpitaux; celui qui blasphémait le nom de Dieu avec tant de fureur et tant de scandale, s'interdit même jusqu'aux paroles inutiles; celui qui briguait les honneurs et les vanités du siècle, les méprise; celui qui se plaisait à répandre des discours pleins d'impiété, n'est plus occupé qu'à gagner des âmes à Jésus-Christ, et à les tirer à lui par des conversations les plus édifiantes.

VI. — *Sur le péché.*

Quand nous péchons, nous admettons en nous un ennemi, un tyran, un tentateur importun, assidu et dangereux. Un saint docteur nous fait remarquer que le péché actuel a presque en chacun de nous les mêmes effets et les mêmes suites qu'a eus le péché originel en la nature humaine; d'où il faut conclure qu'il y a eu dans nous deux sortes de concupiscences, l'une qu'on nomme originelle, et l'autre personnelle; l'originelle est une amorce du péché dans le cœur de tous les hommes, c'est une contagion qui se répand insensiblement, un feu lent qui ne s'éteint qu'à la mort, que l'eau même du baptême n'amortit point, et que tous les exorcismes ne sauraient chasser. La concupiscence personnelle est dans chacun de nous, quand nous avons consenti au péché mortel. C'est un penchant continuel, une inclination violente qui nous porte à de nouveaux péchés; et comme la première ne s'éteint pas par le baptême, la seconde ne s'efface pas non plus par l'absolution.

VII. — *Sur la justice.*

I. J'appelle ici justice cette perfection de la loi qui constitue l'homme dans l'habitude des vertus chrétiennes. Sur cela je demande, si les pharisiens pouvaient se flatter d'avoir cette perfection? Et j'examine qu'elle était leur justice.

Je trouve : 1° qu'elle était toute extérieure; ils portaient les commandements de Dieu gravés sur leur front, mais les observaient-ils? Ils exterminaient leur face pour avoir la réputation de jeûner rigoureusement; au dehors ils étaient comme des agneaux, et au dedans comme des loups ravisseurs, puisqu'ils voulaient perdre Jésus-Christ... Or, il faut que la justice des chrétiens soit dans le cœur. Le cœur doit être le siége de la religion; elle y doit régner, si l'on veut parvenir au royaume des cieux.... Mais je prie Dieu, dites-vous, je l'honore des lèvres: ainsi l'honoraient ces pharisiens; mais je fais des aumônes : si c'est pour être vu des hommes, Dieu ne saurait vous en tenir aucun compte.

2° Leur justice était orgueilleuse. Ils croyaient que leur vertu était à eux; ils s'en attribuaient tout le mérite; ils méprisaient les autres hommes; s'ils prêchaient, ils voulaient se faire admirer; s'ils étaient généreux, c'était pour se faire

aimer des hommes. La justice des chrétiens doit être humble ; après avoir travaillé avec zèle à sa propre sanctification et à la sanctification des autres, on doit se reconnaître encore pour des serviteurs inutiles : *Servi inutiles sumus.* (*Luc.*, XVII, 10.)

3° Leur justice était imparfaite : la justice qui procédait de la Loi, dit saint Paul (*Hebr.*, VII, 17; *Rom.*, IX, 31), n'était pas pleine et entière Les pharisiens avaient une connaissance parfaite des cérémonies; mais n'ayant jamais voulu donner entrée dans leurs cœurs à la charité de Jésus Christ, ils ne purent jamais atteindre à la véritable perfection.

II. D'après ces principes, nous pouvons juger si l'esprit pharisaïque ne règne pas encore parmi un certain nombre de Chrétiens... On n'épargne ni le sacré, ni le profane dans ses discours : même en faisant profession de piété, on cherche à tirer vanité du peu de bien qu'on fait ; on veut réformer les autres par des avertissements importuns, par des corrections indiscrètes ; on les décrie en feignant de vouloir les convertir ; et l'on croit être charitables lors-même que l'on porte des coups mortels à la charité.

III. Les libertins, après avoir perdu leur réputation, se jettent sur celle de ceux qui leur déplaisent, ou dont la vertu les choque ; après avoir usé de tous les plaisirs, ils se réservent pour la fin de leurs coupables jouissances, celui de médire ; et au lieu de pleurer leurs péchés, on les entend gémir éternellement, et nous entretenir des péchés d'autrui.

IV. Que dirai-je de ces médisances qui grossissent les moindres défauts de nos frères par des circonstances toujours exagérées, qui révèlent les crimes secrets par des confidences malignes, qui ruinent la fortune des gens de bien par des calomnies préparées avec un art meurtrier, de ces railleries fines et ingénieuses, de ces bons mots dont on se fait honneur aux dépens du prochain ?..... Ce n'est qu'une parole, dites-vous : ce n'est qu'un jeu ; ce n'est que pour égayer la compagnie ; mais que répond l'Ecriture? Celui, dit-elle, qui lance une flèche contre son prochain est coupable de sa mort : ainsi celui qui nuit à sa réputation et qui s'excuse sur ce qu'il ne l'a fait qu'en riant : *Sic ludens feci* (*Prov.*, XXVI, 19), se rend coupable devant le Seigneur du crime d'homicide. Cette raillerie est légère pour vous, dit saint Bernard, mais elle est importante à celui qu'elle regarde et qui en est l'objet. Votre frère ne s'informe pas si vous vous êtes réjoui, il sent seulement que vous l'avez offensé ; on juge d'une blessure, non par la main qui l'a faite, mais par l'impression de douleur qu'elle a causée à celui qui l'a reçue ; et quand on est blessé, qu'importe que ce soit par un homme qui s'emporte, ou par un homme qui se divertit ?

VIII. — *Sur la charité fraternelle.*

I. La religion chrétienne est différente de la religon des Juifs ; premièrement, dans son principe : elle venait d'un Dieu terrible, d'un Dieu qui avait publié sa loi au milieu des foudres et des éclairs ; la religion chrétienne a été fondée par Jésus-Christ, par un Dieu de bonté et de charité ; secondement, dans ses motifs : on punissait de mort les prévaricateurs de la première loi ; c'était la crainte qui faisait agir ; mais la loi de l'Evangile a pour motif la charité, l'amour de Dieu ; aimez le Seigneur, et vous avez accompli sa loi ; troisièmement, les récompenses étaient temporelles, l'abondance des biens de la terre, les richesses, etc. Celles des Chrétiens sont toutes spirituelles, la grâce, la gloire de Dieu, la sanctification des âmes. Quatrièmement, les préceptes tendaient à la justice : ne point tuer, ne point faire tort au prochain, etc. ; mais les préceptes de l'Evangile tendent à la charité et à la bonté ; ne pas fâcher, ne pas désobliger son frère, ne lui dire pas un mot qui puisse l'aigrir, etc.

II. *Il a été dit aux anciens, vous ne tuerez point.* (*Matth.*, V, 21.) L'homme est l'image de Dieu, il la faut respecter. Dieu est le principe des choses, est le maître de la vie... Quelle folie pleine de brutalité que de chercher à se détruire les uns les autres ? Comment peut-on se laisser aller à ces passions cruelles, qui vont à la ruine de son semblable ?... Un peuple grossier avait besoin de ce précepte, mais Jésus-Christ a proportionné ses commandements à la sainteté de sa religion, en défendant de faire la moindre chose qui puisse offenser le prochain..... *Je vous dis, moi, que quiconque se mettra en colère contre son frère méritera d'être condamné.* (*Matth.*, V, 22.) Dans l'ancienne loi, Dieu défend le meurtre et l'homicide : Dieu défend dans la nouvelle, jusqu'au moindres mouvements de colère.

III. Cependant y a-t-il rien de plus commun ? Il ne faut qu'un mot, quelquefois dit sans mauvaise intention, pour allumer le feu de la discorde entre ses frères. Un saint qu'on ne nous aura pas rendu de bonne grâce ; une marque d'honnêteté à laquelle on n'aura pas été sensible, un geste, un sourire ; il faut moins que tout cela pour blesser notre orgueil et révolter notre amour-propre : du ressentiment, on passe à la colère, et de la colère à la haine. On ne peut plus ni voir, ni souffrir des personnes qui ont eu le malheur de nous offenser ; tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils disent nous déplaît : on travaille à leur rendre de mauvais offices ; on cherche même tous les moyens de se venger : voilà où conduit l'animosité, si on ne la réprime dans sa naissance. Modérons donc une passion dont nous pourrions n'être plus les maîtres dans la suite.

IV. Il est défendu dans l'Evangile de se mettre en colère ; mais n'y a-t-il pas une colère permise ? Le Roi-Prophète ne dit-il pas : *Mettez-vous en colère et ne pêchez pas ?* (*Psal.* IV, 5.) Saint Paul ne parle-t-il pas d'une espèce de colère que Dieu approuve ? Je conviens qu'il est une colère sainte, qui procède du zèle et de l'amour de la religion, et qui ne serait pas déplacée à la vue des

outrages qu'on fait à Dieu : telle est celle, par exemple, qui s'empare de nous lorsque l'on entend blasphémer le nom du Seigneur, ce nom si auguste et si vénérable devant qui tout genou doit fléchir. Ne serait-on pas en droit de déchirer ses vêtements comme dans l'ancienne loi, lorsqu'on est témoin des irrévérences qui se commettent dans les églises, où l'on parle aujourd'hui comme on parlerait dans les rues et dans les places publiques; où l'on jette de tous côtés des regards curieux, indécents et peut-être criminels; où l'on entame des conversations toutes profanes? Qui ne serait pas tenté à ce spectacle de prendre le fouet en main, comme Jésus-Christ, pour chasser ceux qui se comportent de la sorte? Quand on voit des gens ignorants dans leur religion, sans étude, sans science, vouloir raisonner néanmoins sur les points de doctrine les plus épineux, en hommes éclairés, ou en esprits forts; se révolter contre les soins qu'on prend de les instruire; fuir la lumière qu'on leur présente, et braver par leur opiniâtreté la grâce qui les poursuit; qui ne serait pas indigné? Une telle indignation est trop louable et trop juste, pour qu'elle ne soit pas agréable au Seigneur; mais toute autre colère est péché; il faut la réprimer... *Quiconque dit à son frère Raca, sera digne du feu*, a dit le Sauveur des hommes (*Matth.*, V, 22) : ce n'est pas une parole dite en l'air; ce n'est point une opinion de quelque casuiste sévère, c'est un oracle du Fils de Dieu. On ne peut être sauvé sans la charité, et dire un outrage à son frère, c'est la perdre. Pour accomplir la loi, il faut lui faire du bien; et c'est la violer cette loi, que de lui vouloir, ou de lui faire du mal : enfin c'est s'attaquer à un membre de Jésus-Christ; à un fidèle, pour lequel Jésus-Christ est mort; et si c'est un péché que de lui dire une injure, que sera-ce de le corrompre par des paroles licencieuses, de le pervertir par de mauvais exemples, et de le déchirer par des médisances cruelles?

IX. — *Sur la réconciliation.*

I. Il a été nécessaire qu'on nous prêchât la réconciliation : nous sommes si faibles dans le commerce du monde; il faut si peu de chose pour nous choquer; nous nous lâchons si souvent les uns contre les autres, qu'il était bien à propos qu'on nous obligeât de nous rapprocher de nos frères, après que nous aurions eu le malheur de nous brouiller avec eux, et de faire par vertu ce qu'il ne nous a pas été donné de faire par inclination.

II. Que votre paix soit comme l'eau qui coule, dit l'Ecriture; rien de si uni que l'eau, rien de si visible; jetez-y un bâton, une pierre; la moindre chose la fend : elle se sépare; mais ses parties se réunissent aussitôt, et elle coule comme auparavant : ainsi doivent faire les chrétiens : un mot, une parole, un intérêt les divise; mais qu'on les voie se réunir promptement, oublier tout, et ne plus se ressouvenir du passé : 1° parce qu'après que Jésus-Christ nous a réconciliés avec son Père, il n'y a point de chrétiens si ennemis, qui ne doivent se réconcilier en Jésus-Christ; 2° parce que rien n'est si contraire à l'Evangile, qui est une loi de paix, que cet esprit de discorde persévérant; 3° parce que Dieu ne peut pardonner à ceux qui ne pardonnent pas.

III. Vous vous approchez de l'autel, vous y apportez vos offrandes; mais si vous vous êtes brouillés avec votre frère, allez plutôt vous réconcilier avec lui. Le sacrifice de la messe commence, vous vous disposez à y communier; déjà vous avez confessé vos péchés; déjà vous avez frappé votre poitrine; déjà vous touchez à la table sainte où l'on administre le corps du Seigneur : et quelle offrande allez-vous lui présenter? Des aumônes? Elles ne sont d'aucun prix devant Dieu, si elles ne partent pas de la charité. Quoi donc? Votre cœur. Dieu se soucie bien d'un cœur aigri, d'un cœur ulcéré qui fume encore du feu de la vengeance. Quoi donc encore? La victime de nos autels, sans cesse offerte en holocauste au Père céleste? Il rejette une main sacrilége qui la lui présente. Sortez, sortez du sanctuaire, ô vous qui nourrissez dans vos cœurs des inimitiés éternelles; allez demander grâce à votre frère; vous n'êtes pas digne de participer au corps et au sang de Jésus-Christ; il vous appelle à lui pour vous rendre saint, mais il vous rejette si vous n'avez pas demandé grâce à celui que vous avez offensé.—Sachez vaincre le mal par le bien .... Mais il m'a offensé; et n'avez-vous jamais offensé Dieu? Mais il n'avait aucune raison de me fâcher; et ne vous êtes-vous jamais oublié vous-même jusque-là vis-à-vis de lui? Mais il a communié; s'il a mal fait, en serez-vous moins coupable de mal faire aussi comme lui? Croyez-moi, cherchez à lui être utile; instruisez-le, s'il est ignorant; assistez-le par des aumônes s'il est dans le besoin; comblez-le de bienfaits, afin que le Seigneur vous comble aussi de ses grâces et de ses bénédictions.

X.—*Sur la résurrection des morts.*

I. Jésus-Christ appartenait à Dieu corporellement; le Saint-Esprit avait formé sa chair adorable dans le sein de Marie; la plénitude de la Divinité reposait en lui : il avait satisfait par sa passion à son amour et à la justice de son Père; tout cela était autant de titres, autant de droits pour lui à une résurrection glorieuse; mais nous appartenons à Dieu, nous sommes unis à son Fils, et par conséquent nous sommes destinés à ressusciter un jour comme lui.

II. L'homme est composé de deux parties, de l'âme et du corps; ce corps mortel n'est que poussière dans son origine, il n'est que poussière dans sa fin; cette âme, toute spirituelle qu'elle est, ne laisse pas d'être elle-même sujette à une espèce de mort, dit saint Augustin : *Habent et animæ mortem suam.* Toute âme qui aura péché mourra : *Omnis anima quæ peccaverit, morietur.* L'état de l'homme est déplorable; lorsqu'il naît, le

corps commence à vivre, et l'âme vient à mourir lorsqu'il pèche.

III. Une partie de nous-mêmes est presque toujours morte; le sein de nos mères est le premier écueil de notre innocence; le sépulcre est le terme de notre vie. Jésus-Christ est venu réparer ces deux morts : il est entré dans ces deux tombeaux, et il en est sorti glorieux : il est entré dans le sein d'une Vierge, il l'a rempli de ses bénédictions et de ses grâces, et il y a produit notre génération spirituelle : il est entré dans le tombeau de nos corps, et il y a laissé en se ressuscitant un germe de la résurrection future.

IV. Nous pouvons considérer nos corps en deux manières, ou selon leur dignité, ou selon leur destination. Ce sont des tentes qu'on plie et qu'on abat presque tous les jours, et qui ne sont établies que sur la poussière, dans le pèlerinage de cette vie. Mais ce sont des temples sanctifiés par les eaux sacrées du baptême, destinés au service du Seigneur, aux opérations du Saint-Esprit qui y habite et qui les possède : *Tabernaculum sunt Spiritus sancti.* Dans le premier état, il dépérit, il s'use, il se ruine tous les jours; sa corruption passe quelquefois jusqu'à l'âme, en l'appesantissant par le poids des affections terrestres; ce qui faisait dire à saint Paul (*Rom.*, VII, 24) : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ; « qui me délivrera de ce corps mortel? »* Et à saint Grégoire de Nazianze : Comment se comporter avec ce corps corruptible? Si je l'entretiens dans ses aises, il se révolte; si je le châtie par les austérités, il s'abat; s'il est en santé, il est insolent; s'il est malade, il m'est à charge. C'est un ami qui me trahit, c'est un ennemi qui me flatte; je ne puis vivre sans lui, je ne puis m'accorder avec lui.

V. Ce corps, ainsi faible et fragile, doit être le sujet de notre humiliation. Mais, prenons courage, cette ruine ne sera que pour peu de jours; après un court voyage fait hors de ce monde, dit Tertullien, cette âme reviendra dans son domicile ; ce n'est point une désertion, ni une fuite, c'est un pèlerinage.

VI. Pauvre veuve qui gémissez sous l'oppression, à qui on ôte le bien et peut-être l'honneur, par des calomnies et des rapines, cette vie est courte, consolez-vous, Dieu vous réserve une paix éternelle et une résurrection bienheureuse. Pauvre artisan, qui passez dans un lit, comme sur une croix, des jours pleins de tristesse et d'amertume, et qui voyez presque à chaque heure votre sépulcre ouvert, consolez-vous, vous en sortirez après y être descendu, et ce sera, je l'espère, pour entrer dans un repos éternel.

VII. Cependant, quelque misérables que soient nos corps, ne dites pas qu'ils ne soient que poussière et que cendre. Ils sont les temples de l'Esprit-Saint; en les méprisant, vous mépriseriez ou Jésus-Christ, dont vous êtes membre, ou le Saint-Esprit qui habite en vous... Jésus-Christ était le temple de Dieu d'une façon particulière, non-seulement par l'infusion de sa grâce, mais parce que la divinité habitait immédiatement et personnellement en lui. *Détruisez ce temple*, dit-il aux Juifs (*Joan.*, II, 19), *et dans trois jours je le rétablirai;* voilà le principe de sa résurrection; ils auront beau le lier comme Samson, il rompra comme lui ses liens sans peine et sans effort; il n'aura besoin ni du secours des anges, ni de l'intercession des prophètes; il est l'auteur de la vie, il se la rendra lui-même par sa toute-puissance. Ressusciter un mort est une œuvre au-dessus de la nature, mais se ressusciter soi-même, c'est ce qu'il n'appartenait de faire qu'à Jésus-Christ; lui seul avait la puissance de quitter la vie et de la reprendre, c'est l'apanage de sa divinité; il est la résurrection et la vie.

VIII. Mais comme les chrétiens sont les temples du Seigneur, parce que Dieu habite au milieu d eux par la communication de sa grâce; que leur cœur est comme le sanctuaire de l'Esprit-Saint, qui travaille sans cesse à leur sanctification et qu'il les prépare à la gloire, peuvent-ils douter qu'ils ne ressuscitent aussi par la vertu de Jésus-Christ? Or, s'il est vrai, qu'étant membres de Jésus-Christ nous devons ressusciter un jour comme lui, il n'est pas moins vrai que nous devons nous disposer à cette résurrection en vivant de son esprit : c'est l'Apôtre saint Paul qui nous l'enseigne dans son *Epître aux Romains* (VII, 11); voici ses paroles : *Si nous sommes conduits par l'Esprit de Jésus-Christ ressuscité, si cet Esprit habite en nous, le même Dieu qui l'a ressuscité vivifiera nos corps mortels...* Nous aurons part aux effets de la puissance du Père, si nous participons à la sagesse du Fils, parce qu'entre la vie que nous aurons menée en ce monde, et celle que Dieu nous rendra par sa vertu toute-puissante, il doit y avoir une proportion évangélique; ensorte que, pour que la dernière soit glorieuse, il faut que la première ait été marquée aux traits de la patience et de l'humilité de Jésus-Christ. C'est une loi établie, dit saint Augustin, de ne pouvoir aller à Dieu que par Jésus-Christ; et c'est un principe de religion, qu'on ne peut avoir droit à ses promesses que par l'accomplissement de ses ordonnances.

IX. Mais les pécheurs que deviendront-ils? Viens-je les condamner à un néant éternel? Viens-je de mon autorité privée ouvrir ou fermer les tombeaux, et ôter à une partie des hommes l'immortalité que Dieu leur prépare. Non, non, je sais, et l'Evangile nous l'enseigne, que l'*heure viendra que tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'Homme : « Omnes qui in monumentis sunt audient. »* (*Joan.*, V, 28.) Je sais que tout ce qui convient à la nature d'une espèce doit convenir à tous ceux de la même espèce; qu'il y a des bons et des méchants; que l'âme des uns et des autres a une même inclination naturelle à se réunir aux corps qu'elles auront animés; que tous doivent ressusciter, que nous ressus-

citerons tous en effet, soit pour notre bonheur, soit pour notre malheur éternel. Mais, ne l'oublions pas, ceux-là seuls ressusciteront comme Jésus-Christ, qui auront marché sur ses traces, qui auront crucifié leur chair, qui auront détruit en eux le péché. Mais où est le Calvaire pour vous? où est la croix? où est la mortification de vos sens? Croyez-vous que vous ressusciterez glorieux comme Jésus-Christ, après avoir tout accordé à vos passions? après vous être conduits selon des maximes et des exemples tout contraires à ceux de l'Evangile? après vous être donné la liberté de tout voir et de tout entendre; après vous être livrés à tous les délices du siècle? Que dirai-je de ces corps usés par les plaisirs, et corrompus par la mollesse; desséchés, non par le cilice et par les jeûnes, mais par les veilles et l'application à un jeu immodéré, par la crainte de perdre et par l'avidité de gagner, ou par le chagrin d'avoir perdu? Autant de passions qui tourmentent d'autant plus au dedans, qu'on tâche de les couvrir au dehors du voile de l'honneur et de la bienséance. Que dirai-je de ces hommes, qui jouissant de la substance de ce monde, ferment leurs entrailles à la pitié et à la miséricorde, sans être touchés de la misère des hôpitaux, ni des pressants besoins du pauvre? Tous ces pécheurs prétendent-ils participer à la résurrection?

X. D'où pensez-vous que venait la confiance du saint homme Job, que les saints Pères ont appelé l'homme évangélique avant l'Evangile? sinon de l'assurance où il était que son Rédempteur ressusciterait un jour; cette tête si sagement humiliée sous la main toute-puissante de Dieu, et toujours baissée pour recevoir avec soumission les coups différents de la Providence; ces yeux, qui s'étaient interdits volontairement toute sorte de regards curieux pour ne point rencontrer d'objets funestes à son innocence; cette bouche que l'impatience et le désespoir n'avaient pu faire ouvrir au murmure et aux malédictions; ce corps qui n'était qu'une plaie, figure anticipée de l'Homme-Dieu souffrant et crucifié, tout dans lui nourrissait l'espérance de la résurrection future : *Scio quod Redemptor meus vivit.* (*Job*, XIX, 25.)

Crucifiez donc votre chair, comme saint Paul vous y exhorte par son exemple; mais ce n'est pas assez, entrez dans le sépulcre avec Jésus-Christ; la mort, oserai-je le dire sans craindre d'offenser la grandeur de sa majesté? oserai-je le taire, sans offenser la profondeur de son humiliation? la mort, dis-je, l'avait mis au-dessous de la condition des esclaves, j'ai presque dit au-dessous du néant; mais la résurrection l'a élevé au-dessus des hommes et des anges. Le sépulcre, objet de tristesse et d'horreur, le domicile de la pourriture et des vers, la région des ténèbres; le sépulcre, qui est l'écueil inévitable de la vanité de l'homme, la preuve éclatante de sa faiblesse et de sa misère, est le monument éternel de la gloire de Jésus-Christ; c'est le prophète qui l'a dit : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* (*Isa.*, XI, 10.) Les autres tombeaux contiennent les restes honteux de notre misérable mortalité; ils cachent la corruption de nos corps; ils sont une image perpétuelle de notre misère; mais le tombeau de Jésus-Christ a été, durant l'espace de trois jours, le tabernacle de son corps précieux, corps mort véritablement, quant à l'humanité, par la séparation violente, quoique volontaire de son âme, dans les douleurs de sa Passion; mais corps vivant quant à la divinité, par l'union étroite de notre nature avec la nature divine dont elle n'a jamais été séparée. Y eût-il jamais inscription plus glorieuse que celle-ci : *Quid quæritis? viventem cum mortuis?* « *Que cherchez-vous? Celui qui est vivant parmi les morts? il est ressuscité, il n'est plus dans le tombeau où il avait été mis.* » *Non est hic.* (*Luc.*, XXIV, 5, 6.)

XI. Descendons nous-mêmes en esprit dans le tombeau. La perspective est triste et désagréable, sans doute, à ceux qui sont lâchement attachés à la vie, aux richesses et aux voluptés du siècle; et qui, entraînés par l'amour des biens périssables et passagers qu'ils possèdent, n'ont point d'espérances des choses futures et éternelles; mais pour un chrétien dont la conversation est dans les cieux, qui regarde la terre comme le lieu de son exil, le ciel comme sa patrie, la mort comme le passage qui lui en prépare l'entrée; cette pensée ne peut être désagréable. Il en fait volontiers le sujet de ses plus profondes méditations, et elle lui sert à remplir les conditions de son baptême, qui n'est autre chose que la participation de la sépulture et de la mort de Jésus-Christ.

XII. On croit quelquefois que ce sont-là les pensées d'un esprit mélancolique qui se plaît à se nourrir d'idées noires par lesquelles il devient à charge aux autres et à soi-même. On dit : Quoi donc! empoisonnerai-je tous les moments de ma vie par des images si funestes? troublerai-je toute la sérénité de mes belles journées par des rêveries ténébreuses? Erreur, chrétiens, erreur. Un voyageur ne doit-il pas considérer la terre qu'il parcourt, et ne pense-t-il jamais au terme vers lequel il s'avance? Quelle étude plus naturelle que celle qui apprend à bien mourir? Et quelle plus salutaire consolation que de voir au delà d'une mort qui paraît terrible, une résurrection glorieuse? Il faut donc s'ensevelir avec Jésus-Christ; je dis plus encore, il faut détruire le péché comme lui

Jésus-Christ élevé sur la croix a mis sous ses pieds les puissances des ténèbres; il a détruit le corps du péché, je veux dire les affections et les actions du péché; il a déchiré la sentence de condamnation et de mort qui nous retenait sous les lois sévères de la justice divine; et ce n'est qu'après avoir fait tout cela qu'il est sorti triomphant de son tombeau, en détruisant encore par sa résurrection tous les effets du péché qui l'avait persécuté pendant les jours de sa vie

mortelle, et qui l'avait attaché à la croix. Or, comme la résurrection de Jésus-Christ doit être le modèle de la nôtre, il faut nos appliquer à faire mourir en nous le péché : l'avons-nous fait? Nous sommes peut-être allés nous jeter aux pieds d'un prêtre dans le tribunal de la pénitence; mais avons-nous détruit le péché? l'avons-nous affaibli? l'avons-nous attaqué dans ses derniers retranchements? l'avons-nous anéanti? Avons-nous, par exemple, déraciné cette avarice qui nous fait épargner sordidement des biens que le Seigneur nous a donnés libéralement, qui nous fait désirer et usurper peut-être celui des autres? Avons-nous mis un frein à notre langue et réprimé dans nous cette licence que nous prenions de décrier les actions du prochain par des calomnies; d'empoisonner ses paroles par des rapports malins et des interprétations indiscrètes, ses intentions mêmes par des pensées et des jugements téméraires? Avons-nous arraché de notre cœur cet amour grossier et profane qui nous attache à la créature au mépris du Créateur? Avons-nous détruit cet orgueil qui nous porte à nous grandir, à nous élever au-dessus de notre condition et de celle de nos frères? qui nous fait regarder nos supérieurs avec chagrin et avec envie, et qui nous ferait volontiers marcher sur la tête de nos égaux?.....

XIII. Mais que je crains que le péché ne vive encore dans vous! Peut-être n'avez-vous fait que le chasser pour quelques jours. Il ne convenait ni à votre honneur, ni à la sainteté de la fête, de n'avoir pas au moins les apparences d'un homme qui renonce au péché; mais peut-être l'avez-vous caché dans le fond de votre cœur pour le dérober à la sévérité d'un confesseur ou à la juste correction de l'Eglise; peut-être s'est-il retiré presque malgré vous, à la vue de Jésus-Christ crucifié, au bruit des prédicateurs évangéliques, au spectacle de nos solennités, en paraissant céder aux impressions de la grâce et à la nécessité de paraître aux offices et aux instructions; mais quand vous l'auriez fait effectivement mourir, ce péché, peut-être allez-vous le faire ressusciter? Cette intrigue se renouera, le feu de la colère se rallumera, cette bouche se rouvrira aux médisances et aux blasphèmes.....

XIV. S'il est des insensés qui nient la résurrection future, il est aussi des pécheurs insensibles à cette vérité. Ils connaissent le néant et l'instabilité du monde; ils savent qu'ils portent leur trésor dans un vase fragile, c'est-à-dire leur vie dans un corps mortel; ils confessent, si vous le voulez, la résurrection de Jésus-Christ, mais leur foi est superficielle; ils espèrent même de ressusciter, mais leur espérance est morte, et elle ne produit pas la conversion du cœur; ils voient que tout périt, mais ils s'excusent toujours et s'appuient sur ce qui est périssable; ils se laissent emporter par le torrent; ils vivent comme s'ils étaient immobiles en ce monde; ils bâtissent des maisons; ils augmentent leur revenu; ils voient la figure de ce monde qui passe, sans faire attention qu'ils vont passer avec elle; ils touchent à la mort, et ils ne songent pas que de là dépend leur résurrection pour le ciel ou pour l'enfer.

XV. C'est pécher contre la foi de la résurrection que de devenir inconsolable dans ses infirmités et dans ses afflictions. Rien n'est quelquefois si délicat ni si tendre que les dévots: ils voudraient, à la faveur d'une couche de piété, jouir de toutes les consolations divines et humaines; ils voudraient vivre à leur aise pour servir Dieu, disent-ils, plus tranquillement. Les croix que Dieu leur envoie leur paraissent toujours trop pesantes. Viennent-ils à perdre un fils, un parent, un ami, ils se lamentent, ils se désespèrent comme s'ils n'avaient point d'espérance : *Sicut et cæteri qui spem non habent.* (1 *Thess.*, IV, 12.) Gémissons de la nécessité où nous sommes de les perdre; mais consolons-nous dans l'espérance de les retrouver, et guérissons nos douleurs par cet espoir, fondé sur des promesses divines et infaillibles.

Mais pourquoi, direz-vous, la résurrection de nos corps est-elle remise à la fin des siècles? Pourquoi chacun ne ressuscite-t-il pas après sa mort? Notre foi serait soulagée, notre espérance serait sûre; l'expérience nous toucherait, etc.... Vous vous trompez; les Juifs croyaient-ils mieux, pour avoir vu tant de miracles? L'usage n'ôterait-il pas l'admiration, ne s'accoutumerait-on pas à voir ressusciter, comme on s'accoutume à voir mourir? La foi en serait moins ferme; l'œuvre de Dieu en serait moins admirable. Il est plus digne de la grandeur de Dieu de nous faire croire la résurrection, tout éloignée qu'elle est, sur la foi de sa parole, que si nous la croyions sur des expériences sensibles et journalières. Mais, quoi qu'il en soit, il arrivera ce jour où Dieu nous fera sortir de la poussière du tombeau, et la prophétie d'Ezéchiel (XXXVII, 1 seq.) s'accomplira..... Dieu étendit la main sur le prophète, et le transporta en esprit dans un lieu rempli d'ossements secs et arides, et lui dit : *Fils de l'homme, penses-tu que ces os doivent revivre?* Il répond effrayé : *Seigneur Dieu, vous le savez; prophétise donc*, répliqua le Seigneur; alors le prophète s'écria : *Ossements arides et décharnés, entendez la parole du Seigneur. Voici ce que le Seigneur a dit : Je vous ranimerai, et vous vivrez; je vous réunirai; je vous revêtirai de chair; je vous couvrirai de peau; vous revivrez et vous connaîtrez que je suis le Seigneur.* A la voix du prophète qui parle de la part de Dieu, les os se rapprochent les uns des autres; ils se réunissent; ils s'emboîtent dans leurs anciennes jointures; les nerfs reparaissent; la chair s'étend, s'arrondit, s'anime : en un mot, le corps se forme, l'esprit s'y introduit comme un souffle de vie; ils se lèvent sur leurs pieds, ces morts, et ils forment comme une armée nombreuse rangée en bataille.

XVI. Que je souhaiterais, pour le bonheur des chrétiens qui sont tous mes frères, avoir

dans le moment cette vertu vivifiante du prophète! Je rendrais à la vie de la grâce, tous ces morts que le péché tient asservis sous son empire. Il me semble que le Seigneur, en me faisant voir leurs consciences desséchées par le feu des passions, et leurs cœurs presque dépourvus de tout sentiment de piété, s'adresse à moi, et me dit : *Penses-tu que ces morts puissent revivre? Vous le savez, Seigneur....* Ils sont insensibles aux coups dont vous les accablez dans votre colère; on a beau leur rappeler les vérités de l'Evangile, ils sont sourds et indociles; ils sont sans goût et sans affection pour les objets de la foi. On leur montre les espérances et les avantages de la religion, et ils demeurent dans une molle indifférence. Vous les appelez au tribunal de la réconciliation; vous leur offrez le Pain de vie, et vos invitations les trouvent toujours insensibles.... Comment puis-je dire s'ils vivront? Vous le savez seul, Seigneur, vous pouvez répandre sur eux un rayon de lumière, et les animer de votre esprit; vous n'avez pas besoin du ministère des hommes; ou si vous daignez vous en servir, donnez à la parole de vos ministres, qui est la vôtre; donnez-lui, d'ébranler les cœurs et de dissiper les ténèbres où les plonge leur infidélité.

XI. — *Réflexions sur la résurrection de Jésus-Christ, considérée comme modèle de notre résurrection spirituelle.*

I. Qui dit résurrection, dit un changement, un renouvellement d'être. Quoique Jésus-Christ ait voulu rester sur la terre après sa résurrection, il n'a pas vécu en homme ordinaire, mais en homme céleste, pour nous apprendre qu'après notre résurrection spirituelle, après notre conversion, nous devons mener une vie pure et conforme à la dignité de notre état.

II. Saint Augustin s'étonne de ce que Jésus-Christ dit à ses disciples après sa résurrection (*Luc.*, XXIV, 44) : *Cum adhuc essem vobiscum*, c'est-à-dire : *Lorsque j'étais encore avec vous;* mais, Seigneur, s'écrie-t-il, vous leur parlez, vous les enseignez, vous êtes au milieu d'eux; et à ce moment-là même, vous voulez leur paraître éloigné d'eux? Ah! je le vois, répond le même saint docteur, sans être absent, il est si différent de ce qu'il était autrefois, qu'il est en droit de parler de la sorte, et de mettre cette différence entre l'homme sujet à la mort, et l'homme impassible et divinisé; et c'est aussi l'idée que présente une véritable résurrection spirituelle. Sortis justifiés du tribunal de la pénitence, sanctifiés et consacrés par la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, nous devons dire au monde et aux hommes du monde : *Cum adhuc essem vobiscum;* vous pouviez compter sur moi avant ma conversion, c'est-à-dire, lorsque je vivais au gré de mes passions, que je me nourrissais de projets frivoles, de désirs profanes, lorsque je bravais tout et les bienséances du christianisme, et les terreurs de la foi et les menaces de Dieu, si souvent répétées dans les saintes Ecritures, contre les impies et les endurcis; mais aujourd'hui que je suis avec vous sans y être, que je suis tout autre que ce que j'étais, n'espérez plus de me voir partager vos plaisirs criminels. J'ai abjuré vos maximes et vos mœurs, ne me comptez plus pour l'un des vôtres.

XII. — *Exhortation à la pénitence.*

Qu'avons-nous à faire de mieux, que de suivre le conseil de l'Apôtre, qui veut que nous nous jugions sans miséricorde; grâce à cette miséricorde, qui est le principe de notre salut; grâce au sang de Jésus-Christ, qui est le prix adorable de sa rédemption, notre pénitence peut faire ce que ferait la justice divine. Le Seigneur pourrait vous réduire en cendres, mais il lui suffit que vous ouvriez votre cœur au repentir; il aurait droit de vous condamner à des supplices éternels, mais il ne vous demande que quelques larmes et quelques douleurs passagères. Mais aussi, quelque pitié qui lui reste pour nous, quelque répugnance qu'il ait à punir et à perdre sans ressource des créatures qu'il a formées de ses mains, qu'il a arrosées de son sang, qu'il a nourries de sa substance, s'il veut bien modérer sa rigueur, il ne veut pas frauder sa justice. Ce n'est pas un pardon absolu qu'il nous offre, ni une abolition entière; c'est une rémission et une grâce conditionnelle, en ce sens qu'elle exige de votre part une compensation de rigueur et de satisfaction, qui bannisse toute idée d'impunité... Vous avez couru de plaisir en plaisir, et vous n'avez pensé à Dieu que pour l'offenser; allez de douleur en douleur, à la vue de vos péchés, et ne pensez à vous que pour vous condamner; vous avez méprisé les pauvres de Jésus-Christ dans leurs besoins, ouvrez-leur désormais votre cœur et vos mains, jeûnez vous-mêmes; et, par une abstinence volontaire, souffrez ce que vous leur avez fait souffrir; vous avez affligé votre frère par vos médisances piquantes, réparez l'honneur que vous lui avez ravi; et, pour vous punir, supportez avec patience les traits qu'on pourra lancer contre vous.... Toutes les portes de la miséricorde nous sont encore ouvertes; n'attendons pas que le désespoir nous les ferme. Humilions-nous sous le fardeau de nos iniquités, afin que Dieu nous reconnaisse pour ses enfants, et que dans l'autre vie nous n'ayons qu'à jouir de ses récompenses.

XIII. — *Sur l'enfer.*

I. L'enfer est un lieu d'exil et de proscription, où l'on est pour toujours privé de la vue de Dieu, éloigné de sa personne, et séparé de la compagnie des saints... Deux cruelles choses y seront jointes ensemble, la douleur et la fureur, le règne de la justice de Dieu et de l'injustice de l'homme; état funeste où Dieu déploiera sur le réprouvé tous les fléaux de sa colère, et où le réprouvé déploiera contre Dieu tous les efforts de sa haine et de son impiété

II. Nulle créature qui puisse échapper à la vengeance de Dieu, soit par la fuite, puisqu'il est partout, soit par la résistance, puisqu'il peut tout....

III. Sauvons-nous au moins par la crainte d'éprouver le supplice horrible dont on nous menace... C'est à quoi la religion nous convie. Elle y travaille même de tout son pouvoir, et quand elle n'y réussit pas, elle arrose des larmes de sa tendresse les tombeaux de ceux qui n'ont pas voulu se rendre à ses invitations, et qui ont mieux aimé périr que d'employer les remèdes qu'elle leur a offerts.

IV. Ne dites pas, nous avons du temps pour nous repentir; Dieu est patient parce qu'il est éternel; il ne prononcera pas tout d'un coup la sentence contre les méchants, parce que sa miséricorde les tolère et les invite à la pénitence, et les hommes abusent de cette bonté immense, et ils la font servir à leur ruine, et ils changent en poison le remède qui leur est offert! Peut-être vont-ils même jusqu'à s'imaginer que Dieu n'est point, parce qu'il est patient; au lieu qu'au contraire il n'est si patient, que parce qu'il est Dieu, et qu'ayant une souveraine puissance pour punir les méchants, il a aussi toute l'étendue de l'éternité, pour la juste exécution de ses vengeances.

XIV. — *Sur la vigilance chrétienne.*

I. Le Fils de Dieu nous assure qu'il viendra de nuit comme un voleur, pour nous surprendre; il a voulu nous engager par là à nous tenir toujours sur nos gardes, et à être toujours prêts à le recevoir. En effet, vous ne savez ni l'heure ni le jour qu'il arrivera; peut-être sera-ce au moment où vous serez occupé d'une intrigue criminelle; dans un temps où le sang des innocents que vous aurez versé coulera encore et criera vengeance contre vous; peut-être sera-ce lorsque vous serez tout occupé du désir de plaire, et de pervertir des âmes que Jésus-Christ a créées pour sa gloire; peut-être sera-ce au milieu d'une de ces conversations où vous déchirerez le prochain, et où votre langue impitoyable, n'épargnant ni le sacré ni le profane, lancera les traits les plus envenimés de la médisance et de la calomnie.

II. Ne craignez-vous pas de vous voir transporté au jugement de Dieu, sans avoir eu le temps de le prévenir, ni d'apaiser les murmures des pauvres qui demanderont justice contre vous, au sujet de votre dureté, et qui se porteront pour témoins et pour accusateurs contre vous au trône de Dieu.

III. Voudriez-vous être surpris dans cet état? Et cependant n'est-ce pas l'état ordinaire de votre conscience? Alors on vous arrachera malgré vous à ce que vous aimez le plus. Le coup mortel sera porté, il rompra tous vos liens, il renversera vos entreprises, il anéantira tous vos projets, il brisera les idoles de votre cœur; s'il vous reste donc quelque sentiment de crainte et d'amour pour Dieu, quelque foi des vérités éternelles, quelque désir des biens célestes, et quelque zèle pour votre salut, veillez sans cesse, tenez-vous toujours prêt à paraître devant Dieu, car le Fils de l'Homme, c'est-à-dire Jésus-Christ, votre Sauveur et votre Juge, viendra au moment que vous y penserez le moins : *Qua hora non putatis, Filius hominis veniet.* (*Matth.*, XXIV, 44.)

XV. — *Sur l'Assomption de la sainte Vierge.*

I. Les Justes meurent dans la charité, lorsqu'après avoir persévéré dans les voies de Dieu, ils consacrent leurs derniers soupirs par un acte d'amour de Dieu; mourir de la sorte, c'est mourir dans la paix et dans le baiser du Seigneur, comme parle l'Ecriture; c'est sortir de ce monde pour aller recevoir la couronne que le souverain Juge a préparée à ses élus. Les martyrs sont morts, non-seulement dans la charité, mais pour la charité, lorsque, pour défendre la vérité combattue, et pour soutenir la gloire de Jésus-Christ, ils ont lassé par leur constance la cruauté des bourreaux et des tyrans; et lorsque, laissant leurs corps sanglants comme des victimes innocentes sur le lieu de leur supplice, ils ont rendu leur esprit en odeur de suavité à celui qui le leur avait donné, et dont ils ont soutenu la cause avec un courage héroïque.

II. Marie meurt tout à la fois et dans la charité (car qui ne connaît pas ses vertus sublimes?) et par la charité; car c'est la violence de son amour qui détache son âme de son corps mortel, et qui fait en elle la fonction de la mort : *Fortis ut mors dilectio.* (*Cant.*, VIII, 6.)

III. La mort est un effet du péché, et un effet de la justice de Dieu, suivant les paroles de l'Apôtre (*Rom.*, V, 12) : *Per peccatum mors.* Ce péché a répandu dans chaque homme un poison homicide, qui dessèche et tarit peu à peu dans nos veines la source de la vie. Nous ne sommes mortels que parce que nous sommes tous coupables; nous l'avons signé nous-mêmes, cet arrêt de mort, et puisque nous avons tous perdu la grâce qui devait en préserver le genre humain, il ne nous reste plus qu'à adorer la justice qui nous punit, et à nous soumettre sans murmurer à l'exécution de cet arrêt.

IV. Dans l'état d'innocence, par un privilége et une grâce particulière, l'homme devait être immortel; je dis par grâce et par privilége, parce que de sa nature il avait un principe de destruction, autrement il n'aurait pas perdu l'immortalité, puisque le péché n'a détruit en lui aucun des dons de la nature, et que les saints Pères nous disent, que l'homme a bien été blessé à cet égard, mais qu'il n'a point été privé de ces dons naturels en conséquence de son péché. Mais depuis le moment où la sentence de mort a été prononcée, ce monde n'est plus qu'une vaste arène où les hommes, comme autant de criminels, paraissent les uns après les autres, pour y être exécutés. La justice de Dieu leur imprime en naissant un caractère de condamnation, qui les dévoue à la mort : ils naissent pécheurs, la mort est leur salaire; *Stipendia peccatis mors.* (*Rom.*, VI, 23.)

V. Mais si Marie meurt, ce n'est point pour expier aucun péché par la douleur, c'est pour honorer le souverain domaine de Dieu sur toutes les créatures, qui n'ont d'être et de vie que ce qu'il leur en a donné ; c'est pour couronner ses vertus par ce dernier période d'anéantissement et d'humilité ; c'est pour avoir la gloire d'imiter la mort de son Fils, de ce Fils si cher et si respecté, dont l'esprit a toujours été la règle de ses actions.

VI. Si c'est une nécessité pour tout homme de mourir, la Providence ne nous condamne à mourir qu'une fois : *Statutum est omnibus hominibus semel mori*, disait l'Apôtre (*Hebr.*, IX, 27) ; c'est un arrêt porté, dès le commencement des siècles, contre tous les hommes, arrêt qui les condamne à mourir une fois. Marie était déjà morte de douleur, pour ainsi dire, au pied de la croix ; elle avait été martyre, et plus que martyre ; la passion de Jésus-Christ avait été la sienne ; et par sa mort naturelle, si l'on peut appeler ainsi une mort qui n'est que l'effet d'une extase et d'un ravissement, elle couronne son dernier sacrifice. L'amour divin va immoler la victime ; et n'est-il pas juste que ce soit l'amour qui porte le dernier coup à celle que la pureté a consacrée, que la sainteté a enfantée, que la grâce a nourrie, et qu'anima toujours la charité ? Aussi cette mort est-elle suivie du triomphe le plus glorieux.

VII. Que l'âme s'élève jusqu'à Dieu après sa séparation, qu'elle passe jusque dans le séjour de l'immortalité, et que rien ne soit plus capable d'altérer son bonheur ; que l'esprit, enfin, aille se réunir à son principe, je ne m'en étonne pas ; mais qu'un corps, qui, par sa nature, est sujet à une entière dissolution, en soit exempt, et qu'il soit élevé jusqu'aux plus hauts degrés de la gloire, c'est ce qui surpasse toutes nos idées ; c'est pourtant le miracle que Dieu fait en faveur de Marie. Vous en fûtes les témoins, vous, saints apôtres, qui assistâtes à ses glorieuses funérailles ; vous, esprits bienheureux, qui ouvrîtes la porte de son tombeau, et qui célébrâtes son entrée triomphante dans la céleste Jérusalem.

VIII. N'attendez pas que je vous peigne ici ce triomphe glorieux, Dieu seul, qui est la gloire et la couronne de ses saints, peut nous dévoiler le nombre et la mesure des grâces qu'il leur donne. Je me contente d'examiner les principes de cette gloire et de cet éclat dont Marie brille dans le premier rang de la hiérarchie céleste. Cette gloire lui était due à titre de récompense, et cette récompense est un juste retour d'amour et de charité de la part de Dieu envers celle qui fut tout amour et toute charité pour lui. Elle avait servi de trône à Jésus-Christ, et Dieu l'élève sur un trône placé à côté de son Fils ; elle avait été la compagne des souffrances de l'Homme-Dieu, elle devient la compagne de sa gloire. Son alliance avec la sainte Trinité ne demandait pas non plus un moindre degré de gloire ; le Père lui avait confié tous ses droits ; elle avait mis au monde le Fils du Très-Haut ; le Saint-Esprit l'avait choisie pour son épouse ; cette Fille bien-aimée vient prendre possession de l'héritage paternel ; cette tendre Mère vient participer au bonheur de son Fils, comme elle avait participé à ses humiliations ; cette épouse chérie vient entrer en possession de tous les droits attachés à une si sainte alliance. Voilà les titres de son élévation.

IX. De plus, saint Pierre Damien, remarque que Marie était toujours montée de vertus en vertus, de mérites en mérites ; elle avait été choisie pour être la Mère du Fils de Dieu ; saisissez, si vous le pouvez, la proportion qui se trouve entre cette dignité et toutes les grâces que Dieu lui avait accordées ; concevez comment répondirent toujours à ces grâces, et les sentiments dont elle fut animée, et les actions qui composèrent le tissu de sa vie, alors vous aurez de Marie l'idée qu'il en faut avoir, et vous pourrez juger de l'excellence de la gloire dont elle jouit, par l'excellence de ses mérites et de ses vertus.

XVI. — *Sur le bon usage des biens temporels.*

I. Quand Dieu créa le monde, il trouva que toutes choses étaient bonnes, non-seulement en elles-mêmes, mais encore à l'égard de l'homme à qui sa bonté les avait destinées. Elles auraient sans doute contribué à son bonheur, s'il eût entretenu l'union qu'il avait avec Dieu. Mais, après le péché, la terre fut privée de toutes les bénédictions spirituelles et temporelles que Dieu y avait répandues. L'homme réconcilié à Dieu, par le sang de Jésus-Christ, reconvre une partie des avantages dont il avait joui. Jésus-Christ étant constitué l'héritier de toutes choses, appelle ses fidèles à partager son héritage. Les cieux et la terre appartiennent au Fils de Dieu, premièrement, parce que tout a été créé par lui : *Per quem omnia facta sunt* ; secondement, parce qu'étant médiateur entre Dieu et les hommes, et ayant réuni par son sang la justice et la miséricorde, Dieu lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom : *Dedit illi nomen quod est super omne nomen* (*Philip.*, II, 9), et que par ce nom tout lui est soumis dans l'univers, tout dépend de lui, comme du Seigneur et du maître, devant qui le ciel, la terre, et l'enfer même, doivent fléchir le genou, pour reconnaître sa souveraine puissance.

II. Or, ce droit qui a été rendu à l'homme, d'user encore des créatures pour sa conservation et son utilité, c'est par Jésus-Christ seul qu'il lui a été rendu, et ce n'est qu'en vertu de la rédemption de Jésus-Christ qu'il en peut jouir. Voilà le principe d'où naissent toutes les règles que nous devons suivre dans l'usage des biens temporels, car n'y ayant droit que par Jésus-Christ, je veux dire, comme disciples et cohéritiers de Jésus-Christ, nous ne pouvons en user que suivant l'esprit et les maximes de celui qui nous a acquis ce droit, et qui nous a prescrit la manière dont il veut que nous l'exercions. La modération, la justice et la piété,

ce sont là, d'après l'Apôtre, les règles proposées aux chrétiens sur l'usage des biens créés : *Sobrie, juste, pie* (*Tit.*, II, 12); la modération, pour nous renfermer à cet égard dans les bornes étroites de la prudence et de la sobriété ; la justice, pour ne blesser jamais les droits et la propriété d'un autre ; la piété, pour nous remplir des sentiments les plus vifs de la reconnaissance et de l'amour envers notre divin Bienfaiteur.

III. Mais, dira-t-on, nous sommes les cohéritiers de Jésus-Christ, à qui tous les biens du monde ont été donnés comme sa conquête, et cependant nous ne jouissons presque pas des choses temporelles, tandis que les enfants du siècle en ont la meilleure part. Parcourez les cartes géographiques, vous verrez plus de pays sous la domination du croissant que sous l'empire de la croix. Cette inégalité de partage se trouve dans le sein même de l'Eglise. Les méchants possèdent la terre ; et si les faibles ravissent les cieux, ce n'est qu'à force de combats. La violence, l'oppression et la tyrannie règnent sous le soleil, et c'est toujours parmi les justes que le prince de ce monde choisit ses victimes. Est-ce ainsi que tous les biens doivent appartenir aux disciples de Jésus-Christ ?

IV. Je réponds, que malgré la différence qu'on remarque en cette vie, entre la condition extérieure des bons et celle des méchants, il n'est pas moins vrai de dire que les biens temporels sont aux justes, quoiqu'ils n'en jouissent pas comme l'homme animal et terrestre. Celui-ci fait son capital et son tout des biens du monde, parce qu'il y borne ses désirs et qu'il n'ambitionne rien de plus précieux ; l'homme de bien au contraire n'y met pas les affections de son cœur, parce qu'il aspire à d'autres biens plus dignes de lui. Il sait que le monde n'est que vanité, que sa figure passe, et que Dieu garde ses trésors dans le ciel pour ses élus. Il jouit d'une manière spirituelle de ces biens temporels, que les méchants profanent, soit que Dieu les lui donne, soit qu'il les lui refuse. Il en fait comme autant de symboles de ces biens éternels que la foi lui promet dans une meilleure vie. De même que les abeilles ne cueillent pas les fleurs, comme font les hommes qui s'en attribuent la possession et la propriété, mais qu'ils en tirent délicatement et sans les flétrir, un certain suc dont elles composent leur miel ; de même l'homme de bien ne se sert des choses temporelles que pour s'élever à Dieu, c'est le suc qu'il en tire. Tantôt il y admire la bonté de Dieu et sa toute-puissance, qui forment tant de biens différents, et qui en laissent l'usage à ceux-là même qui en abusent ; tantôt voyant que les méchants y participent autant, et même plus que les bons, il confesse que ce n'est donc pas la félicité naturelle et véritable des justes ; tantôt, enfin, considérant que la plupart des gens de bien en sont privés, il conclut qu'il faut que Dieu leur en réserve de plus excellents dans le ciel, et il se console, en disant avec le prophète : *Le sort qui m'est échu est le plus avantageux, car mon héritage est excellent, c'est Dieu même : « Funes ceciderunt mihi in præclaris : etenim hæreditas mea præclara est mihi. »* (*Psal.* XV, 6.)

XVII. — *Sur la parole de Dieu.*

I. C'est dans la parole de Dieu que se trouve le remède à nos maux ; c'est le vrai baume de Galaad, qui guérit toutes nos plaies, c'est une source de consolations douces et solides dans toutes les afflictions et les misères de la vie, enfin c'est un arsenal où nous trouvons des armes contre tous les ennemis de notre salut. Si la pauvreté nous fait éprouver ce qu'elle a de plus dur, elle nous apprend que la bénédiction de Dieu est le principe des vraies richesses, que notre trésor est dans le ciel, et que les véritables biens sont ceux que la rouille ne détruit pas, et que les voleurs ne peuvent enlever. Sommes-nous dans l'humiliation et le mépris ? Elle nous enseigne que la qualité d'enfant de Dieu est préférable à toutes les grandeurs de la terre ; qu'il vaut mieux être petit et ignoré dans la maison du Seigneur, que d'habiter les palais superbes des méchants ; qu'après avoir été rebutés sur la terre, comme la balayure du monde, Dieu nous placera dans le ciel sur des trônes plus brillants que les autres, et que si les hommes nous traitent avec mépris, les anges nous regardent comme les futurs compagnons de leur gloire. Dans l'exil, elle nous fait souvenir que nous sommes étrangers et voyageurs sur la terre, mais que nous avons au ciel une cité permanente dont Dieu lui-même est l'architecte ; qu'il nous couvre de ses ailes quand la persécution nous oblige de fuir ; que sa providence pourvoit à nos besoins, et saura nous ménager un asile contre la fureur de nos ennemis : toute la parole de Dieu est remplie de semblables instructions, qui sont la nourriture et la consolation du juste dans toutes ses peines.

II. Voilà pourquoi le saint roi David demande si souvent à Dieu, dans le psaume CXVIII, qu'il daigne lui enseigner sa divine parole, et lui en donner l'intelligence. Mais, dira quelqu'un, est-ce donc une chose si difficile que d'entendre la loi de Dieu ? Les préceptes qu'elle nous donne ne sont-ils pas clairs, précis, aisés à comprendre ? Faut-il monter aux cieux ou traverser les mers pour s'en instruire, et savoir la manière d'accomplir ce qu'elle nous prescrit ? Puisque Dieu nous a donné cette loi pure et sainte pour régler nos actions et nous apprendre comment nous devons nous conduire, tant envers lui qu'envers les autres hommes, elle ne pourrait servir à ce dessein, si elle était conçue en des termes que nous ne pussions comprendre. Pour être une lampe qui éclaire nos pieds, et un flambeau qui nous montre les sentiers par où nous devons marcher, ne faut-il pas qu'elle répande sa lumière dans nos esprits, et que cette lumière se suffise à elle-même pour se faire connaître ? D'où vient donc que David en demande continuellement l'intelligence

comme s'il ne pouvait l'entendre et en pénétrer le sens? Si elle était obscure pour ce grand prophète, qui assure de lui-même qu'il a surpassé en connaissances tous ceux de son âge, combien ne le sera-t-elle pas davantage pour le commun des fidèles.

III. Pour répondre à cette difficulté, il suffira d'observer que le sens de la Loi divine est facile à entendre, mais que la véritable intelligence, dont parle le Prophète, consiste à l'entendre de telle sorte, qu'on la mette à exécution par une exacte fidélité à pratiquer ce qu'elle commande : ce n'est pas la lettre qui justifie, mais l'esprit : or, l'esprit qui constitue l'essence de la Loi, et le mérite des œuvres qu'elle prescrit, ne réside que dans ceux qui l'observent religieusement et par des motifs dignes de Dieu. Ce n'est pas assez d'écouter ou de lire la parole de Dieu, et de la comprendre, si on ne la garde pas, puisqu'au jugement de Jésus-Christ, ceux-là seuls sont heureux qui l'entendent et qui la gardent : *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.* (*Luc.*, XI, 28.) Il faut donc distinguer entre une connaissance purement spéculative qui ne réside que dans l'esprit, et une connaissance effective qui porte la volonté à la pratique des vertus et à la fuite des vices. Les philosophes ont très-bien distingué entre l'entendement théorique qui s'arrête à la simple contemplation des choses, et l'entendement pratique qui porte à l'action. Or ces deux manières d'entendre les choses sont tellement différentes l'une de l'autre, qu'il arrive souvent que la volonté se détermine d'une manière tout opposée à ce qu'elle serait, si elle agissait en conséquence des lumières qui sont dans l'entendement. Ce n'est pas ordinairement la connaissance qui manque aux pécheurs, mais c'est la violence des passions qui prévaut dans la pratique, et qui les entraîne vers le mal. Ces réflexions nous font sentir les raisons de la prière que le prophète adresse à Dieu (*Psal.* CXVIII, 12 seq.), de lui enseigner sa loi et ses ordonnances, c'est-à-dire de lui faire la grâce de connaître cette loi et ces ordonnances, pour les suivre et les pratiquer : car il s'agit ici de la volonté, faculté aveugle et plongée dans les ténèbres du péché, qui a besoin que Dieu l'éclaire par la lumière de son esprit, et la remue par sa grâce, afin qu'elle se détermine au bien et qu'elle le fasse.

IV. S'il ne s'agissait que d'une simple connaissance de l'esprit, nous n'aurions rien à désirer, ni à demander : cette connaissance ne nous manque pas. Suivant la doctrine de saint Paul, ceux qui n'ont pas reçu la loi extérieurement la portent écrite dans leur cœur ; et de cette manière, il font une loi vivante pour eux-mêmes, leur conscience s'accusant, ou s'excusant par l'application qu'elle fait de sa lumière intérieure à tous leurs sentiments et à toutes leurs actions. Voilà ce qui a rendu les pécheurs inexcusables dans tous les temps. Ils n'ont pas ignoré ce que je puis appeler le droit de Dieu, je veux dire les devoirs généraux dont nous sommes tenus envers lui, et qu'il exige de nous en quelque état que nous soyons. Ils ont connu Dieu et sa volonté ; cependant ils ne l'ont point suivie ; les passions déréglées ayant offusqué les lumières de la raison, et l'amour des choses créées ayant prévalu dans leur cœur, sur celui qu'ils devaient à Dieu. *L'homme animal n'est pas capable de concevoir et d'accomplir les choses qui sont de l'esprit de Dieu : «Animalis homo non percipit ea quæ spiritus Dei sunt.»* (I *Cor.*, II, 14.) La loi divine est spirituelle, et l'homme est charnel ; outre cela le prince de ce siècle aveugle les esprits, en y jetant les nuages de l'erreur et du vice. Il faut que Dieu chasse ces ténèbres, par la vertu de son Esprit : qu'il ouvre nos yeux à la vérité, et qu'il en fasse tomber les écailles, afin que nous puissions voir les merveilles de sa loi, goûter la sainteté de sa parole, et obéir à ce qu'elle nous commande.

V. C'est ainsi que Dieu enseigne ses enfants, en écrivant sa loi dans leur cœur par son amour, en leur donnant, par sa grâce, le vouloir et le faire. Il est dit, en plusieurs endroits des livres saints, de ceux à qui cette faveur est accordée, qu'ils sont enseignés de Dieu ; que Dieu leur a donné un cœur qui sait comprendre, qu'il a éclairé les yeux de leur cœur, etc. Tous les autres sont traités d'ignorants, d'aveugles et d'insensés, conformément à cette parole : *Celui qui dit : j'ai connu Dieu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, la vérité ne se trouve point en lui.* (I *Joan.*, II, 4.) Or toutes ces considérations ne suffisent-elles pas pour nous engager à faire souvent la prière que le saint Roi-Prophète adresse à Dieu? *Seigneur, donnez-moi l'intelligence, et je m'appliquerai à connaître votre loi, et je la garderai de tout mon cœur : « Da mihi intellectum, Domine, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo. »* (*Psal.* CXVIII, 34.)

VI. Remarquons encore que le Prophète, pour obtenir de Dieu la lumière et l'instruction qu'il lui demande, lui représente humblement, et néanmoins avec confiance, qu'il est son serviteur, qu'il met toute son application à étudier sa sainte loi pour en pénétrer le sens, pour en connaître l'étendue, et qu'il fait consister toute sa gloire, tout son bonheur à lui obéir. Tels sont les motifs qu'il emploie auprès de Dieu, pour se le rendre favorable ; ils sont tous tirés de son dévouement à Dieu et de sa fidélité à le servir. C'est à ceux qui sont ainsi disposés, que le Seigneur accorde tous les jours de nouvelles grâces. Il confie des talents à ceux qui ont fait valoir les simples deniers qu'il leur avait commis. Son secret et les trésors de sa bonté sont pour ceux qui l'aiment et qui lui sont fidèles. *Si quelqu'un m'aime*, dit le Sauveur lui-même (*Joan.*, XIV, 23), *il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure : « Si quis diligit me sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. »* Concluons, que toute l'intelligence

de la parole de Dieu consiste dans la charité ; et que, pour comprendre, il faut aimer.

XVIII. — *Sur la mort.*

Nous trouvons dans saint Paul une admirable vérité qui nous doit être d'une merveilleuse consolation, toutes les fois que nous considérons la mort, soit comme présente dans les personnes que nous voyons mourir et qui nous sont chères ; soit comme très-assurée pour l'avenir à l'égard de nous-mêmes. Cette vérité, si elle était bien établie et bien vive dans notre cœur, nous ferait regarder la mort, et dans les autres et dans nous-mêmes, non-seulement sans étonnement et sans tristesse, mais encore avec une pleine tranquillité et avec une extrême joie : et nous comprendrions la grande raison et la grande sagesse qui est dans cette disposition, que l'Ecriture représente devoir être dans les personnes qui sont véritablement à Dieu, en disant de la femme forte, ce qui est propre à toutes les âmes qui sont soutenues par la force de Jésus-Christ. *Ridebit in die novissimo* (*Prov.*, XXXI, 25) : elle sera, dans sa dernière heure, en une joie qu'elle fera paraître par un visage riant.

Voici cette vérité du grand Apôtre (I *Cor.*, XIII, 14) : *Le corps est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps ; car comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance.* Nos corps appartiennent à Jésus-Christ, comme les membres appartiennent à la tête à laquelle ils sont unis et par laquelle ils vivent et ils agissent. Et Notre-Seigneur appartient à notre corps, comme la tête appartient aux membres qu'elle fait vivre et agir, ne faisant qu'un corps complet avec eux. Ce Sauveur doit donc ressusciter et glorifier nos corps comme étant à lui, et comme devant vivre et être glorieux avec lui ; et comme leur appartenant aussi, et possédant la vie conjointement pour eux et pour lui.

Saint Paul explique encore admirablement comment nous appartenons immuablement et pleinement à Jésus-Christ après notre mort, tout de même que durant notre vie, dans ces autres paroles : *Nul de nous ne vit pour soi-même, et nul de nous ne meurt pour soi-même. Soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous appartenons toujours au Seigneur. Car c'est pour cela même que Jésus-Christ est mort et qu'il est ressuscité et rentré dans la vie, afin d'acquérir une domination souveraine sur les morts et sur les vivants.* (*Rom.*, XIV, 8 seq.) Si nous n'appartenions point à Jésus-Christ dans notre mort comme dans notre vie ; si nous cessions d'être autant à ce Sauveur en mourant, que nous sommes à lui en vivant, la vue de la mort des personnes que nous aimons, et l'assurance que nous devons mourir nous-mêmes, pourrait nous rendre inconsolables avec raison. Mais puisque nous appartenons à ce Sauveur aussi pleinement en un état comme en l'autre, il faut que nous trouvions notre consolation dans cette grande et incomparable vérité.

Mais ce qui doit achever et rendre toute complète notre consolation, et ce qui doit même nous combler de joie dans la nécessité de voir mourir les personnes que nous aimons, et de mourir aussi nous-mêmes, est qu'il n'est pas possible d'appartenir à celui qui est le dominateur Souverain, le Chef, le Sauveur, le Dieu des vivants et des morts, le principe de la vie ; que nous ne soyons aussi assurés, selon les termes de l'Apôtre, que comme il a repris une nouvelle vie, il nous ressuscite de même par sa puissance, et qu'il a ainsi repris cette vie pour nous comme pour lui. De sorte que les vrais fidèles étant aussi parfaitement à lui après être morts, qu'ils étaient à lui quand ils vivaient, ils ne peuvent mourir que pour être préparés, par la mort et la corruption de leurs corps comme par une expiation nécessaire, à rentrer en lui et par lui dans une nouvelle vie. *Ils sont morts pour le Seigneur* dit l'Apôtre (I *Thess.*, IV, 15), et pour lui appartenir par conséquent toujours après être morts.

De manière, que comme Notre-Seigneur possède en soi-même la plénitude de la vie, et qu'il la possède pour ses membres comme pour lui, il rend leur mort toute sainte, toute méritoire, toute heureuse, par le mérite et la vertu de celle qu'il a soufferte sur la croix : et il ne peut, puisqu'il les possède comme ses membres, les laisser passer par cette mort, qu'afin de les préparer à sa vie ; la conformité à ses souffrances et à sa mort étant absolument nécessaire, selon l'Apôtre pour obtenir cette conformité à sa vie et à sa gloire à laquelle nous devons incessamment aspirer de tout notre cœur.

Nous ne pouvons vivre pour Jésus-Christ, que nous ne mourions aussi pour Jésus-Christ : et nous ne pouvons mourir pour Jésus-Christ, que nous ne revivions aussi par lui dans une éternelle félicité. Si donc la foi de ces grandes vérités était vigoureuse dans notre cœur, nous regarderions la mort, non pas comme une chose affreuse et comme un sujet d'accablement, mais comme un état infiniment plus désirable que celui de la vie présente, puisqu'elle nous approche de cette autre vie qui doit être le terme et la récompense de nos travaux et de notre fidélité, comme la vie glorieuse que Jésus-Christ a prise en ressuscitant a été le terme et le couronnement de sa mort et de ses souffrances. Et comme le patriarche Abraham a vu le jour du Seigneur avec joie, ainsi que parle le même Seigneur dans l'Evangile, c'est-à-dire l'accomplissement de ses mystères, ainsi la foi nous doit faire regarder avec joie le jour de notre sortie de ce monde, puisque c'est le jour que nous devons sortir des misères du siècle présent, et que nous devons entrer dans la joie dont le Seigneur doit récompenser ceux qui auront été prudents et fidèles à le servir.

Si nous examinons, sans nous flatter, quels sont les principes de tous les mouvements de tristesse qui nous viennent quand nous contemplons la mort dans les personnes qui meurent devant nos yeux, nous trouverons qu'ils ne procèdent que de notre infidélité, que de notre attachement à la terre, que de la bassesse et de la fragilité de notre chair. Si l'esprit de la foi régnait en nous, tous ces mouvements de tristesse que la nature nous fait sentir se calmeraient en un moment. Nous en aurions une extrême confusion, et nous reconnaîtrions qu'ils ne nous viennent que de ce que nous ne savons pas assez ce que nous sommes, ce que nous devons être, à qui nous appartenons maintenant, à qui nous devons éternellement appartenir, quelle est notre vie, quelle est notre mort, quelles qualités et quelles propriétés la vie et la mort de Jésus-Christ ont données à notre vie et à notre mort, quelles suites il est nécessaire qu'elles aient.

Nous ne savons pas, ou nous ne considérons pas assez quel usage il est nécessaire que Jésus-Christ fasse de notre vie et de notre mort. Il ne les saurait employer que pour notre bien et pour notre gloire, puisque nous lui appartenons si parfaitement que nous ne sommes qu'une même chose avec lui, et que nous sommes à lui immuablement, et qu'il a toujours une même considération, un même amour, un même dessein, une même vie, une même gloire pour nous, quelque changement qu'il arrive en nous par notre mort et par la corruption de nos corps.

La mort fait, selon les sens, une violente séparation entre les personnes qui s'aiment. Mais elle n'en fait aucune entre Dieu et les vrais fidèles, ni selon l'âme, ni selon le corps. Leurs corps demeurent toujours dans le tombeau, les temples de Dieu. Leur chair et leurs ossements demeurent toujours la chair et les ossements de Jésus-Christ, selon le langage de l'Ecriture. Ils ont toujours en eux cette semence de résurrection et de vie que son Esprit leur avait donnée par la grâce des sacrements. Mais nous nous appartenons aussi les uns aux autres par l'union que l'Esprit de Dieu fait entre nous d'une manière qui n'est point sujette aux atteintes de la mort. Pourvu donc que nous ne nous aimions point pour cette vie si périssable et si passagère, mais pour la vie de l'éternité, et que la foi nous rende capables de ne nous vouloir aimer et posséder les uns les autres qu'en Dieu et pour Dieu, nous demeurons persuadés par les mêmes principes qui nous apprennent que nous lui appartenons toujours immuablement malgré la mort ; que nous nous appartenons aussi toujours les uns aux autres, et que nous nous possédons les uns les autres en Dieu, soit dans la vie, soit après la mort. Et c'est, selon l'Apôtre, l'espérance de cette résurrection glorieuse par laquelle nous devons être réunis, et revivre en Dieu et pour Dieu, qui nous doit donner cette consolation, dont ceux qui sont privés de cette espérance ne sauraient être capables.

XIX. — *Sur l'éducation des enfants, considérée comme le premier devoir des pères et des mères.*

I. La plus essentielle et la plus indispensable obligation des pères et des mères à qui Dieu donne des enfants est de pourvoir à tous leurs besoins.

II. Les mères qui semblent avoir honte d'être les nourrices de leurs enfants, renoncent à une partie de leur amour maternel. Cette délicatesse affectée, qui porte une mère à éloigner d'elle le fruit de ses entrailles sitôt qu'il a reçu le jour, est un véritable attentat contre les lois de la nature.

III. Rien n'est plus naturel que de donner l'aliment à ceux à qui on a donné la naissance : ainsi Jésus-Christ nous ayant engendrés par la vertu de sa grâce, nous nourrit de son sang et nous vivifie par la force de sa parole. Ainsi la qualité de nourrice est inséparable de celle de mère ; et le devoir de conserver la vie à leurs enfants par les voies que la nature a établies est la suite de la naissance qu'elles leur ont donnée.

IV. Toutes les mères aujourd'hui ne pensent pas être obligées d'avoir cette affection pour la vie de leurs enfants. L'amour aveugle qu'elles ont pour leur propre conservation fait qu'elles ne craignent pas de s'exposer à l'ordre de Dieu. Elles les livrent à des nourrices étrangères, choisies au hasard, de mauvaises mœurs. C'est paresse, c'est orgueil de leur part. C'est quelquefois désir de conserver leur beauté ; Dieu veuille que ce ne soit pas par un motif encore plus condamnable qu'elles agissent de la sorte.

V. L'Ecriture nous a laissé plusieurs exemples de saintes femmes qui n'ont pas manqué à ce devoir ; Sara nourrit Isaac ; Rebecca, Jacob ; Anne, Samuel ; la sainte Vierge nourrit de son lait virginal le Sauveur du monde.

VI. Nous sommes redevables, dit Philon le Juif, de deux grands bienfaits à la bonté et à la providence de Dieu : l'un de nous avoir donné l'être en nous tirant du néant ; l'autre d'avoir fait couler deux sources de lait du sein de nos mères, pour nous conserver dans les premiers jours de notre vie. Pourquoi des mères s'exempteraient-elles de concourir à l'ordre de Dieu, de procurer à leurs enfants le secours que l'auteur de la nature les met en état de fournir libéralement au fruit de leurs entrailles.

VII. Plus d'une raison devrait les y déterminer. 1° Cette nourriture est plus convenable à leurs enfants. 2° Elle leur appartient par le plus naturel et le plus légitime droit du monde. 3° Les mères nourrissent avec plus de vigilance et d'affection que des étrangères, qui n'ont qu'un amour passager et un soin mercenaire pour les faibles créatures qui leur sont confiées. 4° Il est à craindre que par là l'esprit et le corps des enfants ne reçoivent de grandes altérations et quelquefois des inclinations préjudicia-

bles à leur innocence. 5° Les nourrir, les allaiter soi-même, c'est contribuer beaucoup à entretenir et l'amour des mères pour leurs enfants, et la reconnaissance des enfants pour leurs mères.

VIII. Quant aux mères que les maladies, la faiblesse de leur complexion ou quelques raisons solides peuvent dispenser légitimement de nourrir leurs enfants, quel soin ne doivent-elles pas avoir de choisir des nourrices reconnues pour être des modèles d'honnêteté, de chasteté, de sobriété?

IX. L'Apôtre (*Tit.* II, 3 seq.) avertit les femmes à qui l'âge et la bonne conduite a donné de l'autorité parmi celles de leur sexe, d'être soigneuses d'apprendre aux jeunes femmes comment elles doivent se comporter envers leurs enfants, afin que l'amour du monde et d'elles-mêmes ne les enlève point à un devoir si sacré.

X. Qui est-ce qui a appris à tous les animaux à allaiter ceux qui sont sortis de leurs entrailles préférablement aux autres? Ce ne peut être que la nature. Pourquoi donc laissez-vous étouffer des sentiments que la nature a imprimés en vous, et que la raison et la piété devraient y fortifier encore davantage? Est-ce que la coutume aurait prévalu? Mais un usage si pernicieux pourrait-il vous excuser? Quelle en est l'origine? Le vice. N'est-ce pas assez pour en rougir?

XI. Comme les enfants sont obligés de nourrir leurs pères et mères dans le temps d'un âge infirme, et d'une impuissante vieillesse : les mères et les pères doivent aussi nourrir leurs enfants dans le temps de leur âge le plus tendre.

XII. Travailler assidûment de son métier pour gagner de quoi nourrir ses enfants; les entretenir et les établir dans la suite suivant leur condition ; s'occuper à quelque chose de bon et d'utile; s'appliquer soigneusement aux affaires de sa famille ; faire valoir son bien par des voies justes et légitimes ; éviter les jeux, la bonne chère, les compagnies de plaisir comme autant d'occasions de ruiner sa famille, et de devenir les meurtriers de ceux qu'il a mis au monde, en leur ôtant par ses excès la nourriture et l'entretien nécessaires; ne point dissiper son bien en dépenses folles ou superflues; amasser pour l'avenir, non avec l'empressement et l'inquiétude d'un païen, mais avec la modération d'un père chrétien; ne pas ôter leurs biens à leurs enfants, non pas même les donner à l'Eglise, aux monastères par un zèle inconsidéré, ce qui serait une espèce de piété contraire à la nature et à la raison, et porter la charité au delà des bornes de la justice : tels sont les premiers devoirs des pères et des mères envers leurs enfants.

XIII. Saint Paul veut bien qu'on thésaurise, mais le premier trésor qu'il veut qu'on se procure, c'est la piété, c'est la modération d'un esprit qui se contente de ce qui suffit : *Est quæstus magnus pietas cum sufficientia.* (1 *Tim.*, VI, 6.) Si vous amassez des biens, que ce soit dans l'intention de pourvoir aux besoins de la famille que Dieu vous a donnée, non pour devenir riches, ni par attachement aux richesses, ni dans le dessein d'en abuser.

XIV. Il n'est pas permis non plus d'amasser du bien pour les enfants au delà de sa condition : c'est un désordre commun, personne n'est content de son état. Si l'on ne peut s'élever soi-même au-dessus de celui où l'on se trouve, on veut que ses enfants n'en restent pas là. Chacun ne consulte que son bien et son ambition. Qu'en arrive-t-il? Que la plupart des professions des hommes sont mal exercées, et que beaucoup de charges publiques sont occupées par des sujets incapables d'en remplir les devoirs.

XV. Accoutumez-vous à regarder vos enfants avec des yeux chrétiens. Dieu a donné à votre fils un esprit médiocre, c'est une preuve ordinaire que Dieu ne l'appelle pas à quelque chose de grand. Laissez-le au rang que Jésus-Christ lui donne dans la maison de son père, il s'y sauvera; et que devez-vous désirer autre chose, si vous l'aimez chrétiennement? Mais si votre ambition le destine à un rang plus élevé, vous risquez qu'il ne se perde dans une condition où Dieu ne l'appelle pas. Bien loin de vous faire honneur, il fera des fautes qui vous couvriront de confusion. On met celui-ci dans une chaire au milieu d'un peuple assemblé pour l'entendre, il ne sait pas seulement parler : on le charge de l'instruction des autres, à peine est-il capable d'être instruit autant qu'il faut que chacun le soit pour soi-même : on fait monter celui-là sur un tribunal pour juger des affaires et de la vie des hommes, et il n'a ni la connaissance des lois, ni le fond d'esprit propre à l'acquérir, ni le courage de résister aux grands, ni la force de soutenir les faibles. Il déshonorera sa famille et sa charge.

XVI. Malheur à ces pères de famille, qui dans une funeste oisiveté consument les restes d'une substance, que les soins et le travail de leurs aïeux leur avaient acquis ; ou qui dans la passion d'un jeu immodéré hasardent souvent leur fortune, et confient à un coup de dés les espérances de leurs enfants!

XVII. Malheur à ceux qui dissipent en débauches la dot qui leur avait été apportée par une épouse comme une preuve de sa foi ; qui, ne comptant pour rien la bonne chère qu'ils font chez eux, veulent vivre à grands frais loin d'une femme qui les adore, et qui se condamne dans une solitude à s'épargner même le nécessaire, pour assurer au moins du pain à ses enfants, et pour réparer les brèches qu'une main injuste et déraisonnable fait à leur héritage! Que dirons-nous de ces mères de famille, qui pour enchérir sur l'orgueil de leurs semblables se ruinent en modes, en ajustements, en parures; qui portent sur elles le revenu entier de leur maison, et font porter à leurs enfants toute leur vie la peine de leur vanité; qui dès les premiers jours de leurs noces font des brèches irréparables à leur fortune, et semblent vouloir, par une ostentation et des magnifi-

cences indiscrètes, condamner d'avance à la pauvreté ceux à qui ils doivent donner le jour; ou qui abandonnent la famille dont Dieu les a chargées à des mains empruntées, passent les jours et les nuits mêmes à des divertissements profanes et ruineux, où se contractent des dettes secrètes qu'il faut souvent payer par des larcins, ou par des épargnes toujours onéreuses à une famille? Sont-ce là des pères et des mères tels que Dieu et la nature les demandent? De là qu'arrive-t-il ? C'est qu'on voit des jeunes gens manquer de tout, qui par de basses intrigues, qu'une mère ingénieuse leur dicte, cherchent à soutenir leur qualité, en pillant, où ils peuvent, prenant sur autrui ce qu'ils ne trouvent pas chez eux : c'est que de jeunes filles, qu'une malheureuse indigence réduit à des manéges contraires à l'honneur et à la bienséance de leur sexe, ne trouvant pas chez elles de quoi fournir à leur nécessaire, trouvent bientôt le moyen de se procurer du superflu, et de satisfaire leur vanité aux dépens même de leur pudeur. Mais à qu'elles horreurs ne réduit pas la pauvreté ? Il s'est trouvé des pères mêmes assez barbares pour immoler, selon le prophète, leurs enfants aux démons ; permettre à une jeune fille des libertés et des commerces indignes de son rang ; l'abandonner à des passions infâmes pour enrichir sa maison ; et déshonorer une famille, pour avoir lieu de la sustenter. Quelle horreur ! *Non tam laudandus qui filios amat quam detestandus qui non amat.* (S. Aug., hom. 28 et 50.)

XVIII. On aime ses enfants ; rien de si naturel : mais il importe de les aimer chrétiennement. Les uns les aiment d'un amour désordonné, ils en font leurs idoles ; et les révérant plus que Dieu même, ils s'attirent le reproche que le Seigneur faisait au grand prêtre Hély : *Tu as plus honoré tes enfants que moi : « Magis honorasti filios tuos quam me. »* (I *Reg.*, II, 29.) On les flatte, on les caresse, on a toujours les yeux sur eux, non pas pour observer leurs défauts ou leurs mauvaises inclinations, mais pour louer et admirer tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils disent, jusqu'à certaines indiscrétions qui leur échappent. A peine pense-t-on à les détourner du vice, à les porter à la piété. Mais n'est-ce pas les aimer sans raison, et même contre la raison, que de louer ainsi leurs mauvaises qualités, sans s'appliquer à leur en donner de bonnes ; que de les accoutumer à des amusements dangereux, au lieu de nourrir leur esprit et leur cœur des principes de la vraie sagesse ; que de préférer en eux la beauté et les vains agréments de la nature à la science du salut ; que de leur destiner une fortune périssable, de préférence à un bonheur éternel ; que d'aimer mieux les laisser périr dans le vice, que de les contrister quelquefois pour les rendre meilleurs ?

XIX. Qu'arrive-t-il ? Que par des complaisances criminelles, au lieu de former des chrétiens et des gens d'honneur, on forme des libertins dont on ne pourra jamais réformer les mauvaises inclinations. Qu'arrive-t-il encore ? De la confusion pour les pères et mères, témoins et victimes des suites fâcheuses qui résultent d'une pareille éducation : *Confusio patris est de filio indisciplinato* (*Eccli.*, XXII, 3) ; *Dolor matris quæ eum genuit.* (*Prov.*, XVII, 25.)

XX. Quel regret de voir ses enfants devenir enfin incorrigibles ; dissiper en peu de jours de grands biens ; traînant le poids accablant d'une jeunesse, que les débauches ont usée avant le temps, et porter sur leur corps même la corruption et l'opprobre, qui est la juste peine du péché ; s'engager dans les dangers, ou dans des embarras où jettent les mauvais conseils et les mauvaises compagnies ; s'exposer souvent aux recherches d'une justice sévère, et finir à la face du glaive vengeur des iniquités du citoyen coupable !

XXI. C'est ce faux amour qui oblige souvent le Seigneur à châtier les pères et les mères dans leurs enfants. Une mère idolâtrait son fils ; remplie de sa tendresse, elle y pensait le jour et la nuit : elle en portait l'image partout, dans son loisir dans ses occupations, dans ses prières : elle négligeait mille devoirs pour se borner à celui que lui dictait cet amour insensé : et le Seigneur frappe l'idole. Que de pleurs, quelle désolation, quel désespoir suivent cette perte ! Moïse descend de la montagne ; trouve le peuple adorant un veau d'or ; il en conçoit tant d'horreur et d'indignation, qu'il jette cette idole au feu et la réduit incontinent en poudre. Pourquoi tant de courroux contre ce simulacre innocent? Avait-il arrêté la cause de l'idolâtrie ? Non, il en était seulement l'objet. Mais il avait tenu la place de Dieu. Tout innocent qu'il était, il faut qu'il périsse. Cet enfant n'est pas coupable, je le sais, des affections déréglées de la mère, mais puisqu'elle met en lui son amour et sa confiance, il faut qu'il meure : la mère a beau se lamenter, s'en prendre aux médecins, maudire la maladie, elle ne voit pas que c'est son péché qui est la cause de son malheur.

XXII. Dieu est tellement le créateur et le maître de toutes les créatures, et elles lui doivent appartenir si immuablement et si absolument, qu'après qu'il nous les a données, elles ne laissent pas d'être toujours également à lui. Lorsque Dieu donne des enfants, les parents chrétiens sont obligés de les considérer, non-seulement comme les effets de sa bonté, de sa puissance et de cette fécondité primitive qui est en lui comme principe, créateur et père de toutes choses, mais encore comme des biens qui lui doivent toujours être rapportés, et qui demeure toujours en sa pleine possession. C'est donc à nous de nous servir de ces bienfaits mêmes, pour lui rendre hommage. Il nous fait la grâce de nous donner ce que nous lui demandons, afin que nous ayons le mérite de le lui rendre. C'est dans ce commerce de bienfaisance d'une part, et de reconnaissance de l'autre, que consiste le plus essentiel exercice de la religion chrétienne.

C'est donc une sorte d'usurpation que de s'approprier ses enfants, comme si Dieu n'avait plus de droit sur eux, que de les donner au monde par ambition, que de les arracher ainsi à leur légitime souverain.

XXIII. Voulez-vous me prouver que vous aimez vos enfants d'un amour chrétien ? Offrez-les à Dieu, priez Dieu pour eux, afin qu'il lui plaise de les purifier des souillures de leur origine, et répandre en eux son esprit et sa sainteté. Non, la chaleur et les influences du soleil ne sont pas plus nécessaires pour faire mûrir un fruit, que la grâce de Jésus-Christ l'est à un enfant qui commence à croître, pour entrer dans le chemin de la vertu, et s'y soutenir.

XXIV. Il est des pères inhumains qui traitent leurs enfants comme des esclaves, qui jettent toujours sur eux des regards terribles, et qui n'ont à prononcer contre eux que des paroles pleines de fureur. Sans doute il faut corriger ses enfants, mais il faut les corriger en pères, non pas avec une cruauté de tyran : ce serait changer le remède en poison. Souvenons-nous de ce que dit saint Grégoire, que nous devons porter dans notre cœur ceux que nous corrigeons, et corriger ceux que nous y portons : *Portare debemus quos corrigimus et corrigere quos portamus.* (Greg., hom. 17 *in Evang.*)

XXV. Dieu dans les Ecritures prend le nom de père quand il châtie, et il fait passer ses châtiments pour des marques d'amour paternel : *Quem amat, castigat.* (*Hebr.*, XII, 6.) Ainsi, la charité doit-elle conduire les pères et les mères lorsqu'ils corrigent leurs enfants ; le désir de les rendre vertueux doit être leur motif principal. Modérons-nous, comme le veut saint Paul : *Considerans te ipsum.* (*Galat.*, VI, 1.) Considérons que nous avons en nous le fond d'infirmité et de corruption qui a fait tomber dans le mal ceux que nous voulons corriger, et que nous tombons dans de plus grands péchés encore. Proportionnons le châtiment à la faute : si elle vient d'ignorance, de surprise, de faiblesse, il faut la réprimer avec des paroles de douceur; il faut secourir le coupable, non lui faire des reproches, encore moins lever sur lui un bras sévère, mais lui tendre une main charitable : si c'est par malice qu'il agit et par obstination, usez alors d'une répréhension sévère, châtiez-le même avec rigueur, s'il le faut, pour le ramener à son devoir. Du reste, que l'humeur, la fantaisie, la passion ne soient point notre guide. Un enfant a manqué légèrement à l'égard du père ou de la mère, on le traite avec indignation ; qu'il ait manqué à Dieu, on pardonne, on affecte une douceur fausse et meurtrière. Aime-t-on un de ses enfants ? on ne veut pas voir ses défauts, on dissimule ses péchés, on ne se peut pas résoudre à punir le coupable. Mais en est-il un autre qu'on n'aime pas ? il a toujours tort, on ne lui connaît que des imperfections.

XXVI. Si cependant la douceur suffit pour ramener un enfant à son devoir, il faut laisser là les paroles dures et les traitements sévères. Si la douceur entretient son mal, ne craignons pas d'user de sévérité à son égard. Le grand art est de connaître l'humeur des enfants. Celui-ci veut être humilié, celui-là veut être encouragé par des louanges. Traitez-les tous les deux de la manière qui convient à leur caractère, sans cela vous manquez votre but.

XXVII. Ces mères qui regardent l'enfant qu'elles portent dans leur sein comme un poids inutile, qui maudissent leur enfant avant même qu'il soit né, qui supportent les incommodités de leur grossesse avec murmure et avec chagrin, au lieu de la prendre en esprit de pénitence, comme une des peines du premier péché, et de regarder leur état actuel comme le fruit de la bénédiction attachée à tout mariage chrétien : ces mères-là, dis-je, sont dans un étrange aveuglement. Elles se marient, et elles ne voudraient pas avoir d'enfants, comme si ce n'était pas la principale fin du mariage. Les mères infidèles n'auront eu de nombreux enfants que pour peupler l'enfer, et des mères chrétiennes ne seront pas flattées de pouvoir contribuer à remplir le ciel ? Les douleurs d'un accouchement vous épouvantent, et la grièveté de votre péché ne vous étonne pas ? Vous vous effrayez des soins et des fatigues qu'il faut prendre pour l'éducation des enfants, et vous ne vous encouragez pas de l'espérance de donner un disciple à Jésus-Christ, au ciel un citoyen ? C'est une espèce d'homicide de souhaiter la mort d'un enfant que Dieu destine à voir le jour. La passion peut-elle s'opposer ainsi à la nature ! Ces fruits si légitimes d'un amour chaste et conjugal deviendraient donc des objets d'horreur et de crainte, et l'on renoncerait par un vil intérêt à l'avantage de vivre en quelque sorte après sa mort, et de perpétuer la race des enfants de Dieu ?

XX. — *Pensées sur la nécessité de donner une éducation chrétienne aux enfants.*

I. Les pères et les mères doivent réparer par la sainteté de l'éducation l'impureté de notre origine. Il est juste qu'après nous avoir communiqué le penchant que nous avons à tous les vices, ils forment en nous l'habitude de toutes les vertus ; qu'ils aident l'esprit que Dieu nous a donné à résister à la chair que nous avons reçue d'eux ; et qu'ils aient soin de guérir les plaies qu'ils nous ont faites sans le vouloir. Quel bien est-ce de vivre ? Il importe seulement de bien vivre. C'est peu de chose que d'avoir contribué à nous donner cette vie fragile et mortelle, s'ils ne contribuent à nous rendre dignes d'une vie éternelle, s'ils ne nous engendrent pour le ciel, en nous enseignant la loi de Dieu, en jetant dans notre âme la semence de toutes les vertus.

II. Une bonne éducation suppléerait à toutes les lois. Sans autre secours, elle serait capable de mettre et d'entretenir la justice parmi les hommes : c'est une racine qui produit tous les bons fruits qui nais-

sent dans la République. Le salut et l'honneur des familles dépendent de ces premiers soins, sans lesquels il n'y a rien à espérer de la part de ces jeunes créatures. La sanctification des pères et des mères en dépend ; et le concile de Trente ne trouve point de moyen plus sûr ni plus efficace pour le bon ordre et pour la réformation du monde, que la bonne institution de la jeunesse. Prédicateurs, confesseurs, pasteurs, en vain vous voulez inculquer et répandre les maximes de l'Evangile et les règles de la foi, si les chefs de famille ne vous prêtent la main à l'exécution d'un dessein aussi important.

III. L'enfance est l'âge de l'éducation ; la beauté d'un portrait dépend de certains premiers traits que la main savante du peintre a jetés d'abord sur la toile. Ces heureuses ébauches, que l'art conduit insensiblement par des coups de pinceau réitérés à la perfection de l'ouvrage, nous disent ce qu'on doit attendre et de ses soins auprès de la jeunesse qu'on élève, et de la flexibilité de ces jeunes corps, qui prennent facilement toutes les impressions qu'on veut leur donner. Exhortations, bons exemples, rien n'est à négliger ; tout dépend des commencements. Comme Tobie (II, 14), conjurez-les souvent de se souvenir de Dieu tous les jours de leur vie ; de se garder de consentir au péché par malice ou par complaisance ; de bénir le Seigneur dans tous les temps, et de se régler sur ses divines volontés ; de ne point faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas être fait à soi-même ; de regarder les pauvres avec un œil de compassion ; de les assister selon son pouvoir, et surtout de fuir les mauvaises compagnies.

IV. Une fille s'est oubliée : elle a prêté l'oreille à quelque jeune séducteur : elle a franchi les lois de l'honneur et des bienséances : croyez-vous que la faute tombe sur elle seule, et que la mère n'y soit pour rien ? Si au lieu de la mener dans des assemblées de plaisir et de vanité, presque toujours fatales à l'innocence ; si au lieu de lui apprendre l'art de plaire et de se parer comme une divinité ; si au lieu d'ouvrir la porte à des jeunes gens, qui sous prétexte d'amitié et même de parenté n'ont que trop bien réussi à souffler dans son cœur les premières étincelles de l'amour profane, elle lui avait inspiré l'horreur du péché ; si elle lui avait enseigné les règles de la pudeur, la crainte de Dieu, l'amour de la dévotion et de la retraite ; si elle lui eût appris à se confesser avec douleur de ses péchés, à offrir à Dieu les premiers sentiments de son cœur, comme les prémices d'une bonne conscience, croyez-vous qu'elle serait tombée dans ce désordre ?

V. Il se tient dans les familles comme un conseil domestique où le père et la mère se dressent un tribunal, et prenant en main tous les droits de la Providence, ils disposent souverainement du sort de leurs enfants. On leur entend dire, nous marierons celui-ci, nous donnerons celui-là à l'Eglise, cette fille est propre pour le monde, celle-là n'est bonne que pour être religieuse. Pères et mères, qui est-ce qui vous a établis juges de la vocation de vos enfants ? Si ce fils que vous destinez à l'Eglise se jette, avec le temps, dans les vanités et dans les intrigues du monde, s'il nourrit son esprit de galanteries, d'études profanes, d'embarras, d'affaires séculières, une vie de retraite et consacrée au service divin, un vœu de chasteté lui conviendront-ils ? Et si cette fille, que vous avez dessein de renfermer dans un cloître, se trouve éprise de quelque passion, honnête ou non, si elle recherche sous main un mari riche ou pauvre, croyez-vous qu'elle s'accommode d'un voile, d'une clôture ?

VI. Ni les pères ni les enfants ne savent ce que c'est que le sacerdoce ; les uns vont aveuglément à l'ordination : les autres les y portent par un motif d'intérêt : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron.* (*Hebr.*, V, 4.) Ce n'est pas un commandement que l'Apôtre fait, c'est un usage qu'il établit. Ce n'est pas une vérité inconnue qu'il recommande, c'est une pratique constante qu'il suppose : il ne dit pas qu'aucun ne soit si hardi que de prétendre : il dit, qu'il n'y ait personne qui sans vocation prétende à la prêtrise. Il serait à souhaiter que ce fût encore la coutume de notre temps, comme ce fut celle des premiers siècles. Il fallait user d'une douce violence pour déterminer un fidèle à recevoir le sacerdoce. L'appareil de l'ordination les faisait trembler. Ils sentaient par avance le fardeau qu'on leur allait imposer, et ils ne répondaient à l'évêque qui les consacrait que par des soupirs et des larmes. Aujourd'hui on présente une tête superbe aux onctions saintes, on monte hardiment à l'autel pour y offrir sans dévotion le saint sacrifice. Cette dignité si redoutable ne pèse plus et n'honore plus ceux qui la portent ; on regarde le sacerdoce comme un état honnête dans la religion, et propre à une vie oisive et commode. La plupart des pères chrétiens ne pensent qu'à élever leurs enfants, qu'à faire honneur à la maison d'où ils sont sortis, par le déshonneur de l'Eglise. Je ne dis pas que parmi les prêtres, il ne s'en trouve beaucoup qui soutiennent par leur vertu la dignité de leur caractère ; mais il y en a plusieurs qui ne sont pas entrés avec l'esprit qu'il faut dans le sacerdoce ; Dieu peut dire à beaucoup d'eux : *Non mittebam prophetas, et ipsi currebant.* (*Jer.*, XXIII, 21.)

VII. On n'a que trop souvent à gémir des déplorables effets des mariages forcés. De là les mécontentements continuels entre des personnes violemment assorties et liées indispensablement l'un à l'autre par une cruelle nécessité ; et si l'inclination des jeunes mariés était décidée pour quelque autre objet, quelles flammes secrètes ne nourrissent-ils pas dans leur sein ? De quels artifices n'usent-ils pas pour entretenir et fomenter des feux adultères ? quelle cruelle défiance ne conçoivent-ils pas l'un de l'au-

tre? Dans quelle mélancolie ne passent-ils pas leurs jours?

VIII. Que les enfants apprennent donc que l'autorité des pères ne doit pas être sans bornes, bien qu'elle soit impérieuse; qu'ils se souviennent du commandement dont le Père des miséricordes a voulu charger tous ceux qui sont pères selon la chair: N'irritez point vos enfants, leur dit-il, de peur qu'ils ne perdent courage. Si quelque chose peut mettre à bout la patience d'un enfant, c'est quand on s'efforce d'étouffer en lui l'affection qu'il a nourrie pour certaines personnes, dont il lui est comme impossible de se détacher; et si quelque chose demande de la discrétion et de l'indulgence, c'est le malheureux état d'une jeune personne, prévenue d'une passion que les bons conseils et les remontrances d'un père ne peuvent éteindre, et qui portent l'un à l'extrémité de désobéir, l'autre à celle de s'irriter contre son propre sang. De là viennent les vaines remontrances, les inutiles représentations, les malédictions dont on s'accable réciproquement; de là viennent encore ces haines d'autant plus vraies qu'elles soulèvent la raison contre la nature; ces châtiments où le père, à titre de justice, venge son autorité violée; ces divisions dans les familles qui attirent la colère de Dieu, et sur la désobéissance des enfants et quelquefois sur la dureté des pères.

IX. Le fils et la fille de leur côté se rendent vraiment coupables, si sans raison ils rejettent le choix de leurs pères et mères. Qu'ils veillent donc sur leurs passions de peur qu'elles ne prennent le dessus; qu'ils étouffent ces premiers mouvements d'une affection déréglée; ou si elle devient trop forte, qu'ils confient de bonne heure leurs inquiétudes à leurs pères et mères, ou à des amis également fidèles et discrets, afin d'aller à temps au-devant de leur propre malheur, de celui de toute une famille.

X. L'enfant ne doit pas avoir la témérité de s'opposer à la volonté de ses parents. Les parents ne doivent pas entreprendre de violenter les inclinations de l'enfant; et lorsque, dans la chaleur de la passion, il s'est fait un contrat illégitime, qu'il n'est pas possible de révoquer, il faut que l'amour et la compassion intercèdent si tendrement pour les coupables, qu'en leur faisant ressentir un cuisant regret de leur témérité et de leur mépris, ils puissent en être touchés et affligés, mais non pas accablés.

XI. Il n'est pas permis d'user de prières si pressantes qu'elles puissent tenir lieu d'une violence réelle, comme il arrive envers les filles, qui sont naturellement plus timides que les hommes; et comme il n'est pas permis de lui faire accepter un époux qu'elle ne veut pas, il n'est pas juste de lui refuser un homme qu'elle veut, quand son inclination est formée. Il est vrai que les enfants feraient mieux de déférer aux conseils de leurs parents qui ont de la tendresse pour eux, et plus d'expérience qu'eux; par ce moyen le Seigneur bénirait leur obéissance, et le mariage qu'ils contracteraient serait plus heureux.

XII. Quand on parle de donner à Dieu ses enfants, ce n'est pas de les faire ecclésiastiques ou religieux, mais d'employer tous les moyens de les établir dans une vie véritablement chrétienne. Ils appartiennent à Jésus-Christ par le droit de la régénération et de la vie nouvelle de son esprit qu'ils ont reçue dans le baptême, et ne doivent dans le temps et l'éternité n'appartenir qu'à Dieu seul. Cependant on veut les donner au monde, ou du moins les partager entre Dieu et le monde. Comment peut-on entreprendre d'arracher au Sauveur ses membres, ses élus, qu'il a déclaré ne pouvoir jamais lui être ravis? Comment peut-on s'opposer à cette divine volonté, et à cette bonté infinie pour laquelle il les a choisis pour être sa possession et son héritage. Veut-on leur ôter cette vie sainte et spirituelle, sous prétexte qu'on leur a donné une vie de corruption et de péché? Si on était bien touché des vérités de la religion, on aurait une extrême horreur de cet état moyen entre Dieu et le monde, qu'une aveugle cupidité fait imaginer comme possible, et fait regarder comme souhaitable; et l'on craindrait davantage de devenir l'auteur de la perte de celui à qui on a donné la vie.

XIII. Je ne dis pas que cette obligation d'offrir ses enfants à Dieu doive empêcher de les mettre dans les charges, dans les emplois et dans le service du prince par une voie légitime, autant que les engagements de ces professions ne sont pas des obstacles à garder la loi de Dieu. Ces états étant de la vocation de Dieu, on peut et on doit même s'y engager pour Dieu, en vue de Dieu, et pour obéir à ses ordres. S'acquitter fidèlement d'une charge, servir généreusement son roi, c'est servir Dieu.

APPENDICE AUX ŒUVRES ASCÉTIQUES.

—

LETTRE

EN FORME DE MÉMOIRE,

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS,

CONCERNANT LES NOUVEAUX CONVERTIS.

—

Monseigneur,

Nous apprenons avec grand plaisir par la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, que le roi est dans le dessein de régler les affaires de la religion qui le regardent, et d'ordonner aux nouveaux convertis de son royaume de professer la foi, et de suivre les pratiques de l'Eglise catholique. Nous en rendons grâces à Dieu, et nous le prions tous les jours qu'il inspire à Sa Majesté les moyens les plus efficaces pour ramener des esprits, la plupart disposés à exécuter ses ordres, et lassés de vivre sans aucune religion.

Le roi connaît, sans doute, combien il importe à sa gloire et à la gloire de Dieu, qu'il considère plus que la sienne, de prendre en cette occasion le parti le plus convenable à sa piété, au salut de ses sujets, et à l'amour qu'il a pour l'Eglise. C'est dans cette vue que, par votre ministère, Monseigneur, il nous demande nos avis pour se déterminer ensuite sur la conduite qu'il doit tenir à l'égard de ceux qu'on appelle Réunis, soit qu'il veuille les abandonner à leurs consciences, soit qu'il juge plus à propos de les presser un peu du poids de son autorité royale.

Pour obéir à ses ordres, je me sens obligé de lui représenter très-respectueusement qu'il s'agit d'achever un ouvrage qu'il a si glorieusement commencé, de conserver un peuple que ses soins et ses ordonnances lui ont acquis, et d'abolir une hérésie que la coutume et la prévention retiennent encore dans les cœurs et dans les volontés de ceux qui l'ont abjurée, et qui ne peut s'éteindre que par des déclarations précises des intentions de Sa Majesté, et par une contrainte salutaire jointe à l'instruction et à la doctrine.

Je parle selon mes lumières, et plus encore selon mon expérience : chargé dans mon seul diocèse de quarante mille nouveaux convertis, avec lesquels je converse depuis onze ans, et dont je vois les dispositions présentes, je reconnais, comme saint Augustin le reconnut de son temps, que la prédication, la raison, la dispute, les conférences, et tous les offices de la charité et de la sollicitude pastorale n'avancent guère leur conversion, s'ils ne sont soutenus de la crainte des lois et des ordonnances du prince.

On ne doit donc pas s'attendre que des esprits que l'ignorance, le mensonge, le libertinage, et une habitude invétérée de schisme et d'erreur, tiennent comme liés à leur fausse religion, reviennent d'eux-mêmes, sur quelques légères exhortations, à la vérité et à l'unité de Jésus-Christ, si l'obéissance qu'ils doivent au souverain ne les détermine, et si la douleur ou l'appréhension des peines ne les y pousse. Il faut donc, pour ne pas perdre tout le fruit du passé et toutes les espérances de l'avenir, les presser par une conduite ferme et uniforme, de faire profession publique de la religion catholique. Depuis huit ou dix ans qu'on les a laissés dans leur liberté, quoiqu'on ait écrit et qu'on ait prêché, en a-t-on vu revenir quelqu'un? Ils sont comme un corps encore uni par leur ancienne croyance, et par la dépendance qu'ils ont les uns des autres, par les promesses qu'ils se sont faites de ne se point abandonner, par le souvenir et le récit fréquent de ce qu'ils ont ouï dire de notre foi et de nos pratiques, par les reproches qu'ils font à ceux qui osent reconnaître la fausseté de leur religion; en un mot, par cet esprit de cabale qui règne encore dans leurs consistoires secrets. On ne détruira jamais cette masse de pécheurs, si l'on ne s'unit aussi par un même zèle mêlé de prudence et de charité, et si l'on n'ébranle ce corps, par quelque espèce de mouvement et de force extérieure, qui en détache insensiblement toutes les parties.

Il faut se persuader aussi que ce qui reste du calvinisme n'est plus une religion, mais un parti qui se se soutient comme il peut, par une conspiration concertée, où il n'y a presque plus de connaissance des mystères, où les pères sont accoutumés à vivre sans culte et sans exercice de piété, et n'enseignent à leurs enfants que cette maxime : *Qu'il vaut mieux se passer de religion que d'embrasser la Catholique.* Cette ignorance fortifie leur prévention, et cet oubli de Dieu les rend toujours plus endurcis. Il faut donc affaiblir ce

parti, en guérissant leur ignorance, non par ces controverses odieuses, mais par des enseignements solides et par des explications judicieuses de nos mystères, et brisant, pour ainsi dire, leur endurcissement par une autorité prudente, mais forte, qui les réduise du moins à se faire instruire.

Ce sont les deux moyens de ramener les hérétiques dans le sein de l'Eglise ; *l'instruction et la crainte :* si l'on ne faisait que les effrayer sans les instruire, ce serait une espèce de domination orgueilleuse (1). Si l'on ne faisait que les instruire sans les effrayer, ils demeureraient endurcis dans leur ancienne habitude (2). La crainte seule révolterait les esprits, l'instruction seule ne les remuerait pas assez ; mais on peut bien espérer de leur conversion, lorsqu'on joint à la crainte une doctrine salutaire, en sorte que la lumière de la vérité chasse les ténèbres de l'erreur, et que la force rompe les liens de la coutume (3). Il vaudrait mieux à la vérité, dit ce Père en un autre endroit, conduire les hommes à Dieu par la connaissance de la vérité, que par la douleur ou par la crainte de la peine ; mais il répond qu'on trouve rarement des âmes dociles ; que l'expérience lui fait voir tous les jours que la crainte ou la punition porte les plus opiniâtres à se faire instruire, et que si ceux qui se conduisent par amour sont plus estimables, ceux qui ne cèdent qu'à la crainte ou à la douleur sont en plus grand nombre (4).

On n'a qu'à considérer la situation où sont présentement les nouveaux convertis, telle que saint Augustin la décrit dans la décadence des donatistes. Il y en a qui sont inquiets et téméraires, qui troublent la paix, qui retiennent dans l'erreur, par leurs discours, ceux qui voudraient en sortir, et qui, par une *hardiesse turbulente* (5), inspirent la désobéissance et la révolte ; ceux-là ne se convertiraient jamais s'ils n'étaient liés par des lois comme des frénétiques (6). Il y en a d'autres qui demeurent endormis, et comme enveloppés dans leur ancienne habitude de créance, qui n'ont pas d'ailleurs mauvaise intention, qui se sentent même quelque attrait pour la vérité, et qui nous disent, quand nous les avons convaincus : vous avez raison, il n'y a rien à dire à cela, mais il est fâcheux de quitter la tradition de ses pères (7). Il est juste de remuer un peu ceux-ci, pour les faire rentrer dans l'unité (8).

Quelques-uns croyant qu'il importe fort peu en quelle société chrétienne on vive, s'imaginent qu'ils peuvent vivre dans la leur, par la seule raison de leur liberté ou de leur naissance (9). Ce sont les lois et les ordonnances des rois, qui en les publiant consacrent au Seigneur la puissance qu'il leur a donnée et le servent loyalement (10), ce sont ces lois, dis-je, qui tirent ces gens là de cet état de prévention et d'indifférence.

Mais la plupart, depuis la conclusion de la paix, voyant qu'ils ont perdu non-seulement leur religion, mais encore l'espérance de la rétablir, ne sont presque plus retenus que par des considérations humaines, par-dessus lesquelles ils n'ont pas le courage de passer, si on ne les aide. Ils voudraient bien rentrer dans le sein de l'Eglise, mais ils craignent les reproches et la colère de leurs parents, le crédit et l'inimitié des personnes passionnées (11). Il faut leur donner une crainte supérieure à celle des respects humains. Ce devrait être celle de Dieu, mais du moins que ce soit celle des puissances ordonnées de Dieu. Leur faiblesse fait pitié (12); il y a pourtant de la charité à y compâtir.

Il est nécessaire de donner à ceux-ci, selon l'Ecriture, l'occasion de devenir sages, de vaincre leur mauvaise honte, et de sauver un faux honneur qui les retient en les pressant par les lois et par l'autorité du prince, en sorte qu'ils puissent justifier devant les hommes leur changement de religion par ces raisons : *Je ne veux point me faire d'affaires, le roi le veut ainsi, les lois l'ordonnent, que voulez-vous que je fasse? Faut-il que je perde mon repos et mon bien?* Je puis dire avec vérité que plusieurs d'entre eux, bien intentionnés, nous ont fait dire, nous ont dit même quelquefois : *Au nom de Dieu, pressez-nous d'entrer, montrez-nous des ordres du roi qui autorisent nos conversions, nous obéirons.*

Nous en avons même trouvé qui nous ont prié de leur faire donner quelque amende pécuniaire, n'osant se déclarer qu'à la faveur de quelque petite violence, et voulant bien sacrifier quelque portion de leur bien temporel, pour acquérir les biens spirituels que la religion catholique leur présente : nous n'avons osé jusqu'ici ni parler, ni agir avec assurance, puisqu'il ne paraît encore aucune déclaration des intentions de Sa Majesté, et que lorsque nous les invitons aux exercices de la religion catholique, les méchants nous répondent : *Le roi ne l'ordonne pas*, et les bons : *Faites que le roi nous l'ordonne.* Dieu veuille que ce retardement n'ait

(1) Superba esset dominatio. (Aug., *Epist. ad Vien.*, epist. 48.)

(2) Vetustate consuetudinis obdurarentur. (*Ibid.*)

(3) Cum terrori utili doctrina salutaris adjungitur, non solum tenebras erroris lux veritatis expellat, verum etiam mala consuetudinis vincula vis timoris obrumpat. (*Ibid.*, *Ad Bonif.*, epist. 50.)

(4) Sicut meliores sunt quos dirigit amor, ita plures sunt quos corripit timor. (*Ibid.*)

(5) Turbulenta audacia.

(6) Nisi legum vinculis, tanquam frenetici ligarentur. (Epist. 48.)

(7) Durum est nobis traditionem parentum relinquere. (*Ibid.*)

(8) Ut in salutem unitatis evigilent. (*Ibid.*)

(9) Quia ibi nati sunt, et eos inde discedere... Et ad catholicam transire nemo cogit. (*Ibid.*)

(10) His omnibus legum timor quibus promulgandis reges serviant Domino profuit. (*Ibid.*)

(11) Offensionem parentum, perditorum hominum inimicitias. (*Ibid.*)

(12) Eorum infirmitas sustinenda est.

pas refroidi tant de bons désirs, et que lorsqu'on se déterminera à donner des ordres, nos gens soient encore aussi déterminés qu'ils le paraissaient à les suivre.

Je conclus, avec saint Augustin, que c'est aimer nos frères que de les émouvoir pour leur salut : qu'il ne faut pas regarder si on les pousse, mais où on les pousse; que la droiture, la charité et l'utilité de la fin justifient abondamment la petite sévérité des moyens; et qu'on est heureux quand, par des remèdes, quoique amers, on peut les guérir de la maladie de leur habitude invétérée. Je me fonde principalement sur les principes et les raisons de ce Père, parce que sa doctrine est d'un grand poids et d'une grande autorité dans l'Eglise, parce qu'il traite cette matière à fond, parce qu'il s'est trouvé dans le même cas que nous, environné d'hérétiques, parce que ayant été du sentiment de n'employer à leur égard que les voies de l'instruction et de la douceur, il a reconnu par expérience et par réflexion qu'il fallait encore les presser et les contraindre par autorité et par punitions discrètes et modérées. Que s'il est d'avis qu'on traite ainsi ceux qui, par le malheur de leur naissance, sont hors de l'Eglise, qu'aurait-il dit de ceux qui, après y être entrés, s'en éloignent et sont doublement coupables d'avoir vécu dans l'hérésie et d'y avoir persévéré après l'avoir abjurée?

Quoi qu'il en soit, toutes les hérésies se ressemblent dans leurs commencements et leurs fins; l'esprit humain, soit pour introduire la vérité, soit pour introduire l'erreur, se conduit par certains principes qui se renouvellent selon les temps, et ce que saint Augustin rapporte des donatistes se vérifie presque dans toutes ses circonstances par la conduite des hérétiques d'aujourd'hui. Cette secte-ci doit finir comme les autres ont fini, par la diligence et l'application des prélats, et par l'autorité du prince; un peu par persuasion et par remontrances, un peu par commandement et par *contrainte* (13).

Je n'entends point, par ce mot, des moyens durs et violents, mais des remèdes efficaces : je parle d'une contrainte qui porte à la conversion, et non pas au désespoir, qui soit plutôt une correction qu'un châtiment, qui n'éloigne et n'aigrisse pas ceux qui sont méchants, et qui n'inquiète pas ceux qui sont ou qui veulent devenir bons; qui les pousse, mais qui ne les frappe pas, et que ce ne soit pas tant une punition de l'erreur où ils sont, qu'un avertissement de la quitter; mais aussi, comme il n'est pas juste de leur ôter toute sorte de liberté, il n'est pas convenable non plus de les abandonner à eux-mêmes, et il y a une espèce de peine médicinale, nécessaire pour guérir cette dureté de cœur, qui, selon l'Ecriture, ne peut être corrigée par les paroles, mais qui peut l'être aisément, et sans blesser, par les petites sévérités de la discipline (14).

Je ne parle pas ici de ceux qui contreviennent aux édits, qui excitent des séditions, qui font des assemblées, qui prêchent une doctrine interdite, qui meurent dans le refus réel et positif des sacrements; leurs peines sont portées par les édits; je parle de ceux qui n'assistent à aucun exercice de religion, qui retiennent les autres par leur crédit, qui portent leur opiniâtreté à quelque excès qu'on doit arrêter par les conséquences; et je crois qu'il faut de temps en temps, par des exemples justes et bien appliqués, tenir la multitude en crainte; un exil de quelque mois, une petite amende bien ménagée, sont capables d'imprimer le respect des lois, et d'entretenir, au moins pour un temps, la discipline et l'ordre parmi le peuple.

Je ne dis pas que les évêques ou les ecclésiastiques doivent se mêler de ces punitions, quoique saint Grégoire et quelques conciles semblent leur en avoir donné le pouvoir. Notre ministère est un ministère de paix. Nous sommes établis pour l'édification, et non pour la destruction. Nous devons nous souvenir que nous vivons dans le temps de la nouvelle alliance, où il faut non-seulement avoir la charité dans le cœur, mais encore dans nos œuvres, où Jésus-Christ ordonne à Pierre de remettre son épée, pour marquer que les pontifes et les prêtres de Jésus-Christ ne la doivent point tirer, même pour Jésus-Christ (15). Il nous faut attirer la confiance de nos peuples, et comme nous sommes les médiateurs entre Dieu et eux, il n'est pas mal à propos que nous soyons quelquefois les entremetteurs entre eux et le prince, en les plaignant par charité, en leur faisant obtenir grâce quand ils la méritent; nous sommes comme le centre de l'unité dans nos diocèses, et c'est une de nos fonctions de recevoir dans notre sein, qui est le sein de l'Eglise, ceux que la puissance séculière y ramène.

C'est donc aux princes à qui il appartient de droit divin de maintenir le bon ordre dans leurs Etats, de protéger l'Eglise, et de réduire par les lois et les peines temporelles à l'obéissance de la foi, ceux qui se sont élevés contre elle. Qui ne sait qu'ils sont établis pour faire craindre la colère et le châtiment à ceux qui font mal? qu'ils doivent servir le Seigneur non-seulement comme hommes, en le priant, l'adorant, et lui rendant les hommages communs de la religion, mais encore comme rois, en faisant des ordonnances pour autoriser la vertu, et pour défendre et punir les vices avec une rigueur convenable? Qu'étant redevables à Dieu de leur puissance, le premier usage qu'ils sont obligés d'en faire, est de lui assujettir tous

(13) Catholicorum præceptorum sermonibus, catholicorum principum legibus, partim divinis admonitionibus, partim jussis imperialibus. (Epist. 50, *Ad Bonif.*)

(14) Est quædam medicinalis molestia pravis vel frigidis animis necessaria, et illi duritiæ quæ verbis emendari non potest, sed tamen aliquantula severitate disciplinæ potest. (Epist. 50, *Ad Bonif.*)

(15) Neque etiam pro Christo.

ceux que sa providence leur a soumis ; qu'il y a eu des conciles (*Conc. Lateran.*) qui ont engagé, même par serment, les princes catholiques, pour marque de la sincérité de leur foi, à ne point souffrir d'hérétiques dans leurs Etats? Qui est-ce qui osera dire au roi Très-Chrétien : *L'Eglise a besoin de votre secours ; mais pourquoi vous mêleriez-vous de ses affaires? que vous importe, que dans votre royaume la religion de Jésus-Christ soit attaquée ou défendue?* C'est une prérogative de la dignité, et un des plus beaux droits de la couronne, de pouvoir protéger et commander même la véritable piété, en faisant des lois qui en ordonnent les exercices, sous des peines raisonnables, où le zèle de la religion et de la justice soit tempérée par la douceur chrétienne et par la clémence royale.

Sur ces principes, je crois que le roi peut, et, si je l'ose dire, doit obliger les nouveaux convertis d'aller à l'Eglise écouter les instructions et assister à la messe. Il s'agit de ramener une multitude à l'unité de la foi, ce qui ne se peut faire sans les convoquer dans un même lieu. Comment croiront-ils, s'ils n'écoutent pas? Comment écouteront-ils, si on ne leur prêche? Comment leur prêchera-t-on, s'ils ne s'assemblent? Où s'assembleront-ils, que dans les églises destinées aux dévotions et aux instructions des fidèles? Pourquoi ne les accoutumera-t-on pas aussi d'y assister à la célébration des saints mystères? Ils ne sont pas dans l'état des catéchumènes ou infidèles. Ils reconnaissent Jésus-Christ par profession. Ils ont été baptisés en son nom. Ils ne sont pas non plus hérétiques déclarés, du moins ne doivent-ils pas être regardés comme tels. Ils se sont soumis à l'Eglise par un engagement solennel, je veux dire, par un acte public accompagné d'affirmation et de serment, sans qu'il paraisse aucune rétractation du moins publique. La foi de leur abjuration, enregistrée dans nos greffes, subsiste toujours à notre égard; nous avons droit de les considérer comme nos frères, quand même leur réunion ne serait que feinte.

Saint Paul écrivant aux Galates qui se faisaient circoncire après la publication de l'Evangile, leur déclare que tout homme qui se circoncit, est obligé de garder toute la loi (16). Chaque état, surtout celui de la religion, impose des obligations attachées à cet état, d'où il paraît qu'après le baptême et l'abjuration, les nouveaux convertis étant devenus sujets et enfants de l'Eglise catholique, ils sont tenus d'en observer les lois, et qu'ainsi, selon la doctrine de l'Apôtre, l'on peut et doit même les y contraindre; il serait inutile de dire que dans la suite ils ont changé de sentiments ; un sujet rebelle n'est pas dispensé de la fidélité qu'il doit à son prince, ni un enfant désobéissant du respect et de la soumission qu'il doit à son père.

On ne peut donc les regarder que comme pécheurs, indignes à la vérité de participer aux saints mystères, mais capables d'y assister pour avoir part aux prières et aux oraisons des fidèles, à la propitiation même de Jésus-Christ, quoiqu'ils n'en aient point à la communion de son corps et de son sang. Nous savons que nous devons être fidèles dispensateurs des dons et des mystères de Dieu, et ce serait manquer aux règles de notre ministère, non-seulement de les presser d'approcher de la sainte table, lorsqu'ils le refusent, mais encore de ne pas les éprouver longtemps lorsqu'ils le demandent. Mais nous croyons aussi que n'étant ni infidèles, ni hérétiques déclarés, ni excommuniés par l'Eglise, leur mauvaise conduite, ni leur foi infirme et douteuse, ne les exclut pas de l'assistance au saint sacrifice, non plus que de mauvais catholiques qui sont ou libertins ou incrédules.

La discipline sévère des premiers temps n'a pu durer ; s'il fallait aujourd'hui interdire de l'assistance de la Messe tous ceux qui ne sont pas dignes d'y communier, les églises seraient désertes, et les vrais fidèles réduits à un petit nombre. On n'admet point à nos mystères les hérétiques dénoncés, qui font profession ouverte de leur hérésie ; ce sont des étrangers et des ennemis de Dieu, qui ne méritent point d'entrer dans sa maison et de jouir des grâces qu'il fait à ses enfants. On en chassait aussi les pécheurs qu'on avait mis en pénitence publique, pour leur faire sentir le poids de leur péché par cette privation de grâces ecclésiastiques, pour exciter en eux des sentiments repentants, et un désir sincère de rentrer dans la communion, et c'est de ces espèces de chrétiens que parlent quelques Pères et quelques conciles qu'on nous allègue.

Quoi qu'il en soit, les nouveaux convertis ne nous paraissent pas dans ce cas ; ils sont rentrés dans l'Eglise, il n'y a aucune sentence qui les prive de la communion des fidèles ; ils doivent donc assister à la messe. Ils le peuvent même utilement, non comme offrant avec le prêtre, ils n'en sont pas dignes, mais comme unis avec les fidèles pour qui le sacrifice est offert. Ils se présenteront devant Jésus-Christ pour être guéris de leur faiblesse et de leur incrédulité. Ils seront là comme des criminels pour qui l'Eglise demande grâce, comme des membres morts qu'elle tâche de ranimer, en attirant sur eux par ses prières quelque souffle de vie dont la plénitude est en Jésus-Christ qu'elle offre à Dieu en hostie propitiatoire.

On dira qu'il est difficile de leur inspirer ces sentiments : il n'est pas moins difficile de les inspirer aux mauvais catholiques que nous souffrons pourtant dans nos églises. Il faut instruire, il faut prêcher, il faut que les

(16) *Testificor autem rursus omni homini circumcidenti se quoniam debitor est universæ Legis faciendæ.* (*Galat.*, V, 3.)

fidèles qui assistent à la messe avec eux, prient le Seigneur qu'il leur donne une connaissance entière de la grandeur de ce mystère, et que le sang de Jésus-Christ qu'on offre à son Père obtienne de sa miséricorde infinie leur entière conversion.

On craint de faire des hypocrites ; saint Augustin l'a craint aussi, mais il s'est mis au-dessus de cette crainte. Notre intention est de faire des catholiques véritables ; s'ils nous trompent, et que leur religion soit feinte, ce n'est pas à nous d'en juger, c'est à Dieu (17), dit ce Père. Il remarque même que quelques-uns de ces catholiques feints pendant quelque temps, et forcés en quelque sorte de quitter l'erreur à laquelle leur cœur demeurait attaché, avaient été dans la suite plus fermes et plus fidèles que d'anciens catholiques. Il raconte en un autre endroit que lorsque l'hérésie des donatistes, par le commandement et les édits des empereurs, se vit sur le penchant de sa ruine, et qu'elle vint par troupes embrasser la foi de l'Eglise, plusieurs firent semblant d'être catholiques ; ils furent reçus indifféremment, avec ceux qui revenaient de bonne foi ; mais ceux-là, en s'accoutumant insensiblement, en écoutant la prédication de la vérité, se convertirent pour la plupart (18).

Mais que fera-t-on de ceux qui veulent être catholiques de bonne foi, et qui demandent d'être contraints? n'est-il pas juste de les aider? faut-il abandonner les bons, parce qu'il se trouve des méchants? faut-il laisser périr des âmes qui veulent véritablement se sauver, et que la crainte de faire des hypocrites empêche de faire de vrais fidèles ?

On craint encore les irrévérences et la profanation de nos églises et de nos mystères. J'avoue qu'il n'y a rien qui doive faire tant d'horreur à ceux qui ont du zèle pour la maison de Dieu et pour l'honneur de son adorable sacrement ; mais nous les avons souvent ouïs blâmer le peu de respect et d'attention des catholiques dans les églises, et dans le temps qu'ils sont venus à la messe, croyant que le roi le voulait ainsi, nous n'avons pas appris, quoiqu'on les ait observés, qu'ils aient commis aucune irrévérence scandaleuse. Quand ils manqueraient sur ce point, le roi emploie son autorité, le parlement donne des arrêts, les évêques font des ordonnances comme celle que vous avez faite, Monseigneur, si pleine d'onction et de zèle.

D'ailleurs, l'aversion des nouveaux convertis pour nos mystères n'est plus si grande, depuis qu'ils vivent parmi nous ; les voiles qui couvraient leurs yeux sont prêts à tomber. Ces impressions fausses et malicieuses qu'on leur donnait de ce qui se passe dans nos églises et sur nos autels, se dissipent et ne les rebutent plus tant (18*). Il est important de les désabuser par eux-mêmes. J'en ai vu des plus opiniâtres, étant obligés d'aller à la messe, ou y étant allés par curiosité ou par complaisance, en revenir très-édifiés par l'explication qu'on leur avait faite des prières et des cérémonies, et du fond même du mystère, et savoir mauvais gré à ceux qui leur en avaient déguisé la vérité.

Il est toujours vrai qu'en pratiquant la religion, fréquentant les assemblées des fidèles, assistant aux instructions, à la messe, aux offices divins, insensiblement ils s'accoutument à goûter la religion ; ils se détrompent, ils sont touchés de la grandeur et de la majesté de nos mystères ; la grâce agit plus efficacement dans ces occasions. L'homme nouveau se forme peu à peu ; ces idées affreuses de superstition et d'idolâtrie dont ils étaient prévenus contre l'Eglise s'effacent, et persuadés enfin de la vérité et de la sainteté de notre religion, ils béniront ceux qui les auront contraints de la connaître et de l'embrasser.

Ne leur a-t-on pas fait craindre l'autorité du roi, quand on les a fait entrer dans la communion catholique ? On n'a pas cru agir contre les règles de l'Eglise, quand on les a contraints par des moyens rudes à faire abjuration de l'hérésie. Le roi a jugé qu'il devait procurer, par toutes sortes de voies, le salut de ses sujets, en les *forçant d'entrer*, selon l'Evangile, et n'a pas cru sa conscience chargée du serment solennel qu'ils ont fait devant Dieu, ou par crainte ou par complaisance. Il n'est pas moins convenable qu'après cette abjuration, on les oblige d'accomplir la promesse qu'ils ont faite à Dieu, sans craindre de se charger des mauvaises volontés que quelques-uns peuvent avoir. Le roi exécute en cela les ordres de Dieu, dont il est le ministre pour le bien, et laisse à Dieu, qui seul est le juge des cœurs, la punition et la vengeance de ceux qui en abusent intérieurement.

On parle de se réduire à faire élever leurs enfants, à préparer à l'Eglise, par les instructions qu'on leur donnera, une génération prudente et fidèle. Il est juste de donner toute son application à l'éducation et à la conversion de la jeunesse ; il n'est pas même inutile d'ordonner aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école, aux colléges et aux couvents, pour y prendre les impressions de la religion catholique ; mais il ne faut pas se flatter de l'espérance de les gagner. Ils seront toujours dans la foi de leurs pères qui les exhortent, qui les instruisent, qui les flattent, qui les châtient et qui gravent profondément dans leurs esprits, par toutes les voies de l'amour et de l'autorité paternelle, les principes d'une religion dont ils ne peuvent connaître la fausseté. Ainsi les leçons de la maison effacent bientôt celles de l'école ; et des catéchistes domestiques détruisent le soir ce que les maîtres ou les ca-

(17) Non est hoc jam nostrum, sed Dei judicium. (Epist. 67, *Ad Faust.*)

(18) Ex his plurimi simulando communicaverunt, sed populatum assuescendo, et præ licationem veritatis audiendo.... et magna parte correcti sunt. (Epist. 50, *Ad. Bonif.*)

(18*) Aditum intrandi observabant rumores maledicorum qui nescio quid aliud ponere in altare jactitabant. (Epist. 48, *Ad Vinc.*)

téchistes de l'Eglise ont édifié pendant la journée.

Voilà, Monseigneur, les raisons qui me portent à souhaiter que le roi déclare qu'il veut que ses sujets, nouveaux convertis, assistent aux instructions, à la messe et aux autres exercices de la religion catholique (j'excepte toujours la communion), et qu'il attache même quelque petite peine, comme amendes pécuniaires de petites sommes, qu'on puisse appliquer sagement aux contrevenants; car, le roi ayant déclaré publiquement sa volonté, il ne serait ni juste ni honnête qu'on crût pouvoir lui désobéir dans une entière impunité : en sorte, pourtant, que ces amendes, ou autres peines peu rigoureuses, servent plutôt à pardonner ceux qui promettent de bien faire qu'à punir ceux qui auront peine à se corriger.

Cet avis est fondé sur ces principes de saint Augustin, que l'expérience autorise; que la doctrine seule ne ramène pas les hérétiques; que la crainte commence, et que l'instruction achève leur conversion; qu'on ne peut vaincre une mauvaise habitude que par une bonne; que ceux qui obéissent d'abord pour éviter la colère, obéiront bientôt après pour satisfaire à leur conscience; qu'il faut aider les infirmes dans la foi, et leur donner occasion de s'y fortifier en l'exerçant; qu'il vaut mieux souffrir dans l'Eglise ceux qui sont méchants que d'en laisser exclure ceux qui sont bons; qu'il ne faut pas tant s'attacher à de certains maux qui peuvent arriver dans des affaires de religion, qu'on ne regarde les grands biens qui en peuvent revenir; et qu'il n'y a pas de plus grand bien que la destruction d'une hérésie; que c'est par là que l'Eglise rentre en possession d'une portion de son héritage, qu'elle avait perdue, et qu'elle acquiert une génération présente et des générations à venir; qu'au reste, il n'y en a jamais eu qui ait autrement fini que par les lois et l'autorité des princes; et que nous voyons tous les jours qu'aux endroits où l'on contraint les réunis, il y en a plusieurs qui se convertissent de bonne foi, ce qui n'arrive pas dans les lieux où l'on les abandonne à eux-mêmes.

Pardonnez, Monseigneur, à la longueur de ma lettre et à la liberté de mes sentiments, que je soumettrai toujours à ceux de tant de prélats qui sont plus éclairés que moi.

Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE

SUR LA FIDÉLITÉ DES SUJETS ENVERS LEUR PRINCE.

—

1er *Janvier* 1704.

Vous me demandez de trop bonne grâce, Monsieur, de vous faire part de la conversation que j'eus, il y a quelques jours avec M. de M...., au sujet de la fidélité qu'on doit à son prince, pour ne pas vous l'accorder avec plaisir : c'est aussi la matière sur laquelle on a plus de raison de s'entretenir, aujourd'hui qu'on en voit les devoirs publiquement violés : cependant cette grande douleur, dont j'ai été si vivement pénétré en l'apprenant, se renouvelle toutes les fois qu'on me rappelle le souvenir de tant de désolations publiques et de tant de cruautés signalées; quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas de la douleur que je souffre, mais de ce qui se dit dans la conversation que nous eûmes là-dessus : c'est ce que vous me demandez. Les horreurs de cette guerre civile nous donnèrent lieu de faire rouler tout notre entretien sur cette fidélité que les sujets doivent nécessairement à leur prince, et sur le crime qu'ils commettent de prendre les armes pour les opposer aux siennes. Nous n'entrâmes pas dans un examen de religion, parce que nous vîmes bien que cela n'était pas nécessaire pour établir solidement la fidélité que les sujets doivent à leur souverain : d'ailleurs cette discussion n'est pas l'affaire d'une conversation courte et rapide; mais il n'en fallait pas davantage pour faire les réflexions nécessaires sur cette fidélité indispensable, et pour rendre cette obligation naturelle très-sensible à tout le monde.

Il fut remarqué d'abord, Monsieur, que cette fidélité nous engage, suivant la parole de Dieu, à remplir envers le prince trois devoirs inviolables : le premier, à lui rendre l'obéissance; le second, à l'honorer, et le troisième à lui payer le tribut. Saint Paul pouvait-il parler plus formellement pour établir le devoir de l'obéissance, que lorsqu'il s'explique ainsi : *Que toute âme soit sujette aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu* (*Rom.*, XIII, 1 seq.) : ce n'est pas seulement par un principe de politique, ce n'est pas même par un motif de crainte de la peine qu'il faut obéir au souverain, c'est un devoir du premier ordre qui naît du fond même de la religion; et voilà pourquoi l'Apôtre ajoute un peu plus bas qu'il faut être sujette, *non-seulement pour la colère*, c'est-à-dire pour ne pas exciter le courroux et la vengeance du souverain, *mais aussi pour la conscience* (*Ibid.*), parce que Dieu l'a ainsi prescrit. Ainsi l'obéissance que nous devons au souverain est une suite nécessaire de celle que nous devons à Dieu;

c'est pour cela que ce même Apôtre insiste avec tant de soin sur ce point de morale pratique, afin d'avertir les fidèles d'être soumis aux puissances supérieures; il lui semble qu'il ne saurait recommander trop vivement un devoir si important pour la conservation de la société civile, et pour l'honneur de la religion chrétienne, qui brille avec d'autant plus d'éclat, dans cet ordre de l'Apôtre, que les principautés et les puissances étaient pour lors païennes, et les ennemis déclarés de la religion chrétienne. Fidèles ou infidèles, bons ou mauvais, il faut leur rendre ce devoir, puisqu'ils sont revêtus d'une autorité suprême établie par Dieu même, c'est aussi de la sorte que M. Desmarez l'entend dans sa Bible si célèbre parmi les protestants. En effet, puisque Dieu attache au caractère de souverain l'obéissance des sujets, il faut donc indispensablement qu'on rende cette obéissance à ceux qui en sont revêtus, quels qu'ils soient, puisque Dieu n'y a point mis d'exception, et surtout dans un temps où ceux qui en étaient revêtus usaient de leur autorité suprême pour s'opposer à l'Evangile et à sa gloire, pour combattre le règne de Jésus-Christ et lui faire trouver son tombeau et son entière destruction dans son berceau même.

Saint Pierre, comme saint Paul, nous ordonne de remplir bien religieusement ce devoir, et désigne en particulier les rois, parce que c'est le même esprit de Dieu qui parlait par la bouche de tous les deux, et qui s'en servait pour prononcer ses oracles. Ils pressent l'accomplissement de ce devoir avec d'autant plus de soin que l'affaire est importante et souverainement importante. Ce même apôtre nous apprend le second devoir; celui d'honorer le souverain lorsqu'il dit, *Craignez Dieu, et honorez le roi.* (I *Petr.*, II, 17.) Remarque de Desmarez 50 : de sorte qu'il nous fait regarder ces deux devoirs comme indispensables; l'honneur que nous devons au roi, comme une suite nécessaire de la crainte que nous devons à Dieu; et, pour ce qui regarde le tribut, Jésus-Christ lui-même donne l'ordre formel de le payer exactement, en saint Matthieu, lorsque, répondant à la question que lui firent les disciples des pharisiens, s'il était permis de payer le tribut à César, ou non, il leur dit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* (*Matth.*, XII, 17.) Il ordonne donc ici de payer le tribut à tous les rois en la personne de César; et non-seulement cela, mais il établit aussi manifestement l'obligation nécessaire de remplir tous les devoirs de l'obéissance et de la fidélité; car sur la question du tribut qu'on lui fait, il prend occasion de faire une proposition générale, et de renfermer, avec le tribut, l'obéissance et l'honneur qu'on doit à son souverain; c'est pour cela qu'il dit en général : *Rendez à César ce qui appartient à César.*

L'idée de la souveraineté renferme essentiellement en elle-même l'obligation de remplir ces trois devoirs que vous voyez ici évidemment établis de droit divin : il y a une relation si nécessaire de la souveraineté à l'obéissance, que la première ne saurait être conçue sans la dernière. Peut-on concevoir, en effet, un être qui est revêtu de la souveraineté sur nos personnes, sans concevoir en même temps une obligation essentielle de l'honorer? L'image de la grandeur de Dieu que porte le souverain ne nous conduit-elle pas naturellement à l'obligation de lui rendre un honneur qui soit aussi l'image de celui que nous devons à Dieu? Si l'on ne peut le concevoir revêtu de ce glorieux caractère, sans concevoir l'obligation de ce devoir essentiel et nécessaire; de même, peut-on se le représenter sous l'idée d'image de la puissance de cet Etre suprême et infini, sans comprendre évidemment qu'on lui doit l'obéissance, comme un tribut dont on ne doit nullement se dispenser? Et puisqu'il est le ministre de Dieu, comme dit l'Apôtre, et ministre souverain, n'est-il pas nécessaire aussi qu'on lui paye le tribut pour remplir les fonctions d'un ministère si grand, qui consistent à gouverner, à protéger, à défendre les peuples sur lesquels Dieu l'a établi souverain, à exercer le droit de l'épée parmi eux, à tenir à la main la glorieuse balance de la justice, et faire, comme souverain, tout ce qui appartient au règlement et à la direction de l'Etat, sans être obligé de répondre de son administration qu'à Dieu même, qui lui a commis ce ministère suprême? Peut-il soutenir ce grand et glorieux caractère, qui l'oblige à des dépenses immenses dans la paix et dans la guerre, et principalement dans la guerre, sans les tributs plus ou moins grands, suivant les nécessités de l'Etat et l'intérêt de la couronne? Et, puisqu'il ne peut pas soutenir ce ministère suprême sans cela, l'obligation de payer le tribut est donc une suite nécessaire de la souveraineté, comme l'obéissance et l'honneur: sous l'idée générale de tribut, est compris tout ce que le souverain règle suivant l'exigence des affaires, et qu'il le juge à propos; et c'est sous ce mot, dit Desmarez, que s'entendent toutes les charges de tailles, d'impôts, de péage, de subsides, etc., qui s'imposent aux particuliers, par l'autorité publique, qui n'est que l'autorité du souverain.

L'idée même de Dieu me fournit une nouvelle raison pour autoriser ces trois devoirs : Dieu n'est pas un Dieu de confusion, mais d'ordre; caractère qu'il exerce dans la direction de ce vaste univers d'une manière sensible aux plus stupides; car puisque l'ordre est une perfection, il faut sans difficulté que l'idée de Dieu le renferme, puisqu'elle renferme nécessairement toutes les perfections; sans cela il manquerait quelque chose à cette idée, et par conséquent ce ne serait pas l'idée du vrai Dieu, qui ne serait pas souverainement parfait, s'il y manquait quelque chose, et ne serait pas Dieu par conséquent. Otez la subordination, vous ôtez l'ordre; ôtez l'obéissance

dont l'honneur et le tribut sont les suites nécessaires, vous ôtez la subordination; l'obéissance est donc nécessaire pour conserver l'ordre que l'idée de Dieu renferme; comme directeur suprême de l'univers, Dieu veille et agit sans cesse pour empêcher la confusion qui n'aurait de force que pour détruire et faire rentrer le monde dans le chaos. Ainsi sans l'obéissance dans un royaume, vous le voyez tomber dans les horreurs d'une funeste confusion, et dans un affreux chaos; il ne peut par conséquent que périr, suivant la maxime de notre Rédempteur, qui pose pour principe, que tout royaume divisé contre soi-même ne peut point subsister : y porter la division, c'est y porter la destruction, et travailler directement à sa ruine. Idée si funeste et si affreuse.

Quelque bien établie que soit l'obéissance qu'on doit au magistrat souverain par toutes ces raisons, et par tant d'autres qui suivent naturellement de celles-ci, l'on convient qu'il y a une occasion où l'on n'est pas obligé d'obéir; par exemple, on n'était pas obligé d'obéir aux empereurs païens lorsqu'ils commandaient d'adorer les faux dieux, et de les encenser, parce que cette obéissance est évidemment incompatible avec celle que nous devons à Dieu; et la nature, la raison, la révélation nous apprennent qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; or Dieu nous défend d'adorer les faux dieux; autrement ce serait mal à propos que l'Eglise honorerait la mémoire des martyrs, et qu'elle les regarderait comme les plus grands héros, puisque leur gloire consiste dans leur désobéissance aux ordres des souverains païens, qui voulaient leur faire encenser leurs idoles. Ils ont attiré sur eux, par cette désobéissance, les supplices qui font la couronne de leur martyre, et la gloire de leur mort. Aussi l'Ecriture divinement inspirée, qui publie avec éclat la gloire de ces trois enfants, qui furent jetés dans la fournaise par l'ordre de Nabuchodonosor, pour avoir refusé d'obéir au commandement qu'il avait fait d'adorer cette fameuse idole qu'il avait fait ériger, l'Ecriture, dis-je, n'autorise-t-elle pas par là qu'il y a quelques circonstances où l'on peut et doit cesser d'obéir. Mais il n'y en a pas une seule où l'on soit en droit de se rebeller contre son prince, et de lui devenir infidèle quel qu'il soit; bien loin de cela, et même Dieu qui défend de lui obéir dans cette circonstance, ordonne de lui obéir dans les autres; et si dans le temps qu'on lui désobéissait à cet égard, on n'était pas dans un esprit d'obéissance à tous les autres, cette désobéissance, quoique juste et très-agréable à Dieu en elle-même, lui deviendrait désagréable, parce qu'elle serait mêlée avec une désobéissance criminelle qu'il déteste; désobéissance qui d'ailleurs a des suites d'une si terrible conséquence, et qui nous met aujourd'hui devant les yeux d'une manière si affreuse les lois les plus saintes de la charité chrétienne indignement violées; et si la simple désobéissance est si criminelle, combien ne le sera pas une rébellion active?

Cependant l'amour-propre, essentiellement orgueilleux, qui ne se nourrit que de venin, qui jette feu et flamme à la moindre atteinte qu'on lui donne, qui ne respire que vengeance, qui n'a de la patience qu'autant qu'il a de faiblesse ou de lâcheté, et qui se croit tout permis lorsqu'on l'offense et le choque, l'amour-propre, dis-je, aveugle la raison, embrase la colère, inspire la rébellion, et fait fouler aux pieds les règles les plus saintes du devoir le plus sacré; et c'est pour prévenir et combattre cette inspiration criminelle, et les mouvements injustes dont elle est la source, que saint Pierre, après nous avoir parlé des rois et des maîtres, nous dit qu'il faut être soumis non-seulement aux bons et équitables, mais aussi aux fâcheux : *Si en faisant bien*, ajoute-t-il, *vous souffrez avec patience, c'est là ce qui est agréable à Dieu; car c'est à quoi vous êtes appelé.* (I *Petr.* II, 19, 20.) Le sujet n'a donc point d'autres armes à opposer à son prince, quelque rigueur qu'il exerce contre lui, que la patience; s'il en emploie d'autres, il sort de son caractère de fidèle, puisqu'il sort des principes de l'Evangile, et qu'il va directement contre l'esprit de la religion chrétienne. *Soyez mes imitateurs*, disait saint Paul, *comme aussi je le suis de Jésus-Christ.* (I *Cor.*, IV, 16); pour être donc imitateur de saint Paul, il faut l'être de Jésus-Christ. De bonne foi, est-ce imiter Jésus-Christ, que d'opposer ses armes particulières à celles de son roi, que de faire un soulèvement dans l'Etat qui entraîne tant de sang et de ravage, et tant d'autres suites qui font horreur, et combattent si sensiblement les douces maximes de l'Evangile? Est-ce imiter Jésus-Christ, qui, lorsque Judas le trahit, et que les satellites des Juifs mettent la main sur lui et le saisissent, condamne saint Pierre, qui, par un zèle indiscret, met l'épée à la main et coupe l'oreille au serviteur du souverain sacrificateur pour le défendre, le condamne, dis-je, et lui ordonne de remettre son épée en son lieu, guérit l'oreille de ce serviteur, et dit à Pierre, *que tous ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée?* (*Matth.* XXVI, 53.) *Pensez-vous*, ajoute-t-il, *que je ne puisse pas prier mon Père qui m'enverrait présentement plus de douze légions d'anges?* (*Ibid.*, 52.) Il guérit l'oreille à celui qui vient pour le prendre, et condamne Pierre qui le veut défendre, et ne veut pas faire usage du pouvoir qu'il a de faire périr ses ennemis, ni des légions qu'il aurait pu avoir à sa disposition s'il le voulait : il laisse au magistrat l'exercice du droit de l'épée, quelque mauvais usage qu'il en fasse contre lui, et quelque force qu'il eût pour l'empêcher. Est-ce être l'imitateur de Jésus-Christ que de prendre les armes et de verser tant de sang? Est-ce, je vous prie, faire les fonctions de ses disciples, de disciple de Jésus-Christ, qui nous a donné pour règle de bénir ceux qui nous maudissent, et de prier

pour ceux qui nous persécutent? Si les Samaritains refusent de le recevoir, et si les disciples émus de colère, par un si injuste et si criminel refus, lui disent : *Seigneur voulez-vous que nous ordonnions au feu du ciel de descendre sur eux, et de les consumer?* (*Luc.*, IX, 54.) Jésus, bien loin d'approuver leur emportement, leur dit: *Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés.* (*Ibid.* 55.) Si le sang est la semence de l'Eglise, c'est le sang des martyrs; c'est celui qu'ils souffrent qu'on fasse couler de leurs saintes veines pour la gloire de Jésus, et non pas celui que les fidèles pourraient verser des veines de leurs ennemis. Le royaume de Jésus-Christ se forme, s'accroît et se conserve par la patience et la croix, et non pas par les armes matérielles comme le royaume du monde. Lorsque des particuliers prennent les armes, ils usurpent le droit du magistrat souverain à qui Dieu seulement a confié celui-là. Ce n'est pas ainsi qu'on soutient le caractère de brebis de Jésus-Christ, qui ne sont appelées de ce nom qu'à cause de leur douceur. Ce n'est pas par ces violences que se ravit le royaume des cieux ; c'est par la violence qu'on fait à ses passions, à ses préjugés, et aux inspirations de l'amour-propre : au contraire, c'est par ces violences criminelles qu'on le perd. Ceux qui sont véritablement pénétrés de l'esprit de ce royaume, de celui de Jésus-Christ, ne respirent que douceur, et font consister leur gloire dans leurs souffrances. Aussi est-ce l'esprit qu'on a vu régner avec tant d'éclat dans la primitive Eglise ; en voici un grand exemple, comme M. Lesueur, ministre français, nous le rapporte dans son Histoire de l'*Eglise et de l'Empire :* on dit qu'à l'occasion d'une grande guerre qui tomba sur les bras de l'empereur Maximien, la légion thébéenne fut mandée pour la joindre à son armée; tous les soldats de cette légion, aussi bien que le chef, nommé Maurice, étaient chrétiens, qui avaient été convertis à la foi par Zumdas, évêque de Jérusalem, où ils avaient eu le quartier d'hiver ; et en passant par Rome, ils furent confirmés en la religion par le pape Marcellin. Comme ils eurent passé les Alpes et furent près de l'armée de Maximien qui était à Octodure, qu'on appelle aujourd'hui Tarentaise, ils apprirent que l'empereur, contre la coutume, voulait faire jurer tous les soldats sur un autel d'idole, qu'ils se porteraient en vaillants hommes contre les ennemis de la république ; c'est pourquoi cette légion thébéenne s'éloigna du reste du camp de dix-huit mille, ne pouvant consentir à l'idolâtrie de leurs compagnons; Maximien envoya vers eux, leur commandant de venir dans le camp, de sacrifier aux dieux, et de jurer comme les autres. Maurice, chef de la légion, Exupère porte-enseigne, et Candide de l'ordre des sénateurs, répondirent pour toute la bande, qu'ils étaient tous prêts à combattre vaillamment contre les ennemis de l'empire, mais qu'ils ne sacrifieraient jamais aux dieux. Maximien, irrité de cette réponse, fit mettre à part de dix l'un de toute cette bande, et ceux qui étaient tombés sous ce nombre de dix, il les fit tous passer par les armes, et commanda aux autres de venir dans le camp, et d'obéir promptement à ses commandements. Maurice se tourna vers ses soldats, les loua de ce qu'ils ne s'étaient point mis en devoir d'empêcher par force qu'on ne fît mourir leurs compagnons, bien qu'ils n'avaient pas mérité cette mort ; il les exhorta à persévérer constamment en la foi, puis il répondit encore au nom de tous, qu'ils endureraient plutôt mille fois la mort que d'obéir à ce commandement injuste, qui était contre Dieu et leur conscience. L'empereur voyant qu'après une seconde décimation qu'il avait fait faire, ces braves soldats de Jésus-Christ demeuraient fermes dans la confession de son nom, envoya toute son armée contre cette légion, et l'ayant environnée de toutes parts, il la fit passer au fil de l'épée le 22 septembre, auprès de la ville d'Agannon, qu'on appelle aujourd'hui Saint-Maurice, en mémoire de ce célèbre martyre qui est arrivé en ce lieu-là. Sur quoi Lesueur fait cette observation importante, où l'on peut remarquer en passant, dit-il, que bien que les chrétiens eussent pu se défendre par les armes, vu qu'ils étaient en nombre assez considérable, comme il paraît par cette légion et par d'autres exemples que nous avons déjà vus, cependant ils ne se sont jamais défendus par la force ouverte, mais ont été menés à la tuerie, de même que le chef, comme de pauvres brebis innocentes, et leur légion ne s'est conservée que par leurs souffrances admirables. Or, sur cela voici ma réflexion : ou ce ministre explique les sentiments des protestants du royaume, ou il ne les explique pas : s'il les explique, pourquoi ne les suivez-vous pas, puisque vous vous dites protestants ? Pourquoi avez-vous les armes à la main ? Pourquoi portez-vous dans l'Etat une guerre civile, accompagnée de meurtres et d'horreurs? Ou après les avoir prises en violant témérairement les lois divines et humaines, en ce que nous devons à César, pourquoi ne les posez-vous pas en rentrant dans le devoir? Pourquoi, après les avoir prises par une passion aveugle, pourquoi ne les quittez-vous pas par une obéissance éclairée? Pourquoi, après les avoir arrosées de sang injustement répandu, puisque le droit des armes et de l'épée n'appartient qu'au souverain, pourquoi, dis-je, ne les arrosez-vous pas des larmes d'une sainte repentance? Ou si vous me dites que ce ministre n'explique pas les sentiments des protestants, vous dites ce qui ne peut pas s'accorder avec l'approbation de ce livre, à qui Charenton, avec tous les ministres du royaume, l'ont donnée d'une voix générale et sans restriction. J'ajoute encore une réflexion qui me paraît sans réplique, la voici : Ou cette légion célèbre a suivi l'esprit de Jésus-Christ, ou elle ne l'a pas suivi. On ne peut pas dire le dernier, parce que leur gloire et leur vertu saute aux yeux de tout le monde et que toute l'Eglise a toujours

admiré ce grand exemple de patience chrétienne et de courage héroïque; ou si elle a suivi l'esprit de Jésus-Christ, donc vous ne le suivez pas, vous qui, dans une conjoncture bien moins favorable, tenez une conduite si opposée à celle qu'ils ont tenue.

Voici comment un autre auteur protestant rapporte les paroles d'Exupère, porte-enseigne de cette célèbre légion. « Alors Exupère, dit-il, parla ainsi à la légion : *Vous voyez, mes très-chers compagnons, que je tiens à la main les enseignes des guerriers, mais par ce signe je ne vous excite pas à prendre les armes. Non, ce n'est pas à des guerres comme celles que nous avons faites jusqu'à présent, que j'appelle nos courages et notre vertu; il nous faut choisir un autre genre de combat; vous ne pouvez pas arriver au royaume des cieux par le moyen de ces épées.* Après cela il commande de rapporter ces paroles à l'empereur : *Le désespoir qui est ce qu'il y a de plus fort dans les périls, ô empereur, ne nous a pas armés contre vous; nous avons des armes à la main, les voici, et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux mourir que de vaincre, et nous désirons de perdre la vie purs et innocents, plutôt que de la conserver coupables; ainsi voilà que nous jetons nos javelots et nos flèches : vos satellites trouveront, à la vérité, nos mains désarmées, mais nos âmes sont fortes des armes de la foi.* Après quoi les persécuteurs déchargent leur fureur contre ces généreuses victimes de Jésus-Christ. Ils se laissèrent égorger sans se plaindre, présentant le cou à l'épée de ceux qui les massacraient, sans se prévaloir de leur nombre, ni de leur intrépidité reconnue pour soutenir par le fer la justice de leur cause; mais se souvenant seulement de ceci, c'est de confesser celui qui a été conduit à la mort sans réclamer et qui n'a pas ouvert la bouche non plus qu'un agneau; eux de même, comme le troupeau des brebis du Seigneur, ont souffert d'être déchirés par des loups furieux, qui se jetaient sur eux et qui les déchiraient. »

Voilà l'esprit du christianisme et des véritables chrétiens, toujours opposé à la rébellion, à la violence et à toutes les passions qui conduisent à prendre les armes, pour porter le trouble dans l'Etat et les opposer à celles du souverain. C'est par la douceur que la religion chrétienne se distingue si glorieusement de toutes les autres religions, et qu'elle se met au-dessus de la nature. Toutes les autres religions suivent ce principe qu'elles puisent du sein de la nature corrompue et du fond de l'amour-propre, qui est de repousser la force par la force; mais il en est bien autrement du chrétien qui a renoncé au monde. Il a reçu du Ciel une loi bien différente, qui lui défend la colère et la vengeance, qui ne lui permet point de faire injure à personne, ni ne consent à rien qui puisse en tenir la place; mais elle commande de présenter l'autre joue à celui qui l'a frappé en l'une. Et si cela n'est pas permis à l'égard de quelque particulier que ce soit, ne l'est-il pas sans comparaison mille fois moins à l'égard du prince que Dieu a si grandement élevé, et qu'il a établi sur nos têtes avec un droit souverain. Il n'est pas jusqu'aux païens qui n'aient reconnu ce devoir inviolable à l'égard des souverains : *Les dieux*, dit Tacite, *ont donné un souverain empire aux princes; mais la gloire de l'obéissance est réservée aux sujets;* et ailleurs : *Il faut nous souvenir des temps dans lesquels nous sommes nés, souhaiter de bons princes, et les souffrir quels qu'ils soient.* D'ailleurs je voudrais qu'on fît un peu de réflexion sur les épines qui suivent la couronne; elles sont si dures, qu'un certain Maxime qui y était parvenu en fut dégoûté au premier jour, et jetant un grand cri, dit cette parole remarquable : O Démoclès, que je t'estime heureux d'avoir été roi seulement l'espace d'un dîner, il y a déjà un jour que je le suis et je n'en puis plus. Ces épines, dis-je, d'une couronne ne sont-elles pas assez piquantes et en assez grand nombre, sans ouvrir la porte à la sédition et aux troubles de l'Etat, suivant le caprice ou les passions dominantes des sujets; car si vous prétendez avoir droit de prendre les armes sous prétexte de religion ou d'oppression, ne voyez-vous pas qu'il n'y a plus de sûreté pour le magistrat souverain, plus de sûreté pour la paix de l'Etat, plus de subordination, plus d'ordre; et qu'il faut nécessairement que l'Etat périsse, lorsque par un renversement de la nature et des lois, tant divines qu'humaines, les sujets deviennent les arbitres des souverains et que les rois cessent de l'être de leurs sujets.

Vous voyez la conduite des enfants d'Israël à l'égard de leurs rois, et qu'elle vous serve de règle. Dieu avait ordonné que celui qui sacrifierait aux dieux étrangers, excepté à l'Eternel, serait exterminé du milieu de son peuple, et que s'il se trouvait quelqu'un qui osât exciter les enfants d'Israël à rendre un culte public et solennel à d'autres divinités, le coupable serait mis à mort, sans qu'il fût permis à qui que ce soit de l'épargner, ni même de le cacher pour le soustraire au supplice, fût-ce un fils, une fille, une épouse chérie, un intime ami : or, d'après cette loi, que n'aurait-on pas été en droit de faire contre ceux qui ne se contentaient pas seulement d'attirer les autres à l'idolâtrie par l'exemple, mais aussi par des peines sévères et des supplices cruels, comme le firent plusieurs rois, par exemple, Manassès qui remplit Jérusalem de sang innocent en faisant périr tous ceux qui n'avaient pas voulu consentir à ses idolâtries abominables? Mais il ne tomba jamais dans l'esprit du peuple de Juda de faire passer le roi par cette loi, et d'entreprendre de lui faire porter la peine de son crime, comme aux autres Israélites qui en eussent été coupables. Quelque zèle qu'ils eussent pour la loi de Dieu, et quelque animés qu'ils fussent contre l'idolâtrie, ils n'entreprirent jamais rien contre l'oint de l'Eternel; du moins l'histoire sacrée ne nous présente point d'exemple d'un attentat de cette nature, ce qu'elle n'aurait pas manqué de faire, s'ils se fussent rendus cou-

pables à cet égard, comme elle raconte exactement les autres crimes dont ils s'étaient malheureusement souillés.

Faudra-t-il que des chrétiens, dont le principe dominant est la charité et la douceur, faudra-t-il, dis-je, qu'ils apprennent des païens et des Juifs les règles de l'obéissance qu'ils doivent à leurs souverains? Faudra-t-il qu'ils apprennent d'eux à respecter l'oint du Seigneur, et à lui rendre l'honneur qui lui est dû, en supportant avec une patience chrétienne tout ce qui peut leur venir de sa part, quelque amer qu'il leur paraisse? Faudra-t-il rappeler les morts du tombeau, et ranimer les cendres des premiers enfants de l'Eglise pour apprendre aux chrétiens d'aujourd'hui, qui devraient être si éclairés, les lois les plus sûres de la religion chrétienne? Elle n'est pas venue au monde pour porter le trouble dans les Etats et la confusion dans les royaumes : c'est une religion de paix qui n'estime que les pacifiques, et frappe de sa malédiction les esprits turbulents et séditieux. Aussi, dans le Nouveau Testament, Dieu n'est-il pas appelé le Dieu des armées comme dans le Vieux. Il paraît dans celui-ci comme le Dieu des armées, parce que les Israélites avaient à combattre des peuples belliqueux et à les détruire, en exécution des ordres positifs de Dieu; mais dans le Nouveau Testament où Dieu a fait un traité d'alliance avec tous les peuples du monde, les chrétiens, comme chrétiens, ne doivent y paraître qu'avec la douceur et la patience; ils n'ont point d'autres armes, du moins les particuliers, pour les intérêts de la foi, que les armes de saint Paul, la ceinture de la vérité, la cuirasse de justice, le bouclier de la foi, le casque de l'espérance et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu : quiconque se sert d'autres armes, n'agit pas comme chrétien : aussi, comme je l'ai dit, dans le Nouveau Testament Dieu est-il appelé le Dieu de paix, et non pas le Dieu des armées; ou, s'il y est appelé ainsi, c'est seulement au chapitre neuvième de l'Epître de saint Paul aux Romains, et ce sont les paroles d'Isaïe que l'Apôtre rapporte, et au cinquième de l'Epître de saint Jacques, et c'est par allusion à la loi de Moïse; mais par rapport à l'Evangile, il n'est que le Dieu de la paix, et par conséquent ses véritables enfants ne sont que des hommes doux et pacifiques : *Bienheureux sont les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu : « Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. »* (*Matth.*, V, 9.)

Aussi les premiers chrétiens qui soumirent avec tant d'éclat la gloire de la religion chrétienne n'ont jamais cru qu'il y eût rien qui pût leur donner droit de prendre les armes et de former des partis contre les ordres du prince, de troubler l'Etat par des guerres civiles, que toutes les furies de l'enfer accompagnent toujours, et d'y porter les horreurs de la sédition et les fureurs de la vengeance; ils ont vu les bûchers allumés contre eux, ils se sont vus brûler à petit feu, ils ont vu les échafauds, les croix, les roues, et tout ce que la cruauté peut inventer de terrible mis en usage pour les faire périr, et eux et la religion chrétienne par la rigueur des supplices, et ils ont vu cela contre la foi des édits qu'ils avaient obtenus des empereurs pour les laisser vivre en paix, édits que les princes qui les persécutaient avaient eux-mêmes ratifiés; car, comme dit un ancien, les bienfaits des empereurs présents avaient coutume d'être confirmés par ceux qui les suivaient aussitôt qu'ils avaient pris les rênes de l'empire : cependant les chrétiens, lorsqu'ils se voyaient si cruellement persécutés par le fer et par le feu, malgré la disposition de ces édits, n'ont pas eu recours aux armes sous ce prétexte; ils n'y ont pas même eu recours lorsque les ministres de l'empire ont cruellement excédé les ordres des empereurs : ils n'ont eu recours qu'aux plaintes, aux remontrances qu'ils leur adressaient, aux apologies de la religion qu'ils professaient et à la patience chrétienne. Ce n'est pas qu'ils ne fussent propres à la guerre, qu'ils ne fussent consommés dans l'art militaire, et des plus vaillants hommes du monde; car ils combattaient vaillamment et avec intrépidité en faveur des empereurs, et s'exposaient volontiers à la mort, et pour eux, et pour l'Etat; ce n'est pas non plus qu'ils n'eussent assez de force et de troupes pour pouvoir tout entreprendre; car ils remplissaient tout, les îles, les villes, les citadelles, les corps de la bourgeoisie, les assemblées, les camps même, les compagnies des juges, le palais, le sénat et le barreau; mais c'est parce que Dieu leur avait dit par la la bouche de l'Apôtre : *Que toute personne soit sujette aux puissances supérieures.* (*Rom.*, XIII, 1.) Rien n'était capable de leur faire violer un devoir si clairement établi dans l'Evangile dont ils étaient les véritables disciples; devoir si bien et si évidemment établi qu'on est obligé de le remplir à l'égard des Maximien et des Dioclétien, aussi bien qu'à l'égard des Constantin et des Théodose, parce qu'on les leur doit en qualité de souverains et non pas en qualité de princes vertueux et de héros; ou si on les leur devait en cette dernière qualité, il aurait fallu les rendre à Constantin et à Théodose, avant qu'ils eussent la couronne sur la tête, parce qu'ils possédaient avant cela, comme après, toutes leurs vertus héroïques, et tout le monde convient qu'on n'aurait pu les leur rendre avant qu'ils eussent la couronne sur la tête sans se rendre coupable du plus grand crime, de celui de lèse-majesté; on leur devait l'estime et l'admiration avant d'être couronnés, mais on ne leur devait pas autre chose; et l'on ne pouvait leur rendre sans crime et sans un grand crime l'obéissance suprême, l'honneur dû au souverain, et le tribut avant qu'ils fussent revêtus de la puissance suprême. Quand un seigneur aurait toutes les vertus des Constantin et des Théodose; quand il aurait toutes les vertus de Louis le Grand; s'il n'a la couronne sur la tête, s'il n'est revêtu du glorieux caractère de souverain, vous ne

pouvez lui rendre ces devoirs sans attentat; mais s'il en est revêtu, eût-il les vices des Dioclétien et des Maximien, vous ne pouvez les lui refuser sans un grand crime. Vous ne pouvez opposer vos armes particulières à celles du souverain, quel qu'il soit, ni porter le trouble dans son Etat sans vous attirer justement sur la tête les foudres du ciel et de la terre : ainsi rien ne peut excuser la rébellion des sujets, ni les rigueurs du prince, ni les excès des ministres, ni la fureur des satellites de l'Etat. Et si on doit remplir ces devoirs en faveur de son souverain, quel qu'il soit, fût-il même idolâtre et adorateur des faux dieux, avec quel zèle ne le doit-on pas à l'égard d'un prince chrétien, du successeur de Clovis, du fils aîné de l'Eglise, d'un aussi grand, aussi auguste et aussi digne prince que celui qui règne aujourd'hui avec tant de gloire sur nos têtes; qui donnerait des leçons à tous les princes du monde sur l'art de bien régler un Etat, de le protéger et le défendre, d'y faire fleurir la justice et de le rendre souverainement redoutable aux ennemis, et une source inépuisable de protection et de secours aux amis.

Ni Jésus-Christ ni les apôtres, qui ont mis devant les yeux aux fidèles les souffrances auxquelles ils doivent être exposés et les persécutions outrées que la profession de l'Evangile leur devait infailliblement attirer, ne les ont jamais appelés qu'à la patience, bien loin de leur mettre les armes à la main pour se défendre et les opposer à celles de leur souverain. Si Jésus-Christ avait approuvé cette voie, ne la leur aurait-il pas ouverte? Bien loin de cela, il ne leur parle que de bénir ceux qui les maudissent, et de faire du bien à ceux qui les persécutent; et c'est en cela que la religion chrétienne se distingue de toutes les autres religions, parce qu'elle ordonne à ses disciples d'aimer leurs ennemis, de leur faire du bien et de tendre la joue gauche à celui qui les a frappés sur la droite. Les apôtres, qui voyaient les princes enflammés contre la religion qu'ils prêchaient, parce qu'elle combattait toutes les autres, les apôtres, dis-je, ne parlent à leurs disciples que d'être sujets aux puissances supérieures, de les honorer et leur payer le tribut, bien loin de leur mettre les armes à la main sous ce prétexte. Chaque peuple avait ses dieux et sa religion ; mais la religion chrétienne est la religion de tous les peuples; elle adore le Dieu de tout l'univers, qui a admis tous les peuples à son alliance et à la participation de ses grâces : de sorte que si la religion chrétienne mettait les armes à la main de ses disciples pour s'établir, pour se conserver et se défendre, comme toutes les autres sont ses ennemies, elle porterait partout la sédition et la guerre; ainsi elle serait venue au monde pour porter le trouble et la désolation dans les Etats. Comment Jésus-Christ serait-il le prince de la paix, s'il avait mis les armes à la main de ses disciples? Au contraire, jamais religion n'a rendu l'honneur et les droits des souverains aussi inviolables que la religion chrétienne. Si elle a porté la guerre dans le monde, ce n'est pas qu'elle ait pris les armes contre ses princes, c'est parce qu'elle a fait la guerre aux passions et aux déréglements de l'amour-propre, qui dominaient dans le monde; c'est parce qu'étant venue pour détruire, non pas par les armes, mais par la pureté de ses lumières, les fausses religions qui régnaient avec tant d'empire dans le monde, elle y a porté la guerre par la pureté de sa doctrine et la sainteté de sa morale, sans opposer à toute cette violence que la douceur et la patience avec une constance héroïque. C'est par là qu'elle s'est établie, qu'elle s'est accrue et qu'elle s'est conservée et se conservera toujours. Quiconque sort de ce caractère, sort de celui de véritable chrétien, et la vérité est aussi qu'il sort du caractère de véritable protestant, que ceux du Dauphiné ont conservé et fait paraître dans les guerres précédentes; car moi, qui ne puis pas ignorer les principes et l'esprit de la religion, je sais que c'est leur doctrine que M. Lesueur a très-bien expliquée dans sa réflexion sur l'exemple de la légion thébéenne. Si des protestants vont contre ces règles que nous avons établies, ils ne suivent pas en cela les principes de la religion qu'ils professent. On doit cette justice aux sentiments des protestants sur cette matière, ils sont justes et conformes à la saine doctrine ; mais leur conduite n'y répond pas, et comme ils ne suivent pas l'exemple de ces héros de l'Eglise dont nous avons parlé, on peut dire qu'ils combattent par là leurs propres principes, comme ceux de l'Evangile que nous venons d'établir. C'est ce qui rend leur conduite plus odieuse, et qui doit les déterminer avec d'autant plus de raison à rentrer dans leur devoir, à poser les armes sans balancer et sans aucune précaution, et à se jeter pieds et poings liés aux pieds de ce grand monarque, si justement irrité par les armes qu'ils ont eu la témérité de prendre, et par toutes les suites funestes de cette guerre civile : peut-être qu'il ne voudra pas suivre, en voyant un tel retour, les inspirations de sa justice, mais celles de sa clémence. Comme il aime mieux sans comparaison l'exercice de la dernière que celui de la première, et que les inclinations de son cœur le portent à la douceur plutôt qu'à la sévérité, il y aurait tout à espérer d'un si grand prince, d'un prince si magnanime et si clément, et peu à craindre dans un si sage retour.

Ou s'ils veulent justifier leur conduite, leur soulèvement et les armes qu'ils ont prises, il faut qu'ils s'inscrivent contre l'Evangile, contre les Pères, contre la pratique de l'Eglise et de ses plus grands héros ; il faut même qu'ils s'inscrivent contre les propres principes de la religion dont ils veulent paraître les zélateurs. Les passions qui les font agir doivent être bien émues, et la fumée doit en être bien épaisse, puisqu'elles les empêchent de voir des raisons si

triomphantes, et qui devraient leur avoir fait tomber les armes de la main, avec tant de rapidité, après les avoir prises avec tant d'aveuglement. Si des ministres du roi avaient contribué en excédant les ordres du souverain par des passions particulières, ils seraient fort criminels; et de quels sanglants remords leurs consciences ne doivent-elles pas être déchirées à la vue de tant de désolations et de tant de choses qui font horreur? Mais ceux qui ont pris les armes, ne seraient pas disculpés pour cela. Leur crime serait toujours le même; la faute des uns ne saurait excuser la sédition et la rébellion des autres, et bien loin de mourir en martyr dans cette guerre civile, on y meurt en rebelle et en violant les lois sacrées de la patience et les saintes maximes de la religion chrétienne. C'est ce qui est pleinement justifié par ce qui a été dit jusqu'ici.

Voilà, Monsieur, à peu près tout ce qui se dit dans cette conversation, si nous en avons quelque autre sur ce sujet, comme M. de M... témoigna le désirer, je vous en ferai part, si vous prenez quelque goût à celle-ci.

Je suis, etc.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Discours sur la personne et les écrits de Fléchier. 9

Avertissement de l'éditeur de 1782, sur le portrait ou caractère de Fléchier écrit par lui-même. 41

Portrait ou caractère de Fléchier écrit par lui-même. 43

OEUVRES COMPLETES DE FLECHIER, EVEQUE DE NIMES. — PREMIERE PARTIE. — OEUVRES ORATOIRES.

AVENT. 49

Sermon ier. — Pour le jour de la Toussaint. 49

Sermon II. — Pour le premier dimanche de l'Avent. — Sur le jugement dernier. 67

Sermon III. — Pour le second dimanche de l'Avent. — Sur le scandale. 83

Sermon IV. — Pour le troisième dimanche de l'Avent. — Sur l'ambition. 99

Sermon V. — Deuxième pour le troisième dimanche de l'Avent. — Sur la connaissance de soi-même. 116

Sermon VI. — Pour le quatrième dimanche de l'Avent. — Sur la pénitence. 127

Sermon VII. — Pour le jour de Noël. 140

SERMONS DIVERS. 153

Sermon Ier. — Pour le jour des Rois. 153

Sermon II. — Pour le premier vendredi de Carême. 168

Sermon III. — Sur la correction fraternelle. 184

Sermon IV. — Sur la Samaritaine. 202

Sermon V. — Sur la médisance. 219

Sermon VI. — Sur l'envie. 239

Sermon VII. — Sur la résurrection. 250

Sermon VIII. — Pour le jour de la Pentecôte. 263

Sermon IX. — Sur le bon Pasteur. 279

Sermon X. — Sur les richesses. 294

Sermon XI. — Sur le Jubilé. 309

Sermon XII. — Pour la Transfiguration. 323

Sermon XIII. — Sur la messe. 336

Sermon XIV. — Pour la clôture d'une mission. 349

DISCOURS PRONONCES DANS LE SYNODE DU DIOCESE DE NIMES. 361-393

DISCOURS A L'ASSEMBLEE PROVINCIALE DE NARBONNE. 399

DISCOURS AUX CHANOINES DE L'EGLISE CATHEDRALE DE NIMES, prononcés dans l'assemblée de leur chapitre général. 405-425

EXHORTATIONS. 431

Exhortation première, — faite à la cérémonie du baptême d'un Juif. 431

Exhortation II. — Pour des nouveaux mariés. 433

DISCOURS POUR LA PROFESSION D'UN RELIGIEUX. 434

MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES. 435

I. — Mandement pour la publication de la constitution de notre Saint-Père le pape Innocent XII, du 12 mars 1699, portant condamnation et défense du livre intitulé : *Explication des Maximes des saints*. 435

II. — Lettre pastorale aux fidèles du diocèse de Nîmes au sujet des fanatiques. 439

III. — Lettre pastorale à tous les prieurs, curés, prêtres et autres ecclésiastiques du diocèse, touchant la persécution des fanatiques. 444

IV. — Lettre pastorale aux religieuses de son diocèse, au sujet des fanatiques. 461

V. — Lettre pastorale aux fidèles de son diocèse, au sujet de la croix de saint Gervais. 479

VI. — Mandement pour ordonner des prières publiques pour la prospérité des armes du roi, pour l'avancement de la paix, et pour l'heureux accouchement de Mme la duchesse de Bourgogne. 489

VII. — Mandement pour la publication du Jubilé. 492

VIII. — Mandement aux fidèles du diocèse contre les spectacles. 496

IX. — Lettre pastorale au sujet de la disette du blé et de la crainte de la famine. 500

X. — Mandement aux fidèles du diocèse pour demander à Dieu, par des prières publiques, la prospérité des armes du roi et la paix. 510

DISCOURS ACADÉMIQUES. 515

Discours Ier. — La gloire d'un auteur célèbre est plus grande que celle d'un parfait orateur. 515

Discours II. — L'éloquence de la chaire est plus difficile que celle du barreau. 518

Discours III. — Un général d'armée, sans les ordres du souverain, peut se battre en duel pour le bien de l'Etat, étant assuré de la victoire. 521

Discours IV. — Il est expédient d'avoir des ennemis, et la vertu tire plus d'éclat de la calomnie que de la louange. 523

Discours V. — L'éloquence a jeté les premiers fondements de la société civile. 526

Discours VI. — Il est plus glorieux de mourir sur la brèche en combattant pour la patrie que d'expirer sur la tribune en parlant pour le public. 527

Discours VII. — Que la condition de ceux qui vivent sans ambition est préférable à la condition de ceux qui se portent à des choses qu'ils ne peuvent obtenir que très-difficilement. 529

Discours VIII. — La grâce de souffrir constamment les maux qui nous arrivent est préférable à la faveur d'être toujours heureux. 531

Discours IX. — La bonté et la beauté sont également l'objet de l'amour. 534

Discours X. — Les passions des femmes sont plus violentes que celles des hommes. 536

Discours XI. — La crainte de ceux qui parlent en public est un effet de la raison et non pas du tempérament. 538

Discours XII. — La femme doit préférer la vie de son père à celle de son mari. 539

HARANGUES ET COMPLIMENTS PRONONCÉS EN DIVERSES OCCASIONS. 541

I. — Harangue prononcée dans l'Académie française, le 12 janvier 1673. 541

II. — Réponse au discours de M. l'abbé Huet le jour de sa réception à l'Académie française, le 13 août 1674. 546

III. — Harangue faite au nom du roi, au nom de l'Académie française, sur la conquête de la Franche-Comté en 1674. 550

IV. — Harangue faite à M le chancelier Le Tellier, au nom de l'Académie française, en 1677. 552

V. — Compliment à M. le comte de Peyre de la part des états de Languedoc. 554

VI. — Compliment à M. le comte du Roure de la part des états de Languedoc. 554

VII. — Compliment à M. de Basville de la part des états, 1697. 555

VIII. — Compliment au même de la part des états, 1698. 556

IX. — Harangue au même, 1699. 557

X. — Remercîment aux états du Languedoc pour la députation au roi. 558

XI. — Harangue au roi de la part des états du Languedoc sur la prise de Namur, en 1692. 558
XII. — Harangue à Mgr le Dauphin sur le même sujet. 560
XIII. — Compliment à Mgr le cardinal de Bonzi sur le même sujet. 561
XIV. — Compliment à M. le comte de Peyre, sur le même sujet. 562
XV. — Compliment à M. le chancelier, sur le même sujet. 562
XVI. — Compliment à M. de Pontchartrain, sur le même sujet. 563
XVII. — Compliment à M. le duc de Beauvilliers, sur le même sujet. 563
XVIII. — Compliment à M. de Châteauneuf, sur le même sujet. 564
XIX. — Compliment à Mme la duchesse du Maine, sur le même sujet. 564
XX. — Discours à l'assemblée générale du clergé de France, au sujet de l'érection de l'évêché d'Alais. 565
XXI. — Compliment de condoléance à un commandant de province. 566
XXII. — Discours sur la réception de M. l'abbé Poncet à l'Académie de Nîmes. 567
XXIII. — Harangue prononcée devant la reine d'Angleterre, à Saint-Germain en Laye, le 4 juin 1695. 567
XXIV. — Harangue au roi au sujet de la paix, en 1697. 568
XXV. — Discours prononcé à l'ouverture des états du Languedoc 570
XXVI. — Harangue faite à Mgr le duc de Bourgogne, accompagné de Mgr le duc de Berri, à la porte de l'église de Nîmes, le 2 mars 1701. 571
XXVII. — Pour la cérémonie de la bénédiction des drapeaux d'un bataillon suisse. 572
PANEGYRIQUES. 573
I. — Pour le jour de la Toussaint. Prêché devant le roi à Fontainebleau. 573
II. — Pour le jour de la Conception de la sainte Vierge. Prêché devant le roi à Versailles. 592
III. — Panegyrique de saint Joseph. 608
IV. — Pour le jour de la conversion de saint Paul. 622
V. — Panégyrique de sainte Madeleine. 634
VI. — Panégyrique de saint Antoine. 647
VII. — Panégyrique de saint Augustin. 661
VIII. — Panégyrique de saint Sulpice. 677
IX. — Panégyrique de saint Benoît. 691
X. — Panégyrique de saint Louis. 704
XI. — Panégyrique de saint Bernard. 719
XII. — Panégyrique de saint François de Paule. 733
XIII. — Panégyrique de saint Thomas, apôtre. 749
XIV. — Panégyrique de saint Ignace de Loyola. 759
XV. — Panégyrique de sainte Thérèse. 776
XVI. — Panégyrique de saint Charles. 791
XVII. — Panégyrique de saint François Xavier. 810
XVIII. — Panégyrique de saint Philippe Néri. 826
XIX. — Panégyrique de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry. 840
XX. — Panégyrique de saint François de Sales. 851
SERMONS SUR DIFFERENTS SUJETS prêchés en des occasions particulières. 865
XXI. — Pour le jour de la Cène, prêché devant le roi. 865
XXII. — Pour le jour de la consécration de l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris. 878
XXIII. — Pour le jour de la Pentecôte. 891
XXIV. — Des afflictions. 904
XXV. — Pour l'ouverture des états du Languedoc, 1688. 917
XXVI. — Pour l'ouverture des états du Languedoc, 1691. 932
XXVII. — Pour l'ouverture des états du Languedoc, 1693. 947
XXVIII. — Pour une vêture. 960
XXIX. — De l'obligation de l'aumône. 972
XXX. — Première exhortation pour la bourse cléricale de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris. 990
XXXI. — Seconde exhortation sur le même sujet. 998
XXXII. — Troisième exhortation, pour les pauvres du Poitou, dans un temps de disette. 1005
XXXIII. — Exhortation pour les prisonniers. 1012
XXXIV. — Exhortation faite à Paris pour les sœurs de la Charité. 1019
ORAISONS FUNEBRES. 1023
I. — Oraison funèbre de Mme Julie-Lucine-d'Angennes de Rambouillet, duchesse de Montausier. 1023
II. — Oraison funèbre de Mme Marie de Wignerod, duchesse d'Aiguillon. 1043
III. — Oraison funèbre du vicomte de Turenne. 1058
IV. — Oraison funèbre de M. le premier président de Lamoignon. 1078
V. — Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre. 1093
VI. — Oraison funèbre de Michel Letellier. 1109
VII. — Oraison funèbre de Marie-Anne Christine de Bavière, dauphine de France. 1122
VIII. — Oraison funèbre de Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier. 1135

DEUXIEME PARTIE. — OEUVRES ASCETIQUES.

CONSIDERATIONS ET PENSEES DIVERSES SUR PLUSIEURS SUJETS DE MORALE ET DE PIETE. 1153
I. — CONSIDERATIONS. 1153
I. — Considérations qui peuvent servir de lecture pour la fête de la Pentecôte. 1153
Première disposition. — La séparation du monde. 1153
Deuxième disposition. — L'union et la charité. 1154
Troisième disposition. — Le désir. 1155
Quatrième disposition. — La prière. 1156
II. — Réflexions sur les fruits du Saint-Esprit. 1157
1° — La charité. 1157
2° — Le zèle. 1161
III. — Réflexions sur les principales circonstances de la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. 1164
IV. — Réflexions théologiques et morales sur la grâce 1170
V. — Réflexions sur la pénitence. 1183
VI. — Réflexions sur la crainte de Dieu. 1192
VII. — Réflexions sur l'aumône. 1198
VIII. — Considérations chrétiennes sur les tentations. 1207
Art. I. — De la nécessité de résister à la tentation. 1207
Art. II. — Des remèdes qu'on doit apporter à la tentation. 1211
IX. — Réflexions sur le faux bonheur du monde. 1220
X. — Considérations sur les vues de Jésus-Christ dans l'institution de l'Eucharistie. 1224
XI. — Réflexions sur le respect dû au sacrement de l'Eucharistie, et sur la communion. 1129
XII. — Réflexions sur la manière de se comporter chrétiennement dans les temps de calamité. 1237
II. — PENSEES DIVERSES. 1243
I. — Sur la mort. 1243
II. — Sur les illusions par rapport au salut. 1245
III. — Sur la parole de Dieu. 1245
IV. — Sur le soin qu'on doit prendre de son salut. 1245
V. — Sur les fruits de la parole de Dieu. 1245
VI. — Sur le péché. 1246
VII. — Sur la justice. 1246
VIII. — Sur la charité fraternelle. 1247
IX. — Sur la réconciliation. 1249
X. — Sur la résurrection des morts. 1250
XI. — Réflexions sur la résurrection de Jésus-Christ considérée comme modèle de notre résurrection spirituelle. 1257
XII. — Exhortation à la pénitence. 1258
XIII. — Sur l'enfer. 1258
XIV. — Sur la vigilance chrétienne. 1259
XV. — Sur l'Assomption de la sainte Vierge. 1260
XVI. — Sur le bon usage des biens temporels. 1262
XVII. — Sur la parole de Dieu. 1264
XVIII. — Sur la mort. 1267
XIX. — Sur l'éducation des enfants, considérée comme le premier devoir des pères et des mères. 1270
XX. — Pensées sur la nécessité de donner une éducation chrétienne aux enfants. 1276
APPENDICE AUX OEUVRES ASCÉTIQUES. 1281
Lettre en forme de Mémoire, à Mgr l'archevêque de Paris, concernant les nouveaux convertis. 1281
Lettre sur la fidélité des sujets envers le prince. 1291

FIN.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

BX
890
F58
1856
t.1

Fléchier, Esprit
Oeuvres complètes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
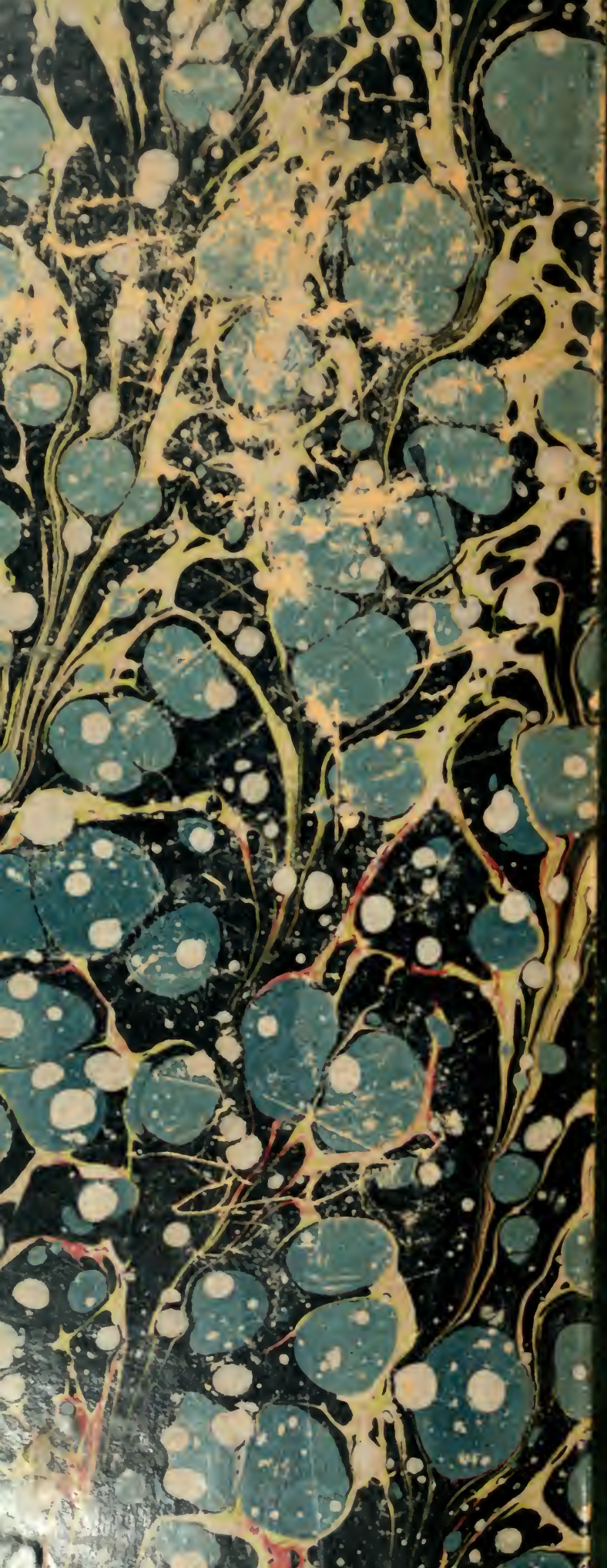
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY